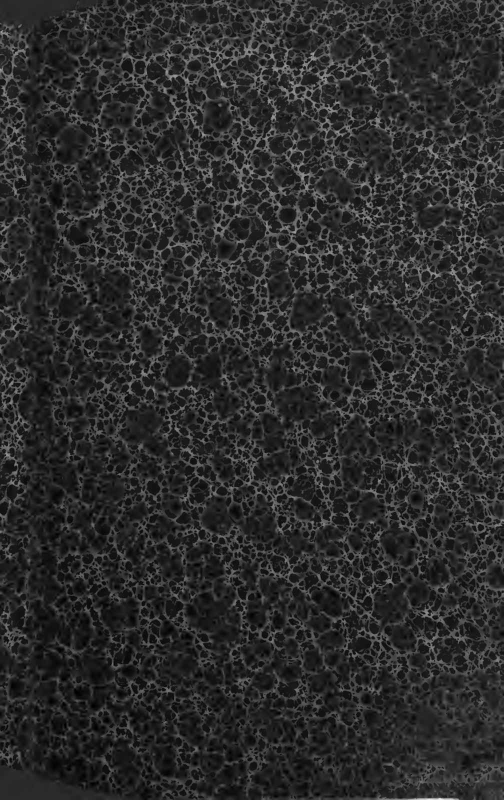




OEUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

TOME VII.

IMPRIMERIE DE DUCESSOIS, 55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.
(PRÈS LE PONT-NEUF.)





ROLLIN.

…, rue Pierre-Sarrazin, 12.

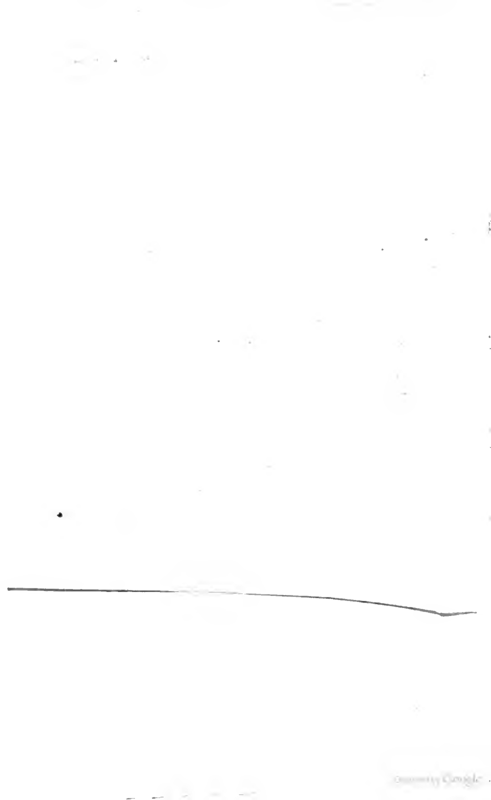
MAIRET, libraire, éditeur du PANTHÉON LITTÉRAIRE, rue Neuve-Neuve-des-Petits-Champs, 50.

A. PAYEN, libraire, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 18.

A POILLEUX, Librairie classique, quai des Grands-Augustins, 57.

EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER, CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1841



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN

AVEC

NOTES ET ECLAIRCISSEMENTS

SUR LES SCIENCES, LES ARTS, L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE DES ANCIENS,

PAR ÉMILE BÈRES,

ATLAS PAR A. H. DUFOUR ET ALBUM ANTIQUE PAR ALBERT LENOIR.

—

TRAITÉ DES ÉTUDES ET OEUVRES DIVERSES.

PARIS

L. HACHETTE, libraire de l'Université, rue Pierre-Sarrazin, 12.

MAIRET, libraire, éditeur du PANTHÉON LITTÉRAIRE, rue Neuve-Neuve-des-Petits-Champs, 50.

A. PAYEN, libraire, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 18.

A. POILLEUX, Librairie classique, quai des Grands-Augustins, 57.

EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER, CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1841

ÉLOGE DE ROLLIN.

DISCOURS

QUI A REMPORTÉ LE PRIX D'ÉLOQUENCE DÉCERNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

DANS SA SÉANCE DU 27 AOUT 1818,

PAR M. SAINT-ALBIN BERVILLE,

AVOCAT A LA COUR ROYALE DE PARIS.

Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

HORAT.

La nature commence l'homme, et l'éducation l'achève. Par elle ses facultés deviennent des talents, ses penchants des vertus; par elle se perpétuent d'âge en âge, avec les traditions de la science, les leçons de la sagesse. Aussi, dans l'antiquité, voyons-nous l'éducation exciter constamment la sollicitude des philosophes et des législateurs. Lycurgue fonde sur son pouvoir les lois qu'il donne à son peuple; Platon, le code qu'a rêvé son génie : magistrat et père à la fois, Caton honore la pourpre consulaire par les fonctions d'instituteur. Et certes, s'il est un art digne de l'estime des sages, c'est celui qui se propose pour objet la perfection de l'homme : art aussi grand dans son but qu'immense dans ses détails; d'autant plus noble, qu'il n'offre point, pour les soins qu'il commande, pour les devoirs qu'il impose, le dédommagement flatteur de la célébrité; tant plus délicat, qu'il faut montrer la vérité à des yeux faibles encore, éclairer l'intelligence sans instruire les passions, et préparer les triomphes de la vertu sans altérer la sécurité de l'innocence!

Rollin servit l'enseignement par ses travaux; il honora sa carrière par des talents et des vertus. Pour le louer, il suffit de raconter ce qu'il a fait, de montrer ce qu'il a été. Je n'offenserai point par le faste de mes louanges la mémoire d'un sage : je parlerai souvent de sa bonté, et sans doute son ombre ne repoussera point cet éloge.

PREMIÈRE PARTIE.

Lorsque, après la chute de l'empire d'Occident, cette belle partie de l'Europe perdit la civilisation qu'elle devait aux Romains, les écrits des anciens y conservèrent le germe d'une civilisation nouvelle. Mais ce germe resta longtemps stérile. Des institutions barbares opposaient une barrière aux progrès de l'esprit humain; les peuples n'existaient que pour la servitude, les grands n'existaient que pour les combats; l'instruction était renfermée dans les cloîtres, et plusieurs siècles durent s'écouler avant qu'elle pût se répandre dans les rangs de la société. Mais, lorsque enfin le temps eut amené dans l'ordre politique une révolution salutaire, les études commencèrent à refleurir : c'est alors qu'un établissement dont l'origine se perd dans la nuit des âges, l'Université, exerça sur l'enseignement une utile influence. L'éducation, auparavant livrée au hasard, prit dans son sein une forme régulière : son indépendance jeta quelques idées de liberté parmi les générations naissantes; les traditions de l'antiquité hâtèrent, en se propageant, le retour des lumières.

et la raison humaine s'affranchit par degrés des liens qui l'avaient tenue si longtemps captive.

Nourri dans cette école célèbre, Rollin avait puisé dans les leçons des Gerçon, des Hersan, les saines doctrines de l'enseignement, et cet amour de l'antiquité qui n'est que l'amour du vrai beau en morale comme dans les arts. Héritier de leurs fonctions, il l'avait été de leurs succès; des réformes salutaires, de sages innovations avaient marqué sa carrière. Une disgrâce vient arrêter le cours de ses travaux : l'homme de paix renonce sans murmure, et non sans regrets peut-être, à l'emploi de faire le bien ; mais il sait rendre sa retraite utile encore; il lègue à l'enseignement public les fruits de sa longue expérience; il éclaire comme écrivain ceux qu'il ne lui est plus permis de guider comme instituteur.

Rollin, dans le *Traité des Études*, n'a point prétendu, ainsi qu'un philosophe célèbre, refaire l'éducation sur de nouvelles bases; il n'a voulu que rassembler des traditions consacrées par l'usage. Toutefois, s'il n'a point cette audacieuse indépendance de l'auteur d'*Émile*, qui remonte par la pensée à la source de nos institutions, pour leur imprimer, du haut de son génie, une direction nouvelle, il s'éloigne également de cette superstition du passé qui subroge l'usage aux droits de la raison, et compte les années au lieu de peser les avantages. Rousseau, dans sa marche hardie, a poussé plus avant l'investigation des principes, mais, dominé par une imagination impérieuse, il a quelquefois abusé de la vérité. Rollin, plus circonspect, s'arrête avant le but plutôt que de s'exposer à le franchir; mais, s'il se borne à cultiver des vérités connues, il sait les rendre fécondes. Il n'appelle point les réformes, mais il les accepte des mains de l'expérience. Un autre écrivain, qui souvent a servi de guide à l'auteur du *Traité des Études*, qui, en voulant former l'orateur, s'occupe d'abord à former l'homme de bien, et conduit son élève à l'éloquence par la vertu, Quintilien, interdit aux soins paternels l'ouvrage de l'éducation. Il veut développer par l'émulation nos facultés naissantes, et paraît craindre qu'amollis par les douceurs de la vie domestique, l'âme ne perde son ressort, et le corps sa vigueur. Peut-être, en prononçant cette exclusion rigoureuse, Quintilien n'a-t-il pas assez rendu justice à cette éducation qui ne sépare point ceux qu'unit la nature, qui permet de chercher la convenance la plus parfaite entre les moyens de l'élève et le caractère de l'institution, et rassemble sur une tête chérie une vigilance et des soins qui, en se disséminant, sont quelquefois en danger de se ralentir : peut-être, en voulant transporter de l'ordre politique dans l'ordre moral le mobile puissant mais délicat de l'émulation, n'a-t-il pas assez considéré le danger d'éveiller les passions avant d'avoir affermi la raison qui doit les réprimer. Quoi qu'il en soit, je sais gré à Rollin de s'être montré moins sévère, d'avoir permis à la tendresse du père de seconder quelquefois le zèle de l'instituteur, et surtout d'avoir respecté ces liens d'affection mutuelle qui, formés au sein de la famille par l'habitude et l'intimité, préparent à l'ordre social la garantie des vertus domestiques.

Mais, si l'éducation peut varier dans sa forme, son objet est invariable. Éclairer l'esprit par la science, la raison par la morale, l'âme par la religion, tels sont les soins que Rollin lui impose : c'est à la vertu de consacrer le savoir, c'est à la piété de consacrer la vertu.

Avant que les écrivains du siècle de Louis XIV eussent fixé la langue française, l'enseignement dut chercher dans les langues anciennes des formes régulières et des modèles pour l'éloquence. Depuis, lorsque la France, grâce au génie des Pascal, des Fénelon, des Racine, fut devenue à son tour une terre classique, l'usage, qui devrait être l'expression de la raison universelle, et qui n'est souvent que celle des erreurs dominantes, continua de bannir de nos écoles une langue que leurs écrits venaient d'illustrer. Rollin la rétablit dans ses droits : il en développe les avantages; et, s'il ne l'égale point à celles de l'antiquité pour la richesse et l'harmonie, il lui accorde une précision, une clarté que l'antiquité n'avait point connue. Bientôt il nous transporte par l'étude loin de la terre natale; il veut agrandir notre intelligence en nous faisant connaître d'autres hommes, d'autres mœurs, d'autres sociétés. C'est alors qu'il nous conduit sur les rivages de la Grèce, et qu'il étale à nos regards les beautés de cette langue dépositaire des plus nobles créations de l'esprit humain, et qui fut la langue du génie, parce qu'elle fut celle de la liberté. De là il nous ramène vers l'ancienne Rome, et nous découvre la commune origine de nos modernes idiomes dans cette autre langue autrefois la souveraine du monde, aujourd'hui le lien des peuples civilisés : elle ne transmet plus les décrets des vainqueurs de la terre, mais elle conserve du moins les paisibles conquêtes de la science; et cette gloire est assez belle encore.

Le langage, qui ne fut d'abord qu'un moyen de communication entre les hommes, devint un art lorsque ces communications, en se multipliant, eurent étendu son usage et varié ses ressources. L'éloquence lui confia les vérités de la morale, les souvenirs de l'histoire, les découvertes de la science, les destinées des hommes et des peuples : la poésie l'arrondit en mètres harmonieux, l'orna de brillantes images. Fille de la religion, et des passions peut-être, la poésie peut se vanter d'une ancienne origine, et nous offre les premiers monuments que le génie

de la parole ait élevés chez les nations. A travers l'immensité des âges, elle nous apparaît sous la majestueuse figure d'Homère, d'Homère qui, pareil aux dieux qu'il a chantés, semble avoir en partage une éternelle jeunesse. A sa suite se présente l'antiquité tout entière, avec ce cortége de beautés naïves que faisait éclore sous un ciel riant l'influence d'une société vierge encore. Combien l'on aime à retrouver dans ces tableaux des vieux âges l'empreinte de la nature presque effacée de nos sociétés modernes! Placés plus près de cette nature, principe éternel de tous les arts, les anciens purent saisir ses premiers traits, la peindre dans sa pureté native; et leur goût, en la retraçant, sut l'embellir encore. C'est elle que Rollin chérit dans leurs ouvrages; c'est elle qui en relève le prix aux yeux de l'homme simple et sensible : s'il ne retrouve plus le modèle, il est encore touché de l'image. En vain, dès le siècle de Louis XIV, la médiocrité, toujours impuissante et toujours téméraire, osa secouer le joug d'une légitime admiration; le génie moderne resta fidèle au génie de l'antiquité, et les Despréaux, les Racine, ne rougirent point de s'avouer les disciples de ceux dont peut-être ils avaient droit de se déclarer les rivaux. De nos jours encore, de hardis réformateurs ont voulu fonder en poésie une religion nouvelle; ils ont tenté de nous éblouir par le prestige de quelques beautés originales recueillies dans la littérature informe d'une nation voisine. Mais leurs efforts n'ont pu ébranler les auteurs de l'antiquité. Ils ont indiqué à nos écrivains une source où l'imagination puisera quelquefois des couleurs; mais le goût ira toujours chercher ses modèles parmi ces hommes des siècles éloignés, qui furent nos premiers maîtres, et qu'il faudra toujours imiter, parce qu'ils n'ont imité que la nature.

Admirateur sincère des anciens, Rollin n'est point l'adorateur de leurs défauts : il sait voir des taches dans leurs écrits : les anciens n'étaient-ils pas des hommes? mais ses principes, ses remarques, son style même, révèlent encore en lui le sentiment profond, le sûr discernement de leurs beautés. Ce même discernement ne brille pas moins dans les jugements qu'il porte sur ses contemporains, et ce n'est pas son moindre titre de gloire d'avoir averti la France de la grandeur de Bossuet.

Le nom de Bossuet rappelle celui de l'éloquence. Cette fille de la liberté fit longtemps retentir de ses mâles accents la tribune de Rome et d'Athènes. Parmi nous, lorsque la liberté, encore écartée du corps politique, s'était réfugiée tout entière au pied des autels, la chaire évangélique lui ouvrit un asile, et l'orateur chrétien retrouva dans le caractère sacré que la religion imprime à ses ministres cette indépendance que les Cicéron et les Démosthènes avaient trouvée dans les institutions de leur patrie. Mais la tribune aux harangues resta fermée pour elle; et dans les règles que Rollin a tracées de cet art on cherche en vain le nom de ce genre d'éloquence où l'orateur parle de la patrie à la patrie elle-même, et puise dans un si noble sujet des inspirations dignes d'un si noble théâtre. Un tel oubli, qui accuse les institutions contemporaines, ne serait plus possible aujourd'hui. Français, une gloire nouvelle vous attend! déjà vos Bossuet, vos Massillon ont illustré par les triomphes du génie leur auguste ministère : à côté de leur éloquence va s'élever une éloquence rivale, et ses accents aussi seront sacrés : car chez les peuples libres, après le culte de la Divinité, il est encore une religion, celle de la patrie.

En révélant à ses élèves les beautés de la poésie et de l'éloquence, Rollin n'oublie pas des études plus austères, mais non moins utiles. Puisque l'éducation ne peut embrasser le cercle entier des connaissances humaines, forcé de choisir entre elles, il donne la préférence à celle qui nous offre les leçons les plus salutaires, l'histoire; l'histoire, cette perpétuelle allégorie, qui, sous les traits du passé, nous montre le présent et l'avenir. Il jette en passant un regard sur la fable, dont les riants mensonges ont fécondé les arts; sur les antiquités, dont l'étude éclaire celle de l'histoire : mais il réprouve ce luxe indigent de la mémoire qui la surcharge sans l'enrichir; il ne veut point fatiguer l'esprit d'une instruction stérile, et c'est au profit de la raison qu'il cultive le savoir; ou plutôt, c'est l'âme qu'il veut orner des trésors dont il enrichit l'intelligence. L'éducation vulgaire ne se propose que la science pour objet : le sage voit plus loin. Le savoir n'est à ses yeux qu'un progrès qui nous rapproche de la vertu, ou qu'un instrument dont elle doit diriger l'usage dans l'intérêt de la patrie et de l'humanité. Comptables, envers la société comme envers la nature, de l'emploi de nos facultés, c'est à l'éducation d'en régler le cours et de nous faire aimer le bien en nous facilitant les moyens de l'accomplir. Des études que Rollin nous prescrit, la première est celle de nos devoirs. En formant l'homme instruit, ses leçons tendent surtout à former l'honnête homme et le bon citoyen. Tour à tour éclairant l'exemple par le précepte, autorisant le précepte par l'exemple, il appelle au secours de la morale l'expérience des siècles passés. Les fastes de l'antiquité sont pour lui un répertoire inépuisable de salutaires instructions : c'est avec le nom d'Aristide qu'il combat l'avarice; avec le souvenir de Camille qu'il ennoblit l'amour de la patrie. Quelquefois, s'élevant à de plus vastes considérations, il examine la vertu dans son alliance avec le pouvoir, préparant le bonheur des hommes et la prospérité des États. Il ne sépare point la politique de la jus-

tice : comme l'auteur du Télémaque, il voudrait appliquer la morale à la science du gouvernement, et peut-être ce vœu de la vertu est-il aussi un conseil de la sagesse.

Si de nombreux travaux n'attendaient encore mes regards, que j'aimerais à rappeler ces pages éloquentes de raison et de bonté où le vertueux recteur, en exposant les devoirs des hommes qui président à l'instruction publique, fait, sans y songer, sa propre histoire, et se peint lui-même en voulant nous instruire ! Est-il un plus beau traité de morale que ces instructions où respire une si tendre sollicitude, une onction si pénétrante, une si touchante modestie, un respect si vrai pour les mœurs, pour le bonheur même de cet âge où le bonheur est facile encore? Si la sagesse elle-même voulait parler aux hommes, il me semble que ce serait là son langage.

C'est par la religion que Rollin sanctionne ses enseignements, et c'est par la philosophie qu'il veut nous y conduire; car la vraie religion est sœur de la vraie philosophie. Rollin ne veut point fonder sur les ruines de la raison le règne de la foi; il hait et la superstition qui l'avilit, et le fanatisme qui la déshonore. Le christianisme est à ses yeux la perfection de la morale ; et s'il évoque les vertus du paganisme, ce n'est point pour leur insulter par un injuste dédain, mais pour apprendre au chrétien que son devoir est de les surpasser. Bien éloigné surtout de cette sombre austérité qui d'une religion de douceur et de paix fait une religion de terreur, apprend le remords à l'innocence même, et précipite dans l'incrédulité par le désespoir, il dit ses bienfaits, et non ses vengeances ; il rassure l'homme, et ne l'effraie pas. J'oserais pourtant lui reprocher de s'être montré trop rigoureux envers la gloire. La gloire porte des fruits si semblables à ceux de la vertu ! Sans doute il est plus pur cet héroïsme qui se montre supérieur à l'éloge même, et n'écoute point le retentissement de ses actions dans l'opinion des hommes : toutefois pardonnons d'aimer la louange à qui la sait mériter, et si la gloire est une erreur, respectons une erreur à qui le genre humain doit les Thémistocle et les Démosthènes, les Décius et les Émile.

Rollin, dans son premier ouvrage, avait enseigné la manière d'étudier l'histoire : elle va maintenant devenir l'objet de ses travaux. Il n'interroge point les annales des temps modernes, trop peu fécondes en nobles souvenirs; il nous montre le genre humain sortant des mains de la nature, et florissant sous l'influence d'une civilisation naissante. Héritières d'une société dégénérée, les sociétés modernes n'ont pu répudier entièrement cette funeste succession : trop longtemps leurs fastes ne présentent à nos regards que la force érigée en loi, l'erreur en vérité, la corruption sans politesse, et la barbarie sans vertu. L'histoire de l'antiquité, au contraire, nous offre deux grands sujets d'étude, les institutions et les hommes. Les anciens furent nos maîtres dans la liberté, et cette éducation n'est pas leur moindre titre à notre reconnaissance. C'est en ramenant sur nos propres origines la lumière qu'ils nous avaient apportée que nous avons retrouvé le germe de cette belle constitution, digne d'être enviée de Sparte même, et qui, balançant les pouvoirs les uns par les autres, leur impose à tous l'heureuse nécessité de la modération. C'est encore chez eux que nous admirons ces grandes proportions de la nature humaine, qui, en étonnant l'imagination, élèvent l'âme, et sont pour la morale ce que sont pour les arts les modèles du beau idéal. Déjà Bossuet avait éclairé du flambeau de la religion cet imposant tableau, mais son ouvrage est plutôt fait pour être médité par l'âge mûr que pour instruire la jeunesse. Dans son vol sublime il plane sur toute l'histoire, mais il ne s'arrête que sur les hauteurs, pour y reconnaître l'empreinte d'une main divine. La rapidité de sa marche exclut les détails, et les détails sont l'instruction elle-même, quand c'est le discernement qui les choisit.

Dans un cadre plus étendu Rollin passe en revue les peuples les plus célèbres parmi tant d'États qui tour à tour ont fleuri sur la terre. Au fond de ce mouvant tableau, l'Égypte, qui fut après l'Inde le premier berceau de la civilisation, la superstitieuse Égypte se laisse entrevoir au loin comme une statue à demi voilée, et cache dans la nuit des temps son origine inconnue, ses obscures antiquités, ses douteuses traditions, sa religion mystérieuse. Non loin d'elle s'élève cette fière Carthage, un instant la rivale de Rome, et dont les destinées vinrent échouer contre la puissance qui devait envahir le monde. Ni ses nombreux vaisseaux, ni l'or que le commerce attirait dans son sein, ni ces peuples qu'elle attelait à son char sans les unir à sa fortune, ni ces bandes dont elle achetait le sang mercenaire, n'ont pu balancer le double ascendant du patriotisme et du courage. Un jour une grande infortune viendra s'asseoir sur ses ruines, et sera consolée. Ici j'entends à travers le silence des âges le bruit lointain des empires qui s'écroulent, et dont la chute retentit confusément sur les bords de l'Euphrate. Cyrus paraît, et sur ces vastes débris s'élève l'empire des Perses. Fondé par la discipline et la valeur, bientôt avili par le despotisme, énervé par la mollesse, à peine laisserait-il dans l'histoire un souvenir de son existence, si la Grèce ne l'y traînait à sa suite, comme ces vaincus qui suivaient enchaînés le char des triomphateurs.

Parvenue à ces peuples dont l'existence sociale a

préparé la nôtre, l'histoire acquiert un nouvel intérêt. Ce sont les archives de nos ancêtres que Rollin met sous nos yeux. Originaire des contrées orientales, mais semblable pour elles à ces germes qui se développent loin de la plante qui les a produits, la civilisation va jeter ses racines sur le sol fécond de la Grèce. Là s'élèvent sur un espace étroit vingt nations célèbres ; là fleurissent aux rayons de la liberté le génie et la vertu. Athènes nous montre cette liberté, portée trop loin peut-être, mais séduisante dans son excès même, souvent orageuse, toujours brillante, et couvrant ses nombreuses erreurs du prestige des talents et de l'héroïsme. Sparte, tempérant la démocratie par le pouvoir monarchique, et la monarchie par les lois, nous offre la première trace de cette constitution ingénieuse où l'alliance de la royauté, de l'aristocratie et du gouvernement populaire, produit l'égalité sans confusion, l'indépendance sans anarchie, et la subordination sans esclavage. En vain le despotisme asiatique soulève contre ces petits États l'effort gigantesque de sa puissance : ce colosse d'argile vient se briser contre le bouclier d'airain de la liberté. C'est un beau spectacle que cette lutte entre la puissance et la vertu, où la vertu remporte la victoire !

Éblouis de leurs prospérités, les Grecs oublient que l'ambition produit la servitude, et qu'aspirer à la domination, c'est courir à l'esclavage. Deux cités rivales se disputent l'empire, et déjà la Grèce indignée a vu les descendants de Miltiade et de Léonidas humilier devant un satrape les lauriers de Marathon et les cyprès des Thermopyles. Bientôt s'élève dans son sein une puissance nouvelle qui menace de l'asservir. La Grèce, abattue par Philippe, accepte la servitude en triomphant sous Alexandre, et ratifie aux champs d'Arbelle le traité imposé par la victoire dans les plaines de Chéronée. Le Macédonien l'a vengée; mais elle a payé de sa liberté le plaisir de la vengeance, et ce n'est qu'avec ses chaînes qu'elle a terrassé son ennemi. Après la mort d'Alexandre, nous la verrons briser ses fers, mais pour en reprendre de nouveaux. La politique romaine ne l'affranchit un instant que pour mieux l'asservir ; et la Grèce, à son tour, va se perdre dans ce torrent dont les flots engloutiront l'univers. Mais un nouveau triomphe l'attend dans sa défaite. Les vainqueurs vont puiser chez les vaincus une civilisation nouvelle, et, triomphants par les armes, ils sont conquis par les mœurs. Rome, subjuguée par les arts de Corinthe et d'Athènes, met désormais son orgueil à devenir l'élève des peuples qu'elle a soumis, et ses orateurs vont perfectionner sur les rivages de la Grèce une éloquence qui décidera des destinées du monde.

Un peuple s'offrait encore aux pinceaux de Rollin : bien différent des Grecs, mais non moins admirable; profond dans sa politique, immuable dans ses desseins, sage dans les succès, inébranlable aux revers. La Grèce, sensible, ingénieuse, avide de gloire et féconde en vertus héroïques, a multiplié ses titres d'illustration et peuplé ses annales de brillants souvenirs : Rome n'eut qu'une ambition, ce fut de régner sur l'univers. Dans la Grèce, j'admire les hommes; chez les Romains, c'est le peuple que j'admire. Ce peuple, calme dans la sédition même, respectant au sein des troubles civils les lois de l'État et le sang des citoyens, toujours uni contre l'ennemi du dehors ; suivant, à travers les révolutions de son gouvernement et les vicissitudes de la fortune, un système invariable durant plusieurs siècles, présente un phénomène sans exemple dans l'histoire. L'aristocratie a remplacé chez lui le pouvoir monarchique; le gouvernement populaire a succédé à l'aristocratie ; mais, si la constitution change, l'esprit ne change pas. Au milieu de ces variations, le peuple romain marche à son but, appuyé sur la force de ses mœurs et sur la sagesse de sa politique. Il grandit, il s'élance, il renverse tout ce qui lui résiste : sa force s'accroît des succès de Pyrrhus, des triomphes d'Annibal. En vain le héros de Carthage est à ses portes : Rome assiégée est encore la cité des maîtres de la terre; elle n'acceptera point la paix de la main d'un vainqueur. Ses commencements ont été la rapine et le pillage, son terme ne sera que l'empire du monde.

Quel peuple, si sa gloire était pure, et ses vertus sans mélange; si la politique n'avait souvent fait taire la justice, et le patriotisme l'humanité ! mais ces citoyens si généreux oublièrent trop qu'ils étaient des hommes. Et qu'était-ce, après tout, que ce plan d'asservir le monde, conçu avec tant d'audace, suivi avec tant de constance? Une brillante erreur, une faute imposante. Combien Sparte fut plus sage ! Ainsi que Rome, instituée pour la guerre, elle s'interdit les conquêtes, dont Rome fit l'objet de sa politique : l'une ne pouvait périr qu'en abandonnant son principe ; l'autre devait périr par son principe même. Quel fruit recueillit-elle de sept cents ans de victoires? L'esclavage. En dévorant l'univers, elle engraissait une victime pour les tyrans, et enfin une proie pour les barbares. Chaque conquête était un progrès vers la décadence, chaque triomphe un pas vers la servitude. Son abaissement fut égal à sa grandeur, et ses maux ont vengé les nations qu'elle avait opprimées. Un rival de Tacite, Montesquieu, a d'un pinceau énergique retracé cette grande expiation : Rollin a jeté un voile sur cette partie du tableau : non que les prestiges de la prospérité, les séductions même de l'héroïsme aient pu imposer à sa sagesse ; mais il écrivait pour l'adolescence, et parmi les illusions de cet âge heureux il en est une

surtout que la sagesse elle-même doit respecter, celle de la vertu.

En appelant notre admiration sur ces grands tableaux, Rollin ne veut pas toutefois qu'un enthousiasme légitime pour l'antiquité nous rende indifférents pour nos propres annales. Peut-être va-t-il même trop loin lorsqu'il laisse entendre que les fastes du moyen âge pourraient, sous la main du talent, balancer les brillants souvenirs de la Grèce et de l'Ausonie. Mais on doit l'applaudir du moins d'avoir revendiqué pour l'histoire nationale le rang qui lui appartient dans le système des études. Ces anciens que nous admirons doivent encore être ici nos maîtres. Chez eux, le premier objet de l'éducation était de graver dans les cœurs l'amour de la patrie : en parlant aux enfants de la gloire de leurs pères, elle élevait leur courage, et les avertissait de ne point dégénérer. Aux jours de la prospérité, ce noble héritage entretenait une émulation salutaire : dans l'adversité, il conservait parmi les peuples cette force morale qui contraint la fortune à respecter le malheur, et l'orateur d'Athènes consolait par les trophées de Salamine les désastres de Chéronée. Imitons cet exemple, et, dociles aux conseils de Rollin, ramenons quelquefois nos regards sur les monuments de notre histoire. Ils nous révèleront des destinées assez brillantes. Il sied bien à une nation d'être orgueilleuse d'elle-même, à un citoyen d'être fier de sa patrie; et cet orgueil est plus juste encore quand cette patrie est la France.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est à la jeunesse que Rollin destinait ses ouvrages. Content d'être utile, il n'aspirait point à la renommée ; et cependant la renommée a proclamé ses travaux. Des mains de l'adolesdence ses écrits ont passé dans celles de l'âge mûr; du sein de la retraite ils se sont répandus dans le monde. Quel charme les recommandait? La bonté. C'est elle qui fait leur éloquence, et cette éloquence vaut bien celle du génie : si elle fait goûter le livre, elle fait estimer et chérir l'auteur. Et qui, en lisant Rollin, pourrait ne pas l'aimer? Quelle sagesse dans ses paroles! quel zèle pour la vertu! quel ton de candeur et de simplicité! Ce n'est point la naïveté souvent hardie de Montaigne, la bonhomie parfois maligne de La Fontaine; la candeur, chez Rollin, tient à la pureté de l'âme, à la droiture du caractère; il a confiance en son lecteur. Et comment en effet être sévère avec lui! il se livre à vous avec tant d'abandon! il aime le bien de si bonne foi! Découvrez-vous en lui quelques prétentions? aspire-t-il à faire secte? Non; ce n'est point pour lui qu'il sollicite nos hommages; c'est pour la vérité. Il n'impose point par un fastueux langage; il ne cherche point à nous éblouir par l'éclat d'une pompeuse éloquence; sa force est dans la raison : il n'entraîne point, il persuade; il ne veut point séduire, mais éclairer. Un tel succès n'a rien de brillant; mais du moins il est pur, et surtout il est durable. L'erreur peut obtenir un triomphe passager quand elle a le talent pour auxiliaire, mais elle ne garde point ses conquêtes. On subjugue l'imagination, on séduit même le jugement; mais la conscience, plus incorruptible, se révolte contre cette conviction trompeuse, et la vérité, exilée de nos esprits, se réfugie souvent au fond de nos cœurs.

Je n'oserais parler de l'originalité de Rollin : on me répondrait sans doute que ce mérite suppose la hardiesse de la pensée, l'énergie et la nouveauté de l'expression. Rarement l'homme sans passions rencontre ces tours vifs, ces traits frappants qui donnent au style une couleur prononcée. Ce sont les secrets de l'imagination; elle ne les révèle que lorsqu'elle est émue. Vainement chercherait-on dans les écrits de Rollin ces paroles foudroyantes de Pascal et de Bossuet; ces surprises de la Bruyère : également éloigné de la gravité sentencieuse de Salluste, de la mâle énergie de Rousseau, il se rapproche plutôt de la douceur de Fénélon et du grand sens de Plutarque. Cependant sa manière n'est point d'emprunt : la bonté lui tient lieu d originalité. Alors même qu'il ressemble, il n'imite pas. Imite-t-on la bonté? Quelquefois, en lisant ses ouvrages, je me figure entendre un de ces vieillards des premiers âges du monde, assis au milieu de sa nombreuse postérité, raconter à sa famille attentive les faits des temps passés, lui révéler avec une simplicité grave et touchante les vérités de la morale, lui enseigner la vertu, l'hospitalité, la crainte des dieux, le respect pour la vieillesse. Le style de Rollin favorise cette illusion; il a, pour ainsi dire, un parfum d'antiquité. Sa clarté, son abondance harmonieuse et facile, rappellent les beaux siècles de la littérature grecque et romaine, en même temps qu'il retrace quelques traits de la simplicité naïve de nos vieux écrivains. Cette simplicité, chez Rollin, n'exclut point cependant l'élégance ; car l'élégance, qui n'est qu'un choix fait par le goût dans les formes du langage, a plus d'un caractère. Travaillée chez Fléchier, riche et noble chez Massillon, attique et précise chez Voltaire, pompeuse chez Buffon, elle est doucement fleurie dans les ouvrages de Rollin. Il écrit dans ce style tempéré qui peut-être est le plus difficile, parce qu'il est le plus voisin des brillants défauts qui séduisent le goût et corrompent le talent. Mais ce n'est pas lui que les affectations du bel esprit peuvent éblouir : s'il a quelquefois la richesse de Cicéron et de Quintilien, jamais il n'imite ni le faux éclat de Sénèque, ni le

luxe de Pline le jeune. Il s'occupe moins de parer l'expression que d'éclairer la pensée : d'autres cherchent les ornements du style, Rollin se les permet.

L'élégance n'offre point le même caractère aux diverses époques de la littérature. D'abord féconde en tours oratoires, en riches développements, elle se resserre et s'observe davantage à mesure que les esprits, plus exercés, deviennent plus prompts à saisir et plus difficiles à satisfaire. L'éloquence oratoire fait place alors à l'éloquence philosophique ; le langage prend des formes plus sévères ; l'harmonie est souvent sacrifiée à la concision, la clarté à la profondeur. Le goût a changé sans dégénérer encore : seulement le style, en voulant être plus plein et plus fort, a perdu quelque chose de ses grâces premières : plus travaillé, plus grave, il a moins de franchise et de naïveté. C'est le temps des Tacite, c'est celui des Montesquieu. Quelquefois cependant le génie ou les études d'un écrivain lui font devancer son siècle, ou le retiennent dans le siècle précédent. Ainsi Salluste et La Bruyère, contemporains de Cicéron et de Bossuet, appartiennent par leur manière à l'époque suivante ; tandis que Rollin, écrivant dans le dix-huitième siècle, rappelle dans toute sa pureté l'école de Fénélon. Ce caractère, il le doit à l'imitation des écrivains du siècle d'Auguste. Il avait médité toute sa vie ces illustres modèles, et l'on reconnaît aisément qu'il s'est formé sur eux. C'est même un phénomène assez remarquable que Rollin, parvenu au déclin de son âge sans avoir cultivé l'art d'écrire dans sa langue maternelle, se soit cependant élevé dans la littérature française au rang des classiques. C'est qu'il avait étudié les anciens, non pour devenir leur rival, mais pour épurer son goût, et pour transporter dans une langue vivante, les tours heureux, la richesse d'expression qui caractérisent les idiômes de l'antiquité. C'est qu'à leur lecture il avait joint celle des chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV. Aussi, malgré la juste estime qu'ont obtenue ses essais dans la langue de Virgile, je les considère moins comme des titres littéraires que comme de savantes études. Inventer est la première condition de l'art d'écrire : comment cet art pourrait-il exister quand la source de l'invention est tarie, quand le langage, frappé d'immobilité, ne peut plus seconder par des créations du style les créations de la pensée ? Le génie des langues, qui n'est que le génie des sociétés, permet-il de traduire dans l'idiôme de l'antique Ausonie les idées que la société fait éclore sous le ciel de la Gaule moderne ? Rollin imita ces anciens philosophes qui, pour instruire leur patrie, commençaient par visiter les contrées étrangères, et rapportaient chez eux les usages, les lois dont ils avaient reconnu l'utilité et la sagesse.

Mais les anciens n'ont pu lui servir également de modèles pour la manière d'écrire l'histoire. Écrivant dans un autre but, son talent a dû prendre un autre caractère. L'austérité de Thucydide, l'énergique pénétration de Tacite, n'auraient pu convenir à la jeunesse : Rollin a tempéré pour elle la gravité de l'histoire. Toutefois, en se mettant à sa portée, il ne descend point à son niveau : sous des formes agréables il cache une instruction solide ; et s'il tend la main à ses jeunes lecteurs, ce n'est point pour s'abaisser jusqu'à eux, mais pour les élever jusqu'à lui. La critique lui a reproché une crédulité trop facile : il aurait fallu ajouter que, si Rollin est crédule, c'est surtout en faveur de la vertu. Il trouve dans son âme les raisons de cette confiance. Et peut-on le blâmer d'avoir environné de nobles illusions les exemples qu'il offrait à l'adolescence, et qu'il proposait à son admiration ? Si, plus tard, sa vieillesse s'est laissée quelquefois surprendre à de fabuleux récits, s'il n'a pas porté le flambeau d'une critique sévère sur des erreurs qui s'offraient à lui entourées d'autorités imposantes et revêtues des grâces de l'éloquence, fermons les yeux sur ce tribut payé à la faiblesse humaine, et surtout n'oublions pas qu'il nous avait armés contre la séduction avant de se laisser séduire. Jamais du moins il ne permit à la partialité d'égarer sa plume et d'altérer les révélations de l'histoire : il juge avec une constante équité les institutions et les hommes, et son exemple est une leçon pour quiconque entreprend d'instruire les peuples en retraçant leurs annales. Malheur à l'écrivain qui suborne l'histoire au gré de ses passions ! sa gloire n'est jamais qu'une brillante ignominie, et son talent, en immortalisant ses ouvrages, ne fait qu'éterniser sa honte.

Si je louais seulement un littérateur, j'ai parlé de ses écrits, je pourrais borner là son éloge. Mais Rollin fut en même temps un sage, un bienfaiteur de l'humanité. je dois jeter un regard sur sa vie. Elle fut plus utile que brillante ; elle offre moins d'événements que de vertus. Né dans une condition obscure, Rollin s'élève aux premières dignités de l'enseignement public. Longtemps il se dévoue à ce noble ministère ; il consacre ses talents à former des hommes pour la société, des citoyens pour la patrie. Une disgrâce est le prix de ses services. Combien l'autorité doit craindre d'être injuste, lorsque, créant des devoirs d'après la voix de ses préjugés ou de ses caprices, elle punit ce que la conscience pardonne, et n'accepte pas la vertu même pour garant de l'innocence ! Incapable d'orgueil ainsi que de faiblesse, Rollin se soumet sans se plaindre, mais sans se démentir. La persécution a troublé sa destinée sans altérer son âme. Il emporte dans sa re-

traite l'estime publique, la paix du cœur et les consolations de l'étude; il y trouve encore des devoirs à remplir et des bienfaits à répandre. Les regards des rois viennent l'y chercher, et, ce qu'il estimait sans doute davantage, l'amitié vient lui offrir ses douceurs; l'amitié que la Divinité a mise sur la terre pour être la récompense de la vertu. Rollin était fait pour la connaître; elle acheva son bonheur: elle aurait satisfait tous ses vœux, quand la gloire n'aurait pas daigné sourire à sa vieillesse.

Rollin fut heureux! cette vérité est douce à proclamer : elle réconcilie avec la destinée. Hélas! la vie de l'homme de lettres est si souvent troublée par des orages! il y a si peu d'intelligence entre le talent et le bonheur! Rollin demanda peu de chose à l'opinion et rien à la fortune. Il trouva cette félicité dans cette vertu dont un philosophe a fait le devoir du législateur, et dont la religion fait le devoir de tous les hommes, la modération.

Essaierai-je ici d'établir un parallèle entre deux hommes chers à notre mémoire? Je crains qu'on ne m'accuse d'appeler à mon secours les lieux communs d'une trop facile éloquence. Cependant en faisant l'éloge de Rollin, pourrais-je être blâmé de prononcer le nom de Fénélon? Ne voyons-nous pas des deux côtés même modestie, même douceur de sentiments et de style, même sagesse dans les désirs, même charité dans le cœur? Si nous voulons peindre un talent formé à l'école de l'antiquité, la morale la plus pure alliée à la plus aimable indulgence, la vertu méconnue mais résignée, se consolant par son propre témoignage des rigueurs du pouvoir, l'un et l'autre ne peuvent-ils pas nous servir de modèles? Tous deux ont défendu la religion, et tous deux, par leur vie, plus encore que par leurs écrits, ont rendu témoignage des vérités qu'ils avaient enseignées. Le monde rit de ces hommes du siècle que l'amour des vanités traîne au pied des autels, et qui en présence de la Divinité n'adorent que la fortune et le pouvoir. Mais l'incrédulité même s'incline avec respect devant la piété, se dévouant à l'instruction de l'adolescence, ou gravant dans le cœur des rois les leçons de l'humanité. Peut-être entre ces deux hommes vénérables, ne peut-on remarquer qu'une seule différence : l'âme de Fénélon fut plus tendre, celle de Rollin fut plus paisible; l'imagination sensible et passionnée du premier répandit plus d'éclat sur ses ouvrages; la raison toujours calme du second répandit plus de bonheur sur sa vie.

Au moment où l'Europe, régénérée par les lumières, dépouille enfin les derniers vestiges d'une longue barbarie, où l'esprit humain achève la plus noble des conquêtes, celle de la liberté, où les rois et les peuples, éclairés par la philosophie, conspirent à fonder ces institutions tutélaires dont les uns attendent leur gloire, les autres leur bonheur, la France devait un hommage public aux sages qui, en l'éclairant, ont préparé ses nouvelles destinées, et l'homme dont les travaux eurent pour objet pendant soixante ans la science de l'éducation n'était pas le moins digne de sa reconnaissance. Aujourd'hui cette science acquiert un caractère encore plus solennel : chez les peuples libres, le ministère de l'éducation n'est plus seulement une fonction honorable, il devient un auguste sacerdoce. C'est elle qui affermira nos institutions naissantes; c'est par elle que la génération qui se prépare s'élèvera pour la liberté et pour la patrie. Liberté! patrie! noms chers et sacrés, soutiens des mœurs et principes des vertus, les sentiments dont vous remplirez tous les cœurs y resteront gravés en traits ineffaçables : vous frapperez, au sortir du berceau, l'oreille de l'enfant, vous viendrez vous mêler aux études, aux plaisirs de l'adolescence; vous ferez l'orgueil de l'âge mûr, et la consolation de la vieillesse.

AMPLISSIMO RECTORI

ET ALMÆ

UNIVERSITATI PARISIENSI.

Nihil mihi neque optatius contingere potuit, neque honorificentius, *amplissime rector, alma studiorum parens*, quàm ut opus hoc, vestro præsertim hortatu susceptum, vestris quoque auspiciis liceret in lucem emittere. Cupiebam jamdudùm, datâ occasione aliquâ, gratum memoremque animum testari erga optimam matrem, cui secundùm Deum omnia debere me profiteor. Educatus in sinu vestro a pueritiâ, vestræque lacte doctrinæ enutritus, si quid est in me litterarum, si quod veritatis studium desideriumque pietatis, totum id scilicet e vestris hausi fontibus, quos pauperi æquè ac diviti, ignoto ac nobili patere, ego sum cum multis jucundissimè expertus. Vos me toto studiorum decursu salubribus imbutum præceptis, per varios deindè magisterii deductum gradus, et honore apud vos summo non semel decoratum, post multos demùm annos donâstis rude, otiique non ignobilis usurâ frui concessistis.

Sed quoniam [1], ut aiebat olim vir sapientissimus, otii nostri non minùs quàm negotii rationem extare oportet; nec licet homini probo, multò minùs christiano, languori desidiæque se dedere: en vobis offero fructus otii mei, utinam a nativâ academici soli bonitate non omninò degeneres!

[1] Orat. pro Planc. n. 66.

Vestra me auctoritas impulit, ut id operis auderem aggredi. Electus a vobis qui fundatam recèns apud nos gratuitam juventutis institutionem *Ludovico XV* publicâ oratione gratularer, conatus eram paucis exponere quàm acri studio et curâ in id hactenùs incubuisset Universitas, ut pueri apud se non litteras modò, sed multò magis probitatem et religionem addiscerent. Quod tunc non potueram nisi strictim et leviter pro brevitate temporis attingere, id vos jussistis latiùs a me pleniùsque tractari. Etsi tanto me oneri imparem sentiebam, malui prudentiam in me quàm obsequium desiderari, meque statim accinxi ad scribendum, gallico quidem sermone, quo pluribus usui esse possem apud nostrates. Confectum mediâ jam parte opus judiciis vestris permitto, magnum laboris præmium laturus, si vobis ille videbitur nonnihil posse studiosæ juventuti afferre utilitatis.

In hisce qui modò prodeunt libris fuit mihi præcipua mens (ut nunc de moribus et pietate sileam), scripto consignare usurpatam jamdiù apud vos docendi rationem ac methodum, quæ vivâ voce hactenùs et per manus tradita ad nos usque pervenit; et hoc qualicumque vestræ in instituendis pueris disciplinæ monumento verum ac sincerum politioris litteraturæ gustum contra varias temporis vices et

injurias, si fieri potêst, integrum et illibatum tueri. Viget ille nunc quidem quàm maximè apud vos et per totam latè Galliam, felicibus sensim incrementis ad summum ferè apicem perductus. Clara grandium rerum miraculis ætas *Ludovici Magni*, maximè verò præstantium ingeniorum ferax, repræsentavit apud nos fausta Augusti tempora, Galliæque nostræ nunquàm intermorituris operibus famam peperit immortalem. Sed quò videtur altiùs hoc in genere gallici nominis provecta laus, hoc timendum magis, ne, quia conscendere ulteriùs vix potest, paulatim decidat, et ad ima labatur.

Ausim autem dicere, servandi illius depositi curam non minimâ ex parte diligentiæ ac fidei vestræ esse commissam. Voluerunt augustissimi reges nostri, quibus nobilem ortum debet *primogenita regum filia* Universitas, publicam apud vos patere cujuslibet quidem scientiæ officinam, sed earum imprimis artium, quibus ad præclaram dicendi vim acui ingenia et expoliri solent. Istic domicilium, istic patriam, istic firmam velut arcem *reginæ rerum* eloquentiæ assignârunt, ubi illa græcis latinisque irrigata fontibus, et antiquo educata cultu, sub austeræ severitatis custodiâ tutò cresceret, nec se casta virgo sineret unquàm cincinnis, et fuco, et meretricio quocumque ornatu contaminari.

Creditam vobis fuisse hujus in scribendo salubritatis tuendæ curam dum contendo, absit ut officii nostri partes inconsultâ temeritate extollere. altiùs videar, quasi absolutos omnibus numeris oratores, poetas, philosophos, quo nihil ferè majus ac difficilius est, e scholis nostris prodire intelligam Muneris nostri est inchoare et informare opus, prima quasi lineamenta ducendo, non ad summam absolutionem perfectionemque perducere. Commonstramus pueris certum finem quò tendere, tutum iter quod ingredi, errores et pericula quæ vitare debeant. Uno verbo, firmissima a nobis totius operis fundamenta ponuntur: jaciuntur vera, sincera, incorrupta bonarum omnium artium semina. Quanta sit autem seminis virtus, quanta fundamenti vis, quamvis utraque latcant et in obscuro sint, nemo non intelligit. Vel in primis puerorum ætatulis elucent ingenii quidam igniculi, quibus admonemur nullam esse tam infirmam ætatem, quæ non possit jam recto imbui, et sanè judicandi vim vel a teneris combibere. In perlustrandis Veterum scriptis, modò peritus viæ dux adsit, licet carpentem undique cum delectu quæ se dant obviàm, libare egregium nativæ venustatis florem, aut potiùs amplam colligere frugum et fructuum copiam, quibus pueri, ceu quotidiano cibo aliti, non nisi optimis assuescant. Talibus nutrimentis educata mens, et Veterum sapore tincta, paulatim colorat se ac roborat; ita ut insidens in eis ex illa familiari Antiquorum consuetudine species pulchritudinis eximia quædam, altèque animis impressa, rapiat etiam non cogitantes ad similitudinem sui, eisque atticæ elegantiæ et romanæ urbanitatis gustum ingeneret.

Indè existunt summi in republica litteraria viri. Indè pullulavit seges illa eminentium in unoquoque genere scriptorum, quibus tantoperè enituit *Ludovici XIV* ætas, et adhuc nostra floret: quos antiquum sapere, et Athenarum ac Romæ opibus redundantes ad scribendum venisse, nulli non vetustatis paulùm scienti apparent.

Est igitur officii nostri, quibus alma studiorum parens Universitas publicam docendi provinciam imposuit, illius nomine et jussu tanquam in excubiis stare vigiles et arrectos, ne præclarum illud nationis nostræ bonum in ipsâ stirpe degeneret : ne juvenes recentis lasciviæ deliciis rapti, pro solido ingenii fructu nitentes flosculos adament : ne, ut sunt improvidi et inanibus faciles, fallaribus insidiis, quæ sæpè sub grandium nominum obtentu latent, deludi se patiantur. Nam tenduntur undique puerorum ingeniis insidiæ, nisi curæ sit nobis eos contra gliscentem parvorum judiciorum corruptelam assiduâ lectione Veterum, necnon et Recentium in quibus pariter succus ille et sanguis incorruptus sanioris eloquentiæ vigeat, velut sepimento munire.

Has academici muneris partes nullo non tempore tentârunt tueri diligenter periti, quibus semper floruit Universitas, magistri. Sed fatendum est acriores multò quàm anteà industriæ faces exarsisse, ex quo *Ludovicus XV*, constitutâ apud nos gratuitâ juventutis educatione, novum se conditorem Universitatis, litterarumque et hominum litteratorum mu-

nificum parentem professus est. Nova indè nobis animorum alacritas, novi spiritus accesserunt. Suppudebat nos, litteraturæ, eloquentiæ, philosophiæ, hoc est ingenuarum omninò et perliberalium artium magistros, instar mercenariorum, tam nobilem operam vendere, et aliam a discipulis, quàm quæ a gratæ voluntatis affectu proficiscitur, exigere mercedem ejusmodi laboris, quem nec perire oportet, nec decet venire. Ab hac nos indecoræ servitutis molestia tandem aliquandò vindicavit principis optimi propensa in nos benignitas. His velut illustribus primitiis ineuntis vitæ et regni primordia consecrare voluit, seseque ad benefaciendi consuetudinem tali rudimento exercere. Nondùm maturus ad imperandum, dando cœpit agere principem. Nondùm habilis sceptro gerendo manus, nec tractandis adhuc armis idonea, largiendo vires suas feliciter experta est.

Eccujus apud nos animum non accendit, eccui non acres admovit stimulos tam amari digna, tam digna celebrari omni ævo augusti principis beneficentia? Scriptis hi seu græcè, seu latinè, seu gallicè versibus; orationibus illi palàm habitis diverso tempore; alii editis in lucem varii generis operibus; omnes, quæ prima et præcipua lex ab Universitate nobis imponitur, expletâ privatim officii sui vice perdiligenter et perstrenuè: pro suis quisque viribus allaborant ut principis optimi beneficium apud benè memores, nec regiâ benignitate prorsùs indignos, collocatum esse videatur. Liceat mihi quoque pro meo modulo venire in partem communis industriæ et æmulationis, et vectigalis operæ aliquid labori cæterorum adjungere, ut ita saltem pateat quàm sim vobis semperque futurus sim, *amplissime rector, alma studiorum parens*, sincero grati animi affectu et pleno reverentiæ obsequio addictus ac devotus.

C. ROLLIN,

Antiquus rector, et emeritus professor eloquentiæ.

A MONSEIGNEUR LE RECTEUR

ET A L'UNIVERSITÉ,

MÈRE DES SCIENCES.

MONSEIGNEUR,

Messieurs[1],

Rien ne pouvait être ni plus flatteur ni plus glorieux pour moi que de faire paraître sous vos auspices un ouvrage entrepris principalement par vos ordres. Je souhaitais depuis longtemps de trouver quelque occasion de témoigner publiquement ma vive et sincère reconnaissance pour l'Université, que je regarde comme ma mère, et à qui je compte tout devoir après Dieu. Élevé dans son sein dès mon enfance, nourri du lait de sa doctrine, si j'ai acquis quelques connaissances des lettres, si j'ai quelque amour de la vérité, quelque goût de la piété, c'est à l'Université que j'en suis redevable. J'ai puisé de si grands biens dans ces sources libérales que vous tenez ouvertes également aux pauvres et aux riches, à ceux qui sont sans naissance et aux premiers de la noblesse, comme je l'ai heureusement éprouvé avec un grand nombre d'autres. C'est vous qui, après m'avoir formé par de salutaires leçons pendant le cours de mes études, après m'avoir fait passer par les différents degrés de la profession publique, et m'avoir plus d'une fois honoré de la première dignité de votre corps, m'avez enfin, au bout d'un service de plusieurs années, accordé une retraite où je puisse jouir d'un honorable repos.

Mais, comme selon la maxime d'un des hommes les plus sages de l'antiquité, nous ne devons pas être moins en état de rendre compte de notre loisir que du temps de nos occupations, et qu'il n'est pas permis à un honnête homme, encore moins à un chrétien, de se livrer à l'inaction et à la mollesse, voici que je vous offre les fruits de mon loisir, fruits qui vous appartiennent, puisqu'ils sont nés sur vos fonds: heureux s'ils ne dégénèrent point de la bonté du terroir qui les a portés!

C'est votre autorité qui m'a engagé dans cette entreprise. Choisi par vous pour rendre de publiques actions de grâces au roi au sujet de l'instruction gratuite qu'il vient de fonder tout récemment parmi nous, j'avais tâché d'exposer en peu de mots quels avaient tou-

[1] Ce sont les chefs des sept compagnies de l'Université, qui composaient le tribunal de M. le recteur.

jours été l'attention et le zèle de l'Université pour former les jeunes gens, non-seulement aux lettres, mais bien plus encore à la probité et à la religion. Ce que je n'avais pu que montrer en gros et effleurer légèrement, à cause de la brièveté du temps qui m'était prescrit, vous m'avez ordonné de le traiter avec plus d'étendue. Je sentais bien qu'un pareil ouvrage était au-dessus de mes forces. Mais j'ai mieux aimé paraître manquer de prudence que de docilité : j'ai mis sur-le-champ la main à la plume, et j'ai pris le parti d'écrire en français, afin de pouvoir être entendu d'un plus grand nombre de nos compatriotes. Voici la première moitié de l'ouvrage que je soumets à votre jugement : et je me tiendrai bien récompensé de mon travail, si vous le regardez comme pouvant être de quelque utilité pour la jeunesse.

Dans cette partie qui paraît aujourd'hui, ma principale vue a été (pour ne point toucher ici à ce qui concerne la piété et les bonnes mœurs) de mettre par écrit et de fixer la méthode d'enseigner usitée depuis longtemps parmi vous, et qui jusqu'ici ne s'est transmise que de vive voix et comme par une espèce de tradition ; d'ériger, autant que j'en suis capable, un monument durable des règles et de la pratique que vous suivez dans l'instruction de la jeunesse, afin de conserver dans toute son intégrité le vrai goût des belles-lettres, et de le mettre à l'abri, s'il est possible, des altérations et des injures du temps. Ce goût règne aujourd'hui parmi vous et dans toute la France ; et par d'heureux et insensibles accroissements il est parvenu presque au comble de la perfection. Le siècle de Louis-le-Grand, siècle fameux par tant de merveilles, et surtout fécond en grands et puissants génies, nous a retracé l'image du savant et poli siècle d'Auguste, et, par des ouvrages qui ne périront jamais, a acquis à notre France une gloire immortelle. Mais plus nous voyons que s'est élevée à un haut point cette gloire du nom français, plus il est à craindre que, ne pouvant plus croître aujourd'hui, elle ne commence peut-être à déchoir et à dégénérer d'elle-même.

Or, j'ose dire ici que la garde de ce précieux dépôt est principalement remise en vos mains et confiée à votre fidélité. Nos rois, à qui doit sa naissance l'Université de Paris, dont le plus glorieux titre est celui de *fille aînée des rois*, nos rois ont voulu que l'on trouvât dans votre sein une école publique pour toutes les sciences, mais surtout pour ce genre de connaissances qui élève et forme les esprits au grand art de bien dire. Ils ont prétendu, en fondant votre compagnie, fonder pour l'éloquence, qui a mérité d'être appelée *la reine de l'univers*, un domicile, une patrie, une citadelle assurée : afin qu'arrosée des sources de l'antiquité grecque et latine, elle n'admît jamais le mélange d'une nouveauté séduisante ; afin qu'élevée, pour ainsi dire, par vos mains dans le goût antique, et gardée sous une austère tutèle contre l'audace des corrupteurs, jamais elle ne se laissât altérer par le fard, par l'afféterie, ni par tous les ornements indignes de sa pureté.

Quand j'avance que vous êtes chargés du soin de conserver ce bon goût dans les ouvrages d'esprit, je ne prétends point, par une témérité inconsidérée, étendre nos fonctions au delà de leurs justes bornes, ni soutenir qu'au sortir de nos écoles ceux qui s'y sont formés soient parvenus à tout ce qu'il y a presque de plus difficile au monde, c'est-à-dire, soient des orateurs, des poëtes, des philosophes parfaits. Notre devoir est de commencer et de crayonner l'ouvrage, d'en tracer les premiers traits, et non pas de le porter à la dernière perfection. Nous montrons aux jeunes gens le but certain auquel ils doivent tendre, la route assurée qu'ils doivent tenir, les illusions et les dangers qu'ils doivent éviter. En un mot, nous posons les fondements solides de tout l'ouvrage : nous jetons la bonne semence, la semence choisie, pure, exquise, de tous les beaux-arts. Or, qui ne sait quelle est la force de la semence dans les productions de la terre, quelle est l'importance des fondements dans les édifices ? Tout dépend des principes ; et néanmoins ces principes ne paraissent point et demeurent enterrés. Dès les premières et les plus tendres années, les enfants font briller comme des étincelles et des traits d'esprit qui nous avertissent qu'il n'y a point d'âge si faible qui déjà ne puisse prendre la teinture du vrai, et commencer à se former

au bon goût. Dans les écrits des Anciens qu'on leur fait lire ils peuvent aisément, pourvu qu'ils aient un bon guide, choisissant parmi tant de choses excellentes qui se présentent de toute part, cueillir comme une fleur exquise d'agrément naturel et délicat; ou plutôt, faire une ample récolte de fruits admirables pour leur bonté, dont ils feront leur nourriture ordinaire, et par là s'accoutumeront à ne goûter que ce qu'il y a de plus parfait. L'esprit, formé et nourri de ce suc de l'antiquité, le transforme en sa substance, et, se fortifiant peu à peu, en vient au point que l'idée du beau, que l'on s'est rendue familière par l'habitude avec les Anciens, et qui s'est profondément gravée dans l'âme, y produit son effet même sans que l'on y pense, et rend l'ouvrage conforme au modèle, même sans la réflexion de l'artisan; en un mot, fait renaître dans les hommes d'aujourd'hui le goût de l'élégance attique et de l'urbanité romaine.

Ainsi se forment les grands hommes dans la république des lettres. C'est de cette source qu'est sorti ce nombreux essaim d'écrivains excellents en tout genre qui ont fait l'ornement du siècle de Louis XIV, et qui brillent encore aujourd'hui. Tous ils ont eu le goût antique; et il suffit d'une légère connaissance de l'antiquité pour reconnaître que tous ils n'ont entrepris d'écrire qu'après s'être enrichis des dépouilles de Rome et d'Athènes.

C'est donc une obligation pour nous, que l'Université, mère des beaux-arts, a chargés de la fonction publique d'enseigner, c'est à nous qu'il convient d'être comme en sentinelle sous son nom et par ses ordres, veillant avec une attention infinie à empêcher que ce bien si précieux à notre nation ne dégénère dans la racine et dans le principe; que les jeunes gens épris des charmes de ces faux brillants dont la mode s'introduit parmi nous, au lieu de fruits solides, ne courent après de petites fleurs qui n'ont qu'un vain éclat; et que, comme ils sont peu capables de se tenir sur leurs gardes, et faciles à se laisser séduire aux apparences trompeuses, ils ne tombent dans des espèces d'embuscades qui les attendent, souvent cachées à l'abri des plus grands noms; car il y a des embûches tendues de toutes parts pour surprendre les esprits des jeunes gens, à moins qu'à cette corruption et à ce mauvais goût, qui croît de jour en jour, nous n'opposions une puissante barrière en les fortifiant par la lecture assidue des Anciens, et de ceux des Modernes en qui règne pareillement le goût épuré de la saine éloquence.

Ce devoir de la profession académique n'a jamais été négligé parmi nous: toujours les habiles maîtres qui dans tous les temps ont fait la gloire de l'Université se sont efforcés de le remplir. Mais il faut avouer qu'aujourd'hui notre zèle est animé par un aiguillon plus pressant que jamais, depuis que le roi, en fondant parmi nous l'instruction gratuite, s'est montré, par cette magnificence vraiment royale, le second fondateur de notre Université, et le père des lettres et des hommes lettrés. Ce bienfait a échauffé notre ardeur, il nous a rehaussé le courage. Ce n'était pas sans quelque sentiment de honte que, nous glorifiant d'être par état professeurs et maîtres de littérature, d'éloquence, de philosophie, c'est-à-dire des arts les plus nobles et les plus libéraux, nous nous voyions, presque semblables à des mercenaires, forcés de mettre à prix des services d'un ordre si relevé. Nous étions affligés d'avoir à exiger de nos disciples une autre récompense que celle de la reconnaissance et du bon cœur pour un travail qui ne doit pas être perdu, mais qu'il ne convient pas de vendre. Enfin la bonté et la libéralité du roi nous ont délivrés de cette servitude également pénible et indécente. C'est par ces illustres prémices qu'il a voulu consacrer les commencements de sa vie et d son règne, et se former par un si glorieux début à l'heureuse habitude de répandre les bienfaits. Dans un âge où il n'exerce pas encore le pouvoir qui lui appartient, c'est en donnant qu'il commence à user des droits de la royauté. Cette aimable et auguste main qui porte le sceptre sans être en état de le manier, trop faible encore pour faire usage des armes, se plaît à essayer ses forces par la magnifique distribution de ses dons.

Qui d'entre nous ne s'est pas senti échauffé d'un nouveau feu par cette libéralité si digne de notre amour, si digne de nos louanges immortelles? à qui n'a-t-elle pas valu cet en-

thousiasme tant vanté chez les poëtes ? Nous nous sommes efforcés à l'envi de témoigner notre reconnaissance, les uns par des pièces de vers en grec, en latin, en français ; les autres, par des harangues publiques prononcées en diverses occasions; quelques-uns par des ouvrages sur différentes matières de littérature; tous par une fidélité et une ardeur plus parfaite que jamais à remplir le premier et le principal des devoirs que l'Université nous impose, qui est celui des leçons que nous donnons à nos disciples : en un mot, chacun, selon ses forces, s'est cru obligé de tâcher de faire connaître que le bienfait du roi tombait sur des cœurs reconnaissants, sur des hommes qui ne sont pas tout à fait indignes des ses royales bontés.

Dans cette émulation universelle, dans ce renouvellement général d'un zèle si louable, qu'il me soit permis aussi de me présenter pour y tenir ma place, et de payer un faible tribut, qui puisse au moins être un témoignage de la sincère et vive reconnaissance, et du profond respect avec lequel je suis, etc.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LES AVANTAGES DE LA BONNE ÉDUCATION.

L'université de Paris, fondée par les rois de France pour travailler à l'instruction de la jeunesse, se propose dans cet emploi si important trois grands objets, qui sont : la science, les mœurs, la religion. Elle songe premièrement à cultiver l'esprit des jeunes gens et à l'orner par toutes les connaissances dont ils sont alors capables. Ensuite, elle s'applique à rectifier et à régler leur cœur par des principes d'honneur et de probité, pour en faire de bons citoyens. Enfin, elle tâche d'achever et de perfectionner ce qu'elle n'a fait qu'ébaucher jusque-là, et elle travaille à mettre pour ainsi dire le comble à son ouvrage en formant en eux l'homme chrétien.

C'est là le but que se sont proposé nos rois en établissant l'université : et c'est aussi l'ordre des devoirs qu'ils lui ont eux-mêmes prescrits dans les divers règlements qu'ils lui ont donnés pour la mettre en état de répondre à leurs vues. Celui de Henri IV de glorieuse mémoire commence par ces mots : « La féli« cité des royaumes et des peuples, et surtout « d'un état chrétien, dépend de la bonne édu« cation de la jeunesse, où l'on a pour but de « cultiver, de polir par l'étude des sciences « l'esprit encore brut des jeunes gens ; de les « disposer ainsi à remplir dignement les dif« férentes places qui leur sont destinées, sans « quoi ils seraient inutiles à la république ; « enfin, de leur apprendre le culte religieux « et sincère que Dieu exige d'eux, l'attache« ment inviolable qu'ils doivent à leurs pères « et mères et à leur patrie, le respect et l'o« béissance qu'ils sont obligés de rendre au « prince et aux magistrats. » *Quum omnium regnorum et populorum felicitas, tum maximè reipublicæ christianæ salus, a recta juventutis institutione pendet : quæ quidem rudes adhuc animos ad humanitatem flectit ; steriles alioquin et infructuosos reipublicæ muniis idoneos et utiles reddit ; Dei cultum in parentes et patriam pietatem, erga magistratus reverentiam et obedientiam promovet.*

Nous allons examiner chacun de ces trois objets en particulier, et nous tâcherons de montrer combien il est nécessaire de les avoir toujours en vue dans l'éducation des jeunes gens.

PREMIER OBJET DE L'INSTRUCTION.

AVANTAGES DE L'ÉTUDE DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES POUR FORMER L'ESPRIT.

Pour concevoir une juste idée de l'importance des fonctions de ceux qui sont destinés à apprendre aux jeunes gens les langues, les belles-lettres, l'histoire, la rhétorique, la philosophie, et les autres sciences qui conviennent à cet âge, et pour connaître combien de telles études peuvent contribuer à la gloire d'un royaume, il ne faut que considérer la différence que les bonnes études mettent, non-seulement entre les particuliers, mais aussi entre les peuples.

Les Athéniens n'occupaient pas un fort grand terrain dans la Grèce: mais jusqu'où leur réputation ne s'étendit-elle point! En portant les sciences à leur perfection, ils portèrent leur propre gloire à son comble. La même école forma des hommes rares en tout genre. De là sortirent les grands orateurs, les fameux capitaines, les sages législateurs, les habiles politiques. Cette source féconde répandit les mêmes avantages sur tous les beaux-arts qui semblent y avoir le moins de rapport: la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture. Elle les rectifia, les ennoblit, les perfectionna; et, comme s'ils étaient sortis de la même racine et nourris de la même sève, elle les fit tous fleurir en même temps.

Rome, devenue la maîtresse du monde par ses victoires, en devint l'admiration et le modèle par la beauté des ouvrages d'esprit qu'elle produisit presque en tout genre; et par là elle s'acquit sur les peuples qu'elle avait soumis à son empire une autre sorte de supériorité, infiniment plus flatteuse que celle qui ne vient que des armes et des conquêtes.

L'Afrique, autrefois si fertile en beaux esprits et en grandes lumières, est tombée par l'oubli des belles-lettres dans une stérilité entière, et même dans la barbarie, dont elle porte le nom, sans que, pendant le cours de tant de siècles, elle ait produit un seul homme qui se soit distingué par quelque talent, et qui ait fait ressouvenir du mérite de ses ancêtres, ou qui s'en soit souvenu lui-même. On en peut dire autant de l'Égypte en particulier, qui avait été considérée comme la source de toutes les sciences.

Le contraire est arrivé parmi les peuples de l'Occident et du Septentrion. Ils ont été longtemps regardés comme grossiers et barbares, parce qu'ils étaient sans goût pour les ouvrages d'esprit. Mais, aussitôt que les bonnes études y ont pénétré, ils ont donné de grands hommes qui ont égalé en toute sorte de littérature et de profession ce que les autres nations avaient eu de plus solide, de plus éclairé, de plus profond et de plus sublime.

On voit tous les jours qu'à mesure que les sciences passent chez de nouveaux peuples, elles les transforment en d'autres hommes, et qu'en leur donnant des inclinations et des mœurs plus douces, une police mieux réglée, des lois plus humaines, elles les tirent de l'obscurité où ils avaient langui jusque-là, et de la grossièreté qui leur était naturelle. Ils deviennent ainsi une preuve évidente que, dans les différents climats, les esprits sont à peu près les mêmes; que les sciences seules y mettent une si honorable distinction; que, selon qu'elles sont ou cultivées ou négligées, elles élèvent ou rabaissent les nations, qu'elles les tirent des ténèbres ou les y replongent, et qu'elles semblent décider de leur destinée.

Mais, sans parcourir l'histoire, il suffit d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe dans la nature. Elle nous montre la différence infinie que la culture met entre deux terres, d'ailleurs assez semblables. L'une, parce qu'elle est abandonnée, demeure brute, sauvage, hérissée d'épines. L'autre, remplie de toutes sortes de grains et de fruits, ornée d'une agréable variété de fleurs, rassemble dans un petit espace tout ce qu'il y a de plus rare, de plus salutaire, de plus délicieux, et devient par les soins de son maître un heureux abrégé de toutes les beautés des saisons et des régions différentes. Il en est ainsi de notre esprit, et nous sommes toujours payés avec usure du soin que nous prenons de le cultiver. C'est ce fonds que tout homme qui sent la noblesse de son origine et de sa destinée est chargé de mettre en valeur, ce fonds[1] si riche et si fer-

[1] « Nihil est feracius ingeniis, iis præsertim quæ disciplinis exculta sunt. » (Cic. *Orat.* n. 48.)

tile, si capable de productions immortelles, et seul digne de toute son attention.

En effet, l'esprit se nourrit et se fortifie par les sublimes vérités que l'étude lui fournit. Il croît et grandit pour ainsi dire avec les grands hommes dont il étudie les ouvrages, de même qu'on prend les manières et les sentiments de ceux avec qui l'on vit ordinairement. Il se pique, par une noble émulation, d'atteindre à leur gloire, et il l'espère par la vue du succès qu'ils ont eu. Il oublie sa propre faiblesse, et il fait d'heureux efforts pour s'élever avec eux au-dessus de lui-même. Stérile quelquefois de son propre fonds, et renfermé dans des bornes très-étroites, il invente peu et s'épuise aisément. Mais l'étude supplée à sa stérilité, et lui fait tirer d'ailleurs ce qui lui manque. Elle étend ses connaissances et ses lumières par des secours étrangers, porte plus loin ses vues, multiplie ses idées, les rend plus variées, plus distinctes, plus vives : elle lui apprend à envisager les vérités par plusieurs faces, lui découvre la fécondité des principes, et l'aide à en tirer les conséquences les plus éloignées.

Nous naissons dans les ténèbres de l'ignorance, et la mauvaise éducation y ajoute beaucoup de faux préjugés. L'étude dissipe les premières, et corrige les autres. Elle donne à nos pensées et à nos raisonnements de la justesse et de l'exactitude. Elle nous accoutume à mettre de l'ordre et de l'arrangement dans toutes les matières dont nous avons ou à parler ou à écrire. Elle nous présente pour guides et pour modèles les hommes les plus éclairés et les plus sages de l'antiquité[1] qu'on peut bien appeler en ce sens, avec Sénèque, les maîtres et les précepteurs du genre humain. En nous prêtant leur discernement et leurs yeux, elle nous fait marcher avec sûreté à la lumière que portent devant nous ces guides choisis, qui, après avoir passé par l'examen rigoureux de tant de siècles et de tant de peuples, et avoir survécu à la ruine de tant d'empires, ont mérité par un suffrage unanime d'être pour tous les âges suivants les arbitres souverains du bon goût, et les modèles achevés de ce que la littérature a de plus parfait.

Mais l'utilité de l'étude ne se borne pas à ce qu'on appelle *science*; elle donne aussi de la capacité pour les affaires et pour les emplois.

Paul Émile, qui remporta une célèbre victoire sur Persée, dernier roi des Macédoniens, savait bien comment se formaient les plus grands hommes. Plutarque observe le soin particulier qu'il prit de l'éducation de ses enfants. Il ne se contenta pas de leur faire apprendre leur propre langue par règles, comme c'était alors la coutume; il leur fit aussi étudier la langue grecque. Il leur donna toutes sortes de maîtres, de grammaire, de rhétorique, de dialectique, outre ceux qui devaient les instruire de l'art militaire; et il assistait lui-même, le plus souvent qu'il lui était possible, à tous leurs exercices. Quand il eut vaincu Persée, il ne daigna pas même jeter les yeux sur les richesses immenses qui se trouvèrent dans ses trésors. Il permit seulement à ses enfants, qui, selon l'historien, aimaient fort les lettres, de prendre les livres de la bibliothèque de ce roi.

Le succès répondit aux soins d'un père si éclairé et si attentif. Il eut l'avantage de donner à Rome un second Scipion l'Africain, vainqueur de Carthage et de Numance, et qui ne fut pas moins recommandable par son goût merveilleux pour les belles-lettres et pour toutes les sciences que par ses vertus militaires[1]. Ce grand homme avait toujours auprès de lui, soit pendant la paix, soit pendant la guerre, l'historien Polybe et le philosophe Panétius, qu'il honorait d'une amitié particulière. « Personne (dit un historien en parlant « de Scipion) ne savait mieux que lui entre- « mêler le repos et l'action, ni mettre plus à « profit les vides que lui laissaient les affaires.

[1] « Quam venerationem parentibus meis debeo; eam- « dem illis præceptoribus generis humani, a quibus tanti « boni initia fluxerunt. » (SENEC. *Epist.* 64)

[1] « Scipio tam elegans liberalium studiorum omnis- « que doctrinæ et auctor et admirator fuit, ut Polybium « Panætiumque, præcellentes ingenio viros, domi mi- « litiæque secum habuerit. Neque enim quisquam hoc « Scipione elegantiùs intervalla negotiorum otio dis- « punxit, semperque aut belli aut pacis serviit artibus : « semper inter arma ac studia versatus, aut corpus pe- « riculis, aut animum disciplinis exercuit. » (VELL. PATERC. l. 1, cap. 13.)

« Partagé entre les occupations de la guerre « et celles de la paix, entre les armes et l'é« tude, ou il exerçait son corps dans les dan« gers, ou il cultivait son esprit par les scien« ces. » Il y a apparence que c'est de lui que Cicéron dit [1] qu'il avait toujours entre les mains les ouvrages de Xénophon ; car je ne sais pas si cela peut aussi convenir au premier Scipion.

Lucullus [2] tira aussi un grand secours de la lecture des bons auteurs et de l'étude de l'histoire. En le voyant paraître tout d'un coup à la tête des armées, on admira sa capacité consommée. Il était parti de Rome sans avoir encore un grand usage de l'art militaire, dit Cicéron, et il arriva en Asie capitaine tout formé et parfait. C'est que son génie excellent, cultivé par l'étude des beaux-arts, lui tint lieu d'expérience, qui semble pourtant ne pouvoir se suppléer.

Brutus passait une partie des nuits à s'instruire de l'art militaire par les relations des campagnes des plus fameux capitaines, et ne comptait pas pour perdu le temps qu'il donnait à lire les historiens, et surtout Polybe, sur les ouvrages duquel on le trouva occupé à travailler peu de temps avant la fameuse bataille de Pharsale.

Il n'est pas difficile de comprendre que le soin particulier que les Romains prirent, dans les derniers temps de la république, de bien cultiver l'esprit des jeunes gens, devait naturellement ajouter un nouveau mérite et un nouveau lustre aux grandes qualités qu'ils avaient d'ailleurs, en les mettant en état d'exceller également dans les exercices des armes et du barreau, et de soutenir avec un pareil succès les emplois de l'épée et ceux de la robe.

Il arrive quelquefois que des généraux d'armée, faute d'avoir cultivé leur esprit par l'étude des belles-lettres, diminuent eux-mêmes l'éclat de leurs victoires par des relations sèches, informes, languissantes; et que leur plume soutient mal les exploits de leur épée. Ils sont en cela bien différents de César, de Polybe, de Xénophon et de Thucydide, qui, par la vivacité de leurs peintures, transportent le lecteur sur le champ de bataille, lui rendent raison de la disposition des troupes et du terrain, des commencements et des progrès du combat, des inconvénients survenus et des remèdes appliqués, des balancements différents et de leurs causes; et, par ces divers degrés, le conduisent comme par la main à l'événement.

On en peut dire autant des négociations, des magistratures, des intendances, des commissions; en un mot, de tous les emplois qui obligent à parler, soit en public, soit en particulier; à écrire, à rendre compte de son ministère; à ménager les esprits, à les gagner, à les persuader: et quel emploi y a-t-il qui n'exige presque tous ces devoirs?

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre des gens du monde, qu'une longue expérience et de sérieuses réflexions ont instruits, se plaindre amèrement de ce que leur éducation a été négligée, et de regretter de n'avoir pas été nourris dans le goût des sciences, dont ils commencent trop tard à connaître l'usage et le prix. Ils avouent que ce défaut les a éloignés des emplois importants, ou les a laissés fort au-dessous de leurs charges, ou les a même fait succomber sous leur poids.

Lorsque, dans de certaines occasions d'éclat et dans des places distinguées, on voit un jeune magistrat, cultivé par les belles-lettres, s'attirer des applaudissements du public, qui est le père qui ne désirât pas un tel fils? et qui est le fils un peu sensé qui ne désirât pas un tel succès? Tous alors s'accordent à sentir l'avantage des sciences. Tous comprennent combien elles sont capables d'élever un homme au-dessus de son âge, et quelquefois même au-dessus de sa naissance.

Mais, quand cette étude ne servirait qu'à acquérir l'habitude du travail, à en adoucir la peine, à arrêter et à fixer la légèreté de l'es-

[1] « Africanus semper socraticum Xenophontem in « manibus habebat. » (Cic. lib. 2, *Tusc. Quæst.* n. 62.)

[2] « Magnum ingenium Luculli, magnumque optima« rum artium studium, tum omnis liberalis et digna ho« mine nobili ab eo percepta doctrina... Ab eo laus im« peratoria non admodùm expectabatur .. Sed incredi« bilis quædam ingenii magnitudo non desideravit indo« cilem usûs disciplinam. Itaque, quum totum iter et « navigationem consumpsisset partim in percontando a « peritis, partim rebus gestis legendis, in Asiam factus « imperator venit, quum esset Româ profectus rei mili« taris rudis. » (Lib. 4, *Academ. Quæst.* n. 1 et 2.)

prit, à vaincre l'aversion pour une vie sédentaire et appliquée, et pour tout ce qui assujettit et captive, ce serait déjà un très-grand avantage. En effet, elle retire de l'oisiveté, du jeu, de la débauche. Elle remplit utilement les vides de la journée, qui pèsent si fort à tant de personnes, et rend très-agréable un loisir [1] qui, sans le secours des belles-lettres, est une espèce de mort, et comme le tombeau d'un homme vivant. Elle met en état de juger sainement des ouvrages qui paraissent; de lier société avec les gens d'esprit; d'entrer dans les meilleures compagnies; de prendre part aux entretiens les plus savants; de fournir de son côté à la conversation, où sans cela on demeurerait muet; de la rendre plus utile et plus agréable, en mêlant les faits aux réflexions, et relevant les uns par les autres.

J'avoue que souvent, dans les conversations, dans les affaires, dans les discours même que l'on a à composer, il n'est point question d'histoire grecque ou romaine, de philosophie, de mathématiques; cependant l'étude [2] de ces sciences, quand elle est bien faite, donne à l'esprit une justesse, une solidité, une précision, une grâce même dont les connaisseurs s'aperçoivent facilement.

Mais il est temps de passer au second avantage qu'on doit retirer de l'étude, et à la seconde vue que les maîtres doivent se proposer dans l'instruction des jeunes gens, qui est de régler leurs mœurs et de former en eux l'honnête homme.

SECOND OBJET DE L'INSTRUCTION.

SOIN DE FORMER LES MOEURS.

Si l'instruction n'avait pour but que de former l'homme aux belles-lettres et aux sciences; si elle se bornait à le rendre habile, éloquent, propre aux affaires; et si, en cultivant l'esprit, elle négligeait de régler le cœur, elle ne répondrait pas à tout ce qu'on a droit d'en attendre, et ne nous conduirait pas à une des principales fins pour lesquelles nous sommes nés. Pour peu qu'on examine la nature de l'homme, ses inclinations, sa fin, il est aisé de reconnaître qu'il n'est pas fait pour lui seul, mais pour la société. La Providence l'a destiné à y remplir quelque emploi. Il est membre d'un corps dont il doit procurer les avantages; et, comme dans un grand concert de musique, il se doit mettre en état de bien soutenir sa partie, pour rendre l'harmonie parfaite.

Mais dans cette variété infinie de fonctions qui partagent et occupent les hommes, les emplois que l'état a le plus d'intérêt de voir bien remplis sont ceux qui s'exercent par les talents de l'esprit, et qui demandent des connaissances supérieures et plus relevées. Les autres arts, les autres professions, peuvent être négligés jusqu'à un certain point sans que l'état en reçoive un si notable préjudice. Il n'en est pas de même des emplois qui exigent de la conduite et de la sagesse, puisqu'ils donnent le mouvement à tout le corps de l'état, et qu'ayant plus de part à l'autorité, ils influent plus directement dans les succès du gouvernement et dans la félicité publique.

Or, c'est la vertu seule qui met les hommes en état de bien remplir les postes publics. Ce sont les bonnes qualités du cœur qui donnent le prix aux autres, et qui, en faisant le vrai mérite de l'homme, le rendent aussi un instrument propre à procurer le bonheur de la société. C'est la vertu qui lui donne le goût de la véritable et de la solide gloire; qui lui inspire l'amour de la patrie et les motifs pour la bien servir; qui lui apprend à préférer toujours le bien public au bien particulier, à ne trouver rien de nécessaire que le devoir, rien d'estimable que la droiture et l'équité, rien de consolant que le témoignage de sa conscience et l'approbation des gens de bien, rien de honteux que le vice. C'est la vertu qui le rend désintéressé pour le conserver libre; qui l'élève au-dessus des flatteries, des reproches, des menaces et des malheurs; qui l'empêche de céder à l'injustice, quelque puissante et quelque redoutable qu'elle soit; et qui l'accoutume, dans toutes ses démarches, à respecter le jugement durable et incorruptible de la

[1] « Otium sine litteris mors est, et hominis vivi sepultura. » (SENEC. *Epist.* 28.)

[2] « Ipsa multarum artium scientia etiam aliud agentes « nos ornat; atque, ubi minimè credas, eminet et excel« lit. » (*Dialog. de Orat.* c. 32.)

postérité, et à ne lui point préférer une fausse et courte lueur de gloire, qui s'évanouit avec la vie comme une légère fumée.

Voilà ce que se proposent les bons maîtres dans l'éducation de la jeunesse. Ils estiment peu les sciences, si elles ne conduisent à la vertu. Ils comptent pour rien la plus vaste érudition, si elle est sans probité. Ils préfèrent l'honnête homme à l'homme savant, et, en instruisant les jeunes gens de ce que l'antiquité a de plus beau, ils songent moins à les rendre habiles qu'à les rendre vertueux, bons fils, bons pères, bons maîtres, bons amis, bons citoyens.

Sans cela en effet faudrait-il faire tant de cas de ces sortes d'études qui, selon l'expression d'un sage païen, ne seraient propres qu'à nourrir l'orgueil, et seraient incapables de corriger aucun défaut [1] ? *ex studiorum liberalium vanâ ostentatione, et nihil sanantibus litteris.* Serviraient-elles à quelqu'un pour guérir ses faux préjugés, ou pour affaiblir ses passions ? Le rendraient-elles plus courageux, plus juste, plus libéral [2] ? *Cujus ista errores minuent? cujus cupiditates prement? Quem fortiorem, quem justiorem, quem liberaliorem facient ?*

Sénèque avait emprunté cette solide pensée de la philosophie de Platon, qui établit en plusieurs endroits de ses écrits ce grand principe, que le but de l'éducation et de l'instruction des jeunes gens, aussi bien que du gouvernement des peuples, est de les rendre meilleurs ; et que quiconque s'écarte de cette fin, quelque mérite qu'il paraisse avoir d'ailleurs, n'est point véritablement digne de l'estime ni de l'approbation du public. C'est le jugement que ce grand philosophe portait de l'un des plus illustres citoyens d'Athènes [3], qui avait longtemps gouverné la république avec une réputation extraordinaire, qui avait rempli la ville de temples, de théâtres, de statues, d'édifices publics ; qui l'avait ornée par les monuments les plus célèbres, et rendue toute brillante d'or ; qui avait épuisé ce que la sculpture, la peinture et l'architecture ont de plus beau et de plus grand, et avait établi dans ses ouvrages le modèle et la règle du goût de toute la postérité. Mais Platon demandait si l'on pouvait nommer un seul homme, citoyen ou étranger, esclave ou libre, à commencer par ses propres enfants, que Périclès eût rendu par ses soins plus sage et plus homme de bien. Il remarquait très-judicieusement qu'il avait au contraire, par sa conduite, fait perdre aux Athéniens les vertus de leurs ancêtres, et qu'il les avait rendus paresseux, mous, causeurs, curieux, amateurs des folles dépenses, admirateurs des choses vaines et superflues. D'où il laissait à conclure que c'était à tort qu'on donnait de si grandes louanges à son administration, puisqu'il n'en méritait pas plus qu'un écuyer qui, s'étant chargé de dresser un beau cheval, ne lui aurait appris qu'à broncher, qu'à être rude, pesant, vicieux, ombrageux.

Il est aisé de faire l'application de ce principe à l'étude des belles-lettres et des sciences. Il nous apprend, non à les négliger, mais à en tirer tout le fruit qu'on en doit attendre ; à les considérer, non comme notre fin, mais comme des moyens qui peuvent nous y conduire. Elles n'ont pas pour objet immédiat la vertu [1] ; mais elles y préparent ; et elles sont à son égard ce que les premiers éléments de la grammaire sont à l'égard des belles-lettres mêmes et des sciences, c'est-à-dire des instruments très-utiles, si l'on sait en faire un bon usage.

Or, l'usage qu'on en doit faire est de se servir adroitement de tout ce qui se rencontre de maximes, d'exemples et d'histoires remarquables dans la lecture des auteurs, pour inspirer aux jeunes gens de l'amour pour la vertu et de l'horreur pour le vice.

Il y a dans le cœur de l'homme, depuis sa corruption, une malheureuse fécondité pour

[1] Senec. Epist. 59.
[2] Id. de Brev. vit. cap. 14.
[3] Plat. in Gorgia.

[1] « Quare ergo liberalibus studiis filios erudimus ? « Non quia virtutem dare possunt, sed quia animum ad « accipiendam virtutem præparant. Quemadmodùm « prima illa, ut antiqui vocabant, litteratura, per quam « pueris elementa traduntur, non docet liberales artes, « sed mox percipiendis locum parat : sic liberales artes « non perducunt animum ad virtutem, sed expediunt. » (Senec. *Epist.* 88.)

le mal, qui altère bientôt dans les enfants le peu de bonnes dispositions qui y reste, si les parents et les maîtres ne travaillent continuellement à nourrir et à faire croître ces faibles semences du bien, restes précieux de l'ancienne innocence ; et s'ils n'arrachent avec un soin infatigable les ronces et les épines qu'un si mauvais fonds pousse sans cesse.

Cette pente naturelle au mal est fortifiée le plus souvent dans les jeunes gens par tout ce qui les environne. Y a-t-il beaucoup de pères qui sachent[1] jusqu'où l'on doit porter la retenue et la circonspection en présence des enfants, ou qui veuillent se gêner jusqu'au point de ne jamais tenir devant eux aucun discours qui puisse former quelque faux préjugé dans leur esprit? Tout ne retentit-il pas autour d'eux des louanges que l'on donne à ceux qui amassent de gros biens, qui ont un grand équipage, qui font bonne chère, qui sont logés et meublés magnifiquement? Ne se forme-t-il pas de tous ces suffrages comme un cri public et une voix[2] bien plus dangereuse que celle des Sirènes dont parle la Fable, qui, après tout, n'était entendue qu'aux environs du rocher qu'elles habitaient, au lieu que celle-ci se fait entendre dans toutes les villes, et presque dans toutes les maisons? Rien ne se dit impunément[3] devant les enfants. Un mot d'estime ou d'admiration échappé à un père sur les richesses suffit pour en allumer en eux un désir qui croîtra avec l'âge, et ne s'éteindra peut-être jamais.

A toutes ces voix enchanteresses il est donc nécessaire d'en opposer une qui se fasse entendre au milieu de ce bruit confus d'opinions dangereuses, et qui dissipe tous ces faux préjugés. Les jeunes gens ont besoin (s'il m'est permis de me servir de ce terme) d'un moniteur fidèle et assidu[1], d'un avocat qui plaide auprès d'eux la cause du vrai, de l'honnête, de la droite raison ; qui leur fasse remarquer le faux qui règne dans presque tous les discours et toutes les conversations des hommes, et qui leur donne des règles sûres pour faire ce discernement.

Mais qui sera ce moniteur? Le maître chargé de leur éducation en fera-t-il la fonction? et sera-ce par des leçons réglées qu'il entreprendra de les instruire sur ce point? Au seul nom de leçons ils prennent l'alarme, ils se tiennent sur leurs gardes, et leur esprit se ferme à tout ce qu'on leur dit, comme si l'on avait dessein de leur dresser des embûches.

Il faut leur donner des maîtres qui ne leur soient point suspects, et dont ils ne puissent se défier. Pour les préserver ou les guérir de la contagion du siècle présent[2], il faut les transporter dans d'autres pays et d'autres temps, et opposer au torrent des fausses maximes et des mauvais exemples qui entraînent presque tout le monde les maximes et les exemples des grands hommes de l'antiquité, dont les auteurs qu'ils ont entre les mains leur parlent, ils écoutent volontiers les leçons que leur font un Camille, un Scipion, un Cyrus : et ces sortes d'instructions, cachées et comme déguisées sous le nom d'histoire, font d'autant plus d'impression sur eux, qu'elles paraissent moins recherchées, le pur hasard semblant les leur présenter.

Le goût de la véritable gloire et de la véritable grandeur se perd tous les jours parmi nous de plus en plus. Des hommes nouveaux[3], enivrés de leur subite fortune, et dont les dépenses insensées ne peuvent venir à bout d'épuiser les biens immenses, nous accoutument

[1] « Maxima debetur puero reverentia. »
(Juv. *Sat.* XIV, 47.)

« Illa vox, quæ timebatur, erat blanda, non tamen « publica : at hæc, quæ timenda est, non ex uno scopulo, sed ex omni terrarum parte circumsonat. » (SEN *Epist.* 31.)

[2] « Nulla ad aures nostras vox impunè perfertur. » (Id. *Epist.* 94.)

« Admirationem nobis parentes auri argentique fecerunt : et teneris infusa cupiditas altiùs sedit, crevitque nobiscum. » (Id. *Epist.* 115.)

[1] « Sit ergo aliquis custos, et aurem subindè pervellat, « abigatque rumores, et reclamet populis laudantibus... « Necessarium est admoneri, et habere aliquem advocatum bonæ mentis, eque tanto fremitu falsorum, unam « denique audire vocem... quæ tantis clamoribus ambitiosis exsurdato salutaria insusurret. » (Id. *Epist.* 34.)

[2] « Si velis vitiis exui, longè a vitiorum exemplis recedendum est... Ad meliores transi Cum Catonibus « vive, cum Lælio, etc. » (Id. *Epist.* 104.)

[3] « Homines novi... omnibus modis pecuniam trahunt, « vexant : tamen summâ lubidine divitias suas vincere « nequeunt. » (SALLUST. *Catil.* cap. 20.)

à ne trouver rien de grand et d'estimable que les richesses, et des richesses énormes ; à regarder non-seulement la pauvreté, mais même une honnête médiocrité comme une honte insupportable ; à faire consister tout le mérite et tout l'honneur dans la magnificence des bâtiments, des meubles, des équipages, des tables.

Quel contraste l'histoire ancienne n'oppose-t-elle pas à ce mauvais goût ! Elle nous montre des consuls et des dictateurs qu'on allait prendre à la charrue. Quelle bassesse en apparence ! Mais ces mains[1] endurcies par des travaux rustiques soutenaient l'état chancelant et sauvaient la république. Loin de songer à s'enrichir[2], ils refusaient l'or qu'on leur présentait, trouvant qu'il était plus beau de commander à ceux qui en avaient que de le posséder eux-mêmes. Les plus grands hommes, comme Aristide chez les Grecs, qui avait gouverné les finances de toute la Grèce pendant plusieurs années, Valérius Publicola, Ménénius Agrippa, et tant d'autres Romains, mouraient souvent sans laisser de quoi fournir aux frais de leurs funérailles, tant la pauvreté était en honneur chez eux, et les richesses méprisées. On voyait un vénérable vieillard, illustré par plusieurs triomphes[3], manger au coin de son feu les légumes qu'il avait lui-même cultivés et cueillis dans son jardin. Ils ne se piquaient pas d'habileté à ordonner un repas[4] : mais en récompense ils savaient bien l'art de vaincre les ennemis dans la guerre et de gouverner les citoyens dans la paix. Magnifiques dans les temples et dans les édifices publics[5], et ennemis déclarés du luxe des particuliers, ils se contentaient pour eux-mêmes de maisons fort modestes, qu'ils ornaient des dépouilles des ennemis, et non de celles des citoyens,

Auguste, qui avait élevé l'empire romain au plus haut point de grandeur où il ait jamais été, et qui, à la vue des superbes bâtiments dont il avait enrichi Rome[1], se vantait avec complaisance, mais avec vérité, qu'il laissait toute de marbre une ville qu'il avait trouvée toute de brique ; Auguste, dis-je, pendant tout son règne, qui dura plus de quarante ans, ne s'écarta jamais en rien de l'ancienne simplicité de ses pères. Ses maisons[2], soit à la ville, soit à la campagne, n'avaient rien de magnifique. Il conserva toujours des meubles dont le luxe des particuliers aurait rougi dans la suite. Il coucha toujours dans la même chambre, sans en changer, comme les autres, selon les saisons. Il ne porta presque jamais d'autres habits que ceux que l'impératrice Livie ou sa sœur Octavie avaient filés.

Des traits de cette sorte frappent les jeunes gens. Et qui n'en serait touché ? On les aide à faire les réflexions que Sénèque dit qu'il faisait en voyant dans une maison de campagne de Scipion l'Africain des bains d'une extrême simplicité, au lieu que de son temps on en avait porté la magnificence à un excès incroyable. J'ai un grand plaisir[3], dit-il, lorsque je compare les mœurs de Scipion avec les nôtres. Ce grand homme, la terreur de Carthage et

[1] « Sed illæ rustico opere attritæ manus salutem pu-« blicam stabilierunt. » (VAL. MAX. lib. 4, c. 4.)

[2] « Curio ad focum sedenti magnum auri pondus « Samnites quum attulissent, repudiati ab eo sunt. Non « enim aurum habere, præclarum sibi videri dixit, sed « iis qui haberent aurum imperare. (CIC. *de Senect.* « n. 55.)

[3] « Fabricius ad focum cœnat illas ipsas radices, quas « in agro repurgando triumphalis senex vulsit. » (SENEC. *de Provid.* cap. 3.)

[4] « Parùm scitè convivium exorno... At illa multò « optuma reipublicæ doctus sum, hostes ferire, etc. » (SALLUST. *Jugurth.* cap. 85.)

[5] « In suppliciis deorum magnifici, domi parci. » (Id. in *Catil.* c. 9.)

[1] « Urbem excoluit adeò, ut jure sit gloriatus, mar-« moream se relinquere, quam lateritiam accepisset. » (SUET. in *Aug.* cap. 28.)

[2] « Habitabat ædibus neque laxitate neque cultu con-« spicuis. » (Ibid. cap. 72.)

« Instrumenti ejus et supellectilis parcimonia apparet « etiam nunc, residuis lectis atque mensis, quorum ple-« raque vix privatæ elegantiæ sint. » (SUET. in *Aug.* cap. 33.)

[3] « Magna me voluptas subit contemplantem mores « Scipionis ac nostros. In hoc angulo ille Carthaginis « horror, cui Roma debet quòd tantùm semel capta est, « abluebat corpus laboribus rusticis fessum : exercebat « enim opere se, terramque (ut mos fuit priscis) ipse « subigebat. Sub hoc ille tecto tam sordido stetit ; hoc « illum tam vile pavimentum sustinuit. At nunc quis est « qui sic lavari sustineat? Pauper sibi videtur ac sordidus « nisi parietes magnis et pretiosis orbibus refulserint. » (SEN. *Epist.* 86.)

l'honneur de Rome, après avoir cultivé son champ de ses propres mains, venait prendre le bain dans cet obscur réduit, habitait sous ce petit toit, se contentait d'une salle pavée si grossièrement. A qui maintenant une telle médiocrité suffirait-elle ? On croit être logé pauvrement et sordidement, si les richesses et la magnificence n'éclatent même dans les bains.

O quelle merveille[1] ! s'écrie-t-il ailleurs, de voir un homme qui avait passé par le commandement des armées, le gouvernement des provinces, les honneurs du triomphe, et la plus honorable magistrature de Rome ; et, pour dire encore quelque chose de plus grand, de voir Caton n'avoir pour tout équipage qu'un seul cheval, qui portait avec son maître tout son petit bagage ! Y a-t-il aucune leçon de philosophie qui puisse être plus utile que de telles réflexions ?

De quel poids ne sont point les admirables paroles de ce même Scipion dont nous venons de parler, par lesquelles il déclare à Masinissa qu'entre toutes les vertus la continence est celle dont il se pique le plus, et que les jeunes gens n'ont pas tant à craindre de la part des ennemis armés que de la part des voluptés qui environnent cet âge de tous côtés ; et que quiconque a su leur mettre un frein et les dompter, a remporté une victoire plus glorieuse que n'était celle qu'ils venaient de remporter contre Syphax ! *Non est, non (mihi crede) tantum ab hostibus armatis ætati nostræ periculum, quantum ab circumfusis undique voluptatibus. Qui eas suâ temperantiâ frenavit ac domuit, næ multò majus decus majoremque victoriam sibi peperit, quàm nos Syphace victo habemus*[2].

Il était en droit de parler ainsi après l'exemple de sagesse qu'il avait donné quelques années auparavant à l'égard d'une jeune et belle princesse qu'on lui amena parmi les prisonniers de guerre. Ayant appris qu'elle était

[1] « O quantum erat seculi decus, imperatorem triumphalem, censorium, et (quod super omnia hæc est, « Catonem, uno caballo esse contentum, et ne toto quidem! partem enim sarcinæ, ab utroque latere dependentes, occupabant. » (Id. *Epist.* 87.)

[2] Tit. Liv. l. 30, n. 14.

promise en mariage à un jeune seigneur du pays, il la fit garder chez lui avec autant de retenue que si elle avait été dans la maison maternelle. Quand ce seigneur fut arrivé il la lui remit entre les mains, après lui avoir fait un discours plein de cette grandeur et de cette noblesse romaine qui ne se trouve presque plus que dans les livres ; et pour mettre le comble à une si belle action, il ajoute à la dot de cette princesse la rançon que le père et la mère lui avaient apportée pour racheter leur fille. Cet exemple est d'autant plus merveilleux[1], que Scipion était alors jeune, sans engagement, et vainqueur. Une telle générosité lui gagna les cœurs de tous les peuples d'Espagne[2], et le leur fit regarder comme un dieu descendu du ciel sous une forme humaine, qui se rendait maître de tout, moins par la force des armes que par ses bienfaits et par sa générosité. Remplis d'admiration et de reconnaissance, ils firent graver cette action sur un bouclier[3] d'argent dont ils firent présent à Scipion : présent infiniment plus estimable et plus glorieux que tous les trésors et que tous les triomphes.

Par ces exemples, on accoutume les jeunes gens à sentir le beau ; à goûter la vertu ; à n'estimer et n'admirer que le vrai mérite ; à juger sainement des hommes, non par ce qu'ils paraissent, mais par ce qu'ils sont ; à ne point suivre les préjugés populaires ; et surtout à ne se laisser point éblouir par un vain éclat d'actions brillantes, qui souvent dans le fond n'ont rien de solide et de grand.

On leur apprend à préférer les actions de bonté et de libéralité à celles qui attirent le plus les yeux et l'admiration des hommes ; et, par cette raison, à ne pas moins estimer

[1] « Eximiæ formæ virginem... accersitis parentibus et « sponso inviolatam tradidit, et juvenis, et cœlebs, et « victor. » (Val. Max. lib. 4, c. 3)

[2] « Venisse diis simillimum juvenem, vincentem omnia, quum armis, tum benignitate ac beneficiis. » (Tit. Liv. lib. 26, n. 50.)

[3] M. Massieux, dans sa Dissertation sur les Boucliers votifs, remarque que Scipion, retournant à Rome, emporta ce bouclier, qui, au passage du Rhône, périt avec une partie du bagage. Il était demeuré dans ce fleuve jusqu'en l'an 1656, que quelques pêcheurs le trouvèrent. Il est aujourd'hui dans le cabinet du roi.

Scipion l'Africain, second de ce nom, lorsque, adopté dans une riche famille, il abandonne tout son bien à son frère aîné, que lorsqu'il renversa Carthage et Numance.

On leur insinue qu'un service rendu généreusement à un ami dans le pressant besoin l'emporte sur les victoires les plus éclatantes. C'est la belle réflexion que fait Cicéron dans un de ses plaidoyers. L'endroit est des plus éloquents; et l'on ne manque pas d'en expliquer tout l'art, et d'en développer toutes les beautés aux jeunes gens : mais on n'oublie pas aussi de les rendre attentifs à l'excellente maxime qui le termine. Cicéron expose d'un côté les vertus guerrières de César [1], qu'il met dans tout leur jour en le représentant comme vainqueur, non-seulement des ennemis, mais encore des saisons; et de l'autre, la protection généreuse qu'il accorde à un ancien ami tombé dans la disgrâce, et réduit à la disette par un malheur imprévu: et après avoir pesé comme dans la balance de la vérité ces deux sortes de qualités, il prononce en faveur de la dernière. « Voilà, dit-il, ce qu'on doit appeler une ac« tion véritablement grande et digne d'admi« ration. Qu'on pense tout ce qu'on voudra « du jugement que j'en porte; mais, pour « moi, je crois devoir préférer à toutes les au« tres vertus de César celle qui, dans une si « grande fortune et une si haute élévation, « le rend attentif aux besoins d'un ancien ami, « et sensible à sa misère. »

Je finirai ces remarques par un trait d'histoire bien capable d'instruire la jeune noblesse. Eurybiade, Lacédémonien, généralissime de la flotte des Grecs alliés armée contre les Perses, ne pouvant souffrir que Thémistocle, chef des Athéniens, encore tout jeune, soutînt trop vivement un avis contraire au sien, leva la canne sur lui avec un geste menaçant et des paroles piquantes. Que feraient nos jeunes officiers dans une pareille conjoncture? Thémistocle, sans se troubler ni s'émouvoir: *Frappe*, dit-il, *mais écoute*: Πάταξον μέν, ἄκουσον δέ. Eurybiade, surpris d'une telle modération, écouta en effet; et ayant, selon l'avis du jeune Athénien, donné le combat dans le détroit de Salamine, il remporta cette célèbre victoire qui sauva la Grèce et acquit à Thémistocle une gloire immortelle.

Un maître entendu sait profiter d'une telle occasion, et il ne manque pas de faire observer aux jeunes gens que, ni chez les Grecs ni chez les Romains, ces vainqueurs de tant de peuples, qui étaient certainement de bons juges du point d'honneur, et qui savaient bien en quoi consistait la véritable gloire, il n'y a jamais eu pendant une si longue suite de siècles un seul exemple de duel particulier. Cette barbare coutume de s'entr'égorger, quelquefois pour une seule parole échappée par hasard, et de laver dans le sang de ses meilleurs amis une prétendue injure; cette barbare coutume, dis-je, qu'il nous plaît d'appeler noblesse et grandeur d'âme, était inconnue à ces fameux conquérants. « Ils réservaient, dit « Salluste, leur haine et leur ressentiment « pour les ennemis, et ne savaient disputer « que de gloire et de vertus avec leurs con« citoyens. » *Jurgia*[1], *discordas, simultates cum hostibus exercebant: cives cum civibus de virtute pugnabant.*

On remarque avec raison que rien n'est plus capable d'inspirer des sentiments de

[1] « Multas equidem C. Cæsaris virtutes, magnas incre« dibilesque cognovi. Sed sunt cæteræ majoribus quasi « theatris propositæ, et penè populares : castris locum « capere, exercitum instruere, expugnare urbes, aciem « hostium profligare; hanc vim frigorum, hiememque, « quam nos vix hujus urbis tectis sustinemus, excipere; « his ipsis diebus hostem persequi tum quum etiam feræ « latibulis se tegant, atque omnia bella jure gentium « conquiescant : sunt ea quidem magna, quis negat? Sed « magnis excitata sunt præmiis ad memoriam hominum « sempiternam. Quò minùs admirandum est eum facere « illa, qui immortalitatem concupiverit. Hæc mira nus « est, quæ non poetarum carminibus, non annalium « monumentis celebratur, sed prudentium judicio expen« ditur : equitem romanum, veterem amicum suum, stu« diosum, amantem, observantem sui, non libidine, non « turpibus impensis cupiditatum atque jacturis, sed expe« rientiâ patrimonii amplificandi, labentem excepit, cor« ruere non sivit, fulsit et sustinuit re, fortunâ, fide, « nec illius patitur; hodièque sustinet, nec amicum pen« dentem corruere animi aciem perstringit splendor sui « nominis, nec mentis quasi luminibus officit altitudo « fortunæ et gloriæ Sint sanè illa magna, quæ revera « magna sunt. De judicio animi mei, ut volet, quisque « sentiat. Ego enim hanc in tantis opibus, tantâ fortunâ, « liberalitatem in suos, memoriam amicitiæ, reliquis « omnibus virtutibus antepono. » (*Pro Rabir. Post.*, p. 42, 43, 44.)

[1] Sallust. Cat. c. 9.

vertu[1], et de détourner du vice, que la conversation des gens de bien, parce qu'elle s'insinue peu à peu, et qu'elle pénètre jusqu'au cœur. Les entendre, les voir souvent, tient lieu de préceptes. Leur présence seule, lors même qu'ils se taisent, parle et instruit. C'est là le fruit que l'on doit principalement tirer de la lecture des auteurs. Elle nous met, pour ainsi dire, en liaison avec tout ce que l'antiquité a eu de plus grands hommes. Nous conversons, nous voyageons, nous vivons avec eux. Nous entendons leurs discours : nous sommes témoins de leurs actions. Nous entrons insensiblement dans leurs sentiments et dans leurs maximes. Nous prenons d'eux cette noblesse et cette grandeur d'âme, ce désintéressement, cette haine de l'injustice, cet amour du bien public, qui éclatent de toutes parts dans leur vie.

Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je croie qu'il faille beaucoup insister sur les réflexions de morale. Les préceptes qui regardent les mœurs, pour faire impression, doivent être courts et vifs, et lancés comme un trait. C'est le moyen le plus sûr de les faire entrer dans l'esprit, et de les y faire demeurer. *Non multis opus est, sed efficacibus. Faciliùs intrant, sed et hærent.* C'est Sénèque qui parle ainsi : et il ajoute une comparaison bien propre à ce sujet. Il en est[2], dit-il, de ces réflexions comme de la semence. Elle est peu de chose en elle-même : mais, si elle tombe dans une terre bien préparée, elle se développe peu à peu, et par des accroissements insensibles, de très-petite qu'elle était d'abord, elle s'étend et s'élève considérablement. Ainsi les préceptes dont nous parlons ne sont quelquefois qu'un mot, qu'une courte réflexion; mais ce mot, cette réflexion, qui paraissent dans le moment même comme tombés et perdus, produiront leur effet dans le temps.

Il ne faut donc pas s'attendre que cet effet soit prompt, et encore moins qu'il soit général. C'est beaucoup qu'un petit nombre en profite; et ce petit nombre ne laissera pas d'être utile à la république. C'est la réflexion que faisait Cicéron en traitant une matière pareille à celle dont je parle; et il avait marqué auparavant[1] qu'on ne pouvait rendre un plus grand et plus important service à l'état que de travailler à l'instruction de la jeunesse, surtout dans un temps où, à cause de la licence effrénée des mœurs, elle avait besoin d'être retenue et arrêtée par tous les moyens imaginables.

TROISIÈME OBJET DE L'INSTRUCTION.

ÉTUDE DE LA RELIGION.

Ce que nous venons de dire du soin que doivent avoir les maîtres de faire remarquer à leurs disciples les maximes et les exemples de vertu qui se rencontrent dans les auteurs ne tend encore qu'à former dans les jeunes gens l'honnête homme, l'homme de probité, le bon citoyen, le bon magistrat. C'est beaucoup, à la vérité ; et quiconque est assez heureux pour y réussir, rend un grand service au public. Cependant, s'il bornait là son travail, il aurait lieu de craindre le reproche que nous lisons dans l'Évangile[1] : *Que faites-vous en cela de particulier? Les païens ne le font-ils pas aussi*[2]?

En effet, ils ont porté sur cette matière la délicatesse à un point qui doit nous faire rougir. Je me contenterai de rapporter ici quelques

[1] « Nulla res magis animis honesta induit, dubiosque « et in pravum inclinabiles revocat ad rectum, quam « bonorum virorum conversatio. Paulatim enim descen- « dit in pectora : et vim præceptorum obtinet frequenter « audiri, aspici frequenter. Occursus mehercule ipse sa- « pientium juvat : et est aliquid quod ex magno viro vel « tacente proficias. » (SEN. *Epist.* 94.)

[2] « Seminis modo spargenda sunt : quod quamvis sit « exiguum, quum occupavit idoneum locum, vires suas « explicat, et ex minimo in maximos auctus diffunditur. « Idem facit oratio. Nam laté patet, si aspicias : in opere « crescit. Pauca sunt quæ dicuntur : sed si illa animus « benè exceperit, convalescunt et exsurgunt. Eadem est, « inquam, præceptorum conditio, quæ seminum. Multùm « efficiunt, et si augusta sunt : tantùm ut dixi, idonea « mens rapiat illa, et in se trahat. » (SENEC. *Epist* 38.)

[1] « Quod munus reipublicæ afferre majus meliusve « possumus, quam si docemus atque erudimus juventu- « tem, his præsertim moribus atque temporibus, quibus « ita prolapsa est, ut omnium opibus refrenanda atque « coercenda sit? Nec verò id effici posse confido, quod « ne postulandum quidem est, ut omnes adolescentes « se ad studia convertant. Pauci utinam! quorum tamen « in republicâ laté patere poterit industria. » (CIC *de Divin.* 2, n. 4, 5.)

[1] Matth. 5, 47.

traits de Quintilien, l'un des maîtres du paganisme qui a eu en même temps le plus d'habileté et le plus de probité.

Dans l'excellente rhétorique qu'il nous a laissée, songeant à former un orateur parfait[1], il pose pour principe qu'il ne peut être tel, s'il n'est homme de bien ; et par une conséquence nécessaire, il exige de lui non-seulement le talent de la parole, mais encore toutes les vertus morales.

Les précautions qu'il prend pour l'éducation de celui qu'on destine à un si noble emploi sont étonnantes. Attentif[2] à son élève dès le berceau, et sachant quelle est la force des premières impressions, surtout pour le mal, il veut que, dans le choix de tout ce qui l'approche, de tout ce qui l'environne, nourrice, domestiques, enfants de même âge, on ait soin, avant tout, des bonnes mœurs.

Il regarde l'aveugle indolence[3] des pères et des mères à l'égard de leurs enfants, et leur négligence à conserver en eux le précieux trésor de la pudeur, comme la source de tous les désordres. Que ne dit-il point[4] contre cette molle éducation, à laquelle on donne le nom de bonté et de tendresse, et qui n'est propre qu'à énerver tout à la fois et le corps et l'esprit! Combien[5] recommande-t-il d'écarter de la maison paternelle tous les mauvais discours et tous les mauvais exemples, de peur que les enfants n'en soient infectés avant que d'en connaître le danger, et que l'habitude du mal ne devienne en eux une seconde nature!

Il veut[1] qu'on réprime avec soin les premières saillies des passions ; qu'on mette tout à profit pour les mœurs ; que les exemples ou modèles que leur donneront les maîtres à écrire renferment des sentences, des maximes utiles pour la conduite de la vie, et qu'on leur fasse apprendre aussi par manière de divertissement les paroles des grands hommes.

Mais quand il s'agit du choix d'un précepteur, d'un régent, de quelles expressions se sert-il! L'homme le plus vertueux ne l'est point encore assez selon lui : la discipline la plus exacte l'est encore trop peu : *Et præceptorem eligere sanctissimum quemque (cujus rei præcipua prudentibus cura est), et disciplinam quæ maximè severa fuerit, licet*[2]. La raison qu'il en rend est admirable. C'est, dit-il, afin que la sagesse du maître conserve leur innocence dans cet âge encore tendre, et que dans la suite, lorsqu'ils deviendront plus difficiles à gouverner, sa gravité, leur imposant du respect, les retienne dans le devoir : *Ut et teneriores annos ab injuriâ sanctitas docentis custodiat, et ferociores à licentiâ gravitas deterreat*[3].

L'un des plus beaux endroits de Quintilien et des plus connus, est celui où il traite la célèbre question s'il est avantageux d'instruire les enfants dans le particulier, ou s'il faut les envoyer aux écoles publiques. Il embrasse le dernier sentiment, et en apporte plusieurs raisons qui paraissent très-fortes. Mais[4] il déclare dès le commencement que, si les écoles publiques étaient dangereuses pour les mœurs, quelque utiles qu'elles pussent être pour les sciences, il ne faudrait point balancer, et que

[1] « Oratorem instituimus illum perfectum, qui esse, « nisi vir bonus, non potest : ideòque non dicendi modò « eximiam in eo facultatem, sed omnes animi virtutes « exigimus. » (QUINT. In *Proœm.* lib. I.)

[2] « Et morum quidem in his haud dubiè prior ratio « est. . Naturâ tenacissimi sumus eorum quæ rudibus « annis percipimus... Et hæc ipsa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora sunt. » (QUINT. lib. I, c. I.)

[3] « Cæca ac sopita parentum socordia... Negligentia « formandi custodiendique in ætate primâ pudoris. » (Ibid. c. 3.)

[4] « Utinam liberorum nostrorum mores non ipsi perderemus!... Mollis illa educatio, quam indulgentiam « vocamus, nervos omnes et mentis et corporis frangit. » (Ibid.)

[5] « Omne convivium obscœnis canticis strepit : pu- « denda spectantur. Fit ex his consuetudo, deindè na- « tura. Discunt hæc miseri antequàm sciant vitia esse. » Ibid.)

[1] « Protinùs ne quid improbè, ne quid impotenter fa- « ciat, monendus est puer. » (Lib. I, cap. 4.)

« Il quoque versus, quid ad imitationem scribendi « proponentur, non otiosas velim sententias habeant, sed « honestum aliquid monentes. Prosequitur hæc memo- « ria in senectutem, et impressa animo rudi, usque ad « mores proficiet... Etiam dicta clarorum virorum edi- « scere inter lusum licet. » (Ibid., cap. 2.)

[2] Lib. I, c. 3.

[3] Lib. II, c. 2.

[4] « Si studiis quidem scholas prodesse, moribus autem « nocere constaret, potior mihi ratio vivendi honestè, « quam vel optimè dicendi, videretur. » (Lib. I, cap. 2.)

la vertu est infiniment préférable à l'éloquence.

Quand il traite de la lecture des auteurs, il avertit que cette matière demande de grandes précautions [1] afin que les jeunes gens, dans un âge où tout ce qui entre dans leur esprit y laisse de profondes traces, n'apprennent rien non-seulement qui ne soit beau, mais encore plus qui ne soit bon et honnête. Dans cette vue [2], il leur interdit absolument la lecture des ouvrages trop libres et licencieux : il ne leur permet celle des comédies que dans un temps où les mœurs seront en sûreté ; et il recommande de faire choix, non-seulement des auteurs, mais aussi des endroits de celui qu'on leur fait lire. « Pour moi, dit-il, j'avoue qu'il « y a de certaines parties d'Horace que je ne « voudrais pas expliquer. » *Horatium in quibusdam nolim interpretari.*

Outre les préceptes et les exemples de vertu que fournira la lecture ordinaire, il souhaite que le professeur insinue adroitement chaque jour dans ses explications quelque principe, quelque maxime utile pour la conduite : *Plurimus ei de honesto ac bono sit sermo* ; parce que ce qui est dit de vive voix [3] par un maître que de bons écoliers ne manquent jamais d'aimer et de respecter, fait une bien plus grande impression que des paroles mortes. Quintilien s'explique ainsi en parlant de la manière de corriger les compositions : mais, cela est encore plus vrai pour ce qui regarde les mœurs.

Paraît-il manquer quelque chose à une telle exactitude ? Les maîtres chrétiens semblent-ils pouvoir aller plus loin ? et tous vont-ils même jusque-là ? Cependant, si leur justice, si leur délicatesse en ce point ne passe celle des païens, il est bien sûr *qu'ils n'entreront point dans le royaume des cieux.* Ainsi, après qu'on a travaillé à former dans les jeunes gens l'honnête homme, l'homme de probité, il reste encore quelque chose de plus essentiel et de plus important, qui est de former en eux l'homme chrétien. Ces premières qualités sont par elles-mêmes d'un très-grand prix : mais la piété en est comme l'âme, et les rehausse infiniment. Quand celle-ci, dans la suite, affaiblie et obscurcie par les passions, vient à disparaître, on est bien heureux que les vertus morales demeurent ; et ce serait beaucoup que les personnes en place et destinées à gouverner les autres, conservassent toujours une probité romaine. C'est pourquoi l'on ne peut trop s'appliquer à jeter dans l'esprit des jeunes gens ces heureuses semences, et à y poser ces principes.

Mais le but de tous nos travaux, la fin de toutes nos instructions doit être la religion. Quoique nous n'en parlions pas toujours, nous devons l'avoir toujours dans l'esprit, et ne la perdre jamais de vue. Pour peu qu'on soit attentif aux anciens règlements de l'Université à l'égard des maîtres et des écoliers, aux différentes prières et aux solennités qu'elle a prescrites pour implorer le secours de Dieu, aux processions publiques qu'elle a ordonnées dans chaque saison de l'année, aux jours fixes et marqués où elle fait interrompre les études publiques pour laisser le temps de se mieux disposer à la célébration des grandes fêtes et à la réception des sacrements, il est aisé de reconnaître que l'intention de cette pieuse mère est de consacrer et de sanctifier les études des jeunes gens par la religion, et qu'elle ne les porte si longtemps dans son sein que pour les enfanter de nouveau à Jésus-Christ : *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis* [1].

C'est par cette même vue qu'elle a ordonné que dans toutes les classes, outre les autres exercices de piété, les écoliers réciteraient chaque jour quelques sentences tirées de l'Écriture sainte, et surtout du nouveau Testament, afin, dit-elle, que les autres études

« [1] Cætera admonitione magnâ egent : imprimis ut « teneræ mentes tracturæque altiùs quidquid rudibus et « omnium ignaris insederit, non modò quæ diserta, sed « magis quæ honesta sunt, discant. » (Lib. 1, cap. 5.)

[2] « Amoveantur, si fieri potest : si minùs, certè ad « firmius ætatis robur reserventur... quum mores in « tuto fuerint... In his, non auctores modò, sed etiam « partes operis elegeris. » (Ibid.)

[3] « Licet enim satis exemplorum ad imitandum ex « lectione suppeditet, tamen viva illa, ut dicitur, vox « alit pleniùs, præcipuèque præceptoris quem discipuli, « si modò rectè sunt instituti, et amant, et verentur. » Lib. 2, cap. 2.)



[1] Gal. 4, 19.

soient comme assaisonnées par ce divin sel : *quibus si addatur quotidiana Scripturæ sacræ quantulacumque mentio, hoc velut divino sale reliqua puerorum studia condientur.* Elle consent que l'on tire des auteurs païens la beauté et la délicatesse des expressions et des pensées : ce sont de précieux vases qu'on a droit d'enlever aux Egyptiens. Mais elle craindrait que dans ces coupes empoisonnées on ne présentât encore aux jeunes gens le vin de l'erreur, comme s'en plaignait saint Augustin, si, parmi tant de voix profanes dont retentissent continuellement les écoles, celle de Jésus-Christ, l'unique maître des hommes, ne s'y faisait entendre : *Petamus sanè a profanis scriptoribus sermonis elegantiam, et ab iis verborum optimam supellectilem mutuemur. Sunt illa quasi pretiosa vasa, quæ ab Ægyptiis furari sine piaculo licet. Sed absit ut in iis (quemadmodùm olim Augustinus de suis magistris conquerebatur) incautis adolescentibus vinum erroris ab ebriis doctoribus propinetur. Qui autem poterimus id vitare periculi, nisi tot profanis ethnicorum hominum vocibus inseratur divina vox, christianisque scholis, ut decet, quotidiè intersit, imò præsideat, unus hominum magister, Christus?* Elle regarde ce pieux exercice comme un préservatif salutaire et comme un antidote efficace pour prévenir et pour fortifier les jeunes gens, au sortir des études, contre les attraits du plaisir, contre les fausses maximes du siècle corrompu, et contre la contagion du mauvais exemple : *Scilicet ætas illa simplex, docilis, innocens, plena candoris et modestiæ, necdùm imbuta pravis artibus, accipiendo Christi evangelio maximè idonea est. Sed, proh dolor! brevi illam morum castitatem inficiet humanarum opinionum labes, seculi contagio, consuetudinisque imperiosa lex : brevi omnia trahens ad se blandis cupiditatum lenociniis voluptas tenerum puerilis innocentiæ florem subvertet, nisi contra dulce illud venenum adolescentium mentes severis Christi præceptis, tanquam cælesti antidoto, muniantur.*

Le parlement, qui veille à l'observation des statuts de l'université, dans un réglement général qu'il a fait pour l'un de ces colléges, enjoint au principal de tenir la main à ce que *les écoliers ne passent jamais un jour sans apprendre par mémoire une ou deux maximes de l'Écriture sainte, suivant l'esprit des statuts de la faculté des arts* [1].

Les courtes réflexions que le professeur ajoute de vive voix sur la sentence que l'on doit apprendre, jointes à l'instruction qui se fait régulièrement dans chaque classe tous les samedis, et à l'étude de l'histoire sainte, suffiront aux jeunes gens pour leur donner une teinture raisonnable de la doctrine chrétienne. Et s'ils ne l'apprennent pas dans cet âge, quand le pourront-ils faire? Ne sait-on pas que pour l'ordinaire le temps qui suit les études est emporté par le vain amusement des bagatelles et des plaisirs, ou par l'occupation des affaires?

Les principes puisés dans la lecture de l'Écriture sainte serviront, comme l'a sagement remarqué un habile écrivain [2] de ce siècle, à rectifier une infinité de choses qui se rencontrent dans les ouvrages des auteurs profanes, « et qui y ont été écrites par l'esprit du « démon, dans le dessein de tromper les « hommes par un faux agrément, qui nous « rend les vices aimables lorsqu'ils sont re- « présentés avec un tour ingénieux. »

A la lueur de ce flambeau on découvrira, dans les écrits des païens, et ces précieuses étincelles de vérité qui y brillent de toutes parts au sujet de la Divinité et de la religion, et les erreurs grossières que la superstition y a mêlées. Car il n'y a que la révélation divine qui puisse nous servir de guide et nous conduire sûrement à travers ce mélange de ténèbres et de lumières. Sans elle, qu'ont été les peuples les plus estimés pour leur esprit et pour leur savoir, sinon un amas d'hommes aveugles, insensés, privés d'intelligence et de sagesse [3] ? C'est l'idée que nous en donne l'Écriture en plus d'un endroit. Les Grecs et les Romains étaient des nations civilisées, polies, pleines de personnes habiles dans les sciences et dans les arts. On y trouve des orateurs, des philosophes, des politiques. Plusieurs même sont législateurs, interprètes

[1] Arrêt du 27 juin 1703.
[2] M. Nicole.
[3] Deut. 32, 21.

des lois, ministres de la justice. Et néanmoins parmi tant de personnes intelligentes aux yeux des hommes, Dieu ne découvre que des enfants et des insensés : *Dominus de cœlo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens . . . Non est usque ad unum*[1].

Demandez aux sages de ces nations ce qu'ils adorent; ce qu'ils expèrent du culte qu'ils rendent à leurs divinités, ce qu'ils sont eux-mêmes, et ce qu'ils feront; quelle est la source et la règle des devoirs; quelle est l'origine de l'autorité des magistrats, quelle est la fin des républiques : vous serez étonnés de voir que ces sages seront des enfants par rapport à ces importantes questions, peu différents des abeilles et des fourmis qui vivent en républiques, et qui gardent de certaines lois sans savoir ce qu'elles font.

Ils ont entrevu quelque chose des suites du péché originel, mais sans en démêler la source et le principe. Peut-on décrire les misères de l'homme naissant d'une manière plus vive que le fait Pline dans sa belle préface du septième livre? Il représente ce superbe animal, destiné, dit-il, à commander à tout l'univers, dans un dénûment général de tout secours, dans les larmes, dans les douleurs, gisant dans un berceau pieds et mains liés, rebut infortuné de la nature qui semble l'avoir traité en marâtre plutôt qu'en mère, commençant sa triste vie par des supplices, sans qu'on puisse lui reprocher d'autre crime que celui d'être né. *Jacet manibus pedibusque devinctis, flens, animal cæteris imperaturum, et a suppliciis vitam auspicatur : unam tantùm ob culpam, quia natum est.* Toute la conclusion que Pline tire de cet état, c'est qu'il est bien étonnant que l'homme, après de tels commencements, puisse conserver quelque sentiment d'orgueil. *Heu, dementiam ab iis initiis existimantium ad superbiam se genitos!*

Cicéron, dans un livre que nous avons perdu, et dont saint Augustin nous a conservé quelques précieux fragments, avait fait avant Pline une peinture presque toute semblable de l'état de l'homme, excepté qu'il y ajoute des traits qui caractérisent encore mieux les suites du péché originel, en marquant du côté de l'âme l'assujettissement bas et servile où naît l'homme à toutes sortes de passions, et la pente malheureuse qui le porte aux vices et aux dérèglements; de sorte pourtant qu'on aperçoit encore en lui quelques rayons échappés de lumière et quelques étincelles de raison. *In libro tertio de Republicâ Tullius hominem dicit, non ut à matre, sed ut a novercâ naturâ editum in vitam, corpore nudo, fragili et infirmo; animo autem anxio ad molestias, humili ad timores, molli ad labores, prono ad libidines : in quo tamen inesset tanquam obrutus quidam divinus ignis ingenii et mentis*[1].

Xénophon, dans la Cyropédie[2], parle d'un jeune Seigneur mède qui, ayant succombé à une tentation dont il n'avait pas cru d'abord devoir même se défier, tant il comptait sur ses forces, avoue à Cyrus sa faiblesse, et reconnaît qu'il y avait en lui deux âmes, dont l'une, qui le poussait au bien, l'emportait quand ce prince était présent, et l'autre, qui l'entraînait au mal, devenait victorieuse dès qu'il disparaissait. Voilà la concupiscence bien marquée.

Les philosophes même en ont été frappés, et se sont approchés de la foi chrétienne, comme l'observe saint Augustin, en regardant[3] les erreurs et les misères dont cette vie est pleine comme un effet de la justice divine qui punissait ainsi certaines fautes commises dans une autre vie, qui n'en étaient pas moins réelles et effectives, quoiqu'elles leur fussent inconnues.

Ce mélange étonnant que nous sentons en nous de bassesse et de grandeur, de faiblesse et de force, d'amour pour la vérité et de crédulité pour l'erreur, de désir de la félicité et d'asservissement à la misère, qui est l'état où l'homme se trouve depuis le péché d'Adam, était pour eux une énigme inexplicable. Ils

[1] Ps. 13, 2-5.

[1] St. August. lib. 4, contr. Julian. c. 12, n. 60.

[2] Lib. 6.

[3] « Ex quibus humanæ vitæ erroribus et ærumnis fit, « ut interdum veteres illi... qui nos ob aliqua scelera « suscepta in vita superiore pœnarum luendarum causâ « natos esse dixerunt, aliquid vidisse videantur. » (Cic. in *Hortensio*, apud S. Aug. *contra Jul.* lib. 4, cap. 15, n. 78.)

éprouvaient en eux-mêmes toutes ces contrariétés, mais ils en ignoraient la cause, comme saint Augustin le remarque de Cicéron : *Rem vidit, causam nescivit* [1]. Et comment auraient-ils pu la connaître [2], eux qui ignoraient absolument les saintes Ecritures, qui seules nous donnent le dénoûment de ces difficultés, en nous apprenant la chute du premier homme et les suites du péché originel?

Mais, quand on a une fois posé les principes que la révélation nous apprend sur toutes ces matières, alors les écrivains profanes [3], par de légers changements dans leurs expressions et dans leurs sentiments, peuvent devenir chrétiens, comme le remarque saint Augustin, et nous sont d'une grande utilité, même pour la religion.

On y voit partout des preuves éclatantes de l'immortalité de l'âme, aussi bien que des récompenses et des peines de l'autre vie. Partout on y remarque la nécessité et l'existence d'un être suprême, indépendant, éternel, dont la providence s'étend à tout, et entre dans les moindres détails; dont la bonté prévient tous les besoins de l'homme et le comble de biens; dont la justice punit les désordres publics par des calamités publiques, et se laisse fléchir par le repentir; dont la puissance infinie dispose des royaumes et des empires, et décide souverainement du sort des particuliers et des peuples. On remarque que cet être, présent et attentif à tout, écoute les prières, reçoit les vœux, intervient dans les serments, et en punit les violateurs; qu'il porte sa lumière dans les profondeurs les plus obscures des consciences, et en trouble le repos; qu'il enlève aux uns la prudence, la réflexion, le courage, et qu'il les donne aux autres; qu'il protége l'innocence, favorise la vertu, hait le vice, et le punit souvent dès cette vie; qu'il se plaît à humilier les superbes et à ôter aux injustes le pouvoir dont ils abusent.

Quel usage un maître habile ne fait-il pas de toutes ces importantes vérités, et de beaucoup d'autres semblables, qui, reparaissant tous les jours, sous de nouvelles faces, forment peu à peu dans l'esprit une conviction secrète, intérieure, et comme naturelle, contre laquelle l'infidélité, dans la suite, a bien moins de force!

Il n'est pas inutile non plus, pour faire sentir aux jeunes gens le bonheur inestimable qu'ils ont d'être nés dans le sein de la religion chrétienne, de leur faire remarquer avec quel mépris les plus illustres d'entre les auteurs païens ont parlé du christianisme naissant, qui jetait pourtant dès lors un si grand éclat et une si vive lumière. Je n'en rapporterai que deux ou trois endroits.

Tacite [1], en parlant de l'embrasement de Rome, dont tout le monde regardait Néron comme l'auteur, dit que « ce prince voulut « étouffer cette créance générale, en rejetant « la cause et la haine de l'incendie sur ceux « que le peuple appelait chrétiens, et qu'il « les fit tourmenter par des supplices horri- « bles. C'étaient, dit-il, des gens infâmes, et « qui étaient en horreur à tout le monde, « comme coupables des crimes les plus dé- « testables. Ils tirent leur nom, continue cet « historien, d'un Christ, que Ponce Pilate, « lieutenant en Judée, avait fait exécuter sous « Tibère. Cette pernicieuse secte, après avoir « été réprimée pour quelque temps, pullulait « tout de nouveau, non-seulement dans la « Judée, qui était le lieu de sa naissance, « mais dans Rome même, qui est le rendez- « vous et comme l'égout de toutes les ordu- « res du monde. » Il ajoute ensuite qu'ils ne furent pas tant convaincus du crime dont on les accusait, que de la haine du genre humain: *Haud perindè in crimine incendii, quàm odio humani generis convicti sunt* [2].

[1] St August. contr. Julian. c. 12, n. 60.

[2] « Harum litterarum illi atque hujus veritatis expertes, quid de hac re sapere potuerunt? » (Ibid cap. 15.)

[3] « Paucis mutatis verbis atque sententiis, christiani « fierent. » (S. Aug. *de Doct. Christi*, cap. 4.)

[1] « Abolendo rumori Nero subdidit reos, et quæsitissimis pœnis affecit, quos per flagitia invisos vulgus « christianos appellabat. Auctor nominis ejus Christus, « qui Tiberio imperitante per procuratorem Pontium Pi- « latum supplicio affectus erat. Repressaque in præsens « exitiabilis superstitio rursùs erumpebat, non modò per « Judæam, originem ejus mali, sed per urbem etiam, « quò cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt ce- « lebranturque. » (Tacit. *Annal.* lib. 15, cap. 44.)

[2] In. Ner. cap. 16.

Suétone, en parlant de cet embrasement de Rome, nous donne la même idée du christianisme, qu'il regarde comme une superstition nouvelle mêlée de magie : *Afflicti suppliciis christiani, genus hominum superstitionis novæ ac maleficæ.*

Ces grands génies, dit M. de Tillemont en rapportant ce fait, qui avaient tant de soin de rechercher la vérité dans l'histoire et dans des choses indifférentes, n'avaient que de la froideur pour la chose qu'il leur importait le plus de savoir. Ils condamnaient dans leurs ouvrages l'injustice des princes qui punissaient avant que de s'assurer du crime ; et ils ne rougissaient pas de commettre la même injustice en haïssant pour des crimes inconnus ceux en qui ils ne voyaient rien qu'ils ne fussent contraints de louer.

On croit avec raison que ce que dit Quintilien[1] de *l'auteur de la superstition judaïque, qui a ramassé un peuple pernicieux à tous les autres peuples*, doit s'entendre de Jésus-Christ même, et non de Moïse : parce que, dans ces premiers temps, il était assez ordinaire de confondre les chrétiens avec les Juifs. Il devrait paraître étonnant qu'un homme du caractère de Quintilien, si raisonnable d'ailleurs et si modéré, et qui eut le bonheur d'entrer dans une maison remplie d'illustres chrétiens[2], et féconde même en martyrs, eût ainsi parlé du christianisme, si l'on ne savait que la foi n'est point le fruit de la raison et du bon esprit, mais un don tout gratuit de la miséricorde divine. Un écrivain capable de porter l'excès de la flatterie jusqu'à reconnaître pour dieu un empereur tel que Domitien, était digne de blasphémer contre Jésus-Christ et contre sa religion.

Rien n'est plus célèbre que la lettre de Pline le jeune à l'empereur Trajan au sujet des chrétiens. On y voit l'attachement au christianisme traité d'entêtement, d'opiniâtreté, de folie, et, sous ce vain prétexte, puni du dernier supplice, comme le plus énorme de tous les crimes. Pline ne sait si dans cette matière le repentir peut mériter le pardon, ou s'il est inutile de cesser d'être chrétien quand une fois on l'a été; si c'est le nom seul qu'on punit en eux, ou les crimes attachés à ce nom : « Ceux que j'ai mis à la question, dit-il, assuraient que toute leur faute ou leur erreur avait été qu'à un certain jour marqué « ils s'assemblaient avant le lever du soleil « pour chanter alternativement les louanges « de Christ comme d'un dieu : qu'ils s'engageaient par serment, non à commettre « quelque crime, mais à ne faire ni vol, ni « larcin, ni adultère; à observer inviolablement leur parole; à ne point nier un dépôt « qu'on leur redemanderait : qu'après cela « ils se retiraient, et se rassemblaient encore « pour prendre en commun leur repas, dans « lequel il n'y avait rien de criminel. » Il avoue pourtant qu'il a fait mener au supplice ceux qui ont persisté dans leur aveu, ne doutant pas que, quand le christianisme ne les eût pas rendus criminels, leur obstination et leur opiniâtreté inflexible ne méritât d'être punie.

La réponse de l'empereur fut « qu'il ne « fallait faire aucune recherche contre les « chrétiens : mais si on les défère, dit-il, et « si on les accuse en justice, il faut les punir; « de sorte pourtant que ceux qui soutiendront « n'être point chrétiens, et qui le justifieront « par les effets, c'est-à-dire en sacrifiant à « nos dieux, soient traités comme innocents... « Au reste, ajoute Trajan, dans nul genre de « crime l'on ne doit recevoir des libelles et « des dénonciations qui ne soient souscrites « de personne : car cela est d'un pernicieux « exemple, et très-éloigné de nos maximes.»

Combien de pareils endroits fournissent-ils de réflexions propres à faire comprendre aux jeunes gens la sainteté et la pureté de la religion chrétienne, l'aveuglement volontaire et criminel des plus beaux esprits du paganisme, l'injustice criante des princes les plus modérés et les plus sages qu'aient jamais eus les Romains, et la contradiction manifeste de leurs édits contre les chrétiens, où l'on voit que, pour les condamner, il a fallu renoncer non-seulement à toute équité, mais encore

[1] « Est conditoribus urbium infamiæ, contraxisse aliquam perniciosam cæteris gentem, qualis est primus « judaicæ superstitionis auctor. » (QUINTIL. lib. 3, c. 9)

[2] Quintilien fut chargé de l'éducation de deux jeunes princes, enfants de Flavius Clemens, qui eut l'honneur de souffrir pour Jésus-Christ, aussi bien que Domitile, sa femme, et une autre Domitile, sa nièce.

au bon sens et à la droite raison! « Ordonnance impériale[1], s'écrie Tertullien en parlant de la lettre de Trajan, pourquoi vous « combattez-vous vous-même? Si vous ordonnez la condamnation d'un crime, pourquoi n'en ordonnez-vous pas la recherche? « et si vous en défendez la recherche, pourquoi n'en ordonnez-vous pas l'absolution? » Il me semble qu'on ne doit point laisser sortir du collége les jeunes gens sans leur avoir fait lire ces sortes de passages d'auteurs païens, dont plusieurs portent avec eux une preuve de la sainteté et de la vérité de notre religion, et qui sont si capables de leur en inspirer du respect

Mais le moyen le plus sûr et le plus efficace pour insinuer aux jeunes gens des sentiments de piété, c'est que le maître en soit lui-même bien pénétré. Alors tout parle en lui, tout est instructif, tout inspire de l'estime et du respect pour la religion, lors même qu'il s'agit de tout autre chose. Car c'est ici l'affaire du cœur encore plus que celle de l'esprit: et pour la vertu, aussi bien que pour les sciences, la voie des exemples est bien plus courte et plus sûre que celle des préceptes[2].

Ce caractère dominait souverainement dans saint Augustin; et le récit qu'il nous a laissé de la manière dont il instruisait ses disciples peut être d'une grande utilité pour les écoliers aussi bien que pour les maîtres. On y voit que la qualité la plus essentielle d'un maître chrétien est d'avoir pour ses disciples cet amour de jalousie dont parle saint Paul[3] qui allume en lui un zèle ardent pour leur salut, et le rende extrêmement sensible à tout ce qui peut y donner la moindre atteinte.

Ce grand saint, après sa conversion, s'était retiré à la campagne avec quelques amis[4], et il y instruisait deux jeunes gens, nommés Licent et Trygèce. Il avait établi des conférences réglées, où il les faisait parler sur différents sujets que l'on proposait. Chacun soutenait son sentiment, et répondait aux questions et aux difficultés qu'on lui faisait. On écrivait tout ce qui se disait de part et d'autre. Il échappa un jour à Trygèce une réponse qui n'était pas tout à fait exacte, et qu'il souhaitait qu'on ne mît point par écrit. Licent[1], de son côté, insista vivement au contraire, et demanda qu'elle fût écrite. On s'échauffa de part et d'autre, comme cela est naturel à des jeunes gens, dit saint Augustin, ou plutôt à tous les hommes, qui sont pleins de vanité et d'orgueil.

Saint Augustin fit une réprimande assez forte à Licent, qui en rougit sur-le-champ. L'autre, ravi du trouble et de la confusion où il voyait son émule, ne put dissimuler sa joie. Le saint, pénétré d'une vive douleur en voyant le secret dépit de l'un et la maligne joie de l'autre, et les apostrophant tous deux: « Est-« ce donc ainsi, leur dit-il, que vous vous « conduisez? Est-ce là cet amour de la vérité « dont je me flattais, il n'y a qu'un moment, « que vous étiez l'un et l'autre embrasés? » Après plusieurs remontrances, il finit ainsi: « Mes chers enfants, n'augmentez pas, je vous « en conjure, mes misères, qui ne sont déjà « que trop grandes. Si vous sentez combien « je vous considère et je vous aime, combien « votre salut m'est cher; si vous êtes persua-« dés que je ne me souhaite rien à moi-même « de plus avantageux qu'à vous; enfin si, en « m'appelant votre maître, vous croyez me « devoir quelque retour d'amour et de tendresse, toute la reconnaissance que je vous « demande, est que vous soyez gens de bien: « *Boni estote*. » Ses larmes coulèrent alors abondamment, et achevèrent ce que son discours avait commencé. Les disciples attendris ne songèrent plus qu'à consoler leur maître par un prompt repentir pour le présent, et par de sincères promesses pour l'avenir.

La faute de ces jeunes gens méritait-elle donc que le maître en fût si touché? N'est-ce pas l'ordinaire de ces sortes de disputes? et vouloir en bannir cette vivacité et cette sensibilité, ne serait-ce pas en éteindre toute ar-

[1] Terp. Apol. cap. 2.

[2] « Longum iter est per præcepta, breve et efficax per « exempla. » (SEN. *Epist.* 6.)

[3] 2. Cor. II, 2.

[4] S. August. lib. I, de Ordin. c. 10.

« [1] Quum Trygetius verba sua scripta esse nollet, ur-« gebat Licentius ut manerent; puerorum scilicet more, « vel potiùs hominum, proh nefas! penè omnium: quasi « verò gloriandi causâ inter nos illud ageretur. »

deur d'étude, et émousser la pointe d'un aiguillon nécessaire à cet âge?

Ce n'était point la pensée de saint Augustin. Il ne songeait qu'à retenir dans de justes bornes une noble émulation, et à l'empêcher de dégénérer en orgueil, qui est la plus grande maladie de l'homme. Il était bien éloigné de vouloir la guérir par une autre, qui n'est peut-être pas moins dangereuse, je veux dire la paresse et l'indolence. « Que je serais à « plaindre [1], dit-il, d'avoir de tels disciples, « en qui un vice ne pût se corriger que par « un autre vice! »

Voilà une délicatesse de sentiments qui ne se trouve point parmi les païens. Ils conviennent, à la vérité, que l'ambition dont nous parlons ici est un vice; mais, par une contradiction assez bizarre, ils le donnent comme un vice qui devient souvent dans les jeunes gens une source de vertus : *Licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est* [2]; et [3] ils font tout ce qui est nécessaire pour nourrir et pour augmenter cette maladie. Il n'y a que le christianisme qui remédie à tout, qui déclare généralement la guerre à tous les vices, et qui puisse rétablir l'homme dans une entière santé. La philosophie, avec ses plus beaux préceptes, ne va point jusque-là.

Il faut donc, pour rassembler en peu de mots ce que j'ai dit jusqu'ici, il faut que la raison, après avoir orné l'esprit de son disciple de toutes les sciences humaines, et fortifié son cœur par toutes les vertus morales, le remette entre les mains de la religion, pour lui apprendre à faire un usage légitime de tout ce qu'elle lui aura enseigné, et à le consacrer par là en le rendant éternel. Elle doit l'avertir que, sans les leçons de ce nouveau maître, tout son travail ne serait qu'un vain amusement, puisqu'il se terminerait à la terre, au temps, à une gloire frivole, à un bonheur fragile; que ce nouveau guide peut seul mener l'homme à son principe, le reporter dans le sein de la Divinité, le mettre en possession du souverain bien où il tend, et remplir ses désirs immenses par une félicité sans bornes. Enfin, le dernier avis qu'elle doit lui insinuer, et le plus important de tous, c'est d'écouter avec une entière docilité les sublimes leçons que la religion lui donnera, de lui soumettre toute autre lumière, et de regarder comme le plus grand bonheur et le plus indispensable devoir de faire servir à sa gloire toutes ses connaissances et tous ses talents.

[1] « Me miserum, si necesse erit, tales etiam nunc « perpeti, à quibus vitia decedere sine aliorum vitiorum « successione non possunt! »

[2] Quintil. l. 1, cap. 3.

[3] « Huic vitio (cupiditati gloriæ) non solùm non resi-« stebant, verùm etiam id excitandum et accendendum « esse censebant, putantes hoc utile esse reipublicæ. » (S. Aug. lib. 5, *de Civitate Dei*. cap. 13.)

SECONDE PARTIE.

PLAN ET DIVISION DE CET OUVRAGE.
RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR CE QU'ON APPELLE *LE GOUT*.
OBSERVATIONS PARTICULIÈRES SUR CET OUVRAGE.

I. Plan et division de cet ouvrage.

En supposant toujours les trois différents objets que les maîtres doivent se proposer dans l'instruction de la jeunesse, et dont il a été parlé dans la première partie de ce discours préliminaire, je diviserai cet ouvrage en six parties.

La première aura pour principal objet la grammaire et l'intelligence des langues qu'on doit apprendre au collége, qui sont : la langue française, la grecque, et la latine.

Dans la seconde je parlerai de la poésie.

La troisième sera plus étendue, et regardera la rhétorique. C'est là principalement que j'essaierai de former le goût des jeunes gens en leur mettant devant les yeux les principales règles que les maîtres de l'art nous ont laissées sur ce sujet, et en joignant à ces règles des exemples tirés des meilleurs auteurs latins et français, dont je tâcherai quelquefois de développer les beautés.

L'histoire fera la quatrième partie. Je comprends sous ce nom l'histoire sainte, qui est le fondement de toutes les autres; la fable, moins ancienne que la vérité, mais qui l'a suivie de près, et qui en a tiré sa naissance en l'altérant et la corrompant: l'histoire grecque, qui renferme aussi celle de quelques autres peuples; et enfin l'histoire romaine. Les antiquités et les coutumes de l'une et de l'autre nation, aussi bien que ce qui regarde la chronologie et la géographie, entreront dans le traité de l'histoire.

La philosophie, avec les sciences qui y ont quelque rapport, fera la matière de la cinquième partie.

A ces cinq parties j'en ajouterai une sixième, qui serait d'un grand usage si elle était bien traitée. Outre plusieurs articles qui auront été omis, ou qui n'auront pu entrer dans le reste de l'ouvrage, elle renfermera le détail du gouvernement intérieur des classes et du collége: la manière de conduire les jeunes gens, de connaître leur caractère, leur humeur, leurs penchants, leurs défauts, et de les leur faire connaître à eux-mêmes; l'attention qu'on doit avoir à leur former l'esprit et le cœur, moins par les instructions publiques que dans des conversations particulières, qui soient libres, aisées, familières, sans gêne, sans contrainte, sans artifice, et telles que les jeunes gens puissent prendre une confiance entière en leurs maîtres.

Comme dans cet ouvrage j'aurai souvent à parler du bon goût par rapport aux belles-lettres et à l'éloquence, qu'il me soit permis auparavant de faire sur cet article quelques réflexions générales, qui aideront à en faire sentir l'importance et la nécessité.

II. Réflexions générales sur ce qu'on appelle *le bon goût*.

Le goût, tel que nous le considérons ici, c'est-à-dire par rapport à la lecture des auteurs et à la composition, est un discernement délicat, vif, net et précis, de toute la beauté, la vérité et la justesse des pensées et des expressions qui entrent dans un discours. Il distingue ce qu'il y a de conforme aux plus exactes bienséances, de propre à chaque caractère, de convenable aux différentes circonstances. Et pendant qu'il remarque, par un sentiment fin et exquis, les grâces, les tours, les manières, les expressions les plus capables de plaire, il aperçoit aussi tous les défauts qui produisent un effet contraire, et il démêle en quoi précisément consistent ces défauts, et jusqu'où ils s'écartent des règles sévères de l'art et des vraies beautés de la nature.

Cette heureuse qualité, que l'on sent mieux qu'on ne peut la définir, est moins l'effet du génie que du jugement, et d'une espèce de raison naturelle perfectionnée par l'étude. Elle sert dans la composition à guider l'esprit et à le régler. Elle fait usage de l'imagination, mais sans s'y livrer, et en demeure toujours maîtresse. Elle consulte en tout la nature, la suit pas à pas, et en est une fidèle expression. Sobre et retenue au milieu de l'abondance et des richesses, elle dispense avec mesure et avec sagesse les beautés et les grâces du discours. Elle ne se laisse jamais éblouir par le faux, quelque brillant qu'il soit. Elle est également blessée du trop et du trop peu. Elle sait s'arrêter précisément où il faut, et retranche sans regret et sans pitié tout ce qui est au delà du beau et du parfait [1]. C'est le défaut de cette qualité qui fait le vice de tous les styles corrompus; de l'enflure, du faux brillant, des pointes: lors, dit Quintilien, que le génie est destitué de jugement et qu'il se laisse tromper par l'apparence du beau: [2] *quoties ingenium judicio caret, et specie boni fallitur.*

[1] « Recideret omne quod ultra perfectum traheretur. » (Hor. lib. 1, *Sat.* 10.) « Quidquid est ultra virtutem. » (Quintil. lib. 8, cap. 3.)

[2] Lib. 8, cap. 3.

Ce goût, simple et unique dans son principe, se varie et se multiplie en une infinité de manières; de sorte pourtant que, sous mille formes différentes, en prose ou en vers, dans un style étendu ou serré, sublime ou simple, enjoué ou sérieux, il est toujours le même, et porte partout un certain caractère de vrai et de naturel qui se fait d'abord sentir à quiconque a du discernement [1]. On ne peut pas dire que le style de Térence, de Phèdre, de Salluste, de César, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, soit le même. Ils ont tous néanmoins [2], s'il est permis de parler ainsi, une certaine teinture d'esprit qui leur est commune, et qui, dans cette diversité de génie et de style, les rapproche et les réunit, et met une différence sensible entre eux et les autres écrivains qui ne sont pas marqués au coin de la bonne antiquité.

J'ai dit que ce discernement était une espèce de raison naturelle perfectionnée par l'étude. En effet, tous les hommes apportent avec eux en naissant les premiers principes du goût, aussi bien que ceux de la rhétorique et de la logique. La preuve en est [3] qu'un bon orateur est presque toujours infailliblement approuvé du peuple, et qu'il n'y a sur ce point, comme le remarque Cicéron, aucune différence de sentiment et de goût entre les ignorants et les savants.

Il en est ainsi de la musique et de la peinture. Un concert dont toutes les parties sont bien composées et bien exécutées, tant pour les instruments que pour les voix, plaît généralement. Qu'il y survienne quelque discordance, quelque cacophonie, elle révolte ceux même qui ignorent absolument ce que c'est que musique. Ils ne savent pas ce que les choque, mais ils sentent qui leurs oreilles sont blessées. C'est que la nature leur a donné du goût et du sentiment pour l'harmonie. De même un beau tableau charme et enlève un spectateur qui n'a aucune idée de peinture. Demandez-lui ce qui lui plaît, et pourquoi cela lui plaît, il ne pourra pas aisément en rendre compte ni en dire les véritables raisons; mais le sentiment fait à peu près en lui ce que l'art et l'usage font dans les connaisseurs.

Il en faut dire autant du goût dont nous parlons ici. Presque tous les hommes en ont en eux-mêmes les premiers principes, quoique dans la plupart ils soient peu développés faute d'instruction ou de réflexion, et qu'ils soient même étouffés ou corrompus par une éducation vicieuse, par de mauvaises coutumes, par les préventions dominantes du siècle et du pays.

Quelque dépravé néanmoins que soit le goût, il ne périt pas entièrement : il en reste toujours dans les hommes des points fixes, gravés au fond de leur esprit, dans lesquels ils conviennent et se réunissent. Quand ces semences secrètes sont cultivées avec quelque soin, elles peuvent être conduites à une perfection plus distincte et plus démêlée. Et s'il arrive que ces premières notions soient réveillées par quelque lumière dont l'éclat rende les esprits attentifs aux règles immuables du vrai et du beau, qui en découvre les suites naturelles et les conséquences nécessaires, et qui leur serve en même temps de modèle pour en faciliter l'application, on voit ordinairement les plus sensés se détromper avec joie de leurs vieilles erreurs, corriger la fausseté de leurs anciens jugements, revenir à ce qu'un goût épuré et sûr a de plus juste, de plus délicat et de plus fin, et y entraîner peu à peu tous les autres.

On peut s'en convaincre par le succès de certains grands orateurs, ou de quelques auteurs fameux, qui, par leurs talents naturels, savent rappeler ces idées primitives, et faire revivre ces semences cachées dans l'esprit de tous les hommes. En peu de temps ils réunissent en leur faveur les suffrages de ceux qui

[1] « Quod sentitur latente judicio, velut palato. » (Quintil. lib. 6, cap. 3)

[2] « Sua cuique proposita lex, suus decor est... Habet « tamen omnis eloquentia aliquid commune. » (Quintil. lib. 10, cap. 2.)

« Nec refert quòd inter se specie differant, quum genere consentiant... Omnes eamdem sanitatem eloquentiæ ferunt : ut, si omnium pariter libros in manum « sumpseris, scias, quamvis in diversis ingeniis, esse « quamdam judicii ac voluntatis similitudinem et cognationem. » (*Dialog. de Orat.* cap 25.)

[3] « Nunquam de bono oratore, aut non bono, doctis « hominibus cum populo dissensio fuit. » (Cic. in *Brut.* n. 185)

font le plus usage de leur raison, et bientôt ils enlèvent les applaudissements des personnes de tout âge et de toute condition, des ignorants aussi bien que des savants. Il serait facile de marquer parmi nous la date du bon goût, qui y règne dans tous les arts, aussi bien que dans les belles-lettres et dans les sciences; et, en remontant dans chaque genre jusqu'à la source, on verrait qu'un petit nombre d'heureux génies a procuré cette gloire et cet avantage à la nation.

Ceux même qui, dans des siècles plus cultivés, sont sans études et sans belles-lettres, ne laissent pas de prendre une teinture du bon goût dominant, qui se mêle sans qu'ils s'en aperçoivent dans leurs conversations, dans leurs lettres, dans leurs manières. Il y a peu de nos guerriers aujourd'hui qui n'écrivissent plus correctement et plus élégamment que Ville-Hardoin, et les autres officiers qui vivaient dans un siècle encore grossier et barbare.

On doit conclure de tout ce que je viens de dire, que l'on peut donner des règles et des préceptes sur ce discernement; et je ne sais pourquoi Quintilien, qui en fait avec raison un si grand cas, prétend que cette qualité ne peut non plus s'acquérir par l'art que le goût et l'odorat : [1] *non magis arte traditur, quàm gustus aut odor*; à moins qu'il ne veuille dire qu'il y a des esprits si grossiers, et tellement éloignés de ce discernement, qu'on pourrait croire que c'est en effet la nature seule qui le donne.

Je ne crois pas même que cette pensée de Quintilien soit vraie par rapport à l'exemple dont il se sert, du moins pour ce qui regarde le goût. Il ne faut qu'examiner ce qui arrive à de certaines nations qu'une longue habitude attache fortement à des ragoûts bizarres et fort extraordinaires. Elles s'accordent sans peine à louer des liqueurs exquises, des viandes délicates, des mets apprêtés avec art par une main habile. Elles apprennent bientôt à discerner les finesses de l'assaisonnement, quand un maître savant en ce genre les y rend attentives, et à les préférer à la grossièreté barbare de leur ancienne nourriture. Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je trouve ces nations fort à plaindre d'être privées d'une intelligence et d'une habileté qui nous est devenue si funeste. Mais on peut juger par là de la ressemblance qui se trouve entre le goût par rapport aux sens et au corps, et le goût par rapport à l'esprit; et combien le premier est propre à peindre les caractères du second.

Le bon goût dont nous parlons ici, qui est celui de la littérature, ne se borne pas à ce qu'on appelle sciences : il influe comme imperceptiblement sur les autres arts, tels que sont l'architecture, la peinture, la sculpture, la musique. C'est un même discernement qui introduit partout la même élégance, la même symétrie, le même ordre dans la disposition des parties; qui rend attentif à une noble simplicité, aux beautés naturelles, au choix judicieux des ornements. Au contraire, la dépravation du goût dans les arts a toujours été un indice et une suite de celle de la littérature. Les ornements chargés, confus, grossiers des anciens édifices gothiques, et placés pour l'ordinaire sans choix, contre les bonnes règles, et hors des belles proportions, étaient l'image des écrits des auteurs du même siècle.

Le bon goût de la littérature se communique même aux mœurs publiques et à la manière de vivre. L'habitude de consulter les règles primitives sur une matière conduit naturellement à en faire de même sur d'autres. Paul Emile, si habile et si entendu en tout genre, ayant donné, après la conquête de la Macédoine, une grande fête à toute la Grèce, et ayant remarqué qu'on en trouvait l'ordonnance infiniment plus élégante et plus belle qu'on ne l'attendait d'un homme de guerre, répondit qu'on avait tort de s'en étonner, « que le même génie qui apprend à bien « ranger une armée en bataille apprend aussi « à bien ordonner une fête. »

Mais, par un renversement tout à fait étrange, et cependant ordinaire, et qui est une grande preuve de la faiblesse ou plutôt de la corruption de l'esprit humain, cette délicatesse même, cette élégance que le bon goût de la littérature et de l'éloquence a coutume d'introduire dans l'usage de la vie, pour

[1] Q. l. 6, c. 5.

les bâtiments, par exemple, et pour les repas, venant peu à peu à dégénérer en excès et en luxe, introduit à son tour le mauvais goût dans la littérature et dans l'éloquence. C'est ce que Sénèque nous développe d'une manière fort ingénieuse dans une de ses lettres, où il semble s'être peint lui-même sans s'en apercevoir.

Un de ses amis lui avait demandé [1] d'où pouvait venir le changement qu'on voyait quelquefois arriver dans l'éloquence, et qui entraînait presque tous les esprits dans certains défauts, comme d'affecter des figures hardies et outrées, des métaphores hasardées sans mesure et sans retenue, des pensées si courtes et si brusques, qu'elles laissent plutôt à deviner ce qu'elles veulent dire qu'elles ne le disent

Sénèque répond à cette question par un proverbe usité chez les Grecs : Telle est la vie, telles sont les paroles : *Talis hominibus fuit ratio, qualis vita.* Comme un particulier se peint dans son discours [2], ainsi le style dominant est quelquefois une image des mœurs publiques. Le cœur entraîne l'esprit [3], et lui communique ses vices aussi bien que ses vertus. Lorsque, dans les meubles, dans les bâtiments, dans les repas, on se fait un mérite de se distinguer des autres par de nouveaux raffinements et par une recherche étudiée de tout ce qui est hors de l'usage commun, le même goût se communique à l'éloquence, et y porte aussi la nouveauté et le désordre. L'esprit [4], accoutumé à ne plus suivre de règles dans les mœurs, n'en suit plus dans le style. On ne veut plus rien que de nouveau, de brillant, d'extraordinaire, de hasardé. On ne s'attache qu'à des pensées minces et puériles, ou hardies et outrées jusqu'à l'excès. On affecte un style peigné et fleuri, et une élocution éclatante, qui n'a que du son, et rien de plus.

Et ce qui répand ces sortes de défauts [1] est ordinairement l'exemple d'un homme seul qui s'est fait de la réputation, qui est devenu à la mode, qui s'est rendu maître des esprits, et qui donne le ton aux autres. On se fait honneur de le suivre; on l'étudie, on le copie, et son style devient la règle et le modèle du goût public.

Comme donc dans une ville [2] le luxe des tables et des habits est une remarque que les mœurs y sont peu réglées, ainsi la licence du style, quand elle est publique et générale, montre que les esprits sont dépravés et corrompus.

Pour remédier au mal [3], pour réformer dans le style les expressions et les pensées, il faut purifier la source d'où elles partent. C'est l'esprit qu'il faut guérir. Quand il est sain et vigoureux, l'éloquence l'est aussi : mais elle est faible et languissante quand l'esprit l'est devenu, et qu'il s'est laissé affaiblir et énerver par la volupté et par les délices. En un mot, c'est lui qui est le maître, qui commande et qui donne le mouvement à tout; et tout le reste suit ses impressions.

Il fait remarquer ailleurs qu'un style trop

[1] « Quare quibusdam temporibus provenerit corrupti « generis oratio, quæris; et quomodò in quædam vitia « inclinatio ingeniorum facta sit.. quare alias sensus au« daces et fidem egressi placuerint, alias abruptæ sen« tentiæ et suspiciosæ, in quibus plus intelligendum est « quam audiendum : quare aliqua ætas fuerit, quæ « translationis jure uteretur inverecundè? » (Senec. *Epist* 114.)

[2] « Quemadmodùm uniuscujusque actio dicenti similis « est, sic genus dicendi aliquandò imitatur publicos mo« res. »

[3] « Si disciplina civitatis laboravit, et se in delicias de« dit, argumentum est luxuriæ publicæ orationis lasci« via... Non potest alius esse ingenio, alius animo color.«

[4] « Quum assuevit animus fastidire quæ ex more sunt, « et illi pro sordidis solita sunt; etiam in oratione quod « novum est quærit... Modò id, quod nuper increbuit, « pro cultu habetur audax translatio ac frequens... Non « tantùm in genere sententiarum vitium est, si aut pu« sillæ sunt et pueriles, aut improbæ, et plus ausæ quàm « salvo pudore licet : sed si floridæ sunt, et nimis dulces, « si in vanum exeunt et sine effectu, nihil ampliùs quam « sonant. »

[1] « Hæc vitia unus aliquis induxit, sub quo tunc elo« quentia est : cæteri imitantur, et alteri tradunt. »

[2] « Quomodò conviviorum luxuria, quomodò vestium, « ægræ civitatis indicia sunt : sic orationis licentia, si « modò frequens est, ostendit animos quoque, a quibus « verba exeunt, procidisse. »

[3] « Oratio nulli molesta est, nisi animus labat. Ideo « ille curetur. Ab illo sensus, ab illo verba exeunt... Illo « sano ac valente, oratio quoque robusta, fortis, virilis « est; si ille procubuit, et cætera sequuntur ruinam... Rex « noster est animus. Hoc incolumi cætera manent in « officio, parent, et obtemperant... Quum verò cessit vo« luptati, artes quoque ejus actusque marcent, et omnis, « ex languido fluidoque conatus est. »

étudié et trop recherché est la marque d'un petit génie [1]. Il veut qu'un orateur, surtout quand il traite des matières graves et sérieuses, soit moins attentif aux mots et à l'arrangement qu'aux choses et aux pensées. Quand vous voyez un discours travaillé et poli avec tant de soin et d'inquiétude, vous pouvez conclure, dit-il, qu'il part d'un esprit médiocre, et occupé de petites choses. Un écrivain qui a l'esprit grand et élevé ne s'arrête point à de telles minuties. Il pense et parle avec plus de noblesse et de grandeur, et l'on voit dans tout ce qu'il dit un certain air aisé et naturel, qui marque un homme riche de son propre fonds, et qui ne cherche point à le paraître. Ensuite il compare cette sorte d'éloquence fleurie et fardée à des jeunes gens bien frisés et poudrés et qui sont toujours devant le miroir et à la toilette : *barbâ et comâ nitidos, de capsulâ totos*. On ne peut rien attendre de grand et de solide de tels caractères. Il en est de même des orateurs. Le discours est comme le visage de l'esprit ; s'il est peigné, ajusté, fardé, c'est un signe qu'il y a quelque chose de gâté dans l'esprit, et qu'il n'est pas sain. Une telle parure où il y a tant d'art et d'étude n'est point un ornement digne de l'éloquence : *non est ornamentum virile, concinnitas.*

Qui ne croirait, en entendant parler ainsi Sénèque, qu'il était ennemi déclaré du mauvais goût, et que personne n'était plus capable que lui de s'y opposer et de le prévenir ? Et cependant ce fut lui, plus que tout autre, qui contribua à gâter les esprits et à corrompre l'éloquence. J'aurai lieu d'en parler ailleurs, et je le ferai d'autant plus volontiers, qu'il semble que ce mauvais goût de pensées brillantes et d'une sorte de pointes, qui est proprement le caractère de Sénèque, veuille prendre le dessus dans notre siècle. Et je ne sais si ce ne serait point un indice et un présage de la ruine dont l'éloquence est menacée parmi nous, et dont le luxe énorme qui règne plus que jamais et la décadence presque générale des mœurs sont peut-être aussi de funestes avant-coureurs.

Il ne faut quelquefois, comme le remarque Sénèque, et comme lui-même en est un exemple. Il ne faut qu'un seul homme, mais d'un grand nom, et qui, par de rares qualités, se sera acquis un grand crédit, pour introduire ce mauvais goût et ce style corrompu. On veut, par une secrète ambition, se distinguer de la foule des orateurs et des écrivains de son temps, et ouvrir une nouvelle carrière, où l'on marche plutôt seul à la tête de nouveaux disciples qu'à la suite des anciens maîtres. On préfère la réputation de bel esprit à celle de bon esprit, le brillant au solide, le merveilleux au naturel et au vrai. On aime mieux parler à l'imagination qu'au jugement, éblouir la raison que la convaincre, surprendre son approbation que la mériter. Et pendant qu'un tel homme, par une espèce de prestige et par un doux enchantement, enlève l'admiration et les applaudissements des esprits superficiels, qui font la multitude, les autres écrivains, séduits par l'attrait de la nouveauté et par l'espérance d'un pareil succès, se laissent insensiblement aller au torrent, et le fortifient en le suivant. Ainsi ce nouveau goût déplace sans effort l'ancien goût, quoique meilleur : il passe bientôt en loi, et entraîne toute une nation.

C'est ce qui doit réveiller dans l'Université l'attention des maîtres pour prévenir et empêcher, autant qu'il est en eux, la ruine du bon goût : et, chargés, comme ils le sont, de l'instruction publique de la jeunesse, ils doivent regarder ce soin comme une partie essentielle de leur devoir. Les coutumes, les mœurs les lois des anciens peuples ont changé ; elles sont souvent opposées à notre caractère et à nos usages, et la connaissance peut nous en être moins nécessaire. Les faits sont passés sans retour ; les grands événements ont eu leur cours sans en faire attendre de semblables ; les révolutions des états et des empires ont peut-être peu de rapport à notre situa-

[1] « Nimis anxium esse te circa verba et compositio-
« nem, mi Lucili, nolo : habeo majora quæ cures
« Quære quid scribas, non quemadmodum... Cujuscum-
« que orationem videris sollicitatam et politam, scito
« animum quoque non minùs esse pusillis occupatum.
« Magnus ille remissiùs loquitur et securiùs : quæcum-
« que dicit, plus habent fiduciæ quam curæ. Nosti com-
« plures juvenes, barbâ et comâ nitidos, de capsulâ totos :
« nihil ab illis speraveris forte, nihil solidum. Oratio vul-
« tus animi est : si circumtonsa est, et fucata et manu-
« facta, ostendit illum quoque non esse sincerum, et ha-
« bere aliquid fracti. » (*Epist.* 115.)

tion présente et à nos besoins, et par là deviennent moins intéressantes. Mais le bon goût, qui est fondé sur des principes immuables, est le même pour tous les temps; et c'est le principal fruit qu'on doive faire tirer aux jeunes gens de la lecture des anciens, qu'on a toujours regardés avec raison comme les maîtres, les dépositaires, les gardiens de la saine éloquence et du bon goût. Enfin, parmi tout ce qui peut contribuer à la culture de l'esprit, on peut dire que cette partie est la plus essentielle, et celle que l'on doit préférer à toutes les autres.

Ce bon goût ne se borne pas aux belles-lettres : il regarde aussi, comme on l'a déjà insinué, tous les arts, toutes les sciences, toutes les connaissances. Il consiste alors dans un certain discernement juste et exact, qui fait sentir ce qu'il y a dans chacune de ces sciences et de ces connaissances de plus rare, de plus beau, de plus utile, de plus essentiel, de plus convenable ou de plus nécessaire à ceux qui s'y appliquent; jusqu'où, par conséquent, il en faut porter l'étude, ce qu'on en doit écarter, ce qui mérite un travail particulier et une préférence sur tout le reste. On peut, faute de ce discernement, manquer à l'essentiel de sa profession sans qu'on s'en aperçoive ; et ce défaut n'est pas si rare qu'on le penserait. Un exemple tiré de la Cyropédie de Xénophon rendra la chose plus sensible.

Le jeune Cyrus, fils de Cambyse, roi des Perses, avait eu longtemps pour le former dans l'art militaire un maître, sans doute le plus habile et le plus estimé de son temps. Un jour Cambyse, s'entretenant avec son fils, le mit sur l'article de son maître, dont ce jeune prince avait une fort grande idée, et de qui il prétendait avoir appris généralement tout ce qui est nécessaire pour bien commander des troupes. Votre maître, lui dit Cambyse, vous a-t-il donné quelques leçons d'économie, c'est-à-dire de la manière dont il faut pourvoir aux besoins d'une armée, préparer des vivres, prévenir les maladies, songer à la santé des soldats, fortifier leurs corps par de fréquents exercices, exciter parmi eux l'émulation, savoir se faire obéir, se faire estimer, se faire aimer des troupes? Sur chacun de ces points, et sur beaucoup d'autres que le roi parcourut, Cyrus répondait qu'on ne lui en avait jamais dit un mot, et que tout cela était nouveau pour lui. Et que vous a-t-il donc montré? A faire des armes, répondit le jeune prince, à monter à cheval, à tirer de l'arc, lancer un javelot, dessiner un camp, tracer un plan de fortification, ranger des troupes en bataille, en faire la revue, les voir marcher, défiler, camper. Cambyse se mit à rire, et fit entendre à son fils qu'on ne lui avait rien enseigné de ce qu'il y a de plus essentiel pour un bon officier et pour un habile général, et dans une seule conversation, qui mériterait certainement d'être bien étudiée par les jeunes gens de qualité destinés à la guerre, il lui en apprit infiniment plus que n'avait fait pendant plusieurs années ce maître si renommé.

On peut en chaque profession tomber dans le même inconvénient, ou parce qu'on n'est point assez attentif au but essentiel qu'on doit se proposer dans l'étude qu'on fait, ou parce qu'on n'a pour guide que la coutume, et qu'on suit aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés. Rien n'est plus utile que la connaissance de l'histoire. Mais si l'on se contente de charger sa mémoire d'une multitude infinie de faits qui seront peu curieux et peu intéressants, si l'on ne s'arrête qu'à des dates ou à des difficultés de chronologie ou de géographie, si l'on ne se met point en peine de connaître le génie, les mœurs, le caractère des grands hommes dont il est parlé, on aura beaucoup appris, et l'on saura peu de chose. Une rhétorique peut être fort étendue, entrer dans un grand détail de préceptes, définir fort exactement chaque trope et chaque figure, en bien marquer la différence, traiter fort au long de pareilles questions agitées autrefois très-vivement par les anciens rhéteurs, et ressembler avec cela à cette rhétorique dont parle Cicéron, qui n'était capable que d'apprendre à ne point parler ou à mal parler. *Scripsit artem rhetoricam Cleanthes, sed sic, ut, si quis obmutescere concupierit, nihil aliud legere debeat*[1]. On peut, dans la philosophie, employer un temps considérable à des disputes épineuses et abstrai-

[1] Cic. de Fin. lib. 4, n. 7.

tes, apprendre même une infinité de choses belles, rares, curieuses, et négliger l'essentiel de cette étude, qui est de former le jugement et de régler les mœurs. En un mot, la qualité la plus nécessaire, non-seulement pour l'art de parler et pour les sciences, mais pour toute la conduite de la vie, est ce goût, cette prudence, ce discernement qui apprend en chaque matière et en chaque occasion ce qu'il faut faire, et comment il faut le faire. *Illud dicere satis habeo, nihil esse, non modò in orando, sed in omni vitâ, prius consilio*[1].

III. Observations particulières sur cet ouvrage.

Mon dessein, dans cet ouvrage, n'est pas de donner un nouveau plan d'études ni de proposer de nouvelles règles et une nouvelle méthode d'instruire la jeunesse, mais seulement de marquer ce qui s'observe sur ce sujet dans l'université de Paris[2], ce que j'y ai vu pratiquer par mes maîtres, et ce que j'ai tâché moi-même d'y observer en suivant leurs traces. Ainsi, à l'exception d'un très-petit nombre d'articles, où je pourrai hasarder quelques vues particulières, par exemple sur la nécessité d'apprendre la langue française par principes, et de donner plus de temps à l'histoire, je ne ferai dans tout le reste que rapporter fidèlement tout ce qui s'exécute depuis longtemps dans les colléges de l'Université. Je prie le lecteur de vouloir bien prendre en ce sens tout ce qu'il trouvera dans cet ouvrage sous le nom d'observations et de préceptes, quoique je paraisse partout dire ce qu'il faut faire, et non ce qui se fait actuellement, n'ayant pu, pour l'ordre et la clarté, m'exprimer autrement.

Je dois aussi dès le commencement déclarer que mon intention n'est point d'instruire les professeurs, surtout ceux qui ont de l'âge et de l'expérience. C'est d'eux que je voudrais tirer des lumières sur la manière d'enseigner; et j'en ai consulté plusieurs dont les avis m'ont beaucoup servi. Mais peut-être que cet ouvrage pourra être de quelque utilité pour de jeunes maîtres qui n'ont point encore d'usage, pour de jeunes gens studieux qui ont de l'esprit et de la bonne volonté, mais qui, n'ayant pas trouvé d'abord de bons guides et de bons conducteurs, ont besoin qu'on leur montre la route qu'ils doivent tenir pour se conduire eux-mêmes dans leurs études, et pour se mettre en état de conduire les autres.

Une de mes principales vues dans les observations que j'ai faites sur ce sujet, surtout dans celles qui regardent la rhétorique, a été de fixer, s'il se pouvait, par ces remarques, le bon goût qui règne depuis longtemps dans l'Université, et qui s'y est conservé comme par tradition et de vive voix, en passant des maîtres aux disciples.

Pour ne point parler au hasard et ne rien avancer qui ne soit fondé en raison, je commence ordinairement, sur chaque matière que je traite, par établir des règles et des principes, que je tire des plus habiles maîtres de l'art, et surtout de Cicéron et de Quintilien. J'applique ensuite leurs préceptes à des exemples tirés des bons auteurs, tant latins que français.

Je cite beaucoup de passages latins des deux auteurs que je viens de nommer, qui sont mes principaux guides, et je me flatte qu'on ne m'en saura pas mauvais gré. Ce sont pour l'ordinaire des endroits choisis, éclatants et qui sont comme la fleur de la plus pure latinité et des modèles excellents de la plus saine éloquence. Ces passages me semblent par eux-mêmes très-propres à former le goût, ce qui est ma principale vue. J'ai fait aussi grand usage de Sénèque, qui est riche en pensées solides et en belles expressions, quoique son style, par beaucoup d'autres endroits, soit fort défectueux.

On aurait pu ne point citer tous ces passages, fondre seulement leurs pensées dans l'ouvrage, qui aurait été ainsi plus uniforme et plus original, et cacher soigneusement toutes les traces de ces vols. Je n'ignore pas que c'est là l'usage qu'on doit faire de la lecture. Un auteur, semblable en cela aux

[1] Quintil. l. 6. cap. 5.

[2] C'est pour cela que j'avais d'abord intitulé cet ouvrage, *Traité des études classiques*, parce qu'il me semblait que ce titre convenait mieux au dessein que j'avais d'exposer ce qui se pratique dans les classes : mais plusieurs de mes amis ont cru que je devais le changer, et j'ai suivi leur conseil.

abeilles[1], qui composent leur miel du suc qu'elles ont su adroitement cueillir sur diverses fleurs, doit tourner en sa propre substance les pensées et les beautés qu'il trouve dans les anciens; il doit, par l'usage qu'il en fait et par le tour qu'il leur donne, se les rendre si propres, qu'elles deviennent son bien, et qu'encore qu'on découvre d'où elles sont tirées, elles paraissent avoir comme changé de nature en passant par ses mains. Mais, comme il s'agit ici de donner des préceptes d'éloquence et des règles du bon goût, j'ai cru que je devais citer mes auteurs et produire mes garants dont le nom seul peut donner du poids à mes réflexions.

Je ne me suis pas fait une loi de traduire toujours littéralement ces passages, et je me contente souvent d'en exprimer le sens dans mes remarques. La nouvelle traduction de Quintilien m'a été d'un grand secours. Je l'ai employée, sans m'y asservir, et j'ai pris la liberté d'y faire quelques changements, aussi bien que dans la plupart des autres dont j'ai fait usage. Celle d'Homère, faite par madame Dacier, m'a aussi beaucoup servi. J'ai pourtant quelquefois préféré la traduction que M. Boivin a faite de quelques livres de ce poëte : elle fait désirer que tout le reste soit achevé de la même main. *La Manière de bien penser* du P. Bouhours m'a fourni de solides réflexions sur ce qui regarde les pensées : ce livre est très-propre à former le goût, et peut beaucoup aider les maîtres qui le liront avec attention et avec quelque précaution. J'ai puisé dans les savants écrits qui ont paru de notre temps sur les livres saints une partie de ce que j'ai dit sur l'éloquence sacrée. En un mot, tout ce qu'il y a de meilleur dans cet ouvrage n'est point de moi : et que m'importe d'où il soit, pourvu qu'il se trouve utile à la jeunesse, ce qui est le seul but que j'ai dû me proposer?

Je n'ai garde de me faire honneur des richesses d'autrui : il y aurait en cela quelque chose de plus que de l'imprudence[2]. Je souhaiterais seulement qu'elles pussent couvrir ma pauvreté, et que cette foule de beautés étrangères qui ornent mon ouvrage fît oublier, ou du moins excuser les défauts qui me sont personnels.

Il pourra venir dans l'esprit de quelques personnes que cet ouvrage, qui est principalement destiné pour l'université, et qui traite des études qui s'y font, aurait dû être composé en latin; et cette pensée paraît fort raisonnable et fort naturelle.

Il aurait peut-être été de mon intérêt de prendre ce parti; et j'aurais pu mieux réussir en écrivant dans une langue à l'étude de laquelle j'ai employé une partie de ma vie, et dont j'ai beaucoup plus d'usage que de la langue française. Je ne rougis point de faire cet aveu, afin qu'on soit plus disposé à me pardonner bien des fautes qui me seront échappées dans un genre d'écrire qui est presque nouveau pour moi. Depuis que j'ai achevé les trois premiers livres, qui regardent la grammaire, la poésie et la rhétorique, j'ai lu un ouvrage composé en latin sur le même sujet, qui aurait pu me détourner de faire le mien dans la même langue, ne pouvant pas me flatter d'atteindre à la beauté du style qui y règne. C'est le livre du P. Jouvency, jésuite, qui a longtemps enseigné la rhétorique à Paris avec beaucoup de réputation et de succès. Il a pour titre : *De ratione discendi et docendi*. Ce livre est écrit avec une pureté et une élégance, avec une solidité de jugement et de réflexions, avec un goût de piété, qui ne laissent rien à désirer, sinon que l'ouvrage fût plus long et que les matières y fussent plus approfondies : mais ce n'était pas le dessein de l'auteur.

Plusieurs raisons m'ont déterminé à ne point écrire en latin. Premièrement, il me paraît que cela aurait été directement contraire au but que je me suis proposé, qui est

[1] « Apes debemus imitari, quæ vagantur, et flores ad « mel faciendum idoneos carpunt : et quæ collegerunt, in « hunc saporem mixturâ quâdam et proprietate spiritûs « sui mutant... Nos quoque has apes debemus imitari, et « quæcumque ex diversâ lectione congessimus separare; « deindè, adhibitâ ingenii nostri curâ et facultate, in « unum saporem varia illa libamenta confundere : ut, « etiamsi apparuerit undè sumptum sit, aliud tamen esse « quam undè sumptum est, appareat. » (SENEC. *Epist.* 84.)

[2] « Est benignum, et plenum ingenui pudoris, fateri « per quos profeceris. » (C. PLIN. in præfat.)

d'instruire des jeunes gens qui ne sont pas encore fort habiles; et qui n'ont pas assez de connaissance de la langue latine pour l'entendre aussi facilement que celle de leur pays. J'ai dû, ce me semble, au défaut des autres attraits qui manqueront à cet ouvrage, leur en faire trouver quelqu'un dans la facilité qu'ils auront à le lire; et, n'ayant pu y répandre des fleurs, en écarter au moins les épines.

D'ailleurs j'ai cru devoir ne me pas borner à former des hommes éloquents en latin, mais porter mes vues plus loin avec l'Université, en songeant principalement à ceux qui doivent un jour faire usage de l'éloquence et des belles-lettres dans la langue française : et c'est ce qui m'a déterminé à ajouter à mon ouvrage des exemples tirés des auteurs français. Enfin il m'a paru avantageux de mettre tous les pères, et les mères même, à portée de lire ce traité sur les études, et de connaître par ce moyen ce qu'il est nécessaire qu'on apprenne à leurs enfants.

Mais je dois les avertir qu'ils auraient tort de s'attendre à trouver d'abord dans un maître toute l'étendue des connaissances par lesquelles je marque qu'on doit cultiver l'esprit des jeunes gens, belles-lettres, philosophie, histoire sacrée et profane, géographie, chronologie, et beaucoup d'autres choses de ce genre. Où trouve-t-on de tels maîtres? Je serais bien injuste et bien déraisonnable d'exiger d'eux ce que je reconnais n'avoir pas moi-même, et dont j'étais encore bien plus éloigné quand j'entrai dans la profession. Il suffit d'y porter quelque fonds d'esprit, de la docilité, du désir d'apprendre, et quelque teinture des principes de toutes ces connaissances. Et mon dessein est d'en répandre assez dans cet ouvrage pour mettre un jeune maître en état d'en donner quelque idée à ses disciples.

Il ne me reste, en finissant cet avant-propos, qu'à prier Dieu [1], *dans la main de qui nous sommes nous et nos discours*, de vouloir bénir mes bonnes intentions, et de rendre cet ouvrage utile à la jeunesse, dont l'instruction m'est toujours chère, et me paraît faire encore partie de ma vocation et de mon devoir dans le tranquille loisir que la divine Providence m'a procuré.

[1] Sap. 7-16

TRAITÉ DES ÉTUDES

OU

DE LA MANIÈRE D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER

LES BELLES-LETTRES.

LIVRE I.

AVANT-PROPOS.

Avant que d'entrer dans le détail des différents exercices propres à former la jeunesse dans les études publiques, ce qui était d'abord mon unique but, j'ai été conseillé d'insérer ici quelques courtes réflexions sur ce que l'on doit faire apprendre aux enfants dans les premières années, et même sur les études qui peuvent convenir aux jeunes personnes de l'autre sexe jusqu'à un âge plus avancé. On sent bien que je ne dois traiter que très-superficiellement ce double sujet, étranger à mon premier plan, et qui est ici comme un hors d'œuvre. L'habileté des maîtres et l'attention des pères et des mères sérieusement occupés de l'éducation de leurs enfants suppléeront aisément à ce qui pourra manquer à ce petit traité.

CHAPITRE I.

DES EXERCICES QUI CONVIENNENT AUX ENFANTS DANS L'AGE LE PLUS TENDRE.

Je dois avertir dès le commencement que souvent les avis que je donne ici et dans la suite pour un sexe sont également utiles à l'autre : il sera aisé d'en faire le discernement et l'application.

§ I. A quel âge on peut commencer a faire étudier les enfants.

Un auteur bien sensé, dont je fais grand usage dans mes livres, et qui a donné d'excellentes règles sur l'éducation de la jeunesse (c'est Quintilien), examine une question fort agitée dès son temps, et qui partageait les sentiments, savoir à quel âge il faut commencer

à faire étudier les enfants. Quelques-uns pensaient qu'on ne devait point les appliquer à l'étude avant l'âge de sept ans[1], parce qu'avant ce temps ils n'ont ni l'esprit assez ouvert pour profiter des leçons qu'on leur donnerait ni le corps assez robuste pour soutenir un travail sérieux.

Quintilien pense d'une manière différente, et il appuie son sentiment de l'autorité de Chrysippe, célèbre philosophe stoïcien, qui avait traité à fond la matière de l'éducation. Ce philosophe donnait à la vérité trois ans aux nourrices; mais il voulait que dès lors elles s'appliquassent à former les mœurs des enfants, et à réprimer en eux les premières saillies des passions qui commencent déjà à se faire sentir dans cet âge tendre, et qui croissent avec eux insensiblement, si l'on n'a soin de les étouffer dans leur naissance. Or[2], dit Quintilien, si cet âge est susceptible de soins par rapport aux mœurs, pourquoi ne le serait-il pas aussi par rapport à l'étude? Que peuvent-ils faire de mieux depuis qu'ils sont en état de parler? car il faut bien qu'ils fassent quelque chose. Je sais bien (c'est toujours le même auteur qui parle) que, dans tout le temps dont il s'agit, ces enfants ne pourront pas autant avancer qu'ils le feront dans la suite en une seule année. Mais pourquoi mépriser ce petit gain[3], et ne pas mettre à profit cette avance, quelque médiocre qu'elle soit? Car cette année qu'on aura ainsi gagnée sur l'enfance accroîtra à celles qui suivent, et, somme totale faite, mettra l'enfant en état d'apprendre plus de choses qu'il n'aurait fait sans cela. Il faut donc tâcher de ne pas perdre ces premières années, d'autant plus que les commencements de l'étude ne demandent presque que de la mémoire, et l'on sait que les enfants n'en manquent pas.

Je trouve encore un autre avantage dans cette pratique; c'est de plier de bonne heure l'esprit des enfants, de les accoutumer à une sorte de règle, de les rendre plus dociles et plus soumis, et d'empêcher une dissipation aussi contraire souvent à la santé du corps qu'à l'avancement de l'esprit.

J'en puis ajouter un troisième, qui n'est pas moins considérable. La Providence a mis dans les enfants une grande curiosité pour tout ce qui est nouveau, une facilité merveilleuse à apprendre une infinité de choses dont ils entendent parler, un penchant naturel à imiter les grandes personnes, et à se mouler sur leurs exemples et sur leurs discours. En différant la culture de ces jeunes esprits, on renonce à toutes ces heureuses préparations que la nature leur a données en naissant. Et, comme la nature ne peut être oisive, on les oblige à tourner vers le mal ces premières dispositions destinées à faciliter le bien.

Quintilien n'ignorait pas qu'on pouvait lui objecter l'extrême faiblesse des enfants dans les années dont il s'agit, et le danger qu'il y a d'user, par des efforts prématurés, des organes encore tendres et délicats, qu'une contention un peu forte peut déranger pour toujours. Je n'ai pas[1], dit-il, si peu de connaissance de la faible complexion des enfants, que je prétende qu'on doive dès lors les presser vivement, et exiger d'eux une forte application. Il veut que ce soit un jeu, et non une étude; un amusement, et non un travail sérieux. On peut leur raconter des histoires agréables, mais courtes et détachées; leur faire de petites questions qui soient à leur portée, et dont on leur fournisse la réponse par la manière adroite dont on les interroge; leur laisser le plaisir de croire que c'est de leur propre fonds qu'ils l'ont tirée, afin de leur inspirer le désir d'apprendre; les louer de temps en temps, mais avec sobriété et sagesse, pour leur donner de l'émulation, sans trop enfler leur amour-propre; répondre à leurs questions, et toujours avec justesse et selon la vérité;

[1] « Quidam litteris instituendos, qui minores septem « annis essent, non putaverunt, quòd illa prima ætas et « intellectum disciplinarum capere, et laborem pati non « possit. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 1.)

[2] « Cur autem non pertineat ad litteras ætas, quæ ad « mores jam pertinet? »

[3] « Cur hoc, quantulumcumque est, lucrum fastidiamus?... Hoc per singulos annos prorogatum, in summam proficit; et, quantum in infantiâ præsumptum est « temporis, adolescentiæ acquiritur. »

[1] « Nec sum adeò ætatum imprudens, ut instandum « teneris protinùs acerbè putem, exigendamque plenam « operam.... Lusus hic sit. Et rogetur, et laudetur, et « nonnunquam scisse se gaudeat. »

refuser quelquefois de les laisser étudier quand ils le demandent, pour augmenter leur ardeur par cet innocent artifice ; n'employer jamais dans cet âge la contrainte ni la violence, et encore moins la punition, pour les faire travailler. Car la grande application des gouvernantes, et des maîtres qui leur succèdent, est d'éviter que les enfants, qui ne peuvent pas encore aimer l'étude, n'en conçoivent de l'aversion par l'amertume qu'ils y trouvent dans ces premières années.

Je sais que quelques personnes de mérite ont pensé autrement que Quintilien, et je suis bien éloigné de les condamner. Le savant M. Le Fèvre de Saumur ne parla à son fils ni de grec ni de latin avant qu'il eût atteint dix ans : et cependant, à la fin de sa quatorzième année, qui est le temps où il mourut, il avait lu et entendait parfaitement plusieurs auteurs tant grecs que latins. M. Le Fèvre lui-même n'avait commencé l'étude de ces langues qu'à douze ans. Ces exemples sont rares, et ce n'est point sans de solides raisons que la coutume contraire a prévalu.

Il s'agit maintenant d'examiner à quelles sortes d'étude on peut appliquer les enfants depuis environ trois ans jusqu'à six ou sept, qui est le temps où ils entrent pour l'ordinaire au collége.

§ II. De la lecture et de l'écriture.

Il semble que le premier des soins d'une gouvernante ou d'un maître auprès des enfants est de leur apprendre à lire. On leur procure par là une grande avance, la lecture étant un moyen de les occuper, de les rendre curieux, et de jeter agréablement dans leur esprit une multitude d'idées plus justes, plus utiles, plus capables de les former, que toutes celles qui leur viendraient en abandonnant leur enfance au hasard, ou à la petitesse des vues de ceux qui les environnent.

Mais je dois avertir qu'il y aurait un extrême danger à leur faire d'abord de la lecture un travail sérieux, et à leur montrer le moindre chagrin lorsqu'ils n'y réussissent pas bien. Peut-être est-ce là une des causes du dégoût que plusieurs enfants contractent dès lors, et qu'ils conservent toute leur vie, pour tout ce qui s'appelle étude et science. La vue d'un livre les remplit de tristesse, parce qu'elle réveille en eux un souvenir confus des reproches et des larmes qui se joignaient toujours à leurs premières lectures.

Il faut [1] donc faire en sorte que la lecture ne soit pour eux qu'un jeu et un amusement, et cela n'est pas si difficile qu'on le pense. Au lieu de leur présenter dès le commencement un livre, où tout est pour eux inintelligible, il serait, ce semble, beaucoup mieux de ne leur montrer que quelques lettres séparées, qu'ils apprendront peu à peu à nommer et à assembler. On peut écrire proprement ces lettres sur différentes cartes, afin qu'ils puissent les manier, et les accoutumer à jeter ces cartes sur une table en nommant la lettre qui se présente. Quintilien approuve [2] fort une coutume qui se pratiquait de son temps pour animer les enfants à apprendre, et qui revient assez à ce que je viens de dire : c'était de leur donner des figures de lettres d'ivoire, ou quelque autre chose de semblable qu'ils soient bien aises de toucher, de regarder, de nommer. Saint Jérôme, dans sa belle lettre à Læta[3], lui donne le même conseil ; et l'on voit bien que dans tout cet endroit il n'a presque fait que copier Quintilien, quoiqu'il ne le nomme point.

Il y a des maîtres qui se servent de deux boules de bois (l'ivoire conviendrait encore mieux), dont ils font tailler la première à cinq facettes, sur chacune desquelles ils écrivent une voyelle. Ils font tailler la seconde à dix-huit facettes, sur chacune desquelles est une consonne. L'enfant jette l'une ou l'autre de ces deux boules, et s'accoutume à nommer la lettre qui paraît en haut. Puis, les jetant

[1] « Amet quod cogitur discere, ut non opus sit, sed « delectatio ; non necessitas, sed voluntas. » (S. Hieron. *ad Gaudent.*)

[2] « Non excludo autem id quod notum est, irritandæ « ad discendum infantiæ gratià, eburneas etiam littera- « rum formas in lusum offerre ; vel, si quid aliud, quo « magis illa ætas gaudeat, inveniri potest, quod tractare, « intueri, nominare jucundum sit. » (Quint. lib. 1, cap. 1.)

[3] « Fiant ei litteræ vel buxeæ, vel eburneæ, et suis « nominibus appellentur ; ludat in eis, et lusus ipse eru- « ditio sit. »

l'une et l'autre ensemble, il s'accoutume de même à assembler la consonne et la voyelle qui paraissent chacune de leur côté. Comme cet exercice est une espèce de jeu pour un enfant, il s'y plaît, et apprend aisément, et pour l'ordinaire assez promptement, à distinguer toutes les lettres et à les réunir. On peut imaginer d'autres moyens aussi facileaet aussi agréables.

On a proposé depuis peu au public une nouvelle manière d'apprendre aux enfants à lire, qu'on appelle le *bureau typographique*: c'est M. du Mas qui en est l'auteur. A ce mot de nouveauté, il est assez ordinaire et assez naturel qu'on entre en défiance, et qu'on se tienne sur ses gardes; disposition qui me paraît fort sage et fort raisonnable, quand elle nous porte à examiner de bonne foi et sans prévention ce qu'on nous propose de nouveau. Mais il n'y aurait rien de plus opposé à l'équité et à la droite raison que de rejeter et de condamner une invention précisément parce qu'elle est nouvelle. On doit, au contraire, savoir bon gré à un auteur, quand même il ne réussirait pas parfaitement, d'avoir proposé au public ses vues et ses pensées : c'est uniquement par ce moyen que les arts et les sciences se perfectionnent. Il faut donc, pour juger sainement de la nouvelle méthode de lire dont il s'agit, l'examiner avec un esprit impartial et libre de tout préjugé.

Le *bureau typographique* est une table beaucoup plus longue que large, sur laquelle on place une sorte de tablette qui a trois ou quatre étages de petites loges, où l'on trouve les différents sons de la langue exprimés par des caractères simples ou composés sur autant de cartes. Chacune de ces logettes indique par un titre les lettres qui y sont renfermées. L'enfant range sur la table les sons des mots qu'on lui demande, en les tirant de leurs loges, comme fait un imprimeur en tirant des cassetins les différentes lettres dont il compose ses mots; et c'est ce qui a fait donner à ce bureau l'épithète de *typographique*.

Cette manière d'apprendre à lire, outre plusieurs autres avantages, en a un qui me paraît fort considérable; c'est d'être amusante et agréable, et de n'avoir point l'air d'étude. Rien n'est plus fatigant ni plus ennuyeux dans l'enfance que la contention de l'esprit et le repos du corps. Ici l'enfant n'a point l'esprit fatigué; il ne cherche point avec peine dans sa mémoire, parce que la distinction et le titre des loges le frappent sensiblement. Il n'est point contraint à un repos qui l'attriste en le tenant toujours collé à l'endroit où on le fait lire. Les yeux, les mains, les pieda, tout le corps est en action. L'enfant cherche ses lettres, il les tire, il les arrange, il les renverse, il les sépare, et les remet dans leurs loges. Ce mouvement est fort de son goût, et convient extrêmement au caractère vif et remuant de cet âge.

On cite un grand nombre d'enfants de trois et quatre ans sur qui l'on a fait une heureuse épreuve de cette méthode, et j'en ai été témoin. Ce que je sais encore par moi-même, c'est qu'elle a fort réussi à l'égard d'un enfant de qualité à qui je m'intéresse, en lui ôtant un dégoût horrible qu'il avait pour toute application et pour toute étude, où il n'allait presque jamais qu'en pleurant; au lieu que maintenant le bureau fait sa joie, et ne lui coûte des larmes que quand il s'en voit privé.

Un autre avantage qu'a cette méthode, c'est que le même maître peut exercer à la fois plusieurs enfants au même bureau (ce qui peut allumer entre eux une utile émulation), et qu'un enfant peut aussi s'y exercer ou y jouer tout seul, sans le secours du maître.

De quelque méthode que l'on se serve pour apprendre à lire (car elles ont toutes leur utilité, et l'ancienne peut réussir et réussit en effet dans un grand nombre d'enfants quand ils sont bien enseignés), l'on demande s'il faut commencer la lecture par le français ou par le latin.

Il me semble qu'il n'y a aucun danger à commencer d'abord par le latin, parce que dans cette langue tout se prononce uniformément, et que le son répond toujours à l'expression des caractères qui se présentent à la vue, ce qui facilite beaucoup la lecture; au lieu que dans le français il y a quantité de lettres qu'on n'exprime point par le son, ou qu'on prononce tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. Mais, comme la lecture du latin ne présente à l'enfant que des sons vides de

sens, et que l'ennui doit naturellement accompagner un exercice où il ne comprend rien, on ne saurait trop tôt l'amener au français, afin que le sens l'aide à lire et l'habitue à penser.

Je crois pourtant qu'il y a ici une distinction à faire. Des personnes instruites à fond par une longue expérience de tout ce qui regarde les écoles, et que j'ai consultées sur cette matière, sont persuadées que, dans les écoles des pauvres et dans celles de la campagne, il est nécessaire de commencer par la lecture du français, et j'entre fort dans leur sentiment. Car, outre que les enfants apprennent à lire plus volontiers quand ils entendent ce qu'ils lisent, et que l'on sait par expérience que, lorsqu'ils savent lire le français, ils peuvent lire le latin, une raison beaucoup plus forte justifie cet usage. On voit communément, soit à la ville, soit à la campagne, que les pères et mères retirent leurs enfants des écoles aussitôt qu'ils peuvent en tirer quelques services. De là il arrive souvent, quand on commence par le latin, que les enfants sortent des écoles avant qu'ils sachent lire en français, et qu'ils sont privés pour toute leur vie de l'avantage qu'ils tireraient pour leur salut de la lecture des livres de piété.

Quand un enfant commence à lire dans le français, il faut lui expliquer clairement et succinctement tous les mots qui sont nouveaux pour lui (et ils le sont presque tous dans un âge si tendre), et choisir pour sa lecture ceux qui lui sont le plus familiers, et qui entrent le plus ordinairement dans l'usage. *Jour, nuit, soleil, lune, étoiles; pain, eau, fontaine, rivière, habit, linge*, etc. On lui explique tous ces mots, et d'autres semblables, d'une manière agréable.

Quand il joint les mots ensemble, on lui donne à lire des phrases courtes, qui renferment quelque histoire ou quelque chose de curieux. *Caïn tua son frère Abel par envie de sa vertu.* On explique ce qu'étaient Caïn et Abel; ce que c'est que l'envie; pourquoi Caïn portait envie à son frère. *Tous les hommes étant devenus méchants, Dieu les fit périr par le déluge.* On marque que le déluge est une grande inondation qui couvrit d'eau toute la terre. *Noé, qui seul était juste, se sauva avec sa famille par le moyen de l'arche.* On dit que l'arche était un grand vaisseau long et carré, et couvert en forme de coffre. On en montre l'image telle qu'on la trouve dans le Catéchisme historique de M. l'abbé Fleury : car les images plaisent infiniment aux enfants. *Dieu, pour éprouver la foi et l'obéissance d'Abraham, lui ordonna de lui immoler son fils Isaac; mais il l'arrêta, comme il était près de l'égorger.* On lui montre l'image, et on lui en explique toutes les parties, dont il ne manque pas lui-même de demander l'explication. *Les petits d'une poule se retirent sous ses ailes quand ils craignent quelque danger.* On explique tous les termes qui sont nouveaux. *Le berger avec ses chiens garde son troupeau, et le défend contre les loups.* Il serait a souhaiter qu'on eût beaucoup d'images pareilles, faites exprès pour les enfants qui les instruiraient en les amusant, et qu'il y eût aussi des livres composés pour eux, où l'on trouvât en gros caractères des mots, des phrases, et de petites histoires qui leur convinssent.

Un maître habile et attentif, en expliquant les histoires que j'ai d'abord rapportées, glisse un petit mot pour inspirer l'horreur du vice, l'amour de la vertu, l'obéissance que l'on doit aux ordres de Dieu.

Le meilleur avis qu'on puisse donner aux personnes chargées d'apprendre à lire aux enfants, c'est de consulter ceux qui ont étudié cette matière, et qui ont ajouté à leurs réflexions une longue expérience. Pour moi, si je me trouvais en pareil cas, j'avoue que je serais fort embarrassé, et je ne trouverais point d'autre moyen de me tirer de cet embarras que de prendre conseil de personnes habiles et expérimentées en ce genre.

On a introduit à Paris depuis plusieurs années, dans la plupart des écoles des pauvres, une méthode qui est fort utile aux écoliers, et qui épargne beaucoup de peine aux maîtres. L'école est divisée en plusieurs classes. J'en prends ici une seulement, savoir celle des enfants qui joignent déjà les syllabes; il faut juger des autres à proportion. Je suppose que le sujet de la lecture est *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis.* Chaque enfant prononce une syllabe, comme *Di* : son

émule, qui est vis-à-vis de lui, continue la suivante, *xit*; et ainsi du reste. Toute la classe est attentive : car le maître, sans avertir, passe tout d'un coup du commencement d'un banc au milieu, ou à la fin, et il faut continuer sans interruption. Si un écolier manque dans quelque syllabe, le maître donne sur la table un coup de baguette sans parler, et l'émule est obligé de répéter comme il faut la syllabe qui a été mal prononcée. Si celui-ci manque aussi, le suivant, sur un second coup de baguette, recommence la même syllabe, jusqu'à ce qu'elle ait été prononcée correctement. J'ai vu avec un singulier plaisir, il y a plus de trente ans, cette méthode pratiquée heureusement à Orléans, où elle a pris naissance par les soins et l'industrie de M. Garot, qui présidait aux écoles de cette ville. L'école que je visitai était de plus de cent écoliers, et il y régnait un profond silence. Un maître chargé d'une nouvelle école ne ferait-il pas sagement de visiter celles qui réussissent le mieux, et de les prendre pour modèles? J'en dis autant à proportion des personnes que l'on met auprès des enfants pour leur donner les premières instructions.

L'écriture doit suivre d'assez près la lecture. M. Le Fèvre, que j'ai déjà cité, ne veut pas qu'à cet âge on se mette fort en peine de la beauté du caractère. Pourvu qu'un enfant ait la main légère, il est content, et n'en demande pas davantage. Il croit même que, quand dès lors on peint fort bien, ce qui ne se peut faire que par une application lente et froide, ce n'est pas une bonne marque pour l'esprit. Il aime mieux dans les enfants du feu et de la vivacité, qui ne leur permet pas de s'astreindre scrupuleusement à l'exactitude des règles. D'ailleurs, pour les conduire à la perfection de l'écriture, il faut y mettre tous les jours un temps considérable, qui peut être employé plus utilement. Il suffit donc qu'un jeune homme écrive légèrement et d'une manière lisible. Lorsqu'il sera arrivé à sa quinzième ou seizième année, il en fera plus en quatre mois pour la beauté de la main qu'il n'en aurait fait en quatre années consécutives dans un âge moins avancé.

Quintilien, en homme sensé, et qui veut qu'on mette tout à profit dans l'éducation des jeunes gens, recommande fortement aux maîtres qui apprennent à écrire [1] de ne leur pas donner à copier des exemples dont les mots soient mis au hasard et dépourvus de sens, mais d'avoir soin que ces exemples renferment quelque maxime utile et qui porte à la vertu. Car, ajoute-t-il, ce qu'on apprend dans ces tendres années, se gravant profondément dans la mémoire, nous suit jusqu'à la vieillesse, et influe sur la conduite de la vie. Il me suffit d'avertir que c'est un païen qui parle ainsi.

Quand j'ai dit que la lecture était le premier exercice de l'enfance, je n'ai pas prétendu exclure toute instruction avant que l'enfant fût en état de lire. Il y en a qui n'arrivent que lentement à cette petite science, et il n'est pas convenable de perdre tout le temps qui la précède. On peut le leur faire mettre à profit en leur racontant de vive voix et leur répétant à beaucoup de reprises les mêmes choses qu'ils apprendront quelques années après dans les livres, quand ils sauront y lire : comme quelques réponses du Catéchisme historique, quelques vers des fables de La Fontaine, et d'autres choses pareilles; le tout par forme de divertissement, et sans que jamais on les gronde de les apprendre avec peine et de les mal réciter.

Je viens maintenant aux études auxquelles il convient de faire passer les enfants, quand ils sont un peu fermes dans la lecture.

§ III. Étude du Catéchisme historique.

Je commence par le Catéchisme historique de M. l'abbé Fleury : je parle du premier, qui est fait pour les enfants. On ne peut faire trop de cas ni trop d'usage de cet excellent livre, ni trop admirer le goût exquis de ce pieux et savant auteur, qui, par esprit de religion et par charité pour les enfants, s'est appliqué particulièrement à étudier leur génie et leur portée, à se rabaisser jusqu'à

[1] « Ii versus, qui ad imitationem scribendi proponentur, non otiosas velim sententias habeant, se honestum « aliquid monentes. Prosequitur hæc memoria in senec« tutem, et impressa animo rudi usque ad mores proficiet. » (QUINTIL. lib. I, cap. 1.)

leur faiblesse, à prendre leur langage, et pour ainsi dire à bégayer avec eux. Voilà donc le premier livre qu'il faut mettre entre les mains des enfants, et qu'il faut leur apprendre, même avant qu'ils sachent lire, comme je l'ai déjà marqué.

Les pères de famille, si chacun était bien instruit et soigneux d'instruire ses enfants et ses domestiques, devraient en être les premiers maîtres et les premiers catéchistes. Je lis avec un plaisir singulier ce que M. Fleury raconte d'un de ses amis, dans le discours préliminaire de son Catéchisme. « Je connais un « homme entre autres, dit-il, qui est passa- « blement instruit de sa religion, sans avoir « jamais appris par cœur les catéchismes or- « dinaires, sans avoir eu pendant l'enfance « d'autre maître que son père. Dès l'âge de « trois ans, ce bon homme le prenait sur ses « genoux le soir après s'être retiré, lui con- « tait familièrement, tantôt le sacrifice d'A- « braham, tantôt l'histoire de Joseph, ou « quelque autre semblable : il les lui faisait « voir en même temps dans un livre de figu- « res, et c'était un divertissement dans la fa- « mille de répéter ces histoires. A six ou sept « ans, quand cet enfant commença à savoir « un peu de latin, son père lui faisait lire « l'Evangile et les livres les plus faciles de « l'ancien Testament, ayant soin de lui ex- « pliquer les difficultés. Il lui est resté toute « sa vie un grand respect et une grande affec- « tion pour l'Ecriture sainte et pour tout ce « qui regarde la religion. » Voilà le fruit d'une éducation chrétienne; voilà le devoir des pères qui sont instruits, et qui ne sont pas trop occupés par leurs emplois. Telle était la pratique des premiers et des plus saints siècles de l'Eglise, où les enfants étaient bien instruits de la religion chrétienne par le soin des seuls parents, et sans le secours des catéchismes, n'y ayant pas encore pour lors de catéchistes publics et d'office pour la jeunesse.

Les mères ne peuvent s'excuser sur leurs grandes occupations; elles ont beaucoup de loisir. Le soin de l'éducation des enfants jusqu'à l'âge dont nous parlons roule principalement sur elles, et fait partie de ce petit empire domestique que la Providence leur a spécialement assigné. Leur douceur naturelle, leurs manières insinuantes, si elles savaient y joindre une autorité douce, mais ferme, les mettent en état d'instruire avec succès leurs enfants. Je connais plusieurs mères qui ont rempli parfaitement ce devoir; une entre autres qui n'a jamais laissé son enfant seul avec des domestiques, et qui l'a elle-même parfaitement instruit de tout ce qu'un enfant peut savoir jusqu'à l'âge de près de six ans, où elle l'a remis entre les mains d'un précepteur capable de tenir sa place et d'entrer dans ses vues.

J'ai dit que l'éducation des enfants roulait principalement sur les mères. Cela est encore plus vrai à la campagne qu'à la ville: parce que, pendant que les hommes sont occupés à des travaux pénibles et nécessaires (et ils le sont pendant presque toute l'année), il n'y a que les femmes à qui il puisse rester quelque loisir. C'est ce qui marque l'étroite et l'indispensable obligation où sont les seigneurs de villages d'y établir des écoles de filles, et le soin particulier que les pasteurs doivent donner à cette partie de leur troupeau, qui seule fait toute la ressource et toute l'espérance d'un village. Car ces filles deviendront mères de famille; et si elles ont eu le bonheur d'être bien instruites dans leur jeunesse, elles communiqueront le même avantage à leurs enfants.

Pour revenir au Catéchisme historique, qui que ce soit qui se charge de l'enseigner aux enfants doit commencer par leur lire le récit historique qui précède les demandes ; ou, ce qui serait beaucoup mieux, le leur faire de vive voix. On pourrait, si cela ne les fatigue point, leur en faire une seconde lecture, pour les mettre plus en état de le comprendre. On ne demande encore jusqu'ici que leurs oreilles, et un peu d'attention, que le maître peut s'attirer par la manière gaie et agréable dont il leur lira ou leur fera ce récit. Après cela on passera aux demandes et aux réponses, qu'on répétera chacune plusieurs fois, afin que l'enfant les entende parfaitement. On se contentera d'abord de lui faire apprendre les réponses, soit de vive voix s'il ne sait pas encore lire, soit par la lecture qu'il en fera lui-même en particulier. On lui fera ensuite

étudier tout de suite la première partie du Catéchisme, qui est tout historique, et qui renferme vingt-neuf articles ou leçons. Ce sera là comme une première couche que l'on mettra dans l'esprit de l'enfant ; et l'on aura grand soin de lui faire considérer toutes les figures, à quoi il se portera avec joie, et de lui en expliquer toutes les parties. J'ai vu avec admiration une jeune demoiselle de qualité, âgée de quatre ans seulement, et qui ne savait pas encore lire, à qui l'on avait appris le Catéchisme historique tout entier, sur lequel elle répondait sans hésiter, dans quelque endroit du livre qu'on la mît.

L'invention des figures est excellente. Les images sont très-propres à frapper l'imagination des enfants et à fixer leur mémoire : c'est proprement l'écriture des ignorants. Il serait à souhaiter que ces figures fussent faites de bonne main, et par d'habiles graveurs. Elles en plairaient beaucoup plus, attacheraient davantage les yeux, et par là feraient plus d'impression sur les esprits. Mais la dépense rendrait ces livres inaccessibles aux pauvres, et c'est pour eux qu'on doit principalement travailler. Serait-ce une libéralité indigne d'un prince, d'un grand seigneur, ou d'un homme extrêmement riche, que d'en faire lui-même la dépense, et de gratifier le public, sans distinction de riches et de pauvres, d'un don qui serait fort utile à tous, et qui ferait un honneur immortel au donateur ?

Après qu'on aura parcouru de la sorte le Catéchisme historique, on le recommencera, en y joignant les demandes, et les lui faisant apprendre par cœur, parce qu'elles sont naturellement jointes aux réponses, et en contiennent souvent le précis.

Enfin, quand l'enfant saura bien les demandes et les réponses, et qu'il y sera très-ferme, on lui fera apprendre par cœur le récit historique qui les précède. Mais, pour ce qui regarde ce récit, il ne faut point l'assujettir servilement à redire les mêmes mots qu'il aura appris. On ne doit point être fâché qu'il les change quelquefois, pourvu que ce soit sans changer le sens : car c'est une preuve assurée qu'il aura compris la chose, au lieu qu'il y a sujet d'en douter quand il dit les mêmes paroles.

Ces trois différentes répétitions, qui seront toujours accompagnées de quelques changements et de quelque addition, auront par ce moyen la grâce de la nouveauté, ne dégoûteront point les enfants, et se graveront profondément dans leur mémoire et dans leur esprit.

De cette première partie du Catéchisme, purement historique, on les fera passer dans la seconde, qui contient la doctrine chrétienne, et par conséquent des instructions plus sérieuses. On y observera les mêmes règles que dans la première.

Dans l'une et dans l'autre, l'habileté des gouvernantes et des maîtres consiste à ne pas borner leurs soins à exercer la mémoire d'un enfant en lui faisant réciter par cœur ce qu'il a appris, mais à commencer déjà à lui former le jugement, autant que son âge en est capable, en lui proposant de petites questions proportionnées à sa faiblesse, en dérangeant l'ordre des demandes, en lui faisant expliquer à lui-même ses réponses, et par mille autres moyens industrieux que l'affection et le zèle inspirent à un maître qui se fait un plaisir de son devoir.

Cet exercice du Catéchisme historique, qui ne remplira qu'une légère partie de la journée, réglé comme je l'ai marqué, et renouvelé de temps en temps par des répétitions réitérées plus d'une fois, occupera trois ou quatre années de l'enfance, et la conduira jusqu'à la sixième ou septième année, où commence tout des études un peu plus sérieuses.

§ IV. Les Fables de La Fontaine.

En même temps qu'on occupera l'enfant à cet exercice, on lui fera apprendre par cœur quelques fables de La Fontaine, en choisissant d'abord les plus courtes et les plus agréables. On aura soin de lui expliquer clairement et brièvement tous les termes qu'il n'entend point ; et après qu'on lui aura lu plusieurs fois une fable, et qu'on la lui aura fait répéter de mémoire, on l'accoutumera à en faire de lui-même un récit simple et naturel. On ne saurait croire combien cette pratique peut être utile à un enfant dans la suite. Pour la lui faciliter, le maître fera d'abord

lui-même ce récit, et lui apprendra par son exemple comment il faut s'y prendre. Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il faut commencer par exposer aux yeux de l'enfant l'image qui est en tête de la fable et qui en renferme le sujet et la lui faire bien comprendre : rien n'est plus divertissant pour lui.

Qnand il en aura bien appris une par cœur, et qu'il la saura parfaitement, on lui apprendra à la déclamer, en l'accompagnant dn ton et du geste convenables à la matière. Le maître pourra consulter ce qui sera dit dans la suite snr les règles de la prononciation. On l'accontumera ainsi de bonne heure à exprimer comme il faut les voyelles et les consonnes, à en faire sentir la force, à appuyer sur celles qui demandent qu'on s'y arrête, à ne point manger certaines syllabes, surtout les finales, à faire de certains repos selon la différence de la ponctuation, en un mot, à prononcer avec grâce, clarté et justesse. On doit être fort attentif à leur faire prendre un ton naturel, et à leur faire éviter une sorte de glapissement ordinaire aux enfants, qui les suit jusque dans les classes, et souvent dans un âge encore plus avancé.

§ V. La Géographie.

On donnera aussi chaque jour un certain temps à la géographie. Elle sera pour eux nn divertissement plutôt qn'une étnde, si le maître sait l'assaisonner de petites histoires agréables et de faits curieux à l'occasion des pays et des villes dont on leur parlera. Ces histoires et ces faits se trouvent dans les livres de géographie : il en faut faire un triage, et ne choisir que ce qui pourra plaire à l'enfant.

Il y a plusienrs méthodes d'enseigner la géographie, qni la plupart sont fort bonnes, ponrvu qu'on y soit fidèle, et qu'elles soient toujours accompagnées de l'inspection des cartes; car c'est ici une science des yeux. Parmi ces différentes méthodes, il me semble qu'on doit préférer celles qui, au lieu de supposer de l'esprit aux enfants, ou d'avoir besoin d'être aidées par leur esprit, aident plutôt l'esprit des enfants, et les amusent par un agréable exercice.

On commencera d'abord par exposer à leurs yeux la mappemonde, qui est la carte du monde entier ; ou plutôt le globe terrestre, beaucoup plus propre à leur donner une juste idée de la figure de la terre. On aura soin de leur faire entendre les termes de cet art, qui seront nécessaires, en les mettant à leur portée: *continent*, *mer*, *île*, *presqu'île*, *golfe*, *détroit*, etc.

On peut enseigner la géographie par des divisions exactes et par des détails savants ; mais cette méthode charge beaucoup la mémoire, et ne dédommage presque par aucun plaisir de l'ennui inséparable d'une longue file de noms propres.

Il serait, ce me semble, plus utile de conduire et de faire voyager l'enfant sur une carte, sans y remarquer autre chose que quelque particularité amusante, qui, étant liée avec la figure du pays, aide la mémoire à en conserver le nom et la situation.

Je suppose, par exemple, qu'on veuille faire connaître l'Asie à un jeune enfant qui sait les termes ordinaires. Je voudrais me contenter de lui en faire parcourir toutes les côtes en l'avertissant de ce que chaque pays a de remarquable.

L'Asie, lui dirai-je, commence où finit l'Afrique, qui y est jointe par l'isthme de Suez, que vous voyez entre la mer Méditerranée et la mer Rouge. Cette mer est appelée *Rouge*, parce que c'était proche de cette mer qu'habitaient les Iduméens descendus d'Esaü ou Edom, dont le nom signifie *rouge*, ou *de poil roux*.

L'Arabie, que celle mer baigne, se partage en trois : la Pétrée, la Déserte, et l'Heureuse.

La Pétrée est ici à l'extrémité, ou vers le fond de la mer Rouge. C'est là que les Israélites demeurèrent durant quarante ans, après avoir passé à pied sec le lit de la mer Rouge qui s'était retirée. Remarquez-y le mont Sinaï où Dien donna aux Hébreux la loi comprise dans le Décalogue, et beaucoup d'autres règlements. L'Arabie Pétrée prend son nom de l'ancienne ville de Pétra, qui ne subsiste plus.

La Déserte prend son nom de ses vastes solitudes. On y trouve les villes de la Mecque, Médine, et Elcatif. La Mecque est fameuse par la naissance du faux prophète Ma-

Mahomet. On y a bâti une mosquée considérable, où tous les ans et de tous côtés se rend en caravanes un grand nombre de pèlerins. Médine est le lieu de sa sépulture. Le Catif ou Elcatif est situé sur le bord du golfe Persique. C'est là que se fait le commerce des perles, et qu'on tire des nacres, que les plongeurs vont arracher le long des rochers de l'île Baharen, qui est vis-à-vis. On explique à l'enfant ce que c'est que ces *perles* et ces *nacres*, et comment on les pêche, et ce que signifie ce mot *plongeurs*.

L'Arabie Heureuse porte ce nom parce qu'elle produit des plantes fort estimées. On y trouve le café, qui est la graine d'un petit fruit rouge comme un bigarreau. On y trouve le baume et l'encens, qui sont des résines d'une agréable odeur, et qui découlent de l'écorce de deux arbrisseaux.

C'est dans ce golfe que se jettent le Tigre et l'Euphrate.

Ensuite on rencontre l'empire de Perse, dont les principales villes sont Ispahan, Tauris, Schiros ou Schiras, et Bander Abassi. Ispahan et Tauris ont des marchés ou places publiques si spacieuses, qu'on y met dix mille hommes en bataille. On voit à Schiras les magnifiques ruines de l'ancienne Persépolis. Bander Abassi est le plus beau port de Perse. On y fait aujourd'hui le commerce que faisaient autrefois les Portugais dans la petite île d'Ormus, à l'entrée du golfe dont on les a chassés.

Assez près de là est la montagne de Chiampa, où l'on trouve des terres de différentes couleurs. L'éclat en est si vif, qu'on n'a jamais pu imiter la beauté de leurs toiles peintes, qui souffrent plusieurs savonnages sans rien perdre de leur vivacité.

En continuant ainsi à parcourir toutes les côtes, et en revenant sur les mêmes endroits, sans changer ce que l'on veut que le jeune homme apprenne, il se fait un jeu de ces connaissances, qui l'amusent, et s'arrangent dans sa mémoire sans aucune contention.

On peut aussi, quand le jeune homme a déjà fait quelques progrès dans la géographie le faire voyager sur la carte. Le faire aller, par exemple, de Paris à Rome, en lui faisant passer la mer; et le faire revenir de Rome à Paris par terre, en lui faisant prendre une autre route. Ces petits changements le divertissent, et chemin faisant, on lui apprend mille curiosités dans tous les lieux qu'il parcourt.

§. VI. La Grammaire française.

Il me reste à parler de la grammaire française, qui doit être apprise aux enfants dès qu'ils en seront capables, et ils le sont pour l'ordinaire de bonne heure. Il est honteux que nous ignorions notre propre langue: et, si nous voulons parler vrai, nous avouerons presque tous que nous ne l'avons jamais étudiée. Je ne m'arrêterai point ici aux réflexions que l'on peut faire sur ce sujet: je parlerai dans la suite assez au long de ce qui regarde cette étude. La prudence du maître peut seule, dans l'âge dont il s'agit, en régler et le temps et la manière. Il prendra dans une grammaire française ce qu'il jugera le plus nécessaire aux enfants et le plus à leur portée, réservant pour un autre temps ce qui lui paraîtra trop abstrait et trop difficile: car il est à souhaiter que l'on continue cet exercice pendant tout le cours des études.

Voilà à peu près ce que je crois qui doit occuper les enfants jusqu'à l'âge de six ans, auquel temps on pourra commencer à les mettre au latin, dont l'intelligence leur deviendra bien plus facile par l'étude qu'ils auront faite de la grammaire française; car les principes de ces deux langues sont communs en bien des choses.

Il ne faut pas croire que ce que je propose ici soit au-dessus de la force des enfants. J'en ai entendu un tout récemment qui n'a que six ans répondre, dans une assez nombreuse assemblée, sur le Cathéchisme historique tout entier, dont il récitait à l'ouverture du livre tous les endroits qui se présentaient, tant le narré que les demandes et les réponses. Il rendit compte aussi de la plupart des termes de géographie, des quatre parties du monde en général, et de la France dans un assez grand détail. Il exposa avec beaucoup de netteté plusieurs règles de la grammaire française; et c'est ce qui m'étonna le plus. Il déclama quelques fables de La Fontaine avec

beaucoup de grâce; et il était prêt à répondre sur les principes du blason, mais le temps ne le permit pas.

Je sais bien qu'on n'en doit pas attendre autant de tous les enfants, et je n'ai cité cet exemple que pour montrer de quoi ils sont capables quand ils sont bien conduits. Lors même qu'on en rencontre du caractère de celui dont je parle, qui se portent d'eux-mêmes au travail, et qui en font leur plaisir, ce qui est fort rare et fort heureux, on doit être extrêmement attentif à modérer leur ardeur, et à la renfermer dans de justes bornes. Rien n'est plus flatteur, et pour des parents, et pour un maître, que de voir ainsi réussir un enfant dans un âge si peu avancé ; mais, je crois pouvoir le dire, rien en même temps n'est si dangereux. Car, si l'on se livre de part et d'autre à ce plaisir, et qu'on ne ménage pas avec assez de soin la santé d'un enfant, on court risque de la ruiner pour toujours par une attention trop suivie, qui épuise les esprits sans qu'on s'en aperçoive, et qui use insensiblement des fibres et des organes qui sont alors d'une extrême délicatesse.

Ce danger est grand, mais il n'est pas ordinaire. On a bien plus souvent besoin d'inspirer de l'ardeur aux enfants que de la modérer; et c'est en cela que je fais consister la principale habileté d'un maître. Mais, pour faire aimer l'étude, il faut qu'il commence par se faire aimer lui-même ; et il y réussira infailliblement s'il agit toujours par raison, et jamais par humeur. Je traiterai cette matière fort au long quand j'exposerai les devoirs des parents et des maîtres dans l'éducation des enfants. Je me contente ici de les avertir qu'ils ne peuvent être trop attentifs à jeter de l'émulation dans leur esprit. Les exercices, à l'âge dont je parle, doivent être plutôt un divertissement qu'une étude. Il faut les varier, les abréger, les interrompre quelquefois entièrement pour prévenir l'ennui et le dégoût ; proposer à l'enfant de petites récompenses [1], et choisir celles qui font le plus de plaisir à cet âge : s'il est naturellement lent à apprendre, ne lui point faire de vifs reproches, et ne le point traiter durement, de peur qu'il ne se rebute, et qu'il ne porte dans un âge plus avancé la haine pour toute étude, dont il n'a senti que l'amertume dans son enfance, n'en pouvant pas comprendre encore l'utilité. Il faut, au contraire, l'exciter, l'encourager, le louer même, pour peu qu'il réussisse ; lui opposer quelque compagnon dont le succès et les louanges piquent son amour-propre, sur qui il se réjouisse de l'avoir emporté, et par qui il soit fâché d'avoir été vaincu. Ce sont là d'innocents artifices dont saint Jérôme, en copiant Quintilien, conseille à une dame chrétienne d'user à l'égard de sa fille, qui n'avait alors que cinq ou six ans, et sur l'éducation de laquelle il lui donne d'admirables préceptes. Des mères chrétiennes exigent de moi que j'en donne aussi quelques-uns sur le même sujet, et je ne puis me refuser à un désir si juste et si raisonnable. Je dois cette marque de reconnaissance aux témoignages d'estime que les dames même me donnent pour mon Traité des Etudes, dont j'étais bien éloigné de croire que la lecture pût leur causer quelque plaisir

---

CHAPITRE II.

DE L'ÉDUCATION DES FILLES.

M. de Fénélon, archevêque de Cambrai, commence l'excellent livre qu'il a composé sur cette matière par se plaindre que l'éducation des filles est presque généralement négligée; et cette plainte n'a que trop de fondement. Quoiqu'on fasse beaucoup de fautes dans celle des garçons, on est pourtant assez communément persuadé qu'elle est d'une grande importance pour le bien public. Le long temps que l'on destine à leurs études, les maîtres qu'on leur donne, les dépenses que

[1] « Syllabas jungat ad præmium, et quibus illa ætas « deliniri potest, munusculis invitetur. Habeat et in dis« cendo socias, quibus invideat, quarum laudibus mor« deatur. Non objurganda est, si tardior sit, sed laudibus « excitandum est ingenium, ut et vicisse gaudeat, et victa « doleat. Cavendum imprimis ne oderit studia ; ne amaritudo eorum, præcepta in infantiâ, ultra rudes annos « transeat. » (S. Hieron. lib. II, *epist.* 15 *ad Lætam.*)

l'on fait dans cette vue, sont autant de preuves qu'on a sur ce sujet d'assez justes idées. Mais, sous prétexte qu'il ne faut pas que les filles soient savantes, et que la curiosité les rend vaines et précieuses, on ne se met pas beaucoup en peine de les instruire, comme si l'ignorance était l'apanage de leur sexe. C'est une erreur grossière, et extrêmement préjudiciable à l'état, que de négliger ainsi l'éducation des filles.

On doit s'y proposer une double fin, aussi bien que dans celle des garçons, qui est de former le cœur et de cultiver l'esprit. Je commencerai par la première partie, qui est la plus importante, mais que je traiterai fort succinctement, parce que les avis que je donnerai dans la suite sur ce sujet par rapport aux garçons conviennent également aux filles.

ARTICLE I.

Nécessité et manière de former les mœurs des filles dès la plus tendre enfance.

Saint Jérôme, en écrivant à Læta, dame d'une grande qualité, sur l'éducation de sa fille, et à d'autres mères chrétiennes, dit d'excellentes choses sur cette matière. J'en ferai usage, aussi bien que du livre de M. de Fénélon.

J'avertis dès le commencement les mères et les gouvernantes, que je considère ici et qu'elles doivent considérer avec moi les filles comme sorties tout récemment des fonts baptismaux, comme y ayant fait des vœux solennels en présence de Jésus-Christ, dont les parents, les maîtres et les maîtresses sont rendus dépositaires; comme y ayant renoncé à toutes les pompes et à toutes les vanités du siècle; et comme devant par conséquent être élevées dans des principes conformes aux engagements qu'elles y ont pris, non pour quelques années seulement, mais pour toute leur vie. Je ne crois pas qu'on trouve cet avertissement déraisonnable; et cependant il suffit seul pour établir toutes les règles d'une bonne éducation.

Comme les prémices de toutes choses sont dues spécialement à Dieu, les premières pensées et les premières paroles d'un enfant doivent être consacrées par la piété. La joie d'une mère chrétienne [1], telle que sainte Paule, doit être d'entendre sa fille, d'une voix faible et d'une langue bégayante, prononcer le doux nom de Jésus-Christ, à qui elle a été vouée dans le baptême.

Cette consécration demande qu'une fille [2], devenue le temple du Seigneur, n'entende et ne dise jamais rien qui ne respire la crainte de Dieu; que les paroles contraires à l'honnêteté soient pour elle un langage étranger et inconnu, auquel elle ne comprenne rien; qu'elle ignore absolument les chansons mondaines. que ses lèvres encore tendres commencent au contraire à chanter les divins cantiques de David.

Dès que l'âge permettra d'exercer sa mémoire [3], qu'on lui fasse apprendre par cœur quelques versets choisis de l'ancien ou du nouveau Testament, qu'elle récitera régulièrement à sa mère, et qui seront comme sa tâche de chaque jour, et comme un bouquet composé de fleurs cueillies dans les saintes Ecritures, qu'elle lui offrira tous les matins.

Qu'elle n'ait aucune liaison avec des enfants d'un sexe différent, et qu'on ne lui donne pour la servir que des filles d'un caractère sage et d'un esprit réglé et sûr. La science du monde peut leur être utile jusqu'à un certain point: mais qu'elles se donnent bien de garde d'en communiquer à leur élève l'air contagieux et les maximes pernicieuses. Car dans cet âge il faut bien peu de chose pour nuire à la pureté et à l'innocence d'un enfant: c'est une fleur tendre et délicate, que le moindre souffle empesté peut corrompre et faire périr en un moment.

Saint Jérôme recommande fortement qu'on

[1] « Parvulæ adhuc lingua balbutiens Christi alleluia « resonabat. » (S. HIERON. *ad Lætam.*)

« Non debeo silentio præterire, quanto (S. Paula) exul« taverit gaudio, quòd Paulam, neptem suam, audierat « in cunis et crepitaculis balbutiente linguâ alleluia can« tare. » (*Ad Eustoch.*)

[2] « Sic erudienda est anima, quæ futura est templum « Dei. Nihil aliud discat audire, nihil loqui, nisi quod ad « timorem Dei pertinet. Turpia verba non intelligat: « cantica mundi ignoret. Adhuc tenera lingua psalmis « dulcibus imbuatur. » (*Ad Lætam.*)

[3] « Reddat tibi pensum quotidiè de scripturarum flori« bus carptum. » (Ibid.)

n'accoutume point ces créatures innocentes aux airs mondains, et [1] qu'on ne les fasse point boire dans la coupe empoisonnée de Babylone ; qu'on ne leur inspire point du goût pour les frivoles ornements du siècle ; qu'on ne gâte et qu'on ne déshonore point leur visage par le fard et le rouge.

Ce n'est pas qu'il veuille qu'on tienne une jeune fille dans un état entièrement opposé à celui du monde pour l'habillement et les manières, ni qu'on lui refuse les ornements qui conviennent à son âge et à sa condition. Ce refus ne servirait qu'à irriter ses désirs et à les rendre plus violents [2]. Elle verra les autres mieux parées qu'elle, et leur portera envie. Le sexe aime naturellement la parure. Une mère sage accordera à cette pente naturelle tout ce qui ne sera point contraire aux règles de la modestie chrétienne. Sa vue sera, en lui permettant l'usage de ces ornements, de lui en inspirer peu à peu le mépris et le dégoût ; et elle aura soin de faire en sorte que des personnes respectées dans le monde louent en présence de sa fille celles qui seront vêtues plus modestement.

Il en sera ainsi dans tout le reste. Une fille, dit M. de Cambrai, qui n'a été détachée du monde qu'à force de l'ignorer, et en qui la vertu n'a pas encore jeté de profondes racines, est bientôt tentée de croire qu'on lui a caché ce qu'il y a de plus merveilleux. Il vaut beaucoup mieux qu'elle s'accoutume peu à peu au monde, auprès d'une mère pieuse et discrète, qui ne lui en montre que ce qu'il lui convient d'en voir, qui lui en découvre les défauts dans l'occasion, et qui lui donne l'exemple de n'en user qu'avec modération pour le seul besoin.

Le choix d'une gouvernante est l'affaire la plus importante que puisse avoir une mère. Elle doit l'avoir longtemps demandée à Dieu par des prières humbles et ferventes, et l'avoir méritée par des intentions pures et par un désir sincère de procurer à sa fille une éducation véritablement chrétienne. Je ne m'étendrai point ici sur cette matière : on peut consulter ce qui sera dit dans la suite sur le choix, sur les qualités et sur les devoirs d'un précepteur.

Le moins qu'on puisse exiger d'une gouvernante, c'est qu'elle ait le sens droit, un esprit docile, une humeur traitable et une véritable crainte de Dieu. Une mère éclairée et prudente suppléera facilement au reste. Elle s'appliquera dans des conversations aisées et familières à la former par ses avis, qu'elle accompagnera toujours d'une douceur et d'une bonté qui les fassent passer jusqu'au cœur : car, sans cela, les avis les plus sages ne feront que révolter l'amour-propre, et trouveront tous les accès fermés.

Un des premiers soins d'une mère est de s'instruire d'abord elle-même à fond de tout ce qui est nécessaire pour bien élever des enfants. Elle trouvera ce secours dans le livre que M. de Fénélon a composé sur l'éducation des filles, qui est fort court et fort intelligible. Elle en doit faire une étude particulière qui aille jusqu'à le lui rendre familier, et le faire lire plusieurs fois à la gouvernante. Ce n'est pas encore assez. Prenez, dit M de Fénélon lui-même à une mère qui l'avait consulté sur ce sujet, prenez la peine de lire ce livre avec elle. Donnez-lui la liberté de vous arrêter sur tout ce qu'elle n'entend pas, et dont elle ne se sent pas persuadée. Ensuite, mettez-la dans la pratique ; et à mesure que vous verrez qu'elle perd de vue, en parlant à l'enfant, les règles de ce livre qu'elle était convenue de suivre, faites-le lui remarquer doucement en secret.

Cette application, continue M. de Cambrai, vous sera d'abord pénible ; mais songez qu'en qualité de mère c'est là votre devoir essentiel. D'ailleurs vous n'aurez pas longtemps de grandes difficultés là-dessus ; car cette gouvernante, si elle est sensée et de bonne volonté, en apprendra plus en un mois par sa pratique et par vos avis que par de longs

[1] « Provide ne bibat de aureo calice Babylonis. » (*Ad Gaudent.*)

« Cave ne aures ejus perfores : ne cerussâ et purpurisso consecrata Christo ora depingas : nec collum auro et margaritis premas : nec caput gemmis oneres : nec capillum irrufes, et ei aliquid de gehennæ ignibus auspiceris. » (*Ad Lætam.*)

[2] « Si ipsa non habuerit, habentes alias non videbit ? φιλόκοσμον genus femineum est... Quin potiùs habendo satietur : et cernat laudari alias, quæ ista non habeant : meliusque est ut satiata contemnat, quam non habendo habere desideret. » (*Ad Gaudent.*)

raisonnements. Bientôt elle marchera d'elle-même dans le droit chemin. Vous aurez encore cet avantage pour vous décharger, qu'elle trouvera tout faits dans ce petit ouvrage les principaux discours qu'il faut tenir aux enfants sur les plus importantes maximes, en sorte qu'elle n'aura presque qu'à les suivre. Ainsi elle aura devant ses yeux un recueil des conversations qu'elle doit avoir avec l'enfant sur les choses les plus difficiles à lui faire entendre. C'est une espèce d'éducation pratique qui la conduira comme par la main.

A ce livre de M. de Fénélon il faut joindre l'admirable préface du Catéchisme historique de M. l'abbé Fleury, qui renferme ce que l'on peut désirer de plus solide et de plus sensé sur la manière d'instruire les enfants et de leur enseigner la religion.

Voilà ce qui doit faire l'étude des mères, des gouvernantes, des religieuses chargées de l'instruction des filles, et, je puis ajouter, des précepteurs à qui l'on confie le soin des jeunes enfants. Si l'on s'appliquait sincèrement et de bonne foi à mettre en pratique les excellents avis renfermés dans ces deux ouvrages, il n'y aurait pas lieu de se plaindre, comme on le fait si souvent, du peu de succès de l'éducation des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe.

S'il m'était permis de me joindre à ces deux grands hommes, sans me comparer à eux pour le mérite ni pour la réputation, j'ajouterais qu'on pourra peut-être trouver dans le septième livre de cet ouvrage, où je traite du gouvernement intérieur des classes et du collége, quelques réflexions utiles aux personnes chargées de l'éducation, soit des filles, soit des garçons.

Je ne puis mieux finir ce premier article, qui concerne les mœurs, que par une réflexion importante que me fournit M. de Fénélon : je ne ferai que le copier.

Le plus grand obstacle à la bonne éducation des filles, est l'irrégularité de la conduite des parents. Tout le reste est inutile, s'ils ne veulent concourir eux-mêmes dans ce travail. Le[1] fondement de tout est qu'ils ne donnent à leurs enfants que des maximes droites et des exemples édifiants. C'est ce qu'on ne peut espérer que d'un très-petit nombre de familles. Souvent une mère qui passe sa vie au jeu, à la comédie et dans des conversations indécentes, se plaint d'un ton grave qu'elle ne peut pas trouver une gouvernante capable d'élever ses filles. Mais qu'est-ce que peut la meilleure éducation sur des filles à la vue d'une telle mère ? Souvent encore on voit des parents qui, comme dit saint Augustin, mènent eux-mêmes leurs enfants aux spectacles publics et à d'autres divertissements, qui ne peuvent manquer de les dégoûter de la vie sérieuse et occupée dans laquelle ces parents mêmes les veulent engager. Ainsi ils mêlent le poison avec l'aliment salutaire. Ils ne parlent que de sagesse, mais ils accoutument l'imagination volage des enfants aux violents ébranlements des représentations passionnées et de la musique ; après quoi ils ne peuvent plus s'appliquer. Ils leur donnent le goût des passions, et leur font trouver fades les plaisirs innocents. Après cela ils veulent encore que l'éducation réussisse, et ils la regardent comme triste et austère si elle ne souffre ce mélange du bien et du mal.

Il est temps de passer à la seconde partie de ce petit traité.

ARTICLE II.

Des études qui peuvent convenir aux jeunes filles.

Ce que j'ai dit qu'on pouvait faire apprendre aux enfants jusqu'à l'âge de six ou sep ans est, à peu de chose près, commun à ceux de l'un et de l'autre sexe. Il s'agit maintenant d'examiner quelles sortes d'études peuvent convenir aux filles dans un âge plus avancé.

§ I. L'étude de la langue latine convient-elle aux filles?

La première question qui se présente à l'esprit est de savoir si l'on doit permettre aux filles d'apprendre la langue latine. On ne peut

[1] « Te habeat magistram : in rudis miretur infantia. Nihil in te et in patre suo videat, quod si fecerit, peccet. Memento, vos parentes virginis, magis eam exemplis docere posse, quam voce. » (S. Hieron. *epist. ad Lætam.*)

douter que parmi elles il n'y en ait beaucoup aussi capables de cette étude que les garçons: le sexe par lui-même ne met point de différence dans les esprits. On a vu des femmes réussir dans les sciences autant que les hommes. Pour ne point parler de beaucoup d'autres, madame Dacier, qui a illustré notre siècle, ne le cédait en rien à la vaste érudition de son mari; et, d'un consentement général, l'emportait beaucoup sur lui pour la finesse du goût et la délicatesse du style.

Mais ce n'est point sur ce principe que la question dont il s'agit doit être décidée. Le monde n'est point gouverné au hasard. Les différents états qui le partagent ne sont point abandonnés à notre caprice. Il y a une providence qui règle les conditions, et qui assigne à chacun ses devoirs. Parmi les hommes, plusieurs sont destinés à des emplois qui demandent une certaine étendue de connaissances pour en bien remplir les fonctions. Et comme les langues grecque et latine ouvrent l'entrée à toutes les sciences et en sont comme la clef, voilà pourquoi on les fait apprendre à ceux des jeunes gens que l'on prévoit devoir être un jour appelés aux emplois où ces connaissances sont nécessaires.

Il n'en est pas ainsi des femmes. Elles ne sont point destinées à instruire les peuples, à gouverner les états, à faire la guerre, à rendre la justice, à plaider des causes, à exercer la médecine. Leur partage est renfermé dans l'intérieur de la maison, et se borne à des fonctions non moins utiles, mais moins laborieuses, et plus conformes à la douceur de leur caractère, à la délicatesse de leur complexion, et à leur inclination naturelle. Il faut bien que ce partage de fonctions entre les hommes et les femmes soit fondé dans la nature, puisqu'il est le même dans tous les temps et dans tous les pays. Il est vrai que l'histoire nous montre des femmes qui ont excellé dans le métier de la guerre, dans le gouvernement des états, dans l'étude des sciences : mais ces exemples sont rares, et ne doivent être regardés que comme des exceptions, qui, loin de détruire la régle générale, ne servent qu'à la confirmer.

On peut donc conclure de tout ce que je viens de dire, que l'étude de la langue latine, généralement parlant, ne convient point aux personnes du sexe.

Mais il y a des cas particuliers où non-seulement elle peut être permise à de jeunes filles, mais où elle leur devient en quelque sorte nécessaire, ou du moins où elle leur serait d'un grand secours pour toute leur vie. Je parle de celles qui se destinent à l'état religieux, et qui, par leur profession même, seront obligées à chanter ou à réciter l'office de l'église en latin. Ne serait-ce pas pour elles une grande consolation d'entendre ce qu'elles chantent, de se joindre aux sentiments du prophète-roi, aussi bien qu'à ses paroles, et de ne pas faire à son égard la simple fonction d'un écho qui répète des mots sans y rien comprendre? Ne semble-t-il pas que c'est à ces saintes vierges, qui sont les anges de la terre, non-seulement par leur pureté, mais par l'honneur qu'elles ont d'être occupées continuellement à chanter les louanges du Seigneur, que c'est à elles, dis-je, que David adresse ces paroles d'un psaume: *Chantez, chantez des psaumes à notre Dieu; chantez des psaumes à notre roi.... ; mais chantez-les avec goût et avec intelligence* [1]. Comme s'il leur disait: Les psaumes que prononce votre bouche sont la moindre partie du tribut que vous devez à votre Dieu. L'esprit doit en avoir l'intelligence, et le cœur les sentiments. Serait-ce une pratique blâmable dans les maisons religieuses, d'apprendre la langue latine aux novices et aux jeunes professes pour les mettre en état d'entendre au moins le Bréviaire et l'Ecriture sainte? Il y en a qui pourraient porter cette étude plus loin (et l'on en a plusieurs exemples), et qui pourraient arriver jusqu'à l'intelligence des saints pères. Cette étude, qui ne tendrait qu'à éclairer, qu'à nourrir, qu'à fortifier la piété, doit elle être interdite à une religieuse?

Il y a une route particulière pour les jeunes filles qui songeraient ainsi à apprendre le latin; et on doit la leur abréger le plus qu'il est possible. La composition des thèmes doit être absolument retranchée, et l'on doit tout réduire à l'intelligence et à l'explication du latin. Pour cela, les principes sont absolu-

1 *Psallite sapienter.* L'hébreu porte, *intelligenter.*

ment nécessaires. Ils sont comme les fondements de cette connaissance; et l'on sait ce que c'est que de bâtir sans fondement. J'avoue que ce travail n'est point agréable, et qu'il satisfait peu l'esprit. La légèreté de l'âge et la vivacité d'un caractère actif et prompt ont peine à s'y assujettir. Mais, sans cela, on n'ira jamais à pas sûr dans l'intelligence du latin; on sera toujours incertain, flottant, hésitant : au lieu qu'un travail de quelques mois, soutenu avec courage et persévérance, pour se rendre ferme et inébranlable dans l'étude des déclinaisons et des conjugaisons, épargnerait pour le reste du temps presque toute peine et tout dégoût; et ces premières épines qui se présentent d'abord, étant une fois arrachées, ne laisseraient plus que le soin ou plutôt le plaisir de cueillir des fleurs et de se nourrir de fruits agréables. Je marquerai dans la suite de cet ouvrage la manière dont il faut s'y prendre pour enseigner utilement ces premiers principes.

Il semble que M. de Fénélon ne bornait pas cette étude simplement aux jeunes filles qui songeraient à entrer en religion. « Je « ne voudrais faire apprendre le latin, dit-il « en général, qu'aux filles d'un jugement « ferme et d'une conduite modeste; qui sau« raient ne prendre cette étude que pour ce « qu'elle vaut : qui renonceraient à la vaine « curiosité : qui cacheraient ce qu'elles au« raient appris, et qui n'y chercheraient que « leur édification. » J'en connais quelques-unes de ce caractère, élevées avec un soin infini dans des familles chrétiennes où tout respire la religion; qui sont destinées pour le monde, mais sans en avoir le goût et les maximes; qui joignent à une piété éclairée un esprit très-solide et capable de toutes les sciences. On leur a fait apprendre le latin; et elles y ont fait un tel progrès, qu'elles sont parvenues à entendre parfaitement et sans peine les lettres de saint Jérôme, de saint Paulin, de saint Cyprien, et à en faire des traductions avec une justesse et une élégance qui feraient honneur aux plus habiles maîtres. On ne les a point renfermées dans l'étude seule du latin. On leur a fait apprendre tout ce qui convient à des filles qui doivent être dans le monde, et qui deviendront des mères de famille. Quand les qualités et les dispositions dont je viens de parler se rencontrent dans de jeunes filles, les pères et les mères ne doivent point, ce me semble, s'opposer au désir qu'elles auraient d'apprendre la langue latine.

Il y a encore d'autres personnes du sexe à qui il peut être permis d'apprendre le latin; des vierges et des veuves chrétiennes qui, vivant dans le monde mais en étant séparées d'esprit et de cœur, ont entièrement renoncé à ses dangereux plaisirs. Pourquoi leur interdirait-on cette consolation et cette joie, qui est la seule qu'elles se soient réservée, surtout la rapportant principalement à la piété, et cherchant dans cette étude un moyen de réciter les psaumes avec plus d'attention et de ferveur, et de mieux entendre les saintes Ecritures ? N'ont-elles pas d'illustres exemples pour justifier leur conduite ? Sainte Marcelle, sainte Paule, sainte Eustoquie, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus grand à Rome pour la naissance, pour les richesses, pour les dignités. Elles ne laissaient aucun repos à saint Jérôme, qui leur tenait lieu de maître dans l'étude des saints livres; et il nous marque lui-même qu'il avait expliqué à sainte Paule, et à sainte Eustoquie sa fille[1], l'ancien et le nouveau Testament tout entiers, et que leur zèle avait été jusqu'à apprendre l'hébreu pour se rendre plus habiles dans l'intelligence des saints livres. Mais ce qui fait le plus parfait éloge de cette ardeur pour l'étude, c'est qu'elle ne servit qu'à sanctifier ces illustres dames romaines, et à augmenter en elles la piété et l'humilité; de sorte qu'elles se dépouillèrent de tout pour suivre dans une entière pauvreté un Dieu fait pauvre et anéanti pour elles.

En supposant, comme je le fais, que l'étude de la langue latine ne convient point au commun des filles, à quoi faut-il donc les appliquer quand elles sont dans un âge plus avancé. C'est ce que je vais exposer d'une manière succincte.

[1] Epist. ad. Eustoch. l. 3, epist. 8.

§ II. Lecture. Écriture. Arithmétique.

Je suppose que dans les années précédentes les jeunes filles ont appris à bien lire et à bien écrire; c'est une partie de l'éducation des filles, qui est trop négligée. Il est honteux, dit M. de Cambrai, mais ordinaire, de voir des femmes qui ont de l'esprit et de la politesse ne savoir pas bien prononcer ce qu'elles lisent : ou elles hésitent, ou elles chantent en lisant; au lieu qu'il faut prononcer d'un ton simple et naturel, mais ferme et uni. Elles manquent encore plus grossièrement pour l'orthographe. On ne doit pas leur faire un crime de cette ignorance presque générale dans leur sexe, et qui, par cette raison, semble ne le pas déshonorer. Mais pourquoi ne tâcherait-on pas de bonne heure à prévenir ce reproche en leur apprenant à écrire correctement? Ce soin ne demande pas un grand travail. Une légère connaissance de la grammaire française pour distinguer les différentes parties du discours, pour savoir décliner et conjuguer, pour connaître les diverses manières de ponctuer, voilà à quoi se borne, par rapport aux filles, la science qui leur est nécessaire pour ce point. Ces règles se trouvent dans toutes les grammaires françaises. Un maître habile en fera le choix, et en très-peu de leçons mettra une jeune fille en état d'écrire très-correctement.

Il sera bon que les jeunes filles apprennent les quatre opérations de l'arithmétique qui leur seront fort utiles, et même nécessaires, pour remplir des devoirs dont je parlerai dans la suite.

§ III. Lecture des poëtes. Musique. Danse.

La lecture des comédies et des tragédies, même de celles qui paraissent n'avoir rien de contraire à la modestie et aux bonnes mœurs, peut être fort dangereuse pour cet âge. Car, outre que cette lecture conduit presque infailliblement au désir de les voir représenter par des acteurs qui y ajoutent de l'âme et de la vie, l'imagination vive des jeunes personnes saisit avidement tout ce qui flatte les sens et qui est favorable à la cupidité; et presque tout la réveille dans ces sortes de poésies. Tout ce qui peut faire sentir l'amour, dit M. de Cambrai, plus il est adouci et enveloppé, plus il me paraît dangereux. Les deux tragédies sacrées de Racine, *Esther* et *Athalie*, n'ont point ce danger pour les filles, et on peut leur en faire apprendre des endroits choisis.

La musique, aussi bien que la poésie, demande de grandes précautions. Les plus sages législateurs du paganisme ont cru que rien n'était plus pernicieux à une république bien policée que d'y laisser introduire une musique efféminée. Des mères chrétiennes, pour peu qu'elles soient instruites, doivent comprendre jusqu'où elles sont obligées de porter la délicatesse sur ce point.

Premièrement, soit dans la maison paternelle, soit dans les couvents, on ne doit pas appliquer si tôt les jeunes filles à apprendre à chanter et à jouer des instruments. Une expérience presque universelle montre que l'étude de la musique les dissipe extraordinairement, et leur inspire du dégoût et de l'aversion pour toutes les autres occupations, qui sont néanmoins infiniment plus importantes et plus essentielles à cet âge.

En second lieu, une mère chrétienne ne doit jamais permettre qu'on mette entre les mains de sa fille ces sortes de pièces de musique qui ne respirent qu'un air mondain, et ne contiennent que des maximes antichrétiennes, où il semble qu'on a pris à tâche de rétablir le paganisme avec toutes ses divinités; où l'amour, l'ambition, la vengeance, en un mot, où toutes les passions règnent et sont mises en honneur. N'est-ce pas rétracter ouvertement les vœux de son baptême que d'approuver et de permettre cet usage, qui y est si directement contraire? Est-il raisonnable que l'autorité des maîtres de musique, souvent peu religieux, l'emporte sur celle des saints pères, qui sont nos maîtres pour la religion? Croit-on n'avoir point de reproche à se faire d'obliger de saintes religieuses, dont la demeure retentit continuellement des cantiques du Seigneur, à souffrir qu'on enseigne en leur présence à de jeunes filles confiées à leurs soins des cantiques qui semblent composés à dessein de contredire ouvertement

l'Evangile? Des motets, et il y en a d'excellents; les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, quelques cantiques que l'on peut choisir ailleurs, ne suffiraient-ils pas? Et quand il y manquerait quelque chose pour ce goût fin et délicat en matière de musique, le dédommagement par rapport aux mœurs ne doit-il être compté pour rien?

Je ne sais pas comment la coutume de faire apprendre à grands frais aux jeunes filles à chanter et à jouer des instruments est devenue si commune, et est regardée comme une partie essentielle de leur éducation. J'entends dire que, dès quelles sont établies dans le monde, elles n'en font plus aucun usage. Pourquoi donc y donner pendant la jeunesse un temps si considérable, qui pourrait être employé à des choses plus utiles, et non moins agréables, comme serait, entre autres, le dessin, qui peut beaucoup servir aux ouvrages dont les dames ont coutume de s'occuper?

La danse aussi fait ordinairement une des parties les plus essentielles de l'éducation des filles, et l'on y consacre sans peine beaucoup de temps et beaucoup d'argent. On ne s'attend pas que j'entreprenne ici d'en faire l'éloge ou l'apologie. Je me borne à examiner simplement et sans prévention quel est, sur cet article, le devoir d'une mère chrétienne et raisonnable. Comme il y a des études destinées à cultiver et à orner l'esprit, il y a aussi des exercices propre à former le corps; et l'on ne doit pas les négliger. Ils contribuent à régler la démarche, a donner un air aisé et naturel, à inspirer une sorte d'honnêteté et de politesse extérieure qui n'est pas indifférente dans le commerce de la vie, et à faire éviter des défauts de grossièreté et de rusticité qui sont choquants, et qui marquent peu d'éducation. Mais il suffit pour cela d'apprendre à de jeunes personnes à ne point s'abandonner à une molle nonchalance, qui gâte et corrompt toute l'attitude du corps; à se tenir droites, à marcher d'un pas uni et ferme, à entrer décemment dans une chambre ou dans une compagnie, à se présenter de bonne grâce, à faire une révérence à propos; en un mot, à garder toutes les bienséances qui font partie de la science du monde, et auxquelles on ne peut manquer sans se rendre méprisable. Voilà, ce me semble, à quoi naturellement doit tendre l'exercice dont je parle; et j'ai vu avec joie des maîtres à danser de la première réputation se renfermer dans ces bornes pour satisfaire aux desirs de mères chrétiennes, qui joignent à une grande naissance une piété encore plus grande.

Il n'est pas nécessaire que je m'arrête ici à montrer combien tout ce qui est au delà de ce que je viens de marquer peut devenir dangereux pour de jeunes demoiselles, et combien les suites en peuvent être funestes. Une dame un peu jalouse de sa réputation ne serait pas contente qu'on lui fît un mérite d'exceller dans le chant et dans la danse. C'est la remarque que fait Salluste [1], en disant de Sempronia, dame de naissance, mais absolument décriée pour les mœurs, « qu'elle chantait et « dansait avec plus d'art et de grâce qu'il « ne convenait à une honnête femme : *psal-« lere, saltare elegantiùs quàm necesse est « probæ.* »

§ IV. Etude de l'histoire.

L'étude la plus propre à orner l'esprit des jeunes demoiselles, et même à leur former le cœur, est celle de l'histoire. Elle leur ouvre un vaste champ, qui peut les occuper utilement et agréablement pendant plusieurs années. On trouvera dans la suite de cet ouvrage quelques réflexions plus étendues sur la manière dont il faut s'appliquer à cette étude.

1. Histoire sainte.

L'ordre des temps demande qu'on commence par l'histoire sainte. Comme elle est le fondement de la religion, il faut s'y arrêter plus que sur toutes les autres, et faire en sorte qu'une jeune fille la possède en perfection. Elle lui sera d'un grand usage tout le reste de sa vie, soit pour entendre les instructions publiques, soit pour lire en particulier avec fruit les livres de piété. Car, dans les unes et dans les autres, on suppose que l'auditeur et le lecteur sont instruits des faits de l'hitsoire sainte, et par cette raison on se contente de

[1] In Bello Catilin.

les leur indiquer en un mot : mais c'est un langage étranger pour ceux à qui cette histoire est inconnue, et le nombre en est grand.

Outre cet avantage, qui est certainement bien considérable, mais qui ne regarde que les années suivantes, il y en a un autre actuel et présent, qui est encore d'une plus grande importance. M. Fleury et M. de Fénélon ont tous deux remarqué que l'étude de l'histoire sainte, sans parler de l'agrément qui s'y trouve par la beauté et la grandeur des événements, et qui la rend par cette raison bien plus utile à la jeunesse, est la manière la plus sûre et la plus solide de l'instruire à fond et pour toujours de la religion. Ces histoires paraissent allonger l'instruction; mais véritablement elles l'abrégent, et lui ôtent la sécheresse des catéchismes, où les mystères sont détachés des faits. Aussi voyons-nous que saint Augustin, dans l'admirable ouvrage qui a pour titre, *de la manière d'instruire les simples*[1], n'en prescrit point d'autre que celle dont nous parlons ici. Et cette méthode ne lui était point particulière ni d'une nouvelle invention; c'était la méthode et la pratique universelle de l'Eglise, observées dans tous les temps. Elle consistait à montrer, par la suite de l'histoire, la religion aussi ancienne que le monde; Jésus-Christ attendu dans l'ancien Testament, et Jésus-Christ régnant dans le nouveau. C'est le fond de l'instruction chrétienne.

Cela demande un peu plus de temps et de soin que l'instruction à laquelle beaucoup de gens se bornent. Mais aussi, on sait véritablement la religion quand on sait ce détail; au lieu que, quand on l'ignore, on n'en a que des idées confuses. Le temps que les jeunes filles mettront à apprendre cette histoire sera donc pour elles un temps bien utilement employé.

Je suppose qu'elles en ont déjà une idée abrégée par l'étude qu'elles ont faite du Catéchisme historique, qui a servi de préparation à une connaissance plus étendue et plus détaillée. Elles la trouveront dans le livre qui a pour titre, *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'ancien Testament*, imprimé depuis peu d'années et dont on a déjà fait quatre éditions. Il est merveilleusement propre pour les jeunes personnes, parce qu'il est composé avec beaucoup de clarté, et souvent dans les termes mêmes de l'Ecriture sainte, dont la divine simplicité est préférable à tout ce que l'art a de plus pompeux et de plus brillant. Une jeune fille en apprendra tous les jours un chapitre. On pourra même d'abord se contenter de la moitié d'un chapitre : car il vaut mieux qu'elle en apprenne moins, et qu'elle le sache mieux. On prendra un jour, comme le samedi, pour lui faire répéter ce qu'elle aura appris pendant la semaine, et de même un jour chaque mois. De cette sorte, les leçons nouvelles ne feront point oublier les anciennes. Il est bon, pour exercer et affermir sa mémoire, qu'elle s'accoutume à rendre l'histoire fidèlement, et telle qu'elle est dans le livre, sans pourtant exiger une exactitude scrupuleuse, qui aille jusqu'à n'oser changer aucun mot; pourvu qu'elle en substitue qui aient le même sens, on doit être content. Car, avant tout, la grande attention doit-être do lui rendre cette étude agréable, et d'en écarter autant qu'il se pourra toutes les épines.

Après qu'elle aura récité son histoire, la gouvernante ou le maître pourront lui faire quelques petites questions pour lui former l'esprit et le jugement, pour lui apprendre à parler et à s'exprimer, et pour l'accoutumer à faire des réflexions sur ce qu'elle lit. Ainsi, quand on verra Joseph vendu par ses frères, calomnié par la femme de Putiphar, mis en prison, on paraîtra étonné, et on demandera à la jeune fille si c'est ainsi que Dieu récompense ses fidèles serviteurs. Elle trouvera facilement ce qu'il faut répondre à cette question. Quand on verra le même Joseph élevé en gloire, on la priera d'examiner par quelles voies Dieu l'y a conduit; et, par les interrogations mêmes qu'on lui fera, on l'aidera à observer que les obstacles mêmes que les hommes avaient prétendu mettre à sa grandeur sont devenus des moyens efficaces pour l'y faire arriver, et que telle est ordinairement la conduite de la Providence à l'égard des hommes.

Quand Dieu donne sa loi aux Israélites sur la montagne de Sinaï au milieu des éclairs et des tonnerres, et qu'un moment après ce

[1] De catechizandis rudibus

même peuple la viole dans le premier et le plus important des dix commandements en adorant le veau d'or, on demande à la jeune fille d'où a pu venir une prévarication si subite, si énorme, si générale; et s'il a manqué quelque chose à ce peuple, dans la manière dont il a accepté cette loi, qui paraît pourtant bien respectueuse et bien soumise, puisqu'il tremble devant la majesté du Dieu qui lui parle, et qu'il promet sans restriction et sans exception d'observer inviolablement tout ce que le Seigneur lui commandera. On la conduira peu à peu à répondre que la faute du peuple, en promettant ainsi d'accomplir exactement les ordonnances de Dieu, a été de n'avoir compté que sur ses propres forces pour accomplir ces ordonnances, de n'avoir pas connu sa faiblesse et son impuissance à tout bien, et de n'avoir pas recouru par la prière à celui qui seul pouvait le mettre en état de lui obéir.

Quand la jeune personne ne trouve pas d'elle-même les réponses, on les lui fournit, et on tâche de les lui rendre intelligibles par la manière facile et claire dont on les lui explique. J'ai toujours souhaité, pour le secours des personnes chargées de l'éducation des filles, et je puis bien ajouter aussi de celle des garçons, qu'on trouvât dans quelque livre ces réflexions toutes digérées et toutes préparées. La Providence procure encore ce secours à la jeunesse. L'auteur de l'Abrégé de l'histoire sainte dont j'ai parlé, a ajouté au récit des histoires qu'il a rendu plus complet des réflexions qui m'ont paru fort solides, et très-propres à instruire du fond de la religion, non-seulement les jeunes gens, mais beaucoup d'autres personnes. Les maîtres ou maîtresses commenceront par s'en bien instruire eux-mêmes: après quoi ils seront fort en état d'en instruire les autres, en se proportionnant à leur force, et prenant de ces reflexions ce qui convient à leur âge.

Quand les jeunes personnes, au bout d'une ou de plusieurs années, savent raisonnablement l'histoire sainte, il y a une manière de la leur remettre devant les yeux, et de leur en faire rappeler les principaux événements, qui peut leur être fort utile, et qui ne peut manquer de leur être fort agréable: je l'ai pratiquée avec beaucoup de succès lorsque j'étais chargé de la conduite d'un collége. Je suppose que la jeune fille a plusieurs compagnes qui font les mêmes études qu'elle; sinon la mère ou la gouvernante en tiendront la place. On propose quelque matière, et l'on ramasse tous les exemples que l'on en trouve dans l'histoire sainte. Chaque personne fournit le sien à son rang, ou alternativement si l'on n'est que deux; et cela en très-peu de mots; et simplement pour indiquer le fait. J'en donnerai ici quelques exemples.

Confiance en Dieu dans les plus extrêmes dangers.

Abraham près de perdre son fils en l'immolant.

Jacob délivré de la colère de Laban, puis de celle d'Esaü.

Moïse enfermé entre l'armée de Pharaon et la mer Rouge.

Les Gabaonites, prés d'être exterminés comme les autres peuples de Chanaan, trouvent le moyen de se dérober à l'anathème commun.

Gédéon, avec trois cents hommes, marche contre les Madianites.

Combat de David contre Goliath.

David près d'être saisi par Saül, qui le poursuivait sur une colline.

Asa attaqué par Zara, roi d'Ethiopie, qui avait un million d'hommes.

Elisée enfermé dans la ville de Dothan, et poursuivi par Achab.

Samarie réduite à la dernière extrémité, et sauvée.

Confiance d'Ezéchias assiégé dans Jérusalem par Sennachérib.

Suzanne condamnée à mort, et conduite au supplice.

Les trois jeunes hommes dans la fournaise.

Daniel dans la fosse aux lions.

Jonas jeté dans la mer.

Béthulie réduite à l'extrémité, et délivrée par Judith.

Les Juifs condamnés à périr, et délivrés par Esther, etc.

Réflexions surl e meme sujet.

On peut quelquefois engager une jeune

personne à développer un fait en le racontant plus au long: par là elle s'accoutume et apprend à narrer. Mais ce qui est encore plus important, c'est de mêler au récit des faits quelques courtes réflexions, et, s'il se peut, les lui faire trouver à elle-même en l'interrogeant d'une manière qui les lui rende faciles. J'en rapporterai trois ou quatre sur la matière qui vient d'être proposée.

1. C'est lorsque le danger est le plus pressant, et qu'il ne paraît aucune ressource du côté des hommes, qu'on doit le plus compter sur la protection de Dieu. C'est ce que prouvent clairement la délivrance de David, lorsque Saül, arrivé presque à l'extrémité d'une colline d'où il ne pouvait se tirer, était près de le saisir; la délivrance des villes de Samarie, de Jérusalem, de Béthulie, toutes réduites à la dernière extrémité, et sans espérance humaine.

2. Dieu se plaît pour lors à faire éclater sa puissance, et à se montrer quand les hommes disparaissent entièrement, afin que la délivrance ne puisse être attribuée qu'à Dieu seul. C'est ce qu'il dit lui-même quand il ordonna à Gédéon de réduire son armée à trois cents hommes: *De peur* [1] *qu'Israël ne se glorifie contre moi, et ne dise: C'est par mes propres forces que j'ai été délivré de mes ennemis.*

3. Ce qui attire la protection de Dieu, est une pleine confiance en son pouvoir infini et en sa bonté, qui ne l'est pas moins. *Il est* [2] *également facile au Seigneur*, dit Jonathas, *de donner la victoire avec un grand ou avec un petit nombre*. C'est dans le même esprit que David dit à Goliath: *Vous venez à moi* [3] *avec l'épée, la lance et le bouclier; mais moi, je viens à vous au nom du Seigneur des armées.* L'Ecriture croit faire un éloge parfait du saint roi Josaphat par ce seul mot: *Il a espéré dans le Seigneur* [4].

4. La protection de Dieu, quoiqu'elle ne soit pas visible, n'en est pas moins réelle. Elisée [5], près d'être assiégé dans Dothan par l'armée des Syriens, et voyant son serviteur tout effrayé, pria Dieu de lui ouvrir les yeux. Il vit la montagne couverte de chevaux et de chariots de feu qui étaient autour d'Elisée. La foi devrait produire en nous le même effet.

[1] Judic. 7, 2.
[2] 1 Reg. 14, 6.
[3] 1 Reg. 17, 45.
[4] 4 Reg. 18, 5.
[5] 4 Reg. 6, 17.

Avantage des bonnes liaisons et compagnies; dangers des mauvaises.

Lot connut peu d'abord de quel prix était la compagnie d'Abraham, puisqu'il s'en sépara.

Il s'exposa aux plus grands dangers en le quittant et en s'établissant à Sodome.

Abraham le tire des mains des quatre rois vainqueurs.

Le même Lot est sauvé de l'incendie de Sodome par la protection d'Abraham.

Un petit nombre de justes aurait sauvé Sodome.

La présence de Joseph attire la bénédiction de Dieu sur la maison de Putiphar.

Les Israélites entraînés dans le crime et dans l'idolâtrie par la compagnie des filles moabites et madianites.

Bonheur de Ruth de s'être attachée à Noémi; malheur d'Orpha sa belle-sœur de s'en être séparée.

Voyage de Bethsabée, funeste à David.

Liaison de David et de Jonathas, modèle d'une parfaite amitié.

Chute de Salomon causée par la mauvaise compagnie de ses femmes.

Roboam perdu par la mauvaise compagnie et les mauvais conseils des jeunes seigneurs de sa cour.

Jézabel pousse son mari Achab aux derniers crimes.

Connaissance d'Elie source de bonheur pour la veuve de Sarepta, aussi bien que celle d'Elisée pour la Sunamite.

Une esclave qui était dans la maison de Naaman est cause que son maître va trouver le prophète Elisée.

Un domestique de ce grand seigneur l'engage, par ses sages remontrances, à exécuter l'ordre du prophète.

Mort ressuscité par la présence du corps d'Elisée.

Os du prophète de Béthel conservés parce qu'ils se trouvent unis à ceux d'un autre prophète de Juda.

Joas, roi de Juda, préservé d'abord par les sages conseils du grand prêtre Joïada, puis corrompu par les flatteries des courtisans.

De quelle utilité ne furent point les conseils d'Isaïe pour le saint roi Ezéchias.

Heureuse éducation du jeune Tobie dans la vertueuse maison de ses parents. Secours infinis qu'il tire de son conducteur.

Cette sorte de dispute peut être fort utile aux jeunes personnes. Elle les réveille, elle les anime, elle leur fait faire des efforts ; elle les rend plus attentives à leurs lectures, elle leur apprend à en faire usage. Je connais une famille où souvent les récréations du soir se passaient dans une pareille dispute entre la demoiselle du logis et le gouverneur du frère, entre lesquels il y avait une émulation si vive de fournir chacun son mot à propos, et de ne pas demeurer à sec, que, toute la compagnie étant en haleine et prenant parti pour l'un ou pour l'autre, personne n'était tenté de s'endormir. Ne pourrait-on pas établir dans les couvents cette ingénieuse et agréable récréation parmi les jeunes pensionnaires? et ne serait-ce pas un moyen de les engager à l'étude de l'histoire, tant sainte que profane? car l'une et l'autre peuvent entrer également dans l'exercice dont je parle.

Cette étude de l'histoire sainte doit toujours être accompagnée de celle de la géographie et de la chronologie, qu'il faut réduire à très-peu de chose par rapport aux jeunes personnes, pour ne point trop charger leur mémoire.

A mesure qu'il se présente quelque nom de province, de ville, de rivière, de montagne, dans l'histoire qu'on explique, il faut aussitôt les montrer sur la carte. Ainsi Abraham part d'Ur en Chaldée, s'arrête quelque temps à Aran dans la Mésopotamie, arrive dans le pays de Chanaan, appelé autrement *la terre promise*; passe de là en Egypte, etc. Voilà bien des endroits différents dont il faut faire connaître la situation. Il ne faut pas se rebuter de ce que les cartes de la terre sainte sont en latin. Les noms n'en sont guère moins faciles à discerner que s'ils étaient en français. *Samaria*, Samarie; *Hierosolyma*, Jérusalem. Mais, pour aider les jeunes personnes à trouver sans peine les villes sur la carte, on dressera une table alphabétique de toutes celles qui sont énoncées dans l'*Abrégé de l'histoire de l'ancien Testament*, laquelle indiquera la tribu où chacune de ces villes est située.

J'en dis autant de la chronologie, qui est la connaissance du temps où les événements dont il est parlé dans l'histoire sont arrivés. On donnera de même une petite table où seront désignés les six âges qui partagent et renferment toute l'histoire sainte ; et chaque âge sera divisé en un petit nombre d'époques qu'il sera facile de retenir en les répétant exactement à mesure qu'on avancera dans l'histoire. D'ailleurs il suffit aux jeunes demoiselles de savoir, à quelques années près, le temps où ont vécu les personnes les plus connues, et où sont arrivés les faits les plus mémorables. Il faut bien se donner de garde de charger leur mémoire d'un grand nombre de dates, qui ne serviraient qu'à y jeter du trouble et de la confusion. Les six âges sont des points fixes, auxquels tous les autres se rapportent, et qu'il faut par cette raison apprendre très-exactement. Quand on sait que la sortie d'Égypte est arrivée l'an du monde 2513, et que le temple a été bâti par Salomon en 2992 (ce sont les dates du troisième et du quatrième âge), il est aisé de placer les événements qui sont entre deux. Si l'on demande dans quel temps a vécu Josué ; comme on sait qu'il a succédé à Moïse, et que celui-ci a passé quarante ans dans le désert, on répondra que Josué vivait environ en l'an du monde 2550. Quand on ne dirait une date qu'à vingt ou trente ans près, cela doit suffire dans cet âge, parce que tout ce qu'on peut demander alors, c'est de ne pas tomber dans des fautes grossières d'anachronisme, comme de placer Abraham avant le déluge, David avant Moïse, et d'autres bévues pareilles.

2. Histoire grecque.

Quand une jeune fille possède parfaitement l'histoire sainte, il la faut faire passer à la profane, et commencer par la grecque. Je comprends sous ce nom toute l'histoire ancienne, distinguée de celle de Rome.

Je lui conseille pourtant de ne point abandonner entièrement l'histoire sainte, qui doit faire l'étude de toute la vie, mais d'en relire tous les jours quelque petite partie dans l'abrégé, jusqu'à ce qu'elle soit en état et qu'on lui conseille de passer à la lecture de l'ancien Testament même. Lire un chapitre historique par jour n'est pas un grand travail, et n'emporte pas beaucoup de temps : mais c'est un hommage, ce me semble, et un respect que l'on doit à l'unique histoire du monde que l'esprit de Dieu ait dictée.

J'ai tâché de faciliter l'étude de l'histoire grecque par l'ouvrage que j'ai donné sur cette matière. Les jeunes personnes qui n'ont point de secours étranger peuvent facilement s'en passer, en observant exactement tout ce que font celles qui ont un maître. Il ne faut pas qu'elles se contentent d'une lecture rapide, qui ne laisse presque point de vestiges après soi, et qui n'est propre qu'à satisfaire la curiosité; défaut naturel au sexe, qu'on doit combattre de bonne heure, et non l'entretenir et l'augmenter en s'y livrant. Il faut revenir sur ses pas, et, après avoir vu un fait tout de suite, le reprendre de nouveau, le relire plusieurs fois, en s'arrêtant davantage sur les plus beaux endroits; s'en rendre compte ensuite à soi-même avec une sorte de sévérité, et, s'il se peut, en faire un extrait et un abrégé : je marquerai bientôt comment il faut s'y prendre. La plupart des dames se plaignent qu'elles ne retiennent rien de ce qu'elles ont lu : c'est qu'elles ne se donnent pas la peine de lire comme il faudrait, et que dans leur jeunesse elles n'ont pas eu soin de cultiver leur mémoire, qui est naturellement paresseuse, et qui fuit le travail. Il serait à souhaiter que les mères, qui sont les premières maîtresses de leurs filles, leur en tinssent lieu dans cette étude, s'y appliquassent elles-mêmes, et se missent en état de leur en faire rendre compte.

Plusieurs, depuis quelque temps, ont pris des maîtres pour étudier l'histoire, et en ont tiré de grands secours. Les jeunes filles commencent par l'étudier en particulier; et quand le maître vient, elles lui font le récit de ce qu'elles ont à lu et de ce qu'elles ont remarqué. Cette nécessité de rendre compte à un autre, et souvent en présence d'une mère, est un puissant aiguillon qui pique l'amour-propre, et qui oblige de faire des efforts. On a de la peine à être à soi-même son propre censeur; et si l'on fait tant que de le devenir, c'est toujours avec beaucoup d'indulgence : on est plus porté à satisfaire ceux qui exercent à notre égard cette fonction. Le maître ici observe si l'on a fait un fidèle récit, si l'on n'a point omis des circonstances essentielles, si l'on a insisté sur celles qui sont les plus importantes, et surtout si l'on a été attentif aux réflexions qui sont répandues dans l'ouvrage, et qui sont, à proprement parler, le principal fruit de l'histoire, surtout par rapport aux jeunes personnes dont il s'agit de former le jugement, et à qui l'on cherche à inspirer le goût du vrai et du solide. Le maître, dans cette vue, fait des questions, demande ce qu'on pense sur certaines actions, si l'on n'en connaît point de semblables dans une autre histoire, et quel jugement on porte des grands hommes et de leur caractère. Voilà ce qui forme l'esprit.

Une jeune demoiselle, âgée seulement de neuf ou dix ans, me racontait l'histoire de Cyrus, qui ne voulut pas voir une jeune princesse qui avait été faite prisonnière, et dont on lui vantait la rare beauté : il chargea seulement un officier d'en prendre tout le soin possible, et d'avoir pour elle tous les égards que son âge et sa naissance exigeaient. Je demandai à la jeune demoiselle si elle n'avait rien vu de pareil dans l'histoire. Elle ne manqua pas de me citer l'exemple de Scipion l'Africain, premier de ce nom, qui vit une princesse dans le même cas, et la traita comme sa sœur. Je voulus savoir ce qu'elle pensait de Cyrus et de Scipion, et auquel des deux elle donnait la préférence dans une action presque toute pareille. *D'un côté*, me dit-elle, *il y a plus de force, et de l'autre plus de prudence.*

Quand la leçon est finie, la jeune personne repasse ce qui a été expliqué, et en fait l'extrait, qu'elle montre ensuite au maître. Il corrige ce qu'il y a de défectueux, soit pour les pensées, soit pour l'expression; ajoute ce qui manque au récit, retranche ce qu'il y a de superflu, fait remarquer les fautes de langage et d'orthographe. Je ne sache rien qui puisse être plus utile à de jeunes personnes que cette sorte d'exer-

cice. J'en ai vu plusieurs composer leurs extraits avec beaucoup d'exactitude et de justesse. On n'arrive pas tout d'un coup à cette perfection, mais on y vient peu à peu. L'application et le travail sont toujours suivis ici d'un heureux succès.

Un des maîtres qui enseignaient l'histoire aux demoiselles, pour leur apprendre comme il fallait faire ces extraits, leur en donnait un modèle, que j'ai cru devoir insérer ici. Il y a trois manières de faire ces extraits : l'une, qui est plus longue, et qu'il appelle *abrégé;* l'autre qui est plus succincte, et à qui il donne le nom d'*analyse ;* enfin la troisième, qui n'est qu'un *sommaire*, et qui renferme en gros les principaux événements d'une histoire.

Abrégé d'un morceau de l'histoire de Cyrus, qui se trouve au commencement du quatrième livre de l'Histoire ancienne.

Cyrus, fils de Cambyse roi de Perse, et de Mandane fille d'Astyage roi des Mèdes, fut élevé selon les lois de sa nation, qui pour lors étaient excellentes. Le bien public était le principe et le but de toutes ces lois. On regardait l'éducation de la jeunesse comme le point le plus essentiel du gouvernement. L'État s'en chargeait; et l'on envoyait les enfants aux écoles, moins pour y étudier les sciences que pour y apprendre la justice. Le crime qu'on y punissait le plus sévèrement, était l'ingratitude ; mais on était plus attentif à prévenir les fautes par une bonne éducation qu'à les arrêter par le châtiment. Tout y était réglé par rapport aux jeunes gens : exercices, repas, punitions. Une vie toujours occupée, jointe à une nourriture frugale, leur procurait un fonds de santé capable de soutenir dans la suite les plus dures fatigues. On était dans la classe des enfants jusqu'à seize ou dix-sept ans. De là on passait dans celle des jeunes gens; ils y étaient tenus de plus court, et y demeuraient dix ans. La troisième était pour les hommes faits. Aprés y être resté vingt-cinq ans, on entrait dans la dernière, d'où l'on tirait les plus sages pour former le conseil public et les compagnies des juges, comme de la troisième on tirait les officiers d'armée.

Cyrus, âgé de douze ans, alla avec Mandane chez Astyage son grand-père, qui désirait ardemment de le voir. Les mœurs des Mèdes étaient toutes différentes de celles des Perses. Cyrus, sans être ébloui du vain éclat de la cour d'Astyage, et sans rien critiquer, sut se maintenir dans les principes qu'il avait reçus dès son enfance, et se concilier tous les cœurs.

Dans un repas somptueux que son grand-père donna en sa faveur, et où tout fut prodigué, il regardait cette magnificence d'un œil fort indifférent. Le roi en paraissant surpris, le jeune prince lui répondit qu'en son pays, pour apaiser la faim, on prenait un moyen plus aisé et plus court; qu'un peu de pain, d'eau et de cresson leur suffisait. Il distribua, avec la permission d'Astyage, tous les mets aux différents officiers: mais il oublia exprès Sacas, grand échanson, parce qu'ayant de plus la charge d'introduire dans l'appartement du roi ceux à qui l'on donnait audience, il n'y laissait pas entrer Cyrus aussi souvent qu'il l'eût souhaité. Astyage eut de la peine de ce que son petit-fils avait fait cet affront à un officier qu'il considérait particulièrement pour son adresse à lui verser à boire. Ne faut-il que cela, mon papa, reprit Cyrus, pour gagner vos bonnes grâces? elles sont à moi. Je me fais fort de vous mieux servir que lui. On l'équipe aussitôt en échanson. Il s'avance gravement; et, tenant la coupe, il la présente avec une grâce et une dextérité merveilleuse. Puis se jetant au cou de son grand-père : *O Sacas*, s'écria-t il, *pauvre Sacas, te voilà perdu ! j'aurai ta charge.* Vous avez oublié de faire l'essai, et de goûter le vin, lui dit le roi. Mon papa, répliqua-t-il, ce n'est point un oubli de ma part : j'ai craint d'être empoisonné; car, dans un autre repas, j'ai remarqué qu'après qu'on eût bu de cette liqueur, la tête tourna à tous les conviés. Eh quoi! dit Astyage, la même chose n'arrive-t-elle pas chez votre pére? Jamais, répondit Cyrus. Tout ce qui arrive, c'est qu'après avoir bu l'on n'a plus soif.

On ne peut trop admirer l'habileté de l'historien Xénophon qui use de ce détour ingénieux pour donner aux princes une excellente leçon de sobriété.

Lorsque Mandane retourna en Perse, Cyrus demeura encore en Médie, sur les instances que lui en fit son grand-père, et profita de

ce délai pour apprendre à bien monter à cheval, exercice inconnu en Perse jusqu'alors. Il se fit universellement estimer et aimer. Doux, affable, officieux, libéral, il sollicitait les grâces et se rendait volontiers médiateur pour les autres. Il était dans sa seizième année lorsqu'il fit son apprentissage de l'art militaire sous Astyage, à l'occasion d'une petite irruption du fils du roi des Babyloniens dans les terres des Mèdes. L'année d'après, Cambyse le rappela pour lui faire achever son temps dans les écoles des Perses. Il partit sur-le-champ, regretté de toute la cour. A son arrivée en Perse, il surprit beaucoup ses anciens compagnons, qui, après un séjour assez long dans une cour voluptueuse, le virent plus sobre et plus retenu que pas un d'eux. De la classe des enfants il passa dans celle des jeunes gens, où il n'eut point d'égal en adresse, en patience, en obéissance; et dix années après il entra dans celle des hommes faits.

Astyage étant mort, Cyaxare, son fils, frère de Mandane, et par conséquent oncle de Cyrus, lui succéda. Une guerre considérable qu'il eut à soutenir contre les Babyloniens l'engagea à faire venir son neveu avec des troupes auxiliaires. Cambyse l'envoya en effet a la tête d'une armée de trente mille hommes d'infanterie, commandés par mille officiers choisis dans toute la noblesse. Le jeune Cyrus fit à ces officiers un discours propre à les remplir de l'espérance d'un heureux succès. Il n'oublia pas de leur représenter la justice de la cause qu'ils allaient défendre, et les assura qu'il avait consulté et invoqué les dieux avant que de s'y engager; ce qu'il fit encore au moment du départ. Il tenait cette religieuse maxime de son père, qui la lui avait souvent inculquée, et qui, voulant accompagner son fils jusqu'aux frontières de ses états, lui donna en chemin d'excellentes instructions sur les devoirs d'un général d'armée. Il lui fit remarquer que ses maîtres, de qui il croyait avoir tout appris, avaient omis les points les plus essentiels de l'art militaire, et entre autres le grand art de gagner les cœurs de ceux à qui l'on commande, et de se procurer de leur part une obéissance volontaire. Le secret de cet art, selon ce sage politique, consiste à convaincre ses inférieurs que l'on sait mieux qu'eux-mêmes ce qui leur est utile; et ils en sont aisément persuadés, lorsque réellement on est plus habile qu'eux. Or, on le devient en s'appliquant beaucoup à sa profession, en étudiant, en consultant, en ne négligeant rien et surtout en implorant le secours des dieux.

Cyrus, arrivé près de Cyaxare, s'informa du nombre et de la qualité des troupes de part et d'autre. Les Mèdes et les Perses joints ensemble n'en ayant pas moitié de ce qu'en avaient les Babyloniens, Cyrus remédia à cette fâcheuse inégalité en changeant les armes des Perses, avec lesquelles ils ne combattaient que de loin, genre de combat où le grand nombre a l'avantage, et leur en donnant de propres à combattre de près. Il établit un ordre admirable dans les troupes, et y jeta l'émulation par les récompenses qu'il proposa. Il ne faisait aucun cas de l'argent que pour le donner. Sa libéralité, ses manières honnêtes, la bonté qu'il marquait à tout le monde, lui attachaient également les officiers et les soldats.

Un jour qu'il faisait la revue de son armée, Cyaxare l'envoya avertir qu'il était arrivé des ambassadeurs du roi des Indes, et le fit prier de venir promptement, revêtu des habits magnifiques qu'il lui envoyait. Il partit dans l'instant, et se rendit auprès du roi, couvert de poussière et de sueur, comptant l'honorer plus par cette promptitude à exécuter ses ordres qu'il n'aurait fait par un habillement somptueux. Ces ambassadeurs venaient s'informer des motifs de la guerre, et ils étaient chargés d'aller faire la même demande chez les Babyloniens, afin qu'ensuite leur maître embrassât le parti où il verrait plus de raison et plus d'équité: noble et glorieux usage d'une grande puissance! Cyaxare et Cyrus répondirent qu'ils n'avaient donné aucun sujet de plainte à leurs agresseurs, et qu'ils prendraient avec joie pour arbitre le roi des Indiens.

Le roi d'Arménie, vassal des Mèdes, prit cette occasion pour se soustraire à leur obéissance. Cyrus se chargea de le ramener à son devoir. Pour cela, il engagea une partie de chasse sur ses terres avec un nombreux cortége, ce qui lui était ordinaire; et il se fit suivre de loin par un gros de troupes. Étant à quelque distance du château où séjournait la

cour d'Arménie, il s'empara d'une hauteur escarpée, fit avancer son monde, et envoya sommer le roi de payer le tribut accoutumé. Celui-ci, déconcerté par cette surprise, se sauva avec peu de suite sur une éminence, où il fut investi et fait prisonnier. Les princesses, en fuyant vers les montagnes, tombèrent dans une embuscade, et furent amenées au camp. Sur ces entrefaites arriva Tigrane, fils aîné du roi, qui revenait d'un voyage et qui était nouvellement marié. Cyrus, en sa présence, interrogea son père sur les articles du traité qu'il avait fait avec Astyage, et sur l'infraction de ces articles, sur chacun desquels il tirait de lui un aveu de son infidélité. Puis il lui demanda, à différentes reprises, comment il traiterait quelqu'un qui serait tombé à son égard dans une faute à peu près semblable. Le roi ayant répondu de manière à se condamner lui-même à perdre la vie, Tigrane, son fils, déchira ses vêtements de douleur, et les dames qui étaient aussi présentes poussèrent des cris et des hurlements. Cyrus ayant fait faire silence, Tigrane lui représenta avec esprit que ses propres intérêts l'engageaient à pardonner à son père : que cette journée rendrait son vassal d'autant plus fidèle à exécuter les traités, qu'il savait par son expérience ce qu'il lui en coûtait pour les avoir violés; et d'autant plus propre à le bien servir, que la vue des maux près de fondre sur lui le ferait devenir sage : outre que la reconnaissance qu'il aurait pour le recouvrement de sa liberté et de sa vie, et de celle des siens, s'il les lui accordait, l'attacherait à sa personne et à ses intérêts sans réserve, et pour toujours. Cyrus s'adressant au roi lui-même : Si je me laisse fléchir, lui dit-il, aux prières de votre fils, que me donnerez-vous? Mes troupes et mes trésors ne sont plus à moi, répondit l'Arménien : vous en pouvez disposer. Alors ils convinrent de ce qu'il fournirait pour la guerre contre les Babyloniens. Puis Cyrus continuant à l'interroger sur ce qu'il donnerait pour la rançon de sa femme et pour celle de ses enfants, le roi s'avoua être son débiteur de moitié plus qu'il ne possédait. Tigrane, de son côté, marqua qu'il aurait donné mille vies, s'il les avait eues, pour le rachat de sa jeune épouse. Cyrus leur donna à souper à tous; et, après les avoir embrassés, il les renvoya aussi pénétrés de reconnaissance que d'admiration. Dans le retour, chacun relevant à l'envi la bonté, la majesté, la grande taille et la beauté de Cyrus, Tigrane demanda à son épouse ce qu'elle en pensait. Elle répondit qu'elle ne l'avait point regardé. Et qui regardiez-vous donc? *Celui*, répliqua-t-elle, *qui disait qu'il donnerait mille vies pour racheter la mienne.* Le lendemain le roi d'Arménie envoya des présents, des rafraîchissements et le double de l'argent qu'il devait fournir. Cyrus prit simplement ce qu'il avait demandé ; et, trois jours après, Tigrane amena un corps de troupes qu'il voulut commander en personne. Il avait eu un excellent gouverneur, dont Cyrus faisait grand cas; et, sur les nouvelles qu'il lui en demanda, il lui raconta sa triste fin.

Analyse du même morceau d'histoire.

L'auteur de cette histoire, après le portrait de Cyrus, rapporte en détail l'excellente éducation qui se donnait chez les Perses en ce temps-là. Il décrit les quatre classes par où l'on passait successivement, et le temps que l'on demeurait dans chacune. Il raconte le voyage que Cyrus fit en Médie à l'âge de douze ans, et la manière dont il se conduisit à la cour d'Astyage, son grand-père ; le moyen que ce prince employa inutilement pour lui faire oublier la Perse; la leçon de sobriété qu'il reçut de son petit-fils; le séjour de Cyrus en Médie, prolongé après le départ de Mandane, sa mère ; l'utilité qu'il en tira ; l'apprentissage qu'il fit de l'art militaire dans une petite guerre contre les Babyloniens; son retour en Perse à l'âge de dix-sept ans; sa supériorité au-dessus de ses compagnons en toute sorte d'exercices.

Ensuite l'auteur vient à la première campagne de Cyrus, qui porta du secours à Cyaxare, son oncle, fils et successeur d'Astyage, dans une guerre dont les suites étaient à craindre. Il fait un précis des sages instructions que Cambyse donna à son fils en le conduisant jusqu'aux confins de son royaume, et du discours que le jeune prince tint aux principaux officiers de son armée. Cyrus, arrivé en Médie, fait preuve de son habileté par l'expé-

dient qu'il trouve pour remédier à l'inégalité des forces de Cyaxare avec celles des Babyloniens. Il établit l'ordre et répand l'émulation dans les troupes; il s'attache tous les cœurs. En cet endroit, il est fait mention d'ambassadeurs indiens, dont la commission montrait la sagesse du roi leur maître, et à l'occasion desquels Cyrus fit voir la force de son jugement. Vient après cela l'incident de la révolte du roi d'Arménie, vassal des Mèdes, qui donne lieu au même Cyrus de signaler toutes ses belles qualités : 1° en surprenant à l'improviste les Arméniens, qu'il met en fuite; 2° en faisant tomber en sa puissance le roi et toute sa cour; 3° en tirant de la bouche même de ce prince sa propre condamnation; 4° en lui faisant promettre sans aucune violence des secours considérables d'or et d'argent; 5° enfin en le renvoyant lui et toute sa famille libres, comblés de joie, pénétrés de reconnaissance et d'admiration.

Sommaire du même morceau d'histoire.

Naissance et portrait de Cyrus. Education des Perses; classes successives, exercices, et durée de chacune. Voyage de Cyrus en Médie; sa conduite à la cour d'Astyage : repas somptueux employé vainement pour l'y attacher; gentillesse enfantine de la part de Cyrus. Il reste plus d'un an en Médie, après le départ de Mandane; apprend à monter à cheval; se fait aimer de tout le monde; porte les armes contre les Babyloniens. Il est rappelé en Perse, et y achève ses exercices. Nouveau voyage en Médie, après la mort d'Astyage, pour secourir son oncle Cyaxare; instructions qu'il reçoit de Cambyse, son père; discours qu'il fait aux officiers; remède qu'il apporte à l'inégalité des forces des deux armées; ordre qu'il établit, émulation qu'il fait naître. Ambassade des Indiens : révolte des Arméniens; prise de leur roi et de toute sa famille : beau procédé de Cyrus dans cette rencontre; avantage qu'il en tire.

L'abrégé n'a d'étendue que la quatrième partie de ce que contient ce morceau d'histoire dans son entier; *l'analyse*, la huitième partie; le *sommaire*, la seizième.

De ces trois sortes d'extrait, le premier certainement est le plus propre à former l'esprit : mais, comme il emporterait beaucoup de temps si l'on voulait extraire ainsi toute l'histoire, on peut le réserver pour certains endroits choisis, et se contenter de l'un des deux autres pour le travail ordinaire.

Cet exercice peut être d'une grande utilité, encore plus pour les garçons que pour les filles à quelque profession qu'ils soient destinés, et leur apprendra à tirer d'un livre ou d'un traité ce qui s'y trouve d'essentiel sur la matière qui y est traitée, et à le réduire à une juste mesure qui en mette sous les yeux toutes les parties et toutes les preuves. C'est ce que font tous les jours les rapporteurs, pour mettre les juges au fait d'une affaire chargée d'incidents, et de productions sans nombre, dont il faut qu'ils débrouillent le chaos, sans rien omettre de nécessaire ou d'utile. Un commandant, obligé de rendre compte au ministre, ou au prince même, d'un siége ou d'une action, de dresser un mémoire, de donner un projet, n'est-il pas obligé d'en faire un récit, tantôt plus court, tantôt plus étendu, selon les différentes conjonctures? Et les extraits dont nous parlons, s'il s'y est exercé de bonne heure, ne lui seront pas pour lors d'un petit secours. Pour les demoiselles, ils leur donneront de la justesse, de l'exactitude, de la facilité à écrire; et cela ne doit pas leur paraître indifférent, quoiqu'il ne soit pas d'une absolue nécessité : elles se mettront par là en état de rendre compte d'un sermon, d'en exposer l'ordre et la suite, et d'en rapporter les différentes preuves : elles s'accoutumeront à réduire tout ce qu'elles liront à de certains chefs qui fixeront leur mémoire, et leur rendront leurs lectures plus présentes. Il sera bon aussi dans la suite de les faire travailler quelquefois à de pareils extraits sur des matières de raisonnement qui demandent une attention plus suivie, qui sont merveilleusement propres à donner de la justesse d'esprit, et qui accoutument les jeunes personnes à ne se point contenter de paroles, mais à chercher des raisons, et à en sentir le fort et le faible.

3. Histoire romaine.

A l'histoire grecque succédera celle de Rome, la plus riche de toutes les histoires en grands événements et en grands exemples. Celle de Laurent Echard, Anglais, traduite en notre langue, qui s'étend depuis la fondation de Rome jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, sera d'un grand secours pour les jeunes personnes. Il serait à souhaiter qu'elle fût plus étendue : mais, dans ce qu'elle contient, elle est fort agréable, et n'a point le défaut ordinaire des abrégés, je veux dire une ennuyeuse sécheresse, qui n'intéresse point le lecteur, et qui le fatigue par un amas confus de faits entassés les uns sur les autres, sans être expliqués ni développés. Les Révolutions de la République Romaine par M. de Vertot, et l'Histoire du Triumvirat, doivent être lues avec soin. Les jeunes filles qui auront plus de goût et de courage pourront entreprendre la lecture de Tite-Live et de Salluste dans les traductions que nous en avons.

Mais ce qui mérite particulièrement toute l'attention dont elles sont capables, ce sont les réflexions admirables de M. Bossuet, évêque de Meaux, dans son Histoire Universelle, ouvrage qui ne peut être trop lu ni trop estimé.

4. Histoire de France.

Après qu'elles auront appris toute cette suite d'histoire ancienne, l'ordre naturel les conduira à celle de leur pays, qui doit les intéresser davantage que les histoires des Grecs et des Romains, et qu'il est honteux à tout bon Français d'ignorer.

Cette étude de l'histoire ne demande point autant de temps ni de travail qu'on pourrait se l'imaginer. Je vois de jeunes demoiselles y faire en une année ou deux des progrès qui m'étonnent, et qui me causent une véritable joie. Quelle ressource ces connaissances ne peuvent-elles pas leur fournir dans la suite, quand elles seront dans le monde, pour s'occuper solidement et pour n'être pas obligées de se livrer à des visites souvent ennuyeuses, à des conversations froides ou peu interressantes, à des amusements plus que frivoles, qui deviennent comme nécessaires, faute de meilleures occupations! Je suppose ici deux sortes de compagnies : dans l'une, on s'assemble régulièrement pour jouer pendant deux ou trois heures, et encore plus ; et l'on donne toute son application au jeu sans que la conversation puisse y avoir beaucoup de place : dans l'autre, des dames s'assemblent aussi pendant un pareil espace de temps; mais elles s'occupent du travail des mains pendant que l'une d'elles, chacune à son tour, fait une lecture amusante et agréable, qui donne lieu à des réflexions sur l'ouvrage qu'on lit, dont on porte son jugement avec la modestie et la retenue qui convient au sexe. Je sais qu'il y a de ces sortes de liaisons. Or, je demande de quel côté est le bon esprit, le solide jugement la justesse du goût, l'emploi raisonnable du temps, la vraie et sincère joie sans mélange d'ennui, de chagrin et de repentir.

§ V. Travail des mains.

Il n'est pas nécessaire que j'insiste ici beaucoup sur les avantages du travail des mains par rapport aux personnes du sexe. Cette pratique est devenue assez commune parmi nous, et elle ne peut que leur faire beaucoup d'honneur. Dans ces siécles reculés, qui se ressentaient de l'heureuse simplicité du monde encore jeune, les dames les plus qualifiées s'occupaient à des travaux très-pénibles, et qui nous paraîtraient maintenant bas et méprisables. Sara, dans une maison riche et opulente et avec un très-nombreux domestique, préparait de ses mains à manger aux hôtes. On voyait Rébecca et Rachel, dans un âge encore tendre, revenir de la fontaine les épaules chargées de vaisseaux pesants remplis d'eau. Chez Alcinoüs, roi des Phéaciens, qui exerçait l'hospitalité avec une magnificence vraiment royale, la jeune princesse Nausicaé, sa fille, ne rougissait point d'aller à la rivière laver ellemême le linge. Le sexe a conservé cette louable coutume du travail des mains dans tous les temps et dans tous les pays. L'histoire remarque qu'Alexandre, le plus grand des conquérants, et l'empereur Auguste, maître de

l'univers, portaient des habits travaillés par leurs mères, leurs femmes ou leurs sœurs. Le christianisme nous fournirait d'autres modèles non moins illustres. L'important est d'appliquer le travail des mains, non à des ouvrages frivoles, mais à des choses utiles et d'usage. On voit plusieurs dames se donner par là des ameublements en tout ou en partie; ce qui a son mérite, et qui doit être estimé. D'autres se font une gloire de préparer des ornements à de pauvres églises de campagne. Quelques-unes enchérissent encore sur la piété de ces dernières, et tiennent à honneur de revêtir et d'orner les temples vivants du Seigneur, en taillant et préparant des chemises pour les pauvres. Quelle récompense et quelle joie pour elles quand elles entendront un jour Jésus-Christ lui-même leur adresser ces consolantes paroles : « Venez, les bénies de mon père, « prendre possession du royaume qui vous « a été préparé dès le commencement du « monde. J'étais nu, et vous m'avez revêtu! » Heureuses les filles à qui leurs mères inspirent de bonne heure, par leur exemple encore plus que par leurs discours, le désir de sanctifier leurs mains par de si pieux travaux!

§ VI. Étude de ce qui regarde les soins domestiques et le gouvernement intérieur de la maison.

J'entends par ces soins domestiques tout ce qui a rapport au gouvernement intérieur d'une maison, et tout ce qui regarde les dépenses pour les habits, pour les équipages, pour les meubles, pour la table, pour l'éducation et l'entretien des enfants, pour les gages et la nourriture des domestiques. Voilà, à proprement parler, la science des femmes : voilà l'occupation que la Providence leur a assignée comme par préciput, et pour laquelle elle leur a donné plus de talents qu'aux hommes : voilà ce qui les rend véritablement dignes d'estime et de louange, quand elles sont assez heureuses pour remplir tous ces devoirs. Pendant que leurs maris sont occupés au dehors dans les différents ministères qui leurs sont confiés, il est bien juste et raisonnable qu'elles les déchargent de ces petits soins et de ce menu détail, qui leur emporteraient un temps qu'ils peuvent employer plus utilement pour le bien public et pour le service de l'État. Ce travail économique fait partie du secours que Dieu a prétendu procurer à l'homme en lui donnant une compagne : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une aide, semblable à lui[1]. »

Si donc j'ai réservé cet article pour la fin, ce n'est pas que je le croie inférieur aux autres. Je déclare, au contraire, qu'après la religion, c'est celui qui me paraît le plus important. Une femme peut n'être pas fort instruite de tout le reste, et être néanmoins excellente mère de famille; mais elle ne peut ignorer ou négliger les devoirs dont je parle sans manquer à l'une de ses plus essentielles obligations. Le bel-esprit et la science ne couvrent point un tel défaut; et loin de relever le sexe, ne servent qu'à le déshonorer.

Les mères doivent comprendre, par ce que je viens de dire, combien elles sont obligées de former de bonne heure leurs filles à ces soins domestiques. Elles seules peuvent ici leur tenir lieu de maîtresse : elles seules peuvent leur donner sur cet article les instructions qui leur sont nécessaires.

Après qu'on leur aura enseigné de l'arithmétique ce qui convient à leur âge et à leur sexe, ce qui se borne à très-peu de chose, c'est-à-dire à leur bien apprendre les deux premières règles et à leur donner une légère teinture des deux dernières; après ce travail, il faut les mettre tout d'un coup dans la pratique, leur faire composer à elles-mêmes des mémoires, et leur faire régler des comptes. Une mère intelligente les forme par degrés à ces différents exercices, et entre pour cela avec elles dans le dernier détail. Elle les accoutume à connaître le prix et la qualité des toiles, du linge, des étoffes, de la vaisselle et de tous les autres ustensiles. Quand elle fait des achats et des emplettes, elle les mène avec elle chez les marchands; elle leur apprend les temps où il faut faire chaque provision : elle les instruit de la manière dont on doit ordonner un repas, et de ce qui se sert ordinairement dans chaque saison, du prix de tout ce

[1] Gen. 2, 18.

qui convient pour meubler un château, une maison, un appartement. Elle entre avec elles en connaissance de ce qu'il faut faire par rapport aux fermes, qui font le plus solide bien des grandes maisons, pour tenir les terres en bon état, pour empêcher qu'on ne les dégrade, et, s'il se peut, pour les améliorer.

Elle a soin surtout d'inspirer à une jeune demoiselle destinée pour le monde les principes d'une sage et noble économie, qui s'éloigne également et d'une sordide avarice et d'une ruineuse prodigalité. C'est cette vertu qui conserve le bien des grandes maisons, et qui les soutient avec honneur dans le monde; et c'est le défaut opposé qui en est la honte et la ruine, comme on le voit tous les jours par une expérience qui n'est que trop ordinaire, et qui cependant n'instruit point les gens de qualité.

On peut réduire l'instruction qu'une mère doit donner à sa fille sur cet article à cinq ou six principes qui renferment tous les autres.

1° Régler sa dépense sur ses revenus et sur son état, sans jamais se laisser emporter au-delà des bornes d'une honnête bienséance par la coutume et l'exemple dont le luxe ne manque pas de se prévaloir.

2° Ne prendre rien à crédit chez les marchands, mais payer argent comptant tout ce qu'on achète. C'est le moyen d'avoir tout ce qu'ils ont de meilleur, et de l'avoir à moindre prix.

3° S'accoutumer à regarder comme une grande injustice de faire attendre les ouvriers et les domestiques pour leur payer ce qui leur est dû. Tobie ne manque pas de donner cet avis à son fils. « Lorsqu'un homme, lui dit-« il, aura travaillé pour vous, payez-lui aus-« sitôt ce qui lui est dû pour son travail; et « que la récompense du mercenaire ne de-« meure jamais chez vous [1]. » L'Ecriture, en plusieurs endroits, parle de ces délais comme d'une injustice très-criminelle, dont le cri monte jusqu'aux oreilles de Dieu, et en attire la vengeance et la malédiction.

4° Se faire représenter et arrêter les comptes régulièrement tous les mois, les clore sans manquer à la fin de chaque année, et se donner bien de garde d'abandonner la régie des biens et de la maison à des mains subalternes, qui ne sont pas toujours zélées et fidèles. Ce soin n'est point pénible, et ne coûte presque rien quand on y est exact; au lieu que si on le néglige, il devient un vrai travail qui rebute, et qui fait qu'on laisse accumuler années sur années; ce qui cause un désordre et un chaos affreux dans les affaires, qu'il n'est plus possible de débrouiller, et qui ruine enfin les maisons les plus opulentes.

5° Dans le réglement qu'on fera des dépenses, qui doit toujours être proportionné aux revenus, mettre à la tête de tout la portion destinée et due aux pauvres. Ce n'est pas une grâce qu'on leur accorde, mais une dette dont on s'acquitte à leur égard, ou plutôt à l'égard de Jésus-Christ, qui leur a transporté ses droits. Le moyen le plus sûr et le plus aisé de s'acquitter fidèlement de ce devoir, c'est de faire cette séparation dans le moment même que l'on reçoit quelque somme de ses revenus, et de la mettre à part comme un dépôt. La libéralité coûte moins quand on a de l'argent devant soi; et par cette attention, on se ménage toujours un fonds pour les diverses charités qu'on est obligé de faire. Je connais une maison, respectable par bien des endroits, où le père de famille, de concert avec son épouse, payait régulièrement à Jésus-Christ, dans la personne des pauvres, les prémices et la dîme de tous ses revenus; et qui, outre cela, les mettait au lieu et place d'un de ses enfants, selon le conseil de saint Augustin. C'est là une magnificence chrétienne qu'il ne faut pas exiger de tout le monde, mais dont une mère de famille doit se tenir heureuse de pouvoir approcher, quoique de loin, persuadée qu'elle fait partie de cette sagesse dont parle le saint Esprit, dans les Proverbes [1] : « La femme « sage bâtit sa maison; l'insensée détruit de « ses mains celle même qui était déjà bâtie. »

CONCLUSION.

En proposant, comme j'ai fait, une suite de lectures et d'exercices pour les jeunes personnes du sexe, je n'ai eu en vue que celles à

[1] Tob. 4, 15.

[1] Prov. 14, 1.

qui leur état laisse le temps et fournit les moyens de s'y occuper. Ces sortes de lectures et d'exercices peuvent remplir utilement et agréablement les premières années de leur vie. Et pourquoi refuserait-on de leur orner l'esprit de ces connaissances, qui certainement ne sont point au-dessus de leur portée, ni contraires à leur état? L'affectation de science et de bel-esprit ne convient à personne, et encore moins aux dames : mais s'ensuit-il qu'elles doivent être condamnées à une grossière ignorance? L'étude que je conseille ici aux jeunes demoiselles ne les empêchera point, comme je l'ai déjà observé, de s'acquitter exactement de tous leurs devoirs, d'apprendre à travailler utilement des mains, d'entrer déjà dans tous les soins du ménage, de s'instruire de tout ce qui regarde une sage économie, et qui a rapport au gouvernement domestique, connaissances absolument essentielles à leur état, et dont le défaut cause ordinairement la ruine des plus grandes maisons. L'étude dont je parle, loin d'être un obstacle à ces devoirs, les y conduira naturellement, et leur en rendra la pratique plus facile, en leur donnant un esprit plus sérieux, plus exact, plus solide, plus capable d'ordre, d'attention, de travail, en leur faisant aimer davantage leurs maisons, et en leur apprenant à se passer de compagnies. Elles ne feront jamais parade de ce qu'elles auront appris, et ne se feront distinguer des autres que par une plus grande modestie. L'avantage qu'elles tireront de leurs connaissances sera de n'être pas obligées, pour éviter l'ennui et le dégoût d'une vie désoccupée, d'en remplir le vide par le jeu, par les spectacles, par des visites inutiles, par des conversations frivoles; et d'être en état, après qu'elles auront satisfait aux bienséances de leur condition, de se réserver des moments précieux, où, libres et retirées, elles puissent s'occuper de lectures capables de nourrir agréablement leur esprit, et de remplir leur cœur d'une joie solide et durable, en lui montrant le seul bien qui peut le rendre heureux.

LIVRE II.

DE L'INTELLIGENCE DES LANGUES.

L'intelligence des langues sert comme d'introduction à toutes les sciences. Par elle[1] nous parvenons presque sans peine à la connaissance d'une infinité de belles choses qui ont coûté de longs travaux à ceux qui les ont inventées. Par elle tous les siècles et tous les pays nous sont ouverts. Elle nous rend en quelque sorte contemporains de tous les âges et citoyens de tous les royaumes; et elle nous met en état de nous entretenir encore aujourd'hui avec tout ce que l'antiquité a produit de plus savants hommes, qui semblent avoir vécu et travaillé pour nous. Nous trouvons en eux comme autant de maîtres qu'il nous est permis de consulter en tout temps, comme autant d'amis qui sont de toutes les heures, et qui peuvent être de toutes nos parties, dont la conversation, toujours utile et toujours agréable, nous enrichit l'esprit de mille connaissances curieuses, et nous apprend à profiter également des vertus et des vices du genre humain. Sans le secours des langues, tous ces oracles sont muets pour nous, tous ces trésors nous sont fermés; et faute d'avoir la clef, qui seule peut nous en ouvrir l'entrée nous demeurons pauvres au milieu de tant de richesses, et ignorants au milieu de toutes les sciences.

Les langues qui se doivent enseigner dans les colléges de France se réduisent à trois : la grecque, la latine, la française. Je commencerai par la dernière, parce que je crois que c'est par elle que doivent commencer ces études.

[1] « Ad res pulcherrimas ex tenebris ad lucem erutas « alieno labore deducimur. Nullo nobis seculo interdictum « est : in omnia admittimur... disputare cum Socrate li- « cet, etc. Illi nobis nati sunt, nobis vitam præparave- « runt... Illos antistites bonarum artium, quisquis volet, « potest habere familiarissimos... Illi nocte et conveniri et « interdiù ab omnibus mortalibus possunt... Nemo ho- « rum quemquam ad se venientem vacuis a se manibus « abire patitur. » (SENEC. *de Brevit. vitæ*, cap. 14.)

« Pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur. » (CICER. *pro. Arch.* n. 16.)

« Tot nos præceptoribus, tot exemplis instruxit antiqui- « tas, ut possit videri nulla sorte nascendi ætas felicior, « quam nostra, cui docendæ priores elaboraverunt. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 11).

CHAPITRE I.

DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Les Romains nous ont appris, par l'application qu'ils donnaient à l'étude de leur langue, ce que nous devrions faire pour nous instruire de la nôtre. Chez eux les enfants, dès le berceau, étaient formés à la pureté du langage. Ce soin était regardé comme le premier

et le plus essentiel, après celui des mœurs. Il était [1] particulièrement recommandé aux mères mêmes, aux nourrices, aux domestiques. On les avertissait de veiller, autant qu'il était possible, à ce qu'il ne leur échappât jamais d'expression ou de prononciation vicieuse en présence des enfants, de peur que ces premières impressions ne devinssent en eux une seconde nature, qu'il serait presque impossible de changer dans la suite [2].

On commençait, à la vérité, par apprendre le grec aux enfants [3] : mais l'étude du latin suivait de près; et bientôt on faisait marcher ces deux études d'un pas égal. Elles avaient chacune des maîtres distingués, soit pour la grammaire, soit pour la rhétorique ou pour la philosophie; et s'il y avait de la préférence pour l'une des deux langues, elle était toute pour celle du pays, qui seule était en usage dans le maniement des affaires publiques. En effet les Romains [4], surtout dans les temps de la république, auraient cru déshonorer et avilir la nation si, pour traiter avec les étrangers, soit à Rome, soit dans les provinces, ils avaient employé une autre langue que la latine. Plutarque nous fait remarquer, dans la vie de Caton le censeur, que ce Romain, ayant été député par la république vers les Athéniens, crut ne devoir les haranguer qu'en latin, quoiqu'il fût très-capable de le faire en grec [5]; et l'on reprocha à Cicérou d'avoir parlé grec en public chez les Grecs mêmes [1]. Paul Emile parla pourtant en cette langue au roi Persée qu'il venait de vaincre [2] : ce qu'il accorda peut-être à sa qualité, et encore plus à l'état malheureux où il le voyait.

Il s'en faut bien que nous apportions le même soin pour nous perfectionner dans la langue française. Il y a peu de personnes qui la sachent par principes. On croit que l'usage seul suffit pour s'y rendre habile. Il est rare qu'on s'applique à en approfondir le génie et à en étudier toutes les délicatesses. Souvent on en ignore jusqu'aux règles les plus communes : ce qui paraît quelquefois dans les lettres même des plus habiles gens.

Un défaut si ordinaire vient sans doute de l'éducation. Pour le prévenir, il est nécessaire d'employer tous les jours pendant le cours des classes un certain temps à l'étude de notre langue.

Quatre choses peuvent, ce me semble, contribuer principalement au progrès qu'on en doit attendre : la connaissance des règles, la lecture des livres français, la traduction, la composition.

ARTICLE I.

De la connaissance des règles.

Comme les premiers éléments du discours sont communs, jusqu'à un certain point, à toutes les langues, il est naturel de commencer l'instruction des enfants par les règles de la grammaire française, dont les principes leur serviront aussi pour l'intelligence du latin et du grec, et paraîtront beaucoup moins difficiles et moins rebutants, puisqu'il ne s'agira presque que de leur faire ranger dans un certain ordre des choses qu'ils savent déjà, quoique confusément.

On leur apprendra d'abord les différentes parties qui forment un discours, comme le nom, le verbe, etc. ; puis les déclinaisons et les conjugaisons ; ensuite les règles les plus communes de la syutaxe. Quand ils seroul un

[1] « Ante omnia, ne sit vitiosus sermo nutricibus... Has « primùm audiet puer, harum verba effingere imitando « conabitur... Non assuescat ergo, ne dum infans quidem « est, sermoni qui dediscendus sit. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 1.)

[2] « Multa linguæ vitia, nisi primis eximuntur annis, « inemendabili in posterum pravitate durantur.» (QUINT. lib. 1, cap. 2.)

[3] « A sermone græco puerum incipere malo... Non « longè latina subsequi debent, et citò pariter ire. » (Ib.)

[4] « Illud magnâ cum perseverantiâ custodiebant, ne « Græcis unquam, nisi latinè, responsa darent... Quo « scilicet latinæ vocis honos per omnes gentes venerabilior diffunderetur. Nec illis deerant studia doctrinæ; sed « nullâ non in re pallium togæ subjici debere arbitrabantur; indignum esse existimantes, illecebris et suavitate « litterarum imperii pondus et auctoritatem domari. » (VAL. MAX. lib. 2, cap. 2.)

[5] Cicéron dans son traité *de la Vieillesse*, faire dire à Caton qu'il était déjà vieux quand il apprit le grec : *litteras græcas senex didici*. Cependant il n'avait pas cinquante ans quand il fit le voyage dont il s'agit ici.

[1] Verrin. 6, n. 147.

[2] Liv. lib. 45, n. 8,

peu rompus par l'habitude dans ces premiers éléments, on leur en fera voir l'application dans quelques livres français, et l'on sera exact à leur demander raison de tous les mots qui s'y rencontreront.

Il faut les accoutumer de bonne heure à bien distinguer les points, les virgules, les accents, et les autres notes grammaticales qui rendent l'écriture correcte, et commencer par leur en expliquer la nature et l'usage. Il faut aussi leur faire articuler distinctement toutes les syllabes, surtout les finales. Il est même nécessaire que le maître étudie avec attention les différents défauts de langage ou de prononciation qui sont particuliers à chaque province, et quelquefois même aux villes qui se piquent le plus de politesse, pour les faire éviter aux enfants, ou pour les en corriger. On ne peut dire combien ces premiers soins leur épargneront de peine dans un âge plus avancé.

A mesure que les enfants croîtront en âge et en jugement, les réflexions sur la langue deviendront plus sérieuses et plus importantes. Un maître judicieux saura faire bon usage des savantes remarques que tant d'habiles gens nous ont laissées sur ce sujet. Mais il en faudra faire un choix, et écarter tout ce qui serait ou peu usité, ou au-dessus de la portée des jeunes gens. Des leçons suivies et longues sur une matière si sèche pourraient leur devenir fort ennuyeuses. De courtes questions, proposées régulièrement chaque jour comme par forme de conversation, où l'on les consulterait eux-mêmes, et où l'on aurait l'art de leur faire dire ce qu'on veut leur apprendre, les instruiraient en les amusant, et, par un progrès insensible, continué pendant plusieurs années, leur donneraient une profonde connaissance de la langue.

L'orthographe est assez ordinairement ignorée ou négligée, et quelquefois même par les plus savants. Ce défaut, selon toutes les apparences, vient de ce qu'ils n'y ont pas été exercés de bonne heure, et avertit les maîtres d'y donner un soin particulier.

L'usage, qui est le maître souverain en matière de langage, et contre lequel la raison même perd ses droits, est la première règle qu'il faut consulter pour l'orthographe, parce qu'il n'a pas moins d'autorité et de juridiction sur la manière d'écrire et de prononcer les mots que sur les mots mêmes. Aussi a-t-on vu échouer dès le commencement l'entreprise de ceux qui ont voulu malgré l'usage réformer notre orthographe ; et cette nouvelle manière d'écrire tous les mots généralement comme on les prononce n'a pas moins blessé les yeux du public que l'aurait fait une mode nouvelle de vêtements bizarres qu'on aurait prétendu introduire tout à coup.

Il y a d'autres changements moins marqués sur lesquels l'usage varie, et qui peuvent laisser quelque doute. Faut-il toujours conserver dans les mots de notre langue certaines lettres, ou qui sont d'un usage très-ancien, ou qui montrent qu'ils tirent leur origine du grec ou du latin, tels que sont, *thrésor*, *throsne*, *baptesme*, *temps*, *sainctelé*, *clef*, *genouil*, *debte*, *roy*, *loy*, *moyen*, *estre*, *escrire*, *rapport*? Tous les noms et les participes qui ont un *é* masculin à leur singulier pour lettre finale doivent-ils prendre un *z* à leur pluriel?

Je crois que dans ces sortes de mots chacun peut user de la liberté que l'usage même nous laisse, et suivre son goût, surtout quand il paraît fondé sur la raison et sur l'utilité. Or il me semble que l'une et l'autre demandent qu'en écrivant on se rapproche autant qu'il est possible de la manière de prononcer [1]. Car les caractères des lettres sont institués pour conserver les divers sons qu'on forme en parlant, et leur fonction est de les rendre fidèlement au lecteur comme un dépôt qui leur est confié. Il faut donc que la parole écrite soit l'image de la parole prononcée, et que les lettres expriment ce que nous devons dire.

Ainsi la première syllabe de ces deux mots *escrire* et *escrime*, et l'antépénultième de ceux-ci *respondants* et *correspondants*, devant être prononcées tout différemment, pourquoi ne les pas écrire aussi différemment : *écrire*, *escrime; répondants*, *correspondants?*

[1] « Ego, nisi quod consuetudo obtinuerit, sic scribendum quidque judico, quomodò sonat. Hic enim est usus « litterarum, ut custodiant voces, et velut depositum reddant legentibus. Itaque id exprimere debent quod dicturi sumus. » (QUINT. lib. 1, cap. 13.)

Il y a une grande différence dans la manière de prononcer la première syllabe dans les différents temps et les différentes personnes dn verbe *faire*; il serait conforme à la raisou d'y eu mettre aussi dans la manière d'écrire, et l'usage n'y est pas tout à fait opposé. *Je fais, tu fais, nous fesons, je fesais, je ferais, je ferai, tu feras.*

La règle générale pour former les noms pluriels est d'ajouter une *s* au singulier : *pomme, pommes*; *fleur, fleurs*. Pourquoi en excepter les noms et les participes terminès en *é*? On confond par là *aimez*, qui est la seconde personne du pluriel, avec le participe; au lieu qu'écrivant le participe par une *s*, *aimés*, on distingue ces deux mots, et l'on rentre dans la règle générale.

Ponr ce qui regarde les mots dérivés du latin, il semble que notre langue, qui d'abord faisait gloire d'en conserver religieusement toutes les traces, tende peu à peu à dérober aux yeux du lecteur les vestiges de cette espèce de vol. On en pent remarquer une infinité d'exemples : *debvoir, debte, tiltre, poulmon, nostre*, etc.

An reste, quoiqu'on ne puisse pas absolument prescrire laquelle de ces deux manières l'on doit suivre, il paraît nécessaire que les professeurs d'un même collége convieunent ensemble de l'une ou de l'autre, afin que les écoliers ne soient pas obligés de changer d'orthographe à mesure qu'ils changeront de classes. On ne peut les accoutumer de trop bonne heure à écrire nettememeut et correctement, à placer à propos les grandes et les petites lettres, à distinguer les *v* et les *j* consonnes des *u* et des *i* voyelles, et à savoir l'usage qu'il faut faire des points, des virgules, des acceuts, et des autres marques sagement inventées pour mettre de la clarté et de l'ordre dans l'écriture.

Qu'on me permette, puisqu'il s'agit ici d'écriture, de donner aux jennes gens un avis qui pourra paraître nne minutie, mais qui n'est pas indifférent : c'est d'apprendre, au moins vers la fin de leurs études, à tailler leurs plnmes, et à le faire avec art et selon les règles. Beaucoup de gens écrivent mal parce que cette petite adresse leur manque. Pourquoi nous rendre dépendants d'une main étrangère daus une chose si facile et d'un usage si ordinaire?

ARTICLE II.

De la lecture des livres français.

Les maîtres tronveront beaucoup de livres qui les mettront en état de bieu instruire leurs disciples des règles de la langue française.

La Grammaire que M. l'abbé Regnier, de l'académie française, nous a donnée, ne laisse rien à désirer dans ce genre. On peut aussi en parcourir quelques autres qui ont leur mérite. Mais on ne doit pas oublier la Grammaire générale et raisonnée de M. Arnauld, où l'on reconnaît le profond jugement et le génie sublime de ce grand homme. Un maître entendu saura profiter de ces ouvrages, et en tirera ce qu'il jugera utile pour les jeunes gens. J'en dis autant des observations faites sur la langue française par M. de Vaugelas [1], Thomas Corneille, le P. Bouhours, M. Ménage, et par d'autres écrivains habiles que le maître lira en particulier, et dont il extraira les règles les plns importantes, et qui sont le plus d'usage, pour les expliquer aux jeunes gens dans l'occasion. Il serait à souhaiter que l'on composât exprès pour eux une grammaire abrégée qui ne renfermât que les règles et les réflexions les plus nécessaires.

Quand ils auront quelque teinture des langues grecque et latine, ce sera le temps pour lors de leur bien faire sentir par la lecture des auteurs le génie et le caractère de la langue française, en la leur faisant comparer avec ces premières. Elle est destituée de beaucoup de seconrs et d'avantages qui font leur principale beauté. Sans parler de cette riche abondance de termes et de tonrs propres à ces deux langues, et surtout à la grecqne, la nôtre ne sait presque ce que c'est que de composer un mot de plusieurs. Elle n'a point l'art de varier à l'iufini la force et la signification des mots, soit dans les noms, soit dans les verbes, par la variété des prépositions qu'on y joint. Elle est extrêmement gênée et con-

[1] Il faut joindre aux remarques de Vaugelas les notes que Th. Corneille y a ajoutées.

trainte par la nécessité d'un certain arrangement qui lui laisse rarement la liberté de transposer les mots. Elle est asservie aux mêmes terminaisons dans tous les cas de ses noms et dans plusieurs temps de ses verbes, surtout pour le singulier. Elle a un genre de moins que les deux autres langues, savoir le neutre. A l'exception d'un très-petit nombre de mots qu'elle a empruntés du latin [1], elle ne connaît ni comparatif ni superlatif. Elle ne fait guère d'usage non plus des diminutifs, qui donnent au grec et au latin tant de grâce et de délicatesse. La quantité, qui contribue tant au nombre et à la cadence du discours, n'a pu s'y faire admettre : j'entends de la manière dont elle est employée dans les langues grecque et latine, surtout par rapport aux pieds des vers. Cependant, malgré tant d'obstacles apparents, s'aperçoit-on dans les écrits des bons auteurs qu'il manque quelque chose à notre langue, soit pour l'abondance, soit pour la variété, soit pour l'harmonie et les autres agréments ? et n'a-t-elle pas par-dessus les deux premières cet inestimable avantage, d'être tellement ennemie de tout embarras et de présenter une telle clarté à l'esprit, qu'on ne peut pas ne point l'entendre quand elle est maniée par une habile main ? C'est ainsi que par d'heureuses compensations elle se dédommage de ce qui peut lui manquer, et qu'elle devient en état de le disputer aux plus riches langues de l'antiquité.

En apprenant aux jeunes gens les principes et les beautés de leur langue, on commencera aussi à leur former le goût et le discernement. Les réflexions que l'on peut faire sur ce sujet ne regardant point la grammaire, et d'ailleurs étant communes à toutes les langues, je me réserve à traiter cette matière avec l'étendue qu'elle mérite lorsque je parlerai de la rhétorique.

Il me suffit ici d'avertir que, dans la lecture que l'on fera des livres français, on ne se contentera pas d'examiner les règles du langage, que l'on ne perdra pourtant jamais de vue. On aura soin de remarquer la propriété, la justesse, la force, la délicatesse des expressions et des tours. On sera encore plus attentif à la solidité et à la vérité des pensées et des choses. On fera observer la suite et l'économie des différentes preuves et parties du discours. Mais l'on préfèrera à tout le reste ce qui est capable de former le cœur, ce qui peut inspirer des sentiments de générosité, de désintéressement, de mépris pour les richesses, d'amour pour le bien public, d'aversion pour l'injustice et pour la mauvaise foi ; en un mot tout ce qui fait l'honnête homme, et plus encore ce qui fait le vrai chrétien.

Nous parlerons ailleurs de ce qui regarde le choix des auteurs par rapport aux mœurs. Pour le style, il faut s'en tenir à la règle de Quintilien, qui est de faire lire aux jeunes gens [1], et d'abord et toujours, les meilleurs écrivains. Quand ils commenceront à avoir le jugement formé, il sera bon de leur proposer où l'on trouve des défauts capables de séduire les jeunes gens [2], comme sont certaines pensées brillantes qui frappent d'abord par leur éclat, mais dont on reconnaît le faux et le vide quand on les examine de près. Il faut les accoutumer de bonne heure à aimer partout le vrai, à sentir ce qui y est contraire, à ne se point laisser éblouir par l'apparence du beau, à juger sainement de ce qu'ils lisent, à rendre raison du jugement qu'ils en portent, de manière cependant qu'ils ne prennent point un air ni un ton décisif et critique, qui convient encore moins à cet âge qu'à tout autre.

Notre langue nous fournit un grand nombre d'excellents ouvrages propres à leur former le goût ; mais le peu de temps qu'on peut donner à cette étude, et le peu de dépense que peuvent faire la plupart des écoliers, obligent de se fixer à un petit nombre.

Il faut, s'il se peut, que l'utilité et l'agrément s'y trouvent ensemble, afin que cette lecture ait pour les jeunes gens un attrait qui la leur fasse désirer. Ainsi les livres qui sont purement de piété doivent leur être plus rarement proposés que d'autres, de peur que le dégoût qu'ils en auront une fois conçu ne les

[1] Meilleur, pire, moindre.

[1] « Ego optimos quidem et statim, et semper. » (QUINT. lib. 2, cap. 6.

[2] « Ne id quidem inutile, etiam corruptas aliquandò et « vitiosas orationes, quas plerique judiciorum pravitate « mirantur, legi palàm pueris. » (QUINT. lib. 2, cap. 5.)

suive dans un âge plus avancé. L'histoire est bien plus à leur portée, surtout dans les commencements.

Les figures de la Bible, les mœurs des Israélites et des chrétiens conviennent fort aux premières classes. On a plusieurs vies particulières écrites par M. Fléchier et par M. Marsolier, qui sont fort propres pour les classes suivantes. Je parlerai ailleurs de l'histoire abrégée que M. Bossuet a écrite. L'Histoire de l'Académie Française par M. Pélisson, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. de Boze, et celle du renouvellement de l'Académie des Sciences par M. de Fontenelle, plairont infiniment aux jeunes gens par l'élégance du style et par la variété des matières, et leur feront connaître les savants de notre langue qui ont travaillé les premiers à la porter à ce point de perfection où nous la voyons, et qui ont fait tant d'honneur à la France par leur profonde érudition et par leurs curieuses découvertes en tout genre de science. Il me semble que l'université de Paris, la plus ancienne et comme la mère et la source de toutes les autres académies, doit s'intéresser d'une manière particulière à leur gloire, qui rejaillit sur elle, et met le comble à la sienne.

On a beaucoup de panégyriques et d'oraisons funèbres où les rhétoriciens trouveront des modèles parfaits pour ce genre d'éloquence. Les deux tragédies de M. Racine, intitulées *Esther* et *Athalie*, et différentes pièces de vers de M. Despréaux, pourront suffire pour leur donner quelque idée de notre poésie. La traduction que ce dernier a faite de Longin, et les remarques qu'il y a ajoutées seront pour eux une bonne rhétorique.

Je réserve pour la philosophie les Essais de morale de M. Nicole, j'entends les quatre premiers tomes, auxquels on pourrait ajouter les pensées de M. Pascal. Je ne parle point de la Logique de Port-Royal; elle fait partie de la philosophie, et l'on ne manquera pas de mettre un tel livre entre les mains de ceux qui l'étudient.

Il y a beaucoup d'autres livres dont la lecture peut être utile aux jeunes gens: chaque maître en fera le choix selon son goût. On pourrait faire pour leur usage un recueil de plus belles pièces, et quelquefois des plus beaux endroits de certains ouvrages qu'on ne peut pas leur donner en entier.

On me permettra de donner ici un essai de la manière dont je crois qu'on peut faire aux jeunes gens la lecture des livres français. Cela pourra être de quelque usage pour les jeunes maîtres qui commencent, et qui n'ont pas encore beaucoup d'expérience.

Essai sur la manière dont on peut expliquer les auteurs français.

Le fait que je vais rapporter est tiré de l'Histoire de Théodose par M. Fléchier, livre premier, chapitre 35. Il renferme l'élection de saint Ambroise à l'archevêché de Milan, et marque la part qu'y eut l'empereur Valentinien.

« Auxence, arien, étant mort après avoir « tenu plusieurs années le siége de Milan, « Valentinien pria les évêques de s'assembler « pour élire un nouveau pasteur. Il leur de« manda un homme d'un profond savoir et « d'une vie irréprochable, *afin*, disait-il, *que* « *la ville impériale se sanctifiât par ses in*« *structions et par ses exemples, et que les* « *empereurs, qui sont les maîtres du monde,* « *et qui ne laissent pas d'être grands pé*« *cheurs, pussent recevoir ses avis avec con*« *fiance, et ses corrections avec respect.* Les « évêques le supplièrent d'en nommer un lui« même tel qu'il le souhaitait; mais il leur « répondit que c'était une affaire au-dessus « de ses forces, et qu'il n'avait ni assez de « sagesse ni assez de piété pour s'en mêler; « que ce choix leur appartenait, parce qu'ils « avaient une parfaite connaissance des lois « de l'Église, et qu'ils étaient remplis des lu« mières de l'esprit de Dieu.

« Les évêques s'assemblèrent donc avec le « reste du clergé; et le peuple, dont le con« sentement était requis, y fut appelé. Les « ariens nommaient un homme de leur secte. « Les catholiques en voulaient un de leur « communion. Les deux partis s'échauffèrent, « et cette dispute allait devenir une sédition « et une guerre ouverte. Ambroise, gouver« neur de la province et de la ville, homme

« d'esprit et de probité, fut averti de ce désordre, et vint à l'église pour l'empêcher. « Sa présence fit cesser tous les différends; et « l'assemblée, s'étant réunie tout d'un coup « comme par une inspiration divine, demanda « qu'on lui donnât Ambroise pour son pasteur. Cette pensée lui parut bizarre; mais « comme on persistait à le demander, il re« montra à l'assemblée qu'il avait toujours « vécu dans des emplois séculiers, et qu'il « n'était pas même encore baptisé; que les « lois de l'empire défendaient à ceux qui « exerçaient des charges publiques d'entrer « dans le clergé sans la permission des em« pereurs, et que le choix d'un évêque de« vait se faire par un mouvement du Saint« Esprit, et non pas par un caprice populaire. « Quelque raison qu'il alléguât, quelque re« montrance qu'il fît, le peuple voulut le por« ter sur le trône épiscopal auquel Dieu l'a« vait destiné. On lui donna des gardes, de « peur qu'il ne s'enfuît; et l'on présenta une « requête à l'empereur pour lui faire agréer « cette élection.

« L'empereur y consentit très-volontiers, « et donna ordre qu'on le fît baptiser promp« tement, et qu'on le consacrât huit jours « après. On rapporte que ce prince voulut « assister lui-même à son sacre; et qu'à la fin « de la cérémonie, levant les yeux et les « mains au ciel, il s'écria transporté de joie: « *Je vous rends grâces, mon Dieu, de ce que « vous avez confirmé mon choix par le vô« tre, en commettant la conduite de nos âmes « à celui à qui j'avais commis le gouverne« ment de cette province*[1]*!* Le saint archevêque « s'appliqua tout entier à l'étude des saintes « Écritures et au rétablissement de la foi et « de la discipline dans son diocèse. »

On fera lire cette histoire tout de suite par un ou deux écoliers, les autres ayant leurs livres devant les yeux, afin de leur donner une idée du fait dont il s'agit. On aura soin qu'ils observent dans cette lecture les règles dont il a été parlé; qu'ils s'arrêtent plus ou moins, selon la différente ponctuation; qu'ils prononcent comme il faut chaque mot et chaque syllabe; qu'ils prennent un ton naturel, et qu'ils le varient, mais sans affectation.

Après cette première lecture, s'il y a quelques remarques à faire pour l'orthographe ou pour la langue, le maître le fera en peu de mots. On trouve dans l'imprimé *baptiser*, *promptement*, *empescher*, *vescu*, *throsne*, etc. Je n'ai pas cru devoir m'astreindre à cette manière d'écrire, à laquelle j'ai substitué la mienne. J'userai de la même liberté dans toutes les citations, pour éviter une bigarrure incommode où me jetterait la nécessité de citer chaque auteur selon l'orthographe qui lui serait particulière.

Bizarre. On expliquera la force de cet adjectif, qui marque qu'il y a dans la personne ou dans la chose à laquelle on l'applique quelque chose d'extraordinaire et de choquant. Il signifie fantasque, capricieux, fâcheux, désagréable: *esprit bizarre, conduite bizarre, voix bizarre.*

Caprice. Ce mot mérite aussi d'être expliqué. Il marque le caractère d'un homme qui se conduit par fantaisie et par humeur, non par raison et par principes. Il faudra en passant faire sentir le ridicule de ces deux défauts, d'agir bizarrement et par caprice.

Procéder à l'élection. Ce terme de *procéder* est propre à cette phrase. Il a d'autres significations qu'on pourra faire observer.

Commettre la conduite des âmes, ou le gouvernement d'une province à quelqu'un. Commettre signifie ici confier, donner un emploi dont on doit rendre compte. Il vient du mot latin *committere*, qui a le même sens. *Quos adhuc mihi magistratus populus romanus mandavit, sic eos accepi, ut me omnium officiorum obstringi religione arbitrarer. Ita quæstor sum factus, ut mihi honorem illum non tam datum, quàm creditum ac* commissum *putarem*[1]. En expliquant ainsi la force de ce mot par le passage de Cicéron, on donne une instruction importante, mais qui n'a point l'air de leçon, sur la nature et les engagements des emplois dont on est chargé, soit dans le monde, soit dans l'Église. *Commettre* a encore d'autres significations. Commettre quelqu'un

[1] Theodor. 4, cap. 7.

[1] Cic. Verr. 7, n. 35.

pour veiller sur d'autres. Commettre une faute. Se commettre avec quelqu'un. Commettre l'autorité du prince. On les explique toutes.

Afin que la ville impériale se sanctifiât par ses instructions et par ses exemples. Ce sera ici une occasion de leur expliquer une règle qu'on trouve dans les remarques de M. de Vaugelas. « La répétition des prépositions « n'est nécessaire aux noms que quand les « deux substantifs ne sont pas synonymes ou « équipollents. Exemple : *par les ruses et les « artifices de mes ennemis. Ruses* et *artifices* « sont synonymes ; c'est pourquoi il ne faut « point répéter la préposition *par*. Mais si « au lieu d'*artifices* il y avait *armes*, alors il « faudrait dire *par les ruses et par les armes « de mes ennemis*, parce que *ruses* et *armes* « ne sont ni synonymes, ni équipollents, ou « approchants. Voici un exemple des équi- « pollents : *pour le bien et l'honneur de son « maître. Bien* et *honneur* ne sont pas syno- « nymes, mais ils sont équipollents, à cause « que *bien* est le genre qui comprend sous soi « *honneur*, comme son espèce. Que si au lieu « d'*honneur* il y avait *mal*, alors il faudrait « répéter la préposition *pour*, et dire, *pour « le bien et pour le mal de son maître*. Il en « est ainsi de plusieurs autres prépositions, « comme *par*, *contre*, *avec*, *sur*, *sous*, et leurs « semblables. »

Apres ces observations grammaticales, on fera une seconde lecture du même récit ; et à chaque période on demandera aux jeunes gens ce qu'ils trouvent de remarquable, soit pour l'expression, soit pour les pensées, soit pour la conduite des mœurs. Cette sorte d'interrogation les rend plus attentifs[1], les oblige à faire usage de leur esprit, donne lieu de leur former le goût et le jugement, les intéresse plus vivement à l'intelligence de l'auteur par la secrète complaisance qu'ils ont d'en découvrir par eux-mêmes toutes les beautés, et les met peu à peu en état de se passer du secours du maître, qui est le but où doit tendre la peine qu'il se donne de les instruire. Le maître ensuite ajoute et supplée ce qui manque à leurs réponses, étend et développe ce qu'ils ont dit trop succinctement, réforme et corrige ce en quoi ils ont pu se tromper.

Il leur demanda un homme d'un profond savoir et d'une vie irréprochable, afin que la ville impériale se sanctifiât par ses instructions et par ses exemples. Grande leçon ! La science ne suffit pas pour remplir les places de l'Église ; les bonnes mœurs sont encore plus nécessaires. Cette dernière qualité doit marcher avant l'autre. Aussi l'historien Théodoret, dont cet endroit est tiré, a-t-il mis les mœurs avant le savoir, et l'exemple avant l'instruction, conformément à ce qui est dit de Jésus-Christ[1], qu'il était *puissant en œuvres et en paroles ; qu'il a fait et enseigné.*

Afin que les empereurs, qui sont les maîtres du monde, et qui ne laissent pas d'être grands pécheurs, pussent recevoir ses avis avec confiance et ses corrections avec respect. On pouvait mettre simplement : *afin que les empereurs fussent plus en état de profiter de ses avis et de ses corrections.* Quelle beauté et quelle solidité n'ajoutent point à cette pensée les deux épithètes et les deux qualités qu'on donne ici aux empereurs, dont l'une semble les mettre au-dessus des remontrances, et l'autre marque l'extrême besoin qu'ils en ont ? On remarquera aussi la justesse et le rapport des deux parties qui composent le dernier membre ; *recevoir les avis avec confiance* et *les corrections avec respect.*

Il répondit que cette affaire était au-dessus de ses forces, et que ce choix leur appartenait. Admirer la piété éclairée de Valentinien qui ne veut point se charger du choix d'un évêque, sachant qu'il se rendrait responsable des terribles suites qu'un tel choix peut avoir. On rappellera à cette occasion la belle parole de Catherine, reine de Portugal : *Je souhaiterais*, disait-elle, *que durant ma régence les évêques de Portugal fussent immortels, afin de n'avoir aucun évêché à donner.*

[1] « Nec solùm hoc ipse debebit docere præceptor, sed « frequenter interrogare, et judicium discipulorum experiri. Sic audientibus securitas aberit, nec quæ dicentur perfluent aures : simulque ad id perducentur quod « ex hoc quæritur, ut inveniant, et ipsi intelligant. Nam « quid aliud agimus docendo eos, quam ne semper docendi sint ? » QUINT. lib. 2, cap. 5.)

[1] Luc. 24, 19. Act. 1, 1.

Les évêques s'assemblèrent [1] On expliquera en peu de mots comment anciennement se faisaient les élections, et par quels degrés elles ont été conduites à l'état où nous les voyons.

Ambroise vint à l'église pour empêcher le désordre. On fera remarquer comment la divine Providence préside à toutes les délibérations, et surtout aux assemblées ecclésiastiques ; de quelle manière elle se cache sous des événements qui paraissent n'être l'effet que du hasard, mais qu'elle a secrètement ordonnés ; avec quel souverain empire elle dispose des volontés des hommes, qu'elle amène toujours infailliblement à ses fins sans donner atteinte à leur liberté ; combien elle est maîtresse de nos pensées, et avec quelle facilité elle calme et réunit des esprits qui, un moment auparavant, étaient si divisés et tout près d'en venir à une sédition ouverte.

Qu'il n'était pas même encore baptisé. On dira un mot de l'ancienne coutume de différer le baptême, et l'on en apportera des exemples. On remarquera que ce délai pouvait avoir deux motifs : l'un de se préparer à recevoir plus dignement le baptême et de se mettre en état d'en conserver plus sûrement l'effet et la vertu, l'autre de vivre impunément dans les plaisirs et dans le crime. L'église approuvait le premier et détestait le second.

On lui donna des gardes de peur qu'il ne s'enfuit. On développera les vains efforts de saint Ambroise pour éviter l'épiscopat ; sa fuite précipitée pendant toute une nuit, et ses courses incertaines, qui le ramenèrent au même lieu d'où il était parti ; l'affectation de cruauté qu'il fit paraître dans un jugement qu'il rendit, d'autres artifices encore plus étonnants qu'il employa contre la bienséance et contre les règles, mais dont le peuple connut bien la véritable cause.

Ce sera ici une occasion naturelle de faire bien remarquer aux jeunes gens que, dans les premiers siècles de l'Église, il fallait faire violence aux saints pour les engager dans la prêtrise ou dans l'épiscopat, et que l'histoire ecclésiastique en rapporte une infinité d'exemples très-beaux et très-agréables, mais que le temps ne permet pas de leur raconter. Par là on excite leur curiosité ; et dans d'autres occasions on leur apprend combien saint Basile saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostôme, saint Augustin, saint Paulin, et tant d'autres, répandirent des larmes quand on les força d'accepter le sacerdoce ou l'épiscopat, et combien leur crainte était sérieuse et leur douleur profonde et sincère. On ajoute que la pesanteur de ce fardeau n'est pas diminuée depuis ce temps-là, et l'on tâche de graver dans leur esprit cette excellente règle de saint Grégoire-le-Grand [1] : « Que celui qui possède les vertus nécessaires pour le gouvernement des âmes ne doit s'y engager qu'y étant contraint ; mais que celui qui reconnaît qu'il ne les a point ne doit point s'y engager, quand bien même on l'y voudrait contraindre. »

L'empereur donna ordre qu'on le fît baptiser promptement, et qu'on le consacrât huit jours après. On avertira que cette ordination était contraire à la défense que fait saint Paul d'ordonner un néophyte [2], c'est-à-dire un nouveau baptisé, et contraire aussi aux règles ordinaires de l'Église ; mais que c'était l'auteur même de ces règles qui en dispensa saint Ambroise par la violence ouverte qu'il permit que le peuple lui fît en cette occasion, qui alla jusqu'à ne vouloir en aucune sorte écouter ses remontrances. D'ailleurs l'équité d'Ambroise, sa probité et sa suffisance reconnue de tout le monde le mettaient bien au-dessus des chrétiens nouvellement instruits.

En faisant tous les jours dans la classe une lecture de cette sorte, il est aisé de comprendre jusqu'où irait le progrès au bout de plusieurs années ; quelle connaissance les jeunes gens acquerraient de leur langue ; combien ils apprendraient de choses curieuses, soit pour l'histoire, soit pour les coutumes anciennes ; quel fonds de morale s'amasserait imperceptiblement dans leur esprit ; de combien d'excellents principes pour la conduite de la vie ils se rempliraient eux-mêmes par les différents traits d'histoire qu'on leur ferait lire

[1] D. Barth liv. 1, ch. 6.

[1] « Virtutibus pollens, coactus ad regimen veniat : virtutibus vacuus, nec coactus accedat. »

[2] Timoth. 3, 6.

ou qu'on leur citerait; enfin, quel goût ils remporteraient du collége pour la lecture, ce qui me paraît un des principaux fruits qu'on doive attendre de l'éducation, parce que ce goût, comme nous l'avons déjà remarqué, les préserverait d'une infinité de dangers inséparables de l'oisiveté, leur ferait aimer et rechercher la compagnie des gens de lettres et d'esprit, et leur rendrait insupportables ces conversations fades et destituées de toute solidité, qui sont une suite de l'ignorance et la source de mille maux.

Je ne pense pas qu'il y ait personne qui puisse croire qu'une demi heure employée chaque jour, ou au moins de deux jours l'un à l'étude de la langue du pays, soit un temps trop considérable, pendant que presque tout le reste est destiné à celle des deux autres langues, dont un des principaux fruits doit être de nous perfectionner dans la nôtre. J'ai bien plus lieu de craindre qu'on ne nous reproche d'y en donner trop peu; mais la multiplicité des choses qu'on doit enseigner dans les classes nous oblige de nous renfermer dans des bornes étroites; et je dois avertir les professeurs d'être exacts à ne les point passer, et à ne point trop s'étendre sur les réflexions de morale et de piété, qui, pour faire toute l'impression qu'on a lieu d'en attendre, doivent être jetées comme des traits, sans dessein apparent, et toujours sans affectation.

ARTICLE III.

De la traduction.

Dès que les jeunes gens seront un peu avancés dans l'intelligence des auteurs latins, on doit leur en faire traduire par écrit des endroits choisis.

Il faut d'abord que la traduction soit simple, claire, correcte, et qu'elle rende exactement les pensées, et même les expressions, autant que cela se peut. On travaillera dans la suite à l'orner et à l'embellir en rendant la délicatesse et l'élégance des tours latins par ceux qui peuvent y répondre dans notre langue. Enfin on essaiera d'amener peu à peu les jeunes gens à ce point de perfection qui fait le succès dans ce genre d'écrire, je veux dire à ce juste milieu qui, s'écartant également et d'une contrainte servile et d'une liberté excessive, exprime fidèlement toutes les pensées, mais songe moins à rendre le nombre que la valeur des mots.

C'est la règle que Cicéron, nous apprend lui-même qu'il pratiqua en traduisant les harangues opposées des deux plus fameux orateurs de la Grèce. « Quel dommage, dit M. de « Tourreil, dans la belle préface qui est à la « tête de la traduction qu'il a faite de ces deux « harangues, qu'une copie qui existait encore « du temps de saint Jérôme, et qui, par l'ex« cellence du copiste, devait si fort approcher « de l'original, ne soit pas venue jusqu'à « nous! Elle nous enseignerait à bien traduire, « elle apprendrait l'art de secouer à propos « le joug d'une triste exactitude et d'une su« jétion outrée; enfin, elle prescrirait à la fois « les bornes de la timidité judicieuse et de « l'heureuse hardiesse. Cicéron véritablement « indique la méthode qu'il faut suivre; mais « l'exemple instruit tout autrement que le « précepte. »

M. de Tourreil, en parlant des difficultés de la traduction, donne sur ce genre d'écrire quelques règles générales, dont les maîtres et les écoliers pourront faire un bon usage. « A « cette gêne perpétuelle, dit-il, se joint la dif« férence des langues. Elle vous embarrasse « toujours, et souvent vous désespère. Vous « sentez que le génie particulier de l'une est « souvent contraire au génie de l'autre, et « qu'il périt presque toujours dans une ver« sion. De sorte que l'on a justement com« paré le commun des traductions à un re« vers de tapisserie, qui tout au plus retient « les linéaments grossiers des figures finies « que le beau côté représente. »

Après avoir rapporté un bel endroit de Quintilien sur la difficulté de l'imitation, il ajoute : « Il est vrai que, lorsque je traduis, « je m'attache à la suite d'un autre, que je

[1] « Converti ex Atticis... nec converti ut interpres, sed « ut orator, sententiis iisdem, et earum formis, tanquam « figuris; verbis ad nostram consuetudinem aptis : in « quibus non verbum pro verbo necesse habui reddere, « sed genus omnium verborum vimque servavi. Non « enim ea me annumerare lectori putavi oportere, sed « tanquam appendere. » (Cic. *de opt. gen. orat.* n. 14.)

« choisis pour guide ; et ce que j'ai de mieux « à faire, c'est de prendre garde que mon at« tachement à mon guide n'aille trop loin et « ne dégénère en esclavage ; puisque, autre« ment, à des originaux pleins d'âme et de vie « je substituerais des copies mortes et inani« mées..... J'ai plus d'un bon garant qui en « pareille occasion se soustrait à la tyrannie « de la lettre [1], se rend maître du sens, et, « comme par droit de conquête, le soumet aux « tours de sa langue.

« Mais d'ailleurs la traduction trop libre a « ses inconvénients, et, se sauvant d'une ex« trémité, elle tombe dans une autre. Toute « paraphrase déguise le texte. Loin de présen« ter l'image qu'elle promet, elle peint moitié « de fantaisie, moitié d'après un original ; d'où « se forme je ne sais quoi de monstrueux qui « n'est ni original ni copie. Cependant un « traducteur n'est proprement qu'un peintre « qui s'assujettit à copier. Or tout copiste qui « dérange seulement les traits, ou qui les fa« çonne à sa mode, commet une infidélité. Il « pèche dans le principe, et va contre son « plan, faute de se souvenir qu'il a tout fait « s'il attrape la ressemblance, et qu'il ne fait « rien s'il la manque. Moi donc, comme sim« ple traducteur, j'ai mon modèle, et je ne « puis assez m'y conformer. Que j'étende ou « que j'amplifie ce qu'il serre ou ce qu'il « abrège, que je le charge d'ornements lors« qu'il se néglige, que j'en ternisse les beau« tés ou que j'en couvre les défauts ; qu'enfin « le caractère de mon auteur, quel qu'il soit, « ne se retrouve point dans les paroles que je « lui prête : ce n'est plus lui, c'est moi que je « présente, je trompe ; sous le nom de tru« chement ; je ne traduis point, je produis...

« La première obligation d'un traducteur, « c'est donc de bien prendre le génie et le ca« ractère de l'auteur qu'il veut traduire ; de « se transformer en lui le plus qu'il peut ; de « se revêtir des sentiments et des passions « qu'il s'oblige à nous transmettre ; de répri« mer dans son cœur cette complaisance in« térieure, qui ne cesse de nous ramener à « nous, et qui, au lieu de nous faire à l'image « des autres, les fait à la nôtre ; en un mot, « de retracer avec le même agrément et la « même force les tours et les figures de l'ori« ginal : en sorte que, si notre langue, trop « gênée par l'assujettissement au parfait rap« port des figures et des tours, ne peut four« nir le nécessaire pour cela, on doit s'affran« chir d'une pareille servitude, et se permettre « toutes les libertés qui nous procurent de « quoi payer en équivalents. »

J'ajouterai ici une réflexion de madame Dacier qui pourra servir de correctif, ou plutôt d'éclaircissement à ce que dit M. de Tourreil, qu'un traducteur n'est proprement qu'un copiste. « Quand je parle d'une traduction en « prose, je ne veux point parler d'une tra« duction servile : je parle d'une traduction « généreuse et noble, qui, en s'attachant for« tement aux idées de son original, cherche « les beautés de sa langue, et rend ses images « sans compter les mots. La première ; par « une fidélité trop scrupuleuse, devient très« infidèle ; car, pour conserver la lettre, elle « ruine l'esprit, ce qui est l'ouvrage d'un froid « et stérile génie : au lieu que l'autre, en ne « s'attachant principalement qu'à conserver « l'esprit, ne laisse pas, dans ses plus grandes « libertés de conserver aussi la lettre ; et par « ses traits hardis, mais toujours vrais, elle « devient non-seulement la fidèle copie de son « original, mais un second original même, ce « qui ne peut être exécuté que par un génie « solide, noble et fécond.... Il n'en est pas de « la traduction comme de la copie d'un ta« bleau, où le copiste s'assujettit à suivre les « traits, les couleurs, les proportions, les con« tours, les attitudes de l'original qu'il imite. « Cela est tout différent. Un bon traducteur « n'est point si contraint.... Dans cette imi« tation, comme dans toutes les autres, il faut « que l'âme, pleine des beautés qu'elle veut « imiter, et enivrée des heureuses vapeurs « qui s'élèvent de ces sources fécondes, se « laisse ravir et transporter par cet enthou« siasme étranger, qu'elle se le rende propre, « et qu'elle produise ainsi des expressions et « des images très-différentes, quoique sem« blables. »

Les règles que je viens de rapporter peuvent suffire pour les écoliers. On doit seule-

[1] « Quasi captivos sensus in suam linguam victoris « jure transposuit. » (HIERON. *epist. ad Pammac.*)

ment les avertir que la traduction des poëtes en a quelques-unes qui lui sont particulières, et que, quoiqu'elle soit en prose, elle doit se sentir du génie de la poésie, en conserver le feu, la vivacité et la noble hardiesse; et par conséquent employer sans scrupule des expressions, des tours, des figures qu'on ne souffrirait pas dans un orateur ou dans un historien.

J'ai déjà remarqué qu'il est bon de faire choix des plus beaux endroits des auteurs pour les faire traduire aux jeunes gens. Outre qu'ils y trouvent plus d'agrément, et qu'ils les traduisent avec plus de soin, c'est le moyen le plus sûr de leur former le goût. Par là ils se familiarisent avec ces auteurs, et ils en prennent insensiblement les tours, les manières et les pensées.

Il ne sera pas inutile, quand on aura ces auteurs traduits par une main savante, de comparer cette traduction avec celles des écoliers pour leur donner du courage et leur proposer de bons modèles. Ils ne rougiront point d'être vaincus par de tels maîtres. Ils tiendront à honneur de les suivre, quoique de loin; ils feront effort pour en approcher le plus près qu'ils pourront. Quelquefois ils viendront jusqu'à les atteindre, et peut-être même jusqu'à les surpasser en quelques endroits.

Comme les exemples ont toujours plus de force que les préceptes, j'insérerai ici la traduction de quelques lettres de Pline le jeune qui fera sans doute beaucoup de plaisir au lecteur, et sera fort utile aux jeunes gens.

C. PLINIUS CORNEL. TACITO SUO S.

Ridebis[1], et licet rideas. Ego Plinius ille, quem nôsti, apros tres, et quidem pulcherrimos, cepi. Ipse? inquis. Ipse: non tamen ut omninò ab inertia mea et quiete discederem, ad retia sedebam; erant in proximo, non venabulum aut lancea, sed stylus et pugillares. Meditabar aliquid enotabamque, ut, si manus vacuas, plenas tamen ceras reportarem. Non est quòd contemnas hoc studendi genus. Mirum est ut animus agitatione motuque corporis excitetur. Jam undique silvæ et solitudo ipsumque illud silentium quod venationi datur, magna cogitationis incitamenta sunt. Proindè, quum venabere, licebit, auctore me ut panarium et lagunculam, sic etiam pugillares feras. Experieris non Dianam magis montibus quam Minervam inerrare. Vale.

[1] Lib. I, ep. 6.

A CORNEILLE TACITE.

« Vous allez rire, et je vous le permets: « riez-en tant qu'il vous plaira. Ce Pline que « vous connaissez a pris trois sangliers, mais « très-grands. Quoi! lui-même? dites-vous. « Lui-même. N'allez pourtant pas croire « qu'il en ait coûté beaucoup à ma paresse. « J'étais assis près des toiles. Je n'avais à « côté de moi ni épieu ni dard, mais des ta- « blettes et une plume. Je rêvais, j'écrivais, « et je me préparais la consolation de rem- « porter mes feuilles pleines, si je m'en re- « tournais les mains vides. Ne méprisez pas « cette manière d'étudier. Vous ne sauriez « croire combien le mouvement du corps « donne de vivacité à l'esprit: sans compter « que l'ombre des forêts, la solitude, et ce « profond silence qu'exige la chasse sont « très-propres à faire naître d'heureuses pen- « sées. Ainsi, croyez-moi, quand vous irez « chasser, portez votre panetière et votre « bouteille; mais n'oubliez pas vos tablettes. « Vous éprouverez que Minerve se plaît au- « tant sur les montagnes que Diane. Adieu. »

Tout est ici rendu à la lettre, et avec une grande fidélité: cependant il n'y a rien de contraint, rien qui sente la traduction; tout y a un air original.

On fait remarquer aux jeunes gens que, *ego Plinius ille*, ne peut bien se rendre en français par la première personne; qu'il a fallu substituer à ce mot *ceras*, une autre expression plus conforme à notre usage; que ce tour, *l'ombre des forêts*, forme un son plus nombreux et plus agréable à l'oreille que si l'on avait mis comme dans le latin, *sans compter que les forêts, la solitude*, etc.

C. PLINIUS MINUTIO FUND. SUO S.

Mirum est quàm singulis diebus in urbe

ratio aut constet aut constare videatur pluribus[1], cunctisque (ou junctisque) non constet. Nam, si quem interroges : *Hodie quid egisti?* respondeat : *Officio togæ virilis interfui, sponsalia aut nuptias frequentavi ; ille me ad signandum testamentum, ille in advocationem, ille in consilium rogavit.* Hæc, quo die feceris, necessaria : eadem, si quotidiè fecisse te reputes, inania videntur, multò magis quum secesseris. Tunc enim subit recordatio, Quot dies quàm frigidis rebus absumpsi? Quod evenit mihi postquam in Laurentino meo aut lego aliquid, aut scribo, aut etiam corpori vaco, cujus fulturis animus sustinetur. Nihil audio quod audisse, nihil dico quod dixisse pœniteat. Nemo apud me quemquam sinistris sermonibus carpit ; neminem ipse reprehendo, nisi unum me, quum parùm commodè scribo. Nullâ spe, nullo timore sollicitor; nullis rumoribus inquietor. Mecum tantùm et cum libellis loquor. O rectam sinceramque vitam ! O dulce otium, honestumque, ac penè omni negotio pulchrius ! O mare, o littus, verum, secretumque μουσεῖον ! Quàm multa invenitis ! quàm multa dictatis ! Proindè tu quoque strepitum istum, inanemque discursum, et multùm ineptos labores, ut primùm fuerit occasio, relinque, teque studiis vel otio trade. Satius est enim, ut Attilius noster eruditissimè simul et facetissimè dixit, otiosum esse, quàm nihil agere. Vale.

A MINUTIUS FUNDANUS.

« C'est une chose étonnante de voir com-
« ment le temps se passe à Rome. Prenez
« chaque journée à part, il n'y en a point qui
« ne soit remplie : rassemblez-les toutes, vous
« êtes surpris de les trouver si vides. Deman-
« dez à quelqu'un : Qu'avez-vous fait aujour-
« d'hui ? J'ai assisté, vous dira-t-il, à la cé-
« rémonie de la robe virile qu'un tel a
« donnée à son fils. J'ai été prié à des fian-
« çailles ou à des noces. L'on m'a demandé
« pour la signature d'un testament. Celui-ci
« m'a chargé de sa cause ; celui-là m'a fait
« appeler à une consultation. Chacune de ces
« choses, quand on l'a faite, a paru néces-
« saire : toutes ensemble paraissent inutiles,
« et bien davantage quand on les repasse
« dans une agréable solitude. Alors vous ne
« pouvez vous empêcher de vous dire : A
« quelles bagatelles ai-je perdu mon temps !
« C'est ce que je répète sans cesse dans ma
« terre de Laurentain, soit que je lise, soit
« que j'écrive, soit qu'à mes études je mêle
« les exercices du corps, dont la bonne dis-
« position influe tant sur les opérations de
« l'esprit. Je n'entends, je ne dis rien que je
« me repente d'avoir entendu et d'avoir dit.
« Personne ne m'y fait d'ennemis par de
« mauvais discours. Je ne trouve à redire à
« personne, sinon à moi-même, quand ce que
« je compose n'est pas à mon gré. Sans dé-
« sirs, sans crainte, à couvert des bruits fâ-
« cheux, rien ne m'inquiète. Je ne m'entre-
« tiens qu'avec moi et avec mes livres. O
« l'agréable, ô l'innocente vie ! Que cette
« oisiveté est aimable ! qu'elle est honnête !
« qu'elle est préférable même aux plus illus-
« tres emplois ! Mer, rivage dont je fais mon
« vrai cabinet, que vous m'inspirez de nobles
« et d'heureuses pensées ! Voulez-vous m'en
« croire, mon cher Fundanus, fuyez les em-
« barras de la ville. Rompez au plus tôt cet
« enchaînement de soins frivoles qui vous y
« attachent. Adonnez-vous à l'étude ou au
« repos, et songez que ce qu'a dit si spiri-
« tuellement et si plaisamment notre ami Atti-
« lius n'est que trop vrai : *Il vaut infiniment*
« *mieux ne rien faire que de faire des riens.*
« Adieu. »

Le plaisir qu'on sent en lisant cette traduction en fait mieux l'éloge que tout ce que je pourrais en dire. Ce qui m'y plaît surtout est la fidélité du traducteur à rendre toutes les pensées et presque toutes les expressions, et en même temps le tour élégant qu'il leur donne ; et c'est ce qu'il faut bien faire remarquer aux jeunes gens. Quelquefois une épithète ajoutée relève la pensée : *que vous m'inspirez de nobles, d'heureuses pensées !* Le latin pouvait être rendu en mettant simplement, *que vous m'inspirez de pensées ! quàm multa invenitis ! quàm multa dictatis !* D'autres fois c'est une métaphore substituée à l'expression simple et naturelle, qui orne

[1] Lib. 1, ep. 9.

une phrase. Ces mots latins, *et multùm ineptos labores, ut primùm fuerit occasio, relinque*, pouvaient être ainsi traduits: *quittez au plus tôt ces occupations frivoles*. Le tour métaphorique a plus de grâce: *rompez au plus tôt cet enchaînement de soins frivoles qui vous y attachent*. On insiste sur la justesse des mots qui demeurent toujours dans la même métaphore: *rompez, enchaînement, attachent*, et l'on fait remarquer que le français ajoute de belles pensées au latin. *Enchaînement de soins frivoles* au lieu de dire simplement, *soins frivoles, ineptos labores*; ce qui est bien plus énergique, et marque comment ces occupations se succèdent continuellement les unes aux autres. *Qui vous y attachent* n'est point dans le latin, et était nécessaire pour rendre la phrase plus nombreuse.

Je passe beaucoup d'autres observations pareilles pour venir à quelques remarques de critique. Il me semble que dans un ouvrage aussi beau que celui-ci elles doivent être permises, et que, quand il s'y serait glissé quelques fautes qui peuvent échapper aux plus habiles, elles ne diminuent rien ni du mérite de la traduction ni de la réputation de l'auteur. D'ailleurs je fais ici ce que je ferais dans une classe en lisant cette traduction aux écoliers, auxquels je me croirais obligé de proposer mes doutes, et de faire remarquer les endroits qui peuvent s'écarter du sens.

Celui-ci m'a chargé de sa cause. Je ne sais si c'est le sens de ces mots: *ille me in advocationem rogavit*. Dans la bonne latinité, *advocatus* ne signifie point *avocat*, mais celui qui aide le plaideur de ses conseils ou de son crédit en assistant à la plaidoirie. Cependant, du temps de Pline, il avait aussi la première signification, et Quintilien l'emploie très-souvent dans ce sens. Ce qui me fait douter qu'*advocatio* signifie ici le ministère de l'avocat, c'est que les différentes occupations dont Pline parle dans cette lettre sont presque toutes de pure cérémonie, où la perte du temps se fait plus sentir: au lieu qu'il n'y a rien de plus sérieux, rien de plus important que le ministère de l'avocat, et qu'on ne peut pas certainement regarder comme un temps mal employé celui qu'il donne à défendre ses parties.

Chacune de ces choses, quand on l'a faite, a paru nécessaire: toutes ensemble paraissent inutiles. Le latin présente une autre pensée: *En examinant ces choses le jour même qu'on les fait, elles paraissent nécessaires: mais, quand on vient ensuite à réfléchir que c'est ainsi que se sont passées toutes les journées, on y trouve bien du vide et de l'inutilité*.

Soit qu'à mes études je mêle les exercices du corps, dont la bonne disposition influe tant sur les opérations de l'esprit. Il faut avertir les jeunes gens qu'il y a quelquefois en latin des pensées et des expressions qui ne peuvent pas se rendre en français, et auxquelles il en faut substituer d'autres qui en approchent le plus qu'il est possible. Cet endroit-ci en peut être un exemple, et nous en verrons encore d'autres dans la suite. Le latin présente ici une belle idée. Notre corps est comme un bâtiment, mais un bâtiment ruineux, qui a continuellement besoin d'être soutenu et appuyé, sans quoi il tomberait et serait bientôt détruit. La nourriture, le repos, la promenade, les différents exercices, lui tiennent lieu d'appuis et de soutien. Et tout cela en même temps sert aussi à soutenir l'esprit: *aut etiam corpori vaco, cujus fulturis animus sustinetur*. Le français n'a point rendu cette beauté.

Personne ne m'y fait d'ennemis par de mauvais discours. Ce n'est point là du tout le sens du latin, et il faut que le traducteur ait lu autrement que nous n'avons dans le texte. *Nemo apud me quemquam sinistris sermonibus carpit*. Ce qui signifie *personne devant moi ne se donne la liberté de parler mal de qui que ce soit*.

Que cette oisiveté est aimable!... qu'elle est préférable même aux plus illustres emplois! Le latin n'est pas si décisif, et il met un correctif qui était nécessaire pour adoucir ce qu'il y a de trop fort et d'outré dans cette pensée. *O dulce otium, honestumque, ac penè omni negotio pulchrius!* En effet, est-il bien vrai que la douceur du repos soit toujours préférable aux emplois publics, qui sont extrêmement pénibles et laborieux? Si cette maxime avait lieu, que deviendrait l'Etat?

Il vaut infiniment mieux ne rien faire que de faire des riens. On peut douter d'abord si

cette pensée, qui est jolie, est celle de l'auteur. Car *otiosum esse* ne signifie pas ordinairement *ne rien faire*, mais être de loisir, être sans affaires, sans occupations nécessaires et pressantes; ce qui n'empêche pas qu'on ne s'occupe, qu'on ne travaille; ce qui même donne lieu de le faire, mais d'une manière plus agréable, parce qu'elle est plus libre. Et c'est le sens du beau mot de Scipion l'Africain, qui avait coutume de dire, *nunquàm se minùs otiosum esse quàm quum otiosus esset*[1]: qu'il n'était jamais moins de loisir que quand il avait du loisir[2]; jamais plus occupé que quand il était sans occupation. Au contraire, *nihil agere* signifie ordinairement *ne rien faire*; et c'est l'un des trois défauts que Sénèque dit qu'on peut reprocher à la plupart des hommes[3], qui passent la plus grande partie de leur vie ou à ne rien faire, ou à mal faire, ou à faire tout autre chose que ce qu'ils devraient.

Cependant, quand on examine attentivement l'endroit dont il s'agit, on reconnait que le français exprime fidèlement la pensée du texte. Car Pline exhorte Fundanus à se retirer à la campagne pour s'adonner à l'étude ou au repos, *teque studiis vel otio trade*: et cette alternative marque que *otium* ne doit pas être ici confondu avec le temps que l'on donne à l'étude. *Otiosum esse* signifie donc *être de repos, ne rien faire*. Et *nihil agere* répond aux occupations frivoles de la ville, que Pline avait appelées *multùm ineptos labores*. Par conséquent *nihil agere* est heureusement rendu par ces mots *faire des riens*; et c'est le sens que lui donne le Trésor d'Etienne, *rebus inanibus implicari*. Et pour lors on conçoit que ce mot est dit très-spirituellement et très-plaisamment, *eruditissimè simul et facetissimè*; au lieu qu'il n'y aurait rien de fort spirituel, et encore moins de fort plaisant, s'il signifiait *qu'il vaut mieux être de loisir que de ne rien faire*.

Il me semble que cette sorte de critique peut être utile aux jeunes gens, et que c'est un bon moyen pour leur former le jugement que de leur proposer des difficultés comme j'ai fait ici, et de tâcher de leur en faire trouver à eux-mêmes la solution, si cela est possible.

[1] Cic. lib. 3, Offic. n. 1.

[2] Je ne sais si la manière dont M. Dubois a traduit cet endroit est exacte. *Il avait coutume de dire qu'il n'avait jamais plus d'affaires que lorsqu'il était sans affaires.*

[3] « Si volueris attendere, magna vitæ pars elabitur « malè agentibus, maxima nihil agentibus, tota aliud « agentibus. » (Senec. *Epist.* 1.)

C. PLINIUS BEBIO HISPANO SUO S.

Tranquillus[1], contubernalis meus, vult emere agellum quem venditare amicus tuus dicitur. Rogo cures quanti æquum est emat: ita enim delectabit emisse. Nam mala emptio semper ingrata est, eo maximè quòd exprobrare stultitiam domino videtur. In hoc autem agello (si modò arriserit pretium) Tranquilli mei stomachum multa sollicitant : vicinitas urbis, opportunitas viæ, mediocritas villæ, modus ruris, qui avocet magis quàm distringat. Scholasticis (*aliter* dominis) porrò studiosis, ut hic est, sufficit abundè tantum soli, ut relevare caput reficere oculos, reptare per limitem, unamque semitam terere, omnesque viticulas suas nosse, et numerare arbusculas possint. Hæc tibi exposui, quò magis scires quantùm ille esset mihi, quantùm ego tibi debiturus, si prædiolum istud, quod commendatur his dotibus, tam salubriter emerit, ut pœnitentiæ locum non relinquat. Vale.

A BÉBIUS.

« Suétone, qui loge avec moi, a dessein « d'acheter une petite terre qu'un de vos « amis veut vendre. Faites en sorte, je vous « prie, qu'elle ne soit vendue que ce qu'elle « vaut. C'est à ce prix qu'elle lui plaira. Un « mauvais marché ne peut être que désagréa- « ble, mais principalement par le reproche « continuel qu'il semble nous faire de notre « imprudence. Cette acquisition (si d'ailleurs « elle n'est pas trop chère) tente mon ami « par plus d'un endroit : son peu de distance « de Rome, la commodité des chemins, la « médiocrité des bâtiments, les dépendan- « ces plus capables d'amuser que d'occuper. « En un mot, il ne faut à ces messieurs les « savants, absorbés comme lui dans l'étude,

[1] Lib. 1, epist. 24.

« que le terrain nécessaire pour délasser leur « esprit et réjouir leurs yeux. Il ne leur faut « qu'une allée pour se promener, qu'une vi« gne dont ils puissent connaître tous les ceps, « que des arbres dont ils puissent savoir le « nombre. Je vous mande tout ce détail pour « vous apprendre quelle obligation il m'aura, « et toutes celles que lui et moi vous aurons, « s'il achète, à des conditions dont il n'ait ja« mais lieu de se repentir, une petite maison « telle que je viens de la dépeindre. Adieu.»

Cette lettre, quoique fort courte et fort simple, est d'une grande délicatesse. La traduction en rend heureusement toutes les beautés, excepté une seule dont notre langue n'est point susceptible; je veux dire les diminutifs, qui dans le latin, surtout quand il s'agit d'égayer un sujet, ont une grâce merveilleuse : ***agellum, viticulas, arbusculas, prædiolum.*** Je mets dans le même genre ce verbe fréquentatif, ***reptare per limitem***, dont on sent mieux la beauté qu'on ne peut l'expliquer.

C. PLINIUS PROCULO SUO S.

Petis ut libellos tuos in secessu legam, examinemque an editione sint digni [1]. Adhibes preces : allegas exemplum. Rogas etiam ut aliquid succisivi temporis studiis meis subtraham, impertiar tuis. Adjicis, M. Tullium mirâ benignitate poetarum ingenia fovisse. Sed ego nec rogandus sum, nec hortandus; nam et poeticen ipsam religiosissimè veneror, et te validissimè diligo. Faciam ergo quod desideras tam diligenter quàm libenter. Videor autem jam nunc posse rescribere, esse opus pulchrum, nec supprimendum, quantùm æstimare licuit ex iis, quæ me præsente recitasti : si modò mihi non imposuit recitatio tua. Legis enim suavissimè et peritissimè. Confido tamen me non sic auribus duci, ut omnes aculei judicii mei illarum delinimentis refringantur. Hebetantur fortassè, et paululùm retunduntur; revelli quidem extorquerique non possunt. Igitur non temerè jam de universitate pronuntio : de partibus experiar legendo. Vale.

[1] Lib. 3, epist. 15.

A PROCULUS.

« Vous me priez de lire vos ouvrages dans « ma retraite, et de vous dire s'ils sont dignes « d'être publiés. Vous m'en pressez : vous « autorisez vos prières par des exemples. Vous « me conjurez même de prendre sur mes étu« des une partie du loisir que je leur destine, « et de la donner aux vôtres. Enfin vous me « citez Cicéron, qui se faisait un plaisir de fa« voriser et d'animer les poëtes. Vous me « faites tort. Il ne faut ni me prier ni me pres« ser. Je suis adorateur de la poésie, et j'ai « pour vous une tendresse que rien n'égale. « Ne doutez donc pas que je ne fasse avec « autant d'exactitude que de joie ce que vous « m'ordonnez. Je pourrais déjà vous mander « que rien n'est plus beau, et ne mérite mieux « de paraître; du moins autant que j'en puis « juger par les endroits que vous m'avez fait « voir : si pourtant votre prononciation ne « m'en a point imposé; car vous lisez d'un ton « fort imposteur. Mais j'ai assez bonne opi« nion de moi pour croire que le charme de « l'harmonie ne va point jusqu'à m'ôter le « jugement. Elle peut bien le surprendre, « mais non pas le corrompre ni l'altérer. Je « crois donc déjà pouvoir hasarder mon avis « sur le corps de l'ouvrage. La lecture m'ap« prendra ce que je dois penser de chaque « partie. Adieu. »

Je n'examinerai dans cette lettre qu'un seul endroit, qui n'est pas le moins difficile ni le moins beau. ***Confido tamen me non sic auribus duci, ut omnes aculei judicii mei illarum delinimentis refringantur. Hebetantur fortassè, et paululùm retunduntur; revelli quidem extorquerique non possunt.***

Pour bien faire entendre aux jeunes gens cet endroit, il faut commencer par l'explication de la métaphore qui en fait toute la beauté et toute la difficulté. Cette métaphore consiste dans le mot ***aculeus***, qui signifie ***une pointe***, comme une pointe de dard ou de javelot, dont l'effet est de percer, de pénétrer. Or trois choses peuvent ou affaiblir ou empêcher entièrement cet effet : si la pointe est émoussée, ***hebetari, retundi***; si elle est rompue, ***refringi;*** enfin,

si elle est arrachée entièrement du bois où le fer tient, *revelli*, *extorqueri*.

Pline exprime la pénétration du jugement par l'image d'une pointe, qui peut bien avoir été émoussée par l'impression que la grâce de la prononciation avait faite sur ses oreilles, mais non pas rompue, encore moins totalement emportée.

On pourrait douter si ces deux idées, *delinimenta* et *refringunt*, cadrent bien ensemble, et si elles sont bien assorties, l'une exprimant la douceur et l'agrément, l'autre la force et la violence. Mais je ne sais si ce ne serait point porter l'exactitude trop loin que d'exiger une telle précision; et s'il ne suffit pas que les charmes de la prononciation puissent produire sur le jugement l'effet dont il s'agit, sans qu'il soit nécessaire de trouver dans la nature quelque sorte de douceur qui émousse une pointe, qui la rompe ou qui l'arrache.

Le traducteur a rendu ainsi cet endroit : *J'ai assez bonne opinion de moi pour croire que le charme de l'harmonie ne va point jusqu'à m'ôter le jugement. Elle peut bien le surprendre, mais non pas le corrompre ni l'altérer*. Je ne doute point qu'étant d'aussi bon goût qu'il est, il n'ait fait tous ses efforts pour exprimer la métaphore latine. Mais, voyant que notre langue n'en était pas susceptible, et sentant bien que, s'il voulait s'assujettir servilement aux expressions, il défigurerait la pensée, il a suivi le conseil qu'Horace donne sur un autre sujet, qui est d'abandonner une matière qu'on désespère de pouvoir bien traiter :

Et quæ desperat tractata nitescere posse, relinquit.
Art. poét.

Ainsi, en conservant le fond de la pensée, il lui a donné un autre tour qui paraît plus naturel et n'est pas moins beau que celui du latin.

Et c'est ici une des grandes règles de la traduction, qu'il faut bien inculquer aux jeunes gens, et qui est nécessaire surtout pour les métaphores, qui sont pour l'ordinaire le tourment et le désespoir des traducteurs, et qu'il est souvent impossible de faire passer dans une autre langue sans en altérer toutes les grâces.

C. PLINIUS MAXIMO SUO S.

Nuper me cujusdam amici languor admonuit, optimos esse nos dum infirmi sumus. Quem enim infirmum aut avaritia aut libido sollicitat? Non amoribus servit, non appetit honores, opes negligit, et quantulumcumque, ut relicturus, satis habet. Tunc deos, tunc hominem esse se meminit. Invidet nemini, neminem miratur, neminem despicit; ac ne sermonibus quidem malignis aut attendit, aut alitur. Balinea imaginatur et fontes. Hæc summa curarum, summa votorum : mollemque in posterum et pinguem, si contingat evadere, hoc est innoxiam beatamque destinat vitam. Possum ergo, quod pluribus verbis, pluribus etiam voluminibus philosophi docere conantur, ipse breviter tibi mihique præcipere, ut tales esse sani perseveremus, quales nos futuros esse profitemur infirmi. Vale.

A MAXIME.

« Ces jours passés, la maladie d'un de mes « amis me fit faire cette réflexion, que nous « sommes fort gens de bien quand nous som- « mes malades Car quel est le malade que « l'avarice ou l'ambition tourmente? Il n'est « plus enivré d'amour, entêté d'honneurs. Il « néglige le bien, et compte toujours avoir « assez du peu qu'il se voit sur le point de « quitter. Il croit des dieux, et il se souvient « qu'il est homme. Il n'envie, il n'admire, il « ne méprise la fortune de personne. Les mé- « disances ne lui font ni impression ni plaisir. « Toute son imagination n'est occupée que « de bains et de fontaines. Tout ce qu'il se « propose, s'il en peut échapper, c'est de « mener à l'avenir une vie douce et tran- « quille, une vie innocente et heureuse. Je « puis donc nous faire ici à tous deux en peu « de mots une leçon dont les philosophes « font des volumes entiers. Persévérons à être « tels pendant la santé que nous nous pro- « posons de devenir quand nous sommes ma- « lades. Adieu.

Au lieu de réflexions sur cette lettre, j'en ajouterai une autre qui m'a paru fort belle et fort intéressante : elle terminera ce petit recueil.

C. PLINIUS TACITO SUO S.

Nec ipse tibi plaudis, et ego nihil magis ex fide quàm de te scribo[1]. Posteris an aliqua cura nostri, nescio : nos certè meremur ut sit aliqua, non dico ingenio (id enim superbum), sed studio, sed labore, et reverentiâ posterorum. Pergamus modò itinere instituto : quod ut paucos in lucem famamque provexit, ita multos e tenebris et silentio protulit. Vale.

A TACITE.

« Vous n'êtes pas homme à vous en faire « accroire, et moi je n'écris rien avec tant de « sincérité que ce que j'écris de vous. Je ne « sais si la postérité aura pour nous quelque « considération : mais en vérité nous en méritons un peu ; je ne dis pas par notre esprit, il y aurait une sotte présomption à le « prétendre, mais par notre application, par « notre travail, par notre respect pour elle. « Continuons notre route. Si par là peu de « gens sont arrivés au comble de la gloire et « à l'immortalité, par là au moins beaucoup « sont parvenus à se tirer de l'obscurité et « de l'oubli. Adieu. »

TRADUCTION

DE QUELQUES ENDROITS DE CICÉRON.

Lettre de Cicéron à Atticus.

J'ajoute ici deux lettres, ou plutôt deux parties de lettres de Cicéron à son ami Atticus, qui ne sont pas d'un moindre prix que celles de Pline. On trouvera deux traductions de chacune de ces lettres, toutes deux de main de maître : l'une de M. l'abbé de Saint-Réal, l'autre de M. l'abbé Mongault. Le premier n'avait traduit que deux livres de ces lettres : M. Mongault, sans être effrayé de la difficulté de l'entreprise, les a toutes données au public, et par là a rendu un grand service à une infinité de personnes, qu'il a mises en état de lire avec sûreté et avec plaisir la partie des ouvrages de Cicéron la plus curieuse pour l'histoire de son temps, mais la plus difficile et la plus obscure.

Lettre XVII de Cicéron à Atticus, liv. I.

Argument de la lettre. Quintus Cicéron, frère du célèbre orateur, avait épousé Pomponia, sœur d'Atticus. Le refus que fit celui-ci de servir de lieutenant en Asie sous son beau-frère contribua beaucoup à les brouiller, donna lieu à des plaintes fort amères du côté de Quintus Cicéron, et causa entre eux une espèce de rupture. C'est ce qui fait le sujet du commencement de cette lettre : car je me borne à cette seule partie.

CICERO ATTICO S.

N. 1. Magna mihi varietas voluntatis, et dissimilitudo opinionis ac judicii Quinti fratris mei, demonstrata est ex litteris tuis, in quibus ad me epistolarum illius exempla misisti. Quâ ex re, et molestiâ sum tantâ affectus, quantam mihi meus amor summus erga utrumque vestrûm afferre debuit ; et admiratione, quidnam accidisset, quod afferret Quinto fratri meo aut offensionem tam gravem, aut commutationem tantam voluntatis. — N. 2. Atque illud a me jam antè intelligebatur, quod te quoque ipsum discedentem a nobis suspicari videbam, subesse nescio quid opinionis incommodæ, sauciumque ejus animum ; et insedisse quasdam odiosas suspiciones. Quibus ego mederi quum cuperem anteà sæpè, et vehementiùs etiam post sortitionem provinciæ, nec tantum intelligebam ei esse offensionis, quantùm litteræ tuæ declarant ; nec tantùm proficiebam, quantum volebam. — N. 3. Sed tamen hoc me ipse consolabar, quòd non dubitabam, quin te ille aut Dyrrachii, aut in istis locis uspiam visurus esset : quod quum

[1] Lib. 7, epist. 4.

accidisset, confidebam, ac mihi persuaseram, fore ut omnia placarentur inter vos non modò sermone ac disputatione, sed conspectu ipso congressuque vestro. Nam, quanta sit in Quinto fratre meo comitas, quanta jucunditas, quàm mollis animus et ad accipiendam et ad deponendam offensionem nihil attinet me ad te, qui ea nôsti, scribere. Sed accidit perincommodè, quòd eum nusquam vidisti. Valuit enim plùs, quod erat illi nonnullorum artificiis inculcatum, quàm aut officium, aut necessitudo, aut amor vester ille pristinus, qui plurimùm valere debuit.

N. 4. Atque hujus incommodi culpa ubi resident, faciliùs possum existimare quàm scribere. Vereor enim ne dum defendam meos, non parcam tuis. Nam sic intelligo, ut nihil a domesticis vulneris factum sit, illud quidem, quod erat, eos certè sanare potuisse. Sed hujusce rei totius vitium, quod aliquantò etiam latius patet quàm videtur, præsenti tibi commodiùs exponam.

N. 5. De iis litteris, quas ad te Thessalonicâ misit; et de sermonibus quos ab illo et Romæ apud amicos tuos, et in itinere habitos putas, ecquid tantum causæ sit ignoro : sed omnis in teâ posita est humanitate mihi spes hujus levandæ molestiæ. Nam, si ita statueris, et irritabiles animos esse optimorum sæpè hominum, et eosdem placabiles; et esse hanc agilitatem, ut ita dicam, mollitiemque naturæ plerumquè bonitatis; et, id quod caput est, nobis inter nos nostra sive incommoda, sive vitia, sive injurias esse tolerandas : facilè hæc, quemadmodùm spero, mitigabuntur. Quod ego ut facias, te oro. Nam ad me, qui te unicè diligo, maximè pertinet, neminem esse meorum, qui aut non amet, aut abs te non ametur.

N. 6. Illa pars epistolæ tuæ minimè fuit necessaria, in qua exponis quas facultates aut provincialium, aut urbanorum commodorum, et aliis temporibus, et me ipso consule, prætermiseris. Mihi enim perspecta est ingenuitas, et magnitudo animi tui : neque ego inter me atque te quicquam interesse unquam duxi, præter voluntatem institutæ vitæ, quòd me ambitio quædam ad honorum studium, te autem alia minimè reprehendendâ ratio ad honestum otium duxit. Verâ quidem laude probitatis, diligentiæ, religionis, neque me tibi, neque quemquam antepono. Amoris verò erga me, quum a fraterno amore domesticoque discessi, tibi primas defero. Vidi enim, vidi, penitusque perspexi in meis variis temporibus et sollicitudines et lætitias tuas. Fuit mihi sæpè et laudis nostræ gratulatio tua jucunda, et timoris consolatio grata.

N. 7. Quin mihi nunc, te absente, non solùm consilium quo tu excellis, sed etiam sermonis communicatio quæ mihi suavissima tecum solet esse, maximè deest. Quid dicam in publicâ re? quo in genere mihi negligenti esse non licet. An in forensi labore? quem anteà propter ambitionem sustinebam, nunc, ut dignitatem tueri gratiâ possim. An in ipsis domesticis negotiis? in quibus ego quum anteà, tum verò post discessum fratris, te sermonesque nostros desidero. Postremò, non labor meus, non requies; non negotium, non otium; non forenses res, non domesticæ; non publicæ, non privatæ, carere diutiùs tuo suavissimo atque amantissimo consilio ac sermone possunt.

TRADUCTION DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

PAR M. DE SAINT-RÉAL.

Num. 1. Autant par votre lettre que par la copie que vous m'envoyez de celle de mon frère, je vois une grande altération dans son amitié pour vous, et même dans son estime. J'en suis aussi affligé que ma tendresse pour tous les deux m'y oblige, et aussi surpris qu'on le peut être, ne sachant d'où peut venir un ressentiment si violent; ou, s'il n'en a point de sujet, un si grand changement dans son affection.

TRADUCTION DE LA MÊME LETTRE.

PAR M. L'ABBÉ MONGAULT.

Num. 1. Je vois et par votre lettre et par la copie que vous m'avez envoyée de celle de mon frère, qu'il y a une grande altération dans les sentiments et dans les dispositions où il était à votre égard. J'en suis aussi affligé que ma tendresse pour vous deux le demande, et je ne conçois pas ce qui a pu si fort aigrir mon frère, et causer en lui un si grand changement.

N. 2. Je comprenais bien déjà ce dont vous-même vous défiiez aussi quand vous partîtes d'ici, qu'il avait quelque ombrage contre vous, et que son esprit était ulcéré et préoccupé de quelques soupçons odieux sur votre compte, mais il ne m'avait pas paru, dans les efforts que j'ai faits à diverses fois près de lui pour l'en guérir, non-seulement avant qu'il fût déclaré préteur d'Asie, mais encore beaucoup plus fortement depuis ; il ne me paraissait pas, dis-je, qu'il fût aussi outré qu'il le paraît par sa lettre, quoique je ne gagnasse pas sur lui tout ce que je voulais.

N. 3. Je m'en consolais dans l'espérance certaine qu'il vous joindrait à Dyrrachium, ou quelque autre part dans vos quartiers ; et cela étant, je me flattais, et je n'en doutais pas, que tout s'accommoderait entre vous quand vous ne feriez que vous voir, à plus forte raison quand vous vous parleriez et que vous seriez éclaircis : car il n'est pas nécessaire que je vous dise ce que vous savez comme moi, combien il est traitable et doux, et jusqu'où va sa facilité, également à se brouiller et à se raccommoder. Le malheur est que vous ne vous êtes point vus. Ainsi ce qu'on lui a inspiré artificieusement contre vous a prévalu dans son esprit sur ce qu'il devait à votre liaison, à votre alliance et à votre ancienne amitié.

N. 4. De savoir à qui en est la faute, c'est ce qu'il m'est plus facile de penser que d'écrire, parce que je crains de ne pas épargner assez vos proches en voulant défendre les miens : car je suis persuadé que, si on n'a pas contribué dans sa famille à l'aigrir, du moins y aurait-on pu facilement l'adoucir. Mais je vous expliquerai plus commodément, quand nous nous reverrons, toute la malignité de cette affaire, qui s'étend plus loin qu'il ne semble.

N. 5. J'ignore, encore une fois, ce qui peut l'avoir obligé à vous écrire comme il l'a fait de Thessalonique, et à parler ici à vos amis et sur la route de la manière que vous croyez. Toute l'espérance qui me reste d'être délivré de ce chagrin n'est fondée que sur votre seule honnêteté. Si vous considérez que les meilleures gens sont souvent les plus faciles à s'emporter comme à s'apaiser, et que cette légèreté, pour ne pas dire cette mollesse de sentiments, ne vient la plupart du temps que d'une trop grande bonté de naturel ; et, ce qu'il faut dire avant tout, que nous avons à supporter mutuellement les faiblesses, les défauts, et même les outrages les uns des autres ; tout cela se calmera facilement, à ce que j'espère, et je vous en prie : car, vous aimant uniquement comme je fais, je ne dois rien oublier pour faire en sorte que tous ceux qui m'appartiennent vous aiment et soient aimés de vous.

N. 6. Rien n'était moins nécessaire que cette partie de votre lettre où vous rapportez tous les emplois qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir, soit à Rome, soit dans les provinces, sous mon consulat et en d'autres temps. Je connais à fond la franchise et la grandeur de votre âme, et je n'ai jamais prétendu qu'il y eût d'autre différence entre vous et moi que celle du différent choix de vie ; en ce que quelque sorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs, au lieu que d'autres motifs nullement blâmables vous ont fait prendre le parti d'une honnête oisiveté. Mais, quant à la véritable gloire, qui est celle de la probité, de l'application et de la régularité, je ne vous préfère ni moi ni homme du monde ; et pour ce qui me regarde en particulier, après mon frère et ma famille, je suis persuadé que per-

N. 2. J'avais bien remarqué, et vous vous étiez aussi aperçu avant que de partir qu'on l'avait prévenu contre vous, et qu'on avait rempli son esprit de soupçons fâcheux. Lorsque j'ai travaillé à l'en guérir, et avant qu'il fût nommé gouverneur d'Asie, et surtout depuis, il ne m'a pas paru aussi aigri que vous me le marquez dans votre lettre, quoiqu'à la vérité je n'aie pu obtenir de lui tout ce que j'aurais voulu.

N. 3. Ce qui me consolait, c'était que je comptais qu'il vous verrait à Dyrrachium, ou quelque autre part dans vos quartiers ; et je me promettais, ou plutôt je ne doutais point que cette entrevue ne suffît pour raccommoder tout, même avant que vous entrassiez dans aucun éclaircissement : car vous savez aussi bien que moi que mon frère est dans le fond le meilleur homme du monde, et que, s'il se brouille aisément, il se raccommode de même. Le malheur est que vous ne vous êtes point vus ; et c'est ce qui a été cause que les artifices de quelques mauvais esprits ont prévalu sur ce qu'il devait à la liaison, à l'alliance et à l'ancienne amitié qui est entre vous.

N. 4. Savoir à qui en est la faute, il m'est plus aisé de le deviner que de vous le dire. Je craindrais de ne pas épargner vos proches en défendant les miens. Je suis persuadé que, si l'on n'a pas contribué dans sa famille à l'aigrir, on n'a pas du moins travaillé à l'adoucir comme on aurait pu. Mais je vous expliquerai mieux, quand nous nous reverrons, d'où vient tout le mal, ce qui s'étend plus loin qu'il ne semble.

N. 5. Je ne conçois pas ce qui a pu porter mon frère à vous écrire de Thessalonique comme il a fait, et à parler ici à vos amis et sur la route de la manière qu'on vous l'a rapporté. Quoi qu'il en soit, je n'espère n'être délivré de ce chagrin que par la confiance que j'ai en votre honnêteté. Si vous considérez que les meilleures gens sont souvent ceux qui se fâchent le plus aisément, et qui reviennent de même ; et que cette légèreté, ou, pour parler ainsi, cette flexibilité de sentiments est ordinairement une marque de bon naturel ; et surtout si vous faites réflexion qu'entre amis on doit se pardonner non-seulement les faiblesses et les défauts, mais même les torts réciproques, j'espère que tout cela se calmera aisément, et je vous le demande en grâce : car vous aimant autant que je fais, il n'est pas indifférent pour moi que tous mes proches vous aiment et soient aimés de vous

N. 6. Rien n'était moins nécessaire que l'endroit de votre lettre où vous faites un détail de tous les emplois qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir, soit dans les provinces, soit à Rome, pendant mon consulat et en d'autres temps. Je connais la noblesse et la droiture de votre cœur. J'ai toujours compté qu'il n'y avait point d'autre différence entre vous et moi que celle du différent choix de vie ; en ce que quelque sorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs, au lieu que d'autres motifs nullement blâmables vous ont fait prendre le parti d'une honnête oisiveté. Mais, quant à cette gloire véritable, qui vient de la probité, de l'exactitude, de la régularité dans le commerce, je ne mets au-dessus de vous ni moi ni personne du monde ; et pour ce qui me regarde en particulier,

sonne ne m'aime tant que vous m'aimez. J'ai vu d'une manière à n'en pouvoir douter vos contentements et vos peines dans les diverses rencontres de ma vie, et j'ai ressenti avec une égale satisfaction la part que vous avez prise à mes avantages et à mes dangers.

N. 7. Dans le temps même que je vous parle, non-seulement vos conseils, en quoi vous êtes incomparable, mais votre entretien ordinaire, dont la douceur m'est si sensible, me fait un besoin extrême. Je ne vous regrette pas seulement pour les affaires publiques, qu'il ne m'est pas permis de négliger comme les autres; c'est encore pour mes fonctions du barreau, que je continue afin de me conserver la considération qui m'est si nécessaire pour soutenir la dignité où elles m'ont aidé à parvenir. Je vous regrette aussi pour mes affaires domestiques, dans lesquelles je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon frère. Enfin, ni dans mon travail ni dans mon repos, ni dans mes occupations ni dans mon loisir, ni dans mes affaires domestiques ni dans celles de ma profession, ni dans les particulières ni dans les publiques, je ne saurais plus me passer de la douceur de votre aimable conversation et de vos conseils.

après mon frère et ma famille, je suis persuadé que personne ne m'aime autant que vous m'aimez. J'ai vu d'une manière à n'en pouvoir douter et votre joie et votre inquiétude dans les différentes situations où je me suis trouvé. Lorsque j'ai eu quelques succès, votre joie a augmenté la mienne; et lorsque j'ai été exposé à quelque danger, la part que vous y avez prise m'a rassuré et consolé.

N. 7. Maintenant même que vous êtes absent, je sens combien j'aurais besoin, non-seulement de vos conseils, en quoi personne ne peut vous remplacer, mais encore de la douceur et de l'agrément de votre conversation. Je vous souhaite, et pour les affaires publiques qu'il ne m'est pas permis de négliger comme les autres, et pour mes fonctions du barreau, que je continue afin de me conserver la considération qui m'est si nécessaire pour soutenir la dignité à laquelle elles m'ont élevé; et pour mes affaires domestiques, où je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon frère. Enfin, ni dans le travail ni dans le repos, ni dans mes occupations ni dans mon loisir, ni dans mes affaires domestiques ni dans celles du barreau, ni dans les particulières ni dans les publiques, je ne puis plus me passer de la ressource et de l'agrément que je trouve dans les conseils et dans l'entretien d'un ami tel que vous.

Lettre XVIII de Cicéron à Atticus, l. I.

CICERO ATTICO S.

N. 1. Nihil mihi nunc scito tam deesse, quàm hominem eum, quocum omnia, quæ me curâ aliquâ afficiunt, unà communicem : qui me amet, qui sapiat, quicum ego colloquar, nihil fingam, nihil dissimulem, nihil obtegam. Abest enim frater ἀφελέστατος, et amantissimus. Metellus non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera. Tu autem, qui sæpissimè curam et angorem animi mei sermone et consilio levâsti tuo; qui mihi et in publicâ re socius, et in privatis omnibus conscius, et omnium meorum sermonum et consiliorum particeps esse soles, ubinam es?—N. 2. Ita sum ab omnibus destitutus, ut tantum requietis habeam, quantum cum uxore, et filiolâ, et mellito Cicerone consumitur. Nam illæ ambitiosæ nostræ fucosæque amicitiæ sunt in quodam splendore forensi; fructum domesticum non habent. Itaque, quum benè completa domus est tempore matutino, quum ad forum stipati gregibus amicorum descendimus, reperire ex magnâ turbâ neminem possumus, quocum aut jocari liberè, aut suspirare familiariter possimus.

N. 3. Quare te exspectamus, te desideramus, te jam etiam arcessimus. Multa enim sunt quæ me sollicitant anguntque, quæ mihi videor, aures nactus tuas, unius ambulationis sermone exhaurire posse. Ac domesticarum quidem sollicitudinum aculeos omnes et scrupulos occultabo : neque ego huic epistolæ atque ignoto tabellario committam. Atque hi (nolo enim te permoveri) non sunt permolesti, sed tamen insident, et urgent, et nullius amantis consilio aut sermone requiescunt.

TRADUCTION DE LA LETTRE XVIII.

PAR M. DE SAINT-RÉAL.

Num. 1. Sachez que rien ne me manque tant à l'heure qu'il est que quelqu'un à qui je puisse communiquer tout ce qui me fait de la peine, qui ait de l'amitié pour moi

TRADUCTION DE LA MEME LETTRE.

PAR M. L'ABBÉ MONGAULT.

Num. 1. Comptez que rien ne me manque tant à présent qu'une personne sûre à qui je puisse m'ouvrir sur tout ce qui me fait de la peine, qui ait de l'amitié pour

et de la sagesse, avec qui j'ose parler sans rien feindre, dissimuler ni cacher. Car mon frère, à qui je pouvais m'ouvrir de mes plus secrètes pensées avec autant de sûreté qu'aux bois et aux rochers, qui m'aime tendrement, et qui est la simplicité même, n'est plus ici, comme vous savez. Où êtes-vous, vous qui avez soulagé tant de fois mes soucis et mes peines par vos discours et par vos conseils, qui me secondez dans les affaires publiques, et à qui je ne cache pas les plus particulières; enfin sans la participation de qui je ne saurais ni rien faire ni rien dire ?

N. 2. Je suis si dépourvu de toute société, que je n'ai plus de bon que le temps que je passe avec ma femme, ma fille et mon petit Cicéron. Car ces amitiés importantes et fastueuses que vous savez ne sont bonnes que pour paraître en public : elles ne sont d'aucun usage familier. Cela est si vrai, que ma maison est pleine de gens tous les matins quand je vais à la place, et je suis escorté d'une foule de prétendus amis, sans trouver un seul homme dans tout ce nombre avec qui je puisse ou rire en liberté, ou soupirer sans contrainte.

N. 3. Jugez si je vous attends, si je vous souhaite, et si je vous presse de venir. J'ai mille choses qui m'inquiètent et qui me blessent, dont il me semble qu'une seule promenade avec vous me fera raison. Je ne saurais vous écrire plusieurs petits chagrins domestiques, que je n'oserais confier au papier ni à ce porteur que je ne connais point. N'en soyez pourtant pas en peine : ils ne sont pas fort considérables ; mais ils touchent de près, ils ne donnent aucun relâche, et je n'ai personne qui m'aime de qui les conseils ou seulement l'entretien puissent les interrompre.

moi et de la prudence, avec qui j'ose m'entretenir sans contrainte, sans dissimulation et sans réserve ; car je n'ai plus mon frère, qui est du meilleur caractère du monde, qui m'aime si tendrement, et à qui je pouvais m'ouvrir de mes plus secrètes pensées avec autant de sûreté qu'aux rochers et aux campagnes les plus désertes. Où êtes-vous à présent, vous dont l'entretien et les conseils ont adouci tant de fois mes peines et mes chagrins ; qui me secondez dans les affaires publiques, et à qui je ne cache pas les plus particulières ; que je consulte également sur ce que je dois faire et sur ce que je dois dire ?

N. 2. Je suis si dépourvu de toute société, que je ne me trouve en repos et à mon aise qu'avec ma femme, ma fille et mon petit Cicéron. Ces amitiés extérieures, que l'intérêt et l'ambition concilient, ne sont bonnes que pour paraître en public avec honneur, et ne sont d'aucun usage dans le particulier. Cela est si vrai, que, quoique ma maison soit remplie tous les matins d'une foule de prétendus amis qui m'accompagnent lorsque je vais à la place, dans un si grand nombre il ne s'en trouva pas un seul avec qui je puisse ou rire avec liberté, ou gémir sans contrainte.

N. 3. Jugez donc par là si je ne dois pas attendre, souhaiter et presser votre retour. J'ai mille choses qui m'inquiètent et me chagrinent, dont une seule promenade avec vous me soulagera. Je ne vous parlerai point ici de plusieurs petits chagrins domestiques : je n'ose les confier au papier ni au porteur de cette lettre, que je ne connais point. N'en soyez pourtant pas en peine : ils ne sont pas considérables ; mais ils ne laissent pas de faire impression, parce qu'ils reviennent souvent, et que je n'ai personne qui m'aime véritablement dont les conseils ou l'entretien puissent les dissiper.

RÉFLEXIONS.

Il n'est pas possible de ne point remarquer dans ces lettres de Cicéron un tour aisé, simple, naturel, qui est le caractère propre du style épistolaire; et en même temps une finesse et une délicatesse d'expression qui y répand des grâces inimitables. Rien n'y est affecté ; tout y coule de source : on s'aperçoit aisément que Cicéron écrivait comme il parlait, c'est-à-dire sans art, sans étude, et sans vouloir faire montre d'esprit. C'est par cette raison qu'on a toujours mis ses lettres beaucoup au-dessus de celles de Pline, qui, pour l'ordinaire, sont trop fleuries et trop travaillées, et qui paraissent moins belles aux bons connaisseurs, parce qu'elles le sont trop.

On voit aussi dans ces lettres de Cicéron de quelle adresse et de quels ménagements on a besoin pour concilier les esprits, et pour prévenir les suites fâcheuses des disputes et des brouilleries qui sont presque inévitables dans les familles; et de quel prix est un ami véritable, dans le sein duquel on puisse répandre en sûreté toutes ses peines et toutes ses inquiétudes.

Mais ce n'est pas de quoi il s'agit maintenant. Je ne dois examiner ici que ce qui a rapport à la manière de traduire. Il me semble que c'est un exercice fort utile que de faire ainsi de temps en temps comparer aux jeunes gens deux traductions d'un même endroit, et de leur en faire remarquer à eux-mêmes les différences en bien et en mal, surtout après qu'ils l'ont aussi traduit de leur côté. Par là ils en peuvent mieux sentir et les beautés et les défauts; et ils apprennent ce qu'il faut suivre et éviter pour réussir dans la traduction.

Je laisse au lecteur à décider laquelle des deux traductions que je lui présente ici doit être préférée; et je ne crois pas qu'il ait beaucoup de peine à se déterminer. Mon ju-

gement dans cette cause me paraîtrait suspect à moi-même, et je craindrais quelque surprise du côté de l'amour-propre et de la prévention, M. Mongault ayant été autrefois mon disciple en rhétorique, où je me souviens encore que dès lors il se distinguait par un goût particulier et une étude exacte de la langue française. Sans entrer dans un examen suivi de ces deux traductions, je me contenterai de proposer ici quelques réflexions et quelques doutes pour former le goût des jeunes gens.

N. 1. Le début par où commence la traduction de M. de Saint-Réal n'est guère naturel, et n'a point du tout l'air d'une lettre, *Autant par votre lettre que par la copie que vous m'envoyez de celle de mon frère, je vois, etc.*

Je vois qu'il y a une grande altération dans les sentiments et dans les dispositions où mon frère était à votre égard. Cela me paraît exprimé d'une manière beaucoup moins dure et moins choquante que dans la traduction de M. de Saint-Réal : *Je vois une grande altération dans son amitié pour vous, et même dans son estime.* J'en dis autant de ce qui suit : *ne sachant d'où peut venir un ressentiment si violent.* M. Mongault a adouci cette pensée : *je ne conçois pas ce qui a pu si fort aigrir mon frère.*

N. 2. *J'avais bien remarqué... qu'on l'avait prévenu contre vous, et qu'on avait rempli son esprit de soupçons fâcheux.* Cette traduction de M. Mongault est naturelle et élégante ; mais elle ne rend pas, ce me semble, toutes les beautés du latin. *Illud a me jam ante intelligebatur.... subesse nescio quid opinionis incommodæ, sauciumque ejus animum, et insedisse quasdam odiosas suspiciones.*

Il y a une grande délicatesse dans ces mots, *subesse nescio quid opinionis incommodæ.* Toutes les expressions tendent à adoucir et à excuser l'indisposition de Quintus à l'égard de son beau-frère. Ce n'était point un jugement fixe ni injurieux, mais une prévention peu avantageuse, qui n'était pas encore bien déclarée, et qui ne se montrait point au dehors : c'est ce que signifie, *subesse nescio quid opinionis incommodæ.* Mais comment rendre cela en français ?

Sauciumque ejus animum. Cela présente une belle idée : *Il avait l'esprit blessé.* Cette pensée est omise dans M. Mongault. Je ne sais si elle n'est pas trop fortement exprimée dans M. de Saint-Réal : *Son esprit était ulcéré.*

N. 5. *Cette légèreté, ou, pour parler ainsi, cette flexibilité de sentiments est ordinairement une marque de bon naturel.* M. de Saint-Réal avait mis *mollesse de sentiments*, qui en français ne fait pas un bon sens, quoiqu'il réponde davantage au latin : *esse hanc agilitatem, ut ita dicam, mollitiemque naturæ plerumquè bonitatis.*

Entre amis on doit se pardonner non-seulement les faiblesses et les défauts, mais même les torts réciproques. Ce dernier mot est bien plus juste que celui de l'autre traducteur, *et même les outrages les uns des autre ;* et rend mieux le latin, *sive injurias.*

N. 3. *Je me promettais, ou plutôt je ne doutais point que cette entrevue ne suffît pour raccommoder tout.* Je ne sais si notre langue souffre qu'on joigne ainsi deux verbes avec un régime qui ne convient qu'à l'un deux ; car on ne peut pas dire : *Je me promettais que cette entrevue ne suffît.* N. 5. Je doute aussi que cette expression, *les meilleures gens sont ceux qui se fâchent le plus aisément*, puisse être d'usage, même dans le style épistolaire. Mais c'est de M. Mongault, devenu en cela mon maître comme en bien d'autres choses, que je dois recevoir des leçons sur ce qui regarde les délicatesses de la langue française.

Lettre XVIII.

N. 1. Il y a dans le commencement de cette lettre un endroit fort obscur, et qui mériterait une longue dissertation ; mais je ne puis pas m'y étendre beaucoup. *Abest frater* ἀφιλίστατος, *et amantissimus. Metellus, non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera.* Les deux traducteurs ont suivi la conjecture de quelques habiles interprètes [1], qui corrigent ainsi cet endroit : *abest frater* ἀφιλίστατος, *et amantissimus mei. Non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera.* Et l'un et l'autre lui donnent ce sens : *Je n'ai plus mon frère, qui est*

[1] Malespines, Lambin, et Junius.

du meilleur caractère du monde, qui m'aime si tendrement, et à qui je pouvais m'ouvrir de mes plus secrètes pensées avec autant de sûreté qu'aux rochers et aux campagnes les plus désertes.

Je doute que cette correction, quoiqu'elle ait de si bons garants, doive être admise.

1° Quand il s'agit de changer le texte d'un auteur, il faut y être comme forcé par une nécessité presque indispensable, et par une sorte d'évidence : ce qui ne me paraît pas se rencontrer ici.

2° Si par ces mots, *littus, atque aer, et solitudo mera*, on entend le profond secret dont le frère de Cicéron était capable, que fait ici *aer?* Peut-on dire qu'on confie son secret à un homme *comme à l'air?* Aussi les deux traducteurs ont omis ce mot.

3° Cicéron ne cherchait-il qu'un homme d'un profond secret, à qui il pût confier en sûreté ses plus secrètes pensées? N'avait-il pas besoin, comme il le dit lui-même, d'une personne dont l'entretien et les conseils pussent adoucir ses peines et ses chagrins?

4° Cette expression, *non homo*, porte-t-elle naturellement l'idée d'une louange et d'une qualité avantageuse? Les deux traducteurs l'ont bien senti, et l'ont supprimée.

5° Ce qui suit, *tu autem, qui*, etc., *ubinam es?* semble supposer qu'auparavant il a été parlé de plusieurs personnes: Mon frère est absent. Métellus ne m'est bon à rien. Mais vous, mon cher ami, où êtes-vous?

6° Enfin, il me semble que le texte, sans y rien changer, fait un fort beau sens. Cicéron avait dit auparavant qu'il n'avait personne avec qui il pût s'entretenir familièrement, ni s'ouvrir de ses peines pour en recevoir quelque consolation; car, ajoute-t-il, mon frère, qui m'aime si tendrement, n'est point ici. Pour Métellus, ce n'est point un homme ordinaire, dont la conversation puisse m'être d'aucun secours: sa compagnie est pour moi comme la plus affreuse solitude, où l'on ne voit que le ciel et les rochers. Mais vous, mon cher ami, dont l'entretien et les conseils ont adouci tant de fois mes peines et mes chagrins... où êtes-vous à présent? *Metellus, non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera. Tu autem.... ubinam es?*

Cependant je suis bien éloigné de condamner absolument l'autre sens, qui peut être fondé sur de bonnes raisons. Je me contente de proposer le mien, pour lequel j'ai aussi de fort bons garants. J'ai cru devoir insérer de temps en temps dans mes réflexions de ces sortes de critiques, pour former l'esprit des jeunes gens.

Ita sum ab omnibus destitutus, ut tantum requietis habeam, quantum cum uxore, et filiolâ, et mellito Cicerone consumitur. Ces deux derniers mots, *filiolâ* et *mellito Cicerone*, font toute la beauté de cet endroit, parce qu'ils expriment le langage naturel d'un père plein de tendresse pour des enfants tout aimables. Il n'est pas possible, je crois, de rendre ces mots dans notre langue: et les deux traducteurs y ont également renoncé.

Nam illæ ambitiosæ nostræ fucosæque amicitiæ sunt in quodam splendore forensi, fructum domesticum non habent. Cette pensée est fort belle, parce qu'elle est dans le vrai. M. Mongault l'a ainsi rendue: *Les amitiés extérieures, que l'intérêt et l'ambition concilient, ne sont bonnes que pour paraître en public avec honneur, et ne sont d'aucun usage dans le particulier.* Les deux épithètes que Cicéron donne aux amitiés du monde, *ambitiosæ* et *fucosæ*, ne paraissent pas rendues ici avec assez d'exactitude. *Ambitiosæ amicitiæ* ne sont pas des amitiés *que l'intérêt et l'ambition concilient*, mais des amitiés de pompe, d'éclat, d'appareil, et, comme le dit M. de Saint-Réal, des amitiés *importantes et fastueuses.* Le *fucosæ* signifie aussi quelque chose de plus qu'*extérieures*, et marque de *fausses* amitiés, qui n'ont qu'un vain extérieur.

II. *Preuves de la Divinité, tirées du second livre de Cicéron sur la nature des dieux.*

N. 15. Quartam causam (affert Cleanthes), eamque vel maximam, æquabilitatem motûs, conversionem cœli, so-

N. 15. La quatrième preuve * de Cléanthe, et la plus forte de beaucoup, c'est le mouvement réglé du ciel, et

* Pour montrer que les hommes ont une idée de l'existence des dieux.

lis, lunæ siderumque omnium distinctionem, varietatem, pulchritudinem, ordinem : quarum rerum aspectus ipse satis indicaret, non esse ea fortuita. Ut si quis in domum aliquam, aut in gymnasium, aut in forum venerit; quum videat omnium rerum rationem, modum, disciplinam, non possit ea sine causâ fieri judicare, sed esse aliquem intelligat, qui præsit, et cui pareatur : multò magis in tantis motionibus, tantisque vicissitudinibus, tam multarum rerum atque tantarum ordinibus, in quibus nihil unquam immensa et infinita vetustas mentita sit, statuat necesse est, ab aliquâ mente tantos naturæ motus gubernari.

N. 93. Hic ego non mirer esse quemquam, qui sibi persuadeat, corpora quædam solida atque individua vi et gravitate ferri, mundumque effici ornatissimum et pulcherrimum ex eorum corporum concursione fortuitâ? Hoc qui existimat fieri potuisse, non intelligo cur non idem putet, si innumerabiles unius et viginti formæ litterarum, vel aureæ, vel quales libet, aliquò conjiciatur, posse ex his in terram excussis annales Ennii, ut deinceps legi possint effici? quod nescio an ne in uno quidem versu possit tantum valere fortuna.

N. 94. Isti autem quemadmodùm asseverant, ex corpusculis non colore, non qualitate aliquâ, quam ποιότητα Græci vocant, non sensu præditis, sed concurrentibus temerè atque casu, mundum esse perfectum? vel innumerabiles potiùs in omni puncto temporis alios nasci, alios interire? Quòd si mundum efficere potest concursus atomorum, cur porticum, cur templum, cur domum, cur urbem non potest, quæ sunt minùs operosa, et multò quidem faciliora? Certè ita temerè de mundo effutiunt, ut mihi quidem nunquam hunc admirabilem cœli ornatum, qui locus est proximus, suspexisse videantur.

N. 95. Præclarè ergo Aristoteles : « Si essent, inquit, qui sub terrâ semper habitavissent bonis et illustribus domiciliis, quæ essent ornata signis atque picturis, instructaque rebus iis omnibus, quibus abundant ii qui beati putantur, nec tamen exissent unquam supra terram : accepissent autem famâ et auditione, esse quoddam numen et vim deorum; deindè aliquo tempore, patefactis terræ faucibus, ex illis abditis sedibus evadere in hæc loca quæ nos incolimus, atque exire potuissent : quum repentè terram et maria, cœlumque vidissent; nubium magnitudinem, ventorumque vim cognovissent; aspexissentque solem, ejusque tum magnitudinem pulchritudinemque, tum etiam efficientiam cognovissent, quòd is diem efficeret, toto cœlo luce diffusâ : quum autem terras nox opacâsset, tùm cœlum totum cernerent astris distinctum et ornatum, lunæque luminum varietatem tum crescentis, tum senescentis, eorumque omnium ortus et occasus, atque in omni æternitate ratos immutabilesque cursus : hæc quum viderent, profectò et esse deos, et hæc tanta opera deorum esse arbitrarentur. »

N. 96. Atque hæc quidem ille. Nos autem tenebras cogitemus tantas, quantæ quondam eruptione ætneorum ignium finitimas regiones obscuravisse dicuntur, ut per biduum nemo hominem homo agnosceret : quum autem tertio die sol illuxisset, tùm ut revixisse sibi viderentur. Quòd si hoc idem ex æternis tenebris contingeret, ut subitò lucem aspiceremus; quænam species cœli videretur?

la distinction, la variété, la beauté, l'arrangement du soleil, de la lune et de tous les astres. Il n'y a qu'à les voir pour juger que ce ne sont pas des effets du hasard. Comme quand on entre dans une maison, dans un collége, dans un hôtel de ville, d'abord l'exacte discipline et la sage économie qui s'y remarquent font bien comprendre qu'il y a là quelqu'un pour commander et pour gouverner : de même, et à plus forte raison, quand on voit dans une si prodigieuse quantité d'astres une circulation régulière, qui depuis un temps infini ne s'est pas démentie un seul instant, c'est une nécessité de convenir qu'il y a quelque intelligence pour la régler.

N. 93. Ici ne dois-je pas m'étonner qu'il y ait un homme qui se persuade que de certains corps solides et indivisibles se meuvent eux-mêmes par leur poids naturel, et que de leur concours fortuit s'est fait un monde d'une grande beauté. Quiconque croit cela possible, pourquoi ne croirait-il pas que, si l'on jetait à terre quantité de caractères d'or, ou de quelque matière que ce fût, qui représentassent les vingt et une lettres, ils pourraient tomber arrangés dans un tel ordre, qu'ils formeraient lisiblement les annales d'Ennius? Je doute si le hasard rencontrerait assez juste pour en faire un seul vers.

N. 94. Mais ces gens-là comment assurent-ils que des corpuscules, qui n'ont point de couleur, point de qualité, point de sens, qui ne font que voltiger témérairement et fortuitement, ont fait ce monde-ci, ou plutôt en font à tout moment d'innombrables qui en remplacent d'autres? Quoi! si le concours des atomes peut faire un monde, ne pourrait-il pas faire des choses bien plus aisées, un portique, un temple, une maison, une ville? Je crois, en vérité, que des gens qui parlent si peu sensément de ce monde n'ont jamais ouvert les yeux pour contempler les magnificences célestes, dont je traiterai dans un moment.

N. 95. Aristote dit très-bien : « Supposons des hommes qui eussent toujours habité sous terre, dans de belles et grandes maisons, ornées de sculptures et de tableaux, fournies de tout ce qui abonde chez ceux que l'on croit heureux. Supposons que, sans être jamais sortis de là, ils eussent pourtant entendu parler des dieux, et que, tout d'un coup, la terre venant à s'ouvrir, ils quittassent leur séjour ténébreux pour venir demeurer avec nous, que penseraient-ils en découvrant la terre, les mers, le ciel; en considérant l'étendue des nuées, la violence des vents; en jetant les yeux sur le soleil; en observant sa grandeur, sa beauté, l'effusion de sa lumière qui éclaire tout? Et quand la nuit aurait obscurci la terre, que diraient-ils en contemplant le ciel tout parsemé d'astres différents? en remarquant les variétés surprenantes de la lune, son croissant, son décours? En observant enfin le lever et le coucher de tous ces astres, et la régularité inviolable de leurs mouvements, pourraient-ils douter qu'il n'y eût en effet des dieux, et que ce ne fût là leur ouvrage? »

N. 96. Ainsi parle Aristote. Figurons-nous pareillement d'épaisses ténèbres, semblables à celles dont le mont Etna, par l'éruption de ses flammes, couvrit tellement ses environs, que l'on fut deux jours, dit-on, sans pouvoir se connaître, et que le troisième, voyant reparaître le soleil, on se croyait ressuscité. Si nous sortions d'une éternelle nuit, et qu'il nous arrivât de voir la lu-

Sed assiduitate quotidianâ, et consuetudine oculorum assuescunt animi; neque admirantur, neque requirunt rationes earum rerum, quas semper vident, proindè quasi novitas nos magis, quàm magnitudo rerum debeat ad exquirendas causas excitare.

N. 97. Quis enim hunc hominem dixerit, qui, quum tam certos cœli motus, tam ratos astrorum ordines, tamque omnia inter se connexa et apta viderit, neget in his ullam inesse rationem, eaque casu fieri dicat, quæ quanto consilio gerantur, nullo consilio assequi possumus? An quum machinatione quâdam moveri aliquid videmus, ut sphæream, ut horas, ut alia permulta; non dubitamus quin illa opera sint rationis : quum autem impetum cœli admirabili cum celeritate moveri vertique videamus, constantissimè conficientem vicissitudines anniversarias cum summâ salute et conservatione rerum omnium; dubitamus quin ea non solùm ratione fiant, sed etiam excellenti divinâque ratione?

mière pour la première fois, que le ciel nous paraîtrait beau! Mais, parce que nous sommes faits à le voir, nos esprits n'en sont plus frappés, et ne s'embarrassent point de rechercher les principes de ce que nous avons toujours devant les yeux : comme si c'était la nouveauté, plutôt que la grandeur des choses, qui dût exciter notre curiosité!

N. 97. Est-ce donc être homme que d'attribuer, non à une cause intelligente, mais au hasard, les mouvements du ciel si certains, le cours des astres si régulier, toutes choses si bien liées ensemble, si bien proportionnées, et conduites avec tant de raison, que notre raison s'y perd elle même? Quand nous voyons des machines qui se meuvent artificiellement, une sphère, une horloge, et autres semblables, nous ne doutons pas que l'esprit n'ait eu part à ce travail. Douterons-nous que le monde soit dirigé, je ne dis pas simplement par une intelligence, mais par une excellente, par une divine intelligence, quand nous voyons le ciel se mouvoir avec une prodigieuse vitesse, et faire succéder annuellement l'une à l'autre les diverses saisons qui vivifient, qui conservent tout?

RÉFLEXIONS.

Quand on lit cette traduction, qui est de M. l'abbé d'Olivet, on croit lire un original. Tout y est coulant et naturel. L'énergie et la beauté du texte latin y sont rendues avec une fidélité qui n'a rien de forcé, rien de contraint. Du moins cela me paraît ainsi. La crainte d'être trop long ne me permet pas de m'étendre beaucoup sur ce qu'on pourrait y remarquer : je ne ferai que quelques légères observations.

N. 15. *Collége.* Il me semble que ce mot, dans notre langue, offre une autre idée que celui de *gymnasium* en latin, où il ne signifie ordinairement qu'un lieu d'exercice corporel.

Ibid. *Hôtel de ville.* Je sens bien qu'on a rendu ainsi *forum*, faute d'un autre mot qui eût rapport à nos usages. *Forum* ne peut-il pas signifier ici un lieu où l'on rendait la justice; un lieu où se tenaient les assemblées du peuple; et où par conséquent on remarquait un certain ordre et une certaine subordination?

Ibid. *Pour commander et pour gouverner.* Ces deux mots signifient à peu près la même chose. Le latin dit plus: *esse aliquem intelligat, qui præsit, et cui pareatur*: « qu'il y a quelqu'un qui gouverne, et qui se fait « obéir. » Car on peut commander, et n'être pas obéi.

Ibid. *Depuis un temps infini.* J'ai cru, pour conserver à la preuve que j'apporte ici toute sa beauté, pouvoir substituer cette expression à celle dont s'est servi le traducteur, *depuis une éternité*; d'autant plus que les termes latins paraissent m'en laisser la liberté: *immensa et infinita vetustas.*

N. 94. *Qui n'ont point de sens.* Cette expression est ambiguë. Elle peut signifier *les sens*, comme la vue, l'ouïe, etc., et *le jugement.* N'aurait-il pas été plus clair de mettre, *qui n'ont point de sentiment?*

Ibid. *Voltiger témérairement.* Je n'aurais pas cru que ce mot en français pût signifier *au hasard*, comme *temerè* en latin.

N. 97. *Si bien proportionnées.* Je ne blâme point cette traduction; mais je ne sais si elle rend bien ici la force du mot original. Car *aptus*, outre sa signification ordinaire, que le traducteur paraît avoir suivie, en a une autre plus fine et plus délicate, qui est *conjunctus, alligatus*, comme: *fulgentem gladium e lacunari, setâ equinâ aptum, demitti jussit.* (Cic.) *Non sanè optabilis ista quidem est apta rudentibus fortuna.* (Cic.) Or, dans cet endroit, *aptus* a certainement cette dernière signification: *tamque omnia inter se connexa et apta.*

Le traducteur a rapporté ces mots aux deux membres précédents, au lieu qu'ils regardent en général tous les autres mouvements du ciel.

Conduites avec tant de raison, que notre raison s'y perd elle-même. Cette traduction est fort heureuse. Elle rend toute la force du tour latin, et ne lui cède point en beauté : *quæ quanto consilio gerantur, nulla consilio assequi possumus.*

Rien ne peut être plus utile aux jeunes gens, pour leur apprendre les règles et les beautés de la langue française, que de leur faire traduire de pareils endroits d'auteurs, et de comparer ensuite leurs traductions avec celles des habiles maîtres qu'on a en main, en y joignant les réflexions nécessaires. Cet exercice est facile pour ceux qu'on enseigne en particulier, et il n'est pas tout à fait impraticable pour ceux même qui étudient au collége. Car ces sortes de matières de traductions n'étant proposées que rarement, et étant tirées de différents livres, il est difficile que les écoliers aient tous ces livres : et d'ailleurs il ne leur est pas toujours aisé de deviner de quel auteur elles sont tirées. On peut aussi dans les classes faire quelquefois traduire sur-le-champ aux écoliers de pareils endroits, soit de vive voix, soit par écrit, et substituer ces jours-là à la correction de leurs thèmes ce travail, qui ne demandera pas beaucoup plus de temps, et qui leur sera infiniment utile.

Il n'y aura pas moins de profit pour eux à leur lire quelques endroits de traductions vicienses, en les obligeant d'en porter leur jugement, d'en marquer les défauts, et, s'il se peut, de les corriger sur-le-champ.

Je me contenterai d'en apporter ici un exemple. C'est l'endroit du traité de Cicéron intitulé *Brutus*, où il est parlé des Commentaires de César.

Tùm Brutus : Orationes quidem ejus (Cæsaris) mihi vehementer probantur [1]; complures autem legi. Atque etiam commentarios quosdam scripsit rerum suarum : valdè quidem, inquam, probandos : nudi enim sunt, recti, et venusti, omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto. Sed dum voluit alios habere parata, undè sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortassè fecit, qui volent illa calamistris inurere : sanos quidem homines a scribendo deterruit. Nihil enim est in historiâ purâ et illustri brevitate dulcius.

Voici comment M. d'Ablancourt a traduit ce passage dans sa préface sur les Commentaires de César.

« Il a laissé, dit Brutus, des commentaires « qui ne se peuvent assez estimer. Ils sont « écrits sans fard et sans artifice, et dépouillés « de tout ornement, comme d'un voile. Mais, « quoiqu'il les ait faits plutôt pour servir de « mémoires que pour tenir lieu d'histoire, « cela ne peut surprendre que les petits es- « prits, qui les voudront peigner et ajuster : « car par là il a fait tomber la plume des « mains à tous les honnêtes gens qui vou- « draient l'entreprendre. »

Il y a dans cette traduction des endroits faibles, et même quelques fautes contre le sens, que des écoliers un peu forts, et déja versés dans le latin, apercevront facilement.

Nudi sunt, recti, et venusti, ne me paraît pas assez fidèlement rendu par ces mots, *ils sont écrits sans fard et sans artifice*, qui ne font pas sentir que cette simplicité, exprimée par les premiers mots, *nudi*, *recti*, a beaucoup de grâce et d'élégance, *venusti*.

Mais le traducteur n'a point du tout entendu ces mots, *omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto*, qui font pourtant une des grandes beautés de ce passage : *dépouillés de tout ornement, comme d'un voile.* L'ornement fut-il jamais comparé à un voile? Le propre de ce dernier est de cacher, de couvrir, de voiler : et l'ornement, qui est comme le vêtement du discours, sert, au contraire, à en relever et à en faire valoir la beauté. Le sens de cet endroit est donc que les Commentaires de César sont d'un style simple, naturel, et en même temps pleins de grâce et d'élégance ; quoique dénués de tout ornement et de toute parure.

Cela ne peut surprendre que les petits esprits, etc. Le latin n'est point encore ici rendu, *ineptis gratum fortassè fecit.* Le dessein de César, en écrivant ses Commentaires, n'avait été que de fournir des mémoires, des matériaux à ceux qui voudraient en composer une histoire en forme. En cela, dit Brutus,

[1] In Bruto, seu de clar. Orat. p. 262

il peut avoir fait plaisir à de petits esprits, qui ne craindront point d'en défigurer les grâces naturelles par le fard et l'ajustement qu'ils y ajouteront.

Je ne sais si cette expression, *à tous les honnêtes gens*, convient ici : *sanos quidem homines a scribendo deterruit*. Quand on parle de composition et d'ouvrage d'esprit, il ne s'agit point *d'honnêtes gens*, mais de *gens de bon sens*, *d'écrivains sensés*.

Une critique de cette sorte, faite avec modestie, et de manière qu'on commençât par faire dire aux jeunes gens ce qu'ils pensent, serait, ce me semble, fort propre non-seulement à leur apprendre la langue, mais encore plus à leur former le jugement.

ARTICLE IV.

De la composition

Quand les jeunes gens seront en état de produire quelque chose d'eux-mêmes, il faudra les exercer dans la composition française, en les faisant commencer par ce qu'il y a de plus facile et de plus à leur portée, comme sont des fables et des récits historiques. Ils doivent être aussi formés de bonne heure au style épistolaire, qui est d'un usage universel pour tous les âges et pour toutes les conditions, et où cependant l'on voit peu de personnes réussir, quoiqu'un air simple et naturel, qui paraît une chose assez facile, en doive faire le principal ornement. Il ne faut pas leur laisser ignorer les bienséances qui doivent être gardées selon la qualité et le rang des personnes à qui l'on écrit; et l'on peut facilement s'en faire instruire, quand on n'en a pas l'expérience par soi-même.

A ces premières compositions l'on fera succéder des lieux communs, des descriptions, de petites dissertations, de courtes harangues et d'autres choses pareilles. L'important serait de les tirer toujours de quelque bon auteur, dont on leur ferait ensuite la lecture, et qui leur servirait de modèle. J'en apporterai quelques exemples.

Mais un des exercices les plus utiles pour les jeunes gens, et qui tient quelque chose des deux genres d'écrire dont j'ai parlé, savoir la traduction et la composition, c'est de leur proposer quelques endroits choisis des auteurs grecs ou latins, non pour en faire de simples traductions où l'on est assujetti aux pensées de son auteur, mais pour les tourner à leur manière, en leur laissant la liberté d'y ajouter ou d'en retrancher ce qu'ils jugeront à propos. Par exemple, la vie d'Agricola par Tacite, son gendre, est un des plus beaux morceaux de l'antiquité pour la vivacité de l'expression, pour la beauté des pensées, pour la noblesse des sentiments; et je ne sais s'il y a aucun autre ouvrage plus capable de former un sage magistrat, un intendant de province, un habile politique. J'y joindrais volontiers l'admirable lettre de Cicéron à son frère Quintus. J'avais coutume d'engager les bons écoliers, au sortir de la rhétorique, à composer en français, pendant les vacances, la vie d'Agricola; et je les exhortais à y faire entrer toutes les beautés de l'original, mais en se les rendant propres par le tour qu'ils y donneraient, et tâchant même, si cela était possible, d'enchérir quelquefois sur Tacite. J'en ai vu plusieurs y réussir d'une manière qui m'étonnait, et je crois que les plus habiles maîtres dans la langue n'en auraient pas été mal contents.

CHAPITRE II.

DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE GRECQUE.

Je réduis à deux articles ce que j'ai à dire sur l'étude de la langue grecque. Le premier en montrera l'utilité et la nécessité : le second traitera de la méthode qu'il faut observer pour enseigner ou pour apprendre cette langue. J'avais dessein d'y en ajouter un troisième, sur la lecture d'Homère. Mais, comme cet article aura quelque étendue, j'ai jugé plus à propos de le rejeter à la fin de ce que je dirai sur la poésie.

ARTICLE I.

Utilité et nécessité de l'étude de la langue grecque.

L'université de Paris a eu tant de part au renouvellement des belles-lettres dans l'Oc-

cident, et en particulier à celui de la langue grecque, qu'elle ne peut en laisser languir ou tomber l'étude sans renoncer à ce qui a fait jusqu'ici l'un des plus solides fondements de sa réputation.

On sait que l'université servit d'asile à plusieurs de ces savants que la ruine de l'empire d'Orient fit passer dans l'Italie et dans la France, et elle sut bien en faire usage. Ce fut sous de si habiles maîtres que se formèrent ces grands hommes dont le nom sera toujours respecté dans la république des lettres, et dont les ouvrages font encore tant d'honneur à la France; je veux dire les Erasme, les Gesner, les Budé, les Etienne, et tant d'autres. De quels trésors ces derniers n'ont-ils point enrichi l'Europe! Budé surtout communiqua à la nation française le goût de l'érudition grecque, l'ayant reçu lui-même de Lascaris, son maître, qui avait été employé par Laurent de Médicis à établir cette fameuse bibliothèque de Florence. Ce fut à la sollicitation du maître et du disciple que le roi François Ier forma le dessein de dresser une bibliothèque dans sa maison royale de Fontainebleau, et de fonder à Paris le collège royal. Ce sont ces deux établissements qui ont le plus contribué à faire fleurir parmi nous la langue grecque, aussi bien que les autres langues savantes, et généralement toutes les sciences.

C'est une chose étonnante que la facilité et la promptitude avec laquelle ce goût d'érudition se répandit dans toute la France. Comme alors l'université de Paris était presque l'unique école du royaume, et que tous les magistrats étaient élevés dans son sein, ils y puisèrent bientôt l'amour et l'estime de la langue grecque. Chacun à l'envi se piqua d'y réussir et de s'y distinguer. Cette étude fut mise en honneur, et devint universelle. Les progrès en furent rapides et presque incroyables; et l'on est surpris de voir que des jeunes gens de qualité, dans un âge peu avancé, où l'on ne respire ordinairement que le plaisir, faisaient leurs délices de la lecture des auteurs grecs les plus difficiles, et y donnaient souvent tout le temps de leur récréation.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici ce que j'en ai lu dans des mémoires manuscrits que feu M. le premier président de Mesmes a eu la bonté de me communiquer. C'est Henri de Mesmes, l'un de ses plus illustres ancêtres, qui rend compte de ses études dans un écrit qu'il composa pour donner à sa postérité une idée de son éducation. J'espère qu'on me pardonnera cette digression, qui d'ailleurs n'est pas tout à fait étrangère à mon sujet.

« Mon père, dit-il, me donna pour précepteur Jean Maludan, Limosin, disciple de « Daurat, homme savant, choisi pour sa vie « innocente, et d'âge convenable à conduire « ma jeunesse, jusques à tant que je me sceusse « gouverner moi-même, comme il fit; car il « avança tellement ses études par veilles et « travaux incroyables, qu'il alla toujours aussi « avant devant moi, comme il étoit requis « pour m'enseigner, et ne sortit de sa charge, « sinon lorsque j'entrai en office. Avec lui et « mon puisné Jean-Jacques de Mesmes, je « fus mis au collège de Bourgogne, dès l'an « 1542, en la troisième classe : puis je fis un « an peu moins de la première. Mon père di- « soit qu'en cette nourriture du collège, il « avoit eu deux regards : l'un à la conversa- « tion de la jeunesse gaye et innocente; l'au- « tre à la discipline scholastique, pour nous « faire oublier les mignardises de la maison, « et comme pour nous dégorger en eau cou- « rante. Je trouve que ces dix-huit mois de « collège me firent assez bien. J'appris à ré- « péter, disputer et haranguer en public; pris « connoissance d'honnêtes enfants, dont au- « cuns vivent aujourd'hui, appris la vie fru- « gale de la scholarité, et à régler mes heures : « tellement que, sortant de là, je récitai en « public plusieurs vers latins, et deux mille « vers grecs, faits selon l'âge : récitai Homère « par cœur d'un bout à l'autre. Qui fut cause « après cela que j'étois bien veu par les pre- « miers hommes du temps, et mon précep- « teur me menoit quelquefois chez Lazarus « Baïfius, Tusanus, Strazellius, Castellanus « et Danésius, avec honneur et progrès aux « lettres. L'an 1545, je fus envoyé à Toulouse « pour étudier en loix avec mon précepteur et « mon frère, sous la conduite d'un vieil gen- « tilhomme tout blanc, qui avoit longtemps « voiagé par le monde. Nous fusmes trois ans « auditeurs en plus étroite vie et pénibles étu- « des, que ceux de maintenant ne voudroient

« supporter. Nous étions debout à quatre « heures, et aiant prié Dieu, allions à cinq « heures aux études, nos gros livres sous le « bras, nos écritoires et nos chandeliers à la « main. Nous oyons toutes les lectures jus- « ques à dix heures sonnées sans intermis- « sion : puis venions disner, après avoir en « haste conféré demie heure ce qu'avions écrit « des lectures. Après disner, nous lisions, par « forme de jeu, Sophocles, ou Aristophanes, « ou Euripides, et quelquefois Démosthènes, « Cicero, Virgilius, Horatius. A une heure, « aux études; à cinq, au logis, à répéter et « voir dans nos livres les lieux alléguez, jus- « ques après six. Puis nous soupions, et li- « sions en grec ou en latin. Les festes, à la « grande messe et vespres. Au reste du jour, « un peu de musique et de pourmenoir. Quel- « quefois nous allions disner chez nos amis « paternels, qui nous invitoient plus souvent « qu'on ne nous y vouloit mener. Le reste du « jour, aux livres; et avions ordinaires avec « nous Hadrianus Turnébus et Dionisius Lam- « binus, et autres savants du temps. »

J'ai cru devoir insérer ici tout entier ce morceau précieux, non pour le proposer aux jeunes gens comme un modèle qu'ils doivent imiter, notre siècle énervé par les délices et par le luxe n'étant plus capable d'une éducation si mâle et si vigoureuse, mais pour les exhorter à le suivre au moins de loin, à s'endurcir de bonne heure au travail, à mettre à profit ces premières années de la jeunesse, à faire cas de l'amitié des gens de lettres, à ne pas regarder comme perdu le temps que l'on donne à entendre les auteurs grecs, et à se bien persuader que c'est par de telles études qu'on se met en état de faire honneur à sa patrie, d'en remplir dignement les premières places, et de faire revivre ces nobles sentiments de générosité et de désintéressement, qui ne subsistent presque plus que dans les livres et dans l'histoire ancienne [1].

On sentait bien alors que tout ce qui va à la perfection des sciences contribue aussi à la splendeur et à la gloire d'un État, et qu'il ne peut y avoir de véritable érudition sans une profonde connaissance de la langue grecque.

En effet, par où les Romains vinrent-ils à bout de conduire tous les arts, et la langue latine même, à ce point de perfection où l'on sait qu'ils furent amenés du temps d'Auguste, et par là de procurer à leur empire une gloire non moins solide, ni moins durable que celle de leurs conquêtes? Ce fut par l'étude de la langue grecque.

Térence fut la premier qui essaya d'en faire passer toutes les grâces et toute la délicatesse dans le langage romain, jusque-là grossier et barbare; et il y réussit si parfaitement par les pièces de théâtre qu'il donna, toutes copiées d'après le poëte grec Ménandre, qu'elles furent jugées dignes de Lélius et de Scipion, qui étaient alors les plus estimés à Rome pour l'esprit et pour la politesse, et à qui le public les attribua. Il me semble qu'on pourrait fixer à cette époque la naissance du bon goût parmi les Romains, qui commencèrent à rougir des applaudissements qu'ils avaient donnés à la grossièreté d'Ennius et de Pacuvius [1], et de la trop grande patience avec laquelle ils avaient écouté les mauvaises plaisanteries de Plaute.

Ce fut à peu près dans le même temps que trois hommes [2], députés d'Athènes à Rome pour des affaires publiques, y firent tellement admirer leur éloquence, et inspirèrent à la jeunesse romaine un si grand désir de savoir, que, tout autre plaisir et tout autre exercice étant comme suspendus, l'étude devint la passion dominante. Elle fut portée si loin, que Caton le censeur craignit que les jeunes gens ne tournassent toute leur vivacité de ce côté-là, *et ne quittassent la gloire des armes et de bien faire pour l'honneur de savoir et de bien dire* [3]. Mais Plutarque ajoute aussitôt que l'expérience fit voir tout le contraire, et que jamais la ville de Rome ne fut si florissante, ni

[1] Le même manuscrit rapporte une belle action de ce Henri de Mesmes, qui refusa une place considérable que le roi lui offrait, et par ce généreux refus la conserva à celui qui l'avait occupée jusque-là, et dont le roi avait eu quelque mécontentement.

[1] At nostri proavi Plautinos et numeros et
Laudavere sales, nimium patienter utrumque,
Ne dicam stulte, mirati.
(Horat. de Art. poet.)

[2] Carnéade, Critolaüs, Diogène, lib. 2 de Orat. n. 155.

[3] Amyot.

son empire si grand, que quand les lettres et les sciences grecques y furent en honneur et en crédit.

L'intervalle qui s'écoula jusqu'à Cicéron, et qui fut environ de quatre-vingts ans, servit à mûrir, pour ainsi dire, l'esprit des Romains, par l'application sérieuse qu'ils donnèrent à l'étude de la langue grecque, et le mit en état de produire cette fertile moisson d'écrits excellents en tout genre, qui depuis a enrichi tous les siècles. La Grèce alors devint l'école ordinaire des meilleurs esprits de Rome, qui songeaient à se perfectionner dans les arts, et elle conserva cette réputation assez avant sous les empereurs. Quoique Cicéron eût mérité un applaudissement universel par ses premiers plaidoyers, il sentit qu'il manquait encore quelque chose à son éloquence. Déjà fameux orateur à Rome, il ne rougit point de redevenir le disciple des rhéteurs et des philosophes grecs sous qui il avait étudié dans sa jeunesse [1]. Athènes, qui jusque-là avait été regardée comme le domicile de toutes les sciences, et comme la capitale du monde entier pour l'éloquence, vit avec douleur, quoique avec admiration, que ce jeune Romain, par un nouveau genre de conquête [2], allait lui ravir tout ce qui lui restait de son ancienne gloire, et enrichir l'Italie des dépouilles de la Grèce.

Il en sera de même dans tous les siècles. Quiconque aspirera à la réputation de savant sera obligé de voyager, pour ainsi dire, longtemps chez les Grecs. La Grèce a toujours été et sera toujours la source du bon goût. C'est là qu'il faut puiser toutes les connaissances, si l'on veut remonter jusqu'à leur origine. Éloquence, poésie, histoire, philosophie, médecine, c'est dans la Grèce que toutes ces sciences et tous ces arts se sont formés, et, pour la plupart, perfectionnés; et c'est là qu'il faut les aller chercher.

Il n'y aurait qu'une chose que l'on pourrait opposer à ce sentiment, qui serait de dire que le secours des traductions nous met en état de nous passer des originaux. Mais je ne crois pas que cette réponse puisse contenter aucun esprit raisonnable.

Car premièrement, pour ce qui regarde le goût, y a-t-il quelque version, surtout parmi celles qui sont latines, qui rende tout l'agrément et toute la délicatesse des auteurs grecs? Est-il même possible, principalement quand il s'agit d'un ouvrage de longue haleine, qu'un interprète y fasse passer toutes les beautés de son auteur? et n'y trouve-t-on pas toujours un grand nombre des plus belles pensées affaiblies, tronquées, défigurées? De telles copies, dénuées d'âme et de vie, ne ressemblent pas plus aux originaux qu'un squelette décharné à un corps vivant.

Homère, ce poëte si sensé, si harmonieux, si sublime, devient puéril, insipide et d'une bassesse insupportable, quand on entreprend de le traduire en latin mot à mot [1], comme saint Jérôme l'a sagement remarqué. Il ne faut qu'ouvrir le livre pour s'en convaincre. J'en rapporterai seulement quelques exemples.

Longin, dans son traité du sublime [2], pour faire voir combien ce poëte, en peignant le caractère d'un héros, est héroïque luimême, c'est l'endroit de l'Iliade où Ajax [3], au désespoir de ne pouvoir signaler son courage dans l'épaisse obscurité qui avait convert tout d'un coup l'armée des Grecs, demande que le jour paraisse, pour faire au moins une fin digne de son grand cœur.

Ζεῦ πάτερ, ἀλλὰ σὺ ῥῦσαι ὑπ' ἠέρος υἷας Ἀχαιῶν,
Ποίησον δ' αἴθρην, δὸς δ' ὀφθαλμοῖσιν ἰδέσθαι·
Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον, ἐπεί νύ τοι εὔαδεν οὕτως.

Jupiter pater, sed tu libera a caligine filios Achivorum, facque serenitatem, daque oculis

[1] Plut. dans la vie de Cic.

[2] César disait de Cicéron, *non solùm principem atque inventorem copiæ fuisse, sed etiam benè meritum de populi romani nomine et dignitate. Quo enim uno vincebamur à victâ Græciâ*, ajoute Brutus, *id aut ereptum illis est, aut certè nobis cum illis communicatum.* (Brut. n. 254.)

[1] « Quod si cui non videtur linguæ gratiam interpre-« tatione mutari, Homerum ad verbum exprimat in la-« tinum. Plus aliquid dicam : eumdem in suâ linguâ « prosæ verbis interpretetur. Videbit ordinem ridiculum, « et poetam eloquentissimum vix loquentem. » (S. Hieron. *præf. Chronici.*)

[2] C. VIII, § 10.

[3] Iliad. XVII, 645.

videre: inque luce etiam perde (nos), quandoquidem tibi placuit ita. Se sent-on fort ému par cette version? Celle de M. Despréaux est tout autre

> Grand dieu! chasse la nuit qui nous couvre les yeux.
> Et combats contre nous à la clarté des cieux.

Mais il s'en faut bien que le dernier vers ne rende toute la beauté et toute l'énergie du grec : Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον. Il ne dit pas *combats contre nous*, mais *fais-nous même périr, si tu le veux, pourvu que ce soit en plein jour.* Ajax ne craint pas même de périr, pourvu que ce soit d'une manière glorieuse, et en se signalant par quelque grande action.

Le même Longin [1], entre plusieurs exemples de pensées sublimes, qui est la partie où il remarque qu'Homère a principalement excellé, cite cet endroit de l'Iliade [2] où le poëte fait la peinture du combat des cieux.

> L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
> Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie :
> Il a peur que ce dieu dans cet affreux séjour
> D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
> Et par le centre ouvert de la terre ébranlée,
> Ne fasse voir du Styx la rive désolée;
> Ne découvre aux vivants cet empire odieux,
> Abhorré des mortels, et craint même des dieux.

Je crois qu'Homère lui-même ne désavouerait pas des vers si harmonieux et si magnifiques. Mais que penserait-il de cette traduction latine, qui est cependant très-fidèle ?

> Timuit verò subtùs rex inferorum Pluto.
> Territus autem ex throno desiluit, et clamavit, ne si desuper
> Terram rescinderet Neptunus, quassator terræ,
> Domus autem (ipsius) mortalibus et immortalibus appererent
> Horrendæ, squalidæ, quasque horrent dii etiam.

Est-ce donc le même homme qui parle? et Homère peut-il être si différent de lui-même? Longin, en lisant cette version, se fût-il écrié comme il fait ? « Voyez-vous, mon cher Térentianus, la terre ouverte jusqu'en son « centre, l'enfer prêt à paraître, et toute la « machine du monde sur le point d'être dé- « truite et renversée, pour montrer que dans « ce combat le ciel, les enfers, les choses « mortelles et immortelles, tout enfin com- « battait avec les dieux, et qu'il n'y avait rien « dans la nature qui ne fût en danger ? »

Voyons dans la prose quelque endroit plus simple où le latin rende mal la force de quelques mots grecs. S. Chrysostôme [1] remarque, dans une de ses homélies au peuple d'Antioche, que c'est un effet particulier de la bonté de Dieu d'avoir voulu que certains plaisirs, que les riches souvent ne peuvent acheter au prix de l'or et de l'argent, fussent comme la suite naturelle du travail et du besoin. Après avoir parlé du boire et du manger, dont la soif et la faim sont le plus sûr assaisonnement : « Un riche, dit-il, couché mollement « sur la plume, tâche en vain de reposer ; le « somme semble le fuir, et ne lui permet pas « de fermer les yeux pendant toute la nuit. « Au contraire, le pauvre qui a travaillé tout « le jour, avant presque qu'il ait laissé tomber « sur le lit ses membres accablés de fatigue, « est saisi tout d'un coup d'un doux et prompt « sommeil, sommeil véritable, sans interrup- « tion, et comme entassé, qui est la juste ré- « compense de ses longs travaux, ἀθρόον, καὶ « ἡδύν, καὶ γνήσιον τὸν ὕπνον ἐδέξατο. » Ces mots sont ainsi traduits dans le latin : *integrum et suavum, et legitimum somnum suscipit.* Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il y a une grande beauté et une énergie particulière dans l'épithète ἀθρόος, qu'il est difficile à notre langue de bien rendre. Ce mot signifie *densus, stipatus, acervatim congestus, derepentè et uno velut ictu totus ingruens :* telle est la force de cet adjectif. Le sommeil du pauvre ne vient point lentement, par artifice, et comme par machine ; c'est le terme qu'emploie S. Chrysostôme pour les riches, πολλὰ μηχανώμενοι : il est prompt, serré, *entassé*, et, comme on dit, tout d'une pièce. Il n'y a point de temps perdu ; tout est mis à profit. Les inquiétudes, les agitations, les crudités n'en dérobent pas un moment. Le mot

[1] C. VIII. § 6.
[2] Lib XX. v 61.

[1] Homil. ad pop. antioch.

integer, que la version latine met au lieu de *densus, stipatus*, rend-il le sens du grec, et fait-il sentir la beauté de la pensée?

Mais, quand on se bornerait à ne chercher dans les anciens que les choses mêmes, et les pensées rendues seulement avec fidélité et exactitude, est-on sûr de trouver cet avantage dans les traductions? A quelles absurdités ne s'expose-t-on point quand on ne cite les auteurs grecs que sur la foi des imprimeurs ou des traducteurs, quelque habiles qu'ils soient!

Il y a une infinité de fautes d'impression que la plus légère teinture de la langue grecque ferait d'abord apercevoir. Une version fait dire à Elien[1], dans un endroit de ses histoires diverses, où il fait l'éloge des plus grands personnages de la Grèce, qu'ils ont été de très-grands menteurs : *Omnium Græcorum clarissimi præstantissimique viri per totam vitam in extrema* mendacitate *versati sunt.* Il faut lire *mendicitate*, πενέστατοι[2]. Une autre fait dire à Aristote que les mœurs du père et de la mère sont un principe de physionomie pour juger de leurs enfants. *Quidam autem ex moribus a parentibus*, etc., pour *ex moribus apparentibus.* Ἐκ τῶν ἐπιφαινομένων ἠθῶν[3]. Quel sens peut-on donner à cet endroit de Platon dans le dialogue intitulé, *Io* : *Musa* minimè *afflatos ipsa facit. Per hos* minimè *afflatos alii afflantur. Boni poetæ non ex arte, sed* minimè *afflati pulchra poemata dicunt.* Le mot grec ἔνθεος, qui signifie *numine afflatus*, fait voir que le compositeur avait dans sa copie le mot *numine*, pour lequel il a mis trois fois *minimè*.

La connaissance de la syntaxe grecque préviendrait d'autres fautes. Ces vers d'Homère[4],

Αὐτάρ ἔγωγε
Λίσσομ' Ἀχιλλῆϊ μεθέμεν χόλον.....

sont ainsi traduits dans le latin : *sed ego precabor Achillem deponere iram.* Cependant il est certain qu'Ἀχιλλῆϊ n'est point gouverné par λίσσομαι, dont le régime est toujours un accusatif, et qu'il se rapporte à μεθέμεν χόλον *At ego supplex rogo te, ut in gratiam Achillis dimittas iram*, ou bien *ut iram contra Achillem tuam dimittas.*

Mais ces fautes sont trop subtiles : on en trouve de bien plus grossières. Celle que le père Vavasseur[1], jésuite, reproche au père Rapin, son confrère et son ami, paraît à peine croyable. Ce dernier, dans ses réflexions sur la Poétique d'Aristote, raconte cette histoire au sujet d'Homère. « Ce fut autrefois sur cet « original (il parle d'un endroit du premier « livre de l'Iliade) qu'Euphranor forma son « idée pour peindre l'image de Jupiter. Car, « pour y réussir mieux, il alla à Athènes con- « sulter un professeur qui lisait Homère à ses « écoliers; et, sur la description que fait ce « poëte d'un Jupiter avec ses sourcils noirs, « avec ce front couvert de nuages, et cette « tête accompagnée de tout ce que la majesté « a de plus terrible, ce peintre fit un portrait « qui depuis fit l'admiration de son siècle, « *comme l'écrit Appion le grammairien.* » Eustathius[2], dont cette histoire est tirée, dit que le peintre, étant sorti de chez le professeur, plein de l'idée que l'explication de cet endroit d'Homère avait fait naître dans son esprit, traça sur-le-champ l'image de Jupiter, καὶ ἀπιὼν ἔγραψε, *et egressus pinxit.* Au lieu de cela, le P. Rapin transforme le participe ἀπιὼν en un nom propre *Appion*; et il explique ἔγραψε, par *scripsit.* Cette faute a été corrigée dans une édition postérieure.

Je ne sais pourquoi les noms propres sont assez souvent maltraités par les interprètes. Ces deux vers d'Hésiode, cités par Plutarque au 9e livre des propos de table, question 15,

Ἕλληνος δ' ἐγένοντο θεμιστόπολοι βασιλῆες
Δῶρός τε, Ξοῦθός τε, καὶ Αἴολος ἱππιοχάρμης,

qui signifient que *d'Hellen naquirent trois fils, tous rois, rendant la justice aux peuples:*

[1] Edit. de Bâle, an. 1555, p. 431.
[2] Arist. de phys. edit. Paris 1629, p. 1169.
[3] Edit. lat. Basil. an. 1501.
[4] Iliad. l. 1, v. 282.

[1] Dans ses remarques sur les Réflexions du P. Rapin, art. 28.
[2] Eustath. in Hom. l. 1, fol. 145.

savoir, *Dorus*, *Xuthus*, *et Æolus*, *vaillant cavalier*, sont ainsi traduits par Amyot :

Les rois des Grecs, Xuthus le Dorien,
Hippiocharme, aussi Eolien.

où l'on voit que de trois frères il n'en fait que deux, et défigure leurs noms d'une étrange manière.

Cette faute m'en rappelle une autre à peu près de même genre, que je me souviens d'avoir vue dans une vieille traduction de Diodore de Sicile, où le mot grec ὄγδοος, qui signifie *huitième*, est traduit comme un nom propre de roi, qui, selon le traducteur, s'appelait *Ogdoüs*.

M. Despréaux, dans ses remarques contre le censeur d'Homère et des Anciens, relève un grand nombre de pareilles bévues, que son adversaire, fort estimable d'ailleurs, a faites pour n'avoir lu les écrivains grecs que dans les traductions latines.

Un homme tant soit peu jaloux de sa réputation osera-t-il après cela faire usage d'aucun endroit des auteurs grecs sans connaître leur langue par lui-même? et ne s'exposcra-t-il pas à adopter les fautes les plus grossières, s'il n'a pour garants que les interprètes?

Cette témérité devient bien plus dangereuse et bien plus condamnable quand il s'agit de matières de religion et de dogmes, où souvent un mot, et quelquefois même une lettre est décisive.

Le savant interprète qui a traduit les homélies de saint Chrysostôme sur l'épître de saint Paul aux Ephésiens[1], en expliquant cet endroit : ἐν τοῖς ἄλλοις καιροῖς οὐδὲ καθαροὶ πόλλακις ὄντες προσέρχεσθε· ἐν δὲ τῷ Πάσχα, κἂν ᾖ τι τετολμένον ὑμῖν πράσετε, lui donne, par le retranchement d'une virgule qui devrait être après οὐδὲ, un sens tout contraire à celui de saint Chrysostôme[2]. *In aliis temporibus, quum ne mundi quidem sitis, acceditis : in Paschate autem, etiamsi aliquod scelus a vobis sit admissum, acceditis.* C'est-à-dire : « Dans les « autres temps, lors même que vous n'êtes « point purs, vous vous approchez de l'Eu« charistie ; et, à la fête de Pâques, quoique « vous ayez commis un crime considérable, « vous osez en approcher. » Ce qui ne fait aucun sens raisonnable, et n'est point conforme au texte, qui est tel : *In aliis temporibus sæpè quum mundi sitis*, non *acceditis ; in Paschate autem, quum scelus a vobis admissum est*, *acceditis.* C'est-à-dire : « Dans « les autres temps, souvent vous ne commu« niez pas, quoique vous soyez bien disposés ; « et le jour de Pâques vous communiez, « quoique vous ayez commis des crimes. » C'est ainsi que l'a traduit M. Arnaud, docteur de Sorbonne, dans le livre qui a pour titre : *Traditions de l'Eglise sur la pénitence et sur la communion*[1]. Et l'on voit par cet exemple combien il est important de consulter les originaux, et de ne les pas citer sur la foi des traducteurs.

Il faut l'avouer, et cette seule réflexion suffit pour démontrer la nécessité de l'intelligence de la langue grecque, il n'est pas possible d'entrer dans une étude sérieuse de la théologie sans le secours de cette langue. Sera-t-on en état de défendre la vérité contre les hérétiques, si l'on ne peut se servir des armes que nous fournissent contre eux les pères grecs? Ne pourra-t-on pas même se trouver tout d'un coup arrêté sur quelque passage du nouveau Testament, où le sens de la Vulgate, incertain quelquefois et supendu, a besoin d'être déterminé par le texte original? En un mot, combien y a-t-il de difficultés qui ne peuvent se résoudre que par cette seule voie?

Le mot προσκυνεῖν[2], employé par les pères du second concile de Nicée pour marquer le culte qu'on peut rendre aux images, bien différent de λατρεύειν, déterminé, dans les auteurs sacrés et ecclésiastiques, au culte et à l'honneur souverain qui n'est dû qu'à Dieu ; ce premier mot, dis-je, n'aurait pas tant révolté les évêques des Gaules et d'Allemagne, dans le concile de Francfort[3], si dans ces siè-

[1] Gentien Hervet.
[2] Homil. 3, in cap. 1.

[1] Pag. 180.
[2] Act. 7, t. 7, conc. Lab. pag. 553.
[3] Can. 2, t. 7, pag. 1057.

cles d'ignorance la langue grecque eût été plus connue, et si l'on avait été en état de lire les actes de ce concile de Nicée dans la langue originale.

Il y a une dispute entre les théologiens pour savoir si, pendant les sept premiers siècles, on donnait l'absolution immédiatement après la confession des péchés soumis à la pénitence canonique, ou si l'on ne la donnait qu'après que la satisfaction était achevée. Il ne s'agit point, dans cette question, des cas de nécessité pressante. Ceux qui soutiennent le premier sentiment apportent, entre autres, un passage de l'histoire ecclésiastique de Sozomène [1], où, selon la version de Christophorson, et même selon celle de M. de Valois, on lit, en parlant du pénitencier de l'église de Constantinople, qu'après avoir imposé la pénitence à ceux qui s'étaient confessés, il leur donnait l'absolution, en les chargeant d'accomplir dans la suite la satisfaction. *Absolvebat confidentes a se ipsis pœnas criminum exacturos.* Mais le participe grec, qui est à l'aoriste, décide la question, et fait voir qu'on ne donnait l'absolution qu'après que la pénitence était accomplie : ἀπέλυε, παρὰ σφῶν αὐτῶν τὴν δίκην εἰσπραξαμένους : *dimittebat, quum a se ipsis meritas pœnas exegissent.* C'est ainsi que le savant P. Pétau traduit cet endroit dans ses notes sur saint Epiphane [2], et M. de Valois est obligé, dans ses remarques, de substituer à l'aoriste le futur εἰσπραξομένους, sans rien apporter qui autorise ce changement. Quand on ignore le grec, comment se tirer de ces difficultés?

La différente interprétation de quelques mots grecs dans le décret du concile de Florence pour la réunion de l'église grecque avec l'église latine donne aussi lieu à une dispute assez célèbre. Après avoir rapporté les prérogatives du pape, et avoir dit qu'il a reçu de Jésus-Christ un plein pouvoir, le concile ajoute : καθ' ὃν τρόπον καὶ ἐν τοῖς πρακτικοῖς τῶν οἰκουμενικῶν συνόδων, καὶ ἐν τοῖς ἱεροῖς κανόσι διαλαμβάνεται. La difficulté est de savoir si ces premières paroles καθ' ὃν τρόπον restreignent le pouvoir du pape dans les bornes marquées par les conciles et par les saints canons, comme les Grecs l'entendaient, et comme l'entend encore l'église de France ; ou si elles confirment seulement par l'autorité des conciles et des saints canons les prérogatives du pape; en un mot, s'il faut traduire QUEMADMODUM ETIAM *in gestis œcumenicorum conciliorum et in sacris canonibus continetur* ; ou, comme le traduit M. de Launoy [1] : JUXTA EUM MODUM, *qui et in gestis œcumenicorum conciliorum et in sacris canonibus continetur*. Il est fâcheux pour un théologien de demeurer court dans ces sortes de questions faute d'avoir donné quelque temps à l'étude de la langue grecque.

Je me suis un peu étendu sur cet article, parce qu'il me paraît d'une extrême importance et pour les maîtres et pour les écoliers. La plupart des pères regardent comme absolument perdu le temps qu'on oblige leurs enfants de donner à cette étude, et ils sont bien aises de leur épargner un travail qu'ils croient également pénible et infructueux. Ils avaient, disent-ils, appris aussi le grec dans leur jeunesse, et ils n'en ont rien retenu. C'est le langage ordinaire, qui marque assez qu'on n'en a pas beaucoup oublié. Il faut que les professeurs luttent contre ce mauvais goût, devenu fort commun, et qu'ils fassent de continuels efforts pour ne pas céder à ce torrent qui a déjà presque tout entraîné. Et pour cela ils doivent se bien convaincre eux-mêmes que le soin qu'ils donnent à enseigner cette langue est une partie essentielle de leur devoir. En effet, l'université doit se regarder comme responsable au public de ce précieux dépôt qui lui a été confié, et comme chargée de conserver à la France une gloire que les nations voisines semblent vouloir nous enlever. Heureusement la libéralité du roi, qui a rendu l'université indépendante du caprice des parents, en lui assurant sur les messageries, qui est son ancien patrimoine, un honnête revenu, l'a mise par là plus en état que jamais de faire fleurir l'étude des langues et des sciences.

[1] Lib. 7, cap. 16.
[2] Ad hæres. 59, p. 261.

[1] Epist. Laun. edit. anglic. p. 295.

En supposant ainsi l'utilité et la nécessité de l'étude de la langue grecque, il s'agit maintenant de voir comment il faut s'y prendre pour l'enseigner aux jeunes gens.

ARTICLE II.

De la méthode qu'il faut suivre pour enseigner la langue grecque.

Avant que de proposer aucune règle sur ce sujet, je crois devoir avertir ceux qui songent à apprendre la langue grecque, que, de toutes les études qui se font dans les colléges, celle-ci est la plus facile, la plus courte, celle dont le succès est le plus assuré, et où j'ai toujours vu réussir presque tous ceux qui s'y sont appliqués. Ce qui rebute ordinairement de cette étude et les maîtres et les disciples, c'est l'idée qu'on s'en forme d'abord comme d'une entreprise très-longue et très-pénible. L'expérience du contraire devrait bien avoir dissipé ce faux préjugé. Une heure seule, consacrée régulièrement chaque jour à ce travail, met les jeunes gens, qui ont quelque esprit, en état d'entendre très-raisonnablement cette langue au sortir des études. On en voit dans plusieurs colléges répondre publiquement en rhétorique, les uns sur un grand nombre de harangues de Démosthène, les autres sur cinq ou six vies de Plutarque, quelques uns sur l'Iliade ou sur l'Odyssée d'Homère, et quelquefois sur l'une et l'autre ensemble. Quand à cet âge on est parvenu à ce point, il n'y a plus d'auteurs grecs dont la lecture doive effrayer dans la suite.

La coutume qui s'était introduite dans les colléges de faire consister toute cette étude dans la composition des thèmes grecs, avait donné lieu sans doute au dégoût et à l'aversion presque générale pour le grec qui y régnait autrefois. L'université a bien senti que, l'usage de cette langue étant maintenant réduit à l'intelligence des auteurs, sans que nous ayons presque jamais besoin ni de la parler ni de l'écrire, elle devait principalement appliquer les jeunes gens à la traduction.

Le premier soin des maîtres est de leur enseigner à bien lire le grec, et de les accoutumer d'abord à la prononciation usitée de tout temps dans l'université, et recommandée si soigneusement par les savants. J'appelle ainsi celle qui apprend à prononcer comme on écrit, et qui fait que, pour entendre ce que d'autres lisent, on n'a pas besoin de joindre le secours des yeux à celui des oreilles.

Quand ils seront un peu plus avancés, il faudra aussi leur apprendre à écrire le grec correctement et nettement, à distinguer les différentes figures, soit des lettres, soit des syllabes, leurs liaisons, leurs abréviations; et pour cela leur mettre devant les yeux les plus belles éditions, et même, quand on en trouvera l'occasion, leur faire voir dans les bibliothèques les anciens manuscrits, dont la beauté surpasse quelquefois celle des impressions les plus achevées. Ce petit travail peut leur tenir lieu de récréation, et leur servira beaucoup dans la suite. J'ai vu des jeunes gens en faire leur plaisir, et y réussir parfaitement.

Quand ils sauront passablement lire, il faut leur faire apprendre la grammaire. Elle doit être courte, nette, française, puisque c'est pour des enfants qui n'ont pas encore beaucoup de connaissance de la langue latine. Celle dont l'on se sert dans la plupart des colléges de l'université me paraît fort bonne. Je souhaiterais seulement qu'elle fût imprimée en caractères plus gros et plus éclatants. Une belle édition, qui frappe les yeux, gagne l'esprit, et par cet attrait innocent invite à l'étude. Les maîtres distingueront aisément dans la grammaire ce qu'il faut faire apprendre d'abord, et ce qu'il faut réserver pour un âge plus avancé.

Ils ne peuvent trop insister, dans les commencements, sur les principes, sur les déclinaisons et sur les conjonctions. Il faut que les enfants soient rompus par l'usage sur la formation des temps; qu'ils les récitent tantôt de suite, tantôt en rétrogradant; que toujours ils rendent raison des différents changements qui y arrivent, et fassent l'application des règles.

Quand ils ont quelque âge et quelque intelligence du latin, cet exercice peut ne durer

que trois mois, et encore moins : après quoi on peut leur faire expliquer l'évangile grec selon saint Luc, mais en allant d'abord très-lentement, et rebattant longtemps et souvent les principes. Si l'on commence dès la sixième à les mettre dans le grec, comme je crois que cela est à propos, on consacrera cette première année entière à leur faire apprendre les principes, sauf, vers la fin de l'année, à leur faire expliquer trois ou quatre fables d'Ésope, pour leur donner un peu de courage. On continuera la même méthode en cinquième, où on leur fera répéter plus d'une fois tout ce qu'ils auront vu dans la classe précédente, mais en y ajoutant quelque chose, et y semant de la variété pour éviter le dégoût. Je crois qu'il suffira, pendant ces deux années, de donner chaque jour dans la classe une demi-heure à cette étude.

S'ils ont été ainsi instruits, ils n'auront pas de peine à expliquer en quatrième l'évangile selon saint Luc, ou les Actes des Apôtres, en tout ou en partie. Quelques dialogues de Lucien, quelques endroits choisis ou d'Hérodote, ou de la Cyropédie de Xénophon, et quelques traités d'Isocrate, trouveront leur place en troisième.

Comme la difficulté de la langue grecque consiste principalement dans la grande multitude de mots qu'elle renferme, et qu'il ne faut pour les retenir que de la mémoire, qui pour l'ordinaire ne manque pas aux jeunes gens, c'est une fort bonne méthode de leur faire apprendre les racines grecques mises en vers français, et de les leur faire citer à chaque mot qu'ils voient. On peut diviser ce livre en deux parties : leur en faire apprendre la première en quatrième, l'autre en troisième, et leur faire répéter le tout en seconde et en rhétorique. Cet exercice, qui ne les chargera pas beaucoup, leur donnera une facilité incroyable pour l'intelligence des auteurs, et leur tiendra lieu d'un long usage, qui ne s'acquiert qu'à force de travail et de temps. Il ne faut pas négliger de leur apprendre, chemin faisant, les étymologies des mots latins et des mots français dérivés du grec.

On pourra en seconde faire expliquer quelques livres d'Homère, ou quelques extraits des vies de Plutaque. J'inclinerais beaucoup plus pour le premier, non-seulement parce qu'il est plus facile et plus à la portée des jeunes gens, mais encore parce qu'il convient pour lors de leur donner quelque teinture de la poésie grecque et quelque idée d'un poëte si ancien et si excellent; et qu'il ne serait pas raisonnable qu'ayant à voir Virgile presque dans toutes leurs classes, la source où il a puisé tout ce qu'il a de plus beau leur demeurât inconnue. J'aurai lieu d'en parler ailleurs plus au long. Ce qu'il y aurait à craindre, c'est que les jeunes gens, que la nouveauté du langage et des dialectes embarrasse dans les commencements, étant plus sensibles aux difficultés qu'aux beautés du poëte, n'en prissent d'abord du dégoût et n'en conçussent du mépris, ce que je regarderais comme un très-grand malheur en matière d'étude. Mais l'habileté et la prudence du maître peuvent aisément prévenir ce mal.

Les vies de Plutarque peuvent occuper utilement et agréablement les rhétoriciens les plus studieux. Ils ont un droit particulier sur les harangues de Démosthène, le plus parfait des orateurs. On pourrait aussi s'appliquer dans cette classe à leur former le goût par la lecture d'endroits choisis de quelques autres écrivains grecs de l'antiquité, soit orateurs, soit historiens ou poëtes.

Ceux qui auront fait quelque progrès dans cette langue ne doivent pas en interrompre absolument l'étude pendant leurs cours de philosophie, mais y donner quelque temps en particulier. En effet, quand prendront-ils quelque idée d'Aristote, et surtout de Platon, le plus estimé des philosophes anciens, s'ils ne le font dans cette classe? Et d'ailleurs une si longue interruption leur ferait oublier une partie de ce qu'ils auraient appris; et il en est ainsi de toutes les autres langues, quand on les néglige entièrement.

J'avoue, car il faut être de bonne foi en tout, qu'il y a dans les classes un grand obstacle au progrès que les jeunes gens pourraient faire dans l'intelligence de la langue grecque. S'il était permis à un maître de suivre son inclination et son attrait, il marcherait à grands pas avec quelques écoliers qui ont plus d'esprit et plus d'ardeur pour le travail que le commun de la classe : mais tous

les autres resteraient en arrière, et ne pourraient suffire à cette marche, ou plutôt à cette course. Le maître, qui sait qu'il est redevable à tous, est donc obligé, par ménagement et par devoir, de prendre une espèce de milieu pour s'accommoder, autant qu'il le peut, et à la faiblesse et à la force de ses disciples. C'est une règle que doit garder inviolablement quiconque est préposé à la conduite des autres. Guide [1], berger, précepteur, pasteur spirituel, tous y sont assujettis. Le particulier peut en souffrir, mais le public y gagne; et ce serait tout gâter et renverser l'ordre que de vouloir en user autrement.

Mais n'y a-t-il donc point de remède à cet inconvénient? Je sais que dans quelques colléges de l'université, des professeurs pleins de zèle pour l'avancement de leurs écoliers, en retiennent après la classe plusieurs qui ont bonne volonté, et leur font doubler le pas sans retarder les autres. Mais je n'ose proposer un modèle si parfait, qui me paraît plus admirable qu'imitable, et qui pourrait être nuisible à la santé des professeurs, qu'ils doivent ménager avec soin, sans pourtant s'en rendre esclaves.

J'ai vu pratiquer avec succès un autre moyen, qui n'est pas tout à fait sans inconvénients (car où n'y en a-t-il point?), mais qui a de grands avantages. On employait le premier quart d'heure de la classe à réciter les leçons : immédiatement après on expliquait le grec pendant une demi heure pour le gros de la classe. Pendant ce temps-là les plus avancés demeuraient dans la chambre, où un maître particulier, qui n'était point gêné par la différence de l'âge et de la capacité, ne consultait que leurs forces dans les leçons qu'il leur faisait. Ce secours n'était que pour les pensionnaires qui demeuraient dans le collége; mais on pourrait y joindre aussi quelques externes. A l'aide de ce ménagement, on en a vu plusieurs faire beaucoup de chemin en peu de temps.

[1] « Nôsti quòd parvulos habeam teneros, et oves, et « boves fœtas mecum : quas si plus in ambulando fe« cero laborare, morientur unâ die cuncti greges... Ego « sequar paulatim, sicut videro parvulos meos posse. » (Gen. 33, 13, 14.)

L'ordre des classes, que je n'ai pu interrompre, m'a un peu écarté de mon objet : je suis obligé de revenir sur mes pas.

Comme la langue grecque a beaucoup plus de conformité avec la nôtre pour le tour et la phrase qu'avec la latine, d'habiles gens ont cru qu'il était à propos que les enfants traduisissent de grec en français. La coutume de leur faire rendre le grec en latin mot pour mot peut avoir aussi son utilité, du moins dans les commencements. Mais on ne doit jamais leur permettre d'avoir des gloses interlinéaires, qui ne sont propres qu'à entretenir l'esprit dans une espèce d'engourdissement en leur présentant l'ouvrage tout fait, et ne laissant rien au travail ni à la réflexion. Je ne sais même s'il ne serait pas avantageux qu'ils se servissent toujours de textes purement grecs. Car pour lors, quand il se présente quelque difficulté, ils sont obligés de faire effort par eux-mêmes pour la surmonter : au lieu que, s'il y a une version à côté, l'esprit étant naturellement paresseux, les yeux, comme l'intelligence avec lui, se tournent d'abord de ce côté-là pour lui épargner toute la peine. C'est ce qui arrive ordinairement à ceux mêmes qui sont plus avancés en âge, et l'expérience ne fait que trop connaître qu'il est très-difficile de résister à cette tentation.

On peut demander s'il est à propos que les jeunes gens se préparent à l'explication par un travail particulier et domestique, en cherchant eux mêmes les mots dont ils ignorent la signification; ou si le maître, après leur avoir expliqué le texte de vive voix, peut se contenter de leur faire rendre compte de ce qu'il leur a dit. Pour moi, sans condamner ceux qui pensent autrement, je préférerais cette seconde manière pour les premières années, parce que l'autre entraîne, ce me semble, une grande perte de temps; et l'on ne peut le ménager avec trop de soin, surtout à cet âge, où tous les moments sont précieux. Mais dans la suite il sera bon qu'ils viennent dans la classe préparés à ce qu'on y doit expliquer. Quand ils seront dans les classes supérieures, comme en rhétorique, c'est une excellente méthode, par rapport à ceux qui seraient assez forts pour cette sorte d'étude,

et que l'on ferait travailler en particulier de la manière que je l'ai dit, de les accoutumer à faire seuls leurs lectures, et à proposer au maître, après un certain nombre de jours, les difficultés qu'ils y auront rencontrées. Par là on les rend plus attentifs, on les oblige de faire usage de leur esprit, et on les conduit insensiblement à ce qui doit être le but des instructions qu'on leur donne, qui est de pouvoir étudier par eux-mêmes et sans secours.

J'ai dit qu'on avait eu raison dans l'université de substituer l'explication des auteurs grecs à la composition des thèmes : mais je n'ai pas prétendu que celle-ci dût être entièrement bannie. Elle a ses avantages, qui ne doivent pas être négligés. Elle rend les jeunes gens plus exacts, les oblige à faire l'application de leurs règles, les accoutume à écrire correctement, les familiarise davantage avec le grec, et leur donne plus de connaissance du génie de la langue. On doit donc, dans la troisième et dans les classes suivantes, les y exercer de temps en temps, et pour cela leur apprendre quelques règles de syntaxe particulières à cette langue ; ce qui se borne à très-peu de chose.

Il faudra aussi leur donner quelque teinture des accents. Quoiqu'ils soient d'institution nouvelle, et que les anciens Grecs ne s'en servissent pas, comme le prouvent les inscriptions et les plus anciens manuscrits, ils sont pourtant d'une grande utilité pour l'explication, le seul accent distinguant souvent les différents temps des verbes et la différente signification des mots. Il faut prendre garde dans la prononciation de confondre l'accent avec la quantité, ce qui ruine toute l'harmonie, qui fait pourtant une des principales beautés de cette langue. L'accent nous avertit d'élever ou d'abaisser la voix ; et la quantité, de s'arrêter plus ou moins sur les syllabes. Un peu d'attention et d'exactitude dès les commencements rendrait cette prononciation facile. La connaissance des accents n'est pas d'un grand travail, et elle est souvent trop négligée, même par les savants.

Je ne dois pas oublier d'avertir qu'il est utile de faire apprendre par cœur aux jeunes gens des endroits choisis des auteurs grecs, et surtout des poëtes. Ce que nous avons rapporté d'un jeune homme de qualité, qui, au sortir du collége, récita Homère tout entier, nous marque combien cet usage était autrefois commun dans l'université. Pour renfermer tout en peu de mots, je voudrais que les yeux, les oreilles, la langue, la main, la mémoire, l'esprit, que tout conduisît les jeunes gens à l'intelligence du grec.

Quand ils commenceront à y être un peu formés par la lecture des auteurs, il faudra leur faire remarquer avec soin la phrase, le tour, le génie, la cadence harmonieuse, et surtout l'admirable fécondité de cette langue, qui, par la dérivation et la composition des mots, se multiplie presque à l'infini, et donne au discours une variété prodigieuse. C'est un avantage qui lui est particulier et qui, ce me semble, ne lui a été contesté que par Cicéron. Ce Romain, amoureux de sa langue jusqu'à la jalousie, s'efforce, en plusieurs endroits de ses ouvrages [1], de la relever au-dessus de la grecque, même pour l'abondance et la richesse des expressions ; et il prétend, contre l'évidence et contre le sentiment commun de tous ceux de son temps, que non-seulement la langue latine ne cède pas en ce point à la grecque, mais qu'elle lui est de beaucoup supérieure. La preuve qu'il en apporte est que les Grecs n'ont qu'un mot, savoir πόνος, pour signifier *labor* et *dolor*, qui sont deux choses bien différentes ; comme s'ils n'avaient pas ὀδύνη, λύπη, ὠδὶς, ἄχος, et d'autres mots encore pour exprimer *dolor*. Il ne laisse pas néanmoins, après une telle preuve, d'insulter à la Grèce d'un ton railleur, comme si la chose était pleinement démontrée, tant il est aisé de s'aveugler quand on se passionne ! *O verborum inops interdùm*, dit-il, *quibus abundare te semper putas, Græcia*[2] !

[1] « Ita sentio, et sæpè disserui, latinam linguam non « modò non inopem, ut vulgò putarent, sed locupletio- « rem etiam esse quàm græcam. » (Lib. 1, *de Fin. bon. et mal.* n. 10.)

« Sæpè diximus, et quidem cum aliquâ querelâ, non « Græcorum modò, sed etiam eorum qui se Græcos « magis quàm nostros haberi volunt, nos non modò non « vinci a Græcis verborum copiâ, sed esse in eâ etiam « superiores. » (Ibid. lib. 3, n. 5.)

[2] Tuscul. quæst. l. 2, n. 35.

Quintilien est de meilleure foi[1]. Dans un chapitre où sa matière l'engage à faire comme un parallèle des deux langues au sujet de l'atticisme, il ne craint point d'égaler la langue latine à la grecque pour toutes les autres parties de l'éloquence ; mais il n'ose pas même la lui comparer pour ce qui regarde l'élocution.

Il remarque d'abord que la première a un son bien plus dur, et il en rapporte plusieurs raisons, dont je me contenterai d'indiquer ici quelques-unes. Elle manque de certaines lettres, comme *upsilon* et *zêta*[2], qui sont d'une extrême douceur, et qui, selon Quintilien[3], répandent dans le discours je ne sais quelle aménité, quand elle les emprunte pour exprimer des mots grecs, comme *zephyri*, *zopyri*, au lieu que les lettres latines formeraient un son pesant et grossier. La sixième lettre de l'alphabet latin, qui est une F, forme moins une voix humaine qu'un dur sifflement[4]. Il en faut dire autant de l'*u* consonne (*servus*), auquel on avait voulu substituer le *digamma* éolique. Les Latins finissent la plupart des mots par une *m*[1], qui est une lettre comme mugissante, ce qui n'arrive jamais chez les Grecs, qui, en sa place, emploient le *nu*, lettre d'un son très-clair et très-net, surtout à la fin, où elle est peu d'usage en latin.

Quintilien passe ensuite à un inconvénient plus considérable de la langue latine, qui manque de mots pour exprimer beaucoup de choses qu'elle ne peut faire entendre que par le secours de la métaphore ou de la périphrase[2] ; et Cicéron même[3], malgré sa prévention, est forcé de l'avouer. Dans les choses même qui ont leur dénomination particulière, la disette de cette langue l'oblige de revenir souvent aux mêmes termes et de tomber dans de fréquentes répétitions : au lieu que les Grecs ont abondance non-seulement de mots[4], mais d'idiomes tous différents les uns des autres.

Il n'en est pas de ces idiomes ou dialectes de la langue grecque comme de différents jargons qui règnent en différentes provinces de notre France, qui sont une manière de parler grossière et corrompue, et qui ne méritent pas d'être appelés un langage. Chaque dialecte était un langage parfait dans son genre, qui avait cours chez certains peuples, qui avait ses règles et ses beautés particulières, et dont nous voyons que d'excellents auteurs ont fait également usage, soit en prose, soit en vers, souvent même en mêlant tous les dialectes ensemble, de sorte pourtant qu'il y en a toujours quelqu'un qui domine dans chaque auteur. De là résultent cette variété et cette richesse de tours et d'expressions qu'on

[1] « Latina mihi facundia, ut inventione, dispositione, « consilio, cæterisque hujus generis artibus similis græcæ, « ac prorsùs discipula ejus videtur : ita circa rationem « eloquendi vix habere imitationis locum. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 10.)

[2] Il paraît, par ce passage de Quintilien, que l'*upsilon* des Grecs avait un son moyen entre l'*u* et l'*i* des Latins, et qu'il répondait à notre *u* français, *usage*, *utile*, et tel que nous autres Français le prononçons en latin, *Dominus*, *lumen*. Mais l'*u* des Latins répondait autrefois à l'*ou* des Français et à l'ου des Grecs : *Dominous*, *loumen*. Les exemples le prouvent clairement. Quand les Romains avaient à écrire en caractères latins un nom grec qui avait un ου, ils ne se servaient jamais que du simple *u* : Ἐπίκουρος, *Epicurus*, Πηλούσιον *Pelusium* ; *Bucephalus*, *Arethusa*, *Plutarchus*, etc. Au contraire, toutes les fois que les Grecs voulaient écrire en lettres grecques un nom romain, ils rendaient l'*u* simple du latin par ου ; Τοῦλλιος, Λούκουλλος. La règle est constante. On n'aurait pas pu même faire autrement ; car on ne trouve jamais dans le latin la diphthongue *ou*, parce que le simple *u* en tenait lieu. Et lorsque les Latins voulaient exprimer le son de l'*u* français, ils employaient l'*upsilon* grec : *Zephyrus*, *Sylla*, *Papyrius*, *Tympanum*.

[3] « Quod quum contingit, nescio quomodò velut hilarior protinùs renidet oratio, ut in *zephyris zopyrisque* : « quæ si nostris litteris scriberentur, surdum quiddam et « barbarum efficient. » (QUINTIL. lib. 12, c. 10.)

[4] « Penè non humanâ voce, vel omnino non voce potiùs, inter discrimina dentium efflanda est. » (Ibid.)

[1] « Pleraque nos illâ quasi mugiente litterâ claudimus, « M, quâ nullum græcè verbum cadit. At illi N jucundam, et in fine præcipuè quasi tinnientem, illius loco « ponunt, quæ est apud nos rarissima in clausulis. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 10.)

[2] « His illa potentiora, quòd res plurimæ carent appellationibus, ut eas necesse sit transferre, aut circuire. » (Ibid.)

[3] « Equidem soleo etiam quod uno Græci, si aliter non « possum, idem pluribus verbis exponere. » (Cic. *de Fin. bon et mal.* lib. 3, n. 15)

[4] « Etiam in iis quæ denominata sunt, summa paupertas in eadem nos frequentissimè revolvit : at illis non « verborum modò, sed linguarum etiam inter se differentium copia est. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 10.)

admire dans la langue grecque, et qui ne se trouvent point dans les autres.

Parmi ces différents idiomes, l'atticisme[1], qui était proprement le langage des Athéniens, l'emportait infiniment sur les autres. C'était un goût comme naturel au climat, qui ne se transportait point ailleurs. Athènes était la seule ville de la Grèce où l'on trouvât, même parmi la populace, ces oreilles fines et délicates dont Cicéron parle, ***Atticorum aures teretes et religiosæ***[2], qui discernaient à une phrase, à une expression, au son même de la voix, si l'on était étranger ou non; témoin ce qui arriva à Théophraste[3], et qui rendaient les orateurs attentifs jusqu'au scrupule pour ne pas laisser échapper un seul mot qui pût blesser des auditeurs si difficiles à contenter.

Il est important de faire remarquer aux jeunes gens, dans la lecture des auteurs grecs, autant que cela est possible, ce que c'était que cet atticisme dont parlent si souvent les anciens, et qu'il est plus aisé de sentir que de définir. Cicéron a raison d'avertir de ne le pas borner à une seule espèce d'éloquence. Il est vrai qu'il paraît souvent dans le genre simple, où son caractère propre est de dire les choses les plus communes et les plus petites avec une naïveté, une grâce, une beauté, une délicatesse, inimitables à toute autre langue. D'où vient, comme l'a observé Quintilien[1], que la comédie grecque l'emporte infiniment sur la latine, dont le langage n'est point susceptible de cette grâce et de cette finesse que les Grecs eux-mêmes ne peuvent transporter dans un autre dialecte. Ainsi, quelque délicat que nous paraisse Térence, il est encore bien éloigné de la finesse et de la beauté d'Aristophane.

Cependant il faut se souvenir que l'atticisme convient au genre sublime comme au genre simple et au tempéré. Y eut-il jamais un style plus attique que celui de Démosthène[2], et de Platon son maître ? et y en eut-il en même temps de plus vif et de plus élevé ? Il en était de même de Périclès[3], dont l'éloquence néanmoins est toujours comparée au foudre et au tonnerre. Mais ils joignaient tous à ce caractère de force et de grandeur une douceur et un agrément qui était proprement l'effet de l'atticisme.

On peut donc accorder ce nom à un discours où tout est naturel et où tout coule de source ; où rien n'est affecté, et cependant où tout plaît ; où les grandes et les petites choses sont dites avec une grâce égale, quoique différente ; où règne[4] un certain sel et un assaisonnement secret qui en relève le goût, qui ne laisse rien d'insipide, qui se fait par-

[1] « Qualis apud Græcos atticismos ille redolens Athenarum proprium saporem. » (Id. lib. 6, cap. 3.)

« Quid est quòd in iis demùm atticum saporem putent? Ibi demùm thymum redolere dicant?.. Æschines intulit eò studia Athenarum, quæ velut sata quædam cœlo terrâque degenerant saporem illum atticum peregrino miscuerunt. » (Id. lib. 12, cap. 10.)

[2] Orat. n. 27.

[3] « Tincam Granius obruebat nescio quo sapore vernaculo : ut ego jam non mirer illud Theophrasto accidisse, quod dicitur, quum percontaretur ex aniculâ quâdam, quanti aliquid venderet, et respondisset illa, atque addidisset, *Hospes*, non potè minoris : tulisse eum molestè, se non effugere hospitis speciem, quum ætatem ageret Athenis, optimèque loqueretur. Omninò (sicut opinor) in nostris est quidam urbanorum, sicut ille Atticorum, sonus. » (Cic. in *Brut.* n. 172.)

« Quomodò et illa attica anus Theophrastum, hominem alioqui disertissimum, annotatâ unius affectatione verbi, hospitem dixit : nec alio se id deprehendisse interrogata respondit, quàm quòd nimiùm atticè loqueretur. » QUINTIL. lib. 8, cap. 1.)

[1] « In comœdiâ maximè claudicamus... Vix levem consequimur umbram, adeò ut mihi sermo ipse romanus non recipere videatur illam solis concessam Atticis venerem, quandò eam ne Græci quidem in alio genere linguæ obtinuerint. » (QUINTIL. lib. 10, c. 1.)

[2] « Quo ne Athenas quidem ipsas, magis credo fuisse atticas. » (Cic. *Orat.* n. 27.)

[3] « Si solum illud est atticum (eleganter enucleatèque dicere), ne Pericles quidem dixit atticè. Qui si tenui genere uteretur, nunquam ab Aristophane poeta fulgurare, tonare, permiscere Græciam dictus esset. » (Id. ibid. n. 29.)

« Quid Pericles?.. cujus in labris veteres comici... leporem habitâsse dixerunt, tantamque in eo vim fuisse, ut in eorum mentibus, qui audissent, quasi aculeos quosdam relinqueret. » (3 *de Orat.* n. 138.)

[4] « Velut simplex orationis condimentum, quod sentitur latente judicio velut palato, excitatque et à tædio defendit orationem. Sanè tamen, ut sal in cibis paulò liberaliùs aspersus, si tamen non sit immodicus, affert aliquid propriæ voluptatis : ita hi quoque in dicendo sales habent quiddam quod nobis faciat audiendi sitim. » (QUINTIL. lib. 6, cap. 4.

tout sentir au lecteur ou à l'auditeur, qui pique sa curiosité, et, pour ainsi dire, excite sa soif; enfin, pour conclure en un mot, où tout est bien dit, car c'est la définition abrégée qu'en donne Cicéron[1], *ut bené dicere, id sit atticè dicere*.

C'est sur ce modèle que se forma ce qu'on appelait l'*urbanité romaine*[2], qui ne souffrait, ni dans les pensées, ni dans l'expression, ni même dans la manière de prononcer, rien de rude et de choquant, ou qui sentît l'étranger; en sorte qu'elle consistait moins dans chaque phrase séparée que dans un certain air du discours, et dans un caractère qui y régnait universellement, et qui était propre à la ville de Rome, comme l'atticisme à celle d'Athènes.

Cicéron y a excellé plus que tout autre, et je ne sais si l'on peut rien trouver de plus parfait en ce genre que ses traités de l'orateur, surtout dans les dialogues qui y sont insérés, où brille une grâce inimitable d'élocution, et comme une fleur de politesse, en quoi consiste principalement l'urbanité.

Nous avons aussi dans notre langue des ouvrages en ce genre, qui ne le cèdent point aux anciens; où tout est dit avec esprit, mais avec simplicité: où une raillerie fine et délicate semble avoir emprunté le langage de la nature même; où les questions les plus abstraites deviennent sensibles et palpables par l'air de naïveté qu'on leur donne; enfin, où l'on voit également les matières enjouées et sérieuses traitées avec tout l'agrément et toute la dignité qui leur conviennent.

Je prie le lecteur de me pardonner cette petite digression sur l'atticisme, qui paraît sortir un peu des bornes de la grammaire, et être plus du ressort de la rhétorique.

Il y aurait beaucoup d'autres réflexions à faire sur le génie, le tour, la beauté, la richesse de la langue grecque; mais je laisse ces réflexions à l'habileté des maîtres. Ils trouveront dans leur propre fonds de quoi suppléer à tout ce qui manque ici; et la méthode grecque, qui est depuis longtemps entre les mains de tout le monde, leur fournira à eux-mêmes tout ce qu'on peut désirer sur ce sujet.

[1] De opt. gen. orat. n. 13.

[2] « Nam meo quidem judicio illa est urbanitas, in quâ « nihil absonum, nihil agreste, nihil inconditum, nihil « peregrinum, neque sensu, neque verbis, neque ore « gestuve possit deprehendi; ut non tam sit in singulis « dictis, quam in toto colore dicendi: qualis apud Græcos « atticismos ille redolens Athenarum proprium saporem.» (Id. ibid.)

CHAPITRE III.

DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE LATINE.

C'est l'étude de cette langue qui fait proprement l'occupation des classes, et qui est comme le fonds des exercices du collége, où l'on apprend non-seulement à entendre le latin, mais encore à l'écrire et à le parler. Comme de ces trois parties la première est la plus essentielle, qu'elle prépare et conduit aux deux suivantes, ce sera aussi sur celle-là que j'insisterai davantage, sans pourtant négliger les autres. Je ne garderai point d'autre ordre dans les réflexions que j'ai à faire sur cette matière, que celui des études mêmes, en commençant par ce qui regarde les premiers éléments de cette langue, et parcourant ensuite toutes les classes jusqu'à la rhétorique exclusivement, qui aura un traité particulier.

Quelle méthode il faut suivre pour enseigner le latin.

La première question qui se présente est de savoir quelle méthode il faut suivre pour enseigner cette langue. Il me semble qu'à présent l'on convient assez généralement que les premières règles que l'on donne pour apprendre le latin doivent être en français, parce qu'en toute science, en toute connaissance, il est naturel de passer d'une chose connue et claire à une chose qui est inconnue et obscure. On a senti qu'il n'était pas moins absurde et moins contraire au bon sens de donner en latin les premiers préceptes de la langue latine, qu'il le serait d'en user ainsi pour le grec et pour toutes les langues étrangères.

Mais faut-il commencer par la composition des thèmes, ou par l'explication des auteurs? C'est ce qui fait plus de difficulté, et sur quoi

les sentiments sont partagés. A ne consulter encore que le bon sens et la droite raison, il semble que la dernière méthode devrait être préférée. Car, pour bien composer en latin, il faut un peu connaître le tour, les locutions, les règles de cette langue, et avoir fait amas d'un nombre assez considérable de mots dont on sente bien la force, et dont on soit en état de faire une juste application. Or tout cela ne se peut faire qu'en expliquant les auteurs, qui sont comme un dictionnaire vivant et une grammaire parlante, où l'on apprend par l'expérience même la force et le véritable usage des mots, des phrases et des règles de la syntaxe.

Il est vrai que la méthode contraire a prévalu, et qu'elle est assez ancienne; mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'on doive s'y livrer aveuglément et sans examen. Souvent la coutume exerce sur les esprits une espèce de tyrannie qui les tient dans la servitude et les empêche de faire usage de la raison, qui, dans ces sortes de matières, est un guide plus sûr que l'exemple seul, quelque autorisé qu'il soit par le temps. Quintilien reconnaît que [1], pendant les vingt années qu'il enseigna la rhétorique, il avait été contraint de suivre en public la coutume qu'il avait trouvée établie dans les écoles, de n'y pas expliquer les auteurs; et il ne rougit point d'avouer qu'il avait eu tort de se laisser entraîner par le torrent.

On ne se trouve point mal dans l'université de Paris d'avoir apporté en d'autres choses quelques changements à l'ancienne manière d'enseigner. Je voudrais qu'il fût possible d'y faire quelque essai de celle dont nous parlons, afin de s'assurer par l'expérience si elle aurait dans le public le même succès que je sais qu'elle a eu dans le particulier à l'égard de plusieurs enfants.

Mais, en attendant, on doit être fort content du sage milieu que suit l'université, en ne se livrant point totalement à une seule de ces méthodes, mais en les unissant toutes deux ensemble, et tempérant l'une par l'autre; de sorte pourtant qu'elle donne plus de temps, même dans les commencements, à l'explication des auteurs qu'à la composition des thèmes.

Des premiers éléments de la langue latine.

Je suppose qu'il s'agit d'instruire un enfant qui n'a encore aucune connaissance de la langue latine. Je crois qu'il faut s'y prendre de la même manière que pour le grec, c'est-à-dire lui faire apprendre les déclinaisons, les conjugaisons, et les règles les plus communes de la syntaxe. Et quand il est bien ferme sur ces principes, et qu'il se les est rendus familiers par de fréquentes répétitions, on le doit mettre pour lors dans l'explication de quelque auteur facile, où l'on va d'abord très-lentement, rangeant exactement tous les mots dans leur ordre naturel, rendant raison de tout, genre, cas, nombre, personne, temps, etc., lui faisant appliquer toutes les règles qu'il a vues, et à mesure qu'il avance y en ajoutant de nouvelles et de plus difficiles.

C'est un avis nécessaire pour tout le cours des études, mais surtout pour celles dont je parle maintenant, de bien faire ce que l'on fait, d'enseigner à fond ce que l'on a à enseigner, de bien inculquer aux enfants les principes et les règles, et de ne point trop se hâter de les faire passer à d'autres choses plus relevées et plus agréables, mais moins proportionnées à leurs forces. Cette méthode d'enseigner, rapide et superficielle, qui flatte assez les parents [1], et quelquefois même les maîtres, parce qu'elle fait paraître davantage les écoliers, bien loin de les avancer, les retarde considérablement, et empêche souvent tout le progrès des études. Il en est de ces principes des sciences comme des fondements d'un édifice [2] : s'ils ne sont solides et profonds, tout ce qu'on bâtit dessus est ruineux. Il vaut mieux que les enfants sachent peu de chose, pourvu qu'ils les sachent à fond et

[1] Quintil. l. 2, cap. 5.

[1] « Quod etiam admonere supervacuum fuerat, nisi « ambitiosâ festinatione plerique a posterioribus inciperent : et dum ostentare discipulos circa speciosiora malunt, compendio morarentur. » (Quintil. lib. 1, c. 7.)

[2] « Quæ (grammatica) nisi oratori futuro fundamenta « fideliter jecerit, quidquid superstruxeris, corruet. » (Id. ibid. cap. 5.)

pour toujours. Ils apprendront assez vite, s'ils apprennent bien.

Pour ce qui est de ces commencements, je n'hésite point à décider qu'il en faut presque absolument écarter les thèmes, qui ne sont propres qu'à tourmenter les enfants par un travail pénible et peu utile, et à leur inspirer du dégoût pour une étude qui ne leur attire ordinairement de la part des maîtres que des réprimandes et des châtiments ; car les fautes qu'ils font dans leurs thèmes étant très-fréquentes et presque inévitables, les corrections le deviennent aussi ; au lieu que l'explication des auteurs et la traduction, où ils ne produisent rien d'eux-mêmes, et ne font que se prêter au maître, leur épargnent beaucoup de temps, de peines et de punitions.

J'ai toujours souhaité qu'il y eût des livres composés exprès en latin pour les enfants qui commencent. Ces compositions devraient être claires, faciles, agréables. D'abord les mots seraient presque tous dans leur ordre naturel, et les phrases fort courtes. Ensuite on augmenterait insensiblement les difficultés à proportion du progrès que les jeunes gens peuvent faire. Surtout on aurait soin de faire entrer des exemples de toutes les règles qu'on doit leur apprendre. L'élégance n'est pas ce qu'il y faudrait principalement chercher, mais la netteté. Il s'agit de leur apprendre des mots latins, de les accoutumer aux différentes constructions propres à cette langue, et d'appliquer les règles de la syntaxe à ce qu'on leur fera lire. On pourrait leur donner quelques apophthegmes des anciens, quelques histoires tirées de l'Ecriture sainte, comme celles d'Abel, de Joseph, de Tobie, des frères Machabées, et d'autres pareilles. Les auteurs profanes en peuvent aussi fournir de fort belles. J'en proposerai ici quelques essais fort courts, et qui ne regarderont que les commencements. Je crois que, dans les histoires qu'on tire de l'Ecriture sainte, on doit ordinairement changer les expressions et les tours qui ne se trouvent point dans les auteurs latins. C'est pour cela que dans l'histoire de Tobie, qui suit, au lieu de, *in diebus Salmanasar*, j'ai mis, *tempore Salmanasar* ; et au lieu de, *in captivitate positus*, j'ai mis, *in captivitatem abductus*. Le mot *concaptivis* n'est pas latin, non plus que *consortium*, dans le sens où il est pris ici : j'ai substitué au premier, *exilii sui comitibus* ; et au second, *societatem*.

Un ancien professeur de l'université[1], à qui j'ai communiqué mes vues, a bien voulu composer de ces sortes d'histoires tirées de l'Écriture sainte pour l'usage des enfants qui commencent à étudier la langue latine, ou qui sont dans les premières classes. J'espère que le public aura lieu d'être content de ce petit ouvrage, et que l'approbation qu'il lui donnera portera l'auteur à en composer un second dans le même goût, mais d'un genre différent, où l'on ramassera des histoires et des maximes de morale tirées des anciens auteurs, et composées pour l'ordinaire de leurs propres termes, mais dégagées de toutes les difficultés, et proportionnées à la faiblesse des commençants.

Ce second ouvrage a paru depuis la première édition du mien, et l'approbation du public a ratifié mes conjectures. En effet, je ne sache point de livre qui puisse être plus utile et en même temps plus agréable aux jeunes gens. On y a ramassé avec beaucoup d'ordre et de choix des principes excellents de morale, et sur chaque matière des traits d'histoire très-intéressants. Je connais des personnes fort habiles qui avouent que la lecture de ce petit livre leur a causé un très-grand plaisir.

TOBIAS.

Tobias ex tribu Nephtali captus fuit tempore Salmanasar regis Assyriorum[2]. In captivitatem abductus, viam veritatis non deseruit. Omnia bona, quæ habere poterat, quotidiè sui exilii comitibus impertiebat. Quum esset junior omnibus, nihil tamen puerile gessit. Denique, quum irent omnes ad vitulos aureos quos Jeroboam, rex Israel, fecerat, hic solus fugiebat societatem omnium. Pergebat autem ad templum Domini, et ibi adorabat Deum. Hæc et his similia secundùm legem Dei puerulus observabat.

[1] M. Heuzet, autrefois professeur au collége de Beauvais.

[2] Ex Tob. c. 1.

EPAMINONDAS.

Epaminondas, dux clarissimns Thebanorum, unam solùm habebat vestem [1]. Itaque quoties eam mittebat ad fullonem, ipse interim cogebatur continere se domi, quòd ei vestis altera deesset. In hoc statu rerum, quum ei Persarum rex magnam auri copiam misisset, noluit eam accipere. Si rectè judico, celsiore animo fuit is qui aurum recusavit, quàm qui obtulit.

FILIÆ PIETAS IN MATREM.

Prætor mnlierem sanguinis ingenui, damnatam capitali crimine apud tribunal suum, tradidit triumviro necandam in carcere [2]. Is qui custodiæ præerat, misericordiâ motus, non eam protinùs strangulavit. Quin etiam permisit ejus filiæ ingredi ad matrem, sed postquam explorasset eam diligenter, ne fortè cibnm aliquem inferret, existimans futnrum ut inediâ consumeretur. Qunm autem jam dies plures effluxissent, miratus quòd tam diù viveret, curiosiùs observatâ filiâ, animadvertit ejus lacte matrem nutriri. Quæ res tam admirabilis ad judices perlata remissionem pœnæ mnlieri impetravit. Nec tantùm matris salns donata filiæ pietati est [3], sed ambæ perpetuis alimentis publico sumptn sustentatæ sunt, et carcer ille, exstructo ibi pietatis templo, consecratus. Quò non penetrat, aut quid non excogitat pietas, quæ in carcere servandæ genitricis novam rationem invenit! quid enim tam inusitatum, quid tam inauditum, quàm matrem natæ uberibus alitam fuisse? Putaret aliquis hoc contra rerum naturam factum, nisi diligere parentes prima naturæ lex esset.

J'ai laissé exprès un peu plus de difficnlté dans la dernière histoire, parce qu'à mesnre que les enfants avanceront dans l'intelligence du latin, il faut que ce qu'on leur fera expliquer soit plus difficile.

[1] Ex Ælian. lib. 5, c. 5.
[2] Ex Valer. Max. lib. 5, cap. 4, n. 7.
[3] Plin. Hist. nat. lib. 7, cap. 36.

Je prie les maîtres qui sont chargés de l'éducation des enfants, avant qu'ils entrent au collége, de vouloir bien examiuer sans prévention et s'assurer par l'épreuve même si cette manière d'instruire n'est pas plus courte, plus facile, plus sûre que celle qu'on emploie ordinairement en leur faisant d'abord composer des thèmes. Les mêmes règles revieunent ici et lenr sont souvent répétées, mais avec cette différence, qu'ils en trouvent l'application toute faite dans les auteurs qn'ils expliquent, au lieu qu'ils sont obligés de la faire eux-mêmes dans les thèmes; ce qui les expose, comme je l'ai déjà observé, à faire bien des fantes, et à souffrir beaucoup de réprimandes et de punitions. Je ne puis m'empêcher, en consultaut le bon sens et la droite raison, de croire que des enfants accoutumés ainsi à expliquer pendant six ou neuf mois, et à rendre compte ensuite de leur explication, soit de vive voix, soit par écrit, ou plutôt de l'une et de l'autre manière, seront bieu plns en état après cela de commencer à faire des thèmes, si l'on le juge à propos, et d'entrer en sixième.

Je dois encore avertir les maîtres chargés de donner aux enfants les premières instructions, d'être fort attentifs à leur faire prendre un ton naturel en lisant, en expliquant et en récitant leurs leçons. J'appelle nn ton naturel celui dont on se sert ordinairement dans la conversatiou, en parlant à nn ami, en faisant un récit; et il serait pour lors ridicule de crier à pleine tête, comme il est assez ordinaire aux enfants de le faire. Je sais par expérience combien il en coûte dans la suite pour les corriger de ce défaut, dont ils conservent toujours quelque chose daus leur prouonciation.

De ce qu'il faut observer en sixième et en cinquième.

Le travail des basses classes, par rapport à l'intelligence de la langue latine, consiste dans l'explicatiou des auteurs, dans la composition des thèmes et dans la traduction. J'ai traité ce dernier point ailleurs : je parlerai ici des deux autres.

De l'explication des auteurs.

On se plaint avec raison que les anteur latins manquent pour la sixième et pour la cin-

quième. Ceux qu'on y peut utilement expliquer se réduisent à deux ou trois : Phèdre, Cornélius Népos, Cicéron ; car je ne sais si l'on doit mettre de ce nombre Aurélius Victor et Eutrope, qui sont des abrégés assez informes de l'histoire romaine, remplis ordinairement d'un grand nombre de noms propres et de dates de chronologie, fort capables de rebuter les enfants qui commencent à étudier le latin. On pourrait même douter si les épîtres de Cicéron sont bien propres pour ces classes, parce qu'elles sont un peu sérieuses, et souvent obscures et difficiles. Quoi qu'il en soit, ces auteurs se réduisent à trois, et ne suffisent pas pour ces deux classes, surtout en supposant que les enfants entrent dans la première déjà un peu formés à l'explication.

On y peut, ce me semble, facilement suppléer, en tirant de Cicéron, de Tite-Live, de César, et d'autres auteurs pareils, des endroits choisis, soit pour l'histoire, soit pour la morale, et en les accommodant à la portée des enfants. Sénèque, Pline, et Valère Maxime, quoique moins purs, pourront aussi fournir des histoires et des maximes, que l'habileté de ceux qui les prépareront réduira à un style plus clair et plus pur. J'en donnerai ici quelques essais.

I. IMPIOS TORQUET CONSCIENTIA.

Angor et sollicitudo conscientiæ diu noctuque vexat impios[1]. Non immeritò aiebat sapiens, si recludantur tyrannorum mentes, posse aspici laniatus et ictus : ut enim corpora verberibus, ita sævitiâ et libidine animus dilaceratur.... Dicitur Nero, postquam matrem Agrippinam interfecit, perfecto demùm scelere, magnitudinem ejus intellexisse. Per reliquum noctis modò in tenebris et cubili se occultans, modò præ pavore exsurgens, et mentis inops, lucem opperiebatur, tanquam exitium allaturam.

II. DAMOCLES.

Dionysius, tyrannus Syracusanorum, quum omni opum et voluptatum genere abundaret, indicavit ipse quàm parùm esset beatus[1]. Nam quum quidam ex ejus assentatoribus Damocles commemoraret in sermone copias ejus, opes, majestatem, rerum abundantiam, magnificentiam ædium regiarum, negaretque unquam beatiorem illo quemquam fuisse : Visne igitur, *inquit*, Damocle, quoniam hæc te vita delectat, ipse eamdem degustare, et fortunam experiri meam ? Quum se ille cupere dixisset, collocari jussit hominem in aureo lecto, strato pulcherrimis stragulis ; abacosque complures ornavit argento auroque cælato. Tùm ad mensam eximiâ formâ pueros delectos jussit consistere, eosque ad nutum illius intuentes diligenter ministrare. Aderant unguenta, coronæ : incendebantur odores : mensæ conquisitissimis epulis exstruebantur. Fortunatus sibi Damocles videbatur. In hoc medio apparatu fulgentem gladium, e lacunari setâ equinâ appensum, dimitti jussit, ut impenderet illius beati cervicibus. Itaque nec pulchros illos administratores aspiciebat, nec plenum artis argentum : nec manum porrigebat in mensam : jam ipsæ defluebant coronæ. Denique exoravit tyrannum ut abire liceret, quòd jam beatus esse nollet. Satisne videtur declarâsse Dyonisius, nihil esse ei beatum, cui semper aliquis terror impendeat ?

III. MAGISTRI FALISCORUM PERFIDIA.

Romani Camillo duce Falerios obsidebant[2]. Mos erat tunc apud Faliscos, ut plures simul pueri unius magistri curæ demandarentur. Principum liberos, qui scientiâ videbatur præcellere, erudiebat. Is, quum in pace instituisset pueros ante urbem lusûs exercitationisque causâ producere, eo more per belli tempus non intermisso, die quâdam eos paulatim solito longiùs trahendo a portâ, in castra romana ad Camillum perduxit. Ibi scelesto facinori scelestiorem sermonem addidit : Falerios se in manus Romanorum tradidisse, quum eos pueros, quorum parentes in eâ civitate principes erant, in eorum potestatem dedidisset. Quæ ubi Camillus audivit, hominis perfidiam exsecratus : Non ad similem tuî, inquit, nec

[1] Cic. de Leg. lib. 1, n. 40. — Tac. Annal. lib. 6, n. 6; ibid. lib. 14, n. 10.

[1] E Tuscul. quæst. lib. 5, n. 61, 62.
[2] Tit. liv. lib. 5, n. 27.

populum, nec imperatorem, cum scelesto munere scelestus ipse venisti. Sunt belli etiam, sicut pacis, jura, justèque non minùs quàm fortiter bella gerere didicimus. Arma habemus non adversùm eam ætatem, cui etiam captis urbibus parcitur, sed adversùs hostes armatos, a quibus injustè lacessiti fuimus. Denudari deindè jussit ludi magistrum, eumque manibus post tergum alligatis reducendum Falerios pueris tradidit; virgasque eis, quibus proditorem agerent in urbem verberantes, dedit. Falisci, Romanorum fidem et justitiam admirantes, ultrò se iis dediderunt, rati sub eorum imperio meliùs se quàm legibus suis victuros. Camillo et ab hostibus et a civibus gratiæ actæ. Pace datâ, exercitus Romam reductus.

IV. DAMONIS ET PYTHIÆ FIDELIS AMICITIA.

Damon et Pythias [1], pythagoricæ prudentiæ sacris initiati, tam fidelem inter se amicitiam junxerant, ut alter pro altero mori parati essent. Quum eorum alter a Dionysio tyranno nece damnatus impetrâsset tempus aliquod, quo profectus domum res suas ordinaret, alter vadem se pro reditu ejus dare tyranno non dubitavit, ita ut, si ille non revertisset ad diem, moriendum esset sibi ipsi. Igitur omnes, et in primis Dionysius, novæ atque ancipitis rei exitum cupidè exspectabant. Appropinquante deindè definitâ die, nec illo redeunte, unusquisque stultitiæ damnabat tam temerarium sponsorem. At is nihil se de amici constantiâ metuere prædicabat. Et verò ille ad diem dictam supervenit. Admiratus eorum fidem, tyrannus petivit ut se in amicitiam tertium reciperent.

V. STILPONIS PRÆCLARA VOX.

Urbem Megara ceperat Demetrius [2], cui cognomen Poliorcetes fuit. Ab hoc Stilpon philosophus interrogatus, num quid perdidisset : Nihil, *inquit* : omnia namque mea mecum sunt. Atquì et patrimonium ejus in prædam cesserat, et filias rapuerat hostis, et patriam expugnaverat. Ille tamen, captâ urbe, nihil se damni passum fuisse testatus est. Habebat enim secum vera bona, doctrinam scilicet et virtutem, in quæ hostis manum injicere non poterat : at ea, quæ a militibus diripiebantur, non judicabat sua. Omnium scilicet bonorum, quæ extrinsecùs adveniunt, incerta possessio est. Ita inter micantes ubique gladios, et ruentium tectorum fragorem, uni homini pax fuit.

VI. BENEFICIA VOLUNTATE CONSTANT.

Beneficia non in rebus datis [1], sed in ipsâ benefaciendi voluntate consistunt. Nonnunquam magis nos obligat, qui dedit parva magnificè; qui regum æquavit opes animo; qui exiguum tribuit, sed libenter. Quum Socrati multa multi pro suis quisque facultatibus offerrent, Eschines pauper auditor, Nihil *inquit*, dignum te quod dare tibi possim, invenio, et hoc tantùm pauperem me esse sentio. Itaque dono tibi quod unum habeo, me ipsum. Hoc munus rogo, qualecumque est, non dedigneris, cogitesque alios, quum multùm tibi darent, plus sibi reliquisse. Cui Socrates : Istud quidem, *inquit*, magnum mihi munus videtur, nisi fortè parvo te æstimas. Habebo itaque curæ, ut te meliorem tibi reddam quàm accepi. Vicit Eschines hoc munere omnem juvenum opulentorum munificentiam.

Je n'ai pas besoin de m'étendre ici beaucoup pour montrer combien de pareils endroits d'auteurs anciens, choisis et préparés avec soin et avec discernement, peuvent être en même temps utiles et agréables aux jeunes gens. Tout ce qu'on peut désirer s'y trouve, ce me semble, en même temps : le fond du latin, l'application des règles, les mots, les pensées, les réflexions, les maximes, les faits; et un maître habile saura bien faire valoir tout cela.

Il commencera toujours par la construction, et rangera chaque mot à sa place naturelle. Il fera expliquer d'abord simplement, en sorte

[1] Val. Max. lib. 4, c. 7. — Cic. de Offic. lib. 3, n. 45.
[2] Sen. de Constant. sap. cap. 5.

[1] Sen. de Benef. lib. 1, cap. 7 et 8.

qu'on rende la force de toutes les expressions. Je tirerai de l'histoire de Damoclès des exemples de ce que je crois qu'on doit pratiquer dans l'explication des auteurs pour ceux qui commencent.

Dionysius, *tyrannus Syracusanorum*, « Denys, tyran des Syracusains, *quum abun-* « *daret omni genere opum et voluptatum*, « comme il abondait en tout genre de riches- « ses et de plaisirs, *indicavit ipse quàm* « *parùm esset beatus*, montra lui-même com- « bien peu il était heureux. » Quand les écoliers sont un peu avancés, tels que je les suppose lorsqu'ils entrent en sixième, je crois qu'il vaut mieux couper ainsi une phrase en différents morceaux qui font un sens complet, et dont les termes sont liés ensemble naturellement, que de les séparer tous, et d'appliquer le français à chaque mot latin de cette sorte : *Dionysius*, Denys; *tyrannus*, tyran; *Syracusanorum*, des Syracusains. Après qu'ils ont expliqué ainsi une phrase en rendant la force de tous les mots, s'il y a quelque expression ou quelque tour plus élégant à mettre, on les substitue : « Denys, tyran de « Syracuse, quoiqu'il fût dans l'abondance de « toute sorte de biens et de plaisirs, fit sentir « lui-même combien peu il était heureux. » On leur rend raison de ces changements.

Dans cette première phrase, quoique très-courte, il y a cinq ou six règles à expliquer. Pourquoi *Syracusanorum* et *opum* au génitif? pourquoi *genere* à l'ablatif? pourquoi *abundaret* au subjonctif? que signifie *quàm* joint à *beatus*? pourquoi *esset* au subjonctif, et pourquoi *beatus* au nominatif? Presque toutes ces règles se trouvent dans le rudiment, et il faut toujours les rapporter mot à mot comme elles sont dans leurs livres, afin de les leur inculquer davantage, et d'éviter toute confusion. Celle qui regarde le régime d'*abundare* n'y est pas. Le maître la leur dit de vive voix, telle par exemple qu'elle est dans la grammaire de Port-Royal. *Les verbes d'abondance ou de privation gouvernent le plus souvent l'ablatif.* On cite les exemples qui y sont rapportés. On se contente d'abord de leur dire cette règle, qui est courte et simple; dans la suite, quand l'occasion s'en présente, on leur fait remarquer que *quelques-uns de ces verbes reçoivent assez indifféremment le génitif ou l'ablatif*, et l'on en apporte des exemples.

Il y a dans cette histoire beaucoup d'expressions peu ordinaires, qu'on tâche de leur bien faire entendre : *stragulum*, *abacus*, *unguentum*, *lacunar*, *seta*. L'usage du verbe *negare* demande une attention particulière. Il faut bien faire sentir la force du mot *exoravit*. *Orare* signifie prier, demander quelque chose : *exorare*, qui est un verbe composé de *ex* et de *orare*, signifie obtenir par des prières instantes ce qu'on demande. Il se construit différemment. Il gouverne l'accusatif de la personne, et est suivi d'un *ut* avec le subjonctif, comme ici : *exoravit tyrannum ut abire liceret*, « il obtint du tyran, à force de « prières, qu'il lui fût permis de se retirer; « ou, il obtint du tyran la permission de se « retirer. » Quelquefois il gouverne la chose et la personne à l'accusatif : *sine ut id te exorem*, « souffrez que j'obtienne cela de vous. » On met aussi la chose à l'accusatif, et la personne à l'ablatif : *exorare aliquid ab aliquo*, « obtenir quelque chose de quelqu'un. » Des enfants par là apprennent la force du latin; et le maître ne manque pas de faire entrer ces mots et ces phrases dans les thèmes qu'il leur donne.

Il y a de certaines délicatesses qu'on peut leur faire remarquer dès cet âge. *Gladium demitti jussit, ut impenderet illius beati cervicibus.* On pouvait mettre simplement *illius cervicibus*. Quelle beauté n'ajoute point ce mot, *beati!* La pensée qui est à la fin répond à ce mot, et il faut la faire observer : *exoravit tyrannum ut abire liceret, quòd jam beatus esse nollet.*

La sentence qui termine cette histoire renferme l'instruction morale qu'on en doit tirer; et le maître n'oublie pas d'en faire usage. Il peut à cette occasion raconter la fable du savetier, qui reporta au financier la somme d'argent qu'il en avait reçue, parce qu'elle lui ôtait son repos et son bonheur.

Il y a bien d'autres remarques à faire sur cette histoire, et pour les manières de parler, et pour les règles de la syntaxe. Mon dessein n'a été que d'en montrer quelques-unes. Tout cela ne se fait pas en une seule leçon. Mais, on a soin, après chaque explication, de de-

mander compte aux écoliers de tout ce qui s'est dit. Quelquefois on diffère au lendemain à les interroger; et l'on sent mieux par ce délai s'ils ont été attentifs. La traduction qu'on leur donne à faire de ces endroits, on le jour même, ou quelques jours après, produit le même effet.

J'ajouterai ici une fable de Phèdre, uniquement pour marquer comment il faut faire sentir même aux enfants les beaux endroits.

Fable du Loup et la Grue.

Os devoratum fauce quum hæreret lupi,
Magno dolore victus, cœpit singulos
Inlicere pretio, ut illud extraherent malum.
Tandem persuasa est jurejurando gruis,
Gulæque credens colli longitudinem,
Periculosam fecit medicinam lupo.
Pro quo quum facto flagitaret præmium :
Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris, et mercedem postulas.

Cette fable est courte et simple, mais d'une beauté inimitable dans sa simplicité, qui en fait la principale grâce. Les enfants même sont capables d'en sentir toute la finesse, et j'en ai vu plusieurs dans des exercices publics n'y pas laisser échapper un mot qui fût digne de remarque, et en rendre un compte exact.

Os devoratum. Ce mot est fort propre pour marquer l'action d'un loup affamé, qni ne mange pas, mais qui avale ou plutôt qui dévore avec avidité.

Magno dolore victus, cœpit singulos illicere pretio. Le loup naturellement n'est pas un animal doux et suppliant. La violence est son partage. Il lui en coûta donc beaucoup pour descendre à de si humbles prières. Il y eut un long combat entre sa férocité naturelle et la douleur qu'il souffrait. Celle-ci l'emporta enfin; et c'est ce que marque bien le mot *victus. Dolore magno oppressus* ne présentait pas la même image.

Inlicere ou *illicere pretio.* Ce mot est élégant et délicat. On en fait sentir la finesse, aussi bien que des autres composés : *allicere, pellicere*; et on en apporte des exemples tirés d'autres fables de Phèdre.

Ut illud extraherent malum, pour dire *illud os.* L'effet pour la cause. Quelle différence!

Tandem. Ce mot dit beaucoup, et fait entrevoir que grand nombre d'autres animaux avaient déjà passé en revue, mais n'avaient pas été si bêtes que la grue.

Persuasa est jurejurando. Elle n'aurait pas ajouté foi à la simple parole du loup : il lui fallut un serment, et sans doute des plus terribles. Et avec cela la sotte se crut en sûreté.

Gulæque credens colli longitudinem. Est-il possible de mieux peindre l'action de la grue? Pour sentir toute la beauté de ce vers, il n'y a qu'à le réduire à la proposition simple : *et collum inserens gulæ lupi. Collum* seul est plat. *Collum longum* dit plus, mais ne présente point d'image; au lieu qu'en substituant le substantif à l'adjectif, *colli longitudinem*, il semble que le vers s'allonge aussi bien que le cou de la grue. Mais peut-on mieux exprimer la stupide témérité de cette bête, qui ose mettre son cou dans la gueule du loup, que par ce mot *credens?* On explique la force de ce mot, et on en apporte plusieurs exemples tirés de Phèdre.

Periculosam fecit medicinam lupo. On pouvait dire simplement *os extraxit è gulâ lupi.* Mais *fecit medicinam* a bien plus de grâce; et l'épithète *periculosam* marque quel risque courut cet imprudent médecin. On a soin, en expliquant *medicinam*, qui signifie ici une opération de chirurgie, d'avertir que chez les anciens les médecins n'étaient point distingués des chirurgiens, et qu'ils en faisaient les fonctions.

Flagitaret. Ce verbe signifie demander avec instance et importunité, presser, solliciter, revenir souvent à la charge. *Peteret, postularet*, n'auraient pas la même force.

Ingrata es, inquit, etc. Cette manière, fort ordinaire dans Phèdre et dans tous les récits, est bien plus vive qne si l'on disait : *respondit lupus, Ingrata es*, etc. On fait remarquer aussi combien la réponse du loup a de vivacité et de force. *Ore nostro* est bien meilleur que *meo.* Le loup se regarde comme un animal important.

Voici la fable entière, racontée d'une manière simple, et dénuée de tout ornement; ce

qui en fait bien mieux sentir toute la beauté. On pourrait accoutumer les enfants à réduire ainsi les endroits qui seraient susceptibles d'un tel changement.

Quum os hæreret in fauce lupi, is, magno dolore oppressus, cœpit singulos animantes rogare ut sibi illud os extraherent. A cæteris repulsam passus est : at gruis persuasa est illius jurejurando, suumque collum lupi gulæ inserens, extraxit os. Pro quo facto quum illa peteret præmium, dixit lupus : Ingrata es, quæ ex ore meo caput abstuleris incolume, et mercedem postulas.

Je laisse au lecteur à conclure combien des histoires et des fables expliquées de cette sorte tous les jours, pendant le cours entier d'une année, sont capables de leur apprendre de latin; et ce qui est bien plus important, combien elles sont propres à leur former en même temps le goût et l'esprit.

De la composition des thèmes.

Quand les enfants ont déjà quelque légère teinture du latin, et qu'ils ont été un peu formés à l'explication, je crois que la composition des thèmes peut leur être fort utile, pourvu qu'elle ne soit pas trop fréquente, surtout dans les commencements. Elle les oblige de mettre en pratique les règles qu'on leur a souvent expliquées de vive voix, et d'en faire eux-mêmes l'application, ce qui les grave bien plus profondément dans leur esprit; elle leur donne occasion d'employer tous les mots et toutes les phrases qu'on leur a fait remarquer dans l'explication des auteurs. Car il serait à souhaiter que les thèmes qu'on leur donne fussent pour l'ordinaire composés sur l'auteur même qu'on leur aurait expliqué, qui leur fournirait des expressions et des locutions déjà connues, dont ils feraient l'application selon les règles de leur syntaxe.

Il n'est pas nécessaire d'avertir que les thèmes doivent toujours, autant que cela se peut, renfermer quelque trait d'histoire, quelque maxime de morale, quelque vérité de religion. C'est une coutume anciennement établie dans l'université, et qui y est assez généralement pratiquée. Elle est d'une grande importance pour les jeunes gens, dont insensiblement elle remplit l'esprit de connaissances curieuses et de principes utiles pour la conduite de la vie. J'ai déjà remarqué ce que dit Quintilien au sujet des exemples que les maîtres à écrire proposent pour modèles aux enfants. Il ne veut point que ces exemples soient composés de mots bizarres et de pensées frivoles [1], qui ne forment aucun sens, mais qu'ils renferment des maximes solides qui apprennent quelque vérité. La raison qu'il en apporte est très-sensée. Ces maximes, dit-il, qu'on a apprises dans l'enfance, nous suivent jusque dans la vieillesse; et l'impression qu'elles ont faite sur l'esprit encore tendre passe jusqu'aux mœurs, et influe sur la conduite. Car [2], ajoute-t-il ailleurs, il en est de l'esprit des enfants comme d'un vase neuf, qui conserve longtemps l'odeur de la première liqueur qu'on y a versée : ainsi les premières idées qu'on reçoit dans un âge peu avancé ne s'effacent ordinairement qu'avec peine.

Tout cela est encore plus vrai par rapport aux thèmes. On sent bien quel ridicule il y a de les remplir toujours de phrases triviales, ou qui ne signifient rien. *Pierre est plus riche que Paul, et doit être plus estimé que lui.... Lépidus est venu de Lyon à Paris, et il m'a apporté l'argent qu'il avait reçu de mon père.... Un écolier diligent doit se repentir de n'avoir pas étudié les leçons que son maître lui a enseignées.* Ne pourrait-on pas appliquer les mêmes règles à des exemples plus intéressants? *La science doit être plus estimée que les richesses, et la vertu est encore plus précieuse que la science.... Cyrus, roi des Perses, ayant enfin pris Babylone, permit aux Juifs de re-*

[1] « Hi versus, qui ad imitationem scribendi proponen« tur, non otiosas velim sententias habeant, sed hone« stum aliquid monentes. Prosequitur hæc memoria in « senectutem, et impressa animo rudi usque ad mores « proficiet. » (QUINT. lib. 1, cap. 2.)

[2] « Naturâ tenacissimi sumus eorum quæ rudibus an« nis percipimus; ut sapor, quo nova imbuas, durat. » (Id. ibid. cap. 1.)

Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
Testa diù.

(HORAT. lib. 1, epist. 2.)

tourner à Jérusalem, et il renvoya dans cette ville les vases sacrés qui en avaient été autrefois transportés à Babylone; et que Baltazar avait souillés dans un festin public.... Des enfants chrétiens doivent avoir honte de ne point lire les livres sacrés qui sont comme une lettre que le père céleste leur a écrite.

Je ne crois pas pourtant qu'un maître doive se gêner au point de n'oser jamais donner que des phrases qui portent avec elles quelques instructions, et de vouloir toujours mettre dans ses thèmes un raisonnement suivi. Il se donnerait souvent une torture inutile pour y réussir, surtout dans les thèmes d'imitation; et il doit réserver son travail pour des choses qui en soient plus dignes. Des phrases séparées lui coûteront moins, et ne sont pas moins avantageuses pour les écoliers.

Il y a dans les thèmes d'imitation un juste milieu à garder entre une trop grande facilité, qui ne laisserait presque aux enfants d'autre travail que celui de copier les mots et les phrases de leur auteur, et une trop grande difficulté, qui leur ferait perdre beaucoup de temps, et qui souvent serait au-dessus de leur portée. L'endroit qu'on leur donne à imiter ne doit pas être long. D'abord il est bon qu'ils n'aient presque que les cas et les temps à changer. Quelquefois ils n'auront que les tours à imiter, et non les paroles. Il est nécessaire que le maître ait préparé le thème avant que d'expliquer l'endroit sur lequel il doit le donner, parce qu'en expliquant il insiste principalement sur les phrases et sur les règles qu'il a dessein d'y faire entrer.

Il y aurait un autre manière de faire composer les enfants qui pourrait aussi convenir aux classes plus avancées, et qui me paraîtrait fort utile, quoiqu'elle ne soit pas usitée. Ce serait de leur faire faire quelquefois des thèmes en classe, comme on leur y fait expliquer les auteurs, c'est-à-dire de vive voix. Par là on leur apprend plus facilement et plus certainement à faire usage de leurs règles et de leurs lectures, et on les accoutume à se passer de dictionnaires; à quoi je voudrais que l'on tendît, parce que l'habitude de les feuilleter entraîne une perte de temps considérable. Je suis persuadé qu'on reconnaîtra par l'expérience que les jeunes gens, pourvu qu'ils veuillent faire quelque effort, trouveront par eux-mêmes presque toutes les expressions et toutes les phrases qui entreront dans un thème. Ce ne sera que pour un petit nombre de mots qui leur seront nouveaux et inconnus qu'ils seront obligés d'avoir recours aux dictionnaires, dont par cette raison les plus courts et les plus simples seront les meilleurs pour eux.

Il est aussi d'une grande importance que les méthodes qu'on met entre les mains des jeunes gens soient faites avec soin. J'ai souvent entendu dire à quelques professeurs, par rapport à celles dont on se servait pour lors, et je crois que ce sont encore à présent les mêmes dans plusieurs colléges, que, quoique le fond en soit très-bon, il y aurait quelques changements, quelques retranchements, quelques additions à y faire. Pour y réussir, il me semble qu'il y a une voie assez facile, et qui est très-naturelle; c'est de prier ceux qui enseignent dans ces classes depuis quelque temps de vouloir bien mettre par écrit les remarques qu'ils auront faites sans doute sur un livre dont ils font usage depuis plusieurs années; après quoi un maître habile, qui aurait de l'expérience en ce genre, profitant des différentes vues qu'on lui aurait données, réformerait en beaucoup de choses ces sortes de méthodes, et y mettrait plus d'ordre et de clarté qu'il n'y en a. Ce travail, quoique sur de petites choses, n'est pas indigne d'un habile homme. *In tenui labor, at tenuis non gloria.*

De ce qu'il faut observer dans les classes plus avancées; savoir, quatrième, troisième et seconde.

Les règles qu'on a données jusqu'ici pour les deux classes inférieures peuvent convenir aux autres en plusieurs points; mais ces dernières demandent quelques observations particulières: 1° sur le choix des auteurs qu'on y doit expliquer; 2° sur ce qu'on doit principalement remarquer en les expliquant; 3° sur la nécessité d'accoutumer les jeunes gens à parler la langue latine.

1. Du choix des livres qu'on explique.

Les livres qu'on a coutume d'expliquer en quatrième se réduisent presque à ceux-ci : les Commentaires de César, les Comédies de Térence, quelques Traités et des Lettres de Cicéron, l'Histoire de Justin.

Il n'y a rien de plus parfait dans leur genre que les Commentaires de César, et je m'étonne que Quintilien [1], qui a parlé de quelques harangues qu'on avait de lui, dont la force et la vivacité font connaître, dit-il, que ce Romain avait le même feu en parlant qu'en combattant, n'ait pas dit un seul mot de ses Commentaires. On y voit régner partout une élégance et une pureté de langage admirable, qui était son caractère particulier; et l'on pourrait dire qu'ils se sentent de la naissance et de la noblesse de leur auteur, comme Quintilien le dit des ouvrages de Messala [2]. Peut-être que, regardant ces commentaires comme de simples mémoires, et non comme une histoire en forme, il a cru n'en devoir point faire mention.

Cicéron leur rend plus de justice. Il parle d'abord des harangues de César, et il dit qu'à la pureté du langage [3], dont non-seulement un orateur, mais tout citoyen doit se piquer, il a ajouté tous les ornements de l'éloquence. Ensuite il passe à ses Commentaires, et il en fait un magnifique éloge, que j'ai rapporté ci-devant.

Mais il faut avouer que les grâces et les beautés de cet auteur se font mieux sentir à des personnes qui ont le goût et le jugement formés qu'à des enfants tels qu'on les suppose en quatrième. L'imagination vive et prompte des jeunes gens aime la variété et le changement d'objets, et s'accommode moins de cette espèce d'uniformité qui règne dans les Commentaires de César, où l'on ne voit presque autre chose que des campements d'armée, des marches, des siéges de ville, des batailles, des harangues faites aux soldats par le général. Cette raison empêche quelques professeurs de faire voir cet auteur en quatrième, et je n'ai garde de les blâmer.

Il y en a qui en excluent aussi Térence, mais par une raison tout opposée; car c'est la crainte du plaisir que les jeunes gens y trouvent et du goût qu'ils y prennent [1], qui le leur rend suspect. Je sais que messieurs de Port-Royal, qu'on ne soupçonnera pas de relâchement pour ce qui regarde les mœurs, n'en ont pas cru la lecture dangereuse aux jeunes gens, puisqu'ils ont exprès traduit pour eux quelques comédies, après en avoir retranché certains endroits qui blessent ouvertement la pudeur. Mais ce ne sont pas ces endroits seuls qui sont à craindre pour les jeunes gens, c'est le fond même des comédies, et l'intrigue, qu'il faut nécessairement leur expliquer, si l'on veut qu'ils en entendent la suite : intrigue capable d'allumer en eux une passion qui ne leur est que trop naturelle, qui en entraîne un si grand nombre quand ils sont dans un âge plus avancé, et qui fait tant de ravages dans les familles. Le poëte emploie tout son génie et tout son art, non-seulement à excuser, mais même à justifier cette passion, que le paganisme ne trouvait point criminelle, et à jeter un ridicule complet sur la conduite d'un père qui prend de sages précautions pour l'éducation de son fils, pendant qu'il donne pour modèle celle d'un autre père qui ferme les yeux sur les débauches du sien, et qui lui lâche entièrement la bride. Que peut-on raisonnablement opposer à la juste crainte d'un professeur qui sent toute la beauté et toute la délicatesse de Térence, mais qui sent encore davantage le danger et le poison caché sous ces fleurs? « Je n'en condamne pas les mots,

[1] « C. Cæsar si foro tantùm vacâsset, non alius ex nostris contra Ciceronem nominaretur. Tanta in eo vis « est, id acumen, ea concitatio, ut illum eodem animo « dixisse, quo bellavit, appareat. » (QUINTIL. lib. 10, cap. 1.)

« Exornat hæc omnia mirâ sermonis, cujus propriè « studiosus fuit, elegantiâ. » (Ibid.)

[2] « Quodammodò præ se ferens in dicendo nobilitatem suam. » (Ibid.)

[3] « (Ad hanc elegantiam verborum latinorum (quæ, « etiamsi orator non sis, et sis ingenuus civis romanus, « tamen necessaria est), adjungit illa oratoria ornamenta « dicendi. » (*Brut.* n. 261.)

[1] « Libenter hæc didici (*disait saint Augustin en* « *parlant de Térence*), et delectabar miser; et ob hoc « bonæ spei puer appellabar. » (*Confess.* lib. 7, cap. 16.)

« disait S. Augustin[1] en parlant de ce poëte : « ce sont des vases choisis et précieux ; mais « je condamne le vin de l'erreur que des « maîtres enivrés nous présentaient dans ces « vases, et qu'on nous forçait de boire sous « peine d'être châtiés, sans qu'il nous fût « permis d'en appeler à quelque juge sobre « et raisonnable. » Quintilien[2] veut qu'on diffère la lecture des comédies à un temps où les mœurs seront en sûreté : peut-on blâmer un maître chrétien qui aura la même délicatesse[3]?

Avant la troisième édition de cet ouvrage, je n'avais pas encore lu un livre intitulé *Terentius christianus*, imprimé à Cologne l'an 1604, et composé par un principal du collége de la ville de Harlem, *Cornelius Schonæus Goudanus*[1]. Il est marqué dans la préface de ce livre que ce principal, homme d'un grand mérite et d'une grande réputation, était amérement affligé, aussi bien qu'un grand nombre d'autres personnes de sa profession, de ce qu'on laissait entre les mains de la jeunesse un auteur aussi dangereux pour les mœurs que l'était Térence ; et ce danger, selon lui, venait surtout du fond même des pièces, qui, sous une diction la plus délicate et la plus élégante qu'il soit possible d'imaginer, cache un poison d'autant plus pernicieux qu'il est plus subtil, et qu'il n'alarme point les oreilles chastes par des saletés grossières, comme cela est ordinaire à Plaute. Pour remédier à cet inconvénient, ce principal, plein d'un zèle bien louable pour l'avancement de la jeunesse, aussi bien dans la piété que dans les belles-lettres, composa plusieurs pièces à l'imitation des comédies de Térence, mais dont les sujets sont tirés de l'Écriture sainte. J'en ai lu les deux premières, qui m'ont paru d'une grande beauté. Les règles du théâtre n'y sont pas exactement gardées, mais la diction y est d'une pureté et d'une élégance qui approchent beaucoup de celles de Térence, dont on sent bien que l'auteur avait exprès étudié avec soin le génie et le style, et qu'il a fait passer heureuse-

[1] « Non accuso verba, quasi vasa electa atque pretiosa; « sed vinum erroris, quod in eis nobis propinabatur ab « ebriis doctoribus, et, nisi biberemus, cædebamur, nec « appellare ad aliquem judicem sobrium licebat. » (*Confess.* lib. 1, cap. 17.)

[2] Lib. 1, cap. 5

[3] M. Gaullyer, professeur au collége du Plessis, dans l'avertissement qui est à la tête du livre qu'il vient de donner sur la poétique, parle ainsi de ce que je dis ici de Térence : *M. Rollin, fondé sur un passage de Quintilien, en a interdit la lecture.* Et, après avoir rapporté plusieurs preuves du sentiment qu'il soutient, il termine sa réfutation par ces paroles : *Un passage de Quintilien, probablement mal entendu et mal cité, doit-il prévaloir sur tant de bonnes raisons et tant d'autorités si respectables ?*

1° Si M. Gaullyer avait lu avec quelque attention l'endroit qu'il réfute, il aurait remarqué que je n'*interdis* point la lecture de Térence, et que je ne blâme en aucune sorte les maîtres qui l'expliquent dans leurs classes. J'ai avancé seulement que je ne croyais pas qu'on pût blâmer la conduite de ceux qui, par un motif de religion, en useraient autrement.

2° Je ne vois pas en quoi j'ai mal entendu et cité mal à propos l'endroit de Quintilien, l. 1, c. 5. Voici ses paroles : *Quum mores in tuto fuerint, inter præcipua legenda erit* (Comœdia). Ne signifient-elles pas clairement que *la Comédie* ne *doit être lue* que *lorsque les mœurs seront en sûreté ?* et par là Quintilien n'insinue-t-il pas que la comédie peut être nuisible aux mœurs?

3° M Gaullyer suppose que tout mon raisonnement dans ce que je dis sur la lecture de Térence n'est fondé que sur le passage de Quintilien. Quand cela serait ainsi, mon raisonnement n'en serait pas moins juste ni moins fort. Selon Quintilien, la lecture des comédies, faite dans un temps où les mœurs ne sont point encore en sûreté, peut être dangereuse. Selon le même Quintilien, les maîtres, dans le choix des livres qu'ils font lire aux jeunes gens, doivent être plus attentifs à la pureté des mœurs qu'à celle du langage, parce que les premières impressions durent longtemps et ont de grandes suites. *Cætero admonitione magnâ egent : imprimis, ut teneræ mentes, tracturæque altiùs quicquid rudibus et omnium ignaris insederit, non modò quæ diserta, sed vel magis quæ honesta sunt, discant.* (QUINT. lib. 1, cap. 5.) Il s'ensuit naturellement de ce principe qu'on ne doit pas blâmer un maître chrétien qui croit ne devoir point encore mettre entre les mains des jeunes gens les comédies de Térence. Mais j'ai si peu insisté sur ce passage de Quintilien, que je n'en ai pas même cité les paroles.

4° Le fort de mon raisonnement consiste dans une réflexion qui est tirée du fond même de l'ouvrage dont il s'agit, c'est-à-dire de la nature et de la qualité des comédies de Térence, des matières qui y sont traitées, des principes qui y sont répandus, des intrigues qui y règnent depuis le commencement jusqu'à la fin; intrigues qui sont incontestablement très-dangereuses pour la jeunesse. Voilà sur quoi j'ai insisté pendant près de deux pages ; et c'est sur quoi M. Gaullyer ne dit pas un seul mot. Quand on entreprend de réfuter un sentiment, surtout s'il intéresse les mœurs, il me semble qu'il conviendrait de le faire avec plus d'exactitude.

[1] Goude, ville des Pays-Bas, dans la Hollande.

le cours d'une année entière, en voir qu'une partie fort bornée, quatre ou cinq livres, par exemple, de Tite-Live; encore est-ce beaucoup. En ce cas n'est-il pas plus prudent de passer les endroits qui sont moins intéressants, tels que sont, dans la première décade, la plupart de ceux où l'historien rapporte les disputes des tribuns, et plusieurs petites guerres, dont on se contente de leur donner de vive voix quelque idée, pour s'arrêter plus longtemps sur les grands événements, qui plaisent infiniment plus, et qui sont plus capables de former l'esprit? J'en dis autant des Traités de Cicéron sur l'éloquence et sur la philosophie, qui demandent encore plus qu'on y applique cette règle. Serait-il supportable, en expliquant l'admirable livre intitulé *Orator*, qu'on vît tout entier et de suite le traité des nombres, qui renferme près de cent chiffres, et où il y a tant de choses au-dessus de la portée des jeunes gens, et tout à fait inutiles par rapport au but qu'on se propose, qui est de leur apprendre la langue latine et de leur former le goût? Il faut donc qu'un maître habile et prudent fasse le choix des endroits qu'il veut expliquer; et je lui appliquerais volontiers, à cet égard, ce que dit Quintilien en parlant de l'orateur : *nihil esse, non modò in orando, sed in omni vitâ, prius concilio.*

II. De ce qu'il faut principalement remarquer, en expliquant les auteurs dans les classes plus avancées.

On peut réduire à cinq ou six articles les remarques qu'on doit faire en expliquant les auteurs : 1° la syntaxe, qui rend raison de la construction des différentes parties du discours; 2° la propriété des mots, c'est-à-dire leur signification propre et naturelle; 3° l'élégance du latin, par où l'on fait connaître ce que cette langue a de plus fin et de plus délicat; 4° l'usage des particules; 5° certaines difficultés particulières plus marquées; 6° la manière de prononcer et d'écrire le latin, qui n'est pas indifférente même pour l'intelligence des anciens auteurs. Je n'ajoute point ici ce qui regarde les pensées, les figures, la suite et l'économie du discours, parce que je me réserve à en parler avec quelque étendue dans un autre endroit.

1. De la syntaxe.

Comme cette partie n'a pu être enseignée que très-superficiellement dans les deux premières classes, il est absolument nécessaire que les jeunes gens en soient instruits plus à fond à mesure qu'ils avancent en âge. Il ne faut pas croire que la grammaire, qui a plus de solidité que d'éclat[1], et qui par cette raison paraît à de certaines personnes méprisables, soit indigne de ceux qui se trouvent dans les classes supérieures. Elle a non-seulement de quoi aiguiser l'esprit des jeunes gens[2], mais aussi de quoi exercer l'érudition des maîtres, et elle ne peut nuire qu'à ceux qui s'y arrêtent et s'y bornent, et non à ceux qui s'en servent comme d'un degré et d'un chemin pour passer à d'autres connaissances plus élevées. C'est elle qui met les jeunes gens en état de rendre raison des différentes constructions qui se rencontrent dans le discours, et de résoudre beaucoup de difficultés qui, sans ce secours, sont très-embarrassantes. Pour cela, il faut qu'ils aient dans l'esprit certaines règles courtes, nettes, précises, qui leur servent comme de clefs pour entrer dans l'intelligence des auteurs.

On trouve dans ces auteurs le relatif *qui*, *quæ*, *quod*, construit en différentes manières. *Populo ut placerent quas fecisset fabulas* (Terent.). *Urbem quam statuo, vestra est* (Virg.). *Darius ad eum locum, quem Amanicas pylas vocant, pervenit* (Curt.). *Ad eum locum, quæ appellatur Pharsalia, applicuit* (Cæs.). Le maître doit savoir exactement toutes les règles qui regardent le relatif. Il ne donne d'abord aux enfants que les

[1] « Plus habet in recessu, quàm in fronte promittit... « Sola omni studiorum genere plus habet operis quàm « ostentationis. » (Quint. lib 1.)

[2] « Interiora velut sacri hujus adeuntibus apparebit « multa rerum subtilitas, quæ non modò acuere puerilia « ingenia, sed exercere altissimam quoque eruditionem « ac scientiam possit. » (Ibid.)

« Non obstant hæ disciplinæ per illas euntibus, sed « circa illas hærentibus. » (Ibid.)

plus simples et les plus faciles. Il leur explique les autres dans les classes plus avancées, à mesure que l'occasion s'en présente.

Il y a une infinité de manières de parler dans la langue latine dont on ne saurait rendre raison qu'en sous-entendant le mot *negotium* ou quelque autre pareil. *Triste lupus stabulis. Varium et mutabile semper femina* (VIRG.). *Parentes, liberos, fratres vilia habere* (TAC.). *Annus salubris et pestilens contraria* (CIC.). *Ultimum dimicationis* (LIV.), supp. *tempus. Amara curarum* (HORAT.). *Ad Castoris*, supp. *ædem. Est regis*, supp. *officium. Abesse bidui*, supp. *itinere.*

En combien d'occasions faut-il avoir recours, ou à quelque hellénisme, ou à d'autres règles pour rendre compte de certaines constructions extraordinaires! *Quum scribas, et aliquid agas quorum consuevisti* (Lucceius Ciceroni). *Sed istum, quem quæris, ego sum* (PLAUT.). *Illum, ut vivat, optant* (TER.). *Hæc me, ut confidam, faciunt* (CIC.). *Istud, quicquid est, fac me ut sciam* (TER.). *Abstine irarum. Desine lacrymarum. Regnavit populorum.*

Je me contente de ce petit nombre d'exemples. Ce qu'on en doit conclure, c'est qu'un maître, pour être en état de bien expliquer les auteurs aux jeunes gens, et de leur rendre compte de tout, doit posséder en perfection toutes les règles de la syntaxe, en avoir approfondi les raisons, les avoir comparées avec les passages des anciens auteurs, et les rappeler, autant qu'il se peut, à de certains principes généraux qui servent comme de base et de fondement à l'intelligence du latin. La méthode latine de Port-Royal fournit à un maître la plus grande partie des réflexions qui lui sont nécessaires sur cette matière; et ce serait une négligence bien condamnable si l'on ne faisait point usage d'un tel secours.

2. De la propriété des mots.

On doit avoir une attention particulière à bien faire remarquer la propriété des mots, c'est-à-dire leur signification propre et naturelle, et pour cela marquer, selon le besoin, leur origine et leur étymologie, d'où ils sont dérivés, de quoi ils sont composés. Quelques exemples rendront la chose plus sensible.

Reus signifie également les deux parties qui plaident. *Reos appello, non eos modò qui arguuntur, sed omnes quorum de re disceptatur* (lib. 2. de Orat. n. 183). *Reos appello, quorum res est* (ibid. n. 321). On appelle aussi *reus* celui qui s'est engagé par promesse ou autrement, et qui est ensuite obligé d'accomplir ce qu'il a promis. *Reus dictus est a re quam promisit ac debet* (Paulus). D'où vient cette belle expression de Virgile, *voti reus*. Cependant *reus* est souvent opposé à *petitor. Quis erat petitor? Fannius. Quis reus? Flavius* (pro Q. Rosc. n. 42). Et il paraît que c'était là sa plus ordinaire signification.

Crimen, en bonne latinité, signifie accusation, et il vient peut-être du grec κρίμα, *judicium. Ingrati animi crimen horreo... Laudem imperatoriam criminibus avaritiæ obteri... Falsum crimen, tanquam venenatum aliquod telum, in aliquem jacere* (CIC.). Des personnes habiles croient que ce mot, dans les bons auteurs, ne signifie jamais crime : je n'oserais pas l'assurer.

Facinus signifie un coup de main, une action hardie. Quand il est seul, il signifie ordinairement un crime, une action noire. *Nihil ibi facinoris, nihil flagitii prætermissum* (LIV.). Avec une épithète, il se prend également en bonne et en mauvaise part. *Qui aliquo negotio intenti, præclari facinoris, aut bonæ artis famam quærunt* (SALLUST.). *Facinus præclarissimum, pulcherrimum, rectissimum* (CIC.). *Voluntario facinori veniam dari non oportere... Scelestum ac nefarium facinus* (CIC.). Mais *facinorosus* ne se prend qu'en mauvaise part.

Socordia et *desidia* se trouvent joints dans la préface que Salluste a mise à la tête de son histoire de Catilina : *socordià atque desidià bonum otium conterere*. Ces deux mots ont à peu près la même signification, mais cependant avec quelque différence. Valla croit que l'un regarde l'esprit, et l'autre le corps : *Socordia est inertia animi, desidia autem corporis*. Je ne sais si cette distinction est bien fondée.

Socordia a pour racine *cor*, dont les com-

posés sont *concors*, *discors*, *excors*, *vecors*, et *secors* ou *socors*, id est, *sine corde*. Ce dernier signifie paresseux, lâche, négligent, nonchalant, indolent. *Nolim cœterarum rerum te socordem eodem modo* (Ter.). *M. Glabrionem benè institutum avi Scævolæ diligentiâ, socors ipsius natura negligensque tardaverat* (Cic.). *Socors futuri* (Tac.), qui se soucie peu de l'avenir. On voit par là que *socordia* signifie *lâcheté*, *paresse*, *négligence*, *lenteur*. *Pœnus advena ab extremis orbis terrarum terminis nostrâ cunctatione et socordiâ jam huc progressus* (Liv.). Quintilien joint à ce substantif deux belles épithètes pour peindre cette nonchalance qui aveugle et endort la plupart des pères et des mères sur les défauts de leurs enfants : *si non cœca ac sopita parentum socordia est*. Tacite oppose *industria* à *socordia*. *Languescet alioqui industria, intendetur socordia*. On expliquera dans la suite ce que signifie *industria*.

Desidia vient de *sedeo*, dont les dérivés sont *obses*, *præses*, *reses*, *deses*, qui ont le génitif en *idis*. Ces deux derniers signifient *paresseux*, *endormi*, *nonchalant*, *fainéant*, *oisif*, *lent*, *qui ne fait rien*. *Desidem romanum regem inter sacella et aras acturum esse regnum rati... Sedemus desides domi, mulierum ritu inter nos altercantes... Timere Patres residem in urbe plebem* (Liv.). *Reses aqua* (Var.), eau croupie. On voit par là ce que signifie *desidia*. *Langori desidiæque se dedere* (Cic.). *Marcescere desidiâ et otio* (Liv.). Virgile se sert heureusement de ce mot pour caractériser le faux roi des abeilles, que sa fainéantise rendait pesant et malpropre. *Ille horridus alter Desidiâ, latamque trahens inglorius alvum*; au lieu que le véritable roi, actif et laborieux, éclatait de beauté. Je ne puis m'empêcher d'ajouter encore le vers d'Horace si plein de sens : *vitanda est*, *improba Siren*, *Desidia*.

Industria signifie proprement *activité de l'esprit*, *application*, *attention*, *travail*, *soin*, *diligence*. *Ingenium industriâ alitur... Mihi in labore perferendo industria non deerit... Enitar ne desideres aut industriam meam, aut diligentiam... Perfectum ingenio, elaboratum industriâ... Demosthenes dolere se aiebat, si quandò opificum antelucanâ victus esset industriâ* (Cic.). *Industrius* signifie aussi proprement *un homme laborieux*, *actif*, *vigilant*, *φιλόπονος*. *Homo navus et industrius... Homo vigilans et industrius... In rebus gerendis vir acer et industrius* (Cic.). Comme c'est par le travail et l'application qu'on réussit dans les affaires, et qu'on se rend habile, je ne sais si *industria* ne pourrait pas aussi signifier *industrie*, *adresse*, *habileté*. Je n'oserais pas le nier, mais je doute qu'on en trouve des exemples, et je suis étonné que le petit dictionnaire imprimé chez Boudot ne lui ait donné que cette dernière signification, sans parler de l'autre, qui au moins est la plus ordinaire. Un maître n'oublie pas de faire remarquer aux jeunes gens que ce mot s'emploie encore dans un autre sens : *de*, ou *ex industriâ*, exprès, à dessein, de propos délibéré.

Il est bon de faire discerner aux jeunes gens la signification de certains mots, dont on n'aperçoit pas facilement la différence.

On confond assez souvent *tutus* et *securus*. *Tutus* signifie *sûr*, *assuré*, *qui est sans danger*, *qui n'a rien à craindre*; *securus*, qui est *sans crainte*, *sans soin*, *sans inquiétude* : *quasi sine curâ*. De là vient ce beau mot de Sénèque : *Tuta scelera esse possunt*, *secura non possunt*[1].

Il y a de la différence entre *gratus* et *jucundus*. Le premier signifie une chose *qui nous fait plaisir*, et dont on sait bon gré; le second, une chose *agréable* et qui cause de la joie. Or une chose peut nous faire plaisir et ne nous être pas agréable : comme d'être promptement instruit d'une nouvelle triste et fâcheuse, mais qu'il nous importe de savoir. Cicéron distingue ces deux significations. *Ista veritas, etiamsi jucunda non est, mihi tamen grata est* (*Att.* lib. 3, epist. 16). *Cujus officia jucundiora scilicet sæpè mihi fuerunt, nunquam tamen gratiora* (lib. 4, *epist. fam.* 6).

Dans l'usage ordinaire, *gaudere* et *lætari* se confondent, et sont indifféremment employés. Cependant, à parler exactement, ils ont une signification différente. *Gaudium* marque une joie plus modérée et plus intérieure, *lætitia* une joie qui éclate au dehors d'une manière

[1] Epist. 97

plus vive et moins mesurée. D'où vient que Cicéron dit qu'il y a des occasions où *gaudere decet lætari non decet* Tusc. lib. 4, n. 66.

Il distingue aussi *amare* et *diligere*. *Quis erat qui putaret ad eum amorem, quem erga te habebam, posse aliquid accedere? Tantum accessit. ut mihi nunc denique amare videar, anteà dilexisse* ad Att. lib. 14, ep. 20) Il semble qu'*amare* marque un amour qui vient du cœur et de l'inclination; *diligere*, un amour fondé sur l'estime.

Il peut arriver aux plus habiles gens de se tromper dans l'intelligence de certains mots dont l'usage est rare, tels que sont par exemple la plupart de ceux qui regardent les arts. Cicéron, dans une lettre à son ami Atticus, ne rougit point d'avouer qu'un matelot lui avait appris la véritable signification d'un terme de marine qu'il avait longtemps ignorée, et sur laquelle il s'était trompé [1]. *Arbitrabar sustineri remos, quum inhibere essent remiges jussi. Id non esse ejusmodi didici heri, quum ad villam nostram navis appelleretur: non enim sustinent, sed alia modo remigant. Id ab ἐποχῇ remotissimum est...* Inhibitio *remigum motum habet, et vehementiorem quidem, remigationis navem convertentis ad puppim.* En effet, Cicéron, dans un ouvrage composé sept ou huit ans avant la lettre qui vient d'être citée, avait donné à ce mot *inhibere* le sens qu'il reconnut depuis être faux [2]. *Ut concitato navigio, quum remiges inhibuerunt, retinet tamen ipsa navis motum et cursum suum intermisso impetu pulsuque remorum: sic in oratione perpetuâ, quum scripta deficiunt, parem tamen obtinet oratio reliqua cursum, scriptorum similitudine et vi concitatâ.*

3. De l'élégance et de la délicatesse du latin.

Quoiqu'on puisse dire des auteurs de la bonne latinité que tout y est pur et élégant, il faut pourtant avouer qu'on y rencontre en plusieurs endroits une certaine finesse d'élocution plus marquée qui se fait bien sentir et discerner à quiconque a du goût: comme dans un parterre rempli de belles fleurs il y en a certaines d'un prix et d'une beauté exquise, que les connaisseurs ne confondent pas avec celles qui sont plus communes. On s'aperçoit bientôt, dans ceux qui composent en latin, s'ils ont pris dans les anciens cette teinture d'une latinité fine et délicate. On voit souvent des discours où la diction est pure, correcte, intelligible, mais dénuée de cette grâce dont nous parlons; en sorte qu'on pourrait y appliquer ce mot de Tacite: *magis extra vitia quàm cum virtutibus.*

Cette finesse et cette délicatesse d'expression consiste quelquefois dans un seul mot, quelquefois dans une phrase entière. J'en rapporterai quelques exemples dans l'un et dans l'autre genre.

Satietas. Quand ce mot se dit de la nourriture, il est commun. *Cibi satietas et fastidium subamarâ aliquâ re relevatur, aut dulci mitigatur* (Cic.). Mais dans le sens figuré il a beaucoup d'élégance. *Quum naturam ipsam expleveris satietate vivendi... Ego meî satietatem magno labore meo superavi... Necesse est ut arator aurium satietatem delectatione vincat... Difficile dictu est quænam causa sit cur ea quæ maximè sensus nostros impellunt, et specie primâ acerrimè commoveant, ab iis celerrimè fastidio quodam et satietate abalienemur... Mirum me desiderium tenet urbis, satietas autem provinciæ* (Cic.). *Sicubi eum satietas hominum, aut negotii si quandò odium ceperat* (Ter.). On met quelquefois *satias* au lieu de *satietas*, et il n'est pas moins élégant.

> Ex meo propinquo rure hoc capio commodi;
> Neque agri, neque urbis, odium me unquàm percipit:
> Ubi satias cœpit fieri, commuto locum.
>
> (Ter. *Eun.* 5, 6.)

Insolens. Insolentia. Ces mots, dans le figuré, sont communs. *Insolens hostis. Victoris insolentia.* Dans le propre ils ont beaucoup d'élégance. Ils sont composés de *in* pour *non*, et de *soleo*. *Is nullum verbum insolens, neque odiosum, ponere solebat* (Cic.). *Insolens vera accipiendi* (Sall.). *Animus contumeliæ insolens* (Tac.). *Ea requiruntur à me*,

[1] Epist ad Attic. 21, lib. 13.
[2] Lib. 1, de Orat. n. 153.

quorum sum ignarus et insolens... Moveor etiam loci ipsius insolentiâ... Propter fori judiciorumque insolentiam, non modò subsellia, verùm etiam urbem ipsam reformidat (Cic.). *Offenderunt aures insolentia sermonis* (Liv.). *Quos nulla mali vicerat vis, perdidère nimia bona, ac voluptates immodicæ, et eò impensiùs, quò avidiùs ex insolentiâ in eas se merserant* (Liv. l. 33, n. 18).

Utor. Ce verbe, dans le simple, n'a rien que de commun. *Ad liberalitatem vectigalibus uti* (Cic.). Mais il a quelques autres significations fort élégantes. *Statuit nihil sibi gravius faciendum, quàm ut illâ matre ne uteretur* (Cic.) : Tout ce qu'il crut devoir faire après un si mauvais traitement, fut de ne plus voir une telle mère. *Adversis ventis usi sumus* (Cic.) : Nous avons eu les vents contraires. *Quo nos medico amicoque usi sumus* (Cic.) : Il était notre médecin et notre ami. *Mihi si unquàm filius erit, næ ille facili me utetur patre* (Ter); pour dire, *ero facilis erga illum.*

Les noms diminutifs ont une grande grâce dans le latin, et c'est un des endroits par où cette langue l'emporte beaucoup sur la nôtre. Il suffit de les indiquer pour en faire sentir la délicatesse. *Homines mercedulâ adducti... In hortulis suis requiescit* (*Epicurus, ubi recubans molliter et delicatè nos avocat à rostris... Ithacam illam, in asperrimis saxulis tanquam nidulum affixam, dicitur sapientissimus vir immortalitati anteposuisse... Incurrit hæc nostra laurus non solùm in oculos, sed jam etiam in voculas malevolorum... Rogo te... ut amori nostro plusculùm etiam, quàm conce dit veritas, largiare... ut nosmetipsi vivi gloriolâ nostrâ perfruamur... Non vereor ne assentatiunculâ quâdam aucupari gratiam tuam videar... Narrationem mendaciunculis aspergere... Opus est limatulo et politulo judicio tuo... Tenuiculo apparatu significas Balbum fuisse contentum* (Cic.). *In unius mulierculæ animula si jactura facta fuerit... Quum oppida, quæ quodam tempore florentissima fuerunt, nunc prostrata et diruta ante oculos jacerent, cœpi egomet mecum sic cogitare : Hem! nos homunculi indignamur, si quis nostrûm interiit, aut occisus est, quorum vita brevior esse debet; quum uno loco tot oppidorum cadavera projecta jaceant* (Sulp. in *epist. ad Cic.*). De quel prix est ce diminutif *homunculi* pour faire sentir la petitesse de l'homme! et combien, pour marquer la force étonnante et la continuité de la voix dans un aussi petit corps que celui du rossignol, le diminutif est-il nécessaire! *Tanta vox tam parvo in corpusculo, tam pertinax spiritus* (Plin.). Notre langue n'a point de mots pour rendre ces sortes de beautés.

Il y a une grande finesse dans plusieurs noms et verbes composés de la proposition *sub*, dont le propre est de diminuer la force et la signification de ces mots. *Subagrestis. Subrusticus. Subcontumeliosè. Quia tristem semper, quia taciturnum, quia subhorridum atque incultum videbant... Subrauca vox. Subturpiculus. Subdubitare. Subirasci. Subinvidere. Suboffendere.* (Cic.)

Les verbes fréquentatifs, appelés ainsi parce qu'ils signifient que la chose dont il s'agit se fait fréquemment, ont aussi quelquefois une grâce particulière. Il suffit d'en avertir. *Factito. Declamito. Lectito. Ad me scribas velim, vel potiùs scriptites* (Cic.). *Aiunt eum qui benè habitet, sæpiùs ventitare in agrum* (Plin.).

La lecture de Cicéron est bien propre à faire sentir cette finesse et cette délicatesse d'élocution dont je parle. J'en rapporterai quelques exemples plus longs et plus suivis.

1° *Libandus est ex omni genere urbanitatis facetiarum quidam lepos, quo tanquam sale perspergatur omnis oratio* (lib. 1, *de Orat.* n. 159). Voilà précisément quelle est la latinité de Cicéron. Quelle finesse dans ce mot *libandus lepos!* Il l'emploie souvent ailleurs fort élégamment. *Nulla te vincula impediunt ullius certæ disciplinæ, libasque ex omnibus quodcumque te maximè specie veritatis movet* (lib. 5, *Tusc.* 82). *Omnibus unum in locum coactis scriptoribus, quod quisque commodissimè præcipere videbatur, excerpsimus, et ex variis ingeniis excellentissima quæque libavimus* (2 de *Inv.* 4). *Non sum tam ignarus causarum, non tam insolens in dicendo, ut omni ex genere orationem aucuper, ut omnes undique flosculos carpam atque delibem* (pro *Sext.* 119.)

2° *Habeat tamen illa in dicendo admiratio ac summa laus umbram aliquam et recessum,*

quò magis id quod erit illuminatum exstare atque eminere videatur (3 *de Orat.* n. 99). Tous les termes sont choisis et sont propres à la peinture, d'où la métaphore est tirée : *umbra, recessus, illuminatum, exstare, eminere.* Et ce passage nous avertit de ne pas nous attendre à trouver cette délicatesse dont nous parlons également répandue dans tout le discours.

3° *Dicebat Isocrates, doctor singularis, se calcaribus in Ephoro, contrà autem in Theopompo frenis uti solere : alterum enim exultantem verborum audaciâ reprimebat, alterum cunctantem et quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantùm alteri affinxit, de altero limavit, ut id conformaret in utroque, quod utriusque natura pateretur* (lib. *de Orat.* n. 36).

Il y aurait ici beaucoup de choses à observer : je ne m'arrête qu'à ces deux mots, *alteri affinxit, de altero limavit*, qui me paraissent d'une grande justesse et d'une grande élégance. Qu'on y substitue *adjecit* et *detraxit*, qui leur sont synonymes, quelle différence !

Alteri affinxit: Affingere, en bonne latinité, signifie *adjungere. Ne illi vera laus detractâ oratione nostrâ, nec falsa afficta esse videatur* (pro *leg. Man.* 10). *Faciam ut intelligatis in totâ illâ causâ quid res ipsa tulerit, quid error affinxerit, quid invidia conflârit* (pro *Cluent.* 9).

De altero limavit. Ce mot dans le simple n'a rien qui frappe. *In arbores exacuunt limantque cornua elephanti* (Plin.). Mais dans le figuré sa signification a toujours quelque chose de beau et de remarquable. Il signifie quelquefois seulement retrancher, et d'autres fois orner, parce que c'est en ôtant le superflu que la lime polit et perfectionne les ouvrages. Il est pris ici dans le premier sens, *de altero limavit;* aussi bien que dans cet autre passage de Cicéron : *de tuâ beneficâ prolixâque naturâ limavit aliquid posterior annus propter quamdam tristitiam temporum* (ep. 3, l. 8). *Limare* pour signifier *polir, orner, perfectionner,* est aussi fort élégant. *Neque hæc ita dico, ut ars aliquid limare non possit.... Hæc limantur à me politiùs* (Cic.). *Limandum expoliendumque se alicui permittere* (Plin. jun.).

La comparaison de plusieurs passages où les mêmes mots sont employés peut servir beaucoup aux jeunes gens, et même aux maîtres, pour enrichir leur mémoire d'un grand nombre de manières de parler élégantes, et pour leur donner le goût de la bonne et de la pure latinité. Le Trésor latin de Robert Etienne, et, à son défaut, le dictionnaire de Charles Etienne, qui est l'abrégé du Trésor, et dont un habile maître ne peut se passer, lui fournira une foule d'exemples parmi lesquels il choisira ceux qui conviendront le mieux à son dessein. L'Apparat latin de Cicéron ne lui sera pas d'une moindre utilité. Le soin qu'il prendra de faire un extrait des plus beaux passages et de les transcrire ne sera pas une peine inutile ni pour lui ni pour ses disciples, surtout s'il est attentif à faire entrer dans ses thèmes une bonne partie de ces phrases choisies qu'il leur aura dites de vive voix.

4. De l'usage des particules.

J'avais oublié, dans la première édition de cet ouvrage, de traiter des *particules*, qui ne sont pourtant pas une chose indifférente, soit pour l'intelligence de la langue latine, soit pour la composition. On entend par ce mot les prépositions, les conjonctions, les adverbes, etc. Les particules contribuent beaucoup à la force, à la délicatesse, à l'agrément de cette langue, et elles en font sentir le tour et la propriété. Rien ne sert plus à en marquer le génie et le caractère particulier qui la distingue des autres. Rien ne fait mieux connaître si un homme qui parle ou qui écrit aujourd'hui en latin possède les beautés et les finesses de cette langue, et s'il est bien versé dans la lecture des anciens auteurs. Car il arrive quelquefois, sans qu'on s'en aperçoive (et qui peut se flatter d'être entièrement exempt de ce défaut?), qu'on parle français en latin, en suivant le même tour, le même arrangement, les mêmes façons de s'exprimer que nous suivons dans notre langue, et qui sont absolument différentes dans la latine. Il est donc important d'apprendre aux jeunes gens l'usage que font les bons auteurs de ces sortes de particules ; et cette étude peut con-

venir à toutes les classes, en proportionnant les remarques à la portée des écoliers.

Tursellin a composé sur cette matière un petit livre qui est d'un très-bon goût. Avant lui Steuvéchius[1], Allemand fort habile, avait traité le même sujet avec beaucoup d'ordre et de précision. Ces deux livres peuvent être de quelque secours pour les maîtres. On y voit combien les particules servent non-seulement à lier ensemble les périodes ou les parties différentes d'une même phrase, mais encore à orner et à varier le style. Quelques exemples rendront la chose plus claire.

Préposition *à* ou *ab*.

Le premier mot qui se présente dans Tursellin est la préposition *à* ou *ab*. Il en apporte treize ou quatorze différentes significations, qu'il appuie de plusieurs autorités : je n'en citerai qu'un petit nombre.

Si caput à sole doleat (Plin.), à cause du soleil.

Pecuniam numeravit ab ærario (Cic.), des deniers du trésor.

Vide ne hoc totum faciat à me (Cic.), ne fasse pour moi.

Mediocriter à doctrinâ instructus, angustiùs etiam à naturâ (Cic.), du côté de l'instruction.... du côté de la nature.

Ab recenti memoria perfidiæ, aliquantò minore Cum misericordia auditi sunt (Liv.), à cause du souvenir encore récent de leur perfidie.

Homo ab epistolis, un secrétaire, un homme chargé d'écrire les lettres.

Enimvèrò.

Ce mot a plusieurs significations différentes où il entre quelque élégance.

Pour affirmer ou nier avec plus de force, pour insister fortement sur quelque chose. *Tùm te abiisse hinc negas?... Nego enimverò* (Plaut.) *Tunc enimverò deorum ira admonuit* (Liv.).

Pour marquer la joie, la promptitude avec laquelle on fait quelque chose. *Illi enimverò se ostendunt, quod vellet, esse facturos* (Cic.).

On l'emploie aussi pour l'indignation. *Enimverò hoc ferendum non est* (Cic.).

Eò.

Cet adverbe se construit en différentes manières.

Quarum rerum eò gravior est dolor, quò culpa major (Cic).

Eò tardiùs scripsi ad te, quòd quo tidi te expectabam (Cic.).

Id eò faciliùs credebatur, quia simile vero videbatur (Cic.).

Non eò dico, C. Aquili, quò mihi veniat in dubium tua fides (Cic.).

Un maître attentif sait faire usage de ces sortes de remarques. Il n'en propose pas beaucoup à la fois, pour ne point trop surcharger la mémoire des jeunes gens. Il les place à propos, selon les occasions qui se présentent. Il les appuie de plusieurs exemples pour les mieux inculquer ; et il tâche de les faire entrer ensuite dans les thèmes qu'il donne à composer. Je crois que cette sorte d'exercice peut beaucoup servir et pour l'intelligence de la langue, et pour l'élégance de la composition.

5. Des endroits difficiles et obscurs.

La difficulté et l'obscurité dans les auteurs peuvent venir, ou de ce qui regarde l'histoire, la fable, les antiquités, ou d'une construction embarrassée et quelquefois irrégulière ; ou d'expressions rares, métaphoriques, susceptibles de plusieurs sens ; ou de ce que le texte est peu correct, et qu'un même endroit se lit de plusieurs manières, qui souvent augmentent l'obscurité au lieu de la dissiper.

1° La connaissance de la fable, de l'histoire, des coutumes anciennes, est absolument nécessaire à un maître pour être en état de bien entendre et de bien expliquer les auteurs. Il ne doit pas s'arrêter trop longtemps sur ces matières, mais il ne doit pas les ignorer ni

[1] Le titre de cet ouvrage est : *Godescalci Steuvechii Husdani de particulis linguæ latinæ liber*. Il a été imprimé à Cologne en 1580.

les négliger. Ce point ne doit pas faire l'essentiel de l'explication, mais il en doit faire partie. Il y a une érudition obscure, mal digérée, chargée de faits inutiles et peu intéressants, en un mot, plus capable de gâter l'esprit que de le former. On peut appliquer ici ce que dit Quintilien à un autre sujet : *Inter virtutes grammatici habebitur aliqua nescire*[1]. Mais aussi il y a sur ce point une ignorance qui ne pourrait venir que de paresse, et qui ne serait pas pardonnable à des personnes qui font profession de belles-lettres, qui passent une partie de leur vie sur les livres anciens, et qui, par leur état, sont chargées d'en donner aux autres l'intelligence. Je me propose de parler ailleurs de cette matière, et de la traiter avec quelque étendue.

2° Quand c'est l'embarras de la construction qui forme l'obscurité, elle est tout d'un coup dissipée en rangeant les mots dans leur ordre naturel. Cette phrase, qui est au commencement de Tite-Live, *Utcumque erit, juvabit tamen rerum gestarum memoriæ principis terrarum populi pro virili parte et me ipsum consuluisse,* peut d'abord embarrasser les jeunes gens. Elle n'a plus rien d'obscur pour eux quand on en fait ainsi la construction : *juvabit et* (id est, *etiam*) *me ipsum consuluisse pro virili parte memoriæ rerum gestarum populi principis terrarum.* Cet endroit du sixième livre, *ita omnia constante tranquilla pace, ut eò vix fama belli perlata videri posset,* a certainement quelque obscurité, qui disparaît dès qu'on en fait l'ordre : *ita omnia tranquilla* (supp. *erant*) *pace constante, ut*, etc.

3° Quelquefois la difficulté vient de certaines constructions extraordinaires ou irrégulières qu'un mot peut éclaircir.

Eò melioribus usuras viris, dit Romulus en parlant aux Sabines qui avaient été enlevées, *quòd annixurus pro se quisque sit, ut, quum suam vicem functus officio sit, parentum etiam patriæque expleat desiderium*[2]. C'est la dernière partie de cette phrase qui a quelque obscurité. On la rend plus claire en lui donnant un peu plus d'étendue. *Ut quum secundùm suam vicem, seu, quod ab se propriè spectat, suo quisque functus officio sit, id est, quum suæ quisque conjugi amorem præstiterit quem vir uxori debeat, cumulatiorem insuper impendat caritatis modum, quo patriæ et parentum amissorum illis jacturam* desideriumque expleat.

Hinc patres, hinc viros orabant (*Sabinæ mulieres*) *ne se sanguine nefando soceri generique respergerent*[1] *: ne parricidio macularent partus suos, nepotum illi, liberûm hi progeniem.* Il n'y a d'obscurité que dans le second membre. Elle consiste dans ces derniers mots, *nepotum... liberûm... progeniem*, qui signifient *nepotes et liberos* : et encore plus dans ces premiers, *ne parricidio macularent partus suos.* Elles appellent parricide le crime par lequel les beaux-pères et les gendres s'entre-tueraient les uns les autres ; et elles les conjurent d'épargner cette honte, cette tache à leurs fils et à leurs petits-fils, à qui l'on reprocherait que leurs pères ou leurs grands-pères avaient été des parricides[2]. Un habile interprète croit qu'il faut nécessairement substituer *orbarent* à la place de *macularent;* mais il se trompe, et cet exemple nous apprend qu'il ne faut pas facilement changer les textes.

Quia occisione propè occisos Volscos movere suâ sponte arma posse, id fides abierit[3]. La construction de ces derniers mots n'est pas ordinaire, et elle demande un mot d'éclaircissement. *Quia fides abierit*, *fides non sit*, id est, *credi non possit, occisione propè occisos Volscos movere suâ sponte arma posse, quia, inquam, credi non possit id ita esse....*

Sunt et belli sicut pacis jura[4], *justèque ea non minùs quàm fortiter didicimus gerere.* A quoi se rapporte *ea?* Le sens l'emporte ici sur la syntaxe. L'on sent bien que *bella* doit être sous-entendu.

Filiam vater avertentem causam doloris... elicuit, comiter sciscitando, ut fateretur[5], etc.

[1] Lib. 1, c. 4.
[2] Liv. lib. 1, n. 19

[1] Liv. lib. 1, n. 19.
[2] Tanaq. Fab.
[3] Liv. lib. 3, n. 10.
[4] Liv. lib. 5, n. 27.
[5] Liv. lib. 6, n. 34.

Cette expression, *filiam pater elicuit ut*, etc., est rare, et demande d'être expliquée.

4° D'autres fois, une métaphore moins commune, ou une expression susceptible de plusieurs sens embarrasse le lecteur.

Dissipatæ res nondùm adultæ discordiâ forent! : quas fovit tranquilla moderatio imperii, eòque nutriendo perduxit, ut bonam frugem libertatis maturis jam viribus ferre possent. Cet endroit est admirable, et pour le fond de la réflexion même, et pour la manière dont elle est exprimée. Mais d'où est tirée la métaphore qui en fait la principale beauté? car c'est par où doit commencer l'explication de cet endroit, qui sans cela ne peut être bien entendu. Tite-Live a-t-il en vue les soins d'une nourrice et la nourriture douce et légère dont l'enfance a besoin avant que de pouvoir digérer un aliment plus solide? ou bien se propose-t-il pour objet de sa comparaison la chaleur modérée de la terre qui, après avoir enflé et attendri le grain et en avoir fait sortir d'abord une petite pointe verdoyante, la fortifie insensiblement, et, la conduisant par divers degrés à sa maturité, la met enfin en état de porter le poids de l'épi? J'ai vu deux habiles professeurs, partagés sur l'intelligence de ce passage, appuyer chacun leur sentiment de raisons fort plausibles; et certainement la chose n'est point sans difficulté.

Tite-Live termine la description du supplice des enfants de Brutus par cette excellente réflexion : *Nudatos virgis cædunt, securique feriunt; quum inter omne tempus pater, vultusque et os ejus, spectaculo esset, eminente animo patrio inter publicæ pœnæ ministerium*[2]. On donne à ces derniers mots, *animo patrio*, deux sens tout opposés. Les uns prétendent qu'ils signifient que dans cette occasion la qualité de consul l'emporta sur celle de père, et que l'amour de la patrie étouffa dans Brutus tout sentiment de tendresse pour son fils. Ce vers de Virgile, *Vincet amor patriæ*[3], et le caractère d'insensibilité et de dureté que Plutarque donne à Brutus, semblent appuyer ce premier sens. D'autres, au contraire, soutiennent, et leur sentiment paraît bien plus raisonnable et plus fondé dans la nature, que ces mots signifient qu'à travers ce triste ministère que la qualité de consul imposait à Brutus, quelque effort qu'il fît pour supprimer sa douleur, la tendresse de père éclatait malgré lui. Et le vers de Virgile emporte nécessairement ce sens, puisqu'il marque qu'il y aurait un combat entre les sentiments de la nature et l'amour de la patrie, et qu'enfin ce dernier l'emporterait, *vincet amor patriæ*.

Ces sortes de difficultés peuvent servir à former le jugement des jeunes gens, à leur donner un goût de critique juste et exact, et à jeter dans leurs études une variété et une gaîté qui les leur rend plus agréables.

5° Il y a un autre genre de difficultés qui viennent de la corruption du texte. Il me semble qu'on doit cette justice aux bons auteurs de l'antiquité, quand on trouve dans leurs ouvrages des endroits d'une obscurité impénétrable et dépourvus de tout sens, de croire que le texte est vicieux et qu'il y manque quelque chose ; et alors on a recours aux conjectures.

Dignos esse, qui armis (Volas) cepissent, eorum urbem agrumque volanum *esse*[1]. M. le Febvre substitue *dignum esse*, id est, *æquum*.

Non jam orationes modò Manlii, sed facta popularia in speciem, tumultuosa eadem, quâ mente fierent, intuenda *erant*[2]. Gronovius éclaircit cet endroit en changeant deux lettres, et substitue *intuenti*. *Facta popularia in speciem, tumultuosa eadem, quâ mente fierent intuenti, erant.*

Sic libris fatalibus editum esse, ut quandò aqua albana abundâsset, tùm, si eam Romanus ritè emisisset, Victoriam de Veientibus dari [3]. La faute est évidente, *ut... dari*, soit qu'elle vienne de l'inadvertance de l'auteur ou de l'ignorance du scribe.

Pline le naturaliste parle ainsi du vermisseau d'où se forme l'abeille[4] : *id quod ex-*

[1] Liv. lib. 2, n. 1.
[2] Lib. 2, n. 5.
[3] Æneid. VI, 819. — Vita Publio.

[1] Liv. lib. 4, n. 49.
[2] Lib. 6, n. 14.
[3] Lib. 5, n. 15.
[4] Plin. His. nat. lib. 11, cap. 16.

celsum est, primùm vermiculus videtur candidus, jacens transversus, adhærensque ita, ut pascere videatur. Ces derniers mots, *ita ut pascere videatur*, qui étaient dans toutes les éditions et dans tous les manuscrits, ne forment aucun sens raisonnable : aussi ont-ils fort embarrassé tous les interprètes qui se sont donné la torture pour les expliquer ou pour y substituer une autre leçon. Cet endroit a été parfaitement rétabli par le simple changement de quelques lettres : *ita ut pars ceræ videatur.* Comme ce vermisseau est blanc, et qu'il tient à la cire, il paraît en faire partie. On doit cette restitution, l'une des plus heureuses qu'on ait en ce genre, au savant P. Petau, et, après lui, au P. Hardouin, qui, avant que d'avoir vu la note de son confrère, avait corrigé cet endroit de la même manière; et il appuie cette correction par un passage d'Aristote qui en démontre la nécessité.

6. De la manière de prononcer et d'écrire le latin.

Le don de la parole et l'invention de l'écriture sont deux avantages inestimables que la divine providence a bien voulu accorder à l'homme, et qu'il n'aurait jamais pu se procurer lui-même par ses seuls efforts.

« C'est, dit un grand homme en traitant « cette matière[1], une invention merveilleuse « de composer de vingt-cinq ou trente sons « cette variété infinie de mots, qui, n'ayant « rien de semblable en eux-mêmes à ce qui « se passe dans notre esprit, ne laissent pas « d'en découvrir aux autres tout le secret, et « de faire entendre à ceux qui n'y peuvent « pénétrer tout ce que nous concevons et « tous les divers mouvements de notre âme.» C'est une seconde merveille, presque aussi admirable que la première[2], d'avoir trouvé le moyen, par des figures tracées sur le papier, de parler aux yeux aussi bien qu'aux oreilles, de fixer une chose aussi légère que la parole, de donner de la consistance aux sons et de la couleur aux pensées.

Il est bon de rendre de bonne heure les jeunes gens attentifs à ce double bienfait dont on fait usage tous les jours, et presque à chaque moment, et dont il est fort rare qu'on marque jamais à Dieu sa reconnaissance.

La manière ancienne d'écrire et de prononcer faisant une partie essentielle de la grammaire, elle doit être enseignée aux enfants dès qu'ils commencent à étudier. Mais on peut réserver pour un âge plus avancé certaines observations qui supposent un jugement plus formé.

Il est absolument nécessaire aux jeunes gens de bien connaître la nature des lettres et le rapport qu'elles ont entre elles. Cette connaissance leur servira à mieux distinguer la cadence et l'harmonie des périodes, à découvrir l'étymologie de certains mots, à savoir comment on prononçait autrefois, et quelquefois même à entendre dans les auteurs des endroits fort obscurs, ou à restituer des passages corrompus.

Les anciens, en parlant, faisaient toujours sentir la quantité des voyelles, et distinguaient toujours dans la prononciation les longues des brèves. Nous observons cette distinction dans la pénultième des mots de plus de deux syllabes, *amabam, circumdabam :* mais il n'en paraît ordinairement aucune trace dans ceux de deux syllabes, *dabam, stabam;* ce qui est un défaut très-considérable. Par là les vers latins perdent dans notre bouche une grande partie de leur grâce. C'est comme si en français nous prononcions *patte*, qui se dit des animaux, comme *pâte*, qui signifie de la farine détrempée avec de l'eau. M. Perrault, faute de connaître la nature des lettres, avait avancé que l'*a* de *cano*, dans ce vers de Virgile, *arma virumque cano*, devait se prononcer comme l'*a* pénultième de *cantabo*, dans ce vers critiqué par Horace, *fortunam Priami cantabo et nobile bellum.* C'est, dit M. Despréaux en réfutant son adversaire, une erreur qu'il a sucée dans le collége, où l'on a cette mauvaise méthode de

[1] Gram. rais. pag. 27.

[2] *Phœnices primi, si famæ creditur, ausi*
Mansuram rudibus vocem signare figuris.
LUCAN. l. 3.

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.
BRÉBEUF.

prononcer les brèves, dans les dissyllabes latins, comme si c'étaient des longues.

Les anciens confondaient quelquefois l'*e* et l'*i* dans l'écriture, et apparemment aussi dans la prononciation. Quintilien remarque que de son temps on écrivait *here* au lieu de *heri*; qu'on trouvait dans plusieurs livres *sibe* et *quase* au lieu de *sibi* et *quasi*, et que Tite-Live avait ainsi écrit [1]. De là vient sans doute que ces lettres se mettent indifféremment dans de certains cas : *pelvem* ou *pelvim*, *nave* ou *navi*. De là vient aussi que, comme dans la diphthongue *ei* l'*e* était fort faible, et que l'on n'y entendait presque que l'*i*, cette dernière lettre est demeurée seule dans de certains mots : *omnis* pour *omneis*; ce qui est si commun dans Salluste.

Crassus, dans Cicéron, reproche à Cotta [2] qu'en retranchant l'*i*, et pesant trop sur l'*e* dans la diphthongue *ei*, il ne prononçait pas comme les anciens orateurs, mais comme les moissonneurs, qui, au rapport de Varron, disaient *vellam* pour *veillam* ou *villam*. Un défaut assez approchant de celui-là est encore aujourd'hui fort ordinaire à beaucoup de personnes, qui prononcent l'*i* à peu près comme l'*e* dans les mots ou l'*i* se trouve devant un n, comme *princeps*, *ingens*, *ingenium*, *induo*, au lieu qu'il le faut prononcer dans ces mots comme on le fait dans la préposition *in*, et lorsque l'*i* est suivi d'autres lettres : *immitis*, *primus*.

La voyelle *u* était prononcée *ou* par les Latins, et elle l'est encore ainsi par les Italiens et par les Espagnols. *Cuculus* se prononçait comme nous dirions *coucoulous*, d'où vient le mot français *coucou*; et ces mots, dans l'une et l'autre langue, n'ont été formés que par onomatopée, c'est-à-dire imitation du son, pour marquer le chant de cet oiseau. Or cette prononciation donne aux mots latins une grâce et une douceur particulières. Nous en conservons quelque chose dans les mots où l'*u* est suivi d'un *m* ou d'un *n* : *dominum*, *dederunt*, qu'il ne faut pas prononcer comme si c'était un o plein *dominom*, ce qui est pourtant assez ordinaire.

Parmi les quatre liquides *l*, *r*, *m*, *n*, les deux premières méritent parfaitement ce nom : car elles sont effectivement coulantes, et se prononcent avec facilité et vitesse. L'*m* a un son fort sourd : c'est pourquoi Quintilien l'appelle *mugientem litteram*. Il remarque que, comme elle a quelque chose de pesant, autrefois on la retranchait à la fin, *die' hanc*; et que, quand même on l'écrivait [1], elle ne se prononçait presque point : *multum ille et terris jactatus, et alto*. Ainsi voilà encore dans ce vers une douceur et une grâce de prononciation qui nous est inconnue.

L'*s* est appelée *sifflante* à cause du son qu'elle fait : c'est pourquoi anciennement on la retranchait à la fin : *serenu' fuit, dignu' loco*. Il y a des mots français où l'on supprime cette même lettre dans la prononciation, quoiqu'elle demeure dans l'écriture : *Vous nous faites...* Les Romains faisaient toujours sonner l'*s*, et la prononçaient pleinement au milieu du mot, comme au commencement : *miseria*, comme *seria*. Ils doublaient même cette lettre au milieu, quand elle était précédée de voyelles longues : *caussa*, *cassus*, *divissiones*; et c'est ainsi que Cicéron et Virgile écrivaient [2]. Notre langue adoucit cette lettre au milieu, et elle a fait passer cette prononciation dans le latin.

Le *z* se prononçait chez les Latins d'une manière fort douce, et qui, selon Quintilien, répandait beaucoup d'agrément dans le discours [3]. Il répondait à peu près à notre *s* entre deux voyelles, *muse*, mais en y joignant quelque chose du son du *delta* après l'*s*. C'est ainsi qu'en grec les Doriens le prononçaient et l'écrivaient : συρίσδω pour συρίζω; ce qui certainement a beaucoup de douceur. Quelques-uns croient que le *d* se prononçait avant l'*s* : *Mezentius*, *Medsentius*.

[1] Lib. 1, cap. 7.

[2] « Quare Cotta noster, cujus tu illa lata, Sulpici, nonnunquam imitaris, ut *iota* litteram tollas, et *e* plenissimum dicas, non mihi oratores antiquos, sed messores videris imitari. » (Lib. 3, *de Orat.* n 46.)

[1] « Etiamsi scribitur, tamen parùm exprimitur : adeò ut penè cujusdam novæ litteræ sonum reddat. » (Quint. lib. 9, cap, 4.)

[2] « Quomodò et ipsum (Ciceronem) et Virgilium scripsisse, manus eorum docent » (Quintil. lib. 1, cap. 13.)

[3] Quint. l. 12, cap. 10.

On voit, par le rapport de certaines lettres entre elles, comme du *b* et du *p*, du *d* et du *t*, pourquoi certains mots s'écrivent d'une manière et se prononcent de l'autre[1]. Quintilien remarque que dans *obtinuit* la raison demande un *b*, mais que les oreilles n'entendent qu'un *p*. Il en est ainsi dans toutes les langues. Nous prononçons *grant esprit*, *grant homme*, quoique nous écrivions *grand esprit*, *grand homme*.

Les anciens faisaient sonner fortement l'aspiration, surtout avant les voyelles, ce qui donnait beaucoup de grâce et de force à la prononciation. *Mene Iliacis occumbere campis Non potuisse, tuâque animam hanc effundere dextrâ!* (Æn. I, 101.) *Si Pergama dextrâ Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.* (Æn. II, 291.) Ces admirables vers perdent une partie de leur beauté, si l'aspiration n'est pas fortement marquée. C'est un défaut très-ordinaire aux jeunes gens, et surtout aux Parisiens, dont l'attention des maîtres peut aisément les corriger.

On a fait plusieurs remarques utiles et importantes sur l'*v* et *j* consonnes, que les anciens sans doute ne prononçaient pas tout à fait comme nous. Il n'est pas inutile que les jeunes gens en soient instruits, et qu'ils sachent ce que c'était que le *digamma æolicum*, c'est-à-dire un double *gamma*, caractère destiné pour marquer l'*v* consonne : *terminafit*, pour *terminavit*. L'empereur Claude, tout maître du monde qu'il était, n'eut pas le crédit de le faire recevoir au nombre des lettres latines.

On doit conclure de ces observations, et de beaucoup d'autres pareilles, que la manière dont les Romains prononçaient le latin était en plusieurs choses très-différente de celle dont nous le prononçons aujourd'hui; qu'ainsi leur prose et leurs vers perdent une grande partie de leur grâce dans notre bouche, comme nous voyons que les nôtres sont extrêmement défigurés par les étrangers qui ignorent notre manière de prononcer. Ils avaient mille délicatesses en prononçant qui nous sont absolument inconnues. Ils distinguaient l'accent de la quantité, et ils savaient fort bien relever une syllabe sans la faire longue, ce que nous ne sommes point accoutumés à observer. Ils avaient même plusieurs sortes de longues et de brèves, dont ils faisaient sentir la différence. Le peuple était très-délicat sur ce point, et Cicéron[2] témoigne qu'on ne pouvait faire une syllabe plus longue ou plus brève qu'il ne fallait dans les vers d'une comédie, que tout le théâtre ne s'élevât contre cette mauvaise prononciation, sans qu'ils eussent d'autre règle que le discernement de l'oreille, qui était accoutumée à sentir la différence des longues et des brèves, comme aussi de l'élévation ou de l'abaissement de la voix, en quoi consiste la science des accents.

De telles observations sur la manière de prononcer et d'écrire des anciens peuvent être fort utiles, et même agréables aux jeunes gens, pourvu que les maîtres en sachent faire un choix judicieux, qu'ils les placent à propos, et qu'ils n'en proposent pas en même temps un grand nombre, ce qui pourrait devenir ennuyeux et rebutant. Ils peuvent, en attendant qu'ils consultent les originaux mêmes, s'instruire en peu de temps et sans beaucoup de travail sur cette matière dans la Méthode latine de Port-Royal, d'où j'ai tiré la plus grande partie des réflexions que j'ai faites sur ce sujet. Ce livre, quoiqu'il ne soit pas sans défaut, les peut mettre en état d'apprendre à leurs écoliers bien des choses également utiles et curieuses.

Ils y verront qu'il est mieux d'écrire *sumpsi, deliciæ, vindico, autor* ou *auctor*, *convicium, fecundus, felix, femina, fenus, fetus, lacryma, pœna, patricius, tribunicius, ficticius, novicius, quatuor, quicquid, Sallustius Appuleius, sidus, solemnis, sollistimum, sulfur, subsiciva* ou *subsecivâ*, et beaucoup d'autres semblables observations appuyées de preuves et d'autorités.

[1] Lib. 1, cap 13.

[2] « In versû quidem theatra tota reclamant, si fuit « una syllaba aut brevior aut longior. Nec verò multi« tudo pedes novit, nec ullos numeros tenet; nec illud, « quod offendit, aut cur aut in quo offendat, intelligit : « et tamen omnium longitudinum et brevitatum in sonis, « sicut acutarum graviumque vocum, judicium ipsa na« tura in auribus nostris collocavit. (*Orat.* n. 173.)

III. De la coutume de faire parler latin dans les classes.

Il y a, ce me semble, sur cette matière, deux extrémités également vicieuses. L'une est de ne pas souffrir que les jeunes gens parlent dans les classes une autre langue que la latine; l'autre serait de négliger entièrement le soin de leur faire parler cette langue.

1° Pour ce qui regarde le premier inconvénient, je ne comprends pas comment on peut exiger des enfants qu'ils parlent une langue qu'ils n'entendent point encore, et qui leur est absolument étrangère. L'usage seul peut suffire pour les langues vivantes; mais il n'en est pas ainsi de celles qui sont mortes, qu'on ne peut bien apprendre que par le secours des règles et par la lecture des auteurs qui ont écrit dans ces langues. Or, il faut un temps assez considérable pour parvenir à l'intelligence de ces auteurs.

D'ailleurs, en supposant même qu'on ne les obligerait à parler latin qu'après qu'on leur aurait expliqué quelques auteurs, y a-t-il lieu d'espérer qu'alors même, en parlant entre eux et dans les classes, ils puissent s'exprimer d'une manière pure, exacte, élégante? Combien leur échappera-t-il d'impropriétés, de barbarismes, de solécismes! Est-ce là un bon moyen de leur apprendre la pureté et l'élégance du latin, et ce langage bas et rampant du discours familier ne passera-t-il pas nécessairement dans leurs compositions?

Si on les oblige dans ces premières années à parler toujours latin, que deviendra la langue du pays? Est-il juste de l'abandonner ou de la négliger pour en apprendre une étrangère[1]? J'ai remarqué ailleurs que les Romains n'en usaient pas ainsi pour leurs enfants; et bien des raisons nous portent à les imiter en ce point. La langue française s'étant emparée, non par la violence des armes ni par autorité, comme celle des Romains, mais par sa politesse et par ses charmes, de presque toutes les cours de l'Europe; les négociations publiques ou secrètes et les traités entre les princes, ne se faisant presque qu'en cette langue, qui est devenue la langue ordinaire de tous les honnêtes gens dans les pays étrangers, et celle qu'on y emploie communément dans le commerce de la vie civile, ne serait-il pas honteux à des Français de renoncer en quelque sorte à leur patrie, en quittant leur langue maternelle, pour en parler une dont l'usage ne peut jamais être, à leur égard, ni si étendu ni si nécessaire?

Mais le grand inconvénient de cette coutume, et qui me frappe le plus, c'est qu'elle étrécit en quelque sorte l'esprit des jeunes gens, en les tenant dans une gêne et une contrainte qui les empêche de s'exprimer librement. Une des principales applications d'un bon maître est d'accoutumer les jeunes gens à penser, à raisonner, à faire des questions, à proposer des difficultés, à parler avec justesse et avec quelque étendue. Cela est-il praticable dans une langue étrangère? et y a-t-il même beaucoup de maîtres capables de le bien faire?

2° Il ne s'ensuit pas de tout ce que je viens de dire qu'on doive entièrement négliger cette coutume. Sans parler de mille occasions imprévues qui peuvent arriver dans la vie, surtout quand on voyage dans les pays étrangers, où la facilité d'entendre et de parler latin devient d'un grand secours, et quelquefois même d'une absolue nécessité, la plupart de ceux qui étudient dans les colléges devant un jour s'appliquer, quelques-uns à la médecine, d'autres au droit, un grand nombre à la théologie, tous à la philosophie, ils sont indispensablement obligés, pour réussir dans ces études, de s'accoutumer de bonne heure à parler la langue de ces écoles, qui est la latine.

Outre ces raisons, l'habitude de parler latin, quand elle est accompagnée d'une étude solide, peut servir à faciliter l'intelligence de cette langue, en la rendant plus familière et comme naturelle; et elle peut aussi aider pour la composition, en fournissant des expressions avec une plus grande et plus riche abondance.

Les Romains, qui ne devaient jamais parler en public la langue grecque, par où ils auraient cru avilir la dignité de leur empire,

[1] Pag. 69 et 70.

s'exerçaient pourtant dans leur jeunesse à composer dans cette langue, et sans doute à la parler aussi; et Suétone [1] remarque que Cicéron, jusqu'à sa préture, fit toujours ses déclamations en grec.

Il est donc à propos de faire quelquefois parler latin les jeunes gens dans les classes; de les obliger à s'y préparer au logis en lisant quelques histoires dans les auteurs qu'on leur explique, dont on leur fera rendre compte d'abord en français, puis en latin; de les interroger quelquefois en cette langue sur les observations qu'on aura faites en expliquant les auteurs. Pour cela, il faut que le maître lui-même, dans ses explications, mêle la langue latine à la française : elles ne seraient pas d'une grande utilité pour les jeunes gens, si elles se faisaient purement en latin. Comme une langue étrangère laisse toujours beaucoup d'obscurité, ils écouteraient avec moins de plaisir, moins d'attention, et par conséquent avec moins de fruit. Mais si l'on a quelque histoire à raconter, quelque trait d'antiquité à rapporter, quelque principe de rhétorique à établir, rien n'empêche qu'on ne fasse tout cela d'abord en latin; après quoi on répète les mêmes choses en français, en leur donnant plus d'étendue, et en les montrant sous plusieurs faces, afin de les faire mieux comprendre.

Cette méthode ne serait pas seulement utile aux écoliers, elle servirait aussi beaucoup aux maîtres, à qui elle procurerait une grande facilité de parler latin, qui leur devient nécessaire en bien des occasions, et qui ne peut s'acquérir que par un long usage et un fréquent exercice.

IV. De la nécessité et de la manière de cultiver la mémoire.

La mémoire est une puissance, une faculté par laquelle l'âme conserve les idées et les images des objets qui ont été présentés à l'esprit, ou qui ont frappé les sens.

De toutes les facultés de l'âme, il n'y en a guère dont on puisse moins rendre raison que de la mémoire. En effet, est-il aisé de concevoir comment les objets qui s'offrent à l'œil, et les sons qui frappent l'oreille (et il en faut dire autant de tous les autres sens, et encore plus des pensées et des notions les plus spirituelles), peuvent imprimer sur le cerveau des traces qui y gravent une image subsistante de ces objets, et qui au premier commandement de l'âme lui en rappellent le souvenir? Quel [2] est donc cette espèce de magasin et de spacieux garde-meuble où l'homme met comme en dépôt tant de choses, et si différentes? Quelle étendue doivent avoir les vastes champs de la mémoire pour contenir un nombre infini de connaissances et de sensations de toute espèce qui s'y amassent pendant une longue suite d'années! Que de petites loges, que de niches différentes (qu'on me pardonne ces expressions), pour cette multitude incroyable d'objets qui sont tous rangés à leur place sans mélange et sans confusion, sans que l'un trouble l'autre, ou le déplace et le dérange!

Mais, au milieu d'un ordre si admirable et d'une économie si merveilleuse, quelle inégalité quelquefois, et, si j'ose m'exprimer ainsi, quelle bizarrerie! Dans de certains temps, les objets se présentent d'eux-mêmes

[1] « Cicero, ad præturam usque, græcè declamavit. » (Suet. *de clar. Rhet.* n. 1.)

[3] « Magna vis est memoriæ, magna nimis; penetrale « amplum et infinitum. Venio in campos et lata prætoria « memoriæ meæ, ubi sunt thesauri innumerabilium ima- « ginum sensis invectarum. Ibi reconditum est quic- « quid cogitamus... Nec omnia recipit recolenda quum « opus est et retractanda grandis memoriæ recessus, et « nescio qui secreti atque ineffabiles sinus ejus. Quæ « omnia suis quæque foribus intrant ad eam, et repo- « nuntur in eâ. Nec ipsa tamen intrant, sed rerum sen- « sarum imagines illic præstò sunt cogitationi remini- « scenti eas... Ibi quando sum, posco ut proferatur « quicquid volo. Et quædam statim prodeunt, quædam « requiruntur diutiùs, et tanquam de abstrusioribus « quibusdam receptaculis eruuntur : quædam catervatim « se proruunt, et dum aliud petitur et quæritur, prosi- « liunt in medium, quasi dicentia : Ne fortè nos sumus? « Et abigo ea manu cordis à facie recordationis meæ, « donec enubiletur illud quod volo, atque in conspectum « prodeat ex abditis. » (S. Augustin. *Confess.* lib. 10, cap. 7.)

« Quid? non hæc varietas mira est, excidere proxima, « vetera inhærere? hesternorum immemores, acta pue- « ritiæ recordari? Quid? quòd quædam requisita se oc- « cultant, et eadem fortè succurrunt : nec manet sem- « per memoria, sed aliquandò etiam redit. » (Quintil. lib. 11, cap. 2.)

au premier signal, et dès qu'ils sont appelés : dans d'autres ils se font longtemps chercher, et il faut les tirer comme par force des recoins où ils se cachent, et des enfoncements secrets où ils se tiennent renfermés. Ils viennent quelquefois tous ensemble par troupes, et il faut que l'esprit, comme par un signe de la main, les écarte pour discerner dans la foule ceux dont il a besoin. Pendant que des choses arrivées trente ou quarante ans auparavant sont présentes à l'esprit, d'autres qui sont toutes récentes lui échappent et se dérobent à sa vue.

Un accident, une maladie, effacent tout d'un coup toutes les traces qui étaient imprimées dans le cerveau : quelques années après, le rétablissement de la santé les fait toutes revivre.

Si la mémoire est une faculté si pleine de merveilles dans sa cause et dans ses effets, on peut dire aussi qu'elle est d'une utilité infinie pour tous les usages de la vie, et surtout pour l'acquisition des sciences. C'est elle qui est la gardienne et la dépositaire de ce que nous voyons, de ce que nous lisons, et de tout ce que les maîtres ou nos propres réflexions nous apprennent. C'est un trésor domestique et naturel, où l'homme met en sûreté des richesses sans nombre et d'un prix infini. Sans elle, l'étude de plusieurs années deviendrait inutile, ne laisserait après soi aucunes traces, et s'écoulerait continuellement de l'esprit, comme la Fable le dit de l'eau des Danaïdes. C'est elle qui après avoir suggéré à l'orateur dans le feu de la composition la matière de son discours, lui en conserve toutes les pensées et toutes les expressions, et l'ordre des unes et des autres, pendant des semaines et des mois entiers, et, dans le temps de l'action, les lui représente avec une fidélité et une exactitude qui ne laisse rien échapper.

Son secours n'est pas moins admirable ni moins nécessaire dans les discours qui se font sur-le-champ[1], où l'esprit, par une agilité étonnante, occupé en même temps des preuves, des pensées, des expressions, de l'arrangement, du geste, de la prononciation, et allant toujours en avant au delà de ce qui se dit actuellement, prépare de quoi fournir sans cesse et sans interruption à l'orateur, et remet le tout comme en dépôt à la mémoire, qui d'une main fidèle, l'ayant reçu de l'invention et livré à l'élocution, le rend à l'orateur à point nommé, sans prévenir ni retarder ses ordres d'un moment.

Un talent si merveilleux et si nécessaire est en même temps un présent de la nature, et le fruit du travail. Il tient quelque chose de l'une et de l'autre. Il doit son origine et sa naissance à la nature, sa perfection à l'art[1], qui ne met pas en nous les qualités qui nous manquent absolument, mais qui fait croître et fortifie par la culture celles dont nous avons déjà d'heureux commencements.

Il est donc très-important de s'appliquer de bonne heure à cultiver la mémoire dans les enfants, qui pour l'ordinaire l'ont très-bonne, et qui d'ailleurs, dans ce bas âge, ne sont presque encore susceptibles d'aucun autre travail; et cet exercice doit être continué régulièrement dans les années suivantes.

Quand je dis que l'art peut beaucoup servir à fortifier la mémoire, je ne parle point de cette mémoire artificielle dont l'invention vient des Grecs, et dont Cicéron et Quintilien exposent la méthode[2]. Elle consistait à attacher à certains lieux et à certaines images les choses et les mots que l'on voulait retenir. On choisissait, par exemple, pour lieux les différentes parties d'une maison, comme le vestibule, le salon, la galerie, les chambres, etc. Dans le premier, on mettait l'exorde, dans le second la narration, et ainsi du reste. Dans le premier lieu, où l'on avait placé l'exorde, on mettait par ordre plusieurs images, dont les unes signifiaient les différentes

[1] « Quid? extemporalis oratio non alio mihi videtur « mentis vigore constare. Nam dum alia dicimus, quæ « dicturi sumus intuenda sunt. Ita, quum semper cogitatio ultra id quod est longiùs quærit, quicquid interim reperit, quodammodò apud memoriam deponit : « quod illa quasi media quædam manus acceptum ab inventione tradit elocutioni. » (QUINTIL. lib. 11, cap. 2.)

[1] « Ars habet hanc vim, non ut totum aliquid, cujus « in ingeniis nostris pars nulla sit, pariat et procreet; « verùm ut ea, quæ sunt orta jam in nobis et procreata, « educet atque confirmet. » (Cic. lib. 2, *de Orat*. n. 356.)

[2] Cic. lib. 3, Rhet. n. 28-40, et l. 2, de Orat. n. 351-360. — Quint. l. 11, cap. 2.

parties et périodes de l'exorde, et les autres en marquaient les expressions. Il ne paraît pas que dans l'antiquité aucun orateur ait fait usage de cette méthode, moins propre, ce semble, à aider la mémoire qu'à la troubler et à l'accabler par un nouveau travail; et c'est le jugement qu'en porte Quintilien. On parle d'un curé en Languedoc qui faisait de cette méthode un usage tout à fait admirable. On lui donnait trois ou quatre cents mots qui n'avaient aucune liaison ensemble. Il les répétait de suite, en commençant, soit par la tête, soit par la queue. C'était l'ordre des rues et des maisons de Montpellier, dont il se servait pour se fixer.

Une mémoire heureuse doit avoir deux qualités[1], deux vertus: la première, de recevoir promptement et sans peine ce qu'on lui confie; la seconde, de le garder fidèlement. On est heureux quand ces deux qualités se trouvent jointes ensemble naturellement; mais le soin et le travail contribuent beaucoup à les perfectionner.

Il y a des enfants en qui la mémoire paresseuse et rétive refuse d'abord tout service, et paraît condamnée à une entière stérilité. Il ne faut pas se rebuter aisément, ni céder à cette première résistance, que l'on a vue souvent être vaincue et domptée par la patience et la persévérance. D'abord on donne peu de lignes à apprendre à un enfant de ce caractère, mais l'on exige qu'il les apprenne exactement. On tâche d'adoucir l'amertume de ce travail par l'attrait du plaisir, en ne lui proposant que des choses agréables, telles que sont, par exemple, les fables de La Fontaine et des histoires frappantes. Un maître industrieux et bien intentionné se joint à son disciple, apprend avec lui, se laisse quelquefois vaincre et devancer, et lui fait sentir par sa propre expérience qu'il peut beaucoup plus qu'il ne pensait: *possunt, quia posse videntur*[2]. Les louanges et la douceur ont bien plus de force que les réprimandes et la sévérité. A mesure qu'on voit croître le progrès, on augmente par degrés et insensiblement la tâche journalière.

Par cette sage économie, on vient à bout de surmonter la stérilité ou plutôt la difficulté naturelle de la mémoire; et l'on est étonné de voir des jeunes gens, de qui d'abord l'on aurait été tenté de désespérer, devenir presque égaux en ce point à tous leurs compagnons.

Une règle générale, dans la matière dont il s'agit ici, est de bien entendre et de concevoir nettement ce qu'on veut apprendre par cœur. L'intelligence contribue beaucoup certainement à aider et à faciliter la mémoire.

Plusieurs personnes ont éprouvé aussi qu'une lecture de ce qu'on veut apprendre par cœur, réitérée deux ou trois fois le soir avant que de se coucher, est d'une grande utilité, sans qu'on puisse trop en rendre la raison, si ce n'est peut-être que les traces qui s'impriment alors dans le cerveau, n'étant point interrompues ni entrecoupées par la multiplicité des objets comme pendant le jour, s'y gravent plus profondément, et font une plus forte impression à la faveur du silence et de la tranquillité de la nuit.

Les vers sont plus aisés à retenir que la prose, surtout quand les jeunes gens sont en état d'en discerner le nombre et la mesure; mais la prose est plus propre à exercer et à fortifier la mémoire, parce qu'elle se laisse apprendre moins aisément, ayant plus de liberté, et n'étant point astreinte à des mesures réglées et uniformes.

On trouve encore cet avantage d'une manière plus sûre dans des sentences détachées, et qui n'ont entre elles aucune liaison, telles que sont celles des Proverbes de Salomon et de l'Ecclésiastique. Il est bon de rompre la mémoire et de la dompter par ce qu'il y a de plus difficile, afin que dans l'occasion on la trouve préparée à tout.

On néglige trop, ce me semble, de faire apprendre dans les classes des endroits choisis des auteurs grecs, et surtout des poëtes. L'exemple que j'ai cité[3] d'un jeune homme de qualité qui, avant que de sortir du collége, avait récité par cœur Homère tout entier, nous marque d'un côté combien l'étude de la langue grecque était pour lors en honneur dans l'université, et de l'autre autorise d'une manière

[1] « Memoriæ duplex virtus : facilè percipere, et fideliter continere. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 3)

[2] Virg.

[3] Pag. 97.

bien éclatante la pratique que je conseille ici.

Il faut bien se donner de garde de compter pour perdu le temps que l'on consacre à cultiver ainsi la mémoire : il n'en est peut-être point de mieux employé dans la jeunesse. C'est à la prudence des maîtres à régler la tâche qu'on doit imposer tous les jours aux écoliers, et à la proportionner, autant que cela se peut, à leur portée.

Dans les classes qui ne sont pas trop nombreuses, il me semble qu'un quart d'heure peut suffire pour faire réciter les leçons, d'autant plus que tous les samedis on y destine un temps plus considérable pour faire répéter toutes les leçons de la semaine.

Il vaut mieux les donner moins longues, et en moindre nombre, mais exiger qu'on les récite avec la dernière exactitude. La mémoire, qui penche toujours vers la liberté, et qui a peine à souffrir le joug, a besoin d'être contrainte et assujettie, surtout dans les commencements ; et par là elle contracte une heureuse habitude de docilité et de soumission à ce qu'on demande d'elle.

On ne peut trop mettre cet exercice en honneur, et je suis fâché qu'on ne continue pas, même dans les classes supérieures, l'ancienne coutume de faire provoquer pour les places, qui servait infiniment à y entretenir l'émulation et à cultiver la mémoire. Il est une simplicité et une enfance qui sied bien à tout âge, et qui sans rien diminuer du mérite de l'esprit, annonce une innocence de mœurs plus estimable que les qualités les plus brillantes.

Il y a une mémoire des mots, et une mémoire des choses. La première est celle dont nous avons parlé jusqu'ici, et qui consiste à réciter fidèlement et à rendre mot pour mot ce qu'on a appris par cœur : l'autre consiste à retenir, non les mots, mais le fond, le sens, la suite des choses qu'on a lues ou entendues, comme d'une histoire, d'un plaidoyer, d'un sermon ; et cette sorte de mémoire n'est pas d'une moindre utilité que la première, qui y prépare et y contribue beaucoup, et elle est d'un usage bien plus général.

Il est important d'exercer aussi les jeunes gens dans cette sorte de mémoire, en leur faisant rendre compte de ce qu'ils ont lu ou entendu. Il faut commencer par ce qu'il y a de plus facile, comme des fables et de courtes histoires ; et s'ils omettent quelque circonstance essentielle, on le leur fait remarquer. Quand on leur a expliqué quelque harangue d'un historien, quelque livre d'un poëte, quelque plaidoyer d'un orateur, rien ne peut leur être plus utile que de les faire revenir sur leurs pas, et de leur en faire dire le contenu, d'abord en général, puis dans un plus grand détail, en rapportant avec exactitude l'ordre et la division du discours, les différentes parties et les preuves de chaque partie. J'en dis autant d'une instruction ou d'un sermon où ils auront assisté.

Je reviens à la mémoire des faits. Rien n'est plus ordinaire dans le monde que d'entendre des personnes qui ont de l'esprit et du goût pour la lecture se plaindre qu'elles ne peuvent rien retenir de ce qu'elles lisent, et que, quelque bonne envie qu'elles aient, et quelque effort qu'elles fassent, presque tout ce qu'elles ont lu leur échappe, sans qu'il leur en reste rien qu'une idée confuse et générale.

Il faut avouer qu'il y a des mémoires infidèles, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, entr'ouvertes de tous côtés [1], qui laissent écouler tout ce qu'on leur confie : mais souvent ce défaut vient de la négligence. On ne cherche dans ses lectures qu'à satisfaire sa curiosité pour le présent, sans se mettre en peine de l'avenir. On songe plus à lire beaucoup qu'à lire utilement. On court avec rapidité, et l'on veut toujours voir de nouveaux objets. Il n'est pas étonnant que ces objets multipliés à l'infini, et qu'on se donne à peine le temps d'effleurer, ne fassent qu'une légère impression qui s'efface dans le moment, et dont il ne demeure aucune trace. Le remède serait de lire plus lentement, de répéter plusieurs fois la même chose, de s'en rendre compte à soi-même ; et par cet exercice, d'abord un peu pénible et assujettissant, on parviendrait, sinon à se ressouvenir parfaitement de tout ce qu'on a lu, du moins à en retenir la plus grande partie et ce qu'on y a trouvé de plus essentiel. Si l'on pouvait prendre sur soi de se gêner de la sorte pendant quelque temps, on reconnaî-

[1] Plenus rimarum sum : hac atque illac perfluo.

trait que, si l'on retient peu de choses de ses lectures, ce n'est pas tant à l'infidélité de la mémoire qu'il faut s'en prendre qu'à sa propre paresse.

Je finirai ce petit traité par une réflexion qui aurait peut-être dû être placée dès le commencement. Elle regarde le choix et le discernement dont on doit user en cultivant la mémoire. Tout n'est pas également beau dans les auteurs ; et quoique dans Virgile, par exemple, tout mérited'être appris, il y a néanmoins des endroits plus éclatants, plus utiles que les autres ; et comme on ne peut pas charger la mémoire du commun des jeunes gens d'un auteur entier, le bon sens et la raison demandent qu'on fasse choix des endroits les plus propres à former l'esprit et le cœur par la beauté des pensées et par la noblesse des sentiments. Ce discernement est encore plus nécessaire dans les autres écrivains, tels que sont les historiens et les orateurs, qui ne doivent pas être proposés de suite, mais par endroits et par morceaux.

L'université a sagement ordonné de sanctifier pendant tout le cours des études l'exercice de la mémoire, en faisant apprendre tous les jours aux jeunes gens quelques versets de l'Ecriture sainte.

LIVRE III.

DE LA POÉSIE.

La matière dont il s'agit ici demanderait seule un ouvrage entier, si l'on voulait lui donner une juste étendue. Mais le dessein que je me propose d'instruire des jeunes gens, ou peut-être tout au plus de jeunes maîtres, m'oblige de me renfermer dans des bornes plus étroites. Je ferai d'abord quelques réflexions générales sur la poésie considérée en elle-même ; ensuite je descendrai dans le détail, et je donnerai quelques règles sur la versification et sur la manière de lire les poëtes.

CHAPITRE I.

DE LA POÉSIE EN GÉNÉRAL.

Les réflexions que j'ai à faire sur la poésie en général se réduiront à examiner quelle est la nature et l'origine de la poésie; par quels degrés elle a dégénéré de sa première pureté; si la lecture des poëtes profanes peut être permise dans des écoles chrétiennes ; enfin si l'usage des noms et du ministère des divinités païennes peut être toléré dans le christianisme.

ARTICLE I.

De la nature et de l'origine de la poésie.

Si l'on veut remonter jusqu'à la première origine de la poésie, on ne peut douter, ce me semble, qu'elle ne prenne sa source dans le fond même de la nature humaine, et qu'elle n'ait été d'abord comme le cri et l'expression du cœur de l'homme, ravi, extasié, transporté hors de lui-même à la vue de l'objet seul digne d'être aimé, et seul capable de le rendre heureux. Fortement occupé de cet objet, qui faisait en même temps sa joie et sa gloire, il était naturel qu'il s'empressât d'en publier la grandeur bienfaisante, et que, ne pouvant renfermer en lui-même ses sentiments, il empruntât le secours de la voix : que la voix, n'expliquant pas assez fortement tout ce qu'il sentait, il en soutînt et relevât la faiblesse par le son des instruments, tels que furent d'abord les tambours, les cymbales et les harpes, que les mains touchaient et faisaient retentir avec bruit : qu'il leur associât même les pieds, afin qu'à leur manière ils exprimassent par leur mouvement et par une cadence nombreuse les transports qui l'agitaient.

Quand ces sons confus et inarticulés deviennent clairs et distincts, et forment des paroles qui portent des idées nettes des sen-

timents dont l'âme est pénétrée, alors elle dédaigne le langage commun et vulgaire. Un style ordinaire et familier lui paraît trop rampant et trop bas. Elle s'élève au grand et au sublime pour atteindre à la grandeur et à la beauté de l'objet qui la charme. Elle cherche les pensées et les expressions les plus nobles; elle accumule les figures les plus hardies; elle multiplie les comparaisons et les images les plus vives; elle parcourt la nature et en épuise les richesses pour peindre ce qu'elle sent et pour en donner une haute idée; et elle se plaît à imprimer à ses paroles le nombre, la mesure et la cadence qu'elle avait marquée par les gestes de ses mains en jouant des instruments, et par le tressaillement de ses pieds en dansant.

C'est là proprement l'origine de la poésie; c'est ce qui en forme le fond et l'essence; c'est de là que partent l'enthousiasme des poëtes, la fécondité de l'invention, la noblesse des idées et des sentiments, les saillies de l'imagination, la magnificence et la hardiesse des termes, l'amour du grand, du sublime, du merveilleux : c'est de là que, par une suite nécessaire, naît l'harmonie des vers, la chute des rimes, la recherche des ornements, le penchant à répandre partout des grâces, de l'agrément et des charmes: car le souverain bien étant aussi la souveraine beauté, il est naturel à l'amour de chercher à embellir et à parer tout ce qu'il aime, et de se représenter sous une figure agréable tous les objets qui lui plaisent.

Il est aisé de reconnaître tous ces caractères de la poésie, si l'on remonte aux premiers temps où elle était pure et sans mélange; si l'on examine les plus anciennes pièces que nous ayons dans ce genre, tel qu'est le célèbre cantique de Moïse sur le passage de la mer Rouge. Ce prophète, aussi bien qu'Aaron[1], Marie, et les autres Israélites spirituels, découvrant dans ce grand événement l'affranchissement de la tyrannie du démon que Jésus-Christ devait procurer au peuple de Dieu, et portant leur vue jusqu'à la parfaite liberté qui sera accordée à l'Église à la fin du monde, lorsqu'elle sera transportée des misères de cet exil dans le bonheur de la patrie céleste, se livraient aux transports d'une joie que l'espérance d'une félicité éternelle devait leur inspirer. Pour les Israélites charnels, qui se bornaient à la terre, ils voyaient dans leur délivrance miraculeuse, que la ruine des Égyptiens rendait certaine, un bonheur aussi complet que les sens pouvaient se le figurer. Il était naturel aux uns et aux autres de faire éclater l'excès de leur joie par le chant et par la poésie[1], comme ils firent, et d'y associer leurs mains par le bruit des tambours, et leurs pieds par la danse.

On remarque les mêmes caractères dans le cantique de Debora, dans ceux d'Isaïe et dans les psaumes de David, qui, dans les cantiques de joie et d'actions de grâces, joint presque toujours aux cris d'allégresse le son de la harpe et de la guitare, et les tressaillements. Il y invite tous les auditeurs; et il en donne l'exemple le jour de la translation de l'arche, où, s'abandonnant sans réserve aux mouvements de sa joie, il jouait de sa harpe, et dansait de toute sa force[2].

On doit conclure de tout ce qui vient d'être dit que le véritable usage de la poésie appartient à la religion, qui seule propose à l'homme son véritable bien, et qui ne le lui montre que dans Dieu : aussi n'était-elle chez le peuple saint consacrée qu'à la religion : elle ne s'occupait qu'à chanter les louanges du Créateur, qu'à relever ses divins attributs, qu'à célébrer ses bienfaits; et l'éloge même des grands hommes, qu'elle faisait quelquefois entrer dans ses cantiques, avait toujours rapport à Dieu.

C'est ce qui a fait, même chez les anciens peuples idolâtres, la première matière de leurs vers; tels que sont les hymnes qu'on chantait pendant les sacrifices et dans les festins qui en étaient la suite; telles que sont les odes de

[1] Cantantes canticum Moysi servi Dei.... (*Apocal.* 15, 3.)

[1] « Sumsit Maria prophetissa, soror Aaron, tympanum in manu suâ : egressæque sunt omnes mulieres « post eam cum tympanis et choris, quibus præcinebat, « dicens : Cantemus Domino, etc. » (*Exod.* 15, 20, 21.)

[2] « David saltabat totis viribus ante Dominum. » (2 *Reg.* 6, 14.)

Pindare et des autres poëtes lyriques; telle qu'est la théogonie d'Hésiode.

Des dieux la poésie descendit peu à peu aux demi-dieux, aux héros, aux fondateurs des villes, aux libérateurs de la patrie; et elle s'étendit à tous ceux qu'on regardait comme les auteurs de la félicité publique, et comme des génies tutélaires. Le paganisme, prodiguant la divinité à tout ce qui portait le caractère d'une bonté assez puissante pour procurer des avantages qui passaient la portée ordinaire des hommes et qui tenaient du merveilleux, crut qu'il était juste de faire entrer en partage des louanges des dieux ceux qui partageaient avec eux la gloire de procurer au genre humain les plus grands biens qu'il connût, et le seul bonheur qu'il désirât.

Les poëtes ne pouvaient traiter ces grands sujets sans faire l'éloge de la vertu, comme étant le plus bel apanage de la Divinité, et comme ayant servi de principal instrument aux grands hommes pour les élever à la gloire qu'on admirait en eux. Par l'inclination naturelle qu'on a d'orner tout ce que l'on aime et que l'on veut rendre aimable aux autres, ils s'appliquèrent à relever par les plus vives couleurs la beauté de la vertu, et à répandre tous les charmes et tous les agréments possibles dans leurs maximes et dans leurs instructions, afin de les faire mieux goûter aux hommes. Mais ce n'était point par le motif d'un amour sincère qu'ils eussent pour la vertu en elle-même, puisqu'ils ensevelissaient dans un profond silence toutes les vertus obscures, quoique souvent plus solides, et toujours plus nécessaires à la vie ordinaire du commun des hommes, et qu'ils réservaient toutes leurs louanges pour celles qui attiraient les applaudissements populaires, et qui brillaient avec plus d'éclat aux yeux de l'orgueil et de l'ambition.

ARTICLE II.

Par quels degrés la poésie a dégénéré de son ancienne pureté.

Comme les hommes, entièrement plongés dans les sens, y faisaient consister tout leur bonheur, et se livraient sans mesure au plaisir de la bonne chère et aux attraits de l'amour charnel, c'était une conséquence naturelle que, regardant les dieux comme souverainement heureux[1], et par état, ils leur attribuassent la félicité la plus complète dont ils eussent eux-mêmes l'expérience et l'idée; qu'ils se les représentassent comme passant leur vie dans les festins et dans la volupté, et qu'ils y attachassent les suites ordinaires et les vices qu'ils en jugeaient inséparables[2].

Ce principe de leur théologie les conduisit bientôt à se faire un devoir de religion de consacrer par des sacrifices solennels et par des fêtes publiques toutes ces passions et tous ces désordres qu'ils supposaient dans leurs dieux; et ils s'y portèrent par le plaisir secret de voir retracée dans de si respectables modèles l'image de leurs propres passions, et d'avoir pour fauteurs et pour complices de leurs débauches les dieux mêmes qu'ils adoraient : de là était venu l'usage si ancien des bois sacrés qui accompagnaient presque toujours les temples, afin de couvrir par leur ombre et par leurs retraites les plus grandes infamies; de là le culte de Béelphegor dont il est parlé au chapitre 25 des Nombres, et qui se réduisait, selon l'Apocalypse, à manger et à commettre la fornication[3], *edere et fornicari*; de là ce qu'Hérodote rapporte des cérémonies de Babylone, et ce que le prophète Baruch en avait dit longtemps avant lui; de là ces différentes sortes de mystères qui cachaient tant d'ordures, et dont le secret était si sévèrement commandé.

Dans l'école d'une théologie si profane que pouvait dire la poésie, elle qui était particulièrement consacrée à la religion, et qui était l'interprète naturelle des sentiments du cœur? Son ministère exigeait qu'elle chantât les dieux tels que la religion publique les lui montrait, et qu'elle les représentât avec les caractères, les passions et les aventures que

[1] Μάκαρας εὐδαίμονας.

[2] L'ivresse de Bacchus et de Sylène, les plaisanteries de Momus, les fonctions de l'échansonne Hébé, le nectar et l'ambroisie, etc.; les mariages, les jalousies, les querelles, les divorces, les adultères, les incestes, etc.

[3] Apoc. 2, 24.

leur donnait la renommée. C'était la religion qui lui inspirait ces invitations : *Adsis, lætitiæ Bacchus dator ;* c'était la religion qui lui dictait cette maxime : *Sine Cerere et Baccho friget Venus* [2]. Comment la poésie se seraitelle dispensée de suivre les égarements du paganisme, pendant que le paganisme luimême suivait les égarements du cœur? Elle devait nécessairement dégénérer à proportion de ce que ces deux sources, dont elle dépendait, dégénéraient, et elle ne pouvait se défendre de contracter les vices de l'une et de l'autre. A juger donc sainement des choses, ce n'est pas la poésie qui est la première cause de l'impiété païenne ni de la corruption des mœurs; mais c'est la corruption du cœur qui, après avoir infecté la religion, a infecté la poésie, puisque celle-ci ne parle que le langage que le cœur lui dicte.

On doit néanmoins avouer que la poésie à son tour a beaucoup contribué à entretenir cette double dépravation. Il est certain que cette théologie profane et sensuelle aurait eu infiniment moins d'autorité sur les esprits, moins d'éclat et de cours parmi le peuple même, si les poëtes n'avaient épuisé en sa faveur tout ce qu'ils avaient d'esprit, de délicatesse et de grâces, et s'ils ne s'étaient étudiés à employer les couleurs les plus vives pour farder des vices et des crimes, qui seraient tombés dans le décri sans la parure qu'ils leur prêtaient pour en couvrir la difformité, l'absurdité et l'infamie.

C'est le fondement des justes reproches que les sages du paganisme ont faits aux poëtes. C'est le sujet de la plainte que Cicéron forme en particulier contre Homère, d'avoir communiqué aux dieux les défauts des hommes, au lieu de donner à ceux-ci les vertus des dieux. *Fingebat hæc Homerus, et humana ad deos transferebat : divina mallem ad nos.* C'est le motif qui porta Platon à bannir de sa République les poëtes, sans même en excepter Homère, qui n'a pourtant jamais eu de plus grand admirateur que lui, ni peut être de plus fidèle imitateur. Est-ce, dit-il, une belle leçon de tempérance pour les jeunes gens, d'entendre dire à Ulyse chez Alcinoüs que le plus grand bonheur et le plus grand plaisir de la vie est de se trouver à une bonne table et d'y faire bonne chère? Ce que dit Phénix des présents, qui seuls sont capables d'apaiser les dieux et les hommes, et ce que fait Achille en ne rendant le corps d'Hector qu'à prix d'argent, est-il bien capable de leur inspirer des sentiments de générosité? Apprendront-ils à mépriser les douleurs et la mort, et à faire peu de cas de la vie, quand ils verront les dieux et les héros se désoler pour la mort de quelque personne qui leur était chère, et qu'ils entendront dire à Achille même qu'il aimerait mieux être sur la terre le valet du plus pauvre laboureur que le roi de tous les morts dans les enfers? Ce qui révolte davantage Platon contre Homère, c'est ce que ce poëte rapporte des dieux : leurs querelles, leurs divisions, leurs combats, leurs blessures, leurs vols, leurs adultères, et leurs excès pour les débauches les plus infâmes; tous faits, selon lui, supposés, et qui n'auraient pas dû être mis au grand jour, quand même ils auraient été vrais. Cicéron impute aussi aux poëtes ces absurdes fictions qui rendent les dieux du paganisme si ridicules, et il en fait un long dénombrement [2].

L'un et l'autre se trompaient en ce point, qu'ils ne remontaient pas jusqu'à la première source du désordre. Homère n'était point l'inventeur de ces fables. Elles étaient bien plus anciennes que lui, et faisaient partie de la théologie païenne. Il peignait les dieux tels qu'il les avait reçus de ses pères, et tels qu'ils étaient crus et connus de son temps. C'était donc à la religion même qui supposait de tels dieux, et non à la poésie qui les représentait

[1] Virgile.
[2] Terent.
[3] Lib. 1, Tusc. n. 65.

[1] Lib. 3, de Republ.
[2] « Nec multò absurdiora sunt ea quæ, poetarum « vocibus fusa, ipsâ suavitate nocuerunt : qui et irâ in« flammatos, et libidine furentes induxerunt deos, fece« runtque ut eorum bella, pugnas, prælia, vulnera vi« deremus : odia præterea, dissidia, discordias, ortus, « interitus, querelas, lamentationes, effusas in omni in« temperantiâ libidines, adulteria, vincula, cum humano « genere concubitus, mortalesque ex immortali pro« creatos. » (Lib. 1, *de Natur. Deor.* n. 42.)

soùs l'idée qu'on en avait, que Platon devait s'en prendre. Et c'était là en effet le secret motif de la loi par laquelle il chassait de sa république les poëtes; car toute la théologie du paganisme était partagée entre deux écoles, celle des poëtes [1], et celle des philosophes. Les premiers conservaient le précis de la religion populaire, qui était établie par des coutumes et des traditions immémoriales, autorisée par les lois de l'Etat, liée aux fêtes et aux cérémonies publiques. Les philosophes, rougissant en secret des erreurs grossières du peuple, enseignaient à l'écart une religion plus pure, et dégagée de cette multitude de dieux pleins de vices et de passions honteuses. Ainsi Platon, en excluant de sa république les poëtes, bannissait, par une conséquence nécessaire, toute la religion populaire pour y substituer la sienne; et par ce détour adroit il se mettait à couvert de la cigue de Socrate, qui avait blessé la délicatesse du peuple en s'expliquant trop ouvertement contre les superstitions de la religion ancienne et dominante.

Cette réflexion sert à lever la contradiction qui paraît dans la conduite que les Athéniens tinrent à l'égard d'Aristophane et de Socrate. On ne sait pourquoi ils sont si impies au théâtre et si religieux dans l'Aréopage, et pourquoi les mêmes spectateurs couronnent dans le poëte les bouffonneries si injurieuses aux dieux, pendant qu'ils punissent de mort le philosophe qui en avait parlé avec beaucoup plus de retenue.

Aristophane, en représentant sur le théâtre les dieux avec des caractères et des défauts qui excitaient la risée, ne faisait qu'en copier les traits d'après la théologie publique. Il ne leur imputait rien de nouveau et de son invention, rien qui ne fût conforme aux opinions populaires et communes. Il en parlait comme tout le monde en pensait, et le spectateur le plus scrupuleux n'y apercevait rien d'irréligieux qui le scandalisât, et ne soupçonnait point le poëte du dessein sacrilége de vouloir jouer les dieux.

[1] « Per idem temporis intervallum extiterunt poetæ, « qui etiam theologi dicerentur, quoniam de diis car- « mina faciebant. » (S. Aug. lib. 18, *de Civ. Dei*, cap. 14.)

Au contraire, Socrate combattant la religion même de l'Etat, renversant le culte héréditaire et paternel avec toutes ses solennités, ses cérémonies, ses mystères, choquant tous les préjugés établis et reçus, paraissait un impie déclaré; et le peuple, irrité d'une témérité si sacrilége qui attaquait tout ce qu'il respectait comme plus sacré, croyait devoir allumer tout le feu de son zèle pour venger sa religion : car il faut nécessairement une religion à l'homme; il ne peut s'en passer. Les principes en sont trop profondément gravés dans le cœur pour l'étouffer. Mais il veut qu'elle soit indulgente, commode, complaisante, et que, loin de gêner ses penchants naturels ou de les condamner, elle les excuse et les autorise. C'était une religion de ce caractère que les Athéniens aimaient; et c'était en la leur représentant avec ces couleurs qu'Aristophane attirait leurs applaudissements et leurs louanges.

Le même motif inspira aux Romains beaucoup d'indulgence pour le théâtre, et les engagea même à consacrer en quelque sorte la licence qu'il se donnait contre les dieux, en la faisant entrer dans les cérémonies de la religion, dont les jeux scéniques faisaient partie, quoique d'un autre côté la sévérité des magistrats fût fort attentive à mettre l'honneur des citoyens à l'abri des traits de la satire. En effet, ces jeux ne décriaient point les dieux dans l'esprit du peuple, qui était accoutumé dès son enfance à les respecter avec les mêmes passions que la scène leur donnait, et qui, par ces sortes de plaisanteries, ne perdait rien pour eux de sa vénération ordinaire : au lieu que les satires déshonoraient véritablement les grands hommes de la république dans l'esprit du peuple romain; et en les faisant regarder par le public avec moins d'estim· et de respect, elles les rendaient moins utiles au service de l'Etat et au commandement.

Saint Augustin reproche aux Romains [1], avec autant de force que d'esprit, une conduite si bizarre. Quoi! dit-il en s'adressant à Scipion dont il avait cité quelques paroles sur ce sujet, vous trouvez qu'il est beau d'avoir

[1] S. Aug, l. 2, de Civ. Dei, cap. 12.

interdit sous peine de mort aux poëtes d'attaquer aucun des Romains, pendant qu'on leur laisse toute liberté de déchirer les dieux! Votre sénat vous est donc plus cher que le Capitole? Vous préférez donc Rome au ciel, et votre réputation à celle des dieux? Vous liez la langue des poëtes quand il s'agit de décrier vos citoyens, et vous leur permettez de se déchaîner, sous vos yeux mêmes et en votre présence, contre les dieux, sans que, ni sénateur, ni censeur, ni pontife s'oppose à une telle licence! Vous trouvez qu'il aurait été indigne qu'un Plaute ou un Nævius eût osé mal parler des Scipions ou de Caton, et vous souffrez que votre Térence décrie impunément et déshonore Jupiter en le donnant aux jeunes gens pour maître et précepteur dans le crime!

Saint Augustin [1], dans le même endroit, reproche aux mêmes Romains une autre contradiction non moins ridicule ni moins insensée. Ceux qui représentaient dans les jeux scéniques des pièces de théâtre étaient déclarés infâmes, et, comme tels, jugés indignes d'exercer aucune charge dans la république, et chassés honteusement de leur tribu [2]; ce qui était la peine la plus infamante dont les censeurs punissent les citoyens.

Il faut remarquer que ces jeux scéniques avaient été établis chez les Romains par l'ordre même et par l'autorité des dieux, et qu'ils faisaient une partie du culte religieux qu'on leur rendait. *Nec tantùm hæc agi voluerunt, sed sibi dicari, sibi sacrari, sibi solemniter exhiberi.* Comment donc, leur dit saint Augustin, peut-on punir un acteur qui est le ministre de ce culte divin? de quel front déclare-t-on infâmes ceux qui représentent ces pièces de théâtre, pendant qu'on adore comme dieux ceux qui les exigent? *Quomodò ergo abjicitur scenicus, per quem colitur deus? et theatricæ illius turpitudinis quâ fronte notatur actor, si adoratur exactor?* Mais par quelle autre bizarrerie aussi extravagante note-t-on d'infamie les acteurs de ces pièces, pendant qu'on comble d'honneurs et de louanges les poëtes qui en sont les auteurs? *Quâ ratione rectum est, ut poeticorum figmentorum et ignominiosorum deorum infamentur actores, honorentur auctores* [1]? Macrobe nous a conservé une petite pièce de vers qui est d'un goût exquis, où le poëte Labérius, auteur des *Mimes*, qui était devenu chevalier romain, et que Jules-César avait obligé, malgré sa répugnance, de paraître sur le théâtre, exhale sa juste douleur de s'être ainsi déshonoré lui-même à jamais par une lâche complaisance pour le prince. C'était le prologue de la comédie qu'il représentait. J'ai cru le devoir insérer ici tout entier.

PROLOGUS LABERII MIMI.

Necessitas, cujus cursus transversi impetum
Voluerunt multi affugere, pauci potuerunt,
Quò me detrusit penè extremis sensibus?
Quem nulla ambitio, nulla unquam largitio,
Nullus timor, vis nulla, nulla auctoritas
Movere potuit in juventâ de statu;
Ecce in senectâ ut facilè labefecit loco
Viri excellentis mente clemente edita,
Submissa placidè blandiloquens oratio!
Etenim ipsi di negare cui nihil potuerunt,
Hominem me denegare quis posset pati?
Ergo bis tricenis annis actis sine notâ,
Eques romanus è lare egressus meo,
Domum revertar mimus. Nimirùm hoc die
Uno plus vixi mihi quam vivendum fuit.
Fortuna immoderata in bono æquè atque in malo!
Si tibi erat libitum litterarum laudibus
Floris cacumen nostræ famæ frangere,
Cur, quum vigebam membris præviridantibus,
Satisfacere populo et tali quum poteram viro,
Non flexibilem me concurvâsti ut carperes?
Nunc me quò dejicis? Quid ad scenam affero?
Decorem formæ, an dignitatem corporis;
Animi virtutem, an vocis jocundæ sonum?
Ut hedera serpens vires arboreas necat;
Ita me vetustas amplexu annorum enecat.
Sepulcri similis, nihil nisi nomen retineo.

MACROB. *Saturn.* l. 2, c. 7.

L'extrême délicatesse de cette pièce latine, qu'il est impossible de faire passer dans une langue étrangère, m'avait d'abord détourné de la traduire en français. Je me suis enhardi

[1] S. Aug. l. 2, de Civ. Dei, cap. 13.

[2] « Quum artem ludicram scenamque totam probro « ducerent, genus id hominum non modò honore civium « reliquorum carere, sed etiam tribu moveri notatione « censoriâ voluerunt. » (Cic. lib. 4 *de rep.* apud S. Aug. lib. 2, *de Civit. Dei*, cap. 9 et 13.)

[1] Ibid. 2. c. 14.

dans les derniers temps, et je me suis cru obligé d'en hasarder la traduction en faveur des personnes qui n'entendent point le latin. Mais, pour la rendre moins défectueuse, je l'ai communiquée à plusieurs amis, également habiles dans l'une et l'autre langue, qui m'ont aidé de leurs avis; et cependant je sens combien elle est encore éloignée de la beauté du texte original.

Traduction du Prologue de Labérius, poëte comique.

Où m'a rédoit, presque sur la fin de mes jours, la dure necessité qoi traverse nos desseins; dont tant de mortels ont voulu, et si peu ont pu éviter les coups violents et imprévus? Moi qui, dans la fleur de l'âge, avais tenu contre toute sollicitation, toute largesse, toute crainte, toote force, toot crédit; me voilà, dans ma vieillesse, renversé en un moment par les douces insinuations de ce grand homme, si plein de bonté pour moi, et qoi a bien voulo s'abaisser à mon égard jusqu'à d'instantes prières. Après tout, si les dieux mêmes ne lui ont pu rien refuser, souffrirait-on, moi qui ne suis qo'un homme, que j'eusse osé lui refuser quelque chose? Il faodra donc qu'après avoir vécu sans reproche jusqu'à soixante ans, sorti chevalier romain de ma maison, j'y rentre comédien. Ah! j'ai vécu trop d'un jour. O fortune, excessive dans les biens comme dans les maux! si tu avais résolu de flétrir ma réputation et de m'enlever cruellement la gloire que je m'étais acquise par les lettres, pourquoi ne m'as-tu pas produit sur le théâtre lorsque je pouvais céder avec moins de confusion, et que la vigoeur de l'âge me mettait en état de plaire au peuple et à César? Mais maintenant qu'apporté-je sur la scène? la bonoe grâce do corps? l'avaotage de la taille? la vivacité de l'action? l'agrémeot de la voix? Rieo de tout cela. De même que le lierre, embrassant un arbre, l'épuise insensiblement et le tue, ainsi la vieillesse, par les aonées dont elle me charge, me laisse saos force et presque sans vie. Semblable à un sépulcre, je ne conserve de moi que le nom.

ARTICLE III.

La lecture des poëtes profanes peut-elle être permise dans les écoles chrétiennes?

Il naît de tout ce que je viens de dire une objection très-forte contre la lecture des poëtes païens, et qui demande quelque éclaircissement.

Platoo, ce philosophe si sage et si sensé, bannit de sa république les poëtes, et ne croit pas qu'on doive les mettre entre les mains des jeunes gens, si ce n'est après avoir pris de sages précautions pour en écarter tous les dangers. Cicéron approove nettement sa conduite[1], et supposant, comme lui, que la poésie n'est propre qu'à corrompre les mœurs, à amollir les esprits, à fortifier les faux préjugés, qui sont une suite de la mauvaise éducatioo et des mauvais exemples, il s'étonne que ce soit par là qu'on commence l'instruction des enfants, et qu'on donne à cette étude le nom de belles-lettres et d'honnête éducation.

Mais nous devons être bien plus effrayés de ce que dit saint Augustin contre les fables des poëtes. Il regarde la coutume où l'on était de les expliquer dans les écoles chrétiennes, comme un funeste torrent auquel personne ne résistait, et qui entraînait les jeunes gens dans l'abîme de la perdition éternelle[2]. *Væ tibi flumen moris humani! Quis resistit tibi? Quamdiù non siccaberis? Quousquè volves Evæ filios in mare magnum et formidolosum?* Après avoir rapporté l'endroit de Térence où un jeune homme s'anime lui-même au crime et à l'impureté par l'exemple de Jupiter, il se plaint que, sous prétexte de lui exercer l'esprit et de lui apprendre la langue latine, on l'appliquait à de si indignes fables,

[1] « Videsne poetæ quid mali afferant?... Ita sunt dulces, ut non legantur modò, sed etiam ediscantur. Sic « ad malam domesticam disciplinam, vitamque umbratilem et delicatam, quum accesserunt etiam poetæ, « nervos virtutis elidunt. Rectè igitur à Platone educuntur ex eâ civitate quam finxit ille, quum mores « optimos et optimum reip. statum quæreret. At verò « nos, docti scilicet a Græciâ, hæc et à pueritiâ legimus, « et didicimus. Hanc eruditionem liberalem et doctrinam putamus! » (Lib. 2. *Tuscul. Quæst.* n. 37.)

[2] Lib 1, Conf. cap. 16.

ou plutôt à de si folles rêveries, *in quibus à me deliramentis atterebatur ingenium!* et il conclut que de telles ordures n'étaient pas plus propres que toute autre chose à lui apprendre des mots latins, mais que ces mots étaient fort propres à lui faire aimer de telles ordures. *Non omninò per hanc turpitudinem verba ista commodiùs discuntur, sed per hæc verba turpitudo ista confidentiùs perpetratur.*

Saint Grégoire, pape, ne s'explique pas moins fortement dans une lettre qu'il écrit à un évêque [1] pour lui faire des reproches de ce qu'il enseignait à la jeunesse les poëtes profanes. « Une même bouche (lui dit-il) ne « peut prononcer les louanges de Jupiter et « de Jésus-Christ; et il est horrible qu'un « évêque chante ce qui ne convient pas même « à un laïque pieux. »

La lecture des poëtes, condamnée si unanimement par les pères, et même par les païens, peut-elle donc être permise dans les écoles chrétiennes?

Il faut avouer que ces témoignages sont bien forts et bien capables d'intimider un maître à qui son salut, et celui de la jeunesse qui lui est confiée, sont aussi chers qu'ils le doivent être. Mais, pour ne rien outrer dans une matière si importante, il est nécessaire, comme le remarque le père Thomassin, dans l'ouvrage où il traite cette question à fond, de distinguer la poésie, aussi bien que la lecture des poëtes, de l'abus qu'on peut faire de l'une et de l'autre : car c'est cet abus seul qui est condamnable, et qui en effet a été condamné par ceux dont j'ai parlé.

Pour ne m'arrêter qu'aux derniers, c'est-à-dire aux saints pères, dont l'autorité doit faire plus d'impression sur nous, l'usage constant d'enseigner les poëtes païens dans les écoles chrétiennes, auxquel eux-mêmes rendent témoignage, est une preuve évidente que cette coutume n'était point regardée comme mauvaise en elle-même.

Peut-on croire que tant de pères si instruits de la religion, et même tant de mères si pieuses et si pénétrées de la crainte de Dieu, sous les yeux et sans doute par le conseil des saints évêques qui gouvernaient alors l'Église, eussent consenti qu'on appliquât leurs enfants à des études condamnées par la religion chrétienne? L'histoire ecclésiastique nous apprend que la mère de saint Fulgence [1], respectable par sa grande piété, *religiosa mater*, voulut que son fils apprît par cœur tout Homère, et une partie de Ménandre, avant que d'apprendre les premiers éléments de la langue latine.

Tout le monde sait l'application singulière que saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, longtemps avant saint Fulgence, avaient donnée à la lecture des auteurs païens, et en particulier à celle des poëtes. Ces deux grands saints peuvent être proposés aux jeunes gens comme un modèle parfait et de la manière dont ils doivent s'appliquer à la lecture des auteurs païens, et de la conduite qu'ils doivent garder dans leurs études. L'histoire rapporte d'eux qu'ils ne connaissaient que deux chemins, dont l'un conduisait à l'église, et l'autre aux écoles. Dans une ville aussi corrompue qu'était alors Athènes, et au milieu d'une jeunesse livrée à toute sorte de désordres, ils surent conserver l'innocence et la pureté de leurs mœurs, semblables à ces fleuves à qui le mélange des eaux de la mer ne fait point perdre leur douceur. Pour peu qu'on ait lu leurs ouvrages, on sait combien ils ont sanctifié la lecture des poëtes par le pieux usage qu'ils en ont fait.

La religion chrétienne, si fortement et si savamment défendue par S. Augustin dans son admirable ouvrage de la Cité de Dieu, eut-elle lieu de se plaindre des études profanes que ce grand homme avait faites pendant sa jeunesse, qui lui fournirent contre les païens et contre tous les ennemis du christianisme, des armes invincibles dont l'Église s'est servie contre eux si avantageusement dans tous les siècles?

Peut-être aurait-il été à souhaiter que les mêmes ruines qui ont enseveli l'idolâtrie eussent aussi englouti et fait disparaître pour toujours ces funestes monuments et ces restes impurs du paganisme, si capables d'infecter et de corrompre les esprits. Mais la divine Providence les a sans doute laissés survivre à

[1] A l'év. Didier, IX, ep. 48.

[1] In vitâ Fulgent. cap. 1.

l'idolâtrie pour déposer dans la suite de tous les siècles contre les impuretés et les excès horribles que non-seulement la religion païenne souffrait, mais qu'elle consacrait même par l'exemple des dieux.

Julien l'apostat avait parfaitement compris quelle plaie mortelle l'étude des auteurs profanes portait à ses superstitions, quand il défendit aux chrétiens d'enseigner les lettres humaines. L'horreur que tous les saints évêques, et S. Augustin comme les autres, témoignèrent pour cette loi impie, doit tenir lieu d'une éloquente apologie en faveur de la lecture des poëtes païens. On fut alors obligé de substituer à leurs ouvrages des poésies chrétiennes. Les plus beaux esprits, et en particulier S. Grégoire de Nazianze, signalèrent leur zèle et leur érudition en composant différentes pièces dans chaque genre de poésie, à l'imitation d'Homère, de Pindare, d'Euripide, de Ménandre et des autres. Mais quand la paix et la liberté furent rendues à l'Eglise, un des premiers fruits qu'on en tira, fut d'enseigner comme auparavant dans les écoles chrétiennes les poëtes païens; et on le fit sans doute, encore plus que jamais, d'une manière chrétienne.

Quelle est cette manière chrétienne? On peut l'apprendre dans un traité fort court, mais excellent, que saint Basile composa sur ce sujet en faveur de quelques jeunes gens qui étaient de ses parents, et qui étudiaient les auteurs païens comme on le fait encore dans les colléges.

Ce savant évêque, l'une des plus grandes lumières de l'Église grecque, commence par établir ce principe : qu'ayant le bonheur d'être chrétiens, et en cette qualité destinés à la vie éternelle, nous ne devons estimer et rechercher que ce qui nous peut être utile pour l'autre vie. Il avoue qu'à proprement parler, il n'y a que les livres saints qui puissent nous y conduire. Mais il ajoute qu'en attendant que la maturité de l'âge nous mette en état d'étudier à fond et de bien entendre les divines Ecritures, nous pouvons nous occuper à d'autres lectures qui n'en soient pas tout à fait éloignées : comme on a coutume de se préparer aux combats véritables par des exercices qui y ont du rapport.

Les maximes répandues dans les écrivains profanes, soit par leur conformité, soit même par leur différence, peuvent nous disposer à celles de l'Ecriture. Il en est de l'âme comme d'un arbre, qui n'a pas seulement des fruits, mais qui a aussi des feuilles, lesquelles lui servent d'ornement. Le fruit de l'âme est la vérité : la science profane tient lieu de feuilles, qui servent à couvrir ce fruit et à l'orner. Daniel étudia tout ce que les Chaldéens avaient d'arts et de sciences, montrant par là que cette étude n'était pas indigne des enfants de Dieu et des prophètes; autrement, il s'en fût aussi bien abstenu que des viandes qu'on lui apportait de la table du roi. Longtemps avant lui, Moïse avait appris les lettres et les sciences de l'Egypte.

Saint Basile montre en particulier combien la lecture des poëtes peut être utile pour le règlement des mœurs. Il fait observer que ces beaux vers d'Hésiode[1], si connus et si estimés, où il représente le chemin du vice semé de fleurs, plein d'agréments, ouvert à tout le monde, et au contraire celui de la vertu, âpre, difficile, escarpé, sont une belle leçon pour les jeunes gens, qui leur apprend à ne se laisser point effrayer ni rebuter par les peines et par les difficultés qui environnent ordinairement la vertu. Il parle ensuite d'Homère, et il dit qu'un homme habile et fort versé dans l'intelligence de ce poëte, lui avait fait remarquer qu'il était plein d'excellentes maximes, et que ses poëmes devaient être regardés comme une louange continuelle de la vertu. Il en cite plusieurs beaux endroits.

Comme donc les abeilles savent tirer leur miel des fleurs qui ne semblent propres qu'à flatter la vue et l'odorat, ainsi nous trouverons de quoi nourrir nos âmes dans ces livres profanes, où les autres ne cherchent que le plaisir et l'agrément. Mais, ajoute ce père en continuant la même comparaison, les abeilles ne s'arrêtent pas à toutes sortes de fleurs; et dans celles même où elles s'attachent, elles n'en tirent que ce qui leur convient pour la composition de leur précieuse liqueur. Nous tâcherons de les imiter; et comme en cueil-

[1] Oper. et dies. v. 289. sq.

lant les roses on évite les épines, nous prendrons dans les auteurs profanes ce qu'il y a d'utile, sans toucher à ce qu'ils peuvent avoir de pernicieux.

Voilà notre règle et notre modèle. Voilà le moyen de sanctifier la lecture des poëtes. Et comment pourrions-nous nous en écarter, puisque les païens mêmes nous en donnent l'exemple? Serait-il raisonnable que sur ce point nous eussions moins de délicatesse qu'eux? Quintilien[1], comme je l'ai déjà remarqué ailleurs, veut qu'on fasse choix non-seulement des auteurs, mais encore des endroits qu'on peut lire dans ceux qu'on aura choisis; et il déclare qu'il y a des pièces dans Horace qu'il serait bien fâché d'expliquer aux jeunes gens. Platon[2], dont nous avons tant parlé, prescrit la même loi. Il veut qu'on conserve les poésies qui n'ont rien de contraire aux bonnes mœurs, qu'on rejette celles qui sont absolument mauvaises, qu'on corrige celles qui sont susceptibles de ce changement; et il charge de ce soin les personnes d'un âge mûr, d'une expérience consommée, et d'une probité reconnue. Le public doit savoir gré à ceux qui de notre temps ont mis presque tous les poëtes en état d'être lus et expliqués dans les colléges.

ARTICLE IV.

Est-il permis aux poëtes chrétiens d'employer dans leurs poésies le nom des divinités païennes?

Je commence par avouer que dans la question dont il s'agit, j'ai lieu de craindre qu'il ne paraisse une espèce de témérité de vouloir troubler les poëtes chrétiens dans la possession où ils sont d'employer dans leurs poésies le nom des divinités païennes, d'autant plus que cette coutume est très-ancienne, et qu'on ne peut pas dissimuler qu'elle a été suivie par des personnes fort estimables pour leur mérite, et souvent même fort respectables pour leur piété. Je prie néanmoins le lecteur de souffrir que je ne la regarde pas comme un usage qui fasse loi, et de me permettre d'en rechercher l'origine, d'en peser les raisons, et d'en examiner les conséquences, parce qu'il peut y avoir des erreurs fort anciennes, qui pour cela n'en sont pas plus recevables, et qu'on ne prescrit point contre la vérité, dont les droits sont éternels. D'ailleurs, je ne suis pas le premier qui réclame contre cet abus, et dans tous les temps on s'est opposé à cette prétendue possession, comme étant sans fondement et sans titre légitime; ce qui suffit pour empêcher la prescription.

La poésie, telle que je la suppose ici, n'a passé aux chrétiens que par le canal et le ministère du paganisme. Lui seul en a prescrit les règles et fourni les modèles. C'est par la lecture des poëtes grecs et latins qu'on s'en est formé quelque idée. On s'est uniquement appliqué à les étudier et à les copier. Toutes leurs inventions et presque toutes leurs expressions roulaient nécessairement sur les fausses divinités. Leur ôter Jupiter, Mars, Bacchus, Vénus, Apollon, les Muses, c'est leur ôter ce qui faisait en même temps le fond de leur poésie et de leur théologie. N'a-t-il pas pu arriver que des personnes, peut-être peu délicates sur la religion, éprises et comme enivrées des beautés de la poésie profane, et nourries de cette agréable lecture dès leur enfance, en aient insensiblement adopté jusqu'au langage sans y faire trop d'attention, et que cette coutume, comme tant d'autres, suivie avec aussi peu d'attention, et autorisée de plus en plus par le temps et par l'usage, soit devenue aussi commune que nous la voyons? Il doit donc être permis d'examiner si en elle-même elle est fondée sur la raison.

Les plus simples lumières du bon sens nous apprennent que celui qui parle doit avoir une idée nette de ce qu'il veut dire, et qu'il doit se servir de termes qui portent dans l'esprit des auditeurs une notion distincte de ce qui se passe dans son âme. C'est le premier but du langage et la fin de son institution. C'est le plus nécessaire lien de la société et du commerce de la vie. Le consentement de tous les hommes et la nature elle-même nous enseignent que c'est l'unique usage légitime que l'on puisse faire de la parole. L'auditeur est

[1] « Alunt et lyrici : si tamen in his non auctores « modò, sed etiam partes operis elegeris. Nam et Græci « licenter multa, et Horatium in quibusdam nolim in- « terpretari. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 14.)

[2] Plato, de legibus, lib. 7.

en droit de l'exiger; et si l'on trompe son attente en ne lui donnant que de vains sons et des mots vides de sens, on se rend indigne d'être écouté.

On prie un poëte qui, par exemple, dans la description d'une tempête invoque Neptune et Éole, de nous faire part de ce qui se passe dans son esprit lorsqu'il prononce les noms de ces divinités païennes. Qu'en pense-t-il? et que veut-il que les autres en pensent? Quelle est la signification propre qu'il y attache, et qu'il attend qu'on y attachera après lui? Voit-il sous ces termes quelque chose de réel et d'effectif?

Les païens, en s'adressant à Neptune et à Eole dans une tempête, entendaient par ces noms des êtres véritables, dignes d'adoration et de confiance, attentifs aux cris des malheureux et sensibles à leurs peines, exauçant leurs prières et acceptant leurs vœux, exerçant une autorité connue sur les éléments qui leur étaient soumis, et assez puissants pour dissiper l'orage et pour les tirer du péril.

Mais le poëte chrétien qui, dans une tempête, invoque ces prétendus dieux de la mer et des vents, croit-il parler à quelqu'un? Espère-t-il d'en être écouté? et veut-il le persuader aux autres? Neptune et Eole signifient-ils chez lui quelque chose de réel? s'imagine-t-il qu'ils existent, ou qu'ils aient jamais existé? Qui ne s'aperçoit qu'il n'y a rien de plus absurde, de plus badin et de plus insipide que d'apostropher d'un ton pathétique des noms sans vertu et même sans réalité, et d'entasser dans des vers pompeux les figures les plus vives pour conjurer un pur néant de nous secourir? Quand on aime à parler ainsi en l'air, mérite-t-on l'attention d'un homme sérieux?

Que pense de même et que veut dire un poëte qui de sang-froid s'adresse à Apollon et aux Muses pour les prier de l'inspirer? qui rend grâces à Cérès, à Bacchus, à Pomone, d'avoir donné aux hommes une abondante moisson, une pleine vendange, une année riche en fruits? Je n'ai garde de soupçonner ce poëte d'entendre par ces noms ce que les païens entendaient. Ce serait impiété et irréligion. Car, selon saint Paul après David, tous les dieux des païens étaient des démons : *Omnes dii gentium dæmonia*. Ce serait conduire les hommes à l'infidélité, qui porte ailleurs ses vœux, ses désirs, ses espérances et sa reconnaissance. Ce serait les rendre véritablement idolâtres, et leur apprendre à substituer à Dieu d'autres objets qui remplissent sa place en donnant ce qu'on ne peut recevoir que de lui, et qui lui ravissent la gloire de tous ses ouvrages et de tous ses bienfaits.

Ce qu'il semble qu'un poëte puisse répondre de plus raisonnable, c'est que par ces noms de dieux qu'il invoque ou qu'il remercie, il entend les différents attributs du Dieu suprême, du Dieu véritable. Mais est-ce donc l'honorer que de lui donner le nom de ses plus déclarés ennemis, qui lui ont disputé si longtemps la divinité, et qui se font encore attribuer les titres et rendre les honneurs qui ne sont dus qu'à lui? Ne craint-on point d'irriter par une telle profanation celui qui s'appelle si souvent dans les Ecritures un Dieu jaloux et vengeur? N'est-ce pas anéantir, du moins dans le langage, le fruit de la victoire de Jésus-Christ, qui a chassé le démon de tout ce qu'il avait usurpé? n'est-ce pas lui restituer en quelque sorte toutes les parties de son empire en le replaçant dans les astres, dans les éléments, dans toute la nature; en le rendant l'arbitre de la paix et de la guerre, de l'événement des batailles, du sort des Etats et des particuliers, et le donnant pour l'auteur de tous les dons naturels, qu'il se faisait autrefois demander par les idolâtres, et dont il se faisait rendre grâce?

L'Ecriture [1] nous apprend qu'un mot peu respectueux pour la souveraine majesté du vrai Dieu, échappé à des païens qui ne le connaissaient pas, fut puni par une sanglante défaite de tout un peuple. Croit-on que cette oreille si délicate et si jalouse, qui écoute tout [2], soit moins blessée maintenant de ces noms impurs et sacriléges de divinités profanes que des chrétiens osent lui donner? Le

[1] « Alors un homme de Dieu vint trouver le roi d'Israël, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que les Syriens ont dit : le Seigneur est le Dieu des montagnes, mais il n'est pas le Dieu des vallées; je vous livrerai toute cette grande multitude, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur. » (*Reg.* 20-28.)

[2] « Auris zeli audit omnia. » (*Sap.* 1, 10.)

saint roi David eût-il approuvé un abus si injurieux à la Divinité, lui qui avait tellement en abomination tout ce qui avait usurpé la gloire du vrai Dieu, qu'il aurait cru souiller ses lèvres s'il avait nommé seulement ce qui était l'objet du culte idolâtre : *nec memor ero nominum eorum per labia mea* [1].

Entre ces deux extrémités, d'entendre par ces noms les faux dieux ou le véritable Dieu, il y a un milieu qui à la vérité n'est pas si irréligieux, mais (qu'on me permette de le dire) qui est absolument insensé et extravagant : c'est de ne rien entendre. La raison et le bon sens peuvent-ils pardonner un tel langage, ou plutôt un si indigne abus de la parole? Et d'ailleurs toutes les professions, tous les arts, et toutes les sciences, se soumettant à la règle générale de n'employer, pour s'énoncer, que des termes significatifs, pourquoi la poésie serait-elle la seule qui s'en dispenserait, et qui se glorifierait aujourd'hui du privilége singulier et nouveau de parler sans savoir ce qu'elle dit?

Il faut l'avouer de bonne foi, plusieurs ne tombent dans cet inconvénient que pour n'y avoir jamais fait une sérieuse réflexion. Ils suivent le torrent d'une coutume qu'ils trouvent établie, et ils ne s'avisent pas d'en examiner l'origine ni d'y soupçonner aucun mal. Je reconnais que ç'a été là autrefois ma disposition; et s'il m'est arrivé quelquefois d'employer dans des vers le nom de quelques divinités profanes, dont je me repens bien maintenant, je l'ai fait à l'imitation des autres, dont l'exemple était pour moi une loi, mais non une justification.

Cet usage que font les poëtes chrétiens des divinités païennes paraît encore plus absurde, et devient plus insupportable, quand on les emploie dans des matières saintes, où l'on parle du vrai Dieu, où l'on prétend le remercier des biens qu'il accorde aux hommes, où même l'on traite quelquefois de ce que la religion a de plus grave et de plus respectable.

Quelque plaisir que fasse la lecture des poésies de Sannazar, peut-on lui pardonner d'avoir mêlé comme il a fait le sacré et le profane dans un poëme où il s'agit du plus

[1] Ps. 15, 4.

auguste de nos mystères, je veux dire de l'Incarnation du fils de Dieu [1]? Convient-il, en parlant des enfers dans une telle occasion, d'en laisser encore l'empire à Pluton, et de lui associer les Furies, les Harpies, le Cerbère, les Centaures, les Gorgones, et d'autres pareils monstres? Est-il raisonnable de mettre en parallèle les îles de Crète et de Délos, célèbres, l'une par la naissance de Jupiter, et l'autre par celle des enfants de Latone, avec la petite ville de Bethléem, qui servit de berceau à Jésus-Christ? Mais surtout, peut-on souffrir qu'après avoir invoqué le vrai Dieu, ou du moins les esprits célestes et les bienheureux, ce poëte, pour parler dignement de la naissance que Jésus-Christ a tirée d'une vierge, implore le secours des Muses, ces prétendues vierges du paganisme, comme devant s'intéresser à l'honneur de Marie, vierge aussi bien qu'elles?

Virginei partus magnoque æquæva Parenti
Progenies, superas cœli quæ missa per auras
Antiquam generis labem mortalibus ægris
Abluit, obstruetique viam patefecit Olympi,
Sit mihi, cœlicolæ, primus labor : hoc mihi primum
Surgat opus. Vos auditas ab origine causas,
Et tanti seriem, si fas, evolvite facti.
Nec minùs, ô Musæ, vatum decus, hic ego vestros
Optârim fontes, vestras, nemora ardua, rupes :
Quandoquidem genus è cœlo deducitis, et vos
Virginitas sanctæque juvat reverentia famæ;
Vos igitur, seu cura poli, seu Virginis hujus
Tangit honos : monstrate viam quâ nubila vincam,
Et mecum immensi portas recludite cœli [2].

Il reconnait dans la suite que de tels mystères sont absolument inconnus aux Muses et à Phœbus.

Nunc age, Castaliis quæ nunquàm auditâ sub antris,
Musarumve choris celebrata, aut cognita Phœbo,
Expediam [3].

Mais revenant bientôt à sa folie poétique, il leur restitue tout leur pouvoir, reconnait leur autorité, et leur rend de nouveaux hommages, comme aux seules divinités des poëtes.

[1] De partu Virginis.
[2] Lib. 1.
[3] Lib. 2.

> **Non, si Parnassia Musæ**
> **Antra mihi, sacrosque aditus, atque aurea pandant**
> **Limina, sufficiam** [1].

Quoique tous les hommes n'aient pas le cœur assez pénétré de religion pour être touché de l'injure qu'un tel abus fait au vrai Dieu, seul auteur de tous les biens et de tous les talents, et à qui seul, par conséquent, la raison, aussi bien que la piété, nous apprend qu'il faut les demander, ils ont néanmoins assez de bon sens pour sentir intérieurement le ridicule d'un si bizarre assortiment et d'un si monstrueux mélange du sacré et du profane, du christianisme et du paganisme.

Il paraît ici depuis peu un poëme anglais, intitulé *le Paradis perdu*, et qui a été traduit en français par une main habile, où l'on a été généralement blessé d'un pareil mélange du sacré et du profane qui s'y rencontre, d'autant plus que le sujet qui y est traité renferme ce qu'il y a de plus auguste et de plus saint dans la religion. Il est fâcheux qu'un poëme, si excellent d'ailleurs, et qui fait tant d'honneur à la nation anglaise, se trouve ainsi défiguré en quelques endroits par un défaut qui se pouvait aisément corriger sans toucher au fond de l'ouvrage, et par le simple retranchement de quelques comparaisons entièrement étrangères au sujet. On sent bien que l'auteur les y a insérées entraîné par le torrent de la coutume, et par le mauvais goût qui a saisi presque tous les poëtes, d'employer dans leurs pièces les fictions ridicules de la fable, et de faire revivre les divinités païennes au milieu du christianisme, malgré le ridicule qui se trouve dans un assortiment si bizarre, et qui ne blesse pas moins le sens commun que la religion. Au reste, quoiqu'il se rencontre encore quelques défauts dans ce poëme, comme l'a sagement observé le judicieux auteur qui en a fait l'analyse et la critique, il me semble que ce n'est point sans raison qu'on le regarde comme un chef-d'œuvre de l'art, digne d'entrer en parallèle avec les poëmes de l'antiquité les plus parfaits et les plus estimés, sur le modèle desquels il a été formé.

[1] Lib. 3.

Le fameux Santeuil, de Saint-Victor, avait fait dans sa jeunesse l'apologie des fables. M. son frère, ecclésiastique plein de piété et de mérite, y répondit par une pièce de vers fort belle et fort élégante. Le premier sentit bien dans la suite que la raison était du côté de son frère : *In novos fabularum accusatores juvenile scripsi carmen*, dit-il lui-même ; *sed meus frater consultior hoc christiano nec minùs latino carmine me desipuisse hactenùs monet*. Il se crut donc obligé de faire une réparation publique, mais à la manière des poëtes, et il a voulu qu'elle fût jointe à la pièce de vers qui y avait donné lieu : *Ne impietati mihi adscribas quòd quædam ex antiquorum superstitione homo christianus versibus meis insperserim, hæc styli exercendi causâ lusi, quo aptior fierem ad ea scribenda, quæ spectant ad religionem. Hoc autem, candide lector, nolim te nescisse.*

Je ne dois pas omettre ici les reproches que M. Bossuet, évêque de Meaux, fit au même Santeuil, sur ce qu'il avait employé le nom de *Pomone* dans une pièce à M. de La Quintinie, où il parlait des jardins de Versailles. L'autorité de ce grand homme, qui joignait à un profond respect pour la religion un goût exquis de la belle littérature, doit être, ce me semble, d'un grand poids dans la matière que je traite. Ce poëte fit une pièce de vers pour se justifier, ou plutôt pour s'excuser ; et il la termine par cette inscription : *Me pœniteat errâsse in uno vocabulo latino, si displicuisse videar in me insurgenti tanto episcopo, etiam absolventibus Musis.*

Mais, dit-on, si l'on proscrit entièrement les noms des divinités païennes et les fictions fabuleuses, que deviendra la poésie? et surtout à quoi se réduira le poëme épique, le plus beau de tous les poëmes? La narration ne pourra y être que très-languissante par une triste et ennuyeuse uniformité ; et, ou il faudra y renoncer, ou ce poëme ne différera plus de l'histoire que par l'harmonie du langage, et l'on ne distinguera plus un habile poëte d'avec un bon versificateur.

En retranchant cet attirail de divinités, je n'ai garde de vouloir qu'on interdise aux poëtes ce qu'ils appellent la *fable*, ou l'ordonnance du poëme. Ce sera toujours par là que le poëte

se distinguera de l'historien. Le sujet qu'il traite ne lui appartient pas plus qu'à l'historien : c'est un bien, c'est un fonds qui leur est commun : mais le poëte se l'approprie ; et il n'est lui-même poëte que par la manière adroite et spirituelle dont il dipose et assemble les parties de ce sujet.

Il choisit d'abord un événement, une action célèbre dans l'histoire ; il en conserve les circonstances les plus marquées. S'il les altérait ou les déplaçait, il choquerait les lecteurs intelligents, qu'il doit toujours respecter ou redouter. Jusque-là il est à la gêne et maîtrisé par sa matière comme l'historien ; mais il est maître après cela d'ajouter des circonstances nouvelles, en se tenant toujours dans la plus exacte vraisemblance, qui tient lieu à la poésie de ce qu'on appelle dans la peinture « *un* « *second vrai*[1], dont l'usage consiste à suppléer dans chaque sujet ce qu'il n'avait pas, « mais qu'il pouvait avoir, et que la nature « avait répandu dans quelques autres ; et à « réunir ainsi ce qu'elle divise presque tou- « jours. » Le poëte a donc la liberté de ménager des rencontres et des situations qui relèvent le caractère de son héros et de ceux dont il parle. A l'exception des personnages fabuleux, il ne perd rien de ce qu'on admire dans les anciens ; tout lui reste : récits curieux, descriptions vives, comparaisons nobles, discours touchants, incidents nouveaux, rencontres inopinées, passions bien peintes. Joignez à cela une ingénieuse distribution de toutes ces parties. Voilà les beautés de tous les temps et de toutes les religions, et qui ne paraîtront jamais avec une versification harmonieuse, pure et variée, sans former un poëme parfait. Mais ramenons le tout à un principe simple.

La poésie épique, comme toutes les autres espèces de poésie, se propose d'instruire et de plaire[2]. Toutes les règles de la poésie et tous les efforts du poëte tendent à cette fin. Or, ce n'est point par des imaginations creuses ou par des fictions frivoles qu'il peut parvenir à ce but. C'est sans doute en formant d'abord un plan ingénieux de toute la suite de son action, en transportant dès l'entrée son lecteur au milieu ou presque à la fin du sujet ; en lui laissant croire qu'il n'a plus qu'un pas à faire pour voir la conclusion de l'action ; en faisant naître ensuite mille obstacles qui la reculent et qui irritent les désirs du lecteur ; en lui rappelant les événements qui ont précédé par des récits placés avec bienséance ; en amenant enfin les événements avec des liaisons et des préparations qui réveillent la curiosité du lecteur, qui l'intéressent de plus en plus pour le héros, qui l'entretiennent dans une douce inquiétude, et le mènent de surprise en surprise jusqu'au dénouement. Un poëme épique fait dans ce goût plairait certainement, et l'on n'y regretterait ni les intrigues de Vénus, ni les serpents ou le venin d'Alecto.

Au reste, en me déclarant contre les fictions poétiques et fabuleuses comme je fais ici, je suis bien éloigné de condamner certaines figures par lesquelles on attribue du sentiment, de la voix, de l'action même aux choses inanimées. Il sera toujours permis d'adresser la parole aux cieux et à la terre, d'inviter la nature à louer son auteur, de donner des ailes aux vents pour en faire les messagers de Dieu, de prêter une voix au tonnerre et aux cieux pour publier sa gloire, de personnifier les vertus et les vices. On ne peut s'offenser d'entendre dire d'un conquérant que la victoire accompagne partout ses pas, que l'épouvante marche devant lui, qu'il traîne après lui la désolation et l'horreur. Ces figures, toutes hardies qu'elles sont, ne sont pas plus contraires à la vérité que la métaphore et l'hyperbole ; et je puis bien appliquer ici ce que Quintilien dit de la dernière : *Monere satis est, mentiri hyperbolem, nec ita ut mendacio fallere velit*[1]. En effet, loin que toutes ces figures, quand elles sont employées sagement, fassent aucune illusion à l'esprit, ce sont toutes manières de parler vives et majestueuses, qui expriment sensiblement et en peu de mots ce qu'on ne pourrait dire que froidement par un plus long circuit de paroles.

[1] Lettre insérée dans le cours de peinture par M. de Piles, pag. 45.

[2] Et prodesse volunt et delectare poetæ.
HORAT. [*Ars poet.* v, 333.]

[1] Lib. 8, c. 6.

CHAPITRE II.

DE LA POÉSIE EN PARTICULIER.

Les instructions que l'on doit donner aux jeunes gens sur la poésie regardent ou la versification, ou la manière de lire et d'entendre les poëtes, ou l'intelligence des règles et de la nature des différentes sortes de poëmes.

ARTICLE I.

De la Versification

I. Combien le goût des nations est différent par rapport à la versification.

On appelle versification l'art de faire des vers. C'est une chose étonnante dans la versification que le goût différent des différentes nations. Ce qui est d'un agrément infini dans une langue est insipide et de mauvais goût dans une autre. Les belles rimes, par exemple, qui font un si bon effet dans la poésie moderne, et qui flattent si agréablement l'oreille dans les langues française, italienne, espagnole, allemande, sont choquantes dans des vers grecs et dans les latins et de même la mesure des vers grecs et des vers latins; qui dépend de la quantité des syllabes [1], n'aurait aucune grâce dans notre poésie moderne.

Mais, en se renfermant même dans une seule langue, quelle infinie variété de pieds, de mesures, de cadences, de vers, ne trouve-t-on point dans la poésie latine (et il en faut dire autant de la grecque)! En combien de différentes espèces de poëmes ne se divise-t-elle point, dont chacun fait un tout à part, qui a ses règles et ses beautés particulières, qui souvent tire son plus grand agrément du mélange de différentes sortes de vers, et qui ne convient qu'à de certains sujets et à de certaines matières! en sorte que, si l'on voulait le transporter ailleurs, il y paraîtrait comme étranger, aurait un air contraint, et ne parlerait plus son langage naturel. Le vers hexamètre a quelque chose de grave et de majestueux; mais il devient plus simple et plus familier si on lui associe le vers pentamètre. L'alcaïque, surtout quand il est soutenu par les deux espèces différentes de vers qu'on y joint, est plein de force et de grandeur : au contraire le vers saphique n'a rien que de doux et de coulant, et il tire beaucoup de grâce du vers adonique qui termine la strophe. A examiner la cadence du vers phaleuque, on dirait qu'il est fait exprès pour le badinage et pour l'amusement. D'où peut venir une si étonnante variété?

Je ne puis croire que ce soit le hasard qui ait établi les différentes espèces de versification. Cette variété sans doute est fondée dans la nature, qui, ayant mis dans l'oreille un vif sentiment des sons, porte aussi à choisir différentes sortes de mesures, de cadences et d'ornements, selon les matières que l'on traite, et selon les passions que l'on veut exprimer.

Le poëme épique, qui représente les grandes actions des héros, demande une versification grave et majestueuse. Il veut des vers qui marchent à plus grands pas, qui aient une mesure plus longue, qui soient sans mouvements trop brusques ni trop précipités, et qui finissent par une chute noble, soutenue de la gravité du spondée.

Au contraire, les odes et les cantiques, qui forment une poésie toute de sentiments, et qui étaient ordinairement accompagnés de la danse et du son des instruments, semblent demander des vers plus courts, qui s'élancent par bonds, qui se dardent comme des traits, et qui secondent par leur marche prompte et rapide la vivacité des saillies auxquelles l'âme s'abandonne.

[1] La *quantité* est proprement la mesure de chaque syllabe, et le temps que l'on doit être à la prononcer, selon lequel les unes sont appelées brèves, les autres longues, et les autres communes. A la vérité, la langue française observe la longueur et la brièveté des voyelles dans la prononciation, et cette différence va quelquefois jusqu'à donner au même mot une différente signification : *aveuglement*, substantif, *aveuglément*, adverbe; *matin*, *mâtin*. La voyelle e dans les mots suivants, *sévère évêque*, *repêché* de l'eau, *revêtez-vous*, a trois sons et trois quantités différentes, dont je ne sais si les langues grecque et latine pourraient fournir un exemple. D'où il est clair que le français a sa quantité, quoiqu'elle ne soit pas toujours aussi distinctement marquée pour chaque syllabe que dans le grec et le latin : mais cette quantité n'est point employée dans la poésie française à former différents pieds et différentes mesures.

Comme le poëme dramatique n'a ni la majesté du poëme épique, ni l'impétuosité des hymnes et des odes, il s'accommode mieux de l'iambe, qui, donnant aux vers assez d'harmonie pour les élever au-dessus du langage vulgaire, leur laisse néanmoins une simplicité assez naturelle pour convenir aux entretiens familiers des acteurs que l'on introduit sur la scène.

Nos langues modernes, par où j'entends les langues française, italienne et espagnole, viennent certainement du débris de la langue latine; mais la construction et les verbes auxiliaires, qui sont d'un très-grand usage, nous viennent de la langue germanique : et c'est peut-être de cette langue-là que nous sont venues les rimes et l'usage de mesurer les vers, non par des pieds composés de syllabes longues et brèves, comme faisaient les Grecs et les Romains, mais par le nombre des syllabes.

Dans les bas siècles, où l'on prit le goût des rimes, on voulut les introduire dans la poésie latine; mais ce fut sans succès. La rime ne s'est conservée que dans certaines hymnes ou prose qu'on trouve dans les offices de l'Église, et qui, semblables aux vers des langues modernes, ont une mesure qui dépend simplement du nombre des syllabes sans avoir égard aux longues ni aux brèves.

Une chose m'embarrasse dans cette diversité de goûts : c'est de savoir pourquoi la rime, qui plaît si fort dans une langue, est si choquante dans une autre. Cette différence ne vient-elle que de l'habitude et de l'usage? ou est-elle fondée dans la nature même des langues?

La poésie française (et il faut dire la même chose de toutes celles qui sont modernes) manque absolument de la délicate et harmonieuse variété des pieds, qui donne à la versification grecque et latine son nombre, sa douceur et son agrément, et elle est forcée de se contenter de l'assortiment uniforme d'un certain nombre de syllabes d'une mesure égale pour composer ses vers. Il a donc fallu, pour arriver à son but, qui est de flatter l'oreille, chercher d'autres grâces et d'autres charmes, et suppléer à ce qui lui manquait d'ailleurs par la justesse, la cadence et la richesse des rimes; ce qui fait la principale beauté de la versification française.

Autant qu'on exige que ce qui doit plaire ne paraisse point sous des dehors négligés, mais soit embelli par des ornements convenables, autant est-on blessé de l'affectation trop marquée d'accumuler des parures superflues. C'est peut-être par ce goût naturel du beau que la rime, qui est très-agréable dans la poésie française, parce qu'elle y est nécessaire, paraît insupportable dans la latine, parce qu'elle y est superflue et marquerait quelque chose de trop affecté.

II. S'il est utile de savoir faire des vers, et comment on doit former les jeunes gens à cet art.

On demande quelquefois de quelle utilité peut être la versification pour la plupart des emplois où les jeunes gens qu'on élève dans les colléges sont destinés, et si le temps qu'on y donne à la composition des vers ne pourrait pas être employé à des études plus sérieuses et plus utiles.

Quand la versification ne serait pas d'un aussi grand usage qu'elle l'est dans de certaines occasions pour donner à l'Eglise des hymnes, pour chanter les louanges divines, pour célébrer les grandes actions et les vertus des princes, quelquefois même pour se délasser l'esprit par un honnête et ingénieux amusement, on conviendra qu'elle est d'une absolue nécessité pour bien entendre les poëtes, dont on ne sentira jamais la beauté comme on le doit si, par la composition des vers, on n'a accoutumé son oreille au nombre et à la cadence qui résultent des différentes sortes de pieds et de mesures qu'on emploie dans les différentes espèces de poésie, dont chacune a des règles séparées et des grâces particulières. D'ailleurs cette étude peut servir beaucoup[1] aux jeunes gens, même pour l'éloquence, en leur élevant l'esprit, en les accoutumant à penser d'une manière noble et sublime, en leur apprenant

[1] « Plurimùm dicit oratori conferre Theophrastus lectionem poetarum. Namque ab his et in rebus spiritus, « et in verbis sublimitas, et in affectionibus motus omnis, « et in personis decor petitur. » (QUINTIL. lib. 10, c. 1.)

à peindre les objets par des couleurs plus vives, en donnant à leur style plus d'abondance, plus de force, plus de variété, plus d'harmonie, plus d'agrément.

C'est en quatrième qu'on commence ordinairement à former les jeunes gens à la poésie. Pour cela on leur fait d'abord apprendre les règles de la quantité. Cette étude est d'une extrême importance pour eux; et pour l'avoir négligée dans cet âge encore tendre, on voit des personnes d'ailleurs fort habiles, prononcer le latin d'une manière qui ne leur fait pas d'honneur.

On peut étudier ces règles ou en français on en latin. Des professeurs, qui avaient d'abord employé la première manière, ont cru reconnaître par l'expérience que la seconde était plus convenable; et je n'ai pas de peine à le croire : car, comme cette étude dépend presque uniquement de la mémoire, et d'une sorte de mémoire artificielle, les vers latins de Despantère s'apprennent et se retiennent plus aisément. Peut-être y a-t-il quelque choix à en faire, pour écarter ce qui est inutile et superflu. Il faut que les jeunes gens possèdent ces règles de telle sorte qu'ils puissent rendre raison de la quantité de chaque syllabe, et citer aussitôt la règle, soit en latin, soit en français.

Les matières de vers que l'on donne aux enfants doivent être proportionnées à leur faiblesse et croître avec eux. D'abord ils n'auront qu'à déranger les mots; puis à ajouter quelques épithètes et à changer quelques expressions; ensuite, on leur fera étendre un peu plus les pensées et les descriptions : enfin, quand ils seront plus forts, ils composeront d'eux-mêmes de petites pièces, où le tout sera de leur invention. En seconde et en rhétorique, on nous donnait souvent des endroits choisis des poëtes français pour les traduire en vers latins; et je me souviens bien que les écoliers avaient beaucoup de goût pour ces sortes de matières, et y réussissaient beaucoup mieux que dans toutes les autres. La raison en est claire. Une telle matière fournit par elle-même de belles pensées, donne le style et l'esprit poétique, inspire une noble élévation : il ne s'agit plus que de choisir de belles expressions et de les bien arranger; et c'est ce que la lecture des poëtes apprend aisément.

Il est nécessaire que les professeurs dictent à leurs écoliers, de temps en temps, des vers corrigés, qui puissent leur servir de modèles. Quand l'étude se fait à la maison, le maître doit prendre ordinairement ses matières dans Virgile même, ou dans quelque autre poëte excellent.

ARTICLE II.

De la lecture des Poëtes.

C'est cette lecture seule qui peut apprendre aux jeunes gens à bien versifier. Pour cela il faut que les maîtres s'appliquent particulièrement à leur y faire remarquer la cadence des vers et le style poétique.

§ I. De la cadence des vers.

Il y a une cadence simple, commune, ordinaire, qui se soutient également partout, qui rend les vers doux et coulants, qui écarte avec soin tout ce qui pourrait blesser l'oreille par un son rude et choquant, et qui, par le mélange de différents nombres et de différentes mesures, forme cette harmonie si agréable qui règne universellement dans tout le corps du poëme.

Outre cela il y a de certaines cadences particulières, plus marquées, plus frappantes, et qui se font plus sentir. Ces sortes de cadences forment une grande beauté dans la versification et y répandent beaucoup d'agrément, pourvu qu'elles soient employées avec ménagement et avec prudence, et qu'elles ne se rencontrent pas trop souvent. Elles sauvent l'ennui que des cadences uniformes et des chutes réglées sur une même mesure ne manqueraient pas de causer. En ce point, la versification latine a un avantage incomparable sur la française, qui, étant assujettie à la nécessité de couper toujours le vers alexandrin par deux hémistiches exactement égaux, de faire une espèce d'entrepôt après trois pieds parfaits, de fournir régulièrement une rime au bout des trois autres pieds, de subir la

même servitude dans tous les vers suivants, courrait risque de fatiguer bientôt l'attention du lecteur, si elle n'était soutenue et relevée par d'autres beautés qui font oublier cette espèce de monotonie perpétuelle. Pour la poésie latine, elle a une liberté entière de couper ses vers où elle veut, de varier ses césures et ses cadences à son choix, et de dérober aux oreilles délicates les chutes uniformes produites par le dactyle et le spondée, qui terminent le vers héroïque.

Virgile nous fera connaître tout le prix de cette liberté, nous fournira des exemples en tous genres, et nous apprendra l'usage qu'il en faut faire.

1. Cadences graves et nombreuses.

1. Les grands mots placés à propos forment une cadence pleine et nombreuse, surtout quand il entre beaucoup de spondées dans le vers.

Obscœnique canes, importunæque volucres [1].
Luctantes ventos tempestatesque sonoras
Imperio premit [2].
Ecce trahebatur passis priameia virgo
Crinibus [3].
Ipsa videbatur ventis regina vocatis
Velâ dare [4].
Dona recognoscit populorum, aptatque superbis
Postibus [5].
Visceribus miserorum et sanguine vescitur atro [6].

2. Le vers spondaïque a quelquefois beaucoup de gravité.

Cara deûm soboles, magnûm Jovis incrementum [7].

Virgile s'en est servi fort à propos pour peindre la surprise et l'étonnement de Sinon.

Namque ut conspectu in medio turbatus inermis
Constitit, atque oculis phrygia agmina circumspexit [8].

Il convient aussi pour marquer quelque chose de triste et de lugubre.

Quæ quondam in bustis aut culminibus desertis.
Nocte sedens, serùm canit importuna per umbras [9].

[1] Georg. 1, 470. — [2] Æn. 1, 57. — [3] Ibid. 2, 403. — [4] Ibid. 8, 707. — [5] Ibid. 721. — [6] Ibid. 3, 622. — [7] Ecl. 4, 49. — [8] Æn. 2, 67. — [9] Lib. 12, 863.

Le poëte Vida l'a employé heureusement pour exprimer le dernier soupir de Jésus-Christ.

Supremamque auram, ponens caput, expiravit.

3. Les vers terminés par un monosyllabe ont souvent beaucoup de force.

Insequitur cumulo præruptus aquæ mons [1].
Hæret pede pes, densusque viro vir [2].
Manet imperterritus ille [3]
Hostem magnanimum opperiens, et mole suâ stat.
Sternitur, exanimisque tremens procumbit humi bos [4].
Sæpè exiguus mus
Sub terris posuitque domos atque horrea fecit [5].

2. Cadences suspendues.

Il y en a de bien des sortes, qui toutes ont beaucoup de grâce. Le lecteur en remarquera assez de lui-même la différence.

Tumidusque novo præcordia regno
Ibat, et ingenti, etc. [6]
At mater sonitum thalamo sub fluminis alti
Sensit : eam circum, etc. [7]
Quà juvenis gressus inferret : at illum
Curvata in montis speciem circumstetit unda [8].
Castæ ducebant sacra per urbem
Pilentis matres in mollibus [9].
Nonne vides, quum præcipiti certamine campum
Corripuêre, ruuntque effusi carcere currus [10] ?
Sed non idcircò flammæ atque incendia vires
Indomitas posuêre [11].
Arrectas appulit aures
Confusæ sonus urbis, et illætabile murmur [12].
Nec jam se capit unda : volat vapor ater ad auras [13].
Et frustrà retinacula tendens
Fertur equis auriga, neque audit currus habenas [14].
Ac velut in somnis oculos ubi languida pressit
Nocte quies, nequicquam avidos extendere cursus
Velle videmur, et in mediis conatibus ægri
Succidimus [15].

Ces deux derniers exemples suffiraient seuls pour faire sentir aux jeunes gens la beauté des vers. Cette cadence suspendue, *Fertur equis auriga*, ne marque-t-elle pas d'une manière merveilleuse le cocher courbé

[1] Æn. 1, 109. — [2] Ibid. 10, 361. — [3] Ibid. 770. — [4] Ibid. 5, 481. — [5] Geor. 1, 1. — [6] Æn. 9, 596. — [7] Georg. 4, 333. — [8] Ibid. 360. — [9] Æn. 8, 665. — [10] Georg. 3, 103. — [11] Æn. 5, 680. — [12] Ibid. 12, 619. — [13] Ibid. 7, 466. — [14] Geor. 1, 513. — [15] Æn. 12, 908.

et suspendu sur ses chevaux? Et cette autre cadence, *Velle videmur*, qui arrête le vers dès le commencement, et le tient comme suspendu, n'est-elle pas bien propre à peindre les vains efforts que fait un homme endormi pour marcher?

3. Cadences coupées.

Olli somnum ingens rupit pavor [1].
Est in secessu longo locus [2].
Hæc ubi dicta, cavum conversâ cuspide montem
Impulit in latus [3].
Ipsius ante oculos ingens à vertice pontus
In puppim ferit; excutitur, pronusque magister
Volvitur in caput [4].
Illa Noto citiùs volucrique sagittâ
Ad terram fugit, et portu se condidit alto [5].
Simul hæc dicens attollit in ægrum
Se femur [6].
Tali remigio navis se tarda movebat:
Vela facit tamen [7].

4. Elisions.

L'élision est une des choses qui contribuent le plus à la beauté des vers. Elle sert également pour rendre le nombre doux, coulant, rude, majestueux, selon la différence des objets qu'on veut exprimer.

Phyllida amo ante alias [8].
Finmina amem silvasque inglorius [9].
Sæpè etiam steriles incendere profuit agros [10].
Scandit fatalis machina muros
Fœta armis [11].
Arma Amens capio [12].
Illa graves oculos conata attollere, rursùs
Defecit [13].
Spelunca alta fuit [14].
Quinquaginta atris immanis hiatibus hydra [15].
Impiaque æternam timuerunt secula noctem [16].
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris [17].
Ut regem æquævum crudeli vulnere vidi
Vitam exhalantem [18].
Tot quondam populis terrisque superbum
Regnatorem Asiæ [19].

[1] Æn. 7, 458. — [2] Ibid. 1, 163. — [3] Ibid. 85. — [4] Ibid. 118. — [5] Ibid. 5, 242. — [6] Ibid. 10, 856. — [7] Ibid. 5, 280. — [8] Ecl. 3, 78. — [9] Geor 2, 486. — [10] Ibid. 1, 84. — [11] Æn. 2, 237. — [12] Ibid. 314. — [13] Ibid. 4, 688. — [14] Ibid. 6, 237. — [15] Ibid. 576. — [16] Geor. 1, 468. — [17] Ibid. 497. — [18] Æn. 2, 561. — [19] Ibid. 556.

Nympha, decus fluviorum, animo gratissima nostro [1].
Di, quibus imperium est animarum, umbræque silentes [2].
Mene Iliacis occumbere campis
Non potuisse, tuâque animam hanc effundere dextrâ [3]?
Urgeri mole hâc [4].

Il s'en faut bien que nous sentions toute la douceur du nombre et de la cadence dans les vers latins, parce que nous ne les prononçons pas comme faisaient les anciens: et peut-être les défigurons-nous autant par notre mauvaise prononciation que les étrangers défigurent nos vers par la manière dont ils les prononcent.

5. Cadences propres à peindre différents objets.

1. *Tristesse*. La tristesse, étant à l'âme ce que les maladies sont au corps, y répand de la langueur et de l'abattement, et demande à être exprimée par de grands mots, qui donnent aux vers beaucoup de lenteur et de pesanteur.

Extinctum nymphæ crudeli funere Daphnim
Flebant [5].
Afflictus vitam in tenebris luctuque trahebam [6].
Et casum insontis mecum indignabar amici [6].
Cunctæque profundum
Pontum aspectabant flentes [7].
Et caligantem nigrâ formidine lucum [8].

2. *Joie*. La joie au contraire, étant la vie, la santé, le bonheur de l'âme, doit lui inspirer des sentiments vifs, précipités, rapides, qui exigent la rapidité des dactyles.

Saltantes satyros imitabitur Alphesibœus [9].
Juvenum manus emicat ardens
Littus in hesperium [10].

3. *Douceur*. Pour exprimer la douceur, on choisira les mots où il n'entre presque pas de voyelles, qui forment beaucoup de syllabes avec très-peu de lettres, et dont les consonnes soient douces et coulantes. On évitera les syllabes composées de plusieurs consonnes, les élisions dures, les lettres rudes et aspirées.

[1] Æn. 12, 142. — [2] Ibid. 6, 264. — [3] Ibid. 1, 101. — [4] Ibid. 3, 579. — [5] Ecl. 5, 20. — [6] Æn. 2, 92. — [7] Ibid. 65, 14. — [8] Geor. 4, 468. — [9] Ecl. 5, 73. — [10] Æn. 6, 5.

Mollia luteolâ pingit vaccinia calthâ [1].
Lanea dum niveâ circumdatur infula vittâ [2].
Vel mista rubent ubi lilia multâ
Alba rosâ [3].
Ille latus niveum molli fultus hyacintho [4].
Devenêre locos lætos, et amœna vireta
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas [5].
Qualem virgineo demessum pollice florem
Seu mollis violæ, seu languentis hyacinthi [6].

4. *Dureté*. Pour faire sentir la dureté, 1° on préférera les mots qui commencent et finissent par des *r*, comme *rigor*, *rimantur;* qui redoublent les *rr*, *ferri*, *serræ*. 2° On emploiera les consonnes rudes, comme l'*x*, *axis* : comme l'aspirée *h*, *trahat*. 3° On se servira de mots formés par l'assemblage de plusieurs consonnes : *junctos*, *fractos*, *rostris*. 4° On fera des élisions par la rencontre de mots et de voyelles dont le choc est fort rude : *Ergò ægrè*.

Tùm ferri rigor atque argutæ lamina serræ [7].
Post valido nitens sub pondere faginus axis
Instrepat, et junctos temo trahat æreus orbes [8].
Ergò ægrè rastris terram rimantur [9].
Namque morantes
Martius ille æris rauci canor increpat, et vox
Auditur fractos sonitus imitata tubarum [10].
Franguntur remi [11].
Hinc exaudiri gemitus, et sæva sonare
Verbera : tùm stridor ferri, tractæque catenæ [12].
Unà omnes ruere, ac totum spumare reductis
Convulsum remis rostrisque tridentibus æquor [13].

5. *Légèreté*. Les dactyles sont propres à exprimer la légèreté.

Tùm cursibus auras
Provocet, ac per aperta volans ceu liber habenis
Æquora, vix summâ vestigia ponat arenâ [14].
Indè ubi clara dedit sonitum tuba, finibus omnes,
Haud mora, prosiluêre suis ; ferit æthera clamor [15].
Mox aere lapsa quieto
Radit iter liquidum, celeres neque commovet alas [16].
Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum [17].

6. *Pesanteur*. Elle demande des spondées.

Illi inter sese magnâ vi brachia tollunt
In numerum, versantque tenaci forcipe ferrum [18].

[1] Ecl. 2, 50. — [2] Geor. 3, 487. — [3] Æn. 12, 68. — [4] Ecl. 6, 53. — [5] Æn. 6, 638. — [6] Ibid. 11, 68. — [7] Geor. 1, 143. — [8] Ibid. 3, 172. — [9] Ibid. 534. — [10] Ibid. 4, 70. — [11] Æn. 1, 108. — [12] Ibid. 6, 557. — [13] Ibid. 8, 689. — [14] Geor. 3, 193. — [15] Æn. 5, 139. — [16] Ibid. 216. — [17] Ibid. 8, 595. — [18] Geor. 4, 174.

Agricola incurvo terram molitus aratro
Exesa inveniet scabrâ rubigine pila [1].

6. Cadences, où les mots placés à la fin ont une force ou une grâce particulière.

Les mots ainsi placés produisent cet effet, parce qu'ils achèvent de donner au tableau le dernier coup de pinceau, ou parce qu'ils ajoutent même un nouveau trait à une pensée qu'on croirait déjà parfaite, qu'ils servent à la mieux caractériser, et à rendre l'esprit de l'auditeur attentif à ce qu'elle a de plus important et de plus intéressant.

Vox quoque per lucos vulgò exaudita silentes
Ingens [2].
Hi summo in fluctu pendent [3].
Quarto terra die primùm se attollere tandem
Visa, aperire procul montes [4].
Vidi egomet duo de numero quum corpora nostro
Prensa manu magnâ, etc. [5]
Jacuitque per antrum
Immensus [6].
Corripit extemplò Æneas, avidusque refringit
Cunctantem [7].
Nunc omnes terrent auræ, sonus excitat omnis
Suspensum [8].
Namque humeris de more habilem suspenderat arcum
Venatrix [9].
Et mediis properas aquilonibus ire per altum
Crudelis [10].
Sed tùm forte cavâ dùm personat æquora conchâ
Demens, et cantu vocat in certamina divos [11].

§ II. Du style poétique.

La poésie a un langage qui lui est particulier, et qui est très-différent de celui de la prose. Comme les poëtes dans leurs ouvrages se proposent principalement de plaire, de toucher, d'élever l'âme, de lui inspirer de grands sentiments, et de remuer les passions, on leur permet des expressions plus hardies, des manières de parler plus éloignées de l'usage commun, des répétitions plus fréquentes, des épithètes plus libres, des descriptions plus ornées et plus étendues. Ce sont là comme les couleurs dont la poésie, qui est

[1] Geor. 1, 494. — [2] Ibid. 1, 476. — [3] Æn. 1, 110. — [4] Ibid 3, 205. — [5] Ibid. 623. — [6] Ibid. 631. — [7] Ibid. 6, 210. — [8] Ibid. 2, 728. — [9] Ibid. 1, 322. — [10] Ibid. 4, 310. — [11] Ibid. 6, 171.

une peinture parlante, se sert pour peindre au vif et au naturel les images des choses dont elle parle. C'est ce qu'il faut bien faire observer aux jeunes gens dans la lecture des poëtes. J'en apporterai quelques exemples qui pourront leur servir à démêler d'eux-mêmes et à sentir les beautés de la poésie.

1. Expressions poétiques.

J'en choisirai une seule et je tâcherai de faire voir l'usage qu'en a fait Virgile pour peindre différents tableaux. C'est le mot *pendere*.

Ite, meæ, quondam felix pecus, ite, capellæ.
Non ego vos posthac viridi projectus in antro
Dumosâ pendere procul de rupe videbo [1].

Le poëte pouvait mettre, *non ego vos altâ pascentes rupe videbo*. Ce mot *pendere* représente merveilleusement les chèvres qui paraissent de loin comme suspendues sur une colline escarpée où elles paissent.

Hi summo in fluctu pendent, his unda dehiscens
Terram inter fluctus aperit [2].

Qu'on substitue, *hi summo in fluctu apparent*, l'image et la beauté disparaissent. Elles consistent dans ce mot *pendent*, et dans le lieu où il est placé : car, *hi pendent summo in fluctu*, ne produit plus le même effet.

Pendent opera interrupta, minæque.
Murorum ingentes, æquataque machina cœlo [3].

Il faut avouer que toutes les expressions ici sont fort poétiques. *Minæ ingentes murorum*, pour dire de hautes murailles qui semblent menacer le ciel. Mais le mot *pendent* relève bien cette description. Quelle grâce y aurait-il si l'on mettait, *manent opera interrupta?*

Fronte sub adversâ scopulis pendentibus antrum [4].

[1] Ecl. 1, 75.
[2] Æn. 1, 110.
[3] Ibid. 4, 88.
[4] Ibid. 1, 170.

Ne croit-on pas voir ces rochers suspendus s'avancer en l'air, et former une voûte naturelle?

Ut pronus pendens in verbera telo
Admonuit bijugos [1].
Nec sic immissis aurigæ undantia lora
Concussère jugis, pronique in verbera pendent [2].

Y a-t-il tableau qui puisse mieux peindre l'action et l'attitude d'un cocher courbé sur ses chevaux pour les faire avancer à grands coups de fouet?

Simul arripit ipsum
Pendentem, et magnâ muri cum parte revellit [3].

L'esprit et l'oreille sentent bien ici la force et la grâce de ce mot *pendentem*.

Iliacos iterùm demens audire labores
Exposcit, pendetque iterùm narrantis ab ore [4].

Il n'est pas possible de mieux exprimer la vive attention d'une personne qui en écoute une autre avec plaisir, et qui demeure immobile, attachée et comme suspendue à sa bouche.

Fecerat et viridi fœtam Mavortis in antro
Procubuisse lupam : geminos huic ubera circum
Ludere pendentes pueros, et lambere matrem
Impavidos [5].

Quelle peinture! quelle vivacité! Mais l'exemple qui suit fournit une image encore infiniment plus gracieuse, et qui est puisée dans la nature même. Un père qui veut baiser son enfant se courbe vers lui, et quand l'enfant a mis ses tendres bras autour de son cou, le père se relève, et le tient ainsi suspendu. Le mot *pendere* suffit seul pour peindre cette image.

Intereà dulces pendent circum oscu'a nati [6].
Ille ubi complexu Æneæ colloque pependit [7].

[1] Æn. 10, 586. — [2] Ibid. 5, 146.
[3] Ibid. 9, 561.
[4] Ibid. 4, 78.
[5] Ibid. 8, 630.
[6] Geor. 2, 523. — [7] Æn. 1, 719.

Il en est ainsi de mille autres expressions poétiques, dont on doit faire remarquer aux jeunes gens ou l'agrément ou l'énergie.

2. Tours poétiques.

C'est dans certains tours et dans certaines manières de parler que consiste proprement le langage qui est particulier à la poésie, et qui la distingue de la prose ; car presque tous les mots sont communs à l'une et à l'autre. Ce sont ces sortes de tours et de locutions qui font l'agrément et la richesse de la poésie. C'est par là qu'elle trouve le moyen de varier infiniment le discours, de montrer le même objet sous mille différentes faces toujours nouvelles, de présenter partout des images riantes, de parler aux sens et à l'imagination un langage qui leur convienne, de dire les plus petites choses avec agrément, et les plus grandes avec une noblesse et une majesté qui en soutienne toute la grandeur et tout le poids. Quelques exemples éclairciront ce que je viens de dire.

1° Labourer, cultiver la terre, *arare, colere terram*, est une manière de parler qui, en prose, n'est pas susceptible de beaucoup de tours différents, mais qui peut être beaucoup diversifiée en vers, et que Virgile en effet a exprimée en bien des manières. J'en rapporterai une partie, afin que les jeunes gens apprennent comment une même chose, considérée sous différents points de vue, du côté des instruments, de la manière, des circonstances, des effets, peut être variée à l'infini.

Depresso incipiat jam tùm mihi taurus aratro
Ingemere, et sulco attritus splendescere vomer [1].
Exercetque frequens tellurem, atque imperat arvis [2].
Ante Jovem nulli subigebant arva coloni [3].
Quod nisi et assiduis terram insectabere rastris [4].
Prima Ceres ferro mortales vertere terram
Instituit [5].... . incumbere aratris [6].
Agricola incurvo terram dimovit aratro [7].
Scindere terram
Et campum horrentem fractis invertere glebis [8],
Ergo ægrè rastris terram rimantur [9].

[1] Geor. 1, 45. — [2] Ibid. 99. — [3] Ibid. 125. — [4] Ibid. 155. [5] Ibid. 147. — [6] Ibid. 213. — [7] Ibid. 2, 512. — [8] Ibid. 3, 160. — [9] Ibid. 534.

2° On peut remarquer en combien de manières différentes Virgile décrit la navigation.

Non aliter quàm qui adverso vix flumine lembum
Remigiis subigit [1].
Et quando infidum remis impellere marmor
Conveniat [2].
Sollicitant alii remis freta cæca [3].
Vela dabant læti, et spumas salis ære ruebant [4].
Vela damus, vastumque cavâ trabe currimus æquor [5].
Vela cadunt, remis insurgimus : haud mora, nautæ
Adnixi torquent spumas, et cærula verrunt.
Tentamusque viam, et velorum pandimus alas [6].
Certatim socii feriunt mare, et æquora verrunt [7].
Verrimus et proni certantibus æquora remis [8].
Fluctus atros aquilone secabat [9].
Ferit æthera clamor
Nauticus : adductis spumant freta versa lacertis.
Infindunt pariter sulcos, totumque dehiscit
Convulsum remis rostrisque tridentibus æquor [10].
Olli certamine summo
Procumbunt : vastis tremit ictibus ærea puppis,
Subtrahiturque solum [11].
Quum venti posuêre, omnisque repentè resedit
Flatus, et in lento luctantur marmore tonsæ [12].
Instat aquæ.... et longâ sulcat maria alta carinâ [13].

3° Une des manières les plus ordinaires aux poëtes, c'est de décrire les choses par leurs effets ou par leurs circonstances.

Au lieu de dire, *Une terre qui se sera reposée une année rapportera beaucoup de froment l'année suivante*, le poëte dit, *Une terre qui a senti deux étés et deux hivers répond pleinement aux vœux de l'avide laboureur, et produit une si abondante moisson, que les greniers ne peuvent en supporter le poids :*

Illa seges demùm votis respondet avari
Agricolæ, bis quæ solem, bis frigora sensit :
Illius immensæ ruperunt horrea messes [14].

Pour dire, *Il n'y avait point encore eu de guerre : On n'avait point encore entendu le son effrayant des trompettes, ni le bruit pétillant des épées qu'on forge sur les enclumes :*

[1] Geor. 1, 201. — [2] Ibid. 254. — [3] Ibid. 2, 503. — [4] Æn. 1, 39. — [5] Ibid. 3, 191. — [6] Ibid. 207. — [7] Ibid. 290. — [8] Ibid. 668. — [9] Ibid. 5, 2. — [10] Ibid. 140. — [11] Ibid. 197. — [12] Ibid. 7, 27. — [13] Ibid. 10, 196. — [14] Geor. 1, 47.

Necdùm etiam audierant inflari classica, necdùm
Impositos duris crepitare incudibus enses [1].

On était en hiver : L'hiver, par la rigueur du froid, faisait fendre les pierres, et arrêtait par ses glaces comme par un frein le cours rapide des eaux :

Et quum tristis hiems etiam nunc frigore saxa
Rumperet, et glacie cursus frenaret aquarum [2].

III. Répétitions.

Les répétitions ont beaucoup de grâce dans la poésie. On les emploie, ou pour la simple élégance et pour rendre la versification plus agréable, ou pour insister plus fortement sur ce que l'on dit, ou pour exprimer les sentiments et pour peindre les passions.

1. Répétitions qui ne servent qu'à l'élégance.

Ambo florentes ætatibus, Arcades ambo [3].
Sequitur pulcherrimus Astur,
Astur equo fidens [4].
Falle dolo, et notos pueri puer indue vultus [5].

2. Répétitions qui servent à appuyer fortement sur un objet.

Pan etiam Arcadiâ mecum si judice certet,
Pan etiam Arcadiâ dicat se judice victum [6]
Nam neque Parnassi vobis juga, nam neque Pindi
Ulla moram fecêre [7].
Bella, horrida bella,
Et multo Tybrim spumantem sanguine cerno [8].

Il y a une sorte de répétition fort ordinaire aux poëtes, qui a en même temps beaucoup de grâce et beaucoup de force. Au lieu de dire qu'un homme a tenté plusieurs fois quelque chose, mais inutilement, ils disent : Trois fois il voulut faire telle chose, trois fois il fut obligé d'y renoncer.

[1] Geor. 2, 539.
[2] Ibid. 4, 135.
[3] Ec. 7, 4. — [4] Æn. 10, 180. — [5] Ibid. 1, 688.
[6] Ecl. 4, 58 — [7] Ibid 10, 11. — [8] Æn. 6, 86.

Ter sunt conati imponere Pelio Ossam
Scilicet, atque Ossæ frondosum involvere Olympum :
Ter pater exstructos disjecit fulmine montes [1].
Ter conatus ibi collo dare brachia circum,
Ter frustrà comprensa manus effugit imago,
Par levibus ventis, volucrique simillima somno [2].
Ter totum fervidus irâ
Lustrat Aventini montem, ter saxea tentat
Limina nequicquam, ter fessus valle resedit [3].

Virgile, dans le sixième livre de l'Énéide, pour marquer que la douleur empêcha Dédale de peindre la chute funeste de son fils Icare, emploie bien à propos la figure dont nous parlons ici. L'endroit est un des plus beaux de ce poëte.

Tu quoque magnam
Partem opere in tanto, sineret dolor, Icare, haberes.
Bis conatus erat casus effingere in auro,
Bis patriæ cecidêre manus [4].

Combien cette apostrophe à Icare est-elle tendre! Quelle délicatesse dans ce tour, *sineret dolor*, au lieu de dire, *si dolor sivisset!* Mais y a-t-il rien de plus achevé que les deux vers qui suivent? Deux fois ce père infortuné s'efforça de représenter sur l'or la triste aventure de son fils, et deux fois ses mains paternelles tombèrent. Cette épithète, *patriæ manus*, est d'un goût exquis.

3. Répétitions qui servent à exprimer les sentiments, les passions.

Dans l'étonnement et la surprise.

Miratur molem Æneas, magalia quondam :
Miratur portas, strepitumque, et strata viarum [5].
Mirantur dona Æneæ, mirantur Iulum [6].
Labitur uncta vadis abies : mirantur et undæ,
Miratur nemus insuetum, etc. [7]

Pour les passions tendres et vives.

Ut vidi, ut perii ! ut me malus abstulit error [8] !
O mihi sola mei super Astyanactis imago !
Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat [9].
Ad cœlum tendens ardentia lumina frustrà :
Lumina, nam teneras arcebant vincula palmas [10].

[1] Geor. 1, 281. — [2] Æn. 2, 792. — [3] Ibid. 8, 230.
[4] *Ibid*. 6. 30.
[5] Ibid. 1, 425. — [6] Ibid. 713. — [7] Ibid. 8, 91.
[8] Ecl. 8, 41. — [9] Æn. 3, 489. — [10] Ibid. 2, 405.

Pour la tristesse.

Tityrus hinc aberat. Ipsæ te, Tityre, pinus,
Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant[1].
Te nemus Angitiæ, vitreâ te Fucinus undâ,
Te liquidi flevêre lacus[2].

Pour la joie.

Quum procul obscuros colles, humilemque videmus
Italiam. Italiam primus conclamat Achates,
Italiam læto socii clamore salutant[3].

IV. Épithètes.

Les épithètes contribuent beaucoup à la beauté des vers[4]. Quintilien remarque que les poëtes s'en servent et plus souvent et plus librement que les orateurs. Plus souvent, car en prose un discours trop chargé d'épithètes est un grand défaut; au lieu que dans la poésie elles produisent toujours un bel effet, quoique fort multipliées. Plus librement, car chez les poëtes il suffit qu'une épithète convienne au mot auquel elle se rapporte[*]; ainsi on leur passe *dentes albi*, *humida vina* : mais en prose toute épithète qui ne produit aucun effet, et qui n'ajoute rien à la chose dont on parle, est vicieuse. Il faut avouer qu'on trouve quelquefois chez les poëtes grecs et latins de ces sortes d'épithètes que la justesse et la délicatesse de la langue française ne pardonneraient point à nos poëtes; mais cela est rare, et ils nous en dédommagent avantageusement par cette foule de belles épithètes dont leurs vers sont remplis. J'en rapporterai ici quelques-unes, sans garder d'autre ordre que celui des livres de Virgile dont elles sont tirées.

Labitur infelix studiorum, atque immemor herbæ
Victor equus[6].
Alter erit maculis auro squalentibus ardens,
Et rutilis clarus squamis : ille horridus alter
Desidiâ, latamque trahens inglorius alvum[7].
Sed pater omnipotens speluncis abdidit atris,
Hoc metuens[8].
Ponto nox incubat atra[9].

[1] Ecl. 1, 39. — [2] Æn. 7, 759.
[3] *Ibid.* 3, 522.
[4] Quintil. lib. 8, cap. 6.
[5] Æn. 7, 667 — Geor. 3, 364.
[6] Geor. 3, 498. — [7] Ibid. 4, 91. — [8] Æn. 1, 61. — [9] Ibid. 93.

Ces deux derniers exemples montrent quelle force a l'épithète placée après le substantif.

Ille impiger hausit
Spumantem pateram, et pleno se proluit auro[1].
Ardentesque oculos suffecti sanguine et igni,
Sibila lambebant linguis vibrantibus ora[2].
Arma diù senior desueta trementibus ævo.
Circumdat nequicquam humeris, et inutile ferrum
Cingitur[3].
Intenti expectant signum, exultantiaque haurit
Corda pavor pulsans, laudumque arrecta cupido[4].
Pars ingenti subiêre feretro,
Triste ministerium, et subjectam more parentûm
Aversi tenuêre facem[5].
Rostroque immanis vultur obunco
Immortale jecur tundens, fecundaque pœnis
Viscera, rimaturque epulis, habitatque sub alto
Pectore : nec fibris requies datur ulla renatis[6].
Ille (*Il s'agit d'un cerf qu'on avait rendu familier*).
Ille manum patiens, mensæque assuetus herili,
Errabat silvis : rursùsque ad limina nota
Ipse domum serâ quamvis se nocte ferebat[7].
Sed mihi tarda gelu, seclisque effœta senectus
Invidet imperium, seræque ad fortia vires[8].
Et pontem indignatus Araxes[9].
Tela manu jam tùm tenerâ puerilia torsit[10].

V. Descriptions et narrations.

C'est principalement dans les descriptions et dans les narrations que paraît l'élégance et la vivacité du style poétique. Il y en a de plus courtes, d'autres plus longues. J'apporterai quelques exemples de l'un et de l'autre genre.

1. Descriptions courtes.

Virgile peint merveilleusement en peu de vers la tristesse d'un laboureur qui venait de perdre par la peste l'un de ses bœufs.

It tristis arator,
Mœrentem abjungens fraternâ morte juvencum,
Atque opere in medio defixa relinquit aratra[11].

On croit voir dans les vers suivants ces pauvres malheureux qui demandaient avec instance à passer l'Achéron.

[1] Æn. 1, 742 — [2] Ibid. 2, 210. — [3] Ibid. 509. — [4] Ibid. 5, 137. — [5] Ibid. 6, 222. — [6] Ibid. 597. — [7] Ibid. 7, 490. — [8] Ibid. 8, 508. — [9] Ibid. 728. — [10] Ibid. 11, 578.
[11] Geor. 3, 517.

Stabant orantes primi transmittere cursum,
Tendebantque manus ripæ ulterioris amore [1].

Enée, dans les enfers, avait tâché par un discours humble et touchant d'apaiser Didon. Cette princesse, après avoir lancé contre lui des regards pleins de dépit et de fureur, détourna le visage, tint ses yeux fixement attachés à terre, et enfin le quitta brusquement sans lui avoir répondu un seul mot. Tout cela est décrit en très-peu de mots. Mais le silence que le poëte fait ici garder à Didon efface toutes les autres beautés.

Talibus Æneas ardentem et torva tuentem
Lenibat dictis animum, lacrymasque ciebat.
Illa solo fixos oculos aversa tenebat....
Tandem proripuit sese, atque inimica refugit
In nemus umbriferum [2].

2. Narrations plus étendues.

J'en choisirai une seule, tirée du quatrième livre des Géorgiques, où Virgile décrit l'histoire d'Eurydice et d'Orphée; et je n'en rapporterai que quelques morceaux les plus remarquables, dont je tâcherai de faire sentir la beauté.

Ipse cavâ solans ægrum testudine amorem,
Te, dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente die, te decedente canebat [3].

Cela signifie simplement : *Orpheus citharâ dolorem leniens, die ac nocte conjugem canebat;* et c'est ainsi qu'on donnerait aux jeunes gens une matière de vers à composer. L'habileté consiste à donner à ces pensées et à ces expressions très-simples un tour poétique. *Cavâ testudine* est bien plus élégant que *citharâ*. *Ægrum amorem* marque bien mieux la vive douleur d'Orphée que toute autre expression. Mais la principale beauté paraît dans les deux vers suivants. L'apostrophe a quelque chose de tendre et de touchant, et semble en quelque sorte rendre Eurydice présente : *Te dulcis conjux*. Et que ne dit point cette épithète *dulcis!* Le même mot répété quatre fois en deux vers, *te*, *dulcis conjux*, *te*, etc. marque bien qu'Eurydice était le seul objet dont Orphée s'occupât. *Solo in littore secum* n'est pas indifférent. On sait que la solitude et les lieux déserts sont fort propres à entretenir la douleur.

Tænarias etiam fauces, alta ostia Ditis,
Et caligantem nigrâ formidine lucum
Ingressus, Manesque adiit, regemque tremendum,
Nesciaque humanis precibus mansuescere corda [1]...

Ces quatre vers se réduisent à cette seule pensée : *Quin etiam Orpheus inferas sedes penetravit*. Le poëte, pour étendre cette pensée, fait un petit dénombrement de ce qui se trouve dans les enfers, et choisit ce qu'il y avait de plus capable d'intimider Orphée. Le dernier vers marque parfaitement le caractère des divinités de l'enfer, inflexibles et inexorables. Ce vers, *Et caligantem nigrâ formidine lucum*, est admirable, et pour le choix des mots, et pour la cadence, toute composée de spondées. *Nigrâ formidine* est fort élégant pour marquer l'ombre épaisse des arbres qui inspire de l'horreur.

Quin ipsæ stupuêre domus, atque intima lethi
Tartara, cæruleosque implexæ crinibus angues
Eumenides; tenuitque inhians tria Cerberus ora;
Atque Ixionei vento rota constitit orbis [2].

Rien n'est plus poétique que ce petit dénombrement.

Jamque pedem referens casus evaserat omnes,
Redditaque Eurydice superas veniebat ad auras,
Ponè sequens (namque hanc dederat Proserpina legem);
Quum subita incautum dementia cepit amantem,
Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere Manes :
Restitit, Eurydicenque suam, jam luce sub ipsâ,
Immemor heu! victusque animi, respexit. Ibi omnis
Effusus labor, atque immitis rupta tyranni
Fœdera, terque fragor stagnis auditus Averni.
Illa, Quis et me, inquit, miseram, et te perdidit, Orpheu?
Quis tantus furor? En iterùm crudelia retrò
Fata vocant, conditque natantia lumina somnus.
Jamque vale : feror ingenti circumdata nocte,
Invalidasque tibi tendens, heu! non tua, palmas [3].

[1] Æn. 6, 313.
[2] Ibid. 467.
[3] Geor. 4, 464.

[1] Geor. 4, 467.
[2] Ibid. 481.
[3] Ibid. 485.

On ne peut rien imaginer de plus beau ni de plus achevé que ce récit. Le commencement peut se réduire à cette proposition simple : *Jamque Eurydice ponè sequens conjugem, superas ad oras veniebat, quum illam Orpheus respexit.* On sent bien que les deux parties qui composent cette proposition la plus intéressante est le regard que jette Orphée sur Eurydice. Aussi c'est à quoi Virgile s'est le plus arrêté. Tous les mots portent dans ce vers : *Quum subita incautum dementia cepit amantem;* et la pensée est infiniment relevée par le vers suivant : *Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere Manes.* Mais ce qui est peint avec les couleurs les plus vives, est ce mot, *Eurydicen... respexit.* L'épithète qu'il donne à Eurydice dit tout : *Eurydicen suam*, sa chère Eurydice. Outre ce sens, qui se présente d'abord à l'esprit, et qui paraît le plus naturel, il y en a peut-être un autre plus secret et plus délicat : Eurydice, qu'il croyait lui être rendue, être à lui, lui appartenir pour toujours. *Jam luce sub ipsâ.* Il touchait au moment heureux où effectivement il en allait être le maître. *Immemor, heu! victusque animi.* Il avait longtemps combattu contre lui-même, longtemps résisté au désir de jeter un regard sur Eurydice : mais, enfin vaincu par la passion, il oublia les conditions qu'on lui avait prescrites; le mot *victus* laisse entendre tout cela.

Respexit. Afin que l'esprit du lecteur demeurât toujours suspendu jusque-là, ce mot, qui est décisif, et qui seul détermine le sens, devait être réservé jusqu'à la fin; et l'on peut dire que c'est comme le dernier trait et le dernier coup de pinceau qui achève cette peinture inimitable.

Le petit discours d'Eurydice est d'une beauté et d'une délicatesse qu'on ne peut assez admirer.

Rien n'aurait été plus froid que cette transition ordinaire : *Illa sic loquitur* : *Quis*, etc. Ce tour est bien plus vif : *Illa, Quis et me, inquit, miseram, et te perdidit, Orpheu?*

Y a-t-il rien de plus poétique que cette phrase : *En iterùm crudelia retrò Fata vocant, conditque natantia lumina somnus?* pour dire : Voilà que je me meurs une seconde fois.

La fin de ce petit discours efface, ce me semble, tout le reste. Tout ce que peut faire Eurydice dans ce dernier moment de vie qui lui reste, est de tendre vers son cher Orphée des mains faibles et mourantes, maintenant seules interprètes des sentiments de son cœur : *Invalidasque tibi tendens, heu! non tua palmas.* Je n'entreprends point de faire valoir la délicatesse de ce mot *heu! non tua* : il est plus facile de la sentir que de l'expliquer. Ce mot semble dit par opposition à cette autre expression qui a precédé, *Eurydicen suam.* Il me fait souvenir de deux beaux vers qu'un écolier fit en rhétorique au collège du Plessis. Il s'agissait de décrire le retour empressé de saint Antoine vers saint Paul, qui était mort depuis que le premier l'avait quitté. Le jeune poëte, après avoir marqué l'empressement de saint Antoine pour aller retrouver son saint et respectable ami, l'apostrophait ainsi :

> Quid facis, Antoni? Jam friget Paulus, et altas,
> Immistus Superis, nec jam tuus, attigit arces.

J'ai rapporté cet endroit pour faire voir aux jeunes gens l'usage qu'ils doivent faire de la lecture de Virgile, et des beautés qu'on leur y fait remarquer.

Je n'ose achever cette narration, de peur de fatiguer le lecteur par des réflexions qui pourraient sembler ennuyeuses; mais je ne puis m'empêcher de transcrire ici les beaux vers qui la terminent. Il s'agit de la tête d'Orphée que les femmes de Thrace avaient jetée dans l'Hèbre.

> Tùm quoque, marmoreâ caput a cervice revulsum
> Gurgite quum medio portans OEagrius Hebrus
> Volveret, Eurydicen vox ipsa et frigida linguâ,
> Ah! miseram Eurydicen, animâ fugiente, vocabat.
> Eurydicen toto referebant flumine ripæ [1].

Le poëte pouvait dire simplement que, la tête d'Orphée ayant été jetée dans l'Hèbre, sa langue prononçait encore le nom d'Eurydice. Que de beautés en trois vers! *vox ipsa* : la voix d'Orphée, d'elle-même, et par l'habitude qu'elle avait contractée de prononcer ce doux nom; *et frigida lingua*, et sa langue

[1] Geor. 523.

déjà froide et mourante, appelait encore Eurydice. Cette épithète *frigida* est d'une grande élégance. Il est ordinaire aux poëtes de marquer la mort par le froid qui en est la suite. *Ah! miseram Eurydicen.* Quelle tendresse dans cette répétition du nom d'Eurydice, dans l'épithète *miseram* et dans l'exclamation qui la précède! Enfin cette triple répétition du nom d'Eurydice n'exprime-t-elle pas parfaitement la nature de l'écho, qui répète plusieurs fois le même mot?

Ovide[1], en traitant la même matière, a rendu cette dernière beauté d'une manière différente, mais qui a aussi beaucoup de grâce et de délicatesse.

Membra jacent diversa locis : caput, Hebre, lyramque
Excipis, et (mirum) medio dum labitur amne,
Flebile nescio quid queritur lyra; flebile lingua
Murmurat exanimis : respondent flebile ripæ.

Il y a sur Virgile un commentaire de *La Cerda*, jésuite, qui est fort propre à faire entrer les jeunes gens dans le goût dont nous parlons ici. Il descend dans un grand détail. Il pèse toutes les pensées, quelquefois toutes les expressions de ce poëte. Il en fait sentir toutes les beautés et toutes les délicatesses. M. Hersan, qui a enseigné la rhétorique au collége du Plessis, et qui était bon connaisseur, en faisait grand cas, et en inspirait beaucoup d'estime à ses écoliers. Scaliger, dans sa poétique, fait bien remarquer aussi tout l'art de Virgile.

IV. Harangues.

Je pourrais, sur cet article, renvoyer aux règles que je donne dans le livre suivant sur la rhétorique, puisqu'elles conviennent aussi pour la plupart à la poésie : mais j'ai cru ne devoir pas omettre entièrement ce qui regarde les harangues poétiques.

J'en choisirai une seule, et fort courte, qui suffira pour apprendre aux jeunes gens comment ils doivent s'y prendre pour découvrir la force et l'énergie des discours qui se rencontrent dans les poëtes.

Le discours que j'entreprends ici d'expliquer est celui de Junon, lorsque, voyant les Troyens près d'arriver en Italie, malgré tous les efforts qu'elle avait faits pour traverser leurs desseins, elle se reproche à elle-même sa faiblesse et son impuissance.

Vix è conspectu Siculæ telluris in altum
Vela dabant læti, et spumas salis ære ruebant :
Quum Juno, æternum servans sub pectore vulnus,
Hæc secum : Mene incœpto desistere victam!
Nec posse Italiâ Teucrorum avertere regem!
Quippè vetor fatis. Pallasne exurere classem
Argivûm, atque ipsos potuit submergere ponto;
Unius ob noxam et furias Ajacis Oilei?
Ipsa Jovis rapidum jaculata è nubibus ignem,
Disjecitque rates, evertitque æquora ventis :
Illum expirantem transfixo pectore flammas
Turbine corripuit, scopuloque infixit acuto.
Ast ego, quæ divûm incedo regina, Jovisque
Et soror et conjux, unâ cum gente tot annos
Bella gero : et quisquam numen Junonis adoret
Præterea, aut supplex aris imponat honorem[1]!

On peut distinguer dans ce discours de Junon l'exorde, la confirmation, la péroraison.

Le récit qui le précède, tout simple qu'il est, nous annonce un discours extrêmement emporté et violent, et nous marque jusqu'où allait l'aigreur de cette déesse : *Quum Juno, æternum servans sub pectore vulnus, Hæc secum.* Le poëte appelle son ressentiment une plaie, *vulnus;* et une plaie profonde, *sub pectore;* ancienne et sans remède, *æternum;* et que cette déesse conserve et nourrit avec soin dans son cœur, *servans.*

Hæc secum : ajoutez *loquitur*, qui est sous-entendu, vous éteignez tout le feu et toute la vivacité de ce récit.

Exorde. *Mene incœpto desistere victam!* Ce commencement brusque convient parfaitement à une déesse pleine d'orgueil et de colère, qui, s'entretenant en elle-même du sujet de son mécontentement, exhale tout d'un coup par ce discours sa douleur et son indignation. Toutes les expressions doivent être pesées. *Mene* : cet unique mot dit tout, et Junon elle-même nous développera dans la suite ce qui y est renfermé. *Incœpto desistere* : qu'une femme, qu'une déesse (et quelle

[1] Metamor. lib. 11.

[1] Æn. 1, 38.

déesse !), soit obligée de renoncer à son entreprise. *Victam :* qu'elle soit forcée de se reconnaître vaincue, malgré tous ses efforts et tous ses combats, et qu'elle voie sa rivale l'emporter sur elle et triompher de sa faiblesse. Tous les mêmes mots pourraient demeurer et n'avoir pas la même force : *Incœpto cogor desistere victa.* C'est ce monosyllabe, et cette interrogation *mene*; c'est cet infinitif *desistere*, qui ne paraît gouverné de rien, qui anime cette pensée : et tel est le langage de la colère.

Nec posse Italiâ Teucrorum avertere regem! La voilà donc convaincue d'impuissance, cette reine des dieux et des hommes : *nec posse.* Et cela dans quelle occasion ? Entreprend-elle de perdre un roi puissant, de l'arracher de son trône, de le chasser de ses Etats? Rien moins que cela. Il ne s'agit que d'éloigner, de détourner de l'Italie le chef malheureux d'un peuple vaincu : *Teucrorum regem.*

Junon marque ailleurs avec quel acharnement elle s'était appliquée à poursuivre les malheureux restes de la nation troyenne, et Enée leur chef. Cet endroit peut servir à entendre celui que nous expliquons,

Heu ! stirpem invisam, et fatis contraria nostris
Fata Phrygum! Nùm Sigeis occumbere campis ?
Nùm capti potuêre capi? Nùm incensa cremavit
Troja viros ? Medias acies mediosque per ignes
Invenêre viam.....
Quin etiam patriâ excussos infesta per undas
Ausa sequi, et profugis toto me opponere ponto.
Absumptæ in Teucros vires cœlique marisque.
Quid Syrtes, aut Scylla mihi, quid vasta Charybdis
Profuit? optato conduntur Tybridis alveo,
Securi pelagi atque mei. Mars perdere gentem
Immanem Lapithûm valuit : concessit in iras
Ipse deûm antiquam genitor Calydona Dianæ :
Quod scelus aut Lapithis tantum, aut Calydone merente?
Ast ego, magna Jovis conjux, nil linquere inausum
Quæ potui infelix, quæ memet in omnia verti,
Vincor ab Æneâ[1] !

CONFIRMATION. *Quippè vetor fatis.* Les deux vers précédents tiennent lieu d'exorde et de proposition. Junon réfute maintenant l'unique objection qu'on pouvait lui faire, tirée de la force insurmontable des destins qui s'opposent à son entreprise. Quelques interprètes croient que cette objection est ironique ; et ce mot *quippè* semble l'insinuer. Quoi qu'il en soit, Junon la réfute par un seul exemple qui fait toute la matière de son discours : *Pallas a bien pu se venger d'Ajax : et moi je ne puis venir à bout de perdre les Troyens.* Cette comparaison a deux parties, dont chacune est traitée avec un art merveilleux. Il serait difficile de trouver un plus beau modèle d'amplification que celui-ci.

PREMIÈRE PARTIE. *Pallas a bien pu se venger d'Ajax.* C'est Ajax, fils d'Oïlée, chef des Locriens, qui avait déshonoré Cassandre, fille de Priam et prêtresse de Pallas, dans son temple même. Le poëte emploie sept vers pour mettre cette vengeance dans tout son jour.

Junon commence par nommer Pallas, sans ajouter à son nom aucune épithète, aucune marque de dignité et de distinction : *Pallasne.* Cependant elle était fille de Jupiter ; elle présidait en même temps à la guerre et aux sciences. Elle semble laisser à entendre que c'est la flotte entière des Grecs qu'elle a fait périr : *classem Argivûm ;* ce n'était que celle des Locriens. Elle emploie un mot composé, *exurere*, qui marque que la flotte a été entièrement brûlée et consumée. Et de peur qu'on ne croie qu'il n'y a eu que les vaisseaux de brûlés, elle ajoute : *Atque ipsos potuit submergere ponto, Unius ob noxam et furias Ajacis Oilei?* Autant que Junon s'est appliquée à exagérer la grandeur de la vengeance, autant s'applique-t-elle à en diminuer la cause. C'est une simple faute, *noxam :* c'est encore quelque chose de moindre, une faute involontaire, *furias*, commise dans l'emportement de la passion, où un homme n'est point maître de lui : enfin, c'est la faute d'un seul homme : *Unius ob noxam et furias Ajacis Oilei.*

Ipsa Jovis rapidum jaculata è nubibus ignem, Disjecitque rates, evertitque æquora ventis. La vengeance aurait paru imparfaite, si Pallas elle-même ne l'avait exercée de ses propres mains : *Ipsa.* Ce mot marque qu'elle en avait goûté et savouré toute la douceur. *Rapidum Jovis ignem jaculata*, belle péri-

[1] Æn. 7, 293.

phrase de la foudre! *E nubi.us :* Cette circonstance n'est pas indifférente. C'est du milieu des nues, qui est l'empire de Junon, que Pallas a lancé ce feu vengeur et meurtrier, qui a fait un tel ravage dans la flotte des Locriens.

Illum expirantem transfixo pectore flammas Turbine corripuit, scopuloque infixit acuto. Une flotte entière dissipée et brûlée n'aurait pas satisfait Pallas, si elle n'avait de sa propre main percé l'infortuné Ajax, objet de sa colère, et si elle ne l'avait laissé attaché à un rocher aigu.

Seconde partie. *Et moi je ne puis venir à bout de perdre les Troyens.* Nous avons remarqué, en parlant de Pallas, que Junon s'était contentée de dire, *Pallasne*, sans relever le nom de cette déesse par aucune épithète. Elle ne s'exprime pas ainsi quand elle parle d'elle-même. *Et moi*, dit-elle, *qui suis la reine des dieux, moi qui suis et la sœur et la femme de Jupiter.* Voilà ce qui est renfermé dans ce mot *ego*. Le contraste est sensible. Le poëte nous montre d'un côté Pallas comme seule, sans crédit, sans distinction : *Pallasne.* De l'autre il nous représente Junon comme environnée de gloire, de puissance et de majesté : *Ast ego, quæ divûm incedo regina, Jovisque Et soror et conjux.* On ne manque pas de faire remarquer aux écoliers la justesse de ce mot *incedo*, qui convient parfaitement à la démarche majestueuse d'une reine et d'une déesse : *Et vera incessu patuit dea*[1]; et la répétition affectée de la conjonction, pour insister davantage sur sa double qualité de sœur et de femme : *Et soror et conjux.* Horace fait parler Junon à peu près de la même sorte lorsqu'elle déclare que, si l'on songe à rétablir Troie, elle se mettra elle-même à la tête d'une armée pour détruire cette ville, objet éternel de sa haine.

Trojæ renascens alite lugubri
Fortuna tristi clade iterabitur,
Ducente victrices catervas
Conjuge me Jovis et sorore.

Unâ cum gente tot annos Bella gero. Junon, malgré toute sa grandeur et toute sa puissance, malgré ses qualités de reine des dieux, de sœur et de femme de Jupiter, a la douleur de se voir aux prises avec une seule nation, et cela depuis tant d'années, *una cum gente tot annos*, belle opposition; et d'épuiser contre elle inutilement toutes ses forces, *bella gero.*

Péroraison. *Et quisquam numen Junonis adoret Præterea, aut supplex aris imponat honorem!* La douleur, le dépit, la vengeance, éclatent également dans ces paroles pleines de feu et d'indignation. Après un tel affront, Junon se regarde comme entièrement déshonorée, comme dégradée de sa qualité de déesse, comme devenue désormais l'objet du mépris des dieux et des hommes. On sent bien quelle force ont ici l'interrogation et l'exclamation. Si l'on retranchait ces figures, la même pensée, sans changer aucun mot, deviendrait froide et languissante.

Le poëte a bien raison de dire que la déesse, en prononçant ce discours, avait le cœur enflammé et embrasé de colère. *Talia flammato secum dea corde volutans...* Tout y est animé; tout y est plein de feu; tout y respire le désir et l'ardeur de la vengeance.

ARTICLE III.

Des différentes sortes de poëmes.

Il n'est pas possible d'enseigner à fond aux jeunes gens toutes les règles de la poésie; cette matière est trop étendue, et demanderait trop de temps : mais aussi il n'est pas raisonnable qu'ils les ignorent absolument, et qu'ils sortent du collége sans avoir quelque connaissance des différentes sortes de poëmes, et des règles qui leur sont particulières.

M. Gaullyer, professeur au collége du Plessis-Sorbonne, fort habile et fort laborieux, vient de donner au public un livre sur la poétique. Je ne l'ai point encore lu, mais le dessein m'en paraît fort bon. Il y propose *les règles de poétique tirées d'Aristote, d'Horace, de Despréaux et d'autres célèbres auteurs.* Il est utile d'avoir un livre où l'on puisse trouver ce qui s'est dit de plus solide sur une matière que les maîtres ne peuvent

[1] Æn. 1, 409.
[2] Od. 3, lib. 3.

pas expliquer à fond dans les classes, et dont il est pourtant à souhaiter que les jeunes gens soient instruits jusqu'à un certain point.

Le poëme se divise ordinairement en poëme épique et en poëme dramatique. Le premier consiste en un récit, et c'est le poëte qui y parle. Le second renferme une action qui est représentée sur le théâtre; et c'est dans la bouche des personnes mêmes qui y paraissent que le poëte met le discours.

En suivant cette division, fondée sur les mots grecs ἔπος et δρᾶμα, qui sont opposés, le grand poëme épique, comme la plus noble espèce, s'approprie dans l'usage le nom de son genre, ainsi qu'il arrive dans beaucoup d'autres matières.

On rapporte au genre du poëme épique plusieurs différentes espèces de poëmes [1] : les idylles, les satires, les odes, les épigrammes, les élégies, etc. Le poëme dramatique comprend la tragédie et la comédie.

Il faut que les jeunes gens aient quelque idée de ces différentes sortes de poésie. La seconde et la rhétorique sont les classes où on doit leur donner ces instructions. L'art poétique d'Horace, qu'on explique ordinairement en rhétorique toutes les années, donnera lieu d'enseigner aux jeunes gens tout ce qu'ils doivent savoir sur cette matière.

Mais la lecture des poëtes mêmes leur sera bien plus utile que tous les préceptes qu'on pourrait leur donner.

On a coutume de commencer par Ovide, et l'on a raison. Ce poëte est fort propre à inspirer du goût pour la poésie; à donner de la facilité, de l'invention, de l'abondance. Ses Métamorphoses surtout peuvent être fort agréables par la grande variété qui y règne. Il n'y faut pas chercher cette exactitude, cette justesse, cette pureté de goût, qu'on trouve dans Virgile. Il est souvent trop diffus dans ses narrations, et il s'abandonne trop à son génie; mais il y a de très-beaux endroits, et il peut être fort utile pour ceux qui commencent. *Nimiùm amator ingenii sui, laudandus tamen in partibus* [1]. Ses défauts mêmes, qu'un maître attentif ne manquera pas de faire remarquer aux jeunes gens, leur serviront presque autant que les beautés qu'on leur fera admirer, surtout quand ils seront en état de faire la comparaison d'Ovide et de Virgile.

Ce dernier fait la plus grande occupation des classes : aussi est-ce un modèle parfait et qui peut suffire seul pour former le goût.

On y explique aussi Horace et Juvénal; et ces auteurs, tous deux excellents, quoique dans un genre différent, méritent bien d'y trouver leur place.

Je voudrais qu'on y joignît quelques tragédies de Sénèque, ou du moins quelques endroits choisis de ses tragédies; je dis de celles qui sont véritablement de lui. On y reconnaîtra facilement le style de l'auteur; c'est-à-dire qu'on y trouvera des endroits admirables, pleins de feu et de vivacité, mais qui n'ont pas toujours toute la justesse et toute l'exactitude qu'on pourrait souhaiter.

Ne serait-il pas bon aussi, surtout en rhétorique, de lire aux écoliers quelques endroits de Lucain, de Claudien, de Silicus Italicus, de Stace, et de les comparer avec Virgile, pour les accoutumer à connaître la différence des styles? Le cinquième livre de la Poétique de Scaliger peut être pour cela de quelque secours. On y trouve plusieurs morceaux des poëtes latins sur les mêmes matières, par exemple, sur la tempête, sur la peste, etc.

Je ne sais pas pourquoi l'on ne fait point d'usage, dans les classes, d'un livre qui est pourtant fort propre pour les jeunes gens, c'est celui qui a pour titre, *Epigrammatum delectus*. Un tel recueil ne pourrait pas manquer de plaire par la beauté et la variété des épigrammes qu'on y trouve; et il me semble que c'est principalement de ces sortes de pièces courtes et détachées qu'il faudrait meubler la mémoire des jeunes gens. Une nouvelle édition de ce livre ne serait pas inutile pour les colléges; mais il y aurait quelques changements à y faire, et l'on pourrait

[1] Le P. Jouvenci, qu'on ne soupçonnera point d'ignorance dans ces matières, dans son livre *de Ratione discendi et docendi*, rapporte aussi au poëme épique plusieurs différentes espèces de petits poëmes. *Ad epicum poema revocantur varia poemata... ut idyllia, satiræ, odæ, eclogæ, epigrammata, elegiæ*, etc. (Page 184.)

[1] Quint. l. 10, cap. 1.

profiter de quelques-unes des réflexions du P. Vavasseur, jésuite, dans l'élégante critique qu'il a faite de ce petit ouvrage.

Je ne dis rien ici des règles de la poésie française, parce que les différents exercices des classes ne laissent pas assez de temps pour en instruire les jeunes gens, et que d'ailleurs la lecture de nos poëtes pourrait leur être dangereuse par plus d'un endroit, mais surtout parce que, ne demandant aucun travail de leur part, et ne présentant que des roses sans épines, il serait à craindre qu'elle ne les dégoûtât d'autres études plus difficiles et moins agréables, mais infiniment plus utiles et plus importantes. Il viendra un temps où ils pourront étudier les poëtes français, non-seulement sans danger, mais avec beaucoup de fruit; car il ne serait pas raisonnable qu'uniquement occupés de l'étude des auteurs grecs et latins, et peu curieux de faire connaissance avec les écrivains de leur pays, ils demeurassent toujours étrangers dans leur propre patrie. Cette lecture, pour être utile, demande un choix judicieux et de sages précautions, surtout pour ce qui regarde la pureté des mœurs.

DE LA LECTURE D'HOMÈRE.

Il y a peu d'auteurs dans l'antiquité profane dont l'étude puisse être plus utile aux jeunes gens que celle d'Homère; et ce serait manquer à l'attention qu'on leur doit, que de ne leur donner aucune connaissance d'un ouvrage qu'Alexandre-le-Grand regardait comme la production la plus rare et la plus précieuse de l'esprit humain : *pretiosissimum humani animi opus* [1]. L'utilité qu'on en peut tirer regarde ou l'excellence de la poésie d'Homère, fort propre à former le goût des jeunes gens, ou les différentes sortes d'instructions qui y sont répandues par rapport aux coutumes anciennes, aux mœurs et à la religion. Je traiterai ces deux parties séparément.

[1] Plin. in Hist. nat. lib. 7, cap. 29.

CHAPITRE I.

EXCELLENCE DES POEMES D'HOMÈRE.

L'éloge magnifique que fait Horace des deux poëmes d'Homère, en les préférant pour l'instruction aux livres des plus habiles philosophes, n'a point paru outré. Il n'en est pas de même des louanges que les savants de tous les siècles lui ont données comme à l'envi pour relever l'excellence de sa poésie. Bien des personnes, très-estimables d'ailleurs par leur esprit et par leur savoir, en ont pensé tout autrement, et ont fait des efforts incroyables pour décréditer dans l'esprit des hommes, et pour faire tomber dans le mépris ce poëte si anciennement et si généralement estimé.

Il serait à craindre que de tels préjugés n'entraînassent les jeunes gens, d'autant plus qu'ils commencent à lire Homère dans un âge plus capable de sentir les difficultés et les défauts de ce poëte que d'en goûter les beautés. C'est pour prévenir cet inconvénient que j'ai cru devoir faire en particulier quelques réflexions sur la manière dont on doit l'expliquer aux jeunes gens. Je commencerai par établir quelques règles qui leur puissent servir de principes pour former sur Homère un jugement équitable. Je rapporterai ensuite quelques endroits de ce poëte, dont j'essaierai de leur faire sentir la beauté et l'éloquence.

ARTICLE I.

Règles qui peuvent servir de principes aux jeunes gens pour juger sainement d'Homère.

Avant toutes choses, les jeunes gens doivent éviter un défaut assez ordinaire à ceux de leur âge, qui croient avoir plus d'esprit que les autres parce qu'ils ont plus d'étude et de lecture. Ce défaut est de juger, de décider, de prononcer d'un ton de maître, quelquefois même en présence d'habiles gens, dont il leur conviendrait d'attendre la décision au lieu de la prévenir. Ils croient par cet air de suffisance s'attirer l'estime, et ils se font mépriser. La modestie, la retenue, la défiance de ses propres lumières, doivent être le caractère de cet âge, et en font tout l'honneur. Ils peuvent exposer leurs doutes, proposer

leurs difficultés, et interroger modestement ceux qne leur âge et leur habileté mettent en état de leur en donner l'éclaircissement. C'est une leçon que leur donne le jenne Télémaque dans l'Odyssée [1]. Il était près d'arriver chez Nestor, et il demande à Mentor, son gouverneur, comment il doit s'y conduire. « Je n'ai « pas encore, lui dit-il, acquis l'usage de bien « parler; et d'ailleurs, il ne convient pas à « un jeune homme comme moi d'interroger « trop familièrement un vieillard vénérable « comme Nestor. »

. Οὐδέ τι πω μύθοισι πεπείρημαι πυκινοῖσιν·
Αἰδὼς δ' αὖ νέον ἄνδρα γεραίτερον ἐξερέεσθαι.

II.

Cette retenue est encore plus nécessaire quand il s'agit de blâmer les écrivains du premier ordre. On pardonne aisément à un homme épris des beautés de ses auteurs les louanges excessives et outrées qu'il leur donne quelquefois, dans une espèce d'enivrement causé par l'admiration qui le transporte. C'est un défaut commun à tous ceux qui se passionnent; défaut que l'expérience et la raison corrigent, qui, après tout, nalt d'un bon fonds et ne fait de tort à personne. Mais tout homme sensé, et bien plus encore s'il est dans un âge que le peu d'expérience et la crainte de se tromper doivent rendre plus timide, gardera rigoureusement cette règle si sage que donne Quintilien quand il s'agit de condamner les grands hommes : « Il ne faut [2] prononcer « qu'avec beaucoup de retenue et de circon- « spection sur ces auteurs dont le mérite est « si bien établi, de crainte qu'il ne nous ar- « rive, comme à plusieurs, de blâmer ce que « nous n'entendons pas. »

III.

La réflexion que fait M. Despréanx [3] sur le jugement qu'on doit porter des grands hommes de l'antiquité est puisée dans le bon sens, et doit frapper toute personne raisonnable et qui est sans prévention. « Lors, dit-il, que « des écrivains ont été admirés durant un fort « grand nombre de siècles, et n'ont été mé- « prisés que par quelques gens de goût bizarre « (car il se trouve toujours des goûts dépra- « vés), alors non-seulement il y a de la té- « mérité, mais il y a de la folie, à vouloir « douter du mérite de ces écrivains. Que si « vous ne voyez point les beautés de leurs « écrits, il ne faut pas conclure qu'elles n'y « sont point, mais que vous êtes aveugle et « que vous n'avez point de goût. Le gros des « hommes à la longue ne se trompe point sur « les ouvrages d'esprit. Il n'est plus question « à l'heure qu'il est de savoir si Homère, Pla- « ton, Cicéron, Virgile, sont des hommes « merveilleux. C'est une chose sans contesta- « tion, puisque vingt siècles en sont conve- « nus. Il s'agit de savoir en quoi consiste ce « merveilleux qui les a fait admirer de tant de « siècles, et il faut trouver le moyen de le « voir, ou renoncer aux belles-lettres, aux- « quelles vous devez croire que vous n'avez « ni goût, ni génie, puisque vous ne sentez « point ce qu'ont senti tous les hommes. »

IV.

Il ne s'ensuit pas de là qu'on doive regarder ces écrivains excellents comme souverainement parfaits, et absolument exempts de tout défaut. Ce sont de grands hommes, mais enfin ils sont hommes, et par conséquent sujets à se tromper quelquefois et à s'égarer. Il faut donc convenir de bonne foi, et les plus zélés défenseurs d'Homère l'ont souvent déclaré, qu'il se rencontre dans ce poëte quelques endroits faibles, défectueux, traînants, quelques harangues trop longues, des descriptions quelquefois trop détaillées, des répétitions qui rebutent, des épithètes trop communes, des comparaisons qui reviennent trop souvent et ne paraissent pas toujours assez nobles. Mais tous ces défauts sont couverts et comme étouffés par une foule infinie de grâces et de beautés inimitables, qui frappent, qui enlèvent, qui ravissent; et dès lors ces défauts n'autorisent point à refuser à l'ouvrage

[1] Liv. 3, v. 23, 24.

[2] « Modestè tamen et circumspecto judicio de tantis « viris judicandum est, ne quod plerisque accidit, dam- « nent quæ non intelligunt. » (QUINT. lib 10, cap. 1.)

[3] Réflex. 7 sur Longin.

et à l'auteur l'estime qui leur est due, selon cette règle si judicieuse d'Horace :

Verùm ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parùm cavit natura [1].

V.

Mais il faut bien prendre garde d'imputer à Homère des défauts qui ne subsistent que dans l'imagination des critiques prévenus ou ignorants. C'est ainsi que plusieurs sont blessés de certains mots qui leur paraissent bas et rampants, comme *chaudron*, *marmite*, *graisse*, *intestins*, et autres pareils, qui se rencontrent assez souvent dans Homère, et que nous ne souffririons point dans nos poëtes, ni même dans nos orateurs.

On doit, comme le remarque M. Despréaux [2], dont je ne ferai ici que copier les paroles : « On doit se souvenir que les mots « des langues ne répondent pas toujours juste « les uns aux autres, et qu'un terme grec « très-noble ne peut souvent être exprimé en « français que par un terme très-bas. Cela se « voit par les mots d'*asinus* en latin, et d'*âne* « en français, qui sont de la dernière bassesse « dans l'une et dans l'autre de ces langues, « quoique le mot qui signifie cet animal n'ait « rien de bas en grec ni en hébreu, où on le « voit employé dans les endroits les plus ma- « gnifiques. Il en est de même du mot de « *mulet*, et de plusieurs autres.

« En effet, les langues ont chacune leur « bizarrerie; mais la française est principale- « ment capricieuse sur les mots : bien qu'elle « soit riche en beaux termes sur de certains « sujets, il y en a beaucoup où elle est fort « pauvre, et il y a un très-grand nombre de « petites choses qu'elle ne saurait dire noble- « ment. Ainsi, par exemple, bien que, dans « les endroits les plus sublimes, elle nomme, « sans s'avilir, *un mouton*, *une chèvre*, *une* « *brebis*, elle ne saurait, sans se diffamer, « dans un style un peu élevé, nommer *un* « *veau*, *une truie*, *un cochon*. Le mot de *gé-* « *nisse* en français est fort beau, surtout dans « une églogue; *vache* ne s'y peut pas souffrir. « *Pasteur* et *berger* y sont du plus bel usage; « *gardeur de pourceaux*, ou *gardeur de* « *bœufs*, y seraient horribles : cependant il « n'y a peut-être pas dans le grec deux plus « beaux mots que συβώτης et βουκόλος, qui ré- « pondent à ces deux mots français; et c'est « pourquoi Virgile a intitulé ses églogues de « ce doux nom de *bucoliques*, qui veut pour- « tant dire en notre langue, à la lettre, *les* « *entretiens des bouviers* ou *des gardeurs de* « *bœufs*. »

On voit par là l'injustice de ceux « qui im- « putent à Homère les bassesses de ses tra- « ducteurs, et qui l'accusent de ce que, par- « lant grec, il n'a pas assez noblement parlé « latin ou français. » C'est une chose fort remarquable que, dans l'antiquité « on n'ait « jamais fait sur cela (c'est-à-dire sur la bas- « sesse des mots) aucun reproche à Homère, « bien qu'il ait composé deux poëmes, cha- « cun plus gros que l'Enéide, et qu'il n'y ait « point d'écrivain qui descende quelquefois « dans un plus grand détail que lui, ni qui « dise si volontiers les petites choses, ne se « servant jamais que de termes nobles, ou « employant les termes les moins relevés avec « tant d'art et d'industrie, comme remarque « Denys d'Halicarnasse, qu'il les rend nobles « et harmonieux. »

VI.

Une autre source des jugements injustes que l'on porte sur Homère, est la prévention où nous sommes assez ordinairement pour les coutumes, les usages, les manières de notre siècle et de notre pays; ce qui fait que nous nous laissons facilement blesser par celles d'une antiquité si reculée, qui étaient plus simples et plus approchantes de la nature. On est choqué dans Homère de voir les princes préparer eux-mêmes leur repas, Achille faire chez lui les fonctions les plus serviles, les fils des plus grands rois garder les troupeaux, les princesses aller elles-mêmes laver le linge à la rivière et puiser de l'eau à la fontaine.

Mais ne voit-on pas aussi, dans l'Ecriture, Abraham, maître d'un nombreux domesti-

[1] Horat. de Art. poet.
[2] Réflex. 9.

que, courant lui-même à l'étable ; Sara, qui avait tant de servantes, pétrissant elle-même le pain ; Rébecca et Rachel, malgré la délicatesse de leur sexe, portant sur leurs épaules une pesante urne remplie d'eau ; Saül et David, même après avoir reçu l'onction royale, encore occupés à paître les troupeaux ?

La raison, le bon sens, l'équité, demandent qu'en lisant les auteurs anciens on se transporte dans les temps et dans les pays dont ils parlent ; et que, par une bizarrerie d'esprit tout à fait injuste, on ne se laisse point prévenir contre des coutumes anciennes, parce qu'elles sont contraires aux nôtres : ce qui n'est pas moins déraisonnable que si, par un aveugle attachement pour les modes de notre nation, nous regardions comme ridicules les habillements des autres peuples. Et d'ailleurs croit-on donc que cette délicatesse, cette mollesse, ce luxe qui ont infecté les siècles postérieurs, méritent si fort d'être préférés à l'heureuse simplicité des premiers temps, qui était un reste précieux de l'ancienne innocence ?

VII.

Pour ce qui est des fautes réelles qui se trouvent dans Homère, l'équité et la droite raison demandent qu'on les lui pardonne en faveur des beautés sans nombre qui s'y rencontrent. Longin [1], en examinant si l'on doit préférer le médiocre parfait au sublime qui a quelques défauts, établit la règle dont je parle, et en tire la preuve de la nature même de ces sortes d'ouvrages. « Pour moi, dit-il, je tiens « qu'une grandeur au-dessus de l'ordinaire « n'a point naturellement la pureté du mé- « diocre.... Il en est du sublime comme d'une « richesse immense, où l'on ne peut pas « prendre garde à tout de si près, et où il « faut, malgré qu'on en ait, négliger quel- « que chose.... Ainsi, continue-t-il, bien que « j'aie remarqué dans Homère, et dans tous « les plus célèbres auteurs, des endroits qui « ne me plaisent point, j'estime que ce sont « des fautes dont ils ne se sont pas souciés, « et qu'on ne peut appeler proprement fautes, « mais qu'on doit simplement regarder comme « des méprises et de petites négligences qui « leur sont échappées, parce que leur esprit, « qui ne s'étudiait qu'au grand, ne pouvait « pas s'arrêter aux petites choses.... Tout ce « qu'on gagne à ne point faire de fautes [1], « c'est qu'on ne peut être repris ; mais le « grand se fait admirer. Que vous dirai-je « enfin ? un seul de ces beaux traits et de ces « pensées sublimes qui sont dans les ouvrages de ces excellents auteurs peut payer « tous leurs défauts. »

1 Longin, Traité du Subl. ch. 27.

VIII.

Cette règle peut beaucoup servir pour porter un jugement équitable sur Homère et sur Virgile. Je ne sais si, en expliquant ces poëtes aux jeunes gens, il est à propos de donner la préférence à l'un sur l'autre, et s'il ne serait pas plus sage de laisser cette grande question indécise, en gardant une espèce de neutralité. On peut se contenter de bien faire sentir la différence de leur caractère en mettant dans tout leur jour les beautés de l'un et de l'autre. Quintilien semble nous donner cette ouverture par la manière si sensée dont il parle de ces deux grands poëtes. Il avait fait un éloge magnifique d'Homère, dans lequel il donne en peu de mots une juste idée de la variété merveilleuse du style de ce poëte : *Hunc nemo in magnis sublimitate, in parvis proprietate superaverit* [2]. *Idem lætus ac pressus, jucundus et gravis, tum copia, tum brevitate mirabilis.* « Dans les grandes choses, rien de « plus sublime que son expression ; dans les « petites, rien de plus propre. Étendu, serré « grave et doux, également admirable par « son abondance et par sa brièveté. » Il vient ensuite à Virgile ; et, après avoir rapporté [3] une parole célèbre de Domitius Afer, le plus fameux orateur de son temps, qui ne plaçait

1 Chap.

2 Quint. l. 10, cap. 1.

3 « Utar verbis iisdem, quæ ex Afro Domitio juvenis « accepi : qui mihi interroganti, quem Homero crederet « maximè accedere : Secundus, inquit, est Virgilius, « propior tamen primo quàm tertio. » (Ibid.)

ce poëte qu'après Homère, mais bien près de lui, il trace en peu de lignes le caractère de l'un et de l'autre d'une manière qui ne laisse rien, ce semble, à désirer. Il reconnaît dans Homère plus de génie et de naturel, dans Virgile plus d'art et d'étude. L'un est plus vif et plus sublime, l'autre plus correct et plus exact. Celui-là s'élève avec plus de force, mais ne se soutient pas toujours : celui-ci marche toujours d'un même pas et ne s'égare jamais. C'est ainsi que Quintilien, pesant dans la balance de la raison et de l'équité les diverses qualités de ces deux grands hommes, semble par de justes compensations vouloir établir entre eux une sorte d'égalité. *Et herclè, ut illi naturæ cœlesti atque immortali cesserimus, ita curæ et diligentiæ vel ideò in hoc plus est, quòd ei fuit magis laborandum ; et quantùm eminentioribus vincimur, fortassè æqualitate pensamus.*

IX.

En usant de ce sage tempérament, il sera très-utile de faire comparer aux jeunes gens certains beaux endroits de Virgile avec ceux d'Homère, d'après lesquels ils sont copiés. C'est déjà un grand avantage pour celui-ci d'avoir servi de modèle ; et l'on peut lui appliquer avec justice ce qui a été dit de Démosthènes par rapport à Cicéron : *Cedendum in hoc quidem, quòd et ille prior fuit, et ex magnâ parte Ciceronem, quantus est, fecit* [1]. Des deux héros d'Homère Virgile n'en a fait qu'un, dans lequel il a su réunir avec art toutes les belles qualités répandues et partagées dans ceux du poëte grec. Il en a tiré aussi la plupart de ses épisodes. Il en a emprunté un grand nombre de comparaisons. Il y a un secret plaisir à démêler dans le poëte latin les traces du poëte grec, et à découvrir ces précieux vols qui font également honneur à l'un et à l'autre. La copie ne peut quelquefois atteindre aux beautés de l'original ; quelquefois elle le passe, et par d'heureux coups de pinceau elle y ajoute des traits qui la rendent elle-même original. Pour ce qui est de

[1] Quint. l. 10, cap. 1.

l'expression, du nombre, de la cadence, Homère l'emporte infiniment ; et il est bon d'accoutumer de bonne heure l'oreille des jeunes gens à sentir cette douce et harmonieuse mélodie qui règne dans tous ses vers, qui y répand des grâces inimitables à toute autre langue qu'à la grecque.

On voit bien que l'étude d'Homère faite de la sorte peut contribuer beaucoup à former le goût ; et c'est ce qui me fait croire que les classes, où l'on n'a pas le temps de voir un poëme entier et de suite, il serait assez à propos de n'en expliquer que des endroits choisis et capables de donner de ce poëte l'idée qu'on en doit prendre. Je vais essayer d'en développer quelques-uns de ce genre.

ARTICLE II.

Endroits d'Homère remarquables pour le style et pour l'éloquence.

Je ne dois pas m'étendre beaucoup ici, de peur d'allonger trop mon ouvrage ; et cependant il est difficile d'être court en parlant des beautés d'Homère. J'en rapporterai de différentes sortes, mais sans m'astreindre à y suivre un ordre exact et régulier.

I. Nombre et cadence.

Homère est admirable pour remarquer par le son et par l'arrangement des mots, quelquefois même par le choix des lettres, la nature des choses qu'il décrit.

1. Son dur.

ἱστία δέ σφιν
Τριχθά τε καὶ τετραχθὰ διέσχισεν ἲς ἀνέμοιο [1].

Il n'y a point d'oreille, dit M. Boivin en relevant la beauté de ce vers, qui ne croie entendre le bruit, et pour ainsi dire le cri de la voile et du vent qui la déchire.

2. Son doux et coulant.

Au contraire, rien n'est plus coulant ni plus

[1] Odyss. 9, 70.

harmonieux quo l'endroit où le poëte décrit la douce et insinuante éloquence de Nestor.

Τοῖσι δὲ Νέστωρ,
Ἡδυεπὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής,
Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή[1].

« Nestor, cette bouche éloquente d'où « coule une voix plus douce que le miel, cette « langue enchanteresse, cet agréable ora- « teur des Pyliens, se lève promptement et « se met entre les deux princes furieux. »

3. Pesanteur.

Les vers suivants expriment merveilleusement de grands efforts, et un travail pénible.

Καὶ μὴν Σίσυφον εἰσεῖδον, κρατέρ' ἄλγε' ἔχοντα,
Λᾶαν βαστάζοντα πελώριον ἀμφοτέρῃσιν.
Ἤ τοι ὁ μὲν σκηριπτόμενος χερσίν τε ποσίν τε
Λᾶαν ἄνω ὤθεσκε ποτὶ λόφον· ἀλλ' ὅτε μέλλοι
Ἄκρον ὑπερβαλέειν, τότ' ἀποστρέψασκε κραταιΐς
Αὖτις, ἔπειτα πέδονδε κυλίνδετο λᾶας ἀναιδής.
Αὐτὰρ ὅγ' ἂψ ὤσασκε τιταινόμενος· κατὰ δ' ἱδρὼς
Ἔῤῥεεν ἐκ μελέων, κονίη δ' ἐκ κρατὸς ὀρώρει[2].

« De plus je vis Sisyphe tourmenté de cruel- « les peines. Il portait avec ses deux mains « une pierre énorme et épouvantable. S'ap- « puyant de toutes ses forces, roidissant ses « pieds et ses bras nerveux, il poussait la « pierre en avant vers le sommet de l'âpre « rocher. Et lorsqu'il était près d'en surmon- « ter le plus haut faîte, une force contraire « le repoussant aussitôt, la pierre effrontée « retournait en arrière, et allait sautant et « roulant par bonds jusque dans la plaine. « Sisyphe la poussait encore avec de sembla- « bles efforts. Tous ses nerfs étaient tendus. « La sueur dégouttait de tout son corps, et « la poussière s'élevait en l'air autour de sa « tête. »

4. Légèreté.

Dans l'endroit suivant, la rapidité du second vers ne le dispute-t-elle pas à celle des chevaux dont Homère décrit la course?

Οἷοι Τρώϊοι ἵπποι, ἐπιστάμενοι πεδίοιο
Κραιπνὰ μάλ' ἔνθα καὶ ἔνθα διωκέμεν ἠδὲ φέβεσθαι[1].

Peut-être Virgile a-t-il voulu rendre cette beauté par ce vers :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum[2].

Avec quelle élégance décrit-il ailleurs la légèreté et la vitesse des cavales d'Énée!

Αἳ δ' ὅτε μὲν σκιρτῷεν ἐπὶ ζείδωρον ἄρουραν,
Ἄκρον ἐπ' ἀνθερίκων καρπὸν θέον, οὐδὲ κατέκλων.
Ἀλλ' ὅτε δὴ σκιρτῷεν ἐπ' εὐρέα νῶτα θαλάσσης,
Ἄκρον ἐπὶ ῥηγμῖνος ἁλὸς πολιοῖο θέεσκον[3].

Virgile a bien su profiter de cet endroit en décrivant la légèreté de Camille; et je ne sais si la copie est au-dessous de l'original.

Illa vel intactæ segetis per summa volaret
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas :
Vel mare per medium fluctu suspensa tumenti
Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas[4].

Mais rien n'égale la beauté de la description qu'Homère fait de la marche de Neptune[5]. Je ne ferai presque ici que copier les remarques de M. Boivin. Ce dieu était dans l'île de Samothrace. Ses armes, aussi bien que son char et ses chevaux, étaient à Egès, ville d'Eubée ou d'Achaïe. Il ne fait que quatre pas, et y arrive. Le dieu s'arme, attelle ses chevaux, et part. Rien n'est plus léger que sa course. Il vole sur les flots. Les vers d'Homère en cet endroit courent plus vite que le dieu même. Je m'en rapporte aux lecteurs du texte grec, pour qu'ils sachent faire la différence de la legèreté du dactyle et de la pesanteur du spondée.

1 Iliad. 1, 247.
2 Odyss. 9, 592.

1 Iliad. 5, 222.
2 Æn. 8, 596.
3 Il. xx, 226.
4 Æn. 7, 808.
5 Il. xiii, 27, etc.

Βῆ δ' ἐλάαν ἐπὶ κύματ' · ἄταλλε δὲ κήτε' ὑπ' αὐτῷ
Πάντοθεν ἐκ κευθμῶν, οὐδ' ἠγνοίησεν ἄνακτα.
Γηθοσύνῃ δὲ θάλασσα διΐστατο · τοὶ δ' ἐπέτοντο
Ῥίμφα μάλ', οὐδ' ὑπένερθε διαίνετο χάλκεος ἄξων [1].

Il suffit d'avoir des oreilles pour sentir la rapidité du char de Neptune dans le son même du premier et des deux derniers vers qui ne sont composés que de dactyles, à la réserve du spondée par où chaque vers finit nécessairement. M. Despréaux a traduit cet endroit dans sa version de Longin.

Il attelle son char, et, montant fièrement,
Lui fait fendre les flots de l'humide élément.
Dès qu'on le voit marcher sur ces liquides plaines,
D'aise on entend sauter les pesantes baleines.
L'eau frémit sous le dieu qui lui donne la loi,
Et semble avec plaisir reconnaître son roi.
Cependant le char vole, etc.

Ces vers certainement sont admirables : cependant il faut avouer qu'ils sont beaucoup au-dessous du grec pour le nombre et l'harmonie, dont notre langue n'est pas aussi susceptible que la grecque et la latine, parce qu'elle n'a point, comme ces deux langues, la distinction des brèves et des longues, qui forment des pieds et varient agréablement la cadence. Malgré ce défaut de la langue, le poëte français a bien su dans ce vers,

D'aise on entend sauter les pesantes baleines,

faire sentir l'agilité du saut et la pesanteur du poisson monstrueux : deux choses tout à fait contraires, heureusement exprimées par le son des mots et par la cadence du vers qui s'élève avec légèreté, et s'abaisse pesamment.

II. Descriptions.

On a dit qu'Homère [1] était aveugle : cependant sa poésie est plutôt une peinture qu'une poésie; tant il sait peindre au naturel et mettre comme sous les yeux du lecteur les images de tout ce qu'il entreprend de décrire.

1. Il n'est pas étonnant que ce poëte, qui anime les choses même insensibles, nous représente les chevaux d'Achille si affligés de la mort de Patrocle. Il les peint, après ce funeste accident, tristement immobiles, la tête penchée vers la terre, laissant traîner leurs crins sur la poussière et versant des larmes en abondance.

Οὔδει ἐνισκήψαντε καρήατα · δάκρυα δέ σφιν
Θερμὰ κατὰ βλεφάρων χαμάδις ῥέε μυρομένοισιν,
Ἡνιόχοιο πόθῳ · θαλερὴ δὲ μιαίνετο χαίτη
Ζεύγλης ἐξεριποῦσα παρὰ ζυγὸν ἀμφοτέρωθεν [1].

La description que fait Virgile de la douleur d'un cheval est plus courte, et n'en est pas moins vive.

Post bellator equus positis insignibus Æthon
It lacrymans, guttisque humectat grandibus ora [2].

Peut-on mieux peindre les larmes d'un cheval que par ces derniers mots? Mettez *lacrymis* à la place de *guttis grandibus*, l'image disparaît.

2. Le feu de la colère étincelle dans les vers d'Homère aussi bien que dans les yeux d'Agamemnon, dont il décrit l'emportement.

μένεος δὲ μέγα φρένες ἀμφιμέλαιναι
Πίμπλαντ', ὄσσε δέ οἱ πυρὶ λαμπετόωντι εἴκτην [3].

« Une bile noire excitait en lui une vio-
« lente colère : ses yeux ressemblaient à une
« flamme étincelante. » Horace a imité le premier vers : *Fervens difficili bile tumet jecur* [4]; et Virgile le second :

Totoque ardentis ab ore
Scintillæ absistunt : oculis micat acribus ignis [5].

[1] Il. 13, 27.
[2] « Traditum est Homerum cæcum fuisse. At ejus picturam, non poesim videmus. Quæ regio, quæ ora, quæ « species formæ, quæ pugna, qui motus hominum, qui « ferarum, non ita expictus est, ut, quæ ipse non vide« rit, nos ut videremus, effecerit? » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 114.)

[1] Il. XVII, 437.
[2] Æn. 11, 89.
[3] Il. 1, 103.
[4] Od. 13, l. 4.
[5] Æn. 12, 101.

3. Le mouvement de tête majestueux par lequel Jupiter ébranle les cieux est connu de tout le monde.

Ἦ, καὶ κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων.
Ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπεῤῥώσαντο ἄνακτος,
Κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο· μέγαν δ' ἐλέλιξεν Ὄλυμπον[1].

« A ces mots, le fils de Saturne fait un signe « de ses noirs sourcils. Les cheveux sacrés du « roi des dieux se dressent et se relèvent sur « sa tête immortelle; et tout l'Olympe est « ébranlé par ce signe redoutable. »

Cet endroit a été imité par les plus grands poëtes.

Annuit, et totum nutu tremefecit Olympum[2].
Terrificam capitis concussit terque quaterque
Cæsariem, cum quâ terras, mare, sidera movit[3].

Regum verendorum in proprios greges,
Reges in ipsos imperium est Jovis,
Clari giganteo triumpho,
Cuncta supercilio moventis[4].

Ces trois poëtes semblent avoir partagé entre eux les trois vers d'Homère, et les trois circonstances qui y sont employées. Virgile s'en est tenu au signe de tête, Ovide à l'agitation des cheveux, et Horace au mouvement des sourcils.

4. La description du combat des dieux est une des plus magnifiques de celles qui se trouvent dans Homère. Les Grecs et les Troyens étant prêts à donner la bataille, Jupiter avait permis aux dieux du ciel de se mêler dans le combat, et de prendre chacun le parti qu'ils voudraient. Ils se partagent donc, et se préparent à combattre. « Alors le « souverain maître des dieux et des hommes « tonne du haut du ciel : d'autre part Nep- « tune, élevant ses flots, ébranle la terre et « les sommets des montagnes. Les cimes du « mont Ida tremblent jusque dans leurs fon- « dements. Troie, le champ de bataille et les « vaisseaux, sont agités par des secousses « violentes. Le roi des enfers, épouvanté sous « la terre même, s'élance de son trône et « s'écrie, dans la frayeur où il est que Nep- « tune d'un coup de son trident n'entr'ouvre « la terre qui couvre les ombres, et que cet « affreux séjour, demeure éternelle des té- « nèbres et de la mort, abhorré des hommes « et craint même des dieux, ne reçoive pour « la première fois la lumière, et ne paraisse « à découvert : tel est le bruit que font ces « dieux qui marchent les uns contre les au- « tres. » Cette traduction, qui est de madame Dacier, quelque exacte et quelque noble qu'elle soit, ne peut pas rendre l'harmonie et la beauté des vers grecs.

M. Despréaux, comme on l'a déjà observé[1], a traduit une partie de cet endroit.

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie :
Il a peur que ce dieu dans cet affreux séjour
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
Et par le centre ouvert de la terre ébranlée
Ne fasse voir du Styx la rive désolée :
Ne découvre aux vivants cet empire odieux,
Abhorré des mortels, et craint même des dieux.

Ces vers sont très-beaux, mais beaucoup au-dessous du grec. Je n'en examinerai qu'un seul. *Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie*. Le mot de *sortir*, qui conviendrait à Pluton s'il descendait tranquillement de son trône, est ici froid et languissant. Ce dieu ne *pâlit* qu'après être sorti de son trône. La pâleur vient-elle si lentement, et n'est-elle pas le premier et le plus prompt effet de la crainte? Le grec a bien une autre vivacité : Δείσας δ' ἐκ θρόνου ἆλτο, καὶ ἴαχε. *Épouvanté, il s'élance de son trône, et s'écrie*. Comment rendre dans une autre langue cette cadence suspendue, Δείσας δ' ἐκ θρόνου ἆλτο, qui seule marque le mouvement brusque et précipité de ce dieu? Virgile a essayé d'imiter une partie de ce bel endroit d'Homère; mais il s'en faut bien qu'il ait pu atteindre à la beauté de l'original.

Non secus ac si quâ penitùs vi terra dehiscens
Infernas reseret sedes, et regna recludat

[1] Il. 1, 528.
[2] Virg.
[3] Ovid.
[4] Horat.

[1] Pag. 100.

Pallida, dis invisa; superque immane barathrum
Cernatur, trepidentque immisso lumine Manes[1].

Outre beaucoup d'autres différences, chez Virgile ce n'est qu'une comparaison, ce qui rend la description froide et languissante : au lieu que chez Homère c'est une action ; ce qui est tout autrement vif et animé.

5. L'endroit où Hector [2], près d'aller au combat, fait ses adieux à Andromaque, et embrasse Astyanax, est un des plus beaux et des plus touchants de ce poëte. J'en rapporterai une partie, qui sera mêlée de descriptions et de discours.

« Hector étant arrivé aux portes Scées, par « où il devait sortir, Andromaque accourt « au-devant de lui, accompagnée de la nour- « rice qui tient sur son sein le petit prince [3], « tendre et délicat enfant, beau comme un « astre, les délices d'Hector... Pendant que « le père, sans rien dire, souriait à la vue de « cet aimable enfant, Andromaque, fondant « en larmes, approche d'Hector, et lui ser- « rant la main : *Prince trop magnanime*, lui « dit-elle, *votre valeur va vous perdre. Quoi! « vous n'avez donc pitié ni de cet enfant qui « ne peut vous parler, ni d'une épouse infor- « tunée qui va devenir veuve en vous per- « dant; car les Grecs, se jetant en foule sur « vous, vengeront bientôt par votre mort tou- « tes leurs pertes. Hélas! si je dois être sépa- « rée de vous, que ne puis-je la première « descendre dans le tombeau? Car, après cet « affreux malheur, il n'est plus de joie, plus « de consolation pour la malheureuse Andro- « maque, et l'avenir ne présente à mon es- « prit accablé que douleurs. Je n'ai plus ni « mon père, ni ma mère...* » (Après s'être étendue, peut-être un peu trop longtemps, sur la grandeur de ses pertes, elle continue) : « *Mon cher Hector, je retrouve en vous tout « ce que j'ai perdu ; un père, une mère, un « frère : ajoutez à tous ces noms celui de mon « époux. Ayez donc compassion de nous : de- « meurez ici, et renfermez-vous dans cette « tour pour ne pas laisser votre épouse veuve, « et ce faible enfant orphelin.* »

Hector, après avoir répondu à Andromaque d'une manière également noble et tendre, « s'approche de son fils, et lui tend les « bras. L'enfant, effrayé par l'éclat de l'ai- « rain et par l'agitation du terrible panache « qui ombrageait le casque de son père, et « flottait au gré du vent, et jetant un grand « cri, se penche sur le sein de la nourrice « qui le tient dans ses bras. Le père et la « mère sourient en voyant sa frayeur. En « même temps Hector ôte son casque, le pose « à terre, et prenant son fils entre ses bras, « il le baise avec tendresse, et l'élevant vers « le ciel, il adresse à Jupiter et aux autres « dieux cette prière : *Puissant Jupiter, et « vous tous, dieux immortels, faites que cet « enfant, marchant sur mes pas, se rende « célèbre parmi les Troyens par son courage « et sa force : qu'il règne dans Troie avec un « pouvoir absolu : qu'en le voyant retourner « du combat vainqueur et chargé des san- « glantes dépouilles d'un ennemi qu'il aura « terrassé, on s'écrie sur son passage : Ce « prince est encore plus vaillant que son père; « et qu'à un tel spectacle, sa mère ressente « dans son âme une vive et secrète joie.* En « achevant ces mots, il remet son fils entre « les mains de sa chère Andromaque, qui le « reçoit dans son sein avec un sourire mêlé « de larmes. » Δακρυόεν γελάσασα.

Rien n'est plus achevé que tout ce tableau. Manque-t-il quelque chose à la douleur et à la consternation d'Andromaque? Quelle image plus naïve et plus gracieuse que celle d'un enfant qui, effrayé par la vue des armes brillantes de son père, se jette dans le sein de sa nourrice? Le sentiment d'Hector, qui désire voir sa gloire effacée par celle de son fils, n'est-il pas puisé dans la nature même? Mais quelle délicatesse dans ces derniers mots, δακρυόεν γελάσασα! Il suffit de savoir lire le grec et d'avoir un peu d'oreille pour en sentir toute la douceur, et pour reconnaître qu'aucune traduction ne peut rendre cette beauté.

M. de La Motte a ainsi imité le petit discours d'Hector.

1 Æn. 8, 243.
2 Il. vi, 390, 494.
3 Παῖδ' ἐπὶ κόλπον ἔχουσ' ἀταλάφρονα, νήπιον αὔτως, Ἑκτορίδην ἀγαπητὸν, ἀλίγκιον ἀστέρι καλῷ.

Je vous offre mon fils, dieux, faites-en le vôtre :
Digne de votre appui, qu'il n'en cherche point d'autre.
Rendez-le, s'il se peut, le secours des Troyens ;
Qu'un jour par ses exploits il efface les miens ;
Récompensez en lui la piété du père,
Et qu'il soit les plaisirs et l'honneur de sa mère.

Je ne sais si c'est prévention pour l'antiquité, mais les vers grecs me touchent infiniment plus que les français, quoique ceux-ci soient fort beaux. Il n'y a point d'opposition ni d'antithèse dans le poëte grec ; mais la noble simplicité qu'on y trouve est bien au-dessus de ces petites figures. Les vers français ne représentent point cette belle et vive image d'un jeune vainqueur qui revient du combat chargé de dépouilles, ces douces et flatteuses paroles qu'Hector, par une figure pleine de force et d'énergie, met dans la bouche des spectateurs, ce sentiment vif et tendre de joie qu'un tel spectacle cause dans le cœur d'une mère, χαρείη δὲ φρένα μήτηρ. Cette dernière pensée paraît toute simple, et elle l'est en effet ; mais c'est ce qui en fait la beauté. Qu'on examine avec quelque attention ce que doit penser et sentir une mère qui voit revenir du combat son fils chargé de glorieuses dépouilles, et qui entend les louanges que les peuples lui donnent à l'envi, on reconnaîtra que ce qui domine dans son cœur est ce sentiment secret et intérieur de joie qu'Homère exprime merveilleusement par ce peu de mots, χαρείη δὲ φρένα μήτηρ. Voilà ce qu'on appelle peindre d'après nature. Il dit la même chose de Latone [1], qui était ravie de joie en voyant Diane, sa fille, se distinguer dans la danse, et l'emporter de beaucoup sur toutes les nymphes : γέγηθε δέ τε φρένα Λητώ. Virgile, en faisant la même comparaison, n'a pas manqué ce trait :

Latonæ tacitum pertentant gaudia pectus [2].

M. de la Motte n'a point rendu toutes ces beautés : aussi son dessein n'a pas été de traduire, mais d'imiter Homère en l'abrégeant.

6. L'accueil que fait le pasteur Eumée au jeune Télémaque [3], qu'il revoit contre toute espérance après un long temps, est d'une simplicité, et en même temps d'une beauté inimitable. Le chien de la maison, par un sentiment subit de joie et par le mouvement flatteur de sa queue, annonce le premier l'arrivée de son maître. Dès qu'il paraît, les vases que tenait Eumée lui tombent des mains : il court à sa rencontre, il se jette à son cou, et il le tient tendrement embrassé et le baigne de ses larmes. Tel, dit le poëte, qu'un père affligé de la longue absence de son fils, unique objet de sa tendresse, quand il le voit enfin de retour, ne se lasse point de l'embrasser : tel Eumée se livre aux transports de sa joie à la vue de Télémaque, comme s'il sortait du tombeau, et qu'il l'eût recouvré d'entre les morts. Denys d'Halicarnasse, dans le traité que j'ai déjà cité, remarque que cet endroit, l'un des plus beaux d'Homère, tire ses principales grâces de l'arrangement et du son harmonieux des mots, qui d'ailleurs sont assez simples et ne présentent que des idées fort communes. Comment est-il possible de faire passer ces grâces dans une langue étrangère !

III. Comparaisons.

C'est ici surtout que paraît la richesse et la fécondité d'Homère, et l'on dirait que la nature entière semble s'épuiser en sa faveur pour embellir ses poëmes par une variété infinie d'images et de similitudes. Quelquefois elles ne consistent que dans un trait, et ce ne sont pas les moins vives. Souvent elles ont une juste étendue, qui donne lieu au poëte d'étaler toute la magnificence de l'expression ; et je prie le lecteur d'en examiner lui-même dans l'original toute la grâce et toute l'élégance. Il y en a de douces et de tendres : il y en a de grandes et de sublimes. Je n'en puis rapporter qu'un petit nombre, et je choisirai principalement celles dont Virgile a fait usage.

1. Homère emploie souvent la comparaison du vent, de la grêle, de l'orage, d'un torrent, pour exprimer la vitesse et la promptitude de ses combattants. Mais toutes ses idées sont trop faibles pour peindre la rapidité des chevaux immortels [1].

[1] Odys. vi, 102-109.
[2] Æn. 1. 506.
[3] Odys. xvii, 1, etc.

[1] Il. v, 770.

Autant qu'un homme assis au rivage des mers
Voit d'un roc élevé d'espace dans les airs :
Autant des immortels les coursiers intrépides
En franchissent d'un saut [1].

Il mesure, dit Longin, l'étendue de leur saut à celle de l'univers.

Il va encore plus loin pour représenter la vitesse de Junon [2], en la comparant à la pensée d'un homme qui parcourt rapidement tous les lieux où il a été, et plus vite que l'éclair passe du couchant à l'aurore.

2. Homère emploie au commencement du troisième livre deux belles comparaisons, dont l'usage qu'en a fait Virgile nous doit faire connaître le prix.

« Ménélas ayant aperçu Pâris [3] qui s'avan-« çait à grands pas à la tête des Troyens, est « transporté de joie comme un lion affamé « qui est tombé par hasard sur un cerf d'une « extraordinaire grandeur, ou sur une chèvre « sauvage : il se jette sur sa proie et la dévore « avidement, malgré la vive poursuite des « meilleurs chiens, et des chasseurs les plus « ardents et les plus vigoureux. Telle fut la « joie de Ménélas à la vue du beau Pâris [4]. »

Impastus stabula alta leo ceu sæpè peragrans
(Suadet enim vesana fames), si fortè fugacem
Conspexit capream, aut surgentem in cornua cervum ;
Gaudet hians immanè, comasque arrexit, et hæret
Visceribus super accumbens : lavit improba teter
Ora cruor [5].

« Mais Pâris, le voyant à la tête des Grecs, « fut saisi de frayeur, et se retira vers ses « troupes pour éviter la mort. Tel qu'un voya-« geur qui aperçoit un horrible serpent dans « le fond d'une vallée, recule en arrière tout « tremblant et le visage couvert d'une pâleur « mortelle ; tel Pâris, effrayé à la vue du fils « d'Atrée, se retire, et va se cacher au milieu « des bataillons troyens [6]. »

Virgile a merveilleusement rendu cette comparaison, et il paraît avoir enchéri sur l'original par d'heureux traits qu'il y a ajoutés.

Improvisum aspris veluti qui sentibus anguem
Pressit humi nitens, trepidusque repentè refugit
Attollentem iras, et cærula colla tumentem :
Haud secùs Androgeos visu tremefactus abibat [1].

3. La comparaison de Pâris avec un cheval de bataille est fort célèbre dans Homère. Les vers grecs sont trop beaux pour n'être pas ici rapportés.

Ὡς δ' ὅτε τίς στατὸς ἵππος ἀκοστήσας ἐπὶ φάτνῃ,
Δεσμὸν ἀποῤῥήξας θείει πεδίοιο κροαίνων,
Εἰωθὼς λούεσθαι ἐϋῤῥεῖος ποταμοῖο,
Κυδιόων, ὑψοῦ δὲ κάρη ἔχει, ἀμφὶ δὲ χαῖται
Ὤμοις ἀΐσσονται· ὁ δ' ἀγλαΐηφι πεποιθώς,
Ῥίμφα ἑ φοῦνα φέρει μετά τ' ἤθεα καὶ νομὸν ἵππων.
Ὣς υἱὸς Πριάμοιο Πάρις κατὰ Περγάμου ἄκρης
Τεύχεσι παμφαίνων· ὥστ' ἠλέκτωρ ἐβεβήκει
Καγχαλόων, ταχέες δ' ἑ πόδες φέρον[2].

« Tel qu'un généreux coursier, après avoir « été longtemps retenu à l'écurie, rompt ses « liens, et faisant trembler la terre sous ses « pieds, court à travers la plaine du côté de « l'agréable courant d'un fleuve rapide où il « a coutume de se baigner. Fier et content « de lui-même, il va la tête levée. Ses crins, « voltigeant à droite et à gauche au gré du « vent, lui battent sur les épaules. Sa beauté « semble lui donner de la confiance. Ses ge-« noux souples et agiles le portent légère-« ment au milieu de la troupe des cavales qui « paissent le long du fleuve. Tel le fils de « Priam, le beau Pâris, tout couvert de l'é-« clat de ses armes lumineuses, marchait à « grands pas, semblable au soleil. Il bondis-« sait, et ses pieds agiles ne portaient pas à « terre. »

Virgile semble ici avoir voulu entrer en lice avec Homère, et comme lui disputer le prix de la course des chevaux.

Cingitur ipse furens certatim in prælia Turnus...
Fulgebatque altâ decurrens aureus arce....
Qualis, ubi abruptis fugit præsepia vinclis

[1] Despréaux.
[2] Il. xv, 80.
[3] Ἐρχόμενον προπάροιθεν ὁμίλου μακρὰ βιβῶντα.
[4] Il. III, 21.
[5] Æn. 12, 723.
[6] Il. III, 30.

[1] Æn. 2, 379.
[2] Il. VI, 506.

Tandem liber equus, campoque potitus aperto :
Aut ille in pastus armentaque tendit equarum ;
Aut assuetus aquæ perfundi flumine noto
Emicat, arrectisque fremit cervicibus altè
Luxurians : ludunique jubæ per colla, per armos [1].

On voit bien que le poëte latin a fait effort pour rendre toutes les beautés de son original. Il en a peu ajouté de son fonds, et je ne vois de ce genre que ce mot, *tandem liber equus*, qui présente une belle idée, et peint merveilleusement l'impatience ardeur où était le cheval de se voir en liberté. Encore peut-on dire que Virgile par ces mots, *tandem liber equus*, a voulu rendre ceux-ci, στατὸς ἵππος, etc., *un cheval reposé*, qu'on a tenu longtemps en repos dans l'écurie. Ce vers, *Aut assuetus aquæ perfundi flumine noto*, rend assez exactement le sens du grec, mais n'eu a point l'harmonie. Cet autre où l'on décrit la course du cheval, *Aut ille in pastus armentaque tendit equarum*, est lourd et pesant en comparaison du vers grec, tout composé de dactyles, et aussi rapide que le cheval même, Ῥίμφα ἑ γοῦνα φέρει μετά τ' ἤθεα καὶ νομὸν ἵππων. Ce mot du grec, ὁ δ' ἀγλαΐηφι πεποιθώς, qui exprime heureusement la noble fierté du cheval, et la complaisance qu'il a dans sa beauté et dans sa force, manque au latin.

4. Je finirai cet article par deux ou trois comparaisons, plus courtes que les précédentes, et d'un genre différent.

« 1. Comme quelquefois pendant le som-« meil on songe qu'on est poursuivi de son « ennemi, ou qu'on le poursuit : à tous mo-« ments on croit ou l'atteindre, ou en être « atteint ; et on ne peut ni lui échapper, ni le « prendre. De même, etc. [2] »

Ac velut in somnis, oculos ubi languida pressit
Nocte quies, nequicquam avidos extendere cursus
Velle videmur, et in mediis conatibus ægri
Succidimus : non lingua valet, non corpore notæ
Sufficiunt vires, nec vox aut verba sequuntur [3].

Le poëte latin n'a pris du grec que l'idée, et il l'a extrêmement enrichie.

[1] Æn. 11, 486.
[2] Il. xxii, 199.
[3] Æn. 12, 908.

« 2. Comme dans un jardin un pavot « chargé de son fruit, et courbé par les « pluies, penche sa tête languissante : ainsi « la tête du jeune combattant, appesantie par « son casque, tombe sur son épaule [1]. »

Purpureus veluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisère caput, pluviâ quum forte gravantur :
It cruor, inque humeros cervix collapsa recumbit [2].

« 3. Comme un oiseau, dont les petits ne « peuvent encore voler, n'a pas plus tôt saisi « sa proie, qu'il la leur apporte, et s'incom-« mode pour eux : que n'ai-je point souffert ! « que d'inquiètes nuits ! que de jours san-« glants [3] ! » C'est Achille qui parle ainsi. Je m'étonne qu'un homme de goût et d'esprit ait critiqué cette comparaison, comme trop étendue et trop fleurie. Elle n'est que de deux vers, sans qu'il y ait un mot de superflu ; et son caractère est la simplicité.

IV. Harangues.

Il n'y a nul genre d'éloquence dont les poëmes d'Homère ne fournissent des modèles parfaits.

1. Les harangues d'Ulysse, de Phœnix et d'Ajax, qui furent députés par l'armée vers Achille pour l'engager à reprendre les armes, et à repousser Hector qui était près de brûler la flotte grecque, pourraient suffire seules pour montrer combien Homère réussit à peindre les différents caractères de ceux qu'il fait parler.

Ulysse parla le premier [4]. On sait le caractère qu'en fait Homère ailleurs. Dans le conseil et dans les délibérations publiques, il paraissait d'abord embarrassé et timide, les yeux fixes et baissés, sans geste et sans mouvement, et il ne donnait pas l'idée d'un grand orateur. Mais, quand il s'était animé, ce n'était plus le même homme ; et semblable à un torrent qui tombe avec impétuosité du haut

[1] Il. viii, 306.
[2] Æn. 9, 435.
[3] Il. ix, 323.
[4] Ibid. iii, v. 216-224.

d'un rocher, il entraînait tous les esprits par la force de son éloquence.

Ici, ayant affaire à un homme difficile et intraitable, il emploie des manières plus douces, plus insinuantes, plus touchantes. Il commence par décrire l'extrémité funeste où sont réduits les Grecs. Il pique la jalousie d'Achille en rapportant les heureux succès et les fières menaces d'Hector son rival. Il lui représente le regret mortel qu'il aura, lorsque le mal sera sans remède, d'avoir laissé périr ainsi les Grecs sous ses yeux. N'osant pas lui reprocher lui-même les excès furieux de sa colère, il emprunte, par un art merveilleux, la voix du père d'Achille, et le fait ressouvenir de ce que Pélée lui avait dit en l'envoyant à l'armée : que les dieux donnent la victoire, mais que la modération dépend de l'homme (c'était le sentiment des païens); que sans cette vertu la valeur n'est qu'une férocité; qu'on ne peut être ni aimé des dieux, ni agréable aux hommes sans un fonds de douceur et d'humanité qui fait compatir au malheur des autres. Il étale ensuite avec pompe tous les présents et toutes les satisfactions par lesquelles Agamemnon consent de réparer l'injure qu'il lui a faite. Que si sa personne et ses présents lui sont odieux, qu'il jette au moins un regard de pitié sur tous les autres Grecs près de périr. Enfin, il finit son discours par où il l'avait commencé, et piquant de nouveau la jalousie d'Achille contre Hector : La voilà, dit-il, tout près de vous comme un furieux, et il a l'insolence de croire que les vaisseaux de la Grèce n'ont amené sur ces bords aucun homme qui mérite de lui être comparé.

Il est aisé de comprendre combien de telles raisons, revêtues de tout l'éclat des expressions poétiques, doivent avoir de grâce et de force.

Phœnix harangue d'une manière toute différente. C'était un bon vieillard qui avait pris soin d'Achille pendant son enfance, et que Pélée avait chargé de sa conduite. Il lui parle avec la tendresse d'un père et l'autorité d'un maître. Il le fait ressouvenir de toutes les peines qu'il a essuyées en le nourrissant et en l'élevant. Il lui donne d'admirables avis sur la nécessité de réprimer sa colère et de se laisser fléchir à l'exemple des dieux, qu'on apaise par des sacrifices et par des présents. Je rapporterai dans la suite ce qu'il dit des prières et de la déesse Até, l'une des plus belles et des plus ingénieuses fictions qui se trouvent dans l'antiquité. Il mêle dans tout cela beaucoup d'histoires assez longues, qui pourraient paraître ennuyeuses et traînantes, si l'on ne se souvenait que le caractère [1] des vieillards est d'aimer à parler du temps passé, et de raconter les aventures et les exploits de leur jeunesse.

Les réponses d'Achille à ces deux premiers discours sont pleines des traits les plus sublimes. Mais je les laisse pour passer à la harangue du troisième député, que je rapporterai ici tout entière.

Ajax était d'un caractère prompt, impétueux, plein de feu. Aussi sa harangue est courte, mais vive, et pleine de cette noble fierté qui lui était naturelle. Il n'adresse pas d'abord son discours à Achille, comme ne songeant point à persuader un homme si inflexible et si intraitable; en quoi il y a un art qu'on ne peut trop admirer.

« Retirons-nous, dit-il à Ulysse; car je « vois bien que nos discours seront sans effet, et qu'il n'y a rien à espérer de ce côté-« là. Quelque dure que soit la réponse d'A-« chille, il faut la rapporter promptement aux « Grecs, qui nous attendent en se flattant « peut-être d'une vaine espérance. Mais « Achille est inexorable; il renferme dans « son sein un cœur farouche, une âme altière « et superbe. L'ingrat! il n'est touché ni des « larmes ni de la tendresse de ses amis, qui « l'ont toujours plus honoré que tous les au-« tres Grecs ensemble. Cruel! On voit tous « les jours le frère, apaisé par des présents, « pardonner la mort d'un frère; le père faire « grâce au meurtrier de son fils. Le coupable « se rachète en payant une rançon considéra-« ble; et le parent du mort s'adoucit après « qu'il a reçu le prix du sang versé. Toi seul, « barbare, toi seul ne peux être fléchi. Les « dieux t'ont donné un mauvais cœur, une

[1] Laudator temporis acti
Se puero, censor castigatorque minorum.
(HORAT. de Art. poet.)

« colère implacable. Et de quoi s'agit-il? « d'une seule captive. En voilà sept du pre- « mier ordre que nous t'offrons, et mille au- « tres présents avec elles. Prends donc enfin, « prends en notre faveur un cœur propice. « Respecte en nous ta propre maison, et les « droits sacrés de l'hospitalité qui nous lient « à toi. Nous osons nous vanter que parmi « tout ce qu'il y a de Grecs tu n'as point de « plus intimes ni de plus fidèles amis que « nous. »

Achille reçut fort bien le discours d'Ajax : mais demeurant toujours inflexible, il déclara qu'il ne prendrait les armes que lorsque Hector, après avoir couvert de morts tout le rivage, et mis la flotte en feu, approcherait de sa tente et de son navire. C'est là, dit-il, que je l'attends, et quelque furieux qu'il soit, je saurai bien arrêter sa fougue.

2. Je ne sais s'il faudrait mettre parmi les harangues le petit discours d'Antiloque à Achille [1], par lequel il lui apprend la mort de Patrocle : mais rien n'est plus éloquent que cet endroit. L'état où il paraît, les yeux baignés de larmes, est comme un premier exorde qui parle avant lui.

« Ah! lui dit-il, fils du sage Pélée, quelle « nouvelle allez-vous apprendre? Plût aux « dieux que nous n'eussions pas à vous l'an- « noncer! Patrocle est mort. On combat au- « tour de son corps qu'on a dépouillé, et le « terrible Hector est maître de ses armes. »

C'est avec raison [2] qu'on propose ce petit discours comme un modèle parfait de la brièveté oratoire. Il n'est composé que de quatre vers. Par les deux premiers Antiloque prépare Achille à la triste nouvelle qu'il va lui apprendre, qui ne devait pas lui être annoncée brusquement. « Et il renferme dans les deux der- « niers, selon la remarque d'Eustathe, tout « ce qui est arrivé : la mort de Patrocle, ce- « lui qui l'a tué, le combat qu'on livre autour « de son corps, et ses armes au pouvoir de « son ennemi. Encore faut-il remarquer que « la douleur a tellement resserré ses paroles, « que dans ces deux vers il laisse le verbe

[1] Il. XVIII, 18, etc.

[2] « Narrare quis brevius potest, quam qui mortem « nuntiat Patrocli? » (QUINTIL. lib. 10, cap. 1.)

« ἀμφιμάχονται sans nominatif. » Mais ce que j'y trouve de plus admirable, c'est le choix du mot dont il se sert pour annoncer cette nouvelle. Il ne dit point, *Patrocle est mort*, comme on l'a traduit, et il n'est peut-être pas possible de le faire autrement. Il évite toutes les expressions qui porteraient avec elles une idée funeste et sanglante, comme seraient τέθνηκε, πέφαται, ἀνήρηται, et il substitue la plus douce qu'il était possible d'employer en cette occasion : Κεῖται Πάτροκλος, *jacet Patroclus* : *Patrocle gît*. Mais notre langue ne peut rendre cette beauté et cette délicatesse. On pourrait peut-être dire, *Patrocle n'est plus*.

3. Je finirai par le discours de Priam à Achille [1], par lequel il lui demande le corps de son fils Hector. Pour en sentir toute la beauté, il faut se rappeler dans l'esprit le caractère d'Achille, brusque, violent, intraitable. Mais il était fils, et avait un père. Son cœur, fermé et insensible à tout autre motif, ne pouvait être touché et attendri que par celui-ci. Aussi Mercure, le dieu de l'éloquence, avait bien recommandé à Priam d'en faire usage. C'est par où il commence et finit son discours. Étant donc entré dans la tente d'Achille, il se jette à ses genoux, baise sa main, cette main meurtrière, qui lui a tué un si grand nombre d'enfants.

Χερσὶν Ἀχιλλῆος λάβε γούνατα, καὶ κύσε χεῖρας
Δεινὰς, ἀνδροφόνους, αἵ οἱ πολέας κτάνον υἷας.

Achille est fort surpris d'un spectacle si imprévu. Tous ceux qui l'environnent sont dans le même étonnement, et gardent le silence. Alors Priam, prenant la parole :

« Divin Achille, dit-il, souvenez-vous que « vous avez un père avancé en âge comme « moi, et peut-être accablé de maux comme « moi, sans secours et sans appui. Mais il sait « que vous vivez, et la douce espérance de re- « voir bientôt un fils tendrement aimé le sou- « tient et le console. Et moi, le plus infortuné des « pères, de cette troupe nombreuse d'enfants « dont j'étais environné, je n'en ai conservé « aucun. J'en avais cinquante quand les Grecs

[1] Il. XXIV, 485, etc.

« abordèrent sur ce rivage. Le cruel Mars « me les a presque tous ravis. L'unique qui « me restait, seule ressource de ma famille « et de Troie, mon cher Hector, vient d'ex- « pirer sous votre bras vainqueur, en défen- « dant généreusement sa patrie. Je viens ici « chargé de présents pour racheter son corps. « Achille, laissez-vous fléchir par le souvenir « de votre père, par le respect que vous devez « aux dieux, par la vue de mes cruels mal- « heurs. Fut-il jamais un père plus à plaindre « que moi, qui suis obligé de baiser une main « homicide, encore fumante du sang de mes « enfants ? »

Quelque impitoyable que fût Achille, il ne put résister à un discours si tendre. Le doux nom de père arracha des larmes de ses yeux. Il releva Priam avec bonté, et parut prendre part à sa douleur. Tous deux se mirent à pleurer, l'un par le souvenir d'Hector, l'autre par celui de Pélée et de Patrocle.

Il y a dans Homère une infinité d'endroits pareils à ceux que j'ai rapportés, et peut-être encore plus beaux. Il me semble que la lecture de ce poëte, quand elle est accompagnée de quelques réflexions pour en faire sentir les beautés, et qu'on y joint les endroits de Virgile qui en sont imités, ou qui y ont quelque rapport, est bien capable de donner aux jeunes gens une vraie idée de la belle poésie et de la solide éloquence.

CHAPITRE II.

INSTRUCTIONS QU'ON PEUT TIRER D'HOMÈRE.

Je réduis à trois articles les instructions auxquelles on doit principalement rendre attentifs les jeunes gens dans la lecture d'Homère. Les unes regardent les usages et les coutumes; d'autres les mœurs et la conduite de la vie; et les dernières ont pour objet la religion et les dieux. Madame Dacier, dans les savantes remarques qui accompagnent la traduction qu'elle nous a donnée de ce poëte, est fort exacte à faire observer au lecteur ces traces précieuses de l'antiquité. Ses réflexions m'ont été d'un grand secours pour la matière que je traite, et elles peuvent suffire à un maître pour instruire utilement ses disciples. Comme le principal dessein de mon ouvrage, ainsi que je l'ai déjà observé plusieurs fois, est de former le goût de la jeunesse en tout genre, si je le puis, et de la mettre en état de tirer des anciens tout le fruit qu'on en doit attendre, j'ai cru que ce que je donnerais ici sur Homère pourrait servir de modèle aux jeunes maîtres et aux écoliers pour faire des observations semblables dans la lecture de tous les autres auteurs.

ARTICLE I.

Des usages et des coutumes.

Homère remarque qu'Ulysse, dans les voyages qu'il fit chez différents peuples, eut grand soin de s'instruire de leurs coutumes et de leurs mœurs :

Qui mores hominum multorum vidit, et urbes[1].

Il en doit être de même des différentes lectures que l'on fait, et il est bon d'accoutumer de bonne heure les jeunes gens à faire ces sortes d'observations, qui leur apprennent, chemin faisant, mille choses curieuses et agréables. Comme Homère est le plus ancien de tous les écrivains profanes qui soient parvenus jusqu'à nous, il peut beaucoup contribuer à satisfaire cette louable curiosité, qui doit se trouver dans un lecteur intelligent aussi bien que dans un voyageur attentif.

1. Des mœurs anciennes.

Les princes et les rois, chez Homère, n'ont rien de ce luxe et de ce faste qui depuis ont infecté la cour des grands. La simplicité et la modestie étaient l'heureux caractère de ces premiers siècles. Leurs palais n'étaient point remplis d'une troupe inutile de domestiques, de valets et d'officiers, capables d'y introduire toutes sortes de vices par leur orgueil et leur fainéantise. Quand les députés des princes de

[1] Hor. de Art. poet.

la Grèce vont trouver Achille, ce prince, tout puissant qu'il est, n'a ni huissiers, ni introducteurs, ni courtisans autour de lui. Ils entrent chez lui, et l'abordent sans façon. Bientôt après, on prépare le repas. Achille coupe lui-même les viandes, les met en morceaux, et en garnit plusieurs broches.

Les dames et les princesses n'étaient pas plus délicates. Une éducation mâle et noble les avait endurcies au travail, et accoutumées aux ministères, selon nous les plus vils et les plus bas, mais conformes à leur première destination, à leur état, à leurs talents, et plus propres à conserver leur vertu que les vains amusements et le jeu qu'elles y ont substitués. Elles allaient elles-mêmes puiser de l'eau à la fontaine. Nausicaé, fille du roi des Phéaciens, va laver ses robes à la rivière avec ses femmes. On voit la reine sa mère occupée dès le point du jour à filer auprès de son feu.

« Telles étaient les mœurs de ces temps « héroïques[1], de ces heureux temps, où l'on « ne connaissait ni le luxe, ni la mollesse, et « où l'on ne faisait consister la gloire que dans « le travail et dans la vertu, et la honte que « dans la paresse et dans le vice. L'histoire « sainte et l'histoire profane nous enseignent « également que c'était alors la coutume de « se servir soi-même : et cette coutume « était un reste précieux de l'âge d'or. Les « patriarches travaillaient eux-mêmes de leurs « propres mains. Les filles les plus considé- « rables allaient elles-mêmes à la fontaine. « Rébecca, Rachel, et les filles de Jéthro, y « mènent leurs troupeaux. Dans Fabius Pictor, Rhée elle-même va puiser de l'eau. « La fille de Tarpeïus fait la même chose dans « Tite-Live. »

2. Sacrifices.

Homère décrit assez au long les cérémonies des sacrifices dans le premier livre de l'Iliade, et dans le troisième de l'Odyssée. Dans ce dernier endroit, c'est Nestor qui fait la fonction de sacrificateur, parce que les rois avaient l'intendance de la religion, et que le sacerdoce était joint à la royauté. Je rapporterai cette dernière description à peu près telle qu'elle est dans Homère, en y joignant quelques notes de madame Dacier qui en faciliteront l'intelligence.

Nestor avait ordonné aux princes ses fils de préparer tout ce qui était nécessaire pour le sacrifice qu'il voulait offrir aux dieux à l'occasion de l'arrivée de Télémaque chez lui.

On amène la génisse. Un ouvrier lui dore les cornes. Stratius et Echéphron la présentent.

Arétus portait d'une main un bassin magnifique avec une aiguière d'or, et de l'autre une corbeille où était l'orge sacré nécessaire pour l'oblation.

Thrasymède se tint près de la victime la hache à la main, tout prêt à la frapper; et son frère Persée tenait le vaisseau pour recevoir le sang.

Aussitôt Nestor lave ses mains, coupe du poil du front de la victime qu'il jette dans le feu, lui répand sur la tête l'orge sacré, et accompagne cette action de prières qu'il adresse à Minerve.

Alors Thrasymède, levant sa hache, frappe la génisse, lui coupe les nerfs du cou, et l'abat à ses pieds. Les princesses qui assistaient au sacrifice font des prières accompagnées de grands cris.

Les princes relèvent la génisse, et pendant qu'ils la tiennent, Pisistrate tire son poignard et l'égorge. Le sang sort à gros bouillons, et elle demeure sans force et sans vie.

En même temps ils la dépouillent et la mettent en pièces.

Ils séparent les cuisses entières[1] selon la coutume, les couvrent d'une double enveloppe de graisse, et par-dessus mettent des tranches de toutes les autres parties. Nestor lui-même les fait brûler sur l'autel, et fait des aspersions de vin.

Quand les cuisses de la victime furent toutes consumées par le feu, on fit rôtir les entrailles, et on les partagea entre tous les assistants. Cette cérémonie est remarquable. Elle terminait le

[1] Madame Dacier, dans sa préface sur Homère.

[1] On brûlait en l'honneur des dieux les cuisses entières, et une tranche de chaque membre, en commençant par les épaules, d'où vient le mot ὠμοθετεῖν · ὦμος, *humerus*, et τίθημι, *pono*. Ces morceaux étaient une espèce de prémices dont les dieux se contentaient, abandonnant le reste à l'usage de ceux qui offraient le sacrifice.

sacrifice offert aux dieux, et était comme une marque de communion entre tous ceux qui étaient présents. Le repas suivait le sacrifice et en faisait partie.

On coupa donc par morceaux les autres pièces de la victime qui restaient : on les mit en broche, et on les fit rôtir.

Cependant on fait prendre le bain à Télémaque, et, après l'avoir parfumé d'essences, on lui donne une belle tunique et un manteau magnifique.

Quand les viandes furent rôties, on se mit à table.

Telles étaient les principales cérémonies des sacrifices. Quand on en rencontre de nouvelles en d'autres endroits, on les fait remarquer aux jeunes gens, et l'on ne passe pas sous silence la conformité qui se trouve entre plusieurs de ces cérémonies et celles que Dieu lui-même a prescrites dans les livres saints. Mais surtout on leur fait observer que tous les peuples s'accordent à faire consister le fond du culte public et l'essence de la religion dans le sacrifice, sans en bien comprendre la raison, ni la fin, ni l'institution, qui n'est pas naturelle, et qui n'a pu venir de l'esprit humain seul ; et que cette uniformité si constante dans une chose si singulière ne peut avoir pris son origine que dans la famille de Noé, dont les descendants, en se séparant, emportèrent chacun avec eux cette manière dont ils avaient appris que la Divinité voulait être adorée.

Comme il y avait peu de grands repas sans sacrifices, et qu'anciennement les rois en étaient les ministres, on était accoutumé à leur voir faire avec honneur ce que font aujourd'hui nos bouchers et nos cuisiniers. Cela étant, il ne faut pas s'étonner, ajoute M. Boivin, de qui j'ai tiré cette note, de voir Achille couper lui-même les viandes destinées au repas qu'il veut donner aux trois députés de l'armée grecque. Ce soin qu'il prend est un soin officieux, un acte de civilité, d'hospitalité, et de religion tout à la fois, que le poëte aurait eu tort de supprimer.

3. Repas.

Le dîner et le souper son marqués bien nettement dans Homère. On y trouve quelquefois d'autres repas, mais ils n'étaient pas ordinaires.

Avant que de se mettre à table, surtout dans les repas de cérémonie, on prenait le bain, au sortir duquel on se parfumait d'essences : et pour lors le maître du logis faisait donner à ses hôtes des robes, des habits, destinés uniquement pour cet usage. Ce soin, cette magnificence, faisait partie de l'hospitalité.

Le repas commençait et finissait par les libations qui étaient offertes à la Divinité, et servaient de témoignages publics pour attester qu'on la regardait comme le principe et la fin de tous les biens dont on jouissait.

On était assis sur des siéges, et non couché sur des lits, comme la coutume s'en introduisit dans la suite.

L'usage des nappes n'était point encore connu. On avait grand soin de laver les tables et de les nettoyer avec des éponges avant et après le repas.

Il n'est point parlé de viandes bouillies dans Homère [1]. On ne mangeait anciennement que de grosses viandes. La chasse et la pêche n'étaient pourtant pas inconnues. Les poissons et les oiseaux étaient apparemment regardés comme une viande trop délicate, ou trop légère.

Les viandes n'étaient pas servies dans un plat qui fût commun à tous les convives : chacun avait sa portion devant lui, et quelquefois même chacun avait sa table. C'était le maître de la maison ou un officier destiné à cette fonction qui faisait les parts, et l'on gardait toute l'égalité possible dans cette distribution ; si ce n'est lorsqu'il y avait quelque personne distinguée que l'on voulût honorer d'une manière particulière ; et pour lors on lui donnait une plus grande portion qu'aux autres, ou on lui servait le morceau le plus honorable. On voit des traces de cet usage dans le repas que donna Joseph à ses frères, et dans celui que Saül prit avec Samuel :

[1] [Platon. Republ. III, tom. II, p. 404.]

4. Guerre, siéges, combats.

On sait l'estime qu'Alexandre faisait des poésies d'Homère, puisqu'il les copia lui-même de sa main, et qu'il les mettait toutes les nuits avec son épée sous son chevet. Ce n'était pas le simple plaisir qu'il y cherchait; il y trouvait aussi d'excellentes leçons pour la guerre, et il ne feignait pas de dire [1] qu'il y apprenait son métier. Au moins, il est utile pour tous d'y observer les anciennes coutumes qui regardent cette matière.

On doit y remarquer avec soin les armes dont on se servait pour lors, la méthode de mettre les troupes en bataille, la manière dont on les menait au combat, l'art d'attaquer les places et de se défendre, l'art de se retrancher.

Homère, dans le III[e] livre de l'Iliade, décrit d'une manière assez détaillée l'armure de Pâris. On y voit des cuissarts qui s'attachaient avec des agrafes d'argent, une cuirasse, un baudrier d'or d'où pendait une large épée, un grand et pesant bouclier, un casque relevé par une aigrette. Ménélas, qui devait combattre contre lui, était armé de la même manière. L'un et l'autre avaient un javelot à la main.

On a soin, dans la suite de la lecture, de faire remarquer aux jeunes gens les autres sortes d'armes qui s'y rencontrent.

Les anciens, selon madame Dacier [2], n'avaient ni trompettes, ni tambours, ni aucun instrument pour faire entendre leurs ordres. Ils y suppléaient par d'autres moyens, par quelque signe sensible, et par le ministère des officiers, qui portaient de vive voix les ordres de rang en rang.

La coutume de haranguer avant le combat, et même dans le plus fort de la mêlée, était autorisée dans ces premiers temps par un usage universel. En faire un crime à un poëte ne serait pas moins ridicule que de blâmer un peintre d'avoir donné aux personnages d'un tableau l'habillement de leur siècle.

On voit dans le IV[e] livre de l'Iliade la manière dont Nestor rangeait ses troupes en bataille. Il place à la tête ses chars attelés, et montés par ceux qui doivent les conduire: derrière eux il range sa nombreuse infanterie pour les soutenir, et au milieu il met ce qu'il avait de moins bons soldats, afin que, malgré eux, ils fussent forcés de combattre. Dans le onzième livre cet ordre est changé, et c'est la cavalerie qui soutient l'infanterie.

On se servait anciennement de chars [1] au lieu de cavalerie; et l'on ne voit point du temps de la guerre de Troie de cavaliers montés simplement sur des chevaux. Chacun des

[1] Τὴν Ἰλιάδα τῆς πολεμικῆς ἀρετῆς ἐφόδιον, καὶ νομίζων, καὶ ὀνομάζων. (PLUT. in vit. *Alex.*)

[2] Cela est vrai pour les tambours, qui ont été ignorés par toute l'antiquité, et dont l'usage s'est introduit assez tard, quoiqu'il soit maintenant établi dans toutes les nations. Mais ce qu'on dit ici des trompettes est ouvertement contredit par la belle description que Dieu fait lui-même du cheval dans le livre de Job: *Ubi audierit buccinam*, etc. Ce qui prouve évidemment que, dans une antiquité aussi reculée que celle où vivait Job, la coutume de se servir de trompettes pour animer les troupes, et pour leur donner différents signaux, était constamment reçue et fort répandue, au moins parmi les Orientaux et les peuples voisins de la Syrie et de l'Arabie. Je ne parle point des trompettes que Moïse établit par l'ordre de Dieu. Il est vrai que, dans les combats que décrit Homère, on en fait mention dans une comparaison où il est parlé du siége d'une ville. (*Iliad.* liv. 18, v. 219.)

[1] On voit également dans l'histoire sacrée et profane que les chariots ont longtemps fait la principale force des armées. Il y en avait de différentes sortes, et l'on y trouvait pour lors beaucoup d'avantages. Mais quand le bon vieux temps fut passé, où les nations qui étaient en guerre choisissaient de bonne foi une vaste et large plaine pour y vider leur querelle en un seul jour, et que, devenues plus rusées, elles surent prendre l'avantage du terrain, elles reconnurent aisément que tout cet appareil et cette dépense de chariots pouvaient être rendus absolument inutiles par une haie, par l'inégalité du terrain, par un petit fossé. Lorsqu'on sut attirer la guerre dans un pays couvert et fourré, dans les défilés, dans des endroits coupés de ruisseaux, les chariots, bien loin de servir, devinrent infiniment incommodes. Aussi dans la suite les peuples et les capitaines qui convertirent la guerre en art et en science, et qui la firent avec méthode et par règles, n'eurent garde de se servir de chariots pour combattre leurs ennemis. Ils ne craignirent pas davantage ces chariots employés contre eux-mêmes, comme nous l'apprenons de l'armée commandée par Lucullus. Les soldats légionnaires, étant bien disciplinés, ne voyaient pas plus tôt approcher les chariots de Tigrane, qu'ils s'ouvraient pour les laisser passer: et, se refermant aussitôt, ils reprenaient leur rang, et rendaient ainsi l'impétuosité de ces chariots non-seulement inutile, même ridicule, jusqu'à crier, comme au Cirque, qu'on en lâchât un autre.

chefs avait un char d'où il combattait, attelé ordinairement de deux chevaux; et celui qui le conduisait était un homme aussi fort considérable et très-capable de combattre. Il y a peu d'apparence néanmoins que l'art de monter à cheval et de dresser les chevaux fût alors inconnu: au moins du temps d'Homère, il était déjà porté à une si grande perfection, qu'un seul homme menait plusieurs chevaux, et sautait de l'un sur l'autre en courant à toute bride[1], comme on le voit dans une comparaison que ce poëte emploie.

Le VII[e] livre de l'Iliade nous représente un retranchement formé d'une bonne muraille flanquée de tours, et environné d'un fossé revêtu de bonnes palissades. « Les Grecs élè« vent ensuite la muraille et les tours qui « doivent défendre leur camp et leur flotte. « Ils y font d'espace en espace des portes « assez larges pour faire passer des chars, et « ils creusent tout autour un fossé large et « profond qu'ils garnissent de palissades. »

Il n'est point parlé dans Homère des machines dont on se servit dans la suite pour attaquer et défendre les places. Si du temps de la guerre de Troie elles n'étaient point encore en usage, ce pourrait être là une des raisons qui faisaient que les siéges duraient si longtemps. Mais le silence d'Homère sur ce sujet n'est pas une preuve certaine qu'alors les machines de guerre fussent inconnues, parce que dans l'Iliade il ne s'agit point d'attaquer la place, et que tous les combats dont il y est parlé se donnent hors de la ville.

Il y aurait encore beaucoup d'observations à faire sur cette matière, et sur d'autres pareilles, comme sur les cérémonies funéraires, sur la navigation, sur le commerce, etc. Il me suffit d'avertir en général qu'il est bon d'y rendre les jeunes gens attentifs, et de leur faire remarquer en passant tout ce qui regarde ces sortes d'usages et de coutumes anciennes; dont quelques-unes même servent à appuyer la religion, comme les cérémonies mortuaires. Car elles tendaient toutes à attester et à transmettre la créance publique uniforme et constante de l'immortalité de l'âme, puisqu'elles supposaient que les morts y étaient sensibles, et que par conséquent leurs âmes subsistaient encore. Et par le respect que ces cérémonies inspiraient pour les corps morts, comme pour un dépôt sacré, et par les honneurs qu'elles leur rendaient, elles jetaient les fondements de la créance de la résurrection des corps, et y préparaient les esprits.

[1] Il. xv, 680.

ARTICLE II.

Des mœurs et des devoirs de la vie civile.

Horace[1] ne craint point d'assurer qu'on trouve dans les poëmes d'Homère une morale plus épurée et plus exacte que dans les livres des plus excellents philosophes :

Qui quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
Pleniùs ac meliùs Chrysippo et Crantore dicit.

Ce serait donc se priver d'un des plus grands fruits que l'on doive tirer de la lecture de ce poëte que de n'y pas remarquer avec soin les excellentes maximes qui y sont partout répandues, et qui peuvent servir de principes pour former les mœurs et pour régler la conduite de la vie. On n'y doit pas moins observer les exemples et les actions sous lesquels ce poëte a eu l'art admirable de cacher ces instructions, afin de les rendre plus insinuantes, plus persuasives, plus parlantes, plus efficaces.

1. Respect pour les dieux.

Dioné parlant de Diomède, qui avait osé s'attaquer à Vénus dans le combat, s'exprime ainsi : « L'insensé ne sait pas que ceux qui « ont l'audace de combattre contre les dieux « ne demeurent pas longtemps sur la terre, « et que leurs tendres enfants ne s'asseyent « point sur leurs genoux, et ne leur donnent « pas le doux nom de père au retour de leurs « expéditions et de leurs sanglantes guerres[2]. »

Οὐδέ τί μιν παῖδες ποτὶ γούνασι παππάζουσιν
Ἐλθόντ' ἐκ πολέμοιο καὶ αἰνῆς δηϊοτῆτος.

[1] Lib. 1, ep. 2.
[2] Il. v. 406.

Voilà une maxime placée bien à propos, et qui a bien plus de force et de vivacité que si elle était exprimée en forme de sentence : *Ceux qui s'attaquent aux dieux ne vivent pas longtemps.*

2. Respect pour les rois.

Homère, en parlant d'Agamemnon[1], pose en deux mots le fondement inébranlable du respect qui est dû aux rois : Τιμὴ δ' ἐκ Διός ἐστι : *Sa dignité lui vient de Jupiter.* Et il ajoute peu après que *c'est Jupiter même qui donne aux rois le sceptre, et qui les fait dépositaire des lois pour gouverner les peuples.* Ces idées sont grandes et nobles, et font voir combien la majesté et la personne des rois doit être sacrée et inviolable ; que, comme ils ne tiennent leur pouvoir que de Dieu, il n'y a que Dieu qui puisse le leur ôter, et que résister à leur autorité, c'est résister à celle de Dieu même. Il est beau de voir un auteur païen parler comme saint Paul. *Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures : car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a ordonné celles qui sont sur la terre. C'est pourquoi celui qui s'oppose aux puissances résiste à l'ordre de Dieu ; et ceux qui y résistent attirent la condamnation sur eux-mêmes*[2].

3. Respect dû aux pères et aux mères.

On voit en plusieurs endroits[3] d'Homère les horribles imprécations des pères et des mères contre les enfants qui ont manqué de respect à leur égard, exaucées d'une manière bien capable d'effrayer, et les furies vengeresses envoyées par les dieux pour punir un crime si détestable. L'Écriture nous avertit aussi *que la bénédiction du père affermit la maison des enfants, et que la malédiction de la mère la détruit jusqu'aux fondements*[4]. Il sera bon à cette occasion de raconter aux jeunes gens l'histoire que rapporte saint Augustin, qui est un exemple bien terrible de l'effet funeste de la malédiction d'une mère sur ses enfants[1].

4. Hospitalité.

Il n'y a rien de plus admirable que les maximes répandues dans l'Iliade, et surtout dans l'Odyssée, au sujet des hôtes, des étrangers, des pauvres ; et elles doivent faire rougir les chrétiens, parmi lesquels il ne reste presque plus aucune trace de cette vertu pratiquée anciennement parmi les païens d'une manière si noble et si généreuse, et également recommandée aux fidèles par les écritures de l'ancien et du nouveau Testament.

Télémaque aperçoit un étranger qui se tenait près de la porte et n'osait entrer[2]. Il court aussitôt, le prend par la main, et l'introduit dans la maison, *ne pouvant souffrir*, ajoute le poëte, *et étant indigné qu'un étranger fût si longtemps à sa porte.*

Dans une autre occasion, le même Télémaque étant entré chez Eumée[3], l'un de ses pasteurs, Ulysse, qui y était, mais inconnu et déguisé sous l'extérieur d'un pauvre vêtu de haillons, se leva aussitôt du siége qu'il occupait pour le céder au maître de la maison. Télémaque, respectant en lui la qualité d'hôte, lui fit honneur et prit un autre siége.

Nausicaé, fille du roi des Phéaciens[4], en parlant d'Ulysse qui, échappé du naufrage, s'était présenté à elle dans un état digne de compassion, dit qu'il faut en prendre grand soin. *Car*, ajoute-t-elle, *tous les pauvres et tous les étrangers viennent de la part de Jupiter.*

Πρὸς γὰρ Διός εἰσιν ἅπαντες
Ξεῖνοί τε πτωχοί τε.

Ailleurs il est dit que *quiconque a un peu de sens et de prudence regarde un hôte et un suppliant comme son propre frère*[5].

Ulysse, caché sous l'habit d'un pauvre men-

[1] Il. II, 197.
[2] Rom. 13, 1-2.
[3] Il. IX, 453, 457, et 561-568. — Ibid. XXI, 412-414.
[4] Eccles. 3, 11.

[1] S. August. serm. 322 ; et lib. 22 de Civit. Dei, c. 8, n. 22.
[2] Odys. I, 103-121.
[3] Ibid. XVI, 41-45.
[4] Ibid. VI, 206.
[5] Ibid. VIII, 546.

diant, ayant été fort bien reçu par Eumée[1], qui avait soin d'une partie de ses troupeaux, et faisant paraître quelque surprise d'un si bon traitement : *Comment pourrais-je*, lui répondit Eumée, *ne pas bien traiter un étranger, quand même il serait encore dans un bien plus pitoyable état que n'est le vôtre? Tous les étrangers, tous les pauvres nous sont envoyés de la part de Jupiter. On leur donne peu*, ajoute-t-il, *et ce peu leur est précieux. C'est tout ce que peuvent faire des domestiques en l'absence de leur maître*,

Il suffit d'être pauvre pour être bien reçu par Eumée ; cette seule qualité lui rend de telles personnes sacrées et respectables ἅπαντες, tous sans aucune distinction,

Les anciens exerçaient l'hospitalité non-seulement avec générosité et magnificence, mais avec prudence et sagesse. Télémaque témoignait beaucoup d'empressement pour retourner chez lui[2]. Je n'ai garde, lui dit Ménélas, de vous retenir ici plus longtemps que vous ne le voudrez. Je ne prétends pas me rendre incommode et importun. L'hospitalité a ses lois et ses règles. *Il faut traiter ses hôtes du mieux qu'on peut tant qu'on les possède, et les laisser partir quand ils le souhaitent.*

Χρὴ ξεῖνον παρέοντα φιλεῖν, ἐθέλοντα δὲ πέμπειν,

Un des principaux officiers de ce prince étant venu lui demander s'il recevrait des hôtes qui se présentaient[4], Ménélas, offensé de ce discours : « Qu'est devenue votre sa- « gesse, lui dit-il, de me venir faire une telle « demande? J'ai en grand besoin moi-même « de trouver de l'hospitalité dans tous les « pays que j'ai traversés pour revenir dans « mes États. Veuille le grand Jupiter que je « ne sois plus réduit à l'éprouver, et que mes « peines soient finies! Allez donc prompte- « ment recevoir ces étrangers, et les amenez « à ma table. » Dieu emploie le même motif pour porter les Israélites à exercer l'hospitalité : *Aimez les étrangers*, leur dit-il, *parce que vous l'avez été vous-mêmes dans l'Égypte*[1]. On secourt plus volontiers les malheureux quand on l'a été soi-même,

Non ignara mali miseris succurrere disco[2].

Les gens de plaisir et de bonne chère considèrent peu les pauvres. Homère l'avait déjà marqué en parlant des Phéaciens[3], peuple plongé dans les délices, et qui ne connaissait point d'autre gloire et d'autre bonheur que de passer la vie dans les repas, les jeux, la danse, la musique. *Les Phéaciens*, dit-il, *ne reçoivent pas volontiers les étrangers, et ne les voient pas de bon œil*[4]. La raison d'une telle conduite est toute naturelle : ces personnes étant plus vivement occupées de leur bonheur que les autres, regardent comme perdu tout ce qu'elles ne consument pas elles-mêmes. D'ailleurs tout ce qui a l'air d'indigence et de misère imprime des idées tristes; et ces sortes de personnes les évitent comme le poison de la vie, et comme n'étant capables que de troubler la pureté de la joie et la sérénité du bonheur dont elles veulent jouir. Il paraît qu'Homère n'a fait une si affreuse peinture des Cyclopes, et surtout de Polyphème, qui maltraitait si inhumainement les étrangers qui abordaient dans son antre, qu'afin de faire regarder comme des monstres et comme des ennemis du genre humain ceux qui manquaient à l'hospitalité.

Antinoüs, l'un de ces jeunes seigneurs qui étaient toujours en festin dans la maison de Pénélope, fit des reproches à Eumée d'y avoir amené Ulysse. N'avons-nous pas ici assez de gueux et de vagabonds, lui dit-il d'un air méprisant, pour affamer nos tables? pourquoi nous as-tu encore amené celui-ci? Il alla plus loin, et lui jeta à la tête le marchepied qui lui servait lorsqu'il était assis à table. Un des assistants, indigné d'une si brutale insolence, lui dit : Vous avez grand tort, Antinoüs, de maltraiter ainsi ce pauvre homme. « Qui sait si ce n'est point quelque dieu ca-

[1] Odys. XIV, 51-61.
[2] Ibid. XV, 68-74.
[3] Ibid. IV, 26-30.

[1] Deut. 10, 19.
[2] Æn. 1, 630.
[3] Odys. XVII, 374, etc.
[4] Ibid. VII, 32.

« ché sous l'habit d'un pauvre? Car souvent « les immortels, sous la figure de voyageurs, « parcourent les villes pour être témoins des « violences qu'on y commet et de la justice « qu'on y observe. »

Καί τε θεοὶ ξείνοισιν ἐοικότες ἀλλοδαποῖσι,
Παντοῖοι τελέθοντες, ἐπιστρωφῶσι πόληας,
Ἀνθρώπων ὕβριν τε καὶ εὐνομίην ἐφορῶντες [1].

On reconnaît ici visiblement ce qui est rapporté dans la Genèse, qu'Abraham, modèle parfait de ceux qui ont exercé l'hospitalité, eut l'honneur de recevoir chez lui Dieu même caché sous l'extérieur de trois voyageurs, ou plutôt de trois anges. C'est à quoi saint Paul fait allusion, en disant : *Ne négligez pas d'exercer l'hospitalité; car c'est en la pratiquant que quelques-uns ont reçu pour hôtes des anges sans le savoir* [2]. On voit bien qu'Abraham et Loth sont ici désignés clairement. Et ce qui est fort digne de remarque, c'est que Dieu venait pour lors, caché sous la figure de voyageurs, pour examiner et reconnaître par lui-même jusqu'où allait l'insolence et le dérèglement des habitants de Sodôme. *Descendam, et videbo utrùm clamorem, qui venit ad me, opere compleverint;* comme Homère le dit des dieux :

Ἀνθρώπων ὕβριν τε καὶ εὐνομίην ἐφορῶντος.

5. Qualités d'un bon prince.

Je ne puis qu'en indiquer quelques-unes, et les toucher très-légèrement. Elles sont toutes renfermées dans cet avis qu'un prince donnait à son fils :

Αἰὲν ἀριστεύειν, καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων [3].

« exceller en tout, et surpasser tous les au« tres. »

[1] Odys. XVII, 485.

[2] « Hospitalitatem nolite oblivisci : per hanc enim la« tuerunt quidam angelis hospitio receptis. » (*Heb.* 13, 12.) Διὰ ταύτης γὰρ ἔλαθόν τινες ξενίσαντες ἀγγέλους.

[3] Il. VI, 208.

Amour de la piété et de la justice. C'est cette qualité qui fait les grands princes et rend les peuples heureux. « Un roi qui règne « sur plusieurs peuples avec piété, fait fleu« rir la justice; et sous son gouvernement « les campagnes sont couvertes de riches « moissons, les arbres chargés de fruits, les « troupeaux féconds, la mer fertile en pois« sons, et les peuples toujours heureux : car « voilà les effets d'un gouvernement juste et « pieux [1]. »

Intrépidité fondée sur la confiance en Dieu. « Quand tous les autres prendraient le parti « de se retirer, Sthénélus et moi nous com« battrons jusqu'à ce que nous ayons trouvé « le jour fatal d'Ilion : car nous ne sommes « venus ici que par l'ordre des dieux mê« mes [2]. » C'est Diomède qui parle ainsi. Quelle grandeur d'âme, et quelle fermeté! Toute l'armée est effrayée : le général même ordonne de partir. Il demeure intrépide, et veut rester seul avec Sthénélus. Je m'imagine entendre le célèbre Mathatias qui assure que, quand toute la terre obéirait aux ordres impies du roi Antiochus, lui et sa famille n'abandonneront point la loi du Seigneur. *Etsi omnes gentes regi Antiocho obediunt... ego, et filii mei, et fratres mei, obediemus legi patrum nostrorum* [3].

Prudence. Sagesse. Le principal but de l'Odyssée est de montrer combien cette vertu est nécessaire à un prince.

C'est par elle qu'Ulysse mit fin à la guerre de Troie : et Cicéron remarque que c'est pour cette raison qu'Homère donne l'épithète πτολίπορθος [4], c'est-à-dire *destructeur de villes*, non à Ajax, ni à Achille, mais au prudent Ulysse. La remarque de Cicéron n'est pas exacte : car Homère donne plusieurs fois cette épithète à Achille.

Sincérité. Bonne foi. Quelqu'un a dit que, si la vérité était exilée du reste de la terre, elle devrait se retrouver sur les lèvres d'un

[1] Odys. XIX, 106-114.

[2] Il. IX, 46-49.

[3] 1. Machab. 2, 19-20.

[4] « Itaque Homerus non Ajacem, nec Achillem, sed « Ulyssem appellavit πτολίπορθον. (*Epist. famil.* lib. 10, 13.)

prince. Il doit donc avoir en horreur non-seulement le parjure, mais tout mensonge et toute dissimulation. *Je hais*, dit Achille, *comme les portes de l'enfer celui qui pense d'une manière et parle de l'autre* [1].

Ἐχθρὸς γάρ μοι κεῖνος ἀΐδαο πύλῃσιν,
Ὅς χ' ἕτερον μὲν κεύθει ἐνὶ φρεσίν, ἄλλο δὲ βάζει.

C'est ce que l'Écriture appelle avoir deux langues, *bilingues*; avoir deux cœurs, *in corde et corde locuti sunt*. Heureuse expression! Les gens du monde ont deux cœurs : ils montrent l'un, et cachent l'autre. Ils se croient en cela bien prudents : mais de quelle confusion seraient-ils couverts, si cette lâche duplicité était connue! *Os bilingue detestor* [2]. « Je déteste la langue double. » C'est ainsi que parle le Sage dans l'endroit même où il apprend aux rois la manière de régner sagement.

Douceur. Docilité. Je joins ensemble ces deux qualités, quoique différentes, parce que l'une conduit à l'autre. La *douceur* arrête dans un prince les saillies de la colère, et lui fait éviter bien des fautes. La *docilité* le porte à prendre conseil, à le suivre, à renoncer à ses propres vues quand on lui en montre de meilleures, à revenir sur ses pas quand on lui montre qu'il s'est engagé trop avant, et à réparer les fautes que l'emportement lui a fait commettre.

L'Iliade entière, qui n'a pour objet que la colère d'Achille qui causa tant de malheurs aux Grecs, est une leçon bien salutaire pour les princes. Achille profita peu de celle qu'il avait reçue de son père en partant pour la guerre de Troie. « Mon fils (lui dit Pélée en « l'embrassant) [3], Minerve et Junon vous accorderont la victoire sur vos ennemis, quand « elles le jugeront à propos : mais souvenez-« vous de modérer votre fierté et de réprimer « votre colère. La douceur vaut toujours « mieux que la force. Evitez les querelles, « source féconde de toutes sortes de malheurs; et croyez que la bonté et l'humanité « vous feront plus honorer des Grecs que la « dureté et que la violence. »

Achille [1], qui, pour satisfaire son ressentiment, avait laissé périr presque sous ses yeux les meilleurs de ses amis, reconnut et déplora, mais trop tard, les funestes effets d'une passion qui, d'abord plus douce que le miel, cause ensuite de si amères douleurs, et qui va toujours en croissant, quand elle n'est pas réprimée dans sa naissance. « Périssent à jamais les animosités et les querelles! Périsse « la colère, qui renverse de son assiette « l'homme le plus sage et le plus modéré, et « qui, plus douce que le miel, s'enfle et s'augmente dans le cœur comme une fumée! Je « viens d'en faire une cruelle expérience par « ce funeste emportement où m'a précipité « l'injustice d'Agamemnon. » On pourrait bien appliquer ici ce que dit Quinte-Curce au sujet de la mort de Clitus, qu'Alexandre se repentit si vivement d'avoir tué dans l'emportement de sa colère : *Malè humanis ingeniis natura consuluit, quòd plerumquè non futura, sed transacta perpendimus. Quippè rex, posteaquàm ira mente decesserat, etiam ebrietate discussâ, magnitudinem facinoris serâ æstimatione pensavit* [2].

Le premier degré de la vertu est de ne point commettre de fautes; le second est de souffrir au moins qu'on nous les fasse connaître et de n'avoir point de honte de les réparer. C'est l'utile leçon qu'Ulysse osa faire à Agamemnon, le roi des rois, et que ce dernier reçut avec beaucoup de docilité. « Illustre fils d'Atrée, souvenez-vous d'être à l'avenir plus juste et plus modéré envers les « autres, et ne pensez pas qu'il soit indigne « d'un roi de faire satisfaction à ceux qu'il a « offensés. Sage fils de Laërte, lui répondit « Agamemnon, j'ai entendu avec un très-« grand plaisir tout ce que vous venez de « dire; car vous avez parlé avec beaucoup de « raison et de justice. Je suis prêt à faire tout « ce que vous souhaitez [3]. »

Vigilance. Je terminerai les qualités du prince par celle-ci. Les rois sont appelés dans

[1] Il. IX, 312.
[2] Prov. 8, 13.
[3] Il. IX, 254-258.

[1] Il. XVIII, 97, 113.
[2] Q. Curt. l. 8, cap. 2.
[3] Il. XIX, 181-188.

Homère, *les pasteurs des peuples*, ποιμένες λαῶν; et l'on sait que le principal devoir d'un pasteur est de veiller sur son troupeau. De là vient cette belle sentence dans Homère :

> Οὐ χρὴ παννύχιον εὕδειν βουληφόρον ἄνδρα,
> Ὧι λαοί τ' ἐπιτετράφαται, καὶ τόσσα μέμηλε[1].

« Un général qui préside à tant de conseils, « qui a sous sa conduite tant de peuples, et « qui est chargé de tant de soins, ne doit pas « dormir les nuits entières. »

Homère, dans l'Odyssée [2], prouve encore mieux cette vérité par deux fictions ingénieuses. Eole, roi et gardien des vents, les avait livrés tous à Ulysse enfermés et liés dans une outre, excepté le Zéphyre, qui lui était favorable. Pendant son sommeil, ses compagnons ouvrent cette outre, pensant que ce fût de l'or. Les vents déchaînés excitèrent une horrible tempête. Dans une autre occasion, Ulysse s'étant encore endormi [3], ceux de sa suite tuèrent les bœufs du Soleil ; ce qui fut la cause de leur perte.

Mais je ne dois pas borner la qualité de *pasteurs des peuples*, qu'Homère donne aux rois, à la simple vigilance. Cette belle image porte plus loin, et nous donne une bien plus haute idée des devoirs de la royauté. Homère, par cet unique mot, a voulu apprendre au prince comment il doit chérir ses sujets, leur procurer avec sollicitude tous les avantages convenables, préférer leur bonheur au sien propre, se rapporter tout entier à eux et non les rapporter à soi, les protéger avec force et courage, et les couvrir, s'il est nécessaire, de sa propre personne. Cicéron, dans la belle lettre à son frère Quintus, établit le même principe, et semble le fonder sur la même comparaison. « Le but de quiconque commande aux au« tres [4], dit-il, est de rendre heureux ceux « qui sont sous son empire. » Et il ne borne pas cette règle à ceux qui ont autorité sur les alliés et sur les citoyens, il déclare que celui qui est chargé de la conduite des esclaves, ou même de celle des bêtes, doit se consacrer tout entier à leur utilité et à leur avantage.

[1] Il. II, 24, 25.
[2] Odys. l. X.
[3] Ibid. l. XII.
[4] « Ac mihi quidem videntur hæc omnia esse referenda « ab iis qui præsunt aliis, ut ii qui eorum in imperio erunt, « sint quàm beatissimi.... Est autem non modò ejus qui « sociis et civibus, sed etiam ejus qui servis, qui mutis « pecudibus præsit, eorum quibus præsit commodis utili« tatique servire. » (Cic. lib. 1, *epist. ad Quint. frat.*)

6. Fictions ingénieuses.

Les poëmes d'Homère sont remplis de fictions qui sous l'enveloppe d'une fable ingénieusement inventée cachent d'importantes vérités, et des instructions très-utiles pour la conduite de la vie. J'en rapporterai seulement deux.

Circé.

Les compagnons d'Ulysse ont l'imprudence d'entrer chez cette dangereuse déesse sans avoir pris aucune précaution [1]. Elle leur fait d'abord un fort bon accueil. On leur sert à manger. Elle leur présente d'un vin délicieux : mais elle mêle dans tout ce qu'on leur sert un poison secret, propre à leur faire perdre absolument le souvenir de leur patrie. Ensuite elle les frappe de sa baguette : ils sont changés en pourceaux, relégués dans une étable, et réduits à la vie et à la condition des bêtes. Voilà une image bien sensible du triste état où la volupté réduit un homme qui a le malheur de s'y livrer. Il est vrai qu'Ulysse échappe aux dangereux attraits de Circé. C'est qu'il ne s'y était exposé que par la nécessité de délivrer ses compagnons ; et Mercure était venu exprès lui montrer une racine, seule capable de le garantir du funeste poison de cette déesse. Horace semble supposer qu'il ne but point, comme avaient fait ses compagnons, la liqueur que Circé lui présenta : en quoi il est contraire à Homère. Ses vers sont trop beaux pour n'être pas ici rapportés.

> Sirenum voces et Circes pocula nôsti :
> Quæ si cum sociis stultus cupidusque bibisset,
> Sub dominâ meretrice fuisset turpis et excors ;
> Vixisset canis immundus, vel amica luto sus [2].

[1] Odys. l. X.
[2] Hor. ep. 2, lib. 1.

Sirènes.

Homère, par cette ingénieuse fable [1], l'une des plus belles de l'antiquité, nous a voulu faire connaître qu'il y a des plaisirs qui paraissent fort innocents, et qui sont pourtant très-dangereux. Les Sirènes étaient des espèces de nymphes marines, qui, par la douceur de leur voix et l'harmonie de leurs chants, attiraient dans le précipice ceux qui avaient la curiosité de les entendre. C'est pourquoi un poëte les appelle fort spirituellement *la douce peine, la joie cruelle, l'agréable mort des passants* [2] :

Sirenas, hilarem navigantium pœnam,
Blandasque mortes, gaudiumque crudele,
Quas nemo quondam deserebat auditas,
Fallax Ulysses dicitur reliquisse.

Ulysse, averti du danger où il allait être exposé, avait pris la précaution de boucher les oreilles de tous ses compagnons avec de la cire; et, pour lui, il s'était fait lier à un mât, pour être en état d'entendre les Sirènes sans péril. Quand il fut près de leur demeure : *Approchez*, lui dirent-elles d'une voix harmonieuse, *approchez de nous, généreux prince, qui méritez tant d'éloges, et qui êtes l'ornement et la gloire des Grecs*. Voilà le premier appât auquel il est rare d'échapper, la louange, la flatterie. *Écoutez notre voix. Jamais personne n'a passé ici sans prêter l'oreille à nos doux concerts*. Il est assez naturel à des personnes fatiguées par une longue navigation de s'accorder cet innocent plaisir. L'exemple de tous les autres qui se le sont permis en est une nouvelle raison. *Quiconque nous a entendues s'en retourne également instruit et charmé par nos chansons*. Elles piquent en même temps et l'esprit par la curiosité, et les sens par l'attrait du plaisir. Qu'y avait-il de criminel en tout cela? qu'y paraissait-il même de dangereux? Cependant c'en était fait d'Ulysse, si ses compagnons l'eussent cru et l'eussent délié. Vaincu par le charme de leur voix, il ne se souvenait plus de toutes ses belles résolutions, et des ordres qu'il avait lui-même donnés de ne le point délier. Il avait sauvé ses compagnons par sa prudence, en leur bouchant les oreilles avec de la cire : ils le sauvèrent à leur tour par la salutaire résistance qu'ils lui firent. Il n'est point d'autre moyen d'échapper aux attraits du plaisir et de la mollesse, dangereuses sirènes, surtout pour la jeunesse, que de fermer les oreilles et de fuir comme les compagnons d'Ulysse, ou d'être bien lié comme le fut Ulysse lui-même.

[1] Odys. l. XII.
[2] Martial.

ARTICLE III.

Des dieux et de la religion.

Rien n'est plus propre à nous convaincre de quels égarements l'esprit humain est capable, lorsqu'il s'est une fois éloigné de la véritable religion, que la description qu'Homère nous fait des dieux du paganisme. Il faut avouer qu'il nous en donne une étrange idée. Ils se querellent, ils se font des reproches, ils se disent des injures. Ils font des ligues, et prennent parti les uns contre les autres. Quelques-uns sont blessés dans les combats contre les hommes, et tout près de périr. Le mensonge, la fourberie, le vol même, sont des gentillesses parmi eux. L'adultère, l'inceste, les crimes les plus détestables, perdent toute leur noirceur dans le ciel, et y sont même en honneur. En un mot, Homère a attribué à ses dieux non-seulement toutes les faiblesses de la nature humaine, mais encore toutes les passions et tous les vices des hommes; au lieu qu'il aurait dû plutôt, comme le dit si bien Cicéron, donner aux hommes les perfections des dieux, *Humana ad deos transtulit : divino mallem ad nos* [1]. C'est pour cette raison, comme on l'a déjà remarqué, que Platon a chassé Homère de sa république, comme coupable de lèse-majesté divine, et que Pythagore a dit qu'il était cruellement tourmenté dans les enfers pour avoir semé dans ses poëmes des fictions si impies. Mais, selon la remarque d'Aristote, il n'a fait en cela que sui-

[1] 1. Tusc. n. 67.

vre ce que la renommée avait publié avant lui. De tels excès nous montrent ce que nous devons à notre libérateur.

D'un fond si noir et si ténébeux sortent pourtant de vives étincelles de lumière, bien capables d'éclairer l'esprit : restes précieux de ces vérités primitives que l'auteur de la nature avait gravées dans le cœur de l'homme, et qu'une tradition constante et universelle y a conservées malgré la corruption générale. C'est à ces maximes fondamentales de la religion qu'il faut surtout avoir soin de rendre attentifs les jeunes gens. Je me contenterai d'en rapporter ici quelques-unes, qui sont les plus importantes.

1. Un dieu suprême, unique, tout-puissant, dont les décrets forment la destinée.

Malgré cette multiplicité monstrueuse de dieux qui paraît dans Homère, on voit clairement que ce poëte reconnaît un premier être, un dieu supérieur, de qui tous les autres dieux étaient dépendants. Jupiter parle et agit partout en maître, comme étant infiniment supérieur en pouvoir et en autorité à tous les autres dieux; comme pouvant par une seule parole les chasser tous du ciel, et les précipiter dans le fond du Tartare; comme l'ayant fait à l'égard de quelques-uns d'eux : et tous généralement reconnaissent sa supériorité et son indépendance. Un endroit seul suffira pour nous faire connaître quelle idée les anciens avaient de Jupiter.

« Ce maître du tonnerre avait appelé tous « les dieux à une assemblée [1]. Ils se placent « tous autour de son trône avec un silence « respectueux; il leur parle en ces termes : « Dieux et déesses, écoutez-moi, et qu'aucun « de vous ne s'avise d'enfreindre ce que j'au- « rai dit, ni de s'opposer à mes ordres, mais « qu'on s'y soumette, afin que j'exécute mes « décrets éternels. Celui de vous qui descendra « pour secourir les Troyens ou les Grecs en- « courra mon indignation, et ne regagnera « l'Olympe qu'après avoir été traité d'une « manière peu convenable à un dieu ; on plu- « tôt je les précipiterai dans les profonds abî- « mes du Tartare ténébreux [1], dans ces ca- « vernes affreuses de fer et d'airain qui sont « sous la terre, et autant au-dessous de l'em- « pire des morts que le ciel est au-dessus de « la terre. Vous connaîtrez alors combien je « suis plus puissant que tous les dieux. Et « pour vous convaincre de ma puissance, sus- « pendez du haut des cieux une chaîne d'or, « et tâchez de la tirer en bas tous tant que « vous êtes de dieux et de déesses. Tous vos « efforts ensemble ne pourront jamais m'é- « branler ni me faire descendre en terre. Et « moi, quand il me plaira, je vous enlèverai « tous sans peine, vous, la terre et la mer. Et « si je lie ensuite cette chaîne au sommet de « l'Olympe, toute la nature suspendue de- « meurera là sans action : tant mon pouvoir « surpasse celui de tous les dieux et de tous « les hommes, quand même ils uniraient leurs « forces. A ces terribles menaces tous les dieux « demeurent étonnés et interdits. Ils recon- « naissent que la force de Jupiter est invin- « cible, et que rien ne peut lui résister. »

Après cela on ne doit pas être surpris que le poëte représente Jupiter comme auteur de la *destinée*, qui n'est autre chose que la loi émanée de lui, et à laquelle tout est soumis et dans le ciel et sur la terre [2]. Le destin, selon lui, c'est le décret de Jupiter : Διὸς βουλή. Ce décret est ce qui fixe les événements. C'est là proprement cette nécessité, cette loi irrévocable, à laquelle Jupiter lui-même est soumis.... Et une preuve que cette doctrine est la doctrine d'Homère, c'est qu'il n'a jamais parlé de la *fortune*, τύχη; et que par conséquent on ne connaissait point de son temps cette divinité aveugle que les siècles suivants ont adorée.

2. Providence qui préside à tout, qui règle tout.

L'idée qu'avaient les païens d'une Providence qui règle tout, qui préside à tout, même

[1] Il. VIII, 1-32.

[1] Porta adversa, ingens, solidoque adamante columnæ;
Bis patet in præceps tantùm, tenditque sub umbras,
Quantus ad æthereum cœli suspectus Olympum *.

[2] M. Boivin, Apol. d'Hom.

* Æn. 6, 577.

aux plus petits événements, et qui pour cela doit descendre dans un détail infini, ne pouvait être que l'effet d'une tradition aussi ancienne que le monde, et qui avait pris sa source dans la révélation.

Le bon pasteur Eumée attribue l'heureux succès de ses soins à la protection de Dieu, *qui a béni son auteur dans tout ce qui lui a été confié*[1]. On croit entendre Laban qui parle de même a Jacob : *J'ai reconnu par expérience que Dieu m'a béni à cause de vous*[2].

Ulysse reconnait que *c'était Dieu qui lui avait envoyé une chasse abondante*[3]. C'est selon les principes de la même théologie que Jacob répondit à son père qui s'étonnait de ce qu'il était si tôt revenu de la chasse : *Dieu a voulu que ce que je désirais se présentât tout d'un coup à moi*[4].

C'est une suite du principe où l'on était du temps d'Homère, que le destin, c'est-à-dire la Providence, étend ses soins jusque sur les animaux. En parlant d'*une colombe*, il dit que *le destin ne voulait pas qu'elle fût prise*[5]. Tout le monde sait ce que dit Jésus-Christ sur le même sujet : *Il ne tombe aucun passereau sans l'ordre de votre père*[6].

Après cela il ne faut pas s'étonner qu'Homère fasse dépendre de la Providence tout ce qui arrive aux hommes, et jusqu'au moment précis où chaque chose arrive, comme le séjour d'Ulysse dans l'île d'Ogygie, *d'où il ne devait sortir que dans le temps que les dieux avaient marqué pour son retour à Ithaque*[6].

Il n'y a rien où le hasard semble dominer davantage que dans le sort. Cependant on en attribuait l'effet à Jupiter, puisqu'on lui adressait des prières pour le faire reussir ; comme on le voit lorsqu'il s'agit de tirer au sort qui combattra contre Hector[7]. Cette même vérité est marquée bien nettement dans l'Ecriture[7] : *Les billets du sort se jettent dans un pan de la robe : mais c'est le Seigneur qui en dispose*[1].

Homère[2] peint d'une manière admirable cette attention de la Providence sur les hommes par l'ingénieuse fiction des deux tonneaux, qui marque que c'est elle seule qui règle et dispense les biens et les maux. « Les « dieux, dit Achille, ont voulu que les cha- « grins et les larmes composassent le tissu de « la vie des misérables mortels : et seuls ils « vivent exempts de toutes sortes de peines ; « car aux deux côtés du formidable trône de « Jupiter il y a deux tonneaux inépuisables, « remplis des présents que ce dieu fait aux « hommes. L'un est plein de maux, et l'autre « de biens. Celui pour qui le maître du ton- « nerre puise également dans ses tonneaux « mène une vie mêlée, où le bonheur et le « malheur se suivent réciproquement : et « celui pour lequel il ne puise que dans le ton- « neau funeste est accablé de toutes sortes « de maux. L'affreuse malédiction le poursuit « toute la vie : il est l'objet de la haine des « dieux et du mépris des hommes. »

Le poëte, par une seconde fiction, non moins noble que la première, montre que cette dispensation de biens et de maux se fait avec une souveraine équité, en mettant dans la main de Jupiter des balances d'or dans lesquelles il pèse la destinée des mortels[3] : ce qui signifie que c'est la Providence qui préside à tous les événements, qui règle les châtiments et les récompenses, qui en détermine le temps et la mesure, et que ses décrets sont toujours fondés sur la justice. C'est ce que l'Ecriture dit en un mot d'une manière fort vive, *Pondus et statera judicia Domini*[4]; et dont on voit un exemple terrible dans Balthasar, qui, ayant été pesé dans la balance, ne fut pas trouvé de poids : *Appensus es in staterâ, et inventus es minùs habens*[5].

Au reste, quelque beaux et solides que soient tous ces sentiments d'Homère sur la Providence, il ne faut pas croire que ce poëte se soutienne également partout, et qu'il pense

[1] Odys. xiv, 65.
[2] Gen. 30-27.
[3] Odys. ix, 158.
[4] Gen. 27-20.
[5] Il. xxi, 495.
[6] Matt. 10, 29.
[7] Odys. i, 17.
[8] Il. vii 179.

[1] Prov. 16, 33.
[2] Il. xxiv, 525-533.
[3] Il. viii, 69, et xxii, 209.
[4] Prov. 16, 11.
[5] Dan. 5, 27.

toujours bien sur ce sujet. Son Jupiter n'est pas capable d'une attention continuelle : soit distraction, soit lassitude et besoin de se reposer, il ne peut pas voir tout ce qui se passe. Neptune[1], qui épiait l'occasion d'aider les Grecs, profite d'un moment favorable où Jupiter avait détourné les yeux de dessus les Troyens. Junon avait trouvé le moyen de l'endormir[2], afin de pouvoir, pendant son sommeil, exciter une tempête contre Hercule[3] : et longtemps auparavant elle avait bien su le tromper en avançant la naissance d'Eurysthée, qui par là devint maître d'Hercule, contre l'intention de Jupiter. Chez les auteurs païens la lumière est toujours mêlée de ténèbres.

3. C'est de Dieu que viennent tous les biens, tous les talents, tous les succès.

Cette vérité, si fondamentale dans la religion, brille de toutes parts dans Homère; et ce serait une négligence bien condamnable de ne l'y pas remarquer avec soin. Je ne ferai qu'indiquer les endroits.

Selon lui, tout généralement vient des dieux[4]. L'homme ne peut être heureux, s'ils ne bénissent sa naissance et son mariage : deux époques de la vie les plus considérables. Ce sont eux qui donnent une femme prudente et habile, capable de gouverner sagement la maison; c'est d'eux qu'on doit attendre le plus doux fruit du mariage, c'est-à-dire des enfants sages et réglés.

Le choix que les hommes font des différentes professions qu'ils embrassent en suivant le penchant naturel qui les y porte, vient de Dieu[5]. C'est dans cette vue qu'il leur distribue différents talents : aux uns le don de la parole, aux autres celui de la musique, qui renferme la poésie; à celui-ci le courage, à l'autre la sagesse.

On voit bien, dit quelque part Ulysse[6], que les dieux n'accordent pas à un même homme tous les avantages. Il y en a qui sont peu favorisés du côté de la beauté et de la taille : mais, en récompense, les dieux leur donnent le rare talent de la parole, qui les élève infiniment au-dessus du reste des hommes, et les fait considérer comme des espèces de divinités. D'autres, au contraire, semblent le disputer aux immortels pour la beauté; mais cette beauté en eux est muette et stupide, et l'on pourrait dire qu'ils sont un corps sans âme.

C'est Dieu qui anime les paroles des sages, et qui leur donne la force de persuader. Achille était demeuré inflexible aux remontrances des trois députés. Nestor ne perd point toute espérance, et il exhorte Patrocle à faire encore de nouveaux efforts. « Tâchez « par vos conseils de vaincre le ressentiment « trop obstiné du grand Achille. Qui sait si « quelque Dieu favorable ne vous donnera pas « la force de le toucher et de le persuader[1] ? »

C'est Dieu qui donne la réputation, la renommée, la gloire. Ἐκ δὲ Διὸς τιμὴ καὶ κῦδος ὀπηδεῖ[2]. *Jupiter donne et ôte le courage aux hommes comme il lui plaît : il est le maître, et tout dépend de lui*[3]. *Les dieux tiennent entre leurs mains la victoire, et la donnent comme il leur plaît*[4]. Ces maximes sont répandues partout dans Homère, et tous ses héros en paraissent bien convaincus. Hector[5], qui avait toujours jusque-là paru intrépide, prend la fuite, parce que Jupiter lui a ôté la force et le courage, et il en apporte lui-même cette raison : « Ce n'est, dit-il, ni le combat ni le « nombre des ennemis qui m'épouvante; « c'est Jupiter lui-même, Jupiter dont les « conseils sont toujours plus forts que les « conseils des hommes, qui remplit de frayeur « les plus intrépides, et qui ôte la victoire « comme il lui plaît[6]. » La même maxime se trouve encore mot à mot dans le livre précédent[7].

[1] Il. XIII, 1, etc.
[2] Ibid. XIV, 250.
[3] Ibid. XIX, 95, etc.
[4] Odys. IV, 208-211, et l. XV, 26.
[5] Ibid. XIV, 227.
[6] Odys. VIII, 167-177.

[1] Il. XI, 771.
[2] Ibid. I, 279, et XVII, 251.
[3] Ibid. XX, 242.
[4] Ibid. VII, 101.
[5] Ibid. XVI, 656, etc.
[6] Ibid. XVII, 175-178.
[7] Ibid. XVI, 688.

Il en est de même de la sagesse. Elle ne peut venir que de Dieu. Lui seul peut ouvrir les yeux aux hommes, et dissiper leurs ténèbres. C'est ce que le prophète-roi lui demandé si souvent : *Illumina oculos meos.. Revela oculos meos.* Et c'est la vérité que le poëte a voulu nous insinuer quand il dit que Minerve fit tomber des yeux de Dioméde le nuage qui les couvrait[1]. La même déesse ailleurs produit un effet tout contraire. On avait proposé deux avis dans l'assemblée des Troyens[2] : celui d'Hector, qui était très-mauvais et très-pernicieux, fut généralement applaudi et suivi, sans que personne fît la moindre attention à celui de Polydamas, qui était très-salutaire. La raison qu'en apporte le poëte, c'est que Minerve leur avait ôté le bon sens et toute sagesse. C'est ce que David demandait à Dieu par ces belles paroles : *Infatua, quæso, Domine, consilium Achitophel*[3]. Pénélope parle en ce sens à Euryclée : « Jusqu'ici, « lui dit-elle, vous étiez un modèle de bon « sens et de prudence. Il faut que les dieux « vous aient tout à coup renversé l'esprit. Il « dépend d'eux de rendre folle la personne la « plus sensée, et de la plus insensée d'en « faire une personne très-sage[4]. »

4. Conséquences de la vérité précédente.

Tout vient des dieux : il ne faut donc point tirer vanité des talents qu'ils nous ont donnés. C'est ce qu'Agamemnon représente à Achille, que son courage rendait fier et intraitable. *Vous ne respirez*, lui dit-il, *que querelles, que guerres, et que combat. Si vous êtes si vaillant, d'où vous vient votre valeur? ne sont-ce pas les dieux qui vous l'ont donnée*[5]? par où il lui fait assez entendre qu'il n'y a rien de plus ridicule ni de plus injuste que de s'enorgueillir d'un bien qui ne vient pas de nous. Saint Paul le dit plus clairement : *Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu? et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous comme si vous ne l'aviez point reçu*[1]?

Tout vient des dieux : il faut donc tout attendre d'eux, et mettre en eux sa confiance. Diomède n'attend rien de son courage[2], et reconnaît que tous les efforts des Grecs seront inutiles, parce que Jupiter favorise les Troyens, et qu'il a résolu de leur donner la victoire : mais aussi il espère vaincre Hector[3], si quelque dieu l'assiste. Hector lui-même ose tout espérer du secours des dieux. « Je « sais, dit-il en parlant à Achille, que vous « êtes vaillant, et que je le suis beaucoup « moins que vous : mais c'est de la seule « volonté des dieux que dépend le succès des « combats. Qui sait si, quoique j'aie moins « de valeur, je ne vous arracherai pas la vie « avec ce fer? il sait aussi bien percer que le « vôtre[4]. » Ulysse, voyant son fils effrayé du dessein qu'il avait d'aller attaquer seul avec lui les princes qui étaient en très-grand nombre : « Croyez-vous, lui dit-il, que la déesse « Minerve, et son père Jupiter, soient un « assez bon secours, ou si nous en chercherons quelque autre[5] ? » Et dans un autre endroit il parle encore avec plus d'assurance. « Si vous daignez m'assister, grande Minerve, « fussent-ils trois cents, je les attaquerai seul, « et je suis sûr de les vaincre[6]. » On reconnaît ici le langage de David : *Si consistant adversùm me castra, non timebit cor meum; si exsurgat adversùm me prælium, in hoc ego sperabo*[7].

Tout vient des dieux : il faut donc s'adresser à eux par la prière, pour en obtenir les biens dont on a besoin. Il n'y a presque point de page dans Homère qui n'inculque cette vérité. Si un dard lancé à propos porte et frappe, si un voyage réussit, si un discours fait impression sur les esprits, si quelqu'un terrasse son ennemi, en un mot, si l'on réussit en quelque chose que ce puisse être, tout succès heureux est attribué à la prière : et,

[1] Il. v, 127.
[2] Ibid. xviii, 310-313.
[3] 2. Reg. 15, 31.
[4] Odys. xxiii, 10-14.
[5] Il. i, 177-178.

[1] 1. Cor. 4, 7.
[2] Il. xi, 317.
[3] Ibid. 365.
[4] Ibid. xx, 434-437.
[5] Odys. xiv, 160.
[6] Ibid. xiii, 389-391.
[7] Ps. 26.

au contraire, on voit que plusieurs manquent la victoire, parce qu'ils ont manqué de prier les dieux.

Qu'il me soit permis de copier ici tout au long ce que dit Homère du pouvoir et de l'efficace des prières sur l'esprit des dieux, et de rapporter l'admirable caractère qu'il leur donne. C'est dans le neuvième livre de l'Iliade, où Phœnix tâche d'apaiser la colère inflexible d'Achille.

« Mon cher Achille, domptez cette impé-
« rieuse colère qui vous domine. Il ne vons
« sied pas d'avoir un cœur impitoyable. Les
« dieux, plus puissants que vous et d'une
« nature plus excellente, les dieux mêmes
« se laissent fléchir. L'encens, les humbles
« vœux, les libations, la douce odeur des sa-
« crifices, les prières des hommes, tout cela
« détourne leur colère quand on les a offen-
« sés, quand on a violé leurs commande-
« ments. Les Prières sont des déesses. Toutes
« difformes qu'elles paraissent, boiteuses,
« louches, ridées, elles sont filles du grand
« Jupiter. Elles marchent sur les pas de l'in-
« jurieuse Até, et prennent soin de remédier
« aux maux qu'elle fait. La déesse malfai-
« sante est forte et robuste. Elle a le pied
« ferme. Elle les devance toutes de bien loin.
« Elle court légèrement par toute la terre.
« Elle imprime ses pas sur les têtes des or-
« gueilleux mortels. Elle prend plaisir à affli-
« ger les hommes. Les Prières viennent
« après, et réparent ses outrages. Quicon-
« que a reçu avec respect les saintes filles de
« Jupiter dès le moment qu'il les a vues ap-
« procher, elles l'ont toujours récompensé
« libéralement, elles l'ont exaucé à leur tour
« dès qu'il les a invoquées. Mais, lorsqu'on
« les a rebutées par un dur refus, alors ces
« déesses s'en vont trouver le fils de Saturne;
« alors elles prient Jupiter leur père du punir
« celui qui les a méprisées, et de lui donner
« pour compagne l'outrageuse Até. O mon
« cher Achille, ne refusez pas aux filles de
« Jupiter un honneur qui leur appartient[1] ! »

On sera bien aise de trouver ici les réflexions de madame Dacier sur cet endroit d'Homère, l'un des plus beaux qui se trouvent dans les autenrs anciens.

Dans tout ce que nous avons de plus belle poésie, dit-elle, je ne crois pas qu'il y ait rien de plus noble, de plus poétique et de plus heureusement imaginé que cette fiction qui personnifie les prières et l'injure, en leur donnant toutes les qualités, tous les sentiments, et tous les traits de ceux qui font l'injure, et qui ont recours aux prières.

Les Prières sont filles de Jupiter. Car c'est Dieu qui inspire les prières et qui enseigne aux hommes à prier. *Elles sont boiteuses*, *ridées*, etc. Ceux qui prient ont un genou en terre, le visage ridé et baigné de pleurs, n'osent lever les yeux, sont tremblants et humiliés.

L'Injure altière, etc. Cette déesse est appelée *Até* dans le grec, et l'on en voit une belle description dans le dix-neuvième livre de l'Iliade, que l'on pourra consulter. L'Injure au pied léger marche la première : car les violents et les emportés sont prompts à commettre le mal. L'humble Prière la suit, et il n'y a que la Prière qui puisse réparer les maux que l'Injure a faits.

Elles l'écoutent à leur tour dans ses besoins, etc. Voilà une grande vérité marquée bien clairement, que, pour être exaucé des dieux et en obtenir le pardon, il faut écouter les prières des hommes qui nous ont offensés, et leur pardonner leurs fautes.

Elles prient leur père de donner pour compagne à celui qui les a méprisées l'outrageuse Até. Que ce retour me paraît beau ! Naturellement les Prières suivent l'Injure, pour guérir les maux qu'elle a faits. Mais quand on a méprisé et rejeté les Prières, l'Injure les suit à son tour pour les venger, et elle les suit par l'ordre même de Jupiter, qui s'en sert pour faire exécuter les ordres de sa justice.

Je dois encore, en finissant cet article, avertir que c'est principalement sur la matière qui y est traitée qu'on peut voir à quelles ténèbres l'homme a été livré depuis le péché. Les païens attribuaient à Dieu seul généralement tous les biens, excepté celui qui en dépend davantage, qui est le plus estimable de tous, et qui seul, à proprement parler, mé-

[1] Il. IX, 492-510.

rite ce nom, je veux dire la vertu. C'est pour cela qu'ils s'adressaient à leurs dieux pour en obtenir tous les autres avantages, comme le remarque Cicéron ; mais ils n'avaient recours qu'à eux-mêmes pour se procurer la vertu et la sagesse : *Judicium hoc omnium mortalium est, fortunam à Deo petendam, à se ipso sumendam esse sapientiam*[1]. Ils étaient fort fidèles à leur rendre grâce des autres biens : mais, persuadés qu'ils ne devaient leur vertu qu'à eux-mêmes et à leur propre volonté, il ne leur venait pas même dans l'esprit d'en remercier les dieux. *Nùm quis, quòd bonus vir esset, gratias diis egit unquam?* On peut consulter l'endroit de Cicéron que j'ai cité, où ce principe est étendu fort au long. Horace l'a abrégé en un seul vers, où il parle de Jupiter :

Det vitam, det opes : animum æquum mi ipse parabo.

Par où il marque clairement, que les biens qui ne dépendent pas de notre liberté sont au pouvoir des dieux, mais que l'homme n'a besoin que de soi-même pour devenir sage et tranquille. Et c'est dans le même sens qu'Homère fait ainsi parler Pélée à Achille : *Mon fils*, lui dit-il, *Minerve et Junon vous accorderont la victoire, si elles le jugent à propos; mais c'est à vous de modérer votre fierté et de réprimer votre colère.*

Τέκνον ἐμὸν, κάρτος μὲν Ἀθηναίη τε καὶ Ἥρη
Δώσουσ', αἴκ' ἐθέλωσι· σὺ δὲ μεγαλήτορα θυμὸν
Ἴσχειν ἐν στήθεσσι[1].

5. Immortalité de l'âme. Peines et récompenses après la mort.

Il faudrait étrangement s'aveugler pour ne pas reconnaître partout dans Homère que

[1] Lib. 3, de Nat. Deor. 86-88.
[2] Il. IX, 254-256

l'opinion de l'immortalité de l'âme était de son temps une opinion dominante, ancienne, universelle. Sans parler de beaucoup d'autres preuves, il ne faut que lire ce que dit ce poëte de la descente d'Ulysse dans les enfers.

Cette autre vérité, qui est une suite de la première, que les vertus sont récompensées et les crimes punis dans l'autre vie, n'y est pas marquée moins clairement. Homère nous représente Minos dans les enfers qui, le sceptre à la main[1], rend justice aux morts assemblés en foule autour de son tribunal, et prononce des jugements irrévocables qui décident pour toujours de leur sort.

Ce que dit Homère des profonds abîmes du Tartare ténébreux[2], de ces cavernes affreuses de fer et d'airain qui sont sous la terre, où les parjures sont éternellement punis, et où Jupiter menace de précipiter quiconque des dieux mêmes osera désobéir à ses ordres, nous fait assez connaître ce que pensaient les païens des peines qu'on souffre dans l'autre vie.

Ce que dit le même poëte de la déesse Até[3], fille de Jupiter, ce démon de discorde et de malédiction, dont l'emploi est de tendre des piéges et de faire du mal à tous les hommes, que le maître des dieux, dans sa juste colère, avait précipitée du ciel avec serment qu'elle n'y rentrerait jamais ; tout cela, dis-je, donne lieu de croire que l'histoire des anges apostats, ennemis des hommes, appliqués à leur nuire, opposés à leur bonheur, et relégués pour toujours dans les enfers, n'était pas inconnue aux anciens.

[1] Odys. XI, 567, etc.
[2] Il. VIII, 13-16, et III, 279.
[3] Ibid. XIX, 90, etc.

LIVRE IV.

DE LA RHÉTORIQUE.

Quoique les qualités naturelles soient le principal fondement de l'éloquence, et que quelquefois elles suffisent seules pour y réussir, on ne peut nier cependant que l'art et les préceptes ne puissent être d'un grand secours à l'orateur[1], soit pour lui servir de guides en lui donnant des règles sûres qui apprennent à discerner le bon du mauvais, soit pour cultiver et perfectionner les avantages qu'il a reçus de la nature.

Ces préceptes[2], fondés sur les principes du bon sens et de la droite raison, ne sont autre chose que des observations judicieuses faites par d'habiles gens sur les discours des meilleurs orateurs, qu'on a ensuite rédigées par ordre, et réunies sous de certains chefs : ce qui a donné lieu de dire que l'éloquence n'était pas née de l'art, mais que l'art était né de l'éloquence.

Il est aisé par là de comprendre que la rhétorique, sans la lecture des bons écrivains, est une science stérile et muette, et qu'ici, comme dans tout le reste, les exemples ont infiniment plus de force que les préceptes[1]. En effet, au lieu que le rhéteur se contente de montrer comme de loin aux jeunes gens la route qu'ils doivent tenir, l'orateur semble les prendre par la main, et les y faire entrer.

Comme donc le but qu'on se propose dans la classe de rhétorique est de leur apprendre à mettre eux-mêmes en œuvre les règles qu'on leur a données, et à imiter les modèles qu'on leur a mis devant les yeux, tout le soin des maîtres, par rapport à l'éloquence, se réduit à trois choses : aux préceptes de rhéthorique, à la lecture des auteurs, et à la composition.

Quintilien nous apprend que de son temps la seconde de ces trois parties était absolument négligée, et que les rhéteurs donnaient tout leur temps aux deux autres. Pour ne point parler ici du genre de composition qui régnait alors, qu'on appelait *déclamation*, et qui fut une des principales causes de la corruption de l'éloquence, ils entraient dans un détail de préceptes très-longs et dans des questions

[1] « Ego in his præceptis hanc vim et hanc utilitatem « esse arbitror, non ut ad reperiendum quid dicamus « arte ducamur, sed ut ea quæ naturâ, quæ studio, quæ « exercitatione consequimur, aut recta esse confidamus, « aut prava intelligamus; quum, quò referenda sint, di- « cerimus. » (Cic. 2, *de Orat.* n. 232.)

[2] « Ego hanc vim intelligo esse in præceptis omnibus, « non ut ea secuti oratores eloquentiæ laudem sint adepti, « sed, quæ suâ sponte homines eloquentes facerent, ea « quosdam observasse, atque id egisse : sic esse non « eloquentiam ex artificio, sed artificium ex eloquentiâ « natum. » (Cic. *de Orat.* 1. n. 146.)

[1] « In omnibus ferè minùs valent præcepta quàm ex- « perimenta. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 5.)

très-épineuses, et souvent assez inutiles; et c'est ce qui fait que la rhétorique même de Quintilien, si excellente d'ailleurs, paraît en plusieurs endroits fort ennuyeuse. Il avait le goût trop bon pour ne pas sentir que la lecture des auteurs est une des parties les plus essentielles de la rhétorique, et la plus capable de former l'esprit des jeunes gens. Mais, quelque bonne volonté qu'il eût, il ne lui fut pas possible de résister au torrent[1], et il se vit obligé malgré lui de se conformer en public à une coutume qu'il avait trouvée généralement établie, se réservant à suivre en particulier la méthode qu'il jugeait la meilleure.

C'est celle qui domine maintenant dans l'université de Paris, et à laquelle on n'est parvenu que par degrés. Je m'arrêterai principalement sur cette partie, qui regarde la lecture et l'explication des auteurs, après que j'aurai traité en peu de mots les deux autres, qu'on peut dire en un certain sens être renfermées dans celle-ci.

CHAPITRE I.

DES PRÉCEPTES DE RHÉTORIQUE.

La bonne manière d'apprendre la rhétorique serait de la puiser dans les sources mêmes, je veux dire dans Aristote, Denys d'Halicarnasse, Longin, Cicéron et Quintilien. Mais, comme la lecture de ces auteurs, surtout des Grecs, est beaucoup au-dessus de la portée des écoliers, tels qu'on les reçoit maintenant en rhétorique, les professeurs peuvent se réserver le soin de leur expliquer de vive voix les solides principes qui se trouvent dans ces grands maîtres d'éloquence, dont ils doivent avoir fait une étude particulière, et se contenter de leur indiquer les plus beaux endroits de Cicéron et de Quintilien, où seront traitées les matières qu'ils leur expliqueront : car il serait, ce me semble, honteux qu'on sortît de rhétorique sans avoir quelque idée et quelque connaissance des auteurs qui ont écrit de cet art avec tant de succès.

Ce qu'il y a de plus important dans la rhétorique ne consiste pas tant dans les préceptes en eux-mêmes que dans les réflexions qui les accompagnent, et qui en montrent l'usage. On peut connaître le nombre des différentes parties du discours, celui des tropes et des figures, en savoir très-exactement les définitions, et n'en être pas pour cela plus habile dans la composition. Cela est utile, et nécessaire même jusqu'à un certain point, mais ne suffit pas : ce n'est là que comme le corps et l'extérieur de la rhétorique. Si l'on n'y ajoute les observations qui rendent raison et qui montrent l'effet de chaque précepte, c'est un corps sans âme. Quelques exemples éclairciront ma pensée.

C'est une des règles de l'exorde, que l'orateur, pour se concilier la bienveillance des juges, doit parler fort modestement de lui-même, ne point montrer son éloquence, et rendre même suspecte, s'il le peut, celle de l'avocat qui plaide contre lui. Ce précepte est fort bon et très-nécessaire; mais les réflexions que Quintilien y ajoute sont d'un bien plus grand prix. « Il est naturel[1], dit-il, qu'on se « sente porté d'inclination pour ceux qui sont « les plus faibles; et un juge religieux écoute « volontiers un avocat qu'il regarde comme « incapable de surprendre sa religion, et dont « il ne croit point devoir se défier. De là, « ajoute-t-il, le soin qu'avaient les anciens de « cacher leur éloquence, bien différent de la « vanité des orateurs de notre siècle, qui ne « songent qu'à la montrer et à l'étaler. »

Il en rapporte ailleurs une autre raison encore plus belle, puisée dans la nature même et fondée sur la connaissance du cœur de l'homme. « Il ne sied[2] jamais à personne,

[1] « Cæterùm, sentientibus jam tùm optima, duæ res « impedimento fuerunt : quòd et longa consuetudo aliter docendi fecerat legem, etc. » (QUINTIL. ibid.

[1] « In his quoque commendatio tacita, si nos infirmos « et impares ingeniis contrà agentium dixerimus... est « enim naturalis favor pro laborantibus; et judex reli- « giosus libentissimè patronum audit, quem justitiæ suæ « minimè timet. Indè illa Veterum circa occultandam « eloquentiam simulatio, multùm ab hâc nostrorum tem- « porum jactatione diversa. » (QUINTIL. lib. 4, cap. 1.)

[2] « Omnis sui vitiosa jactatio est, eloquentiæ tamen

« dit-il, de se vanter soi-même; mais un orateur surtout a mauvaise grâce de tirer vanité de son éloquence. Cela rebute ses auditeurs, et souvent même le rend odieux; « car il y a naturellement dans le cœur de « l'homme je ne sais quoi de grand, de noble, « d'élevé, qui fait qu'il ne peut rien souffrir « au-dessus de lui : c'est pourquoi nous relevons volontiers ceux que nous trouvons « abattus, ou qui s'abaissent eux-mêmes, « parce que cela nous donne un air de supériorité, et que, cet état d'abaissement ne « laissant plus de lieu à la jalousie, un sentiment naturel de bonté en prend aussitôt la « place. Au contraire, celui qui se fait trop « valoir blesse notre orgueil, en ce que nous « croyons qu'il nous rabaisse et nous méprise, « et qu'il ne semble pas tant s'élever lui-même que faire descendre les autres au-dessous de lui. »

On met ordinairement la brièveté entre les qualités que doit avoir la narration', et on la fait consister à ne dire que ce qu'il faut, *quantùm opus sit.* Si ce précepte n'est développé, il n'éclaire pas beaucoup l'esprit, et peut induire en erreur. Mais ce qu'ajoute Quintilien le met dans tout son jour. « Quand j'avertis[1] « que la brièveté consiste à ne dire que ce « qu'il faut, je ne prétends pas que l'orateur « doive se borner à ce qui suffit pour exposer « simplement le fait. La narration, pour être « courte, ne doit pas manquer de grâce; « autrement, elle serait sans art et ennuierait : car le plaisir trompe et amuse, et ce « qui plaît paraît moins durer; de même qu'un « chemin riant et uni, quoique plus long, « fatigue moins qu'un chemin plus court qui « serait escarpé ou désagréable. »

On sent bien que de telles réflexions peuvent beaucoup contribuer à donner le vrai goût de l'éloquence[1], et servent même à former et à nourrir le style, au lieu que les préceptes, quand on les traite d'une manière si nue et si subtile, ne sont propres qu'à dessécher l'esprit et qu'à décharner le discours, en ne lui laissant ni force ni agrément.

M. Hersan, ancien professeur au collége du Plessis, sous qui j'ai eu le bonheur d'étudier trois années entières, et qui a contribué à former plusieurs des plus habiles maîtres qui ont paru depuis lui dans l'université, avait composé dans ce genre une excellente rhétorique, où il avait fait entrer tout ce qu'il y a de plus exquis dans les anciens. Mais il faudrait un temps trop considérable pour la dicter, ce qui est un grand inconvénient; et d'ailleurs j'avoue qu'il me paraîtrait plus utile de faire lire les plus beaux endroits des anciens rhéteurs dans la source même.

Il me semble donc que, pour ménager le temps, qui est fort précieux dans les études, il serait à souhaiter qu'on se servît dans l'université d'une rhétorique imprimée, qui fût courte, nette, précise; qui donnât des définitions bien exactes; qui joignît aux préceptes quelques réflexions et quelques exemples, et qui indiquât sur chaque matière les beaux endroits de Cicéron, de Quintilien, et même de Longin, dont on a une si bonne traduction. On lirait aux jeunes gens dans la classe une partie de ces endroits; et ils pourraient eux-mêmes consulter les autres.

Je sens bien qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de bien faire tout cela dans le cours d'une année; et le meilleur conseil qu'on puisse donner aux parents qui souhaiteront que leurs enfants fassent un solide progrès dans cette classe, qui peut leur être d'une

« in oratore præcipuè, afferique audientibus non fastidium modò, sed plerumquè etiam odium. Habet enim « mens nostra sublime quiddam, et erectum, et impatiens superioris. Ideòque abjectos, aut summittentes se « libenter allevamus, quia hoc facere tanquam majores « videmur; et quoties discessit æmulatio, succedit humanitas. At, qui se supra modum extollit, premere ac « despicere creditur; nec tam se majorem, quam minores cæteros facere. » (QUINTIL. lib. 11. cap. 1.)

[1] « Quantùm opus est autem, non ita solùm accipi volo, « quantùm ad judicandum sufficit; quia non inornata « debet esse brevitas, alioqui sit indocta : nam et fallit « voluptas, et minùs longa, quæ delectant, videntur; ut « amœnum et molle iter, etiamsi est spatii amplioris, minùs fatigat quàm durum arduumque compendium. » (QUINTIL. lib. 4, cap. 2.)

[1] « His omnibus admiscebitur dicendi ratio... quæ « alere facundiam, vires augere eloquentiæ possit : nam « plerumquè nudæ illæ artes nimiâ subtilitatis affectatione frangunt atque concidunt quicquid est in oratione generosius, et omnem succum ingenii bibunt, « et ossa detegunt. » (QUINTIL. *præm.* lib. 1.)

utilité infinie pour le reste de leur vie, quelque profession qu'ils doivent embrasser, c'est de les y faire rester pendant deux ans. Quel moyen, en effet, que des écoliers presque encore enfants, peu avancés pour le jugement, peu formés dans la connaissance et dans l'usage de la langue latine, et pour l'ordinaire peu laborieux, puissent dans un espace si court saisir les préceptes d'un art si important?

Les Romains avaient bien une autre idée de cette étude. Comme chez eux l'éloquence menait à tout ce qu'il y avait de plus grand, la jeunesse dont on prenait quelque soin s'y appliquait sérieusement, et passait plusieurs années sous les maîtres de rhétorique, comme on le voit dans Quintilien. Mais dès lors même, comme s'en plaint un ancien, on se relâchait quelquefois de cette excellente discipline, et des pères ambitieux, uniquement occupés du soin d'avancer leurs enfants, les poussaient précipitamment dans le barreau avec des études mal dirigées, comme s'il était aussi facile de leur donner le mérite que la robe d'avocat : au lieu que, s'ils les avaient fait passer par les différents degrés des études ordinaires, s'ils leur avaient laissé le temps de se mûrir l'esprit par une lecture solide des auteurs, de se remplir des principes de la bonne philosophie, de se former un style exact et correct, ils les auraient mis en état de soutenir dignement tout le poids et toute la majesté de l'éloquence.

CHAPITRE II.

DE LA COMPOSITION.

C'est surtout en rhétorique que les jeunes gens s'appliquent à produire quelque chose d'eux-mêmes, et qu'on les forme avec plus de soin à cette partie des études la plus difficile, la plus importante, et qui est comme le but de toutes les autres. Pour être en état d'y réussir, ils doivent avoir fait dans les autres classes, par la lecture des auteurs, un amas et une provision des termes et des manières de parler de la langue dans laquelle ils entreprennent d'écrire; en sorte que, lorsqu'il s'agira d'exprimer quelque pensée et de la revêtir de termes convenables, ils trouvent dans leur mémoire, comme dans un riche trésor, toutes les expressions dont ils auront besoin.

ARTICLE I.

Des matières de composition.

Les matières de composition sont une espèce de plan que le maître trace aux écoliers pour leur indiquer ce qu'ils doivent dire sur le sujet qu'on leur donne à composer.

On peut donner ce plan ou de vive voix, en proposant dans la classe aux écoliers un sujet à traiter sur-le-champ, et les aidant à trouver des pensées, à les arranger, à les exprimer ; ou par écrit, en dictant sur quelque sujet une matière de composition qui soit digérée, qui fournisse plusieurs pensées, qui en prescrive l'ordre, et qui ne demande presque que d'être étendue et ornée.

De ces deux manières, la première est la moins pratiquée, mais elle n'est pas la moins utile; et je suis persuadé que, pour peu qu'on en veuille faire l'essai, on reconnaîtra par l'expérience que rien n'est plus propre à donner aux jeunes gens de la facilité pour l'invention que de les faire ainsi composer de temps en temps en sa présence, en les interrogeant de vive voix, et leur faisant trouver ce que l'on peut dire sur un sujet. Je donnerai dans la suite quelques modèles de ces sortes de matières de composition.

Il est naturel de commencer par les matières les plus faciles et le plus à la portée des jeunes gens, telles que sont les fables; et pour cela, il ne sera pas inutile de leur faire lire pendant les premières semaines celle de Phèdre, qui sont un modèle parfait pour cette sorte de composition.

On pourra y joindre quelques-unes de celles de La Fontaine, qui leur apprendront à faire entrer dans leurs fables plus de pensées qu'il n'y en a dans celles de Phèdre, comme Horace a fait dans celle qu'il nous a laissée sur le rat de ville et le rat de campagne.

On fera succéder à ces fables de petites narrations, d'abord très-simples, ensuite plus ornées; des lieux communs; des parallèles,

soit entre de grands hommes d'un caractère différent, dont on leur aura appris l'histoire; soit entre différentes professions, comme on voit que Cicéron, dans son plaidoyer pour Muréna, compare ensemble l'art militaire et la jurisprudence; soit entre différentes actions, comme le même Cicéron, dans le beau discours qu'il fit pour Marcellus, compare les vertus guerrières de César avec sa clémence. Ces sortes de matières fournissent beaucoup, et donnent lieu de trouver bien des pensées.

Les discours, les harangues, sont ce qu'il y a de plus difficile dans la rhétorique; et, par cette raison, il est juste de les réserver pour la fin.

Les matières de composition, soit latines, soit françaises, que le maître donnera, doivent être travaillées avec soin, et c'est de là que dépend principalement le succès des écoliers. Il faut, comme le remarque Quintilien[1], leur aplanir dans le commencement toutes les difficultés, et leur donner des matières proportionnées à leurs forces, et qui soient presque toutes digérées. Après qu'ils auront été pendant quelque temps exercés de la sorte, il ne faudra plus que les mettre, pour parler ainsi, sur la voie, et leur tracer légèrement le plan de ce qu'ils auront à dire, pour les accoutumer peu à peu à marcher seuls et sans secours. Ensuite on ne fera pas mal de les abandonner entièrement à leur propre génie, de peur qu'en prenant l'habitude de ne rien faire qu'avec l'aide d'autrui, ils ne contractent une sorte de paresse et d'engourdissement qui les empêche de faire aucun effort, et de rien trouver d'eux-mêmes. C'est[2] à peu près ce que nous voyons que font les oiseaux. Tant que leurs petits sont tendres et faibles, ils leur apportent à manger; quand ils sont devenus un peu plus forts, la mère les accoutume à sortir du nid, et leur apprend à voler en voltigeant elle-même alentour: enfin, quand elle a essayé leurs forces, elle leur fait prendre l'essor, et les abandonne à eux-mêmes.

Entre les devoirs du professeur de rhétorique, la manière de corriger les compositions des écoliers est un des plus importants, et n'est pas des moins difficiles. Les réflexions que fait Quintilien sur cette matière sont tout à fait judicieuses[1], et peuvent beaucoup servir aux maîtres. Ils y apprendront surtout à éviter un défaut essentiel dans leur profession, et d'autant plus à craindre, qu'il vient de trop d'esprit et de trop de délicatesse, qui est de pousser trop loin l'exactitude et la sévérité en corrigeant les compositions des jeunes gens.

Quintilien avait parlé de deux sortes de narrations : l'une sèche et sans grâce; l'autre trop abondante, trop fleurie, trop chargée d'ornements. « C'est un défaut[2], dit-il, de « part et d'autre : le premier, pourtant, qui « marque disette et stérilité, est pire que le der- « nier, qui est causé par trop d'abondance et de « richesse; car il ne faut ni exiger, ni atten- « dre un discours parfait d'un enfant : mais « j'augurerai bien d'un esprit fécond, d'un « esprit qui sait produire de lui-même et faire « de nobles efforts, dût-il quelquefois se lais- « ser emporter. Je ne hais point que dans cet « âge il y ait quelque chose à retrancher. Je « veux même qu'un maître, comme une bonne « nourrice, plein d'indulgence pour ses ten- « dres élèves, leur donne une douce nourri- « ture, et les laisse se remplir de ce qu'il y a de « plus agréable et de plus fleuri comme d'un « lait délicieux... Permettons-leur de s'égayer « un peu, de prendre quelques hardiesses, « d'inventer, et de se plaire dans ce qu'ils « inventent, quoique leurs productions ne « soient encore ni châtiées, ni justes. On re-

[1] Lib. 2, cap. 7.

[2] « Cui rei simile quiddam facientes aves cernimus; « quæ teneris infirmisque fœtibus cibos ore suo collatos « partiuntur : at quum visi sunt adulti, paululùm egredi « nidis, et circumvolare sedem illam præcedentes ipsæ « docent : tùm expertas vires libero cœlo suæque ipsorum « fiduciæ permittunt. » (QUINT. lib. 2, cap. 7.)

[1] Quint. l. 2, cap. 4.

[2] « Vitium utrumque : pejus tamen illud quod ex inopià, quam quod ex copià venit; nam in pueris oratio « perfecta nec exigi, nec sperari potest : melior autem « est indoles læta generosique conatus, et vel plura « justo concipiens interim spiritus; nec unquam me in « his discentis annis offendat, si quid superfuerit. Quin « ipsis doctoribus hoc esse curæ velim, ut teneras ad- « huc mentes more nutricum mollius alant, et satiari « veluti quodam jucundioris disciplinæ lacte patiantur... « Audeat hæc ætas plura, et inveniat, et inventis gau- « deat, sint licet illa interim non satis sicca et severa. « Facile remedium est ubertatis : sterilia nullo labore « vincuntur... » (QUINT. lib. 2, cap. 4.)

« médie facilement au trop d'abondance, mais « la stérilité est un mal sans remède. »

« Ceux qui ont lu Cicéron [1], ajoute Quintilien, savent bien que je ne fais ici que suivre son sentiment. Voici comme il s'en explique au second livre de l'Orateur : *Je « veux*, dit-il, *qu'un jeune homme donne « carrière à son esprit, et qu'il montre de la « fécondité*. La sécheresse dans les maîtres « n'est donc pas moins à craindre, surtout « pour les enfants, que ne le sont des terres « arides et brûlées pour de jeunes plantes. « Un jeune homme, entre leurs mains, rampe « toujours, et n'ose rien hasarder au-dessus « de la portée la plus commune. Ce qui n'est « que maigreur leur paraît santé, et ce qu'ils « appellent jugement est pure faiblesse. Ils « se persuadent qu'il suffit d'être exempt de « défauts ; mais par là même ils tombent dans « un grand défaut, qui est de manquer de « perfections.

« Je dois avertir [2] aussi que rien n'abat si « fort l'esprit des enfants que d'avoir un maître trop sévère et trop difficile à contenter. « Car ils se chagrinent, ils désespèrent du « succès, et ils prennent enfin l'étude en aversion ; ou, ce qui leur nuit autant, la frayeur « qu'ils ont de dire mal les glace à tel point, « qu'ils ne tentent pas même de bien dire.

« Qu'un maître [3], surtout par rapport à cet « âge, s'applique donc particulièrement à se « rendre agréable, afin d'adoucir par des « manières insinuantes ce qu'il y a de dur dans « la correction. Louer un endroit, trouver « un autre supportable, changer celui-ci, et « dire pourquoi il le change ; raccommoder « celui-là en y mettant un peu du sien : voilà « comme il doit s'y prendre.

« La différence [1] de l'âge en doit mettre aussi « dans la manière de corriger les compositions, et l'on doit demander plus ou moins, « selon que les écoliers sont plus ou moins « avancés. Pour moi, quand je voyais des « enfants qui égayaient un peu trop leur style, « et dont les pensées étaient plus hardies que « solides : Quant à présent, leur disais-je, « cela est bien ; mais il viendra un temps que « je ne vous passerai pas la même chose. Par « là ils se trouvaient flattés du côté de l'esprit, et n'étaient point trompés du côté du « jugement. »

Je n'ai rien à ajouter à de si excellentes réflexions, sinon ce que Quintilien lui-même y ajoute dans un autre endroit, où il traite des devoirs et des qualités d'un bon maître. « Qu'il « ne refuse point aux jeunes gens [2], dit-il, la « louange qu'ils méritent : mais aussi qu'il ne « la prodigue pas ; car l'un jette dans le découragement, et l'autre dans une sécurité « dangereuse. Quand il trouvera quelque « chose à corriger, qu'il ne soit ni amer, ni « offensant. Rien ne leur donne tant d'aversion pour l'étude que de se voir continuellement repris avec un air chagrin, qui semble « venir d'un esprit de haine. »

On voit, par cet admirable endroit de Quintilien, dont je n'ai rapporté qu'une partie, que le devoir du maître, en corrigeant les compositions de ses écoliers, est de ne se pas con-

[1] « Quod me de his ætatibus sentire nemo mirabitur, « qui apud Ciceronem legerit : *Volo enim se efferat in « adolescente fecunditas.* Quapropter imprimis evitandus, et in pueris præcipuè, magister aridus, non minùs « quam teneris adhuc plantis siccum et sine humore ullo « solum. Indè fiunt humiles statim, et velut terram spectantes, qui nihil supra quotidianum sermonem attollere audeant. Macies illis pro sanitate, et judicii loco « infirmitas est : et dum satis putant vitio carere, in « idipsum incidunt vitium, quòd virtutibus carent. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 4.)

[2] « Ne illud quidem quod admoneamus indignum, est « ingenia puerorum nimiâ interim emendationis severitate deficere : nam et desperant, et dolent, et novissimè oderunt, et, quod maximè nocet, dum omnia timent, nihil conantur. » (Ibid.)

[3] « Jucundus ergo tum maximè debet esse præceptor ; « ut, quæ alioqui naturâ sunt aspera, molli manu leniantur : laudare aliqua, ferre quædam, mutare etiam, redditâ cur id fiat ratione ; illuminare interponendo aliquid sui. » (Ibid.

[1] « Aliter autem alia ætas emendanda est, et pro modo « virium exigendum et corrigendum opus. Solebam ego « dicere pueris aliquid ausis licentius aut lætius, laudare « illud me adhuc : venturum tempus, quo idem non permitterem. Ita et ingenio gaudebant, et judicio non fallebantur. » (Ibid.)

[2] « In laudandis discipulorum dictionibus nec malignus, nec effusus : quia res altera tædium laboris, altera securitatem parit. In emendando quæ corrigenda « erunt non acerbus, minimèque contumeliosus ; nam id « quidem multos à proposito studendi fugat, quòd quidam sic objurgant, quasi oderint. » (Lib. 2, cap. 2.)

tenter de blâmer les expressions et les pensées qui lui paraîtront mauvaises, mais d'en rendre en même temps la raison, et d'y en substituer d'autres; de leur fournir sur-le-champ quelques phrases, quelques périodes qui relèvent et embellissent leurs compositions; de les leur faire retoucher une seconde fois, quand il n'en aura pas d'abord été content; de leur dicter de temps en temps des matières corrigées au moins en partie, qui leur servent de modèles; et surtout de ne les point rebuter par un air trop sévère, mais de les animer et de les encourager par l'espérance du succès, par des louanges dispensées à propos et avec mesure, et par tous les moyens qui peuvent exciter parmi les jeunes gens l'émulation et l'amour du travail.

Cette émulation est un des plus grands avantages des colléges : et Quintilien ne manque pas de le faire valoir comme une des plus fortes raisons qui doivent faire préférer l'éducation publique à celle qui se fait en particulier. « Un enfant [1], dit-il, ne peut apprendre « chez lui que ce qu'on lui enseigne; mais « dans les écoles il apprend encore ce qu'on « enseigne aux autres. Il verra tous les jours « son maître approuver une chose, corriger « l'autre, blâmer la paresse de celui-ci, louer « la diligence de celui-là. Tout lui servira : « l'amour de la gloire lui donnera de l'ému- « lation : il aura honte de céder à ses égaux : « il voudra même surpasser les plus avancés. « Voilà ce qui donne de l'ardeur à de jeunes « esprits : et quoique l'ambition soit un vice, « on en peut tirer du bien, et la rendre utile. »

Il parle ensuite de la coutume de distribuer les places dans la classe une fois chaque mois, et il ne manque pas de jeter à son ordinaire de l'agrément et de l'esprit dans des choses qui paraissent si petites et si communes. « On « établissait [2], dit-il, régulièrement des exa- « mens pour juger du progrès des écoliers; « et quels efforts ne faisions-nous point pour « remporter la palme! Mais d'être le premier « de la classe et à la tête des autres, c'était « surtout ce qui faisait l'objet de notre ambi- « tion. Au reste, ce n'était point une affaire « décidée sans retour et pour toujours. A la « fin du mois, celui qui avait été vaincu pou- « vait prendre sa revanche, et renouveler la « dispute, qui n'en devenait que plus échauf- « fée. Car l'un, dans l'attente d'un nouveau « combat, n'oubliait rien pour conserver son « avantage; et l'autre trouvait dans sa honte « et dans sa douleur des forces pour se rele- « ver de sa défaite. Je puis assurer que cela « nous donnait plus de courage et d'envie « d'apprendre que ni les exhortations de nos « maîtres, ni la vigilance de nos surveillants, « ni les vœux empressés de nos parents. »

Me serait-il permis de mêler mes réflexions et mes pratiques à celles d'un aussi grand maître que Quintilien? A la coutume de donner régulièrement les places chaque mois, dont il parle ici, et qui ne doit jamais être négligée, même dans les classes les plus avancées, j'en avais ajouté une qui m'était d'un grand secours. C'était de proposer des prix pour un ou deux écoliers qui auraient le mieux réussi dans une composition ordinaire, mais sans avertir du jour. Quelquefois pour remporter le prix il fallait avoir surpassé deux fois ses compagnons. Pour donner aussi de l'émulation aux médiocres, je les séparais des plus forts, et leur proposais aussi des récompenses. Par là je tenais toujours la classe en haleine : toutes les compositions étaient travaillées comme celles où il s'agissait des places; et les écoliers étaient comme des soldats qui attendent à chaque instant le signal du combat, et qui s'y tiennent toujours prêts.

[1] « Adde quòd domi ea sola discere potest, quæ ipsi « præcipientur : in scholâ, etiam quæ aliis. Audiet multa « quotidiè probari, multa corrigi : proderit alicujus ob- « jurgata desidia, proderit laudata industria : excitabitur « laude æmulatio : turpe ducet cedere pari, pulchrum « superasse majores. Accendunt omnia hæc animos; et « licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa « virtutum est. (QUINTIL. lib 1, cap. 3.)

[2] « Hujus rei judicia præbebantur. Ea nobis ingens « palmæ contentio. Ducere verò classem multò pulcher- « rimum. Nec de hoc semel decretum erat : tricesimus « dies reddebat victo certaminis potestatem. Ita nec su- « perior successu curam remittebat; et dolor victum ad « depellendam ignominiam concitabat. Id nobis acriores « ad studia dicendi faces subdidisse, quam exhortationes « docentium, pædagogorum custodiam, vota parentum, « quantùm animi mei conjecturâ colligere possum, con- « tenderim. » (Ibid.)

ARTICLE II.

Essai de la manière dont on peut former les jeunes gens à la composition, soit de vive voix, soit par écrit.

Le moyen le plus facile d'apprendre aux jeunes gens l'art de composer, c'est de les exercer d'abord de vive voix à la composition sur des matières traitées par de bons auteurs, soit latins, soit français. Comme le maître aura bien lu auparavant l'endroit qu'il aura choisi, qu'il en aura bien étudié l'ordre, l'économie, les preuves, les pensées, les tours et les expressions, il lui sera facile, en aidant les écoliers par quelques ouvertures, de leur faire trouver à eux-mêmes sur-le-champ une partie de ce qu'il faudra dire, et la manière même à peu près dont chaque pensée devra être tournée. Après qu'ils auront fait quelque effort sur chaque partie, on leur lira l'endroit de l'auteur, dont on tâchera de leur développer tout l'art et toutes les beautés. Quand on les aura ainsi exercés de vive voix pendant quelque temps, on leur donnera par écrit des matières de composition, tirées aussi, s'il se peut, des bons auteurs, pour les travailler au logis avec plus de loisir.

J'en proposerai quelques modèles dans l'un et dans l'autre genre. Je n'apporterai ici qu'un seul endroit tiré des auteurs latins, parce qu'on en trouvera plusieurs autres dans la suite. Le récit de l'aventure arrivée à Canius, cité au nombre 6 de l'article premier, où l'on traite du genre simple; et le combat des Horaces et des Curiaces, qui sera rapporté article 11 du § 11, où il s'agit des pensées, pourront servir de modèles pour les narrations.

1. Éloge de la clémence de César.

Marcellus, en toute occasion, s'était déclaré contre César d'une manière tout à fait injurieuse, et sans garder aucun ménagement. Néanmoins, quand ce dernier fut revenu vainqueur à Rome, il voulut bien, à la prière du sénat, pardonner à Marcellus, et lui rendre ses bonnes grâces.

Il s'agit de faire valoir cette action. Pour cela, il est assez naturel de la comparer avec les victoires de César, et de lui donner la préférence. Ce sera donc là comme la proposition, à laquelle tout ce lieu commun se rapportera : *La clémence que César vient de faire paraître en pardonnant à Marcellus l'emporte de beaucoup sur toutes ses victoires.*

Mais cette proposition doit être traitée avec beaucoup d'art et de délicatesse. On demande aux écoliers s'il n'est point à craindre que cette comparaison, qui va, ce semble, à diminuer l'éclat des victoires, ne blesse un conquérant fort jaloux ordinairement de cette gloire. On leur fait entendre que le moyen de prévenir ce mauvais effet, est de commencer par accorder de grandes louanges aux actions guerrières de César, et c'est ce que Cicéron fait d'une manière merveilleuse. Cette règle de rhétorique sera expliquée dans la suite sous le titre de *précautions oratoires*.

[1] Nullius tantum est flumen ingenii, nulla dicendi aut scribendi tanta vis tantaque copia, quæ, non dicam exornare, sed enarrare, C. Cæsar, res tuas gestas possit : tamen hoc affirmo, et hoc pace dicam tuâ, nullam in his esse laudem ampliorem, quàm eam quam hodierno die consecutus es. Soleo sæpè ante oculos ponere, idque libenter crebris usurpare sermonibus, omnes nostrorum imperatorum, omnes exterarum gentium potentissi-

[1] « Jamais l'éloquence avec toutes ses richesses et toute sa pompe, jamais les plus beaux génies ne pourront, César, soutenir la grandeur de vos exploits, loin d'y pouvoir ajouter un nouveau lustre par la manière de les raconter. J'ose cependant assurer, et vous me permettrez de le dire ici en votre présence, que parmi tant d'actions si éclatantes il n'en est point qui vous soit plus glorieuse que celle dont nous venons d'être les témoins. Je pense souvent en moi-même, et je me fais un vrai plaisir de le publier, que les hauts faits de nos plus célèbres guerriers, ceux des plus illustres potentats, ceux des plus belliqueuses nations de l'univers ne peuvent entrer en comparaison avec les vôtres, soit qu'on examine la grandeur des guerres, ou la multitude des batailles, ou la variété des pays, ou la rapidité du succès, ou la diversité des entreprises. Vous avez soumis par vos victoires un grand nombre de régions séparées les unes des autres par de vastes espaces, et vous les avez parcourues en conquérant, avec autant de vitesse qu'aurait pu faire un voyageur. Il faudrait s'aveugler volontairement pour ne pas convenir que de tels exploit sont une grandeur qui passe presque tout ce que nos idées nous en peuvent représenter. Il y a néanmoins encore quelque chose de plus grand et de plus admirable. »

morumque populorum, omnes clarissimorum regum res gestas, cum tuis nec contentionum magnitudine, nec numero præliorum, nec varietate regionum, nec celeritate conficiendi, nec dissimilitudine bellorum posse conferri : nec verò disjunctissimas terras citiùs cujusquam passibus potuisse peragrari, quàm tuis, non dicam cursibus, sed victoriis illustratæ sunt (*Aliàs* lustratæ sunt). Quæ quidem ego nisi ita magna esse fatear, ut ea vix cujusquam mens aut cogitatio capere possit, amens sim, sed tamen sunt alia majora [1].

Après qu'on a pris cette précaution, on vient à comparer les actions guerrières de César avec la clémence qu'il a fait paraître en rétablissant Marcellus; et l'on préfère celle-ci aux autres par trois raisons, qui peuvent aisément venir dans l'esprit des jeunes gens, du moins les deux premières,

Ire RAISON. Un général n'a pas seul toute la gloire d'une victoire, au lieu que celle de la clémence que César vient de montrer lui est propre et personnelle. Voilà la proposition simple. L'éloquence consiste à l'étendre, à la développer, et à la mettre dans tout son jour. Par des interrogations faites à propos, on conduit les jeunes gens à trouver eux-mêmes plusieurs choses qui partagent avec le général la gloire des combats : et ils ajoutent qu'il n'en est pas ainsi de celle que César s'est acquise en pardonnant à Marcellus.

[2] Nam bellicas laudes solent quidam extenuare verbis, easque detrahere ducibus, communicare cum militibus, ne propriæ sint imperatorum. Et certè in armis militum virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, classes, commeatus, multùm juvant. Maximam verò partem quasi suo jure fortuna sibi vindicat, et quicquid est prosperè gestum, id penè omne ducit suum.

[1] At verò hujus gloriæ, C. Cæsar, quam es paulò antè adeptus, socium habes neminem. Totum hoc, quantumcumque est, quod certè maximum est, totum est, inquam, tuum. Nihil sibi ex istâ laude centurio, nihil præfectus, nihil cohors, nihil turma decerpit. Quin etiam illa ipsa rerum humanarum domina fortuna, in istius se societatem gloriæ non offert. Tibi cedit : tuam esse totam et propriam fatetur. Nunquam enim temeritas cum sapientiâ commiscetur, nec ad consilium casus admittitur.

IIe RAISON. Il est moins difficile de vaincre des ennemis que de surmonter ses passions.

[2] Domuisti gentes immanitate barbaras, multitudine innumerabiles, locis infinitas, omni copiarum genere abundantes : sed tamen ea vicisti quæ et naturam et conditionem ut vinci possent habebant. Nulla est enim tanta vis, tanta copia, quæ non ferro ac viribus debilitari frangique possit. Verùm ani-

[1] Pro Marcello, n. 4. 10.

[2] « Car pour ce qui est des actions guerrières, il se trouve des gens qui prétendent en diminuer l'éclat en soutenant que le soldat en partage la gloire avec le chef, qui dès lors ne peut se l'approprier. En effet, la valeur des troupes, l'avantage des lieux, les secours des alliés, les armées navales, la facilité des convois, tout cela sans doute contribue beaucoup à la victoire. La fortune surtout se croit en droit de s'en attribuer la plus grande partie, et se regarde presque comme la seule et unique cause des heureux succès. »

[1] « Mais ici vous n'avez point de compagnon ni de concurrent qui puisse vous disputer la gloire que votre clémence vient de vous acquérir. Quelque brillante qu'elle soit, et elle l'est infiniment, vous la possédez seul tout entière. Ni le soldat, ni l'officier, ni les troupes de pied, ni celles de cavalerie, ne peuvent y prétendre. La fortune même, cette fière maîtresse des événements humains, ne peut rien vous dérober de cet honneur; elle vous le cède entièrement, et avoue qu'il vous appartient en tout et en propre, puisque la témérité et le hasard ne se trouvèrent jamais où président la sagesse et la prudence »

[2] « Vous avez soumis des peuples innombrables, répandus en beaucoup de pays différents, formidables par leur férocité, pourvus abondamment de tout ce qui est nécessaire pour se défendre : mais après tout, vous n'avez vaincu pour lors que ce qui était de nature et de condition à être vaincu; car il n'est rien de si puissant ni de si redoutable dont le fer et la force ne puissent enfin venir à bout : mais se dompter soi-même, étouffer son ressentiment, mettre un frein à la victoire, relever un ennemi abattu, un ennemi considérable par sa naissance, par son esprit, par son courage, et non-seulement le relever, mais le faire monter à un plus haut point de fortune qu'il n'était avant sa chute; en user ainsi, c'est se rendre, je ne dis pas comparable aux plus grands hommes, mais presque semblable aux dieux. »

mum vincere, iracundiam cohibere, victoriam temperare, adversarium nobilitate, ingenio, virtute præstantem, non modò extollere jacentem, sed etiam amplificare ejus pristinam dignitatem : hæc qui faciat, non ego eum cum summis viris comparo, sed simillimum deo judico.

III[e] Raison. Il y a dans les combats quelque chose de tumultueux qui, même dans le récit qu'on en entend faire, cause je ne sais quel trouble; au lieu que les actions de bonté et de clémence flattent agréablement l'esprit, et gagnent le cœur de tous ceux qui en entendent parler.

1 Itaque, C. Cæsar, bellicæ tuæ laudes celebrabuntur illæ quidem non solùm nostris, sed penè omnium gentium litteris atque linguis; neque ulla unquam ætas de tuis laudibus conticescet : sed tamen ejusmodi res, etiam dum audiuntur aut dum leguntur, obstrepi clamore militum videntur et tubarum sono. At verò quum aliquid clementer, mansuetè, justè, moderatè, sapienter factum, in iracundiâ præsertim, quæ est inimica consilio, et in victoriâ, quæ naturâ insolens et superba est, aut audimus, aut legimus; quo studio incendimur, non modò in gestis rebus, sed etiam in fictis, ut eos sæpè, quos nunquam vidimus, diligamus!

2 Te verò, quem præsentem intuemur, cujus mentem sensusque et os cernimus, ut, quicquid belli fortuna reliquum reipublicæ fecerit, id esse salvum velis, quibus laudibus efferemus? quibus studiis prosequemur? quâ benevolentiâ complectemur? Parietes, medius Fidius, C. Cæsar, ut mihi videtur, hujus curiæ tibi gratias agere gestiunt, quòd brevi tempore futura sit illa auctoritas in his majorum suorum et suis sedibus.

1 « Vos conquêtes, César, se liront à la vérité dans nos annales et dans celles de presque tous les peuples, et la postérité la plus reculée ne se taira jamais sur vos louanges. Mais lorsqu'on lit ou qu'on entend le récit des guerres et des batailles, il arrive je ne sais comment que l'admiration qu'elles excitent est en quelque sorte troublée par le cri tumultueux des soldats et par le son éclatant des trompettes. Au contraire, le récit d'une action où paraissent la clémence, la douceur, la justice, la modération, la sagesse, principalement si elle est faite malgré la colère toujours ennemie des réflexions, et dans la victoire naturellement superbe et insolente; le récit, dis-je, de cette action, même dans les histoires qui sont feintes, produit en nous une si douce et si vive impression d'estime et d'amour pour ceux qui en sont les auteurs, que nous ne pouvons nous empêcher de les chérir, quand bien même nous ne les aurions jamais connus. »

2 « Vous donc que nous avons le bonheur de voir de nos yeux, dont nous connaissons les dispositions et les sentiments les plus intimes; vous dont tous les desseins ne tendent qu'a conserver à la république tout ce que la fureur de la guerre a épargné, par quelles louanges, par quelles démonstrations de zèle et de respect pourrons-nous vous témoigner notre reconnaissance? Oui, César, tout est sensible à une telle générosité, même ces murailles qui voudraient, ce semble, marquer leur allégresse de ce que vous allez leur rendre leur ancien éclat et rétablir le sénat dans son ancienne autorité. »

Matière de composition française donnée par écrit.

Il s'agit de faire voir combien M. de Turenne faisait paraître de piété et de religion au milieu même des combats et des victoires.

L'orateur commencera par un lieu commun, où il montrera combien il est difficile à un général qui se trouve à la tête d'une armée nombreuse de ne pas s'élever par l'orgueil, et de ne pas se croire infiniment au-dessus des autres. Les dehors même de la guerre, le bruit des armes, les cris, etc., contribuent à lui faire oublier ce qu'il est, et ce qu'est Dieu. C'est pour lors que les Salmonées, les Antiochus, les Pharaons, ont l'audace et l'impiété de se regarder comme des divinités. Mais aussi la religion et l'humilité ne paraissent jamais avec plus d'éclat que lorsque, dans ces occasions, elles rendent l'homme soumis à Dieu.

C'est dans ces occasions que M. de Turenne faisait paraître plus de piété. On l'a vu souvent s'écarter dans les bois, et, malgré la pluie et la boue, se prosterner par terre pour adorer Dieu. Il faisait dire la messe tous les jours dans son camp, et y assistait avec une singulière dévotion.

Dans le feu même du combat, dans le temps où le succès paraissait infaillible, et où de toutes parts on lui annonçait une victoire assurée, il réprimait la joie des officiers en leur disant : « Si Dieu ne nous soutient, et

« s'il n'achève son ouvrage, il y a encore as-
« sez de temps pour être battus. »

En faisant relire cette matière, on avertit les jeunes gens des endroits qu'il faut étendre, et on leur donne des ouvertures pour les aider à trouver des pensées.

Matière précédente, traitée par M. Mascaron dans l'oraison funèbre de M. de Turenne.

« Ne pensez pas, messieurs, que notre hé-
« ros perdît à la tête des armées, et au milieu
« des victoires, ces sentiments de religion.
« Certes, s'il y a une occasion au monde où
« l'âme pleine d'elle-même soit en danger
« d'oublier son Dieu, c'est dans ces postes
« éclatants où un homme par la sagesse de
« sa conduite, par la grandeur de son cou-
« rage, par la force de son bras, et par le
« nombre de ses soldats, devient comme le
« dieu des autres hommes, et rempli de
« gloire en lui-même, remplit tout le reste
« du monde d'amour, d'admiration, ou de
« frayeur. Les dehors même de la guerre, le
« son des instruments, l'éclat des armes,
« l'ordre des troupes, le silence des soldats,
« l'ardeur de la mêlée, le commencement, le
« progrès et la consommation de la victoire,
« les cris différents des vaincus et des vain-
« queurs, attaquent l'âme par tant d'endroits,
« qu'enlevée à tout ce qu'elle a de sagesse
« et de modération, elle ne connaît ni Dieu,
« ni elle-même. C'est alors que les impies
« Salmonées osent imiter le tonnerre de
« Dieu, et répondre par les foudres de la
« terre aux foudres du ciel : c'est alors que
« les sacriléges Antiochus n'adorent que leurs
« bras et leurs cœurs; et que les insolents
« Pharaons, enflés de leur puissance, s'é-
« crient : C'est moi qui me suis fait moi-
« même. Mais aussi la religion et l'humilité
« paraissent-elles jamais plus majestueuses
« que lorsque, à ce point de gloire et de
« grandeur, elles retiennent le cœur de
« l'homme dans la soumission et la dépen-
« dance où la créature doit être à l'égard de
« son Dieu?

« M. de Turenne n'a jamais plus vivement
« senti qu'il y avait un Dieu au-dessus de sa
« tête que dans ces occasions éclatantes où
« presque tous les autres l'oublient. C'était
« alors qu'il redoublait ses prières. On l'a vu
« même s'écarter dans les bois, où, la pluie
« sur la tête, et les genoux dans la boue, il
« adorait en cette humble posture ce Dieu
« devant qui les légions des anges tremblent
« et s'humilient. Les Israélites, pour s'assu-
« rer la victoire, faisaient porter l'arche d'al-
« liance dans leur camp : et M. de Turenne
« croyait que le sien serait sans force et sans
« défense s'il n'était tous les jours fortifié par
« l'oblation de la divine victime qui a triom-
« phé de toutes les forces de l'enfer. Il y as-
« sistait avec une dévotion et une modestie
« capables d'inspirer du respect à ces âmes
« dures à qui la vue des terribles mystères
« n'en inspirait pas.

« Dans le progrès même de la victoire, et
« dans ces moments d'amour-propre où un
« général voit qu'elle se déclare pour son
« parti, sa religion était en garde pour l'em-
« pêcher d'irriter tant soit peu le Dieu jaloux
« par une confiance trop précipitée de vain-
« cre. En vain tout retentissait des cris de
« victoire autour de lui; en vain les officiers
« se flattaient et le flattaient lui-même de
« l'assurance d'un heureux succès : il ar-
« rêtait tous ces emportements de joie, où
« l'orgueil humain a tant de part, par ces
« paroles si dignes de sa piété : *Si Dieu ne*
« *nous soutient, et s'il n'achève son ouvrage,*
« *il y a encore assez de temps pour être*
« *battus.* »

Même matière, tirée de M. Fléchier.

L'orateur commencera par dire que M. de Turenne a montré par son exemple que la piété attire les bons succès, et qu'un guerrier est invincible quand il a beaucoup de foi. Il rapportait à Dieu seul la gloire de ses victoires, et ne mettait sa confiance qu'en lui.

Il citera un fait. Ce grand homme, avec peu de troupes, avait attaqué toutes les forces de l'Allemagne. Le combat fut rude et douteux. Enfin l'ennemi commençait à plier. Les Français crient que la victoire est assurée. M. de Turenne alors leur dit : *Arrêtez, notre sort n'est pas en nos mains, et nous se-*

rons nous-mêmes vaincus, si le Seigneur ne nous favorise : et levant les yeux vers le ciel, il attend la victoire de Dieu seul.

L'orateur ajoutera ici un petit lieu commun, pour montrer combien il est difficile d'être victorieux et d'être humble tout ensemble. Deux pensées, dont chacune sera tournée en différentes manières et montrée sous différentes faces, formeront ce lieu commun. Il est ordinaire que le vainqueur s'attribue à lui-même le gain de la bataille, et s'en regarde comme l'auteur. Et quand même il en rend à Dieu de publiques actions de grâces, il est à craindre qu'il ne retienne en secret pour lui-même une partie de la gloire qui n'est due qu'à Dieu.

M. de Turenne n'agissait pas ainsi. S'il marche, s'il défend des places, s'il se retranche, s'il combat, s'il triomphe, il attend tout de Dieu, et lui rapporte tout. Il faudra à chacune des parties mettre une pensée particulière.

« M. de Turenne a fait voir que le courage « devient plus ferme quand il est soutenu par « des principes de religion; qu'il y a une « pieuse magnanimité qui attire les bons suc« cès malgré les périls et les obstacles; et « qu'un guerrier est invincible quand il « combat avec foi, et quand il prête des « mains pures au Dieu des batailles qui les « conduit.

« Comme il tient de Dieu toute sa gloire, « aussi la lui rapporte-t-il tout entière, et ne « conçoit d'autre confiance que celle qui est « fondée sur le nom du Seigneur. Que ne « puis-je vous représenter ici une de ces im« portantes occasions où il attaque avec peu « de troupes toutes les forces de l'Allema« gne! Il marche trois jours[1], passe trois ri« vières, joint les ennemis, les combat, et « les charge. Le nombre d'un côté, la valeur « de l'autre, la fortune est longtemps dou« teuse. Enfin le courage arrête la multitude, « l'ennemi s'ébranle et commence à plier. Il « s'élève une voix qui crie *Victoire!* Alors « ce général suspend toute l'émotion que « donne l'ardeur du combat; et d'un ton sé« vère : *Arrêtez*, dit-il, *notre sort n'est pas « en nos mains; et nous serons nous-mêmes « vaincus, si le Seigneur ne nous favorise.* « A ces mots il lève les yeux au ciel, d'où lui « vient son secours; et, continuant à donner « ses ordres, il attend avec soumission, entre « l'espérance et la crainte, que les ordres du « ciel s'exécutent.

« Qu'il est difficile, messieurs, d'être vic« torieux et d'être humble tout ensemble! « Les prospérités militaires laissent dans l'âme « je ne sais quel plaisir touchant qui la rem« plit et l'occupe tout entière. On s'attribue « une supériorité de puissance et de force: « on se couronne de ses propres mains: on « se dresse un triomphe secret à soi-même: « on regarde comme son propre bien ces « lauriers qu'on cueille avec peine, et qu'on « arrose souvent de son sang; et lors même « qu'on rend à Dieu de solennelles actions « de grâces, et qu'on pend aux voûtes sacrées « de ses temples des drapeaux déchirés et « sanglants qu'on a pris sur les ennemis, « qu'il est dangereux que la vanité n'étouffe « une partie de la reconnaissance, qu'on ne « mêle aux vœux qu'on rend au Seigneur « des applaudissements qu'on croit se devoir « à soi-même, et qu'on ne retienne au moins « quelques grains de cet encens qu'on va « brûler sur ses autels!

« C'est en ces occasions que M. de Tu« renne, se dépouillant de lui-même, ren« voyait toute la gloire à celui à qui seul elle « appartient légitimement. S'il marche, il « reconnaît que c'est Dieu qui le conduit et « qui le guide. S'il défend des places, il sait « qu'on les défend en vain si Dieu ne les « garde. S'il se retranche, il lui semble que « c'est Dieu qui lui fait un rempart pour le « mettre à couvert de toute insulte. S'il com« bat, il sait d'où il tire toute sa force; et « s'il triomphe, il croit voir dans le ciel une « main invisible qui le couronne. »

J'ajouterai ici quelques endroits tirés des meilleurs auteurs, et qui me paraissent fort propres à former le goût des jeunes gens, soit pour la lecture, soit pour la composition. Ce qui fait ordinairement la plus grande beauté des discours composés dans le genre démonstratif, sont les descriptions, les parallèles, les lieux communs. Pour en connaître tout

[1] Combat d'Eintzen.

l'art et toute la délicatesse, il ne faut que les dépouiller de tous leurs ornements, et les exprimer d'une manière commune et ordinaire: c'est ce que j'appelle réduire les choses à une proposition simple. J'essaierai d'en donner quelques modèles dans chaque genre.

DESCRIPTIONS.

1. Vie privée de M. de Lamoignon à la campagne, pendant les vacations.

Proposition simple. Je souhaiterais pouvoir vous le représenter tel qu'il était, lorsque, après les travaux du palais, il allait passer les vacations à Basville. Vous le verriez tantôt s'appliquant à l'agriculture; tantôt méditant les discours qu'il devait prononcer à la rentrée du Palais; tantôt accommodant dans quelque allée de son jardin les différends des paysans.

« Que ne puis-je vous le représenter tel « qu'il était lorsqu'après un long et pénible « travail, loin du bruit de la ville et du tu- « multe des affaires, il allait se décharger du « poids de sa dignité et jouir d'un noble re- « pos dans sa retraite de Basville[1]! Vous le « verriez tantôt s'adonnant aux plaisirs inno- « cents de l'agriculture, élevant son esprit « aux choses invisibles de Dieu par les mer- « veilles visibles de la nature; tantôt méditant « ces éloquents et graves discours qui ensei- « gnaient et inspiraient tous les ans la justice, « et dans lesquels, formant l'idée d'un homme « de bien, il se décrivait lui-même sans y « penser; tantôt accommodant les différends « que la discorde, la jalousie, ou le mauvais « conseil font naître parmi les habitants de la « campagne: plus content en lui-même, et « peut-être plus grand aux yeux de Dieu, « lorsque dans le fond d'une sombre allée; « et sur un tribunal de gazon, il avait assuré « le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il « décidait des fortunes les plus éclatantes sur « le premier trône de la justice. »

[1] Oraison funèbre de M. de Lamoignon, par M. Fléchier.

2. Modestie de M. de Turenne; sa vie privée.

Proposition simple. Personne n'a parlé de lui-même plus modestement que M. de Turenne. Il racontait ses victoires les plus éclatantes comme s'il n'y avait point eu de part. Au retour de ses campagnes les plus glorieuses, il fuyait les applaudissements, et craignait de paraître devant le roi, de peur d'en être loué. C'est alors que dans une condition privée, et parmi un petit nombre d'amis, il s'exerçait aux vertus civiles. Il se cache, il marche sans suite et sans équipage, mais tout le monde le remarque et l'admire.

« Qui fit jamais de si grandes choses? qui « les dit avec plus de retenue[1]? Remportait-il « quelque avantage, à l'entendre, ce n'était « pas qu'il fût habile, mais l'ennemi s'était « trompé. Rendait-il compte d'une bataille, « il n'oubliait rien, sinon que c'était lui qui « l'avait gagnée. Racontait-il quelques-unes « de ces actions qui l'avaient rendu si célè- « bre, on eût dit qu'il n'en avait été que le « spectateur, et l'on doutait si c'était lui qui « se trompait ou la renommée. Revenait-il « de ces glorieuses campagnes qui rendront « son nom immortel, il fuyait les acclama- « tions populaires, il rougissait de ses vic- « toires; il venait recevoir des éloges comme « on vient faire des apologies, et n'osait « presque aborder le roi, parce qu'il était « obligé par respect de souffrir patiemment « les louanges dont sa Majesté ne manquait « jamais de l'honorer.

« C'est alors que, dans le doux repos d'une « condition privée, ce prince, se dépouillant « de toute la gloire qu'il avait acquise pen- « dant la guerre, et se renfermant dans une « société peu nombreuse de quelques amis « choisis, s'exerçait sans bruit aux vertus ci- « viles: sincère dans ses discours, simple « dans ses actions, fidèle dans ses amitiés, « exact dans ses devoirs, réglé dans ses dé- « sirs, grand même dans les moindres choses. « Il se cache, mais sa réputation le découvre. « Il marche sans suite et sans équipage, mais « chacun dans son esprit le met sur un char

[1] Oraison funèbre de M. de Turenne, par M. Fléchier.

« de triomphe. On compte, en le voyant, les « ennemis qu'il a vaincus, non pas les servi- « teurs qui le suivent. Tout seul qu'il est, on « se figure autour de lui ses vertus et ses vic- « toires qui l'accompagnent. Il y a je ne sais « quoi de noble dans cette honnête simpli- « cité; et moins il est superbe, plus il devient « vénérable. »

3. Réception honorable de M. de Turenne par e roi, au retour de ses campagnes. Sa modestie.

Proposition simple. Autrefois, sous les empereurs, les plus grands capitaines, au retour de leurs campagnes, étaient obligés d'éviter la rencontre de leurs amis, et de rentrer de nuit dans la ville, de peur de blesser la jalousie du prince, qui les recevait très-froidement, après quoi ils demeuraient confondus dans la foule. M. de Turenne a eu le bonheur de vivre sous un roi qui le comblait de louanges, et l'aurait comblé de bienfaits, s'il l'avait voulu souffrir. Il revenait de ses campagnes comme un simple particulier qui retournerait d'une promenade. Les regards, les louanges, les applaudissements de tout le peuple ne faisaient aucune impression sur lui.

« Permettez-moi [1] de rappeler dans votre « mémoire ces siècles funestes de l'empire « romain où il n'était pas permis aux parti « culiers d'être vertueux et illustres, parce « que les vices des princes ne laissaient ni « vertu ni gloire impunies. Après avoir con- « quis des provinces et des royaumes, bien « loin d'aspirer à l'honneur du triomphe, il « fallait à son retour éviter la rencontre de « ses amis, et prendre la nuit de peur de « trop arrêter les yeux du public. Une em- « brassade froide, sans entretien et sans dis- « cours, était tout l'accueil que le prince fai- « sait à un homme qui venait de sauver « l'empire. Du cabinet de l'empereur, où il « ne faisait que passer, il était rejeté et con- « fondu dans la foule des autres esclaves : « *Exceptusque brevi osculo, nullo sermone,* « *turbæ servientium immixtus est* [2].

« M. de Turenne a eu le bonheur de vivre « et de servir sous un monarque dont la vertu « ne laisse rien à craindre à celle de ses sujets. « Il n'y a point de grandeur ni de gloire qui « puisse faire ombre à celle du soleil qui nous « éclaire; et l'importance des services n'est « jamais à charge à un prince convaincu par « sa propre magnanimité qu'il les mérite. « Aussi les distinctions d'estime et de con- « fiance de la part du roi valaient à M. de « Turenne la gloire d'un triomphe. Les ré- « compenses fussent allées aussi loin que ces « distinctions, si le roi eût trouvé en lui un « sujet docile à recevoir des grâces. Mais ce « qui était l'effet d'une sage politique dans « les temps malheureux où la vertu n'avait « rien tant à craindre que son éclat, était en « lui l'effet d'une modestie naturelle et sans « art.

« Il revenait de ses campagnes triomphan- « tes avec la même froideur et la même tran- « quillité que s'il fût revenu d'une promenade, « plus vide de sa propre gloire que le public « n'en était occupé. En vain les peuples s'em- « pressaient pour le voir. En vain dans les « assemblées ceux qui avaient l'honneur de « le connaître le montraient des yeux, du « geste et de la voix à ceux qui ne le con- « naissaient pas. En vain sa seule présence, « sans train et sans suite, faisait sur les âmes « cette impression presque divine qui attire « tant de respect, et qui est le fruit le plus « doux et le plus innocent de la vertu héroï- « que. Toutes ces choses, si propres à faire « rentrer un homme en lui-même par une « vanité raffinée, ou à le faire répandre au « dehors par l'agitation d'une vanité moins « réglée, n'altéraient en aucune manière la « situation tranquille de son âme; et il ne « tenait pas à lui qu'on oubliât ses victoires « et ses triomphes. » (Je crois qu'il faut, *qu'on n'oubliât*. Ce peut être une faute d'impression.)

4. Fuite de la reine d'Angleterre sur la mer.

Proposition simple. La reine fut obligée de se retirer de son royaume. Elle partit des ports d'Angleterre à la vue des vaisseaux des rebelles qui la poursuivaient de fort près. Ce

[1] Oraison funèbre de M. de Turenne, par M. Mascaron.

[2] Tacit.

voyage était bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer lorsqu'elle allait prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne. Pour lors tout lui était favorable : ici, tout lui est contraire.

« La reine fut obligée à se retirer de son « royaume [1]. En effet elle partit des ports « d'Angleterre à la vue des vaisseaux des re- « belles, qui la poursuivaient de si près, « qu'elle entendait presque leurs cris et leurs « menaces insolentes. O voyage bien diffé- « rent de celui qu'elle avait fait sur la même « mer lorsque, venant prendre possession du « sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyait, « pour ainsi dire, les ondes se courber sous « elle, et soumettre toutes leurs vagues à la « dominatrice des mers! Maintenant chassée, « poursuivie par ses ennemis implacables qui « avaient eu l'audace de lui faire son procès, « tantôt sauvée, tantôt presque prise, chan- « geant de fortune à chaque quart d'heure, « n'ayant pour elle que Dieu et son courage « inébranlable, elle n'avait ni assez de vents « ni assez de voiles pour favoriser sa fuite « précipitée. »

PARALLÈLES.

J'appelle ainsi les endroits où l'orateur rapproche et compare ensemble des objets contraires ou différents. Ces sortes de peintures plaisent extrêmement à l'esprit par la variété des images qu'elles lui présentent, et donnent beaucoup d'agrément au discours. On en a déjà remarqué dans les descriptions précédentes : j'en rapporterai encore quelques exemples.

1. Parallèle de M. de Turenne et de M. le cardinal de Bouillon.

Proposition simple. Pendant que M. de Turenne prenait des places et vainquait les ennemis, M. le cardinal de Bouillon convertissait les hérétiques et rétablissait les temples.

« Quelle était sa joie lorsque [2], après avoir « forcé des villes, il voyait son illustre neveu, « plus éclatant par ses vertus que par sa pour- « pre, ouvrir et réconcilier des églises! Sous « les ordres d'un roi aussi pieux que puissant, « l'un faisait prospérer les armes, l'autre « étendait la religion; l'un abattait des rem- « parts, l'autre redressait des autels; l'un ra- « vageait les terres des Philistins, l'autre « portait l'arche autour des pavillons d'Israël. « Puis unissant ensemble leurs vœux comme « leurs cœurs étaient unis, le neveu avait part « aux services que l'oncle rendait à l'État, et « l'oncle avait part à ceux que le neveu ren- « dait à l'Église. »

2. Parallèle des maux violents et des maladies de langueur.

« Il est vrai qu'elle n'a pas souffert de ces « cruelles pointes de douleurs qui percent le « corps, qui déchirent l'âme, et qui épuisent « en un moment toute la constance d'un ma- « lade... Mais si la miséricorde de Dieu a « adouci la rigueur de sa pénitence, sa jus- « tice en a augmenté la durée; et il n'a pas « fallu moins de force à soutenir cette longue « épreuve que si elle avait été plus courte et « plus rigoureuse.

« En effet, dans les maux violents la na- « ture se recueille tout entière, le cœur se « munit de toute sa constance; on sent beau- « coup moins à force de trop sentir; et si l'on « souffre beaucoup, on a toujours la conso- « lation d'espérer qu'on ne souffrira pas long- « temps. Mais les maladies de langueur sont « d'autant plus rudes que l'on n'en prévoit « pas la fin. Il faut supporter et les maux, et « les remèdes, aussi fâcheux que les maux « mêmes. La nature est tous les jours plus « accablée ; les forces diminuent à tous mo- « ments, et la patience s'affaiblit aussi bien « que celui qui souffre. »

3. Parallèle. La reine servant les pauvres à l'hôpital, et prenant part à la gloire et aux triomphes du roi.

« Compagnes fidèles de sa piété [1], qui la « pleurez aujourd'hui, vous la suiviez quand

[1] Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, par M. Bossuet.

[2] Oraison funèbre de M. de Turenne, par M. Fléchier.

[1] Oraison funèbre de madame de Montausier, par M. Fléchier.

[2] Oraison funèbre de la reine, par M. Fléchier.

« elle marchait dans cette pompe chrétienne; « plus grande dans ce dépouillement de sa « grandeur, et plus glorieuse lorsque entre « deux rangs de pauvres, de malades ou de « mourants, elle participait à l'humilité et à « la patience de Jésus-Christ, que lorsque « entre deux haies de troupes victorieuses, « dans un char brillant et pompeux, elle pre- « nait part à la gloire et aux triomphes de son « époux. »[1]

4. Parallèle d'un juge méchant et d'un juge ignorant.

« Il aurait cru manquer à la partie la plus « essentielle de son état, si, comme il sentait « ses intentions droites, il ne les rendait « éclairées [2]. Aussi disait-il ordinairement « qu'il y avait peu de différence entre un juge « méchant et un juge ignorant. L'un au « moins a devant ses yeux les règles de son « devoir et l'image de son injustice; l'autre « ne voit ni le bien ni le mal qu'il fait. L'un « pèche avec connaissance, et il est inexcu- « sable; mais l'autre pèche sans remords, et « il est plus incorrigible. Mais ils sont égale- « ment criminels à l'égard de ceux qu'ils con- « damnent ou par erreur ou par malice. « Qu'on soit blessé par un furieux ou par un « aveugle, on ne sent pas moins sa blessure; « et pour ceux qui sont ruinés, il importe « peu que ce soit ou par un homme qui les « trompe ou par un homme qui s'est trompé. »

Lieux communs.

Comme j'en ai déjà cité plusieurs, je n'en rapporterai ici qu'un seul, où l'on fait voir combien l'emploi de lieutenant de police dans Paris est important et difficile.

« Les citoyens d'une ville bien policée « jouissent de l'ordre qui y est établi, sans « songer combien il en coûte de peines à ceux « qui l'établissent ou le conservent[2]; à peu « près comme tous les hommes jouissent de la « régularité des mouvements célestes, sans « en avoir aucune connaissance : et même, « plus l'ordre d'une police ressemble par son « uniformité à celui des corps célestes, plus « il est insensible ; et par conséquent il est « toujours d'autant plus ignoré, qu'il est plus « parfait. Mais qui voudrait le connaître et « l'approfondir, en serait effrayé. Entretenir « perpétuellement dans une ville telle que « Paris une consommation immense, dont « une infinité d'accidents peuvent toujours « tarir quelques sources; réprimer la tyran- « nie des marchands à l'égard du public, et « en même temps animer leur commerce; « empêcher les usurpations mutuelles des « uns sur les autres, souvent difficiles à dé- « mêler; reconnaître dans une foule infinie « tous ceux qui peuvent si aisément y cacher « une industrie pernicieuse, en purger la so- « ciété, ou ne les tolérer qu'autant qu'ils « peuvent lui être utiles par des emplois dont « d'autres qu'eux ne se chargeraient pas, ou « ne s'acquitteraient pas si bien; tenir les « abus nécessaires dans les bornes précises de « la nécessité qu'ils sont toujours prêts à « franchir, les renfermer dans l'obscurité à « laquelle ils doivent être condamnés, et ne « les en tirer pas même par des châtiments « trop éclatants; ignorer ce qu'il vaut mieux « ignorer que punir, et ne punir que rare- « ment et utilement; pénétrer par des con- « duits souterrains dans l'intérieur des famil- « les, et leur garder les secrets qu'elles n'ont « pas confiés, tant qu'il n'est pas nécessaire « d'en faire usage; être présent partout sans « être vu; enfin, mouvoir ou arrêter à son « gré une multitude immense et tumultueuse, « et être l'âme toujours agissante et presque « inconnue de ce grand corps : voilà quelles « sont en général les fonctions du magistrat « de la police. Il ne semble pas qu'un homme « seul y puisse suffire, ni par la quantité des « choses dont il faut être instruit, ni par celle « des vues qu'il faut suivre, ni par l'applica- « tion qu'il faut apporter, ni par la variété « des conduites qu'il faut tenir, et des carac- « tères qu'il faut prendre. Mais la voix pu- « blique répondra si M. d'Argenson a suffi à « tout. »

On sent bien que des modèles si beaux, si parfaits dans leur genre, proposés aux jeunes gens, soit pour objet de leur lecture, soit pour matière de leurs compositions, surtout quand

[1] Orais. funèbre de M. de Lamoignon, par M. Fléchier.
[2] M. de Fontenelle.

ils sont expliqués et développés par un maître habile, sont fort capables de leur élever l'esprit et de leur donner beaucoup de fécondité et d'invention. Et c'est une des raisons qui m'ont porté à choisir ces exemples dans le genre démonstratif, qui est plus susceptible d'ornements.

Quand ils auront lu un nombre assez considérable de ces endroits choisis des bons auteurs, il sera utile de leur y faire remarquer la différence des styles et des caractères, et même les défauts, s'il s'y en rencontre, soit pour le langage, soit pour le style.

Je n'ai cité jusqu'ici que quatre auteurs, non qu'il n'y en ait encore plusieurs dont je pouvais tirer de pareils exemples; mais j'ai dû me borner à un certain nombre, et ceux-ci se sont trouvés sous ma main. Ils sont tous excellents; mais aucun d'eux ne ressemble aux autres; ils ont chacun un caractère particulier qui les distingue, et peut-être ne sont-ils pas exempts de tout défaut.

Ce qui domine dans M. Fléchier, est une pureté de langage, une élégance de style, une richesse d'expressions brillantes et fleuries, une grande beauté de pensées, une sage vivacité d'imagination; et, ce qui en est une suite, un art merveilleux de peindre les objets et de les rendre comme sensibles et palpables.

Mais il me semble qu'on voit régner dans tous ses écrits une sorte de monotonie et d'uniformité. Presque partout mêmes tours, mêmes figures, mêmes manières. L'antithèse saisit presque toutes ses pensées, et souvent les affaiblit en voulant les orner. Cette figure, quand elle est rare et placée à propos, produit un bel effet. Ainsi elle termine heureusement le magnifique éloge que M. Fléchier fait du roi Louis XIV. *Toujours roi par autorité, et toujours père par tendresse*[1]. Quand elle roule sur un jeu de mots, elle est moins estimable : *Heureux qui n'alla pas après les richesses! Plus heureux qui les refusa quand elles allèrent à lui*[2]*!* Elle peut même devenir ennuyeuse, quelque solide qu'elle soit, quand elle est trop souvent répétée : *Qui ne sait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues : qu'elle eut de la sagesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison..... et qu'elle fut capable de donner des conseils en un temps où les autres sont à peine capables d'en recevoir*[1]*!*

M. Bossuet écrit d'une manière toute différente. Peu occupé des grâces légères du discours, et quelquefois même négligeant les règles gênantes de la pureté du langage, il tend au grand, au sublime, au pathétique. Il est vrai qu'il est moins égal et se soutient moins, et c'est le caractère du style sublime; mais en récompense il enlève, il ravit, il transporte. Les figures les plus vives lui sont ordinaires et comme naturelles.

« O mère, ô femme, ô reine admirable et « digne d'une meilleure fortune, si les fortu- « nes de la terre étaient quelque chose[2]! En- « fin il faut céder à votre sort.

« Elle vit avec étonnement que, quand « l'heure fut arrivée, Dieu alla prendre comme « par la main le roi son fils pour le conduire « à son trône. Elle se soumit plus que jamais « à cette main souveraine qui tient du plus « haut des cieux les rênes de tous les empi- « res; et, dédaignant les trônes qui peuvent « être usurpés, elle attacha son affection au « royaume où l'on ne craint point d'avoir des « égaux[3], et où l'on voit sans jalousie ses « concurrents. »

Il fait ainsi le portrait de Cromwell. « Un « homme s'est rencontré d'une profondeur « d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant « qu'habile politique, capable de tout entre- « prendre et de tout cacher, également actif et « infatigable dans la paix et dans la guerre, « qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il « pouvait lui ôter par conseil et par pré- « voyance; mais au reste si vigilant et si prêt « à tout, qu'il n'a jamais manqué les occa- « sions qu'elle lui a présentées : enfin, un de « ces esprits remuants et audacieux, qui sem- « blent être nés pour changer le monde. »

1 Oraison funèbre de M. Le Tellier.
2 Oraison funèbre de M. de Lamoignon.

1 Oraison funèbre de madame de Montausier.
2 Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.
3 « Plus amant illud regnum, in quo non timent ha- « bere consortes. » (S. Aug.)

Il décrit dans un autre endroit la manière dont la princesse Henriette-Anne d'Angleterre fut délivrée comme par miracle des mains des rebelles.

« Malgré les tempêtes de l'Océan, et les agi- « tations encore plus violentes de la terre[1], « Dieu la prenant sur ses ailes, comme l'ai- « gle prend ses petits, la porta lui-même dans « ce royaume; lui-même la posa dans le sein « de la reine sa mère, ou plutôt dans le sein « de l'Eglise catholique. »

« Que dirai-je davantage? Ecoutez tout en « un mot : fille, femme, mère, maîtresse, « reine[2], telle que nos vœux l'auraient pu « faire; plus que tout cela, chrétienne, elle « accomplit tous ses devoirs sans présomp- « tion, et fut humble, non-seulement parmi « toutes les grandeurs, mais encore parmi « toutes les vertus. »

« Glaive du Seigneur, quel coup vous venez « de frapper! toute la terre en est étonnée. »

Il emploie quelquefois les antithèses, mais elle deviennent sublimes dans son discours. « Malgré le mauvais succès de ses armes in- « fortunées (il s'agit de Charles I[er], roi d'An- « gleterre), si on a pu le vaincre, on n'a pu « le forcer : et comme il n'a jamais refusé ce « qui était raisonnable étant vainqueur, il a « toujours rejeté ce qui était faible et injuste « étant captif. »

M. Mascaron tient quelque chose du carectère des deux auteurs dont je viens de parler, sans pourtant leur ressembler entièrement. Il a en même temps beaucoup d'élégance et beaucoup de noblesse : mais il est, ce me semble, moins orné que l'un, et moins sublime que l'autre. L'art se montre chez lui avec moins d'ostentation que dans le premier; ce qui est un grand art : peut-être aussi la nature y est-elle moins riche et moins hardie que dans le second.

« Rome profane lui eût dressé des statues « sous l'empire des Césars; et Rome sainte « trouve de quoi l'admirer sous les pontifes « de la religion de Jésus-Christ[4].

« M. de Turenne, vainqueur des ennemis « de l'Etat, ne causa jamais à la France une « joie si universelle et si sensible que M. de « Turenne vaincu par la vérité, et soumis au « joug de la foi.

« Anges du premier ordre, esprits destinés « par la Providence à la garde de cette grande « âme, dites-nous quelle fut la joie de l'E- « glise du ciel à la conversion de ce prince, « et avec quelles réjouissances furent reçus « les premiers parfums des oraisons de ce « nouveau catholique lorsque, du pied des « autels de l'agneau sacrifié, vous les portâ- « tes au pied de l'autel de l'agneau régnant « dans la gloire.

« Jamais homme ne fut plus propre à don- « ner de grands spectacles à l'univers : mais « jamais homme ne songea moins aux ap- « plaudissements des spectateurs.

« Sa manière, sans avoir rien de dur, met- « tait pourtant sur son visage tout le ressen- « timent d'une modestie indignée.

« Aussi éloigné dans ses récits du faste de « la modestie que de celui de l'orgueil.

« Que ne peut pas un grand maître lors- « qu'il trouve un génie du premier ordre à « former? A peine M. de Turenne a-t-il donné « ses premiers conseils, qu'il se voit hors « d'état d'en donner d'autres, prévenu par « les lumières, par la pénétration, et par « l'heureuse et sage impétuosité du courage « de ce grand monarque (Louis XIV). Comme « on voit la foudre conçue presque en un mo- « ment dans le sein de la nue briller, écla- « ter, frapper, abattre, ces premiers feux « d'une ardeur militaire sont à peine allumés « dans le cœur du roi, qu'ils brillent, écla- « tent, frappent partout. »

L'auteur du lieu commun sur les fonctions du lieutenant de police a un caractère tout différent des trois autres. Le morceau que j'en ai rapporté est d'un goût exquis, et doit paraître d'autant plus beau, que les beautés y paraissent moins affectées, quoique la matière fût fort susceptible de ces tours brillants et fleuris auxquels on a mieux aimé substituer la solidité des choses et des pensées.

Les éloges académiques, composés par le même auteur, étant dans le genre d'éloquence que les Latins appellent *tenue* et *subtile*, le

[1] Oraison funèbre de madame la duchesse d'Orléans.
[2] Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.
[3] Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.
[4] Oraison funèbre de M. de Turenne.

style en est plus simple, comme il a dû l'être; mais c'est une simplicité qui est jointe avec beaucoup d'esprit. On en jugera par quelques endroits choisis que j'en vais citer. Ils feront connaître, pour me servir des termes mêmes que l'auteur emploie en parlant de l'un de ses confrères, « que tout ce qu'il dit lui ap« partient » : j'ajouterais volontiers, et la manière dont il le dit.

On y trouve des portraits peints d'après nature, et des descriptions très-naïves, mais très-vives.

« M. Dodart (dit-il dans l'éloge de cet il« lustre académicien) était né d'un caractère « sérieux; et l'attention chrétienne avec la« quelle il veillait perpétuellement sur lui« même n'était pas propre à l'en faire sortir. « Mais ce sérieux, loin d'avoir rien d'austère « ni de sombre, laissait paraître assez à dé« couvert un fonds de cette joie sage et du« rable qui est le fruit d'une raison épurée et « d'une conscience tranquille. Cette disposi« tion ne produit pas les emportements de la « gaîté, mais une douceur égale, qui ce« pendant peut devenir gaîté pour quelques « moments, et par une espèce de surprise. « Et de tout cela ensemble se forme un air de « dignité qui n'appartient qu'à la vertu, et « que les dignités mêmes ne donnent point. »

« M. de Vauban méprisait cette politesse « superficielle dont le monde se contente, et « qui couvre souvent tant de barbarie : mais « sa bonté, son humanité, sa libéralité, lui « composaient une autre politesse plus rare, « qui était toute dans son cœur. Il seyait bien « à tant de vertus de négliger des dehors qui, « à la vérité, lui appartiennent naturellement, « mais que le vice emprunte avec trop de « facilité. »

« A la forme de dialogue, et à cette manière « de traiter la philosophie, on reconnaît que « Cicéron a servi de modèle (il s'agit de la « Philosophie de M. du Hamel) : mais on le « reconnaît encore à une latinité pure et ex« quise; et, ce qui est plus important, à un plus « grand nombre d'expressions ingénieuses et « fines, dont ces ouvrages sont semés. Ce « sont des raisonnements philosophiques, « qui ont dépouillé leur sécheresse naturelle « ou du moins ordinaire, en passant au tra« vers d'une imagination fleurie et ornée, et « qui n'y ont pris cependant que la juste dose « d'agrément qui leur convenait. Ce qui ne « doit être embelli que jusqu'à une mesure « précise est ce qui coûte le plus à embellir. »

« Il règne en cet ouvrage (la Recherche de « la vérité, du père Malebranche) un grand « art de mettre des vérités abstraites dans « leur jour, de les lier ensemble, de les for« tifier par leur liaison... La diction, outre « qu'elle est pure et châtiée, a toute la dignité « que les matières demandent, et toute la « grâce qu'elles peuvent souffrir. Ce n'est pas « qu'il eût apporté aucun soin à cultiver les « talents de l'imagination : au contraire, il « s'est toujours fort attaché à les décrier. Mais « il en avait naturellement une fort noble et « fort vive, qui travaillait pour un ingrat « malgré lui, et qui ornait la raison en se « cachant d'elle. »

« La botanique n'est pas une science séden« taire et paresseuse qui se puisse acquérir « dans le repos et dans l'ombre d'un cabinet... « Elle veut que l'on coure les montagnes et « les forêts, que l'on gravisse contre des ro« chers escarpés, que l'on s'expose au bord « des précipices. Les seuls livres qui peuvent « nous instruire à fond dans cette matière ont « été jetés au hasard sur toute la surface de « la terre; et il faut se résoudre à la fatigue « et au péril de les chercher et de les ramas« ser... Son inclination dominante (de M. de « Tournefort) lui faisait tout surmonter. Ces « rochers affreux et presque inaccessibles qui « l'environnaient de toutes parts *dans les* « *Pyrénées* s'étaient changés pour lui en une « magnifique bibliothèque, où il avait le plai« sir de trouver tout ce que sa curiosité « demandait, et où il passait des journées « délicieuses. »

L'auteur des Eloges sait employer à propos certains traits d'histoire et d'antiquité fort propres à apprendre aux jeunes gens l'usage sobre et raisonnable qu'on en doit faire dans la composition.

« On lui a reproché (à M. Parent) d'être « obscur dans ses écrits. Car nous ne dissi« mulons rien, et nous suivons en quelque « sorte une loi de l'ancienne Egypte, où l'on « discutait devant des juges les actions et le

« caractère des morts pour régler ce qu'on « devait à leur mémoire. »

« Un roi d'Arménie demanda à Néron un « acteur excellent et propre à toutes sortes « de personnages, pour avoir, disait-il, en lui « seul une troupe entière. On eût pu dire de « même avoir en M. de la Hire seul une aca- « démie entière de sciences. »

En parlant de M. Leibnitz, qui avait embrassé presque toutes les sciences : « Nous « sommes obligés de le partager ici, et, pour « parler philosophiquement, de le décompo- « ser. De plusieurs Hercules l'antiquité n'en « a fait qu'un ; et du seul M. Leibnitz nous « ferons plusieurs savants. »

« Il alla (M. Fagon) en Auvergne, en Lan- « guedoc, en Provence, sur les Alpes et sur « les Pyrénées, et n'en revint qu'avec de « nombreuses colonies de plantes destinées à « repeupler ce désert ; » c'est-à-dire le Jardin royal, qui était si dénué de plantes, que ce n'était presque plus un jardin.

S'il était permis de chercher quelque tache parmi tant de beautés, on pourrait peut-être en soupçonner quelqu'une dans un certain tour de pensées un peu trop uniforme, quoique les pensées soient fort diversifiées, qui termine la plupart des articles par un trait court et vif, en forme de sentence, et qui semble avoir ordre de s'emparer de la fin des périodes comme d'un poste qui lui appartient à l'exclusion de tout autre.

Ce qui élève l'esprit devrait toujours aussi élever l'âme.

La même pitié qui le rendait digne d'entrer dans l'Église, l'en éloignait.

La même cause qui l'éloignait l'en rendait digne.

Plus les yeux ont vu, plus la raison voit elle-même.

Ce qu'il croyait, il le voyait; au lieu que les autres croient ce qu'ils voient, etc.

Je craindrais qu'un modèle si autorisé ne fît un jour dégénérer l'éloquence dans ces sortes de traits, appelés dans Sénèque, *stimuli quidam et subiti ictus sententiarum*[1]; qui, selon le même auteur, semblent par leur affectation étudiée mendier l'applaudissement, et qui étaient inconnus à la saine antiquité. *Apud antiquos nondùm captabatur plausibilis oratio.*

Il ne s'ensuit pas pour cela qu'ils doivent être entièrement rejetés : ils peuvent donner beaucoup de grâce, et même beaucoup de force au discours, comme on le voit souvent dans les ouvrages de l'auteur dont il s'agit, et comme je le dirai ailleurs. Mais l'abus qu'on en peut faire est à craindre, et c'est cette raison qui m'oblige à insister souvent et fortement sur ce point.

[1] Epist. 100.

CHAPITRE III.

DE LA LECTURE ET DE L'EXPLICATION DES AUTEURS.

J'ai déjà remarqué, en parlant des différents devoirs du professeur de rhétorique par rapport à l'éloquence, que l'explication des auteurs en était une des parties les plus essentielles, et qu'on pouvait dire en un sens qu'elle renfermait toutes les autres. En effet, c'est en expliquant les auteurs que le maître fait l'application des préceptes, et qu'il apprend aux jeunes gens à en faire eux-mêmes usage dans la composition.

Les règles qui regardent l'explication des auteurs conviennent sans doute jusqu'à un certain point à toutes les classes ; mais cependant elles appartiennent d'une manière plus particulière à la rhétorique, parce qu'alors les jeunes gens, ayant l'esprit plus formé, sont aussi plus en état d'en profiter. Jusque-là on s'est plus appliqué à leur apprendre les règles et les principes de la grammaire, et à leur faire remarquer l'exactitude, la pureté et l'élégance du langage. Mais le devoir propre du rhéteur[2], c'est de leur faire sentir l'économie d'un discours, les beautés qui s'y trouvent, et les défauts mêmes qui peuvent s'y rencontrer.

[1] Epist. 59.

[2] « Demonstrare virtutes, vel, si quandò ita incidet, « vitia, id professionis ejus atque promissi, qui se ma- « gistrum eloquentiæ pollicetur, maximè proprium est. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 5.)

« Il fera observer [1] comment dans l'exorde « on se rend les auditeurs favorables ; quelle « clarté il y a dans la narration, quelle brié- « veté, quel air de sincérité, quel dessein ca- « ché quelquefois, et quel artifice ; car ici le « secret de l'art n'est guère connu que des « maîtres de l'art : quel ordre ensuite et « quelle justesse dans la division : comment « l'orateur sait trouver avec esprit et entasser « les uns sur les autres un grand nombre de « moyens et de raisonnements ; comment il « est tantôt véhément et sublime, tantôt, au « contraire, doux et insinuant : quelle force « et quelle violence il met dans ses invectives, « quel sel et quel agrément dans ses raille- « ries : enfin, comment il remue les passions, « comment il se rend maître des cœurs, et « tourne les esprits selon qu'il lui plaît. De là, « passant à l'élocution, il leur fera remarquer « la propriété, l'élégance, la noblesse des « expressions : en quelle occasion l'amplifi- « cation est louable, et quelle est la vertu « opposée : la beauté des métaphores, et les « différentes figures : ce que c'est qu'un style « coulant et périodique, mais pourtant mâle « et nerveux. »

On peut regarder cet endroit de Quintilien comme un excellent abrégé des préceptes de rhétorique, et des devoirs du maître en expliquant les auteurs. Tout ce que je dirai dans la suite ne servira qu'à le développer et à le mettre dans un plus grand jour.

Je commencerai par donner une idée des trois genres ou caractères d'éloquence, et j'établirai dans cet article quelques règles générales de rhétorique qui me paraîtront les plus propres à former le goût ; ce qui est proprement le but que je me propose dans cet ouvrage. Je passerai ensuite aux observations principales que je crois que l'on doit faire dans la lecture des auteurs. Enfin, je finirai ce traité par quelques réflexions sur l'éloquence du barreau, de la chaire, et sur celle de l'Écriture sainte.

Avant tout, je dois avertir que la lecture des auteurs, pour être utile, ne doit pas être superficielle et rapide. Il faut revoir souvent les mêmes endroits, surtout les plus beaux [1], les relire avec attention, les comparer les uns avec les autres, en approfondir le sens et les beautés, se les rendre familiers presque jusqu'à les savoir par cœur. Le moyen le plus assuré de profiter de cette lecture, qu'on doit regarder comme la nourriture de l'esprit, est de la digérer à loisir, et de la convertir par là, pour ainsi dire, en sa propre substance.

Pour cela [2] il ne faut pas se piquer de lire un grand nombre d'auteurs, mais de bien lire ceux qui sont les plus estimés. On peut dire d'une trop grande lecture ce que Sénèque [3] dit d'une vaste bibliothèque, qu'au lieu d'enrichir et d'éclairer l'esprit, elle ne sert le plus souvent qu'à y jeter le désordre et la confusion. Il vaut bien mieux s'attacher à un petit nombre d'auteurs choisis, et les étudier à fond, que de promener sa curiosité sur une multitude d'ouvrages qu'on ne peut qu'effleurer et parcourir rapidement.

ARTICLE I.

Des trois différents genres ou caractères d'éloquence.

Comme il y a trois devoirs [4] principaux de l'orateur, qui sont d'instruire, de plaire, et

[1] « Quæ in proœmio conciliandi judicis ratio : quæ narrandi lux, brevitas, fides, quod aliquandò consilium, « et quàm occulta calliditas (namque ea sola in hoc ars est « quæ intelligi nisi ab artifice non possit) : quanta deinceps « in dividendo prudentia : quam subtilis et crebra argu- « mentatio; quibus viribus inspiret, quâ jucunditate per- « mulceat, quanta in maledictis asperitas, in jocis urbani- « tas : ut denique dominetur in affectibus, atque in pectora « irrumpat, animumque judicum similem iis quæ dicit « efficiat. Tùm in ratione eloquendi, quod verbum pro- « prium, ornatum, sublime : ubi amplificatio laudanda, « quæ virtus ei contraria : quid speciosè translatum : « quæ figura verborum : quæ lenis et quadrata, virilis « tamen compositio. » (Ibid.)

[1] « Optimus quisque legendus est, sed diligenter, ac « penè ad scribendi sollicitudinem.... Repetamus autem, « et tractemus ; et ut cibos mansos ac probè liquefactos « dimittimus, quo faciliùs digerantur ; ita lectio non « cruda, sed multâ iteratione mollita, et velut confecta, « memoriæ imitationique tradatur. » (QUINT. l. 10, c. 1.)

[2] « Tu memineris sui cujusque generis auctores diligenter eligere. Aiunt enim multùm legendum esse, non « multa. » (PLIN. *epist.* 9, lib. 7.)

[3] « Quò mihi innumerabiles libros et bibliothecas?... « Onerat discentem turba, non instruit : multòque satius « est paucis te auctoribus tradere quàm errare per mul- « tos. » (SEN. *de Tranq. anim.* c. 9.)

[4] « Erit eloquens is qui ita dicet, ut probet, ut delec-

de toucher, il y a aussi trois genres d'éloquence qui y répondent, et qu'on appelle ordinairement le genre simple, le genre sublime, et le genre tempéré.

Le premier [1] paraît convenir plus particuliérement à la narration et à la preuve. Son caractère principal est la clarté, la simplicité, la précision. Il n'est pas ennemi des ornements, mais il n'en peut souffrir que de simples, et rejette ceux qui sentent l'affectation et le fard. Ce n'est pas une beauté vive et éclatante, mais douce et modeste, accompagnée quelquefois d'une certaine négligence qui en relève encore le prix. La naïveté des pensées, la pureté du langage, et je ne sais quelle élégance qui se fait plus sentir qu'elle ne paraît, en font tout l'ornement. On n'y voit point de ces figures étudiées qui montrent l'art à découvert, et qui semblent annoncer que l'orateur cherche à plaire. En un mot, il en est de ce genre d'écrire comme de ces tables servies proprement et simplement, dont tous les mets sont d'un goût excellent, mais d'où l'on bannit tout raffinement, toute délicatesse étudiée, tout ragoût recherché.

Il y a un autre genre d'écrire [2], tout différent du premier; noble, riche, abondant, magnifique : c'est ce qu'on appelle le grand, le sublime. Il met en usage tout ce que l'éloquence a de plus relevé, de plus fort, de plus capable de frapper les esprits : la noblesse des pensées, la richesse des expressions, la hardiesse des figures, la vivacité des mouvements. C'est cette sorte d'éloquence qui dominait autrefois souverainement à Athènes et à Rome, qui s'y était rendue maîtresse absolue des délibérations publiques. C'est elle qui enlève et qui ravit l'admiration et les applaudissements. C'est elle qui tonne, qui foudroie, et qui [1], semblable à un fleuve rapide et impétueux, entraîne et renverse tout ce qui lui résiste.

Enfin il y a un troisième [2] genre, qui tient comme le milieu entre les deux autres; qui n'a ni la simplicité du premier, ni la force du second; qui en approche, mais sans leur ressembler; qui participe de l'un et de l'autre, ou, pour parler plus juste, qui s'en éloigne également. Il a plus de force et d'abon-

« tet, ut flectat. Probare, necessitatis est; delectare, suavitatis; flectere, victoriæ. . sed quod officia oratoris, « tot sunt genera dicendi : subtile in probando, modicum « in delectando, vehemens in flectendo. » (Cic. *Orat.* n. 69.)

[1] « Illo subtili præcipuè ratio narrandi probandique « consistet. » (QUINT. lib. 12, cap. 10.)

« Ut mulieres esse dicuntur nonnullæ inornatæ, quas « id ipsum deceat, sic hæc subtilis oratio etiam incompta « delectat. Fit enim quiddam in utroque, quo sit venustius, sed non ut appareat. Tùm removebitur omnis in« signis ornatus, quasi margaritarum : nec calamistri « quidem adhibebuntur. Fucati verò medicamenta can« doris et ruboris omnia repellentur : elegantia modò et « munditia remanebit. Sermo purus et latinus : dilucidè « planèque dicetur. » (Cic. *Orat.* n. 78, 79.)

« Verecundus erit usus oratoriæ quasi supellectilis. » (Ibid. n. 80.)

« Figuras adhibet quidem hic subtilis, sed paulò par« ciùs. Nam sic, ut in epularum apparatu à magnificentiâ « recedens, non se parcum solùm, sed etiam elegantem « videri volet; eliget quibus utatur... Aberunt quæsitæ « venustates, ne elaborata concinnitas, et quoddam au« cupium delectationis manifestè deprehensum appa« reat. » (Ibid. n. 84.)

[2] « Tertius est ille amplus, copiosus, gravis, ornatus : « in quo profectò vis maxima est. Hic est enim, cujus « ornatum dicendi et copiam admiratæ gentes, eloquen« tiam in civitatibus plurimùm valere passæ sunt, sed « hanc eloquentiam quæ cursu magno sonituque ferre« tur, quam susciperent omnes, quam admirarentur, « quam se assequi posse diffiderent. Hujus eloquentiæ est « tractare animos; hujus omni modo permovere. » (Cic. *Orat.* n. 97.)

« Nam et grandiloqui, ut ita dicam, fuerunt, cum « amplâ et sententiarum gravitate, et majestate verborum; « vehementes, varii, copiosi, graves, ad permovendos et « convertendos animos instructi et parati. » (Ibid. n. 20.)

[1] « At ille qui saxa devolvat, et pontem indignetur, et » ripas sibi faciat, multus et torrens, judicem vel nitentem contra feret, cogetque ire qua rapit. » QUINT. lib. 12, cap. 20.)

[2] « Est quidam interjectus intermedius, et quasi tem« peratus, nec acumine posteriorum, nec fulmine utens « superiorum; vicinus amborum, in neutro excellens; « utriusque particeps, vel utriusque, si verum quærimus, « potiùs expers. Isque uno tenore, ut aiunt, in dicendo « fluit, nihil afferens præter facilitatem et æqualitatem. » (Cic. *Orat.* n. 20.)

« Uberius est aliquantòque robustius quàm hoc humile, « summissius autem quàm illud amplissimum .. Huic « omnia dicendi ornamenta conveniunt, plurimùmque « est in hâc orationis formâ suavitatis. » Ibid. n. 91, 92.)

« Medius hic modus et translationibus crebrior, et fi« guris erit jucundior; egressionibus amœnus, composi« tione aptus, sententiis dulcis : lenior tamen, ut amnis « lucidus quidam, et virentibus utrinque sylvis inumbra« tus. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 10.)

dance que le premier, mais moins d'élévation que le second. Il admet tous les ornements de l'art, la beauté des figures, l'éclat des métaphores, le brillant des pensées, l'agrément des digressions, l'harmonie du nombre et de la cadence. Il coule doucement néanmoins, semblable à une belle rivière dont l'eau est claire et pure, et que de vertes forêts ombragent des deux côtés.

§ I. Du genre simple.

I. De ces trois genres d'écrire, le premier [1], qui est le simple, n'est pas le plus facile, quoiqu'il le paraisse. Comme le style qu'on y emploie est fort naturel, et qu'il s'écarte peu de la manière commune de parler, on s'imagine qu'il ne faut pas beaucoup d'habileté ni de génie pour y réussir; et quand on lit ou qu'on entend un discours de ce genre, les moins éloquents se croient capables de l'imiter. On le croit, mais on se trompe; et pour s'en convaincre [2], il ne faut qu'en faire l'essai: car, après bien des efforts, on sera contraint souvent d'avouer qu'on n'a pas pu y parvenir. Ceux qui ont quelque goût de la vraie éloquence [3], et qui y sont le plus versés, reconnaissent qu'il n'y a rien de si difficile que de parler avec justesse et solidité, et cependant d'une manière si simple et si naturelle que chacun se flatte d'en pouvoir faire autant.

II. Cicéron, dans son premier livre de l'Orateur, fait remarquer [4] que dans les autres arts ce qui est le plus excellent est le plus éloigné de l'intelligence et de la portée du vulgaire; au lieu qu'en matière d'éloquence c'est un défaut essentiel de s'écarter de la manière ordinaire de parler. Il ne prétend pas par là que le style de l'orateur doive être semblable à celui du peuple, ou à celui qui règne dans les conversations; mais il veut que l'orateur évite avec soin les expressions, les tours, les pensées qui, par trop de raffinement ou par trop d'élévation, rendraient le discours obscur et inintelligible. Comme il ne parle que pour se faire entendre, il est certain que le plus grand de tous les défauts où il puisse tomber est de parler de telle sorte qu'on ne l'entende point. Ce qui distingue donc son style de celui de la conversation n'est point, à proprement parler, la différence des termes [1]: car ils sont, à peu de chose près, les mêmes de part et d'autre, et soit pour le langage ordinaire, soit pour le discours le plus pompeux, ils sont puisés dans la même source; mais l'orateur sait, par l'usage qu'il en fait et par l'arrangement qu'il leur donne, les tirer, pour ainsi dire, du commun, et leur prêter une grâce et une élégance toute particulière, qui cependant est si naturelle, que chacun croirait pouvoir facilement parler de la même sorte.

III. Quintilien, en expliquant une contradiction apparente qui se trouve entre deux passages de Cicéron sur la matière que nous traitons ici, fait une réflexion très-judicieuse. « Cicéron [2] (dit-il) a écrit quelque part que

[1] « Summissus est et humilis, consuetudinem imitans, « ab indisertis re plus quàm opinione differens. Itaque « eum qui audiunt, quamvis ipsi infantes sint, tamen illo « modo confidunt se posse dicere : nam orationis subtilitas, imitabilis quidem illa videtur esse existimanti, « sed nihil est experienti minùs. » (Cic. *Orat*. n. 76.)

[2] Ut sibi quivis
Speret idem, sudet multùm, frustràque laboret
Ausus idem. (Horat. *Ars poet*.)

[3] « Rem indicare, sermonis quotidiani, et in quemcumque etiam indoctiorum cadentis esse existimant : « quum interim, quod tanquam facile contemnunt, nescias præstare minùs velint, an possint. Neque enim « aliud in eloquentiâ cuncta experti difficiliùs reperient, « quàm id quod se dicturos fuisse omnes putant, postquam audierunt » (Quintil. lib. 4, cap. 2.)

[4] « In cæteris artibus id maximè excellit, quod longissimè sit ab imperitorum intelligentiâ sensuque disjunctum : in dicendo autem vitium vel maximum est, « à vulgari genere orationis atque à consuetudine communis sensûs abhorrere. » (Cic. *de Orat*, lib. 1, n. 12.)

[1] « Non sunt alia sermonis, alia contentionis verba; « neque ex alio genere ad usum quotidianum, alio ad « scenam pompamque sumuntur : sed ea nos, quum jacentia sustulimus è medio sicut mollissimam ceram ad « nostrum arbitrium formamus et fingimus. » (Ibid. lib. 3, n. 177.)

[2] « Cicero quodam loco scribit id esse optimum, quod, « quum te facilè credideris consequi imitatione, non possis. Alio verò, non se id egisse, ut ita diceret quomodò « se quilibet posse confideret, sed quomodò nemo. Quod « potest pugnare inter se videri. Verùm utrumque, ac « meritò, laudatur. Causâ enim modoque distat : quia « simplicitas illa, et velut securitas inaffectatæ orationis « mirè tenues causas decet; majoribus illud admirabile

« la perfection consiste à dire des choses qu'il « semble que tout le monde pourrait aisé- « ment dire de même, à quoi néanmoins on « trouve plus de difficulté qu'on ne pensait « quand on vient à le tenter. Et dans un au- « tre endroit il dit qu'il ne s'est point étudié « à parler comme chacun s'imaginerait pou- « voir le faire, mais comme personne n'ose- « rait l'espérer : en quoi il semble se contre- « dire. Cependant l'un et l'autre est fort « juste : car de l'un à l'autre il n'y a de dis- « tance que le sujet que l'on traite. En effet, « cette simplicité et cet air négligé d'un style « naturel où il n'y a rien d'affecté sied admi- « rablement bien aux petites causes; et le « grand, le merveilleux convient fort aux « grandes. Cicéron excelle en ces deux qua- « lités, dont l'une, à ce qu'il semble aux « ignorants, est fort aisée à attraper; mais « au jugement des connaisseurs, ni l'une ni « l'autre ne l'est. » On voit par là que le style simple doit être employé quand on parle de choses simples et communes, et qu'il convient surtout aux récits et aux parties du discours où l'orateur ne songe qu'à instruire ses auditeurs, ou à s'insinuer doucement dans leurs esprits.

IV. De là venait cette attention des anciens[1] à cacher l'art, qui cesse en effet de l'être s'il est visible, bien différente de l'ostentation et du faste de ces écrivains qui ne cherchent qu'à faire montre de leur esprit. De là certaines négligences qui ne choquent point et ne déplaisent point[2], parce qu'elles marquent un orateur plus occupé des choses que des mots. De là enfin[3] cet air de modestie et de retenue que les anciens avaient soin ordinairement de faire paraître dans l'exorde et dans la narration, pour le style, pour l'expression, pour les pensées, pour le ton même et le geste. L'orateur n'est pas encore admis dans les esprits. On l'observe avec attention. Alors tout ce qui sent l'art est suspect à l'auditeur, et le met en défiance, en lui faisant craindre qu'on ne veuille lui dresser des embûches. Dans la suite il est moins sur ses gardes, et laisse plus de liberté.

Cicéron[1] remarque que Démosthène a suivi cette règle dans son beau plaidoyer pour Ctésiphon, où il parle d'abord d'un ton doux et modeste, et ne passe à ce style vif et véhément qui règne dans la suite qu'après s'être insinué peu à peu et comme par degrés dans les esprits, et s'en être rendu le maître. Il veut, par la même raison, que l'on marque quelque timidité en commençant, et il relève dans Crassus[2] ce caractère de modestie et de retenue qui, bien loin de nuire à son discours, rendait l'orateur même plus aimable et plus estimable, par l'idée avantageuse qu'il donnait de sa personne.

Homère et Virgile, dont la poésie est si noble et si sublime, ont commencé l'un et l'autre leurs poëmes par un début fort simple, et très-éloigné de l'enflure de ce vers qu'Horace critique avec raison dans un poëte de son temps :

« Fortunam Priami cantabo, et nobile bellum.

Il est ridicule en effet de crier si haut[3], et de promettre de si grandes choses dès le pre-

« dicendi genus magis convenit. In utroque eminet Ci- « cero : ex quibus alterum imperiti se posse consequi « credent, neutrum qui intelligunt. » (QUINT. lib. 11, cap. 1.)

[1] « Indè illa veterum circa occultandam eloquentiam « simulatio, multùm ab hâc temporum nostrorum jacta- « tione diversa. » (QUINTIL. lib. 4, cap. 1.)

[2] « Habet ille stylus quiddam quod indicet non ingra- « tam negligentiam, de re hominis magis quam de verbis « laborantis. » (CIC. *Orat.* n. 77.)

[3] « Frequentissimè prooemium decebit et sententia- « rum, et compositionis, et vultûs modestiâ... Diligenter « ne suspecti simus in illâ parte vitandum : propter quod « minimè ostentari debet in principiis cura, quia videtur « ars omnis dicentis contra judicem adhiberi... Nondùm « recepti sumus, et custodit nos recens audientium atten- « tio. Magis conciliatis animis, et jam calentibus, hæc « libertas feretur. » (QUINTIL. lib. 4, cap. 1.)

[1] « Demosthenes in illâ pro Ctesiphonte oratione longè « optimâ, summissiùs à principio; deindè, dum de le- « gibus disputat, pressiùs; post, sensim incedens, judices « ut vidit ardentes, in reliquis exultavit audaciùs. » (CIC. *Orat.* n. 26.)

« Principia verecunda, non elatis intensa verbis. » (Ibid. n. 124.)

[2] « Fuit mirificus quidam in Crasso pudor, qui tamen « non modò non obesset ejus orationi, sed etiam probi- « tatis commendatione prodesset. » (Id. *de Orat.* lib. 1, n. 122.)

[3] Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?

(HORAT. *de Arte poet.*)

mier vers. L'exorde ordinairement doit être simple et sans affectation. Ce feu [1], cet éclat si vif, dégénèrent souvent en fumée; au lieu qu'un style plus simple d'abord et moins éclatant plaît extrêmement quand il est suivi d'une grande lumière.

Cette règle, que l'exorde doit être simple et modeste, n'est point générale, ni pour la prose, ni pour la poésie. Il y a des harangues dont le sujet souffre et demande même que l'orateur commence d'un air noble et grand; et fe début le plus sublime convient parfaitement à l'ode, au lieu qu'il pourrait blesser ailleurs. M. de La Mothe; dans le discours qui est à la tête de ses Odes, apporte une bonne raison de cette différence pour ce qui regarde la poésie. « C'est, dit-il, que le poëme étant « un ouvrage de longue haleine, il est dange« reux de commencer d'un ton difficile à « soutenir: au lieu que l'ode étant resserrée « dans d'étroites bornes, on ne court aucun « risque à échauffer d'abord le lecteur, qui « n'aura pas le temps de se refroidir par la « longueur de l'ouvrage. Ainsi un homme qui « aurait à faire une longue course devrait se « ménager d'abord, pour ne pas épuiser trop « tôt ses forces; et, au contraire, celui qui « n'aurait à fournir qu'une petite carrière « pourrait, par un premier effort, augmenter « sa légèreté naturelle, et en achever plus « rapidement sa course.»

V. On ne peut trop faire remarquer aux jeunes gens le caractère de simplicité qui règne dans les anciens. Il faut les accoutumer à étudier en tout la nature, et leur répéter souvent que la meilleure éloquence est celle qui est la plus naturelle et la moins recherchée. Celle dont il s'agit ici consiste dans une certaine naïveté et dans une élégance qui plaît extrêmement, par cette raison-là même qu'elle ne cherche point à plaire. Les Grecs lui donnent un nom [2] qui est fort expressif: c'est ἀφέλεια. Ἀφελὴς se dit d'un genre de vie simple, frugale, modeste, honnête, sans luxe, sans faste, à qui rien ne manque, mais qui n'a rien aussi de superflu. C'est à peu près ce qu'Horace appelle *simplex-munditiis*, une élégante simplicité.

VI. Le récit de l'aventure arrivée à Canius est de ce genre. Il se trouve dans le troisième livre des Offices de Cicéron: je le rapporterai tout entier, avec la traduction qu'en a faite M. Dubois.

C. Canius [1], *eques romanus nec infacetus, et satis litteratus, quum se Syracusas, otiandi, ut ipse dicere solebat, non negotiandi causâ, contulisset, dictitabat se hortulos aliquos velle emere, quò invitare amicos, et ubi se oblectare sine interpellatoribus posset.* Quelle élégance dans ces mots, *nec infacetus*, *et satis litteratus!* Le français en rend très-bien le sens, mais n'est ni si court ni si vif. Il y a un agrément dans cette espèce de jeu de mots, *otiandi, negotiandi*, et dans ces diminutifs, *dictitabat*, *hortulos*, qui ne peut se transporter dans une langue étrangère.

Quod quum percrebuisset [2], *Pythius ei quidam, qui argentariam faceret Syracusis, dixit venales quidem se hortos non habere, sed licere uti Canio, si vellet, ut suis; et simul ad cœnam hominem in hortos invitavit in posterum diem. Quum ille promisisset, tùm Pythius, qui esset, ut argentarius, apud omnes ordines gratiosus, piscàtores ad se convocavit, et ab his petivit ut ante suos hortulos postridiè piscarentur, dixitque quid eos facere vellet.* Un petit mot fait la beauté de ce récit. *Pithius, qui esset, ut argentarius,*

[1] Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem
Cogitat. (HORAT. *de Arte poet.*)

[2] « Ipsa illa ἀφέλεια simplex et inaffectata habet quem« dam purum, qualis etiam in feminis amatur, ornatum.» (QUINTIL. lib. 8, cap. 3.)

[1] « C. Canius, chevalier romain, homme agréable et de bon esprit, et qui n'était point sans études, étant allé à Syracuse, non pour affaire, mais *pour ne rien faire*, comme il avait accoutumé de dire, fit savoir qu'il serait bien aise d'acheter une maison de plaisance proche de la ville, pour y aller quelquefois se divertir avec ses amis, et se dérober aux visites. »

[2] « Ce bruit s'étant répandu dans la ville, un certain Pythius, qui faisait la banque à Syracuse, lui dit qu'il en avait une qui à la vérité n'était point à vendre, mais qu'il la lui offrait pour en user comme si elle était à lui, et le pria d'y venir manger le lendemain. Canius l'ayant promis, l'autre, qui par son commerce s'était acquis toutes sortes de gens, fit venir les pêcheurs, les pria de venir le lendemain pêcher devant sa maison, et leur donna quelques autres ordres qui convenaient à son dessein. »

apud omnes ordines gratiosus. Elle n'est pas si bien rendue dans le français, qui ne fait pas assez entendre que sa caisse lui donnait un grand crédit dans tous les corps, et parmi les personnes de toute condition. Il y a auparavant, *hominem invitavit*, qui est bien plus élégant que s'il avait mis *illum.*

Ad cœnam tempore venit Canius[1]. *Opiparè à Pithio apparatum convivium. Cymbarum ante oculos multitudo. Pro se quisque quod ceperat, afferebat : ante pedes Pythii pisces abjiciebantur.* Le style concis, où les verbes sont supprimés, est fort gracieux. On fait remarquer aux jeunes gens que c'est une beauté dont notre langue est rarement susceptible. Il y a, ce me semble, dans ces derniers mots, *ante pedes Pythii pisces abjiciebantur*, une belle image de gens qui s'empressaient de jeter aux pieds de Pythius une grande quantité de poissons. Je ne sais pourquoi le traducteur y a substitué une autre pensée qui n'est point dans le latin.

Tùm Canius[2] : *Quæso, inquit, quid est hoc, Pythi? Tantùmne piscium, tantùmne cymbarum? Et ille : Quid mirum? inquit. Hoc loco est, Syracusis quidquid est piscium : hic aquatio : hâc villâ isti carere non possunt.*

Incensus Canius cupiditate[3], *contendit à Pythio ut venderet. Gravatè ille primò. Quid multa? Impetrat : emit homo cupidus et locuples tanti quanti Pythius voluit, et emit instructos : nomina facit : negotium conficit.* Rien n'est plus admirable que tout ce récit. Mais ces deux mots, *homo cupidus et locuples*, sont d'un goût exquis. Ils renferment les deux raisons qui déterminèrent Canius à acheter si cher cette petite maison : c'est qu'il en avait grande envie, et qu'il était fort riche. Le traducteur n'a pas bien pris le sens du premier mot : *Canius, homme riche, qui aimait son plaisir.* Ce n'est pas ce que signifie *homo cupidus.*

Invitat Canius postridiè familiares suos[1] : *venit ipse maturè. Scalmum nullum videt. Quærit ex proximo vicino, num feriæ quædam piscatorum essent, quòd eos nullos videret. Nullæ, quòd sciam, inquit ille : sed hic piscari nulli solent; itaque heri mirabar quid accidisset. Stomachari Canius. Sed quid faceret? Nondùm enim Aquillius, collega et familiaris meus, protulerat de dolo malo formulas : in quibus ipsis, quum ex eo quæreretur quid esset dolus malus, respondebat : quum esset simulatum, aliud actum.*

Qu'on ôte à ce récit certain tour et certain nombre de pensées et d'expressions, on ne changera rien au fond, et l'on n'aura omis aucune des circonstances nécessaires[2], mais l'on en ôtera tout l'agrément et toute la délicatesse, c'est-à-dire tout ce qui rend le discours orné.

VII. Je ne puis m'empêcher de rapporter encore ici[3] une petite histoire que Pline le naturaliste nous a conservée, où l'on verra dans un seul mot ce que c'est que cet ornement simple et naturel dont nous parlons. Un esclave, qui s'était tiré de servitude, ayant acheté un petit champ, le cultiva avec tant de soin qu'il devint le plus fertile de tout le pays.

[1] « Canius ne manqua pas au rendez-vous. Il trouva un festin magnifique, et toute la mer couverte de barques de pêcheurs qui venaient l'un après l'autre apporter à Pythius une grande quantité de poissons, comme s'ils fussent venus de les prendre devant lui. »

[2] « Canius, tout surpris de ce qu'il voyait : Quoi, dit-il à Pythius, y a-t-il donc ici tant de poissons, et y voit-on tous les jours tant de barques de pêcheurs? Tous les jours, dit Pythius. Il n'y a que ce seul endroit autour de Syracuse où l'on trouve du poisson, et où les pêcheurs puissent même venir prendre de l'eau ; et tous ces gens-là ne sauraient se passer de cette maison. »

[3] « Voilà Canius amoureux de la maison. Il presse Pythius de la lui vendre. Pythius paraît avoir bien de la peine à s'y résoudre : il s'en fait beaucoup prier : enfin il y consent. Canius, homme riche, qui aimait son plaisir, l'achète tout ce que l'autre voulut, et l'achète même toute meublée. On fait le contrat : voilà l'affaire consommée. »

[1] « Canius prie de ses amis de l'y venir voir dès le lendemain. Il s'y rend lui-même de fort bonne heure. Mais il ne voit ni pêcheurs, ni barques. Il demande à quelque voisin s'il était fête ce jour-là pour les pêcheurs. Nulle fête, que je sache, dit le voisin. Jamais on ne pêche ici; et hier je ne savais ce que tout cet appareil voulait dire. Voilà Canius en grande colère : mais que faire! car Aquillius, mon collègue et mon ami, n'avait pas encore établi ses formules contre le dol et la mauvaise foi. Or, ce qu'on appelle *dol, mauvaise foi*, c'est, disait le même Aquillius, donner lieu à quelqu'un de s'attendre à une chose, et en faire une autre. »

[2] « Caret cæteris lenociniis expositio; et nisi commen- « detur hâc venustate, jaceat necesse est. » (QUINTIL. lib. 4, cap. 2.)

[3] Plin. lib. 18, cap. 6.

Un tel succès lui attira la jalousie de tous ses voisins, qui l'accusèrent d'user de magie, et d'employer des sortiléges pour procurer à son petit champ une si étonnante fertilité, et pour rendre leurs terres stériles. Il fut appelé en jugement devant le peuple romain. Le jour de l'assignation étant venu, il comparut. On sait que l'assemblée du peuple se tenait dans la place publique. Il amena[1] avec lui sa fille, qui était une grosse paysanne très-laborieuse, bien nourrie et bien vêtue, dit l'historien de qui ce fait est tiré. Il fit apporter tous ses instruments de labour, qui étaient en fort bon état, des hoyaux très-pesants, une charrue bien équipée et bien entretenue, et fit aussi venir ses bœufs, qui étaient gros et gras. Puis se tournant vers les juges : Voilà, dit-il, mes sortiléges, et la magie que j'emploie pour rendre mon champ fertile. *Veneficia mea, Quirites, hæc sunt.* Je ne puis pas, continua-t-il, vous produire ici mes sueurs, mes veilles, mes travaux de jour et de nuit : *Nec possum vobis ostendere, aut in forum adducere lucubrationes meos, vigiliasque, et sudores.* Les suffrages ne furent point partagés, et il fut absous d'une commune voix.

Il n'y a personne qui, à la simple lecture de ce récit, ne soit frappé de la beauté de cette réponse, *Veneficia mea, Quirites, hæc sunt :* Voilà mes sortiléges. Mais en quoi donc consiste cette beauté ? Y a-t-il dans ce peu de mots quelque pensée extraordinaire, quelque expression brillante, quelque métaphore hardie, quelque figure sublime ? Rien de tout cela. C'est la naïveté seule de cette réponse, et une ingénieuse simplicité puisée dans la nature même, qui plaît et qui charme. Qu'on substitue à ce peu de paroles, si simples et si peu recherchées, le discours le plus spirituel et le plus orné qu'il soit possible d'imaginer, on ôte à la réponse du paysan toute sa grâce. C'est ainsi, comme le rapporte le même Pline[2], que Néron, par un mauvais goût qui lui faisait préférer le brillant à la simplicité, gâta une des plus belles statues de Lysippe en la faisant dorer, parce qu'elle n'était que d'airain. Il fallut lui ôter cette dorure, qui avait altéré toute la beauté de l'art. *Quum pretio perisset gratia artis, detractum est aurum :* et ce ne fut qu'en perdant ce nouvel éclat que la statue recouvra son ancien prix.

§ II. Du genre sublime.

Le sublime, le merveilleux, est ce qui fait la grande et véritable éloquence. M. de La Mothe le définit ainsi dans le discours qui est à la tête de ses Odes : *Je crois,* dit-il, *que le sublime n'est autre chose que le vrai et le nouveau réunis dans une grande idée, et exprimés avec élégance et précision.* Il rend ensuite raison de chacune des parties de cette définition. L'endroit mérite bien d'être lu, et renferme des expressions fort judicieuses. Je ne sais pourtant si la dernière partie de cette définition est bien juste : *exprimés avec élégance et précision.* Ces deux qualités sont-elles donc si essentielles au sublime, que sans elles il ne puisse subsister ? Je croyais que *l'élégance*, bien loin de faire le caractère propre du sublime, souvent lui était opposée ; et j'avoue que je n'en découvre point dans les deux exemples que cite M. de La Mothe. L'un est de Moïse : *Dieu dit, que la lumière se fasse, et la lumière se fit ;* l'autre d'Homère : *Grand Dieu, rends-nous le jour, et combats contre nous.* Pour *la précision*, ou *brièveté*, elle convient quelquefois au sublime, lorsqu'elle consiste dans une pensée courte et vive, comme dans les deux exemples précédents : mais il me semble qu'elle n'en fait pas l'essence. Il y a dans Démosthène et dans Cicéron[1] beaucoup d'endroits fort étendus, fort amplifiés, qui sont pourtant très-sublimes, quoique la brièveté ne s'y rencontre point. J'use de la liberté que M. de La Mothe donne à ses lecteurs dans l'endroit même dont il s'agit, et j'expose simplement mes doutes, mais en les soumettant à ses lumières. L'admirable traité de Longin sur cette matière serait seul

[1] « Instrumentum rusticum omne in forum attulit, et « adduxit filiam validam, atque (ut ait Piso) benè cura« tam et vestitam, ferramenta egregiè facta, graves li« gones, vomeres ponderosos, boves saturos »

[2] Plin. lib. 34, cap. 8.

[1] Ce n'est point apparemment cette espèce de sublime qu'on définit ici.

capable de former le goût des jeunes gens. Je ne ferai presque ici qu'en extraire quelques réflexions, qui seront pour eux comme autant de règles et de principes.

M. Despréaux prétend que, par sublime, ce rhéteur n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui frappe dans le discours, et qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte. Le style sublime, dit-il, veut toujours de grands mots; mais le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles. Sans entrer dans l'examen de cette remarque, qui souffre plusieurs difficultés, je me contente d'avertir que par sublime j'entends ici également et celui qui a plus d'étendue et se trouve dans la suite du discours, et celui qui est plus court et consiste dans des traits vifs et frappants; parce que, dans l'une et dans l'autre espèce, j'y trouve également une manière de penser et de s'exprimer avec noblesse et grandeur, ce qui fait proprement le sublime.

I. Le style simple, dont j'ai d'abord parlé, quoique parfait dans son genre, et rempli de grâces souvent inimitables, est bon pour instruire, pour prouver, et même pour plaire; mais il ne produit point ces grands effets sans lesquels [1] Cicéron compte l'éloquence pour rien. Comme ces beautés simples et naturelles n'ont rien de grand, et qu'on y voit un orateur toujours tranquille, cette égalité de style n'échauffe et ne remue point l'âme [2] : au lieu que le genre sublime produit en nous une certaine admiration mêlée d'étonnement et de surprise, qui est tout autre chose que de plaire seulement ou de persuader. Nous pouvons dire, à l'égard de la persuasion, que pour l'ordinaire elle n'a sur nous qu'autant de puissance que nous voulons. Il n'en est pas ainsi du sublime : il donne au discours une vigueur noble, une force invincible, qui enlève l'âme de quiconque nous écoute... Par ce ton de majesté et de grandeur [3], par ces mouvements vifs et animés, par cette force et cette véhémence qui y règnent, il enlève l'auditeur, et le laisse comme abattu et ébloui, pour ainsi dire, de ses tonnerres et de ses éclairs.

II. C'est ce que Quintilien [1] remarque au sujet d'un endroit sublime et éclatant du plaidoyer de Cicéron pour Cornélius Balbus, où il avait inséré un éloge magnifique du grand Pompée [2]. Il fut interrompu, non-seulement par des acclamations, mais même par des battements de mains extraordinaires, qui semblaient peu convenir à la majesté du lieu : ce qui ne serait point arrivé, dit notre rhéteur, s'il n'avait eu en vue que d'instruire les juges, et s'il s'était contenté d'un style simple et élégant. Ce fut sans doute la grandeur, la pompe et l'éclat de son éloquence qui arrachèrent à tout son auditoire ces cris et ces applaudissements qui ne furent point libres et volontaires, et la suite des réflexions, mais l'effet subit d'une espèce de ravissement et d'enthousiasme qui les enleva hors d'eux-mêmes, sans leur laisser le temps de songer ni à ce qu'ils faisaient, ni au lieu où ils étaient.

III. Voilà proprement la différence qu'il y a entre les effets du genre médiocre ou orné, dont nous parlerons bientôt, et du genre sublime. Celui ci remue [3], agite, élève l'âme au-dessus d'elle-même, et fait d'abord sur les lecteurs ou sur les auditeurs une impression à laquelle il est difficile, pour ne pas dire impossible, de résister, et dont le souvenir dure et ne s'efface qu'avec peine : au lieu que le style commun et ordinaire, quoique rempli de beautés et de grâces, ne touche, pour ainsi

[1] « Eloquentiam, quæ admirationem non habet, nullam judico » (Cic. in *Epist. ad Brutum.*)

[2] Long. chap. 1.

[3] Ibid chap. 28.

[1] « Nec fortibus modò, sed etiam fulgentibus armis « præliatus in causâ est Cicero Cornelii : qui non asse- « cutus esset docendo judicem tantùm, et utiliter demùm « ac latinè perspicuèque dicendo, ut populus romanus « admirationem suam non acclamatione tantùm, sed « etiam plausu confiteretur. Sublimitas profectò, et ma- « gnificentia, et nitor, et auctoritas, expressit illum fra- « gorem Nec tam insolita laus esset prosecuta dicentem, « si usitata et cæteris similis fuisset oratio. Atque ego « illos credo, qui aderant, nec sensisse quid facerent, nec « sponte judicioque plausisse, sed velut mente captos, « et quo essent in loco ignaros, erupisse in hunc volun- « tatis affectum. » (Quint. lib. 8, cap. 3.)

[2] Pro Cornel. Balbo, n. 9-16.

[3] Long. chap. 5.

dire, que la surface de l'âme, et la laisse dans sa situation tranquille et naturelle. En un mot, l'un plaît et flatte, l'autre ravit et transporte. C'est ainsi que nous n'admirons pas naturellement de petits ruisseaux [1], bien que l'eau en soit claire et transparente, et utile même pour notre usage : mais nous sommes véritablement surpris quand nous regardons le Danube, le Nil, le Rhin, et l'Océan surtout.

IV. On distingue plusieurs sortes de sublimes. Il n'est pas toujours véhément et impétueux. Le style de Platon ne laisse pas d'être élevé, bien qu'il coule sans être rapide, et sans faire de bruit. Démosthène est grand [2], quoique serré et concis; et Cicéron l'est aussi, quoique diffus et étendu. On peut comparer Démosthène, à cause de la violence, de la rapidité, de la force et de la véhémence avec laquelle il ravage, pour ainsi dire, et emporte tout, à une tempête et à un foudre. Pour Cicéron, on peut dire que, comme un grand embrasement, il dévore et consume tout ce qu'il rencontre avec un feu qui ne s'éteint point, qu'il répand diversement dans ses ouvrages, et qui, à mesure qu'il s'avance, prend toujours de nouvelles forces. Au reste, continue Longin, le sublime de Démosthène vaut sans doute bien mieux dans les exagérations fortes, et dans les violentes passions, quand il faut, pour ainsi dire, étonner l'auditeur. Au contraire, l'abondance est meilleure, lorsqu'on veut, si j'ose me servir de ces termes, répandre une rosée agréable dans les esprits.

V. Le vrai sublime consiste dans une manière de penser noble [3], grande, magnifique; et il suppose par conséquent dans celui qui écrit ou qui parle un esprit qui n'ait rien de bas ni de rampant, mais qui soit au contraire rempli de hautes idées, de sentiments généreux, et de je ne sais quelle noble fierté qui se fasse sentir en tout. Cette élévation d'esprit et de style doit être l'image et l'effet de la grandeur d'âme. Darius offrait la moitié de l'Asie avec sa fille en mariage à Alexandre. *Pour moi*, lui disait Parménion, *si j'étais Alexandre, j'accepterais ces offres. Et moi aussi*, répliqua ce prince, *si j'étais Parménion.* N'est-il pas vrai qu'il fallait être Alexandre pour faire cette réponse?

Je rapporterai ici quelques exemples de pensées sublimes, qui en feront mieux sentir la beauté et le caractère que tous les préceptes.

Excudent alii spirantia mollius æra...
Orabunt causas meliùs, etc. [1]
Tu regere imperio populos, Romane, memento :
Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Parcere subjectis, et debellare superbos.
Et cuncta terrarum subacta,
Præter atrocem animum Catonis [2].

M. de Pelisson, dans l'Eloge du roi, parle ainsi : *Ici il détruisait le duel... Ici il savait pardonner nos fautes, supporter nos faiblesses, descendre du plus haut de sa gloire dans nos moindres intérêts; tout à ses peuples, général, législateur, juge, maître, bienfaiteur, père, c'est-à-dire véritablement roi.*

Tout était dieu, excepté Dieu même; et le monde [3], *que Dieu avait fait pour manifester sa puissance, semblait être devenu un temple d'idoles.*

Il restait environ cinq cents ans jusques aux jours du Messie, Dieu donna à la majesté de son fils de faire taire les prophètes durant tout ce temps, pour tenir son peuple en attente de celui qui devait être l'accomplissement de tous leurs oracles.

Que peuvent contre lui (*contre Dieu*) tous les rois de la terre?
En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre :
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer.
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.
Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble.
Il voit comme un néant tout l'univers ensemble;
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas [4].

Cet autre trait du même poëte n'est pas moins grand, quoiqu'en un seul vers :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

[1] Long. chap. 29.
[2] Ibid. chap. 10.
[3] Ibid. chap. 7.

[1] Æn. lib VI, v. 847, etc.
[2] Horat. Od. 1. lib. 2.
[3] Bossuet, Hist. univ.
[4] Rac. Esther.

Dans tous ces endroits le sublime vient de la noblesse et de la grandeur des pensées. Mais il faut avouer que ce qui est dit de Dieu efface tout le reste. Aussi est-il juste que devant lui tout disparaisse et s'anéantisse.

VI. La noblesse des pensées entraîne ordinairement après elle celle des paroles, qui à leur tour servent beaucoup à relever les pensées. Mais il faut bien se donner de garde de prendre pour sublime une apparence de grandeur bâtie ordinairement sur de grands mots assemblés au hasard [1], et qui n'est, à la bien examiner, qu'une vaine enflure de paroles, plus digne de mépris que d'admiration. En effet [2], l'enflure n'est pas moins vicieuse dans les discours que dans les corps. Elle n'a que de faux dehors et une apparence trompeuse : mais au dedans elle est creuse et vide... Ce défaut n'est pas facile à éviter; car, comme en toutes choses naturellement nous cherchons le grand, et que nous craignons surtout d'être accusés de sécheresse ou de peu de force, il arrive, je ne sais comment, que la plupart tombent dans ce vice, fondés sur cette maxime commune :

Dans un noble projet on tombe noblement.

On a de la peine à s'arrêter où il faut, comme fait Cicéron, qui, au rapport de Quintilien [4], ne prend jamais un vol trop haut; ou comme fait Virgile, qui est sage jusque dans son enthousiasme..... Ces déclamateurs latins, dont Sénèque le père rapporte les sentiments dans la délibération que fait Alexandre pour savoir s'il doit pousser ses conquêtes au delà de l'Océan, sont outrés et excessifs. Les uns disent qu'Alexandre [5] se doit contenter d'avoir vaincu où l'astre du jour se contente de luire; qu'il est temps qu'Alexandre[6] cesse de vaincre où le monde cesse d'être et le soleil d'éclairer : les autres [1], que la fortune met à ses victoires les mêmes limites que la nature met au monde; qu'Alexandre est grand pour le monde[2], et que le monde est petit pour Alexandre; qu'il n'y a rien au delà d'Alexandre [3], non plus qu'au delà de l'Océan.

Ce que dit un historien au sujet de Pompée n'est guère moins outré. *Telle fut* [4], dit-il, *la fin de Pompée, après trois consulats et autant de triomphes, ou plutôt après avoir dompté l'univers; la fortune s'accordant si peu avec elle-même à l'égard de ce grand homme, que la terre qui venait de lui manquer pour ses victoires lui manqua pour sa sépulture.*

L'endroit suivant de Malherbe l'est encore plus. Il parle de la péuitence de saint-Pierre.

C'est alors que ses cris en tonnerres s'éclatent :
Ses soupirs se font vents qui les chênes combattent;
Et ses pleurs, qui tantôt descendaient mollement,
Ressemblent un torrent qui, des hautes montagnes
Ravageant et noyant les voisines campagnes,
Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément.

Cet excellent poëte sort ici visiblement de son caractère, et nous montre combien il est aisé que l'enflure prenne la place du grand et du sublime. Cette pièce était sans doute un ouvrage de la jeunesse de Malherbe, que ses autres compositions semblent désavouer.

VII. Les figures ne font pas une des moindres parties du sublime [5], et ce sont elles qui donnent le plus de vivacité au discours. Démosthène, après la perte de la bataille de Chéronée, veut justifier sa conduite, et rendre le courage aux Athéniens intimidés et

1 Loug. chap. 5.
2 Chap. 2.
3 Le P. Bonhours.
4 « Non supra modum elatus Tullius. » (Quint. lib. 12, cap. 10.)
5 « Satis sit hac'cnù· vicisse Alexandro, quà mundo « lucere satis est. »
6 « Tempus est Alexandrum cum orbe et cum sole « desinere. »

1 « Eumdem fortuna victoriæ tuæ, quem natura, finem « facit. »
2 « Alexander orbi magnus est; Alexandro orbis angustus est. »
3 « Non magis quicquam ultra Alexandrum novimus, « quàm ultra Oceanum. » (*Suasor*. 1.)
4 « Hic post tres consulatus et totidem triumphos, domitumque terrarum orbem, vitæ fuit exitus : in tantum « in illo viro à se discordante fortunâ, ut cui modò ad « victoriam terra defuerat, deesset ad sepulturam. » (Vell. Paterc. lib. 2.)
5 Longin, chap. 14.

abattus par cette défaite. *Non, messieurs*, leur dit-il, *non, vous n'avez point failli. J'en jure par les mânes de ces grands hommes qui ont combattu pour la même cause dans les plaines de Marathon, à Salamine, devant Platée.* Il pouvait dire simplement que l'exemple de ces grands hommes justifiait leur conduite : mais, en changeant l'air naturel de la preuve en cette grande et pathétique manière d'affirmer par des serments si extraordinaires et si nouveaux, il élève ces anciens citoyens au-dessus de la condition humaine; il inspire à ses auditeurs l'esprit et le sentiment de ces illustres morts, et il égale en quelque sorte la bataille qu'ils ont perdue contre Philippe aux victoires remportées autrefois à Marathon et à Salamine.

Cicéron attribue la mort de Clodius à une juste colère des dieux qui ont enfin vengé leurs temples et leurs autels profanés par les crimes de cet impie. Il le fait d'une manière fort sublime, en apostrophant et les autels et les dieux, et employant les plus grandes figures de rhétorique[1]. *Vos Albani*[2] *tumuli atque luci, vos inquam, imploro atque obtestor; vosque Albanorum obrutæ aræ, sacrorum populi romani sociæ et æquales, quas ille præceps amentiâ, cæsis prostratisque sanctissimis lucis, substructionum insanis molibus oppresserat : vestræ tùm aræ, vestræ religiones viguerunt, vestra vis valuit, quam ille omni scelere polluerat. Tuque, ex tuo edito monte, Latialis sancte Jupiter, cujus ille lacus, nemora, finesque, sæpè omni nefario stupro et scelere maculârat, aliquandò ad eum puniendum oculos aperuisti. Vobis illæ, vobis, vestro in conspectu, seræ, sed justæ tamen et debitæ pœnæ solutæ sunt.*

M. Fléchier décrit une mort bien différente d'une manière fort sublime, en faisant usage aussi des plus vives figures[1]. *O Dieu terrible, mais juste en vos conseils sur les enfants des hommes, vous disposez et des vainqueurs et des victoires! Pour accomplir vos volontés et faire craindre vos jugements, votre puissance renverse ceux que votre puissance avait élevés. Vous immolez à votre souveraine grandeur de grandes victimes, et vous frappez, quand il vous plaît, ces têtes illustres, que vous avez tant de fois couronnées.* Cet endroit est grand certainement, et le serait peut-être encore plus s'il y avait moins d'antithèses.

N'attendez pas, messieurs, que j'ouvre ici une scène tragique; que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées; que je découvre ce corps pâle et sanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose à vos yeux les tristes images de la Religion et de la Patrie éplorées.

§ III. Du genre tempéré.

Entre les deux genres d'éloquence dont nous avons parlé jusqu'ici, savoir, le simple et le sublime, il y en a un troisième, qui tient comme le milieu entre les deux autres, et que nous pouvons appeler le genre orné et fleuri, parce que c'est celui où l'éloquence étale ce qu'elle a de plus beau et de plus brillant. Il nous reste à faire sur cette sorte de style quelques réflexions, qui aideront les jeunes gens à discerner les ornements solides de ceux qui n'ont qu'un vain éclat. Je n'ajouterai point d'exemples, parce que ceux que j'ai cités ci-devant en parlant de la composition, et plusieurs de ceux que je citerai encore dans la suite, sont dans le genre fleuri, et peuvent servir pour la matière que je traite ici.

I. On appelle ornement, en matière d'élo-

[1] Pro Milone, n. 85.

[2] « Je vous atteste et vous implore, saintes collines d'Albe, que Clodius a profanées; bois respectables qu'il a abattus; sacrés autels, lien de notre union, et aussi anciens que Rome même, sur les ruines desquels cet impie avait élevé ces masses énormes de bâtiments : votre religion violée, votre culte aboli, vos mystères pollus, vos dieux outragés, ont enfin fait éclater leur pouvoir et leur vengeance. Et vous, divin Jupiter Latial, dont il avait souillé les lacs et les bois par tant de crimes et d'impuretés, du sommet de votre sainte montagne vous avez enfin ouvert les yeux sur ce scélérat pour le punir. C'est à vous, et sous vos yeux, c'est à vous qu'une lente, mais juste vengeance, a immolé cette victime, dont le sang vous était dû.

[1] Oraison funèbre de M. de Turenne.

quence, certains tours, certaines manières qui contribuent à rendre le discours plus agréable, plus insinuant, et même plus persuasif. L'orateur ne parle pas seulement pour se faire entendre, auquel cas il suffirait de dire les choses d'une manière toute simple, pourvu qu'elle fût claire et intelligible. Son principal but est de convaincre et de toucher : à quoi il ne peut réussir, s'il ne trouve le moyen de plaire. Il veut aller à l'esprit et au cœur ; mais il ne le peut faire qu'en passant par l'imagination, à laquelle par conséquent il faut parler son langage, qui est celui des figures et des images, parce qu'elle n'est frappée et remuée que par les choses sensibles. C'est ce qui fait dire à Quintilien [1] que le plaisir aide à la persuasion, et que l'auditeur est tout disposé à croire vrai ce qu'il a trouvé agréable. Il ne suffit donc pas que le discours soit clair et intelligible, ni qu'il soit plein de raisons et de pensées solides. L'éloquence ajoute à cette clarté et à cette solidité certain agrément, certain éclat ; et c'est ce qu'on appelle ornement. Par là l'orateur satisfait en même temps l'esprit et l'imagination. Il donne à l'esprit la vérité et la solidité des pensées et des preuves, qui est comme sa nourriture naturelle ; et il accorde à l'imagination la beauté, la délicatesse, l'agrément des expressions et des tours, qui sont plus de son ressort, et lui appartiennent plus particulièrement.

II. Il y a des gens ennemis de tout ornement du discours [2], qui ne trouvent d'éloquence naturelle que celle dont le style simple et nu ressemble à celui de la conversation, qui regardent comme superflu tout ce qu'on ajoute à la pure nécessité, et qui croient que c'est déshonorer la vérité que de lui prêter une parure étrangère, dont, selon eux, elle n'a pas besoin, et qui ne peut que la défigurer. Si l'on n'avait à parler que devant des philosophes, ou devant des personnes exemptes de toute passion et de toute prévention, peut-être ce sentiment pourrait-il paraître raisonnable. Mais il s'en faut bien que cela ne soit ainsi ; et si l'orateur ne savait gagner ses auditeurs par le plaisir et les entraîner par une douce violence, la justice et la vérité succomberaient souvent sous les efforts des méchants. C'est ce qu'autrefois Rutilius [1], le plus juste et le plus homme de bien qui fût à Rome, éprouva dans le jugement qui fut prononcé contre lui, parce que, comme, s'il eût été dans la République imaginaire de Platon, il ne voulut point qu'on employât d'autres armes pour sa défense que celles de la simple vérité. Il n'en aurait pas été ainsi, dit Antoine à Crassus dans un des dialogues de Cicéron, si vous l'aviez défendu, non à la manière des philosophes, mais à la vôtre ; et quelque corrompus que fussent ses juges, votre éloquence victorieuse aurait surmonté leur méchanceté, et aurait arraché à leur injustice un citoyen si digne d'être conservé.

III. C'est cette habileté à orner et à embellir un discours, qui met de la différence entre un homme disert et un homme éloquent. Le premier [2] se contente de dire sur une matière ce qu'il en faut dire : mais, pour être véritablement éloquent, il en faut parler avec toutes les grâces et tous les ornements convenables. L'homme disert, c'est-à-dire qui s'explique seulement avec clarté et soli-

[1] « Multùm ad fidem adjuvat audientis voluptas. » (QUINTIL. lib. 5, cap. 14.)

« Nescio quomodò etiam credit faciliùs quæ audienti « jucunda sunt, et voluptate ad fidem ducitur. » (Lib. 4, cap. 2.)

[2] « Quidam nullam esse naturalem eloquentiam pu« tant, nisi quæ sit quotidiano sermoni simillima.... con« tenti promere animi voluntatem, nihilque accersiti et « elaborati requirentes : quicquid huc sit adjectum, id « esse affectationis, et ambitiosæ in loquendo jactantiæ, « remotumque à veritate. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 10.)

[1] « Quum esset ille vir (Rutilius) exemplum, ut scitis, « innocentiæ.... noluit ne ornatiùs quidem aut liberiùs « causam dici suam, quàm simplex ratio veritatis fere« bat.... Quòd si tibi, Crasse, pro P. Rutilio, non philo« sophorum more, sed tuo licuisset dicere, quamvis « scelerati illi fuissent, sicuti fuerunt pestiferi cives sup« pliciisque digni, tamen omnem eorum importunitatem « ex intimis mentibus evellisset vis orationis tuæ. Nunc « talis vir amissus est, dum causa ita dicitur, ut si in illâ « commentitiâ Platonis civitate res ageretur. » (CIC. *de Orat.* lib. 1, n. 229, 230.)

[2] « M. Antonius ait (ap. CIC. *de Orat.* lib. 1, n. 94) à « se disertos visos esse multos, eloquentem autem nemi« nem. Disertis satis putat, dicere quæ oporteat : or« natè autem dicere, proprium esse eloquentissimi. » (QUINTIL. *Proœm.* lib. 8.)

dité, laisse son auditeur froid et tranquille, et n'excite point en lui ses sentiments d'admiration et de surprise qui[1], selon Cicéron, ne peuvent être l'effet que d'un discours orné et enrichi de ce que l'éloquence a de plus brillant, soit pour les pensées, soit pour les expressions.

IV. Il y a un genre d'éloquence qui est uniquement pour l'ostentation, et qui n'a d'autre but que le plaisir de l'auditeur, comme les discours académiques, les compliments qu'on fait aux puissances, certains panégyriques, et d'autres pièces semblables[2], où il est permis de déployer toutes les richesses de l'art et d'en étaler toute la pompe. Pensées ingénieuses, expressions frappantes, tours et figures agréables, métaphores hardies, arrangement nombreux et périodique, en un mot, tout ce que l'art a de plus magnifique et de plus brillant, l'orateur[3] peut non-seulement le montrer, mais même en quelque sorte en faire parade, pour remplir l'attente d'un auditeur qui n'est venu que pour entendre un beau discours, et dont il ne peut enlever les suffrages qu'à force d'élégance et de beautés.

V. Il est pourtant nécessaire[4], même dans ce genre, que les ornements soient dispensés avec une sorte de sobriété et de sagesse, et l'on doit surtout y jeter une grande variété. Cicéron insiste beaucoup sur ce principe, comme sur une des règles de l'éloquence les plus importantes. Il faut, dit-il, choisir un genre d'écrire qui soit agréable et qui plaise à l'auditeur, de sorte néanmoins que cet agrément et ce plaisir ne viennent point enfin à lui causer du dégoût; car c'est l'effet que produisent ordinairement les choses qui frappent d'abord les sens par un vif sentiment de plaisir, sans qu'on puisse trop en rendre raison. Il en apporte plusieurs exemples tirés de la peinture, de la musique, des odeurs, des liqueurs, des viandes; et après avoir établi ce principe, que le dégoût et le rassasiement suivent de près les grands plaisirs, et que c'est ce qu'il y a de plus doux qui devient le plus tôt fade et insipide, il en conclut qu'il n'est pas étonnant que, soit en prose, soit en vers, un ouvrage, quelque grâce et quelque élégance qu'il ait d'ailleurs, s'il est trop uniforme et toujours sur le même ton, ne se fasse pas longtemps goûter. Un discours qui est partout ajusté et peigné, sans mélange et sans variété, où tout frappe, tout brille, un tel discours cause plutôt une espèce d'éblouissement qu'une véritable admiration : il lasse et il fatigue par trop de beautés, et il déplaît à la longue à force de plaire. Il faut dans l'éloquence, comme dans la peinture, des ombres pour donner du relief, et tout ne doit pas être lumière.

VI. Si cela est vrai, même dans ces sortes de discours qui ne sont que pour l'apparat et pour la cérémonie, combien plus ce précepte doit-il être observé dans ceux où l'on traite d'affaires sérieuses et importantes, telles que sont celles dont se charge l'éloquence de la chaire et celle du barreau! Quand il s'agit des

[1] « In quo igitur homines exhorrescunt? Quem stupefacti dicentem audiunt... qui distinctè, qui explicatè, « qui abundanter, qui illuminatè et rebus et verbis dicunt: « id est, quod dico, ornatè. » (Cic. *de Orat.* l. 3, n. 53)

[2] « Illud genus ostentationi compositum solam petit « audientium voluptatem, ideòque omnes dicendi artes « aperit, ornatumque orationis exponit.... Quare quic« quid erit sententiis populare, verbis nitidum, figuris « jucundum, translationibus magnificum, compositione « elaboratum, velut institor quidem eloquentiæ, intuen« dum et penè pertractandum dabit. » (QUINTIL. lib. 8, cap. 3.)

[3] « In hoc genere, permittitur adhibere plus cultûs, « omnemque artem, quæ latere plerumquè in judiciis « debet, non confiteri modò, sed ostentare etiam homi« nibus in hoc advocatis. » (Idem. lib. 2, cap. 11.)

[4] « Ut conspersa sit quasi verborum sententiarumque « floribus, id non debet esse fusum æquabiliter per om« nem orationem, sed ita distinctum, ut sint quasi in « ornatu disposita quædam insignia et lumina. Genus « dicendi est eligendum, quod maximè teneat eos qui « audiant, et quod non solùm delectet, sed etiam sine « satietate delectet.... Difficile enim dictu est, quænam « causa sit, cur ea, quæ maximè sensus nostros impel« lunt voluptate, et specie primâ acerrimè commovent, « ab iis celerrimè fastidio quodam et satietate abalienemur.... Omnibus in rebus, voluptatibus maximis fasti« dium finitimum est : quò hoc minùs in oratione mire« mur, in quâ vel ex poetis, vel ex oratoribus, possumus « judicare, concinnam, distinctam, ornatam, festivam, « sine intermissione, sine reprehensione, sine varietate, « quamvis claris sit coloribus picta vel poesis vel oratio, « non posse in delectatione esse diuturnâ.... Habeat ita« que illa in dicendo admiratio ac summa laus umbram « aliquam et recessum; quò magis id, quod erit illumina« tum, exstare atque eminere videatur. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 96, 97, 98, 100, 101.)

biens, du repos, de l'honneur des familles, et, ce qui est bien plus considérable, du salut éternel, est-il permis à un orateur de s'occuper du soin de sa réputation et de chercher à faire paraître de l'esprit? Ce n'est pas qu'on prétende bannir de ces discours les grâces et la beauté du style [1]; mais les ornements qu'il est permis d'y employer doivent être plus graves, plus modestes, plus sévères [2], et partir plutôt du fond de la matière même que du génie de l'orateur. J'aurai occasion de traiter ce sujet avec plus d'étendue. On ne peut trop le répéter [3], il faut que cette parure soit mâle, noble et chaste : il faut une éloquence ennemie de tout fard et de toute afféterie, qui brille pourtant, mais de santé, s'il faut ainsi dire, et qui ne doive sa beauté qu'à ses forces; car il en doit être du discours comme du corps humain [4], qui tire ses véritables agréments de sa bonne constitution, au lieu que le fard et l'artifice ne servent qu'à gâter le visage par le soin même qu'on prend de l'embellir.

VII. C'est un grand principe [5], qui se vérifie également dans les ouvrages de la nature et dans ceux de l'art, que les choses qui ont le plus d'utilité en elles-mêmes ont aussi, pour l'ordinaire, plus de dignité et de grâce. Qu'on fasse quelque attention [6] sur la symétrie et l'arrangement des différentes parties qui composent un édifice ou un vaisseau, qui entrent dans la structure du corps humain, qui forment dans l'univers cette harmonie qu'on ne se lasse point d'y admirer, on reconnaîtra que chacune de ces parties, dont l'utilité seule ou la nécessité semblerait avoir fait naître l'idée, contribue aussi beaucoup à la beauté du tout. Il en est ainsi du discours, dont la vraie [1] beauté n'est jamais séparée de l'utilité.

VIII. Ce principe peut beaucoup servir pour distinguer les ornements vrais et naturels de ceux qui sont faux et étrangers : il n'y a qu'à examiner s'ils sont utiles ou nécessaires au sujet que l'on traite. Il y a un [2] style éblouissant, qui impose par le vain éclat de l'expression, ou qui court sans cesse après de petites pensées froides et puériles, ou qui est toujours monté sur des échasses, ou qui s'égare en des lieux communs vides de sens, ou qui brille de je ne sais quelles petites fleurs qui tombent dès qu'on vient à les secouer, ou qui se guinde enfin jusqu'aux nues pour attraper le sublime. Tout cela n'est point vraie éloquence, mais vaine et ridicule parure; et pour le bien faire sentir aux jeunes gens, il faut les rendre extrêmement attentifs à cette exacte sévérité des bons écrivains, soit anciens, soit modernes, qui ne sortent point de leur sujet et n'outrent rien : car ces fausses grâces et ces fausses beautés disparaissent [3], quand on leur en oppose de solides.

IX. Je dirais volontiers des grâces du style fleuri, par rapport aux beautés d'un style plus solide et plus mâle, ce que Pline remarque

[1] « Neque hoc eò pertinet, ut in his nullus sit ornatus, « sed uti pressior, et severior. » (QUINT. lib. 8, cap. 3.)

[2] « Omnia potiùs à causâ, quam ab oratore, profecta « credantur. » (Idem, lib. 4, cap. 2.)

[3] « Sed hic ornatus (repetam enim) virilis, fortis, et « sanctus sit : nec effeminatam levitatem, nec fuco eminentem colorem amet. Sanguine et viribus niteat. » (Idem, lib. 8, cap. 3.)

[4] « Corpora sana, et integri sanguinis, et exercitatione « firmata, ex iisdem his speciem accipiunt, ex quibus « vires : namque et colorata, et adstricta, et lacertis ex« pressa sunt. Sed eadem si quis vulsa atque fucata mu« liebriter comat, fœdissima sint ipso formæ labore. » (Idem *Proœm.* lib. 8.)

[5] « Ut in plerisque rebus incredibiliter hoc natura est « ipsa fabricata, sic in oratione, ut ea, quæ maximam in « se utilitatem continerent, eadem haberent plurimùm « vel dignitatis, vel sæpè etiam venustatis. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 178.)

[6] « Singula hanc habent in specie venustatem, ut non « solùm salutis, sed etiam voluptatis causâ inventa esse « videantur.... Habent non plus utilitatis, quam digni« tatis... Capitolii fastigium illud, et cæterarum ædium, « non venustas, sed necessitas ipsa fabricata est. » (n. 180.)

« Hoc in omnibus item partibus orationis evenit, ut « utilitatem, ac propè necessitatem, suavitas quædam ac « lepos consequatur. » (n. 181.)

[1] « Nunquam vera species ab utilitate dividitur. » (QUINTIL. lib. 8, cap. 3.)

[2] « Vitiosum est et corruptum dicendi genus, quod « aut verborum licentiâ resultat, aut puerilibus sententiolis lascivit, aut immodico tumore turgescit, aut ina« nibus locis bacchatur, aut casuris si leviter excutiantur « flosculis nitet, aut præcipitia pro sublimibus habet. » (Idem, lib. 12, cap. 10.)

[3] « Evanescunt hæc atque emoriuntur comparatione « meliorum : ut lana tincta fuco citra purpuram placet... « Si verò judicium his corruptis acrius adhibeas, jam « illud quòd fefellerat, exuat mentitum colorem, et quâ« dam vix enarrabili fœditate pallescat. » (QUINT. lib. 12, cap. 10.)

des fleurs en les comparant aux arbres. La nature [1], dit-il, semble avoir voulu se jouer et comme s'égayer dans cette variété de fleurs dont elle orne les champs et les jardins : variété incompréhensible, et que nulle description ne peut exprimer, parce que la nature est bien plus habile à peindre que l'homme à parler. Mais comme elle ne produit les fleurs que pour le plaisir, aussi ne leur donne-t-elle souvent pour durée que le court espace d'un jour : au lieu que pour les arbres destinés à la nourriture de l'homme et aux usages de la vie, elle leur accorde plusieurs années, et quelquefois des siècles entiers; sans doute pour nous avertir que ce qui est fort brillant passe bien vite, et perd bientôt sa vivacité et son éclat. Il est aisé de faire l'application de cette pensée aux beautés du style dont nous parlons ici, auxquelles on sait que les orateurs donnent ordinairement le nom de *fleurs* [2].

§ IV. Réflexions générales sur les trois genres d'éloquence.

Il serait inutile d'examiner lequel de ces trois genres d'éloquence convient le mieux à l'orateur, puisqu'il doit les embrasser tous, et que son habileté consiste à savoir les employer à propos [3], selon la différence des matières qu'il traite, de sorte qu'il puisse les tempérer l'un par l'autre, et mêler également tantôt la force à la douceur, et tantôt la douceur à la force. D'ailleurs ces trois genres [4], dans la diversité de styles qui les distingue, ont pourtant quelque chose de commun qui les réunit : savoir, un certain goût de beauté solide et naturelle, ennemie de tout fard et de toute affectation.

Mais je ne puis m'empêcher de remarquer que cette éloquence fleurie et brillante, qui, pour ainsi dire, pétille partout d'esprit, qui prodigue sans mesure les grâces et les beautés, dont on fait pour l'ordinaire tant de cas, à laquelle on donne assez souvent la préférence sur toutes les autres, qui paraît si fort du goût de notre siècle, et qui était presque inconnue aux bons écrivains de l'antiquité, est pourtant d'un très-médiocre usage, et renfermée dans des bornes très-étroites. Cette sorte d'éloquence n'est point certainement celle qui convient ou à la chaire, ou au barreau. Elle n'est pas propre non plus pour les écrits de piété et de morale, pour les livres de controverse, pour les dissertations savantes, les réfutations, les apologies, ni pour une infinité de pareils ouvrages de littérature. L'histoire, qui doit être écrite naturellement, ne s'accommoderait pas d'un style si affecté; et il paraîtrait encore plus insupportable dans les lettres, dont la simplicité fait le principal caractère. A quoi se trouvera donc réduite cette éloquence si vantée? Je laisse au lecteur le soin de parcourir les endroits et les occasions où elle peut être raisonnablement admise, et de juger si elle mérite tous nos soins et toute notre estime.

Ce n'est pas que tous ces autres ouvrages soient ennemis de l'ornement. Cicéron en est une grande preuve, et il peut seul nous suffire pour nous former dans tous les genres d'éloquence. Ses lettres peuvent nous donner une juste idée du style épistolaire. Il y en a de pur compliment, de recommandation, de remerciment, de louange. Quelques-unes sont gaies et enjouées, où il badine avec esprit; d'autres graves et sérieuses, où il examine des questions importantes : dans d'autres il traite des affaires publiques; et celles-là ne

[1] « Inenarrabilis florum varietas : quando nulli potest « facilius esse loqui, quam rerum naturæ pingere, lasci« vienti præsertim, et in magno gaudio fertilitatis tam « variè ludenti. Quippe reliqua usûs alimentique gratia « genuit, ideòque secula annosque tribuit iis. Flores verò « odoresque in diem gignit : magnâ (ut palam est) admo« nitione hominum, quæ spectatissimè floreant, celer« rimè marcescere. » (PLIN. *Hist. nat.* lib. 21, cap. 1.)

[2] « Ut conspersa sit verborum sententiarumque flori« bus, id non debet esse fusum æquabiliter per omnem « orationem. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 96.)

[3] « Magni judicii, summæ etiam facultatis esse debebit « moderator ille et quasi temperator hujus tripartitæ va« rietatis. Nam et judicabit quid cuique opus sit : et po« terit, quocumque modo postulabit causa, dicere. » (Idem, *Orat.* n. 70.)

[4] « Si habitum etiam orationis et quasi colorem ali« quem requiritis, est plena quædam, et tamen teres, « et tenuis, et non sine nervis ac viribus, et ea, quæ par« ticeps utriusque generis, quâdam mediocritate lauda« tur. His tribus figuris insidere quidam venustatis non « fuco illitus, sed sanguine diffusus debet color. » (Idem, *de Orat.* lib. 3, n. 199.)

sont pas à mon sens les moins belles [1]. Celles, par exemple, où il rend compte, d'abord au sénat et au peuple romain, puis en particulier à Caton, de la conduite qu'il a gardée dans le gouvernement de sa province, sont un parfait modèle de la netteté, de l'ordre, et de la précision qui doivent régner dans des mémoires et dans des relations; et l'on doit surtout y remarquer la manière adroite et insinuante qu'il emploie pour se concilier les bonnes grâces de Caton, et pour se le rendre favorable dans la demande qu'il devait faire de l'honneur du triomphe [2]. Sa fameuse lettre à Luccéius, où il le prie d'écrire l'histoire de son consulat, sera toujours regardée avec raison comme un monument éclatant de son éloquence aussi bien que de sa vanité. J'ai parlé ailleurs de la belle lettre qu'il écrivit à son frère Quintus, où toutes les grâces et toutes les finesses de l'art sont mises en usage. Ses traités de rhétorique et de philosophie sont des chefs-d'œuvre dans leur genre; et les derniers montrent comment les matières les plus subtiles et les plus épineuses peuvent être traitées avec élégance et délicatesse. Pour ses harangues, elles renferment tous les genres d'éloquence, toutes les différentes sortes de style, le simple, l'orné, le sublime.

Que dirai-je des auteurs grecs? Le caractère propre d'Homère, n'est-ce pas d'exceller également dans les petites et dans les grandes choses, et de joindre à une sublimité merveilleuse une simplicité qui n'est pas moins admirable? Y a-t-il un style plus délicat, plus élégant, plus nombreux, plus élevé que celui de Platon? Est-ce sans raison que parmi cette foule d'orateurs qui parurent en même temps à Athènes Démosthène a eu le premier rang [3], et a été regardé presque comme la règle de l'éloquence? Enfin, pour ne point parler de tous les anciens historiens, est-il un homme sensé qui se lasse de la lecture de Plutarque? Or, de tous ces auteurs si anciennement et si généralement estimés, y en a-t-il un seul qui ait donné dans ce goût de pointes, de pensées brillantes, de figures recherchées, de beautés entassées les unes sur les autres? Et combien ce style, qui est banni de presque tous les discours sérieux, doit-il paraître quelque chose de petit, de mince, de puéril, en comparaison de cette noble simplicité ou de cette sage grandeur qui font le caractère de tous les bons ouvrages, et qui sont d'usage pour toutes les matières, pour tous les temps, et pour toutes les conditions!

Mais, pour en juger ainsi, il ne faut que consulter la nature. On ne peut nier que ces jardins si peignés, si ajustés, si enrichis de tout ce que l'art a de plus éclatant; ces parterres d'un goût si délicat, ces jets d'eau, ces cascades, ces bosquets, n'aient beaucoup d'agrément. Mais oserait-on comparer tout cela au magnifique spectacle que présente une belle campagne [1], où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou le cours tranquille d'un fleuve qui roule ses eaux avec majesté; ou ces longues et agréables prairies que les nombreux troupeaux qui y paissent sans cesse rendent comme vivantes et animées; ou ces gazons naturels qui semblent inviter au repos [2], et dont l'éclatante verdure n'est point ternie par des ouvrages de marbre; ou ces riches coteaux si merveilleusement diversifiés par des maisons, des arbres, des vignes, et encore plus par un champêtre inculte; ou ces hautes montagnes qui semblent se perdre dans les nues; ou, enfin, ces grandes forêts, dont les arbres, presque aussi anciens que le monde, ne doivent leur beauté qu'à celui qui en est le créateur? Voilà ce qu'est le style le plus fleuri, auprès de la grande et sublime éloquence.

Le célèbre Atticus, si connu par les lettres que Cicéron lui a écrites, se promenant avec

[1] Epist. 2 et 4, l. 15, ad fam.

[2] Epist. 12, l. 5, ad fam.

[3] « Quorum longè princeps Demosthenes; ac penè lex orandi fuit. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

[1] « Terra vestita floribus, herbis, arboribus, frugibus : « quorum omnium incredibilis multitudo insatiabili va- « rietate distinguitur. Adde huc fontium gelidas peren- « nitates, liquores perlucidos amnium, riparum vestitus « viridissimos, speluncarum concavas altitudines, saxo- « rum asperitates, impendentium montium altitudines, « immensitatesque camporum. » (CIC. *de Nat. Deor.* lib. 2, n. 98.)

[2] Viridi si margine clauderet undas
Herba, nec ingenuum violarent marmora tophum.
(JUVEN. lib. 1, *Sat.* 3.)

lai dans une île fort agréable près de l'une des maisons de campagne que ce fameux orateur [1] aimait plus que toutes les autres, parce que c'était le lieu de sa naissance, lui disait, en admirant la beauté du paysage, que la magnificence des plus superbes maisons de campagne, ces salles pavées de marbre, ces lambris dorés, ces vastes pièces d'eau qui faisaient l'admiration des autres, que tout cela lui paraissait petit et méprisable quand il le comparait avec cette île, ce ruisseau, cette campagne si riante qu'il avait pour lors devant les yeux; et il remarque judicieusement que ce sentiment n'est point l'effet d'une bizarre prévention, mais qu'il est dans la nature même.

Il en faut dire autant des ouvrages de l'esprit; et l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens, pour les mettre en garde contre un mauvais goût de pensées brillantes et de tours ingénieux et recherchés, qui semblent vouloir prendre le dessus, et qui a toujours été l'avant-coureur de la chute et de la décadence prochaine de l'éloquence. Quintilien avait raison de dire que [2], s'il fallait nécessairement choisir entre la simplicité encore grossière des anciens écrivains, et la licence démesurée des nouveaux, il préférerait sans hésiter les premiers aux seconds.

Je terminerai cet article par quelques extraits d'un discours que l'on peut, ce me semble, proposer comme un modèle achevé de cette éloquence noble et sublime, et en même temps naturelle et sans affectation, dont j'ai tâché de marquer ici les caractères. Ce discours fut prononcé par M. Racine, dans l'Académie française, à la réception de deux académiciens, dont l'un était Thomas Corneille, qui succédait au célèbre Pierre Corneille son frère. M. Racine, après avoir comparé ce dernier aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même temps qu'eux, continue ainsi :

« Oui, monsieur, que l'ignorance rabaisse « tant qu'elle voudra l éloquence et la poésie, « et traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les États, nous ne craindrons « point de le dire, à l'avantage des lettres et « de ce corps fameux dont vous faites maintenant partie : du moment que des esprits « sublimes, passant de bien loin les bornes « communes, se distinguent, s'immortalisent « par des chefs-d'œuvre comme ceux de « monsieur votre frère, quelque étrange inégalité que durant leur vie la fortune mette « entre eux et les plus grands héros, après « leur mort cette différence cesse. La postérité, qui se plaît, qui s'instruit dans les ouvrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de « difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de « plus considérable parmi les hommes, et fait « marcher de pair l'excellent poëte et le grand « capitaine. Le même siècle qui se glorifie « aujourd'hui d'avoir produit Auguste, ne se « glorifie guère moins d'avoir produit Horace « et Virgile. Ainsi, lorsque dans les âges suivants on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses, et de toutes les grandes « choses qui rendront notre siècle l'admiration de tous les siècles à venir, Corneille, « n'en doutons point, Corneille tiendra sa « place parmi toutes ces merveilles. La France « se souviendra avec plaisir que, sous le règne du plus grand de ses rois, a fleuri le « plus grand de ses poëtes. On croira même « ajouter quelque chose à la gloire de notre « auguste monarque lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré de ses bienfaits cet excellent génie; que même deux jours avant sa « mort, et lorsqu'il ne lui restait plus qu'un « rayon de connaissance, il lui envoya encore « des marques de sa libéralité, et qu'enfin les « dernières paroles de Corneille ont été des « remercîments pour Louis-le-Grand. »

[1] « Hoc ipso in loco... scito me esse natum. Quare id « est nescio quid et latet in animo ac sensu meo, quo me « plus hic locus fortassè delectet. » (Cic. *de Leg.* lib. 2, n. 3)

« Equidem, qui nunc primum huc venerim, satiari « non queo : magnificasque villas, et pavimenta marmorea, et laqueata tecta contemno. Ductus verò aquarum, « quos isti tubos et euripos vocant, quis non, quum hæc « videat, irriserit? Itaque, ut tu paulò antè de lege et « jure disserens, ad naturam referebas omnia; sic in his « ipsis rebus, quæ ad quietem animi delectationemque « quæruntur, natura dominatur. (Ibid. n. 2.)

[2] « Si necesse sit, veterem illum horrorem dicendi malim, quàm istam novam licentiam. » (Quintil. lib. 8, cap. 5.)

A l'occasion de M. Bergeret, secrétaire du cabinet, qui fut reçu ce même jour à l'Acamie Française, M. Racine fit un éloge magnifique de Louis XIV, dont j'insérerai ici une partie.

« Qui l'eût dit au commencement de l'an« née dernière, et dans cette même saison « où nous sommes, lorsqu'on voyait de toutes « parts tant de haines éclater, tant de ligues « se former, et cet esprit de discorde et de « défiance qui soufflait la guerre aux quatre « coins de l'Europe; qui l'eût dit, qu'avant « la fin du printemps tout serait calme? « Quelle apparence de pouvoir dissiper si tôt « tant de ligues? Comment accorder tant « d'intérêts si contraires! Comment calmer « cette foule d'Etats et de princes, bien plus « irrités de notre puissance que des mauvais « traitements qu'ils prétendaient avoir reçus? « N'eût-on pas cru que vingt années de confé« rences ne suffisaient pas pour terminer toutes « ces querelles? La diète d'Allemagne, qui « n'en devait examiner qu'une partie, depuis « trois ans qu'elle y était appliquée, n'en était « encore qu'aux préliminaires. Le roi cepen« dant, pour le bien de la chrétienté, avait « résolu, dans son cabinet, qu'il n'y eût plus « de guerre. La veille qu'il doit partir pour « se mettre à la tête d'une de ses armées, il « trace six lignes, et les envoie à son ambas« sadeur à La Haye. Là-dessus les provinces « délibèrent, les ministres des hauts alliés « s'assemblent; tout s'agite, tout se remue. « Les uns ne veulent rien céder de ce qu'on « leur demande; les autres redemandent ce « qu'on leur a pris; mais tous ont résolu de « ne point poser les armes. Le roi cependant « d'un côté fait prendre Luxembourg, de « l'autre s'avance lui-même aux portes de « Mons: ici il envoie des généraux à ses al« liés, là il fait foudroyer Gênes: il force Al« ger à lui demander pardon: il s'applique « même à régler le dedans de son royaume, « soulage les peuples, et les fait jouir par « avance des fruits de la paix; et enfin, comme « il l'avait prévu, voit ses ennemis, après bien « des conférences, bien des projets, bien des « plaintes inutiles, contraints d'accepter ces « mêmes conditions qu'il leur a offertes, sans « avoir pu en rien retrancher, y rien ajouter, « ou, pour mieux dire, sans avoir pu, avec « tous leurs efforts, s'écarter d'un seul pas du « cercle étroit qu'il lui avait plû de leur tra« cer. »

Il y a certainement dans ces deux endroits du beau, du grand, du sublime. Tout y plaît, tout y frappe; et ce n'est point par des grâces affectées, par des antithèses bien mesurées, par des pensées éblouissantes: rien de tout cela ne s'y trouve. C'est la solidité et la grandeur des choses mêmes et des idées qui enlève; ce qui fait le caractère de la vraie et de la parfaite éloquence, telle qu'on l'a toujours admirée dans Démosthène. L'éloge du roi est terminé par une image tout à fait noble, qui renferme une allusion délicate à un fait célèbre de l'histoire romaine, et laisse beaucoup plus à découvrir qu'elle ne montre: *sans avoir pu s'écarter d'un seul pas du cercle étroit qu'il lui avait plu de leur tracer.* On s'imagine assister à l'entrevue où le fier Romain Popilius, ayant prescrit de la part du sénat des conditions de paix à Antiochus, et voyant que ce roi cherchait à éluder, l'enferma dans un cercle qu'il traça autour de lui avec la baguette qu'il avait à la main [1], et l'obligea de lui rendre une réponse positive avant que d'en sortir. Ce trait d'histoire, dont on laisse au lecteur le soin et le plaisir de faire lui-même l'application, a beaucoup plus de grâce que si l'on avait cité l'endroit d'où il est tiré.

ARTICLE II.

De ce que l'on doit principalement observer en lisant ou en expliquant les auteurs.

Je réduirai ces observations à sept ou huit chefs, qui sont: le raisonnement et les preuves, les pensées, le choix des mots, leur arrangement, les figures, certaines précautions oratoires, les passions. Je mêlerai quelquefois à ces observations des exemples tirés des meilleurs auteurs qui serviront à éclaircir les préceptes, et apprendront l'art de composer.

[1] « Popilius virgâ quam in manu gerebat circumscrip« sit regem, ac, *Priusquam hoc circulo excedas*, inquit, « *redde responsum, senatui quod referam*. Obstupefac« tus tam violento imperio, parumper quum hæsitâsset: « *Faciam*, inquit, *quod censet senatus.* » (Liv. liv. 45, n. 12.)

§ I. Du raisonnement et des preuves.

C'est ici la partie de l'art oratoire la plus nécessaire, la plus indispensable, qui en est comme le fondement, et à laquelle on peut dire que toutes les autres se rapportent : car les expressions, les pensées, les figures, et toutes les autres sortes d'ornements dont nous parlerons dans la suite, viennent au secours des preuves, et ne sont employées que pour les faire valoir, et pour les mettre dans un plus grand jour. Elles sont au discours ce que sont au corps la peau et la chair [1], qui en font la beauté et l'agrément, mais non la force et la solidité; qui couvrent et embellissent les os et les nerfs, mais qui les supposent et n'en peuvent tenir lieu. Je ne disconviens pas qu'il ne faille s'étudier à plaire [2], et encore plus à toucher : mais on fera l'un et l'autre avec bien plus de succès, lorsque l'on aura instruit et convaincu les auditeurs; à quoi l'on ne peut parvenir que par la force du raisonnement et des preuves.

Il faut donc que les jeunes gens, quand ils examinent un discours, une harangue, un ouvrage, se rendent surtout attentifs aux preuves et aux raisons; qu'ils les séparent de tout l'éclat extérieur qui les environne, dont ils pourraient se laisser éblouir; qu'ils les pèsent et les considèrent en elles-mêmes; qu'ils examinent si elles sont solides, si elles font au sujet, et si elles sont à leur place. Il faut que toute la suite, toute l'économie du discours soit bien présente à leur esprit; et qu'après qu'on le leur aura expliqué, ils soient en état de rendre raison du dessein de l'auteur, et de dire sur chaque endroit : Ici il veut prouver telle chose, et il la prouve par telles raisons.

[1] « Cætera, quæ continuo orationis tractu magis decurrunt, in auxilium atque ornamentum argumentorum « comparantur, nervisque illis, quibus causa continetur, « adjiciunt superinducti corporis speciem. » (QUINTIL. lib. 5, cap. 8.)

[2] « Nec abnuerim esse aliquid in delectatione, multum « verò in commovendis affectibus. Sed hæc ipsa plus « valent, quum se didicisse judex putat : quod consequi « nisi argumentatione, aliâque omni fide rerum, non pos- « sumus. » (Ibid.)

Parmi les preuves il y en a de fortes et de convaincantes [1], sur chacune desquelles il faut insister, et qu'il faut montrer séparément de peur qu'elles ne soient obscurcies et confondues dans la foule. Il y en a d'autres, au contraire, plus faibles et plus légères, qu'il faut entasser ensemble, afin qu'elles se prêtent un mutuel secours, en suppléant à la force par le nombre. Quintilien donne un exemple fort sensible de ces dernières. Il s'agissait d'un homme accusé d'avoir tué un de ses proches pour recueillir sa succession; et voici les preuves qu'on en apportait : *Hæreditatem sperabas, et magnam hæreditatem; pauper eras, et tùm maximè à creditoribus appellabaris; et offenderas eum cujus hæres eras, et mutaturum tabulas sciebas.* C'est-à-dire : « Vous espériez une succession, et une « grande succession; vous étiez pauvre et « actuellement pressé par vos créanciers; vous « aviez offensé celui qui vous avait nommé « son héritier, et vous saviez qu'il devait « changer son testament. » Ces preuves [2], considérées séparément sont légères et communes; mais jointes ensemble elles ne laissent pas de frapper, non comme la foudre, qui renverse, mais comme la grêle, dont les coups redoublés se font sentir.

Il faut éviter de trop insister sur des choses qui ne le méritent pas : car alors nos preuves [3], outre qu'elles sont ennuyeuses, deviennent encore suspectes par le soin même que nous prenons d'en accumuler un trop grand nombre, qui semble marquer que nous nous en défions nous-mêmes.

On demande s'il faut placer les meilleures preuves au commencement [4], pour s'emparer tout d'un coup des esprits; ou à la fin, pour

[1] « Firmissimis argumentorum singulis instandum. « Infirmiora congregenda sunt : quia illa per se fortiora « non oportet circumstantibus obscurare, ut qualia sunt « appareant, hæc imbecilla naturâ, mutuo auxilio susti- « nentur. Itaque si non possunt valere quia magna sunt, « valebunt quia multa sunt. » (QUINT. lib. 5, cap. 12.)

[2] « Singula levia sunt, et communia; universa verò « nocent, etiamsi non ut fulmine, tamen ut grandine. » (Ibid.)

[3] Quint. l. 5, cap. 12.

[4] « Nec tamen omnibus semper quæ invenerimus ar- « gumentis onerandus est judex : quia et tædium affe- « runt, et fidem detrahunt. » (Ibid.)

y laisser une plus forte impression ; ou partie au commencement, partie à la fin, selon l'ordre de bataille que nous voyons dans Homère[1]; ou enfin s'il n'est pas mieux de commencer par les plus faibles, afin qu'elles aillent toujours en augmentant. Cicéron semble dire dans quelques endroits qu'il faut commencer et finir par ce que l'on a de plus fort[2], et jeter entre deux ce qu'on a de plus faible ; mais dans ses Partitions oratoires il avoue qu'on ne peut pas toujours ranger ses preuves comme on le voudrait[3], et qu'un orateur sage et prévoyant doit sur cela consulter la disposition de ses auditeurs, et se régler sur leur goût. Quintilien aussi, sans rien décider, marque que l'ordre et l'arrangement des preuves doit être différent selon l'exigence des matières que l'on traite, de sorte pourtant que jamais le discours n'aille en déclinant, et ne finisse par de minces et de faibles raisons, après qu'on en a employé d'abord de fortes.

La liaison des preuves entre elles n'est pas une chose indifférente, et elle contribue beaucoup à la clarté et à l'ornement du discours. Elle dépend de la justesse et de la délicatesse des transitions[4], qui sont comme un nœud dont on se sert pour unir des parties et des propositions qui souvent paraissent n'avoir aucun rapport, qui sont indépendantes et comme étrangères à l'égard les unes des autres, et qui, sans ce lien commun, s'entre-heurteraient mutuellement et ne pourraient cadrer ensemble. L'art de l'orateur consiste donc alors à savoir, par de certains tours, et de certaines pensées ménagées adroitement, mettre entre ces différentes preuves une union si naturelle, qu'elles semblent faites les unes pour les autres, et que toutes ensemble elles forment, non des membres et des morceaux détachés, mais un corps et un tout continu.

M. Fléchier avait commencé l'éloge de M. de Turenne par celui de l'ancienne et illustre maison de Latour-d'Auvergne, qui a mêlé son sang à celui des rois et des empereurs, qui a donné des maîtres à l'Aquitaine, des princesses à toutes les cours de l'Europe, et des reines même à la France.

Il veut ensuite parler du malheur qu'a eu ce prince de naître dans l'hérésie. Pour joindre cette partie avec la précédente, il emploie une figure nommée par les rhéteurs *correction*, qui lui fournit une transition toute naturelle. « Mais que dis-je ? Il ne faut pas l'en « louer ici, il faut l'en plaindre. Quelque glo- « rieuse que fût la source dont il sortait, l'hé- « résie des derniers temps l'avait infectée. »

Il y a encore une observation plus importante. Il ne suffit pas d'avoir trouvé des preuves solides[1], de les avoir rangées dans l'ordre qui leur convient, de les avoir bien unies ensemble : il faut savoir les développer et leur donner une juste étendue pour en faire sentir tout le poids, et pour en tirer tout l'avantage possible ; c'est ce qu'on appelle ordinairement *amplification*. C'est en cela que consistent principalement la force de l'éloquence et l'art de l'orateur ; et c'est en quoi Cicéron a surtout réussi. J'en rapporterai un seul exemple, tiré de son plaidoyer pour Milon.

A plusieurs preuves, par lesquelles Cicéron avait montré que Milon était bien éloigné d'avoir formé le dessein de tuer Clodius, il ajoute une réflexion tirée de la circonstance du temps, et il demande s'il est vraisemblable qu'à la veille presque des assemblées du peuple romain où se devaient donner les charges, Milon[2], qui songeait à demander le consulat, eût été assez imprudent pour aliéner de lui tous les esprits par un si lâche assassinat. *Præsertim, judices, quum honoris amplissimi contentio et dies comitiorum subesset.* Cette réflexion est fort sensée ; mais si l'orateur s'était contenté de la montrer simplement sans lui prêter le secours de l'éloquence, elle n'au-

[1] Iliad. 4, 297.
[2] Cic. l. 2, de Orat. n. 314 ; et in Orat. n. 50.
[3] « Semperne ordinem collocandi, quem volumus, te- « nere possumus ? Non sanè : nam auditorum aures mo- « derantur oratori prudenti et provido, et quod respuunt « immutandum est. » (Cic. *in Partit. orat.* n. 15.)
[4] « Ita res diversæ distantibus ex locis, quasi invicem « ignotæ, non collidentur, sed aliquâ societate cum prio- « ribus ac sequentibus se copulâque tenebunt... Ita ut « corpus sit, non membra... Ac videbitur non solùm « composita oratio, sed etiam continua. » (Quint. lib. 7, cap. 1.)

[1] « Quædam argumenta ponere satis non est : adju- « vanda sunt. » (Quint. lib. 5, cap. 12.)
[2] Pro Milone, n. 42 et 43.

rait pas fort touché les juges. Il la fait donc valoir d'une manière merveilleuse, en montrant comment, dans une telle conjoncture, on est circonspect et attentif jusqu'au scrupule à ménager les bonnes grâces et les suffrages des citoyens « Je sais, dit Cicéron, « jusqu'où va la timidité de ceux qui briguent « les charges, et combien la demande du « consulat entraîne avec elle de soins et d'in- « quiétudes. Nous craignons, non-seulement « ce qu'on peut nous reprocher ouvertement, « mais ce qu'on peut penser de nous en se- « cret et dans le fond du cœur. Le moindre « bruit, la fable la plus vaine et la moins « fondée nous alarme et nous déconcerte. « Nous étudions avec inquiétude les yeux, « les regards, les paroles de tout le monde: « car rien n'est si délicat, si fragile, si in- « certain, ni si variable que la volonté des « citoyens à l'égard de quiconque prétend « aux charges publiques. Non-seulement ils « s'irritent et s'offensent de la faute la plus « légère, ils conçoivent même souvent de « capricieux et d'injustes dégoûts pour les « plus belles actions. » *Quo quidem tempore (scio enim quàm timida sit ambitio, quantaque et quàm sollicita cupiditas consulatûs) omnia, non modò quæ reprehendi palàm, sed etiam quæ obscurè cogitari possunt, timemus : rumorem, fabulam fictam, falsam perhorrescimus : ora omnium atque oculos intuemur. Nihil enim est tam molle, tam tenerum, tam aut flexibile, quàm voluntas erga nos sensusque civium, qui non modò improbitati irascuntur candidatorum, sed etiam in rectè factis sæpè fastidiunt.* Est-il possible de mieux peindre, d'un côté la bizarre légèreté du peuple, de l'autre les craintes et les inquiétudes continuelles de ceux qui briguaient ses suffrages? Il conclut ce raisonnement d'une manière encore plus vive en demandant s'il y a la moindre vraisemblance que Milon, uniquement occupé depuis si longtemps de l'attente de ce grand jour, eût osé se présenter devant l'auguste assemblée du peuple, les mains encore fumantes du sang de Clodius, et portant sur son front et dans toute sa contenance l'orgueilleux aveu de son crime. *Hunc diem igitur campi speratum atque exoptatum sibi proponens Milo, cruentis manibus scelus et fascinus præ se ferens et confitens, ad illa augusta centurianum auspicia veniebat? Quàm hoc non credibile in hoc! Quàm idem in Clodio non dubitandum, qui se, interfecto Milone, regnaturum putaret!*

Il faut avouer que ce sont ces sortes d'endroits qui convainquent, qui touchent, qui enlèvent l'auditeur. On doit pourtant prendre garde de ne les pas pousser trop loin, et se défier d'une imagination trop vive, qui, s'abandonnant à ses saillies, s'arrête mal à propos sur des choses étrangères au sujet ou de peu de conséquence, ou qui insiste trop longtemps sur les choses mêmes qui méritent quelque attention. Cicéron avoue de bonne foi qu'il était autrefois tombé dans ce dernier défaut. En plaidant pour Roscius[1], il fait de longues réflexions sur le supplice des parricides, qui étaient enfermés tout vivants dans un sac, et ensuite jetés dans la mer. L'auditoire[2] fut enlevé par la beauté de cet endroit, et interrompit l'orateur par ses applaudissements. En effet il est difficile de rien trouver de plus lumineux ni de plus brillant. Cependant Cicéron[3], dont le goût et le jugement s'étaient perfectionnés par un long usage, et dont l'éloquence, comme il le dit lui-même, avait acquis par l'âge une espèce de maturité, reconnut dans la suite que, si cet endroit avait été si fort approuvé, ce n'était pas tant pour des beautés solides et réelles que dans l'espérance de celles qu'il promettait pour un âge plus avancé.

C'est, comme je l'ai déjà remarqué, un exercice fort utile pour faciliter aux jeunes gens l'invention des preuves, que de leur proposer un sujet traité par quelque bon auteur, et de leur faire trouver sur-le-champ ce qu'on peut dire sur ce sujet, en les interro-

[1] Pro Rosc. Amer. n. 70, 72.

[2] « Quantis illa clamoribus adolescentuli diximus de « supplicio parricidarum ! » (Cic. *in Orat.* n. 107.)

[3] « Quum ipsa oratio jam nostra canesceret, haberetque « suam quamdam maturitatem, et quasi senectutem. » (Id. in *Bruto*, n. 8.)

« Quæ nequaquam satis deferbuisse post aliquandò « sentire cœpimus... sunt enim omnia sicut adolescentis, « non tam re et maturitate, quàm spe et exspectatione « laudati. » (Id. in *Orat.* n. 107.)

« Illa pro Roscio juvenilis redundantia. » (Id. n. 108,

geant de vive voix, et en les aidant par des ouvertures qu'on leur donne.

Sext. Roscius, pour qui Cicéron plaida, était accusé d'avoir tué son père, et l'accusateur n'apportait aucune preuve solide contre lui. On demandera aux jeunes gens ce qu'ils auraient à dire contre cet accusateur. Ils répondront sans doute que, pour donner quelque vraisemblance à une telle accusation, il faut que les preuves soient en grand nombre, bien convaincantes, et tout à fait incontestables. On doit faire voir quel fruit le fils pouvait tirer de la mort de son père; montrer dans sa vie précédente des déréglements et des désordres qui préparent à croire un tel crime; et, quand tout cela serait démontré, produire des preuves certaines d'un fait si incroyable, marquer le lieu, le temps, les témoins, les complices, sans quoi l'on ne pourra croire un fils coupable d'une action si noire, qui suppose un monstre qui a étouffé tous les sentiments de la nature. On aura pris soin auparavant de leur raconter l'histoire de deux enfants qu'on trouva endormis auprès de leur père qui avait été tué, et que les juges renvoyèrent absous, persuadés de leur innocence, par cette tranquillité où on les avait trouvés; et les jeunes gens ne manqueront pas de faire ici usage de cette histoire. La fable même viendra à leur secours en leur montrant des enfants qui avaient trempé leurs mains dans le sang de leurs mères, livrés par l'ordre des dieux aux furies vengeresses. Enfin, la nature du supplice que les Romains avaient établi contre les parricides, en faisant voir l'énormité de ce crime, montrera aussi la nécessité où est un accusateur d'en apporter des preuves bien évidentes et bien certaines. Des jeunes gens trouveront par eux-mêmes une partie de ces raisons; et des interrogations faites à propos leur feront dire le reste. Après cela on leur fera lire l'endroit même de Cicéron, qui leur apprendra comment chaque preuve en particulier a dû être traitée.

Les discours de Cicéron et les harangues de Tite-Live peuvent fournir une infinité de pareils exemples. Je choisis dans ce dernier une harangue fort courte, mais fort éloquente, et qui suffira seule pour montrer aux jeunes gens la manière dont il faut lire les auteurs, et celle dont ils doivent composer.

Explication d'une harangue de Tite-Live.

Je suppose qu'on donne à un jeune homme pour matière de composition le discours de Pacuvius à son fils Pérolla [1]. Voici quel en est le sujet. Capoue, par les intrigues de Pacuvius, et malgré l'opposition de Magius, qui tenait pour les Romains, et avec qui Pérolla était uni d'amitié et de sentiments, s'était rendue à Annibal, qui bientôt après y fit son entrée. Cette journée se passa en joie et en festins. Deux frères, qui étaient les plus considérables de la ville, donnèrent à manger à Annibal. Tauréa et Pacuvius, seuls de tous les Capouans, furent admis à ce repas; et le dernier obtint avec beaucoup de peine cette grâce pour son fils Pérolla, dont les engagements avec Magius n'étaient pas inconnus à Annibal, qui voulut bien pourtant lui pardonner tout le passé à la prière de son père. Après le repas, Pérolla conduisit son père dans un endroit écarté; et là, tirant de dessous sa robe un poignard, il lui déclara le dessein qu'il avait formé de tuer Annibal, et de sceller par son sang le traité fait avec les Romains. Pacuvius, tout hors de lui-même, entreprend de détourner son fils d'une si funeste résolution. Ce discours, dans de telles circonstances, doit être fort court, et n'avoir que douze ou quinze lignes tout au plus.

Il faut commencer par chercher en soi-même des motifs capables de convaincre et de toucher le fils. Il s'en présente trois assez naturellement. Le premier se tire du danger où il s'expose en attaquant Annibal au milieu de ses gardes. Le second regarde le père même, qui est résolu de se mettre entre Annibal et son fils, et qu'il faudra par conséquent percer le premier. Un troisième se tire de ce que la religion a de plus sacré, la foi des traités, l'hospitalité, la reconnaissance. Voilà le premier pas qu'il faut faire en composant, qui est de trouver des preuves et des moyens : et c'est ce qui s'appelle en rhétorique *invention*, et qui en est la première partie.

[1] Tit.-Liv. lib. 23, n. 9.

Après qu'on a trouvé des raisons, on songe à l'ordre qu'il faut leur donner; et cet ordre demande, dans une harangue aussi courte que celle-ci, qu'elles aillent toujours en croissant, et que les plus fortes soient mises à la fin. La religion n'est pas pour l'ordinaire ce qui touche le plus un jeune homme du caractère de celui dont il s'agit : c'est donc par là qu'il faut commencer. Son propre intérêt, son danger personnel, le touchent bien plus vivement : ce motif doit tenir la seconde place. Le respect et la tendresse pour un père, qu'il faudra égorger avant que d'arriver à Annibal, passent tout ce qu'on peut imaginer : c'est donc par où il faudra finir. Voilà ce qui s'appelle en rhétorique *disposition*, et qui en est la seconde partie.

Reste l'*élocution*, qui fournit les expressions et les tours, et qui, par la variété et la vivacité des figures, contribue le plus à l'agrément et à la force du discours. Voyons comment Tite-Live traite chaque partie.

L'entrée, qui tient lieu d'exorde, est courte, mais vive et touchante : *Per ego te* [1], *fili, quæcumque jura liberos jungunt parentibus, precor quæsoque, ne ante oculos patris facere et pati omnia infanda velis.* Cet arrangement confus, *per ego te*, convient fort au trouble d'un père qui est tout hors de lui-même : *amens metu*, dit Tite-Live. Ces mots, *quæcumque jura liberos jungunt parentibus*, renferment ce qu'il y a de plus fort et de plus tendre. Cette proposition, *ne ante oculos patris facere et pati omnia infanda velis*, qui représente le crime et les suites funestes d'un tel meurtre, est comme l'abrégé de tout le discours. Il pouvait dire simplement, *ne occidere Annibalem in conspectu meo velis.* Quelle différence!

Ier Motif, tiré de la religion. Il se subdivise en trois autres, qui ne sont presque que montrés, mais d'une manière fort vive et fort éloquente, sans qu'il y ait aucune circonstance omise, ni aucun mot qui ne porte : 1° la foi des traités confirmée par le serment et les sacrifices; 2° les droits sacrés et inviolables de l'hospitalité; 3° l'autorité d'un père sur son fils. *Paucæ horæ sunt* [1], *intra quas jurantes quicquid deorum est, dextræ dextras jungentes, fidem obstrinximus, ut sacratas fide manus digressi ab colloquio extemplò in eum armaremus? Surgis ab hospitali mensâ, ad quam tertius Campanorum adhibitus ab Annibale es, ut eam ipsam mensam cruentares hospitis sanguine? Annibalem pater filio meo potui placare : filium Annibali non possum?*

IIe Motif. *Sed sit nihil sancti* [2]; *non fides, non religio, non pietas : audeantur infanda, si non perniciem nobis eum scelere afferunt.* Ce n'est là qu'une transition; mais combien est-elle ornée! Quelle justesse et quelle élégance dans cette distribution, qui reprend en trois mots les trois parties du premier motif! *fides*, pour le traité; *religio*, pour l'hospitalité; *pietas*, pour le respect qu'un fils doit à son père. *Audeantur infanda, si non perniciem nobis eum scelere afferunt.* Cette pensée est fort belle, et conduit naturellement du premier motif au second.

Unus aggressurus es Annibalem [3]*? Quid illa turba tot liberorum servorumque? quid in unum intenti omnium oculi? quid tot dex-*

[1] « Mon fils, je vous prie et vous conjure, par tous les droits les plus sacrés de la nature et du sang, de ne point entreprendre de commettre sous les yeux de votre père une action également criminelle en elle-même, et funeste par les suites qu'elle aura pour vous. »

[1] « Il n'y a que peu de moments que nous nous sommes liés par les serments les plus solennels, que nous avons donné à Annibal les marques les plus saintes d'une amitié inviolable; et, sortis à peine de cet entretien, nous armerions contre lui cette même main que nous lui avons présentée pour gage de notre fidélité! Cette table, où président les dieux vengeurs des droits de l'hospitalité, où vous avez été admis par une faveur que deux seuls Campaniens partagent avec vous, vous ne la quittez cette table sacrée que pour la souiller un moment après du sang de votre hôte! Hélas! après avoir obtenu d'Annibal la grâce de mon fils, serait-il bien possible que je ne pusse obtenir de mon fils celle d'Annibal ? »

[2] « Mais ne respectons rien, j'y consens, de tout ce qu'il y a de plus sacré entre les hommes; violons tout ensemble, la foi, la religion, la piété; rendons-nous coupables de l'action du monde la plus noire, si notre perte ne se trouve pas tel infailliblement jointe avec le crime. »

[3] « Seul vous prétendez attaquer Annibal? Mais quoi! cette foule d'hommes libres et d'esclaves qui l'environnent; tous ces yeux attachés sur lui pour veiller sans cesse à sa sûreté; tant de bras toujours prêts à s'employer à sa défense : espérez-vous qu'ils demeurent glacés et immobiles au moment que vous porterez à cet excès de fureur? Soutiendrez-vous le regard d'Annibal, ce regard redoutable que ne peuvent soutenir des armées entières, et qui fait trembler le peuple romain? »

iræ? torpescent ne in amentiâ illâ? Vultum ipsius Annibalis, quem armati exercitus sustinere nequeunt, quem horret populus romanus, tu sustinebis? Quelle foule de pensées, de figures, d'images! et cela pour dire qu'il ne peut pas attaquer Annibal sans s'exposer à un danger certain de mourir. Quelle admirable opposition entre des armées entières qui ne peuvent soutenir le visage d'Annibal, le peuple romain même que ses regards font trembler, et un faible particulier! *tu.*

IIIe Motif. *Et, alia auxilia desint* [1], *me ipsum ferire, corpus meum opponentem pro corpore Annibalis sustinebis? Atqui per meum pectus petendus ille tibi transfigendusque est.*

Je n'admire pas moins la simplicité et la brièveté de ce dernier motif, que la vivacité du précédent. Un jeune homme serait bien tenté d'ajouter ici quelques pensées et d'étendre cet endroit : Pourrez-vous tremper vos mains dans le sang d'un père? arracher la vie à celui de qui vous l'avez reçue? etc. Mais un maître comme Tite-Live sent bien qu'il ne faut que montrer un tel motif, et que vouloir l'amplifier, c'est l'affaiblir.

Péroraison. *Deterreri hic sine te potiùs* [2], *quàm illic vinci. Valeant preces apud te meæ, sicut pro te hodiè valuerunt.* Jusqu'ici Pacuvius avait employé les figures les plus vives et les plus pressantes : tout était animé et plein de feu : ses yeux, son visage, ses mains en disaient sans doute encore plus que sa langue. Tout d'un coup il s'adoucit, il prend un ton plus tranquille, et finit par les prières, qui dans la bouche d'un père sont plus fortes que toutes les raisons. Aussi le fils ne put-il tenir contre cette dernière attaque. Les larmes qui commencèrent à couler de ses yeux firent voir qu'il était ébranlé. Les baisers du père, qui le tint longtemps tendrement embrassé, et ses prières redoublées avec instance, achevèrent de le persuader. *Lacrymantem indè juvenem cernens, medium complectitur, atque osculo hærens, non antè precibus abstitit, quàm pervicit ut gladium poneret, fidemque daret nihil facturum tale.*

[1] « Et, quand même tout autre secours lui manquerait, aurez-vous le courage de me frapper moi-même, lorsque je le couvrirai de mon corps, et que je me présenterai entre lui et vos coups? Car, je vous le déclare, ce n'est qu'en me perçant le flanc que vous pouvez aller jusqu'à lui. »

[2] « Laissez-vous fléchir en ce moment plutôt que de vouloir périr dans une entreprise si mal concertée. Souffrez que mes prières aient sur vous quelque pouvoir, après qu'elles ont été aujourd'hui si puissantes en votre faveur. »

§ II. Des pensées.

Pensée est un mot fort vague et fort général, qui a plusieurs significations bien différentes, aussi bien que le mot latin *sententia.* On voit assez que ce que nous examinons ici sont les pensées qui entrent dans les ouvrages d'esprit, et qui en font une des principales beautés.

C'est ici proprement ce qui fait le fond et comme le corps du discours : car l'élocution [1] n'en est que le vêtement et la parure. Il faut donc inculquer de bonne heure aux jeunes gens ce grand principe, si souvent répété dans Cicéron et dans Quintilien, que les mots ne sont que pour les choses [2]; qu'ils ne sont destinés qu'à mettre au jour, et tout au plus à embellir nos pensées; que les expressions les plus choisies et les plus brillantes [3], si elles sont dépourvues de sens, ne doivent être regardées que comme un son vide et méprisable, qui n'a rien que de ridicule et d'insensé; qu'au contraire il faut faire cas des pensées et des raisons solides, quoique destituées de tout ornement, parce que la vérité par elle-même, de quelque manière qu'elle se montre, est toujours estimable; en un mot, que l'orateur peut donner quelque soin aux mots [4], mais qu'il doit sa principale attention aux choses.

On fera remarquer aussi aux jeunes gens

[1] « Quorumdam elocutio res ipsas effeminat; quæ illo « verborum habitu vestiuntur. » (Quint. *Proœm.* lib. 8.)

[2] « Sit cura elocutionis quàm maxima, dum sciamus « tamen nihil verborum causâ esse faciendum, quum « verba ipsa rerum gratiâ sint reperta. » (Idem, ibid.)

« Quibus (verbis) solum à naturâ sit officium attributum, servire sensibus. » (Idem, lib. 12, cap. 10.)

[3] « Quid est tam furiosum quam verborum vel optimorum atque ornatissimorum sonitus inanis, nullâ subjectâ sententiâ nec scientiâ? » (Cic. *de Orat.* lib. 1, n. 51.)

[4] « Curam ergo verborum, rerum volo esse sollicitudinem. » (Quint. *Proœm.* lib. 8.)

que dans les bons auteurs les pensées dont ils embellissent leurs discours sont simples, naturelles, intelligibles; qu'elles ne sont point affectées ni recherchées, et comme amenées par force, pour faire montre d'esprit; mais qu'elles naissent toujours du fond même de la matière qui y est traitée, dont elles paraissent si inséparables, qu'on ne voit pas comment les choses auraient pu se dire autrement, et que chacun s'imagine qu'il les aurait dites de la même manière. Un exemple rendra ces observations plus sensibles.

Combat des Horaces et des Curiaces.

La description de ce combat est, sans contestation, un des plus beaux endroits de Tite-Live [1], et des plus propres à apprendre aux jeunes gens comment il faut embellir un récit par des pensées naturelles et ingénieuses. Pour en bien connaître l'art et la délicatesse, il ne faut que la réduire à un récit tout simple, en n'omettant aucune des circonstances essentielles, mais les dépouillant de tout ornement. J'en marquerai les différentes parties par différents chiffres pour les mieux distinguer, et pour les pouvoir ensuite plus facilement comparer avec la narration même de Tite-Live.

1. Fœdere icto, trigemini, sicut convenerat, arma capiunt. 2. Statim in medium inter duas acies procedunt. 3. Consederant utrinque pro castris duo exercitus, in hoc spectaculum totis animis intenti. 4. Datur signum, infestisque armis terni juvenes concurrunt. 5. Quum aliquandiù inter se æquis viribus pugnâssent, duo Romani, super alium alius, vulneratis tribus Albanis, exspirantes corruerunt. 6. Illi superstitem Romanum circumsistunt. Fortè is integer fuit. Ergo, ut segregaret pugnam eorum, capessit fugam, ita ratus secuturos, ut quemque vulnere affectum corpus sineret. 7. Jam aliquantùm spatii ex eo loco, ubi pugnatum est, aufugerat, quum respiciens videt magnis intervallis sequentes; unum haud procul ab sese abesse : in eum magno impetu redit, eumque interficit. 8. Mox properat ad secundum, eumque pariter necl dat. 9. Jam æquato marte singuli supererant, numero pares, sed longè viribus diversi. 10. Romanus exsultans : *Duos*, inquit, *fratrum manibus dedi, tertium causæ belli hujusce, ut Romanus Albano imperet, dabo.* 11. Tùm gladium supernè illius jugulo defigit : jacentem spoliat. 12. Romani ovantes ac gratulantes Horatium accipiunt. Indè ex utrâque parte suos sepeliunt.

Il s'agit d'étendre ce récit et de l'enrichir de pensées et d'images qui intéressent et qui frappent vivement le lecteur, et lui rendent cette action si présente, qu'il s'imagine non la lire, mais la voir de ses propres yeux, en quoi consiste la principale force de l'éloquence. Il ne faut pour cela que consulter la nature; eu bien étudier les mouvements; examiner attentivement ce qui a dû se passer dans le cœur des Horaces, des Curiaces, des Romains, des Albains, et peindre chaque circonstance avec des couleurs si vives, mais si naturelles, qu'on s'imagine assister à ce combat. C'est ce que Tite-Live fait d'une manière merveilleuse.

1. *Fœdere icto, trigemini, sicut convenerat, arma capiunt.* 2. *Quum sui utrosque adhortarentur, deos patrios, patriam, ac parentes, quidquid civium domi, quidquid in exercitu sit, illorum tunc arma, illorum intueri manus; feroces et suopte ingenio, et pleni adhortantium vocibus, in medium inter duas acies procedunt.*

Il était naturel que chaque parti exhortât les siens, et leur représentât que la patrie entière était attentive à leur combat. Cette pensée est fort belle, mais le devient bien plus par la manière dont elle est tournée. Une exhortation plus longue serait froide et languissante. En lisant les derniers mots, on croit voir ces généreux combattants s'avancer au

[1] Lib. 1, n. 25.

1. « Le traité conclu, les trois frères, de part et d'autre, prennent les armes comme on en était convenu. »

2. « Pendant que chaque parti exhorte les siens à bien faire leur devoir, en leur représentant que les dieux, la patrie, leurs pères et leurs mères, tout ce qu'il y avait de citoyens dans la ville et dans l'armée, ont les yeux attachés sur leurs armes et sur leurs bras; ces généreux athlètes, pleins de courage par eux-mêmes, et animés encore par de si puissantes exhortations, s'avancent au milieu des deux armées. »

milieu des deux armées avec une noble et intrépide fierté.

3. *Consederant utrinque pro castris duo exercitus, periculi magis præsentis quàm curæ expertes : quippe imperium agebatur, in tam paucorum virtute atque fortunâ positum. Itaque ergo erecti suspensique in minimè gratum spectaculum animo intenduntur.* Rien ne convenait mieux ici que cette pensée, *periculi magis præsentis quàm curæ expertes* : et Tite-Live en apporte aussitôt la raison. Quelle image ces deux mots, *erecti suspensique*, peignent à l'esprit !

4. *Datur signum, infestisque armis, velut acies, terni juvenes, magnorum exercituum animos gerentes, concurrunt. Nec his, nec illis periculum suum, publicum imperium servitiumque obversatur animo, futuraque ea deindè patriæ fortuna quam ipsi fecissent. Ut primo statim concursu increpuère arma, micantesque fulsère gladii, horror ingens spectantes perstringit ; et neutrò inclinatâ spe, torpebat vox spiritusque.* On ne peut rien ajouter à la noble idée que nous donne ici Tite-Live des combattants. Ces trois frères étaient de part et d'autre comme des armées entières ; et en avaient le courage : insensibles à leur propre péril, ils ne s'occupaient que de la destinée publique, confiée uniquement à leurs bras : deux pensées magnifiques, et puisées dans le vrai. Mais peut-on lire ce qui suit sans se sentir encore saisi d'horreur et de frissonnement, aussi bien que les spectateurs du combat? Ici les expressions sont toutes poétiques ; et l'on fait remarquer aux jeunes gens que ces expressions poétiques, dont il ne faut user que rarement et avec sobriété, étaient appelées par la grandeur même du sujet, et par la nécessité d'égaler par les termes le merveilleux du spectacle.

Ce morne et triste silence, qui les tenait tous comme suspendus et immobiles, se changea bientôt en cris de joie du côté des Albains, quand ils virent tomber morts deux des Horaces. De l'autre côté, les Romains demeurèrent sans espérance, mais non sans inquiétude. Alarmés et tremblants pour celui des Horaces qui restait seul contre trois, ils n'étaient plus occupés que de son péril. N'était-ce pas là la véritable disposition des deux armées après la chute des deux Romains ? et le tableau qu'en fait Tite-Live n'est-il pas copié d'après nature ?

5. *Consertis deindè manibus, quam jam non motus tantùm corporum agitatioque anceps telorum armorumque, sed vulnera quoque et sanguis spectaculo essent ; duo Romani super alium alius, vulneratis tribus Albanis, exspirantes corruerunt. Ad quorum casum quum conclamâsset gaudio exercitus, romanas legiones jam spes tota, nondùm tamen cura deseruerat, exanimes vice unius quem tres Curiatii circumsteterant.*

Je rapporterai le reste de ce récit sans presque y faire aucune réflexion, pour éviter une ennuyeuse longueur. Je dois seulement avertir)que ce qui fait la principale beauté de cette narration, aussi bien que de l'histoire en général, selon la judicieuse remarque de Cicéron [1], c'est la merveilleuse variété qui

3. « Elles étaient rangées de côté et d'autre autour du champ de bataille, exemptes à la vérité du péril présent, mais non pas d'inquiétude, parce qu'il s'agissait de savoir lequel des deux peuples commanderait à l'autre, et que la valeur d'un si petit nombre de combattants allait décider de leur sort. Occupés de ces pensées, et dans l'attente inquiète de ce qui allait arriver, ils donnent donc toute leur attention à un spectacle qui ne pouvait pas ne les point alarmer. »

4. « On donne le signal ; et ces braves héros marchent trois à trois les uns contre les autres, portant en eux six le courage de deux grandes armées. Insensibles de part et d'autre à leur propre péril, ils n'ont devant les yeux que la servitude ou la liberté de leur patrie, dont le sort désormais dépend uniquement de leur courage. Dès qu'on entendit le choc de leurs armes, et qu'on vit briller leurs épées, les spectateurs, saisis de crainte et d'alarme, sans que l'espérance penchât encore de part ou d'autre, restèrent tellement immobiles, qu'on eût dit qu'ils avaient perdu l'usage de la voix et de la respiration. »

5 « Ensuite, lorsqu'on étant venus aux mains, ce ne fut plus seulement le mouvement des bras et l'agitation des armes qui servirent de spectacle, mais qu'on aperçut des blessures, et qu'on vit couler le sang, deux Romains tombèrent morts aux pieds des Albains, qui tous trois avaient été blessés. A leur chute, l'armée ennemie poussa de grands cris de joie, pendant que de l'autre côté les légions romaines demeurèrent sans espérance, mais non sans inquiétude, tremblant pour le Romain qui était resté seul, et que les trois Albains avaient entouré »

[1] « Multam casus nostri tibi varietatem in scribendo « suppeditabunt, plenam cujusdam voluptatis quæ vehe- « menter animos hominum in legendo scripto retinere

règne partout, et les divers mouvements de crainte, d'inquiétude, d'espérance, de joie, de désespoir, de douleur, causés par des changements subits et des vicissitudes inopinées, qui réveillent l'attention par une agréable surprise, qui tiennent jusqu'à la fin l'esprit du lecteur comme en suspens, et qui, par cette incertitude même, lui procurent un plaisir incroyable, surtout quand le récit se termine par un événement intéressant et singulier. Il sera facile d'appliquer ces principes à tout ce qui suit.

6. *Fortè is integer fuit ; ut universis solus nequaquam par, sic adversùs singulos ferox. Ergo, ut segregaret pugnam eorum capessit fugam, ita ratus secuturos, ut quemque vulnere affectum corpus sineret.*

7. *Jam aliquantùm spatii ex eo loco, ubi pugnatum est, aufugerat, quum respiciens videt magnis intervallis sequentes ; unum haud procul ab sese abesse. In eum magno impetu redit ; et, dum albanus exercitus inclamat Curiatiis ut opem ferant fratri, jam Horatius cæso hoste victor secundam pugnam petebat.*

8. *Tùm clamore, qualis ex insperato faventium solet, Romani adjuvant militem suum : et ille defungi prælio festinat. Priùs itaque quàm alter, qui nec procul aberat, consequi posset, et alterum Curiatium conficit.*

9. *Jamque æquato marte singuli supererant, sed nec spe nec viribus pares. Alterum intactum ferro corpus, et geminatâ victoriâ, ferocem in certamen tertium dabant : alter fessum vulnere, fessum cursu trahens corpus, victusque fratrum ante se strage, victori objicitur hosti. Nec illud prælium fuit.*

Quelle beauté d'expressions et de pensées ! quelle vivacité d'images et de descriptions !

10. *Romanus exsultans :* Duos, *inquit*, fratrum manibus dedi : tertium causæ belli hujusce, ut Romanus Albano imperet, dabo. *Malè sustinenti arma gladium supernè jugulo defigit ; jacentem spoliat.*

11. *Romani ovantes ac gratulantes Horatium accipiunt, eò majore cum gaudio, quò prope metum res fuerat.*

12. *Ad sepulturam indè suorum nequaquam paribus animis vertuntur : quippe imperio alteri aucti, alteri ditionis alienæ facti.*

Je ne sais s'il y a rien de plus capable de former le goût des jeunes gens, et pour la lecture des auteurs, et pour la composition, que de leur proposer de pareils endroits, et de les accoutumer à en découvrir eux-mêmes toute la beauté, en les dépouillant de leurs ornements, et les réduisant, comme nous avons fait ici, à des propositions simples. On leur apprend par là comment il faut trouver

« possit. Nihil est enim aptius ad delectationem lectoris, « quàm temporum varietates fortunæque vicissitudines. . « Ancipites variique casus habent admirationem, exspec« tationem, lætitiam, molestiam, spem, timorem. Si verò « exitu notabili concluduntur, expletur animus jucun« dissimæ lectionis voluptate. » (Cic. *Epist.* 12, lib. 5, *ad famil.*)

6. « Heureusement il était sans blessure ; ainsi, trop faible contre tous ensemble, mais plus fort que chacun d'eux, il use d'un stratagème qui lui réussit. Pour diviser ses ennemis, il prend la fuite, persuadé qu'ils le suivraient plus ou moins vite, selon qu'il leur restait plus ou moins de force.

7 « Déja il était assez loin de l'endroit où l'on avait combattu, lorsque, tournant la tête, il voit les Curiaces à une assez grande distance les uns des autres, et l'un d'eux tout proche de lui. Il revient sur celui-ci de toute sa force, et, tandis que l'armée d'Albe crie à ses frères de le secourir, déja Horace, vainqueur de ce premier ennemi, court à une seconde victoire. »

8. « Alors les Romains animent leur guerrier par des cris, tels que le mouvement subit d'une joie inespérée en fait pousser, et lui de son côté se hâte de mettre fin au second combat. Avant donc que l'autre, qui n'était pas fort éloigné, eût pu l'atteindre, il couche son ennemi par terre. »

9. « Il ne restait plus de chaque côté qu'un combattant ; mais si le nombre était égal, les forces et l'espérance ne l'étaient pas. Le Romain, sans blessure, et fier d'une double victoire, marche plein de confiance à ce troisième combat. L'autre, au contraire, affaibli par le sang qu'il a perdu, et épuisé par la course, se traîne à peine, et déja vaincu par la mort de ses frères, comme une victime sans défense, présente la gorge à son vainqueur. Aussi ne fut-ce point un combat. »

10. « Horace triomphant déja par avance : J'ai immolé, dit-il, les deux premiers aux mânes de mes frères, j'immolerai le troisième à ma patrie, afin que Rome devienne maîtresse d'Albe, et lui fasse la loi. A peine Curiace pouvait-il soutenir ses armes ; il lui enfonce son épée dans la gorge, et ensuite le dépouille. »

11. « Les Romains reçoivent Horace dans leur camp avec une joie et une reconnaissance d'autant plus vives, qu'ils avaient été plus près du danger. »

12. « Après cela, chaque parti songe à ensevelir les siens, mais avec des dispositions bien différentes, les Romains étant devenus maîtres de leurs ennemis, et les Albains se voyant soumis à une domination étrangère. »

des pensées, et comment il les faut exprimer.

J'ajouterai ici plusieurs réflexions du P. Bouhours, accompagnées la plupart d'exemples latins et français, et qui sont tirés de son livre sur la manière de bien penser.

Différentes réflexions sur les pensées.

I. La vérité est la première qualité et comme le fondement des pensées. Les plus belles sont vicieuses, ou plutôt celles qui passent pour belles et qui semblent l'être, ne le sont pas en effet, si ce fond leur manque. *Page* 9.

Les pensées sont les images des choses, comme les paroles sont les images des pensées : et penser, à parler en général, c'est former en soi la peinture d'un objet ou spirituel ou sensible. Or les images et les peintures ne sont véritables qu'autant qu'elles sont ressemblantes. Ainsi une pensée est vraie, lorsqu'elle représente les choses fidèlement ; et elle est fausse, quant elle les fait voir autrement qu'elles ne sont en elles-mêmes. *Même page.*

La vérité, qui est indivisible ailleurs, ne l'est pas ici. Les pensées sont plus ou moins vraies, selon qu'elles sont plus ou moins conformes à leur objet. La conformité entière fait ce que nous appelons la justesse de la pensée. C'est-à-dire que, comme les habits sont justes quand ils viennent bien au corps et qu'ils sont tout à fait proportionnés à la personne qui les porte, les pensées sont justes aussi quand elles conviennent parfaitement aux choses qu'elles représentent : de sorte qu'une pensée juste est, à parler proprement, une pensée vraie de tous les côtés et dans tous les jours qu'on la regarde. *Page* 41.

Nous en avons un bel exemple dans l'épigramme latine sur Didon, qui a été traduite si heureusement en notre langue. Pour la bien entendre, il faut supposer ce que raconte l'histoire, que Didon se sauva en Afrique avec toutes ses richesses après que Sichée eut été tué ; et ce que feint la poésie, qu'elle se tua elle-même après qu'Enée l'eut quittée.

Infelix Dido ! nulli benè nupta marito :
Hoc pereunte, fugis, hoc fugiente, peris [1].

[1] Auson.

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triste sort !
L'un, en mourant, cause ta fuite ;
L'autre, en fuyant, cause ta mort.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer que ces retours si justes soient essentiels à la justesse. Elle ne demande pas toujours tant de symétrie ni tant de jeu : il suffit que la pensée soit vraie dans toute son étendue, et que rien ne s'y démente, de quelque côté qu'on la prenne. *Pages* 41, 42.

Plutarque, qui était un esprit solide, condamne la pensée fameuse d'un historien sur l'incendie du temple d'Ephèse : *Qu'il ne fallait pas s'étonner que ce temple magnifique consacré à Diane eût été brûlé la nuit même qu'Alexandre vint au monde ; parce que la déesse, ayant voulu assister aux couches d'Olympias, fut si occupée qu'elle ne put éteindre le feu.* Il est surprenant que Cicéron trouve cette pensée jolie [1], lui qui pense et juge toujours sainement. Mais il est encore plus surprenant que Plutarque, ce censeur si austère, ait oublié sa sévérité en ajoutant que la réflexion de l'historien est si froide, qu'elle suffisait pour éteindre l'incendie. *Pag.* 49-50.

Quintilien se moque avec raison de quelques orateurs qui disaient, comme quelque chose de beau, *que les grands fleuves étaient navigables à leur source*, et *que les bons arbres portaient du fruit en naissant.* (Ces comparaisons peuvent éblouir d'abord [2], et elles étaient fort vantées du temps de Quintilien : mais quand on les examine de près, on en reconnaît le faux.) *Page* 72.

II. Pour penser bien, il ne suffit pas que les pensées n'aient rien de faux. Les pensées, à force d'être vraies, sont quelquefois triviales ; et pour ce sujet Cicéron louant celles de Crassus, après avoir dit qu'elles sont si saines

[1] « Concinnè, ut multa, Timæus ; qui quum in historiâ « dixisset, quâ nocte natus Alexander esset, eâdem Dianæ « Ephesiæ templum deflagravisse : adjunxit, minimè id « esse mirandum, quòd Diana, quum in partu Olympiadis adesse voluisset, abfuisset domo. » (*De Nat. Deor.* l. 2. n. 69)

[2] « Quorum utrumque in iis est, quæ me juvene ubi« que cantari solebant : *Magnorum fluminum navi*« *gabiles fontes sunt* ; et, *Generosioris arboris statim* « *planta cum fructu est.* » (QUINTIL. lib. 8, cap. 4.)

et si vraies, ajoute qu'elles sont si nouvelles et si peu communes : *Sententiæ Crassi tam integræ, tam veræ*[1], *tam novæ*. C'est-à-dire que, outre la vérité qui contente toujours l'esprit, il faut quelque chose qui le frappe et qui le surprenne... La vérité est à la pensée ce que les fondements sont aux édifices ; elle la soutient et la rend solide. Mais un bâtiment qui ne serait que solide n'aurait pas de quoi plaire à ceux qui se connaissent en architecture : outre la solidité on veut de la grandeur, de l'agrément, et même de la délicatesse, dans les maisons bien bâties ; et c'est aussi ce que je voudrais dans les pensées dont nous parlons. La vérité, qui plaît tant ailleurs sans nul ornement, en demande ici ; et cet ornement n'est quelquefois qu'un tour nouveau qu'on donne aux choses. Les exemples vous feront comprendre ce que je veux dire.

La mort n'épargne personne. Voilà une pensée fort vraie ; mais c'est une pensée bien simple et bien commune. Pour la relever et la rendre nouvelle en quelque façon, il n'y a qu'à la tourner de la manière qu'Horace et Malherbe l'ont fait. Le premier la tourne ainsi, comme vous savez

Pallida Mors æquo pulsat pede
Pauperum tabernas,
Regumque turres.
Carm. lib. 1, od. 4.

« La mort renverse également les palais des « rois et les cabanes des pauvres. » Le second prend un autre tour :

Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois ;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

Le tour du poëte latin est figuré et plus vif ; celui du poëte français est plus naturel et plus fin : il y a de la noblesse dans l'un et dans l'autre. *Pages* 75, 78, 79.

1. (Ce qui relève surtout un discours), ce sont[2] les pensées qui ont de l'élévation, et qui ne présentent à l'esprit que de grandes choses. La sublimité, la grandeur dans une pensée est justement ce qui emporte et ce qui ravit, pourvu que la pensée convienne au sujet : car c'est une règle générale, qu'il faut penser selon la matière qu'on traite ; et rien n'est moins raisonnable que d'avoir des pensées sublimes dans un petit sujet qui n'en demande que de médiocres[1]. Il vaudrait presque mieux n'en avoir que de médiocres dans un grand sujet qui en demanderait de sublimes. *Page* 80.

Vous n'avez reçu[2] *rien de plus grand de la fortune que le pouvoir de conserver la vie à une infinité de personnes, ni rien de meilleur de la nature que la volonté de le faire.* C'est à César que parle ainsi l'orateur romain ; et voici comme un historien parle de ce dernier : *Il n'a dû son élévation qu'à lui-même*[3], *et son grand génie a empêché que les nations vaincues n'eussent par l'esprit autant d'avantage sur les Romains que les Romains en avaient sur elles par la valeur.* Mais le vieux Sénèque dit quelque chose de plus magnifique en disant que *Cicéron*[4] *est le seul esprit qu'ait eu le peuple romain égal à son empire...* Pages 83 et 84.

Cicéron parle bien noblement de César[5] en disant qu'il n'était pas nécessaire d'opposer les Alpes aux Gaulois, ni le Rhin aux Allemands : que, quand les montagnes les plus hautes seraient aplanies, quand les fleuves les plus profonds seraient à sec, l'Italie n'aurait rien à craindre ; et que les belles actions, les victoires de César, la défendraient beaucoup mieux que les remparts dont la nature l'a fortifiée elle-même. *Page* 87.

[1] De Orat. l. 2, n. 188.

[2] « Non ad persuasionem, sed ad stuporem rapiunt « grandia. » (Long. de *Sublimi*, sect. 1.)

[1] « A sermone tenui sublime discordat, fitque corrup- « tum, quia in plano tumet. » (Quint. lib. 8, cap. 3.)

[2] « Nihil habet nec fortuna tua majus quàm ut possis, « nec natura tua melius quam ut velis conservare quàm « plurimos. » (Cic. in *Orat pro Lig.* n. 38.)

[3] « Omnia incrementa sua sibi debuit : vir ingenio « maximus, qui effecit ne, quorum arma viceramus, eo- « rum ingenio vinceremur. » (Vell. Paterc. lib. 2.)

[4] « Illud ingenium quod solum populus romanus par « imperio suo habuit » (Sen. *Controv.* lib. 1.)

[5] « Perfecit ille, ut, si montes residissent, amnes, exa- « ruissent, non naturæ præsidio, sed victoriâ suâ re- « busque gestis Italiam munitam haberemus. » (Cic. *Contra Pis.* n. 82.)

Pompée ayant défait Tigrane, roi d'Arménie, ne le souffrit pas longtemps à ses pieds, et lui remit sa couronne sur la tête. *Il le rétablit*[1] *en sa première fortune*, dit un historien, *jugeant qu'il était aussi beau de faire des rois que d'en vaincre.* Page 88.

L'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, Henriette de France, et celle de la duchesse d'Orléans, Henriette Anne d'Angleterre (par M. Bossuet), sont pleines de ces pensées qu'Hermogène nomme *majestueuses.*

« Son grand cœur a surpassé sa naissance : « tout autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. »

« Douce, familière, agréable, autant que « ferme et vigoureuse, elle savait persuader « et convaincre aussi bien que commander, « et faire valoir la raison non moins que « l'autorité. »

« Malgré les mauvais succès de ses armes « infortunées (*c'est de Charles I, roi d'Angleterre, dont parle l'auteur*), si on a pu le « vaincre, on n'a pu le forcer; et comme il « n'a jamais refusé ce qui était raisonnable « étant vainqueur, il a toujours rejeté ce « qui était faible et injuste étant captif. » *Page* 105.

Ces sortes de pensées portent la conviction avec elles, entraînent comme par force notre jugement, remuent nos passions, et nous laissent l'aiguillon dans l'âme.

2. Voilà donc une première espèce de pensées qui ne gagnent pas seulement la créance comme vraies, mais qui attirent l'admiration comme nouvelles et extraordinaires. Celles de la seconde espèce sont les agréables, qui surprennent et qui frappent quelquefois autant que les nobles et les sublimes, mais qui font par l'agrément ce que font les autres par la noblesse et par la sublimité.... Les pensées sublimes sont aussi agréables, mais ce n'est pas l'agrément qui en fait le caractère. Elles plaisent, parce qu'elles ont du grand qui charme toujours l'esprit ; au lieu que celles-ci ne plaisent que parce qu'elles sont agréables. Ce qu'il y a de charmant en elles est, comme en certaines peintures, quelque chose de doux, de tendre, et de gracieux. C'est en partie ce *molle atque facetum* qu'Horace donne à Virgile[2], et qui ne consiste pas dans ce que nous appelons *plaisant*, mais dans je ne sais quelle grâce qu'on ne saurait définir en général, et dont il y a plus d'une sorte. *Pages* 131 et 132.

Les comparaisons tirées des sujets fleuris et délicieux font des pensées agréables, de même que celles qu'on tire des grands sujets font des pensées nobles. « Il me paraît, dit « Costar, que c'est un grand avantage d'être « porté au bien sans nulle peine; et il me « semble que c'est un ruisseau tranquille qui, « suivant sa pente naturelle, coule sans obstacle entre deux rives fleuries. Je trouve, « au contraire, que ces gens vertueux par « raison, qui font quelquefois de plus belles « choses que les autres, sont de ces jets « d'eau où l'art fait violence à la nature, et « qui, après avoir jailli jusqu'au ciel, s'arrêtent bien souvent par le moindre obstacle. » C'est encore penser jolimeut que de dire avec Balzac d'une petite rivière : « Cette « belle eau aime tellement ce pays, qu'elle « se divise en mille branches, et fait une infinité d'îles et de tours afin de s'y amuser « davantage. » *Pages* 137, 138.

Les fictions ingénieuses ne font point un moins bel effet en prose qu'en vers. Ce sont pour l'esprit autant de spectacles divertissants, qui ne manquent point de plaire aux personnes éclairées.... Pline le jeune, exhortant par son exemple Corneille Tacite à étudier jusque dans la chasse, lui dit[3] que l'exercice du corps réveille l'esprit ; que les bois, la solitude, le silence même qu'on garde en certaines chasses, aident fort bien à penser ; et enfin que, s'il porte toujours avec lui des tablettes, il éprouvera que Minerve n'habite pas moins les forêts et les collines que Diane. Voilà une petite fiction en deux mots. Pline

[1] « In pristinum fortunæ habitum restituit, æquè pulchrum esse judicans, et vincere reges, et facere. » (VAL. MAX. lib. 5, cap. 1.)

[2] Sat. 10, lib. 1.

[3] « Mirum est ut animus agitatione motuque corporis excitetur. Jam undique sylvæ, et solitudo, ipsumque illud silentium quod venationi datur, magna cogitationis incitamenta sunt... Experieris non Dianam « magis in montibus quàm Minervam inerrare. » (Lib. 1, *Epist.* 6.)

avait dit d'abord[1] qu'à une chasse où l'on prit trois sangliers dans les toiles, il était assis près des toiles mêmes, les tablettes à la main, rêvant et marquant ce qui lui venait de bon en l'esprit, afin que, s'il s'en retournait les mains vides, il rapportât au moins ses tablettes pleines. Cela est pensé joliment; mais il y a encore plus d'agrément en ce qu'il imagine que Minerve est comme Diane hôtesse des bois, qu'on la trouve dans les vallons et sur les montagnes. *Pages* 139, 140.

L'agrément naît d'ordinaire de l'opposition, surtout dans les pensées doubles qui ont deux sens et comme deux faces : car cette figure, qui semble nier ce qu'elle établit, et qui se contredit en apparence, est très-élégante. Sophocle dit que les présents des ennemis ne sont pas des présents, et qu'une mère inhumaine n'est pas mère ; Sénèque[2], qu'une grande fortune est une grande servitude ; Tacite[3], qu'on fait quelquefois toutes sortes de bassesses et d'actions serviles pour régner : Horace[4] parle d'une folle sagesse, d'une paresse empressée, et d'une concorde discordante. Quelqu'un a dit que les rois sont esclaves sur le trône; que le corps et l'âme sont deux ennemis qui ne se peuvent quitter, et deux amis qui ne se peuvent souffrir. Selon Voiture, le secret pour avoir de la santé et de la gaîté, est que le corps soit agité, et que l'esprit se repose. Le même dit, en parlant d'une personne de qualité qui avait de l'esprit infiniment, et avec laquelle il était en commerce : Je ne me trouve jamais si glorieux que quand je reçois de ses lettres, ni si humble que lorsque j'y veux répondre. *Page* 146.

Cependant il ne faut pas croire qu'une seule pensée ne puisse être agréable que par des endroits brillants et qui aient du jeu : la seule naïveté en fait quelquefois tout l'agrément. Elle consiste cette naïveté dans je ne sais quel air simple et ingénu, mais spirituel et raisonnable, tel qu'est celui d'un villageois de bon sens, ou d'un enfant qui a de l'esprit. *Page* 150.

3. Il y a une troisième espèce de pensées, qui avec de l'agrément ont de la délicatesse, ou plutôt dont tout l'agrément, toute la beauté, tout le prix, vient de ce qu'elles sont délicates.... On peut dire qu'une pensée délicate est la plus fine production et comme la fleur de l'esprit.... Il faut, à mon avis, raisonner de la délicatesse des pensées qui entrent dans les ouvrages d'esprit, par rapport à celles des ouvrages naturels. Les plus[1] délicats sont ceux où la nature prend plaisir à travailler en petit, et dont la matière, presque imperceptible, fait qu'on doute si elle a dessein de montrer ou de cacher son adresse : tel est un insecte parfaitement bien formé, et d'autant plus digne d'admiration, qu'il tombe moins sous la vue, selon l'auteur de l'Histoire naturelle. *Pages* 158 et 160.

Disons, par analogie, qu'une pensée où il y a de la délicatesse a cela de propre, qu'elle est renfermée en peu de paroles, et que le sens qu'elle contient n'est pas si visible ni si marqué. Il semble d'abord qu'elle le cache en partie, afin qu'on le cherche et qu'on le devine[2]; ou du moins elle le laisse seulement entrevoir, pour nous donner le plaisir de le découvrir tout à fait quand nous avons de l'esprit : car, comme il faut avoir de bons yeux, et employer même ceux de l'art, je veux dire les lunettes et les microscopes, pour bien voir les chefs-d'œuvre de la nature, il n'appartient qu'aux personnes intelligentes et éclairées de pénétrer tout le sens d'une pensée délicate. Ce petit mystère est comme l'âme de la délicatesse des pensées; en sorte que

[1] « Ad retia sedebam : erant in proximo non venabulum aut lancea, sed stylus et pugillares. Meditabar aliquid, enotabamque, ut, si manus vacuas, plenas tamen ceras reportarem. » (Ibid).

[2] « Magna servitus est magna fortuna. (*De Consol. ad Polyb.*)

[3] « Omnia serviliter pro dominatione. (*Hist.* lib 1.)

[4] Insanientis dum sapientiæ
Consultus erro. . . . .
. . . .
Strenua nos exercet inertia.....
. . . .
. . . . . Rerum concordia discors.

[1] « Rerum natura nusquam magis, quàm in minimis, « tota. » (Plin. lib. 11, cap. 2.)

« In arctum coacta rerum naturæ majestas, multis « nulla sui parte mirabilior. » (Idem, l. 37, *Proœm.*)

[2] « Auditoribus grata sunt hæc, quæ quum intellexerint, acumine suo delectantur, et gaudent, non quasi « audiverint, sed quasi invenerint. » (Quint. lib. 8, c. 2.)

celles qui n'ont rien de mystérieux ni dans le fond, ni dans le tour, et qui se montrent tout entières à la première vue, ne sont pas délicates proprement, quelque spirituelles qu'elles soient d'ailleurs. D'où l'on peut conclure que la délicatesse ajoute je ne sais quoi au sublime et à l'agréable. Des exemples rendront la chose plus claire. *Pages* 160 161.

Pline le panégyriste dit à son prince, qui avait refusé longtemps le titre de père de la patrie et qui ne voulut le recevoir que quand il crut l'avoir mérité : *Vous êtes le seul*[1] *à quoi il est arrivé d'être père de la patrie avant que de le devenir.* Page 162.

Le fleuve qui rendait l'Égypte fertile par ses inondations réglées, ne s'étant point débordé une fois, Trajan envoya des blés en abondance au secours des peuples qui n'avaient pas de quoi vivre. *Le Nil*[2], dit Pline, *n'a jamais coulé plus abondamment pour la gloire des Romains. Page* 163.

Le même auteur dit sur l'entrée de Trajan dans Rome : *Les uns publiaient*[3], *après vous avoir vu, qu'ils avaient assez vécu ; les autres, qu'ils devaient encore vivre.* Page 165.

Il y a beaucoup de délicatesse dans la réflexion de Virgile sur l'imprudence ou la faiblesse d'Orphée, qui, en ramenant sa femme des enfers, la regarda, et la perdit au même moment : *Folie pardonnable*[4], *à la vérité, si les dieux des enfers savaient pardonner!* Page 178.

Il n'y en a pas moins dans la louange que Cicéron donne à César : *Vous avez coutume*[5] *de n'oublier rien que les injures.* Page 209.

Outre la délicatesse des pensées qui sont purement ingénieuses, il y en a une qui vient des sentiments, et où l'affection a plus de part que l'intelligence. *Je ne vous verrai plus jamais*[1], dit un poëte au sujet de la mort d'un frère qu'il aimait passionnément, *je ne vous verrai plus jamais, mon cher frère, vous qui m'étiez plus cher que la vie : mais je vous aimerai toujours.* Un autre parle ainsi d'une personne qui lui était extrêmement chère : *Dans les lieux*[2] *les plus solitaires et les plus déserts, vous êtes pour moi une grande compagnie.* Mais rien n'est plus délicat que les plaintes d'une tourterelle qu'on fait parler dans un petit dialogue en vers. Le dialogue est entre un passant et la tourterelle.

LE PASSANT.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive tourterelle?

LA TOURTERELLE.

Je gémis : j'ai perdu ma compagne fidèle.

LE PASSANT.

Ne crains-tu point que l'oiseleur
Ne te fasse mourir comme elle?

LA TOURTERELLE.

Si ce n'est lui, ce sera ma douleur.

Pages 213, 216 *et* 217.

Je finirai cet extrait par une réflexion également sensée et spirituelle du père Bouhours, qui se trouve dans un autre livre qui a pour titres, PENSÉES INGÉNIEUSES. *Ce qu'il y a*, dit-il, *de plus délicat dans les pensées et dans les expressions des auteurs qui ont écrit avec beaucoup de justesse (et de délicatesse), se perd quand on les veut mettre dans une autre langue : à peu près comme ces essences exquises, dont le parfum subtil s'évapore quand on les verse d'un vase dans un autre.*

Des pensées brillantes.

Il y a une sorte de pensées, peu connues chez les écrivains du bon siècle, et qui n'ont commencé à avoir du cours et du crédit que dans le déclin de l'éloquence. Elles consistent

[1] « Soli omnium contigit tibi, ut pater patriæ esses antequam fieres. »

[2] « Nilus Ægypto quidem sæpè, sed gloriæ nostræ nunquam largior fluxit. »

[3] « Alii se satis vixisse te viso, te recepto; alii nunc magis esse vivendum prædicabant. »

[4] Quum subita incautum dementia cepit amantem,
Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere manes!
(VIRG. *Georg.* IV, 488.)

[5] « Oblivisci nihil soles nisi injurias. » (*Orat. pro Lig.* n. 35.

[1] Nunquam ego te, vitâ frater amabilior,
Aspiciam posthac : at certè semper amabo.
(CATUL.)

[2] In solis tu mihi turba locis.
(TIBUL.)

dans une manière de s'exprimer courte, vive, brillante, qui plait surtout par une certaine pointe d'esprit, qui frappe par une nouveauté hardie, et par un tour ingénieux, mais peu commun et peu ordinaire. Sénèque contribua beaucoup à introduire à Rome ce mauvais goût : et du temps de Quintilien il y était si général et si dominant [1], que les orateurs se faisaient une loi de terminer presque chaque période par quelque pensée éclatante, qui fît que l'auditoire applaudît et se récriât.

Les réflexions de Quintilien sur ce sujet sont tout à fait sensées. Il ne condamne pas ces sortes de pensées en elles-mêmes [2], qui peuvent ennoblir le discours et lui donner en même temps de la force, de la grâce, et de l'élévation : il en condamne seulement l'abus et la trop grande affectation. Il veut qu'on les regarde comme les yeux du discours [3] : et les yeux ne doivent pas être répandus dans tout le corps. Il consent qu'on ajoute à la manière d'écrire des anciens cette nouvelle grâce [4], comme il a été permis d'ajouter à l'ancienne manière de vivre une certaine propreté et une élégance qu'on ne peut condamner, et dont même on doit tâcher de faire une sorte de vertu. Mais il faut éviter l'excès. Car [5], après tout, l'ancienne simplicité serait encore plus estimable que cette nouvelle licence.

En effet [6], lorsque ces pensées sont en trop grand nombre, elles s'entre-nuisent et s'étouffent mutuellement, comme il arrive à des arbres qui sont plantés trop près les uns des autres ; et elles causent la même obscurité et la même confusion dans le discours que la trop grande multitude de personnages dans un tableau.

D'ailleurs [1], comme ces sortes de pensées, dont la beauté consiste à être courtes et vives, sont détachées les unes des autres, et qu'elles forment chacune un sens complet, il arrive de là que le discours est extrêmement coupé et concis, sans liaison, et comme décousu, composé plutôt de pièces et de morceaux que de membres et de parties qui fassent un tout. Or une telle composition paraît entièrement opposée au nombre et à l'harmonie du discours ; qui demande plus de suite et plus d'étendue.

On peut dire aussi que ces pensées brillantes [2] ressemblent moins à une flamme lumineuse qu'à ces étincelles de feu qui échappent au travers de la fumée.

Enfin [3], comme on n'est attentif qu'à les entasser, on devient peu délicat dans le discernement et le choix, et il ne se peut faire que parmi ce grand nombre il ne s'en trouve beaucoup de froides, de puériles, de ridicules.

Pour peu qu'on ait lu Sénèque, on sent bien que ce que je viens de dire est son portrait, et le caractère propre de ses ouvrages : et Quintilien le marque clairement dans un autre endroit, où [4], après avoir rendu justice

[1] « Nunc illud volunt, ut omnis locus, omnis sensus, in « fine sermonis feriat aurem. Turpe autem ac propè « nefas ducunt, respirare ullo loco, qui acclamationem « non petierit. » (QUINT. lib. 8, cap. 5.)

[2] « Quod tantum in sententiâ bonâ crimen est ? non « causæ prodest ? non judicem movet ? non dicentem « commendat ? (Ibid.)

[3] « Ego hæc lumina orationis velut oculos quosdam « eloquentiæ esse credo : sed neque oculos esse toto corpore velim. » (Ibid.).

[4] « Patet media quædam via : sicut in cultu victuque « accessit aliquis citra reprehensionem nitor, quem, sicut possumus, adjiciamus virtutibus. (Ibid.)

[5] « Si necesse sit, veterem illum horrorem dicendi malim, quàm istam novam licentiam. »

[6] « Densitas earum obstat invicem, ut in satis omnibus « fructibusque arborum nihil ad justam magnitudinem « adolescere potest, quod loco, in quem crescat, caret. « Nec pictura, in quâ nihil circumlitum est, eminet : « ideòque artifices etiam, quum plura in unam tabulam « opera contulerunt, spatiis distinguunt, ne umbræ in « corpora cadant. » (Ibid.)

[1] « Facit res eadem concisam quoque orationem. Subsistit enim omnis sententia ; ideòque post eam utique « aliud est initium. Unde soluta ferè oratio, et è singulis « non membris, sed frustis collata, structurâ caret ; quum « illa rotunda et undique circumcisa insistere invicem « nequeant. » (Ibid.)

[2] « Lumina illa non flammæ, sed scintillis inter fumum « emicantibus, similia dixeris. » (Ibid.)

[3] « Hoc quoque accidit, quòd solas captanti sententias, « multas necesse est dicere leves, frigidas, ineptas. Non « enim potest esse delectus ubi numero laboratur. » (Ibid.)

[4] « Multæ in eo claræque sententiæ, multa etiam morum gratiâ legenda : sed in eloquendo corrupta pleraque, atque eo perniciosissima, quòd abundant dulcibus « vitiis. Velles eum suo ingenio dixisse, alieno judicio. « Nam.... si non omnia sua amâsset, si rerum pondera « minutissimis sententiis non fregisset, consensu potiùs « eruditorum, quam puerorum amore comprobaretur.... « Multa probanda in eo, multa etiam admiranda sunt ;

au mérite et à l'érudition de ce grand homme, et avoir reconnu qu'on trouve dans ses écrits beaucoup de belles pensées et de maximes solides pour les mœurs, il ajoute que par rapport à l'éloquence ils sont d'un goût dépravé et corrompu presque en tout, et d'autant plus dangereux, qu'ils sont pleins de défauts agréables, et qu'on ne peut s'empêcher d'aimer. C'est pourquoi il dit qu'il aurait été à souhaiter qu'un si beau génie, capable de ce qu'il y a de plus grand dans l'éloquence, si riche et si fertile pour l'invention, eût eu un goût plus épuré et un discernement plus exact; qu'il eût été moins amoureux de toutes ses productions; qu'il eût su en faire le choix, et surtout qu'il n'eût point affaibli l'importance des matières qu'il traite par un amas de petites pensées [1], qui peuvent flatter d'abord par une apparence et une lueur d'esprit, mais que l'on trouve froides et puériles quand on les examine avec quelque attention.

Je rapporterai quelques endroits de cet auteur, afin que les jeunes gens puissent comparer son style avec celui de Cicéron et de Tite-Live, et voir si le jugement qu'en porte Quintilien est fondé sur de bonnes raisons, ou s'il n'est que l'effet de sa prévention contre Sénèque.

1. Entretien de Démarate avec Xercès [2].

1. Quum bellum Græciæ indiceret Xerxes, animum tumentem, oblitumque quàm caducis confideret, nemo non impulit. Alius aiebat non laturos nuncium belli, et ad primam adventûs famam terga versuros. Alius, nihil esse dubii quin illâ mole non vinci solùm Græcia, sed obrui posset; magis verendum ne vacuas desertasque urbes invenirent, et profugis hostibus vastæ solitudines relinquerentur, non habituris ubi tantas vires exercere possent. Alius illi vix rerum, naturam sufficere: angusta esse classibus maria, militi castra, explicandis equestribus copiis campestria: vix patere cœlum satis ad emittenda omni manu tela.

2. Quum in hunc modum multa undique jactarentur, quæ hominem nimiâ æstimatione sui furentem concitarent, Demaratus Lacedæmonius solus dixit, ipsam illam quâ sibi placeret multitudinem, indigestam et gravem, metuendam esse ducenti; non enim vires, sed pondus habere: immodica nunquam regi posse; nec diù durare, quidquid regi non potest.

3. « In primo, *inquit*, satim monte Lacones objecti dabunt tibi sui experimentum. Tot ista gentium millia trecenti morabuntur: hærebunt in vestigio fixi, et commissas sibi

« eligere modò curæ sit : quod utinam ipse fecisset!
« Digna enim fuit illa natura, quæ meliora vellet, quæ
« quod voluit effecit. (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

[1] « Plerique minimis etiam inventiunculis gaudent, « quæ excussæ risum habent, inventæ facie ingenii blan-« diuntur. » (Id., lib. 8, cap. 5.)

[2] Senec. de Benef. lib. 6, cap. 31

1. « Dans le temps que Xercès, enflé d'orgueil et aveuglé par une vaine confiance en ses forces, songeait à porter la guerre contre la Grèce, tous les courtisans qui l'environnaient travaillèrent à l'envi à le pousser par des flatteries outrées, dans le précipice où son ambition l'entraînait. L'un disait que la nouvelle seule de la guerre jetterait le trouble parmi les Grecs, et qu'au premier bruit de sa marche ils prendraient la fuite : un autre, qu'avec une armée si nombreuse il était sûr, non-seulement de vaincre la Grèce, mais de l'accabler; et que tout ce qu'il avait à craindre était de trouver à son arrivée les villes désertes et les campagnes réduites en solitudes par la retraite précipitée des habitants, et de n'avoir plus de quoi employer de si grandes forces. D'un autre côté, on lui faisait entendre qu'à peine la nature entière lui suffirait-elle, que les mers étaient trop étroites pour contenir ses flottes; que nul camp ne pourrait renfermer ses troupes de pied; qu'il n'y avait point de plaine assez étendue pour sa cavalerie, et qu'à peine l'air suffirait-il pour les traits qu'on aurait à lancer. »

2. « Parmi tous ces discours, si capables de faire tourner la tête à un prince déjà enivré de l'idée de sa grandeur, Démarate, Lacédémonien, fut le seul qui osât représenter au roi que ce qui faisait le sujet de sa confiance était ce qui devait lui inspirer le plus de crainte : que ce vaste corps d'armée, cette masse énorme et monstrueuse n'avait que de la pesanteur et non de la force; qu'il n'est pas possible de gouverner ce qui n'a ni borne ni mesure, et que ce qui ne peut être gouverné ne peut subsister longtemps. »

3. « Une poignée de gens que vous rencontrerez d'abord à une première montagne, vous fera connaître ce que sont les citoyens de Sparte. Trois cents Spartiates arrêteront ces millions d'hommes que vous traînez avec vous. Inébranlables dans le poste qu'on leur aura confié, ils le défendront jusqu'au dernier soupir, et feront une barrière et un rempart de leurs corps. Toutes les forces de l'Asie ne leur feront pas faire un pas en arrière. Seuls ils soutiendront le choc formidable de presque tout l'univers réuni contre eux. Après avoir forcé la nature à

angustias tuebuntur, et corporibus obstruent. Tota illos Asia non movebit loco. Tantas minas belli, et penè totius humani generis ruinam, paucissimi sustinebunt. Quum te mutatis legibus suis natura transmiserit, in semitâ hærebis, et æstimabis futura damna, quum putaveris quanti Thermopylarum angusta constiterint. Scies te fugari posse, quum scieris posse retineri.

4. « Cedent quidem tibi pluribus locis, velut torrentis modo ablati, cujus cum magno terrore prima vis defluit : deindè hinc atque illinc coorientur, et tuis te viribus prement.

5. « Verum est quod dicitur, majorem belli apparatum esse, quàm qui recipi ab iis regionibus possit, quas oppugnare constituis. Sed hæc res contra nos est. Ob hoc ipsum, te Græcia vincet, quia non capit. Uti toto te non potes.

6. « Prætereà, quæ una rebus salus est, occurrere ad primos rerum impetus, et inclinatis opem ferre non poteris, nec fulcire ac firmare labantia. Multò ante vinceris, quàm victum esse te sentias.

7. « Cæterùm, non est quòd exercitum tuum ob hoc sustineri putes non posse, quia numerus ejus duci quoque ignotus est. Nihil tam magnum est, quod perire non possit, cui nascitur in perniciem, ut alia quiescant, ex ipsâ magnitudine suâ causa. »

8. Acciderunt quæ Demaratus prædixerat. Divina atque humana impellentem, et mutantem quidquid obstiterat, trecenti stare jusserunt : stratusque per totam passim Græciam Xerxes intellexit, quantùm ab exercitu turba distaret.

9. Itaque Xerxes, pudore quàm damno miserior, Demarato gratias egit, quòd solus sibi verum dixisset, et permisit petere quod vellet. Petit ille ut Sardes, maximam Asiæ civitatem, curru vectus intraret, rectam capite tiaram gerens : id solis datum regibus. Dignus fuerat præmio antequam peteret. Sed quàm miserabilis gens, in quâ nemo fuit qui verum diceret regi, nisi qui non dicebat sibi !

Il faut avouer que ce morceau de Sénèque est fort beau, et que le discours de Démarate est plein de sens et de réflexions solides ; mais il me semble que le style en est trop uniforme, et que l'antithèse s'y montre trop souvent. Les pensées sont trop serrées et trop entassées. Elles sont toutes détachées l'une de l'autre[1],

changer toutes ces lois pour vous ouvrir un passage, vous demeurerez tout court à un défilé. Vous pourrez juger des pertes que vous ferez dans la suite par ce que vous aura coûté le passage des Thermopyles. En voyant qu'on peut vous arrêter, vous comprendrez qu'on pourra aussi vous mettre en fuite. »

4. « Vos armées, comme un torrent impétueux dont rien ne peut soutenir le premier effort, pourront d'abord tout dissiper; mais bientôt vos ennemis se rallieront, et, vous attaquant de divers côtés, vous détruiront par vos propres forces. »

5. « On dit vrai, quand on avance que le pays que vous voulez attaquer n'a pas un espace suffisant pour un appareil de guerre si immense; mais c'est précisément ce qui fait contre nous. La Grèce vous vaincra, parce qu'elle ne peut vous contenir. Vous ne pouvez faire usage que d'une partie de vous-même. »

6. « D'ailleurs, ce qui fait la sûreté et la ressource d'une armée vous devient absolument impraticable. Vous ne pourrez ni donner les ordres à propos, ni vous trouver à temps au premier mouvement, ni soutenir ceux qui plient, ni rassurer ceux qui commencent à s'ébranler. Vous serez vaincu longtemps avant que d'être à portée de vous en apercevoir. »

7. « Au reste, ne vous flattez pas que vos troupes ne puissent rien trouver qui leur résiste, parce que le nombre prodigieux en est inconnu même à leur chef. Il n'y a rien de si grand qui ne puisse périr, puisque au défaut de tout autre obstacle, sa grandeur même est une cause de ruine. »

8. « Tout ce que Démarate avait prédit à Xerxès arriva. Ce prince, qui se piquait de surmonter tous les obstacles que les dieux et les hommes mettaient à ses entreprises, qui changeait et renversait tout ce qui s'opposait à son passage, fut arrêté par trois cents hommes ; et bientôt Xerxès, voyant les débris de ses formidables armées répandus dans toutes les parties de la Grèce, comprit quelle différence il y avait entre une foule d'hommes et une armée. »

9. « Alors ce prince, plus malheureux encore par la honte d'une si folle expédition que par la perte qu'il y fit, remercia Démarate de ce que seul il lui avait dit la vérité, et lui permit de lui demander telle grâce qu'il voudrait. Celui-ci demanda d'entrer à Sardes, l'une des plus grandes villes d'Asie, monté sur un char, portant la tiara droite sur la tête, privilége qui n'était accordé qu'aux rois. Il aurait mérité cette récompense, s'il ne l'avait pas demandée. Mais que doit-on penser d'une nation où il ne se trouva personne pour dire la vérité au roi qu'un homme qui ne se la disait pas à lui-même? »

[1] « Undè soluta ferè oratio, et è singulis non membris sed frustis collata. »

et par cette raison rendent le style trop concis et sautillant. Une espèce de pointe finit presque chque période[1]. *Scies te fugari posse, quum scieris posse retineri... Ob hoc ipsum te Græcia vincet, quia non capit... Multò antè vinceris, quàm victum esse te sentias.* Cela choque moins quand on ne lit qu'un endroit séparé; mais quand tout un ouvrage est sur ce ton, il est difficile d'en soutenir sans peine une lecture un peu longue et suivie, au lieu que celle de Cicéron et de Tite-Live ne fatigue jamais. D'ailleurs, un style si coupé et si brusque peut-il être employé dans les discours où il s'agit d'instruire et de toucher les auditeurs? et, par cette raison, convient-il à l'éloquence du barreau et de la chaire?

On trouve quelquefois dans Cicéron de ces sortes de pensées qui terminent la période d'une manière courte et vive; mais il sait employer avec discrétion et sobriété ces grâces du discours qui en font le sel et l'assaisonnement, et qui par cette raison ne doivent pas être prodiguées.

Leviculus sanè noster Demosthenes[2], *qui illo susurro delectari se dicebat aquam ferentis mulierculæ, ut mos in Græciâ est, insusurrantisque alteri: Hic est ille Demosthenes. Quid hoc levius? at quantus orator! Sed apud alios loqui videlicet didicerat, non multùm ipse secum*[3]. Cette pensée a beaucoup de rapport avec celle de Sénèque : *Quàm miserabilis gens, in quâ nemo fuit qui verum diceret regi, nisi qui non dicebat sibi!*

2. Réflexion de Sénèque sur une parole d'Auguste.

Sénèque rapporte une parole d'Auguste qui[4], se repentant extrêmement d'avoir lui-même divulgué les désordres de sa fille, dit que cette imprudence ne lui serait pas échappée, si Agrippa ou Mécène eussent vécu. *Horum nihil accidisset, si aut Agrippa, aut Mecenas vixisset.* Sénèque, pour relever cette parole, ajoute une réflexion très-sensée : *Adeò tot habenti millia hominum*[1], *duos reparare difficile est! Cœsæ sunt legiones, et protinùs scriptæ : fracta classis, et intra paucos dies natavit nova : sævitum est in opera publica ignibus, surrexerunt meliora consumptis. Totâ vitâ, Agrippæ et Mæcenatis vacavit locus.* Rien n'est plus beau ni plus solide que cette pensée : *Toutes les pertes se réparent, excepté celle d'un ami;* mais il fallait en demeurer là.

Quid putem[2]*? ajoute Sénèque. Defuisse similes qui assumerentur, an ipsius vitium fuisse, qui maluit queri quàm quærere? Non est quod existimemus Agrippam et Mæcenatem solitos illi vera dicere : qui, si vixissent, inter dissimulantes fuissent. Regalis ingenii mos est, in præsentium contumeliam amissa laudare, et his virtutem dare vera dicendi, à quibus jam audiendi periculum non est.*

Outre que rien n'est plus petit que ce jeu de mots, *maluit queri quàm quærere*, la seconde réflexion ruine absolument la première. Celle-ci suppose qu'il est fort difficile de remplacer de bons amis, et l'autre dit tout le contraire. D'ailleurs pourquoi Sénèque fait-il cette injure à Auguste, ou plutôt à ses deux

[1] « Nunc illud volunt, ut omnis locus, omnis sensus, « in fine sermonis feriat aurem. »

[2] « Il fallait que Démosthène, que nous admirons tant, fût bien vain, d'être aussi sensible qu'il avoue lui-même qu'il l'était à ce petit mot flatteur d'une porteuse d'eau, qui le montrant au doigt, disait à sa voisine : Vois-tu bien? c'est là ce Démosthène. Quelle petitesse! Et cependant quel grand orateur que Démosthène! Mais c'est qu'il avait appris à parler aux autres, et qu'il se parlait rarement à lui-même. »

[3] Tusc. lib. 5, n. 103.

[4] De Benef. l. 6, cap. 32.

[1] « Tant il est difficile de trouver parmi tant de millions d'hommes de quoi en remplacer deux! Des légions ont été taillées en pièces, on en a bientôt levé d'autres : une flotte a été brisée en peu de jours, on en bâtit une nouvelle : le feu a consumé des édifices publics, on en voit d'autres plus somptueux que les premiers sortir presque aussitôt de terre. Mais, tant que vécut Auguste, la place d'Agrippa et de Mécène demeura toujours vacante. »

[2] « Que penserai-je de cette parole d'Auguste? Dois-je croire qu'en effet il ne restait plus dans tout l'empire de tels hommes qu'il pût choisir pour amis; ou si c'était la faute du prince, qui aimait mieux se plaindre que d'en chercher? Il n'y a pas d'apparence qu'Agrippa et Mécène eussent coutume de lui dire la vérité; et s'ils avaient vécu, ils auraient, dans cette occasion, gardé le silence comme les autres. Mais le caractère des princes est d'aimer à dire du bien des morts pour faire honte et peine aux vivants, et de louer dans les premiers une liberté courageuse de dire la vérité, dont ils n'ont plus rien à craindre. »

amis, d'avancer qu'ils n'avaient pas coutume de dire la vérité à ce prince, et qu'ils n'auraient pas osé le faire dans l'occasion dont il s'agit? Mécène était de tout temps en possession de lui parler librement; et l'on sait que dans un jugement où Auguste paraissait pencher vers la cruauté, ce favori, ne pouvant approcher de lui à cause de la presse, lui jeta un billet où il avait écrit : *Levez-vous*[1], *et ne faites point le bourreau.* Pour Agrippa, lorsque Auguste, maître de l'empire, délibéra sur le parti qu'il devait prendre, il osa bien lui conseiller de rétablir la république dans son ancienne liberté.

On voit par là que Sénèque manquait d'une qualité essentielle à l'orateur, qui est de savoir se tenir dans les bornes du vrai et du beau, et de retrancher impitoyablement tout ce qui est au delà du parfait, selon cette belle règle d'Horace : *Recideret omne quod ultra Perfectum traheretur*[2]. Il était trop amateur[3] de son propre génie; il ne pouvait se résoudre à perdre ni à sacrifier aucune de ses productions; et souvent par de petites et minces pensées il affaiblissait la force et avilissait la noblesse des choses dont il parlait.

3. Autre pensée de Sénèque sur la rareté des vrais amis.

On trouve dans le même endroit une autre pensée au sujet des amis, qui est fort belle[4]. Sénèque parle de cette foule de personnes qui font leur cour aux grands seigneurs. *Ad quemcumque istorum veneris*[5], dit-il, *quorum salutatio urbem concutit, scito, etiamsi animadverteris obsessos ingenti frequentiâ vicos, et commeantium in utramque partem catervis itinera compressa, tamen venire te in locum hominibus plenum, amicis vacuum. In pectore amicus, non in atrio quæritur. Illò recipiendus est, illic retinendus, et in sensus recondendus.* On ne peut nier qu'il n'y ait une grande beauté et une grande vivacité dans cette pensée et dans ce tour, *venire te in locum hominibus plenum, amicis vacuum.* Après tout ce qui a été dit du fracas que cause dans la ville ce concours incroyable de citoyens qui s'empressent d'aller chez les grands, et qui remplissent leur maison, cette opposition est fort belle, *in locum hominibus plenum, amicis vacuum* : foule de courtisans, solitude d'amis. Mais que signifie ce qui suit? *In pectore amicus, non in atrio quæritur.* « Il faut chercher l'ami dans le cœur, et non « dans l'antichambre. » J'y vois une antithèse, mais je n'y découvre rien de plus; et j'avoue que je n'ai pu en comprendre le sens.

Le P. Bouhours n'a pas manqué de nous apprendre quel jugement il fallait porter de cet auteur. « De tous les écrivains ingénieux, « dit-il, celui qui sait le moins réduire ses « pensées à la mesure que demande le bon « sens, c'est Sénèque. Il veut toujours plaire; « et il a si peur qu'une pensée belle d'elle-« même ne frappe pas, qu'il la propose dans « tous les jours où elle peut être vue, et qu'il « la pare de toutes les couleurs qui peuvent « la rendre agréable; de sorte qu'on peut « dire de lui ce que son père disait d'un ora-« teur de leur temps : En répétant la même « pensée[1], et la tournant de plusieurs façons, « il la gâte : n'étant pas content d'avoir bien « dit une chose une fois, il fait en sorte qu'il « ne l'ait pas bien dite. » Il cite un mot du cardinal Palavicin, qui sent bien le style italien, mais qui a du sens. « Sénèque, dit ce « cardinal, parfume ses pensées avec un am-« bre et une civette qui à la longue donnent « dans la tête : elles plaisent au commence-« ment, et lassent fort dans la suite. »

[1] « Surge tandem, carnifex. »

[2] Sat 10, l. 1.

[3] « Si aliqua contempsisset... si non omnia sua amâsset; « si rerum pondera minutissimis sententiis non fregis-« set, consensu potiùs eruditorum quam puerorum amore « comprobaretur. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

[4] Senec. de Benef. l. 6, cap. 34.

[5] Si vous allez chez quelqu'un de ces grands seigneurs chez qui toute la ville aborde pour leur faire la cour, sachez que, bien que vous trouviez les rues assiégées et les chemins bouchés par une foule incombrable de personnes qui vont et qui retournent, cependant vous venez dans un lieu rempli d'hommes et vide d'amis. C'est dans le cœur qu'il faut chercher l'ami, et non dans l'antichambre. C'est là où il faut le recevoir et le retenir, et l'y mettre comme en dépôt et en sûreté. »

[1] « Habet hoc Montanus vitium, sententias suas repe-« tendo corrumpit : dum non est contentus unam rem « semel benè dicere, efficit ne benè dixerit. » (PLIN. *Controvers.* 5, lib. 9.)

Un autre auteur fort célèbre porte le même jugement de Sénèque[1], et donne en peu de mots d'excellentes règles sur les pensées.

« Il y a, dit-il, deux sortes de beautés dans « l'éloquence, auxquelles il faut tâcher de « rendre les enfants sensibles. L'une consiste « dans les pensées belles et solides, mais ex- « traordinaires et surprenantes. Lucain, Sé- « nèque et Tacite sont remplis de ces sortes « de beautés. L'autre, au contraire, ne con- « siste nullement dans les pensées rares, mais « dans un certain air naturel, dans une sim- « plicité facile, élégante et délicate, qui ne « bande point l'esprit, qui ne lui présente que « des images communes, mais vives et agréa- « bles, et qui sait si bien le suivre dans ses « mouvements, qu'elle ne manque jamais de « lui proposer sur chaque sujet les objets « dont il peut être touché, et d'exprimer « toutes les passions et les mouvements que « les choses qu'elle représente doivent y pro- « duire. Cette beauté est celle de Térence et « de Virgile. Et l'on voit par là qu'elle est « encore plus difficile que l'autre, puisqu'il « n'y a point d'auteurs dont on ait moins ap- « proché que de ces deux-là.

« Si l'on ne sait mêler cette beauté natu- « relle et simple avec celle des grandes pen- « sées, on est en danger d'écrire et de parler « d'autant plus mal, que l'on s'étudiera da- « vantage à bien écrire et à bien parler ; et « plus on aura d'esprit, plus on tombera dans « un genre vicieux ; car c'est ce qui fait qu'on « se jette dans le style des pointes, qui est un « très-mauvais caractère. Quand même les « pensées seraient solides et belles en elles- « mêmes, néanmoins elles lassent et accablent « l'esprit, si elles sont en grand nombre, et si « on les emploie en des sujets qui ne les de- « mandent point. Sénèque, qui est admirable « étant considéré par parties, lasse l'esprit « quand on le lit tout de suite ; et je crois « que, si Quintilien a dit de lui avec raison « qu'il est rempli de défauts agréables, *abun- « dat dulcibus vitiis*, on en pourrait dire avec « autant de raison qu'il est rempli de beautés « désagréables par leur multitude et par ce « dessin qu'il paraît avoir eu de ne rien dire « simplement, et de tourner tout en forme « de pointe. Il n'y a point de défaut qu'il « faille plus faire sentir aux enfants, lors- « qu'ils sont un peu avancés, que celui-là, « parce qu'il n'y en a point qui fasse plus per- « dre le fruit des études en ce qui regarde le « langage de l'éloquence. »

Cela n'empêche pas[1] que la lecture de Sénèque ne puisse être fort utile aux jeunes gens, quand ils commenceront à avoir le goût et le jugement formés par celle de Cicéron. Sénèque est un esprit original, propre à donner de l'esprit aux autres et à leur faciliter l'invention. On peut tirer du traité de la Clémence, et de celui de la Brièveté de la vie, beaucoup d'endroits qui accoutumeront les jeunes gens à trouver d'eux-mêmes des pensées. Cette lecture leur servira aussi à faire le discernement du bon et du mauvais; mais le maître doit les conduire dans cette étude, et ne les pas abandonner à eux-mêmes, de peur qu'ils ne prennent pour vertus les vices mêmes de Sénèque, d'autant plus dangereux pour eux, qu'ils ont plus de conformité au caractère de leur âge, et que d'ailleurs, comme nous l'avons déjà remarqué, ils sont mêlés de charmes capables de séduire les plus clairvoyants.

§ III. Du choix des mots.

On a vu, dans tous les exemples que j'ai cités jusqu'ici, combien le choix des mots sert à mettre les pensées et les preuves dans leur jour, et à en faire sentir la beauté et la force. Ce sont en effet les expressions qui donnent aux choses une nouvelle grâce, et qui leur prêtent ce vif coloris si propre à faire de riches peintures et des tableaux parlants ; de sorte que, par le changement, et quelquefois par le dérangement seul des expressions, presque toute la beauté du discours disparaît et s'évanouit.

Il semble que le principal usage que l'homme devrait faire de sa raison serait de n'être attentif qu'aux choses mêmes qu'on

[1] M. Nicolle, dans l'Éduc. d'un Prince, 2e part., n. 39 et 40.

[1] « Verùm sic quoque jam robustis, et severiore genere « satis firmatis, legendus, vel ideò quòd exercere potest « utrinque judicium. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

lui dit, sans se mettre en peine de la manière dont elles lui sont présentées. Cependant nous éprouvons tous les jours le contraire; et c'est peut-être une des suites de la corruption et de la dégradation de notre nature, qui fait que, plongés dans les sens, nous ne sommes presque touchés que de ce qui les frappe et les remue, et que souvent nous ne jugeons des pensées, aussi bien que des hommes, que par le vêtement et la parure.

Ce n'est pas que je regarde comme un défaut en soi-même de préférer ce qui est orné et embelli à ce qui ne l'est pas. Nous portons en nous un attrait, non-seulement pour le bon et le vrai, mais aussi pour le beau; et cet attrait, ce sentiment nous vient de l'auteur même de la nature, qui n'y a presque rien offert à nos yeux qui ne soit gracieux et aimable. Le désordre consiste en ce que l'on est plus touché de l'ornement que de la vérité, ou même de ce qu'on est uniquement touché des embellissements, sans faire attention aux choses mêmes. Mais il est dans l'ordre, et c'est le premier dessein du Créateur, que la beauté et l'agrément extérieur servent à faire valoir et à faire aimer ce qui d'ailleurs est bon et vrai.

C'est donc une nécessité absolue à l'orateur de donner un soin particulier à l'élocution[1], qui le met en état de produire ses pensées au dehors, sans quoi tous ses autres talents, quelque grands qu'ils fussent, deviendraient inutiles. Il faut que cette partie soit bien essentielle à l'éloquence, puisqu'elle lui a donné son nom. Aussi voyons-nous[2] que c'est elle qui décide principalement du mérite des orateurs, qui fait la différence des styles, d'où dépend pour l'ordinaire le succès d'un discours, et qui est, à proprement parler, ce que nous enseigne l'art; car le reste dépend plus du génie et de la nature.

[1] « Eloqui, hoc est omnia quæ mente conceperis pro- « mere, atque ad audientes perferre : sine quo supervacua « sunt priora, et similia gladio condito, atque intra va- « ginam suam hærenti. » (QUINT. in *Proœm.* lib. 8.)

[2] « Hoc maximè docetur : hoc nullius nisi arte as- « sequi potest : hoc maximè orator oratore præstantior; « hoc genera ipsa dicendi alia aliis potiora; ut appareat « in hoc et vitium et virtutem esse dicendi. » (QUINT. in *Proœm.* lib. 8.)

Il a été parlé ailleurs de la propriété et de la clarté des mots; il s'agit maintenant de leur élégance et de leur force. C'est une chose merveilleuse comment des mots qui sont entre les mains de tout le monde, et qui par eux-mêmes n'ont aucune beauté particulière, maniés avec art et appliqués à certains usages, acquièrent tout d'un coup un éclat qui les rend tout autres. *Ædificare*, quand il signifie *bâtir une maison*, est un mot fort simple. Quand le poëte l'emploie pour exprimer ces parures à différents étages dont les dames ornaient leurs têtes,

> Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum
> Ædificat caput[1]!

c'est comme un diamant qui brille d'une vive lumière. M. Despréaux a bien su profiter de la pensée et de l'expression de Juvénal :

> Et qu'une main savante avec tant d'artifice,
> Bâtit de ses cheveux l'élégant édifice.

On peut dire que les mots ne valent que ce qu'on les fait valoir, et que c'est l'art de l'ouvrier qui y donne le prix. Comme ils sont destinés pour exprimer les pensées, c'est d'elles qu'ils doivent naître; car les bonnes[2] expressions sont ordinairement attachées aux choses mêmes, et les suivent comme l'ombre suit le corps. C'est une erreur de croire qu'il faille toujours les chercher hors de son sujet, comme si elles se dérobaient à nous et qu'il

[1] Juvenal. Satir. 7, v. 509.

[2] « Res et sententiæ vi suâ verba parient, quæ semper « satis ornata mihi quidem videri solent, si ejusmodi « sunt ut ea res ipsa peperisse videatur. » (CIC. *de Orat.* l. 2, n. 146.)

« Rerum copia verborum copiam gignit. » (Id. ibid. lib. 3, n. 125.)

« Quum de rebus grandioribus dicas, ipsæ res verba « rapiunt. » (Id. de *Fin.* lib. 3, n. 19.)

« Verba erunt in officio... sic ut semper sensibus in- « hærere videantur, atque ut umbra corpus sequi. » (QUINT. in *Proœm.* lib. 8.)

« Plerumque optima rebus cohærent, et cernuntur suo « lumine. At nos quærimus illa, tanquam lateant sem- « per, seque subducant.... Optima sunt minimè accer- « sita, et simplicibus atque ab ipsâ veritate profectis si- « milia » (Id. ibid.)

faillût leur faire une espèce de violence pour les employer. Les plus naturelles sont les meilleures. Je suppose [1], comme je l'ai déjà dit ailleurs, qu'on a étudié à fond la langue dans laquelle on écrit, que par une lecture exacte et sérieuse des bons auteurs on s'est fait un amas de riches expressions, mais surtout qu'on s'est rempli l'esprit de toutes les connaissances nécessaires à l'orateur : pour lors la diction ne coûte presque rien. Quand on compose, il en est des mots comme des domestiques dans une maison bien réglée ; ils n'attendent pas qu'on les appelle, ils se présentent d'eux-mêmes, et sont toujours prêts au besoin. Il ne s'agit que d'en faire le choix, et de savoir les employer chacun dans leur place.

Ce choix coûte d'abord plus de temps et de peine, parce qu'alors il faut examiner, peser, comparer ; mais dans la suite il devient si facile et si naturel, que les mots s'offrent d'eux-mêmes [2], et naissent sous la plume presque sans qu'on y pense. Un soin scrupuleux et exact est bon pour les commencements [3], mais il doit diminuer et disparaître à mesure qu'on avance. Cependant il y a des orateurs qui, toujours mécontents d'eux-mêmes, et ingénieux à se tourmenter, rejettent toutes les expressions qui se présentent d'abord à eux, quelque bonnes qu'elles soient, pour en chercher de plus belles, de plus éclatantes, de plus extraordinaires, et qui perdent le temps à se donner ainsi à eux-mêmes la torture en disputant avec chaque mot, et presque avec chaque syllabe. Travail infructueux [1], délicatesse mal entendue, qui n'aboutit qu'à éteindre le feu de l'imagination et à rendre l'orateur malheureux ! L'art de bien parler ne serait pas fort estimable, s'il coûtait toujours tant de peine, et s'il fallait être condamné toute sa vie à l'ennuyeuse occupation de chercher, de peser, d'ajuster des mots. L'orateur, s'il est digne de ce nom, possédera tous les trésors de l'éloquence, et les maniera en maître qui dispose de son bien comme il lui plaît.

On trouvera, dans l'article où j'ai traité de l'élégance et de la délicatesse du latin, plusieurs exemples qui regardent le choix des mots. Je me contenterai d'en ajouter encore ici un petit nombre.

Appius, pour exhorter les Romains à continuer le siège de Veïes pendant l'hiver, se sert d'une comparaison tirée de la chasse, et il dit que le plaisir qu'on y trouve fait oublier les plus rudes fatigues et entraîne les hommes, malgré la rigueur des saisons, dans les lieux les plus âpres et les plus escarpés. *Obsecro vos, venandi studium ac voluptas homines per nives ac pruinas in montes sylvasque rapit : belli necessitatibus eam patientiam non adhibebimus, quam vel lusus ac voluptas elicere solet* [2] ? Quelle force n'a point cette expression *rapit !* pour la bien sentir, il ne faut que la comparer avec une autre expression que Sénèque emploie dans une pensée à peu près semblable. Il s'agit des marchands

[1] « Qui rationem loquendi primum cognoverit, tum « lectione multâ et idoneâ copiosam sibi verborum su- « pellectilem compararit... ei res cum nominibus suis « occurrent. Sed opus est studio præcedente, et acquisitâ « facultate et quasi repositâ. » (QUINT. in *Proœm.* l. 8.)

« Onerandum complendumque pectus maximarum re- « rum et plurimarum suavitate, copiâ, varietate. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 121.)

« Celeritatem dabit consuetudo. Paulatim, res faciliùs « se ostendent, verba respondebunt, compositio seque- « tur : cuncta denique, ut in familiâ benè institutâ, in « officio erunt... sic ut non requisita respondere, sed ut « semper sensibus inhærere videantur. » (QUINT. lib. 10, cap. 3, et lib. 8, in *Proœm.*)

[2] « Verba omnia, quæ sunt cujusque generis, maximè « illustria, sub acumen styli subeant et succedant ne- « cesse est. » (CIC. *de Orat.* lib. 1, n. 151.)

[3] « Ista quærendi, judicandi, comparandi anxietas, « dum discimus adhibenda est, non quùm dicimus... Qui- « busdam tamen nullus finis calumniandi est, et cum « singulis pene syllabis commorandi : qui, etiam quum « optima sint reperta quærunt, aliquid quod sit magis « antiquum, remotum, inopinatum... increduli quidam, « et de ingenio suo pessimè meriti, qui diligentiam pu- « tant facere sibi scribendi difficultatem. » (QUINT. in *Proœm.*, lib. 8.)

[1] « Abominanda hæc infelicitas erat, quæ et cursum « dicendi refrenat, et calorem cogitationis extinguit « morâ et diffidentiâ. » (QUINT. in *Proœm.* l. 8.)

« Neque enim vis summa dicendi est admiratione di- « gna, si infelix usque ad ultimum sollicitudo persequitur, « ac oratorem macerat et coquit, ægrè verba vertentem, « et perpendendis coagmentandisque eis intabescentem. « Nitidus ille, et sublimis, et locuples, circumfluentibus « undique eloquentiæ copiis imperat. » (QUINT. lib. 12, cap. 10.)

[2] Liv. lib. 5, n. 5.

à qui l'ardeur insatiable du gain fait entreprendre de longs et dangereux voyages par terre et par mer. *Alium mercandi præceps cupiditas circa omnes terras, omnia maria, spe lucri ducit*[1]. Ce mot *ducit* a trop de lenteur pour une passion aussi violente que l'avarice, *præceps cupiditas*.

Salluste décrit l'acharnement des soldats contre les vaincus, et en apporte la raison. *Igitur hi milites, postquam victoriam adepti sunt, nihil reliqui victis fecêre. Quippe secundæ res sapientium animos fatigant: ne illi, corruptis moribus, victoriæ temperarent.* Je ne m'arrête qu'à cette expression, *fatigant*. Est-il possible de marquer d'une manière plus courte et plus vive les rudes épreuves que les plus gens de bien ont à essuyer dans la prospérité? Elle les attaque, elle les poursuit sans relâche, elle leur livre une guerre continuelle, elle ne leur donne ni trêve ni repos qu'elle ne leur ait enlevé leur vertu; et si elle ne peut venir à bout de les vaincre par la force, elle semble espérer qu'au moins ils rendront les armes de fatigue et de lassitude. *Secundæ res sapientium animos fatigant.*

Cette expression m'en rappelle une autre de Tacite qui n'est pas moins énergique. *An quum Tiberius, post tantam rerum experientiam, vi dominationis convulsus et mutatus sit, C. Cæsarem*[2], *etc.* M. d'Ablancourt traduit ainsi ce passage: « Si Tibère, après une « longue expérience, s'était laissé corrom- « pre à sa fortune, que deviendrait Cali- « gula, etc.? » Cette traduction énerve toute la force de la pensée, qui consiste dans ces deux mots, *convulsus*, et *vi dominationis*. *Convellere* signifie arracher, déraciner, enlever avec force, faire sortir de sa place par violence. Il y a dans l'autorité souveraine un faste, un orgueil, une hauteur, qui attaquent les meilleurs princes avec tant de violence, qu'ils ne peuvent y résister: en sorte qu'arrachés à eux-mêmes, et à leurs bonnes inclinations, ils sont bientôt changés en d'autres hommes. *Vi dominationis convulsus et mutatus.*

[1] De Brevit. vitæ, cap. 2.
[2] Ann. lib. 6, cap. 48.

Le même Tacite, dans ses histoires, parle de la prospérité dans le même sens que Salluste, mais sous une autre idée. *Fortunam adhuc tantùm adversam tulisti. Secundæ res acrioribus stimulis animos explorant: quia miseriæ tolerantur, felicitate corrumpimur. Fidem, libertatem, amicitiam, præcipua humani animi bona, tu quidem eâdem constantiâ retinebis, sed alii per obsequium imminuent. Irrumpet adulatio, blanditiæ pessimum veri affectûs venenum, sua cuique utilitas*[1]. Cet endroit est tiré du discours que Galba fit à Pison en l'adoptant et l'associant à l'empire. Voici comme M. d'Ablancourt le traduit: « La fortune jusqu'ici t'a été con- « traire, maintenant elle se change. Prends « garde de pouvoir aussi bien supporter ses « faveurs que ses injures. Car la prospérité a « des aiguillons bien plus puissants que l'ad- « versité, parce que nous cédons aux uns, « et que nous résistons aux autres. Quand tu « conserverais ta vertu, ceux qui approche- « ront de toi perdront la leur. La flatterie « prendra la place de la vérité, l'intérêt celle « de l'affection, dont il est le poison et le « venin. » Il y aurait bien des choses à dire sur cette traduction; mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici. Je remarque seulement qu'elle n'a point conservé la beauté de cette expression: *Irrumpet adulatio*. Elle signifie que, quelque mesure, quelque précaution que prenne Pison pour fermer tout accès à la flatterie, elle saura bien, malgré toutes les barrières qu'on lui opposera, s'ouvrir une entrée, et comme forcer les passages pour arriver jusqu'à lui. Le français ne présente point cette idée: *La flatterie prendra la place de la vérité.*

Pline le naturaliste attribue la ruine et la décadence des mœurs aux dépenses énormes que fit Scaurus pendant qu'il était édile. Il exprime merveilleusement cette pensée par un seul mot, qui est tout à fait énergique. *Cujus nescio an ædilitas maximè prostraverit mores*[2]. « Son édilité acheva d'abattre et « de renverser les mœurs. »

Il ne faut qu'ouvrir nos bons auteurs fran-

[1] Histor. lib. 1, cap. 15.
[2] Lib. 36, cap. 15.

çais pour y trouver une foule de belles expresssions, tantôt vives et énergiques, tantôt brillantes et pleines d'agréments.

« Cet homme (Machabée)[1] que Dieu avait « mis autour d'Israël comme un mur d'airain « où se brisèrent tant de fois toutes les forces « de l'Asie, après avoir défait de nombreu« ses armées.... venait tous les ans, comme « le moindre des Israëlites, réparer avec ses « mains triomphantes les ruines du sanc« tuaire. »

« On l'a vu (M. de Turenne), dans la fa« meuse bataille des Dunes, arracher les ar« mes des mains des soldats étrangers qu'une « férocité naturelle acharnait sur les vain« cus. »

« Il attacha par des nœuds de respect et « d'amitié ceux qu'on ne retient ordinaire« ment que par la crainte des supplices.... « Par quelle invisible chaîne entraînait-il « ainsi les volontés? »

« Combien de fois essaya-t-il d'une main « impuissante d'arracher le bandeau fatal qui « fermait ses yeux à la vérité! »

On a pu remarquer, dans plusieurs des exemples que je viens de citer, que les épithètes contribuent beaucoup à l'élégance et à la force du discours. Elles produisent surtout cet effet, selon la remarque de Quintilien, lorsqu'elles sont figurées et métaphoriques. *Discamus spes effrenatas et animum in futura eminentem velut in vinculis habere.... Vide quantùm rerum per unam gulam transiturarum permisceat luxuria, terrarum marisque vastatrix*[2]. Le même Sénèque, dans un admirable éloge qu'il fait de la femme d'un gouverneur de province, parle ainsi: *Loquax et ingeniosa in contumelias præfectorum provincia, in quâ etiam qui vitaverunt culpam, non effugerunt infamiam, velut unicum sanctitatis exemplum suspexit*[3]. Cicéron dit quelque chose de pareil de son frère[4]. *Quæ quum honesta sint in his privatis nostris quotidianisque rationibus, in tanto imperio, tam depravatis moribus, tam corruptrice provinciâ, divina videantur necesse est.*

Sans les épithètes[1], le discours languit et paraît presque sans âme et sans vie. Il ne faut pourtant pas trop les multiplier. Car, pour me servir de la comparaison de Quintilien, il en est des épithètes dans le discours comme des valets dans l'armée, qui la surchargeraient extrêmement, et ne serviraient qu'à l'embarrasser, si chaque soldat avait le sien; parce qu'alors on doublerait le nombre sans doubler les forces.

§ IV. De l'arrangement des mots.

On ne peut disconvenir que l'arrangement des mots ne contribue beaucoup à la beauté, et quelquefois même à la force du discours. Il y a dans l'homme un goût naturel[2] qui le rend sensible au nombre et à la cadence; et pour introduire dans les langues cette espèce d'harmonie et de concert, il n'a fallu que consulter la nature, qu'étudier le génie de ces langues, que sonder et interroger, pour ainsi dire, les oreilles[3], que Cicéron appelle avec raison un juge fier et dédaigneux. En effet, quelque belle que soit une pensée en elle-même, si les mots qui l'expriment sont mal arrangés, la délicatesse de l'oreille en est choquée. Une composition dure et rude la blesse[4], au lieu qu'elle est agréablement

[1] M. Fléchier.
[2] Senec. de tranq. animi. Idem, Epist. 95.
[3] De Consol. ad Helv. c. 17.
[4] Epist. 1, ad Quint. frat. lib. 1.

[1] « Talis est ratio hujusce virtutis, ut sine appositis « nuda sit, et incompta oratio. Ne oneretur tamen mul« tis. Nam fit longa et impedita, ut... eam judices similem « agmini totidem lixas habenti, quot milites quoque: in « quo et numerus est duplex, nec duplum virium. » (Quint. lib. 8, cap. 6.)

[2] « Naturâ ducimur ad modos. » (Id. lib. 9, cap. 4.)

« Aures, vel animus aurium nuntio naturalem quam« dam in se continet vocum omnium mensionem.. Ani« madversum est, eâdem naturâ admonente, esse quos« dam certos cursus conclusionesque verborum » (Cic. *Orat.* n. 177, 178.)

[3] « Graves sententiæ inconditis verbis elatæ offendunt « aures, quarum est judicium superbissimum. » (Ibid. n. 150.)

« Aurium sensus fastidiosissimus. » (Id. *ad Herenn.* lib. 4, n. 32.)

[4] « Itaque et longiora et breviora judicat, et perfecta « ac moderata semper exspectat. Mutila sentit quædam, « et quasi decurtata, quibus tanquam debito fraudetur: « productiora alia, et quasi immoderatiùs excurrentia;

flattée de celle qui est douce et coulante. Si le nombre est mal soutenu, et que la chute en soit trop prompte, elle sent qu'il y manque quelque chose, et n'est point satisfaite. Si au contraire il a quelque chose de traînant et de superflu, elle le rejette et ne le peut souffrir. En un mot, il n'y a qu'un discours plein et nombreux qui puisse la contenter.

Une preuve que ce goût est naturel [1], c'est qu'il est commun au savant et à l'ignorant; avec cette différence néanmoins, que le premier en connaît les raisons [2], et que l'autre n'en juge que par le sentiment. Aussi Cicéron ne comprend-il pas qu'on puisse être homme [3], et ne pas sentir le nombre et l'harmonie du discours : et il n'en juge pas tant par ce qu'il éprouvait lui-même que par ce qui arrivait souvent à tout un peuple, qui, charmé par des chutes nombreuses de périodes, témoignait son contentement et son goût par des acclamations publiques et générales.

Il est donc très-important que les jeunes gens soient formés de bonne heure à discerner dans les auteurs cet arrangement. Il faut leur faire admirer comment les mots sont dans la main de l'orateur comme une cire molle et flexible [4], qu'il manie et qu'il tourne comme il veut, et à laquelle il fait prendre toutes les formes qu'il lui plaît : comment, par la différente structure qu'il leur donne, le discours tantôt marche avec une gravité majestueuse, ou coule avec une prompte et légère rapidité ; tantôt charme et enlève l'auditeur par une douce harmonie, ou le pénètre d'horreur et de saisissement par une cadence dure et âpre, selon la différence des sujets qu'il traite. On leur fera observer que cet arrangement a une vertu merveilleuse, non-seulement pour plaire, mais encore pour faire impression sur les esprits. Car [1], comme le remarque Quintilien, il n'est guère possible qu'une chose aille au cœur, quand elle commence par choquer l'oreille, qui en est comme le vestibule et l'entrée. Au contraire, l'homme écoute volontiers ce qui lui plaît [2], et il est conduit par le plaisir à croire ce qu'on lui dit.

Comme la qualité et la mesure des mots ne dépendent point de l'orateur, et qu'il les trouve pour ainsi dire tout taillés [3], son habileté consiste à les mettre dans un tel ordre, et à les arranger ensemble de telle sorte, que leur concours et leur union, sans laisser aucun vide, ni causer aucune rudesse, rendent le discours doux, coulant, agréable. Et il n'est point de mots, quelque durs qu'ils paraissent par eux-mêmes, qui, placés à propos par une main habile, ne puissent contribuer à l'harmonie du discours : comme [4], dans un bâtiment, les pierres les plus brutes et les plus irrégulières y trouvent leur place. Isocrate, à proprement parler, fut le premier chez les Grecs qui les rendit attentifs à cette grâce du

« quæ magis etiam aspernantur aures. » (Cic. *Orat.* n. 177, 178.)

« Optimè de illâ (compositione) judicant aures, quæ et « plena sentiunt : et parùm expleta desiderant, et fragosis offenduntur, et lenibus mulcentur, et contortis excitantur, et stabilia probant, clauda deprehendunt, redundantia et nimia fastidiunt. » (Quint. lib. 9, c. 4.)

[1] « Unum est et simplex aurium judicium, et promiscuè ac communiter stultis ac sapientibus a naturâ « datum. » Cic. *pro Font.* n. 12.)

[2] « Docti rationem componendi intelligunt, indocti « voluptatem. » (Quint. lib. 9, cap. 4.)

[3] « Quod qui non sentiunt, quas aures habeant, aut « quid in his hominis simile sit, nescio. Meæ quidem, « etc... Quid dico meas? Conciones sæpè exclamare vidi, « quum aptè verba cecidissent. » (Cic. *Orat.* n. 168.)

[4] « Nihil est tam tenerum, neque quod tam facilè sequatur quòcumque ducas, quàm oratio... Ea nos (verba) « quum jacentia sustulimus è medio, sicut mollissimam « ceram ad nostrum arbitrium formamus et fingimus. « Itaque tum graves sumus, tum subtiles, tum medium « quiddam tenemus : sic institutam nostram sententiam « sequitur orationis genus » (*De Orat.* l. 3, n. 176, 177.)

« Rebus accommodanda compositio, ut asperis asperos « etiam numeros adhiberi oporteat, et cum dicente æquè « audientem exhorrescere. » (Quint. lib. 9, cap. 4.)

« Idque ad omnem rationem, et aurium voluptatem, « et animorum motum mutatur et vertitur. » (Ibid.)

[1] « Nihil intrare potest in affectum, quod in aure velut « quodam vestibulo statim offendit. » (Ibid.)

[2] « Voluptate ad fidem ducitur. » (Ibid.)

[3] « Collocationis est componere et struere verba sic, « ut neve asper eorum concursus, neve hiulcus sit, sed « quodam modo coagmentatus et levis... Hæc est collocatio, quæ junctam orationem efficit, quæ cohærentem, quæ levem, quæ æquabiliter fluentem. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 171, 172.)

[4] « Sicut in structurâ saxorum rudium etiam ipsa enormitas invenit cui applicari, et in quo possit insistere. » (Quint. lib. 9, cap. 4.)

nombre et de la cadence; et nous verrons bientôt que Cicéron rendit le même service à la langue de son pays.

Les règles que Cicéron et Quintilien ont données sur cette matière, en marquant la nature des différents pieds qu'on doit employer dans le discours, peuvent servir aux jeunes gens, pourvu qu'on en fasse un choix judicieux. Les observations de Sylvius, intitulées *Progymnasmata*, qui sont à la fin de l'apparat de Cicéron, peuvent aussi leur être d'un grand usage. Mais le meilleur maître qu'ils puissent consulter et étudier, sur cette matière, est Cicéron lui-même. Ce fut lui qui le premier s'aperçut que la langue latine manquait d'une beauté que les anciens Romains avaient absolument ignorée ou négligée, et qui pouvait cependant en relever beaucoup le prix et l'excellence. Comme il était extrêmement jaloux de l'honneur de sa patrie, il entreprit, en donnant au discours latin du son, de la cadence et de l'harmonie, d'égaler, s'il se pouvait, la langue de son pays à celle des Grecs, qui a de ce côté un merveilleux avantage. Il est étonnant de voir comment en peu d'années il amena sur ce point la langue latine à une souveraine perfection, qui n'est ordinairement le fruit que d'une longue expérience, et qui s'avance peu à peu par des accroissements fort lents. C'est donc lui que les jeunes gens doivent se proposer pour modèle, en ceci comme dans tout le reste. Ils trouveront dans les historiens de belles pensées, et de riches expressions : mais ils ne doivent pas y chercher un arrangement de mots nombreux et périodiques. Le style de l'histoire[1], qui doit être aisé, naturel, coulant, ne s'accommode point de ces cadences graves et mesurées que demande la majesté d'un discours oratoire.

Le moyen le plus facile et le plus sûr de faire sentir aux jeunes gens la beauté de l'arrangement des mots, est de pratiquer ce que Cicéron lui-même a fait dans les livres de l'orateur en traitant cette matière : c'est-à-dire de choisir, dans les livres qu'on leur explique, quelques endroits des plus nombreux et des plus périodiques, et d'en déranger l'ordre et la structure[1]. Les mêmes pensées et les mêmes expressions demeureront, mais non pas la même grâce, ni la même force : et plus ces endroits brilleront par le sens et par la diction, plus ils deviendront choquants par ce dérangement, parce que la magnificence même des mots le rendra encore plus remarquable. Les oreilles des jeunes gens, formées de cette sorte par une lecture assidue de Cicéron, et accoutumées à la cadence douce et harmonieuse de ses périodes, deviendront fines, délicates, difficiles à contenter; et, comme il le dit lui-même[2], elles discerneront parfaitement une période pleine et nombreuse, et elles sentiront aussi si quelque chose y manque ou est de trop.

Quoique le nombre doive être répandu dans tout le corps et le tissu de la période[3], et que ce soit de cette union et de ce concert de toutes les parties que résulte l'harmonie dont nous parlons, cependant on convient que c'est à la fin surtout qu'il paraît et se fait sentir. Les oreilles, entraînées dans le reste par la continuité des paroles comme par un torrent, ne sont en état de bien juger des sons que lorsque le cours rapide du discours, s'arrêtant pour un moment, leur laisse une espèce d'entre-repos. Aussi est-ce en cet endroit que l'admiration de l'auditeur, suspendue jusque-là par un plaisir enchanteur, éclate tout à coup par des cris et des applaudissements publics.

Le commencement demande aussi un soin

[1] « Historiæ, quæ currere debet ac ferri, minùs conveniunt intersistentes clausulæ. (QUINT. lib. 9, cap. 4.)

[1] « Quod cuique visum erit vehementer, dulciter, speciosè dictum, solvat et turbet : aberit omnis vis, jucunditas, decor... Illud notâsse satis habeo, quo pulchriora et sensu et elocutione dissolveris, hoc orationem magis deformem fore : quia negligentia collocationis ipsâ verborum luce deprehenditur. » (QUINT. l. 9, c. 4.)

[2] « Meæ quidem (aures) et perfecto completoque verborum ambitu gaudent, et curta sentiunt, nec amant redundantia. (CIC. *Orat.* n. 168.)

[3] « In omni quidem corpore, totoque, ut ita dixerim, tractu, numeris inserta est (compositio). Magis tamen desideratur in clausulis, et apparet. Aures continuam vocem secutæ, ductæque velut pronò decurrentis orationis flumine, tùm magis judicant, quùm ille impetus stetit, et intuendi tempus dedit. Hæc est sedes orationis : hoc auditor exspectat : hic laus omnis declamat. » (QUINT. lib. 9, cap. 4.)

particulier[1], parce que l'oreille, y donnant une attention toute nouvelle, en remarque aisément les défauts.

C'est donc sur le commencement et sur la fin de la période que doit principalement rouler l'examen qu'on en fera faire aux jeunes gens : et il ne faut pas manquer de les rendre attentifs à la merveilleuse variété que Cicéron a répandue dans ses nombres pour éviter l'ennuyeuse uniformité des mêmes cadences, qui lassent et rebutent l'auditeur. J'en excepte pourtant cette chute devenue si triviale, *esse videatur*, dont on lui a justement reproché l'affectation, et par laquelle il termine un grand nombre de ses phrases. Elle se trouve plus de dix fois dans la seule harangue *pro lege Maniliâ*.

Il y a un arrangement plus marqué et plus étudié, qui peut convenir aux discours d'appareil et de cérémonie, tels que sont ceux du genre démonstratif, où l'auditeur[2], n'étant point sur ses gardes contre les surprises de l'art, ne craint point qu'on tende des piéges à sa religion. Car alors, bien loin d'être choqué de ces cadences mesurées et nombreuses, il sait gré à l'orateur de lui procurer par là un doux et innocent plaisir. Il n'en est pas ainsi quand il s'agit de matières graves et sérieuses, où l'on ne cherche qu'à instruire et qu'à toucher. La cadence pour lors doit avoir aussi quelque chose de grave et de sérieux ; et il faut[3] que cette amorce du plaisir qu'on prépare aux auditeurs soit comme enveloppée et cachée sous la solidité des pensées et sous la beauté des expressions, dont ils soient tellement occupés, qu'ils paraissent ne pas faire d'attention au nombre et à l'arrangement.

EXEMPLES.

Il ne faut qu'ouvrir les ouvrages de Cicéron pour se convaincre par ses propres yeux, ou plutôt par ses oreilles, de tout ce qui a été dit jusqu'ici.

Quòd si è portu solventibus, ii, qui jam in portum ex alto invehuntur, præcipere summo studio solent et tempestatum rationem, et prædonum et locorum; quòd natura affert ut eis faceamus, qui eadem pericula, quibus nos perfuncti sumus, ingrediuntur : quo tandem me animo esse oportet, propè jam ex magnâ jactatione terram videntem, in eum, cui video maximas reipublicæ tempestates esse subeundas [1]? Rien n'est plus nombreux que cette période. Le dérangement de quelques mots la défigurerait étrangement.

Omnes urbanæ res, omnia hæc nostra præclara studia, et hæc forensis laus et industria, latent in tutelâ ac præsidio bellicæ virtutis. Simul atque increpuit suspicio tumultûs, artes illicò nostræ conticescunt [2]. Cette cadence finale, qui est un dichorée, est extrêmement nombreuse : et c'est par cette raison même que Cicéron croit qu'on ne doit pas l'employer trop souvent dans le discours, parce que l'affectation, même dans les meilleures choses, devient vicieuse. *Animadverti, judices, omnem accusatoris orationem in duas divisam esse partes* [3]. L'ordre naturel demandait qu'on mît, *in duas partes divisam esse*. Quelle différence ! *Rectum erat, sed durum et incomptum*, dit Quintilien en faisant remarquer cet arrangement.

Quam spem cogitationum et consiliorum meorum, quum graves communium temporum, tum varii nostri casus fefellerunt. Nam qui locus quietis et tranquillitatis plenissimus fore videbatur, in eo maximæ molestiarum et turbulentissimæ tempestates exstiterunt [4]. La musique a-t-elle une harmonie plus

[1] « Proximam clausulis diligentiam postulant initia : « nam et ad hæc intentus auditor est. » (QUINTIL. lib. 9. cap. 4.)

[2] « Quum is est auditor, qui non vereatur ne compositæ orationis insidiis sua fides attentetur, gratiam quoque habet oratori, voluptati aurium servienti. » (CIC. *Orat.* n. 208.)

[3] « Sic minimè animadvertetur delectationis aucupium, et quadrandæ orationis industria : quæ latebit eò magis, si et verborum et sententiarum ponderibus utemur. Nam qui audiunt, hæc duo animadvertunt, et jucunda sibi censent, verba dico et sententias : eaque dum animis attentis admirantes excipiunt, fugit eos et prætervolat numerus; qui tamen si abesset, illa ipsa delectarent. » (Ibid. n. 197.)

[1] Pro Mur., n. 4.

[2] Pro Mur. n. 22.

[3] Pro Cluent. n. 1.

[4] Lib. 1. de Orat. n. 2

douce et plus nombreuse que l'est celle de ces périodes?

Hæc centuripina navis erat incredibili celeritate velis.... Evolârat jam è conspectu ferè fugiens quadriremis, quum etiam tunc cæteræ naves in suo loco moliebantur [1]. Tout contribue ici à la rapidité : le choix des mots, aussi bien que leur arrangement, et le choix des lettres mêmes, presque toutes liquides et coulantes : *incredibili celeritate velis.* Cette cadence du commencement, *Evolârat jam*, etc., est aussi prompte et légère que le vaisseau même; au lieu que celle de la fin, composée d'un seul mot fort long et pesant, représente merveilleusement les efforts d'une flotte mal équipée, *moliebantur.*

Respice celeritatem rapidissimi temporis : cogita brevitatem hujus spatii, per quod citatissimi currimus [2]. Il est visible que Sénèque a voulu ici marquer la rapidité du temps par celle des mots et des lettres.

Servius agitat rem militarem : insectatur totam hanc legationem : assiduitatis, et operarum harum quotidianarum putat esse consulatum [3]. On ne peut pas douter que Cicéron n'ait affecté de mettre ici trois génitifs pluriels assez longs et de même terminaison, qui partout ailleurs feraient un très-mauvais effet, pour rendre plus méprisable et plus dégoûtante la profession que son adversaire prenait à tâche de relever. Il paraît avoir copié cet endroit d'après Térence. *O faciem pulchram! Deleo omnes dehinc ex animo mulieres. Tædet quotidianarum harum formarum* [4].

Le même orateur, voulant prouver que Milon n'était point parti de Rome dans le dessein d'attaquer Clodius, décrit ainsi son équipage : *Quum hic insidiator, qui iter illud ad cædem faciendam apparâsset, cum uxore veheretur in rhedâ, penulatus, vulgi magno impedimento, ac muliebri et delicato ancillarum puerorumque comitatu.* Qui, pour peu qu'il ait d'oreille, ne sent pas, à la simple lecture de cet endroit, que l'orateur a affecté d'employer ici de longs mots, composés de plusieurs syllabes, et qu'il les a exprès entassés les uns sur les autres, pour mieux peindre cet attirail de femmes et de valets plus propres à embarrasser qu'à servir dans un combat?

[1] Verrin. 7, n. 87.
[2] Epist. 99.
[3] Pro Mur. n. 21.
[4] Eunuch. act. 2, sc. 3.

D'une seconde sorte d'arrangement.

L'arrangement dont j'ai parlé jusqu'ici n'a pour but, à parler proprement, que le plaisir de l'oreille, et se termine à rendre le discours plus nombreux. Il y en a un d'un autre genre, par lequel l'orateur cherche moins à donner à ses pensées de la grâce que de la force. Cet arrangement consiste à disposer de telle sorte certaines expressions, que le discours aille toujours en croissant, et que les dernières soient toujours les plus fortes, et ajoutent quelque chose à celles qui ont précédé. Quelquefois aussi l'on rejette à la fin certains mots qui ont une énergie particulière, et qui font la principale force d'une pensée ou d'une description, afin que, séparés, pour ainsi dire, des autres, et mis dans une plus grande évidence, ils produisent sur l'esprit tout leur effet. Cette sorte d'arrangement n'est pas moins remarquable que la première, et elle mérite toute l'attention des maîtres. J'en apporterai deux ou trois exemples, tirés aussi de Cicéron, et j'y joindrai les réflexions de Quintilien, qui, seules, seraient capables de former le goût, et d'apprendre comment il faut entendre et expliquer les auteurs.

1. *Tu istis faucibus, istis lateribus, istâ gladiatoriâ totius corporis firmitate, tantum vini in Hippiæ nuptiis exhauseras, ut tibi necesse esset in populi romani conspectu vomere postridie* [1]. Quintilien pèse tous les mots de cette description. *Quid fauces et latera*, dit-il, *ad ebrietatem? Minimè sunt otiosa. Nam respicientes ad hæc possumus æstimare quantùm ille vini in Hippiæ nuptiis exhauserit, quod ferre et coquere non posset illâ gladiatoriâ corporis firmitate.*

On sent assez l'effet que produit l'arrangement de ces mots, *faucibus, lateribus, gladiatoriâ totius corporis firmitate*, qui vont toujours en croissant. On remarquerait peut-

[1] Philip. 2, n. 63.

être moins la raison qui a porté Cicéron à rejeter à la fin ce mot *postridiè*, si Quintilien ne nous y rendait attentifs. *Sæpè est vehemens aliquis sensus in verbo : quod si in mediâ parte sententiæ latet, transiri intentione, et obscurari circumjacentibus solet, in clausulâ positum assignatur auditori et infigitur, quale est illud Ciceronis* : ut tibi necesse esset in conspectu populi romani vomere postridiè. *Transfer hoc ultimum, minùs valebit. Nam totius ductûs hic est quasi mucro, ut per se fœdæ vomendi necessitati, jam nihil ultrà exspectantibus, hanc quoque adjiceret deformitatem, ut cibus teneri non posset* postridiè [1].

Mais écoutons Cicéron, qui développe lui-même sa pensée, et nous fait toucher au doigt ce qui y est renfermé. *O rem non modò visu fœdam, sed etiam auditu! Si hoc tibi inter cœnam in tuis immanibus illis poculis accidisset, quis non turpe duceret? In cœtu verò populi romani, negotium publicum gerens, magister equitum, cui ructare turpe esset, is vomens frustis esculentis, vinum redolentibus, gremium suum et totum tribunal implevit* [2]. Il est visible que les dernières expressions enchérissent toujours sur les premières. *Singula incrementum habent. Per se deforme, vel non in cœtu vomere : in cœtu etiam non populi : populi etiam non romani : vel si nullum negotium ageret, vel si non publicum, vel si non magister equitum. Sed alius divideret hæc, et circa singulos gradus moraretur : hic in sublime etiam currit, et ad summum pervenit non nixu, sed impetu* [3]. Voilà un beau modèle d'explication pour les maîtres.

Au reste, quelque belle que soit la description que fait ici l'orateur romain du vomissement d'Antoine, et quelque précaution qu'il prenne en avertissant d'abord de l'effet qu'elle doit produire, *O rem non modò visu fœdam, sed etiam auditu!* je ne crois pas que notre langue, délicate comme elle est sur les bienséances, pût souffrir ce détail de circonstances qui blessent et révoltent l'imagination ; et elle n'emploierait jamais ces termes, *vomere, ructare, frustis esculentis.* C'est une occasion de

[1] Quint. lib. 9, cap. 4.
[2] Philip. 2, n. 63.
[3] Quint. lib. 8, cap. 4.

faire sentir aux jeunes gens la différence du génie des langues [1], et l'avantage incontestable que la nôtre a en cela sur la grecque et sur la latine.

2. *Stetit soleatus prætor populi romani, cum pallio tunicâque talari mulierculâ nixus in littore* [2]. Ce dernier mot, *in littore*, placé à la fin, ajoute une force infinie à la pensée de Cicéron. J'en rendrai ailleurs la raison, lorsque je tâcherai de développer la beauté de cette description, et je rapporterai l'admirable explication que fait Quintilien de cet endroit.

3. *Aderat janitor carceris, carnifex prætoris, mors terrorque sociorum, et civium romanorum, lictor Sextius* [3]. Qui mettrait *lictor Sextius* au commencement gâterait tout : il faut que l'appareil terrible de ce bourreau marche avant lui. Qui dérangerait les membres de cette période ôterait toute la beauté du discours, qui doit [4], selon les règles de la rhétorique et du bon sens, aller toujours en croissant. Cette règle cependant cède ici à la délicatesse de l'oreille, qui aurait été blessée si l'on eût mis *terror morsque sociorum*, comme l'ordre naturel le demandait, *mors* étant plus fort que *terror*.

§ V. Des figures.

On appelle figures de rhétorique certains tours et certaines façons de s'exprimer qui s'éloignent en quelque chose de la manière commune et simple de parler, et qu'on emploie pour donner plus de grâce ou plus de force au discours. Elles consistent *ou* dans les mots, *ou* dans les pensées. Je renferme dans les premières ce que les rhéteurs appellent *tropes*, quoiqu'il puisse y avoir quelque différence.

Il est bien important de faire remarquer aux jeunes gens, dans la lecture des auteurs,

[1] Peut-être la coutume de s'exciter exprès au vomissement après le repas, fort ordinaire pour lors, rendait-elle ces expressions moins choquantes.
[2] Verrin, 7, n. 85.
[3] Ibid. 7, n. 117.
[4] « Crescere solet oratio verbis omnibus altiùs atque « altiùs insurgentibus. » (Quint. lib. 8, cap. 4.

l'usage que la bonne éloquence sait faire des figures, le secours qu'elle en tire, non-seulement pour plaire, mais aussi pour persuader et pour toucher; et comment sans elle le discours languit, tombe dans une espèce de monotonie, et est presque comme un corps sans âme. Quintilien nous en donne une juste idée par une comparaison qui est fort naturelle. Une statue [1], dit-il, tout unie et toute d'une pièce depuis le haut jusqu'en bas, la tête droite sur les épaules, les bras pendants, les pieds joints, n'aurait aucune grâce, et paraîtrait immobile et comme morte. Ce sont les différentes attitudes des pieds, des mains, du visage, de la tête, qui, variées en une infinité de manières, selon la diversité des sujets, communiquent aux ouvrages de l'art une espèce d'action et de mouvement, et leur donnent comme une âme et une vie.

Figures de mots.

La MÉTAPHORE [2] est une figure qui, à la place des mots propres qui manquent ou ne sont pas assez énergiques, substitue des termes figurés, qu'elle emprunte d'ailleurs par une espèce d'échange. Ainsi l'on a appelé *gemma* le bourgeon de la vigne, parce qu'il n'y avait point de mot propre pour l'exprimer : on a dit, *incensus irâ, inflammatus furore*, au lieu de dire *iratus, furens*, pour mieux peindre l'effet de ces passions. Par où l'on voit que ce qui n'avait d'abord été inventé que par nécessité, à cause du défaut et de la disette des mots propres, a contribué depuis à la beauté et à l'ornement du discours : de même à peu près que les vêtements ont été employés dans le commencement pour couvrir le corps, et le défendre contre le froid, et ensuite ont servi à l'embellir et à l'orner. Toute métaphore doit donc trouver vide la place dont elle se saisit [1], ou du moins, si elle en chasse un mot propre, avoir plus de force que ce mot auquel elle est substituée.

Cette figure est une de celles qui donnent le plus de grâce, de force et de noblesse au discours; et l'on a pu remarquer, dans tous les passages que j'ai cités, que les expressions les plus exquises sont presque toutes métaphoriques, et qu'elles tirent ordinairement tout leur prix de cette figure. En effet elle a cet avantage particulier [2], comme le remarque Quintilien, de briller de sa propre lumière dans le discours le plus éclatant, et de s'y faire distinguer. En substituant le figuré au simple, elle enrichit en quelque sorte la langue d'une infinité d'expressions : elle jette une grande variété dans le discours : elle relève et ennoblit les choses les plus petites et les plus communes : elle plaît extrêmement par l'ingénieuse hardiesse qu'il y a d'aller au loin chercher des expressions étrangères [3], à la place des naturelles qui sont sous la main : elle fait une agréable illusion à l'esprit en lui montrant une chose, et lui en signifiant une autre : enfin, elle donne du corps, pour ainsi dire, aux choses les plus spirituelles, et les fait presque toucher au doigt et à l'œil par les

[1] « Recti corporis vel minima gratia est. Neque enim « adversa sit facies, et demissa brachia et juncti pedes, et « à summis ad ima rigens opus. Flexus ille, et, ut sic « dixerim, motus, dat actum quemdam effictis. Ideò nec « ad unum modum formatæ manus, et in vultu mille « species... Quam quidem gratiam et delectationem afferunt figuræ, quæque in sensibus, quæque in verbis « sunt. » (QUINT. lib. 2, cap. 14.)

[2] « Tertius ille modus transferendi verbi latè patet, « quem necessitas genuit, inopiâ coacta primò et angu- « stiis, post autem delectatio jucunditasque celebravit. « Nam ut vestis frigoris depellendi causâ reperta primò, « post adhiberi cœpta est ad ornatum etiam corporis et « dignitatem : sic verbi translatio instituta est inopiæ « causâ, frequentata delectationis... Ergo hæ transla- « tiones quasi mutuationes sunt, quum quod non ha- « beas, aliundè sumas. Illæ paulò audaciores, quæ non « inopiam indicant, sed orationi splendoris aliquid accer- « sunt. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 155, 156.)

[1] « Metaphora aut vacantem occupare locum debet, « aut, si in alienum venit, plus valere eo quod expellit. » (QUINT. lib. 8, cap. 6.)

[2] « Ita jucunda atque nitida, ut in oratione quamlibet « clara, proprio tamen lumine eluceat. » (Id. ibid.)

[3] « In suorum verborum maxima copia, tamen homi- « nes aliena multò magis, si sunt ratione translata, de- « lectant. Id accidere credo, vel quòd ingenii specimen « est quoddam transilire ante pedes posita, et alia longè « repetita sumere ; vel quòd is, qui audit, aliò ducitur « cogitatione, neque tamen aberrat, quæ maxima est de- « lectatio... vel quòd omnis translatio, quæ quidem « sumpta ratione est, ad sensus ipsos admovetur, « maximè oculorum, qui est sensus acerrimus. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 159, 160.)

images sensibles qu'elle en trace à l'imagination.

Pour faire comprendre la force de la métaphore, il faut avoir grand soin de commencer toujours par l'explication du sens simple et naturel, sur lequel est fondé le sens figuré, et sans lequel ce dernier ne peut être bien entendu.

Le moyen le plus sûr aussi et le plus facile de faire sentir la beauté de la métaphore, et en général d'expliquer comme il faut les beaux endroits des auteurs, est de substituer le simple au figuré, et de dépouiller une phrase fort brillante de tous ses ornements, en la réduisant à une proposition toute simple. C'est la méthode que Cicéron lui-même a pratiquée : et quel meilleur modèle pouvons-nous suivre? Il veut expliquer la force et l'énergie d'une expression métaphorique qui se trouve dans ces vers d'un ancien poëte :

. . . . Vive, Ulysses, dum licet :
Oculis postremum lumen radiatum rape.

Voici comme il s'y prend : *Non dixit* cape, *non* pete ; *haberet enim moram sperantis diutiùs esse sese victurum : sed* rape. *Hoc verbum est ad id aptatum, quod antè dixeral,* DUM LICET. Horace emploie la même pensée[1] :

Dona præsentis cape lætus horæ[1].

Un habile interprète prétend qu'il faut lire *rape* au lieu de *cape*. Je doute qu'il ait raison; car il s'agit dans Horace d'un homme qui, libre de tout soin et de toute inquiétude, et se flattant de l'espérance d'une longue vie, jouit paisiblement des plaisirs que chaque jour lui présente, et le mot *capa* convient fort à une telle situation : au lieu que chez l'ancien poëte on exhorte Ulysse à saisir le moment présent, de peur qu'il ne lui échappe et ne lui soit enlevé par une mort prompte et imprévue. *Postremum lumen radiatum rape.* Cicéron s'est servi d'un mot pareil, et non avec moins de grâce. *Quo quisque est solertior et ingeniosior, hoc docet iracundiùs et laboriosiùs. Quod enim ipse celeriter arripuit, id quum tardè percipi videt, discruciatur*[1]. Il suffit d'avertir qu'il ne dit pas *facilè didicit*, mais *celeriter arripuit* ; on en sent bien la différence.

Quand la métaphore est continuée, et qu'elle ne consiste pas en un seul mot, on l'appelle ALLÉGORIE. *Equidem cæteras tempestates et procellas in illis duntaxat fluctibus concionum semper Miloni putavi esse subeundas.* On pouvait dire simplement : *Equidem multa pericula in populi concionibus semper Miloni putavi esse subeunda.*

« Souvenez-vous du commencement et des « suites de la guerre qui, n'étant d'abord « qu'une étincelle, embrase aujourd'hui toute l'Europe. »

« Jamais il ne s'éleva sur son front serein « aucun de ces nuages que forment le dégoût « ou la défiance. »

« Ses vertus le firent connaître au public, « et produisirent cette première fleur de ré« putation[2] qui répand son odeur plus agréa« ble que les parfums sur tout le reste d'une « belle vie. »

Il faut[4], quand on emploie cette figure, avoir soin de demeurer toujours dans la même similitude, et ne pas sauter brusquement d'une image à une autre, ni, par exemple, après avoir commencé par la tempête, finir par l'incendie. On reproche ce défaut à Horace dans ce vers :

Et malè tornatos incudi reddere versus[5];

où il joint ensemble deux idées bien différentes, le tour et l'enclume. Mais quelques interprètes l'excusent. Je ne sais si l'on ne pourrait pas faire aussi justement le même reproche à Cicéron dans ce passage du second livre de l'Orateur : *Ut quam in sole ambulem, etiamsi*

[1] De Orat. lib. 3, n. 162.
[2] Od. 8, lib. 3. (Vers. penult.)

[1] Pro Quint. Rosc. n. 31.
[2] M. Fléchier.
[3] « Melius est nomen bonum, quàm unguenta pretiosa. » (*Eccles.* 7, 2.)
[4] « Id imprimis est custodiendum, ut quo ex genere « cœperis translationis, hoc desinas. Multi enim, quum « initium a tempestate sumpserunt, incendio aut ruinâ « finiunt : quæ est inconsequentia rerum fœdissima. » (QUINT. lib. 8, cap. 6.)
[5] Art. Poet. v. 441.

ob aliam causam ambulem, fieri tamen naturâ ut colorer : sic, quum istos libros ad Misenum studosiùs legerim, sentio orationem meam illorum quasi cantu colorari [1]. Comment concilier ces deux derniers mots, *cantu* et *colorari*? et quel rapport *cantus* peut-il avoir avec un écrit?

La périphrase ou circonlocution. Cette figure est quelquefois absolument nécessaire, comme lorsque l'on parle de choses que la bienséance ne permet pas d'exprimer par leurs noms : *Ad requisita naturæ* [2]. Souvent elle n'est employée que pour l'ornement; et cela est assez ordinaire aux poëtes. Quelquefois on s'en sert pour exprimer plus noblement une chose qui sans cela paraîtrait basse, ou pour couvrir ou adoucir la dureté de certaines propositions qui blesseraient, si elles étaient présentées nûment et simplement.

1. Pour l'ornement.

« Le roi [3], pour donner une marque im-« mortelle de l'estime et de l'amitié dont il « honorait ce grand capitaine (M. de Turenne), « donne une place illustre à ses glorieuses « cendres parmi ces maîtres de la terre qui « conservent encore dans la magnificence de « leurs tombeaux une image de celle de leurs « trônes. *Au lieu de dire simplement :* donne « une place à ses cendres dans le tombeau des « rois. »

C'est là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'aurore,
Où le Perse est brûlé de l'astre qu'il adore [4].

2. Pour relever des choses communes ou basses.

« Déja prenait l'essor pour se sauver dans « les montagnes cet aigle dont le vol hardi « avait d'abord effrayé nos provinces [5]. *C'est-« à-dire l'armée des Allemands.* Ces foudres « de bronze que l'enfer a inventés pour la des-« truction des hommes tonnaient de tous côtés. « *C'est-à-dire les canons.* »

3. Pour adoucir des propositions dures

Cicéron, dans le plaidoyer pour Milon, forcé d'avouer que ses gens avaient tué Clodius, ne le dit pas ainsi, *Interfecerunt, jugulârunt Clodium:* mais, en usant de périphrase, il cache l'horreur de ce meurtre sous une idée qui ne pouvait déplaire aux juges, et qui semblait même les intéresser. *Fecerunt id servi Milonis (dicam enim non derivandi criminis causâ, sed ut factum est) neque imperante, neque sciente, neque præsente domino, quod suos quisque servos in tali re facere voluisset* [1].

Vibius Virius, lorsqu'il exhorte les sénateurs de Capoue à prendre du poison pour ne point tomber vifs entre les mains des Romains, au lieu de dire que ce poison leur procurera une prompte mort, décrit par une élégante périphrase les malheurs dont ce breuvage les délivrera, et leur cache par cette figure les horreurs de la mort. *Satiatis vino ciboque poculum idem, quod mihi datum fuerit, circumferetur. Ea potio corpus ab cruciatu, animum à contumeliis, oculos, aures, à videndis audiendisque omnibus acerbis indignisque quæ manent victos, vindicabit* [2].

Manlius savait combien le nom seul de *roi* était odieux aux Romains, et capable de les révolter : il voulait cependant les porter à lui donner cette qualité. Il le fait d'une manière adroite en se contentant de prendre le titre de protecteur, mais en leur insinuant que celui de roi, qu'il se donne bien de garde de nommer, le mettrait plus en état de leur rendre service. *Ego me patronum profiteor plebis, quod mihi cura mea et fides nomen induit. Vos, si quo insigni magis imperii honorisve nomine vestrum appellabitis ducem, eo utemini potentiore ad obtinenda ea quæ vultis* [3].

On a remarqué avec raison certains tours dont les anciens se sont servis pour adoucir des propositions dures et choquantes. Thémis-

[1] De Orat. lib. 5, n. 60.
[2] Sallust.
[3] Mascaron.
[4] Despréaux.
[5] Fléchier.

[1] Pro Milone, n. 29.
[2] Liv. lib. 26, n. 13.
[3] Liv. lib. 6, n. 18.

locle, voyant approcher Xerxès avec une armée formidable, conseillait aux Athéniens d'abandonner leur ville; mais il le fit en termes plus doux, et les exhorta à mettre leur ville en dépôt entre les mains des dieux : *Ut urbem apud deos deponerent; quia durum erat dicere*, UT RELINQUERENT. Un autre était d'avis qu'on fît fondre des statues d'or dressées à la Victoire, pour subvenir aux nécessités de la guerre. Il employa un détour, et dit qu'il fallait faire usage des victoires : *Et qui victorias aureas in usum belli conflari volebat, ita declinavit, victoriis utendum esse.*

La RÉPÉTITION est une figure assez commune, à laquelle on donne différents noms, parce qu'il y en a de différentes sortes. Elle est fort propre à exprimer le caractère des passions vives et impétueuses, telles que sont, par exemple, la colère et la douleur, qui s'occupent fortement d'une même chose, qui ne voient que cet objet, et qui, par cette raison, répètent souvent les termes qui le représentent. C'est ainsi que Virgile peint la douleur d'Orphée après la mort d'Eurydice.

> *Te*, dulcis conjux, *te* solo in littore secum,
> *Te*, veniente die, *te*, decedente, canebat [1].

Pline le jeune emploie la même figure en déplorant la mort de Virginius, qui avait été son tuteur, et qu'il regardait comme son père. *Volui tibi multa aliâ scribere, sed totus animus in hâc una contemplatione defixus est. Virginium cogito, Virginium video; Virginium jam vanis imaginibus, recentibus tamen, audio, alloquor, teneo* [2].

Cicéron en fournit une infinité d'exemples *Bona, miserum me!* (*consumptis enim lacrymis, tamen infixus animo hæret dolor*) *bona, inquam, Cn. Pompeii acerbissimæ voci subjecta præconis* [3]... *Vivis, et vivis non ad deponendam, sed ad confirmandam audaciam* [4]... *Cædebatur virgis in medio foro Messanæ civis romanus, judices* [1]... *Quum ille imploraret sæpiùs usurparetque nomen civitatis, crux, crux, inquam, infelici et ærumnoso, qui nunquam istam potestatem viderat, comparabatur.*

[1] Georg. lib. 4, v. 465.
[2] Lib. 2, ep. 1.
[3] 2 Philip. n. 64.
[4] 1 Catil. n. 1.

Cette figure est excellente aussi pour insister fortement sur quelque preuve, sur quelque vérité. Pline l'ancien [2], veut faire sentir la folie des hommes qui se donnent tant de peines pour s'assurer ici un établissement, et qui souvent arment leurs mains les uns contre les autres, pour donner un peu plus d'étendue aux limites de leur pays. Après avoir représenté la terre entière comme un petit point presque indivisible en comparaison de tout l'univers : Voilà, dit-il, où nous cherchons à nous établir et à nous enrichir : voilà où nous voulons être les maîtres et dominer : voilà ce qui agite le genre humain par de si violentes secousses : voilà ce qui est l'objet de notre ambition, la matière de nos disputes, la cause de tant de guerres sanglantes, même entre des concitoyens et des frères. *Hæc est materia gloriæ nostræ, hæc sedes : hic honores gerimus, hic exercemus imperia, hic opes cupimus : hic tumultuatur humanum genus : hic instauramus bella etiam civilia, mutuisque cædibus laxiorem facimus terram.* Toute la vivacité de cet endroit consiste dans la répétition, qui semble, à chaque membre, montrer ce petit point de terre pour lequel les hommes se donnent tant de tourments, jusqu'à s'entre-battre et s'entre-tuer pour y avoir quelque petite part. Et encore que leur en reste-t-il, après leur mort, qu'ils puissent occuper? *Quotà terrarum parte gaudeat? vel, quum ad mensuram suæ avaritiæ propagaverit, quam tandem portionem ejus defunctus obtineat?*

> Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété....
> Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
> Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
> De la chute des rois funeste avant-coureur....
> Dieu des Juifs, tu l'emportes!..
> David, David triomphe: Achab seul est détruit [3]....

[1] 1 Verr. n. 161.
[2] Lib. 2, cap. 68.
[3] Racine.

L'argent, l'argent, dit-on : sans lui tout est stérile.
La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile.
L'argent en honnête homme érige un scélérat.
L'argent seul au palais peut faire un magistrat[1].

Quel carnage de toutes parts !
On égorge à la fois les enfants, les vieillards :
Et la sœur, et le frère ;
Et la fille, et la mère ;
Le fils dans les bras de son père[2]

Retrancher de tous ces endroits la répétition, c'est en effacer toute la beauté, en affaiblir toute la force, et ôter aux passions le langage qui leur est naturel.

Antithèse, distribution, et autres figures pareilles.

« Les ANTITHÈSES bien ménagées, dit le « père Bouhours, plaisent infiniment dans « les ouvrages d'esprit. Elles y font à peu « près le même effet que dans la peinture les « ombres et les jours qu'un bon peintre a « l'art de dispenser à propos ; ou dans la mu- « sique les voix hautes et les voix basses « qu'un habile maître sait mêler ensemble. » *Vicit pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia*[3]... *Odit populus romanus privatam luxuriam, publicam magnificentiam diligit*[4]...

Les capitaines chrétiens doivent avoir le cœur doux et charitable, lors même que leurs mains sont sanglantes; et adorer intérieurement le Créateur, lorsqu'ils se trouvent dans la triste nécessité de détruire ses créatures[5].

Il y a d'autres figures qui consistent principalement dans un certain arrangement et un rapport de paroles qui, placées avec art et justesse, et comme avec symétrie dans un certain ordre, se répondent mutuellement les unes aux autres, et par cette espèce de concert étudié et mesuré flattent agréablement l'oreille et l'esprit.

Cicéron n'a pas négligé cette grâce du discours[6], à laquelle quelques anciens, comme Isocrate, s'étaient livrés sans réserve : et il nous a montré l'usage qu'on devait faire de ces figures, en les employant rarement et avec sobriété, et ayant toujours pris soin de les relever par la force et la solidité des pensées, sans quoi elles seraient un léger mérite.

Est enim hæc, judices, non scripta, sed nata lex[1] *; quam non didicimus, accepimus, legimus, verùm ex naturâ ipsâ arripuimus, hausimus, expressimus ; ad quam non docti, sed facti ; non instituti, sed imbuti sumus : ut, si vita nostra in aliquas insidias, si in vim, si in tela aut latronum aut inimicorum incidisset, omnis honesta ratio esset expediendæ salutis.... Et sine invidiâ culpa plectatur, et sine culpâ invidia ponatur*[2].

Sénèque est plein de ces sortes de figures. *Magnus est ille qui fictilibus sic utitur, quemadmodùm argento ; nec ille minor est, qui sic argento utitur, quemadmodùm fictilibus. Infirmi animi est, pati non posse divitias*[3].... *Tu quidem orbis terrarum rationes administras, tam abstinenter quàm alienas, tam diligenter quàm tuas, tam religiosè quàm publicas. In officio amorem consequeris, in quo odium vitare difficile est*[4].

« Un homme grand dans l'adversité par « son courage, dans la prospérité par sa mo- « destie, dans les difficultés par sa prudence, « dans les périls par sa valeur, dans la reli- « gion par sa piété[5]. »

« Il ne fit que changer de vertu, quand la « fortune changeait de face; heureux sans « orgueil, malheureux avec dignité. »

« Il a eu dans la jeunesse toute la prudence « d'un âge avancé, et dans un âge avancé « toute la vigueur de la jeunesse[5]. »

« On imagine aisément avec quelle ardeur « et quelle persévérance s'attache à une étude « un homme d'esprit dont elle est le plus « grand plaisir, et un homme de bien dont « elle est devenue le devoir essentiel. »

[1] Despréaux.
[2] Racine.
[3] Pro Cluent. n. 15. — [4] Pro Mur. n. 76. — [5] Fléchier.
[6] « Delectatus est his etiam M. Tullius : verùm et modum adhibuit non ingratæ, nisi copiâ redundet, voluptati ; et rem alioqui levem sententiarum pondere implevit. » (QUINT. lib. 9, cap. 1)

[1] Pro Milone, n. 10.
[2] Pro Cluent. n. 5.
[3] Sen. ep. 5.
[4] De Brev. vit. c. 18.
[5] Fléchier.

« Il avait cette innocence et celle simplicité de mœurs que l'on conserve ordinairement quand on a moins de commerce avec les hommes qu'avec les livres; et il n'avait point cette rudesse et une certaine fierté sauvage que donne assez souvent le commerce des livres sans celui des hommes[1]. »

« Un seul est frappé, et tous sont délivrés. Dieu frappe son fils innocent pour l'amour des hommes coupables, et pardonne aux hommes coupables pour l'amour de son fils innocent[2]. »

Toutes ces pensées sont fort belles et fort solides par elles-mêmes : mais il faut avouer que le tour et la manière dont elles sont exprimées y ajoutent beaucoup de grâce. Pour le mieux sentir, il n'y a qu'à les réduire à une manière de parler simple et commune. C'est ce que je vais tâcher de faire observer dans deux beaux endroits de Cicéron, où paraît surtout cet arrangement de paroles dont nous parlons ici.

Ce grand orateur, en plaidant pour Ligarius, avait dit à César que les princes n'ont rien par où ils puissent approcher de plus près des dieux, qu'en faisant du bien aux hommes. Il pouvait ajouter simplement que sa fortune et son bon naturel lui procuraient ce glorieux avantage : c'est là le fond de la pensée. Mais Cicéron l'exprime avec bien plus de noblesse et d'élégance, en marquant séparément par une espèce de distribution ce qui lui vient de la fortune, et ce qu'il faut attribuer à son bon naturel. L'une lui donne le pouvoir de faire du bien, l'autre lui en donne la volonté; et c'est en cela que consiste la grandeur de sa fortune, et l'excellence de son naturel. *Nihil habet nec fortuna tua majus, quàm ut possis, nec naturâ tua melius quàm ut velis conservare quamplurimos*[3]. Tous les mots se répondent ici avec une justesse merveilleuse. *Fortuna, naturâ : majus, melius : possis, velis.* Est-il possible de dire plus de choses en moins de mots, et d'une manière plus ornée?

L'éloge de Roscius le comédien est du même goût. *Etenim quum artifex ejusmodi sit* (Q. Roscius), *ut solus dignus videatur esse qui scenam introeat, tùm vir ejusmodi est, ut solus videatur dignus qui eò non accedat*[1]. Cicéron fait encore dans un autre endroit un éloge magnifique du même Roscius, qui peut nous apprendre aussi comment la même pensée peut être tournée en différentes manières.

Qui medius fidius (audacter dico) plus fidei quàm artis, plus veritatis quàm disciplinæ possidet in se : quem populus romanus meliorem virum quàm histrionem esse arbitratur : qui ita dignissimus est scenâ propter artificium, ut dignissimus sit curiâ propter abstinentiam[2]. Ce double éloge se réduit à dire que Roscius est encore plus honnête homme qu'excellent acteur. Sous combien de faces cette pensée nous est-elle montrée! Peut-on rien imaginer de plus délicat que ce premier tour que Cicéron lui donne? « Roscius est un si excellent acteur, qu'il paraît seul digne de monter sur le théâtre : mais d'un autre côté il est si homme de bien, qu'il paraît seul digne de n'y monter jamais. » Il n'y a pas moins de délicatesse dans le second éloge. Le dernier membre aurait eu peut-être plus de grâce, si au mot d'*artificium* on en eût substitué un qui se terminât comme *abstinentiam*. Car une des principales beautés des figures dont nous parlons ici, qui consistent dans un arrangement étudié et mesuré, est que les mots se répondent non-seulement pour le sens, mais, s'il se peut, pour le son et la cadence. *Ita dignissimus est scenâ propter artis peritiam, ut dignissimus sit curiâ propter abstinentiam.* Mais Cicéron a mieux aimé renoncer à cette petite élégance que d'affaiblir la beauté du sens par une expression moins propre; et il nous donne lieu d'ajouter ici quelques réflexions de Quintilien sur l'usage qu'il faut faire de ces sortes de figures.

Comme elles ne consistent[3] que dans certains tours et certain arrangement de paroles,

[1] Fontenelle. — [2] Bossuet.
[3] Pro Lig. n. 38.

[1] Pro Quint. Rosc. com. n. 78.
[2] Ibid. n. 17.
[3] « Sunt qui, neglecto rerum pondere et viribus sententiarum, si vel inania verba in hos modos depravârint, summos se judicent artifices, ideòque non desinunt eas nectere : quas sine sententiâ sectaritam est

et que les paroles ne doivent servir qu'à exprimer les pensées, on sent assez qu'il serait absurde de s'attacher à ces tours et à cet arrangement, en négligeant le fond même des pensées et des choses. Mais, qnelque solide qu'on le suppose, ces fignres doivent être employées rarement ; parce que plus l'art et l'étude s'y montrent, plus l'affectation se fait sentir et devient vicieuse. Enfin [1], il faut que la nature des choses qu'on traite soit susceptible de ces sortes d'ornements. Car, quand il s'agit, par exemple, de toucher et d'attendrir les auditeurs, de les effrayer par la vue des maux dont ils sont menacés, d'exciter en eux une juste indignation contre le crime, d'employer des supplications vives et empressées, un orateur ne se rendrait-il pas ridicule s'il entreprenait de le faire par des périodes mesurées, par des antithèses, et de pareilles figures, qui ne sont propres qu'à éteindre le feu des passions, et à faire sentir la vanité d'un orateur occnpé de lui seul et du soin de faire admirer son esprit, lorsqu'il ne devrait songer qu'à tirer les larmes des yeux de ses auditeurs, et à les remplir des sentiments de crainte, de colère, ou de douleur, qu'il veut leur inspirer ?

Figures par allusion.

Je ne dois pas finir cet article, qui regarde les figures de mots, sans dire quelque chose de celles qui consistent dans une ressemblance affectée, et dans une espèce de jeux de mots. *Amari jucundum est, si curetur ne quid insit amari. Avium dulcedo ad avium ducit. Ex oratore arator factus.* Le seul nom de Verrès [2], qui en latin signifie *un porc*, en fournit plnsieurs. *Hinc illi homines erant, qui etiam ridiculi inveniebantur ex dolore : quorum alii, ut audistis, negabant mirandum esse, jus tam nequam esse verrinum : alii etiam frigidiores erant ; sed quia stomachabantur, ridiculi videbantur esse, quum* sacerdotem *exsecrabantur, qui* Verrem tam nequam *reliquisset.* (Le préteur à qui Verrès avait succédé s'appelait *Sacerdos.*) *Quæ ego non commemorarem* (*neque enim perfacetè dicta, neque porrò hâc severitate digna sunt*), *nisi*, etc. *Ex nomine istius quid in provincia facturus esset erridiculi homines augurabantur* [1]... *ad* everrendam *provinciam venerat. Quod unquàm, judices, hujusmodi* everriculum *ullâ in provinciâ fuit* [2] ?

Cicéron, en rapportant ces plaisanteries, a soin de marqner combien elles lui paraissent froides et puériles, et par là il apprend aux jeunes gens ce qu'ils en doivent penser, et les met en garde contre un mauvais goût, qui serait assez de leur âge, et qui leur ferait trouver de l'esprit dans ces sortes de figures.

Il ne faut pas pourtant condamner généralement toutes les allusions. Il y en a de véritablement ingénieuses, qui donnent beaucoup de grâce au discours : et elles doivent paraître telles qnand elles sont pleines de sens, et fondées sur une pensée solide et sur une ressemblance naturelle. Cicéron avait rapporté la manière juste et désintéressée dont Verrès s'était conduit dans une certaine affaire. Il ajoute cette réflexion : *Est adhuc, id quod vos omnes admirari video, non Verres, sed Q. Mucius. Quid enim facere potuit elegantius ad hominum existimationem? æquius ad levandam mulieris calamitatem? vehementius ad quæstoris libidinem coercendam? Summè hæc omnia mihi videntur esse laudanda. Sed repentè è vestigio*, ex homine, *tanquam aliquo Circæo poculo*, factns est Verres. *Redit ad se, ad mores suos. Nam ex illâ pecuniâ magnam partem ad se vertit : mulieri reddit quantulum visum est* [3]. Il me semble que cette allusion, fondée sur ce que dit la fable de Circé, qui par de certains breuvages changeait les hommes en pourceaux (et c'est ce que signifie *Verres* en latin), est ici fort heureuse et fort naturelle.

« ridiculum, quam quærere habitum gestumque sine cor-« pore. » (QUINT. lib. 9 cap. 3.)

« Sed ne hæ quidem densandæ sunt nimis. (Id. Ibid.)

[1] « Sciendum imprimis quid quisque in orando postu-« let locus, quid persona, quid tempus... Ubi enim atro-« citate, invidiâ, miseratione, pugnandum est, quis ferat « contrapositis, et pariter cadentibus, et consimilibus, « irascentem, flentem, rogantem? quum in his rebus « cura verborum deroget affectibus fidem, et ubicumque « ars ostentatur, veritas abesse videatur. » (Ibid.)

[2] 3 Verr. n. 121.

[1] 4 Verr. n. 18 et 19. — [2] 6 Verr. n. 53.

[3] 1 Verr. n. 57.

Dans l'examen qu'avait fait Cicéron des journaux d'un certain négociant de Sicile[1], il se trouva que les cinq dernières lettres de ce mot *Verrutius*, qui y revenait souvent, étaient toujours effacées, et qu'il n'en restait que les quatre premières lettres, *Verr*. C'était un nom supposé sous lequel Verrès s'était caché pour exercer une criante usure. Cicéron produisit cette pièce dans le procès[2] : *ut omnes mortales*, dit-il, *istius avaritiæ non jam vestigia, sed ipsa cubilia videre possint. Videtis Verrutium? videtis primas litteras integras? videtis extremam partem nominis, caudam illam Verris, tanquam in luto, demersam esse in liturâ?* Peut-on condamner un tel jeu de mots, surtout dans une occasion où l'orateur croyait avoir besoin d'égayer les juges, et où il voulait rendre Verrès ridicule et méprisable? Quelquefois la ressemblance des mots, ou le simple changement de préposition, ou le même mot pris en différents sens, produit une sorte d'agrément qui n'est point à rejeter. *Hanc reipublicæ pestem paulisper reprimi, non in perpetuum comprimi posse*[3].... *non emissus ex urbe, sed immissus in urbem esse videatur*[4].... *Civis bonarum artium, bonarum partium*[5]. Un ancien disait d'un esclave qui volait dans la maison, qu'il n'y avait rien de fermé pour lui : *Solum esse cui domi nihil sit nec obsignatum, nec occlusum*[6] : ce qui convient aussi à un fidèle serviteur à qui l'on se fie pleinement.

Figures de pensées.

Je me contenterai d'en rapporter seulement quelques-unes des plus marquées.

L'interrogation, l'apostrophe, l'exclamation, sont des figures fort communes, mais qui peuvent servir infiniment à rendre le discours plus fort, plus vif, plus touchant.

Usque adeòne mori miserum est[7] ? C'est de ce ton que parle un homme près d'aller au combat; au lieu qu'un vieillard malade et près de mourir dirait froidement : *Non est usque adeò miserum mori.*

Enée, dans un récit, remarque que, si on avait été attentif à un certain événement, Troie n'aurait pas été prise :

Trojaque, nunc stares; Priamique arx alta, maneres[1].

L'apostrophe fait sentir toute la tendresse d'un bon citoyen pour sa patrie. Changez une lettre, *staret*, *maneret* : ce sentiment disparaît.

Cicéron termine ainsi le récit qu'il avait fait du supplice d'un citoyen romain : *O nomen dulce libertatis! ô jus eximium nostræ civitatis! O lex Porcia, legesque Semproniæ! ô graviter desiderata, et aliquandò reddita plebi romanæ, tribunitia potestas! Huccine tandem omnia reciderunt, ut civis romanus in provinciâ populi romani, in oppido fœderatorum, ab eo qui beneficio populi romani fasces et secures haberet, deligatus in foro virgis cæderetur*[2]? Voilà le vrai langage de la douleur et de l'indignation.

Cicéron réunit presque toutes ces figures, et y en joint encore d'autres, dans un endroit qui est fort vif. *Quid enim Tubero, tuus ille districtus in acie Pharsalica gladius agebat? cujus latus ille mucro petebat? qui sensus erat armorum tuorum? quæ tua mens? oculi? manus? ardor? animi? quid cupiebas? quid optabas*[3]? Tout cela se réduit à dire que Tubéron lui-même s'était trouvé à la bataille de Pharsale, et qu'il avait porté les armes contre César. Mais quelle force ne donnent point à cette pensée tant et de si vives figures entassées les unes sur les autres? Ne semblent-elles pas insinuer que l'épée de Tubéron allait partout dans la mêlée chercher César? Car Cicéron avait dit immédiatement auparavant : *Contra ipsum Cæsarem est congressus armatus.*

« Princesse dont la destinée est si grande

[1] 4 Verr. n. 186, etc.
[2] N. 190. — [3] N. 191.
[3] 2 Catil. n. 30.
[4] N. 27.
[5] Pro Cœl. n 77.
[6] De Orat. l. 2, n. 248.
[7] Æn. lib. 12, v. 646.

[1] Æn. lib. 2, v. 56.
[2] Verr. n. 161 et 162.
[3] Pro Ligar. n. 9.

« et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en « la puissance des ennemis de votre maison ! « O Eternel, veillez sur elle. Anges saints, « rangez à l'entour vos escadrons invisibles, « et faites la garde autour du berceau d'une « princesse si grande et si délaissée [1]. »

« Retraites sombres où la honte renferme « la pauvreté, combien de fois a-t-elle fait cou- « ler jusqu'à vous ses consolations et ses au- « mônes, inquiète de vos besoins et de vos « chagrins, et plus soigneuse de cacher ses « charités que vous ne l'étiez de cacher votre « misère [2] ! »

O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieux !
Que, pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,
Et, connu de vous seul, oublier tout le monde [3] !

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !
Sacrés monts, fertiles vallées
Par cent miracles signalées !
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées [4] ?

Abner s'était plaint qu'on ne voyait plus de miracles. Joad, plein d'une sainte indignation, lui répond ainsi :

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ?
Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir ?
Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
Peuple ingrat ? Quoi ! toujours les plus grandes merveilles,
Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles ?

La prosopopée est une figure qui prête de l'action et du mouvement aux choses insensibles; qui fait parler les personnes, soit absentes, soit présentes, les choses inanimées, quelquefois même les morts.

Il est ordinaire aux poëtes de donner de l'indignation et de l'admiration aux fleuves, aux arbres; de la tristesse aux bêtes, etc.

Atque indignatum magnis stridoribus æquor...
Pontem indignatus Araxes...

1 Bossuet.
2 Fléchier.
3 Despréaux.
4 Racine.

Miraturque novas frondes, et non sua poma...
It tristis arator,
Mœrentem abjungens fraternâ morte juvencum [1].

Sous les fougueux coursiers l'onde écume et se plaint...
J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées [2].

Pline l'ancien, dans ses descriptions, approche souvent de la hardiesse poétique. Il peint merveilleusement par deux traits la douleur et la honte d'un paon, qui, ayant perdu sa queue, ne cherche plus qu'à se cacher ; *Caudâ amissâ pudibundus ac mærens quærit latebram*[3]. Dans un autre endroit il donne un sentiment de joie à la terre, qui se voyait autrefois cultivée par des laboureurs victorieux, et fendue avec un soc chargé de lauriers : *gaudente terrâ vomere laureato, et triumphali aratore* [4]. Il dit ailleurs que les maisons où étaient disposées par ordre les statues des héros d'une noble race se sentaient encore de leurs triomphes après avoir changé de maîtres, et que les murailles reprochaient à un lâche qui les habitait que tous les jours il entrait dans un lieu consacré par les monuments de la vertu et de la gloire d'autrui. *Triumphabant etiam dominis mutatis ipsæ domus; et erat hæc stimulatio ingens, exprobantibus tectis quotidiè imbellem dominum intrare in alienum triumphum*[5]. La traduction de cet endroit, qui est du père Bouhours, ne pouvant rendre l'ingénieuse brièveté de la dernière pensée, *intrare in alienum triumphum*, il y a substitué un autre tour, fort beau à la vérité, mais plus long, et par cette raison moins vif.

Cicéron emploie la même pensée; mais il lui donne plus d'étendue, comme il convient à l'orateur. C'est en parlant de la maison du grand Pompée, qu'Antoine avait envahie. Il demande à ce dernier si, en entrant dans ce vestibule orné des dépouilles des ennemis, et des becs de vaisseaux pris sur eux, il a cru entrer dans sa maison. Puis, usant de la figure dont il s'agit ici, il dit qu'il a compassion des toits mêmes et des murs de cette maison in-

1 Virgile.
2 Despréaux.
3 Lib. 10, cap. 20.
4 Lib. 18, cap. 3.
5 Lib. 35, cap. 2.

fortunée, qui n'avait rien vu ni entendu sous Pompée que de sage et d'honnête, et qui maintenant est devenue la retraite impure des débauches d'Antoine. *An tu illa in vestibulo rostra et hostium spolia quum aspexisti, domum tuam te intraire putas? fieri non potest. Quamvis enim sine mente, sine sensu sis ut es; tamen et te tua, et tuos nôsti... Me quidem miseret parietum ipsorum atque tectorum, Quid enim unquàm domus illa viderat nisi pudicum, nisi ex optima more et sanctissima disciplinâ*[1]?... *Nunc in hujus sedibus pro cubiculis stabula, pro tricliniis popinæ sunt*[1].

Cette figure, qui personnifie les choses inanimées, donne beaucoup de grâce et de vivacité au discours. Cicéron, en plaidant pour Milon, avait dit que la loi des Douze Tables permettait, en certains cas, de tuer un voleur; d'où il tire cette conclusion : *Quis est qui, quaquo modo quis interfectus sit, puniendum putet; quum videat aliquandò gladium nobis ad occidendum hominem ab ipsis porrigi legibus*[2]? Il pouvait dire simplement : *quum videat licere nobis aliquandò per leges hominum occidere*. Au lieu de cela il personnifie les lois, et nous les représente comme si elles accouraient au secours d'un homme qui se trouve attaqué par des voleurs, et comme si elles lui mettaient elles-mêmes l'épée en main pour se défendre. Cela est tout autrement vif. Il emploie encore la même figure quelques lignes après : *Silent enim leges inter arma, nec se exspectari jubent : quum ei, qui exspectari velit; antè injusta pœna luenda sit, quàm justa repetenda*[3].

« A ces cris Jérusalem redoubla ses pleurs ;
« les voûtes du temple s'ébranlèrent ; le Jour-
« dain se troubla, et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles :
« *Comment est mort cet homme puissant qui*
« *sauvait le peuple d'Israël ?* »

« Vous savez que naturellement la victoire
« est cruelle, insolente, impie. Monsieur de
« Turenne la rendait douce, raisonnable, et
« religieuse. »

« Depuis que la justice gémit sous un amas
« de lois et de formalités embarrassées, et
« qu'on s'est fait un art de se ruiner les uns
« les autres par la chicane, les rois n'ont pu
« suffire à cette fonction [1]. »

« Sa beauté n'a-t-elle pas toujours été sous
« la garde de la plus scrupuleuse vertu ? »

« Je ne vous raconterai point la suite trop
« fortunée de ses entreprises (de Cromwell),
« ni ses fameuses victoires dont la vertu était
« indignée, ni cette longue prospérité qui a
« étonné l'univers [2]. »

« La raison conduit l'homme jusqu'à une
« entière conviction des preuves historiques
« de la religion chrétienne, après quoi elle
« le livre et l'abandonne à une autre lumière,
« non pas contraire, mais toute différente, et
« infiniment supérieure [3]. »

Il est une autre espèce de prosopopée encore plus vive et plus hardie que la première. C'est lorsqu'on apostrophe des choses insensibles et inanimées, ou qu'on les fait parler elles-mêmes; ou qu'au lieu de rapporter indirectement les discours de ceux dont il s'agit, on met ces discours dans leur propre bouche; ou enfin lorsqu'on va jusqu'à faire parler les morts.

1. Apostropher des choses insensibles.

Cicéron, après avoir décrit la mort de Clodius, et l'avoir attribuée à une providence particulière, dit que la religion même et les autels y ont été sensibles, et leur adresse ensuite son discours. *Religiones mehercùlè ipsæ, aræque, quum illam belluam cadere viderunt, commovisse se videntur, et jus in illo suum retinuisse. Vos enim albani tumuli atque luci, vos, inquam, imploro atque obtestor, vosque Albanorum obrutæ aræ*[4], etc.

« Sans cette paix, Flandre, théâtre sanglant où se passent tant de scènes tragiques,
« tu aurais accru le nombre de nos provinces;
« et, au lieu d'être la source malheureuse de
« nos guerres, tu serais aujourd'hui le fruit
« paisible de nos victoires [5]. »

1 2 Philip. n. 68, 69.
2 Pro Milone, n. 9.
3 N. 10.

1 Fléchier.
2 Bossuet.
3 Fontenelle.
4 Pro Milone, n. 85.
5 Fléchier.

« Glaive du Seigneur, quel coup vous ve« nez de frapper[1] ! »

2. Faire parler les choses inanimées.

Cicéron, dans l'une des catilinaires, introduit la patrie, et la fait parler tantôt à Catilina, tantôt à lui-même[2]. Applus, dans le beau discours qu'il fait au sujet de la continuation du siége de Veïes, introduit de même la république, qui représente aux soldats que, puisqu'elle les paie pour toute l'année, ils lui doivent le service pour toute l'année. *An si ad calculos eum Respublica vocet, non meritò dicat : Annua æra habes, annuam operam ede ? An tu æquum censes militiâ semestri solidum te stipendium accipere*[3] ?

3. Les discours mis dans la bouche même des personnes font tout un autre effet que si l'on se contentait de les rapporter par un simple récit; et ils sont merveilleux pour exciter ou l'indignation, ou la compassion.

C'est par cette figure que Cicéron, dans le dernier de ses plaidoyers contre Verrès, peint la cruelle avarice d'un geôlier qui mettait à prix les larmes et la douleur des pères et des mères, qui leur faisait acheter chèrement la triste consolation de voir et d'embrasser leurs enfants, et qui exigeait d'eux de l'argent pour faire mourir d'un seul coup ces malheureuses victimes de la cruauté de Verrès. *Aderat janitor carceris, carnifex prætoris, mors terrorque sociorum et civium, lictor Sextius, cui ex omni gemitu doloreque certa merces comparabatur. Ut adeas, tantum dabis : ut tibi cibum intrò ferre liceat, tantùm. Nemo recusabat. Quid, ut uno ictu securis afferam mortem filio tuo, quid dabis ? ne diù crucietur ? ne sæpiùs feriatur ? ne cum sensu doloris aliquò aut cruciatu spiritus auferatur ? Etiam ob hanc causam pecunia lictori dabatur. O magnum atque intolerandum dolorem ! ô gravem acerbamque fortunam ! Non vitam liberûm, sed mortis celeritatem pretio redimere cogebantur*[4].

[1] Bossuet.
[2] 1 Catil. n. 18 et 27.
[3] Tit. Liv. lib. 5, n. 4.
[4] 7 Verrin. 117, 118.

Milon n'était pas d'un caractère qui lui permît de descendre à de basses supplications. Cicéron lui met dans la bouche un discours plein de grandeur et de noblesse, et en même temps extrêmement tendre et touchant. *Valeant*, inquit, *valeant cives mei. Sint incolumes, sint florentes, sint beati. Stet hæc urbs præclara, mihique patria carissima, quoquo modo merita de me erit. Tranquillâ republicâ cives mei* (*quoniam mihi cum illis non licet*), *sine me ipsi, sed per me tamen perfruantur. Ego cedam atque abibo*[1], etc. L'effet de cette figure[2] est de rendre comme présentes les personnes que l'on fait parler, et de faire qu'on s'imagine les voir et les entendre elles-mêmes.

4. L'orateur va encore plus loin. Il ouvre quelquefois les tombeaux, et en fait sortir les morts pour faire des exhortations ou des réprimandes aux vivants. On a deux beaux exemples de cette figure dans le plaidoyer de Cicéron pour Cœlius[3]. On peut les consulter.

D'autres fois, il adresse son discours aux morts. « Grande reine, je satisfais à vos plus « tendres désirs quand je célèbre ce monar« que; et ce cœur qui n'a jamais vécu que « pour lui se réveille, tout cendre qu'il est, et « devient sensible, même sous ce drap mor« tuaire, au nom d'un époux si cher[4]. »

Ces sortes de fictions[5], pour plaire, demandent, comme l'a observé Quintilien, d'être soutenues d'une grande force d'éloquence. Car les choses extraordinaires, incroyables, et qui sont comme hors de la nature, n'ont point un effet médiocre. Il faut nécessairement ou qu'elles fassent une forte impression, parce qu'elles vont au delà du vrai; ou qu'elles soient regardées comme des puérilités, parce qu'elles sont fausses.

[1] Pro Milone, n. 93.
[2] « Non audire judex videtur aliena mala deflentes, « sed sensum ac vocem auribus accipere miserorum, « quorum etiam mutus adspectus lacrymas movet. » (Quint. lib. 6, cap. 1.)
[3] Pro Cœl. n. 33-36.
[4] Bossuet.
[5] « Magna quædam vis eloquentiæ desideratur. Falsa « enim et incredibilia naturâ necesse est aut magis mo« veant, quia supra vera sunt; aut pro vanis accipiantur, « quia supra vera non sunt. » (Quint. lib. 9, cap. 2.)

L'HYPOTYPOSE[1] est une figure qui peint l'image des choses dont on parle, avec des couleurs si vives, qu'on s'imagine les voir de ses propres yeux, et non simplement en entendre le récit. Et c'est en quoi consiste principalement la force et le pouvoir de l'éloquence, qui ne domine point assez pleinement, et qui n'a pas tout le succès qu'elle doit avoir si elle frappe simplement les oreilles sans remuer l'imagination et sans aller jusqu'au cœur.

1. Ces images se font quelquefois en peu de mots, et ce ne sont pas les moins vives.

Virgile peint en un vers et demi la consternation de la mère d'Euryale au moment qu'elle apprit sa mort :

> Miseræ calor ossa reliquit :
> Excussi manibus radii, revolutaque pensa [2].

Cicéron peint en deux lignes la colère, ou plutôt la fureur de Verrès. *Ipse inflammatus scelere ac furore in forum venit. Ardebant oculi : toto ex ore crudelitas eminebat* [3].

Il fait ailleurs en aussi peu de mots un autre portrait de Verrès encore plus beau, quoiqu'il frappe moins d'abord : comme il est de certains tableaux dont la beauté n'est aperçue que par les connaisseurs. *Stetit soleatus prætor populi romani cum pallio purpureo tunicâque talari, mulierculâ nixus in littore* [4]. Quintilien développe d'une manière admirable toute la force et toute l'énergie renfermée dans cette courte description. J'en rapporterai les paroles mêmes, parce qu'elles peuvent servir de modèle aux maîtres pour entendre et pour expliquer les auteurs. *An quisquam*, dit-il, *tam procul à concipiendis imaginibus rerum abest, ut quum illa in Verrem legit*, stetit soleatus, etc., *non solùm ipsum os intueri videatur, et locum, et habitum, sed quædam etiam ex iis, quæ dicta non sunt, sibi ipse adstruat! Ego certè mihi cernere videor et vultum, et oculos, et deformes utriusque blanditias, et eorum qui aderant tacitam adversationem ac timidam verecundiam* [1]. Qu'on change quelques mots dans la description de Cicéron, et qu'on en dérange d'autres en mettant *stetit Verres in littore..... cum muliere colloquens*, cet excellent tableau perdra une grande partie de sa vivacité et de ses couleurs. La principale beauté consiste à peindre un préteur du peuple romain dans l'attitude où le représente Cicéron, appuyé nonchalamment sur une femme. Ces deux mots, *mulierculâ nixus*, sont une peinture parlante, qui présente aux yeux et à l'esprit tout ce que Quintilien y voit. *In littore*, réservé pour la fin, y ajoute le dernier trait, comme on l'a déjà remarqué ailleurs, et marque la licence effrénée de Verrès, qui, paraissant en cette indigne posture sur le rivage et aux yeux de tout le monde, semble braver insolemment la bienséance et l'honnêteté publique.

Nos poëtes sont pleins de ces descriptions courtes et vives.

> Son coursier, écumant sous son maître intrépide,
> Nage tout orgueilleux de la main qui le guide [2].

Et ailleurs :

> Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
> Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Mais rien n'est plus achevé que le portrait qui suit :

> La Mollesse oppressée
> Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée,
> Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
> Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.

2. Les descriptions que j'ai rapportées jus-

---

[1] « Ὑποτύπωσις dicitur proposita quædam forma rerum ita expressa verbis, ut cerni potiùs videatur, quàm audiri. » (Id. ibid.)

« Magna virtus est, res, de quibus loquimur, claré, atque ut cerni videantur, enuntiare. Non enim satis efficit, neque, ut debet, plenè dominatur oratio, si usque ad aures valet, atque ea sibi judex, de quibus cognoscit, narrari credit, non exprimi, et oculis mentis ostendi. » (Id. lib. 8, cap. 3.)

[2] Æn. lib. 9, v. 475.

[3] 7 Verrin. n. 160.

[4] Ibid. n. 85.

[1] Quint. lib. 8, cap. 3.

[2] Despréaux.

qu'ici sont courtes, et ne peignent qu'un simple objet. Il y en a de plus longues et de plus détaillées, qui ressemblent à ces tableaux où l'on représente plusieurs personnages, dont toutes les attitudes frappent et se font remarquer. Telle est cette description d'un repas de débauche, qui était dans une harangue de Cicéron qui n'est pas parvenue jusqu'à nous : *Videbar mihi videre alios intrantes, alios autem exeuntes, partim ex vino vacillantes, partim hesternâ potatione oscitantes. Versabatur inter hos Gallius unguentis oblitus, redimitus coronis. Humus erat immunda, lutulenta vino, coronis languidulis et spinis cooperta piscium.* Quintilien, qui nous a conservé ce beau morceau, nous en fait sentir la beauté et le prix par un seul mot, mais plein de vivacité, et qui dit tout : *Quid plus videret, qui intrasset*? Il fait lui-même une excellente description d'une ville prise d'assaut et pillée, qui mérite bien d'être lue. On en trouve beaucoup de pareilles dans Cicéron, qui n'échapperont pas à l'exactitude d'un bon maître. Nos auteurs français, soit poëtes, soit orateurs, en peuvent fournir aussi un grand nombre.

Josabet, dans *Athalie*, décrit merveilleusement la manière dont elle sauva Joas du carnage.

Hélas! l'état horrible où le ciel me l'offrit
Revient à tout moment effrayer mon esprit.
De princes égorgés la chambre était remplie :
Un poignard à la main, l'implacable Athalie
Au carnage animait ses barbares soldats,
Et poursuivait le cours de ses assassinats.
Joas laissé pour mort frappa soudain ma vue :
Je me figure encor sa nourrice éperdue,
Qui devant les bourreaux s'était jetée en vain,
Et, faible, le tenait renversé sur son sein.
Je le pris tout sanglant. En baignant son visage,
Mes pleurs du sentiment lui rendirent l'usage;
Et, soit frayeur encore, ou pour me caresser,
De ses bras innocents je me sentis presser [1].

La peinture que fait M. Fléchier des hôpitaux peut servir de modèle dans ce genre : c'est dans l'oraison funèbre de la reine. « Voyons-la dans ces hôpitaux où elle pratiquait ses miséricordes publiques; dans ces « lieux où se ramassent toutes les infirmités « et tous les accidents de la vie humaine; « où les gémissements et les plaintes de ceux « qui souffrent remplissent l'âme d'une tristesse importune; où l'odeur qui s'exhale « de tant de corps languissants porte dans le « cœur de ceux qui les servent le dégoût et « la défaillance; où l'on voit la douleur et la « pauvreté exercer à l'envi leur funeste empire; et où l'image de la misère et de la « mort entre presque par tous les sens : c'est « là que, s'élevant au-dessus des craintes et « des délicatesses de la nature pour satisfaire « à sa charité au péril de sa santé même, on « la vit toutes les semaines essuyer les larmes « de celui-ci, pourvoir aux besoins de celui-là; procurer aux uns des remèdes et des « adoucissements à leurs maux, aux autres « des consolations de l'esprit et des secours « pour la conscience. »

Ces endroits sont fort propres à former le goût des jeunes gens. On doit les avertir que le moyen le plus sûr de réussir dans ces sortes de descriptions, est de consulter la nature [1], de la bien étudier, et de la prendre pour guide, en sorte que chacun sente en soi-même la vérité de ce qu'on dit, et trouve dans son propre fonds les sentiments qui sont exprimés dans le discours. Pour cela, il faut se représenter vivement toutes les circonstances de la chose qu'on veut décrire [2], et se la rendre présente à soi-même par la force de l'imagination, comme si l'on en était réellement témoin, et qu'on la vît de ses propres yeux. Et pourquoi [3], dit Quintilien, l'imagination en cette rencontre ne ferait-elle

[1] Racine.

[1] « Naturam intueamur, hanc sequamur. Omnis eloquentia circa opera vitæ est; ad se refert quisque quæ « audit; et id facillimè accipiunt animi, quod cognoscunt. » (QUINT. lib. 8, cap. 3.)

[2] « Per quas (φαντασίας) imagines rerum absentium « ita repræsentantur animo, ut eas cernere oculis ac præsentes habere videamur. Has quisquis benè conceperit, « is erit affectibus potentissimus. Hunc quidam dicunt « εὐφαντασίωτον, qui sibi res, voces, actus, secundùm « verum, optimè finget. » (Id. lib. 6, cap. 2.)

[3] « Nam si inter otia animorum, et spes inanes, et velut somnia quædam vigilantium, ita nos hæ de quibus « loquimur imagines prosequuntur, ut peregrinari, navigare, præliari, populos alloqui, divitiarum quas non

pas en faveur de l'orateur ce qu'elle fait à l'égard des personnes passionnées; d'un avare, par exemple, ou d'un ambitieux qui, dans ces espèces de songes et de douces rêveries où ils se forment mille projets chimériques de fortune ou de richesses, se livrent tellement à l'objet de leur passion, et en sont si fortement occupés, qu'ils croient effectivement le voir, le posséder, et en être les maîtres?

Il fournit lui-même un modèle de cette manière de faire une description, que je rapporterai tout entier, parce qu'il montre aux jeunes gens comment ils doivent s'y prendre pour bien composer. *Ut hominem occisum querar, non omnia, quæ in re præsenti accidisse credibile est, in oculis habebo? Non percussor ille subitus erumpet? non expavescet circumventus? exclamabit, vel rogabit, vel fugiet? non ferientem, non concidentem videbo? non animo sanguis, et pallor, et gemitus, extremus denique exspirantis hiatus insidet*[1]? Cet endroit paraît copié d'après Cicéron, qui décrit ainsi une pareille action : *Nonne vobis hæc, quæ audistis, cernere oculis videmini, judices? Non illum miserum ignarum casûs sui, redeuntem à cœnâ videtis? non positas insidias? non impetum repentinum? Non versatur ante oculos vobis in cœde Glauciâ? Non adest iste Roscius? non suis manibus in curru collocat Automedontem illum, sui sceleris acerbissimi nefariæque victoriæ nuncium*[2]?

Images.

Les derniers mots de la description que je viens de citer m'avertissent d'indiquer ici aux jeunes gens une des sources les plus ordinaires des beautés du discours, qui consiste à donner, pour ainsi dire, du corps et de la réalité aux choses dont on parle, et à les peindre par des traits visibles qui frappent les sens, qui remuent l'imagination, et qui montrent un objet sensible. Cette manière a quelque rapport à la figure précédente, qui est l'hypotypose, si elle n'en fait pas partie. *Non suis manibus in curru collocat Automedontem illum?* Ces mots, *suis manibus*, produisent ici l'effet dont je parle, et présentent à l'esprit une image. Il en est de même de ces deux vers, que j'ai déjà cités :

Un poignard à la main, l'implacable Athalie
Au carnage animait ses barbares soldats...

Ce trait, *un poignard à la main*, en fait toute la vivacité. Il y a une infinité de manières de peindre ainsi les objets qu'on décrit : j'en rapporterai plusieurs exemples, dont le lecteur fera l'application à la règle que j'ai indiquée.

Tendit ad vos virgo vestalis manus supplices easdem, quas pro vobis diis immortalibus tendere consuevit... Prospicite ne ignis ille æternus, nocturnis Fonteiæ laboribus vigiliisque servatus, sacerdotis Vestæ lacrymis exstinctus esse dicatur[1].

Hæc magnitudo maleficii facit ut, nisi penè manifestum parricidium proferatur, credibile non sit... Penè dicam respersas manus sanguine paterno judices videant oportet, si tantum facinus, tam immane, tam acerbum, credituri sint[2].

« Quel peuple n'a pas ressenti les effets de « sa valeur? et quel endroit de nos frontières n'a pas servi de théâtre à sa gloire? »

« Dans le tumulte des armées, il s'entretensit des douces et secrètes espérances de « sa solitude. D'une main il foudroyait les « Amalécites, et il levait déjà l'autre pour « attirer sur lui les bénédictions célestes. »

« Elle lui a montré à lever ses mains pures « et innocentes vers le ciel. »

« Avant que d'entrer dans les charges, il « voulut en connaître les devoirs. Le premier « tribunal où il monta fut celui de sa conscience, pour y sonder le fond de ses intentions. »

« Quand il rétablissait le culte de Dieu « dans ses conquêtes, et que, marchant sur « ces remparts qu'il venait de foudroyer, il « allait lui offrir pour premier hommage, au

« habemus usum videamur disponere; nec cogitare, sed « facere : hoc animi vitium ad utilitatem non transferemus? » (Id. ibid.)

[1] Quint. lib. 6. cap. 2.
[2] Pro Rosc. Amer. n. 98.

[1] Pro M. Font. n. 37, 38.
[2] Pro Rosc. Amer. n. 68.

« pied de ses autels renouvelés, les lauriers « qu'il avait cueillis... »

« Je ne crains pas de mêler ses louanges « au sacrifice qu'on offre pour elle, et je « prends sur l'autel tout l'encens que je brûle « sur son tombeau. »

« Qu'est-il besoin de lever le voile qu'elle « a jeté sur ses actions. »

« Il s'appliqua à découvrir la vérité au tra- « vers des voiles du mensonge et de l'impos- « ture, dont les cupidités humaines la cou- « vrent [1]. »

« Est-ce dans la cour, est-ce dans les ar- « mées, est-ce sous le casque et sous la cui- « rasse que s'apprennent de telles vérités [2] ? »

« Vous croyez donc que les déplaisirs et « les plus mortelles douleurs ne se cachent « pas sous la pourpre, ou qu'un royaume est « un remède universel à tous les maux? »

« Il me semble que je vois encore tomber « cette fleur. » On parle de la mort d'un prince enfant.

« Quand tout cédait à Louis, et que nous « crûmes voir revenir le temps des miracles « où les murailles tombaient au bruit des « trompettes, tous les peuples jetaient les « yeux sur la reine, et croyaient voir partir « de son oratoire la foudre qui accablait tant « de villes [3]. »

« Sous un air serein et tranquille (il s'a- « git de Louis XIV), il formait ces foudres « dont le bruit a retenti par tout le monde, « et ceux qui sont encore sur le point d'é- « clater [4].

Pour combie de prospérité,
Il espère (*l'impie*) revivre en sa postérité :
Et d'enfants à sa table une riante troupe
Semble boire avec lui la joie à pleine coupe [5].

Avant que de finir cet article, je dois avertir, en général [6], que l'usage des figures demande beaucoup de discernement et de prudence. Elles servent comme de sel et d'assaisonnement au discours pour relever le style, pour éviter une façon de parler vulgaire et commune, pour prévenir le dégoût que causerait une ennuyeuse uniformité; et dès lors elles doivent être employées avec mesure et discrétion. Car, si l'usage en devient trop fréquent, elles perdent cette grâce même de la variété qui fait leur principal mérite; et plus elles sont brillantes, plus elles choquent et lassent par une affectation vicieuse, qui marque qu'elles ne sont point naturelles, mais recherchées avec trop de soin, et comme amenées par force.

Il n'est pas nécessaire de faire observer qu'il y a des figures qui sont devenues si communes et si triviales, qu'elles ont perdu toute leur grâce, surtout lorsqu'elles sont très-longues. *Miserum est exturbari fortunis omnibus : miserius est injuriâ. Acerbum est... acerbius. Calamitosum est... calamitosius. Funestum est... funestius. Indignum est... indignius. Luctuosum est... luctuosius. Horribile est... horribilius* [1]. L'auditeur prévient la réponse, et est fatigué par cette espèce de refrain, qui est toujours sur le même ton. Il en est de même de cette autre figure, qui est encore plus ennuyeuse : *Qui sunt qui fœdera sæpè ruperunt? Carthaginienses. Qui sunt qui in Italiâ crudele bellum gesserunt? Carthaginienses. Qui sunt* [2], etc.?

§ VI. Des précautions oratoires.

Je donne ici ce nom à de certains ménagements que l'orateur doit prendre pour ne point blesser la délicatesse de ceux devant qui ou de qui il parle, à des tours étudiés et artificieux dont il se sert pour dire de certaines

[1] Fléchier.
[2] Mascaron.
[3] Bossuet.
[4] Pélisson.
[5] Racine.
[6] « Unâ in re maximè utilis, ut quotidiani et semper « eodem modo formati sermonis fastidium levet, et nos « à vulgari dicendi genere defendat. Quo si quis parcè, « et quum res poscet, utetur, velut adsperso quodam « condimento, jucundior erit. At qui nimiùm affecta- « verit, ipsam illam gratiam varietatis amittet... Nam et « secretæ, et extra vulgarem usum positæ, ideòque magis « nobiles, ut novitate aurem excitant, ita copiâ satiant : « nec se obvias fuisse dicenti, sed conquisitas, et ex om- « nibus latebris extractas, congestasque declarant. » (QUINT. lib. 9, cap. 3.

[1] Pro Quint. n. 95.
[2] Cornif. lib. 4.

choses qui autrement paraîtraient dures et choquantes. J'appelle tout cela *précautions oratoires*, parce qu'en tout cela il y a un art et une adresse propres certainement à la rhétorique, qui méritent bien qu'on y rende les jeunes gens attentifs. Quelques exemples rendront la chose plus sensible.

Chrysogonus, affranchi de Sylla, avait tant de crédit auprès de son maître, tout-puissant alors dans la république, qu'aucun avocat n'osa plaider contre lui en faveur de Roscius. Il n'y eut que Cicéron qui eut le courage, tout jeune qu'il était, de se charger d'une cause si délicate. Il a grand soin, dans toute la suite de son plaidoyer [1], d'avertir en plusieurs endroits que Sylla n'avait eu aucune connaissance de toutes les injustices de son affranchi; qu'on s'était fort appliqué à les lui cacher; qu'on avait fermé tout accès auprès de lui à ceux qui auraient pu lui en donner avis; qu'enfin il n'était pas étonnant que Sylla [2], chargé seul du soin de rétablir et de gouverner la république, eût ignoré ou négligé plusieurs choses, puisqu'il en échappait beaucoup à la connaissance et à l'attention de Jupiter même dans le gouvernement de l'univers. On sent bien que de telles précautions étaient absolument nécessaires.

Cicéron, dans le plaidoyer intitulé : *Divinatio in Verrem*, est obligé de montrer qu'il est plus digne que Cécilius de plaider contre Verrès. Une telle cause [3], pour ne point choquer, devait être maniée avec beaucoup d'adresse et d'habileté; car les louanges qu'on se donne à soi-même sont toujours odieuses, surtout quand elles roulent sur l'esprit et sur l'éloquence. Cicéron, après avoir prouvé que Cécilius n'a aucune des qualités nécessaires pour soutenir un plaidoyer si important, n'a garde de se les attribuer à lui-même : une vanité si grossière aurait révolté tous les esprits. Il dit [4] seulement qu'il a travaillé toute sa vie pour les acquérir, et que si, malgré un long travail, il n'a pu en venir à bout, il n'est pas étonnant que Cécilius, qui n'a jamais eu aucune idée de cette noble profession, en soit absolument incapable.

En plaidant pour Flaccus, il avait à réfuter le témoignage de plusieurs Grecs qui avaient déposé contre sa partie. Pour le faire avec plus de succès, il entreprend de décrier la nation même, comme peu délicate sur ce qui regarde la bonne foi et la sincérité. Il ne commence pas brusquement par un reproche si dur; il met d'abord comme à l'écart beaucoup d'honnêtes gens qui n'ont point pris de part à l'aveugle passion de quelques-uns de leurs compatriotes. Il donne ensuite de grandes louanges à la nation en général, dont il relève extrêmement le génie, l'habileté, la politesse, le goût pour les arts, et le merveilleux talent pour l'éloquence; mais il ajoute que cette nation ne s'est jamais piquée d'exactitude et de sincérité dans les témoignages. *Verumtamen hoc dico de toto genere Græcorum : tribuo illis litteras; do multarum artium disciplinam; non adimo sermonis leporem, ingeniorum acumen, dicendi copiam; denique etiam, si qua sibi alia sumunt, non repugno : testimoniorum religionem et fidem nunquam ista natio coluit, totiusque hujusce rei quæ sit vis, quæ auctoritas, quod pondus, ignorant* [1].

On sait que Cicéron excellait surtout à émouvoir les passions, et que, par les discours tendres et touchants qu'il mettait dans la bouche de ses parties, en finissant ses plaidoyers, il faisait souvent couler les larmes des yeux de tous ceux qui l'écoutaient. La grandeur d'âme et la noble fierté dont se piquait Milon ôtait à son avocat cette ressource si puissante. Mais Cicéron [2] sut tirer avantage de son courage même, pour lui gagner la faveur des juges; et il prit sur lui le caractère et le personnage de suppliant, qu'il ne pouvait donner à sa partie.

Le respect inviolable que les enfants doi-

[1] Pro Rosc. Amer. n. 21 et 22, 25, 91, 110, 127.
[2] N. 131
[3] « Intelligo quàm scopuloso difficilique in loco verser. « Nam quum omnis arrogantia odiosa est, tum illa ingenii atque eloquentiæ multò molestissima. » (N. 36.)
[4] « Fortassè dices : Quid? Ergo hæc in te sunt omnia? « Utinam quidem essent! Verumtamen ut esse possent « magno studio mihi à pueritiâ est elaboratum. » (N. 40.)

[1] Pro Flacco, n. 9.
[2] « Ergo et ille captavit ex illâ præstantiâ animi favo« rem, et in locum lacrymarum ejus ipse successit. » (QUINT. lib. 6, cap. 1.)

vent à leurs péres et mères, lors même qu'ils en sont traités avec dureté et avec injustice, rend très-difficiles certaines conjonctures où ils sont obligés de parler contre eux ; et c'est dans ces occasions où la bonne rhétorique fournit des tours et des ménagements qui, sans rien faire perdre des avantages de la cause, savent rendre à l'autorité paternelle tout ce qni lui est dû. Il faut alors qu'on sente [1] qu'il n'y a qu'une nécessité indispensable qui arrache de la bouche des enfants des plaintes que le cœur voudrait supprimer, et qu'an travers même de ces plaintes on entrevoie un fond non-seulement de respect, mais d'amour et de tendresse. On peut voir un bel exemple de ce précepte dans le plaidoyer pour Cluentius, que sa mère avait traité avec une cruauté inouïe [2].

La règle que je viens de toucher regarde tout inférieur qui a des prétentions légitimes à faire valoir contre un supérieur qu'il doit respecter et honorer.

Il y a des occasions où des raisons d'intérêt ou de bienséance ne nous permettent pas de nous expliquer en termes clairs et précis, et où [3] cependant nous voulons faire entendre au juge ce que nous n'osons lui dire ouvertement. Un fils, par exemple, ne peut gagner son procès sans découvrir un crime dont son père est coupable. Il faut [4], dit Quintilien, que les choses mêmes conduisent insensiblement le juge à deviner ce qu'on ne veut pas lui dire; que, tout autre motif étant écarté, il soit comme forcé à voir l'unique qui reste, mais que le respect pour un père empêche de découvrir. Et pour lors il faut que le discours du fils, snspendu, entrecoupé, et interrompu de temps en temps comme par un silence forcé et par de vifs sentiments de tendresse, fasse connaître la violence qu'il se fait pour ne pas laisser échapper des paroles que la force de la vérité semble vouloir arracher de sa bouche. Par là le juge est porté à chercher ce je ne sais quoi qu'il ne croirait peut-être pas, si on le lui avait découvert, mais dont il est pleinement convaincu, parce qu'il croit l'avoir trouvé de lui-même.

Il y a aussi des personnes d'un caractère si respectable, et d'une réputation si universelle, que leur nom seul est un poids qui accable leurs adversaires. Tel était Caton à l'égard de Muréna; et l'on ne peut trop faire remarquer anx jeunes gens l'art merveilleux avec lequel Cicéron [1], sans toucher à la personne même de Caton, qui devait être pour lui comme sacrée, et qni certainement était inaccessible et invulnérable à la censure la plus maligne, sut pourtant lui ôter une partie de son autorité et de son crédit par le portrait qu'il fit de la secte des stoïciens, qu'il tourna en ridicule avec tant d'esprit et d'agrément, que Caton lui-même ne put s'empêcher d'en rire.

Y eut-il jamais une affaire plns délicate et plns difficile à manier que celle dont Cicéron se chargea en osant se déclarer contre la loi agraire? On appelait ainsi la loi qni ordonnait des distributions de terre pour ceux d'entre le peuple qui étaient les plus pauvres. Cette loi avait dans tous les temps servi d'appât et d'amorce aux tribuns pour gagner la popnlace et pour se l'attacher. Elle paraissait en effet lui être très favorable, en lui procurant un repos tranquille et une retraite assnrée. Cependant Cicéron entreprend de la faire rejeter par le peuple même, qui venait de le nommer consul avec une distinction qni était sans exemple. S'il eût commencé par se déclarer ouvertement contre cette loi, il aurait trouvé toutes les oreilles et tous les cœurs fermés, et le peuple se serait généralement révolté contre lui. Il était trop habile et connaissait trop

[1] « Hoc illis commune remedium est, si in tolâ actione « æqualiter appareat, non honor modò, sed etiam caritas : « prætereà causa sit nobis justa sic dicendi ; neque id « moderatè tantùm faciamus, sed etiam necessariò. » (QUINT. lib. 11, cap. 1.)

[2] « In quo per quamdam suspicionem, quod non di- « cimus, accipi volumus » (Idem, lib. 9, cap. 2.)

[3] « Res ipsæ perducant judicem ad suspicionem, et « amoliamur cætera, ut hoc solum supersit : in quo « multùm etiam affectus juvant, et interrupta silentio « dictio, et cunctationes. Sic enim fiet, ut judex quærat « illud nescio quid, quod ipse fortassè non crederet, si « audiret : et ei, quod a se inventum existimat, credat. » (Ibid.)

[1] « Quàm molli autem articulo tractavit Catonem ; « cujus naturam summè admiratus, non ipsius vitio, sed « stoicæ sectæ, quibusdam in rebus factam duriorem vi- « deri volebat ! » (QUINT. lib. 11, cap. 1.)

les hommes pour en user ainsi. C'est une chose admirable de voir pendant combien de temps il tient l'esprit de ses auditeurs en suspens, sans leur laisser entrevoir en aucune manière le parti qu'il avait pris, ni le sentiment qu'il voulait leur inspirer. Il emploie d'abord tous les traits de son éloquence pour témoigner au peuple la vive reconnaissance dont il était pénétré pour le bienfait signalé qu'il venait d'en recevoir. Il en relève avec soin toutes les circonstances, qui lui étaient si honorables. Il marque ensuite les devoirs et les obligations que lui impose un consentement si unanime du peuple à lui donner le consulat. Il déclare que, lui étant redevable de tout ce qu'il est, il prétend bien, et dans l'exercice de sa charge et pendant toute sa vie, être *populaire*. Mais il avertit que ce mot a besoin d'explication ; et après en avoir démêlé les différents sens; après avoir découvert les secrètes intrigues des tribuns, qui couvraient de ce spécieux nom leurs desseins ambitieux; après avoir loué hautement les Gracques, zélés défenseurs de la loi agraire, et dont la mémoire, par cette raison, était si chére au peuple romain; après s'être ainsi insinué peu à peu et par degrés dans l'esprit de ses auditeurs, et s'en être enfin rendu maître absolu, il n'ose pas encore cependant attaquer ouvertement la loi dont il s'agissait ; mais il se contente de protester qu'en cas que le peuple, après l'avoir entendu, ne reconnaisse pas que cette loi, sous un dehors flatteur, donne en effet atteinte à son repos et à sa liberté, il se joindra à lui et se rendra à son sentiment. C'est ici un modèle parfait de ce qu'on appelle dans l'école, *exorde par insinuation;* et il me semble qu'un seul endroit comme celui-ci est bien capable de former l'esprit des jeunes gens, et de leur apprendre la manière adroite et respectueuse avec laquelle ils doivent combattre le sentiment de ceux à qui la reconnaissance et la soumission ne leur permettent pas de résister directement. Il eut à Rome tout l'effet qu'on en devait attendre; et le peuple, détrompé par l'éloquent discours de son consul, rejeta luimême la loi.

L'endroit de la harangue de Cicéron pour Ligarius, où l'on examine ce qu'il fallait penser du parti de Pompée, demandait d'être traité avec une extrême délicatesse. Tubéron avait taxé de crime la conduite de ceux qui avaient porté les armes contre César. Cicéron relève et condamne la dureté de cette expression ; et, après avoir rapporté les différents noms qu'on donnait à la démarche de ceux qui s'étaient déclarés pour Pompée; erreur, crainte, cupidité, passion, prévention, entêtement, témérité : « Pour moi, dit-il, si « l'on me demande quel est le propre et véri- « table nom que l'on doit donner à notre mal- « heur, il me semble que c'est une fatale in- « fluence qui a aveuglé les hommes, et les a « entraînés comme malgré eux; en sorte « qu'on ne doit pas s'étonner que la volonté « insurmontable des dieux l'ait emporté sur les conseils des hommes. » *Ac mihi quidem, si proprium et verum nomen nostri mali quæratur, fatalis quædam calamitas incidisse videtur, et improvidas hominum mentes occupavisse: ut nemo mirari debeat, humana consilia divinâ necessitate esse superata*[1]. Il n'y avait rien dans cette définition d'injurieux pour le parti de Pompée; et, loin de devoir choquer César, elle était très-flatteuse pour lui.

Nos écrivains, quand ils ont eu à parler des dernières guerres civiles qui troublèrent la France, semblent avoir eu en vue l'endroit de Cicéron que je viens de rapporter; mais ils ont bien enchéri sur leur modèle.

« Hélas! malheureuse France! pour être « défaite de cet ennemi, ne t'en restait-il pas « assez d'autres sans tourner tes mains contre « toi-même? Quelle fatale influence te porta « à répandre tant de sang ?... Que ne peut- « on effacer ces tristes années de la suite de « l'histoire, et les dérober à la connaissance « de nos neveux! Mais, puisqu'il est impos- « sible de passer sur des choses que tant de « sang répandu a trop vivement marquées, « montrons-les du moins avec l'artifice de ce « peintre qui, pour cacher la difformité d'un « visage, inventa l'art du profil. Dérobons à « notre vue ce défaut de lumière, et cette nuit « funeste qui, formée dans la confusion des « affaires publiques par tant de divers inté-

[1] Pro Ligar. n. 17.

« rêts, fit égarer ceux même qui cherchaient « le bon chemin.[1] »

« Souvenez-vous, messieurs, de ce temps « de désordre et de trouble où l'esprit téné- « breux de discorde confondait le droit avec « la passion, le devoir avec l'intérêt, la bonne « cause avec la mauvaise; où les astres les « plus brillants souffrirent presque tous quel- « que éclipse, et les plus fidèles sujets se vi- « rent entraînés malgré eux par le torrent des « partis, comme ces pilotes qui, se trouvant « surpris de l'orage en pleine mer, sont con- « traints de quitter la route qu'ils veulent te- « nir, et de s'abandonner pour un temps au « gré des vents et de la tempête. Telle est la « justice de Dieu; telle est l'infirmité natu- « relle des hommes. Mais le sage revient aisé- « ment à soi; et il y a dans la politique, comme « dans la religion, une espèce de pénitence « plus glorieuse que l'innocence même, qui « répare avantageusement un peu de fragilité « par des vertus extraordinaires et par une « ferveur continuelle[2]. »

« Que dirai-je donc? Dieu permit aux « vents et à la mer de gronder et de s'émou- « voir, et la tempête s'éleva. Un air empoi- « sonné de factions et de révoltes gagna le « cœur de l'Etat, et se répandit dans les par- « ties les plus éloignées. Les passions que nos « péchés avaient allumées rompirent les di- « gues de la justice et de la raison; et les « plus sages même, entraînés par le malheur « des engagements et des conjonctures contre « leur propre inclination, se trouvèrent, sans « y penser, hors des bornes de leur devoir[3]. »

§ VII. Des passions.

Je serais extrêmement long si j'entrepre- nais de toucher, même légèrement, tout ce qui regarde cette matière, l'une des plus importantes qui soient dans la rhétorique. On sait que les passions sont comme l'âme du discours; que c'est ce qui lui donne une impétuosité et une véhémence qui emportent et entraînent tout; et que l'orateur [1] exerce par là sur ses auditeurs un empire absolu, et leur inspire tels sentiments qu'il lui plaît, quelquefois en profitant adroitement de la pente et de la disposition favorable qu'il trouve dans les esprits, mais d'autres fois en surmontant toute leur résistance par la force victorieuse du discours, et les obligeant de se rendre comme malgré eux. César ne put s'en défendre lorsqu'il entendit le plaidoyer de Cicéron en faveur de Ligarius, quoiqu'il se tînt fort sur ses gardes contre son éloquence, étant sorti de chez lui très-déterminé à ne point pardonner à ce dernier.

Je me contente de renvoyer les jeunes gens à la lecture des péroraisons de Cicéron, et de les exhorter à y faire eux-mêmes l'application des excellents préceptes que Cicéron et Quintilien nous ont laissés sur ce sujet. Le plus important de tous est que [2], pour toucher les autres, il faut être touché soi-même; et, pour l'être, il faut se bien pénétrer du sujet que l'on traite, en être pleinement convaincu, en sentir toute la vérité et toute l'importance, se représenter fortement l'image des choses dont on veut se servir pour émouvoir les auditeurs, en faire des peintures vives et touchantes; et elles seront telles, si l'on a bien soin d'étudier la nature et de la prendre toujours pour guide. Car d'où vient qu'on voit des personnes ignorantes [3] s'exprimer si éloquemment

[1] Mascaron, Or. funèbre de M. de Turenne.

[2] Fléchier, Or. funèbre de M. de Turenne.

[3] Fléchier, Or. funèbre de M. Le Tellier.

[1] « Tantam vim habet illa, quæ rectè à bono poetâ dicta « est *flexanima atque omnium regina rerum oratio*, « ut non modò inclinantem erigere, aut stantem incli- « nare, sed etiam adversantem et repugnantem, ut im- « perator bonus ac fortis, capere possit. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 187.)

[2] « Summa circa movendos affectus in hoc posita est, « ut moveamur ipsi... Primum est ut apud nos valeant « ea quæ valere apud judicem volumus, afficiamurque « antequam afficere conemur... Ubi miseratione opus « erit, nobis ea de quibus querimur, accidisse credamus, « atque id animo nostro persuadeamus. Nos illi simus, « quos gravia, indigna, tristia passos queramur. Nec « agamus rem quasi alienam, sed assumamus parumper « illum dolorem. Ita dicemus, quæ in simili nostro casu « dicturi essemus. » (Quint. lib. 6, cap. 2.)

[3] « Quid enim aliud est causæ, ut lugentes utique in « recenti dolore disertissimè quædam exclamare videan- « tur, et ira nonnunquàm indoctis quoque eloquentiam « faciat, quam quòd illis inest vis mentis, et veritas ipsa « morum? » (Id. ibid.)

dans le premier mouvement de leur douleur ou de leur colère, sinon parce que ces sentiments ne sont point étudiés ni contrefaits, mais puisés dans la vérité et dans la nature même?

Un Athénien vint trouver Démosthène [1], et le pria de vouloir plaider pour lui contre un citoyen de qui il disait avoir été fort outragé. Et comme il racontait ce prétendu mauvais traitement d'un ton tranquille et froid, sans s'émouvoir, sans s'échauffer : Il n'est rien de tout cela, dit Démosthène; vous n'avez point été maltraité comme vous le dites. Comment! répliqua l'autre en haussant la voix, et paraissant tout ému; je n'ai point été maltraité? je n'ai point été outragé? A ce ton Démosthène reconnut la vérité, et se chargea de la cause. Cicéron [2] rapporte quelque chose de pareil d'un orateur nommé Callidius, contre qui il plaidait. Quoi! lui dit-il, s'il était vrai qu'on en eût voulu à votre vie, comme vous le prétendez, auriez-vous parlé d'un tel attentat avec cet air de langueur et de nonchalance qui, bien loin de remuer vos auditeurs, n'était propre qu'à les endormir? Est-ce là le langage de la douleur et de l'indignation, qui mettent dans la bouche des enfants même des plaintes vives et animées? Ces deux exemples nous montrent qu'il faut être touché soi-même si l'on veut toucher les autres, et ressentir en soi les mouvements qu'on veut leur inspirer. *Si vis me flere, dolendum est Primùm ipsi tibi* [3].

La *péroraison*, à proprement parler [4], est le lieu des passions. C'est là que l'orateur, pour achever d'abattre les esprits et pour enlever leur consentement, déploie sans ménagement, selon l'importance et la nature des affaires, tout ce que l'éloquence a de plus fort, de plus tendre et de plus affectueux.

Quelquefois il n'attend pas à la fin du discours pour exciter ainsi les mouvements. Il les place après chaque récit, quand la cause en a plusieurs; ou après chaque partie du récit, quand il est trop long; ou enfin après la preuve de chaque fait; et c'est ce qu'on appelle *amplification*. Les Verrines en fournissent beaucoup d'exemples.

L'orateur emploie aussi les mouvements dans les autres parties du discours, mais d'une manière plus courte [1], et avec beaucoup plus de retenue et de réserve. *Omnes hos affectus... aliæ quoque partes recipiunt, sed breviores* [2]. Et c'est ce qu'Antoine observa avec tant de succès dans son beau plaidoyer pour Norbanus : *Ut tu illa omnia odio, invidiâ, misericordiâ miscuisti* [3]! dit Sulpicius, après avoir parcouru et indiqué toute la suite et toutes les parties de ce discours.

« J'admire, dit Quintilien [4], ceux qui prétendent que dans le récit on ne doit point « exciter de passion. Si par là ils entendent « seulement qu'on ne doit pas s'y arrêter « longtemps, comme on le fait dans la péroraison, ils ont raison, car il faut y éviter les « longueurs. Mais je ne vois pas pourquoi, « en instruisant les juges, on ne songerait « point à les toucher; vu que, si l'on a pu « réussir dès lors à leur inspirer quelques « sentiments de colère ou de compassion, on « les trouvera bien mieux disposés à recevoir « et à goûter les preuves. C'est ainsi que Cicéron [5] en a usé en décrivant le supplice « d'un citoyen romain, et en rapportant dans « un autre endroit la cruauté que Verrès « exerça sur Philodamus [6]. » *Quid? Philodami casum nonne* per totam expositionem *incendit invidia?* (paroles qui montrent que cette narration entière est touchante et pathétique.) « En effet, d'attendre [7] à la fin d'un

[1] Plut. in vitâ Demosth.

[2] « Hoc ipsum posui pro argumento, quòd ille tam so-« lutè egisset, tam leniter, tam oscitanter. Tu istuc, « M. Callidi, nisi fingeres, sic ageres?... Ubi dolor? ubi « ardor animi, qui etiam ex infantium ingeniis elicere « voces et querelas solet? Nulla perturbatio animi, nulla « corporis... Itaque tantum abfuit ut inflammares nostros « animos : somnum isto loco vix tenebamus. » (In *Bruto*, n. 277-278.)

[3] Horat.

[4] Quint, lib. 6, cap. 1.

[1] « Degustanda hæc (miseratio) procemio, non consu-« menda. » (QUINT. lib. 4. cap. 1.)

[2] Quint. lib. 6, cap. 1.

[3] Cic. de Orat. lib. 2, n. 203.

[4] Quint. lib. 4, cap. 2.

[5] 7 Verrin. n. 171.

[6] 3 Verrin. n. 176.

[7] « Serum est advocare his rebus affectum, quas securus narraveris. »

« discours pour attirer la compassion sur des « choses qu'on aura racontées d'un œil sec, « c'est s'y prendre un peu tard. » Un récit de choses graves et touchantes serait très-imparfait, s'il n'était vif et passionné.

L'endroit du supplice de Gavios [1], dans la dernière Verrine, suffit seul pour justifier les règles qu'on vient d'établir. Cicéron [2], après avoir préparé au fait par une espèce d'exorde qui est fort animé [3], et avoir raconté comment et pourquoi Gavius fut amené à Messine devant Verrès [4], vient à la description du supplice. Il insiste d'abord sur deux circonstances : sur ce qu'un citoyen romain a été frappé de verges au milieu de la place publique de Messine, et sur ce qu'il a été mis en croix. Ces circonstances sont racontées, non froidement et sans passion, mais d'une manière extrêmement vive et touchante : *Cædebatur virgis in medio foro Messanæ civis romanus, judices, quum intereà nullus gemitus, nulla vox alia illius miseri inter dolorem crepitumquè plagarum audiebatur, nisi hæc :* Civis romanus sum. *Hâc se commemoratione civitatis omnia verbera depulsurum, cruciatumque à corpore dejecturum arbitrabatur. Is non modò hoc non perfecit, ut virgarum vim deprecaretur, sed, quum imploraret sæpiùs usurparetque nomen civitatis, crux, crux, inquam, infelici et ærumnoso, qui nunquàm istam potestatem viderat, comparabatur.*

Ce récit, déjà fort pathétique par lui-même, est suivi de l'amplification dans laquelle Cicéron [5], avec son éloquence ordinaire, fait sentir toute l'indignité de ce traitement. *O nomen dulce libertatis! O jus eximium nostræ civitatis!* etc.

Il rapporte une dernière circonstance du supplice, et reproche à Verrès d'avoir choisi exprès [6], pour faire mourir ce citoyen romain, un endroit d'où ce pauvre malheureux pouvait, du haut de la potence, envisager l'Italie en expirant : *ut ille, qui se civem romanum diceret, ex cruce Italiam cernere, ac domum suam prospicere posset.* Cette pensée, fort touchante, quoique exprimée en deux lignes, est aussitôt après étendue et développée. *Italiæ conspectus ad eam rem ab isto electus est, ut ille, in dolore cruciatuque moriens, perangusto freto divisa servitutis ac libertatis jura cognosceret; Italia autem alumnum suum extremo summoque supplicio affectum videret.*

[1] 7 Verrin. n. 157, 171.
[2] N. 157, 158.
[3] N. 159.
[4] N. 160, 161.
[5] N. 161, 167.
[6] N. 168.

L'amplification ne manque pas de suivre [1], et elle met cette circonstance dans tout son jour. *Facinus est vinciri civem romanum*, etc.

Enfin Cicéron [2] termine tout cet endroit par une figure également hardie et pathétique, et par une dernière réflexion qui intéresse tous les citoyens, et qui semble tenir lieu d'épilogue, en disant que, s'il parlait dans une solitude, les rochers les plus durs seraient touchés du récit d'un traitement si indigne : combien donc, à plus forte raison, doivent l'être des sénateurs et des juges, qui par leur état et leur place sont les protecteurs des lois et les défenseurs de la liberté romaine? *Si in aliquâ desertissimâ solitudine ad saxa et scopulos hæc conqueri et deplorare vellem, tamen omnia muta atque inanima tantâ et tam indignâ rerum atrocitate commoverentur*, etc.

Voilà un modèle parfait de la manière dont une narration peut être passionnée; soit dans le récit même, soit par les réflexions qui le suivent.

Une espèce de hasard [3] fournit sur-le-champ à Crassus un trait d'éloquence très-vif et très-véhément. Cicéron nous l'a conservé dans le

[1] N. 169.
[2] N. 170-171.
[3] « Quas tragœdias egit idem (Crassus), quum casû in « eâdem causâ cum funere efferretur anus Junia! Proh « dii immortales, quæ fuit illa, quanta vis, quam inexpec- « tata, quam repentina! quum, conjectis oculis, gestu « omni imminenti, summâ gravitate et celeritate verbo- « rum : Brute, quid sedes? Quid illam anum patri nuntiare « vis tuo? quid illis omnibus, quorum imagines duci vi- « des? quid majoribus tuis? quid L. Bruto, qui hunc po- « pulum dominatu regio liberavit? quid te facere? cui rei, « cui gloriæ, cui virtuti studere? Patrimonione augendo, « etc. Tu lucem adspicere audes? tu hos intueri? tu in « foro, tu in urbe, tu in civium esse conspectu? Tu illam « mortuam, tu imagines ipsas non perhorrescis? » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 225, 226.)

second livre de l'Orateur. Pendant qu'il plaidait contre Brutus, le convoi d'une dame romaine, parente de ce dernier, passa dans la place publique, où l'on sait qu'était le barreau. Alors interrompant son discours : « Quelle nouvelle voulez-vous, dit-il à Brutus, « que cette morte aille porter à votre père ? « Que souhaitez-vous qu'elle dise à ces illustres Romains dont on porte ici les images, « à vos ancêtres, à ce Brutus qui délivra le « peuple de la domination des rois ? A quoi « leur dira-t-elle que vous vous appliquez ? « De quelle belle action, de quelle vertu, de « quelle sorte de gloire leur apprendra-t-elle « que vous vous piquez ? » Et après avoir fait un long dénombrement de tous ses défauts : « Pouvez-vous encore, après cela, continua-« t-il, soutenir la lumière du jour, vous mon-« trer dans cette ville, vous présenter devant « vos citoyens ? La vue même de cette morte, « et de ces images, qui semblent vous repro-« cher tous vos déréglements, ne doit-elle « pas vous remplir de crainte et d'horreur ? »

Quelquefois ce n'est qu'un trait et un sentiment, jeté dans le discours, qui produit cet effet. Cicéron, dans le court récit qu'il fait en parlant pour Ligarius, pouvait, selon la remarque de Quintilien, se contenter de dire : *Tùm Ligarius nullo se implicari negotio passus est*[1]. Mais il y joint une image qui rend ce récit et plus vraisemblable et plus touchant. *Tùm Ligarius domum spectans, et ad suos redire cupiens, nullo se implicari negotio passus est*[2].

Virgile, en moins d'un vers, décrit d'une manière fort tendre la mort d'un jeune homme qui avait quitté Argos, lieu de sa naissance, pour s'attacher à Evandre :

Et dulces moriens reminiscitur Argos[3].

Ce tendre regard d'un jeune homme mourant vers sa patrie qu'il ne reverra plus[4], et ce triste souvenir de ce qu'il avait de plus doux et de plus cher au monde, forment en trois mots un tableau parfait, *dulces... reminiscitur... moriens.*

Ces endroits sont fort touchants, parce que les images qu'ils expriment réveillent un sentiment d'amour et de tendresse pour la patrie, que chacun porte dans son cœur ; et ils ont plus de rapport à cette sorte de mouvements dont il va être parlé.

Outre cette première[1] espèce de passions plus fortes et plus véhémentes, à laquelle les rhéteurs donnent le nom de πάθος ; il y en a une autre sorte qu'ils appellent ἦθος[2], qui consiste dans des sentiments plus doux, plus tendres, plus insinuants, mais qui n'en sont pas pour cela moins touchants ni moins vifs ;

[1] « Ita quod exponebat, et ratione fecit credibile, et « affectus quoque implevit. » (QUINT. lib. 4, cap. 2.)

[2] Pro Lig. n. 3.

[3] Æn. lib. x, v. 782.

[4] « Quid ? Non idem poeta penitùs ultimi fati cepit « imaginem ? ut diceret, *Et dulces moriens reminisci-« tur Argos.* (Id. ibid.)

[1] « Affectus igitur hos concitatos, illos mites atque « compositos esse dixerunt : in altero vehementer com-« motos, in altero lenes : denique hos imperare, illos per-« suadere : hos ad perturbationem, illos ad benevolen-« tiam prævalere. » (QUINT. lib. 6, cap. 3.)

[2] Ἦθος id erit, quod ante omnia bonitate commen-« dabitur : non solùm mite ac placidum, sed plerumque « blandum, et humanum, et audientibus amabile atque « jucundum. In quo exprimendo summa virtus ea est, « ut fluere omnia ex naturâ rerum hominumque videan-« tur, quo mores dicendis ex oratione pellucrant et quo-« dam modo agnoscantur. Quod est sine dubio inter « conjunctas maximè personas, quoties perferimus, igno-« scimus, satisfacimus, monemus, procul ab irâ, procul « ab odio... Hoc omne bonum et comem virum poscit. » (Id. ibid.)

« Duo sunt, quæ benè tractata ab oratore admirabilem « eloquentiam faciant : quorum alterum est quod Græci « ἠθικὸν vocant, ad naturam, et ad mores, et ad omnem « vitæ consuetudinem accommodatum : alterum quod « iidem παθητικὸν nominant, quo perturbantur animi et « concitantur, in quo uno regnat oratio. Illud superius « come, jucundum, ad benevolentiam conciliandam pa-« ratum : hoc vehemens, incensum, incitatum, quo causæ « eripiuntur ; quod quum rapidè fertur, sustineri nullo « pacto potest. » (CIC. de *Orat.* n. 128.)

« Non semper fortis oratio quæritur, sed sæpè placida, « summissa, lenis, quæ maximè commendat reos... Ho-« rum igitur exprimere mores oratione, justos, integros, « religiosos, timidos, perferentes injuriarum, mirum « quiddam valet : et hoc vel in principiis, vel in re nar-« randâ, vel in perorando tantam habet vim, si est sua-« viter et cum sensu tractatum, ut sæpè plus quàm causa « valeat. Tantum autem efficitur sensu quodam ac ratione « dicendi, ut quasi mores oratoris effingat oratio. Genere « enim quodam sententiarum, et genere verborum, adhi-« bitâ etiam actione leni facilitateque significandi, effi-« citur ut probi, ut benè morati, ut boni viri esse videan-« tur. » (Id. ibid. *Orat.* n. 183, 184.)

dont l'effet n'est pas de renverser, d'entraîner, d'emporter tout comme de vive force, mais d'intéresser et d'attendrir en s'insinuant doucement jusqu'au fond du cœur. Ces passions ont lieu entre des personnes liées ensemble par quelque union étroite; entre un prince et des sujets, un père et des enfants, un tuteur et des pupilles, un bienfaiteur et ceux qui en ont reçu du bien. Elles consistent, pour ceux qui sont supérieurs et qu'on a offensés, dans un certain caractère de douceur, de bonté, d'humanité, de patience, qui est sans fiel et sans aigreur, qui sait souffrir l'injure et l'oublier, et qui ne peut résister aux prières et aux larmes; et, pour les autres, dans une facilité à reconnaître leurs fautes, à les avouer, à en marquer leur douleur, à s'humilier, à se soumettre, et à donner toutes les satisfactions qu'on peut désirer. Tout cela doit se faire d'une manière simple et naturelle, sans étude et sans affectation; l'air, l'extérieur, le geste, le ton, le style, tout doit respirer je ne sais quoi de doux et de tendre qui parte du cœur, et qui aille droit au cœur. Les mœurs de celui qui parle doivent se peindre dans son discours sans qu'il y pense. On sent bien que non-seulement pour l'éloquence, mais pour le commerce ordinaire de la vie, rien n'est plus aimable qu'un tel caractère; et l'on ne peut trop porter les jeunes gens à s'y rendre attentifs, à l'étudier et à l'imiter.

On en trouve un bel exemple dans l'une des homélies de saint Jean Chrysostôme au peuple d'Antioche. Comme cet endroit est fort éloquent et fort capable de former le goût des jeunes gens, qu'il me soit permis de m'y étendre un peu plus que ne semble peut-être le demander la matière que je traite actuellement, et d'en faire une espèce d'analyse et d'abrégé.

L'empereur Théodose[1] avait envoyé des officiers et des troupes à Antioche pour punir cette ville rebelle d'une sédition, dans laquelle on avait renversé les statues de l'empereur et de l'impératrice Flaccille sa femme, qui pour lors était morte. Flavien, évêque d'Antioche, malgré la rigueur de la saison, malgré son extrême vieillesse, et la maladie d'une sœur qu'il laissait mourante, partit sur-le-champ pour aller implorer la clémence du prince en faveur de son peuple. Quand il fut arrivé dans le palais, et qu'il fut en présence du prince, dès qu'il l'aperçut, il s'arrêta de loin, baissant les yeux, versant des larmes, se couvrant le visage, demeurant muet, comme s'il eût été lui-même coupable. Voilà un exorde plein d'art, et un silence infiniment plus éloquent que toutes les paroles qu'il aurait pu employer. Aussi saint Chrysostôme remarque-t-il que par cet extérieur lugubre et pathétique son dessein était de préparer une entrée à son discours, et de s'insinuer peu à peu dans le cœur du prince pour y faire succéder aux sentiments de colère et de vengeance dont il était plein ceux de douceur et de compassion dont sa cause avait besoin.

L'empereur, le voyant en cet état, ne lui fit point de durs reproches, comme il avait lieu de s'y attendre. Il ne lui dit point : Quoi! vous venez me demander grâce pour des rebelles, pour des ingrats, pour des gens indignes de vivre, et qui méritent les derniers supplices? Mais, prenant un ton de douceur, il lui fit un long dénombrement de tous les bienfaits dont il avait comblé la ville d'Antioche; et à chacun de ces bienfaits il ajoute : « Est-ce donc là la reconnaissance que j'en « devais attendre? Quel sujet de plaintes ces « citoyens avaient-ils contre moi? quel mal « leur avais-je fait? Mais pourquoi porter leur « insolence jusque sur les morts? En avaient-« ils reçu quelque injure? Quelle tendresse « n'avais-je pas témoignée pour leur ville! « Ne sait-on pas que je l'aimais plus que ma « patrie même, et que c'était pour moi la joie « la plus douce de penser que bientôt je se-« rais en état d'y faire un voyage? »

Pour lors, le saint évêque ne pouvant soutenir plus longtemps de si tendres reproches : « Il est vrai (dit-il, en poussant de profonds « soupirs), la bonté dont vous nous avez ho-« norés, seigneur, ne pouvait aller plus loin ; « et c'est ce qui augmente notre crime et no-« tre douleur. De quelque manière que vous « nous traitiez, vous ne pouvez nous punir « comme nous le méritons. Hélas! l'état où « nous sommes est déjà pour nous une

[1] Homel. 20.

« cruelle punition. Quoi! toute la terre saura « notre ingratitude!

« Si les barbares avaient renversé notre « ville, elle ne serait point sans ressource et « sans espérance, tant qu'elle vous aurait « pour protecteur; mais à qui maintenant « aura-t-elle recours depuis qu'elle s'est ren-« due indigne de votre protection?

« L'envie du démon, jaloux de son bonheur, « l'a précipitée dans cet abîme de maux « dont vous seul la pouvez tirer. J'ose le dire, « seigneur, c'est votre affection même qui « nous les a attirées en excitant contre nous « la jalousie de cet esprit malin. Mais, à « l'exemple de Dieu, vous pouvez tirer un « bien infini du mal qu'il a prétendu nous « faire.

« Votre clémence, dans cette occasion, vous « fera plus d'honneur que vos victoires les « plus éclatantes. On a renversé vos statues: « si vous pardonnez ce crime, on vous en « élèvera d'autres, non de marbre ou d'ai-« rain, que le temps fait périr, mais qui sub-« sisteront éternellement dans le cœur de « tous ceux qui entendront parler de cette « action. »

Il lui propose ensuite l'exemple de Constantin, qui, étant pressé par ses courtisans de se venger de quelques séditieux qui avaient défiguré une de ses statues à coups de pierres, ne fit que passer la main sur son visage, et leur répondit en souriant qu'il ne se sentait point blessé.

Il lui remet devant les yeux sa propre clémence, et le fait souvenir d'une de ses lois, dans laquelle, après avoir ordonné qu'on ouvrît les prisons et qu'on fît grâce aux criminels dans le temps de la solennité de Pâques, il avait ajouté cette parole mémorable : *Plût à Dieu que je pusse de même ouvrir les tombeaux et rendre la vie aux morts!* Ce temps est venu, seigneur; vous le pouvez maintenant, etc.

Il intéresse l'honneur de la religion dans cette affaire : « Tous les Juifs et les païens, « dit-il, ont les yeux ouverts sur vous, et at-« tendent l'arrêt que vous allez prononcer. « S'il nous est favorable, pleins d'admiration « ils s'écrieront : Certes, il faut que le Dieu « des chrétiens soit bien puissant. Il met un « frein à la colère de ceux qui ne reconnais-« sent point de maître sur la terre, et des « hommes il sait en faire des anges. »

Après avoir répondu à l'objection qu'on pouvait lui faire sur les suites fâcheuses qu'il y avait à craindre si ce crime demeurait impuni; et avoir montré que Théodose, par un exemple si rare de clémence, pouvait édifier toute la terre et instruire tous les siècles à venir, il continue ainsi :

« Il vous sera infiniment glorieux, sei-« gneur, d'avoir accordé ce pardon à la « prière d'un ministre du Seigneur; et l'on « verra bien que, sans faire attention à l'in-« dignité de l'ambassadeur, vous n'aurez res-« pecté en lui que la puissance du maître de « la part de qui il vient.

« Car ce n'est pas seulement au nom des « habitants d'Antioche que je parais ici : j'y « viens de la part du souverain maître des « hommes et des anges vous déclarer que, « si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, « le père céleste vous pardonnera les vôtres. « Souvenez-vous, grand prince, de ce jour « terrible où vous paraîtrez devant le roi des « rois pour y rendre compte de vos actions. « Vous allez vous même prononcer votre ju-« gement. Les autres ambassadeurs ont cou-« tume d'étaler devant les princes vers qui « on les envoie, des présents magnifiques : « pour moi, je ne présente à votre majesté « que le saint livre des Évangiles; et j'ose « vous exhorter à imiter votre maître, qui « tous les jours ne cesse de faire du bien à « ceux qui l'outragent. »

Enfin, il conclut tout son discours en assurant le prince que, s'il refuse à cette ville infortunée la grâce qu'elle lui demande, il n'y rentrera jamais, et ne considérera plus comme sa patrie une ville que le prince le plus doux qui soit sur la terre regarde avec indignation, et à qui il n'aura pu se résoudre de pardonner.

Théodose ne put résister à la force de ce discours. Il eut de la peine à retenir ses larmes; et, dissimulant autant qu'il pouvait son émotion, il dit ce peu de mots au patriarche · « Si Jésus-Christ, tout Dieu qu'il est, a bien « voulu pardonner aux hommes qui le sacri-« fiaient, dois-je faire difficulté de pardonner

« à mes sujets qui m'ont offensé, moi qui ne « suis qu'un homme mortel comme eux, et « serviteur du même maître? » Alors Flavien se prosterna et lui souhaita toutes les prospérités qu'il méritait par l'action qu'il venait de faire. Et comme ce prélat témoignait quelque envie de passer la fête de Pâques à Antioche : « Allez, mon père (lui dit Théodose en l'embrassant), et ne différez pas d'un moment « la consolation que votre peuple recevra par « votre retour, et par les assurances que vous « lui donnerez de la grâce que je lui accorde. « Je sais qu'il est encore dans la douleur et « dans la crainte. Partez, et portez-lui pour la « fête de Pâques l'abolition de son crime. « Priez Dieu qu'il bénisse mes armes, et soyez « assuré qu'après cette guerre j'irai moi-« même consoler la ville d'Antioche. »

Le saint prélat partit sur-le-champ; et, pour avancer la joie de ses citoyens, il dépêcha un courrier plus prompt que lui, qui tira la ville de l'inquiétude et de l'alarme où elle était.

Je prie encore, en finissant, qu'on me pardonne la longueur de cette espèce de digression. J'ai cru que l'extrait de cette éloquente homélie pouvait être aussi utile aux jeunes gens qu'aucun endroit des auteurs profanes. Il y aurait beaucoup de réflexions à faire, principalement sur deux caractères incompatibles en apparence, et qui se trouvent néanmoins réunis dans le discours de Flavien, l'humilité et l'abaissement d'un suppliant, la noblesse et la grandeur d'un évêque: mais qui sont tellement tempérées l'une par l'autre, qu'elles se prêtent toujours un mutuel secours. On le voit d'abord tremblant, suppliant, et comme abattu aux pieds de l'empereur. Puis, vers la fin du discours, il paraît revêtu de tout l'éclat et de toute la majesté du maître dont il est le ministre. Il commande, il menace, il intimide : toujours grand cependant dans son abaissement, toujours humble dans son élévation. Mais je me contente de la réflexion qui est naturelle au sujet qui m'a donné lieu de rapporter cette histoire. Il me semble que ces deux discours de Flavien et de Théodose peuvent être proposés comme un modèle excellent dans ce genre de passions douces et tendres. Je ne prétends pas par là en exclure les passions fortes et véhémentes qui y sont quelquefois mêlées : mais, si je ne me trompe, ce sont les premières qui y dominent.

LIVRE V.

DES TROIS GENRES D'ÉLOQUENCE.

Ce livre cinquième renferme des réflexions sur l'éloquence du barreau, sur l'éloquence de la chaire, et sur l'éloquence de l'Ecriture sainte.

CHAPITRE I.

DE L'ÉLOQUENCE DU BARREAU.

Les règles que j'ai données jusqu'ici sur l'éloquence, étant presque toutes tirées de Cicéron et de Quintilien, qui se sont principalement appliqués à former des orateurs pour le barreau, pourraient suffire aux jeunes gens qui se destinent à cette honorable profession. J'ai cru néanmoins devoir y ajouter quelques réflexions plus particulières, qui puissent leur servir comme de guides, en leur montrant la route qu'ils doivent tenir. J'examinerai d'abord quels modèles on doit se proposer dans le barreau pour se former un style qui y convienne. Je parlerai ensuite des moyens que les jeunes gens peuvent employer pour se préparer à la plaidoirie. Enfin, je ramasserai quelque chose de ce que Quintilien a dit de plus beau sur les mœurs et sur le caractère de l'avocat.

ARTICLE I.

Des modèles d'éloquence qu'il convient de se proposer au barreau.

Si nous avions les harangues et les plaidoyers de tant d'habiles orateurs qui depuis un certain nombre d'années ont si fort illustré le barreau français, et de ceux qui y paraissent encore aujourd'hui avec tant d'éclat, nous pourrions y trouver des règles sûres et des modèles parfaits de l'éloquence qu'on y doit suivre. Mais le petit nombre que nous avons de ces sortes de pièces nous oblige de recourir à la source même, et d'aller chercher dans Athènes et dans Rome ce que la modestie de nos orateurs, peut-être excessive en ce point, ne nous permet pas de trouver parmi nous.

§ I. Démosthène et Cicéron modèles d'éloquence les plus parfaits.

Démosthène et Cicéron, du consentement de tous les siècles et de tous les savants, sont ceux qui ont le plus excellé dans l'éloquence du barreau; et l'on peut par conséquent proposer leur style aux jeunes gens comme un modèle qu'ils peuvent sûrement imiter. Il s'agirait pour cela de le leur bien faire connaître, de leur en bien marquer le caractère, et

de leur en faire sentir les différences. Cela ne se peut que par la lecture et par l'examen de leurs ouvrages. Ceux de Cicéron sont entre les mains de tout le monde, et par cette raison assez connus. Il n'en est pas ainsi des discours de Démosthène ; et, dans un siècle aussi savant et aussi poli qu'est le nôtre, il doit paraître étonnant que, la Grèce ayant toujours été considérée comme la première et la plus parfaite école du bon goût et de l'éloquence, on soit si peu soigneux, surtout dans le barreau, de consulter les habiles maîtres qu'elle nous a donnés en ce genre [1], et que, si l'on ne croit pas devoir donner un temps considérable à leurs excellentes leçons, on n'ait pas au moins la curiosité d'y prêter l'oreille comme en passant, et de les écouter comme de loin, pour examiner par soi-même s'il est donc vrai que l'éloquence de ces fameux orateurs soit aussi merveilleuse qu'on le dit, et si elle répond pleinement à leur réputation.

Pour mettre les jeunes gens, et ceux qui n'ont point étudié le grec, en état de se former quelque idée du style de Démosthène, je rapporterai ici plusieurs endroits de ses harangues, qui ne suffiront pas, à la vérité, pour montrer tout entier ce grand orateur, ni peut-être pour donner des modèles de son éloquence dans tous les genres, mais qui aideront au moins à le faire connaître en partie, et à faire sentir ses principaux caractères. J'y joindrai quelques endroits de la harangue qu'Eschine, son compétiteur et son rival, prononça contre lui. Je me servirai de la traduction qu'en a faite M. de Tourreil : j'entends la dernière, qui est beaucoup plus travaillée et plus correcte que les précédentes. Je prendrai pourtant la liberté d'y faire quelquefois de légers changements, parce que d'un côté on y a laissé beaucoup d'expressions basses et triviales [2], et que de l'autre le style en est quelquefois trop enflé et ampoulé [1] : défauts directement opposés au caractère de Démosthène, dont l'élocution réunit en même temps beaucoup de simplicité et beaucoup de noblesse. M. de Maucroy en a traduit quelques discours. Sa traduction, moins correcte en quelques endroits, me paraît plus conforme au

[1] « Ego idem existimavi pecudis esse, non hominis, « quum tantas res Græci susciperent, profiterentur, agerent... non admovere aurem, nec, si palàm audire eos « non auderes, ne minueres apud tuos cives auctori- « tatem tuam, subauscultando tamen excipere voces eo- « rum et procul quid narrarent attendere. » (Cic. *de Orat.* lib. 1, n. 153.)

[2] Ce que nous demandions tous à cor et à cri.... Le soin qu'ils ont de vous corner aux oreilles.... Si vous continuez à fainéanter... Vous vous comportez au rebours de tous les autres hommes... Vous ne cessez de m'assassiner de clabauderies éternelles .. Ils vous escamoteront les dix talents... Vous amuser de fariboles... Il se ménagea un prompt rapatriement... Que si le cœur vous en dit, je vous cède la tribune... Mais tout compté, tout rabattu... Non, en dussiez-vous crever à force de l'assurer faussement... Vous vomissez des charretées d'injures... *Je rapporte ce peu d'exemples entre beaucoup d'autres, pour avertir ceux qui liront cette traduction, très-estimable d'ailleurs, de ne point imputer à l'orateur grec de pareils défauts d'expression.*

[1] Je ne citerai qu'un endroit tiré de la troisième Philippique *De là il arrive que dans vos assemblées, au bruit flatteur d'une adulation continuelle, vous vous endormez tranquillement entre les bras de la volupté : mais que, dans les conjonctures et dans les événements, vous courez les derniers périls.* Voici le texte de la première partie, qui seule souffre quelque difficulté : Εἶθ' ὑμῖν συμβέβηκεν ἐκ τούτου ἐν μὲν ταῖς ἐκκλησίαις τρυφᾶν καὶ κολακεύεσθαι πάντα πρὸς ἡδονὴν ἀκούουσιν. Volfius le traduit ainsi : *Undè id consequimini, ut in concionibus fastidiatis, assentationibus deliniti, et omnia quæ voluptati sunt audiatis.* Ce qui est le véritable sens ; et M. de Maucroy l'a suivi : « Vous vous rendez difficiles dans vos assemblées ; vous voulez y être flattés, et qu'on ne vous tienne que des propos agréables : « Cependant cette délicatesse vous a conduits sur le bord du précipice » Ce qui a trompé M. de Tourreil est le mot τρυφᾶν, qui signifie ordinairement, *deliciis abundare, diffluere, in deliciis vivere.* Quand il aurait eu ici ce sens, il n'aurait pas fallu l'exprimer par ces termes pompeux, *vous vous endormez tranquillement entre les bras de la volupté* ; qui, joints aux précédents, *au bruit flatteur d'une adulation continuelle*, forment un style tout opposé à celui de Démosthène, dont l'éloquence mâle et austère ne souffre point de ces sortes d'ornements. Mais les délices et la volupté n'étaient point alors le caractère des Athéniens, et d'ailleurs quel rapport pouvaient-elles avoir aux assemblées publiques ? Au lieu qu'il était très-naturel que les Athéniens, enflés par les éloges continuels que les orateurs faisaient de leur grande puissance, de leur mérite supérieur, des exploits de leurs ancêtres, et accoutumés depuis longtemps à de telles flatteries, d'un côté fissent les importants dans leurs assemblées, et y prissent des airs fiers et dédaigneux pour un ennemi qu'ils méprisaient ; et de l'autre fussent venus à ce point de délicatesse de ne point souffrir que leurs orateurs leur dissent la vérité. Car je crois qu'ici τρυφᾶν peut avoir ce double sens.

génie de l'orateur grec. Je l'ai employée en partie dans le premier extrait que je donne ici, tiré de la première Philippique.

§ II. Extraits de Démosthène et d'Eschine.

I. Extraits de Démosthène.

De la première Philippique.

M. de Tourreil met cette premiére Philippique à la tête de toutes les autres harangues.

Démosthène anime les Athéniens par l'espérance d'un meilleur succès pour l'avenir dans la guerre contre Philippe, si, à l'exemple de ce prince, ils veulent s'appliquer sérieusement au soin de leurs affaires.

« Si vous êtes résolus, messieurs, d'imiter Philippe, ce que jusqu'ici vous n'avez pas fait : si chacun veut s'employer de bonne foi pour le bien public; les riches en contribuant de leurs biens, les jeunes en prenant les armes, enfin, pour tout dire en peu de mots, si vous voulez ne vous attendre qu'à vous-même, et renoncer à cette paresse qui vous lie les mains, en vous entretenant de l'espérance de quelque secours étranger, avec l'aide des dieux vous réparerez bientôt vos fautes et vos pertes, et vous tirerez vengeance de votre ennemi. Car, messieurs, ne vous imaginez pas que cet homme soit un dieu qui jouisse d'une félicité fixe et immuable. Il est craint, haï, envié, et par ceux-là même qui paraissent les plus dévoués à ses intérêts. En effet, l'on doit présumer qu'ils sont remués par les mêmes passions que le reste des hommes. Mais tous ces sentiments demeurent maintenant comme étouffés et engourdis, parce que votre lenteur et votre nonchalance ne leur donnent point lieu d'éclater : et c'est à quoi il faut que vous remédiiez.

« Car, voyez, messieurs, où vous en êtes réduits, et à quel point d'insolence cet homme est monté. Il ne vous laisse pas le choix de l'action ou du repos. Il use de menaces : il parle, dit-on, d'un ton fier et arrogant. Il ne se contente plus de ses premières conquêtes ; il y en ajoute tous les jours de nouvelles; et pendant que vous temporisez et que vous demeurez tranquilles, il vous enveloppe et vous investit de toutes parts.

« En quel temps donc, messieurs, en quel temps agirez-vous comme vous le devez? Quel événement attendez-vous? quelle nécessité faut-il qui survienne pour vous y contraindre? Eh! l'état où nous sommes n'en est-il pas une? Car, pour moi, je ne connais point de nécessité plus pressante pour des hommes libres qu'une situation d'affaires pleine de honte et d'ignominie. Ne voulez-vous jamais faire autre chose qu'aller par la ville vous demander les uns aux autres : Que dit-on de nouveau? Eh quoi! y a-t-il rien de plus nouveau que de voir un homme de Macédoine se rendre maître des Athéniens et faire la loi à toute la Grèce? Philippe est-il mort? dit l'un. Non, il n'est que malade, répond l'autre. Mort ou malade, que vous importe, messieurs? puisque, s'il n'était plus, vous vous feriez bientôt un autre Philippe par votre mauvaise conduite : car il est bien plus redevable de son agrandissement à votre négligence qu'à sa valeur. »

De la seconde Olynthienne.

Cette Olyntienne est ordinairement la troisième.

Démosthène compare l'état présent des Athéniens avec la gloire de leurs ancêtres.

« Nos ancêtres, que leurs orateurs ne flattaient point et n'aimaient pas comme les vôtres vous aiment, commandèrent, l'espace de soixante-cinq ans, à toute la Grèce, du consentement unanime de la nation; amassèrent dans le trésor public plus de dix mille talents; exercèrent sur le roi de Macédoine la domination qu'il sied aux Grecs d'exercer sur un barbare; dressèrent de nombreux et de magnifiques trophées pour des victoires qu'en personne ils avaient remportées sur terre et sur mer : enfin, seuls de tous les hommes, ils transmirent par leurs exploits aux races futures une gloire supérieure aux traits de l'envie. Tels ils furent sur ce qui concernait la Grèce. Examinez maintenant quelle était dans Athénes leur vie soit publique, soit privée. Leurs magistratu-

res nous ont pourvu de beaux édifices, et ont décoré nos temples de tant et de si riches ornements, qu'à l'avenir nul homme ne pourra jamais enchérir sur leur magnificence. Pour ce qui regarde leur conduite particulière, ils vivaient si modestement, et persévéraient avec tant de constance dans l'ancienne simplicité de nos mœurs, que, si, par hasard, quelqu'un de nous connaît la maison qu'habitait ou Aristide, ou Miltiade, ou quelque autre de leurs illustres contemporains, il voit qu'en rien la moindre splendeur ne la distingue de la maison voisine. Car ils croyaient que dans la conduite de l'Etat ils devaient se proposer l'agrandissement, non de leur famille, mais de leur patrie. C'est ainsi que, par une fidèle attention au bien général des Grecs, par une piété exemplaire envers les dieux, par une égalité modeste avec leurs concitoyens, ils parvinrent, et avec raison, au comble de la félicité. Voilà quel fut l'état de vos aïeux sous de si dignes chefs. Quel est aujourd'hui le vôtre sous ces orateurs doucereux qui vous gouvernent? lui ressemble-t-il, et en approche-t-il le moins du monde? Je ne veux point appuyer sur ce parallèle, quoique ce sujet m'ouvre un vaste champ...

« Mais vous qui parlez, me répondra-t-on, si les choses vont mal au dehors, sachez qu'en récompense elles vont beaucoup mieux au dedans. Et quelles preuves peut-on en alléguer? Des créneaux reblanchis, des chemins réparés, des fontaines construites, et d'autres bagatelles semblables? Jetez, de grâce, les yeux sur les hommes à qui vous devez ces rares monuments de leur administration. Les uns ont passé de la misère à l'opulence, les autres de l'obscurité à la splendeur; quelques autres ont bâti des maisons particulières dont la magnificence insulte aux édifices publics; et plus la fortune de l'Etat a descendu, plus la fortune de telles gens a monté. A quoi donc imputer ce total renversement? et pourquoi enfin cet ordre merveilleux qui régnait autrefois en tout se dément-il en tout de notre temps? Parce qu'en premier lieu le peuple, alors assez courageux pour remplir lui-même les fonctions militaires, tenait les magistrats dans sa dépendance, et disposait souverainement de toutes les grâces; et que chaque citoyen s'estimait heureux de tenir du peuple et honneurs, et charges, et bienfaits. Mais en ce jour, au contraire, les magistrats dispensent les faveurs, et ils exercent un pouvoir despotique; tandis que vous, pauvre peuple, énervés et dénués, soit de finances, soit d'alliances, vous ne jouez plus que le personnage de valets et de canaille, faites seulement pour le nombre : trop contents de votre sort si vos magistrats ne vous retranchent ni les deux oboles pour le théâtre, ni la vile pâture dont ils vous régalent dans vos jours de réjouissance. Et pour comble de lâcheté encore, vous prodiguez le titre de vos bienfaiteurs à des gens qui ne vous donnent que du vôtre, et qui, après vous avoir comme emprisonnés dans l'enceinte de vos murailles, ne vous amorcent et ne vous apprivoisent de la sorte que pour vous dresser au manége de la sujétion. »

De la harangue sur la Chersonese.

Les pensionnaires que Philippe avait à Athènes ne cessaient de porter le peuple à la paix. Démosthène découvre leur artifice et leur trahison.

J'observerai seulement qu'aussitôt qu'on entame le discours sur Philippe [1], quelqu'un de ces mercenaires se lève et s'écrie : *Qu'il est doux de vivre en paix! qu'il est dur d'avoir à nourrir une nombreuse armée! On en veut à nos finances* : et ils vous tiennent d'autres semblables propos, par lesquels ils ralentissent votre ardeur, et ménagent à Philippe le temps de faire à son aise ce qu'il veut... Ce n'est point à vous qu'il faut persuader de vivre en paix; à vous, dis-je, qui, pleins de cette persuasion, demeurez ici les bras croisés; mais à cet homme qui ne respire que la guerre... D'ailleurs, il faut regarder comme dur, non ce que nous aurons dépensé pour notre salut, mais ce que nous aurons à souffrir au cas que nous ne voulions pas y pourvoir. Quant à la dissipation de vos finances, on doit y remédier en proposant les moyens les plus propres à la prévenir, non en vous portant à l'abandon total de vos propres intérêts.

1 Vers la fin du discours.

« Pour moi, je me sens rempli d'indignation, messieurs, lorsqu'au sujet de la déprédation de vos finances, qu'il ne tient qu'à vous de réprimer en punissant d'une façon exemplaire les déprédateurs, quelques-uns de vous poussant les hauts cris, parce qu'il s'agit de leur intérêt particulier; et qu'au sujet de Philippe, qui pille successivement la Grèce entière, et la pille à votre préjudice, ils ne profèrent pas un seul mot. D'où peut venir, messieurs, que, tandis qu'aux yeux de l'univers Philippe déploie ses étendards, qu'il exerce des violences, et qu'il envahit des places, nul de ces gens-là ne s'avise une seule fois de dire que cet homme commet des injustices et des hostilités; et que, si l'on vous conseille de ne pas souffrir de pareils outrages, et d'arrêter le cours de semblables entreprises, ces mêmes gens crient aussitôt qu'on veut rallumer une guerre éteinte?

« Eh quoi! dirons-nous encore que vous conseiller de vous défendre, c'est allumer la guerre? Si cela est, il ne vous reste donc plus que l'esclavage. Car point d'autre milieu, si d'un côté nous ne voulons point repousser la violence, et que de l'autre l'ennemi ne veuille point nous donner de trêve. Or, le péril que nous courons est fort différent de celui que courent les autres Grecs : car Philippe ne veut pas simplement asservir Athènes, il veut l'anéantir; puisqu'il sait sûrement que vous ne voulez point vous apprivoiser avec la servitude, et que, quand vous vous le voudriez, vous ne le pourriez pas; car chez vous le commandement a tourné en habitude. Et de plus, à la première occasion dont il vous plaira de vous prévaloir, vous pourrez lui susciter plus de traverses que tous les autres hommes ensemble. Il faut donc poser comme un principe certain qu'il y va de notre ruine totale, et que vous ne pouvez trop détester ni flétrir les mercenaires qui se sont vendus à cet homme. Car il n'est pas possible, non il ne l'est pas, de vaincre vos ennemis étrangers, tant que vous ne châtierez point vos ennemis domestiques qui sont à ses gages : mais de nécessité, tant que vous heurterez contre ceux-ci comme contre autant d'écueils, vous n'agirez contre ceux-là qu'après coup. »

De la troisième Philippique.

« Faites, je vous prie, cette réflexion. Vous jugez que le droit de tout dire appartient si fort à quiconque respire l'air d'Athènes, que vous souffrez qu'au milieu de vous les étrangers et les esclaves s'expliquent sans façon sur quelque matière que ce puisse être, en sorte que les domestiques parlent ici plus librement que ne font les citoyens dans quelques autres républiques. Il n'y a que cette tribune d'où vous avez totalement banni la liberté de la parole. De là il arrive que dans vos assemblées vous devenez extraordinairement fiers et difficiles. Vous voulez y être flattés, et n'entendre que des choses agréables. Et c'est cette délicatesse et cette fierté qui vous ont conduits sur le bord du précipice. Si donc aujourd'hui encore vous persistez dans cette disposition, je n'ai qu'à me taire. Mais si vous pouvez vous résoudre à souffrir qu'on vous expose sans flatterie ce qui convient à vos intérêts, me voilà prêt à parler. Car, malgré le train déplorable des affaires et leurs divers dépérissements par notre négligence, tout cela, pourvu qu'enfin vous vous déterminiez à vous acquitter de vos devoirs, peut encore se réparer...

« Au reste, vous le savez, tout ce que les Grecs eurent à souffrir ou des Lacédémoniens, ou de nous, au moins le souffraient-ils de gens qui étaient Grecs aussi bien qu'eux : en sorte que l'on pouvait comparer nos fautes à celles d'un fils qui, né dans le sein d'une opulente famille, pécherait contre quelque règle de la bonne et sage économie. Tel fils encourrait justement le reproche et l'accusation de dissipateur : mais qu'il envahît une succession étrangère, ou qu'il ne fût pas l'héritier légitime, c'est ce qu'on ne pourrait point avancer. Mais si un esclave, ou un enfant supposé, s'avisait d'engloutir et d'absorber des biens qui ne lui appartiendraient en façon quelconque; juste ciel! l'énormité du cas ne révolterait-elle pas tout le monde? et ne s'écrierait-on pas d'une commune voix qu'elle mériterait une punition exemplaire? Ce n'est pourtant point de cet œil qu'on regarde Philippe et ses actions présentes, Philippe, qui non-seulement n'est point Grec,

qui non-seulement ne tient aux Grecs par aucun endroit, mais qui entre les barbares même ne se distingue que par être sorti d'un lieu indigne qu'on le nomme; mais qui, misérable Macédonien par sa naissance, reçut le jour dans ce vil coin du monde où jusqu'à présent ne s'acheta jamais un bon esclave. Que manque-t-il néanmoins à l'indignité avec laquelle il vous traite? n'est-elle pas montée au comble? Non content, etc. »

Les extraits qui vont suivre étant tirés des harangues d'Eschine et de Démosthène sur la couronne, il est nécessaire d'avoir quelque idée de ce qui en fait le sujet. Cicéron nous l'apprend dans l'avant-propos qu'il avait mis à la tête de ces deux harangues en les traduisant; et c'est le seul morceau qui nous reste de cet excellent ouvrage.

On avait commis à Démosthène le soin de réparer les murs d'Athènes. Il s'acquitta noblement de cette commission, et généreusement y mit beaucoup du sien. Ctésiphon à ce sujet lui décerna une couronne d'or, proposa qu'elle lui fût donnée en plein théâtre dans l'assemblée générale du peuple, et que le héraut déclarât qu'on récompensait le zèle et la probité de cet orateur. Eschine accusa Ctésiphon d'avoir violé les lois par ce décret... « Une cause [1] si extraordinaire excita « la curiosité de toute la Grèce. On accourut « de toutes parts, et l'on accourut avec rai- « son. Quel plus beau spectacle que de voir « aux mains deux orateurs, excellents cha- « cun en leur genre, formés par la nature, « perfectionnés par l'art, et, de plus, animés « par une inimitié personnelle? »

II. Extrait de la harangue d'Eschine.

Eschine, après avoir exposé dans le commencement de l'exorde les désordres qu'on a introduits dans la république, et qui en troublent le bon ordre, continue ainsi :

« Dans une telle situation, et dans de pareils désordres, dont vous vous apercevez vous-même, l'unique moyen, si je ne me trompe, de sauver le débris du gouvernement, c'est de laisser le champ libre aux accusations contre les infracteurs de vos lois : que si vous le fermez, ou si vous souffrez que d'autres le ferment, je vous prédis qu'imperceptiblement et dans peu vous tomberez sous une domination tyrannique. Car, messieurs, vous le savez, les hommes ne distinguent que trois espèces de gouvernement : la monarchie, l'oligarchie, et la démocratie. Quant aux deux premières, elles ne se gouvernent qu'au gré de qui règne dans l'une ou dans l'autre; au lieu que les lois établies règnent seules dans l'Etat populaire. Qu'aucun de vous n'ignore donc, mais qu'au contraire chacun sache avec une entière certitude que le jour qu'il monte au tribunal pour discuter une accusation sur le violement des lois, ce même jour il va prononcer sur sa propre indépendance. Aussi le législateur, convaincu qu'un Etat libre ne peut se maintenir qu'autant que la majesté des lois y domine, prescrit avant toutes choses aux juges cette formule de serment : *Je jugerai selon les lois.* Il faut donc que ce souvenir, profondément gravé dans vos esprits, vous inspire une juste horreur pour quiconque ose par de téméraires décrets les transgresser; et que, loin de vous figurer jamais une pareille transgression comme une faute légère, vous la regardiez toujours comme un forfait énorme et capital. Ne permettez donc point que sur un tel principe personne vous ébranle... Mais ainsi qu'à l'armée chacun de vous rougirait de quitter le poste où l'aurait placé le général, que pareillement chacun de vous rougisse aujourd'hui d'abandonner dans le sein de la république le poste où la loi vous place. Quel poste? Celui de protecteurs du gouvernement. »

Cette comparaison, fort belle et fort noble par elle-même, a ici une grâce particulière, en ce qu'elle présente comme deux faces. Car, au même temps qu'elle intéresse les juges, elle pique vivement la poltronnerie de Démosthène, contre qui elle renferme un

[1] « Ad hoc judicium concursus dicitur è totâ Græciâ « factus esse Quid enim aut tam visendum, aut tam au- « diendum fuit, quàm summorum oratorum in gravis- « simâ causâ, accurata et inimicitiis incensa contentio? » Cic. *de Opt. gen. Orat.* n. 22.)

trait d'autant plus délicat et plus malin, qu'il paraît plus éloigné de toute affectation. On sait qu'à la bataille de Chéronée cet orateur avait abandonné son poste et pris la fuite. Cette judicieuse observation est de M. de Tourreil.

« Faut-il en votre personne (il s'adresse à Démosthène) couronner l'auteur des calamités publiques, ou l'exterminer? En effet, quelles révolutions imprévues, quelles catastrophes inopiuées n'avons-nous pas vues arriver de notre temps!... Le roi de Perse, ce roi qui s'ouvrit un passage au travers du mont Athos, qui enchaîna l'Hellespont, qui manda impérieusement aux Grecs qu'ils eussent à le reconnaître pour souverain de la terre et de la mer, qui dans ses dépêches osait se qualifier le maître du monde depuis le couchant jusqu'à l'aurore, combat aujourd'hui, non pour dominer sur le reste des humains, mais pour sauver sa propre personne. Ne voyons-nous pas et revêtus de la gloire dont brillait autrefois ce roi puissant, et du titre de chefs des Grecs contre lui, ceux-là même qui signalèrent leur zèle à secourir le temple de Delphes? Quant à Thèbes, qui confine avec l'Attique, ne l'avons-nous pas vue en un seul jour disparaître du sein de la Grèce?... Quant aux malheureux Lacédémoniens, pour avoir d'abord touché légèrement au pillage du temple, eux qui s'arrogeaient jadis la prééminence dans la Grèce, ne vont-ils pas maintenant envoyer à la cour d'Alexandre des ambassadeurs traîner le nom d'otages à sa suite, et, devenus un spectacle de misère, fléchir les genoux devant le monarque, se mettre à sa discrétion eux et leur patrie, et subir la loi telle qu'un vainqueur, et un vainqueur qu'ils ont attaqué les premiers, voudra leur prescrire? Athènes elle-même, le commun asile des Grecs; Athènes, autrefois peuplée d'ambassadeurs qui venaient en foule réclamer sa protection toute-puissante, n'est-elle pas réduite à combattre aujourd'hui, non pour la prééminence sur les Grecs, mais pour la conservation de ses foyers? Tels sont les malheurs où nous a plongés Démosthène, depuis qu'il s'est mêlé du gouvernement...

« O vous, de tous les mortels le moins propre à vous distinguer par de grandes et mémorables actions, mais en même temps le plus propre à vous signaler par de téméraires discours, oserez-vous bien, à la vue de cette auguste assemblée, soutenir qu'on vous on doive payer d'une couronne l'auteur de la désolation publique! Et cet homme, s'il l'ose, le souffrirez-vous, messieurs? et la mémoire de ces grands hommes qui sont morts en combattant pour la patrie mourra-t-elle avec eux? Ah! de grâce, pour quelques moments transportez-vous, en idée, du tribunal au théâtre, et imaginez-vous voir le héraut qui s'avance, et qui proclame la couronne décernée à Démosthène. Sur quoi croyez-vous que les proches de ces citoyens qui donnèrent leur sang pour vous, doivent plus verser de larmes, ou sur les tragiques aventures des héros qu'ensuite l'on représentera, ou sur l'énorme ingratitude d'Athènes?... Ne rouvrez pas les plaies profondes et incurables des malheureux Thébains, par lui fugitifs, et recueillis par vous dans Athènes... Mais, puisque vous n'avez point assisté en personne à leur catastrophe, tâchez au moins de vous en former une image, et figurez-vous une ville prise, des murailles rasées, des maisons réduites en cendre, des mères et des enfants traînés en esclavage, de vieux hommes et de vieilles femmes réduits sur la fin de leur vie à servir, fondant en larmes, implorant votre injustice; éclatant en reproches, non contre les exécuteurs, mais contre les auteurs de la barbare vengeance qu'ils ont éprouvée; vous demandant avec instance que, loin de couronner en aucune façon le destructeur de la Grèce, vous vous gardiez de la malédiction et de la fatalité inséparablement attachées à sa personne...

« Vous donc, messieurs, lorsqu'à la fin de sa harangue il invitera les confidents et les complices de sa lâche perfidie à se ranger autour de lui, vous, de votre côté, messieurs, figurez-vous voir autour de cette tribune où je parle les anciens bienfaiteurs de la république rangés en ordre de bataille pour repousser cette troupe audacieuse. Imaginez-vous entendre Solon, qui par tant d'excellentes lois prit soin de munir le gouvernement populaire, ce philosophe, ce législateur incomparable, vous conjurer avec une douceur et

[1] Péroraison.

une modestie dignes de son caractère, que vous gardiez bien d'estimer plus les phrases de Démosthène que vos serments et vos lois. Imaginez-vous entendre Aristide, qui sut avec tant d'ordre et de justesse répartir les contributions imposées aux Grecs pour la cause commune ; ce sage dispensateur, lequel en mourant ne transmit à ses filles d'autre succession que la reconnaissance publique qui les dota ; imaginez-vous, dis-je, l'entendre déplorer amèrement l'outrageuse façon dont nous foulons aux pieds la justice, et vous adresser la parole en ces termes : Eh quoi ! parce qu'Arthmius de Zélie, cet Asiatique qui passait par Athènes, où il jouissait même du droit d'hospitalité, avait apporté de l'or des Mèdes dans la Grèce, vos pères se portèrent presque à l'envoyer au dernier supplice, et du moins le bannirent, non de la seule enceinte de leur ville, mais de toute l'étendue des terres de leur obéissance : et vous, à Démosthène, qui véritablement n'a pas apporté ici de l'or des Mèdes, mais qui de toutes parts a touché tant d'or pour vous trahir, et qui maintenant jouit encore du fruit de ses forfaits ; vous, dis-je, vous ne rougirez point d'adjuger à Démosthène une couronne d'or? Pensez-vous que Thémistocle et les héros qui moururent aux batailles de Marathon et de Platée, pensez-vous que les tombeaux même de vos ancêtres n'éclatent point en gémissements, si vous couronnez un homme qui, de son propre aveu, n'a cessé de conspirer avec les barbares à la ruine des Grecs?

« Pour moi, ô terre ! ô soleil ! ô vertu ! et vous, sources du juste discernement, lumières naturelles et acquises, par où nous démêlons le bien d'avec le mal, je vous en atteste, j'ai de mon mieux secouru l'Etat, et de mon mieux plaidé sa cause. J'aurais souhaité que mon discours eût pu répondre à la grandeur et à l'importance de l'affaire. Du moins je puis me flatter d'avoir rempli mon ministère selon mes forces, si je n'ai pu le faire selon mes desirs. Vous, messieurs, et sur les raisons que vous venez d'entendre, et sur celles que suppléera votre sagesse, prononcez en faveur de la patrie un jugement tel que l'exacte justice le prescrit et que l'utilité publique le demande. »

III. Extraits de la harangue de Démosthène pour Ctésiphon.

« Je commence par prier tous les dieux et toutes les déesses ensemble [1], que dans cette cause, messieurs, ils vous inspirent pour moi une bienveillance proportionnée au zèle constant que j'ai toujours eu pour la république en général, et pour chacun de vous en particulier. Ensuite, ce qui vous importe souverainement, à vous, à votre conscience, à votre honneur, je le demande aussi à ces mêmes dieux : savoir, que sur la manière dont vous devez m'entendre, ils vous fixent dans la résolution de consulter, non pas mon accusateur (car vous ne le pourriez sans une partialité injuste), mais vos lois et votre serment dont la formule entre autres termes, tous dictés par la justice, renferme ceux-ci : *Ecoutez également les deux parties.* Ce qui vous impose l'obligation, non-seulement d'apporter au tribunal un esprit et un cœur neutres, mais encore de permettre [2] qu'à son choix et qu'à son gré chacune des deux parties puisse librement arranger ses raisons et ses preuves.

« Or, messieurs, entre plusieurs désavantages que j'ai dans cette cause, deux surtout, et deux bien terribles, rendent ma condition beaucoup plus mauvaise que la sienne. L'un, que lui et moi nous courons un risque fort inégal. Car maintenant je risque bien plus à déchoir de votre bienveillance, que lui à succomber dans l'accusation, puisqu'il y va pour moi de.... mais je ne veux pas que dès l'entrée de mon discours il m'échappe un seul mot qui présage rien de sinistre : lui, au contraire, il m'attaque de gaîté de cœur et sans nécessité. L'autre désavantage, c'est que tout homme naturellement écoute avec plaisir quiconque accuse et invective, tandis qu'il n'entend qu'avec indignation quiconque se glorifie et se vante. Lui donc, il a pour sa part ce qui plaît universellement ; au lieu que ce qui révolte presque tout le monde me reste seul en partage. Que si d'un côté la crainte d'encourir l'indignation attachée au récit de nos propres louanges me réduit à taire mes actions,

[1] Exorde.

[2] Eschine avait prétendu prescrire à Démosthène l'ordre qu'il devait garder dans son plaidoyer.

je paraîtrai ne pouvoir ni réfuter qui m'impute des crimes, ni justifier qui me décerne des récompenses : d'autre part, si je viens à traiter les services que j'ai rendus dans mon administration, je me verrai contraint à parler souvent de moi. Je vais donc, dans ce violent état, essayer de me comporter avec toute la modération possible ; mais ce qu'exigera de moi la nécessité de me défendre ne doit en bonne justice s'imputer qu'à l'agresseur, qui me l'a volontairement imposée....

« Cependant, malgré ces faits incontestables, et comme certifiés par l'organe de la vérité elle-même, Eschine a tellement renoncé à toute pudeur, que, non content de me déclarer l'auteur d'une telle paix, il ose me taxer encore d'avoir empêché que la république ne la concertât avec l'assemblée générale des Grecs. Mais vous, ô... (de quel nom doit-on justement vous qualifier?) vous, lorsqu'en votre présence je rompais les accords de cette harmonie, lorsqu'à vos yeux je dépouillais la république des avantages de cette confédération, dont aujourd'hui vous exaltez l'importance avec les derniers efforts de votre voix de théâtre[1], laissâtes-vous échapper contre moi le moindre signe d'indignation? montâtes-vous dans la tribune? eûtes-vous soin de dénoncer, de développer une seule fois ces crimes dont il vous plaît maintenant de me charger? Or certainement, si, pour exclure les Grecs de toute participation à la paix, j'avais pu m'oublier au point de me vendre à Philippe, le parti qui vous restait à prendre, c'était, non de vous taire, mais de crier, de protester, de révéler mes prévarications à ceux qui m'entendent. Cependant jamais vous n'agîtes de la sorte, ni jamais personne qui vive ne vous ouït articuler un seul mot qui tendît à cette fin....

« Que si, sans nulle exception, Philippe ne cessait de ravir à tous les peuples honneur, prérogatives, liberté, ou plutôt d'abolir autant de républiques qu'il fut en son pouvoir, vous, messieurs, par votre déférence à mes conseils, n'embrassâtes-vous pas le parti sans contredit le plus glorieux? Dites-nous, Eschine, comment devait se comporter Athènes à la vue de Philippe mettant tout en œuvre pour établir son empire et sa tyrannie sur les Grecs? Ou moi qui remplissais la fonction de ministre, quels conseils et quels décrets devais-je proposer, surtout dans Athènes (car la circonstance du lieu mérite une attention particulière) ? moi, dis-je, qui dans mon âme savais que de tout temps jusqu'au jour que je montai la première fois dans la tribune, ma patrie avait perpétuellement combattu pour la prééminence, pour l'honneur et pour la gloire, et que, par une noble émulation, elle seule avait sacrifié plus d'hommes et d'argent à l'avantage commun des Grecs, que nul autre des Grecs n'en sacrifia jamais à ses avantages particuliers ; moi, qui d'ailleurs voyais ce même Philippe avec qui nous disputions de la souveraineté et de l'empire, qui le voyais, quoique couvert de blessures, œil crevé, clavicule rompue, main et jambe estropiées, résolu pourtant à se précipiter encore au milieu des hasards, et prêt à livrer à la fortune telle autre partie de son corps qu'elle voudrait, pourvu qu'avec ce qui lui resterait il pût vivre dans la gloire et dans l'honneur. Or certainement nul homme n'oserait dire qu'à un barbare élevé dans Pella, lieu alors vil et obscur, appartenait d'avoir l'âme assez haute pour désirer et pour entreprendre de subjuguer les Grecs ; mais qu'à vous, tout Athéniens que vous êtes, qu'à vous, auxquels chaque jour, soit vos orateurs dans la tribune, soit sur la scène vos acteurs, retracent la vertu de vos ancêtres, il convenait de pousser la bassesse d'âme et la lâcheté jusqu'à abandonner et livrer volontairement à Philippe la liberté de la Grèce. Non, encore une fois, homme qui vive n'aurait le front d'avancer une proposition si étrange.

« Attaquez-moi, Eschine, sur les avis que je donnai, mais abstenez-vous de me calomnier sur ce qui arriva. Car c'est au gré de l'intelligence suprême que tout se dénoue et se termine : au lieu que c'est par la nature des avis mêmes qu'on doit juger de l'intention de celui qui les donne. Si donc par l'événement Philippe a vaincu, ne m'en faites pas un crime, puisque c'était Dieu qui disposait de la victoire, et non moi. Mais qu'avec une droiture, qu'avec une vigilance, qu'avec une activité

[1] Eschine avait été comédien.

infatigable et supérieure à mes forces, je ne cherchai pas, je ne mis pas en œuvre tous les moyens où la prudence humaine peut atteindre, et que je n'inspirai pas des résolutions et nobles, et dignes d'Athènes, et nécessaires, montrez-le-moi, et alors donnez carrière à vos accusations. Que si un coup de foudre ou de tempête survenu vous terrassa, messieurs, et non-seulement vous, mais tous les autres Grecs ensemble, que faire à cela? Faut-il tomber sur l'innocent? Si le propriétaire d'un vaisseau l'avait équipé de toutes les choses nécessaires, et prémuni pleinement contre les hasards de la mer, et qu'ensuite il survînt une tourmente qui en rompît et brisât les agrès, l'accuserait-on en ce cas d'avoir été la cause du naufrage? Mais je ne gouvernais pas le vaisseau, dirait-il. Moi non plus, je ne commandais pas l'armée, je ne disposais pas de la fortune; au contraire, c'était la fortune qui disposait de tout.

« Or, puisqu'il appuie si fort sur les événements, je ne crains pas d'avancer une espèce de paradoxe. Que nul de vous, au nom de Jupiter et des autres dieux, ne s'effarouche de l'hyperbole apparente; mais qu'il examine équitablement ce que je vais dire. Car, si par une lumière plus qu'humaine tous les Athéniens avaient démêlé les événements futurs, et que tous les eussent prévus, et que vous, Eschine, qui ne lâchâtes pas un seul mot, vous les eussiez prédits et certifiés avec votre voix de tonnerre, Athènes, même en ce cas, ne devait point se départir d'un tel procédé, pour peu qu'elle respectât sa gloire, ou ses ancêtres, ou les jugements de la postérité: car maintenant, Athènes paraît au plus avoir échoué; genre de malheur commun à tous les mortels, lorsqu'il plaît ainsi au souverain Être. Mais une république qui se jugeait alors digne de la prééminence sur tous les autres Grecs ne pouvait se désister d'un pareil droit sans encourir le juste reproche de les avoir tous livrés à Philippe; puisqu'en cas que sans coup férir elle eût abandonné une prérogative qu'au prix de tout danger sans réserve nos ancêtres avaient achetée, de quelle honte, vous Eschine, n'auriez-vous pas été couvert? car à coup sûr cette honte n'eût pu retomber ni sur la république, ni sur moi. De quel œil, grand Dieu, soutiendrions-nous la vue de cette multitude innombrable d'hommes qui viennent de toutes parts à Athènes, si par notre faute les affaires avaient dépéri au point où on les voit; si l'on eût élu Philippe pour le chef et pour l'arbitre de la Grèce entière; si nous avions souffert que d'autres sans nous eussent hasardé le combat pour détourner un tel malheur; surtout nous disant citoyens d'une ville qui de tout temps aima mieux affronter de glorieux hasards, que de jouir d'une honteuse sûreté! Car quel est le Grec, quel est le barbare qui ne sache que les Thébains, et devant eux encore les Lacédémoniens parvenus au plus haut degré de puissance, et enfin le roi de Perse, auraient accordé volontiers à la république non-seulement la possession de ses propres États, mais encore tout ce qu'elle aurait voulu, pourvu qu'elle eût pu se résoudre à recevoir la loi, et souffrir qu'un autre dominât sur les Grecs? mais par des Athéniens, ainsi qu'il y parut, tel sentiment ne pouvait s'admettre, ni comme héréditaire, ni comme supportable, ni comme naturel. Et depuis qu'Athènes existe, personne n'a jamais pu l'induire à plier lâchement sous des puissances à la vérité supérieures, mais tyranniques, ni à s'acquérir par de serviles complaisances une indigne sûreté. Au contraire, dans une possession immémoriale de combattre pour la principauté, pour l'honneur et pour la gloire, elle a persévéré dans tous les temps à braver les plus grands périls.... Si donc je tentais d'insinuer que mes conseils vous déterminèrent à penser en dignes fils de vos prédécesseurs, je ne sache personne qui ne pût légitimement me taxer d'arrogance. Mais je déclare ici que, si vous prîtes de semblables résolutions, la gloire vous en appartient; et je reconnais que longtemps avant moi la république pensait avec cette magnanimité. Je ne me vante uniquement que d'avoir aussi coopéré pour ma part à tout ce qui se fit alors dans le ministère.

« Au reste, messieurs, il faut que le citoyen naturellement vertueux [1] (car en parlant de moi je me restreins à ce terme pour moins irrriter l'envie) possède ces deux qualités,

[1] Péroraison.

savoir : dans les exercices de l'autorité, un courage ferme et inébranlable, pour maintenir la république en sa prééminence; et de plus dans chaque conjoncture et dans chaque action particulière, un zèle à toute épreuve. Car ces sentiments[1] dépendent de nous, et la nature nous les donne : mais pour le pouvoir et la force, ils nous viennent d'ailleurs. Or ce zèle, vous trouverez absolument qu'il ne se démentit jamais en moi; jugez-en par les œuvres : ni lorsque l'on demandait ma tête, ni lorsque l'on me traduisait au tribunal des Amphictyons, ni lorsque l'on s'efforçait de m'ébranler par des menaces, ni lorsque l'on tentait de m'amorcer par des promesses, ni lorsqu'on lâchait sur moi ces hommes maudits comme autant de bêtes féroces, jamais en aucune façon je ne me suis départi de mon zèle pour vous. Pour ce qui regarde le gouvernement, dès que je commençai à y avoir part, je suivis la droite et juste voie de conserver les prérogatives, les forces, la gloire de ma patrie, de les accroître, et de me consacrer entièrement à ce soin. Aussi, lorsque d'autres puissances prospèrent, on ne me voit point me promener avec un visage content et serein dans la place publique, étendre une main caressante, et d'une voix de congratulation annoncer la bonne nouvelle à gens que je crois qui la manderont en Macédoine; ni au récit des événements heureux pour Athènes on ne me voit point trembler, gémir, baisser les yeux vers la terre, à l'exemple de ces impies qui diffament la république; comme si par de telles manœuvres ils ne se diffamaient pas eux-mêmes. Ils ont toujours l'œil au dehors; et lorsqu'ils voient quelque potentat profiter de nos malheurs, ils font valoir ses prospérités, et publient qu'on doit mettre tout en œuvre pour éterniser ses succès.

« Dieux immortels, qu'aucun de vous n'exauce de semblables vœux; mais rectifiez plutôt l'esprit et le cœur de ces hommes pervers : que si leur malice invétérée est incurable, poursuivez-les sur terre et sur mer, et exterminez-les totalement. Quant à nous autres, détournez au plus tôt de dessus nos têtes les malheurs qui nous menacent, et accordez-nous une pleine sûreté. »

[1] C'est ainsi que pensaient les stoïciens.

Succès des deux harangues.

Eschine succomba, et paya de l'exil une accusation témérairement intentée. Il alla s'établir à Rhodes, et ouvrit là une école d'éloquence dont la gloire se soutint pendant plusieurs siècles. Il commença ses leçons par lire à ses auditeurs les deux harangues qui avaient causé son bannissement. On donna de grands éloges à la sienne : mais quand ce vint à celle de Démosthène, les battements de mains et les acclamations redoublèrent[1]. Et ce fut alors qu'il dit ce mot, si louable dans la bouche d'un ennemi et d'un rival : *Eh! que serait-ce donc si vous l'aviez entendu lui-même?*

En rapportant, comme je viens de faire, quelques endroits des harangues d'Eschine et de Démosthène, je n'ai pas prétendu qu'ils fussent suffisants pour donner une juste idée de ces deux grands orateurs. Ce qui fait la partie la plus essentielle de l'éloquence, et qui en est comme l'âme, manque nécessairement à des extraits détachés du corps de l'ouvrage entier. On n'y voit point le dessein, le plan, l'économie, la suite du discours; la force, la liaison, l'arrangement des preuves; cet art merveilleux par lequel l'orateur sait tantôt s'insinuer avec douceur dans les esprits, tantôt y entrer comme par violence, et s'en rendre absolument le maître. D'ailleurs il n'y a point de traduction qui puisse rendre cette pureté, cette élégance, cette finesse, cette délicatesse de l'atticisme, dont la seule langue grecque est susceptible, et que Démosthène avait portées au souverain degré de perfection. Mon dessein n'a été, en copiant ces extraits, que de mettre les lecteurs qui n'ont point étudié la langue grecque en état de pouvoir se former quelque idée du style de ces deux orateurs. Les jugements avantageux qu'en ont portés dans tous les temps les plus habiles écrivains serviront encore davantage à faire connaître leur caractère, et pourront peut-être inspirer le désir de voir de plus près et de connaître par soi-même des hommes d'un si rare mérite, et dont

[1] Valer. Max. lib. 8, cap. 10.

on dit tant de merveilles. M. de Tourreil en a ramassé plusieurs; j'en rapporterai ici une partie.

§ III. Jugement des anciens sur Démosthène.

Quintilien, estimateur non moins éclairé qu'équitable, en parle en ces termes [1] :

« Une foule d'orateurs vint ensuite [2], Démosthène à leur tête, le modèle [3] auquel doit nécessairement s'assujettir quiconque aspire à la véritable éloquence. Son style a tant de force; il est si serré, si nerveux [4]; tout s'y trouve dans une telle justesse et dans une précision si exacte, qu'il n'y a rien de trop ni de trop peu. Eschine est plus étendu et plus diffus. Il paraît plus grand parce qu'il est moins ramassé; il a plus d'embonpoint et moins de nerf.

« Ce qui caractérise l'éloquence de Démosthène, c'est la violence des mouvements, le choix des paroles, et la beauté de l'ordonnance, qui, soutenue jusqu'au bout, et jusqu'au bout accompagnée de force et de douceur, attache et fixe continuellement l'esprit des juges [5]. Eschine véritablement n'a pas tant d'énergie; mais néanmoins il se signale par la diction, que tantôt il orne des plus nobles et des plus magnifiques figures, et que tantôt il assaisonne des traits les plus vifs et les plus piquants. L'art et le travail ne s'y font point sentir. Une facilité heureuse, que la nature seule peut donner, règne partout. Il est brillant et solide : il étend et il amplifie, mais souvent il serre et presse; en sorte que son style, qui au premier coup d'œil ne paraît que coulant et doux, se trouve, lorsqu'on vient à le regarder de plus près, énergique et véhément : en quoi le seul Démosthène le surpasse; de façon que sans contredit Eschine tient le second rang entre les orateurs. »

« Je me souviens [1], dit Cicéron, d'avoir préféré Démosthène à tous les orateurs. Il remplit l'idée que j'ai de l'éloquence. Il atteint à ce degré de perfection que j'imagine, mais que je ne trouve qu'en lui seul. On n'a jamais vu dans aucun orateur ni plus de grandeur et de force, ni plus d'art et de finessse, ni plus de sagesse et de sobriété dans les ornements.... Il excelle dans tous les genres de l'éloquence [2].... Pas une des qualités qui constituent l'orateur ne lui manque : il est parfait. Tout ce que la pénétration d'esprit, tout ce que le raffinement, tout ce que l'artifice, pour ainsi dire, et la ruse peuvent fournir sur un sujet, il le trouve et il sait le mettre en œuvre avec une justesse, une précision, une netteté, qui ne laissent rien à désirer. Faut-il de l'élévation, de la grandeur, de la véhémence, il efface tous les autres par la sublimité des pensées et par la magnificence des expressions. Il prime incontestablement : nul ne l'égale. Hypéride, Eschine, Lycurgue, Dinarque, Démade, n'ont que le mérite d'en avoir le plus approché. »

« Cette harangue [3] (dit-il ailleurs, en parlant de la cause pour Ctésiphon) répond de

[1] Lib. 10, cap. 1.

[2] « Sequitur oratorum ingens manus... quorum longè « princeps Demosthenes, ac penè lex orandi fuit. Tanta « vis in eo, tam densa omnia, ita quibusdam nervis in- « tenta sunt, tam nihil otiosum, is dicendi modus, ut nec « quod desit in eo, nec quod redundet, invenias. Plenior « Æschines, et magis fusus, et grandiori similis, quò mi- « nùs strictus est. Carnis tamen plus habet, lacertorum « minùs. »

[3] Quintilien n'a pas osé dire absolument que les écrits de Démosthène fussent la règle de l'éloquence : il a adouci cette pensée : *Penè lex orandi fuit*.

[4] *Tam densa omnia, ita quibusdam nervis intenta sunt.* « Il est si serré, si nerveux. » Je ne sais si la métaphore ici est tirée des nerfs du corps ou d'un arc, dont la corde extrêmement tendue (*nervi*) pousse les traits avec une force et une impétuosité extraordinaires.

[5] Den. d'Halicarnasse, dans le livre intitulé, Τῶν Ἀρχαίων Κρίσις, cap. 5.

[1] « Recordor me longè omnibus unum anteferre Demo- « sthenem, qui vim accommodârit ad eam quam sentiam « eloquentiam, non ad eam quam in aliquo ipse cogno- « verim. Hoc nec gravior exstitit quisquam, nec callidior, « nec temperatior... Unus eminet inter omnes in omni « genere dicendi. » (Cic. *Orat.* n. 23 et 104.)

[2] « Planè quidem perfectum, et cui nihil admodùm « desit, Demosthenem facilè dixeris. Nihil acutè inveniri « potuit in eis causis quas scripsit nihil (ut ita dicam) « subdolè, nihil versutè, quod ille non viderit : nihil sub- « tiliter dici, nihil pressè, nihil enucleatè, quo fieri possit « aliquid limatius : nihil contra grande, nihil incitatum, « nihil ornatum vel verborum gravitate, vel senten- « tiarum, quo quidquam esset elatius : etc. » (Ibid. in *Brut.* n. 35.)

[3] « Ea profectò oratio in eam formam, quæ est insita « in mentibus nostris, includi sic potest, ut major elo- « quentia non quæratur. » (Cic. *Orat.* n. 133.)

telle sorte à l'idée que j'ai dans l'esprit de la parfaite éloquence, qu'on ne peut rien désirer de plus achevé. »

Avant que de passer au caractère de l'éloquence de Cicéron, je crois devoir ajouter ici quelques réflexions sur celle de Démosthène.

Il faudrait, ce me semble, renoncer au bon sens et à la droite raison pour révoquer en doute le mérite supérieur de l'orateur grec après le succès incroyable qu'il a eu de son temps, et les éloges magnifiques que les plus habiles connaisseurs lui ont donnés comme à l'envi.

Il parlait devant le peuple le plus poli qui fût jamais [1], le plus délicat, le plus difficile à contenter en matière d'éloquence; si sensible aux beautés et aux grâces du discours, et à la pureté du langage, que ses orateurs n'osaient hasarder devant lui aucune expression douteuse, extraordinaire, ou qui pût, en quelque manière que ce fût, blesser des oreilles si fines et si épurées. D'ailleurs il vivait dans un siècle où le goût du beau, du vrai, du simple, régnait souverainement : siècle heureux, qui produisit en même temps une foule d'orateurs [1], dont chacun aurait pu être regardé comme un modèle achevé, si Démosthène, par une force de génie et une supériorité de mérite extraordinaires, ne les avait tous effacés.

Toute la postérité lui a accordé la justice que son siècle même ne lui avait pas refusée. Mais le jugement seul qu'en a porté Cicéron devrait fixer celui de tout homme sensé et raisonnable. Ce n'est point un stupide admirateur qui se livre sans examen à d'aveugles préjugés. Quelque excellent que lui parût Démosthène en tout genre, il avoue néanmoins qu'il ne le satisfaisait pas en tout [1], et qu'il lui laissait encore quelque chose à désirer, tant il était délicat sur ce point, et tant l'idée qu'il s'était formée d'un orateur parfait était élevée et sublime. Il ne laisse pas pourtant de donner ses harangues, et surtout celle pour Ctésiphon, qui était son chef-d'œuvre, comme le modèle le plus accompli que l'on puisse se proposer.

Qu'y a-t-il donc dans ces harangues de si admirable, et qui ait pu enlever si universellement et si unanimement les suffrages de tous les siècles? Démosthène est-il un orateur qui s'amuse simplement à flatter l'oreille par le son et l'harmonie des périodes, ou qui fasse illusion à l'esprit par un style fleuri et des pensées brillantes? Une telle éloquence peut bien dans le moment même éblouir et charmer; mais l'impression qu'elle fait n'est pas de longue durée. Ce qu'on admire dans Démosthène, c'est le plan, la suite, l'économie du discours : c'est la force des preuves, la so-solidité du raisonnement, la grandeur et la noblesse des sentiments et du style, la vivacité des tours et des figures : enfin, un art merveilleux de mettre dans tout leur jour et de faire paraître dans toute leur force les matières qu'il traite; en quoi [2], selon Quintilien, consiste principalement la solide éloquence, qui ne se contente pas de représenter les choses telles qu'elles sont réellement et en elles-mêmes, mais qui y ajoute par la véhémence du discours des traits vifs et animés, seuls capables de toucher et d'émouvoir les auditeurs. Mais ce qui caractérise encore plus que tout cela Démosthène, et en quoi il n'a point eu d'imitateur, est un oubli si parfait de lui-même, une exactitude si scrupuleuse à ne faire jamais parade d'esprit, un soin si perpétuel de

[1] « Atheniensium semper fuit prudens sincerumque « judicium, nihil ut possent nisi incorruptum audire « et elegans. Eorum religioni quum serviret orator, « nullum verbum insolens, nullum odiosum ponere au- « debat... Ad Atticorum aures teretes et religiosas qui se accommodant, ii sunt existimandi atticè dicere. » (Cic. *Orat.* n. 25 et 27.)

[1] « Sequitur oratorum ingens manus, quum decem si- « mul Athenis ætas una tulerit : quorum longè princeps « Demosthenes, ac penè lex orandi fuit. » (Quint. l. 10, cap. 1.)

[1] « Usque eò difficiles ac morosi sumus, ut nobis non « satisfaciat ipse Demosthenes : qui, quamquam unus « eminet inter omnes in omni genere dicendi, tamen « non semper implet aures meas; ita sunt avidæ et ca- « paces, et semper aliquid immensum infinitumque desi- « derant. » (Cic. *Orat.* n. 104.)

[2] « In hoc eloquentiæ vis est ut judicem non ad id tan- « tùm impellat, in quod ipse a rei naturâ duceretur : « sed aut qui non est, aut majorem quàm est, faciat af- « fectum. Hæc est illa quæ δείνωσις vocatur, rebus in- « dignis, asperis, invidiosis addens vim oratio : quâ vir- « tute præter alios plurimùm Demosthenes valuit. » (Quint. lib. 6, cap. 2.)

ne rendre l'auditeur attentif qu'à la cause, et point du tout à l'orateur, que jamais il ne lui échappe une expression, un tour, une pensée qui n'ait pour but simplement que de plaire et de briller. Cette retenue, cette sobriété, dans un aussi beau génie qu'était Démosthène, dans des matières si susceptibles de grâce et d'élégance, met le comble à son mérite, et est au-dessus de toutes les louanges. La traduction de M. de Tourreil, quoique très-exacte pour l'ordinaire, n'a pas toujours pu conserver ce caractère inimitable, et elle a quelquefois prêté au texte des ornements qui ne s'y trouvent pas.

On ne me saura pas mauvais gré si, pour appuyer ce que je viens de dire du style de Démosthène, je rapporte ici ce qu'en ont pensé deux illustres modernes, dont les témoignages ne doivent pas être d'un moindre poids que ceux des anciens.

Le premier est de M. de Fénélon, archevêque de Cambrai, dans ses Dialogues sur l'Eloquence, livre très-propre à former le goût par les sages et judicieuses réflexions dont il est rempli. Voici comme il y parle de Démosthène en le comparant à Isocrate :

« On ne voit dans celui-ci que des discours fleuris et efféminés, que des périodes faites avec un travail infini pour amuser l'oreille, pendant que Démosthène émeut, échauffe et entraîne les cœurs. Il est trop vivement touché des intérêts de sa patrie, pour s'amuser à tous les jeux d'esprit d'Isocrate. C'est un raisonnement serré et pressant : ce sont des sentiments généreux d'une âme qui ne conçoit rien que de grand : c'est un discours qui croît et qui se fortifie à chaque parole par des raisons nouvelles : c'est un enchaînement de figures hardies et touchantes. Vous ne sauriez le lire sans voir qu'il porte la république dans le fond de son cœur ; c'est la nature qui parle elle-même dans ses transports. L'art y est si achevé, qu'il n'y paraît point. Rien n'égala jamais sa rapidité et sa véhémence. »

Je citerai bientôt un autre endroit de M. de Fénélon, encore plus beau, où il compare Démosthène à Cicéron.

Mon second témoin est M. de Tourreil, qui avait étudié assez longtemps Démosthène pour en bien connaître le caractère.

« Je conviens, dit-il, qu'Eschine n'a pas cet air de droiture, ce style impétueux, ce ton de vérité suprême qui entraîne l'esprit par le poids de la conviction : talent qui tire Démosthène de pair, et dont il use d'une façon singulière. Vous calme-t-il ou vous agite-t-il, vous ne sentez rien qui vous dérange : vous pensez obéir à la nature. Vous persuade-t-il ou vous dissuade-t-il, vous ne sentez rien qui vous violente, vous croyez obéir à la raison : car il parle toujours comme la raison et comme la nature. Il n'a proprement que leur style. C'est à ce coin qu'il marque tout ce qu'il dit. Il écarte jusqu'à l'ombre du superflu. Point d'ornements recherchés : point de fleurs. Il n'aime que le feu et la lumière. Il veut, non des armes brillantes, mais des armes sûres. Voilà, si je ne me trompe, ce qui fonde cette véhémence victorieuse qui domptait les Athéniens, et qui place Démosthène au-dessus de tout ce qu'il y eut jamais d'orateurs. »

« Une énergie qui lui est propre le caractérise et le tire de pair (dit le même auteur dans un autre endroit). Son discours est un tissu d'inductions, de conséquences et de démonstrations, formé par le sens commun. Son raisonnement, dont la force augmente toujours, monte par degrés et avec précipitation jusqu'où il veut le pousser... Il attaque à découvert, il presse et réduit enfin à ne pouvoir plus reculer. Mais en cet état l'auditeur, loin d'avoir honte de sa défaite, sent le plaisir de se rendre à la raison. *Isocrate*, disait Philippe, *s'escrime avec le fleuret*, *Démosthène se bat avec l'épée...* On voit un homme qui n'a d'autres ennemis que ceux de l'Etat, ni d'autre passion que l'amour de l'ordre et de la justice : un homme qui ne prétend pas éblouir, mais éclairer ; qui ne cherche pas à plaire, mais à servir. Point d'ornements, qui ne naissent de son sujet : point de fleurs, s'il ne les rencontre sur son chemin. On dirait qu'il n'aspire qu'à se faire entendre, et que sans dessein il se fait admirer. Non qu'il n'ait des grâces, mais il n'en a que d'austères, que de compatibles avec la candeur et la franchise

dont il faisait profession. La vérité chez lui n'est point fardée : il ne l'efféminc point sous prétexte de l'embellir... Nulle sorte d'ostentation; nul retour sur lui-même. Il ne se montre, ni ne se regarde. Il regarde, il montre uniquement sa cause ; et sa cause, c'est toujours ou le salut ou l'avantage de sa patrie. »

§ IV. De l'éloquence de Cicéron, comparée avec celle de Démosthène.

Il se peut faire que deux orateurs[1], quoique très-différents pour le style et pour le caractère, soient néanmoins également parfaits, en sorte qu'il serait difficile de décider auquel des deux on aimerait mieux ressembler. Peut-être cette règle, que Cicéron nous fournit, pourra nous servir dans le jugement que nous aurons à porter de lui et de Démosthène.

Tous deux excellaient dans les trois genres d'écrire, comme y doit exceller tout homme véritablement éloquent. Ils savaient, selon la diversité des matières, diversifier leur style : tantôt simples et subtils[2] dans les petites causes, dans les récits, dans les preuves ; tantôt tempérés et ornés lorsqu'il fallait plaire; tantôt élevés et sublimes quand la grandeur des affaires le demandait. C'est Cicéron qui fait cette remarque[3]; et il en cite des exemples pour Démosthène et pour lui-même.

On trouve dans Quintilien un beau parallèle de ces deux orateurs.

« Les qualités[4], dit-il, qui regardent le fond de l'éloquence leur étaient communes : le dessein, l'ordre, l'économie du discours, la division, la manière de préparer les esprits, de prouver ; en un mot, tout ce qui est de l'invention. »

« Quant au style[1], il y a quelque différence. L'un est plus précis, l'autre plus abondant. L'un serre de plus près son adversaire ; l'autre, pour le combattre, se donne plus de champ. L'un songe toujours à le percer, pour ainsi dire, par la vivacité de son style; l'autre souvent l'accable aussi par le poids du discours. Il n'y a rien à retrancher à l'un, rien à ajouter à l'autre. On voit en Démosthène plus de soin et d'étude, en Cicéron plus de naturel et de génie.

« Pour ce qui est de la manière de railler et d'exciter la commisération[2], deux choses infiniment puissantes, Cicéron l'emporte sans contredit.

« Mais il lui cède d'un autre côté[3], en ce que Démosthène a été avant lui, et que l'orateur romain, tout grand qu'il est, doit une partie de son mérite à l'Athénien : car il me paraît que Cicéron, ayant tourné toutes ses pensées vers les Grecs pour se former sur leur modèle, a composé son caractère de la force de Démosthène, de l'abondance de Platon, et de la douceur d'Isocrate. Et non-seulement il a extrait par son application ce qu'il y avait de meilleur dans ces grands originaux; mais la plupart de ces mêmes perfections, ou, pour mieux dire, toutes, il les a comme enfantées de lui-même par l'heureuse fécondité de son divin génie. Car, pour me servir d'une

[1] « In his oratoribus illud animadvertendum est, posse « esse summos, qui inter se sunt dissimiles... Ita dissimi- « les erant inter se, statuere ut tamen non posses utrius « te malles similiorem. » (Cic. *Brut.* n. 204 et 218.)

[2] « Je me sers ici de ce mot, quoique dans notre langue il porte une autre idée que le *subtilis* des Latins.

Le traducteur a rendu ainsi cet endroit : *L'un est toujours subtil dans la dispute*, etc. Je ne crois pas qu'il s'agisse ici de *subtilité* : la métaphore, ce me semble, est tirée d'une épée.

[3] In Orat. n. 102, 103, et 110, 111.

[4] « Horum ego virtutes plerasque arbitror similes : con- « silium, ordinem ; dividendi, præparandi, probandi ra- « tionem; omnia denique quæ sunt inventionis. » (Quint. lib. 10, cap. 1.)

[1] « In eloquendo est aliqua diversitas. Densior ille, « hic copiosior. Ille concludit astrictiùs, hic latiùs pu- « gnat. Ille acumine semper, hic frequenter et pondere. « Illi nihil detrahi potest, huic nihil adjici. Curæ plus in « illo, in hoc naturæ. »

[2] « Salibus certè et commiseratione (qui duo plurimùm « affectus valent) vincimus. »

[3] « Cedendum verò in hoc quidem, quod et ille prior « fuit, et ex magnâ parte Ciceronem, quantus est, fecit. « Nam mihi videtur Marcus Tullius, quum se totum ad « imitationem Græcorum contulisset, effinxisse vim De- « mosthenis, copiam Platonis, jucunditatem Isocratis. « Nec verò quod in quoque optimum fuit studio conse- « cutus est tantùm, sed plurimas vel potiùs omnes ex se « ipso virtutes extulit immortalis ingenii beatissimâ « ubertate. Non enim pluvias (ut ait Pindarus) aquas col- « ligit, sed vivo gurgite exundat, dono quodam Provi- « dentiæ genitus, in quo totas vires suas eloquentia ex- « periretur. »

expression de Pindare, il ne ramasse pas les eaux du ciel pour remédier à sa sécheresse naturelle; mais il trouve dans son propre fonds une source d'eau vive qui coule sans cesse à gros bouillons : et vous diriez que les dieux l'ont accordé à la terre, afin que l'éloquence fît l'essai de toutes ses forces en la personne de ce grand homme.

« Qui est-ce en effet[1] qui peut instruire avec plus d'exactitude, et toucher avec plus de véhémence? Et quel orateur a jamais eu plus de charmes? jusque-là que ce qu'il vous arrache, vous croyez le lui accorder, et que les juges, emportés par sa violence comme par un torrent, s'imaginent suivre leur mouvement propre quand ils sont entraînés. D'ailleurs il parle avec tant de raison et de poids, que vous avez honte d'être de sentiment contraire. Ce n'est pas le zèle d'un avocat que vous trouverez en lui, mais la foi d'un témoin et d'un juge. Et toutes ces choses, dont une seule coûterait des peines infinies à un autre, coulent en lui naturellement et comme d'elles-mêmes : en sorte que sa manière d'écrire, si belle et si inimitable, a néanmoins un air si aisé et si naturel, qu'il semble qu'elle n'ait rien coûté à cet heureux génie.

« C'est pourquoi ce n'est pas sans fondement que les gens de son temps ont dit qu'il exerçait une espèce d'empire au barreau[2] : comme c'est avec justice que ceux qui sont venus depuis l'ont tellement estimé, que le nom de Cicéron est moins aujourd'hui le nom d'un homme que celui de l'éloquence même. Ayons donc les yeux continuellement sur lui; qu'il soit notre modèle; et tenons-nous sûrs d'avoir beaucoup profité, quand nous aurons pris de l'amour et du goût pour Cicéron. »

Quintilien n'ose décider entre ces deux grands orateurs, quoique pourtant il semble laisser entrevoir quelque prédilection et un penchant secret pour Cicéron.

Le P. Rapin, dans la comparaison qu'il en a faite, garde la même retenue. Il faudrait copier tout son traité, si je voulais ici rapporter tout ce qu'il dit de beau sur ce sujet. Quelques courts extraits suffiront pour faire connaître la différence qu'il trouve entre ces deux orateurs.

« Outre cette solidité (dit-il en parlant de Cicéron), qui renfermait tant de sens et de prudence, il avait un certain agrément, et comme une fleur d'esprit qui lui donnait l'art d'embellir tout ce qu'il disait; et il ne passait rien par l'imagination de cet orateur, à quoi il ne donnât le tour le plus beau et les couleurs les plus agréables du monde. Tout ce qu'il traitait, jusqu'aux matières les plus sombres de la dialectique, tout ce que la physique a de plus sec, ce que la jurisprudence a de plus épineux, et ce qu'il y avait de plus embarrassé dans les affaires; tout cela, dis-je, prenait en son discours cet enjouement d'esprit et toutes ces grâces qui lui étaient si naturelles : car il faut avouer que jamais personne n'a eu le talent de parler si judicieusement ni si agréablement de toutes choses. »

« Démosthène, dit-il ailleurs, découvre dans chaque raison qui se présente à son esprit tout ce qu'il y a de réel et de solide, et a l'art de l'exposer dans toute sa force. Cicéron, outre ce solide qui ne lui échappe pas, voit tout ce qu'il y a d'agréable et d'engageant, et il en suit la trace sans s'y méprendre.... Ainsi, pour distinguer les caractères de ces deux orateurs par leur véritable différence, il me semble qu'on peut dire que Démosthène, par l'impétuosité de son tempérament, par la force de ses raisonnements, et par la véhémence de sa prononciation, était plus pressant que Cicéron : de même que Cicéron, par ses manières tendres et délicates, par ses

[1] « Nam quis docere diligentiùs, movere vehementiùs « potest? Cui tanta unquam jucunditas affuit? ut ipsa « illa quæ extorquet, impetrare eum credas : et quum « transversum vi suâ judicem ferat, tamen ille non rapi « videatur, sed sequi. Jam in omnibus quæ dicit tanta « auctoritas inest, ut dissentire pudeat; nec advocati « studium, sed testis aut judicis afferat fidem. Quum in- « terim hæc omnia, quæ vix singula quisquam intentis- « simâ curâ consequi posset, fluunt illaborata; et illa, « quâ nihil pulchrius auditu est, oratio præ se fert tamen « felicissimam facilitatem. »

[2] « Quare non immeritò ab hominibus ætatis suæ re- « gnare in judiciis dictus est : apud posteros verò id con- « secutus, ut Cicero jam non hominis, sed eloquentiæ « nomen habeatur. Hunc igitur spectemus : hoc proposi- « tum nobis sit exemplum. Ille se profecisse sciat, cui « Cicero valdè placebit. »

mouvements doux, pénétrants, passionnés, et par toutes ses grâces naturelles, était plus touchant que Démosthène. Le Grec frappait l'esprit par la force de son expression, et par l'ardeur et la violence de sa déclamation : le Romain allait au cœur par de certains charmes et de certains agréments imperceptibles qui lui étaient naturels, et auxquels il avait joint tout l'artifice dont l'éloquence peut être capable. L'un éblouissait l'esprit par l'éclat de ses lumières, et jetait le trouble dans l'âme, qui n'était gagnée que par l'entendement ; et le génie insinuant de l'autre pénétrait par des douceurs et des complaisances jusque dans le fond du cœur. Il avait l'art d'entrer dans les intérêts, dans les inclinations, dans les passions et dans les sentiments de tous ceux qui l'écoutaient. »

M. de Fénélon, plus hardi que les deux témoins que je viens de citer, se déclare nettement pour Démosthène. Cependant ce n'est pas un écrivain qu'on puisse soupçonner d'être ennemi des grâces, des fleurs et de l'élégance du discours. Voici comme il s'en explique dans sa Lettre sur l'Éloquence :

« Je ne crains pas de dire que Démosthène me paraît supérieur à Cicéron. Je proteste que personne n'admire Cicéron plus que je fais. Il embellit tout ce qu'il touche. Il fait honneur à la parole. Il fait des mots ce qu'un autre n'en saurait faire. Il a je ne sais combien de sortes d'esprits. Il est même court et véhément toutes les fois qu'il veut l'être, contre Catilina, contre Verrès, contre Antoine ; mais on remarque quelque parure dans son discours. L'art y est merveilleux, mais on l'entrevoit. L'orateur, en pensant au salut de la république, ne s'oublie pas, et ne se laisse pas oublier. Démosthène paraît sortir de soi et ne voir que la patrie. Il ne cherche point le beau ; il le fait sans y penser. Il est au-dessus de l'admiration. Il se sert de la parole, comme un homme modeste de son habit pour se couvrir. Il tonne, il foudroie. C'est un torrent qui entraîne tout. On ne peut le critiquer, parce qu'on est saisi. On pense aux choses qu'il dit, et non à ses paroles. On le perd de vue. On n'est occupé que de Philippe qui envahit tout. Je suis charmé de ces deux orateurs ; mais j'avoue que je suis moins touché de l'art infini et de la magnifique éloquence de Cicéron, que de la rapide simplicité de Démosthène. »

On ne peut rien de plus sensé ni de plus judicieux que ce que dit ici M. de Fénélon ; et plus on approfondit son sentiment, plus on reconnaît qu'il est fondé dans le bon sens, dans la droite raison, et dans les règles les plus exactes de la bonne rhétorique. Mais, pour préférer les harangues de Démosthène à celles de Cicéron, il me semble qu'il faudrait presque avoir autant de solidité, de force et d'élévation d'esprit, qu'il en a fallu à Démosthène pour les composer. Soit ancienne prévention pour un auteur que nous avons dans les mains dès notre plus tendre enfance, soit habitude et accoutumance à un style qui est plus dans nos manières et plus à notre portée, nous ne pouvons gagner sur nous de préférer la sévère austérité de Démosthène à l'insinuante douceur de Cicéron : et nous aimons mieux suivre notre penchant et notre goût pour un écrivain en quelque sorte ami et familier, que de nous déclarer, sur la bonne foi d'autrui, je dirai presque pour un inconnu et pour un étranger.

Cicéron connaissait bien tout le prix de l'éloquence de Démosthène ; il en sentait bien toute la force et toute la beauté. Mais, persuadé que l'orateur, sans s'écarter des bonnes règles, peut jusqu'à un certain point former son style sur le goût de ceux qui l'écoutent (on comprend assez que je ne parle pas ici d'un goût dépravé et corrompu), il ne crut pas que son siècle fût susceptible d'une si rigide exactitude[1], et il jugea à propos d'accorder quelque chose aux oreilles et à la délicatesse de ses auditeurs, qui demandaient dans les discours plus d'élégance et plus de grâce. Ainsi, quoiqu'il ne perdit jamais de

[1] « Quapropter ne illis quidem nimiùm repugno, qui « dandum putant nonnihil esse temporibus atque auri- « bus nitidius aliquid atque affectatius postulantibus... « Atque id fecisse M. Tullium video, ut, quum omnia « utilitati, tum partem quamdam delectationi daret : « quum et ipsam se rem agere diceret (agebat autem « maximè) litigaturis. Nam hoc ipso proderat, quòd pla- « cebat. » (Quint. lib. 12, cap. 10.)

vue l'utilité de la cause qu'il plaidait, il donnait pourtant quelque chose à l'agrément : et en cela même il prétendait bien travailler pour l'intérêt de sa patrie ; et il y travaillait en effet, puisqu'un des plus sûrs moyens de persuader est de plaire.

Le conseil donc le plus sage que l'on puisse donner aux jeunes gens qui se destinent au barreau, est de prendre pour modèle du style qu'ils y doivent suivre le fond solide de Démosthène, orné et embelli par les grâces de Cicéron; auxquelles[1], si nous en croyons Quintilien, il n'y a rien à ajouter, si ce n'est peut-être, dit-il, de faire entrer un peu plus de pensées dans le discours. Il parle sans doute de celles qui étaient fort en usage alors, et par lesquelles, comme par un trait vif et éclatant, on terminait presque toutes les périodes. Cicéron en hasarde quelquefois, mais rarement ; et il fut le premier[2] chez les Romains qui leur donna du cours. On sent bien que ce que dit ici Quintilien n'est qu'une permission et une condescendance que semble lui arracher malgré lui le mauvais goût de son siècle, où [3], comme le remarque l'auteur du dialogue sur les Orateurs, l'auditeur se croyait comme en droit d'exiger un style orné et fleuri, et où le juge, s'il n'était invité et en quelque sorte corrompu par l'amorce du plaisir, et par le brillant des pensées et des descriptions, ne daignait pas même écouter l'avocat.

« Mais [4], ajoute Quintilien, qu'on ne prétende pas abuser de ma complaisance, ni la « pousser plus loin. J'accorde au siècle où « nous sommes que la robe dont on se sert « ne soit pas d'une étoffe grossière, mais non « pas qu'elle soit de soie; que les cheveux « soient proprement faits et bien entretenus, mais non frisés par étages et par « boucles : la parure la plus honnête étant « aussi la plus belle, quand on ne porte pas « le désir de plaire jusqu'au déréglement et « à l'excès. »

[1] « Ad cujus voluptates nihil equidem, quod addi pos« sit, invenio, nisi ut sensus nos quidem dicamus plu« res. » (QUINT. lib. 12, cap. 10.)

[2] « Cicero primus excoluit orationem... locosque lætio« res attentavit, et quasdam sententias invenit. » (*Dial. de Orat.* n. 22.)

[3] « Auditor assuevit jam exigere lætitiam et pulchritu« dinem orationis... Judex ipse, nisi... aut colore senten« tiarum, aut nitore et cultu descriptionum invitatus et « corruptus est, aversatur dicentem. » (Ibid. n. 20.)

[4] « Sed me hactenùs cedentem nemo insequatur ultra. « Do tempori, ne crassa toga sit, non serica; ne intonsum caput, non in gradus atque annulos totum com« ptum : quum in eo qui se non ad luxuriam ac libidi« nem referat, eadem speciosiora quoque sint, quæ « honestiora. » (QUINT. lib. 12, cap. 10.)

§ V. De ce qui a fait dégénérer l'éloquence à Athènes et à Rome.

Ce fut pour ne s'être pas tenue dans de justes bornes et dans une sage sobriété d'ornements que l'éloquence dégénéra et à Athènes et à Rome.

A Athènes, on peut dire que le beau siècle de l'éloquence fut celui de Démosthènes, où parut tout à la fois cette foule d'excellents orateurs[1], dont le caractère commun fut une beauté naturelle et sans fard. Ils n'avaient pas tous le même génie ni le même style ; mais ils étaient tous réunis dans le même goût du vrai et du simple, et ce goût dura toujours tant qu'on s'attacha à les imiter. Mais après leur mort le souvenir s'en étant peu à peu obscurci, et enfin entièrement effacé, un nouveau genre d'éloquence plus douce et plus relâchée prit la place de l'ancienne.

Démétrius le Phalérien, qui avait pu voir et entendre Démosthène, suivit une autre route que lui. Il donna entièrement dans le genre orné et fleuri. Il crut devoir égayer l'éloquence, et la tirer de cet air sombre et austère qui, selon lui, la rendait trop sérieuse. Il y jeta beaucoup plus de pensées; il y répandit des fleurs; et, pour me servir d'une ex-

[1] « Hæc ætas effudit hanc copiam : et, ut opinio mea « fert, succus ille et sanguis incorruptus usque ad hanc « ætatem oratorum fuit, in quâ naturalis inesset, non fu« catus nitor. » (CIC. in *Bruto*, n. 36.)

« Demosthenes, Hyperides, Lycurgus, Æschines, Di« narchus, aliique complures, etsi inter se pares non fue« runt, tamen sunt omnes in eodem veritatis imitandæ « genere versati. Quorum quamdiù mansit imitatio, tam« diù genus illud dicendi studiumque vixit. Posteaquam, « extinctis his, omnis eorum memoria sensim obscurata « est et evanuit, alia quædam dicendi molliora ac remis« siora genera viguerunt. » (Idem, *de Orat.* lib 2, « n. 94, 95.)

pression de Quintilien, au lieu de ce vêtement majestueux, mais modeste, qu'elle avait eu sous Démosthène, il lui donna une robe toute brillante et bigarrée de diverses couleurs [1], peu séante à la vérité pour la poussière du barreau, mais plus capable d'attirer les yeux et d'éblouir.

Aussi [2], comme Cicéron le remarque, plus propre pour des actions de pompe et de cérémonie que pour les combats du barreau, il préférait la douceur à la force, songeait plus à charmer les esprits qu'à les vaincre, se contentait d'y laisser le souvenir agréable d'un discours coulant et harmonieux, sans vouloir, comme Périclès, y laisser aussi des aiguillons perçants, mêlés avec les attraits du plaisir.

Il ne paraît pas [3], par le portrait que le même Cicéron en fait dans un autre endroit, et par le jugement qu'il en porte, qu'il y eût encore rien dans son style d'outré et d'excessif; puisqu'il dit qu'on aurait pu l'estimer et l'approuver [4], si on ne l'avait pas comparé avec la force et la majesté du style noble et sublime [5]. Cependant il fut le premier qui fit dégénérer l'éloquence [6]; et peut-être que les déclamations, dont l'usage fut introduit de son temps dans les écoles, si lui-même n'en fut pas l'inventeur, contribuèrent beaucoup à cette funeste décadence, comme il est certain qu'elles le firent aussi dans la suite chez les Romains.

[1] « Meminerimus versicolorem illam, quâ Demetrius « Phalereus dicebatur uti, vestem non benè ad forensem « pulverem facere. » (QUINTIL. lib. 10, cap. 1.)

[2] « Phalereus successit eis senibus adolescens; eruditissimus ille quidem horum omnium, sed non tam « armis institutus quàm palæstrâ. Itaque delectabat magis Athenienses, quàm inflammabat. Processerat enim « in solem et pulverem, non ut è militari tabernaculo, « sed ut è Theophrasti, doctissimi hominis, umbraculis. « Hic primus inflexit orationem, et eam mollem teneramque reddidit : et suavis, sicut fuit, videri maluit, quàm « gravis, sed suavitate eâ quâ perfunderet animos, non « quâ perfringeret; et tantùm ut memoriam concinnitatis « suæ non (quemadmodùm de Pericle scripsit Eupolis) « cum delectatione aculeos etiam relinqueret in animis « eorum à quibus esset auditus. » (CIC. in *Brut.* n. 37, 38.)

[3] Orat. n. 91, 96

[4] « Et nisi coràm erit comparatus ille fortior, per se « hic, quem dico, probabitur. « CIC. *Orat.* n. 95)

[5] Quint. l. 2, cap. 4.

[6] « Primus inclinâsse eloquentiam dicitur. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

Mais les choses n'en demeurèrent pas dans cet état. Quand l'éloquence, sortie du Pirée [1], eut commencé à respirer un autre air que celui d'Athènes, elle perdit bientôt cette santé et cet embonpoint qu'elle y avait toujours conservé; et, gâtée par les manières étrangères, elle désapprit en quelque sorte à parler, et devint entièrement méconnaissable. C'est ainsi que, par degrés, du beau et du parfait elle tomba dans le médiocre, et que du médiocre elle se précipita bientôt dans toutes sortes d'excès et de défauts.

J'ai déjà fait observer ailleurs, en parlant de Sénèque, que l'éloquence latine a eu le même sort.

Les mêmes raisons nous doivent peut-être faire craindre pour nous le même malheur; d'autant plus que ce changement ne s'est introduit chez l'un et l'autre peuple que par le désir excessif qu'on a eu d'ajouter à l'éloquence plus d'ornement et de parure. Car je ne sais par quelle fatalité il est toujours arrivé que le bon goût, dès qu'il est parvenu à un certain point de maturité et de perfection, a presque aussitôt dégénéré, et par des déclins imperceptibles, mais quelquefois assez prompts, est descendu du plus haut comble au plus bas degré. J'excepte pourtant la poésie grecque, qui depuis Homère jusqu'à Théocrite et ses contemporains, c'est-à-dire pendant six ou sept siècles, a toujours conservé en tout genre la même pureté et la même élégance.

Nous pouvons dire, pour la gloire de la nation, que, depuis près d'un siècle, le goût, par rapport aux belles-lettres, a été exquis parmi nous, et qu'il l'est encore. Mais il est remarquable que ces illustres écrivains qui ont fait tant d'honneur à la France, et dont chacun en son genre peut être considéré comme original, se sont tous fait un devoir de regarder les anciens comme leurs maîtres, et que les ouvrages qui ont eu le plus de réputation parmi nous, et qui, selon tou-

[1] « Ut semel è Piræo eloquentia evecta est, omnes peragravit insulas, atque ita peregrinâta totâ Asiâ est « ut se externis oblineret moribus : omnemque illam sa« lubritatem Atticæ dictionis et quasi sanitatem perde« ret, ac loqui penè dedisceret. (CIC. in *Bruto*, n. 51.)

tes les apparences, passeront jusqu'à la postérité la plus reculée, sont tous marqués au coin de la bonne antiquité. Ce doit donc être là aussi notre règle, et nous devons craindre de nous écarter de la perfection à mesure que nous nous écarterons du goût des anciens.

Pour revenir à mon sujet et finir cet article, le modèle le plus sûr que les jeunes gens destinés au barreau puissent se proposer, est, comme je l'ai déjà dit, le style de Démosthène, adouci et orné par celui de Cicéron; en sorte que les grâces du dernier tempèrent l'austérité de l'autre, et que la précision et la vivacité de Démosthène[1] corrigent la trop grande abondance et la manière d'écrire peut-être un peu trop lâche qu'on a reprochée à Cicéron.

Une éloquence plus ornée, telle, par exemple, qu'est celle de M. Fléchier, ne convient point pour des plaidoyers. Je ne lis jamais le portrait que fait Cicéron d'un orateur de son temps, nommé *Callidius*, sans y reconnaître presque en tout les principaux caractères de M. Fléchier; et la réflexion qu'il y ajoute me paraît convenir extrêmement à la matière que je traite[2]. « Ce n'est point, dit-il, un orateur du commun, mais d'un mérite rare et « singulier. Ses pensées sont nobles et exquises, et il sait les revêtir d'expressions « fines et délicates. Il fait du discours tout « ce qu'il lui plaît; il sait lui donner telle « forme qu'il veut; jamais orateur n'en fut « plus maître que lui, et ne le mania avec « tant d'art. Rien de plus pur, rien de plus « coulant que son langage. Chaque mot est « en son lieu, et comme artistement enchâssé « où il doit. Il n'en admet point de dur, d'inusité, de bas, ou qui puisse déranger le « discours. La métaphore chez lui est fré« quente, mais si naturelle, qu'elle paraît « n'avoir point usurpé la place d'un autre « mot, mais être entrée dans la sienne. Tout « cela est accompagné d'un nombre, d'une « cadence, qui a une merveilleuse variété, et « ne montre aucune affectation. Les plus bel« les figures y sont employées à propos et y « jettent un grand éclat. L'ordre et le plan de « l'ouvrage sont pleins d'art et de justesse; « et partout règne un style doux, tranquille, « et d'un goût exquis. En un mot, si l'élo« quence consistait dans l'agrément, il n'y « aurait rien au-dessus de cet orateur. Des « trois parties qui la composent, il a les deux « premières dans un souverain degré, je veux « dire celles qui tendent à instruire et à plaire; « mais la troisième, qui est la plus importante, « et qui consiste à toucher et à émouvoir les « esprits, lui manque absolument. »

On ne peut certainement ne pas faire un grand cas d'une éloquence de ce genre : mais de quel prix doit-elle paraître en comparaison du grand et du sublime qui fait le caractère de celle de Démosthène! Cette dernière ressemble à ces beaux et magnifiques bâtiments construits dans le goût de l'ancienne architecture, qui n'admettait que des ornements simples, dont le premier coup d'œil, et encore bien plus le plan, l'économie, et la distribution des parties, ont quelque chose de grand, de noble et de majestueux, qui frappe et saisit les connaisseurs. L'autre pourrait être comparée à ces maisons bâties dans un goût d'élégance et de délicatesse, où l'art et l'opu-

[1] Dialog. de Orat. n. 18.

[2] « Sed de M. Callidio dicamus aliquid, qui non fuit « orator unus è multis; potiùs inter multos propè singularis fuit : ita reconditas exquisitasque sententias « mollis et pelluceus vestiebat oratio. Nihil tam tenerum « quàm illius comprehensio verborum : nihil tam flexi« bile : nihil quod magis ipsius arbitrio fingeretur, ut « nullius oratoris æquè in potestate fuerit. Quæ primum « ita pura erat, ut nihil liquidius : ita liberè fluebat, ut « nusquam adhæresceret. Nullum nisi loco positum, et « tanquam in vermiculato emblemate, ut ait Lucilius, « structum verbum videres. Nec verò ullum aut durum, « aut insolens, aut humile, aut in longius ductum Ac « non propria verba rerum, sed pleraque tralata : sic « tamen ut ea non irruisse in alienum locum, sed immigrâsse in suum diceres. Nec verò hæc soluta, nec dif« fluentia, sed adstricta numeris, non apertè nec eodem « modo semper, sed variè dissimulanterque conclusis. « Erant autem et verborum et sententiarum lumina.... « quibus tanquam insignibus in ornatu distinguebatur « omnis oratio... Accedebat ordo rerum plenus artis, to« tumque dicendi placidum et sanum genus. Quod si est « optimum suaviter dicere, nihil est quod melius hoc « quærendum putes. Sed, quum à nobis paulo ante dic« tum sit, tria videri esse quæ orator efficere deberet, « ut doceret, ut delectaret, ut moveret : duo summè te« nuit, ut et rem illustraret disserendo, et animos eorum « qui audirent demulceret voluptate : aberat tertia illa « laus quâ permoveret atque incitaret animos, quam plu« rimùm pollere diximus. » (Cic. in *Bruto*, n. 274, 275, 276.)

lence ont amassé tout ce qu'il y a de plus brillant et de plus riche, où l'or et le marbre se montrent de toutes parts, et où les yeux ne sauraient tomber sur aucun endroit qui ne leur présente quelque chose de rare et d'exquis.

Il est un troisième genre d'éloquence, encore inférieur, ce me semble, au second, et qui pourrait insensiblement nous conduire à quelque chose de pis : c'est celui où règnent ces jeux d'esprit, ces pensées brillantes, ces espèces de pointes, qui deviennent assez à la mode. Elles sont soutenues, dans quelques-uns de nos écrivains, par la solidité des choses, par la force du raisonnement, par l'ordre et la suite du discours, et par une beauté de génie qui leur est naturelle. Mais, comme ces dernières qualités sont rares, il est à craindre que leurs imitateurs ne prennent de leur style que ce qu'il y a de moins estimable, comme firent ceux de Sénèque, qui [1], n'ayant copié que ses défauts, se trouvèrent autant au-dessous de leur modèle que Sénèque lui-même était au-dessous des anciens.

Le barreau a toujours été ennemi de ce style éblouissant et plein d'une affectation vicieuse, et il l'est encore aujourd'hui plus que jamais. Les graves discours de ces judicieux magistrats qui, chaque année, en prescrivant aux avocats les règles de la vraie éloquence, leur en tracent en même temps de parfaits modèles, sont de fortes barrières contre le mauvais goût, et ne contribuent pas peu à perpétuer dans le barreau cette heureuse tradition de bon goût, aussi bien que de bons sentiments, qui s'y conserve depuis si longtemps.

§ VI. Courtes réflexions sur la manière de faire des rapports.

Avant que de finir cet article, j'aurais encore à traiter une matière dont plusieurs des jeunes gens qui étudient auront un jour besoin d'être instruits : c'est de marquer le style dont il convient de se servir en faisant un *rapport*. Cette partie est d'un usage bien plus fréquent, et a beaucoup plus d'étendue que n'en a aujourd'hui l'éloquence du barreau, puisqu'elle embrasse tous les emplois de la robe, et qu'elle a lieu dans toutes les cours souveraines ou subalternes, dans toutes les compagnies, dans tous les bureaux et toutes les commissions. Le succès de ces sortes d'actions attire autant de gloire qu'aucun plaidoyer, et il est d'un aussi grand secours pour la défense de la justice et de l'innocence. Je ne puis traiter ici cette matière que très-légèrement, et je ne ferai qu'en indiquer les principes sans les approfondir.

Je sais que chaque compagnie, chaque juridiction a ses usages particuliers pour la manière de rapporter le procès : mais le fond est le même pour toutes, et le style qu'on y emploie doit partout être le même. Il y a une sorte d'éloquence propre à ce genre de discours, qui consiste, si je ne me trompe, à parler avec clarté et avec élégance.

Le but que se propose un rapporteur est d'instruire les juges ses confrères de l'affaire sur laquelle ils ont à prononcer avec lui. Il est chargé au nom de tous d'en faire l'examen. Il devient dans cette occasion, pour ainsi dire, l'œil de la compagnie. Il lui prête et lui communique ses lumières et ses connaissances. Or, pour le faire avec succès, il faut que la distribution méthodique de la matière qu'il entreprend de traiter, et l'ordre qu'il mettra dans les faits et dans les preuves, y répandent une si grande netteté, que tous puissent sans peine et sans effort entendre l'affaire qu'on leur rapporte. Tout doit contribuer à cette clarté, les pensées, les expressions, les tours, et même la manière de prononcer, qui doit être distincte, tranquille, et sans agitation.

J'ai dit qu'à la netteté il fallait joindre quelque agrément, parce que souvent, pour instruire, il faut plaire. Les juges sont hommes comme les autres ; et quoique la vérité et la justice les intéressent par elles-mêmes, il est bon de les y attacher encore plus fortement par quelque attrait et quelque appât. Les affaires, obscures pour l'ordinaire et épineuses, causent de l'ennui et du dégoût, si celui qui fait le rapport n'a soin de l'assaisonner d'un sel fin et délicat, qui, sans chercher à paraî-

[1] « Amabant eum magis, quàm imitabantur ; tantùm« que ab illo defluebant, quantùm ille ab antiquis descen« derat. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

tre, se fasse sentir, et qui, par une certaine pointe d'agrément et de grâce, réveille et pique l'attention des auditeurs.

Les mouvements, qui font ailleurs la plus grande force de l'éloquence, sont ici absolument interdits. Le rapporteur ne parle pas comme avocat, mais comme juge. En cette qualité il tient quelque chose de la loi, qui, tranquille et paisible, se contente de montrer la règle et le devoir : et comme il lui est commandé d'être lui-même sans passions, il ne lui est pas permis non plus de songer à exciter celles des autres.

Cette manière de s'exprimer, qui n'est soutenue ni par le brillant des pensées et des expressions, ni par la hardiesse des figures, ni par le pathétique des mouvements, mais qui a un air aisé, simple, naturel, est la seule qui convienne aux rapports, et elle n'est pas si facile qu'on se l'imagine.

J'appliquerais volontiers à l'éloquence du rapporteur ce que Cicéron dit de celle de Scaurus, laquelle n'était pas propre à la vivacité de la plaidoirie, mais convenait extrêmement à la gravité d'un sénateur, qui avait plus de solidité et de dignité que d'éclat et de pompe, et où l'on remarquait, avec une prudence consommée, un fonds merveilleux de bonne foi, qui entraînait la créance. Car ici la réputation d'un juge fait partie de son éloquence, et l'idée qu'on a de sa probité donne beaucoup de poids et d'autorité à son discours[1]. *In Scauri oratione, sapientis hominis et recti, gravitas summa et naturalis quædam inerat auctoritas : non ut causam sed ut testimonium dicere putares, quum pro reo diceret. Hoc dicendi genus ad patrocinia mediocriter aptum videbatur; ad senatoriam verò sententiam, cujus erat ille princeps, vel maximè : significabat enim non prudentiam solùm, sed, quod maximè rem continebat, fidem.*

Ainsi l'on voit que, pour réussir dans les *rapports*, il faut s'attacher à bien étudier le premier genre d'éloquence, qui est le simple, en bien prendre le caractère et le goût, et s'en proposer les plus parfaits modèles : être très-réservé et très-sobre à faire usage du second genre, qui est l'orné et le tempéré ; n'en emprunter que quelques traits et quelques agréments avec une sage circonspection, dans des occasions rares : mais s'interdire très-sévèrement le troizième style, qui est le sublime.

Ce que l'on pratique au collége, en rhétorique surtout et en philosophie, peut servir beaucoup aux jeunes gens pour les former à la manière de bien faire un rapport. Après qu'on a expliqué une harangue de Cicéron, on les oblige d'en rendre compte, d'en exposer toutes les parties, d'en distinguer les différentes preuves, et d'en marquer le fort ou le faible. De même en philosophie on accoutume les écoliers, après qu'on a vu avec eux quelques traités, comme de Descartes ou du P. Malbranche, à en faire l'analyse ; à réduire des raisonnements, souvent fort abstraits et fort étendus, à quelque chose de précis et de net ; à mettre les difficultés et les objections dans tout leur jour, et à y joindre les solutions qu'on en apporte. J'ai vu de jeunes conseillers avouer que de tous les exercices du collége c'était celui qui leur avait été le plus utile, et dont ils faisaient le plus d'usage en rapportant des procès.

ARTICLE II.

Par quels moyens les jeunes gens peuvent se préparer à la plaidoirie.

Démosthène et Cicéron, étant parvenus à la perfection de l'éloquence, sont fort propres à indiquer aux jeunes gens la route qu'ils doivent tenir pour y arriver aussi. Je vais donc rapporter en abrégé ce que l'histoire nous apprend de leurs premières années, de leur éducation, des différents exercices par lesquels ils se sont préparés à la plaidoirie, et de ce qui a fait leur principal mérite et établi leur réputation. Ainsi ces deux grands orateurs serviront en même temps de modèles et de guides aux jeunes gens. Je ne prétends pas néanmoins qu'ils doivent ou qu'ils puissent les imiter en tout : mais, quand ils ne feraient que les suivre de loin, ils avanceraient beaucoup.

[1] Brut. n. 111 et 114.

Démosthène.

Démosthène [1], ayant perdu son père dès l'âge de sept ans, et étant tombé entre les mains de tuteurs intéressés et avares, qui ne songeaient qu'à profiter de son bien, ne fut pas élevé avec autant de soin que le demandait un naturel aussi excellent que le sien; outre que la faiblesse de sa complexion et la délicatesse de sa santé, jointes à l'excessive tendresse d'une mère qui l'aimait uniquement, ne permettaient pas à ses maîtres de le presser beaucoup pour l'étude.

Leur ayant un jour entendu parler d'une cause célèbre qui devait se plaider, et qui faisait beaucoup de bruit dans la ville, il les pressa vivement de vouloir le mener avec eux au barreau, afin qu'il pût assister à cette fameuse plaidoirie. L'orateur, qui s'appelait Callistrate, fut écouté avec une grande attention; et ayant eu un succès extraordinaire, il fut reconduit chez lui en cérémonie au milieu d'une foule de citoyens illustres qui s'empressaient à l'envi de lui témoigner leur contentement. Le jeune homme fut extraordinairement touché des honneurs qu'il vit rendre à l'orateur, et encore plus du souverain pouvoir qu'a l'éloquence sur les esprits, dont elle dispose en maîtresse absolue. Il en sentit lui-même l'effet; et ne pouvant résister à ses charmes, il s'y livra entièrement dès ce jour, et renonça à toute autre étude et à tout autre plaisir.

L'école d'Isocrate [2], d'où sortirent tant de grands orateurs, était pour lors, à Athènes, la plus renommée. Mais soit que la sordide avarice des tuteurs de Démosthène ne lui permît pas de profiter des leçons d'un maître qui les faisait payer fort cher [3], soit que l'éloquence douce et paisible d'Isocrate ne fût point dès lors de son goût, il étudia sous Isée [4], dont le caractère était la force et la véhémence. Il trouva pourtant le moyen d'avoir les préceptes de la rhétorique que le premier enseignait. Platon fut, à proprement parler, celui qui contribua le plus à former Démosthène [1]; et il est aisé de reconnaître dans les écrits du disciple le style noble et sublime du maître.

Le premier essai qu'il fit de son éloquence fut contre ses tuteurs, qu'il obligea de lui restituer une partie de son bien. Animé par cet heureux succès, il se hasarda de parler devant le peuple. Il y réussit tout à fait mal. Il avait une voix faible, la langue embarrassée, et une fort courte haleine; et cependant ses périodes étaient si longues, qu'il était souvent obligé de les interrompre pour respirer. Il fut donc sifflé de tout l'auditoire, et s'en retourna entièrement découragé, et résolu de renoncer pour toujours à un emploi dont il se croyait incapable. Un de ses auditeurs, qui, au travers de ses défauts, avait aperçu en lui un excellent fonds de génie et une éloquence assez approchante de celle de Périclès, lui fit reprendre courage par les vives remontrances qu'il lui fit, et par les salutaires avis qu'il lui donna.

Il parut donc une seconde fois devant le peuple, et n'en fut pas mieux reçu. Comme il s'en retournait la tête baissée et plein de confusion, un des plus excellents acteurs de ce temps, qui était son ami, nommé Satyrus, le rencontra; et ayant appris de lui-même la cause de son chagrin, il lui fit entendre que le mal n'était point sans remède, et que tout n'était point si désespéré qu'il le croyait. Il lui demanda seulement de réciter devant lui quelques vers d'Euripide ou de Sophocle; ce qu'il fit sur-le-champ. Satyrus, les ayant répétés après lui, leur donna toute une autre grâce par le ton, le geste et la vivacité avec lesquels il les prononça, en sorte que Démosthène lui-même les trouva tout différents. Il sentit bien ce qui lui manquait et il s'appliqua à l'acquérir.

Les efforts qu'il fit pour corriger le défaut

[1] Plut. in vit. Demosth.

[2] « Isocrates... cujus è ludo, tanquam ex equo trojano, « innumeri principes exierunt. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 94.)

[3] Dix mines, c'est-à-dire cinq cents livres.

[4] . . . . Sermo
Promptus, et Isæo torrentior...
(Juven.)

[1] « Illud jusjurandum per cæsos in Marathone ac « Salamine propugnatores reip. satis manifestò docet « præceptorem ejus Platonem fuisse. » (Quintil. l. 12, cap. 10)

naturel qu'il avait dans la langue, et pour se perfectionner dans la prononciation, dont son ami lui avait fait connaître le prix, paraissent presque incroyables, et font bien voir qu'un travail opiniâtre surmonte tout [1]. Il bégayait à un point qu'il ne pouvait exprimer certaines lettres, entre autres celle qui commence le nom de l'art qu'il étudiait : et il avait l'haleine si courte, qu'il ne pouvait suffire à prononcer une période entière sans s'arrêter. Il vint à bout de vaincre tous ces obstacles en mettant dans sa bouche de petits cailloux, et prononçant ainsi plusieurs vers de suite, à haute voix, sans s'interrompre, et cela même en marchant et en montant par des endroits fort roides et fort escarpés : en sorte que dans la suite nulle lettre ne l'arrêta, et que les plus longues périodes n'épuisaient plus son haleine. Il fit plus [2] : il allait sur les bords de la mer, et, dans le temps que les flots étaient le plus violemment agités, il prononçait des harangues pour s'apprivoiser, par le bruit confus des flots, aux émeutes du peuple et aux cris tumultueux des assemblées. Il avait chez lui un grand miroir, qui était son maître pour l'action, et devant lequel il déclamait avant que de parler en public. Il fut bien payé de toutes ses peines, puisque ce fut par ce moyen qu'il porta l'art de déclamer au plus haut degré de perfection où il puisse aller.

Son application à l'étude n'était pas moindre pour tout le reste. Pour être plus éloigné du bruit et moins sujet aux distractions, il se fit faire un cabinet souterrain, qui subsistait encore du temps de Plutarque, où il s'enfermait quelquefois des mois entiers, se faisant raser exprès la moitié de la tête pour se mettre hors d'état de sortir. C'était là qu'à la lueur d'une petite lampe il composait ces harangues admirables, dont ses envieux disaient qu'elles sentaient l'huile, pour marquer qu'elles étaient travaillées avec trop de soin. On voit bien, répliquait-il, que les vôtres ne vous ont pas coûté tant de peines. Il se levait extrêmement matin, et il avait coutume de dire qu'il était bien fâché quand un ouvrier l'avait devancé [1] dans le travail. On peut juger des efforts qu'il fit pour se perfectionner en tout genre, par la peine qu'il prit de copier de sa propre main jusqu'à huit fois l'histoire de Thucydide, pour se rendre son style plus familier.

[1] « Orator imitetur illum, cui sine dubio summa vis « dicendi conceditur, Atheniensem Demosthenem, in « quo tantum studium fuisse tantusque labor dicitur, ut « primùm impedimenta naturæ diligentiâ industriâque « superaret : quumque ita balbus esset, ut ejus ipsius « artis, cui studeret, primam litteram non posset di- « cere, perfecit meditando ut nemo planiùs eo locutus « putaretur. Deindè quum spiritus ejus esset angustior, « tantum continendâ animâ in dicendo est assecutus, « ut unâ continuatione verborum (id quod scripta ejus « declarant) binæ ei contentiones vocis et remissiones « continerentur. Qui etiam (ut memoriæ proditum est) « conjectis in os calculis, summâ voce versus multos uno « spiritu pronuntiare consuescebat : neque id consistens « in loco, sed inambulans atque adscensu ingrediens ar- « duo » (Cic. *de Orat.* lib. 1, n. 260, 261.)

[2] « Propter quæ idem ille tantus amator secreti De- « mosthenes, in littore, in quod se maximo cum sono « fluctus illideret, meditans consuescebat concionum fre- « mitus non expavescere. » (Quintil. lib. 10, cap. 3.)

[1] « Cui non sunt auditæ Demosthenis vigiliæ ? Qui do- « lere se aiebat, si quandò opificum antelucanâ victus « esset industriâ. » Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 4, n. 44.)

Cicéron.

Cicéron apporta en naissant un excellent naturel, et rien ne lui manqua du côté de l'éducation : en quoi il fut plus heureux que Démosthène. Son père en prit un soin particulier[2], et n'épargna rien pour cultiver son esprit. Il paraît que le célèbre Crassus, dont il parle si souvent dans ses ouvrages, voulut bien lui-même régler le plan de ses études, et qu'il lui donna des maîtres capables d'entrer dans ses vues. Ce fut le poëte Archias qui jeta dans son esprit encore tendre les premières semences du goût pour la belle littérature[3], comme Cicéron lui-même nous l'apprend dans l'éloquent discours qu'il fit pour la défense de son maître.

Jamais enfant n'eut plus d'ardeur pour l'é-

[2] De Orat. lib. 2, n. 2.

[3] « Quoad longissimè potest mens mea respicere spa- « tium præteriti temporis, et pueritiæ memoriam recor- « dari ultimam, indè usque repetens, hunc video mihi « principem et ad suscipiendam et ad ingrediendam ra- « tionem horum studiorum exstitisse. » (Cic. *pro Arch*, n. 1.)

tude que celui-ci. Il n'y avait alors que des Grecs qui enseignassent la jeunesse; et ils le faisaient dans leur langue, ce qui est digne de remarque. Plotius fut le premier qui changea cette coutume, et qui fit ses leçons en latin. Il était de Gaule. Son école devint fort célèbre [1]. On y courut de toutes parts; et ceux qui avaient le plus de goût approuvaient fort sa manière. Cicéron brûlait du désir d'entendre un tel maître : mais ceux qui présidaient à son éducation, et qui réglaient ses études, ne le jugèrent pas à propos. C'est que cette manière d'enseigner, inouïe et inusitée jusque-là, parut aux magistrats une nouveauté dangereuse; et les censeurs, dont Crassus était l'un, firent un décret pour l'interdire, sans en apporter d'autre raison sinon que cette coutume était contraire à l'usage établi par les ancêtres. Crassus, dans le troisième livre de l'orateur, ou plutôt Cicéron sous son nom [2], tâche de justifier du mieux qu'il peut ce décret, qui avait fort blessé les personnes sensées; et il laisse entrevoir que ce n'était pas tant la nouvelle méthode en elle-même qui avait été condamnée, que la manière dont les maîtres s'y prenaient. En effet, cette méthode prit enfin le dessus [3], et l'on en reconnut l'utilité et les avantages, comme nous l'apprenons de Suétone, qui nous a conservé et la lettre où Cicéron parle de Plotius, et le décret des censeurs, aussi bien que l'arrêt du sénat.

Cicéron cependant faisait de grands progrès sous ses maîtres [4]. Aussi avait-il un génie tel que Platon le désire, avide d'apprendre, propre pour toutes les sciences, et qui embrassait tout. La poésie fut une de ses premières passions, et l'on dit qu'il y réussissait assez. Dès ses premières années, il se distingua parmi ceux de son âge d'une manière si marquée, que les parents de ceux qui étudiaient avec lui, sur le récit merveilleux qu'on leur faisait du génie extraordinaire de cet enfant, venaient exprès dans les écoles pour en être témoins par eux-mêmes, et s'en retournaient charmés de ce qu'ils avaient vu et entendu. Il fallait que ce rare mérite fût accompagné de beaucoup de modestie, puisque ses compagnons étaient les premiers à le faire valoir, et qu'ils lui rendaient des honneurs qui allèrent jusqu'à exciter la jalousie de quelques-uns des parents.

A l'âge de seize ans, qui était le temps où l'on faisait prendre aux jeunes gens la robe virile, les études de Cicéron devinrent plus sérieuses. C'était alors la coutume à Rome qu'à l'âge dont nous parlons, le père, ou le plus proche parent de celui que l'on destinait à la plaidoirie [1], allât le présenter à quelqu'un des plus célèbres orateurs du temps et le mît sous sa protection. Le jeune homme après cela s'attachait à lui d'une manière particulière, allait régulièrement l'entendre quand il plaidait, le consultait sur ses études, et ne faisait rien sans prendre ses avis. Accoutumé ainsi de bonne heure à respirer l'air du barreau, qui est la meilleure école pour un jeune avocat, devenu disciple des plus grands maîtres, et formé sur les plus parfaits modèles, il était bientôt en état de les imiter.

Cicéron nous apprend lui-même qu'il suivit cette route [2], et qu'il se rendit l'auditeur assidu de ce qu'il y avait à Rome de plus habiles avocats. Il donnait dès lors chaque jour un

[1] « Equidem memoriâ teneo, pueris nobis primùm « latinè docere cœpisse Lucium Plotium quemdam : ad « quem quum fieret concursus, quòd studiosissimus « quisque apud eum exerceretur, dolebam mihi idem non « licere. Continebar autem doctissimorum hominum auc- « toritate, qui existimabant græcis exercitationibus ali « meliùs ingenia posse. » Cic. *epist. apud* Suet. *de claris Rhetoribus.*)

[2] De Orat. l. 3, n. 93-95.

[3] « Paulatim et ipsa utilis honestaque apparuit : mul- « tique eam præsidii causâ et gloriæ appetiverunt. » (Sueton. ibid.)

[4] Plut. in vit. Cicer.

[1] « Ergo apud majores nostros juvenis ille, qui foro « et eloquentiæ parabatur, imbutus jam domesticâ di- « sciplinâ, refertus honestis studiis, deducebatur à pa- « tre, vel a propinquis, ad eum oratorem qui principem « locum in civitate tenebat. Hunc sectari, hunc prose- « qui, hujus omnibus dictionibus interesse... Atque her- « cule sub ejusmodi præceptoribus juvenis ille de quo « loquimur, oratorum discipulus, fori auditor, sectator « judiciorum, eruditus et assuefactus alienis experimen- « tis... solus statim et unus cuicumque causæ par erat. » (*Dial. de Orat* n. 34.)

[2] « Reliquos frequenter audiens acerrimo studio tene- « bar, quotidièque et scribens, et legens, et commentans, « oratoris tantùm exercitationibus contentus non eram. (Cic. in *Bruto*, n. 305.)

[3] De Orat. l. 1, n. 155.

temps considérable à la lecture et à la composition : et il y a bien de l'apparence que ce qu'il fait dire à Crassus dans ses livres de l'Orateur était ce qu'il avait lui-même pratiqué dans sa jeunesse[1]; savoir, de traduire en latin les plus belles harangues des orateurs grecs, afin de mieux prendre leur style et leur génie.

Il ne se renferma pas dans la seule étude de l'éloquence : celle du droit lui parut une des plus nécessaires, et il y donna une singulière application[2]. Il apprit aussi à fond la philosophie dans toutes ses parties; et il témoigne[3], en plusieurs endroits de ses ouvrages, que cette étude lui servit infiniment plus pour devenir orateur, que celle de la rhétorique. Il eut pour maîtres en ce genre tout ce qu'il y avait alors de plus savants hommes.

Cicéron ne commença à plaider qu'à l'âge environ de vingt-six ans. Les troubles de la république l'avaient empêché de le faire plus tôt. Ses premiers essais furent des coups de maître[5], et ils lui acquirent d'abord une réputation qui égala presque celle des plus anciens avocats. Son plaidoyer pour Roscius d'Amérie, et surtout l'endroit de ce discours qui regarde le supplice des parricides, eut un succès extraordinaire, et lui attira de grands applaudissements : d'autant plus que personne n'avait osé se charger de cette affaire, à cause du crédit énorme de Chrysogonus, affranchi du dictateur Sylla, qui était alors tout-puissant dans la république.

Cette joie si sensible d'une réputation naissante fut troublée par l'inquiétude que lui causa sa santé[6]. Il était d'une complexion fort délicate. Le travail du barreau, joint à sa manière d'écrire et de prononcer, fort vive et fort véhémente, fit craindre qu'il n'y succombât : et tous ses amis, aussi bien que les médecins, le condamnaient au silence et à la retraite. C'eût été pour lui une espèce de mort, que de renoncer absolument à la douce espérance d'une gloire aussi flatteuse que celle que lui offrait le barreau. Il crut qu'il suffirait de modérer un peu la véhémence de son style et de sa prononciation, et qu'un voyage pourrait rétablir sa santé. Il partit donc pour l'Asie. Quelques-uns ont cru qu'une raison de politique rendit cette absence nécessaire, pour éviter les suites du ressentiment de Chrysogonus.

Il passa par Athènes, et s'y arrêta plus de six mois[1]. Plein d'ardeur comme il était pour l'étude, on juge aisément à quoi il employa ce temps dans une ville qui était encore alors regardée comme le siége et le domicile de la plus fine littérature et de la plus solide philosophie. D'Athènes il alla en Asie[2], où il consulta avec soin tout ce qu'il y rencontra d'habiles professeurs d'éloquence. Et non content des précieuses richesses qu'il y avait amassées, il passa à Rhodes pour y entendre le célèbre Molon. Déjà fort renommé parmi les avocats de Rome, il ne rougit point de prendre encore ses leçons et de devenir une seconde fois son disciple. Il n'eut pas lieu de s'en repentir[3]. Cet habile maître, le rema-

[1] De Orat. lib. 1, n. 155.

[2] Brut. n. 306.

[3] « Ego fateor, me oratorem, si modò sim, aut etiam « quicumque sim, non ex rhetorum officinis, sed ex « Academiæ spatiis exstitisse. » (*Orat.* n. 12.)

[4] Ibid. n. 306 et 309.

[5] « Prima causa publica pro Sexto Roscio dicta, tan- « tum commendationis habuit, ut non ulla esset, quæ « non nostro digna patrocinio videretur. » (*Brut.* n. 312.)

« Quantis illa clamoribus adolescentuli diximus de « supplicio parricidarum? » (*Orat.* n. 107.)

[6] « Erat eo tempore in nobis summa gracilitas et in- « firmitas corporis; procerum et tenue collum : qui ha- « bitus et quæ figura non procul abesse putatur a vitæ « periculo, si accedit labor, et laterum magna contentio. « Eòque magis hoc eos, quibus eram carus, commovebat, « quòd omnia sine remissione, sine varietate, vi summâ « vocis, et totius corporis contentione dicebam. Itaque, « quum me et amici et medici hortarentur, ut causas « agere desisterem, quodvis potiùs periculum mihi « adeundum, quam a speratâ dicendi gloria discedendum « putavi. Sed quum censerem remissione et moderatione « vocis, et commutato genere dicendi, me et periculum « vitare posse, et temperatiùs dicere, ea causa mihi in « Asiam proficiscendi fuit. » (Cic. in *Brut.* n. 313, 314.)

[1] Brut. n. 315.

[2] Ibid. n. 315 et 316.

[3] « Is (Molo) dedit operam, si modò id consequi potuit, « ut nimis redundantes nos et superfluentes juvenili « quâdam dicendi impunitate et licentiâ reprimeret, et « quasi extra ripas diffluentes coerceret. » (Cic. in *Brut.* n. 316.)

« M. Tullius, quum jam clarum meruisset inter pa- « tronos qui tùm erant nomen... Appollonio Moloni, « quem Romæ quoque audierat, Rhodi se rursùs for- « mandum ac velut recoquendum dedit. » (Quint. l. 12, cap. 6.)

niant de nouveau, pour ainsi dire, réforma dans son style ce qui y restait de vicieux, et vint à bout d'en retrancher cette abondance et cette superfluité excessive, qui, semblable à un fleuve qui se déborde, ne connaissait ni borne ni mesure.

Après deux années d'absence[1], Cicéron revint à Rome, non-seulement plus formé qu'auparavant, mais presque entièrement changé. Il avait pris un ton de voix plus doux : son style était devenu plus châtié et moins étendu; son corps même s'était fortifié. Il y trouva deux orateurs[2], qui s'y étaient fait une grande réputation, et qu'il aurait fort desiré d'égaler : savoir Cotta, et Hortensius; mais le dernier surtout, qui était à peu près de son âge, et dont la manière d'écrire avait plus de rapport à la sienne. Ce n'est pas une curiosité inutile aux jeunes gens qui se destinent au barreau, de voir ces deux grands orateurs en venir aux prises comme deux athlètes, et poussés par une noble émulation, se disputer l'un à l'autre la victoire pendant un grand nombre d'années. Je rapporterai ici une partie de ce que Cicéron en dit.

Rien de ce qui fait les grands[3] orateurs ne manquait à Hortensius, ni du côté de la nature, ni du côté de l'étude. Il avait un génie vif, une ardeur inconcevable pour le travail, une assez grande étendue de science, une mémoire prodigieuse, et une manière de prononcer si accomplie, que les plus fameux acteurs du temps allaient exprès l'entendre pour se former par son exemple au geste et à la déclamation. Il brilla donc extrêmement dans le barreau, et s'y fit un grand nom.

[1] « Ita recepi me biennio post, non modo exercitatior, « sed propè mutatus. Nam et contentio nimia vocis re- « ciderat, et quasi deferbuerat oratio, lateribusque vires « et corporis mediocris habitus accesserat. » (Cic. in *Brut*. n. 316.

[2] « Duo tùm excellebant oratores, qui me imitandi cu- « piditate incitarent. Cotta et Hortensius... Cum Horten- « sio mihi magis arbitrabar rem esse; quòd et dicendi « ardore eram propior, et ætate conjunctior. » (Ibid. n 317.)

[3] « Nihil isti, neque à natura, neque à doctrinâ de- « fuit... Erat ingenio peracri, et studio flagranti, et doc- « trinâ eximiâ et memoriâ singulari. » (*De Orat*. lib. 3, n. 229, 230.)

Mais après son consulat[1], n'ayant plus rien qui piquât son ambition, et désirant mener une vie, comme il le pensait, plus heureuse, ou au moins plus douce, dans l'abondance des grands biens qu'il avait amassés, il commença à se négliger, et il diminua beaucoup de cette ardeur qu'il avait toujours eue pour le travail dès sa plus tendre jeunesse. La première, la seconde, la troisième année, apportèrent dans sa manière de plaider quelque changement, mais presque encore imperceptible, et dont les seuls connaisseurs pouvaient s'apercevoir : comme il arrive à des tableaux dont le vif éclat diminue et s'amortit insensiblement. Ce déchet alla toujours en augmentant à mesure qu'il avançait en âge; et, son feu et sa vivacité l'abandonnant, il devenait tous les jours de plus en plus méconnaissable.

Cicéron cependant[2], redoublant ses efforts, avançait à grands pas, et tâchait d'atteindre, et même, s'il se pouvait, de devancer son rival dans cette noble carrière de la gloire, où il est permis aux avocats de disputer la palme à leurs meilleurs amis. Un nouveau genre d'éloquence, également plein d'agrément et de force, qu'il introduisit dans le barreau, attirait sur lui les yeux, et le rendait l'objet de l'admiration publique. Il en fait lui-même un excellent portrait, mais d'une manière fine et délicate, en marquant ce qui manquait aux autres, et laissant par là entrevoir ce qu'on admirait en lui. Je rapporterai l'endroit entier, parce que les jeunes gens y pourront

[1] « Post consulatum... summum illud suum studium « remisit, quo a puero fuerat incensus : atque in om- « nium rerum abundantiâ voluit beatiùs, ut ipse putabat, « remissiùs certè vivere. Primus, et secundus annus, et « tertius tantum quasi de picturæ veteris colore detraxe- « rat, quantum non quivis unus ex populo, sed existi- « mator doctus et intelligens posset cognoscere. Longiùs « autem procedens, et in cæteris eloquentiæ partibus, « tùm maximè in celeritate et continuatione verborum « adhærescens, sui dissimilior videbatur fieri quotidiè. » (*Brut*. n 320.)

[2] « Nos autem non desistebamus, quum omni genere « exercitationis, tum maximè stylo, nostrum illud quod « erat augere, quantumcumque erat... Nam quum propter « assiduitatem in causis et industriam, tum propter ex- « quisitius et minimè vulgare orationis genus, animos « hominum ad me dicendi novitate converteram. » (Ibid. n. 321.)

voir toutes les parties qui forment un grand orateur.

« Il n'y avait alors personne[1], dit-il, qui « eût fait une étude particulière des belles-« lettres, sans lesquelles il n'y a point de par-« faite éloquence : personne qui eût étudié « à fond la philosophie, qui seule enseigne « en même temps à bien vivre et à bien par-« ler : personne qui eût appris le droit civil, « connaissance absolument nécessaire à l'o-« rateur pour le mettre en état de bien plai-« der les causes particulières, et de juger « sainement des affaires : personne qui pos-« sédât bien l'histoire romaine, ni qui sût « en faire usage dans ses plaidoyers : per-« sonne qui, après avoir pressé vivement son « adversaire par la force et la subtilité des « arguments, pût égayer l'esprit des juges « et comme les dérider par des railleries pla-« cées à propos : personne qui connût l'art « de tirer une affaire des circonstances par-« ticulières de la cause à une question com-« mune et générale : personne qui, par de « sages digressions, pût quelquefois sortir de « son sujet pour jeter de l'agrément dans sa « plaidoirie : personne enfin qui sût porter « les juges tantôt à la colère, tantôt à la com-« passion, et leur inspirer tels sentiments « qu'il lui plairait, en quoi pourtant consiste « le principal mérite de l'orateur. »

Le grand succès de Cicéron[2] réveilla Hortensius de son assoupissement, surtout quand il le vit arrivé au consulat; craignant sans doute que celui qui l'avait égalé par les dignités, ne le surpassât par le mérite. Ils plaidèrent encore ensemble pendant douze ans, vivant dans une grande union, pleins d'estime l'un pour l'autre, et chacun mettant son collègue beaucoup au-dessus de lui-même. Mais le public donna sans balancer la préférence à Cicéron.

Celui-ci nous apprend[1] pourquoi Hortensius fut plus goûté dans sa jeunesse que dans un âge plus avancé. Il avait donné dans un genre d'éloquence ornée et fleurie, où régnait une heureuse richesse d'expressions, une grande beauté et délicatesse de pensées, souvent néanmoins plus brillantes que solides; une exactitude, une justesse, une élégance de composition, non communes. Ses discours, travaillés ainsi avec un soin et un art infini, et soutenus par un beau son de voix, un geste très-agréable, et une déclamation parfaite, plurent extrêmement dans un jeune homme, et enlevèrent d'abord tous les suffrages Mais dans la suite, comme le poids des charges par où il avait passé, et la matu-

[1] « Nihil de me dicam; dicam de cæteris, quorum « nemo erat qui videretur exquisitiùs quam vulgus ho-« minum studuisse litteris, quibus fons perfectæ eloquen-« tiæ continetur : nemo, qui philosophiam complexus « esset, matrem omnium benè, factorum benèque dicto-« rum : nemo, qui jus civile didicisset, rem ad privatas « causas, et ad oratoris prudentiam, maximè necessa-« riam : nemo, qui memoriam rerum romanarum tene-« ret, ex quâ, si quandò opus esset ab inferis locuple-« tissimos testes excitaret : nemo, qui breviter argutèque « incluso adversario, laxaret judicum animos, atque à « severitate paulisper ad hilaritatem risumque traduce-« ret : nemo, qui dilatare posset, atque à propriâ ac de-« finitâ disputatione hominis ac temporis ad commu-« nem quæstionem universi generis orationem traduce-« ret : nemo, qui delectandi gratiâ digredi parumper à « causâ; nemo, qui ad iracundiam magnoperè judicem, « nemo, qui ad fletum posset adducere : nemo, qui ani-« mum ejus (quod unum est oratoris maximè proprium), « quòcumque res postularet, impelleret. » (*Brut.* n. 322.)

[2] Itaque, quum jam penè evanuisset Hortensius, et ego « consul factus essem, revocare se ad industriam cœpit : « ne, quum pares honore essemus, aliquâ re superior vi-« derer. Sic duodecim post meum consulatum annos in « maximis causis, quum ego mihi illum, sibi me ille ante-« ferret, conjunctissimè versati sumus. » (*Brut.* n. 323.)

[1] « Si quærimus cur adolescens magis floruerit di-« cendo, quàm senior Hortensius, causas reperiemus ve-« rissimas duas. Primùm, quod genus erat orationis asia-« ticum adolescentiæ magis concessum, quàm senectuti... « Itaque Hortensius hoc genere florens, clamores facie-« bat adolescens... Erat in verborum splendore elegans, « compositione aptus, facultate copiosus... vox canora et « suavis : motus et gestus etiam plus artis habebat quàm « erat oratori satis.) Habebat illud studium crebrarum « venustarumque sententiarum : in quibus erant quæ-« dam magis venustæ dulcesque sententiæ, quàm aut ne-« cessariæ, aut interdùm utiles Et erat oratio quum in-« citata et vibrans, tum etiam accurata et polita... Etsi « genus illud dicendi auctoritatis habebat parùm, tamen « aptum esse ætati videbatur. Et certè, quòd ingenii quæ-« dam forma lucebat... summam hominum admirationem « excitabat. Sed quum jam honores, et illa senior aucto-« ritas gravius quiddam requireret, remanebat idem, nec « decebat idem. Quòdque exercitationem studiumque de-« miserat, quod in eo fuerat acerrimum, concinnitas illa « crebritasque sententiarum pristina manebat, sed ea ves-« titu illo orationis, quo consueverat, ornata non erat. » (Ibid. n. 325, 326, 327 et 330.)

rité de l'âge, demandaient quelque chose de plus grave et de plus sérieux, cette éloquence enjouée ne fut plus de saison. C'était toujours le même orateur et le même style, mais non le même succès. D'ailleurs, comme son ardeur pour le travail s'était beaucoup ralentie, et qu'il ne se donnait plus la même peine qu'autrefois pour composer, les pensées qui jusque-là avaient fait briller son discours, n'ayant plus leur ancienne parure, mais paraissant sous un air négligé, perdirent presque tout leur éclat, et firent perdre aussi à l'orateur une grande partie de sa réputation.

Réflexions sur ce qui vient d'être dit.

Le simple récit que je viens de faire de la conduite qu'ont tenue les plus grands orateurs de l'antiquité montre assez aux jeunes gens qui se destinent au barreau la route qu'ils doivent suivre, s'ils veulent arriver au même but.

1. Avant tout, ils doivent se former une grande idée de l'emploi qu'ils embrassent. Car, quoiqu'il ne conduise plus aux premières places de l'Etat, comme cela était autrefois ordinaire à Athènes et à Rome, quelle considération n'attire-t-il point encore à ceux qui s'y distinguent, soit pour la plaidoirie, soit pour la consultation ! Y a-t-il rien de plus flatteur [1], pour un simple particulier, que de voir sa maison fréquentée par les personnes les plus qualifiées, et par les princes même, qui tous, dans leurs doutes et dans leurs besoins, viennent à lui comme à un oracle faire hommage à sa science et à ses rares talents, et reconnaître en lui une supériorité de lumières et de prudence que toutes les richesses et toute la grandeur ne peuvent donner ? Est-il un plus beau spectacle que de voir un nombreux auditoire attentif, immobile, et comme suspendu à la bouche d'un avocat, qui sait manier avec tant d'habileté la parole, commune, ce semble, à tous, qu'il charme et enlève les esprits, et s'en rend absolument le maître ? Mais, indépendamment de cette gloire, qui par soi-même pourrait être un motif assez frivole, quelle solide joie pour un homme de bien de penser qu'il a reçu de Dieu un talent qui le rend l'asile des malheureux, le protecteur de la justice, et qui le met en état de défendre les biens, la vie et l'honneur de ses frères !

2. Une suite naturelle de cette première réflexion est de se bien préparer à un emploi si important, et de suivre, au moins de loin, le zèle et l'ardeur infatigable de Démosthène et de Cicéron. Je sais [1] que le fonds de génie est la première qualité et la plus nécessaire pour un avocat : mais je sais aussi que le travail peut beaucoup. Il est comme une seconde nature ; et s'il ne donne pas l'esprit à qui en manque tout à fait, au moins il le redresse, il le polit, il l'augmente, il le fait valoir : et ce n'est point sans raison que Cicéron insiste extrêmement sur cet article, et déclare qu'en matière d'éloquence tout dépend du soin, du travail, de l'application, de la vigilance de l'orateur.

3. La connaissance des lois, des différentes coutumes, de la jurisprudence ancienne et nouvelle, est proprement la science de l'avocat. Prétendre être en état de plaider sans ce secours, c'est vouloir élever un édifice sans avoir posé de fondement.

[1] « Quid est præclarius, quàm honoribus et reip. muneribus perfunctum senem posse suo jure dicere idem, quod apud Ennium dicat ille Pythius Apollo ? se eum esse, undè sibi, si non *populi et reges*, at omnes sui cives *consilium expetant* :

Suarum rerum incerti ; quos ego meâ ope ex
Incertis certos, compotesque consili
Dimitto, ut ne res temerè tractent turbidas.

« Est enim sine dubio domus jurisconsulti totius oraculum civitatis. » (Cic. *de Orat.* lib. 1, n. 196-200.)

« Ullane tanta ingentium opum ac magnæ potentiæ voluptas, quam spectare homines veteres et senes, et totius urbis gratiâ subnixos, in summâ omnium rerum abundantia confidentes id quod optimum sit se non habere ? » (*Dial. de Orat.* n. 6.)

[1] « Quum ad inveniendum in dicendo tria sint, acumen, ratio, diligentia ; non possum equidem non ingenio primas concedere : sed tamen ipsum ingenium diligentia etiam ex tarditate incitat... Hæc præcipuè colenda est nobis : hæc semper adhibenda : hæc nihil est quod non assequatur.. Reliqua sunt in curâ, attentione animi, cogitatione, vigilantiâ, assiduitate, labore : complectar uno verbo, quo sæpè jam usi sumus, diligentiâ ; quâ unâ virtute omnes virtutes reliquæ continentur. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 147, 148, 150.)

4. C'est le talent de la parole qui fait l'orateur. Elle est comme l'instrument commun qui le met en état de faire usage de tout le reste. Il me semble qu'on ne s'y applique point assez. Soit paresse, soit confiance en soi-même, on croit que pour y exceller il suffit d'avoir de l'esprit. Cicéron ne pensait pas ainsi. Ce qu'il fit pour s'y rendre habile nous paraîtrait incroyable si lui-même ne l'attestait en plusieurs endroits. Il doit être en cela, comme en toute autre chose, le modèle des jeunes gens. Puiser la rhétorique dans les sources mêmes, consulter d'habiles maîtres, lire avec grand soin les anciens et les modernes, s'exercer beaucoup dans la composition et dans la traduction, et faire une étude particulière de sa langue, tels furent les exercices que Cicéron crut nécessaires pour devenir habile orateur.

5. Mais ce qui est le plus négligé est l'action, la prononciation : et cependant c'est ce qui contribue davantage au succès de la parole. Cette éloquence extérieure [1], comme l'appelle Cicéron, qui est à la portée de tous les auditeurs, parce qu'elle ne parle qu'aux sens, a quelque chose de si séduisant et de si capable d'éblouir, que souvent elle tient lieu de tout autre mérite [2], et met un avocat médiocre au-dessus des plus habiles. Tout le monde sait la fameuse réponse de Démosthène sur la qualité qu'il jugeait plus nécessaire à l'orateur, dont le défaut pouvait moins se couvrir, et qui était plus capable de couvrir les autres. Aussi fit-il des efforts incroyables pour y réussir. Cicéron l'imita en cela comme dans le reste; et il s'y trouva en quelque sorte forcé par le désir d'atteindre son rival Hortensius, qui excellait de ce côté. L'exemple de l'un et de l'autre doit être une forte leçon pour les jeunes avocats.

[1] « Est actio quasi corporis quædam eloquentia. Nam « et infantes, actionis dignitate, eloquentiæ sæpè fructum « tulerunt : et diserti, deformitate agendi, multi infan- « tes putati sunt » (*Orat.* n. 55, 56.)

[2] « Actio in dicendo una dominatur. Sine hac summus « orator esse in numero nullo potest : mediocris, hac in- « structis, summos sæpè superare. Huic primas dedisse « Demosthenes dicitur, quum rogaretur quid in dicendo « esset primum; huic secundas, huic tertias. » (*De Orat.* lib. 3, n. 213.)

6. Il manque aussi, ce me semble, à plusieurs avocats une certaine fleur de belles-lettres et d'érudition, qui orne néanmoins et enrichit infiniment l'esprit, et qui répand dans la composition une finesse, une délicatesse et des grâces qui ne se puisent point ailleurs. La lecture des anciens auteurs, et surtout des Grecs, est trop négligée. Combien Cicéron les avait-il étudiés! Orateurs, poëtes, historiens, philosophes, tout lui était connu, tout lui servait, et les derniers encore plus que les autres. Les jeunes avocats devraient ne se livrer pas de si bonne heure à la plaidoirie, et prendre dans les premières années du temps pour amasser ce fonds si nécessaire et si précieux de connaissances, auquel on ne revient point dans la suite. J'avoue que l'usage du barreau est le meilleur maître pour eux, et le plus capable de les former; mais il ne doit pas consister d'abord à plaider souvent. On y entend assidûment les grands orateurs, on étudie leur génie, on observe leurs manières, on est attentif au jugement qu'en portent les connaisseurs, et l'on tâche ainsi de profiter également et de leurs perfections et de leurs défauts.

7. Quel est l'âge propre à entrer au barreau, et à y exercer la plaidoirie? C'est sur quoi l'on ne peut point établir de règle fixe; et le conseil que donne Quintilien sur ce sujet est tout à fait sage. « Il faut, dit-il [1], gar- « der un certain tempérament, et tenir un « certain milieu; en sorte qu'un jeune homme « n'aille pas s'exposer au grand jour avant « que d'être capable de le soutenir, ni faire « montre de ses études lorsqu'elles sont en- « core, pour ainsi dire, toutes crues : car par « là il s'accoutume à mépriser le travail; « l'impudence s'enracine en lui; et, ce qui « est un grand mal, la confiance et la har-

[1] « Modus mihi videtur quidam tenendus, ut neque « præproperè distringatur immatura frons, et quidquid « est illud adhuc acerbum proferatur. Nam indè et con- « temptus operis innascitur, et fundamenta jaciuntur « impudentiæ, et (quod est ubique perniciosissimum) « prævenit vires fiducia. Nec rursùs differendum est ty- « rocinium in senectutem. Nam quotidiè metus crescit, « majusque fit semper quod ausuri sumus : et dum deli- « beramus quandò incipiendum sit, incipere jam serum « est. » (QUINT. lib. 12, cap. 6.)

« diesse devancent les forces. Il ne faut pas « aussi, d'un autre côté, qu'il diffère son ap« prentissage à un âge trop avancé : car la « timidité augmente tous les jours ; et à me« sure qu'on diffère, on sent plus de peine à « se hasarder de parler en public. Ainsi, à « force de délibérer s'il est temps de com« mencer, il se trouve qu'il n'en est plus « temps. »

8. Il serait fort à souhaiter que la coutume observée autrefois parmi les Romains eût lieu parmi nous, et que la maison des anciens avocats devînt comme l'école de la jeunesse destinée au même emploi. Quoi en effet de plus digne d'un grand orateur que de terminer la glorieuse carrière du barreau par une si utile et si honorable fonction? On verra[1], dit Quintilien, une troupe de jeunes gens studieux fréquenter sa maison, et le venir consulter comme un oracle sur la vraie manière de bien parler. Il les formera, comme s'il était le père de l'éloquence; et, semblable à un vieux pilote instruit par une longue expérience, les voyant prêts à sortir du port, il leur marquera la route qu'ils doivent tenir et les écueils qu'ils doivent éviter.

ARTICLE III.

Des mœurs de l'avocat.

J'ai cru ne devoir pas terminer ce petit traité, qui regarde l'éloquence du barreau, sans dire aussi quelque chose des mœurs de l'avocat, et des principales qualités qui lui conviennent. Les jeunes gens trouveront cette matière traitée avec toute l'étendue qu'elle mérite dans le douzième livre des Institutions de Quintilien, qui est la partie de son ouvrage la plus travaillée et la plus utile.

1. Probité.

Cicéron et Quintilien établissent en plusieurs endroits de leurs ouvrages, comme un principe incontestable, que l'éloquence ne doit point être séparée de la probité ; que le talent de bien parler suppose et exige celui de bien vivre ; et que, pour être orateur, il faut être homme de bien, conformément à la définition qu'en donnait Caton : *Orator, vir bonus dicendi peritus.* Sans cela[1], dit Quintilien, l'éloquence, qui est le plus beau don que la nature ait fait à l'homme, et par où elle l'a particulièrement distingué du reste des animaux, deviendrait pour lui un présent bien funeste ; et la nature en cela, bien loin de le favoriser, l'aurait plus traité en marâtre et en ennemie qu'en mère, en lui faisant part d'un talent qui ne servirait qu'à opprimer l'innocence et à combattre la vérité, en mettant, pour ainsi dire, des armes entre les mains d'un furieux. Il vaudrait bien mieux, ajoute-t-il, que l'homme fût destitué de la parole, et même de la raison, que de les employer à un si pernicieux usage.

La plus légère attention suffit pour reconnaître combien la probité est nécessaire à un avocat. Tout son but est de persuader ; et le moyen le plus sûr de le faire est que le juge soit prévenu en sa faveur[2] ; qu'il le regarde comme un homme vrai et sincère, plein d'honneur et de bonne foi, à qui l'on peut se fier pleinement, qui est ennemi capital du mensonge, et incapable d'user de fraude et d'artifice. Il doit en plaidant apporter non-seulement le zèle d'un avocat, mais l'autorité d'un témoin. La réputation d'intégrité qu'il se sera faite ajoutera beaucoup de poids à ses raisons :

[1] « Frequentabunt ejus domum optimi juvenes more « veterum, et veram dicendi viam velut ex oraculo pe« tent. Hos ille formabit quasi eloquentiæ parens, et ut « vetus gubernator, littora et portus, et quæ tempesta« tum signa, quid secundis flatibus, quid adversis ratis « poscat, docebit. » (QUINT. lib. 12, cap. 11.)

[1] « Si vis illa dicendi malitiam instruxerit, nihil sit « publicis privatisque rebus perniciosius eloquentiâ. Re« rum ipsa natura, in eo quod præcipuè indulsisse ho« mini videtur, quoque nos a cæteris animalibus sepa« rasse, non parens, sed noverca fuerit, si facultatem « dicendi sociam scelerum, adversam innocentiæ, ho« stem veritatis invenit. Mutos enim nasci, et egere omni « ratione satius fuisset, quam Providentiæ munera in « mutuam perniciem convertere. » (QUINT. lib. 12, c. 1.)

[2] « Plurimum ad omnia momenti est in hoc positum, « si vir bonus creditur. Sic enim continget, ut non stu« dium advocati videatur afferre, sed penè testis fidem. » (Ibid. lib. 4, cap. 1.)

« Sic proderit plurimùm causis, quibus ex suâ boni« tate faciet fidem. Nam qui, dum dicit, malus videtur, « utiquè malè dicit. » (Lib. 6, cap. 2.)

« Videtur talis advocatus malæ causæ argumentum. » (Lib. 12, cap. 1.)

au lieu qu'un orateur décrié dans l'esprit des juges, ou même suspect, est un fâcheux préjugé pour la cause.

2. Désintéressement.

La question que traite Quintilien dans le dernier livre de sa Rhétorique[1], si l'on doit plaider gratuitement, ne convient point à nos mœurs, ni à notre usage ; mais les principes qu'il y établit sont de tous les temps.

Il commence par déclarer qu'il serait infiniment plus beau[2], et plus digne d'une si honorable profession, de ne pas vendre un tel ministère, et de ne pas avilir ainsi le mérite d'un si grand bienfait ; vu que la plupart des choses peuvent sembler viles dès qu'on y met un prix.

Il avoue ensuite que, si l'avocat n'a pas par lui-même un revenu suffisant[3], il lui est permis, selon les lois de tous les sages, de souffrir que la partie pour qui il a plaidé lui marque sa reconnaissance, puisqu'il ne peut y avoir de bien plus justement acquis que celui qui vient d'un travail si honnête, et de la part de gens à qui l'on a rendu de si grands services, et qui certainement en seraient très-indignes s'ils ne savaient les reconnaître ; outre que le temps qu'il donne aux affaires d'autrui lui ôtant tout autre moyen de songer aux siennes, il est non-seulement juste, mais nécessaire, que sa profession ne lui soit pas infructueuse.

Mais il veut, même dans ce cas[4], que l'avocat garde de grandes mesures, et qu'il soit fort réservé, en observant de qui, combien, et jusqu'à quel temps il recevra. Par où il paraît insinuer que par rapport aux pauvres son travail doit être absolument gratuit ; que ce qu'il reçoit des riches même ne doit pas aller à une trop grande somme ; enfin, qu'après un certain temps, lorsqu'il aura acquis un bien raisonnable, qu'il renferme dans les bornes d'un honnête nécessaire, l'avocat doit cesser de rien recevoir.

Il ne doit même jamais regarder ce que lui offriront les plaideurs comme un paiement et comme un salaire[1], mais comme une marque d'amitié et de reconnaissance, sachant bien qu'il a fait infiniment plus pour eux qu'ils ne font pour lui : et il en usera ainsi, parce qu'un bienfait de cette nature ne doit ni être vendu ni être perdu.

Pour ce qui est de cette coutume de faire des conventions avec les parties[2], et de les rançonner à proportion du danger qu'elles courent, c'est, dit Quintilien, un trafic abominable, plus digne d'un corsaire que d'un orateur, et dont ceux même qui ne se piqueront que médiocrement de vertu seront fort éloignés.

Loin donc du barreau et d'une si glorieuse profession, insinue-t-il ailleurs, ces âmes basses et mercenaires, qui, faisant de l'éloquence une vile marchandise, ne s'occupent que d'un gain sordide. Les préceptes que je donne sur cet art ne sont point, dit-il, pour quiconque serait capable de compter combien son travail et ses études lui pourront rapporter.

[1] Quint. lib 12, cap. 7.

[2] « Quis ignorat quin id longè sit honestissimum ac « liberalibus disciplinis et illo quum exigimus animo di« gnissimum, non vendere operam, nec elevare tanti « beneficii auctoritatem? quum pleraque hoc ipso pos« sint videri vilia, quòd pretium habent. » (Ibid.)

[3] « At si res familiaris ampliùs aliquid ad usus neces« sarios exiget, secundùm omnes sapientium leges pa« tietur sibi gratiam referri... Neque enim video quæ « justior acquirendi ratio, quàm ex honestissimo labore, « et ab iis de quibus optimè meruerint, quique, si nihil « invicem præstent, indigni fuerint defensione. Quod « quidem non justum modò, sed necessarium etiam est, « quum hæc ipsa opera, tempusque omne alienis nego« tiis datum, facultatem aliter acquirendi recidant. » (Ibid.)

[4] « Sed tum quoque tenendus est modus : ac pluri« mùm refert et à quo accipiat, et quantum, et quous« que... Nec quisquam, qui sufficientia sibi (modica « autem hæc sunt) possidebit, hunc quæstum sine cri« mine sordium fecerit. » (Quintil. lib. 12, cap. 7.)

[1] « Nihil ergo acquirere volet orator ultra quàm satis « erit : ac ne pauper quidem tanquam mercedem acci« piet, sed mutuâ benevolentiâ utetur, quum sciat se « tantò plus præstitisse : quia nec venire hoc beneficium « oportet, nec perire. » (Ibid.)

[2] « Paciscendi quidem ille piraticus mos, et imponen« tium periculis pretia, procul abominanda negotiatio, « etiam à mediocriter improbis aberit. » (Ibid.)

« Neque enim nobis operis amor est : nec, quia sit « honesta atque pulcherrima rerum eloquentia, petitur « ipsa, sed ad vilem usum et sordidum lucrum accin« gimur... Ne velim quidem lectorem dari mihi, quid « studia referant computaturum. » (Idem, lib. 1, c. 11.)

Si un païen pense et parle ainsi, combien plus, selon les principes du christianisme, un avocat doit-il apporter à cette profession des vues pures, nobles, désintéressées! Aussi est-ce là l'esprit qui règne dans le corps de nos avocats. Ils portent sur ce point la délicatesse jusqu'à s'interdire à eux-mêmes toute action pour le paiement de leurs honoraires; ce qui va si loin, qu'ils désavoueraient pour confrère celui qui aurait formé quelque demande en justice, ou qui retiendrait seulement les pièces de sa partie pour l'engager à reconnaître les secours qu'il lui a prêtés. Il importe infiniment aux avocats de se conserver dans la possession de ce noble désintéressement, qui fait la gloire de leur profession. C'est à ceux qui tiennent le premier rang dans le barreau d'en donner l'exemple aux autres; et il leur sera facile de le faire, tant qu'ils se tiendront dans les justes bornes d'une dépense modeste et conforme à leur état, sans se laisser entraîner au torrent du luxe, qui corrompt et pervertit toutes les conditions.

3. Délicatesse dans le choix des causes.

Dès qu'on suppose l'orateur homme de bien[1], il est clair qu'il ne peut jamais se charger d'une cause qu'il saura être injuste. Il ne doit le secours de sa voix qu'à la justice et à la vérité. Le crime, de quelque éclat et de quelque crédit qu'il soit revêtu, n'y a aucun droit. Son éloquence est un asile, mais pour la vertu. C'est un port salutaire ouvert à tous, mais non aux pirates.

Il faut donc, avant que de faire la fonction d'avocat, qu'il fasse celle de juge[2]; qu'il s'érige dans son cabinet comme un tribunal domestique, où il pèse et examine, avec soin et sans prévention, les raisons de ses parties, et où il prononce sévèrement contre elles s'il est besoin.

Si même[1], dans le cours de l'affaire, il vient à découvrir, par une discussion plus exacte des pièces, que la cause dont il s'était chargé, la croyant bonne, est injuste, il doit en avertir sa partie, ne la pas abuser plus longtemps par de vaines espérances, et lui conseiller de ne pas poursuivre davantage un procès dont le gain même lui deviendrait très-funeste. Si elle se rend à ses avis, il lui aura rendu un grand service. Si elle les méprise, dès là elle est indigne que l'avocat emploie pour elle son ministère.

4. Sagesse et modération en plaidant.

C'est surtout dans ce qui regarde la raillerie, que cette vertu est nécessaire. Il y a, sur cette matière, des règles d'honnêteté et de bienséance que tout orateur, et même tout honnête homme, doit garder inviolablement. Il n'est pas nécessaire d'avertir qu'il y aurait de l'inhumanité d'insulter[2], à des personnes tombées dans la disgrâce, que leur état même rend dignes de compassion, et qui d'ailleurs peuvent être malheureuses sans être criminelles. Il faut en général avoir soin que nos jeux soient innocents et ne blessent personne[3], et se bien garder de cette manie d'aimer mieux perdre un ami qu'un bon mot.

Il n'y a que la sobriété avec laquelle on use des bons mots[4], et la sagesse des ména-

[1] « Non convenit ei quem oratorem esse volumus, « injusta tueri scientem... Neque defendet omnes orator : idemque portum illum eloquentiæ suæ salutarem, « non etiam piratis patefaciet, ducetúrque in advocatio-« nem maximè causâ. » (Quint. lib. 12, cap. 7.)

[2] « Sic causam perscrutatos, propositis ante oculos « omnibus quæ prosint noceantve, personam deindè in-« duat judicis, fingatque apud se agi causam. » (Ibid. cap. 8.)

[1] « Neque verò pudor obstet quominùs susceptam, « quum melior videretur, litem, cognitâ inter disceptan-« dum iniquitate, dimittat, quum priùs litigatori dixerit « verum. Nam et in hoc maximum, si æqui judices su-« mus, beneficium est, ut non fallamus vanâ spe litigan-« tem. Neque est dignus operâ patroni, qui non utitur « consilio. » (Quint. lib. 12, cap. 7.)

[2] « Adversus miseros inhumanus est jocus. » (Ibid.)

[3] « Lædere * nunquam velimus, longèque absit propositum illud, potiùs amicum quam dictum perdere. » (Ibid. lib. 6, cap. 4.)

[4] « Temporis ratio, et ipsius dicacitatis moderatio, et « temperantia, et raritas dictorum, distinguet oratorem « à scurrâ : et quod nos cum causâ dicimus, non ut ri-« diculi videamur, sed ut proficiamus aliquid; illi totum « diem, et sine causâ. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 247.)

* Je crois qu'il faut lire ainsi, au lieu de *ludere*, qui est dans toutes les éditions.

gements qu'on y garde, qui distinguent eu ce point l'orateur du bouffon. Celui-ci les emploie en tout temps et sans sujet : au lieu que l'orateur ne le fait que rarement, toujours pour quelque raison essentielle à sa cause, et jamais simplement pour faire rire [1]; satisfaction bien frivole, et fruit de l'esprit bien peu estimable.

Les répliques donnent quelquefois lieu à une raillerie fine et délicate [2], d'autant plus vive qu'elle est plus courte, et qu'elle est comme un trait qui part sur-le-champ, et qui perce avant presque qu'on ait pu l'apercevoir. Ces plaisanteries, qui ne sont point étudiées ni préparées, ont bien plus de grâce que celles qu'on apporte du cabinet, et qui souvent par cette raison paraissent froides et puériles. D'ailleurs l'adversaire n'a pas droit de s'en plaindre, puisque c'est lui-même qui se les est attirées, et qu'il ne peut les imputer qu'à son imprudence. *Pourquoi aboyez-vous* [3]? dit un jour Philippe à Catulus, en faisant allusion à son nom et au grand bruit qu'il faisait en plaidant. *C'est que je vois un voleur*, répondit Catulus.

Ces sortes de répliques demandent beaucoup de présence et de célérité d'esprit [4], s'il est permis de s'exprimer ainsi ; car elles ne laissent point de lieu à la réflexion, et il faut que le coup soit porté dans l'instant même qu'on nous attaque. Mais elles demandent encore plus de sagesse et de modération ; car à quel point faut-il être maître de soi [1] pour supprimer, dans le feu même de l'action et de la dispute, un bon mot qui se présente sur-le-champ, qui pourrait nous faire honneur, mais qui blesserait des personnes qu'on doit ménager! Le moyen d'y réussir est de ne pas faire grand cas, ni trop se piquer d'un talent si dangereux, et de s'accoutumer, dans l'usage ordinaire de la vie, et dans les conversations, à retenir et modérer sa langue.

S'il n'est pas permis à un avocat d'user de railleries dures et offensantes, à combien plus forte raison les injures grossières doivent-elles lui être interdites ! C'est un plaisir inhumain [2], indigne d'un honnête homme, et qui ne peut que révolter un sage auditeur. Souvent néanmoins des plaideurs qui cherchent à se venger, bien plus qu'à se défendre, exigent de l'orateur cette sorte d'éloquence, et ne sont point contents de lui s'il ne trempe sa plume dans le fiel le plus amer. Mais quel est l'avocat, s'il conserve encore quelque sentiment d'honneur et de probité, qui voulût servir ainsi aveuglément la colère et le ressentiment de sa partie, devenir à son gré violent et emporté, et par un vil esprit d'intérêt, ou par un désir mal entendu de fausse gloire, se rendre l'indigne ministre de la passion d'autrui?

5. Sage émulation, éloignée d'une basse jalousie.

Il n'y a point de lieu, ce me semble, plus propre à exciter et à entretenir une vive et sage émulation, que le barreau. C'est un assemblage nombreux de personnes en qui se trouvent réunies toutes les qualités les plus estimables : beauté et force de génie, délicatesse d'esprit, solidité de jugement, finesse de goût, vaste étendue de connaissances, longue

[1] « Risum quæsivit : qui est, meâ sententiâ, vel tenuissimus ingenii fructus. » (Cic. *de Orat* l. 2, n. 247.)

[2] « Dicacitas posita est in hâc veluti jaculatione verborum, et inclusa breviter urbanitate. » (Quint. lib. 6, cap. 4).

« Anto illud facetè dictum hærere debet, quàm cogitari posse videatur. » (Cic. *de Orat*. lib. 2, n. 219.)

« Omnia probabiliora sunt, quæ lacessiti dicimus, quàm quæ priores. Nam et ingenii celeritas major est, quæ apparet in respondendo, et humanitatis est responsio. Videremur enim quieturi fuisse, nisi essemus lacessiti. » (Ibid. n. 230.)

« Quæsita, nec ex tempore ficta, sed domo allata, plerumquè sunt frigida. » (Idem, *Orat* n. 89.)

[3] « Catulus, dicenti Philippo, *Quid latras? Furem* inquit, *video*. » Id. *de Orat*. lib. 2, n. 220.)

[4] « Opus est imprimis ingenio veloci ac mobili, animo præsenti et acri. Non enim cogitandum, sed dicendum statim est, et propè sub conatu adversarii manus erigenda. » (Quint. lib. 6, cap. 5.)

[1] « Hominibus facetis et dicacibus difficillimum est habere hominum rationem et temporum, et ea quæ occurrant, quum salsissimè dici possint, tenere. » (Cic. *de Orat*. lib. 2, n. 221.)

[2] « Turpis voluptas, et inhumana, et nulli audientium bono grata : à litigatoribus quidem frequenter exigitur, qui ultionem malunt quam defensionem... Hoc quidem quis hominum liberi modò sanguinis sustineat, petulans esse ad alterius arbitrium?.. Orator à viro bono in rabulam latratoremque convertitur, compositus, non ad animum judicis, sed ad stomachum litigatoris. » (Quint. lib. 12, cap. 9.)

expérience des affaires. Là chaque jour se renouvellent des combats entre de fameux athlètes, sous les yeux de savants et judicieux magistrats, et au milieu d'un concours extraordinaire de spectateurs, attirés par l'importance des affaires qui s'y traitent, et encore plus par la réputation de ceux qui y parlent. L'éloquence s'y montre sous toutes ses formes: grave et sérieuse dans l'un, enjouée et plus gaie dans l'autre; quelquefois sans préparatif et avec un air négligé, d'autres fois avec toute sa parure et ses ornements; étendue, ou serrée; pleine de douceur, ou de force; sublime et majestueuse, ou plus simple et plus familière, selon la diversité des causes. Là nul mot n'est perdu; nulle beauté, nul défaut n'échappe à des auditeurs attentifs et intelligents: et pendant que d'un côté les juges, la balance à la main, en présence et au nom de la justice souveraine, décident du sort des particuliers; d'un autre côté le public, dans un tribunal non moins inaccessible à la faveur, décide du mérite et de la réputation des avocats, et porte de leurs plaidoyers un jugement qui est sans appel.

Rien, ce me semble, ne relève davantage la gloire du barreau, que lorsque, au milieu de tous ces exercices, si capables de piquer l'amour-propre, il règne dans le corps des avocats un esprit d'équité et de modération, qui rend à chacun la justice qui lui est due, et qui en bannit toute envie et toute jalousie: lorsque les anciens avocats, près de sortir d'une carrière où ils ont été tant de fois couronnés, y voient avec joie entrer un nouvel essaim de jeunes orateurs qui vont succéder à leurs travaux, et soutenir l'honneur d'une profession qui leur est toujours chère et à laquelle ils ne peuvent pas ne point s'intéresser; lorsque ceux-ci, de leur côté, bien loin de se laisser éblouir à l'éclat d'une réputation naissante, mettent toujours un grand intervalle entre eux et les anciens, et les respectent sincèrement comme leurs pères et leurs maîtres: enfin lorsque entre les jeunes règne cette émulation qui était entre Hortensius et Cicéron, dont ce dernier nous a laissé un si beau portrait. J'étais bien éloigné [1], dit-il, en parlant d'Hortensius, de le regarder comme un ennemi ou un rival dangereux. Je l'aimais et l'estimais comme le témoin et le compagnon de ma gloire. Je sentais quel avantage c'était pour moi d'avoir en tête un tel adversaire et quel bonheur de pouvoir quelquefois lui disputer la victoire. Jamais l'un ne trouva l'autre à sa rencontre, ni opposé à ses intérêts. Nous nous faisions un plaisir de nous entr'aider en nous communiquant nos lumières, en nous donnant des avis, et en nous soutenant l'un l'autre par une estime mutuelle, qui faisait que chacun mettait son ami au-dessus de lui-même.

Le barreau peut donc être pour les jeunes gens une excellente école, non-seulement d'éloquence, mais de vertu, s'ils savent y profiter des bons exemples qu'il leur fournira. Ils sont jeunes et sans expérience, et par conséquent ils doivent peu juger, peu décider, mais écouter et consulter beaucoup. Quelque esprit et quelque talent qu'ils puissent avoir, la modestie doit être leur partage. Cette vertu, qui fait l'ornement de leur âge, en paraissant cacher leur mérite, ne servira qu'à le relever. Mais surtout ils doivent éviter une basse jalousie pour qui la gloire et la réputation d'autrui sont un tourment, au lieu qu'elles devraient être le lien de l'amitié et de l'union [1]; ils doivent, dis-je, éviter la jalousie comme le vice le plus honteux, le plus indigne d'un homme d'honneur, et le plus ennemi de la société.

[1] « Dolebam quòd non, ut plerique putabant, adversarium aut obtrectatorem laudum mearum, sed socium potiùs et consortem gloriosi laboris amiseram... Quo « enim animo ejus mortem ferre debui, cum quo certare « erat gloriosius, quam omninò adversarium non habere? « quum præsertim non modo nunquam sit, aut illius a « me cursus impeditus, aut ab illo meus, sed contra sem- « per alter ab altero adjutus et communicando, et mo- « nendo, et favendo. » (*Brut.* n. 2, 3.)

« Sic duodecim post meum consulatum annos in maxi- « mis causis, quum ego mihi illum, sibi me ille antefer- « ret, conjunctissimè versati sumus. » (Ibid. n. 323.)

[1] « Æqualitas vestra, et artium studiorumque quasi « finitima vicinitas, tantùm abest ab obtrectatione invi- « diæ, quæ solet lacerare plerosque, uti ea non modò « non exulcerare vestram gratiam, sed etiam conciliare « videatur. » (Ibid. n. 156.)

CHAPITRE II.

DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Saint Augustin, dans l'admirable traité qui a pour titre *de la Doctrine Chrétienne*, et dont on ne peut trop recommander la lecture aux maître de rhétorique, distingue deux choses dans l'orateur chrétien : ce qu'il dit, et comment il le dit : le fond des choses mêmes, et la manière de les traiter ; ce qu'il appelle *sapienter dicere*, *eloquenter dicere*. Je commencerai par la dernière de ces deux parties, et finirai par l'autre.

ARTICLE I.

De la manière dont un prédicateur doit parler.

Saint Augustin, en suivant le plan que Cicéron nous a tracé des devoirs de l'orateur, dit qu'ils consistent à instruire, à plaire, à toucher. *Dixit quidam eloquens, et verum dixit, ita dicere debere eloquentem, ut doceat, ut delectet, ut flectat*[1]. Il répète la même chose en d'autres termes, en disant que l'orateur chrétien doit parler de telle sorte qu'il soit écouté, *intelligenter*, *libenter*, *obedienter*[2] ; c'est-à-dire, qu'on comprenne bien ce qu'il dit, qu'on se plaise à l'entendre, et qu'on se rende à ce qu'il a voulu persuader. Car la prédication a ces trois fins : que la vérité nous soit connue ; que la vérité soit écoutée avec plaisir ; que la vérité nous touche : *ut veritas pateat ; ut veritas placeat ; ut veritas moveat*[3]. Je suivrai ce même plan, et je parcourrai les trois devoirs de l'orateur chrétien.

PREMIER DEVOIR DU PRÉDICATEUR.

Instruire, et pour cela parler avec clarté.

Comme le prédicateur parle pour instruire, et qu'il est redevable à tous, aux ignorants et aux pauvres, autant et peut-être encore plus qu'aux savants et aux riches, il doit se rendre intelligible à tous, et dans ses discours s'attacher principalement à la clarté. Il faut que tout y contribue : l'ordre, les pensées, l'expression, la prononciation.

[1] De Doct. ch. 14, n. 27.
[2] N. 30. — [3] N. 61.

C'est un mauvais goût de certains orateurs[1], que de croire qu'ils ont beaucoup d'esprit quand il en faut pour les entendre. Ils ignorent que tout discours qui a besoin d'interprète est un très-mauvais discours. La souveraine perfection du style[2] d'un prédicateur serait que, plein de grâces pour les savants, plein de clarté pour les ignorants, il plût également aux uns et aux autres. Mais si l'on ne peut réunir ces deux avantages, saint Augustin veut qu'on sacrifie le premier au second[3], et qu'on néglige l'ornement et quelquefois même la pureté du langage, si cela est nécessaire pour se faire entendre, parce qu'en effet ce n'est que pour cela qu'on parle. Cette sorte de négligence, qui n'est pas sans esprit et sans art, comme il le remarque après Cicéron[4], et qui vient d'un homme plus attentif aux choses mêmes qu'aux mots, ne doit pas aller néanmoins jusqu'à rendre le discours bas et rampant ; mais seulement plus clair et plus intelligible.

Saint Augustin avait d'abord écrit contre les manichéens, d'un style plus orné et plus sublime, qui faisait que ceux qui avaient peu de science n'entendaient pas ses écrits, ou ne les entendaient qu'avec beaucoup de difficulté. On lui représenta[5] que, s'il voulait

[1] « Tunc demùm ingeniosi scilicet, si ad intelligendos « nos opus sit ingenio. » (QUINT. in *Proœm*. lib. 8.)

« Otiosum (ou vitiosum) sermonem dixerim, quem au- « ditor suo ingenio non intelligit. » (Id. l. 8, c. 2.)

[2] « Ita et sermo doctis probabilis, et planus imperitis « erit. » (Ibid.)

[3] « Cujus evidentiæ diligens appetitus aliquandò ne- « gligit verba cultiora, nec curat quid benè sonet, sed « quid benè indicet atque intimet quod ostendere inten- « dit. Undè ait quidam, quum de tali genere locutionis « ageret, esse in eâ quamdam diligentem negligentiam : « Hæc tamen sic detrahit ornatum, ut sordes non con- « trahat. » (S. AUG. *de Doctr. Christ*. l. 4, n. 24.)

« Melius est reprehendant nos grammatici, quàm non « intelligant populi. » (Idem, *in Psalm*. 138.)

[4] « Indicat non ingratam negligentiam de re hominis « magis, quam de verbis, laborantis... Quædam etiam « negligentia est diligens. » (CIC. *Orat*. n. 77 et 78.)

[5] « Me benevolentissimè monuerunt, ut communem « loquendi consuetudinem non desererem, si errores il- « los tam perniciosos ab animis etiam imperitorum ex- « pellere cogitarem. Hunc enim sermonem usitatum et « simplicem etiam docti intelligunt, illum autem indocti « non intelligunt. » (*De Gen. contra Manich*. l. 1, c. 1.)

que ses ouvrages fussent utiles à un plus grand nombre de personnes, il devait demeurer dans le style simple et ordinaire, qui a cet avantage au-dessus de l'autre d'être intelligible en même temps aux savants et aux ignorants. Le saint reçut cet avis avec son humilité ordinaire, et il en fit usage dans les livres qu'il composa depuis contre les hérétiques, et dans les discours qu'il prononça devant son peuple. Son exemple doit être une règle pour tous ceux qui instruisent.

Comme l'obscurité est le défaut que le prédicateur doit éviter avec le plus de soin, et que ceux qui écoutent n'ont pas la liberté de l'interrompre quand ils trouvent quelque chose d'obscur, saint Augustin veut qu'il lise dans les yeux et dans la contenance de ses auditeurs s'ils l'entendent ou non [1], et qu'il répète la même chose en lui donnant différents tours, jusqu'à ce qu'il s'aperçoive qu'il est parvenu à se faire entendre; avantage que ne peuvent avoir ceux qui, servilement attachés à leur mémoire, apprennent leurs sermons mot à mot, et les récitent comme une leçon.

Ce qui cause ordinairement l'obscurité du discours [2], c'est de vouloir toujours s'expliquer avec brièveté. Il vaut mieux pécher par trop d'étendue que par trop peu. Un style qui serait partout vif et concis, tel, par exemple, que celui de Salluste, ou tel que celui de Tertullien, peut convenir à des ouvrages qui, n'étant pas faits pour être prononcés, laissent au lecteur le loisir et la liberté de revenir sur ses pas; mais non à une prédication qui, par sa rapidité, échapperait à l'auditeur le plus attentif. Il ne faut pas [3] même supposer qu'il le soit toujours; et la clarté du discours doit être telle, qu'elle puisse porter la lumière dans les esprits les plus inappliqués, comme le soleil frappe nos yeux sans que nous y songions et presque malgré nous. L'effet souverain de cette qualité n'est pas qu'on puisse entendre ce que nous disons, mais qu'on ne puisse pas ne point l'entendre.

Combien la clarté est nécessaire dans les catéchistes.

La nécessité du principe que je viens d'établir paraît dans toute son évidence par rapport aux premières instructions qu'on donne aux jeunes gens, que je regarde comme une première espèce de prédication, plus difficile qu'on ne pense, et souvent plus utile que les discours les plus travaillés et les plus brillants. On convient qu'un catéchiste, qui apprend aux enfants les premiers éléments de la religion, ne peut parler trop clairement. Aucune pensée, aucune expression, qui soit au-dessus de leur portée, ne lui doit échapper. Tout doit être mesuré sur leur force, ou plutôt sur leur faiblesse. Il faut leur dire peu de choses; le dire en termes clairs et le répéter plusieurs fois; ne point prononcer rapidement, articuler toutes les syllabes; leur donner des définitions nettes et courtes, et toujours dans les mêmes termes; leur rendre les vérités sensibles par les exemples connus, et par des comparaisons familières; leur parler peu, et les faire beaucoup parler, ce qui est un des devoirs les plus essentiels du catéchiste, et des moins pratiqués; et surtout se souvenir [4], comme le dit si bien Quintilien, qu'il en est de l'esprit des enfants comme d'un vase dont

[1] « Ubi omnes tacent ut audiatur unus, et in eum intenta ora convertunt, ibi ut requirat quisque quod non « intellexerit, nec moris est, nec decoris : ac per hoc debet maximè tacenti subvenire cura dicentis. Solet autem motu suo significare utrùm intellexerit cognoscendi avida multitudo : quod donec significet, « versandum est quod agitur multimodâ varietate di« cendi : quod in potestate non habent, qui præparata et « ad verbum memoriter retenta pronuntiant. » (S. Aug. *de Doctr. Christ.* l. 4, n. 25.)

[2] « Cavenda, quam nimiùm corripientes omnia sequitur, « obscuritas; satiusque est aliquid (orationi) superesse, « quam deesse... Vitanda illa sallustiana (quanquam « in ipso virtutis locum obtinet) brevitas, et abruptum « sermonis genus, quod otiosum fortassè lectorem minùs « fallit, audientem transvolat, nec dum repetatur ex« spectat. » (Quint. lib. 4, cap. 2.)

[3] « Idipsum in consilio est habendum, non semper tam « esse acrem (auditoris) intentionem, ut obscuritatem « apud se ipse discutiat, et tenebris orationis inferat « quoddam intelligentiæ suæ lumen; sed multis eum fre« quenter cogitationibus avocari, nisi tam clara fuerint « quæ dicemus, ut in animum ejus oratio, ut sol in ocu« los, etiamsi non intendatur, incurrat. Quare, non ut « intelligere possit, sed ne omninò possit non intelligere, « curandum. » (Quint. lib. 8, cap. 2.)

[4] « Magistri hoc opus est, quum adhuc rudia tractabit « ingenia, non statim onerare infirmitatem discentium, « sed temperare vires suas, et ad intellectum audientis « descendere. Nam ut vascula oris angusti superfusam

l'entrée est étroite, où rien n'entre si l'on y verse l'eau avec abondance et précipitation, au lieu qu'il se remplit insensiblement si l'on y verse cette même liqueur doucement, ou même goutte à goutte. De cette première simplicité le catéchiste passera peu à peu et par degrés à quelque chose de plus fort et de plus relevé, selon le progrès qu'il remarquera dans les enfants : mais il aura toujours soin de s'accommoder à leur portée, de se proportionner à leur faiblesse, et de descendre jusqu'à eux, parce qu'ils ne sont point en état de s'élever jusqu'à lui.

Cet emploi, l'un des plus importants qui soient dans le ministère ecclésiastique, n'est pas ordinairement assez estimé ni assez respecté. Il est rare qu'on s'y prépare avec tout le soin qu'il mérite; et comme on en connaît peu la difficulté et l'importance, on néglige assez souvent les moyens qui pourraient en faciliter le succès. Quiconque est chargé de cet emploi doit lire avec grande attention l'admirable traité de saint Augustin sur la méthode d'instruire les catéchumènes, où ce grand homme, après avoir donné d'excellentes règles sur cette matière, ne dédaigne pas de proposer un modèle de la manière dont il croit qu'il faut leur apprendre les principes de la religion.

Il me semble que ce serait une chose fort utile que dans les différents catéchismes qui se font dans une paroisse il y eût un plan général et commun, qui servît de fondement à toutes les instructions, et qui en réglât la matière et l'ordre, de sorte que dans tous les catéchismes ce fussent toujours les mêmes instructions, mais traitées avec plus ou moins d'étendue, selon que les enfants seraient plus ou moins avancés. On peut les diviser en trois classes, dont la première serait des enfants qui commencent; la seconde, de ceux qui ont déjà reçu quelque instruction; la troisième enfin, des plus forts, que l'on prépare à la première communion, ou qui l'ont faite depuis peu. Je suppose que dans chaque classe on y demeure deux ans ou environ, pendant lesquels on expliquerait la religion aux enfants suivant le plan dont je parle, quel qu'il fût (car il est bien juste de le laisser au choix et à la prudence de celui qui est à la tête des catéchistes), en y joignant toujours le catéchisme du diocèse. D'abord les matières sont traitées plus brièvement, et en général, parce que ce sont des enfants. Le catéchisme de M. Fleury est excellent pour les commencements, et l'on peut le regarder comme l'exécution du plan que saint Augustin donne dans son traité. Dans la seconde et la troisième classe on répète les mêmes matières, mais d'une manière nouvelle, qui enchérit toujours sur le passé, en y ajoutant de nouveaux éclaircissements et des vérités plus fortes. Ne serait-ce pas là un moyen d'apprendre la religion à fond? J'ai vu des enfants, même parmi les pauvres, répondre sur des matières très-difficiles avec une netteté merveilleuse : ce qui ne pouvait venir que de l'ordre et de la méthode que le maître avait employés en les enseignant, et ce qui montre que les jeunes gens sont capables de tout quand ils sont bien instruits.

J'avoue qu'il n'y a rien de plus ennuyeux ni de plus rebutant pour un homme d'esprit, qui souvent a beaucoup de vivacité, que d'enseigner ainsi les premiers éléments de la religion à des enfants, qui manquent assez ordinairement d'ouverture ou d'attention. Mais n'a-t-il pas fallu qu'on ait eu la même patience à notre égard quand il s'est agi de nous faire connaître les lettres, épeler les syllabes, joindre les mots, et quand on nous a appris à nous-mêmes le catéchisme? Est-ce une chose bien agréable pour un père [1], dit saint Augustin, que de balbutier des demi-mots avec son fils pour lui apprendre à parler? ce-

« humoris copiam respuunt, sensim autem influentibus, « vel etiam instillatis, complentur : sic animi puerorum « quantùm accipere possint videndum est. Nam majora « intellectu velut parùm aptos ad percipiendum animos « non subibunt. » (QUINT. lib. 1, cap. 3.)

[1] « Nam delectat, nisi amor invitet, decurtata et mutilata verba immurmurare? Et tamen optant homines « habere infantes quibus id exhibeant : et suavius est ma« tri minuta mansa inspuere parvulo filio, quam ipsam « mandere ac devorare grandiora. Non ergo recedat de « pectore etiam cogitatio gallinæ illius, quæ languidulis « pennis teneros fœtus operit, et susurrantes pullos con« fractâ voce advocat; cujus blandas alas refugientes su« perbi, præda fiunt alitibus. » (*De Catechis. rudib.* cap. X et XII)

pendant il en fait sa joie. Une mère ne prend-elle pas plus de plaisir à verser dans la bouche de son enfant un aliment proportionné à sa faiblesse, que de prendre pour elle-même la nourriture qui lui convient? Il faut nous rappeler sans cesse dans l'esprit le souvenir de ce que fait une poule, qui couvre de ses plumes traînantes ses petits encore tendres, et qui, entendant leurs faibles cris, les appelle d'une voix entrecoupée pour les mettre à couvert de l'oiseau de proie, qui enlève impitoyablement ceux qui ne se réfugient pas sous les ailes de leur mère [1]. La charité de Jésus-Christ, qui a bien daigné s'appliquer à lui-même cette comparaison, a été infiniment plus loin : et ce n'est qu'à son imitation que saint Paul [2] *se rendait faible avec les faibles, pour gagner les faibles*, et qu'il avait pour tous les fidèles [3] *la douceur et la tendresse d'une nourrice et d'une mère.*

Voilà [4], dit saint Augustin, ce qu'il faut se représenter à soi-même quand on se sent tenté d'ennui et de dégoût; qu'on a de la peine à descendre jusqu'à la petitesse et à la faiblesse des enfants, et à leur répéter sans cesse des choses fort communes et cent fois rebattues. Il arrive souvent, continue le même Père, que nous nous faisons un plaisir singulier de montrer à des amis, arrivés nouvellement dans la ville où nous demeurons, tout ce qui s'y trouve de beau, de rare, de curieux; et la douceur de l'amitié répand des charmes secrets sur des choses qui sans cela nous paraîtraient infiniment ennuyeuses, et leur rend pour nous toute la grâce de la nouveauté. Pourquoi la charité [5] ne ferait-elle pas en nous ce qu'y fait l'amitié, surtout quand il s'agit de montrer et de faire connaître aux hommes Dieu même, qui doit être le but de toutes nos connaissances et de toutes nos études?

J'ai cru devoir donner un peu plus d'étendue à ce qui regarde la manière de faire les catéchismes, qui n'est pas étrangère au but que je me propose dans cet article, d'instruire les jeunes gens de ce qui a rapport à l'éloquence de la chaire. Il est temps de passer au second devoir des prédicateurs.

SECOND DEVOIR DU PRÉDICATEUR.

Plaire, et pour cela parler d'une manière ornée et polie.

Saint Augustin recommande au prédicateur de s'attacher avant tout et surtout à la clarté, mais il ne prétend pas qu'il doive s'y borner. Il n'a garde d'interdire à la vérité les ornements du discours, qu'elle seule a droit d'employer. Il veut [1] qu'on fasse servir l'éloquence humaine à la parole de Dieu, et non qu'on rende la parole de Dieu esclave de l'éloquence humaine. Il sait que souvent on ne peut arriver au cœur que par l'esprit, et que pour remuer l'un il faut plaire à l'autre. C'est une excellente qualité [2], selon lui, de n'aimer et de ne chercher dans les mots que les choses mêmes, et non les mots : mais il avoue en même temps que cette qualité est fort rare; que si la vérité est montrée nûment et simplement, elle touche peu de personnes; qu'il en est de la parole comme de la nourriture [3], qui doit être assaisonnée pour être reçue avec plaisir; et que, par rapport à l'une et à l'autre, il faut avoir égard à la délicatesse des hommes, et donner quelque chose à leur goût.

C'est pour cela que les Pères ont été bien

[1] Matth. 23-37. — [2] 1 Cor. 9, 22.

[3] 1 Thess. 2, 7.

[4] « Si usitata et parvulis congruentia sæpè repetere « fastidimus... si ad infirmitatem discentium piget descendere..., cogitemus quid nobis prærogatum sit ab « illo..., *qui, quum in formâ Dei esset, semetipsum exi- « nanivit formam servi accipiens.* » (*De Catechis. rudib.* c. x.)

[5] « Quantò ergo magis delectari nos oportet, quum « ipsum Deum jam discere homines accedunt, propter « quem discenda sunt, quæcumque discenda sunt! » (Ibid. c. XII.)

[1] « Nec doctor verbis serviat, sed verba doctori. » (*De Doctr. Christ.* lib. 4, n. 61.)

[2] « Bonorum ingeniorum insignis est indoles, in verbis « verum amare, non verba... Quod tamen si fiat insua- « viter, ad paucos quidem studiosissimos suus pervenit « fructus. » (Ibid. n. 26.)

[3] « Sed quoniam inter se habent nonnullam similitudi- « nem vescentes atque discentes, propter fastidia pluri- « morum etiam ipsa, sine quibus vivi non potest, ali- « menta condienda sunt. » (Ibid.)

éloignés d'interdire à ceux qui sont sont appelés au ministère de la parole la lecture des anciens auteurs et l'érudition profane. Saint Augustin dit[1] que toutes les vérités qui se trouvent dans les auteurs païens nous appartiennent, et que par conséquent nous avons droit de les revendiquer comme notre bien propre, en les retirant d'entre les mains de ces injustes possesseurs pour en faire un meilleur usage. Il veut qu'à l'exemple des Israëlites[2], qui, par l'ordre de Dieu même, dépouillèrent l'Égypte de son or et de ses plus précieux vêtements sans toucher à ses idoles, nous laissions aux auteurs païens leur profane langage et leurs superstitieuses fictions ; que tout bon chrétien doit avoir en horreur : et que nous leur enlevions les vérités qu'on y trouve, qui sont comme de l'or et de l'argent, et les grâces du discours, qui sont comme les vêtements des pensées, pour faire servir les unes et les autres à la prédication de l'Evangile. Il cite un grand nombre de Pères qui en ont fait cet usage[3], à l'exemple de Moïse même, qui fut instruit avec soin dans toute la sagesse des Égyptiens.

Saint Jérôme traite la même matière avec encore plus d'étendue, dans une belle lettre où il se défend contre les reproches de ses adversaires[4], qui lui voulaient faire un crime de ce qu'il employait dans ses écrits l'érudition profane. Après avoir indiqué plusieurs passages de l'Ecriture où l'on cite des auteurs païens, il fait un long dénombrement des écrivains ecclésiastiques qui en ont aussi fait valoir les témoignages pour la défense de la religion chrétienne. Entre les écrivains sacrés il avait nommé saint Paul, qui cite plusieurs endroits des poëtes grecs. « C'est[1], dit-il, « qu'il avait appris du véritable David à arra-« cher d'entre les mains des ennemis leurs « armes pour les combattre, et à couper la « tête du superbe Goliath de sa propre épée. »

Il est donc fort à souhaiter que ceux qui sont destinés au ministère de la prédication aient d'abord puisé l'éloquence dans les sources mêmes, c'est-à-dire dans les auteurs grecs et latins, que l'on a toujours regardés comme les maîtres dans l'art de bien parler. L'orateur sacré doit avoir appris d'eux à dispenser à propos les ornements du discours[2], non pour plaire simplement à l'auditeur, et encore moins pour se faire de la réputation, motifs que la rhétorique païenne même a jugés indignes de son orateur : mais pour rendre la vérité plus aimable aux hommes, en la leur rendant plus agréable; et pour les engager par cette espèce d'appât innocent à en goûter plus volontiers la sainte douceur, et à en pratiquer plus fidèlement les salutaires leçons.

Tout le monde sait que l'éloquence de saint Ambroise produisit cet effet sur l'esprit d'Augustin encore enchanté des beautés de l'éloquence profane. Ce grand évêque prêchait à son peuple la divine parole avec tant de grâces et de charmes[3], que tous les auditeurs, comme par une sainte ivresse, étaient ravis et enlevés hors d'eux-mêmes. Augustin ne

[1] De Doct. chr. l. 2, n. 20.)

[2] « Sic doctrinæ omnes gentilium, non solùm simulata « et superstitiosa figmenta... quæ unusquisque nostrum « duce Christo de societate gentilium exiens debet abo-« minari atque devitare : sed etiam liberales disciplinas « usui veritatis aptiores, et quædam morum præcepta « utilissima continent... quæ tanquam aurum et argen-« tum debet ab eis auferre christianus ad usum justum « prædicandi Evangelii. Vestem quoque illorum... acci-« pere atque habere licuerit in usum convertenda chri-« stianum. » (Ib. lib. 2, n. 60.)

[3] « Nonne aspicimus quanto auro et argento et veste « suffarcinatus exierit de Ægypto Cyprianus doctor sua-« vissimus, et martyr beatissimus ? » (De Doct. Christ.) lib. 2, n. 61.)

« Vir eloquentiâ pollens et martyrio. » (S. Hieron.)

[4] « Quæris cur in opusculis nostris secularium littera-« rum interdùm ponamus exempla, et candorem eccle-« siæ ethnicorum sordibus polluamus. » (S. Hier. *Epist. ad Magnum.*)

[1] « Didicerat à vero David extorquere de manibus ho-« stium gladium, et Goliæ superbissimi caput proprio « mucrone truncare. » (S. Hier. *Epist. ad Magnum.*)

[2] « Illud, quod agitur genere temperato, id est, ut « eloquentia ipsa delectet, non est propter se ipsum usur-« pandum, sed ut rebus quæ utiliter honestèque dicun-« tur... aliquantò promptiùs et delectatione ipsâ elocu-« tionis accedat, vel tenaciùs adhæreseat assensus... Ita « fit ut etiam temperati generis ornatu non jactanter, sed « prudenter utamur, non ejus fine contenti, quo tan-« tummodò delectatur auditor : sed hoc potiùs agentes, « ut etiam ipso ad bonum, quod persuadere volumus, « adjuvetur. » (S. Aug. *De Doctr. Christ.* lib. 4, n. 55.)

[3] « Veni ad Ambrosium episcopum... cujus tunc elo-« quia strenuè ministrabant adipem frumenti tui.., et « sobriam vini ebrietatem populo tuo. » (*Confess.* lib. 5, cap. 13.)

cherchait dans ses prédications que les agréments du discours[1], et non la solidité des choses : mais il n'était pas en son pouvoir de faire cette séparation. Il croyait n'ouvrir son esprit et son cœur qu'à la beauté de la diction ; mais la vérité y entrait en même temps, et elle s'en rendit bientôt la maîtresse absolue.

Il fit lui-même dans la suite un pareil usage de l'éloquence. On voit dans la plupart de ses sermons que le peuple, ravi en admiration, se récriait et applaudissait. Il était bien éloigné de rechercher et d'aimer ces applaudissements ; son humilité sincère et profonde en était véritablement affligée, et lui faisait craindre la contagion secrète et subtile de cette vapeur empoisonnée. Mais d'où peuvent venir de si fréquentes acclamations[2], sinon de ce que la vérité, mise ainsi en évidence, et placée dans tout son jour par un homme solidement éloquent, charme et enlève les esprits?

Je ne puis m'empêcher ici d'exhorter les lecteurs à se donner la peine de lire un petit traité de M. Arnaud, qui a pour titre : *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs.* Il y réfute une partie de la préface que M. Dubois, son ami, avait mise à la tête de sa traduction des sermons de saint Augustin, où il prétendait montrer que la manière de prêcher de la plupart des prédicateurs était contraire à celle de ce saint docteur, en ce qu'on y faisait trop d'usage de l'éloquence humaine, qu'il croyait ne devoir pas être employée dans les prédications. Cette préface avait ébloui beaucoup de personnes, et avait reçu de grands applaudissements. On fut fort étonné, quand le petit traité de M. Arnaud parut, de voir qu'elle était presque tout entière fondée sur de faux principes et sur de faux raisonnements. Il est utile et agréable de comparer ensemble ces deux ouvrages, en lisant d'abord la préface, pour voir si l'on y remarquera soi-même quelques défauts, en examinant ensuite la réfutation, pour juger si elle est solide et appuyée sur de bonnes raisons.

Le principe que j'ai établi en suivant les règles de saint Augustin, que l'orateur chrétien peut et doit même chercher à plaire à l'auditeur, a besoin d'être renfermé dans de certaines bornes, et demande quelque éclaircissement. Il y a dans la prédication deux défauts à éviter : dont l'un est de trop rechercher les ornements et les grâces du discours, et l'autre de les trop négliger. Je dirai quelque chose de l'un et de l'autre de ces défauts.

PREMIER DÉFAUT.

Trop rechercher les ornements du discours.

C'est une disposition bien condamnable dans un orateur chrétien que de songer davantage à plaire à son auditeur qu'à l'instruire; de plus s'occuper des mots que des choses; de trop compter sur son travail et sur sa préparation; d'énerver la force des vérités qu'il annonce, par une affectation puérile de pensées brillantes; enfin de frelater et de corrompre la parole de Dieu par un mélange vicieux de frivoles ornements.

Saint Jérôme[1], dont le goût pour l'éloquence et pour les grâces du discours est connu, ne pouvait souffrir que l'orateur chrétien, négligeant de s'instruire lui-même et d'instruire les autres du fond même des vérités de la religion, s'occupât uniquement, comme un déclamateur, du soin de plaire ; ni que l'auguste éloquence de la chaire dégénérât en une vaine pompe de paroles, capable tout au plus d'exciter quelques légers applaudissements. Saint Ambroise pensait comme lui, et voulait qu'on bannît absolument de la prédication cette sorte de parure qui n'est propre qu'à affaiblir les pensées.

[1] « Quum non satagerem discere quæ dicebat, sed tantùm quemadmodùm dicebat audire.... veniebant in « animum meum simul cum verbis quæ diligebam res « etiam quas negligebam ; neque enim ea dirimere po- « teram. Et dum cor aperirem ad excipiendum quam « disertè diceret, pariter intrabat et quam verè diceret. » (*Confess.* lib. 5, cap. 14.)

[2] « Undè autem crebrò et multùm acclamatur ita dicen- « tibus, nisi quia veritas sic demonstrata, sic defensa, « sic invicta delectat? » (*De Doctr. Christ.* lib. 4, n. 56.)

[1] « Nolo te declamatorem esse et rabulam, garrulum- « que sine ratione... »

« Verba volvere, et celeritate dicendi apud imperitum « vulgus admirationem sui facere, indoctorum hominum « est. » (S. HIERON. *Epist. ad Nepot.*)

Aufer mihi lenocinia fucumque verborum, quia solent enervare sententias[1].

Dieu nous marque dans Ezéchiel combien il détestait la malheureuse disposition des Israélites captifs a Babylone, qui[2], au lieu de profiter des tristes prédications que son prophète leur faisait de sa part, et d'en être utilement effrayés, allaient l'entendre uniquement pour le plaisir comme on va à un concert de musique. Quels reproches n'eût-il point faits au prophète même, si par sa faute il eût donné lieu à un si indigne abus, en ne s'appliquant qu'à flatter l'oreille de ses auditeurs par une douce harmonie et un vain son de paroles ! C'est la peinture naïve de ces sermons, dont il ne reste rien que le stérile souvenir du plaisir qu'on a eu en les écoutant.

Un païen se plaignait de ce que de son temps ces sortes de délices et d'aménités du style, qui doivent être réservées pour des matières moins graves et moins sérieuses, avaient fait une espèce de violence au bon sens et à la droite raison, et s'étaient emparés comme par force des causes même où il s'agissait des biens et de la vie des hommes : *In ipsa capitis aut fortunarum pericula irrupit voluptas*[3].

Combien plus ce même abus serait-il condamnable dans des discours de religion, où l'on traite les matières les plus graves en même temps et les plus effrayantes ! où l'on se propose, par exemple, d'intimider salutairement et d'abattre le pécheur en lui représentant les horreurs d'une mort plus prochaine peut-être qu'il ne pense, le cri du sang de Jésus-Christ qui demande vengeance d'avoir été si longtemps profané, la colère d'un Dieu justement irrité prête à éclater sur sa tête, et l'enfer ouvert sous ses pieds pour l'engloutir ! Au milieu de si grandes vérités[4], un prédicateur est-il excusable de ne s'occuper qu'à faire un vain étalage d'élocution à chercher des pensées brillantes, à arrondir des périodes, à entasser de vaines figures? Que deviennent cependant cette douleur et cette tristesse dont il doit être pénétré en parlant de tels sujets, et qui devraient ne faire de tout son discours qu'un continuel gémissement? N'aurait-on pas lieu de s'indigner s'il se mettait en peine de montrer de l'esprit, et s'il avait le loisir de songer à faire le beau parleur dans un temps où il ne faut que tonner, foudroyer, et employer les mouvements les plus vifs et les plus animés?

SECOND DÉFAUT.

Trop négliger les ornements du discours.

Il y a un autre défaut en matière de prédication beaucoup plus commun que le premier, et qui a des suites infiniment plus pernicieuses : c'est de trop négliger le talent de la parole; de ne point assez respecter son auditoire; de se présenter devant lui presque sans aucune préparation; de dire les choses comme elles viennent sur-le-champ, souvent sans ordre, sans choix, sans justesse; et, par cette négligence affectée, d'inspirer à ses auditeurs du dégoût et du mépris pour la parole de Dieu, qui est digne par elle-même de s'attirer l'estime et le respect des hommes, et qui devrait faire leur plus solide gloire et leur plus douce consolation.

Le but que se propose tout pasteur, tout prédicateur, en parlant aux fidèles, est de les persuader, pour les porter à la vertu et les détourner du vice : mais tous ne prennent pas les moyens propres pour parvenir à ce but, et ne s'appliquent pas à parler d'une manière capable de persuader. C'est ce qui fait la différence des bons et des mauvais prédicateurs. Les uns, comme dit saint Augustin[1], le font

[1] Comment. l. 8.

[2] « Et es eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sono canitur : et audiunt verba tua, et non faciunt. » (EZECH. 33, 32.)

[3] Quint. l. 4. c. 2.

[4] « An quisquam tulerit reum in discrimine capitis, decurrentibus periodis, quàm lætissimis locis sententiisque dicentem?... Quò fugerit interim dolor ille? « Ubi lacrymæ substiterint? Undè se in medium tam secura observatio artium miserit? Non ab exordio usque « ad ultimam vocem continuus quidam gemitus, et idem « tristitiæ vultus servabitur?.. Commoveatur ne quisquam ejus fortunâ quem tumidum ac sui jactantem, « et ambitiosum institorem eloquentiæ in ancipiti sorte « videat? Non imò oderit reum verba aucupantem, et « anxium de famâ ingenii, et cui esse diserto vacet? » (QUINT. lib 4, cap. 11.)

[1] De Doctr. chr. l. 4, n. 7.

grossièrement, désagréablement, froidement, *obtusè, deformiter, frigidè* : les autres le font ingénieusement, agréablement, fortement, *acutè, ornatè, vehementer.*

Le saint de la plupart des chrétiens, aussi bien que la foi, est attaché à la parole : mais cette parole doit être maniée avec art, avec habileté, pour lui préparer une entrée dans les esprits. L'ornement du discours est un des moyens propres à produire cet effet; et la raison en est bien claire. Il faut que l'auditeur non-seulement entende ce qu'on dit, mais qu'il l'écoute volontiers : *Volumus non solùm intelligenter, verùm etiam libenter audiri*[1]. Or comment écoutera-t-il volontiers, s'il n'est attiré et gagné par l'amorce du plaisir? *Quis tenetur ut audiat, si non delectatur*[2]?... *Quis eum* (*oratorem*) *velit audire, nisi auditorem nonnullâ etiam suavitate detineat*[3]? Cet ornement n'exclut point la simplicité du discours; car il ne faut pas une simplicité rude et grossière, qui rebute et fatigue : *Nolumus fastidiri etiam quod submissè dicimus*[4]. Il y a un milieu entre un style recherché, fleuri, brillant, et un style bas, rampant, négligé : et ce milieu est l'éloquence qui convient à un pasteur. *Illa quoque eloquentia generis temperati apud eloquentem ecclesiasticum, nec inornata relinquitur, nec indecenter ornatur*[5].

Les fidèles seraient tout autrement instruits qu'ils ne le sont, s'ils assistaient régulièrement aux prônes de leurs paroisses, ce qui est pour eux un devoir d'une plus étroite obligation qu'on ne pense; et si les prônes se faisaient comme il faut, ce qui n'en est pas un moins essentiel pour les pasteurs. Quelle douleur, quelle peine pour ceux qui ont quelque idée de l'importance de ce ministère, de voir le plus souvent leur auditoire vide, ou très-peu rempli, et d'avoir peut-être à se reprocher que c'est leur manière de parler froide, languissante, ennuyeuse, et souvent trop longue, qui rebute et écarte les auditeurs! Ils manquent par là à la fonction la plus importante de leur état. Ils trompent l'attente des peuples, qui accourent avec avidité pour remplir leurs besoins, et qui sont obligés de s'en retourner à jeun. Ils avilissent la parole de Dieu par la manière négligée dont ils l'annoncent, et ne la font plus regarder qu'avec mépris et dégoût. Ils déshonorent la majesté divine, dont ils tiennent la place[1], et dont ils sont les ambassadeurs; et ne font point d'attention qu'un envoyé d'un prince, qui en userait ainsi, serait regardé avec raison par son maître comme un prévaricateur.

Ils sont bien éloignés de la disposition de cet orateur grec[2] qui ne parlait jamais au peuple qu'il ne s'y fût beaucoup préparé, et qu'il n'eût prié les dieux, avant que de sortir de sa maison, de ne pas permettre qu'il lui échappât une seule parole qui fût indigne de son auditoire : et de celle de l'orateur romain, qui, tout habile qu'il était, déclare[3] qu'il ne plaidait jamais aucune cause sans s'y être disposé avec tout le travail nécessaire. Je n'oserais marquer clairement de quels termes se sert Quintilien[4] pour condamner la négligence d'un avocat qui manquerait à ce devoir essentiel à sa profession, et qui l'est beaucoup plus à celle d'un ministre de la parole, d'où dépend le salut des peuples.

Je sais que l'accablement des affaires, presque inévitable aux pasteurs sérieusement appliqués à leurs devoirs, leur laisse quelquefois peu de temps pour préparer leurs discours; mais il ne s'agit pas ici de pièces d'éloquence travaillées et polies avec un extrême soin, qui demandent un long travail, et par conséquent un grand loisir. Un pasteur qui avec quelque fonds d'esprit a de l'étude et de la lecture, et qui joint à ces qualités un grand zèle pour le salut des fidèles, ne manque jamais de réussir et d'être goûté par le peuple, quand il met de l'ordre dans ses discours, qu'il dit des choses solides et touchantes, qu'il les appuie de passages tirés de l'Ecriture, et qu'il a soin de se renfermer dans des bornes raisonnables

[1] N. 56. — [2] N. 58. — [3] N. 56. — [4] Ibid. — [5] N. 57.

[1] Pro Christo legatione fungimur.

[2] Périclès.

[3] « Ad illam causarum operam nunquam nisi paratus « et meditatus accedo. » (Cic. de *Leg.* 1, n. 12.)

[4] « Afferret ad dicendum curæ semper quantùm plu- « rimum poterit. Neque enim solùm negligentis, sed et « mali, et in susceptâ causâ perfidi ac proditoris est, « pejùs agere quàm possit. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 9.)

pour ne point fatiguer son auditoire. Une telle préparation n'emporte pas beaucoup de temps, et elle est d'un devoir indispensable.

Y a-t-il dans le ministère ecclésiastique quelque fonction qui paraisse plus importante, plus nécessaire, plus digne du zèle pastoral, que le soin des pauvres et celui d'administrer les sacrements? Cependant d'un côté nous voyons que les apôtres, assemblés en corps pour remédier aux plaintes que la dispensation des aumônes avait fait naître parmi les fidèles, se croyaient obligés de renoncer à ce ministère, quelque saint qu'il fût, plutôt que de quitter la prédication de la parole de Dieu, dont ils étaient chargés spécialement et préférablement à tout le reste : et de l'autre, saint Paul, si instruit des devoirs de l'apostat, et si infatigable dans le travail, déclare nettement que *Jésus-Christ ne l'a point envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Evangile*[2]. Le ministère de la prédication est donc la principale fonction des apôtres, des évêques, et de tous les pasteurs; à laquelle ils doivent donner toute l'application dont ils sont capables, en écartant avec une sévérité inflexible tout ce qui est incompatible avec ce premier et ce plus essentiel de leurs devoirs.

C'est le précepte et l'exemple que nous ont donnés tous les grands saints qui ont fait tant d'honneur au christianisme par leurs savantes et éloquentes prédications, quoique la plupart fussent placés dans les plus grands siéges de l'Eglise, et fussent occupés à la défendre contre les hérésies.

Saint Grégoire de Nazianze[3], plein de mépris pour l'arrangement des paroles et pour les vaines délicatesses du discours, qui ne servent qu'à flatter l'oreille, était bien éloigné de négliger ce que l'éloquence pouvait avoir d'utile, comme il le marque en plus d'un endroit[3]. « Je ne me suis réservé, dit-il, que « l'éloquence[4], et je ne me repens point des « peines et des fatigues que j'ai souffertes sur « mer et sur terre pour l'acquérir. Je souhaiterais pour mes amis et pour moi que nous « en possédassions toute la force[1]... C'est de « tous mes biens le seul qui me soit resté. « Je l'offre, je le dévoue, je le consacre à « mon Dieu. La voix de son commandement « et le mouvement de son esprit m'ont fait « abandonner toutes les autres choses, pour « faire avec la pierre précieuse de l'Evangile « un échange de tout ce que je possédais. Je « suis donc ainsi devenu, ou, pour mieux « dire, je désire ardemment de devenir cet « heureux marchand qui avec des choses viles et périssables en achète d'excellentes et « d'éternelles. Mais, comme ministre de la « parole, je m'attache uniquement à l'art de « parler. J'en fais mon partage, et je ne l'abandonnerai jamais... » Dans un autre endroit, il remercie son peuple de ce que, par son ardeur incroyable pour la parole de Dieu, il le consolait des discours injurieux et pleins de malignité que la jalousie de ses ennemis répandait contre son éloquence, qu'il avait acquise dans l'étude des auteurs profanes, mais qu'il avait ennoblie par la lecture des livres sacrés, et par le bois vivifiant de la croix, qui lui avait ôté tout ce qu'elle avait eu d'amertume. Et il ajoute qu'il n'était pas du sentiment de beaucoup d'autres, qui voulaient qu'on se contentât d'un discours sec, simple, sans ornement, sans élévation; qui couvraient leur paresse ou leur ignorance par un mépris dédaigneux de leurs adversaires, et qui prétendaient en cela imiter les apôtres, sans considérer que les miracles et les prodiges leur tenaient lieu d'éloquence.

Saint Ambroise, dans l'endroit même où il recommande que le discours d'un ecclésiastique soit pur[5], simple, clair, plein de poids et de gravité, ajoute que, comme l'élégance n'y doit point être affectée, il ne faut pas aussi y mépriser l'agrément. Et il pratiqua toujours lui-même ce qu'il avait enseigné.

Y eut-il jamais un pasteur plus occupé que

[1] Act. 6, 2.
[2] 1 Cor. 1, 17.
[3] Orat. 15. — [1] Orat. 3.
[4] Saint Grégoire de Nazianze avait fait plusieurs voyages pour aller étudier l'éloquence sous les plus habiles maîtres.

[1] Orat. 12. — [2] Orat. 27.
[5] « Oratio sit pura, simplex, dilucida, atque manifesta, « plena gravitatis et ponderis, non affectatâ elegantiâ, « sed non intermissâ gratiâ. » (*Offic.* lib. 1, cap. 22.)

saint Augustin, et plus dévoué aux bonnes œuvres [1]? Mais son zèle, non moins éclairé que fervent, ne dérobait rien du temps qu'il lui fallait pour préparer les choses nécessaires à l'instruction des fidèles. Il paraît que dans les commencements ses sermons étaient écrits mot à mot, et appris par cœur, parce qu'il avait alors plus de temps, et plus de besoin d'user de cette précaution. Dans la suite, il se contenta de chercher le sens des endroits de l'Écriture qu'il avait dessein d'expliquer, d'approfondir les vérités qu'ils contenaient, et de trouver les passages nécessaires pour les appuyer et les éclaircir: et cette recherche ne laissait pas de lui coûter beaucoup, aussi bien que la fatigue de parler, comme il le marque lui-même à la fin du quatrième discours qu'il fit sur le psaume 103: *Magno labore quæsita et inventa sunt, magno labore nuntiata et disputata sunt: sit labor noster fructuosus vobis, et benedicat anima nostra Dominum.* L'ardeur insatiable de ses auditeurs pour l'écouter est un garant bien sûr du talent qu'il avait pour la parole, et du soin qu'il y donnait.

J'ai réservé exprès saint Chrysostôme pour le dernier de mes témoins, parce qu'il est l'un des Pères qui ont le plus insisté sur la matière que je traite. Dans son beau traité sur le sacerdoce, qui est regardé avec raison comme son chef-d'œuvre, il établit, comme un principe incontestable, que la principale partie du devoir des évêques, et par conséquent de tous les pasteurs, consiste dans l'instruction qui se donne par la parole, parce que c'est par elle seule qu'ils sont en état d'enseigner aux fidèles les vérités de la religion, de les animer à la vertu, de les retirer du vice, et de les soutenir dans les rudes épreuves qu'ils ont à souffrir, et dans les combats qu'ils ont à livrer tous les jours contre les ennemis de leur salut. Sans ce secours, une pauvre église est semblable à une ville attaquée de toutes parts, et qui se trouve sans défense; ou à un vaisseau battu de la tempête, et qui est sans pilote. La parole, dans la bouche du pasteur, est comme l'épée dans la main d'un capitaine; mais cette épée demande d'être maniée avec art et avec adresse: c'est-à-dire, pour parler plus clairement, qu'un pasteur doit se préparer avec beaucoup de soin aux prédications et aux autres discours qu'il est obligé de faire en public, et qu'il doit employer tous ses efforts pour acquérir ce talent [1], puisque c'est de là que dépend le salut de la plupart des âmes qui lui sont confiées.

Mais, dit-on, si cela est ainsi, pourquoi saint Paul ne s'est-il point soucié d'acquérir ce talent? et pourquoi ne rougit-il point d'avouer qu'*il est ignorant et peu instruit pour la parole* [2]; et cela en écrivant aux Corinthiens qui faisaient tant de cas de l'éloquence?

Cette parole, dit saint Chrysostôme, dont on n'a point pénétré le sens, ni connu la profondeur, en a trompé plusieurs, et a servi de prétexte et de voile à leur paresse. Si saint Paul était ignorant, comme vous le prétendez, comment a-t-il confondu les Juifs de Damas, n'ayant point encore fait de miracles? Comment a-t-il terrassé les Grecs? et pourquoi se retira-t-il à Tarse? ne fut-ce pas après en être demeuré tellement victorieux par la puissance de la parole, que, ne pouvant souffrir la honte d'être vaincus, ils résolurent de le faire mourir? De quoi se servit-il pour combattre et pour disputer contre ceux d'Antioche, qui s'efforçaient d'embrasser les cérémonies des Juifs? Ce sénateur de l'Aréopage, qui demeurait dans la ville du monde la plus superstitieuse et la plus savante, ne le suivit-il pas avec sa femme, après avoir ouï seulement un de ses discours?... Que fit cet apôtre à Thessalonique, à Corinthe, à Ephèse, et à Rome même? Ne passa-t-il pas les jours et les nuits à expliquer les Ecritures divines? Est-il besoin de raconter toutes les disputes qu'il a eues avec les épicuriens et les stoïciens?... De quel front ose-t-on encore après cela l'appeler ignorant, lui qui a été admiré de tout le monde, et dans ses disputes, et dans ses sermons; lui que les Lycaoniens prirent pour Mercure, sans doute à cause de son éloquence?

Il peut se faire que des pasteurs pleins de zèle, de charité, et très-propres d'ailleurs

[1] Epist. 78.

[1] Χρὴ τὸν ἱερέα πάντα ποιεῖν ὑπὲρ τοῦ ταύτην κτήσασθαι τὴν ἰσχύν.

[2] « Imperitus sermone. » (2 *Cor.* 11. 6.)

pour le gouvernement, manquent du talent de la parole et ne puissent pas instruire leurs peuples par eux-mêmes. Alors l'exemple de Valère, évêque d'Hippone, qui, pour suppléer au peu d'usage qu'il avait de la langue latine, fit prêcher saint Augustin en sa place et en sa présence, devient pour eux une règle, et les autorise à chercher ailleurs le supplément de ce qui leur manque. Les curés de campagne, qui ne peuvent point emprunter la voix d'autrui, ont le secours des livres [1]. On a fait exprès pour eux des homélies courtes, faciles, à la portée des plus grossiers, qu'ils peuvent débiter à leurs peuples de vive voix; ou au moins leur en faire la lecture. Saint Augustin ne blâmerait point cette pratique, lui qui croit qu'un pasteur [2], incapable de composer lui-même un bon discours, peut le faire composer par un autre, et, après l'avoir appris, le prononcer comme s'il en était l'auteur. C'est que, de quelque manière que ce soit, il est d'une indispensable nécessité que les peuples soient instruits.

TROISIÈME DEVOIR DU PRÉDICATEUR.

Toucher et émouvoir par la force du discours ceux à qui il parle.

Quoiqu'on doive fort estimer un discours qui joint à une grande clarté, de la grâce et de l'éloquence, cependant il faut avouer que ce qui produit les grands et les merveilleux effets de l'éloquence n'est ni le genre simple et médiocre, ni le genre orné et fleuri, mais le sublime et le pathétique. Par les deux premiers l'orateur vient à bout d'instruire et de plaire; et il peut se contenter de ces deux effets quand il ne s'agit que de vérités spéculatives, qu'il suffit de croire, qui ne demandent que notre consentement, et qui regardent plutôt l'esprit que le cœur, si pourtant il y en a de telles dans la religion. Mais il n'en est pas ainsi quand on propose des vérités de pratique, qui doivent être mises en exécution. Que servirait en effet que l'auditeur fût convaincu de ce que l'on dit, et qu'il applaudît à l'éloquence de celui qui parle, s'il n'allait jusqu'à aimer, embrasser, pratiquer les maximes qu'on lui prêche? Si l'orateur n'arrive à ce troisième dégré, il demeure en chemin. Il n'a dû songer à instruire et à plaire que pour toucher. C'est en cela que saint Augustin, après Cicéron, fait consister la pleine victoire de l'éloquence. Tout discours qui laisse l'auditeur tranquille, qui ne le remue et ne l'agite point, et qui ne va pas jusqu'à le troubler, l'abattre, le renverser, et vaincre son opiniâtre résistance, quelque beau qu'il paraisse, n'est point un discours véritablement éloquent. Il s'agit de lui inspirer de l'horreur de ses péchés et de la crainte des jugements de Dieu; de dissiper le charme séducteur qui l'aveugle, et de le forcer d'ouvrir les yeux; de lui faire haïr ce qu'il aimait, et aimer ce qu'il haïssait; de déraciner de son cœur des passions vives, ardentes, enflammées, dont il n'est plus le maître, et qui ont pris sur lui un empire absolu; en un mot, de l'enlever et de l'arracher à lui-même, à ses désirs, à ses joies, à tout ce qui fait sa vie et son bonheur.

Je sais qu'il n'y a que la grâce toute-puissante de Jésus-Christ qui soit capable de toucher ainsi les cœurs et d'y faire des changements si merveilleux. Penser autrement, et attendre, en quelque dégré que ce soit, l'efficacité de la parole, ou des grâces du discours, ou de la solidité des raisons, ou de la force des mouvements, ce serait [1], selon le langage de saint Paul, anéantir la croix de Jésus-Christ, et lui dérober l'honneur de la conversion du monde pour l'attribuer à la sagesse humaine. C'est pour cela [2] que saint Augustin veut que l'orateur chrétien compte beaucoup plus sur la prière que sur ses talents; et qu'a-

[1] M. l'abbé Lambert.

[2] « Sunt quidam, qui benè pronuntiare possunt, quid autem pronuntient excogitare non possunt. Quod si ab aliis sumant eloquenter sapienterque conscriptum, memoriæque commendent, atque ad populum proferant: si eam personam gerunt, non improbè faciunt. » (*De Doctr. Christ.* lib. 4, n. 62.)

[1] « Misit me Christus evangelizare, non in sapientiâ verbi, ut non evacuetur crux Christo. » (1 *Cor.* 1, 17.)

[2] « Noster iste eloquens... hæc se posse pietate magis orationum, quam oratorum facultate, non dubitet, ut orando pro se, ac pro illis quos est allocuturus, sit orator, antequàm dictor... Et quis facit ut quod oportet, et quemadmodùm oportet, dicatur à nobis, nisi *in cujus manu sunt et nos et sermones nostri?...* »

vant que de parler aux hommes, il s'adresse à Dieu, qui seul peut nous inspirer et ce qu'il faut dire, et la manière dont il le faut dire. Mais [1], comme on ne laisse pas d'employer les remèdes naturels que prescrit la médecine, quoiqu'on sache que leur effet dépend uniquement de Dieu, à qui il a plu d'y attacher la guérison ordinaire des maladies, sans pourtant s'y astreindre lui-même; ainsi l'orateur chrétien peut et doit mettre en usage tous les moyens, tous les secours que lui fournit la rhétorique, mais sans y mettre sa confiance, et étant bien persuadé qu'en vain il parlera aux oreilles si Dieu ne parle aux cœurs.

Or c'est le style sublime et pathétique, ce sont les grandes et vives figures, les passions fortes et véhémentes, qui emportent le consentement et entraînent les cœurs. L'instruction, les raisons [2], ont éclairé et convaincu l'esprit. Les grâces du discours l'ont gagné, et par leur plaisir flatteur ont préparé la voie pour arriver au cœur. Il s'agit d'y entrer et de s'en rendre maître : c'est ce qui est réservé à la grande et forte éloquence. On peut voir ce qui en a été dit ci-devant dans l'article qui regarde le sublime. Je me contenterai de rapporter ici quelques extraits des Péres, qui seront plus instructifs que toutes les réflexions que je pourrais faire sur ce sujet.

Extrait de saint Augustin.

Ce grand saint mit en usage les préceptes de cette éloquence victorieuse, dans une occasion importante dont il nous a lui-même conservé l'histoire [1]. Ce fut à Hippone, dans le temps qu'il n'était encore que prêtre, et que l'évêque Valère le faisait parler à sa place. La fête de saint Léonce, évêque d'Hippone, étant proche, le peuple murmurait de ce qu'on voulait l'empêcher de la célébrer avec les réjouissances ordinaires, c'est-à-dire de faire dans l'église des festins qui dégénéraient en ivrogneries et en débauches. Saint Augustin, sachant le murmure du peuple, commença dès le mercredi, veille de l'Ascension, à lui parler sur ce sujet à l'occasion de l'évangile du jour, où l'on avait lu ce passage : *Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux* [2].

Comme ce premier discours avait eu peu d'auditeurs, et dans ce petit nombre beaucoup de contradicteurs, il parla encore du même sujet le jour suivant, fête de l'Ascension, dans une plus nombreuse assemblée où l'on avait lu l'évangile des marchands chassés du temple. Il le relut lui-même, et montra combien Jésus-Christ aurait eu plus de zèle pour bannir du temple des festins dissolus, qu'un commerce innocent par lui-même. Il lut encore divers endroits de l'Ecriture contre l'ivrognerie. Il accompagna ce discours de ses gémissements et de toutes les marques de la vive douleur que lui causait sa charité, et, après l'avoir interrompu par quelques prières qu'il fit faire, il recommença à parler avec toute la véhémence dont il était capable, leur représentant le péril commun des peuples et des prêtres qui doivent rendre compte de leurs âmes au chef des pasteurs. « Je vous « conjure, leur dit-il, par ses humiliations, « ses souffrances, sa couronne d'épines, sa « croix et son sang : ayez du moins pitié de « nous; et considérez la charité du vénéra- « ble Valère, qui, par tendresse pour vous, « m'a chargé du redoutable ministère de « vous annoncer la parole de la vérité. Il vous « a témoigné plusieurs fois la joie qu'il avait « de ce que j'étais venu ici; mais c'était dans « la vue que je serais le ministre de votre « salut, et non le témoin de votre perte et

[1] « Sicut enim corporis medicamenta, quæ hominibus « ab hominibus adhibentur, nonnisi eis prosunt, quibus « Deus operatur salutem, qui et sine illis mederi potest, « quum sine ipso illa non possint, et tamen adhibentur... « ita et adjumenta doctrinæ tunc prosunt animæ adhi- « bita per hominem, quum Deus operatur ut prosint, qui « potuit Evangelium dare homini etiam non ab homini- « bus, neque per hominem. » (S. Aug. *de Doctr. Christ.* lib. 4, cap. 15 et 16.)

[2] « Oportet igitur eloquentem ecclesiasticum, quando « suadet aliquid quod agendum est, non solùm docere « ut instruat, et delectare ut teneat, verùm etiam flectere « ut vincat. Ipse quippè jam remanet ad consensionem « flectendus eloquentiæ granditate, in quo id non egit « usque ad ejus confessionem demonstrata veritas, ad- « juncta etiam suavitate dictionis. (Ibid. cap. 13.)

[1] S. August. Epist. 29. ad Alypium.

[2] Matth 7, 6.

« de votre damnation. » Saint Augustin ajouta qu'il espérait que ce malheur n'arriverait pas, et que, s'ils ne cédaient point à l'autorité de la parole divine qu'il leur avait annoncée, ils céderaient aux châtiments dont il ne pouvait douter que Dieu ne les punît en ce monde pour ne pas les damner en l'autre. Il dit cela d'une manière si touchante, qu'il tira les larmes des yeux de ses auditeurs, et ne put retenir les siennes. « Ce ne fut point, dit-il, en « pleurant sur eux, que je les fis pleurer ; « mais, pendant que je parlais, leurs larmes « prévinrent les miennes. J'avoue que je ne « pus point alors me retenir. Après que nous « eûmes pleuré ensemble, je commençai à « espérer fortement leur correction. »

Le lendemain, qui était le jour du festin[1], il apprit que quelques-uns murmuraient encore, et disaient : « De quoi s'avise-t-on « maintenant? Ceux qui ont souffert jus- « qu'ici cette coutume n'étaient-ils pas chré- « tiens? » Saint Augustin, ne sachant quel ressort faire jouer pour les ébranler[2], se trouva fort embarrassé. Il avait pris la résolution de lire à ces obstinés l'endroit du prophète Ezéchiel[3], où il est dit que la sentinelle est déchargée quand elle a annoncé le péril ; et ensuite, de secouer ses vêtements sur le peuple, et de se retirer chez lui. Mais Dieu lui épargna cette douleur, et les murmurateurs ne purent résister plus longtemps à une charité si vive et si éloquente.

La solidité et l'agrément du discours servirent sans doute à préparer ce changement et à ébranler les esprits. Mais ce qui terrassa, pour ainsi dire, les murmurateurs, et ce qui procura à saint Augustin une pleine victoire, fut le sublime et le pathétique mêlé à ces manières douces et tendres dont nous avons parlé ailleurs. Les deux autres parties peuvent exciter des acclamations[4] : le sublime, le pathétique accablent comme par leur poids, et, au lieu d'applaudissements, arrachent des pleurs.

Extrait de saint Cyprien.

L'extrait que je donne ici est tiré de la belle lettre de ce grand évêque au pape Corneille, au sujet de ceux qui, étant tombés pendant la persécution, demandaient avec fierté d'être rétablis dans l'usage des sacrements sans avoir fait une pénitence convenable, et employaient même pour cela les menaces.

« Si ces pécheurs, dit saint Cyprien, veulent être reçus dans l'Église, voyons quel sentiment ils ont de la satisfaction qu'ils doivent faire, et quels fruits de pénitence ils apportent. L'Église n'est ici fermée à personne : l'évêque ne rejette personne. Nous sommes prêts à recevoir avec patience, avec indulgence et avec douceur, tous ceux qui se présentent à nous. Je désire que tous retournent à l'Église. Je desire que tous ceux qui combattaient avec nous se rallient sous les enseignes de Jésus-Christ, et reviennent dans son camp céleste et dans la maison de Dieu son père. Je me relâche dans tout ce que je puis. Je dissimule beaucoup de choses, dans l'ardent désir que j'ai de réunir nos frères avec nous. Je n'examine pas même, avec toute la sévérité que la piété et la religion chrétienne demanderaient, les offenses qu'on a commises contre Dieu; et je pèche peut-être moi-même en remettant trop facilement les péchés des autres. J'embrasse avec l'ardeur et avec la tendresse d'une entière charité ceux qui retournent avec des sentiments de pénitence, ceux qui confessent leurs péchés, et en font satisfaction avec humilité et simplicité de cœur. Que s'il y en a qui croient pouvoir rentrer dans l'Église par les menaces et non par les prières, et qui songent à en forcer les portes par la terreur et non pas à se les ouvrir par la satisfaction et par les larmes, qu'ils sachent que l'Église de-

[1] « Quum illuxisset dies, cui solebant fauces ventres- « que se parare. »

[2] « Quo audito, quas majores commovendi eos machi- « nas præpararem, omninò nesciebam. »

[3] Ezech. 33, 9.

[4] « Non sanè, si dicenti crebriùs et vehementiùs accla- « metur, ideò granditer putandus est dicere; hoc enim « et acumina submissi generis, et ornamenta faciunt « temperati. Grande autem genus plerumque pondere « suo voces premit, sed lacrymas exprimit. » (S. Aug. *de Doct. Chr.* lib. 4, cap. 24.)

meure toujours fermée à des personnes de cette sorte, et que le camp invincible de Jésus-Christ, fortifié par la toute-puissance de Dieu, qui en est le protecteur, ne se force point par l'insolence des hommes. Le prêtre du Seigneur, qui suit la règle de l'Evangile, et qui garde les préceptes de Jésus-Christ, peut être tué, mais il ne peut être vaincu. *Sacerdos Dei, Evangelium tenens, et Christi præcepta custodiens, occidi potest, non potest vinci.* »

Il me semble que cet extrait, qui ne ressent pas moins la douceur paternelle d'un saint évêque que le courage invincible d'un grand martyr, peut être proposé comme un modèle parfait de la plus forte et de la plus sublime éloquence, qui ne le cède en rien à celle de Démosthène.

Extraits de saint Jean Chrysostôme, contre les serments.

Saint Chrysostôme, dans ses homélies au peuple d'Antioche, parle souvent avec beaucoup de force contre ceux qui, pour des intérêts temporels, obligeaient leurs frères à prêter serment sur l'autel, et par là souvent leur donnaient lieu de se parjurer.

« Que faites-vous, malheureux? dit-il[1] : vous exigez un serment sur la sainte table, et vous immolez cruellement votre frère sur le même autel où repose Jésus-Christ, qui s'est immolé pour vous! Les voleurs commettent des meurtres, mais c'est en secret : et vous, en présence de l'Eglise, notre mère commune, vous égorgez un de ses enfants! pire en cela que Caïn : car enfin il cacha son crime dans le désert, et ne ravit à son frère qu'une vie de peu de durée; et vous, au milieu du temple, et sous les yeux de Dieu, vous causez à votre prochain une mort éternelle! Est-ce donc pour jurer que la maison du Seigneur est établie, et non pour prier? L'autel sacré est-il destiné à donner occasion aux crimes, et non à les expier? Si tout autre sentiment de religion est étouffé en vous, respectez au moins le livre sacré que vous présentez à votre frère pour jurer. Ouvrez le saint Evangile, sur lequel vous êtes prêts à lui faire prêter serment, et, écoutant ce qu'y dit Jésus-Christ sur les jurements, tremblez, et retirez-vous. Et qu'y dit Jésus-Christ? *Il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurerez point... Et moi je vous dis que vous ne juriez en aucune sorte*[1]. Quoi! vous faites jurer sur ce même livre qui vous interdit les jurements? O impiété! ô étrange sacrilége! C'est comme si l'on prenait pour complice d'un meurtre le législateur même qui le condamne.

« Je répands moins de larmes quand j'apprends que quelqu'un a été assassiné dans le grand chemin, que lorsque je vois un homme approcher de l'autel, porter sa main sur le saint livre des Evangiles, et prononcer à haute voix le serment. Car pour lors je ne puis m'empêcher de pâlir, de trembler, de frissonner, autant pour celui qui exige le serment que pour celui qui le prête. Misérable! pour t'assurer quelque somme d'argent douteuse, tu perds ton âme! Le gain que tu fais peut-il entrer en comparaison avec la perte de ton frère et la tienne? Si tu sais que celui dont tu exiges le serment est homme de bien, pourquoi ne te pas contenter de sa parole? et s'il ne l'est pas, pourquoi le forces-tu à faire un parjure?

« Mais sans cela, dites-vous, votre preuve était imparfaite, et l'on ne vous croyait point. Hé! que vous importe? C'est en craignant d'exiger le serment, que vous paraîtrez véritablement digne de foi, et que vous vous mettrez l'esprit en repos. Car enfin, quand vous êtes de retour chez vous, votre conscience ne vous fait-elle point de reproches? Ne dites-vous point en vous-même : Ai-je eu raison de lui faire prêter serment? n'a-t-il point fait un parjure? n'ai-je point donné lieu à un crime si horrible? Au contraire, quelle consolation n'est-ce point pour vous quand, de retour dans votre maison, vous pouvez dire : Dieu soit béni! je me suis retenu, j'ai épargné à mon frère l'occasion d'un crime, et lui ai peut-être sauvé un faux serment. Que

[1] Homil. xv. ad popul. Antioch.

[1] Matth. 5, 33-34.

tout l'or, que toutes les richesses de la terre, périssent plutôt que de m'obliger à enfreindre la loi, et à forcer les autres de la violer. »

Dans l'homélie précédente [1], saint Chrysostôme, après avoir raconté aux auditeurs comment le saint précurseur avait été mis à mort à cause du serment d'Hérode, les exhorte à conserver la mémoire d'un si tragique évènement, et à profiter d'un si terrible exemple; et il emploie pour cela les figures les plus vives et les plus sublimes.

« Je vous dis hier d'emporter chacun en votre maison la tête de Jean-Baptiste encore toute sanglante, et de vous représenter ses yeux animés d'un saint zèle contre les serments, et sa voix qui, s'élevant encore contre cette habitude criminelle, semble vous dire : Fuyez et détestez le jurement, qui a été mon meurtrier, et qui est la cause des plus grands crimes. En effet, continue saint Chrysostôme, ce que ni la généreuse liberté du saint précurseur, ni la violente colère du roi, qui se voyait repris publiquement, n'avaient pu faire, la crainte mal entendue du parjure le fit, et la mort de Jean-Baptiste fut l'effet et la suite du jurement. Je vous répète encore aujourd'hui la même chose : envisagez toujours cette tête sacrée, qui fait de continuels reproches aux blasphémateurs : et cette seule pensée sera comme un frein salutaire qui arrêtera votre langue, et la détournera du blasphème. »

Extrait du discours de saint Chrysostôme sur la disgrâce d'Eutrope.

Eutrope était un favori tout-puissant auprès de l'empereur Arcade, et qui gouvernait absolument l'esprit de son maître. Ce prince, aussi faible à soutenir ses ministres qu'imprudent à les élever, se vit obligé malgré lui d'abandonner son favori. En un moment Eutrope tomba du comble de la grandeur dans l'extrémité de la misère. Il ne trouva de ressource que dans la pieuse générosité de saint Jean Chrysostôme, qu'il avait souvent maltraité, et dans l'asile sacré des autels, qu'il s'était efforcé d'abolir par diverses lois, et où il se réfugia dans son malheur. Le lendemain, jour destiné à la célébration des saints mystères, le peuple accourut en foule à l'église, pour y voir dans Eutrope une image éclatante de la faiblesse des hommes, et du néant des grandeurs humaines. Le saint évêque parla sur ce sujet, d'une manière si vive et si touchante, qu'il changea la haine et l'aversion qu'on avait pour Eutrope, en compassion, et fit fondre en larmes tout son auditoire. Il faut se souvenir que le caractère de saint Chrysostôme était de parler aux grands et aux puissants, même dans le temps de leur plus grande prospérité, avec une force et une liberté vraiment épiscopales.

« Si l'on a dû jamais s'écrier, *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité* [1], certainement c'est dans la conjoncture présente. Où est maintenant cet éclat des plus hautes dignités? où sont ces marques d'honneur et de distinction? qu'est devenu cet appareil des festins et des jours de réjouissance! où se sont terminées ces acclamations si fréquentes et ces flatteries si outrées de tout un peuple assemblé dans le Cirque pour assister au spectacle? Un seul coup de vent a dépouillé cet arbre superbe de toutes ses feuilles, et, après l'avoir ébranlé jusque dans ses racines, l'a arraché en un moment de la terre! Où sont ces faux amis, ces vils adulateurs, ces parasites si empressés à faire leur cour, et à témoigner par leurs actions et leurs paroles un servile dévouement? Tout cela a disparu et s'est évanoui comme un songe, comme une fleur, comme une ombre. Nous ne pouvons donc trop répéter cette sentence du Saint-Esprit : *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité.* Elle devrait être écrite en caractères éclatants dans toutes les places publiques, aux portes des maisons, dans toutes nos chambres : mais elle devrait encore bien plus être gravée dans nos cœurs, et faire le continuel sujet de nos entretiens.

« N'avais-je pas raison, dit saint Chrysos-

[1] Homil. XIV.

[1] Eccles. 1, 2.

tôme en s'adressant à Eutrope, de vous représenter l'inconstauce et la fragilité de vos richesses? Vous connaissez maintenant, par votre expérience, qne, comme des esclaves fugitifs, elles vous ont abandonné, et qn'elles sont même en quelque sorte devenues perfides et homicides à votre égard, puisqn'elles sont la principale cause de votre désastre. Je vous répétais souvent que vous deviez faire plus de cas de mes reproches, quelque amers qu'ils vous parnssent, que de ces fades lonanges dont vos flatteurs no cessaient de vous accabler, parce que *les blessures que fait celui qui aime valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait* [1]. Avais-je tort de vous parler ainsi? Que sont devenus tous ces courtisans? Ils se sont retirés; ils ont renoncé à votre amitié; ils ne songent qu'à leur sûreté, à leurs intérêts, aux dépens même des vôtres. Il n'en est pas ainsi de nous. Nous avons souffert vos emportements dans votre élévation : et dans votre chute nous vons soutenons de tont notre pouvoir. L'Eglise, à qui vous avez fait la guerre, onvre son sein pour vous recevoir; et les théâtres, objet éternel de vos complaisances, qui nous ont si souvent attiré votre indignation, vous ont abandonné et trahi.

« Je ne parle pas ainsi pour insnlter an malheur de celui qui est tombé, ni ponr rouvrir et aigrir des plaies encore toutes sanglantes, mais pour sontenir ceux qui sont debout, et leur faire éviter de pareils maux. Et le moyen de les éviter, c'est de se bien convaincre de la fragilité et de la vanité des grandeurs humaines. De les appeler une fleur, une herbe, une fumée, un songe, ce n'est pas encore en dire assez, puisqn'elles sont au-dessous même du néant. Nons en avons une preuve bien sensible devant les yeux. Qni jamais est parvenu à une plus haute élévation? N'avait-il pas des biens immenses? lni manqnait-il quelque dignité? n'était-il pas craint et redouté de tout l'empire? Et maintenant, plns abandonné et plus tremblant que les derniers des malheureux, qne les plns vils esclaves, que les prisonniers enfermés dans de noirs cachots, n'ayant devant les yeux que les épées préparées contre lni, que les tourments et les bourreaux, privé de la lumière du jour au milieu du jour même, il attend à chaque moment la mort, et ne la perd point de vue.

« Vous fûtes témoins, hier, quand on vint du palais pour le tirer d'ici par force, comment il courut aux vases sacrés, tremblant de tout le corps, le visage pâle et défait, faisant à peine entendre une faible voix entrecoupée de sanglots, et plus mort que vif. Je le répète encore, ce n'est point pour insulter à sa chute que je dis tout ceci, mais pour vons attendrir snr ses maux, et pour vous inspirer des sentiments de clémence et de compassion à son égard.

« Mais, disent quelques personnes dures et impitoyables, qui même nous savent mauvais gré de lui avoir ouvert l'asile de l'Eglise, n'est-ce pas cet homme-là qui en a été le plus cruel eunemi, et qui a fermé cet asile sacré par diverses lois? Cela est vrai, répond saint Chrysostôme; et ce doit être pour nous un motif bien pressant de glorifier Dien de ce qu'il oblige un ennemi si formidable de venir rendre lui-même hommsge et à la pnissance de l'Eglise, et à sa clémence : à sa puissance, puisque c'est la guerre qu'il lui a faite qui lui a attiré sa disgrâce; à sa clémence, puisque, malgré tous les maux qu'elle en a reçus, oubliant tout le passé, elle lui ouvre son sein, elle le cache sons ses ailes, elle le couvre de sa protection comme d'un bouclier, et le reçoit dans l'asile sacré des autels que luimême avait plusienrs fois entrepris d'abolir. Il n'y a point de victoires, point de trophées, qui pussent faire tant d'honneur à l'Eglise. Une telle générosité, dont elle seule est capable, couvre de honte et les Juifs et les infidèles. Accorder hautement sa protection à un ennemi déclaré, tombé dans la disgrâce, abandonné de tous, devenu l'objet du mépris et de la haine pnblique; montrer à son égard une tendresse plus qne maternelle; s'opposer en même temps et à la colère du prince, et à l'avengle fureur dn peuple, voilà ce qui fait la gloire de notre sainte religion.

« Vous dites avec indignation qu'il a fermé cet asile par diverses lois. O homme! qui que vous soyez, vous est-il donc permis de vous

[1] Prov. 27, 6.

souvenir des injures qu'on vous a faites? Ne sommes-nous pas les serviteurs d'un Dieu crucifié, qui dit en expirant : *Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font*[1]. Et cet homme, prosterné au pied de l'autel, et exposé en spectacle à tout l'univers, ne vient-il pas lui-même abroger ses lois et en reconnaître l'injustice? Quel honneur pour cet autel! et combien est-il devenu terrible et respectable, depuis qu'à nos yeux il tient ce lion enchaîné! C'est ainsi que ce qui rehausse l'éclat de l'image d'un prince n'est pas qu'il soit assis sur un trône, revêtu de pourpre et ceint du diadème; mais qu'il foule aux pieds les barbares vaincus et captifs...

« Je vois dans notre temple une assemblée aussi nombreuse qu'à la grande fête de Pâques. Quelle leçon pour tous, que le spectacle qui vous occupe maintenant! et combien le silence même de cet homme réduit en l'état où vous le voyez, est-il plus éloquent que tous nos discours! Le riche en entrant ici n'a qu'à ouvrir les yeux pour reconnaître la vérité de cette parole : *Toute chair n'est que de l'herbe, et toute sa gloire est comme la fleur des champs. L'herbe s'est séchée, et la fleur est tombée, parce que le Seigneur l'a frappée de son souffle*[2]. Et le pauvre apprend ici à juger de son état tout autrement qu'il ne fait, et, loin de se plaindre, à savoir même bon gré à sa pauvreté, qui lui tient lieu d'asile, de port, de citadelle, en le mettant en repos et en sûreté, et le délivrant des craintes et des alarmes dont il voit que les richesses sont la cause et l'origine. »

Le but qu'avait saint Chrysostôme en tenant tout ce discours n'était pas seulement d'instruire son peuple, mais de l'attendrir par le récit des maux dont il lui faisait une peinture si vive. Aussi eut-il la consolation, comme je l'ai déjà dit, de faire fondre en larmes tout son auditoire, quelque aversion qu'on eût pour Eutrope, qu'on regardait avec raison comme l'auteur de tous les maux publics et particuliers. Quand il s'en aperçut, il continua ainsi :

« Ai-je calmé vos esprits? ai-je chassé la colère? ai-je éteint l'inhumanité? ai-je excité la compassion? Oui, sans doute; et l'état où je vous vois, et ces larmes qui coulent de vos yeux, en sont de bons garants. Puisque vos cœurs sont attendris, et qu'une ardente charité en a fondu la glace et amolli la dureté, allons donc tous ensemble nous jeter aux pieds de l'empereur : ou plutôt prions le Dieu de miséricorde de l'adoucir, en sorte qu'il nous accorde la grâce entière. »

Ce discours eut son effet, et saint Chrysostôme sauva la vie à Eutrope. Mais, quelques jours après, ayant eu l'imprudence de sortir de l'église pour se sauver, il fut pris et banni en Cypre, d'où on le tira dans la suite pour lui faire son procès à Calcédoine, et il y fut décapité.

Extrait tiré du premier livre du sacerdoce.

Saint Chrysostôme avait un ami intime, nommé Basile, qui lui avait persuadé de quitter la maison de sa mère pour mener avec lui une vie solitaire et retirée. « Dès que cette mère désolée eut appris cette nouvelle, elle me prit par la main, dit saint Chrysostôme, me mena dans sa chambre; et m'ayant fait asseoir auprès d'elle sur le même lit où elle m'avait mis au monde, elle commença à pleurer et à me parler en des termes qui me donnèrent encore plus de pitié que ses larmes.

« Mon fils, me dit-elle, Dieu n'a pas voulu que je jouisse longtemps de la vertu de votre père. Sa mort, qui suivit de près les douleurs que j'avais endurées pour vous mettre au monde, vous rendit orphelin, et me laissa veuve plus tôt qu'il n'eût été utile à l'un et à l'autre. J'ai souffert toutes les peines et toutes les incommodités du veuvage, lesquelles certes ne peuvent être comprises par les personnes qui ne les ont point éprouvées. Il n'y a point de discours qui puisse représenter le trouble et l'orage où se voit une jeune femme qui ne vient que de sortir de la maison de son père, qui ne sait point les affaires, et qui, étant plongée dans l'affliction, doit prendre de nouveaux soins dont la faiblesse de son âge et celle de son sexe sont peu capables. Il faut qu'elle supplée à la négligence de ses serviteurs, et se garde de leur malice; qu'elle se défende des

[1] Luc. 23, 34.
[2] Isai. 40-6.

mauvais desseins de ses proches : qu'elle souffre constamment les injures des partisans, et l'insolence et la barbarie qu'ils exercent dans la levée des impôts.

« Quand un père en mourant laisse des enfants, si c'est une fille, je sais que c'est beaucoup de peine et de soin pour une veuve : ce soin néanmoins est supportable en ce qu'il n'est pas mêlé de crainte ni de dépense. Mais si c'est un fils, l'éducation en est bien plus difficile, et c'est un sujet continuel d'appréhensions et de soins, sans parler de ce qu'il coûte pour le faire bien instruire. Tous ces maux pourtant ne m'ont point portée à me remarier. Je suis demeurée ferme parmi ces orages et ces tempêtes ; et, me confiant surtout en la grâce de Dieu, je me suis résolue de souffrir tous ces troubles que le veuvage apporte avec soi.

« Mais ma seule consolation dans ces misères a été de vous voir sans cesse, et de contempler dans votre visage l'image vivante et le portrait fidèle de mon mari mort ; consolation qui a commencé dès votre enfance, lorsque vous ne saviez pas encore parler, qui est le temps où les pères et les mères reçoivent plus de plaisir de leurs enfants.

« Je ne vous ai point aussi donné sujet de me dire qu'à la vérité j'ai soutenu avec courage les maux de ma condition présente, mais aussi que j'ai diminué le bien de votre père pour me tirer de ces incommodités, qui est un malheur que je sais arriver souvent aux pupilles ; car je vous ai conservé tout ce qu'il vous a laissé, quoique je n'aie rien épargné de tout ce qui vous a été nécessaire pour votre éducation. J'ai pris ces dépenses sur mon bien et sur ce que j'ai eu de mon père en mariage. Ce que je ne vous dis point, mon fils, dans la vue de vous reprocher les obligations que vous m'avez. Pour tout cela je ne vous demande qu'une grâce, ne me rendez pas veuve une seconde fois. Ne rouvrez pas une plaie qui commençait à se fermer. Attendez au moins le jour de ma mort ; peut-être n'est-il pas éloigné. Ceux qui sont jeunes peuvent espérer de vieillir ; mais à mon âge je n'ai plus que la mort à attendre. Quand vous m'aurez ensevelie dans le tombeau de votre père, et que vous aurez réuni mes os à ses cendres, entreprenez alors d'aussi longs voyages, et naviguez sur telle mer que vous voudrez, personne ne vous en empêchera : mais, pendant que je respire encore, supportez ma présence, et ne vous ennuyez point de vivre avec moi ; n'attirez pas sur vous l'indignation de Dieu en causant une douleur si sensible à une mère qui ne l'a point méritée. Si je songe à vous engager dans les soins du monde, et que je veuille vous obliger de prendre la conduite de mes affaires, qui sont les vôtres, n'ayez plus d'égard, j'y consens, ni aux lois de la nature, ni aux peines que j'ai essuyées pour vous élever, ni au respect que vous devez à une mère, ni à aucun autre motif pareil ; fuyez-moi comme l'ennemie de votre repos, et comme une personne qui vous tend des piéges dangereux : mais si je fais tout ce qui dépend de moi afin que vous puissiez vivre dans une parfaite tranquillité, que cette considération pour le moins vous retienne, si toutes les autres sont inutiles. Quelque grand nombre d'amis que vous ayez, nul ne vous laissera vivre avec autant de liberté que je fais. Aussi n'y en a-t-il point qui ait la même passion que moi pour votre avancement et pour votre bien. »

Saint Chrysostôme ne put résister à un discours si touchant ; et, quelque sollicitation que Basile son ami continuât toujours à lui faire, il ne put se résoudre à quitter une mère si pleine de tendresse pour lui, et si digne d'être aimée.

L'antiquité païenne peut-elle nous fournir un discours plus beau, plus vif, plus tendre, plus éloquent que celui-ci, mais de cette éloquence simple et naturelle qui passe infiniment tout ce que l'art le plus étudié pourrait avoir de plus brillant ? Y a-t-il dans tout ce discours aucune pensée recherchée, aucun tour extraordinaire ou affecté ? Ne voit-on pas que tout y coule de source, et que c'est la nature même qui l'a dicté ? Mais ce que j'admire le plus, c'est la retenue inconcevable d'une mère affligée à l'excès, et pénétrée de douleur, à qui, dans un état si violent, il n'échappe pas un seul mot ni d'emportement, ni même de plainte contre l'auteur de ses peines et de ses alarmes ; soit par respect pour la vertu de Basile, soit par la crainte d'irriter

« Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses « conseils? Qui a pénétré la profondeur des « trésors de sa sagesse et de sa science [1] ? Qui « peut se vanter d'être rempli de toutes les « richesses d'une intelligence ferme et assu- « rée pour connaître le mystère de Dieu le « père et de Jésus-Christ [2] ? Il n'y a que ceux « à qui Dieu a bien voulu faire connaître « quelles sont les richesses de la gloire de ce « double mystère, c'est-à-dire les évangélistes « et les apôtres, qui puissent dire : Nous « avons reçu l'esprit de Dieu [3]; nous connais- « sons les sentiments et les pensées de Jésus- « Christ. On sait que ce don a été accordé à « saint Paul dans un degré éminent [4]. Il fait « profession de ne savoir autre chose que Jé- « sus-Christ, et Jésus-Christ crucifié...[5] Tout « le reste lui semble une perte au prix de cette « haute et sublime connaissance. Il déclare « en plus d'un endroit que sa vocation est « d'annoncer et de découvrir à tous les hom- « mes les richesses incompréhensibles du « mystère de Jésus-Christ, dont il a reçu une « intelligence particulière [6], et de les éclairer « en leur découvrant combien est admirable « l'économie de ce mystère caché avant tous « les siècles en Dieu [7]. »

Qu'est-ce qu'un prédicateur de l'Evangile, à proprement parler? sinon un député et un ambassadeur que Dieu envoie vers les hommes, pour leur parler de sa part, pour leur expliquer ses intentions, pour leur exposer les conditions du traité qu'il veut bien faire avec eux, et de la paix qu'il veut bien leur accorder; selon cette majestueuse parole de saint Paul : *Pro Christo legatione fungimur* [8]. Or, de qui un ambassadeur doit-il tirer ses instructions? de qui doit-il recevoir les paroles qu'il est chargé de porter à ceux avec qui il a à traiter, sinon du maître qui l'envoie? C'est pour cela que saint Paul exhortait les Ephésiens à offrir pour lui de continuelles prières [9], « afin « que le Dieu dont il exerçait la légation et « l'ambassade lui ouvrît la bouche et lui don- « nât des paroles pour annoncer librement le « mystère de l'Evangile. » Et le même apô- tre, dans un autre endroit, déclare que c'est Dieu lui-même qui a mis dans sa bouche et dans celle des autres apôtres la parole de la réconciliation : *Posuit in nobis verbum reconciliationis* [1].

Quand les prédicateurs peuvent-ils dire véritablement aux peuples qui les écoutent [2] : « Nous faisons la charge d'ambassadeurs pour « Jésus-Christ; et c'est Dieu même qui vous « exhorte par notre bouche [3] : nous vous par- « lons devant Dieu en Jésus-Christ, ou plu- « tôt c'est Jésus-Christ qui parle en nous [4]; » sinon lorsque les vérités qu'ils annoncent, et les preuves dont ils les appuient sont tirées de l'Ecriture sainte, et ont pour garants la parole de Dieu même? Elle est d'ailleurs d'une fécondité infinie, soit qu'on veuille enseigner le dogme ou expliquer les mystères; soit qu'on veuille développer les principes de la morale, ou attaquer les vices. « Toute écri- « ture qui est inspirée de Dieu est utile pour « instruire, pour reprendre, pour corriger, « et pour conduire à la piété et à la justice [5]. »

Il faut avouer que les vérités qu'on annonce aux fidèles ont tout une autre force, et font tout une autre impression, quand elles sont ainsi revêtues de l'autorité divine, parce que naturellement tout homme, avec l'idée de la divinité, porte dans son cœur un fond de vénération pour elle. D'ailleurs ces vérités demeurent gravées bien plus profondément dans les esprits lorsqu'elles sont attachées à quelques passages de l'Ecriture sainte, dont on a soin d'approfondir le sens et de faire sentir l'énergie. L'auditeur peut avoir devant les yeux l'endroit qu'on explique; ce qui le rend bien plus attentif : du moins il le trouve chez lui; et, en le lisant, il rappelle facilement tout ce qu'on a dit pour le faire entendre. Mais une simple citation, souvent fort courte, dont pour l'ordinaire on n'avertit point, passe rapidement, ne laisse aucune trace, et se con-

[1] Coloss. 2, 72. — [2] Ibid. 1,
[3] 1 Cor. 2, 12 et 16. — [4] Ibid. 2, 2.
[5] Philip. 3, 8.
[6] Coloss. 4, 3 et 4.
[7] Ephes. 3, 4, 8 et 9.
[8] 2 Cor. 5, 20.
[9] Ephes. 6, 19, 20.

[1] 2 Cor. 5, 19. — [2] Ibid. 20. — [3] Ibid. 12, 19. — [4] Ib, 13, 3.
[5] 2 Timot. 3, 16.

fond avec le reste du discours. Il ne faut pas attendre un grand fruit d'instructions qui ne sont fondées que sur des raisonnements humains.

« On suivrait », dit M. de Fénélon dans ses Dialogues sur l'Eloquence, où il établit d'excellentes règles sur la manière de prêcher, « on suivrait vingt ans bien des prédicateurs, « sans apprendre la religion comme on la « doit savoir. » — « J'ai souvent remarqué, « ajoute-t-il dans un autre endroit, qu'il n'y « a ni art ni science dans le monde, que les « maîtres n'enseignent de suite par principes « et avec méthode. Il n'y a que la religion « qu'on n'enseigne point de cette manière aux « fidèles. On leur donne dans l'enfance un « petit catéchisme sec, et qu'ils apprennent « par cœur sans en comprendre le sens : après « quoi ils n'ont plus pour instruction que des « sermons vagues et détachés. Je voudrais « qu'on enseignât aux chrétiens les premiers « éléments de leur religion et qu'on les menât « avec ordre jusqu'aux plus hauts mystères ; « c'est ce que l'on faisait autrefois. On commençait par les catéchèses, après quoi les « pasteurs enseignaient de suite l'Évangile par « des homélies. Cela faisait des chrétiens très-« instruits de toute la parole de Dieu. »

C'est ainsi que les pasteurs instruisaient anciennement leurs peuples ; et la principale préparation qu'ils croyaient devoir apporter à cet important ministère, qui leur paraissait très-redoutable, était l'étude de l'Ecriture sainte. Je me contenterai de citer ici le témoignage et l'exemple de saint Augustin. Valère, son évêque, l'avait ordonné prêtre malgré lui, dans le dessein principalement de lui faire exercer le ministère de la prédication ; en effet, il l'en chargea peu de temps après. Qui pourrait exprimer les craintes, les inquiétudes, les alarmes de saint Augustin à la vue de cette fonction, que plusieurs regardent maintenant comme un jeu, mais qui faisait trembler ce grand homme ? Que lui manquait-il néanmoins, ou du côté des talents naturels, ou par rapport au fonds de science nécessaire à un prédicateur ? et c'est ce que lui représentait son évêque. Lui-même avoue[1] qu'il savait assez toutes les choses qui regardent la religion : mais il croyait n'avoir pas encore appris comment il fallait distribuer ces vérités aux autres pour contribuer à leur salut ; et c'est pour cela qu'il demandait avec tant d'instance qu'au moins on lui accordât quelque espace de temps pour s'y préparer par l'Ecriture sainte, par la prière, et par les larmes. « Que si », disait-il dans la belle requête qu'il présenta à son évêque, « après que j'ai connu par expérience ce qui « est nécessaire à un homme chargé de la « dispensation des sacrements et de la parole « de Dieu, vous ne voulez pas me donner le « temps d'acquérir ce que je vois qui me « manque, vous voulez donc que je périsse ? « Valère, mon cher père, où est votre charité ?... car qu'aurai-je à répondre au Seigneur quand il me jugera ? Lui dirai-je « qu'étant déjà embarqué dans les emplois « ecclésiastiques, il ne m'a plus été possible « de m'instruire de ce qui m'était nécessaire « pour m'en bien acquitter ? »

Ce que saint Augustin a pensé sur ce sujet, tous les Pères qui ont été chargés du ministère de la prédication l'ont pensé et l'ont pratiqué comme lui : saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostôme ; et ils ont marqué cette route à leurs successeurs. Cette étude est donc nécessaire à tous, et peut suffire à beaucoup. Il y a une infinité d'ecclésiastiques, peu habiles d'ailleurs, destinés cependant à instruire les enfants et les personnes du peuple ou de la campagne, que la seule lecture des livres saints, et surtout du nouveau Testament, mettra en état de s'acquitter avec succès de leur emploi, et en qui cette lecture, faite avec quelque soin, suppléera à ce qui peut leur manquer du côté de la science et de la facilité de parler. Saint Augustin veut que plus ils se sentent pauvres de leur propre fonds[1], plus ils aient recours aux richesses de l'Ecriture ; qu'ils empruntent d'elle une autorité qu'ils ne peuvent avoir par eux-mêmes, en appuyant leurs paroles de son témoignage ; et qu'ils trouvent dans sa grandeur

[1] Epist. 21, ad Valer.

[1] « Quantò se pauperiorem cernit in suis, tantò eum « oportet in istis esse ditiorem ; ut quod dixerit suis verbis, probet ex illis ; et qui propriis verbis minor erat, « magnorum testimonio quodammodò crescat. » (*De Doct. chr.* lib. 4, cap. 5.)

et dans sa force le moyen de croître en quelque sorte et de se fortifier avec elle.

§ II. De l'étude des Pères.

Mais, pour remplir plus dignement un ministère si sublime et si important, il faut ajouter à l'étude de l'Ecriture sainte celle des docteurs de l'Eglise, qui en sont les véritables interprètes, et que Jésus-Christ, l'unique maître des hommes, a daigné s'associer dans cette honorable qualité en les éclairant particulièrement de ses lumières.

L'éloquence de la chaire a au-dessus de celle du barreau un avantage et un secours qu'on n'estime point assez, et dont il me semble qu'on ne fait point assez d'usage. Dans la dernière, l'orateur tire presque tout ce qu'il a à dire de son propre fonds. Il peut bien s'aider de quelques pensées, de quelques tours que lui fourniront les anciens, mais il ne lui est pas permis de les copier; et quand il le pourrait, son sujet, pour l'ordinaire, ne le comporterait pas. Il n'en est pas ainsi d'un prédicateur. Quelque matière qu'il ait à traiter, il a un vaste champ ouvert dans les écrits des Pères grecs et des Pères latins, où il est sûr de trouver tout ce qu'on peut dire de plus solide sur cette matière; non-seulement les principes et leurs conséquences, les vérités et leurs preuves, les règles et leur application, mais encore très-souvent les pensées et les tours: en sorte qu'un orateur assez médiocre par lui-même se trouve tout d'un coup riche du fonds d'autrui, qui devient en un certain sens son propre bien par l'usage même qu'il en fait. Et bien loin qu'on puisse lui faire un crime de se parer ainsi de ces précieuses dépouilles, on devrait au contraire lui savoir très-mauvais gré s'il osait préférer ses propres pensées à celles de ces grands hommes, à qui il a été donné, par un privilége particulier, d'instruire après leur mort tous les pays et tous les siècles.

On ne prétend pas, quand on parle ainsi, borner le travail des prédicateurs à extraire les plus beaux endroits des Pères, et à les débiter de la sorte à leurs auditeurs. Quand pourtant cela serait ainsi, les peuples n'en seraient pas moins bien instruits, et ils ne seraient pas fort à plaindre d'avoir encore aujourd'hui pour maîtres et pour pasteurs saint Ambroise, saint Augustin, saint Chrysostôme. J'ai entendu un curé de Paris, qui était fort goûté et fort suivi, dont les prônes n'étaient presque composés que de morceaux de M. Le Tourneux et de M. Nicole. En effet, qu'importe au peuple d'où soit tiré ce qu'on lui dit, pourvu que ce soit excellent et propre à l'instruire? Mais rien n'empêche un prédicateur de prêter, ou plutôt de joindre son éloquence à celle de ces grands hommes, en tirant d'eux le fond des preuves et du raisonnement, et le tournant à sa manière sans s'en rendre esclave. S'il entreprend, par exemple, de montrer pourquoi Dieu permet que les justes soient affligés dans cette vie, saint Chrysostôme, dans sa première homélie au peuple d'Antioche, lui en fournit dix ou douze raisons différentes, toutes appuyées de passages de l'Ecriture sainte, et en ajoute encore un plus grand nombre dans d'autres discours. Saint Augustin dit aussi des choses merveilleuses sur cette matière, dont il parlait souvent, parce que de tout temps cette instruction et cette consolation ont été nécessaires aux justes. Un prédicateur, qui d'ailleurs a de l'esprit et du talent pour la parole, se trouvant au milieu de ces richesses immenses, dont il lui est permis de prendre tout ce qui lui plaira, peut-il manquer de parler d'une manière grande, noble, majestueuse, et en même temps instructive et solide? Quand on est un peu versé dans la lecture des Pères, on sent bien si un discours est puisé dans ces sources, si les preuves et les principes en sont tirés; et quelque éloquent, quelque solide même qu'il soit d'ailleurs, il lui manque quelque chose d'essentiel si cette partie lui manque.

Je le répète encore, cet avantage est d'un prix inestimable, et ne demande pas un travail ni un temps infini. Quelques années de retraite suffiraient pour cette étude, quelque vaste qu'elle paraisse; et si un homme possédait bien seulement les homélies de saint Jean Chrysostôme et les sermons de saint Augustin sur l'ancien et le nouveau Testament, avec quelques autres petits traités de ce dernier

Père, il y trouverait tout ce qui est nécessaire pour former un excellent prédicateur. Ces deux grands maîtres suffiraient seuls pour lui apprendre comment il faut instruire les peuples en leur enseignant à fond et par principes la religion, en leur expliquant avec clarté le dogme et la morale, mais surtout en leur faisant bien connaître Jésus-Christ, sa doctrine, ses actions, ses souffrances, ses mystères; et attachant toutes ces instructions sur le texte même de l'Ecriture, dont l'explication est à la portée et au goût des ignorants comme des savants, et fixe les vérités dans l'esprit d'une manière et plus facile et plus agréable.

On ne peut trop inculquer aux jeunes gens, à l'exemple de saint Augustin, la nécessité où ils seront un jour, si Dieu les appelle au ministère ecclésiastique, de faire des études solides, d'apprendre la religion dans les sources, de se rendre familière l'Ecriture, et de prendre pour maîtres et pour guides les saints Pères avant que d'entreprendre d'instruire les autres.

CHAPITRE III.

DE L'ÉLOQUENCE DE L'ÉCRITURE SAINTE.

Lorsque je me propose ici de faire quelques réflexions sur l'éloquence des livres sacrés, je suis bien éloigné de vouloir qu'on les confonde avec ceux des auteurs profanes, en n'y faisant remarquer aux jeunes gens que ce qui flatte l'oreille et l'esprit, et ce qui peut les former au bon goût. Le but que Dieu s'est proposé en parlant aux hommes dans ses Ecritures n'a pas été sans doute de nourrir leur orgueil et leur curiosité, ni d'en faire des orateurs et des savants, mais de les rendre meilleurs. Son dessein, dans ces livres sacrés, n'est pas de plaire à notre imagination, ou de nous apprendre à remuer celle des autres, mais de nous purifier et de nous convertir, et de nous rappeler du dehors, où nos sens nous conduisent, à notre cœur, où la grâce nous éclaire et nous instruit.

Il est vrai que la sagesse divine mène à sa suite tous les biens, et qu'elle a dans sa main toutes les qualités que le siècle respecte et qu'il ne peut recevoir que d'elle. Et comment ne serait-elle pas éloquente, elle[1] qui ouvre la bouche des muets, et qui rend éloquentes les langues des petits enfants? *Qui a fait la bouche de l'homme*[2]? (dit-elle ailleurs en répondant à Moïse, qui croyait manquer du talent de la parole) *qui a formé le muet et le sourd, celui qui voit et celui qui est aveugle? N'est-ce pas moi*?

Mais cette divine sagesse, pour se rendre plus accessible et plus intelligible, a bien voulu se rabaisser jusqu'à notre langage, prendre notre ton, balbutier, pour ainsi dire, avec les enfants. De là vient que le caractère dominant des Ecritures, et qui s'y fait sentir presque partout, est la simplicité.

Cela est encore plus sensible dans les Ecritures du nouveau Testament, et saint Paul nous en découvre une raison bien sublime. D'abord le dessein du Créateur avait été d'attirer les hommes à sa connaissance, par l'usage de leur raison, et par la considération de la sagesse de ses ouvrages. Dans ce premier plan et dans cette première manière d'enseigner, tout était grand et magnifique, tout répondait et à la majesté du Dieu qui parlait, et à la grandeur de celui qui était instruit. Le péché a renversé cet ordre, et a fait prendre une voie tout opposée. *Dieu voyant que le monde avec la sagesse humaine ne l'avait point connu dans les ouvrages de la sagesse divine, il lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui*[3]. Or, une partie de cette folie consiste dans la simplicité de la parole et de la doctrine évangélique. Dieu a voulu mettre au décri la vanité de l'éloquence, de la science et de l'esprit des philosophes, et rendre méprisables le faste et l'enflure de l'orgueil humain, en faisant écrire les livres saints, seuls destinés à convertir les hommes, d'un style tout différent de celui des auteurs païens: au

[1] « Sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas. » (*Sap.* 10, 21.)

[2] « Obsecro, Domine : non sum eloquens ab heri et nudius tertius... Quis fecit os hominis? aut quis fabricatus est mutum et surdum, videntem et cæcum? Nonne ego? » (*Exod.* 4, 10 et 11.)

[3] 1 *Cor.* 1, 21.

lieu que ceux-ci ne paraissent presque occupés que du soin de relever leurs discours par des ornements, les auteurs sacrés ne songent jamais à faire paraître de l'esprit dans leurs écrits, pour ne point ravir à la croix de Jésus-Christ l'honneur de la conversion du monde en le donnant ou à l'agrément de l'éloquence, ou à la force du raisonnement humain.

Si donc, malgré cette simplicité, qui est le vrai caractère des Ecritures, on y trouve des endroits si beaux et si éclatants, il est très-remarquable que cette beauté et cet éclat ne viennent point d'une élocution recherchée et étudiée, mais du fond même des choses qu'on y traite, qui sont par elles mêmes si grandes et si élevées qu'elles entraînent nécessairement la magnificence du style.

D'ailleurs il en est de la manière dont la sagesse divine a parlé aux hommes par les Ecritures, comme de celle dont elle a conversé avec eux par l'Incarnation, et dont elle a opéré leur salut. Elle était voilée, à la vérité, et obscurcie par les dehors rebutants de l'enfance, du silence, de la pauvreté, des contradictions, des humiliations, des souffrances; mais au travers de tous ces voiles elle laissait toujours échapper des traits et des rayons de majesté et de puissance, qui annonçaient clairement sa divinité. Ce double caractère de simplicité et de grandeur éclate aussi partout dans les livres sacrés; et quand on examine avec attention et ce que cette sagesse a souffert pour notre salut, et ce qu'elle a fait écrire pour notre instruction, on reconnaît également dans l'un et dans l'autre le Verbe éternel, par qui tout a été fait, *In principio erat Verbum*, voilà la source de sa grandeur; mais qui s'est fait chair pour nous, *et Verbum caro factum est*, voilà la cause de ses faiblesses.

Il était nécessaire de prendre ces précautions et d'établir ces principes, avant que d'entreprendre de faire remarquer dans les Ecritures ce qui regarde l'éloquence: car sans cela, en faisant trop valoir ces sortes de beautés, on exposerait les jeunes gens au péril de respecter moins les endroits de l'Ecriture où elle est plus accessible aux petits, quoique dans ces endroits-là même elle soit aussi divine que dans les autres, et qu'elle y cache souvent de plus grandes profondeurs; ou on les exposerait à un autre danger non moins à craindre, qui est de négliger les choses mêmes que nous dit la sagesse, et de n'être attentifs qu'à la manière dont elle les dit, et ainsi d'estimer moins les avis salutaires qu'elle nous donne que les traits d'éloquence qui lui échappent: or, c'est lui faire injure, que d'admirer sa suite et son cortége, et de ne la pas regarder; ou d'être plus touché des présents qu'elle fait souvent à ses ennemis, que des grâces qu'elle réserve pour ses enfants et ses disciples.

Je parcourrai différentes matières, mais sans y garder un ordre bien exact. J'ai déjà averti ailleurs que la plupart des réflexions que l'on trouvera ici sur l'Ecriture sainte ne sont pas de moi, et la beauté du style le fera assez remarquer.

§ I. Simplicité des écritures mystérieuses.

Ibi crucifixerunt eum[1]. « Là ils crucifièrent Jésus-Christ. »

Plus on fait attention au caractère inimitable des évangélistes, plus on y reconnaît la conduite d'un autre esprit que celui de l'homme. Ils se contentent de dire en un mot, que leur maître fut crucifié, sans marquer ni étonnement, ni compassion, ni reconnaissance. Qui parlerait ainsi d'un ami qui aurait donné sa vie pour lui? Quel fils rapporterait d'une manière si courte et si simple comment son père l'aurait exempté du dernier supplice en le souffrant à sa place? Mais c'est en cela que le doigt de Dieu est évident; et moins l'homme paraît dans une conduite si peu humaine, plus l'opération de Dieu est manifeste.

Les prophètes décrivent les souffrances de Jésus-Christ d'une manière vive, touchante, pathétique[2]. Ils sont pleins de sentiments et de réflexions. Mais les évangélistes les racontent d'une manière simple, sans mouvements, sans réflexions, sans rien permettre à leur admiration et à leur reconnaissance, sans paraître avoir aucun dessein de changer leurs lecteurs en disciples de Jésus-Christ. Il n'était

[1] Luc. 23, 33.

[2] David. Ps. 21 et 68. — Isai. c. 50 et 53. — Jerem. c. 11, etc.

pas naturel que des hommes éloignés de tant de siècles de celui du Messie fussent si touchés de ses souffrances. Il n'était pas naturel que des témoins oculaires de sa croix, et si zélés pour sa gloire, parlassent d'une manière si modérée du crime inouï commis contre sa personne. Le zèle des évangélistes eût été suspect : celui des prophètes ne pouvait l'être. Mais si les évangélistes et les prophètes n'avaient été inspirés, les premiers eussent écrit d'une manière plus animée, et les seconds d'une manière indifférente. Les uns eussent marqué un dessein de persuader, et les autres une timidité et une hésitation dans leurs conjectures, qui n'eût touché personne. Tous les prophètes sont ardents, zélés, pleins de respect et de vénération pour tous les mystères qu'ils annoncent : tous les évangélistes sont tranquilles; et avec un zèle égal à celui des prophètes, ils ont une modération admirable. Qui peut ne pas reconnaître la main qui a conduit les uns et les autres? et quelle preuve peut être plus sensible de la divinité des Ecritures, que de ne ressembler en rien à tout ce qu'écrivent les hommes? Mais en même temps combien un tel exemple, et il y en a une infinité d'autres pareils, doit-il nous apprendre à respecter l'auguste simplicité des livres saints, qui souvent cache les plus sublimes vérités et les plus profonds mystères!

C'est ainsi à peu près que l'Ecriture rapporte qu'Isaac fut mis par Abraham sur le bois qui lui devait servir de bûcher[1], et qu'il fut lié avant que d'être immolé, sans nous dire un seul mot ni des dispositions de ce fils, ni du discours que son père lui dit; sans nous préparer à un tel sacrifice par quelques réflexions, et sans nous dire avec quels sentiments le fils et le père s'y étaient soumis. L'historien Josèphe met dans la bouche d'Abraham un discours assez long, qui est fort beau et fort touchant : Moïse lui fait garder le silence, et le garde lui-même. C'est que l'un écrivait en homme, et par son propre esprit, et que l'autre n'était que l'instrument et la plume de l'esprit de Dieu, qui lui dictait toutes ses paroles.

[1] Gen. c. 22.

§ II. Simplicité et grandeur.

1. *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre*[1]. Quel homme, ayant à parler de si grandes choses, eût commencé comme Moïse? Quelle majesté, et en même temps quelle simplicité! Ne sent-on pas que c'est Dieu lui-même qui nous instruit d'une merveille qui ne l'étonne point, et au-dessus de laquelle il est? Un homme ordinaire aurait voulu s'efforcer de répondre par la magnificence de ses expressions à la grandeur de son sujet; et il n'aurait montré que sa faiblesse. La sagesse éternelle, qui s'est jouée[2] en faisant le monde, en fait le récit sans s'émouvoir.

Les prophètes, dont le but est de nous faire admirer les merveilles de la création, en parlent d'un ton bien différent.

« Le seigneur[3] prend possession de son « empire : il s'est revêtu de gloire. Le Sei- « gneur s'est revêtu de force; il s'est armé « de son pouvoir. »

Le saint roi, transporté en esprit à la première origine du monde, dépeint en termes magnifiques comment Dieu, qui jusque-là était demeuré inconnu, invisible, et caché dans le secret impénétrable de son être, s'est tout d'un coup manifesté par une foule de merveilles incompréhensibles.

Le Seigneur, dit-il, sort enfin de sa solitude. Il ne veut plus être seul heureux, seul juste, seul saint. Il veut régner par sa bonté et par ses largesses. Mais de quelle gloire ce roi immortel est-il revêtu! quelles richesses vient-il d'étaler à nos yeux! de quelle source partent tant de lumières et tant de beautés! Où étaient cachés ces trésors et cette riche pompe qui sortent du sein des ténèbres? Quelle est la majesté même du Créateur, si celle qui l'environne imprime un tel respect! Que doit-il être, puisque ses ouvrages sont si magnifiques!

Le même prophète, dans un autre psaume, sortant d'une profonde méditation sur les ouvrages de Dieu, et pénétré d'admiration et de

[1] Gen. 1, 1.
[2] « Ludens in orbe terrarum. » (*Prov.* 8, 31.)
[3] « Dominus regnavit : decorem indutus est. Indutus est Dominus fortitudinem, et præcinxit se. » (*Ps.* 92. 1.)

reconnaissance, s'exhorte lui-même à louer et à bénir une majesté et une bonté infinie, dont les merveilles l'étonnent et les bienfaits l'accablent. « O mon âme[1], bénissez le Sei- « gneur. Seigneur mon Dieu, vous avez fait « éclater excellemment votre grandeur. Vous « vous êtes revêtu d'honneur et de gloire : « vous vous êtes couvert de la lumière comme « d'un manteau. » Ne semble-t-il pas que tout d'un coup le roi des siècles s'est revêtu de magnificence et de gloire, et qu'en sortant du secret de son palais, il s'est fait voir tout brillant de lumière? Mais tout cela n'est que sa parure extérieure, et comme un manteau qui le cache. Votre majesté, ô mon Dieu, est bien au-dessus de la lumière qui l'environne. J'arrête mes regards sur vos habits, ne pouvant les fixer sur vous. Je puis discerner la riche broderie de votre pourpre : mais je cesserais de vous voir si j'osais élever mes yeux jusqu'à votre visage.

Il n'est pas inutile de comparer ainsi la simplicité de l'historien avec la sublime magnificence des prophètes. Ils parlent du même objet, mais dans des vues toutes différentes. Il en est ainsi de toutes les circonstances de la création. J'en rapporterai seulement quelques-unes, qui feront juger des autres.

2. « Dieu fit deux grands corps lumineux[2], « l'un plus grand pour présider au jour, et « l'autre moindre pour présider à la nuit : il « fit aussi les étoiles. »

Y a-t-il rien en même temps de plus grand et de plus simple? Je ne parlerai que du soleil et des étoiles, et je commencerai par les dernières.

Il n'appartient qu'à Dieu de parler avec cette indifférence du plus étonnant spectacle dont il avait orné l'univers, *et stellas*. Il dit en un mot ce qui ne lui a coûté qu'une parole. Mais qui peut sonder la vaste étendue de cette parole? Faisons-nous réflexion que ces étoiles sont innombrables, toutes infiniment plus grandes que la terre, toutes, excepté les planètes, une source inépuisable de lumière? Mais [1] quel est l'ordre qui a fixé leurs rangs? et à qui obéit si ponctuellement et avec tant de joie cette armée du ciel, dont toutes les sentinelles sont si vigilantes? Le firmament[2], parsemé de ce nombre infini d'étoiles, est le premier prédicateur qui a annoncé la gloire du Dieu tout-puissant : et pour rendre tous les hommes inexcusables, il ne faut que ce livre écrit en caractères de lumière.

Pour le soleil, qui peut l'envisager fixement, et soutenir quelque temps l'éclat de ses rayons? « C'est l'ouvrage admirable du « Très-Haut[3]. Il brûle la terre en son midi; « et qui peut supporter ses vives ardeurs? Il « conserve une fournaise de feu toujours « agissante. Il brûle les montagnes d'une « triple flamme : il élance des rayons de feu, « et la vivacité de sa lumière éblouit les « yeux. Le Seigneur qui l'a fait est grand, et « il hâte sa course pour lui obéir[4]. » Est-ce donc là le même soleil dont la Genèse parle d'une manière si simple : *Fecit luminare majus, ut præesset diei?* Que de beautés renfermées et comme voilées sous ce petit nombre de paroles! Peut-on concevoir avec quelle pompe et quelle profusion le soleil commence sa course, de quelles couleurs il embellit la nature, et de quelle magnificence il est lui-même revêtu en s'élevant sur l'horizon, comme l'époux que le ciel et la terre attendent, et dont il fait les délices? ***Ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo.*** Mais voyez comme il allie avec la majesté et les grâces d'un époux la course rapide d'un géant, qui

[1] « Benedic, anima mea, Domino. Domine Deus meus, « magnificatus es vehementer. Confessionem (*heb.* gloriam) et decorem induisti, amictus lumine sicut vestimento. » (Ps 103, 1, 2.)

[2] « Fecit Deus duo luminaria magna : luminare majus, ut præesset diei; et luminare minus, ut præesset « nocti; et stellas. » (Gen. 1, 16.)

[1] « Stellæ dederunt lumen in custodiis suis, et lætatæ « sunt. Vocatæ sunt, et dixerunt, Adsumus, et luxerunt « ei cum jucunditate, qui fecit illas. » (Baruc. 3, 34, 35.)

[2] « Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus « annuntiat firmamentum. » (Ps. 18, 1.)

[3] Eccl. 43, 2, 5.

[4] « Sol... vas admirabile, opus Excelsi. In meridiano « exurit terram; in conspectu ardoris ejus quis poterit « sustinere? Fornacem custodiens in operibus ardoris : « tripliciter sol exurens montes, radios igneos exsufflans, « et refulgens radiis suis obcæcat oculos. Magnus Dominus qui fecit illum, et in sermonibus ejus festinavit « iter. »

songe moins à plaire qu'à porter partout la nouvelle du prince qui l'envoie, et qui est moins occupé de sa parure que de son devoir : *Exsultavit ut gigas ad currendam viam. A summo cœlo egressio ejus; et occursus ejus usque ad summum ejus; nec est qui se abscondat à calore ejus.* Sa lumiere est encore aussi vive et aussi abondante qu'au premier jour, sans que ce déluge continuel de feu qui se répand de toutes parts ait affaibli la source incompréhensible d'une profusion si pleine et si précipitée. Le prophète a bien raison de s'écrier : *Magnus Dominus qui fecit illum!* Quelle est la majesté du Créateur! et que doit-il être lui-même, puisque ses ouvrages sont si magnifiques!

3. J'ajouterai encore ce qui regarde la formation de la mer : « Dieu dit que les eaux « qui sont sous le ciel se rassemblent en un « seul lieu, et que l'*élément* aride paraisse[1]. » Si les prophètes ne nous aidaient à découvrir les merveilles cachées sous la surface de ces paroles, leur profondeur serait encore plus impénétrable pour nous que celle de la mer.

Ce commandement, qui n'est ici qu'une simple parole, est une menace terrible, et un tonnerre, selon le prophète[2] : « Les eaux « avaient surpassé les montagnes[3]. Mais vo- « tre voix menaçante les a mises en fuite. « Au bruit de votre tonnerre elles se sont re- « tirées avec empressement et frayeur. » Au lieu de s'écouler tranquillement, elles prirent la fuite avec épouvante; elles se hâtèrent de se précipiter, et de s'entasser les unes sur les autres, pour laisser libre l'espace qu'elles avaient, ce semble, usurpé, puisque Dieu les en chassait. Il arriva quelque chose de semblable quand Dieu fit passer à son peuple la mer Rouge et le Jourdain : *Increpuit mare rubrum, et exsiccatum est.* Ce qui donne lieu à un autre prophète de demander à Dieu[4] si c'est donc contre la mer et contre les fleuves qu'il est irrité.

[1] Gen. 1, 9.
[2] Ps. 103, 6, 7.
[3] « Super montes stabunt aquæ. Ab increpatione tuâ « fugient ; a voce tonitrui tui formidabunt. »
[4] « Numquid in fluminibus iratus es, Domine? vel in « mari indignatio tua? » (Habac. 3, 8.)

Dans cette obéissance tumultueuse, où les eaux effrayées paraissaient devoir porter le désordre partout où elles se déborderaient, une main invisible les gouverna avec autant de facilité qu'une mère gouverne et manie un enfant qu'elle avait d'abord emmailloté, et qu'elle place ensuite dans son berceau. C'est sous ces images que Dieu lui-même nous représente ce qu'il fit alors : « Qui prit soin « de la mer[1], lorsqu'elle sortait du sein où « elle avait été retenue ; lorsque je la couvris « d'une nuée comme d'un vêtement, et que « je l'environnai de vapeurs obscures comme « de langes et de bandelettes ; lorsque je lui « donnai mes ordres, et que je lui opposai « des portes et des barrières en lui disant : « Tu viendras jusqu'ici, mais tu n'iras pas « au delà ; et ce terme arrêtera l'orgueil de « tes flots. » Il n'est pas nécessaire de relever la beauté de ces dernières paroles : à qui ne se fait-elle pas sentir? Dieu marqua des bornes à la mer, et elle n'osa les passer. Ce qu'il avait écrit sur son rivage[2], l'empêcha d'aller au delà ; et l'élément qui paraît le plus indocile fut également obéissant et dans sa fuite, et dans son repos. Cette obéissance est toujours la même depuis tant de siècles; et quelque agités que paraissent les flots, dès qu'ils approchent du bord la défense de Dieu les tient en respect et les arrête tout court.

§ III. La beauté de l'Ecriture ne vient point des mots, mais des choses.

On sait que les auteurs les plus excellents, soit grecs, soit latins, perdent presque toutes

[1] « Quis conclusit ostiis mare? *dit-il à Job* (*heb.* Quis « protexit in valvis mare, quum ex utero prodiens exi- « ret?), quandò erumpebat, quasi de vulvâ procedens; « quum ponerem nubem vestimentum ejus, et caligine « illud, quasi pannis infantiæ, obvolverem? Circumdedi « illud terminis meis (*heb.* Decrevi super eo decretum « meum), et posui vectem et ostia Et dixi : Usque huc « venies, et non procedes ampliùs, et hic confringes tu- « mentes fluctus tuos (*heb.* meta hæc confringet tumo- « rem fluctuum tuorum). » (Job 38, 8, 10.)
[2] « Posui arenam terminum mari, præceptum sem- « piternum, quod non præteribit. Et commovebuntur, « et non poterunt, et intumescent fluctus ejus, et non « transibunt illud. » (Jerem. 5, 22.)

leurs grâces lorsqu'ils sont traduits littéralement, parce que l'expression fait une grande partie de leur beauté. Comme celle des livres saints consiste plus dans les choses même que dans les termes, nous voyons qu'elle subsiste et se fait sentir dans les traductions les plus simples et les plus littérales. Il ne faut qu'ouvrir l'Ecriture sainte, pour se convaincre de ce que je dis ici. Je me contenterai d'en rapporter deux ou trois passages.

1. « Malheur à vous [1] qui joignez maison à « maison, et qui ajoutez terres à terres, jus- « qu'à ce qu'enfin le lieu vous manque! Se « rez-vous donc les seuls qui habiterez sur la « terre? J'entends le Seigneur : sa voix est à « mes oreilles. Je vous déclare, dit-il, que « cette multitude de maisons, ces maisons si « vastes et si embellies, seront toutes déser- « tes, sans qu'un seul homme y habite. »

L'éloquence profane n'a rien qu'on puisse comparer à la vivacité du reproche que fait ici le prophète aux riches de son temps, qui, perdant de vue la loi de Dieu, laquelle avait assigné à chaque particulier une portion de la terre promise avec défense de l'aliéner pour toujours, engloutissaient dans leurs vastes parcs la vigne, le champ, la maison de ceux qui avaient le malheur d'être leurs voisins.

Mais la réflexion qu'ajoute le prophète ne me semble pas moins éloquente, quelque simple qu'elle paraisse : *In auribus meis Dominus exercituum*, « J'entends le Seigneur; sa « voix est à mes oreilles. » Pendant que tout le monde n'est attentif qu'à ses plaisirs, et que personne n'écoute la loi de Dieu, j'entends déjà gronder son tonnerre contre ces riches ambitieux qui ne pensent qu'à bâtir et qu'à s'établir sur la terre. Dieu fait retentir à mes oreilles une continuelle menace contre leurs vaines entreprises, et une espèce de jurement plus effrayant encore que la menace, parce qu'il est une preuve qu'elle est près d'éclater, et qu'elle est irrévocable : *Si non domus multæ desertæ fuerint*, etc.

2. Le même prophète [1], dans un autre endroit, peint avec des traits merveilleux le caractère du Messie. « Un petit enfant nous est « né [2], et un fils nous a été donné. Sa princi- « pauté sera sur son épaule; et il sera appelé « *l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort,* « *le Prince du siècle futur, le Prince de la* « *paix.* »

Je ne m'arrête qu'à cette expression, *et erit principatus super humerum ejus*, « sa princi- « pauté sera sur son épaule, » qui a un sens merveilleux, et une énergie toute particulière quand on l'approfondit.

Jésus-Christ naîtra enfant, mais il n'attendra ni l'âge ni l'expérience pour régner. Il n'aura besoin ni d'être reconnu par ses sujets, ni d'être aidé par ses armées à soumettre les rebelles. Il sera lui-même sa force, sa puissance, sa royauté. Il sera infiniment différent des autres rois, qui ne peuvent l'être s'ils n'ont un Etat qui les reconnaisse, et qui retombent dans la condition d'un homme privé si leur sujets refusent de leur obéir. Leur autorité n'est point à eux : elle ne tire point d'eux son origine ni sa durée. Mais l'enfant qui naîtra, lors même qu'il paraîtra avoir besoin de tout, et n'être capable d'aucun commandement, portera tout le poids de la majesté divine et de la royauté. Il soutiendra tout par son efficace et sa puissance [3], et la souveraine autorité résidera pleinement et solidairement sur lui : *et erit principatus super humerum ejus.* Rien ne le prouvera mieux que la voie même qu'il choisira pour régner. Il faudra qu'il ait par lui-même, et indépendamment de tous les moyens extérieurs, une souveraine puissance pour se faire adorer par tous les hommes malgré l'ignominie de la

[1] « Væ qui conjungitis domum ad domum, et agrum « agro copulatis usque ad terminum loci! (*Heb.* donec de- « ficiat locus.) Numquid habitabitis vos soli in medio « terræ? In auribus meis * Dominus exercituum : Nisi « domus multæ desertæ fuerint grandes et pulchræ abs- « que habitatore. » (Isai. 5, 8, 9.)

* C'est ainsi que porte l'hébreu; au lieu que la version latine attribue ces paroles à Dieu, et non au prophète. *In auribus meis sunt hæc dicit Dominus exercituum.*

[1] Isai. 9, 6.

[2] « Parvulus natus est nobis : et filius datus est nobis : « et factus est (*heb.* et erit) principatus super humerum « ejus; et vocabitur nomen ejus, Admirabilis, Consilia- « rius, Deus, Fortis, Pater futuri seculi, Princeps pacis. »

[3] « Portans omnia verbo virtutis suæ. » (Heb. 1. 3.)

« Ecce Deus vester : ecce Dominus Deus in fortitudine « veniet, et brachium suum dominabitur. » (Isai. 40, 10.)

croix dont il sera bien voulu se charger, et pour convertir l'instrument de son supplice en l'instrument de sa victoire, et en la marque la plus éclatante de sa royauté : « sa principauté sera sur son épaule. »

Quand on étudie avec quelque soin les Ecritures, on reconnaît que c'est toujours la force des pensées et la grandeur des sentiments qui en font la beauté.

§ IV. Descriptions.

1. Cyrus a été le plus grand conquérant et le prince le plus accompli dont il soit parlé dans l'histoire. L'Ecriture nous en découvre la raison. C'est que Dieu avait pris plaisir à le former lui-même pour l'accomplissement des desseins de miséricorde qu'il avait sur son peuple. Deux cents ans avant sa naissance il l'appelle par son nom, et avertit que c'est lui qui lui mettra la couronne sur la tête et l'épée en main pour le rendre le libérateur de son peuple.

« Voici ce que dit le Seigneur à Cyrus qui « est mon christ[1], que j'ai pris par la main « pour lui assujettir les nations, pour mettre « les rois en fuite, pour ouvrir devant lui « toutes les portes sans qu'aucune lui soit « fermée. Je marcherai devant vous : j'hu- « milierai les grands de la terre : je briserai « les portes d'airain et de bronze... Je suis « le Seigneur, et il n'y en a point d'autre ; il « n'y a point de Dieu que moi. Je vous ai mis « les armes à la main, et vous ne m'avez « point connu. »

Dans un autre endroit il commande à Cyrus, roi des Perses, appelés pour lors Elamites, de partir avec les Mèdes : il donne les ordres pour le siége, et Babylone tombe. « Marche, Elam ; Mède, assiége la ville. « Enfin Babylone ne fera plus soupirer les « autres[1]. » Qu'il vienne maintenant à mon ordre : qu'il s'unisse aux Mèdes ; qu'il assiége une ville ennemie de mon culte et de mon peuple : qu'il m'obéisse sans me connaître : qu'il me suive les yeux fermés : qu'il exécute mes volontés sans être ni de mon conseil, ni dans ma confiance : et qu'il apprenne à tous les princes, et même à tous les hommes, combien je suis maître des empires, des événements, des volontés même, puisque je me fais également obéir par les rois et par chaque soldat de leur armée, sans avoir besoin ni de me montrer, ni d'exhorter, ni d'employer d'autres moyens que ma volonté, qui est aussi ma puissance : *ut sciant hi qui ab ortu solis, et qui ab occidente, quoniam absque me non est. Ego Dominus, et non est alter*[2].

Qu'il y a de grandeur dans ce peu de paroles : *Ascende, Ælam* : Prince des Perses, partez. *Obside, Mede* : Et vous, prince des Mèdes, formez le siége. *Omnem gemitum ejus cessare feci* : Babylone est prise et pillée. Elle est sans pouvoir. Sa tyrannie est finie.

2. Comme Dieu est extrêmement sensible à l'oppression des pauvres et des faibles, aussi bien qu'à l'injustice des juges et des grands de la terre, c'est ce que l'Ecriture a peint avec les couleurs les plus vives.

Isaïe nous représente la vérité faible et tremblante, qui implore en vain le secours des juges, et qui se présente inutilement devant les tribunaux. Tout accès lui est fermé. Partout elle est rebutée, mise en oubli, foulée aux pieds. Le crédit l'emporte sur le bon droit. L'homme de bien est livré en proie à l'injuste. « Le Seigneur l'a vu[3], dit le pro- « phète, et ses yeux ont été blessés de ce « qu'il n'y avait plus de justice *au monde*. Il « a vu qu'il ne restait plus d'homme *sur la*

[1] « Hæc dicit Dominus christo meo Cyro, cujus ap- « prehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus « gentes, et dorsa regum vertam, et aperiam coram eo « januas, et portæ non claudentur. Ego ante te ibo, et « gloriosos terræ humiliabo : portas æreas conteram, et « vectes ferreos confringam... Ego Dominus, et non est « amplius : extra me non est deus. Accinxi te, et non « cognovisti me. » (Isai. 45, 1, 12, a 5.)

[1] « Ascende, Ælam : obside, Meda : omnem gemitum « ejus cessare feci. » (Isai. 21, 2.)

[2] Isai. 45, 6.

[3] « Conversum est retrorsùm judicium, et justitia longè « stetit : quia corruit in plateâ veritas, et qui æquitas « non potuit ingredi. Et facta est veritas in oblivionem : « et qui recessit à malo, prædæ patuit : et vidit Dominus, « et malum apparuit in oculis ejus, quia non est judicium. « Et vidit quia non est vir : et aporiatus est, quia non « est qui occurrat. » (Isai. 59, 14-16.)

« *terre*, et il a été saisi d'étonnement de « voir que personne ne s'opposait à ces « maux. »

Son silence fait croire ou qu'il ne voit point ces désordres, ou qu'il y est indifférent. Il n'en est pas ainsi, dit le prophète dans un autre endroit. Tout se prépare pour le jugement, sans que les hommes y pensent. Le juge invisible est présent[1]. Il est debout pour prendre en main la défense de ceux qui n'en ont point d'autre, et pour prononcer contre les injustes et pour les faibles et les pauvres, un jugement très-différent. « Le Seigneur en« trera en jugement avec les anciens et les « princes de son peuple. Quoi! c'est vous « qui avez ravagé la vigne! La dépouille du « pauvre paraît dans vos maisons. Pourquoi « foulez-vous aux pieds mon peuple? pour« quoi brisez-vous les pauvres? dit le Sei« gneur, le Dieux des armées. » Rien n'est plus vif ni plus éloquent que les reproches que Dieu fait ici aux juges et aux princes de son peuple. Quoi! vous qui deviez défendre mon peuple, comme une vigne dont vous aviez la garde; vous qui deviez lui servir de haie et de rempart, c'est vous-mêmes qui avez ravagé cette vigne, et qui l'avez ruinée, comme si le feu y avait passé : *Et vos depasti estis vineam*[2]. Encore si vous aviez la modération de ménager vos frères, et de ne pas les ruiner entièrement. Mais, après avoir dépouillé mon peuple, vous le mettez sous le pressoir pour tirer de ses os quelque suc, *atteritis;* et vous le brisez sous le moulin pour achever de le mettre en poudre, *commolitis*. Vous prétendez peut-être me déguiser vos vols et vos rapines, en les convertissant en de superbes ameublements dont vous ornez vos maisons. J'ai suivi avec des yeux attentifs et jaloux tout ce qui était à votre frère et que vous lui avez enlevé. Je le vois, malgré l'application que vous avez à me le cacher : *Rapina pauperis in domo vestrâ*. Tout demande vengeance et l'obtiendra. Elle tombera sur vous et sur vos enfants; et le fils d'un père injuste, en héritant de son crime, héritera aussi de ma colère.

« Malheur à vous, dit-il ailleurs[1], qui bâ« tissez vos maisons du sang du peuple! La « pierre criera contre vous du milieu de la « muraille; et le bois qui sert à lier le bâti« ment rendra témoignage contre vous. »

On voit un caractère tout opposé dans la personne de Job, qui était le modèle d'un bon juge et d'un bon prince. « La compassion[2], « dit-il, m'a élevé et m'a nourri dès mon en« fance, et je l'ai eue pour guide dès le sein « de ma mère... Mon vêtement était la jus« tice, et elle me servait de manteau. L'é« quité de mes jugements était mon diadème. « Je délivrais le pauvre qui demandait justice « par ses cris, et l'orphelin qui était sans « protecteur. Celui qui était près de périr me « comblait de bénédictions; et je conso« lais le cœur de la veuve. J'étais l'œil de l'a« veugle et le pied du boiteux. J'étais le père « des pauvres... Je brisais les mâchoires de « l'injuste, et je lui arrachais sa proie d'entre « les dents. »

3. Je finirai par une description d'un genre bien différent de celles qui ont précédé, mais qui n'est pas moins remarquable : c'est celle d'un cheval de bataille, que Dieu lui-même nous a tracée dans le livre de Job.

« Est-ce vous[3], dit Dieu à Job, qui avez

[1] « Stat ad judicandum (*heb.* concertandum) Dominus, « et stat ad judicandos populos. Dominus ad judicium « veniet cum senibus populi sui, et principibus ejus. Vos « enim (*heb.* Et vos) depasti estis vineam. Rapina paupe« ris in domo vestrâ. Quare atteritis populum meum, et « facies pauperum commolitis? dicit Dominus Deus exer« cituum. » (ISAI. 3, 13-15.)

[2] C'est la force du texte original.

[1] « Væ qui ædificat civitatem in sanguinibus!... Quia « lapis de pariete clamabit : et lignum, quod inter « juncturas ædificiorum est, respondebit. » (HABAC. 2, 11, 12)

[2] « Ab infantiâ meâ crevit mecum miseratio (*heb.* edu« cavit me), et ab utero matris deduxi illam... Liberabam « pauperem vociferantem, et pupillum cui non erat ad« jutor. Benedictio perituri super me veniebat, et cor vi« duæ consolatus sum. Justitiâ indutus sum; et vestivi « me, sicut vestimento et diademate, judicio meo. Oculus « fui cæco, et pes claudo. Pater eram pauperum... Con« terebam molas iniqui, et de dentibus illius auferebam « prædam. » (JOB. cap. 31, 18; et cap. 29, 12-17.)

[3] « Numquid præbebis equo fortitudinem, aut circum« dabis collo ejus hinnitum? Numquid suscitabis eum « quasi locustas? Gloria narium ejus terror. Terram « ungulâ fodit : exultat audacter : in occursum pergit « armatis. Contemnit pavorem, nec cedit gladio. Super

« donné au cheval la force et le courage, qui « l'avez rendu terrible par un frémissement « semblable au tonnerre? Le rendrez-vous « inquiet? et le ferez-vous bondir comme une « sauterelle dans le temps que la fierté qui « paraît dans le mouvement de ses narines « inspire la terreur? Il creuse du pied la « terre : il est plein de confiance en sa force : « il va au-devant des hommes armés. Il se rit « de la peur, et il en est incapable; et la vue « de l'épée ne le fait point reculer. Ne pou- « vant retenir son inquiétude et son ardeur, « il frappe la terre et l'enfonce; et il ne de- « vient point tranquille par les premiers si- « gnaux de la trompette. Mais lorsqu'elle « donne un signal décisif, alors il dit : Cou- « rage! Il distingue comme par l'odorat que « le combat va se donner avant qu'il se « donne. Il entend, ce semble, le commande- « ment des généraux, et il prend garde au « bruit confus de l'armée. »

Chaque mot demanderait d'être développé pour en faire sentir la beauté : je ne m'arrêterai qu'aux derniers, qui donnent une espèce d'entendement et de parole au cheval.

Les armées sont longtemps à se mettre en ordre de bataille, et elles sont quelquefois longtemps en présence sans s'ébranler. Tous les mouvements sont marqués par des signaux particuliers; et les différents sons de trompette apprennent aux soldats tout ce qu'ils doivent faire. Cette lenteur importune le cheval. Comme il est prêt au premier son de trompette, il supporte avec impatience qu'il faille avertir tant de fois l'armée. Il murmure en secret contre tous ces délais; et, ne pouvant demeurer en place, ni aussi désobéir, il bat continuellement du pied, et se plaint en sa manière qu'on perde inutilement le temps à se regarder sans rien faire : *Fervens et fremens sorbet terram*. Dans son impatience il compte pour rien tous les signaux qui ne sont point décisifs, et qui ne font que marquer quelque détail dont il n'est point occupé : *Nec reputat tubæ sonare clangorem*. Mais quand c'est tout de bon, et que le dernier coup de la trompette annonce la bataille, alors toute la contenance du cheval change. On dirait qu'il distingue comme par l'odorat que le combat va se donner, et qu'il a entendu distinctement l'ordre du général : et il répond aux cris confus de l'armée par un frémissement qui marque son allégresse et son courage : *Ubi audierit buccinam, dicit : Vah! Procul odoratur bellum, exhortationem ducum, et ululatum exercitûs.*

Qu'on compare les admirables descriptions qu'Homère et Virgile ont faites du cheval, on verra combien celle-ci est supérieure.

§ V. Figures.

Ce serait une chose infinie que de vouloir parcourir toutes les différentes espèces de figures qui se rencontrent dans l'Ecriture. Les passages que j'ai déjà cités en renferment un grand nombre. J'y en ajouterai encore quelques-unes, surtout de celles qui sont les plus communes, telles que sont la métaphore, la similitude, la répétition, l'apostrophe, la prosopopée.

1. Métaphore et similitude.

« J'ai toujours craint la colère de Dieu « comme des flots suspendus sur ma tête[1], « et je n'en ai pu supporter le poids. » Quelle idée de la colère de Dieu! des flots qui engloutissent tout, un poids qui accable et qui brise. *Iram Domini portabo*[2]. Comment la pourrons-nous porter pendant toute l'éternité?

La magnificence de Dieu à l'égard de ses élus n'est pas moins difficile à comprendre et à exprimer. « Il les enivrera de ses biens[3], « il les inondera d'un torrent de délices. »

« ipsum sonabit pharetra, vibrabit hasta et clypeus. Fervens et fremens sorbet terram, nec reputat tubæ sonare clangorem. Ubi audierit buccinam, dicit : Vah! « Procul odoratur bellum, exhortationem ducum, et ululatum exercitûs. » (Job. 30, 19-25.)

[1] « Semper quasi tumentes super me fluctus timui « Deum, et pondus ejus ferre non potui. » (Job. 31, 23.)

[2] Mich. 7, 9.

[3] « Inebriabuntur ab ubertate domûs tuæ : et torrente « voluptatis tuæ potabis eos. » (Ps. 35, 9.)

Il est une autre ivresse bien terrible réservée aux impies. « Tu seras enivrée de douleurs, « dit un prophète[1] à Jérusalem réprouvée. Tu « boiras la même coupe que ta sœur Samarie « a bue, qui n'est pleine que de désolation et « de tristesse. Tu la boiras jusqu'à la lie. Tu « seras même contrainte d'en manger les frag- « ments; et dans l'excès de ton désespoir, tu « te déchireras la poitrine. Car c'est moi qui « l'ai ainsi ordonné, dit le Seigneur. » Voilà une affreuse peinture de la rage des réprouvés, mais encore infiniment au-dessous de la vérité.

2. Répétition.

« Comme je me suis appliqué à les arra- « cher[2], et à les détruire, et à les dissiper, « et à les perdre, et à les affliger, ainsi je « m'appliquerai à les édifier et à les planter, « dit le Seigneur. » La conjonction répétée ici plusieurs fois marque comme autant de coups redoublés de la colère de Dieu.

« Babylone est tombée[3]; elle est tombée « cette grande ville, qui a fait boire à toutes les « nations le vin empoisonné de sa prostitu- « tion. » Cette répétition, qui est aussi dans Isaïe[4], marque que la chute de cette grande ville paraîtra incroyable, et que, pour y ajouter foi, on se fera répéter plusieurs fois cette étonnante nouvelle.

« C'est maintenant[5], dit le Seigneur, que « je me lèverai : c'est maintenant que je si- « gnalerai ma grandeur : c'est maintenant « que je ferai éclater ma puissance. » C'est-à-dire qu'après avoir longtemps paru endormi, il sortira enfin de son sommeil pour prendre avec éclat la défense de son peuple, et que le moment en est venu : *nunc, nunc.* Dieu s'explique encore d'une manière plus vive dans le même prophète : « Je me suis « tu jusqu'à cette heure[1], je suis demeuré « dans le silence, j'ai été patient : mais main- « tenant je me ferai entendre comme une « femme qui est dans les douleurs de l'en- « fantement : je détruirai tout, j'abîmerai « tout. »

3. Apostrophe. Prosopée.

Ces deux figures sont souvent mêlées ensemble. La dernière consiste principalement à personnifier des choses inanimées, à leur donner du sentiment et de la parole, ou bien à leur adresser son discours.

Dans le psaume 136, c'est un citoyen de Jérusalem, relégué à Babylone, qui, tristement assis sur les bords du fleuve qui arrosait cette ville, exhale sa douleur et ses plaintes en tournant les yeux vers sa chère patrie. Ses maîtres, qui le tenaient captif, le pressaient de chanter, pour les réjouir, quelques airs de musique sur ses instruments. Pénétré de douleur et d'indignation, il s'écrie : « Com- « ment chanterions-nous le cantique du Sei- « gneur dans une terre étrangère[2]? Si je « viens à t'oublier, ô Jérusalem! que ma main « droite oublie tout ce qu'elle sait : que ma « langue demeure attachée à mon palais, si « je ne me souviens plus de toi. » Combien cette apostrophe à Jérusalem rend-elle tendre et touchant le discours de ce Juif exilé! Il croit la voir, l'entretenir, lui protester avec serment qu'il consent à perdre la voix et l'usage de la langue, aussi bien que de ses instruments, plutôt que de l'oublier en prenant part aux fausses joies de Babylone.

Les écrivains sacrés font un merveilleux

[1] « Ebrietate et dolore repleberis : calice mœroris et « tristitiæ, calice sororis tuæ Samariæ. Et bibes illum, « et epotabis usque ad feces; et fragmenta ejus devora- « bis, et ubera tua lacerabis : quia ego locutus sum, ait « Dominus Deus. » (Ezech. 23, 33 et 34.)

[2] « Sicut vigilavi super eos ut evellerem, et demolirer, « et dissiparem, et disperderem, et affligerem : sic vigi- « labo super eos ut ædificem, et plantem, ait Dominus. » (Jerem. 31, 28.)

[3] « Cecidit, cecidit Babylon illa magna, quæ a vino « iræ fornicationis suæ potavit omnes gentes. » (Apoc. 14, 8.)

[4] Isai. 21, 9.

[5] « Nunc consurgam, dicit Dominus : nunc exaltabor : « nunc sublevabor. » (Isai. 33, 10.)

[1] « Tacui semper, silui, patiens fui; sicut parturiens « loquar : dissipabo et absorbebo simul. » (Isai. 42, 14.)

[2] « Quomodo cantabimus canticum Domini in terrâ « alienâ? Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur « (*heb.* obliviscatur) dextera mea. Adhæreat lingua « mea faucibus meis, si non meminero tui. » (Ps. 136, 4, 5.)

usage de la prosopopée, et Jérusalem en est souvent l'objet. Je me contenterai d'en indiquer un seul exemple, tiré de Baruch, où ce prophète décrit le malheur des Juifs emmenés captifs à Babylone. Il introduit Jérusalem comme une mère désolée, mais soumise aux ordres de Dieu, quelque rigoureux qu'ils soient, qui exhorte ses enfants d'obéir à l'arrêt qui les condamne à l'exil ; qui déplore sa solitude et leurs misères ; qui leur représente que c'est la juste peine de leurs prévarications et de leur ingratitude ; qui leur donne des avis salutaires pour faire un saint usage de leur dure captivité, et qui enfin, pleine de confiance en la bonté et en la promesse de Dieu, les assure de leur retour glorieux. Le prophète ensuite adresse la parole à cette même Jérusalem, et la console par la vue du rappel de ses enfants et de tous les avantages qui le suivront. *Exue te, Jerusalem, stolâ luctûs, et vexationis tuæ, et indue te decore, et honore ejus, quæ à Deo tibi est, sempiternæ gloriæ.... Nominabitur enim nomen tuum à Deo in sempiterum: Pax justitiæ, et honor pietatis*[1].

Rien n'est plus ordinaire dans les Ecritures que de personnifier l'épée du Seigneur. Dieu lui commande[2] : elle s'aiguise, elle se polit, elle se prépare à obéir, elle part au moment marqué, elle va où Dieu l'envoie, elle dévore ses ennemis, elle s'engraisse de leur chair, elle s'enivre de leur sang, elle s'échauffe dans le carnage ; et quand elle a exécuté les ordres de son maître, elle revient dans son lieu. Le prophète Jérémie réunit presque toutes ces idées dans un seul endroit, et y en ajoute encore de plus vives. « O épée du Seigneur[3], ne « te reposeras-tu jamais? Rentre en ton « fourreau, refroidis-toi, et demeure en « silence. Comment se reposerait-elle, ré« plique le prophète, puisque le Seigneur lui « a commandé d'attaquer Ascalon, et que « c'est là qu'il lui a ordonné de se rendre? »

§ VI. Endroits sublimes.

Dixit Deus, Fiat lux : et facta est lux[1]. L'original porte : *Dixit Deus, Sit lux, et fuit lux* ; ce qui est bien plus vif. « Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. »

Où était-elle un moment auparavant? Comment a-t-elle pu naître du sein même des ténèbres? Avec la lumière toutes les couleurs dont elle est la mère embellirent la nature. Le monde, plongé jusqu'alors dans l'obscurité, parut sortir une seconde fois du néant. Il n'y eut rien qui ne fût orné en devenant éclairé.

Voilà ce que produisit une simple parole[2], dont la majesté s'est fait sentir même aux infidèles, qui ont admiré que Moïse eût fait parler Dieu en maître, et qu'au lieu d'employer des expressions qu'un petit esprit aurait trouvées magnifiques, il se soit contenté de celles-ci : « Dieu dit : Que la lumière soit, « et la lumière fut. »

Rien en effet n'est plus noble ni plus élevé que cette manière de penser. Pour créer la lumière (et il en est ainsi de l'univers) Dieu n'a eu qu'à parler : c'est encore trop dire ; il n'a eu qu'à vouloir. La voix de Dieu est sa volonté[3]. Il parle en commandant, et il commande par ses décrets.

La Vulgate diminue quelque chose de la vivacité de l'expression : « Dieu dit, Que la « lumière soit faite, et la lumière fut faite. » Car le mot de *faire*, qui parmi les hommes a différents degrés, et suppose une succession de temps, semble en quelque sorte retarder l'ouvrage de Dieu, qui fut fait dans le moment même qu'il le voulut, et eut tout d'un coup toute sa perfection.

[1] Baruch. c. 4 et 5.

[2] « Mucro, mucro, evagina te ad occidendum : lima te « ut interficias et fulgeas... Gladius exacutus est, et li« matus. Ut cædat victimas, exacutus est : ut splendeat, « limatus est. » (EZECH. 21, v. 28; et 9, 10.)

« Gladius Domini repletus est sanguine, incrassatus « est adipe. » (ISAI. 34, 6.)

« Devorabit gladius, et saturabitur, et inebriabitur san« guine eorum. » (JER. 46, 10.)

[3] « O mucro Domini, usquequò non quiesces? Ingre» dere in vaginam tuam, refrigerare, et sile. Quomodò « quiescet, quum Dominus præceperit ei adversùs Asca« lonem... ibique condixerit illi? » (JEREM. 47, 6, 7.)

[1] Gen. 1, 3.

[2] Longin.

[3] « Dicere Dei, voluisse est. » (S. EUCHER.)

« Naturæ opifex lucem locutus est, et creavit. Sermo « Dei, voluntas est : opus Dei, natura est. » (S. AMBROS.)

C'est dans ce même style que le prophète Isaïe fait parler Dieu lorsqu'il prédit la prise de Babylone par Cyrus. « Je suis le Seigneur [1], « qui fais toutes choses : c'est moi seul qui « ai étendu les cieux ; et personne ne m'a « aidé quand j'ai affermi la terre.... C'est « moi qui dis à l'abîme [2] : Epuise-toi, je met-« trai tes eaux à sec. Qui dis à Cyrus : Vous « êtes le pasteur de mon troupeau, et vous « accomplirez ma volonté en toutes choses. « Qui dis à Jérusalem, Vous serez rebâtie ; « et au temple, Vous serez fondé de nou-« veau. »

Le roi de Syrie et celui d'Israël avaient juré la perte de Juda ; et les mesures qu'ils avaient prises pour détruire ce royaume paraissaient immanquables. Un seul mot les dissipe. « Voici « ce que dit le Seigneur [3] : Ce dessein ne sub-« sistera pas, il n'aura point d'effet. »

La même pensée est plus étendue dans un autre endroit ; et le prophète, qui sait que Dieu a promis de faire subsister la race de David jusqu'au temps du Messie, qui en doit naître, brave avec une sainte fierté les vains efforts des princes et des peuples conjurés pour détruire la famille et le trône de David. « As-« semblez-vous [4], peuples, et vous serez vain-« cus. Peuples éloignés, peuples de toute la « terre, écoutez ; réunissez vos forces, et vous « serez vaincus ; prenez vos armes, et vous « serez vaincus ; formez des desseins, et ils « seront dissipés ; donnez des ordres, et ils « ne s'exécuteront point, parce que Dieu est « avec nous. » Isaïe prédit ici, en termes dignes de la puissance infinie de Dieu, que tous les hommes ensemble ne retarderont pas

[1] « Ego sum Dominus, faciens omnia : extendens cœ-« los solus, stabiliens terram, et nullus mecum.... Qui « dico profundo : Desolare, et flumina tua arefaciam. « Qui dico Cyro : Pastor meus es, et omnem volunta-« tem meam complebis. Qui dico Jerusalem, Ædifica-« beris ; et templo, Fundaberis. » (ISAI. 44, 24, 27, 28.)

[2] Il marque l'Euphrate, que Cyrus dessécha pour prendre Babylone.

[3] « Hæc dicit Dominus Deus : et non erit istud. » (ISAI. 7, 7.)

[4] « Congregamini, populi, et vincimini ; et audite, uni-« versæ procul terræ : confortamini, et vincimini ; accin-« gite vos, et vincimini ; inite consilium, et dissipabitur ; « loquimini verbum, et non fiet : quia nobiscum Deus. » (ISAI. cap. 8, v. 9, 10.)

un seul moment des promesses immuables ; que les confédérations, les conspirations, les desseins secrets, les armées nombreuses, seront inutiles ; que tous ceux qui attaqueront le faible royaume de Juda seront vaincus ; que l'univers entier ne pourra rien contre lui ; et que ce qui le rendra invincible, c'est que *Dieu est avec lui*, ou, ce qui est la même chose, parce qu'Emmanuel est son protecteur et son roi, et que c'est de ses intérêts qu'il s'agit plutôt que des princes dont il doit naître.

Des obstacles infinis s'opposaient au dessein qu'avait Zorobabel de faire rebâtir le temple de Jérusalem ; et ces obstacles, comme une montagne, étaient insurmontables à tous les efforts humains. Dieu ne fait que parler, mais d'un ton de maître, et la montagne disparaît. *Quis tu, mons magne, coram zorobabel ? In planum* [1].

Tout le monde sait avec quelle énergie l'Écriture fait disparaître par une ruine subite l'impie, qui, un moment auparavant, semblable au cèdre, portait sa tête orgueilleuse jusque dans le ciel. *Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani : et transivi, et ecce non erat ; et quæsivi eum, et non est inventus locus ejus* [2]. Il est tellement disparu et anéanti, que le lieu même où il était ne subsiste plus. M. Racine a traduit cet endroit :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre.
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux
Son front audacieux.
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus.
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus [3].

Voilà ce qu'est toute la grandeur des princes les plus formidables, quand eux-mêmes ne craignent point Dieu : une fumée, une vapeur, une ombre, un songe, une vaine image. *In imagine pertransit homo* [4].

[1] Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Sois aplanie. (ZACH. 4, 7.)

[2] P. 36, v. 35, 36.

[3] Esther, acte V, scène dernière.

[4] Ps. 38, 7.

Quelle noble idée au contraire l'Ecriture nous donne-t-elle de la grandeur de Dieu ! Il est celui qui est [1]. Son nom est l'Eternel, le monde entier son ouvrage. Le ciel est son trône, et la terre son marchepied. Toutes les nations ne sont devant lui que comme une goutte d'eau; et la terre qu'elles habitent, que comme un grain de poussière. Tout l'univers est devant Dieu comme n étant point. Sa puissance et sa sagesse le conduisent, et en règlent tous les mouvements avec la même facilité qu'une main soutient un poids léger, dont elle se joue plutôt qu'elle n'en est chargée. Il dispose des royaumes en maître souverain [2], et les donne à qui il lui plaît : mais son empire, aussi bien que son pouvoir, est sans bornes.

Tout cela nous paraît grand et sublime, et l'est en effet par rapport à nous. Mais, dès que l'on parle aux hommes un langage qu'ils soient capables d'entendre, que peut on dire qui soit digne de Dieu? L'Ecriture elle-même succombe sous le poids de sa majesté; et les expressions qu'elle emploie, quelque magnifiques qu'elles soient, n'ont aucune proportion avec l'unique grandeur qui mérite ce nom.

C'est ce que Job nous marque d'une manière admirable. Après avoir rapporté les merveilles de la création, il termine ce récit par une réflexion très simple et en même temps très-sublime. « Ce que nous venons de « dire n'est qu'une petite partie de ses œu- « vres [3] : que si ce que nous avons entendu est « seulement comme une goutte en comparai- « son de que l'on en peut dire, qui pourrait « donc soutenir le tonnerre de ses merveilles « et de sa toute-puissance? » Le peu qu'il nous découvre de sa grandeur infinie n'a aucune proportion avec ce qu'il est, et surpasse néanmoins notre intelligence. Il se rabaisse, et nous ne saurions atteindre jusqu'à lui dans le temps même qu'il descend jusqu'à nous. Il est contraint d'employer notre langage et nos pensées pour se rendre intelligible, et alors même nous sommes plutôt éblouis de sa lumière que véritablement éclairés. Que serait-ce donc s'il se montrait dans toute sa majesté; s'il levait les voiles qui en tempèrent l'éclat; s'il voulait nous dire tout ce qu'il est? Quelles oreilles seraient à l'épreuve d'un tel tonnerre? quels yeux ne seraient point aveuglés par une lumière si disproportionnée à leur faiblesse? *Quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri?*

§ VII. Endroits tendres et touchants.

On ne pourrait croire qu'une telle majesté fût capable de se rabaisser comme elle fait en parlant aux hommes, si l'Ecriture ne nous en donnait des preuves presque à chaque page. Ce qu'il y a de plus vif et de plus tendre dans la nature ne l'est pas encore assez pour son amour.

« J'ai nourri des enfants [1], dit-il par la bou- « che d'Isaïe, et je les ai élevés; et après cela « ils m'ont méprisé. Le bœuf connaît celui à « qui il est, et l'âne l'étable de son maître : « mais Israël ne m'a point connu. »

« Maintenant donc [2], vous, habitants de « Jérusalem, et vous, hommes de Juda, soyez « les juges entre moi et ma vigne. Qu'ai-je « dû faire de plus à ma vigne que je n'aie point « fait? Est-ce *que je lui ai fait tort* d'attendre

[1] « Ego sum qui sum. » (Exod. 3, 14.)

« Cœlum sedes mea, terra autem scabellum pedum « meorum » (Isai. 66, 1.)

« Quis mensus est pugillo aquas, et cœlos palmo ponderavit? quis appendit tribus digitis molem terræ, et libra- « vit in pondere montes et colles in statera?.. Ecce gentes « quasi stilla situlæ, et quasi momentum stateræ reputatæ « sunt : ecce insulæ quasi pulvis exiguus... Omnes gentes « quasi non sint, sic sunt coram eo, et quasi nihilum et « inane reputatæ sunt ei. » (Isai. 40, 12, 15, 17.)

[2] « Donec cognoscant viventes, quoniam dominatur « Excelsus in regno hominum, et cuicumque voluerit, « dabit illud... Potestas ejus potestas sempiterna, et re- « gnum ejus in generationem et generationem. » (Dan. 4, 14, 31.)

[3] « Ecce, hæc ex parte dicta sunt viarum ejus; et « cum vix parvam stillam sermonis ejus audierimus, « quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri? » (Job. 26, 14.)

[1] « Filios enutrivi, et exaltavi : ipsi autem spreverunt « me. Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe « domini sui : Israel autem non cognovit. » (Isai. 1, v. 2, 3)

[2] « Nunc ergo habitatores Jerusalem, et viri Juda, ju- « dicate inter me et vineam meam. Quid est quod debui « ultra facere vineæ meæ, et non feci ei? An quod ex- « spectavi ut faceret uvas, et fecit labruscas? » (Isai. 5, 3, 4.)

« qu'elle portât de bons raisins, au lieu qu'elle « n'en a produit que de mauvais? »

« On dit d'ordinaire [1] : Si une femme, après « avoir été répudiée par son mari et l'avoir « quitté, en épouse un autre, son mari la « reprendra-t-il encore? et cette femme « n'est-elle pas considérée comme impure et « comme déshonorée? Mais, pour vous, *ô « fille d'Israël!* vous vous êtes corrompue « avec plusieurs qui vous aimaient; et néan-« moins, revenez a moi, dit le Seigneur, et « je vous recevrai. »

« Ecoutez-moi [2], maison de Jacob, et vous « tous qui êtes restés de la maison d'Israël; « vous que je porte dans mon sein, que je ren-« ferme dans mes entrailles. Je vous porterai « moi-même encore jusqu'à la vieillesse, je « vous porterai jusqu'à l'âge le plus avancé. « Je vous ai créés, et je vous soutiendrai : je « vous porterai et je vous sauverai. »

« Comme une mère caresse son petit en-« fant [3], ainsi je vous consolerai, et vous trou-« verez votre paix dans Jérusalem. »

« Sion a dit [4] : Le Seigneur m'a abandonnée, « le Seigneur m'a oubliée. Une mère peut-« elle oublier son enfant, et n'avoir point de « compassion du fils qu'elle a porté dans ses « entrailles? Mais, quand même elle l'ou-« blierait, pour moi je ne vous oublierai ja-« mais. »

Toutes ces comparaisons, quelque tendres qu'elles soient, ne suffisent pas encore à Dieu

[1] « Vulgò dicitur : Si dimiserit vir uxorem suam, et « recedens ab eo duxerit virum alterum, numquid re-« vertetur ad eam ultra? numquid non polluta et conta-« minata erit mulier illa? Tu autem fornicata es cum « amatoribus multis : tamen revertere, ad me, dicit « Dominus, et ego suscipiam te. » (JEREM. 3, 1.)

[2] « Audite me, domus Jacob, et omne residuum do-« mûs Israel, qui portamini à meo utero, qui gestamini « à meâ vulvâ. Usque ad senectam ego ipse, et usque ad « canos ego portabo. Ego feci, et ego feram; ego por-« tabo, et salvabo. » (ISAI. 46. 3, 4.)

[3] « Quomodò si cui mater blandiatur, ita ego con-« solabor vos; et in Jerusalem consolabimini. » (ISAI. 66, 13.)

[4] « Dixit Sion : Dereliquit me Dominus, et Dominus « oblitus est mei. Numquid oblivisci potest mulier in-« fantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? Et si « illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. » (ISAI. 49, 14, 15.)

pour nous témoigner jusqu'où va sa tendresse et sa sollicitude pour des hommes qui le méritent si peu. Ce souverain maître de l'univers ne dédaigne pas de se comparer à une poule qui tient toujours ses ailes étendues pour y recevoir ses petits; et il déclare que le plus petit de ses serviteurs lui est aussi cher et aussi précieux que nous l'est la prunelle de l'œil. « Jérusalem [1], Jérusalem, qui tues les « prophètes et qui lapides ceux qui sont en-« voyés vers toi, combien de fois ai-je voulu « rassembler tes enfants comme une poule « rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne « l'as pas voulu! » Il dit lui-même en parlant de son peuple : « Celui qui vous touche [2], « touche la prunelle de mon œil. »

De là viennent ces expressions si ordinaires dans l'Ecriture, dont il est étonnant que des créatures osent se servir à l'égard de Dieu : « Gardez-moi [3] comme la prunelle de votre « œil. Couvrez-moi sous l'ombre de vos ai-« les. » A qui des hommes, ô mon Dieu! oserais-je parler de la sorte? et à qui pourrais-je dire que je lui suis précieux comme la prunelle de ses yeux? Mais c'est vous même qui m'inspirez et me commandez cette confiance. Rien n'est plus délicat ni plus faible que la prunelle. En cela elle est mon image. Qu'elle le soit aussi, ô mon Dieu! dans tout le reste; et multipliez les secours à mon égard comme vous avez multiplié les précautions par rapport à elle, en l'environnant de paupières et de défenses. *Custodi me ut pupillam oculi.* Mes ennemis m'environnent comme des oiseaux de proie, et je ne puis leur échapper, si je ne me réfugie dans votre sein. Vous avez appris à des petits encore faibles à se retirer sous les ailes de leurs mères, et vous avez donné aux mères cette sollicitude et cette tendresse pour leurs petits, qui fait notre admiration. Vous vous êtes peint dans votre

[1] « Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et « lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congre-« gare filios tuos, quemadmodùm gallina congregat pul-« los suos sub alas, et noluisti! » (MATTH. 23, 37.)

[2] « Qui tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei. » (ZACH. 2, 8.)

[3] « Custodi me ut pupillam oculi; sub umbra alarum « tuarum protege me. » (Ps. 16, 8.)

ouvrage ; et vous avez exhorté les hommes à recourir à vous, par toutes les preuves de votre bonté, que vous avez répandues dans les animaux et dans la nature. Que j'ose, ô mon Dieu ! avoir autant de confiance en vous, que vous avez de bonté pour moi ! *Sub umbrâ alarum tuarum protege me.*

Rien n'est plus tendre ni plus touchant que l'histoire admirable de Joseph ; et il est difficile de retenir ses larmes[1] lorsqu'on le voit obligé de se détourner ou de se retirer pour essuyer les siennes, parce que ses entrailles étaient attendries par la présence de Benjamin ; ou lorsque, après s'être fait connaître, il se jette au cou de ce cher frère, et, le tenant étroitement embrassé, mêle ses larmes aux siennes, et en fait autant à l'égard de ses autres frères, sur chacun desquels il est dit qu'il pleura. Dans ce moment aucun d'eux ne parla ; et ce silence est infiniment plus éloquent que tous les discours. La surprise, la douleur, le souvenir du passé, la joie, la reconnaissance, étouffent en eux toute parole. Leur cœur ne s'explique que par des larmes, qui signifient tout ce qu'ils pensent, mais qu'ils ne peuvent exprimer.

Quand on lit les tristes lamentations de Jérémie sur la ruine de Jérusalem[2] : qu'on voit cette ville, autrefois si peuplée, réduite en une affreuse solitude ; la maîtresse des nations devenue comme une veuve désolée ; les rues de Sion pleurer, parce qu'il n'y a plus personne qui aille à ses solennités ; ses prêtres et ses vierges, plongés dans l'amertume, gémir jour et nuit ; ses vieillards, couverts de cendre et de cilices, soupirer sur les tristes ruines de leur patrie ; ses enfants affamés demander du pain, et n'en pouvoir obtenir, on est prêt à s'écrier avec le prophète : « Qui fournira[1] à mes yeux une fontaine de « larmes pour pleurer les malheurs de Jérusalem ? »

C'est cet état de Jérusalem, qui tirait continuellement de la bouche des prophètes des plaintes si tendres et des prières si vives. « Seigneur[2], regardez-nous du ciel ; jetez « les yeux sur nous de votre demeure sainte « et du trône de votre gloire. Où est maintenant votre zèle et votre force ? Où est la « tendresse de vos entrailles et de vos miséricordes ? Elle ne se répand plus sur moi. « Cependant[3], Seigneur, vous êtes notre « père... C'est vous qui nous avez formés, et « nous sommes les ouvrages de vos mains... « Jetez les yeux sur nous, et considérez que « nous sommes tous votre peuple. La ville « de votre Saint a été changée en un désert : « Sion est déserte ; Jérusalem est désolée. Le « temple de notre sanctification et de notre « gloire, où nos pères avaient chanté vos « louanges, a été réduit en cendre ; et tous « nos bâtiments les plus somptueux ne sont « plus que des ruines. Après cela, Seigneur, « vous retiendrez-vous encore ? Demeurerez-« vous dans le silence ? et nous affligerez-« vous jusqu'à l'extrémité ? »

§ VIII. Caractères.

Il n'est pas étonnant que l'esprit de Dieu

[1] « Festinavitque, quia commota fuerant viscera ejus super fratre suo, et erumpebant lacrymæ. » (Gen. 43, 30.)
« En oculi vestri, et oculi fratris Benjamin, vident « quòd os meum loquatur ad vos... Cumque amplexatus recidisset in collum Benjamin fratris sui, flevit, illo « quoque similiter flente super collum ejus. Osculatusque est Joseph omnes fratres suos, et ploravit super « singulos. Post quæ ausi sunt loqui ad eum. » (Gen. 45, 12, 14, 15.)

[2] « Quomodò sedet sola civitas plena populo ! facta est « quasi vidua domina gentium... Viæ Sion lugent, eò « quòd non sint qui veniant ad solemnitatem... Sacer-« dotes ejus gementes ; virgines ejus squalidæ... Sede-« runt in terrâ, conticuerunt senes filiæ Sion : consper-« serunt cinere capita sua, accincti sunt ciliciis... Parvuli « petierunt panem, et non erat qui frangeret eis. » (Lam. c. 1, v. 1, 4 ; c. 2, v. 10 ; c. 4, v. 4.)

[1] « Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fon-« tem lacrymarum ? et plorabo die ac nocte interfectos « filiæ populi mei. » (Jerem. 9, 1.)

[2] « Attende de cœlo, et vide de habitaculo sancto tuo, « et gloriæ tuæ. Ubi est zelus tuus, et fortitudo tua ? mul-« titudo viscerum tuorum et miserationum tuarum ? su-« per me continuerunt se. » (Isai. 63, 15.)

[3] « Et nunc, Domine, pater noster es tu... et fictor no-« ster tu, et opera manuum tuarum omnes nos... Ecce « respice, populus tuus omnes nos. Civitas Sancti tui facta « est deserta : Sion deserta facta est ; Jerusalem desolata « est. Domus sanctificationis et gloriæ nostræ, ubi lauda-« verunt te patres nostri, facta est in exustionem ignis ; et « omnia desiderabilia nostra versa sunt in ruinas. Num-« quid super his continebis te, Domine ? tacebis, et affli-« ges nos vehementer ? » (Isai. 64, 8, 12.)

ait peint dans l'Ecriture les différents caractères des hommes avec des couleurs si vives. C'est lui qui a mis dans notre cœur tous les sentiments raisonnables qui s'y trouvent ; et il connaît mieux que nous-mêmes ceux que notre propre corruption y a ajoutés.

Qui ne reconnaît pas la candeur ingénue et l'innocente simplicité de l'enfance dans le récit[1] que fait Joseph à ses frères de songes qui devaient allumer leur jalousie et leur haine contre lui, et qui l'allumèrent en effet.

Quand le même Joseph se découvre à sa famille, il ne dit que deux mots, mais qui sont puisés dans le fond même de la nature : « Je suis Joseph. Mon père vit-il encore[2] ? » Voilà de ces traits d'éloquence qui sont inimitables. L'historien Josèphe n'a pas senti cette beauté ; du moins il ne l'a pas conservée dans son récit. Le long discours qu'il y substitue, quoique beau en lui-même, n'est pas en sa place.

Il y a dans les Actes un trait merveilleux qui peint au naturel le caractère d'une joie subite et impétueuse. Saint Pierre avait été mis en prison. En ayant été tiré miraculeusement, il vint à la maison de Marie, mère de Jean, où les fidèles étaient assemblés et en prières. Quand il eut frappé à la porte, une fille nommée *Rhode*, ayant reconnu sa voix[3], au lieu de lui ouvrir, dans le transport où elle était, courut vers les fidèles leur dire que Pierre était à la porte.

La douleur, et surtout d'une mère, a aussi un langage et un caractère qui sont particuliers. Je ne sais s'il est possible de les mieux représenter qu'ils le sont dans l'histoire admirable de Tobie. Dès que ce cher fils fut parti pour son voyage, sa mère, qui l'aimait tendrement, ne le voyant plus, fut inconsolable ; et, plongée dans l'amertume, elle ne fit plus que pleurer. Mais sa douleur augmenta infiniment lorsqu'elle vit qu'il n'était point revenu au jour marqué. « Ah ! mon fils[4] ! mon « fils ! s'écria-t-elle baignée de larmes, pour« quoi vous avons-nous envoyé si loin, vous « qui étiez la lumière de nos yeux, le bâton « de notre vieillesse, le soulagement de notre « vie, et l'espérance de notre postérité ? « Nous ne devions pas vous éloigner de nous, « puisque vous seul nous teniez lieu de toutes « choses. Rien ne la pouvait consoler ; et, « sortant tous les jours de sa maison, elle « regardait de tous côtés, et allait dans tous « les chemins par lesquels elle espérait qu'il « pourrait revenir, pour tâcher à le découvrir « de loin quand il reviendrait. » On peut juger de l'effet que produisit le retour de Tobie et de Raphaël. « Le chien qui les avait suivis « durant le chemin, courut devant eux ; et, « comme s'il eût porté la nouvelle de leur « venue, il semblait témoigner sa joie par le « mouvement de sa queue et par ses caresses. « Le père de Tobie, tout aveugle qu'il était, « se leva et se mit à courir, s'exposant à tom« ber à chaque pas ; et, donnant la main à un « serviteur, il s'en alla au-devant de son fils. « L'ayant rencontré, il l'embrassa, et sa mère « ensuite, et ils commencèrent tous deux à « pleurer de joie. Puis, ayant adoré Dieu, « et lui ayant rendu grâces, ils s'assirent. » Il ne manque rien à ce récit ; et l'Ecriture, pour en augmenter la naïveté, n'a pas omis la circonstance même du chien, qui est tout à fait dans la nature.

Un mot échappé à l'ambitieux Aman nous découvre tout ce qui se passe dans l'âme de ceux qui sont livrés à l'insatiable désir des honneurs. Il était arrivé au plus haut comble de fortune où puisse parvenir un mortel ; et tout le monde fléchissait le genou devant lui, à l'exception du seul Mardochée. « Mais, « dit-il en confidence à ses amis en leur ou-

[1] « Hæc ergo causa somniorum atque sermonum in« vidiæ et odii fomitem ministravit. » (Gen 37, 8)

[2] « Elevavit vocem cum fletu... et dixit fratribus suis : « Ego sum Joseph. Adhuc pater meus vivit? » (Gen. 45, 2, 3.)

[3] « Et ut cognovit vocem Petri, præ gaudio non ape« ruit januam, sed intrò currens nuntiavit stare Petrum « ante januam. » (Act. 12, 14.)

[4] « Flebat igitur mater ejus irremediabilibus lacrymis, « atque dicebat : Heu, heu me ! fili mi ! ut quid te misi« mus perigrinari, lumen oculorum nostrorum, baculum « senectutis nostræ, solatium vitæ nostræ, spem posteri« tatis nostræ ? Omnia simul in te uno habentes, te non « debuimus dimittere a nobis... Illa autem nullo modo « consolari poterat, sed quotidiè exsiliens circumspi« ciebat, et circuibat vias omnes per quas spes remeandi « videbatur, ut procul videret eum, si fieri posset, venien« tem. » (Tob. 10, 4, 5, 7.)

« vrant son cœur, quoique j'aie tous ces « avantages[1]. je croirai n'avoir rien tant que « je verrai le Juif Mardochée demeurer assis « devant la porte du palais du roi quand je « passe. » Ce trait n'est pas échappé à M. Racine, et il a bien su en profiter :

Dans les mains des Persans jeune enfant apporté,
Je gouverne l'empire où je fus acheté.
Mes richesses des rois égalent l'opulence.
Environné d'enfants, soutiens de ma puissance,
Il ne manque à mon front que le bandeau royal.
Cependant, des mortels aveuglement fatal!
De cet amas d'honneurs la douceur passagère
Fait sur mon cœur à peine une atteinte légère.
Mais Mardochée, assis aux portes du palais,
Dans ce cœur malheureux enfonce mille traits :
Et toute ma grandeur me devient insipide
Tandis que le soleil éclaire ce perfide.

Je finirai par un endroit de l'Ecriture, où la suppression d'un seul mot nous peint d'une manière merveilleuse le caractère d'une personne fortement occupée d'un objet. L'esprit de Dieu avait révélé à David que l'arche aurait enfin une demeure fixe sur la montagne de Sion, où l'on bâtirait l'unique temple qu'il voulait avoir dans l'univers. Ce saint roi[2], tout transporté hors de lui-même, et comme dans une sainte ivresse, sans rendre compte de ce qui s'est passé en lui, ni de qui il parle, et supposant que les autres, aussi bien que lui, ne sont occupés que de Dieu et du mystère qui vient de lui être révélé, s'écrie : « Sa de« meure stable et ferme est sur les saintes « montagnes[3]. Le Seigneur aime mieux les « portes de Sion, que toutes les tentes et tous « les pavillons de Jacob. » Il n'y aura donc plus de variation dans les promesses, et le Seigneur ne s'éloignera plus d'Israël. Sa demeure est désormais fixée parmi nous. Son arche ne sera plus errante; son sanctuaire ne sera plus incertain, et Sion sera dans tous les siècles le lieu de son repos. *Fundamenta ejus in montibus sanctis.*

C'est par le même sentiment que Madeleine, lorsqu'elle cherchait Jésus-Christ dans le tombeau, tout occupée de l'objet de son amour et de ses désirs, croyant voir un jardinier, lui dit, sans l'avertir de qui elle parlait : « Seigneur, si c'est vous qui l'avez en« levé, dites-moi où vous l'avez mis, et je « l'emporterai[1]? » Transportée hors d'elle-même par l'ardeur de son amour[2], elle s'imagine que tout le monde doit avoir dans l'esprit celui qu'elle a dans le cœur, et que personne ne peut ignorer qui est celui qu'elle cherche.

Les psaumes seuls fournissent une infinité de traits admirables pour tous les genres d'éloquence; pour le style simple, le sublime, le tendre, le véhément, le pathétique. On peut lire ce que dit sur ce sujet M. Bossuet, évêque de Meaux, dans le second chapitre de sa préface sur les psaumes, qui a pour titre : *De grandiloquentiâ et suavitate Psalmorum.* On y reconnaît partout le génie vif et sublime de ce grand homme. J'en rapporterai ici un seul endroit, qui suffirait pour montrer comment il faut s'y prendre pour faire sentir les beautés de l'Écriture sainte : c'est celui où David fait la description d'une tempête[3].

« Sit exempli loco illa tempestas : *Dixit, et « adstitit spiritus procellæ : intumuerunt « fluctus; ascendunt usque ad cœlos, et des« cendunt usque ad abyssos.* Sic undæ sus« quedeque volvuntur. Quid homines? *Tur« bati sunt, et moti sunt sicut ebrius : et « omnis eorum sapientia absorpta est;* quam « profectò fluctuum animorumque agitatio« nem non Virgilius, non Homerus, tantâ « verborum copiâ æquare potuerunt. Jam « tranquillitas quanta! *Statuit procellam ejus*

[1] « Quum hæc omnia habeam, nihil me habere puto, « quamdiù videro Mardochæum Judæum sedentem ante « fores regias. » (Esth. 5, 13.)

[2] « Repletus spiritu sancto civis iste, et multa de amore « et desideria civitatis hujus volvens secum, tanquam « plura intùs apud se meditatus, erumpit in hoc, *funda« menta ejus.* » (S. Aug. in psalm. 86.)

[3] « Fundamenta ejus (ou plutôt, fundatio ejus, sedes « ejus fundata, firma) in montibus sanctis. Diligit Domi« nus portes Sion super omnia tabernacula Jacob. » (Ps. 86, 1, 2.)

[1] Joan. 20, 15.

[2] « Vis amoris hoc agere solet in animo, ut quem ipse « semper cogitet, nullum alium ignorare credat. » (S. Gregor. pap.)

[3] Ps. 106, 25, etc.

« *in auram, et siluerunt fluctus ejus.* Quid « enim suavius, quàm mitem in auram desinens gravis procellarum tumultus, ac mox « silentes fluctus post fragorem tantum? Jam, « quod nostris est proprium, majestas Dei « quanta in hâc voce : *Dixit, et procella adstitit!* Non hic Juno Æolo supplex : non « hic Neptunus in Ventos tumidis exaggeratisque vocibus sæviens, atque æstus iræ « suæ vix ipse interim premens. Uno ac simplici jussu statim omnia peraguntur. »

Dieu commande, et la mer s'enfle et s'agite : les flots s'élèvent jusqu'aux cieux, et descendent jusqu'au fond des abîmes. Le même Dieu parle; et d'un mot il change la tempête en un doux zéphyr, et l'agitation tumultueuse des flots en un profond silence. Quelle vivacité! et quelle variété d'images!

§ IX. Cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge, expliqué selon les règles de la rhétorique.

L'explication de ce cantique est de M. *Hersan*, ancien professeur de rhétorique au collége du Plessis. Son nom et sa réputation doivent faire attendre quelque chose d'excellent. On a cru devoir faire dans cet écrit quelques changements, que l'auteur adopterait sans peine, s'il était encore vivant.

CANTICUM MOYSIS.

[v. 1.] Cantemus * Domino : gloriosè enim magnificatus est. Equum et ascensorem dejecit in mare.

* Heb. *Cantabo.*

[v. 2.] Fortitudo mea et laus mea Dominus, et factus est mihi in salutem. Iste Deus meus, et glorificabo eum : Deus patris mei, et exaltabo eum.

[v. 3.] Dominus quasi vir pugnator ; omnipotens nomen ejus.

Heb. *Jehova, vir belli ; Jehova nomen ejus.*

[v. 4.] Currus Pharaonis et exercitum ejus projecit in mare : electi principes ejus submersi sunt in mari Rubro :

[v. 5.] Abyssi operuerunt eos : descenderunt in profundum quasi lapis.

[v. 6.] Dextera tua, Domine, magnificata est in fortitudine : dextera tua, Domine, percussit inimicum.

[v. 7.] Et in multitudine gloriæ tuæ deposuisti adversarios tuos. Misisti iram tuam quæ * devoravit eos sicut stipulam.

* Il n'y a dans l'original ni *quæ*, ni *et*, ni aucune autre conjonction. L'expression en est plus vive.

[v. 8.] Et in spiritu furoris tui congregatæ sunt aquæ : stetit * unda fluens : congregatæ sunt ** abyssi in medio mari.

* Heb. *Steterunt, sicut acervus, fluenta.*

** Heb. *Coagulatæ sunt.*

CANTIQUE DE MOÏSE.

Je chanterai des hymnes en l'honneur du Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa grandeur. Il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

Le Seigneur est ma force, et le sujet de mes louanges, parce qu'il est devenu mon salut (ou mon Sauveur). C'est lui qui est mon Dieu, et je publierai sa gloire. Il est le Dieu de mon père, et je relèverai sa grandeur.

Jéhova (le Seigneur) a paru comme un guerrier : son nom est Jéhova.

Il a renversé dans la mer les chariots de Pharaon et son armée : les plus distingués d'entre ses officiers ont été submergés dans la mer Rouge.

Ils ont été ensevelis dans les abîmes : ils sont descendus au fond des eaux comme une pierre.

Votre droite, Seigneur, a fait éclater sa force : votre droite, Seigneur, a brisé l'ennemi.

Par la grandeur de votre puissance et de votre gloire, vous avez terrassé ceux qui s'élevaient contre nous. Vous avez envoyé votre colère : elle les a dévorés comme une paille.

Au souffle de votre fureur les eaux se sont entassées : l'onde qui coulait s'est tenue élevée comme en un monceau : les flots de l'abîme se sont condensés et durcis au milieu de la mer.

[v. 9.] Dixit inimicus : Persequar, et comprehendam : dividam spolia; implebitur animâ meâ; evaginabo gladium meum; interficiet * eos manus meâ.

* Heb. *possidebit, ou possidere faciet.*

[v. 10.] Flavit * spiritus tuus, et operuit eos mare. Submersi sunt quasi plumbum in aquis vehementibus.

* Heb. *Sufflâsti spiritu tuo.*

[v. 11.] Quis similis tui in fortibus *, Domine? quis similis tui, magnificus in sanctitate, terribilis atque laudabilis **, faciens mirabilia?

* Le mot hébreu signifie également *dieux* et *forts.*
** Heb. *Terribilis laudibus.*

[v. 12.] Extendisti manum tuam, et * devoravit eos terra.

* *Et n'est point dans l'hébreu.*

[v. 13.] Dux fuisti in misericordiâ tuâ populo quem redemisti : et portâsti * eum in fortitudine tuâ ad habitaculum sanctum tuum.

* Heb. *Deduces*

[v. 14.] Ascenderunt * populi et irati sunt : dolores obtinuerunt habitatores Philisthim.

* Heb. *Audient populi, etc.*

[v. 15] Tunc conturbati sunt principes Edom : robustos Moab obtinuit tremor : obriguerunt * omnes habitatores Chanaan.

* Heb. *Dissolventur.*

[v. 16.] Irruat super eos formido et pavor : in magnitudine brachii tui, fiant immobiles quasi lapis, donec pertranseat populus tuus, Domine; donec pertranseat populus tuus iste quem possedisti.

[v. 17.] Introduces eos, et plantabis in monte hæreditatis tuæ, firmissimo habitaculo tuo quod operatus es, Domine : sanctuarium tuum, Domine, firmaverunt manus tuæ.

[v. 18.] Dominus regnabit in æternum, et ultrá.

[v. 19.] Ingressus est enim eques Pharao cum curribus et equitibus ejus in mare; et reduxit super eos Dominus aquas maris : filii autem Israel ambulaverunt per siccum in medio ejus *.

* *Maris.*

L'ennemi disait : je les poursuivrai ; Je les atteindrai; je partagerai les dépouilles; j'assouvirai mes désirs (ou je satisferai ma vengeance); je tirerai mon épée; ma main me les assujettira (de nouveau).

Vous avez soufflé, et la mer les a abîmés. Ils sont tombés au fond des eaux violentes comme une masse de plomb.

Qui d'entre les dieux est semblable à vous? Qui vous est semblable, vous qui faites paraître avec éclat votre sainteté, qui méritez d'être loué avec une frayeur religieuse, et dont les œuvres sont autant de merveilles?

Vous avez étendu votre main, (et) la terre les a dévorés.

Vous vous êtes rendu par votre miséricorde le guide de ce peuple que vous avez racheté, et vous le conduirez par votre puissance jusqu'au lieu de votre demeure sainte.

Les peuples l'apprendront, et en seront consternés : les habitants de la Palestine en seront pénétrés de douleur.

Les princes de l'Idumée seront dans le trouble : les chefs de Moab trembleront de frayeur : tous les habitants de Canaan tomberont dans le découragement.

L'épouvante et l'effroi fondront sur eux. La grandeur (et la force) de votre bras les rendra immobiles comme une pierre, jusqu'à ce que votre peuple soit passé, Seigneur; jusqu'à ce que soit passé le peuple que vous vous êtes acquis.

Vous les introduirez, et vous les établirez * sur la montagne de votre héritage, dans ce lieu que vous construirez, Seigneur, pour vous servir de demeure; dans ce sanctuaire, Seigneur, que vos mains affermiront.

* Litt. Vous les planterez.

Le Seigneur régnera dans l'éternité, et au delà de tous les siècles.

Car Pharaon est entré dans la mer avec ses chariots et sa cavalerie : et le Seigneur a fait retourner sur eux les eaux de la mer : mais les enfants d'Israël ont passé au milieu d'elle à pied sec.

CANTIQUE DE MOÏSE,

EXPLIQUÉ SELON LES RÈGLES DE LA RHÉTORIQUE.

Cet excellent cantique peut passer à bon droit pour une des plus éloquentes pièces de l'antiquité. Le tour en est grand; les pensées nobles, le style sublime et magnifique, les expressions fortes, les figures hardies : tout y est plein de choses et d'idées qui frappent l'esprit et saisissent l'imagination. Cette pièce, qui, selon le sentiment de quelques personnes, a été composée par Moïse en vers hébreux, surpasse tout ce que les profanes ont de plus beau dans ce genre. Virgile et Horace, les plus parfaits modèles de l'éloquence poétique, n'ont rien qui en approche. Personne n'a plus d'estime que moi pour ces deux grands hommes; et je les ai étudiés avec une grande application et un grand plaisir pendant plusieurs années. Cependant, quand je lis ce que Virgile dit à la louange d'Auguste au commencement du troisième livre des Géorgiques[1], et à la fin du huitième de l'Enéide[2]; et ce qu'il fait chanter au prêtre d'Evandre, en l'honneur d'Hercule, dans le même livre[3]: quoique ces endroits soient très-beaux, je les trouve rampants au prix de notre cantique. Virgile me paraît tout de glace, et Moïse tout de feu. Il en est de même d'Horace dans les odes 14 et 15 du quatrième livre, et dans la dernière des épodes.

Ce qui semble favoriser ces deux poëtes et les autres profanes, c'est qu'ils ont le nombre, l'harmonie, et l'élégance du style, qu'on ne trouve point dans l'Ecriture sainte. Mais aussi l'Ecriture sainte que nous avons n'est qu'une traduction : et l'on sait combien les meilleures traductions françaises de Cicéron, de Virgile, et d'Horace, défigurent ces auteurs. Or il faut qu'il y ait bien de l'éloquence dans la langue origiale de l'Ecriture, puisqu'il nous en reste encore plus dans ses copies que dans tout le latin de l'ancienne Rome, et dans tout le grec d'Athènes. Elle est serrée, concise, dégagée des ornements étrangers, qui ne serviraient qu'à ralentir son impétuosité et son feu. Ennemie des longs circuits, elle va à son but par le plus court chemin. Elle aime à renfermer beaucoup de pensées en peu de mots pour les faire entrer comme des traits, et à rendre sensibles les objets les plus éloignés des sens par les images vives et naturelles qu'elle en fait. En un mot, elle a de la grandeur, de la force, de l'énergie, avec une majestueuse simplicité, qui la mettent au-dessus de toute l'éloquence païenne. Que l'on prenne seulement la peine de comparer les endroits que je viens de citer de Virgile et d'Horace avec les réflexions que nous allons faire, et l'on sera convaincu de ce que je dis.

[1] v. 16-39. — [2] v. 675-728. — [3] v. 287, 302.

Occasion et sujet du cantique.

Le grand miracle que Dieu fit au passage de la mer Rouge est l'occasion de ce cantique. Le dessein du prophète est de s'abandonner aux transports de joie, d'admiration, de reconnaissance, sur ce grand miracle; de chanter les louanges de Dieu libérateur; de lui rendre des actions de grâces publiques et solennelles, et d'inspirer au peuple les mêmes sentiments.

EXPLICATION DU CANTIQUE.

[v. 1.] *Cantemus* (heb. *cantabo*) *Domino : gloriosè enim magnificatus est. Equum et ascensorem dejecit in mare.* « Je chanterai « des hymnes en l'honneur du Seigneur, parce « qu'il a fait éclater sa grandeur. Il a préci- « pité dans la mer le cheval et le cavalier. »

Moïse, plein d'admiration, de reconnaissance et de joie, pouvait-il mieux déclarer les mouvemeots de son cœur que par cet exorde impétueux, qui marque la vive reconnaissance du peuple délivré, et la grandeur terrible du Dieu libérateur ?

Cet exorde est la proposition simple de toute la pièce. Il est comme l'abrégé et le point de vue où toutes les parties du tableau se rapportent. Il faut toujours l'avoir dans l'esprit en lisant le cantique, pour comprendre avec quel artifice le prophète tire tant de beautés et tant de richesses d'une proposition qui paraît si simple et si stérile.

Cantabo est bien plus énergique, plus in-

téressant, plus tendre, que ne serait le pluriel *cantabimus*. Cette victoire des Hébreux sur les Egyptiens ne ressemble point aux victoires ordinaires qu'un peuple remporte sur un autre peuple, et dont le fruit est général, vague, commun, presque imperceptible à chaque particulier. Ici tout est propre à chaque Israélite, tout est personnel. Dans ce premier moment chacun pense à ses propres fers rompus, chacun croit voir son cruel maître noyé, chacun sent le prix de sa propre liberté qui lui est assurée pour toujours. Car il est naturel au cœur humain, dans les dangers extrêmes, de rappeler tout à soi, et de se compter seul pour tout.

« Il a précipité dans la mer le cheval et le « cavalier. » Ce singulier, *le cheval, le cavalier*, qui embrasse la généralité, la totalité des chevaux et des cavaliers, est bien plus énergique que n'aurait été le pluriel. D'ailleurs, ce singulier est bien plus propre à marquer la facilité et la promptitude de la submersion. La cavalerie égyptienne était nombreuse, formidable, et couvrait des plaines entières. Il aurait fallu une victoire continuée pendant plusieurs jours pour la défaire et pour la mettre en pièces. Mais à Dieu sa défaite n'a coûté qu'un instant, qu'un effort, qu'un seul coup. Il l'a toute renversée, noyée, abîmée, comme si ce n'avait été qu'un seul cheval, et qu'un seul cavalier. *Equum et ascensorem dejecit in mare.*

« Le Seigneur est ma force et le sujet de « mes louanges, etc. » Voilà l'amplification du premier mot du cantique, *cantabo*. Voyons comment cela est développé.

De tous les attributs de Dieu il ne loue que la force, parce que c'est par elle qu'il a été délivré.

Fortitudo mea. Cette figure est énergique, pour *causa fortitudinis*, qui est plat et languissant : outre que *fortitudo mea* fait sentir que Dieu tint seul lieu de courage aux Israélites, et les dispensa de faire aucun usage du leur.

Laus mea. « Le sujet de mes louanges. » Même figure, et de même énergie. Il est l'unique sujet de mes louanges. Aucun instrument ne les partage avec lui. La puissance, la sagesse, l'industrie humaine, n'y peuvent être associées. Il mérite seul toute ma reconnaissance, puisqu'il a seul tout fait, tout ordonné, et tout exécuté. *Laus mea Dominus.*

Factus est mihi in salutem. Le siècle d'Auguste aurait dit : *Me servavit*. L'Ecriture dit bien plus. Le Seigneur s'est chargé de faire lui-même tout ce qu'il fallait pour me sauver. Il a fait de mon salut son affaire propre et personnelle; et, ce qui est bien plus expressif, *il est devenu mon salut*.

Iste Deus meus. Iste est emphatique, et signifie beaucoup plus qu'il ne paraît. *Iste*, non pas les dieux des Egyptiens et des nations, des dieux sans force, sans parole, sans vie; mais celui qui a fait tant de prodiges en Egypte et dans notre passage, celui-là est mon Dieu, c'est lui seul que je glorifierai.

Deus meus. Ce *meus* peut avoir un double rapport : l'un à Dieu, l'autre à l'Israélite. Dans le premier : Dieu paraît n'être grand, n'être puissant, n'être Dieu que pour moi. Distrait sur le reste de l'univers, il ne s'occupe que de mes périls et de ma sûreté; et il est prêt à sacrifier à mes intérêts toutes les nations de la terre. Dans le second rapport : *Iste Deus meus*, « C'est lui qui est mon Dieu. » Je n'en aurai jamais d'autre. Je réunis en lui seul tous mes vœux, tous mes désirs, toute ma confiance. Il est seul digne de mon culte et de mon amour. Il aura pour jamais tous mes hommages.

« C'est le Dieu de mon père, et je relèverai « sa grandeur. » Cette répétition est la chose du monde la plus tendre. Celui dont je relève la grandeur n'est point un Dieu étranger, inconnu jusqu'à ce jour, protecteur pour une occasion passagère, et prêt à accorder le même secours à tout autre. Non : c'est l'ancien protecteur de ma famille. Sa bonté est héréditaire. J'ai mille preuves domestiques de son amour constant, perpétué de race en race jusqu'à moi. Ses anciens bienfaits étaient des titres et des gages qui m'en assuraient de pareils. C'est le Dieu de mon père. C'est le Dieu qui s'est montré tant de fois à Abraham, à Isaac, à Jacob. C'est le Dieu enfin qui vient d'accomplir les grandes promesses qu'il a faites à mes aïeux.

Qu'a-t-il fait pour cela? « Il a paru comme « un guerrier. » *Dominus quasi vir pugnator*. Dans l'hébreu, *Jehova*, *vir belli*. Il pouvait dire : *Comme il est le Dieu des armées, il nous a délivrés de l'armée de Pharaon*; mais c'était trop peu dire. Il regarde son Dieu comme un soldat, comme un capitaine; il lui met, pour parler ainsi, les armes à la main, et le fait combattre pour les enfants de Jacob.

Dominus quasi vir pugnator : Omnipotens nomen ejus. L'hébreu porte : *Jehova, vir belli : Jehova nomen ejus*. Moïse insiste sur le terme *Jehova*, pour mieux faire sentir par cette répétition quel est ce guerrier extraordinaire qui a daigné combattre pour Israël. Comme s'il disait : *Jéhova, le Seigneur, a paru comme un guerrier*. Entend-on bien ce que je dis? Comprend-on toute l'étendue de cette merveille? Oui, je le répète, c'est le Dieu suprême en personne, c'est le Dieu unique, c'est, pour tout dire, celui qui s'appelle *Jéhova* [1], qui porte le nom incommunicable, qui possède seul toute la plénitude de l'être : c'est celui-là qui s'est rendu le champion d'Israël. Lui-même leur a tenu lieu de soldat. Il s'est chargé seul de tout le poids de la guerre. *Dominus (Jehova) pugnabit pro vobis, et vos tacebitis* [2], disait Moïse aux Israélites avant l'action. *Le Seigneur (Jéhova) combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence* : c'est-à-dire, vous vous tiendrez en repos sans combattre.

[v. 4 et 5]. « Il a renversé dans la mer les « chariots de Pharaon et son armée : les plus « distingués d'entre ses officiers ont été sub- « mergés dans la mer Rouge. Ils ont été en- « sevelis dans les abîmes. Ils sont descendus « au fond des eaux comme une pierre. »

Remarquez le pompeux étalage de tout ce qui est contenu dans ces deux mots, *equum et ascensorem*, « le cheval et le cavalier. »

1. *Currus Pharaonis*. 2. *Exercitum ejus*. 3. *Electi principes ejus*. Belle gradation.

Que dirons-nous de cette admirable amplification? *Projecit in mare. Submersi sunt in mari Rubro. Abyssi operuerunt eos. Descenderunt in profundum quasi lapis*. Tout cela pour expliquer, *dejecit in mare*. Vous voyez dans tous ces mots une suite d'images qui se succèdent et se grossissent par degrés. 1. *Projecit in mare*. 2. *Submersi sunt in mari Rubro*. Tous submergés dans la mer Rouge. *Submersi sunt* enchérit sur *projecit*... *In mari Rubro* est une circonstance qui fixe plus que *mari* simplement. Heb. *in mari Suph*. Il semble que Moïse veuille relever la grandeur de la puissance que Dieu a fait paraître dans une mer qui faisait partie de l'empire égyptien, et qui était sous la protection des dieux d'Egypte [1]. 3. *Electi principes*, les plus grands d'entre les princes de Pharaon; c'est-à-dire les plus superbes, et peut-être les plus emportés contre les ordres du Dieu d'Israël; enfin, les plus capables de se sauver du naufrage sont submergés comme les moindres soldats. 4. *Abyssi operuerunt eos*. Quelle image! Ils sont couverts, abîmés, disparus pour toujours. 5. Pour achever cette peinture, il finit par une similitude, qui est comme le gros trait qui figure la chose : *Descenderunt in profundum quasi lapis*. Tout fiers qu'ils sont, ils ne font pas plus de résistance, pour remonter, contre le bras de Dieu qui les enfonce, qu'une pierre qui tombe au fond des eaux.

Après cela que devait penser Moïse? que devait-il dire? C'est une des plus importantes règles de rhétorique, et à laquelle Cicéron ne manque jamais, qu'après le récit d'une action surprenante, ou même d'une circonstance extraordinaire, il faut sortir de l'air tranquille et paisible de la narration pour se répandre dans des mouvements plus ou moins impétueux selon la nature du sujet : ce qui se fait presque toujours par des apostrophes, des interrogations, des exclamations, figures propres à réveiller et le discours et l'auditeur. C'est ce que Moïse fait dans tout ce cantique, d'une manière inimitable.

[v. 6 et 7]. *Dextera tua, Domine, magnificata est in fortitudine : dextera tua, Domine, percussit inimicum; et in multitudine gloriæ tuæ deposuisti adversarios tuos.*

Il y a ici plusieurs choses à remarquer.

1. Moïse pouvait dire : *Deus magnificavit*

[1] « Qui est... Ego sum qui sum. »
[2] Exod. 14, 14.

[1] Béelsephon.

fortitudinem suam percutiendo Pharaonem. Mais que cela serait faible et languissant pour exprimer une si grande action! Il s'élance vers Dieu, et lui dit, par une espèce d'enthousiasme : *Dextera tua, Domine, magnificata est*, etc.

2. Il pouvait dire : *O Domine, magnificâsti fortitudinem*, etc. Mais cela ne porte point assez d'idée, et n'a rien de sensible : au lieu que dans l'expression de Moïse vous voyez, vous distinguez, pour ainsi dire, la main de Dieu qui s'étend et qui écrase les Egyptiens. D'où je conclus tout à la fois que la véritable éloquence est celle qui persuade; qu'elle ne persuade ordinairement qu'en touchant; qu'elle ne touche que par des choses et par des idées palpables; et que, par toutes ces raisons, l'éloquence de l'Ecriture sainte est la plus parfaite de toutes, puisque les choses les plus spirituelles et les plus métaphysiques y sont représentées sous des images vives et sensibles.

3. *Dextera tua, Domine, percussit inimicum.* Belle répétition, et nécessaire pour mieux faire sentir la puissance du bras de Dieu. Le premier membre, « votre droite a « fait éclater sa force, » n'ayant désigné l'événement qu'en général et confusément, le prophète croit n'en avoir pas assez dit; et, pour marquer la manière de cette action, il répète aussitôt, « votre droite a brisé l'en- « nemi. » C'est le génie des grandes passions de répéter ce qui sert à les entretenir. Nous voyons cela dans tous les endroits passionnés des meilleurs auteurs. Et c'est ce qui règne particulièrement dans l'Ecriture, surtout dans les psaumes.

4. *In multitudine gloriæ tuæ deposuisti adversarios tuos.* L'hébreu porte : *In multitudine elationis (celsitudinis) tuæ destruxisti insurgentes contra te.* Il y a de grandes beautés cachées dans le texte original, qui méritent d'être un peu développées.

1. Par ces mots, *in multitudine elationis tuæ*, l'auteur sacré veut marquer l'action d'un grand seigneur qui se redresse, qui prend un air haut et fier, qui s'élève à proportion de ce qu'un petit inférieur ose s'élever contre lui, et qui se plaît à le mettre d'autant plus bas. Les Egyptiens se comptaient pour quelque chose de grand : ils s'attaquaient à Dieu même; ils demandaient fièrement : *Quel est donc ce Seigneur* [1]? Mais à mesure que ces insolents s'élevaient selon toute leur étendue, Dieu s'élevait aussi, et prenait contre eux toute l'élévation de sa grandeur infinie, toute la hauteur de sa majesté suprême : *Alta à longè cognoscit* [2]. Et c'est de là qu'il a renversé ses ennemis, si pleins d'eux-mêmes, et les a rabaissés non-seulement contre terre, mais dans les abîmes les plus profonds de la mer.

2. *Insurgentes contra* TE. Ce n'est pas contre Israël que les Egyptiens se sont déclarés : c'est vous-même qu'ils ont osé attaquer, c'est vous qu'ils ont bravé. Notre querelle était la vôtre : c'est à vous qu'ils faisaient la guerre, *contra te*. Ce tour est délicat et touchant pour intéresser Dieu même dans la cause d'Israël.

[v. 7]. « Vous avez envoyé votre colère : « elle les a dévorés comme une paille [v. 8]. « Au souffle de votre fureur les eaux se sont « entassées : l'onde qui coulait s'est tenue « élevée comme en un monceau : les flots de « l'abîme se sont condensés et durcis au milieu de la mer [v. 9]. L'ennemi disait : Je les « poursuivrai; je les atteindrai; je partagerai « les dépouilles; j'assouvirai mes désirs (ou, « je satisferai ma vengeance); je tirerai mon « épée; ma main me les assujettira de nou- « veau [v. 10]. Vous avez soufflé, et la mer les « a abîmés. Ils sont tombés au fond des eaux « comme une masse de plomb. »

Moïse revient à sa narration, non pas comme aux versets 4 et 5 par une description toute pure, mais en continuant son apostrophe à Dieu, ce qui passionne davantage le récit : en quoi la conduite de ce cantique me paraît au-dessus de l'éloquence ordinaire. Plus il s'éloigne de la proposition simple qui lui sert d'exorde, plus on voit augmenter la force de ses amplifications.

Misisti iram tuam. Quelle figure! quelle expression! Le prophète donne à la colère divine de l'action et de la vie. Il la transforme en un ministre ardent et zélé, que le juge tranquille envoie du haut de son trône exécuter les arrêts de sa vengeance. Les rois ont

[1] Exod. 5. 2.
[2] Ps. 137, 6.

besoin, contre leurs ennemis, de cavalerie, de troupes, d'armes, et d'un grand attirail de guerre. A Dieu, sa colère seule lui suffit pour punir des coupables. « Vous avez envoyé votre colère. » Que de choses renfermées dans un seul mot, qui laisse au lecteur le plaisir de compter lui-même dans son imagination les feux, les éclairs, les foudres, les tempêtes, et tous les autres instruments de cette colère! On sent mieux la beauté de cette expression, qu'on ne peut l'exprimer. On y trouve une certaine profondeur et un je ne sais quoi qui occupe et qui remplit l'esprit. Horace a eu en vue cette figure par son *iracunda fulmina* [1]. Virgile l'a attrapée dans l'ingénieuse composition de la foudre, qu'il décrit au huitième livre de l'Enéide :

Sonitumque, metumque
Miscebant operi, flammisque sequacibus iras.

Qu'a donc fait cette terrible colère? *Elle les a dévorés comme une paille.* Il n'appartient qu'à l'Ecriture de nous donner de telles images. Tâchons d'approfondir cette pensée. Nous verrons la colère de Dieu qui dévore une armée épouvantable. Hommes, chevaux, chariots, tout cela est broyé, consumé, abîmé : faibles synonymes. Tout cela est dévoré : ce serait tout dire. Mais la similitude qui vient après achève le portrait; car dans le mot de *dévorer* vous concevez une action qui dure quelque temps; mais *sicut stipulam* vous montre une action d'un moment. Quoi donc! une armée si nombreuse est dévorée comme une paille! Pesez bien ces idées.

Mais comment cela s'est-il fait? Dieu par un vent furieux a rassemblé les eaux, qui se sont élevées comme deux montagnes au milieu de la mer. Les enfants d'Israël y ont passé à sec. Les Egyptiens les y ont poursuivis, et ils ont été enveloppés dans les flots. Voilà un récit simple et sans ornement. Mais que de beautés, que de richesses, dans le tour de l'Ecriture! Je n'aurais jamais fait si je voulais les examiner en détail. Tout le cantique me charme; mais cet endroit m'enlève.

[1] Lib. 1, od. 3.

In spiritu furoris tui congregatæ sunt aquæ. Le prophète ennoblit le vent en lui donnant Dieu même pour principe; et il anime les eaux en les représentant susceptibles de frayeur. Pour mieux peindre l'indignation divine et ses effets, il emprunte l'image de la colère humaine, dont les vifs transports sont accompagnés d'une respiration précipitée, qui cause un souffle impétueux et violent. Et, lorsque cette colère, dans une personne puissante, se tourne contre une populace timide, elle l'oblige, pour s'en garantir, de céder la place, et de se renverser tumultuairement les uns sur les autres. C'est ainsi qu'*au souffle de la fureur* du Seigneur les eaux épouvantées se sont retirées avec précipitation de leur lieu naturel, et se sont entassées à la hâte les unes sur les autres pour laisser passer cette colère sans y mettre obstacle; au lieu que les Egyptiens, qui se sont présentés sur son chemin, en ont été dévorés comme une paille. Cette peinture de la colère divine se trouve souvent dans les Ecritures. « La mer l'a vu, et a pris la fuite[1]. « On a vu les abîmes des eaux s'entr'ouvrir... par le bruit de vos menaces, Seigneur, et par la respiration du souffle de « votre colère[2]. La fumée de sa colère s'est « élevée; un feu dévorant est sorti de sa bouche; des charbons en ont été allumés[3]. » Faut-il s'étonner qu'une telle colère renverse et abîme tout?

Congregatæ sunt abyssi in medio mari. C'est la répétition, et tout ensemble l'amplification de *congregatæ sunt aquæ*. 1. Au lieu de *congregatæ* le texte original porte *coagulatæ*, c'est-à-dire les eaux se sont prises et épaissies comme de la glace. 2. *Abyssi* donne une idée beaucoup plus affreuse que *aquæ*. 3. *In medio mari.* Cette circonstance a beaucoup d'emphase. Elle attache l'imagination, et fait concevoir des montagnes d'eau solides dans le centre des choses liquides.

[1] « Mare vidit, et fugit... Apparuerunt fontes aquarum ab increpatione tuâ, Domine, ab inspiratione spiritûs iræ tuæ... Ascendit fumus in irâ ejus, et ignis à facie (*heb.* ex ore) ejus exarsit : carbones succensi sunt ab eo. » (Ps. 113, 3.)

[2] Ps. 17, 16. — [3] Ibid. 9.

Les deux versets suivants sont d'une beauté qu'on ne peut assez admirer. Au lieu de dire simplement, comme nous l'avons déjà remarqué, *les Égyptiens sont entrés dans la mer en poursuivant les Israélites*, le prophète entre lui-même dans le cœur de ces barbares, il se met à leur place, il prend leurs passions, et les fait parler; non pas qu'ils aient parlé en effet, mais parce que le désir de vengeance et la chaleur à poursuivre les Israélites étaient le langage de leurs cœurs, que Moïse leur a mis dans la bouche pour varier et passionner sa narration.

Dixit inimicus, pour *dixerunt Ægyptii*. Ce singulier, cet *inimicus*, tout cela est de si bon goût!

Persequar.... comprehendam... dividam spolia, etc. On lit, et on voit dans ces mots une vengeance palpable, dont on se sent presque animé en lisant. L'auteur sacré n'a point mis de conjonction à aucun des six verbes qui composent le discours du soldat égyptien, afin de lui donner plus de vivacité, et d'exprimer plus au naturel la disposition d'un homme plein de passion, qui s'entretient avec lui-même, et qui ne se met pas en peine de mettre les liaisons et des conjonctions dans ses pensées, qui demandent de la liberté.

Un autre en serait demeuré là : mais Moïse va plus loin. *Implebitur anima mea.* Il pouvait dire : *Dividam spolia, et iis me implebo.* Mais *implebitur anima mea* nous les représente regorgeant de dépouilles et nageant dans la joie.

Je tirerai mon épée : ma main les égorgera. C'est ainsi que porte la Vulgate. *Evaginabo gladium meum : interficiet eos manus mea.* La réflexion qui suit suppose ce sens, et est fort belle. Le plaisir d'égorger leurs ennemis n'est pas moins sensible que celui de les dépouiller. Voyons comme il touche cet endroit. Il pouvait dire en un mot *eos interficiam, je les égorgerai*; mais cela aurait passé trop vite : il leur ménage le plaisir d'une longue vengeance. *Evaginabo gladium meum, je tirerai mon épée.* Quelle image! Elle frappe même les yeux du lecteur. *Interficiet eos manus mea, ma main les égorgera.*

Ce *manus mea* est d'une beauté que je ne puis exprimer. On voit dans cette expression un soldat sûr de la victoire. On le voit qui regarde, qui remue, et qui mesure son bras. Je tremble pour les enfants d'Israël, Grand Dieu! que ferez-vous pour les sauver? Voilà un déluge de barbares qui courent en fureur à la vengeance et à la victoire. Tous les traits de votre colère peuvent-ils suffire pour arrêter vos ennemis? Dieu souffla, et la mer les a déjà enveloppés. *Flavit spiritus tuus, et operuit eos mare.*

Il faut avouer que cette réflexion est bien vive, bien éloquente, et bien propre à former le goût : et c'est pour cela que j'ai cru n'en devoir pas priver le lecteur. Mais je suis obligé d'avertir que le texte hébreu, au lieu de *interficiet eos manus mea*, a : *possidere faciet eos manus mea; possessioni restituet eos manus mea.* Ce qu'on pourrait traduire : « Ma main me les assujettira *de nouveau*. « Ma main s'en rendra maîtresse. Ma main « me remettra en possession *de ces fugitifs*. » En effet, c'était là le véritable motif de la poursuite si ardente des Egyptiens : l'histoire y est formelle. « On vint dire au roi des Egyp« tiens que les Hébreux s'en étaient enfuis. « En même temps le cœur de Pharaon et de « ses serviteurs fut changé à l'égard de ce « peuple; et ils dirent : A quoi avons-nous « pensé de laisser ainsi aller les Israélites, « afin qu'ils ne nous fussent plus assujettis[1]? » L'intention de Pharaon et de ses officiers n'était pas de tuer et d'exterminer les Israélites : ils auraient agi contre leurs intérêts. Mais ils songeaient à les forcer, les armes à la main, à rentrer dans l'esclavage, et à retourner aux travaux publics de leur ancienne servitude.

Il y a aussi, ce me semble, une grande beauté dans cette expression, *ma main me les assujettira de nouveau.* Le Dieu des Israélites s'était vanté de tirer son peuple de la prison des Egyptiens, et de les délivrer de leur dure servitude par la force de son bras[2] : *Educam vos de ergastulo Ægyptiorum, et eruam de servitute, ac redimam in brachio excelso*[3]. Il avait fait dire plusieurs fois à

[1] Exod. 14, 5.
[2] Exod. 6, 6.
[3] Ibid. 9, 3 et 15.

Pharaon, qu'il étendrait sa main sur lui, sur ses serviteurs, sur ses campagnes, sur ses bestiaux; qu'il lui ferait bien voir qu'il était le maître et le Seigneur, en étendant sa main sur toute l'Egypte, et en tirant son peuple de l'esclavage : *Scient Ægyptii quia ego sum Dominus, qui extenderim manum meam super Ægyptum, et eduxerim filios Israel de medio eorum*[1]. Ici l'Egyptien, qui se croit déjà vainqueur, insulte au Dieu des Hébreux. Il semble lui reprocher la faiblesse de son bras, et la vanité de ses menaces. Il oppose sa main à celle de Dieu; et il se dit à lui-même, dans l'enivrement d'une joie insolente, et dans les transports d'une folle confiance : Quoi qu'en ait dit le Dieu d'Israël, *ma main me les assujettira de nouveau.*

[v. 10.] « Vous avez soufflé, et la mer les a « abîmés... Ils sont tombés au fond des eaux « violentes, comme une masse de plomb. »

Vous avez soufflé, et la mer les a abîmés. Moïse pouvait-il mieux exprimer la suprême puissance de Dieu? Il ne fait que souffler pour abîmer tout d'un coup des troupes innombrables. Voilà ce qu'on appelle le véritable sublime. Le *fiat lux et lux facta est* a-t-il rien de plus grand?

Et la mer les a abîmés. Que de choses en trois mots, *operuit eos mare!* Quelle sobriété de termes! quelle foule d'idées! C'est ici qu'on peut appliquer ce que Pline dit du peintre Timanthe : *In omnibus ejus operibus plus intelligitur quàm pingitur..... ut ostendat etiam quæ occultat.*

Un autre que Moïse aurait donné l'essor à son imagination. Il nous aurait fait un long détail et de grandes descriptions fades et inutiles. Il aurait épuisé tout le sujet, et avec un pompeux verbiage et une stérile abondance il aurait appauvri sa matière et fatigué son lecteur. Mais ici Dieu souffle, la mer obéit, elle tombe sur les Egyptiens; les voilà tous engloutis. Y eut-il jamais rien de si plein, de si vif, ni de si animé? Vous ne voyez point d'espace entre le souffle de Dieu et le terrible miracle qu'il fait pour sauver son peuple. *Flavit spiritus tuus, et operuit eos mare.*

Ils sont tombés au fond des eaux comme une masse de plomb. Considérez bien ce dernier trait, qui aide l'imagination et achève le tableau.

[v. 11.] « Qui d'entre les dieux est sembla- « ble à vous? Qui vous est semblable, vous « qui faites paraître avec éclat votre sainteté, « qui méritez d'être loué avec une frayeur re- « ligieuse, et dont les œuvres sont autant de « merveilles? [v. 12.] Vous avez étendu votre « main, et la terre les a dévorés. »

Cet admirable récit est suivi d'un admirable retour de louanges. La grandeur du miracle demandait cette vivacité de sentiment et de reconnaissance. Et quel moyen de ne pas se récrier, et de ne pas sortir comme hors de soi-même à la vue d'une telle merveille? Interrogation, comparaison, répétition; toutes figures propres à l'admiration et à l'extase.

Magnificus in sanctitate, etc. Il est impossible ici d'approcher du style vif et concis du texte, qui a trois petits membres séparés les uns des autres sans liaison, et dont chacun est composé de deux mots assez courts : *magnificus sanctitate, terribilis laudibus, faciens mirabilia.* Il n'est pas plus facile d'en rendre le sens, quelque étendue qu'on donne à la version; ce qui d'ailleurs la rend froide et languissante, au lieu que l'hébreu est plein de feu et de vivacité.

[v. 13-17.] « Vous vous êtes rendu par vo- « tre miséricorde le guide de ce peuple... et « vous le conduirez par votre puissance jus- « qu'au lieu, etc. »

Ces cinq versets sont une prophétie de la protection éclatante que Dieu devait donner à son peuple après l'avoir tiré de l'Egypte. Tout y est plein d'images vives et touchantes. On ne sait ce qu'on doit admirer davantage dans cette prédiction, ou la tendresse de Dieu pour son peuple, dont il veut bien devenir lui-même le guide et le conducteur[1], en le conservant pendant tout le voyage, selon qu'il le dit ailleurs, comme la prunelle de son œil, et le portant sur ses épaules comme l'aigle se charge de ses aiglons; ou sa formidable puissance, qui, faisant marcher devant elle la terreur et l'effroi, glace de crainte tous

[1] Exod. 7, 5.

[1] Deut. 32, 10, 11.

les peuples qui pourraient s'opposer au passage des Israélites, et les rend immobiles comme une pierre : ou enfin l'attention merveilleuse de Dieu à les établir d'une manière fixe et permanente dans la terre promise, ou plutôt à les y planter : *plantabis in monte hæreditatis tuæ;* expression énergique, et qui seule rappelle tout ce que l'Ecriture dit en tant d'endroits du soin que Dieu avait pris de planter cette vigne chérie, de l'arroser, de la faire croître, de l'environner de fossés et de haies, de multiplier et d'étendre au loin ses branches fécondes.

(v. 18, 19.) « Le Seigneur régnera dans l'éternité, et au delà de tous les siècles. Car « Pharaon est entré dans la mer avec ses « chariots et sa cavalerie; et le Seigneur a « fait retourner sur eux les eaux de la mer; « mais les enfants d'Israël ont passé au milieu « d'elle à pied sec. »

C'est ici la conclusion de tout le cantique, par laquelle Moïse promet à Dieu, au nom de tout le peuple, une éternelle reconnaissance pour le signalé bienfait par lequel il vient de les délivrer.

Cette conclusion paraîtra peut-être trop simple en comparaison de ce qui a précédé. Mais je reconnais pour le moins autant d'artifice dans cette simplicité que dans tout le reste. En effet, après avoir remué et enlevé les esprits par tant de grandes expressions et de si violentes figures, la justesse de l'art voulait qu'il terminât son cantique par une exposition simple et naïve, tant pour délasser les esprits que pour leur faire comprendre sans figures, sans détours et sans embarras, la grandeur du miracle que Dieu venait de faire en leur faveur.

La sortie du peuple juif de l'Egypte est le prodige le plus merveilleux que Dieu ait fait dans l'Ancien Testament. Il le rappelle en mille occasions; il en parle, s'il était permis de s'exprimer ainsi, avec une espèce de complaisance : il le donne comme la preuve la plus éclatante de la force toute-puissante de son bras. En effet, ce n'est pas un seul prodige, mais une longue suite de prodiges plus admirables les uns que les autres. Il était bien juste que la beauté du cantique destiné à conserver la mémoire de ce miracle répondît à la grandeur de l'événement; et cela ne pouvait pas n'être point de la sorte, puisque le même Dieu qui était l'auteur des prodiges l'était aussi du cantique.

Mais quelle beauté, quelle grandeur, quelle magnificence n'y apercevrions-nous pas, s'il nous était donné de pénétrer dans les sens mystérieux cachés sous le voile et sous l'écorce de ce grand événement! Car on ne peut disconvenir que la sortie de l'Egypte ne couvre et ne représente d'autres délivrances. L'autorité de saint Paul[1] et de toute la tradition, et les prières de l'Eglise, nous obligent d'y voir la liberté que le chrétien acquiert par les eaux du baptême, et son affranchissement du joug du prince du monde. L'Apocalypse[2], fait un autre usage de cet événement en nous montrant ceux qui ont vaincu la bête, tenant à la main les harpes de Dieu, et chantant le cantique de Moïse[3], serviteur de Dieu, et le cantique de l'agneau, en disant : Seigneur Dieu, vos œuvres sont grandes et merveilleuses, etc. Or, comme, selon l'Ecriture, les merveilles de la seconde délivrance surpasseront infiniment celles de la première, et en aboliront entièrement la mémoire, ainsi l'on peut juger que les beautés du sens spirituel de ce cantique effaceraient celles du sens historique.

De telles merveilles passent de beaucoup mes forces, et n'entrent point dans le dessein de cet ouvrage, où je me suis proposé de former le goût des jeunes gens par rapport à l'éloquence. Cette explication du cantique de Moïse peut y contribuer plus que tout autre chose. J'ai cru, en donnant ce morceau, faire au public un présent qui lui serait agréable. La modestie de l'auteur l'avait tenu jusqu'ici comme enseveli dans les ténèbres : on ne sera point fâché que la juste reconnaissance d'un disciple plein de respect pour la mémoire de son maître le fasse paraître au jour. A la qualité de maître il avait joint à mon égard celle de père, m'ayant toujours aimé comme son enfant. Il avait pris dans les classes un soin particulier de me former, me destinant dès lors pour son successeur : et je l'ai été en effet en seconde, en rhétorique, et au

[1] I Cor. c. 10.
[2] Apoc. 15, 2, 4.
[3] « Cantantes canticum Moysi servi Dei. »

collége royal. Je puis dire sans flatterie que jamais personne n'a eu plus de talent que lui pour faire sentir les beaux endroits des auteurs, et pour donner de l'émulation aux jeunes gens. L'oraison funèbre de M. le chancelier Le Tellier, qu'il prononça en Sorbonne, et qui est la seule pièce de prose qu'il ait permis qu'on imprimât, suffit pour montrer jusqu'où il avait porté la délicatesse du goût : et les vers qu'on a de lui peuvent passer pour un modèle en ce genre. Mais il était encore plus estimable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Bonté, simplicité, modestie[1], désintéressement, mépris des richesses, générosité portée presque jusqu'à l'excès, c'était là son caractère. Il ne profita de la confiance entière qu'un puissant ministre[2] avait en lui, que pour faire plaisir aux autres. Quand il me vit principal au collége de Beauvais, il sacrifia, par bonté pour moi, et par amour du bien public, deux mille écus pour y faire des réparations et des embellissements nécessaires. Mais les dernières années de sa vie, quoique passées dans la retraite et l'obscurité, ont effacé tout le reste. Il s'était retiré à Compiègne, lieu de sa naissance. Là, séparé de toute compagnie, uniquement occupé de l'étude de l'Ecriture sainte, qui avait toujours fait ses délices, ayant continuellement dans l'esprit la pensée de la mort et de l'éternité[1], il se consacra entièrement au service des pauvres enfants de la ville. Il leur fit bâtir une école, peut-être la plus belle qui soit dans le royaume, et fonda un maître pour leur instruction. Il leur en tenait lieu lui-même : il assistait très-souvent à leurs leçons : il en avait presque toujours quelques-uns à sa table : il en habillait plusieurs : il leur distribuait à tous, dans des temps marqués, diverses récompenses pour les animer : et sa plus douce consolation était de penser qu'après sa mort ces enfants feraient pour lui la même prière que le fameux Gerson, devenu par humilité maître d'école à Lyon, avait demandée, par son testament, à ceux dont il avait pris soin : *Mon Dieu, mon créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson.* Il a eu le bonheur de mourir pauvre en quelque sorte au milieu des pauvres, ce qui lui restait de bien ayant à peine suffi pour une dernière fondation qu'il avait faite des Sœurs de la Charité pour instruire les filles, et pour prendre soin des malades.

Je prie le lecteur de me pardonner cette digression, que ma tendre reconnaissance pour un maître à qui j'ai tant d'obligations doit rendre excusable.

[1] Il n'a jamais voulu consentir à être élu recteur dans l'université.

[2] M. de Louvois.

[1] Il a donné au public un recueil des extraits qu'il avait faits sur ce sujet, intitulé : *Pensées édifiantes sur la Mort, tirées des propres paroles de l'Écriture sainte et des saints Pères.*

LIVRE VI.

DE L'HISTOIRE.

AVANT-PROPOS.

Ce n'est pas sans raison que l'histoire[1] a toujours été regardée comme la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs. Sans elle, renfermés dans les bornes du siècle et du pays où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos connaissances particulières et de nos propres réflexions, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance[2] qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de l'univers, et dans une profonde ignorance de tout ce qui nous a précédés et de tout ce qui nous environne. Qu'est-ce[3] que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue; qu'est-ce que l'étendue du pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers, et de cette longue suite de siècles qui se sont succédé les uns aux autres depuis l'origine du monde? Cependant c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connaissances, si nous n'appelons à notre secours l'étude de l'histoire, qui nous ouvre tous les siècles et tous les pays; qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'antiquité; qui nous met sous les yeux toutes leurs actions, toutes leurs entreprises, toutes leurs vertus, tous leurs défauts; et qui, par les sages réflexions qu'elle nous fournit, ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous procure en peu de temps une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres.

On peut dire que l'histoire est l'école commune du genre humain, également ouverte et utile aux grands et aux petits, aux princes et aux sujets, et encore plus nécessaire aux grands et aux princes qu'à tous les autres. Car comment, à travers cette foule de flatteurs qui les assiégent de toutes parts, qui ne cessent de les louer et de les admirer, c'est-à-dire de les corrompre et de leur empoisonner l'esprit et le cœur; comment, dis-je, la timide vérité pourra-t-elle approcher d'eux, et faire entendre sa faible voix au milieu de ce tu-

[1] « Historia testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, nuncia vetustatis. » (Cic. *de Orat.* lib 2, n. 36.)

[2] « Nescire quid anteà quàm natus sis acciderit, id est semper esse puerum. » Cic. in *Orat.* n. 120.)

[3] « Terram hanc cum populis urbibusque... puncti loco ponimus, ad universa referentes : minorem portionem ætas nostra quàm puncti habet, si tempori comparetur omni. » (Sen. *de Consol. ad Marc.* c. 20.)

« Nullum seculum magnis ingeniis clusum est, nullum non cogitationi pervium. » (Idem.)

« Si magnitudine animi egredi humanæ imbecillitatis angustias libet, multùm per quod spatiemur temporis est... Licet in consortium omnis ævi pariter incedere. » (Idem, *de Brev. vitæ*, cap. 14.)

multe et de ce bruit confus ? comment osera-t-elle leur montrer les devoirs et les servitudes de la royauté, leur faire entendre en quoi consiste leur véritable gloire, leur représenter que, s'ils veulent bien remonter jusqu'à l'origine de leur institution, ils verront clairement qu'ils sont pour les peuples[1], et non les peuples pour eux ; les avertir de leurs défauts, leur faire craindre le juste jugement de la postérité, et dissiper les nuages épais que forment autour d'eux le vain fantôme de leur grandeur et l'enivrement de leur fortune ?

Elle ne peut leur rendre ces services si importants et si nécessaires que par le secours de l'histoire, qui seule est en possession de leur parler avec liberté, et qui porte ce droit jusqu'à juger souverainement des actions des rois même, aussi bien que la renommée, que Sénèque appelle *liberrimam principum judicem*[2]. On a beau faire valoir leurs talents, admirer leur esprit ou leur courage, vanter leurs exploits et leurs conquêtes ; si tout cela n'est point fondé sur la vérité et sur la justice, l'histoire leur fait secrètement leur procès sous des noms empruntés. Elle ne leur fait regarder la plupart des plus fameux conquérants que comme des fléaux publics, des ennemis du genre humain, des brigands des nations[3], qui, poussés par une ambition inquiète et aveugle, porte la désolation de contrées en contrées[4] ; et qui, semblables à une inondation ou à un incendie, ravagent tout ce qu'ils rencontrent. Elle leur met sous les yeux un Caligula, un Néron, un Domitien, comblés de louanges pendant leur vie, devenus après leur mort l'horreur et l'exécration du genre humain : au lieu que Tite, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, en sont encore regardés comme les délices, parce qu'ils n'ont usé de leur pouvoir que pour faire du bien aux hommes. Ainsi l'on peut dire que l'histoire, dès leur vivant même, leur tient lieu de ce tribunal établi autrefois chez les Égyptiens, où les princes, comme les particuliers, étaient cités et jugés après leur mort ; et que, par avance[1], elle leur montre la sentence qui décidera pour toujours de leur réputation. Enfin, c'est elle qui imprime aux actions véritablement belles le sceau de l'immortalité, et qui flétrit les vices d'une note d'infamie que tous les siècles ne peuvent effacer. C'est par elle que le mérite méconnu pour un temps, et la vertu opprimée, appellent au tribunal incorruptible de la postérité, qui leur rend avec dédommagement la justice que leur siècle leur a quelquefois refusée, et qui, sans respect pour les personnes, et sans crainte d'un pouvoir qui n'est plus, condamne avec une sévérité inexorable l'abus injuste de l'autorité.

Il n'est point d'âge, point de condition qui ne puisse tirer de l'histoire les mêmes avantages ; et ce que j'ai dit des princes et des conquérants comprend aussi, en gardant de justes proportions, toutes les personnes constituées en dignité : ministres d'État, généraux d'armée, officiers, magistrats, intendants, prélats, supérieurs ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers ; les pères et mères dans leur famille, les maîtres et maîtresses dans leur domestique ; en un mot, tout ceux qui ont quelque autorité sur les autres. Car il arrive quelquefois à ces personnes d'avoir, dans une élévation très-bornée, plus de hauteur, de faste et de caprices que les rois, et de pousser plus loin l'esprit despotique et le pouvoir arbitraire. Il est donc très-avantageux que l'histoire leur fasse à tous d'utiles leçons ; que d'une main non suspecte elle leur présente un miroir fidèle de leurs devoirs et de leurs obligations, et qu'elle leur fasse entendre qu'il sont tous pour leurs inférieurs, et non leurs inférieurs pour eux.

Ainsi l'histoire, quand elle est bien enseignée, devient une école de morale pour tous

[1] « Assiduis bonitatis argumentis probavit, non rempublicam suam esse, sed se reipublicæ. » (Sen. de Clem. lib. 1, cap. 19.)

[2] Senec. de Consol. ad Marc. c. 4.

[3] « Prædo gentium levavit se. » (Jerem. 4, 7.)

[4] « Philippi aut Alexandri latrocinia, cæterorumque, « qui, exitio gentium clari, non minores fuère pestes « mortalium, quam inundatio quâ planum omne perfusum est, quam conflagratio quâ magna pars animantium exaruit. » (Sen. lib. 3, Nat. Quæst. in Præfat.)

[1] « Præcipuum munus annalium reor, ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque ex posteritate et « infamia metus sit. » (Tac. Annal. lib. 3, cap. 65.)

les hommes. Elle décrie les vices, elle démasque les fausses vertus ; elle détrompe des erreurs et des préjugés populaires ; elle dissipe le prestige enchanteur des richesses et de tout ce vain éclat qui éblouit les hommes ; et démontre, par mille exemples plus persuasifs que tous les raisonnements, qu'il n'y a de grand et de louable que l'honneur et la probité. De l'estime et de l'admiration que les plus corrompus ne peuvent refuser aux grandes et belles actions qu'elle leur présente, elle fait conclure que la vertu est donc le véritable bien de l'homme, et qu'elle seule le rend véritablement grand et estimable. Elle apprend à respecter cette vertu[1], et à en démêler la beauté et l'éclat à travers les voiles de la pauvreté, de l'adversité, de l'obscurité, et même quelquefois du décri et de l'infamie ; comme, au contraire, elle n'inspire que du mépris et de l'horreur pour le crime, fût-il revêtu de pourpre, tout brillant de lumière, et placé sur le trône.

Mais, pour me borner à ce qui est de mon dessein, je regarde l'histoire comme le premier maître qu'il faut donner aux enfants, également propre à les amuser et à les instruire, à leur former l'esprit et le cœur, à leur enrichir la mémoire d'une infinité de faits aussi agréables qu'utiles. Elle peut même beaucoup servir[1], par l'attrait du plaisir qui en est inséparable, à piquer la curiosité de cet âge avide d'apprendre, et à lui donner du goût pour l'étude. Aussi, en matière d'éducation, c'est un principe fondamental et observé dans tous les temps, que l'étude de l'histoire doit précéder toutes les autres et leur préparer la voie. Plutarque nous apprend que le vieux Caton, ce célèbre censeur, dont le nom et la vertu ont tant fait d'honneur à la république romaine, et qui prit un soin particulier d'élever par lui-même son fils sans vouloir s'en reposer sur le travail des maîtres, composa exprès pour lui, et écrivit de sa propre main, en gros caractères, de belles histoires, afin, disait-il, que cet enfant, dès le plus bas âge, fût en état, sans sortir de la maison paternelle, de faire connaissance avec les grands hommes de son pays, et de se former sur ces anciens modèles de probité et de vertu.

Il n'est pas nécessaire que je m'arrête plus longtemps à prouver l'utilité de l'histoire; c'est un point dont on convient assez généralement, et que peu de personnes révoquent en doute. L'important est de savoir ce qu'il faut observer pour rendre cette étude utile, et pour en tirer tout le fruit qu'on en doit attendre. C'est ce que je veux essayer de faire.

Pour mettre quelque ordre dans ce que j'ai à dire sur l'histoire, je diviserai ce traité en quatre parties. La première sera sur le goût de la solide gloire et de la véritable grandeur, et servira à précautionner les jeunes gens contre les fausses idées que l'étude même de l'histoire pourrait leur donner sur ce sujet. La seconde regardera l'histoire sainte. La troisième traitera de l'histoire profane. Dans la dernière je dirai quelque chose de la fable, de l'étude des antiquités grecques et romaines, des auteurs où l'on doit puiser la connaissance de l'histoire, et de l'ordre dans lequel on les doit lire.

Je ne parle point ici de l'histoire de France, parce que l'ordre naturel demande que l'on fasse marcher l'histoire ancienne avant la moderne, et que je ne crois pas qu'il soit possible de trouver du temps, pendant le cours des classes, pour s'appliquer à celle de la France. Mais je suis bien éloigné de regarder cette étude comme indifférente ; et je vois avec douleur qu'elle est négligée par beaucoup de personnes, à qui pourtant elle serait fort utile, pour ne pas dire nécessaire. Quand je parle ainsi, c'est à moi-même le premier que je fais le procès, car j'avoue que

[1] « Sed si, quemadmodum visus oculorum quibusdam « medicamentis acui solet et repurgari : sic et nos, si « aciem animi liberare impedimentis voluerimus, pote- « rimus perspicere virtutem, etiam obrutam corpore, « etiam paupertati oppositam, et humilitate et infamiâ ob- « jacentibus : cernemus, inquam, pulchritudinem illam, « quamvis sordido obtectam. Rursus æquè malitiam et « ærumnosi animi veternum perspiciemus, quamvis mul- « tus circa divitiarum radiantium splendor impediat, et « intuentem, hinc honorem, illinc magnarum potesta- « tum falsa lux verberet. » (SEN. *Epist.* 115.)

[1] « Fatendum in ipsis rebus quæ discuntur et cognos- « cuntur, invitamenta inesse, quibus ad discendum co- « gnoscendumque moveamur. » (CIC. *de Fin. bon. et mal.* lib. 5, n. 52.)

je ne m'y suis point assez appliqué; et j'ai honte d'être en quelque sorte étranger dans ma propre patrie, après avoir parcouru tant d'autres pays. Cependant notre histoire nous fournit de grands modèles de vertu, et un grand nombre de belles actions, qui demeurent la plupart ensevelies dans l'obscurité, soit par la faute de nos historiens, qui n'ont pas eu, comme les Grecs et les Romains [1], le talent de les faire valoir; soit par une suite du mauvais goût qui fait qu'on est plein d'admiration pour les choses qui sont éloignées de notre temps et de notre pays, pendant que nous demeurons froids et indifférents pour celles qui se passent sous nos yeux et dans le siècle où nous vivons. Si l'on n'a pas le temps d'enseigner aux jeunes gens dans les classes l'histoire de France, il faut tâcher au moins de leur en inspirer du goût, en leur en citant de temps en temps quelque traits qui leur fassent naître l'envie de l'étudier quand ils en auront le loisir.

PREMIÈRE PARTIE.

SUR LE GOÛT DE LA SOLIDE GLOIRE ET DE LA VÉRITABLE GRANDEUR.

Tout le monde convient qu'un des premiers soins de quiconque pense à former les jeunes gens dans l'étude des belles-lettres, c'est d'établir d'abord des principes et des règles du bon goût qui leur puissent servir de guides dans la lecture des auteurs. Il est d'autant plus nécessaire de leur donner un pareil secours pour l'histoire, qui peut être regardée comme une étude de morale et de vertu, qu'il est infiniment plus important de juger sainement de la vertu que de l'éloquence; et qu'il est beaucoup moins honteux et moins dangereux de se méprendre sur les règles du discours que sur celles des mœurs.

Notre siècle, et encore plus notre nation, ont un besoin extrême d'être détrompés d'une infinité d'erreurs et de faux préjugés, qui deviennent tous les jours de plus en plus dominants, sur la pauvreté et les richesses, sur la modestie et le faste; sur la simplicité des bâtiments et des meubles, et sur la somptuosité et la magnificence; sur la frugalité, et les raffinements de la bonne chère; en un mot, sur presque tout ce qui fait l'objet du mépris ou de l'admiration des hommes. Le goût public [1] devient sur cela la règle des jeunes gens. Ils regardent comme estimable ce qui est estimé de tous. Ce n'est pas la raison, mais la coutume qui les guide. Un seul mauvais [2] exemple serait capable de corrompre l'esprit des jeunes gens, susceptibles de toutes sortes d'impressions : que n'y a-t-il donc point à craindre pour eux dans un temps où les vices sont passés en usage, et où la cupidité s'efforce [3] d'éteindre tout sentiment d'honneur et de probité!

Quel besoin n'ont-ils pas de cette science [4],

[1] « Quia provenêre ibi magna scriptorum ingenia : « per terrarum orbem (veterum) facta pro maximis celebrantur. » (SALL. in *Bello Catilin.*)

[1] « Recti apud nos locum tenet error, ubi publicus « factus est. » (SEN. *Epist.* 123.)

« Nulla res nos majoribus malis implicat, quàm quòd « ad rumorem componimur : optima rati ea, quæ magno « assensu recepta sunt... nec ad rationem, sed ad simi- « litudinem vivimus. » (Id. lib. *de Vitâ beatâ*, cap. 1.)

[2] « Unum exemplum, aut luxuriæ, aut avaritiæ, multùm « mali facit... quid tu accidere his moribus credis in « quos publicè factus est impetus?... adeò nemo nos- « trûm ferre impetum vitiorum tam magno comitatu ve- « nientium potest. » (Id. *Epist.* 7.)

« Desinit esse remedio locus, ubi quæ fuerant vitia, « mores sunt. » (Id. *Epist.* 39.)

[3] « Certatur ingenti quodam nequitiæ certamine : ma- « jor quotidiè peccandi cupiditas, minor verecundiæ « est. » (Id. *de Irâ* lib. 2, cap. 8.)

[4] « Sapientia animi magistra est... Quæ sint mala, « quæ videantur, ostendit. Vanitatem exuit mentibus,

dont le principal effet est de dissiper les faux préjugés, qui nous séduisent parce qu'ils nous plaisent; de nous guérir et de nous délivrer des erreurs populaires que nous avons sucées avec le lait; de nous apprendre à faire le discernement du vrai et du faux, du bon et du mauvais, de la solide grandeur et d'une vaine enflure; et d'empêcher que la contagion [1] du mauvais exemple et des coutumes vicieuses n'infecte l'esprit des jeunes gens, et n'étouffe en eux les heureuses semences de bien et de vertu qu'on y remarque! C'est dans cette science [2], qui consiste à juger des choses, non par l'opinion commune mais par la vérité, non par ce qu'elles paraissent au dehors mais par ce qu'elles sont réellement, que Socrate mettait toute la sagesse de l'homme.

J'ai donc cru devoir commencer ce traité sur l'histoire par établir des principes et des règles pour juger sainement des belles et des bonnes actions, pour bien discerner en quoi consiste la solide gloire et la véritable grandeur, et pour démêler précisément ce qui est digne d'estime et d'admiration et ce qui ne mérite que l'indifférence et le mépris. Sans ces règles, les jeunes gens peu précautionnés, n'ayant pour guides que leurs propres penchants ou les opinions populaires, pourraient prendre pour modèle tout ce qui est conforme à ces fausses idées, et se remplir des passions et des vices de ceux dont l'histoire rapporte des actions éclatantes, qui ne sont pas toujours vertueuses ni estimables.

Il n'y a, à proprement parler, que l'Evangile et la parole de Dieu qui puissent nous prescrire des règles sûres et invariables pour juger sainement de toutes choses; et il semble que c'est uniquement dans un fonds si riche que je devrais puiser les instructions que j'entreprends de donner aux jeunes gens sur un sujet si important. Mais, afin de leur faire mieux comprendre combien les erreurs que je combats ici sont condamnables, et combien elles sont contraires même à la droite raison, je ne tirerai mes principes que du paganisme, qui nous enseignera que ce qui rend l'homme véritablement grand et digne d'admiration, ce n'est point les richesses, la magnificence des bâtiments, la somptuosité des habits ou des meubles, le luxe de la table, l'éclat des dignités ou de la naissance, la réputation, les actions brillantes, telles que les victoires et les conquêtes, ni même les qualités de l'esprit les plus estimables; mais que c'est par le cœur que l'homme est tout ce qu'il est [1], et que, plus il aura un cœur véritablement grand et généreux, plus il aura de mépris pour tout ce qui paraît grand au reste des hommes. Je n'avais d'abord tiré mes exemples que de l'histoire ancienne : mais des personnes habiles et intelligentes m'ont conseillé d'y en ajouter d'autres, tirés de l'histoire moderne, et surtout de celle de France; et elles m'en ont elles-mêmes fourni plusieurs, dont je reconnais ici leur être redevable.

Quoique j'aie puisé tous mes principes et la plupart des exemples dans le paganisme, et que j'aie évité de proposer pour modèles tant de saints illustres que le christianisme nous fournit pour tous les états et toutes les conditions, il ne s'ensuit pas que mon dessein ait été de me borner à des vertus purement païennes. On peut considérer les choses d'une manière plus humaine, sans en examiner la dernière fin et les plus sublimes motifs. On s'élève ainsi par degrés à une vertu plus pure et plus parfaite; et en se rendant attentif et docile à la raison, l'on se prépare à le devenir à la religion et à la foi, qui commandent les mêmes choses, mais en proposant de plus grands motifs et de plus dignes récompenses.

Au reste, je prie le lecteur de se souvenir

« dat magnitudinem solidam : nec ignorari sinit, inter « magna quid intersit et tumida. » (Id. *Epist.* 90.)

« Inducenda est in occupatum locum virtus, quæ mendacia contra verum placentia exstirpet; quæ nos à populo, cui nimis credimus, separet, ac sinceris opinionibus reddat. » (Id. *Epist.* 94.)

[1] « Tanta est corruptela malæ consuetudinis, ut ab eâ « tanquam igniculi exstinguantur à naturâ dati, exorianturque et confirmentur vitia contraria. » (Cic. *de Leg.* lib. 1, n. 33.)

[2] « Socrates hanc summam dixit esse sapientiam, « bona malaque distinguere. » (Senec. *Epist.* 71.)

[1] « Cogita in te, præter animum, nihil esse mirabile : « cui magno nihil magnum est. » (Sen. *Epist* 8.)

« Hoc nos doce, beatum esse illum, cui omne bonum « in animo est.... illum erectum, et excelsum, et mirabilia calcantem. » (Id. *Epist.* 45.)

que cet ouvrage n'est point fait pour les savants, qui sont très-instruits du fond de l'histoire, et qui pourraient trouver ennuyeux ce grand nombre de faits que je cite, parce qu'ils n'ont rien de nouveau pour eux : mais que mon dessein est d'instruire principalement de jeunes étudiants [1], qui souvent n'auront presque d'autre idée de l'histoire que celle que je leur en donne dans ce livre; ce qui m'oblige d'être plus long, de rapporter plus d'exemples, et d'y joindre plus de réflexions que je n'aurais fait sans cela.

§ I. Richesses. Pauvreté.

Comme les richesses sont le prix de ce qui est le plus estimé et le plus recherché dans la vie [2], des dignités, des charges, des terres, des maisons, des ameublements, de la bonne chère, du plaisir, il n'est pas étonnant qu'elles soient elles-mêmes plus estimées et plus recherchées que tout le reste. Ce sentiment, déjà trop naturel aux enfants, est nourri et fortifié en eux par tout ce qu'ils voient et par tout ce qu'ils entendent. Tout retentit des louanges des richesses. L'or et l'argent font l'unique ou le principal objet de l'admiration des hommes, de leurs désirs, de leurs travaux. On les regarde comme ce qui fait toute la douceur et la gloire de la vie, et la pauvreté au contraire comme ce qui en fait la honte et le malheur.

Cependant l'antiquité nous fournit un peuple entier (chose étonnante!) [3] qui se récrie contre de tels sentiments. Euripide avait mis dans la bouche de Bellérophon un éloge magnifique des richesses, qu'il terminait par cette pensée : « Les richesses font le souve-« rain bonheur du genre humain; et c'est « avec raison qu'elles excitent l'admiration des « dieux et des hommes. » Ces derniers vers révoltérent tout le peuple d'Athénes. Il s'éleva d'une voix commune contre le poëte, et l'aurait chassé de la ville sur-le-champ, s'il n'avait prié qu'on attendît la fin de la piéce, où le panégyriste des richesses périssait misérablement. Mauvaise et pitoyable excuse! L'impression que de telles maximes font sur l'imagination, étant vive et prompte, n'attend pas les remédes lents que l'auteur croit y apporter dans la conclusion de la piéce.

Le peuple romain ne pensait pas moins noblement. Son ambition était d'acquérir beaucoup de gloire et peu de biens. Chacun cherchait [1], dit un historien, non à s'enrichir, mais à enrichir sa patrie; et ils aimaient mieux être pauvres dans une république riche, qu'être eux-mêmes riches pendant que la république serait pauvre [2]. On sait que c'est à l'école et dans le sein de la pauvreté que furent formés les Camille, les Fabrice, les Curius; et qu'il était ordinaire aux plus grands hommes de mourir sans laisser de quoi fournir aux dépenses de leurs funérailles, ni de quoi doter leurs filles.

Telle était aussi la disposition de nos anciens magistrats; et on lit avec plaisir, dans l'histoire des premiers présidents du parlement de Paris, que le célèbre *Jean de La Vaquerie* « mourut plus riche d'honneur et de « réputation que de biens de fortune. Car, « ayant laissé trois filles, héritières seulement « de ses vertus, le roi Louis XI, son maître, « pour reconnaissance des services qu'il lui « avait rendus, prit le soin de les marier selon « leur condition, et de ses propres deniers. »

Un mot de l'empereur Valérien nous marque l'estime qu'on faisait encore de la pauvreté dans ces derniers temps de l'empire. Il avait nommé au consulat Aurélien, celui-là même qui depuis fut empereur; et, comme il

[1] « Nos institutionem professi, non solùm scientibus « ista, sed etiam discentibus tradimus : ideòque paulò « pluribus verbis debet haberi venia. » (QUINTIL. lib. 11, cap. 1.)

[1] « Hæc ipsa res tot magistratus, tot judices detinet, « quæ magistratus et judices facit, pecunia : quæ ex quo « in honore esse cœpit, verus rerum honore cecidit... Ad-« mirationem nobis parentes auri argentique fecerunt : « et teneris infusa cupiditas altiùs sedit, crevitque nobis-« cum. Deindè totus populus, in aliâ discors, in hoc con-« venit : hoc suspiciunt, hoc suis optant. Denique eò « mores redacti sunt, ut paupertas maledicto probroque « sit, contempta divitibus, invisa pauperibus. » (SEN. *Epist.* 115.)

Sen. Epist. 115.

[1] « Patriæ rem unusquisque, non suam, augere pro-« perabat : pauperque in divite, quàm dives in paupere « imperio versari malebat. » (VAL. MAX. lib. 4, cap. 4.)

[2] Horat. Od. 12, l. 1. [v. 40.]

était pauvre, il chargea le garde du trésor de lui fournir tout l'argent dont il aurait besoin pour les dépenses qu'il fallait faire en entrant dans cette charge, et il lui écrivit en ces termes : « Vous donnerez à Aurélien [1], que j'ai « nommé consul, tout ce qui sera nécessaire « pour les spectacles dont la coutume le « charge. Il mérite ce secours *à cause de sa « pauvreté, qui le rend véritablement grand, « et qui le met au-dessus de tous les autres.* »

Voilà comme, dans tous les temps et dans tous les états, ont pensé ceux qui avaient l'âme véritablement noble et élevée. Ces grands hommes, persuadés [2] que rien ne marque davantage de la petitesse et de la bassesse d'esprit que d'aimer les richesses, et que rien au contraire n'est plus grand ni plus généreux que de les mépriser, faisaient consister la plus sublime vertu à supporter avec noblesse la pauvreté, et à la regarder comme un avantage, et non comme un malheur. Selon eux, le second degré de la vertu consistait à faire un bon usage des richesses, quand on en possédait ; et ils pensaient que l'emploi le plus conforme à leur destination, et le plus propre à attirer aux riches l'estime et l'amour des hommes, était de les faire servir au bien de la société. En un mot, ils comptaient ne posséder véritablement que ce qu'ils avaient donné [3].

Cimon [4], général athénien, ne croyait avoir de grands biens que pour les communiquer à ses citoyens, pour vêtir les uns, et pour soulager la misère des autres. Ce que Philopémen gagnait sur l'ennemi, il ne l'employait qu'à fournir des chevaux ou des armes à ceux de ses citoyens qui en manquaient, et à payer la rançon des prisonniers de guerre. Aratus, général des Achéens, se fit universellement aimer, et sauva sa patrie en appliquant les présents qu'il recevait des rois à calmer les divisions qui y régnaient, en acquittant les dettes des uns, en aidant les autres dans leurs besoins, et en rachetant les captifs.

Pour me contenter d'un seul exemple parmi les Romains, Pline le jeune dépense des sommes considérables pour le service de ses amis. Il remet à l'un tout ce qu'il lui doit [1]. Il acquitte les dettes qu'un autre avait contractées pour de justes raisons [2]. Il augmente la dot de la fille d'un autre, afin qu'elle puisse soutenir la dignité de celui qui la doit épouser [3]. Il fournit à l'un de quoi être chevalier romain [4]. Pour gratifier un autre, il lui vend une terre au-dessous de sa valeur [5] Il donne à un autre [6] de quoi retourner en son pays, pour y finir tranquillement ses jours [7]. Il se rend facile dans les discussions de famille [8], et relâche volontiers de ses droits [9]. Il gratifie sa nourrice d'une petite terre [10], qui suffit pour la faire subsister [11]. Il fait présent à sa patrie d'une bibliothèque [12], avec un revenu suffisant pour l'entretenir [13]. Il y fonde les gages des professeurs pour l'instruction de la jeunesse. Il y fait un établissement pour élever les orphelins et les enfants des pauvres, dont il reste encore quelques vestiges jusqu'à ce jour. Et il fait tout cela avec un bien médiocre. Mais sa frugalité était, comme il le déclare lui-même, un riche fonds, qui suppléait à ce qui manquait à son revenu, et qui fournissait à toutes ces libéralités qui nous étonnent dans un particulier. *Quod cessat ex re-*

[1] « Aurellano, cui consulatum detulimus, ob pauper- « tatem, quâ ille magnus est, cæteris major, dabis ob « editionem Circensium, etc. » (Vopisc. in *Vitâ imper. Aurel.*)

[2] « Nihil est tam angusti animi tamque parvi, quàm « amare divitias : nihil honestius magnificentiusque « quàm pecuniam contemnere, si non habeas ; si ha- « beas, ad beneficentiam liberalitatemque convertere. » (Cic. lib. 1, *Offic.* n. 68.)

[3] « Nihil magis possidere me credam, quàm benè do- « nata. » (Sen. *de Vitâ beatâ*, cap. 20.)

« Hoc habeo, quodcumque dedi. » (Lib. 6, *de Benef.* cap. 3.)

[4] Plut.

[1] Lib. 2, ep. 4.

[2] Lib. 3, ep. 11.

[3] Lib. 6, ep. 32.

[4] Lib. 1, ep. 19.

[5] Lib. 7, ep. 11 et 14.

[6] Le poëte Martial.

[7] Lib. 3, ep. 21.

[8] Lib. 4, ep. 10.

[9] Lib. 8, ep. 2.

[10] Lib. 5, ep. 7 ; — lib. 6, ep. 3 ; — lib. 1, ep. 8.

[11] La ville de Come.

[12] Lib. 4, ep. 13.

[13] Lib. 1, ep. 8.

ditu, frugalitate suppletur; ex quâ, velut ex fonte, liberalitas nostra decurrit [1].

Qu'on demande aux junes gens ce qu'ils pensent d'un tel exemple, en leur faisant comparer ce noble et cet aimable usage des richesses avec celui qu'en font ces hommes dénaturés qui vivent comme s'ils n'étaient nés que pour eux seuls; qui n'estiment les biens que parce qu'ils servent d'instruments à leurs passions, pour entretenir leur luxe, l'amour des délices, une vaine ostentation, une curiosité inquiète; qui ne sont d'aucune ressource ni pour leurs proches, ni pour leurs amis, ni pour leurs plus anciens et plus fidèles domestiques, et qui croient ne rien devoir ni au rang, ni à l'amitié ni à la reconnaissance ni au mérite, ni à l'humanité ni même à la patrie.

M. de Turenne [2], ayant pris le commandement de l'armée d'Allemagne, trouva les troupes en si mauvais état, qu'il vendit sa vaisselle d'argent pour habiller les soldats, et pour remonter la cavalerie; ce qu'il a fait plus d'une fois. Quoiqu'il n'eût que quarante mille livres de rente de sa maison [3], il ne voulut jamais accepter des sommes considérables que ses amis lui offraient, ni rien prendre à crédit chez les marchands; de peur, disait-il, que, s'il venait à être tué, ils n'en perdissent une bonne partie. Je sais que tous les ouvriers qui travaillaient pour sa maison avaient ordre de porter leurs mémoires avant qu'on partît pour la campagne, et qu'ils étaient payés régulièrement.

Pendant qu'il commandait en Allemagne [4], une ville neutre, qui crut que l'armée du roi allait de son côté, fit offrir à ce général cent mille écus pour l'engager à prendre une autre route, et pour le dédommager d'un jour ou deux de marche qu'il en pourrait coûter de plus à l'armée. *Je ne puis en conscience*, répondit M. de Turenne, *accepter cette somme, parce que je n'ai point eu intention de passer par cette ville.*

[1] Lib. 2, ep. 4.

[2] Hommes illustres de M. Perrault.

[3] Lorsqu'il mourut, on ne trouva pas chez lui quinze cents francs d'argent comptant.

[4] Lettres de Boursault.

L'action du grand Scipion en Espagne, lorsqu'il ajouta à la dot d'une jeune princesse qu'il avait faite prisonnière la rançon que ses parents avaient apportée pour la racheter, ne lui a fait guère moins d'honneur que ses plus fameuses conquêtes. Une action toute pareille, du chevalier Bayard [1], ne mérite pas moins de louange. Quand Bresse fut prise d'assaut sur les Vénitiens, il avait sauvé du pillage une maison où il s'était retiré pour se faire panser d'une blessure dangereuse qu'il avait reçue au siége, et avait mis en sûreté la dame du logis, et ses deux jeunes filles, qui y étaient cachées. A son départ, cette dame, pour lui marquer sa reconnaissance, lui offrit une boîte où il y avait deux mille cinq cents ducats, qu'il refusa constamment. Mais, voyant que son refus l'affligeait d'une manière sensible, et ne voulant pas laisser son hôtesse malcontente de lui, il consentit à recevoir son présent; et, ayant fait venir les deux jeunes filles pour leur dire adieu, il donna à chacune d'elles mille ducats, pour aider à les marier, et laissa les cinq cents qui restaient pour être distribués à des communautés qui auraient été pillées.

Mais pour mieux concevoir combien le désintéressement a de noblesse et de grandeur, considérons le, non dans des généraux d'armée et des princes, dont la puissance et la gloire semblent peut-être relever l'éclat de cette vertu, mais dans des personnes du plus bas rang, à l'égard de qui rien ne peut exciter l'admiration que la vertu même. Un pauvre homme [2], qui était portier à Milan, chez un maître de pension, trouva un sac où il y avait deux cents écus. Celui qui l'avait perdu, averti par une affiche publique, vint à la pension; et, ayant donné de bonnes preuves que le sac lui appartenait, le portier le lui rendit. Plein de joie et de reconnaissance, il offrit à son bienfaiteur vingt écus, que celui-ci refusa absolument. Il se réduisit donc à dix, puis à cinq. Mais, le trouvant toujours inexorable : *Je n'ai rien perdu*, dit-il d'un ton de colère, en jetant par terre son sac, *je n'ai rien perdu, si vous ne voulez rien recevoir.*

[1] Vie du chev. Bayard.

[2] S. Aug. Serm. 178.

Le portier reçut cinq écus, qu'il donna aussitôt aux pauvres.

J'ai entendu raconter à un lieutenant général des armées du roi, que, dans une occasion où les soldats s'amusaient à dépouiller les corps de ceux qui avaient été tués, l'officier qui les commandait, pour les animer à poursuivre vivement l'ennemi, et en même temps pour les dédommager, leur avait jeté quarante ou cinquante pistoles qu'il avait dans sa poche. Le plus grand nombre refusa de prendre part à cette libéralité, qu'ils trouvaient déshonorante pour eux, comme s'ils avaient besoin de présents pour faire leur devoir et pour servir leur roi. Feu M. de Louvois, ayant été informé de cette action, les combla de louanges, leur fit distribuer à chacun une certaine somme à la vue des troupes, et eut soin de les avancer dans l'occasion.

Chacun sent bien, en lisant de telles histoires, l'effet qu'elles produisent sur son cœur. Que l'on compare une conduite si noble et si généreuse, avec la bassesse de sentiments de tant de personnes qui ne cherchent et n'estiment dans les grandes places que l'occasion et la facilité de s'enrichir, et l'on n'aura pas de peine à conclure, avec Cicéron, qu'il n'y a point de vice plus infamant, surtout pour ceux qui sont constitués en dignité et chargés de procurer le bien des autres, que l'avarice. *Nullum igitur vitium tetrius quàm avaritia, præsertim in principibus, et rempublicam gubernantibus. Habere enim quæstui rempublicam, non modò turpe est, sed sceleratum etiam et nefarium*[1].

Cette attache à l'argent est un défaut qui déshonore aussi infiniment les gens de lettres, comme au contraire rien ne leur fait plus d'honneur que de regarder avec indifférence les richesses.

Sénèque, après avoir fait de si fréquents et de si magnifiques éloges de la pauvreté, avait bien raison de se reprocher à lui-même[2] l'indigne attachement qu'il avait pour les biens, et ces acquisitions sans nombre qu'il avait faites de terres, de jardins et de maisons magnifiques, ne craignant point d'employer pour cela les usures les plus criantes, et de déshonorer entièrement, sinon la philosophie, du moins le philosophe.

Tout ce qu'il dit dans un de ses traités[1], pour justifier sa conduite, ne fera jamais croire qu'il était sans attache pour les biens, et qu'il ne leur avait donné entrée que dans sa maison, et non dans son cœur. *Sapiens non amat divitias, sed mavult; non in animum illas, sed in domum recipit.*

Je suis fâché qu'Amyot, qui, dans son siècle, a fait tant d'honneur à la littérature, ait terni un peu sa gloire par cette rouille de l'avarice. C'était un pauvre garçon[2], fils, à ce que l'on croit, d'un boucher, et qui s'était avancé par son mérite. Il était devenu évêque d'Auxerre et grand-aumônier de France. Charles IX, qu'il avait élevé et instruit, l'appelait toujours son maître; et, se jouant quelquefois avec lui, il lui reprochait, en riant, son avarice. Un jour qu'Amyot demandait un bénéfice de grand revenu, ce prince lui dit: *Eh quoi, mon maître! vous disiez que, si vous aviez mille écus de rente, vous seriez content; je crois que vous les avez et plus. Sire*, répondit-il, *l'appétit vient en mangeant.* Et toutefois il obtint ce qu'il désirait. Il mourut riche de plus de deux cent mille écus.

Nous avons, dans l'université, un homme que je n'ose nommer, parce qu'il est encore en vie, mais dont je ne puis passer sous silence le noble et rare désintéressement. Après avoir enseigné, avec beaucoup de réputation, la philosophie dans le collége de Beauvais, où il avait été élevé comme enfant de la maison, et dont il fut depuis désigné principal; dans le temps même qu'il remplissait la première dignité de l'université, il fut appelé à la cour, pour travailler à l'éducation du prince qui occupe maintenant le trône d'Espagne; et, depuis, il a eu l'honneur d'être employé auprès de notre jeune roi actuellement régnant. Les

[1] De Offic. l. 2, n. 77.

[2] « Ubi est, *dit-il, en parlant à Néron*, animus ille « modicis contentus? Tales hortos instruit, et per hæc « suburbana incedit, et tantis agrorum spatiis, tam lato « fœnore exuberat? » (Tac. *Annal.* lib. 14, cap. 53.)

[1] Lib. de Vitâ beatâ, cap. 17-23.

[2] Dictionnaire de Bayle.

deux cours de France et d'Espagne se sont empressées do lui marquer leur reconnaissance, en lui offrant des bénéfices et des pensions, qu'il a toujours constamment refusés, alléguant pour raison que ses gages lui suffisaient, et beaucoup au delà, pour vivre selon son état, dans lequel ses différents emplois, quelque éclatants qu'ils fussent, ne lui ont jamais rien fait changer [1].

[1] Il s'appelait *Vittement*. Sa mort, arrivée depuis quelques années, permet de le nommer.

§ II. **Bâtiments.**

Il est rare de juger sainement de ce qui brille au dehors, et de ce qui frappe les yeux par un éclat extérieur. Il y a peu de personnes qui entendent parler des fameuses pyramides d'Egypte sans être transportées d'admiration, et sans se récrier sur la grandeur et sur la magnificence des princes qui les bâtirent. Je ne sais si cette admiration est bien fondée, et si ces masses énormes de bâtiments, qui coûtèrent des sommes immenses, qui firent périr un nombre infini d'hommes employés à ces travaux, et qui n'étaient que pour la pompe et l'ostentation [2], sans être destinés à aucun usage solide; si, dis-je, de tels bâtiments méritent qu'on en parle avec tant d'éloges.

La vraie élévation ne coniste pas à désirer ou à faire ce qu'une imagination déréglée, ou une erreur populaire représente comme grand et magnifique. Elle ne consiste pas à tenter des choses difficiles par l'attrait même de la difficulté. Elle ne se sent pas excitée par l'idée du merveilleux et par le plaisir de surmonter l'impossible, comme l'histoire l'a remarqué de Néron, à qui tout ce qui était sans apparence se montrait sous l'idée de grandeur. *Erat incredibilium cupitor* [3].

Cicéron ne trouve d'ouvrages et de bâtiments véritablement dignes d'admiration que ceux qui ont pour but l'utilité publique [4] : des aqueducs, des murailles de villes, des citadelles, des arsenaux, des ports de mer. [1]

[2] « Pyramides regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio. » (PLIN. *Hist. nat.* lib. 36, cap 12.)

[3] Tacit. Ann. Lib. 15, cap. 42.

[4] De Offic. l. 2, n. 60.

Il remarque que Périclès [2], le premier homme de la Grèce, fut justement blâmé d'avoir épuisé le trésor public pour embellir la ville d'Athènes et l'enrichir d'ornements superflus. Les Romains, dès la fondation de l'empire, eurent un goût bien différent. Ils visaient au grand, mais dans les choses qui regardent ou la religion, ou l'utilité publique. Tite-Live remarque que, sous Tarquin-le-Superbe, on acheva un ouvrage [2] pour faire écouler les eaux de la ville, et que l'on bâtit les fondements du Capitole, avec une magnificence que les siècles postérieurs ont eu de la peine à égaler; et aujourd'hui l'on admire encore la beauté et la solidité des grands chemins construits par les Romains en différents endroits, et qui subsistent presque dans leur entier depuis tant de siècles.

Il faut à peu près porter le même jugement par rapport aux bâtiments des particuliers. Cicéron [3], en examinant quelle doit être la maison d'un homme constitué en charge, et qui tient un rang distingué dans l'Etat, veut qu'on y cherche, avant tout, l'utilité et l'usage : à quoi l'on peut ajouter une seconde vue, qui regarde la commodité et la dignité; mais [4] il recommande surtout d'y éviter une somptuosité et une magnificence dont l'exemple ne manque jamais de devenir contagieux et funeste, chacun se piquant dans ce genre, non-seulement d'atteindre, mais de surpasser les autres. Lucullus, dit Cicéron, a-t-il beaucoup d'imitateurs de ses excellentes qualités? mais combien n'en a-t-il point pour ce qui regarde la somptuosité des bâtiments! On pourrait citer de notre temps beaucoup de familles qui ont été ou entièrement ruinées, ou notablement incommodées

[1] De Offic. l. 2, n. 60.

[2] Lib. 1, n. 56.

[3] De Offic. l. 2, n. 138.

[4] « Cavendum est etiam præsertim si ipse ædifices, « ne extra modum sumptu et magnificentiâ prodeas : « quo in genere multùm mali etiam in exemplo est. Studiosè enim plerique præsertim in hâc parte, facta principum imitantur : ut L. Luculli summi viri virtutem « quis? at quàm multi villarum magnificentiam imitati « sunt! » (CIC. *de Offic.* lib. 1, n. 140.)

par la fureur de bâtir, soit à la ville, soit à la campagne, des maisons magnifiques, qui absorbent le bien le plus liquide d'un famille, et passent bientôt à des étrangers qui profitent de la folie de premiers maîtres. Et c'est ce qui doit porter les personnes chargées de l'éducation des jeunes gens à les précautionner de bonne heure contre un goût si commun et si dangereux.

Les anciens Romains en étaient bien éloignés. Plutarque, dans la vie de Paul Emile, fait mention d'un Ælius Tubéron, grand homme de bien [1], dit-il, et qui soutint la pauvreté plus noblement et plus généreusement que nul autre Romain. Ils étaient seize proches parents, tous du nom et de la famille Ælia, qui n'avaient qu'une petite maison à la ville et autant à la campagne, où ils vivaient tous ensemble avec leurs femmes et un grand nombre de petits enfants.

Chez ces anciens Romains [2] ce n'était point la maison qui faisait honneur au maître, mais le maître qui faisait honneur à la maison. Une cabane [3] chez eux devenait aussi auguste qu'un temple, parce que la justice, la générosité, la probité, la bonne foi, l'honneur, y habitaient; et peut-on appeler petite une maison qui renfermait tant et de si grandes vertus?

Le goût pour la modestie des bâtiments et l'éloignement de toute somptuosité en ce genre a passé de la république à l'empire, et des particuliers aux empereurs même.

Trajan mettait sa gloire à édifier peu, afin d'être plus en état d'entretenir les anciens édifices. *Idem tam parcus in ædificando, quàm diligens in tuendo* [4]. Il ne faisait point cas de tout ce qu'on donne à l'ostentation et à la vanité. Il connaissait [5], dit Pline, en quoi consistait la véritable gloire d'un prince. Il savait que des statues, des arcs de triomphe des bâtiments, sont sujets à périr par les flammes, par le temps, par la fantaisie d'un successeur; mais que celui qui méprise l'ambition, qui modère ses passions, qui donne des bornes à une puissance qui n'en a point, est loué de tout le monde durant sa vie, et encore plus après sa mort lorsque personne n'est contraint de le louer.

L'événement fit voir qu'il avait pensé juste. Alexandre Sévère, ayant fait rétablir plusieurs ouvrages de Trajan, y fit remettre partout le nom de ce prince, sans souffrir qu'on y substituât le sien. Tous les grands empereurs ont eu la même modération; et l'on voit encore aujourd'hui qu'il y a beaucoup plus de médailles frappées à la gloire des princes qui ont réparé les édifices publics et les monuments de leurs prédécesseurs, qu'à l'honneur de ceux qui en ont fondé de nouveaux.

Nous avons déjà remarqué ailleurs qu'Auguste [1], pendant près de cinquante ans de règne, se contenta toujours du même appartement et des mêmes meubles.

Vespasien et Tite se firent un honneur et un plaisir de conserver [2], à la campagne, la petite habitation qui leur venait de leurs pères, sans y faire aucun changement.

Ces maîtres du monde ne se trouvaient pas logés trop à l'étroit dans une maison qui n'avait été bâtie que pour un simple particulier. On voit encore aujourd'hui les vestiges de la maison de campagne d'Adrien, qui ne passe pas la grandeur de nos maisons ordinaires, et qui n'égale point celle de plusieurs particuliers de nos jours.

Maintenant des hommes qui n'ont d'autre mérite que leurs richesses (et souvent sortis de quelle origine!) bâtissent à la ville et à la campagne de superbes palais. Malheur à quiconque se trouve près d'eux! tôt ou tard

[1] Ἀνὴρ ἄριστος, καὶ μεγαλοπρεπέστατα Ῥωμαίων πενίᾳ χρησάμενος.

[2] Cic. de Offic. lib. 1, n. 139.

[3] « Istud humile tugurium... jam omnibus templis « formosius erit, quum illic justitia conspecta fuerit, « quum continentia, quum prudentia, pietas, omnium « officiorum rectè dispensandorum ratio. Nullus angustus « est locus, qui hanc tam magnarum virtutum turbam « capit. » (Sen. *de Consol. ad Helv.* cap. 9.)

[4] Plin. in Panegyr.

[5] « Scis ubi vera principis, ubi sempiterna sit gloria : « ubi sint honores in quos nihil flammis, nihil senectuti, « nihil successoribus liceat. Arcus enim, et statuas, aras « etiam templaque demolitur et obscurat oblivio, ne- « gligit carpitque posteritas. Contrà, contemptor ambi- « tionis, et infinitæ potestatis domitor ac frenator ani- « mus, ipsâ vetustate florescit, nec ab ullis magis laudatur, « quam quibus minimè necesse est. »

[1] Suetonius.

[2] Id. in Vitâ Vesp. cap. 2.

la maison, la vigne et l'héritage du voisin sont absorbés dans ces vastes bâtiments, et servent à agrandir leurs jardins et leurs parcs.

Ce que l'histoire nous apprend du cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen et ministre d'Etat sous Louis XII, est un exemple bien rare. Un gentilhomme de Normandie avait une terre voisine de la belle maison de Gaillon, qui dès lors appartenait à l'archevêché de Rouen. Il n'avait point d'argent pour marier sa fille; et, afin d'en trouver, il offrit au cardinal de vendre sa terre à vil prix. Un autre aurait peut-être profité de cette occasion; mais le cardinal, sachant le motif du gentilhomme, lui laissa sa terre, et lui donna l'argent dont il avait besoin.

Nous avons eu de nos jours un prince dont la France regrettera éternellement la perte par beaucoup d'autres endroits[2], et en particulier à cause de l'éloignement extrême qu'il avait pour tout faste et pour toute dépense inutile. On lui proposait d'embellir un appartement par des cheminées plus ornées et plus à la mode : comme il n'y avait point de nécessité, il aima mieux conserver les anciennes. Un bureau de quinze cents livres, qu'on lui conseillait d'acheter, lui parut d'un trop grand prix ; il en fit chercher un vieux dans le garde-meuble, et il s'en contenta. Il en était ainsi de tout ; et le motif de cette épargne était de se mettre en état de faire de plus grandes libéralités. Quelle bénédiction pour un royaume, et quel présent du ciel qu'un prince de ce caractère! En fait de solide et de véritable grandeur, combien un tendre amour pour les peuples, qui va jusqu'à s'épargner tout pour les soulager, est-il préférable à toute la magnificence des plus superbes bâtiments!

C'est ce que le roi Louis XIV, près de mourir, c'est à-dire dans un temps où l'on juge sainement des choses, fit entendre au roi actuellement régnant. Entre plusieurs autres avis qu'il lui donna [3], dont on a cru avec raison devoir conserver à jamais la mémoire. *J'ai trop aimé la guerre,* lui dit-il, *ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites.* Dans le dernier entretien qu'il eut à Sceaux, tête à tête avec son petit-fils, qui partait pour l'Espagne, il lui avait recommandé la même chose; et le roi d'Espagne a rapporté à une personne de qui l'on tient ceci [1], que son grand-père lui avait dit ces paroles les larmes aux yeux.

[1] Vie du card. d'Amboise, par Baudier.

[2] Monseigneur le duc de Bourgogne.

[3] *Dernières paroles de Louis XIV au roi Louis XV,* de l'imprimerie du cabinet du roi.

§ III. Ameublements. Habillements. Equipages.

Rien de tout cela ne rend un homme plus grand ni plus estimable, parce que rien de tout cela ne fait partie de lui-même, mais est hors de lui, et il lui est entièrement étranger. Cependant voilà en quoi la plupart des hommes font consister leur grandeur. Ils se regardent comme confondus et incorporés avec tout ce qui les environne, ameublements, habillements, équipages. Ils enflent et grossissent le plus qu'ils peuvent, par tout cet appareil, l'idée qu'ils se forment d'eux-mêmes: par là ils s'estiment fort grands, et se flattent de paraître tels aux yeux des autres.

Mais, pour juger sainement de leur grandeur [2], il faut les examiner en eux-mêmes, et mettre à l'écart, pour quelques moments, leur train et leur suite; on reconnaît pour lors qu'ils ne paraissent grands et élevés que parce qu'on les considérait sur leur base. Quand ils sont réduits à eux seuls, à leur propre fonds, à leur juste mesure, ce vain fantôme disparaît. Ils sont riches et parés au dehors comme le sont les murailles de leurs appartements : au dedans ce n'est souvent que petitesse, que bassesse, que pauvreté, que vide affreux de tout mérite; et quelquefois même cet éclat extérieur cache les plus grands crimes et les plus honteux désordres.

Dieu, dit quelque part Sénèque, ne pou-

[1] A M. Villement.

[2] « Nemo istorum quos divitiæ honoresque in altiore « fastigio ponunt, magnus est. Quare ergo magnus vi- « detur. Cum basi illum suâ metiris... Hoc laboramus « errore, sic nobis imponitur, quòd neminem æstimamus « eo quod est, sed adjicimus illi et ea quibus adornatus « est. Atqui, quum voles veram hominis æstimationem

vait mieux décrier ni dégrader tous ces biens extérieurs qui font l'objet de nos vœux, qu'en les accordant souvent, comme il fait, à des misérables et à des scélérats, et en les refusant pour l'ordinaire aux plus gens de bien [1]. En effet, où ceux-ci en seraient-ils réduits, si l'on ne jugeait les hommes par le dehors? Et combien de fois le plus solide mérite a-t-il été méconnu et exposé même au mépris, parce qu'il était caché sous un vil habit et sous un extérieur peu frappant!

Philopémen [2], le plus grand homme de guerre qui de son temps fût dans la Grèce, qui illustra si fort la république des Achéens par son rare mérite, et que les Romains mêmes ont appelé, par admiration, le dernier des Grecs; Philopémen, dis-je, était pour l'ordinaire vêtu fort simplement, et marchait assez souvent sans suite et sans train. Il arriva seul en cet état dans la maison d'un ami qui l'avait invité à prendre un repas chez lui. La maîtresse du logis, qui attendait le général des Achéens, le prit pour un domestique, et le pria de vouloir bien l'aider à faire la cuisine, parce que son mari était absent. Philopémen quitta sans façon son manteau, et se mit à fendre du bois. Le mari étant survenu dans cet instant, s'écria, dans la surprise que lui causa un tel spectacle : Qu'est-ce donc [3], seigneur Philopémen, et que veut dire ceci? C'est, répliqua-t-il que je paie l'intérêt de ma mauvaise mine.

Scipion Emilien, pendant cinquante-quatre ans qu'il vécut, ne fit aucune acquisition, et ne laissa en mourant que quarante-quatre marcs de vaisselle d'argent, et trois marcs de vaisselle d'or [1], quoiqu'il eût été le maître de toutes les richesses de Carthage, et qu'il eût enrichi ses soldats plus qu'aucun autre général d'armée. Ayant été député par le sénat romain, avec un plein pouvoir pour remettre le bon ordre dans les villes et dans les provinces, et pour être l'inspecteur des nations et des rois, quoiqu'il fût né d'une des plus illustres maisons de Rome, qu'il eût été adopté dans une des plus riches, qu'il eût un si auguste caractère à soutenir au nom de l'empire romain, il ne mena avec lui qu'un ami [2], encore était-ce un philosophe, et cinq domestiques; l'un desquels étant mort dans le voyage, il se contenta des quatre qui lui restaient, jusqu'à ce qu'il en eût fait venir un de Rome pour le remplacer. Aussitôt qu'il fut arrivé à Alexandrie avec cette médiocre suite, la renommée le découvrit, malgré les précautions que sa modestie avait prises, et attira au-devant de lui toute la ville à la descente du vaisseau. Sa personne seule [3], sans autre escorte que celle de ses vertus, de ses exploits et de ses triomphes, lui suffit pour faire disparaître, même aux yeux du peuple, le vain éclat du roi d'Egypte qui était venu à sa rencontre avec toute sa cour, et pour attirer sur lui seul les yeux, les acclamations et les applaudissements de tout le monde.

Ces exemples nous apprennent qu'on ne doit point juger des hommes par le dehors [4], comme on n'estime point un cheval par sa parure. Un rare mérite peut être caché sous un vil habit, comme un vêtement précieux peut couvrir de grands vices. Ils nous montrent, en second lieu, qu'il faut plus de courage et de force d'esprit qu'on ne pense, pour se mettre au-dessus des opinions populaires, et pour ne point être touché d'une espèce de honte

« inire, et scire qualis sit, nudum inspice. Ponat patri- « monium, ponat honores, et alia fortunæ mendacia. » (*Sen. Epist.* 76.)

« Auro illos, argento, et ebore ornavi : intùs boni nihil « est. Isti, quos pro felicibus adspicitis, si, non quà oc- « currunt, sed quà latent, videritis, miseri sunt, sordidi, « turpes, ad similitudinem parietum suorum extrinsecùs « culti. Itaque, dum illis licet stare, et ad arbitrium suum « ostendi, nitent et imponunt : quam aliquid incidit quod « disturbet ac detegat, tunc apparet quantùm altæ ac « veræ fœditatis alienus splendor absconderit. » (Id. lib. *de Provid.* cap 6.)

[1] « Nullo modo magis potest Deus concupita traducere, quàm si illa ad turpissimos defert, ob optimis « abigit. » (Ibid. cap. 5.)

[2] Plut. in Vitâ Philop. [§ 2.]

[3] Τί τοῦτο (ἔφη), Φιλοποίμην; Τί γὰρ ἄλλο (ἔφη δωρίζων ἐκεῖνος), ἢ κακῆς ὄψεως δίκας διδῶμι.

[1] Plut. in Apophth. [p. 199.]

[2] Panétius.

[3] « Quum per socios et exteras gentes iter faceret, « non mancipia, sed victoriæ numerabantur; nec, quantùm auri et argenti, sed quantùm amplitudinis pondus « secum ferret, æstimabatur. » (Val. Max. lib. 3, c. 3, n. 13.)

[4] Sen. Epist. 47.

qu'il a plu au monde d'attacher à une manière de vivre simple, pauvre, frugale. Sénèque, tout philosophe qu'il était, ou qu'il voulait paraître, avait conservé quelque chose de cette mauvaise honte; et il en fait lui-même l'aveu[1], au sujet d'un chariot de paysan dont il se servait quelquefois pour aller à sa maison de campagne, mais qui le faisait rougir malgré lui quand d'honnêtes gens le rencontraient sur le chemin dans cet équipage : preuve certaine, dit-il, qu'il n'était pas bien sincèrement convaincu de tout ce qu'il avait dit et écrit sur les avantages d'une vie pauvre et frugale. Celui qui rougit d'un chariot de paysan, ajoute-t-il, fait donc cas d'un chariot magnifique. C'est avoir fait peu de progrès dans la vertu, que de n'oser se déclarer ouvertement pour la pauvreté et la frugalité, et d'être encore attentif à ce que diront les passants.

Agésilas, roi de Lacédémone[2], était en cela plus philosophe que Sénèque. L'éducation de Sparte l'avait aguerri contre cette mauvaise honte. Pharnabaze, gouverneur de l'une des provinces du roi de Perse, avait souhaité traiter de la paix avec lui. L'entrevue se fit en pleine campagne. Le premier parut avec tout le faste et tout le luxe de la cour des Perses. Il était vêtu d'une robe de pourpre brodée d'or et d'argent. On étendit par terre de superbes tapis, et on y joignit de riches coussins pour s'asseoir dessus. Agésilas, vêtu tout simplement, n'y fit point tant de façon : il s'assit par terre sur le gazon. Le fastueux Persan en rougit, et, ne pouvant soutenir une telle comparaison, rendit hommage à la simplicité du Lacédémonien, en l'imitant. C'est qu'un autre cortège, bien plus brillant que tout l'or et l'argent de la Perse environnait Agésilas, et le rendait respectable. Je veux dire son nom, sa réputation, ses victoires et la terreur de ses armes, qui faisait trembler le roi de Perse jusque sur son trône.

Les empereurs Nerva, Trajan, Antanin, Marc-Aurèle[1], firent vendre les palais, la vaisselle d'or et d'argent, les meubles précieux, et toutes les superfluités dont ils pouvaient se passer, et que leurs prédécesseurs avaient accumulées par la seule envie de posséder seuls ce qu'il y a de plus rare et de plus beau. Ces mêmes princes, aussi bien que Vespasien, Pertinax, Sévère, Alexandre, Claude II, Tacite, que leur mérite seul éleva à l'empire, et que tous les siècles ont admirés comme les meilleurs et les plus grands princes, ont toujours aimé une grande simplicité dans leurs habits, dans leurs meubles, dans tout leur extérieur, et n'ont eu que du mépris pour tout ce qui sentait le faste et le luxe. En retranchant toutes ces dépenses inutiles[2], ils trouvaient un plus grand fonds dans leur modestie, que les plus avares dans leurs rapines; et, sans chercher à se relever par un éclat extérieur[3], ils ne se montraient empereurs que par le soin des affaires[4]. Dans tout le reste ils s'égalaient aux autres citoyens, et vivaient en simples particuliers. Mais, plus ils s'abaissaient, plus ils paraissaient grands et augustes.

Vespasien[5], dans les jours solenuels, buvait dans une petite tasse d'argent que lui avait laissée sa grand'mère, qui l'avait élevé. La suite de Trajan était fort modeste et médiocre[6]. Il n'envoyait point devant lui faire retirer le monde pour lui faire place, et il voulait bien être quelquefois obligé de s'arrêter dans les rues pour laisser passer le train des autres.

Marc-Aurèle portait encore plus loin l'éloignement de tout ce qui a quelque air de luxe et de faste[7]. Il couchait sur la dure : dès l'âge de douze ans il prit l'habit de philosophe : il se passait de gardes, d'ornements impériaux, des marques d'honneur qu'on portait devant les Césars et les Augustes. Et ce

[1] « Vix à me obtineo, ut hoc vehiculum velim videri « meum. Durat adhuc perversa recti verecundia. Quo« ties in aliquem comitatum lautiorem incidimus, invi« tus erubesco : quod argumentum est, ista quæ probo, « quæ laudo, nondùm habere certam fidem et immobi« lem. Qui sordido vehiculo erubescit, pretioso gloria« tur. Parùm adhuc profeci; nondùm audeo frugalita« tem palàm ferre : etiam nunc curo opiniones viatorum.» (SEN. *Epist.* 87.)

[2] Plut. in Vitâ Ages. [§ 12.]

[1] Dio. — Plin. Paneg. — Capitolinus.

[2] Plin. Paneg. — [3] Dio, lib. 66.

[4] Τῇ προνοίᾳ τῶν κοινῶν, αὐτοκράτωρ ἐνομίζετο.

[5] Suet. in Vitâ Vesp. c. 2.

[6] Plin. Paneg.

[7] Dio, Julian. Cæs. — M. Aur. Vita.

n'était point par l'ignorance du grand et du beau qu'il se conduisait ainsi, mais par un goût plus vif et plus pur qu'il avait de l'un et de l'autre, et par l'intime persuasion où il était que la plus grande gloire, aussi bien que le principal devoir de l'homme, surtout s'il a quelque pouvoir et s'il se trouve dans une place distinguée, c'est d'imiter la Divinité en se mettant en état d'avoir besoin de très-peu de chose pour lui, et en faisant aux autres tout le bien dont il est capable.

Arnaud d'Ossat[1], si célèbre par son adresse merveilleuse dans les négociations, quoiqu'il ne fût point meublé à beaucoup près en cardinal, ne voulut pourtant point accepter l'argent, le coche (c'est-à-dire le carrosse) et les chevaux, ni le lit de damas rouge, que le cardinal de Joyeuse lui envoya présenter trois semaines après sa promotion. *Car*, dit-il, *encore que je n'aie point tout ce qu'il me faudroit pour soutenir cette dignité, si est-ce que je ne veux pour cela renoncer à l'abstinence et modestie que j'ai toujours gardée*[2]. Une telle disposition est bien plus rare et bien plus estimable qu'un magnifique équipage et qu'un riche ameublement.

Le tribun du peuple qui se rendit l'avocat des dames romaines contre le sévère Caton[3], pour leur faire restituer, après la seconde guerre punique, le droit d'user d'or et d'argent dans leurs habits, semble insinuer que la parure était comme leur partage naturel, dont elles ne pouvaient se passer; et que, ne pouvant aspirer aux dignités, au sacerdoce, à l'honneur du triomphe, il y aurait non-seulement de la dureté, mais de l'injustice, à leur refuser une consolation que la seule nécessité des temps leur avait fait retrancher. Cette raison put toucher le peuple; mais elle ne fait pas d'honneur au sexe, qu'elle taxe de petitesse et de faiblesse d'esprit, en faisant voir combien il est sensible aux plus petites choses. *Virorum hoc animos vulnerare posset: quid mulierculárum censetis, quas etiam parva movent?*

Cependant l'histoire nous apprend que les dames romaines se dépouillèrent généreusement de tous leurs bijoux et donnèrent tout leur or et leur argent[1], dans une première occasion, pour mettre la république en état de s'acquitter d'un vœu qu'elle avait fait à Apollon, et on leur accorda pour cela d'honorables distinctions; et dans une autre[2], pour racheter Rome d'entre les mains des Gaulois, ce qui procura aux dames le droit et le privilége de pouvoir être louées publiquement après leur mort aussi bien que les hommes. Dans la seconde guerre punique[3], les veuves portèrent de même leur or et leur argent au trésor public pour aider l'Etat dans l'extrême besoin où il se trouvait.

La fameuse Cornélie, fille du grand Scipion, et mère des Gracques, est connue de tout le monde. Il n'y avait point à Rome de noblesse plus illustre, ni de maison plus riche que la sienne. Une dame de Campanie l'étant venue voir[4], et logeant chez elle, étala avec pompe tout ce qu'il y avait alors de plus à la mode et de plus grand prix pour la toilette des femmes: or et argent, bijoux, diamants, bracelets, pendants d'oreilles, et tout cet attirail que les anciens appelaient *mundum muliebrem*. Elle s'attendait à en trouver encore davantage chez une personne de cette qualité, et demanda avec beaucoup d'empressement à voir sa toilette. Cornélie fit durer adroitement la conversation jusqu'au retour de ses enfants, qui étaient aux écoles publiques; et, quand ils furent rentrés: « Voilà, dit-elle en les lui montrant, ma « parure et mes bijoux. » *Et hæc, inquit, ornamenta mea sunt*. Il ne faut que se demander à soi-même ce qu'on pense naturellement au sujet de ces deux dames, pour reconnaître combien la noble simplicité de l'une l'emporte au-dessus de la vaine magnificence de l'autre. Quel mérite, en effet, et quel esprit y a-t-il à amasser, à force d'argent, beaucoup de pierreries et de bijoux, à en tirer vanité, et à ne savoir parler d'autre chose? Et au contraire quelle force d'esprit n'y a-t-il point, surtout pour une dame de la première qua-

[1] Vie du card. d'Ossat.
[2] Lettre 181.
[3] Liv. lib. 34, n. 7.

[1] Liv. lib. 5, n. 25.
[2] Ibid. n. 50. — [3] Ibid. l. 24, n. 18.
[4] Valer. Max. lib. 4, cap. 4.

surprise d'y voir huit sangliers qu'on faisait rôtir en même temps. Elle crut que le nombre des convives devait être fort grand : ce n'en était point là la raison. C'est que chez Antoine, pendant qu'il était à Alexandrie, il fallait que vers l'heure du souper il y eût toujours un repas magnifique prêt à servir, afin qu'au moment qu'il plairait au maître de la maison de se mettre à table, il trouvât les viandes les plus exquises cuites à propos.

Je ne parle point de ces dépenses poussées jusqu'à l'extravagance et à la fureur; un plat composé de langues des oiseaux les plus rares qui fussent dans l'univers : plusieurs perles d'un prix infini, fondues, et infusées dans une liqueur, pour avoir le plaisir d'avaler en un seul coup un million.

A ces monstres de faste et de luxe qui déshonorent l'humanité, opposons la modestie et la frugalité d'un Caton, l'honneur de son siècle et de sa république; je parle de l'ancien, surnommé ordinairement le Censeur [1]. Il se glorifiait de n'avoir jamais bu d'autre vin que celui de ses ouvriers et de ses domestiques, de n'avoir jamais fait acheter de viande, pour son souper, qui passât trente sesterces, de n'avoir jamais porté de robe qui eût coûté plus de cent drachmes d'argent. Il avait appris, disait-il, à vivre ainsi par l'exemple du célèbre Curius, ce grand homme qui chassa Pyrrhus de l'Italie, et qui remporta trois fois l'honneur du triomphe. La maison qu'il avait habitée dans le pays des Sabins était voisine de celle de Caton, et, par cette raison, il le regardait comme un modèle que le titre du voisinage devait encore lui rendre plus respectable. C'est ce Curius que les ambassadeurs des Samnites trouvèrent dans une maison petitement et pauvrement bâtie, assis au coin de son feu, où il faisait cuire des racines, et qui refusa avec hauteur leurs présents, ajoutant que quiconque se pouvait contenter d'un tel repas n'avait pas besoin d'or, et que, pour lui, il estimait plus honorable de commander à ceux qui avaient de l'or que de l'avoir soi-même.

Ces exemples, comme trop anciens, pourront faire peu d'impression sur la plupart des hommes de notre siècle; mais ils en faisaient une si profonde sur plusieurs des plus grands empereurs romains, que, quoiqu'ils fussent au comble des richesses et de la puissance, qu'ils dussent soutenir la majesté d'un vaste empire, et qu'ils eussent devant les yeux les profusions en tout genre de leurs prédécesseurs, ils croyaient ne pouvoir aspirer à devenir véritablement grands qu'autant que, s'élevant au-dessus de la corruption de leur siècle, ils se rapprocheraient de ces vénérables modèles de l'antiquité, formés sur les règles de la raison la plus pure, et sur le goût le plus juste de la solide gloire.

C'est en étudiant ces grands originaux que Vespasien se déclara l'ennemi du faste, des délices, de la bonne chère, et qu'il voulut dans tout son extérieur imiter la modestie et la frugalité des anciens. C'est par ces vertus qu'il arrêta le cours du luxe public et des dépenses excessives, surtout celles de la table [1]. Et ce désordre [2], qui avait paru à Tibère au-dessus des remèdes, qui s'était infiniment accru depuis sous les mauvais princes, et que les lois armées de toute la terreur des peines n'avaient pu réprimer, céda à l'exemple seul de sa sobriété et de sa simplicité, et au désir qu'on eut de lui plaire en l'imitant [3]. Il dégrada de même et déshonora le luxe et la mollesse en ôtant le brevet [4] d'une charge à un jeune homme qui était venu tout parfumé pour l'en remercier, et en ajoutant : ***J'aimerais mieux que vous sentissiez l'ail.***

Les empereurs Nerva, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, Sévère, Alexandre, Pertinax, Aurélien, Tacite, Claude II, Probe, tous princes qui ont fait le plus d'honneur au trône, conduits par le même goût, et disciples des mêmes maîtres, se sont toujours piqués d'avoir une table des plus frugales et des plus modestes, et en ont sévèrement banni la somptuosité et les délicatesses de la bonne

[1] Plut. in Vitâ Cat. cens.

[1] Tacit. Ann. lib. 3, cap. 52.

[2] « Præcipuus adstricti moris auctor Vespasianus fuit, « antiquo ipse cultu victuque : obsequium indè in principem, et æmulandi amor, validior quàm pœna ex le- « gibus et metus » (TACIT. *Annal.* lib. 3, cap. 55.)

[3] Suet. lib. 8, cap. 8.

[4] Præfecturam.

chère. La plupart même d'entre eux se contentaient, à l'armée, des nourritures [1] les plus communes qu'on donne aux soldats; et afin qu'ils n'en pussent douter, Alexandre faisait tenir sa tente ouverte pendant ses repas. Quand il n'était point à l'armée, la dépense journalière de sa maison, dont le détail nous étonne [2], était si modique, qu'à peine suffirait-elle aujourd'hui à un simple particulier. Il n'avait aucune vaisselle d'or, et celle d'argent n'allait pas à trois cents marcs : de sorte que, quand il voulait traiter beaucoup de monde, il empruntait de la vaisselle à ses amis avec leurs gens pour servir, n'ayant gardé dans le palais qu'autant d'officiers qu'il lui en fallait dans son ordinaire. Ce n'était point par un esprit d'épargne qu'il en usait ainsi; car jamais prince ne fut plus libéral [3]. Mais il était convaincu, comme il le répétait souvent, que ce n'était pas dans l'éclat ni dans la magnificence que consistaient la grandeur et la gloire de l'empire, mais dans les forces de l'État, et dans la vertu de ceux qui gouvernent [4]. Ptolémée [5], roi d'Egypte, longtemps auparavant, avait donné l'exemple d'une pareille modestie. Il n'avait dans son palais que peu de vaisselle, dont la quantité était bornée à son usage particulier. Et, quand il donnait à manger à ses amis, il en envoyait quérir chez eux, en déclarant [6] qu'il est plus digne d'un roi d'enrichir les autres que d'être riche lui-même.

Ce que l'histoire rapporte de l'empereur Probe [7], qui tient un des premiers rangs entre les plus grands princes, et sous qui l'empire romain monta au comble de son bonheur, n'est pas moins digne d'admiration. Pendant la guerre qu'il fit aux Perses, comme il s'était assis à terre sur l'herbe pour y prendre son repas, qui n'était composé que d'un plat de pois cuits la veille, et de quelques morceaux de porc salé, on vint lui annoncer l'arrivée des ambassadeurs de Perse. Sans changer ni de posture ni d'habit, qui consistait en une casaque de pourpre, mais de laine, et en un bonnet qu'il portait parce qu'il n'avait pas un cheveu, il commanda qu'on les fît approcher, et il leur dit qu'il était l'empereur, et qu'ils pouvaient dire à leur maître que, s'il ne pensait à lui, il allait rendre en un mois toutes ses campagnes aussi nues d'arbres et de grains que sa tête l'était de cheveux; et en même temps il ôta son bonnet, pour leur mieux faire comprendre ce qu'il leur disait. Il les invita à prendre part à son repas, s'ils avaient besoin de manger; sinon, qu'ils n'avaient qu'à se retirer à l'heure même. Les ambassadeurs firent leur rapport à leur prince, qui fut tout effrayé, aussi bien que ses soldats, d'avoir affaire à des gens si ennemis des délices et du luxe. Il vint lui-même trouver l'empereur, et accorda tout ce qu'on lui demandait.

Dans le parallèle de tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici sur le faste et sur la simplicité, où l'on voit d'un côté tout ce qu'il y a de plus brillant, les richesses, les superbes bâtiments, les meubles et les vêtements les plus précieux, la table le plus somptueusement et le plus délicatement servie; et où l'on n'aperçoit d'autre part que pauvreté, simplicité, frugalité, modestie, mais accompagnées de victoires, de triomphes, de consulats, de dictatures, de l'empire même du monde entier; je demande, en ne consultant que le bon sens et la droite raison, de quel côté on mettra le noble et le grand, et auquel des deux l'on croira devoir accorder son estime et son admiration. La délibération ne sera pas difficile. Et c'est ce sentiment naturel et non étudié que je regarde comme la règle du bon goût sur la solide gloire et la véritable grandeur.

Quand je cite ces anciens exemples de modestie et de frugalité, mon dessein n'est pas d'exiger qu'on s'y conforme en tout. Notre siècle et nos mœurs ne comportent plus une

[1] Fromage, lard, fèves, légumes.

[2] Quinze pintes de vin par jour, trente livres de viande et quatre-vingts livres de pain. On y ajoutait seulement un oison les jours de fête, et dans les plus grandes solennités un faisan ou deux, et deux chapons. (LAMPRID. in *vitâ Alex.*)

[3] Lamp. in vit. Alexandri.

[4] Plut. in Apopht.

[5] Fils de Lagus.

[6] *Τοῦ πλουτεῖν ἔλεγε τὸ πλουτίζειν εἶναι βασιλικώτερον.*

[7] Synésius le nomme *Carin* : mais M. de Tillemont, après le P. Petau, prétend que cela convient mieux à Probe.

vertu si mâle et si robuste. Il y a d'ailleurs des bienséances à garder; et l'on peut, dans chaque état et dans chaque genre, ramener les choses à une honnête et louable médiocrité, qui en justifie et en rectifie l'usage. Mais combien devrait-on avoir de honte et de regret, en voyant jusqu'à quel point nos mœurs ont dégénéré de la vertu de ces anciens païens! et combien devrait-on faire d'efforts pour se rapprocher, au moins en quelque degré, de ces premières règles, si l'on est assez malheureux pour n'avoir plus le courage ou la liberté d'y atteindre!

Mon dessein, en rapportant ces exemples, est, premièrement, d'apprendre aux jeunes gens qu'ils ne doivent point regarder comme misérables ni comme malheureux ceux qui mènent une vie pauvre et frugale. C'est la réflexion que fait Sénèque à l'occasion de ces exemples mêmes dont je parle. Croyons-nous[1], dit-il, que nos ancêtres, dont les vertus soutiennent encore aujourd'hui un empire que nos vices auraient fait périr depuis longtemps, fussent fort à plaindre parce qu'ils se préparaient eux-mêmes à manger, parce qu'ils n'avaient que des lits fort durs, parce qu'on ne voyait ni or ni diamants dans leurs maisons et dans leurs temples?

J'ai bien senti qu'on pourrait me faire une objection sur tout ce que je dirais des anciens Grecs et Romains. Car, quoiqu'on ait du respect pour les exemples de la frugalité, de la simplicité, de la pauvreté d'Aristide, de Cimon, de Curius, de Fabricius, de Caton, etc., il est assez naturel d'en rabattre quelque chose, par la persuasion où l'on est que dans des républiques pauvres il ne leur était guère possible de vivre autrement; et il reste un doute dans la plupart des esprits, si ces exemples peuvent être d'usage pour notre siècle, qui est plus riche et plus abondant, et où l'on se rendrait ridicule de vouloir les imiter. Mais il me semble que l'exemple des empereurs doit rendre mes preuves complètes et sans réplique. En effet, si ces maîtres du monde, dont les richesses égalaient la puissance, qui succédaient à des empereurs qui avaient porté le luxe, les délices, la bonne chère et les folles dépenses aux derniers excès, aimaient néanmoins la frugalité, la modestie, la simplicité, la pauvreté, que peut-on répliquer de raisonnable contre les maximes que j'ai avancées sur ce sujet?

Je demande si ces grands princes dont je viens de parler, si ces hommes extraordinaires, si ces génies supérieurs n'avaient pas le goût de la véritable grandeur et de la solide gloire; si toutes les nations et tous les siècles se sont trompés dans les éloges magnifiques qu'ils en ont faits; si quelqu'un osa jamais les accuser d'avoir avili ou la noblesse de leur naissance, ou la dignité de leur rang, ou la majesté de l'empire; si ce ne sont pas au contraire ces qualités-là même qui les ont rehaussés davantage, et qui leur ont attiré plus universellement l'estime, l'amour, l'admiration de la postérité. Un particulier aujourd'hui se pourrait-il flatter d'être meilleur juge qu'eux de la véritable gloire? et se devrait-il croire ou malheureux, ou déshonoré, de se trouver dans une si illustre compagnie, et de se voir à côté d'un Trajan, d'un Antonin, d'un Marc-Aurèle? Fera-t-on plus de cas d'un Apicius qui, se donnant pour maître consommé dans l'art de bien préparer un repas, gâta et corrompit son siècle par cette malheureuse science? *Qui, scientiam popinæ professus, disciplinâ suâ seculum infecit*[1]. Préfèrera-t-on aux grands exemples que j'ai cités ceux de Caligula, de Néron, d'Oton, de Vitellius, de Commode, d'Héliogabale? Car, par un bonheur inestimable, tous les bons empereurs, généralement et sans exception, ont été du caractère que je recommande ici; et généralement tous les méchants empereurs se trouvent dans la classe opposée, avec tous les vices que je condamne.

En second lieu, mon dessein est de faire estimer aux jeunes gens, dans les grands hommes de l'antiquité, le fonds même et le principe d'où partait le généreux mépris

[1] « Scilicet majores nostri, quorum virtus etiam nunc « vitia nostra sustentat, infelices erant, qui sibi manu suâ « parabant cibum, quibus terra cubile erat, quorum tecta « nondùm auro fulgebant, quorum templa nondùm gem- « mis nitebant? » (SEN. *de Consol. ad Helv.* cap. 10.)

[1] Sen. de Consol. ad Helv. cap. 10.

qu'ils faisaient de ce que presque tous les hommes admirent et recherchent ; car c'est ce fonds, c'est cette disposition de l'âme, qui est véritablement estimable. On peut, au milieu des richesses et des grandeurs, être détaché et modeste ; comme l'on peut, dans l'obscurité d'une vie pauvre et malheureuse, conserver beaucoup d'orgueil et d'avarice.

L'empereur Antonin est regardé comme l'un des plus grands princes qui aient jamais régné[1]. Il fut en telle vénération à toute la postérité, que ni le peuple romain, ni les soldats, ne pouvaient souffrir d'empereur qui ne portât son nom ; et Alexandre Sévère trouva même ce nom trop auguste pour oser le prendre. Antonin, par une égalité d'esprit et une grandeur d'âme qui le rendaient indépendant de toutes les choses extérieures, se contentait pour l'ordinaire de ce qu'il y a de plus simple et de plus médiocre. Comme il ne recherchait rien de particulier dans sa nourriture, dans son logement, dans son lit, dans ses domestiques, dans ses habits, ne voulant que les étoffes communes et qui se rencontraient les premières ; aussi usait-il des commodités qui se présentaient, sans les rejeter par vanité, prêt à user de tout avec modération, et à se priver de tout sans chagrin.

C'est ce fonds et cette disposition d'esprit que la femme de Tubéron, dont j'ai déjà parlé, admirait surtout dans son mari, selon la remarque judicieuse de Plutarque. « Elle « ne rougissait point[2], dit cet historien, de « la pauvreté de son mari ; mais elle admi- « rait en lui la vertu qui le faisait consentir « à rester pauvre, » c'est-à-dire le motif qui le retenait dans sa pauvreté, en lui interdisant les moyens de s'enrichir, qui sont ordinairement peu honnêtes et mêlés d'injustice. Car les voies légitimes d'amasser du bien étaient très-rares pour un noble romain, à qui celles du négoce et des manufactures étaient fermées, et qui ne pouvait attendre, pour récompense des services qu'il rendait à l'État, ni gratification, ni pension, ni aucune autre sorte de bienfaits que les officiers ont coutume aujourd'hui de recevoir de la libéralité de nos rois. Il ne pouvait guère devenir riche qu'en pillant les provinces comme les autres magistrats et les autres généraux ; et c'est cette grandeur d'âme, ce désintéressement, cette délicatesse, cet amour de la justice, qui lui faisaient rejeter tous les indignes moyens de sortir de la pauvreté, que cette dame admirait, et avec grande raison. Infiniment élevée au-dessus des sentiments ordinaires, elle démêlait à travers les voiles de la pauvreté et de la simplicité la grandeur d'âme qui en était la cause, et se croyait obligée de respecter encore davantage son mari, par l'endroit même qui l'aurait peut-être rendu méprisable à d'autres. Θαυμάζουσα τὴν ἀρετὴν δι' ἧς πένης ἦν.

Il me semble que ce sont ces sortes de traits qu'il faut principalement faire remarquer aux jeunes gens dans la lecture de l'histoire, parce que rien n'est plus capable de leur former le goût et le jugement, et c'est à quoi doit tendre tout le travail des maîtres.

Il est bon aussi de fortifier ces instructions par des exemples tirés de l'histoire moderne, et surtout des grands hommes dont la mémoire est encore récente. Qui n'a pas entendu parler de la simplicité et de la modestie de M. de Turenne, dans son train et dans ses équipages ? « Il se cache, dit M. Fléchier dans « son oraison funèbre, mais sa réputation le « découvre. Il marche sans suite et sans « équipage, mais chacun dans son esprit le « met sur un char de triomphe. On compte, « en le voyant, les ennemis qu'il a vaincus, « non pas les serviteurs qui le suivent. Tout « seul qu'il est, on se figure autour de lui ses « vertus et ses victoires qui l'accompagnent. « Il y a je ne sais quoi de noble dans cette « honnête simplicité ; et, moins il est su- « perbe, plus il devient vénérable. » Il avait le même caractère en tout ; dans ses bâtiments, dans ses meubles, dans sa table. M. de Catinat, digne disciple d'un tel maître, l'imita dans cette simplicité comme dans ses vertus guerrières.

[1] Dio, lib. 70. — Capitol. in Vitâ T. Ant. — Idem, in Vitâ Macrin. — Diod. Getæ. — Lamprid. in Vitâ Alex. — M. Aurel. lib. 1, cap. 18, et lib. 6, cap. 23.

[2] Οὐκ αἰσχυνομένη τὴν πενίαν τοῦ ἀνδρός, ἀλλὰ θαυμάζουσα τὴν ἀρετὴν δι' ἧς πένης ἦν.

J'ai entendu dire à des officiers qui avaient servi sous ces deux grands hommes, qu'à l'armée leurs tables étaient servies proprement, mais très-simplement; qu'elles étaient abondantes, mais militaires; qu'on n'y mangeait que des viandes communes, et qu'on n'y buvait que du vin tel qu'il naissait dans le pays où les troupes se trouvaient.

Le maréchal de La Ferté, que son grand âge et ses infirmités avaient mis hors d'état de servir, avait un fils dont il faisait préparer les équipages pour la campagne. Son maître-d'hôtel ayant fait, par ordre du fils, une ample provision de truffes, de morilles, et de toutes les autres choses nécessaires pour faire d'excellents ragoûts, lui en apporta le mémoire. Le maréchal n'eut pas plutôt vu de quoi il s'agissait, qu'il jeta le mémoire avec indignation en disant : « Ce n'est pas ainsi « que nous avons fait la guerre. De la grosse « viande apprêtée simplement, c'étaient là « tous nos ragoûts. Dites à mon fils que je ne « veux entrer pour rien dans une dépense « aussi folle que celle-là, et aussi indigne « d'un homme de guerre. » On tient ceci d'un officier qui l'a entendu dire au maréchal de La Ferté.

Le même homme a remarqué que, dans la dernière guerre, les officiers qui se trouvaient rassemblés à Paris ne s'entretenaient presque que de la bonne chère qu'ils avaient faite pendant la campagne.

Louis XIV, dans le code militaire qu'il a laissé, et qui renferme divers règlements pour les gens de guerre, outre ce qui regarde la vaisselle d'argent, les équipages et les habits, recommande en particulier la simplicité et la frugalité des repas [1], entre pour cela dans un fort grand détail, et défend, sous de grosses peines, les dépenses et la somptuosité des tables. C'est qu'un prince habile dans l'art de régner comprend aisément de quelle importance il est pour l'État de bannir des armées tout luxe et toute magnificence, de réprimer la folle ambition [1] de ceux qui croient se distinguer par une fausse politesse et par l'étude de tout ce qui énerve et amollit les hommes [2], et de couvrir de honte des profusions qui consument en peu de mois ce qui servirait pendant plusieurs années.

§ V. Dignités, honneurs.

Les dignités et les marques de respect qui y sont attachées peuvent avoir de quoi flatter agréablement l'ambition et la vanité de l'homme; mais elles ne lui procurent point, par elles-mêmes, une véritable gloire ni une solide grandeur, parce qu'elles lui sont étrangères, qu'elles ne sont pas toujours la preuve et la récompense du mérite, qu'elles n'ajoutent rien aux bonnes qualités du corps ni de l'esprit, qu'elles ne remédient à aucun de ses défauts, et que souvent, au contraire, elles ne servent qu'à les multiplier et à les rendre plus remarquables en les rendant publics et les exposant à un plus grand jour. Ceux qui jugent sainement des choses, sans se laisser éblouir par un vain éclat, ont toujours regardé les dignités comme un poids dont ils se trouvaient plutôt chargés qu'honorés; et plus elles étaient élevées, plus ce poids leur a paru pesant et terrible. Il n'y a rien de plus grand ni de plus brillant aux yeux des hommes, que l'autorité souveraine et la royauté; et il n'y a rien en même temps de plus pénible ni de plus accablant. La gloire qui l'environne fait qu'on admire avec raison ceux qui ont eu le courage de la refuser : les travaux et les peines dont elle est inséparable font

[1] Sa Majesté voulant par toutes voies ôter les moyens aux officiers généraux de ses armées de se constituer en des dépenses inutiles et superflues, comme celles qui se font en leurs tables, s'étant introduit une méchante coutume de faire dans les armées des repas plus magnifiques et somptueux qu'ils ne font ordinairement en leurs maisons; ce qui non-seulement incommode les plus riches, mais ruine entièrement les moins accommodés, qui, à leur exemple, *par une fausse réputation*, croient être obligés de les imiter... Défend sa Majesté aux lieutenants généraux, etc., qui tiendront table, d'y faire servir autre chose que des potages et du rôti, avec des entrées et entremets qui ne seront que de grosses viandes, sans qu'il puisse y avoir aucune assiette volante ni hors-d'œuvre, etc. (*Règlements du 24 mars 1672, et du 1er avril 1705.*)

[1] « Ambitione stultâ luxuriosos apparatus conviviorum, et irritamenta libidinum, ut instrumenta belli, « mercantur. » (Tac. *Hist.* lib. 1, cap. 88.)

[2] « Paulatim discessum ad delinimenta vitiorum, bal- « nea, et conviviorum elegantiam; idque apud imperitos humanitas vocatur. » (Tac. in *Vitâ Agric.* c. 21.)

qu'on admire encore davantage ceux qui en remplissent tous les devoirs.

Ces jeunes Sidoniens qui refusèrent le sceptre qui leur était offert, avaient bien compris, comme Ephestion le leur dit, qu'il y avait infiniment plus de gloire à mépriser la royauté qu'à l'accepter : *Primi intellexistis quantò majus esset regnum fastidire, quàm accipere*[1]. Et la réponse d'Abdolonyme, qu'on avait tiré de la poussière pour le faire monter sur le trône, marque assez quels étaient ses sentiments. Alexandre lui ayant demandé comment il avait porté son état de pauvreté et de misère : « Plaise aux dieux, « répondit-il, que je puisse porter la royauté « avec autant de force et de courage ! » *Utinam*, inquit, *eodem animo regnum pati possim !* Ce mot, *regnum pati*, porter, souffrir la royauté, est plein de sens, et signifie qu'il la regardait comme un fardeau plus pesant et plus dangereux que la pauvreté.

On verra dans la suite combien il a fallu faire de violence à Numa Pompilius, second roi des Romains, pour lui faire accepter une autorité qui lui paraissait d'autant plus formidable qu'elle lui donnait un pouvoir presque sans bornes, et que, sous le titre spécieux de roi et de maître, elle le rendait effectivement le serviteur et l'esclave de tous ses sujets.

Tacite et Probe[2], qui ont fait tant d'honneur à leur place, furent tous deux élevés à l'empire malgré eux. Le premier eut beau représenter son âge avancé et sa faiblesse, qui le mettaient hors d'état de marcher à la tête des armées, tout le sénat lui répondit[3] que c'était à son esprit et à sa prudence que l'empire était confié, et que c'était son mérite que l'on choisissait, et non son corps. Une lettre que Probe écrivit à un des principaux officiers de l'empire, nous apprend quels étaient ses véritables sentiments. « Je « n'ai jamais desiré, lui dit-il, la place où je « suis; je n'y suis monté qu'à regret, et je « n'y demeure que parce que j'y suis forcé « par la crainte de jeter la république dans « de nouveaux périls, et de m'y exposer « moi-même. »

Après la mort de l'empereur Maximilien[1], on vit naître de puissantes brigues de la part de ceux qui prétendaient à l'empire. Les deux plus considérables concurrents furent François Ier et Charles V. Les électeurs, pour mettre fin à ces contestations, résolurent de les exclure tous deux comme étrangers, et de mettre la couronne impériale sur la tête d'un homme de leur nation et du nombre des électeurs. Ils choisirent donc, d'une commune voix, Frédéric de Saxe, surnommé *le Sage*, qui demanda deux jours pour se déterminer, et au troisième il remercia les électeurs avec beaucoup de modestie, en leur représentant qu'à l'âge où il était, il ne se sentait pas assez de force pour soutenir un si grand poids. Toutes les remontrances qu'on lui fit n'ayant pu vaincre sa résistance, les électeurs le prièrent de nommer la personne qu'il jugerait, en conscience, la plus propre, l'assurant qu'ils s'en rapporteraient à son avis. Frédéric refusa longtemps de le faire; mais enfin, forcé par les vives instances des électeurs, il se déclara pour le roi catholique.

Ce que nous avons dit de l'autorité souveraine, il faut le dire de toutes les places de l'Etat et de toutes les magistratures. Les princes les plus éclairés ont écarté les ambitieux, et cherché ceux qui fuyaient les emplois. Ils ont vu, malgré les ténèbres de l'infidélité, « que la république ne pouvait être sûrement « confiée qu'à ceux qui avaient assez de mé- « rite pour n'oser s'en charger[2]. » Et ils cherchaient avec tant de soin des hommes dignes des premières places, qu'ils en trouvaient à qui il fallait faire violence pour les leur faire accepter, comme Pline le fait remarquer de Trajan.

Tous ces exemples nous montrent qu'il n'y a rien de véritablement grand dans les dignités, que le danger qui les environne; qu'il faut mettre la véritable gloire à savoir les mépriser généreusement, ou à ne s'en char-

[1] Quint. Curt. lib. 4, n. 1.
[2] Vopisc. in Vit. Taciti et Probi.
[3] « Quis meliùs quam senex imperat? Imperatorem « te, non militem facimus. Tu jube, milites pugnent : « animum tuum, non corpus eligimus. »

[1] Vie de Charles V, par Leti.
[2] Lamprid. in Vitâ Alex. Sever.

ger que pour l'utilité publique; que la solide grandeur consiste à renoncer à la grandeur même, qu'on en est esclave dès qu'on la désire, et qu'on est au-dessus d'elle quand on la méprise.

§ VI. Victoires, noblesse d'extraction, talents de l'esprit, réputation.

Je réunis sous un même titre ces avantages, quoique très-différents entre eux, parce qu'ils ont tous quelque chose d'extrêmement flatteur et de séduisant, et qu'ils paraissent avoir quelque chose de plus propre et de plus personnel à ceux qui les possèdent. Mais, quoiqu'ils soient d'un ordre bien supérieur aux autres biens dont j'ai parlé jusqu'ici, ce n'est point encore là pourtant ce qui fait la solide gloire et la véritable grandeur.

VICTOIRES.

S'il y a quelque chose qui soit capable d'élever l'homme au-dessus de l'homme même, et de lui donner une supériorité qui le distingue du reste des mortels, il semble que c'est la gloire qui revient des combats et des victoires. Un prince, un général qui marche à la tête d'une nombreuse armée dont tous les yeux sont tournés vers lui; qui d'un seul signal fait remuer ce vaste corps dont il est l'âme, et met en mouvement cent mille bras; qui porte partout la terreur et l'effroi; qui voit tomber devant lui les plus forts remparts et les plus hautes tours; devant qui, en un mot, tout l'univers étonné et tremblant garde le silence: un tel homme paraît quelque chose de bien grand, et semble approcher beaucoup de la Divinité.

Cependant, quand on examine de sang-froid, sans préjugés, et avec des yeux éclairés par la raison, ces fameux héros de l'antiquité, ces illustres conquérants, on trouve souvent que cet éclat si brillant des actions guerrières n'est qu'un vain fantôme, qui peut imposer de loin, mais qui disparaît et s'évanouit à mesure qu'on s'en approche; et que toute cette prétendue gloire n'a souvent pour principe et pour fondement que l'ambition, l'avarice, l'injustice, la cruauté.

C'est ce que Sénèque remarque des plus grands guerriers, et de ceux qui ont eu le plus de part à l'admiration de tous les siècles. On trouve, dit-il, assez de héros qui ont porté au loin le fer et le feu, qui ont forcé des villes regardées, avant eux, comme imprenables[1]; qui ont conquis et ravagé de vastes provinces, et qui sont arrivés jusqu'au bout de l'univers couverts du sang des nations. Mais ces hommes, vainqueurs de tant de peuples, étaient eux-mêmes vaincus par leurs passions. Ils n'ont trouvé personne qui leur résistât; mais eux-mêmes n'avaient pu résister à l'ambition et à la cruauté.

Peut-on appeler autrement que fureur ce mouvement impétueux qui poussait Alexandre dans des pays éloignés et inconnus pour les ravager[2]? Était-il sage d'enlever à chaque particulier, à chaque pays ce qu'il avait de plus cher et de plus précieux, et de porter partout la désolation, en commençant par la Grèce même, à laquelle il était redevable de son éducation? Quelle rage de gloire que celle pour qui le monde entier était trop petit! Il demandait un jour à un pirate qu'il avait pris, quel droit il croyait avoir d'infester ainsi les mers: « Le même[3], répliqua le « pirate avec une libre fierté, que tu as de « piller l'univers. Mais, parce que je le fais « avec un petit navire, on m'appelle brigand; « et toi, qui le fais avec une grande flotte, « on te donne le nom de conquérant. » Réponse très-spirituelle, et encore plus véritable!

Qu'est-ce qui étouffa[4] dans le cœur de César tous les sentiments de fidélité, de soumission, de justice, d'humanité et de reconnaissance qu'il devait à sa république, qui l'avait

[1] Senec. Epist. 94.

[2] Ibid.

[3] « Eleganter et veraciter Alexandro illi magno quidam comprehensus pirata respondit. Nam quum idem « rex hominem interrogasset, quid ei videretur, ut mare « haberet infestum; ille liberâ contumaciâ: Quod tibi, « inquit, ut orbem terrarum. Sed quia id ego exiguo na- « vigio facio, latro vocor: quia tu magnâ classe, impe- « rator. » (*Fragment de Cicéron, du troisième livre de la république, cité par S. Augustin*, liv. 4 *de la Cité de Dieu*, chap. 4.)

[4] « Quid C. Cæsarem in sua fata pariter ac publica immisit? Gloria, et ambitio, et nullius supra cæteros emi- « nendi modus. » (Sen. *Epist.* 94.)

tiré de la foule des citoyens pour lui confier les plus grands commandements et pour lui prodiguer les dignités et les honneurs, sinon une ambition démesurée, et une illusion de fausse gloire qui lui inspira un désir ardent de voir tous les autres au-dessous de lui, et qui lui fit dire qu'il aimerait mieux être le premier dans un village que le second à Rome? Quel autre motif le porta à tourner contre le sein de sa patrie les armes mêmes qu'elle lui avait mises à la main contre les ennemis de l'Etat, et d'employer toute la puissance et toute la grandeur qu'il ne tenait que d'elle seule, pour la mettre aux fers après l'avoir fait nager dans le sang de ses enfants? Il pensait sans doute, comme disait Clvilis[1], chef des révoltés contre les Romains, que tout est permis à un homme qui a les armes à la main, et qu'on ne rend point compte de la victoire, *victoriæ rationem reddi*.

Tout homme équitable et sensé, qui lira attentivement et de suite toutes les vies des hommes illustres, Grecs et Romains, de Plutarque, s'il s'examine et s'interroge lui-même, sentira au fond de son cœur que ce n'est point à Alexandrie ni à César qu'il donne la préférence sur tous les autres; qu'ils ne sont ni les plus grands, ni les plus accomplis, ni ceux qui font le plus d'honneur à la nature humaine; et qu'il ne les juge pas les plus dignes de son estime, de son amour, de sa vénération, ni des justes louanges de la postérité.

D'ailleurs, la valeur guerrière laisse souvent des hommes, que des victoires ont rendus célèbres, très-faibles et très-médiocres dans d'autres temps, et par rapport à d'autres objets : mêlés de bonnes et de mauvaises qualités[2], ils font effort pour paraître grands quand ils se donnent en spectacle; mais ils rentrent dans leur petitesse naturelle dès qu'ils se négligent et qu'ils n'ont plus de témoins. On est étonné, quand on les voit seuls et sans armées, combien il y a de distance entre un général et un grand homme.

Pour porter sur ces fameux conquérants un jugement équitable et éclairé, il est nécessaire d'apprendre aux jeunes gens à séparer avec soin ce qu'ils ont d'estimable d'avec ce qui est digne de censure. En rendant justice à leur courage, à leur activité, à leur habileté dans les affaires, à leur prudence, il faut les plaindre d'avoir souvent ignoré l'usage qu'ils devaient faire de ces grandes qualités, et d'avoir employé au vice et à leurs passions des talents toujours estimables en eux-mêmes, mais qui n'auraient dû servir qu'à la vertu. Faute de distinguer des choses si différentes, il n'est que trop ordinaire de confondre leurs véritables motifs avec les prétextes, la fin secrète qu'ils se proposaient avec les moyens qu'ils employaient, leurs talents avec l'abus qu'ils en ont fait. Et par une erreur encore plus pernicieuse, en nous laissant trop éblouir par leurs belles actions, dont l'éclat couvre ce qu'elles ont de vicieux et d'injuste, nous leur accordons une estime entière et sans exception, et nous accoutumons les personnes peu attentives à mettre le vice à la place de la vertu, et à combler de louanges ce qui ne mérite que du blâme. Ce qui peut rendre les victoires glorieuses et dignes d'admiration, c'est la justice de la guerre et la sagesse du conquérant; car il faut poser pour principe que la gloire ne peut jamais être séparée de la justice : *Nihil honestum esse potest, quod justitiâ vacat*[1]; et que si c'est la cupidité et non l'utilité publique qui fait affronter les périls[2], une telle disposition ne mérite point le nom de courage et de force, et ne peut être appelée qu'audace et férocité.

Une parole célèbre du chevalier Bayard[3] mourant montre bien la vérité de ce que je viens de dire. Il avait été blessé mortellement en combattant pour son roi, et était couché au pied d'un arbre. Le connétable duc de Bourbon, qui poursuivait l'armée des Français, passant près de lui, et l'ayant reconnu, lui dit qu'il avait grande pitié de lui, le voyant en cet état, pour avoir été si vertueux cheva-

[1] Tacit. Hist. lib. 4, c. 14.

[2] « Malis bonisque artibus mixtus, etc. Palàm laudares : « secreta male audiebant. » (Tac. *Hist.* lib. 1, cap. 10.)

[1] Cicero, de Off. l. 1, n. 62.

[2] « Animus paratus ad periculum, si suâ cupiditate, « non utilitate communi impellitur, audaciæ potiùs nomen habeat, quam fortitudinis. » (Ibid. n. 63.)

[3] Hist. du chev. Bayard.

lier. Le capitaine Bayard lui répondit : *Monsieur, il n'y a point de pitié en moi, car je meurs en homme de bien. Mais j'ai pitié de vous, de vous voir servir contre votre prince et votre patrie et votre serment.* Et peu après Bayard rendit l'esprit. La gloire est-elle ici du côté du vainqueur ? et le sort du mourant ne lui est-il pas infiniment préférable ?

NOBLESSE DE L'EXTRACTION.

Il faut avouer qu'il y a dans la noblesse de l'extraction [1], et dans l'ancienneté des familles, je ne sais quel attrait puissant pour se concilier l'estime et pour gagner les cœurs. Ce respect qu'il est naturel d'avoir pour les nobles est une sorte d'hommage qu'on se croit encore obligé de rendre à la mémoire de leurs ancêtres [2], à cause des grands services qu'ils ont rendus à la république, et comme la continuation du paiement d'une dette dont on n'a pu s'acquitter pleinement à leur égard, et qui par cette raison doit se répandre sur toute leur postérité.

Outre le titre de reconnaissance [3] qui nous engage à ne pas borner notre respect pour les grands hommes au temps où ils vivent, comme eux-mêmes n'y bornent pas leur zèle, mais s'efforcent de devenir utiles aux siècles futurs, l'intérêt public demande qu'on paie à leurs descendants ce tribut d'honneur et de considération qui est pour eux un engagement à soutenir et à perpétuer dans leur famille la réputation de leurs ancêtres [4], en se piquant d'y perpétuer aussi les mêmes vertus qui ont illustré leurs aïeux.

Mais, afin que cet honneur qu'on rend à la noblesse soit un véritable hommage, il doit être volontaire et partir du cœur. Dès qu'on prétend l'exiger à titre de dette, ou l'arracher par force, on perd tout le droit qu'on y avait, et il se change en haine et en mépris. L'orgueil d'un homme qui croit que tout lui est dû à cause de sa naissance, et qui du haut de son rang méprise le reste des hommes, choque trop l'amour-propre pour ne pas révolter contre lui tous les esprits. Est-ce en effet une si grande gloire que de compter une longue suite d'aïeux illustres par leurs vertus, quand on leur ressemble peu ? Le mérite des autres devient-il le nôtre ? Les images des ancêtres rangées en grand nombre dans une salle rendent-elles un homme plus estimable [1] ? Si l'honneur des familles consiste à pouvoir remonter d'âge en âge jusque dans les siècles les plus reculés, et à se perdre dans les ténèbres d'une antiquité obscure et inconnue, nous sommes tous également nobles de ce côté-là [2], parce que nous avons tous une origine également ancienne.

Il faut donc en revenir à l'unique source de la véritable noblesse, qui est le mérite et la vertu [3]. On a vu des nobles déshonorer leur nom par des vices bas et rampants [4], et des roturiers illustrer et ennoblir leur famille par leurs grandes qualités. Il est beau de soutenir la gloire des ancêtres par des actions qui répondent à leur réputation ; mais aussi il est glorieux de laisser à ses descendants un titre qu'on n'a point reçu de ses aïeux ; de devenir le chef et l'auteur de sa noblesse ; et, pour me servir d'un mot de Tibère, qui voulait couvrir le défaut de naissance de Curtius Rufus, très-grand homme d'ailleurs, *d'être né de soi-même* [5].

« Je ne puis pas, disait autrefois un illustre « Romain à qui la noblesse reprochait son « peu de naissance, produire en public les

[1] « Erat hominum opinioni nobilitate ipsâ, blandâ con- « ciliatriculâ, commendatus. » Cic. *pro Sext.* n. 21.)

[2] « Quâ in oratione plerique hoc perficiunt, ut tantum « majoribus eorum debitum esse videatur, undè etiam, « quod posteris solveretur, redundaret. » (Id. *de Leg. agr. ad populum*, n. 1.)

[3] Sen. de Benef. l. 4, cap. 30.

[4] « Omnes boni semper nobilitati favemus, et quia utile « est reipublicæ nobiles homines esse dignos majoribus « suis, et quia valet apud nos clarorum hominum et bene « de rep. meritorum, memoria etiam mortuorum. » (Id. *pro Sext.* n. 21.)

[1] « Non facit nobilem atrium plenum fumosis imagi- « nibus... Animus facit nobilem. » (SEN. *Epist.* 44.)

[2] « Eadem omnibus principia, eademque origo. Nemo « altero nobilior, nisi cui rectius ingenium, et artibus « bonis aptius. » (Id. *de Benef.* lib. 3, cap. 28.)

[3] Nobilitas sola est atque unica virtus.
(JUVENAL. lib. 3, *sat.* 8.)

[4] Sen. Controv. 6, lib. 1.)

[5] « Curtius Rufus videtur mihi ex se natus. » (TAC. *Annal.* lib. 11.)

« images de mes ancêtres, leurs triomphes « ni leurs consulats ; mais je puis, s'il en est « besoin, produire les récompenses militaires « dont on m'a honoré, et les cicatrices des « blessures que j'ai reçues dans les combats. « Ce sont là mes images et mes titres de no- « blesse [1], que je n'ai point reçus de mes an- « cêtres, mais que je me suis acquis par les « travaux et les dangers que j'ai essuyés. »

Il y avait à Rome [2], dès les commencements de la république, une espèce de guerre déclarée entre la noblesse et le peuple. Les nobles d'abord croyaient se déshonorer en s'alliant à des familles plébéiennes. Ils se regardaient comme une autre espèce d'hommes. Il semblait qu'ils souffrissent avec peine que la populace respirât avec eux le même air et reçût la même lumière du soleil. Et ils avaient mis entre le peuple et les honneurs une barrière que le mérite eut bien de la peine dans la suite à forcer. Il resta toujours quelque chose de cette opposition et de cette antipathie entre les deux ordres ; et Salluste remarque, en parlant de Métellus, que ses rares qualités étaient souillées et ternies par un air de hauteur et de mépris : défaut, ajoute-t-il, qui n'est que trop ordinaire aux nobles. *Cui quanquam virtus, gloria, atque alia optanda bonis superabant, tamen inerat contemptor animus et superbia, commune nobilitatis malum* [3].

Il faut donc bien se mettre dans l'esprit que la noblesse qui vient de la naissance est infiniment au-dessous de celle qui vient du mérite ; et pour s'en bien convaincre, il ne faut que les comparer ensemble. Le pape Clément VIII fit une promotion de plusieurs cardinaux, dans laquelle il comprit deux Français, savoir, M. d'Ossat [4] et le comte de La Chapelle, qui, depuis, se fit appeler le cardinal de Sourdis, du nom seigneurial de sa maison : l'un, en qui le pape *ne désirait que l'extraction de plus grande maison*, parce qu'il y trouvait abondamment tout le reste ; l'autre, à qui tout manquait, excepté la naissance. A qui des deux aimerait-on mieux ressembler ?

Le cardinal de Grenvelle, en parlant du cardinal Ximénès [1] avait accoutumé de dire *que le temps a souvent caché sous les voiles de l'oubli l'origine des grands hommes ; que celui-ci était sans doute issu de sang royal, ou que du moins il avait un cœur de roi dans la personne d'un particulier.*

S'il y a beaucoup de grandeur d'âme à oublier sa noblesse et à ne s'en point prévaloir, on peut dire aussi qu'il n'y en a pas moins, pour ceux qui se sont élevés par leur mérite, à ne pas oublier la bassesse de leur extraction et à n'en pas rougir.

Vespasien, non-seulement ne le dissimulait pas, mais s'en faisait quelquefois honneur [2] : il se moqua publiquement de ceux qui, par une fausse généalogie, voulaient faire remonter sa maison jusqu'à Hercule.

Le même empereur [3], sans avoir honte d'un objet qui renouvelait sans cesse le souvenir de son origine, continua, depuis qu'il fut parvenu à l'empire, d'aller tous les ans passer l'été dans sa petite maison de campagne près de Rieti, où il était né, et n'y voulut faire ni augmentation ni embellissement. Tite [4], son fils, s'y fit porter dans sa dernière maladie, afin de finir ses jours dans le lieu qui avait vu naître et mourir son père. Pertinax [5], le plus grand homme de son siècle, et qui fut bientôt après empereur, pendant les trois ans qu'il demeura en Ligurie, logea dans la maison de son père ; et, en ornant les environs par un grand nombre d'édifices publics, il laissa au milieu la cabane [6] paternelle, monument illustre et de son peu de naissance, et de sa grandeur d'âme. On dirait que ces princes affectaient de rappeler le souvenir de leur ancien état ; tant la grandeur de leur mérite personnel dédaignait tout appui étranger, et

[1] « Hæc sunt meæ imagines, hæc nobilitas, non hæreditate relicta, ut illa illis, sed quæ ego plurimis meis « laboribus et periculis quæsivi. » (SALL. in *Bello Jugurth.*)

[2] Liv. lib. 4, n. 3.

[3] Sallust. in Bell. Jugurt.

[4] Vie du card. d'Ossat, par M. Amelot.

[1] Hist. de Ximen. par M. Fléchier, liv. 6.

[2] Suet. [in Vespas.] cap. 12.

[3] Ibid. cap. 2.

[4] Id. in Vitâ Tit. c. 11.

[5] Capit. in Vitâ Pertin.

[6] Tabernam.

sentait qu'elle pouvait se soutenir par elle-même. En effet, on ne voit pas que dans tout l'empire romain personne leur ait jamais reproché l'obscurité de leur origine, ou qu'on ait pour cette raison diminué quelque chose de la vénération que leurs vertus leur attiraient.

Benoît XII [1], du pays de Foix, était fils d'un meunier, d'où vient qu'il fut appelé *le cardinal blanc*. Il n'oublia jamais sa première condition; et quand il s'agit de marier sa nièce, il la refusa à de grands seigneurs qui la demandaient, et la donna à un marchand. Il disait que les papes devaient être semblables à Melchisedech, qui n'avait point de parents; et il se servait pour l'ordinaire de ces paroles du prophète : « Si les miens ne dominent « point, je serai sans tache, et je serai purifié « d'un très-grand crime [2]. »

Jean de Brogni [3], cardinal de Viviers, qui présida au concile de Constance [4] en qualité de doyen des cardinaux, avait été porcher dans son enfance. Des religieux le rencontrèrent exerçant ce vil emploi; et, ayant remarqué en lui beaucoup d'esprit et de vivacité, ils lui proposèrent d'aller à Rome, dans le dessein de l'y faire étudier. Le jeune garçon accepta la proposition, et, pour faire son voyage, alla de ce pas acheter des souliers chez un cordonnier, qui lui fit crédit d'une partie du prix, et ajouta, en riant, qu'il le paierait lorsqu'il serait devenu cardinal. Il le devint, en effet; et non-seulement il n'oublia point la bassesse de sa première condition, mais il voulut en perpétuer le souvenir. On dit que dans une chapelle qu'il fit bâtir à Genève [5], au côté gauche du portail de l'église Saint-Pierre, il fit graver son aventure, s'étant fait représenter jeune et pieds nus, gardant des pourceaux sous un arbre; et tout autour de la muraille, il avait fait mettre des figures de souliers, pour marque de la faveur que lui avait faite le cordonnier. Il reste peu de vestige de ce monument.

[1] Dict. de Morori.
[2] Ps. 18.
[3] Brogni est un village près d'Anneci, entre Chambéri et Genève.
[4] Hist. du Concile de Const. par J. l'Enfant.
[5] Il avait eu pendant quelque temps l'administration de cet évêché.

TALENTS DE L'ESPRIT.

Quelque brillante que soit la gloire des armes et de la naissance, il y a dans celle qui vient de la science et des talents de l'esprit quelque chose de plus intéressant. Elle semble naître davantage de notre propre fonds, et nous appartenir tout entière. Elle n'est point bornée, comme celle des armes, à certains temps et à certaines occasions, et n'est point, comme elle, dépendante de mille secours étrangers. Elle donne à l'homme une supériorité infiniment plus flatteuse que celle qui naît des richesses, de la naissance, des dignités, parce que tout cela est hors de nous; au lieu que l'esprit est notre propre bien, ou plutôt qu'il est nous-même et constitue notre essence.

Cependant ce n'est point l'esprit seul qui fait la solide gloire des hommes. Je le suppose excellent par lui-même et orné de tout ce qu'il y a de plus rare et de plus exquis dans les sciences, philosophie, mathématiques, histoire, belles-lettres, poésie, éloquence. Tout cela fait l'homme savant, mais non l'homme de bien; *Non faciunt bonos ista, sed doctos* [1]. Et qu'est-ce que l'homme savant, s'il n'est que savant, sinon assez souvent un homme vain, entêté, plein de lui-même, méprisant tous les autres, et, pour le dire en un mot, un animal de gloire? C'est ainsi que Tertullien définit quelque part les savants du paganisme, *animal gloriæ*.

Y a-t-il rien de plus pitoyable, et en même temps de plus digne de mépris qu'un tel homme, sottement enflé de sa science et de son habileté, avide et insatiable de louanges, qui ne se nourrit que de vent et de fumée, et qui ne songe à vivre que dans l'opinion des autres? Philippe [2], père d'Alexandre-le-Grand, fit merveilleusement sentir le ridicule de ce défaut à un médecin nommé Ménécrate, qui avait eu la vanité de prendre le surnom de *Jupiter sauveur*, à cause de quelques cures

[1] Senec. Epist. 106.
[2] Ælian. l. 12, cap. 51. — Athen. l. 7, cap. 10.

heureuses qu'il avait faites, et qu'il attribuait uniquement à son savoir. L'ayant invité à manger chez lui, il lui fit dresser une table à part, sur laquelle on ne servit qu'une cassolette fumante d'encens. Le médecin d'abord se crut fort honoré : mais, comme on le laissa tout le reste du repas à jeun, il sentit bien ce que signifiait la fumée de cet encens ; et, après avoir servi de risée aux convives, il remporta du festin, avec le titre de *Jupiter*, sa faim tout entière, et la juste honte qu'il avait si bien méritée en attribuant à sa seule habileté un succès qui lui venait d'ailleurs.

Ce qu'il y a donc dans la science, et dans les talents de l'esprit, capable de faire honneur, n'est point la science même, ni les talents de l'esprit, mais le bon usage qu'on en fait ; et l'on peut dire que la modestie, plus que toute autre chose, en relève infiniment le prix et l'éclat. On aime à voir les grands hommes avouer quelquefois qu'ils se sont trompés, comme le fait le célèbre Hippocrate à l'occasion d'une suture de tête où il s'était mépris [1]. Un tel aveu [2], comme le remarque Celse en rapportant le trait dont je parle, suppose dans celui qui le fait un fonds de mérite non commun, et une élévation d'âme qui sent bien que ces pertes ne sont point capables de lui faire de tort : au lieu qu'un petit esprit, qui ne peut se dissimuler sa pauvreté, n'a garde de rien hasarder ni de rien perdre volontairement du peu qu'il possède.

On aime aussi à voir les savants disputer entre eux sans aigreur, sans emportement, sans passion, comme Cicéron marque qu'il était disposé à le faire : *Nos et refellere sine pertinaciâ, et refelli sine iracundiâ parati sumus* [3]. Notre siècle nous a fourni plusieurs exemples de cette vertu ; mais, quand il n'y aurait que celui du père Mabillon, il ferait infiniment d'honneur à la littérature. On sait combien, dans ses disputes avec le fameux abbé de la Trape, sa douceur et sa modération lui donnèrent d'avantage sur son adversaire. Il en eut un autre qui pouvait disputer avec lui aussi bien de modestie que de science : c'est le P. Papebroch, qui avait donné lieu à la composition de la Diplomatique. « Je vous « avoue, dit ce savant jésuite dans une lettre « latine qu'il écrivit au P. Mabillon sur ce « sujet, en lui laissant la liberté de la publier, « que je n'ai plus d'autre satisfaction d'avoir « écrit sur cette matière que celle de vous « avoir donné occasion de composer un ou- « vrage si accompli. Il est vrai que j'ai senti « d'abord quelque peine en lisant votre livre, « où je me suis vu réfuté d'une manière à « ne pas répondre ; mais enfin l'utilité et la « beauté d'un ouvrage si précieux ont bien- « tôt surmonté ma faiblesse ; et, pénétré de « joie d'y voir la vérité dans son plus beau « jour, j'ai invité mon compagnon d'études « à venir prendre part à l'admiration dont je « me suis trouvé tout rempli. C'est pourquoi « ne faites pas difficulté, toutes les fois que « vous en aurez l'occasion, de dire publique- « ment que je suis entièrement de votre avis. »

Il y a des modesties artificieuses et étudiées, qui couvrent un orgueil secret : celle-ci montre une ingénuité et une simplicité qui fait bien voir qu'elle part du cœur. Je ne puis finir cet article qui regarde le P. Mabillon, sans remarquer que feu M. l'archevêque de Reims (Le Tellier), en le présentant au roi Louis XIV, lui dit : « J'ai l'honneur, sire, de présenter à « votre Majesté le moine de son royaume le « plus savant et le plus modeste. »

Un autre caractère encore bien aimable dans un savant, c'est d'être toujours prêt à faire part aux autres de son travail, à leur communiquer ses remarques, à les aider de ses réflexions, et à contribuer de tout son pouvoir à la perfection de leurs ouvrages. Je ne sais si quelqu'un a porté plus loin ce caractère que M. de Tilemont. Ses recueils, ses extraits, qui étaient le fruit du travail de plusieurs années, devenaient le bien propre de quiconque en avait besoin. Il ne craignait point, comme cela est assez ordinaire aux savants, que ses ouvrages ne perdissent le mérite de l'invention et la grâce de la nouveauté, s'il les montrait à d'autres avant que

[1] « De suturis se deceptum esse Hippocrates memoriæ prodidit, more magnorum virorum, et fiduciam magna- « rum rerum habentium. Nam levia ingenia, quia nihil « habent, nihil sibi detrahunt. Magno ingenio, multaque « nihilominùs habituro, convenit etiam veri erroris sim- « plex confessio. » (Cels. lib. 8, cap. 4.)

[2] Lib. Ἐπιδημιῶν.

[3] Acad. Quæst. lib. 2, n. 5.

de les avoir rendus publics. La même louange est due à M. d'Hérouval[1]. Si le mépris de la gloire et de la vaine réputation l'a empêché de rien produire au jour par lui-même, son zèle pour le bien public lui a fait prendre part à presque tous les ouvrages qui ont paru de son temps, en communiquant aux auteurs ses lumières, ses remarques et ses manuscrits.

RÉPUTATION.

C'est ici de tous les biens humains celui qui est regardé, même parmi les plus honnêtes gens, comme le plus cher et le plus précieux, et par rapport auquel l'indifférence, et encore plus le mépris, paraissent interdits. Que peut-on attendre en effet de quiconque est insensible au jugement que le public[2], et surtout les gens de bien, portent de sa conduite? Ce n'est pas seulement, comme le dit Cicéron, l'effet d'une fierté et d'une arrogance insupportables; c'est encore la marque d'un homme sans probité et sans honneur.

Mais aussi un désir trop empressé de louange, qui en est avide et affamé, et qui semble en quelque sorte la mendier, loin d'être la marque d'une grande âme, est la preuve la plus certaine d'un esprit vain et léger, qui se repaît de vent, et qui prend l'ombre pour la réalité.

Cependant c'est là le faible de la plupart des hommes, et quelquefois même de ceux qui se distinguent par un mérite particulier, et ce qui les porte souvent à chercher la gloire où elle n'est pas.

Philippe de Macédoine[3] n'avait pas le goût fort délicat dans le choix des moyens qui peuvent attirer une solide réputation. Il ambitionnait toute sorte de gloire, et en toute sorte de matière. Il tirait vanité, comme un déclamateur, de la force de son éloquence. Il comptait les victoires que ses chariots remportaient aux jeux olympiques, et il avait grand soin de les faire graver sur ses monnaies. Il donnait des leçons aux joueurs d'instruments, et prétendait réformer les maîtres; ce qui lui attira de l'un d'eux cette ingénieuse réponse, qui, sans l'offenser, était fort capable de le désabuser. *A Dieu ne plaise que vous soyez jamais assez malheureux, sire, pour savoir ces choses-là mieux que moi!* Il fit lui-même une pareille leçon à son fils, pour avoir marqué dans un repas trop d'habilité dans la musique. *N'as-tu pas honte*, lui dit-il, *de chanter si bien?* En effet, il y a des connaissances qui font le mérite d'un particulier, et où il est permis d'exceller à quiconque n'a point d'autre soin, mais qu'un prince ne doit qu'effleurer, parce que ce serait se dégrader que d'affecter d'y être trop habile, et qu'il doit son temps à des choses plus sérieuses et plus importantes. Néron[1], qui d'ailleurs avait de l'esprit et de la vivacité, a été blâmé d'avoir négligé des occupations convenables à son rang, pour s'amuser à graver, à peindre, à chanter et à conduire des chariots. Un prince qui a le goût de la vraie gloire n'aspire point à une telle réputation. Il sait à quelles connaissances il doit s'attacher, desquelles il doit s'abstenir; et, quelque penchant qu'il se sente pour les sciences, même les plus estimables, il ne s'y livre point, mais les étudie en prince, c'est-à-dire avec cette sobriété et cette sage retenue que Tacite admirait dans son beau-père Agricola[2]: *Retinuit, quod est difficillimum, ex sapientiâ modum.*

Cicéron[3] trouve une vanité pitoyable dans la secrète joie qu'éprouvait Démosthène de s'entendre louer, en passant, par une pauvre vendeuse d'herbes. Lui-même était encore plus sensible à la louange que l'orateur grec.

Il l'avoue de bonne foi dans une occasion où il peint merveilleusement le cœur humain. Il revenait de Sicile, où il avait été questeur[4], dans la pensée qu'il n'était parlé que de lui dans toute l'Italie, et que partout il n'était fait mention que de sa questure. Passant à

[1] Ant. de Vion, auditeur des comptes.

[2] « Adhibenda est quædam reverentia et optimi cujusque, et reliquorum. Nam negligere quid de se quisque sentiat, non solùm arrogantis est, sed etiam omninò dissoluti. » (*De Offic.* lib. 1, n. 99.)

[3] Plut. in Vitâ Alexand.

[1] « Nero puerilibus statim annis vividum animum in alia detorsit : cælare, et pingere, cantus aut regimen equorum exercere. » (Tac. *Annal.* lib. 13, cap. 3.)

[2] Vita Agric. cap. 4.

[3] Tusc. Quæst. lib. 5, n. 103.

[4] Orat. pro Plancio, n. 64-66.

Pouzzole, où les bains attiraient beaucoup de beau monde: Y a-t-il longtemps, lui dit quelqu'un, que vous êtes parti de Rome? Quelle nouvelle y dit-on? Moi, dit-il tout surpris, je reviens de ma province. Oui, reprit l'autre, je me le rappelle, c'est d'Afrique. Point du tout, répliqua Cicéron d'un ton de dépit et de colère, c'est de Sicile. Eh quoi! ajouta un troisième qui se prétendait mieux instruit que les autres, ne savez-vous pas qu'il a été questeur à Syracuse? Et il n'en était rien, car ç'avait été dans une autre partie de la Sicile. Cicéron, confus et honteux, ne trouva d'autre expédient pour se tirer d'affaire, que de se mêler dans la foule; et il ajoute que cette aventure lui fut plus utile que n'auraient été tous les compliments auxquels il s'était attendu.

Il ne paraît pas pourtant qu'il en fût moins porté depuis à rechercher les louanges. Tout le monde sait avec quel soin il saisissait toutes les occasions de parler de lui-même, jusqu'à en devenir insupportable. Mais rien ne marque mieux son caractère[1] que sa lettre à l'historien Lucceius, où il lui découvre naïvement et sans détour son faible au sujet des louanges. Il le pressait d'écrire l'histoire de son consulat, et de la publier de son vivant: Afin, disait-il, qu'étant mieux connu des hommes, je puisse moi-même jouir de ma gloire et de ma réputation: *Ut et cæteri viventibus nobis ex libris tuis nos cognoscant, et nosmetipsi vivi gloriolâ nostrâ perfruamur.* Il le prie avec instance de ne s'en pas tenir scrupuleusement aux lois rigoureuses de l'histoire, d'accorder quelque chose à l'amitié, aux dépens même de la vérité, et de ne point craindre de dire de lui plus de bien que peut-être il n'en pense. *Itaque te planè etiam atque etiam rogo, ut et ornes ea vehementiùs etiam quàm fortassè sentis, et in eo leges historiæ negligas... amorique nostro plusculùm etiam, quàm concedit veritas, largiaris.*

Voilà ce que sont presque tous les hommes, souvent sans s'en apercevoir. Car, à entendre Cicéron, il était tout à fait éloigné d'un tel faible. *Nihil est in me inane*[2], dit-il à Brutus, *neque enim debet.* Jamais personne, dit-il encore en écrivant à Caton, n'a été moins sensible que moi à la louange et aux vains applaudissements du peuple. *Si quisquam fuit unquam remotus et naturâ, et magis etiam (ut mihi quidem sentire videor) ratione atque doctrinâ, ab inani laude et sermonibus vulgi, ego profectò is sum*[1].

Pour mieux comprendre combien il y a de petitesse et de faiblesse dans cette vanité, il ne faut qu'ouvrir les yeux, et considérer combien il y a de grandeur d'âme et de noblesse dans une conduite opposée. Quelques traits choisis que j'en rapporterai le feront mieux sentir.

1. Souffrir avec peine la louange, et parler de soi-même avec modestie.

Cette vertu, qui semble jeter un voile sur les plus belles actions, et qui n'est attentive qu'à les couvrir, sert malgré elle à les relever davantage, et à leur donner un lustre qui les rend plus éclatantes.

Niger, qui prit le titre d'empereur en Orient, refusa le panégyrique que l'on voulait prononcer à sa louange, et il s'en rendit encore plus digne par les motifs de son refus. Faites, dit-il, le panégyrique des anciens capitaines, afin que ce qu'ils ont fait nous apprenne ce que nous devons faire. Car c'est se moquer de faire l'éloge d'un homme vivant, et surtout d'un prince: ce n'est pas le louer parce qu'il fait bien, mais c'est le flatter afin d'en tirer quelque récompense. Pour moi, je veux être aimé durant ma vie, et loué après ma mort.

« Ceux, dit M. Nicole dans ses Essais de « Morale[2], qui ont ouï parler de la guerre « aux deux premiers capitaines de ce siècle « (M. le prince et M. de Turenne), ont tou- « jours été ravis de la modestie de leurs dis- « cours. Personne n'a jamais remarqué qu'il « leur soit échappé sur ce sujet la moindre pa- « role qu'on pût soupçonner de vanité. On les « a toujours vu rendre justice à tous les au-

[1] Ad Famil. lib. 5. Epist. 12.
[2] Ad Brut. Epist. 3.

[1] Ad Famil. lib. 15. Epist. 4.
[2] Second traité de la Charité et de l'Amour-propre, chap. 5.

« tres, et ne se la rendre jamais à eux-mê- « mes ; et l'on aurait souvent cru, en leur « entendant faire le récit des batailles où ils « avaient en le plus de part par leur conduite « et par leur valeur, qu'ils n'y étaient pas « même présents, ou qu'ils y étaient demeu- « rés sans rien faire. Ces gens qu'on voit si « occupés de quelques occasions où ils se sont « signalés, qu'ils en étourdissent tout le « monde, comme Cicéron faisait de son con- « sulat, font voir par là que la vertu ne leur « est guère naturelle, et qu'il leur a fallu de « grands efforts pour guinder leurs âmes jus- « qu'à l'état où ils sont si aises de se faire « voir. Mais il y a bien plus de grandeur à ne « faire pas de réflexion sur ses plus grandes « actions, en sorte qu'il semble qu'elles nous « échappent, et qu'elles naissent si naturel- « lement de la disposition de notre âme qu'elle « ne s'en aperçoit point. »

2. Contribuer de bon cœur à la réputation des autres.

Scipion l'Africain[1], pour obtenir à son frère la conduite de l'importante guerre qu'on allait faire contre Antiochus-le-Grand, s'était engagé à servir sous lui comme un de ses lieutenants. Dans cette fonction subalterne, loin de songer à partager avec son frère l'honneur de la victoire, il se fit un devoir et un plaisir de lui en laisser la gloire toute pure et tout entière, et de se l'égaler à lui-même en tout par la défaite d'un ennemi non moins redoutable qu'Annibal, et par le titre d'*Asiatique*, aussi glorieux que celui d'*Africain*.

Marc-Aurèle[2], par une semblable délicatesse, et par un désintéressement de gloire aussi généreux, renonça au plaisir qu'il s'était fait de mener en Orient Lucille sa fille, qu'il donnait en mariage à Lucius Vérus, occupé pour lors à faire la guerre aux Parthes, de peur d'étouffer par sa présence la réputation naissante de son gendre, et de paraître s'attirer, à son préjudice, l'honneur d'avoir achevé cette importante guerre.

On sait avec quelle fidélité et quelle soumission Cyrus rapportait à Cyaxare[1], son oncle et son beau-père, toute la gloire de ses exploits ; avec quelle attention Agricola[2], qui acheva la conquête de l'Angleterre, faisait honneur à ses supérieurs de tous ses succès, et avec quelle modestie il cédait une partie de sa propre réputation pour relever la leur.

Plutarque[3] raconte la conduite pleine de modération qu'il garda lui-même dans la députation dont il fut chargé, de la part de sa ville, vers le proconsul de la province. Son collègue ayant été obligé de rester en chemin, il s'acquitta seul de la commission, et y réussit. A son retour, lorsqu'il fut près de rendre publiquement compte de sa députation, son père l'avertit de ne point parler en son nom seul, mais de s'expliquer comme si son collègue avait été présent, et qu'ils eussent tout concerté et tout exécuté ensemble. Et le motif d'un conseil si sage était qu'un tel procédé, non-seulement est plein d'équité et d'humanité[4], mais ôte encore à la gloire du succès ce qui a coutume d'affliger et d'irriter l'envie.

Ce que Cicéron dit de l'union parfaite qui était entre Hortensius et lui[5], et de l'attention mutuelle qu'ils avaient à s'entr'aider dans la noble carrière du barreau, à se communiquer réciproquement leurs lumières, et à se faire valoir l'un l'autre, est un exemple bien rare parmi les personnes d'une même profession, et bien digne en même temps d'être imité. Un historien remarque qu'Atticus[6], leur ami commun, était le nœud et le lien de cette union si intime, et que c'était lui qui faisait que la vive émulation de gloire qui se trouvait entre ces deux illustres orateurs n'était point altérée par de bas sentiments d'envie et de jalousie.

[1] Liv. lib. 37.

[2] [Jul. Capitol.] in vitâ M. Aurel.

[1] Xenoph. in Cyrop.

[2] Tacit. in Vitâ Agric.

[3] Plut. in Præc. Reip. ger.

[4] *Οὐ γὰρ μόνον ἐπιεικὲς τὸ τοιοῦτον καὶ φιλάνθρωπόν ἐστιν, ἀλλὰ καὶ τὸ λυποῦν τὸν φθόνον ἀφαιρεῖ τῆς δόξης.*

[5] « Semper alter ab altero adjutus, et communicando, « et monendo, et favendo. » (In *Bruto*, n. 3.)

[6] « Efficiebat, ut inter quos tanta laudis esset æmula- « tio, nulla intercederet obtrectatio, essetque talium viro- « rum copula. » (Corn. Nep. in *Vitâ Att.* cap. 5.)

Lélius[1] ami intime du second Scipion, avait plaidé, à deux différentes reprises, une cause fort importante; et les juges avaient deux fois ordonné un plus ample informé. Les parties l'exhortant à ne point se rebuter, il leur persuada de remettre leur affaire entre les mains de Galba, qui était plus propre que lui à la plaider, parce qu'il parlait avec plus de force et de véhémence. En effet, Galba, dans une seule audience, emporta tous les suffrages, et gagna pleinement sa cause. Il faut avouer qu'un tel désintéressement, en fait de réputation, a quelque chose de bien grand. Mais, dit Cicéron, c'était la coutume de ce temps de rendre, sans peine, justice au mérite d'autrui. *Erat omninò tùm mos, ut faciles essent in suum cuique tribuendo.*

J'ai toujours admiré la droiture et la candeur d'âme de Virgile[2], qui ne craignit point, en produisant Horace à la cour de Mécène, de se donner un rival qui pourrait disputer avec lui la gloire du bel esprit, et, sinon lui enlever entièrement, du moins partager avec lui les faveurs et les bonnes grâces de leur commun protecteur. Mais, dit Horace, on ne se conduisait point ainsi chez Mécène. Jamais il n'y eut de maison plus éloignée de ces bas sentiments que la sienne, ni où l'on vécût d'une manière plus pure et plus noble. Le mérite et le crédit de l'un ne faisaient point ombrage à l'autre. Chacun avait sa place, et en était content.

Non isto vivimus illic
Quo tu rere modo. Domus hâc nec purior ulla est,
Nec magis his aliena malis. Nil mi officit unquam,
Ditior hic, aut est quia doctior. Est locus uni-
Cuique suus[3].

3. Sacrifier sa réputation à l'utilité publique.

Il y a des occasions où l'homme de bien[4], pour conserver sa vertu, est obligé de sacrifier sa réputation; où, pour ne pas renoncer à sa conscience, il faut qu'il renonce pour un temps à sa gloire; et où il doit marcher d'un pied ferme où son devoir l'appelle, à travers les reproches et l'infamie, en méprisant courageusement le mépris qu'on fait de lui. Rien ne marque davantage qu'il tient à la vertu même, et que c'est elle seule qu'il cherche, qu'un sacrifice si généreux et qui coûte tant à la nature.

Plutarque observe que Périclès[1], dans une occasion où tous les citoyens criaient contre lui et condamnaient sa conduite, semblable à un habile pilote, qui dans la tempête n'est attentif qu'aux règles de son art pour sauver le vaisseau, et qui méprise les pleurs, les cris, les prières de tout l'équipage; que Périclès, dis-je, après avoir pris toutes ses précautions pour la sûreté de l'Etat, suivit son plan, se mettant peu en peine des murmures, des plaintes, des menaces, des chansons injurieuses, des railleries, des insultes, des accusations intentées contre lui.

C'étaient les salutaires conseils que le sage Fabius donnait au consul Paul Emile près de partir pour l'armée[2]. Il l'exhortait de mépriser les railleries et les reproches injustes de son collègue, de s'élever au-dessus des bruits qui pourraient flétrir sa réputation, et de négliger les efforts qu'on ferait pour le décrier et le déshonorer.

C'est le parti que Fabius lui-même avait suivi dans la guerre contre Annibal, et qui sauva la république. Malgré l'insulte que Minucius lui avait faite, la plus sensible qu'on puisse imaginer, il le tira des mains d'Annibal, mettant à l'écart son ressentiment[3], en ne consultant que son zèle pour le bien public.

Ces exemples sont connus, mais ils n'ont presque plus d'imitateurs. On ne tient point à l'Etat par de véritables liens, et souvent on

[1] De clar. Orat. n. 85-88.
[2] Horat. Sat. 6, lib. 1.
[3] Horat. [Sat. lib. 1. IX, v. 48.]
[4] « Æquissimo animo ad honestum consilium per medium infamiam tendam. Nemo mihi videtur pluris æstimare virtutem, nemo illis magis esse devotus, quàm qui boni viri famam perdidit, ne conscientiam perderet. » (SEN. *Epist.* 81.)
« Æquo animo audienda sunt imperitorum convicia, et ad honesta vadenti contemnendus est iste contemptus. » (Id. *Epist.* 76.)

[1] In Vitâ. Pericl.
[2] Liv. lib. 22, n. 34.
[3] « Habuit in consilio fortunam publicam, dolorem ultionemque seposuit. » (Id. *de Irâ*, lib. 1, cap. 11.)

ne le sert que pour ses propres intérêts. Au moindre dégoût l'ou quitte le service ; et ce dégoût n'est souvent fondé que sur une fausse délicatesse qui se blesse d'une préférence très-légitime. Il en est peu qui parlent et qui pensent comme ce Lacédemonien qui, n'ayant point eu de place dans un nouveau conseil qu'on établissait, dit qu'il était ravi qu'il se fût trouvé trois cents citoyens plus gens de bien quo lui.

§ VII. En quoi consiste la solide gloire et la véritable grandeur.

Tout ce qui est extérieur à l'homme, tout ce qui peut être commun aux bons et aux méchants, ne le rend point véritablement estimable. C'est par le cœur qu'il faut juger de l'homme. De là partent les grands desseins, les grandes actions, les grandes vertus. La solide grandeur, qui ne peut être imitée par l'orgueil, ni égalée par le faste, réside dans le fonds des qualités personnelles et dans la noblesse des sentiments. Être bon, libéral, bienfaisant, généreux ; ne faire cas des richesses que pour les distribuer, des dignités que pour servir sa patrie, de la puissance et du crédit que pour être en état de réprimer le vice et de mettre en honneur la vertu ; être véritablement homme de bien sans chercher à le paraître ; supporter la pauvreté avec noblesse, les affronts et les injures avec patience ; étouffer ses ressentiments, et rendre toute sorte de bons offices à un ennemi dont on peut se venger : préférer le bien public à tout ; lui sacrifier ses biens, son repos, sa vie, sa réputation même, s'il le faut : voilà ce qui rend l'homme grand et véritablement digne d'estime.

Séparez la probité des actions les plus belles, des qualités les plus estimables, que deviennent-elles, sinon un objet de mépris ? L'excès du vin dans Alexandre, le meurtre de ses meilleurs amis, la soif insatiable des louanges et de la flatterie, la vanité de vouloir passer pour le fils de Jupiter, quoiqu'il n'en crût rien[1], tout cela nous permet-il de regarder ce prince comme véritablement grand ?

Quand on voit Marius, et après lui Sylla, faire couler à grands flots le sang des citoyens romains pour établir leur puissance, peut-on compter pour quelque chose leurs victoires et leurs triomphes ?

Au contraire, quand on entend dire à l'empereur Tite cette parole devenue si célèbre : *Mes amis[1], voilà une journée que j'ai perdue*, parce qu'il n'y avait fait de bien à personne ; à un autre que l'on pressait de signer un arrêt de mort : *Je voudrais ne savoir pas écrire[2]* ; à l'empereur Théodose, après qu'un jour de Pâques il eut délivré les prisonniers : *Plût à Dieu que je pusse ouvrir aussi les tombeaux pour rendre la vie aux morts !* quand on voit Scipion encore jeune surmonter courageusement une passion qui dompte presque tous les hommes, et, dans une autre occasion, faire des leçons de continence et de sagesse à un jeune prince qui s'était écarté de son devoir ; qu'on voit un tribun du peuple, ennemi déclaré de ce même Scipion, prendre hautement sa défense contre ceux qui l'accusaient injustement, et qui avaient conspiré sa perte ; enfin, quand nous lisons dans l'histoire quelques actions de libéralité[3], de générosité, de désintéressement, de clémence, d'oubli des injures, est-il en notre pouvoir de leur refuser notre estime et notre admiration ? et ne nous sentons-nous pas encore, après tant de siècles, émus et attendris par le simple récit de ces actions ?

Notre histoire nous fournit une infinité de belles paroles et de belles actions de nos rois, et de plusieurs grands hommes, lesquelles font bien connaître en quoi consiste la véritable grandeur et la solide gloire.

Si la bonne foi et la vérité étaient bannies de tout le reste de la terre[4], disait Jean Ier,

[1] « Omnes, inquit Alexander, jurant me Jovis esse « filium : sed vulnus hoc hominem me esse clamat. » (Sen. *Epist.* 59.)

[1] « Amici, diem perdidi. » (Suet. in *Vitâ Titi*, n. 8.)

[2] « Vellem nescire litteras. » (Sen. *de Clem.* lib. 2, cap. 1.)

[3] « Qui est tam dissimilis homini, qui non moveatur « et offensione turpitudinis, et comprobatione honesta-« tis?... An obliviscamur quantoperè in audiendo le-« gendoque moveamur, quum piè, quum amicè, quum « magno animo aliquid factum cognoscimus? » (Cic. *de Fin.* lib. 5, n. 62.)

[4] Mézerai.

roi de France, sollicité de violer un traité, *elles devraient se retrouver dans le cœur et dans la bouche des rois.*

Ce n'est point[1], dit Louis XII à un courtisan qui l'exhortait à punir quelqu'un dont il avait été mécontent avant que de monter sur le trône, *ce n'est point au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans.*

François Ier [2], après la bataille de Pavie, écrivit à la régente, sa mère, une lettre qui ne contenait que ce peu de mots : *Madame, tout est perdu, hormis l'honneur.* C'est là véritablement écrire et penser en roi, qui, en comparaison de l'honneur, estime peu tout le reste.

Au sujet des conditions honteuses qu'on exigeait de lui pour le mettre en liberté [3], il chargea l'agent de l'empereur de mander à son maître la résolution où il était de passer plutôt toute sa vie en prison, que de rien démembrer de ses Etats; et d'ajouter que, quand il serait assez lâche pour le faire, il était certain que ses sujets n'y consentiraient jamais.

Loin de savoir mauvais gré à François de Montelon [4], qui, seul entre tous les avocats de son temps, avait eu la hardiesse de plaider la cause de Charles de Bourbon contre François Ier et Louise de Savoie sa mère, ce roi l'en estima davantage, et le fit avocat général, puis président à mortier, et enfin garde-des-sceaux.

Comme on reprochait à Henri IV le peu de pouvoir qu'il avait à La Rochelle : *Je fais dans cette ville*, dit-il, *tout ce que je veux en n'y faisant que ce que je dois*[5].

Nos magistrats, en plus d'une occasion, ont montré la vérité de ce que Cicéron dit dans ses Offices [6], qu'il y a une valeur domestique et privée qui n'est pas de moindre prix que la valeur militaire. Achille de Harlai[7], premier président, menacé par les séditieux d'un prochain et capital supplice (ce sont les termes de l'auteur) : *Je n'ai*, dit-il, *ni tête, ni vie que je préfère à l'amour que je dois à Dieu, au service que je dois au roi, et au bien que je dois à ma patrie.* Dans la journée des Barricades il ne répondit aux injures et aux menaces des principaux auteurs de la Ligue que par ces paroles si dignes de louange : *Mon âme est à Dieu, mon cœur au roi, et mon corps entre les mains de la violence, pour en faire ce qu'elle voudra* [1]. Quand Bussy-Le-Clerc eut l'audace d'entrer dans la grand'-chambre pour y faire lire la liste de ceux qu'il disait avoir ordre d'arrêter, et qu'il eut nommé le premier président et dix ou douze autres, tout le reste de la compagnie se leva, et les suivit généreusement à la Bastille.

Tout le monde sait que le premier président Molé, dans une émeute populaire, sans craindre pour sa vie, alla se montrer à la populace mutinée, et l'arrêta par sa seule présence. C'est de lui que le cardinal de Retz parle ainsi dans ses mémoires : « Si ce n'était pas une « espèce de blasphème de dire qu'il y a quel« qu'un dans notre siècle plus intrépide que « le grand Gustave et M. le prince, je dirais « que ç'a été Molé, premier président. »

Cette fermeté est moins étonnante dans les magistrats d'un parlement, dont le caractère propre est une fidélité inviolable à l'égard des rois, et un courage invincible dans les plus grands dangers. Mais peut-on assez admirer la rare générosité qu'inspira aux bourgeois de Calais l'amour de leur patrie et la vue du bien public [2] ? La ville, réduite par la famine à la dernière extrémité, demandant à capituler, le roi d'Angleterre, irrité de la longue résistance qu'elle avait faite, ne lui voulut accorder de quartier qu'à une seule condition : « C'est, « dit-il, qu'ils se partent de la ville six des « plus notables bourgeois, les chefs tous nus, « et tous déchaussés, les hars au col, et les « clefs de la ville et du chastel en leurs mains, « et de ceux je ferai en ma volonté, et le re« manant je prendrai à merci. » Quand on eut assemblé la ville, un des principaux bourgeois, nommé *Eustache de Saint-Pierre*, prit la parole. Il parla avec un courage et une fermeté qui auraient fait honneur à ces anciens

[1] Mézerai.
[2] Le P. Daniel.
[3] Idem.
[4] Sainte Marthe, liv. 5 de ses Elog.
[5] Hist. d'Aubigné.
[6] « Sunt domesticæ fortitudines non inferiores militaribus. » (*De Offic.* lib. 1, n. 18.)
[7] Hist. des Prem. Prés.

[1] Mézerai. — Le P. Daniel.
[2] Le P. Daniel.

citoyens romains du temps de la république, et dit qu'il s'offrait à être la première victime pour le salut du reste du peuple ; et que, plutôt que de voir périr tous ses compatriotes par le fer et par la faim, il voulait être un des six qu'on livrerait au roi d'Angleterre. Cinq autres, animés par ses discours et par son exemple, se présentèrent avec lui. On les conduisit, dans l'équipage qui avait été prescrit, au milieu des cris confus et lamentables du peuple. Le roi d'Angleterre était près de les faire exécuter ; mais la reine, touchée de compassion et fondant en larmes, se jeta à genoux aux pieds du roi, et obtint leur grâce.

Lorsque le grand Condé commandait en Flandre l'armée espagnole, et faisait le siége d'une de nos places, un soldat, ayant été maltraité par un officier général, et ayant reçu plusieurs coups de canne pour quelques paroles peu respectueuses qui lui étaient échappées, répondit avec un grand sang-froid qu'il saurait bien l'en faire repentir. Quinze jours après, ce même officier général charge le colonel de tranchée de lui trouver dans son régiment un homme ferme et intrépide pour un coup de main dont il avait besoin, avec promesse de cent pistoles de récompense. Le soldat en question, qui passait pour le plus brave du régiment, se présenta ; et, ayant mené avec lui trente de ses camarades dont on lui avait laissé le choix, il s'acquitta de sa commission, qui était des plus hasardeuses [1], avec un courage et un bonheur incroyables. A son retour, l'officicier général, après l'avoir beaucoup loué, lui fit compter les cent pistoles qu'il lui avait promises. Le soldat sur-le-champ les distribua à ses camarades, disant qu'il ne servait point pour de l'argent, et demanda seulement que, si l'action qu'il venait de faire paraissait mériter quelque récompense, on le fit officier. *Au reste*, ajouta-t-il en s'adressant à l'officier général qui ne le reconnaissait point, *je suis ce soldat que vous maltraitâtes si fort il y a quinze jours* ; *et je vous avais bien dit que je vous en ferais repentir*. L'officier général, plein d'admiration, et attendri jusqu'aux larmes, l'embrassa, lui fit des excuses, et le nomma officier le même jour. Le grand Condé prenait plaisir à raconter ce fait, comme la plus belle action de soldat dont il eût jamais ouï parler. Je le tiens d'une personne à qui M. le prince, fils du grand Condé, l'a souvent raconté.

Le même coup de canon qui tua M. de Turenne avait emporté un bras à M. de Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie. Son fils s'étant mis à pleurer et à crier : *Taisez-vous, mon enfant*, lui dit-il; et en lui montrant M. de Turenne étendu mort, *voilà celui qu'il faut pleurer*.

J'ai parlé ailleurs d'un célèbre Henri de Mesmes[1], l'un des plus illustres magistrats de son temps. Le roi (Henri II, si je ne me trompe) lui ayant offert une place d'avocat général, il prit la liberté de représenter à sa Majesté que cette place n'était point vacante. Elle l'est, répliqua le roi, parce que je suis mécontent de celui qui la remplit. *Pardonnez-moi, sire*, répondit Henri de Mesmes après avoir fait modestement l'apologie de l'accusé ; *j'aimerais mieux gratter la terre avec mes ongles, que d'entrer dans cette charge par une telle porte*. Le roi eut égard à sa remontrance, et laissa l'avocat général dans sa place. Celui-ci étant venu le lendemain pour remercier son bienfaiteur, à peine Henri de Mesme put-il souffrir qu'on songeât à lui faire des remerciments pour une action qui était, disait-il, d'un devoir indispensable, et auquel il n'aurait pu manquer sans se déshonorer lui-même pour toujours.

Un président à mortier [2] songeait à se démettre de sa charge, dans l'espérance de la faire tomber à son fils. Louis XIV, qui avait promis à M. Le Pelletier, alors contrôleur général, de lui donner la première qui viendrait à vaquer, lui offrit celle-ci. M. Le Pelletier, après avoir fait ses très-humbles remerciments, ajouta que le président qui se démettait avait un fils, et que sa majesté avait toujours été contente de la famille. « On n'a pas coutume

[1] Il s'agissait de s'assurer, avant que de faire le logement, si les ennemis faisaient des mines sous les glacis. Le soldat, s'étant jeté à l'entrée de la nuit dans le chemin-couvert, s'acquitta si bien de sa commission, qu'il rapporta le chapeau et l'outil d'un mineur qu'il avait tué dans la mine.

[1] Mémoires manuscrits, que j'ai déjà cités p. 97.

[2] Cl. Pelleterii Vita.

« de me parler ainsi, » reprit le roi, surpris d'une telle conduite et d'une telle générosité; « ce sera donc pour la première occasion. » Elle ne tarda pas longtemps; et, deux ans après, M. le président de Coigneux étant mort sans laisser de fils, un si noble désintéressement fut récompensé.

Je le répète encore, quand on lit de telles actions, est-il possible de résister à l'impression qu'elles font sur le cœur? C'est ce cri et ce témoignage d'une nature droite[1], saine, pure, et non encore altérée par de mauvais exemples et de mauvais principes, qui doit faire la règle de nos jugements, et qui est comme la base de ce goût de la solide gloire et de la véritable grandeur dont je parle. Il ne faut que se rendre attentif à cette voix, la consulter en tout, et s'y conformer.

Je sais bien qu'il faut autre chose que des préceptes et des exemples pour élever ainsi l'homme au-dessus des passions les plus vives, et que Dieu seul peut lui inspirer ces sentiments de noblesse et de grandeur : les païens même nous l'apprennent. *Bonus vir sine Deo nemo est. An potest aliquis supra fortunam, nisi ab illo adjutus, exsurgere? Ille dat consilia magnifica et erecta*[2]. Mais on ne peut trop inculquer ces principes aux jeunes gens[3]; et il serait à souhaiter qu'ils n'entendissent jamais parler autrement, et que ces préceptes retentissent continuellement à leurs oreilles. Le fruit principal de l'histoire[4] est de conserver et de fortifier en eux ces sentiments de probité et de droiture que nous apportons en naissant; ou, lorsqu'ils s'en sont déjà écartés, de les y ramener peu à peu, et de rallumer en eux ces précieuses étincelles par de fréquents exemples de vertus. Un maître habile dans l'art de manier les esprits[1], et c'est là sa grande science, profite de tout pour inspirer à ses disciples des principes d'honneur et d'équité, et pour faire naître en eux une sincère estime de la vertu et une grande horreur du vice. Comme ils sont dans un âge tendre et docile[2] et que la corruption n'a pas encore jeté en eux de profondes racines, la vérité se saisit alors facilement de leur esprit, et s'y établit sans peine, pour peu que du côté du maître elle soit aidée par de sages réflexions et des avis donnés à propos.

Quand, à chaque point d'histoire qu'on leur lit, ou du moins dans ceux qui sont plus importants, et qui portent avec eux quelque vive lumière, on leur demande à eux-mêmes ce qu'ils en pensent, ce qu'ils y trouvent de beau, de grand, de louable, ce qui leur y paraît, au contraire, digne de blâme et de mépris, il est rare que les jeunes gens ne répondent d'une manière sensée et raisonnable, et qu'ils ne jugent de chaque chose très-sainement et très-équitablement. C'est cette réponse, c'est ce jugement qui est en eux, ainsi que je l'ai déjà dit, le cri de la nature et comme la voix de la droite raison, qui ne peut leur être suspect parce qu'il n'est point suggéré, et qui devient pour eux la règle du bon goût par rapport à la solide gloire et à la véritable grandeur. Quand ils voient un Régulus aller se présenter aux plus cruels tourments plutôt que de manquer à sa parole, un Cyrus et un Scipion faire profession publique de continence et de sagesse; tous ces anciens Romains, si illustres et si généralement estimés, mener une vie pauvre, frugale, sobre; et que d'un autre côté ils voient des actions de perfidie, de débauche, de dissolution, d'une basse et sordide avarice, dans des personnes grandes et considérables selon le siècle, il n'hésitent pas un moment en faveur de qui ils doivent se déclarer.

[1] « Quæ disciplina eò pertinebat, ut sincera, et integra, et nullis pravitatibus detorta uniuscujusque natura, toto statim pectore arriperet artes honestas. » (*Dialog. de Oratoribus*, cap. 28.)

[2] Sen. Epist. 41.

[3] « Conducere arbitror talibus aures tuas vocibus undique circumsonare, nec eas, si fieri posset, quidquam aliud audire. » (Cic. *de Offic.* lib. 3, n. 5.)

[4] « Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, « quæ admonitione excitantur : non aliter quam scintilla « flatu levi adjuta ignem suum explicat. » (Sen. *Ep.* 94.)

« Hæc est sapientia, in naturam converti, et eò restitui, undè publicus error expulerit. » (Id. ibid).

[1] « Civitatis rectorem decet... verbis, et his mollioribus, curare ingenia, ut facienda suadeat, cupiditatemque honesti et æqui conciliet animis, faciatque vitiorum odium, pretium virtutum. » (Id. *de Irâ*, l. 1, c. 5.)

[2] « Facillimè tenera conciliantur ingenia ad honesti « rectique amorem. Adhuc docilibus, leviterque corruptis, injicit manum veritas, si advocatum idoneum nacta « est » (Id. *Epist.* 108.)

Sénèque disait [1], en parlant d'un de ses maîtres, que, lorsqu'il l'entendait parler des avantages de la pauvreté, de la chasteté, d'une vie sobre, d'une conscience pure et irréprochable, il sortait de ses leçons plein d'amour pour la vertu et d'horreur pour le vice. C'est l'effet que doit produire l'histoire, quand elle est bien enseignée.

Il ne s'agit donc que de rendre les jeunes gens attentifs aux excellentes leçons que nous donne le paganisme même [2], qui ne compte pour rien tout ce qui est hors de l'homme, et ce qui lui sert comme de cortége, richesses, dignités, magnificence, et qui, dans l'homme même [3], n'estime et n'admire que les qualités du cœur, c'est-à-dire la probité et la vertu, dont l'éclat est tel [4], qu'elle honore, ennoblit et relève tout ce qui l'approche et l'environne, la pauvreté même, la misère, l'exil, la prison, les tourments. Elle seule donne le prix à tout; elle seule est la source de la solide gloire et de la véritable grandeur. Selon le paganisme, un prince n'est grand [5] qu'autant qu'il est bienfaisant et libéral; il ne doit se croire puissant que pour faire du bien, et faire marcher, à l'imitation des dieux, la qualité de très-bon avant celle de très-grand : *Jupiter Optimus Maximus*. Il doit préférer aux titres fastueux de vainqueur, de triomphateur, de foudre de guerre, de conquérant, titres pour l'ordinaire si funestes aux peuples, le doux nom de père de la patrie [1], qui le fait souvenir qu'il est le protecteur et le père de ses sujets, et que sa plus solide gloire, aussi bien que son devoir le plus essentiel, est de travailler à les rendre heureux.

Il semble qu'on ne peut rien ajouter à ces nobles idées que les païens nous donnent de la grandeur et de la puissance humaine, ni aux exemples de vertu que j'ai cités jusqu'ici en si grand nombre. Mais écoutons un sage élevé dans l'école, non de Socrate et de Platon, mais de Jésus-Christ : c'est saint Augustin, qui, après avoir tracé le portrait d'un grand prince, nous apprend, par un seul trait qu'il ajoute aux tableaux des anciens, en quoi consiste la solide gloire, et combien le christianisme enchérit sur les vertus païennes, dont la vanité et l'orgueil étaient l'âme et le principe.

« Nous n'appelons pas grands et heureux « les princes chrétiens [1], dit ce Père en parlant des empereurs, pour avoir régné long-« temps, ou pour être morts en paix en « laissant leurs enfants successeurs de leur couronne, ou pour avoir vaincu les ennemis de « l'État, ou pour avoir réprimé les séditieux ; « avantages qui leur sont communs avec les « princes adorateurs des démons. Mais nous « les appelons grands et heureux quand ils « font régner la justice ; quand, au milieu des « louanges qu'on leur donne ou des respects « qu'on leur rend, ils ne s'enorgueillissent « point, mais se souviennent qu'ils sont hom-« mes ; quand ils soumettent leur puissance « à la puissance souveraine du maître des rois, « et qu'ils la font servir à faire fleurir son « culte ; quand ils craignent Dieu, qu'ils l'ai-« ment et qu'ils l'adorent ; quand ils préfèrent « à leur royaume celui où ils ne craignent point « d'avoir de rivaux ni d'ennemis ; quand ils « sont lents à punir et prompts à pardonner : « quand ils ne punissent que pour le bien de

[1] « Ego certè, quum Attalum audirem, in vitia, in « errores, in mala vitæ perorantem, sæpè misertus sum « generis humani... Quum verò commendare paupertatem cœperat... sæpè exire è scholâ pauperi libuit. Quum « cœperat... voluptates nostras traducere, laudare castum « corpus, sobriam mensam, puram mentem, non tantùm « ab illicitis voluptatibus, sed etiam supervacuis, libebat circumscribere gulam et ventrem. » (SEN. *Epist.* 108.)

[2] « Quidquid est hoc quod circa nos ex adventitio « fulget, honores, opes, ampla atria... alieni commodatique apparatus sunt. » (Id. *Consol. ad Marc.* c. 10.)

[3] « Nec quidquam suum, nisi se, putet esse, eà quoque parte quâ melior est. » (Id. *de Const. Sap.* cap. 6.)

[4] « Quidquid attigit virtus, in similitudinem sui adducit et tingit : actiones, amicitias, interdùm domos « totas, quas intravit disposuitque, condecorat : quidquid tractavit, id amabile, conspicuum, mirabile facit. » (Id. *Epist.* 66.)

[5] « Proximum diis locum tenet, qui se ex deorum natura gerit, beneficus, ac largus, et in melius potens. « Hæc affectare, hæc imitari decet : maximum ita haberi, « ut optimus simul habeare. » (Id. *de Clem.* lib. 1, cap. 19.)

[1] « Cætera cognomina honori data sunt... Patrem quidem patriæ appellamus, ut sciret datam sibi potestatem « patriam, quæ est temperatissima, liberis consulens, « suaque post illos reponens. » (Idem, *de Clem.* lib. 1, cap. 14.)

[1] S. Augustin. de Civit. Dei, lib. 5, cap. 25.

« l'Etat, et non pour satisfaire leur vengeance; « et qu'ils ne pardonnent que parce qu'ils « espèrent qu'on se corrigera, et non pour « donner l'impunité aux crimes : quand, étant « obligés d'user de sévérité, ils la tempèrent « par quelque action de douceur et de clé- « mence ; quand ils sont d'autant plus retenus « dans leurs plaisirs, qu'ils auraient plus de « liberté de s'y livrer; quand ils aiment mieux « commander à leurs passions qu'à tous les « peuples du monde ; *et quand ils font toutes « ces choses, non pour la vaine gloire, mais « pour l'amour de la félicité éternelle.* »

Le paganisme ne pouvait pas inspirer des sentiments si nobles, et en même temps si épurés de tout amour-propre et de toute vaine gloire : *Hæc omnia faciunt, non propter ardorem inanis gloriæ, sed propter caritatem felicitatis æternæ.* Il n'y avait que l'école de Jésus-Christ capable de porter l'homme à un si haut degré de perfection, que de s'oublier totalement lui-même au milieu des plus grandes actions pour ne les rapporter qu'à Dieu seul : en quoi consiste toute sa grandeur et toute sa gloire ; car, tant que l'homme demeure concentré en lui-même, il a beau faire des efforts pour paraître grand et pour s'élever, il demeure toujours ce qu'il est, c'est-à-dire bassesse et néant ; et ce n'est qu'en s'unissant à celui qui est l'unique source de toute gloire et de toute grandeur, qu'il peut véritablement devenir grand et élevé.

Voilà ce qui a produit cette multitude innombrable de héros chrétiens de toute condition, de tout sexe, de tout âge. On a vu ce qu'il y avait de plus éclatant dans le siècle venir déposer au pied de la croix de Jésus-Christ richesses, grandeur, magnificence, dignités, science, éloquence, réputation, et compter tous ces sacrifices pour rien. Un saint Paulin, l'honneur de notre France et la gloire de son siècle, pendant que tout l'univers était dans l'admiration de l'abandon généreux qu'il venait de faire aux pauvres des biens immenses qu'il possédait en différentes provinces, croyait n'avoir encore rien fait, et se comparait à un athlète qui se prépare au combat, ou à un homme qui doit passer à la nage une rivière, et qui ne sont pas l'un et l'autre fort avancés pour avoir quitté leurs habits.

Que dirai-je de cette foule de dames illustres, dont quelques-unes comptaient parmi leurs aïeux les Scipions et les Gracques, sainte Paule, sainte Olympiade, sainte Marcelle, sainte Mélanie, qui firent tant d'honneur à l'Evangile en foulant aux pieds le faste et les délices du siècle? Quelle grandeur d'âme dans cette parole de sainte Marcelle, qui avait abandonné tous ses biens aux pauvres, et qui, voyant Rome prise et saccagée par les Goths, remercia Dieu de ce qu'il avait mis ses biens en sûreté, et de ce que le désastre de la ville l'avait trouvée et non rendue pauvre! *quod pauperem illam non fecisset captivitas, sed invenisset*[1].

Jamais triomphe égala-t-il celui que remporta l'humilité chrétienne dans la personne de sainte Mélanie l'aïeule, lorsqu'elle alla à Nole visiter saint Paulin? C'est ce saint homme qui nous en a laissé une éloquente description. Toute sa famille, c'est-à-dire ce qu'il y avait alors de plus grand et de plus qualifié dans Rome, étant allée au-devant d'elle, voulut par honneur l'accompagner dans ce voyage avec toute la pompe ordinaire aux personnes de cette naissance. La voie Appia était couverte de chars dorés et magnifiques, de chevaux superbement enharnachés, d'un grand nombre de chariots de toute espèce. Au milieu de ce fastueux appareil, marchait une dame vénérable par son âge, et encore plus par son air grave et modeste, montée sur un petit cheval fort maigre, et vêtue d'un simple habit de serge. Cependant tous les yeux étaient tournés et attachés sur l'humble Mélanie. Personne n'était attentif à l'or, à la soie, à la pourpre, qui brillaient de toutes parts : l'étoffe grossière effaçait tout ce vain éclat. On voyait dans les enfants ce que la mère avait quitté et foulé aux pieds pour en faire un sacrifice à Jésus-Christ.

Les grands seigneurs, les dames, qui formaient ce pompeux cortége, loin de rougir de l'état vil et abject où paraissait la sainte veuve, se faisaient honneur d'approcher d'elle et de toucher à ses habits, croyant par cet humble et respectueux abaissement expier l'orgueil de leur riche et superbe magnificence. C'est

[1] S. Hieron. lib. 3, epist. ad Principiam

ainsi que dans cette occasion le faste de la grandeur romaine rendit hommage à la pauvreté évangélique.

Quelques traits de la sorte, mêlés de temps en temps avec les histoires profanes, corrigent et rectifient ce qui s'y trouve de défectueux, suppléent à ce qui peut y manquer du côté du motif et de l'intention, et donnent aux jeunes gens une idée parfaite de la véritable et solide grandeur. Car, en leur rapportant les belles actions et les louables sentiments des païens, comme nous avons fait ici, il faut avoir soin de les faire souvenir, de temps en temps, de ce principe, que saint Augustin répète si souvent, que, sans la vraie piété [1], c'est-à-dire sans la connaissance et l'amour du vrai Dieu, il ne peut y avoir de véritable vertu, et qu'elle n'est point telle quand elle a pour motif la gloire humaine. Il est vrai, ajoute-t-il, que ces vertus, quoique fausses et imparfaites, ne laissent pas de mettre ceux qui les ont beaucoup plus en état de rendre service au public, que s'ils ne les avaient pas. Et c'est en ce sens qu'on peut dire qu'il serait quelquefois à souhaiter que ceux qui gouvernent fussent de bons païens, de bons Romains, et qu'ils agissent selon ces grands principes qui étaient l'âme de leur conduite. Mais le souverain bonheur d'un État [2], c'est que Dieu mette en place des personnes qui joignent à ces grandes qualités qu'on admire dans les anciens une véritable et solide piété.

[1] « Dum illud constet inter omnes veraciter pios, neminem sine verâ pietate, id est, veri Dei vero cultu, « veram posse habere virtutem, nec eam veram esse, « quando gloriæ servit humanæ. » (S. Aug. *de Civit. Dei*, lib. 5, cap. 19.)

[2] « Illi autem, qui verâ pietate præditi benè vivunt, « si habent scientiam regendi populos, nihil est felicius « rebus humanis, quàm si Deo miserante habeant potes- « tatem. » (Id. ibid.)

SECONDE PARTIE.

DE L'HISTOIRE SAINTE.

Je réduirai à deux chefs ce que j'ai à dire sur l'étude de l'histoire sainte. D'abord je poserai les principes qui me paraissent nécessaires pour profiter, comme on le doit, de cette étude. J'en ferai ensuite l'application à quelques exemples.

CHAPITRE I.

PRINCIPES NÉCESSAIRES POUR L'INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE SAINTE.

Avant que de marquer les observations qu'on doit faire en étudiant l'histoire sainte, ou en l'enseignant aux autres, je crois qu'il est à propos de commencer par en donner ici une idée générale, qui en fasse sentir le caractère propre, et qui aide à faire connaître en quoi cette histoire est différente des autres.

ARTICLE I.

Caractères propres et particuliers à l'histoire sainte.

Il n'en est pas de l'histoire sainte comme de toutes les autres. Celles-ci ne renferment que des faits humains et des événements temporels, souvent pleins d'incertitude et de contrariété. Mais celle-là est l'histoire de Dieu même, de l'Être souverain : l'histoire de sa toute-puissance, de sa sagesse infinie, de sa providence, qui s'étend à tout ; de sa sainteté, de sa justice, de sa miséricorde et de ses autres attributs, montrés sous mille formes, et rendus sensibles par une infinité d'effets éclatants. Le livre qui renferme toutes ces mer-

veilles est le plus ancien livre du monde, et l'unique, avant la venue du Messie, où Dieu nous ait fait connaître, d'une manière également claire et certaine, ce qu'il est, ce que nous sommes, et à quoi il nous a destinés.

Les autres histoires nous laissent dans une profonde ignorance de tous ces points importants. Loin de nous donner une idée nette et précise de la Divinité, elles l'obscurcissent, la dégradent, la défigurent, par mille fables et mille rêveries, toutes plus absurdes les unes que les autres. Elles ne nous font connaître ni ce qu'est ce monde que nous habitons, s'il a commencé, par qui et pourquoi il a été créé, comment il se soutient et se conserve, et s'il doit toujours subsister; ni ce que nous sommes nous-mêmes, quelle est notre origine, notre nature, notre destination, notre fin.

L'histoire sainte commence par nous révéler clairement, en trois mots, les plus grandes et les plus importantes vérités: qu'il y a un Dieu; qu'il est avant tout, et par conséquent éternel; que le monde est son ouvrage, qu'il l'a formé de rien par sa seule parole, qu'ainsi il est tout-puissant: *Au commencement Dieu a créé le ciel et la terre* [1].

Elle nous représente ensuite l'homme, pour qui ce monde a été formé, sortant des mains de son Créateur, et composé d'un corps et d'une âme: d'un corps fait d'un peu de poussière, preuve de sa faiblesse; d'une âme, qui est le souffle de Dieu, et par conséquent distinguée du corps, spirituelle, intelligente, et, par le fond même de sa nature et de sa constitution, incorruptible et immortelle.

Elle nous dépeint l'état heureux dans lequel l'homme a été créé juste, innocent, et destiné à un bonheur sans fin s'il eût persévéré dans sa justice et dans son innocence; sa triste chute par le péché, source funeste de tous ses maux, et de la double mort à laquelle il fut condamné avec toute sa postérité; enfin sa réparation future par un médiateur tout-puissant, qu'elle lui promet et lui fait envisager dès lors pour sa consolation, mais dans l'éloignement d'un avenir très-reculé, et dont elle lui peint dans la suite tous les traits et tous les caractères, mais sous les sombres couleurs des

[1] Gen. c. 1, v. 1.

figures et des symboles, qui sont comme autant de voiles qui servent en même temps à le montrer et à le cacher.

Elle nous apprend que, dans cette réparation du genre humain, la grande œuvre de Dieu, à laquelle tout se rapporte et tout se termine, est de se former un royaume digne de lui, un royaume qui seul subsistera pendant toute l'éternité, et auquel tous les autres feront place, dont Jésus-Christ sera le fondateur et le roi, selon l'auguste prophétie de Daniel [1], qui, après avoir vu en esprit, sous différents symboles, la succession et la ruine de tous les grands empires du monde, voit enfin le fils de l'homme s'avancer jusqu'à l'Ancien des jours, *usque ad Antiquum dierum;* noble et grande expression pour marquer l'Eternel: et il ajoute aussitôt, *que Dieu lui donna la puissance, l'honneur et le royaume; que toutes les tribus et les langues le serviront; que sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et que son royaume ne sera jamais détruit.*

Ce royaume est l'Eglise, qui commence et se forme sur la terre, et qui sera un jour transportée dans le ciel, lieu de son origine et de sa demeure éternelle. *Et alors viendra la fin et la consommation de toutes choses* [2], c'est-à-dire de ce monde visible, qui ne subsiste que pour l'autre, *lorsque Jésus-Christ, après avoir détruit tout empire, toute domination et toute puissance, aura remis son royaume*, c'est-à-dire l'heureuse et sainte société des élus, *à Dieu son père.*

C'est cette heureuse société des justes, et celui qui a bien voulu en être le chef, le sanctificateur, le père et l'époux, qui sont le grand objet et le dernier terme de tous les desseins de Dieu. Dès le commencement du monde, et avant même que le péché en eût perverti l'ordre, il a eu l'un et l'autre en vue. Saint Paul nous déclare, en termes précis, que le premier Adam était la figure du second, *qui est forma futuri* [3]; et il nous insinue qu'Ève, tirée du côté d'Adam pendant son sommeil mystérieux, était une image natu-

[1] Dan. 7, 1, 14.
[2] 1 Cor. 25, 24.
[3] Rom. 5, 14. — Eph. 5, 25, etc.

relle de l'Eglise, sortie du côté de Jésus-Christ endormi sur la croix pour nous y enfanter.

Dès ces premiers temps on voit Dieu, toujours attentif à son œuvre, préparer de loin la formation de l'Eglise chrétienne, et en jeter les fondements, en révélant à l'homme les mystères dont la connaissance a toujours été nécessaire au salut; en lui renouvelant souvent la promesse du libérateur; en lui marquant la nécessité de la foi au médiateur pour obtenir la vraie justice; en lui enseignant l'essence de la religion et l'esprit du vrai culte; en transmettant de siècles en siècles, sans altération, ces dogmes capitaux par la longue durée de la vie des premiers patriarches, remplis de foi et de sainteté; en prenant soin, par le moyen de l'arche, de sauver du naufrage de l'univers ces vérités essentielles; et enfin en se formant dès les premiers temps une société de justes, plus ou moins nombreuse et visible, et la conservant par une succession non interrompue.

Mais, dans le temps que la terre commence à être inondée de nouveau d'un déluge d'erreurs et de crimes, plus pernicieux que le déluge des eaux dont elle venait de sortir, Dieu, pour mettre en sûreté les vérités salutaires qui commençaient à s'obscurcir et à s'éteindre dans toutes les nations, en confie le dépôt à une famille qu'il consacre entièrement à la religion. Il s'en forme un peuple particulier, renfermé dans l'enceinte d'un certain pays qu'il lui avait préparé depuis longtemps; séparé de toutes les autres nations par ses lois et par ses usages; conduit et gouverné d'une manière toute singulière; montré comme en spectacle à tout l'univers par les merveilles sans nombre qu'il y a opérées, soit pour l'établir dans la terre qu'il lui avait promise, soit pour l'y maintenir, ou pour l'y rappeler. Il ne se contente pas de le conduire, comme les autres peuples, par une providence générale et commune; il s'en rend lui-même le chef, le législateur, le roi. Et il veut que ce peuple, par sa sortie de l'Egypte, par son séjour dans le désert, par son entrée dans la terre promise, par ses guerres et ses conquêtes, par sa longue captivité à Babylone, par son retour dans sa patrie, en un mot par tous ses divers états et changements, soit une figure de ce qui devait arriver à l'Eglise; et que l'attente du Messie, promis aux patriarches, figuré par les cérémonies et par les sacrifices de la loi, prédit par les prophètes, soit le caractère propre et spécial de ce peuple, qui le distingue de toutes les autres nations.

Voilà ce que l'Ecriture sainte nous apprend, et ce qu'elle seule pouvait nous découvrir, parce qu'elle seule est dépositaire des révélations divines et de la manifestation des décrets de Dieu, cachés dans son sein de toute éternité jusqu'au moment où il lui a plu de les produire au jour. Est-il un objet plus grand, plus intéressant, plus digne de l'attention de l'homme, qu'une histoire où Dieu a daigné tracer lui-même, de sa propre main, le plan de notre destinée éternelle?

Pour affermir la certitude de la révélation, et pour établir la religion sur des fondements inébranlables, Dieu a voulu lui donner deux sortes de preuves, qui fussent en même temps à la portée des plus simples, et supérieures à toutes les subtilités des incrédules; qui portassent visiblement le caractère de la toute-puissance; et que ni tous les efforts des hommes, ni les prestiges des démons, ne pussent imiter.

Ces deux sortes de preuves consistent dans les miracles et dans les prophéties.

Les miracles sont frappants, publics, notoires, exposés aux yeux de tous, multipliés en une infinité de manières; longtemps prédits et attendus; persévérants pendant une longue suite de jours, et même d'années. Ce sont des faits éclatants, des événements mémorables, que les plus grossiers ne peuvent ignorer; dont des peuples entiers non-seulement sont spectateurs et témoins, mais dont ils sont eux-mêmes la matière et l'objet, dont ils recueillent les fruits et sentent les effets, et qui rendent leur sort heureux ou malheureux. La famille de Noé ne pouvait oublier la ruine du monde entier, causée par le déluge après des menaces continuées pendant un siècle, ni la manière merveilleuse dont elle en avait été seule préservée dans l'arche. Le feu descendu du ciel sur les villes criminelles; tout le royaume d'Egypte puni, à diverses reprises, par dix plaies accablantes; la mer ouverte pour donner passage aux Hébreux, et refer-

mée pour submerger Pharaon avec toute son armée; le peuple d'Israël, pendant quarante ans, nourri de la manne, abreuvé par des torrents tirés des rochers, couvert par une nuée contre l'ardeur du jour, et éclairé par une colonne de feu pendant la nuit; les habits et les souliers conservés entiers sans être usés pendant un si long voyage; le cours du Jourdain suspendu; le soleil arrêté dans sa course pour assurer la victoire; une armée de guêpes marchant devant le peuple de Dieu pour chasser les Cananéens de leurs terres; les nuées plusieurs fois converties en une grêle de pierres pour écraser les ennemis; les nations liguées contre Israël, dissipées par une vaine terreur, ou exterminées par un carnage mutuel en tournant leurs armes les unes contre les autres; cent quatre-vingt-cinq mille hommes foudroyés dans une nuit sous les remparts de Jérusalem: tous ces prodiges, et mille autres de cette nature, dont plusieurs étaient attestés par des fêtes solennelles établies à dessein d'en perpétuer la mémoire, et par des cantiques sacrés qui étaient dans la bouche de tous les Israélites, ne pouvaient être ignorés par les plus stupides, ni révoqués en doute par les plus incrédules.

Il en est de même des prophéties. On est frappé d'étonnement, et l'on regarde comme le dernier effort de l'esprit humain, qu'un historien célèbre[1] ait pu par la force de son génie, par la supériorité de ses lumières, et par sa profonde connaissance du caractère des hommes et des peuples, entrevoir et démêler dans les ténèbres de l'avenir un changement considérable qui devait arriver dans la république romaine. Et certainement une telle prévoyance est bien digne d'admiration, et il n'y a personne, pour peu de goût et de curiosité qu'il ait, qui ne soit bien aise d'examiner par lui-même s'il est vrai que cet historien ait deviné aussi juste qu'on le dit.

L'histoire sainte nous présente bien d'autres merveilles. On y voit une foule d'hommes inspirés, qui ne parlent pas en doutant, en hésitant, en conjecturant, mais qui d'un ton affirmatif déclarent hautement et en public que tels et tels événements arriveront certainement dans le temps, dans le lieu, et avec toutes les circonstances que ces prophètes le marquent. Mais quels événements! Les plus détaillés, les plus personnels, les plus intéressants pour la nation, et en même temps les plus éloignés de toute vraisemblance. Sous les règnes florissants d'Ozias et de Joatham, où l'Etat était dans la paix, dans l'abondance, et où le luxe des tables, des bâtiments, des ameublements, était porté à l'excès, quelle apparence y avait-il à l'affreuse disette et à la honteuse captivité dont Isaïe[1] menaçait alors les dames les plus qualifiées, et aux malheurs extrêmes qui arrivèrent effectivement sous le règne suivant?

Lorsque, quelque temps après, Jérusalem, bloquée par la nombreuse armée de Sennachérib, était réduite à la dernière extrémité, sans troupes, sans vivres, sans aucune espérance de secours humain, surtout depuis que l'armée des Egyptiens eut été taillée en pièces, ce qu'Isaïe prédisait était-il croyable, que la ville ne serait point prise, qu'elle ne serait pas même assiégée dans les formes, que l'ennemi ne lancerait pas contre elle un seul trait, et que bientôt cette armée si formidable serait exterminée tout d'un coup, et sans le concours d'aucun homme, et son roi mis en fuite?

La destruction entière du royaume des dix tribus, l'enlèvement de celle de Juda à Babylone après la prise et la ruine de Jérusalem, le terme précis de soixante et dix ans marqué pour la durée de sa captivité, son retour glorieux dans sa patrie, son libérateur désigné et appelé par son nom plus de deux cents ans avant sa naissance; la manière surprenante, et inouïe jusqu'alors, dont cet illustre conquérant devait prendre Babylone: tout cela était-il du ressort de la prévoyance humaine? et y voyait-on quelque apparence quand les prophètes le prédisaient?

Ces prédictions néanmoins, quelque éclatantes qu'elles fussent, ne servaient que de voile ou de préparation à d'autres infiniment plus importantes, auxquelles l'accomplissement des premières devait donner un degré d'autorité et de crédit qui fût au-dessus de

[1] Polybe.

[1] Is. c. 3, v. 16, 20, etc.

tout ce que l'esprit humain peut imaginer et souhaiter de plus fort pour établir une pleine conviction et une croyance inébranlable. On sent bien que je veux parler des prédictions qui regardent le Messie et l'établissement de l'Eglise chrétienne. Elles sont d'une évidence, et descendent dans un détail, qui passent toute admiration. Non-seulement les prophètes ont marqué le temps, le lieu, la manière de la naissance du Messie, les principales actions de sa vie, les effets de sa prédication; mais ils ont vu et prédit les circonstances les plus particulières de sa mort et de sa résurrection, et les ont rapportées presque avec autant d'exactitude que les évangélistes mêmes, qui en avaient été les témoins oculaires.

Mais que dire de ces grands événements qui font la destinée du genre humain, qui embrassent toute l'étendue des siècles, et qui vont enfin se perdre heureusement dans l'éternité, qui était leur terme et leur but? l'établissement de l'Eglise sur la terre par la prédication de douze pêcheurs; la réprobation du corps entier de la nation juive; la vocation des gentils substitués à la place d'un peuple autrefois si chéri et si privilégié; la ruine de l'idolâtrie dans tout l'univers; la dispersion des Juifs dans toutes les parties de la terre, pour y servir de témoins à la vérité des livres saints et à l'accomplissement des prophéties; leur retour futur à la foi de Jésus-Christ, qui sera la ressource et la consolation de l'Eglise dans les derniers temps; enfin cette Eglise, après bien des combats et des dangers, transportée de la terre dans le ciel pour y jouir d'une félicité et d'une paix éternelle! Voilà de quoi nous entretiennent les prophètes, voilà pourquoi les livres saints ont été écrits.

Je demande, en premier lieu, si ce n'est pas manquer à la partie la plus essentielle de l'éducation de la jeunesse, que de lui laisser ignorer une histoire si respectable et si intéressante par son antiquité, par son autorité, par la grandeur et la variété des faits, et surtout par l'union intime qu'elle a avec notre sainte religion, dont elle est le fondement, dont elle renferme toutes les preuves, dont elle nous marque tous les devoirs, et pour laquelle elle est si propre à nous inspirer, dès l'âge le plus tendre, un respect infini, capable de servir, dans la suite, de frein et de barrière contre la licence audacieuse de l'incrédulité, qui prend tous les jours de nouveaux accroissements et qui nous menace de la perte entière de la foi.

Je demande, en second lieu, si c'est étudier et enseigner l'histoire sainte comme on le doit, que d'en rapporter les faits simplement comme des faits historiques; de ne les proposer aux jeunes gens que comme des objets de leur curiosité ou de leur admiration, sans les leur montrer comme les appuis les plus fermes de leur croyance, comme les titres domestiques de leur véritable noblesse, comme les gages certains de leur grandeur future; sans leur apprendre à comparer ces événements *miraculeux* et *prophétiques* avec les *prodiges* et les *oracles* les plus vantés du paganisme, et sans leur faire sentir combien ceux sur lesquels toute la religion des Romains, par exemple, était fondée, et que Cicéron, dans de certains livres[1], a fait valoir avec toute son éloquence, quoique dans d'autres il les détruise absolument; combien, dis-je, ces prodiges et ces oracles sont vains et frivoles, et combien, quand on les lui passerait tous pour vrais, ils sont éloignés de la certitude, de la majesté et de la multitude de ceux que l'histoire sainte nous présente à chaque page.

Je demande enfin si c'est rendre à l'histoire sainte, dictée par le Saint-Esprit même, le respect qui lui est dû, que d'en examiner seulement la lettre, sans pénétrer plus avant pour en découvrir l'esprit et la véritable signification, surtout après la vive lumière que les écrits des évangélistes et des apôtres, et, après eux, la tradition constante et suivie des Pères, ont répandue sur cette matière. Nous lisons très-souvent dans l'Evangile que les actions qui sont rapportées étaient l'accomplissement des figures et des prophéties de l'Ancien-Testament; et Jésus Christ lui-même nous assure que c'est de lui principalement que Moïse a écrit[2]: *Si crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi; de me*

[1] De Nat. Deor. lib. 1; de Divinat. lib. 2.
[2] Joann. 5. 46.

enim ille scripsit. Saint Paul[1] nous dit en termes clairs et précis que Jésus-Christ était la fin de la loi, et que ce qui arrivait aux Juifs leur arrivait en figure. Saint Augustin, qui n'est en cela que l'interprète et le canal de la tradition de l'Eglise, nous déclare, en parlant des saints de l'Ancien-Testament, que non-seulement leurs paroles, mais leur vie, leurs mariages, leurs enfants, leurs actions, étaient une figure et une prédiction de ce qui devait arriver longtemps après dans l'Eglise chrétienne : *Horum sanctorum, qui præcesserunt tempore nativitatem Domini, non solùm sermo, sed etiam vita, et conjugia, et filii, et facta, prophetia fuit hujus temporis, quo per fidem passionis Christi ex gentibus congregatur Ecclesia*[2] ; et que le peuple hébreu, dans son tout, a été comme un grand prophète de celui qui seul mérite d'être appelé grand : *totumque illud regnum gentis Hebræorum, magnum quemdam, quia et magni cujusdam, fuisse prophetam*[3]. D'où il conclut qu'on doit chercher dans les actions de ce peuple une prophétie de Jésus-Christ et de l'Eglise : *In iis quæ in illis, vel de illis divinitùs fiebant, prophetia venturi Christi et Ecclesiæ perscrutanda est.*

Dans ce qui est dit, par exemple, d'Abraham[4], qu'il chassa de sa maison Agar, qui était sa femme légitime quoique d'un second rang et esclave, avec Ismaël son fils, sans leur donner autre chose pour leur subsistance qu'un peu de pain et d'eau, un homme de bon esprit et de bon sens peut-il comprendre que ce patriarche, si libéral et si plein d'humanité à l'égard des étrangers, ait traité avec une telle dureté sa femme et son fils, si cette dureté ne cache quelque mystère?

Quand la tradition ne nous découvrirait pas ce que signifie l'action du même patriarche prêt à immoler Isaac, la raison seule, j'entends dans un homme éclairé de la foi, ne suffirait-elle pas pour nous y faire reconnaître la charité du Père éternel, qui a aimé les hommes jusqu'à donner pour eux son fils unique?

[1] Rom. 1, 4; 1 Cor. 10, 11.
[2] S. August. de catechisand. Rudib. c. 19.
[3] Lib. 22, con. Faust. cap. 24.
[4] Gen. 21.

Peut-on raconter aux enfants l'histoire du serpent d'airain, attaché et suspendu à un bois dans le désert pour la guérison des Israélites, que la morsure des serpents de feu faisait mourir, sans leur expliquer en même temps de qui ce serpent était la figure?

Serait-ce entendre comme il faut l'histoire admirable de Jonas, si l'on se bornait à ce que la lettre nous offre, et si l'on n'y voyait pas Jésus-Christ sortant plein de vie du tombeau le troisième jour, et la prompte et miraculeuse conversion des gentils, qui a été le fruit de la mort et de la résurrection du Sauveur?

Il en est ainsi de beaucoup d'autres endroits de l'histoire sainte, qui ne sont point entendus s'ils ne sont approfondis. C'est l'étudier en juif, et non en chrétien, que de ne pas lever le voile dont elle est couverte, et de se contenter d'une surface, riche, à la vérité, et précieuse, mais qui cache d'autres richesses d'un prix infiniment plus estimable.

On expliquera ces figures aux jeunes gens avec plus ou moins d'étendue, selon qu'ils seront plus ou moins avancés, s'arrêtant surtout à celles qui sont développées dans le Nouveau-Testament, et dont par conséquent le sens ne peut pas être douteux, et, parmi celles-là même, choisissant les plus claires et les plus proportionnées à leur âge. Il en est pourtant de si évidentes et de si sensibles par elles-mêmes, quoiqu'on n'en trouve point l'explication dans le Nouveau-Testament, qu'il n'est pas possible de s'y méprendre, comme l'histoire de Joseph, dont nous parlerons bientôt, et d'autres pareilles.

ARTICLE II.

Observations utiles pour l'étude de l'histoire sainte.

1. Le premier soin que l'on doit apporter dans l'étude de l'histoire, en général, est d'y mettre beaucoup d'ordre et de méthode, afin de pouvoir distinguer nettement les faits, les personnes, les temps, les lieux; et c'est à quoi peuvent contribuer la chronologie et la géographie, qu'on a raison d'appeler les deux yeux de l'histoire, puisqu'elles y répandent

beaucoup de lumière et qu'elles en écartent toute confusion.

Quand je recommande l'étude de la chronologie, je suis bien éloigné de vouloir jeter les jeunes gens dans un examen de questions difficiles et épineuses dont cette matière est fort susceptible, et dont la discussion ne convient qu'aux savants. Il suffit aux premiers d'avoir une idée nette et distincte, non de l'année précise de chaque fait particulier, ce qui irait à l'infini, et causerait un grand embarras, mais, en gros et en général, du siècle où sont arrivés les événements les plus considérables.

On a coutume de diviser l'histoire sainte, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, en six âges ou six parties, qui renferment en tout l'espace de quatre mille ans. Cette division n'est point difficile à retenir, et elle n'est point au-dessus de la portée des enfants. On marque ensuite combien chaque âge renferme d'années, en évitant, autant qu'il est possible, les fractions, c'est-à-dire les petits nombres, et en les réduisant à un compte rond et plein. Ainsi le quatrième âge, qui s'étend depuis la sortie d'Egypte jusqu'au temps où l'on jeta les fondements du temple, à compter exactement, renferme 479 ans et 17 jours. Il vaut mieux dire aux enfants que cet âge renferme environ 480 ans. On peut encore diviser cet espace en différentes parties; mais il ne faut pas trop les multiplier : 40 ans que le peuple passe dans le désert sous la conduite de Moïse; plus de 350 depuis son entrée dans la terre sainte, sous la conduite de Josué et des juges; 40 ans sous le règne de Saül; autant sous celui de David; et quelques années de Salomon. Une pareille division ne charge point la mémoire, et répand, ce me semble, beaucoup de clarté dans la connaissance des faits.

Entre les auteurs qui ont traité de la chronologie, Ussérius et le P. Petau sont les plus suivis. On peut choisir pour guide l'un ou l'autre de ces deux savants hommes : mais il est bon que dans un collége ce soit toujours le même dans toutes les classes.

Comme, dans l'histoire sainte, il y a des faits rapportés diversement par les différents auteurs qui en ont écrit, c'est au maître à réunir et à concilier ces différences, en choisissant dans chaque livre les circonstances les plus instructives et les plus intéressantes. Quand on est arrivé au temps des prophètes, leurs écrits répandent une grande lumière sur les livres historiques, qui omettent beaucoup de faits importants, ou ne les rapportent souvent qu'en très-peu de mots : on en verra quelques exemples dans la suite.

On a imprimé depuis peu un livre intitulé, *Abrégé de l'Histoire de l'Ancien-Testament*, qui peut être d'un grand usage, non-seulement pour les jeunes gens, mais aussi pour toutes les personnes qui n'ont pas ou assez de loisir ou assez de lumière pour étudier l'histoire sainte dans l'Écriture même. On a fait entrer dans cet abrégé tout ce qu'il y a de plus essentiel dans l'histoire sainte. On s'est fait un devoir d'y garder cette simplicité de style qui en fait le propre caractère. On a eu soin de mêler dans les récits historiques certaines paroles de l'Ecriture, pleines de sens, et qui donnent matière à de grandes réflexions. Enfin, pour rendre cet ouvrage plus complet et plus utile, on le termine par un extrait des livres sapientiaux et prophétiques. Il serait bien à souhaiter qu'on eût un pareil secours pour l'histoire profane.

Le même auteur a donné depuis peu cet abrégé avec plus d'étendue, et y a ajouté des réflexions qui renferment tout le fond de la religion, et qui peuvent être d'une utilité infinie pour toutes sortes de personnes.

II. Dans l'étude de l'histoire sainte, il ne faut pas négliger les usages et les coutumes particulières au peuple de Dieu ; ce qui regarde ses lois, son gouvernement, sa manière de vivre. L'excellent livre de M. l'abbé Fleuri, qui a pour titre, *Mœurs des Israélites*, renferme tout ce qu'on peut désirer sur ce sujet, et me dispense d'en parler avec plus d'étendue.

III. Il est bon de faire observer aux jeunes gens les principaux caractères des Juifs ; par ce nom j'entends les Juifs charnels, qui faisaient le gros de la nation. L'honneur que Dieu leur avait fait de les choisir pour son peuple les avait remplis d'orgueil. Ils regardaient avec un souverain mépris toutes les autres nations. Ils croyaient que tout leur était dû. Pleins de présomption et d'estime pour

eux-mêmes, ils n'attendaient la justice que de leurs propres efforts. Ils mettaient toute leur confiance dans les pratiques extérieures de la loi. Ils bornaient leurs vœux et leur espérance aux commodités temporelles et aux biens de la terre. Dès qu'ils étaient mis à l'épreuve, et que quelque chose venait à leur manquer, oubliant tous les bienfaits de Dieu et tous les miracles qu'il avait opérés en leur faveur, et toujours prêts à se révolter contre lui et contre leurs chefs, ils se livraient aux plaintes, au murmure, au désespoir. Enfin, excepté les derniers temps, ils ont toujours eu pour l'idolâtrie une pente que rien ne pouvait arrêter.

C'est ce dernier trait qui contribue le plus, ce me semble, à faire connaître parfaitement le caractère du peuple juif, et l'un des principaux motifs du choix que Dieu en a fait : je veux dire la dureté de cœur de ce peuple, et son penchant extrême au mal; par où Dieu a voulu montrer que les moyens purement extérieurs ne sont point capables de corriger le cœur de l'homme, puisque tous, sans exception, ont été employés pendant plusieurs siècles pour guérir les Juifs de l'idolâtrie, et pour leur faire observer le premier précepte, et que tous ont été inutiles. Ni les longues et accablantes misères de la servitude de l'Egypte; ni la joie et la reconnaissance d'une délivrance miraculeuse, et l'instruction de la loi donnée au pied du mont Sinaï; ni la substitution d'une nouvelle race née dans le désert, élevée par Moïse, formée par la loi, intimidée par la punition de leurs pères; ni l'entrée dans la terre promise, et la jouissance actuelle de tous les effets de la promesse; ni les divers châtiments, ni les avertissements et les exemples des prophètes pendant le séjour en cette terre, n'ont pu arracher de leur cœur ce penchant impie. Devenus dans la terre promise beaucoup plus méchants, plus corrompus, plus idolâtres qu'ils ne l'avaient été en Egypte, Dieu enfin est obligé de les remettre aux fers à Ninive et à Babylone : mais ce châtiment ne sert qu'à les endurcir; et, livrés à toutes sortes de crimes, ils font blasphémer le nom du Dieu d'Israël parmi les nations idolâtres, qu'ils surpassent en méchanceté et en impiété.

C'est Dieu même qui nous déclare dans ses prophètes, et surtout dans Ezechiel[1], le dessein qu'il a eu de faire connaître aux hommes par la suite de tous les événements arrivés à son peuple, de leur faire connaître, dis-je, la profonde corruption de leur cœur, et l'impuissance des remèdes purement extérieurs pour guérir un mal si ancien et si désespéré. Cette vue est une des grandes clefs des Ecritures, et qui nous fait entrer le plus avant dans le secret et dans l'esprit de l'Ancien-Testament. Sans cette ouverture, l'histoire sainte conserve des obscurités impénétrables, et demeure un livre fermé pour la plupart des lecteurs. En effet, pourquoi le choix d'un peuple si dur et si ingrat? Pourquoi tant de faveurs répandues sur Israël par préférence à tant de nations meilleures que lui en apparence? Pourquoi une attache si persévérante à ce peuple malgré une si persévérante ingratitude? Pourquoi le faire passer par tant d'états différents? Pourquoi cette alternative continuelle de promesses et de menaces, de consolations et d'afflictions, de récompenses et de châtiments? Pourquoi tant d'instructions, d'avertissements, d'invitations, de réprimandes, de miracles, de prophètes, de saints conducteurs? Pourquoi tant de bienfaits pour un peuple qui n'en profite point, et qui n'en devient que plus méchant? Cette profondeur de la sagesse divine, qui nous étonne, doit en même temps nous instruire ; et c'est de cette obscurité même, répandue dans toute la conduite de Dieu sur son peuple, que sort une lumière plus vive que celle du soleil, qui nous démontre l'insuffisance de tous les remèdes extérieurs pour guérir la corruption du cœur humain.

IV. Il paraît visiblement, par la manière même dont l'Ancien-Testament est écrit, que le dessein de Dieu, en le donnant aux hommes, a été de les rendre extrêmement attentifs aux grands exemples de vertu qui s'y trouvent. L'Ecriture tranche en deux mots l'histoire des impies, quelque grands qu'ils soient selon le monde; et au contraire elle s'arrête longtemps sur les moindres actions des justes. Le premier livre des Rois est l'histoire de Samuel; le second, celle de David.

[1] Ezech. c. 20.

le troisième et le quatrième, celle de Salomon, de Josaphat, d'Ezéchias, d'Elie, d'Elisée, d'Isaïe. Elle semble ne parler des impies qu'à regret, par occasion, et seulement pour les condamner. Quand on compare ce qu'elle dit de Nemrod, qui bâtit les deux plus puissantes villes du monde [1], et qui fonda le plus grand empire qui ait jamais été dans l'univers, avec ce qu'elle rapporte des premiers patriarches, on ne sait pourquoi elle passe si rapidement sur des choses très-importantes, qui ont dû rendre la vie de ce fameux conquérant très-singulière, et qui donneraient à l'histoire ancienne tant de lumière et tant d'ornement, pour s'arrêter si longtemps sur des détails, en apparence peu nécessaires, ou de la vie d'Abraham, ou de celle de Jacob, moins illustre encore que celle de son aïeul. Dieu marque en cela combien ses pensées sont différentes des nôtres, en nous faisant voir dans le premier ce que les hommes admirent et ce qu'ils souhaitent, et, dans les autres, ce qu'il approuve et ce qu'il juge digne de sa complaisance et de notre attention.

L'Ecriture prescrit des règles, et fournit des modèles pour toutes sortes d'états et de conditions. Rois, juges, riches, pauvres, gens mariés, pères, enfants, tous y trouvent des instructions excellentes sur tous leurs devoirs. C'est une pratique fort utile, et en même temps fort agréable, d'accoutumer les jeunes gens à réunir d'eux-mêmes, et à rapporter sur-le-champ plusieurs exemples sur une même matière.

Les ROIS, dans l'Ecriture sainte, j'entends ceux qui sont selon le cœur de Dieu, ne se regardent que comme les ministres du roi souverain, et n'usent de leur autorité que pour rendre leurs sujets heureux en les rendant meilleurs. Ils sont pleins de zèle pour la gloire de Dieu et pour le bien public. Qu'on étudie avec quelque attention les sentiments de piété que David fait paraître dans le transport de l'arche et dans les préparatifs pour la construction du temple, les missions que Josaphat ordonne et fait lui-même en personne dans son royaume, les soins d'Ezéchias pour la religion dès le commencement de son règne, le zèle infatigable de Josias pour rétablir le véritable culte, non-seulement dans Juda, mais encore dans les dix tribus : on verra que ces princes ne se croyaient assis sur le trône que pour faire régner Dieu dans leurs Etats. Et, pour montrer que la piété n'est point contraire à la vraie politique, l'Ecriture affecte quelquefois de rapporter en détail les sages précautions qu'ils prenaient pour la guerre et pour la paix : fortifications de villes, magasins d'armes, troupes réglées; soins de l'agriculture, de la nourriture et de la sûreté des troupeaux, sources assurées et innocentes de l'abondance qui régnait dans tout le pays, et qui mettait le peuple en état de payer avec joie et facilité les impôts, toujours réglés sur les véritables besoins de l'Etat et sur les facultés de chaque particulier.

Les JUGES, les magistrats, les ministres, toutes les personnes constituées en autorité, trouvent des modèles parfaits dans Moïse, dans Josué, dans les Juges jusqu'à Samuel, dans Job, Néhémie, Esdras, Eliacim. Toute leur conduite marque un désintéressement parfait. Ils ne pensent point à établir ou à élever leur famille. Ils sont populaires, simples, modestes, sans faste, sans distinctions, sans gardes, sans jalousie dans le commandement; recevant avec joie les avis des inférieurs, et les associant volontiers à leur autorité.

RICHES. Abraham, Job, Booz, etc.

On sait combien Abraham était riche, et combien en même temps il était libéral et généreux. Il aurait regardé comme une tache et comme une honte pour lui si un autre que Dieu l'eût enrichi. *Non accipiam ex omnibus quæ tua sunt* [1], dit-il au roi de Sodome, qui, par reconnaissance, lui offrait tous les biens qu'Abraham avait retirés des mains de ses ennemis, *ne dicas : Ego ditavi Abraham*. Sa maison était ouverte à tous les passants et à tous les voyageurs. L'Ecriture nous représente ce saint homme assis [2], dans la plus grande chaleur du jour, à l'entrée de son pavillon, et placé là comme en sentinelle par la charité, pour y attendre, ou plutôt pour chercher les occasions d'exercer l'hospitalité; car

[1] Ninive et Babylone. *Gen.*

[1] Gen. 14, 23.
[2] Ibid. 18, 1, 2.

il est dit qu'il courait au-devant des passants : *Quos quum vidisset, cucurrit in occursum eorum.*

Job était un prince puissant et fort considéré. L'Ecriture nous trace en sa personne un portrait magnifique d'un homme public, constitué en autorité, et comblé de richesses. Il sentait avec une vive reconnaissance que la compassion l'avait élevé et nourri dès son enfance [1], et qu'il l'avait eue pour guide dès le sein de sa mère. Il mettait au-dessus de ses plus glorieux titres d'être l'œil de l'aveugle [2], le pied du boiteux, le père des pauvres, l'asile des étrangers, le consolateur de la veuve, et le protecteur de l'orphelin destitué de tout secours. Il ne dédaignait point d'entrer en discussion avec son serviteur et avec sa servante [3], lorsqu'ils croyaient avoir quelque sujet de plainte contre lui, intimement convaincu qu'eux et lui avaient un maître commun, et que le même Dieu était leur créateur et le sien. Jamais il ne mit sa confiance dans ses grandes richesses [4] ; et les disgrâces de ses ennemis ne lui causèrent jamais de secrète joie [5]. Accessible à tous sans distinction, il s'instruisait des affaires avec un extrême soin [6]. Revêtu de la justice comme d'un vêtement royal [7], et orné de l'équité de ses jugements comme d'un diadème [8], il arrachait à l'injuste sa proie d'entre les dents, et lui brisait les mâchoires, afin de le mettre hors d'état de nuire à l'avenir. Le plus doux fruit qu'il retirait de son zèle était la satisfaction d'avoir délivré celui qui était près de périr [9], et d'en être comblé de bénédictions ; et, dans le temps même qu'il était assis au milieu des sénateurs et des princes [10], et qu'il en était environné comme un roi l'est de ses gardes, il ne laissait pas d'être le consolateur des affligés.

Booz n'est pas moins admirable dans son genre [1]. Au milieu des richesses il est laborieux, appliqué aux travaux de la campagne, simple, sans luxe, sans délicatesse, sans mollesse, sans hauteur. Quelle affabilité, quelle douceur, quelle bonté envers ses domestiques ! *Que le Seigneur soit avec vous !* dit-il à ses moissonneurs. Et ils lui répondent : *Que le Seigneur vous bénisse !* Beau langage de l'antiquité religieuse, mais peu connu de nos jours.

Quelle louange ne mérite point ce qu'il dit et ce qu'il fait à l'égard de Ruth, qu'il prie de ne point aller dans un autre champ pour y glaner, mais de se joindre à ses filles pour boire et manger avec elles ! et l'ordre charitable qu'il donne à ses gens, de lui laisser couper de l'orge avec eux, et de jeter même exprès des épis dans le champ, afin qu'elle pût les ramasser sans honte ; nous apprenant, par cette sage conduite, à épargner à ceux à qui nous faisons des libéralités, la confusion de recevoir, et à nous-mêmes la tentation de la gloire et même du plaisir de donner ! *De vestris quoque manipulis projicite de industriâ, et remanere permittite, ut absque rubore colligat.*

Tobie. Le Saint-Esprit nous donne dans ce saint homme un modèle parfait de la vie privée, et nous montre en lui l'assemblage de toutes les vertus et de tous les devoirs de cet état. On y voit une fermeté à se défendre, dès le bas âge, de la contagion du mauvais exemple ; une égalité d'esprit dans les différentes situations de la vie ; une générosité, dans son abondance, à soulager les malheureux, et à prêter même de grosses sommes sans intérêt ; une patience à supporter une pauvreté extrême, non-seulement sans murmure, mais avec actions de grâces ; un courage invincible à exercer les œuvres de miséricorde ; une douceur à souffrir les contradictions domestiques ; une ferme confiance en Dieu dans les plus dures épreuves ; une attention suivie à élever son fils, autant par ses exemples que par ses leçons, dans la crainte du Seigneur, dans la justice pour le prochain, dans la compassion pour les pauvres ; enfin, une vive et ferme attente des biens futurs,

[1] Job. c. 31, v. 18.
[2] C. 29, v. 12-15, 16.
[3] C. 31, v. 13-15.
[4] V. 24, 25.
[5] V. 29.
[6] C. 29, v. 16.
[7] V. 14.
[8] V. 17.
[9] V. 11-13.
[10] V. 25.

[1] Ruth. c. 2.

qui le soutenait et le consolait au milieu des plus grandes afflictions. *Nous sommes*, dit-il, *les enfants des saints, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise*[1].

PAUVRES. Quel exemple que Job pour ceux à qui les disgrâces imprévues enlèvent tout d'un coup leur bien! *Le Seigneur me l'avait donné; le Seigneur me l'a ôté : que son nom soit béni*[2]*!*

Ruth, étonnée de ce que Booz daigne jeter les yeux sur une pauvre femme étrangère, apprend aux personnes réduites comme elle à la mendicité, combien elles doivent être humbles et reconnaissantes en faisant réflexion que rien ne leur est dû.

Que le sort des pauvres serait digne d'envie, s'ils avaient, comme Tobie, cette belle maxime dans le cœur : *Ne craignez point, mon fils. Il est vrai que nous sommes pauvres; mais nous aurons beaucoup de bien si nous craignons Dieu, si nous nous abstenons de tout péché, et si nous faisons de bonnes œuvres*[3].

PERSONNES MARIÉES. Les saintes femmes des patriarches; Sara, fille de Raguel; Ruth, Esther, Judith; Tobie père et fils, Job. Un seul mot de ce dernier nous montre jusqu'où ces anciens justes portaient la chasteté conjugale. Job était un prince riche et puissant, qui vivait dans l'abondance, qui était environné d'une cour attentive à lui plaire. Cependant il nous apprend lui-même qu'il avait fait un pacte avec ses yeux, et s'était imposé une loi sévère de ne jamais arrêter ses regards sur une vierge. *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine*[4].

Ce que j'ai dit des différents états, pour lesquels on trouve des règles et des modèles dans l'Ecriture, doit s'entendre aussi des différentes vertus et de toutes les matières de morale.

La vertu toujours exercée, purifiée, affermie par les maux. Abel, Abraham, Joseph, Moïse, David, Job, Daniel, etc.

[1] Tob. 2, 18.
[2] Job. 1, 21.
[3] Tob. 4, 23.
[4] Job. 31, 1.

Le crime malheureux. Caïn, Abimélec et les Sichimites, Absalom Achitophel, Jéroboam, Baasa, Achab.

Pardon des injures. Abraham à l'égard de Lot; Joseph à l'égard de ses frères; David à l'égard de Saül.

Oppression des pauvres, des faibles, des veuves, orphelins, étrangers, *crie vengeance et l'obtient.* Abel contre Caïn; Jacob contre Laban et Esaü; Israël contre les Egyptiens; le sang des enfants de Gédéon contre Abimélec; Urie contre David; Naboth contre Achab et Jézabel.

La pénitence couvre les plus grands crimes, et arrête les plus terribles menaces. Les Ninivites, les Israélites très souvent, Achab, Manassé.

V. LA CONNAISSANCE de Dieu et de ses attributs doit être un des plus grands fruits de l'étude de l'histoire sainte.

UNITÉ DE DIEU. Cette vérité brille partout dans les Ecritures, où il semble que Dieu crie à haute voix qu'il n'y a point de dieu, point de seigneur que lui. *Ego Dominus, et non est alius... Ego Deus, et non est alius*[1].

LA TOUTE-PUISSANCE de Dieu, manifestée par la création, la conservation et le gouvernement de l'univers; par la facilité avec laquelle il élève sur le trône et en précipite qui il veut, établit les empires et les détruit, rend les nations florissantes ou misérables; par l'empire souverain qu'il exerce non-seulement sur tout ce qui est extérieur et visible, mais sur les esprits et les cœurs, en les faisant passer tout d'un coup d'une résolution prise à une autre toute contraire, selon ses desseins. Exemples : Laban et Esaü, marchant contre Jacob; conseil d Achitophel dissipé par celui de Chusaï; toute l'armée de Juda, transportée de colère et du désir de la vengeance, marchant sous Roboam contre Jéroboam, arrêtée et congédiée sur-le-champ par une seule parole du prophète; l'armée d'Israël retournant à Samarie chargée de dépouilles; renvoyant deux cent mille captifs sur la simple remontrance d'un prophète et de quelques grands seigneurs de Samarie; etc.

BONTÉ de Dieu et ses motifs. Elle se répand

[1] Isai. 45, 18 et 22.

avec profusion et sans s'épuiser, en prodiguant le nécessaire, le commode, le délicieux, sur des hommes qui ne le connaissent point et qui ne lui en rendent pas grâces, ou qui l'offensent et le blasphèment.

Patience de Dieu. Il supporte les crimes et l'impénitence des hommes pendant plusieurs siècles, depuis les prédications d'Hénoch jusqu'au déluge. La mesure des Amorrhéens n'est comblée qu'après plus de quatre cents ans. Le peuple juif en fournit plusieurs exemples, surtout la ruine de Samarie et de Jérusalem, et la captivité d'Israël et de Juda, dont ces deux royaumes avaient été menacés pendant plusieurs siècles.

Justice de Dieu. Quand enfin elle éclate, elle est terrible, accablante, inexorable; rien ne la peut arrêter ni détourner : Déluge, Sodome, Ninive, Babylone, etc.

Le caractère de la punition est ordinairement proportionné à la nature du crime. Toute la terre, infectée par les hommes, est toute submergée par les eaux du déluge. Les villes malheureuses brûlant du feu impur sont consumées par le feu. L'adultère et l'homicide de David sont vengés par les incestes et les meurtres de ses enfants.

La providence de Dieu entre dans tout, préside à tout jusque dans le moindre détail, règle et fait tout. Dieu appelle la famine, l'épée, la peste, pour punir des ingrats et humilier des superbes. Il suscite, tout d'un coup, l'esprit des peuples qui ne pensent point à la guerre, et les amène de loin pour ravager un autre peuple coupable. Il inspire aux troupes l'ardeur, le courage, l'obéissance, le mépris des fatigues et des dangers. Il donne aux chefs la vigilance, l'activité, l'audace pour entreprendre les choses les plus difficiles; la prévoyance, le discernement des expédients les plus utiles; l'autorité, et l'art de se faire en même temps craindre et aimer. Il lève les obstacles, facilite les entreprises, accorde le succès. Au contraire, il ôte à tous ceux qu'il veut perdre le conseil, la présence d'esprit, la force, le courage. Il jette le désordre et la consternation dans les armées, jusqu'à faire tourner les épées des soldats contre leurs compagnons. Il parvient à ses desseins par les moyens les plus contraires, comme l'histoire de Joseph le montre; et souvent il y parvient par des moyens qui paraissent l'effet du pur hasard, quoiqu'ils soient tous concertés et préparés par une sagesse infinie, comme l'histoire de David depuis son état de berger jusqu'à la mort de Saül le fait voir clairement.

Les maîtres, en expliquant l'histoire sainte aux jeunes gens, ne peuvent trop insister sur la providence, qui est un attribut de Dieu, dont la connaissance est la plus intéressante, la plus importante, la plus nécessaire; qui influe dans tous les événements publics et particuliers; que tout homme doit avoir présente dans chaque circonstance de la vie, dans chaque action de la journée; qui est la plus ferme base de la religion; qui forme les liens les plus naturels et les plus étroits de la créature avec le Créateur; qui lui fait sentir davantage sa dépendance universelle, sa faiblesse, ses besoins; qui lui offre les occasions des plus grandes vertus, de la confiance en Dieu, de la reconnaissance, du détachement, de l'humilité, de la résignation, de la patience; et qui fournit à la piété et au culte religieux la matière la plus ordinaire de ses exercices par la prière, par les vœux, par les actions de grâces, par les sacrifices.

Connaissance de l'avenir. Un des caractères les plus incommunicables de la Divinité est la connaissance de l'avenir. Souvent Dieu fait aux fausses divinités le défi de prédire ce qui doit arriver : *Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, et sciemus quia dii estis vos*[1]. Il faut, en enseignant l'histoire sainte, y faire soigneusement remarquer aux jeunes gens les prédictions les plus célèbres, soit qu'elles regardent les événements temporels, ou qu'elles aient rapport à la religion, et leur faire observer le caractère des prophètes, leur mission, le but et les dangers de leur ministère. Ils sont saints et irréprochables dans leurs mœurs, mènent une vie pauvre et obscure, sans ambition, sans intérêt, sans tirer aucun avantage de leurs prédictions. Ils sont envoyés à des incrédules, qui les contredisent et les persécutent, qui ne se rendent qu'après l'évidence de l'accom-

[1] Isai. 41, 23.

plissement. Leurs prédictions regardent des événements publics, et annoncent la destinée des royaumes. Elles sont circonstanciées, publiées longtemps avant l'accomplissement, connues de tous, à la portée des plus simples. Tous ces caractères, réunis ensemble, sont de puissants motifs de crédibilité.

VI. Enfin, Jésus-Christ étant la fin de la loi, il faut, quand l'occasion s'en présente naturellement, le faire envisager aux jeunes gens dans les histoires qu'on leur explique; dans les sacrifices, dans les cérémonies; dans les actions des patriarches, des juges, des rois, des prophètes; en un mot, de tous ceux que Dieu a choisis pour figurer, par quelque endroit, ou Jésus-Christ, ou l'Eglise, qui est son épouse et son ouvrage.

VII. A toutes ces observations je crois devoir en ajouter une dernière sur les priviléges de la piété, à laquelle il est très-important de rendre la jeunesse attentive. En effet, Dieu a voulu montrer, par toute la suite de l'histoire de l'Ancien-Testament, que toutes les promesses et toutes les récompenses, même pour la vie présente, étaient attachées à la piété; que tous les biens temporels viennent de Dieu, comme de leur unique source, et qu'il ne les faut attendre que de lui seul, quoiqu'il en réserve à ses serviteurs, dans l'éternité, de plus dignes de sa magnificence, et de plus proportionnés à la vertu. C'était cette piété, dont le propre caractère consistait dans une ferme confiance en Dieu, qui réglait seule la destinée de son peuple, et qui décidait absolument de la félicité publique et du sort de l'Etat. Tout était mesuré sur elle, les saisons favorables, l'abondance, la fécondité, la victoire sur les ennemis, la délivrance des plus grands dangers, l'affranchissement de tout joug étranger, la jouissance de tous les avantages qu'on peut goûter dans le sein d'une profonde paix. Elle obtenait tout, et surmontait tout. C'est par elle que Jonathas, seul avec son écuyer, met en fuite une armée entière; que David sans armes terrasse le géant, et se met à couvert des artifices et de la violence de Saül; que Josaphat, sans tirer l'épée, triomphe de trois peuples ligués contre lui; qu'Ezéchias sauve Jérusalem et le royaume de Juda, en voyant périr cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens. Au contraire, l'impiété attirait tous les fléaux de la colère de Dieu, la famine, la peste, la guerre, les défaites, la servitude, la ruine entière des plus puissantes maisons; et le crime conduisait toujours à une fin malheureuse.

De pareilles observations peuvent beaucoup servir à inspirer des sentiments de piété insensiblement, agréablement, sans travail, sans affectation, sans paraître prêcher ni faire de longues moralités. C'est la principale fin que Dieu s'est proposée en liant tous les devoirs, toutes les vertus, tous les préceptes, toutes les vérités salutaires, tous les mystères, en un mot, toute la religion, à des faits dont les hommes de toute condition, de tout âge, de toutes sortes de caractères, sont touchés, parce qu'ils sont à leur portée, et qu'ils n'ont pas moins d'agrément que d'utilité. Omettre de telles observations, serait priver les jeunes gens des plus grands fruits que présentent les livres saints, et leur laisser ignorer ce qui fait l'âme des Ecritures.

Après avoir marqué les principales choses qu'on peut observer en lisant et en expliquant l'histoire sainte, et avoir comme posé les fondements et les principes de cette étude, il me reste à en faire l'application à quelques histoires particulières, afin de montrer comment on peut mettre en pratique les règles que j'ai données. C'est ce que je vais tâcher d'exécuter avec le plus d'ordre et de clarté qu'il me sera possible.

CHAPITRE II.

APPLICATION DES PRINCIPES A QUELQUES EXEMPLES.

Deux grands hommes, fort célèbres dans l'Ecriture sainte, me fourniront des exemples auxquels j'appliquerai les règles que je viens de donner : Joseph et Ezéchias. A ces deux histoires j'ajouterai un article sur les prophéties.

ARTICLE I.

Histoire de Joseph

Comme cette histoire est fort longue et fort connue, je serai obligé d'en omettre ou

d'en abréger plusieurs circonstances, quoique très-intéressantes, pour ne point trop allonger ce récit.

1. Joseph vendu par ses frères; conduit en Egypte chez Putiphar; mis en prison. (*Gen.* c. 37, 39 et 40.)

Jacob avait douze enfants, dont Joseph et Benjamin étaient les plus jeunes : il avait eu ces deux derniers de Rachel. L'amour particulier que Jacob témoignait à Joseph, la liberté que celui-ci prit d'accuser devant lui ses frères d'un crime que l'Ecriture ne nomme point, et le récit qu'il leur fit de songes qui marquaient sa future grandeur, excitèrent leur jalousie et leur haine.

Un jour qu'ils le virent venir à eux dans la campagne où ils paissaient leurs troupeaux, ils se dirent l'un à l'autre : Voici notre songeur qui vient; allons, tuons-le, et le jetons dans une vieille citerne; après cela, on verra à quoi lui auront servi ses songes. Sur la remontrance de Ruben, ils se contentèrent de le jeter dans la citerne, après lui avoir ôté sa robe. Bientôt même ils l'en retirèrent pour le vendre à des marchands ismaélites qui allaient en Egypte, à qui en effet ils le vendirent vingt pièces d'argent. Après cela, ils prirent sa robe, et, l'ayant trempée dans le sang d'un chevreau, ils l'envoyèrent à Jacob, et lui firent dire : Voici une robe que nous avons trouvée; voyez si ce n'est pas celle de votre fils. Il la reconnut, et dit : C'est la robe de mon fils; une bête cruelle l'a dévoré; une bête a dévoré Joseph. Il déchira ses vêtements; et, s'étant couvert d'un cilice, il pleura son fils fort longtemps.

Les Ismaélites emmenèrent Joseph en Égypte, où ils le vendirent à un des premiers officiers de la cour de Pharaon, nommé Putiphar. *Le Seigneur*, dit l'Ecriture, *était avec Joseph, et tout lui réussissait heureusement.* Son maître, qui voyait bien que Dieu était avec lui, le prit en affection. Il le fit intendant de sa maison, et il se reposa absolument sur lui du soin de toutes ses affaires. Aussi Dieu bénit la maison de Putiphar, et il multiplia ses biens de tous côtés, à cause de Joseph.

Il y avait déjà longtemps qu'il était dans cette maison, lorsque sa maîtresse, l'ayant regardé avec un mauvais désir, le sollicita, en l'absence de son mari, à commettre le crime. Mais Joseph en eut horreur, et lui dit : Comment serais-je assez malheureux pour abuser de la confiance que mon maître a en moi, et pour pécher contre mon Dieu? Elle continua ainsi pendant plusieurs jours à le solliciter, sans pouvoir rien obtenir. Enfin, un jour que Joseph était seul, elle le prit par le manteau, et le pressait de consentir à son mauvais désir. Alors Joseph, lui laissant le manteau entre les mains, s'enfuit. Cette femme, outrée de dépit, jeta un grand cri; et, ayant appelé les gens de sa maison, elle leur dit que Joseph avait voulu lui faire violence, et qu'il avait pris la fuite aussitôt qu'il l'avait entendue crier. Lorsque son mari fut de retour, elle lui persuada la même chose, en lui montrant le manteau comme une preuve de ce qu'elle disait. Putiphar, trop crédule aux paroles de sa femme, entra dans une grande colère, et le fit enfermer dans la prison où étaient ceux que le roi faisait arrêter. Mais le Seigneur fut avec Joseph; il en eut compassion, et il lui fit trouver grâce devant le gouverneur.

Pendant que Joseph était en prison, deux des grands officiers de la cour de Pharaon, savoir, le grand échanson et le grand panetier, y furent conduits par ordre du roi. Le gouverneur en confia le soin à Joseph, comme de tous les autres prisonniers. Quelque temps après, ils eurent tous deux dans la même nuit un songe qui les jeta dans de grandes inquiétudes. Joseph leur en donna l'explication. Il prédit à l'échanson que dans trois jours il serait rétabli dans l'exercice de sa charge; et au grand panetier, que dans trois jours Pharaon le ferait attacher à une croix, où sa chair serait déchirée par les oiseaux. Les choses arrivèrent comme il l'avait dit. Le grand panetier fut mis à mort, et l'autre rétabli. Joseph avait prié l'échanson de se souvenir de lui, et d'obtenir du roi son élargissement : car j'ai été enlevé, dit-il, par fraude et par violence du pays des Hébreux, et j'ai été renfermé dans cette prison sans être coupable. Mais cet officier, étant rentré en faveur, ne pensa plus à son interprète.

RÉFLEXIONS.

Demande. Que faut-il penser de la conduite de Dieu sur Joseph, à qui sa vertu n'attire que de mauvais traitements, soit de la part de ses frères, qui le haïssent et le traitent avec la dernière cruauté; soit du côté de la femme de Putiphar, sa maîtresse, qui le calomnie impunément, et le fait renfermer dans un cachot comme un scélérat?

Réponse. Dieu, par cette conduite, a voulu nous donner d'importantes instructions.

1° Son dessein est de détromper les hommes de la fausse idée qu'ils ont de la Providence, et de la fausse idée qu'ils ont de la vertu. Ils croient que Dieu néglige le soin des choses humaines, lorsque ceux qui le craignent sont dans l'oppression et dans la misère. Ils croient que la vertu doit toujours rendre heureux en cette vie ceux qui en ont une sincère. L'Écriture détruit ces faux préjugés par l'exemple de Joseph, sur qui les yeux de Dieu sont très-attentifs, et qui est néanmoins haï par ses frères, vendu, exilé, calomnié, mis en prison; qui a conservé une vertu très-pure, sans en être plus heureux pendant plusieurs années; et qui n'est même tombé dans la captivité et dans le danger de perdre la vie, que parce qu'il est demeuré fidèle à ses devoirs. Il est vrai que Dieu rompit dans la suite ses liens, et l'éleva à une suprême autorité. Mais Joseph était préparé à souffrir l'oppression jusqu'à la fin de sa vie. Il consentait à mourir dans la prison, si Dieu le voulait; et il n'eût pas été moins précieux à ses yeux, ni moins sûr des biens éternels qu'il espérait de sa miséricorde, quand il eût paru en être abandonné jusqu'au dernier moment.

D. Paraît-il effectivement que Dieu ait pris un soin particulier de Joseph pendant ses disgrâces?

R. L'Écriture [1] semble avoir pris à tâche de nous faire remarquer la protection de Dieu sur son serviteur, en nous avertissant qu'il fut toujours avec lui [2], et que par cette raison tout lui réussissait heureusement; qu'il lui fit trouver grâce devant son maître, qui reconnut que le Seigneur était avec Joseph, et qu'il le favorisait et le bénissait en toutes ses actions [1]; qu'il inspira à Putiphar de lui donner, tout jeune qu'il était, l'autorité sur toute sa maison [2]; que, pour attacher le maître à son serviteur par une affection plus durable et plus forte, le Seigneur bénit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph, et multiplia ses biens tant à la ville qu'à la campagne, en sorte que son maître n'avait d'autre soin que de se mettre à table et de manger [3]; que, quand Joseph fut mis en prison, le Seigneur en eut compassion, et qu'il lui fit trouver grâce aussi devant le gouverneur de la prison [4]; qu'il lui inspira de remettre à Joseph le soin de tous ceux qui y étaient renfermés, sans prendre connaissance de quoi que ce fût, et de lui tout confier, en sorte qu'il ne se faisait rien sans son ordre [5]: qu'enfin le Seigneur le fit réussir en toutes choses [6].

D. Malgré toutes ces faveurs, la prison n'était-elle pas un séjour bien triste pour Joseph?

R. Lorsqu'il fut mis en prison, tout paraissait l'avoir abandonné: mais Dieu était descendu avec lui dans l'obscure retraite où on l'avait enfermé, *Fuit autem Dominus cum Joseph* [7]; et l'Écriture ne craint point de dire que la sagesse éternelle se rendit comme prisonnière avec lui: *Hæc descendit cum illo in foveam, et in vinculis non dereliquit illum* [8]. Elle adoucissait ses longues nuits, passées à souffrir et à veiller. Elle éclairait ces ténèbres que la lumière du soleil ne pouvait percer. Elle était à la solitude et à la captivité, dont les lectures et l'occupation ne pouvaient diminuer ni suspendre le sentiment, ce poids terrible de l'ennui qui renverse les plus fermes. Enfin, elle faisait couler dans son cœur une paix dont la source était invisible et intarissable. Lorsque Joseph fut associé au trône de Pharaon, il n'est point dit que la sagesse y monta avec lui, comme il est dit qu'elle des-

[1] Gen. c. 39.
[2] V. 2.

[1] V. 3. — [2] V. 4. — [3] V. 5. — [4] V. 21. — [5] V. 22. — [6] V. 23.
[7] Gen. 39, 21.
[8] Sap. 10, 13, 14.

cendit avec lui en prison. Elle l'accompagna sans doute dans le second état ; mais le premier était plus cher à Joseph, et il doit l'être à quiconque a de la foi.

D. Quelle autre instruction Dieu a-t-il voulu nous donner dans la conduite qu'il a gardée à l'égard de Joseph?

R. Il a voulu, en second lieu, nous apprendre comment sa providence conduit toutes choses à l'exécution de ses desseins, et comment elle y fait servir les obstacles même que les hommes s'efforcent d'y apporter.

Le dessein de Dieu était d'élever Joseph à un point de grandeur et de puissance où ses frères seraient réduits à se prosterner humblement devant lui. Les frères de Joseph s'y opposent, mais *il n'y a*, dit l'Ecriture[1], *ni sagesse, ni prudence, ni conseil contre le Seigneur*. Ce qu'ils font pour humilier Joseph est le premier degré par lequel Dieu le conduit à l'élévation et à la gloire ; et l'horrible calomnie de son impudique maîtresse, qui mettait, ce semble, le comble à tous ses malheurs, est ce qui le fera presque monter sur le trône.

C'est ce que Joseph lui-même fit remarquer à ses frères dans la suite, en leur disant que ce n'était pas eux qui l'avaient fait venir en Egypte, mais que c'était Dieu qui l'y avait envoyé : *Non vestro consilio*, *sed Dei voluntate huc missus sum*[2]. Cette parole est un grand sujet de consolation pour ceux qui ont de la foi. Tout ce qu'on entreprendra contre eux deviendra un moyen pour assurer leur bonheur et leur salut. Les desseins secrets, les haines déclarées, la captivité, la calomnie, les feront arriver au terme que la grâce leur a marqué. Après cela l'envie et l'injustice seront confondues ; et, lorsqu'elles auront porté Joseph sur le trône, elles paraîtront tremblantes devant lui.

D. Quels moyens Joseph emploie-t-il pour combattre la tentation qui lui est suscitée par sa maîtresse?

R. Nous trouvons dans sa conduite un excellent modèle de ce que nous devons faire quand nous sommes tentés. Joseph se défend d'abord par le souvenir de Dieu et de son devoir. Comment, dit-il à cette femme hardie et sans pudeur, pourrais-je commettre une telle action, ayant Dieu pour témoin et pour juge? C'est à ses yeux que nous deviendrions criminels vous et moi. C'est lui qui me commande de vous désobéir en cette occasion. Comment pourrais-je éviter ses regards, ou corrompre sa justice, ou me mettre à couvert de son indignation[1] ? *Quomodò ergo possum hoc malum*[2] *facere, et peccare in Deum meum?* Lorsque la tentation est devenue si forte, qu'il a tout à craindre de sa faiblesse, il prend la fuite, quitte tout, et s'expose à tout, plutôt que de demeurer dans l'occasion prochaine d'offenser Dieu.

D. N'y a-t-il point encore d'autre réflexion à faire sur les malheurs et les disgrâces de Joseph?

R. Quelque durs et quelque injustes que fussent les traitements que Joseph eut à souffrir, jamais il ne lui échappa une seule parole de murmure. Il ne s'abandonna point au découragement dans sa servitude, mais il se donna tout entier au service de son maître. Dans le grand loisir qu'ont les prisonniers, et malgré le penchant naturel qu'ont les hommes à parler de leurs aventures, il n'avait point fait le récit des siennes. Quand il est forcé de s'en ouvrir à l'échanson, il le fait avec une modération et une charité qu'on ne peut assez admirer. *J'ai été enlevé par fraude et par violence*, dit-il, *du pays des Hébreux, et j'ai été renfermé dans cette prison sans être coupable*. Il ne nomme ni ses frères, qui l'ont vendu ; ni sa maîtresse, qui l'a calomnié. Il dit seulement qu'il a été enlevé et fait esclave, quoiqu'il fût libre ; et condamné à une dure prison, quoiqu'il fût innocent. Un autre, moins humble et moins prudent que lui, aurait raconté sa vie, et insisté sur les circonstances qui lui auraient fait le plus d'honneur. S'il en eût usé ainsi, le Saint-Esprit aurait laissé dans les ténèbres une vertu qui n'aurait pu les souffrir, et qui aurait voulu se consoler de ses malheurs par la vaine satisfaction de se faire admirer ; au lieu qu'il a pris soin d'apprendre à tous les siècles ce que Joseph n'a pas voulu

[1] Prov. 21, 30.
[2] Gen. 45, 8.

[1] Gen. 39, 9.
[2] *Heb.* Hoc grande scelus.

dire en secret et dans l'obscure caverne où il était enfermé.

2. Elévation de Joseph. Premier voyage de ses frères en Égypte. (*Gen.* c. 41 et 42.)

Deux ans se passèrent depuis que l'échanson eut été rétabli, après lesquels Pharaon eut deux songes en une même nuit. Dans l'un il vit sept vaches grasses qui sortaient du Nil, et qui furent dévorées par sept autres vaches maigres sorties après elles du même fleuve. Dans le second il vit sept épis pleins, qui furent aussi dévorés par sept autres épis fort maigres. Aucun des sages d'Egypte n'ayant pu expliquer ces songes, l'échanson se souvint de Joseph et en parla au roi, qui le fit aussitôt sortir de prison et lui raconta ses songes. Joseph répondit que les sept vaches grasses et les sept épis pleins signifiaient sept années d'abondance; et que les vaches et les épis maigres marquaient sept années de stérilité et de famine, qui viendraient ensuite. Il conseilla au roi d'établir un homme sage et habile qui eût soin, pendant les sept années d'abondance, de faire serrer une partie des grains dans des greniers publics, afin que l'Egypte y trouvât une ressource pendant la stérilité. Ce conseil plut à Pharaon, et il dit à Joseph : C'est vous-même que j'établis aujourd'hui pour commander à toute l'Egypte : tout le monde vous obéira, et il n'y aura que moi au-dessus de vous. En même temps il ôta son anneau[1] de son doigt, et le mit au doigt de Joseph : il le fit monter sur son second char, et fit crier par un hérant que tout le monde fléchît le genou devant lui. Il changea aussi son nom, et lui en donna un qui signifiait *Sauveur du Monde.*

Les sept années d'abondance arrivèrent comme Joseph l'avait prédit. Pendant ce temps, il fit mettre en réserve une grande quantité de blé dans les greniers du roi. La stérilité vint ensuite, et la famine était dans tous les pays : mais il y avait du blé en Egypte. Le peuple, pressé de la faim, demanda à Pharaon de quoi vivre. Il leur dit : Allez à Joseph, et faites tout ce qu'il vous dira. Joseph donc, ouvrant tous les greniers, vendait du blé aux Egyptiens et aux autres peuples.

Jacob, l'ayant appris, commanda à ses enfants d'y aller. Ils partirent au nombre de dix; car Jacob avait retenu Benjamin auprès de lui, de peur qu'il ne lui arrivât quelque accident dans le chemin. Etant arrivés en Egypte, ils parurent devant Joseph et l'adorèrent. Joseph les reconnut d'abord; et, en les voyant prosternés devant lui, il se souvint des songes qu'il avait eus autrefois : mais il ne se fit point connaître à eux. Il leur parla même fort durement, et les traita d'espions qui venaient pour examiner le pays. Ils lui repartirent : Seigneur, nous sommes venus ici pour acheter du blé. Nous sommes douze frères, tous enfants d'un même homme, qui demeure dans le pays de Canaan. Le dernier de tous est demeuré avec notre père, et l'autre n'est plus au monde. Eh bien, reprit Joseph, je m'en vais éprouver si vous dites la vérité. Envoyez l'un de vous pour amener ici le plus jeune de vos frères; et cependant les autres demeureront en prison. Il se contenta néanmoins d'en retenir un seul. Pénétrés de frayeur et de regret, ils se disaient l'un à l'autre en leur langue : C'est avec justice que nous souffrons tout ceci, parce que nous avons péché contre notre frère. Nous le voyions accablé de douleur lorsqu'il nous priait d'avoir pitié de lui; mais nous ne voulûmes pas l'écouter. C'est pour cela que ce malheur nous est arrivé. Ruben, l'un d'entre eux, leur disait : Ne vous le dis-je pas alors, de ne point commettre un si grand crime contre cet enfant? cependant vous ne m'écoutâtes point. C'est son sang maintenant que Dieu vous redemande. Joseph, qui les entendait sans qu'ils le sussent, ne put retenir ses larmes. Il se retira pour un moment, et revint ensuite leur parler. Alors il fit prendre Siméon, et le fit lier devant eux : puis il commanda secrètement à ses officiers de remettre leur argent dans leurs sacs. Ils partirent donc avec leurs ânes chargés de blé.

RÉFLEXIONS.

D. Pourquoi Dieu laissa-t-il Joseph en pri-

[1] Le sceau du prince était à cet anneau.

son pendant plusieurs années sans paraître se souvenir de lui?

R. Ce terme, si long quand on est captif, était nécessaire pour affermir Joseph dans l'humilité, dans la soumission aux ordres de Dieu, et dans la patience. Il nous eût attendris, si nous l'eussions vu dans les fers, et que nous eussions connu son innocence. Mais Dieu, qui avait pour lui une compassion infiniment plus indulgente et plus tendre, le laissait dans un état d'où nous aurions voulu le tirer. Il connaissait ce qui manquait à sa vertu; il savait combien devaient durer les remèdes nécessaires à sa santé; il découvrait dans l'avenir ses tentations et ses périls, et lui préparait dans les liens le secours et la force dont il aurait besoin dans son élévation. C'est ainsi qu'il en use pour les élus, dont il veut, avant tout, affermir la patience et l'humilité, et qu'il n'expose à la tentation qu'après les y avoir longtemps préparés.

D. Comment Pharaon se détermine-t-il si aisément à choisir pour premier ministre Joseph, et à revêtir de l'autorité souveraine un étranger et un inconnu?

R. C'est une grâce pour toute une nation, qu'une salutaire pensée inspirée à un prince. Lorsque Joseph parlait aux oreilles de Pharaon, Dieu l'instruisait en secret. Il le rendait attentif aux sages avis et à la rare prudence d'un étranger et d'un captif; et il le délivrait de tous les préjugés qui empêchent si souvent les personnes constituées en dignité de se rendre dociles à la lumière, et d'avouer qu'on en peut avoir une supérieure à la leur. Il lui faisait comprendre qu'une sagesse purement humaine exécuterait mal ce qui lui était conseillé par une sagesse divine, et qu'il chercherait inutilement un autre ministre que celui que Dieu avait choisi. *Où pourrions-nous*, dit ce prince sensé, *trouver un homme comme celui-ci, qui fût aussi rempli qu'il l'est de l'esprit de Dieu* [1]*?*

En parlant ainsi, il ruinait par le fondement toutes les erreurs d'une fausse politique, qui regarde la vertu et la religion comme peu propres au gouvernement des Etats, et qui se trouve perpétuellement gênée dans ses vues et ses projets par une exacte probité. Un roi infidèle couvre d'une éternelle honte cette folle impiété. Il est persuadé que, plus on a l'esprit de Dieu, plus on est capable de conduire un royaume. Et la moindre attention suffit pour découvrir que la maxime opposée est l'effet du renversement de l'esprit humain.

D. Que faut-il penser de la gloire de Joseph, élevé presque jusque sur le trône?

R. Le Saint-Esprit nous apprend, dans un autre livre, que les calomnies dont on avait noirci la réputation de Joseph furent alors pleinement dissipées, et que la honte du mensonge retomba sur ceux qui en avaient été les auteurs. *Mendaces ostendit qui maculaverunt illum, et dedit illi claritatem æternam* [1]. Ainsi toute la pompe dont il était environné était le triomphe de la vertu. C'était elle qui était montrée à tous les peuples. C'était elle qui était élevée sur un char magnifique, d'où elle apprenait aux justes de tous les siècles à ne tomber jamais dans le découragement, et à conserver une patience invincible. C'était devant elle que tout le monde fléchissait le genou; et Joseph était le héraut qui y exhortait tous les hommes, dans le temps que le héraut qui marchait devant lui exigeait cette marque extérieure de respect pour le premier ministre de Pharaon.

D. Les songes de Joseph, à l'égard de ses frères, furent-ils accomplis?

R. On le reconnaît clairement quand on les voit tous prosternés aux pieds de Joseph : *Quumque adorassent eum fratres sui* [2]. Voilà ce qu'ils avaient tant appréhendé, ne sachant pas l'intérêt qu'ils avaient à le reconnaître pour maître. Plus ils se sont efforcés de l'éloigner, et de s'en rendre indépendants, plus ils ont contribué à l'établir sur leurs têtes. Ils n'ont pas voulu l'adorer quand ils l'avaient dans leur famille; ils le vont chercher en Egypte pour se prosterner à ses pieds : ils l'ont renoncé, et lui ont voulu ôter la vie, quand son père l'a envoyé vers eux; ils sont contraints de paraître devant lui, après une espèce de résurrection, pleins de crainte et de tremblement : ils l'adorent après l'Egypte et

[1] Gen. 41. 38.

[1] Cap. 10-14.
[2] Gen. 42, 6.

les autres nations, dont ils suivent enfin l'exemple, et ils ne craignent que d'en être rejetés, parce qu'ils le regardent comme le sauveur du monde; au lieu qu'ils avaient appréhendé de lui être soumis, parce qu'ils ne considéraient dans son élévation que leur propre abaissement.

D. Que nous apprennent les remords des fréres de Joseph au sujet du traitement qu'ils lui avaient fait souffrir?

R. On voit dans les reproches qu'ils se font à eux-mêmes, et la force de la conscience, et le fruit de la sainte éducation donnée par Jacob à sa famille, qui n'a pas toujours été fidèle à la lumière, mais qui ne s'est point efforcée de l'éteindre, et qui a respecté la loi qui condamnait ses actions. *C'est justement*, se disent-ils l'un à l'autre, *que nous souffrons tout ceci, parce que nous avons péché contre notre frère* [1]. Les hommes n'effaceront jamais de leur cœur le sentiment que Dieu y a imprimé de sa présence et de sa justice. Ils ne réussiront jamais à se persuader que le crime n'est rien, ou qu'il n'a pas été vu, ou qu'il demeurera impuni. Ils seront quelquefois rassurés par la patience et par le silence de leur juge, ou par la multitude de leurs complices; mais, lorsque la vengeance commencera à éclater, ils seront les premiers à avouer qu'ils l'ont méritée, et leurs complices ne leur paraîtront que comme des témoins préparés pour les accuser et les confondre.

3. Second voyage des enfants de Jacob en Egypte. Joseph reconnu par ses fréres. (*Gen.* c. 43, 44, 45.)

Lorsque les enfants de Jacob, au retour de leur voyage, lui eurent raconté tout ce qui leur était arrivé, l'emprisonnement de Siméon, et l'ordre exprès qu'ils avaient reçu de mener Benjamin en Egypte, cette triste nouvelle le perça de douleur, et renouvela celle que la perte de Joseph lui avait causée. Il refusa longtemps de laisser partir son cher Benjamin, qui, seul, faisait toute sa consolation; mais enfin, voyant que c'était une nécessité, et qu'autrement il le verrait périr de faim avec lui, il consentit à son départ sur les assurances réitérées que lui donnérent ses autres enfants de le lui ramener. Ils partirent donc tous ensemble avec des présents pour Joseph, et le double de l'argent qu'ils avaient trouvé dans leurs sacs.

Etant arrivés en Egypte, ils se présentèrent devant Joseph. Lorsqu'il les eut aperçus, et Benjamin avec eux, il dit à son intendant: Faites entrer ces gens-là chez moi et préparez un festin, parce qu'ils mangeront à midi avec moi. L'intendant exécuta l'ordre et les fit entrer. Eux, tout surpris d'un tel traitement, s'imaginaient qu'on allait leur faire un crime de l'argent qui s'était trouvé dans leurs sacs. Ils commencèrent donc par se justifier auprès de l'intendant, disant qu'ils ne savaient pas comment cela était arrivé; et que, pour preuve de leur bonne foi, ils rapportaient cet argent. L'intendant les rassura en leur disant: Ne craignez rien, c'est votre Dieu et le Dieu de votre père qui vous a fait trouver de l'argent dans vos sacs; car, pour moi, j'ai reçu celui que vous avez donné. Aussitôt après, il leur amena Siméon, leur frére. On leur apporta de l'eau; ils se lavèrent les pieds, et attendirent l'arrivée de Joseph.

Dès qu'il parut, ils se prosternèrent devant lui, et lui offrirent leurs présents. Joseph, après les avoir salués avec bonté, leur dit: Votre père, ce bon vieillard dont vous m'aviez parlé, vit-il encore? Comment se porte-t-il? Ils répondirent: Notre père, votre serviteur, est encore en vie, et il se porte bien. En même temps ils se prosternérent de nouveau. Joseph, ayant aperçu Benjamin: Est-ce là, leur dit-il, votre jeune frére, dont vous m'aviez parlé? Mon fils, ajouta-t-il, je prie Dieu qu'il vous bénisse; et il se hâta de sortir, parce que la vue de son frère l'attendrissait si fort, qu'il ne pouvait plus retenir ses larmes. Quelques moments après, il vint retrouver ses fréres; et, ayant commandé qu'on servît à manger, il se mit à table avec eux.

Après que Joseph eut mangé avec ses fréres, il donna secrètement cet ordre à son intendant: Mettez du blé dans les sacs de ces gens-là, et l'argent de chacun d'eux à l'entrée de leurs sacs; et mettez ma coupe d'argent

[1] Gen. 42, 21.

dans le sac du plus jeune. L'intendant fit ce qui lui était ordonné. Le lendemain matin, ils partirent avec leurs ânes chargés de blé; mais à peine étaient-ils sortis de la ville, que Joseph envoya son intendant après eux pour leur faire des reproches de ce qu'ils avaient volé sa coupe. Ils furent fort surpris de se voir accusés d'une action si lâche, à laquelle ils n'avaient pas seulement pensé. Nous vous avons rapporté, dirent-ils, l'argent que nous avions trouvé à l'entrée de nos sacs; comment se pourrait-il faire que nous eussions dérobé dans la maison de votre maître de l'or ou de l'argent? Que celui qui se trouvera coupable de ce vol meure, et nous demeurerons tous esclaves de votre maître. L'intendant les prit au mot. On les fouilla tous, en commençant par les plus âgés; et enfin la coupe fut trouvée dans le sac de Benjamin.

Ils retournèrent à la ville fort affligés, et allèrent se jeter aux pieds de Joseph. Après quelques reproches, il leur déclara que celui dans le sac duquel on avait trouvé la coupe demeurerait son esclave. Alors Juda, ayant demandé permission de parler, représenta à Joseph que, s'ils retournaient vers leur père sans ramener avec eux ce fils, qu'il aimait tendrement, ils le feraient mourir de chagrin. C'est moi, ajouta-t-il, qui ai répondu de lui à mon père : que ce soit moi, s'il vous plaît, qui demeure esclave en sa place; car je ne puis retourner sans lui, de peur d'être témoin de l'extrême affliction qui accablera notre père.

A ces paroles, Joseph ne put plus se retenir. Il commanda qu'on fît sortir tout le monde. Alors, les larmes lui tombant des yeux, il jeta un grand cri, et dit à ses frères : Je suis Joseph. Mon père vit-il encore? Aucun d'eux ne lui répondit, tant ils étaient saisis d'étonnement. Il leur parla donc avec douceur, et leur dit : Approchez-vous de moi. Lorsqu'ils se furent approchés, il dit : Je suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu pour être emmené en Egypte. Ne craignez point, et ne vous affligez point de ce que vous m'avez traité ainsi; car c'est Dieu qui m'a envoyé ici devant vous pour vous conserver la vie. Ce n'est point par votre conseil que cela est arrivé, mais par la volonté de Dieu. Allez dire à mon père que Dieu m'a établi sur toute l'Egypte. Qu'il se hâte de venir. Il demeurera près de moi; et je le nourrirai lui et toute sa famille, car il reste encore cinq années de famine. Vous voyez de vos yeux que c'est moi qui vous parle. Annoncez à mon père le haut rang où je suis élevé, et tout ce que vous avez vu dans l'Egypte. Hâtez-vous de me l'amener. Après leur avoir parlé ainsi, il se jeta au cou de Benjamin, et l'embrassa en pleurant; il embrassa de même tous ses autres frères, et après cela ils se rassurèrent pour lui parler.

Cette nouvelle se répandit aussitôt dans toute la cour. Pharaon en témoigna sa joie à Joseph, et lui dit de faire venir au plus tôt toute sa famille en Egypte. Joseph fit partir ses frères avec des vivres pour le voyage, et des voitures pour transporter leur père, leurs femmes et leurs enfants. Lorsqu'ils furent arrivés dans le pays de Canaan, ils dirent à Jacob : Votre fils Joseph est vivant, et il a autorité dans toute l'Egypte. A ces mots, Jacob se réveilla comme d'un profond sommeil, et il n'en voulait rien croire; mais enfin, ayant entendu le récit de tout ce qui s'était passé, et voyant les chariots et les autres choses que son fils lui envoyait, il dit : Je n'ai plus rien à souhaiter, puisque mon fils Joseph vit encore; j'irai, et je le verrai avant que de mourir. Il partit bientôt après avec toute sa famille, et arriva en Egypte. Après qu'il eut salué le roi, Joseph l'établit dans le pays de Gessen, le plus fertile de l'Egypte, où Jacob vécut encore dix-sept ans.

RÉFLEXIONS.

D. Le moment où Joseph se fait connaître à ses frères est l'endroit de son histoire le plus touchant et le plus intéressant; mais il est précédé de circonstances bien étranges. Comment en effet concilier son indifférence et son oubli à l'égard de son père et de ses frères, qu'il laisse exposés aux suites funestes d'une cruelle famine, et l'extrême dureté qu'il exerce sur eux en les calomniant et les emprisonnant; comment, dis-je, concilier tout cela avec cette bonté et cette tendresse qu'il laisse entrevoir dans le temps même qu'il les traite si durement?

R. C'est cette contradiction apparente qui doit nous avertir qu'il y a quelque mystère caché sous la surface d'une action qui sans cela pourrait choquer la raison, et paraîtrait contraire aux sentiments que la nature a imprimés dans le cœur de tous les hommes.

Joseph, vendu par ses frères aux Egyptiens, regardé par Jacob comme mort, oublié par toute sa famille, honoré pendant cet intervalle et régnant en Egypte, est incontestablement la figure de Jésus-Christ livré aux gentils par les Juifs, renoncé généralement par sa nation, mis à mort par leur cruelle envie, reconnu et adoré par les gentils comme leur sauveur et leur roi.

Dans le premier voyage que les enfants de Jacob firent en Egypte, il est dit que *Joseph connut bien ses frères, mais qu'il ne fut point connu d'eux*[1]. C'est l'état des Juifs: en refusant de se soumettre à Jésus-Christ, ils ont cessé de le voir, mais ils n'ont pu s'affranchir de son empire. Ils lisent les Ecritures, et rencontrent partout leur Seigneur sans le connaître. Ils l'ont vu et ne l'ont pas reçu. Il leur a parlé en énigmes et en paraboles, parce qu'ils étaient indignes d'entendre des mystères qu'ils refusaient de croire; mais le voile ne demeurera pas toujours sur leur cœur.

Pendant le long intervalle que dure leur aveuglement, ils souffrent une cruelle famine, non de pain matériel, mais, comme l'avait prédit un prophète, de la parole de Dieu, dont l'intelligence leur est refusée. *Mittam famem in terram : non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini*[2]. La terre de Canaan est condamnée à une entière stérilité. Le véritable pain de vie ne se trouve que dans l'Egypte. Pour vivre, il faut

[1] Gen. 42, 8.
[2] Amos. 8, 11.

nécessairement y aller; et jusqu'à ce que Benjamin, le dernier des enfants de Jacob, figure des derniers Juifs, y paraisse en personne, la famine affligera toujours cette malheureuse nation.

Jusque-là Joseph paraîtra n'avoir que de la dureté pour ses frères. Il leur parlera comme à des inconnus, d'un ton propre à les intimider et avec un visage sévère: *Quasi ad alienos duriùs loquebatur*[1]. C'est ainsi que Jésus-Christ traite depuis longtemps un peuple ingrat et aveugle. Il paraît ne connaître plus ses frères selon la chair. Il semble avoir oublié les pères d'une postérité infidèle et sanguinaire.

Cependant Joseph se faisait violence pour ne point laisser paraître sa tendresse. Il ne pouvait retenir ses larmes; il était obligé de se détourner, de se cacher le visage, de sortir même de temps en temps pour essuyer ses pleurs. L'effort qu'il faisait pour les cacher était la figure de cette miséricorde secrète cachée dans le sein de Dieu, et réservée pour les moments marqués dans son conseil éternel. Les promesses de Dieu s'accompliront sur Israël; car ses dons sont sans repentir, et sa vérité sera immuable dans tous les siècles. Mais une juste sévérité suspend les effets d'une clémence que nos gémissements, unis à ceux du prophète, doivent hâter.

D. Joseph peut-il être regardé par d'autres circonstances de sa vie comme figure de Jésus-Christ?

R. Il y a peu de saints de l'Ancien-Testament en qui Dieu ait pris plaisir de marquer autant de traits de ressemblance avec son fils que dans Joseph. Le simple exposé en sera une preuve évidente.

[1] Gen. 42, 7.

RAPPORTS ENTRE JOSEPH ET JÉSUS-CHRIST.

JOSEPH.	JÉSUS-CHRIST.
Il est haï de ses frères :	Il est haï des Juifs :
1. Parce qu'il les accuse d'un grand crime.	1. Parce qu'il leur reproche leurs vices
2 Parce qu'il est tendrement aimé de son père.	2. Parce qu'il déclare qu'il est le fils de Dieu, et que Dieu lui-même l'appelle son fils bien-aimé.
3. Parce qu'il leur prédit sa gloire future.	3. Parce qu'il leur prédit qu'ils le verront assis à la droite de Dieu.
Il est envoyé par son père vers ses frères, qui étaient éloignés.	Il est envoyé de Dieu son père vers les brebis perdues de la maison d'Israël.
Ses frères conspirent contre sa vie.	Les Juifs forment le dessein de le mettre à mort.
Il est vendu vingt pièces d'argent.	Il est vendu trente pièces d'argent.
Il est livré à des étrangers par ses propres frères.	Il est livré aux Romains par les Juifs.
Sa robe est teinte de sang.	L'humanité dont il est revêtu souffre une mort sanglante.
Il est condamné par Putiphar, sans que personne parle pour lui.	Il est condamné sans que personne prenne sa défense.
Il souffre en silence.	Il souffre toutes sortes d'injures et de supplices sans se plaindre.
Placé entre deux criminels, il prédit à l'un son élévation, et à l'autre sa mort prochaine.	Placé entre deux voleurs, il prédit à l'un qu'il ira en Paradis, et laisse mourir l'autre dans son impénitence.
Il est trois ans en prison.	Il est trois jours dans le tombeau.
Il arrive à la gloire par les souffrances et par les humiliations.	Il fallait que le Christ souffrît, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire.
Il est établi sur la maison de Pharaon et sur toute l'Egypte.	Il est établi chef de toute l'Eglise, et toute créature lui est soumise.
Pharaon seul est au-dessus de lui.	Il est au-dessus de toute créature, mais soumis à Dieu comme homme.
Il est appelé *sauveur du monde*.	Son nom de Jésus signifie *sauveur*; et il est en effet le seul par qui nous puissions être sauvés.
Tous fléchissent le genou devant lui.	Toute créature doit fléchir le genou au nom de Jésus-Christ.
La famine est partout : il n'y a du pain qu'en Egypte, où Joseph gouverne.	Il n'y a partout que pauvreté et qu'égarement : la vérité et la grâce ne se trouvent que dans l'Eglise, où règne Jésus-Christ.
Tous sont renvoyés à Joseph par Pharaon.	Point de salut, point de grâce que par Jésus-Christ.
Toutes les provinces viennent en Egypte pour y chercher du blé.	Toutes les nations entrent dans l'Eglise pour y trouver le salut.
Les frères de Joseph viennent à lui, le reconnaissent, l'adorent, s'établissent en Egypte.	Les Juifs reviendront un jour à Jésus-Christ, le reconnaîtront, l'adoreront, et entreront dans l'Eglise.

Y a-t-il dans toutes ces applications, et j'en pourrais ajouter beaucoup d'autres, quelque chose de forcé et de contraint ? Serait-il possible que le pur hasard eût ramassé ensemble tant de traits de ressemblance si différents, et en même temps si naturels ? J'aimerais autant dire que le portrait le plus achevé et le plus ressemblant ne serait aussi

que l'effet du hasard. Il est visible qu'une main intelligente a répandu et appliqué à propos toutes ces couleurs pour en faire un tableau parfait; et que le dessein de Dieu, en réunissant dans la seule vie de Joseph tant de circonstances singulières, a été d'y peindre les principaux traits de celle de son fils. Ce serait donc ne connaître qu'à demi l'histoire de Joseph, que de s'arrêter à la simple surface qu'elle présente, sans en approfondir le sens caché et mystérieux, qui en fait la partie la plus essentielle, puisque Jésus-Christ est la fin de la loi et de toutes les Ecritures.

Je prie le lecteur d'observer que, quelque ressemblants et quelque naturels que soient les rapports de Joseph avec Jésus-Christ, il n'en est point parlé ni dans l'Evangile, ni dans les écrits des apôtres; ce qui montre qu'outre les figures dont on trouve l'explication dans le Nouveau-Testament, il y en a de si claires et de si évidentes, qu'on ne peut pas raisonnablement douter qu'elles ne renferment aussi quelque mystère. Mais il faut, surtout, quand on parle aux jeunes gens, être sobre et retenu sur celles du dernier genre, et insister principalement sur les figures dont Jésus-Christ ou les apôtres ont fait l'application.

ARTICLE II.

Délivrance miraculeuse de Jérusalem sous Ezéchias.

Je ne prends dans la vie du saint roi Ezéchias que ce fait, l'un des plus éclatants qui soient dans l'histoire sainte, et des plus propres à rendre sensible la toute-puissance de Dieu, et son attention sur ceux qui mettent en lui leur confiance. Je ne ferai presque qu'en indiquer les principales circonstances, que le lecteur pourra voir dans toute leur étendue en consultant les livres historiques qui en font le récit, et surtout les prophéties d'Isaïe, qui en renferment une prédiction très-claire et très détaillée.

Sennachérib, roi des Assyriens, était parti de Ninive avec une armée formidable[1], dans le dessein d'exterminer la ville de Jérusalem avec son roi et ses habitants. Il se promettait

[1] 4 Reg. 18, 13.

une victoire assurée[1], et insultait déjà d'avance au Dieu de Jérusalem, disant qu'il le traiterait comme il avait traité tous les dieux des autres villes et des autres royaumes dont il avait fait la conquête. Il ne savait pas qu'il n'était qu'un instrument dans la main de Dieu[2], qui l'avait appelé d'un coup de sifflet (c'est l'expression de l'Ecriture), et l'avait fait venir des extrémités de la terre, non pour exterminer, mais pour corriger son peuple.

Tout céda aux armes victorieuses de ce prince, et en peu de temps il se rendit maître de toutes les places fortes qui étaient dans le pays de Juda. L'alarme fut grande dans Jérusalem[3]. Ezéchias avait pris toutes les mesures nécessaires pour mettre la ville en état de faire une vigoureuse résistance; mais il n'attendait sa délivrance que du secours divin. Dieu s'était engagé par une promesse solennelle[4], et plusieurs fois réitérée, à défendre la ville contre l'attaque du roi d'Assyrie, mais à condition que ses habitants ne compteraient que sur lui, se tiendraient en repos, et n'auraient point recours au roi d'Egypte. *Si vous demeurez en paix*, leur avait-il dit, *vous serez sauvés : votre force sera dans le silence et dans l'espérance*[5]. Il leur avait déclaré plusieurs fois que le secours d'Egypte tournerait à leur honte et à leur perte[6]. Pour leur rendre cette prédiction plus sensible, il avait obligé le prophète Isaïe de marcher nu-pieds et sans habits au milieu de la ville[7], en déclarant que tel serait le sort des Egyptiens et des Ethiopiens.

Les grands, les politiques ne purent se résoudre à demeurer dans l'inaction, et à compter sur la promesse de Dieu. Ils amassèrent une somme considérable d'argent[8], et ils envoyèrent des députés au roi d'Egypte pour implorer son secours. Plusieurs même prirent le parti de se retirer dans ce pays-là, espérant y trouver un asile assuré contre les maux dont ils étaient menacés. Dieu leur en

[1] Isai. 10, 7, 15.
[2] Id. 5, 26, 7; 18, 10, et 6.
[3] 2 Paral. 32, 2, 8.
[4] Isai. cap. 30.
[5] V. 15. — [6] V. 1, 5.
[8] Id. 20, 1, 6.
[7] Id. 30.

fit plusieurs fois des reproches par son prophète, mais toujours en vain. Le saint roi Ezéchias leur répétait sans cesse : *Le Seigneur nous délivrera; Jérusalem ne sera pas livrée entre les mains des Assyriens*[1]. On ne l'écoutait point.

Ce saint roi[2], craignant d'avoir commis quelque faute en rompant le traité qu'il avait fait avec le roi des Assyriens, résolut, pour n'avoir rien à se reprocher, et pour mettre tout le bon droit de son côté, de lui en faire satisfaction. Il lui envoya donc des ambassadeurs à Lachis, et lui dit : J'ai fait une faute; mais retirez-vous de mes terres, et je souffrirai tout ce que vous m'imposerez. Le roi des Assyriens ordonna à Ezéchias de lui donner trois cents talents d'argent et trente talents d'or. Il ramassa cette somme avec beaucoup de peine, et la lui envoya. Il y avait lieu d'espérer qu'une telle démarche désarmerait la colère de Sennachérib : mais il n'en devint que plus fier; et, ajoutant la perfidie à l'injustice, il envoya sur-le-champ un gros détachement de son armée contre Jérusalem, avec ordre à Rabsacès, qui commandait ce détachement, de sommer Ezéchias et les habitants, de la part du grand roi, du roi des Assyriens, de se rendre. Cet officier s'acquitta de sa commission en des termes pleins de mépris pour le roi de Juda, et d'insultes contre le Dieu d'Israël. Ezéchias, l'ayant appris, déchira ses vêtements, se couvrit d'un sac, et entra dans la maison du Seigneur, d'où il envoya ses principaux officiers vers Isaïe pour lui rapporter les paroles insolentes de Rabsacès. Le prophète leur répondit : Vous direz ceci à votre maître : Voici ce que dit le Seigneur : Ne craignez point ces paroles que vous avez entendues, par lesquelles les serviteurs du roi des Assyriens m'ont blasphémé. Je vais lui envoyer un souffle : il entendra un bruit; il retournera en son pays, et je l'y ferai périr par l'épée.

Pendant cet intervalle, Tharaca, roi d'Ethiopie[3], avait envoyé des courriers à Jérusalem pour assurer ses habitants qu'il marchait à leur secours. Lui-même arriva bientôt après avec son armée et celle des Egyptiens. A la première nouvelle qu'en reçut Sennachérib[1], il résolut de marcher contre lui. Mais auparavant il envoya ses ambassadeurs à Ezéchias pour lui remettre en main une lettre pleine de blasphèmes contre le Dieu d'Israël. Ce saint roi, pénétré de douleur, alla aussitôt au temple, étendit cette lettre impie devant le Seigneur, et lui représenta, par une prière vive et touchante, que c'était lui-même qu'on attaquait, qu'il s'agissait de la gloire de son nom, et qu'il osait, par cette raison, lui demander un miracle, afin, dit-il, que tous les royaumes de la terre sachent que c'est vous seul qui êtes le Seigneur et le vrai Dieu. Dans le moment même, Isaïe envoya dire à Ezéchias que Dieu avait exaucé sa prière, et que la ville ne serait pas même assiégée. A qui, dit Dieu en s'adressant à Sennachérib, penses-tu avoir insulté ? Qui crois-tu avoir blasphémé ? Contre qui as-tu haussé la voix et élevé tes yeux insolents ? C'est contre le saint d'Israël. Tu m'as attaqué par tes insultes pleines d'impiété, et le bruit de ton orgueil est monté jusqu'à mes oreilles. Je te mettrai donc un anneau au nez, et un mors à la bouche; et je te ferai retourner par le même chemin par lequel tu es venu.

Le roi d'Ethiopie[2], plein de confiance dans les troupes innombrables qu'il amenait, avait cru qu'il n'aurait qu'à se montrer pour mettre en fuite les Assyriens et pour rendre la liberté à Jérusalem. Il ne savait pas l'anathème que Dieu avait prononcé contre lui, parce qu'il avait osé se déclarer le protecteur et le libérateur de Jérusalem et du peuple de Dieu, comme si l'un et l'autre eussent été sans espérance et sans ressource s'il ne se hâtait d'en prendre la défense. Son armée fut taillée en pièces. Le carnage fut si grand, et la fuite si prompte, qu'il ne resta personne pour enterrer les morts. Après le gain de la bataille, le roi d'Assyrie porta la guerre dans l'Egypte même. Le trouble et la confusion s'y répandirent partout. Dieu enleva aux sages si renommés de l'Egypte le conseil et la prudence,

[1] 4 Reg. 18, 33 et 19, 10.
[2] 4 Reg. 18 et 19.
[3] Isai. 18, 1, 3.

[1] 4 Reg. 19, 9, 34.
[2] Isai. c. 18 et 19.

et répandit parmi eux un esprit de vertige. Il ôta aux chefs toute force et tout courage. On ne fit aucune résistance, et tout le pays fut à la discrétion d'un prince également avare et cruel, qui emmena un nombre infini de captifs, comme Isaïe l'avait prédit[1].

Quand Sennachérib eut ramené ses troupes victorieuses devant Jérusalem[2], on s'imagine aisément quelle fut la consternation des habitants de cette ville. Ils voyaient une armée innombrable campée à leurs portes, et toutes les campagnes voisines couvertes de chariots de guerre. L'ennemi se préparait à assiéger la ville, et poussait des cris contre la montagne de Sion. Le moment de leur perte paraissait venu : mais c'était celui de la miséricorde divine, et de leur délivrance. La nuit même (qui sans doute précéda le jour où se devait faire l'attaque générale)[3], l'ange du Seigneur vint dans le camp des Assyriens, et y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Sennachérib, s'étant levé au point du jour, vit tous ces corps morts, et s'en retourna aussitôt à Ninive, où, peu de temps après, il fut tué par ses propres enfants dans le temple et sous les yeux de son Dieu.

RÉFLEXIONS.

1. Sennachérib instrument de la colère de Dieu.

Isaïe[4], en prédisant le départ de Sennachérib et de ses armées, parle de Dieu d'une manière digne de la grandeur et de la majesté du Tout-Puissant. Il n'a qu'à donner un signal, à lever un étendard; et tous les princes accourent. Tous les rois de la terre ne sont à son égard que comme des moucherons[5]. Toute leur puissance n'est devant lui que faiblesse. D'un seul coup de sifflet il les fait marcher. C'était une grande consolation pour ceux qui avaient alors de la foi, de savoir certainement que tous les maux qui leur arrivaient étaient ordonnés par la divine Providence, qu'ils étaient du côté de Dieu des remèdes, et non de purs supplices; que les hommes n'étaient que les ministres de sa justice, et qu'ils étaient conduits par sa sagesse, quoiqu'ils ne pensassent qu'à satisfaire leurs passions.

C'est Dieu même qui nous découvre les pensées extravagantes de Sennachérib[1], qui, n'étant qu'un simple serviteur, croit être le maître, et qui, ne voyant pas la main qui l'emploie, attribue tout à la sienne, et ne craint point de se mettre à la place de Dieu. Un instrument, dit Dieu, a-t-il quelque vertu qui ne vienne pas de l'artisan qui l'emploie? Est-ce à l'instrument, et non à l'ouvrier, qu'il faut attribuer l'ouvrage? Quelle folie serait comparable à celle qui porterait l'instrument à s'élever contre la main et contre l'intelligence qui l'appliquent à certains usages? voilà pourtant ce que pensait et ce que faisait le roi d'Assyrie

2. Les grands ont recours aux rois d'Ethiopie et d'Egypte.

On voit ici combien il est dangereux de préférer les vues de la prudence humaine à celles de la foi. Dieu avait promis de délivrer Jérusalem, pourvu que ses habitants se tinssent en repos, et missent en lui uniquement leur confiance : voilà le point fixe auquel il fallait se tenir. Mais le secours de Dieu était invisible et paraissait éloigné. Le péril était présent et augmentait tous les jours. La ressource du côté de l'Egypte était prochaine, et semblait assurée. Selon toutes les règles de la politique humaine il fallait mettre tout en usage pour obtenir la protection de deux rois aussi puissants que ceux d'Egypte et d'Ethiopie. D'ailleurs, n'était-ce pas tenter Dieu que d'attendre un miracle? et, dans l'extrême danger où l'on était, n'y avait-il pas une espèce de folie à demeurer dans l'inaction? L'événement fera voir qui de ces politiques, ou d'Ezéchias, raisonnait le plus juste.

[1] Isai. c. 20.
[2] Id. 22, 1, 5-7.
[3] 4 Reg. 19, 35, 37.
[4] Isai. 7, 18; et 10, 5, 6.
[5] « Sibilabit Dominus muscæ... et api, quæ est in terrâ Assur. » (Isai. 7, 18.)

[1] Isai. 10, 7, 15.

3. Discours impie et lettre blasphématoire de Sennachérib.

Le discours et la lettre de Sennachérib nous paraissent avec raison impies [1], insensés, détestables, dans la bouche d'un ver de terre contre la majesté divine. Ce roi, aveuglé par ses heureux succès, dont il ignorait la véritable cause, pensait du Dieu de Juda ce qu'il croyait de tous les autres dieux, dont la puissance, selon lui, était bornée à certaines régions et à certains effets particuliers, et qu'on ne laissait pas de bien battre malgré leur divinité. Il ne voyait rien, dans le Dieu d'Israël, qui le distinguât de la foule des dieux vaincus. Son empire était renfermé dans les bornes étroites d'un petit pays, et relégué dans des montagnes. Son nom n'était guère connu que parmi les peuples voisins. Ce Dieu avait déjà laissé enlever dix tribus par les rois de Ninive. Il venait de perdre toutes les villes fortes de la tribu de Juda, qui seule lui restait; et toute sa domination, tout son peuple, tous ses adorateurs et toute sa religion étaient réduits à une seule ville sur la terre, sans qu'il parût qu'il eût la pensée ou le pouvoir de la garantir d'une ruine que Sennachérib regardait comme assurée.

Il est beau de voir comment Dieu s'applique à confondre l'orgueil insolent de ce prince, qui se faisait appeler le grand roi, le roi par excellence; qui se considérait comme un conquérant invincible, comme le maître de la terre, comme le vainqueur des hommes et des dieux. Ce prince, si fier et si orgueilleux, le Dieu d'Israël le traitera comme une bête féroce, et, en lui mettant un cercle au nez et un mors à la bouche, il le reménera couvert de honte et d'infamie par le même chemin par lequel il était venu plein de gloire et triomphant. Voilà où se termine l'orgueil des hommes

4. Défaite du roi d'Ethiopie.

Il est aisé de reconnaître, dans la punition du roi d'Ethiopie, la jalousie du Dieu des armées contre quiconque prétend être son rival, ou partager sa gloire, en osant venir à son secours pour lui conserver son héritage, ou pour le tirer d'un pas difficile dans lequel ses promesses l'auraient trop engagé; et, dans le triste sort des Israélites, qui avaient eu recours à l'Egypte, la condamnation de tous ceux ou qui doutent des promesses faites à l'Eglise, dont Jérusalem est certainement la figure, ou qui pensent que, dans certaines occasions dangereuses et difficiles, elles ont besoin de la force et de la sagesse humaine.

5. Armée des Assyriens détruite par l'ange exterminateur.

La manière courte et simple dont les livres historiques racontent un événement si merveilleux est véritablement digne de la grandeur de Dieu : *Cette même nuit, l'ange du Seigneur vint dans le camp des Assyriens, et y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes.* Qu'en coûte-t-il à Dieu pour abattre l'orgueil d'un prince si fier, pour faire périr tant d'officiers si braves, pour exterminer une armée si nombreuse et si formidable? un souffle. Et il l'avait dit lui-même : *Je lui enverrai un souffle, et il retournera dans son pays.*

Mais la sublime grandeur qui paraît dans le style du prophète qui a prédit toutes les circonstances de ce grand événement n'est pas moins digne de la majesté du Dieu qui fait ici éclater sa toute-puissance d'une manière si merveilleuse. Que de nobles idées ne nous présentent point les expressions d'Isaïe [1] ! Lorsque tout paraît désespéré, je changerai en un instant la face de toutes choses, dit le Seigneur : *Eritque repenté confestim.* Quand les ennemis de Jérusalem, qui ignorent que c'est moi qui les ai mandes, s'en regarderont comme les maîtres, je les réduirai en poudre dans une seule nuit. J'écarterai le reste, comme un tourbillon dissipe une poussière légère. Au réveil on ne trouvera pas un seul général ni un seul officier qui paraisse avec sa troupe; et la confiance qu'ils avaient que Jérusalem était à eux, sera semblable à l'imagination d'un homme affamé qui songe en dormant qu'il mange, et qui en s'éveillant ne

[1] 4 Reg. c. 19.

[1] Isai. 29, 5-8.

trouve rien. *Sicut somniat esuriens, et comedit : quum autem fuerit expergefactus, vacua est anima ejus.*

C'est l'orgueil insensé de Sennachérib, ce sont ses blasphèmes impies, qui réveillent le Seigneur qui paraissait comme eudormi. Et l'on comprend alors toute la force et toute l'énergie de ces paroles [1] : *Nunc consurgam; nunc exaltabor; nunc sublevabor* [2]. C'est du trône et du sanctuaire que Dieu a sur la montagne de Sion que sortent les éclairs et le bruit effrayant du tonnerre; c'est de l'autel même qu'il a dans Jérusalem, de ce brasier sacré où brûle à sa gloire un feu perpétuel, que sortent les flammes vengeresses qui dévorent ses ennemis. *Hæc dicit Dominus, cujus ignis est in Sion, et caminus ejus in Jerusalem* [3].

En effet, selon Isaïe [4], le massacre étonnant d'une armée entière immolée à la juste vengeance d'un Dieu jaloux qu'on avait outragé si indignement, fut pour lui comme un sacrifice public et solennel. La main de Dieu, dit ce prophète, frappera tout, écrasera tout, n'épargnera rien. Le bruit effroyable de son tonnerre sera pour lui et pour ses serviteurs, dont il prendra la défense, comme un concert agréable de tambours, de harpes, et d'autres instruments de musique, qui accompagnent dans les grandes fêtes l'oblation des sacrifices, et les Assyriens sacrifiés à sa vengeance seront pour lui comme une victime solennelle. *Auditam faciet Dominus gloriam vocis suæ, et terrorem brachii sui ostendet in comminatione furoris, et flamma ignis devorantis : allidet in turbine et in lapide grandinis. A voce enim Domini pavebit Assur, virgâ percussus. Et erit transitus virgæ fundatus, quam requiescere faciet Dominus super eum in tympanis et cytharis; et in bellis præcipuis expugnabit eos.* Le terme original est propre aux sacrifices. On peut traduire ainsi : *Et bellis, ou certamine, quod sacrificio solemni simile erit, expugnabit eos.*

[1] Isai. 33, 10.

[2] La traduction française diminue beaucoup la vivacité de cet endroit, et ne rend pas la répétition du *nunc*. « Je « me lèverai maintenant, je signalerai ma grandeur, je « ferai éclater ma puissance. »

[3] Id. 31, 8 et 9.

[4] Id. 30, 30-32.

6. Raisons de la patience de Dieu à souffrir Sennachérib, et de sa lenteur à délivrer Jérusalem.

Personne ne connaît les desseins de Dieu avant qu'ils soient exécutés; et, lorsqu'ils s'accomplissent, on ne sait où se termineront mille événements dont on ne voit ni les liaisons, ni les usages, ni les motifs, et qui paraissent devoir entraîner une ruine universelle.

Dès que les maux publics commencèrent à se faire sentir, au temps d'Ezéchias, ils parurent extrêmes. Lorsque toute la campagne fut ruinée, et toutes les villes détruites, on regarda ces malheurs comme ne laissant plus aucune ressource, et comme n'étant plus capables de remèdes. Mais, quand Jérusalem vit la formidable armée des Assyriens à ses portes, qu'elle se vit désolée au dedans par la famine et la peste, et sans espérance du côté des hommes après l'entière défaite des Egyptiens venus à son secours, alors il parut de la folie à attendre quelque protection miraculeuse, puisque Dieu lui-même s'opposait à tous les moyens, et se déclarait en tout pour les ennemis.

Une faible foi ne peut soutenir une si longue épreuve; et ceux qui en eurent une plus ferme et plus persévérante s'étonnèrent de la lenteur avec laquelle Dieu accomplissait ses promesses, et de la patience avec laquelle il souffrait que tout pérît et ne fût presque plus en état de profiter de son secours. Mais ce n'est point à l'argile à juger du temps qu'on emploie à la figurer. Ce ne sont point les premiers coups de ciseau qui polissent une pierre, ou qui en forment une belle statue : et ce n'est point un feu médiocre, ou pour la durée, ou pour l'activité, qui fond l'or et qui le purifie. Dieu est attentif à sa sagesse et à sa miséricorde, et non aux pensées des hommes, quand il fait son ouvrage. Il ne le laisse point imparfait, pour se mesurer sur leurs vues bornées, ou sur leur impatience; et il continue dans son dessein, sans mépriser néanmoins les gémissements et les larmes de ses servi-

teurs, jusqu'à ce que tout ce qu'il a résolu soit accompli.

Alors il fait cesser tout l'appareil, tous les mouvements, tous les ressorts dont il s'était servi pour achever son ouvrage. Il arrête les mains qu'il conduisait; il suspend l'action des instruments devenus inutiles; il ne permet plus que le ciseau entame une figure dont tous les traits sont finis; et il brise beaucoup de choses qui n'ont été employées que pour un temps.

C'est ainsi que Dieu en usa à l'égard de Sennachérib. Il s'était servi de lui comme d'un instrument pour corriger son peuple et pour purifier Jérusalem. Après qu'il eut réduit cette ville à un petit nombre de justes profondément humiliés sous sa main, pour lors il songea à punir les blasphèmes de ce prince, que l'orgueil avait conduit à l'impiété [1]. *Lorsque le Seigneur aura accompli toutes ses œuvres sur la montagne de Sion et dans Jérusalem, je visiterai*, dit-il, *cette fierté du cœur insolent du roi d'Assur, et cette gloire de ses yeux altiers.*

7. Confiance en Dieu, caractère dominant d'Ezéchias.

Il est remarquable que le Saint-Esprit, seul bon juge du véritable mérite des hommes, pour faire l'éloge d'un prince aussi saint qu'Ezéchias, se contente de dire qu'il a mis sa confiance dans le Seigneur, le Dieu d'Israël: *In Domino, Deo Israël, speravit* [2]. L'Ecriture ajoute qu'il porta cette vertu plus loin qu'aucun des rois de Juda qui l'ont suivi et qui l'ont précédé. En effet, jamais foi ne fut mise à une si dure et si longue épreuve. Tout était contre lui. Il paraissait de la folie à attendre encore le secours du ciel lorsque tout était désespéré, et à refuser, sur la parole d'un seul homme, ou de se rendre aux Assyriens, ou d'implorer un secours étranger. Mais, fortement appuyé sur la parole de Dieu, il demeura ferme comme s'il eût vu l'Invisible, et il s'attacha à la promesse par l'immobilité d'une espérance invariable, sans se laisser affaiblir par aucun des motifs les plus pressants. L'événement justifia sa conduite. Quand la protection de Dieu eut enfin éclaté par la destruction entière de l'armée des Assyriens, celui qui, la veille, était regardé de tous comme un insensé et un imbécile, devint tout d'un coup, aux yeux de ces mêmes censeurs, l'homme du monde le plus sage de s'être fié au Tout-Puissant. Il en sera toujours ainsi, et quiconque espérera en Dieu ne sera jamais confondu.

[1] Isai. 10, 12.
[2] 4 Reg. 18, 5.

8. Jérusalem délivrée, figure de l'Eglise.

Le principal fruit qu'on doit tirer de cette histoire est de comparer ce qui arrive ici à Jérusalem avec ce qui est arrivé à l'Eglise dans tous les temps; d'y voir ses périls, ses ressources, et la promesse d'une victoire assurée sur tous ses ennemis. Un verset du psaume 47, qui certainement est prophétique, et regarde cet événement, peut nous aider à faire cette comparaison : *Faites le tour de Sion, examinez son enceinte : faites le dénombrement de ses tours* [1]. C'est le prophète qui parle au nom du prince et des chefs du peuple, qui, après une délivrance si subite et si miraculeuse, exhortent ce qui reste de citoyens à faire le tour au dehors et au dedans de Jérusalem, pour être témoins eux-mêmes du bon état où sont ses fortifications. Voyez, leur disent-ils, si les ennemis y ont fait une seule brèche, s'ils en ont abattu une seule tour, s'ils peuvent se vanter d'avoir prévalu en quelque chose sur la vigilance et sur la force de celui qui en est le protecteur : *Circumdate Sion, et circuite eam; numerate turres ejus* [2].

L'Eglise, depuis sa naissance, a été souvent attaquée, assiégée de toutes parts, près de périr selon les apparences. Mais tous ses ennemis ont eu le sort de Sennachérib; et, après beaucoup d'agitations et de craintes, sa foi est demeurée toujours pure, sa doctrine a prévalu sur toutes les erreurs, ses fondements n'ont pas été ébranlés, et l'on n'a pu remarquer qu'elle ait fait aucune perte, ni qu'on l'ait obligée d'abandonner aucun de ses dog-

[1] V. 13.
[2] « C'est ainsi que S. Jérôme a traduit ce verset.

mes, ou de se départir de l'ancienne tradition qui lui sert de rempart contre les nouveaux ennemis qui se succèdent les uns aux autres.

Il en sera ainsi dans tous les siècles; et ce sera un égal malheur, ou d'attaquer l'Eglise, ou de désespérer de la protection de Dieu sur elle, et de croire qu'il ait besoin du secours des hommes pour la défendre. Tous ceux qui pensèrent ainsi de Jérusalem périrent : mais la foi de ceux qui attendirent le secours de Dieu, et qui ne doutèrent point de ses promesses, les sauva et les enrichit des dépouilles de leurs ennemis.

ARTICLE III.

Prophéties.

On peut distinguer deux sortes de prophéties.

Les unes sont purement spirituelles, et ne regardent que Jésus-Christ ou l'Eglise. Telle est la première et la plus ancienne de toutes, où Dieu, après le péché du premier homme, maudit le serpent [1], et déclara que de la femme naîtrait celui qui lui écraserait la tête; c'est-à-dire le Sauveur du monde, qui viendrait un jour détruire la puissance du démon. Telles sont aussi celle de Jacob, qui désigne le temps où le Messie doit venir [2]; et celle de Daniel [3], qui marque dans un détail merveilleux le temps où ce même Messie sera mis à mort, et les suites de cette mort.

Il y a une autre espèce de prophéties, qu'on peut appeler historiques, qui prédisent des évènements temporels, lesquels, pour l'ordinaire, sont eux-mêmes une prédiction et une figure d'autres évènements plus importants et spirituels. On en a vu plusieurs de cette sorte dans l'histoire de Sennachérib, dont le prophète Isaïe avait marqué, longtemps auparavant, un grand nombre de circonstances, qui ne se trouvent point dans les livres historiques. On a, dans le même prophète, une autre prophétie fort célèbre, qui regarde la prise de Babylone par Cyrus, désigné par son

[1] Gen. 3, 15.
[2] Ibid. 49, 10.
[3] Dan. 9, 24-27.

nom deux cents ans avant sa naissance, et qui prédit la délivrance du peuple juif. Il est aisé de voir que ces deux grands évènements, qui renferment presque toutes les prophéties d'Isaïe, la délivrance miraculeuse de Jérusalem sous le saint roi Ezéchias, et la prise de Babylone, suivie de la liberté des Juifs qui y étaient retenus captifs, étaient la figure et le gage d'autres évènements qui ont rapport à la religion.

On pourrait rapporter à une troisième espèce de prophéties celle que je vais exposer, dont une partie est purement historique, et l'autre purement spirituelle. C'est la célèbre prédiction de Daniel au sujet de la statue composée de différents métaux. Je la choisis préférablement aux autres, parce qu'elle a un rapport particulier à l'histoire profane, dont je dois bientôt parler.

Prophétie de Daniel au sujet de la statue composée de différents métaux.

Lorsque Daniel était encore fort jeune [1], le roi de Babylone eut un songe mystérieux dont il perdit l'idée distincte, et conserva néanmoins un souvenir confus qui l'inquiétait : il voulut que tous ceux qui passaient pour habiles lui dissent ce qu'il avait oublié et lui en donnassent l'explication, les condamnant tous à mourir s'ils ne le faisaient. Daniel, qui était compris dans cet ordre général, se mit en prière avec trois jeunes Hébreux qui couraient avec lui le même danger; et il apprit, par une révélation divine [2], ce qu'il ne pouvait savoir par aucune voie naturelle; et tous les sages de Babylone étaient convenus que tout autre moyen était impossible [3].

« Voici donc, ô roi, lui dit Daniel, ce que « vous avez vu. Il vous a paru comme une « grande statue. Cette statue, grande et haute « extraordinairement, se tenait debout de-

[1] Dan. c. 2.
[2] « Tunc Danieli mysterium per visionem nocte revelatum est. » (DAN. c. 2, v. 19.)
« Est Deus in cœlo revelans mysteria. » (v. 28.)
[3] « Nec reperietur quisquam qui indicet sermonem « in conspectu regis, exceptis diis, quorum non est cum « hominibus conversatio. » (v. 11.)

« vant vous, et son regard était effroyable. « La tête en était d'un or très-pur; la poi- « trine et les bras étaient d'argent; le ventre « et les cuisses étaient d'airain; les jambes « étaient de fer; et une partie des pieds était « de fer, et l'autre d'argile. Vous étiez atten- « tif à cette vision, lorsqu'une pierre, d'elle- « même et sans la main d'aucun homme, se « détacha de la montagne, et que, frappant « la statue dans ses pieds de fer et d'argile, « elle les mit en pièces. Alors le fer, l'argile, « l'airain, l'argent et l'or, se brisèrent tout « ensemble, et devinrent comme la paille me- « nue et légère que le vent emporte hors de « l'aire pendant l'été, et ils disparurent sans « qu'il s'en trouvât plus rien en aucun lieu; « mais la pierre qui avait frappé la statue de- « vint une grande montagne qui remplit toute « la terre. »

A cette première révélation Daniel ajouta l'explication du songe. « C'est vous, dit-il au « roi, qui êtes la tête d'or. Il s'élèvera après « vous un autre royaume moindre que le vô- « tre, qui sera d'argent; et ensuite un troi- « sième royaume qui sera d'airain, et qui « commandera à toute la terre. Le quatrième « royaume sera comme le fer; il brisera et « réduira tout en poudre, comme le fer brise « et dompte toutes choses. » Il explique en- suite ce que signifiaient les pieds, partie de fer et partie d'argile, et continue ainsi : « Dans « le temps de ces royaumes, le Dieu du ciel « suscitera un royaume qui ne sera jamais « détruit; un royaume qui ne passera point « dans un autre peuple; qui renversera et « qui réduira en poudre tous ces royaumes, « et qui subsistera éternellement. »

Cette prophétie de Daniel renferme deux parties, et peut paraître mêlée d'historique et de spirituel. Dans la première il désigne clairement les quatre grandes monarchies, savoir: des Babyloniens, dont Nabuchodonosor était actuellement le roi; des Perses et Mèdes; des Grecs et Macédoniens; des Romains : et l'ordre seul de leur succession en est une preuve. Dans la seconde il décrit en termes magnifiques le règne de Jésus-Christ, c'est-à-dire de l'Eglise, qui doit survivre à la ruine de tous les autres, et subsister pendant toute l'éternité.

Combien un maître chrétien est-il attentif à faire sentir aux jeunes gens, dans ces sortes de prophéties, la preuve évidente de la vérité de la religion! Car où Daniel voyait-il cette succession et cet ordre des différentes monarchies? Qui lui découvrait le changement des empires [1], sinon celui qui en est le maître aussi bien que des temps, qui a tout réglé par ses décrets, et qui en donne la connaissance à qui il lui plaît par une lumière surnaturelle?

Comme on se propose d'instruire aussi les jeunes gens de l'histoire profane, on ne manque pas, à l'occasion de la prophétie dont je viens de parler, de leur faire observer que le même prophète désigne encore dans un autre endroit les quatre grands empires sous la figure de quatre bêtes [2]; et l'on insiste beaucoup sur une autre prédiction rapportée dans le chapitre suivant, qui regarde Alexandre-le-Grand [3], et qui est l'une des plus claires et des plus circonstanciées qui se trouvent dans l'Ecriture sainte.

Le prophète, après avoir marqué la monarchie des Perses et celles des Macédoniens sous la figure de deux bêtes [4], s'explique ainsi clairement : « Le bélier qui a deux cornes « inégales [5] représente le roi des Mèdes et « des Perses. Le bouc qui le renverse et le « foule aux pieds est le roi des Grecs; et la « grande corne que cet animal a sur le front « représente le premier auteur de cette mo- « narchie. »

Que peut opposer l'incrédulité la plus opiniâtre à une prophétie si expresse et si évidente? Par quel moyen Daniel a-t-il vu que

[1] « Ipse mutat tempora et ætates : transfert regna si- « que constituit. Ipse revelat profunda et abscondita : et « lux cum eo est. » (DAN. 2, 21, 22.)

[2] Dan. c. 7.

[3] Ibid. c. 8.

[4] « Ecce aries unus habens cornua excelsa, et unum « excelsius altero... Ecce autem hircus caprarum venie- « bat ab occidente super faciem totius terræ, et non tan- « gebat terram... Cumque appropinquâsset prope arie- « tem, efferatus est in eum. Cumque misisset in terram, « conculcavit. » (Id. 8, 3, etc.)

[5] « Aries quem vidisti habere cornua, rex Medorum « est atque Persarum. Hircus caprarum, rex Græcorum « est; et cornu grande, ipse est rex primus. » (Id, ibid. v. 20 et 21.)

l'empire des Perses serait détruit par celui des Grecs? ce qui était contre toute vraisemblance. Comment a-t-il vu la rapidité des conquêtes d'Alexandre, qu'il marque si dignement en disant qu'il ne touchait pas la terre? *Non tangebat terram.* Comment a-t-il vu qu'Alexandre n'aurait point de fils qui lui succédât [1]; que son empire se démembrerait en quatre principaux royaumes; que ses successeurs seraient de sa nation, et non de son sang; et qu'il y aurait, dans les débris d'une monarchie formée en si peu de temps, de quoi composer des Etats, dont les uns seraient à l'orient, les autres au couchant; les uns au midi, et les autres au septentrion.

En expliquant cette prophétie aux jeunes gens, on ne doit pas oublier de leur faire remarquer ce que dit l'historien Josèphe à l'occasion de l'entrée d'Alexandre à Jérusalem. Ce prince s'avançait vers cette ville plein de colère contre les Juifs [2], qui étaient demeurés fidèles à Darius. Le grand prêtre Jaddus, en conséquence d'une révélation qu'il avait eue, s'était avancé, revêtu de ses habits pontificaux, au-devant d'Alexandre, avec tous les autres prêtres, revêtus aussi de leurs habits de cérémonie, et tous les lévites vêtus de blanc. Dès qu'Alexandre l'eut aperçu, il se prosterna devant lui, et adora le Dieu dont il était le ministre et dont il portait le nom respectable sur son front. Et, comme un spectacle si inopiné avait jeté tout le monde dans l'étonnement, le roi déclara que le Dieu des Juifs, étant apparu à lui en Macédoine sous le même habit que portait son grand prêtre, lui avait dit de passer hardiment le détroit de l'Hellespont, et l'avait assuré qu'il serait à la tête de son armée et lui ferait conquérir l'empire des Perses. Alexandre, environné des prêtres, entra à Jérusalem, monta au temple, et offrit des sacrifices à Dieu en la manière que le grand sacrificateur lui dit qu'il le devait faire. Ce souverain pontife lui fit voir ensuite le livre de Daniel, dans lequel il était écrit qu'un prince grec détruirait l'empire des Perses; ce qui causa une joie infinie à Alexandre.

Quand il n'y aurait qu'un simple motif de curiosité, une histoire si agréable et si variée, des prophéties si évidentes et si surprenantes, ne méritent-elles pas bien d'être rapportées aux jeunes gens? Mais quel fruit ne leur en peut-on pas faire recueillir, par rapport à la religion, en leur faisant observer l'enchaînement merveilleux que Dieu a mis entre les différentes prédictions des prophètes, dont les unes comme je l'ai déjà remarqué, servaient à autoriser les autres, et formaient toutes ensemble un degré d'évidence et de conviction auquel on ne peut rien ajouter. C'est la réflexion par où je terminerai cet article qui regarde les prophéties.

Réflexion sur les prophéties.

Si les prophètes n'avaient prédit que des événements fort éloignés, il aurait fallu attendre longtemps pour savoir s'ils étaient prophètes, et ils n'auraient pu avoir aucune autorité pendant leur vie.

Si, d'un autre côté, ils n'avaient prédit que des événements fort prochains, on aurait pu les soupçonner d'en être instruits par des voies naturelles; et la persuasion qu'ils ne parlaient que par l'esprit de Dieu aurait paru moins fondée.

Et s'ils n'avaient mis une liaison entre les événements prochains et les événements éloignés, par des prédictions qui devaient s'accomplir dans l'intervalle, la distance entre les deux extrémités aurait fait perdre le fruit de leurs prophéties, les premières étant oubliées, et les dernières n'étant pas attendues.

Par l'accomplissement des premières, le prophète acquérait une autorité légitime, et faisait espérer l'accomplissement des suivantes. Celles-ci ajoutaient à son autorité une certitude entière que sa lumière venait de Dieu, et que tout ce qui lui était révélé pour des temps plus reculés s'accomplirait aussi infailliblement que ce qu'il avait prédit pour

[1] « Surget rex fortis, et dominabitur potestate multâ... « et regnum ejus dividetur in quatuor ventos cœli, sed « non in posteros ejus, neque secundùm potentiam illius « qui dominatus est. » (Dan. 11, 3, 4, etc.)
« Quatuor reges de gente ejus consurgent, sed non in « fortitudine ejus. » (Id. 8, 22.)

[2] Jos. Hist. des Juifs, l. 11, c. 8.

un temps plus voisin. Les monuments publics attestaient ce qui était accompli : l'instruction en faisait passer la mémoire aux enfants; et ceux-ci, joignant ce qui arrivait de leurs jours à ce qui était arrivé au temps de leurs pères, laissaient à leur postérité un profond respect pour les prophètes qui l'avaient prédit, et une ferme espérance que tout ce qui était contenu dans leurs autres prédictions s'accomplirait.

C'est ainsi que leurs livres ont mérité d'être regardés comme des livres divins. La preuve était sûre et à la portée de tout le monde. On croyait l'avenir, parce qu'on voyait le présent. On était persuadé que la révélation était divine, parce qu'elle était infaillible et au-dessus de toute connaissance humaine; et l'on aurait conclu tout le contraire, si quelques événements n'avaient pas répondu à la prédiction. « Ecoutez-moi [1], disait le « prophète Jérémie à un homme qui se pré« tendait envoyé de Dieu; et que tout le « peuple m'écoute aussi. Les prophètes qui « ont été avant nous ont prédit à divers pays « et à de grands royaumes la guerre, la fa« mine, et d'autres calamités. Il y en a eu, « au contraire, qui ont prédit la paix. Ç'a « toujours été par l'événement qu'on a dis« cerné quels étaient ceux que Dieu en« voyait. »

[1] Jerem. 28, 7-9.

Voilà l'unique règle qu'on observait. Elle était simple et facile. Le petit peuple en faisait l'application aussi sûrement que les plus habiles, et il n'était pas possible de s'y méprendre.

Le peu de temps que laissent aux jeunes gens les études ordinaires des classes ne permet pas de leur expliquer avec beaucoup d'étendue un grand nombre d'histoires ou de prophéties. Mais, si l'on en fait un choix judicieux, et que tous les ans on trouve le moyen de leur en faire lire quelques-unes, en les accompagnant de réflexions qui soient à leur portée, ce petit nombre pourra, ce me semble, beaucoup contribuer à leur inspirer un grand respect pour la religion, à leur donner beaucoup de goût pour l'Ecriture sainte, et à leur apprendre dans quel esprit et avec quels principes ils devront un jour la lire quand ils en auront le loisir.

TROISIÈME PARTIE.

DE L'HISTOIRE PROFANE.

Je suivrai ici le même ordre que j'ai gardé en parlant de l'histoire sainte : c'est-à-dire que j'établirai d'abord quelques principes utiles pour conduire les jeunes gens dans l'étude de l'histoire profane; et j'en ferai ensuite l'application à quelques faits particuliers, par les réflexions que j'y joindrai.

CHAPITRE I.

RÈGLES ET PRINCIPES POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE PROFANE.

On peut réduire ces principes à six ou sept: apporter beaucoup d'ordre dans cette étude; observer ce qui regarde les usages et les coutumes; chercher surtout et avant tout la vérité; s'appliquer à découvrir les causes de l'agrandissement et de la chute des empires, du gain ou de la perte des batailles, et de pareils événements; étudier le caractère des peuples et des grands hommes dont parle l'histoire; être attentif aux instructions qui regardent les mœurs et la conduite de la vie; enfin remarquer avec soin tout ce qui a rapport à la religion.

§ I. Ordre et clarté nécessaires pour bien étudier l'histoire.

Une des choses qui peuvent le plus contribuer à mettre de l'ordre et de la clarté dans cette étude est de distribuer tout le corps d'une histoire en certaines parties et certains intervalles qui présentent d'abord à l'esprit

comme un plan général de toute cette histoire, qui en montrent les principaux événements, et qui en fassent connaître la suite et la durée. Ces divisions ne doivent pas être trop multipliées; autrement, elles pourraient causer de l'embarras et de l'obscurité.

Ainsi tout le temps de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste, qui est de 723 ans, peut se diviser en cinq parties.

La première est sous les sept rois de Rome. et elle dure 244 ans.

La seconde est depuis l'établissement des consuls jusqu'à la prise de Rome, et elle dure 120 ans. Elle renferme l'établissement des consuls, des tribuns du peuple, des décemvirs, des tribuns militaires, avec la puissance des consuls; le siége et la prise de Veies.

La troisième est depuis la prise de Rome jusqu'à la première guerre punique, et elle dure 124 ans. Elle renferme la prise de Rome par les Gaulois, la guerre contre les Samnites, et celle contre Pyrrhus.

La quatrième est depuis le commencement de la première guerre punique jusqu'à la fin de la troisième, et elle dure 120 ans. Elle renferme la première et la seconde guerre punique, les guerres contre Philippe, roi de Macédoine; contre Antiochus, roi d'Asie; contre Persée, dernier roi de Macédoine; contre les Numantins en Espagne; et enfin la dernière guerre punique, terminée par la prise et la ruine de Carthage.

La cinquième est depuis la ruine de Carthage jusqu'au changement de la république romaine en monarchie sous Auguste, et elle dure 115 ans. Elle renferme la guerre d'Achaïe, et la ruine de Corinthe; les troubles domestiques excités par les Gracques; les guerres contre Jugurtha, contre les alliés, contre Mithridate; les guerres civiles entre Marius et Sylla, entre César et Pompée, entre Antoine et le jeune César. Cette dernière guerre se termina par la bataille d'Actium, et par l'autorité souveraine du jeune César, surnommé depuis *Auguste*.

J'ai déjà observé, en parlant de l'histoire sainte, l'usage qu'on devait faire de la chronologie. Je ne répète point ici ce que j'ai dit sur ce sujet.

La géographie est aussi d'une nécessité absolue pour les jeunes gens; et, faute de l'avoir apprise dans ces premières années, beaucoup de gens l'ignorent tout le reste de leur vie, et s'exposent à tomber sur ce point dans des bévues qui les rendent ridicules. Un quart d'heure employé régulièrement tous les jours à cette étude mettra les enfants en état d'en être parfaitement instruits. Après qu'on leur en aura expliqué les principes les plus généraux, il ne faudra jamais laisser passer aucune ville un peu considérable, ni aucune rivière, dont il sera parlé dans leurs auteurs, sans les leur faire dans les cartes géographiques. Il faut qu'ils sachent orienter chaque ville, c'est-à-dire en marquer la situation par rapport aux différents endroits dont il sera question. Ainsi ils diront qu'Evreux est au couchant de Paris; Châlons-sur-Marne, au levant; Amiens, au nord; Orléans, au midi. Ils suivront les rivières depuis leur source jusqu'à l'endroit où elles se jettent dans la mer ou dans quelque fleuve, et marqueront les villes considérables qui se rencontrent sur leur passage. On peut, lorsqu'ils sont suffisamment instruits, les faire voyager sur la carte, ou même de vive voix, en leur demandant, par exemple, quelle route ils tiendraient pour aller de Paris à Constantinople, et ainsi des autres provinces. Pour rendre cette étude moins sèche et moins désagréable, il est bon d'y joindre de courtes histoires, qui servent à fixer davantage dans l'esprit des enfants l'idée des villes, et qui, chemin faisant, leur apprennent mille choses curieuses. Elles se trouvent dans plusieurs traités de géographie que nous avons en notre langue, dont les maîtres peuvent facilement extraire celles qu'ils jugeront les plus convenables à la jeunesse.

§ II. Observer ce qui regarde les lois, les usages, et les coutumes des peuples.

Ce n'est pas une chose indifférente, en étudiant l'histoire, que d'observer les divers usages des peuples, l'invention des arts, les différentes manières de vivre, de bâtir, de faire la guerre, de former ou de soutenir des siéges, de construire des vaisseaux, de naviguer; les cérémonies pour les mariages, pour les funérailles, pour les sacrifices; en un mot,

tout ce qui regarde les coutumes et les antiquités. J'aurai lieu d'en dire quelque chose dans la suite.

Ce que j'ai marqué jusqu'ici n'est encore, pour ainsi dire, que le squelette de l'histoire : les observations suivantes en sont comme l'âme, et renferment ce qu'il y a de plus utile dans cette étude.

§ III. Chercher surtout la vérité.

Ce qui fait la qualité la plus essentielle et le devoir le plus indispensable de l'historien, marque en même temps ce qui doit faire la principale attention de celui qui s'applique à l'étude de l'histoire. Or, personne n'ignore[1] que ce qu'on exige d'un historien, avant toutes et sur toutes choses, est que, libre de toute passion et de toute prévention, il n'ait jamais la témérité de rien avancer de faux, et qu'il ait toujours le courage de dire ce qui est vrai. On peut lui passer les négligences dans le style, mais on ne lui pardonne point le défaut de sincérité; et c'est la différence qui se trouve entre le poëme et l'histoire[2]. Le poëme, ayant pour principal but le divertissement du lecteur, blesse et choque nécessairement s'il est sans art et sans grâce; au lieu que l'histoire, de quelque manière qu'elle soit écrite, fait toujours plaisir si elle est vraie, parce qu'elle satisfait un désir naturel à l'homme, qui est avide de savoir, et toujours curieux d'apprendre quelque chose de nouveau, mais qui ne peut souffrir qu'on le trompe en substituant le mensonge à la vérité, et des imaginations creuses à la réalité des faits. Aussi voit-on qu'ordinairement les historiens, pour mériter, la créance du lecteur commencent, par faire profession d'une exacte et scrupuleuse sincérité également exempte d'amour et de haine, d'espérance et de crainte, comme on le peut remarquer dans Salluste et dans Tacite.

Ce qu'on doit donc chercher dans l'histoire, préférablement à tout le reste, c'est la vérité. Les bons écrivains ont raison de tâcher de la rendre plus aimable, en s'appliquant à l'orner et à la parer : et un habile maître ne manque pas de faire sentir toutes les grâces et toutes les beautés qui se rencontrent dans un historien ; mais il ne souffre pas que ses disciples se laissent éblouir par un vain éclat de paroles, qu'ils préfèrent des fleurs aux fruits, qu'ils soient moins attentifs à la vérité même qu'à sa parure, ni qu'ils fassent plus de cas de l'éloquence d'un historien que de son exactitude et de sa fidélité à rapporter les faits. Quintilien, dans le portrait qu'il nous trace, en deux mots, d'un historien grec, nous apprend à faire ce discernement. « L'histoire, « dit-il, que Clitarque a écrite est admirée « pour le style, mais décriée par le défaut de « sincérité. » *Clitarchi probatur ingenium, fides infamatur*[1].

On doit donc avertir les jeunes gens d'être sur leurs gardes quand ils lisent des histoires écrites du vivant des princes dont il y est parlé, parce qu'il est rare que ce soit la vérité seule qui les ait dictées, et que l'envie de plaire à celui qui distribue les grâces et les faveurs n'y ait influé en rien. Les meilleurs princes même ne sont pas toujours insensibles à la flatterie, et il y a dans tous les hommes un secret désir de gloire et de louange qui doit rendre suspectes de telles histoires. Si la flatterie rend méprisable un historien, la médisance doit le rendre haïssable. L'une et l'autre[2], dit Tacite, déguisent et altèrent également la vérité : avec cette différence, qu'il est aisé de se défendre de l'une, qui est odieuse à tout le monde, et ressent l'escla-

[1] « Quis nescit primam esse historiæ legem, ne quid « falsi dicere audeat ; deindè ne quid veri non audeat? « ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simul- « tatis. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 62.)

[2] « Intelligo te, frater, alias in historiâ leges obser- « vandas putare, alias in poemate : quippè quum in illâ « ad veritatem cuncta referantur, in hoc ad delectatio- « nem pleraque. » (Cic. *de Leg.* lib. 1, n. 4 et 5.)

« Orationi et carmini est parva gratia, nisi eloquentia « sit summa : historia quoquo modo scripta delectat. « Sunt enim homines naturâ curiosi, et quâlibet nudâ « rerum cognitione capiuntur, ut qui sermunculis etiam « fabellisque ducantur. » (Plin. lib. 5, *Epist.* 8.)

[1] Instit. Orat. 10, 1.

[2] « Veritas pluribus modis infracta..., libidine assen- « tandi, aut rursùs odio adversùs dominantes... Sed am- « bitionem scriptoris facilè averseris : obtrectatio et « livor pronis auribus accipiuntur, quippè adulationi « fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species li- « bertatis inest. » (Tac. *Annal.* lib. 1, cap. 1.)

vage; au lieu qu'on se prête volontiers à l'autre, qui nous séduit par une fausse image de liberté, et s'insinue agréablement dans les esprits.

Il y a des historiens, très-estimables d'ailleurs, qui, par le mauvais goût de leur siècle, ou par une trop grande crédulité, ont mêlé beaucoup de fables dans leurs écrits, comme Cicéron le remarque d'Hérodote et de Théopompe.

Tel est, par exemple, ce que dit le premier de la naissance de Cyrus[1], dont j'aurai lieu de parler dans la suite. On pardonne à l'antiquité, dit Tite-Live[2], d'avoir plus cherché le merveilleux que le vrai dans ses récits, et d'avoir voulu embellir et orner l'origine des grandes villes et des grands empires par des fictions plus convenables à la fable qu'à l'histoire. Mais on doit accoutumer les jeunes gens, quand on leur fait lire ces sortes d'auteurs, à faire le discernement du vrai et du faux; et il faut aussi les avertir que la raison et l'équité demandent qu'on ne rejette pas tout dans un écrivain, parce qu'il s'y trouve quelque chose de faux, et qu'on n'ajoute pas foi à tout parce qu'il s'y rencontre plusieurs choses vraies.

Cet amour pour la vérité, qu'on tâchera de leur inspirer en tout, peut contribuer beaucoup à les garantir d'un mauvais goût, qui autrefois était si commun; je veux dire de la lecture des romans et des histoires fabuleuses, qui étouffent peu à peu l'amour et le goût du vrai, et rendent l'esprit incapable des lectures utiles et sérieuses, qui parlent plus à la raison qu'à l'imagination.

On ne peut trop féliciter notre siècle de ce que, dès qu'on a lui fourni ou des traductions des célèbres auteurs de l'antiquité, ou des ouvrages modernes dignes de son application, il a abandonné aussitôt et même rejeté avec mépris toutes ces fictions; et de ce qu'il a reconnu que rien, en effet, ne dégradait davantage l'éminence de la raison humaine, qui est destinée à se nourrir[3] de la vérité, que de se repaître des chimères d'une imagination déréglée, et de s'en rendre le jouet en la suivant dans tous ses égarements. Que si quelquefois on hasarde encore quelques ouvrages de cette nature, on voit, à la gloire de notre temps, qu'ils tombent aussitôt dans l'oubli, qu'ils sont négligés de tous les gens sensés, et qu'ils ne deviennent le partage que de quelques esprits frivoles.

§ IV. S'appliquer à découvrir les causes des événements.

Polybe, qui maniait la plume aussi habituellement que l'épée, et qui n'était pas moins bon écrivain qu'excellent capitaine, marque, en plusieurs endroits de ses livres[1], que la meilleure manière de composer et d'étudier l'histoire est de ne se pas borner au simple récit des faits, du gain ou de la perte d'une bataille, de l'agrandissement ou de la chute des empires : mais d'en approfondir les raisons, et d'en lier ensemble toutes les circonstances et les suites; de démêler, s'il se peut, dans chaque événement, les desseins secrets et les ressorts cachés; de remonter jusqu'à l'origine des choses, et aux préparations les plus éloignées; de bien discerner les causes véritables d'une guerre d'avec les prétextes spécieux dont on les couvre; et surtout d'être attentif à ce qui a décidé du succès d'une entreprise, du sort d'une bataille, de la ruine d'un Etat. Sans cela[2], dit-il l'histoire fournit, au lecteur un spectacle agréable, mais non une instruction utile; elle sert à contenter la curiosité dans le moment, mais elle n'est de nul usage dans la suite pour la conduite de la vie.

Il remarque que la guerre des Romains en Asie contre Antiochus était une suite de celle qu'ils avaient faite auparavant contre Philippe, roi de Macédoine; que ce qui avait donné occasion à celle-ci était l'heureux succès de la seconde guerre punique, dont la principale cause, du côté des Carthaginois, avait été la perte de la Sicile et de la Sardai-

[1] De Leg. l. 1, n. 5. — [2] In Præf. l. 1.

[3] « Naturâ inest mentibus nostris insatiabilis quædam « cupiditas veri videndi. » (*Tusc. Quæst.* lib. 1, n. 44.)

« Nihil est hominis menti veritatis luce dulcius. » *Acad. Quæst.* lib. 4, n. 31.)

[1] Polyb. Hist. lib. 3.

[2] *Ἀγώνισμα μέν, μάθημα δὲ οὐ γίγνεται· καὶ παραυτίκα μὲν τέρπει, πρὸς δὲ τὸ μέλλον οὐδὲν ὠφελεῖ τὸ παράπαν.* (III, 31, 12.)

gne : qu'ainsi, pour se former une juste idée des divers événements de ces guerres, il ne faut pas les considérer séparément ni par parties, mais embrasser le tout ensemble, et en bien étudier les liaisons, les suites et les dépendances.

Il observe, au même endroit, que ce serait se tromper grossièrement que de regarder la prise de Sagonte par Annibal comme la véritable cause de la seconde guerre punique. Le regret qu'eurent les Carthaginois d'avoir cédé trop facilement la Sicile par le traité qui termina la première guerre punique; l'injustice et la violence des Romains, qui profitèrent des troubles excités dans l'Afrique pour enlever encore la Sardaigne aux Carthaginois, et pour leur imposer un nouveau tribut; les heureux succès et les conquêtes de ces derniers dans l'Espagne : voilà quelles furent les véritables causes de la rupture du traité, comme Tite-Live [1], suivant en cela le Plan de Polybe, l'insinue en peu de mots dès le commencement de son histoire de la seconde guerre punique.

Polybe prend de là occasion d'établir un principe fort utile pour l'étude de l'histoire, qui est qu'on doit y distinguer exactement trois choses : les commencements, les causes, les prétextes d'une guerre. Les commencements sont les premières entreprises qui éclatent au dehors, et qui sont les suites des résolutions formées en secret : tel était le siége de Sagonte. Les causes sont les différentes dispositions des esprits, les mécontentements particuliers, les injures qu'on a reçues, l'espérance de réussir dans ses entreprises : telles étaient, dans le fait dont nous parlons, la perte de la Sicile et de la Sardaigne jointe à l'imposition d'un nouveau tribut, et l'occasion favorable d'un chef aussi habile et aussi aguerri qu'était Annibal. Les prétextes ne sont qu'un voile qui sert à cacher les véritables causes.

Il éclaircit encore ce principe par d'autres exemples. Croit-on, dit-il, que l'irruption d'Alexandre dans l'Asie fut la première cause de la guerre contre les Perses? Il s'en faut bien que cela ne fût ainsi · et, pour s'en convaincre, il ne faut que jeter les yeux sur les longs préparatifs qui avaient précédé cette irruption, laquelle fut le commencement et le signal, non la cause, de la guerre. Deux grands événements avaient fait conjecturer à Philippe que la puissance des Perses, autrefois si formidable, commençait à pencher vers sa ruine : le retour glorieux et triomphant des dix mille Grecs sous la conduite de Xénophon à travers les villes ennemies, sans qu'Artaxerxe, victorieux, eût osé s'opposer à la résolution hardie qu'ils formèrent de traverser en corps d'armée tout son empire pour retourner en leur pays ; et la généreuse entreprise d'Agésilas, roi de Lacédémone, qui, avec une poignée de monde, porta la guerre et la terreur jusque dans le sein de l'Asie Mineure sans trouver aucun obstacle à ses desseins, et qui ne fut arrêté dans ses conquêtes que par les divisions de la Grèce. Philippe, comparant cette lâcheté et cette nonchalance des Perses avec l'activité et le courage de ses Macédoniens, animé par l'espérance de la gloire et des avantages qui devaient être le fruit certain de cette guerre, après avoir su par une habileté incroyable réunir en sa faveur tous les esprits et tous les suffrages de la Grèce, prit pour prétexte de la guerre qu'il méditait contre les Perses les anciennes injures que les Grecs en avaient reçues, et travailla avec un soin infatigable aux préparatifs de la guerre, dont Alexandre, son fils, qui succéda à ses desseins aussi bien qu'à son royaume, profita sagement pour les mettre en exécution. La faiblesse et la nonchalance des Perses furent donc la véritable cause de cette guerre : leurs anciennes entreprises contre la Grèce en furent le prétexte : et l'entrée d'Alexandre dans l'Asie en fut le commencement.

Il développe de la même manière les prétextes apparents et les véritables causes de la guerre des Romains contre Antiochus.

Denys d'Halicarnasse pose les mêmes principes que Polybe [1]. Il déclare en plusieurs endroits que, pour tirer de la lecture des histoires le profit qu'on en doit espérer, et pour la rendre utile au maniement des affaires pu-

[1] Liv. lib. 21, n. 1.

[1] Dionys. Halicarn. Antiquit. rom. lib. 5.

bliques, il ne faut pas borner sa curiosité aux faits et aux événements, mais qu'il en faut pénétrer les raisons, étudier les moyens qui les ont fait réussir, entrer dans les vues et dans les desseins de ceux qui les ont conduits, examiner avec attention le succès que Dieu leur a donné (ces paroles sont remarquables dans un païen), et n'ignorer aucune des circonstances qui ont donné le branle et le mouvements aux entreprises dont il s'agit.

Un homme d'esprit et de sens[1], dit-il ailleurs, se contente-t-il de savoir que, dans la guerre contre les Perses, les Athéniens et les Lacédémoniens remportèrent contre eux trois victoires, deux sur mer, et l'autre sur terre ; et qu'avec une armée de cent dix mille soldats au plus ils battirent celle du roi des Perses, composée de plus de trois cent mille hommes? Ne souhaite-t-il pas, outre cela, d'être instruit des endroits où ces batailles se donnèrent; des causes qui firent pencher la victoire du côté du petit nombre, et qui donnèrent lieu à un événement si surprenant; du nom et du caractère des généraux qui se signalèrent de part et d'autre ; en un mot, de toutes les circonstances mémorables et de toutes les suites d'une action si importante? Car, ajoute-t-il, c'est un grand plaisir pour un homme sensé et judicieux qui lit une histoire écrite de cette sorte, d'être conduit comme par la main au début et au terme de chaque action, et, au lieu de simple lecteur qu'il serait, de devenir comme le témoin et le spectateur de tout ce qui lui est raconté.

M. Bossuet, évêque de Meaux, remarque de même, dans son Discours sur l'Histoire universelle[2], qu'il ne faut pas considérer seulement l'élévation et la chute des empires, mais qu'il faut encore plus s'arrêter sur les causes de leurs progrès, et sur celles de leur décadence. « Car, dit-il, ce même Dieu qui « a fait l'enchaînement de l'univers, et qui, « tout-puissant par lui-même, a voulu, pour « établir l'ordre, que les parties d'un si grand « tout dépendissent les unes des autres, ce « même Dieu a voulu aussi que le cours des « choses humaines eût sa suite et ses proportions. Je veux dire que les hommes et « les nations ont eu des qualités proportion- « nées à l'élévation à laquelle ils étaient des- « tinés; et qu'à la réserve de certains coups « extraordinaires où Dieu voulait que sa main « parût toute seule, il n'est point arrivé de « grands changements qui n'aient eu leurs « causes dans les siècles précédents. Et, « comme dans toutes les affaires il y a ce qui « les prépare, ce qui détermine à les entre- « prendre, et ce qui les fait réussir, la vraie « science de l'histoire est de remarquer dans « chaque temps ces secrètes dispositions qui « ont préparé les grands changements, et les « conjonctures importantes qui les ont fait « arriver. En effet, il ne suffit pas de regar- « der seulement devant ses yeux, c'est-à-dire « de considérer ces grands événements qui « décident tout à coup de la fortune des em- « pires. Qui veut entendre à fond les choses « humaines doit les reprendre de plus haut; « et il lui faut observer les inclinations et les « mœurs, ou, pour dire tout en un mot, le « caractère, tant des peuples dominants en « général que des princes en particulier, et « enfin de tous les hommes extraordinaires « qui, par l'importance du personnage qu'ils « ont eu à faire dans le monde, ont contri- « bué en bien ou en mal aux changements « des États et à la fortune publique. »

[1] Dionys. Halicarn. Antiquit. rom. lib. 11.

[2] Ch. 1.

Cette dernière réflexion nous conduit naturellement à ce que j'ai dit qu'il fallait, en cinquième lieu, remarquer dans l'étude de l'histoire.

§ V. Etudier le caractère des peuples et des grands hommes dont parle l'histoire.

Pour ce qui regarde le caractère des peuples, je ne puis rien faire de mieux que de renvoyer le lecteur aux remarques que M. Bossuet a faites sur ce sujet dans la seconde partie de son Discours sur l'Histoire universelle. Cet ouvrage est l'un des plus admirables qui aient paru de notre temps, je ne dis pas seulement par la beauté et par la sublimité du style, mais encore plus par la grandeur des choses mêmes, par la solidité des réflexions, par la profonde connaissance du cœur hu-

main, et par cette vaste étendue qui embrasse tous les siècles et tous les empires. On y voit avec un plaisir infini passer comme en revue tous les peuples et toutes les nations du monde avec leurs bonnes et mauvaises qualités ; avec leurs mœurs, leurs coutumes, leurs inclinations différentes : Egyptiens, Assyriens, Perses, Médes, Grecs, Romains. On y voit tous les royaumes du monde sortir comme de terre, s'élever peu à peu par des accroissements insensibles, étendre ensuite de tous côtés leurs conquêtes, parvenir par différents moyens au faîte de la grandeur humaine, et par des révolutions subites tomber tout d'un coup de cette élévation, et aller, pour ainsi dire, se perdre et s'abîmer dans le même néant d'où ils étaient sortis. Mais, ce qui est bien plus digne d'attention, on y voit dans les mœurs mêmes des peuples, dans leurs caractères, dans leurs vertus et dans leurs vices, la cause de leur agrandissement et de leur chute : on y apprend non-seulement à démêler ces ressorts secrets et cachés de la politique humaine, qui donnent le mouvement à toutes les actions et à toutes les entreprises, mais à y reconnaître partout un être souverain qui veille et préside à tout, qui régle et conduit tous les événements, qui dispose et décide en maître du sort de tous les royaumes et de tous les empires du monde. Je ne puis donc trop exhorter ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse à lire et à étudier avec attention cet excellent livre, si capable de former en même temps et l'esprit et le cœur; et, après l'avoir bien étudié eux-mêmes, à tâcher d'en inspirer le goût à leurs élèves.

Ce que j'ai dit des peuples, on doit l'entendre aussi des grands hommes, des personnages célèbres qui se sont distingués en bien ou en mal dans chaque nation; dont il faut s'appliquer avec soin à étudier le génie, le naturel, les vertus, les défauts, les qualités particulières et personnelles, en un mot un certain fonds d'esprit et de conduite qui domine en eux et qui les caractérise : car c'est là proprement les connaître. Autrement, on n'en voit que la surface et le dehors; et ce n'est pas par l'habillement, ni même par le visage seul, qu'on discerne les hommes et qu'on en peut juger.

Il ne faut pas croire non plus que ce soit principalement par les actions d'éclat qu'on les puisse connaître. Quand ils se donnent en spectacle au public, ils peuvent se contrefaire et se contraindre, en prenant pour un temps le visage et le masque qui convient au personnage qu'ils ont à soutenir. C'est dans le particulier, dans l'intérieur, dans le cabinet, dans le domestique, qu'ils se montrent tels qu'ils sont, sans déguisement et sans apprêt. C'est là qu'ils agissent et qu'ils parlent d'après nature. Aussi c'est surtout par ces endroits qu'il faut étudier les grands hommes pour en porter un jugement certain : et c'est l'avantage inestimable qu'on trouve dans Plutarque, et par où l'on peut dire qu'il l'emporte infiniment sur tous les autres historiens. Dans les vies qu'il nous a laissées des grands hommes célèbres parmi les Grecs et les Romains, il descend dans un détail qui fait un plaisir infini. Il ne se contente pas de montrer le capitaine, le conquérant, le politique, le magistrat, l'orateur : il ouvre à ses lecteurs l'intérieur de la maison, ou plutôt le fond du cœur de ceux dont il parle; et il leur y fait voir le père, le mari, le maître, l'ami. On croit vivre et s'entretenir avec eux, être de leurs parties et de leurs promenades, assister à leurs repas et à leurs conversations. Cicéron dit quelque part qu'en marchant dans Athènes et dans les lieux circonvoisins [1], on ne pouvait faire un pas sans rencontrer quelque ancien monument d'histoire, qui rappelait dans l'esprit le souvenir des grands hommes qui y avaient autrefois vécu, et qui les rendait en quelque sorte présents. Ici, c'était un jardin où l'on s'imaginait voir encore les traces de Platon qui s'y promenait en traitant des plus graves matières de philosophie : là, c'était le lieu des assemblées publiques où Eschine et Démosthène semblaient encore

[1] « Quacumque ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus. Usu autem evenit, ut acriùs aliquantò et attentiùs de claris viris, locorum admonitu, cogitemus... velut ego nunc moveor. Venit enim mihi Platonis in mentem, quem accepimus primùm hic (in Academiâ) disputare solitum ; cujus etiam illi hortuli propinqui non memoriam solùm mihi afferunt, sed ipsum videntur in conspectu meo hic ponere, etc. » (*De Finib.* lib. 5, n. 2, etc.)

plaider l'un contre l'autre. On croyait, en parcourant les bords de la mer, y entendre la voix de l'orateur grec qui apprenait à vaincre le bruit tumultueux des assemblées en surmontant celui des flots. Il me semble que la lecture des vies de Plutarque produit un effet à peu près semblable, en nous rendant comme présents les grands hommes dont il parle, et en nous donnant de leurs mœurs et de leurs manières une idée aussi vive et aussi animée que si nous avions vécu et conversé avec eux. On connaît plus parfaitement le fond du génie, de l'esprit, du caractère d'Alexandre, par la vie assez courte et assez abrégée qu'en a faite Plutarque, que par l'histoire fort détaillée et fort circonstanciée qu'en ont écrite Quinte-Curce et Arrien.

Cette connaissance exacte du caractère des grands hommes fait une partie essentielle de l'histoire[1]; et c'est pour cela qu'ordinairement les bons historiens ont soin de donner un précis et une idée générale des bonnes et des mauvaises qualités de ceux qui ont eu le plus de part aux événements dont ils entreprennent de faire le récit. Tels sont dans Salluste les portraits de Catilina, de Marius, de Sylla; tels dans Tite-Live ceux de Furius Camillus, d'Annibal, et de tant d'autres.

C'est en étudiant avec attention les qualités dominantes et des peuples en général, et des grands capitaines en particulier, qu'on se met en état de bien juger de leurs desseins, de leurs actions, de leurs entreprises, et qu'on peut même prévoir quelle en sera la suite. Philopœmen, ce capitaine si sensé, voyant d'un côté la mollesse et la nonchalance d'Antiochus, qui s'amusait à des festins et à des noces, et de l'autre l'attention et l'activité infatigable des Romains, n'eut pas de peine à deviner de quel côté tournerait la victoire. Polybe, en plusieurs endroits de son histoire, a soin, par de sages réflexions, de rendre son lecteur attentif aux qualités personnelles des grands hommes dont il parle, et de faire remarquer que les conquêtes des Romains étaient l'effet d'un plan concerté de loin, et conduit à son exécution par des voies dont l'habileté des capitaines rendait le succès presque immanquable. C'est par cette étude profonde du génie et du caractère des hommes; c'est en examinant à fond la nature et la constitution des différents sortes de gouvernements, et des causes naturelles qui par la suite des temps en changent la forme; enfin c'est en faisant de sérieuses réflexions sur la disposition présente des affaires et des esprits, que ce même historien, dans le sixième livre de ses histoires, pousse la sagacité de la conjecture et la prévoyance de l'avenir jusqu'à déclarer nettement que tôt ou tard l'état de Rome retombera dans la monarchie. Lorsque je parlerai de l'histoire romaine, je donnerai un extrait et un précis de cet endroit de Polybe, l'un des plus curieux et des plus remarquables que nous fournisse l'antiquité.

§ VI. Observer dans l'histoire ce qui regarde les mœurs et la conduite de la vie.

Les observations dont j'ai parlé jusqu'ici ne sont pas les seules ni les plus essentielles: celles qui regardent le règlement des mœurs sont encore plus importantes. « Ce qu'il y a, » dit Tite-Live dans la belle préface de son « ouvrage, ce qu'il y a de plus avantageux « dans la connaissance de l'histoire, c'est que « l'on y peut envisager des exemples de toute « espèce placés dans un grand jour. Vous y « trouvez des modèles à suivre, tant pour votre « conduite particulière que pour l'administra- « tion des affaires publiques; vous y trouvez « aussi des actions vicieuses dans le projet, « funestes pour le succès, qui avertissent d'é- « viter d'en faire de semblables. » *Hoc illud est præcipuè in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in illustri posita monumento intueri: indè tibi tuæque reipublicæ, quod imitere, capias; indè fœdum inceptu, fœdum exitu, quod vites.*

Il en est à peu près de l'étude de l'histoire comme des voyages. S'ils se bornent à parcourir beaucoup de pays, à voir beaucoup de villes, à examiner la beauté et la magnificence des édifices et des monuments publics, seront-ils d'un grand usage? rendront-ils quelqu'un plus sage, plus réglé, plus tempérant? lui ôteront-ils ses préjugés et ses erreurs? Ils

[1] Sen. Epist. 410.

l'amuseront pour un temps, comme un enfant, par la nouveauté et la variété des objets, qui lui causeront une stupide admiration. En user ainsi, ce n'est pas voyager, mais s'égarer, et perdre son temps et sa peine : *Non est hoc peregrinari, sed errare.* Il est dit d'Ulysse qu'il parcourut beaucoup de villes; mais ce n'est qu'après qu'on a remarqué qu'il s'appliquait à étudier les mœurs et le génie des peuples.

Qui mores hominum multorum vidit, et urbes.

Les anciens entreprenaient de longs et fréquents voyages; mais c'était pour s'instruire, pour voir des hommes, pour profiter de leurs lumières.

Tel est l'usage que nous devons faire de l'histoire. Nous avons besoin d'instruction et de modèles pour embrasser la vertu, malgré tous les périls et tous les obstacles dont elle est environnée. L'histoire nous en fournit de toutes sortes; c'est là qu'on puise des sentiments de probité et d'honneur : *Hinc mihi ille justitiæ haustus bibat* [2]. Il faut étudier avec soin les actions et les paroles des grands hommes de l'antiquité, et s'en occuper sérieusement.

Cicéron voulant porter son frère Quintus à la douceur et à la modération [3], le fait souvenir de ce qu'il avait lu dans Xénophon sur Cyrus et sur Agésilas. Il nous marque que c'était là l'usage que lui-même faisait des lectures de sa jeunesse, et qu'il avait appris dans l'histoire à tout souffrir, à tout mépriser pour sa patrie. « Combien, dit-il, les écrivains grecs et latins « nous ont-ils laissé de modèles de vertus, « qu'ils ne nous proposent pas pour les re« garder seulement, mais pour les imiter! Et « c'est en les étudiant sans cesse, et en tâchant « de les copier dans le maniement des affaires « publiques, que je me suis formé l'esprit et « le cœur par l'idée des grands hommes dont « ces écrivains nous ont tracé de si admirables « portraits. » *Quàm multas nobis imagines, non solùm ad intuendum, verùm etiam ad imitandum, fortissimorum virorum expressas scriptores et græci et latini reliquerunt! quas ego mihi semper in administrandâ republicâ proponens, animum et mentem meam ipsâ cogitatione hominum excellentium conformabam.*

[1] Horat. in Arte poet. v. 121.
[2] Quint. l. 12, cap. 2.
[3] Epist. 2, ad Quint.
[4] Pro Arch. poetâ, n. 14.

Il faut donc, en apprenant l'histoire aux jeunes gens, être fort attentif à leur en faire tirer un des principaux fruits, qui est le règlement des mœurs; y mêler pour cela, de temps en temps, de courtes réflexions; leur demander à eux-mêmes le jugement qu'ils forment des actions qui y sont rapportées; les accoutumer surtout à ne se point laisser éblouir par un vain éclat extérieur, mais à juger de tout selon les principes de l'équité, de la vérité, de la justice; leur faire admirer la modestie, la frugalité, la générosité, le désintéressement, l'amour du bien public qui régnaient dans les bons temps des républiques grecques et de celle de Rome. Quand des jeunes gens sont ainsi formés de bonne heure, et qu'ils sont accoutumés dès le plus bas âge, par l'étude de l'histoire, à admirer les exemples de vertus et à détester les vices, on peut espérer que ces premières semences, aidées d'un secours supérieur, sans lequel elles avorteraient bientôt, porteront leur fruit dans le temps; et qu'il leur arrivera quelque chose de pareil à ce qu'on rapporte d'un disciple de Platon, que ce sage philosophe avait élevé avec grand soin dans sa maison. Quand il fut retourné dans celle de ses parents, étonné de la manière violente et emportée dont son père parlait : « Jamais, dit-il, je n'ai rien vu de « tel chez Platon. » *Apud Platonem educatus puer, quum ad parentes relatus vociferantem videret patrem: Nunquam, inquit, hoc apud Platonem vidi* [1].

§ VII. Remarquer avec soin tout ce qui a rapport à la religion.

Il reste une dernière observation à faire en étudiant l'histoire, qui consiste à remarquer soigneusement tout ce qui regarde la religion et les grandes vérités qui en sont une dépen-

[1] Sen. de Irâ, lib. 2, c. 22.

dance nécessaire : car, à travers ce chaos confus d'opinions ridicules, de cérémonies absurdes, de sacrifices impies, de principes détestables, que l'idolâtrie, fille et mère de l'ignorance et de la corruption du cœur, a enfantés, à la honte de l'esprit humain et de la raison, on ne laisse pas d'entrevoir des traces précieuses de presque toutes les vérités fondamentales de notre sainte religion. On y reconnaît surtout l'existence d'un être souverainement puissant, souverainement juste, maître absolu des rois et des royaumes ; dont la providence règle tous les événements de cette vie ; dont la justice prépare pour l'autre des récompenses et des châtiments aux bons et aux méchants ; enfin dont la lumière pénètre dans les replis les plus cachés des consciences, et y porte malgré nous le trouble et la confusion. Comme j'ai déjà traité cette matière avec quelque étendue dans le Discours préliminaire qui est à la tête du premier volume, je ne crois pas devoir ici m'y arrêter plus longtemps.

Voilà, ce me semble, les principales observations auxquelles on doit rendre attentifs les jeunes gens qui étudient l'histoire, en se proportionnant néanmoins toujours à leur âge et à leur portée, et en ne leur proposant jamais des réflexions qui soient au-dessus de leurs forces. Il s'agit maintenant de faire l'application de ces principes généraux à des exemples particuliers ; et c'est ce que je vais essayer de faire de la manière la plus nette et la plus intelligible qu'il me sera possible.

CHAPITRE II.

APPLICATION DES RÈGLES PRÉCÉDENTES A QUELQUES FAITS D'HISTOIRE PARTICULIERS.

Pour faire l'application des principes que j'ai posés jusqu'ici, je choisirai d'abord dans l'histoire des Perses et des Grecs, et ensuite dans celle des Romains, quelques morceaux et quelques faits particuliers, auxquels je joindrai quelques réflexions.

ARTICLE I.

De l'histoire des Perses et des Grecs.

Premier morceau tiré de l'histoire des Perses.

CYRUS.

Je divise en trois parties ce que j'ai à dire sur Cyrus : son éducation ; ses premières campagnes ; la prise de Babylone par ce prince, et ses dernières conquêtes. Je ne rapporterai que les circonstances les plus importantes de ces événements, et celles qui me paraîtront les plus propres à l'instruction de la jeunesse. Je les tirerai de Xénophon, que je prends ici pour mon guide, comme l'auteur le plus digne de foi sur cette matière[1].

1. Education de Cyrus.

Cyrus était fils de Cambyse, roi de Perse[1], et de Mandane, fille d'Astyage, roi des Mèdes. Il était bien fait de corps[2], et encore plus estimable par les qualités de l'esprit ; plein de douceur et d'humanité, de désir d'apprendre, d'ardeur pour la gloire. Il ne fut jamais effrayé d'aucun péril, ni rebuté d'aucun travail, quand il s'agissait d'acquérir de l'honneur. Il fut élevé selon la coutume des Perses, qui pour lors était excellente.

Le bien public, l'utilité commune était le principe et le but de toutes leurs lois. L'éducation des enfants était regardée comme le devoir le plus important et la partie la plus essentielle du gouvernement. On ne s'en reposait pas sur l'attention des pères et des mères, qu'une aveugle et molle tendresse rend souvent incapables de ce soin : l'Etat s'en chargeait. Ils étaient élevés en commun d'une manière uniforme. Tout y était réglé : le lieu et la durée des exercices, le temps des repas, la qualité du boire et du manger, le nombre des maîtres, les différentes sortes de châtiments. Toute leur nourriture, aussi bien pour les enfants que pour les jeunes gens, était du pain, du

[1] Cyrop. lib. 1.

[2] Εἶδος μὲν κάλλιστος, ψυχὴν δὲ φιλανθρωπότατος, καὶ φιλομαθέστατος, καὶ φιλοτιμότατος.

cresson et de l'eau: car on voulait de bonne heure les accoutumer à la tempérance et à la sobriété; et d'ailleurs cette sorte de nourriture simple et frugale, sans aucun melange de sauces ni de ragoûts, leur fortifiait le corps, et leur préparait un fonds de santé capable de soutenir les plus dures fatigues de la guerre jusque dans l'âge le plus avancé, comme on le remarque de Cyrus[1], qui dans la vieillesse se trouva aussi fort et aussi robuste qu'il l'avait été dans ses premières années. Ils allaient aux écoles pour y apprendre la justice, comme ailleurs on y va pour y apprendre les lettres: et le crime qu'on y punissait le plus sévérement était l'ingratitude.

La vue des Perses dans tous ces sages établissements était d'aller au-devant du mal, persuadés qu'il vaut bien mieux s'appliquer à prévenir les fautes qu'à les punir; et, au lieu que dans les autres Etats on se contente d'établir des punitions contre les méchants, ils tâchaient de faire en sorte que parmi eux il n'y eût point de méchants.

On était dans la classe des enfants jusqu'à seize ou dix-sept ans: aprés cela on entrait dans celle des jeunes gens. C'est alors qu'on les tenait de plus court, parce que cet âge en a plus de besoin. Ils étaient dix années dans cette classe. Pendant ce temps ils passaient toutes les noits dans les corps de garde, tant pour la sûreté de la ville que pour les accoutumer à la fatigue. Pendant le jour ils venaient recevoir les ordres de leurs gouverneurs, accompagnaient le roi lorsqu'il allait à la chasse, ou se perfectionnaient dans les exercices.

La troisième classe était composée des hommes faits, et ils y demeuraient vingt-cinq ans. C'est de là qu'on tirait tous les officiers qui devaient commander dans les troupes et remplir les différents postes de l'Etat, les charges, les dignités. Enfin ils passaient dans la dernière classe, où l'on choisissait les plus sages et les plus expérimentés pour former le conseil public.

Par là tous les citoyens pouvaient aspirer aux premières charges de l'Etat; mais aucun n'y pouvait arriver qu'après avoir passé par ces différentes classes, et s'en être rendu capable par tous ces exercices.

Cyrus fut élevé de la sorte jusqu'à l'âge de douze ans, et surpassa toujours ses égaux, soit par la facilité à apprendre, soit par le courage ou par l'adresse à exécuter tout ce qu'il entreprenait. Alors sa mére Mandane le mena en Médie chez Astyage, son grand-père, à qui tout le bien qu'il entendait dire de ce jeune prince avait donné une grande envie de le voir. Il trouva dans cette cour des mœurs bien différentes de celles de son pays. Le faste, le luxe, la magnificence, y régnaient partout. Il n'en fut point ébloui; et, sans rien critiquer ni condamner, il sut se maintenir dans les principes qu'il avait reçus dès son enfance. Il charmait son grand-père par des saillies pleines d'esprit et de vivacité, et gagnait tous les cœurs par ses manières nobles et engageantes. J'en rapporterai un seul trait qui pourra faire juger du reste.

Astyage, voulant faire perdre à son petit-fils l'envie de retourner en son pays, fit préparer un repas somptueux, dans lequel tout fut prodigué, soit pour la quantité, soit pour la qualité ou la délicatesse des mets. Cyrus regardait avec des yeux assez indifférents tout ce fastueux appareil. Et comme Astyage en paraissait surpris: Les Perses, dit-il, au lieu de tant de détours et de circuits pour apaiser la faim, prennent un chemin bien plus court pour arriver au même but: un peu de pain et de cresson les y conduisent. Son grand-père lui ayant permis de disposer à son gré de tous les mets qu'on avait servis, il les distribua sur-le-champ aux officiers du roi qui se trouvérent présents: à l'un, parce qu'il lui apprenait à monter à cheval; à l'autre, parce qu'il servait bien Astyage; à un autre, parce qu'il prenait grand soin de sa mére. Sacas, échanson d'Astyage, fut le seul à qui il ne donna rien. Cet officier, outre sa charge d'échanson, avait celle d'introduire chez le roi ceux qui devaient être admis à son audience; et comme il ne lui était pas possible d'accorder cette faveur à Cyrus aussi souvent qu'il la demandait, il eut le malheur de déplaire à ce jeune prince, qui lui marqua, dans cette occasion, son ressentiment. Astyage témoignant quelque peine qu'on eût fait cet affront à un

[1] « Cyrus non fuit imbecillior in senectute, quàm in « juventute. » (Cic. *de Senect.* n. 30.)

officier pour qui il avait une considération particulière, et qui la méritait par l'adresse merveilleuse avec laquelle il lui servait à boire : « Ne faut-il que cela, mon papa, reprit Cy- « rus, pour mériter vos bonnes grâces? je les « aurai bientôt gagnées; car je me fais fort de « vous servir mieux que lui. » Aussitôt on équipe le petit Cyrus en échanson. Il s'avance gravement d'un air sérieux, la serviette sur l'épaule, et tenant la coupe délicatement de trois doigts. Il la présenta au roi avec une dextérité et une grâce qui charmèrent Astyage et Mandane. Quand cela fut fait, il se jeta au cou de son grand-père, et en le baisant il s'écria plein de joie : « O Sacas[1], pauvre Sa- « cas, te voila perdu, j'aurai ta charge. » Astyage lui témoigna beaucoup d'amitié. « Je « suis très-content, mon fils, lui dit-il, on ne « peut pas mieux servir. Vous avez cependant « oublié une cérémonie qui est essentielle : « c'est de faire l'essai. » En effet, l'échanson avait coutume de verser de la liqueur dans sa main gauche, et d'en goûter avant que de présenter la coupe au prince. « Ce n'est point du « tout par oubli, reprit Cyrus, que j'en ai « usé ainsi. — Et pourquoi donc? dit As- « tyage. — C'est que j'appréhendé que cette « liqueur ne fût du poison. — Du poison! et « comment cela? — Oui, mon papa; car il « n'y a pas longtemps que, dans un repas que « vous donniez aux grands seigneurs de votre « cour, je m'aperçus qu'après qu'on eut un « peu bu de cette liqueur, la tête tourna à tous « les convives. On criait, on chantait, on « parlait à tort et à travers. Vous paraissiez « avoir oublié, vous, que vous étiez roi, et « eux qu'ils étaient vos sujets. Enfin, quand « vous vouliez vous mettre à danser, vous ne « pouviez pas vous soutenir. — Comment! « reprit Astyage, n'arrive-t-il pas la même « chose à votre père? — Jamais, répondit « Cyrus. — Et quoi donc? — Quand il a bu « il cesse d'avoir soif, et voilà tout ce qui lui « en arrive. »

Sa mère Mandane étant sur le point de retourner en Perse, il se rendit avec joie aux instances réitérées que lui fit son grand-père de rester en Médie, afin, disait-il, que, ne sachant pas encore bien monter à cheval, il eût le temps de se perfectionner dans cet exercice, inconnu en Perse, où la sécheresse et la situation du pays, coupé par des montagnes, ne permettaient pas de nourrir des chevaux.

Pendant cet intervalle de temps qu'il passa à la cour, il s'y fit infiniment estimer et aimer. Il était doux, affable, officieux, bienfaisant, libéral. Si les jeunes seigneurs avaient quelque grâce à demander au prince, c'était lui qui la sollicitait pour eux. Quand il y avait contre eux quelque sujet de plainte, il se rendait leur médiateur auprès du roi. Leurs affaires devenaient les siennes; et il s'y prenait toujours si bien, qu'il obtenait tout ce qu'il voulait.

Cambyse ayant rappelé Cyrus pour lui faire achever son temps dans les exercices des Perses, il partit sur-le-champ, pour ne donner par son retardement aucun lieu de plainte contre lui, ni à son père, ni à sa patrie. Ce fut alors qu'on connut combien il était tendrement aimé. A son départ tout le monde l'accompagna, ceux de son âge, les jeunes gens, les vieillards; Astyage même le conduisit à cheval assez loin; et, quand il fallut se séparer, il n'y eut personne qui ne versât des larmes.

Ainsi Cyrus repassa en Perse, où il demeura encore un an au nombre des enfants. Ses compagnons, après le séjour qu'il avait fait dans une cour aussi voluptueuse et remplie de faste qu'était celle des Mèdes, s'attendaient à voir un grand changement dans ses mœurs. Mais, quand ils virent qu'il se contentait de leur table ordinaire, et que, s'il se rencontrait dans quelque festin, il était plus sobre et plus retenu que les autres, ils le regardèrent avec une nouvelle admiration.

Il passa de cette première classe dans la seconde, qui est celle des jeunes gens, où il fit voir qu'il n'avait point son pareil en adresse, en patience, en obéissance.

RÉFLEXIONS.

Je n'entreprends point d'en faire sur le récit qui précède; elles se présentent d'elles-mêmes en foule au lecteur, et ne peuvent échapper aux yeux même les moins perçants. On y voit combien une éducation mâle, ro-

[1] Ὦ Σάκα, ἀπόλωλας· ἐκβαλῶ σε τῆς τιμῆς.

buste, vigoureuse, est propre en même temps à fortifier le corps et à perfectionner l'esprit; et que ce n'est point par des airs de grandeur, mais par des manières douces et honnêtes, que les jeunes gens de qualité peuvent se rendre estimables et aimables. Je me contente de faire remarquer l'habileté de l'historien dans l'excellente leçon qu'il donne sur la sobriété. Il pouvait la faire d'une manière grave et sérieuse, et prendre le ton de philosophe; car Xénophon, tout guerrier qu'il était, n'était pas moins philosophe que Socrate son maître. Au lieu de cela il la met dans la bouche d'un enfant, et la déguise sous le voile d'une petite histoire, racontée dans l'original avec tout l'esprit et toute la gentillesse possible. Je ne doute point qu'elle ne soit entièrement de son invention; et c'est en ce sens que je crois qu'il faut entendre ce que dit Cicéron de cet admirable ouvrage [2], que l'auteur n'a point prétendu y suivre les lois rigoureuses de la vérité et de l'histoire, mais qu'il a voulu donner aux princes, dans la personne de Cyrus, un modèle parfait de la manière dont ils doivent gouverner les peuples. *Cyrus ille à Xenophonte non ad finem historiæ scriptus, sed ad effigiem justi imperii.* C'est-à-dire qu'il a ajouté au fond de l'histoire, très-véritable en soi-même, comme j'aurai bientôt lieu de le faire remarquer, quelques circonstances particulières pour en relever la beauté et pour servir à l'instruction des hommes. Telle est, à ce que je pense, l'histoire du petit Cyrus devenu échanson; infiniment plus propre à montrer combien l'excès du vin déshonore les princes, que tous les préceptes des philosophes.

§ 2. Premières campagnes et conquêtes de Cyrus.

Astyage, roi des Mèdes, étant mort, Cyaxare son fils, frère de la mère de Cyrus, lui succéda [2]. A peine fut-il monté sur le trône, qu'il eut une rude guerre à soutenir. Il apprit que le roi des Assyriens armait puissamment contre lui, et qu'il avait déjà engagé dans sa querelle plusieurs princes, entre autres Crésus, roi de Lydie. Aussitôt il dépêcha vers Cambyse pour lui demander du secours, et chargea ses députés de faire en sorte que Cyrus eût le commandement de l'armée qu'on lui enverrait. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir. Ce jeune prince était alors dans l'ordre des hommes faits, après avoir passé dix années dans la seconde classe. La joie fut universelle quand on sut que Cyrus marcherait à la tête de l'armée. Elle était de trente mille hommes d'infanterie seulement; car les Perses n'avaient point encore de cavalerie. Dans ce nombre n'étaient point compris mille jeunes officiers, l'élite de la nation, tous attachés à Cyrus d'une manière particulière.

Il partit sans perdre de temps: mais ce ne fut qu'après avoir invoqué les dieux; car sa grande maxime, et il la tenait de son père, était qu'on ne devait jamais former aucune entreprise; soit grande, soit petite, sans consulter les dieux. Cambyse lui avait souvent représenté que la prudence des hommes est fort courte, leurs vues fort bornées; qu'ils ne peuvent pénétrer dans l'avenir, et que souvent ce qu'ils croient devoir tourner à leur avantage devient la cause de leur ruine: au lieu que les dieux, étant éternels, savent tout, l'avenir comme le passé, et inspirent à ceux qu'ils aiment ce qu'il est à propos d'entreprendre [1]: protection qu'ils ne doivent à personne, et qu'ils n'accordent qu'à ceux qui les invoquent et les consultent.

Cambyse voulut accompagner son fils jusqu'aux frontières de la Perse. Dans le chemin il lui donna d'excellentes instructions sur les devoirs d'un général d'armée. J'ai déjà remarqué ailleurs que Cyrus, qui croyait n'ignorer rien de tout ce qui regarde le métier de la guerre après les longues leçons qu'il en avait reçues des maîtres les plus habiles qui fussent de son temps, reconnut pour lors qu'il ignorait absolument tout ce qu'il y a de plus essentiel dans l'art militaire, mais qu'il en fut parfaitement instruit dans cet entretien familier, qui mérite bien d'être lu avec soin et d'être sérieusement médité par quiconque est des-

[1] Lib. 1. Epist. 1. ad Quint. fratr.
[2] Cyrop. lib. 1, etc.

[1] On attribuait à la divine Providence tout succès, même celui de la chasse. *Venatio nobis hæc, amici,* dit Cyrus, *volente Deo prospera futura est.* (Cyrop. l. 2.)

tiné à la profession des armes. Je n'en rapporterai qu'un seul trait, par lequel on pourra juger des autres.

Il s'agissait de savoir comment on pouvait rendre les soldats soumis et obéissants. Le moyen m'en paraît bien facile et bien sûr, dit Cyrus : il ne faut que louer et récompenser ceux qui obéissent, punir et noter d'infamie ceux qui refusent de le faire. Cela est bon, reprit Cambyse, pour se faire obéir par force; mais l'important est de se faire obéir volontairement. Or le moyen le plus sûr d'y réussir, c'est de bien convaincre ceux à qui l'on commande qu'on sait mieux ce qui leur est utile qu'eux-mêmes; car tous les hommes obéissent sans peine à ceux dont ils ont cette opinion. C'est de ce principe que part la soumission aveugle des malades pour le médecin, des voyageurs pour un guide, de ceux qui sont dans un vaisseau pour le pilote. Leur obéissance n'est fondée que sur la persuasion où ils sont que le médecin, le guide, le pilote, sont plus habiles et plus prudents qu'eux. Mais que faut-il faire, demanda Cyrus à son père, pour paraître plus habile et plus prudent que les autres? Il faut, reprit Cambyse, l'être effectivement; et, pour l'être, il faut se bien appliquer à sa profession, en étudier sérieusement toutes les règles, consulter avec soin et avec docilité les plus habiles maîtres, ne rien négliger de ce qui peut faire réussir nos entreprises, et surtout implorer le secours des dieux, qui seuls donnent la prudence et le succès.

Quand Cyrus fut arrivé en Médie près de Cyaxare, la première chose qu'il fit, après les compliments ordinaires, fut de s'informer de la qualité et du nombre des troupes de part et d'autre. Il se trouva, par le dénombrement qu'on en fit, que l'armée des ennemis montait à soixante mille chevaux et à deux cent mille hommes de pied; et que par conséquent il s'en fallait plus des deux tiers que les Mèdes et les Perses joints ensemble n'eussent autant de cavalerie qu'eux, et qu'à peine avaient-ils la moitié d'infanterie. Une si grande inégalité jeta Cyaxare dans un grand embarras et une grande crainte. Il n'imaginait point d'autre expédient que de faire venir de nouvelles troupes de Perse, en plus grand nombre encore que les premières. Mais, outre que le remède aurait été fort lent, il paraissait impraticable. Cyrus sur-le-champ proposa un moyen plus sûr et plus court : ce fut de faire changer d'armes aux Perses; et, au lieu que la plupart ne se servaient presque que de l'arc et du javelot, et ne combattaient par conséquent que de loin, genre de combat où le grand nombre l'emporte facilement sur le petit, il fut d'avis de les armer de telle sorte qu'ils pussent tout d'un coup combattre de près et en venir aux mains avec les ennemis, et rendre ainsi inutile la multitude de leurs troupes. On goûta fort cet avis, et il fut exécuté sur-le-champ.

Un jour que Cyrus faisait la revue de son armée, il lui vint un courrier de la part de Cyaxare l'avertir qu'il lui était arrivé des ambassadeurs du roi des Indes, et qu'il le priait de le venir trouver promptement. Pour ce sujet, dit-il, je vous apporte un riche vêtement; car il souhaite que vous paraissiez superbement vêtu devant les Indiens, afin de faire honneur à la nation. Cyrus ne perdit point de temps : il partit sur-le-champ avec ses troupes pour aller trouver le roi, sans avoir d'autre habit que le sien[1], qui était fort simple, à la manière des Perses. Et comme Cyaxare en parut d'abord un peu mécontent: Vous aurais-je fait plus d'honneur, reprit Cyrus, si je m'étais habillé de pourpre, si je m'étais chargé de bracelets et de chaînes d'or, et qu'avec tout cela j'eusse tardé plus longtemps à venir, que je ne vous en fais maintenant par la sueur de mon visage et par ma diligence, en montrant à tout le monde avec quelle promptitude on exécute vos ordres?

La grande attention de Cyrus était de s'attacher les troupes, de gagner le cœur des officiers, de se faire aimer et estimer des soldats. Pour cela il les traitait tous avec bonté et douceur, se rendait populaire et affable, les invitait souvent à manger avec lui, surtout ceux qui se distinguaient parmi leurs égaux. Il ne faisait aucun cas de l'argent que pour le donner. Il distribuait avec largesse des présents chacun selon son mérite et sa condition : à l'un

[1] Ἐν τῇ Περσικῇ στολῇ οὐδέν τι ὑβρισμένῃ. Belle expression! *Persicâ veste indutus, ornatu alieno minimè contaminatâ.*

c'était un bouclier ; à l'autre une épée, ou quelque chose de pareil. C'était par cette grandeur d'âme, cette générosité, et ce penchant à faire du bien, qu'il croyait qu'un général devait se distinguer, et non par le luxe de la table, ou par la magnificence des habits et des équipages, et encore moins par la hauteur et la fierté.

Voyant toutes ses troupes pleines d'ardeur et de bonne volonté, il proposa à Cyaxare de les mener contre l'ennemi. On se mit donc en marche, après avoir offert des sacrifices aux dieux. Quand les armées furent à la vue l'une de l'autre, on se prépara au combat. Les Assyriens s'étaient campés en rase campagne : Cyrus, au contraire, s'était couvert de quelques villages et de quelques petites collines. On fut de part et d'autre quelques jours à se regarder. Enfin, les Assyriens étant sortis les premiers de leur camp en fort grand nombre, Cyrus fit avancer ses troupes. Avant qu'elles fussent à la portée du trait, il donna le mot du guet, qui fut : *Jupiter secourable et protecteur*. Il fit entonner l'hymne ordinaire en l'honneur de Castor et Pollux ; et les soldats, pleins d'une religieuse ardeur (θεοσεβῶς), y répondirent à haute voix. Ce n'était dans toute l'armée de Cyrus qu'allégresse[1], qu'émulation, que courage, qu'exhortations mutuelles, que prudence, qu'obéissance ; ce qui jetait une étrange frayeur dans le cœur des ennemis. Car, dit ici l'historien, on a remarqué qu'en ces occasions ceux qui craignent plus les dieux ont le moins de peur des hommes. Du côté des Assyriens, les archers, les frondeurs, et ceux qui lançaient des javelots, firent leur décharge avant que l'ennemi fût à portée. Mais les Perses, animés par la présence et l'exemple de Cyrus, en vinrent tout d'un coup aux mains et enfoncèrent les premiers bataillons. Les Assyriens ne purent soutenir un choc si rude, et prirent tous la fuite. La cavalerie des Mèdes s'ébranla en même temps pour attaquer celle des ennemis, qui fut aussi bientôt mise en déroute. Ils furent vivement poursuivis jusque dans leur camp. Il s'en fit un effroyable carnage, et le roi des Assyriens y perdit la vie. Cyrus ne se crut pas en état de les forcer dans leurs retranchements, et il fit sonner la retraite.

Cependant les Assyriens, après la mort de leur roi et la perte des plus braves gens de l'armée, étaient dans une étrange consternation. Crésus et tous les autres alliés perdirent aussi toute espérance. Ainsi ils ne pensèrent plus qu'à se sauver à la faveur de la nuit.

Cyrus l'avait bien prévu, et il se préparait à les poursuivre vivement. Mais il avait besoin pour cela de cavalerie; et, comme on l'a déjà remarqué, les Perses n'en avaient point. Il alla donc trouver Cyaxare, et lui proposa son dessein. Cyaxare l'improuva fort, et lui représenta le danger qu'il y avait de pousser à bout des ennemis si puissants, à qui l'on inspirerait peut-être du courage en les réduisant au désespoir ; qu'il était de la sagesse d'user modérément de la fortune, et de ne pas perdre le fruit de la victoire par trop de vivacité ; que d'ailleurs il ne voulait pas contraindre les Mèdes ni les empêcher de prendre un repos qu'ils avaient si justement mérité. Cyrus se réduisit à lui demander la permission d'emmener ceux qui voudraient bien le suivre : à quoi Cyaxare consentit sans peine ; et il ne songea plus qu'à passer le temps en festins et en joie avec les officiers, et à jouir de la victoire qu'il venait de remporter.

Presque tous les Mèdes suivirent Cyrus, qui se mit en marche pour poursuivre les ennemis. Il rencontra en chemin des courriers qui venaient de la part des Hyrcaniens qui servaient dans l'armée ennemie, lui déclarer que, dès qu'il paraîtrait, ils se rendraient à lui ; et en effet ils le firent. Il ne perdit point de temps ; et, ayant marché toute la nuit, il arriva près des Assyriens. Crésus avait fait partir ses femmes durant la nuit pour prendre le frais, car c'était en été, et il les suivait avec quelque cavalerie. La désolation fut extrême parmi les Assyriens quand ils virent l'ennemi si près d'eux : plusieurs furent tués dans la fuite; tous ceux qui étaient demeurés dans le camp se rendirent : la victoire fut complète et le butin immense. Cyrus se réserva tous les chevaux qui se trouvèrent dans le camp, son-

[1] Ἦν δὲ μεστὸν τὸ στράτευμα τῷ Κύρῳ προθυμίας, φιλοτιμίας, ῥώμης, θάρσους, παρακελευσμοῦ, σωφροσύνης, πειθοῦς... ἐν τῷ τοιούτῳ γὰρ δὴ οἱ δεισιδαίμονες ἧττον τοὺς ἀνθρώπους φοβοῦνται.

geant dès lors à former parmi les Perses un corps de cavalerie, ce qui leur avait manqué jusque-là. Il fit mettre à part pour Cyaxare, tout ce qu'il y avait de plus précieux. Quand les Mèdes et les Hyrcaniens furent revenus de la poursuite des ennemis, il leur fit prendre le repas qui leur avait été préparé, en les avertissant d'envoyer seulement du pain aux Perses, qui avaient d'ailleurs, soit pour les ragoûts, soit pour la boisson, tout ce qui leur était nécessaire. Leur ragoût était la faim, et leur boisson l'eau de la rivière. C'était la manière de vivre à laquelle ils étaient accoutumés dès leur enfance.

La nuit même que Cyrus était parti pour aller à la poursuite des ennemis, Cyaxare l'avait passée dans la joie et dans les festins, et s'était enivré avec ses principaux officiers. Le lendemain, à son réveil, il fut étrangement étonné de se voir presque seul. Plein de colère et de fureur, il dépêcha sur-le-champ un courrier à l'armée, avec ordre de faire de violents reproches à Cyrus, et de faire revenir tous les Mèdes sans aucun délai. Cyrus ne s'effraya point d'un commandement si injuste. Il lui écrivit une lettre respectueuse, mais pleine d'une généreuse liberté, où il justifiait sa conduite, et le faisait ressouvenir de la permission qu'il lui avait donnée d'emmener tous ceux des Mèdes qui voudraient bien le suivre. Il envoya en même temps en Perse pour faire venir de nouvelles troupes, dans le dessein qu'il avait de pousser plus loin ses conquêtes.

Parmi les prisonniers de guerre qu'on avait faits il se trouva une jeune princesse d'une rare beauté, qu'on avait réservée pour Cyrus. Elle se nommait Panthée, et était femme d'Abradate, roi de la Susiane. Sur le récit qu'on fit à Cyrus de sa beauté, il refusa de la voir, dans la crainte, disait-il, qu'un tel objet ne l'attachât plus qu'il ne voudrait, et ne le détournât des grands desseins qu'il avait formés. Araspe, jeune seigneur de Médie, qui l'avait en garde, ne se défiait pas tant de sa faiblesse, et prétendait qu'on est toujours maître de soi-même. Cyrus lui donna de sages avis, en lui confiant de nouveau le soin de cette princesse. Ne craignez rien, reprit Araspe, je suis sûr de moi, et je vous réponds sur ma vie que je ne ferai rien de contraire à mon devoir. Cependant sa passion pour cette jeune princesse s'alluma peu à peu, jusqu'à un tel point, que, la trouvant invinciblement opposée à ses désirs, il était près de lui faire violence. La princesse enfin en donna avis à Cyrus, qui chargea aussitôt Artabaze d'aller trouver Araspe de sa part. Cet officier lui parla avec la dernière dureté, et lui reprocha sa faute d'une manière propre à le jeter dans le désespoir. Araspe, outré de douleur, ne put retenir ses larmes, et demeura interdit de honte et de crainte. Quelques jours après, Cyrus le manda. Il vint tout tremblant. Cyrus le prit à part; et, au lieu des violents reproches auxquels il s'attendait, il lui parla avec la dernière douceur, reconnaissant que lui-même avait eu tort de l'avoir imprudemment enfermé avec un ennemi si redoutable. Une bonté si inespérée rendit la vie à ce jeune seigneur. La confusion, la joie, la reconnaissance, firent couler de ses yeux une abondance de larmes. Ah! je me connais maintenant, dit-il, et j'éprouve sensiblement que j'ai deux âmes, l'une qui me porte au bien, l'autre qui m'entraîne vers le mal. La première l'emporte quand vous venez à mon secours et que vous me parlez; je cède à l'autre et je suis vaincu quand je suis seul. Il répara avantageusement sa faute, et rendit un service considérable à Cyrus en se retirant comme espion chez les Assyriens, sous prétexte d'un prétendu mécontentement.

Cependant Cyrus se préparait à avancer dans le pays ennemi. Aucun des Mèdes ne voulut le quitter ni retourner sans lui vers Cyaxare, dont ils craignaient la colère et la cruauté. L'armée se mit en marche. Le bon traitement que Cyrus avait fait aux prisonniers de guerre, en les renvoyant libres chacun dans leur pays, avait répandu partout le bruit de sa clémence. Beaucoup de peuples se rendirent à lui, et grossirent le nombre de ses troupes. S'étant approché de Babylone, il fit faire au roi des Assyriens un défi de terminer leur querelle par un combat singulier. Son défi ne fut pas accepté; mais, pour mettre ses alliés en sûreté pendant son absence, il fit avec lui une espèce de trêve et de traité, par lequel on convint de part et d'autre de ne point

inquiéter les laboureurs, et de leur laisser cultiver les terres avec une pleine liberté. Après avoir reconnu le pays, examiné la situation de Babylone, et s'être fait un grand nombre d'amis et d'alliés, il reprit le chemin de la Médie.

Quand il fut près de la frontière, il députa aussitôt vers Cyaxare pour lui donner avis de son arrivée et pour recevoir ses ordres. Celui-ci ne jugea pas à propos de recevoir dans son pays une armée si considérable, et qui allait encore être augmentée de quarante mille hommes nouvellement arrivés de Perse. Le lendemain il se mit en chemin avec ce qui lui était resté de cavalerie. Cyrus alla au-devant de lui avec la sienne, qui était fort nombreuse et fort leste. A cette vue la jalousie et le mécontentement de Cyaxare se réveillèrent. Il fit un accueil très-froid à son neveu, détourna son visage pour ne point recevoir son baiser, et laissa même couler quelques larmes. Cyrus commanda à tout le monde de s'éloigner, et entra avec lui en éclaircissement. Il lui parla avec tant de douceur, de soumission, de raison; lui donna de si fortes preuves de la droiture de son cœur, de son respect, et d'un inviolable attachement à sa personne et à ses intérêts, qu'il dissipa en un moment tous ses soupçons, et rentra parfaitement dans ses bonnes grâces. Ils s'embrassèrent mutuellement en répandant des larmes de part et d'autre. On ne peut exprimer quelle fut la joie des Perses et des Mèdes, qui attendaient avec inquiétude et tremblement de quelle façon se terminerait cette entrevue. A l'instant Cyaxare et Cyrus remontèrent à cheval; et alors tous les Mèdes se rangèrent à la suite de Cyaxare, comme Cyrus leur en avait fait signe. Les Perses suivirent Cyrus, et les autres nations leur prince particulier. Quand ils furent arrivés au camp, ils conduisirent Cyaxare dans la tente qu'on lui avait dressée. Il fut aussitôt visité de la plupart des Mèdes, qui vinrent le saluer et lui faire des présents, les uns de leur propre mouvement, les autres par ordre de Cyrus. Cyaxare en fut extrêmement touché, et commença à reconnaître que Cyrus ne lui avait point débauché ses sujets, et que les Mèdes ne lui étaient pas moins affectionnés qu'auparavant.

RÉFLEXIONS.

Tout est plein d'instructions dans le récit que nous venons de faire. On voit dans Cyrus toutes les qualités qui forment les grands hommes, et dans ses troupes tout ce qui rend une armée invincible. Ce jeune prince, infiniment élevé au-dessus des sentiments ordinaires à ceux de son rang et de son âge, ne met point sa gloire dans la magnificence des repas, des vêtements, des équipages. Il ne sait ce que c'est que ces airs de hauteur et de fierté par lesquels souvent les jeunes gens de qualité croient devoir se distinguer. Il n'estime dans les richesses que le plaisir de les distribuer, et la facilité qu'elles donnent de se faire des amis. Il possède merveilleusement l'art important de gagner les cœurs[1], plus encore par ses manières honnêtes et prévenantes que par ses libéralités. Instruit à fond de la science militaire, il est fécond en ressources et en expédients : témoin le changement d'armes qu'il introduisit parmi les Perses, et l'établissement de la cavalerie qu'il y fit. Il est sobre, vigilant, endurci au travail, insensible aux attraits de la volupté; et le contraste de lui et de Cyaxare sert beaucoup à relever le prix de ces excellentes qualités.

Dans un âge où les passions sont ordinairement si vives, dans l'ardeur même de la victoire où tout semble permis, au milieu des louanges et des applaudissements qu'il reçoit de toutes parts, il demeure toujours maître absolu de lui-même, et donne à un jeune seigneur, qui lui ressemblait peu, des leçons de continence et de vertu qui nous étonnent, tout chrétiens que nous sommes, et qui nous paraissent à peine croyables, tant elles sont éloignées de nos mœurs!

Mais ce qui nous doit étonner encore davantage, c'est son respect infini pour les dieux, son exactitude à ne rien entreprendre sans les consulter et sans implorer leur secours, sa religieuse reconnaissance à leur égard en leur attribuant tous ses heureux succès, et la profession ouverte qu'il ne rougissait point de

[1] *Artificium benevolentiæ colligendæ*, dit Cicéron, en parlant de Cyrus. (*Epist. ad Quint. frat.*)

faire en tout temps et en toute rencontre, de piété et de religion, s'il est permis de se servir de ces termes à l'égard d'un prince qui ignorait le vrai Dieu.

Voilà ce que les jeunes gens doivent étudier dans Cyrus; et l'on ne manque pas de leur faire observer que c'est sur ce modèle que se forma un des plus grands capitaines qu'ait portés la république romaine, je veux dire Scipion l'Africain le second, qui avait toujours en main les livres admirables de la Cyropédie : *Quos quidem libros non sine causâ noster ille Africanus de manibus ponere non solebat. Nullum est enim prætermissum in his officium diligentis et moderati imperii*[1].

Continuation de la guerre. Prise de Babylone. Nouvelles conquêtes. Mort de Cyrus.

Dans le conseil qui se tint en présence de Cyaxare[2], il fut résolu de continuer la guerre. On travailla aux préparatifs avec une ardeur infatigable. L'armée des ennemis était encore plus nombreuse qu'elle ne l'avait été dans la première campagne, et l'Egypte seule leur avait fourni plus de six-vingt mille hommes. Leur rendez-vous était à Thymbrée, ville de Lydie. Cyrus, après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour que son armée ne manquât de rien, et après être descendu dans un détail surprenant, que Xénophon rapporte fort au long, songea à se mettre en marche. Cyaxare ne le suivit point, et demeura avec la troisième partie des Mèdes seulement, pour ne pas laisser son pays entièrement dégarni.

Abradate, roi de la Susiane, se préparant à prendre son armure, Panthée, sa femme, lui vint présenter un casque, des brassards et des bracelets, tout cela d'or massif, avec une cotte d'armes de sa hauteur, plissée par en bas, et un grand panache de couleur de pourpre. Elle avait fait la plupart de ces ouvrages elle-même à l'insu de son mari, pour lui ménager le plaisir de la surprise. Quelque tendresse qu'elle eût pour lui, elle l'exhorta à mourir plutôt les armes à la main que de ne pas se signaler d'une manière digne de leur naissance, et digne de l'idée qu'elle avait tâché de donner de lui à Cyrus. Nous lui avons, dit-elle, des obligations infinies. J'ai été sa prisonnière, et, comme telle, destinée pour lui; mais je ne me suis point trouvée esclave entre ses mains, ni ne me suis point vue libre à des conditions honteuses. Il m'a gardée comme il aurait gardé la femme de son propre frère; et je lui ai bien promis que vous sauriez reconnaître une telle grâce : ne l'oubliez point. O Jupiter! s'écria Abradate en levant les yeux vers le ciel, fais que je paraisse aujourd'hui digne mari de Panthée, et digne ami d'un si généreux bienfaiteur! Cela dit, il monta sur son char. Panthée, ne pouvant plus l'embrasser, voulut encore baiser le char où il était, et le suivit quelque temps à pied; après quoi elle se retira.

Quand les armées furent en présence, tout se prépara au combat. Après les prières publiques et générales, Cyrus fit des libations en particulier, et pria encore de nouveau le dieu de ses pères de vouloir être son guide et de venir à son secours. Ayant entendu un coup de tonnerre: *Nous te suivons, souverain Jupiter*[1], s'écria-t-il; et à l'instant même il s'avança vers les ennemis. Comme le front de leur bataille surpassait de beaucoup celle des Perses, ils firent ferme dans le milieu, tandis que les deux ailes s'avancèrent en se courbant à droite et à gauche, dans le dessein d'envelopper l'armée de Cyrus, et de l'assaillir en même temps par plusieurs endroits. Il s'y attendait, et n'en fut pas surpris. Il parcourut tous les rangs pour animer ses troupes; et lui, qui en toute occasion était si modeste et si éloigné de tout air de vanité, au moment du combat parlait d'un ton ferme et décisif. Suivez-moi, leur disait il, à une victoire assurée; les dieux sont pour nous. Après avoir donné tous les ordres nécessaires, et fait entonner par toute l'armée l'hymne du combat, il donna le signal.

Cyrus commença par attaquer l'aile des ennemis qui s'était avancée sur le flanc droit de son armée; et, l'ayant prise elle-même en

[1] Cic. Epist. 1, ad Quint. frat.
[2] Cyrop. l. 6, etc.

[1] Il avait effectivement pour guide un dieu, mais un dieu bien différent de Jupiter.

flanc, la mit en désordre. On en fit autant de l'autre côté, où l'on fit d'abord avancer l'escadron des chameaux. La cavalerie ennemie ne l'attendit pas; et, de si loin que les chevaux l'aperçurent, ils se renversèrent les uns sur les autres; et plusieurs, se cabrant, jetèrent par terre ceux qui les montaient. Les chariots armés de faux achevèrent d'y mettre la confusion. Cependant, Abradate, qui commandait les chariots placés à la tête de l'armée, les fit avancer à toute bride. Ceux des ennemis ne purent soutenir un choc si rude, et furent mis en déroute. Abradate les ayant percés, vint aux bataillons des Egyptiens; mais, son char s'étant malheureusement renversé, il fut tué avec les siens, après avoir fait des efforts extraordinaires de courage. Le combat fut violent de ce côté là, et les Perses furent contraints de reculer jusqu'à leurs machines. Là les Égyptiens se trouvèrent fort incommodes des flèches qu'on leur tirait de ces tours roulantes: et les bataillons de l'arrière-garde des Perses, s'avançant l'épée à la main, empêchèrent les gens de trait de passer plus avant, et les contraignirent de retourner à la charge. Alors on ne vit plus que des ruisseaux de sang couler de tous côtés. Sur ces entrefaites Cyrus arrive, après avoir mis en fuite tout ce qui s'était presenté devant lui. Il vit avec douleur que les Perses avaient lâché pied: et jugeant bien que les Égyptiens ne cesseraient de gagner toujours le terrain, il résolut de les aller prendre par derrière; et, en un instant ayant passé avec sa troupe à la queue de leurs bataillons, il les chargea rudement. La cavalerie survint en même temps et poussa vivement les ennemis. Les Égyptiens, attaqués de tous côtés, faisaient face partout, et se défendaient avec un courage merveilleux. A la fin Cyrus, admirant leur valeur et ayant peine à laisser périr de si braves gens, leur fit offrir des conditions honnêtes, leur représentant que tous leurs alliés les avaient abandonnés. Ils les acceptèrent, et servirent depuis dans ses troupes avec une fidélité inviolable.

Après la bataille perdue, Crésus s'enfuit en diligence avec ses troupes à Sardes, où Cyrus le suivit dès le lendemain, et se rendit maître de la ville sans y trouver aucune résistance.

De là il marcha droit vers Babylone, et subjugua en passant la grande Phrygie et la Cappadoce. Quand il fut arrivé devant cette ville, et qu'il en eut examiné avec soin la situation, les murailles, les fortifications, chacun jugea qu'il était impossible de s'en rendre maître par la force. Il parut donc se déterminer au dessein de la prendre par famine. Pour cela il fit creuser tout autour de la ville des fossés fort larges et fort profonds, pour empêcher, disait-il, que rien ne pût y entrer ni en sortir. Ceux de la ville ne pouvaient s'empêcher de rire du dessein qu'il avait pris de les assiéger; et, comme ils se voyaient des vivres pour plus de vingt ans, ils se moquaient de toute la peine qu'il se donnait. Tous ces travaux étant achevés, Cyrus apprit que bientôt on devait célébrer une grande solennité, dans laquelle tous les Babyloniens passaient la nuit entière à boire et à faire la débauche. Cette fête étant arrivée, et la nuit commençant de bonne heure, il fit ouvrir l'embouchure de la tranchée qui aboutissait au fleuve, et à l'instant même l'eau entra avec impétuosité dans ce nouveau canal; et, laissant à sec son ancien lit, ouvrit à Cyrus un passage libre dans la ville. Ses troupes y entrèrent donc sans trouver aucun obstacle. Elles pénétrèrent jusque dans le palais, où le roi fut tué. Dès la pointe du jour la citadelle se rendit sur les nouvelles de la prise de la ville et de la mort du roi. Cyrus fit publier dans tous les quartiers que ceux qui voudraient avoir la vie sauve demeurassent dans leurs maisons et lui envoyassent leurs armes; ce qui fut fait sur-le-champ. Voilà ce que coûta à ce prince la prise de la ville la plus riche et la plus forte qui fût alors dans l'univers.

Cyrus commença par remercier les dieux de l'heureux succès qu'ils venaient de lui accorder: il assembla les principaux officiers, dont il loua publiquement le courage, la sagesse, le zèle et l'attachement pour sa personne, et distribua des récompenses dans toute l'armée. Il leur remontra ensuite que l'unique moyen de conserver ce qu'ils avaient acquis, était de persévérer dans leur ancienne vertu; que le fruit de la victoire n'était pas de s'abandonner aux délices et à l'oisiveté; qu'après avoir vaincu les ennemis par la force des armes, il serait honteux de se laisser vaincre

par les attraits de la volupté; qu'enfin, pour conserver leur ancienne gloire, il fallait maintenir à Babylone, parmi les Perses, la même discipline qui était observée dans leur pays, et pour cela donner leurs principaux soins à la bonne éducation des enfants. Par là, dit-il, nous deviendrons nous-mêmes plus vertueux de jour en jour, en nous efforçant de leur donner de bons exemples; et il sera bien difficile qu'ils se corrompent, lorsque parmi nous ils ne verront et n'entendront rien qui ne les porte à la vertu, et qu'ils seront continuellement dans une pratique d'exercices louables et honnêtes.

Cyrus confia à différentes personnes, selon les talents qu'il leur connaissait, différentes parties et différents soins du gouvernement; mais il se réserva à lui seul celui de former des généraux, des gouverneurs de provinces, des ministres, des ambassadeurs, persuadé que c'était proprement le devoir et l'occupation d'un roi, et que de là dépendait sa gloire, le succès de toutes les affaires, le repos et le bonheur de l'empire. Il établit un ordre merveilleux pour la guerre, pour les finances, pour la police. Il avait dans toutes les provinces des personnes d'une probité reconnue, qui lui rendaient compte de tout ce qui s'y passait : on les appelait les yeux et les oreilles du prince. Il était attentif à honorer et à récompenser tous ceux qui se distinguaient par leur mérite, et qui excellaient en quelque chose que ce fût. Il préférait infiniment la clémence au courage guerrier, parce que celui-ci entraîne souvent la ruine et la désolation des peuples, au lieu que l'autre est toujours bienfaisant et salutaire. Il savait que les lois peuvent beaucoup contribuer au réglement des mœurs; mais, selon lui, le prince devait être par son exemple une loi vivante; et il ne croyait pas qu'il fût digne de commander aux autres, s'il n'avait plus de lumière et de vertu que ses sujets. La libéralité lui paraissait une vertu véritablement royale; mais il faisait encore plus de cas de la bonté, de l'affabilité, de l'humanité, qualités propres à gagner les cœurs et à se faire aimer des peuples, ce qui est proprement régner; outre que d'aimer plus que les autres à donner, quand on est infiniment plus riche qu'eux, est une chose moins surprenante que de descendre en quelque sorte du trône pour s'égaler à ses sujets. Mais ce qu'il préférait à tout était le culte des dieux et le respect pour la religion, persuadé que quiconque était sincérement religieux et craignant Dieu, était en même temps bon et fidèle serviteur des rois, et inviolablement attaché à leur personne et au bien de l'État.

Quand Cyrus crut avoir suffisamment donné ordre aux affaires de Babylone, il songea à faire un voyage en Perse. Il passa par la Médie pour y saluer Cyaxare, à qui il fit de grands présents, et lui marqua qu'il trouverait à Babylone un palais magnifique tout préparé quand il voudrait y aller, et qu'il devait regarder cette ville comme lui appartenant en propre. Cyaxare, qui n'avait point d'enfant mâle, lui offrit sa fille en mariage et la Médie pour dot. Il fut fort sensible à une offre si avantageuse, mais il ne crut pas devoir l'accepter avant que d'avoir eu le consentement de son pére et de sa mère, laissant pour tous les siécles un rare exemple de la respectueuse soumission et de l'entière dépendance que doivent montrer en pareille occasion, à l'égard de père et de mère, tous les enfants, quelque âge qu'ils puissent avoir, et à quelque degré de puissance et de grandeur qu'ils soient parvenus. Cyrus épousa donc cette princesse à son retour de Perse, et la mena avec lui à Babylone, où il avait établi le siége de son empire.

Il y assembla ses troupes. On dit qu'il s'y trouva six-vingt mille chevaux, deux mille chariots armés de faux, et six cent mille hommes de pied. Il se mit en campagne avec cette nombreuse armée, et subjugua toutes les nations qui sont depuis la Syrie jusqu'à la mer des Indes : après quoi il tourna vers l'Egypte, et la rangea pareillement sous sa domination.

Il établit sa demeure au milieu de tous ces pays, passant ordinairement sept mois à Babylone pendant l'hiver, parce que le climat y est chaud; trois mois à Suze pendant le printemps, et deux mois à Ecbatane durant les grandes chaleurs de l'été.

Plusieurs années s'étant ainsi écoulées, Cyrus vint en Perse pour la septième fois depuis l'établissement de sa monarchie. Cambyse et Mandane étaient morts il y avait déjà long-

temps, et lui-même était fort vieux. Sentant approcher sa fin, il assembla ses enfants et les grands de l'empire; et après avoir remercié les dieux de toutes les faveurs qu'ils lui avaient accordées pendant sa vie, et leur avoir demandé une pareille protection pour ses enfants, pour ses amis et pour sa patrie, il déclara Cambyse, son fils aîné, son successeur, et laissa à l'autre plusieurs gouvernements fort considérables. Il leur donna à l'un et à l'autre d'excellents avis, en leur faisant entendre que le plus ferme appui des trônes était le respect pour les dieux, la bonne intelligence entre les frères, et le soin de se faire et de se conserver de fidèles amis. Il mourut, également regretté de tous les peuples.

RÉFLEXIONS.

J'en ferai deux, dont l'une regardera le caractère et les qualités particulières de Cyrus; l'autre, la vérité de son histoire écrite par Xénophon.

Première réflexion.

On peut regarder Cyrus comme le conquérant le plus sage et le héros le plus accompli dont il soit parlé dans l'histoire profane. Aucune des qualités qui forment les grands hommes ne lui manquait: sagesse, modération, courage, grandeur d'âme, noblesse de sentiments, merveilleuse dextérité pour manier les esprits et gagner les cœurs, profonde connaissance de toutes les parties de l'art militaire, vaste étendue d'esprit, soutenue d'une prudente fermeté pour former et pour exécuter de grands projets.

Mais ce qu'il y avait en lui de plus grand et de plus véritablement royal, c'est l'intime conviction où il était que tous ses soins et toute son attention devaient tendre à rendre les peuples heureux; et que ce n'était point par l'éclat des richesses[1], par le faste des équipages, par le luxe et les dépenses de la table, qu'un roi devait se distinguer de ses sujets, mais par la supériorité de mérite en tout genre et surtout pas une application infatigable à veiller à leurs intérêts et à leur procurer le repos et l'abondance. En effet, c'est le fondement et comme la base de l'état des princes de n'être pas à eux. C'est le caractère même de leur grandeur d'être consacrés au bien public.

Il en est d'eux comme de la lumière, qui n est placée dans un lieu éminent que pour se répandre partout. Ce serait leur faire injure que de les renfermer dans les bornes étroites d'un intérêt personnel. Ils rentreraient dans l'obscurité d'une condition privée, s'ils avaient des vues moins étendues que tous leurs Etats. Ils sont à tous, parce que tout leur est confié.

Ce fut par le concours de toutes ces vertus que Cyrus vint à bout de fonder en assez peu de temps un empire qui embrassait presque toutes les parties du monde; qu'il jouit paisiblement, pendant plusieurs années, du fruit de ses conquêtes; qu'il sut se faire tellement estimer et aimer, non-seulement par ses sujets naturels, mais par toutes les nations qu'il avait conquises, qu'après sa mort il fut généralement regretté comme le père commun de tous les peuples.

Nous ne devons pas être étonnés que Cyrus ait été si accompli en tout genre, nous qui savons que c'est Dieu lui-même qui l'avait formé pour être l'instrument et l'exécuteur des desseins de miséricorde qu'il avait sur son peuple, et pour donner au monde, en sa personne, un modèle parfait de la manière dont les princes doivent gouverner les peuples, et du véritable usage qu'ils doivent faire de la souveraine puissance.

Quand je dis que Dieu a formé lui-même ce prince, je n'entends pas que ç'ait été par un miracle sensible, ni qu'il l'ait tout d'un coup rendu tel que nous l'admirons dans ce que l'histoire nous en apprend. Dieu lui avait donné un heureux naturel en mettant dans son esprit les semences de toutes les plus grandes

[1] Ἐγὼ μὲν οἶμαι δεῖν τὸν ἄρχοντα τῶν ἀρχομένων διαφέρειν, οὐ τῷ πολυτελέστερον δειπνεῖν, καὶ πλέον εἶδος ἔχειν χρυσίου, ἀλλὰ τῷ προνοεῖν τε καὶ φιλοπονεῖν προθυμούμενον. (*Cyrop* l. 1.)

« Ac mihi quidem videntur huc omnia esse referenda « ab iis qui præsunt aliis, ut ii qui eorum in imperio « erunt, sint quàm beatissimi. » (Cic. lib. 1. *Epist.* 1, *ad Quint. frat.*)

qualités, et dans son cœur des dispositions aux plus rares vertus. Il eut soin qu'on cultivât cet heureux naturel par une excellente éducation, et qu'on le préparât ainsi aux grands desseins qu'il avait sur lui. Comme il est la lumière des esprits, il dissipait tous ses doutes, lui suggérait les expédients les plus convenables, le rendait attentif aux meilleurs conseils, étendait ses vues, et les rendait plus nettes et plus distinctes. Ainsi Dieu présida à toutes ses entreprises[1], le conduisit comme par la main dans toutes ses conquêtes, lui ouvrit les portes des villes, fit tomber devant lui les remparts les plus forts, et humilia en sa présence les princes les plus puissants de la terre.

Pour mieux sentir le mérite de Cyrus, il ne faut que le comparer à un autre roi de Perse, je veux dire à Xerxès, son petit-fils, qui, poussé par un motif absurde de vengeance, entreprit de subjuguer la Grèce. On voit autour de lui tout ce qu'il y a de plus grand et de plus éclatant selon les hommes, le plus vaste empire qui fût alors sur la terre, des richesses immenses, des armées de terre et de mer dont le nombre paraît incroyable. Tout cela est autour de lui, mais non en lui, et n'ajoute rien à ses qualités naturelles. Mais, par un aveuglement trop ordinaire aux grands et aux princes, né dans l'abondance de tous les biens avec une puissance sans bornes, dans une gloire qui ne lui avait rien coûté, il s'était accoutumé à juger de ses talents et de son mérite personnel par les dehors de sa place et de son rang. Il méprise les sages conseils d'Artabane, son oncle, et de Démarate, pour n'écouter que les flatteurs de sa vanité. Il mesure le succès de ses entreprises sur l'étendue de son pouvoir. La soumission servile de tant de peuples ne pique plus son ambition; et, devenu dédaigneux pour une obéissance trop prompte et trop facile, il se plaît à exercer sa domination sur les éléments, à percer les montagnes, et à les rendre navigables, à châtier la mer pour avoir rompu son pont, à captiver ses flots par des chaînes qu'il y fait jeter. Plein d'une vanité puérile et d'un orgueil ridicule, il se regarde comme le maître de la nature et des éléments; il croit qu'aucun peuple n'osera attendre son arrivée; il compte avec une présomptueuse et folle assurance sur les millions d'hommes et de vaisseaux qu'il traîne après lui. Mais, quand, après la bataille de Salamine, il vit les tristes restes et les honteux débris de ses troupes innombrables répandues dans toute la Grèce, il reconnut quelle différence il y avait entre une armée et une foule d'hommes : *Stratusque per totam passim Græciam Xerxes intellexit, quantum ab exercitu turba distaret*[1].

Je ne puis m'empêcher d'appliquer ici deux vers d'Horace, qui semblent faits pour le double événement dont je viens de parler :

> Vis consili expers mole ruit suâ :
> Vim temperatam di quoque provehunt
> In majus[2].

En effet, est-il possible de mieux définir l'armée de Xerxès que par ces mots, *Vis consili expers*, une puissance destituée de conseil et de prudence; ou d'en mieux exprimer le succès que par ces autres termes, *mole ruit sua*, qui marquent que cet énorme colosse tomba par son propre poids et par sa propre grandeur? au lieu, dit Horace, que les dieux se plaisent à élever une puissance fondée sur la justice et guidée par la raison, telle que fut celle de Cyrus : *Vim temperatam di quoque provehunt in majus.*

Seconde réflexion.

Une des règles que j'ai proposées pour conduire et former les jeunes gens dans l'étude des historiens, a été d'y chercher, avant tout et sur tout, la vérité, et de s'accoutumer de bonne heure à en connaître et à en discerner les caractères. C'est ici le lieu naturel de faire l'application de cette règle. Hérodote et Xé-

[1] « Hæc dicit Dominus christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus gentes, « et dorsa regum vertam, et aperiam coram eo januas; « et portæ non claudentur. Ego ante te ibo, et gloriosos « terræ humiliabo; portas æreas conteram, et vectes « ferreos confringam. » (Isai, 45, 1, 2.)

[1] Senec. 6. de Benef. cap.
[2] Lib. 3, Od. 4

nophon, qui conviennent parfaitement dans ce que je considère comme l'essentiel et le fond de l'histoire de Cyrus, je veux dire son expédition contre Babylone et ses autres conquêtes, suivent des routes toutes différentes dans le récit qu'ils font de plusieurs faits très importants, tels que sont, par exemple, la naissance de ce prince et l'établissement de l'empire des Perses.

On ne doit pas laisser ignorer aux jeunes gens ces différences. Hérodote, et après lui Justin, racontent qu'Astyage, roi des Mèdes, sur un songe effrayant qu'il eut, donna sa fille Mandane en mariage à un homme de Perse, d'une naissance et d'une condition obscures, nommé Cambyse. Un fils étant né de ce mariage, le roi chargea Harpagus, l'un de ses principaux officiers, de le faire mourir. Celui-ci le donna à un des bergers du roi pour l'exposer dans une forêt; mais l'enfant, ayant été sauvé miraculeusement et nourri en secret par la femme du berger, fut dans la suite reconnu par son grand-père, qui se contenta de le reléguer dans le fond de la Perse, et fit tomber toute sa colère sur le malheureux Harpagus, à qui il donna son propre fils à manger dans un festin. Le jeune Cyrus, plusieurs années après, averti par Harpagus de ce qu'il était, et animé par ses conseils et ses remontrances, leva une armée en Perse, marcha contre Astyage, le défit dans un combat, et fit ainsi passer l'empire des Mèdes aux Perses.

Le même Hérodote fait mourir Cyrus d'une manière peu digne d'un si grand conquérant. Ce prince, selon lui, ayant porté la guerre contre les Scythes et les ayant attaqués dans un premier combat, fit semblant de prendre la fuite, après avoir laissé dans la campagne une grande quantité de vin et de viandes. Les Scythes ne manquèrent pas de se jeter dessus. Cyrus revint contre eux, et, les ayant trouvés tous endormis et enivrés, les défit sans peine, et fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva le fils de la reine, nommée Tomyris, qui commandait elle-même son armée. Ce jeune prince, que Cyrus avait refusé de rendre à sa mère, étant revenu de son ivresse et ne pouvant souffrir de se voir captif, se donna la mort. Tomyris, animée par le désir de la vengeance, présenta un second combat aux Perses; et, les ayant attirés à son tour dans des embûches par une fuite simulée, en tua plus de deux cent mille avec leur roi Cyrus. Puis, ayant fait couper la tête de Cyrus, elle la mit dans une outre pleine de sang, en lui insultant par ces paroles : « Cruel que tu es, rassasie-toi après ta « mort du sang dont tu as eu soif pendant ta « vie, et dont tu as toujours été insatiable. » *Satia te, inquit, sanguine quem sitistis, cujusque insatiabilis semper fuisti*[1].

Il s'agit de savoir lequel des deux historiens, qui rapportent la même histoire d'une manière si différente, est le plus digne de foi. Des jeunes gens même, conduits par les interrogations d'un habile maître, peuvent aisément prendre leur parti. L récit que fait Hérodote des premiers commencements de Cyrus a bien plus l'air d'une fable que d'une histoire. Pour ce qui regarde sa mort, quelle apparence qu'un prince si expérimenté dans la guerre, et plus recommandable encore par sa prudence que par son courage, eût donné ainsi tête baissée dans des embûches qu'une femme lui aurait préparées? Ce que le même historien rapporte du brusque emportement et de la puérile vengeance de Cyrus contre un fleuve où l'un de ses chevaux sacrés s'était noyé, et qu'il fit couper sur-le-champ, par son armée, en trois cent soixante canaux, combat directement l'idée qu'on a de ce prince, dont le caractère était la douceur et la modération[2]. D'ailleurs est-il vraisemblable que Cyrus, marchant à la conquête de Babylone[3], perdît ainsi un temps qui lui était si précieux, consumât l'ardeur de ses troupes dans un travail si inutile, et manquât l'occa-

[1] Justin. lib. 1, cap. 8.

[2] Cicéron remarque que, pendant tout son gouvernement, il ne lui échappa jamais une parole de colère et d'emportement : *cujus summo in imperio nemo unquam verbum ullum asperius audivit.* » (*Epist. 2, ad Quint. fratr.*)

[3] « Quum Babylonem oppugnaturus festinaret ad bel- « lum, cujus maxima momenta in occasionibus sunt... « hoc omnem transtulit belli apparatum... Periit itaque « et tempus, magna in magnis rebus jactura; et mili- « tum ardor, quem inutilis labor fregit; et occasio aggre- « diendi imparatos, dum ille bellum indictum hosti cum « flumine gerit. » (Sen. *de Irâ*, lib. 3, cap. 21.)

sion de surprendre les Babyloniens, en s'amusant à faire la guerre à un fleuve au lieu de la porter contre les ennemis?

Mais ce qui décide sans réplique en faveur de Xénophon, est la conformité de son récit avec l'Ecriture sainte, où l'on voit que, bien loin que Cyrus eût élevé l'empire des Perses sur la ruine de celui des Mèdes, comme le marque Hérodote, ces deux peuples de concert attaquèrent Babylone, et joignirent leurs forces pour abattre cette redoutable puissance.

D'où peut donc venir une si grande différence entre ces deux historiens? Hérodote nous l'explique. Dans l'endroit même où il rapporte la naissance de Cyrus, et dans celui où il parle de sa mort, il avertit que dès lors il y avait différentes manières de raconter ces deux grands événements. Hérodote a suivi celle qui était plus de son goût; et l'on voit qu'il aimait les choses extraordinaires et merveilleuses, et qu'il y ajoutait foi très-facilement. Xénophon était plus sérieux et moins crédule; et il nous avertit, dès le commencement de son histoire, qu'il s'était informé avec grand soin de la naissance de Cyrus, de son caractère, et de son éducation.

Il ne faut pas conclure de ce que je viens de dire qu'Hérodote ne soit croyable en rien, parce qu'il se trompe quelquefois; la règle serait fausse et contraire à l'équité. comme il y aurait de la témérité aussi à croire en tout un auteur, parce qu'il dirait quelquefois ce qui est vrai. La vérité et le mensonge peuvent se trouver ensemble; mais l'habileté et la prudence du lecteur consistent à savoir les démêler, à les reconnaître à certains traits qui leur sont propres, et à en faire le triage et la séparation. Et c'est à ce discernement du vrai et du faux qu'il faut accoutumer de bonne heure les jeunes gens.

SECOND MORCEAU TIRÉ DE L'HISTOIRE GRECQUE.

De la grandeur et de l'empire d'Athènes.

Mon dessein, dans ce second morceau d'histoire, est de donner quelque idée de l'empire que les Athéniens ont eu pendant plusieurs années sur la Grèce, et d'exposer par quels degrés et par quels moyens Athènes parvint à une si haute élévation. Les chefs qui, dans l'espace du temps dont nous parlons, contribuèrent le plus à établir et à maintenir la grandeur et la puissance de cette république par des qualités toutes différentes, furent Thémistocle, Aristide, Cimon, Périclès.

En effet, Thémistocle jeta les fondements de cette nouvelle puissance par un seul conseil, en tournant toutes les forces et toutes les vues des Athéniens vers la mer. Cimon mit ces forces navales en usage par ses expéditions maritimes qui mirent l'empire des Perses à deux doigts de sa perte. Aristide fournit aux dépenses de la guerre par la sage économie avec laquelle il administra les deniers publics. Enfin Périclès maintint et augmenta par sa prudence ce que les autres avaient acquis, en mêlant les doux exercices de la paix aux tumultueuses expéditions de la guerre. Ainsi ce qui fit l'élévation des Athéniens fut l'heureux concours et le mélange de la politique de Thémistocle, de l'activité de Cimon, du désintéressement d'Aristide, et de la sagesse de Périclès: en sorte que, si l'une de ces causes eût manqué, Athènes ne serait pas parvenue au commandement.

L'heureux succès de la bataille de Marathon, où Thémistocle s'était trouvé, commença d'allumer dans son cœur cette ardeur pour la gloire qui le suivit toujours, et qui le porta quelquefois trop loin. Les trophées de Miltiade, disait-il, ne lui laissaient de repos ni jour ni nuit. Il songea dès lors à illustrer son nom et sa patrie par quelque grande entreprise, et à la rendre supérieure à Lacédémone, qui depuis longtemps dominait sur toute la Grèce. Dans cette vue, il crut devoir tourner toutes les forces d'Athènes du côté de la mer, voyant bien que, faible par terre comme elle était, elle n'avait que ce seul moyen de se rendre nécessaire aux alliés et formidable aux ennemis. Couvrant donc son dessein du prétexte plausible de la guerre contre les Eginetes, il fit construire une flotte de cent vaisseaux, qui, peu de temps après, contribua beaucoup au salut de la Grèce.

L'attachement inviolable d'Aristide à la justice l'obligea, en plusieurs occasions, de

s'opposer à Thémistocle, qui ne se piquait pas de délicatesse sur ce point, et qui par ses intrigues et ses cabales vint à bout de le faire exiler. Dans cette sorte de jugement les citoyens donnaient leurs suffrages en écrivant le nom du particulier sur une coquille appelée en grec ὄστρακον, d'où est venu le nom d'*ostracisme*. Ici un paysan qui ne savait pas écrire et qui ne connaissait pas Aristide, s'adressa à lui-même pour le prier de mettre le nom d'Aristide sur sa coquille. Cet homme vous a-t-il fait quelque mal, lui dit Aristide, pour le condamner ainsi? Non, répliqua l'autre, je ne le connais pas même; mais je suis fatigué et blessé de l'entendre partout appeler *le Juste*. Aristide, sans répondre une seule parole, prit tranquillement la coquille, y écrivit son nom, et la lui rendit. Il partit pour son exil en priant les dieux de ne pas permettre qu'il arrivât à sa patrie aucun accident qui le fît regretter. Le grand Camille, en un cas tout semblable, n'imita point sa générosité, et fit une prière toute contraire: *In exilium abiit, precatus ab diis immortalibus, si innoxio sibi ea injuria fieret, primo quoque tempore desiderium sui civitati ingratæ facerent* J'examinerai dans la suite ce qu'on doit penser de l'ostracisme. Aristide fut bientôt rappelé.

Ce fut l'expédition de Xerxès contre la Grèce qui hâta son retour. Tous les alliés réunirent leurs forces pour repousser l'ennemi commun. On sentit pour lors tout le prix de la sage prévoyance de Thémistocle, qui, sous un autre prétexte, avait fait bâtir cent galères. On doubla ce nombre à l'arrivée de Xerxès. Quand il fut question de nommer un généralissime pour commander la flotte, les Athéniens, qui eux seuls en avaient fourni les deux tiers, prétendirent que cet honneur leur appartenait, et rien n'était plus juste que leur prétention. Cependant tous les suffrages des alliés se réunirent en faveur d'Euryblade, Lacédémonien. Thémistocle, quoique jeune et fort avide de gloire, crut que dans cette occasion il devait oublier ses propres intérêts pour le bien commun de la patrie; et, ayant fait entendre aux Athéniens que, pourvu qu'ils se conduisissent en gens de courage, bientôt tous les Grecs leur déféreraient d'eux-mêmes le commandement, il leur persuada de céder aussi bien que lui aux Lacédémoniens J'ai rapporté ailleurs [1] avec quelle modération et quelle prudence ce jeune Athénien se conduisit et dans le conseil de guerre, et dans la journée de Salamine, dont il eut tout l'honneur, quoiqu'il n'eût pas commandé en chef.

Depuis cette glorieuse bataille, la réputation et le crédit des Athéniens étaient beaucoup augmentés. Ils n'en devinrent point plus fiers, et ils ne songèrent à accroître leur puissance que par les voies de l'honneur et de la justice. Mardonius, qui était resté en Grèce avec un corps d'armée de trois cent mille hommes, leur fit, de la part de son maître, des offres très-avantageuses pour les détacher du reste des alliés. Il leur promettait de rétablir entièrement leur ville, qui avait été brûlée, de leur fournir de grandes sommes d'argent, et de leur donner le commandement sur toute la Grèce. Les Lacédémoniens, effrayés de cette nouvelle, avaient envoyé des députés à Athènes pour en détourner l'effet, et s'offraient de recevoir et de nourrir chez eux leurs femmes, leurs enfants et leurs vieillards, et de leur fournir tout ce qui leur serait nécessaire. Aristide était pour lors en charge. Il répondit qu'il pardonnait aux barbares, qui n'estimaient que l'or et l'argent, d'avoir espéré de pouvoir corrompre leur fidélité par de magnifiques promesses; mais qu'ils ne pouvaient voir sans surprise et sans indignation que les Lacédémoniens, n'envisageant que la pauvreté et la misère présente des Athéniens, et oubliant leur courage et leur grandeur d'âme, vinssent les exhorter à combattre généreusement pour le salut commun de la Grèce par la vue de quelques récompenses et de quelques nourritures qu'ils leur offraient : qu'ils déclarassent à leur république que tout l'or du monde n'était pas capable de tenter les Athéniens, ni de leur faire abandonner la défense de la liberté commune : qu'ils étaient sensibles, comme ils le devaient, aux offres obligeantes de Lacédé-

V. lib. 5, n. 32.

[1] Disc. prélim. t. 1, p. 44.

mone; mais qu'ils feraient en sorte de n'être à charge à aucun de leurs alliés. Puis, se tournant vers les députés de Mardonius et leur montrant de sa main le soleil : « Sachez, leur « dit-il, que, tant que cet astre continuera sa « course, les Athéniens seront mortels ennemis « des Perses, et qu'ils ne cesseront de venger « sur eux le ravage de leurs terres et l'incen- « die de leurs maisons et de leurs temples. »

Cependant Thémistocle ne perdait point de vue le grand projet qu'il avait formé de supplanter les Lacédémoniens en substituant les Athéniens à leur place ; et, peu délicat sur le choix des moyens, il trouvait bonne et légitime toute voie qui pouvait le conduire à ce but. Un jour, en pleine assemblée, il déclara qu'il avait un dessein important, mais qu'il ne pouvait le communiquer au peuple, parce que pour le faire réussir il avait besoin d'un profond secret ; et il demanda qu'on lui nommât quelqu'un avec qui il pût s'en expliquer. Tous nommèrent Aristide, et s'en rapportèrent entièrement à son avis. Thémistocle l'ayant tiré à part, lui dit qu'il songeait à brûler la flotte des Grecs, qui était dans un port voisin, moyennant quoi Athènes deviendrait certainement maîtresse de toute la Grèce. Aristide retourna à l'assemblée, et déclara simplement que rien ne pouvait être plus utile que le projet de Thémistocle, mais qu'en même temps rien n'était plus injuste. Tout le peuple, d'une commune voix, défendit à Thémistocle de passer outre.

On voit par là que ce fut avec raison qu'on accorda à Aristide, de son vivant même, le surnom de *Juste ;* surnom, dit Plutarque, infiniment préférable à tous ceux que les conquérants recherchent avec tant d'ardeur, et qui approche en quelque sorte l'homme de la Divinité. Un jour que l'on prononçait sur le théâtre un vers d'Eschyle, où ce poëte, en parlant d'Amphiaraüs, dit *qu'il cherchait non à paraître juste, mais à l'être ;* tout le peuple jeta aussitôt les yeux sur Aristide, et lui appliqua cet éloge si magnifique.

L'armée des Perses reçut un terrible échec dans la fameuse bataille de Platée. A peine Artabaze, de trois cent mille hommes qu'il avait, en put-il sauver quarante mille. Pausanias, l'un des rois de Sparte, commandait l'armée des Grecs. Il fit paraître pour lors beaucoup d'équité et de modération, comme on le peut voir par deux traits qu'en rapporte Hérodote, qui sont très-particuliers.

Après la victoire de Platée, un des premiers citoyens d'Egyne l'exhorta à venger sur le cadavre de Mardonius la mort de tant de braves Spartiates qui avaient péri aux Thermopyles, et la manière indigne dont Xerxès et Mardonius lui-même avaient traité son oncle Léonide en faisant attacher son corps à une potence. « Quel conseil me donnes-tu, lui « dit-il, d'imiter dans les barbares une con- « duite que nous détestons ! Si c'est à ce prix « qu'on achète l'estime des Eginètes, je me « contente de plaire aux Lacédémoniens, qui « n'accordent la leur qu'à la vertu et au mé- « rite. Pour Léonide et ses compagnons, ils « se tiennent sans doute assez vengés par le « sang de tant de milliers de Perses qui ont « été tués dans le combat. »

Le second trait n'est pas moins remarquable. Pausanias, qui avait trouvé un butin immense dans le camp des ennemis, fit préparer dans une même salle deux repas d'une espèce bien différente. Dans l'un on voyait étalée toute la magnificence des Perses : des lits superbes, des tapis d'un très-grand prix, des vases d'or et d'argent sans nombre, une prodigieuse variété de mets apprêtés avec toute la délicatesse possible, des vins et des liqueurs de toutes sortes. L'autre repas n'avait rien que de simple, à la manière de Sparte, c'est-à-dire apparemment du pain, de l'eau, et tout au plus du brouet noir. Alors Pausanias [1], s'adressant aux officiers grecs qu'il avait mandés exprès, et leur montrant ces deux tables si différemment servies : « Voyez, leur dit-il, « la folie du chef des Mèdes, qui, accoutumé « à de tels repas, a cru pouvoir nous domp- « ter, nous qui menons une vie si dure. »

L'avantage que venaient de remporter les Grecs les mit en état d'envoyer une flotte pour délivrer les alliés qui étaient encore sous le

[1] Ἄνδρες Ἕλληνες, τῶνδε εἵνεκα ἐγὼ ὑμέας συνήγαγον, βουλόμενος ὑμῖν τοῦδε τοῦ Μήδων ἡγεμόνος τὴν ἀφροσύνην δεῖξαι· ὃς τοιήνδε δίαιταν ἔχων, ἦλθε ἐς ἡμέας οὕτω οἰζυρὴν ἔχοντας ἀπαιρησόμενος.

pouvoir des Perses. Elle était commandée par Pausanias, Lacédémonien. Aristide et Cimon y commandaient pour les Athéniens. Elle fit d'abord voile vers l'île de Chypre, puis vers Byzance, qu'elle prit; et partout les alliés furent rétablis dans leur liberté. Mais ils tombèrent bientôt dans une nouvelle espèce de servitude. Pausanias, dont l'orgueil s'était beaucoup accru depuis les victoires qu'il avait remportées, quitta les manières et les mœurs de son pays, prit l'habillement et la fierté des Perses, et imita leur somptuosité et leur magnificence. Il traitait les alliés avec une dureté insupportable, ne parlait aux officiers qu'avec hauteur et menaces, se faisait rendre des honneurs extraordinaires, et par cette conduite rendait odieux à tous leurs alliés le gouvernement des Lacédémoniens. Les manières douces, honnêtes et prévenantes d'Aristide et de Cimon, l'humanité et la justice qui paraissaient dans toutes leurs actions, l'attention qu'ils avaient à n'offenser personne et à faire du bien à tout le monde, tout cela contribuait à faire sentir encore davantage la différence des caractères et à augmenter le mécontentement. Enfin ce mécontentement éclata, et tous les alliés passèrent sous le commandement des Athéniens et se mirent sous leur protection. Ainsi, dit Plutarque, Aristide, en opposant à la dureté et à la hauteur de Pausanias beaucoup de douceur et d'humanité, et inspirant à Cimon, son collègue, les mêmes sentiments, détacha des Lacédémoniens, insensiblement et sans qu'ils s'en aperçussent, l'esprit des alliés, et leur enleva enfin le commandement, non de vive force en employant des armées et des flottes, et encore moins en usant de ruse et de perfidie, mais en rendant aimable, par une conduite sage et douce, le gouvernement des Athéniens.

Les Lacédémoniens, dans cette occasion, firent paraître une grandeur d'âme et une modération qu'on ne peut assez admirer. Car, s'apercevant que la trop grande autorité rendrait leurs capitaines fiers et insolents, ils renoncèrent de bon cœur à la supériorité qu'ils avaient eue jusque-là sur les autres Grecs, et cessèrent d'envoyer de leurs chefs pour avoir le commandement des armées, aimant mieux avoir des citoyens sages[1], modestes, et parfaitement soumis à la discipline et aux lois du pays, que de conserver la prééminence sur tous les autres Grecs.

Jusque-là les villes et les peuples de la Grèce avaient bien contribué de quelques sommes d'argent pour subvenir aux frais de la guerre contre les barbares; mais cette répartition avait toujours causé de grands mécontentements, parce qu'elle ne se faisait pas avec assez d'égalité. On jugea à propos, sous le nouveau gouvernement, d'établir un nouvel ordre pour les finances, et de fixer une taxe qui serait réglée sur le revenu de chaque ville et de chaque peuple, afin que, les charges de l'Etat étant également réparties sur tous les membres qui le composaient, personne n'eût sujet de se plaindre. Il s'agissait de trouver un homme capable de s'acquitter dignement d'une fonction si importante pour le bien public, si délicate et si pleine de dangers et d'inconvénients. Tous les alliés jetèrent les yeux sur Aristide; ils lui donnèrent un plein pouvoir, et s'en rapportèrent entièrement à sa prudence et à sa justice pour imposer à chacun sa taxe. On n'eut pas lieu de se repentir d'un tel choix. Il administra les finances avec la fidélité et le désintéressement d'un homme qui regarde comme un crime capital de toucher au bien d'autrui, avec l'attention et l'activité d'un père de famille qui gouverne son propre revenu, avec la réserve et la religion d'une personne qui respecte les deniers publics comme sacrés. Enfin, chose très-difficile et très-rare, il vint à bout de se faire aimer dans un emploi où c'est beaucoup que de ne se pas rendre odieux. C'est le glorieux témoignage que Sénèque rend à une personne chargée à peu près d'un pareil emploi, et le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un surintendant ou contrôleur général des finances. Je rapporterai ses paroles mêmes en latin, n'ayant pu rendre dans notre langue, comme je l'aurais souhaité, l'énergique et élégante brièveté de Sénèque: *Tu quidem orbis terrarum rationes admi-*

[1] Μᾶλλον αἱρούμενοι σωφρονοῦντας ἔχειν καὶ τοῖς ἤθεσιν ἐμμένοντας τοὺς πολίτας, ἢ τῆς Ἑλλάδος ἔχειν τὴν ἀρχὴν ἁπάσης. (Plut. in *Vitâ Arist.*)

nistras tam abstinenter quàm alienas, tam diligenter quàm tuas, tam religiosè quàm publicas. In officio amorem consequeris, in quo odium vitare difficile est[1]. C'est à la lettre ce que fit Aristide. Il montra tant d'équité et de sagesse dans l'exercice de ce ministère, que personne ne se plaignit; et dans la suite on regarda toujours ce temps comme le siécle d'or, c'est-à-dire comme le bon et l'heureux temps de la Grèce. En effet la taxe, qu'il avait fixée à quatre cent soixante talents, fut portée par Périclès à six cents, et bientôt après jusqu'à treize cents talents; non que les frais de la guerre montassent plus haut, mais parce qu'on faisait beaucoup de dépenses inutiles en distributions manuelles au peuple d'Athènes, en célébrations de jeux et de fêtes, en constructions de temples et d'édifices publics, et que d'ailleurs les mains de ceux qui touchaient les deniers publics n'étaient pas toujours si pures et si nettes que celles d'Aristide.

Car il est remarquable que ce grand homme sortit d'un ministère où l'on a coutume de s'enrichir, encore plus pauvre qu'il n'y était entré; de sorte qu'après sa mort on ne trouva point chez lui de quoi faire les frais de ses funérailles. Le peuple s'en chargea, ainsi que du soin de nourrir et de marier ses filles. Aristide avait embrassé cet état[2], si vil aux yeux de la plupart des hommes, et s'y était toujours maintenu par goût et par estime; et, loin de rougir de sa pauvreté, il n'en tirait pas moins de gloire que de tous ses trophées et de toutes les victoires qu'il avait remportées. Plutarque en cite une preuve que je ne puis m'empêcher de rapporter ici.

Callias, très-proche parent d'Aristide et le plus opulent citoyen d'Athènes, fut appelé en jugement. Son accusateur, insistant peu sur le fond de la cause, lui faisait surtout un crime de ce que, riche comme il était, il n'avait pas de honte de voir Aristide, sa femme et ses enfants dans l'indigence, et de les laisser manquer du nécessaire. Callias, voyant que ces reproches faisaient beaucoup d'impression sur l'esprit des juges, somma Aristide de venir déclarer devant eux s'il n'était pas vrai qu'il lui avait présenté de grosses sommes d'argent et l'avait pressé avec instance de vouloir les accepter, et s'il ne les avait pas toujours constamment refusées en lui répondant qu'il pouvait se vanter à meilleur titre de sa pauvreté que lui de son opulence, que l'on pouvait trouver assez de gens qui usaient bien ou mal de leurs richesses, mais qu'il n'était pas aisé d'en rencontrer un seul qui portât la pauvreté avec courage et générosité, et qu'il n'y avait que ceux qui étaient pauvres malgré eux qui pussent rougir de l'être. Aristide avoua que tout ce que son parent venait de dire était vrai; et il n'y eut personne dans l'assemblée qui n'en sortît avec cette pensée et ce sentiment intérieur, qu'il eût mieux aimé être pauvre comme Aristide que riche comme Callias. Aussi Platon, en parcourant ceux qui ont été les plus renommés à Athènes, ne fait cas que d'Aristide. Car les autres, dit-il, comme Thémistocle[1], Cimon, Périclès, ont, à la vérité, embelli la ville de portiques, de bâtiments superbes; l'ont remplie d'or et d'argent, et d'autres pareilles superfluités et curiosités : mais celui-ci a laissé le modèle d'un gouvernement parfait, en ne se proposant pour but, dans toutes ses actions, que de rendre ses citoyens plus vertueux.

Cimon avait aussi de grandes qualités[2], qui servirent beaucoup à établir ou à affermir la puissance des Athéniens. Outre les sommes d'argent auxquelles chacun des alliés était taxé, ils devaient encore fournir un certain nombre d'hommes et de vaisseaux. Plusieurs d'entre eux qui, depuis la retraite de Xerxès, ne respiraient plus que le repos et ne songeaient plus qu'à cultiver leurs terres, pour se délivrer des fatigues et des dangers de la guerre, aimaient mieux fournir de l'argent que des hommes, et laissaient aux Athéniens le soin de remplir de soldats et de rameurs les vaisseaux qu'ils étaient obligés de donner. D'abord

[1] Sen. lib. de Brev. Vitæ, cap. 18.

[2] Αὐτὸς ἐνέμεινε τῇ πενίᾳ, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ πένης εἶναι δόξαν οὐδὲν ἧττον ἀγαπῶν τῆς ἀπὸ τῶν τροπαίων διετέλησε. (Plut.)

[1] Θεμιστοκλέα μὲν γὰρ, καὶ Κίμωνα, καὶ Περικλέα, στοῶν, καὶ χρημάτων, καὶ φλυαρίας πολλῆς ἐμπλῆσαι τὴν πόλιν· Ἀριστείδην δὲ πολιτεύσασθαι πρὸς ἀρετήν. (Plut in *Vita Arist.*)

[2] Plut. in Vitâ Cimonis.

on les chagrina fort, et on voulait les réduire à l'exécution littérale du traité. Cimon garda une conduite tout opposée. Il les laissa jouir tranquillement de la paix, sentant bien que les alliés, de braves guerriers qu'ils étaient auparavant, ne seraient plus propres qu'au labourage et au trafic, pendant que les Athéniens, qui auraient toujours la rame ou les armes à la main, s'aguerriraient de plus en plus, et deviendraient de jour en jour plus puissants. Cela ne manqua pas d'arriver; et ce furent ces peuples mêmes qui, à leurs propres frais et dépens, se donnèrent des maîtres, et, de compagnons et d'alliés qu'ils étaient, devinrent, en quelque sorte, sujets et tributaires des Athéniens.

Il n'y eut jamais de capitaine grec qui rabaissât la fierté ni la puissance du grand roi de Perse comme le fit Cimon [1]. Après que les barbares eurent été chassés de la Grèce, il ne leur laissa pas le temps de respirer, mais il les poursuivit vivement avec une flotte de plus de deux cents voiles, leur enleva leurs plus fortes places, et leur débaucha tous leurs alliés; en sorte qu'il ne demeura pas un homme de guerre pour le roi de Perse dans toute l'Asie, depuis le pays d'Ionie jusqu'en Pamphylie. Poussant toujours sa pointe, il eut la hardiesse d'aller attaquer la flotte ennemie, quoique beaucoup plus nombreuse que la sienne. Elle était à l'embouchure du fleuve Eurymédon. Il la défit entièrement, et prit plus de deux cents vaisseaux, sans compter ceux qui furent coulés à fond. Les Perses étaient sortis de leurs vaisseaux pour aller joindre leur armée de terre, qui était près de là et côtoyait les rivages. Cimon, profitant de l'ardeur de ses soldats, que ce premier succès avait extrêmement animés, les fit aussi descendre de leurs vaisseaux, les mena droit contre les barbares, qui les attendirent de pied ferme, et soutinrent le premier choc avec beaucoup de valeur. Mais enfin, obligés de plier, ils prirent la fuite. Le carnage fut grand; on fit un nombre infini de prisonniers et un butin immense. Cimon, ayant dans un seul jour remporté deux victoires qui égalaient la gloire des deux journées de Salamine et de Platée, si elles ne la surpassaient pas, alla, pour y mettre le comble, au-devant d'un renfort de quatre-vingts vaisseaux phéniciens qui venaient pour joindre la flotte des Perses, et ne savaient rien de ce qui s'était passé. Ils furent tous pris ou coulés à fond, et presque tous les soldats tués ou noyés. Cet exploit d'armes dompta tellement l'orgueil du roi de Perse, qu'il fit ce traité de paix qui est si célèbre dans les anciennes histoires, par lequel il promit que désormais ses armées de terre n'approcheraient point plus près de la mer de Grèce que de quatre cents stades, qui font à peu près vingt lieues, et que ses galères ni autres vaisseaux de guerre ne pourraient avancer au delà des îles Chélidoniennes et Cyanées.

Cimon, plein de gloire, revint à Athènes, et employa une partie des dépouilles à fortifier le port et à embellir la ville. Pendant son absence [1], Périclès s'était rendu fort puissant auprès du peuple. Il n'était pas naturellement populaire; mais il l'était devenu par politique pour écarter les soupçons qu'on aurait pu avoir qu'il songeât à la tyrannie, et aussi pour contre-balancer l'autorité et le crédit de Cimon, qui était soutenu par la faction des riches et des puissants. Périclès avait eu une excellente éducation, et avait été instruit et formé par les plus habiles philosophes de son temps. Anaxagore, qui passait pour avoir attribué le premier les événements humains et le gouvernement du monde, non à une aveugle fortune ni à une fatale nécessité, mais à une intelligence [2] supérieure qui réglait et conduisait tout avec sagesse, l'instruisit à fond de cette partie de la philosophie qui regarde les choses naturelles, et qui, pour cela, est appelée *physique*. Cette étude lui donna une force et une élévation d'esprit extraordinaires, et, au lieu des basses et timides superstitions qu'engendre l'ignorance, lui inspira, dit Plutarque, une piété solide à l'égard des dieux, accompagnée d'une fermeté d'âme assurée et d'une tranquille espérance des biens qu'on doit attendre d'eux. Il fit usage de cette

[1] Plut. in Vitâ Cimonis.

[1] Plut. in Vitâ Pericl.

[2] C'est pour cela qu'Anaxagore fut nommé Νοῦς, c'est-à-dire, *Intelligence*.

science dans la guerre même. Car, dans le temps que la flotte des Athéniens se préparait à partir pour aller contre le Péloponèse, une éclipse de soleil étant survenue, et voyant le pilote de la galère qu'il montait tout effrayé par cette subite obscurité, il lui jeta son manteau sur les yeux, et lui fit entendre qu'une pareille cause l'empêchait de voir le soleil. Il s'était aussi fort exercé dans l'éloquence, qu'il regardait comme un instrument nécessaire à quiconque voulait conduire et manier le peuple. Les poëtes[1] disaient de lui qu'il foudroyait, qu'il tonnait, qu'il mettait toute la Grèce en mouvement, tant il excellait dans le talent de la parole. Il n'était pas moins prudent et réservé dans ses discours que fort et véhément; et l'on remarque qu'il ne parla jamais en public sans avoir prié les dieux de ne pas permettre qu'il lui échappât aucune expression qui ne fût propre à son sujet. Eupolis disait de lui que la déesse de la persuasion résidait sur ses lèvres. Et, comme un jour on demandait à Thucydide[2], son adversaire et son rival, qui de lui ou de Périclès luttait le mieux : Quand je l'ai renversé par terre en luttant, répliqua-t-il, il assure le contraire avec tant de force, qu'il persuade en effet à tous les assistants, contre le témoignage de leurs propres yeux, qu'il n'est point tombé.

Tel était l'adversaire avec qui Cimon fut obligé d'en venir souvent aux mains au retour de ses glorieuses campagnes[3]. Mais, comme Périclès, par ses manières flatteuses et par la force de son éloquence, s'était rendu maître du peuple, il l'emporta enfin sur Cimon, et le fit condamner à l'exil par l'ostracisme. Au bout de cinq ans il en fut rappelé à cause du mauvais état des affaires d'Athènes par rapport aux Lacédémoniens; et Périclès, sacrifiant sa jalousie au bien public, ne rougit point d'écrire et de porter lui-même le décret du rappel de son adversaire. Dès qu'il fut revenu, il rétablit la paix, et réconcilia les deux peuples. Et, pour ôter aux Athéniens, enflés par l'heureux succès de tant de victoires, l'envie et l'occasion d'attaquer leurs voisins et leurs alliés, il jugea nécessaire de les mener au loin contre l'ennemi commun, cherchant par cette voie d'honneur à aguerrir en même temps et à enrichir ses citoyens. Il mit donc en mer une flotte de deux cents vaisseaux. Il en envoya soixante contre l'Egypte, et alla avec le reste contre l'île de Cypre. Il battit la flotte ennemie; et, dans le temps qu'il méditait la perte entière de l'empire des Perses, il fut blessé au siége d'une ville qu'il attaquait en Cypre, et mourut de sa blessure. Il avait sagement averti les Athéniens de se retirer en bon ordre en cachant sa mort : ce qui fut exécuté; et ils retournèrent chez eux en toute sûreté, sous la conduite encore et sous les auspices de Cimon, quoique mort depuis plus de trente jours. Depuis ce temps-là les Grecs ne firent plus rien de considérable contre les barbares : la division se mit parmi eux; ils donnèrent à l'ennemi commun le temps de respirer, et ils se détruisirent eux-mêmes par leurs propres forces.

Cimon fut généralement regretté[1], et la suite fit encore mieux connaître quelle perte la Grèce avait faite en sa personne. Il était riche et opulent : mais, dit Plutarque[2], en citant les propres paroles de Gorgias, il possédait de grands biens pour en user; et il en usait pour se faire aimer et honorer[3]. L'histoire raconte de lui, au sujet de sa libéralité, des choses qui à peine nous paraissent croyables, tant elles sont éloignées de nos mœurs. Il voulait que ses vergers et ses jardins fussent ouverts en tout temps aux citoyens, afin qu'ils pussent y prendre les fruits qui leur conviendraient. Il avait, tous les jours, une table servie frugalement, mais où il y avait à manger pour beaucoup de personnes, et tous les pauvres bourgeois de la ville y étaient reçus. Il se faisait toujours suivre de quelques domestiques, qui avaient ordre de glisser secrètement quelques pièces d'argent dans la main des pauvres qu'on rencontrait, et de donner des habits à ceux qui en manquaient souvent

[1] « Ab Aristophane poeta fulgurare, tonare, permiscere Græciam dictus est. » (*Orat.* n. 29.)

[2] Ce n'est pas l'historien.

[3] Plut. in Vitâ Cimonis.

[1] Plut. in Vitâ Cimonis.

[2] Φησὶ τὸν Κίμωνα τὰ χρήματα κτᾶσθαι μὲν ὡς χρῷτο, χρῆσθαι δὲ ὡς τιμῷτο.

[3] Corn. Nep. et Plut. in Vitâ Cimonis.

aussi il pourvut à la sépulture de ceux qui étaient morts sans avoir de quoi se faire inhumer. Et il ne faisait point tout cela pour se rendre puissant parmi le peuple, et pour acheter ses suffrages; car nous avons déjà remarqué qu'il s'était déclaré pour la faction contraire, c'est-à-dire des riches et des nobles. Il n'est pas étonnant qu'un homme de ce caractère ait été si fort honoré pendant sa vie et si regretté après sa mort.

Depuis ce temps-là, et surtout après que Thucydide, beau-père de Cimon, eut été banni par l'ostracisme, personne ne balançant plus l'autorité de Périclès, il eut un souverain pouvoir à Athènes, disposant seul des finances, des troupes, des vaisseaux et du maniement de toutes les affaires publiques. Il commença alors à changer de conduite, ne cédant plus, comme auparavant, aux caprices et aux fantaisies du peuple, mais substituant aux manières trop molles et trop complaisantes qu'il avait eues jusque-là un gouvernement plus ferme et plus indépendant, sans pourtant se départir jamais en rien de la droite raison et de l'amour du bien public. Il engageait souvent, par remontrances et par raisons, le peuple à faire volontairement ce qu'il proposait; mais quelquefois aussi, par une salutaire contrainte, il le menait malgré lui à ce qui était le meilleur, imitant en cela la conduite d'un sage médecin qui, dans le cours d'une longue maladie, accorde de temps en temps quelque chose au goût du malade, mais souvent ordonne des remèdes qui le travaillent et le tourmentent pour le guérir. Se trouvant donc chargé seul du gouvernement d'une populace devenue extrêmement fière, comme il avait une grande habileté et une dextérité merveilleuse à manier les esprits, il employait, selon les différentes conjonctures, tantôt la crainte pour réprimer la fierté que lui inspiraient les heureux succès, tantôt l'espérance pour ranimer son courage abattu par l'adversité; montrant que la rhétorique, comme dit Platon, n'est autre chose que l'art de manier et de maîtriser les esprits et les cœurs; et que le plus sûr moyen pour y réussir est de savoir faire usage des passions, soit douces, soit violentes, dont le succès est presque toujours immanquable.

Ce qui donnait un si grand crédit à Périclès parmi le peuple n'était pas seulement la force victorieuse de son éloquence, mais la grande idée qu'on avait de son mérite, de sa prudence, de son habileté dans les affaires, et surtout de son désintéressement; car il était regardé comme un homme incapable[1] de se laisser corrompre par des présents et gouverner par l'avarice. En effet, s'étant vu longtemps seul maître de la république, ayant porté la grandeur d'Athènes au plus haut point où elle pût arriver, et amassé dans la ville des trésors immenses, il n'augmenta pas d'une seule dragme le bien que son père lui avait laissé. Il gouverna toujours son patrimoine avec économie, se faisant rendre un compte exact de l'emploi de ses revenus, et retranchant toute dépense folle et superflue; ce qui déplut beaucoup à sa femme et à ses enfants, qui auraient voulu plus d'éclat et de magnificence: mais il préféra à cette vaine et frivole gloire la solide joie d'aider un grand nombre de pauvres citoyens[2].

Il n'était pas moins bon capitaine qu'excellent politique: les troupes avaient une pleine confiance en lui, et le suivaient avec une entière assurance. Sa grande maxime dans la guerre était de ne point hasarder un combat sans être presque assuré du succès, et de ménager le sang des citoyens. Il avait coutume de dire que, s'il ne tenait qu'à lui, ils seraient immortels; que les arbres coupés et abattus revenaient en peu de temps, mais que les hommes morts étaient perdus pour toujours. Une victoire qui n'aurait été l'effet que d'une heureuse témérité lui paraissait peu digne de louange, quoique souvent elle fût fort admirée. Fortement attaché à cette maxime, il la suivit toujours avec une constance que rien ne put jamais ébranler: ce qui parut surtout lorsque les Lacédémoniens firent une irruption dans l'Attique. Semblable, dit Plutarque, à un pilote qui, après avoir donné ordre à tout dans une tempête, méprise les prières et les larmes de l'équipage, Périclès ayant pris de sages mesures pour la sûreté de sa patrie, et

[1] Ἀδωροτάτου περιφανῶς γενομένου, καὶ χρημάτων κρείττονος.

[2] Βοηθῶν πολλοῖς τῶν πενήτων.

étant résolu de ne point sortir de la ville pour aller à la rencontre des ennemis [1], demeura ferme et inébranlable dans sa résolution, quoique plusieurs de ses amis le conjurassent par les prières les plus pressantes, que ses ennemis cherchassent à le troubler par leurs menaces et leurs accusations, que la plupart le décriassent, par des chansons et des railleries, comme un homme sans cœur et un traître qui livrait sa patrie aux ennemis. Cette constance et cette grandeur d'âme est une qualité bien nécessaire pour quiconque est chargé du gouvernement des affaires.

Aussi toutes les expéditions militaires de Périclès, et elles furent en grand nombre, réussirent toujours parfaitement, et lui acquirent à juste titre la réputation d'un général consommé dans l'art de la guerre.

Il ne s'en laissa pas éblouir, et ne suivit pas l'ardeur aveugle du peuple qui, enflé par tant d'heureux succès, et fier de sa puissance qui s'accroissait de jour en jour, méditait de nouvelles conquêtes, formait de grands projets, songeait de nouveau à attaquer l'Egypte et à se soumettre les provinces maritimes de l'empire des Perses. Plusieurs même dès lors commençaient à jeter les yeux sur la Sicile, et à se livrer au malheureux et fatal désir d'y envoyer une flotte; désir qu'Alcibiade ralluma bientôt après, et qui causa la perte entière d'Athénes. Périclès employait tout son crédit et toute sa sagesse à réprimer ces fougueuses saillies et cette avidité inquiète. Il voulait qu'on se bornât à conserver et à assurer les anciennes conquêtes, estimant que c'était beaucoup faire que de contenir et d'arrêter les Lacédémoniens qui regardaient d'un œil jaloux la grandeur et la puissance d'Athènes.

Cette grandeur n'éclatait pas seulement au dehors par les victoires remportées sur les ennemis, mais brillait encore plus au dedans par la magnificence des bâtiments et des ouvrages dont Périclès avait orné et embelli la ville, qui jetait les étrangers dans l'admiration et le ravissement, et leur donnait une grande idée de la puissance des Athéniens.

C'est une chose étonnante de voir en combien peu de temps furent achevés tant de divers ouvrages d'architecture, de sculpture, de gravure, de peinture, et comment néanmoins ils furent tout d'un coup portés au plus haut point de perfection; car ordinairement les ouvrages achevés avec tant de facilité et de promptitude n'ont point une grâce solide et durable, ni l'exactitude régulière d'une beauté parfaite. Il n'y a que la longueur du temps, jointe à l'assiduité du travail, qui leur donne une force capable de les conserver et de les faire triompher des siècles. Et c'est ce qui rend plus admirables les ouvrages de Périclès, qui furent achevés si rapidement, et qui ont pourtant duré si longtemps; car chacun d'eux, dans le moment même qu'il fut achevé, avait une beauté qui sentait déjà son antique: et aujourd'hui encore, dit Plutarque, plus de cinq cents ans après, ils ont une certaine fraîcheur de jeunesse, comme s'ils ne venaient que de sortir des mains de l'ouvrier, tant ils conservent encore une fleur de grâce et de nouveauté qui empêche que le temps n'en amortisse l'éclat, comme si un esprit toujours rajeunissant et une âme exempte de vieillesse était répandue dans tous ces ouvrages.

Phidias, ce célèbre sculpteur, présidait à tout le travail et en avait l'intendance générale. Ce fut lui qui fit en particulier la statue d'or et d'ivoire de Pallas, si estimée dans l'antiquité par les connaisseurs. Il y avait parmi les ouvriers une ardeur et une émulation incroyable. Tous s'efforçaient à l'envi de se surpasser les uns les autres, et d'immortaliser leur nom par des chefs-d'œuvre de l'art.

Ce qui faisait l'admiration de toute la terre excita la jalousie contre Périclès. Ses ennemis ne cessaient de crier dans les assemblées que le peuple se déshonorait en s'attribuant l'argent comptant de toute la Grèce, qu'il avait fait venir de Délos où il était en dépôt: que les alliés ne pouvaient regarder une telle entreprise que comme une tyrannie manifeste, en voyant que les deniers qu'ils avaient fournis par force pour la guerre étaient employés par les Athéniens à dorer et à embellir leur ville, à faire des statues magnifiques, et à élever des temples qui coûtaient des millions.

Périclès, au contraire, remontrait aux Athéniens qu'ils n'étaient pas obligés de ren-

[1] Ἔχρητο τοῖς αὑτοῦ λογισμοῖς, βραχέα φροντίζων τῶν καταβοώντων καὶ δυσχεραινόντων.

dre compte à leurs alliés de l'argent qu'ils en avaient reçu : que c'était assez qu'ils les défendissent et qu'ils éloignassent les barbares, pendant que de leur côté ils ne fournissaient ni soldats, ni chevaux, ni navires; et qu'ils en étaient quittes pour quelques sommes d'argent, qui, dès qu'elles sont délivrées, n'appartiennent plus à ceux qui les ont données, mais sont à ceux qui les ont reçues, pourvu qu'ils exécutent les conditions dont ils sont convenus et pour lesquelles ils les ont touchées. Il ajoutait que, la ville étant suffisamment pourvue de tout ce qui était nécessaire pour la guerre, il était convenable d'employer le reste de ses richesses à des ouvrages qui, étant achevés, produiraient une gloire immortelle; et qui, dans le temps qu'on y travaillait, répandaient partout l'abondance et faisaient subsister un grand nombre de citoyens. Un jour même, comme les plaintes s'échauffaient, il s'offrit de prendre tous les frais sur lui, pourvu que les inscriptions publiques marquassent que lui seul avait fait cette dépense. A ces paroles le peuple, soit qu'il admirât sa magnanimité, ou que, piqué d'émulation, il ne voulût pas lui céder cette gloire, s'écria qu'il pouvait prendre au trésor de quoi fournir à tous les frais nécessaires sans rien épargner.

Les ennemis de Périclès, n'osant pas encore l'attaquer directement, firent appeler en jugement devant le peuple les personnes qui lui étaient le plus attachées, Phidias, Aspasie, Anaxagore. Périclès, qui connaissait la légèreté et l'inconstance des Athéniens, craignit de succomber enfin aux complots et aux efforts de ses envieux. Pour conjurer donc cet orage, il alluma la guerre du Péloponnèse, qui depuis longtemps se préparait, persuadé que par ce moyen il dissiperait les plaintes qu'on avait faites contre lui, et qu'il apaiserait l'envie; parce que dans un danger si pressant, la ville ne manquerait jamais de se jeter entre ses bras, et de s'abandonner à sa conduite, à cause de sa naissance et de sa grande réputation.

RÉFLEXIONS.

J'en ferai trois. La première regardera le caractère de ceux dont il a été parlé dans ce morceau d'histoire; la seconde sera sur l'ostracisme; et dans la dernière je dirai quelque chose de l'émulation qui régnait dans la Grèce, et surtout à Athènes, par rapport aux beaux-arts.

1. Caractères de Thémistocle, d'Aristide, de Cimon, et de Périclès.

On ne doit point, ce me semble, passer ce morceau d'histoire sans demander aux jeunes gens lequel de ces quatre illustres chefs ils trouvent le plus estimable, et quelles sont leurs qualités bonnes ou mauvaises qui ont fait plus d'impression sur eux, et sans leur faire remarquer les principaux traits qui caractérisent ces grands hommes.

Il y a dans Thémistocle quelque chose qui frappe extrêmement; et la seule bataille de Salamine, dont il eut tout l'honneur, lui donne droit de disputer de la gloire avec les plus grands hommes. Il y fit paraître un courage invincible, une connaissance parfaite de l'art militaire, une grandeur d'âme extraordinaire, accompagnés d'une sagesse et d'une modération qui en relèvent beaucoup le mérite, comme on le vit surtout lorsque, pour le bien commun, il porta les Athéniens à céder le commandement général de la flotte à ceux de Lacédémone, et lorsque lui-même souffrit avec une patience et un sang-froid qui étaient au-dessus de son âge le traitement injurieux d'Eurybiade.

Ce qu'il y a de plus admirable dans Thémistocle, et qui forme son principal caractère, c'est une pénétration et une présence d'esprit à qui rien n'échappait. Après une courte et rapide délibération[1], il prenait sur-le-champ le meilleur parti. Il avait une extrême habileté pour discerner dans l'occasion ce qui était le plus convenable; et il prévoyait par des conjectures presque sûres ce qui devait arriver. Le dessein qu'il forma, et qu'il exécuta, de tourner toutes les forces d'Athènes du côté de la mer, marquait en lui un génie supérieur, capable des plus grandes vues, pénétrant dans l'avenir, et saisissant dans les affaires le point décisif. Il comprit qu'Athènes,

[1] Corn. Nep. et Plut.

ne possédant qu'un territoire stérile et peu étendu, n'avait que ce seul moyen pour s'enrichir et s'agrandir, et pour se rendre nécessaire aux alliés et formidable aux ennemis. On peut regarder ce projet comme la source et la cause de tous les grands événements qui rendirent dans la suite la république d'Athènes si florissante.

Mais il faut avouer que le dessein noir et perfide que Thémistocle proposa, de brûler en pleine paix la flotte des Grecs pour accroître la puissance des Athéniens, oblige de rabattre infiniment de l'idée qu'on a de lui ; car, comme nous l'avons souvent observé, c'est le cœur, c'est-à-dire la probité et la droiture, qui décide du vrai mérite. Et c'est ainsi que le peuple d'Athènes en jugea. Je ne sais si dans toute l'histoire il y a un fait plus digne d'admiration que celui-ci. Ce ne sont point des philosophes, à qui il ne coûte rien d'établir dans leurs écoles de belles maximes et de sublimes règles de morale, qui décident que jamais l'utile ne doit l'emporter sur l'honnête ; c'est un peuple entier, intéressé dans la proposition qu'on lui fait, qui la regarde comme très-importante pour le bien de l'Etat, et qui néanmoins, sans hésiter un moment, la rejette d'un commun accord par cette raison unique qu'elle est contraire à la justice.

Les grandes qualités de Thémistocle furent aussi beaucoup ternies par un désir de gloire excessif, et par une ambition démesurée, qu'il ne put jamais contenir dans de justes bornes, qui le rendit ennemi de tout mérite qui pouvait disputer de la gloire avec lui, qui le porta à faire exiler Aristide, et qui lui fit terminer ses jours d'une manière peu honorable dans un pays étranger et parmi les ennemis de sa patrie.

Périclès, lorsqu'il fut chargé du maniement des affaires publiques trouva sa ville dans le plus haut point de grandeur où elle eût jamais été et dans la fleur de sa puissance, au lieu que ceux qui l'avaient précédé l'avaient rendue telle. Si cela diminue quelque chose de sa gloire en ce qu'il n'eut qu'à maintenir ce que d'autres avaient établi, on peut dire aussi d'un autre côté que cela l'augmente par la difficulté qu'il y a de maîtriser et de contenir dans le devoir des citoyens fiers et devenus presque intraitables par la prospérité.

Il se maintint à la tête des affaires et dans un pouvoir presque absolu, non peu de temps, et par une faveur de peu de durée, mais pendant l'espace de quarante ans, quoiqu'il eût à se soutenir contre un grand nombre d'illustres adversaires, ce qui est presque sans exemple. Rien ne fait sentir plus vivement l'étendue, la supériorité, la force de son génie, la solidité de sa vertu, la variété de ses talents, que ce seul fait, surtout dans une démocratie si jalouse, si remuante et si remplie de mérite. Plutarque semble en montrer la cause, et peindre son caractère en un mot, lorsqu'il dit que Périclès, aussi bien que Fabius, se rendit très-utile à sa patrie par sa douceur, par sa justice, et par la force et la patience qu'il eut de souffrir les imprudences et les injustices de ses collègues et de ses citoyens. Ses ennemis, qui pendant sa vie avaient été blessés de l'excessif crédit qu'il s'était acquis, furent obligés, après sa mort, de convenir que jamais homme n'avait mieux su tempérer la force du commandement par la modération[1], ni relever la bonté et la douceur de son caractère par une majestueuse gravité; et sa puissance, qui avait excité l'envie contre lui, et à qui l'on donnait le nom odieux de tyrannie, parut alors avoir été la plus sûre défense et le plus fort rempart de l'Etat, tant il se glissa dans le gouvernement de méchanceté et de corruption, qui n'avaient osé éclater pendant sa vie, ou qu'il avait toujours contenues en les tenant faibles et basses, et en les empêchant de croître et de monter à un excès sans remède par la licence et par l'impunité.

Périclès, par la force de son éloquence et par l'ascendant qu'il avait pris sur les esprits, déconcerta plusieurs fois les projets du peuple, qui ne respirait que la guerre. Il rendit par là un grand service à sa patrie; et il lui aurait épargné bien des malheurs, s'il avait jusqu'à la fin tenu la même conduite. Il avait de bonnes vues en dominant, mais il voulait dominer seul ; et c'est ce qui le porta à faire

[1] Ἐνωμολόγουν τὸ μετριώτερον ἐν ὄγκῳ, καὶ σεμνότερον ἐν πρᾳότητι, μὴ φῦναι τρόπον.

exiler les meilleurs sujets et les plus capables de servir la république, parce qu'ils balançaient son autorité. Enfin, craignant pour lui-même un pareil sort, et sentant que son crédit diminuait tous les jours, pour se mettre en sûreté il alluma une guerre dont les suites furent très-funestes à sa patrie.

On vante beaucoup les ouvrages magnifiques dont il embellit Athènes; mais je ne sais si c'est à juste titre. Était-il donc raisonnable d'employer en bâtiments superflus et en vaines décorations des sommes immenses[1], qui étaient destinées pour le fonds de la guerre? et n'aurait-il pas mieux valu soulager les alliés d'une partie des contributions, qui, sous le gouvernement de Périclès, furent portées à près d'un tiers de plus qu'elles n'étaient auparavant?

Cimon s'appliqua aussi à orner la ville. Mais, outre que l'argent qu'il employa faisait partie du butin qu'il avait pris sur les ennemis, et n'était point le plus pur sang et la substance des peuples, la dépense fut très-médiocre. Et il ne s'attacha qu'à des ouvrages, ou absolument nécessaires, comme étaient le port, les murailles et les fortifications de la ville; ou d'une grande commodité pour les citoyens, telles qu'étaient les galeries et les promenades publiques, les grandes places de la ville, les lieux d'exercice, comme l'Académie, séjour ordinaire des beaux esprits et retraite célèbre des philosophes. Ce fut particulièrement cet endroit qu'il s'appliqua à rendre plus commode et plus agréable; et par cette légère dépense il donna occasion à ces entretiens savants, véritablement dignes d'hommes libres, et qui ont fait tant d'honneur à la ville d'Athènes dans tous les siècles.

Il avait amassé de grands biens, mais il en faisait un usage capable de faire rougir des chrétiens, donnant largement à tous les pauvres qu'il rencontrait, faisant distribuer des habits à ceux qui en manquaient, invitant à manger chez lui ceux des bourgeois d'Athènes qui étaient dans le besoin. Quelle comparaison, dit Plutarque, entre la table de Cimon, simple, frugale, populaire, et qui, avec une dépense médiocre, nourrissait tous les jours un grand nombre de citoyens, et celle de Lucullle, magnifiquement servie, plus digne d'un satrape perse que d'un citoyen romain, et destinée à satisfaire à grands frais la sensualité de quelques débauchés de profession dont tout le mérite était de savoir goûter les morceaux friands et sans doute de bien louer le maître de la maison!

Cimon égala, par ses expéditions militaires, la gloire des plus grands capitaines grecs; car aucun, avant lui, n'avait porté si loin ses armes et ses conquêtes; et il joignit à la bravoure et au courage des autres une prudence et une modération qui ne furent pas moins utiles à la patrie.

Sa jeunesse ne fut pas sans reproche; mais tout le reste de sa vie en couvrit et en effaça parfaitement les fautes: et où trouve-t-on une vertu sans tache?

S'il pouvait y en avoir quelqu'une parmi les païens, ce serait celle d'Aristide. Une grandeur d'âme extraordinaire le rendait supérieur à toutes les passions. Intérêt, plaisir, ambition, ressentiment, jalousie, l'amour de la vertu et de la patrie étouffait en lui tous ces sentiments. C'était l'homme de la république; pourvu qu'elle fût bien servie, il lui importait peu par qui elle le fût. Le mérite des autres, loin de le blesser, devenait le sien propre, par l'approbation qu'il lui donnait. Il eut part à toutes les grandes victoires que la Grèce remporta de son temps, mais sans s'en élever. Il ne songeait point à dominer dans Athènes, mais à rendre Athènes dominante; et il en vint à bout, non, comme on l'a déjà remarqué, en équipant de grosses flottes ou en mettant sur pied de nombreuses armées, mais en rendant aimable aux alliés le gouvernement des Athéniens, par sa douceur, sa bonté, son humanité, sa justice. Le désintéressement qu'il fit paraître dans le maniement des deniers publics, et l'amour de la pauvreté, porté, si l'on osait le dire, presque jusqu'à l'excès, sont des vertus tellement au-dessus de notre siècle, qu'à peine pouvons-nous le croire. En un mot, et c'est par où l'on peut juger de la solide grandeur d'Aristide, si Athènes avait toujours eu des chefs qui lui eussent ressemblé, maîtresse de la Grèce, et contente d'en faire le bonheur et

[1] Elles montaient à plus de dix millions.

d'y maintenir la paix, elle aurait été en même temps la terreur des ennemis, l'amour des alliés, et l'admiration de tout l'univers.

Thémistocle ne faisait point difficulté d'employer les ruses et les finesses pour arriver à ses fins, et ne montrait pas beaucoup de fermeté ni de constance dans ses entreprises. Mais, pour Aristide, il était ferme et constant dans sa conduite et dans ses principes, inébranlable dans tout ce qui lui paraissait juste, et incapable d'user du moindre mensonge et de la moindre ombre de flatterie, de déguisement et de fraude, non pas même par manière de jeu.

Il avait une maxime bien importante pour ceux qui veulent entrer dans les charges publiques et dans le maniement des affaires [1], et qui souvent ne comptent que sur leurs patrons et sur l'intrigue. Cette maxime était que le véritable citoyen, l'homme de bien, devait faire consister tout son crédit à faire et à conseiller en tout et partout ce qui était honnête et juste. Il parlait ainsi, parce qu'il voyait que le grand crédit des amis portait la plupart de ceux qui étaient en place à abuser de leur pouvoir pour commettre des injustices.

Rien n'est plus admirable ni plus au-dessus de notre siècle, au-dessus de nos mœurs et de notre manière d'agir et de penser, que ce que fit Aristide avant la bataille de Marathon. Le commandement de l'armée roulant par jour entre dix généraux athéniens, Aristide fut le premier à céder le commandement à Miltiade comme au plus habile, et engagea ses collègues à faire de même, en leur montrant qu'il n'est point honteux, mais grand et salutaire, de céder et de se soumettre à ceux qui ont un mérite supérieur. Et, par cette réunion de toute l'autorité en un seul chef, il mit Miltiade en état de remporter une grande victoire sur les Perses.

Il y a une qualité infiniment rare, qui convient aux quatre grands hommes dont je viens de parler, et qui mérite bien qu'un maître y insiste avec soin et la fasse remarquer à ses disciples; c'est la facilité avec laquelle ils sacrifient au bien de la patrie leurs querelles particulières. Leur haine n'a rien d'implacable, d'amer, d'outré, comme chez les Romains. Le salut de l'État les réconcilie, sans qu'ils gardent de jalousie ni de rancune; et, bien loin de traverser secrètement son ancien rival, chacun concourt avec zèle au succès de ses entreprises et à sa gloire.

Ce trait, ce caractère, est ce que l'histoire nous montre de plus grand, de plus difficile, de plus au-dessus de l'homme, et, je puis le dire, de plus important et de plus nécessaire pour ceux qui occupent les grandes places, en qui il n'est que trop ordinaire de voir une petitesse d'esprit qu'il leur plaît d'appeler grandeur et noblesse, qui les rend pointilleux, délicats et jaloux sur ce qui regarde le commandement, incompatibles avec leurs collègues, uniquement attentifs à s'attirer la gloire de tout, toujours prêts à sacrifier l'intérêt public à leur intérêt particulier, et à laisser faire des fautes à leurs rivaux pour en profiter.

On voit une conduite toute contraire dans ceux dont j'examine ici le caractère.

Thémistocle, peu de temps avant la bataille de Salamine, sentant que les Athéniens regrettaient Aristide, et désiraient sa présence, n'hésita point, quoiqu'il fût le principal auteur de son exil, à le rappeler par un décret commun à tous les bannis, qui leur permettait de revenir dans leur patrie pour l'aider de leurs bons conseils et la défendre par leur courage.

Aristide ainsi rappelé vint [1], quelque temps après, trouver Thémistocle dans sa tente pour lui donner un avis important d'où dépendait le succès de la guerre et le salut de la Grèce. Le discours qu'il lui tint mériterait d'être gravé en caractères d'or. « Thémistocle, lui « dit-il, si nous sommes sages, nous renon« cerons désormais à cette vaine et puérile « dissension qui nous a agités jusqu'ici; et, « par une plus noble et plus salutaire émula« tion, nous combattrons à l'envi à qui ser« vira mieux la patrie, vous en commandant « et en faisant le devoir d'un bon et sage ca« pitaine, et moi en vous obéissant et en « vous aidant de ma personne et de mes con« seils. » Il lui communiqua ensuite ce qu'il

[1] Plut.

[1] Herod. l. 8. — Plut. in Vitâ Themist. et Arist.

jugeait nécessaire dans la conjoncture présente. Thémistocle, étonné jusqu'à l'excès d'une telle grandeur d'âme et d'une si noble franchise, eut quelque honte de s'être laissé vaincre par son rival, et, ne rougissant point d'en faire l'aveu, promit bien d'imiter sa générosité, et même, s'il se pouvait, de la surpasser par tout le reste de sa conduite. Toutes ces protestations ne se terminèrent point à de vains compliments, mais elles furent soutenues par des effets constants; et Plutarque observe que, pendant tout le temps du commandement de Thémistocle, Aristide l'aida en toute occasion de ses conseils et de son crédit [1], travaillant avec joie à la gloire de son plus grand ennemi, par le motif du bien public. Et lorsque, dans la suite, la disgrâce de Thémistocle lui eut donné une belle occasion de se venger, au lieu de se ressentir des mauvais traitements qu'il en avait reçus [2], il refusa constamment de se joindre à ses ennemis, aussi éloigné de jouir avec une secrète joie de l'infortune de son adversaire qu'il l'avait été auparavant de s'affliger de ses heureux succès.

L'histoire a-t-elle rien de plus achevé en tout genre que ce que nous venons de rapporter? et trouve-t-on même ailleurs quelque chose qu'on puisse comparer à cette noble et généreuse conduite d'Aristide? On admire avec raison, comme un des plus beaux traits de la vie d'Agricola [3], qu'il ait employé tous ses talents et tous ses soins pour augmenter la gloire de ses généraux : ici c'est pour augmenter celle de son plus grand ennemi; quelle supériorité de mérite!

On a encore un grand exemple de la vertu dont je parle, dans Cimon, qui, étant actuellement banni par l'ostracisme, vint néanmoins se placer à son rang dans sa tribu pour combattre contre les Lacédémoniens, qui avaient toujours été jusqu'à ce temps de ses amis, et avec qui on l'accusait d'avoir des intelligences secrètes. Mais, sur l'ordre que ses ennemis tirèrent du conseil public pour lui défendre de se trouver à la bataille, il se retira en conjurant ses amis de prouver son innocence et la leur par des effets. Ils prirent l'armure de Cimon, la placèrent dans le poste qu'il devait occuper, et combattirent avec tant de valeur, qu'ils se firent presque tous tuer, laissant aux Athéniens un regret infini de leur perte et un grand repentir de les avoir accusés si injustement.

Les Athéniens, ayant perdu une grande bataille, rappelèrent Cimon; et ce fut, comme on l'a déjà remarqué, Périclès lui-même qui dressa et proposa le décret de son rappel, quoiqu'il eût auparavant contribué plus que tout autre à le faire bannir. Sur quoi Plutarque fait une très-belle réflexion, et qui confirme tout ce que j'ai dit jusqu'ici. Périclès, dit-il, employa tout son crédit pour faire revenir son rival : « Tant les querelles même « des citoyens étaient tempérées par le motif « de l'utilité publique, et leurs animosités « toujours prêtes à s'apaiser dès que le bien « de l'État le demandait! et tant l'ambition, « qui est la plus vive et la plus forte des passions, cédait et se conformait aux besoins « et aux intérêts de la patrie! » Cimon, après son retour, sans se faire prier, sans se plaindre ni faire l'important, et sans chercher à faire durer une guerre qui le rendait nécessaire à sa patrie, lui rendit promptement le service qu'on attendait de lui, et lui procura sans délai la paix dont elle avait besoin.

Mais rien ne découvre plus clairement le fond du cœur de Périclès, sa douceur, son éloignement de toute haine et de toute vengeance, qu'une parole qu'il dit peu avant sa mort. Ses amis, qui ne croyaient pas être entendus du malade, louant entre eux son gouvernement et ses neufs trophées, il les interrompit en leur disant qu'il s'étonnait qu'ils s'arrêtassent à des choses qui dépendaient beaucoup de la fortune et qui lui étaient communes avec beaucoup d'autres généraux, et qu'ils passassent sous silence ce qui était le plus beau et le plus grand, de n'avoir jamais fait porter le deuil à aucun Athénien.

[1] Πάντα συνέπραττε καὶ συνεβούλευεν ἐνδοξότατον ἐπὶ σωτηρίᾳ κοινῇ ποιῶν τὸν ἔχθιστον. (Plut. in *Vitâ Arist.*)

[2] Οὐκ ἐμνησικάκησεν... οὐδὲ ἀπέλαυσεν ἔχθρου δυστυχοῦντος, ὥσπερ οὐδ' εὐημεροῦντι πρότερον ἐφθόνησε. (Ibid.)

[3] « Nec Agricola unquam in suam famam gestis exsultavit : ad auctorem et ducem, ut minister, fortunam « referebat. Ita virtute in obsequendo, verecundiâ in « prædicando, extra invidiam, nec extra gloriam erat. » (Tacit. in *Vitâ Agric.* cap. 8.)

Les différents traits que j'ai rapportés jusqu'ici en parlant des quatre grands hommes qui ont le plus illustré la république d'Athènes peuvent être, ce me semble, d'une grande utilité, non-seulement pour les jeunes gens qui doivent occuper des places considérables dans l'Etat; mais pour toutes sortes de personnes, de quelque condition qu'elles soient. Car ils nous montrent quelle petitesse d'esprit et quelle bassesse il y a à être envieux et jaloux de la vertu et de la réputation des autres; et au contraire combien il y a de noblesse et de grandeur d'âme à estimer, à aimer, à faire valoir le mérite de ses égaux, de ses collègues, de ses concurrents, et même de ses ennemis si l'on en a. Tous ces traits d'histoire doivent faire d'autant plus d'impression sur les esprits, que ce ne sont point des leçons spéculatives de philosophes, mais des devoirs réduits en pratique.

2. De l'ostracisme.

L'ostracisme, chez les Athéniens, était un jugement par lequel on condamnait un homme à une sorte d'exil qui durait dix ans, à moins que le peuple n'en abrégeât le temps. Il fallait qu'il y eût au moins six mille citoyens qui condamnassent à cette peine. Ils donnaient leur suffrage en écrivant le nom du particulier sur une coquille, appelée en grec ὄστρακον, d'où est venu le nom d'*ostracisme*. Cette sorte de bannissement n'était point une punition ordonnée pour aucun crime, ni une peine infamante; et c'étaient les plus illustres citoyens [1], et souvent même les plus gens de bien, qui y étaient exposés. Je ne prétends point me rendre ici l'avocat ou l'apologiste de l'ostracisme, qui, pouvant être considéré sous différentes faces, peut aussi partager les esprits sur le jugement qu'on en doit porter. Comme cette loi semblait n'attaquer que la vertu et n'en voulait qu'au mérite, il n'est pas étonnant qu'à la regarder seulement de ce côté-là elle paraisse extrêmement odieuse et qu'elle révolte tout esprit raisonnable. C'est ce qui a porté Valère Maxime à taxer de folie et d'extravagance publique cette coutume et cette loi, qui punissait les plus grandes vertus comme on punit ailleurs les crimes, et qui payait par l'exil les services rendus à l'Etat. *Quid obest quin publicâ dementia sit existimanda, summo consensu maximas virtutes quasi gravissima delicta punire, beneficiaque injuriis rependere* [1]?

Sans donc vouloir justifier absolument l'ostracisme, je demande qu'il me soit permis d'en approfondir les raisons et d'en examiner les avantages. Car je ne puis m'imaginer qu'une république aussi sage que celle d'Athènes eût souffert si longtemps et même autorisé une coutume qui n'aurait été fondée que sur l'injustice et sur la violence. Et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, quand on abrogea cette loi à Athènes, ce ne fut point à titre d'injustice, mais parce qu'ayant eu lieu par rapport à un citoyen méprisé de toute la ville (il se nommait Hyperbolus, et vivait du temps de Nicias et d'Alcibiade), on crut que désormais l'ostracisme [2], flétri et dégradé par cet exemple, déshonorerait un honnête homme et serait injurieux à sa réputation.

Aussi voyons-nous que Cicéron [3] ne condamne pas cette loi avec autant de sévérité que Valère Maxime, et qu'en plaidant pour Sextius, que l'on voulait faire bannir, quoiqu'il eût intérêt de décrier les bannissements, il se contente de taxer les Athéniens de légèreté et de témérité. Plutarque s'en explique en plusieurs endroits d'une manière assez favorable, ou du moins qui n'est pas dure ni injurieuse, comme on le verra dans la suite. C'est ce qui me porterait à croire que Valère Maxime a jugé de cette loi trop superficiellement, et qu'il s'est trop laissé frapper de quelques inconvénients sans approfondir ce qu'elle pouvait avoir d'avantageux. Examinons donc quels pouvaient être ces avantages.

[1] Miltiade, Cimon, Aristide, Thémistocle, etc.

[1] Val. Max. l. 5, c. 3.

[2] Ἐκ τούτου δυσχεράνας ὁ δῆμος ὡς καθυβρισμένον τὸ πρᾶγμα καὶ προπεπηλακισμένον, ἀφῆκε παντελῶς, καὶ κατέλυσεν. (Plut. in *Arist.*)

[3] « Apud Athenienses, homines græcos, longè à nostrorum hominum gravitate disjunctos, non deerant « qui rempublicam contra populi temeritatem defenderent, quum omnes, qui ita fecerant, è civitate expellerentur. » (*Pro Sext.* n. 141.)

1° C'était une barrière très-utile contre la tyrannie dans un État purement démocratique, dont la liberté, qui en est l'âme et la loi souveraine, ne pouvait subsister que par l'égalité. Il était difficile que le peuple ne prît ombrage de la puissance des citoyens qui s'élevaient au-dessus des autres, et dont l'ambition[1], si naturelle au cœur de l'homme, donnait de justes alarmes à une république extrêmement jalouse de son indépendance. Il convenait de prendre de loin des mesures pour les faire rentrer dans l'ordre, d'où leurs grands talents ou leurs grands services semblaient les avoir tirés. Ils se souvenaient encore de la tyrannie de Pisistrate[2] et de ses enfants, qui n'avaient été que de simples citoyens comme les autres. Ils avaient devant les yeux Éphèse, Thèbes, Corinthe, Syracuse, et presque toutes les villes grecques, dont les tyrans s'étaient emparés dans le temps que leurs citoyens ne craignaient rien pour leur liberté. Et qui oserait assurer que Thémistocle, Éphilate, l'ancien Démosthène, Alcibiade, et même Cimon et Périclès, eussent refusé de régner à Athènes s'ils avaient pu l'entreprendre, comme Pausanias et Lysandre le tentèrent à Lacédémone, et tant d'autres dans leurs républiques, et comme César le fit à Rome?

2° Cette sorte de bannissement n'avait rien de honteux et d'infamant. Ce n'était point, dit Plutarque[3], une punition de crime ou de malversation, mais une précaution jugée nécessaire contre un orgueil et une puissance qui devenaient à charge. C'était un remède doux et humain contre l'envie, à qui un trop grand mérite faisait ombrage et donnait de violents soupçons. En un mot, c'était un moyen sûr de mettre l'esprit du peuple en repos, sans se porter à aucune violence contre le banni. Car il conservait la jouissance et la disposition de son bien; il possédait tous les droits et tous les priviléges de citoyen, avec l'espérance d'être rétabli dans un temps fixe, qui pouvait être abrégé par une infinité d'incidents. Ainsi on ne rompait point par l'ostracisme tous les liens qui attachaient l'exilé à sa patrie; on ne le poussait point au désespoir; on ne le forçait pas à prendre des partis extrêmes. Aussi voyons-nous par l'événement que ni Aristide, ni Cimon, ni Thémistocle même, ni les autres, n'ont point pris des engagements contre leur patrie, et qu'au contraire ils ont toujours conservé pour elle beaucoup de fidélité et de zèle : au lieu que les Romains, faute d'avoir une loi pareille, ont forcé Camille à faire des imprécations contre sa patrie, ont engagé Coriolan à prendre les armes contre elle, comme le fit aussi depuis Sertorius contre son inclination. On en venait d'abord à faire déclarer un citoyen ennemi de l'État, comme César, Marc-Antoine, et plusieurs autres; après quoi il ne restait plus de ressource que dans le désespoir, ni d'assurance pour sa propre conservation que dans les violences et les guerres ouvertes.

3° C'est aussi par cette loi que les Athéniens se sont préservés des guerres civiles qui ont si fort troublé et ébranlé la république romaine. Avec une semblable loi on n'en serait pas venu à assassiner les Gracques. On se serait peut-être épargné la guerre de Marius et de Sylla, celle de César et de Pompée, et les funestes suites du triumvirat. Mais Rome n'ayant point ce remède doux et humain[1], comme parle Plutarque, propre à calmer, à adoucir, à consoler l'envie, quand les deux factions du sénat et du peuple étaient un peu échauffées, il ne restait plus d'autre parti ni d'autre issue que de décider la querelle par les armes et par la violence. Et c'est ce qui a enfin attiré à Rome la perte de sa liberté.

Peut-être donc pourrait-on croire qu'il ne faut pas juger de cette loi de l'ostracisme comme Valère Maxime et plusieurs autres, qui ne sont frappés que de l'abus de la loi, sans examiner à fond les véritables motifs de son établissement et ses utilités, et sans considérer qu'il n'y a point de si bonne loi qui n'ait ses inconvénients dans l'application.

[1] *Τῇ δυνάμει βαρεῖς, καὶ πρὸς ἰσότητα δημοκρατικὴν ἀσύμμετροι.* (Plut. in *Vitâ Themist.*)

[2] « Athenienses, propter Pisistrati tyrannidem, quæ « paucis annis ante fuerat, omnium civium suorum po- « tentiam extimescebant. » (Corn. Nep. in *Milt.* c. 8.)

[3] In Vitâ Arist.

[1] *Παραμυθία φιλάνθρωπος φθόνου καὶ κουφισμός.*

3. Emulation pour les arts et pour les sciences.

Diodore de Sicile, dans la préface du douzième livre de ses histoires, fait une réflexion fort sensée sur les temps et sur les événements dont je viens de parler. Il remarque que jamais la Grèce ne fut menacée d'un plus grand danger que lorsque Xerxès, après s'être assujetti tous les Grecs asiatiques, vint l'attaquer avec une armée formidable, qui semblait devoir infailliblement lui faire subir le même sort. Cependant elle ne fut jamais plus glorieuse ni plus triomphante que depuis cette expédition de Xerxès, qui est, à proprement parler, l'époque où commence le beau temps de la Grèce, et qui fut en particulier pour Athènes l'occasion et la source de cette gloire qui a rendu son nom si célèbre. Pendant les cinquante années qui suivirent, on vit sortir du sein de cette ville une foule de grands hommes en tous genres, pour les arts, pour les sciences, pour la guerre, pour le gouvernement et la politique.

Pour me borner ici à ce qui regarde les beaux-arts et les sciences, ce qui les porta en si peu de temps à un si haut degré de perfection furent les récompenses et les distinctions proposées à ceux qui y excellaient, qui allumèrent parmi les beaux esprits et les habiles ouvriers une émulation incroyable.

Cimon, au retour d'une glorieuse campagne, ayant rapporté à Athènes les os de Thésée, le peuple, pour conserver la mémoire de cet événement, établit une dispute entre les poëtes tragiques, qui devint fort célèbre. Des juges tirés au sort décidaient du mérite des pièces, et adjugeaient la couronne au vainqueur au milieu des louanges et des applaudissements de toute l'assemblée. Dans celle-ci l'archonte, voyant parmi les spectateurs de grandes brigues et de grandes partialités, nomma pour juges Cimon lui-même et neuf autres généraux. Sophocle, encore tout jeune, donna pour lors sa première pièce; et il l'emporta sur Eschyle, qui jusque-là avait fait l'honneur du théâtre et y avait toujours primé sans contestation. Ce dernier ne put survivre à sa gloire. Il sortit d'Athènes et se retira en Sicile, où bientôt après il mourut de chagrin. Pour Sophocle, sa gloire alla toujours en croissant et ne l'abandonna pas même dans son extrême vieillesse. Ses enfants l'ayant appelé en jugement pour le faire interdire sous prétexte que son esprit s'affaiblissait de jour en jour, pour toute apologie il lut devant les juges une pièce intitulée *Œdipus Coloneus*, qu'il venait tout récemment d'achever, et il gagna son procès.

La gloire de remporter le prix dans ces disputes, où toutes sortes de personnes s'empressaient de produire des ouvrages d'esprit, était regardée comme un honneur si distingué, qu'elle faisait même l'objet de l'ambition des princes, comme l'histoire nous l'apprend des deux Denys de Syracuse.

Ce fut pour Hérodote une journée bien glorieuse et un plaisir bien flatteur lorsque toute la Grèce assemblée aux jeux olympiques crut, en lui entendant faire la lecture de ses histoires, entendre les Muses même parler par la bouche de cet historien[1]; ce qui fit qu'on donna aux neuf livres qui composent son ouvrage les noms des neuf Muses. Il en était de même des orateurs et des poëtes qui y prononçaient en public leurs discours, et y lisaient leurs poésies. Quel aiguillon de gloire n'excitaient point dans les esprits des applaudissements reçus sous les yeux et par les acclamations de presque tous les peuples de la Grèce!

L'émulation n'était pas moindre parmi les habiles ouvriers; et ce fut par là que, sous Périclès, dans un espace de temps assez court, tous les arts furent portés à une souveraine perfection.

Ce fut lui qui bâtit l'Odéon ou théâtre de musique[2], et qui fit le décret par lequel il était ordonné qu'on célébrerait des jeux et des combats de musique à la fête des Panathénées; et, ayant été élu juge et distributeur des prix, il ne crut pas se déshonorer en réglant et marquant dans un grand détail les lois et les conditions de ces sortes de disputes.

A qui le nom de Phidias et la réputation de ses ouvrages ne sont-ils point connus[3]? Ce cé-

[1] Lucian in Herodoto.
[2] Plut. in Vitâ Pericl.
[3] Ibid.

lèbre sculpteur, infiniment plus sensible à la gloire qu'à l'intérêt, se hasarda, malgré l'extrême délicatesse qu'il connaissait au peuple d'Athènes sur ce point, d'insérer son nom ou du moins la ressemblance de son visage dans une fameuse statue, ne croyant pas qu'il pût y avoir pour lui de plus précieuse récompense de son travail que de partager avec son ouvrage une immortalité dont lui-même était l'auteur et la cause.

On sait avec quelle ardeur les peintres entraient en lice l'un contre l'autre, et avec quelle vivacité ils se disputaient la palme. Leurs ouvrages étaient exposés en public, et des juges également habiles et incorruptibles adjugeaient la victoire à celui qui avait le mieux réussi.

Parrhasius et Zeuxis disputèrent ainsi ensemble : celui-ci avait représenté dans un tableau des raisins qui étaient si ressemblants, que les oiseaux vinrent les becqueter; l'autre, dans le sien, avait peint un rideau : Zeuxis, fier du puissant suffrage des oiseaux, le pressa comme en insultant, de tirer le rideau afin qu'on vît son ouvrage; il connut bientôt son erreur[1], et céda la palme à son émule, avouant ingénument qu'il était vaincu, puisque, s'il avait trompé les oiseaux, Parrhasius l'avait trompé lui-même, tout maître en l'art qu'il était.

Ce que j'ai dit de l'ardeur qu'un seul homme excita à Athènes par rapport aux arts et aux sciences nous montre combien l'émulation pourrait faire de bien dans un Etat, si elle était appliquée à des choses utiles au public; et si elle était retenue et renfermée dans de justes bornes. Quel honneur n'ont point fait à la Grèce les habiles ouvriers et les savants hommes qu'elle a produits en si grand nombre; et dont les ouvrages, supérieurs à l'injure des temps et à la malignité de l'envie, sont encore aujourd'hui regardés, et le seront toujours, comme la règle du bon goût et le modèle de la perfection! Des marques d'honneur et de justes récompenses attachées au mérite piquent et réveillent l'industrie, animent les esprits et les tirent d'une espèce d'engourdissement et de léthargie, et remplissent en peu de temps un royaume d'hommes illustres en tout genre. Feu M. Colbert, ministre d'Etat, avait estimé par an quarante mille écus pour ceux qui se distingueraient dans quelque genre que ce fût, ou dans les arts, ou dans les sciences; et il disait souvent à des personnes[1] de confiance qu'il avait chargées de lui faire connaître les habiles gens; que, s'il y avait dans le royaume quelque homme de mérite qui souffrît et fût dans le besoin, il en chargeait leur conscience et les en rendait responsables. Ce ne sont point ces sortes de dépenses qui ruinent un Etat; et un ministre qui aime véritablement son prince et sa patrie, ne peut guère mieux les servir qu'en leur procurant, par d'assez modiques sommes, des avantages si précieux et une gloire si durable : car, pour appliquer ici ce que dit Horace sur un autre sujet, quand il manque quelque chose aux gens de bien, on peut acheter des amis à bon prix.

Vilis amicorum est annona, bonis ubi quid deest[2].

TROISIÈME MORCEAU TIRÉ DE L'HISOIRE GRECQUE.

Du gouvernement de Lacédémone.

Il n'y a peut-être rien dans toute l'histoire profane de plus attesté ni en même temps de plus incroyable que ce qui regarde le gouvernement de Lacédémone et la discipline que Lycurgue y avait établie. Ce sage législateur était fils de l'un des deux rois qui commandaient ensemble à Sparte; et il lui eût été facile de monter sur le trône après la mort de son frère aîné, qui n'avait point laissé d'enfant mâle. Mais il se crut obligé d'attendre les couches de la reine sa belle-sœur, qui pour lors était grosse; et, après l'heureux accouchement de cette princesse, il se rendit lui-même le tuteur et le protecteur de l'enfant contre les attentats de sa propre mère, laquelle, avant même que d'être accouchée, avait of-

[1] « Intellecto errore concessit palmam ingenuo pudore, « quoniam ipse volucres fefellisset, Parrhasius autem se « artificem. » (PLIN. lib. 35, cap. 10.)

[1] M. Perrault et M. l'abbé Gallois.
[2] Horat. l. 1, epist. 12.

fert de faire mourir son fils si Lycurgue voulait l'épouser.

Il conçut le hardi dessein de réformer en tout le gouvernement de Lacédémone; et, pour être en état d'y établir de plus sages règlements, il jugea à propos de faire plusieurs voyages, afin de connaître par lui-même les différentes mœurs des peuples, et de consulter ce qu'il y avait de personnes plus habiles et plus expérimentées dans l'art de gouverner. Il commença par l'île de Crète, dont les lois dures et austères étaient fort célèbres. Il passa de là en Asie, où régnait une conduite tout opposée; et enfin il se rendit en Egypte, le domicile des sciences, de la sagesse et des bons conseils.

Sa longue absence ne servit qu'à le faire plus désirer de ses concitoyens; et les rois même pressèrent son retour; sentant bien qu'ils avaient besoin de son autorité pour contenir le peuple dans le devoir et dans l'obéissance. Dès qu'il fut retourné à Sparte, il travailla à changer toute la forme du gouvernement, persuadé que quelques lois particulières ne produiraient pas un grand effet. Il commença par gagner les principaux de la ville, à qui il communiqua ses vues; et, s'étant assuré de leur consentement, il vint dans la place publique accompagné de gens armés, pour étonner et pour intimider ceux qui voudraient s'opposer à son entreprise.

On peut rappeler à trois principaux établissements la nouvelle forme de gouvernement qu'il introduisit à Lacédémone.

PREMIER ÉTABLISSEMENT.

Sénat.

De tous les nouveaux établissements de Lycurgue, le plus grand et le plus considérable fut celui du sénat, lequel, comme dit Platon, tempérant la puissance trop absolue des rois par une autorité égale à la leur, fut la principale cause du salut de cet Etat. Car, au lieu qu'auparavant il était toujours chancelant, et qu'il penchait tantôt vers la tyrannie par la violence des rois, tantôt vers la démocratie par le pouvoir absolu du peuple, ce sénat lui servit comme d'un contre-poids qui le maintint dans l'équilibre et qui lui donna une assiette ferme et assurée; les vingt-huit[1] sénateurs qui le composaient se rangeant du côté des rois quand le peuple voulait se rendre trop puissant, et fortifiant au contraire le parti du peuple quand les rois voulaient porter trop loin leur autorité.

Lycurgue ayant ainsi tempéré le gouvernement, ceux qui vinrent après lui trouvèrent la puissance des trente qui composaient le sénat encore trop forte et trop absolue; c'est pourquoi ils lui donnèrent un frein en lui opposant l'autorité des éphores[2], environ cent trente ans après Lycurgue. Les éphores étaient au nombre de cinq, et ne demeuraient qu'un an en charge. Ils avaient droit de faire arrêter les rois et de les faire mener en prison, comme cela arriva à l'égard de Pausanias. Ce fut sous le roi Théopompe que commencèrent les éphores. Sa femme lui ayant reproché qu'il laisserait à ces enfants la royauté beaucoup moindre qu'il ne l'avait reçue, il lui répondit: *Au contraire, je la leur laisserai plus grande, parce qu'elle sera plus durable*[3].

SECOND ÉTABLISSEMENT.

Partage des terres, et décri de la monnaie d'or et d'argent.

Le second établissement de Lycurgue et le plus hardi fut le partage des terres. Il le jugea absolument nécessaire pour établir dans la république la paix et le bon ordre. La plupart des habitants du pays étaient si pauvres qu'ils n'avaient pas un seul pouce de terre, et tout le bien se trouvait entre les mains d'un petit nombre de particuliers. Pour bannir donc l'insolence, l'envie, la fraude, le luxe, et deux autres maladies du gouvernement encore plus anciennes et plus grandes que celles-là, je veux dire l'indigence et les excessives richesses, il persuada à tous les citoyens de remettre leurs terres en commun et d'en faire un nouveau partage pour vivre ensemble dans une

[1] Ce conseil était composé de trente personnes, en y comprenant les deux rois.

[2] *Ephore* signifie *contrôleur, inspecteur.*

[3] Μείζω μὲν οὖν, εἶπεν, ὅσῳ χρονιωτέραν.

parfaite égalité, ne donnant les prééminences et les honneurs qu'à la vertu et au mérite.

Cela fut aussitôt exécuté. Il partagea les terres de la Laconie en trente mille parts, qu'il distribua à ceux de la campagne; et il fit neuf mille parts du territoire de Sparte, qu'il distribua à autant de citoyens. On dit que, quelques années après, Lycurgue, au retour d'un long voyage, traversant les terres de la Laconie, qui venaient d'être moissonnées, et voyant les tas de gerbes parfaitement égaux, il se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et leur dit en riant: *Ne semble-t-il pas que la Laconie soit l'héritage de plusieurs frères qui viennent de faire leur partage?*

Après les immeubles, il entreprit de leur faire aussi partager également les autres biens, pour achever de bannir d'entre eux toute sorte d'inégalité. Mais, voyant qu'ils le supporteraient avec plus de peine s'il s'y prenait ouvertement, il y procéda par une autre voie en sapant l'avarice par les fondements. Car, premièrement, il décria toutes les monnaies d'or et d'argent, et ordonna qu'on ne se servirait que de monnaie de fer, qu'il fit d'un si grand poids et d'un si bas prix, qu'il fallait une charrette à deux bœufs pour porter une somme de dix mines[1], et une chambre entière pour la serrer.

De plus, il chassa de Sparte tous les arts inutiles et superflus: mais, quand il ne les aurait pas chassés, la plupart seraient tombés d'eux-mêmes, et auraient disparu avec l'ancienne monnaie, parce que les artisans ne trouvaient pas à se défaire de leurs ouvrages, et que cette monnaie de fer n'avait point de cours chez les autres Grecs, qui, bien loin de l'estimer, s'en moquaient et en faisaient des railleries.

TROISIÈME ÉTABLISSEMENT.

Repas publics.

Lycurgue, voulant encore faire plus vivement la guerre à la mollesse et au luxe, et achever de déraciner l'amour des richesses, fit un troisième établissement: ce fut celui des repas. Pour en écarter toute somptuosité et toute magnificence, il ordonna que tous les citoyens mangeraient ensemble des mêmes viandes qui étaient réglées par la loi, et il leur défendit expressément de manger chez eux en particulier.

Par cet établissement des repas communs, et par cette frugale simplicité de la table, on peut dire qu'il fit changer en quelque sorte de nature aux richesses en les mettant hors d'état d'être désirées, d'être volées, et d'enrichir leurs possesseurs[1]; car il n'y avait plus aucun moyen d'user ni de jouir de son opulence, non pas même d'en faire parade, puisque le pauvre et le riche mangeaient ensemble en même lieu; et il n'était pas permis de venir se présenter aux salles publiques après avoir pris la précaution de se remplir d'autres nourritures, parce que tous les convives observaient avec grand soin celui qui ne buvait et ne mangeait point, et lui reprochaient son intempérance ou sa trop grande délicatesse, qui lui faisaient mépriser ces repas publics.

Les riches furent extrêmement irrités de cette ordonnance; et ce fut à cette occasion que, dans une émeute populaire, un jeune homme nommé Alcandre, creva un œil à Lycurgue d'un coup de bâton. Le peuple, indigné d'un tel outrage, remit le jeune homme entre les mains de Lycurgue, qui sut bien s'en venger; car, par les manières pleines de bonté et de douceur avec lesquelles il le traita, de violent et d'emporté qu'il était, il le rendit en assez peu de temps très-modéré et très-sage.

Les tables étaient chacune d'environ quinze personnes; et, pour y être reçu, il fallait être agréé de toute la compagnie. Chacun portait par mois un boisseau de farine, huit mesures de vin, cinq livres de fromage, deux livres et demie de figues, et quelque peu de leur monnaie pour l'apprêt et l'assaisonnement des vivres. On était obligé de se trouver au repas public; et, longtemps après, le roi Agis, au retour d'une expédition glorieuse, ayant voulu s'en dispenser pour manger avec la reine sa femme, fut réprimandé et puni.

[1] Cinq cents livres.

[1] Τὸν πλοῦτον ἄσυλον, μᾶλλον δὲ ἄζηλον, καὶ ἄπλουτον ἀπειργάσατο. (Plut.)

Les enfants même se trouvaient à ces repas; et on les y menait comme à une école de sagesse et de tempérance. Là ils entendaient de graves discours sur le gouvernement, et ne voyaient rien qui ne les instruisît. La conversation s'égayait souvent par des railleries fines et spirituelles, mais qui n'étaient jamais basses ni choquantes; et dès qu'on s'apercevait qu'elles faisaient peine à quelqu'un, on s'arrêtait tout court. On les accoutumait aussi au secret; et, quand un jeune homme entrait dans la salle, le plus vieux lui disait en lui montrant la porte : *Rien de tout ce qui se dit ici ne sort par là.*

Le plus exquis de tous leurs mets était ce qu'ils appelaient *la sauce noire*, et les vieillards la préféraient à tout ce qu'on leur servait sur la table. Denys le tyran[1], s'étant fait apprêter un pareil mets par un cuisinier de Sparte[2], n'en jugea pas de même, et ce ragoût lui parut fot fade. Je ne m'en étonne pas, dit celui qui l'avait préparé, l'assaisonnement y a manqué. Et quel assaisonnement? reprit le tyran. La course, la sueur, la fatigue, la faim, la soif; car c'est là, ajouta le cuisinier, ce qui assaisonne à Sparte tous les mets.

Autres ordonnances.

Lycurgue regardait l'éducation des enfants comme la plus grande et la plus importante affaire d'un législateur. Son grand principe était qu'ils appartenaient encore plus à l'Etat qu'à leurs pères; et c'est pour cela qu'il ne laissa pas ceux-ci maîtres de les élever à leur gré, et qu'il voulut que le public s'emparât de leur éducation afin de les former sur des principes constants et uniformes qui leur inspirassent de bonne heure l'amour de la patrie et de la vertu.

Sitôt qu'un enfant était né, les anciens de chaque tribu le visitaient; et, s'ils le trouvaient bien formé, fort et vigoureux, ils ordonnaient qu'il fût nourri, et lui assignaient une des neuf mille portions pour son héritage. Si au contraire ils le trouvent mal fait, délicat, faible, et s'ils jugeaient qu'il n'aurait ni force ni santé, ils le condamnaient à périr, et le faisaient exposer.

On accoutumait de bonne heure les enfants à n'être point difficiles ni délicats pour le manger; à n'avoir point peur dans les ténèbres; à ne s'épouvanter pas quand on les laissait seuls; à ne se point livrer à la mauvaise humeur ni à la criaillerie, ni aux pleurs; à marcher nu-pieds pour se faire à la fatigue; à coucher durement; à porter le même habit en hiver et en été pour s'endurcir contre le froid et le chaud.

A l'âge de sept ans on les distribuait dans les classes, où ils étaient élevés tous ensemble sous la même discipline. Leur éducation[1] n'était, à proprement parler, qu'un apprentissage d'obéissance, le législateur ayant bien compris que le moyen le plus sûr d'avoir des citoyens soumis à la loi et aux magistrats, ce qui fait le bon ordre et la félicité d'un Etat, était d'apprendre aux enfants, dès l'âge le plus tendre, à être parfaitement soumis aux maîtres.

Pendant qu'on était à table, le maître proposait des questions aux jeunes gens. On leur demandait, par exemple : *Qui est le plus homme de bien de la ville? Que dites-vous d'une telle action?* Il fallait que la réponse fût prompte et accompagnée d'une raison et d'une preuve conçue en peu de mots; car on les accoutumait de bonne heure au style laconique, c'est-à-dire à un style concis et serré. Lycurgue voulait que la monnaie fût fort pesante et de peu de valeur; et au contraire que le discours comprît en peu de paroles beaucoup de sens.

Pour ce qui est des lettres, ils n'en apprenaient que pour le besoin. Toutes les sciences

[1] « Ubi quum tyrannus cœnavisset Dionysius, negavit « se jure illo nigro, quod cœnæ caput erat, delectatum. « Tùm is, qui illa coxerat, Minimè mirum, inquit; con- « dimenta enim defuerunt. Quæ tandem? inquit ille. « Labor in venatu, sudor, cursus ab Eurotâ, fames, sitis. « His enim rebus Lacedæmoniorum epulæ condiuntur » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 98.)

[2] Stobée et Plutarque racontent ainsi ce fait : ce qui est plus vraisemblable; car il ne paraît pas que Denys ait jamais fait le voyage de Sparte, comme Cicéron le suppose.

[1] *Ὥστε τὴν παιδείαν εἶναι μελέτην εὐπειθείας.*

[2] Xenoph. de Laced. Rep.

étaient bannies de leur pays. Leur étude ne tendait qu'à savoir obéir, à supporter les travaux et à vaincre dans les combats. Ils avaient pour surintendant de leur éducation un des plus honnêtes hommes de la ville et des plus qualifiés, qui établissait sur chaque troupe des maîtres d'une sagesse et d'une probité généralement reconnues.

Le vol non-seulement n'était point interdit parmi ces jeunes gens, mais leur était commandé : j'entends le vol d'une certaine espèce, lequel, à proprement parler, n'en avait que le nom; et j'expliquerai dans mes réflexions les raisons et les vues de Lycurgue pour le permettre. Ils se glissaient le plus finement et le plus subtilement qu'ils pouvaient dans les jardins et dans les salles à manger, pour dérober des herbes ou de la viande; et, s'ils étaient découverts, on les punissait pour avoir manqué d'adresse. On raconte qu'un d'eux, ayant pris un petit renard, le cacha sous sa robe, et souffrit, sans jeter un seul cri, qu'il lui déchirât le ventre avec les ongles et les dents, jusqu'à ce qu'il tomba mort sur la place.

La patience et la fermeté des jeunes Lacédémoniens éclataient surtout dans une fête qu'on célébrait un l'honneur de Diane, surnommée *Orthia*, où les enfants [1], sous les yeux de leurs parents et en présence de toute la ville, se laissaient fouetter jusqu'au sang sur l'autel de cette inhumaine déesse, et quelquefois même expiraient sous les coups, sans pousser aucun cri, ni même aucun soupir. Et c'étaient leurs pères mêmes [2] qui, les voyant tout couverts de sang et de blessures et près d'expirer, les exhortaient à persévérer constamment jusqu'à la fin. Plutarque nous assure qu'il avait vu de ses propres yeux plusieurs enfants perdre la vie à ce cruel jeu. De là vient qu'Horace donne l'épithète de *patiente* à la ville de Lacédémone [1], *patiens Lacedæmon;* et qu'un autre auteur fait dire à un homme qui avait souffert trois bons coups de de bâton sans se plaindre : *Tres plagas spartanâ nobilitate concoxi.*

L'occupation la plus ordinaire des Lacédémoniens était la chasse et les différents exercices du corps. Il leur était défendu d'exercer aucun art mécanique. Les Ilotes, qui étaient une espèce d'esclaves, cultivaient leurs terres et leur en rendaient un certain revenu.

Lycurgue voulait que ses citoyens jouissent d'un grand loisir. Il y avait des salles communes où l'on s'assemblait pour la conversation : quoiqu'elle roulât assez souvent sur des matières graves et sérieuses, elle était assaisonnée d'un sel et d'un agrément qui instruisait et corrigeait en divertissant. Ils étaient rarement seuls : on les accoutumait à vivre comme les abeilles, toujours ensemble, toujours autour de leurs chefs. L'amour de la patrie [2] et du bien commun était leur passion dominante : ils ne croyaient point être à eux, mais à leur pays. Pédarète, n'ayant pas eu l'honneur d'être choisi pour un des trois cents qui avaient un certain rang distingué dans la ville, s'en retourna chez lui fort content et fort gai, disant *qu'il était ravi que Sparte eût trouvé trois cents hommes plus honnêtes gens que lui.*

Tout inspirait à Sparte l'amour de la vertu et la haine du vice : les actions des citoyens, leurs conversations, et même les inscriptions publiques. Il était difficile que des hommes nourris au milieu de tant de préceptes et d'exemples vivants ne devinssent pas vertueux, comme des païens peuvent l'être. Ce fut pour conserver en eux cette heureuse habitude que Lycurgue ne permit pas à toutes sortes de personnes de voyager, de peur qu'elles ne rapportassent des mœurs étrangères et des coutumes licencieuses qui leur auraient bientôt inspiré du dégoût pour la vie et pour les maximes de Lacédémone. Il chassa aussi de sa ville tous les étrangers qui n'y

[1] « Spartæ pueri ad aram sic verberibus accipiuntur, « ut multus è visceribus sanguis exeat, nonnunquam « etiam, ut quum ibi essem audiebam, ad necem : quo- « rum non modò nemo exclamavit unquam, sed ne in- « gemuit quidem. » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 2, n. 34.)

[2] « Ipsi illos patres adhortantur, ut ictus flagellorum « fortiter perferant, et laceros ac semianimes rogant, « perseverent vulnera præbere vulneribus. » (Sen. *de Provid.* cap. 4.)

[1] Lib. 1, od. 7.

[2] *Εἴθιζεν τοὺς πολίτας, μικροῦ δεῖν ἐξεστῶτας ἑαυτῶν ὑπ' ἐνθουσιασμοῦ καὶ φιλοτιμίας, ὅλους εἶναι τῆς πατρίδος.*

venaient pour rien d'utile ni de profitable, et que la curiosité seule y attirait; craignant que chacun n'y fît entrer avec lui les défauts et les vices de son pays, et persuadé qu'il était plus important et plus nécessaire de fermer les portes des villes aux mœurs corrompues qu'aux malades et aux pestiférés.

A proprement parler, le métier et l'exercice des Lacédémoniens était la guerre : tout tendait là chez eux, tout respirait les armes. Leur vie était bien plus douce à l'armée qu'à la ville; et il n'y avait qu'eux au monde à qui la guerre fût un temps de repos et de rafraîchissement, parce qu'alors les liens de cette discipline dure et austère qui régnait à Sparte étaient un peu relâchés, et qu'on leur laissait plus de liberté. Chez eux, la première loi de la guerre, et la plus inviolable, comme Démarate le déclara à Xerxès[1], était de ne jamais prendre la fuite, quelque supérieure en nombre que pût être l'armée des ennemis; de ne jamais quitter son poste; de ne point livrer ses armes; en un mot, de vaincre ou de mourir. De là vient qu'une mère[2] recommandait à son fils, qui partait pour une campagne, de revenir avec son bouclier ou sur son bouclier; et qu'une autre, apprenant que son fils était mort dans le combat en défendant sa patrie, répondit froidement : *Je ne l'avais mis au monde que pour cela.* Cette disposition était commune parmi les Lacédémoniens. Après la fameuse bataille de Leuctres[3], qui leur fut si funeste, les pères et les mères de ceux qui étaient morts en combattant se félicitaient les uns les autres, et allaient dans les temples remercier les dieux de ce que leurs enfants avaient fait leur devoir, au lieu que les parents de ceux qui avaient survécu à cette défaite étaient inconsolables. A Sparte, ceux qui avaient pris la fuite dans un combat étaient diffamés pour toujours. Non-seulement on les excluait de toutes sortes de charges et d'emplois, des assemblées, des spectacles; mais c'était encore une honte de leur donner sa fille en mariage ou de recevoir une fille d'eux, et on leur faisait impunément mille outrages en public.

Ils n'allaient au combat qu'après avoir imploré le secours des dieux par des sacrifices et des prières publiques; et pour lors ils marchaient à l'ennemi pleins de confiance, comme étant assurés de la protection divine, et, pour me servir de l'expression de Plutarque, comme si Dieu était présent et combattait avec eux : ὡς τοῦ Θεοῦ συμπαρόντος.

Quand ils avaient rompu et mis en fuite leurs ennemis, ils ne les poursuivaient qu'autant qu'il le fallait pour s'assurer la victoire; après quoi ils se retiraient, estimant qu'il n'était ni glorieux ni digne de la Grèce de tailler en pièces des gens qui cèdent et qui se retirent. Et cela ne leur était pas moins utile qu'honorable; car leurs ennemis, sachant que tout ce qui résistait était passé au fil de l'épée, et qu'ils ne pardonnaient qu'aux fuyards, préféraient ordinairement la fuite à la résistance.

Quand les premiers établissements de Lycurgue furent reçus et confirmés par l'usage, et que la forme de gouvernement qu'il avait établie parut assez forte et assez vigoureuse pour se maintenir d'elle-même et pour se conserver, comme Platon[1] dit de Dieu qu'après avoir achevé de créer le monde, il se réjouit lorsqu'il le vit tourner et faire ses premiers mouvements avec tant de justesse et d'harmonie; ainsi ce sage législateur, charmé de la grandeur et de la beauté de ses lois, sentit un redoublement de plaisir quand il les vit, pour ainsi dire, marcher seules et cheminer si heureusement.

Mais désirant, autant que cela dépendait de la prudence humaine, de les rendre immortelles et immuables, il fit entendre au peuple qu'il lui restait encore un point, le plus important et le plus essentiel de tous, sur lequel il voulait consulter l'oracle d'Apollon; et, en attendant, il les fit tous jurer que, jusqu'à ce qu'il fût de retour, ils maintiendraient la forme

[1] Herod I 7.

[2] Ἄλλη προσαναδιδοῦσα τῷ παιδὶ τὴν ἀσπίδα, καὶ παρακελευομένη, Τέκνον (ἔφη), ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τᾶς. (Plut. *de Virtut. mulier.*) On rapportait quelquefois sur leurs boucliers ceux qui avaient été tués.

[3] Cic. Tusc. Quæst. lib. 1, n. 102. — Plut. in Vitâ Ages.

[1] Ce passage de Platon est dans le *Timée*, et donne lieu de croire que ce philosophe avait lu ce que Moïse dit de Dieu quand il créa le monde : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valdè bona.* (Gen. 1, 31.)

de gouvernement qu'il avait établie. Quand il fut arrivé à Delphes, il consulta le dieu pour savoir si ses lois étaient bonnes et suffisantes pour rendre les Spartiates heureux et vertueux. Apollon lui répondit qu'il ne manquait rien à ses lois, et que tant que Sparte les observerait, elle serait la plus glorieuse ville du monde, et jouirait d'une parfaite félicité. Lycurgne envoya cette réponse à Sparte; et, croyant son ministère consommé, il mourut volontairement à Delphes, en s'abstenant de manger. Il était persuadé que la mort même des grands personnages et des hommes d'Etat ne doit pas être oisive ni inutile à la république, mais une suite de leur ministère, une de leurs plus importantes actions, et celle qui leur doit faire autant ou plus d'honneur que toutes les autres. Il crut donc qu'en mourant de la sorte il mettait le sceau et le comble à tous les services qu'il avait rendus pendant sa vie à ses concitoyens, puisque sa mort les obligerait à garder toujours ses ordonnances, qu'ils avaient juré d'observer inviolablement jusqu'à son retour.

C'était une chose commune chez les païens de croire qu'on était maître de se donner la mort quand on le voulait.

RÉFLEXIONS

SUR LE GOUVERNEMENT DE SPARTE ET SUR LES LOIS DE LYCURGUE.

1. Choses louables dans les lois de Lycurgue.

Il faut bien, à n'en juger même que par l'événement, qu'il y eût dans les lois de Lycurgue un grand fonds de sagesse et de prudence, puisque tant qu'elles furent observées à Sparte, et elles le furent pendant plus de cinq cents ans, cette ville fut si puissante et si florissante. C'était moins [1], dit Plutarque en parlant des lois de Sparte, le gouvernement et la police d'une ville ordinaire que la conduite et le règlement d'un homme sage qui passe toute sa vie dans les exercices de la vertu. Ou plutôt, continue ce même auteur, comme les poëtes feignent qu'Hercule, avec sa peau de lion et sa massue seulement, parcourait le monde, et le purgeait de voleurs et de tyrans, Sparte de même, avec une simple bande de parchemin [1] et une méchante cape, donnait la loi à toute la Grèce volontairement soumise à son empire, étouffait les tyrannies et les injustes dominations dans les cités, terminait à son gré les guerres, et calmait les séditions, le plus souvent sans remuer un seul bouclier, et en envoyant un seul ambassadeur, qui ne paraissait pas plutôt que tous les peuples soumis se rangeaient autour de lui comme les abeilles autour de leur roi, tant la justice de cette ville et son bon gouvernement imprimaient de respect à tous les hommes!

On trouve à la fin de la vie de Lycurgue une réflexion de Plutarque, qui seule serait un grand éloge de ce sage législateur. Il dit que Platon, Diogène, Zénon, et tous ceux qui ont entrepris de parler de l'établissement d'un Etat politique, ont pris pour modèle la république de Lycurgue, avec cette différence qu'ils se sont bornés à des paroles et à des discours; mais que Lycurgue, sans s'arrêter à des idées et à des projets, a mis en œuvre et produit au grand jour une police inimitable, et a formé une ville entière de philosophes.

Pour y réussir, et pour établir une forme de république la plus parfaite qu'il fût possible, il avait comme fondu et mêlé ensemble ce que chaque espèce de gouvernement paraissait avoir de plus utile pour le bien public, en tempérant l'une par l'autre, et balançant les inconvénients de chacune en particulier par les avantages que procurait la réunion de toutes ensemble. Sparte tenait quelque chose de l'état monarchique par l'autorité de ses rois. Le conseil des trente, autrement dit le sénat, était une véritable aristocratie, et le pouvoir qu'avait le peuple de nommer les sénateurs, et de donner force aux lois, était un crayon du gouvernement démocratique. L'établissement des éphores, corrigea dans la suite ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans ces premiers règlements, et suppléa ce qui pouvait y manquer. Platon,

[1] Οὐ πόλεως ἡ Σπάρτη πολιτείαν, ἀλλ' ἀνδρὸς ἀσκητοῦ καὶ σοφοῦ βίον ἔχουσα [In *Lyc.* § 30].

[1] C'était ce que les Lacédémoniens appelaient *scytale*, une bande de cuir ou de parchemin roulée autour d'un bâton, où les ordres que la république envoyait aux généraux étaient écrits comme en chiffres.

en plus d'un endroit, admire la sagesse de Lycurgue dans l'établissement du sénat, qui fut également salutaire aux rois et au peuple; parce que, par ce moyen [1], la loi devint l'unique maîtresse des rois, et que les rois ne devinrent pas les tyrans de la loi.

Le dessein que forma Lycurgue de faire un partage égal des terres parmi les citoyens, et de bannir entièrement de Sparte le luxe, l'avarice, les procès, les dissensions, en même temps qu'il en bannirait l'usage de l'or et de l'argent, nous paraîtrait un plan de république sagement imaginé, mais impraticable dans l'exécution, si l'histoire ne nous apprenait que Sparte a subsisté dans cet état pendant plusieurs siècles. Concevons-nous qu'on ait pu persuader à des citoyens, auparavant riches et opulents, de renoncer à tous leurs biens et à tous leurs revenus, de se confondre en tout avec les plus pauvres, de s'assujettir à un régime de vivre très-dur et très-gênant, de s'interdire, en un mot, l'usage de tout ce qui est regardé ailleurs comme faisant la douceur et la félicité de la vie? Voilà pourtant ce que Lycurgue est venu à bout.

Un tel établissement serait moins merveilleux s'il n'avait subsisté que pendant la vie du législateur; mais on sait qu'il lui survécut de plusieurs siècles. Xénophon, dans l'éloge qu'il nous a laissé d'Agésilas, et Cicéron, dans l'une de ses harangues, remarquent que Lacédémone était la seule ville du monde qui eût conservé immuablement sa discipline et ses lois pendant un si grand nombre d'années. *Soli*, dit le dernier en parlant des Lacédémoniens, *toto orbe terrarum septingentos jam annos ampliùs unis moribus et nunquam mutatis legibus vivunt.* Je crois bien que du temps de Cicéron la discipline de Sparte, aussi bien que sa puissance, était fort affaiblie et diminuée; mais tous les historiens conviennent qu'elle se maintint dans toute sa vigueur jusqu'au règne d'Agis, sous lequel Lysandre, incapable lui-même de se laisser éblouir et corrompre par l'or, remplit sa patrie de luxe et d'amour pour les richesses en y apportant des sommes immenses d'or et d'argent qui étaient le fruit de ses victoires, et en renversant par là les lois de Lycurgue. Cet événement, qui fut le commencement de la décadence de Sparte, mérite bien d'être ici rapporté.

Lysandre, ayant fait un riche butin dans la prise d'Athènes [1], envoya à Lacédémone tout l'or et l'argent qu'il avait pris. On tint conseil pour savoir si l'on devait le recevoir; rare et belle délibération, dont toute l'histoire ne fournit aucun autre exemple! Les plus sages et les plus sensés des Spartiates, se tenant rigoureusement à la loi, furent d'avis d'écarter de la ville, avec horreur et anathème, cet or et cet argent [2], comme une peste fatale et une amorce dangereuse de tout mal. D'autres, et ce fut le plus grand nombre, proposèrent un milieu et un tempérament qui fut suivi. L'on ordonna qu'on retiendrait l'or et l'argent; mais que cette monnaie ne serait employée que par le trésor public, et n'aurait cours que pour les propres affaires de l'État, et que tout particulier qui s'en trouverait saisi serait mis à mort sur l'heure. Ce fut là une faute essentielle, et qui, avec la ruine des lois de Lycurgue, causa celle de l'État. Ils furent [3], dit Plutarque, assez imprudents et assez aveugles de croire qu'il suffisait de placer comme en sentinelle à la porte des maisons la loi et la crainte du supplice pour empêcher l'or et l'argent d'y entrer, pendant qu'ils laissaient le cœur de leurs citoyens ouverts à l'admiration et au désir des richesses, et qu'ils y introduisaient eux-mêmes une violente passion d'en amasser en faisant regarder comme une chose grande et honorable de devenir riche.

Mais l'introduction de la monnaie d'or et d'argent ne fut pas la première plaie que les Lacédémoniens firent aux lois de leur législa-

[1] Νόμος ἐπειδὴ κύριος ἐγένετο βασιλεὺς τῶν ἀνθρώπων, ἀλλ' οὐκ ἄνθρωποι τύραννοι νόμων. (Plat. *Epist.* 8.)

[2] *Pro Flacco*, n. 63.

[1] Plut. In Vitâ Lys.

[2] Ἀποδιοπομπεῖσθαι πᾶν τὸ ἀργύριον καὶ τὸ χρυσίον, ὥσπερ κῆρας ἐπαγωγίμους.

[3] Οἱ δὲ ταῖς μὲν οἰκίαις τῶν πολιτῶν, ὅπως οὐ πάρεισιν εἰς αὐτὰς νόμισμα, τὸν φόβον ἐπέστησαν φύλακα καὶ τὸν νόμον· αὐτὰς δὲ τὰς ψυχὰς ἀνεκπλήκτους καὶ ἀπαθεῖς πρὸς ἀργύριον οὐ διετήρησαν, ἐμβαλόντες εἰς ζῆλον, ὡς σεμνοῦ δή τινος καὶ μεγάλου, τοῦ πλουτεῖν ἅπαντας.

teur; elle fut la suite du violement d'une autre loi encore plus fondamentale. L'ambition fraya le chemin à l'avarice. Le désir des conquêtes entraîna celui des richesses, sans lesquelles on ne pouvait songer à étendre sa domination. Le principal but de Lycurgue, dans l'établissement de ses lois, et surtout de celle qui interdisait l'usage de l'or et de l'argent, était, comme l'ont judicieusement observé Polybe et Plutarque, de réprimer et de réfréner l'ambition de ses citoyens, de les mettre hors d'état de faire des conquêtes, et de les forcer en quelque sorte à se renfermer dans l'enceinte étroite de leur pays, sans porter plus loin leurs vues ni leurs prétentions. En effet, le gouvernement qu'il avait établi suffisait pour défendre les frontières de Sparte; mais il ne suffisait pas pour la rendre maîtresse des autres villes.

Le dessein de Lycurgue n'avait donc pas été de former des conquérants. Pour en ôter jusqu'à la pensée à ses citoyens, il leur défendit expressément[1], quoiqu'ils habitassent un pays environné de la mer, de s'exercer à la marine, d'avoir des flottes et de combattre sur mer. Ils furent religieux observateurs de cette défense pendant près de cinq siècles et jusqu'à la défaite de Xerxès. A cette occasion, ils songèrent à s'emparer de l'empire de la mer, pour éloigner un ennemi si redoutable. Mais, s'étant bientôt aperçus que ces commandements éloignés et maritimes corrompaient les mœurs de leurs généraux, ils y renoncèrent sans peine, comme nous l'avons remarqué à l'occasion du roi Pausanias.

Quand Lycurgue[2] avait armé ses citoyens de boucliers et de lances, ce n'avait point été pour les mettre en état de commettre plus impunément des injustices, mais pour s'en défendre. Il en avait fait un peuple de soldats et de guerriers[3], afin qu'à l'ombre des armes ils vécussent dans la liberté, dans la modération, dans la justice, dans l'union, dans la paix, en se contentant de leur terrain sans usurper celui des autres, et en se persuadant qu'une ville, non plus qu'un particulier, ne peut espérer un bonheur solide et durable que par la vertu. Des hommes corrompus, dit encore Plutarque[1], qui ne voient rien de plus beau que les richesses, et qu'une domination puissante et étendue, peuvent donner la préférence à ces vastes empires qui ont assujetti l'univers par la violence. Mais Lycurgue était convaincu qu'une ville n'avait besoin de rien de tout cela pour être heureuse. Sa politique, qui a fait avec justice l'admiration de tous les siècles, avait pour principal but l'équité, la modération[2], la liberté, la paix; et elle était ennemie de l'injustice, de la violence, de l'ambition, de la passion de dominer et d'étendre les bornes de la république de Sparte. Ces sortes de réflexions que Plutarque sème de temps en temps dans ses Vies, et qui en font la plus grande et la plus solide beauté, peuvent contribuer infiniment à donner aux jeunes gens une véritable notion de ce qui fait la solide gloire d'un État réellement heureux, et à les détromper de bonne heure de l'idée qu'on se forme de la vaine grandeur de ces empires qui ont englouti les royaumes, et de ces fameux conquérants qui ne doivent ce qu'ils sont qu'à la violence et à l'usurpation.

La longue durée des lois établies par Lycurgue est certainement une chose bien merveilleuse; mais le moyen qu'il employa pour y réussir n'est pas moins digne d'admiration. Ce moyen fut le soin extraordinaire qu'il prit de faire élever les enfants des Lacédémoniens dans une exacte et sévère discipline. Car, comme le fait remarquer Plutarque, la religion du serment aurait été un faible lien, si par l'éducation et la nourriture il n'eût imprimé les lois dans leurs mœurs et ne leur eût fait sucer presque avec le lait l'amour de sa police. Aussi vit-on que ses principales ordonnances se conservèrent pendant plus de

[1] Ὑπείρητο δὲ αὐτοῖς ναύταις εἶναι καὶ ναυμαχεῖν. (Plut. in *Morib. Laced.*)

[2] Plut. in Vità Lycurgi.

[3] Οὐ μὴν τοῦτόγε Λυκούργῳ κεφάλαιον ἦν τότε πλείστων ἡγουμένην ἀπολιπεῖν τὴν πόλιν· ἀλλ' ὥσπερ ἑνὸς ἀνδρὸς βίῳ καὶ πόλεως ὅλης νομίζων εὐδαιμονίαν ἀπ' ἀρετῆς ἐγγίνεσθαι καὶ ὁμονοίας τῆς πρὸς αὐτὴν, πρὸς τοῦτο συνέταξε καὶ συνήρμοσεν, ὅπως ἐλευθέριοι, καὶ αὐτάρκεις γενόμενοι καὶ σωφρονοῦντες ἐπὶ πλεῖστον χρόνον διατελῶσι. (Plut. in *Vità Lyc.*)

[1] Plut. ibid. et in Vità Ages.

cinq cents ans, comme une bonne et forte teinture qui a pénétré jusqu'au fond[1]. Et Cicéron fait la même remarque, en attribuant le courage et la vertu des Spartiates non pas tant à leur bon naturel qu'à l'excellente éducation qu'on recevait à Sparte : *Cujus civitatis spectata ac nobilitata virtus, non solùm naturâ corroborata, verùm etiam disciplinâ, putatur*[2]. Ce qui fait voir de quelle importance il est pour un Etat de veiller à ce que les jeunes gens soient élevés d'une manière propre à leur inspirer l'amour des lois de la patrie.

Le grand principe de Lycurgue, et Aristote le répète en termes formels[3], était que, comme les enfants sont à l'Etat, il faut qu'ils soient élevés par l'Etat et selon les vues de l'Etat. C'est pour cela qu'il voulait qu'ils fussent élevés en public et en commun, et non abandonnés au caprice des parents qui, pour l'ordinaire, par une indulgence molle et aveugle et par une tendresse mal entendue énervent en même temps et le corps et l'esprit de leurs enfants[4]. A Sparte, dès l'âge le plus tendre, on les endurcissait au travail et à la fatigue par les exercices de la chasse et de la course : on les accoutumait à supporter la faim et la soif, le chaud et le froid. Et ce que les mères auront bien de la peine à se persuader, c'est que ces exercices durs et pénibles tendaient à leur procurer une forte et robuste santé capable de soutenir les fatigues de la guerre, à laquelle ils étaient tous destinés, et la leur procuraient en effet.

Mais ce qu'il y avait de plus excellent dans l'éducation de Sparte, c'est qu'elle enseignait parfaitement aux jeunes gens à obéir. De là vient que le poëte Simonide donne à cette ville une épithète bien magnifique[5], qui marque qu'elle seule savait dompter les esprits et rendre les hommes souples et soumis aux lois, comme les chevaux que l'on forme et que l'on dresse dès leurs plus tendres années. C'est pour cela qu'Agésilas conseilla à Xénophon de faire venir ses enfants à Sparte afin qu'ils y apprissent la plus belle et la plus grande de toutes les sciences[1], qui est celle de commander et d'obéir. Il l'avait bien apprise lui-même, et il en sentait toute l'importance. Plutarque observe qu'il ne parvint pas, comme les autres rois[2], à commander sans avoir auparavant parfaitement appris à obéir; et que ce fut pour cela que de tous les rois de Lacédémone il fut celui qui sut le mieux s'accorder avec ses sujets[3], ayant ajouté à la grandeur véritablement royale et aux manières nobles qui lui étaient naturelles un air de bonté, d'humanité, d'affabilité populaire, qu'il tenait de l'éducation.

Il donna, dans la suite, le plus mémorable exemple de soumission à la loi et à l'autorité publique qui soit dans l'histoire; et ce n'est pas sans raison que Xénophon et Plutarque mettent cette action au-dessus de tout ce qu'il a fait de plus glorieux. Après les grandes victoires qu'il avait remportées contre les Perses, toute l'Asie étant déjà émue et la plupart des provinces prêtes à se révolter; il songeait à aller attaquer le roi de Perse dans le cœur de ses Etats, et il se préparait à partir pour cette grande expédition. Sur ces entrefaites arrive un courrier qui lui annonce que Sparte est menacée d'une furieuse guerre, et que les éphores le rappellent et lui ordonnent de venir au secours de sa patrie. Agésilas, sans délibérer un moment, partit en s'écriant: *O malheureux Grecs, plus ennemis de vous-mêmes que les barbares!* Il faut être bien maître de soi, et bien respecter l'autorité publique, pour renoncer avec une si prompte obéissance à toutes les conquêtes qu'il avait déjà faites et aux magnifiques espérances

[1] *Ὥσπερ βαφῆς ἀκράτου καὶ ἰσχυρᾶς καθαψαμένης.* [Plut. in *compar. Lyc. c. Numa*, § 5.]

[2] Cic. pro Flacco, n. 63.

[3] Οὐ χρὴ νομίζειν αὐτὸν αὑτοῦ τινα εἶναι τῶν πολιτῶν, ἀλλὰ πάντας τῆς πόλεως. Δεῖ δὲ τῶν κοινῶν κοινὴν ποιεῖσθαι καὶ τὴν ἄσκησιν. (Arist. *Polit.* lib. 8.)

[4] « Mollis illa educatio, quam indulgentiam vocamus, « nervos omnes et mentis et corporis frangit. » (Quint. lib. 1, cap. 2.)

[5] Δαμασίμβροτος, c'est-à-dire *dompteuse d'hommes.*

[1] Μαθησομένους τῶν μαθημάτων τὸ κάλλιστον, ἄρχεσθαι καὶ ἄρχειν. [Plut. in *Ages.* § 20.]

[2] A Sparte, les enfants destinés au trône étaient dispensés de la sévérité de la discipline.

[3] Διὸ καὶ πολὺ τῶν βασιλέων εὐαρμοστότατον αὑτὸν τοῖς ὑπηκόοις παρέσχε, τῷ φύσει ἡγεμονικῷ καὶ βασιλικῷ προσκτησάμενος ἀπὸ τῆς ἀγωγῆς τὸ δημοτικὸν καὶ φιλάνθρωπον.

qu'un avenir presque assuré lui présentait.

Les princes, dit Plutarque [1], font consister ordinairement leur grandeur en ce qu'ils commandent à tous et n'obéissent à personne. Souvent même, dans la crainte qu'une raison trop éclairée ne vienne à les maîtriser, et n'émousse, pour ainsi dire, la pointe et la force d'une autorité à laquelle ils ne veulent point mettre de bornes, ils affectent de demeurer dans l'ignorance de leurs devoirs. Qui sera donc, ajoute Plutarque, le maître des rois qui n'en ont point? Ce sera la loi, cette reine souveraine des dieux et des hommes, comme l'appelle Pindare : mais une loi, non écrite dans les livres, mais gravée dans le cœur; qui les suivra partout, qui ne les abandonnera jamais, et qui exercera sur leur esprit un doux et souverain empire. Un officier disait tous les matins au roi des Perses en l'éveillant : Souvenez-vous, seigneur, d'accomplir les ordonnances d'Orosmade; c'était le législateur des Perses. L'amour du bien public et de la justice en dit autant à un prince bien sensé et bien instruit.

Pour mieux faire connaître le caractère des Lacédémoniens et leur parfaite soumission aux lois, je rapporterai ici un endroit d'Hérodote [2], bien digne d'être remarqué. Xerxès, près d'entrer dans la Grèce, demanda à Démarate, l'un des rois de Sparte, qui s'était réfugié auprès de lui, s'il croyait que les Grecs osassent l'attendre, et il lui recommanda surtout de lui parler avec sincérité. « Puisque vous me l'ordonnez [3], lui répondit « Démarate, la vérité va vous parler par ma « bouche. Il est vrai que, de tout temps, la « Grèce a été nourrie dans la pauvreté : mais « on a introduit chez elle la vertu, que la « sagesse cultive, et que la vigueur des lois « maintient. C'est par l'usage que la Grèce « sait faire de cette vertu qu'elle se défend « également des incommodités de la pauvreté « et du joug de la domination. Mais, pour ne « vous parler que de mes Lacédémoniens, « soyez sûr que, nés et nourris dans la liberté, « ils ne prêteront jamais l'oreille à aucune « proposition qui tende à la servitude. Fussent-ils abandonnés par tous les autres « Grecs et réduits à une troupe de mille soldats ou à un nombre encore moindre, ils « viendront au-devant de vous et ne refuseront point le combat. » Le roi, entendant un tel discours, se mit à rire; et, comme il ne pouvait comprendre que des hommes libres et indépendants, tels qu'on lui dépeignait les Lacédémoniens, qui n'avaient point de maîtres qui pussent les contraindre, fussent capables de s'exposer ainsi aux dangers et à la mort : « Ils sont libres [1] et indépendants « de tout homme, reprit Démarate; mais ils « ont au-dessus d'eux la loi qui les domine, « et ils la craignent plus que vous-même « n'êtes craint de vos sujets. Or, cette loi « leur défend de fuir jamais dans le combat, « quelque grand que soit le nombre des ennemis; et elle leur commande, en demeurant fermes dans leur poste, ou de vaincre « ou de mourir. » La chose arriva comme Démarate l'avait prédit. Trois cents Lacédémoniens, ayant à leur tête Léonide, l'un des rois de Sparte, osèrent disputer le passage des Thermopyles à l'armée innombrable des Perses. Enfin, après avoir fait des efforts incroyables de courage, accablés par le nombre plutôt que vaincus, ils périrent tous avec leur chef, excepté un seul qui se sauva à Lacédémone, où il fut traité comme un lâche et comme un traître à la patrie. On éleva, dans la suite, un superbe tombeau dans ce lieu-là même à ces braves défenseurs de la Grèce, avec cette inscription qui était du poëte Simonide [2] :

Ὦ ξεῖν', ἄγγειλον Λακεδαιμονίοις, ὅτι τῇ δε
Κείμεθα, τοῖς κείνων πειθόμενοι νομίμοις.

[1] Plut ad principem indoctum.

[2] Lib. 7, § 102

[3] J'insérerai à la fin de cet article le texte grec de ce passage d'Hérodote, avec quelques remarques sur une expression de ce passage qui n'est point sans difficulté.

[1] Ἐλεύθεροι γὰρ ἐόντες οὐ πάντα ἐλεύθεροί εἰσι· ἔπεστι γάρ σφι δεσπότης, νόμος, τὸν ὑποδειμαίνουσι πολλῷ ἔτι μᾶλλον, ἢ οἱ σοὶ σέ· ποιεῦσι γῶν τὰ ἂν ἐκεῖνος ἀνώγῃ· ἀνώγει δὲ τὠυτὸ αἰεί, οὐκ ἐῶν φεύγειν οὐδὲν πλῆθος ἀνδρῶν ἐκ μάχης, ἀλλὰ μένοντας ἐν τῇ τάξι, ἐπικρατέειν, ἢ ἀπόλλυσθαι.

[2] « Pari animo Lacedæmonii in Thermopylis occiderunt, in quos Simonides :

Dic, hospes, Spartæ, nos te hic vidisse jacentes,
Dum sanctis patriæ legibus obsequimur »

(Cic. lib. 1, *Tusc. Quæst.* n. 101.)

c'est-à-dire : *Passant, va annoncer à Lacédémone que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois.* Il est bon de faire remarquer aux jeunes gens la simplicité des inscriptions antiques.

Observations critiques sur un passage d'Hérodote.

Τῇ Ἑλλάδι πενίη μὲν αἰεί κοτε σύντροφός ἐστι · [1] ἀρετὴ δὲ ἔπακτός ἐστι, ἀπό τε σοφίης κατεργασμένη καὶ νόμου ἰσχυροῦ · τῇ διαχρεωμένη ἡ Ἑλλὰς, τήν τε πενίην ἀπαμύνεται, καὶ τὴν δεσποσύνην.

Valla traduit ainsi ce passage : *Græcia semper quidem alumna fuit paupertatis, hospes virtutis, quam à sapientiâ accivit et à severâ disciplina; quam usurpans Græcia, et paupertatem tuetur, et dominatum.* Henri Etienne, au lieu de *paupertatem tuetur*, a substitué à la marge *paupertatem propulsat;* ce qui est conforme au texte grec, τὴν πενίην ἀπαμύνεται.

Ce passage m'a embarrassé; et certainement il n'est point sans difficulté. Il semble présenter une contradiction évidente en disant d'abord que la pauvreté a toujours été en honneur dans la Grèce, et ensuite que la même Grèce rejette et écarte loin d'elle la pauvreté. C'est pourquoi la traduction de Valla me plaisait assez, et en la suivant je trouvais un fort beau sens dans ce passage : « La « Grèce, disait Démarate à Xerxès, jusqu'ici « a toujours été le domicile de la pauvreté « et l'école de la vertu. Instruite par les le« çons de ses sages, et soutenue par une ri« gide observation de ses lois, elle s'est tou« jours conservée jusqu'ici et dans l'amour « de la pauvreté et dans l'honneur du com« mandement, *et paupertatem tuetur, et* « *dominatum.* » Mais, pour donner ce sens au passage d'Hérodote, il fallait changer le texte et supposer qu'il y avait ἐπαμύνεται au lieu de ἀπαμύνεται, comme apparemment Valla l'avait supposé.

Me trouvant dans cet embarras, je proposai ma difficulté à un ami absent, fort versé dans la connaissance des auteurs grecs et latins, et dont les observations et les conseils m'ont été d'un grand secours dans l'ouvrage que j'ai donné au public. J'insérerai ici sa réponse, qui pourra être utile aux jeunes maîtres, en leur montrant comment il faut s'y prendre pour expliquer des endroits obscurs et difficiles.

Je crois, m'écrit cet ami, avoir rencontré le vrai sens du passage d'Hérodote. J'en donnerai la traduction française, après avoir établi les fondements qui la justifient.

La principale difficulté consiste dans le sens qu'on doit donner à ἀπαμύνεται. Si l'on y trouve de l'équivoque en le construisant avec πενίην, cette équivoque est levée par δεσποσύνην, que le même verbe gouverne également. Or δεσποσύνη ne signifie point ici *l'honneur du commandement*, comme vous le traduisez.

Car, 1° pour soutenir cette version, il faudrait changer ἀπαμύνεται en ἐπαμύνεται de son autorité et contre la foi des manuscrits et des imprimés, qu'il n'est jamais permis d'abandonner à moins d'y être forcé par l'évidence du sens que forme le texte.

2° Le caractère propre des Grecs, surtout dans ces premiers temps, était l'amour de la liberté, de l'indépendance, de l'affranchissement de tout joug, l'αὐτονομία, et non pas le desir de la domination, l'ambition du commandement, la gloire des conquêtes.

3° Que l'on nomme, si l'on peut, non un peuple, mais une seule ville sur laquelle les Grecs eussent alors étendu leur empire et sur laquelle ils affectassent *l'honneur du commandement.* Démarate se serait donc rendu ridicule de vanter à Xerxès le commandement des Grecs pendant qu'il ne pouvait montrer un village sur lequel ils l'exerçassent.

4° Quand on accorderait pour un moment que ce Lacédémonien aurait voulu exagérer la jalousie des Grecs pour l'honneur du commandement, capable de leur faire tout sacrifier pour se conserver cette glorieuse possession, jamais il ne se serait servi du mot δεσποσύνη pour exprimer cette pensée. Il lui aurait préféré certainement ἡγεμονία, ἀρχὴ, δυνάστεια, κράτος, et peut-être κοιρανίη s'il avait voulu parler comme Homère. Car δεσποσύνη ne signifie que la domination d'un maître sur ses esclaves, *dominatio herilis in servos.* C'est un terme odieux, qui emporte l'idée de ser-

[1] Herod. l. 7, p. 473, Edit. Henr. Steph. ann. 1592.

vitude dans celui qui y est soumis, et qui donne une idée entièrement opposée au génie des Grecs, lesquels dans la suite, quoique leur ambition eût été allumée par leurs grandes victoires sur les Perses, ne pensèrent néanmoins jamais à établir nulle part cet empire despotique, δεσποσύνη. Les Athéniens et les Lacédémoniens, qui partagèrent tour à tour l'honneur du commandement, affectèrent dans leurs conquêtes, les premiers d'introduire dans toutes les villes la *démocratie*, et les autres l'*aristocratie*, et à les animer contre la servitude des Perses par cette image flatteuse de la liberté. Je ne m'arrête point à le prouver, toute l'histoire y est formelle.

5° Ce que Démarate ajoute immédiatement des Lacédémoniens, pour prouver par cet exemple particulier sa thèse générale, montre clairement qu'il ne s'agit pas ici d'une δεσποσύνη active qu'ils veuillent se conserver sur les autres, mais d'une δεσποσύνη passive que Xerxès exigeait d'eux, mais à laquelle jamais les Spartiates ne pourraient se résoudre quand ils seraient abandonnés de tous les Grecs et qu'ils resteraient seuls livrés à une mort certaine. C'est le but du raisonnement, c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

Je ne vois donc pas comment on peut recevoir une traduction qui combat en même temps le texte formel de l'original, la propriété des termes, le vrai caractère des peuples, l'évidence des faits, et la suite du raisonnement de celui qui parle.

Voici la traduction que j'ose substituer : « Il est vrai que de tout temps la Grèce a « été nourrie dans la pauvreté. Mais on a in« troduit chez elle la vertu, que la sagesse « cultive, et que la vigueur des lois main« tient. C'est par l'usage que la Grèce sait « faire de cette vertu qu'elle se défend éga« lement des incommodités de la pauvreté, « et du joug de la domination. »

2. Choses blâmables dans les lois de Lycurgue.

Sans entrer ici dans un détail exact de tout ce qui pourrait être blâmé dans les ordonnances de Lycurgue, je me contenterai de quelques légères réflexions, que le lecteur sans doute, justement blessé et révolté par le simple récit de quelques-unes de ces ordonnances, aura déjà faites avant moi.

En effet, pour commencer par le choix des enfants qui devaient être élevés ou exposés, qui ne serait choqué de l'injuste et barbare coutume de prononcer un arrêt de mort contre ceux des enfants qui avaient le malheur de naître avec une complexion trop faible et trop délicate pour pouvoir soutenir les fatigues et les exercices auxquels la république destinait tous ses sujets? Est-il donc impossible, et cela est-il sans exemple, que des enfants, faibles d'abord et délicats, se fortifient dans la suite de l'âge et deviennent même très-robustes? Quand cela serait, n'est-on en état de servir sa patrie que par les forces du corps? et compte-t-on pour rien la sagesse, la prudence, le conseil, la générosité, le courage, la grandeur d'âme, et toutes les qualités qui dépendent de l'esprit? *Omninò illud honestum, quod ex animo excelso magnificoque quærimus, animi efficitur, non corporis viribus*[1]. Lycurgue lui-même a-t-il rendu moins de service et fait moins d'honneur à Sparte par l'établissement de ses lois que les plus grands capitaines par leurs victoires[2]? Agésilas était d'une taille si petite, et d'une mine si peu avantageuse, qu'à sa première vue les Egyptiens ne purent s'empêcher de rire; et cependant il avait fait trembler le grand roi de Perse jusque dans le fond de son palais.

Mais, ce qui est bien plus fort que tout ce que je viens de rapporter, un autre a-t-il quelque droit sur la vie des hommes que celui de qui ils l'ont reçue, c'est-à-dire que de Dieu même? et un législateur n'usurpe-t-il pas visiblement son autorité quand indépendamment de lui il s'arroge un tel pouvoir? Cette ordonnance du décalogue, qui n'était autre chose que le renouvellement de la loi naturelle, *Tu ne tueras point*, condamne généralement tous ceux des anciens qui croyaient avoir droit de vie ou de mort sur leurs esclaves et même sur leurs enfants.

Le grand défaut des lois de Lycurgue, comme Platon et Aristote l'ont remarqué,

[1] Cic. de Offic. lib. 1, n. 79.
[2] Ibid. n. 76.

c'est qu'elles ne tendaient qu'à former un peuple de soldats. Ce législateur paraît en tout occupé du soin de fortifier les corps, nullement de celui de cultiver les esprits. Pourquoi bannir de sa république tous les arts et toutes les sciences [1], dont un des fruits les plus avantageux est d'adoucir les mœurs, de polir l'esprit, de perfectionner le cœur, et d'inspirer des manières douces, civiles, honnêtes, propres, en un mot, à entretenir la société, et à rendre le commerce de la vie agréable? De là vient que le caractère des Lacédémoniens avait quelque chose de dur, d'austère, et souvent même de féroce, défaut qui venait en partie de leur éducation, et qui aliéna d'eux l'esprit de tous les alliés.

C'était une excellente pratique à Sparte d'accoutumer de bonne heure les jeunes gens à souffrir le chaud, le froid, la faim, la soif; et d'assujettir par différents exercices durs et pénibles le corps à la raison [2], à laquelle il doit servir de ministre pour exécuter ses ordres, ce qu'il ne peut faire s'il n'est en état de supporter toutes sortes de fatigues. Mais fallait-il porter cette épreuve jusqu'au traitement inhumain dont nous avons parlé? et n'était-ce pas une brutalité et une barbarie dans des pères et des mères de voir de sang-froid couler le sang des plaies de leurs enfants, et de les voir même souvent expirer sous les coups de verges?

On admire le courage des mères spartiates, à qui la nouvelle de la mort de leurs enfants tués dans un combat, non-seulement n'arrachait aucune larme, mais causait une sorte de joie. J'aimerais mieux que dans une telle occasion la nature se fît entrevoir davantage, et que l'amour de la patrie n'étouffât pas tout à fait les sentiments de la tendresse maternelle. Un de nos généraux, à qui dans l'ardeur du combat on apprit que son fils venait d'être tué, parla bien plus sagement : « Songeons, « dit-il, maintenant à vaincre l'ennemi; de- « main je pleurerai mon fils.

[1] « Omnes artes, quibus ætas puerilis ad humanitatem « informari solet. » (*Pro Arch.* n. 4.)

[2] « Exercendum corpus, et ita afficiendum est, ut « obedire consilio rationique possit in exsequendis nego- « tiis et labore tolerando. » (*De Offic.* lib. 1, n. 79.)

Je ne vois pas comment on peut excuser la loi qu'imposa Lycurgue aux Lacédémoniens de passer dans l'oisiveté tout le temps de leur vie, excepté celui où ils faisaient la guerre. Il laissa tous les arts et tous les métiers aux esclaves et aux étrangers qui habitaient parmi eux, et ne mit entre les mains de ses citoyens que le bouclier et la lance. Sans parler du danger qu'il y avait de souffrir que le nombre des esclaves nécessaires pour cultiver les terres s'accrût à un tel point qu'il passât de beaucoup celui des maîtres, ce qui fut souvent parmi eux une source de séditions, dans combien de désordres un tel loisir devait-il plonger des hommes toujours désœuvrés, sans occupation journalière et sans travail réglé! C'est un inconvénient qui n'est encore aujourd'hui que trop ordinaire parmi la noblesse, et qui est une suite naturelle de la mauvaise éducation qu'on lui donne. Excepté le temps de la guerre, la plupart de nos gentilshommes passent leur vie dans une entière inutilité. Ils regardent également l'agriculture, les arts, le commerce au-dessous d'eux, et ils s'en croiraient déshonorés. Ils ne savent souvent manier que les armes. Ils ne prennent des sciences qu'une légère teinture, et seulement pour le besoin; encore plusieurs d'entre eux n'en ont aucune connaissance, et se trouvent sans aucun goût pour la lecture. Ainsi il n'est pas étonnant que la table, le jeu, les parties de chasse, les visites réciproques, des conversations pour l'ordinaire assez frivoles, fassent toute leur occupation. Quelle vie pour des hommes qui ont quelque esprit!

Mais ce qui rend Lycurgue plus condamnable, et ce qui fait mieux connaître dans quelles ténèbres et dans quels désordres le paganisme était plongé, c'est de voir le peu d'égards qu'il a eu à la pudeur et à la modestie. Un maître chrétien ne manque pas d'opposer à cette licence effrénée la sainteté et la pureté des lois de l'Evangile; et par ce contraste il leur fait sentir quelle est la dignité et l'excellence du christianisme.

Il le fait encore d'une manière qui n'est pas moins avantageuse, par la comparaison même de ce que les lois de Lycurgue ont de plus louable avec celles de l'Evangile. C'est une chose bien admirable, il faut l'avouer, qu'un

peuple entier ait consenti à un partage de terres qui égalait les pauvres aux riches, et que par le changement de monnaie il se soit réduit à une espèce de pauvreté. Mais le législateur de Sparte, en établissant ces lois, avait les armes à la main. Celui des chrétiens ne dit qu'un mot : *Bienheureux les pauvres d'esprit!* et des milliers de fidèles, dans la suite de tous les siècles, renoncent à leurs biens, vendent leurs terres, quittent tout pour suivre Jésus-Christ pauvre.

Sur le vol permis chez les Lacédémoniens.

J'ai cru devoir traiter cet article séparément et avec quelque étendue, parce que, dans le jugement qu'on en porte, il me semble qu'on n'est pas assez attentif à examiner le fond des choses. On condamne durement cette coutume des Lacédémoniens, comme pouvant porter les jeunes gens à peu respecter, en d'autres occasions, le bien d'autrui, et comme étant contraire à la loi naturelle et au décalogue. Dans le dénombrement qu'on fait des crimes permis chez différentes nations, de l'inceste parmi les Perses, du meurtre des pères vieux ou infirmes chez les Indiens, de l'adultère chez d'autres peuples, on ne manque pas d'y faire entrer le vol des Lacédémoniens, et de faire remarquer que chez les Scythes [1], nation regardée ordinairement comme barbare, et qui, destituée de lois, ne connaissait et ne cultivait la justice que par une espèce d'instinct naturel, le vol était condamné et puni comme un des plus grands crimes.

Mais peut-on raisonnablement présumer que le plus grand des législateurs, j'entends parmi les païens, ait autorisé formellement un désordre aussi grossier que le vol, pendant que les plus petits législateurs, dans tous les pays et dans tous les siècles, ont eu soin de le punir sévèrement et même de mort?

Plutarque, qui rapporte cette coutume dans la vie de Lycurgue, dans les mœurs des Lacédémoniens et dans plusieurs autres endroits, n'y donne jamais le moindre signe d'improbation, quoiqu'il soit ordinairement un juge si équitable et si éclairé dans la morale : et je ne me souviens pas qu'aucun des anciens en ait fait un crime aux Lacédémoniens ni à Lycurgue.

D'où peut donc être venu le jugement peu favorable qu'en portent souvent les modernes? De ce qu'ils ne se donnent pas la peine d'en peser les circonstances, ni d'en pénétrer les motifs.

1° Des jeunes gens à Lacédémone ne font ces larcins que par ordre de leur commandant [3].

2° Ils ne les font que dans un temps marqué, et en vertu de la loi [2].

3° Ils ne volaient jamais que des légumes et des vivres [3], comme des suppléments au peu de nourriture qu'on leur donnait exprès en très-petite quantité. Ainsi tous ces larcins n'étaient regardés que comme des tours de souplesse qu'on leur permettait publiquement pour chercher de quoi vivre plus au large.

4° Le législateur avait eu plusieurs motifs en permettant cette sorte de vol.

C'était pour rendre les possesseurs plus vigilants à serrer et à garder leur bien.

On voulait par là inspirer aux jeunes gens plus de hardiesse et d'adresse, comme étant destinés à la guerre.

On leur donnait peu de nourriture afin qu'ils ne fussent jamais rassasiés, jamais replets et chargés d'embonpoint; qu'ils fussent alertes et légers; qu'ils apprissent à supporter la faim, et qu'ils eussent une santé plus forte et plus égale.

Mais le principal motif était que, tous ces jeunes gens étant sans exception destinés à la guerre, il jugeait important de les accoutumer de bonne heure à la vie de soldat : de leur apprendre à vivre de peu, à pourvoir eux-mêmes à leur subsistance sans avoir besoin du pain de munition; à soutenir de grandes fatigues à jeun; à se maintenir longtemps avec peu de vivres dans un pays où les ennemis, accoutumés à une grande consommation,

[1] « Justitia gentis ingeniis culta, non legibus. Nullum « scelus apud eos furto gravius. » (JUSTIN. lib. 2, cap. 2.)

[1] Plut. in Vitâ Lyc.
[2] Apophtheg. Lacon.
[3] Inst. Lacon.
[4] Ibid.

mouraient de faim dès les premiers jours, et étaient obligés d'abandonner le terrain chassés par l'impuissance où ils étaient d'y vivre, au lieu que le Lacédémonien y trouvait de quoi subsister sans peine. C'est à quoi le législateur, tout guerrier et uniquement attentif à former des soldats, avait voulu pourvoir de loin par l'éducation en les accoutumant à une grande frugalité et à une grande sobriété, faute desquelles la plupart des desseins échouent à la guerre, et les plus fortes armées sont dans l'impossibilité de maintenir leurs conquêtes. De sorte qu'aujourd'hui, où par la bonne chère et par la somptuosité des tables on a multiplié les besoins des armées, le plus embarrassant des soins de ceux qui les commandent est de pourvoir aux vivres, et le premier obstacle qui les empêche d'avancer dans le pays ennemi est le défaut de subsistance. Aussi, ce que nos meilleurs généraux regardent comme ce qu'il y a de plus singulier et de plus incroyable dans l'histoire ancienne, c'est la facilité et la promptitude avec lesquelles les plus grosses armées se transportaient d'un pays dans un autre.

Ce sont ces avantages que Lycurgue a voulu procurer à un peuple tout guerrier; et il ne pouvait choisir un moyen plus efficace ni plus certain. C'est jusque-là qu'il faut aller pour entendre sa loi et pour lui rendre justice. Après toutes ces observations, je ne sais si l'on fera encore aux jeunes Lacédémoniens un grand scrupule de leurs vols, et si on les croira obligés à restitution. En ce cas, il est aisé de les justifier par des raisons encore plus solides et plus foncières.

C'est un principe constant que, depuis le premier partage des biens, nous ne possédons plus rien que dépendamment des lois et selon la disposition des lois; et qu'en abandonnant à chaque particulier la jouissance de la portion de bien qui lui est échue, elles peuvent y faire les réserves, les restrictions, et y imposer les servitudes et les charges qu'elles jugent convenables. Or, tout le corps de l'État de Sparte, en acceptant les lois de Lycurgue, était convenu solennellement que, sur les trente-neuf mille lots distribués aux Spartiates, il serait permis aux jeunes gens de prendre, parmi les légumes et les vivres, ce que le possesseur ne garderait pas avec assez de soin, sans qu'il pût se plaindre de la rapine ni avoir action contre le ravisseur. Aussi il est clair que le jeune homme était surpris, il n'était jamais puni comme ayant fait une injustice et pris le bien d'autrui, mais seulement comme ayant manqué d'adresse.

Rien n'est plus ordinaire dans tous les Etats que ces sortes de réserves. et de semblables droits accordés sur le bien d'autrui. C'est ainsi que Dieu, non-seulement avait donné aux pauvres le pouvoir de cueillir du raisin dans les vignes, et de glaner dans les champs et d'en emporter même les gerbes entières, mais avait encore accordé à tout passant, sans distinction, la liberté d'entrer autant de fois qu'il lui plaisait dans la vigne d'autrui et d'en manger autant de raisin qu'il voulait malgré le maître de la vigne. Dieu en rend lui-même la première raison : c'est que la terre d'Israël était à lui, et que les Israélites n'en étaient que les fermiers qui en jouissaient à cette condition onéreuse.

De semblables servitudes sont établies dans les autres républiques, sans qu'on s'avise d'y soupçonner la moindre injustice. Les soldats ont droit de logement chez les particuliers; droit d'y prendre leur subsistance dans les marches ou dans les quartiers d'hiver, de se faire fournir de chariots et d'autres besoins. Un seigneur a droit de s'emparer [1], comme il lui plaît et quand il lui plaît, de tout le gibier et des bêtes fauves qui sont chez ses vassaux, quoique les terres qui nourrissent ces bêtes ne lui appartiennent point, et même d'empêcher les propriétaires de toucher à ces bêtes, quoiqu'ils les aient vues naître chez eux.

C'est ainsi que tout le corps de l'Etat lacédémonien, composé de tous les particuliers, avait transporté publiquement aux jeunes gens le droit de venir prendre dans les jardins et dans les salles les vivres qui les accommodaient. Et ces jeunes gens n'étaient pas plus criminels en se servant de cette liberté, que les bourgeois d'Athènes en allant prendre dans les jardins et dans les vergers de Cimon ce qui leur convenait, parce que tous les par-

[1] Rollin parle ici d'un droit qui, comme on sait, était établi autrefois en France.

ticuliers de Sparte étaient censés avoir donné unanimement aux jeunes gens, qui après tout étaient leurs propres enfants, la même permission que Cimon avait accordée aux Athéniens, qui n'étaient que ses concitoyens.

Pour ce qui regarde l'exemple des Scythes, chez qui le vol était sévèrement puni, la raison de la différence est sensible. C'est que la loi, qui seule décide de la propriété et de l'usage des biens, n'avait rien accordé chez les Scythes à un particulier sur le bien d'un autre particulier, et que la loi chez les Lacédémoniens avait fait tout le contraire. C'eût été un véritable vol d'aller prendre du fruit dans le jardin de Périclès, de Thémistocle, d'Alcibiade, parce qu'ils s'en étaient réservé la propriété; mais ce n'en était point un d'en aller cueillir dans les vergers de Cimon et de Pélopidas, parce qu'ils avaient associé à la jouissance de ces biens tous leurs concitoyens.

Il n'était nullement à craindre que la coutume reçue à Sparte apprît aux jeunes gens à ne pas respecter en d'autres cas le bien d'autrui : car les établissements de Lycurgue, qui avaient banni de Sparte l'usage de l'or et de l'argent, et qui obligeaient tous les citoyens de vivre et de manger ensemble, avaient rendu le vol des meubles et de la monnaie, ou inutile, ou même impossible. Aussi ne voit-on pas que pendant tant de siècles ont ait jamais découvert un seul vol à Lacédémone.

QUATRIÈME MORCEAU TIRÉ DE L'HISTOIRE GRECQUE.

Beaux jours de Thèbes, et délivrance de Syracuse.

Ce n'est que dans le dessein d'être court que je joins ces deux morceaux d'histoire, quoiqu'ils soient loin à fait séparés; et que par la même raison, sans presque faire aucun récit, je me contenterai de faire connaître le caractère de ceux qui y ont eu le plus de part.

1. Beaux jours de Thèbes.

Nul trait de l'histoire ne fait mieux sentir, ce me semble, ce que peut le vrai mérite, et de quelle ressource sont pour un Etat de grands capitaines, que ce qui arriva à Thèbes dans un assez court espace d'années. Cette ville par elle-même était très-faible; et elle venait tout récemment d'être comme réduite en servitude. Lacédémone, au contraire, était depuis longtemps en possession du commandement et maîtrisait toute la Grèce. Deux Thébains par leur courage et par leur sagesse abattirent le pouvoir formidable de Sparte et portèrent leur patrie au plus haut point de gloire. Je ne ferai presque que montrer cet événement, sans entrer dans un grand détail.

Ces deux Thébains furent Pélopidas et Epaminondas, tous deux sortis des plus illustres familles de leur ville. Le premier était né avec de grands biens, qu'il augmenta beaucoup étant devenu seul héritier d'une maison très-riche et très-florissante. Pour l'autre, la pauvreté lui était domestique, et il l'avait reçue comme un héritage de père en fils; mais il se la rendit encore plus familière et plus facile à supporter par l'étude sérieuse qu'il fit de la philosophie, et par le genre de vie simple qu'il suivit toujours d'une manière constante et uniforme. L'un montra l'usage qu'on devait faire des richesses, et l'autre celui qu'on pouvait faire de la pauvreté. Pélopidas faisait part de ses biens à tous ceux qui avaient besoin d'être secourus et qui méritaient de l'être, faisant voir, dit Plutarque, qu'il était le maître et non l'esclave de ses biens. N'ayant pu jamais porter Epaminondas, son ami, à accepter ses offres et à user de son bien, il apprit de lui à vivre comme pauvre au milieu des richesses. Il faisait à dessein la visite des maisons des pauvres, pour apprendre d'eux à se passer de beaucoup de choses. Il aurait eu honte, disait-il, de dépenser plus pour sa table et pour ses habits que le dernier des Thébains; et il n'était si sévère contre lui-même que pour être en état de partager son bien avec un plus grand nombre d'honnêtes gens qui en avaient besoin.

Ils étaient tous deux également nés pour les grandes choses; avec cette différence pourtant, que Pélopidas s'appliquait davantage à exercer son corps, et Epaminondas à cultiver son esprit. Ils employaient tout leur loisir, l'un aux exercices de la lutte et à la chasse, l'autre à la conversation et à l'étude de la philosophie.

Mais ce que les personnes les plus sensées ont admiré par-dessus tout en eux, a été cette amitié et cette union inaltérable qu'ils conservèrent pendant tout le cours de leur vie, quoiqu'ils se trouvassent presque toujours employés ensemble, soit dans le commandement des armées, soit dans le gouvernement de la république : union fondée sur une estime mutuelle de part et d'autre, et encore plus sur l'amour du bien public, qui faisait que chacun d'eux regardait les succès de l'autre comme les siens propres. Cette intelligence et ce bon accord, qualités infiniment rares parmi ceux qui tiennent ensemble le timon de l'Etat, comme on peut le voir par l'exemple des plus grands hommes d'Athènes, ne peut être que l'effet d'une véritable grandeur d'âme, et d'une vertu solide, qui, ne cherchant ni la gloire, ni les richesses, sources funestes des dissensions et de l'envie, mais le bien et l'agrandissement de la patrie, est bien au-dessus des petitesses et des faiblesses d'une basse jalousie, pour qui le mérite d'autrui est un tourment.

La première et la plus éclatante preuve que Pélopidas donna de son courage et de sa prudence, fut le dessein hardi qu'il conçut et qu'il exécuta, quoiqu'il fût encore fort jeune, de délivrer sa patrie du joug de la domination des Lacédémoniens, qui par surprise s'étaient emparés de la citadelle de Thèbes. Il sut former en peu de temps une conspiration considérable contre les tyrans. Quoique cette affaire eût été conduite avec tout le secret possible, un moment avant l'exécution un courrier, qui avait fait grande diligence, demanda Archias, chef des tyrans, qui tous ensemble étaient à table et se réjouissaient, et il lui remit entre les mains une lettre qu'il disait être fort pressée et regarder des affaires sérieuses. En effet on sut depuis qu'elle marquait un détail circonstancié de toute la conjuration. Archias[1], se mettant à rire, *A demain donc*, dit-il, *les affaires sérieuses ;* et il mit la lettre sous le coussin sur lequel il était appuyé. Mais il n'y eut point de lendemain pour lui. Il fut tué la nuit même avec tous les tyrans, et la citadelle reprise. On peut dire que le changement qui arriva bientôt après dans les affaires, et que la guerre qui rabaissa l'orgueil de Sparte et qui lui ôta l'empire de la Grèce, furent l'ouvrage de cette seule nuit, dans laquelle Pélopidas, sans prendre ni château, ni place, mais avec une petite poignée de gens, délia, pour ainsi dire, et rompit les nœuds de la domination des Lacédémoniens, qui paraissaient ne pouvoir jamais être ni rompus ni déliés.

Il eut part, dans la suite, à toutes les victoires que Thèbes remporta contre Lacédémone. Après de si grandes et de si heureuses expéditions, toutes les villes de Thessalie appellent Pélopidas contre le tyran qui les opprime. Il marche aussitôt, et leur rend la liberté par sa présence. Les deux princes qui se disputaient la couronne de Macédoine le prennent pour arbitre de leur querelle. Il leur prescrit les conditions de la paix, et exige d'eux des otages pour sûreté de leur parole : tant était grande la renommée de la puissance de Thèbes, et la confiance qu'on avait en sa justice ! Il va ensuite, en qualité d'ambassadeur, auprès du roi de Perse, et il en est reçu avec les plus grandes marques de distinction et d'estime; et, pendant que les députés des autres républiques s'empressent d'en tirer des avantages particuliers, il n'est occupé que du bien général de la Grèce, et, sans rien demander pour sa patrie, il ne veut que la liberté parfaite de tous les Grecs et leur entière indépendance. Content de l'avoir obtenue, et peu touché des présents magnifiques que le roi lui offre, il n'accepte que ceux qui, sans l'enrichir, marquaient simplement la bienveillance du prince en sa faveur.

Tant de belles actions furent terminées par une mort fort glorieuse, à la vérité, mais qui laisse pourtant quelque chose à désirer. Car Pélopidas, poursuivant trop vivement le tyran de Phères, qui fuyait devant lui, et qui s'était retiré dans le bataillon de ses gardes, succomba enfin sous le grand nombre après avoir fait des actions héroïques de courage. Il aurait dû se souvenir que les grands hommes sont redevables de leur vie à leur patrie, et que c'est pour elle seule et non pour eux-mêmes qu'ils doivent mourir.

[1] Καὶ ὁ Ἄρχιας μειδιάσας· οὐκοῦν εἰς αὔριον, ἔφη, τὰ σπουδαῖα.

Pour ce qui regarde Epaminondas, ce n'est point sans raison qu'il a été considéré comme le premier homme de la Grèce[1]. Il serait difficile de dire s'il fut plus grand capitaine qu'homme de bien[2]. Il réunissait en lui seul, comme le remarque Diodore de Sicile, toutes les belles qualités des plus fameux généraux, et n'en avait point les vices Il était également insensible à l'ambition et à l'avarice. Il chercha, non à commander lui-même, mais à procurer le commandement à sa patrie. Les richesses, loin de le tenter, ne purent jamais approcher de lui : il semble qu'il se serait cru déshonoré en devenant riche; et sa pauvreté l'accompagna jusqu'au tombeau, où il ne put être porté qu'aux depens du public. Etant né pauvre, il voulut toujours le demeurer; et jamais son ami Pélopidas ne put vaincre sa résistance. « Je ne rougis point, « lui disait-il, d'une pauvreté qui ne m'a « point empêché de mériter les premiers « emplois de la république et le commande- « ment de ses armées. Elle ne m'a point fait « de honte, et je ne veux pas non plus lui en « faire en l'abandonnant. »

Il ne fut pas plus avide de gloire que d'argent[3]. Jamais il ne brigua les premières places; ce furent les dignités qui allérent le chercher, et elles furent souvent obligées de faire violence à sa modestie. Il s'en acquitta toujours de telle sorte, qu'il parut leur faire plus d'honneur que lui-même n'en était honoré.

Sa droiture, sa sincérité, son amour invincible pour la justice, lui attiraient une pleine confiance des citoyens et même des ennemis. On ne pouvait s'empêcher d'aimer et d'admirer en lui un caractére de bonté et de douceur constante, que rien n'était capable d'altérer, et qui ne diminuait rien de la haute estime et de la vénération que ses grandes qualités lui attiraient. C'est en ces sortes de vertus que Plutarque fait consister la véritable grandeur d'Epaminondas[1]. Rien, en effet, n'est plus rare que ces qualités dans un pouvoir presque souverain, au milieu des guerres et des victoires, à la tête des grandes affaires; et il n'y a rien qu'il soit plus nécessaire de bien montrer aux gens de qualité, qui souvent sont tentés d'y substituer l'artifice, la dissimulation, les airs de hauteur et de faste.

L'élévation de ses sentiments lui fit toujours supporter avec douceur et avec patience la jalousie de ses égaux, la mauvaise humeur de ses citoyens, les calomnies de ses ennemis, et l'ingratitude de sa patrie après ses grands services. Il était persuadé que la grandeur d'âme consiste principalement à souffrir ces épreuves sans se troubler[2], sans se plaindre, sans rien rabattre de son zèle, parce qu'il en est de la patrie comme de ceux qui nous ont donné la vie[3], dont nous devons endurer les mauvais traitements avec soumission.

Jamais personne ne sut mieux que lui le métier de la guerre. Il joignait à un courage intrépide une prudence consommée. Et toutes ces vertus ne furent pas moins l'effet de l'excellente éducation qu'il avait reçue, que de son heureux naturel. Dès sa plus tendre jeunesse, il avait témoigné un goût merveilleux pour l'étude et pour le travail; en sorte qu'on pourrait s'étonner comment un homme né parmi les lettres, et nourri dans le sein de la philosophie, avait pu acquérir une science si parfaite de l'art militaire.

Voilà ce qui fait les grands hommes, et comment ils se forment; et l'on ne saurait trop en avertir les jeunes gens destinés à la

[1] « Thebanum Epaminondam, haud scio an summum « virum Græciæ. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 139.)

[2] « Fuit incertum, vir melior an dux esset. Nam et « imperium non sibi semper, sed patriæ quæsivit : et « pecuniæ adeò parcus fuit, ut sumptus funeri defuerit. » (Just. lib. 6, cap. 8.)

[3] « Gloriæ quoque non cupidior, quàm pecuniæ : « quippè recusanti omnia imperia ingesta sunt; hono- « resque ita gessit, ut ornamentum non accipere, sed « dare ipsi dignitati videretur. Jam litterarum studium, « jam philosophiæ doctrina tanta, ut mirabile videretur, « undè tam insignis militiæ scientia homini inter litteras « nato. » (Id. ibid.)

[1] Ἦν ἀληθῶς μέγας ἐγκρατείᾳ, καὶ δικαιοσύνῃ, καὶ μεγαλοψυχίᾳ, καὶ πρᾳότητι. (Plut. in *Pelop.*)

[2] Τὸ δὲ συκοφάντημα καὶ τὴν πεῖραν Ἐπαμεινώνδας ἤνεγκε πρᾴως, μέγα μέρος ἀνδρείας καὶ μεγαλοψυχίας τὴν ἐν τοῖς πολιτικοῖς ἀνεξικακίαν ποιούμενος. (Id. ibid.)

[3] « Ut parentium sævitiam, sic patriæ, patiendo ac fe- « rendo leniendam esse. » (Liv. lib. 37, n. 34.)

guerre, aux premières places de l'Etat, et généralement à quelque emploi que ce soit, dont plusieurs regardent l'étude comme inutile pour eux et presque déshonorante. Cicéron, dans le troisième livre de l'Orateur [1], fait un long dénombrement des capitaines les plus illustres de la Grèce, qui tous avaient pris grand soin de cultiver leur esprit par l'étude des sciences et en particulier par celle de la philosophie : Pisistrate, Périclès; Alcibiade; Dion de Syracuse, dont nous parlerons bientôt; Timothée, fils de Conon; Agésilas et Epaminondas. C'est un grand malheur quand ceux qui entrent dans les charges et dans le maniement des affaires publiques y entrent, pour me servir des termes de Cicéron, nus et désarmés, c'est-à-dire sans connaissances, sans lumières, et presque sans aucune teinture des sciences qui servent à orner et à embellir l'esprit. *Nunc contrà plerique ad honores adipiscendos, et ad rempublicam gerendam nudi veniunt atque inermes, nullâ cognitione rerum, nullâ scientiâ ornati* [2].

2. Délivrance de Syracuse.

Deux hommes fort illustres travaillèrent à rétablir la liberté dans Syracuse, Dion et Timoléon. Le premier en jeta les fondements, et le second acheva entièrement ce grand ouvrage.

DION.

Je ne sais si parmi les vies des hommes illustres que Plutarque nous a laissées il y en a aucune plus belle et plus curieuse que celle de Dion; mais il n'y en a point certainement qui marque davantage quel est le prix de la bonne éducation, et de quelle utilité peut être la conversation des gens savants et vertueux. C'est presque l'unique point auquel je m'arrêterai, en faisant quelques réflexions sur les circonstances de la vie de Dion qui y ont le plus de rapport.

[1] De Orat. lib. 3, n. 137, 141.
[2] Ibid. n. 136.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Conversation des gens de lettres et de probité, infiniment utile aux princes.

Dion était frère d'Aristomaque, que le premier Denys avait épousée. Une espèce de hasard, ou plutôt, dit Plutarque, une providence particulière, qui jetait de loin les fondements de la liberté de Syracuse, y avait amené Platon, le plus célèbre des philosophes. Dion devint son ami et son disciple, et profita bien de ses leçons. Car, quoique élevé dans des mœurs basses sous un tyran, quoique accoutumé à une sujétion craintive et servile, quoique nourri dans le faste et les délices, en un mot dans un genre de vie qui fait consister le souverain bien dans la volupté et dans la magnificence, il n'eut pas plutôt entendu les discours de ce philosophe, et goûté de cette philosophie qui mène à la vertu, qu'il sentit son âme enflammée d'amour pour elle.

Le second Denys avait succédé à son père dans un âge où, comme le dit Tite-Live d'un autre roi de Syracuse [1], à peine était-il capable d'user modérément de sa liberté, loin de pouvoir gouverner avec sagesse. Dès qu'il fut monté sur le trône, le premier soin des courtisans fut de s'emparer de son esprit, et d'obséder ce jeune prince par des flatteries continuelles. Ils ne pensaient qu'à lui fournir tous les jours de vains amusements, le tenant toujours occupé à des festins, à des commerces de femmes, et à tous les autres plaisirs les plus honteux. Dion, persuadé que tous les vices du jeune Denys ne venaient que de la mauvaise éducation qu'il avait eue, chercha à le jeter dans des conversations honnêtes, et à lui faire goûter des discours capables de former les mœurs. Pour cela il l'engagea à faire venir à sa cour Platon. Quelque répugnance qu'eût le philosophe pour ce voyage, dont il n'espérait pas un grand fruit, il ne put résister aux vives sollicitations qu'on

[1] « Puerum, vixdùm libertatem, nedùm dominationem, « modicè laturum. Lætè id ingenium tutores atque amici « ad præcipitandum in omnia vitia acceperunt. » (Liv. lib. 24, n. 4.)

lui fit de toutes parts. Il arriva donc à Syracuse, et y fut reçu avec des marques d'honneur et de distinction extraordinaires.

Platon trouva les plus heureuses dispositions du monde dans le jeune Denys, qui se prêta sans réserve à ses leçons et à ses conseils. Mais, comme il avait lui-même infiniment profité des avis et des exemples de Socrate son maître, le plus habile homme qu'ait eu le paganisme pour faire goûter la vérité, il eut soin de manier l'esprit du jeune tyran avec une adresse merveilleuse, évitant de heurter de front ses passions, travaillant à gagner sa confiance par des manières douces et insinuantes, et surtout s'étudiant à lui rendre la vertu aimable pour la rendre en même temps victorieuse du vice, qui ne retient les hommes dans ses liens qu'à force d'attraits, de douceurs, de plaisirs et de délices qu'il leur présente.

Le changement fut prompt et étonnant. Le jeune prince, plongé jusque-là dans l'oisiveté, dans la mollesse et dans l'ignorance de tous ses devoirs, qui en est une suite inévitable, sortant comme d'un sommeil léthargique, commença à ouvrir les yeux, à entrevoir la beauté de la vertu, à goûter les douceurs et les charmes d'une conversation également solide et agréable, et il se livra avec autant d'empressement au désir d'apprendre et de s'instruire qu'il en avait eu auparavant d'éloignement et d'horreur. La cour, qui est le singe des princes, et qui suit en tout leurs inclinations, entra dans les mêmes sentiments. Toutes les salles du palais, comme autant d'écoles de géométrie, étaient pleines de la poussière dont les géomètres se servent pour tracer leurs figures; et en très-peu de temps l'étude de la philosophie et des plus hautes sciences devint le goût dominant et général.

Le grand fruit de ces études, par rapport à un prince, n'est pas seulement de lui remplir l'esprit d'une infinité de connaissances très-curieuses, très-utiles, et souvent très nécessaires, mais encore plus de le retirer de l'oisiveté, de l'indolence et des vains amusements de la cour; de l'accoutumer à une vie appliquée et sérieuse; de lui faire naître le désir de s'instruire des devoirs de la royauté, et de connaître ceux qui ont excellé dans l'art de régner; en un mot, de le mettre en état de gouverner par lui-même, et de voir tout par ses propres yeux, c'est-à-dire d'être véritablement roi. Mais c'est à quoi s'opposeront toujours les courtisans et les flatteurs, comme cela ne manqua pas d'arriver sous le jeune Denys.

SECONDE RÉFLEXION.

Flatteurs, peste funeste des cours, et ruine des princes.

Ce que dit Cicéron de la flatterie par rapport à l'amitié n'est pas moins vrai par rapport à la cour des princes, qu'elle en est le poison le plus mortel: *Sic habendum est, nullam in amicitiis pestem esse majorem, quàm adulationem*[1]. Il entend par flatteurs ces hommes faux et doubles[2], d'un esprit souple et pliant, qui, vrais protées, prennent mille formes différentes selon le besoin; uniquement attentifs à plaire au prince, toujours occupés à étudier ses goûts et ses inclinations, et à lire sur son visage ce qu'il désire; se faisant une loi de ne lui présenter jamais aucune vérité choquante, de ne le contredire en rien, et de parler toujours le même langage que lui. Les gardes veillent autour du palais des rois, dit un ancien, pour écarter des ennemis moins dangereux que n'est la flatterie. Elle trompe les sentinelles[3]; elle pénètre, non-seulement dans le cabinet, mais dans le cœur du prince, et elle travaille à lui enlever ce qu'il y a de plus précieux et de plus essentiel à son bonheur, c'est-à-dire un esprit sage et équitable, le discernement du vrai et du faux, l'amour de la justice et du bien public.

Il n'est pas étonnant [4] qu'un jeune prince comme Denys, qui, avec le plus excellent naturel, et au milieu des meilleurs exemples,

[1] De Amicit. n. 91.

[2] Ibid. n. 91-93.

[3] « Sola quippè hæc (adulatio), nequicquam vigilantibus satellitibus imperium depredatur; regumque nobilissimam partem, animam nimirùm, aggreditur. » (SYNES. *de Regno.*)

[4] « Vix artibus honestis pudor retinetur, nedum inter certamina vitiorum pudicitia, aut modestia, aut quidquam probi moris servaretur. » (TAC. *Annal.* lib. 14, cap. 15.

aurait eu bien de la peine à se soutenir, ait enfin succombé à une tentation si délicate dans une cour infectée depuis longtemps, où il n'y avait d'émulation que pour le vice, et où il était environné d'une troupe de flatteurs qui ne cessaient de le louer et de l'applaudir en tout. Ils commencèrent par jeter un ridicule parfait sur la vie retirée qu'on lui faisait mener, et sur les études auxquelles on l'appliquait, comme s'il s'agissait d'en faire un philosophe. Ils allèrent plus loin, et travaillèrent de concert à lui rendre suspect et même odieux le zèle de Dion et de Platon, en les lui représentant comme d'incommodes censeurs et d'impérieux pédagogues [1], qui prenaient sur lui une autorité qui ne convenait ni à son âge, ni à son rang. Enfin Dion et Platon, sous différents prétextes et en différents temps, furent éloignés de la cour, qui se trouva de nouveau abandonnée à toutes sortes de désordres et d'excès.

On voit par là combien il est difficile à un prince d'éviter les piéges qui lui sont tendus par la conspiration d'un petit nombre de personnes qui occupent les premières places auprès de lui et les premiers emplois; qui ont intérêt à se ménager les uns les autres, à lui cacher une partie de ce qui devait lui être connu, et à s'accorder sur divers points malgré leurs intérêts différents, leurs jalousies, leurs haines secrètes, pour se rendre seuls les maîtres des affaires, pour borner à eux seuls la confiance du prince, et pour le tenir comme captif dans l'étroite enceinte dont ils l'ont environné. *Claudentes principem senem, et agentes ante omnia ne quid sciat.*

TROISIÈME RÉFLEXION.

Grandes qualités de Dion, mêlées de quelques légers défauts.

Il est difficile de trouver réunies dans une seule personne autant d'excellentes qualités qu'on en voit dans le prince dont nous parlons. Grandeur d'âme, noblesse de sentiments, générosité à répandre ses biens, valeur héroïque dans les combats accompagnée d'un sang froid et d'une prudence peu commune, un esprit vaste et capable des plus grandes vues, une fermeté inébranlable dans les plus grands dangers et dans les revers de fortune les plus inopinés, un amour de la patrie et du bien public porté presque jusqu'à l'excès : voilà une partie des vertus de Dion. Il saisit les préceptes de la philosophie avec une ardeur dont Platon témoigne avoir vu peu d'exemples; et il l'étudia, non par curiosité ou par vanité, mais pour s'instruire de ses devoirs et pour en faire la règle de sa conduite.

Quelque passionné qu'il fût pour la philosophie, cette étude ne le détourna jamais de son devoir, et il sut contenir son ardeur dans de justes bornes [1]. Après que Denys l'eut obligé de quitter Syracuse et la Sicile, il menait dans son exil la vie la plus agréable qu'il soit possible d'imaginer pour un homme qui a bien goûté une fois la douceur de l'étude; jouissant tranquillement de la conversation des philosophes, assistant à leurs disputes, y brillant d'une manière toute particulière par la beauté de son génie et par la solidité de son jugement; parcourant les villes de la docte Grèce pour y cueillir, s'il est permis de parler ainsi, la fleur des beaux esprits, et pour y consulter les plus habiles politiques; laissant partout des marques de sa libéralité et de sa magnificence, également aimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient, et recevant dans tous les lieux où il passait des honneurs extraordinaires, qu'on rendait encore plus à son mérite qu'à sa naissance. C'est du milieu d'une vie si douce qu'il s'arracha pour aller secourir sa patrie qui implorait sa protection, et pour la délivrer du joug de la tyrannie sous lequel elle gémissait depuis longtemps.

Jamais, peut-être, entreprise ne fut plus hardie, et n'eut en même temps un succès plus heureux. Il partit avec huit cents hommes seulement, et deux vaisseaux de charge, pour aller attaquer à main armée une puissance aussi redoutable que celle de Denys.

[1] « Tristes et superciliosos alienæ vitæ censores, publicos pædagogos. » (SEN. *Epist.* 123.)

[2] Lamprid in Vitâ Alex.

[1] « Retinuitque, quod est difficillimum, ex sapientiâ modum. » (TAC. in *Vitâ Agric.* n. 4.)

« Qui aurait jamais cru, dit un historien[1], « qu'un homme, avec deux vaisseaux de « charge, fût venu à bout de détrôner un « prince qui avait quatre cents navires de « guerre, cent mille hommes de pied, dix « mille chevaux, une aussi grande provision « d'armes et de blé et autant de richesses qu'il « en fallait pour entretenir et pour soudoyer « des troupes si nombreuses; qui, outre cela, « était maître d'une des plus grandes villes « de Grèce; qui avait des ports, des arse- « naux, des citadelles imprenables, et qui « était soutenu et fortifié par un grand nom- « bre d'alliés très-puissants? La cause des « grands succes de Dion fut sa magnanimité « et son courage, et l'affection de ceux à qui « il devait procurer la liberté. »

Mais ce que je trouve de plus beau dans la vie de Dion, de plus digne d'admiration, et, s'il était permis de parler ainsi, de plus au-dessus de l'humain, c'est cette grandeur d'âme et cette patience inouïe avec laquelle il souffrit l'ingratitude de ses citoyens. Il avait tout quitté pour venir à leur secours; il avait réduit la tyrannie aux abois, et touchait au moment où il devait les rétablir dans une entière liberté. Pour prix de tant de services, ils le chassent honteusement de leur ville, accompagné d'une poignée de soldats étrangers dont ils n'ont pu corrompre la fidélité; ils le chargent d'injures, et ajoutent à la perfidie les plus durs outrages. Il n'a, pour punir ces ingrats et ces rebelles, qu'à faire un mouvement; il n'a qu'à laisser agir l'indignation de ses soldats. Maître de leur âme comme de la sienne, il arrrete leur impétuosité, et, sans désarmer leurs mains, il met un frein à leur juste colère, ne leur permettant, dans le feu même et dans l'ardeur du combat, que d'effrayer et non de tuer ses ennemis, parce qu'il les regardait toujours comme ses concitoyens et comme ses frères.

Il disait, dans une autre occasion, « que « les capitaines passaient ordinairement leur « vie à s'exercer aux armes et à apprendre « le métier de la guerre; que, pour lui, il « avait passé un fort long temps à Athènes, « dans l'académie, pour y apprendre à dompter la colère, l'envie et le ressentiment; « que la marque de la victoire que l'on a remportée sur ses passions, ce n'est pas d'être « doux et affable à ses amis et aux gens de « bien, mais de se montrer humain à ceux « qui nous ont fait injustice, et d'être toujours prêt à leur pardonner... Il est vrai, « disait-il, que selon les lois humaines, il est « plus pardonnable et plus permis de se venger quand on a été maltraité, que de commettre le premier une injustice contre les « autres. Mais, si on consulte la nature, on « trouvera que l'une et l'autre de ces fautes « viennent de la même source, et qu'il y a « autant de faiblesse à se venger d'une injure « qu'à la faire le premier. »

Toutes les injustices et les ingratitudes de sa patrie ne furent pas capables de ralentir son zèle. Après beaucoup d'aventures il la rétablit dans sa liberté, et en chassa les tyrans. Il n'eut pas la consolation de jouir du fruit de ses travaux. Un traître forma un complot contre lui, et l'égorgea dans sa propre maison. Sa mort replongea Syracuse dans de nouveaux malheurs.

On ne pouvait, ce me semble, reprocher à Dion qu'un défaut; c'est qu'il avait quelque chose de dur et d'austère dans l'humeur, qui le rendait moins accessible et moins sociable, et qui éloignait un peu de lui jusqu'aux plus gens de bien, et jusqu à ses meilleurs amis. Platon l'avait souvent averti de ce défaut. Il avait tâché même de l'en corriger en le liant particulièrement avec un philosophe qui avait du jeu et de l'agrément dans l'esprit, et qui était fort propre à lui inspirer des manières douces et insinuantes. Il l'en fit encore depuis souvenir dans une lettre qu'il lui écrivit, où il lui parle ainsi : « Faites réflexion[1], je vous prie, qu'on trouve « que vous manquez de douceur et d'affabi- « lité; et mettez-vous bien dans l'esprit que « le moyen le plus sûr de faire réussir les af- « faires, c'est de se rendre agréable à ceux « avec qui l'on a à traiter. La fierté[2] écarte le

[1] Diod. Sic. Hist. lib. 16.

[1] Ὀνθυμοῦ δὲ καὶ ὅτι δοκεῖς τισὶν ἐνδεεστέρως τοῦ προσήκοντος θεραπευτικὸς εἶναι· μὴ οὖν λανθανέτω σε ὅτι διὰ τοῦ ἀρέσκειν τοῖς ἀνθρώποις, καὶ το πράττειν ἐστίν.

[2] Ἡ δ' αὐθάδεια, ἐρημίᾳ ξύνοικος. Cette pensée de

« monde, et réduit un homme à la solitude. » Malgré les reproches qu'on lui faisait de la gravité trop austère et de l'inflexible sévérité avec laquelle il traitait le peuple, il se piqua toujours de n'en rien relâcher, soit que son naturel fût entièrement éloigné des attraits de l'insinuation et de la persuasion, soit que, dans le dessein qu'il avait de corriger et de ramener les Syracusains gâtés et corrompus par les discours flatteurs et complaisants des orateurs, il crût devoir employer des maniéres plus fermes et plus mâles.

Dion se trompait dans le point le plus essentiel du gouvernement. A compter depuis le trône jusqu'à la dernière place de l'Etat, quiconque est chargé du soin de gouverner et de conduire les autres doit, avant tout, étudier l'art de manier les esprits[2], de les fléchir, de les tourner à son gré, de les amener à son point; ce qui ne se fait point en voulant les maîtriser durement, en leur commandant avec hauteur, en se contentant de leur montrer la règle et le devoir avec une rigidité inflexible. Il y a dans le bien même et dans la vertu, et dans l'exercice de toutes les charges, une exactitude et une fermeté, ou plutôt une sorte de roideur, qui souvent dégénère en vice quand elle est poussée trop loin. Je sais qu'il n'est jamais permis de courber la règle : mais il est toujours louable, et souvent nécessaire de l'amollir et de la rendre plus maniable; ce qui se fait surtout par des manières douces et insinuantes, en n'exigeant pas toujours le devoir avec une extrême rigueur, en fermant les yeux sur beaucoup de petites fautes qui ne méritent pas d'être relevées, en avertissant avec bonté de celles qui sont plus considérables; en un mot, en tâchant par tous les moyens possibles de se faire aimer, et de rendre la vertu et le devoir aimables.

TIMOLÉON.

Timoléon, qui était de Corinthe, acheva à Syracuse ce que Dion y avait commencé si heureusement; et il se signala dans cette expédition par des exploits inouïs de valeur et de sagesse, qui égalèrent sa gloire à celle des plus grands hommes de son temps. Après avoir obligé Denys de se retirer hors de la Sicile, il rappela tous les citoyens que la tyrannie avait dispersés en différentes contrées, il en rassembla jusqu'à soixante mille pour repeupler la ville déserte, il leur partagea les terres, il leur donna des lois et il établit une police avec les commissaires de Corinthe; il purgea toute la Sicile des tyrans qui l'avaient si longtemps infestée, rétablit partout la sûreté et la paix, et fournit aux villes ruinées par la guerre tous les moyens de se relever.

Après de si glorieuses actions, qui lui avaient donné un crédit sans bornes, il se déposa lui-même de son autorité, et passa le reste de sa vie à Syracuse en simple particulier, goûtant la douce satisfaction de voir tant de villes et tant de milliers d'hommes lui devoir le repos et la félicité dont ils jouissaient. Mais il fut toujours respecté et consulté comme l'oracle commun de la Sicile. Il n'y avait ni traité de paix, ni établissement de loi, ni partage de terres, ni règlement de police, qui fussent bien faits si Timoléon ne s'en était mêlé et ne les avait finis lui-même.

Sa vieillesse fut éprouvée par une affliction

Platon est parfaitement belle, mais ne se fait pas sentir tout d'un coup. M. Dacier l'a traduite ainsi : *La fierté est toujours compagne de la solitude*; ce qui n'offre aucune idée, ou plutôt en présente une absolument contraire a la vérité. Car il n'est point vrai que la fierté se trouve toujours dans la solitude. Un homme seul et réduit a lui-même en est peu susceptible, et n'a point d'occasion de la faire paraître. Ce vice demande des témoins et des spectateurs. Aussi n'est-ce pas là la pensée de Platon. Il veut dire que la fierté écarte tout le monde : qu'elle éloigne de nous ceux qui nous devraient être le plus unis : qu'au lieu que l'affabilité attire du monde de tous côtés auprès des grands, et les fait comme habiter au milieu d'une foule de personnes, même inconnues et étrangères, qui les approchent volontiers, et qui s'empressent de s'attacher a eux; au contraire, la fierté fait autour d'eux un désert, met tout en fuite, et les réduit à demeurer seuls comme dans une solitude, et par là les prive du secours des hommes dont ils ont besoin pour le succès de leurs affaires. Ἡ δ' αὐθάδεια, ἐρημίᾳ ξύνοικος. *La fierté réduit un homme à la solitude.*

[1] Ἀλλὰ φύσει τε φαίνεται πρὸς τὸ πιθανὸν δυσκεράστῳ κεχρημένος, ἀντισπᾶν τέ τοὺς Συρακουσίους ἄγαν ἀνειμένους, καὶ διατεθρυμμένους προθυμούμενος. (PLUT. in *Vitâ Dion.*)

[2] C'est ce qu'un ancien poëte appelait *flexanima atque omnium regina rerum oratio.* (CIC. de *Divinat.* lib. 1, n. 80.)

bien sensible, qu'il supporta avec une patience étonnante; je veux dire par la perte de la vue. Cet accident, loin de rien diminuer de la considération et du respect qu'on avait pour lui, ne servit qu'à les augmenter. Les Syracusains ne se contentèrent pas de lui rendre de fréquentes visites, ils lui menaient encore à la ville et à la campagne tous les étrangers qui passaient chez eux, afin qu'ils vissent leur bienfaiteur et leur libérateur. Quand ils avaient à délibérer dans l'assemblée publique sur quelque affaire importante, ils l'appelaient à leur secours: et lui, sur un char à deux chevaux, il traversait la place, se rendait au théâtre, et, monté sur ce char, il était introduit dans l'assemblée avec des cris et des acclamations de joie de tout le peuple. Après qu'il avait dit son avis, qui était toujours religieusement suivi, ses domestiques le ramenaient au travers du théâtre, et tous les citoyens le reconduisaient jusque hors des portes avec les mêmes acclamations et les mêmes battements de mains.

On lui rendit encore de plus grands honneurs après sa mort. Rien ne manqua à la magnificence de son convoi, dont le plus bel ornement furent les larmes mêlées aux bénédictions dont chacun s'empressait de combler le défunt, et qui n'étaient accordées ni à la coutume ni à la bienséance, mais partaient d'une affection sincère et de la plus vive reconnaissance. Il fut ordonné qu'à l'avenir toutes les années, le jour de son trépas, on célébrerait en son honneur des jeux de musique et des jeux gymniques, et qu'on ferait des courses de chevaux.

Nous n'avons encore rien vu de plus accompli que ce que l'histoire nous apprend de Timoléon. Je ne parle pas seulement de ses exploits guerriers et de l'heureux succès de toutes ses entreprises. Ce que j'admire le plus en lui, c'est son amour vif et désintéressé pour le bien public, ne se réservant que le plaisir de voir les autres heureux par ses services; c'est son extrême éloignement de tout esprit de domination et de hauteur, sa retraite à la campagne, sa modestie, sa modération, sa fuite des honneurs, et, ce qui est encore plus rare, son aversion pour la flatterie et même pour les plus justes louanges. Quand on relevait en sa présence sa sagesse [1], son courage et la gloire qu'il avait eue de chasser les tyrans, il ne répondait autre chose sinon qu'il se sentait obligé de témoigner une grande reconnaissance envers les dieux de ce qu'ayant résolu de rendre à la Sicile la paix et la liberté, ils avaient bien voulu pour cela se servir principalement de son ministère; car il était bien persuadé que tous les événements humains sont conduits et réglés par les ordres secrets de la providence divine.

Je ne puis finir cet article, qui regarde le gouvernement de la Sicile, sans prier le lecteur de comparer l'heureuse et paisible vieillesse de Timoléon, estimé, honoré, aimé généralement de tous les peuples, avec la vie misérable que traînait Denys le tyran (je parle du père), toujours agité de troubles et de frayeurs qui ne lui laissaient aucun repos, et devenu l'horreur et l'exécration du public. Pendant tout le temps de son règne [2], qui fut de trente-huit ans, il porta toujours sous sa robe une cuirasse d'airain. Il ne haranguait son peuple que du haut d'une tour. N'osant se fier à aucun de ses amis ni de ses proches, il se faisait garder par des étrangers et des esclaves, et sortait le plus rarement qu'il pouvait, la crainte l'obligeant de se condamner lui-même à une espèce de prison. Pour ne point confier sa tête et sa vie à la main d'un barbier, il chargea ses filles, encore très-jeunes, de ce vil ministère; et, quand elles furent plus âgées, il leur ôta des mains les ciseaux et le rasoir, et leur apprit à lui brûler la barbe et les cheveux avec des coquilles de noix; et enfin, il se rendit lui-même ce service [3], n'osant plus apparemment se fier à ses propres filles. Il n'allait jamais de nuit dans la chambre de ses femmes sans avoir fait fouiller partout auparavant avec grand soin. Le lit était environné d'un fossé très-large et très-profond, avec un petit pont-levis, qui en

[1] « Quum suas laudes audiret prædicari, nunquam « aliud dixit, quàm se in eâ re maximas diis gratias « agere atque habere, quòd, quum Siciliam recreare « constituissent, tùm se potissimum ducem esse voluis- « sent. Nihil enim rerum humanarum sine deorum nu- « mine agi putabat. » (CORNEL. NEP. in *Timol.* cap. 4.)

[2] Cic. Tusc. Quæst. lib. 5, n. 58-62.

[3] De Offic. lib. 2, n. 25.

onvrait le passage. Après avoir bien fermé et bien verrouillé les portes de sa chambre, il levait ce pont-levis, afin de pouvoir dormir en sûreté. Ni son frère, ni son fils même [1], n'entraient dans sa chambre sans avoir changé d'habits et sans avoir été visités par les gardes. Est-ce régner, est-ce vivre, que de passer ainsi ses jours dans une défiance et une frayeur continuelles? Un roi [2], véritablement digne de ce nom, n'a besoin de gardes que pour la bienséance et pour l'éclat extérieur de la majesté, parce qu'il vit au milieu de sa famille [3], qu'il ne voit partout où il va que ses enfants, qu'il ne visite que ses amis, qu'il ne marche que dans un pays confié à ses soins et à sa bonté, et que tous ses sujets, loin de le craindre, ne craignent que pour lui.

Quelle comparaison, dit Cicéron [4] dans un de ses livres des Tusculanes, entre la vie malheureuse et tremblante de Denys-le-Tyran, et celle que menait un Platon, un Archytas, et tant d'autres philosophes qui vivaient du même temps! Ce prince, au milieu du faste et de la grandeur, condamné par son propre choix à une espèce de cachot, exclu du commerce des honnêtes gens, passait sa vie avec des esclaves, des scélérats, des barbares, regardant comme ennemi quiconque savait faire cas de la liberté, ne s'occupant que de meurtres et de carnages, et passant les jours et les nuits dans une frayeur continuelle. Les autres, liés ensemble par l'estime et le goût des mêmes biens et des mêmes études, formaient entre eux la plus douce et la plus agréable société qu'il soit possible d'imaginer, exempts de tout soin et de toute inquiétude, et ne connaissant d'autre plaisir que celui qui vient de la contemplation de la vérité et de l'amour de la vertu, en quoi ces philosophes faisaient consister tout le bonheur de l'homme.

C'est dans leur école et dans leurs conversations que Dion [1] avait puisé ces principes et ces sentiments qu'il s'efforçait d'inspirer au jeune Denys en l'exhortant à gouverner ses sujets avec bonté et douceur comme un bon père gouverne sa famille. « Pensez, lui disait-« il, que les liens qui maintiennent et affer-« missent la domination monarchique, et que « votre père se vantait d'avoir rendus aussi « difficiles à rompre que le diamant, ne sont « ni la crainte, ni la force, comme il l'a cru, « ni le grand nombre de galères, ni ces mil-« liers de barbares qui composent votre « garde; mais l'affection, l'amour et la re-« connaissance que font naître dans le cœur « des peuples la vertu et la justice des prin-« ces; et que des liens formés par de tels « sentiments, quoique plus doux et moins « serrés que ces autres si roides et si durs, « sont pourtant plus forts pour la durée et « pour le maintien des Etats: que d'ailleurs « un prince n'est ni honoré, ni estimé parce « qu'il est habillé magnifiquement, qu'il a de « grands équipages et des meubles somp-« tueux, qu'il entretient sa maison dans le « luxe, dans la délicatesse, dans les délices et « dans tous les plaisirs les plus recherchés, « pendant que du côté de l'esprit et de la « raison il n'a aucun avantage sur le moindre « de ses sujets, et qu'uniquement occupé à « parer et à enrichir ses appartements, il dé-« daigne de tenir le palais de son âme dé-« cemment et royalement orné. »

[1] Plut. in Vitâ Dion.

[2] « Princeps, suis beneficiis tutus, nihil præsidio eget: « arma ornamenti causâ habet. » (Sen. *de Clem.* lib. 1, cap. 13.)

[3] « Quod tutius imperium est, quàm illud quod amore « et caritate munitur? Quis securior quàm rex ille, quem « non metuunt, sed cui metuunt subditi. » (Sen. *de Reg.*)

[4] Tusc. Quæst. lib. 5, n. 63-66.

ARTICLE II.

De l'Histoire romaine.

Quelque prévenu que paraisse Tite Live en faveur du peuple dont il écrit l'histoire, on ne peut nier que le magnifique éloge qu'il en fait dès l'entrée de son ouvrage n'ait de très-justes fondements, et l'on doit reconnaître avec lui qu'il n'y a jamais eu de république ni plus puissante, ni gouvernée avec plus de justice, ni plus riche en grands exemples, et qu'il n'y eu a point eu non plus où l'avarice et le luxe soient entrés si tard, et où la pauvreté et la frugalité aient été en si grand honneur, et pendant un si long temps. *Cæterum*,

[1] Plut. in Vitâ Dion.

dit Tite-Live [1], *aut te amor negotii suscepti fallit, aut nulla unquàm respublica nec major, nec sanctior, nec bonis exemplis ditior fuit; nec in quam tam seræ avaritia luxuriaque immigraverint, nec ubi tantus ac tamdiu paupertati ac parcimoniæ honos fuerit.*

La Providence, après avoir montré dans Nabuchodonosor, dans Cyrus, dans Alexandre, avec quelle facilité elle renverse les plus grands empires et en forme de nouveaux, a pris plaisir à en établir un d'un genre tout différent, qui ne tînt rien de cette impétuosité précipitée des premiers, et de ce tumulte où le hasard paraît plus dominer que la sagesse; qui s'étendît par mesure et par degrés; qui fût conquérant par méthode; qui s'affermît par la sagesse des conseils et par la patience; dont la puissance fût le fruit de toutes les plus grandes vertus humaines, et qui par tous ces titres méritât de devenir le modèle de tous les autres gouvernements. Dans cette vue, elle a jeté de loin les fondements capables de porter ce grand édifice. Elle y a préparé par une longue suite de grands hommes, et par un enchaînement d'événements singuliers que les païens n'ont pu s'empêcher d'admirer, et auxquels ils ont été forcés d'avouer que la Divinité présidait. Tite-Live, dès le commencement de son histoire, dit que l'origine et la fondation du plus grand empire qui fût sur la terre ne pouvait être que l'ouvrage des destins [2], et l'effet d'une protection particulière des dieux. Il fait déclarer par Romulus [3], dans le moment qu'il est admis dans le ciel, que les dieux veulent que Rome devienne la capitale de l'univers, et que nulle puissance humaine ne pourra lui résister. Il rapporte avec soin les prodiges qui, dès la fondation de cette ville [4], en attestaient la future grandeur, et fait remarquer dans plusieurs de ceux qui la gouvernèrent d'abord comme un secret instinct et un pressentiment assuré de la puissance à laquelle elle était destinée. Enfin Plutarque [1] dit en termes exprès que, pour pour peu d'attention que l'on fasse sur la conduite et sur les actions des Romains, on reconnaîtra clairement qu'ils ne seraient jamais parvenus à ce haut point de gloire, si les dieux n'en avaient pris soin dès le commencement, et si leur origine n'avait eu quelque chose de miraculeux et de divin. Et dans un autre endroit, qui m'a paru bien digne d'attention, il attribue cette rapidité incroyable de conquêtes [2] qui étonna l'univers, non à des efforts humains de prudence et de valeur, mais à une protection spéciale des dieux, dont la faveur, comme un vent impétueux, semblait s'être hâtée d'accroître par de prompts succès et de porter au loin la puissance romaine.

C'est de l'histoire de ce peuple que j'entreprends de donner ici quelque idée. J'en rapporterai pour cela quelques morceaux détachés, comme j'ai fait en traitant de l'histoire grecque; et je choisirai ceux qui font mieux connaître le caractère et l'esprit du peuple romain, et qui présentent de plus grandes vertus et de plus beaux modèles. J'y joindrai aussi quelques réflexions, pour apprendre aux jeunes gens à tirer de leurs lectures tout le fruit qu'on en doit attendre.

Le premier morceau de cette histoire traitera de la fondation de l'empire romain par Romulus et Numa : le second, de l'expulsion des rois et de l'établissement de la liberté : le troisième aura beaucoup plus d'étendue, quoiqu'il ne renferme que l'espace d'environ cinquante ans, depuis le commencement de la seconde guerre punique jusqu'à la défaite de Persée, roi de Macédoine, qui est le temps des plus grands événements de l'histoire romaine. Enfin, le quatrième et dernier morceau aura

[1] Tit. Liv. in Præf.

[2] « Debebatur, ut opinor, fatis tantæ origo urbis, « maximique secundùm deorum opes imperii principium. » (Liv. lib. 1, n. 4.)

[3] « Abi : nuncia Romanis, cœlestes ita velle, ut mea « Roma caput orbis terrarum sit... sciantque, et ita posteris tradant, nullas opes humanas armis romanis « resistere posse. » (Id. ibid. n. 16.)

[4] « Inter principia condendi hujus operis (Capitolii), « movisse numen ad indicandam tanti imperii molem « traditur deos. » (Ibid. n. 55.)

[1] Plut. in Vitâ Rom.

[2] Ἡ εὔροια τῶν πραγμάτων καὶ τὸ ῥόθιον τῆς εἰς τοσαύτην δύναμιν καὶ αὔξησιν ὁρμῆς, οὐ χερσὶν ἀνθρώπων οὐδὲ ὁρμαῖς προσχωροῦσαν ἡγεμονίαν, θείᾳ δὲ πομπῇ καὶ πνεύματι τύχης ἐπιταχυνομένης ἐπιδείκνυται τοῖς ὀρθῶς λογιζομένοις. (Plut. de Fort. Rom.)

pour matière le changement de la république romaine en monarchie, prévu et marqué par l'historien Polybe.

PREMIER MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Fondation de l'empire romain par Romulus et Numa.

On trouve réunis dans Romulus et dans Numa tous les principes et les fondements de la puissance de Rome, les causes de son agrandissement et de sa durée, les maximes de sa politique, les régles de son gouvernement, le génie particulier de son peuple et l'esprit dont il a été animé dans toute sa conduite et dans toutes ses différentes situations pendant plus de douze siécles. C'est dans ces deux régnes que le peuple romain a puisé les caractéres propres et singuliers qu'il a portés depuis avec tant d'éclat et de succés ; et l'impression en a été si intime et si profonde, qu'elle a duré sans altération, non-seulement du temps des rois et de la république, mais sous les empereurs, et jusqu'à la décadence de l'empire.

PREMIER CARACTÈRE DES ROMAINS.

La valeur.

Un des caractéres dominants du peuple romain a été d'être belliqueux, entreprenant, conquérant; de se consacrer tout entier à la profession des armes, et de préférer à tout la gloire qui revient des exploits guerriers. Romulus, son fondateur, semble lui avoir inspiré ce caractére. Ce prince, endurci dès son enfance par les pénibles exercices de la chasse, et accoutumé à combattre contre les voleurs; obligé ensuite de défendre les franchises de l'asile qu'il avait ouvert; n'ayant pour sujet de son nouveau royaume qu'un assemblage de gens hardis, déterminés, féroces, qui n'espéraient de sûreté pour leur personne que par la force, et qui, ne possédant rien, ne pouvaient trouver de subsistance qu'à la pointe de l'épée; ce prince, dis-je, s'accoutuma à avoir toujours les armes à la main, et il passa son régne à faire successivement la guerre aux Sabins, aux Fidénates, aux Véiens et à tous les peuples voisins.

Il mit fort en honneur la bravoure militaire, par les fréquentes victoires qu'il remporta, et par ses exploits personnels. Et l'éclat avec lequel on le vit entrer deux fois dans Rome portant un trophée à la tête de ses troupes victorieuses, au milieu d'une foule de captifs et parmi les acclamations de tout le peuple, donna lieu aux triomphes qui furent en usage dans la suite, et qui étaient en même temps l'aiguillon le plus puissant de l'ambition des généraux et le dernier comble de la grandeur à laquelle ils pouvaient aspirer. Romulus ne fut pas moins attentif à animer le courage des simples soldats par les récompenses et les différents honneurs militaires, et par l'amorce des terres conquises qu'il leur partageait.

DEUXIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

Mesure sage pour étendre l'empire.

Un autre grand caractère des Romains consiste dans les sages mesures qu'ils ont toujours prises pour étendre et agrandir leur empire, et dont Romulus leur a donné l'exemple. Ce prince, persuadé qu'un Etat n'est puissant qu'à proportion de la multitude des sujets qui le composent, employa deux moyens pour augmenter le nombre des siens.

Le premier fut l'usage modéré et prudent qu'il fit de ses victoires et de ses conquêtes. Au lieu de traiter les vaincus en ennemis, selon la coutume des autres conquérants, en les exterminant, en les dépouillant, en les réduisant en servitude, ou en les forçant, par la dureté du joug qu'on leur impose, de haïr le nouveau gouvernement, il les regarda tous comme ses sujets naturels, les fit habiter avec lui dans Rome, leur communiqua tous les priviléges des anciens citoyens, adopta leurs fêtes et leurs sacrifices, leur ouvrit indifféremment l'entrée à tous les emplois civils et militaires; et, en les intéressant par tous ces avantages au bien de l'Etat, il les y attacha par des liens si puissants et si volontaires, qu'ils ne furent jamais tentés de les rompre.

Les Romains, portant au fond du cœur un pressentiment secret de la grandeur à laquelle ils étaient destinés, furent en tout temps fidèles à suivre cette maxime d une politique si

profonde et si salutaire. On sait que c'était ordinairement le général même qui avait fait la conquête d'une ville ou d'une province, qui en devenait le protecteur, qui plaidait leur cause dans le sénat, qui défendait leurs droits et leurs intérêts, et qui, oubliant sa qualité de vainqueur, ne se souvenait que de celle de patron et de père pour les traiter tous comme ses clients et ses enfants.

Le second moyen que Romulus employa fut de ne pas dédaigner des bergers, des esclaves, des gens sans biens et sans naissance, pour augmenter le nombre de ses sujets et de ses citoyens. Il savait que les commencements des villes et des Etats [1], aussi bien que de toutes les autres choses humaines, étaient faibles et obscurs, et que c'est ce qui avait donné lieu aux fondateurs des villes de feindre que leurs premiers habitants étaient nés et sortis de la terre. Il reçut donc dans son asile tous les fugitifs que l'amour de la liberte et les poursuites pour dettes ou pour d'autres raisons obligeaient de chercher une retraite. Ce premier bienfait, joint à la fête des Saturnales, que Numa introduisit depuis, et où les maîtres admettaient leurs esclaves aux mêmes festins, et vivaient avec eux dans une parfaite égalité, inspira aux Romains plus de douceur et de bonté pour leurs esclaves que n'en a eu aucun peuple policé. Chaque citoyen avait le pouvoir, en donnant la liberté à ses esclaves, de les rendre citoyens romains comme lui, de leur en accorder le rang et tous les droits, et de les unir à l'Etat d'une manière si étroite et si honorable, qu'on n'a point vu d'affranchi qui n'ait préféré cette nouvelle patrie à son pays natal et à sa famille.

C'est par ces deux moyens que Rome se renouvelait sans cesse, et se fortifiait. C'est par là qu'elle réparait ses pertes, qu'elle remplaçait les anciennes familles qui s'éteignaient par les accidents de la guerre ; qu'elle trouvait dans sou sein des recrues toujoura prêtes à remplir les légions, et des sujets capables d'occuper tous les emplois de la paix et de la guerre; et que, se sentant surchargée par une multiplication trop féconde, elle était en état d'envoyer au loin de nombreux essaims, et d'établir sur ses frontières de puissantes colonies, qui servaient de remparts contre les ennemis, et faisaient la sûreté des nouvelles conquêtes.

En s'incorporant sans cesse des étrangers, et les transformant en citoyens et en membres, elle leur communiquait ses mœurs, ses maximes, son esprit, la noblesse de ses sentiments, son zèle pour le bien public; et, en les associant à sa puissance, à ses avantages et à sa gloire, elle formait un Etat toujours florissant, que le dehors et le dedans contribuaient également à fortifier et à agrandir.

Les Romains évitèrent en tout temps la faute capitale que fit Périclès [1], quoique d'ailleurs un des plus grands politiques qu'ait eu la Grèce, en déclarant qu'on ne tiendrait pour Athéniens naturels et véritables que ceux qui seraient nés de père et de mère athéniens. Par ce seul décret, qui excluait plus du quart de ses citoyens, il affaiblit extrêmement sa république. Il la mit hors d'état de faire des conquêtes, ou de les conserver; et, forcé de se contenter d'avoir les villes conquises pour alliées ou pour tributaires, au lieu de les unir à soi comme membres du corps de l'Etat et comme partie de sa république, selon les principes des Romains, il les vit bientôt secouer le nouveau joug et se mettre en liberté.

C'est avec raison que Denys d'Halicarnasse [2] regarde la coutume introduite par Romulus d'incorporer dans l'Etat les villes et les nations vaincues, comme la plus excellente maxime de politique, et qui a le plus contribué à l'établissement et à l'affermissement de la grandeur romaine. Il remarque que ce fut le mépris ou l'ignorance de cette maxime qui ruina la puissance des Grecs, qui mit Sparte

[1] « Urbes quoque ut cætera, ex infimo nasci : deindè, « quas sua virtus ac dii juvent, magnas sibi opes ma- « gnumque nomen facere... Adjiciendæ multitudinis « causâ, vetere consilio condentium urbes, qui obscuram « atque humilem conciendo ad se multitudinem, natam « è terrâ sibi prolem ementiebantur, asylum aperit. » (Liv. lib. 1, n. 8 et 9.)

[1] Plut. in Vitâ Pericl.

[2] Κράτιστον ἁπάντων πολιτευμάτων ὑπάρχον, ὃ καὶ τῆς βεβαίου Ῥωμαίοις ἐλευθερίας ἦρξε, καὶ τῶν ἐπὶ τὴν ἡγεμονίαν ἀναγόντων οὐκ ἐλαχίστην μοῖραν παρέσχε. (DIONYS. HALIC. *Antiq. rom.* lib. 2.)

hors d'état de se relever après la bataille de Leuctres, et qui, à la bataille de Chéronée, fit perdre pour toujours aux Thébains et aux Athéniens l'empire de la Grèce ; au lieu qu'on a vu la république romaine survivre aux plus sanglantes défaites, et mettre sur pied de nouvelles armées encore plus nombreuses que celles qu'elle venait de perdre.

L'empereur Claude, dans un excellent discours qu'il fit au sénat pour justifier le privilége de citoyen romain qu'il avait accordé aux peuples de la Gaule, remarqua judicieusement que ce qui avait perdu les républiques de Lacédémone et d'Athènes [1], était l'extrême différence qu'elles avaient mise entre les citoyens et les peuples conquis, traitant toujours ces derniers comme des étrangers, les tenant séparés de tout, et ne les intéressant ainsi jamais au bien public : au lieu que le fondateur de Rome, par une politique infiniment mieux entendue, avait incorporé dans le nombre des citoyens les peuples qu'il avait vaincus ; et que, dans le jour même où il les avait combattus comme ennemis, il les avait reçus comme membres de l'Etat, admis à tous les priviléges des sujets naturels, et engagés par leur propre intérêt à défendre la même ville qu'ils avaient attaquée.

Ce fut principalement par ce moyen, comme on l'a déjà remarqué, que le plus étendu de tous les empires fit un corps dont toutes les parties étaient liées beaucoup plus par l'affection que par la crainte. Les Romains avaient des colonies dans tous les pays ; et les peuples de toutes les provinces étaient admis au gouvernement de l'Etat sans qu'il y eût presque de différence entre eux et les vainqueurs. Les Gaules étaient pleines de familles consulaires [2]. Les charges civiles et militaires étaient également remplies ou par les Romains, ou par des hommes du pays. Saint Augustin remarque, en quelque endroit, qu'on distinguait peu à Carthage si elle était libre ou vaincue, tout étant commun entre ses citoyens et ceux de Rome, et le gouvernement étant égal pour l'un et pour l'autre.

Ce principe de politique à l'égard des peuples vaincus, observé exactement à Rome, dans tous les temps, est bien digne d'attention, et peut être d'un grand usage. Les voies dures et hautes ne sont propres qu'à entretenir une division dangereuse, qui éclate à la première occasion. Le bon traitement au contraire fait aimer le vainqueur, attache au nouveau gouvernement, efface les anciennes impressions ; et, comme les peuples conquis servent ordinairement de frontière, leur fidélité devient une barrière plus ferme et plus sûre que tous les remparts.

TROISIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

Sagesse des délibérations dans le sénat.

Le troisième caractère est la sagesse du sénat, qui commença sous Romulus à prendre une forme arrêtée et fixe. Le sénat était le conseil public de la nation toujours subsistant [1] ; composé, non de membres arbitraires, mais de personnes tirées des plus considérables familles. Les sénateurs, intéressés par leurs fortunes et par leurs dignités au succès du gouvernement, capables, par la maturité de l'âge et par une longue expérience, de gouverner sagement, tenaient le milieu et la balance entre l'autorité souveraine du

[1] « Quid aliud exitio Lacedæmoniis et Atheniensibus « fuit, quanquam armis pollerent, nisi quod victos pro « alienigenis arcebant ? At conditor noster Romulus tantùm sapientiâ valuit, ut plerosque populos eodem die « hostes, dein cives habuerit. » (TAC. *Annal.* lib. 11, cap. 24.)

[2] « Cætera in communi sita sunt (*disait Céréalis, « général de l'armée romaine, à ceux de Trèves et de « Langres*). Ipsi plerumquè legionibus nostris præsidetis : ipsi has aliasque provincias regitis. Nihil separatum, clausumve... Proindè pacem et urbem, quam « victi victoresque eodem jure obtinemus, amate, co- « lite. » (TAC. *Hist.* lib. 4, cap. 74.)

[1] « Majores nostri, quum regum potestatem non tu- « lissent, ita magistratus annuos creaverunt, ut conci- « lium senatûs reipublicæ præponerent sempiternum : « deligerentur autem in id concilium ab universo po- « pulo, aditusque in illum summum ordinem omnium « civium industriæ ac virtuti pateret. Senatum reipub. « custodem, præsidem, propugnatorem collocaverunt. « Hujus ordinis auctoritate uti magistratus, et quasi mi- « nistros gravissimi concilii esse voluerunt : senatum au- « tem ipsum proximorum ordinum splendore confir- « mari, plebis libertatem et commoda tueri atque augere « voluerunt. » (CIC. *Orat. pro Sext.* n. 137.)

prince et la faiblesse du peuple, et fournissaient une foule de magistrats formés au bien et préparés aux plus grands emplois par une excellente éducation, remplis de lumières et de sentiments supérieurs à ceux du vulgaire. On les appelait *pères* (*patres*), afin que d'un côté ce nom les fit souvenir qu'ils étaient en place et tenaient un rang distingué pour devenir les protecteurs du peuple, dont ils devaient procurer les avantages avec une vigilance, un désintéressement, un zèle de pères; et que d'un autre côté le peuple fût averti du respect et de l'affection qu'il était obligé de leur témoigner, et de la confiance avec laquelle il devait faire usage de leur conseil, de leur crédit, de leur protection.

Ce sénat fut dans tous les siècles suivants le plus ferme appui, la principale force, la plus grande ressource de l'Etat, même sous les empereurs. On sait la célèbre parole de Cinéas, que Pyrrhus avait député vers les Romains. Quand il fut de retour, il dit à son maître que le sénat de Rome lui avait paru une assemblée de rois [1], tant il y avait reconnu de grandeur et de majesté. Ce n'est point dans les édifices [2], dit l'empereur Othon à l'occasion d'une émeute où il craignait pour le sénat, ni dans la magnificence extérieure, que consistent la gloire et la durée de l'empire. Tout ce qui n'est que matériel est peu de chose; il peut se détruire et se rétablir, sans que l'essentiel souffre aucun changement. Mais c'est attaquer le fond de l'Etat et le prince même que de donner atteinte à l'autorité du sénat.

J'aurai lieu de parler encore ailleurs du sénat, lorsque j'examinerai plus en détail la forme du gouvernement établi dans la république romaine.

[1] « Quem qui ex regibus constare dixit, unus veram « speciem romani senatus cepit. » (Liv. lib. 9, n. 17.)

[2] « Quid! vos pulcherrimam banc urbem domibus et « tectis, et congestu lapidum stare creditis? Muta ista « et inanima intercidere ac reparari promiscua sunt: « æternitas rerum, et pax gentium, et mea cum vestrâ « salus, incolumitate senatûs firmatur. » (Tac. *Hist.* lib. 1, cap. 84.)

QUATRIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

Union étroite de toutes les parties de l'Etat.

Le peuple romain n'était d'abord qu'une multitude confuse, formée par l'assemblage tumultueux et fortuit de plusieurs peuples, opposés de caractères et d'intérêts, différents d'inclinations et de professions, pleins de jalousies et d'animosités. Pour faire cesser cette diversité, nuisible à l'affaiblissement solide de l'Etat, Romulus commença par distribuer tous les citoyens en tribus et en légions; et ensuite Numa [1], allant encore plus loin au-devant du mal, rassembla tous ceux d'un même art et d'un même métier, et les réunit dans une même confrérie, en leur assignant des jours de fêtes et des cérémonies propres, pour leur faire oublier par ces nouveaux liens de religion et de plaisir la diversité de leur ancienne origine.

Mais ce qui contribua le plus à établir une parfaite concorde dans ce peuple naissant fut le droit de patronage établi par Romulus [2]; parce qu'en unissant par des liens très-étroits et très-sacrés les patriciens avec les plébéiens, les riches avec les pauvres, il semblait ne faire du peuple entier qu'une seule famille. On appelait les premiers *patrons* ou *protecteurs*, et les autres *clients*. Les patrons étaient engagés par leur nom même à protéger en toute occasion leurs clients, comme un père soutient ses enfants; à les aider de leur conseil, de leur crédit, de leurs soins; à conduire et poursuivre leurs procès, s'ils en avaient; en un mot, à leur rendre toutes sortes de bons offices. Les clients, de leur côté, rendaient toute sorte d'honneurs à leurs patrons, les respectaient comme de seconds pères, contribuaient de leurs biens à marier leurs filles si elles étaient pauvres, à racheter leurs enfants s'ils avaient été pris par l'ennemi, à les faire subsister eux-mêmes s'ils tombaient dans quelque disgrâce. On a déjà remarqué que dans les temps postérieurs ce n'était pas seulement des particuliers, mais des villes et des provinces entières, que l'on

[1] Plut. in Vitâ Numæ.

[2] Dionys. Halicarn. Antiq. rom. lib. 2.

mettait sous la protection des grands de Rome.

Cette union des citoyens, comme l'observe Denys d'Halicarnasse, formée ainsi dès le commencement[1], et cimentée avec soin par Romulus, s'affermit de telle sorte dans la suite, que pendant l'espace de plus de six cents ans, quoique la république fût continuellement agitée par les divisions intestines qui exercèrent si longtemps le peuple et le sénat, jamais on n'en vint jusqu'à prendre les armes et répandre le sang; mais les disputes, quelque échauffées et violentes qu'elles fussent, se pacifiaient toujours à l'amiable sur les remontrances qui se faisaient de part et d'autre [1], chacun cédant mutuellement de son côté, et relâchant quelque chose de ses droits ou de ses prétentions.

CINQUIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

Amour de la simplicité, de la frugalité, de la pauvreté, du travail, de l'agriculture.

Un des premiers soins de Numa, quand on l'eut choisi pour roi, fut d'inspirer à ses nouveaux sujets l'amour du travail, de la simplicité, de la frugalité, de la pauvreté, dont le goût et l'estime ont duré si longtemps parmi les Romains. La manière dont il était monté sur le trône lui donnait droit de recommander fortement toutes ces vertus à ses citoyens.

Numa était né et faisait sa résidence ordinaire à Cure [2], principale ville des Sabins, d'où les Romains, unis avec cette nation, s'appelèrent *Quirites*. Porté naturellement à la vertu, il avait encore cultivé son esprit par l'étude de toutes les sciences dont son siècle était capable, et surtout de la philosophie. Il en mit les règles en pratique dans toute sa conduite. La campagne et la solitude faisait ses délices. Il s'y occupait à cultiver la terre, et à étudier dans les ouvrages de la nature les merveilles de la puissance divine.

Il jouissait d'un si doux repos, lorsque les ambassadeurs des Romains vinrent lui annoncer que les deux partis qui divisaient Rome s'étaient enfin réunis à le choisir pour leur roi. Cette nouvelle le troubla, mais ne le déconcerta pas. Il leur représenta combien il était dangereux à un homme qui était heureux et content dans la vie qu'il menait, de passer brusquement à un genre de vie tout opposé. « J'ai été nourri et élevé, leur dit-il, « dans la discipline dure et austère des Sabins; et, hors le temps que je donne à étudier et à connaître la Divinité, je ne m'occupe qu'à cultiver la terre et à nourrir des « troupeaux. Si l'on croit voir en moi quelque « chose d'estimable, ce sont toutes qualités « qui doivent m'éloigner du trône : l'amour « du repos, une vie retirée et appliquée à « l'étude, une extrême aversion de la guerre, « et une grande passion pour la paix. Me siérait-il bien, entrant dans une ville qui ne « retentit que du bruit des armes, et qui ne « respire que les combats, de vouloir enseigner et inspirer le respect des dieux, l'amour de la justice, la haine des violences « et de la guerre à un peuple qui semble désirer beaucoup plus un capitaine qu'un roi? »

Le refus de Numa ne servit qu'à redoubler les instances des Romains. Ils le prièrent et le conjurèrent de ne pas les rejeter dans une nouvelle sédition, qui aboutirait à une guerre civile, puisqu'il n'y avait que lui seul qui fût au gré des deux partis.

Quand ces ambassadeurs se furent retirés, son père et Martius son parent n'oublièrent rien pour le porter à accepter le sceptre. « Si « vous n'êtes sensible, lui disaient-ils, ni au « plaisir d'amasser de grands biens parce que « vous vous contentez de peu, ni à l'ambition « de commander parce que vous jouissez d'une « gloire plus grande et plus réelle, qui est « celle de la vertu, considérez que bien régner « c'est rendre à Dieu l'hommage et le culte « qui lui est le plus agréable. C'est Dieu qui « vous appelle, ne voulant pas laisser inutile « et oisif le grand fonds de justice qu'il a mis « en vous. Ne vous dérobez donc point à la « royauté, puisque c'est à un homme sage le plus « vaste champ du monde pour faire de belles « et de grandes actions. C'est là qu'on peut « servir magnifiquement les dieux et adoucir

[1] Πείθοντες καὶ διδάσκοντες ἀλλήλους, καὶ τὰ μὲν εἴκοντες, τὰ δὲ παρ' ἑκόντων λαμβάνοντες, πολιτικὰς ἐποιοῦντο τὰς τῶν ἐγκλημάτων διαλύσεις. (DIONYS. HALIC. lib. 2.)

[2] Plut. in Vitâ Numæ.

« insensiblement l'esprit des hommes et les « plier sous le joug de la religion, car les su« jets se conforment toujours aux mœurs de « leurs princes. Les Romains ont aimé Tatius, « quoiqu'il fût étranger; et ils ont consacré « par des honneurs divins la mémoire de Ro« mulus, qu'ils adorent. Que sait-on si ce « peuple victorieux n'est pas las de guerres, « et si, plein de triomphes et de dépouilles, « il ne désire pas un chef plein de douceur et « de justice, qui le gouverne en paix sous de « bonnes lois et sous une bonne police? Mais, « quand il continuerait d'aimer la guerre avec « la même fureur, ne vaut-il pas mieux tour« ner ailleurs cette fougue en prenant en « main ses rênes, et unir par des nœuds d'a« mitié et de bienveillance votre patrie et « toute la nation des Sabins avec une ville si « puissante et si florissante? »

Numa ne put résister à de si fortes et de si sages remontrances, et il se mit en marche. Le sénat et le peuple, pressés d'un merveilleux désir de le voir, sortirent de Rome et allèrent au-devant de lui. L'idée qu'ils avaient conçue depuis longtemps de sa probité s'était beaucoup accrue par ce que les ambassadeurs leur avaient rapporté de sa modération [1]. Ils comprenaient qu'il fallait qu'il y eût un grand fonds de sagesse dans un homme capable de refuser la royauté, et qui regardait avec indifférence, et même avec mépris, ce que le reste des hommes considère comme le comble de la grandeur et de la félicité humaine.

Numa conserva sur le trône les vertus qu'il y avait portées. Autant que les bienséances de son rang le pouvaient permettre, il vécut avec la simplicité et la modestie qu'il avait choisies dès le temps de sa vie privée. On voit en lui un modèle parfait de la royauté. Il tempère la majesté du prince par la modération du philosophe, ou plutôt il la relève par un nouvel éclat et la rend plus aimable et plus assurée. Content de s'attirer le respect par ses qualités vraiment royales, il bannit le vain appareil de sa grandeur, qui n'impose qu'aux sens, et dont sa vertu n'avait pas besoin. Il est sans faste, sans luxe, sans gardes. Dès le premier jour de son règne il casse la cohorte que Romulus tenait toujours auprès de sa personne, en déclarant qu'il ne voulait ni se défier de ceux qui se fiaient [1] à lui, ni commander à des hommes qui se défieraient de lui.

Il partage entre les pauvres citoyens les terres conquises, afin de les éloigner de l'injustice par les fruits légitimes de leur travail, et afin de les porter à l'amour de la paix par les soins de l'agriculture, qui en a besoin. Il arrête et il charme leur ardeur trop bouillante pour la guerre par les douceurs d'une vie tranquille et utilement occupée. Pour les attacher à la culture des terres d'une manière plus intéressante et plus fixe, il les distribue par bourgades, leur donne des inspecteurs et des surveillants, visite souvent lui-même les travaux de la campagne, juge des maîtres par l'ouvrage, élève aux emplois ceux qu'il reconnaît laborieux, appliqués, industrieux, réprimande les négligents et les paresseux. Et par ces différents moyens, soutenus de son exemple, et appuyés par la persuasion, il met l'agriculture si fort en honneur, que, dans les siècles suivants, les généraux d'armée et les premiers magistrats, bien loin de regarder comme au-dessous d'eux les occupations rustiques, faisaient gloire [2] de cultiver leurs champs de ces mêmes mains victorieuses et triomphantes qui avaient dompté l'ennemi; et le peuple romain ne rougissait pas de donner le commandement de ses armées et de confier le salut de l'état à ces illustres laboureurs qu'il allait prendre à la charrue, et leur faisait quitter le

[1] Dionys. Halicarn. lib. 2.

[1] Οὔτε γὰρ ἀπιστεῖν πιστεύουσιν, οὔτε βασιλεύειν ἀπιστούντων ἠξίου. (Plut.)

[2] « Pluribus monumentis scriptorum admoneor, apud « antiquos nostros fuisse gloriæ curam rusticationis: ex « quâ Quintius Cincinnatus, obsessi consulis et exercitûs « liberator, ab aratro vocatus ad dictaturam venerit; « ac rursùs, fascibus depositis, quos festinantiùs victor « reddiderat quàm sumpserat imperator, ad eosdem ju« vencos et quatuor jugerum avitum hærediolum re« dierit. Itemque C. Fabricius et Curius Dentatus, al« ter Pyrrho finibus Italiæ pulso, domitis alter Sabinis « accepta quæ viritim dividebantur captivi agri septem « jugera non minùs industriè coluerit, quàm fortiter ar« mis quæsierat. Et ne singulos intempestivè nunc per« sequar, quum tot alios romani generis intuear memo« rabiles duces hoc semper duplici studio floruisse, vel « defendendi vel colendi patrios quæsitosque fines. » (Colum. *de Re rust.* lib. 1.)

soin de leurs terres pour prendre celui de l'empire.

Scipion l'Africain[1], après avoir vaincu Annibal, bêchait lui-même la terre, selon l'usage des anciens, plantait et greffait ses arbres, et s'occupait des travaux rustiques. Personne n'ignore combien Caton l'ancien, surnommé *le Censeur*, s'était appliqué à l'agriculture, dont il nous a même laissé des préceptes. Cicéron[2], dans son beau plaidoyer pour Roscius d'Amérie, entre dans une juste indignation contre l'accusateur de sa partie, qui, ayant dégénéré de l'ancien goût, décriait le séjour de Roscius à la campagne, et voulait qu'on le prît comme une preuve de la haine de son père contre lui; et qui, par le même principe, aurait dû regarder comme un homme dégradé et déshonoré un Attilius, que les députés du peuple romain trouvèrent dans son champ occupé actuellement à semer ses terres: « Nos « ancêtres, dit-il, pensaient bien autrement. « Et c'est par une telle conduite que de faible « et de médiocre qu'était notre république, « ils l'ont rendue si puissante et si florissante. « Ils cultivaient leurs propres terres avec soin, « et ne désiraient point celles d'autrui par le « sentiment d'une basse et insatiable avarice; « et par là ils ont enrichi la république et « grossi l'empire romain de tant de terres, de « villes et de nations. »

Mais cet amour du travail et de la vie champêtre n'a pas seulement contribué aux conquêtes et à l'agrandissement de l'empire romain; il a servi aussi à y conserver pendant tant de siècles cette noblesse de sentiments, cette générosité, ce désintéressement, qui ont encore plus illustré le nom romain que toutes les plus fameuses victoires. Car, il faut l'avouer, cette vie innocente de la campagne[1] a une liaison bien étroite avec la sagesse, dont elle est comme la sœur; et l'on peut avec raison la regarder comme une excellente école de simplicité[2], de frugalité, de justice, et de toutes les vertus morales.

Numa, élevé dans cette école, inspira le même goût et les mêmes sentiments, non-seulement à ses propres sujets, mais aux villes voisines, comme l'observe Plutarque dans la magnifique description qu'il nous a laissée de son règne. Car le peuple romain n'était pas le seul qui fût adouci et calmé par la justice et l'humeur pacifique de ce bon roi, mais aussi les villes des environs, dans lesquelles, comme si un doux zéphir eût soufflé du côté de Rome, on aperçut un admirable changement de mœurs, et l'on vit succéder à la fureur de la guerre un ardent désir de vivre en paix, de cultiver la terre, d'élever tranquillement ses enfants, et de servir les dieux en repos. Dans tout le pays ce n'étaient que fêtes, que jeux, sacrifices, festins et réjouissances de gens qui se visitaient et qui allaient les uns chez les autres, sans aucune crainte, comme si la sagesse de Numa eût été une riche source d'où la vertu et la justice eussent coulé dans l'esprit de tous les peuples, et répandu dans leur cœur la même tranquillité qui régnait dans le sien.

En effet, pendant le règne de Numa on ne vit ni guerre, ni esprit de révolte; et l'ambition de régner ne porta personne à conspirer contre lui. Mais, soit que le respect pour son éminente vertu, ou la crainte de la Divinité, qui le protégeait si visiblement, eût désarmé le crime; soit que le ciel, par une faveur singulière, prît plaisir à préserver cet heureux règne de tout attentat qui pût en souiller la gloire ou en troubler la joie, il a servi de preuve et d'exemple à cette grande vérité que

[1] « In hoc angulo ille Carthaginis horror, Scipio, « abluebat corpus laboribus rusticis fessum : exercebat « enim opere se, terramque (ut mos fuit priscis) ipse subigebat. » (SEN. *Epist.* 86.)

[2] « Næ tu, Eruci, accusator esses ridiculus, si illis « temporibus natus esses, quum ab aratro arcessebantur « qui consules fierent. Etenim qui præesse agro colendo « flagitium putes, profectò illum Attilium, quem suâ « manu spargentem semen, qui missi erant, convenerunt, hominem turpissimum atque inhonestissimum « judicares. At herculè majores nostri longè aliter et de « illo et de cæteris talibus viris existimabant. Itaque ex « minimâ tenuissimâque republicâ maximam et florentissimam nobis reliquerunt. Suos enim agros studiosè « colebant, non alienos cupidè appetebant : quibus rebus « et agris, et urbibus, et nationibus rempublicam, atque « hoc imperium, et populi romani nomen auxerunt. » (*Orat. pro S. Rosc. Amer.* n. 50.)

[1] « Res rustica, sine dubitatione, proxima et quasi consanguinea sapientiæ est. » (COLUM. *de Re rust.* lib. 1.)

[2] « Vita rustica parcimoniæ, diligentiæ, justitiæ magistra est. » (*Orat. pro Rosc. Amer.* n. 75.)

Platon osa prononcer[1], longtemps depuis, lorsqu'en parlant du gouvernement il dit : *Les villes et les hommes ne seront délivrés de leurs maux que lorsque, par une protection particulière des dieux, la souveraine puissance et la philosophie, se trouvant réunies dans un même homme, rendront la vertu victorieuse du vice* [2]. Car le sage n'est pas seulement heureux, mais il rend encore heureux tous ceux qui écoutent les paroles qui sortent de sa bouche. Il n'a presque jamais besoin d'en venir à la force et aux menaces pour réduire ses sujets, qui, voyant éclater la vertu dans un modèle aussi illustre et aussi exposé aux yeux qu'est la vie de leur prince, se portent naturellement à l'imiter et à mener comme lui une vie irrépréhensible et heureuse ; ce qui est le fruit le plus doux d'un sage gouvernement, comme d'un autre côté la plus solide gloire d'un prince est de pouvoir inspirer à ses sujets une si noble inclination et de les conduire à une vie si parfaite, ce que personne n'a su si bien faire que Numa.

J'ai cru devoir exposer avec quelque étendue les raisons de Numa pour refuser la couronne, les motifs qui le déterminèrent à l'accepter, les excellentes règles qu'il suivit dans son gouvernement, et la belle description que fait Plutarque des merveilleux effets que produisit son règne, fondé sur la justice et sur l'amour de la paix. Ce caractère est grand et presque unique dans l'histoire ; et il me semble que le devoir d'un maître est de bien faire sentir à ses disciples des endroits si pleins de beaux sentiments et si propres à former en même temps l'esprit et le cœur.

SIXIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

Sagesse des lois.

Numa comprit, dès le commencement de son règne, que la justice, qui est la base des empires et de toute société, était encore plus nécessaire à un peuple élevé dans l'exercice des armes, accoutumé à subsister par la violence et à vivre sans discipline et sans police. Pour adoucir la férocité de ces esprits, et pour réduire à l'uniformité tant de caractères différents, il établit des lois sages, et les rendit aimables par sa modération et sa douceur, par l'exemple des plus grandes vertus, par un amour invariable pour l'équité envers les étrangers aussi bien qu'à l'égard des citoyens. Par cette conduite, il inspira à ses sujets un si grand respect pour la justice, qu'il changea toute la face de la ville. Et le zèle pour observer des lois si utiles et si simples, et pour en perpétuer l'esprit, fut si grand, que l'on vit toujours à Rome, jusque sous les derniers empereurs, une tradition suivie de jurisprudence, une espèce d'école de sages législateurs et de célèbres jurisconsultes, qui, formant leurs décisions sur les plus pures lumières de la raison et sur les plus sûres maximes de l'équité naturelle, composèrent ce corps de droit et de jurisprudence qui est devenu l'admiration de tout l'univers, et que toutes les nations policées ont adopté, ou du moins imité, en y puisant les lois les plus salutaires.

SEPTIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

La religion.

Le septième caractère est un grand respect pour la religion, une exacte fidélité à tout commencer par elle et à y rapporter tout. Romulus avait déjà montré beaucoup d'attachement pour la religion, comme Plutarque l'observe ; mais Numa le porta beaucoup plus loin, et s'appliqua à lui donner plus de lustre et plus de majesté. Il en prescrivit les règles particulières ; il en marqua en détail les exercices et les rits, et les accompagna de tout ce que les cérémonies pouvaient avoir de plus auguste et les fêtes de plus agréable et de plus attirant. Par ces spectacles nouveaux de religion, et par ce commerce fréquent avec les choses saintes, qui semblaient rendre la Divinité présente partout, il rendit les esprits plus dociles, plus traitables, plus humains, et tourna insensiblement le penchant qu'ils avaient à la vio-

[1] « Atque ille quidem princeps ingenii et doctrinæ « Plato, tùm denique fore beatas respublicas putavit, si « aut docti et sapientes homines eas regere cœpissent ; « aut, qui regerent, omne suum studium in doctrinâ ac « sapientiâ collocâssent. Hanc conjunctionem videlicet « potestatis et sapientiæ saluti censuit civitatibus esse « posse. » (Cic. *ad Quint. frat.* lib. 1, *Epist.* 1.)

[2] Lib. 5, de Rep.

lence et à la guerre vers l'amour de la justice et vers le désir de la paix, qui en est le fruit. Cette habitude de faire entrer la religion dans toutes les actions remplit le peuple d'une vénération pour la Divinité si profonde et si durable, que dès lors, et dans tous les siècles suivants, on ne créait point de magistrats, on ne déclarait point la guerre, on ne donnait point de bataille, on n'entreprenait rien en public, et l'on ne faisait rien en particulier, ni mariages, ni funérailles, ni voyages, sans l'avoir consacré par la religion. Le soin qu'il eut de bâtir un temple à la Foi, et de la faire regarder comme la dépositaire sacrée des paroles données et des promesses, et comme la vengeresse inexorable de leurs violements, rendit le peuple si fidèle à ses engagements, que jamais dans aucune nation la sainteté du serment ne fut plus inviolable.

Polybe et Tite-Live rendent sur cela un glorieux témoignage aux Romains. Le premier dit que[1], quand ils avaient une fois prêté serment, ils gardaient inviolablement leur parole, sans qu'il fût besoin ni de cautions, ni de témoins, ni de promesses par écrit, au lieu que toutes ces précautions étaient inutiles chez les Grecs. Le second[2] remarque que « les « différents et continuels exercices de religion « établis par Numa, qui faisaient intervenir la « divinité à toutes les actions humaines, « avaient rempli d'une si grande religion tous « les esprits, qu'une parole donnée et un serment n'avaient pas moins de poids et d'autorité à Rome que la crainte des lois et des châtiments. Et non-seulement les Romains « prirent le caractère et les mœurs pacifiques « de Numa, se formant sur leur roi comme « sur un modèle parfait, mais les nations voisines, qui auparavant avaient regardé Rome « moins comme une ville que comme un camp « destiné à troubler la paix de tous les peuples, « conçurent une si profonde vénération pour « le prince et pour ses sujets, qu'ils auraient « cru que c'eût été commettre un crime et une « espèce de sacrilége que d'attaquer une ville « tout occupée du culte et du service des « dieux. »

[1] Δι' αὐτῆς τῆς κατὰ τὸν ὅρκον πίστεως τηροῦσι τὸ καθῆκον. (POLYB. lib. 6.)

[2] « Deorum assidua insidens cura, quum interesse rebus humanis cœleste numen videretur, eâ pietate omnium pectora imbuerat, ut fides ac jusjurandum proximè legum ac pœnarum metum civitatem regerent. Et quum ipsi se homines ad regis, velut nulci exempli, mores formarent, tùm finitimi etiam populi, qui antè, castra, non urbem positam in medio, ad sollicitandam omnium pacem crediderant, in eam verecundiam adducti sunt, ut civitatem totam in cultum versam deorum violari ducerent nefas. » (LIV. lib. 1, n. 21.)

En commençant à parler de l'histoire romaine, il m'a paru nécessaire de donner d'abord une idée de ce fameux peuple, dont les principaux caractères, qui l'ont rendu si célèbre et l'ont si fort élevé au-dessus de tous les autres peuples, se trouvent heureusement réunis dans Romulus et Numa, ses deux fondateurs. On voit par là de quelle conséquence sont, non-seulement pour les particuliers, mais même pour des nations entières, les premières impressions qu'on leur donne; et il est visible que ce furent ces grandes et solides vertus, établies dans Rome dès sa naissance, et toujours cultivées de plus en plus et infiniment accrues dans la suite des siècles, qui la rendirent victorieuse et maîtresse de l'univers: car, selon la judicieuse remarque de Denys d'Halicarnasse[1], c'est une loi immuable et fondée dans la nature même, que ceux qui sont supérieurs en mérite le deviennent aussi en pouvoir et en autorité, et que les peuples qui ont plus de vertu et de courage l'emportent tôt ou tard sur ceux qui en ont moins.

SECOND MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE

Expulsion des rois et établissement de la liberté.

L'époque de l'expulsion des rois et de l'établissement de la liberté à Rome est trop considérable pour ne s'y pas arrêter. Cet événement mémorable est la base de la plus fameuse république qui ait jamais été; c'est la source de ses beaux jours, et de tout ce qu'on a admiré en elle de plus grand et de plus merveilleux. De là le peuple romain contracta encore deux caractères singuliers, l'un de haine irréconciliable contre la royauté et contre tout ce

[1] Φύσεως γὰρ δὴ νόμος ἅπασι κοινός, ὃν οὐδεὶς ἀναλύσει χρόνος, ἄρχειν ἀεὶ τῶν ἡττόνων τοὺς κρείττονας. (DIONYS. HALIC. *Antiq. rom.* lib. 1.)

qui en présentait la moindre apparence, l'autre d'un violent amour de sa liberté dont il fut jaloux dans tous les temps presque jusqu'à l'excès. La modération réciproque que le sénat et le peuple gardèrent dans leurs disputes fait encore un troisième caractère bien digne d'être remarqué.

PREMIER CARACTÈRE.

Haine de la royauté.

Plusieurs circonstances et divers motifs concoururent à faire naître cette haine implacable de la royauté, et à la fortifier.

1° Le mécontentement et l'aversion que le peuple romain couvait depuis longtemps contre les violences et le gouvernement tyrannique des Tarquins éclatèrent enfin à l'occasion de l'outrage fait à Lucrèce, et de la manière funeste dont elle punit sur elle-même le crime du prince en se donnant la mort de sa propre main.

2° Ces dispositions augmentèrent infiniment par la fermeté inouïe avec lequelle le consul Brutus fit en sa présence trancher la tête à ses enfants, pour être entrés dans un complot qui tendait au rétablissement des rois. Le sang de deux fils répandu par un père, avec le saisissement et l'effroi de tous les assistants, fit sentir plus vivement quel étrange malheur c'était que le joug des Tarquins, puisqu'il en fallait acheter l'affranchissement à un si grand prix. Cette exécution sanglante, et la fin tragique de Lucrèce, qui faisaient également horreur à la nature, gravèrent si avant dans tous les esprits l'aversion de la royauté, que même dans les siècles suivants ils n'en purent souffrir jusqu'à l'ombre; et ils crurent, à l'exemple de leurs ancêtres, devoir sacrifier ce qu'ils avaient de plus cher, et tenter ce qu'il y a de plus extrême pour écarter un mal qu'ils étaient accoutumés, dès la jeunesse, à regarder comme le plus grand et le plus insupportable de tous les maux.

3° En livrant au pillage les biens du roi, en abattant son palais et sa maison de campagne, en consacrant au dieu Mars ses champs près de Rome afin d'en rendre la restitution impossible, en jetant dans le Tibre la moisson de ses terres, ils achevèrent de rendre la rupture irréconciliable; et tout le peuple, qui avait pris part à l'insulte et au pillage, comprit qu'il ne pouvait trouver l'impunité que dans une résistance inflexible.

4° L'acharnement opiniâtre des Tarquins à fatiguer les Romains par une longue et rude guerre, et à soulever contre eux tous leurs voisins, les mit dans la nécessité de se défendre sans ménagement. Les attaques réitérées, les fréquentes batailles, la mort d'un de leurs consuls tué dans le combat avec les plus considérables des citoyens, entretinrent et échauffèrent leurs animosités, et firent passer en habitude la crainte et la haine de la royauté. On peut juger de l'horreur qu'ils en avaient conçue, dès le commencement, par la réponse qu'ils firent aux ambassadeurs du roi Porséna, qui sollicitait fortement le rétablissement des Tarquins. Ils déclarèrent [1] qu'ils étaient disposés à ouvrir plutôt leurs portes aux ennemis qu'aux rois, et qu'ils aimeraient mieux perdre leur ville que leur liberté.

5° La loi qui donnait pouvoir de prévenir quiconque tenterait de se rendre maître de la république, et de le tuer avant qu'il fût juridiquement condamné, pourvu qu'après le meurtre on apportât des preuves de l'attentat, semblait armer indifféremment la main de tous les citoyens contre l'ennemi commun, établir tous les particuliers comme également dépositaires de la liberté publique, et les rendre responsables de sa conservation.

6° La valeur héroïque d'Horatius Coclès, avec les récompenses et les honneurs extraordinaires qu'il reçut pour avoir arrêté seul sur le pont l'armée auxiliaire des Tarquins; l'audace intrépide de Scévola, qui punit sa main pour avoir manqué son coup; le courage de Clélie et de ses compagnes; les triomphes décernés à Publicola et à Marcus son frère à cause des victoires remportées sur les rois; l'éloge funèbre et les honneurs solennels rendus à Brutus comme au père de la liberté, et ceux qu'on rendit ensuite à Publicola en

[1] « Ita induxisse in animum, hostibus potiùs quàm re- « gibus portas patefacere; eam esse voluntatem omnium, « ut qui libertati erit in illâ urbe finis, idem urbi sit. » Liv. lib. 2, n. 15.)

reconnaissance de son amour constant pour la république : tous ces objets enflammérent de plus en plus le zèle pour la liberté et la haine de la tyrannie, et en attirant l'admiration de tous les esprits vers ces grands modèles, leur inspirèrent un ardent désir de les imiter.

7° Le serment solennel que fit le peuple sur les autels en son nom et au nom de toute la postérité, que jamais, sous quelque prétexte que ce pût être, il ne souffrirait qu'on rétablît à Rome la royauté [1], fut toujours dans la suite des siècles aussi présent à ce peuple que s'il eût tout récemment secoué le joug d'une servitude également dure et honteuse.

Cette aversion cimentée par tant de sang et fortifiée par de si puissants motifs, a passé d'âge en âge, non-seulement pendant que la république a subsisté, mais sous les empereurs même, et n'a pu s'éteindre qu'avec l'empire. L'entreprise de Manlius [2], qui aspirait à la royauté, effaça le souvenir de toutes ses grandes actions, et le fit précipiter impitoyablement du haut de ce roc même qu'il avait sauvé d'entre les mains des ennemis. Rien ne hâta plus la mort de César que le soupçon qu'il avait donné qu'il pensait à se faire déclarer roi. Ses successeurs, outre la puissance tribunitienne, accumulèrent les titres de César, d'Auguste, de grand pontife, de proconsul, d'empereur, de père de la patrie; mais ni leur ambition, ni la flatterie des peuples n'osa aller plus loin, ni trancher le mot. Et, quoiqu'ils fussent, autant qu'aucun roi de la terre, en possession d'une puissance absolue ; quoique quelques-uns même, comme Caligula, Néron, Domitien, Commode, Caracalla, Héliogabale, poussassent l'abus de la souveraineté jusqu'à la plus cruelle tyrannie, aucun ne s'est hasardé à prendre le diadème, parce qu'il était regardé comme la marque d'un titre dont huit ou dix siècles n'avaient pu effacer ce qu'il avait d'odieux ; et, ce qui est étrange et paraît presque incroyable, pendant que leur religion impie leur permettait de se donner pour des dieux, une politique plus réservée leur défendait de se donner pour des rois.

DEUXIÈME CARACTÈRE.

Amour excessif de la liberté, et application à en étendre les droits

On sait que le corps entier de la république romaine était composé de deux ordres, qui avaient chacun leurs magistrats particuliers aussi bien que leurs intérêts différents, et qui furent toujours opposés entre eux. L'un s'appelait *le sénat*, et il était comme le chef et le conseil de l'État ; l'autre était le simple peuple, nommé en latin *plebs* ou *plebes*, qui était distingué de la noblesse et des familles patriciennes. Ces deux ordres réunis ensemble formaient ce qu'on appelle proprement le peuple romain, *populus romanus*, dont les assemblées générales se tenaient ou par centuries, et étaient nommées *centuriata comitia*, et le sénat y était plus puissant ; ou par tribus, *tributa comitia*, et le peuple y dominait davantage.

Ce peuple, à qui les victoires fréquentes et les conquêtes sur ses voisins avaient déjà fort élevé le cœur, prit encore des sentiments plus hauts et conçut plus d'amour pour la liberté par la part qu'on lui donna à l'autorité et aux affaires publiques, et par les complaisances que le sénat fut obligé d'avoir pour lui dans les premiers temps qui suivirent la révolution.

Rien ne fut plus capable de flatter ce peuple que la promptitude avec laquelle le consul Publicola fit raser dans une nuit sa maison, sur quelques murmures qu'on faisait contre la grandeur de l'édifice, que l'un traitait de citadelle.

Le même Publicola, pour ôter au gouvernement consulaire ce qu'il montrait de terrible et pour le rendre plus populaire et plus doux, fit ôter dans la ville les haches des faisceaux qu'on portait devant les consuls ; et, en se présentant à l'assemblée du peuple, il fit

[1] « Omnium primùm avidum novæ libertatis populum, ne postmodùm flecti precibus aut donis regiis posset, jurejurando adegit (Brutus), neminem Romæ passuros regnare. » (Liv. lib. 2, n. 1.)

[2] « Damnatum tribuni de saxo Tarpeio dejecerunt : locusque idem in uno homine et eximiæ gloriæ monimentum, et pœnæ ultimæ fuit... Ut sciant homines quæ et quanta decora fœda cupiditas regni, non ingrata solùm, sed invisa etiam reddiderit. » (Id. lib. 6, n. 20.)

baisser les faisceaux [1], comme s'il les lui soumettait et lui faisait hommage de son autorité.

Il augmenta encore extrêmement le pouvoir du peuple et ses immunités par la loi qui permettait d'appeler au peuple du jugement des consuls et du sénat; par celle qui condamnait à mort ceux qui prendraient quelque charge sans la recevoir du peuple; par la loi qui affranchissait des impôts les pauvres citoyens; par celle qui exemptait de punition corporelle ceux qui désobéiraient aux consuls, et qui réduisaient toute la peine de leur désobéissance à une amende pécuniaire.

Il crut aussi, pour affermir davantage l'autorité du peuple, devoir se décharger de la garde et de la dispensation des deniers publics, et en interdire le maniement à ses proches et ses amis. Il les mit donc en dépôt dans le temple de Saturne; et, en permettant au peuple de choisir lui-même deux gardes du trésor, il lui donna beaucoup de part à l'administration des finances, qui sont la force d'un Etat, le nerf de la guerre, et la matière des récompenses.

Le peuple, ayant pris goût pour le gouvernement et pour l'autorité, fut toujours attentif dans la suite à porter plus loin les anciennes bornes; et l'on ne pouvait le flatter plus agréablement qu'en lui donnant des ouvertures et des prétextes pour étendre ses prérogatives et ses droits.

La plus forte barrière qu'il opposa aux entreprises du sénat et des consuls, et le plus ferme appui de son crédit et de sa liberté, fut l'établissement des tribuns du peuple [2], qui fut une des conditions de sa réunion avec le sénat et de son retour dans la ville lors de sa retraite sur le mont Sacré. La personne de ces tribuns, qui étaient proprement les hommes du peuple, fut déclarée inviolable et sacrée. On en créa d'abord deux, et ils furent multipliés dans la suite jusqu'au nombre de dix. L'entrée dans cette charge fut absolument interdite aux patriciens; et, pour les mettre hors d'état d'influer par leur crédit dans l'élection des tribuns, il fut ordonné que tous les magistrats plébéiens seraient nommés dans les assemblées qui se faisaient par tribus [1], où les sénateurs avaient moins d'autorité. La violence et l'injustice des décemvirs, qui fut l'occasion de la seconde retraite du peuple sur le mont Aventin, donna lieu aussi à fortifier de nouveau la puissance des tribuns. Il fut arrêté que les lois portées par le peuple dans les assemblées par tribus obligeraient le peuple romain entier, et par conséquent le sénat comme le reste, ce qui arma les tribuns d'une grande autorité [2]: qu'on ne créerait aucune magistrature dont il ne fût permis d'appeler; et l'on donnait pouvoir à tout particulier de tuer impunément quiconque contreviendrait à cette ordonnance: que la personne des tribuns serait de nouveau déclarée plus que jamais sacrée et inviolable. Leur pouvoir en effet allait fort loin et s'étendait jusque sur les consuls même, qu'ils prétendaient avoir droit de faire mettre en prison, comme ils le déclarèrent [3] publiquement dans une occasion où le sénat eut recours à leur autorité pour réduire à leur devoir des consuls qui refusaient de lui obéir.

Après que le peuple eut ainsi affermi son autorité, il ne cessa de former de nouvelles entreprises, que les tribuns, par complaisance ou par zèle, ne manquaient pas de seconder avec chaleur. Il n'y a point d'efforts qu'il ne fit pour s'ouvrir le chemin à toutes les dignités, et surtout au consulat, qui était la première charge de l'Etat, dans laquelle résidait presque toute l'autorité publique, et qui était

[1] « Gratum id multitudini spectaculum fuit, summissa « sibi esse imperii insignia, confessionemque factam po- « puli quam consulis majestatem vimque majorem esse. » (Liv. lib. 2, n. 7.)

[2] « Agi deindè de concordiâ cœptum, concessumque « in conditiones, ut plebi sui magistratus essent sacro- « sancti, quibus auxilii latio adversùs consules esset, « neve cui patrum capere eum magistratum liceret. » (Id. ibid. n. 23.)

[1] « Volero, tribunus plebis, rogationem tulit ad popu- « lum, ut plebeii magistratus tributis comitiis fierent. « Haud parva res, sub titulo primâ specie minimè atroci, « ferebatur; sed quæ patriciis omnem potestatem per « clientium suffragia creandi quos vellent tribunos au- « ferret. » (Liv. lib. 2, n. 56.)

[2] « Quâ lege tributiis rogationibus telum acerrimum « datum est. » (Id. lib. 3, n. 55.)

[3] « Pro collegio pronunciant, placere consules senatui « dicto audientes esse : si adversùs consensum amplis- « simi ordinis ultrà tendant, in vincula se duci eos jus- « suros. » (Id. lib. 4, n. 26.)

réservée aux seuls patriciens. Après de longues et de vives contestations, il y parvint enfin ; et une légère aventure en fit naître l'occasion. Qu'il me soit permis d'en insérer ici le récit, l'un des plus beaux et des plus naturels qui se trouvent dans Tite-Live.

Fabius Ambustus [1] avait marié sa fille aînée à Serv. Suspicius, de race patricienne, et la cadette à un jeune homme plébéien, nommé Licinius Stolo. Un jour que celle-ci était allée rendre visite à sa sœur, pendant qu'elles s'entretenaient ensemble, Sulpicius, alors tribun des soldats avec la puissance consulaire, revenant chez lui, le premier des licteurs frappa à la porte avec la verge qu'il portait à la main, comme c'était l'ordinaire, et fit grand bruit. La jeune Fabia, pour qui cette coutume était nouvelle, ayant fait paraître quelque frayeur, sa sœur se mit à rire d'une telle simplicité, s'étonnant que cet usage lui fût inconnu. Comme souvent les moindres choses font impression sur les personnes du sexe, cette innocente plaisanterie piqua jusqu'au vif la cadette. La foule des personnes qui accompagnaient le tribun militaire par honneur, et qui lui demandaient ses ordres, lui fit sans doute regarder le sort de son aînée comme beaucoup plus heureux que le sien ; et une secrète jalousie, qui fait qu'on ne peut voir sans peine ses proches au-dessus de soi, lui fit regretter d'être alliée comme elle l'était. Dans le trouble que cette plaie de son cœur encore toute récente lui causait, son père, l'ayant trouvée plus triste qu'à l'ordinaire, lui en demanda la cause. Mais, comme elle ne pouvait l'avouer sans paraître manquer d'amitié pour sa sœur et de respect pour son mari, elle dissimula quelque temps. Enfin Fabius, par sa douceur et ses caresses, tira d'elle le sujet de son chagrin, et l'obligea à lui avouer qu'elle avait de la peine de se voir engagée par une alliance inégale dans une maison où jamais ne pouvait entrer ni charge ni crédit. Son père la consola et lui dit de prendre courage, l'assurant que bientôt elle verrait dans sa maison ces mêmes dignités qui lui faisaient trouver sa sœur si heureuse. C'est à quoi, depuis ce moment, il travailla de toutes ses forces avec son gendre Licinius. Ayant associé à leur dessein L. Sextius, jeune homme entreprenant, à qui il ne manquait, pour mériter les plus hautes dignités, que le rang de patricien, ils saisirent l'occasion favorable que la conjoncture du temps leur présentait, et, après avoir livré aux patriciens bien des attaques, ils les forcèrent enfin d'admettre les plébéiens au consulat. L. Sextius fut le premier à qui cet honneur fut accordé.

Depuis cette victoire, rien ne demeura inaccessible au peuple : préture, censure, dictature même et sacerdoce, tout lui fut ouvert, tout lui fut accordé, le sénat jugeant bien qu'après s'être vu forcé de céder pour le consulat [1], il ferait d'inutiles efforts pour conserver le reste. C'est ainsi qu'un peuple presque esclave sous les rois, et faible client sous les patriciens, devint par degrés égal à ses patrons et leur associé dans toutes les dignités de la république.

TROISIÈME CARACTÈRE.

Modération réciproque du sénat et du peuple dans leurs disputes.

Les disputes entre le peuple et le sénat au sujet des charges publiques durèrent fort long-

[1] « M. Fabii Ambusti, potentis viri, filiæ duæ nuptæ, « Serv. Sulpicio major, minor C. Licinio Stoloni erat... « Fortè ita incidit, ut in Serv. Sulpicii tribuni militum « domo sorores Fabiæ, quum inter se, ut fit, sermonibus « tempus tererent, lictor Sulpicii, quum is de foro se do- « mum reciperet, forem, ut mos est, virgâ percuteret. « Quum ad id, moris ejus insueta, expavisset minor Fa- « bia, risui sorori fuit, miranti ignorare id sororem. Cæ- « terùm, is risus stimulos parvis mobili rebus animo « muliebri subdidit : frequentiâ quoque prosequentium « rogantiumque numquid vellet, credo fortunatum ma- « trimonium ei sororis visum ; suique ipsam malo arbi- « trio, quo à proximis quisque minimè anteiri vult, « pœnituisse. Confusam eam ex recenti morsu animi « quum pater fortè vidisset, percunctatus *satin' salvæ* « avertentem causam doloris (quippè nec satis piam ad- « versùs sororem, nec admodùm in virum honorificam) « elicuit, comiter sciscitando, ut fateretur eam esse « causam doloris, quòd juncta impari esset, nupta in « domo quam nec honos nec gratia intrare posset. Con- « solans indè filiam Ambustus, bonum animum habere « jussit, eosdem propediem domi visuram honores, quos « apud sororem viderat. » (Liv. lib. 6, n. 34.)

[1] « Senatu, quum in summis imperiis id non obtinuis- « set, minùs in præturâ tendente. » (Liv. lib. 8, n. 15).

temps, et furent poussées avec une force et une vivacité qui semblaient ne pouvoir se terminer que par la ruine de l'un des deux partis. Les tribuns du peuple, fort violents pour l'ordinaire et fort emportés, ne cessaient d'animer la multitude par des discours pleins de fiel et d'amertume contre les consuls et le sénat. Au sujet des mariages avec les patriciens, qu'on avait interdits à ceux du peuple : « Sentez-vous [1], leur disaient-ils, dans quel mépris vous vivez? Ils vous ôteraient, s'ils le « pouvaient, une partie de cette lumière qui « vous éclaire. Ils souffrent avec peine que « vous respiriez avec eux un même air, que « vous parliez un même langage, et que vous « ayez la figure d'homme aussi bien qu'eux. « Y a-t-il donc rien de plus outrageux et de « plus infamant que de déclarer une partie « de la ville indigne de s'allier avec les patriciens, comme étant souillée et impure? « Et, quant aux dignités, la république a-t-elle lieu d'être mécontente du service des « plébéiens dans toutes les charges qui leur « ont été confiées? Il ne leur reste donc plus « que le consulat. C'est en ce point désormais « qu'ils doivent faire consister leur salut et « leur liberté, et ce n'est que du jour qu'ils y « seront parvenus qu'ils peuvent compter « être devenus libres et avoir secoué le joug « de la servitude et de la tyrannie. »

Du côté du sénat il n'y avait pas quelquefois moins de violence et d'emportement. Tout ce qu'on accordait au peuple pour affermir sa liberté [2], ils croyaient que c'était autant de perdu pour eux : et [3], quoiqu'ils reconnussent que leur jeunesse était souvent trop vive et trop échauffée, cependant, s'il fallait que de part ou d'autre on sortît des bornes, ils aimaient mieux voir l'audace poussée trop loin du côté de leurs partisans que de celui de leurs adversaires : tant, dit Tite-Live, il est difficile dans ces sortes de disputes, où l'on croit ne vouloir qu'établir une parfaite égalité entre les deux partis, de tenir la balance dans un équilibre si juste, qu'elle ne penche ni de côté ni d'autre, chacun travaillant insensiblement à s'élever pour abaisser son adversaire, et à se rendre formidable pour n'être point soi-même en état de le craindre, comme s'il n'y avait point de milieu entre faire et souffrir l'injure.

Cependant, il faut l'avouer à la gloire du peuple romain, cette disposition prochaine, ce semble, à en venir aux dernières extrémités et à éclater par de sanglantes séditions [1], qui est la source et la cause ordinaire de la ruine des grands empires, fut longtemps arrêtée et comme suspendue, partie par la sagesse des sénateurs, partie par la patience du peuple; et pendant plus de six cents ans, comme on l'a déjà remarqué, jamais ces disputes domestiques ne dégénérèrent en guerres civiles.

Il se trouvait toujours dans le sénat, de ces hommes graves et sages, amateurs zélés du bien public, qui, évitant également les deux excès contraires [2], ou de trahir les intérêts du sénat pour se rendre agréables au peuple, ou d'aigrir et d'irriter le peuple en se déclarant trop vivement pour le sénat, savaient rame-

[1] « Ecquid sentitis in quanto contemptu vivatis? Lucis « vobis hujus partem, si liceat, adimant. Quòd spiratis, « quòd vocem mittitis, quòd formas hominum habetis, « indignantur... An esse ulla major aut insignior contu-« melia potest quam partem civitatis, velut contamina-« tam, indignam connubio haberi? » (Liv. l. 4, n. 3 et 4.)

« Nullius eorum (qui ex plebe creati sint tribuni militum) « populum romanum pœnituisse. Consulatum superesse « plebeiis. Eam esse arcem libertatis, id columen. Si eò « perventum sit, tum populum romanum verè exactos ex « urbe reges, et stabilem libertatem suam existimatu-« rum. » (Id. lib. 6, n. 37.)

[2] « Quicquid libertati plebis caveretur, id patres de-« cedere suis opibus credebant. » (Id. lib. 3, n. 55.)

[3] « Si [illegible], ut nimis feroces suos credere ju-« venes esse, ita malle, si modus excedendus esset, suis « quàm adversariis superesse animos. Adeò moderatio « tuendæ libertatis, dum æquari velle simulando ita se « quisque extollit, ut deprimat alium, in difficili est; ca-« vendoque ne metuant homines, metuendos ultrò se ef-« ficiunt : et injuriam a nobis repulsam, tanquam aut fa-« cere, aut pati necesse sit, injungimus aliis. » (Liv. l. 3, n. 65.)

[1] « Æternas esse opes romanas, nisi inter semetipsos « seditionibus sæviant. Id unum venenum, eam labem « civitatibus opulentis repertam, ut magna imperia mor-« talia essent. Diu sustentatum id malum partim Patrum « consiliis, partim patientià plebis. » (Id. lib. 2, n. 44.)

[2] « Alios consules, aut per proditionem dignitatis Pa-« trum plebi adulatos, aut acerbè tuendo jura ordinis, « asperiorem domando multitudinem fecisse. T. Quin-« tium orationem memorem majestatis Patrum concor-« diæque ordinum habuisse. » (Id. lib. 3, n. 69.)

ser doucement les esprits à la paix et à l'union, et, par de prudentes condescendances, prévenir les suites funestes qu'une résistance trop ferme aurait infailliblement attirées. Ils représentaient à leurs consuls trop échauffés et trop violents, tel qu'était un Appius [1], qu'ils ne devaient pas prétendre porter la majesté consulaire au delà des justes bornes que demandait le bien commun de la paix et de la concorde; que, pendant que les tribuns et les consuls tiraient tout chacun de leur côté, la république ainsi divisée et déchirée demeurait sans force, les deux partis songeant moins à la conserver qu'à s'en rendre maîtres. Ils représentaient aussi aux tribuns [2] qu'il ne serait ni glorieux ni utile pour eux de vouloir établir et accroître leur autorité sur la ruine de celle du sénat, qui était le conseil public, et que l'unique moyen d'affermir la liberté dans Rome, et de maintenir l'égalité entre les citoyens, était de conserver à chaque corps et à chaque ordre ses droits, ses priviléges et sa majesté.

Le peuple, de son côté, montrait quelquefois une modération étonnante, et se piquait d'une générosité dont on aurait de la peine à croire qu'une multitude fût susceptible : témoin ce qui arriva dans une assemblée où les esprits avaient paru plus échauffés que jamais. Le peuple paraissait déterminé à ne point prendre les armes pour repousser les ennemis qui étaient en campagne, si l'on refusait de l'admettre dans les charges publiques. Le sénat, voyant qu'il fallait céder ou au peuple ou aux ennemis, après s'être inutilement relâché sur ce qui regardait les mariages, crut le devoir faire aussi sur les honneurs; et, ayant proposé de nommer des tribuns militaires au lieu de consuls, il consentit que les plébéiens fussent admis à cette charge. L'événement montra [1] qu'après la chaleur et le feu des disputes, lorsque les esprits, tranquilles et rassis, sont en état de juger sainement des choses, le peuple était tout autre que dans les disputes mêmes. Content de la condescendance qu'avait eue pour lui le sénat, il ne nomma pour tribuns militaires que des patriciens, par une modération, dit Tite-Live, une équité et une grandeur d'âme qui se trouvent rarement, même dans des particuliers. *Hanc modestiam, æquitatemque et altitudinem animi, ubi nunc in uno inveneris, quæ tunc populi universi fuit?*

[1] « Ab Appio petitur ut tantam consularem majestatem « esse vellet, quanta in concordi civitate esse posset. Dum « tribuni consulesque ad se quisque omnia trahant, nihil « relictum esse virium in medio : distractam laceratamque rempublicam magis quorum in manu sit, quam « ut incolumis sit, quæri. » (Liv. l. 2, n. 57.)

[2] « Ne ita omnia tribuni potestatis suæ implerent, ut « nullum publicum consilium sinerent esse. Ita demùm « liberam civitatem fore, ita æquatas leges, si sua quisque jura ordo, suam majestatem teneat. » (Id. lib. 3, n. 63.)

TROISIÈME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Espace de cinquante-trois ans, depuis le commencement de la seconde guerre punique jusqu'à la défaite de Persée.

Je prends pour troisième morceau de l'histoire romaine ce que Polybe avait choisi pour sujet de celle qu'il avait composée; je veux dire les cinquante-trois années qui se passèrent depuis le commencement de la seconde guerre punique jusqu'à la fin de la guerre de Macédoine, qui se termina par la défaite et la prise de Persée, et par la destruction de son royaume.

Polybe regarde cet intervalle comme le beau temps de la république romaine, où parurent les plus grands hommes, où l'on vit briller les plus solides vertus, où se passèrent les plus grands et les plus importants événements; en un mot, où les Romains commencèrent à entrer en possession de ce vaste empire qui dans la suite embrassa presque toutes les parties du monde connu pour lors, et qui parvint par des progrès suivis et fort rapides à ce degré de grandeur et de puissance qui a fait l'admiration de tout l'univers.

Or, l'établissement de l'empire romain étant, selon Polybe, le plus merveilleux ouvrage de la Providence divine parmi les hom-

[1] « Eventus eorum comitiorum docuit, alios animos in « contentione libertatis dignitatisque, alios secundùm « deposita certamina incorrupto judicio esse. » (Liv. lib. 4. n. 6.)

[2] Polyb. lib. 1.

mes, et ne pouvant être regardé comme l'effet du hasard et d'une fortune aveugle, mais comme la suite d'un plan et d'un dessein formé de loin, concerté avec poids et mesure, et conduit à sa fin avec une sagesse qui ne s'est jamais démentie, n'est-ce pas, remarque encore le même auteur, une curiosité bien louable et bien digne d'un esprit solide, de vouloir connaître en quel temps, par quels préparatifs, par quels moyens, et par le ministère de quels hommes, une si belle et si grande entreprise a été exécutée?

C'est ce que Polybe, l'historien le plus sensé que nous ayons, et qui était lui-même grand homme de guerre et grand politique, avait montré fort au long dans l'histoire qu'il avait composée, dont le peu qui nous en reste doit faire extrêmement regretter la perte. C'est aussi ce que j'entreprends de tracer dans ce morceau de l'histoire romaine, mais d'une manière fort courte et fort abrégée, en tâchant pourtant d'y faire entrer une partie de ce qui me paraîtra de plus beau dans Polybe, dans Tite-Live, et dans Plutarque, qui sont les sources où je puiserai presque tout ce que j'ai à dire sur ce sujet, soit pour les faits mêmes, soit pour les réflexions que j'y joindrai.

CHAPITRE I.

RÉCIT DES FAITS.

Je commencerai par le récit des principaux faits arrivés dans l'espace de temps dont il s'agit, pour en donner quelque idée légère à ceux des lecteurs à qui cette histoire sera moins connue.

Commencements de la seconde guerre punique, et heureux succès d'Annibal.

Le commencement de la seconde guerre punique[1], à ne considérer que la date des temps, fut la prise de Sagonte par Annibal, et l'irruption qu'il fit sur les terres des peuples situés au delà de l'Èbre et alliés du peuple romain; mais la véritable cause de cette guerre, fut le dépit des Carthaginois de s'être vu enlever la Sicile et la Sardaigne par des traités auxquels la seule nécessité des temps et le mauvais état de leurs affaires les avaient fait consentir. La mort prématurée d'Amilcar l'empêcha d'exécuter le dessein qu'il avait formé depuis longtemps de se venger de ces injures. Son fils Annibal, à qui, lorsqu'il n'avait encore que neuf ans, il avait fait jurer sur les autels qu'il se déclarerait ennemi du peuple romain dès qu'il serait en âge de le faire, entra dans ses vues, et fut l'héritier de sa haine contre les Romains aussi bien que de son courage. Il prépara tout de loin pour ce grand dessein; et quand il se crut en état de l'exécuter, il le fit éclore par le siége de Sagonte. Soit paresse et lenteur, soit prudence et sagesse, les Romains consumèrent le temps en différentes ambassades, et laissèrent à Annibal celui de prendre la ville.

Pour lui, il sut bien mettre le temps à profit. Après avoir donné ordre à tout[1], et laissé son frère Asdrubal en Espagne pour défendre le pays, il partit pour l'Italie avec une armée de quatre-vingt-dix mille hommes de pied, et dix ou douze mille hommes de cavalerie. Les plus grands obstacles ne furent point capables de l'effrayer ni de l'arrêter, les Pyrénées, le Rhône, une longue marche au travers des Gaules, le passage des Alpes, rempli de tant de difficultés, tout céda à son ardeur et à sa constance infatigable. Vainqueur des Alpes, et, en quelque sorte, de la nature même, il entra donc en Italie, qu'il avait résolu de rendre le théâtre de la guerre. Ses troupes étaient extrêmement diminuées pour le nombre, ne montant plus qu'à vingt mille hommes de pied et six mille chevaux; mais elles étaient pleines de courage et de confiance.

Une rapidité si inconcevable étonna et déconcerta les Romains. Ils avaient compté de faire la guerre au dehors, et qu'un de leurs consuls tiendrait tête à Annibal en Espagne, pendant que l'autre irait droit en Afrique pour attaquer Carthage. Il fallut changer de mesures et songer à défendre leur propre

[1] Liv. lib. 21, n. 1-20.

[1] Liv. ibid. n. 21-38.

pays. Publius Scipion, consul, qui croyait Annibal encore dans les Pyrénées lorsqu'il avait déjà passé le Rhône, n'ayant pu l'atteindre, fut obligé de revenir sur ses pas pour l'attendre et l'attaquer à la descente des Alpes; et cependant il envoya son frère Cnéius Scipion en Espagne contre Asdrubal.

La première bataille se donna près de la petite rivière du Tésin[1]. Il est beau de lire les harangues des deux chefs à leur armée, que Tite-Live a copiées d'après Polybe, mais en maître habile, c'est-à-dire en y ajoutant des traits qui égalent la copie à l'original. Les Carthaginois remportèrent la victoire. Le consul romain fut blessé dans le combat; et son fils, âgé pour lors à peine de dix-sept ans[2], lui sauva la vie. C'est le même qui vaincra dans la suite Annibal, et sera surnommé *l'Africain*.

Sur la première nouvelle de cette défaite[3], Sempronius, l'autre consul, qui était en Sicile, accourut promptement, par l'ordre du sénat, au secours de son collègue, qui n'était pas encore bien remis de sa blessure. Ce fut pour lui une raison de hâter le combat, contre le sentiment de Scipion, parce qu'il espérait en avoir seul toute la gloire. Annibal, bien informé de tout ce qui se passait dans le camp des Romains, et ayant exprès laissé emporter un léger avantage à Sempronius pour amorcer sa témérité, lui donna lieu d'engager la bataille près de la rivière de Trébie. Il avait placé son frère Magon en embuscade dans un lieu fort favorable, et avait fait prendre à son armée toutes les précautions nécessaires contre la faim et contre le froid qui était alors extrême. On n'avait songé à rien de tout cela chez les Romains. Leurs troupes furent donc bientôt renversées et mises en fuite; et Magon, étant sorti de son embuscade, en fit un grand carnage.

Annibal[4], pour profiter du temps et de ses premières victoires, allait toujours en avant et s'approchait de plus en plus du centre de l'Italie. Pour arriver plus promptement près de l'ennemi[1], il lui fallut passer un marais, où son armée essuya des fatigues incroyables et où lui-même perdit un œil. Flaminius, l'un des deux consuls qu'on avait nommés depuis peu, était parti de Rome sans prendre les auspices ordinaires. C'était un homme vain, téméraire, entreprenant, plein de lui-même, et dont la fierté naturelle s'était beaucoup accrue par les heureux succès de son premier consulat[2] et par la faveur déclarée du peuple. On jugeait aisément que, ne consultant ni les hommes ni les dieux, il se laisserait aller à son génie impétueux et bouillant; et Annibal, pour seconder encore son penchant, ne manqua pas de piquer et d'irriter sa témérité par les dégâts et les ravages qu'il fit faire à sa vue dans toutes les campagnes. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer le consul au combat, malgré les remontrances de tous les officiers, qui le priaient d'attendre son collègue. Le succès fut tel qu'ils l'avaient prévu. Quinze mille Romains demeurèrent sur la place avec leur chef, et rendirent célèbre à jamais, par leur sanglante défaite, le lac de Trasimène.

Fabius, dictateur.

Cette triste nouvelle[3], quand on l'eût apprise à Rome, y jeta une grande alarme. On s'attendait à tout moment d'y voir arriver Annibal. Fabius Maximus fut nommé dictateur[4]. Après avoir satisfait aux devoirs de la religion et donné les ordres nécessaires pour la sûreté de la ville, il se rendit à l'armée, bien résolu de ne point hasarder de combat sans y être forcé, ou sans être bien assuré du succès.

[1] Liv. lib. 21, n. 39-48.

[2] « Neque illum ætatis infirmitas interpellare valuit, « quominus duplici gloriâ conspicuam coronam, impe- « ratore simul et patre ex ipsâ morte rapto, mereretur. » (Val. Max. lib. 5, cap. 2.)

[3] Id. ibid. n. 51-56.

[4] Id. ibid. n. 57-59 et 63.

[1] Val. Max. lib. 22, n. 1-6.

[2] « Consul ferox ab consulatu priore, et non modò « legum ac Patrum majestatis, sed ne deorum quidem « satis metuens erat. Hanc insitam ingenio ejus temeri- « tatem fortuna prospero civilibus bellicisque rebus suc- « cessu aluerat. Itaque satis apparebat, nec deos nec ho- « mines consulentem, ferociter omnia ac præproperè ac- « turum : quòque pronior esset in vitia sua, agitare eum « atque irritare Pœnus parat. » (Liv. l. 22, n. 3.)

[3] Liv. lib. 22, n. 7-30.

[4] Prodictator.

Il conduisait ses troupes par des hauteurs sans perdre de vue Annibal, ne s'approchant jamais assez de l'ennemi pour en venir aux mains, mais ne s'en éloignant pas non plus tellement qu'il pût lui échapper. Il tenait exactement ses soldats dans son camp, ne les laissant jamais sortir que pour les fourrages, où il ne les envoyait qu'avec de fortes escortes. Il n'engageait que de légères escarmouches[1], et avec tant de précaution que ses troupes y avaient toujours l'avantage. Par ce moyen il rendait insensiblement au soldat la confiance que la perte de trois batailles lui avait ôtée, et le mettait en état de compter comme autrefois sur son courage et sur son bonheur. L'ennemi s'aperçut bientôt que les Romains, instruits par leurs défaites, avaient enfin trouvé un chef capable de tenir tête à Annibal; et celui-ci comprit dès lors qu'il n'aurait point à craindre, de la part du dictateur, des attaques vives et hardies, mais une conduite prudente et mesurée.

Minucius, général de cavalerie[2] des Romains, souffrait avec plus d'impatience encore qu'Annibal même la sage conduite de Fabius. Emporté et violent dans ses discours comme dans ses desseins, il ne cessait de décrier le dictateur; il le traitait d'homme irrésolu et timide, au lieu de prudent et de circonspect qu'il était, donnant à ses vertus le nom des vices qui en approchaient le plus; et, par un artifice qui ne réussit que trop souvent, il établissait sa réputation en ruinant celle de son supérieur. Enfin, par ses intrigues et ses cabales auprès du peuple, il vint à bout de faire égaler son autorité à celle du dictateur, ce qui était sans exemple. Fabius, bien persuadé que le peuple, en les égalant dans le

[1] « Neque universo periculo summa rerum committe« batur : et parva momenta levium certaminum ex tuto « cœptorum, finitimo, receptu, assuefaciebant territum « pristinis cladibus militem, minùs jam tandem aut vir« tutis aut fortunæ pœnitere suæ. » (Liv. ibid. n. 12.)

[2] « Sed non Annibalem magis infestum tam sanis con« siliis habebat, quàm magistrum equitum... Ferox ra« pidusque in consiliis, ac linguæ immodicus, pro cun« ctatore segnem, et cauto timidum, affingens vicina « virtutibus vitia, compellabat; premendorumque su« periorum arte (quæ pessima ars nimis prosperis mul« torum successibus crevit) sese extollebat. » (Id. ibid. n. 12.)

commandement, ne les égalait pas de même dans l'art de commander[1] souffrit cette injure avec une modération qui fit bien voir qu'il n'était pas moins invincible à ces citoyens qu'à ses ennemis.

Minucius, en conséquence de l'égalité de pouvoir qu'on venait de mettre entre lui et Fabius, lui proposa de commander chacun leur jour ou même un plus long espace de temps. Fabius refusa ce parti, qui exposait toute l'armée au danger pendant le temps qu'elle serait commandée par Minucius; et il aima mieux partager les troupes, pour se mettre en état de conserver au moins la partie qui lui serait échue.

Ce que Fabius avait prévu arriva bientôt. Son collègue, avide et impatient de combattre, avait donné tête baissée dans les embûches que lui avait dressées Annibal, et son armée allait être entièrement défaite. Le dictateur, sans perdre de temps en d'inutiles reproches[2], « Marchons, dit-il à ses soldats, au « secours de Minucius, et arrachons aux en« nemis la victoire, et à nos citoyens l'aveu « de leur faute. » Il arriva fort à propos, et obligea Annibal de sonner la retraite. Ce dernier, en se retirant, disait[3] « que cette « nuée, qui depuis longtemps paraissait sur « le haut des montagnes, avait enfin crevé « avec un grand fracas, et causé un grand « orage. »

Un service si important et placé dans une telle conjoncture ouvrit les yeux à Minucius, et lui fit reconnaître sa faute. Pour la réparer sans délai, il alla dans le moment même avec son armée à la tente de Fabius, et, l'appelant son père et son libérateur, lui déclara qu'il venait se remettre sous son obéissance, et qu'il cassait lui-même un décret dont il se trouvait plus chargé qu'honoré[4]. Les soldats,

[1] « Satis fidens haudquaquam cum imperii jure artem « imperandi æquatam, cum invicto à civibus hostibus« que animo ad exercitum rediit. » (Liv. lib. 22, n. 26.)

[2] « Aliud jurgandi succensendique tempus erit : nunc « signa extra vallum proferte. Victoriam hosti extorquea« mus, confessionem erroris civibus. » (Id. ibid. n. 29.)

[3] « Annibalem ex acie redeuntem dixisse ferunt, tan« dem eam nubem, quæ sedere in jugis montium solita « sit, cum procellâ imbrem dedisse. » (Liv. lib. 22, n. 30.)

[4] « Plebiscitum, quo, oneratus magis quam honoratus « sum, primus antiquo abrogoque. » (Ibid.)

de leur côté, en firent autant, et ce ne furent plus de part et d'autre qu'embrassements et marques de reconnaissance la plus vive ; et le reste de ce jour [1], qui avait pensé être si funeste à la république, se passa dans la joie et les divertissements.

Bataille de Cannes.

L'action la plus célèbre d'Annibal, et qui devait, ce semble, renverser pour toujours la puissance romaine, fut la bataille de Cannes [2]. On avait nommé à Rome pour consuls L. Æmilius Paulus, et C. Térentius Varro. Ce dernier, d'une basse et vile naissance [3], par les grands biens que son père lui avait laissés, et par son adresse à gagner les bonnes grâces du peuple en se déclarant contre les grands, avait trouvé le moyen de parvenir au consulat, sans y porter d'autre mérite que celui d'une ambition démesurée et d'une estime de lui-même sans bornes. Il disait hautement « que le moyen de perpétuer la guerre « était de mettre des Fabius à la tête des ar- « mées; que, pour lui, dès le premier jour « qu'il verrait l'ennemi, il saurait bien la « terminer. » Son collègue, qui savait que la témérité [4], outre qu'elle est destituée de raison, avait toujours été jusque là très-malheureuse, pensait bien autrement. Fabius, le voyant près de partir pour la campagne, le confirma encore dans ces sentiments, et lui répéta bien des fois que le seul moyen de vaincre Annibal était de temporiser et de traîner la guerre en longueur [5]. « Mais, lui dit-il, les « citoyens, encore plus que les ennemis, tra- « vailleront à vous rendre ce moyen impra- « ticable. Vos soldats en cela conspireront avec « ceux des Carthaginois. Varron et Annibal « penseront de même sur ce point. Il faut que « vous seul teniez tête et résistiez à ces deux « chefs. Le moyen de le faire, c'est de de- « meurer ferme contre les bruits et les dis- « cours populaires, et de ne vous laisser ébran- « ler ni par la fausse gloire de votre collègue, « ni par la fausse honte dont on tâchera de « vous couvrir. Souffrez qu'au lieu d'homme « précautionné, circonspect, et habile dans « le métier de la guerre, on vous fasse passer « pour un chef timide, lent, sans connais- « sance de l'art militaire. J'aime mieux vous « voir craint par un ennemi sage, que loué « par des citoyens imprudents. »

Chez les Romains [1], en temps de guerre, on levait chaque année quatre légions, dont chacune était composée de quatre mille hommes de pied et de trois cents cavaliers. Les alliés, c'est-à-dire les peuples voisins de Rome, fournissaient un pareil nombre de fantassins, avec le double et quelquefois le triple de cavalerie. Et pour l'ordinaire on partageait ces troupes entre les deux consuls, qui faisaient la guerre séparément et en différents pays. Ici, comme l'affaire était décisive, les deux consuls marchèrent ensemble; et le nombre des troupes, tant romaines que latines, fut doublé, et les légions augmentées chacune de mille hommes de pied et de cent cavaliers.

Le fort de l'armée d'Annibal était dans la cavalerie : c'est pourquoi L. Paulus voulait éviter de combattre en rase campagne. D'ailleurs les Carthaginois manquaient absolument de vivres, et ne pouvaient pas encore subsister dix jours dans le pays, de sorte que les troupes espagnoles étaient près de se débander. Les armées furent quelques jours à se regarder. Enfin, après divers mouvements, Varron, malgré les remontrances de son collègue, engagea la bataille près du petit village

[1] « Lætusque dies, ex admodùm tristi paulò antè ac « propè exsecrabili, factus. » (Liv. lib. 22, n. 30.)

[2] Id. ibid. n. 34-53

[3] On dit que son père était boucher.

[4] « Temeritatem, præterquam quòd stulta sit, infeli- « cem etiam ad id locorum fuisse. » (Liv. lib. 22, n. 38.)

[5] « Hæc una salutis via, L. Paule : quam difficilem « infestamque cives sibi* magis quàm hostes facient. « Idem enim tui, quod hostium milites, volent : idem « Varro consul romanus, quod Annibal pœnus impera- « tor, cupiet. Duobus ducibus unus resistas oportet. Re- « sistes autem, adversùs famam rumoresque hominum « si satis firmus steteris : si te neque collegæ vana gloria, « neque tua falsa infamia moverit... Sine timidum pro « cauto, tardum pro considerato, imbellem** pro perito « belli vocent. Malo te sapiens hostis metuat, quàm stulti « cives laudent. » (Liv. l. 22, n. 39.)

[1] Polyb. l. 3, p. 257.

* Je crois qu'il faut lire *tibi*.

** *Imbellis* doit signifier ici *rudis in bello, imperitus belli*.

de Cannes. Le terrain était fort favorable aux Carthaginois; et Annibal, qui savait profiter de tout, avait rangé ses troupes de sorte que le vent vulturne [1], qui se lève dans un certain temps réglé, devait souffler directement contre le visage des Romains pendant le combat, et les inonder de poussière. La bataille se donna. Je n'entreprends point d'en donner le détail. Le lecteur curieux peut en voir la description dans Polybe et dans Tite-Live, surtout dans le premier, qui, étant lui-même homme de guerre, a dû mieux réussir que l'autre à raconter toutes les circonstances d'une si mémorable action. La victoire fut longtemps disputée, et tourna enfin pleinement du côté des Carthaginois. Le consul L. Paulus fut blessé à mort, et plus de cinquante mille hommes demeurèrent sur la place, parmi lesquels était l'élite des officiers. Varron, l'autre consul, se retira à Venouse avec soixante et dix cavaliers seulement.

Maharbal, l'un des généraux carthaginois, voulait que, sans perdre de temps, l'on marchât droit à Rome, promettant à Annibal de le faire souper à cinq jours de là dans le Capitole. Et, sur ce que celui-ci répliqua qu'il fallait prendre du temps pour délibérer sur cette proposition : « Je vois bien [2], dit Ma« harbal, que les dieux n'ont pas donné au même « homme tous les talents à la fois. Vous savez « vaincre, Annibal, mais vous ne savez pas « profiter de la victoire. » En effet, plusieurs croient que ce délai sauva Rome et l'empire.

Il est aisé de comprendre quelle fut la consternation à Rome [3] quand cette funeste nouvelle s'y fut répandue. Cependant on n'y perdit point courage. Après avoir imploré le secours des dieux par des prières publiques et par des sacrifices, les magistrats, rassurés par les sages conseils et par la ferme contenance de Fabius, donnèrent ordre à tout, et pourvurent à la sûreté de la ville. On leva sur-le-champ quatre légions et mille cavaliers, en accordant dispense d'âge à plusieurs qui n'avaient pas dix-sept ans. Les alliés firent aussi de nouvelles levées. Dix officiers romains, qu'Annibal avait laissé sortir sur leur parole, arrivèrent à Rome pour demander qu'on rachetât les prisonniers. Quelque besoin qu'eût la république de soldats, elle refusa constamment de racheter ceux-ci, pour ne point donner d'atteinte à la discipline romaine, qui punissait sans pitié quiconque se rendait volontairement à l'ennemi; et elle aima mieux armer des esclaves qu'elle acheta des particuliers jusqu'au nombre de huit mille, et des prisonniers qui étaient arrêtés pour dettes ou pour crimes, qui montèrent jusqu'à six mille; l'honnête, dit l'historien, cédant à l'utile [1] dans ces tristes conjonctures.

A Rome, le zèle des particuliers et l'amour du bien public éclatèrent alors d'une manière merveilleuse. Il n'en fut pas ainsi des alliés. Les défaites précédentes n'avaient pu ébranler leur fidélité; mais ce dernier coup, qui selon eux devait abattre l'empire, les renversa, et plusieurs se rangèrent du côté du vainqueur. Cependant ni la perte de tant de troupes, ni la défection de tant d'alliés, ne purent porter le peuple romain à entendre parler d'accommodement. Loin de perdre courage, jamais il ne fit paraître tant de grandeur d'âme [2] : et, lorsque le consul, après une si grande défaite, dont il avait été la principale cause, revint à Rome, tous les corps de l'Etat allèrent au-devant de lui, et lui rendirent grâces de ce qu'il n'avait point désespéré de la république; au lieu qu'à Carthage, après une telle disgrâce, il n'y avait point de supplice auquel un général n'eût dû s'attendre.

Capoue fut une des villes alliées qui se rendirent à Annibal. Mais le séjour qu'y firent ses troupes pendant les quartiers d'hiver leur

[1] C'est un vent qui venait du midi, vers lequel les Romains étaient tournés.

[2] « Tùm Maharbal : Non omnia nimirùm eidem dii « dedêre. Vincere scis, Annibal, victoriâ uti nescis. » (Liv. lib. 22, n. 51.)

« Mora ejus diei satis creditur saluti fuisse urbi atque « imperio. » (Id. ibid.)

[3] Id. ibid. n. 54-61.

[1] « Ad ultimum propè desperatæ reipublicæ auxilium, « quum honesta utilibus cedunt, descendit. » (Liv. lib. 23, n. 14.)

[2] « Adeò magno animo civitas fuit, ut consuli ex tantâ « clade, cujus ipse causa maxima fuisset, redeunti, et « obviam itum frequenter ab omnibus ordinibus sit, et « gratiæ actæ quòd de republicâ non desperâsset : cui, « si Carthaginiensium ductor fuisset, nihil recusandum « supplicii foret. » (Id. lib. 22, n. 61.)

devint bien funeste. Ce courage mâle [1], que nuls maux, nulles fatigues n'avaient pu vaincre, fut entièrement énervé par les délices de Capoue, où les soldats se plongèrent avec d'autant plus d'avidité, qu'ils y étaient moins accoutumés. Cette faute d'Annibal, selon les connaisseurs, fut plus grande que celle qu'il avait commise en ne marchant pas droit contre Rome après la bataille de Cannes; car ce délai pouvait paraître n'avoir que différé la victoire, au lieu que cette dernière faute le mit absolument hors d'état de vaincre. Ainsi Capoue fut pour Annibal ce que Cannes avait été pour les Romains.

Scipion, élu général, rétablit les affaires en Espagne.

La mort des deux Scipions, père et oncle de celui dont nous entreprenons de parler, paraissait devoir ruiner entièrement les affaires des Romains en Espagne, qui jusque-là avaient eu un heureux succès. On ne peut dire si cette mort causa un plus grand deuil à Rome qu'en Espagne. Car enfin la défaite des deux armées, la perte presque assurée d'une province si considérable, la vue des maux publics, entraient pour quelque chose dans la douleur des citoyens : mais les Espagnes ne regrettaient et ne pleuraient que leurs chefs [2], surtout Cn. Scipion, qui les avait gouvernées longtemps, et leur avait fait le premier connaître et goûter les doux fruits de la justice, du désintéressement et de la modération romaine.

Les larmes coulèrent de nouveau à Rome [3] quand il s'agit de donner un successeur à ces deux grands hommes. Personne n'osait se présenter pour demander leur place, tant les affaires de cette province paraissaient désespérées; et le morne silence qui régnait dans toute l'assemblée fit encore regretter et sentir davantage la perte qu'on avait faite. Dans cette consternation universelle, P. Cornélius Scipion, âgé seulement de vingt-quatre ans, fils de Publius, qui venait d'être tué, se lève, et, paraissant dans un lieu éminent, s'offre pour aller commander en Espagne si le peuple agrée son service. Cette offre si courageuse rend la vie et la joie à l'assemblée; et tous, sans exception, le nomment d'une voix commune pour général. Mais, lorsque cette première chaleur se fut un peu ralentie, le peuple, faisant réflexion à l'âge de Scipion, commença à se repentir de ce qu'il avait fait. Quelques-uns tiraient même un mauvais présage de son nom et de sa famille, lorsqu'ils considéraient qu'on l'envoyait dans une province où il lui faudrait combattre entre les tombeaux de son père et de son oncle. Scipion, s'étant aperçu de ce refroidissement, fit un discours si plein de confiance, et parla avec tant de sagesse et de son âge, et de l'honneur qu'on lui avait fait, et de la guerre qu'il entreprenait, qu'il dissipa tout à fait les alarmes du peuple, et ralluma cette ardeur qui l'avait porté à lui donner le commandement. Le même Scipion, quelques années auparavant, ayant demandé l'édilité avant le temps marqué par les lois, et les tribuns par cette raison s'opposant à sa demande : « Si le peuple, dit-« il, juge à propos de me nommer édile [1]. « mon âge est compétent. »

L'arrivée de Scipion en Espagne rendit le courage aux troupes. Elles reconnaissaient [2] avec joie sur son visage les traits et la ressemblance de son père et de son oncle; et dans le premier discours qu'il leur fit il dit qu'il espérait que bientôt elles reconnaîtraient aussi

[1] « Quos nulla mali vicerat vis, perdidere nimia bona « se voluptates immodicæ : et eò impensiùs, quò avidiùs « ex insolentiâ in eas se merserant... Majusque id pec- « catum ducis apud peritos artium militarium habitum « est, quam quòd non ex cannensi acie protinùs ad ur- « bem romanam duxisset. Illa enim cunctatio distulisse « modò victoriam videri potuit; hic error vires ademisse « ad vincendum. » (Liv. lib. 23, n. 18.)

« Capuam Annibali Cannas fuisse. » (Id. ibid. n. 45.)

[2] « Hispaniæ ipsos lugebant desiderabantque duces : « Cnæum tamen magis, quò diutiùs præfuerat eis, prior- « que et favorem occupaverat, et specimen justitiæ tem- « perantiæque romanæ primus dederat. » (Id. lib. 25, n. 36.)

[3] Id. lib. 26, n. 18 et 19.

[1] « Si me, inquit, omnes Quirites ædilem facere volunt, « satis annorum habeo. (Liv. lib. 25, n. 2.)

[2] « Brevi faciam, ut quemadmodùm nunc noscitatis in « me patris patruique similitudinem oris vultûsque, et « lineamenta corporis, it ingenii, fidei, virtutisque, « exemplum expressam ad effigiem vobis reddam. » (Id. lib. 26, n. 3.)

en lui le même esprit, le même courage, et la même droiture.

Ses promesses ne furent pas vaines. La première entreprise qu'il forma fut le siége de Carthagène, ville en même temps la plus riche et la plus forte de toute l'Espagne. C'était là la place d'armes des ennemis, leur arsenal, leur magasin, leur trésor, et le lieu de sûreté où ils tenaient tout ce qui était nécessaire pour la subsistance de leurs armées, sans compter que tous les otages des princes et des peuples y étaient renfermés. Ainsi, la prise de cette unique ville devait le rendre maître, en quelque sorte, de toute l'Espagne. Cette expédition si importante, si difficile, et jugée jusqu'alors impossible, ne lui coûta qu'un jour. Le butin fut immense; en sorte que, dans la prise de cette ville, Carthagène même fut regardée comme la moindre partie[1] du gain qu'on y fit. Scipion commença par remercier les dieux, non-seulement de l'avoir rendu maître en une seule journée de la plus opulente de toutes les villes du pays, mais d'y avoir auparavant rassemblé les forces et les richesses de presque toute l'Afrique et de toute l'Espagne. Puis il marqua sa reconnaissance aux troupes, qu'il combla de louanges, de récompenses et de marques d'honneur, chacun selon son état et selon son mérite.

Alors, ayant fait venir les otages[2], il leur parla avec bonté, et les rassura en leur représentant « qu'ils étaient tombés entre les mains « du peuple romain, qui aimait mieux ga- « gner les cœurs par des bienfaits que de les « assujettir par la crainte, et s'attacher les « peuples étrangers par la qualité honorable « d'amis et d'alliés que de les réduire à la « triste et honteuse condition d'esclave. »

Ce fut en cette occasion qu'une dame respectable par son âge et par sa naissance, femme de Mandonius, frère d'Indibilis, roi des Ilergètes, vint se jeter aux pieds de Scipion avec plusieurs jeunes princesses, filles d'Indibilis, et d'autres de même qualité, pour le prier d'ordonner à ses gardes d'en prendre un soin particulier. Scipion, qui ne comprit pas d'abord sa pensée, répondit que rien ne leur manquerait. Alors cette dame, reprenant la parole : « Ce n'est pas là[1], dit-elle, ce « qui nous occupe; car, dans l'état où la for- « tune nous a réduites, de quoi ne devons- « nous pas nous contenter? Une autre inquié- « tude me trouble et m'alarme quand je « considère la jeunesse et la beauté de ces « captives; car, pour moi, mon âge me met « hors de danger et de crainte. » Et elle lui montra en même temps ces jeunes princesses, qui toutes la respectaient comme leur mère.

« Ma gloire[2] et celle du peuple romain, ré- « pliqua Scipion, m'engageraient à faire res- « pecter parmi nous ce qui doit être respecté « en quelque lieu du monde que ce soit. Mais « vous me fournissez un nouveau motif d'y « veiller encore avec plus de soin, par l'at- « tention vertueuse, que je remarque en vous, « à ne penser qu'à la conservation de votre « honneur au milieu de tant d'autres sujets « de crainte. » Après cet entretien, il les confia à un officier d'une sagesse reconnue, et lui ordonna d'avoir pour elles les mêmes égards que si elles appartenaient à des amis ou à des alliés des Romains.

Après cela, on lui amena une princesse d'une rare beauté. Elle était fiancée avec Allucius, prince des Celtibériens. Il fit aussitôt venir ses parents, avec celui qui lui était destiné pour époux. Il marqua à ce dernier que son épouse avait été dans sa maison comme elle aurait pu être dans celle de son père[3]. « J'en ai usé ainsi, ajouta-t-il, pour

[1] « Ut minimum omnium, inter tantas opes belli captas, « Carthago ipsa fuerit. » (Liv. l. 26, n. 47.)

[2] « Scipio, vocatis obsidibus, universos bonum ani- « mum habere jussit : venisse eos in populi romani po- « testatem, qui beneficio quam metu obligare homines « malit; exterasque gentes fide ac societate junctas ha- « bere, quam tristi subjectas servitio. » (Id. lib. 26, n. 49.)

[1] « Haud magni ista facimus, inquit : quid enim huic « fortunæ non satis est? Alia me cura, ætatem harum « intuentem (nam ipsa jam extra periculum injuriæ mu- « liebris sum) stimulat. » (Liv. lib. 26, n. 49.)

[2] « Tum Scipio : Meæ populique romani disciplinæ « causâ facerem, inquit, ne quid, quod sanctum usquam « esset, apud nos violaretur. Nunc, ut id curem impen- « siùs, vestra quoque virtus dignitasque facit, quæ ne in « malis quidem oblitæ decoris matronalis estis. » (Id. ibid.)

[3] « Fuit sponsa tua apud me eadem, quâ apud soceros « tuos parentesque suos, verecundiâ. Servata tibi est, ut « inviolatum et dignum me teque dari tibi donum pos-

« être en état de vous faire un présent digne « de vous et de moi. Je ne vous demande « d'autre marque de reconnaissance, sinon « que vous deveniez ami du peuple romain. « Si vous me croyez homme de bien, tel « qu'ont été parmi ces nations mon père et « mon oncle, sachez qu'il y en a beaucoup « d'autres dans Rome qui nous ressemblent ; « et qu'il n'y a point de peuple aujourd'hui « sur la terre dont vous deviez rechercher « avec plus de soin l'amitié pour vous et pour « les vôtres, ni dont vous deviez plus redouter « l'inimitié. » Comme les parents de la fille pressaient Scipion d'accepter la somme considérable qu'ils avaient apportée pour la racheter, ayant fait mettre à ses pieds tout cet or et cet argent: « J'ajoute, dit-il en s'adressant à Allucius, cette somme à la dot que « vous devez recevoir de votre beau-père ; » et il l'obligea de l'emporter. Ce prince ne fut pas plus tôt de retour dans son pays, qu'il publia partout les grandes qualités de Scipion, en disant « qu'il était venu dans l'Espagne « un jeune homme semblable aux dieux[1], qui « se soumettait tout par la force de ses ar« mes, et encore plus par sa bonté et par ses « bienfaits. » Peu de temps après, ayant fait des levées parmi ses vassaux, il revint le trouver avec quinze cents cavaliers.

Scipion, après avoir employé l'hiver à se concilier l'esprit des peuples, partie en leur faisant des présents, partie en leur renvoyant les otages et les prisonniers, se mit en campagne dès que la saison le permit. Les deux princes dont nous avons parlé, Indibilis et Mandolius, vinrent à sa rencontre avec leurs troupes; et, l'assurant que jusque-là leur corps seul était demeuré parmi les ennemis[2], mais que leur cœur avait été où ils savaient que la vertu et la justice étaient en honneur, ils se rendirent à lui, et se mirent sous sa protection. On fit ensuite venir devant eux leurs femmes et leurs enfants; et la joie, de part et d'autre, étouffant la voix et les paroles, ne s'expliqua longtemps que par les pleurs et les embrassements.

Asdrubal, effrayé des succès rapides de l'armée romaine, crut que l'unique moyen de les arrêter était de donner une bataille. C'est ce que demandait Scipion, et à quoi il s'était bien préparé. Elle se donna en effet. Les Carthaginois furent vaincus, et laissèrent sur la place plus de huit mille hommes. Asdrubal prit sa route vers les Pyrénées, d'où il partit ensuite pour aller joindre en Italie son frère Annibal. Ce fut après cette victoire de Scipion, que les peuples[1], charmés de sa valeur et de sa modération, voulurent lui donner le nom de roi. Scipion leur représenta que ce nom, si estimé partout ailleurs, était détesté chez les Romains : que, pour lui, il se contentait d'avoir les inclinations royales; que s'ils les regardaient comme ce qu'il y a de plus capable de faire honneur à l'homme, qu'ils se contentassent de les lui attribuer en secret sans lui en donner le nom. Ces peuples, quoique barbares, sentirent quelle grandeur d'âme il y avait à mépriser une qualité qui faisait l'objet de l'admiration et de l'envie du reste des mortels.

Scipion, deux ans après[2], envoya son frère à Rome pour y porter la nouvelle de la conquête des Espagnes. Mais il portait ses vues bien plus loin, et ne regardait cette conquête que comme un prélude et une préparation à celle de toute l'Afrique.

La valeur n'était pas la seule qualité de Scipion[3]. Il avait une merveilleuse dextérité à manier les esprits et à les amener à son but par la voie de l'insinuation, comme il le fit voir dans la célèbre entrevue qu'il eut avec Syphax, roi de Numidie, où se trouva Asdrubal[4], qui avoua que, quelque idée qu'il eût des vertus militaires de Scipion, il lui avait encore paru plus grand et plus admirable dans cette conférence.

« set. Heuc mercedem unam pro eo munere paciscor : « amicus populo romano sis. Et, si me virum bonum « credis esse, quales patrem patruumque meum jam « ante hæ gentes norant, scias multos nostri similes in « civitate romana esse : nec ullum in terris populum « hodiè dici posse, quem minùs tibi hostem tuisque esse « velis, aut amicum malis. » (Liv. l. 26, n. 50.)

[1] « Venisse diis simillimum juvenem, vincentem omnia, « cum armis, tum benignitate ac beneficiis. » (Id. ibid.)

[2] « Itaque corpus duntaxat suum ad id tempus apud « eos (Carthaginienses) fuisse : animum jampridem ibi « esse, ubi jus ac fas crederet coli. » (Id. lib. 27, n. 17.)

[1] Liv. lib. 27, n. 19. — [2] Id. lib. 28, n. 4. — [3] Ibid. n. 18.

[4] Cet Asdrubal n'était pas le frère d'Annibal.

Scipion retourne à Rome, est nommé consul, et se prépare à la conquête de l'Afrique.

Le bruit des victoires et des grandes vertus de Scipion l'avait devancé à Rome [1], et y avait disposé tous les esprits en sa faveur. Dès qu'il y fut arrivé, on le nomma consul d'un consentement général, et on lui donna pour département la province de Sicile. C'était un acheminement certain pour passer en Afrique, et il ne dissimulait pas que c'était là sa vue et son dessein.

Fabius Maximus, soit circonspection excessive, qui approchait assez de son caractère, soit jalousie secrète, employa tout son crédit et toute son éloquence dans le sénat pour le traverser, et allégua contre lui plusieurs raisons très-fortes en apparence. Scipion les réfuta toutes; et, ayant fini cette dispute en déclarant qu'il s'en tiendrait à l'avis du sénat, il fut arrêté qu'il aurait pour province la Sicile avec permission de passer en Afrique s'il le jugeait utile au bien de la république.

Il ne perdit point de temps, et partit aussitôt pour la Sicile, ne quittant point de vue le dessein qu'il avait de porter la guerre chez les ennemis [2]. Lélius était passé en Afrique avec quelques troupes. Le bruit se répandit que c'était Scipion lui-même qui y était arrivé avec son armée. Carthage trembla, et se crut perdue. Elle fut bientôt détrompée; mais elle ne laissa pas de dépêcher des courriers vers les généraux qu'elle avait en Italie, avec ordre de faire tous leurs efforts pour obliger Scipion d'y revenir. Masinissa, qui avait embrassé le parti des Romains, et qui était fort puissant en Afrique, le pressait vivement d'y passer, et lui faisait faire des reproches de ce qu'il frustrait si longtemps l'attente des alliés. Scipion n'avait pas besoin d'être animé par de telles remontrances. Il travaillait sans relâche aux préparatifs de la guerre, et hâtait son départ avec toute la vivacité possible.

Cependant les ennemis de Scipion [3] avaient fait courir le bruit à Rome, qu'il passait le temps à Syracuse dans la bonne chère et dans les plaisirs; que la garnison de la ville, à son exemple, était plongée dans la débauche, et que la licence et le désordre régnaient dans toute l'armée. Fabius, ajoutant foi à ces bruits, se porta aux dernières violences contre Scipion, et fut d'avis qu'on le rappelât sur-le-champ. Le sénat, plus sage et plus modéré, voulut, avant toutes choses, être éclairci de la vérité. Il nomma des commissaires, qui, s'étant transportés sur les lieux, trouvèrent tout dans un merveilleux ordre : les troupes parfaitement disciplinées, les magasins fournis de vivres, les arsenaux remplis d'armes et d'habits, les galères bien équipées et prêtes à mettre à la voile. Ce spectacle les remplit de joie et d'admiration. Ils conçurent que, si Carthage pouvait être vaincue, ce devait être par un tel chef et une telle armée; et ils pressèrent Scipion, au nom du sénat, de qui ils avaient reçu cet ordre, de hâter son départ et de remplir au plus tôt l'attente et les vœux du public.

Il partit donc. La Sicile accourut en foule pour être témoin de son départ [1]. Scipion, déjà si célèbre par ses victoires, et destiné dans l'esprit des peuples aux plus grands événements, attirait les yeux et l'attention de tout le monde. On admirait surtout la hardiesse du dessein dont lui seul était auteur, et qui n'était venu dans l'esprit à aucun des autres chefs, d'arracher Annibal de l'Italie en allant attaquer Carthage, et de transporter et finir la guerre en Afrique même. Scipion, après avoir fait du haut de la poupe des prières et des libations aux dieux, s'avança en pleine mer, suivi des cris de joie, des vœux et des bénédictions de tout le peuple.

La navigation fut courte et heureuse [2]. Dès que Scipion aperçut les bords de l'Afrique, levant les yeux et les mains vers le ciel il pria les dieux de favoriser son entreprise. Le bruit de son débarquement jeta l'alarme sur toute la côte, et dans Carthage même.

Scipion, après avoir ravagé tout le plat pays, se rendit maître d'une ville d'Afrique

[1] Liv. lib. 28. n. 38-46.
[2] « Nihil parvum, sed Carthaginis jam excidia agitabat « animo. » (Id. lib. 29, n. 1.)
[3] Id. ibid. n. 19-23.

[1] Liv. lib. 29. n. 26-27.
[2] Id. ibid. n. 28.

assez opulente, où il fit huit mille prisonsonniers. Mais ce qui lui donna plus de joie fut l'arrivée de Masinissa, prince fort brave, qui lui amena un corps de cavalerie considérable.

Les Carthaginois avaient mandé promptement Asdrubal, qui leva une armée de plus de trente mille hommes[1]. Mais leur grande ressource était dans Syphax, qui arriva effectivement bientôt après avec cinquante mille hommes de pied et dix mille chevaux. Son arrivée obligea Scipion d'interrompre le siége d'Utique, ville maritime, qu'il avait commencé d'attaquer.

Quand l'hiver fut passé[2], Scipion reprit le siége. Asdrubal était campé assez prés de lui, et Syphax n'en était pas fort éloigné. Celui-ci proposa quelques conditions de paix, dont la principale était que les Romains sortiraient d'Afrique, et qu'Annibal abandonnerait l'Italie. Rien n'était plus contraire aux vues et aux desseins de Scipion : mais il feignit de ne pas s'éloigner des propositions qu'on lui faisait, et traîna exprès la négociation en longueur, faisant naître tous les jours quelque nouvelle difficulté. Dans les différentes entrevues qui se firent de part et d'autre, il avait fait déguiser en valets quelques officiers de mérite, avec ordre, lorsqu'ils seraient chez les ennemis, d'examiner, avec soin, tous les dehors des deux camps, leur étendue, la distance qu'il y avait entre l'un et l'autre, et la matière dont étaient fabriquées les baraques des soldats; outre cela, la discipline qui s'y observait, et l'ordre de la garde pendant le jour et des veilles pendant la nuit. Lorsqu'il fut instruit de tout ce qu'il voulait savoir, il rompit la trêve, sous prétexte que son conseil ne voulait la paix qu'avec Syphax. Et, pour ôter tout soupçon aux ennemis, il fit mine de vouloir attaquer Utique du côté de la mer. Quand il jugea qu'il était temps d'exécuter l'entreprise, il chargea Lélius et Masinissa d'aller brûler le camp de Syphax, pendant que lui-même irait mettre le feu à celui d'Asdrubal. Ils partirent à l'entrée de la nuit avec des feux. Les mesures que Scipion avait prises étaient si justes, que son dessein réussit au delà de ce qu'il pouvait espérer. Le fer ou le feu détruisit les deux puissantes armées des ennemis; et de plus de cinquante mille hommes dont elles étaient composées, à peine s'en sauva-t-il trois mille. Ceux qui voulurent passer d'un camp dans l'autre, s'imaginant être les seuls qu'on eût surpris, tombèrent dans une embuscade qu'il avait disposée au milieu de l'espace qui séparait les deux camps. Le butin fut immense. Plusieurs villes aussitôt se rendirent à lui volontairement. Une seconde victoire, remportée sur les mêmes chefs et sur la nouvelle armée qu'on avait mise sur pied avec grand'peine, rendit Scipion maître absolu de la campagne. Lélius et Masinissa poursuivirent Syphax, qui fut fait prisonnier dans un combat; après quoi, ils assiégèrent et prirent la capitale de son royaume. Ce fut pour lors qu'arriva la fameuse histoire de Sophonisbe. Syphax fut mené à Rome. Dès qu'on y eut appris la nouvelle d'un succès si complet, le peuple se répandit aussitôt dans tous les temples pour en rendre grâces aux dieux.

Annibal reçut en même temps des ordres de Carthage[1], qui l'obligeaient de partir sur-le-champ. La face des affaires était bien changée en Italie. Il y avait reçu plusieurs échecs qui l'avaient extrêmement affaibli. Il avait eu la douleur de voir prendre presque à ses yeux Capoue par les Romains, sans que sa marche vers Rome eût pu les arracher de ce siége. Il s'en approcha inutilement, et cette parole alors lui échappa[2], « que les dieux lui ôtaient « tantôt la pensée, tantôt le pouvoir de pren- « dre Rome. » Ce qui lui fit plus de peine fut d'apprendre que, dans le temps même qu'il était aux portes de la ville, il était parti une recrue pour l'Espagne. Mais ce qui acheva de le déconcerter fut la défaite entière de l'armée d'Asdrubal son frère, qu'il n'apprit que par la tête de ce général, qui fut jetée dans son camp. Il fut donc forcé de se retirer dans les extrémités de l'Italie. C'est là qu'il reçut les ordres de Carthage, qu'il ne put enten-

[1] Liv. lib. 29, n. 35.
[2] Id. lib. 30, n. 3-17.

[1] Liv. lib. 30, n. 10.
[2] « Audita vox Annibalis fertur, Potiundæ sibi urbis « Romæ modò mentem non dari, modò fortunam. » (Id. lib. 26, n. 11.)

dre sans pousser des soupirs et sans presque verser des larmes, frémissant [1] de colère de se voir ainsi forcé d'abandonner sa proie. Jamais exilé ne témoigna plus de regret en quittant son pays natal, qu'Annibal en sortant d'une terre ennemie. Il tourna souvent les yeux vers les côtes de l'Italie, accusant les dieux et les hommes de son malheur, et prononçant contre lui-même mille exécrations, de ce qu'au sortir de la bataille de Cannes il n'avait pas conduit à Rome ses soldats encore tout fumants du sang des Romains.

Quand il fut arrivé en Afrique, il proposa à Scipion une entrevue [2]. On convint du temps et du lieu. Ces deux capitaines, non-seulement les plus illustres de leur temps, mais dignes d'être mis en parallèle avec ce qu'il y avait jamais eu de plus grands princes et de plus fameux généraux, demeurèrent quelque temps en silence, comme étonnés à la vue l'un de l'autre, et occupés d'une mutuelle admiration. Enfin Annibal prit le premier la parole, et, après avoir loué Scipion d'une manière fine et délicate, il lui fit une vive peinture des désordres de la guerre et des maux qu'elle avait causés tant aux victorieux qu'aux vaincus. Il l'exhortait à ne pas se laisser éblouir par l'éclat de ses victoires; que, quelque heureux qu'il eût été jusque-là, il devait appréhender l'inconstance de la fortune; que, sans en chercher bien loin des exemples, il en était, lui-même qui lui parlait, une preuve éclatante; que Scipion était alors ce qu'Annibal avait été à Trasimène et à Cannes; qu'il profitât de l'occasion mieux qu'il n'avait fait lui-même, en faisant la paix dans un temps où il était le maître des conditions. Il finit en déclarant que les Carthaginois voulaient bien céder aux Romains la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne et toutes les îles qui sont entre l'Afrique et l'Italie; qu'il fallait bien se résoudre, puisque les dieux en ordonnaient ainsi, à se renfermer dans les bords de l'Afrique, tandis qu'ils verraient les Romains maîtres sur mer et sur terre de tant de royaumes étrangers.

Scipion répondit en moins de paroles, mais non avec moins de dignité [1]. Il reprocha aux Carthaginois la perfidie avec laquelle ils venaient de piller quelques galères romaines avant que la trêve fût expirée. Il rejeta sur eux seuls et sur leur injustice tous les maux des deux guerres. Après avoir remercié Annibal des conseils qu'il lui donnait sur l'incertitude des événements humains, il finit en l'avertissant de se préparer au combat, s'il n'aimait mieux accepter les conditions qu'il avait déjà proposées, auxquelles néanmoins on en ajouterait encore quelques-unes pour punition d'avoir rompu la trêve.

Chacun des généraux exhorta donc ces troupes [2]. Annibal rapportait toutes les victoires qu'il avait remportées sur les Romains, tous les chefs qu'il avait tués, toutes les armées qu'il avait taillées en pièces. Scipion représentait aux siens la conquête des Espagnes, les succès qu'il avait eus dans l'Afrique, et l'aveu que les ennemis faisaient de leur faiblesse en venant demander la paix; et il disait tout cela d'un air et d'un ton de vainqueur [3]. Jamais motifs de bien combattre ne furent plus puissants. Ce jour allait mettre le comble à la gloire de l'un ou de l'autre des chefs, et décider qui, de Rome ou de Carthage [4], donnerait la loi aux nations.

Je n'entreprends point de décrire l'ordre de la bataille, ni la valeur des deux armées [5]. Il est aisé d'imaginer que deux capitaines si expérimentés n'oublièrent rien de ce qui devait contribuer au gain de la bataille. Les Carthaginois, après un combat fort opiniâtre, furent enfin obligés de prendre la fuite, laissant vingt mille des leur sur le champ de ba-

[1] « Frendens, gemensque, ac vix lacrymis temperans, « dicitur legatorum verba audisse... Raro quemquam « alium, patriam exsilii causâ relinquentem, magis mœ- « stum abisse ferunt, quam Annibalem hostium terrâ « excedentem. Respexisse sæpè Italiæ litora, deos ho- « minesque accusantem, in se quoque ac suum ipsius « caput exsecratum, quòd non cruentum ab Cannensi « victoria militem Romam duxisset. » (Liv. l. 30, n. 20.)

[2] Id. ibid. n. 29, 30.

[1] Liv. lib. 30, c. 31.

[2] Id. ibid. n. 32.

[3] « Celsus hæc corpore, vultuque ita læto, ut vicisse « jam crederes, dicebat. » (Id. ibid.)

[4] « Roma an Carthago jura gentibus darent, ante cra- « stinam noctem scituros. » (Ibid.)

[5] Ibid. n. 34, 35.

taille, et les Romains firent un pareil nombre de prisonniers. Annibal se sauva pendant le tumulte; et, étant rentré dans Carthage après trente-six ans d'absence, il avoua qu'il était vaincu sans ressource, et que Carthage n'avait plus d'autre parti à prendre que de demander la paix à quelques conditions que ce fût. Scipion lui donna de grands éloges, et assura qu'Annibal s'était surpassé lui-même dans cette journée, quoique le succès n'eût pas répondu à son courage.

Pour lui, il sut bien profiter de sa victoire et de la consternation des ennemis[1], il ordonna à un de ses lieutenants de mener son armée de terre à Carthage, pendant que lui-même allait conduire la flotte jusqu'au pied de ses murailles. Il n'en était pas éloigné, lorsqu'il rencontra un vaisseau couvert de bandelettes et de branches d'olivier. Il portait dix ambassadeurs des plus considérables de Carthage, qui venaient implorer sa clémence. Il les renvoya sans réponse, avec ordre de le venir trouver à Tunis, où il devait s'arrêter. Les députés de Carthage vinrent au nombre de trente trouver Scipion au lieu marqué, et lui demandèrent la paix en des termes très-soumis. Il assembla son conseil. La plupart étaient assez d'avis qu'il rasât Carthage, et qu'il traitât ses habitants avec la dernière sévérité. Mais la vue du temps que durerait le siége d'une ville si bien fortifiée, et la crainte qu'avait Scipion qu'on ne lui envoyât un successeur pendant qu'il serait occupé à ce siége, le firent pencher vers la douceur. Il leur accorda une trêve, pour leur laisser le temps d'envoyer à Rome.

Les députés y étant arrivés[2], et ayant exposé le sujet de leur voyage, le sénat et le peuple donnèrent un plein pouvoir à Scipion, et lui permirent de ramener son armée après la conclusion du traité. La paix fut donc conclue. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cents vaisseaux, qu'il fit brûler à la vue de Carthage, spectacle bien triste pour les habitants de cette malheureuse ville! Il fit trancher la tête aux alliés du nom latin, et

[1] Liv. lib 30, n. 36-38.
[2] Id. ibid. n. 40-43.

pendre les citoyens romains qui lui furent rendus comme transfuges.

Ainsi fut terminée la seconde guerre punique[1], après avoir duré dix-sept ans. Scipion retourna à Rome à travers une multitude infinie de peuples que la curiosité attirait sur son passage. On lui décerna le triomphe le plus magnifique qu'on eût encore vu. Il n'y manqua que la présence du roi Syphax, qui était mort à Tivoli quelques jours auparavant. Le surnom d'*Africain* lui fut donné; on ne sait si ce fut par l'armée, ou par le peuple, ou par ses amis et ceux de sa famille. Quoi qu'il en soit, il est le premier à qui l'honneur de prendre le nom d'une nation vaincue ait été accordé.

Guerre contre Philippe, roi de Macédoine.

Cette guerre commença immédiatement après que celle de Carthage eut été terminée, et elle ne dura que l'espace de quatre ans. La seconde guerre punique fut l'occasion et la cause de celle-ci. Philippe, selon la coutume des princes politiques qui règlent leur conduite sur leurs intérêts, et qui, dans leurs entreprises consultent moins l'équité que l'utilité, voyant aux mains deux peuples aussi puissants[2] qu'étaient les Carthaginois et les Romains, avait attendu pour se déclarer que la fortune elle-même se déclarât, bien résolu de se ranger du côté du plus fort. Il était d'autant plus intéressé dans cette guerre, que l'Italie se trouvait assez près de ses Etats, qui n'en étaient séparés que par la mer d'Ionie. Trois victoires considérables, remportées de suite par Annibal, lui firent juger que la guerre se terminerait à son avantage, et le déterminèrent à embrasser le parti de ce dernier[3]. Il lui envoya donc des ambassadeurs,

[1] Liv. lib. 30, n. 45.
[2] « In hanc dimicationem duorum opulentissimorum « in terris populorum omnes reges gentesque animos « intenderant : inter quos Philippus, Macedonum rex... « Is, utrius populi mallet victoriam esse, incertis adhuc « viribus, fluctuatus animo fuerat. Posteaquam tertia « jam pugna, tertia victoria cum Pœnis erat, ad fortu- « nam inclinavit, legatosque aud Annibalem misit. » « (Id. lib. 23, n. 33.)
[3] Id. ibid. 23, n. 33, 34 et 38, 39.

Le bonheur des Romains voulut qu'à leur retour ils fussent surpris chargés des lettres d'Annibal pour Philippe, et conduits à Rome. C'était peu de temps après qu'on y avait appris la sanglante défaite de Cannes. Le sénat comprit quel surcroît de danger ce serait que la guerre de Macédoine ajoutée à celle de Carthage [1]. Cependant, loin de succomber à une telle crainte, les Romains ne songèrent qu'aux moyens de porter la guerre en Macédoine, pour empêcher Philippe de passer en Italie. La prise des ambassadeurs leur en donna le temps. Il fallut que Philippe en envoyât de seconds, qui lui rapportèrent enfin le traité qu'ils avaient conclu avec Annibal. Polybe nous l'a conservé en entier [2]: il mérite d'être lu. Il y est fait mention de tous les dieux de l'un et de l'autre parti, sous les yeux desquels se faisait ce traité; et il y est marqué expressément que c'était du secours des dieux qu'Annibal attendait l'heureux succès de la guerre.

Les Romains ne manquèrent pas d'envoyer contre Philippe une flotte, qui lui fit perdre l'envie de passer en Italie, en l'obligeant de songer à défendre son propre pays. Tout le temps que dura la guerre punique se passa en différentes expéditions que ce prince fit dans la Grèce, où, sous prétexte de soutenir les Achéens contre les Etoliens leurs ennemis, il se rendit maître de plusieurs villes assez considérables.

Dès qu'à Rome la paix eut été conclue avec les Carthaginois [3], la première affaire qu'on y mit en délibération fut celle qui regardait Philippe. Les plaintes d'Athènes qui implorait le secours des Romains y donnèrent lieu. Il fut décidé qu'on déclarerait la guerre à Philippe. Rome, toujours attentive à ce qui regarde la religion [4], surtout dans le commencement des nouvelles guerres, ne manqua à rien de ce qui avait coutume de se pratiquer en pareille occasion, et ordonna des prières publiques et des sacrifices dans tous les temples des dieux.

Le consul chargé du département de la Macédoine partit dès le commencement du printemps. Je ne rapporterai ici aucun détail de tout ce qui se passa pendant le cours de cette guerre. On parla plusieurs fois de paix, et il y eut plusieurs entrevues, mais toujours inutilement. Une dernière action décida du sort de Philippe [1] : ce fut la bataille de Cynocéphale. T. Quintius Flamininus, proconsul, commandait l'armée des Romains. Celle des Macédoniens fut vaincue, et le roi obligé de prendre la fuite. Son premier soin, dans ce moment de trouble et de confusion, fut d'envoyer à Larisse brûler tous ses papiers, de peur qu'ils ne nuisissent à ses alliés et à ses amis si les Romains venaient à s'en rendre les maîtres; et Polybe [2] fait remarquer cette attention comme une preuve de la sagesse et de la prudence de ce prince dans l'adversité; au lieu que d'abord ses succès heureux, l'ayant rempli de vanité et d'orgueil, avaient fait dégénérer sa conduite, sage et modérée dans les commencements, en un gouvernement violent et tyrannique.

Philippe songea alors véritablement à faire la paix [3]. Il y trouva beaucoup de disposition de la part de Flamininus, parce qu'on savait, à n'en pouvoir douter, qu'Antiochus, roi de Syrie, songeait à passer en Europe et à déclarer la guerre aux Romains. Les conditions furent les mêmes que celles qu'on avait déjà proposées auparavant, et, entre autres, que toutes les villes des Grecs, tant en Europe qu'en Asie, jouiraient de la liberté, et que Philippe ferait sortir les garnisons de celles dont il s'était emparé. Ce traité fut ratifié à Rome, où son fils Démétrius, qu'il y avait envoyé en otage, demeura encore quelques années après que cette grande affaire eut été conclue, et s'y lia d'une amitié particulière avec les Romains.

Le courrier qui était chargé de la ratification du traité arriva fort à propos en Grèce

[1] « Gravis cura Patres incessit, cernentes quanta vix « tolerantibus punicum bellum macedonici belli moles « instaret. Cui tamen adeò non succubuerunt, ut extem- « plò agitaretur quemadmodùm ultrò inferendo bello « averterent ab Italiâ hostem. » (Liv. lib. 23, n. 38.)

[2] Polyb. l. 7, page 502.

[3] Liv. lib. 31, n. 1, etc.

[4] « Civitas religiosa, in principiis maximè novorum « bellorum, decrevit supplicationes, etc. » (Id. lib. 31, n. 9.)

[1] Liv. l. 33, n. 7-10.

[2] Polyb. l. 17, page 767.

[3] Liv. l. 33, n. 11, etc.

dans le temps qu'on était près de célèbrer les jeux solennels à Corinthe[1]. La curiosité naturelle aux Grecs pour ces sortes de spectacles, et la situation commode du lieu, où l'on pouvait aborder par mer des deux côtés, rendait toujours l'assemblée fort nombreuse : mais l'impatience d'apprendre quel serait à l'avenir le sort de toute la Grèce y avait attiré pour lorsun concours incroyable de peuples. Quand les Romains, au jour marqué, eurent pris séance, le héraut s'avança dans l'arène; et, après que par le son de la trompette on eut imposé silence à toute l'assemblée, il prononça à haute voix les paroles suivantes : *Le sénat et le peuple romain, et T. Quintius, général* [2], *ayant vaincu le roi Philippe et les Macédoniens, ordonnent que les peuples de la Grèce vivront désormais sous leurs lois, libres et exempts de toute servitude;* et il fit en même temps le dénombrement de tous les peuples qui avaient été assujettis à Philippe. Une nouvelle si heureuse et si inespérée paraissait plutôt un songe qu'une réalité. On n'osait en croire ni ses yeux ni ses oreilles, et chacun voulait voir encore et entendre le héraut pour s'assurer par soi-même de son propre bonheur. Quand la chose fut bien certifiée, il s'éleva de si grands cris de joie, et ils furent tant de fois réitérés, qu'il parut [3] évidemment que de tous les biens il n'y en a aucun dont les hommes soient plus vivement touchés que de la liberté. On célébra les jeux à la hâte et fort rapidement, personne ne s'y intéressant plus et ne daignant y prêter la moindre attention, tant une seule joie avait étouffé dans les esprits le sentiment de tout autre plaisir. Quand les jeux furent finis, tous presque coururent en foule vers le général romain; en sorte que, chacun s'empressant d'approcher de son libérateur, de le saluer, de lui baiser la main, et de jeter sur lui des couronnes et des festons de fleurs, il aurait été dans quelque danger pour sa santé si la vigueur de l'âge (car il n'avait guère que trente-trois ans), et la joie d'une journée si glorieuse, ne l'avaient soutenu et mis en état de résister à toutes ces fatigues.

[1] Liv. lib. 33, n. 30-33.

[2] Imperator.

[3] « Ut facilè appareret, nihil omnium bonorum multitudini gratius, quàm libertatem, esse. Ludicrum « deindè ita raptim peractum est, ut nullius nec animi « nec oculi spectaculo intenti essent; adeò unum gau- « dium præoccupaverat omnium aliarum sensum vo- « luptatum. » (Liv. lib. 33, n. 32.)

Guerre contre Antiochus, roi de Syrie.

Les Romains[1], qui jusque-là avaient prudemment dissimulé leur mécontentement, et fermé les yeux sur plusieurs entreprises d'Antiochus pour ne point avoir en même temps deux ennemis puissants sur les bras, commencèrent à lui parler plus nettement dès qu'ils se virent délivrés de la guerre contre les Macédoniens[2], et lui firent dire qu'il eût à sortir des villes d'Asie qui avaient appartenu à Philippe ou à Ptolémée; qu'il laissât les villes grecques vivre en liberté, et qu'il ne songeât point à entrer en Europe, ni à y faire passer des troupes.

Ce prince, déjà assez porté de lui-même à la guerre[3], y était encore poussé fortement par les sollicitations violentes des Etoliens[4], et par les conseils d'Annibal, qui s'était retiré chez lui depuis que les Romains, avertis de ses intrigues secrètes et de ses intelligences avec le roi de Syrie, avaient, contre le sentiment de Scipion, demandé aux Carthaginois de leur livrer cet ennemi implacable de Rome, qui ne pouvait souffrir la paix, et qui causerait infailliblement la ruine de sa patrie. Enfin Antiochus se déclara ouvertement[5], fit entrer ses troupes dans la Grèce, et prit plusieurs villes.

Alors les Romains[6], qui s'attendaient depuis longtemps à cet événement, lui déclarèrent la guerre dans les formes, après avoir consulté les dieux sur le succès de cette entreprise, et avoir imploré leur secours par des prières publiques et des sacrifices.

L'avis d'Annibal dans un conseil général qui se tint sur les résolutions qu'il fallait prendre,

[1] Liv. lib. 33, n. 44, 45.

[2] Id. lib. 34, n. 58.

[3] Ibid. n. 60, etc.

[4] Id. lib. 35, n. 19.

[5] Ibid. n. 42.

[6] Id. lib. 36, n. 1, etc.

avait été qu'Antiochus fit partir sur-le-champ sa flotte pour débarquer des troupes en Italie; et il s'offrait de la commander pendant que le roi demeurerait en Grèce avec son armée, faisant toujours mine et se tenant effectivement toujours prêt à y passer lorsqu'il en serait temps. Cet avis fut négligé, aussi bien que tous ceux qu'il donna encore depuis; et, soit défiance, soit jalousie et crainte qu'un étranger n'eût toute la gloire de cette entreprise, il ne fit aucun usage d'Annibal, qui aurait dû lui tenir lieu d'une armée entière.

Outre cela, ce prince, enflé mal à propos du premier succès de ses armes, et oubliant tout d'un coup les deux grands projets qu'il avait formés, de faire la guerre aux Romains et de délivrer la Grèce [1], se laissa emporter à une passion qu'il conçut pour une fille de Chalcis, passa le quartier d'hiver dans cette ville à célébrer ses noces au milieu des festins et des réjouissances, et énerva par ce séjour les forces et le courage de ses troupes.

La campagne suivante s'en ressentit. Ces troupes, amollies par les plaisirs et la bonne chère, ne purent tenir devant celles des Romains, et furent battues en plusieurs occasions. Le roi lui-même, fuyant de ville en ville et de contrée en contrée, et toujours vivement poursuivi, fut enfin obligé de repasser en Asie. Sur mer, sa flotte n'eut pas un meilleur succès.

L'année suivante on nomma pour consuls L. Cornélius Scipion et C. Lélius [2]. Scipion l'Africain s'offrit de servir sous son frère, en qualité de lieutenant, au cas qu'on voulût lui donner pour département la Grèce sans tirer les provinces au sort, comme c'était la coutume. Cette proposition causa une grande joie au peuple, persuadé qu'il était que Scipion vainqueur serait d'une plus grande ressource pour le consul et l'armée romaine qu'Annibal vaincu pour Antiochus. Sa demande lui fut donc accordée presque d'un consentement universel, et cinq mille vieux soldats qui avaient servi sous lui le suivirent en qualité de volontaires.

[1] Liv. lib. 36, n. 11.
[2] Id. lib. 37, n. 1 et 4.

L'effet répondit à l'espérance. Le consul se prépara à porter la guerre en Asie [1]. Il fallait auparavant s'assurer des dispositions de Philippe, par le pays duquel l'armée devait passer. On le trouva très-bien intentionné. Il fournit aux troupes tous les rafraîchissements nécessaires. Il se piqua surtout de traiter les généraux et les officiers avec une magnificence royale : il les accompagna non-seulement dans la Macédoine, mais dans la Thrace, et jusqu'à l'Hellespont.

Antiochus fit beaucoup d'efforts pour engager dans son parti Prusias, roi de Bithynie, en lui faisant craindre pour lui-même les suites des conquêtes de Scipion, et lui représentant que le dessein des Romains était de détruire tous les royaumes de la terre pour y établir leur seul empire [2]. Les lettres des Scipion qui lui furent rendues dans ce même temps, et l'arrivée de l'ambassadeur romain qui survint fort à propos lorsqu'il délibérait, firent plus d'impression sur son esprit que les raisons et les promesses d'Antiochus. Il sentit combien il était et plus sûr et plus utile pour lui d'entrer en alliance avec les Romains, et il la conclut sur-le-champ.

Plusieurs échecs qu'Antiochus avait reçus et par terre et par mer le firent songer sérieusement à la paix. La grandeur d'âme de Scipion l'Africain [3], la modération avec laquelle il avait usé de ses victoires en Espagne et en Afrique, et le haut point de gloire où il était parvenu et dont il devait être rassasié, lui faisaient espérer de trouver par son canal plus de facilité dans sa négociation, outre qu'il avait entre les mains le fils de ce général, qui apparemment avait été fait prisonnier dans quelque combat; et il offrait de le rendre à son père, sans rançon, si la paix se concluait. Les Romains, accoutumés à ne jamais rien rabattre des conditions qu'ils avaient une fois

[1] Liv. lib. 37, n. 7.
[2] « Venire eos ad omnia regna tollenda, ut nullum « usquam orbis terrarum nisi Romanum imperium esset. » (Id. ibid. n. 25.)
[3] « In Scipione Africano maximam spem habebat; « præterquam quòd et magnitudo animi. et satietas gloriæ, placabilem eum maximè faciebat : notumque erat « gentibus qui victor ille in Hispania, qui deinde in Africâ « fuisset. » (Ibid. n. 34-36.)

proposées, s'en tinrent à celles qui avaient été offertes dès le commencement de la guerre : ainsi la négociation fut sans effet. Scipion, pour répondre à l'honnêteté d'Antiochus, lui fit dire que, comme père et particulier, il ne manquerait aucune occasion de lui marquer sa reconnaissance ; mais qu'il ne devait rien attendre de lui comme homme public et commandant ; qu'au reste, le seul conseil qu'il pouvait lui donner comme ami était de renoncer à la guerre, et de ne refuser aucune des conditions de paix qu'on lui offrait.

Les Romains firent une marche de plusieurs jours pour chercher et atteindre l'ennemi. Le roi était campé à Thyatire ; il apprit que Scipion l'Africain était demeuré malade à Élée ; il lui envoya son fils. La joie de revoir un fils tendrement aimé ne fit pas moins d'impression sur le corps que sur l'esprit de ce père [1]. Après l'avoir tenu longtemps embrassé et satisfait sa tendresse : « Allez, dit-il aux « députés, assurer le roi de ma reconnais-« sance, et dites-lui que pour le présent je ne « puis lui en donner d'autre marque que de « lui conseiller d'attendre, pour donner le « combat, que je sois retourné au camp. »

Cependant le consul avançait toujours [2] ; enfin il arriva près de l'armée d'Antiochus. Celui-ci la tint plusieurs jours dans son camp sans vouloir hasarder la bataille. L'hiver était proche, et le consul craignait que la victoire ne lui échappât des mains. Voyant donc ses troupes pleines d'ardeur, il les mena contre l'ennemi ; le combat fut long et opiniâtre ; mais enfin la victoire tourna entièrement du côté des Romains. Le roi perdit en cette journée cinquante mille hommes de pied et quatre mille de cavalerie, sans compter les prisonniers. Il se retira en désordre avec le peu de troupes qui lui restait, d'abord à Sardes, puis à Apamée. Cette victoire fut suivie de la reddition des plus fortes villes de l'Asie.

Il arriva bientôt après des députés de la part d'Antiochus [3], qui avaient ordre d'accepter telles conditions de paix qu'il plairait aux Romains de lui imposer. Ce furent les mêmes qui avaient été proposées dès le commencement ; que le roi céderait tout ce qu'il possédait en Europe, et toutes les villes qu'il avait dans l'Asie, en deçà du mont Taurus, qui servirait désormais de bornes à son royaume ; qu'il paierait au peuple romain, pour les frais de la guerre, quinze mille talents euboïques et quatre mille au roi Eumène ; mais qu'avant tout il livrerait Annibal, sans quoi les Romains n'écouteraient aucune proposition. Annibal trouva le moyen de s'échapper. Ce traité fut ratifié à Rome [1]. L'honneur du triomphe fut accordé à L. Scipion, et il prit le surnom d'*Asiatique*.

[1] « Non solùm animo patrio gratum munus, sed corpori quoque salubre gaudium fuit. » (Liv. ibid. n. 37.)

[2] Ibid. n. 38-44.

[3] Ibid. n. 45.

Fin et mort de Scipion.

Quelque droiture et quelque désintéressement que Scipion eût fait paraître dans la guerre d'Antiochus [2], il ne laissa pas d'être accusé d'avoir eu des intelligences avec ce prince. Quelque temps après son retour à Rome, les deux Pétillius, tribuns du peuple, l'appelèrent en jugement ; ils disaient qu'Antiochus lui avait rendu son fils sans rançon, et lui avait fait la cour comme à celui qui décidait seul à Rome de la paix et de la guerre ; que dans la province il avait eu auprès du consul l'autorité d'un dictateur plutôt que la soumission d'un lieutenant ; que son motif, en partant pour cette guerre, avait été de persuader à la Grèce, à l'Asie et à tous les peuples de l'Orient ce qu'il avait déjà fait connaître à l'Espagne, à la Gaule, à la Sicile et à l'Afrique, savoir, qu'un homme seul [3] était l'appui et le soutien de l'empire ; que Rome, maîtresse de l'univers, devait sa gloire et sa sûreté à Scipion ; qu'un seul mot de sa bouche avait plus d'autorité que ni les arrêts du sénat, ni les ordres du peuple. Enfin, ne trouvant point de prise sur sa vie, qui était

[1] Liv. lib. 37, n. 58.

[2] Id. lib. 38, n. 50-53.

[3] « Unum hominem caput columenque imperii ro-« mani esse : sub umbrâ Scipionis civitatem dominam « orbis terrarum latere : nutus ejus pro decretis Patrum, « pro populi jussis esse. Infamiâ intactum, invidiâ, quâ « possunt, urgent. » (Id. lib. 38, n. 51.

irréprochable, ils tâchèrent de rendre sa puissance odieuse.

Scipion, sans dire un seul mot des chefs dont il était accusé, fit un discours si magnifique sur les grandes entreprises qu'il avait heureusement terminées, que tout le monde convint que jamais éloge n'avait été ni plus pompeux, ni plus véritable; car il rapportait ses actions avec la même élévation d'esprit et la même grandeur d'âme qu'il avait montrée en les faisant [1], et l'on n'était point blessé de l'entendre lui-même se louer, parce que c'était la nécessité de se défendre, et non le désir de se faire valoir qui le faisait parler de la sorte. Tout le temps se passa en discours, et la nuit étant survenue, le jugement fut remis à un autre jour.

Quand ce jour fut arrivé, Scipion parut avec une foule de clients et d'amis, et ayant fait faire silence : « Ce fut à pareil jour que « celui-ci, dit-il en s'adressant aux tribuns « du peuple et aux citoyens, que je vainquis « Annibal et les Carthaginois auprès de Carthage : comme donc il n'est pas juste de le « passer en disputes et en contestations, je « vais de ce pas au Capitole rendre grâces de « cette victoire à Jupiter, à Junon, à Minerve « et à tous les dieux qui habitent le Capitole. « Accompagnez-moi dans ce devoir de religion et de reconnaissance tous tant que « vous êtes qui en avez le temps; et priez les « dieux de vous donner des chefs qui me « ressemblent, s'il est vrai que depuis l'âge « de dix-sept ans, de même que vous avez « prévenu en moi les années par vos dignités, « j'ai tâché aussi de prévenir vos suffrages « par mes services. » Après avoir ainsi parlé, il prit le chemin du Capitole où toute l'assemblée le suivit, jusqu'aux greffiers et aux huissiers des tribuns qui se virent abandonnés de tout le monde, excepté de leurs esclaves. Ce fut là le jour le plus glorieux de la vie de Scipion; et, à juger de ce qui fait la véritable grandeur, il avait quelque chose de plus éclatant et de plus mémorable que celui où il entra dans Rome triomphant de Syphax et des Carthaginois.

Depuis ce jour, qu'on peut regarder comme le dernier d'une si belle vie, il se retira à Literne pour éviter la jalousie et la malignité de ses accusateurs, avec résolution de ne se point trouver au jugement de sa cause, qui avait été remise. Il avait l'âme trop haute [1], et avait jusque-là soutenu un trop grand personnage dans la république, pour pouvoir s'abaisser à celui de suppliant et d'accusé.

Quand le jour du jugement fut venu, L. Scipion, son frère, rejeta la cause de son absence sur une maladie fâcheuse qui ne lui permettait pas de venir à Rome. Ses accusateurs, prenant occasion de sa retraite pour le rendre encore plus odieux au peuple, demandèrent qu'on l'arrachât de sa maison de campagne, et qu'on l'amenât de force à Rome, pour y répondre aux accusations dont il était chargé. Tib. Sempronius Gracchus, l'un des tribuns du peuple, et qui avait toujours été ennemi de Scipion, ne pouvant souffrir une telle indignité, se déclara en sa faveur; et, plein d'indignation contre ses collègues: « Quoi! tribuns, dit-il, ce vainqueur de l'Espagne et de l'Afrique sera sous vos pieds! « N'a-t-il défait quatre généraux carthaginois, « taillé en pièces et mis en fuite quatre grandes armées dans l'Espagne, vaincu Syphax, « Annibal et Antiochus (car son frère veut « bien lui laisser partager avec lui l'honneur « de cette dernière victoire), que pour succomber à la haine et à l'envie des deux Pétillius? N'y a-t-il donc point de mérites [2], « point d'honneurs qui puissent procurer aux « grands hommes une retraite assurée, et « comme un asile sacré et inviolable, où leur « vieillesse, si l'on ne peut se résoudre à la « respecter, soit au moins à couvert d'insulte « et d'outrage? » Ce discours fut reçu avec un applaudissement général; et le sénat, peu après, fit faire des remercîments à Simpro-

[1] « Dicebantur enim ab eodem animo ingenioque, à « quo gesta erant : et aurium fastidium aberat, quia pro « periculo, non in gloriam referebantur. » (Liv. lib. 38, n. 50.)

[1] « Major animus et fortuna erat, ac majori fortunæ « assuetus, quam ut reus esse sciret, et submittere se in « humilitatem causam dicentium. » (Liv. lib. 38, n. 52.)

[2] « Nullisne meritis suis, nullis vestris honoribus, unquam in arcem tutam, et velut sanctam, clari viri pervenient; ubi, si non venerabilis, inviolata saltem senectus eorum considat? » (Ibid. n. 53.)

nius de ce qu'il avait préféré l'intérêt public à son ressentiment particulier. Les accusateurs, ne pouvant soutenir les reproches qu'on leur faisait de tous côtés, se désistérent de leur poursuite.

Scipion passa le reste de sa vie à Literne, sans regretter le séjour de Rome; et il s'y fit lui-même élever un tombeau, pour n'être point inhumé dans une patrie ingrate.

Mort d'Annibal.

Annibal, ne se croyant plus en sûreté dans les Etats d'Antiochus, s'était retiré chez Prusias, roi de Bithynie. Mais les Romains ne l'y laissèrent pas en repos [1], et députèrent Quintius Flamininus vers ce roi pour se plaindre de ce qu'il lui donnait une retraite. Il ne fut pas difficile à Annibal de deviner quel était le sujet de cette ambassade, et il n'attendit pas qu'on le livrât à ses ennemis. D'abord, il essaya de se sauver par la fuite; mais il s'aperçut que les sept issues cachées qu'il avait fait faire à son palais étaient occupées par les soldats de Prusias, qui voulait faire sa cour aux Romains en trahissant son hôte. Il se fit donc apporter le poison qu'il gardait depuis longtemps pour s'en servir dans l'occasion, et, le tenant entre ses mains: « Délivrons, dit-il, « le peuple romain d'une inquiétude qui le « tourmente depuis longtemps, puisqu'il n'a « pas la patience d'attendre la mort d'un vieil- « lard. La victoire que remporte Flamininus « sur un homme désarmé et trahi ne lui fera « pas beaucoup d'honneur. Ce jour seul fait « voir combien les Romains ont dégénéré. « Leurs pères avertirent Pyrrhus de se garder « d'un traître qui voulait l'empoisonner, et « cela dans le temps que ce prince leur fai- « sait la guerre dans le cœur de l'Italie, et « ceux-ci ont envoyé un homme consulaire « pour engager Prusias à faire mourir, par « un crime abominable, son ami et son « hôte! » Après avoir fait des imprécations contre Prusias, et invoqué contre lui les dieux protecteurs et vengeurs des droits sacrés de l'hospitalité, il avala le poison, et mourut.

Telle fut la fin des deux plus grands hommes de leur siècle, qui tous deux succombèrent à la jalousie de leurs ennemis, et éprouvèrent l'ingratitude de leur patrie.

[1] Liv. lib. 39, n. 51.

Guerre contre Persée, dernier roi de Macédoine.

Persée avait succédé à Philippe, son père, dans le royaume de Macédoine. Il s'était écoulé près de vingt ans depuis la paix accordée à Antiochus.

Les Romains, après avoir longtemps dissimulé plusieurs sujets de mécontentement qu'ils avaient contre Persée [1], résolurent enfin de lui faire la guerre s'il ne leur donnait satisfaction. Ce prince était sans honneur et sans religion; et, pour parvenir à ses fins [2], il ne craignait point d'employer les calomnies, les meurtres et les empoisonnements. Aveuglé et corrompu par les flatteries des courtisans, il se croyait un grand homme de guerre, capable de tenir tête aux Romains. C'est pourquoi il répondit à leurs députés avec une hauteur et une fierté qui les obligea de lui déclarer la guerre sur-le-champ. Quelques heureux succès qu'il eut dans la première campagne ne servirent pas peu à lui enfler le courage [3]. Cependant il suivit le conseil qu'on lui donna de profiter de l'avantage qu'il avait remporté dans un combat pour obtenir des conditions de paix plus favorables, plutôt que de tout risquer sur une espérance incertaine. Il fit donc faire au consul [4] des offres assez avantageuses. Dans le conseil de guerre qu'on tint sur ce sujet, la constance romaine [5] l'emporta. Le caractère de la nation pour lors était de montrer beaucoup de courage et de grandeur d'âme dans les disgrâces, comme aussi l'on se piquait dans la prospérité de faire paraître beaucoup de modération. La réponse

[1] Liv. lib. 42, n. 25-31.

[2] « Hunc per omnia clandestina grassari scelera latrociniorum ac veneficiorum cernebant. » (Ibid. n. 18.)

[3] « Ausi sunt quidam amicorum consilium dare, ut secundâ fortunâ in conditiones honestæ pacis uteretur, « potiùs quàm spe vanâ erectus in casum irrevocabilem « se daret. » (Id. ibid. n. 62.)

[4] Publius Licinius Crassus.

[5] « Romana constantia vicit in concilio. Ita tùm mos « erat, in adversis vultum secundæ fortunæ gerere, mo- « derari animos in secundis. » (Ibid.)

qu'on donna au roi fut donc qu'il n'avait de paix à espérer qu'en s'abandonnant entièrement à la discrétion du peuple romain, et en lui laissant la décision de son sort. Toute espérance d'accommodement étant perdue, on se prépara de part et d'autre à continuer la guerre. Le nouveau consul pénétra jusque dans la Macédoine [1], et alla attaquer le roi dans son propre pays. Cependant, comme les choses traînaient beaucoup plus en longueur qu'on ne s'y était attendu, les Romains entrèrent dans une grande inquiétude.

Paul Emile ayant été nommé consul [2], et chargé de la guerre contre Persée, on conçut de meilleures espérances. Il se mit en état de les remplir. Avant son départ, il crut devoir parler au peuple, et il le pria de vouloir bien ne point ajouter foi aux bruits vagues qui se répandraient contre sa conduite; qu'il était une espèce de gens oisifs et désœuvrés qui, du fond de leur cabinet, faisaient la guerre fort à leur aise, et qui, si l'on ne suivait pas leurs vues et leur plan, censuraient le général dans les cercles et dans les assemblées, et lui faisaient son procès; qu'il ne refusait pas de recevoir des avis, mais qu'il fallait être sur les lieux pour les lui donner.

Quand il fut arrivé en Macédoine [3], et qu'il se vit tout près des ennemis, les troupes pleines d'ardeur demandèrent à les attaquer sur-le-champ, et un jeune officier de grand mérite, nommé Nasica, le pressa de profiter de l'occasion pour ne pas laisser échapper un ennemi dont les fuites et les retraites précipitées avaient donné tant d'exercice à ses prédécesseurs. Il loua l'ardeur du jeune officier et des soldats, mais il ne se rendit pas à leur désir. La marche avait été longue et pénible dans un jour d'été fort chaud, où la poussière, la soif, la lassitude et l'ardeur du soleil en plein midi avaient extrêmement fatigué l'armée. Il ne jugea donc pas à propos d'envoyer au combat des troupes ainsi affaiblies et épuisées, contre des ennemis qui, étant frais et reposés, avaient toute leur force.

[1] Liv. lib. 44, n. 1, etc.
[2] Id. ibid. n. 17-22.
[3] Ibid. n. 36.

Quelques jours après [1], la bataille se donna. Paul Emile y fit paraître toute la sagesse et tout le courage qu'on devait attendre d'un chef si expérimenté. L'opiniâtre résistance des ennemis montra qu'ils n'avaient pas entièrement dégénéré de leur ancienne réputation. Le grand choc fut contre la phalange macédonienne, qui était une espèce de bataillon carré, hérissé de piques et de lances, et qu'il était presque impossible d'enfoncer, tant ils étaient accoutumés à joindre tous ensemble leurs boucliers, et à présenter à l'ennemi comme un mur de fer. Paul Emile avouait dans la suite que ce rempart d'airain et cette forêt de piques l'avaient rempli d'étonnement et de crainte; et que, quelque bonne contenance qu'il fît, il n'avait pu d'abord s'empêcher de sentir quelque doute et quelque inquiétude sur le succès du combat. En effet, toute sa première ligne étant mise en désordre, la seconde, découragée, commençait aussi à plier. Le consul, s'étant aperçu que l'inégalité du terrain obligeait la phalange de laisser des ouvertures et des intervalles, sépara ses troupes par pelotons, et leur ordonna de se jeter dans les espaces vides de la bataille des ennemis, et de ne les plus attaquer tous ensemble de front, mais par troupes détachées et par différents endroits tout à la fois. Cet ordre, donné à propos, fut cause de la victoire. La phalange, ainsi désunie et séparée, ne put soutenir l'effort des Romains. Ce ne fut plus que meurtre et que carnage; et l'on croit qu'il périt dans ce combat, du côté des Macédoniens, plus de vingt-cinq mille hommes,

Persée n'avait pas attendu la fin du combat pour se retirer [2]. Après quelques vains efforts, il se laissa prendre prisonnier, et se rendit au vainqueur. Il le fit avec une bassesse et une lâcheté qui lui attira le mépris de tous ceux qui en furent témoins, au lieu que dans un tel état il semblait ne devoir exciter que leur compassion. Il fut mené à Rome avec ses enfants, et servit d'ornement au triomphe de Paul Emile [3].

[1] Liv. lib. 44, n. 37-42. — Plut. in Vitâ Æm. Pauli.
[2] Id. lib. 45, n. 4-8.
[3] Ibid. n. 40. — Plut. in Vitâ Pauli.

TROISIÈME PARTIE.

DE L'HISTOIRE PROFANE.

CHAPITRE II.

RÉFLEXIONS.

Je ne sais si le lecteur, en voyant que je m'ingère de parler de guerre et de politique, ne sera pas tenté de m'appliquer un mot que dit Annibal dans une occasion assez semblable[1]: ce fut dans le temps qu'il s'était retiré à Ephèse, chez Antiochus. Chacun s'empressant de lui procurer quelque partie de plaisir qui pût lui être agréable, on lui proposa un jour d'aller entendre un philosophe nommé Phormion, qui faisait grand bruit dans la ville, et passait pour un beau parleur. Il eut la complaisance de s'y laisser conduire. Le philosophe parla sur les devoirs d'un général d'armée et sur les règles de l'art militaire, et son discours fut fort long. Tout l'auditoire fut charmé de son éloquence. On ne manqua pas de demander à Annibal ce qu'il en pensait. Sa réponse, qu'il fit en grec, fut peu polie pour le langage, mais pleine d'une liberté militaire. « J'ai bien vu, dit-il, des vieillards qui manquaient de sens et de jugement, mais je n'en ai point vu de moins sensé et de moins judicieux que celui-ci. » Quelle extravagance, en effet, à un philosophe, qui n'avait jamais vu ni camp ni armée, de vouloir entretenir un Annibal des préceptes de l'art militaire! Je mériterais un pareil reproche, et peut-être à plus juste titre encore, si les réflexions que je fais ici venaient de mon fonds. Mais, comme je les tire presque toutes des plus savants hommes de l'antiquité, dont quelques-uns étaient très-habiles et très-versés dans l'art militaire, je me crois en sûreté à l'ombre de ces grands noms, et je puis avec eux parler guerre et politique.

[1] Cic. de Orat. lib. 2, n. 75 et 76.

Mes réflexions rouleront sur deux points. D'abord je tâcherai de faire connaître le caractère, les vertus, et, quand l'occasion s'en présentera, les défauts même de ceux qui ont eu le plus de part aux événements dont j'ai parlé, tels que sont Annibal, Fabius, Scipion, Paul Emile, Antiochus, Philippe, Persée. Ensuite j'essaierai d'entrer dans les principes du gouvernement et de la politique des Romains, surtout pour ce qui regarde la manière dont ils se conduisaient pendant la guerre, par rapport à leurs citoyens, à leurs alliés, à leurs ennemis. Je ne puis avoir pour tout cela un meilleur garant ni un plus sûr guide que Polybe, qui a été témoin oculaire d'une partie des événements dont il s'agit ici, qui a étudié avec tant de soin le caractère et la constitution du peuple romain, et qui a servi lui-même de guide et de maître à Tite Live, des réflexions duquel je ferai aussi grand usage.

ARTICLE I.

Diverses qualités de ceux dont il est parlé dans ce troisième morceau de l'histoire romaine.

On reconnait ici clairement que ce ne sont ni les richesses, ni la gloire des ancêtres, ni la majesté du trône, qui rendent les hommes véritablement estimables; et que, quelque brillant et quelque éblouissant que puisse paraître tout ce vain éclat, il est entièrement obscurci et effacé par le vrai mérite et la solide vertu. Quelle idée l'histoire que nous venons de rapporter laisse-t-elle des princes dont il y est parlé?

Antiochus, roi de Syrie.

Sans relever les autres défauts de ce prince, un seul trait peut faire juger de son caractère. Tite-Live dit que le premier degré de mé-

rite[1] pour un homme qui commande est de pouvoir par lui-même prendre un bon parti; que le second est de savoir au moins suivre un bon conseil : mais que de ne pouvoir faire ni l'un ni l'autre, c'est la marque d'un petit esprit, sans vue, sans étendue, sans prudence. Sur ce principe, que faut-il penser d'Antiochus? Il avait entrepris de faire la guerre au peuple du monde le plus puissant, le plus belliqueux, le plus heureux. Le hasard lui avait adressé Annibal. C'était le plus grand capitaine qu'on eût vu jusque-là. Dans une si longue guerre contre les Romains, il avait fait preuve de courage, de prudence, et d'une parfaite science de l'art militaire. A ces grandes qualités il joignait une haine personnelle contre les Romains et un vif désir de se venger d'eux. Quel usage un prince un peu sensé n'aurait-il pas fait d'un tel homme!

Antiochus avait d'abord reçu avec joie Annibal, et lui avait fait tous les honneurs que méritait un général d'une si haute réputation. Dans le conseil de guerre qui se tint, Annibal persista dans l'opinion, où il avait toujours été, qu'on ne pouvait vaincre les Romains que dans l'Italie. Il appuya son avis de raisons auxquelles il n'y avait rien à répliquer, et offrit ses services pour aller faire une descente en Italie pendant que le roi demeurerait dans la Grèce pour donner de l'inquiétude aux Romains par la crainte d'une puissante diversion. Cet avis plut assez à Antiochus. Mais on lui représenta qu'il ne fallait pas se fier à Annibal[2] : que c'était un exilé et un Carthaginois, à qui sa fortune ou son génie pouvaient suggérer, dans un même jour, mille projets différents : que d'ailleurs cette réputation même qu'il avait acquise dans la guerre, et qui était comme son apanage, était trop grande pour un simple lieutenant : que le roi devait être seul chef, seul général; qu'il devait seul attirer sur lui les yeux et l'attention; au lieu que, si Annibal était employé, cet étranger aurait seul la gloire de tous les heureux succès.

Il n'en fallut pas davantage pour faire tourner la tête à Antiochus. C'était le prendre par son faible. Un bas sentiment de jalousie, qui est la marque et le défaut des petits esprits, étouffa en lui toute autre pensée et toute autre réflexion. Il ne fit plus aucun cas ni aucun usage d'Annibal. Le succès vengea bien celui-ci, et montra quel malheur c'est pour un prince que d'ouvrir son cœur à l'envie, et ses oreilles aux discours empoisonnés des flatteurs.

Philippe et Persée, rois de Macédoine.

Ces princes, en montant sur le trône de Macédoine, autrefois si illustre, et succédant aux Etats de l'ancien Philippe et de son fils Alexandre, deux des plus grands rois qui aient jamais été, soutinrent bien mal la gloire de leurs prédécesseurs, et montrérent qu'il y a une grande différence entre régner et être véritablement roi.

Philippe, selon Polybe, avait toutes les qualités propres à former un grand roi, et à faire de grandes entreprises. Sans parler de sa taille avantageuse, et d'un air de majesté qui régnait en lui, il avait un esprit vif, pénétrant, capable des plus grandes choses; une grâce admirable dans ses discours[1]; une mémoire à laquelle rien n'était échappé; une science parfaite de l'art militaire, avec un courage et une hardiesse que rien n'étonnait. Mais toutes ces belles qualités dégénérèrent bientôt en lui, et firent place aux plus grands vices, tels que sont l'injustice, la fourberie, la perfidie, la cruauté, l'irréligion; et, d'un grand prince qu'il aurait pu être, en firent un tyran insupportable à ses sujets.

[1] « Sæpè ego audivi, milites, eum primum esse virum, « qui ipse consulat quid in rem sit; secundum eum, qui « benè monenti obediat : qui nec ipse consulere, nec al- « teri parere sciat, eum extremi ingenii esse. » (Liv. lib. 22, n. 29.)

La même pensée se trouve dans Hésiode, *Op. et Dies*, v. 291; dans Hérodote, liv. 7; et dans Cicéron, *pro Cluent.* n. 84.

[2] Liv. lib. 35, n. 42.

[1] Ce fut apparemment ce talent naturel qu'il avait pour la parole, qui le fit tomber dans un défaut, condamnable dans les particuliers même, mais infiniment plus dangereux dans les princes, et tout à fait indigne de la majesté royale; qui est de se piquer de bons mots et de raillerie : *Erat dicacior naturâ, quàm regem decet; et, ne inter seria quidem, risu satis temperans.* (Liv. l. 32, n. 34.)

Son fils Persée n'hérita de lui que ses défauts, auxquels il en ajouta un qui lui fut particulier et personnel, je veux dire une sordide et insatiable avarice. Il porta à un excès incroyable cette passion, la plus basse et la plus indigne d'un roi. De peur de tirer quelque argent de ses coffres, il laissa perdre et ruiner tous les grands préparatifs que l'on avait faits avec tant de soin pour soutenir la guerre contre les Romains, et renversa les espérances qu'en avaient conçues les Macédoniens. Il renvoya, par le même motif, vingt mille hommes de troupes choisies, que lui-même avait mandées à son secours, mais à qui il ne put se résoudre à payer la solde dont on était convenu. Il manqua aussi de parole à Gentius, roi des Illyriens; et il se crut fort habile en l'amusant par l'espérance de trois cents talents [1], qu'il refusa de lui donner, et avec lesquels il aurait pu acheter contre les Romains toutes les forces de l'Illyrie. Il ne se montrait point en cela, dit Plutarque [2], l'héritier et l'imitateur d'Alexandre le Grand ni de Philippe, qui, en pratiquant toujours cette maxime, *que l'on doit acheter la victoire par l'argent, et non pas l'argent par la victoire*, avaient presque subjugué le monde entier.

On sait quelle fut sa fin. Il avait fait prier Paul Emile de ne le pas donner en spectacle aux Romains, et de lui épargner la honte d'être mené en triomphe. *La grâce qu'il me demande est en son pouvoir*, répliqua le Romain, voulant lui faire entendre qu'il n'avait qu'à se donner la mort à lui-même; action que les ténèbres du paganisme faisaient regarder comme la preuve d'une grande âme. Il ne put s'y résoudre, et il orna le triomphe de son vainqueur. Ce fut un objet de mépris pour tous les spectateurs, qui daignaient à peine jeter les yeux sur lui. Toute la compassion fut pour ses enfants, d'autant plus dignes de pitié que leur bas âge ne leur permettait pas encore de sentir tout leur malheur.

[1] Trois cent mille écus.

[2] Plut. in Æmil. Paul.

Paul Emile.

Ce général était fils de l'illustre Paul Emile, qui mourut à la bataille de Cannes. Il vécut, dit Plutarque, dans un siècle fécond en grands hommes, et il travailla à ne le céder à aucun d'eux. Pour arriver aux dignités, il ne s'appliqua pas, comme c'était alors la coutume, à briller dans le barreau par l'éloquence, ni à gagner la faveur du peuple par de flatteuses complaisances, quoiqu'il fût fort propre à y réussir. Il crut devoir s'ouvrir une route plus honorable et plus digne de lui, qui était de se rendre recommandable par la valeur, par la justice, et par un ferme attachement à tous ses devoirs, en quoi il surpassa tous les jeunes gens de son âge.

Ayant été associé au collége des Augures, il étudia à fond et rétablit les anciennes pratiques du culte divin, persuadé qu'en matière de religion rien n'est plus dangereux que d'innover, et que c'est la négligence dans les petites choses qui conduit au violement des règles les plus importantes.

Il ne fut ni moins exact ni moins sévère à rétablir et à faire observer tous les anciens règlements de la discipline militaire, se montrant terrible et inexorable à ceux qui désobéissaient, et tenant pour maxime [1], que vaincre ses ennemis n'est presque que l'accessoire et la suite du soin de former ses citoyens par une exacte discipline.

Un intervalle de temps assez long, qui se trouva entre ses deux consulats, lui donna lieu de s'appliquer particulièrement à l'éducation de ses enfants : il leur donna les plus habiles maîtres en tout genre, n'épargnant pour cela aucune dépense, quoiqu'il n'eût qu'un bien très-médiocre. Il assistait à tous les exercices, autant que les affaires publiques le lui permettaient, voulant par là devenir lui-même leur premier maître, et laissant aux pères, même les plus occupés, ce grand exemple, de regarder l'éducation de leurs enfants comme le plus essentiel de leurs devoirs, et, par cette raison, de ne s'en reposer pas

[1] Μικροῦ δεῖν πάρεργον ἡγούμενος τὸ νικᾶν τοὺς πολεμίους, τοῦ παιδεύειν τοὺς πολίτας. (Plut.)

entièrement sur le soin et la bonne foi des autres.

Le grand théâtre où parut dans tout son jour le mérite de Paul Emile, fut la Macédoine. Quand on l'eut obligé d'accepter le consulat, il commença par demander qu'on envoyât sur les lieux des commissaires habiles et intelligents pour s'informer par eux-mêmes de la situation des affaires de Macédoine, du nombre et de la qualité des troupes de terre et de mer, tant romaines qu'ennemies; de l'état des vivres, des magasins, des arsenaux, de la disposition des alliés; en un mot, de tout ce qui concernait l'armée : sans quoi il était impossible de prendre de justes mesures [1]. C'était l'une des plus importantes instructions que Cambyse[2], roi de Perse, donna à Cyrus, son fils, lorsqu'il partit pour sa première campagne, lui recommandant de ne jamais s'engager dans aucune entreprise sans s'être auparavant assuré de tous les moyens et de tous les secours nécessaires pour la faire réussir.

Nous avons dit que Nasica avait pressé Paul Emile de donner la bataille dès qu'on fut arrivé près du camp des Macédoniens, dans la crainte que l'ennemi n'échappât encore à leur poursuite. Il ne fut point choqué de la liberté que prit cet officier de lui faire cette remontrance : car son grand principe, et il l'avait déclaré en parlant de Rome, était qu'un commandant, plus que tout autre, doit écouter les conseils. « Je suis bien éloigné[3], « leur avait-il dit, de croire que les généraux « ne doivent pas recevoir d'avis : au con- « traire, je pense qu'il y plus d'orgueil que « de sagesse à vouloir tout faire de sa tête » Il répondit donc avec bonté à ce jeune officier. « Je pensais autrefois[4], lui dit-il, comme « vous pensez aujourd'hui; et vous penserez « aussi un jour comme je fais maintenant. « L'expérience m'a appris quand il faut don- « ner le combat, et quand il faut le différer. « Vous apprendrez, quand il en sera temps, « les raisons de ma conduite : pour le pré- « sent, reposez-vous-en sur votre général. » Je rapporte avec plaisir ces sortes d'endroits, qui me paraissent tout à fait propre à former les jeunes gens de qualité, dans quelque élévations qu'ils doivent se trouver, et qui leur apprennent à éviter, à l'égard de leurs inférieurs, ces airs de hauteur et de fierté dans lesquels souvent on fait consister, mal à propos, l'autorité et la grandeur, et à recevoir avec bonté et docilité les avis qu'on leur donne.

Un homme qui n'a qu'une lumière médiocre est tout plein de ses pensées; et, plus il est borné, moins il est docile. Il lui semble qu'en voulant lui donner conseil [1], on lui reproche de manquer de lumière; et il s'offense, comme d'une injure, de ce qu'on ne paraît pas persuadé qu'étant le maître, il est aussi le plus clairvoyant. Un homme d'un génie supérieur pense bien autrement. Il sait qu'un mot dit par un autre donne quelquefois une grande ouverture. Il est toujours prêt à tout écouter, à faire cas de ce qu'on lui dit, à le comparer avec ce qu'il a pensé; et c'est en cela qu'il fait consister le bon esprit et le jugement.

On a pu remarquer, dans la description du combat qui termina la guerre de Macédoine, ce que Polybe observe en plus d'un endroit[2], que la qualité propre d'un général, surtout dans le feu et l'ardeur du combat, c'est le sang-froid et la sagesse; et que ce n'est point de cent mille bras qui composent une armée que dépend la victoire, mais de la tête du commandant. En effet, on voit, dans la bataille dont je parle, que l'ordre, donné à propos par le chef, de s'insinuer dans les vides de la phalange macédonienne, et de ne l'attaquer que par pelotons, sauva l'armée romaine et lui valut la victoire. C'est à ces sortes d'endroits que Polybe veut qu'un lecteur soit principalement attentif; et il remarque avec raison qu'un moyen des plus sûrs de se perfectionner dans la science de l'art militaire, est d'étudier dans l'histoire les actions et le génie des grands hommes.

[1] « Ex his benè cognitis, certa in futurum consilia capi « posse ratus. » (Liv. lib. 44, n. 18.)
[2] Xenoph. Cyrop. lib. 1.
[3] Liv. lib. 44, n. 22.
[4] Id. ibid. n. 36.

[1] « Ne alienæ sententiæ indigens videretur, in diversa « ac deteriora transibat. » (Tac. *Annal.* lib. 15, c. 10.)
[2] Polyb. p. 36 et 37.

L'usage que fit Paul Émile de sa victoire et de son loisir est un grand modèle pour les généraux, pour les intendants, et pour toutes les personnes constituées en autorité; et il leur apprend comment on doit user du pouvoir, de la grandeur et du commandement. Il partit, dit l'historien, pour aller visiter la Grèce; et, passant dans les villes, il mettait tout son plaisir à soulager les peuples, à réformer les désordres, à répandre partout des libéralités : occupation, ajoute le même historien, également douce et glorieuse, et qui ne peut être l'effet que d'un fonds merveilleux d'humanité, διαγωγὴν ἔνδοξον ἅμα καὶ φιλάνθρωπον.

Au retour de ce voyage il fit célébrer des jeux publics, auxquels il avait fait inviter les peuples et les rois d'Asie, et il leur donna des fêtes superbes, tirant abondamment, comme dit Plutarque, des trésors du roi de quoi fournir à cette grande dépense, mais ne tirant que de lui-même le bon ordre qu'il y fit observer. On admira surtout sa politesse, ses manières, agréables et caressantes, son attention à traiter chacun selon son rang et à faire plaisir à tous; et l'on avait peine à comprendre comment un homme qui faisait de si grandes choses pouvait ainsi réussir dans les petites. Mais le fruit le plus doux qu'il tira de sa magnificence fut de voir qu'au milieu de tant de choses rares, et de tant de spectacles si capables d'attirer les yeux, on ne trouvait rien de si digne d'attention et d'admiration que lui-même. Ce fut pour lors que, comme on vantait avec étonnement la belle ordonnance de ses fêtes et de ses jeux, il dit cette parole célèbre : « Que c'était du même fonds « d'esprit que partait l'habileté et à bien ranger une armée en bataille et à bien ordonner « un festin; de sorte que l'une fût formidable aux ennemis, et l'autre agréable aux « conviés.

Tout ce que je viens de rapporter du caractère honnête et insinuant de Paul Émile est un grand éloge pour un général, et une grande leçon pour tous ceux qui gouvernent. Le langage des manières obligeantes est entendu de tout le monde; celui du mérite n'est pas si universel. Il n'est pas non plus possible de répandre ses bienfaits sur tous : on s'épuiserait si l'on donnait toujours. Mais la bonté, l'humanité, la douceur, sont des bienfaits perpétuels, généraux, dont la source ne tarit jamais, et dont personne n'est exclu. C'est un grand avantage que de trouver dans un heureux naturel, perfectionné par l'étude et par les réflexions, une fécondité et une variété inépuisables d'attraits et de grâces, pour toutes sortes d'hommes de toute condition et de tout caractère; de savoir les employer[1], les mêler, les diversifier, afin que chacun y trouve quelque chose qui lui soit propre; de dispenser à tous des marques communes d'affection et de bonté, en mettant sur son visage un air aimable[2], et qui, par une espèce d'éloquence muette, mais publique, gagne et charme tous ceux à qui l'on a affaire. Ces manières douces et populaires, loin de faire tort à la dignité des grands, servent à la relever, et la rendent encore plus respectable. *Comitate et alloquiis officia provocans... incorrupto ducis honore*, dit Tacite en parlant du prince le plus aimable qui fut jamais[3].

On ne peut trop fait lire aux jeunes gens les beaux discours que Tite-Live et Plutarque mettent dans la bouche de Paul Emile après sa victoire, qui nous apprennent comment un prince doit soutenir sa mauvaise fortune, et les réflexions que l'on doit faire dans le temps d'une grande prospérité. J'en rapporterai ici une partie.

Persée, lorsqu'il parut pour la première fois devant son vainqueur[5], prosterné humblement à ses pieds, laissa échapper des paroles lâches et des supplications indignes, que Paul Emile ne put ni souffrir ni entendre. Mais, le regardant avec un visage où étaient peintes la tristesse et l'indignation : « Malheureux que vous êtes, lui dit-il, pourquoi « déchargez-vous la fortune du plus grand « reproche que vous puissiez lui faire? et

[1] « Apud subjectos apud proximos, apud collegas, « variis illecebris potens. »

[2] C'est ce que dit Tacite en parlant de Mucien, gouverneur de Syrie. (*Hist.* lib. 1, cap. 10.)

[3] « Vultu, qui maximé populos demeretur, amabilis. » (*Sen. de Clem.* lib. 1, cap. 13.)

[4] Hist. lib. 5, cap. 1.

[5] L'empereur Tite.

[6] Plut.

« pourquoi la justifiez-vous en faisant des « choses qui prouvent que vous être digne de « vos malheurs, et que vous étiez indigne de « vos prospérités passées? Pourquoi dégradez-« vous ma victoire, et ternissez-vous la gloire « de mes exploits en vous montrant si petit, que « les Romains ne peuvent que rougir d'avoir « un tel adversaire? Apprenez donc que la « vertu malheureuse attire le respect de ses « ennemis, et que la lâcheté, quelque heu-« reuse qu'elle puisse être, n'attire que le « mépris des Romains. » Cependant il le re-leva, et, lui ayant tendu la main, il le donna en garde à Tubéron.

Il rentra ensuite dans sa tente avec ses fils, ses gendres, et quelques jeunes officiers de son armée; et là, après avoir été longtemps recueilli en lui-même sans parler, rompant enfin le silence: « Se peut-il faire, dit il, mes « enfants, qu'un homme se laisse tellement « aveugler à la prospérité, qu'il s'élève et « s'enorgueillisse pour avoir dompté des na-« tions, ruiné des villes et subjugué des « royaumes! Peut-on, après le grand exem-« ple que la fortune vient de donner à tous « les guerriers, de l'inconstance des choses « humaines, penser que dans ses plus grandes « faveurs il y ait rien de permanent et de so-« lide? Quel est le temps où l'on puisse se « flatter d'être en sûreté, puisque le moment « même de la victoire est souvent celui où « l'on a le plus à craindre, et que c'est dans « le comble de la joie que la fatale destinée, « qui renverse aujourd'hui celui-ci et demain « celui-là, prépare souvent les plus grandes « disgrâces? Quand la moindre partie d'une « heure a suffi pour abattre le trône d'Alexan-« dre, qui était parvenu au plus haut degré « de la puissance, et qui avait assujetti la « plus grande partie de l'univers, et que « nous voyons ses successeurs, naguère en-« vironnés d'armées si formidables, réduits « maintenant à recevoir chaque jour leur « pain de la main même de leurs ennemis, « oserons-nous compter que notre bonheur « sera toujours constant et durable, et à l'é-« preuve des vicissitudes du temps? Pour « vous, mes enfants, l'incertitude de ce que « les dieux nous préparent, et de l'issue « qu'aura une fortune aussi riante que la « nôtre, doit bien modérer l'épanouissement « de joie et l'enflure de cœur qui sont une « suite naturelle de la victoire. »

Ces dernières paroles étaient un pressentiment et une espèce de prédiction du malheur qui pendait sur sa tête. En effet, de quatre fils qu'avait Paul Émile, les deux du premier lit, nommés *Scipion* et *Fabius*, étaient passés dans d'autres familles; et des deux autres, qui faisaient toute la ressource de la sienne, l'un mourut cinq jours avant son triomphe et l'autre trois jours après. Il n'y eut personne qui ne fût touché jusqu'au fond du cœur d'un si funeste accident, et à qui le sort de ce malheureux père n'arrachât des larmes. Paul Emile seul, renfermant en lui-même toute sa douleur, montra une constance qui le fit paraître encore plus grand que jamais. Il dit, en parlant au peuple, qu'effrayé à la vue de tant de succès inouïs, et s'attendant à quelque grand revers, il avait prié les dieux de le faire tomber plutôt sur sa famille que sur la république. « La fortune, ajouta-t-il, en plaçant « mon triomphe entre les funérailles de mes « deux enfants, comme pour se jouer des « événements humains, me remplit, à la « vérité, de douleur et d'amertume, mais « procure à ma patrie une pleine sécurité, « ayant épuisé contre nous tous ses traits: « elle a pris plaisir à exposer également le « vainqueur et le vaincu en spectacle à tout « l'univers, avec cette différence pourtant « que Persée vaincu a encore ses enfants, et « que Paul Emile vainqueur a perdu les siens. « Mais le bonheur public me console de mes « disgrâces domestiques. »

Il est aisé de juger combien un tel citoyen, si plein d'amour et de zèle pour sa patrie, fut regretté après sa mort. Ce fut alors qu'on connut jusqu'où avait été le généreux mépris qu'il avait toujours fait de l'argent, ce qu'on peut dire avoir été sa vertu dominante. Ce grand homme, issu d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de Rome, et sorti d'une maison illustrée par les plus grandes charges et les plus grands emplois, ce vainqueur de la Macédoine qui, par les dépouilles immenses qu'il en rapporta [1], avait enrichi

[1] « Bis millies centies HS. ærario contulit. » (Vell. Paterc. lib. 1, cap. 9.)

pour longtemps le trésor public[1], laissa pour tout bien à ses enfants l'ancien et médiocre patrimoine qu'il avait reçu de ses aïeux, sans l'avoir jamais augmenté, dit Plutarque, d'une seule dragme.

Voilà comment pensaient ces vieux Romains : et ce noble désintéressement n'était pas la vertu de Paul Emile seul, c'était celle de toute sa famille, et, je pourrais ajouter, de presque tous les grands hommes de son temps. Lorsqu'il se fut rendu maître des trésors immenses que Persée avait amassés, il donna à son gendre Tubéron, pour tout présent, une coupe d'argent du poids de cinq livres. Plutarque observe que cette coupe fut la première pièce de vaisselle d'argent qui entra dans la maison des Elius ; encore fallut-il que la vertu et l'honneur l'y introduisissent.

FABIUS MAXIMUS.

Polybe nous peint admirablement en deux mots le caractère de Fabius[2], lorsque, rapportant ce qu'on pensa de lui après la belle action par laquelle il avait sauvé Minucius, son rival et son ennemi, il dit « qu'alors on reconnut « évidemment à Rome quel avantage la pru- « dence d'un général et un jugement ferme « et plein de sens ont sur la témérité et la « folle présomption d'un homme qui n'est « que soldat. » Voilà, en effet, ce qu'on doit surtout admirer dans Fabius, et ce qui fait proprement le général : une sage prévoyance, un profond raisonnement, un plan suivi, un dessein formé, non au hasard, mais sur des principes fixes et certains, στρατηγικὴ πρόνοια, καὶ λογισμὸς νουνεχής ; qualité dont Polybe[3], dans un autre endroit, fait dépendre le succès des grandes entreprises, ἐὰν σὺν νῷ τις πράττῃ τὸ προτεθέν, et que Fabius lui-même dit devoir dominer dans un commandant : *Propediem effecturum, ut sciant homines bono imperatori haud magni fortunam momenti esse; mentem rationemque dominari*[4], A cette première qualité, Fabius en joignait une autre qui le caractérise encore davantage ; c'est une fermeté à se tenir au parti qu'il avait pris sur de bonnes raisons, fermeté que rien dans la suite n'était capable d'ébranler, λογισμὸς ἑστώς ; et Plutarque l'exprime à peu près dans les mêmes termes, en disant que Fabius persista toujours dans ses premiers desseins et ses premières résolutions, sans que rien pût ébranler sa fermeté. Annibal, qui était un bon juge du mérite et de la science militaire, rendit bientôt justice à Fabius, et commença, dit Tite-Live[1], à craindre lorsqu'il vit que les Romains lui avaient enfin opposé un chef qui faisait la guerre, non au hasard, mais par principes et par règles : *Qui bellum ratione, non fortunâ, gereret.*

Pour mieux comprendre la prudence de Fabius, il faut se remettre devant les yeux l'état des deux armées. Annibal avait battu trois fois les Romains ; ses troupes, pleines d'ardeur et de courage, ne demandaient qu'à combattre ; elles étaient dans un pays ennemi ; l'argent et les vivres leur manquaient ; leur nombre diminuait tous les jours ; toute communication avec Carthage, pour en tirer du secours, leur était coupée : ainsi elles n'avaient de ressource que dans la victoire. Pour les Romains, les trois défaites précédentes leur avaient presque entièrement abattu le courage, et à peine osaient-ils regarder les Carthaginois ; les mener au combat dans cette disposition, c'était les conduire à la boucherie ; il fallait peu à peu, par de légères escarmouches, dissiper leur crainte, leur rendre le courage, les remplir de confiance et les mettre en état de soutenir leur ancienne réputation : d'ailleurs, ni les vivres ni les troupes ne leur manquaient, et tout leur était fourni à point nommé. Voilà ce qui fit prendre à Fabius la sage résolution de ne point hasarder de combat : στρατηγικὴ πρόνοια, καὶ λογισμὸς νουνεχής.

Mais de quelle fermeté n'eut-il pas besoin pour persévérer constamment dans cette résolution ! Les ennemis le raillent ; ses propres

[1] Le peuple romain fut déchargé de tout impôt jusqu'à la guerre d'Antoine et du jeune César. (Plut.)

[2] Polyb. p. 255.

[3] Id. p. 251.

[4] Liv. lib. 22, n. 25.

[1] Liv. lib. 22, 23.

officiers et ses soldats lui insultent ; Rome entière se déclare contre lui en lui égalant en autorité son général de la cavalerie : ce qui était sans exemple. Tout cela ne l'ébranle point : il demeure ferme comme un rocher. Ces railleries, ces insultes, ces traitements injurieux, ne sont point des raisons, et ne changent rien dans la situation des affaires ; et, pour changer de plan, il lui faut des raisons, λογισμὸς ἐστώς.

Le succès justifia pleinement sa conduite. La justice que lui rendirent et ses citoyens, et les ennemis même, le dédommagea bien avantageusement de tous les bruits qu'on avait répandus contre lui. Parce qu'il consentit à passer pendant quelque temps pour un homme timide et lâche, il a mérité d'être regardé par toute la postérité comme le chef le plus sage et le plus prudent que Rome ait porté. Ainsi il éprouva la vérité de ce que dit Tite-Live dans une autre occasion, que la gloire qu'on a su mépriser dans le temps revient avec usure et avec avantage : *Spreta in tempore gloria, etiam cumulatior redit* [1].

Mais ce que je trouve de plus admirable dans Fabius, c'est la manière noble et généreuse dont il agit à l'égard d'un ennemi déclaré de qui il avait reçu l'affront le plus sensible : action véritablement grande, comme l'observe Plutarque, et dans laquelle éclatent en même temps la valeur, la prudence et la bonté. Il pouvait laisser périr Minucius dans une occasion où sa témérité l'avait engagé, et le punir, par la main des ennemis, de l'affront qu'il en avait reçu : voilà ce qu'aurait pensé un petit esprit et une âme basse. Fabius vole au secours de son rival et le tire de danger. Qu'on compare la gloire que Fabius s'est acquise par cette action, la joie qu'il eut d'avoir sauvé la république, le plaisir qu'il sentit de voir son ennemi à ses pieds reconnaître sa faute, et toute l'armée le saluer comme son libérateur et son père, avec la lâche et honteuse satisfaction d'un vindicatif qui sacrifie tout, et le bien public même, à son ressentiment.

La conduite de Fabius à l'égard de Scipion ne paraît pas si pure ni si noble, et il est difficile de justifier d'un peu de jalousie l'opposition constante qu'il marqua au dessein que ce jeune Romain avait formé de porter la guerre en Afrique. Il y a de l'apparence, dit Plutarque, qu'il se détermina d'abord à contredire Scipion par un excès de prudence et de précaution, épouvanté du danger auquel il croyait qu'on exposait la république ; mais qu'enfin il se roidit trop et alla plus loin qu'il ne fallait, poussé par une émulation démesurée, pour arrêter la gloire et la grandeur d'un jeune chef qui lui faisait ombrage.

Plusieurs choses donnent lieu de croire que Fabius, dans cette dispute, agit moins par raison que par passion. Il avait d'abord fait tous ses efforts pour engager Crassus, collègue de Scipion dans le consulat, à tirer les provinces au sort, selon la coutume et selon son droit, à ne point céder volontairement à Scipion le commandement de l'armée de Sicile, et à se tenir prêt à passer lui-même en Afrique si enfin on le jugeait à propos. N'ayant pu réussir dans cette première tentative, il employa tout son crédit pour empêcher qu'on n'assignât à Scipion les fonds nécessaires pour la guerre. Lorsque dans la suite les ennemis de Scipion, qui était pour lors en Sicile, portèrent des plaintes contre lui au sénat, Fabius, sans rien approfondir, donna un avis tout à fait violent et outré, qui était de le rappeler sur-le-champ et de lui ôter le commandement. Il se trouva néanmoins que les plaintes n'avaient aucun fondement. Enfin, quand Scipion fut passé en Afrique, et que Rome retentit du bruit de ses glorieux exploits et de ses victoires, Fabius tint toujours le même langage et la même conduite, et ne rougit point de demander qu'on lui envoyât un successeur, apportant pour toute raison, dit Plutarque, *qu'il était dangereux de confier de si grandes choses à la fortune d'un seul homme, et qu'il était difficile qu'un même général fût toujours également heureux.*

On ne peut disconvenir que Fabius n'ait été un des plus grands hommes qu'ait porté la république romaine ; mais ces sentiments de pique et d'envie contre la gloire naissante d'un jeune guerrier qui donnait tant d'espérance sont une tache à sa réputation, et une preuve sensible de ce que nous avons dit

[1] Liv. lib. 2, n. 47.

silleurs, qu'il n'y a rien de plus rare, ni en même temps de plus héroïque, que de voir d'un œil tranquille, et même avec joie, les actions glorieuses et les heureux succès de ceux qui sont avec nous dans la même carrière. Il fallait, en effet, à Fabius un plus grand fonds de vertu pour se défendre de la jalousie, à la vue d'un mérite qui pouvait effacer le sien, qu'il ne lui en avait fallu dans l'affaire de Minucius pour garder la modération envers un rival sur lequel il sentait qu'il avait tout l'avantage du côté du mérite.

ANNIBAL ET SCIPION.

J'ai cru devoir joindre ici ces deux grands hommes, et, pour ainsi dire, les mettre encore aux prises ensemble ; parce qu'ayant l'un et l'autre de grandes qualités qui leur sont communes, en les rapprochant ainsi, il sera plus facile de connaître leur caractère et de juger auquel des deux on doit donner la préférence. Je n'entreprends pas néanmoins d'en faire une comparaison exacte, mais seulement d'en marquer les principaux traits. J'examinerai dans ce parallèle les vertus militaires et les vertus morales et politiques; ce qui fait le grand capitaine et ce qui fait l'honnête homme.

§ I. VERTUS MILITAIRES.

1. Étendue d'esprit pour former et exécuter de grands desseins.

Je commence par cette qualité, parce que c'est, à proprement parler, celle qui fait les grands hommes et qui a le plus de part au succès des affaires : c'est ce que Polybe appelle, comme je l'ai déjà remarqué, *σὺν νῷ πράττειν τὸ προτεθὲν*[1]. Elle consiste à avoir de grandes vues, à se former de loin un plan, à se proposer un but et un dessein dont on ne s'écarte jamais, à prendre toutes les mesures et à préparer tous les moyens nécessaires pour le faire réussir, à savoir saisir les moments favorables de l'occasion qui passent rapidement et ne se remontrent plus, à faire rentrer dans son plan les accidents même subits et imprévus, en un mot à prévoir tout et à veiller à tout sans se troubler ni se déconcerter par aucun événement; car, comme le remarque le même Polybe[1], à peine le concours de toutes les mesures le plus sagement concertées et exécutées est-il suffisant pour faire réussir un dessein ; au lieu que souvent l'omission d'une seule, quelque légère qu'elle paraisse, suffit pour en empêcher le succès.

Tel fut le caractère d'Annibal et de Scipion. Tous deux formèrent un projet grand, hardi, singulier, d'une vaste étendue, d'une longue suite, capable de troubler les plus fortes têtes, mais seul salutaire et seul décisif.

Annibal, dès le commencement de la guerre, comprit que le seul moyen de vaincre les Romains était de les aller attaquer dans leur propre pays. Il disposa tout de loin pour ce grand dessein. Il prévit toutes les difficultés et tous les obstacles. Le passage des Alpes ne l'arrêta point. Un capitaine si sage, comme l'observe Polybe[2], n'aurait eu garde de s'y engager, si auparavant il ne s'était assuré que ces montagnes n'étaient point impraticables. Le succès répondit à ses vues. On sait quelle fut la rapidité de ses victoires, et combien Rome se vit près de sa perte.

Scipion forma un dessein qui ne paraissait guère moins hardi, mais qui eut un succès plus heureux ; ce fut d'attaquer l'Afrique dans l'Afrique même. Que d'obstacles semblaient s'opposer à ce dessein ! N'était-il pas naturel, disait-on, de défendre son pays avant que d'attaquer celui de l'ennemi, et d'assurer la paix dans l'Italie avant que de porter la guerre en Afrique? Quelle ressource resterait-il à l'empire, si Annibal, vainqueur marchait contre Rome? Serait-il temps pour lors de rappeler à son secours le consul? Que deviendraient Scipion et son armée, s'il venait à perdre une bataille? et que ne devait-on pas craindre des Carthaginois et de leurs alliés réunis tous ensemble, et combattant pour leur liberté et pour leur vie sous les yeux de leurs femmes, de leurs enfants et de leur patrie ! C'étaient les réflexions de Fabius, qui pa-

[1] Polyb. p. 551.

[1] Polyb. p. 552.
[2] Id. p. 201, 202.

raissaient fort plausibles, mais qui n'arrêtèrent point Scipion; et le succès de l'entreprise fit assez voir avec quelle sagesse elle avait été formée, et avec qnelle habileté elle fut conduite : et l'on reconnut que dans les actions de ce grand homme rien ne venait du hasard, mais qne tout était l'effet d'un solide raisonnement et d'une prudence consommée; ce qui fait le capitaine, au lieu que les coups de main ne font que le soldat.

2. Profond secret.

Un des moyens les plns sûrs de faire réussir une entreprise est le secret; et Poybe[1] veut qu'nn général soit tellement impénétrable sur cet article, que non-seulement l'amitié, ni la familiarité la plus intime, ne puisse jamais arracher de lui une seule parole indiscréte, mais qu'il ne soit pas possible, même à la plns subtile curiosité, de rien découvrir sur son visage, ni dans son air, de ce qu'il a dans l'esprit.

Le siége de Carthagène fnt la première entreprise de Scipion en Espagne, et comme le premier degré à tontes ses antres conqnêtes. Il ne s'en ouvrit qu'à Lélius seul, et il ne le mit dans sa confidence que parce que cela était absolument nécessaire. Ce ne put être aussi que par le silence et par un profond secret que réussit une autre entreprise encore plus importante, et qni entraîna la conquête de l'Afrique, lorsque Scipion brûla de nuit les deux camps, et tailla en pièces les deux armées des ennemis.

Les fréquents succès qu'eut Annibal à dresser des embuscades aux Romains et à y faire périr tant de généraux avec leurs meilleures troupes, à leur dérober ses marches, à les surprendre par des attaques imprévues, à se porter d'un cndroit de l'Italie à l'autre sans y trouver d'obstacles de la part des ennemis, sont une preuve du profond secret avec lequel il concertait et exécutait toutes ses entreprises. La ruse, la finesse, le stratagéme, étaient son talent dominant; et tout cela ne put rénssir que par un secret impénétrable.

[1] Polyb. p. 552.

3. Bien connaître le caractère des chefs contre qui l'on a à combattre.

C'est une grande habileté et une partie importante de la science militaire, de bien connaître le caractére des généraux qui commandent l'armée ennemie, et de savoir profiter de leurs défauts : car, dit Polybe, c'est l'ignorance on la négligence des chcfs, qni fait échouer la plupart des entreprises. Annibal possédait cette science en perfection; et l'on peut dire que son attention continuelle et suivie à étudier le génie des généraux romains fut l'une des principales causcs qui lui firent gagner les batailles de la Trébie et de Trasimène. Il savait ce qui se passait dans le camp ennemi comme ce qui se faisait dans le sien[1]. Quand on eut envoyé contre lui Paul et Varron, il fut bientôt informé du différent caractère de ces deux chefs et de leurs divisions, *dissimiles discordesque imperitare*; et il ne manqua pas de profiter du caractère vif et bouillant de Varron en jetant un appât et nne amorce à sa témérité par quelques légers avantages qu'il lni laissa remporter, qui furent suivis de la fameuse défaite de Cannes.

Ce que Scipion apprit du peu de discipline que les généraux des cnnemis faisaient garder dans leurs camps fut ce qui lui donna la pensée d'y mettre le fen pendant la nuit, entreprise dont le succès lui valnt la conquête de l'Afrique : *Hæc relata Scipioni spem fecerant, castra hostium per occasionem incendendi*[2].

4. Entretenir dans les troupes une discipline exacte.

La discipline militaire est comme l'âme de l'armée, qui en lie et unit ensemble toutes les parties, qui les met en mouvement ou les tient en repos selon le besoin, qui marque et distribue à chacune ses fonctions, et qui les contient toutes dans le devoir.

[1] « Omnia ei hostium hand secùs quàm sua nota « erant. » (Liv. lib. 22, n. 41.)
« Nec quicquam eorum, quæ apud hostes agebantur, « eum fallebat. » (Id. ibid. n. 28.)
[2] Id. lib. 30, n. 3.

On convient que nos deux généraux excellèrent dans cette partie; mais il faut avouer que dans ce genre le mérite d'Annibal doit paraître fort supérieur à celui de Scipion [1]. Aussi l'on a toujours regardé comme le dernier effort et comme le chef d'œuvre de l'habileté militaire qu'Annibal, pendant seize ans qu'il fit la guerre dans une terre étrangère si loin de sa patrie, avec des succès si différents, à la tête d'une armée composée non de citoyens carthaginois, mais d'un amas confus de plusieurs nations qui n'étaient unies entre elles ni par les coutumes ni par le langage, dont les habits, les armes, les cérémonies, les sacrifices, les dieux même, étaient différents, qu'Annibal, dis-je, les ait tellement liées ensemble, qu'il ne se soit jamais élevé de sédition ni entre elles ni contre lui, quoique souvent les vivres leur eussent manqué et que le paiement de leur solde eût été plusieurs fois différé. Combien fallait-il pour cela que la discipline fût solidement établie et inviolablement observée parmi les troupes!

5. Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse.

C'est un bien mauvais goût, et qui marque peu d'élévation d'esprit et peu de noblesse d'âme, que de faire consister la grandeur d'un officier ou d'un général dans la magnificence des équipages, des meubles, des habits, de la table. Comment des choses si frivoles ont-elles pu devenir des vertus militaires? Que supposent-elles, sinon de grandes richesses? et ces richesses sont-elles toujours la preuve d'un mérite solide et le fruit de la vertu? C'est la honte de la raison et du bon sens, c'est la dégradation d'un peuple aussi belliqueux que le nôtre que de nous réduire aux mœurs et aux coutumes des Perses, en introduisant le luxe des villes dans le camp et dans les armées. Le temps, les soins, les dépenses que tout cet attirail entraîne nécessairement après soi, un officier, un commandant ne trouvent-ils point à quoi les mieux employer, et ne les doivent-ils pas à leur patrie? Les anciens capitaines pensaient et agissaient bien autrement.

[1] Liv. lib. 28, n. 12.

Tite-Live fait d'Annibal un éloge dont je ne sais si plusieurs de nos officiers ne croiraient pas devoir rougir : « Il n'y avait point de « travail, dit-il, qui pût lasser son corps ou « abattre son esprit; il supportait également « le froid et le chaud; c'était la nécessité et « le besoin, non le plaisir, qui réglaient son « boire et son manger; il n'avait point d'heure « marquée pour dormir; il donnait au som- « meil le temps que lui laissaient les affaires, « et il ne se le procurait point par le silence « ni par la mollesse de son lit : on le trouvait « souvent couché par terre, dans une casaque « de soldat, parmi les sentinelles et les corps « de garde. Il se distinguait de ses égaux, non « par la magnificence de ses habits, mais par « la bonté de ses chevaux et de ses armes. »

Polybe, après avoir loué Scipion sur les vertus éclatantes qu'on admirait en lui, sa libéralité, sa magnificence, sa grandeur d'âme, ajoute que ceux qui le connaissaient de près n'admiraient pas moins en lui la vie sobre et frugale qu'il menait [1], qui le mettait en état de donner toute son application aux affaires publiques. Il n'était pas fort occupé de sa parure; elle était mâle et militaire, fort convenable à sa taille, qui était grande et majestueuse. *Præterquam quòd suâpte naturâ multa majestas inerat, adornabat promissa cæsaries habitusque corporis, non cultus munditiis, sed virilis verè ac militaris* [2]. Ce que Sénèque [3] nous dit de la simplicité de ses bains et de sa maison de campagne nous laisse à juger de ce qu'il était dans le camp et à la tête des troupes.

C'est en menant de la sorte une vie sobre et frugale que les généraux peuvent remplir cette partie de leur devoir, que Cambyse recommande à son fils Cyrus avec tant de soin [4], comme extrêmement propre à animer les troupes et à leur faire aimer leurs chefs, qui est de donner l'exemple du travail aux soldats, en supportant comme eux, et même plus qu'eux, le froid, le chaud et la fatigue; en

[1] Ἀγχίνους, καὶ νήπτης, καὶ τῇ διανοίᾳ περὶ τὸ προτεθὲν ἐντεταμένος. (Polyb. pag. 577.)

[2] Liv. lib. 28, n. 35.

[3] Sen. Epist. 86.

[4] Xénoph. in Cyrop. lib. 1.

quoi [1], dit-il, la différence sera toujours fort grande entre le général et le soldat, parce que celui-ci, dans le travail, n'y sent que le travail et la peine, au lieu que l'autre, exposé en spectacle aux yeux de toute l'armée, y trouve l'honneur et la gloire, motifs qui diminuent beaucoup du poids de la fatigue et qui la rendent plus légère.

Ce n'est pas que Scipion fût ennemi d'une joie sage et modérée. Tite-Live [2], en parlant de la réception honorable que lui fit le roi Philippe lorsqu'il passa par ses Etats pour marcher contre Antiochus, remarque que Scipion fut très-sensible, et qu'il admira dans le roi de Macédoine les manières gracieuses et insinuantes dont il sut assaisonner les repas qu'il lui donna; qualités, ajoute Tite-Live, que cet illustre Romain, si grand dans tout le reste, trouvait estimables, pourvu qu'elles ne dégénérassent point en luxe et en faste.

6. Savoir également employer la force et la ruse.

Ce que dit Polybe est bien vrai, qu'en fait de guerre la ruse et la finesse peuvent beaucoup plus que la force ouverte et les desseins déclarés.

C'est ici le fort d'Annibal. Dans toutes ses actions, dans toutes ses entreprises, dans toutes les batailles qu'il donna, la ruse et la finesse y eurent toujours la plus grande part [3]. La manière dont il trompa le plus avisé et le plus prudent de tous les chefs, en faisant allumer de la paille aux cornes de deux mille bœufs pour se tirer d'un mauvais pas où il s'était engagé, suffirait seul pour montrer combien Annibal était habile dans la science des stratagèmes [4]. Elle n'était pas non plus inconnue à Scipion, et ce qu'il fit pour brûler les deux camps des ennemis en Afrique en est une grande preuve.

7. Ne hasarder jamais sa personne sans nécessité.

Polybe établit [1], comme une maxime essentielle et capitale pour un commandant, que jamais il ne doit exposer sa personne quand l'action n'est pas générale et décisive, et qu'alors même il doit s'éloigner du danger le plus qu'il lui est possible. Il fortifie cette maxime par l'exemple contraire de Marcellus, dont la bravoure téméraire, peu convenable à un chef de son âge et de son expérience, lui coûta la vie et pensa ruiner l'empire. C'est à cette occasion qu'il remarque qu'Annibal, qu'on ne soupçonnera pas sans doute de timidité et d'un trop grand amour de la vie, dans tous les combats qu'il donna eut toujours soin de mettre sa personne en sûreté [2]. Et il fait la même remarque au sujet de Scipion, qui, dans le siége de Carthagène, fut obligé de payer de sa personne et de s'exposer au danger, mais qui le fit avec sagesse et circonspection.

Plutarque, dans la comparaison qu'il fait de Pélopidas et de Marcellus, dit que la blessure ou la mort d'un général ne doit pas être simplement un accident, mais un moyen qui contribue au succès et qui influe dans la victoire et le salut de l'armée: Οὐ πάθος, ἀλλὰ πρᾶξις; et il regrette que les deux grands hommes dont il parle aient sacrifié à leur valeur toutes leurs autres vertus en prodiguant sans nécessité leur sang et leur vie, et qu'ils soient morts pour eux mêmes et non pour la patrie, à laquelle les généraux sont comptables de leur mort aussi bien que de leur vie.

8. Art et habileté dans les combats.

Il faudrait être du métier pour faire remarquer, dans les différents combats qu'ont donnés Annibal et Scipion, leur habileté, leur adresse, leur présence d'esprit, leur attention

[1] « Itaque semper Africanus (c'est le second Scipion) « socraticum Xenophontem in manibus habebat: cujus « imprimis laudabat illud, quòd diceret, eosdem labores « non esse æquè graves imperatori et militi, quòd ipse « honos laborem leviorem faceret imperatorum. » (Cic. *Tusc. Quæst.* l. 2, n. 62.)

[2] « Venientes regio apparatu accepit, et prosecutus est « rex. Multa in eo et dexteritas et humanitas visa, quæ « commendabilia apud Africanum erant; virum, sicut ad « cætera egregium, ita à comitate, quæ sine luxuriâ es- « set, non aversum. » (Liv. lib. 37, n. 7.)

[3] Id. lib. 22, n. 16 et 17.

[4] Id. lib. 30, n. 3-6.

[1] Page 603.

[2] Page 587.

à profiter de tous les mouvements de l'ennemi, de toutes les occasions subites que le hasard présente, de toutes les circonstances du temps et du lieu, en un mot, de tout ce qui peut contribuer à la victoire. Je comprends bien qu'un homme de guerre doit prendre un grand plaisir à lire dans les bons auteurs la description de ces fameuses batailles, qui ont décidé du sort de l'univers aussi bien que de la réputation des anciens capitaines, et que c'est un grand moyen de se perfectionner dans la science militaire que d'étudier sous de tels maîtres et de se mettre en état de profiter autant de leurs fautes que de leurs bonnes qualités. Mais de telles réflexions passent mes forces et ne me conviennent point.

9. Avoir le talent de la parole, et savoir manier adroitement les esprits.

Je mets cette qualité parmi les vertus guerrières, parce qu'un général doit l'être en tout, et que, pour en remplir les fonctions, la langue, aussi bien que la tête et la main, est souvent pour lui un instrument nécessaire. C'est une des choses qu'Annibal estimait le plus dans Pyrrhus [1]: *artem etiam conciliandi sibi homines miram habuisse;* et il mettait ce talent de pair avec la parfaite connaissance de l'art militaire, par laquelle Pyrrhus se distinguait le plus.

A juger de nos deux capitaines par les harangues que les historiens nous en ont laissées, ils excellaient tous deux dans le talent de la parole; mais je ne sais si ces historiens ne leur ont pas un peu prêté de leur éloquence. Quelques reparties fort ingénieuses d'Annibal, que l'histoire nous a conservées, montrent qu'il avait un fonds d'esprit excellent, et que la nature seule avait fait en lui ce que l'art et l'étude font dans les autres. Pour Scipion, il avait l'esprit cultivé; et, quoique son siècle ne fût pas encore aussi poli que celui du second Scipion, surnommé l'*Africain* comme lui, son intime liaison avec le poëte Ennius, avec qui il voulut avoir un tombeau commun, fait juger qu'il ne manquait pas de goût pour les belles-lettres. Quoi qu'il en soit, Tite-Live remarque que [1], lorsqu'il fut arrivé en Espagne pour y commander les troupes, dans la première audience qu'il donna aux députés de la province, il parla avec un certain air de grandeur qui attire le respect, et en même temps avec un air simple et naturel qui persuade et qui inspire la confiance; de sorte que, sans laisser échapper aucune parole qui ressentît le moins du monde la fierté, il rassura d'abord tous les esprits que la vue des maux passés tenait encore dans l'inquiétude et dans la crainte. Dans une autre occasion, où Scipion se trouva avec Asdrubal chez Syphax pour traiter d'affaires, le même historien [2] observe que Scipion savait manier les esprits et les tourner comme il lui plaisait avec tant de dextérité, qu'il charma également son hôte et son ennemi par la force et par les attraits de son éloquence; et le Carthaginois avoua depuis que cet entretien particulier lui avait donné une plus haute idée de Scipion que ses victoires et ses conquêtes, et qu'il ne doutait point que Syphax et son royaume ne fussent déjà au pouvoir des Romains, tant Scipion avait d'art et d'habileté pour gagner les esprits. Un seul fait comme celui-ci marque assez combien il importe aux personnes destinées à la profession des armes de cultiver avec soin le talent de la parole; et il est difficile de comprendre comment des officiers, qui d'ailleurs peuvent avoir de grands talents pour la guerre, paraissent quelquefois avoir honte de savoir quelque chose au delà de leur métier.

Conclusion.

Il s'agirait maintenant de décider entre Annibal et Scipion pour ce qui regarde les qualités militaires: mais une telle décision n'est point de mon ressort. J'entends dire qu'au jugement des bons connaisseurs, Annibal est le capitaine le plus consommé qu'on ait vu dans la science de la guerre.

[1] Liv. lib. 35, n. 14.

[1] Liv. lib. 26, n. 19.
[2] Id. lib. 28, n. 18.

C'est à son école en effet que les Romains se sont perfectionnés, après avoir fait leur premier apprentissage contre Pyrrhus. Jamais général, il faut l'avouer, ne sut mieux ni profiter de l'avantage du terrain pour ranger une armée en bataille, ni mettre ses troupes à l'usage où elles étaient le plus propres, ni dresser une embuscade, ni maintenir la discipline parmi tant de nations différentes. Il tirait de lui seul la subsistance de ses troupes, la solde de ses soldats, la remonte de sa cavalerie, les recrues de son infanterie, et toutes les munitions nécessaires pour soutenir une grosse guerre dans un pays éloigné, contre de puissants ennemis, pendant l'espace de seize années consécutives, et malgré une puissante faction domestique qui lui refusait tout et le traversait en tout. Voilà certainement ce qu'on appelle un grand général.

J'avoue aussi qu'à faire une juste comparaison du dessein d'Annibal et de celui de Scipion, on doit convenir que le dessein d'Annibal était plus hardi, plus hasardeux, plus difficile, plus destitué de ressources. Il lui fallait traverser les Gaules, qu'il devait regarder comme ennemies, passer les Alpes, qui auraient paru insurmontables à tout autre; établir le théâtre de la guerre au milieu du pays ennemi, et dans le sein même de l'Italie, où il n'avait ni places ni magasins, ni secours assuré ni espérance de retraite. Ajoutez à cela qu'il attaquait les Romains dans le temps de leur plus grande vigueur, lorsque leurs troupes toutes fraîches, encore fières et animées par le succès de la guerre précédente, étaient pleines de courage et de confiance. Pour Scipion, il n'avait qu'un court trajet à faire de Sicile en Afrique. Il avait une puissante flotte, et il était maître de la mer. Il conservait une communication libre avec la Sicile, d'où il tirait à point nommé toutes les munitions de guerre et de bouche. Il attaquait les Carthaginois sur la fin d'une guerre où ils avaient fait de grandes pertes, dans un temps où leur puissance penchait déjà vers son déclin, et où ils commençaient à être épuisés d'argent, d'hommes et de courage. L'Espagne, la Sardaigne, la Sicile, leur avaient été enlevées, et ils n'y pouvaient plus faire de diversion contre les Romains. L'armée d'Asdrubal venait d'être taillée en pièces; celle d'Annibal était extrêmement affaiblie par plusieurs échecs, et par une disette presque générale de toutes choses. Toutes ces circonstances paraissent donner un grand avantage à Annibal au-dessus de Scipion.

Mais deux difficultés m'arrêtent, l'une tirée des chefs qu'il a vaincus, l'autre des fautes qu'il a commises.

Ne peut-on pas dire que ces fameuses victoires qui ont rendu si célèbre le nom d'Annibal, il les a dues autant à l'imprudence et à la témérité des généraux romains qu'à sa valeur et à sa sagesse? Quand on lui eut opposé un Fabius, puis un Scipion, le premier l'arrêta tout court et l'autre le vainquit.

On prétend que les deux fautes que commit Annibal, la première en ne marchant pas droit à Rome aussitôt après la bataille de Cannes, supposé pourtant que c'en soit une, la seconde en laissant ses troupes s'amollir et s'énerver à Capoue, doivent beaucoup diminuer de sa réputation : car ces fautes paraissent à quelques-uns essentielles, décisives, irréparables, et toutes deux opposées à la principale qualité d'un général, qui est la tête et le jugement. Pour Scipion, je ne sache point que, dans tout le temps qu'il a commandé les armées romaines, on lui ait reproché rien de semblable.

Je ne m'étonne donc pas de ce qu'Annibal, dans le jugement qu'il porta des généraux les plus accomplis, s'étant adjugé à lui même la troisième place après Alexandre et Pyrrhus, et Scipion lui ayant demandé ce qu'il dirait donc s'il l'avait vaincu, il lui repartit : « Alors « je prendrais le pas au-dessus d'Alexandre et « de Pyrrhus, et de tous les généraux qui ont « jamais été. » Louange fine et délicate[1], et bien flatteuse pour Scipion qu'elle distinguait de tous les autres capitaines, comme supérieur à tous, et comme ne devant être mis en comparaison avec aucun.

[1] « Et perplexum punico astu responsum, et improvisum assentationis genus Scipionem movit, quòd è « grege se imperatorum velut inæstimabilem secrevisset. » (Liv. lib. 35, n. 14.)

§ II. Vertus morales et civiles.

C'est ici le triomphe de Scipion, dont on vante avec raison la bonté, la douceur, la modération, la générosité, la justice, la chasteté même et la religion; c'est ici, dis-je, son triomphe, ou plutôt celui de la vertu, infiniment préférable à toutes les victoires, les conquêtes, les dignités du monde. C'est la belle pensée de Tite-Live, lorsqu'il parle de la délibération du sénat assemblé pour décider qui de tous les Romains était le plus homme de bien : *Haud parvæ rei judicium senatum tenebat, qui vir optimus in civitate esset. Veram certè victoriam ejus rei sibi quisque mallet, quàm ulla imperia honoresve suffragio seu patrum seu plebis delatos* [1].

Le lecteur ne balancera pas beaucoup ici en faveur de qui il doit se déclarer, surtout s'il consulte l'affreux portrait que Tite-Live nous a laissé d'Annibal. « De grands vices, dit cet « historien [2] après avoir fait son éloge, éga- « laient de si grandes vertus : une cruauté « inhumaine, une perfidie plus que cartha- « ginoise, nul égard pour la vérité ni pour « ce qu'il y a de plus saint, nul crainte des « dieux, nul respect pour les serments, nulle « religion. » *Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant : inhumana crudelitas, perfidia plusquàm punica, nihil veri, nihil sancti; nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio.*

Voilà un étrange portrait; je ne sais s'il est fidèlement tiré d'après nature, et si la prévention n'en a point beaucoup noirci les couleurs : car, en général, on peut soupçonner les Romains de n'avoir pas rendu assez de justice à Annibal, et d'en avoir dit beaucoup de mal, parce qu'il leur en a beaucoup fait. Ni Polybe, ni Plutarque qui a souvent occasion de parler d'Annibal, ne lui donnent les vices horribles que Tite-Live lui impute : les faits mêmes rapportés par Tite-Live démentent son portrait. Pour ne parler que de ce seul défaut, *nullus deûm metus* [3], *nulla religio*, il y a preuve du contraire. Avant que de partir d'Espagne, il se transporte jusqu'à Cadix pour s'acquitter des vœux qu'il a faits à Hercule, et il lui en fait de nouveaux si ce dieu favorise son entreprise : *Annibal Gades profectus, Herculi vota exsolvit, novisque se obligat votis, si cætera prosperè evenissent* [1]. Est-ce là la démarche d'un homme sans religion et sans dieu? Qu'est-ce qui l'obligeait de quitter son armée pour entreprendre un si long pèlerinage? Si c'était hypocrisie, pour imposer à des peuples superstitieux, il y aurait eu plus de gain pour lui à prendre ce masque de religion à la vue de toutes ses troupes assemblées, comme faisaient les Romains dans les lustrations de leurs armées. Bientôt après [2], Annibal a une vision qu'il croit lui venir de la part des dieux qui lui annonceut l'avenir et le succès de son entreprise. Il passa plusieurs années près du riche temple de Junon Lacinia, et non seulement il n'en enleva rien dans les plus pressants besoins de son armée; mais il en prit tant de soin, quoiqu'il fût hors de la ville, que jamais aucun de ses soldats n'en tira rien furtivement; et lui-même, avant que de partir d'Italie, y laissa un superbe monument [3]; il eut le même respect pour tous les autres temples; et il n'est marqué nulle part, ce me semble, que ses troupes en aient jamais pillé aucun dans la confusion d'une guerre mêlée de tant d'événements. C'était reconnaître bien clairement la puissance de la Divinité que de déclarer [4], comme il le fit, que les dieux lui ôtaient tantôt la pensée, tantôt le pouvoir de prendre Rome [5]. Dans le traité qu'il fait avec Philippe, après avoir attesté ses dieux [6], il marque clairement que c'est de leur protection qu'il attend tout le succès de ses armes; et enfin, en mourant [7], il invoque tous les dieux vengeurs de l'hospitalité. Tous ces faits, et plusieurs autres, détruisent absolument le crime d'irréligion dont Tite-Live le charge. Il en est

[1] Liv. lib. 29, n. 44.
[2] Id. lib. 21, n. 4.
[3] Nulle crainte des dieux, nulle religion.

[1] Liv. lib. 21, n. 1.
[2] Id. ibid. n. 22.
[3] Id. lib 28, n. 46.
[4] Id. lib. 26, n. 11.
[5] Id. lib. 23, n. 33.
[6] Polybe rapporte cette circonstance.
[7] Liv lib. 39, n. 51.

de même de ses parjures et de ses infidélités dans les traités. Je ne sache pas qu'il en ait violé aucun, quoique cela soit arrivé aux Carthaginois, mais sans sa participation. Quoi qu'il en soit, je ne ferai point ici le parallèle de ces deux capitaines par rapport aux vertus civiles et morales; je me contenterai d'en rapporter quelques-unes de celles qui ont le plus brillé dans Scipion.

1. Générosité, libéralité.

C'est là la vertu des grandes âmes, comme l'amour de l'argent est le vice des âmes basses et sans honneur. Scipion connaissait le véritable prix de l'argent, qui est de s'en faire des amis et d'acheter des hommes. Les largesses qu'il sut faire à propos, les rançons qu'il rendit généreusement à ceux qui venaient racheter leurs enfants ou leurs proches, lui gagnérent presque autant de peuples que ses victoires. Il entrait par là dans les vues et dans le caractère du peuple romain, qui aimait mieux, comme il le dit lui-même, s'attacher les hommes par les bienfaits que par la crainte: *Qui beneficio quàm metu obligare homines malit* [1].

2. Bonté, douceur.

On ne peut pas faire du bien à tous; mais on peut témoigner de la bonté à tous: c'est une monnaie dont plusieurs se contentent, et qui n'épuise point les trésors du général.

Scipion avait un talent merveilleux pour se concilier les esprits et pour gagner les cœurs par des manières douces, honnêtes, prévenantes.

Il traitait les officiers avec politesse, faisait valoir leurs services, relevait leurs belles actions, les comblait de présents ou de louanges, et en usait ainsi avec ceux-là même qui auraient excité en lui quelque mouvement de jalousie s'il en eût été capable. Il tint toujours auprès de lui avec honneur Marcius, ce célèbre officier qui, après la mort de son père et de son oncle, avait maintenu les affaires d'Espagne, montrant par là, dit l'historien, combien

[1] Liv. lib. 26, n. 50.

il était éloigné de craindre que quelqu'un ne lui fît ombrage: *Ut facilè appareret nihil minùs quàm vereri, ne quis obstaret gloriæ suæ* [1].

Il savait assaisonner les réprimandes mêmes d'un air de bonté et de cordialité, qui les rendait aimables. Celle qu'il fut obligé de faire à Masinissa [2], qui, aveuglé par sa passion, avait épousé Sophonisbe, l'ennemie déclarée du peuple romain, est un modèle achevé de la manière dont on doit se conduire et parler dans des conjonctures aussi délicates. On y voit employées toutes les finesses de l'éloquence, toutes les précautions de la prudence et de la sagesse, tous les ménagements de l'amitié, toute la dignité et la noblesse du commandement, sans aucun air de fierté.

Sa bonté éclatait jusque dans les châtiments. Il ne les employa qu'une fois, et bien malgré lui; ce fut dans la sédition de Sucrone, qui demandait nécessairement qu'on en fît un exemple: « Il avait cru, dit-il, s'arracher à « lui-même ses propres entrailles [3] lorsqu'il « se vit obligé d'expier par la mort de trente « hommes la faute de huit mille. » Il est remarquable que Scipion, ici, ne se sert pas de ces mots *scelus*, *crimen*, *facinus*, mais du mot *noxa*, qui est beaucoup plus doux, et signifie *une faute*. Encore n'ose-t-il décider si c'est une faute, et il laisse la liberté de penser que ce n'a été qu'une imprudence et une légèreté: *Octo millium seu imprudentiam*, *seu noxam*.

Il estimait infiniment plus de contribuer à la conservation d'un seul citoyen que de faire mourir mille ennemis. Capitolin [4] remarque que l'empereur Antoninus Pius répétait souvent cette maxime de Scipion, et la mettait en pratique.

[1] Liv. lib. 26, n. 20.

[2] Id. lib. 30, n. 14.

[3] « Tùm se haud secùs quàm viscera secantem sua, « cum gemitu et lacrymis triginta hominum capitibus « expiâsse octo millium seu imprudentiam, seu noxam. » (Id. lib 28, n. 32.)

[4] « Antoninus Pius Scipionis sententiam frequentabat, « quâ ille dicebat, malle se unum civem servare, quam « mille hostes occidere. » (CAPITOL. cap 9.)

3. Justice.

L'exercice de cette vertu est proprement la fonction de ceux qui sont constitués en dignité et en autorité. C'est par elle que Scipion rendit la domination romaine si douce et si agréable aux alliés et aux nations conquises, et qu'il se fit lui-même aimer si tendrement par les peuples, qui le regardaient comme leur protecteur et leur père. Il fallait qu'il eût un grand zèle pour la justice, puisqu'il se piqua de la rendre aux ennemis même, après une action qui les en rendait tout à fait indignes. Les Carthaginois, pendant une trêve qu'on avait accordée à leurs instantes prières, prirent et pillèrent, au su et par l'ordre de la république, quelques vaisseaux romains qui s'étaient mis en mer ; et, pour mettre le comble à l'insulte, les ambassadeurs qu'on avait envoyés à Carthage pour en porter la plainte furent attaqués à leur retour, et presque pris par Asdrubal. Les ambassadeurs de Carthage, qui revenaient de Rome, étaient tombés entre les mains de Scipion. On le pressait d'user du droit de représailles : « Non [1], dit-il, « Quoique les Carthaginois aient violé non-« seulement la foi de la trêve, mais encore le « droit des gens dans la personne de nos am-« bassadeurs, je ne traiterai point les leurs « d'une manière qui soit indigne ou des prin-« cipes de la grandeur romaine, ou des rè-« gles de modération que j'ai toujours suivies « jusqu'ici. »

4. Grandeur d'âme.

Elle éclatait dans toutes les actions et presque dans toutes les paroles de Scipion. Mais les peuples d'Espagne en furent surtout frappés lorsqu'il refusa le nom de roi qu'ils lui offraient, charmés de sa valeur et de sa générosité. Ils sentirent, dit Tite-Live [2], quelle grandeur d'âme il y avait à regarder ainsi avec mépris et dédain un titre qui est l'objet de l'admiration et des désirs du reste des mortels.

C'est avec ce même air de grandeur qu'étant obligé de se défendre devant le peuple, il parla si noblement de ses expéditions militaires, et qu'au lieu de faire une timide apologie de sa conduite, il marcha vers le Capitole, suivi de tout le peuple, pour y remercier les dieux des victoires qu'ils lui avaient fait remporter.

5. Chasteté.

A peine pouvons-nous comprendre qu'un païen ait poussé l'amour de cette vertu aussi loin que l'a fait Scipion. L'histoire de cette jeune princesse d'une si grande beauté, qui fut gardée chez lui comme elle l'aurait été dans la maison de son père, est connue de tout le monde. Je l'ai rapportée ailleurs, aussi bien que le beau discours qu'il tint à Masinissa sur la même matière.

6. Religion.

J'ai souvent cité le célèbre entretien de Cambyse, roi de Perse, avec son fils Cyrus, que l'on regarde avec raison comme un abrégé des plus utiles leçons qu'on puisse donner à quiconque doit commander les armées ou être employé au gouvernement. Cet excellent discours commence et finit par ce qui regarde la religion, comme si tous les autres avis sans celui-là devaient être inutiles. Cambyse recommande à son fils, avant tout et sur tout, de s'acquitter religieusement de tous les devoirs que la Divinité exige des hommes; de ne former jamais aucune entreprise, petite ou grande, sans consulter les dieux : de commencer toutes ses actions par implorer leur secours, et de les faire suivre par des actions de grâces, tout bon succès venant de leur protection, qui n'est due à personne, et devant par conséquent leur être rapporté. C'est en effet ce que Cyrus pratiqua toujours très-exactement, comme nous l'avons déjà remarqué en parlant de ce prince ; et il avoue lui-

[1] « Etsi non induciarum modò fides à Carthaginiensibus, sed etiam jus gentium in legatis violatum esset, « tamen se nihil nec institutis populi romani, nec suis « moribus indignum in iis facturum esse. » (Liv. lib. 30, n. 25.)

[2] « Sensêre etiam barbari magnitudinem animi, cujus « miraculo nominis alii mortales stuperent, id ex tam « alto fastigio aspernantis. » (Id. lib. 27, n. 19.)

[1] Liv. lib. 38, cap. 50

même, dans l'entretien dont ceci est tiré, qu'il part pour sa première campagne plein de confiance dans la bonté des dieux, parce qu'il peut se rendre à lui-même ce témoignage, qu'il n'a jamais négligé leur culte.

Je ne sais si notre Scipion avait lu la Cyropédie, comme cela est certain du second, qui en faisait son étude ordinaire; mais il est visible qu'il a imité en tout Cyrus, et surtout dans le culte religieux [1]. Depuis qu'il eut pris la robe virile, c'est-à-dire depuis l'âge de dix-sept ans, il ne commença jamais aucune affaire, soit publique, soit particulière, sans avoir auparavant été au Capitole pour implorer le secours de Jupiter [2]. On voit dans Tite-Live la prière solennelle qu'il fit aux dieux en partant de Sicile pour l'Afrique; et le même historien ne manque pas de faire remarquer qu'aussitôt après la prise de Carthagène, il remercia publiquement les dieux de l'heureux succès de cette entreprise: *Postero die, militibus navalibusque sociis convocatis, primum diis immortalibus laudesque et grates egit* [3].

Il ne s'agit pas ici d'examiner quelle était cette religion ou de Cyrus, ou de Scipion: on sait bien qu'elle ne pouvait être que fausse Mais l'exemple qu'il donne à tous les commandants et à tous les hommes de commencer et de terminer toutes leurs actions par la prière et par l'action de grâces, n'en est que plus fort. Car que n'auraient-ils point dit et fait, s'ils avaient été comme nous éclairés des lumières de la vraie religion, et s'ils avaient eu le bonheur de connaître le véritable Dieu? Après de tels exemples, quelle honte serait-ce pour les généraux chrétiens de n'oser paraître aussi religieux que ces anciens capitaines du paganisme!

ARTICLE II.

Principaux caractères et principales vertus des Romains par rapport à la guerre.

L'espace de temps dont j'ai rapporté l'histoire en abrégé, et que Polybe avait choisi pour celle qu'il a écrite, a été, comme je l'ai déjà dit, le beau temps de la république romaine [1], qui a rendu Rome la maîtresse de l'univers, et qui a forcé toutes les nations à reconnaître qu'un peuple si supérieur en mérite et en vertu devait l'être aussi en puissance et en autorité. C'est en effet après ce temps que la puissance romaine, qui avait lutté plusieurs siècles avec ses voisins dans un terrain assez étroit, se répandit au dehors comme un fleuve et comme une mer qui a rompu ses digues, et inonda presque les trois parties du monde avec une rapidité incroyable.

Plutarque, dans un traité qui a pour titre *de la Fortune des Romains*, fait un magnifique portrait de la grandeur de l'empire romain, dont on ne sera pas fâché de voir ici une partie. Les plus puissantes nations du monde, dit-il, s'étant disputé l'empire avec les derniers efforts, une confusion horrible a longtemps régné dans l'univers, jusqu'à ce que la république romaine ayant réuni sous elle les peuples et les royaumes, tout enfin a pris une assiette ferme et une consistance assurée sous un gouvernement qui, embrassant presque toutes les parties de la terre, les a fait jouir à son ombre, des fruits du bon ordre et de la paix, par le ministère des grands hommes qu'elle a portés, en qui brillaient toutes les vertus... Après avoir dit que la rapidité avec laquelle Rome s'est étendue ne vient pas des hommes, mais de Dieu, il ajoute: Rome ne mesure plus ses victoires sur la multitude des morts, sur la grandeur des dépouilles, sur le nombre des villes emportées. Ses exploits désormais se terminent à asservir des nations, à assujettir des royaumes, à conquérir des grandes îles et de vastes contrées. On n'y voit plus que triomphes sur triomphes, et conquêtes sur conquêtes. Un seul coup abat Philippe. Un autre coup chasse d'Asie le grand Antiochus. Dans la même année, un mois lui suffit pour faire la conquête de la Macédoine, un autre pour faire celle du royaume d'Illyrie, et pour mettre aux fers leurs deux rois [2]. Un seul de ses capi-

[1] Liv. lib. 26. n. 19.
[2] Id. lib. 29, n. 27.
[3] Id. lib. 26, n. 48.

[1] Polyb. p. 160.
[2] Persée et Gentius.

laines [1], dans le cours d'une même expédition, soumet à son pouvoir l'Arménie, le Pont, la Syrie, la Palestine, l'Arabie, les Albaniens, les Ibères, et porte les bornes de sa domination jusqu'à la mer Caspienne et à la mer Rouge. Et ce qui est bien remarquable, ajoute le même auteur, c'est que cet heureux génie de Rome ne l'a pas favorisée seulement pour quelques jours et pour un court espace de temps, ni simplement ou par terre ou par mer, ni après de lents efforts et de longs délais, et ne l'a point quittée rapidement, comme tout cela est arrivé dans les autres empires; mais, né en quelque sorte et accru avec Rome, il y a établi et fixé sa demeure, a toujours présidé à son gouvernement, en a toujours réglé la conduite, et lui a constamment procuré de glorieux succès, en guerre et en paix, par terre et par mer, contre les barbares et contre les Grecs.

Cet établissement de l'empire romain, le plus grand et le plus puissant qui ait jamais été, ne fut point, dit Polybe, l'effet du hasard [2]. Ce fut le fruit du mérite et de la vertu; ce fut la suite de desseins concertés avec sagesse, exécutés avec courage, et conduits à leur fin avec une habileté et une attention qui ne se démentirent jamais [3]. Il est donc utile et important, continue-t-il, d'examiner quels furent, du côté des vainqueurs, les principes de conduite avant et après la victoire, quelles furent les dispositions des peuples à leur égard, et ce qu'on pensait de ceux qui tenaient le gouvernail de la république.

Nous avons vu quels ont été les grands hommes qui ont contribué pendant cet intervalle de temps à l'agrandissement de l'empire romain. Il nous reste à considérer quel a été l'esprit et le caractère du peuple romain même.

Nous en trouvons un magnifique portrait dans Salluste: « Il ne faut pas croire [4], fait-il « dire à Caton, que ce soit par de nombreu« ses armées que nos ancêtres ont si fort « augmenté la puissance de Rome. D'autres « avantages les ont rendus véritablement « grands, et la république avec eux: au « dedans, une vie laborieuse; au dehors, un « gouvernement juste et sage; dans les déli« bérations, un esprit exempt de passions et « de vices.... Dans le camp, comme dans la « ville, dit ailleurs le même historien, les « bonnes mœurs et les bonnes maximes do« minaient; et le souverain empire qu'a« vaient sur les Romains la justice et la vertu « était moins l'effet des lois que de leur bon « naturel. Enfin, ils se soutenaient, eux et la « république, par deux moyens: en guerre, « par la hardiesse et le courage; en paix, par « la justice et la modération. »

Il ne faut pas conclure de ce que dit ici Salluste de ces belles années de la république, et de ce que nous en dirons nous-même dans la suite, que tous les Romains alors, ni même le plus grand nombre, fussent tels. C'était là l'esprit de la république, l'esprit de ceux qui gouvernaient: et ce petit nombre entraînait tous les autres [1], et produisait ces merveilleux effets.

Il ne faut pas non plus s'imaginer que les vertus que nous faisons tant valoir ici fussent bien pures et bien solides. Nous les donnons pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire pour des vertus romaines, et non pour des vertus chrétiennes. Et cependant, quelque imparfaites qu'elles fussent, Dieu, selon la remarque de S. Augustin, les a couronnées par l'empire du monde, récompense digne des Romains, qui n'en attendaient point d'autre, et aussi vaine que leurs vertus. *Receperunt mercedem suam* [2], dit l'Evangile. *Vani vanam*, pourrait-

[1] Pompée.

[2] Polyb. p. 64.

[3] Id. p. 160.

[4] « Nolite existimare majores nostros armis rempubli« cam ex parvâ magnam fecisse... Alia fuêre quæ illos « magnos fecêre, quæ nobis nulla sunt : domi industria, « foris justum imperium; animus in consulendo liber, « neque delicto neque lubidini obnoxius. » (SALLUST. in *Bello Catilin.*)

« Domi militiæque boni mores colebantur... Jus bo« numque apud eos non legibus magis quam naturâ va« lebat... Duabus his artibus, audaciâ in bello, ubi pax « evenerat æquitate, seque remque publicam curabant. » (Id. ibid.)

[1] « Ac mihi multa agitanti constabat, paucorum ci« vium egregiam virtutem cuncta patravisse. » (Id. ibid.)

[2] S. August. in psalm. 118.

on ajouter avec un Père qui parle ainsi de ces illustres païens.

Après avoir pris ces précautions et employé ces préservatifs, il ne me reste plus qu'à rapporter les principales vertus des Romains dans la guerre. Je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible.

1. Equité et sage lenteur pour entreprendre et pour déclarer la guerre.

Les Romains ne s'engageaient pas légèrement ni témérairement dans une guerre. Avant tout ils songeaient à se rendre les dieux favorables, n'attendant le succès que de leur protection [1], et persuadés que, comme ils présidaient d'une manière particulière à l'événement des guerres, ils faisaient toujours pencher la victoire du côté qui avait pour lui la justice et le bon droit. De là venait que jamais ils ne prenaient les armes sans avoir envoyé chez les ennemis des hérauts, qu'on nommait *feciales*, pour leur exposer leurs griefs et leurs sujets de plainte; et ce n'était que sur le refus qu'ils faisaient de donner satisfaction, qu'on leur déclarait la guerre. Ce fut pour ne point manquer à ces cérémonies, qui chez eux faisaient partie de la religion, qu'ils laissèrent périr misérablement Sagonte, dont la ruine, comme l'avait prédit un sage Carthaginois, retomba sur Carthage même et entraîna sa perte. Les Romains usèrent de la même retenue à l'égard de Philippe, d'Antiochus et de Persée, quoique ces princes fussent les agresseurs, et qu'ils eussent depuis longtemps violé les traités par plusieurs infractions manifestes.

2. Fermeté et constance dans une résolution une fois prise et arrêtée.

Plus les Romains agissaient d'abord avec lenteur et maturité [2], plus ils étaient vifs et persévérants dans l'exécution : le siége de Capoue seul en serait une grande preuve. Il avait été résolu chez les Romains d'attaquer cette importante ville, dont la révolte, laissée impunie depuis plusieurs années, semblait être la honte de Rome.

Dans le temps que l'Italie était ravagée par un ennemi tel qu'Annibal, et que les horreurs de la guerre s'y faisaient le plus sentir, ils abandonnèrent tout, et quittèrent Annibal lui-même pour assiéger Capoue, et ils y envoyèrent les deux consuls avec chacun une armée. Le siége dura plus d'un an. Il n'y eut point d'efforts que ne fit Annibal pour sauver cette ville qui devait lui être si chère. Enfin, pour dernière tentative [1], il marche vers Rome avec une armée nombreuse. « Il n'y a point, « dit un citoyen de Capoue, de bête si acharnée à sa proie à qui on ne la fasse lâcher si « l'on va vers son antre pour enlever ses petits; mais pour les Romains, ni le siége de « Rome, ni les cris et les gémissements de « leurs femmes et de leurs enfants, qu'ils entendaient presque de leur camp, n'ont pu « les arracher du siége de Capoue. » La prise et la punition exemplaire de cette ville rebelle firent connaître à l'univers la persévérance des Romains à poursuivre la vengeance d'alliés infidèles [2], et l'impuissance d'Annibal pour secourir une ville qui s'était mise sous sa protection.

Mais où ce caractère de fermeté et de constance me paraît le plus admirable dans les Romains, c'est lorsqu'il s'agissait de traiter de paix avec les ennemis. Dès le commencement de la guerre ils en marquaient les conditions, et nul événement ensuite n'était capable d'y apporter aucun changement : ni des échecs qu'ils recevaient quelquefois n'en faisaient rien relâcher, ni des victoires considérables qu'ils remportaient n'y faisaient rien ajouter, tant ce peuple était ferme et invariable dans ses résolutions, parce qu'il les croyait fondées en raison et en équité. Les traités qu'ils firent avec les Carthaginois, et avec les trois princes dont la défaite suivit celle des Carthaginois, furent tous de cette sorte.

[1] « Vicerunt dii hominesque; et id, de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupisset, eventus belli, « velut æquus judex, undè jus stabat, ei victoriam dedit. » (Liv. lib. 21, n. 10.)

[2] « Quò leniùs agunt, segniùs incipiunt, eò quum cœperint, vereor ne perseverantiùs sæviant. » (Id. ibid.)

[1] Liv. lib. 26, n. 13.

[2] Id. ibid. n. 10.

3. Accoutumance aux pénibles travaux et aux exercices militaires. Sévérité incroyable pour la discipline. Diverses récompenses du mérite.

On peut bien dire que les Romains étaient un peuple de soldats, né et formé pour la guerre, dont il tirait toute sa gloire et toute sa puissance, comme il en faisait sa principale occupation. Ce n'étaient point des troupes ramassées au hasard, mais des citoyens établis à Rome ou à la campagne, qui combattaient pour eux-mêmes en combattant pour l'Etat. Ils étaient endurcis aux travaux militaires dès l'âge le plus tendre : *Robustus acri militiâ puer condiscat*[1], etc. C'est une chose étonnante de voir de quels fardeaux ils étaient chargés dans une marche ; chaque soldat portait des vivres pour plusieurs jours, un pieu et quelquefois plusieurs, et tout ce qui lui était nécessaire pour l'usage de la vie, sans parler du bouclier, de l'épée, du casque, qu'on ne comptait point parmi les fardeaux, parce que les armes faisaient comme partie du soldat, et étaient regardées comme ses membres. Les longs siéges, les marches pénibles, les expéditions éloignées, le poids extraordinaire de leurs armes, de leurs bagages et de leurs munitions, le travail ordinaire de fortifier le camp pour des séjours très-courts, et plusieurs exercices de cette nature très-fatigants ne pouvaient vaincre leur amour pour la gloire de leur patrie ; et une patience si invincible les mettait en état de vaincre toute la terre.

Il est aisé de juger quelle impression avaient faite sur les esprits ces sanglantes exécutions où des pères et des consuls, pour maintenir et assurer la discipline militaire[2], qu'ils regardaient comme le principal appui de l'Etat, s'étaient crus obligés de répandre le sang de leurs propres enfants et des premiers officiers de l'armée. Après de tels exemples, un simple soldat ne pouvait pas se flatter que sa désobéissance pût demeurer impunie.

[1] Horat. — Cic. — Tusc. Quæst. l. 2, n. 37.

[2] « Quemadmodùm... quantùm in te fuit, disciplinam militarem, quâ stetit ad hanc diem romana res, « solvisti... nos potiùs nostro delicto plectemur, quàm « respublica tanto suo damno nostra peccata luat. Triste « exemplum, sed in posterum salubre juventuti erimus. » (Liv. lib. 8, n. 7.)

Mais ce qui rendait les armées romaines invincibles était ce grand principe établi anciennement et gardé inviolablement parmi les troupes, que c'était une honte ineffaçable et un crime impardonnable pour un Romain que de livrer ses armes et de se rendre volontairement à l'ennemi : principe qui ne laissait aucun milieu entre la victoire et la mort. Aussi quand, après la bataille de Cannes, on proposa dans le sénat de racheter les soldats qui s'étaient rendus à Annibal au nombre de plus de huit mille, quelque instance que fissent leurs parents, et quelque besoin qu'eût alors de troupes la république, on s'en tint à la maxime ancienne de ne point racheter les captifs, comme absolument nécessaire dans la conjoncture présente[1], pour affermir et conserver la discipline militaire, et l'on aima mieux armer un pareil nombre d'esclaves que de donner la moindre atteinte à un principe qui faisait la sûreté de l'Etat. On comprit bien, dit Polybe[2], que la vue d'Annibal, dans l'offre qu'il faisait de rendre les prisonniers pour une certaine rançon, n'était pas tant de tirer une somme d'argent considérable, dont pourtant il avait un extrême besoin, que d'ôter aux troupes romaines ce sentiment et cet aiguillon d'honneur et de gloire qu'elles portaient au combat, en leur faisant entrevoir une ressource et une espérance de salut pour ceux qui cédaient à l'ennemi. Mais le sénat, en rejetant absolument cette proposition, voulut, par ce refus, confirmer authentiquement la loi ancienne des Romains, ou de vaincre ou de mourir dans le combat[3]. Une telle fermeté, ajoute Polybe, et une telle grandeur d'âme déconcertèrent Annibal, et lui causèrent plus de crainte et de frayeur que sa victoire ne lui avait causé de joie et d'espérance.

Ajoutez à ces différents motifs les marques d'honneur et les récompenses qui se donnaient publiquement après une bataille ou après quelque action importante ; les louanges que les généraux se faisaient un devoir d'accorder

[1] Liv. lib. 22, n. 60.

[2] Polyb. p. 500.

[3] Τοῖς παρ' αὐτοῖς ἐνομοθέτησαν ἢ νικᾷν μαχομένους, ἢ θνήσκειν. (POLYB.)

aux officiers, et même aux simples soldats, comme Tite-Live le remarque de Scipion; les témoignages glorieux qu'ils rendaient en plein sénat, au retour de la campagne, à ceux qui s'étaient le plus distingués, tout cela jetait dans les troupes une ardeur, une émulation, un courage, qu'on ne peut exprimer : par là de simples officiers acquéraient le mérite d'un général, comme on le vit dans une occasion importante qui conserva l'Espagne aux Romains. Après la mort des deux Scipions, les affaires paraissaient absolument désespérées. Un simple chevalier romain, encore fort jeune, mais d'un courage et d'une grandeur d'âme au-dessus de son âge et de sa condition [1], qui avait servi plusieurs années sous Cn. Scipion, et avait appris sous lui la science militaire, fut choisi d'un commun consentement pour chef, et, par une hardiesse accompagnée de prudence, sauva l'armée : c'est ce Marcius dont notre Scipion fit tant de cas quand il fut arrivé en Espagne, et qu'il distingua toujours dans la suite d'une manière particulière. Voilà comment d'habiles officiers se formaient sous d'habiles commandants.

4. Clémence et modération dans la victoire.

C'était la maxime des Romains de traiter avec bonté et avec clémence les peuples et les princes qui se soumettaient, comme aussi de faire sentir tout le poids de leur grandeur et de leur puissance à ceux qui osaient résister. C'est ce que le poëte a si bien marqué par ce vers, qu'on peut regarder comme la devise du peuple romain;

Parcere subjectis, et debellare superbos [2].

1° Quelque irrités qu'ils fussent contre les Carthaginois quand leurs députés parurent dans le sénat en qualité de suppliants, et que d'un ton humble et touchant ils implorèrent la miséricorde du peuple romain, alors les sentiments de vengeance et de colère firent place à ceux de bonté et de clémence, et la paix leur fut accordée, quoique assurément il n'eût pas été difficile aux Romains de détruire Carthage et d'achever la conquête de l'Afrique. Ce fut dans cette occasion qu'Asdrubal, surnommé *Hædus*, qui portait la parole comme chef des députés, fit un discours si flatteur pour le peuple romain : « Il est bien rare [1], « dit-il, que la prospérité et la modération se « rencontrent ensemble, et qu'il soit donné « aux hommes d'être en même temps heureux « et sages. Le peuple romain est invincible, « parce qu'il ne se laisse point aveugler par « la bonne fortune. Et il faudrait, ajouta-t-il, « s'étonner s'il agissait autrement; car la « prospérité ne transporte de joie et n'éblouit « que ceux pour qui elle est nouvelle; au lieu « que les Romains sont si accoutumés à vaincre, qu'ils ne sont presque plus sensibles « au plaisir que cause la victoire, et qu'on « peut dire à leur honneur qu'ils ont, en un « sens, plus augmenté leur empire en pardonnant aux vaincus qu'en remportant des victoires. »

2° Les Romains ne retinrent rien des conquêtes qu'ils avaient faites [2] sur Philippe de Macédoine. Pour tout fruit de leurs victoires, ils ne se réservèrent que le plaisir d'enrichir leurs alliés et la gloire de rendre la liberté à la Grèce : et, afin que ce présent si magnifique, si délicat, si inouï, n'eût rien de suspect et ne pût être sujet au repentir, ils retirèrent leurs garnisons de toutes les villes, sans en excepter une seule.

3° Ils usèrent de la même modération après avoir vaincu Antiochus; ils affranchirent du joug de ce prince tous les peuples de l'Asie jusqu'au mont Taurus; ils gratifièrent leurs alliés de flottes, de ports de mer, de villes, de provinces entières, sans conserver pour eux ni galères, ni villes, ni tribut, ni juridiction,

[1] Liv. lib. 25, n. 37.
[2] Æn. lib. 6, v. 853.

[1] « Rarò simul hominibus bonam fortunam bonamque mentem dari. Populum romanum eo invictum « esse, quòd in secundis rebus sapere et consulere meminerit. Et herculè mirandum fuisse, si aliter facerent. Ex insolentiâ, quibus nova bona fortuna sit, impotentes lætitiæ sanire : populo romano usitatâ ac « propè jam obsoletâ ex victoriâ gaudia esse; ac plus « penè parcendo victis, quam vincendo, imperium « auxisse. » (Liv. lib. 30, n. 42.)
[2] Id. lib. 33, n. 30.

ni hommage, sur tant de pays conquis ou affranchis par leurs armes.

4° Aussitôt qu'ils eurent soumis la Macédoine[1], ils réduisirent à la moitié tous les tributs et tous les impôts qu'elle payait à ses rois. Ils renoncèrent aux profits immenses que rendaient les mines d'or et d'argent, par la seule raison qu'ils étaient onéreux aux habitants. Ils accordèrent à toutes les villes le droit de se gouverner par leurs lois, de créer leurs magistrats et leurs officiers, de tenir des assemblées provinciales pour régler souverainement les affaires publiques; et ils accordèrent à ces peuples, qui avaient été si longtemps ennemis, tous les priviléges d'une parfaite liberté.

5° Les Romains traitèrent avec la même humanité et la même modération le royaume d'Illyrie qu'ils venaient de conquérir sur Gentius[2]; ils le firent jouir des mêmes exemptions et de la même liberté, quoiqu'il leur eût fait une si longue guerre, et, après en avoir retiré toutes les troupes romaines, ils y établirent la même forme de gouvernement qu'en Macédoine.

5. Courage et grandeur d'âme dans l'adversité.

C'est ici le caractère le plus marqué du peuple romain, et qui montre davantage une force et une constance que rien ne peut abattre ni ébranler.

Jamais ce caractère n'a paru d'une manière plus merveilleuse qu'après le bataille de Cannes. Elle mit le comble aux défaites précédentes, qui avaient déjà extrêmement affaibli l'Etat. Deux consuls, avec leurs armées, avaient été entièrement défaits. La république se trouvait sans soldats et sans chefs. Plusieurs des alliés s'étaient rangés du côté du vainqueur. Annibal était maître de la Pouille[3], du Samnium, et de presque toute l'Italie. Un tel coup, un tel malheur aurait accablé tout autre peuple[4]. Cependant, ni la defaite de tant d'armées, ni la défection des alliés, ne purent porter le peuple romain à vouloir entendre parler de paix. Nulle trace de faiblesse, nul signe de découragement ne parut. On vit une conspiration générale au bien public. La résolution fut aussi prompte qu'unanime de se défendre, et de ne prêter l'oreille à aucune proposition d'accommodement.

Ce que dit Polybe, à l'occasion d'une autre bataille[1], se vérifia bien pour tors: que les Romains, soit en général, soit en particulier, ne sont jamais plus terribles que lorsqu'ils se trouvent dans les plus grands dangers, et qu'ils paraissent tout prés de leur perte.

[1] Liv. lib. 45, n. 18.
[2] Id. ibid. n. 26.
[3] Apulie.
[4] Liv. lib. 22, n. 64.

[1] Polyb. p. 177.

6 Justice et bonne foi, principes du gouvernement romain, sources de l'amour et de la confiance des citoyens, des alliés et des peuples conquis.

C'est une opinion bien anciennement établie parmi beaucoup de personnes, et que le christianisme même n'a pas entièrement détruite, que la justice et la politique ne peuvent guère s'allier ensemble; qu'un homme destiné à gouverner ne doit point se rendre l'esclave des lois; qu'une exacte probité et un scrupuleux attachement à sa parole et à des engagements pris solennellement jetteraient souvent un prince et un ministre dans de grands embarras; que l'intérêt de l'Etat doit toujours être la règle et le mobile du gouvernement; en un mot, qu'il est impossible de conduire les affaires publiques sans commettre quelque injustice: *Rempublicam regi sine injuriâ non posse.*

Cicéron, dans les livres intitulés *de la République*, qui étaient un extrait de l'admirable ouvrage de Platon sur le même sujet, avait pleinement réfuté cette opinion. Non-seulement, selon lui, c'est une prétention fausse et insoutenable de croire qu'on ne puisse réussir dans le maniement des affaires publiques sans commettre quelquefois des injustices; mais il regarde le principe opposé comme une vérité incontestable, et comme la base et le fondement de toutes les règles qu'on peut donner en matière de politique, savoir: qu'on ne peut bien gouverner un Etat

sans garder en tout une exacte justice. *Nihil est quod adhuc de republicâ putem dictum, et quod possim longiùs progredi, nisi sit confirmatum, non modò falsum esse illud, sine injuriâ non posse, sed hoc verissimum, sine summâ justitiâ rempublicam regi non posse*[1].

Pour donner plus de poids et d'autorité à ses raisons, il les avait mises dans la bouche de Lélius et de Scipion l'Africain, petit-fils par adoption de celui dont nous avons tant parlé. Il est aisé de sentir combien l'on doit regretter la perte d'un tel ouvrage, copié par une main si habile, d'après un si parfait original. Ces deux illustres amis, Lélius et Scipion, l'admiration de leur siècle, et qu'on peut bien proposer au nôtre comme des modèles de grands capitaines et de grands politiques, établissent cette maxime comme un principe indubitable en fait de gouvernement, qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un Etat que l'injustice, et que, sans un grand fonds de justice, une république ne peut point être bien conduite, ni même subsister: *Nihil tam inimicum quàm injustitiam civitati, nec omninò nisi magnâ justitiâ geri aut stare posse rempublicam.*

Voilà quelles étaient les règles et les maximes du peuple romain dans ces beaux jours dont nous venons de parler. C'était là l'idée qu'en avaient et les alliés et les peuples conquis. Tite-Live[2] remarque que la perte des trois premières batailles que gagna Annibal, qui répandit partout la terreur et l'alarme, n'ébranla pas néanmoins la fidélité des alliés: *Nec tamen is terror, quum omnia bello flagrarent, fide socios dimovit.* La raison qu'il en apporte est bien glorieuse au peuple romain, et nous donne en peu de mots l'idée d'un parfait gouvernement: « C'est, dit-il, que « ces alliés, se trouvant sous un empire juste « et modéré, obéissaient sans peine à un « peuple qui leur était infiniment supérieur « en mérite, ce qui est l'unique lien de la fi« délité. » *Videlicet quia justo et moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unum vinculum fidei est, melioribus parere.* Les peuples conquis pensaient de même; et, comparant la domination romaine avec celle sous laquelle ils avaient toujours vécu, et les généraux romains avec leurs anciens maîtres, ils regardaient ces premiers comme des hommes descendus du ciel, tant ils faisaient paraître à leur égard de justice, de bonté, d'humanité; et ils se félicitaient « d'être tombés sous la puissance d'un peuple « qui songeait à s'attacher les hommes plus « par les bienfaits que par la crainte, et qui « s'appliquait à mériter, par un doux et « juste gouvernement, l'amour et la confiance « des nations étrangères, au lieu de leur « faire porter le joug d'une triste servi« tude[1]. » *Venisse eos in populi romani potestatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit, exterasque gentes fide ac societate junctas habere, quàm tristi subjectas servitio*[1].

Mais peut-être qu'une politique intéressée portait le sénat romain à ménager ainsi au loin les alliés et les peuples conquis, et qu'on avait moins d'égards pour les citoyens et les sujets naturels, qui, par cette raison, étaient moins attachés et moins affectionnés à la république. C'est par cet endroit-là même que le peuple romain est le plus admirable; et ce que je vais dire montrera clairement que la plus grande ressource d'un Etat est l'affection des peuples, l'amour qu'ils ont pour le gouvernement, et la confiance qu'ils prennent dans la foi publique; et que d'y donner la plus légère atteinte, c'est, en fait de politique, la faute la plus capitale, la plus pernicieuse et la plus irréparable.

Après la bataille de Cannes, tout paraissait désespéré. La fidélité de la plupart des alliés fut abattue par un tel coup. L'Etat se trouvait sans chefs, sans troupes, sans argent; et cependant il fallait faire de nouvelles levées et des recrues, équiper des flottes, acheter des vivres, des armes, des habits. Tout manquait à l'Etat, mais le crédit ne lui manquait pas; et il trouva de promptes et de sûres ressources dans l'affection des citoyens.

Le consul représenta que les magistrats devaient donner l'exemple au sénat[2], et le sénat

[1] Fragm. Cic. apud S. Aug. de Civ. Dei. lib. 2, c. 21.
[2] Liv. lib. 22, n. 13.

[1] Liv. lib. 26, n. 49.
[2] Id. ibid. n. 36.

au peuple, d'aider la république dans l'extrémité où elle se trouvait : que le moyen d'engager les inférieurs à contribuer de leurs biens au soutien de l'Etat, était de commencer par le faire soi-même ; qu'ainsi ils devaient tous porter au trésor public leur or et leur argent. Cela fut exécuté sur le-champ, et avec un tel zèle, qu'à peine les receveurs et les greffiers pouvaient-ils suffire à l'empressement public, chacun ambitionnant l'honneur de se faire inscrire des premiers. L'ordre des chevaliers, et ensuite le peuple, en firent autant, sans qu'il fût besoin pour cela d'aucun édit public.

Des trente colonies qui se trouvaient dans l'Italie, dix-huit envoyèrent [1] des députés à Rome pour marquer qu'elles étaient prêtes à fournir les troupes qu'on leur demandait, et encore plus si on le jugeait à propos ; que, grâces aux dieux, elles ne manquaient, pour le faire, ni de moyens, ni de courage : *ad id sibi neque opes deesse, animum etiam superesse*. Ces députés furent reçus et par le sénat et par le peuple avec des acclamations et des marques de joie et d'honneur extraordinaires. Tite-Live a cru devoir conserver dans son histoire les noms de ces colonies, pour ne pas les frustrer [2], dit-il, après tant de siècles, d'une gloire qui leur est si justement due. Pour les douze autres colonies qui refusèrent de faire des levées, le sénat crut qu'il était plus de la dignité du peuple romain de ne les punir qu'en ne faisant aucune mention d'elles : ***Ea tacita castigatio magis ex dignitate populi romani visa est.***

On avait reçu, dans ce même temps, des lettres des deux Scipions, qui commandaient en Espagne, par lesquelles, se chargeant de trouver par eux-mêmes dans le pays de quoi payer les troupes, ils demandaient qu'on leur envoyât au plus tôt des vivres et des habits, sans quoi il leur était impossible de conserver la province. Il ne l'était pas moins à la république de leur en fournir dans l'état où elle se trouvait. Le préteur convoqua l'assemblée. Il représenta au peuple les nécessités publiques, et l'impossibilité où était l'Etat d'y subvenir si le crédit lui manquait [1] aussi bien que les fonds. Il exhorta ceux qui avaient par le passé grossi leur patrimoine en tenant les fermes du peuple romain à prêter maintenant à la république une partie des biens dont ils lui étaient redevables, et à faire les avances pour l'Espagne, avec promesse que ces sommes leur seraient exactement rendues dès qu'on le pourrait. Trois puissantes compagnies se présentèrent, et tout fut fourni aux armées d'Espagne aussi abondamment que dans les temps de la plus grande opulence.

Ce noble désintéressement et ce zèle ardent régnaient également dans tous les ordres et dans tous les corps de l'Etat [2].

La flotte manquait de matelots et de vivres [3]. On convint d'imposer sur les particuliers une taxe qui serait réglée sur le rang et sur les revenus de chacun, et la chose s'exécuta sans délai et sans murmures.

Les bâtiments publics tombaient en ruine, parce que les fonds manquaient pour les réparations [4]. Des entrepreneurs s'en chargèrent avec joie, sans demander d'argent qu'après que la guerre serait finie.

Dans cette émulation commune et ce mouvement général de tous les corps de l'Etat pour aider et soulager le trésor public, on y porta d'abord l'argent des pupilles, puis celui des veuves, ceux qui en étaient chargés ne croyant pas pouvoir le déposer dans aucun autre asile plus sûr ni plus sacré que dans celui de la foi publique [5].

Cette générosité passa de la ville dans le camp [6]. Aucun cavalier, aucun centurion, aucun officier ne voulut recevoir de paye, et l'on aurait regardé comme un mercenaire quiconque en aurait reçu.

L'événement montra qu'on avait eu raison

[1] Ce fut quelque temps après.

[2] « Ne nunc quidem post tot secula sileantur, fraudenturve laude suâ. » (Liv. l. 27, n. 12.)

[1] « Itaque, nisi fide staret respublica, opibus non « staturam. » (Liv. lib. 23, n. 48.)

[2] « Hi mores eaque caritas patriæ per omnes ordines « velut tenore uno pertinebat. » (Id. ibid. n. 49.)

[3] Id. lib. 24, n. 11.

[4] Id. ibid. n. 18.

[5] « Nusquam eas tutiùs sanctiùsque deponere credentibus, qui deferebant, quàm in publicâ fide. » (Ib. lib. 24, n. 18.)

[6] Ibid.

de se fier à la république. Toutes les dettes, toutes les avances, toutes les obligations, furent acquittées avec la dernière exactitude [1]. On voulut même pour quelques-unes prévenir le terme, et, malgré la rareté de l'argent, on offrit aux maîtres des esclaves qui avaient été affranchis, de leur en payer le prix ; mais tous déclarèrent qu'ils ne le recevraient qu'après la fin de la guerre.

Ce sont de tels faits qui doivent nous donner une juste idée du gouvernement romain. Ce seul mot que j'ai rapporté, et qui mériterait d'être gravé en caractère d'or, *qu'on ne trouva point d'asile plus sûr ni plus sacré, pour y déposer les biens des pupilles et des veuves, que celui de la foi publique ;* ce seul mot, dis-je, fait l'éloge le plus magnifique qu'on puisse imaginer du caractère romain. Il nous apprend que si, selon la maxime constante de tous les grands hommes de l'antiquité, des plus fameux législateurs et des plus sages politiques, le but et la loi souveraine du gouvernement est l'utilité publique et le salut du peuple, *Salus populi suprema lex esto* [2], l'affection des peuples ausssi, et la confiance qu'ils prennent dans la justice et la bonne foi de ceux qui les gouvernent, sont le plus ferme appui et quelquefois le salut et l'unique ressource des Etats.

7. Respect pour la religion.

Il ne faut qu'ouvrir les historiens pour voir que chez les Romains la religion dominait en tout. S'agissait-il d'entreprendre une guerre ou de donner un combat, on consultait les dieux, on implorait leur secours, on employait tous les moyens propres à se les rendre favorables. Avait-on remporté quelque victoire ou quelque avantage, on indiquait aussitôt des actions de grâces publiques, des sacrifices, des jours de fête, et le concours du peuple dans tous les temples était incroyable. A peine Annibal s'était-il mis en chemin pour retourner en Afrique, qu'à Rome on se reprocha la lenteur avec laquelle on remerciait les dieux d'un bienfait si longtemps attendu et si peu espéré. Leur grand principe était [1] que la piété envers les dieux était la cause de tous les heureux succès, comme la négligence dans leur culte attirait tous les malheurs. De là vient, dit Polybe [2], que les Romains, dans les grandes nécessités, s'appliquent avec tant de soin à se rendre les dieux et les hommes favorables, et que dans toutes les cérémonies de la religion qu'exigent ces sortes de conjonctures, ils ne trouvent rien de bas ni d'indigne de leur grandeur. Et dans un autre endroit [3], il remarque que ce qui relève infiniment le peuple romain au-dessus de tous les autres peuples, c'est le respect de la religion et la crainte des dieux, qui ailleurs est souvent traitée de petitesse d'esprit et de bassesse. Chez les Grecs, ajoute-t-il, on a beau vouloir lier les mains de ceux qui manient les deniers publics, par mille précautions de signatures, de témoins, de répondants, de surveillants, la mauvaise foi l'emporte toujours ; au lieu que chez les Romains la seule religion du serment conserve les mains pures dans l'administration de sommes infiniment plus considérables, rien n'étant plus rare à Rome que d'y voir un général ou un gouverneur convaincu de péculat.

8. Amour de la gloire.

Je finis par cet article, parce que la disposition dont je parle ici était l'âme de toutes les actions des Romains [4]. C'est saint Augustin qui fait cette réflexion en plus d'un endroit ; et il remarque que cette passion, je veux dire le désir de la gloire, étouffait souvent en eux toutes les autres passions, et que c'est elle qui leur a fait faire toutes ces actions si belles et si éclatantes qui leur ont mérité l'admiration de tous les peuples et de tous les siècles.

[1] Liv. lib. 24, n. 18.
[2] Cic de Leg. lib. 3, n. 18.
[3] Liv. lib. 30, n. 21.

[1] « Intuemini horum deinceps annorum vel secundas « res vel adversas, invenietis omnia prosperè evenisse « sequentibus deos, adversa spernentibus. » (Liv. l. 5, n. 51.)
[2] Polyb. p. 202.
[3] Id. p. 498.
[4] De Civ. Dei, lib. 5, cap. 12.

Le désir d'être estimés, d'être loués comme défenseurs et protecteurs de la liberté, de la justice, des lois; comme ennemis de l'injustice, de la violence, de la tyrannie; ce désir, dis-je, était une espèce de frein qui retenait et modérait leur ambition, et qui leur inspirait ces sentiments de bonté, de clémence, de générosité, dont le simple récit nous charme et nous enlève encore aujourd'hui, après tant de siècles.

Y eut-il jamais une journée plus glorieuse à l'empire romain que celle où, par son ordre, la liberté fut rendue à tous les peuples de la Grèce, et où l'édit en fut publié au milieu des cris de joie et des applaudissements de tant de peuples? Quel éloge que celui dont toute la Grèce retentit alors, et dont le bruit se répandit bientôt dans tout l'univers! « Qu'il y « avait sur la terre une nation [1] qui se piquait « de prendre sur elle les frais, les fatigues, « les dangers de longues et pénibles guerres « pour procurer la liberté à des peuples éloi- « gnés de leur contrée; et qui traversait les « mers pour empêcher qu'il n'y eût dans quel- « que endroit du monde un gouvernement et « empire injuste, et pour faire régner partout « la justice, l'équité et les lois. »

Voilà ce qui faisait agir les Romains dans les beaux siècles de la république; voilà l'esprit qui animait leurs consuls et leurs généraux. Ils aspiraient à la domination [2], mais par des voies d'honneur et de gloire, et pour cela ils observaient exactement la justice et les lois; au lieu que dans la suite l'ambition, n'étant plus retenue ni modérée par ce frein, se porta aux derniers excès d'injustice, de violence et de cruauté, comme on le vit sous Marius, Sylla, César et Antoine.

Le Saint-Esprit, qui est fort sobre dans les louanges, n'a pas dédaigné de nous marquer en détail dans un des livres de l'Ecriture [3] les vertus par lesquelles les Romains ont porté leur république à un si haut point de gloire et de puissance; il loue principalement leur conseil et leur sagesse [1], leur conspiration pour le bien public [2], leur désintéressement particulier [3], leur obéissance aux lois et à l'autorité légitime [4], leur fidélité dans les traités [5], leur patience dans le travail [6], leur fermeté dans leurs résolutions, leur courage et leur valeur [7], et, plus que tout cela, l'amour de l'égalité et l'éloignement de toute ambition. Ces vertus, quoique défectueuses du côté du motif et de la fin, puisqu'elles n'étaient point rapportées à Dieu, mais à la vaine gloire, ne laissaient pas d'être fort estimables en elles-mêmes, eu égard aux règles et aux devoirs de la société civile.

Je ne puis mieux terminer cet article que par la solide réflexion de saint Augustin sur les causes de la puissance des Romains [8]:

« Quoiqu'ils fussent privés, dit-il, de la vé- « ritable piété, qui consiste dans le culte sin- « cère du vrai Dieu, ils observaient néanmoins « certaines règles de probité et de justice, qui « sont le fondement d'un Etat, qui contribuent « à l'augmenter, et qui servent à l'affermir; « et Dieu a bien voulu leur accorder un succès « incroyable, pour faire voir, par l'exemple « d'un si grand et si puissant empire, de quelle « utilité sont les vertus civiles et politiques, « lors même qu'elles sont séparées de la vraie « religion, et pour faire comprendre par là « aux autres hommes de quel prix elles de- « viennent lorsque la vraie religion les relève « et les ennoblit, et comment ils peuvent par « elle devenir citoyens d'une autre patrie, dont « le roi est la vérité, dont la loi est la charité, « dont la durée est l'éternité. » *Cujus rex veritas, cujus lex caritas, cujus modus æternitas.*

QUATRIÈME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Changement de la république romaine en monarchie, prévu et marqué par l'historien Polybe, livre sixième de son histoire.

Je diviserai en deux parties ce que j'ai à dire sur ce sujet. Dans la première, je rap-

[1] « Esse aliquam in terris gentem, quæ suâ impensâ, « suo labore ac periculo bella gerat pro libertate aliorum: « nec hoc finitimis aut propinquæ vicinitatis hominibus, « aut terris continenti junctis præstet: maria trajiciat, « ne quod toto orbe terrarum injustum imperium sit, et « ubiquè jus, fas, lex potentissima sint. » (Liv. lib. 33, n. 33.)

[2] Sallust. in Bello Catilin.

[3] « Machab. lib. 1, cap. 8.

[1] V. 3 — [2] V. 15. — [3] V. 16. — [4] V. 12. — [5] V. 3. — [6] V. 2. — [7] V. 14.

[8] S. Aug. ad Marcell. Ep. 138 cap. 3.

porterai en abrégé les principes que Polybe établit sur les différentes sortes de gouvernements, et d'où il a tiré des conjectures pour prévoir le changement qui devait arriver dans la république romaine. Dans la seconde, j'exposerai le plus succinctement qu'il me sera possible comment, en effet, ce changement est arrivé de la manière et pour les raisons que Polybe avait marquées.

Je me crois obligé d'avertir les lecteurs, dès l'entrée de cette petite dissertation, que, lorsque je parle des différentes sortes de gouvernements et du jugement qu'on en doit porter, je ne fais que rapporter le sentiment de Polybe. Pour moi, je m'en tiens à la décision qui se trouve dans Hérodote[1], où l'on donne la préférence à l'Etat monarchique audessus des deux autres.

CHAPITRE I.

PRINCIPES DE POLYBE SUR LES DIFFÉRENTES SORTES DE GOUVERNEMENTS, ET EN PARTICULIER SUR CELUI DES ROMAINS.

On réduit ordinairement les différentes sortes de gouvernements à trois espèces : l'une où c'est le roi qui gouverne, et Polybe l'appelle βασιλεια, *domination royale ;* l'autre où les grands, les puissants, ont l'autorité, et on l'appelle *aristocratie ;* une troisième enfin, nommée *démocratie*, où le peuple a tout le pouvoir.

Chacun de ces gouvernements en a un autre qui lui ressemble fort, qui en est tout voisin, et dans lequel souvent il dégénère. Il en sera fait mention dans la suite.

Un gouvernement parfait serait celui qui réunirait en lui tous les avantages des trois premiers, et qui en éviterait les dangers et les inconvénients.

Tel était celui de Sparte. Lycurgue, sachant que les trois sortes de gouvernements dont nous avons parlé avaient chacune de grands inconvénients presque inévitables, que la royauté dégénérait quelquefois en pouvoir arbitraire et tyrannique, l'aristocratie en un gouvernement injuste de quelques particuliers, et le pouvoir du peuple en une domination aveugle et sans règle, Lycurgue, dis-je, crut devoir faire entrer ces trois gouvernements dans celui de Sparte, et comme les fondre en un seul, de sorte que l'autorité royale fût balancée par le pouvoir du peuple, et qu'un troisième ordre, composé des anciens et des plus sages de la république, servît comme de contre-poids aux deux premiers, pour les tenir toujours dans une espèce d'équilibre et empêcher l'un de s'élever trop au-dessus de l'autre. Ce sage législateur ne se trompa point dans ses vues, et nulle république n'a conservé si longtemps ses lois, ses usages et sa liberté que celle de Sparte. Il est vrai que les établissements de Lycurgue n'étaient pas propres pour un Etat qui aurait songé à faire des conquêtes et à s'agrandir. Aussi n'avait-ce pas été là son plan ni son dessein, parce que ce n'était point en cela que ce sage législateur faisait consister le solide bonheur d'un peuple. Il voulait que les Spartiates, se renfermant dans les bornes naturelles de leur pays, sans songer jamais à envahir les terres d'autrui, devinssent, par leur justice et par leur modération, encore plus que par leur pouvoir, les maîtres et les arbitres du sort de tous les autres peuples de la Grèce ; ce qui, selon lui, n'était pas moins glorieux que de faire des conquêtes au dehors. Ils ne déchurent de leur gloire que pour s'être écartés des sages vues de leur législateur ; car, quand il fallut trouver des vivres hors de leur territoire, équiper des flottes, payer des matelots et fournir à tous les frais d'une longue guerre, leur monnaie de fer ne leur était plus d'aucun usage ; et ce fut ce qui les obligea, tout fiers qu'ils étaient, de faire servilement la cour aux satrapes des rois de Perse pour tirer d'eux une monnaie qui fût partout de mise, et de devenir esclaves volontaires en attendant qu'ils fussent assujettis par la force.

Si l'on fait consister, dit Polybe, la gloire d'un Etat à s'agrandir, à s'étendre, à faire des conquêtes, à dominer sur beaucoup de peuples, et à attirer sur soi les yeux de toute la terre, il faut avouer que jamais gouvernement n'a eu tant d'avantages, et n'a été si propre pour arriver à ce but, que celui des Romains.

[1] Herod. lib. 3, cap. 80.

Il réunissait, comme celui de Sparte, les trois espèces d'autorité dont nous avons parlé. Les consuls tenaient la place des rois, le sénat formait le conseil, et le peuple avait beaucoup de part dans l'administration des affaires. Il y a seulement cette différence, que ce ne fut point par un plan et par un dessein concerté dès les commencements, comme à Sparte, mais par la suite même des événements, que Rome fut amenée à cette sorte de gouvernement. Chacune de ces trois parties qui composaient le corps de l'Etat avait un pouvoir distingué. On ne sera pas fâché d'en voir ici la description, qui peut beaucoup contribuer à l'intelligence de l'histoire romaine. Polybe entre sur ce sujet dans un grand détail.

Pouvoirs des consuls.

Tant que les consuls résidaient à Rome, ils avaient l'administration de toutes les affaires publiques; tous les autres magistrats, excepté les tribuns du peuple, leur étaient soumis et obligés de leur obéir; c'était sur eux que roulait tout ce qui regarde les délibérations du sénat; ils y admettaient les ambassadeurs, ils proposaient les affaires, ils formaient et faisaient rédiger par écrit les résolutions; c'étaient eux qui les portaient au peuple, qui, pour cet effet, convoquaient ses assemblées où l'on devait délibérer des affaires communes de la république; qui lui présentaient les décrets du sénat pour les examiner, et qui, selon l'importance des choses, après un examen qui demandait encore beaucoup de formalités, concluaient à la pluralité des suffrages. Ils présidaient à la création des magistrats de la république. C'est pour cela qu'on les rappelait si souvent de l'armée, et qu'on ne permettait pas ordinairement qu'ils sortissent tous deux de l'Italie.

Pour ce qui regarde la guerre et les expéditions militaires, les consuls avaient un pouvoir presque souverain. Ils étaient chargés du soin de lever les armées, de faire la répartition des troupes que chacun des peuples alliés devait fournir, et de nommer les principaux officiers qui devaient servir sous eux. Lorsqu'ils étaient en campagne, ils avaient droit de condamner et de punir sans appel. Ils disposaient des deniers publics à leur gré, et faisaient telle dépense qu'ils jugeaient à propos, le questeur les accompagnant partout, et leur fournissant, sur le fonds qui lui avait été mis entre les mains, les sommes qu'ils demandaient. De sorte qu'en considérant la république romaine par cet endroit, on aurait presque cru qu'elle était gouvernée par une autorité royale et monarchique.

Pouvoir du sénat.

Le sénat disposait presque absolument des finances et du trésor public. On lui rendait compte de tous les revenus et de toutes les dépenses de l'Etat, et les questeurs ne pouvaient délivrer aucune somme, excepté aux consuls, sans un décret du sénat. Il en était de même de toutes les dépenses que les censeurs étaient obligés de faire pour l'entretien et la réparation des édifices publics.

Le sénat nommait des commissaires pour connaître et juger de tous les crimes extraordinaires qui se commettaient à Rome et dans l'Italie, et qui demandaient l'attention de l'autorité publique : trahison, conjuration, empoisonnement, meurtre. Les affaires et les causes des particuliers, ou des villes, qui avaient rapport à l'Etat, lui étaient aussi réservées; c'était le sénat qui envoyait des ambassades, qui faisait déclarer la guerre aux ennemis de l'Etat, qui accordait audience, et donnait réponse aux députés et aux ambassadeurs des peuples et des princes; c'était lui aussi qui envoyait des commissaires sur les lieux pour écouter les plaintes des peuples alliés, pour régler les limites et les frontières, pour mettre le bon ordre dans les provinces, pour juger des querelles des Etats et des rois. Ainsi un étranger qui serait venu à Rome dans l'absence des consuls aurait cru que le gouvernement de la république était entièrement aristocratique, c'est-à dire dans la main des anciens et des sages.

Pouvoir du peuple

Cependant le pouvoir du peuple était considérable; il était seul maître et arbitre des

récompenses et des châtiments, ce qui fait la partie essentielle du gouvernement; il condamnait souvent à des amendes pécuniaires ceux même qui avaient été dans les plus grandes charges, et il avait seul le droit de condamner à mort les citoyens romains: et, dans ce dernier cas, on observait à Rome une coutume fort louable, selon Polybe, et digne d'être remarquée, qui était de laisser à celui qui était accusé d'un crime capital le pouvoir de prévenir le jugement et de se retirer dans quelque ville voisine, où il passait le reste de sa vie en paix et en liberté dans un exil volontaire. C'était le peuple qui, par ses suffrages, conférait toutes les charges et toutes les dignités, qui sont, dans une république, la plus belle récompense du mérite et de la probité. Il avait seul le droit d'établir et d'abroger des lois; et, ce qui est encore plus considérable, c'était lui qui délibérait de la paix et de la guerre, qui décidait des alliances, des traités de paix, des conventions avec les peuples et les princes étrangers. Qui n'aurait pensé qu'un tel gouvernement était absolument populaire et démocratique?

Mutuelle dépendance des consuls, du sénat et du peuple.

C'est cette dépendance mutuelle des différentes parties d'une république, qui en fait la sûreté, la force et la beauté. De ce besoin réciproque résulte une espèce d'harmonie entre les différents membres, et un concours unanime qui, les tenant tous étroitement unis entre eux par le lien de l'intérêt commun, rend le corps de l'Etat invulnérable et invincible à toute force étrangère.

Nous avons dit que le pouvoir du consul en temps de guerre était presque souverain. Il dépendait néanmoins absolument, en plusieurs choses, et du sénat et du peuple. Car, d'un côté, ce n'était que sur l'ordre du sénat qu'on délivrait les sommes nécessaires pour les vivres, pour les habits, pour la paye des soldats; et le refus ou le délai de ces secours mettait le général hors d'état de ne rien entreprendre ou de pousser ses entreprises aussi loin qu'il l'aurait désiré. Le même sénat, au bout de l'année, pouvait nommer un successeur au consul, ou lui continuer le commandement des armées; et par là il était maître de lui laisser ou de lui enlever la gloire d'avoir terminé la guerre. Enfin, il dépendait du sénat de ternir les exploits des généraux ou d'en relever l'éclat; car c'était lui qui décernait l'honneur du triomphe, et qui réglait les dépenses nécessaires pour cette auguste pompe. D'un autre côté, comme c'était le peuple qui ordonnait les guerres, qui confirmait ou cassait les traités avec les princes et les peuples étrangers, et qui, au retour de la campagne, faisait rendre compte aux généraux de leur conduite, il est aisé de voir combien ils devaient être attentifs à se concilier les bonnes grâces du peuple.

Pour le sénat, quoique sa puissance d'ailleurs fût si grande, elle ne laissait pas, en plusieurs chefs, d'être assujettie et soumise à celle du peuple. Dans les grandes affaires, et dans celles surtout où il s'agissait de la vie des citoyens, il fallait que son autorité intervînt. Quand on proposait quelques lois, même celles qui allaient à diminuer les droits, les honneurs, les prérogatives du sénat et les biens des sénateurs, le peuple était maître de les recevoir ou non. Mais ce qui marquait le plus son pouvoir, c'est qu'il suffisait qu'un seul de ses tribuns s'opposât aux résolutions et aux entreprises du sénat, pour les arrêter tout court, en sorte qu'après cette opposition le sénat ne pouvait passer outre.

Enfin le peuple aussi, de son côté, avait grand intérêt de ménager les sénateurs, soit en général, soit en particulier. Les receveurs des impôts, des tributs, des entrées, en un mot de tous les droits et de tous les revenus de l'Etat; les entrepreneurs qui se chargeaient de fournir les vivres à l'armée, de faire les réparations des temples et des autres édifices publics, d'entretenir les grands chemins: ces personnes formaient de nombreuses sociétés, qui toutes étaient tirées du peuple, et faisaient subsister un grand nombre de citoyens, les uns étant employés à faire les recettes, les autres servant de cautions aux fermiers, d'autres prêtant leur argent pour faire les avances et les mettant ainsi à profit. Or, c'étaient les censeurs qui adjugeaient ces fermes aux compagnies qui se présentaient pour cet effet, et

qui adjugeaient aussi aux entrepreneurs les différents ouvrages qu'il y avait à faire; et c'était le sénat qui, soit par lui-même, soit par des commissaires nommés, jugeait, sans appel, des contestations qui pouvaient naître sur toutes ces matières, soit qu'il s'agît de casser quelquefois des marchés qui devenaient impraticables, et d'accorder des délais pour le paiement, ou qu'il fallût diminuer le prix des baux à cause de quelque fâcheux accident. Et ce qui était le plus capable d'inspirer au peuple de la retenue et du respect pour les décrets du sénat, c'est qu'on tirait de ce corps les juges pour la plupart des affaires publiques et particulières qui étaient de quelque importance [1]. Les citoyens étaient de même obligés de ménager les consuls, de qui ils dépendaient tous, principalement en temps de guerre et lorsqu'ils servaient sous eux à l'armée.

C'est ce rapport mutuel et ce concert de tous les ordres de la république, qui a rendu le gouvernement de Rome le plus accompli qu'on ait jamais vu.

Quand on lit, dans les commencements de la république naissante, et dans les années qui suivirent, ces séditions presque continuelles qui divisérent si longtemps le sénat et le peuple, et cette espèce de guerre intestine entre les tribuns et les consuls, on est étonné, et avec raison, comment un Etat agité par de si fréquentes et de si violentes secousses, non-seulement a pu subsister, mais a vaincu dans ce temps-là même tous les peuples voisins, et bientôt après a porté ses conquêtes dans des pays fort éloignés. Polybe en rapporte une raison bien solide, et qui fait beaucoup d'honneur au peuple romain. C'est que, lorsque la république était attaquée par un ennemi du dehors, la crainte du danger commun et le motif du bien public suspendaient les querelles particulières et réunissaient tous les esprits. Alors l'amour de la patrie était comme l'âme qui mettait en mouvement toutes les parties et tous les membres de l'Etat, chacun se piquant à l'envi de remplir ses fonctions et de faire son devoir, soit qu'il s'agît de prendre des résolutions avec maturité et sagesse, soit qu'il fallût les mettre à exécution avec promptitude et vivacité. Et c'est cette bonne intelligence et cette unanimité qui rendirent toujours la république invincible, et qui firent que toutes ses entreprises furent toujours suivies d'un heureux succès.

C'est cette même constitution du gouvernement romain qui maintint encore pendant quelque temps et fit subsister la république, lors même que les citoyens, délivrés de la crainte des ennemis étrangers, devenus fiers et insolents par leurs victoires, amollis par les délices et par les richesses, corrompus par les louanges et les flatteries, commencèrent à abuser de leur pouvoir et à commettre mille injustices et mille violences. Car, dans cet Etat, l'autorité du sénat et celle du peuple étant toujours contre-balancées l'une par l'autre, quand l'un des deux partis songeait à s'élever, l'autre aussitôt réunissait ses forces pour le rabaisser et le tenir dans l'ordre. Ainsi par cette égalité réciproque, et par ce balancement de pouvoir et de crédit, la république se maintenait toujours dans sa liberté et dans son indépendance.

Causes du changement d'une république en monarchie.

Il en est, dit Polybe, d'un Etat et d'une république comme du corps humain, qui a ses progrès et ses accroissements, son point de force et de maturité, sa décadence et sa fin; et pour l'ordinaire, quand un Etat est parvenu au comble de la grandeur et de la puissance, il dégénère ensuite par des déclins plus ou moins sensibles, et tombe enfin en ruine.

C'est ainsi, dit Polybe, que Carthage, pendant que son gouvernement, aussi bien que celui de Sparte et de Rome, fut mêlé des trois [1] sortes de pouvoir dont nous avons parlé, était si puissante et si florissante. Mais, au commencement de la seconde guerre punique et d'Annibal, on peut dire, en quelque sorte, qu'elle était sur le retour. Sa jeunesse, sa fleur, sa vigueur, étaient déjà

[1] Dans la suite, la forme des jugements changea.

[1] Les rois, autrement nommés *suffètes*, le sénat, le peuple.

flétris. Elle avait commencé à déchoir de sa première élévation, et elle penchait vers sa ruine : au lieu que Rome alors était, pour ainsi dire, dans la force et dans la vigueur de l'âge, et s'avançait à grands pas vers la conquête de l'univers. La raison que Polybe rend de la décadence de l'une et de l'accroissement de l'autre, est tirée du fond même des principes qu'il avait établis sur les révolutions successives des Etats : c'est que chez les Carthaginois le peuple avait pour lors la principale autorité dans les affaires publiques, et qu'au contraire à Rome c'était le temps où le sénat, c'est-à-dire cette compagnie composée d'hommes si sages, avait plus de crédit que jamais. De là, il conclut qu'il fallait nécessairement qu'un peuple conduit par la prudence des anciens l'emportât sur un Etat gouverné ou plutôt précipité par les conseils téméraires de la multitude. Rome, en effet, qui, à proprement parler, commençait alors à s'étendre et à essayer ses forces contre les étrangers, guidée par les sages conseils du sénat, l'emporta enfin dans le gros de la guerre, quoiqu'en détail elle eût eu du désavantage dans plusieurs combats ; et elle établit sa puissance et sa grandeur sur les ruines de sa rivale.

Mais toutes choses dans le monde ont leur affaiblissement et leur fin, les républiques les plus sages et les mieux policées comme tout le reste. Or la ruine des Etats vient ou des causes intérieures et qui sont dans l'Etat même ; ou des causes étrangères et qui naissent du dehors. Il est difficile à la sagesse humaine la plus pénétrante de prévoir celles-ci, qui dépendent de mille événements incertains et obscurs ; au lieu que les premières ont, s'il est permis de parler ainsi, un ordre fixe et des indices presque certains.

Pour bien connaître la cause du changement des Etats, il n'y a qu'à faire quelque attention à la manière dont ordinairement ces Etats se forment et s'établissent ; et l'on verra avec étonnement que, par des révolutions imprévues et inespérées, les choses reviennent presque toujours au premier point d'où elles étaient parties.

Il est naturel qu'une multitude d'hommes étant réunie en emble dans une même contrée [1], mais encore sans lois, sans police, sans aucune subordination, et se trouvant, par une conséquence nécessaire, exposée à beaucoup d'injustices et de violences, le plus fort d'entre eux, comme il arrive toujours parmi les animaux, devienne le maître. Cet homme ensuite employant son pouvoir et son autorité pour protéger et secourir les autres, pour les défendre contre l'injustice et la violence, pour leur procurer le repos et la tranquillité, pour favoriser constamment ceux qui sont regardés comme les plus gens de bien, et pour être exact à traiter chacun de ses sujets selon son mérite, on lui assure d'un consentement unanime une autorité qu'il avait d'abord usurpée, et que de violente il a rendu juste et raisonnable ; et on lui jure une obéissance entière et une soumission parfaite, d'autant plus ferme et stable, qu'elle est fondée sur l'intérêt même de ceux qui s'y engagent. Telle est ordinairement l'origine de la monarchie, et tels sont les degrés par lesquels elle se convertit en une royauté, qui, pour gouverner des sujets volontaires, aime mieux employer la sagesse des conseils que la terreur et la force [2]. Ce furent de pareils motifs qui contribuèrent le plus à faire Romulus roi.

Dans la suite des temps, les successeurs de cette autorité, si juste d'abord, si douce, si salutaire, voyant leur puissance bien affermie, et se trouvant dans l'abondance de toutes sortes de biens et d'honneurs, commencent à abuser de leur pouvoir, commettent mille violences et mille cruautés, et deviennent l'objet de la haine des peuples. Il est aisé de reconnaître ici le caractère de Tarquin-le-Superbe, dernier roi des Romains.

La royauté se changeant ainsi en tyrannie, il se forme des conspirations contre les tyrans ; et ce sont ceux qui ont le plus d'élévation, de courage et de hardiesse, qui se mettent à la tête des conjurés, parce que ce sont les hommes de ce caractère qui portent le plus impatiemment les injustes traitements de leurs

[1] On voit chez Hérodote, liv. 1, que ce fut à peu près ainsi que s'établit le royaume des Mèdes dans la personne de Déjoce.

[2] Μόνην τὴν ἐξ ἑκόντων συγχωρουμένην, καὶ τῇ γνώμῃ τὸ πλεῖον ἢ φόβῳ καὶ βίᾳ κυβερνωμένην.

maîtres. Le peuple, se voyant donc redevable à leur courage de son repos et de sa liberté, s'abandonne volontiers à leur domination, et leur confie avec joie le commandement, comme cela arriva en effet lorsque les Tarquins eurent été chassés de Rome. Et voilà comment se forme l'aristocratie, c'est-à-dire le gouvernement des sages et des anciens, tels qu'étaient ces graves vieillards qui composèrent le sénat.

Cette sorte de gouvernement peut avoir plus de durée et de stabilité; mais enfin elle dégénère à son tour comme les autres, et, au lieu de ces vieillards prudents, expérimentés, désintéressés, et qui n'avaient en vue que le bien de la patrie, un petit nombre de personnes, qui ne se distinguent des autres que par l'ambition, l'orgueil, l'avarice, cherchent à s'attirer l'autorité; et c'est ce qui fraie le chemin à l'oligarchie, dont on vit déjà des essais et une image dans la conduite violente des décemvirs, et dans l'avarice cruelle des plus riches sénateurs, qui força plus d'une fois le peuple à se mettre à couvert de leurs vexations par ces fameuses retraites sur le mont Sacré et sur le mont Aventin, et c'est ce qu'on appelle *oligarchie*.

La république étant dans cet état, et les citoyens se trouvant également las et fatigués de tous les gouvernements qui ont précédé, il est naturel qu'ils tournent leurs vues et leurs désirs vers la démocratie, en s'efforçant d'augmenter en tout le pouvoir du peuple, et d'égaler ses droits et ses privilèges à ceux de la noblesse. Pendant que dure encore le sentiment et le souvenir des maux passés, le bon ordre subsiste quelque temps, et l'égalité entre les citoyens se maintient. Mais ceux qui viennent après, peu touchés des avantages de l'ancienne liberté et de l'égalité populaire, dont le goût est usé, cherchent à s'élever au-dessus des autres; et ce sont ordinairement ceux qui ont le plus de richesses qui prennent ce parti. Comme souvent l'entrée légitime aux honneurs, qui est la vertu et le mérite, leur est fermée, ils emploient leurs grands biens pour acheter les suffrages du peuple, et ils ne songent plus qu'à le corrompre à force de présents et de largesses. Quand une fois ces hommes ambitieux, et dévorés par le désir de dominer, ont gagné et amorcé la multitude par l'appât du gain, il n'y a plus d'excès dont elle ne soit capable. La république tombe ainsi dans le plus grand des maux, qui est que la populace soit maîtresse des affaires; ce qui s'appelle *ochlocratie*.

Polybe observe que ce changement de mœurs, qui entraîne après soi celui du gouvernement, est la suite ordinaire des heureux succès et de la longue prospérité d'un Etat. Lors, dit-il, qu'une république, après avoir essuyé de grands dangers, est sortie victorieuse de longues et pénibles guerres, et qu'arrivée au comble de la gloire et de la puissance elle n'a plus d'ennemis qui lui disputent l'empire, mais que tout lui est soumis et assujetti, une telle prospérité, si elle est longue et persévérante, ne manque jamais d'introduire dans cette république le luxe et l'ambition, qui causent infailliblement la ruine des Etats les plus florissants. Le luxe, pour fournir aux dépenses, qui deviennent de jour en jour plus grandes et plus énormes, dégénère bientôt en avarice, et est forcé d'avoir recours aux injustices et aux rapines; et l'ambition, pour parvenir à ses fins, n'oublie rien de ce qui peut gagner la faveur du peuple, flatteries, complaisances, largesses, corruptions. Il arrive de là que la multitude, d'un côté, irritée par les exactions injustes des riches, et, de l'autre, gâtée et devenue insolente par les flatteries et par les largesses des ambitieux, ne consulte plus que sa passion et ses caprices dans les délibérations publiques, refuse d'écouter la voix des premiers magistrats, et de se soumettre à leur autorité; et, se parant du beau nom de liberté et de démocratie, s'abandonne à une licence effrénée, et secoue entièrement le joug des lois. Accoutumée à vivre du bien d'autrui, et à s'engraisser dans le repos et l'oisiveté, si elle trouve un chef qui ne soit pas en état de l'enrichir par lui-même, mais qui, étant hardi et entreprenant, lui paraisse capable de remplir d'ailleurs ses désirs, elle s'attache à lui, elle le soutient, elle l'élève. Et de là naissent les séditions, les meurtres, les exils, les proscriptions, les nouveaux partages de terres, l'abolition des dettes; jusqu'à ce que

enfin il survienne quelqu'un plus fort et plus puissant que tous les autres, qui s'empare de toute l'autorité, et qui seul se rende maître du gouvernement. Ainsi le trop vif désir de la liberté, ou, pour parler plus juste, l'abus qu'en fait le peuple, se termine par la perte de cette même liberté et par l'établissement d'une nouvelle domination souveraine et despotique.

Telles furent en effet les révolutions qui firent changer de face et de nature à la république romaine; et c'est ce qu'il nous reste à montrer.

CHAPITRE II.

CHANGEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE EN MONARCHIE.

Ce que Polybe avait prévu arriva de la manière et pour les causes qu'il avait marquées. Ce fut la grandeur même et la prospérité de Rome, qui causèrent la perte de sa liberté. Dès que la république romaine fut arrivée à ce haut point de gloire où le courage et la vertu de ses anciens généraux et de ses anciens magistrats l'avaient portée, elle commença à déchoir par des déclins d'abord imperceptibles, plus marqués dans la suite, et qui se terminèrent enfin par le violement ouvert des anciennes maximes du gouvernement, et par l'infraction des lois fondamentales de l'Etat.

Lorsque la république, dit Salluste [1], se fut accrue par de laborieux efforts et par la justice; que des rois puissants eurent été vaincus dans la guerre; que des nations féroces et des peuples fort nombreux eurent été soumis par la force; que Carthage, la rivale de Rome, eut été ruinée de fond en comble; en un mot, que par terre et par mer tout eut été assujetti à l'empire romain, il se fit une révolution étonnante dans tout le corps de l'Etat. Ceux que ni les travaux, ni les dangers, ni tant d'adversités n'avaient pu vaincre, succombèrent à la douceur du repos et aux attraits de l'abondance et de la prospérité. L'avarice et l'ambition, sources funestes de tous les maux, s'accrurent à proportion que la puissance de Rome prit de nouveaux accroissements. L'avarice bannit de la république la bonne foi, la probité, et toutes les autres vertus; et substitua en leur place l'orgueil, le faste, le mépris des dieux, et un commerce honteux qui mettait tout à prix et vendait tout. L'ambition de son côté introduisit la dissimulation, la fourberie, la perfidie, et, bientôt après, les violences, les cruautés, les meurtres.

C'est ainsi, selon la belle pensée de Juvénal, que le luxe, fléau plus funeste et plus cruel que la guerre, ravagea l'empire romain, et vengea l'univers vaincu :

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

Il ne me reste donc plus, pour montrer la justesse des sages conjectures de Polybe sur le changement qu'il avait prévu devoir arriver dans la république, qu'à rapporter en détail les principales causes qui ont entraîné cette révolution, telles que nous les trouvons dans les auteurs contemporains, ou qui ont écrit peu de temps après ce grand événement. Par là on verra clairement la différence étonnante qui se rencontre entre les premiers siècles de la république romaine et ceux qui précédèrent sa ruine; et l'on aura une idée plus parfaite de tous les états par lesquels elle a passé.

Richesses, suivies du luxe dans les bâtiments, les meubles, la table, etc.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit dans le volume précédent sur le noble désintéressement des anciens Romains, et sur le cas qu'ils faisaient de la pauvreté, de la simplicité, de la frugalité, de la modestie : vertus si communes alors, et si généralement pratiquées, qu'on les attribuait moins au mérite particulier des citoyens, qu'au génie de la nation et à l'heureux caractère de ces premiers temps; mais en même temps vertus si sublimes, et portées à un si haut point de perfection, que dans les derniers siècles de la république elles passaient pour des fables et pour des fictions,

1 Sallust. in Bello Catil.

tant elles étaient éloignées du goût qui dominait pour lors, et tant elles paraissaient supérieures à la faiblesse humaine.

Depuis que les richesses eurent été mises en honneur[1], et que seules elles ouvrirent l'entrée au commandement, à la puissance, à la gloire, on ne fit plus de cas de la vertu : on regarda la pauvreté comme une honte, et l'innocence des mœurs comme l'effet d'une humeur mélancolique; et le fruit de ces richesses fut le luxe, l'avarice, l'orgueil.

L'époque de ce changement chez les Romains fut celle de l'agrandissement de leur empire[2]. Le premier Scipion avait jeté les solides fondements de leur grandeur future : le dernier, par ses conquêtes, ouvrit la porte au luxe. Depuis que Carthage, qui tenait Rome en haleine en lui disputant l'empire, eut été entièrement détruite, la décadence des mœurs n'alla plus lentement ni par degrés, mais fut prompte et précipitée. La vertu aussitôt fit place aux vices, l'ancienne discipline au relâchement, la vie occupée et laborieuse à l'oisiveté et aux plaisirs.

Au lieu que les anciens Romains se piquaient d'honorer les dieux plus par la piété que par la magnificence, *Colebantur religiones piè magis quàm magnificè*[3], les richesses immenses qui étaient le fruit des dernières conquêtes furent employées à construire des temples superbes pour décorer et embellir Rome.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, que ce qui fait l'objet de l'admiration publique ne devienne le goût des particuliers. Aussi un historien remarque-t-il que, dès qu'on eut commencé à faire entrer le marbre dans la construction des temples, qu'on eut bâti des théâtres et des portiques, le luxe des particuliers suivit de près la magnificence publique, *publicamque magnificentiam secuta privata luxuria est*[1]. On sait à quel excès la fureur des bâtiments fut portée, et comment de simples particuliers se firent un jeu, et en même temps une gloire, de venir à bout, à force de dépenses, de raser des montagnes et de combler les mers.

Le luxe fut égal pour tout le reste; et ce fut l'armée victorieuse d'Asie qui l'introduisit dans Rome, ou du moins qui l'y rendit beaucoup plus commun. Tite Live fait un dénombrement de tous les meubles précieux qui depuis ce temps-là devinrent en usage[2]. Les comédiennes, les chanteuses, les joueuses d'instruments, commencèrent aussi alors à faire l'agrément des repas. Les repas mêmes ne se sentirent plus de l'ancienne simplicité, et ne se faisaient plus qu'à grands frais et avec un grand appareil. Un cuisinier, qui n'était regardé chez les anciens que comme un vil esclave, fut alors en estime et en honneur comme un officier dont on ne pouvait plus se passer; et ce qui jusque-là n'avait été qu'un bas ministère devint un art fort recherché et fort estimé. Tout cela cependant n'était encore rien en comparaison de l'excès où les choses furent portées dans la suite.

Caton le censeur ne s'était point lassé de représenter dans le sénat les suites funestes du luxe[3], qui commençait à s'introduire dans la république. Voyant qu'on avançait dans la Grèce et dans l'Asie, provinces remplies des amorces et des attraits de tous les plaisirs, et qu'on commençait à porter la main sur les trésors des rois : « Je crains[4], disait-il, que « nous ne devenions les esclaves de ces ri« chesses, au lieu d'en être les maîtres; et que « les nations vaincues ne nous vainquent à leur « tour, en nous communiquant leurs vices. » Ses craintes n'étaient pas imaginaires, et tout ce qu'il avait prévu arriva.

[1] « Postquam divitiæ honori esse cœperunt, et eas « gloria, imperium, potentia sequebatur, hebescere vir« tus, paupertas probro haberi, innocentia pro malevo« lentiâ duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria, « atque avaritia, cum superbiâ invasere. » (SAL. in *Bello Jugurth.*)

[2] Vell. Paterc. lib. 2, n. 1.

[3] Liv. lib. 3, n. 57.

[1] Vell. Paterc. lib. 2, n. 1. — Sallust. in Bello Catilin.

[2] Liv lib. 39 n. 6.

[3] Id. lib 34. n 4.

[4] « Hæc ego, quò melior lætiorque in dies fortuna reip. « est, imperiumque crescit; et jam in Græciam Asiam« que transcendimus, omnibus libidinum illecebris re« pletas; et regias etiam attrectamus gazas : eò plus « horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quam nos illas. » (Id.)

Goût pour les statues, les tableaux, etc.

Ce fut la prise de Syracuse[1] qui produisit ce malheureux effet. Quoique les statues et les tableaux dont cette grande ville était remplie fussent des dépouilles justement acquises par le droit de la guerre, et que Marcellus eût eu la retenue de n'en enlever que la moindre partie pour orner seulement un temple à Rome, sans en rien réserver ni pour ses jardins, ni pour sa maison, ses ouvrages de l'art, si estimés et si recherchés, devinrent funestes à l'empire, en inspirant aux Romains de l'admiration et du goût pour ces vains ornements.

Fabius[2], par le généreux mépris qu'il en fit après la prise de Tarente, montra plus de prudence que Marcellus n'avait fait à Syracuse. Car, un officier demandant à Fabius ce qu'il voulait qu'on fît d'un grand nombre de statues qui se trouvaient dans la ville (c'étaient autant de dieux, tous de grande taille, représentés comme combattant chacun dans une attitude particulière), *Qu'on laisse aux Tarentins*, dit Fabius, *leurs dieux irrités.*

Le second Scipion, dans la prise de Carthage, se conduisit d'une manière encore plus digne de l'ancienne grandeur romaine[3]. Après avoir fait une sévère défense à ses gens de rien prendre, ni même de rien acheter des dépouilles, il fit dire aux habitants de Sicile qu'ils vinssent chacun reconnaître et reprendre les statues que les Carthaginois leur avaient autrefois enlevées. Et, en rendant[4] à ceux d'Agrigente le fameux taureau de Phalaris, il leur dit que ce monument de la cruauté de leurs anciens rois et de la bonté de leurs nouveaux maîtres devait leur apprendre s'il leur était plus avantageux d'être sous le joug des Siciliens que sous le gouvernement du peuple romain. Ce n'est pas[5], dit Cicéron, que ce grand homme, d'un esprit si cultivé, manquât ou d'endroits pour y placer ces ouvrages de l'art, ou de discernement pour en sentir toutes les beautés : mais c'est que, surpassant non-seulement en désintéressement, mais en délicatesse de goût, tous nos connaisseurs qui se piquent de l'avoir le plus fin, il jugeait que ces ouvrages avaient été faits, non pour satisfaire la vaine curiosité et encore moins le luxe des hommes, mais pour servir d'ornements dans les temples et dans les villes. Et, selon la judicieuse remarque d'un historien[1], il aurait été à souhaiter, pour le bien et pour l'honneur de la république, qu'elle eût toujours conservé pour ces beautés de l'art le noble mépris de Scipion, ou même l'ignorance et la grossièreté de Mummius. Ce dernier, en faisant transporter à Rome ce qui s'était trouvé de plus rare parmi les dépouilles de Corinthe, connaissait si peu le prix et l'excellence de ces sortes d'ouvrages, qu'il dit aux entrepreneurs qui étaient chargés de les voiturer, que, s'ils les perdaient, ils seraient tenus d'en fournir d'autres à leurs dépens. La république aurait été heureuse si on n'y eût jamais introduit ce prétendu bon goût, qui ouvrit la porte à des rapines et à des violences qui déshonorèrent infiniment le peuple romain chez les étrangers.

A peine peut-on croire ce que Cicéron rapporte des excès horribles auxquels cette passion d'amasser des vases et des tableaux de grand prix porta Verrès pendant le temps de sa préture en Sicile[2]. La plupart des autres gouverneurs ne lui cédaient guère dans cette espèce de brigandage. Quelle différence entre de tels magistrats et les anciens Romains, qui se faisaient un devoir et un honneur de laisser aux alliés, et même aux peuples tributaires, ces sortes d'ornements, pour faire sentir aux uns la douceur du gouvernement romain, et pour consoler les autres de leur servitude.

Avarice insatiable, injustices, rapines, mauvais traitements à l'égard des alliés et des peuples conquis.

C'est une réflexion fort judicieuse de Cicéron[3], que cet oracle d'Apollon qui déclara que Sparte ne périrait jamais que par l'avarice,

[1] « Hostium quidem illa spolia, et parta belli jure : « cæterùm inde primum mirandi græcarum artium « opera, licentiæque huic sacra profanaque omnia vulgò « spoliandi, factum est. » (Liv. lib. 25, n. 46.)
[2] Id. lib 27, n. 16.
[3] Cic. 4, Verr. n. 86.
[4] Id. 6, ibid. n. 73.
[5] Id 4, ibid. n. 87; et 6, n. 98.

[1] Vell. Paterc. lib. 1, n. 13.
[2] 7 Verr. n. 134.
[3] Cic. de Offic. lib. 2, n. 77.

est une prédiction pour tous les peuples qui sont dans l'opulence, aussi bien que pour les Lacédémoniens. Cet oracle s'est vérifié par rapport à la république romaine, plus que dans aucun autre Etat. Tous les historiens qui parlent de sa ruine conviennent que l'avarice en fut la cause, et que cette avarice fut allumée par les richesses et le luxe. En effet, dès qu'on vient à désirer passionnément la magnificence[1], les grands équipages, les beaux meubles, l'abondance et la délicatesse de la table, c'est une suite naturelle et nécessaire qu'on aime sans borne et sans mesure l'argent, qui est le prix de toutes ces choses, et sans lequel on ne peut se les procurer.

Salluste reconnaît[2], après avoir fait beaucoup de réflexions sur les causes de la grandeur et de la puissance des anciens Romains, qui souvent avec peu de troupes ont défait de nombreuses armées, et avec un revenu très-médiocre ont soutenu de longues guerres contre les rois les plus opulents, sans que jamais aucune adversité ait pu abattre leur courage; Salluste, dis-je, reconnaît que Rome n'a été redevable de cette grandeur et de cette puissance qu'à un petit nombre d'illustres citoyens, dont le rare mérite et la solide vertu avaient rendu la pauvreté victorieuse des richesses, et le petit nombre de soldats supérieur à des troupes innombrables. Mais, ajoute-t-il, depuis que les citoyens se sont laissé corrompre par le luxe et par l'oisiveté, Rome, comme une mère épuisée, a cessé de produire de grands hommes; et si elle a encore subsisté quelque temps, ce n'a été que par une suite et par un effet de son ancienne grandeur qui continuait de soutenir la république malgré la faiblesse et les vices de ses magistrats.

Il est beau de comparer ces heureux temps où la pauvreté était généralement en honneur dans la république avec les derniers siècles où l'on vit régner le faste, le luxe, la magnificence, et en même temps une basse et sordide avarice. Quels hommes que ces consuls et ces dictateurs qu'on allait prendre à la charrue! Quelle noblesse, quelle grandeur d'âme dans les deux Scipions, dans Fabius, dans Paul Émile! L'argent était-il compté pour quelque chose chez ces anciens Romains? Quand Pyrrhus entreprit de corrompre le sénat par des présents[1], se trouva-t-il dans la ville une seule personne qui fût tentée d'en recevoir? Les choses étaient bien changées du temps de Jugurtha, qui avait su gagner à force d'argent les suffrages de presque tous les sénateurs. Aussi, lorsqu'il fut forcé de sortir de Rome[2], tournant les yeux de temps en temps vers cette ville, il dit que, prête à se vendre au plus offrant, elle ne manquait que d'un acheteur.

Tant que dura ce noble désintéressement, ceux qui avaient le commandement des troupes ou le gouvernement des provinces, loin de songer à s'enrichir des dépouilles des alliés ou de celles des peuples conquis, s'en regardaient comme les tuteurs et les pères : c'est qu'alors le principe du peuple romain[3] était de se soumettre les peuples moins par la force des armes que par les bienfaits, et d'aimer mieux se faire des amis que des esclaves. Ni la marche des troupes, ni le campement des armées, ni les quartiers d'hiver, ni le séjour des commandants dans une ville, n'étaient à charge à personne : et voilà ce qui faisait tant d'honneur et attirait tant de respect à l'empire romain. Le sénat alors, dit Cicéron, était le recours et l'asile des rois, des peuples, des nations. Nos magistrats et nos généraux faisaient consister leur plus grande gloire à défendre les provinces, et à soutenir les alliés avec une justice et une fidélité inviolables : ainsi nous étions les protecteurs plutôt que les maîtres du monde[4].

Ecoutons le même Cicéron, et il nous apprendra combien, de son temps, les choses étaient changées[5]. Toutes les provinces, dit-il,

[1] « Delectant magnifici apparatus, vitæque cultus cum « elegantiâ et copiâ; quibus rebus effectum est, ut infi- « nita pecuniæ cupiditas esset. » (Cic. *de Offic.* lib. 1, n. 25.)

[2] Sallust. in Bello Catilin.

[1] Liv. 34, n. 4.

[2] Sallust. in Bello Jugurth.

[3] Id. ibid.

[4] « Itaque illud patrocinium orbis terræ veriùs quàm « imperium poterat nominari. » (Cic. *de Offic.* lib. 2, n. 27.)

[5] 4 Verr. n. 207.

gémissent, tous les peuples libres sont dans la désolation, tous les royaumes se plaignent hautement des violences et des vexations qu'ils souffrent de notre part. Il n'y a maintenant dans tout l'espace des contrées qui s'étendent jusqu'à l'Océan aucun endroit ni si éloigné, ni tellement à l'écart, où l'avarice et l'injustice de nos généraux et de nos magistrats n'aient pénétré. Il n'est plus possible de soutenir, je ne dis pas la force, les armes, les attaques des nations, mais leurs cris, leurs plaintes, leurs reproches. Il est difficile [1], dit-il ailleurs, de vous exprimer combien la conduite injuste et violente de ceux que nous envoyons dans les provinces avec autorité nous a rendus odieux à toutes les nations étrangères. Nul temple n'a été sacré pour eux, nulle ville ne leur a paru respectable, nulle maison particulière n'a pu être fermée et inaccessible à leur avarice Voilà ce qu'était la république romaine dans les derniers temps; et, si l'on cherche quelle fut la première cause et l'origine de tous ces désordres, on trouvera (je ne puis le répéter trop souvent) que ce fut l'amour des richesses et du luxe.

Ambition démesurée, désir effréné de dominer, suivis de factions, de séditions, de meurtres, de proscriptions, et de la ruine entière de la liberté.

Cicéron [2], après Platon, prescrit deux règles essentielles à ceux qui sont chargés du gouvernement; la première est de n'avoir en vue que le bien public, sans jamais regarder ce qui serait de leur avantage particulier; et la seconde, d'étendre leurs soins également sur tout le corps de l'Etat, et de n'en pas négliger une partie en faisant du bien à l'autre: car, ajoute-t-il, il en est de celui qui gouverne comme d'un tuteur, et il doit en cette qualité faire le bien de ceux dont les intérêts lui ont été confiés, et non le sien propre: et celui qui n'aurait soin que d'une partie des citoyens, et qui négligerait les autres, exciterait la discorde et la sédition, qui sont ce qu'il y a de plus pernicieux à toutes les républiques.

On peut dire que ce sont là les lois fondamentales de tout bon et sage gouvernement; et c'est l'observation exacte de ces lois qui avait toujours fait le caractère des bons citoyens et des grands hommes de la république, parce que c'était sur ce plan et sur ces principes que la république avait d'abord été formée et établie. Lorsqu'à la puissance des rois [1], qui était devenue insupportable, on substitua celle des magistrats annuels, le sénat fut considéré comme le conseil perpétuel et public de l'Etat, pour être en quelque sorte l'âme et la tête de la république, le gardien et le défenseur des lois, le protecteur de la liberté et des priviléges du peuple; et l'entrée dans cet illustre corps fut ouverte à tous les citoyens, sans autre distinction que celle du mérite et de la vertu. Les magistrats faisaient gloire de respecter l'autorité du sénat, et étaient regardés comme les ministres de cet auguste conseil, et les différents ordres de l'Etat contribuaient par leur éclat particulier à relever la gloire de la première et de la plus noble compagnie. C'est ce concert et cette union pour le bien public qui conservèrent si longtemps la bonne intelligence dans la république, qui firent réussir toutes les guerres qu'on entreprit, et qui répandirent partout la gloire et la terreur du nom romain. Une conduite opposée produisit un effet tout contraire.

Avant la destruction de Carthage [2], les disputes entre les citoyens pour la domination et la puissance n'étaient point portées jusqu'aux dernières violences : la crainte des forces étrangères était un frein qui les retenait dans la modération, et qui leur faisait respecter les lois. Jusque-là les Romains n'avaient pas eu encore assez de courage pour répandre le sang des citoyens [3], et le dernier excès des dissensions civiles était de sortir de la ville et de se retirer sur quelque montagne voisine. Quand Rome se vit délivrée de toute crainte au dehors, la licence et l'orgueil, suites ordinaires de la prospérité, troublèrent bientôt le concert et l'union qui avaient régné jus-

[1] Pro lege Manil. n. 65.

[2] Cic. de Offic. lib. 1, n. 85.

[1] Cic. Orat. pro Sext. n. 137.

[2] Sallust. in Bello Jugurth.

[3] « Nondùm erant tam fortes ad sanguinem civilem, « nec præter externa noverant bella; ultimaque rabies « secessio ab suis habebatur. » (Liv. lib. 7, n. 40.)

que-là. La noblesse et le peuple, sous prétexte de défendre, l'une sa dignité, l'autre sa liberté, ne songérent plus, chacun de leur côté, qu'à attirer tout à eux, et à se rendre maîtres de tout. La plupart de ceux qui se mirent à la tête de ces deux partis[1], sous le beau nom de défenseurs du bien public, ne travaillèrent en effet qu'à établir leur puissance particulière ; et, au milieu de ces deux factions, la république, déchirée par ce partage, et livrée à l'ambition de ses citoyens, suivait toujours la loi du plus puissant. Il ne faut point demander qui parmi ces chefs de parti avait pour lui la justice et le bon droit[2]. Tous étaient injustes, tous étaient usurpateurs : mais celui qui était le plus fort et qui demeurait le vainqueur était toujours sûr d'être applaudi.

On voit par là que ce qu'il y a de plus capable de faire oublier la justice et les lois[3], c'est la passion de dominer et de se rendre maître des autres; passion d'autant plus dangereuse, qu'elle est couverte d'une apparence de vertu et de gloire, et que par cette raison elle entraîne ordinairement ceux qui passent pour avoir plus d'élévation et de grandeur d'âme.

Nous allons voir ces funestes dispositions se développer peu à peu, croître comme par degrés avec le temps, et causer enfin la ruine entière de la liberté.

§ 1. Les Gracques.

Tibérius et Caïus Gracchus, descendus, par leur mère, du fameux Scipion, soutinrent par un rare mérite l'éclat de leur naissance. Ils avaient l'un et l'autre l'esprit grand, l'âme haute, un désintéressement parfait, une éloquence véhémente et propre à entraîner les esprits, un zèle vif et ardent pour la justice, une compassion naturelle pour les misérables, une haine irréconciliable contre toute oppression, que la résistance faisait dégénérer en animosité personnelle contre les oppresseurs. On ne peut nier que ces deux illustres frères n'eussent des intentions fort droites, que dans leurs entreprises ils ne se proposassent pour but une réformation qui paraissait nécessaire, et qu'en effet ils n'aient remédié par de sages règlements à plusieurs désordres. Mais des engagements formés d'abord par de bonnes vues, et poussés ensuite avec trop de chaleur, les portèrent plus loin qu'ils n'avaient pensé. Ils poursuivirent avec une opiniâtreté inflexible ce qu'ils avaient commencé par un sentiment de vertu; et par là de grandes qualités, qui auraient pu être fort utiles à l'Etat si elles avaient été conduites par une sage modération, lui devinrent funestes et pernicieuses.

Ce qui fournit le principal sujet des discordes fut la loi qu'ils proposèrent au sujet de la distribution des terres, qui pour cette raison était appelée *la loi agraire*. Quand les Romains avaient conquis des terres sur leurs voisins, ils avaient coutume d'en vendre une partie, d'ajouter les autres aux domaines de la république, et de donner ces dernières aux plus pauvres des citoyens pour les faire valoir à condition qu'ils en paieraient tous les ans une petite rente au trésor public. Les riches ayant commencé à enchérir sur eux, à porter beaucoup plus haut ces rentes, et à chasser par ce moyen les pauvres de leurs possessions, on fit une loi qui portait qu'aucun citoyen ne pourrait posséder que jusqu'à cinq cents arpents de terre. Cette loi réprima pour quelque temps l'avarice des riches : mais, ceux-ci dans la suite ayant trouvé le moyen de frauder la loi en se faisant adjuger la ferme de ces terres sous des noms empruntés, et enfin les tenant ouvertement eux-mêmes, les pauvres étaient réduits à une extrême misère, et l'Italie était en danger de se voir remplie d'esclaves et de barbares

[1] « Per illa tempora, quicumque rempublicam agitavere, honestis nominibus, alii sicuti jura populi defenderent, pars quò senatûs auctoritas maxima foret, bonum publicum simulantes, pro suâ quisque potentiâ certabant. » (SALLUST. in *Bello Catilin.*)

[2] « Boni et mali cives appellati, non ob merita in rempublicam, omnibus pariter corruptis; sed ut quisque locupletissimus, et injuriâ validior, quia præsentia defendebat, pro bono ducebatur. » (Id. in *Fragm.*)

[3] « Maximè adducuntur plerique ut eos justitiæ capiat oblivio, quum in imperiorum, honorum, gloriæ cupiditatem inciderunt... Est autem in hoc genere molestum, quòd in maximis animis splendidissimisque ingeniis plerumquè exsistunt honoris, imperii, potentiæ, gloriæ cupiditates. » (CIC. *de Offic.* lib. 1, n. 26.)

dont les riches se servaient pour cultiver ces terres d'où ils avaient écarté les citoyens.

Rien n'était plus criant qu'un tel désordre, et rien aussi ne paraissait plus raisonnable que la loi proposée par les Gracques. Ils s'étaient contentés d'abord d'ordonner que les riches qui avaient usurpé des terres en sortiraient après avoir reçu du public le prix de ces terres, qu'ils retenaient si injustement, et que les citoyens qui avaient besoin d'être soulagés y rentreraient en leur place. « Quoi ! « disaient-ils au peuple[1], les bêtes sauvages « trouvent dans les montagnes et dans les « forêts de l'Italie des forts et des tanières « pour s'y retirer, et ces braves Romains, « qui combattent et qui s'exposent à la mort « pour la défense de l'Italie, ne jouissent que « de la lumière et de l'air, qu'on ne peut « leur ravir, et sont sans maisons et sans re- « traites, obligés d'errer dans les campagnes « avec leurs femmes et leurs enfants. Ils « ne font la guerre et ne meurent que pour « augmenter le revenu et entretenir le luxe « des riches; et ces prétendus maîtres de « l'univers (car on les appelle ainsi) n'ont « pas un seul pouce de terre qui leur appar- « tienne. »

Il est quelquefois de certains désordres dans un Etat auxquels on ne peut remédier sans ruiner l'Etat même, comme il est des maladies dans le corps humain dont on ne peut tenter la guérison sans un danger pres que certain de mort. Les plus gens de bien à Rome, et les sénateurs les mieux intentionnés pour le bien public, voyaient clairement les suites funestes des lois proposées par les Gracques; et le malheur de ceux-ci, comme le remarque Cicéron[2], fut de n'être pas demeurés unis de sentiments et de conduite avec cette portion de la république, la plus saine et la plus sage. Il leur en coûta la vie à l'un et à l'autre; et leur fin tragique sembla lever l'étendard des discordes sanglantes[3], et donner aux citoyens le signal de combattre entre eux à main armée pour satisfaire l'ambition de quelques particuliers. Depuis ce temps les lois cédèrent à la violence; le plus puissant devint le maître; les dissensions civiles, qui jusque-là s'étaient terminées par des traités pacifiques, ne furent plus décidées que par la voie des armes; et, comme les mauvais exemples vont toujours en croissant, on vit bientôt le sang des citoyens couler à grands flots dans Rome, et les armées romaines marcher, enseignes déployées, les unes contre les autres.

[1] Plut. in Vitâ Gracch.

[2] Cic. Orat. de Harisp. resp. n. 41.

[3] Vell. Paterc. lib. 2, n. 1.

2. Marius et Sylla.

Marius et Sylla, nés tous deux avec les plus rares qualités, montrèrent à quels excès de fureur et de cruauté se peut porter l'ambition, quand elle n'est point retenue dans de justes bornes par des sentiments d'honneur et de probité et par l'amour du bien public. Rien, ce semble, de ce qui fait les grands hommes ne leur manquait.

Le défaut de naissance dans Marius était couvert par les plus grandes vertus[1]. Accoutumé dès l'enfance à une vie dure, et nourri ensuite, non dans l'étude des lettres grecques ni dans la délicatesse de Rome, mais dans les pénibles exercices de la guerre, il saisit bientôt la science de l'art militaire, et la porta aussi loin que personne eût jamais fait. Capable des plus grandes entreprises dans la guerre, modéré dans sa conduite particulière, infiniment éloigné de la volupté et de l'avarice, il n'avait d'autre passion que celle de la gloire. Il se conduisit de telle sorte dans toutes les charges qu'il exerça, qu'il parut toujours digne d'en obtenir de plus considérables. Le reste de sa vie répondit à de si beaux commencements. Plusieurs consulats qui lui furent déférés de suite, la guerre de Jugurtha heureusement terminée, des armées innombrables de barbares qui venaient fondre sur l'Italie taillées en pièces dans deux combats où il y en eut plus de trois cent mille tués ou pris, montrent ce qu'était Marius.

Sylla, quoique d'un caractère tout différent, ne lui céda en rien[2]. Il était de famille patricienne, et avait été parfaitement instruit dans

[1] Sallust. in Bello Jugurth.

[2] Sallust. in Bello Jugurth.

l'étude des belles-lettres. Il avait le cœur grand. Il aimait les plaisirs, mais il aimait encore plus la gloire. Les délices remplissaient les moments de loisir qu'il pouvait avoir, sans pourtant que jamais elles retardassent l'expédition des affaires. Il était éloquent, d'un esprit fin, ami commode, d'un secret et d'une dissimulation impénétrables, toujours prêt à donner et surtout prodigue d'argent. Quoique, avant les guerres civiles, on pût le regarder comme le plus fortuné des Romains, jamais son mérite ne parut au-dessous de sa fortune, et l'on ne peut dire s'il fut plus heureux que brave. Quelles preuves de courage, de hardiesse, de prudence, d'habileté, ne donna-t-il pas dans toutes les guerres dont il fut chargé, et surtout dans celle qu'il eut à soutenir contre Mithridate, le plus redoutable ennemi des Romains!

Voilà certainement de grands hommes, et bien dignes d'estime, s'il fallait juger de la grandeur et de la gloire par les dignités, par les talents, par les actions éclatantes. Mais c'est ici qu'on peut toucher au doigt cette vérité que j'ai tâché d'établir au commencement de ce volume, que l'homme est par le cœur tout ce qu'il est, et que le défaut de droiture et de probité ne se peut couvrir par les qualités les plus brillantes.

Quel honteux personnage le désir violent d'obtenir le consulat fit-il faire d'abord à Marius! Parce que Métellus, sous qui il servait en qualité de lieutenant, semblait improuver ce dessein, piqué vivement contre lui, et ne consultant plus que son ressentiment et son ambition, il travailla d'abord secrètement à le décrier dans l'esprit des soldats; et, devenu bientôt l'ennemi déclaré et le calomniateur de son général, il vint à bout, par ces voies indignes, de le supplanter et de se faire nommer en sa place pour terminer la guerre contre Jugurtha. Il n'en eut pourtant pas toute la gloire. Sylla, son questeur, entre les mains de qui Jugurtha fut remis, lui en enleva une grande partie; et, fier d'un événement qui lui était si glorieux, il en fit graver l'image sur un anneau dont il se servit toujours pour cachet; ce qui causa un dépit mortel à Marius, et fut la première source de leurs divisions.

Paterculus[1] peint merveilleusement en trois mots le caractère de Marius: C'était, dit-il, un homme avide et insatiable de gloire, violent dans ses désirs, et dévoré d'une ambition inquiète: *Immodicus gloriæ, insatiabilis, impotens semperque inquietus.* Aspirant à un sixième consulat, il n'y eut point de bassesse qu'il ne fît devant le peuple, point de voie indigne et criminelle qu'il n'employât, jusqu'à s'associer deux citoyens[2], les plus scélérats qui fussent dans la ville, pour écarter du consulat Métellus[3], l'un de ses compétiteurs, le plus homme de bien de la république; et il alla jusqu'à le faire exiler, n'épargnant pour cela ni le mensonge, ni le parjure, qui, selon lui, faisait partie du mérite et de l'habileté[4] des grands hommes.

A quels tourments un ambitieux n'est-il point livré! Tant d'honneurs accumulés sur la tête de Marius, six consulats qui lui furent déférés de suite[5] (ce qui était sans exemple), des richesses immenses acquises en assez peu de temps, des victoires sans nombre et sur toutes sortes d'ennemis, plusieurs triomphes plus glorieux les uns que les autres, tout cet amas de grandeurs et de prospérités ne faisait plus qu'une impression légère sur le cœur de cet ambitieux, au lieu que la gloire naissante de Sylla, qui allait toujours en croissant, le brûlait au dedans de lui-même, le dévorait de chagrin, et le tourmentait comme un forcené.

Ce qui réveilla sa jalousie[6], fut le choix d'un général pour aller tenir tête à Mithridate. Il ne put souffrir que ce commandement fût donné à son rival. Quoique usé de fatigues, affaibli par l'âge et devenu très-pesant, il fit un effort pour paraître au Champ-de-Mars parmi les jeunes gens qui s'y exerçaient à la course des chevaux et à faire des armes: spectacle qui faisait pitié à tous les gens

[1] Paterc. lib. 2, n. 11.

[2] Glaucia et Saturninus.

[3] C'est le même dont il a été parlé auparavant.

[4] *Αὐτὸς εἰς ἀρετῆς καὶ δεινότητος μερίδα τὸ ψεύσασθαι τιθέμενος.* (PLUT. in *Vitâ Marii.*)

[5] Il y eut seulement deux années entre le premier et le second.

[6] Plut. in Vitâ Marii.

de bien et à toutes les personnes sensées. On ne pouvait comprendre qu'à l'âge où il était, après tant de triomphes et tant de gloire, il pût encore songer à aller en Cappadoce et à l'extrémité du Pont-Euxin traîner les restes de sa vieillesse et combattre contre les satrapes de Mithridate. Cependant il fut nommé par le peuple pour commander dans cette guerre, et Sylla obligé de prendre la fuite pour mettre sa vie en sûreté.

Mais Sylla revint bientôt à Rome à la tête d'une armée nombreuse. Marius, après une faible résistance, se vit à son tour contraint de fuir. Sa tête fut mise à prix, et le tribun Sulpitius égorgé. Sylla, sans s'arrêter plus longtemps à Rome, marcha droit contre Mithridate, bien sûr que les victoires qu'il remporterait contre un ennemi si formidable serviraient plus que toute autre chose à affermir son autorité.

L'absence de Sylla donna lieu à Marius de revenir. Il avait essuyé d'étranges aventures, obligé de fuir en tremblant de ville en ville, de se cacher, tantôt dans les forêts, tantôt dans le fond des marais. Son entrée dans Rome fut suivie du meurtre d'un nombre infini de citoyens, et de ce qu'il y avait dans la ville de plus gens de bien attachés au parti de Sylla.

Cependant le bruit se répandit que Sylla, ayant terminé la guerre contre Mithridate, revenait à Rome avec une grosse armée. Marius, qui s'était fait nommer consul pour la septième fois, fut tellement alarmé de cette nouvelle, qu'il en perdit le sommeil, et tomba dans une maladie dont il mourut bientôt après. On dit que, dans les délires qui ne le quittèrent point, il jetait des cris et faisait des gestes comme s'il eût combattu contre Mithridate, tant son envie de commander et sa jalousie naturelle[1] avait profondément imprimé dans son cœur une forte et violente passion d'avoir cette guerre à conduire.

La cruauté de Marius ne parut rien en comparaison de celle qu'on vit ensuite exercer à Sylla. Il remplit Rome de meurtres sans fin et sans mesure. Le sang des citoyens ne lui coûtait rien. Il en proscrivit à différentes reprises un très-grand nombre, avec peine de mort contre ceux qui auraient reçu chez eux ou sauvé un proscrit, sans excepter celui qui aurait sauvé un frère, un fils, un père; et proposant même une récompense pour l'homicide, fût-ce un esclave qui eût tué son maître, ou un fils qui eût égorgé son propre père. La mort des proscrits était suivie de la confiscation de leurs biens. Ainsi l'avarice donna lieu à la cruauté[1], les richesses devinrent un crime, chacun paraissant criminel à proportion des biens qu'il possédait, qui faisaient en même temps le danger des riches et la récompense des meurtriers. Sylla se nomma et se déclara lui-même dictateur, dignité qui depuis six-vingts ans était inconnue à Rome. Il se fit donner une abolition générale de tout le passé, et un plein pouvoir pour l'avenir de faire mourir les citoyens à sa volonté, de confisquer les biens, de distribuer les terres, de ruiner des villes, d'en bâtir d'autres, d'ôter les royaumes, et de les donner à qui il voudrait.

Mais ce qu'on a peine à comprendre, c'est qu'après avoir fait mourir tant de milliers d'hommes, après avoir introduit dans la république des nouveautés si étranges et des changements si inouïs, il osa se demettre de la dictature pour vivre en simple particulier, et qu'il termina ses jours dans son lit, sans que parmi tant de citoyens, dont il avait fait égorger les pères, ou les frères, ou les enfants, il s'en trouvât aucun qui entreprît d'attenter à sa vie. La divine justice s'en était réservé la punition. Elle le frappa d'une horrible maladie, et le livra en proie à une honteuse et cruelle vermine, qui renaissant sans cesse de ses chairs corrompues, sans que rien en pût arrêter la source intarissable, et infectant toute la maison d'une insupportable odeur, le fit enfin périr misérablement.

Marius et Sylla nous montrent combien peuvent être funestes les suites d'une ambi-

[1] Οὕτω δεινὸς αὐτῷ καὶ δυσπαραμύθητος ἐκ φιλαρχίας καὶ ζηλοτυπίας ἔρως ἐντετήκει τῶν πράξεων κείνων. (PLUT. in *Vitâ Marii.*)

[1] « Id quoque accessit, ut sævitiæ causam avaritia præberet, et modus culpæ ex pecuniæ modo constitueretur, « et qui fuisset locuples, fieret nocens, suique quisque « periculi merces foret. » (VELL. PATERC. lib. 2, c. 22.)

tion mal réglée. On est moins étonné que Marius, qui avait toujours eu dans l'humeur quelque chose de dur, d'austère et de farouche, *hirtus atque horridus*[1], qui était sans étude, sans éducation, sans politesse, ait porté la vengeance et la cruauté aussi loin qu'on l'a vu. Mais de tels excès sont presque incroyables dans un homme du caractère de Sylla[2], qui avait toujours paru doux, humain, tendre, capable de pitié pour le malheur des autres jusqu'à verser des larmes; qui dès sa jeunesse avait aimé la joie et les plaisirs, et qui avait usé d'abord de sa fortune avec tant de sagesse et de modération. Serait-ce, demande Plutarque, un changement de naturel et de mœurs, causé par de grands honneurs et de grandes prospérités; ou plutôt un simple développement d'une dépravation cachée dans le fond du cœur, à laquelle le souverain pouvoir donne liberté de se manifester? Quoi qu'il en soit, il faut conclure que l'ambition, quand il s'agit d'écarter un rival, est capable des crimes les plus noirs et des cruautés les plus inhumaines.

Celle de Sylla produisit les effets les plus funestes pendant plusieurs siècles. Possédé par une passion démesurée de dominer, il fut le premier qui, pour gagner l'affection des troupes, les corrompit par les lâches complaisances qu'il eut pour elles et par les largesses excessives qu'il leur fit. Il leur apprit qu'elles pouvaient donner des maîtres à l'empire; et c'est depuis ce premier exemple que les légions s'accoutumèrent à regarder comme un droit qui leur appartenait, à l'exclusion même du sénat, de disposer absolument de l'empire, de faire et de défaire les empereurs selon leurs caprices, sans respecter le mérite des plus grands et des meilleurs princes.

3. César. Pompée.

Voici deux autres ambitieux d'un caractère tout différent des premiers, dont l'ambition, couverte et soutenue des qualités les plus éclatantes, paraît moins digne de blâme, et ne fut cependant pas moins pernicieuse à la république.

L'antiquité n'a rien au-dessus de ces deux grands hommes, si l'on ne considère que leurs vertus guerrières, leurs entreprises, leurs victoires, qui remplirent l'univers de la gloire de leur nom.

César, en moins de dix ans qu'il fit la guerre dans les Gaules[1], prit de force plus de huit cents villes, dompta trois cents nations, combattit à diverses fois en bataille rangée contre trois millions d'ennemis, dont il tailla en pièces un million, et en fit un million de prisonniers. C'est pourquoi un historien dit que par la grandeur de ses vues, par la rapidité de ses conquêtes, par son courage et son intrépidité dans les dangers, il pouvait être comparé à Alexandre le Grand, mais à Alexandre exempt des excès du vin et de la colère : *magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientiâ periculorum, magno illi Alexandro, sed sobrio, neque iracundo, simillimus*[2].

Rien n'égale les éloges que Cicéron donne en mille endroits au mérite de Pompée. Dès sa jeunesse il se signala par de grands commandements et par d'importantes expéditions. Il eut part à plus de combats que ceux de son rang et de son âge n'ont coutume d'en avoir lu. Il remporta autant de triomphes que le monde a de différentes parties, autant de victoires qu'il y a de diverses sortes de guerres. Le bonheur et le courage l'avaient partout accompagné avec tant de constance, qu'on peut dire qu'il était en quelque sorte élevé au-dessus de la condition humaine. Enfin toutes les vertus morales, la probité, l'intégrité, le désintéressement, la religion, l'avaient rendu infiniment respectable aux peuples étrangers, et leur avaient fait croire que ce qu'on racontait de la vertu des anciens Romains n'était point une fable ni une fiction.

Otez à ces deux rivaux l'ambition, et substituez-y un véritable amour de la patrie : je le répète, l'antiquité n'a point eu de plus grands hommes. Mais l'un ne pouvait souffrir

[1] Paterc.
[2] Plut. in Syllâ.

[1] Plut in Cæsare.
[2] Vell. Paterc. lib. 2, n. 41.
[3] Pro Cornel. Balb. n. 9. — Pro lege Manil. n. 28 et 41.

de supérieur, ni l'autre d'égal. Pompée, dit un historien[1], était exempt de presque tous les défauts, si ce n'en était pas un des plus grands de ne pouvoir souffrir, étant né dans une ville libre et maîtresse des nations, où de droit tous les citoyens étaient égaux, de ne pouvoir souffrir qu'aucun l'égalât en dignité et en puissance. Et César, voulant, à quelque prix que ce fût, dominer et être le maître[2], répétait sans cesse des vers d'Euripide qui insinuent que, pour monter sur le trône, les plus grands crimes ne doivent rien coûter :

Nam si violandum est jus, regnandi gratiâ
Violandum est : aliis rebus pietatem colas.

Le triumvirat formé entre Pompée, César et Crassus[3], uniquement pour leurs intérêts particuliers, et qui entraîna leur ruine aussi bien que celle de la république, montre ce qu'il faut penser de la probité si vantée du grand Pompée. Il alla plus loin[4]; et, pour affermir sa puissance, il ne rougit point de prendre César pour son beau-père, adoptant par cette alliance toutes ses vues et tous ses desseins criminels, dont il connaissait l'injustice mieux qu'un autre. Aussi Caton[5], répondant à ceux qui disaient que les différends survenus entre Pompée et César avaient ruiné la république, *Non*, dit-il, *mais leur union*.

Caton ne s'y était point trompé. Il avait prévu tout ce qui arriva. En voyant toutes les lois renversées, l'autorité du sénat méprisée, le peuple corrompu par les largesses des grands, les premières charges de la république vendues publiquement à prix d'argent, au su et du consentement même de Pompée, il ne cessait d'avertir le sénat et le peuple qu'ils travaillaient eux-mêmes à se donner un maître et à se dépouiller du plus précieux de leurs biens, qui était la liberté.

La chose arriva comme il l'avait prédit. On vit enfin éclater la discorde. Les deux partis prirent les armes. L'un paraissait avoir pour lui la justice[1], l'autre avait la force. Là les prétextes étaient spécieux, ici les mesures prises plus sagement. Pompée avait pour lui l'autorité du sénat, César comptait sur la valeur de ses soldats. Le parti que prit Pompée d'abandonner Rome et l'Italie rabattit beaucoup de l'estime qu'on avait conçue de son mérite.

Le succès de cette guerre civile fut tel que tout le monde sait. Après beaucoup de sang répandu et le plus pur sang de la république, César demeura le maître, et s'attribua une puissance souveraine, à laquelle, pour assouvir son ambition, il ne manquait que le diadème et le titre de roi, qu'il essaya en vain plusieurs fois, par ses émissaires, de se faire accorder. C'est ce qui hâta sa mort, et qui, par un dernier effort de la liberté expirante, arma contre lui les mains de ses meilleurs amis et de ceux qu'il avait le plus comblés de bienfaits. On regarda comme un effet de la vengeance divine, de ce que cet usurpateur, qui, après s'être servi du crédit de Pompée pour établir sa tyrannie, l'avait fait périr, était tombé mort et percé de coups au pied de la statue de ce même Pompée.

4. Le jeune Octavius.

Les choses en étaient venues, dans la république romaine, à ce point de désordre et de confusion dont parle Polybe, où l'unique remède des maux présents est l'autorité souveraine d'un homme puissant, seule capable de rétablir l'ordre et la règle. Le jeune Octavius fut cet homme, destiné pour introduire une nouvelle forme de gouvernement. Il était fils de la nièce de Jules-César, qui l'avait adopté et déclaré son héritier par son testament; et il n'avait pas encore alors vingt ans accomplis. Dès qu'il eut appris sa mort il se rendit à Rome, prit le nom de César, distribua aux citoyens tout l'argent que le défunt lui avait laissé, et par là se fit un puissant parti contre Antoine qui aspirait à la domination.

[1] Vell. Paterc. lib. 2, n. 29.
[2] Cic. de Offic. lib. 3, n. 82.
[3] Patere. lib. 2, n. 44.
[4] Cic. de Offic. lib. 3, n. 82.
[5] Plut. in Pomp.

[1] « Alterius ducis causa melior videbatur, alterius erat « firmior. Hic omnia speciosa, illic valentia. Pompeium « senatûs auctoritas, Cæsarem militum armavit fiducia. » (PATERC. lib. 2, n. 49.)

Ce fut Cicéron qui contribua le plus à élever le jeune César. Qu'il me soit permis d'exposer ici avec quelque étendue la part qu'eut Cicéron à ce grand événement. J'ai tâché, dans le premier tome, de donner quelque idée de son génie et de son éloquence : il ne sera peut-être pas hors de propos de le montrer maintenant comme politique et comme homme d'État. Un auteur qui ne sort presque jamais des mains de la jeunesse mérite d'en être connu de toute manière.

Cicéron était alors tout-puissant dans la république. Tous les yeux étaient tournés sur lui, comme sur le plus fort appui et le plus ferme défenseur de la liberté. Sa haine contre Antoine, dont il avait tout à craindre, contribua beaucoup à le faire pencher du côté d'Octavius ; mais il s'attacha aussi à lui, dit Plutarque[1], par un mouvement secret de vanité et d'ambition, dans l'espérance que les armes de ce jeune homme assureraient et augmenteraient sa puissance et son autorité dans le gouvernement pour le bien de la république.

C'avait toujours été là le faible de Cicéron, qui lui fit faire tant de bassesses à l'égard de César depuis sa victoire, et qui l'empêcha même de se défier de Pompée, comme il aurait dû faire, et comme on l'y exhortait en l'avertissant qu'il ne fallait pas toujours compter sur ses paroles[2], et qu'il était aisé, à travers ses beaux discours, de découvrir ce qu'il pensait et ce qu'il désirait. Mais Cicéron voulait être loué, flatté, considéré, employé. Un éloge où il paraissait quelque réserve était capable, sinon de le brouiller, du moins de le refroidir à l'égard de ses meilleurs amis; comme effectivement cela arriva par rapport à Brutus, qui s'était contenté[3], dans une occasion, de l'appeler *un excellent consul.* Quoi ! dit Cicéron, un ennemi parlerait-il plus sèchement? Au contraire, on obtenait tout de lui par des louanges et des caresses; et le jeune César ne les lui épargna point. Il le combla it d'honnêtetés et de flatteries ; il l'appelait son père ; il voulait en tout dépendre de lui, et ne rien faire sans son conseil. Voilà pourquoi Cicéron, qui était extrêmement vif dans tout ce qu'il prenait à cœur, l'exalta si fort dans le sénat et devant le peuple[1], et lui fit accorder tant de priviléges, tant de dispenses, tant d'honneurs extraordinaires, en relevant au-dessus des actions les plus glorieuses le courage avec lequel il s'était opposé à Antoine. Et comme les gens sensés, qui entrevoyaient sans doute dans le jeune César avec beaucoup de mérite un grand fonds d'ambition, craignaient que des distinctions si marquées n'eussent des suites fâcheuses, et que la liberté publique n'en souffrît, Cicéron, pour les rassurer, ne cessait de répéter que, bien loin d'en devoir prendre aucune alarme, on devait au contraire tout attendre de ce jeune homme, dont il connaissait à fond les sentiments, et pour qui il n'y avait rien de plus cher que la république, rien de plus respectable que l'autorité du sénat, rien de plus précieux que l'estime des gens de bien, rien enfin de plus doux et de plus sensible que la véritable gloire.

Brutus, quoique éloigné de Rome et du centre des affaires, lui marquait les mêmes craintes et les mêmes alarmes. Il lui représentait que, placé dans le haut degré d'autorité et de crédit où pût être un citoyen dans une ville libre, et où on le voyait avec joie, il devenait en quelque sorte responsable de tous les événements ; que pour un homme comme lui les bonnes intentions ne suffisaient pas, qu'elles devaient être accompagnées de prudence ; et que dans la conjoncture présente le principal effet de la prudence était de modérer les honneurs à l'égard de ceux qui rendaient service à la république, le sénat ne devant jamais

[1] In Vitâ Cic.

[2] « Pompeius solet aliud sentire et loqui : neque tamen tantùm valet ingenio, ut non appareat quid cupiat. » (Cic. *ad Famil.* lib. 8, *Epist.* 1.)

[3] « Hic autem (Brutus) se etiam tribuere multum mihi putat, quòd scripserit *optimum consulem.* Quis enim jejuniùs dixit inimicus ? » (Id. *ad Att.* lib. 12, *Epist.* 22.)

[1] « Laudo, laudo vos, *Quirites*, quum gratissimis animis prosequimini nomen clarissimi adolescentis, vel potiùs pueri : sunt enim facta ejus immortalitatis, non ætatis. Multa memini, multa audivi, multa legi : nihil tale cognovi, etc. » (4. *Philipp.* n. 3.)

« Qui nisi in hâc republicâ natus esset, rempublicam scelere Antonii nullam haberemus. » (Ibid. 3, n. 5.)

[2] 5. Philipp. n. 50, 51.

[3] Brut. ad Cic. Epist. 3.

rien accorder à un particulier qui pût devenir, pour les malintentionnés, un exemple pernicieux, ou même leur fournir des armes et des forces contre l'Etat.

Cicéron ne connut bien la sagesse et l'importance de ces avis que quand le jeune César commença à lui échapper. Il sentit alors quel poids c'était pour lui que de s'être rendu sa caution envers la république, et il appréhenda de se trouver hors d'état de lui tenir parole. Ce n'est pas qu'il désespérât encore entièrement; il croyait voir de la ressource dans son bon naturel : mais il craignait la légèreté et la flexibilité de son âge; et il redoutait encore plus cette foule de flatteurs qui ne cessaient de l'obséder, et qui travaillaient à lui renverser l'esprit par de fausses idées d'une vaine et frivole grandeur.

Les conjurés, à la tête desquels était Brutus, avaient d'abord été comblés de louanges et d'honneurs; et le jeune César même, en poursuivant Antoine comme ennemi de la république, avait paru se déclarer hautement en leur faveur. Mais, quand il vit son pouvoir entièrement affermi, il ne dissimula plus et se démasqua. Ce changement fit une peine extrême à Cicéron, qui en prévoyait bien les suites, qu'il n'était plus en état d'empêcher. Il écrivit à ce sujet une lettre dans laquelle il implorait sa protection pour les conjurés, mais d'une manière qui blessa vivement la délicatesse de Brutus, à qui, de concert sans doute avec Cicéron, Atticus, leur ami commun, avait envoyé une copie de cette lettre. Brutus en témoigna son étonnement et sa douleur à l'un et à l'autre dans deux lettres qui méritent bien d'être lues, et qui montrent, par la noblesse et la grandeur des sentiments qu'on y voit, que c'est avec raison que ce généreux défenseur de la liberté fut appelé *le dernier des Romains*. J'espère qu'on ne me saura pas mauvais gré si j'en rapporte ici quelques traits.

Dans celle qui est adressée à Cicéron[1], après les premiers compliments il lui ouvre son cœur sur la manière basse et rampante dont il a écrit à Octavius, qui ferait presque soupçonner que Cicéron croit n'avoir que changé de maître, et non secoué le joug de la domination. « *On ne lui demande*, lui dites-« vous, *et on n'attend de lui qu'une chose*, « *qui est qu'il veuille protéger et conserver* « *les citoyens qui sont estimés et chéris des* « *gens de bien et du peuple romain*. Quoi ! « nous voilà donc à la discrétion d'Octavius ! « et s'il ne lui plaît pas de nous protéger, c'en « est fait de nous! Il vaudrait mieux cent fois « mourir que de lui être redevable de la vie. « Je ne crois point les dieux assez ennemis de « Rome[1] pour vouloir qu'on demande par « grâce à Octavius la conservation d'aucun « citoyen, et bien moins encore des libérateurs « de l'univers : car il nous convient de prendre « ce ton avec des personnes qui ne savent « ni ce qu'il faut craindre pour gens d'un certain « caractère, ni ce qu'il faut demander « pour eux, et à qui. Ne s'agit-il donc plus « que de convenir des conditions de la servitude, « et non de repousser la servitude « même? Qu'importe que ce soit ou César, « ou Antoine, ou Octavius qui domine? N'avons-nous « pris les armes que pour changer « de maître, et non pour devenir libres? Les « dieux m'arracheront plutôt cent fois la vie « que de m'arracher la résolution où je suis « de ne point souffrir, je ne dis pas que l'héritier « de celui que j'ai tué règne en sa place, « mais que mon père même, s'il revenait en « vie, se rendît le maître des lois et du sénat. « Vous suppliez pour notre sûreté et pour « notre retour à Rome. Mais croyez-vous que « nous fassions aucun cas ni de l'une ni de « l'autre, s'il les faut acheter au prix de l'honneur « et de la liberté? Vivre, pour moi, ce « sera de me trouver éloigné de la servitude[2], « et de ceux qui n'en sont point ennemis. « Tout endroit où je pourrai être libre me « tiendra lieu de Rome. Gardez-vous donc

[1] Cic. ad Brut. Epist. 17.

[2] Lib. Epist. ad Brut. 15.

[1] « Ego medius fidius non existimo tam omnes deos « aversos esse à salute populi romani, ut Octavius orandus « sit pro salute cujusquam civis, non dicam pro liberatoribus « orbis terrarum. Juvat enim magnificè loqui; « et certè decet adversùs ignorantes quid pro « quoque timendum, aut à quoque petendum sit. »

[2] « Ego verò longè a servientibus abero, mihique judicabo « esse Romam, ubicumque locorum esse licebit. »

« bien, à l'avenir, de me recommander ainsi à « votre César[1], et, si vous m'en croyez, de vous « y recommander vous-même. Le peu d'an- « nées qu'il vous reste à vivre ne mérite pas « que vous fassiez à ce jeune homme des sup- « plications si basses et si rampantes. Pour « moi, je suis bien résolu de ne me point laisser « entraîner par la faiblesse ni par la désertion « des autres. Je tenterai tout, j'entreprendrai « tout pour tirer notre patrie commune de la « servitude; et je regarderai avec pitié ceux « en qui ni leur âge avancé[2], ni la gloire de « leurs actions passées, ni l'exemple de cou- « rage que d'autres leur donnent, ne peuvent « diminuer l'amour de la vie. Si le succès ré- « pond à nos vœux et à la justice de notre « cause, nous serons tous contents. Si les cho- « ses tournent autrement, je ne m'en jugerai « pas moins heureux; car je crois n'être né « et ne devoir vivre que pour défendre et dé- « livrer mes concitoyens. »

Il parle d'une manière encore plus forte et plus libre dans la lettre qu'il écrit à Atticus[3]. « Je conviens, lui dit-il, que Cicéron, dans « tout ce qu'il a fait, a eu les meilleures in- « tentions du monde. Personne ne connaît « mieux que moi son affection et son zèle « pour la république. Mais, dans cette occa- « sion, dirai-je qu'il a été ou peu clairvoyant, « lui qui est si sage; ou trop politique, lui qui « n'a point craint, pour le salut de l'Etat, de « se faire un ennemi d'Antoine? Ce que je « sais, c'est qu'en ménageant trop Octavius « il n'a fait que nourrir et irriter sa cupidité et « son audace. Il se vante d'avoir terminé, sans « sortir de Rome, la guerre contre Antoine : « n'a-t-ce été que pour lui donner un succes- « seur? Je vous écris ceci avec la plus vive « douleur; mais vous avez exigé de moi que « je vous parlasse avec une ouverture de cœur « entière. Quelle imprudence d'aller, par une « crainte aveugle, au-devant des maux qu'on « appréhende, et qu'on aurait peut-être pu « éviter! Nous craignons trop la mort[1], l'exil « et la pauvreté. Il semble que Cicéron re- « garde toutes ces choses comme les derniers « des malheurs : et, pourvu qu'il trouve des « personnes qui le considèrent et le louent, et « de qui il obtienne ce qu'il souhaite, la ser- « vitude ne lui fait point de peur, pour peu « qu'elle soit honorable; si pourtant il peut y « avoir quelque chose d'honorable dans la « dernière des infamies, accompagnée en « même temps des misères les plus extrêmes. « Octavius a beau appeler Cicéron son père, « paraître vouloir dépendre de lui en tout, lui « donner des louanges, le combler d'honnê- « tetés, on verra bientôt les effets détruire ce « langage. Y a-t-il en effet rien de plus con- « traire au sens commun que de donner le « nom de père à celui que l'on ne regarde pas « comme un homme libre? Mais il est aisé de « voir que le bon Cicéron ne songe et ne tra- « vaille qu'à se rendre Octavius favorable. Je « ne fais plus aucun cas de sa philosophie[2]. « De quel usage lui sont ces sentiments si no- « bles et si magnifiques dont il a rempli ses « livres en parlant de la mort, de l'exil, de « la pauvreté, de la solide gloire, du véritable « honneur, et du zèle qu'on doit avoir pour « la liberté de sa patrie? Que Cicéron vive « dans la soumission et dans la servitude[3], « puisqu'il en est capable, et que ni son âge, « ni ses dignités, ni ses actions passées, ne le « font point rougir de prendre un tel parti : « pour moi, nulle condition de la servitude, « quelque honorable qu'elle puisse paraître, « ne m'empêchera de déclarer la guerre à la « tyrannie, aux commandements accordés « contre les règles, à la domination injuste, et

[1] « Me verò posthac ne commendaveris Cæsari tuo, « ne te quidem ipsum, si me audies. Valdè carè æsti- « mas tot annos, quot ista ætas recipit, si propter eam « causam puero isti supplicaturus es. »

[2] « Ac vestri miserebor, quibus nec ætas, neque hono- « res, neque virtus alienas dulcedinem vivendi minuere « potuerit. »

[3] Lib. Epist. ad Brut. 16.

[1] « Nimiùm timemus mortem, exsilium, et paupertа- « tem. Hæc mihi videntur Ciceroni ultima esse in malis: « et, dum habeat à quibus impetret quæ velit, et à qui- « bus colatur ac laudetur, servitutem, honorificam « modò, non aspernatur; si quidquam in extremâ ac « miserrimâ contumeliâ potest honorificum esse. »

[2] « Ego verò jam iis artibus nihil tribuo, quibus scio « Ciceronem instructissimum esse. Quid enim illi pro- « sunt quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, de « morte, exsilio, paupertate, scripsit copiosissimè? »

[3] « Vivet herculè Cicero, qui potest, supplex et ob- « noxius, si neque ætatis, neque honorum neque rerum « gestarum pudet. »

« à la toute-puissance qui voudra s'élever au-« dessus des lois. » Il finit sa lettre en avouant que, sans rien diminuer de son amitié pour Cicéron, il ne peut point rabattre beaucoup de l'estime qu'il en faisait, parce qu'il ne nous est pas libre de juger autrement des personnes que selon l'idée que nous en avons conçue.

Les choses tournèrent comme Brutus l'avait prévu. Le jeune César s'aperçut bientôt que les gens de bien, tous zélés pour la liberté, songeaient à resserrer son autorité dans les justes bornes d'un pouvoir légitime. Il apprit aussi que Cicéron, qui avait de la peine à retenir un bon mot, et qui se piquait d'exceller en raillerie (dangereux talent pour quiconque gouverne); que Cicéron, dis-je, en jouant sur l'équivoque d'une expression latine qu'on ne peut faire sentir en français, parlait de lui comme d'un jeune homme qu'il fallait combler de louanges et d'honneurs, puis s'en défaire : *laudandum adolescentem*, *ornandum*, *tollendum* [1]. Mais il sut bien dire qu'il donnerait bon ordre que cela n'arrivât pas : *se non esse commissurum ut tolli possit.*

Il y pourvut en effet; s'étant déclaré tout d'un coup contre les conjurés, il les fit appeler en jugement. Alors César, Lépidus et Antoine, s'étant raccommodés, et ayant fait entre eux cette fameuse ligue si connue sous le nom de *second triumvirat*, partagèrent les provinces et firent cette horrible proscription de plus de deux cents des plus illustres citoyens de Rome, dont ils mirent la tête à prix. On vit ici une seconde fois combien l'ambition, dans les personnes qui paraissent du naturel le plus doux, est violente et cruelle, et comment elle éteint dans le cœur tout sentiment d'honneur, de probité, de reconnaissance. César, pour parvenir à ses fins [2], après une faible et molle résistance, sacrifia à la haine d'Antoine son bienfaiteur, l'artisan de sa fortune, en un mot celui qu'il appelait son père. Celui qui pendant tant d'années avait employé sa voix pour défendre les intérêts des particuliers et du public, mourut sans trouver aucun défenseur.

Quel spectacle [3] ! on vit la tête de Cicéron placée entre ses deux mains sur cette même tribune aux harangues où, comme consul, et depuis en qualité de consulaire, il avait tant de fois fait entendre sa voix, et où, cette année-là même, il avait déclamé contre Antoine avec une éloquence plus qu'humaine et des applaudissements sans exemple. Il avait vécu soixante et trois ans; et sa mort aurait pu ne point paraître prématurée, si elle n'avait point été violente. Son génie éclata également et par les ouvrages qui en furent le fruit, et par les honneurs qui en furent la récompense. Son état de prospérité, qui dura longtemps, fut entremêlé d'épreuves fort dures : l'exil, la ruine du parti qu'il avait embrassé, la mort d'une fille qu'il aimait tendrement, une fin si tragique et si funeste. De tant de rudes coups, la mort fut le seul qu'il souffrit en homme de courage. Après tout, si l'on veut compenser le bien et le mal, on peut dire que ce fut véritablement un grand personnage, d'une vaste étendue de génie, qui mérite l'admiration de tous les siècles : et, pour le louer dignement, il lui faudrait un autre Cicéron.

Saint Augustin, en parlant de cet événement [1], fait remarquer combien les vues des hommes les plus prudents sont bornées, et combien ils sont peu clairvoyants dans l'avenir. Cicéron avait embrassé avec chaleur le parti du jeune César, dans l'espérance de surmonter par son crédit celui d'Antoine son ennemi, et de rétablir par son moyen la liberté; et c'est précisément tout le contraire qui arriva. Ce fut ce jeune homme qui le livra lui-même à la fureur d'Antoine, et qui, peu de temps après, envahit la domination et se rendit maître de la république.

Pour reprendre la suite du récit et le terminer, César, délivré de ses deux rivaux par des événements qu'il serait trop long de rapporter ici, se trouva seul maître de tout ce qui obéissait aux Romains [2]. Alors il délibéra avec Agrippa et Mécène, ses plus intimes amis, s'il rétablirait la république en son ancienne liberté en remettant l'autorité entre les mains du sénat et du peuple, ou s'il se maintiendrait dans la puissance souveraine. Agrippa, quoi-

[1] Ad Famil. lib. 20, Epist. 11.
[2] Paterc. lib. 2, n. 66.
[3] Liv. in frag

[1] De Civ. Dei, lib. 3, c. 30.
[2] Dio, lib. 52. — M. de Tillemont, Vie d'Aug.

qu'il fût le compagnon de sa fortune, et mari de sa nièce, lui conseilla le premier. Mécène lui représenta, par beaucoup de raisons, que l'Etat ne pouvait plus subsister que sous un monarque : qu'il ne pouvait lui-même se démettre de son autorité sans être en danger de sa vie; mais qu'il trouverait sa gloire aussi bien que sa sûreté dans un gouvernement sage et équitable. César se rendit donc à ce dernier avis. On trouve dans M. de Saint-Evremont un portrait de son gouvernement et de son génie, qui merite d'être lu. J'en insérerai ici un extrait.

« Après la tyrannie du triumvirat, et la désolation qu'avait apportée la guerre civile, « il voulut enfin gouverner par la raison un « peuple qu'il avait assujetti par la force; et « dégoûté d'une violence où l'avait peut-être « obligé la nécessité de ses affaires, il sut établir une heureuse sujétion plus éloignée de « la servitude que de l'ancienne liberté.

« Un des grands soins qu'il eut toujours fut « de bien faire goûter aux Romains le bonheur du gouvernement, et de leur rendre, « autant qu'il put, la domination insensible. « Il rejeta jusqu'aux noms qui pouvaient déplaire, et sur toutes choses la qualité de « dictateur, détestée dans Sylla, et odieuse en « César même.

« La plupart des gens qui s'élèvent prennent de nouveaux titres pour autoriser un « nouveau pouvoir. Il voulut cacher une « puissance nouvelle sous des noms connus « et sous des dignités ordinaires. Il se fit appeler empereur[1], de temps en temps, pour « conserver son autorité sur les légions. Il « se fit créer tribun[2], pour disposer du peuple; prince du sénat, pour le gouverner. « Mais quand il réunit en sa personne tant de « pouvoirs différents, il se chargea aussi de « divers soins : et il devint l'homme des armées, du peuple et du sénat, quand il s'en « rendit le maître; encore n'usa-t-il de son « pouvoir que pour ôter la confusion qui « s'était glissée en toutes choses. Il remit le « peuple dans ses droits, et ne retrancha que « les brigues aux élections des magistrats. Il « rendit au sénat son ancienne splendeur, « après en avoir banni la corruption; car il « se contenta d'une puissance tempérée, qui « ne lui laissait pas la liberté de faire le mal; « mais il la voulut absolue, quand il s'agit « d'imposer aux autres la nécessité de faire « le bien. Ainsi le peuple ne fut moins libre « que pour être moins séditieux : le sénat ne « fut moins puissant que pour être moins injuste. La liberté ne perdit que les maux « qu'elle peut causer, rien du bonheur qu'elle « peut produire. »

Il eut la joie de voir, dès les premiers jours de son autorité souveraine, le temple de Janus fermé[1]; ce qui ne se faisait que lorsque les guerres avaient cessé dans tout l'empire. M. de Tillemont remarque, après Eusèbe, que le Fils de Dieu, étant près de se faire homme pour nous apporter du ciel la paix véritable avec Dieu, avec nous-mêmes et avec les autres hommes, a voulu donner en même temps une image de cette paix intérieure en établissant sur la terre une paix extérieure et visible. Cette paix et cette réunion d'un grand nombre de provinces en une même monarchie était favorable aux desseins de Dieu, par la facilité qu'elle donnait aux prédicateurs de l'Evangile de passer de province en province pour porter partout la lumière de la foi; et les peuples, n'étant point occupés par le trouble et le tumulte des guerres, écoutaient avec liberté ce qu'on leur prêchait, et l'embrassaient avec joie lorsque Dieu ouvrait leurs cœurs par sa grâce.

C'est ainsi que Dieu, unique arbitre de tous les événements humains, décide en maître du sort des empires, en prescrit la forme, en règle les limites, en marque la durée, faisant servir les passions et les crimes même des hommes à l'exécution de ses desseins sur le genre humain, pleins de bonté et de justice; et que, par les ressorts cachés d'une sagesse qu'on ne peut trop admirer, il dispose de loin, et sans que les hommes s'en aper-

[1] Il transmit à ses successeurs le titre d'empereur, aussi bien que celui d'*Auguste* qu'il avait reçu après la fameuse journée d'Actium.

[2] Il eut la puissance tribunitienne, mais il ne fut point tribun.

[1] M. de Tillemont, Vie d'Aug.

çoivent, les préparatifs de la grande œuvre à laquelle tout le reste se rapporte, qui est l'établissement de l'Eglise et le salut des élus

QUATRIÈME PARTIE.

DE LA FABLE ET DES ANTIQUITÉS.

Il me reste, dans cette quatrième partie, à parler de la fable et des antiquités. Je le ferai en très-peu de mots.

CHAPITRE I.

DE LA FABLE.

Il n'y a guère de matière, dans ce qui regarde l'étude des belles-lettres, qui soit ni d'un plus grand usage que celle dont je parle ici, ni plus susceptible d'une profonde érudition, ni plus embarrassée d'épines et de difficultés. Mon dessein n'est pas de percer ces obscurités, ni de les éclaircir, mais seulement d'exhorter les jeunes gens à ne pas négliger une étude dont ils peuvent retirer beaucoup de fruit. Pour cela, je me bornerai à deux réflexions, que je ne toucherai même que fort légèrement; dont l'une regardera l'origine de la fable, et l'autre son utilité.

ARTICLE II.

De l'origine de la fable.

La fable, qui est un mélange et un composé de faits réels et de mensonges embellis et ornés, est née de la vérité, c'est-à-dire de l'histoire tant sacrée que profane, dont plusieurs événements ont été altérés en différentes manières et en différents temps, soit par les opinions populaires, soit par les fictions poétiques.

Je dis que la fable est née en partie de l'histoire sainte, et c'est là sa première et sa principale origine. La famille de Noé, instruite parfaitement de la religion par ce saint patriarche, conserva quelque temps le culte du vrai Dieu dans toute sa pureté. Mais lorsque, après avoir inutilement entrepris la construction de la tour de Babel, elle se fut séparée, et qu'elle se répandit en différentes contrées, la diversité de langage et de demeure fut bientôt suivie de l'altération du culte. La vérité, qui jusque-là n'avait été confiée qu'au canal seul de la vive voix, sujet à mille variations, et qui n'était point encore fixée par l'écriture, gardienne sûre des faits; la vérité, dis-je, s'obscurcit par un nombre infini de fables, dont les dernières augmentèrent beaucoup les ténèbres que les plus anciennes y avaient déjà répandues.

La tradition des grands principes et des grands événements se conserva parmi tous les peuples, non sans quelque mélange de fictions, mais avec des traces de vérité évidentes et tout à fait reconnaissables: preuve certaine que ces peuples étaient tous sortis de la même origine.

De là ce sentiment, répandu chez tous les peuples, d'un Dieu souverain, tout-puissant, maître et créateur de l'univers; et, ce qui en est une suite, de la nécessité d'un culte extérieur par des cérémonies et des sacrifices. De là le consentement uniforme et général sur certains faits: la création de l'homme par les mains de Dieu même; son état de bonheur et d'innocence, marqué par le siècle d'or,

où la terre, sans être arrosée de ses sueurs, ni cultivée par un pénible travail, lui fournissait tout en abondance; la chute du même homme, source de tous ses malheurs, suivie d'un déluge de crimes qui attira celui des eaux; le genre humain sauvé par une arche qui s'arrêta sur une montagne; et ensuite la propagation du genre humain par un seul homme et par ses trois fils.

Mais le détail des actions particulières étant moins important, et par cette raison moins connu, fut bientôt altéré par des fables et par des fictions, comme on le voit clairement dans la famille même de Noé. Comme il fut père de trois enfants, et que les peuples qui en étaient descendus se répandirent après le déluge dans les trois différentes parties de la terre, cette histoire a donné lieu à la fable de Saturne, dont les trois enfants, si l'on en croit les poëtes, partagèrent entre eux l'empire du monde.

Cham est le même qu'Ammon, c'est-à-dire Jupiter. *Japhet*, connu sous ce nom dans les poëtes, fut aussi adoré sous celui de Neptune, parce que les pays maritimes lui échurent. La postérité de *Sem*, plus religieuse dans plusieurs de ses descendants, a laissé son nom dans un oubli qui l'a fait prendre pour le dieu des morts et de l'oubli.

Il est aisé de voir sur quoi est fondée l'histoire scandaleuse de Saturne, traité injurieusement par l'un de ses fils.

Il est aisé aussi de comprendre que la licence des Saturnales venait d'une mémoire peu respectueuse de l'ivresse de Saturne, c'est-à-dire de Noé.

La sévère punition de celui qui avait vu la nudité de Noé a laissé parmi les païens la mémoire de l'indignation de Saturne qui, selon Callimaque, fit une loi irrévocable que quiconque aurait une pareille témérité à l'égard des dieux perdrait aussitôt la vue [1].

Quels rapports ne trouve-t-on point entre Moïse et Bacchus, et ainsi de beaucoup d'autres?

Voilà donc certainement une des sources de la fable, qui est l'altération des faits et des événements de l'histoire sainte.

[1] Callimachi Hymn. εἰς λουτρὰ τῆς Παλλάδος.

Le ministère des anges, à l'égard des hommes, en a été une autre [a]. Dieu, qui avait associé les anges à sa nature spirituelle, à son intelligence, à son immortalité, a voulu encore les associer à sa providence dans le gouvernement du monde, soit en ce qui concerne la nature et les éléments, soit en ce qui a rapport à la conduite des peuples. L'Ecriture nous parle d'anges qui président aux eaux, aux vents, aux foudres, aux tonnerres, aux tremblements de terre [1]. Elle nous en montre d'autres qui, armés d'une épée foudroyante, ravagent toute l'Egypte, font périr par la peste dans Jérusalem un peuple innombrable, exterminent l'armée d'un prince impie [2]. Il y est fait aussi mention d'un ange, prince et protecteur de l'empire des Perses; d'un autre, prince de celui des Grecs; de l'archange Michaël, prince du peuple de Dieu. Le ministère extérieur des anges est aussi ancien que le monde, comme on le voit par l'exemple du chérubin placé à la porte du paradis terrestre pour en garder l'entrée.

Noé et les patriarches étaient parfaitement instruits de cette vérité, qui les intéressait très-vivement; et ils avaient eu soin sans doute d'en instruire leurs familles, qui, peu à peu, perdant les idées plus pures et plus spirituelles d'une divinité cachée et invisible, ne furent plus attentifs qu'aux ministres de ses bienfaits et de ses vengeances. Il a pu arriver de là que les hommes se soient formé l'idée de dieux, dont les uns présidaient aux fruits de la terre, d'autres aux fleuves, ceux-là à la guerre, ceux-ci à la paix, et ainsi de tout le reste; de dieux dont le pouvoir et le ministère étaient bornés à certaines contrées et à certains peuples, mais qui tous étaient soumis à l'autorité d'un dieu suprême.

Un autre principe de religion, gravé généralement dans l'esprit de tous les peuples, a donné lieu encore à la multiplicité des divinités païennes; c'est la persuasion où l'on a toujours été que la Providence divine préside à tous les événements humains, grands ou petits, et qu'aucun, sans exception, n'échappe

[1] Apoc. c. 7, v. 1; c. 8, v. 1-5 et 7; c. 16, v. 5.
[2] Dan. c. 10, v. 10 et 21.

à son attention ni à ses soins. Mais les hommes, effrayés du détail immense où il fallait que la divinité descendît [1], ont cru la devoir soulager en donnant à chaque dieu en particulier une fonction propre et personnelle : *singulibus rebus propria dispertientes officia numinum*. Le soin de toute la campagne aurait donné trop d'affaires à un dieu seul : les terres étaient confiées à l'un, les montagnes à l'autre, les collines à un troisième, les vallées à un autre encore. Saint Augustin compte une douzaine de divinités différentes, toutes occupées autour d'un chalumeau de blé, dont chacune d'elles, selon sa destination, prend un soin particulier dans les différents temps, depuis le premier moment que la semence a été jetée en terre, jusqu'à ce que le blé soit parfaitement mûri.

Outre la foule de dieux de bas étage destinés à ces menues fonctions [2], il y en a d'autres, dit saint Augustin, plus considérables [3], et d'un rang plus élevé, parce qu'apparemment ils ont une plus noble part au gouvernement du monde.

Mais [4], ajoute le même père, ce sont ces dieux-là même, plus importants et plus renommés, que la fable a le plus décriés et diffamés, en leur attribuant les crimes les plus honteux et les désordres les plus détestables, des meurtres, des adultères, des incestes; au lieu que par rapport à ces petits dieux, leur obscurité et leur bassesse, en les laissant dans l'oubli, a mis leur honneur en sûreté. Et ceci a encore été une source féconde de fictions que la corruption du cœur de l'homme a fournie à la fable, pour pallier et excuser les désordres les plus affreux par l'exemple des dieux mêmes.

Il n'y avait point d'infamie qui ne fût autorisée, et même consacrée par le culte qu'on rendait à certains dieux. On chantait dans la solennité de la mère des dieux des chansons dont la mère d'un comédien aurait rougi [1] : et Scipion Nasica, qui fut choisi par le sénat, comme le plus honnête homme de la république, pour aller recevoir sa statue, aurait été bien fâché que sa mère eût été déesse à ce prix, et eût tenu la place de Cybèle.

Les philosophes blâmaient toutes ces impures cérémonies [2], mais timidement, à voix basse, et seulement dans l'enceinte de leurs écoles. Religieux parmi leurs disciples, ils suivaient le peuple dans les temples et aux théâtres, où ces abominations avaient lieu; et Sénèque [3], dans un ouvrage que nous avons perdu, où il invectivait avec la dernière force contre ces superstitions sacriléges, déclare pourtant que le sage s'y conformera au dehors pour suivre les lois de l'État, quoiqu'il sache bien qu'un tel culte, loin de plaire aux dieux, n'est capable que de les irriter : *Quæ omnia sapiens servabit, tanquam legibus jussa, non tanquam diis grata.*

Je ne me propose pas de rapporter ici toutes les sources dont la fable est sortie, mais d'en indiquer seulement quelques-unes des plus connues. On peut mettre dans ce nombre le sentiment d'admiration ou de reconnaissance qui a porté les hommes à attacher l'idée de divinité à tout ce qui frappait leur vue, ou qui les touchait de près, ou qui paraissait leur procurer quelque utilité : tels que sont le soleil, la lune, les étoiles; les pères à l'égard de leurs enfants, et les enfants à l'égard de leurs pères; les personnes qui avaient inventé ou perfectionné les arts utiles au genre humain; les héros qui s'étaient distingués dans la guerre par un courage extraordinaire, ou qui avaient purgé la terre des brigands ennemis du repos public; enfin tous ceux qui par quelque vertu ou quelque action éclatante paraissaient au-dessus du commun des hommes. Et l'on sent bien, sans que j'en

[1] S. Aug. de Civit. Dei, l. 4, c. 8.

[2] « Illam quasi plebeiam numinum multitudinem minutis opusculis destinatam. » (S. Aug. *de Civ. Dei*, l. 7, c. 2.)

[3] « Numina selecta dicuntur... quia opera majora ab his administrantur in mundo. » (Id. ibid.)

[4] « Illam infimam turbam ipsa ignobilitas texit, ne obrueretur opprobriis... Vix selectorum quispiam, qui non in se notam contumeliæ insignis acceperit. » (Id. ibid. c. 4.)

[1] S. Aug. de Civ. Dei, l. 2, c. 4 et 5.

[2] « Etsi non liberè prædicando, saltem utcumquè in disputationibus mussitando, talia se improbare testati sunt. » (Id. l. 6, c. 1.)

[3] Id. l. 6, c. 10.

avertisse, que l'histoire profane, aussi bien que la sacrée, a donné lieu à tous ces demi-dieux et à ces héros que la fable a placés dans le ciel, en réunissant souvent sur la tête et sous le nom d'un seul des actions très-séparées et pour les temps, et pour les lieux, et pour les personnes.

ARTICLE II.

De l'utilité de la fable.

Ce que j'ai dit jusqu'ici de l'origine des fables qui doivent leur naissance à la fiction, à l'erreur, au mensonge, à l'altération des faits historiques, et à la corruption du cœur humain, peut donner lieu à une question et faire demander s'il est fort à propos d'instruire des enfants chrétiens de toutes les folles inventions et des rêveries absurdes dont il a plu au paganisme de remplir les livres de l'antiquité.

Cette étude, quand elle est faite avec les précautions et la sagesse que demande et qu'inspire la religion, peut être d'une grande utilité pour les jeunes gens.

Premièrement, elle leur apprend ce qu'ils doivent à Jésus-Christ leur libérateur, qui les a arrachés de la puissance des ténèbres pour les faire passer à l'admirable lumière de l'Evangile. Avant lui, qu'étaient les hommes, même les plus sages et les plus réglés, ces célèbres philosophes, ces grands politiques, ces fameux législateurs de la Grèce, ces graves sénateurs de Rome, en un mot toutes les nations du monde les mieux policées et les plus éclairées? La fable nous l'apprend. C'étaient des adorateurs aveugles du démon, qui fléchissaient le genou devant l'or, l'argent et le marbre; qui offraient de l'encens et des prières à des statues sourdes et muettes; qui reconnaissaient pour dieux, des animaux, des reptiles, des plantes même; qui ne rougissaient pas d'adorer un Mars adultère, une Vénus prostituée, une Junon incestueuse, un Jupiter souillé de tous les crimes et digne, par cette raison, de tenir le premier rang parmi les dieux.

Quelles impuretés, quelles abominations ne régnaient point alors dans leurs cérémonies, dans leurs solennités, dans leurs mystères! les temples des dieux étaient des écoles de désordre; leurs tableaux, des invitations au crime; leurs bois sacrés, des lieux de prostitutions; leurs sacrifices, un mélange affreux de superstitions et de cruautés.

Voilà ce qu'ont été tous les hommes, à l'exception du peuple juif, pendant plus de deux mille ans. Voilà ce qu'ont été nos pères, et ce que nous serions encore nous-mêmes, si la lumière de l'Evangile n'eût dissipé nos ténèbres. Chaque histoire de la fable, chaque circonstance de la vie des dieux doit nous remplir en même temps de confusion, d'admiration, de reconnaissance, et semble nous crier à haute voix ce que saint Paul disait aux Ephésiens : *Souvenez-vous, et n'oubliez jamais, qu'étant gentils par votre origine... vous n'aviez point l'espérance des biens promis, et que vous étiez sans dieu en ce monde* [1].

Un second avantage de la fable, c'est qu'en nous découvrant les cérémonies absurdes et les maximes impies du paganisme, elle doit nous inspirer un nouveau respect pour l'auguste majesté de la religion chrétienne, et pour la sainteté de sa morale [2]. L'histoire ecclésiastique nous apprend qu'un saint évêque [3], pour achever de décrier l'idolâtrie dans l'esprit des fidèles, produisit à la lumière et exposa aux yeux du public tout ce qui se trouva dans l'intérieur d'un temple qu'il avait fait démolir des ossements d'hommes, des membres d'enfants immolés aux démons, et beaucoup d'autres vestiges du culte sacrilège que les païens rendaient à leurs divinités. C'est à peu près l'effet que doit produire dans l'esprit de toute personne sensée l'étude de la fable; et c'est aussi l'usage qu'en ont fait les saints pères et tous les apologistes de la religion chrétienne.

Il est impossible d'entendre les livres qu'ils ont composés sur ce sujet, sans avoir quelque connaissance des fables. Le grand ouvrage de saint Augustin qui a pour titre *de la Cité de Dieu*, et qui a fait tant d'honneur à l'Eglise,

[1] Eph. 11, 12.
[2] Theodor. 5, c. 22; Ruff. 11, c. 22 et 23; Socr. 5, c. 16.
[3] Théophile, évêque d'Alexandrie.

est en même temps et une preuve de ce que j'avance, et un parfait modèle de la manière dont on doit sanctifier les études profanes. Il en faut dire autant des autres pères qui ont travaillé sur le même plan dès les premiers siècles de l'Eglise : Théophile d'Antioche, Tatien, Arnobe, Lactance, Théodoret. Eusèbe de Césarée, et surtout saint Clément d'Alexandrie, dont les Stromates sont un livre fermé et inaccessible à quiconque n'est point versé dans cette partie de l'ancienne érudition; au lieu que la connaissance des fables en facilite infiniment l'intelligence, ce qui ne doit pas être compté pour un médiocre avantage.

C'en est encore un d'une fort grande étendue, et particulier aux jeunes gens pour qui j'écris, que l'intelligence des auteurs, soit grecs, soit latins, soit français même, dans la lecture desquels on est souvent arrêté tout court si l'on n'a quelque teinture de la fable. Je ne parle pas seulement des poëtes, dont on sait qu'elle est comme le langage naturel : elle est souvent employée aussi par les orateurs; et elle leur fournit quelquefois, par d'heureuses applications, des traits fort vifs et fort éloquents. Tel est, par exemple, entre beaucoup d'autres, celui qu'on trouve dans une harangue de Cicéron au sujet de Mithridate, roi de Pont [1]. L'orateur marque que ce prince, fuyant devant les Romains après la perte d'une bataille, trouva le moyen d'échapper aux mains avares des vainqueurs en répandant sur la route, d'espace en espace, une partie des trésors et des dépouilles que lui avaient acquis ses conquêtes passées : à peu près, dit-il, comme on rapporte que Médée, poursuivie par son père dans la même région, répandit sur les chemins les membres de son frère Absyrte, dont elle avait coupé le corps en pièces, afin que le soin de ramasser ses membres épars, et la douleur dont un si triste spectacle pénétrerait son père, retardassent la vivacité de sa poursuite. La ressemblance est parfaite; si ce n'est, comme le remarque Cicéron, que ce fut la tristesse qui arrêta Eéta, père de Médée, et la joie des Romains.

Il est d'autres espèces de livres exposés aux yeux de tout le monde : les tableaux, les estampes, les tapisseries, les statues. Ce sont autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la fable, qui souvent en est l'explication et le dénoûment. Il n'est pas rare que dans les entretiens on parle de ces matières. Ce n'est point, ce me semble, une chose agréable, que de demeurer muet et de paraître stupide dans une compagnie, faute d'avoir été instruit, pendant la jeunesse, d'une chose qui coûte fort peu à apprendre.

Toutes ces raisons m'ont toujours fait souhaiter qu'on travaillât à une histoire de la fable qui pût être mise entre les mains de tout le monde, et qui fût faite exprès pour les jeunes gens. Le livre du père Gautruche est à peu près de ce genre; mais il n'a pas assez d'étendue, non plus que le traité du père Jouvenci, dont le titre est *Appendix de Diis*, et qui d'ailleurs est excellent. Celui de M. l'abbé Banier renferme en trois tomes une grande partie de ce qu'on peut désirer sur la fable, dont il tire le fond de l'histoire, ce qui est en ce genre le meilleur système, et dont il explique les différentes sources avec beaucoup de solidité et d'érudition : mais cet ouvrage est trop savant et trop étendu pour les jeunes gens, comme le serait aussi celui du père Tournemine, dont il nous a tracé un plan qui ferait désirer que l'ouvrage fût achevé. On a donné depuis peu un livre qui a pour titre, *Dictionnaire de la Fable*; il peut être fort utile pour s'éclaircir soi-même sur les difficultés qu'on trouve dans ses lectures sur la fable, mais ce n'en est pas une histoire suivie.

On pourrait en donner une, renfermée en un seul tome, qui fût d'une raisonnable étendue, où l'on rapporterait les faits les plus considérables et les plus connus, et qui peuvent le plus contribuer à l'intelligence des auteurs. Il serait bon, ce me semble, d'éviter ce qui n'a rapport qu'à l'érudition, et qui rendrait l'étude de la fable plus difficile et moins agréable; ou, du moins, de rejeter dans de courtes notes les réflexions qui seraient de ce genre. Mais, avant tout, il faudrait en écarter avec une sévérité inflexible tout ce qui pourrait nuire à la pureté des mœurs, et n'y laisser, non-seulement aucune histoire, mais aucune expression qui pût blesser, le moins du monde, des oreilles chastes et chrétiennes.

[1] Pro leg. Manil. n. 22.

CHAPITRE II.

DES ANTIQUITÉS.

Outre les événements contenus dans l'histoire, et les réflexions qui en sont une suite naturelle, cette étude renferme encore une autre partie, moins nécessaire et moins agréable, à la vérité, mais qui peut être fort utile si elle se fait avec goût et discernement : je veux dire la connaissance des usages, des coutumes, et de tout ce qu'on entend par le nom d'*Antiquités*. Il me semble qu'il en est à peu près de ceux qui étudient l'histoire comme des voyageurs. Ceux-ci, pour l'ordinaire, se proposent un certain but, qui est d'arriver dans leur patrie, ou dans quelque autre lieu où leurs affaires et leurs intérêts les appellent : et c'est ce but, ce motif, qui les fait agir et les met en mouvement. Ils ne laissent pas néanmoins, s'ils en ont le loisir, et s'ils se piquent de curiosité, d'examiner, chemin faisant, ce qui se rencontre sur leur route de plus remarquable, et d'en faire des espèces de journaux et des mémoires pour leur usage particulier. Voilà ce qu'on doit aussi pratiquer en étudiant l'histoire ; c'est-à-dire que, outre la suite des faits et des événements, et les sages réflexions auxquelles ils donnent lieu, on doit encore y ramasser avec soin tout ce qui regarde les usages, les coutumes, les lois, les arts, et mille autres connaissances curieuses qui servent à orner l'esprit, et qui contribuent aussi beaucoup à l'intelligence parfaite de l'histoire.

Utilité de l'étude des Antiquités.

Cette étude est, jusqu'à un certain point, d'une nécessité absolue pour tous les maîtres. Sans elle, il y a dans tous les auteurs beaucoup d'expressions, d'allusions, de comparaisons, qu'on ne peut entendre : sans elle, il n'est presque pas possible de faire un pas, dans la lecture même de l'histoire, qu'on ne se trouve arrêté par des difficultés, dont souvent une légère connaissance de l'antiquité donnerait la solution. Qu'on parcoure seulement le premier livre de Tite-Live, qui avec l'origine du peuple romain renferme celle de presque toutes ses lois et ses coutumes, et l'on reconnaîtra de quelle utilité et de quel secours est l'étude dont je parle.

Je sais que cette étude, comme toutes les autres, si on la pousse trop loin, a ses dangers et ses écueils. Il y a une sorte d'érudition obscure et mal conduite, qui ne s'occupe que de questions également vaines et épineuses, qui dans chaque matière cherche ce qu'il y a de plus abstrus et de plus inconnu, et qui se borne presque à la découverte de choses absolument superflues, qu'il serait souvent plus utile d'ignorer que de savoir. Sénèque [1], en plus d'un endroit, se plaint que ce mauvais goût, qui avait pris naissance chez les Grecs, était passé chez les Romains, et commençait à saisir la nation. Il remarque qu'il y a [2], en matière d'étude comme dans le reste, un excès et une intempérance vicieuse ; qu'il n'est pas moins blâmable de faire à grands frais un amas de connaissances inutiles, que de meubles superflus ; que cette sorte d'érudition n'est propre qu'à faire d'importuns discoureurs, sottement entêtés de leur mérite, et qui dans le fond sont de vrais ignorants. Il parle de Didyme, ce fameux grammairien, qui avait composé quatre mille volumes où il examinait une infinité de questions inutiles qui n'étaient bonnes qu'à être oubliées. Je le trouverais, dit Sénèque, bien malheureux s'il avait été condamné, je ne dis pas à composer, mais seulement à lire un si grand nombre de livres : *Quatuor millia librorum Didymus grammaticus scripsit; miser, si tam multa supervacua legisset.*

Juvénal [3] se moque aussi, avec raison, du

[1] « Ecce Romanos quoque invasit inane studium supervacua discendi. » (Lib. *de Brev. Vitæ*, cap 14.)

[2] « Plus scire velle, quam sit satis, intemperantiæ genus « est... An tu existimas reprehendendum, qui supervacua usu sibi comparat, et pretiosarum rerum pompam « in domo explicat ? non putas eum, qui occupatus est in « supervacua litterarum suppellectile ? Quid quòd ista « liberalium artium consectatio molestos, verbosos, in- « tempestivos, sibi placentes facit, et ideò non discentes « necessaria, quia supervacua didicerunt. » (*Epist.* 88.)

[3] . . . . . Sed vos sævas imponite leges,
Ut præceptori verborum regula constet ;
Ut legat historias ; auctores noverit omnes
Tanquam ungues digitosque suos ; ut forté rogatus

mauvais goût de ceux de son temps, qui exigeaient qu'un précepteur fût en état de répondre, sans préparation, sur mille questions absurdes et ridicules. En effet, c'est bien peu connaître le prix du temps, et bien mal placer sa peine et son travail, que de les employer à l'étude de choses obscures et difficiles, et en même temps, comme le dit Cicéron[1], non nécessaires, quelquefois même veines et frivoles.

Turpe est difficiles habere nugas,
Et stultus labor est ineptiarum[2].

Un maître sensé évitera avec soin ce défaut. En s'appliquant à l'histoire et aux antiquités, il ne poussera point trop loin ses recherches, et gardera dans cette étude une sage sobriété. Il se souviendra de ce que dit Quintilien[3], que c'est une sotte et pitoyable vanité que de se piquer de savoir sur un sujet tout ce qu'en ont dit les auteurs les moins estimables; qu'une telle occupation use et consume mal à propos un temps et des efforts que l'on doit réserver pour de meilleures choses; et qu'entre les vertus et les perfections d'un bon maître, celle de savoir ignorer certaines choses n'est pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes grammatici habebitur, aliqua nescire.*

Il y a un art de faire entrer de l'agrément dans ces matières, sèches par l'ordinaire et rebutantes, de les assaisonner par de courtes histoires ou réflexions qu'on y mêle, d'en écarter presque toutes les difficultés et les épines, de n'en laisser cueillir aux jeunes gens, pour ainsi dire, que la fleur, de réveiller leur goût et de piquer leur curiosité par des traits singuliers et frappants; en un mot,

Dum petit aut thermas, aut Phœbi balnea, dicat
Nutricem Anchisæ, nomen patriamque novercæ
Anchemoli, dicat quot Acestes vixerit annos,
Quot Siculus Phrygibus vini donaverit urnas.
(Juven. lib. 3. sat. 7.) (v. 229-236.)

[1] « Alterum est vitium, quòd quidam nimis magnum « studium multamque operam in res obscuras atque dif- « ficiles conferunt, easdemque non necessarias. » (Cic. de Offic. l. 1, n. 19.)

[2] Martial.

[3] Quint. lib. 1, cap. 8.

de leur faire desirer et attendre avec quelque impatience cette sorte d'exercice.

Avec ces précautions, on ne peut trop recommander l'étude des antiquités, ni aux écoliers, ni aux maîtres. Ceux-ci la doivent regarder comme un de leurs devoirs essentiels. Elle fait partie d'une érudition qui est non-seulement convenable, mais absolument nécessaire à des personnes destinées par leur état à étudier et à enseigner les belles-lettres. L'université, dans tous les temps, s'est distinguée par cet endroit autant que par tous les autres. On a toujours vu sortir de son sein des savants en tout genre, qui ont fait honneur à la littérature et à la nation par les doctes ouvrages qu'ils ont donnés au public : Turnèbe, Muret, Buchanan, Scaliger, Casaubon, et tant d'autres, qui ont enseigné ou étudié dans l'université de Paris.

C'est à nous à soutenir leur gloire, et à regarder leur réputation comme un riche et précieux patrimoine que nous devons transmettre à nos successeurs dans son entier, et ne pas souffrir qu'il diminue ou se dissipe par notre paresse et notre indolence. Nous voyons plusieurs de nos confrères se distinguer dans l'université, chacun selon son goût et son attrait, en différents genres de littérature : composition en prose ou en vers grecs et latins; étude profonde de la rhétorique et des anciens rhéteurs, de la poétique et des maîtres qui en ont traité, de la grammaire en général et de toutes ses parties; connaissance exacte des auteurs anciens, de l'histoire, tant grecque que romaine, et des antiquités de l'une et de l'autre nation. Une noble émulation nous est permise en ce point. Nous devons, tous tant que nous sommes, faire effort pour atteindre, et même, s'il se peut, pour passer ceux qui jusqu'ici nous ont devancés.

Il ne s'agit pas seulement de la gloire de l'université, mais de l'honneur de la nation, qui doit nous toucher sensiblement. Il semble que certains peuples voisins travaillent à nous enlever la gloire de l'érudition par l'application extraordinaire qu'ils donnent aux sciences, et par les grands et doctes ouvrages dont ils enrichissent le public. Ils ne peuvent disputer aux Français celle d'exceller dans ce qui regarde l'éloquence et la poésie, l'étude des

belles-lettres, la finesse et la délicatesse de la composition; le siècle de Louis le Grand ayant été pour nous ce que fut autrefois celui d'Auguste pour les Romains, c'est-à-dire la règle et le modèle du bon goût en tout genre. En conservant avec soin et avec jalousie cette glorieuse partie de notre ancien héritage, il n'en faut pas négliger une autre, qui doit aussi nous être fort précieuse; et la perfection de notre état est de joindre ensemble ces deux choses, le bon goût des belles-lettres, et celui de l'érudition.

Ces deux parties, quoique bien différentes, ne sont point incompatibles, et elles doivent se prêter un mutuel secours. En effet, l'érudition brille tout autrement quand elle est soutenue d'une composition fine et délicate, telle qu'on la voit dans les ouvrages de Muret, de Manuce, et de beaucoup d'autres illustres savants qui ont fait tant d'honneur à la littérature; et, d'un autre côté, la délicatesse de la composition est infiniment relevée par la solidité et la multiplicité des pensées et des choses que l'érudition lui fournit.

Je ne sais si l'amour de la patrie et la prévention pour un corps dont j'ai l'honneur d'être m'aveuglent; mais il me semble que les deux caractères dont je viens de parler se trouvent heureusement réunis dans la plupart des Mémoires qu'a donnés au public l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. On y trouve une grande partie des antiquités expliquées avec beaucoup de netteté et d'élégance. J'en ai fait grand usage dans le peu que j'en rapporte ici. Le double titre d'Inscriptions et de Belles-Lettres que porte cette académie marque assez que son but est de joindre la délicatesse de la littérature à la profondeur de l'érudition. Pour ne point parler de beaucoup d'autres savants académiciens, tels qu'étaient M. l'abbé Fraguier et M. l'abbé Massieu, elle a perdu, depuis peu, un excellent sujet, qui réunissait dans un degré éminent ces deux qualités : je parle de M. Boivin le jeune, professeur royal en langue grecque, garde de la Bibliothèque du Roi, et l'un des quarante de l'Académie Française. Il avait une vaste érudition; et je ne sais si dans toute l'Europe il y avait un homme qui possédât la langue grecque plus parfaitement que lui. Mais en même temps il composait dans les trois langues, grecque, latine et française, soit en prose, soit en vers, avec une extrême délicatesse. Plusieurs de nos plus habiles professeurs de l'université ne manquaient jamais de lui montrer leurs compositions, et ils se trouvaient toujours bien de sa critique également modeste et judicieuse. Pour moi, quoiqu'il fût mon cadet pour l'âge, je l'ai toujours regardé comme mon maître pour les belles-lettres, surtout pour le grec; et je lui dois une grande partie du peu que je sais.

C'est à cette érudition que doivent tendre les jeunes maîtres qui songent à faire des études sérieuses, et à conduire celles des autres. La longueur et la difficulté du travail ne doivent point les rebuter. En consacrant tous les jours un certain temps réglé à la lecture des anciens auteurs, ils feront peu à peu un amas de richesses dont ils seront eux-mêmes étonnés dans la suite. Il ne s'agit que de commencer, de mettre le temps à profit, et de faire ses remarques avec ordre et clarté. Pour savoir ce qu'il est à propos d'observer dans ses lectures, il faudrait déjà avoir quelque goût et quelque teinture d'érudition. Ainsi, pour me renfermer dans celle dont il s'agit ici, il serait à souhaiter qu'un maître, avant que de s'engager dans l'étude des anciens historiens, eût parcouru au moins ce que Rosinus a écrit sur les antiquités romaines. Ce travail n'est pas de longue haleine; et il peut cependant être d'un grand usage pour les jeunes maîtres dans la lecture des auteurs, en les rendant attentifs à plusieurs choses qui sans cela pourraient leur échapper. On a un petit traité latin du P. Cantel, jésuite, intitulé *de romanâ Republicâ*, qui est fort propre pour les commençants. Il y en a un français, mais fort abrégé, qui a pour titre, *Abrégé des Antiquités romaines*, qu'on pourrait mettre entre les mains des jeunes gens, jusqu'à ce qu'on en ait fait un exprès pour eux; et j'espère que quelque habile maître voudra bien se charger de ce petit ouvrage.

On peut rapporter à sept ou huit chefs une bonne partie de ce qui regarde les antiquités : la religion, le gouvernement politique, la guerre, la navigation, les monuments et édifices publics, les jeux, les combats, les spec-

tacles, les arts et les sciences, les usages de la vie commune comme les repas, les habits, les monnaies, etc.

Chacune de ces parties en renferme beaucoup d'autres. Par exemple, sous le titre de *religion* sont compris les dieux, les prêtres, les temples; les vases, meubles, instruments employés à divers actes de religion; les sacrifices, les fêtes, les vœux et les oblations, les oracles et les présages : sous le titre de *gouvernement politique*, les comices ou assemblées, les différentes magistratures, les lois, les jugements; et ainsi de tout le reste.

Il y a mille choses curieuses, et dignes certainement d'être observées, qu'un maître un peu versé dans cette étude fait remarquer à ses disciples, selon que l'occasion s'en présente; et à la longue il leur remplit l'esprit d'un grand nombre de connaissances utiles et agréables, qui ne leur coûtent presque aucun travail. Quelques exemples en seront la preuve, et montreront combien l'étude des antiquités peut servir, soit pour exciter la curiosité des jeunes gens et leur inspirer du goût pour la lecture, soit même pour leur insinuer d'utiles principes par rapport aux mœurs et à la religion. Je me bornerai ici à un seul article qui regarde les arts, et je n'en traiterai qu'une très-médiocre partie.

FAITS ET RÉFLEXIONS SUR CE QUI REGARDE L'INVENTION DES ARTS.

Il est important, en lisant les auteurs, d'y remarquer soigneusement l'origine des arts et des sciences, leurs différents progrès, leur décadence et leur chute, les faits rares et curieux qu'on y trouve sur ce sujet, les hommes illustres qui ont excellé, les princes qui en ont fait fleurir l'étude en accordant leur protection aux personnes qui se distinguaient en quelque genre que ce fût; et l'on ne doit pas omettre les découvertes qui ont échappé aux recherches des anciens, et qui étaient réservées pour les siècles postérieurs. Je ne toucherai que les deux derniers articles, et je me contenterai d'en indiquer seulement quelques exemples. J'y joindrai quelque chose sur les mesures et les monnaies.

§ I. Découvertes échappées aux anciens.

Les jeunes gens entendent souvent parler de cavalerie dans les descriptions de combats dont les auteurs sont pleins; mais il est rare qu'ils fassent attention à une chose fort étonnante en elle-même, et qu'on a de la peine à comprendre, c'est qu'anciennement les cavaliers ne se servaient point d'étriers. Il fallait donc, quand l'âge les appesantissait, qu'ils se fissent mettre à cheval par leurs écuyers, s'ils en avaient, ou qu'ils prissent l'avantage d'un terrain plus élevé, ou de quelque pierre, ou d'un tronc d'arbre [1]. Plutarque observe que Gracchus fit mettre sur les grands chemins, d'espace en espace, des pierres pour aider les cavaliers à monter à cheval.

On est surpris avec raison que les anciens n'aient point employé le verre pour leurs fenêtres. Le verre cependant était en usage chez eux. Sans parler des glaces et des miroirs dont les chambres étaient parées, on employait le verre pour faire des vases, des tasses, des gobelets, qui imitaient parfaitement le cristal, et qui n'étaient pas un des moindres ornements des buffets. Quoi de plus facile que d'en faire des vitres? Cependant les anciens ne s'en étaient point avisés.

Ils n'usaient point non plus de lin pour les chemises, qui contribuent beaucoup pourtant à la propreté et à la santé; et c'est une des raisons qui rendaient chez eux le bain absolument nécessaire.

On fait de même observer aux jeunes gens que plusieurs inventions des plus nécessaires à la vie, telles que sont les moulins à eau, les moulins à vent, les lunettes, la boussole, l'imprimerie, et d'autres choses pareilles, n'étaient point connues des anciens, et que nous devons la plupart de ces rares et précieuses inventions à des siècles de barbarie, où régnaient encore la grossièreté et l'ignorance que l'irruption des peuples du Nord, ennemis et destructeurs de tous les ouvrages de l'art, avaient répandues dans toute l'Europe. Quelles découvertes n'a-t-on point faites dans l'astronomie par le moyen des lunettes

[1] In Vitâ Gracchi.

d'approche ! Quel changment la boussole n'a-t-elle point apporté dans la navigation !

On ne manque pas, à cette occasion, de faire remarquer aux jeunes gens que l'invention des arts ne doit point être attribuée à l'industrie humaine seule, mais à une providence particulière, qui, se cachant pour l'ordinaire sous des rencontres qui ne paraissaient que l'effet du hasard, a conduit les hommes par degrés à des découvertes merveilleuses, pour leur procurer, dans les temps marqués, les nécessités et les commodités de la vie. C'est une vérité que les païens même ont reconnue, et Cicéron [1], parcourant ce qu'il y a de plus utile et de plus précieux dans la nature, avoue que tout cela serait demeuré enseveli dans l'oubli, et caché dans les entrailles de la terre, si Dieu n'en avait donné la connaissance et l'usage à l'homme.

Pour appuyer cette réflexion et rendre cette vérité plus sensible, on explique en détail aux jeunes gens ce qui regarde la boussole, et un tel récit ne peut que leur faire beaucoup de plaisir. La boussole, leur dit-on, est une boîte où il y a une aiguille aimantée, et soutenue de telle sorte qu'elle peut tourner de tous côtés. Cette aiguille, par la vertu de l'aimant dont on l'a frottée, se dirige toujours d'une manière fixe, à peu de chose près, sur la ligne méridienne, tournant une de ses extrémités vers le nord et l'autre vers le midi ; et par ce moyen elle découvre au pilote de quel côté est porté le vaisseau. Les anciens, avant l'invention de la boussole, ne pouvaient naviguer fort loin en pleine mer, parce qu'ils n'avaient pour se conduire que le soleil et les étoiles ; et quand ce secours leur manquait, ils allaient au hasard, et ne savaient de quel côté le vaisseau avançait. C'est pour cela qu'ils ne s'éloignaient pas beaucoup des côtes, et qu'ils n'osaient entreprendre des voyages de long cours. La boussole a levé ces difficultés, parce que, quelque temps qu'il fasse pendant le jour, et quelque obscurité qu'il y ait durant la nuit, elle montre toujours où est le nord et le midi, et, par une suite nécessaire, où est l'orient et l'occident, et fait connaître sûrement la route que tient le vaisseau.

[1] Cic. de Divinat. lib. 11, n. 118.

La découverte du Nouveau-Monde, et par conséquent le salut d'une infinité d'âmes, dépendait de l'invention de la boussole ; et il est étonnant qu'elle ait été ignorée si longtemps, car elle n'est connue en Europe que depuis environ trois cents ans. Des deux vertus spécifiques qu'a la pierre d'aimant, les anciens en connaissaient une parfaitement, savoir celle d'attirer et de soutenir le fer. Comment ne sont-ils point parvenus à découvrir l'autre, qui est de se tourner et de se fixer toujours vers le nord et le midi, découverte qui nous paraît maintenant si facile et si naturelle ! Qui ne voit clairement que Dieu, qui rend les hommes attentifs ou distraits sur les effets de la nature, selon ses vues et son bon plaisir, avait réservé dans ses décrets éternels cette importante découverte pour les temps où il voulait que l'Évangile fût porté dans ces terres, inaccessibles jusque-là à nos vaisseaux parce qu'elles étaient séparées de nous par des espaces immenses de mer qu'ils ne pouvaient traverser, et que Dieu n'avait point encore levé les barrières qui nous en avaient fermé l'entrée?

En parlant aux jeunes gens des vaisseaux des anciens, on les avertit qu'il y a une grande difficulté entre les savants pour expliquer comment les rangs de rames étaient disposés. Il y en a, dit le P. Montfaucon, qui veulent qu'ils fussent mis en long, et à peu près comme sont aujourd'hui les rangs de rames dans les galères. D'autres, et il est lui-même de ce nombre, soutiennent que les rangs des birèmes, des trirèmes, des quinquérèmes ou pentères, et d'autres, multipliés jusqu'au nombre de quarante en certains vaisseaux, étaient les uns sur les autres, non perpendiculairement, ce qui aurait été impossible, mais obliquement et comme par degrés, et ils le prouvent par une infinité de passages d'auteurs. Mais ce qu'il y a de plus fort pour ce sentiment, c'est que les anciens monuments, surtout la colonne Trajane, nous représentent ces rangs les uns sur les autres. Cependant, ajoute le P. de Montfaucon, nos plus habiles gens de marine prétendent que cela est impossible. Tous ceux, dit-il, à qui j'en ai parlé, dont quelques-uns sont de la première distinction et d'une habileté reconnue de tout le monde, parlent de même.

Sans être fort habile dans la marine, on conçoit aisément qu'il devait y avoir une difficulté presque insurmontable dans la manœuvre des vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, tels que ceux de Ptolémée Philopator[1], roi d'Égypte, et d'Hiéron, roi de Syracuse. Le vaisseau d'Hiéron, fabriqué sous la direction d'Archimède, avait vingt rangs de rames, et l'autre quarante. Celui-ci était long de deux cent quatre-vingts coudées, large de trente-huit, et en avait de hauteur environ cinquante. Les rames de ceux qui tenaient le plus haut rang avaient de longueur trente-huit coudées. Il paraît, par la colonne Trajane, que dans les birèmes et dans les trirèmes il n'y avait qu'un rameur à chaque rame : il n'est pas aisé de décider pour les autres. Aussi Plutarque[2] remarque-t-il que le vaisseau de Ptolémée, plus semblable à un bâtiment immobile qu'à un navire, n'était que pour la pompe et le spectacle, et non pour l'usage. Tite-Live dit à peu près la même chose du navire de Philippe, roi de Macédoine, qui avait seize rangs de rames : *Jussus Philippus naves omnes tectas tradere; quin et regiam unam inhabilis propè magnitudinis, quam sexdecim versus remorum agebant*[3]. Végèce ne compte entre les vaisseaux de raisonnable grandeur et propres pour la guerre, que les quinquérèmes et ceux de moindres rangs; et il n'est guère parlé que de ceux-là dans les auteurs. Il paraît même que, depuis Auguste, on n'a guère employé d'autres vaisseaux à plusieurs rangs de rames que les trirèmes et les birèmes.

Mais, pour bien juger de la manœuvre de ces vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, il faudrait l'avoir vue de ses propres yeux. L'histoire parle des navires de Démétrius, surnommé *le Poliorcète*[4], qui étaient à seize rangs de rames: avant lui on n'en avait point encore vu de tels. Leur agilité, dit Plutarque, leur vitesse et leur adresse à tourner, étaient encore plus admirables que leur grandeur énorme. Tout cela était de l'invention de ce prince, qui avait un merveilleux génie pour les arts, et qui inventa bien des choses inconnues aux architectes. Ces navires faisaient l'admiration des gens de son temps, qui n'auraient jamais pu croire que cela fût possible, s'ils ne l'avaient vu.

J'ai fait ces remarques pour montrer combien il est important, en lisant les auteurs grecs et latins, d'être attentif à y observer exactement, dans les descriptions qu'on y trouve de flottes et de combats sur mer, tout ce qui a rapport à la construction des vaisseaux, à leurs formes et à leurs espèces différentes, et aux différents changements qui sont arrivés dans la marine par rapport à la navigation.

Je dois pourtant avertir les jeunes gens, en général, qu'il y a certains faits merveilleux rapportés par les anciens, sur lequel il est bon de suspendre un peu sa croyance jusqu'à ce qu'on les ait examinés avec plus de soin. Pline[1] dit que du temps de Tibère on avait trouvé le secret de rendre le verre malléable; mais qu'on avait étouffé entièrement cette invention, de peur qu'elle fît perdre le prix et l'estime à l'or, à l'argent, et à toute sorte de métaux. Dion[2] rapporte l'histoire d'un ouvrier qui ayant laissé tomber à dessein devant Tibère un vase de verre qu'il lui présentait, en ramassa sur-le-champ les morceaux, et, après les avoir un peu maniés, montra le vase entier et sans aucune fracture. D'autres auteurs, sur la foi de Pline, ont raconté le même fait. Cependant les savants assurent que la prétendue *malléabilité* du verre est une chimère, que la saine physique dément absolument. Aussi Pline avoue que ce qu'on en disait avait plus de cours que de fondement : *Ea fama crebior diù quàm certior fuit.*

Je ne sais si l'on peut faire plus de fond sur ce que le même Pline raconte[3] d'un petit poisson appelé par les Grecs *echeneis*, et par les Latins *remora*, qui, s'étant attaché sous le gouvernail de la galère qui portait l'empereur Caligula, l'arrêta tout court, sans que quatre cents rameurs qui y étaient la pussent faire avancer.

[1] On en peut voir la description dans Athénée, liv. 5.
[2] In Vitâ Demet.
[3] Liv. lib. 33, n. 30.
[4] Plut. in Vitâ Demet. — Diod. Sic. lib. 20.

[1] Lib. 36, c. 26.
[2] Lib. 57, p. 617.
[3] Lib. 31, cap. 1.

§ II. Honneurs rendus aux savants.

Il y aurait beaucoup de choses à observer dans l'histoire ancienne sur ce qui regarde les honneurs rendus à ceux qui ont inventé ou perfectionné les arts, et en général aux savants du premier ordre qui se sont distingués d'une manière particulière : mais mon dessein ne me permet pas de m'étendre beaucoup sur ce sujet, quelque intéressant qu'il fût pour nous.

On ne peut lire la lettre [1] que Philippe, roi de Macédoine, écrivit à Aristote, sans être ravi d'admiration en voyant que ce prince préférait à la joie que lui avait causée la naissance d'un fils celle qu'il aurait de lui donner pour maître le premier philosophe de son temps et le plus habile homme qui eût jamais été.

L'estime singulière que fit Alexandre le Grand des poésies d'Homère, et les égards qu'il eut, dans le sac de la ville de Thèbes, pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guère moins acquis de réputation que toutes ses conquêtes; et on l'admire presque autant lorsque, déchargé du faste de la royauté, il aime à s'entretenir familièrement avec les célèbres peintres et sculpteurs de son temps, que lorsque, marchant à la tête de ses armées, il porte partout la terreur.

La protection éclatante que Mécène accorda aux gens de lettres, employant pour leur faire du bien tout le crédit qu'il avait auprès du prince, a rendu son nom immortel, et a procuré au siècle d'Auguste la gloire d'être regardé à jamais comme l'âge d'or de la littérature et la règle du bon goût en tout genre d'érudition.

Quand on lit [2] que le roi catholique et le cardinal Ximénès, allant un jour à un acte public qui se soutenait dans la nouvelle université d'Alcala, voulurent que le recteur marchât au milieu d'eux (prérogative que cette université a toujours conservée depuis), on sent bien que ce n'était point à la personne du recteur qu'ils rendaient cet hommage public, mais qu'en grand roi et en grand ministre ils voulaient, par là, inspirer le goût des lettres et des sciences, qui rendent toujours avec usure aux princes la gloire qu'elles en reçoivent.

Les priviléges singuliers que nos rois accordèrent autrefois à l'université de Paris, la mère et le modèle de toutes les autres, partaient du même principe; et la réputation qu'elle s'est acquise à elle-même et au monde chrétien montre que les rois nos fondateurs n'ont point été trompés dans leurs vues, qu'elle a remplies au delà de toutes leurs espérances. Il en sera ainsi dans tous les temps. Les arts et les sciences fleuriront toujours dans les Etats où elles seront honorées; et à leur tour, elles honoreront infiniment les Etats et les princes qui les auront fait fleurir.

Je ne puis m'empêcher d'insérer ici un fait arrivé tout récemment et presque sous nos yeux, qui mérite d'être célébré dans toutes les langues, et inscrit en caractères éclatants dans tous les fastes de la littérature. C'est ce qui s'est fait en Angleterre dans les obsèques du célèbre M. Newton, l'Archimède de notre siècle par la sublimité de ses raisonnements dans la théorie et par la force de son génie industrieux et inventif dans la pratique. Je ne ferai que transcrire ce qui se trouve dans le bel éloge qu'en fit M. de Fontenelle, avec son éloquence ordinaire, dans l'ouverture de l'académie des sciences de l'année de 1727.

« Son corps fut exposé sur un lit de parade « dans la chambre de Jérusalem, endroit « d'où l'on porte au lieu de leur sépulture les « personnes du plus haut rang et quelquefois « les têtes couronnées. On le porta dans l'ab- « baye de Westminster, le poêle étant sou- « tenu par milord grand chancelier, par les ducs « de Montrose et Roxbugh, et par les comtes « de Pembroke, de Sussex et de Maclesfield. Ces « six pairs d'Angleterre, qui firent cette fonc- « tion solennelle, font assez juger quel nom- « bre de personnes de distinction grossirent « la pompe funèbre. L'évêque de Rochester « fit le service, accompagné de tout le clergé « de l'église. Le corps fut enterré près de « l'entrée du chœur. Il faudrait presque re- « monter chez les anciens Grecs, si l'on vou- « lait trouver des exemples d'une aussi grande

[1] Aul. Gell. lib. 9, c. 3.

[2] Hist. de Ximén. par M. Fléchier, liv. 6.

« vénération pour le savoir. La famille de « M. Newton imite encore la Grèce de plus « près par un monument qu'elle lui fait éle- « ver, et auquel elle emploie une somme con- « sidérable. Le doyen et le chapitre de Wets- « minster ont permis qu'on le construise dans « un endroit de l'abbaye qui a été souvent re- « fusé à la plus haute noblesse. La patrie et la « famille ont fait éclater pour lui la même re- « connaissance que s'il les avait choisis. »

Je n'ai pas besoin de prier qu'on me pardonne cette digression. Pour peu qu'on soit sensible au bien public et à l'honneur des lettres, il ne se peut qu'on ne soit vivement touché de cette espèce d'hommage solennel que la noblesse d'un puissant royaume, au nom, ce semble, de toute la nation, rend à la science et au mérite.

§ III. Des mesures de temps et de lieux, et des monnaies anciennes.

J'ajoute cet article, non pour entrer dans la discussion de ces matières, la plupart très-difficiles, mais pour en donner une légère connaissance aux jeunes gens, et pour mettre sous leurs yeux un tarif des différentes sommes qui se rencontrent souvent dans les auteurs, et qui par elles-mêmes ne présentent à l'esprit aucune idée claire de leur valeur. Pline l'ancien [1] dit que Roscius, le plus célèbre acteur de son temps, gagnait par an cinq cent mille sesterces: *Apud majores Roscius histrio* H-S *quingentaannua meritasse proditur*. On lit dans Paterculus [2] que Paul Emile mit dans le trésor public deux cents millions de sesterces : *Bis millies centies* H-S *ærario contulit*. De jeunes gens ne connaissent point nettement la valeur de ces sommes. Le tarif leur apprend en un coup d'œil que la première somme est de 62,500 liv., et la seconde de vingt-cinq millions de notre monnaie.

1. Mesures de temps.

Les Grecs comptaient par olympiades, dont chacune comprenait l'espace de quatre années entières. Et ces olympiades prenaient leur nom des jeux olympiques, qui se célébraient dans le Péloponèse, auprès de la ville de Pisa, autrement dite *Olympia*. La première olympiade, où Corébus remporta le prix, commence, selon Ussérius, à l'été de l'année du monde 3228.

Varron place la fondation de Rome à la troisième année finissante de la sixième olympiade, qui est l'an du monde 3251, selon Ussérius, et avant Jésus Christ 753. Caton la place deux ans plus tard. Ussérius ne suit ni l'un ni l'autre, et la met cinq ans plus tard que Varron. Tite-Live, selon M. Dodwell, a suivi le sentiment de Caton : c'est ce qui m'a déterminé à m'y attacher aussi, depuis que j'ai formé le dessein de travailler à l'histoire romaine. Ainsi je place, avec Caton, la fondation de Rome à la fin de la première année de la septième olympiade, qui est l'an du monde 3253, et avant Jésus-Christ 751.

Voilà les deux époques les plus nécessaires pour l'intelligence de l'histoire, les olympiades et la fondation de Rome, en y joignant celles du monde et de l'ère chrétienne.

2. Mesures itinéraires.

Le point est la moindre partie qui se puisse décrire.

Douze points font une ligne.

Douze lignes font le pouce.

Douze pouces font le pied.

Deux pieds et demi font le pas commun.

Deux pas communs, ou cinq pieds, font le pas géométrique.

Cela posé, voici les mesures itinéraires les plus connues.

Le *stade* était particulier aux Grecs, et il est de 125 pas géométriques. Par conséquent il en faut 20 pour faire une lieue commune de France, qui est de 2500 pas.

Le *mille*, chez les Romains est de 8 stades, ou de 1000 pas géométriques, un peu moins d'une demi-lieue.

La *lieue* des anciens Gaulois est de 1500 pas.

La *parasange*, chez les Perses, est ordinairement de 30 stades, c'est-à-dire d'une lieue et demie. Il y en a depuis 20 jusqu'à 60 stades.

Le *schœne* le plus commun chez les Égyp-

[1] Lib. 7, c. 39.
[2] Lib. 1, c. 9.

tiens est de 40 stades, et ainsi de deux lieues. Il y en a depuis 20 jusqu'à 120.

La *lieue commune* de France est de 2500 pas; la *petite*, de 2000 pas; la *grande*, de 3000 pas. Quand on parle des lieues de France, on entend ordinairement les communes.

3. Des monnaies anciennes.

La dragme attique, à laquelle répond le denier romain, nous doit servir de règle pour connaître la valeur de toutes les autres monnaies. M. de Tillemont la fait monter à douze sous de notre monnaie; le père Lamy, à huit sous, à quelque chose près; M. Dacier, à dix sous. C'est à ce dernier sentiment que je m'en tiens, sans examiner ici les raisons de ces différences, seulement parce que cette manière de compter est la plus facile, et par conséquent la plus propre pour les jeunes gens. Je prends notre monnaie, en fixant le marc à vingt-sept livres tournois, ce qui est regardé par la plupart des nations de l'Europe comme le prix intrinsèque de l'argent.

Monnaies grecques.

L'*obole* attique est la sixième partie d'une dragme attique.

La *dragme* attique est composée de six oboles. Elle répond au denier romain, et vaut dix sous de France.

La *mine* attique vaut cent dragmes, et par conséquent 50 livres de France.

Le *talent* attique vaut soixante mines, et par conséquent trois mille livres de France.

Myriade est un mot grec qui signifie dix mille. Ainsi une myriade de dragmes signifie dix mille dragmes, et vaut 5000 livres.

Le *stater* attique était une monnaie d'or du poids de deux dragmes, qui valaient vingt dragmes d'argent, et par conséquent dix livres de France. Le *darique*, monnaie d'or des Perses, et celle qui portait le nom de Philippe, roi de Macédoine, *Philippei*, étaient de la même valeur que le stater attique.

Le *sicle*, monnaie des Hébreux, valait quatre dragmes attiques, c'est-à-dire 40 sous.

Monnaies romaines.

L'*as* romain, autrement appelé *libra*, ou *pondo*, valait, dans son origine, la dixième partie du denier romain.

Le *petit sesterce*, *sestertius* ou *nummus*, était la quatrième partie du denier romain, et valait deux sous et demi de France. Il était d'abord marqué ainsi, L-L-S, parce qu'il valait deux *as*, ou deux livres et demie; *sestertius* pour *semistertius*, comme qui dirait un demi ôté de trois. Ensuite les libraires ont mis une H pour les deux L-L, et ont ainsi marqué le sesterce, H-S.

Le *denier* était une petite pièce d'argent qui valait dix as quatre sesterces, et par conséquent dix sous de France.

Le *grand sesterce*, c'est-à-dire *sestertium*, au neutre, signifie une somme qui valait 1000 petits sesterces, 250 deniers romains, 125 livres de France.

Cette dernière somme se comptait diversement. *Decem sestertia*, dix grands sesterces, ou dix mille petits *Centena millia* H-S ou *nummûm*, cent mille petits sesterces. *Decies centena millia* H-S, dix fois cent mille petits sesterces, ou un million de petits sesterces. Quelquefois on met l'adverbe seul, *decies*; et pour lors on sous-entend *centena millia* H-S.

Le nom de la monnaie d'or était *aureus* ou *solidus*. Il est estimé ordinairement dans les auteurs 25 deniers d'argent.

La proportion de l'or à l'argent a fort varié dans tous les temps. On peut s'en tenir à celle de dix à un pour l'antiquité. Ainsi un talent d'argent vaut trois mille livres, un talent d'or trente mille livres. Maintenant la proportion de l'or à l'argent est à peu près de quinze à un.

NOMBRES ROMAINS.

I.	1.
V.	5.
X.	10.
L.	50.
C.	100.
IↃ.	500.
∞CIↃ.	1000.
IↃↃ.	5000.
CCIↃↃ.	10000.
IↃↃↃ.	50000.
CCCIↃↃↃ.	100000.

TARIF DES MONNAIES GRECQUES.

MYRIADES.

	Livres.
1 myrias drachmarum atticarum. . .	5,000
2 myriades.	10,000
3 —	15,000
4 —	20,000
5 —	25,000
10 —	50,000
20 —	100,000
50 —	250,000
100 —	500,000
200 —	1,000,000
1000 —	5,000,000

TALENTA.

	Livres
1 talentum.	3,000
2 talenta.	6,000
5 —	15,000
10 —	30,000
50 —	150,000
100 —	300,000
500 —	1,500,000
1,000 —	3,000,000
5,000 —	15,000,000
10,000 —	30,000,000
20,000 —	60,000,000
50,000 —	150,000,000
100,000 —	300,000,000

TARIF DES MONNAIES ROMAINES.

AS.

	Livres.
Millia singula æris, vel mille asses. .	50
Duo millia æris.	100
4 — —	200
5 — —	250
10 — —	500
20 — —	1,000
50 — —	2,500
100 — —	5,000
500 — —	25,000
1,000 — — vel millies.	50,000
10,000 — — vel decies millies. .	500,000
20,000 — — vel vigesies millies. .	1,000,000
100,000 — — vel centies millies. .	5,000,000

SESTERTIUS.

	Livres.	Sous.
1 sestertius, vel nummus. .	»	2 1/2
8 sestertii, vel nummi. . .	1	»
24 —	3	»
80 —	10	»
100 —	12	10
200 —	25	»
400 —	50	»
800 —	100	»
1,000 —	125	»
4,000 —	500	»
8,000 —	1,000	»
80,000 —	10,000	»
Centena millia HS. vel nummûm (100,000).	12,500	»
Bis centena millia HS. (200,000). .	25,000	»
Quingenta millia HS. (500,000). .	62,500	»
Decies centena millia HS. (1,000,000).	125,000	»
Quindecies centena millia HS. (1,500,000).	187,500	»
Vicies centena millia HS. (2,000,000).	250,000	»
Quinquagies centena millia HS. (2,500,000	625,000	»
Centies centena millia HS. (10,000,000).	1,250,000	»
Quingenties centena millia HS. (50,000,000).	6,250,000	»
Millies centena millia HS. (100,000,000).	12,500,000	»
Bis millies centena millia HS. (200,000,000).	25,000,000	»
Decies millies centena millia HS. (1,000,000,000).	125,000,000	»
Vicies millies centena millia HS. (2,000,000,000).	250,000,000	»
Quadragies millies centena millia HS. (4,000,000,000).	500,000,000	»
Quadragies quater millies C. M. HS. (4,400,000,000).	550,000,000	»
Quadragies octies millies C. M. HS. (4,800,000,000).	600,000,000	»
Quinquagies sexies millies C. M. HS. (5,600,000,000).	700,000,000	»
Sexagies quater millies C. M. HS. (6,400,000,000).	800,000,000	»
Septuagies bis millies C. M. HS. (7,200,000,000).	900,000,000	»
Octuagies millies C. M. HS. (8,000,000,000).	1,000,000,000	»
Centies millies centena millia HS. (10,000,000,000).	1,250,000,000	»

SESTERTIUM.

						Livres.
1	sestertium.	. . .	250	drachmæ.	. . .	125
2	—	. . . .	500	—	. . . .	250
4	—	. . . .	1,000	—	. . . .	500
10	—	. . . .	2,500	—	. . . .	1,250
20	—	. . . .	5,000	—	. . . .	2,500
50	—	. . . .	12,000	—	. . . .	6,250
100	—	. . . .	25,000	—	. . . .	12,500

1,000 sestertia, ou *decies sestertiûm*, est la même chose que *decies centena millia* HS, marqué ci-devant, et ainsi des nombres suivants.

LIVRE VII.

DE LA PHILOSOPHIE.

Si j'entreprenais de traiter à fond de la philosophie, je pourrais adresser aux jeunes gens, pour qui j'écris, les paroles que Cicéron mit dans la bouche d'Antoine, qu'on avait engagé malgré lui à parler de rhétorique. « Ecoutez[1], « disait-il, écoutez un homme qui va vous « instruire de ce qu'il n'a lui-même jamais « appris. » Il y aurait seulement cette différence à remarquer, que du côté d'Antoine l'ignorance était feinte et simulée, au lieu que du mien elle est effective et réelle, ne m'étant appliqué que très-superficiellement à l'étude de la philosophie, de quoi j'ai souvent eu lieu de me repentir. Peut-être que, si je l'avais étudiée sous des maîtres aussi habiles qu'il y en a eu depuis dans l'université, et qu'on y en voit encore en grand nombre, j'y aurais pris autant de goût qu'à l'étude des belles-lettres, auxquelles seules j'ai donné tout mon temps. Mais du moins je connais assez l'utilité et les grands avantages qu'on peut tirer de la philosophie, pour exhorter les jeunes gens à ne pas manquer de donner à une science si importante toute l'application dont ils sont capables; et c'est à quoi je me bornerai dans cette petite dissertation, qui ne sera point un traité de philosophie, mais une simple exhortation aux jeunes gens à l'étudier avec soin.

Quand on n'aurait en vue que l'éloquence, cette étude serait absolument nécessaire, comme Cicéron le déclare en plus d'un endroit; et il ne craint point d'avouer que, s'il a fait quelque progrès dans l'art de parler, il en est moins redevable aux préceptes des rhéteurs qu'aux leçons des philosophes: *Fateor me oratorem, si modò sim, non ex rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis exstitisse*[1]. Mais l'utilité de la philosophie ne se borne point à ce qui regarde l'éloquence; elle s'étend à toutes les conditions et à tous les temps de la vie.

En effet cette étude, quand elle est bien conduite et faite avec soin, peut beaucoup contribuer à régler les mœurs, à perfectionner la raison et le jugement, à orner l'esprit d'une infinité de connaissances également utiles et curieuses, et, ce que j'estime infiniment plus, à inspirer aux jeunes gens un grand respect pour la religion, et à les prémunir par des principes solides contre les faux et dangereux raisonnements de l'incrédulité, qui ne fait tous les jours parmi nous que de trop grands progrès.

[1] « Audite verò, audite, inquit, hominem, etc. Docebo « vos, discipuli, id quod ipse non didici, quid de omni « genere dicendi sentiam. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 28 et 29.)

[1] Cic. Orat. n. 12.

ARTICLE 1.

La philosophie peut beaucoup servir au règlement des mœurs.

Un des moyens les plus efficaces pour régler la conduite de l'homme est de lui faire connaître ce qu'il est, à quelles conditions il a reçu l'être, quelles obligations et quels devoirs y sont attachés, où il doit tendre, et quelle est sa fin. Or, c'est ce que se propose la philosophie, je dis même la philosophie païenne; et il me semble que ses leçons sur tous ces points, quoique imparfaites et mêlées souvent de ténèbres, doivent être d'un grand poids sur tout esprit raisonnable.

L'homme, sorti des mains de Dieu, dont il est non-seulement l'ouvrage le plus excellent, mais encore l'image la plus parfaite, se ressent, en tout ce qu'il est, de la noblesse de son extraction, et porte comme empreints dans sa nature les traits et les caractères de son origine.

Du côté de l'âme, une avidité d'apprendre insatiable; une pénétration et une sagacité qui s'étend à tout; un désir du bonheur, que rien de borné ne peut satisfaire; le vif sentiment d'une liberté à qui tout est indifférent, excepté un seul objet [1]; l'intime conviction de sa destination à l'immortalité : tout cela, et beaucoup d'autres traits, montrent combien l'homme est grand, et comment (c'est Cicéron qui parle ainsi) il ne peut, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, être comparé qu'à Dieu seul [2].

A ne considérer même en lui que la structure de son corps, on reconnaît qu'il n'y a eu qu'une main divine capable de former un ouvrage si parfait, et d'y mettre tant d'ordre, tant de beauté, tant de rapports et de proportions entre toutes les parties qui le composent [3], en sorte que ce fût une demeure digne du maître qui l'habite [4]; et l'on voit combien Sénèque a eu raison de dire que l'homme n'était point un ouvrage fait à la hâte et sans dessein, mais le chef-d'œuvre de la sagesse divine : *Scias non esse hominem tumultuarium et incogitatum opus* [2].

Or, quel a été ce dessein? On peut le dire en un mot : Dieu a formé le monde entier pour l'homme [3], et l'homme pour lui-même, afin que par lui la nature, muette d'ailleurs et stupide, devînt en quelque sorte spirituelle et reconnaissante à l'égard de son créateur; et que l'homme, placé au milieu des créatures, toutes destinées à son usage et à son service, leur prêtât sa voix, son intelligence, son admiration, et fût comme le prêtre de la nature entière. De quels biens en effet Dieu n'a-t-il point comblé l'homme? Non content de pourvoir à ses nécessités, son attention et sa tendresse lui ont fourni jusqu'aux délices même; *Neque enim necessitatibus tantummodò nostris provisum est; usque in delicias amamur.* Quelle foule d'arbres [5], de légumes, de fruits excellents, pour les différentes saisons de l'année! Quel nombre infini d'animaux l'air, la terre, la mer, lui fournissent-ils à l'envi? Il n'y a aucune partie de la nature, qui ne paie un tribut à l'homme, afin que l'homme, de son côté, paie à l'auteur de tous ces biens le juste hommage de reconnaissance et de louanges qui font la principale partie du culte qui est dû à la Divinité, et le devoir le plus essentiel de la créature. Et il ne faut point que l'ingratitude dise que c'est la nature qui nous fournit tous ces biens; car par ce mot, auquel on n'attache ordinairement aucune idée dis-

[1] Le bien pris en général, et le souverain bien clairement connu.

[2] « Animus humanus, decerptus ex mente divinâ, « cum alio nullo, nisi cum ipso Deo, si hoc fas est dictu, « comparari potest. » (CIC. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 38.)

[3] On peut voir dans Cicéron (*de la Nat. des Dieux*, liv. 2, n. 133-153), et dans M. de Fénélon (*Lettres sur la Religion*, page 163), la description admirable qu'ils font de toutes les parties du corps, et de leurs différentes fonctions.

[1] « Figuram corporis habilem et aptam ingenio hu- « mano dedit. » (CIC. *de Leg.* lib. 1, n. 26.)

[2] Sen. de Benef. lib. 6, c. 23.

[3] « Omnia quæ sunt in hoc mundo, quibus utuntur « homines causâ facta sunt et parata. » (CIC. *de Nat. Deor.* lib. 2, n. 154.)

[4] Id. ibid. lib. 4, c. 5.

[5] « Tot arbusta non uno modo frugifera, tot herbæ sa- « lutares, tot varietates ciborum per totum annum di- « gestæ, ut inerti quoque fortuita terræ alimenta præ- « berent. Jam animalia omnis generis, alia in sicco « solidoque, alia in humido nascentia, alia per sublime « dimissa, ut omnis rerum naturæ pars tributum nobis « aliquod conferret. » (SEN. *de Benef.* lib. 4, c. 5.)

tincte, on ne doit entendre autre chose que la Divinité même, qui ment tout, qui produit tout, qui se montre à nous partout, et se fait sentir à chaque moment par ses bienfaits et ses libéralités. *Quòcumque te flexeris, ibi illum videbis occurrentem tibi. Nihil ab illo vacat. Ergo nihil agis, ingratissime mortalium, qui te negas Deo debere, sed naturæ... Quid enim aliud est natura, quàm Deus* [1]*?*

Si l'homme, dit Epictète [2], avait quelque sentiment d'honneur et de gratitude, tout ce qu'il voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve en lui-même, serait pour lui un sujet continuel de louange, de reconnaissance, d'actions de grâces [3]. L'herbe des champs qui fournit aux animaux du lait pour sa nourriture, la laine de ces animaux qui lui fournit de quoi se vêtir, devraient le remplir d'admiration. Quand il voit le soc de la charrue briser et amollir les mottes de terre, et tracer un long sillon pour recevoir la semence, il devrait s'écrier : Que Dieu est grand, qu'il est bon de nous avoir procuré tous les instruments propres au labourage! Quand lui-même se met à table pour manger, tout devrait le rappeler à Dieu et renouveler sa reconnaissance. C'est lui, devrait-il dire, qui m'a donné des mains pour prendre la nourriture, des dents pour la couper et la broyer, un estomac pour la digérer, et, ce qui est le sujet d'une louange infiniment plus intéressante pour moi, c'est lui qui à tous les biens dont il me comble ajoute encore l'avantage inestimable d'en connaître l'auteur, et d'en faire un usage conforme à sa volonté. Quoi donc! continue le même Epictète, tous les hommes étant plongés dans un sommeil léthargique sur ce qui regarde la Providence, n'est-il pas juste que quelqu'un au nom de tous entonne publiquement des hymnes et des cantiques en son honneur? Que peut faire autre chose un vieillard faible et boiteux [4] comme je suis, que de célébrer les louanges divines? Si j'étais cygne ou rossignol [1], je chanterais, parce que telle serait ma destination. Mais j'ai reçu en partage la raison; je dois donc m'occuper à louer Dieu. C'est là ma fonction et mon ouvrage. Je m'en acquitte régulièrement; et je ne cesserai de m'en acquitter tant qu'il me restera un souffle de vie. Je vous exhorte à en faire autant. On s'imagine entendre ici parler, non un philosophe stoïque, mais un chrétien.

Outre ce premier devoir, qui est le fondement de la religion, l'homme en a un second, qui est de représenter et d'imiter par ses vertus la Divinité, dont il est l'image vivante et animée. Pour peu qu'il rentre en lui-même [2], dit Cicéron, il en reconnaît les traces précieuses et l'empreinte gravée dans son âme, qui est comme le temple de la Divinité; ce qui doit le porter à répondre par la noblesse de ses sentiments à celle de son origine. De là viennent ces idées naturelles et ces notions primitives que nous portons en nous-mêmes du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste, de la vertu et du vice, notions communes à tous les hommes [3], qui, sans en être convenus entre eux, attachent pareillement l'idée de turpitude au crime, et de gloire à la vertu Car il n'y a point de nation qui n'estime et n'aime ceux qui sont d'un caractère doux, humain, bienfaisant, reconnaissant; et qui au contraire ne méprise et ne haïsse les personnes fières,

[1] Sen. de Benef. lib. 4, c. 6 et 8.

[2] Epictète était un philosophe stoïcien, qui vivait dans le premier siècle. Il était esclave d'Epaphrodite, capitaine des gardes de Néron.

[3] Arriani Epictetus, lib. 1, c. 16.

[4] Un jour que son maître, qui était fort violent, lui donna un grand coup sur la jambe, il lui dit froidement de prendre garde de la lui rompre. Et le maître ayant redoublé ses coups de telle sorte qu'il lui cassa l'os, Epictète lui répondit sans s'émouvoir : *Ne vous l'avais-je pas bien dit, que vous jouiez à me rompre la jambe?* Il réduisait toute la philosophie à deux points : *Souffrir et s'abstenir :* Ἀνέχου, καὶ ἀπέχου.

[1] *Εἰ γοῦν ἀηδὼν ἤμην, ἐποίουν τὰ τῆς ἀηδόνος· εἰ κύκνος, τὰ τοῦ κύκνου. Νῦν δὲ λογικός εἰμι· ὑμνεῖν με δεῖ τὸν Θεόν.*

[2] « Qui se ipse nôrit, aliquid sentiet se habere divi-« num, ingeniumque in se suum sicut simulacrum ali-« quod dedicatum putabit : tantoque munere deorum « semper dignum aliquid et faciet et sentiet. » (Cic. *de Leg.* lib. 1. n. 59.)

[3] « Communis intelligentia nobis notas res efficit, eas-« que in animis nostris inchoavit, ut honesta in virtute « ponantur, in vitiis turpia... Quæ natio non comita-« tem, non benignitatem, non gratum animum et be-« neficii memorem diligit? Quæ superbos, quæ malefi-« cos, quæ crudeles, quæ ingratos non aspernatur et « odit? » (Id. ibid. n. 44 et 32.)

ingrates, cruelles, et qui se plaisent à faire du mal. De là vient aussi ce témoignage intérieur et cette voix secrète de la conscience[1], qui fait goûter aux justes une paix si douce au milieu des plus grandes afflictions, et qui cause aux impies de si cruels tourments dans le sein même de la joie la plus vive et des plaisirs les plus sensibles; et qui prescrit aux uns et aux autres les règles qu'ils doivent suivre et les devoirs qu'ils doivent remplir.

Ces règles[2], ces lois, ne sont point arbitraires, et ne dépendent point du caprice des hommes. Elles sont imprimées dans le fond de l'âme par la main du Créateur. Elles sont avant tous les siècles, et plus anciennes que le monde, puisqu'elles sont un écoulement de la sagesse divine, à qui il n'est pas libre de penser autrement de la vertu et du vice. Elles sont le modèle et l'original des lois humaines, qui cessent, en un sens, de l'être dès qu'elles s'écartent de ce type primitif de justice et de vérité que les législateurs doivent se proposer dans toutes leurs ordonnances.

Ces premières notions de bien et de mal peuvent être affaiblies et obscurcies par une mauvaise éducation, par le torrent de l'exemple, par la violence des passions, et surtout par les attraits dangereux de la volupté, qui gâte et corrompt notre esprit par les fausses douceurs qu'elle nous fait sentir, et que nous ne trouvons point dans la pratique de la vertu. Mais il reste toujours en nous un sentiment intérieur de ces vérités primitives; et le soin de la philosophie est de ranimer par ses leçons salutaires ces précieuses étincelles; de nous détromper de toutes ces erreurs, en nous rapprochant des premiers principes; de nous guérir des opinions et des préjugés populaires; de nous faire entendre[1] que nous sommes nés pour la justice et la vertu; de nous convaincre, par des preuves sensibles et évidentes[2], qu'il y a une providence qui conduit tout et préside à tout, et qui prend soin, non-seulement du monde en général, mais de chaque homme en particulier; que rien n'échappe à ses yeux clairvoyants, et que Dieu connaît à fond toutes nos actions, et voit à nu nos pensées et nos intentions les plus secrètes; car une telle conviction est bien propre à nous inspirer du respect pour la Divinité, et de l'amour pour la vertu.

Quand un homme serait seul sur la terre, il serait toujours tenu aux deux sortes de devoirs dont je viens de parler; c'est-à-dire qu'il devrait toujours honorer la Divinité et se respecter lui-même en vivant d'une manière sage et réglée. Mais il y a d'autres obligations par rapport à la société commune dont il fait partie[3]. Dieu est le père commun d'une grande famille, dont tous les hommes sont les enfants, unis ensemble par le lien de l'humanité, formés les uns pour les autres, obligés par conséquent de concourir au bien public et de s'entr'aider mutuellement par

[1] « Magna vis est conscientiæ in utramque partem : « ut neque timeant qui nihil commiserunt, et pœnam « semper ante oculos versari putent qui peccaverunt. » (Cic. *pro Mil.* n. 63.)

[2] « Hanc video sapientissimorum hominum fuisse sen- « tentiam : legem neque hominum ingeniis excogitatam, « neque scitum aliquod esse populorum sed æternum « quiddam quod universum mundum regeret imperandi « prohibendique sapientiâ... Quæ vis non modò senior « est quam ætas populorum et civitatum, sed æqualis « illius cœlum atque terras tuentis et regentis Dei. Na- « que enim esse mens divina sine ratione potest : nec ra- « tio divina non hanc vim in rectis pravisque sanciendis « habere... Quamobrem lex vera atque princeps, apta ad « jubendum et ad vitandum, ratio est recta summi Jo- « vis... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, « ad illam antiquissimam et rerum omnium principem « expressa naturam, ad quam leges hominum dirigun- « tur, quæ supplicio improbos afficiunt, et defendunt, « et tuentur bonos. » (Cic. *de Leg.* lib. 2, n. 8-13.)

[1] « Nos ad justitiam esse natos, neque opinione, sed « naturâ constitutum esse jus. » (Cic. *de Leg.* l. 1, n. 28.)

[2] « Dominos esse omnium rerum ac moderatores deos, « eaque quæ gerantur, eorum geri judicio ac numine. « (Neque universo generi hominum solùm, sed etiam « singulis à diis immortalibus consuli et provideri. » (Id. *Nat. Deor.* lib. 2, n. 164.)

« Eosdem, qualis quisque sit, quid agat, quid in se ad- « mittat, quâ mente, quâ pietate religiones colat, in- « tueri; piorumque et impiorum habere rationem. His « enim rebus imbutæ mentes, haud sanè abhorrebunt ab « utili et a verâ sententiâ. » (Id. *de Leg* lib. 2, n. 15.)

[3] « Quoniam (ut præclarè scriptum est à Platone) non « nobis solùm nati sumus, ortûsque nostri partem patria « vindicat, partem parentes, partem amici, homines que « hominum causâ, generati sunt, ut ipsi inter se aliis « alii prodesse possint : in hoc naturam debemus ducem « sequi, et communes utilitates in medium afferre muta- « tione officiorum. » (Id. *de Offic.* n. 22.)

toutes sortes de services. Ainsi, l'homme ne doit point borner ses vues ni son zèle au seul lieu particulier où il est né, mais se regarder comme un citoyen du monde entier [1], qui dans ce sens ne fait qu'une seule ville.

Il est vrai que cette société générale [2], qui embrasse d'abord tous les hommes, se partage ensuite par degrés en d'autres sociétés particulières plus étroites entre les hommes d'une même nation, d'une même ville, d'une même famille. Et de là naissent les différents devoirs de la société civile à l'égard des amis, des alliés, des parents, des pères et mères, de la patrie. Mais ils ont tous leur source dans le premier principe dont nous avons parlé, qui est que l'homme, selon ses vues et la destination de Dieu, est né pour l'homme.

Voilà un petit abrégé des maximes de morale que le paganisme nous fournit. Ces principes, il faut l'avouer, sont grands, solides, lumineux ; mais ils ne vont pas jusqu'où ils devraient aller ; et, quelque parfaits qu'ils paraissent, ils laissent l'homme en chemin, sans lui montrer ni le motif qui doit sanctifier ses actions, ni la fin qu'il doit se proposer. Il n'y a que l'Écriture sainte qui nous donne une notion claire et certaine de l'homme, en nous découvrant les avantages de sa première origine; sa chute dans le péché, et les suites funestes de cette chute; sa réparation par le Libérateur; ses différents devoirs à l'égard de Dieu, du prochain et de lui-même; le but où il doit tendre, et la route qui peut l'y conduire: et un philosophe chrétien ne manque pas d'instruire ses disciples de toutes ces vérités. Mais il me semble que c'est un grand avantage pour eux que de leur montrer dans le paganisme même des règles de mœurs si pures, et des principes de conduite si sublimes, qui prouvent invinciblement que la vertu n'est point, comme les libertins voudraient se le persuader, un simple nom, ni les devoirs de la religion et de la vie civile de simple établissements humains sagement inventés par une politique adroite pour contenir la multitude, mais que tous ces devoirs, toutes ces obligations, toutes ces lois, sont renfermées dans la nature même de l'homme, et sont une suite nécessaire des desseins de Dieu sur lui.

C'est pour cela que je regarde comme une pratique très-utile de faire lire en classe, de temps en temps, aux jeunes gens qui étudient en philosophie, des endroits choisis des livres philosophiques de Cicéron, et surtout de ceux où il traite des offices et des lois.

Outre cet avantage, les jeunes gens y trouveront de quoi nourrir et entretenir le goût des belles-lettres qu'ils auront pris dans les classes précédentes. Cette lecture pourra être aussi d'une grande utilité aux maîtres même, pour leur donner une latinité pure, nette, élégante, et propre aux matières philosophiques; ce qui n'est pas une chose de petite conséquence pour leur profession.

ARTICLE II.

La philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison.

De tous les dons naturels que l'homme a reçus de Dieu, la raison est le plus excellent [1], celui qui le distingue davantage du reste des animaux, et qui fait briller en lui les traits les plus lumineux de sa ressemblance avec Dieu. Par elle il a l'idée du beau, du grand, du juste, du vrai; il prononce et juge sur les qualités et les propriétés de chaque chose; il compare ensemble plusieurs objets, tire les conséquences des principes, se sert d'une vérité pour passer et s'élever à une autre; enfin par elle il met dans ses connaissances et dans ses raisonnements un ordre et une suite qui y répandent la lumière et la grâce, qui les rendent tout autrement intelligibles, et qui en font bien mieux sentir toute la force et toute la vérité. Il est aisé de comprendre combien est importante une science qui aide et conduit l'esprit dans toutes ces opérations.

[1] « Universus hic mundus, una civitas communis hominum existimanda. » (Cic. *de Leg.* lib. 1, n. 23.)

« Socrates quidem, quum rogaretur cujatem se esse diceret, Mundanum inquit : totius enim mundi se incolam et civem arbitrabatur. » (Id. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 108.)

[2] « Gradus plures sunt societatis hominum... Ab illâ enim immensâ societate generis humani, in exiguum angustumque concluditur. » (Id. *de Offic.* lib. 1, n. 53.)

[1] « In homine optimum quid est? Ratio. Hâc antecedit animalia. Ratio perfecta, proprium hominis bonum est : cætera illi cum animalibus satisque communia. » (Sen. *Epist.* 76.

On trouve d'excellentes réflexions sur ce sujet dans le premier discours qui est à la tête de *l'Art de penser*. J'en ferai ici grand usage, ne connaissant rien qui soit plus propre à donner aux jeunes gens de l'estime et du goût pour la philosophie, ni qui puisse mieux leur en faire sentir tous les avantages, et même la nécessité.

« Il n'y a rien, dit l'auteur de cette logique, de plus estimable que le bon sens et la justesse de l'esprit dans le discernement du vrai et du faux. Toutes les autres qualités de l'esprit ont des usages bornés; mais l'exactitude de la raison est généralement utile dans toutes les parties et dans tous les emplois de la vie. Ce n'est pas seulement dans les sciences qu'il est difficile de distinguer la vérité de l'erreur, mais aussi dans la plupart des sujets dont les hommes parlent et des affaires qu'ils traitent. Il y a presque partout des routes différentes, les unes vraies, les autres fausses; et c'est à la raison d'en faire le choix. Ceux qui choisissent bien, sont ceux qui ont l'esprit juste; ceux qui prennent le mauvais parti, sont ceux qui ont l'esprit faux : et c'est la première et la plus importante différence qu'on peut mettre entre les qualités de l'esprit des hommes.

« Ainsi la principale application qu'on devrait avoir, serait de former son jugement, et de le rendre aussi exact qu'il le peut être; et c'est à quoi devrait tendre la plus grande partie de nos études. On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et on se devrait servir au contraire des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison; la justesse de l'esprit étant infiniment plus considérable que toutes les connaissances spéculatives, auxquelles on peut arriver par le moyen des sciences les plus véritables et les plus solides... Les hommes ne sont pas nés pour employer leur temps à mesurer des lignes, à examiner le rapport des angles, à considérer les divers mouvements de la matière. Leur esprit est trop grand, leur vie trop courte, leur temps trop précieux, pour l'occuper à de si petits objets. Mais ils sont obligés d'être justes, équitables, judicieux dans tous leurs discours, dans toutes leurs actions, et dans toutes les affaires qu'ils manient; et c'est à quoi ils doivent particulièrement s'exercer et se former.

« Ce soin et cette étude est d'autant plus nécessaire, qu'il est étrange combien c'est une qualité rare que cette exactitude de jugement. On ne rencontre partout que des esprits faux, qui n'ont presque aucun discernement de la vérité; qui prennent toutes choses d'un mauvais biais; qui se paient des plus mauvaises raisons, et qui veulent en payer les autres; qui se laissent emporter par les moindres apparences; qui sont toujours dans l'excès et dans les extrémités; qui décident hardiment de ce qu'ils ignorent et n'entendent point, et qui s'arrêtent à leur sens avec tant d'opiniâtreté qu'ils n'écoutent rien de ce qui pourrait les détromper...

« Cette fausseté d'esprit n'est pas seulement cause des erreurs que l'on mêle dans les sciences, mais aussi de la plupart des fautes que l'on commet dans la vie civile, des querelles injustes, des procès mal fondés, des avis téméraires, des entreprises mal concertées. Il y en a peu qui n'aient leur source dans quelque erreur et dans quelque faute de jugement; de sorte qu'il n'y a point de défaut dont on ait plus d'intérêt de se corriger...

« Une grande partie des faux jugements des hommes est causée par la précipitation de l'esprit, et par le défaut d'attention, qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connaît que confusément et obscurément.

Le peu d'amour que les hommes ont pour la vérité fait qu'ils ne se mettent pas en peine, la plupart du temps, de distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux. Ils laissent entrer dans leur âme toutes sortes de discours et de maximes. Ils aiment mieux les supposer pour véritables que de les examiner. S'ils ne les entendent pas, ils veulent croire que les autres les entendent bien. Et ainsi ils se remplissent la mémoire d'une infinité de choses fausses, obscures et non entendues, et raisonnent ensuite sur ces principes, sans presque considérer, ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils pensent. La vanité et la présomption contribuent beaucoup à ce défaut. On croit qu'il y a de la honte à douter et à ignorer; et l'on aime mieux parler et décider au hasard, que de reconnaître qu'on n'est pas assez informé des choses pour

en porter jugement. Nous sommes tous plein d'ignorance et d'erreurs ; et cependant on a toutes les peines du monde à tirer de la bouche des hommes cette confession si juste et si conforme à leur condition naturelle : je me trompe, et je n'en sais rien.

« Il s'en trouve d'autres, au contraire, qui, ayant assez de lumières pour connaître qu'il y a quantité de choses obscures et incertaines, et voulant, par une autre sorte de vanité, témoigner qu'ils ne se laissent pas aller à la crédulité populaire, mettent leur gloire à soutenir qu'il n'y a rien de certain. Ils se déchargent ainsi de la peine de les examiner ; et sur ce mauvais principe ils mettent en doute les vérités les plus constantes, et la religion même. C'est la source du pyrrhonisme, qui est une autre extravagance de l'esprit humain, qui, paraissant contraire à la témérité de ceux qui croient et décident tout, vient néanmoins de la même source, qui est le défaut d'attention. Car, comme les uns ne veulent pas se donner la peine de discerner les erreurs, les autres ne veulent pas prendre celle d'envisager la vérité avec le soin nécessaire pour en apercevoir l'évidence. La moindre lueur suffit aux uns pour les persuader de choses très-fausses, et elle suffit aux autres pour les faire douter des choses les plus certaines ; mais, dans les uns et dans les autres, c'est le même défaut d'application qui produit des effets si différents.

« La vraie raison place toutes choses dans le rang qui leur convient. Elle fait douter de celles qui sont douteuses, rejeter celles qui sont fausses, et reconnaître de bonne foi celles qui sont évidentes. »

A ces réflexions, tirées de l'*Art de penser*, j'en ajouterai une de M. l'abbé Fleury.

« Tout le monde, dit-il dans son Traité des Études, voit l'utilité de raisonner juste, je ne dis pas seulement dans les sciences, mais dans les affaires et dans toute la conduite de la vie : mais peut-être plusieurs ne voient pas la nécessité de remonter jusqu'aux premiers principes, parce qu'en effet il y en a peu qui le fassent. La plupart des hommes ne raisonnent que dans une certaine étendue, depuis une maxime que l'autorité des autres, ou leur passion, a imprimée dans leur esprit, jusqu'aux moyens nécessaires pour acquérir ce qu'ils désirent. Il faut s'enrichir : donc je prendrai un tel emploi, je ferai telle démarche, je souffrirai ceci et cela, et ainsi du reste. Mais que ferai-je de mon bien quand j'en aurai acquis ? mais est-il avantageux d'être riche ? c'est ce que l'on ne cherche point...

« Le véritable savant, le véritable philosophe, va plus loin, et commence de plus haut. Il ne s'arrête ni à l'autorité des autres, ni à ses préjugés. Il remonte toujours jusqu'à ce qu'il ait trouvé un principe de lumière naturelle, et une vérité si claire, qu'il ne la puisse révoquer en doute. Mais aussi, quand il l'a une fois trouvée, il en tire hardiment toutes les conséquences, et ne s'en écarte jamais. De là vient qu'il est ferme dans sa doctrine et dans sa conduite, qu'il est inflexible dans ses résolutions, patient dans l'exécution, égal en son humeur, et constant dans la vertu. »

On sent assez combien il est important de prémunir de bonne heure par de tels principes l'esprit des jeunes gens contre les faux jugements et les faux raisonnements, si communs dans les discours et dans la conduite des hommes ; et c'est ce que fait la philosophie, dont le principal but est, comme je l'ai déjà dit, de perfectionner la raison.

Je sais bien que la raison est un don naturel, qui ne vient point de l'art et qui ne peut être un pur effet du travail ; mais l'art et le travail peuvent la cultiver, la rectifier, la perfectionner. On trouve maintenant dans les ouvrages d'esprit, dans les discours de la chaire et du barreau, dans les traités de science, un ordre, une exactitude, une justesse, une solidité, qui n'étaient pas autrefois si communes. Plusieurs croient, et ce n'est point sans fondement, qu'on doit cette manière de penser et d'écrire au progrès extraordinaire qu'on a fait depuis un siècle dans l'étude de la philosophie.

Quand je dis qu'elle est très-propre à perfectionner la raison, je n'entends pas parler seulement des règles que la logique donne en particulier sur ce sujet. Elles sont très-utiles en elles-mêmes, non-seulement parce qu'elles servent à découvrir le défaut de certains arguments embarrassés, mais parce qu'elles

1 Page 142.

nous aident à connaître la source de la plupart des erreurs qui se glissent dans nos pensées et dans nos raisonnements. Il en est de ces règles comme de celles de la rhétorique. On ne peut pas nier que celles-ci ne soient d'un très-grand secours pour l'éloquence, mais c'est principalement par l'application qu'on en fait aux discours des anciens et des modernes, dont on fait découvrir aux jeunes gens les beautés et les défauts par la conformité ou l'opposition qu'ils ont avec ces préceptes.

J'en dis autant des règles de la logique. Leur principale utilité consiste à les appliquer à toutes les questions que l'on examine, à tous les raisonnements que l'on fait, sur quel que sujet que ce puisse être.

Comme les jeunes gens, lorsqu'ils entrent en philosophie, ont pour l'ordinaire l'esprit encore peu formé et peu ouvert, on les exerce sur des matières faciles, intelligibles, et qui soient à leur portée. La manière de raisonner par syllogismes, qui paraît à quelques personnes longue et ennuyeuse, est d'une absolue nécessité, surtout dans les commencements; et les jeunes gens demeureraient muets et comme stupides, si on voulait les faire parler autrement.

On leur fait remarquer comment quelquefois l'omission d'un mot, le changement d'un terme, un double sens, une équivoque, rend un raisonnement vicieux.

On leur apprend à se tenir fermes à leur principe, à y ramener tout, à ne s'en point laisser écarter, et à y trouver la solution des difficultés qu'on leur oppose.

Par cet exercice journalier et cette application continuelle des règles, leur esprit s'ouvre et se forme peu à peu, se développe de plus en plus chaque jour, s'accoutume à sentir le faux, acquiert une facilité de s'exprimer, et devient capable d'entrer dans les questions les plus difficiles et les plus abstruses. J'étais étonné, quand j'assistais aux exercices de philosophie, de voir dans les écoliers un changement sensible de trois mois en trois mois, tant leur raison se perfectionnait; et à la fin du cours ils n'étaient plus reconnaissables. Voilà ce qui arrive communément dans les classes de philosophie, quand les écoliers ne manquent ni d'esprit ni d'application; et l'on ne peut exprimer quels fruits ils retirent de cette étude.

Le passage subit de l'étude des belles-lettres à celle de la philosophie, c'est-à-dire d'un pays agréable, riant, et tout rempli de fleurs, à une région pour l'ordinaire sèche, épineuse et escarpée, rebute quelquefois les jeunes gens; et c'est pour cela, comme je l'ai déjà insinué, qu'il serait à souhaiter que la latinité des cahiers fût pure et élégante, comme celle des œuvres philosophiques de Cicéron. Mais cet inconvénient-là même prouve combien l'étude de la philosophie est nécessaire. Rien n'est plus contraire à la solidité de l'esprit, aussi bien qu'à la santé du corps, que de les tenir dans des délices continuelles. Par là ils contractent l'un et l'autre une faiblesse, une mollesse qui les rend incapables de tout effort. Chercher partout de l'agrément et du plaisir, c'est vouloir se nourrir toujours de lait, et demeurer dans une continuelle enfance.

La vérité peut s'offrir à nous sous deux faces. Quelquefois elle se montre avec toute la pompe et tout l'éclat de l'éloquence, dont les ornements lui appartiennent à juste titre, et font partie de son cortége. Souvent aussi elle paraît avec un habit simple, sous un dehors négligé, sans suite et sans escorte; et cette dernière marche est celle qui lui plaît davantage, et qui est plus de son goût. Le bon esprit consiste, dans le premier cas, à séparer la vérité des ornements qui l'environnent et qui peuvent lui être communs avec la fausseté; et dans le second, à ne se point rebuter d'un extérieur peu majestueux, et quelquefois même choquant, mais de l'envisager en elle-même et d'en faire tout le cas qu'elle mérite.

Les maîtres rendent ce double service aux jeunes gens. Ceux qui leur enseignent les belles-lettres et l'éloquence les accoutument de bonne heure, et dès les premières classes, à peser les raisons plus que les paroles; à discerner partout le vrai; à dépouiller les raisonnements de toute la parure que leur prête l'éloquence, pour en mieux sentir la force ou la faiblesse; et à ne se point laisser éblouir par un éclat trompeur de paroles et de figures, souvent vide de choses et de pensées. Les philosophes, de leur côté, travaillent principalement à rendre les jeunes gens attentifs à

la vérité considérée en elle-même, à leur donner des règles sûres pour la bien discerner, à les accoutumer à une grande justesse et à une grande exactitude dans tous leurs raisonnements, et à leur inspirer s'il est permis de s'exprimer ainsi, un certain goût et un certain sentiment du vrai qui le leur fasse reconnaître par tout où il se rencontre, et qui leur fasse aussi rejeter ce qui n'en a que le dehors et l'apparence.

Un autre inconvénient qui nuit encore beaucoup aux hommes, non-seulement dans l'étude des sciences, mais aussi dans la conduite ordinaire et dans les différents emplois de la vie, c'est de ne pouvoir donner une forte attention à des choses difficiles et épineuses, ni suivre un raisonnement un peu long et embarrassé, ni enfin s'appliquer à des matières subtiles, abstraites, et indépendantes des sens. C'est à quoi la philosophie remédie d'une manière merveilleuse, surtout par l'étude de la métaphysique et des mathématiques, dont les objets purement spirituels élèvent l'âme au-dessus de la matière, et la délivrent de la servitude où les sens s'efforcent de la retenir.

L'auteur de *l'Art de penser* n'a pas manqué de faire observer les deux inconvénients dont je parle, pour marquer combien il est avantageux de s'exercer de bonne heure à entendre les vérités difficiles. L'endroit est trop beau pour ne pas l'insérer ici tout entier.

« Il y a, dit-il, des estomacs qui ne peuvent digérer que les viandes légères et délicates ; et il y a de même des esprits qui ne se peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles et revêtues des ornements de l'éloquence. L'un et l'autre est une délicatesse blâmable, ou plutôt une véritable faiblesse. Il faut rendre son esprit capable de découvrir la vérité, lors même qu'elle est cachée et enveloppée, et de la respecter sous quelque forme qu'elle paraisse. Si l'on ne surmonte cet éloignement et ce dégoût qu'il est facile à tout le monde de concevoir de toutes les choses qui paraissent un peu subtiles et scolastiques, on étrécit insensiblement son esprit, et on le rend incapable de comprendre ce qui ne se connaît que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Et ainsi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il est nécessaire d'envisager tout à la fois, on s'éblouit, on se rebute, et l'on se prive par ce moyen de la connaissance de plusieurs choses utiles; ce qui est un défaut considérable. La capacité de l'esprit s'étend et se resserre par l'accoutumance; et c'est à quoi servent principalement les mathématiques et généralement toutes les questions épineuses et abstraites. Car elles donnent une certaine étendue à l'esprit, et elles l'exercent à s'appliquer davantage et à se tenir plus ferme dans ce qu'il connaît. »

On ne saurait croire combien cette sorte d'étude est propre à donner aux jeunes gens une force, une justesse, une pénétration d'esprit qui les conduisent peu à peu à entendre par eux-mêmes et à débrouiller les questions les plus abstraites et les plus embarrassées. J'ai vu pratiquer au collège une coutume qui a toujours eu beaucoup de succès : c'était pour les écoliers les plus forts. Outre les cahiers de la classe, on leur faisait lire, soit en public, soit en particulier, certaines parties de traités de philosophie, comme les six livres de la Recherche de la Vérité du P. Malebranche, les méditations de Descartes, ses Principes de Physique; et, après qu'on avait lu avec eux et qu'on leur avait expliqué ces traités, on leur en faisait faire des extraits et des précis, chacun à leur manière, mais toujours avec un certain ordre et une certaine méthode, en établissant d'abord bien clairement l'état de la question, posant les principes, apportant les différentes preuves sur lesquelles ils sont appuyés rapportant exactement toutes les difficultés qu'on y peut opposer et en donnant la solution. Le maître voyait ensuite ces extraits ; et, s'il y avait quelque endroit qu'il fallût ou retrancher, ou ajouter, ou étendre, ou abréger, il le faisait remarquer, et en apportait les raisons.

Voilà certainement ce qui est bien capable de donner aux jeunes gens un esprit d'ordre, d'exactitude, de précision, de pénétration, qualités si nécessaires pour tous les emplois de la vie ; ce qui les met en état de soutenir un travail ou un examen d'affaires long et pénible, sans se laisser rebuter par l'obscurité des questions ni par la multiplicité des pièces qu'il faut discuter ; et ce qui leur apprend à saisir dans les affaires les plus embrouillées le

point décisif, à ne le perdre jamais de vue, à y rappeler tout le reste, et à en mettre les preuves dans un jour et dans un ordre qui en fasse sentir toute la force.

Sans parler d'une infinité de connaissances rares et curieuses que donne la philosophie, croit-on que deux années employées à acquérir les talents dont je viens de parler (et j'ai vu plusieurs écoliers en tirer ce fruit) soient un temps perdu, et qu'on doive le regretter? Des parents sensés et raisonnables peuvent-ils jamais se repentir d'avoir fait instruire leurs enfants de la sorte? Et, si par une précipitation aveugle et inconsidérée, qui ne devient que trop commune, ils retranchent ou abrégent le temps destiné à la philosophie, n'ont-ils pas lieu de se reprocher de leur avoir retranché la partie des études (j'ose l'assurer, et mon goût déclaré pour les belles-lettres ne peut pas ici me rendre suspect), la partie des études la plus importante, la plus nécessaire, la plus décisive pour les jeunes gens, et celle dont la perte se peut le moins couvrir et est le plus irréparable?

Je conclus de tout ceci, que les parents qui aiment véritablement leurs enfants doivent leur faire faire le cours entier de la philosophie, leur procurer pendant ce temps tous les secours nécessaires pour avancer dans cette étude et pour la leur faciliter; les engager à faire de temps en temps, en leur présence, des répétitions où leurs maîtres président; et surtout leur déclarer, dès le commencement du cours, que leur intention est qu'ils soutiennent publiquement tous les actes qu'on a coutume de soutenir en philosophie. Cette dépense n'est pas grande, sur le pied où sont maintenant les choses dans l'université, et l'on ne saurait la réduire à une trop grande simplicité. Mais, quand elle serait plus considérable, elle est d'une si grande importance pour leurs enfants, et elle met une si notable différence dans leurs études par l'obligation indispensable qu'elle leur impose de s'appliquer sérieusement à un travail suivi, qu'ils ne devraient pas certainement l'épargner.

ARTICLES III ET IV.

La philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connaissances curieuses.

Elle sert aussi à inspirer un grand respect pour la religion.

Je joins ici ces deux choses ensemble, parce qu'en effet elles ont une liaison naturelle, et que l'une doit conduire à l'autre, comme on le verra par ce que j'ai à dire sur ce sujet.

Il est étonnant que l'homme, placé au milieu de la nature, qui lui offre le plus grand spectacle qu'il soit possible d'imaginer, et environné de tous côtés d'une infinité de merveilles qui sont faites pour lui, ne songe presque jamais ni à considérer ces merveilles si dignes de son attention et de sa curiosité, ni à se considérer soi-même. Il vit au milieu du monde, dont il est le roi, comme un étranger, pour qui tout ce qui s'y passe serait indifférent, et qui n'y prendrait aucun intérêt. L'univers, dans toutes ses parties, annonce et montre son auteur; mais, pour la plus grand nombre, c'est à des sourds et à des aveugles, qui ont des oreilles sans entendre et des yeux sans voir.

Un des plus grands services que la philosophie puisse nous rendre, c'est de nous réveiller de cet assoupissement, et de nous tirer de cette léthargie qui déshonore l'humanité, et qui nous rabaisse en quelque sorte au-dessous des bêtes, dont la stupidité n'est que la suite de leur nature, et non l'effet de l'oubli ou de l'indifférence. Elle pique notre curiosité, elle excite notre attention, et nous conduit comme par la main dans toutes les parties de la nature, pour nous en faire étudier et approfondir les merveilles.

Elle présente à nos yeux l'univers comme un grand tableau, dont chaque partie a son usage, chaque trait sa grâce et sa beauté, mais dont le tout ensemble est encore plus merveilleux. En nous montrant un si beau spectacle, elle nous fait observer avec quel ordre, quelle symétrie, quelle proportion, tout y est placé; avec quelle égalité cet ordre général et particulier s'observe et se maintient; et par là elle nous fait reconnaître

l'intelligence et la main invisible qui règlent tout.

La philosophie, en conduisant ainsi l'homme de merveilles en merveilles, et le promenant pour ainsi dire dans tout l'univers, ne souffre pas qu'il demeure étranger par rapport à lui-même, ni qu'il ignore le fond de son propre être, où Dieu s'est peint lui-même d'une manière infiniment plus sensible et plus parfaite que dans le reste des créatures.

On voit bien que je parle ici principalement de cette partie de la philosophie qu'on appelle *physique*, parce qu'elle s'occupe à considérer la nature. Je l'examinerai sous deux faces. J'appellerai l'une la physique des savants, et l'autre la physique des enfants. Celle-ci n'est attentive qu'aux objets mêmes et à ce qui frappe les sens; au lieu que la première en examine à fond la nature, et tâche d'en découvrir les causes.

PHYSIQUE DES SAVANTS.

La considération du monde et des différentes parties qui le composent a toujours fait l'étude des philosophes; et rien certainement ne mérite plus notre attention. Il n'est pas possible de voir rouler continuellement sur nos têtes les cieux et les astres, sans être tenté d'en étudier les mouvements, et d'observer l'ordre et la régularité qui y règnent. Trois systèmes principaux ont partagé les philosophes; je les rapporterai en abrégé.

Systèmes du monde.

Le premier système est de Ptolomée: j'y comprends ce que ses sectateurs y ont ajouté. Ce philosophe vivait dans le second siècle, sous l'empire d'Adrien et de Marc-Aurèle-Antonin, vers l'an 138 de Jésus-Christ.

Il plaçait la terre au centre de l'univers. Selon lui, la lune était, de toutes les planètes, la plus prochaine de la terre. Au-dessus de la lune étaient Mercure, Vénus, le soleil, Mars, Jupiter et Saturne; et au-dessus de toutes ces planètes le firmament, dans lequel il supposait toutes les étoiles attachées, comme dans une voûte concentrique, à la terre. Il supposait en conséquence que le soleil, toutes les planètes, et même les étoiles fixes, étaient emportées en vingt-quatre heures d'orient en occident, autour de la terre, par un ciel qu'il plaçait au-dessus du firmament, et qui, ayant ce mouvement, le communiquait à tous les cieux inférieurs, et conséquemment aux planètes qui étaient attachées à ces cieux.

Outre ce mouvement commun à tous les autres, il en attribuait un particulier au soleil, aux planètes, aux étoiles fixes, d'occident en orient; mais de telle sorte que chacun de ces astres faisait sa révolution autour de la terre en des temps différents. Ainsi le soleil employait un an à faire cette révolution d'occident en orient; Saturne, trente ans, etc.

Copernic naquit vers la fin du quinzième siècle. Croyant que les apparences célestes ne pouvaient être bien expliquées dans l'hypothèse de Ptolomée, il en chercha une autre; et, après plus de trente ans de travail, il la donna enfin au public, pressé par les reproches et les sollicitations de ses amis. Cette hypothèse n'était pas entièrement inconnue aux anciens. En voici quelques parties:

Le soleil est au centre des cercles que Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne décrivent par leur mouvement propre d'occident en orient. La terre, selon lui, a des mouvements semblables à ceux des planètes, lesquelles sont situées ainsi : il place au-dessus du soleil, mais à différentes distances, Mercure, Vénus, la terre, Mars, Jupiter, Saturne, et au-dessus de toutes ces planètes les étoiles fixes, qui sont à une distance si considérable de la terre, que trente millions de lieues comparées avec cette distance sont une grandeur insensible.

Au lieu de dire, comme Ptolémée, que tous les cieux, et conséquemment tous les astres, tournent en vingt-quatre heures autour de la terre d'orient en occident, il suppose que la terre tourne en vingt-quatre heures sur son axe d'occident en orient, et qu'en conséquence de ce mouvement tous les astres doivent paraître tourner en vingt-quatre heures d'orient en occident autour de la terre. De même, pour expliquer le mouvement apparent du soleil d'occident en orient, qui est au-

nuel, il suppose que la terre tourne en un an d'occident en orient autour du soleil.

Il suppose aussi que la lune tourne en vingt-sept jours et demi autour de la terre, pendant que la terre tourne autour du soleil.

Quant aux autres planètes, il suppose qu'elles tournent autour du soleil dans un temps plus ou moins long, selon qu'elles en sont plus ou moins éloignées.

On a découvert des lunes ou satellites autour de Jupiter et de Saturne, lesquelles tournent autour de ces planètes pendant que ces planètes sont emportées autour du soleil, comme la lune tourne autour de la terre.

Le troisième système est celui de Ticho-Brahé, philosophe né vers le milieu du seizième siècle. Ce système, qui est, à proprement parler, un mélange des deux premiers, a eu peu de cours; et je ne crois pas nécessaire d'en rien rapporter ici. Le plus suivi à présent est celui de Copernic; et il est fondé sur des principes qui le rendent bien plausible.

Ces systèmes ne sont que de simples conjectures, parce qu'il n'a point plu à Dieu, qui seul connaît parfaitement son ouvrage, de nous en découvrir en termes clairs l'ordre et l'arrangement; et c'est pour cela que l'Ecriture dit qu'il a livré le monde à la dispute des hommes: *Mundum tradidit disputationi eorum*[1]. Mais cette étude, quoiqu'elle ne soit pas certaine et évidente en elle-même, ne laisse pas de satisfaire extrêmement l'esprit, en lui présentant un système selon lequel tous les effets de la nature s'expliquent d'une manière sensée et raisonnable; et en même temps elle nous fait sentir et comme toucher au doigt la grandeur, la puissance et la sagesse infinies de Dieu.

Par le moyen des télescopes ou lunettes d'approche, les astronomes modernes ont fait dans le ciel des découvertes qui, toutes certaines qu'elles sont, paraîtront toujours chimériques à la plupart des hommes.

Selon ces astronomes, Saturne est quatre mille fois plus gros que la terre, Jupiter huit mille fois, le soleil un million de fois plus gros.

La distance de la terre et des planètes au soleil n'est pas moins incroyable. Un boulet de canon qui irait de la terre au soleil, et qui conserverait toujours sa première vitesse, emploierait vingt-cinq ans pour y arriver; et, s'il partait de Saturne, il n'y arriverait que dans deux cent cinquante ans. Or un boulet de canon parcourt cent toises en une seconde. Supposé donc qu'il conservât toujours la même vitesse avec laquelle il fait les cent premières toises depuis qu'il est sorti du canon, il ferait en une heure cent quatre-vingts lieues[2]; et par conséquent, pour arriver de la terre au soleil, il ferait trente-neuf millions quatre cent vingt mille lieues, qui est, dans ces suppositions, la distance de la terre au soleil. Il faut juger, à proportion, de la distance de Saturne au soleil.

La grosseur des étoiles fixes, et leur éloignement du soleil, sont encore plus inconcevables.

Chacune de ces étoiles fixes est un soleil, et il y a lieu de croire qu'elles ne sont pas d'un moindre volume que celui qui nous éclaire. Celles de ces étoiles qui sont les plus proches de nous sont cependant si éloignées du soleil, qu'un boulet de canon, mû comme nous l'avons supposé, emploierait plus de six cent mille ans pour parcourir les espaces qui sont entre ces étoiles et le soleil.

Qu'est-ce qu'un homme, une ville, un royaume, la terre même dans toute son étendue, par rapport à ces vastes corps, dont la grandeur immense passe toute imagination? Un point imperceptible. Mais le monde lui-même tout entier, qu'est-il donc à l'égard de celui qui l'a créé d'un seul mot? *Dixit et facta sunt*[2]. Les prophètes n'ont-ils pas raison de nous dire que les nations ne sont devant Dieu que comme une goutte d'eau, et la terre qu'elles habitent que comme un grain de poussière; que tout l'univers est devant lui comme n'étant point, et que sa puissance et sa sagesse le conduisent et en règlent tous les mouvements avec la même facilité qu'une main soutient un poids léger dont elle se joue plutôt qu'elle n'en est chargée?

La physique peut beaucoup servir à nous

[1] Eccles. 3, 11.

[1] On suppose chaque lieue de 2,000 toises.

[2] Isai. 40, 12-13-17.

fortifier dans ces nobles idées de l'Etre souverain. Elle nous fait presque encore plus admirer sa grandeur dans le plus petit des insectes. Quoiqu'il n'y ait qu'un siècle que les microscopes ont été inventés, on les a poussés à un si grand point de perfection, qu'il nous font apercevoir des animaux d'un petitesse si extraordinaire, que plusieurs milliers de ces animaux n'égaleraient pas en grosseur un grain de sable; et quoiqu'ils soient d'une si grande petitesse, on en voit qui en contiennent d'autres, lesquels ne sont pas plutôt nés, qu'ils nagent avec une agilité et une vitesse surprenantes.

L'esprit se perd dans la divisibilité de la matière. Le sentiment le plus reçu est que, quelque division qui ait été faite de la matière, quelque petites que soient ces parties, elles peuvent encore être divisées à l'infini. On trouve dans l'art, et dans la nature, des divisions qui vont infiniment plus loin qu'on ne peut l'imaginer. Rohault assure qu'un cube d'or de cinq lignes et un septième est divisé par des ouvriers en six cent cinquante et un mille cinq cent quatre-vingt-dix parties égales à la base. On connaît par les observations des physiciens, qu'un pouce cubique de matière contient un million de particules visibles; qu'un pouce cubique d'eau raréfiée dans un éolipyle produit plus de treize mille trois cent millions de particules; qu'il peut s'attacher à la pointe d'une aiguille plus de treize mille particules d'eau.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici un endroit remarquable des pensées de M. Pascal, qui a rapport à la matière que je traite. C'est le chapitre XXII, qui a pour titre : *Connaissance générale de l'homme.*

« La première chose, dit-il, qui s'offre à l'homme quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire une certaine portion de matière qui lui est propre. Mais, pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout ce qui est au-dessus de lui et tout ce qui est au-dessous, afin de reconnaître ses justes bornes.

« Qu'il ne s'arrête donc pas à regarder simplement les objets qui l'environent : qu'il contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté : qu'il considère cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers : que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit; et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très-délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais, si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre. Elle se lassera plutôt de concevoir que la nature de fournir. Tout ce que nous voyons du monde n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ses espaces. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses. C'est une sphère infinie, dont le centre est partout, la circonférence nulle part. Enfin c'est un des plus grands caractères sensibles de la toute-puissance de Dieu, que notre imagination se perde dans cette pensée.

« Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est : qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature; et que de ce que lui paraîtra ce petit cachot où il se trouve logé, c'est-à-dire ce monde visible, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même, son juste prix.

« Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? qui le peut comprendre? Mais pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche, dans ce qu'il connaît, les choses les plus délicates. Qu'un ciron, par exemple, lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes : que divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces et ses conceptions; et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours. Il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là dedans un abîme nouveau. Je veux lui peindre, non-seulement l'univers visible, mais encore tout ce qu'il est capable de concevoir de l'immensité de la nature dans l'enceinte de cet atome imperceptible.

« Qu'il voie une infinité de mondes [1], dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible; dans cette terre, des animaux et enfin des cirons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné, trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin et sans repos. Qu'il se perde dans ces merveilles, aussi étonnantes par leur petitesse que les autres par leur étendue. Car qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit maintenant un colosse, un monde, ou plutôt un tout, à l'égard de la dernière petitesse où l'on ne peut arriver ?

« Qui se considérera de la sorte, s'effraiera sans doute de se voir comme suspendu dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, dont il est également éloigné. Il tremblera dans la vue de ces merveilles; et je crois que, sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence qu'à les rechercher avec présomption.

« Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Il est infiniment éloigné des deux extrêmes; et son être n'est pas moins distant du néant d'où il est tiré, que de l'infini où il est englouti.

« Son intelligence tient dans l'ordre des choses intelligibles le même rang que son corps dans l'étendue de la nature; et tout ce qu'elle peut faire est d'apercevoir quelque apparence du milieu des choses, dans un désespoir éternel de n'en connaître ni le principe ni la fin. Toutes choses sont sorties du néant et portées jusqu'à l'infini. Qui peut suivre ces étonnantes démarches? L'auteur de ces merveilles les comprend; nul autre ne le peut faire. »

J'ai rapporté exprès ce long passage de M. Pascal pour faire voir combien l'étude de la nature peut fournir de solides réflexions; et il en est ainsi de tout ce qui s'enseigne dans la physique.

N'est-ce pas une curiosité digne d'un homme d'esprit d'examiner la nature, les causes et les effets du mouvement; la pesanteur de l'air; la cause des tremblements de terre, des foudres et des tonnerres ?

Il n'est pas indifférent de connaître quelle est l'origine des fontaines et des rivières. Plusieurs croient qu'elles viennent de la mer, qui se répand fort avant sous les terres d'où elle s'élève par des canaux imperceptibles jusqu'à la surface de la terre. D'autres prétendent que la pluie et les neiges seules sont la cause des rivières et des fontaines. On a calculé, plusieurs années de suite, la quantité d'eau et de neige qui tombe en un an sur un certain endroit déterminé de la surface de la terre, et en même temps ce qui coule d'eau en une année, par exemple, dans la Seine; et par ce calcul on a reconnu que le tiers d'eau et de neige qui tombe sur la terre est plus que suffisant pour fournir aux fontaines et aux rivières.

Tout le monde est témoin des éclipses du soleil et de la lune : il y a quelque honte d'en ignorer absolument la cause. On sait que les éclipses de soleil n'arrivent que parce que la lune, qui est un corps opaque, étant placée entre la terre et le soleil, intercepte la lumière qui devrait venir du soleil à la terre; et que celle de lune n'arrive que parce que la terre, étant placée directement entre la lune et le soleil, empêche le soleil d'éclairer la lune. C'est pourquoi les éclipses de soleil n'arrivent que quand la lune est nouvelle, et celles de lune que quand elle est pleine. Ce qu'il y a ici de plus surprenant, c'est que les astronomes les prédisent avec tant de justesse, qu'une erreur de quelques minutes passe parmi eux pour une erreur considérable.

Est-il une matière qui mérite plus notre attention que le flux et le reflux de la mer? Les philosophes ont presque toujours cru que la lune en était la cause en comprimant l'air intermédiaire, et par son moyen les eaux qui y répondent; mais le rapport qu'il y a entre le flux et le reflux de la mer et le mouvement de cette planète n'avait jamais été si bien connu que dans le dernier siècle. La lune emploie

[1] « M. Pascal veut que, dans cette partie qu'on s'imaginerait être la dernière, on y conçoive d'autres parties qui aient entre elles les mêmes proportions qu'ont entre elles actuellement les parties de l'univers visible.

douze heures vingt-quatre minutes à passer de la partie supérieure de notre méridien à la parti inférieure, et vingt-quatre heures quarante-huit minutes à revenir à la partie supérieure de notre méridien. Il y a pareillement douze heures vingt-quatre minutes entre la marée qui arrive le matin sur nos côtes, et celle qui y arrive le soir; et vingt-quatre heures quarante-huit minutes entre la marée qui arrive sur nos rivages un matin, et celle qui y arrive le lendemain au matin. On a encore observé d'autres proportions de ce genre, qui étonnent quand on les considère de près.

Il n'y a rien certainement dans la nature de plus merveilleux que ce mouvement général et régulier de toutes les eaux du monde, plus sensible dans l'Océan, mais qui n'est pas absolument inconnu à la Méditerranée, surtout dans ses golfes. Est-il possible de ne pas reconnaître le doigt de Dieu dans les bornes qu'il a marquées à la mer, et dans cet ordre qu'il semble avoir écrit sur le sable? « Il t'est « permis de venir jusqu'ici, mais il t'est dé- « fendu de passer outre : » *Usque huc venies, et non procedes ampliùs, et hic confringes tumentes fluctus tuos*[1].

Peut-on raisonnablement laisser ignorer aux jeunes gens de telles merveilles, et ne point les instruire des autres matières qui se traitent en physique, et qui occupent pour l'ordinaire une bonne partie de la seconde année de la philosophie? Quand on en a négligé l'étude dans ce temps, il est rare qu'on y revienne dans la suite. Au lieu de les négliger alors, il faudrait y préparer de loin les jeunes gens, en les leur montrant presque dès l'enfance, mais de la manière qui convient à cet âge. C'est de quoi il me reste à parler dans l'article suivant.

Physique des enfants.

J'appelle ainsi une étude de la nature qui ne demande presque que des yeux, et qui, par cette raison, est à la portée de toutes sortes de personnes, et même des enfants. Elle consiste à se rendre attentif aux objets que la nature nous présente, à les considérer avec

[1] Job. 38, 11.

soin, à en admirer les différentes beautés; mais sans en approfondir les causes secrètes, ce qui est du ressort de la physique des savants.

Je dis que les enfants même en sont capables; car ils ont des yeux, et ils ne manquent pas de curiosité. Ils veulent savoir, ils interrogent. Il ne faut que réveiller et entretenir en eux le désir d'apprendre et de connaître, qui est naturel à tous les hommes. Cette étude d'ailleurs, si l'on doit l'appeler ainsi, loin d'être pénible et ennuyeuse, n'offre que du plaisir et de l'agrément; elle peut tenir lieu de récréation, et ne doit ordinairement se faire qu'en jouant. Il est inconcevable combien les enfants pourraient apprendre de choses, si l'on savait profiter de toutes les occasions qu'eux-mêmes nous en fournissent.

Un jardin, une campagne, un palais, tout cela est un livre ouvert pour eux; mais il faut qu'ils aient appris et qu'on les ait accoutumés à y lire. Rien n'est plus commun parmi nous que l'usage du pain et du linge : rien n'est plus rare que de trouver des enfants qui sachent commun l'un et l'autre se prépare; par combien de façons et de mains le blé et le chanvre doivent passer avant que de devenir du pain et du linge. Il en faut dire autant des étoffes de laine, qui ne ressemblent guère à la toison des brebis dont on les forme; non plus que le papier, à ces chiffons de linge qu'on ramasse dans les rues. Pourquoi ne pas instruire les enfants de ces ouvrages merveilleux de la nature et de l'art, dont ils font usage tous les jours sans y faire réflexion?

On lit avec un grand plaisir dans le livre de la Vieillesse l'élégante description que Cicéron y fait de la manière dont vient le blé. On admire comment la semence[1], échauffée et attendrie par la chaleur et par l'humidité de la terre, qui la tient resserrée dans son sein, en fait d'abord sortir une teinte verdoyante, qui,

[1] « Me quidem non fructus modò, sed etiam ipsius « terræ vis ac natura delectat. Quæ, quum gremio mollito « ac subacto semen sparsum excepit... tepefactum va- « pore et compressu suo diffundit, et elicit herbescentem « ex eo viriditatem : quæ nixa fibris stirpium sensim « adolescit, culmoque erecta geniculato, vaginis jam « quasi pubescens includitur; è quibus quum emerserit, « fundit frugem spici ordine structam, et contra avium « minorum morsus munitur vallo aristarum. » (Cic *de Senect.* n. 51.)

nourrie et soutenue par ses racines, s'élève peu à peu, et pousse un tuyau fortifié par des nœuds; comment l'épi, enfermé dans une espèce d'étui, y croît insensiblement, et en sort enfin avec une structure admirable, muni de pointes hérissées, qui lui servent comme de défense contre les insultes des petits oiseaux. Mais voir cette merveille même de ses propres yeux, en suivre attentivement les différents progrès, et la conduire jusqu'à sa perfection, c'est bien un autre spectacle.

Un maître attentif trouve par là le moyen d'enrichir l'esprit de son élève d'un grand nombre de connaissances utiles et agréables; et, y mêlant à propos de courtes réflexions, il songe en même temps à lui former le cœur, et à le conduire par la nature à la religion. Je vais en apporter quelques exemples, qui feront mieux sentir que tout ce que je pourrais dire combien cette sorte d'exercice peut être utile. Ils ne sont pas de moi : on s'en apercevra bien. Je les tirerai la plupart d'un excellent manuscrit sur la Genèse, qui est entre les mains de plusieurs personnes. Ces exemples serviront à montrer comment on doit étudier la nature dans tout ce qui se présente à nos yeux, et par elle remonter jusqu'au Créateur. Je me bornerai à ce qui regarde les plantes et les animaux.

§ I. Plantes, fleurs, fruits, arbres.

Le premier prédicateur[1] qui a annoncé la gloire du Dieu souverain est le firmament, où brillent avec tant d'éclat le soleil, la lune et les étoiles; et il ne faut, pour rendre tous les hommes inexcusables, que ce livre écrit en caractères de lumière. Mais la sagesse divine n'est pas moins admirable dans ses plus petits ouvrages, où elle a voulu, pour ainsi dire, se rendre plus accessible, et où elle semble nous inviter à la considérer de plus près sans craindre d'en être éblouis.

Plantes.

Il y a, dans la plus méprisable en apparence, de quoi étonner les plus sublimes esprits, qui n'en sauraient voir néanmoins que les organes les plus grossiers, et à qui tout le secret de la vie, de la nourriture, de la multiplication, demeure inconnu. Aucune feuille n'y est négligée; l'ordre et la symétrie y sont sensibles en tout, et cela avec une si prodigieuse fécondité de découpures, d'ornements, de beautés, qu'aucune ne ressemble parfaitement à l'autre.

Que ne découvre-t-on point, par le secours des microscopes, dans les plus petites graines! Mais combien Dieu y a-t-il mis de vertu et d'efficace par une seule parole, par laquelle il semble avoir donné aux plantes une espèce d'immortalité! *Germinet terra herbam virentem, et facientem semen suum*[1].

Y a-t-il rien de plus digne de notre admiration que le choix que Dieu a fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes? S'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les campagnes, qui aurait pu en soutenir ou l'éclat, ou la dureté? S'il les eût obscurcies par des couleurs plus sombres, qui aurait pu faire ses délices d'une vue si triste et si lugubre? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités; et elle a un tel rapport avec la structure de l'œil, qu'elle le délasse au lieu de le tendre, et qu'elle le soutient et le nourrit au lieu de l'épuiser. Mais ce qu'on croyait d'abord n'être qu'une couleur est une diversité de teintures qui étonne. C'est du vert partout, mais ce n'est nulle part le même. Aucune plante n'est colorée comme une autre; et cette surprenante variété, qu'aucun art ne peut imiter, se diversifie encore dans chaque plante, qui est, dans son origine, dans son progrès, et dans sa maturité, d'une espèce de vert différent.

On en peut dire autant de la figure, de l'odeur, du goût, des usages des plantes, ou pour la nourriture, ou pour les remèdes. Je ne ferai ici qu'une seule réflexion.

Si Dieu n'avait donné à du foin, même séché et gardé depuis longtemps, la force de nourrir les chevaux, les bœufs et les autres animaux de service, comment eût fait le laboureur, ou même l'homme le plus riche, pour rassasier des animaux d'une si grande

[1] Ps. 18.

[1] Gen. 1, 11.

taille, et qui ne sont utiles qu'autant qu'ils ont de force? Si l'on entreprenait de nourrir un homme de cette sorte; ou, parce qu'il ne peut mâcher l'herbe sèche, si on lui faisait des bouillons ou des extraits d'un grand tas de foin et de paille, pourrait-on lui conserver la vie? Cette même herbe sèche suffit à d'autres animaux pour leur fournir deux fois chaque jour une source de lait, qui peut tenir lieu à une famille entière de toute autre nourriture. Qu'on examine cette merveille, à laquelle on est accoutumé sans l'avoir jamais approfondie, se lassera-t-on d'admirer la sagesse et la bonté de Dieu? *Producens fœnum jumentis et herbam servituti hominum*[1].

Fleurs.

Je me transporte par la pensée dans une campagne fleurie, ou dans un jardin bien cultivé. Quel émail! quelles couleurs! quelles richesses! mais quelle harmonie et quelle douceur dans leur mélange et dans les nuances qui les tempèrent! Quel tableau! et par quel maître! Avec quelle profusion les ornements sont-ils ici prodigués! De quelle source de beautés celles que nous voyons sont elles parties! Quel est en lui-même le principe de tant d'éclat, et d'une parure si riche et si diversifiée!

Mais passons de cette vue générale à la considération de quelques fleurs en particulier; et cueillons au hasard la première qui nous tombera sous la main, sans nous mettre en peine du choix.

Elle ne vient que d'éclore, et elle a encore toute sa fraîcheur et tout son éclat. Y a-t-il parmi les hommes des teintures si vives et en même temps si douces? L'art a-t-il pu inventer des étoffes aussi déliées, et d'un tissu si uni et si délicat? Approchez des feuilles que je tiens la pourpre même de Salomon[2]: quel cilice grossier en comparaison! quelle rudesse, quelle interruption dans le tissu! quelle différence dans le coloris!

Mais, quand cette fleur serait moins belle dans chaque partie qu'elle n'est, peut-on imaginer une plus aimable symétrie dans son tout, une plus régulière ordonnance dans ses feuilles, une plus grande justesse dans ses proportions?

On croirait, à n'examiner que la sagesse de Dieu et, si j'ose le dire, sa complaisance dans une fleur si parfaite, qu'elle doit toujours durer. Mais du matin au soir elle sera flétrie. Le lendemain, elle sera rôtie du soleil; et un autre jour, on la coupera. Que devons-nous donc penser de l'immense océan de beauté, qui en répand si abondamment sur une herbe qu'il ne conserve que quelques heures? Que fera-t-il quand il embellira les esprits, lui qui fait briller si noblement le foin destiné aux animaux? Et quel est l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeunesse, l'autorité, la gloire humaine, pour des biens solides, sans se souvenir qu'elles ne sont que la fleur passagère d'une herbe qui ne sera plus le lendemain! *Omnis caro fœnum, et omnis gloria ejus quasi flos agri*[1].

Fruits.

Jusqu'ici nous n'avons regardé la terre que que comme une prairie ou comme un jardin potager. Maintenant elle se montre à nous comme un riche verger, rempli de toutes sortes de fruits, dont les uns succèdent aux autres selon les saisons.

Je considère l'un de ces arbres portant ses branches courbées jusqu'en terre sous le poids de fruits excellents, dont la couleur et l'odeur annoncent le goût, et dont l'abondance m'étonne. Il me semble que cet arbre me dit, par cette pompe qu'il étale à mes yeux: Apprenez de moi quelle est la bonté et la magnificence du Dieu qui m'a formé pour vous. Ce n'est ni pour lui ni pour moi, que je suis si riche: il n'a besoin de rien, et je ne saurais user de ce qu'il m'a donné. Bénissez-le, et déchargez-moi. Rendez-lui grâces; et, puisqu'il m'a rendu le ministre de vos délices, devenez-le de ma reconnaissance.

De toutes parts il me semble entendre les mêmes invitations; et, à mesure que je m'a-

[1] Ps. 103, 14.
[2] Matt. 6, 29.

[1] Isai. 40.

vance, je découvre toujours de nouveaux sujets de louanges et d'admiration. Car, à chaque pas, c'est une espèce nouvelle. Ici le fruit est caché au dedans; là c'est l'amande qui est intérieure, et une chair délicate brille, au-dehors, des plus vives couleurs. Ce fruit est venu d'une fleur, comme presque tous; mais cet autre si délicieux n'est point précédé par la fleur, et il naît de l'écorce même du figuier. L'un commence l'été, l'autre le finit. Si l'on ne cueille promptement l'un, il tombe et se flétrit; si l'on n'attend l'autre, il n'aura jamais de maturité. L'un se garde longtemps, l'autre passe avec rapidité. L'un rafraîchit, l'autre fortifie. Tout ce que je vois m'enlève et me ravit; et je ne puis m'empêcher de m'écrier avec le prophète[1] : *Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous; et ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le temps propre. Vous ouvrez votre main, et vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté.*

Arbres.

Il en a déjà été parlé en parlant des fruits; mais ils méritent quelques réflexions particulières.

Entre les arbres fertiles il y en a qui portent des fruits en deux saisons de l'année[2]; et d'autres unissent ensemble et les saisons différentes, et les années même, en portant tout à la fois des fleurs naissantes, des fruits verts, et des fruits mûrs, afin de montrer la souveraine liberté du Créateur, qui, en diversifiant les lois de la nature, fait voir qu'il en est le maître, et qu'il peut en tout temps et en toutes choses faire également ce qu'il lui plaît.

J'observe que ce sont les arbres faibles, ou de médiocre taille, qui portent les fruits les plus exquis. Plus ils s'élèvent, moins ils me paraissent riches, et moins leurs fruits me conviennent. J'entends cette leçon; et le bois faible de la vigne, de qui j'admire les grappes, me dit, en son langage, que les plus merveilleux fruits sont souvent près de terre.

Les autres arbres, qui n'ont que des feuilles, ou des fruits amers, et très-petits, ne sont pas néanmoins inutiles; et la Providence a mis de si heureuses compensations entre les arbres fertiles et les autres, que dans des occasions il est juste de préférer les stériles aux plus féconds, qui ne sont presque d'aucun usage ni pour les édifices, ni pour la navigation, ni pour d'autres besoins indispensables.

Si nous n'avions point vu d'arbres de la hauteur et de la grosseur de ceux qui sont dans de certaines forêts, nous ne pourrions croire que quelques gouttes de pluie qui tombent du ciel fussent capables de les nourrir; car il faut un suc, non-seulement très-abondant, mais plein d'esprits et de sels de toute espèce, pour donner à la racine, au tronc, aux branches, la force et la vigueur que nous y admirons. Il est même remarquable que plus ces arbres sont négligés, plus ils deviennent beaux, et que si les hommes s'appliquaient à les cultiver comme les petits arbres de leurs jardins, ils ne feraient que leur nuire. Vous conservez par là, Seigneur, une preuve que c'est vous seul qui les avez formés : et vous apprenez à l'homme que ses soins et son industrie vous sont inutiles; et que si vous les exigez pour certains arbrisseaux, c'est pour l'occuper, et pour l'avertir de sa propre faiblesse, en ne lui confiant que des choses faibles.

Enfin parmi les arbres j'en vois quelques-uns qui conservent toujours leur verdure, et je m'imagine y voir une figure de l'immortalité; comme les autres, qui se dépouillent l'hiver pour se revêtir au printemps, semblent me présenter une image de la résurrection.

§ II. Animaux.

Je suivrai dans la description des animaux l'ordre que Dieu a suivi dans leur création.

Poissons.

Quelle foule de poissons de toute grandeur les eaux enfantent !

J'examine tous ces animaux, et je ne leur vois, ce me semble, qu'une tête et une queue. Ils sont sans pieds et sans bras. Leur tête

[1] Ps. 144, 15 et 16.
[2] Le figuier, les orangers, etc.



même n'a point de mouvement libre; et si je n'étais attentif qu'à leur figure, je les croirais privés de tout ce qui est nécessaire à la conservation de leur vie. Mais, avec si peu d'organes extérieurs, ils sont plus agiles, plus prompts, plus remplis d'artifices, que s'ils avaient plusieurs mains et plusieurs pieds; et l'usage qu'ils font de leur queue et de leurs nageoires les pousse comme des traits, et semble les faire voler.

Les poissons se dévorant les uns les autres, comment ce peuple aquatique peut-il subsister? Dieu y a pourvu en les multipliant d'une manière si prodigieuse, que sa fécondité surpasse infiniment son ardeur mutuelle à se dévorer, et que ce qui se détruit est toujours fort au-dessous de ce qui sert à le renouveler.

Je suis seulement en peine comment les petits échapperont aux grands, qui les regardent comme leur proie, et qui leur donnent continuellement la chasse. Mais ce peuple faible est plus prompt à la course. Il s'approche des lieux où l'eau basse ne convient pas aux grands poissons; et il semble que Dieu lui ait donné une prévoyance proportionnée à sa faiblesse et à ses dangers.

Comment arrive-t-il qu'au milieu des eaux si chargées de sel, que je ne puis en souffrir une goutte dans la bouche, les poissons y vivent et y jouissent d'une vigueur et d'une santé parfaites? Et comment au milieu du sel conservent-ils une chair qui n'en a point le goût?

Pourquoi les meilleurs et les plus propres à l'usage de l'homme s'approchent-ils des côtes pour s'offrir, ce semble, à lui, pendant que beaucoup d'autres qui lui sont inutiles affectent de s'éloigner?

Pourquoi ceux qui se sont tenus dans des lieux inconnus pendant qu'ils se multipliaient[1], et qu'ils acquéraient une certaine grandeur, viennent-ils en foule dans un temps marqué, inviter les pêcheurs, et se jeter d'eux-mêmes, pour ainsi dire, dans leurs filets et dans leurs barques?

Pourquoi plusieurs d'entre eux[2], et des meilleures espèces, s'empressent-ils d'entrer dans l'embouchure des fleuves, et les remontent-ils jusqu'à leur source, pour communiquer les avantages de la mer aux pays qui en sont éloignés? Et quelle main les conduit avec tant d'attention et de bonté pour les hommes, si ce n'est la vôtre, Seigneur, quoiqu'une providence si visible attire rarement leur reconnaissance?

Elle paraît à tout, cette providence; et les coquillages sans nombre qui bordent la mer cachent des poissons de diverses espèces, qui, avec une très-petite apparence de vie, ont soin d'ouvrir en des temps réglés leurs coquilles, d'en renouveler l'eau, et de prendre entre leurs écailles promptement rejointes l'imprudente proie qui donne dans ce piége.

Oiseaux.

On voit dans plusieurs animaux une imitation de la raison, qui étonne; mais elle ne paraît nulle part d'une manière plus sensible que dans l'industrie des oiseaux à faire leurs nids.

En premier lieu, quel maître leur a appris qu'ils en avaient besoin? Qui a pris soin de les avertir de les préparer à temps, et de ne point se laisser prévenir par la nécessité? Qui leur a dit comment il fallait les conduire? Quel mathématicien leur en a donné la figure? Quel architecte leur a enseigné à choisir un lieu ferme, et à bâtir sur un fondement solide? Quelle mère tendre leur a conseillé d'en couvrir le fond de matières molles et délicates, telles que le duvet et le coton? Et lorsque ces matières manquent, qui leur a suggéré cette ingénieuse charité qui les porte à s'arracher avec le bec autant de plumes de l'estomac qu'il en faut pour préparer un berceau commode à leurs petits?

En second lieu, quelle sagesse a marqué à chaque espèce une manière particulière de construire les nids, où les mêmes précautions fussent observées, mais en mille façons différentes? Qui a commandé à l'hirondelle, le plus adroit de tous les oiseaux, de s'approcher de l'homme, et de choisir sa maison pour y édifier son nid à ses yeux, sans craindre de l'avoir pour témoin, et paraissant au contraire l'inviter à considérer son travail? Ce

[1] Hareng, sardine, maquereau, morue.
[2] Saumon, alose.

n'est point, comme les autres, avec de petits branchages et du foin qu'elle bâtit. Elle emploie le ciment et le mortier, et d'une manière si solide, qu'il faut une espèce d'effort pour démolir son ouvrage. Elle n'a cependant pour tout instrument que le bec. Réduisez, s'il est possible, le plus habile architecte au petit volume de cette hirondelle; conservez-lui toutes ses connaissances, en ne lui laissant que le bec, et voyez s'il aura la même adresse et le même succès.

En troisième lieu, qui a fait comprendre à tous les oiseaux qu'ils devaient faire éclore leurs œufs en les couvant; que cette nécessité était indispensable; que le père et la mère ne pouvaient quitter en même temps; et que si l'un allait chercher de la nourriture, l'autre devait attendre son retour? qui leur a marqué dans le calendrier le nombre précis des jours de cette rigoureuse assiduité? Qui les a avertis d'aider aux petits déjà formés à sortir de l'œuf en rompant les premiers la coque? et qui les a si exactement instruits du moment, qu'ils ne le préviennent jamais?

Enfin qui a fait des leçons à tous les oiseaux sur le soin qu'ils devaient prendre de leurs petits jusqu'à ce qu'ils fussent élevés et en état de se servir eux-mêmes? Qui leur a fait discerner entre tant de choses, dont les unes conviennent à une espèce, mais sont pernicieuses pour une autre, et entre celles qui sont propres aux pères, mais qui feraient tort à leurs petits? qui leur a fait discerner celles qui sont salutaires? Nous connaissons la tendresse des mères parmi les hommes, et la sollicitude des nourrices: mais je ne sais si l'on voit rien d'aussi parfait.

Qui a enseigné à plusieurs d'entre les oiseaux cette merveilleuse industrie, de retenir dans leur gorge ou l'aliment, ou l'eau, sans avaler ni l'un ni l'autre, et de les conserver pour leurs petits, à qui cette première préparation tient lieu de lait?

Est-ce pour les oiseaux, Seigneur, que vous avez uni ensemble tant de miracles qu'ils ne connaissent point? Est-ce pour des hommes qui n'y pensent pas? est-ce pour des curieux qui se contentent de les admirer sans remonter jusqu'à vous? et n'est-il pas visible que votre dessein a été de nous rappeler à vous par un tel spectacle; de nous rendre sensibles votre providence et votre sagesse infinie; et de nous remplir de confiance en votre bonté, si attentive et si tendre pour les oiseaux dont une couple ne vaut qu'une obole [1].

Mais donnons des bornes aux observations sur les industries des oiseaux, car une telle matière est infinie; et écoutons un moment le concert de leur musique, la première louange que Dieu ait reçue de la nature, et le premier cantique d'actions de grâce qu'elle lui ait offert avant la formation de l'homme. Tous les sons sont différents, mais tous harmonieux; et tous ensemble composent un chœur que les hommes ont mal imité. Une voix plus forte et plus moelleuse se fait pourtant distinguer; et je trouve, en cherchant de quelle part elle vient, que c'est un très-petit oiseau qui en est l'organe. Cela me fait considérer tous les autres qui savent le chant, et ils sont tous aussi petits; les grands, ou ignorant la musique, ou ayant la voix discordante. Ainsi partout je trouve que ce qui paraît faible et petit est mieux partagé et a plus de reconnaissance.

Quelques-uns de ces petits ont une grande beauté, et rien n'est plus riche ni mieux diversifié que leur plumage. Mais il faut avouer que toute parure doit céder à celle du paon, sur qui Dieu a versé comme à pleines mains toutes les richesses qui embellissent les autres, et auquel il a prodigué avec l'or et l'azur toutes les nuances de toutes les couleurs. Cet oiseau paraît sentir son avantage; et c'est, ce semble, pour étaler à nos yeux ses beautés qu'il fait cette pompeuse roue qui les met en évidence. Mais le plus magnifique de tous les oiseaux n'a qu'un cri désagréable; et il est une preuve qu'avec un extérieur très-brillant on peut n'avoir qu'un mauvais fonds, peu de reconnaissance, et beaucoup de vanité.

En examinant la plume des autres, je trouve une chose bien singulière dans celle des cygnes et des autres oiseaux de rivière: car elle est à l'épreuve de l'eau, où elle demeure toujours sèche; et nos yeux cependant n'en découvrent point l'artifice ni la différence.

[1] Matt. 10, 29.

Je considère les pieds des mêmes oiseaux, et j'y vois des nageoires qui marquent distinctement leur destination. Mais je suis très-étonné de ce que ces oiseaux sont sûrs qu'ils ne risquent rien en se jetant à l'eau; au lieu que les autres, à qui Dieu n'a pas donné des plumes ni des pieds semblables, n'ont jamais la témérité de s'y exposer. Qui a dit aux premiers qu'ils ne courent aucun danger? et qui retient les autres afin qu'ils n'imitent pas leur exemple? On fait quelquefois couver des œufs de cane à une poule, qui est ensuite trompée par son affection, et qui prend pour sa famille naturelle des enfants étrangers qui courent à l'eau au sortir de la coque, sans que leur prétendue mère puisse les en empêcher par ses avis. Elle demeure sur le bord, très-étonnée de leur témérité, et plus encore de ce qu'elle leur réussit. Elle se sent violemment tentée de les suivre, elle en témoigne sa vive impatience; mais rien n'est capable de la porter à une indiscrétion que Dieu lui a défendue. Les spectateurs en sont surpris à proportion de ce qu'ils ont d'intelligence; car c'est faute d'esprit et de lumière, quand de tels prodiges excitent peu d'admiration. Mais il est rare que les spectateurs apprennent de cet exemple qu'il faut être destiné par la Providence aux fonctions d'un état dangereux, et avoir reçu d'elle tout ce qui peut mettre le salut en sûreté; et que c'est une témérité funeste pour les autres, qui n'ont ni la même vocation ni les mêmes qualités.

Je serais infini si je m'attachais à considérer beaucoup de miracles pareils à ceux que j'ai rapportés jusqu'ici. Je me contente d'une dernière observation, qui en comprend plusieurs autres, et qui regarde les oiseaux de passage.

Ils ont tous leur temps marqué, et ils ne le passent point. Mais ce temps n'est pas le même pour chaque espèce. Les uns attendent l'hiver, les autres le printemps, d'autres l'été, et d'autres l'automne. Il y a dans chaque peuple une police publique et générale, qui règle et qui tient dans le devoir tous les particuliers. Avant l'édit général, aucun ne pense à partir; depuis sa publication, aucun ne demeure. Une espèce de conseil décide du jour, et il accorde un intervalle pour s'y préparer; après quoi, tout déloge, et il ne paraît le lendemain ni traîneurs, ni déserteurs, tant la discipline est exacte! Plusieurs ne connaissent que l'hirondelle qui fasse ainsi; mais la chose est certaine pour beaucoup d'autres espèces. Et je demande, quand nous n'aurions que l'exemple de l'hirondelle, quelle nouvelle elle a reçue des pays où elle va en grande troupe, pour s'assurer qu'elle y trouvera toutes choses préparées. Je demande pourquoi elle ne s'attache pas, comme les autres oiseaux, au pays où elle a élevé sa famille, qui y a été si bien traitée. Je demande par quel esprit de voyager, cette nouvelle famille, qui ne connaît que son pays natal, conspire tout entière à le quitter. Je demande en quel langage se publie l'ordonnance qui défend à tous, soit anciens, soit nouveaux sujets de la république, de demeurer par de là un certain jour. Enfin je demande à quels signes les principaux magistrats connaissent que ce serait tout risquer que de de s'exposer à être prévenus par une saison rigoureuse. Quelle autre réponse peut-on faire à ces demandes, que celle du prophète : *Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands et merveilleux! Vous les avez tous formés avec sagesse*[1].

Animaux de la terre.

Je suis obligé d'abréger cette matière pour mettre fin à ce petit traité, qui insensiblement est devenu fort long.

L'exemple seul du chien nous montre jusqu'où Dieu est capable de donner à la matière tous les dehors de l'esprit, de la fidélité, de l'amitié, de la reconnaissance, sans en donner le principe. Mais, comme cet exemple est connu de tout le monde, je ne m'y arrête point.

Ce que fait l'abeille n'est pas moins admirable. Au lieu de se contenter de sucer le miel, qui se conserve mieux dans le calice des fleurs que partout ailleurs, et de s'en nourrir jour à jour, elle en fait provision pour toute l'année, et principalement pour

[1] Ps. 103, 24.

l'hiver. Elle charge les petits crochets dont ses jambes sont garnies, de tout ce qu'elle peut emporter de cire et de gomme : mais en pompant le miel avec la trompe qui est à l'extrémité de sa tête, elle évite d'engluer ses ailes, dont elle a besoin pour voltiger çà et là, et pour le retour,

Si l'on n'a pas pris soin de lui préparer une ruche, elle s'en fait une elle-même dans le creux de quelque arbre ou de quelque rocher. Là son premier soin est d'apporter de la cire dont elle compose de petites cellules égales, et à plusieurs angles, afin qu'elles puissent s'unir et ne laisser aucun intervalle. Puis elle fait couler dans ces petits réservoirs le miel pur et sans mélange. Et, de quelque abondance qu'elle voie ses magasins remplis, elle ne se repose que lorsque le temps du travail et de la récolte est passé. On ne connaît dans cette république, ni la paresse, ni l'avarice, ni l'amour-propre. Tout est commun. Le nécessaire y est accordé à tous, le superflu n'est à personne, et c'est pour le bien public qu'il est conservé. Les colonies nouvelles, qui chargeraient l'Etat sont mises dehors. Elles savent travailler et on les y oblige en les congédiant.

Avons-nous parmi les nations les plus policées une imitation d'un si parfait modèle? Attribuera-t-on au hasard ou à une cause aveugle une si étonnante sagesse? Croit-on avoir expliqué ces merveilles en disant que c'est l'instinct, le naturel, je ne sais quoi, qui en est le principe? Et n'est-ce pas dans ces images, d'un côté si parfaites, et de l'autre si éloignées de la matière, que Dieu a pris plaisir de manifester ce qu'il est, et d'apprendre à l'homme ce qu'il doit être?

Passons de l'abeille à la fourmi, qui lui ressemble en bien des choses, excepté que l'abeille enrichit l'homme, et qu'il ne tient pas à la fourmi qu'elle ne l'appauvrisse en le volant.

Ce petit animal est averti que l'hiver est long, et que le blé mûr n'est pas longtemps exposé dans les champs. Aussi, durant la moisson, la fourmi ne dort plus. Elle traîne, avec de petites serres qu'elle a à la tête, des grains qui pèsent trois fois plus qu'elle, et elle avance comme elle peut à reculons. Quelquefois elle trouve en chemin quelque amie qui lui prête secours, mais elle ne s'y attend pas.

Le grenier où tout doit être porté est public, et aucune ne pense à faire sa provision à part. Ce grenier est composé de plusieurs chambres, qui s'entre-communiquent par des galeries, et qui sont toutes creusées si avant, que les pluies et les neiges de l'hiver ne pénètrent point jusqu'à leur voûte. Les souterrains des citadelles sont des inventions moins anciennes et moins parfaites; et ceux qui ont essayé de détruire des fourmilières qui avaient eu le loisir de se perfectionner n'y ont presque jamais réussi, parce que les rameaux s'en étendent au large, et qu'ils ne se sentent point de tout le ravage qu'on fait à l'entrée.

Lorsque les greniers sont pleins et que l'hiver approche, on commence à mettre en sûreté le grain en le rongeant [1] par les deux bouts, et l'empêchant par là de germer. Ainsi la première nourriture n'est qu'une précaution pour l'avenir; et c'est la prudence, plutôt que le besoin, qui y détermine.

Voilà le fonds incompréhensible d'industrie que Dieu a mis dans ce petit animal. Voilà cette espèce d'intelligence prophétique qu'il lui a donnée, pour nous forcer à remonter jusqu'à lui, à qui seul il appartient de faire de tels prodiges, et qui ne pouvait, ce semble, nous montrer plus sensiblement qu'il est la source de la sagesse, qu'en en réunissant tant de traits dans un si petit volume de matière, qui n'en a que l'apparence.

Peut-on assez admirer l'industrie de certains animaux qui filent avec un art et une délicatesse inimitables, où tout paraît être l'effet de la pensée et d'une méditation géométrique? Qui a enseigné à l'araignée, animal si méprisable d'ailleurs, à former des fils si déliés, si égaux, si adroitement suspendus? Qui lui a appris à commencer par les attacher à des points fixes, à les réunir tous dans un centre commun, à les tirer d'abord en droite ligne, et à les affermir ensuite par des cercles exactement parallèles? Qui lui a dit que ces

[1] Pline le naturaliste fait la même remarque sur l'industrie des fourmis, qui amassent du blé pour l'hiver, et l'empêchent de germer en le rongeant (Lib. 2, cap. 30). Cependant plusieurs maintenant contestent ce fait, et nient absolument que les fourmis fassent des amas de blé.

filets seraient les piéges où se prendraient d'autres animaux qui ont des ailes, et qu'elle ne saurait atteindre que par la ruse? Qui lui a marqué sa place dans le centre, où aboutissent toutes les lignes, et où elle est nécessairement avertie, par le plus léger ébranlement, que quelque proie est tombée dans ses filets? Enfin, qui lui a dit que son premier soin devait être alors d'embarrasser les ailes de cette imprudente proie par de nouveaux fils, de peur qu'elle ne conservât quelque liberté ou pour se dégager, ou pour se défendre?

Tout le monde a vu le travail des vers à soie. Les plus habiles ouvriers ont-ils pu jusqu'ici l'imiter? Ont-ils trouvé le secret de former un fil si fin, si ferme, si égal, si brillant, si continu? ont-ils une matière plus précieuse que ce fil pour faire les plus riches étoffes? Savent-ils comment ce ver convertit le suc d'une feuille en des filets d'or? Peuvent-ils rendre raison de ce qu'une matière liquide, avant qu'elle ait pris l'air, s'affermit et s'allonge à l'infini dès qu'elle l'a senti? Aucun d'eux peut-il expliquer comment ce ver est averti de se former une retraite sous les contours sans nombre de la soie dont il est le principe, et comment il trouve dans ce riche tombeau une espèce de résurrection qui lui donne des ailes que sa première naissance lui avait refusées?

Tout ce qui est ver et qui a rampé devient une espèce de mouche, de moucheron, de papillon; et tout ce qui vole a rampé dans sa première origine, et a été une espèce de ver, de chenille, d'insecte, avant que d'avoir eu des ailes. Et l'état mitoyen entre ces deux extrémités d'élévation et de bassesse est le temps où l'animal devient fève ou cocon; ce qui se fait en une infinité de façons, mais toujours d'une manière uniforme pour chaque espèce.

Je terminerai ce traité par quelques observations sur un petit animal qui mérite toute notre admiration. Son nom est *formicaléo*. Sa figure est laide, et ne paraît qu'ébauchée. Son inclination est cruelle, car il ne vit que du sang de sa proie; et son occupation unique est de lui tendre des piéges. On en voit mieux l'artifice quand on peut avoir dans son cabinet un tel animal.

On le met dans un vase de terre plein d'un sable assez menu, où il se cache aussitôt. Quand il y est, il forme dans le sable la figure d'un cône renversé, avec une proportion exacte et géométrique; et il va se loger dans le sommet du cône, qui tient lieu de centre, mais en demeurant couvert. Si quelque fourmi, ou quelque mouche à qui on a ôté les ailes, est placée à l'entrée du cône, ce petit animal, qu'on ne jugerait pas capable du moindre effort, jette avec sa tête, à coups redoublés, du sable sur la proie qu'il a sentie, afin de l'étourdir et de l'entraîner dans le fond, où il se tient caché. Alors il sort de sa retraite; et, après s'être désaltéré du sang, il rejette le cadavre, qui pourrait faire soupçonner sa cruauté.

Quand on veut avoir une seconde fois le plaisir de le voir travailler, on comble son cône en agitant le vase, et l'on est étonné avec quelle diligence cette petite bête rétablit une nouvelle figure, aussi vaste et aussi régulière que la première.

Quels raisonnements ne faudrait-il pas qu'elle fît, si son travail était fondé sur le raisonnement! Peut-on penser plus finement en mathématique et connaître mieux la nature du cône, celle du sable, celle des mouvements, et leur retentissement du centre à toutes les parties de la circonférence? Il est certain que c'est cette bête qui raisonne, ou quelqu'un pour elle. Mais la merveille n'est pas, ni qu'elle raisonne, ni qu'un principe étranger raisonne pour elle, mais que ce principe fasse exécuter tout cela par des organes qui se meuvent eux-mêmes, et qui paraissent n'agir que par un principe intérieur.

Je ne dois pas omettre que le formicaléo, dont je viens de parler, se transforme en une grande et belle mouche appelée *demoiselle*, de laid et de petit qu'il était auparavant; et il ne se souvient plus de son humeur sanguinaire quand il a quitté sa première dépouille.

Utilité de ces observations physiques.

Il n'est pas nécessaire que je fasse remarquer combien ces observations physiques, et une infinité d'autres pareilles, sont capables d'orner et d'enrichir l'esprit d'un jeune homme, de le rendre attentif aux effets de la

nature qui sont sous nos yeux, et qui se présentent à nous presque à chaque moment, sans que nous y fassions réflexion; de lui apprendre mille choses curieuses qui regardent les sciences, les arts, les métiers, comme la chimie, l'anatomie, la botanique, la peinture, la navigation, l'imprimerie, etc.; de lui donner du goût pour le jardinage, pour les arbres, pour la campagne, pour la promenade, ce qui n'est pas une chose indifférente; de le mettre en état de fournir agréablement à la conversation, et de n'être pas réduit à y garder le silence, ou à ne savoir y parler que de bagatelles.

J'ai appelé cette physique *la physique des enfants*, parce qu'en effet on peut commencer à la leur apprendre dès l'âge le plus tendre, mais en se proportionnant à leur faiblesse, et ne leur proposant rien qui ne soit à leur portée, soit pour les faits, soit pour les réflexions qu'on y joint. Il est incroyable combien ce petit exercice, continué régulièrement depuis l'âge de six ou sept ans jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans, mais continué sous l'idée et le nom de divertissement, et non d'étude, remplirait l'esprit des jeunes gens de connaissances utiles et agréables, et les préparerait à l'étude de la physique qui est propre aux savants.

Mais, me dira-t-on, où trouver des maîtres capables de donner à un enfant ces instructions, inconnues souvent à ceux même qui sont les plus habiles, et qui demandent une étendue infinie de connaissances? La chose n'est pas si difficile qu'on pourrait se l'imaginer. Cicéron disait en riant, dans un plaidoyer où il avait entrepris de rabaisser l'étude de la jurisprudence, que, si on le mettait en colère [1], tout occupé qu'il était, il deviendrait jurisconsulte en trois jours. J'en pourrais dire à peu près autant, non de la physique des savants, qui est une science très-profonde, mais de celle dont je parle ici. Il ne s'agit que de parcourir les livres où se trouvent ces sortes d'observations, tels que sont, par exemple, les Mémoires de l'Académie des Sciences, où l'on trouve sur toutes les matières une infinité de remarques extrêmement curieuses. J'ai vu des jeunes gens, qui répondaient publiquement sur le quatrième livre des Géorgiques de Virgile, faire un merveilleux usage de ce qui est dit, dans ces Mémoires, sur la petite mais admirable république des abeilles. Un maître curieux et studieux s'adresse à d'habiles gens pour savoir quels livres il doit consulter sur chaque matière; il emprunte ces livres ou va les chercher dans les bibliothèques publiques; il les parcourt, il en fait des extraits, et par là se met en état de pouvoir apprendre mille choses curieuses à ses disciples : et il a, pour faire ce petit amas, sept à huit ans devant lui. Pour y réussir, il ne faut que le vouloir.

[1] « Itaque, si mihi, homini vehementer occupato, stomachum moveritis, triduo me jurisconsultum esse profitebor. » (*Pro Murena*, n. 28.)

ARTICLE V.

La philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici de la physique des savants, et de celle des enfants, montre bien clairement qu'un des grands effets et le fruit le plus essentiel de la philosophie, c'est d'élever l'homme à la connaissance de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté; de le rendre attentif à sa providence; de lui apprendre à remonter jusqu'à lui par la considération des merveilles de la nature; de faire qu'il devienne sensible à ses bienfaits, et qu'il trouve partout des sujets de le louer et de lui rendre grâces.

C'est Dieu lui-même qui nous apprend, dans l'un et l'autre Testament, que c'est là l'usage que nous devons faire de la vue des créatures, qui nous enseignent tous nos devoirs. Il renvoie, dans ses Ecritures [1], le paresseux à la fourmi, pour apprendre d'elle à ne pas demeurer oisif; l'ingrat, au bœuf et à l'âne [2], qui sont reconnaissants des soins que prend d'eux leur maître; l'imprudent, aux oiseaux de passage [3], qui savent discerner les temps. Jésus-Christ [4] veut que la considération des lis de la campagne et des petits oiseaux du ciel

[1] Prov. 6, 6.
[2] Isai. 1, 3.
[3] Jerem. 8-7.
[4] Matth. 6, 26-30.

soit une instruction pour tous les hommes, et qu'elle leur apprenne à se reposer pleinement sur les soins d'une providence qui est en même temps attentive à tout, pleine de bonté, et toute-puissante. Ce serait donc ne pas répondre aux intentions de la sagesse divine, et manquer au devoir le plus essentiel d'un maître, que de ne pas faire remarquer aux jeunes gens, dans toutes les créatures, les vestiges sensibles de la Divinité, qui a voulu s'y peindre et nous y tracer nos devoirs.

Dans le récit que nous fait l'Ecriture, de la création du monde, il est dit souvent que Dieu fut l'approbateur[1], et, si l'on ose le dire, l'admirateur de ses ouvrages, pour nous apprendre quelle admiration ils devraient nous causer, quelle étude nous en devrions faire et de quelles réflexions ils sont dignes, et pour nous reprocher en même temps notre stupidité, qui ne pense à rien, notre ingratitude, qui ne rend grâces de rien, et qui demeure toujours ignorante et imbécile, quoique nous vivions au milieu des prodiges les plus étonnants, et que nous en soyons nous-mêmes l'un des plus incompréhensibles.

Ce n'est pas la physique seule qui nous aide à connaître Dieu. Le peu que j'ai rapporté des principes de morale, tirés du paganisme même, suffit pour nous montrer combien cette partie de la philosophie est propre à nous inspirer un grand respect pour la religion.

Y a-t-il rien de plus propre à l'enraciner dans l'esprit des jeunes gens, et à y en jeter de solides fondements capables de tenir contre le torrent de l'incrédulité et du libertinage, que les deux célèbres questions qui se traitent dans la métaphysique, l'existence d'un Dieu, et l'immortalité de l'âme?

Mais le grand et important service que la bonne philosophie rend à l'homme, c'est de le disposer à recevoir avec docilité et respect tout ce que lui enseigne la révélation divine. Elle s'applique surtout à lui faire bien comprendre que devant Dieu tout doit se taire, la raison aussi bien que les sens, parce que rien n'est plus raisonnable que de n'écouter que lui quand il parle: *Ipsi, de se, Deo credendum est*[1]; que la raison ne doit pas trouver étrange qu'on la soumette à l'autorité, dans des sciences qui, traitant de choses qui sont au-dessus de la raison, doivent suivre une autre lumière qui ne peut être que celle de l'autorité divine; que, puisque dans l'ordre même de la nature il y a mille choses que l'esprit de l'homme ne peut comprendre, quoique ses yeux en soient témoins, à plus forte raison il doit respecter les voiles dont il a plu à Dieu de couvrir les mystères de la religion; qu'enfin Dieu ne serait pas ce qu'il est s'il n'était incompréhensible, et que ses merveilles ne mériteraient plus ce nom, si l'intelligence humaine pouvait y atteindre.

Voilà les leçons que donne la philosophie aux jeunes gens: non une philosophie inquiète, hardie et téméraire, dont saint Paul avertit les fidèles de se donner de garde[2], et qui, pour expliquer ce qu'elle croit, anéantit souvent ce qu'elle doit croire; mais une philosophie sage, solide, et fondée sur les principes mêmes et sur les lumières les plus pures de la raison naturelle.

[1] « Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valdè « bona. » *Gen.* 1, 31.)

[1] Hilar. lib. 4, de Trinit.

[2] « Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et « inanem fallaciam, secundùm traditionem hominum, « secundùm elementa mundi, et non secundùm Christum. » (*Coloss.* 2, 8.)

LIVRE VIII.

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DES CLASSES ET DU COLLÉGE.

AVANT-PROPOS.

Cet avant-propos renfermera deux articles. Dans le premier je montrerai de quelle importance est la bonne éducation de la jeunesse; dans le second j'examinerai si l'instruction publique doit être preférée à l'instruction domestique et particulière.

ARTICLE I.

Importance de la bonne éducation de la jeunesse.

L'éducation de la jeunesse a toujours été regardée par les plus grands philosophes et par les plus fameux législateurs comme la source la plus certaine du repos et du bonheur, non-seulement des familles, mais des États même et des empires. En effet, qu'est-ce qu'une république ou un royaume, sinon un vaste corps dont la vigueur et la santé dépendent de celles des familles particulières, qui en sont comme les membres et les parties, et dont aucune ne peut manquer à ses fonctions sans que le corps entier ne s'en ressente? Or, n'est-ce pas la bonne éducation qui met tous les citoyens, et encore plus les grands et les princes que tous les autres, en état de remplir dignement leurs différentes fonctions? N'est-il pas évident que la jeunesse est comme la pépinière de l'État; que c'est par elle qu'il se renouvelle et se perpétue; que c'est d'elle que viennent tous les péres de famille, tous les magistrats, tous les ministres, en un mot toutes les personnes constituées en autorité et en dignité? et ne peut-on pas assurer que ce qu'il y a de bon ou de défectueux dans l'éducation de ceux qui rempliront un jour ces places, influe dans tout le corps de l'État, et devient comme l'esprit et le caractère général de la nation entière?

Les lois, à la vérité, sont le fondement des empires; et, en y conservant la règle et le bon ordre, elles y maintiennent la paix et la tranquillité. Mais d'où les lois elles-mêmes tirent-elles leur force et leur vigueur[1], sinon de la bonne éducation, qui y accoutume et y assujettit les esprits? sans quoi elles sont une faible barrière contre les passions des hommes:

> Quid leges sine moribus
> Vanæ proficiunt?[2]

Plutarque fait à ce sujet une réflexion bien sensée, et qui mérite d'être pesée avec attention; c'est en parlant de Lycurgue[3]: « Ce sage « législateur, dit-il, ne jugea pas à propos de « coucher ses lois par écrit, persuadé que ce

[1] Ὄφελος οὐθὲν τῶν ὠφελιμωτάτων νόμων, καὶ συνδεδοξασμένων ὑπὸ πάντων τῶν πολιτευομένων, εἰ μὴ ἔσονται εἰθισμένοι καὶ πεπαιδευμένοι ἐν τῇ πολιτείᾳ. (ARIST. *Polit.* lib. 3, cap. 9.

[2] Horat. lib. 3, od. 24.

[3] In Vitâ Lycurg.

« qu'il y a de plus fort et de plus efficace pour « rendre les villes heureuses et les peuples « vertueux, c'est ce qui est empreint dans les « mœurs des citoyens, et ce que la pratique « et l'habitude leur ont rendu comme familier « et naturel. Car les principes que l'éducation a « gravés dans leurs esprits demeurent fermes « et inébranlables, comme étant fondés sur la « conviction intérieure et sur la volonté même, « qui est un lien toujours plus fort et plus « durable que celui de la contrainte; de sorte « que cette éducation devient la règle des « jeunes gens, et leur tient lieu de législa- « teur. »

Voilà, ce me semble, l'idée la plus juste qu'on puisse donner de la différence qu'il y a entre les lois et l'éducation.

La loi, quand elle est seule, est une maîtresse dure et impérieuse, ἀνάγκη; qui gêne l'homme dans ce qu'il a de plus cher et dont il est le plus jaloux, je veux dire sa liberté; qui l'attriste, qui le contrarie en tout; qui est sourde à ses remontrances et à ses désirs [1]; qui ne sait jamais se relâcher; qui ne lui parle que d'un ton menaçant [2], et ne lui montre que des châtiments. Ainsi il n'est pas étonnant que l'homme secoue ce joug dès qu'il le peut impunément, et que, n'écoutant plus des leçons importunes, il se livre à ses penchants naturels, que la loi avait seulement réprimés sans les changer ni les détruire.

Il n'en est pas ainsi de l'éducation. C'est une maîtresse douce et insinuante, ennemie de la violence et de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de persuasion, qui s'applique à faire goûter ses instructions en parlant toujours raison et vérité, et qui ne tend qu'à rendre la vertu plus facile en la rendant plus aimable. Ses leçons, qui commencent presque avec la naissance de l'enfant, croissent et se fortifient avec lui, jettent avec le temps de profondes racines, passent bientôt de la mémoire et de l'esprit dans le cœur, s'impriment de jour en jour dans ses mœurs par la pratique et l'habitude, deviennent en lui une seconde nature qui ne peut presque plus changer, et font auprès de lui dans toute la suite de sa vie la fonction d'un législateur toujours présent, qui dans chaque occasion lui montre son devoir et le lui fait pratiquer: ἡ παίδευσις νομοθέτου διάθεσιν ἀπεργάζεται περὶ ἕκαστον αὐτῶν.

Il ne faut pas après cela s'étonner que les anciens aient recommandé avec tant de soin la bonne éducation de la jeunesse, et l'aient regardée comme le moyen le plus sûr de rendre un empire stable et florissant. Leur maxime capitale était, que les enfants appartiennent plus à la république qu'à leurs parents [1]; et qu'ainsi ce n'est point au caprice de ceux-ci qu'il faut abandonner leur éducation, mais que la république doit se charger de ce soin; que par cette raison les enfants doivent être élevés, non en particulier et dans la maison paternelle, mais en public, par des maîtres communs, et sous une même discipline, afin qu'on leur inspire de bonne heure l'amour de la patrie, le respect pour les lois du pays, le goût des principes et des maximes de l'Etat dans lequel ils ont à vivre. Car chaque espèce de gouvernement a son génie particulier. Autre est l'esprit et le caractère d'un Etat républicain, autre celui d'un Etat monarchique. Or c'est par l'éducation qu'on prend cet esprit et ce caractère.

C'est en conséquence des principes que j'ai établis jusqu'ici, que Lycurgue, Platon, Aristote, en un mot tous ceux qui nous ont laissé des règles du gouvernement, déclarent que le principal et le plus essentiel devoir d'un magistrat, d'un ministre, d'un législateur, d'un prince, est de veiller à la bonne éducation, premièrement de leurs propres enfants, qui souvent succèdent à leur place, et ensuite des citoyens en général, qui forment le corps de la république; et ils remarquent que tout le désordre des Etats ne vient que de la négligence de ce double devoir.

Platon en cite un illustre exemple dans la personne du prince le plus accompli dont parla

[1] « Leges rem surdam, inexorabilem esse... nihil laxa- « menti nec veniæ habere, si modum excesseris. » (Liv. lib. 2, n. 3.)

[2] Pœna metusque aberant, nec verba minantia fixo
Ære legebantur. . . . . . .
(Ovid. *Métam.* lib. 2, 1.)

C'est une belle définition des lois, *verba minantia.*

[1] Arist. Polit. lib. 8, c. 1.

l'histoire ancienne [1] : c'est le fameux Cyrus. Aucune des qualités qui font les grands hommes ne lui manquait, excepté celle dont il s'agit ici. Occupé de ses conquêtes, il abandonna aux femmes [2] le soin de l'éducation de ses enfants. Ces jeunes princes furent donc élevés, non selon la discipline dure et austère des Perses, qui avait si bien réussi par rapport à Cyrus leur père, mais à la manière des Mèdes, c'est-à-dire dans le luxe, la mollesse et les délices. Personne n'osait les contredire en rien. Leurs oreilles n'étaient ouvertes qu'aux louanges et aux flatteries. Tout fléchissait le genou et était rampant devant eux; et l'on croyait qu'il était de leur grandeur de mettre une distance infinie entre eux et le reste des hommes, comme s'ils eussent été d'une autre espèce qu'eux. Une telle éducation, dont toute remontrance et toute réprimande étaient sévèrement écartées [3], eut, dit Platon, le succès qu'on en devait attendre. Les deux princes, aussitôt après la mort de Cyrus [4], armèrent leurs mains l'un contre l'autre, ne pouvant souffrir ni supérieur ni égal; et Cambyse, devenu le maître absolu par la mort de son frère, s'abandonna comme un insensé et un furieux à toutes sortes d'excès, et mit l'empire des Perses à deux doigts de sa perte. Cyrus lui avait laissé une vaste étendue de provinces, des revenus immenses, des armées innombrables : mais tout cela tourna à sa ruine, faute d'un autre bien infiniment plus estimable, qu'il négligea de lui laisser, je veux dire une bonne éducation.

Cette remarque judicieuse de Platon à l'égard de Cyrus m'avait entièrement échappé en lisant son histoire dans Xénophon, et je n'avais pas fait réflexion qu'effectivement cet historien garde un profond silence sur l'éducation des enfants de ce prince, au lieu qu'il décrit fort au long l'excellente manière dont les jeunes Perses étaient élevés et dont Cyrus lui-même l'avait été. Il n'y a point de faute plus capitale pour un prince.

Philippe, roi de Macédoine, se conduisit d'une manière bien différente. Dès qu'il fut devenu père (c'était au milieu de ses conquêtes [1], et dans le temps de ses plus grands exploits), il écrivit à Aristote la lettre qui suit : *Je vous donne avis qu'il m'est né un fils. Je ne remercie pas tant les dieux de sa naissance, que du bonheur qu'il a d'être venu au monde pendant qu'il y a un Aristote sur la terre. Car j'espère qu'élevé de votre main et par vos soins, il deviendra digne de la gloire de son père et de l'empire que je lui laisserai.* Voilà parler et penser en grand prince, qui connaît l'importance d'une bonne éducation. Alexandre eut les mêmes sentiments. Un historien remarque qu'il n'aima pas moins Aristote que son propre père [2]; *parce que*, disait-il, *il était redevable à l'un de vivre, et à l'autre de bien vivre.*

Si c'est une grande faute à un prince de ne pas donner ses soins à l'éducation de ses propres enfants, ce n'en est pas une moindre de négliger celle des citoyens en général. Plutarque, dans le parallèle qu'il fait de Lycurgue et de Numa, observe très-judicieusement que ce fut une pareille négligence qui rendit inutiles tous les bons desseins et tous les grands établissements de ce dernier. L'endroit est fort remarquable. « Tout le travail de Numa, dit-« il, qui n'avait visé qu'à maintenir Rome « paisible et tranquille, s'évanouit avec lui; « et, dès qu'il fut mort, le temple aux doubles « portes, qu'il avait toujours tenu fermé, « comme si véritablement il y eût enchaîné « le démon de la guerre, fut rouvert tout à « coup, et toute l'Italie remplie de sang et de « carnage. Ainsi le plus beau et le plus juste « de ses établissements ne dura presque point, « parce qu'il manquait du seul lien capable « de le maintenir, qui était l'éducation de la « jeunesse. »

[1] Plat. lib. 3, de Leg. [p. 694-696.]

[2] La femme de Cyrus était fille du roi des Mèdes.

[3] Ὅθεν ἐγένοντο, οἵους ἦν εἰκὸς αὐτοὺς γενέσθαι, τροφῇ ἀνεπιπλήκτῳ τραφέντας.

[4] Platon suppose que ces deux frères portèrent les armes l'un contre l'autre, aussitôt après la mort de Cyrus, et que Cambyse fit tuer Smerdis. Hérodote ne dit rien de tel. Smerdis fut toujours fort soumis à son frère, qui ne le fit mourir que vers la fin de son règne, après l'expédition contre l'Ethiopie.

[1] Aul. Gell. lib. 9, c. .

[2] Ἀριστοτέλη οὐχ ἧττον ἀγαπῶν ἦν (ὡς αὐτὸς ἔλεγεν) τοῦ πατρός, ὡς δι' ἐκεῖνον μὲν ζῶν, διὰ τοῦτον δὲ καλῶς ζῶν. (Plut. in *Vitâ Alex.*)

Ce fut une conduite toute opposée qui maintint si longtemps les lois de Lycurgue dans leur entier. « Car, comme observe le même « Plutarque, la religion du serment qu'il « exigea des Lacédémoniens aurait été une « faible ressource après sa mort, si par « l'éducation il n'eût imprimé les lois dans « leurs mœurs, et ne leur eût fait sucer pres- « que avec le lait l'amour de sa police en la « leur rendant comme familière et naturelle. « Aussi vit-on que ses principales ordonnances « se conservèrent plus de cinq cents ans, « comme une bonne et forte teinture qui avait « pénétré jusqu'au fond de l'âme. »

Tous ces grands hommes de l'antiquité étaient donc persuadés, comme Plutarque le dit en particulier de Lycurgue, que le devoir le plus essentiel d'un législateur, et il en faut dire autant d'un prince, était d'établir de bonnes règles pour l'éducation de la jeunesse, et de les faire exactement pratiquer. Il est étonnant jusqu'où ils portaient sur ce point l'attention et la prévoyance. C'est dès la naissance même des enfants qu'ils recommandaient qu'on prît de sages précautions par rapport à toutes les personnes qui devaient en prendre soin ; et l'on voit bien que Quintilien a puisé dans Platon et dans Aristote ce qu'il dit à ce sujet, surtout pour ce qui regarde les nourrices. Il voulait[1], comme ces sages philosophes, que, dans le choix qu'on en ferait, non-seulement on prît garde qu'elles n'eussent point un langage vicieux, mais que surtout on eût égard aux mœurs et au caractère d'esprit. Et la raison qu'il en porte est admirable. « C'est, dit-il, « que ce qu'on apprend à cet âge s'imprime « facilement dans l'esprit, et y laisse de pro- « fondes traces qui ne s'effacent pas aisément. « Il en est comme d'un vase neuf, qui con- « serve longtemps l'odeur de la première li- « queur qu'on y a versée, et comme des laines, « qui ne recouvrent jamais leur première « blancheur quand elles ont été une fois à la « teinture. Et le malheur est que les mau- « vaises habitudes durent encore plus que les « bonnes. »

C'est par la même raison que ces philosophes regardent comme un des plus essentiels devoirs de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants[1] d'écarter d'auprès d'eux, autant qu'il est possible, les esclaves et les domestiques dont les discours, et encore plus les exemples, pourraient leur être nuisibles.

Ils ajoutent à cela un avis qui sera la condamnation d'un grand nombre de pères et de maîtres chrétiens. Ils veulent que non-seulement on interdise aux jeunes gens, jusqu'à un certain âge, toute lecture de comédie et tout spectacle, mais que toute peinture, toute sculpture, toute tapisserie, qui pourraient offrir aux yeux des enfants quelque image indécente ou dangereuse, soient absolument bannies des villes. Ils désirent que les magistrats veillent avec soin à l'exécution de ce règlement, et qu'ils obligent les ouvriers, même les plus industrieux, qui ne voudront pas s'y soumettre, à porter ailleurs leur funeste habileté. Ils étaient persuadés[2] que de cet amas d'objets propres à flatter les passions et à nourrir la cupidité il sort comme un air contagieux et pestilentiel capable d'infecter à la longue et insensiblement les maîtres même qui le respirent à chaque moment sans crainte et sans précaution, et que ces objets sont comme autant de fleurs empoisonnées qui exhalent une odeur de mort d'autant plus à craindre qu'on s'en défie moins, et que même elle paraît agréable. Ces sages philo-

[1] « Et morum quidem in his haud dubie prior ratio est : « recte tamen etiam loquantur... Natura enim tenacissimi « sumus eorum quæ rudibus annis percepimus : ut sapor « quo nova imbuas durat, nec lanarum colores, quibus « simplex ille candor mutatus est, elui possunt. Et hæc « ipsa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora sunt. » (QUINT. lib. 1, cap. 1.)

[1] Arist. Polit. lib. 7, c. 17.

[2] Ἵνα μὴ ἐν κακίας εἰκόσι τρεφόμενοι ἡμῖν οἱ φύλακες, ὥσπερ ἐν κακῇ βοτάνῃ, πολλὰ ἑκάστης ἡμέρας κατὰ σμικρὸν ἀπὸ πολλῶν δρεπάμενοί τε καὶ νεμόμενοι, ἕν τι ξυνιστάντες λανθάνωσι κακὸν μέγα ἐν τῇ αὑτῶν ψυχῇ, ἀλλ' ἐκείνους ζητητέον τοὺς δημιουργοὺς, τοὺς εὐφυῶς δυναμένους ἰχνεύειν τὴν τοῦ καλοῦ τε καὶ εὐσχήμονος φύσιν· ἵν', ὥσπερ ἐν ὑγιεινῷ τόπῳ οἰκοῦντες, οἱ νέοι ὠφελῶνται ἀπὸ παντὸς, ὁπόθεν ἂν αὐτοῖς ἀπὸ τῶν καλῶν ἔργων ἢ πρὸς ὄψιν ἢ πρὸς ἀκοήν τι προσβάλῃ, ὥσπερ αὔρα φέρουσα ἀπὸ χρηστῶν τόπων ὑγίειαν, καὶ εὐθὺς ἐκ παίδων λανθάνῃ εἰς ὁμοιότητά τε καὶ φιλίαν καὶ ξυμφωνίαν τῷ καλῷ λόγῳ ἄγουσα. (PLAT. *de Rep.* lib. 3 (p. 401).)

sophes veulent au contraire que dans une ville tout enseigne et inspire la vertu, inscriptions, tableaux, statues, jeux, conversations, et que de tout ce qui se présente aux sens et qui frappe les yeux ou les oreilles, il se forme comme un air et un souffle salutaire qui s'insinue imperceptiblement dans l'âme des enfants, et qui, aidé et soutenu par l'instruction des maîtres, y porte, dès l'âge le plus tendre, l'amour du bien et le goût des choses honnêtes. Il y a dans le texte original une finesse, une délicatesse d'expression dont nulle autre langue n'est susceptible. Quoique ce passage soit un peu long, j'ai cru devoir en citer une grande partie pour donner quelque idée du style de Platon.

Je reviens à mon sujet, et je finis ce premier article en priant le lecteur de considérer comment le paganisme même a toujours regardé comme le devoir le plus essentiel des pères, des magistrats, des princes, de veiller à l'éducation des enfants, parce qu'il est de la dernière importance, pour tout le reste de la vie, de leur donner d'abord de bons principes. En effet, lorsque les esprits sont encore tendres et flexibles, on les manie et on les tourne à son gré, au lieu que l'âge et une longue habitude rendent les défauts presque incorrigibles : *Frangas enim citiùs, quàm corrigas, quæ in pravum induruerunt* [1].

ARTICLE II.

On examine si l'éducation publique doit être préférée à l'instruction domestique et particulière.

Pendant tout le temps que j'ai été chargé de l'éducation de la jeunesse, parfaitement instruit des dangers qui se rencontrent et dans les maisons particulières et dans les colléges, je n'ai jamais osé prendre sur moi de donner conseil sur cette matière, et je me suis contenté de m'appliquer avec le plus de soin qu'il m'a été possible à l'instruction des jeunes gens que la divine Providence m'adressait. Je crois devoir encore garder la même neutralité, et laisser à la prudence des parents à décider une question qui souffre certainement de grandes difficultés de part et d'autre.

[1] Quintil. lib. 1, c. 3.

Quintilien a traité cette question avec beaucoup d'étendue et d'éloquence [1]. L'endroit est un des plus beaux de son ouvrage, et mérite d'être lu dans l'original. J'en donnerai ici un extrait.

Il commence par répondre à deux objections qu'on a coutume de former contre les écoles publiques.

La première regarde la pureté des mœurs qu'on prétend y être exposée à de plus grands dangers. Si cela était, il juge qu'il ne faudrait pas hésiter un moment, le soin de bien vivre étant infiniment préférable à celui de bien parler [2]. Mais il prétend que le péril est égal de part et d'autre, que le tout dépend du naturel des enfants et du soin qu'on prend de leur éducation ; que, pour l'ordinaire, c'est des parents mêmes que vient le mal, par le mauvais exemple qu'ils donnent à leurs enfants : ceux-ci, dit-il, voient tous les jours et entendent des choses qu'ils devraient ignorer toute leur vie. Tout cela passe en habitude [3], et bientôt après en nature. Les pauvres enfants se trouvent vicieux avant que de savoir ce que c'est que le vice. Ainsi, ne respirant que luxe et que mollesse, ils ne prennent pas le désordre dans nos écoles, mais ils l'y apportent.

La seconde objection concerne l'avancement dans les études, qui doit être plus grand à la maison où le précepteur n'a qu'un écolier à instruire. Quintilien n'en convient pas, pour plusieurs raisons qu'il expose ; mais il ajoute que cet inconvénient, quand même il serait réel, est abondamment réparé par les grands avantages qui se trouvent dans l'éducation publique.

1° L'éducation publique enhardit un jeune homme [4], lui donne du courage, l'accoutume

[1] Quint. ibid. cap. 1.

[2] « Potior mihi ratio vivendi honestè, quàm vel optimè dicendi videretur. »

[3] « Fit ex his consuetudo, deindè natura. Discunt hæc « miseri, antequam sciant vitia esse. Indè soluti ac « fluentes, non accipiunt è scholis mala ista, sed in scholas afferunt. »

[4] « Ante omnia, futurus orator, cui in maximâ celebritate et in media reipublicæ luce vivendum est, as-

de bonne heure à ne point craindre le grand jour, et le guérit d'une certaine pusillanimité qu'inspire naturellement une vie sombre et retirée ; au lieu que dans le secret et en particulier il languit pour l'ordinaire, il s'abat, il se rouille pour ainsi dire, ou bien il tombe dans une extrémité opposée, qui est de s'enfler d'un sot orgueil et de se mettre au-dessus des autres, parce qu'il n'a personne avec qui il puisse se mesurer.

2° et 3°. Au collége, on fait des connaissances et des liaisons qui durent souvent autant que la vie ; et l'on y prend un certain usage du monde que la société seule peut donner. Quintilien n'insiste pas sur ces deux avantages, et semble les compter pour peu.

4° Le grand avantage des écoles, c'est l'émulation. Un enfant y profite de ce qu'on lui dit à lui-même, et de ce qu'on dit aux autres. Il verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre, blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là : il mettra tout à profit. L'amour de la gloire lui servira d'aiguillon pour le travail. Il aura honte de céder à ses égaux : il se piquera même de surpasser les plus avancés. Quels efforts ne fait point un bon écolier pour primer dans sa classe et pour remporter les prix. Voilà ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits[1] : et une noble émulation bien ménagée, dont on aura soin de bannir la malignité, l'envie, la fierté, est un des meilleurs moyens pour les conduire aux plus grandes vertus et aux plus difficiles entreprises.

5° Un autre avantage qui se rencontre encore dans les écoles, c'est qu'un jeune homme trouve dans ses compagnons des modèles qui sont à sa portée, qu'il se flatte de pouvoir atteindre, et qu'il ne désespère pas même de pouvoir un jour surpasser : au lieu que, s'il était seul, il y aurait pour lui de la témérité d'oser se mesurer avec son maître.

6° Enfin, c'est qu'un maître qui a un nombreux auditoire s'anime tout autrement que celui qui, étant tête à tête avec son unique disciple, ne peut lui parler que froidement, et d'un ton de conversation. Or, il est incroyable combien ce feu et cette vivacité d'un maître qui, en expliquant les beaux endroits d'un auteur, se transporte lui-même et se passionne, est propre, non-seulement à rendre les jeunes gens attentifs, mais encore à leur inspirer le même goût et les mêmes sentiments dont celui qui leur parle est pénétré.

Quintilien ne manque pas de faire remarquer que l'opinon qu'il soutient est appuyée sur un usage presque universel, et sur l'autorité des auteurs les plus estimés et des législateurs les plus célèbres.

Je pourrais ajouter que cette coutume n'a pas été observée moins régulièrement depuis Quintilien, et sous le christianisme même. L'histoire ecclésiastique nous en fournit une infinité d'exemples. Celui de saint Bazile et de saint Grégoire de Nazianze est connu de tout le monde. J'en rapporterai le détail à la fin de ce volume. Il me suffit maintenant de remarquer que les familles de ces deux illustres amis étaient des plus chrétiennes qui fussent alors dans l'Eglise. Elles crurent néanmoins pouvoir confier aux écoles publiques ce qu'elles avaient de plus cher au monde : et Dieu bénit leurs pieuses intentions par un succès qui passa toutes leurs espérances. Oserait-on taxer cette conduite d'imprudence et de témérité ?

D'un autre côté, oserait-on condamner la sainte timidité de pareuls chrétiens qui, à la vue des dangers qui se rencontrent dans les colléges (et il faut avouer aussi qu'ils sont grands), moins attentifs à faire avancer leurs enfants dans les sciences qu'à conserver en eux le précieux et l'inestimable trésor de l'innocence, prennent le parti de les élever sous leurs yeux dans une maison où ils n'entendent que de sages discours, où ils ne voient que de bons exemples, et d'où l'on a soin d'écarter, autant qu'il se peut, tout ce qui serait capable d'altérer la pureté de leurs mœurs ? Il y a encore

« suescat jam à tenero non reformidare homines neque « illâ solitariâ et velut umbratili vitâ pallescere. Excitanda mens et attollenda semper est, quæ in hujusmodi secretis aut languescit, et quemdam velut in opaco situm ducit ; aut contrà tumescit inani persuasione. Necesse est enim sibi nimiùm tribuat, qui se nemini comparat. »

[1] « Accendunt omnia hæc animos : et, licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est. »

certainement de telles maisons; mais le nombre en est-il bien grand?

Entre les deux manières ordinaires d'élever la jeunesse, qui sont de les mettre pensionnaires au collége, ou de les instruire en particulier, il y en a une troisième qui tient le milieu et semble les réunir; c'est d'envoyer les enfants au collége pour y profiter de l'émulation des classes, en les retenant le reste du temps dans la maison paternelle. Par là on évite peut-être une partie des dangers, comme aussi l'on se prive d'une partie des avantages du collége : parmi lesquels on doit compter pour beaucoup l'ordre, la règle, la discipline, qui, par un coup de cloche, marquent d'une manière uniforme tous les exercices de la journée; et la vie simple et frugale qu'on y mène, éloignée des douceurs et des caresses de la maison paternelle, qui ne sont propres qu'à amollir les enfants. C'est ce que remarque un illustre magistrat des siècles passés[1], dans un extrait que j'ai cité au premier tome de cet ouvrage. « Mon père (c'est ce « magistrat qui parle) disait qu'en cette nour« riture du collége, il avait eu deux regards : « l'un à la conversation de la jeunesse gaie « et innocente; l'autre à la discipline scolas« tique, pour nous faire oublier les mignar« dises de la maison, et comme pour nous dé« gorger en eau courante. Je trouve que ces « dix-huit mois de collége me firent assez « bien... J'appris la vie frugale de la scola« rité, et à régler mes heures. »

Un autre avantage des colléges (je les suppose tels qu'ils doivent être), et le plus grand de tous, c'est d'apprendre à fond la religion, d'en puiser la connaissance dans les sources même, d'en connaître le véritable esprit et la véritable grandeur, et de se prémunir par de solides principes contre les dangers que la foi et la piété ne rencontrent que trop dans le monde. Il n'est pas impossible, mais certainement il est rare de trouver cet avantage dans les maisons particulières.

Que doit-on conclure de tous ces principes et de tous ces faits? Il n'y a point de collége qui ne puisse citer des exemples, et en très-grand nombre, de jeunes gens qui y ont reçu une excellente éducation, et qui y ont infiniment profité, soit pour les sciences, soit pour la piété. Il n'y en a point aussi qui n'en ait vu avec douleur un très-grand nombre y faire un triste naufrage. Il en est de même des maisons particulières.

La conclusion qu'il me semble qu'on en doit tirer, c'est que, les dangers pour la jeunesse étant grands de tous côtés, c'est aux parents à bien examiner devant Dieu quel parti ils doivent prendre, à balancer équitablement les avantages et les inconvénients qui se rencontrent de part et d'autre, à ne se déterminer dans une délibération si importante que par des motifs de religion, et surtout faire un choix de maîtres et de colléges, supposé qu'ils prennent ce parti, qui puisse, sinon dissiper entièrement, du moins diminuer leurs justes craintes

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DES CLASSES ET DU COLLÉGE.

Pour entrer utilement dans le détail de ce qui regarde le gouvernement intérieur des classes et du collége, il est nécessaire de considérer séparément le devoir des différentes personnes qui sont employées à l'éducation de la jeunesse, et qui y ont quelque rapport. Mais comme il y a des avis généraux qui leur conviennent presque à tous également, c'est par où je commencerai ce traité, pour éviter les redites, qui sans cela seraient inévitables.

[1] Henri de Mesmes.

PREMIÈRE PARTIE.

AVIS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

Je commence par prier le lecteur, lorsque je parlerai d'avis, de régles, de préceptes, de devoirs, termes que je ne puis me dispenser d'employer souvent dans la matiére que je traite, de me rendre la justice de croire que je ne prétends prescrire de lois à personne, ni m'ériger en maître ou en censeur de mes confrères. Mon unique dessein est d'aider, si je puis, des personnes qu'on charge de l'éducation des enfants dans un âge peu avancé, où, faute d'expérience, elles sont exposées à commettre beaucoup de fautes, comme je reconnais en avoir commis moi-même beaucoup : et je me trouverais heureux de pouvoir contribuer à les leur faire éviter, en leur prêtant mes réflexions, ou plutôt celles des plus habiles maîtres en matière d'éducation; car je ne dirai ici presque rien de moi-même, surtout dans cette première partie, qui est la plus importante, et qui doit servir comme de base et de fondement à tout le reste. Athènes et Rome me fourniront encore leurs richesses. Je ferai aussi grand usage de deux auteurs modernes, souvent même sans les citer. Ces auteurs sont, M. de Fénélon [1], archevêque de Cambrai, et M. Locke [2], Anglais, dont les écrits sur cette matière sont fort estimés, et avec raison. Le dernier a quelques sentiments particuliers que je ne voudrais pas toujours adopter. Je ne sais d'ailleurs s'il était bien versé dans la connaissance de la langue grecque et dans l'étude des belles-lettres; il ne paraît pas au moins en faire assez de cas. Mais l'un et l'autre, par rapport aux mœurs et à la conduite, peuvent être d'un grand secours, non-seulement pour de jeunes maîtres, mais pour ceux qui ont le plus d'habileté. Je me suis mis en possession de profiter impunément du travail d'autrui; et il me semble que le public, content qu'on lui dise de bonnes choses, sans se mettre en peine d'où on les tire, ne m'en a pas su mauvais gré jusqu'ici. Je réduirai à douze ou treize articles les avis généraux qui regardent l'éducation de la jeunesse.

[1] Education des filles.

[2] De l'Education des enfants, traduit de l'anglais de M. Locke.

ARTICLE I.

Quel but on doit se proposer dans l'éducation.

Pour réussir dans l'éducation de la jeunesse [1], le premier pas, ce semble, qu'il y ait à faire, est de bien établir quel but on se propose; d'examiner par quelle route on y peut arriver, et de choisir un guide habile et expérimenté qui soit en état de nous y conduire sûrement. Quoique pour l'ordinaire ce soit une régle très-sage et très-judicieuse d'éviter toute singularité, et de suivre les coutumes établies, je ne sais si, dans la matière que nous traitons, cette maxime ne souffre pas quelque exception, et si l'on ne doit pas craindre les dangers et les inconvénients d'une espèce de servitude, qui fait que nous suivons aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés, que nous consultons moins la raison que la coutume, et que nous nous réglons plutôt sur ce qui se fait que sur ce qui se doit faire; d'où il arrive souvent qu'une erreur une fois établie se communique de main en main et d'âge en âge, et devient une loi presque imprescriptible, parce qu'on croit devoir faire comme les autres et suivre le grand nombre. Mais le genre humain est-il assez heureux pour que le grand nombre approuve toujours ce qu'il y a de meilleur? et n'est-ce pas le contraire qu'on voit arriver le plus souvent?

Pour peu donc qu'on fasse usage de sa raison, on reconnaît aisément que le but des maîtres n'est point d'apprendre à leurs disciples seulement du grec et du latin, ni de leur enseigner à faire des thémes, des vers, des amplifications; à charger leur mémoire de faits et de dates historiques; à dresser des syllogismes en forme; à tracer sur le papier des

[1] « Decernatur primùm, et quò; non sine perito aliquo, cui explorata sint ea in quæ procedimus... Hic tritissima quæque via et celeberrima maximè decepit. « Nihil ergo magis præstandum, quàm ne, pecorum ritu, « sequamur antecedentium gregem, pergentes, non quà « eundum est, sed quà itur... non ad rationem, sed ad « similitudinem vivimus... Ita, dum unusquisque mavult « credere, quàm judicare, versat nos et præcipitat traditus per manus error... Non tam benè cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant : argumentum pessimi turba est. » (SEN. *de Vitâ beatâ*, cap. 1 et 2.)

lignes et des figures. Ces connaissances, je ne le nie point, sont utiles et estimables [1], mais comme moyens, et non comme fin; quand elles nous conduisent ailleurs, et non quand on s'y arrête; quand elles nous servent de préparatifs et d'instruments pour de meilleures choses, dont l'ignorance rend tout le reste inutile. Les jeunes gens seraient bien à plaindre s'ils étaient condamnés à passer les huit ou dix plus belles années de leur vie à apprendre à grands frais, et avec des peines incroyables, une ou deux langues, et d'autres choses pareilles, dont ils n'auront peut-être que rarement occasion de faire usage. Le but des maîtres, dans la longue carrière des études, est d'accoutumer leurs disciples à un travail sérieux; de leur faire estimer et aimer les sciences; d'en exciter en eux une faim et une soif qui, au sortir du collége, les leur fassent rechercher; de leur en montrer la route; de leur en bien faire sentir l'usage et le prix, et par là de les disposer aux différents emplois où la Providence divine les appellera. Le but des maîtres, encore plus que cela, est de leur former l'esprit et le cœur, de mettre leur innocence à couvert, de leur inspirer des principes d'honneur et de probité, de leur faire prendre de bonnes habitudes, de corriger et de vaincre en eux par des voies douces les mauvaises inclinations qu'on y remarque, telles que sont la fierté, l'insolence [2], l'estime de soi-même, un sot orgueil toujours occupé à rabaisser les autres, un amour-propre aveugle et uniquement attentif à ses commodités, un esprit de raillerie qui se plaît à piquer et à insulter, une paresse et une indolence qui rendent inutiles toutes les bonnes qualités de l'esprit.

ARTICLE II.

Étudier le caractère des enfants pour se mettre en état de les bien conduire.

L'éducation, à proprement parler, est l'art de manier et façonner les esprits. C'est, de toutes les sciences, la plus difficile, la plus rare, et en même temps la plus importante, mais qu'on n'étudie point assez. A en juger par l'expérience commune, on dirait que, de tous les animaux, l'homme est le plus intraitable. C'est la réflexion judicieuse que fait Xénophon dans sa belle préface de la Cyropédie. Après avoir remarqué qu'on ne voit jamais des troupeaux de moutons ou de bœufs se révolter contre leurs conducteurs, au lieu que rien n'est plus ordinaire parmi les peuples, il semble, dit-il, qu'on en devrait conclure qu'il est plus difficile de commander aux hommes qu'aux bêtes. Mais, en jetant les yeux sur Cyrus, qui était venu à bout de gouverner en paix tant de provinces, et de se faire également aimer des peuples conquis et de ses sujets naturels, il conclut que la faute vient [1], non de ceux qui ont peine à obéir, mais des supérieurs qui ne savent pas gouverner.

On en peut dire autant, à proportion, de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants. Il faut avouer que l'esprit de l'homme [2], même dans l'âge le plus tendre, souffre impatiemment le joug, et se porte naturellement à ce qui lui est défendu. Mais ce qu'il en faut conclure, c'est que, pour cette raison-là même, il demande plus de précautions et de ménagements [3], et qu'il cède plus volontiers à la douceur qu'à la violence : *Sequitur faciliùs, quàm ducitur.* On voit quelquefois un cheval fougueux qui se cabre, qui secoue le mors, qui résiste à l'éperon : c'est que celui qui le monte, qui a la main dure

[1] « Liberalia studia hactenùs utilia sunt, si præparant « ingenium, non detinent... Rudimenta sunt nostra, non « opera... Non discere debemus ista, sed didicisse... Quid « ex his artibus metum demit, cupiditatem eximit, libi- « dinem frenat...? Nihil apud illas invenies quod vetet « timere, vetet cupere : quæ quisquis ignorat, alia frus- « trà scit. » (SEN. *Epist.* 88.)

[2] « Imprimis insolentiam, et nimiam æstimationem sui, « tumoremque elatum supra cæteros, et amorem rerum « suarum cæcum et improvidum, dicacitatem et super- « biam contumeliis gaudentem, desidiam dissolutionem- « que segnis animi indormientis sibi. » (Id. *de Vita beatâ*, cap. 10.)

[1] Οὔτε τῶν ἀδυνάτων, οὔτε τῶν χαλεπῶν ἔργων ἐστὶν ἀνθρώπων ἄρχειν, ἤν τις ἐπισταμένως τοῦτο πράττῃ.

[2] « Naturâ contumax est humanus animus, et in con- « trarium atque arduum nitens, sequiturque faciliùs quàm « ducitur. » (SEN. *de Clem.* lib. 1, cap. 24.)

[3] « Nullum animal morosius est, nullum majore arte « tractandum quam homo; nulli magis parcendum. » (Ibid. cap. 17.)

et pesante, ne sait pas le conduire et le gourmande mal à propos. Donnez à ce cheval, qui a la bouche extrêmement fine, un écuyer habile et intelligent, il arrêtera toutes ses saillies, et d'une main légère le gouvernera à son gré. *Generosi atque nobiles equi meliùs facili freno reguntur*.

Pour parvenir à ce but[1], le premier soin du maître est de bien étudier et d'approfondir le génie et le caractère des enfants; car c'est sur quoi il doit régler sa conduite. Il y en a qui se relâchent et languissent [2], si on ne les presse : d'autres ne peuvent souffrir qu'on les traite avec empire et hauteur. Il en est tels que la crainte retient, et tels au contraire qu'elle abat et décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail et d'application; d'autres qui n'étudient que par boutade et par saillie. Vouloir les mettre tous de niveau, et les assujettir à une même règle, c'est vouloir forcer la nature. La prudence du maître consiste à garder un milieu qui s'éloigne également des deux extrémités : car ici le mal est tout près du bien, et il est aisé de prendre l'un pour l'autre et de s'y tromper; et c'est ce qui rend la conduite [3] des jeunes gens si difficile. Trop de liberté donne lieu à la licence; trop de contrainte abrutit l'esprit. La louange excite et encourage, mais aussi elle inspire de la vanité et de la présomption. Il faut donc garder un juste tempérament qui balance et évite ces deux inconvénients, et imiter la conduite d'Isocrate à l'égard d'Ephore et de Théopompe, qui étaient d'un caractère tout différent. Ce grand maître [4], qui n'a pas moins réussi à instruire qu'à écrire, comme ses disciples et ses livres en font foi, employant le frein pour réprimer la vivacité de l'un, et l'éperon pour réveiller la lenteur de l'autre, ne prétendait pas les réduire tous deux au même point. Son but, en retranchant de l'un et ajoutant à l'autre, était de conduire chacun d'eux à la perfection dont leur naturel était capable.

Voilà le modèle qu'il faut suivre dans l'éducation des enfants. Ils portent en eux les principes et comme les semences de toutes les vertus et de tous les vices. L'adresse est de bien étudier d'abord leur génie et leur caractère; de s'appliquer à connaître leur humeur, leur pente, leurs talents, et surtout de découvrir leurs passions et leurs inclinations dominantes, non dans la vue ni dans l'espérance de changer tout à fait leur tempérament, de rendre gai, par exemple, celui qui est naturellement grave et posé, ou sérieux celui qui est d'un naturel vif et enjoué. Il en est de certains caractères comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redressés, mais non changés entièrement. Or, le moyen de connaître ainsi les enfants, c'est de les mettre, dès l'âge le plus tendre, dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations; de laisser agir leur naturel, pour le mieux discerner; de compatir à leurs petites infirmités, pour leur donner le courage de les laisser voir; de les observer, sans qu'ils s'en aperçoivent, surtout dans le jeu [1], où ils se montrent tels qu'ils sont : car les enfants sont naturellement simples et ouverts; mais, dès qu'ils se croient observés, ils se ferment, et la gêne les met sur leurs gardes.

Il est bien important aussi de distinguer la nature des défauts qui dominent dans les jeunes gens [2]. En général on peut espérer que

[1] Sen. de Clem. lib. 1, cap. 24.

[2] « Sunt quidam, nisi institeris, remissi : quidam imperia indignantur : quosdam continet metus, quosdam « debilitat : alios continuatio extundit, in aliis plus impetus facit. » (QUINT. lib. 1, cap. 3)

[3] « Difficile regimen est... et diligenti observatione res « indiget. Utrumque enim, et quod extollendum, et quod « deprimendum, similibus alitur : facilè autem etiam attendentem similia decipiunt. Crescit licentiâ spiritus, « servitute comminuitur : assurgit, si laudatur, et in spem « sui bonam adducitur; sed eadem ista insolentiam generant. Sic itaque inter utrumque regendus est, ut « modò frenis utamur, modò stimulis. » (SEN. *de Irâ*, lib. 2, cap. 21.)

[4] « Clarissimus ille præceptor, Isocrates, quem non « magis libri benè dixisse, quàm discipuli benè docuisse « testantur, dicebat se calcaribus in Ephoro, contra autem in Theopompo frenis uti solere. Alterum enim « exsultantem verborum audaciâ reprimebat, alterum « cunctantem et quasi verecundantem incitabat. Neque « eos similes effecit inter se, sed tantùm alteri affinxit, « de altero limavit, ut id confirmaret in utroque, quod « utriusque natura pateretur. (QUINT. lib. 2, cap. 8; CIC. de *Orat*. lib. 3, n. 36.)

[1] « Mores se inter ludendum simpliciùs detegunt » (Id. lib. 1, cap. 3.)

[5] Lettres de piété, t. I.

ceux où l'âge, la mauvaise éducation, l'ignorance, la séduction et le mauvais exemple ont quelque part, ne sont pas sans remède : et l'on doit croire au contraire que les défauts qui ont des racines dans le caractère naturel de l'esprit et dans la corruption du cœur, seront très-difficiles à traiter, comme la duplicité et le déguisement, la flatterie; la pente aux rapports, aux divisions, à l'envie, à la médisance; un esprit moqueur, et surtout à l'égard des avis qu'on lui donne et des choses saintes; une opposition naturelle à la raison, et, ce qui en est une suite, une facilité à prendre les choses de travers.

ARTICLE III.

Prendre d'abord de l'autorité sur les enfants.

Cette maxime est de la dernière importance pour tous les temps de l'éducation, et pour toutes les personnes qui en sont chargées. J'appelle autorité un certain air et un certain ascendant, qui imprime le respect et se fait obéir. Ce n'est ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces, qui donnent cette autorité; mais un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais par caprice ni par emportement.

C'est cette qualité, ce talent, qui tient tout dans l'ordre, qui établit une exacte discipline, qui fait observer les règlements, qui épargne les réprimandes, et qui prévient presque toutes les punitions. Or, c'est dès le premier abord, dès le commencement, que les parents et les maîtres doivent prendre cet ascendant. S'ils ne saisissent ce moment favorable, et ne se mettent dès les premiers jours en possession de l'autorité, ils auront toutes les peines du monde à y revenir, et l'enfant sera le maître. *Animum*, et, l'on peut dire aussi, PUERUM *rege : qui, nisi paret, imperat*[1]. Cela est vrai à la lettre ; et l'on aurait de la peine à le croire, si une expérience constante ne le montrait tous les jours. Il y a dans le fond de l'homme un amour de l'indépendance, qui se montre et se développe dès l'âge le plus tendre, et dès la mamelle. Que signifient ces cris [1], ces pleurs, ces gestes menaçants, ces yeux étincelants de colère dans un enfant qui veut à toute force obtenir ce qu'il demande, ou qui est piqué de jalousie contre un autre? « J'ai « vu, dit saint Augustin, un enfant jaloux. « Il ne savait pas encore parler; et, avec un « visage pâle, il lançait des regards furieux « contre un autre enfant qui tetait avec lui. » *Vidi ego et expertus sum zelantem parvulum. Nondùm loquebatur, et intuebatur pallidus amaro aspectu collacteneum suum*[2].

Voilà le temps et le moment de rompre cette mauvaise inclination dans un enfant en l'accoutumant dès le berceau à dompter ses désirs, à n'avoir point de fantaisies, en un mot à céder et à obéir. Si on ne leur donnait jamais ce qu'ils auraient demandé en pleurant, ils apprendraient à s'en passer; ils n'auraient garde de criailler et de se dépiter pour se faire obéir; et ils ne seraient pas par conséquent si incommodes à eux-mêmes ni aux autres qu'ils le sont, pour n'avoir pas été conduits de cette manière dès leur première enfance.

Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je prétende qu'il ne faille avoir aucune indulgence pour les enfants; je suis bien éloigné d'une telle disposition. Je dis seulement que ce n'est point à leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent; et, s'ils redoublent leur importunité pour l'obtenir, il faut leur faire entendre qu'on le leur refuse précisément pour cette raison-là même. Et ici l'on doit tenir pour maxime indubitable, qu'après qu'on leur a refusé une fois quelque chose, il faut se résoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités, à moins qu'on ait envie de leur apprendre à devenir impatients et chagrins en les récompensant de ce qu'ils s'abandonnent au chagrin et à l'impatience.

Ou voit, chez certains parents, des enfants

[1] Orat. lib. 1, epist. 2.

[1] « Flendo petere, etiam quod noxiè daretur indigna « acriter... non ad nutum voluntatis obtemperantibus : « feriendo nocere niti, quantùm potest, quia non obeditur imperiis, quibus perniciosè obediretur. Ita imbecillitas membrorum infantilium innocens est, non « animus infantium. » (S. Aug. *Confes.* lib. 1, cap. 7.)

[2] Conf. lib. 1, cap. 7.

qui jamais à table ne demandent rien, quelques mets qu'il y ait devant eux, mais qui reçoivent avec plaisir, et en remerciant, ce qu'on leur donne. Dans d'autres maisons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, et qu'il faut servir avant tout le monde. D'où vient une différence si notable? De la différente éducation qu'ils ont reçue. Plus les enfants sont jeunes, moins on doit satifaire leurs désirs déréglés. Moins ils ont de raison, plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à l'absolue puissance et à la direction de ceux entre les mains de qui ils se trouvent. Quand une fois ils ont pris ce pli, et que l'habitude a rompu leur volonté, c'en est fait pour le reste de la vie, et l'obéissance ne leur coûte plus rien :

Adeò in teneris consuescere multum est [1].

Ce que j'ai dit des enfants au berceau, il faut l'appliquer à tous ceux qui sont dans un autre âge. Le premier soin d'un écolier qui a un nouveau maître, c'est de l'étudier et de le sonder. Il n'y a rien qu'il n'essaie, point d'industrie et d'artifice qu'il n'emploie, pour prendre, s'il le peut, le dessus. Quand il voit toutes ses peines et toutes ses ruses inutiles, que le maître, paisible et tranquille, y oppose une fermeté douce et raisonnable, mais qui finit toujours par se faire obéir, pour lors il cède et se rend de bonne grâce; et cette espèce de petite guerre, ou plutôt d'escarmouche, où de part et d'autre on a tâté ses forces, se termine heureusement par une paix et une bonne intelligence, qui répandent la douceur dans le reste du temps qu'on a à vivre ensemble.

ARTICLE IV.

Se faire aimer et craindre.

Le respect, sur lequel est fondé l'autorité dont je viens de parler, renferme deux choses, la crainte et l'amour, qui se prêtent un secours mutuel, et qui sont les deux grands mobiles, les deux grands ressorts de tout gouvernement en général, et, en particulier, de la conduite des enfants. Comme ils sont dans un âge où la raison n'est pas encore bien développée, loin d'être dominante, ils ont besoin que la crainte vienne quelquefois à son secours et prenne sa place. Mais, si elle est seule, et que l'attrait du plaisir ne la suive pas de près, elle n'est pas longtemps écoutée [1], et ses leçons ne produisent qu'un effet passager que l'espérance de l'impunité fait bientôt disparaître. De là vient qu'en matière d'éducation la souveraine habileté consiste à savoir allier par un sage tempérament une force qui retienne les enfants sans les rebuter, et une douceur qui les gagne sans les amollir : *Sit rigor, sed non exasperans; sit amor, sed non emolliens* [2]. D'un côté, la douceur du maître ôte au commandement ce qu'il a de dur et d'austère, et en émousse la pointe, *hebetat aciem imperii;* c'est une belle pensée de Sénèque : d'un autre côté, sa prudente sévérité fixe et arrête la légèreté et l'inconstance d'un âge encore peu susceptible de réflexion, et incapable de se gouverner par lui-même. C'est donc cet heureux mélange de douceur et de sévérité, d'amour et de crainte, qui procure au maître l'autorité qui est l'âme du gouvernement, et qui inspire aux disciples le respect qui est le lien le plus ferme de l'obéissance et de la soumission; de sorte pourtant que ce qui doit dominer de part et d'autre et prendre le dessus, c'est la douceur et l'amour.

Mais, dit-on, cette manière de conduire les enfants par la douceur, et en s'en faisant aimer, plus facile peut-être pour un précepteur particulier, est-elle praticable à l'égard d'un principal dans le collége, d'un régent dans la classe, d'un maître chargé de plusieurs écoliers dans une chambre commune? et est-il possible, dans toutes ces places, de garder une exacte discipline, sans quoi il n'y a nul bien à espérer, et, en même temps, de se faire aimer par ses disciples? J'avoue que rien n'est plus difficile que de garder, dans la circonstance dont il s'agit, ce sage milieu et ce salutaire tempérament entre une sévérité ou-

[1] Georg. lib. 2, v. 272.

[1] « Timor, non diuturnus magister officii. » (Cic. 2. *Philipp.* n. 90.)
« Imbecillus est pudoris magister timor, qui si quandò « paululùm aberraverit, statim spe impunitatis exsul« tat. » (Id. in *Hortens.*)

[2] S. Grég. pape.

trée et une douceur excessive. Mais la chose n'est pas impossible, puisqu'on la voit pratiquée par des personnes qui ont le rare talent de se faire craindre et de se faire encore plus aimer. Le tout dépend du caractère des maîtres. S'ils sont tels qu'ils doivent être, le succès répondra à leur désir. Quintilien va nous expliquer quelles sont les qualités d'un bon maître, et comment il peut gagner l'affection de ses disciples. L'endroit est très-beau, et renferme d'excellents avis. Je ne ferai presque que le copier.

Comme c'est un principe général, que l'amour ne s'achète que par l'amour, *Si vis amari, ama* [1]; la première chose que demande Quintilien, c'est « qu'un maître [2], avant tout « et par-dessus tout, prenne des sentiments « de père pour ses disciples, et qu'il se regarde comme tenant la place de ceux qui « les lui ont confiés; » dont par conséquent il doit emprunter la douceur, la patience, et ces entrailles de bonté et de tendresse qui leur sont naturelles.

« Qu'il n'ait point de vice dans sa personne [3], et qu'il n'en souffre point dans les « autres. Que son austérité n'ait rien de rude, « et sa facilité rien de mou, de crainte de se « faire haïr ou mépriser. »

« Qu'il ne soit ni colère [4], ni emporté; « mais aussi qu'il ne ferme pas les yeux sur « les fautes qui mériteront qu'on y fasse « attention. »

« Que dans sa manière d'enseigner il soit « simple [5], patient, exact, et qu'il compte « plus sur une règle suivie et sur son assiduité, que sur un excès de travail du côté « de ses disciples. Qu'il se fasse un plaisir de « répondre à toutes les questions qu'ils lui « feront; qu'il aille même au-devant, et « qu'il les interroge lui-même s'ils ne lui en « font point. »

« Qu'il ne leur refuse point dans l'occasion « la louange qu'ils méritent [1], mais aussi « qu'ils ne la prodiguent pas mal à propos; « car l'un cause le découragement, et l'autre « donne une sécurité dangereuse. »

« Quand il sera obligé de les reprendre [2], « qu'il ne soit ni amer, ni offensant; car ce « qui donne à plusieurs de l'aversion pour « l'étude, c'est que certains maîtres les réprimandent avec un air chagrin, comme « s'ils les avaient pris en haine. »

« Qu'il leur parle souvent de la vertu [3], et « qu'il le fasse toujours avec de grands éloges: » qu'il leur montre toujours sous une idée avantageuse et agréable, comme le plus excellent de tous les biens, le plus digne d'un homme raisonnable, et qui lui fait le plus d'honneur, comme une qualité absolument nécessaire pour s'attirer l'affection et l'estime de tout le monde, et comme le moyen unique d'être véritablement heureux. « Plus il les « avertira de leurs devoirs, moins il sera « obligé de les punir... Que chaque jour il « leur dise quelque chose qu'ils remportent « avec eux et dont ils fassent leur profit. « Quoique la lecture leur fournisse assez de « bons exemples, ce qui se dit de vive voix « a tout une autre force et produit tout un « autre effet, surtout de la part d'un maître « que les enfants bien nés aiment et honorent: car on ne saurait croire combien « nous imitons plus volontiers les personnes

[1] Seneca.

[2] « Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos « animum, ac succedere se in eorum locum, a quibus « sibi liberi traduntur, existimet. »

[3] « Ipse nec habeat vitia, nec ferat. Non austeritas ejus « tristis, non dissoluta sit comitas; ne indè odium, hinc « contemptus oriatur. »

[4] « Minimè iracundus, nec tamen eorum quæ emendanda erunt dissimulator. »

[5] « Simplex in docendo, patiens laboris, assiduus potiùs quam immodicus. Interrogantibus libenter respondeat: non interrogantes percontetur ultrò. »

[1] « In laudandis discipulorum dictionibus nec malignus, nec effusus: quia res altera tædium laboris, altera securitatem parit. »

[2] « In emendando, quæ corrigenda erunt, non acerbus, minimèque contumeliosus: nam id quidem multos a proposito studendi fugat, quod quidam sic objurgant, quasi oderint. »

[3] « Plurimus ei de honesto ac bono sit sermo. Nam « quo sæpius monuerit, hoc rarius castigabit... Ipse aliquid, imò multa quotidie dicat, quæ secum audita referant. Licet enim satis exemplorum ad imitandum ex lectione suppeditet, tamen viva illa, ut dicitur, « vox alit plenius, præcipuèque præceptoris, quem discipuli, si modò rectè sunt instituti, et amant, et verentur. Vix autem dici potest, quantò libentiùs imitemur « eos quibus favemus. »

On peut appliquer cet endroit à ce qui regarde les mœurs.

« pour qui nous sommes favorablement pré-
« venus. »

Voilà ce que Quintilien demande pour un maître de rhétorique (et cela convient également à tous ceux qui sont chargés d'instruire la jeunesse), afin, dit-il, que, comme dans cette classe[1] il y a ordinairement un grand nombre d'écoliers, « la sagesse du maître « préserve de la corruption ceux qui sont « dans un âge plus tendre[2], et que sa gra- « vité arrête la licence de ceux qu'un âge « plus avancé rend plus difficiles à gouver- « ner: car il ne suffit pas qu'il soit homme « de bien, s'il ne sait encore tenir ses disci- « ples dans l'ordre par une exacte discipline. » N'en doutons point, un maître de ce caractère saura se faire craindre et se faire aimer. Mais plusieurs croient prendre une route plus courte et plus sûre, qui est celle des châtiments et des réprimandes. Il faut avouer qu'elle paraît plus facile, et qu'elle coûte moins aux maîtres que celle de la douceur et de l'insinuation : mais aussi elle réussit bien moins; car on n'arrive presque jamais par les châtiments au seul vrai but de l'éducation, qui est de persuader les esprits et d'inspirer l'amour sincère de la vertu. C'est de quoi je vais parler dans les articles suivants.

ARTICLE V.

Des châtiments.

Comme cet article est de la dernière importance pour l'éducation, je m'y arrêterai un peu plus que sur les autres, et je le diviserai en deux parties. Dans la première, je montrerai les inconvénients et les dangers du châtiment des verges; dans la seconde, je marquerai les règles qu'on doit suivre dans ces sortes de châtiments.

[1] On étudiait plusieurs années en rhétorique : ainsi les écoliers qui s'y trouvaient ensemble pouvaient être d'âge fort différent.

[2] « Major adhibenda tùm cura est, ut et teneriores an- « nos ab injuriâ sanctitas docentis custodiat, et ferocio- « res a licentiâ gravitas deterreat. Neque verò satis est « summam præstare abstinentiam, nisi disciplinæ seve- « ritate convenientium quoque ad se mores adstrinxe- « rit. »

§ I. Inconvénients et dangers des châtiments.

La voie commune et abrégée pour corriger les enfants, ce sont les châtiments et la verge, ressource presque unique que connaissent ou emploient plusieurs de ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse. Mais ce remède devient souvent un mal plus dangereux que ceux qu'on veut guérir, s'il est employé hors de saison ou sans mesure. Car, outre que les châtiments dont nous parlons ici, c'est-à-dire de la verge ou du fouet, ont quelque chose d'indécent, de bas et de servile, ils ne sont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes; et il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a plus de pouvoir sur son esprit que la peine même. D'ailleurs ces châtiments lui donnent une aversion incurable pour des choses qu'on doit tâcher de lui faire aimer. Ils ne changent point l'humeur et ne réforment point le naturel, mais le répriment seulement pour un temps, et ne servent qu'à faire éclater les passions avec plus de violence quand elles sont en liberté. Ils abrutissent souvent l'esprit et l'endurcissent dans le mal; car un enfant qui a assez peu d'honneur pour n'être point sensible à la réprimande[1], s'accoutume aux coups comme esclave, et se roidit contre la punition.

Faut-il conclure de ce que je viens de dire qu'on ne doive jamais employer cette sorte de châtiment? Ce n'est pas là ma pensée. Je n'ai garde de condamner en général le châtiment des verges, après tout ce qui en est dit dans plusieurs endroits de l'Ecriture, et surtout dans les proverbes: *Celui qui épargne la verge hait son fils; mais celui qui l'aime s'applique à le corriger*[2]*... La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera*[3]. L'Ecriture sainte, par ces paroles, et par d'autres pareilles, désigne peut-être la punition en général, et condamne la

[1] « Si cui tam est mens illiberalis, ut objurgatione non « corrigatur; is etiam ad plagas, ut pessima quæque « mancipia, durabitur. » (QUINT. lib. 1, cap. 3.)

[2] Prov. 13, 24.

[3] Ibid. 22, 15.

fausse tendresse et l'aveugle indulgence des parents, qui ferment les yeux sur les vices de leurs enfants, et par là les rendent incorrigibles. En supposant qu'il faille prendre le mot de *verge* à la lettre, il y a bien de l'apparence qu'elle conseille ce châtiment pour les caractères durs, grossiers, indociles, intraitables, insensibles à la réprimande et à l'honneur. Mais peut-on penser que l'Ecriture, si remplie de charité et de douceur, si pleine de compassion pour les faiblesses même d'un âge plus avancé, veuille qu'on traite durement des enfants dont les fautes souvent viennent plutôt de légèreté que de méchanceté?

Je conclus donc que les punitions dont il s'agit ici peuvent être employées, mais qu'elles ne doivent l'être que rarement, et pour des fautes importantes. Il en est de ces châtiments comme des remèdes violents qu'on emploie dans les maladies extrêmes. Ils purgent, mais ils altèrent le tempérament et usent les organes. Une âme menée par la crainte en est toujours plus faible. Tout homme donc qui est préposé à la conduite des autres doit [1], pour guérir les esprits, user d'abord de douces remontrances, tenter la voie de la persuasion, faire goûter, s'il peut, l'honnêteté et la justice, inspirer de la haine pour le vice et de l'estime pour la vertu. Si cette première tentative ne réussit pas, il peut passer à des avis plus forts et à des reproches plus piquants. Enfin, quand tout aura été employé inutilement, il en viendra aux châtiments, mais par degrés, laissant encore entrevoir l'espérance du pardon, et réservant les derniers pour des fautes extrêmes et non pour des maux désespérés.

Que l'on compare un homme de cette sagesse et de cette modération avec un maître brusque, emporté, violent, tel qu'était un Orbilius, auquel Horace, son disciple, donne le surnom de *plagosus* [1]; et celui à qui Cicéron avait confié l'éducation de ses enfants, qui poussait l'emportement jusqu'à la fureur [2]. C'était un affranchi, dont Cicéron faisait grand cas d'ailleurs, et à qui il avait donné toute sa confiance. *Dionysius quidem mihi in amoribus est. Pueri autem aiunt eum furenter irasci. Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* J'avoue que je ne reconnais point ici le bon sens ni la prudence de Cicéron. Prévenu en faveur de cet affranchi, il paraît peu sensible au reproche qu'on lui faisait, comme si un tel défaut pouvait se couvrir par la science, et subsister avec la qualité d'un très-homme de bien. *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* Il fut bien détrompé dans la suite lorsque ce lâche et perfide esclave l'eut trahi.

Lequel des deux maîtres [3], dit Sénèque, estimera-t-on le plus; celui qui, par de sages avis et par des motifs d'honneur, s'applique à corriger ses disciples, et un autre qui les déchire à coups de fouet pour quelques leçons mal récitées et pour d'autres fautes pareilles? S'y prit-on jamais de la sorte pour dresser un cheval? et est-ce à force de coups qu'on le dompte? Ne serait-ce pas un moyen sûr de le rendre ombrageux, fougueux, rétif? Un habile écuyer sait le réduire en le caressant d'une main flatteuse. Pourquoi faut-il que les hommes soient traités plus durement que les bêtes?

§ II. Règles à observer dans les châtiments.

1. Il est certain que, si les enfants sont accoutumés de bonne heure à la soumission et

[1] Sénèque, après avoir décrit fort au long la conduite d'un sage médecin à l'égard d'un malade, en fait l'application à ceux qui gouvernent.

« Ita legum præsidem civitatisque rectorem decet, « quamdiù potest verbis, et his mollioribus, ingenia cu« rare, ut facienda suadeat, cupiditatemque honesti et « æqui conciliet animis, faciatque vitiorum odium pre« tium virtutum : transeat deindè ad tristiorem oratio« nem, quâ moneat adhuc et exprobret : novissimè ad « pœnas, et has adhuc leves et revocabiles decurrat : « ultima supplicia sceleribus ultimis ponat, ut nemo pe« reat, nisi quem perire etiam pereuntis intersit. » (*De Irâ*, lib. 1 cap. 5.)

[1] Un fouetteur, un homme sujet à battre et à frapper.

[2] Ad Attic. lib. 6, Ep. 1.

[3] « Uter præceptor liberalibus studiis dignior, qui ex« carnificabit discipulos, si memoria illis non constiterit, « aut si parùm agilis in legendo oculus hæserit; an qui « monitionibus et verecundiâ emendare ac docere malit? « Num quidnam æquum est, graviùs homini et duriùs « imperari, quam imperatur animalibus mutis? Atque « equum non crebris verberibus exterret domandi peritus « magister. Fiet enim formidolosus et contumax, nisi « eum tactu blandiente permulseris. » (Sen. *de Clem.* lib. 1, cap. 16.)

à l'obéissance par la conduite ferme des parents et des maîtres, et qu'on ait soin de ne se relâcher jamais de cette fermeté, jusqu'à ce que la crainte et le respect leur soient devenus comme familiers et qu'il ne paraisse plus dans leur soumission et dans leur obéissance aucune ombre de contrainte, cette heureuse habitude qu'ils auront prise dès l'âge le plus tendre leur épargnera presque toutes les punitions. Ce qui oblige pour l'ordinaire de recourir à cette extrémité, c'est l'indulgence aveugle qu'on a eue d'abord pour les enfants, qui rend presque incorrigibles leurs défauts, parce qu'on a négligé de s'y opposer dans leur naissance.

2. Rien n'est plus important que de bien discerner les fautes qui méritent d'être punies, et celles qui doivent être pardonnées. Je mets du nombre de ces dernières toutes celles qui arrivent par inadvertance, ou par ignorance, et qui ne peuvent passer pour des effets de malice et d'une mauvaise intention, n'y ayant que celles qui viennent de la volonté qui nous rendent coupables. Un officier d'Auguste[1], se promenant un jour avec lui, fut si fort troublé de crainte à la vue d'un sanglier qui vint tout d'un coup vers eux, qu'il se mit à couvert du danger en y exposant l'empereur lui-même. La faute était considérable; mais Auguste, ne l'examinant que du côté de l'intention, se contenta de tourner la chose en raillerie : *Rem non minimi periculi, quia tamen fraus aberat, in jocum vertit.*

Je mets dans le même rang toutes les fautes de légèreté et d'enfance, dont le temps et l'âge les corrigeront infailliblement.

Je ne crois pas non plus qu'on doive employer le châtiment des verges pour les manquements où les enfants peuvent tomber en apprenant à lire, à écrire, à danser; en apprenant même les langues, le latin, le grec, etc., sinon dans de certains cas dont je parlerai. Il doit y avoir d'autres punitions pour des fautes où il ne paraît ni mauvaise disposition du cœur, ni envie de secouer le joug de l'autorité.

3. C'est une grande partie du mérite des maîtres, de savoir imaginer différentes espèces et différents degrés de punition pour corriger leurs disciples. Il dépend d'eux d'attacher une idée de honte et d'opprobre à mille choses qui d'elles-mêmes sont indifférentes, et qui ne deviennent châtiments que par l'idée qu'on y a attachée. Je connais une école de pauvres, où l'une des plus grandes et des plus sensibles punitions contre les enfants dont on n'est pas content, est de les faire demeurer assis sur un banc séparé et le chapeau sur la tête lorsqu'il vient quelque personne considérable dans l'école. C'est un tourment pour eux de demeurer dans cette situation humiliante pendant que tous les autres sont debout et découverts. On peut inventer mille choses pareilles, et je ne cite cet exemple que pour montrer que tout dépend de l'industrie du maître. Il y a eu des enfants de qualité que l'on tenait aussi bien dans le respect en leur faisant appréhender d'aller sans souliers, que d'autres en les menaçant du fouet.

4. Le seul vice, ce me semble, qui mérite un traitement sévère, c'est l'opiniâtreté dans le mal, mais une opiniâtreté volontaire, déterminée et bien marquée. Il ne faut point donner ce nom à des fautes de légèreté et d'inconstance, dans lesquelles les enfants, naturellement oublieux et volages, peuvent retomber fréquemment, sans qu'on ait lieu de juger qu'elles partent d'un mauvais fonds. Je suppose qu'un enfant a fait un mensonge. Si c'est une violente crainte qui l'y ait fait tomber, la faute est bien moindre, et ne demande qu'une douce réprimande. S'il est volontaire, délibéré, soutenu avec hardiesse, voilà une véritable faute, et certainement bien punissable. Cependant je ne crois pas que pour la première fois il faille employer le châtiment des verges, qui est la dernière extrémité par rapport à des enfants. Un père de bon sens[1], dit Sénèque, déshérite-t-il son fils pour une première faute, quelque considérable qu'elle puisse être? Non, sans doute. Il met tout en

[1] Sueton. in Vitâ Augusti, cap. 67.

[1] « Numquid aliquis sanus filium ex primâ offensâ « exhæredat? Nisi magnæ et multæ injuriæ patientiam « vicerint, nisi plus est quod timet quam quod damnat, « non accedit ad decretoriam stylum. Multa antè tentat, « quibus dubiam indolem, et pejora loco jam positam, « revocet. Simul deplorata est, ultima experitur. » (Senec. de Clem. lib. 1, cap. 14.)

usage auparavant pour faire rentrer son fils en lui-même, et pour corriger, s'il le peut, son mauvais naturel; et ce n'est que lorsque tout est désespéré, et que sa patience est poussée à bout, qu'il en vient à une extrémité si fâcheuse. Un maître doit à proportion suivre la même conduite.

5. J'en dis autant de l'indocilité et de la désobéissance, quand elle est soutenue opiniâtrément, et accompagnée d'un air de mépris et de révolte.

6. Il y a une autre sorte d'opiniâtreté qui regarde l'étude, et qu'on peut appeler *opiniâtreté de paresse*, qui cause ordinairement beaucoup de peine aux maîtres, lorsque des enfants ne veulent rien apprendre, si on ne les y contraint par la force. J'avoue qu'il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus difficile à manier que de tels caractères, surtout quand l'insensibilité et l'indifférence se trouvent jointes à la paresse, comme cela est assez ordinaire. C'est pour lors qu'un maître a besoin de toute sa prudence et de toute son industrie pour rendre à son disciple l'étude, sinon aimable, du moins supportable, en mêlant la force à la douceur, les menaces aux promesses, les punitions aux récompenses. Quand tout a été employé sans fruit, on peut bien en venir au châtiment, mais non le rendre ordinaire et journalier; car c'est pour lors que le remède est pire que le mal.

7. Quand le châtiment a été jugé nécessaire, il y a temps et manière de l'exercer. Les maladies de l'âme demandent d'être traitées au moins avec autant de dextérité et d'adresse que celles du corps[1]. Rien n'est plus dangereux pour celui-ci qu'un remède donné mal à propos et à contre-temps. Un sage médecin attend que le malade soit en état de le soutenir, et épie dans cette vue les moments favorables.

La première règle est donc de ne point punir un enfant dans l'instant même de sa faute, de peur de l'aigrir et de lui en faire commettre de nouvelles en le poussant à bout; mais de lui laisser le temps de se reconnaître, de rentrer en lui-même, de sentir son tort, et en même temps la justice et la nécessité de la punition, et par là de le mettre en état d'en profiter.

Le maître, de son côté, ne doit jamais punir avec passion, ni par colère, surtout si la faute qu'il punit le regarde personnellement, comme serait un manque de respect, et quelque parole choquante. Il doit se souvenir d'un bon mot que dit Socrate à un esclave dont il avait sujet de se plaindre : *Je te traiterais comme tu le mérites, si je ne me sentais en colère*[1]. Il serait à souhaiter que toutes les personnes qui ont autorité sur les autres fussent semblables aux lois[2], qui punissent sans trouble et sans emportement, et par le seul motif du bien public et de la justice. Pour peu qu'il paraisse d'émotion sur le visage du maître, ou dans son ton, l'écolier s'en aperçoit aussitôt, et il sent bien que ce n'est pas le zèle du devoir, mais l'ardeur de la passion, qui allume ce feu; et il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la punition, parce que les enfants, tout jeunes qu'ils sont, sentent qu'il n'y a que la raison qui ait droit de corriger.

Comme la punition doit être rare, il faut tout employer pour la rendre utile. Montrez, par exemple, à un enfant tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité. Paraissez-lui affligé de vous y voir réduit malgré vous. Parlez devant lui avec d'autres personnes du malheur de ceux qui manquent de raison et d'honneur jusqu'à se faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires jusqu'à ce que vous voyiez qu'il ait besoin de consolation. Rendez ce châtiment public, et tenez-le secret, selon que vous jugerez qu'il sera plus utile à l'enfant ou de lui causer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne. Réservez cette honte publique pour servir de dernier remède. Servez-vous quelquefois d'une personne raisonnable qui console l'enfant, qui lui dise ce que vous ne devez pas lui

[1] « Ut corporum, ita animorum, molliter vitia tractanda sunt. » (SENEC. *de Benef.* lib. 7, cap. 30.)

[1] « Ad coercitionem errantium irato castigatore non est « opus... Indè est quod Socrates servo ait : Cæderem te, « nisi irascerer. » (SEN. *de Irâ*, lib. 1, cap. 15.)

[2] « Prohibenda maximè est ira in puniendo... optandumque ut ii qui præsunt aliis, legum similes sint, « quæ ad puniendum æquitate ducuntur, non iracundiâ. » (CIC. *de Offic.* lib. 1, n. 89.)

dire lui-même, qui le guérisse de la mauvaise honte, qui le dispose à revenir à vous, et auquel l'enfant dans son émotion puisse ouvrir son cœur plus librement qu'il n'oserait le faire devant vous. Mais surtout qu'il ne paraisse jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables et nécessaires. Tâchez de faire en sorte qu'il s'y condamne lui-même, et qu'il ne vous reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit employer les règles générales selon les besoins particuliers.

Mais, si l'enfant qu'on punit n'est sensible ni à l'honneur ni à la honte, il faut faire en sorte que le premier châtiment qu'on emploiera fasse sur lui par la douleur une vive et durable impression, afin qu'au défaut d'un noble motif la crainte au moins puisse le retenir.

Je n'ai pas besoin d'avertir que les soufflets, les coups et les autres traitements pareils, sont absolument interdits aux maîtres. Ils ne doivent punir que pour corriger, et la passion ne corrige point. Qu'on se demande à soi-même si c'est de sang-froid et sans émotion qu'on donne un soufflet à un enfant. La colère[1], qui est elle-même un vice, peut-elle être un remède bien propre pour guérir les vices des autres?

ARTICLE VI.

Des réprimandes.

Cette matière n'est guère moins importante que celle des punitions, parce que l'usage en est plus fréquent, et que les suites peuvent en être aussi dangereuses.

Pour rendre les réprimandes utiles, il me semble qu'il y a trois choses principalement à considérer : le sujet, le temps, la manière de les faire.

1. Sujet de réprimander.

C'est un défaut assez ordinaire d'employer la réprimande pour les fautes les plus légères, et qui sont presque inévitables aux enfants; et c'est ce qui lui ôte toute sa force, et en fait perdre tout le fruit. Car ils s'y accoutument, n'en sont plus touchés, et s'en font un jeu. Je n'ai pas oublié ce que j'ai rapporté ci-devant de Quintilien, qu'un moyen pour un maître de punir rarement les enfants, c'est de les avertir souvent : ***Quo sæpiùs monuerit, hoc rariùs castigabit.*** Mais je mets une grande différence entre les avertissements et les réprimandes. Les premiers sentent moins l'autorité d'un maître, que la bonté d'un ami. Ils sont toujours accompagnés d'un air et d'un ton de douceur qui les font recevoir plus agréablement; et par cette raison on en peut faire souvent usage. Mais, comme les réprimandes piquent toujours l'amour-propre, et que souvent elles empruntent un air et un langage sévères, il faut les réserver pour des fautes plus considérables, et par conséquent en user plus rarement.

2. Temps où il faut placer la réprimande.

La pudence du maître consiste à étudier avec soin et à attendre le moment favorable, où l'esprit de l'enfant sera disposé à profiter de la correction. C'est ce que Virgile appelle si élégamment *molles aditus*, *mollissima fandi tempora*[1]; et en quoi il fait consister l'adresse d'un négociateur, *quis rebus dexter modus*

Ne reprenez donc jamais un enfant, dit M. de Fénélon, ni dans son premier mouvement, ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur et par promptitude, non par raison et par amitié, et vous perdez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion, et pour sentir l'importance de vos avis. C'est même exposer l'enfant à perdre le respect qu'il vous doit. Montrez-lui toujours que vous vous possédez : rien ne lui fera mieux voir que votre patience. Observez tous les moments pendant plusieurs jours s'il le faut, pour bien placer une correction.

Que dirait-on, remarque M. Nicole en parlant du devoir de la correction fraternelle[2],

[1] « Quum ira delictum animi sit, non oportet peccata « corrigere peccando. » (SENECA, *de Irâ*, lib. 1, cap. 15.)

[1] Æn. lib. 4, v. 293 et 423.

[2] Evangile du mardi de la troisième semaine de carême.

que dirait-on d'un chirurgien qui, pour traiter un apostume, irait surprendre celui qui l'aurait en lui donnant un coup de poing sur son mal, et cela sans que cet apostume eût été mis, par des remèdes préparatifs, en état d'être percé, et sans que le malade fût disposé à une opération si douloureuse? On dirait, sans doute, que cet homme serait très-imprudent et très malhabile. Il est aisé d'appliquer cette comparaison à la matière que je traite.

3. Manière de faire les réprimandes.

Le même M. Nicole, et au même endroit, montre combien il est difficile de faire des corrections et des réprimandes. La cause de cette difficulté, dit-il, est qu'il s'agit de faire voir à des gens ce qu'ils ne veulent pas voir, et d'attaquer l'amour-propre dans ce qu'il a de plus cher et de plus sensible, en quoi il ne cède jamais sans beaucoup de combat et de résistance. On s'aime tel que l'on est, et l'on veut avoir raison de s'aimer. Ainsi l'on a soin de se justifier dans ses défauts par diverses couleurs trompeuses. Et il ne doit pas paraître étonnant que les hommes trouvent mauvais d'être contredits et condamnés, puisqu'on attaque en même temps la raison qui est trompée, et le cœur qui est corrompu.

C'est là le fondement des précautions et des ménagements que demandent la correction et la réprimande. Il ne faut rien laisser entrevoir en nous à un enfant, qui en puisse empêcher l'effet. Il faut éviter d'exciter son aigreur par la dureté de nos paroles [1], sa colère par des exagérations, son orgueil par des marques de mépris.

Il ne faut pas l'accabler par une multitude de répréhensions qui lui ôtent l'espérance de se pouvoir corriger des fautes qu'on lui reproche. Il serait bon même de ne point dire à un enfant son défaut, sans ajouter quelque moyen de le surmonter; car la correction, quand elle est sèche, inspire le chagrin et le découragement.

Il faut éviter de lui faire penser qu'on est prévenu, de peur qu'on ne lui donne lieu de se défendre par là des défauts qu'on lui marque, et de n'attribuer nos avertissements qu'à notre prévention.

Il ne faut pas qu'il y ait lieu de croire qu'on les lui donne par quelque intérêt ou par quelque passion particulière, et enfin par un autre motif que par celui de son bien.

On se trouve quelquefois obligé, dit Cicéron [1], d'user dans les corrections d'un ton de voix plus élevé et de paroles plus fortes; mais cela doit être rare, comme les médecins n'emploient certains remèdes qu'à l'extrémité; encore faut-il que ces reproches, quelque forts qu'ils soient, n'aient rien de dur ni d'outrageant; que la colère n'y entre pour rien, car elle n'est bonne qu'à tout gâter; et que l'enfant sente que, si l'on se sert de termes un peu forts, c'est à regret et uniquement pour son bien.

On peut juger que les réprimandes ont eu tout le succès qu'on en devait attendre quand elles portent un jeune homme à avouer de bonne foi ses fautes, à désirer qu'on lui fasse connaître ses défauts et à recevoir avec docilité les avis qu'on lui donne [2]. C'est déjà avoir fait un grand progrès [3] que de souhaiter d'en faire. C'est une marque assurée d'un changement solide quand on ouvre les yeux sur des imperfections qu'on n'avait point encore connues, comme c'est une raison de bien espérer d'un malade quand il commence à sentir son mal.

Il y a des enfants si bien nés, d'un naturel si heureux et si docile [4], qu'il suffit de leur montrer ce qu'il faut faire, et qui, sans avoir besoin des longues leçons d'un maître, au premier signal saisissent le bon et l'honnête, et s'y livrent pleinement : *Rapacia virtutis ingenia.* Vous diriez qu'il y a en eux de secrètes étincelles de toutes les vertus [5] qui,

[1] « Omnis animadversio et castigatio contumeliâ vacare debet. » (Cic. *de Offic.* lib. 1, n. 88.)

[1] Cic. de Offic. lib. 1, n. 136, 137.

[2] Sen. Epist. 6 et 28.

[3] « Magna pars est profectûs velle proficere. » (SEN. *Epist* 71.)

[4] « Felix ingenium illis fuit, et salutaria in transitu « rapuit... In ea quæ tradi solent, perveniunt sine longo « magisterio; et honesta complexi sunt, quum primùm « audierunt. » (Id. ibid. 95.)

[5] « Omnium honestarum rerum semina animi gerunt,

pour se développer et pour prendre feu, ne demandent qu'un souffle léger et un simple avertissement. Ces caractères sont rares, et ils n'ont presque pas besoin de guides [1].

Il en est d'autres qui ont à la vérité un assez bon fonds [2], mais dont l'esprit paraît d'abord bouché à l'instruction, soit parce qu'ils ont peu d'ouverture et d'intelligence, soit parce qu'élevés d'une manière molle et nourris dans une ignorance entière de leurs devoirs, ils ont contracté un grand nombre de mauvaises habitudes qui sont comme une rouille difficile à enlever. C'est pour ces sortes de caractères qu'un maître est nécessaire, et il vient presque toujours à bout de vaincre ces défauts quand il emploie pour cela beaucoup de douceur et de patience.

ARTICLE VII.

Parler raison aux enfants. Les piquer d'honneur. Faire usage des louanges, des récompenses, des caresses.

J'ai déjà insinué ces moyens, qui doivent être les plus ordinaires, et qui sont toujours les plus efficaces.

J'appelle parler raison aux enfants, agir toujours sans passion et sans humeur, leur rendre raison de la conduite qu'on garde à leur égard. Il faut, dit M. de Fénelon, chercher tous les moyens de rendre agréables aux enfants les choses que vous exigez d'eux. En avez-vous quelqu'une de fâcheuse à proposer, faites-leur entendre que la peine sera bientôt suivie du plaisir. Montrez-leur toujours l'utilité des choses que vous leur enseignez; faites-leur en voir l'usage par rapport au commerce du monde et aux devoirs des conditions. C'est, leur direz-vous, pour vous mettre en état de bien faire ce que vous ferez un jour; c'est pour vous former le jugement; c'est pour vous accoutumer à bien raisonner sur toutes les affaires de la vie. Il faut toujours leur montrer un but solide et agréable qui les soutienne dans le travail, et ne prétendre jamais les assujettir par une autorité sèche et absolue.

S'il s'agit de punition ou de réprimande, il faut les en rendre eux-mêmes les juges, leur faire sentir et toucher au doigt la nécessité où l'on est d'en user de la sorte, et leur demander s'ils croient qu'il soit possible d'agir d'une autre manière. J'ai été quelquefois étonné, dans des conjonctures où la juste mais fâcheuse sévérité du châtiment ou d'une réprimande publique pouvait aigrir et révolter des écoliers, de voir l'impression que faisait sur eux le compte que je leur rendais de ma conduite, et comment ils se condamnaient eux-mêmes et convenaient que je ne pouvais pas les traiter autrement : car je dois cette justice à la plupart des jeunes gens que j'ai conduits, de reconnaître ici que je les ai presque toujours trouvés raisonnables, quoiqu'ils ne fussent pas exempts de défauts. Les enfants sont capables d'entendre raison plus tôt qu'on ne pense; e ils aiment à être traités en gens raisonnables dès l'âge le plus tendre. Il faut entretenir en eux cette bonne opinion et ce sentiment d'honneur dont ils se piquent, et s'en servir, autant qu'il est possible, comme d'un moyen universel pour les amener où l'on veut.

Ils sont aussi fort sensibles à la louange : il faut profiter de ce faible, et tâcher d'en faire en eux une vertu. On courrait risque de les décourager si on ne les louait jamais lorsqu'ils font bien. Quoique les louanges soient à craindre à cause de la vanité, il faut tâcher de s'en servir pour animer les enfants sans les enivrer; car, de tous les motifs propres à toucher une âme raisonnable, il n'y en a point de plus puissant que l'honneur et la honte; et quand on a su y rendre les enfants sensibles, on a tout gagné; ils trouvent du plaisir à être loués et estimés, surtout de leurs parents et de ceux dont ils dépendent. Si donc on les caresse et qu'on leur donne des louanges lorsqu'ils font bien, si on les regarde froidement et avec mépris lorsqu'ils font mal, et qu'on se fasse une loi d'en user toujours de la sorte avec eux, ce double traitement fera sur

« quæ admonitione excitantur : non aliter quàm scintilla « flatu levi adjuta ignem suum explicat. » (Sen. *Ep.* 94)

[1] « Huc illuc frenis leniter motis flectendus est paucis « animus sui rector optimus. » (Id. de *Benef.* lib. 5, c. 25)

[2] « Inest interim animis voluntas bona; sed torpet, « modò deliciis ac situ, modò officii inscientiâ. » (Ibid.) « illis aut hebetibus et obtusis, aut malâ consuetudine « obsessis, diù rubigo animorum effricanda est. » (Id. *Epist.* 95.

leur esprit infiniment plus d'effet que ni les menaces ni les punitions.

Mais, pour rendre cette pratique utile, il y a deux choses à observer. Premièrement, quand les parents ou les maîtres sont mécontents d'un enfant et lui témoignent du froid, il faut que tous ceux qui sont auprès de lui le traitent de la même manière, et que jamais il ne trouve à se consoler dans les caresses des gouvernantes ou des domestiques; car pour lors il est forcé de se rendre, et il conçoit naturellement de l'aversion pour des fautes qui lui attirent un mépris général. En second lieu, quand le mécontentement des parents ou des maîtres a éclaté, il faut bien se donner de garde, ce qui arrive pourtant assez souvent, de remettre sur son visage bientôt après la même sérénité, et de caresser l'enfant à l'ordinaire; car il se fait à ce manége, et sait que les réprimandes sont un orage de courte durée qu'il n'a qu'à laisser passer. On doit donc ne les remettre dans ses bonnes grâces qu'avec peine, et différer de leur pardonner jusqu'à ce que leur application à mieux faire ait prouvé la sincérité de leur repentir.

Les récompenses ne sont point à négliger pour les enfants; et quoiqu'elles ne soient pas, non plus que les louanges, le principal motif qui les doive faire agir, cependant les unes et les autres peuvent devenir utiles à la vertu et être pour elle un puissant aiguillon. N'est-il pas avantageux qu'ils connaissent qu'en tout sens il n'y a qu'à gagner pour eux à bien faire, et que leur intérêt, aussi bien que leur devoir, les porte à exécuter fidèlement ce qu'on demande d'eux, soit pour l'étude, soit pour la conduite?

Mais il y a un choix à faire pour les récompenses. Une règle certaine sur ce point, à laquelle on ne fait pas ordinairement assez d'attention, c'est qu'on ne doit point proposer, sous cette idée, ni des parures et un bel habit, ni des friandises et de bons morceaux, ni d'autres choses de ce genre. La raison en est claire; c'est qu'en leur promettant ces choses en forme de récompenses, on les fait passer dans leur esprit pour des choses bonnes en elles-mêmes et désirables, et ainsi on leur inspire de l'estime pour ce qu'ils doivent mépriser. J'en dirais autant de l'argent, dont le désir est d'autant plus dangereux, qu'il est plus général, et qu'il ne fait que croître avec l'âge; si ce n'est que, pouvant être employé à de bons usages, il peut aussi être regardé comme un instrument de vertu et comme un moyen de faire du bien; et c'est sous cette idée qu'il faut le leur faire envisager. J'ai vu beaucoup d'écoliers qui d'eux-mêmes partageaient leur argent en trois parts, dont l'une était destinée pour les pauvres, une autre pour acheter des livres, la dernière pour leurs menus plaisirs.

On peut récompenser les enfants par des jeux innocents et mêlés de quelque industrie, par des promenades où la conversation ne soit pas sans fruit, par de petits présents qui seront des espèces de prix, comme des tableaux ou des estampes; par des livres reliés proprement, par la vue de choses rares et curieuses dans les arts et dans les métiers, comme est, par exemple, la manière de faire les tapisseries aux Gobelins, celle de fondre les glaces, l'imprimerie et mille autres choses de ce genre. L'industrie des parents et des maîtres consiste à inventer de telles récompenses, à les varier, à les faire désirer et attendre, en gardant toujours un certain ordre, et commençant toujours par les plus simples, qu'il faut faire durer le plus longtemps qu'il est possible. Mais, en général, il faut tenir exactement ce qu'on a promis, et s'en faire un point d'honneur et un devoir indispensable avec les enfants.

Article VIII.

Accoutumer les enfants à être vrais.

Un des vices qu'on doit avec le plus de soin tâcher de corriger dans les enfants, c'est le mensonge, dont on ne saurait leur donner trop d'éloignement et d'horreur. Il en faut toujours parler devant eux comme d'une chose basse, indigne, honteuse, qui déshonore entièrement un homme, qui le dégrade, qui le met au rang de ce qu'il y a de plus méprisable, et qu'on ne peut souffrir même dans des esclaves. J'ai parlé ailleurs de la manière dont on devait punir les enfants sujets à ce défaut.

La dissimulation, les finesses, les mauvaises excuses en approchent fort et y conduisent infailliblement. Il faut qu'un enfant sache

qu'on lui pardonnera plutôt vingt fautes qu'un simple déguisement de la vérité pour en couvrir une seule par de mauvaises excuses. Quand il confesse sans détour ce qu'il a fait, ne manquez pas de le louer de son ingénuité et de lui pardonner sa faute, sans la lui reprocher ni lui en parler jamais dans la suite. Si cet aveu devenait fréquent et tournait en habitude, seulement pour obtenir l'impunité, le maître y aurait moins d'égard, parce qu'il ne serait plus qu'un jeu, et ne partirait point d'un fonds de simplicité et de sincérité.

Il faut que tout ce que les enfants voient, et tout ce qu'ils entendent de la part des parents et des maîtres, serve à leur faire aimer la vérité et à leur inspirer le mépris de toute duplicité. Ainsi on ne doit jamais se servir d'aucune feinte pour les apaiser ou pour leur persuader ce qu'on veut, ni leur faire des promesses ou des menaces dont ils sentent bien que l'exécution ne s'ensuivra jamais. Par là on leur enseigne la finesse, à laquelle ils n'ont déjà que trop de penchant.

Pour la prévenir, il faut les mettre en état de n'en avoir jamais besoin, et les accoutumer à dire ingénument ce qui leur fait plaisir ou ce qui leur fait de la peine, leur faire entendre que la finesse vient toujours d'un mauvais fonds; car on n'est fin qu'à cause qu'on se veut cacher, n'étant pas tel qu'on devrait être, ou parce qu'on désire des choses qui ne sont pas permises, ou, si elles le sont, parce qu'on prend pour y arriver des moyens qui ne sont pas honnêtes. Faites remarquer aux enfants le ridicule de certaines finesses qu'ils voient pratiquer aux autres, qui ont presque toujours un mauvais succès, et qui ne servent qu'à les rendre méprisables. Faites-leur honte à eux-mêmes quand vous les surprendrez dans quelque dissimulation. De temps en temps, privez-les de ce qu'ils aiment, parce qu'ils ont voulu y arriver par la finesse, et déclarez qu'ils l'obtiendront quand ils le demanderont simplement et sans détour.

C'est sur ce point surtout qu'il faut les piquer d'honneur; leur faire comprendre la différence qu'il y a entre un enfant vrai et sincère, sur la parole de qui l'on peut compter, à qui l'on se fie pleinement, et que l'on regarde comme incapable non-seulement de mensonge et de fourberie, mais du plus léger déguisement, et un autre enfant à l'égard de qui on est toujours en soupçon, de qui l'on croit avoir toujours raison de se défier, et aux paroles duquel on n'ajoute pas foi lors même qu'il dit la vérité[1]. On a soin de leur mettre souvent devant les yeux ce que Cornélius Népos remarque au sujet d'Epaminondas (et Plutarque en dit autant d'Aristide), qu'il aimait tellement la vérité, que jamais il ne mentait, même en riant : ***Adeò veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur***[2].

ARTICLE IX.

Accoutumer les jeunes gens à la politesse, à la propreté, à l'exactitude.

La politesse extérieure est une des qualités que les parents désirent le plus dans leurs enfants, et à laquelle ils sont pour l'ordinaire plus sensibles qu'à toutes les autres. Le cas qu'ils en font est fondé sur l'usage qu'ils ont du monde, où ils savent qu'on juge presque de tout par le dehors. En effet, le manque de politesse rabat beaucoup du mérite le plus solide, et fait que la vertu même paraît moins estimable et moins aimable. Un diamant brut ne saurait servir d'ornement; il faut le polir pour le faire paraître avec avantage. On ne peut donc s'appliquer de trop bonne heure à rendre les enfants civils et polis.

Quand je parle ainsi, je n'entends pas qu'on doive beaucoup exercer les enfants sur tous les raffinements de la civilité, ni qu'on doive les dresser par mesure et par méthode à toutes ces cérémonies compassées qui règnent dans le monde : ce petit manége n'est bon qu'à leur jeter du faux dans l'esprit et à les remplir d'une sotte vanité. D'ailleurs cette civilité méthodique qui ne consiste qu'en des formules de compliments fades, et cette affectation de tout faire par règle et par mesure, est souvent plus choquante qu'une rusticité toute naturelle. Il ne faut donc pas les tourmenter beaucoup ni les chagriner pour des fautes qui leur échapperont sur cette matière. Un abord peu gracieux, une révérence mal faite, un chapeau

[1] « Mendaci homini, ne verum quidem dicenti, credere « solemus. » (Cic. de Divin. lib. 2, n. 146.)

[2] Cornel. Nep. in Epam.

été de mauvaise grâce, un compliment mal tourné, tout cela mérite qu'on leur donne quelques avis assaisonnés de douceur et de bonté, mais non qu'on les gronde vivement ou qu'on leur en fasse honte devant les compagnies, et encore moins qu'on les en punisse avec sévérité. L'usage du monde aura bientôt corrigé ces défauts.

L'important est d'aller au principe et à la racine du mal, et de combattre dans les jeunes gens certaines dispositions directement opposées aux devoirs communs de la société et du commerce; une grossièreté féroce et rustique qui empêche de faire réflexion à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui l'on se trouve; un amour de soi même, qui n'est attentif qu'à ses commodités et à ses avantages; une hauteur et une fierté qui nous persuadent que tout nous est dû, et que nous ne devons rien aux autres; un esprit de contradiction, de critique, de raillerie, qui condamne tout et ne cherche qu'à faire peine : voilà les défauts auxquels il faut déclarer une guerre ouverte. Des jeunes gens qui auront été accoutumés à avoir de la complaisance pour leurs compagnons, à leur faire plaisir, à leur céder dans l'occasion, à ne dire jamais rien de choquant contre eux, et à ne point blesser eux-mêmes facilement des discours des autres, des jeunes gens de ce caractère auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les règles de la politesse et de la civilité.

Il est à souhaiter aussi que les enfants s'accoutument à la propreté, à l'ordre, à l'exactitude; qu'ils prennent soin de leur extérieur, surtout les dimanches et les fêtes, et les jours qu'ils ont à sortir; que dans leur chambre et sur leur table tout soit rangé, et qu'ils prennent l'habitude de remettre chaque chose, chaque livre à leur place quand ils s'en sont servis; qu'ils se rendent à leurs différents devoirs au moment précis et marqué. Cette exactitude est d'une grande importance pour tous les temps et toutes les conditions de la vie.

Tout cela est à souhaiter, mais ne doit point, ce me semble, être exigé avec dureté, ni sous peine de châtiment; car il faut toujours bien distinguer les fautes qui viennent de la légèreté de l'âge de celles qui partent d'un fonds d'indocilité et de mauvaise volonté. Je prie le lecteur de vouloir bien me pardonner si quelquefois je prends la liberté de citer en exemple ce que j'ai pratiqué moi-même pendant que j'étais chargé de la conduite de la jeunesse. Ce n'est point, ce me semble, par un motif de vanité que je le fais, mais pour mieux faire sentir l'utilité des avis que je donne. J'étais venu à bout au collège de rendre les écoliers fort honnêtes à l'égard des personnes de dehors qui entraient dans la cour pendant leur récréation, et exacts, presque jusqu'au scrupule, à se rendre à chaque exercice au premier son de la cloche; mais ce n'était point par menaces ni par châtiments. Je les louais en public et les remerciais de l'honnêteté qu'ils témoignaient aux étrangers, dont chacun me faisait compliment, et de la promptitude avec laquelle ils quittaient leur jeu, parce qu'ils savaient que cela me faisait plaisir. J'ajoutais quelquefois qu'il y en avait certains qui manquaient à ces petits devoirs, par inadvertance sans doute, ce qui n'était pas étonnant dans l'ardeur du jeu; je les priais cependant d'y faire attention et de suivre l'exemple du plus grand nombre de leurs camarades. Ces manières honnêtes me réussissaient beaucoup mieux que n'auraient pu faire toutes les réprimandes et toutes les menaces.

ARTICLE X.

Rendre l'étude aimable.

C'est ici l'un des points les plus importants en matière d'éducation, et en même temps l'un des plus difficiles. La preuve en est que, parmi un très-grand nombre de maîtres, qui d'ailleurs ont beaucoup de mérite, il s'en trouve très-peu qui soient assez heureux pour venir à bout de rendre l'étude aimable à leurs disciples.

Le succès en ce point dépend beaucoup des premières impressions; et la grande attention des maîtres chargés d'enseigner les premiers éléments[1] doit être de faire en sorte qu'un

[1] « Id imprimis cavere oportebit, ne studia, qui amare « nondùm potest, oderit; et amaritudinem semel præ- « ceptam, etiam ultra rudes annos reformidet. » (QUINT. lib. 1, cap. 1.)

enfant qui n'est point encore capable d'aimer l'étude ne la prenne point dès lors en aversion, de peur que l'amertume qu'il y aura d'abord sentie ne le suive dans un âge plus avancé. Pour cela, dit Quintilien, il faut que l'étude soit pour lui comme un jeu, qu'on lui fasse de petites interrogations, qu'on l'anime par la louange, qu'on lui donne lieu d'être content de lui-même et de se savoir bon gré d'avoir appris quelque chose. Quelquefois ce qu'il refusera d'apprendre, on l'enseignera à un autre pour le piquer de jalousie; on proposera de petites disputes où on lui laissera croire qu'il a souvent le dessus; on l'amorcera aussi par de petites récompenses auxquelles cet âge est sensible.

Mais le grand secret [1], dit encore Quintilien, pour faire aimer l'étude aux enfants, c'est que le maître sache lui-même s'en faire aimer. A ce prix ils l'écoutent volontiers, ils se rendent dociles, ils tâchent de lui plaire, ils se font un plaisir de prendre ses leçons, ils reçoivent ses avis et ses corrections de bonne grâce, ils sont sensibles à ses louanges; ils s'efforcent de mériter son amitié en s'acquittant bien de leur devoir.

Il y a dans les enfants, comme dans tous les hommes, un fonds naturel de curiosité, c'est-à-dire un désir de connaître et d'apprendre, dont on peut profiter pour leur rendre l'étude aimable. Comme tout est nouveau pour eux, ils font des questions, ils interrogent, ils demandent le nom et l'usage de tout ce qui se présente à leurs yeux : il faut leur répondre sans témoigner ni peine ni chagrin, louer leur curiosité, la satisfaire par des réponses nettes et précises, ne leur en jamais donner de trompeuses et d'illusoires, car bientôt ils s'en aperçoivent et s'en rebutent.

En tout art et en toute science les éléments et les principes ont toujours quelque chose de sec et de rebutant : c'est pour cela qu'il est bien important d'abréger et de faciliter ceux des langues qu'on apprend aux enfants, et d'en adoucir l'amertume par tout ce qu'on y peut répandre d'agrément.

Pueris dant crustula blandi
Doctores, elementa velint ut discere prima [1].

Par la même raison, je crois la méthode de commencer par faire expliquer des auteurs préférable à celle de faire composer des thèmes, parce que celle-ci est plus pénible, plus ennuyeuse, et qu'elle attire aux enfants plus de réprimandes et plus de châtiments.

Quand ils sont élevés en particulier, un maître habile et attentif met tout en usage pour leur rendre l'étude agréable. Il prend leur temps, il étudie leur goût, il consulte leur humeur; il mêle le jeu au travail, il paraît leur en laisser le choix; il ne fait point une règle de l'étude, il en excite quelquefois le désir par le refus même et par la cessation, ou plutôt par l'interruption; en un mot, il se tourne en mille formes, et invente mille adresses pour arriver à son but.

Au collége, ce moyen n'est presque point praticable. Dans une chambre commune, dans une classe nombreuse, la discipline et le bon ordre demandent qu'on suive une règle uniforme et que tous la suivent exactement, et c'est ce qui en rend la conduite très difficile. Il faut bien de la tête, bien de l'adresse à un maître pour tenir en main et conduire les rênes de tant d'esprits d'un caractère tout différent, les uns vifs et impétueux, les autres lents et phlegmatiques; ceux-ci qu'il faut arrêter, ceux-là auxquels il faut lâcher la bride; pour manier, dis-je, en même temps tous ces esprits, de sorte pourtant que, malgré cette différence de tempéraments, il les fasse tous marcher de concert, et les amène tous au même point. Il faut avouer qu'en fait d'éducation, c'est là ce qui demande le plus d'habileté et de prudence.

On ne parvient là que par beaucoup de douceur, de raison, de modération, de sang-froid, de patience. Il ne faut jamais perdre de vue ce grand principe, que l'étude dépend de la volonté, qui ne souffre point de contrainte: *Studium discendi voluntate quæ cogi non*

[1] « Discipulos id unum moneo, ut præceptores suos « non minùs quàm ipsa studia ament... multùm hæc « pietas confert studio. » (Quint. lib. 2, cap. 9.)

[1] Horat. I, sat. 1, 25.

potest, constat[1]. On peut bien contraindre le corps, faire demeurer un écolier à sa table malgré lui, doubler son travail par punition, le forcer de remplir une certaine tâche qui lui est imposée, le priver pour cela du jeu et de la récréation. Est-ce étudier que de travailler ainsi comme un forçat? Et que reste-t-il de cette sorte d'étude, sinon la haine et des livres, et de la science, et des maîtres, souvent pour tout le reste de la vie? C'est donc la volonté qu'il faut gagner; et elle se gagne par la douceur, l'amitié, la persuasion, et surtout par l'attrait du plaisir.

Comme nous naissons paresseux, ennemis du travail et encore plus de la contrainte, il n'est pas étonnant que, tout le plaisir se trouvant d'un côté et tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude, tout le plaisir dans le divertissement, un enfant supporte l'une impatiemment et coure ardemment après l'autre. L'habileté du maître consiste à jeter de l'agrément dans l'étude et à y faire trouver de la douceur. Le jeu et la récréation y peuvent beaucoup contribuer. C'est de quoi nous avons à parler dans l'article suivant

ARTICLE XI.

Accorder du repos et de la récréation aux enfants.

Bien des raisons obligent d'accorder du repos et de la récréation aux enfants. Premièrement le soin de leur santé, qui doit marcher avant celui de la science. Or rien n'y est plus contraire qu'une application trop longue et trop suivie, qui use insensiblement et affaiblit les organes, encore tendres dans cet âge, et incapables de soutenir de grands efforts. Ce qui me donne occasion d'avertir et de prier les parents de ne pas trop pousser leurs enfants pour l'étude dans les premières années, et de se défier d'un plaisir flatteur qu'ils trouvent à les voir briller avant le temps; car, outre que ces fruits précoces parviennent rarement à maturité[2], et que ces progrès avancés ressemblent à ces semences qu'on jette sur la surface de la terre et qui lèvent incontinent, mais n'ont point de racines; rien n'est plus pernicieux à la santé des enfants que ces efforts prématurés, quoiqu'on n'en aperçoive pas d'abord le mauvais effet.

S'ils sont nuisibles au corps, ils ne sont pas moins dangereux pour l'esprit qui s'épuise et s'émousse par une application continue, et qui, aussi bien que la terre, a besoin, pour conserver sa force et sa vigueur[1], d'une alternative réglée de travail et de repos.

D'ailleurs, et nous avons déjà touché cette troisième raison[2], les jeunes gens, après s'être un peu délassés, se remettent plus gaîment et de meilleur cœur à l'étude; et ce petit relâche les anime d'un nouveau courage, au lieu que la contrainte les soulève et les rebute.

J'ajoute avec Quintilien, et les jeunes gens sans doute ne me désavoueront point, qu'une inclination modérée pour le jeu ne doit point déplaire en eux, puisque souvent elle est une marque de vivacité. En effet, peut-on attendre beaucoup d'ardeur pour l'étude de la part d'un enfant qui, dans cet âge naturellement vif et gai, est toujours triste, morne et indifférent, même pour le jeu?

Mais en cela, comme en tout, il y a un sage milieu à garder[3], qui consiste à ne pas leur refuser le divertissement, de peur qu'ils ne prennent l'étude en aversion; et à ne pas aussi leur en accorder trop, de peur qu'ils ne s'accoutument à l'oisiveté.

Le choix sur ce point demande quelque attention. Ce n'est pas qu'il faille se mettre beaucoup en peine pour leur procurer des plaisirs; ils en inventent assez eux-mêmes. Il suffit de les laisser faire, et de les observer sans contrainte pour les modérer quand ils s'échauffent trop.

Les divertissements qu'ils aiment le mieux,

[1] Quint. lib. 1, cap. 3.
[2] Id. ibid.

[1] « Ea quoque, quæ sensu carent, ut servare vim suam « possint, alternâ quiete retunduntur. » (Quint. lib. 1, cap. 3.)

« Ut fertilibus agris non est imperandum; citò enim « exhauriet illos nunquam intermissa fecunditas : ita « animorum impetus assiduus labor frangit... Nascitur « ex assiduitate laborum, animorum hebetatio quædam « et languor. » (Sen. *de Tranquill. animi*, cap. 15.)

[2] Ibid.

[3] « Modus tamen sit remissionibus, ne aut odium stu« diorum faciant negatæ, aut otii consuetudinem ni« miæ. » (Id. ibid.)

et qui leur conviennent aussi davantage, sont ceux où le corps est en mouvement. Ils sont contents, pourvu qu'ils changent souvent de place. Une balle, un volant, un sabot, sont fort de leur goût, aussi bien que la promenade et la course.

Il y a des jeux d'industrie, où l'instruction est mêlée au divertissement, qui peuvent quelquefois trouver leur place lorsque le corps est moins disposé à se remuer, ou que le temps et la saison obligent de se renfermer.

Comme le jeu est destiné à délasser, je ne sais si l'on devrait communément permettre aux enfants ceux qui appliquent presque autant que l'étude. Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, dans l'instruction qu'il a laissée à son fils pour bien régner, entre autres avis qu'il lui donne sur le jeu, lui interdit celui des échecs, par la raison que c'est plutôt une étude qu'un délassement.

Les jeux de hasard, tels que sont ceux des cartes et des dés, devenus si fort à la mode dans le monde, méritent bien plus d'être interdits aux jeunes gens. C'est une honte pour notre siècle que des personnes raisonnables ne puissent passer ensemble quelques heures si elles n'ont les cartes à la main. Les écoliers seront heureux s'ils remportent du collége et s'ils conservent longtemps l'ignorance et le mépris de toutes ces sortes de jeux.

En fait d'éducation, c'est un principe qu'on ne saurait trop inculquer aux parents et aux maîtres de tenir les enfants, généralement pour tout, dans le goût des choses simples. Il ne faut ni de grands apprêts de viandes pour les nourrir, ni de grands divertissements pour les réjouir. Le tempérament de l'âme se gâte, aussi bien que le goût, par la recherche des plaisirs vifs et piquants. Et comme l'usage des ragoûts fait que les viandes communes et assaisonnées simplement deviennent fades et insipides, aussi les grands ébranlements de l'âme préparent l'ennui et le dégoût par rapport aux divertissements ordinaires de la jeunesse.

On voit, dit M. de Fénelon, des parents, assez bien intentionnés d'ailleurs, mener eux-mêmes leurs enfants aux spectacles publics. Ils prétendent, en mêlant ainsi le poison avec l'aliment salutaire, leur donner une bonne éducation; et ils la regarderaient comme triste et austère si elle ne souffrait ce mélange du bien et du mal. Il faut avoir bien peu de connaissance de l'esprit humain pour ne pas voir que ces sortes de divertissements ne peuvent manquer de dégoûter les jeunes gens de la vie sérieuse et occupée à laquelle pourtant on les destine, et de leur faire trouver fades et insupportables les plaisirs simples et innocents.

ARTICLE XII.

Former les jeunes gens au bien par ses discours et par ses exemples.

Ce que je viens de dire marque combien ce devoir est indispensable pour les maîtres, puisque souvent c'est contre les discours et les exemples des pères et des mères qu'il faut prémunir les enfants, aussi bien que contre les faux préjugés et les mauvais principes qui se débitent ordinairement dans les conversations, et qui sont autorisés par une pratique presque générale. Ils doivent leur tenir lieu de ce gardien et de ce moniteur [1] dont Sénèque parle si souvent, pour les préserver ou pour les délivrer des erreurs populaires, et pour leur inspirer des principes conformes à la droite et saine raison. Il faut donc qu'eux-mêmes en soient bien pénétrés, qu'ils pensent et parlent toujours avec sagesse et vérité; car rien ne se dit impunément devant les enfants [2], et c'est sur les discours qu'ils entendent qu'ils règlent leurs desirs et leurs craintes.

C'est pour cette raison que Quintilien, comme nous l'avons déjà remarqué, recommande aux maîtres de parler souvent à leurs disciples de l'honnêteté et de la justice; et Sénèque nous apprend les merveilleux effets que produisaient sur lui les vives exhortations du sien. L'endroit est parfaitement beau.

[1] « Non licet ire rectâ viâ : trahunt in pravum parentes, « trahunt servi... Sit ergo aliquis custos, et aurem subindè pervellat, abigatque rumores, et reclamet populis laudantibus... Itaque monitionibus crebris, opiniones, quæ nos circumsonant, compescamus. » (SEN. *Epist.* 94.)

[2] « Nulla ad aures puerorum vox impunè perfertur. « Nocent, qui optant; nocent, qui execrantur. Nam et horum imprecatio falsos nobis metus inserit, et illorum amor malè docet benè optando. » (Id. ibid.)

« A peine, dit-il, peut-on s'imaginer l'impression que de tels discours sont capables « de faire [1]; car l'esprit encore tendre des « jeunes gens se laisse volontiers tourner du « côté de la vertu. Comme ils sont dociles, « et que la corruption ne les a pas encore « beaucoup infectés, la vérité les saisit aisément, pourvu qu'un avocat intelligent « plaide sa cause devant eux et leur parle « en sa faveur. Pour moi, quand j'entendais « Attalus invectiver contre les vices, contre « les erreurs, contre les désordres de la vie, « le genre humain me faisait pitié, et je ne « trouvais de grand et d'estimable qu'un « homme capable de penser de la sorte. « Quand il s'attachait à faire valoir les avantages de la pauvreté, et à prouver que tout « ce qui est au delà du nécessaire ne peut « être regardé que comme une charge inutile « et un fardeau incommode, il me donnait « envie de sortir pauvre de son école. S'il se « mettait à décrier nos voluptés, à louer la « chasteté du corps, la frugalité de la table, « la pureté de l'âme, je me sentais disposé à « renoncer aux plaisirs les plus permis et les « plus légitimes. »

Il est encore une autre voix plus courte et plus sûre pour conduire les jeunes gens à la vertu, c'est celle de l'exemple [2]; car le langage des actions est tout autrement fort et persuasif que celui des paroles : *Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla* [3]. C'est un grand bonheur pour des jeunes gens de trouver des maîtres dont la vie soit pour eux une instruction continuelle, dont les actions ne démentent jamais les leçons, qui fassent ce qu'ils conseillent et évitent ce qu'ils blâment, et qu'on admire encore plus lorsqu'on les voit que lorsqu'on les entend.

Paraît-il manquer quelque chose à ce que j'ai dit dans ce chapitre sur les différents devoirs d'un maître? et les parents ne se croiraient-ils pas fort heureux d'en trouver de tels pour leurs enfants? Cependant je prie le lecteur d'observer que tout ce que j'ai dit jusqu'ici, je l'ai puisé uniquement dans le paganisme; que ce sont Lycurgue, Platon, Cicéron, Sénèque, Quintilien, qui m'ont prête leurs pensées et fourni les règles que j'ai prescrites; que ce que j'ai emprunté des autres auteurs ne sort point de la sphère des premiers, et ne s'élève point au-dessus des maximes et des idées païennes. Il manque donc encore quelque chose aux devoirs du maître; et c'est de quoi il me reste à parler dans le dernier article.

ARTICLE XIII

Piété; religion; zèle pour le salut des enfants.

Saint Augustin dit que quelques charmes qu'eût pour lui un livre de Cicéron [1], qui avait pour titre *Hortensius*, dont la lecture avait préparé la voie à sa conversion en lui inspirant un vif désir de la sagesse, il sentait pourtant qu'il y manquait quelque chose, parce qu'il n'y trouvait point le nom de Jésus-Christ; et que tout ce qui ne portait point ce nom divin, quelque bien pensé, quelque bien écrit, et quelque vrai qu'il pût être, n'enlevait point entièrement son cœur. Il me semble aussi que mes lecteurs ont dû n'être pas tout à fait contents, et trouver quelque chose à dire dans ce que j'ai rapporté du devoir des maîtres, en n'y rencontrant nulle part le nom de Jésus-Christ, et ne découvrant nulle trace de christianisme dans des préceptes qui regardent l'éducation d'enfants chrétiens.

C'est de dessein formé que j'en ai usé de la sorte, pour mieux faire sentir combien nous serions condamnables si nous nous contentions de ce qu'on aurait lieu d'exiger de maîtres païens, et si même nous n'allions pas aussi

[1] « Verisimile non est quantùm proficiat talis oratio... « Facillimè enim tenera conciliantur ingenia ad honesti « rectique amorem. Adhuc docilibus leviterque corruptis « injicit manum veritas, si advocatum idoneum nacta « est. » (SEN. *Epist.* 108.)

[2] Id. ibid. 6. 6.

[3] Id. ibid. 5*l*.

[1] « Ille liber mutavit affectum meum, et vota mea ac « desideria fecit alia... Immortalitatem sapientiæ concupiscebam æstu cordis incredibili; et surgere jam cœperam, ut ad te redirem... Fortiter excitabar sermone « illo, et accendebar, et ardebam : et hoc solum me in « tantâ flagrantiâ refrangebat, quòd nomen Christi non « erat ibi .. Quidquid sine hoc nomine fuisset, quamvis « litteratum et expolitum et veridicum, non me totum « rapiebat. » (*Conf.* lib. 3, cap. 4.)

lolu qu'eux. En effet, le christianisme est l'âme et le complément de tous les devoirs dont j'ai parlé jusqu'ici. C'est le christianisme qui les anime, qui les élève, qui les ennoblit, qui les perfectionne, et qui leur donne un mérite dont Dieu seul est le principe et le motif, et dont Dieu seul peut être la digne récompense.

Qu'est-ce qu'un maître chrétien chargé de l'éducation de jeunes gens? C'est un homme entre les mains de qui Jésus-Christ a remis un certain nombre d'enfants, qu'il a rachetés de son sang, et pour lesquels il a donné sa vie; en qui il habite comme dans sa maison et dans son temple; qu'il regarde comme ses membres, comme ses frères, comme ses cohéritiers; dont il veut faire autant de rois et de prêtres, qui régneront et serviront Dieu avec lui et par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les leur a-t-il confiés? Est-ce précisément pour en faire des poëtes, des orateurs, des philosophes, des savants? Qui oserait le dire, ou même le penser? Il les leur a confiés pour conserver en eux le précieux et l'inestimable dépôt de l'innocence qu'il a imprimée dans leur âme par le baptême pour en faire de véritables chrétiens. Voilà donc ce qui est la fin et le but de l'éducation des enfants; tout le reste ne tient lieu que de moyens. Or quelle grandeur, quelle noblesse, une commission si honorable n'ajoute-t-elle point à toutes les fonctions des maîtres! Mais quel soin, quelle attention, quelle vigilance, surtout quelle dépendance de Jésus-Christ, ne demande-t-elle point!

C'est cette dernière qualité qui fait tout le mérite et en même temps toute la consolation des maîtres. Ils ont besoin, pour conduire les enfants, de capacité, de prudence, de patience, de douceur, de fermeté, d'autorité. Quelle consolation pour un maître d'être intimement persuadé que c'est Jésus Christ qui donne toutes ces qualités, et que c'est à une prière humble et persévérante qu'il les accorde; et de lui pouvoir dire avec les prophètes : *C'est vous. Seigneur, qui êtes ma patience et ma force; c'est vous qui êtes ma lumière et mon conseil; c'est vous qui me soumettez le petit peuple que vous avez confié à mes soins. Ne m'abandonnez pas à moi-même un seul moment. Accordez-moi pour la conduite des autres, et pour mon propre salut, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et surtout l'esprit de la crainte du Seigneur!*

Quand un maître a reçu cet esprit, il n'y a plus rien à lui dire : cet esprit est un maître intérieur qui lui dicte et lui enseigne tout, et qui dans chaque occasion lui montre et lui fait pratiquer ses devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçu, c'est lorsqu'on se sent un grand zèle pour le salut des enfants; qu'on est touché de leurs dangers; qu'on est sensible à leurs fautes : qu'on fait souvent réflexion de quel prix est l'innocence qu'ils ont reçue dans le baptême, combien il est difficile de la réparer quand une fois on l'a perdue; quel compte nous en demandera Jésus-Christ, qui nous a comme placés en sentinelle pour la garder, si l'homme ennemi, pendant notre sommeil, leur enlève un si précieux trésor. Un bon maître doit s'appliquer ces paroles, que Dieu faisait continuellement retentir aux oreilles de Moïse, le conducteur de son peuple : « Portez-les dans votre sein, comme une « nourrice a accoutumé de porter son petit « enfant. » *Porta eos in sinu tuo, sicut portare solet nutrix infantulum*[1]. Il doit éprouver quelque chose de la tendresse et de l'inquiétude de saint Paul à l'égard des Galates, pour qui il sentait les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ fût formé en eux. *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis*[2].

Je ne puis m'empêcher d'adresser ici aux maîtres quelques-uns des avis qu'on trouve dans une *lettre à une supérieure sur ses obligations*[3], ni trop les exhorter à lire avec attention cette lettre, qui leur convient parfaitement.

1. Le premier moyen de conserver le dépôt qui vous a été confié, et de le multiplier, est de travailler avec un zèle nouveau à votre propre sanctification. Vous êtes l'instrument dont Dieu veut se servir pour les enfants; il faut donc que vous lui soyez étroitement uni :

[1] Num. 11, 12. — [2] 4. Gall. 19.
[3] Lettres de morale et de piété, t. I.

vous êtes le canal; il faut donc que vous soyez rempli : vous devez attirer les bénédictions sur les autres; il ne faut donc pas les détourner de dessus votre tête.

2. Le second moyen est de ne point espérer de fruit si vous ne travaillez au nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire comme il a travaillé lui-même à la sanctification des hommes. Il a commencé par l'exemple de toutes les vertus qu'il leur a commandées [1]... Son humilité et sa douceur ont été étonnantes... Il a donné sa vie et son sang pour ses brebis. Voilà l'exemple des pasteurs, voilà le vôtre. Ne détachez jamais vos yeux de dessus ce divin modèle. Enfantez ainsi, nourrissez ainsi vos élèves, devenus vos enfants. Songez moins à les reprendre qu'à vous en faire aimer, et ne pensez à vous en faire aimer que pour mettre l'amour de Jésus-Christ dans leurs cœurs, et à vous effacer après cela, s'il se peut, de leur esprit.

3. Le troisième moyen est de ne rien attendre de vos soins, de votre prudence, de vos lumières, de votre travail, mais de la seule grâce de Dieu. Il bénit rarement ceux qui ne sont pas humbles... Nous parlons en vain aux oreilles, s'il ne parle au cœur. Nous arrosons et plantons en vain, s'il ne donne l'accroissement.

On croit faire merveille en multipliant les paroles; on croit amollir la dureté du cœur par de vifs reproches, par des humiliations, par des châtiments. Cela peut être utile quelquefois : mais il faut que la grâce le rende utile; et, quand on attend tout de ces moyens, on met un obstacle secret à la grâce, qui est justement refusée à la présomption humaine et à une confiance orgueilleuse.

4. Si vos discours et vos soins sont bénis de Dieu, ne vous en attribuez point le succès : n'écoutez point la voix secrète de votre cœur qui s'applaudit; n'écoutez point celle des hommes qui vous séduisent. Si votre travail paraît inutile, ne vous découragez point; ne désespérez ni de vous, ni des autres; ne vous relâchez point. Les moments que Dieu s'est réservés ne sont connus que de lui. Il vous rendra, le matin, la récompense de votre travail pendant la nuit. Il a paru inutile; mais il ne l'était pas pour vous. Le soin vous était recommandé, et non le succès.

[1] « Cœpit facere et docere. » (Act. 1. 1.)
« Potens in opere et sermone. » (Luc. 24, 19.)

SECONDE PARTIE.

DEVOIRS PARTICULIERS PAR RAPPORT A L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

Les différents devoirs que j'ai à examiner dans cette seconde partie regardent le principal du collége, les régents, les parents, les précepteurs, les écoliers.

CHAPITRE I.

DES DEVOIRS DU PRINCIPAL.

Le principal du collége en est comme l'âme, qui met tout en mouvement et qui préside à tout. C'est sur lui que roule le soin d'établir le bon ordre, de maintenir la discipline, de veiller en général sur les études et sur les mœurs. On comprend aisément combien un tel poste est important pour le bien public, et combien en même temps il est difficile à remplir. Il serait à souhaiter, ce semble, que celui qui se trouve à la tête des professeurs fût en tout le premier, qu'il pût en tout servir de conseil et de modèle, et qu'il possédât parfaitement tout ce qu'on enseigne aux jeunes gens, grammaire, belles-lettres, rhétorique, philosophie, pour être en état de bien juger et de l'habileté des maîtres, et du progrès des disciples. Mais on peut suppléer au défaut de quelques unes de ces connaissances par d'autres qualités encore plus essen-

tielles et plus nécessaires. Une maison est heureuse quand Dieu lui donne pour chef un homme qui a l'esprit de gouvernement, un caractère liant et sociable, un jugement solide, une humble et prudente docilité, un désintéressement parfait; et qui n'entre dans cette place que par des vues de religion et nullement par des motifs humains. Alors le succès est immanquable. Car on peut dire, sans crainte de se tromper, et l'expérience en est un bon garant, que c'est le mérite du principal qui contribue le plus à la réputation d'un collége.

Il y a quatre ou cinq choses surtout qui font l'objet des soins et de l'attention du principal : la nourriture, les études, la discipline, l'éducation, la religion. J'expliquerai en détail chacune de ces parties le plus brièvement qu'il me sera possible.

ARTICLE I.

De la nourriture des pensionnaires.

Ce qu'un père est dans sa famille, le principal l'est dans un collége. Il doit donc avoir l'attention et la tendresse d'un père, et donner ses premiers soins à la santé des enfants, qui est la base et le fondement de tout le reste. Elle dépend beaucoup de la nourriture, qui, jointe au mouvement et à l'exercice, sert à faire croître les enfants, à les fortifier, à leur donner une bonne constitution, et à les mettre en état de soutenir les fatigues des différents états où la Providence les appellera un jour. Pour cela, il faut que la nourriture soit simple, mais bonne, solide, et réglée.

Le moyen que la nourriture soit telle qu'elle doit être, et ceci me paraît un principe essentiel en matière d'économie, c'est de prendre ce qu'il y a de meilleur en tout genre : le meilleur pain, la meilleure viande, la meilleure huile, le meilleur beurre, etc. Et j'ai connu par expérience qu'il n'en coûtait pas beaucoup plus, surtout si l'on a soin de payer régulièrement ceux qui font les fournitures, moyennant quoi l'on est assuré d'être toujours bien servi.

Un obstacle à la règle que j'établis ici, serait de la part du principal un grand désir d'amasser du bien. Mais je ne dois soupçonner personne d'une disposition d'âme si éloignée du caractère d'un homme de lettres et d'un homme d'honneur, qui sait mieux que tout autre que ce serait dégrader son ministère que de l'exercer par des vues basses d'intérêt [1], et de mettre à prix le soin qu'il prend d'élever la jeunesse. Il est bien juste que les peines qu'on se donne en ce genre, qui font la partie la plus onéreuse et la plus inquiétante du gouvernement d'un collége, soient récompensées même temporellement. Un principal, pour bien faire toutes choses, et agir en tout généreusement, doit être à son aise et au large. Mais le moyen d'y parvenir (et plusieurs en ont fait une heureuse expérience), c'est de ne rien épargner pour la nourriture des pensionnaires.

Il ne suffit pas que le principal soit lui-même désintéressé et généreux [2] : il faut qu'il inspire les mêmes sentiments à ceux qui, sous son nom et à sa place, seront chargés de l'économie, et qu'il veille exactement sur leur conduite, dont il est responsable au public. Une marque sûre qu'il désire sincèrement de remplir en cela son devoir, c'est de donner aux maîtres, sur cet article comme dans tout le reste, une entière liberté de lui porter leurs plaintes; de les y exhorter publiquement, de déclarer que ce sera lui faire plaisir que d'en user avec lui de la sorte; de recevoir leurs remontrances d'une manière qui le prouve, et surtout d'en faire l'usage que la justice et la prudence exigeront de lui. Pour épargner aux maîtres la peine qu'une telle démarche cause naturellement, il pourrait leur indiquer dans le collége quelque personne, comme le sous-principal, ou quelque autre, avec qui ils s'expliqueront plus volontiers et plus librement.

[1] « Quis ignorat quin id longè sit honestissimum, ac « liberalibus disciplinis et illo quem exigimus animo dignissimum, non vendere operam, nec elevare tanti « beneficii auctoritatem? » (QUINT. lib. 12, cap. 7.)

[2] « His in rebus jam te usus ipse profectò erudivit, nequaquam satis esse ipsum hasce habere virtutes, sed « circumspiciendum diligenter, ut in hâc custodiâ provinciæ non te unum, sed omnes ministros imperii tui, « sociis, et civibus, et reipublicæ præstare videare. » (CIC. *ad Quint. fratr.* lib. 1, *Epist.* 1)

Il doit compter que c'est là l'unique moyen d'arrêter les discours.

Les maîtres, de leur côté, doivent sur cet article marquer beaucoup de modération, et ne jamais se plaindre à table des mets qu'on y sert, pour ne point accoutumer leurs écoliers à une trop grande délicatesse sur le boire et sur le manger, et pour ne point autoriser par leur exemple un esprit de plainte, de murmure, qui n'est propre qu'à semer la division, et à fomenter le mécontentement dans un collége. Il faut se souvenir que, quelque attention et quelque bonne volonté qu'ait un principal, il est impossible que dans une grande économie il n'échappe quelques fautes et quelques négligences, que la prudence et la charité des maîtres doivent couvrir et dissimuler.

A la bonne nourriture on doit joindre la propreté, qui en relève le prix, et en fait l'assaisonnement. Il faut que le linge soit blanc, la vaisselle bien écurée, les salles où l'on mange balayées régulièrement tous les jours après le repas, et chaque chose toujours rangée à sa place. L'université, dans ses statuts [1], entre sur cela dans un détail qui montre combien elle juge cette attention importante. Un principal ne la peut donc pas regarder comme indigne de ses soins, et il faut qu'il puisse dire de lui-même ce que nous lisons dans Horace :

Hæc ego procurare et idoneus imperor, et non
Invitus : ne turpe toral, ne sordida mappa
Corruget nares : ne non et cantharus, et lanx
Ostendat tibi te [2].

Le même poëte, dans un autre endroit, remarque que, cette propreté ne demandant point de dépense, mais seulement un peu de soin et d'exactitude, la négligence en ce point n'est pas pardonnable.

Vilibus in scopis, in mappis, in scobe, quantus
Consistit sumptus? neglectis, flagitium ingens [3].

[1] Stat. 23, Append.
[2] Lib. 1, Epist. 5.
[3] Lib. 2, Sat. 4.

ARTICLE II.

Des études.

Comme le choix des régents dépend uniquement du principal, on peut dire pour cette raison que c'est de lui que dépend le succès des études. Ce choix est une des parties les plus importantes de son ministère, et qui a de plus grandes suites, soit par rapport au bien public, soit par rapport à la personne du principal même.

Quel avantage n'est-ce point pour la jeunesse, quel honneur pour l'université, quand un principal met en place des régents qui se distinguent par beaucoup d'érudition, qui brillent au dehors par des compositions ou par des actions publiques, et qui à ces qualités éclatantes en joignent d'autres non moins nécessaires, le talent d'enseigner et de conduire, l'autorité, la probité, la piété! Mais quel poids accablant pour lui, si par des vues humaines il nomme des régents peu capables de s'acquitter de leurs fonctions! Tout le bien qu'un meilleur choix eût produit lui sera reproché; et tout le mal qui suivra un choix imprudent et téméraire sera sur son compte.

Pour éviter ce malheur, il faut tâcher de faire tomber son choix sur ceux que Dieu destine aux emplois, c'est-à-dire sur ceux à qui il a donné les qualités nécessaires pour les remplir; autrement, c'est mépriser ses dons et rejeter ce qu'il a choisi. L'université, en donnant aux principaux le droit d'élire les régents, leur enjoint de s'assurer auparavant de leur capacité, et encore plus de leur probité, afin qu'ils soient en état d'instruire les jeunes gens dans les belles lettres, et de les former aux bonnes mœurs. *Gymnasiarchæ ad docendam [1] et regendam juventutem pædagogos et magistros probatæ vitæ et doctrinæ recipiant et admittant... quorum mores imprimis spectandi, ut pueri ab his et litteras simul discant, et bonis moribus imbuantur.*

Ce n'est ni la chair, ni le sang, ni le pays et la patrie, qu'il faut consulter dans un tel choix, mais l'utilité publique. S'il était permis de comparer les petites choses aux grandes, on exhorterait le principal à se souvenir d'une

[1] Stat. facult.

belle parole d'un empereur romain, et d'imiter sa conduite. C'est Galba, lorsqu'il adopta Pison. « Auguste, lui dit-il, s'est cherché un « successeur dans sa famille; pour moi, j'en « ai cherché un dans toute l'étendue de l'em- « pire. » *Augustus in domo successorem quæsivit, ego in republicâ*[1]. Nous devons regarder comme notre plus proche parent et notre meilleur ami celui qui a le plus de mérite[2], selon la belle remarque de Pline. La brigue et la recommandation des puissances ne doivent avoir ici aucune part: et c'est dans ces sortes d'occasions qu'il doit faire paraître une fermeté inébranlable, en se représentant à lui-même de quelle injustice et de quelle infidélité il se rendrait coupable en sacrifiant à la complaisance pour un particulier les intérêts essentiels de tant de familles, qui lui ont confié de bonne foi ce qu'elles avaient de plus cher.

On sait combien d'excellents sujets M. Gobinet avait placés dans le collége du Plessis. Il allait les chercher lui-même, et n'avait égard qu'au mérite, et jamais à la recommandation seule. Le célèbre M. Lenglet, ayant lu une pièce de vers qu'il rencontra par hasard sur la table de M. Gobinet, lui dit que l'auteur, qu'il ne connaissait point, pourrait devenir un excellent poëte, s'il ajoutait à son génie naturel la lecture de Virgile qui lui manquait. C'en fut assez à ce digne principal, quand il eut connu d'ailleurs les autres qualités de ce jeune homme, pour le faire régent; c'était M. Hersan, qui a fait tant d'honneur à l'université.

L'important pour un principal serait de former lui-même de bons sujets dans son collége, et de les préparer de loin à la régence. Quand on les a vus croître ainsi sous ses yeux, on les connaît tout autrement, non-seulement par rapport à la capacité, mais, ce qui est encore plus essentiel, par rapport aux mœurs et au caractère d'esprit. Je reviendrai à cette matière, et j'y insisterai davantage en finissant cet article.

Il ne suffit pas d'avoir fait un bon choix, il faut le soutenir par tout le reste de sa conduite. La grande habileté d'un principal consiste à gagner l'esprit des régents, à s'en faire estimer et aimer, à s'attirer leur confiance; à quoi il ne peut parvenir que par des manières douces, prévenantes, éloignées de tout air de hauteur et d'empire. Car il doit se souvenir que le caractère qui domine dans les gens de lettres, c'est l'amour de la liberté; j'entends une liberté honnête et réglée par la raison.

Outre ce qui dépend des régents, le principal peut contribuer beaucoup par lui-même à l'avancement des études, en s'appliquant à jeter de l'émulation dans les classes par les fréquentes visites qu'il y fera pour se faire rendre compte du progrès des études, pour y animer les bons écoliers par des louanges, pour leur distribuer de temps en temps des récompenses et des prix, pour exciter les médiocres et les faibles à faire des efforts, et pour appuyer en tout l'autorité et les bonnes vues des régents.

La distribution des prix, qui se fait à la fin de l'année avec solennité, est un des moyens les plus efficaces pour exciter et entretenir l'émulation dont je parle. Ce soin regarde le principal; et de toutes les dépenses qu'il fait, celle-ci est la mieux employée. Il serait à souhaiter, comme je l'ai déjà observé, que leur revenu les mît en état d'y fournir sans s'incommoder; et j'admire la générosité de ceux qui, n'ayant point de pensionnaires, ou n'en ayant qu'un très-petit nombre, ne laissent pas de distribuer des prix à la fin de l'année comme s'ils étaient fort riches.

Afin que cette distribution de prix produise tout son effet, elle doit se faire avec une grande équité, sans que jamais la faveur y ait aucune part. Il dépend du principal de donner des prix ou de n'en pas donner : mais, quand ils sont une fois proposés, il n'en est plus le maître; ils sont dus, et appartiennent de droit au mérite, et ils ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, lui être refusés sans une injustice criante. Ici les rangs sont réglés, non par la naissance ou par les richesses, mais par l'esprit et le savoir. Le roturier se trouve de ni-

[1] Tac. Hist. lib. 1, cap. 15.

[2] « An tu summæ potestatis hæredem tantùm intra do- « mum tuam quæras? non per totam civitatem circum- « feras oculos, et hunc tibi proximum, hunc conjunctis- « simum existimes, quem optimum inveneris? » (PLIN. in *Paneg. Traj.*)

veau avec le prince, et pour l'ordinaire le devance beaucoup; et rien n'est plus important pour faire fleurir les études dans un collége, que d'y bien établir la réputation d'une justice exacte et rigoureuse dans la distribution des places et des prix.

Je reviens, comme je l'ai promis, à ce qui regarde le choix des régents. Le moyen le plus sûr d'y réussir, et je sais que plusieurs principaux l'ont employé avec succès, c'est de choisir dans les classes de pauvres écoliers en qui l'on remarque de l'esprit et de la bonne volonté, de les nourrir à ses dépens, d'avoir une attention particulière sur leur conduite et sur leurs études; quand ils les ont achevées, de leur confier le soin de quelques écoliers afin qu'ils se forment eux-mêmes en les instruisant; de leur faire faire de temps en temps quelques compositions, soit en vers, soit en prose, et par là de les mettre en état d'entrer dans la régence quand l'occasion s'en présentera.

Cette dépense ne va pas loin, et peut avoir d'heureuses suites. Le grand avantage qu'un principal en doit espérer, c'est d'attirer sur son collége la bénédiction de Dieu, et il en a un extrême besoin. Car, il ne faut pas le dissimuler, il y a, généralement parlant, sur les riches et sur les richesses une sorte de malédiction, qu'il faut tâcher d'en détourner en mêlant parmi les enfants des riches quelques pauvres écoliers qui attirent sur eux les regards et la protection de celui qui se déclare partout dans l'Ecriture le protecteur et le père des pauvres.

Je ne sais s'il y a, pour un homme de lettres et pour un homme de bien, une joie plus pure que celle d'avoir contribué par ses soins et par ses libéralités à former des jeunes gens qui dans la suite deviennent d'habiles professeurs et par leurs rares talents font honneur à l'université. Cette joie, ce me semble, devient encore infiniment plus sensible, quand c'est à titre de gratitude qu'on leur a rendu ces services, pour reconnaître et pour payer en quelque sorte ceux qu'on a reçus soi-même lorsqu'on était dans une pareille situation; car souvent, et l'on ne doit pas en rougir, c'est du sein de la pauvreté que sortent les plus excellents sujets, comme Horace le remarque en parlant des plus grands hommes de la république romaine.

> Hunc [1], et incomptis Curium capillum
> Utilem bello tulit, et Camillum
> Sæva paupertas [2].

ARTICLE III.

De la discipline du collége.

Les principaux sont chargés, par leur place et par leur titre, de veiller à la discipline générale des colléges. C'est à eux qu'il appartient de faire examiner les écoliers pour les placer dans les classes qui leur conviennent[3]. Ils doivent se faire rendre compte, chaque semaine, de la conduite qu'ils y gardent[4]. Ils doivent agir de concert avec les professeurs pour régler quels auteurs on expliquera dans les classes [5]. Ils sont tenus de faire observer exactement les statuts de l'université, et les réglements de la Faculté des arts qui regardent la discipline des colléges et des classes, tel, par exemple, qu'est celui qui fixe les jours de congé et le temps de l'entrée et de la sortie des classes, qui a été renouvelé depuis peu, et autorisé par le parlement; et c'est pour cela que l'université leur enjoint de faire lire deux fois chaque année ces statuts et ces règlements en présence de tous les maîtres et de tous les écoliers[6].

Cette dernière ordonnance est fort sage, mais n'est pas assez exactement observée. Pour en rendre l'exécution plus facile, on a fait imprimer séparément ceux de ces statuts et de ces règlements qu'on a jugés les plus essentiels pour la discipline; et il y a des professeurs qui ne manquent point, chaque année, de les lire dans leurs classes. On pourrait y en ajouter quelques-uns qui ont été faits depuis, et les faire imprimer de nouveau.

Je commence cet article par ce qui regarde les devoirs du principal à l'égard des bour-

[1] Fabricium.
[2] Horat. lib. 1, Od. 12.
[3] Stat. 13, facult. Art.
[4] Stat. 17.
[5] Ibid. 24.
[6] Ibid. 76.

siers. Tout ce que je dois dire dans la suite leur convient jusqu'à un certain point et leur est commun avec les autres écoliers; mais le principal leur doit un soin particulier. Ils sont les enfants de la maison; et les colléges, dans leur origine, ont été fondés pour eux. Un principal doit toujours s'en souvenir et ne perdre jamais de vue les pieux motifs des fondateurs, qui ont consacré une partie de leurs biens à une œuvre si sainte. C'étaient, pour l'ordinaire, de hauts et puissants seigneurs dans leur temps: des cardinaux, des archevêques, des évêques, des chanceliers, des princes, et quelquefois même des têtes couronnées. Leur mémoire doit encore être aussi chère et aussi précieuse à un principal que le seroit leur personne s'ils étaient actuellement en place et en crédit. Il doit, par respect et par reconnaissance pour ces illustres fondateurs, qui sont toujours vivants pour lui, avoir pour les boursiers une bonté et une tendresse de père, leur procurer tous les secours temporels et spirituels qui dépendent de lui, leur donner tous ses soins pour les mettre en état de remplir dignement les places où la divine Providence les appellera; empêcher surtout que les enfants des riches n'aient du mépris pour eux, et pour cela leur témoigner lui-même de l'estime et de la considération. Je n'ai jamais remarqué que les pensionnaires fussent choqués qu'en certaines occasions on leur préférât les boursiers, et que par honneur on leur donnât le premier rang. Ceux-ci ne doivent pas s'en prévaloir, ni oublier que c'est à titre de pauvres qu'ils sont boursiers; et qu'ainsi leur caractère doit être la douceur, l'obéissance, la docilité, et surtout l'humilité, car rien n'est plus insupportable qu'un pauvre orgueilleux: *Odivit anima mea... pauperem superbum*[1]. A ces conditions, on ne peut témoigner trop d'amitié aux boursiers. Quand un principal l'a été lui-même, comme cela arrive assez fréquemment, il est bien plus porté à les favoriser, et il s'applique volontiers ce vers de Virgile:

Non ignara mali, miseris succurrere disco[2].

[1] Eccles. 25.

[2] Æn. lib. 1, v. 634.

Ou plutôt il s'applique le commandement que Dieu fait souvent dans l'Ecriture aux Israélites, de prendre soin des étrangers, parce qu'eux-mêmes l'avaient été: *Amate peregrinos, quia et ipsi fuistis advenæ in terrâ Ægypti*[1].

Une des choses qui contribuent le plus à établir la réputation d'un collége, c'est l'exactitude et la fermeté de la discipline. Il y a, à la vérité, bien des parents qui se déterminent presque à l'aveugle, sur le choix d'un collége; mais il y en a beaucoup aussi qui se conduisent autrement, et qui, regardant comme le premier et le plus essentiel de leurs devoirs de procurer une éducation chrétienne à leurs enfants, y donnent tous leurs soins et toute leur application. Or ce qui détermine de tels parents en faveur d'un collége, c'est la connaissance qu'ils ont de la bonne discipline qui y règne.

Tout le soin d'un principal est donc de s'acquitter fidèlement de son devoir, sans être inquiet du succès. Un peu d'honneur lui suffit pour ne jamais briguer aucun pensionnaire. Ce serait avilir et dégrader sa profession, et la confondre avec l'emploi des mercenaires et des ouvriers, dont plusieurs même rougiraient d'une telle démarche. Il faut qu'on regarde comme un avantage, d'être admis dans son collége; et c'en est un, en effet, d'avoir place dans une maison où la jeunesse est élevée avec soin: tout père bien sensé ne pensera jamais autrement.

Il serait aussi, ce me semble, du bon ordre et de la prudence, de ne point recevoir aveuglément tous les écoliers qui se présenteraient, mais de s'informer auparavant de leurs mœurs et de leurs caractères, surtout quand ils sont déjà un peu avancés en âge, et qu'ils sortent d'un autre collége ou de quelque pension.

Mais le point important et décisif pour la discipline, c'est de ne jamais souffrir dans le collége aucun écolier capable de nuire aux autres, soit en corrompant la pureté de leurs mœurs, soit en leur inspirant un esprit de mécontentement et de révolte. Dans ces deux cas, on ne craint point de l'assurer, la règle dont je parle doit être gardée inviolablement. Pour s'en convaincre, il ne faut que changer

[1] Deut. 10, 9.

d'objet, et se demander à soi-même si on laisserait avec les autres un enfant malade d'une maladie contagieuse. Est-ce donc que la contagion des mœurs est moins dangereuse, et qu'elle a des suites moins funestes? Un principal qui a de la religion peut-il soutenir cette pensée effrayante, mais véritable, qu'un jour Dieu lui demandera compte de toutes les âmes qui se seront perdues dans son collége, parce que, pour des vues d'intérêt, ou par trop de complaisance et de mollesse, il n'en aura pas éloigné les corrupteurs? *Sanguinem ejus de manu tuâ requiram* [1].

Quand je parle ainsi, je ne prétends pas que tout défaut considérable, ni même tout dérangement de mœurs, soit une raison de se défaire d'un écolier. La maladie, comme telle, n'est point une raison de faire sortir le malade de l'infirmerie; mais seulement quand elle est connue pour contagieuse, et capable d'infecter les autres. Ainsi, l'on souffre quelque temps un écolier; mais, quand on voit que les avis, les réprimandes, les punitions, sont inutiles, et qu'il y a lieu de craindre que le mal ne se communique, c'est pour lors que l'éloignement et la séparatinn deviennent absolument nécessaires.

J'avoue qu'il n'y a point d'occasion où le principal ait plus besoin de prudence et de discernement que dans celle dont il s'agit ici. Il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse le retenir dans un juste milieu, et lui inspirer un sage tempérament entre une molle douceur et une sévérité outrée; et il ne peut trop, dans de telles conjonctures, implorer son secours et sa lumière.

Un autre moyen de conserver la discipline et le bon ordre dans un collége, c'est de soutenir avec fermeté et sagesse les maîtres subalternes, de bien établir leur autorité, de les appuyer fortement dans l'occasion, et de ne jamais leur donner le tort en présence des écoliers, mais de se réserver à leur dire en particulier ce qu'on jugera à propos et à leur donner les avis nécessaires. Pour cela, le principal doit les voir souvent, les recevoir toujours avec bonté et honnêteté, s'informer par eux de la conduite et du caractère des écoliers, écouter leurs plaintes et leurs avis, leur laisser une entière liberté, afin de s'attirer leur confiance. C'est cette union, ce concert, cette unanimité, qui est l'âme du gouvernement. Alors tout retentit aux oreilles du principal. Son esprit règne partout. Les maîtres, qui sont comme ses bras, ses oreilles, ses yeux, reçoivent de lui tout leur mouvement; et il les ménage aussi, de son côté, comme la prunelle de ses yeux, et comme ne faisant qu'un même tout avec lui.

Le sous-principal, sur qui roule en général le soin de la discipline, et qui tient presque partout la place du principal et supplée à son absence, doit suivre en tout ses impressions. L'esprit de vigilance, d'attention, d'exactitude, fait son caractère essentiel. Rien ne doit lui échapper. Pendant les récréations, lorsqu'il se promène et s'entretient avec les autres, ses yeux et son esprit sont ailleurs. Il observe tout, sans presque que cela paraisse: les mouvements, les conversations, les liaisons particuliéres; et il sait faire profit de tout. J'en dis autant de tous les autres maîtres, pour qui cette attention n'est pas moins nécessaire, mais est beaucoup plus facile, parce qu'ils n'ont qu'un petit nombre d'écoliers à observer. Il y a des précepteurs qui croient pouvoir en conscience se reposer de ce soin sur la personne qui est chargée de la discipline publique. C'est une erreur. Chaque maître répond de ses écoliers et est obligé de veiller sur eux dans tous les temps où il lui est libre de le faire.

On ne peut trop recommander l'exactitude à faire chaque chose dans son temps et dans le moment marqué. Elle ne coûte que dans les commencements; quand la coutume en est une fois établie, les écoliers l'observent comme naturellement et presque sans y songer. On aime à voir une nombreuse jeunesse disparaître tout d'un coup au premier son de la cloche, et laisser la cour vide; et l'on n'augure pas bien de la discipline d'un collége, quand au lieu de ce prompt départ on délibère pour se mettre en marche, et que des traîneurs se succèdent les uns aux autres. On en peut dire autant de tout le reste, de l'entrée dans les classes, au réfectoire, à l'église. Pour établir cet ordre, le principal et le sous-

[1] Ezech. 3, 10.

principal doivent en donner l'exemple, et se trouver partout les premiers.

Cet esprit d'exactitude est d'un grand secours pour tous les emplois de la vie; c'est une qualité absolument nécessaire à tous ceux qui gouvernent. Pour cela, il faut entrer dans un grand détail; être attentif à tout, sans presque le paraître; prévoir de loin et préparer tout ce qui doit se faire; ne se pas contenter de donner des ordres, s'informer régulièrement s'ils sont exécutés, et comment; veiller à l'observation des plus légers règlements, afin de prévenir par là le violement de ceux qui sont plus essentiels. Il y a des maîtres qui méprisent l'exactitude dans les petites choses, parce qu'ils les regardent comme des minuties et des bagatelles. Ils ne font pas attention que, quoique chacune de ces règles paraisse peut-être en particulier peu importante, réunies toutes ensemble elles forment ce qu'on appelle discipline et bon ordre dans un collége, et que la négligence par rapport aux unes entraîne ordinairement la ruine des autres. J'appliquerais ici volontiers ce que Tite-Live remarque au sujet de la religion, « Ces cérémonies[1], dit-il, nous paraissent « maintenant petites et méprisables, mais « c'est en ne les méprisant point que nos an- « cêtres ont porté la république à ce point de « grandeur où nous la voyons. » *Parva sunt hæc : sed parva ista non contemnendo majores nostri maximam hanc rem fecerunt.*

Ce n'est pas que je croie qu'on doive faire consister le bon ordre d'un collége dans le grand nombre des règles. La multiplicité des lois n'est pas toujours la marque d'un bon gouvernement : *Ut antehac flagitiis, ita tunc legibus laborabatur*[2], dit Tacite. Elles sont plutôt pour les maîtres, qui en connaissent la nécesité et les avantages, que pour les écoliers, que le seul nom de lois est capable de révolter. L'exemple des premiers, et du côté des autres l'habitude contractée par la pratique même des règles, est une loi vivante, préférable à celles qui sont écrites. Il est à souhaiter qu'on puisse dire d'un collége ce que dit le même Tacite des Germains, « que les « bonnes mœurs y ont plus de pouvoir qu'ail- « leurs les bonnes lois. » *Plus ibi bonæ mores valent, quàm alibi bonæ leges*[1].

[1] Liv. lib 6, n. 14.
[2] Tac. Annal. lib. 3, c. 25.

ARTICLE IV.

De l'éducation.

J'entends ici, par ce mot, le soin particulier qu'on prend de former les manières et le caractère des jeunes gens, en quoi je fais consister une grande partie de l'éducation.

Ce soin regarde le corps et l'esprit. Le principal doit veiller à la culture et à la perfection de l'un et de l'autre.

On peut rapporter à la propreté et à la bonne grâce tout ce qui concerne le corps.

Je ne puis mieux faire, par rapport à la propreté, que de citer ici les termes mêmes du statut et du règlement de l'université sur ce sujet : « Les maîtres doivent prendre soin « que leurs disciples n'aient rien, dans leur « extérieur, de malpropre[2], de rebutant ni « de grossier ; que dans leur vêtement ils ne « fassent point paraître une négligence mar- « quée ; qu'on ne leur voie point des habits « déchirés, des cheveux mal peignés, des « mains sales : car on doit s'appliquer, non- « seulement à leur donner le bon goût de la « littérature et des sciences, mais aussi à leur « apprendre la politesse et le savoir-vivre, « qui sont si nécessaires pour la société et le « commerce de la vie. D'un autre côté, il ne « faut pas souffrir que les jeunes gens don- « nent dans le luxe et le faste des habits, ni « qu'ils affectent de porter des cheveux fri- « sés avec trop de soin et trop d'art, comme « dans le monde. » Rien n'est plus sage que ce règlement, qui commande d'éviter les deux extrémités, qui sont également vicieuses. Il ne faut point souffrir dans les écoliers aucune affectatiou de parure, et encore moins ces airs

[1] De mor. Germ. cap. 19.
[2] « Provideant pædagogi et magistri, ut sui discipuli « abhorreant à cultu immundo, lutulento, et agresti ; ne « sint insigniter negligentes in vestitu ; ne discincti impexi, illoti : ut non solùm in litteraturâ, sed etiam in « communi vitæ usu civilem humanitatem politioremque « urbanitatem ediscant. Sed hi, neque lasciviant immodestiùs, neque tortos arte et studio capillos cincinnosve « ferant. » (Stat. 14, *Append.*)

de petits-maîtres par lesquels ils prétendent quelquefois se distinguer.

La bonne grâce, par rapport aux jeunes gens, consiste à se bien présenter, à avoir une contenance assurée et modeste, à marcher d'un air aisé et naturel, à se tenir droits, à faire bien une révérence, à ne point être dans des postures peu décentes, à ne point s'abandonner à une certaine nonchalance. Les maîtres à danser sont utiles pour cela jusqu'à un certain point, et Quintilien approuve qu'on en fasse usage : *Ne illos quidem reprehendendos putem, qui paulùm etiam palæstricis vacaverint* [1]. Mais il était bien éloigné de permettre qu'on employât, pour ce ministère, des hommes décriés et infâmes par leur profession même : *Hos abesse ab eo, quem instituimus, quàm longissimè velim.* Il borne cette étude à fort peu de chose, et au simple nécessaire, tel que nous venons de l'exposer : *Ut recta sint brachia, ne indoctæ rusticæve manus, ne status indecorus, ne qua in proferendis pedibus inscitia, ne caput oculique ab aliâ corporis inclinatione dissideant.*

J'ai parlé ailleurs de la politesse, qui tient quelque chose du corps et de l'esprit : car l'essentiel de cette qualité consiste à ne point trop s'aimer soi-même, à ne point tout rapporter à soi, à éviter de rien faire ou de rien dire qui puisse blesser les autres, à chercher les occasions de leur faire plaisir, et à préférer leurs commodités et leurs volontés aux siennes. C'est à quoi les maîtres doivent surtout veiller. Quand les jeunes gens sont exercés à la pratique de ces maximes, la politesse ne leur coûte plus rien, et trois mois d'usage du monde achèvent de leur apprendre tout ce qu'ils en doivent savoir.

Mais la grande et capitale application d'un principal (et l'on en peut dire autant, à proportion, de tous les autres maîtres), c'est de travailler sur l'esprit et sur l'humeur des jeunes gens; et il peut, par cet endroit, leur rendre un service infini. Ce n'est point par les instructions publiques qu'il peut beaucoup avancer de ce côté-là; mais par des conversations particulières, où les jeunes gens puissent s'ouvrir à lui, lui parler avec liberté, lui marquer leurs peines; où on leur apprenne à se connaître eux-mêmes, à n'être pas fâchés qu'on leur parle de leurs défauts, à les découvrir les premiers et les avouer de bonne foi, à chercher les moyens de s'en corriger, à demander pour cela les avis du maître, et à lui venir rendre compte de temps en temps du profit qu'ils en auront fait.

Je suppose, par exemple, que le caractère dominant d'un écolier est la fierté et la vanité. Il parle souvent de lui-même, et toujours avec estime et avec complaisance. Il vante à toute occasion la noblesse de sa famille, les dignités de ses parents, leur richesse, la magnificence de leur équipage, de leur ameublement, de leur table; et il n'a que du mépris pour tous les autres. Ce défaut n'est pas rare parmi les jeunes gens, et il se trouve quelquefois dans ceux même dont les parents n'ont d'autre mérite que d'avoir amassé beaucoup de bien.

Un principal, pour peu qu'il soit attentif sur son collége, connaîtra parfaitement le caractère de ce jeune homme. Dans une visite que celui-ci lui rendra, après les discours préliminaires, qui durent quelquefois longtemps pour préparer la voie à quelque chose de meilleur et de plus sérieux, il fera tomber la conversation sur ce qui regarde le jeune homme. Si, sur les interrogations qu'on lui fera, il reconnaît de lui-même son défaut dominant, s'il l'avoue ingénuement, on doit lui témoigner beaucoup de contentement, louer fort sa sincérité, lui marquer qu'un défaut avoué et reconnu est déjà à demi corrigé. S'il n'en convient pas, ce qui peut arriver ou par dissimulation ou de bonne foi, on tâche insensiblement de le lui faire connaître par des faits particuliers qu'on lui cite, mais sans reproche et sans aigreur, par le sentiment de ses maîtres, par le témoignage même de ses compagnons. On lui laisse quelquefois du temps pour y réfléchir plus mûrement. Quand enfin il commence à reconnaître en lui ce défaut, on tâche de lui en faire sentir la difformité et le ridicule; comment le seul amour-propre bien entendu devrait nous en donner de l'éloignement, puisqu'au lieu de l'estime que nous cherchons par de sottes vanteries, nous ne nous attirons que du mépris et de la

[1] Quint. lib. 1, cap. 11.

haine. On lui propose l'exemple de quelque camarade humble et modeste avec beaucoup de naissance et de mérite, qui est estimé et aimé de tout le monde. Après lui avoir fait connaître sa maladie, on lui en propose les remèdes : ne plus parler de soi-même, ni de sa famille, ni de ses parents, ni de leurs richesses ou de leurs dignités; ne se mettre point, dans son propre esprit, au-dessus des autres; n'avoir du mépris pour personne; parler de ses compagnons avantageusement. On le fait revenir une quinzaine après. On s'est informé auparavant, par le rapport des maîtres, de tout ce qui le regarde : mais on l'apprend de sa bouche, comme si on l'ignorait entièrement; et, pour peu qu'il y ait de progrès et de changement, on le loue, on l'encourage, on l'exhorte à faire toujours de mieux en mieux.

Je suppose pour second exemple un jeune homme qui aura manqué de docilité et de respect à son maître, qui aura refusé de lui obéir, qui aura même ajouté quelque parole insolente, et qui persiste dans son opiniâtreté. Le maître, au lieu de le punir sur-le-champ, comme il en avait droit, s'est contenté par sagesse de lui témoigner son mécontentement, et a remis la punition à un autre temps. Cependant l'écolier ne revient point à lui et ne reconnaît point sa faute. Le principal, averti de tout, le fait venir. Il lui fait raconter la chose comme elle s'est passée, et il examine s'il parle vrai. Il le rend lui-même témoin et juge dans sa propre cause. Il lui demande si un écolier ne doit pas être soumis à son maître; s'il ne doit pas lui répondre avec respect, quand même il croirait n'avoir pas tort : mais combien est-il plus condamnable lorsque le maître a pleinement raison en tout! Un collége peut-il subsister si un tel exemple est souffert? Dépend-il ou du maître ou du principal de le laisser impuni? et le peut-il raisonnablement? On conduit ainsi par degrés un jeune homme à se condamner lui-même, à reconnaître qu'il a mérité d'être puni, à faire satisfaction au maître, et à se soumettre à tout ce qu'il exigera de lui. Mais le maître alors, content de la soumission, se fait un plaisir de remettre la peine. Par une conduite si sage, la faute de l'écolier lui devient salutaire, et se termine par lui faire aimer et respecter ses maîtres plus que jamais, au lieu qu'un châtiment fait sur-le-champ l'en aurait peut-être éloigné pour toujours.

Il y a, dans ces occasions, une habileté bien nécessaire à un maître, qui consiste à savoir manier les esprits, à les tâter doucement, à ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, et à les conduire par différentes interrogations au point où l'on veut les amener. C'était l'art merveilleux de Socrate, comme on le voit dans tous les dialogues où Platon le fait parler. On en trouve aussi un exemple admirable dans la Cyropédie de Xénophon [1], autre disciple de Socrate, qui peut servir de modèle aux maîtres pour ce genre de conversation dont nous parlons ici. Le roi d'Arménie s'étant révolté contre Astyage, roi des Mèdes, Cyrus marcha promptement contre lui, se saisit de sa personne; et, l'ayant fait venir dans l'assemblée avec ses femmes et ses enfants, il commença par exiger de lui qu'avant tout il lui répondît selon la vérité. Alors le roi d'Arménie, conduit de proposition en proposition, avoua en tremblant qu'il avait rompu mal à propos le traité, qu'il méritait d'être dépouillé de ses biens, de son royaume, de la vie même. Mais Cyrus l'ayant, contre toute espérance, rétabli dans tous ses droits, s'en fit un ami dont la fidélité et la reconnaissance furent inviolables. L'endroit est fort long, mais très-beau, et il mérite d'être lu avec attention.

Je reviens au principal. Il peut faire des biens infinis par ces entretiens familiers, où les écoliers s'ouvrent à lui, et lui parlent comme à un bon ami. On peut employer quelquefois le temps des récréations à ces sortes d'entretiens. Quand les écoliers estiment et aiment le principal, ils n'ont pas de peine à s'ouvrir à lui; mais il faut faire en sorte, par le secret inviolable qu'on leur gardera, qu'ils n'aient jamais lieu de s'en repentir. On doit s'appliquer surtout aux grands, parce qu'ils sont plus en état de profiter des avis, et qu'ils en ont plus besoin. Les deux années de philosophie, après lesquelles c'est assez la cou-

[1] Cyrop. lib. 3.

tume de choisir un genre de vie, semblent naturellement destinées à examiner leur vocation. C'est l'action de la vie la plus importante, qui décide souvent du bonheur temporel et du salut éternel, et qui est presque toujours abandonnée à un âge incapable de se conduire lui-même et peu disposé à prendre conseil.

Avant que de finir cet article, je dois ajouter que les principaux sont en état, et peut-être aussi dans l'obligation, de rendre aux écoliers externes une partie des mêmes services qu'ils rendent aux pensionnaires; car toute la jeunesse du collège est confiée à leurs soins. Quand un régent s'aperçoit qu'un écolier commence à se déranger, il pourrait en avertir le principal, qui le ferait venir dans sa chambre, et lui donnerait les avis nécessaires pour le faire rentrer dans son devoir.

ARTICLE V.

De la religion.

Je n'ai pas besoin de prouver que cet article est le plus important de tous, et que la négligence des maîtres sur ce point serait très-criminelle, parce qu'elle aurait des suites d'une conséquence infinie. On peut réduire à trois points ce qui regarde cette matière: les instructions, l'usage des sacrements, la pratique de certains exercices de piété.

§ I. Des instructions.

Il est aisé de comprendre que les jeunes gens qui sortent du collège sans être instruits de la religion courent risque de l'ignorer tout le reste de leur vie; et l'on ne sait que trop que cette ignorance est la funeste source des désordres et de l'irréligion qui règnent presque généralement dans le monde.

Le remède à un si grand mal est de profiter d'un temps où les jeunes gens sont encore dociles et naturellement ouverts à toutes les vérités de la religion. On doit poser pour principe de l'éducation chrétienne (et ceci regarde tous les maîtres en général, principaux, régents, précepteurs), que les enfants sont confiés aux maîtres, de la main de Jésus-Christ même, pour veiller à la conservation du précieux trésor de l'innocence qu'il a rétablie en eux par le baptême, pour les rendre dignes de l'adoption divine et de la glorieuse qualité d'enfants de Dieu à laquelle il les a élevés, pour les instruire de tous les mystères de sa vie et de sa mort, de toutes les merveilles qu'il a opérées en leur faveur, et de tous les préceptes à l'observation desquels il a attaché leur salut. Voilà de quoi Jésus-Christ nous demandera compte un jour, et non si nous avons fait de bons poëtes ou de bons orateurs.

Or, dans quelle source peut-on puiser ces divines connaissances, sinon dans les livres sacrés de l'ancien et du nouveau Testament? Je supplie les maîtres de lire avec attention ce que dit sur cet article M. de Fénélon dans le livre que j'ai déjà cité, qui est sur l'éducation des filles, mais qui ne convient pas moins aux jeunes gens de l'autre sexe. J'en rapporterai ici quelques endroits.

« Les histoires de l'ancien Testament ne « sont pas seulement propres à réveiller la « curiosité des enfants; mais, en leur découvrant l'origine de la religion, elles en posent « les fondements dans leur esprit. Il faut « ignorer profondément l'esprit de la religion, pour ne pas voir qu'elle est tout « historique. C'est par un tissu de faits merveilleux que nous trouvons son établissement, sa perpétuité, et tout ce qui doit nous « la faire croire et pratiquer.

« Il ne faut pas s'imaginer qu'on veuille « engager les jeunes gens à s'enfoncer dans la « science, quand on leur propose toutes ces « histoires. Elles sont courtes, variées, pro« pres à plaire aux gens les plus grossiers. « Dieu, qui connaît mieux que personne l'es« prit de l'homme qu'il a formé, a mis la reli« gion dans des faits populaires, qui, bien « loin de surcharger les simples, leur aident « à concevoir et à retenir les mystères. » M. de Fénélon en rapporte un exemple qui regarde le mystère de la Trinité, après quoi il ajoute: « Cet exemple suffit pour montrer l'utilité des « histoires. Quoiqu'elles semblent allonger « l'instruction, elles l'abrègent beaucoup et « lui ôtent la sécheresse des catéchismes, où « les mystères sont détachés des faits. Aussi « voyons-nous qu'anciennement on instruisait « ainsi par les histoires. La manière admirable

« dont saint Augustin veut qu'on instruise tous « les ignorants n'était point une méthode que « ce père eût seul introduite : c'était la mé« thode et la pratique universelle de l'Eglise. « Elle consistait à montrer, par la suite de « l'histoire, la religion aussi ancienne que le « monde; Jésus-Christ attendu dans l'ancien « Testament, et Jésus-Christ régnant dans le « nouveau : c'est le fond de l'instruction chré« tienne.

« Cela demande un peu plus de temps et de « soin que l'instruction à laquelle beaucoup « de gens se bornent; mais on sait aussi véri« tablement la religion quand on sait ce dé« tail; au lieu que, quand on l'ignore, on n'a « que des idées confuses sur Jésus-Christ, sur « l'Evangile, sur l'Eglise, sur la nécessité de « se soumettre absolument à ses décisions, et « sur le fond des vertus que le nom chrétien « nous doit inspirer. Le Catéchisme histo« rique [1], imprimé depuis peu de temps, qui « est un livre simple, court, et bien plus clair « que les catéchismes ordinaires, renferme « tout ce qu'il faut savoir là-dessus. Ainsi on « ne peut pas dire qu'on demande beaucoup « d'étude. »

M. de Fénélon, après avoir parcouru et indiqué les histoires les plus remarquables de l'ancien et du nouveau Testament, ajoute ce qui suit : « Choisissez les plus merveilleuses « des histoires des martyrs, et quelque chose « en gros de la vie céleste des premiers chré« tiens. Mêlez-y le courage des jeunes vierges, « les plus étonnantes austérités des solitaires, « la conversion des empereurs et de l'empire, « l'aveuglement des juifs et leur punition ter« rible qui dure encore.

« Toutes ces histoires, ménagées discrète« ment, feraient entrer avec plaisir dans l'i« magination des enfants, vive et tendre, « toute une suite de religion depuis la créa« tion du monde jusqu'à nous, qui leur en « donnerait de très-nobles idées, et qui ne « s'effacerait jamais. Ils verraient même dans « cette histoire la main de Dieu toujours levée, « pour délivrer les justes et pour confondre « les impies. Ils s'accoutumeraient à voir « Dieu faisant tout en toutes choses et me« nant secrètement à ses desseins les créa« tures qui paraissent le plus s'en éloigner. « Mais il faudrait recueillir dans ces histoires « tout ce qui donne les images les plus riantes « et les plus magnifiques, parce qu'il faut « employer tout pour faire en sorte que les « enfants trouvent la religion belle, aimable « et auguste, au lieu qu'ils se la représentent « d'ordinaire comme quelque chose de triste « et de languissant. »

[1] C'est celui de M. l'abbé Fleury.

Une instruction solide, comme celle dont on vient de parler, est un puissant remède contre la superstition. « Il ne faut jamais, dit « le même M. de Fénélon, laisser mêler dans « la foi ou dans les pratiques de piété rien « qui ne soit tiré de l'Evangile ou autorisé « par une approbation constante de l'Eglise. « Il faut prémunir discrètement les enfants « contre certains abus qu'on est quelquefois « tenté de regarder comme des points de disci« pline, quand on n'est pas bien instruit. On ne « peut entièrement s'en garantir, si l'on ne « remonte à la source, si l'on ne connaît l'in« stitution des choses et l'usage que les saints « en ont fait.

« Accoutumez donc les enfants, naturelle« ment trop crédules, à n'admettre pas légè« rement certaines histoires sans autorité, et « à ne s'attacher pas à de certaines dévotions « qu'un zèle indiscret introduit sans attendre « que l'Eglise les approuve. »

On voit, par tout ce que je viens de rapporter, la manière d'instruire solidement les jeunes gens, et la nécessité d'employer le temps du collége « à leur bien faire connaître « Jésus-Christ, ses préceptes, ses maximes, « ses remèdes; à bien expliquer son Evangile; « à faire connaître la grandeur de l'homme, « que Dieu seul peut rendre heureux; sa « chute et sa misère, dont l'incarnation et la « mort d'un Dieu ont pu seules être le re« mède; la corruption de son cœur, dont l'a« mour de lui-même et des choses sensibles « est devenu le maître; l'impuissance où il « est de faire aucun bien par lui-même et sans « la grâce de Jésus-Christ, et le danger con« tinuel où le met la cupidité, qui subsiste « toujours quoique vaincue... Il est aussi très« important de leur inculquer les grandes et « efficaces vérités de la religion : combien

« Dieu est terrible dans ses jugements; combien ce que nous trouverons après notre « mort sera différent de nos idées; quel malheur c'est que de perdre Dieu sans retour; « de quelle noirceur sont les péchés après le « baptême; de quel poids est pour nous la vie « et la mort de Jésus-Christ, dont nous devons rendre compte; quelle folie c'est que « de mépriser une éternelle félicité; quelle « sainteté exige la grâce de la loi nouvelle, « de ceux qui sont morts et ensevelis en Jésus-« Christ, blanchis dans son sang, consacrés » par l'infusion de son esprit, nourris de sa « chair, et associés d'une manière si intime à « sa divinité. »

Il n'y a personne, je crois, qui, sur la simple lecture de ce que je viens d'exposer, ne convienne que c'est là sans doute l'unique manière d'instruire solidement les jeunes gens par rapport à la religion. Cette méthode demande du temps et du soin; mais on est bien dédommagé de toutes ses peines par le fruit qu'on a lieu d'en attendre. Il s'agit de savoir où l'on peut placer ces instructions.

Les dimanches et les fêtes en sont le temps naturel. Ces jours, par leur institution, sont destinés au culte divin, dont la parole de Dieu et l'instruction font une grande partie On sait qu'ils tiennent lieu parmi nous de ce qu'était le sabbat chez les juifs, et l'on sait aussi sous quelles peines Dieu en avait commandé la sanctification : *Omnis qui fecerit opus in hâc die, morietur*[1]. Il avait abandonné aux juifs les six autres jours pour leurs propres ouvrages; mais il s'était réservé le septième : *Sex diebus operaberis, et facies omnia opera tua : septimâ autem die sabbatum Domini tui est*[2]. C'était pour lui un jour privilégié et favori, consacré uniquement à son culte, et dont il était jaloux comme d'un jour qui lui appartenait d'une manière particulière : *Custodite sabbatum meum*[3]. Il ne voulait pas que ce jour-là on sortît dehors, mais qu'on demeurât dans la maison pour y méditer plus librement sa loi : *Maneat unusquisque apud semetipsum; nullus egrediatur de loco suo die septimo*[1]. Enfin on est étonné de voir combien de fois, et avec quelles menaces, Dieu, dans un petit nombre de versets, répète et inculque ce précepte[2], et avec quelle force il en recommande l'observation.

On comprend assez que Dieu n'exige pas moins de nous la sanctification des dimanches et des fêtes; et l'on voit par conséquent de quelle importance il est d'y accoutumer de bonne heure les jeunes gens, d'autant plus que ce précepte est presque généralement violé dans toutes les conditions, et surtout parmi les personnes de qualité. Ainsi, c'est une règle bien sage établie dans plusieurs colléges, de ne point laisser sortir les pensionnaires les dimanches et les fêtes, mais d'employer la plus grande partie de ces jours à les instruire de la religion. Les parents ne doivent point savoir mauvais gré à un principal qui sera exact et inflexible sur ce point; du moins ils ne pourront le soupçonner d'être attentif à ses propres intérêts.

J'ai reconnu par mon expérience combien la maxime de M. de Fénélon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits historiques, était utile et en même temps agréable pour cet âge. La plupart des instructions que je faisais au collége roulaient sur l'Ancien Testament. Toutes les grandes vérités, soit pour le dogme, soit pour la morale, s'y trouvent; et, proposées de la sorte, elles font sur l'esprit des jeunes gens une impression d'autant plus forte et plus durable, qu'elles se trouvent jointes à des faits historiques dont le souvenir ne s'efface pas si aisément.

A ces instructions, que je faisais régulièrement après la messe et après vêpres, j'en joignais une autre qui était encore plus utile. Quand la récréation était finie, et ces jours-là elle doit être assez longue, car les enfants ont besoin de repos et de délassement, tout le

[1] Exod. 31, 15.
[2] Ibid. 20, 9, 10.
[3] Ibid. 31, 14.

[1] Exod. 16, 29.
[2] « Videte ut sabbatum meum custodiatis... ut sciatis « quia ego Dominus... Custodite sabbatum meum : sanc-« tum est enim vobis. Qui polluerit illud, morte mo-« rietur... Sex diebus facietis opus : in die septimo sab-« batum est, requies sancta Domino. Omnis qui fecerit « opus in hâc die, morietur. Custodiant filii Israel sab-« batum, et celebrent illud in generationibus suis : pac-« tum est sempiternum inter me et filios Israel. » (*Exod.* 31, 13, 17.

monde se retirait à sa chambre; alors les plus grands employaient une heure à lire, dans leur particulier, trois ou quatre chapitres historiques de l'Ancien Testament, dont ils venaient ensuite me rendre compte vers le soir dans la chapelle. Je demandais aux écoliers, sans garder d'ordre, ce qu'ils avaient observé dans leur lecture; j'étais souvent étonné de leurs réflexions sensées et judicieuses, dont je faisais d'autant plus de cas, qu'elles venaient de leur propre fonds, et qu'elles ne leur étaient point suggérées. Il est aisé de comprendre combien cette sorte d'exercice peut être utile aux jeunes gens, non-seulement pour les instruire de la religion, mais encore pour leur former l'esprit et le jugement.

Outre ces instructions, il doit y avoir un jour particulier dans la semaine où l'on explique le catéchisme, et cela se pratique ordinairement dans tous les colléges. J'ai parlé ailleurs [1], en traitant de l'éloquence de la chaire, de la manière de faire les catéchismes, qui doit être différente selon la différence des âges. J'ajoute seulement ici une chose que j'ai vu pratiquer avec beaucoup de succès : ces sortes d'instructions qui se font aux écoliers plus avancés en âge, comme sont les rhétoriciens et les philosophes, doivent être plus fortes et plus relevées, et roulent ordinairement sur un plan suivi de religion. On oblige dans quelques colléges les écoliers à mettre par écrit ce qu'ils ont entendu, et à faire un précis du catéchisme qu'on leur a expliqué; et plusieurs le font avec une justesse, une précision et une exactitude qui surprennent les maîtres. La même chose se pratique dans plusieurs paroisses de Paris, et j'ai vu des jeunes filles y réussir parfaitement.

Il ne me reste qu'un mot à dire sur les instructions qui regardent les domestiques. C'est un des devoirs essentiels du principal. Il leur doit cette récompense des services qu'ils rendent; au collége, et il doit cet exemple aux jeunes gens, pour leur apprendre ce qu'un jour Dieu exigera d'eux. Les gens riches et de qualité ignorent pour la plupart jusqu'où vont leurs obligations sur ce point. Ils oublient que leurs domestiques ont un autre maître qu'eux, qu'ils doivent servir, et par conséquent le connaître; que par cette raison ils sont indispensablement chargés de les faire instruire sur la religion, de veiller sur leur conduite, de leur laisser le temps et de leur procurer les moyens de remplir les devoirs du christianisme; qu'ils leur doivent ces secours spirituels encore plus que la nourriture et le vêtement; qu'ils répondront à Dieu du salut de ceux qui les servent, comme du leur propre; et que les domestiques font partie de ceux dont saint Paul recommande le soin en des termes qui doivent faire trembler tous les maîtres chrétiens. *Si quelqu'un*, dit-il, *n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il renonce à la foi, et est pire qu'un infidèle*[1] Il est donc d'une absolue nécessité d'instruire les jeunes gens de ce devoir, et de leur en donner l'exemple par le soin exact qu'on prendra de faire instruire les domestiques.

Il serait à propos de donner de temps en temps aux domestiques quelques livres propres à leur apprendre la religion et à nourrir leur piété : un nouveau Testament, l'Imitation de Jésus-Christ, des Heures, le livre des Histoires choisies, et d'autres livres pareils. Cette dépense n'est pas grande, et elle peut attirer beaucoup de bénédictions sur un collége. Le principal, les maîtres, les parents, peuvent y contribuer chacun de leur côté; et il ne serait pas indifférent ni difficile d'accoutumer les jeunes gens à prendre quelque chose sur leurs menus-plaisirs pour fournir à ces pieuses libéralités

§ II. De l'usage des sacrements.

Comme les sacrements sont le canal ordinaire par lequel Dieu nous communique les secours dont nous avons besoin pour vivre et mourir en chrétiens, il est bien important d'inspirer aux jeunes gens pour ces sources sacrées de grâces et de salut un profond respect, qui les suive dans tout le reste de leur vie, et qui leur apprenne de bonne heure à en faire un sain et salutaire usage.

[1] Page 330.

[1] 1 Tim. 5. 8.

1. Du baptême.

On reçoit maintenant le baptême dans un âge qui ne permet pas de faire attention ni aux augustes cérémonies qui s'y observent, ni aux engagements que l'on y prend. Il est donc nécessaire d'en rappeler le souvenir dans un temps où l'on est en état d'en profiter. On ne doit jamais manquer à faire renouveler aux enfants les vœux de leur baptême, soit à l'anniversaire du jour où ils l'ont reçu, soit aux veilles de Pâques et de la Pentecôte, qui étaient autrefois les seuls jours où l'on administrait ce sacrement d'une manière publique et solennelle, coutume dont on voit encore des traces précieuses dans la procession qui se fait, ces jours-là, aux fonts baptismaux.

Pour tirer un plus grand fruit de cette pieuse pratique, il est bon de faire assister les jeunes gens au baptême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après cela on leur expliquera la signification. « C'est, dit M. de Fénélon, « ce qui en fera mieux sentir l'esprit et la fin. « Par là, vous ferez entendre combien il est « grand d'être chrétien, combien il est honteux et funeste de l'être comme on l'est dans « le monde. Rappelez souvent les exorcismes et « les promesses du baptême, pour montrer « que les exemples et les maximes du monde, « bien loin d'avoir quelque autorité sur nous, « doivent nous rendre suspect tout ce qui « vient d'une source si odieuse et si empoisonnée. Ne craignez pas même de représenter, « comme saint Paul, le démon régnant dans « le monde, et agitant les cœurs des hommes « par toutes les passions violentes qui leur « font chercher les richesses, la gloire et les « plaisirs. C'est cette pompe, direz-vous, qui « est encore plus celle du démon que du « monde; c'est ce spectacle de vanité auquel « un chrétien ne doit ouvrir ni son cœur, ni « ses yeux. Le premier pas qu'on fait par le « baptême dans le christianisme est un renoncement à toute la pompe mondaine. Rappeler le monde malgré des promesses si « solenelles faites à Dieu, c'est tomber dans « une espèce d'apostasie, comme un religieux « qui, malgré ses vœux, quitterait son cloître « et son habit de pénitence pour rentrer dans « le siècle. »

2. De la pénitence.

C'est ici, après le baptême, le premier des sacrements qu'on fait recevoir aux enfants; et il demande beaucoup de soins et de préparation. Il ne faut les y admettre que quand ils commencent à être raisonnables, et qu'ils témoignent vouloir se corriger de leurs petits défauts.

Le soin du principal est de leur procurer des confesseurs dont la prudence, la capacité et le zèle lui soient connus, après quoi il peut laisser aux enfants le choix de celui qui leur plaira davantage. Si dans la suite ils demandent à en changer, quoique peut-être ils le fassent sans de trop bonnes raisons, il faut, après leur avoir donné les avis nécessaires, le leur permettre; car sur cet article on ne doit point les gêner, mais leur laisser une pleine liberté.

Il leur faut bien faire sentir l'extrême importance qu'il y a pour eux de faire de bonnes confessions, qui soient sincères et sans déguisement; pour cela les avertir qu'ils doivent dire les fautes qui les humilient le plus, et les circonstances qui les rendent plus grandes. Il est bon de leur représenter souvent l'horrible état où se trouve une âme à l'heure de la mort lorsqu'elle se voit séparée de Dieu et dans une confusion éternelle, pour en avoir voulu éviter une petite et passagère qui ne dure qu'un moment; que la honte attachée à l'aveu de ses fautes peut en devenir le remède et l'expiation; qu'elle est couverte par la charité du confesseur, et par le secret inviolable auquel il est obligé; et qu'elle nous épargne une autre honte, qui seule, à proprement parler, mérite ce nom, lorsque nos crimes, s'ils n'ont point été expiés par une humble et sincère pénitence, nous seront reprochés par la bouche de la vérité même, à la face de l'univers.

Mais sur quoi il faut le plus insister, comme le remarque M. de Fénélon, c'est sur le malheur qu'il y aurait « de faire un cercle continuel et scandaleux du péché à la pénitence, « et de la pénitence au péché.

« Il n'est donc question de se confesser que « pour se convertir et se corriger; autrement, « les paroles de l'absolution, quelque puis« santes qu'elles soient par l'institution de « Jésus-Christ, ne seraient, par notre indis« position, que des paroles, mais des paroles « funestes qui seraient notre condamnation « devant Dieu. Une confession sans change« ment intérieur, bien loin de décharger une « conscience du fardeau de ses péchés, ne « fait qu'ajouter aux autres péchés celui d'un « monstrueux sacrilége. »

Ce doit être une régle inviolable parmi les écoliers de ne parler jamais entre eux de ce que le confesseur leur a dit, des avis qu'il leur a donnés, de la pénitence qu'il leur a imposée, ni s'il leur a accordé ou différé l'absolution. Il faut leur imposer sur tout cela un rigoureux silence, et les accoutumer par là à respecter, comme ils le doivent, la sainteté et le secret inviolable du sacrement de pénitence.

On ne peut pas fixer précisément le temps où les jeunes gens doivent s'en approcher. Cela dépend du besoin des pénitents et de la prudence des confesseurs. La régle de se confesser tous les mois est assez généralement observée dans tous les colléges, et elle paraît fort raisonnable.

3. De la confirmation.

La vertu propre de ce sacrement est de communiquer à ceux qui le reçoivent dignement la force nécessaire pour surmonter les tentations et pour résister aux ennemis de notre salut, et c'est ce que les cérémonies mêmes qu'on emploie dans ce sacrement nous enseignent. « Faites bien comprendre aux « jeunes gens, dit M. de Fénélon, combien « nous devons fouler aux pieds les mépris « mal fondés, les railleries impies et les vio« lences même du monde, puisque la confir« mation nous rend soldats de Jésus-Christ « pour combattre cet ennemi. L'évêque, di« rez-vous, vous a frappés [1], pour vous en« durcir contre les coups les plus violents de « la persécution. Il a fait sur vous une onc« tion sacrée, afin de représenter les anciens, « qui s'oignaient d'huile pour rendre leurs « membres plus souples et plus vigoureux « quand ils allaient au combat. Enfin, il a « fait sur vous le signe de la croix, pour vous « montrer que vous devez être crucifié avec « Jésus-Christ. Nous ne sommes plus, conti« nuerez-vous, dans le temps des persécu« tions, où l'on faisait mourir ceux qui ne « voulaient pas renoncer à l'Evangile; mais le « monde, qui ne peut cesser d'être monde, « c'est-à-dire corrompu, fait toujours une « persécution indirecte à la piété. Il lui tend « des piéges pour la faire tomber : il la dé« crie, il s'en moque; et il en rend la prati« que si difficile dans la plupart des condi« tions, qu'au milieu même des nations « chrétiennes, et où l'autorité souveraine ap« puie le christianisme, on est en danger de « rougir du nom de Jésus-Christ et de l'imi« tation de sa vie. »

[1] Il parle du petit soufflet que l'évêque donne à ceux qu'il confirme.

On ne peut trop inculquer cette importante vérité aux jeunes gens, dont la plus grande et la plus ordinaire tentation dans le collége, est de craindre les discours et les railleries de leurs compagnons; ce qui montre en même temps la nécessité indispensable de leur faire recevoir ce sacrement. Il peut servir comme de préparation à l'Eucharistie, et par conséquent la précéder de quelque temps.

Il serait bon que les principaux eussent un registre pour marquer ceux qui ont reçu la confirmation dans leur collége, afin qu'on pût y avoir recours dans le besoin lorsque les écoliers, dans un âge plus avancé, doutent s'ils ont été confirmés. Ce cas est quelquefois arrivé.

4. De l'eucharistie

On doit regarder la première communion des enfants comme l'action de leur vie la plus importante, et qui souvent décide de leur salut; et l'on ne peut par conséquent y apporter trop de préparation. Il faut les y disposer de loin, leur en parler de très-bonne heure, la leur représenter comme le plus grand bonheur qui puisse leur arriver sur la terre, tâcher d'en exciter en eux un vif désir, et sur-

tout leur bien faire sentir quelle pureté de mœurs demande une action si sainte.

Il est difficile de fixer le temps de la première communion; parce qu'il ne doit pas être réglé sur le nombre des années, mais sur le caractère d'esprit des enfants, et encore plus sur l'état de leur conscience. Il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus inquiétant pour un principal, dans la conduite d'un collége, que ce qui regarde la matière dont je parle ici, parce que les dangers sont extrêmes de part et d'autre, soit pour trop avancer, soit pour trop reculer la première communion. C'est ici surtout qu'il a besoin de demander à Dieu, et pour lui-même et pour les confesseurs, la prudence et la lumière qui leur sont nécessaires pour une décision si importante.

Le sentiment de M. de Cambrai sur cet article me paraît fort sage; et, sans vouloir prescrire de règle à personne, je crois pouvoir ici le proposer. « La première communion, dit-« il, me semble devoir être faite dans le « temps où l'enfant, parvenu à l'usage de « raison, paraîtra plus docile et plus exempt « de tout défaut considérable. C'est parmi ces « prémices de foi et d'amour de Dieu que « Jésus-Christ se fera mieux sentir et goûter « à lui par les grâces de la communion. » Quand donc on trouve réunies dans des enfants les qualités dont il est parlé ici, un fonds de docilité, une exemption de tout défaut considérable, et par conséquent une grande pureté de mœurs, des prémices, c'est-à-dire des commencements, quoique faibles encore et imparfaits, de foi et d'amour de Dieu, on a lieu d'espérer que Dieu bénira une première communion faite en cet état, et qu'elle servira à faire croître et à fortifier de plus en plus de si heureuses dispositions.

Quand au contraire on observe dans les enfants des dispositions tout opposées, une indocilité marquée qui souffre avec peine les avis et les remontrances, des habitudes vicieuses auxquelles des rechutes fréquentes prouvent qu'ils sont fort attachés, nul sentiment de foi, nul indice d'amour de Dieu, pour lors n'est-il pas évident qu'un confesseur prudent et éclairé doit prendre du temps pour s'assurer, par de sages délais, d'un changement sincère et d'une conversion véritable?

C'est dans ces occasions que les maîtres et les parents, s'ils sont véritablement chrétiens, doivent laisser aux confesseurs une pleine et entière liberté, et ne point gêner la conscience de leurs enfants par des interrogations, des plaintes, des reproches, qui peuvent avoir de très-funestes suites, et qui souvent donnent lieu à l'hypocrisie et à des sacriléges. Ils peuvent et ils doivent les exhorter avec douceur et sagesse à se disposer dignement à une action si sainte, mais se reposer du reste sur la lumière et la prudence du confesseur, qui connaît l'intérieur de l'enfant, et n'en peut rendre compte à personne.

J'en dis autant des autres communions pendant le cours de l'année. On doit inspirer aux jeunes gens un grand désir de communier souvent : leur faire entendre que le corps de Jésus-Christ devrait être notre pain quotidien; que les premiers chrétiens approchaient très-fréquemment de l'eucharistie, et y puisaient cette force et ce courage qui leur étaient alors si nécessaires et qui ne le sont pas moins pour nous; et que la grande, ou plutôt l'unique douleur d'un chrétien, doit être de se voir privé de la communion par sa faute : *Unus sit nobis dolor hâc escâ privari* [1].

Il faut en même temps leur bien marquer les dispositions nécessaires pour approcher dignement de l'eucharistie; et surtout leur bien faire sentir quel horrible crime c'est que de recevoir dans une conscience souillée par quelque péché mortel l'auteur même de la sainteté, de trahir encore Jésus-Christ par un baiser comme le perfide Judas, de le crucifier de nouveau en soi, de fouler aux pieds le fils de Dieu, de tenir pour une chose vile et profane le sang de l'alliance par lequel il nous a sanctifiés, et de faire outrage à l'esprit de la grâce. Il n'y a rien qu'on ne doive employer pour inspirer aux jeunes gens toute l'horreur possible pour une communion indigne; et je trouve qu'ils sont bien heureux quand ils remportent du collége un sincère et solide respect pour les sacrements.

Le grand danger des communautés et des colléges, c'est la crainte des jugements humains quand on ne communie point avec les

[1] S. Chrysos.

autres dans certains jours de fêtes. Un écolier, près de sortir du collége, me vint voir la veille de Pâques au matin; et dans la conversation il me dit, sans que je lui eusse fait aucune question sur ce sujet, qu'il aurait le bonheur de communier le lendemain. Je l'en félicitai, et lui marquai ma joie, ajoutant que j'étais persuadé que nul motif humain ne l'y portait. Il me fit sentir qu'il n'en était pas tout à fait exempt. Sur cette première ouverture, je louai extrêmement sa sincérité et la confiance qu'il marquait à un maître à qui il n'était point obligé de se découvrir, ce qui ne pouvait venir que d'un fonds de religion dont je faisais grand cas. L'amitié que je lui témoignais ayant achevé de lui ouvrir le cœur, il m'avoua nettement que la seule crainte des discours et des jugements humains le déterminait à la communion le lendemain, ne pouvant soutenir de s'en voir privé un jour de Pâques, pendant que plusieurs de ses compagnons, moins âgés et moins avancés que lui, en approcheraient. Je lui promis de lui épargner cette confusion. Il me remercia les larmes aux yeux, et me dit que je lui épargnerais un sacrilége. Je ne manquai pas en effet, dans l'instruction de l'après-midi, de prier les maîtres et les écoliers de vouloir bien ne pas communier tous ensemble à la grand'messe, mais de se partager comme il leur plairait aux basses messes qui se diraient dans les chapelles, où personne n'observait ce qui s'y passait. Et cette pratique devint pour moi une régle dans la suite.

5. Des pratiques de dévotion.

Il y a certaines pratiques de dévotion courtes et faciles, qui ne sont point à charge aux jeunes gens, mais qui les avertissent de plusieurs devoirs qu'on néglige pour l'ordinaire, et qui les accoutument à faire entrer la piété dans la plupart de leurs actions.

La dévotion à Jésus-Christ doit l'emporter infiniment sur toutes les autres; et l'on ne peut inculquer aux jeunes gens trop fortement ni trop fréquemment ces paroles de l'Evangile : *La vie éternelle consiste à vous connaître*[1], *vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ, que vous avez envoyé*. Elles nous apprennent que la vraie piété est fondée sur la connaissance de Dieu et sur celle de Jésus-Christ, c'est-à-dire de ses mystères, de ses maximes, et de ses exemples. Ce que les évangélistes rapportent de sa divine enfance doit leur être parfaitement connu et familier, surtout ce qu'il fit à l'âge de douze ans dans le temple[1]; circonstance précieuse, que Jésus-Christ a voulu qui fût conservée dans l'Evangile[2], afin que les jeunes gens y trouvassent un parfait modèle de toutes les vertus qui conviennent à leur âge[3]. Il faut souvent le leur représenter plein de tendresse pour les enfants, leur imposant les mains et les bénissant avec bonté, leur donnant un libre accès auprès de lui, déclarant que le royaume des cieux leur appartient, et voulant bien regarder comme fait pour lui tout ce qu'on fera pour eux.

Il faut aussi recommander beaucoup aux enfants la dévotion à la sainte Vierge, les exhorter à la prendre pour leur mére et leur protectrice dans tous leurs besoins, à solenniser avec une piété particulière toutes ses fêtes, et à la prier instamment d'obtenir pour eux deux grandes vertus, qui ont fait son caractère propre, et qui sont si nécessaires aux jeunes gens, la pureté et l'humilité.

On doit aussi leur recommander la dévotion aux saints anges, et particulièrement à leur ange gardien, qui leur est donné pour veiller continuellement sur eux et sur tous leurs besoins tant corporels que spirituels, et au saint dont ils portent le nom et qu'ils doivent regarder comme leur patron particulier. De petites litanies où l'on fait entrer tous ces noms n'allongent pas de beaucoup la prière. Quand on célèbre dans le cours de la semaine la fête de quelques saints plus considérable, on en insère le nom dans la litanie du soir précédent; et il est à souhaiter que le principal, dans l'instruction du dimanche, annonce ces fêtes et en dise un mot.

Dès que les enfants se réveillent, il est bon qu'ils s'accoutument à faire le signe de la croix; et, comme si Dieu dans ce moment

[1] Joan. 17, 3.

[1] Luc. 2, 41, 52.
[2] Mat. 19, 14.
[3] Luc. 9, 48.

leur disait : *Mon fils, donnez-moi votre cœur* [1], qu'ils lui répondent : « Je m'offre à vous, ô « mon Dieu, de toute l'étendue de mon cœur, « *corde magno et animo volenti* [2]. »

Chaque étude doit commencer par une courte prière. Quand les enfants parlent en public, et font quelque exercice, le signe de la croix doit être le signal et le commencement. J'en dis autant pour les maîtres. On sait que les premiers chrétiens employaient ce signe salutaire en toute occasion.

Les prières avant et après le repas sont régulièrement observées dans tous les colléges. Quoi de plus juste et de plus raisonnable en effet, que de rendre cet hommage public à la bonté et à la libéralité de Dieu, de qui l'on tient tout, et que l'on doit par conséquent remercier de tout ? Maintenant, à la honte de notre siècle, cette sainte coutume, consacrée par l'usage de tous les temps, même chez les païens, s'abolit de plus en plus chaque jour parmi nous, surtout chez les riches et chez les grands, où il n'en reste presque plus aucune trace, et où il semble qu'on rougirait de paraître chrétiens. Il faut prémunir les enfants contre cet abus, en les accoutumant, même au déjeuner et au goûter, à faire le signe de la croix sur la nourriture qu'ils doivent prendre. On prend occasion de les instruire sur ce sujet en leur expliquant ce qui est dit de Jésus Christ, que, *s'étant mis à table* avec les deux disciples qui allaient à Emmaüs, *il prit le pain, le bénit, et, l'ayant rompu, le leur donna.*

Je n'ai pas besoin d'avertir de l'obligation indispensable où nous sommes de prier tous les jours pour la personne sacrée du roi ; le statut de l'université y est formel, et il s'observe partout exactement.

Il faut aussi se souvenir des besoins, tant publics de la religion et de l'Etat, que particuliers par rapport aux parents et aux amis.

On ne doit pas oublier, aux quatre-temps, d'avertir les jeunes gens de se joindre aux prières communes de l'Eglise, et de demander avec elle à Dieu qu'il lui plaise de nous accorder le repentir et le pardon de nos péchés, de répandre sa bénédiction sur les fruits de la terre, et de donner à son Eglise de bons pasteurs et de bons ministres, qui sont les trois motifs pour lesquels ces prières ont été établies. Chacun des trois jours après la messe on pourrait s'acquitter de ce devoir. *Ut remissionem peccatorum nostrorum nobis dones : Ut fructus terræ dare et conservare digneris : Ut sacerdotes tui induantur justitiam* [1]. A chaque article les écoliers répondront, *Te rogamus, audi nos.* Le samedi, jour de l'ordination, on peut ajouter cette prière, composée des paroles de l'Ecriture [2] : *Domine Jesu* [3], *ostium ovium, per quem si quis introierit salvabitur ; bone pastor, qui animam tuam posuisti pro ovibus tuis, miserere populorum, qui sunt afflicti et jacentes sicut oves non habentes pastorem. Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogamus ergo te dominum messis, ut mittas operarios in messem tuam. Tu, qui corda nosti omnium, ostende quos elegeris. Amen.*

Lorsque quelqu'un des parents ou des amis, quelque évêque ou quelque magistrat, est dangereusement malade, on peut dire tous les jours à la fin du repas : *Domine* [4], *ecce quem amas infirmatur* [5]. Quand il est sorti du danger, on en remercie Dieu : *Agimus tibi gratias, Domine* [6], *pro famulo tuo, cujus infirmitas non fuit ad mortem, sed pro gloriâ tuâ.* S'il meurt, on prie Dieu pour lui après sa mort.

[1] « Præbe, fili mi, cor tuum mihi. » (*Prov.* 23, 26.)
[2] Machab. 1, 3.

[1] Nous vous prions de nous accorder le pardon de nos péchés : De nous donner et de nous conserver les fruits de la terre : De revêtir vos ministres de justice et de sainteté.
[2] Joann. 10 ; Matt. 9 ; Act. 1.
[3] Seigneur Jésus, qui êtes la porte des brebis, et par qui il faut entrer pour être sauvé ; bon pasteur, qui avez donné votre vie pour vos brebis, ayez pitié des peuples, qui sont languissants et dispersés comme des brebis qui n'ont point de pasteur. La moisson est grande, Seigneur ; mais il y a peu d'ouvriers : nous vous prions donc, vous qui êtes le maître de la moisson, d'y envoyer des ouvriers. Vous qui connaissez les cœurs de tous les hommes, montrez qui sont ceux que vous avez choisis. Nous vous en prions, ô Dieu, qui vivez et régnez éternellement. *Amen.*
[4] Seigneur, celui que vous aimez est malade.
[5] Joann. 11, 3, v. 4.
[6] Nous vous remercions pour votre serviteur, dont la maladie n'a point été à la mort, mais seulement pour votre gloire.

donne et les remontrances qu'il leur fait, par le soin qu'il prend de les placer en classe auprès de compagnons qui ne leur soient point dangereux, et par mille autres industries pareilles.

Un des moyens les plus sûrs de leur être utile, c'est d'entretenir commerce avec les parents; de s'informer par eux de leur caractère et de leur conduite; à la première absence d'un écolier, de leur en donner aussitôt avis pour en prévenir les suites, dont, sans cela, on se rend responsable. Cette pratique est surtout nécessaire en philosophie, où les écoliers se donnent plus de liberté. Je sais que la plupart des parents songent peu à voir les professeurs, et j'aurai lieu dans la suite de parler de cet abus; mais leur nonchalance ne doit point empêcher ni diminuer le zèle de ceux-ci.

Je ferais tort à la probité et à la religion des professeurs, si je m'arrêtais ici à prouver que le soin des mœurs fait une partie essentielle de leur devoir. Penser autrement, ce serait se déshonorer soi-même, et se dégrader au-dessous des maîtres païens.

ARTICLE II.

Faire paraître les écoliers en public.

Il y a plusieurs manières de former les jeunes gens à la parole, et de les faire paraître en public, dont chacune peut avoir son utilité. Je n'en rapporterai ici que deux, qui sont le plus en usage dans l'université; à quoi j'ajouterai quelques avis et quelques règles sur ce qui regarde la prononciation.

§ I. Des exercices.

On appelle ainsi les actions publiques dans lesquelles les écoliers rendent compte des auteurs qu'ils ont vus en classe ou en particulier, et de tout ce qui a fait la matière de leurs études. Il faut que cette sorte d'exercice ait paru avoir beaucoup d'utilité, et ait été tout à fait au goût du public, puisqu'en fort peu de temps, sans aucune ordonnance de la part de l'université, elle a été adoptée par tous les collèges, qu'elle a passé dans les maisons particulières, et qu'elle a pénétré dans toutes provinces. En effet, c'est la manière la plus simple, la plus naturelle, et en même temps la plus avantageuse, de produire les jeunes gens en public, que de les faire ainsi rendre compte des auteurs qu'on leur a expliqués. Par là on les tient en haleine pendant toute une année, et on les oblige d'apporter beaucoup plus d'attention à leurs études, en leur montrant de loin le public comme devant être le témoin et le juge du progrès qu'ils y auront fait. On leur donne aussi par là une honnête hardiesse en les accoutumant de bonne heure à paraître en public, à parler devant le monde, à ne point fuir la lumière; et en les guérissant d'une timidité naturelle, et pardonnable à cet âge, mais qui serait un obstacle à une partie du bien qu'ils pourraient faire dans la suite, et qui souvent devient invincible quand on ne s'est point appliqué dans ces premières années à la surmonter.

Quelques personnes croient qu'on devrait faire parler latin dans ces exercices. J'ai été moi-même quelque temps dans cette pensée et dans cette pratique; mais l'expérience m'a fait connaître qu'elle était moins utile aux jeunes gens. Le principal but qu'on se propose, c'est de les préparer aux emplois qu'ils doivent un jour exercer : instruire, plaider, faire le rapport d'une affaire, dire son avis dans une compagnie. Or tout cela se fait en français, et, à peu de chose près, de la manière dont on parle dans les exercices. D'ailleurs, croit-on qu'il soit facile ni même possible à un jeune homme de s'expliquer élégamment en latin? Quelle gêne, quelle contrainte pour un écolier! N'est-ce pas lui ôter la moitié de son esprit, et le mettre hors d'état de produire au dehors ses pensées, en quoi consistent surtout l'avantage et l'agrément de ces exercices? Enfin nous est-il permis de négliger absolument le soin de notre langue, dont nous devons faire usage tous les jours, et de donner toute notre application à des langues mortes et étrangères? Le sentiment du public sur ce point n'a pas été douteux.

Il s'agit maintenant de savoir de quelle manière on doit faire ces exercices. Le moyen sûr d'y réussir, comme en toute autre chose, c'est d'y mêler l'agréable à l'utile :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

L'utile doit marcher avant tout, c'est-à-dire qu'un jeune homme doit avoir étudié avec soin l'auteur sur lequel il entreprend de répondre, rendre compte des difficultés qui s'y trouvent, éclaircir les endroits obscurs, faire sentir la force et l'énergie des expressions et des pensées, et tâcher de rendre dans la traduction qu'il en fera de vive voix le sens et les beautés de l'original.

S'il s'agit de grec, surtout dans les commencements, il faut que le répondant soit en état de rendre raison de chaque mot, où il est, en quel cas et pourquoi, en quel temps, en quel mœuf, quelle est sa signification et sa racine, et qu'il puisse sur-le-champ former tous les temps d'un verbe conformément aux règles de sa grammaire. J'en dis autant, à proportion, d'un auteur latin par rapport aux commençants. Ils doivent aussi avoir quelque teinture des histoires qui y sont rapportées, et de la situation des villes et des fleuves dont il y est parlé, aussi bien que des fables s'il s'y en rencontre. Dans les classes plus avancées, ces connaissances doivent avoir plus d'étendue.

Voilà ce que j'appelle le fond des exercices, ce qui en fait la base, ce qu'il faut toujours supposer, qui est de bien posséder les auteurs et les matières sur quoi l'on répond. Mais il ne faut pas s'en tenir là; et l'habileté d'un maître, par rapport à ces exercices, est d'y savoir jeter de l'agrément, et d'éviter une triste sécheresse qui les fait languir et les rend ennuyeux à l'auditeur.

Deux choses, ce me semble, peuvent surtout contribuer à faire goûter ces exercices. La première est que le répondant s'applique particulièrement à faire sentir et remarquer les beautés de l'auteur qu'il explique; c'est sur quoi je me suis fort étendu [page 240 et suivantes de cet ouvrage]. La seconde, qu'il fasse des reflexions judicieuses sur les faits et les histoires aussi bien que sur les maximes qui se rencontrent dans les livres dont il rend compte; et c'est sur quoi j'ai essayé de donner quelques modèles [page 450 et suivantes]. J'ai toujours observé que ces deux choses plaisent extrêmement à l'auditeur, parce qu'elles marquent, du côté du jeune homme, du goût et du jugement; et c'est de quoi l'on fait le plus de cas, et à quoi effectivement les maîtres doivent s'appliquer davantage.

Je crois donc qu'outre l'étude foncière dont j'ai parlé, qui fait l'utile et le solide des exercices, on peut préparer quelques endroits d'une manière particulière; donner sur cels aux écoliers quelques cahiers qu'on leur fait lire plusieurs fois avec attention, et même apprendre par cœur, surtout dans les commencements. On sent bien que des endroits préparés ainsi avec soin par un maître habile doivent plaire beaucoup plus que ce qu'un jeune homme dirait de lui-même sur-le-champ. Il apprend et s'accoutume par là à bien penser et à bien parler; et il y joint des réflexions qui viennent de son propre fonds, auxquelles celui qui interroge donne lieu par des questions qu'il lui fait. Mais je ne pense pas qu'il soit à propos de charger la mémoire des jeunes gens d'un grand nombre de cahiers de cette sorte, de peur que, se reposant sur le travail d'autrui, ils ne fassent point d'efforts de leur côté, et ne négligent l'étude de l'auteur même sur lequel ils doivent répondre.

Il y a une manière d'interroger qui contribue beaucoup à faire paraître le répondant, et d'où l'on peut dire que dépend tout le succès d'un exercice. Il ne s'agit pas pour lors d'instruire l'écolier, encore moins de l'embarrasser par des questions recherchées et difficiles, mais de lui donner lieu de produire au dehors ce qu'il sait. Il faut sonder son esprit et ses forces; ne lui rien proposer qui soit au delà de sa portée, et à quoi l'on ne doive raisonnablement présumer qu'il pourra répondre; choisir les beaux endroits d'un auteur sur lesquels on peut être sûr qu'il est mieux préparé que sur tous les autres, et qui par leur beauté intéressent davantage l'auditeur : quand il fait un récit, ne l'interrompre point mal à propos, mais le lui laisser continuer de suite jusqu'à ce qu'il soit achevé; proposer alors ses difficultés avec tant de netteté et tant d'art, que l'écolier, s'il a un peu d'esprit, y découvre la solution qu'il en doit donner : avoir pour règle de parler peu, mais de faire parler beaucoup le répondant; enfin songer uniquement à le faire paraître en s'oubliant soi-même, par où l'on ne manque ja-

mais de plaire à l'auditoire et de s'attirer son estime.

La matière ordinaire des exercices doit être ce qu'on explique en classe pendant le cours de l'année, en sorte que, pour s'y bien préparer, il suffise presque de se rendre bien attentif aux leçons du professeur. Un écolier plus laborieux, et qui a des secours particuliers, peut y ajouter quelque chose; et en cela son zèle est fort louable, pourvu que ce travail extraordinaire ne nuise point aux devoirs essentiels de la classe.

Je voudrais, quelque auteur qu'on expliquât, surtout s'il est grec, qu'on établît pour règle, dans les exercices, de commencer par faire expliquer à l'ouverture du livre, et que l'écolier marquât en peu de mots de quoi il s'agit dans les endroits sur lesquels il serait tombé. C'est le moyen d'obliger le répondant d'être également prêt sur tout, et de prouver aux auditeurs que les exercices se font de bonne foi.

Ce fondement une fois posé, je le répète encore, il faut employer tous ses soins pour répandre de l'agrément dans les exercices. On a vu souvent des auditoires assez nombreux prêter une attention étonnante pendant un assez long temps, parce que les choses y étaient traitées d'une manière fort intéressante.

Un jeune homme répond sur l'Evangile grec selon saint Luc. Après que, pour faire ses preuves, il a expliqué, comme je l'ai dit, quelques lignes de côté et d'autre à l'ouverture du livre, il s'arrête aux histoires les plus remarquables, par exemple à celle de Lazare et du mauvais riche. Il en fait le récit, en y mêlant les passages latins et même grecs, de l'Evangile qui renferment quelque belle maxime. *Factum est ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem dives, et sepultus est in inferno*[1]... *Crucior in hâc flammâ. Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ, et Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris*[2], etc. On demande à l'écolier lequel il aurait mieux aimé être, ou du riche ou de Lazare : il n'hésite pas sur le choix. On lui en demande ensuite les raisons; l'endroit même qu'il explique les lui fournit. Par là on le met sur les voies, et on lui donne lieu de tirer de son propre fonds, ou du moins du livre qu'il a entre les mains, des réflexions très-solides sur les principales circonstances de cette histoire. A cette occasion, on lui fait rapporter tout ce qui est dit dans le même Evangile sur la pauvreté et sur les richesses. Il est aisé de comprendre combien, sous le prétexte d'enseigner la langue grecque à un jeune homme, on lui peut mettre d'excellents principes dans l'esprit. On voit toujours les auditeurs sortir extrêmement contents de ces sortes d'exercices.

Quand les écoliers répondent sur Quinte-Curce, sur Salluste, sur Tite-Live, sur quelques Vies de Plutarque, combien y a-t-il de réflexions à faire sur les actions des grands hommes dont il y est parlé! Il n'est pas étonnant que des auditeurs qui ont du sens et du goût soient charmés d'entendre dire de si belles choses à des jeunes gens, et de leur voir faire usage de ce qu'il y a de plus beau et de plus solide dans les auteurs anciens.

Un des exercices qui réussissent le mieux, et qui plaisent davantage au public, est sur la rhétorique. On fait lire à un jeune homme des endroits choisis de Cicéron et de Quintilien, où les grands principes d'éloquence sont établis; et on les lui fait apprendre par cœur pendant le cours de l'année, à la place des leçons ordinaires. On lui en fait faire l'application à des harangues de Démosthène et de Cicéron, qu'on lui a auparavant expliquées avec soin. On l'oblige de marquer la différence du style et du caractère de ces deux grands orateurs, qui ont toujours été regardés comme les modèles les plus parfaits de l'éloquence. Des plus habiles avocats du parlement, qui assistèrent en grand nombre à un pareil exercice que faisait le fils d'un illustre magistrat[1], en sortirent extraordinairement contents; et il est vrai que le répondant parlait avec toute la grâce que l'on peut désirer.

On vient de faire tout récemment dans un collége l'essai d'un nouvel exercice, qu'on a

[1] Luc. 16, 22.
[2] V. 24, 25.

[1] Le fils aîné de M. de Fleury, procureur général.

lieu d'espérer qui aura des suites avantageuses par l'heureux succès qu'il a eu. Il regarde la langue française. On avait fait lire à deux jeunes frères[1], dont l'un étudiait en cinquième, et l'autre en troisième, des remarques sur cette langue, extraites avec choix et discernement de plusieurs livres qui traitent de cette matière. Ils en ont fait l'application à plusieurs endroits tirés de l'histoire de Théodose par M. Fléchier, qu'on leur a proposés à l'ouverture du livre, et ils y ont fait observer en même temps, comme cela se pratique en expliquant un auteur latin, ce qui s'y trouve de plus beau et de plus remarquable, soit pour les pensées et les expressions, soit pour les principes et la conduite de la vie. Cette interrogation, ajoutée aux autres matières qui composent cet exercice, a paru être fort du goût du public, et a fait désirer qu'elle fût mise dans la suite en usage. N'est-il pas raisonnable en effet de cultiver avec quelque soin l'étude de notre langue propre et naturelle, pendant que nous donnons tant de temps à celle des langues anciennes et étrangères?

§ II. Des tragédies.

Voici un genre d'exercice fort ancien dans l'université, qui est encore en usage dans plusieurs colléges, et que d'autres ont entièrement abondonné. Sans prétendre condamner ceux de mes confrères qui pensent autrement que moi sur cette matière, ce qui ne m'appartient point, je ne puis m'empêcher d'approuver extrêmement la conduite de ceux qui ont cru devoir renoncer absolument à la coutume d'exercer les jeunes gens à la déclamation en leur faisant réciter des tragédies, parce qu'il me semble que cette coutume entraîne après elle beaucoup d'inconvénients.

1. Quelle charge, quel fardeau pour un régent, d'avoir à composer une tragédie! La profession n'est-elle pas assez dure par elle-même, sans en appesantir encore le joug par un travail si triste et si ingrat?

2. J'appelle triste et ingrat un travail dont on ne peut presque pas se promettre un heureux succès. On sait ce que coûtaient à M. Racine les pièces de théâtre qu'il nous a laissées; et cependant, outre un génie admirable et des talents singuliers pour le théâtre, il avait tout son temps à lui. Que doit-on attendre d'un régent, d'ailleurs fort occupé, et qui peut avoir tout le mérite de sa profession sans avoir le talent de faire de bons vers français, moins encore celui de faire de grands poëmes?

3. S'il y a quelque chose capable de ruiner la santé d'un professeur, c'est d'exercer à la déclamation pendant un temps assez considérable, huit ou dix écoliers. Il faut, comme le dit Juvénal des maîtres de rhétorique, avoir une poitrine de fer pour résister à une fatigue si accablante :

Declamare doces, ô ferrea pectora, Vecti!

J'en appelle à l'expérience.

4. Il arrive souvent que les écoliers, sous prétexte de se préparer à la tragédie, abandonnent ou négligent pendant près de deux mois le devoir essentiel de la classe; ce qui n'est pas un petit inconvénient.

5. Je n'insiste point sur la dépense qu'entraînent nécessairement les tragédies, ni sur la peine qu'on a souvent à trouver des acteurs, qui se croient quelquefois en droit de faire la loi au professeur parce qu'il ne peut se passer d'eux.

6. Encore si les jeunes gens tiraient de cet exercice un profit solide et durable! Mais il faut, pour l'ordinaire, que, le lendemain du jour où la tragédie a été représentée, on oublie tout ce qu'on s'est bien donné de la peine à apprendre par cœur.

On a prétendu remédier à une partie de ces inconvénients en choisissant des tragédies composées par les plus habiles auteurs, et en les accommodant au théâtre des colléges, c'est à dire en retranchant de ces pièces les personnages de femmes; et il faut avouer qu'on y a réussi en partie, et que par là on remplit la mémoire des jeunes gens d'excellents morceaux de poésie qui peuvent beaucoup servir à leur former l'esprit et le goût.

7. Mais il peut y avoir dans cet usage-là même un défaut, qui est commun aux bonnes et aux mauvaises tragédies. Quintilien observe[1], après Cicéron, qu'il y a une grande

[1] Fils du même magistrat.

[1] « Ne gestus quidem omnis ac motus à comœdis pe-

différence entre la prononciation des comédiens et celle des orateurs, quoique l'on doive convenir que l'une peut servir à l'autre. Si cela est, pourquoi exercer les jeunes gens dans une manière de prononcer qu'il faudra nécessairement qu'ils évitent quand ils auront à parler en public?

8. Une des grandes peines du régent dans cet exercice (je l'ai plusieurs fois éprouvé, et je ne suis pas le seul), c'est de contenir dans l'ordre les écoliers qu'on est souvent obligé de réunir ensemble, et sur lesquels il est difficile de veiller comme on le doit, le soin de former à la déclamation ceux qui parlent actuellement demandant l'attention du maître tout entière.

9. Je finis, pour abréger, par l'inconvénient qui doit paraître le plus grand, parce qu'il peut nuire à la piété et aux mœurs ; c'est le danger qu'il y a que cette sorte d'exercice ne fasse naître dans l'esprit des maîtres et des écoliers, comme cela est assez naturel, le désir de s'instruire par leurs yeux de la manière dont on doit déclamer les tragédies, de fréquenter pour cela le théâtre, et de prendre pour la comédie un goût qui peut avoir des suites bien funestes, surtout à cet âge.

Ce qui contribue le plus, si je ne me trompe, à conserver les tragédies, c'est que plusieurs les regardent comme le seul moyen de donner à la distribution des prix une certaine solennité nécessaire pour exciter et pour entretenir parmi les jeunes gens l'émulation, qui est un des grands avantages des colléges. A cela je ne puis opposer une meilleure réponse que l'expérience même. J'ai vu, pendant plus de vingt ans de suite, distribuer les prix dans un exercice ordinaire avec une très-grande célébrité et un très-grand concours de personnes choisies et distinguées, qui pendant tout l'exercice gardaient un profond silence; ce qui n'arrive pas toujours quand on représente des pièces de théâtre. Cela n'est point particulier à un collége. Il y en a plusieurs où ces exercices se font avec beaucoup d'éclat; et tout récemment il s'en est fait un au collége de la Marche, pour la distribution des prix, où l'auditoire était très-nombreux et très-choisi, et où le répondant [1] s'est acquis une grande réputation.

Toutes ces raisons, jointes ensemble, me font croire que la tragédie convient moins aux jeunes gens que les autres exercices dont j'ai parlé. Mais, comme les sentiments doivent être libres, et qu'ils sont partagés sur ce sujet, je n'ai garde de blâmer ceux qui retiennent l'ancien usage en y apportant toutes les précautions nécessaires.

Une des plus essentielles, ce me semble, est de ne point faire entrer dans les tragédies la passion de l'amour, quelque honnête et légitime qu'elle puisse paraître. « Tout ce qui « peut faire sentir l'amour, dit M. de Fénélon [2], plus il est adouci et enveloppé, plus « il me paraît dangereux. » M. de La Rochefoucault pense de même. « Tous les grands « divertissements, dit-il, sont dangereux pour « la vie chrétienne ; mais, entre tous ceux « que le monde a inventés, il n'y en a point « qui soit plus à craindre que la comédie. « C'est une peinture si naturelle et si délicate « des passions, qu'elle les anime et les fait « naître dans notre cœur, et surtout celle de « l'amour, principalement lorsqu'on se représente qu'il est chaste et fort honnête; car « plus il paraît innocent aux âmes innocentes, « et plus elles sont capables d'en être touchées, etc. »

Je ne parle point ici du ballet et de la danse, qui servent quelquefois d'accompagnement à la tragédie, parce que cette coutume n'a point lieu dans l'université.

Il s'était glissé un abus encore plus intolérable, et défendu expressément par la loi de Dieu [3] (je ne sais pas quelle en était l'origine), et qui a duré longtemps; c'était de travestir les jeunes gens en femmes dans les tragédies. Avait-on pu ignorer, pendant tant d'années, qu'une telle coutume, pour me servir des termes de l'Ecriture, était abominable

« tendus est. Quanquam enim utrumque eorum ad « quemdam modum præstare debet orator, plurimùm « tamen aberit à scenico... » (QUINT. lib. 1, cap. 11.)

[1] C'était le fils de M. de Fleubet, conseiller au parlement.

[2] Education des filles.

[3] « Non induetur mulier veste virili, nec vir utetur « veste femineâ : abominabilis enim apud Deum est qui « facit hæc. » (*Deut.* 22, 5.)

devant Dieu? L'imprudence de quelque personne, peut-être peu instruite ou peu religieuse, l'aura d'abord introduite. On a suivi après, sans réflexion, un usage qu'on a trouvé établi. Dès que l'université l'a défendu, tout le monde a ouvert les yeux, et s'est rendu à un règlement si sage et si nécessaire. Ceux qui y eurent le plus de part y furent principalement déterminés par ce qu'ils avaient entendu dire d'un professeur fort habile et encore plus homme de bien [1], qui témoigna en mourant une peine extrême d'avoir suivi cette coutume, qu'il savait avoir été pour quelques écoliers une occasion de déréglement. C'est là le temps et la situation où il faut se placer pour juger sainement de ce qui est à suivre ou à éviter.

Il s'est fait depuis peu dans le collége de l'Esquile, à Toulouse, confié aux soins des révérends pères de la doctrine chrétienne, un changement qui a rapport à la matière que j'ai traitée au commencement de cet article; et je crois en devoir ici faire part au public.

La distribution des prix, établie sagement dans toutes les écoles pour animer les jeunes gens à l'étude par la vue d'une récompense honorable, se faisait de temps immémorial dans le collége de l'Esquile après la représentation d'une tragédie, comme dans presque tous les colléges des autres villes et provinces du royaume. Ce sont messieurs les capitouls de Toulouse qui président, au nom de toute la ville, à cette distribution, laquelle se fait avec beaucoup de pompe et de solennité; ce qui marque qu'on y regarde le soin de l'éducation de la jeunesse comme un objet public, et comme une des parties les plus essentielles d'un bon gouvernement.

Les professeurs de rhétorique de ce collége, uniquement attentifs à l'avancement de leurs disciples, voyaient avec peine depuis longtemps les inconvénients attachés à la représentation des tragédies, mais une retenue naturelle à des personnes modestes, et qui se défient de leur propre sentiment, les empêchait de se déclarer contre une coutume si ancienne et si générale. Enfin, néanmoins, l'amour du bien public les rendit plus hardis, et ils proposèrent de substituer à la représentation de la tragédie un exercice littéraire, tel qu'ils apprenaient qu'il s'en faisait dans la plupart des colléges de l'université de Paris. Comme le changement proposé regardait l'intérêt public, il se tint, le 13 mai 1738, une assemblée générale de tout le corps de la bourgeoisie. Ces sortes d'assemblées sont présidées par deux commissaires du parlement, et messieurs les gens du roi y assistent et y opinent. Celle dont il est ici question était fort nombreuse et choisie. Entre plusieurs personnes qui opinèrent sur la matière proposée, M. Lardos, célèbre avocat, homme de lettres, et généralement estimé, fit un excellent discours dans lequel, après avoir exactement détaillé la manière dont les prix avaient été distribués jusqu'alors, et comment on s'était gratuitement imposé le joug de la tragédie, il fit toucher au doigt combien il y avait à gagner dans le changement que les pères de l'Esquile proposaient. Messieurs les magistrats du parlement approuvèrent fort le sentiment de l'avocat cité plus haut. Ainsi il fut décidé ce jour-là que la tragédie serait supprimée, et que l'on nommerait des commissaires pour concerter avec les pères de l'Esquile la nature de l'exercice qui en tiendrait lieu dans la suite. Les commissaires furent nommés, et pris parmi les bourgeois, selon l'usage, par le commissaire du parlement, qui ne manqua pas de mettre de leur nombre l'avocat qui avait si bien parlé. Messieurs les capitouls donnèrent jour pour le sept de juin suivant; ce fut alors qu'avec eux et les quatre commissaires nommés, et les pères de l'Esquile, on régla tout ce qui regardait le nouvel exercice public, où désormais devait se faire la distribution des prix. Messieurs les capitouls et commissaires déclarèrent tous, en opinant, qu'ils acceptaient sans aucun changement le projet que les pères avaient proposé, et qu'ils se croyaient obligés de les remercier d'avoir fait une proposition si utile à la ville. C'est ainsi que l'affaire fut terminée; et les deux exercices qui se sont faits depuis en conséquence, en 1738 et 1739, ont convaincu le public de la sagesse et de l'utilité de cette délibération. La distribution des prix s'est faite dans ces deux exer-

[1] M. de Belleville, professeur de rhétorique au collége du Plessis

cices avec beaucoup plus de paix et de dignité que du temps des tragédies, et l'assemblée était bien plus choisie.

Je ne puis le dissimuler, un tel changement, dans une grande et puissante ville comme Toulouse, m'a causé un sensible plaisir; et la maturité avec laquelle la chose a été examinée, et décidée contre le préjugé de la coutume et d'un usage ancien, me confirme dans ce que j'ai toujours pensé sur ce sujet, en même temps qu'elle me donne lieu d'admirer la prudence, le bon sens, l'amour du bien public, qui ont animé dans cette occasion les magistrats et les habitants de Toulouse. Je sais que des personnes, aussi distinguées dans Toulouse par leur rang que par leur esprit et leur bon goût, ont beaucoup contribué à ce changement, étant fort en état de donner conseil sur les exercices littéraires, dont l'un d'eux [1] au moins a fait autrefois à Paris une si heureuse expérience. Je souhaite que cet établissement réussisse de plus en plus à Toulouse, et il me semble qu'on a tout lieu de l'espérer; et je souhaite fort aussi qu'un exemple si utile ait beaucoup d'imitateurs.

§ III. De la prononciation.

J'ai promis de dire un mot de la prononciation, qui fait partie de la rhétorique; et c'en est ici le lieu. Il est à craindre que les maîtres ne la négligent trop, et pour eux-mêmes, et pour leurs disciples. On doit, surtout dans les classes plus élevées, prendre chaque semaine un jour pour y exercer les jeunes gens à la déclamation pendant l'espace au moins d'une demi-heure. J'ai vu pratiquer assez régulièrement cette coutume pendant que j'étais écolier; et je m'y suis conformé étant devenu maître. Le traité de Quintilien [2] sur la prononciation est court, mais excellent, et il peut être fort utile aux maîtres, en y joignant celui de Cicéron [3]. Il y en a un autre en français, mais manuscrit,

[1] M. le président de Caulet.
[2] Lib 11, cap. 3.
[3] De Orat. lib. 3, n. 213-227.

qui vient du fameux M. Lenglet [1], qui excellait dans l'art de prononcer, encore plus que dans tout le reste. Je me servirai de ces différents traités pour donner sur la prononciation les règles les plus générales, et qui sont le plus d'usage.

La réponse de Démosthène [2] sur ce qu'il jugeait tenir le premier rang dans l'éloquence, est connue de tout le monde; et elle montre que ce grand homme regardait la prononciation, non-seulement comme la plus importante qualité de l'orateur, mais, en un certain sens, comme l'unique. En effet, c'est cette qualité dont le défaut peut le moins se couvrir, et qui est le plus capable de couvrir les autres; et l'on voit souvent qu'un discours médiocre, soutenu de toute la force et de tous les agréments de l'action, fait plus d'effet que le plus beau discours qui en est dénué.

L'action est composée de deux parties, qui sont la voix et le geste, dont l'une frappe les oreilles, et l'autre les yeux, deux sens par lesquels nous faisons passer nos sentiments et nos pensées dans l'âme des auditeurs.

1. De la voix.

Quintilien donne à la voix et à la prononciation les mêmes qualités qu'au discours même.

1. Elle doit être *correcte* [3], c'est-à-dire exempte de défauts, en sorte que le son de la voix et de la prononciation ait quelque chose d'aisé, de naturel, d'agréable, accompagné d'un certain air de politesse et de délicatesse, que les anciens nommaient *urbanité*, qui consiste à en écarter tout son étranger et rustique.

2. La prononciation doit être *claire*; à quoi deux choses contribueront. La première, c'est de bien articuler toutes les syllabes; car souvent on mange les unes, et on ne fait que glisser sur les autres. Mais le défaut le plus ordinaire, et qu'on doit éviter

[1] M. Lenglet tenait ce traité d'un célèbre acteur de son temps, nommé Floridor.
[2] Cic. lib 3, de Orat. n. 213. — Quint. lib. 11, cap. 3.
[3] « Emendata erit, id est vitio carebit, si fuerit os « facile, emendatum, jucundum, urbanum : id est, in « quo nulla neque rusticitas, neque peregrinitas reso- « net. » (QUINT.)

avec le plus de soin, c'est de ne point assez appuyer sur les dernières syllabes, et de laisser tomber sa voix à la fin des périodes. Comme il est nécessaire de faire sentir chaque mot[1], rien aussi n'est plus désagréable ni plus insupportable qu'une prononciation lente et traînante, qui appelle, pour ainsi dire, toutes les lettres, et semble les compter les unes après les autres.

La seconde[2] observation est de savoir soutenir et suspendre sa voix par différents repos et différentes pauses qui composent une même période. Un exemple rendra la chose plus sensible; je le tire d'un autre endroit de Quintilien. Les points marquent ici les repos. *Animadverti, judices... omnem accusatoris orationem... in duas... divisam esse partes*[3]. Cette courte période ne renferme qu'un sens unique, qui ne serait distingué par aucune virgule, sans le mot *judices*, qui est une apostrophe; cependant la cadence, l'oreille, la respiration, même, demandent différents repos, qui font tout l'agrément de la prononciation. En accoutumant les écoliers à faire ces pauses dans la lecture, même où il n'y a point de virgule, on leur apprend en même temps à bien prononcer.

3. On appelle prononciation *ornée*[4] celle qui est secondée d'un heureux organe, d'une voix aisée, grande, flexible, ferme, durable, claire, sonore, douce et entrante. Car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par son étendue que par une facilité à se laisser manier comme on veut; susceptible de tous les sons, depuis le plus fort jusqu'au plus doux, depuis le plus haut jusqu'au plus bas; semblable à un instrument monté de toutes ses cordes, qui rend tel son qu'il plaît à la main d'en tirer[5]. Outre cela, il faut une grande force de poitrine, et des poumons capables de fournir aux plus longues périodes, et d'y fournir longtemps.

[1] « Ut est aolem necessaria verborum explauatio, ita « omnes computare et velut annomerare litteras, mo« lestum et odiosum. « (QUINT.)

[2] Ibid.

[3] Ibid. lib. 9, c 4. — [4] Ibid.

[5] « Omoes voces, ol nervi in fidibus, ita sonaol, ot à « motu animi quoque sunt pulsæ. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 216.

Ce n'est pas par de violents efforts, ni par de grands éclats, qu'on vient à bout de se faire entendre, mais par une prononciation nette, distincte, soutenue. L'habileté consiste à savoir ménager adroitement les différents ports de voix, à commencer d'un ton qui puisse hausser et baisser sans peine et sans contrainte, à conduire tellement sa voix qu'elle puisse se déployer tout entière dans les endroits où le discours demande beaucoup de force et de véhémence, et principalement à bien étudier et à suivre en tout la nature.

L'union de deux qualités opposées, et incompatibles en apparence, fait toute la beauté de la prononciation : l'égalité et la variété. Par la première, l'orateur soutient sa voix et en règle l'élévation et l'abaissement sur des lois fixes qui l'empêchent d'aller haut et bas, comme au hasard, sans garder d'ordre ni de proportion. Par la seconde, il évite un des plus considérables défauts qu'il y ait en matière de prononciation, je veux dire une ennuyeuse monotonie : et il y jette au contraire une agréable variété[1], qui réveille, qui soutient, qui charme les auditeurs; semblable en cela aux peintres[2], qui, par une infinité de nuances et de teintes presque toutes imperceptibles, et par l'heureux mélange du clair et de l'obscur, savent donner du relief à leurs tableaux, et y garder les justes proportions que chaque partie demande. Quintilien fait l'application de cette dernière règle à la première période de l'exorde du beau plaidoyer de Cicéron pour Milon. Cet endroit mérite d'être lu aux jeunes gens.

Il y a un autre défaut non moins considérable que celui de la monotonie, et qui en tient beaucoup aussi, c'est de chanter en prononçant. Ce chant consiste à baisser où à élever sur le même ton plusieurs membres d'une période, ou plusieurs périodes de suite, en sorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment et presque toujours de la même sorte

[1] « Ad aures nostras et actionis suavitatem, quid est « vicissitudine, et varietate, et commutatione aptius? » (CIC. *de Orat.* n. 225.)

[2] « Hi sunt actori, ut pictori, expositi ad variandum « colores. » (Ibid. n. 217.)

4. Enfin la prononciation doit être *proportionnée* aux sujets que l'on traite[1]; ce qui paraît surtout dans les passions, qui ont toutes, s'il est permis de parler ainsi, un langage propre et un ton particulier[2] : car autre est celui de la colère, autre celui de la compassion, et ainsi du reste. Pour les bien exprimer, il faut commencer par les ressentir[3]; et pour cela se représenter vivement les choses, et en être touché comme si elles se passaient en nous-mêmes. De cette sorte la voix, comme interprète de nos sentiments, portera sans peine dans l'esprit des auditeurs la même disposition qu'elle aura prise dans le fond de notre cœur; car, fidèle image de l'âme, elle reçoit toutes les impressions, tous les changements dont l'âme elle-même est susceptible. Ainsi dans la joie elle est claire, pleine, coulante; dans la tristesse, au contraire, elle est traînante, basse et sombre. La colère la rend rude, impétueuse, entrecoupée. Quand il s'agit de confesser sa faute, de faire satisfaction, de supplier, elle devient douce, timide, soumise. En un mot, elle suit la nature, et emprunte le ton de toutes les passions.

Elle varie de même et prend différents tons, selon les différentes parties du discours : elle se conforme à la diversité des sentiments, et quelquefois même, quoique plus rarement, à la nature et à la force de certaines expressions particulières. On sent combien il serait ridicule de commencer tout d'un coup un discours par un ton élevé et violent[4], rien n'étant plus propre à gagner les esprits que la modestie et la retenue. Les récits, destinés à mettre l'auditeur au fait de la chose dont il s'agit, demandent un ton simple, uni, tranquille, et semblable à peu près à celui de la conversation. Il en est ainsi de tout le reste.

1 Quintil.

2 « Omnis motus animi suum quemdam à naturâ habet « vultum, et sonum, et gestum, etc. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 216-219.)

3 « In his primum est benè affici, et concipere imagi- « nes rerum, et tanquam veris moveri. Sic velut media « vox, quem habitum à nobis acceperit, hunc judicum « animis dabit. Est enim mentis index, et velut exem- « plar; ac totidem, quot illa, mutationes habet » (Quint.)

4 « A principio clamare, agreste quiddam est. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 227)

2. Du geste.

Le geste suit naturellement la voix, et se conforme comme elle aux sentiments de l'âme. C'est un langage muet, mais éloquent, et qui souvent a plus de force que la parole même.

Comme la tête a le premier rang entre les parties du corps, elle l'a aussi dans l'action. La première règle est de la tenir droite, et dans une assiette naturelle. La seconde, de conformer ses mouvements à la prononciation même et à l'action de l'orateur. Quand il s'agit de refuser ou de rejeter, et que nous marquons avoir quelque chose ou quelque personne en horreur et en exécration, alors, en même temps que nous repoussons de la main, nous détournons la tête pour marque d'aversion.

Ce qui domine principalement dans cette partie, c'est le visage. Il n'y a sorte de mouvement et de passion qu'il n'exprime. Il menace, il caresse, il supplie; il est triste, il est gai; il est fier, il est humble; il témoigne aux uns de l'amitié, aux autres de l'aversion. Il fait entendre une infinité de choses, et souvent il en dit plus que n'en dirait le discours le plus éloquent.

Je n'ai jamais pu comprendre comment l'usage des masques[1] a pu durer si longtemps sur le théâtre des anciens; car certainement il ne se pouvait pas faire qu'il n'amortît beaucoup la vivacité de l'action, qui paraît principalement sur le visage, qu'on peut regarder comme le siége et le miroir de tous les sentiments de l'âme. N'arrive-t-il pas souvent que le sang, selon qu'il est mis en mouvement par les différentes passions, tantôt couvre le visage d'une subite et modeste

1 Les acteurs avaient des masques qui étaient une espèce de casque qui couvrait toute la tête, et qui, outre les traits du visage, représentaient encore la barbe, les cheveux, les oreilles, et jusqu'aux ornements que les femmes employaient dans leur coiffure. Cela sert à entendre ce que dit Phèdre dans la fable du Masque et du Renard.

Personam tragicam forte vulpes viderat.
O quanta species! inquit; cerebrum non habet.

aura gardées pour la main droite. Il faut suspendre et soutenir le bras, après chaque geste, à côté de soi, jusqu'à ce que la période finisse; et, lorsqu'elle est finie, les deux mains doivent tomber négligemment sur la chaire, si c'est là qu'on parle, et jamais en dedans; ou tout de leur long sur la personne, si on parle debout, sans appui; ou sur les deux genoux, si on parle assis sur une chaise. Il y a mille manières de varier ces gestes, que l'usage seul et l'exercice peuvent apprendre.

Il y a une seconde espèce de geste qui regarde les étendues et les dimensions de chaque chose.

Pour marquer la hauteur, il n'y a qu'à élever les yeux le plus haut qu'il est possible, sans élever presque la tête, mais la détournant un peu de côté ou d'autre, et rabaisser ensemble les deux bras tout de leur long, mais les tenant éloignés du corps, en sorte que le dehors des mains soit tourné vers l'auditeur.

Pour marquer la profondeur, il n'y a qu'à baisser les yeux en terre, et porter du côté qui leur est contraire les deux bras élevés, montrant le dehors de la main qui sera vers l'auditeur, l'autre main demeurant plus élevée et plus en liberté.

Pour marquer la largeur, il suffit d'étendre en même temps les deux mains, commençant toujours devant soi et finissant aux deux côtés, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, et que les yeux se portent en rond dans tout l'espace que les mains pourront marquer.

Pour marquer la longueur, il faut porter les deux bras ou deçà ou delà, d'un même côté, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, du coude, et au niveau l'une de l'autre, le dedans des mains étant tourné en bas.

La troisième espèce de geste regarde les passions. Cette matière est trop étendue pour pouvoir entrer dans un abrégé aussi court que celui-ci, où mon dessein n'est que de donner les règles les plus générales et les plus nécessaires; les maîtres suppléeront facilement le reste.

Les maîtres de l'art avertissent que le geste de la main doit commencer et finir avec le sens[1]; parce qu'autrement il faudrait qu'il précédât la parole, ou qu'il durât encore après. Or, l'un et l'autre seraient vicieux.

Il ne faut point prétendre qu'on puisse donner sur la matière que je traite ici des règles fixes et certaines, telle chose, comme le remarque Quintilien, convenant à l'un, qui siérait mal à un autre, sans qu'on puisse trop quelquefois en rendre de raison; jusque-là que, dans quelques-uns[2], les vertus de la prononciation sont sans grâce, et dans quelques autres les vices mêmes ne déplaisent pas. Ainsi chacun[3], pour former son action, ne doit pas seulement consulter les règles générales, mais encore étudier avec soin son naturel propre et ses qualités personnelles.

Mais le précepte le plus important de tous, soit pour la voix, soit pour le geste, c'est d'étudier la nature, de la regarder ici, aussi bien que dans tout le reste, comme le meilleur maître et le plus sûr guide qu'on puisse suivre, et de faire consister la perfection de l'art dans une parfaite imitation de la nature, qu'il tâche seulement, à la manière des peintres, d'embellir un peu et d'orner, mais sans jamais s'écarter de la ressemblance. Quand les enfants sont ensemble en liberté, qu'ils s'entretiennent et parlent avec quelque chaleur, ils ne se mettent point en peine de chercher ni le ton, ni le geste, tout leur vient comme machinalement, parce qu'ils ne font que suivre l'impression de la nature. Pourquoi, lorsqu'on les exerce à la déclamation, les trouve-t-on pour l'ordinaire presque muets, immobiles, embarrassés, déconcertés? C'est qu'ils croient que pour lors il faut parler et agir d'une manière toute différente; en quoi ils se trompent fort. C'est pourquoi on ne peut de trop bonne heure, dans les classes, lorsqu'il s'agit de faire parler les enfants ou de leur faire réciter leurs leçons, les accoutumer à prendre un ton naturel, c'est-à-dire tel qu'ils l'ont dans leurs entretiens familiers. J'en dis autant de quiconque doit prononcer en

[1] Quintil.

[2] « In quibusdam virtutes non habent gratiam, in « quibusdam vitia ipsa delectant. »

[3] « Quare nôrit se quisque, nec tantùm ex communi- « bus præceptis, sed etiam ex naturâ suâ capiat consi- « lium formandæ actionis. »

public. Ce que je dis ici n'est point contraire à l'étude du geste et de la voix, que j'ai si fort recommandée. Cette étude a dû précéder dans le cabinet ; mais, dans la prononciation même, l'orateur ne doit point paraître y songer. Il faut que tout coule de source, que l'art soit devenu nature en lui, que sa voix et son geste ne montrent rien d'étudié, et qu'il se souvienne bien de ce grand principe, qui regarde généralement toutes les parties de l'éloquence :

Rien n'est beau que le vrai ; le vrai seul est aimable [1].

ARTICLE III.

Des compositions et des actions publiques.

C'est par les compositions, soit en vers, soit en prose, que les régents font le plus d'honneur à leurs collèges, et qu'ils établissent d'une manière plus éclatante leur propre réputation. L'université a eu dans tous les temps des poëtes et des orateurs célèbres, qui se sont piqués de la maintenir en possession de la gloire qui lui est acquise depuis si longtemps de briller et d'exceller en tout genre de littérature ; et chaque professeur doit regarder cette gloire de l'université comme un précieux héritage qu'il est obligé de conserver, et même, s'il se peut, d'augmenter par son travail et son application.

Les compositions dont je parle ici se font ordinairement pour célébrer le nom et les actions des princes, des généraux d'armée, des ministres, des magistrats, en un mot, de tous les grands hommes qui se distinguent par quelque endroit que ce puisse être : et c'est comme un hommage public que l'université rend à la vertu et au mérite.

Mais il faut se souvenir que cet hommage n'est dû en effet qu'à la vertu et au mérite, et que, quand il n'est point fondé sur la vérité, il dégénère en une honteuse adulation, qui déshonore également et celui qui prodigue les louanges et celui qui les reçoit. Il ne faut donc jamais louer que ce qui est véritablement louable, et ne le faire même ordinairement qu'avec modestie et retenue, en évitant ces exagérations outrées qui ne servent qu'à rendre douteux ce qu'on dit.

Il y a une manière de louer si outrément fausse, et qui heurte si ouvertement le goût et le jugement public, qu'il ne faut, ce me semble, qu'un peu de sens commun pour l'éviter. C'est ainsi que Néron, lorsqu'il fit l'oraison funèbre de l'empereur Claude son prédécesseur, fut écouté avec attention dans tout le reste [1] ; mais, quand il vint à parler de sa prudence et de sa sagesse, on ne put s'empêcher de rire, quoique la harangue fût fort éloquente et composée par Sénèque, qui avait l'esprit très-agréable et le style très-fleuri, selon le goût de son siècle, mais qui manquait quelquefois de jugement.

Il est un autre défaut moins choquant en apparence, mais non moins condamnable, parce qu'il blesse la religion : c'est d'attribuer aux princes des qualités qui n'appartiennent qu'à Dieu, en les regardant comme les maîtres de la nature, qui en disposent à leur gré, qui changent l'ordre des saisons comme il leur plaît, et leur faisant croire qu'en donnant le titre de ministre ils en donnent aussi le mérite : flatterie impie, qu'on ne pardonne pas même à un païen [2], qui, parlant à un empereur qui se faisait traiter de dieu, et qui l'avait chargé de l'éducation de jeunes princes ses petits-neveux, le prie de lui inspirer tout l'esprit dont il a besoin pour remplir un si noble emploi, et de le rendre tel qu'il l'a cru [3]. Il y a, pour me servir d'une expression de l'Écriture, une oreille jalouse qui écoute avec indignation de tels discours, *Auris zeli audit omnia* [4] ; et l'on ne peut dire combien de tels blasphèmes, car je ne crains point de les appeler ainsi, sont capables d'at-

[1] Despréaux, Epit. 9.

[1] « Cætera pronis animis audita. Postquam ad providentiam sapientiamque flexit, nemo risui temperare, « quanquam oratio, a Senecâ composita, multùm cultûs « præferret, ut fuit illi viro ingenium amœnum, et tem« poris illius auribus accommodatum. » (TAC. *Annal.* lib. 13. cap. 3)

[2] Quintilien.

[3] « Ut quantùm nobis expectationis adjecit, tantùm ingenii adspiret ; dexterque ac volens adsit, et me, qua« lem esse credidit, faciat. » (QUINT. in *præf.* lib. 4.)

[4] Sap. 1, 10.

tirer de malheurs et de malédictions sur un royaume chrétien.

Le goût de la saine éloquence inspire des manières bien différentes, et donne surtout pour ce qui regarde les éloges une prudente discrétion et une sage sobriété. Il faut, dans cette matière, imiter autant qu'on le peut l'adresse ingénieuse et pleine d'art des anciens, qui savaient louer d'une manière fine et délicate, et quelquefois même en paraissant faire toute autre chose. Cicéron, dans son beau plaidoyer pour Ligarius, dit qu'il espère que César, *qui n'oublie rien que les injures qu'on lui a faites*, se souviendra de l'attachement inviolable que les frères de Ligarius ont eu pour lui : *Qui oblivisci nihil soles præter injurias* [1]. Un mot jeté de la sorte dans un discours vaut un panégyrique entier.

Horace [2], en marquant qu'il ne se sent pas assez de force pour décrire les éclatantes victoires d'Auguste, semble n'avoir en vue que de répondre à ceux qui l'exhortaient à renoncer à la satire ; mais son véritable dessein est de louer ce prince d'une manière qui puisse ne point blesser son extrême délicatesse sur le sujet des louanges : *Cui malè si palpere, recalcitrat undique tutus*. Ce qu'il se fait répliquer par Trébatius, qu'au moins il pourrait célébrer les vertus privées et pacifiques d'Auguste, sa justice, sa constance, sa grandeur d'âme, comme Lucilius l'avait fait à l'égard de Scipion ; ce tour, dis-je, est du même goût, et a quelque chose encore de plus flatteur, par la comparaison indirecte de ce prince avec un aussi grand homme que Scipion.

M. Despréaux, digne disciple d'Horace, a imité en plusieurs endroits l'habileté de son maître à louer ; mais je ne sais s'il en est un plus beau et plus ingénieux que celui où il met l'éloge de Louis XIV dans la bouche de la Mollesse [3].

Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps
Où les rois s'honoraient du nom de fainéants !...
Ce doux siècle n'est plus. Le ciel impitoyable
A placé sur le trône un prince infatigable :
Il brave mes douceurs, il est sourd à ma voix ;
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits :
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace ;
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace :
J'entends à son seul nom tous mes sujets frémir.
En vain deux fois la paix a voulu l'endormir ;
Loin de moi, son courage, entraîné par la gloire,
Ne se plaît qu'à courir de victoire en victoire.

Voilà un modèle parfait : et quiconque aura l'art de faire entrer dans une pièce de vers quelque chose de pareil, peut compter sûrement sur les suffrages du public.

Les louanges et les éloges ne sont pas la seule matière des poëmes et des actions publiques. On peut choisir d'autres sujets, qui ne fournissent pas moins à l'orateur et ne plaisent pas moins aux gens de bon goût ; comme sont les dissertations sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire, ou sur quelque matière de littérature. On en trouve des exemples dans le recueil qu'on vient de donner de quelques pièces en vers et en prose de professeurs de l'université.

Comme les discours dont je parle, soit panégyriques, soit dissertations, se font principalement pour l'éclat et la parade, je sais que, selon les règles de la saine rhétorique, on peut y étaler avec pompe les richesses de l'éloquence, et que l'art, qui doit se cacher ailleurs, peut se montrer ici avec plus de liberté. Mais cependant il faut le faire avec retenue, se souvenir qu'un discours solide et plein de choses emporte toujours les suffrages ; ne point chercher à mettre partout de l'esprit, j'entends de cet esprit et de ces pensées qui brillent comme le clinquant ; et surtout éviter ces tours affectés et ces espèces de pointes qui peuvent plaire à une multitude ignorante, mais qui révoltent tout auditeur sensé et judicieux.

Le panégyrique de Trajan par Pline le jeune, le recueil de pareils discours intitulé *Panegyrici veteres*, et, encore plus que cela, les ouvrages de Sénèque, peuvent fournir beaucoup de pensées à un orateur ; mais il doit les réformer sur le style de Cicéron. On trouve aussi, pour ce genre, de grands modèles dans les oraisons funèbres et dans les discours académiques des modernes.

[1] Pro Ligario, n. 35.
[2] Lib. 2, Sat. 1.
[3] Lutrin, ch. 2.

chaque métier pour les ouvriers. Alcibiade, trouvant un maître qui n'avait rien des ouvrages d'Homère [1], ne put s'empêcher de lui donner un soufflet, et le traita d'ignorant et d'homme qui ne pouvait faire que des écoliers ignorants. Ne pourrait-on pas dire quelque chose de pareil d'un professeur qui serait sans livres?

Il est difficile d'avoir du goût pour les lettres sans en avoir pour les livres, qui font la consolation d'un homme d'esprit, surtout dans la vieillesse, comme Cicéron le marque si élégamment dans une lettre à son ami Atticus, où il le prie de lui réserver sa bibliothèque, destinant pour cet achat une partie de ses revenus. *Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inveneris : nam ego omnes meas vindemiolas eò reservo, ut illud subsidium senectuti parem* [2]. Dans une autre lettre il témoigne que cette acquisition le mettra au comble de ses vœux, et le rendra l'homme le plus heureux qui soit au monde. *Noli desperare fore ut libros tuos facere possim meos. Quod si assequor, supero Crassum divitiis; atque omnium agros, lucos, prata contemno.*

Dans le moment même que j'écris ceci, j'apprends qu'un professeur, touché du même désir que Cicéron, et entrant dans son goût, ne craint point de se charger d'une rente viagère de quatre cents livres pour acquérir et s'approprier la bibliothèque d'un de ses confrères, mort depuis peu dans l'université, et qui avait fait un bon usage de ses livres [3]. Je souhaite que l'exemple de l'un et de l'autre ait beaucoup d'imitateurs.

Nous avons grand intérêt de réveiller parmi nous, ou plutôt de conserver ce goût de science et d'érudition qui a toujours régné dans l'université, et de nous animer d'une noble émulation par le souvenir de ces grands hommes qui lui ont fait tant d'honneur, et dont les noms sont si connus et si respectés dans tout l'empire de la littérature : Budé, Turnèbe, Ramus, Lambin, Muret, Buchanan, Passerat, Casaubon, tous professeurs dans l'université, ou au collége royal.

C'est ce goût des belles-lettres et des livres qui a procuré à la France tant de célèbres imprimeurs, qui ont porté l'art de l'imprimerie au souverain degré de perfection. Je ne puis m'empêcher d'insérer ici ce qu'on trouve dans M. Baillet au sujet des fameux Etienne [1], qui ont rendu leur nom immortel, non-seulement par la netteté et la beauté de leurs caractères hébreux, grecs, et romains, mais encore par leur exactitude sans exemple, par leur habileté, et par le grand désintéressement qui leur fit préférer l'intérêt du public au leur.

On sait, dit cet auteur [2], la belle économie de la maison de Robert Etienne. Il ne recevait dans son imprimerie que des ouvriers habiles en grec et en latin, et capables d'être maîtres ailleurs. Il avait outre cela des valets et des servantes à qui il était défendu, aussi bien qu'à tous les ouvriers de l'imprimerie, de parler autrement que latin. Sa femme et sa fille l'entendaient fort bien, et étaient de concert avec tous les domestiques pour ne point parler autrement; de sorte que les magasins, les chambres, la boutique, la cuisine, en un mot depuis le toit jusqu'à la cave, tout parlait latin chez Robert Etienne. Ce généreux imprimeur avait ordinairement chez lui dix hommes de lettres, tous des pays étrangers, faisant sous lui l'office de correcteurs des impressions. Non content de l'application avec laquelle il travaillait à la correction de toutes les épreuves qui sortaient de ses presses, il exposait en public les feuilles imprimées et non tirées, et promettait quelque récompense à ceux qui y trouveraient des fautes.

Rien n'était plus admirable que la boutique de ce célèbre imprimeur, pour le zèle, pour l'ardeur, pour le goût des livres et des sciences, pour l'application et l'exactitude à s'acquitter de ses devoirs, pour le désintéressement, pour la noblesse d'âme et de sentiments, et pour l'amour du bien public. Ce

[1] Ælian. lib. 3, c. 38.
[2] Lib. 1, Ep. 9.
[3] C'est M. Heuzet, auteur de deux livres latins faits pour les commençants, dont j'ai parlé ailleurs, et qui préparait encore d'autres ouvrages fort utiles pour la jeunesse.

[1] Jugement des Sav. t. I.
[2] Idem, t. 6.

ne sera pas sans doute nous faire tort, ni déshonorer notre état, que de nous proposer un si beau modele à imiter. C'a été ma vue dans cette petite digression, que je prie le le lecteur de me pardonner.

ARTICLE V.

Application de quelques règles particulières à la conduite et à l'intérieur des classes.

Je n'ai rien rapporté dans cet ouvrage que ce qui se pratique ordinairement dans les classes, à l'exception de deux articles qui regardent l'étude de la langue française et celle de l'histoire, auxquelles je souhaiterais qu'on donnât plus de temps et de soin qu'on n'a coutume de le faire. Je comprends dans l'étude de l'histoire celle de la géographie, de la chronologie, de la fable et des antiquités. On a lieu souvent d'en parler dans les classes; mais, pour l'ordinaire, elles n'y sont point enseignées d'une manière suivie et réglée, par principes et par méthode.

On convient que ces études font une partie importante de l'éducation des jeunes gens, et qu'elles sont pour eux, ou d'une nécessité absolue, ou du moins d'une très-grande utilité : mais on doute qu'elles puissent entrer dans le plan des classes, où la multiplicité des matières qu'on y enseigne ne laisse aucun vide; certainement la chose n'est pas sans difficulté. Je ne la crois pourtant pas absolument impraticable.

Premièrement, pour ce qui regarde la langue française, une demi-heure donnée deux ou trois fois par semaine à cette étude peut suffire, parce qu'elle doit se continuer pendant le cours de toutes leurs classes. Jusqu'à ce qu'on ait composé un livre, à l'usage des jeunes gens, où l'on fasse entrer les règles de la grammaire les plus nécessaires, et les principales observations de M. de Vaugelas, du P. Bouhours, etc., sur la langue française, les maîtres peuvent se contenter d'expliquer les unes et les autres de vive voix à leurs écoliers, et d'en faire l'application à quelque bel endroit d'un livre français. Quinze ou vingt règles et observations suffiraient pour une année.

L'histoire pourrait se distribuer de la manière qui suit : celles de l'ancien et du nouveau Testament seraient pour les trois premières classes, sixième, cinquième et quatrième; la fable et les antiquités, pour la troisième; l'histoire grecque, pour la seconde; l'histoire romaine jusqu'aux empereurs, pour la rhétorique; enfin l'histoire des empereurs, pour la philosophie.

Je n'entends pas qu'on explique en classe toutes ces histoires aux jeunes gens; cela demande trop de temps, et serait absolument impossible. Mon dessein serait qu'on leur donnât tous les jours une certaine tâche à lire chez eux en particulier, dont on leur ferait rendre compte de temps en temps dans la classe. Pour cela il faudrait avoir des livres composés exprès pour les jeunes gens.

Nous en avons deux excellents pour l'histoire sainte : savoir le Catéchisme historique de M. l'abbé Fleury, qui peut servir en sixième; et l'Abrégé de l'ancien Testament, imprimé chez Jean Desaint, dont les journaux de Paris et de Trévoux ont parlé fort avantageusement. Ce dernier peut servir pour la cinquième et la quatrième. Le premier est un abrégé succinct, fait exprès pour les enfants, et qui est à la portée des plus faibles. L'autre a beaucoup plus d'étendue, et renferme ce qu'il y a de plus beau et de plus remarquable dans l'ancien Testament, soit pour les faits, soit pour les sentiments et les maximes. L'auteur y a ajouté d'excellentes réflexions, dont il a déjà donné trois volumes.

On pourrait, entre ces deux histoires, en insérer une qui a pour titre, *Abrégé de l'Histoire sainte... par demandes et par réponses*, et qui est moins succincte que celle de M. Fleury, et moins étendue que celle de M. Mesengui. Elle est composée avec soin, et renferme plusieurs réflexions très-utiles.

Je souhaiterais qu'on nous donnât aussi sur la fable un petit traité propre à être mis entre les mains des jeunes gens. En attendant, on peut faire usage de celui du père Gautruche ou du père Jouvenci. J'ai déjà parlé d'un petit abrégé des Antiquités romaines, imprimé en 1706, qui pourrait servir jusqu'à ce qu'on en eût un plus étendu.

Ce qui nous manque le plus est une histoire grecque et une histoire romaine, composée

exprès pour les jeunes gens. Je me suis engagé avec le public pour la première, et je vais y travailler très-sérieusement; d'autres pourront tourner leurs vues et leur travail du côté de l'histoire romaine. En attendant, on peut faire usage de l'Histoire universelle de M. de Meaux, qui, à la vérité, est un abrégé très-court pour les faits, mais dont on est avantageusement dédommagé par les excellentes réflexions qui se trouvent dans le même volume. On a un autre Abrégé de l'Histoire romaine, traduit de Laurent Echard, qui est fort bon pour ce qu'il contient. L'Histoire des Révolutions de la république romaine, par M. l'abbé de Vertot, et celle du triumvirat, peuvent suffire aux jeunes gens pour leur donner une juste idée des derniers temps de la république.

Ce serait un travail fort utile, et, ce me semble, assez facile, que d'abréger ce que M. de Tillemont nous a laissé sur l'histoire des empereurs romains. On trouve dans cette histoire des exemples éclatants des plus grandes vertus, et des modèles parfaits de la manière de gouverner les peuples. Cette lecture conviendrait extrémemeent aux philosophes, et les préparerait également à l'étude de la théologie et à celle du droit. De cette manière, les jeunes gens auraient une connaissance raisonnable de l'histoire ancienne, et seraient bien plus en état d'étudier ensuite l'histoire moderne.

Sur la simple exposition que je viens de faire, tout le monde sans doute conviendra qu'il serait à souhaiter qu'un tel plan pût s'exécuter; et l'on sent que des jeunes gens instruits de la sorte remporteraient du collége une infinité de connaissances agréables et utiles, qui leur seraient d'un grand usage pour tout le reste de la vie. Il ne s'agit donc que d'examiner si ce plan est praticable ou non. Or, de la manière dont je le propose, il me semble qu'il est très-facile de le réduire en pratique; car je ne demande aux professeurs que de marquer tous les jours à leurs écoliers une certaine tâche, et de leur prescrire un certain nombre de pages à lire dans les livres d'histoire que je suppose qu'ils auront entre les mains, et de leur faire rendre compte de temps en temps de cette lecture, qui chaque jour pourrait aller à une demi-heure. Je sais bien qu'il peut se faire que plusieurs emploieront mal ce temps, ce qui arrive de même pour toutes les autres études : mais, comme celle-ci est beaucoup plus agréable, il y a tout lieu d'espérer que le grand nombre s'y portera avec plaisir, surtout si l'on a soin de la mettre en honneur, de la faire entrer dans les exercices publics, de proposer des prix et des récompenses pour ceux qui s'y distingueront, et d'employer tous les moyens que l'industrie d'un maître habile et zélé ne manque pas de lui suggérer.

La chronologie est jointe naturellement à l'histoire : et rien n'est plus aisé ni plus court que d'en donner une idée générale aux jeunes gens, qui leur fasse connaître dans quel temps à peu prés se sont passés les événements qu'ils lisent; c'est tout ce qu'on peut demander d'eux. Il ne faut jamais manquer non plus à leur faire connaître en gros l'auteur qu'on leur explique, les principales circonstances de sa vie, et le temps où il a vécu. Un jour que j'expliquais au collége royal l'endroit où Quintilien parle des historiens grecs, un jeune homme me demanda pourquoi il n'y était point fait mention de Plutarque. On lui en avait expliqué plusieurs Vies, mais on avait omis de lui apprendre dans quel temps et sous quels empereurs il avait vécu.

Pour ce qui regarde la géographie, on peut de même l'apprendre aux jeunes gens, sans que cette instruction leur coûte beaucoup de temps ou de peine. La manière la plus simple, la plus aisée, qui se place le plus facilement dans la mémoire, et qui y fixe plus nettement les événements historiques, c'est d'être exact, à mesure que dans l'explication de l'auteur il se rencontre une ville, un fleuve, une île, à les montrer sur la carte. En suivant un général d'armée dans ses expéditions, comme un Annibal, un Scipion, un Pompée, un César, un Alexandre, les jeunes gens auront occasion de repasser tous les lieux mémorables de l'univers, et de se graver pour toujours dans l'esprit la suite des faits et la situation des villes. Quand ils auront été un peu rompu dans cette routine, il sera très-facile de leur enseigner les degrés de longitude, de latitude, et tout ce qui re-

garde la sphère. On se trouve aussi fort bien, pour leur apprendre la géographie moderne, de les engager quelquefois en famille à lire quelques pages de la gazette[1], et de les obliger à montrer sur la carte les différents lieux dont il y est parlé. Tout cela n'est point une étude ; et cependant cela leur apprend la géographie d'une manière plus durable que toutes les leçons réglées qu'on leur en donne dans les formes.

Ce que je dis ici suppose que les enfants ont dans leurs chambres des cartes de géographie ; et c'est à quoi l'on ne doit jamais manquer. Je ne sais s'il serait impossible d'en mettre aussi dans toutes les classes. Il suffirait d'avoir une Mappemonde en grand, avec des cartes de l'Empire romain, de la Grèce, de l'Asie Mineure, et quelques autres pareilles. La dépense n'irait pas fort loin, et elle pourrait tomber sur les écoliers, parce qu'il faudrait renouveler ces cartes de temps en temps. Je sais que cette pratique a été mise en usage dans quelques collèges avec succès. Peut-être aussi pourrait-on y ajouter deux tables de chronologie, dont l'une descendrait jusqu'à Jésus-Christ, et l'autre jusqu'à nous.

Quand je propose ces différentes études, je ne prétends pas qu'elles doivent faire négliger celle de la langue latine, non plus que celle de la langue grecque. On peut aisément, si je ne me trompe, les concilier ensemble. Ce qui doit dominer dans les classes, c'est l'explication. Je voudrais surtout que celle de l'auteur grec ne manquât jamais, et qu'on y donnât tous les jours une demi-heure. C'est peu de chose ; mais, quand ce temps est employé régulièrement, il va fort loin au bout d'un an. La récitation des leçons est ce qui demande le moins de temps, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers. Un quart d'heure, ce me semble, peut suffire, du moins dans les classes qui ne sont pas si nombreuses : d'autant plus qu'elle revient deux fois par jour ; et que le samedi, où l'on fait répéter les leçons de toute la semaine, on y donne plus de temps.

L'attention d'un maître zélé pour le bien de ses écoliers, et sagement avare du temps, saura lui en faire ménager tous les moments avec tant d'économie, qu'il en trouvera suffisamment pour toutes les études dont j'ai parlé.

CHAPITRE III.

DU DEVOIR DES PARENTS.

Quintilien fait commencer le devoir des pères et mères au moment même de la naissance de leurs enfants, par le soin qu'il veut qu'ils prennent de leur procurer des nourrices et de mettre auprès d'eux des domestiques dont la sagesse et les bonnes mœurs leur soient connues : et il exige d'eux dans la suite une attention continuelle à écarter d'auprès de leurs enfants tout ce qui serait capable d'altérer le moins du monde leur innocence, et à ne rien dire ou faire en leur présence qui puisse leur inspirer des principes dangereux ou leur donner de mauvais exemples.

Ce qui regarde la matière que je traite ici, par rapport aux parents, est d'abord le choix d'un maître et d'un collège, supposé qu'ils prennent le parti d'y envoyer leurs enfants. Quintilien nous marque cette double obligation en deux mots[1], mais qui ne laissent rien à désirer. Il veut qu'ils choisissent pour maître un homme d'une vertu consommée, *præceptorem eligere sanctissimum quemque, cujus rei præcipua prudentibus cura est ;* et pour collège, celui où régnera une discipline exacte et régulière, *et disciplinam quæ maximè severa fuerit.*

Pline le jeune[2], dans une de ses lettres où il indique à une dame de ses amis un professeur de rhétorique pour son fils, lui donne sur cette même matière d'admirables avis, qui concernent proprement le choix d'un collège et d'un régent, comme l'endroit de Quintilien que j'ai cité auparavant, mais qui peuvent aussi regarder celui d'un précepteur. L'endroit est trop beau pour n'être pas mis ici dans toute son étendue.

« Le secret pour mettre votre fils[3] en état

[1] Lib. 1, cap. 2.

[2] Lib. 3, ep. 3.

[3] « Quibus omnibus (avis et majoribus) ita demùm similis adolescet, si imbutus honestis artibus fuerit : « quas plurimùm refert à quo potissimùm accipiat. Adhuc illum pueritiæ ratio intra contubernium tuum tenuit : præceptores domi habuit, ubi est vel erroribus

« de marcher dignement sur les traces de ses « ancêtres, c'est de lui donner un bon guide, « qui sache lui montrer les routes de la science « et de l'honneur; mais il importe de bien « choisir ce guide. Jusqu'ici l'âge encore ten« dre de votre fils l'a tenu auprès de vous « sous la conduite de ses précepteurs et dans « une maison particulière, où les dangers, « supposé qu'il s'y en trouve, sont bien moin« dres. Aujourd'hui qu'il s'agit de l'envoyer « aux leçons publiques, il faut choisir un « professeur d'éloquence dans l'école duquel « on soit assuré que règne une discipline « exacte, et surtout une grande modestie et « une grande pureté de mœurs. Car, entre « les autres avantages que ce jeune homme a « reçus de la nature et de la fortune, il est « d'une beauté singulière; et c'est ce qui en« gage encore plus, dans un âge si faible et « si dangereux, à lui donner un maître qui « ne lui serve pas de précepteur seulement, « mais encore de guide et de gardien.

« Je ne vois personne plus propre à rem« plir ces devoirs, que Julius Génitor [1]. Je « l'aime; et l'amitié que je lui porte ne séduit « point mon jugement, à qui elle doit sa nais« sance. C'est un homme grave et irréprocha« ble; peut-être trop austère et trop dur dans « ses manières, si l'on s'en rapporte à la li« cence de ces derniers temps. Comme le « talent de la parole est un avantage exté« rieur, qui se manifeste et se fait sentir, « vous pouvez, sur ce qui regarde son élo« quence, en croire le témoignage public. Il « n'en est pas de même des qualités de l'âme; « elle a des abîmes où il n'est presque pas « possible de pénétrer: et de ce côté-là je « vous suis caution de Génitor. Votre fils ne « lui entendra rien dire dont il ne puisse faire « son profit; il n'apprendra rien de lui, qu'il « eût été plus à propos d'ignorer. Il n'aura « pas moins de soin que vous et moi de lui « remettre sans cesse devant les yeux les por« traits et les vertus de ses ancêtres, et de lui « faire sentir tout le poids du fardeau que « leurs grands noms lui imposent. N'hésitez « donc pas à le mettre entre les mains d'un « maître qui le formera d'abord aux bonnes « mœurs; et ensuite à l'éloquence, qui ne « s'apprend jamais bien sans les bonnes mœurs. « Adieu. »

Il ne suffit pas de faire choix d'un collége. Pour en tirer tout le fruit qu'on en peut attendre, il faut que les parents voient souvent le principal, les régents, les précepteurs, pour s'informer de la conduite de leurs enfants et du progrès qu'ils font dans l'étude; qu'ils leur donnent des lumières sur leur caractère d'esprit et leurs inclinations, qu'ils doivent mieux connaître que tout autre; qu'ils prennent avec eux des mesures pour les corriger de leurs défauts; qu'ils les appuient de toute leur autorité; qu'ils agissent en tout de concert avec eux, pour les récompenses, les louanges, les réprimandes, les punitions. On ne peut dire combien cette bonne intelligence des parents avec les maîtres peut être utile aux enfants.

Horace, dans la belle satire où il témoigne sa vive reconnaissance des peines extraordinaires que son père avait prises pour son éducation [1], ne manque pas de remarquer qu'il avait soin de voir souvent ses maîtres; et il attribue en partie à cette attention le bonheur qu'il avait eu non seulement d'avoir été exempt des désordres ordinaires à la jeunesse, mais d'en avoir écarté de soi jusqu'aux plus légers soupçons.

« modica, vel etiam nulla materia. Jam studia ejus extra « limen proferenda sunt : jam circumspiciendus rhetor « latinus, cujus scholæ severitas, pudor imprimis, casti« tas constet. Adest enim adolescenti nostro, cum cæ« teris naturæ fortunæque dotibus, eximia corporis pul« chritudo : cui in hoc lubrico ætatis non præceptor « modò, sed custos etiam rectorque quærendus est. »

[1] « Videor ego demonstrare tibi posse Julium Genito« rem. Amatur à me : judicio tamen meo non obstat « caritas, quæ ex judicio nata est. Vir est emendatus et « gravis : paulò etiam horridior et durior, ut in hâc li« centiâ temporum. Quantùm eloquentiâ valeat; pluribus « credere potes : nam dicendi facultas aperta et exposita « statim cernitur. Vita hominum altos recessus magnas« que latebras habet : cujus pro Genitore me sponsorem « accipe. Nihil ex hoc viro filius tuus audiet, nisi pro« futurum : nihil discet, quod nescisse rectiùs fuerit. « Nec minùs sæpè ab illo, quàm a te meque, admonebi« tur quibus imaginibus oneretur, quæ nomina et quanta « sustineat. Proindè, faventibus diis, trade eum præ« ceptori, a quo mores primùm, mox eloquentiam discat, « quæ malè sine moribus discitur. Vale. »

[1] Lib. 1, Sat. 6.

Atqui si vitiis mediocribus ac mea paucis
Mendosa est natura, alioqui recta. . . . . .
Causa fuit pater bis. . . . .
Ipse mihi custos incorruptissimus omnes
Circum doctores aderat. Quid multa? pudicum,
Qui primus virtutis honos, servavit ab omni
Non solùm facto verum opprobrio quoque turpis.

C'est une faute, dit Plutarque, bien condamnable dans les parents, de se croire entièrement déchargés du soin de veiller sur leurs enfants, dès qu'ils les ont remis entre les mains des maîtres, et de ne songer point à s'assurer par leurs propres yeux et leurs propres oreilles du progrès qu'ils font dans l'étude et dans la vertu. Outre qu'il sied mal à un père, dans une affaire si importante et qui le touche de si près, de s'en rapporter aveuglément à la bonne foi de personnes étrangères, qui, chez les Anciens, étaient le plus souvent des esclaves ou des affranchis, il est constant, continue le même auteur, que cette attention d'un père à s'informer, de temps en temps, et à se faire rendre compte des études et de la conduite de son fils, peut servir en même temps à rendre et les écoliers et le maître plus exacts et plus vifs à s'acquitter chacun de leurs devoirs. Il applique à ce sujet un proverbe qui dit[2] que rien n'est si propre à engraisser un cheval que l'œil du maître.

Quelque juste que soit ce devoir, quelque facile qu'il soit à remplir, il est rare pourtant que les parents s'en acquittent. Ils ne veillent guère davantage sur la conduite de leurs enfants lorsqu'ils sont devenus plus grands et qu'ils sont sortis du collége; et la plupart font paraître sur ce point une indifférence et une négligence qu'on a peine à comprendre. Plusieurs la couvrent du prétexte de leurs affaires et de leurs occupations, comme si l'éducation de leurs enfants n'était pas la plus importante de toutes, et comme si la qualité de père devait jamais être effacée par celle de magistrat et d'homme public.

Platon remarque que c'est un défaut assez ordinaire à ceux qui sont chargés du gouvernement de l'État, de négliger le soin de leur propre famille; et dans un dialogue qui a pour titre *Lachès*, il introduit deux hommes des plus considérables d'Athènes, qui reconnaissent avec douleur que, s'ils ont acquis peu de mérite et de gloire, c'était la faute de leurs pères, qui, célèbres d'ailleurs par de grandes actions tant en paix qu'en guerre, et totalement livrés aux affaires d'autrui, n'avaient pris aucun soin de leur éducation, et les avaient abandonnés à eux-mêmes et à leur propre conduite dans un âge où ils avaient le plus de besoin d'être veillés et retenus. Plût à Dieu que bien des enfants n'eussent pas encore aujourd'hui sujet de faire les mêmes plaintes!

Caton le censeur, quoique occupé des plus grandes affaires de l'État, chargé des plus importants emplois, et l'âme des délibérations du sénat, ne tomba pas dans ce défaut, lui qui voulut servir de précepteur à son fils. Paul Émile, au milieu de ses plus grandes occupations, trouvait le temps d'assister aux conférences que faisaient ses enfants, et d'animer leurs études par sa présence. Il fut bien payé de ses peines, et la réputation qu'ils s'acquirent[1] en fut une juste et douce récompense.

Ces grands hommes étaient bien éloignés d'un défaut très-commun maintenant, surtout parmi les grands seigneurs et les gens de guerre, qui ont grand soin de dire et de répéter à leurs enfants qu'ils ne veulent point faire d'eux des docteurs, et qu'ils ne les ont mis au collége que pour leur faire passer quelques années, en attendant qu'ils aient atteint l'âge d'aller à l'académie ou d'entrer dans le service. Un tel discours est capable de ruiner tout le fruit des études, parce qu'il tend directement à étouffer et à éteindre dans l'esprit des jeunes gens toute ardeur d'émulation : au lieu que les parents devraient employer tous leurs soins à faire naître cette émulation, à l'entretenir, à l'augmenter; parce que, si leurs enfants y sont sensibles dans les classes, ils la porteront ensuite dans les emplois qui leur seront confiés, et se piqueront pareillement d'y réussir et de s'y distinguer.

[1] De liberis educandis.

[2] Οὐδὲν οὕτω πιαίνει τον ἵππον, ὡς βασιλέως ὀφθαλμός.

[1] Scipion l'Africain le second fut l'un de ses enfants.

Je reviens au choix d'nn précepteur. Plntarque, dans nn traité que nous avons de lui sur la manière d'élever les jeunes gens, veut qu'on tronve dans les maîtres une vie irrépréhensible, nn caractère d'esprit raisonnable, nn grand fonds d'érudition, et une habileté à conduire formée par une longue expérience. Mais il se plaint amèrement de la négligence ou plutôt de la stupidité des parents qui, dans un choix qui décide pour l'ordinaire du sort et du mérite de leurs enfants ponr toute la vie, s'en rapportent au premier venu, n'ont égard qu'à la recommandation de personnes peu sûres, et poussés par une sordide avarice, vont au rabais dans le choix d'un précepteur, et trouvent que celni qui leur coûte le moins est le meilleur. Il rapporte à ce sujet une parole d'Aristippe, pleine de sens. Un père, surpris qu'il lui demandât mille dragmes pour instruire son fils : Quoi! s'écria-t-il, j'achèterais à ce prix un esclave. Vous en aurez deux pour un, répliqua le philosophe; insinuant par là à ce père avare qu'il ne ferait qu'nn esclave de son fils.

Le poëte satirique fait les mêmes plaintes[1], et ne peut souffrir que les pères et mères, pendant qu'ils font mille folles dépenses ponr leurs bâtiments, leurs meubles, leurs équipages, leur table, épargnent tout pour l'éducation do leurs enfants.

Hos inter sumptus sestertia Quintiliano,
Ut multùm, duos sufficient. Res nulla minoris
Constabit patri quàm filius.

Cratès le philosophe[2] disait qn'il aurait souhaité monter au lieu le plus éminent de la ville, pour crier de là aux citoyens : « Hom« mes de peu de sens, quelle est donc votre « folie, de ne songer qu'à amasser des ri« chesses, et de négliger absolument l'édu« cation de vos enfants pour qui vous dites « que vous les amassez! »

Les parents paient bien cher quelquefois leur nonchalance et leur avarice[3], lorsque, dans la suite, ils ont la douleur de voir que leurs enfants, abandonnés à toutes sortes de désordres, les déshonorent en mille manières, et font souvent plus de dépense en une seule année, pour satisfaire leurs passions, que les parents n'en eussent fait pendant dix années ponr leur procurer une éducation honnête et solide.

Ils doivent donc ne rien épargner pour avoir nn bon précepteur, et se souvenir que le plus noble aussi bien que le plus salutaire usage qu'ils puissent faire de l'or et de l'argent, c'est de s'en servir pour acheter des hommes de mérite, en quelque genre que ce soit, et surtout pour ce qui regarde l'instruction de leurs enfants.

Lorsque Sénèque[1] voulut remettre entre les mains de Néron ses grands biens, qui lui attiraient l'envie, ce prince lui répondit que, quelque grands que parussent ces biens, il y avait des personnes infiniment au-dessous du mérite de Sénèque qui en possédaient davantage. « J'ai honte, lui dit-il, de voir des affran« chis plus riches que vous, et qu'étant le « premier dans mon estime, vous ne soyez « pas le plus grand dans mon empire. » *Pudet referre libertinos, qui ditiores spectantur. Unde etiam rubori mihi est, quòd præcipuus caritate, nondùm omnes fortunâ antecellis.* Je n'examine point si Néron pensait comme il parle ici; mais ce qui est certain, c'est que les parents sensés et raisonnables doivent penser de la sorte, et voir avec quelque peine qu'un intendant, un secrétaire, quelquefois même nn portier, fait chez eux une plus grande fortune qne le précepteur du fils de la maison.

Il faut avouer qu'il y a des pères et des mères, quoique le nombre en soit petit, qui sur ce point ne manquent pas de noblesse et de générosité; et qui, non contents de payer de bons appointements aux précepteurs de leurs enfants, se croient encore obligés de leur assurer ponr toute leur vie nn revenu raisonnable, qui les mette en état de jouir en repos et en liberté du fruit de leurs travaux. Quelle diminution fait sur de grands biens, tels qu'en ont tant de personnes riches, une pension viagère de trente, cinquante, cent

[1] Juven. lib. 3, sat. 7. [v. 186.]
[2] Plut. de Liberis educandis.
[3] Plut. ibid.

[1] Tacit. Annal. lib. 14, cap. 55.

pistoles, plus ou moins, selon les différentes circonstances! Approche-t-elle des services dont elle est le prix? Je lis toujours avec un plaisir singulier le discours admirable que tient à son père le jeune Tobie au sujet du guide qui l'avait conduit pendant son voyage, et le dénombrement qu'il fait des services qu'il en a reçus, dont il expose la grandeur et le nombre avec la même exactitude que s'il devait lui-même en tirer la récompense, et non pas la donner. « Mon père, lui dit-il [1], quelle ré- « compense pouvons-nous lui donner, qui ait « quelque proportion avec les biens dont il « nous a comblés? Il m'a mené et ramené « dans une parfaite santé : il a été lui-même « recevoir l'argent de Gabélus : il m'a fait « avoir la femme que j'ai épousée; il a éloi- « gné d'elle le démon qui la tourmentait; il « a rempli de joie son père et sa mère : il m'a « délivré du poisson qui m'allait dévorer : il « vous a fait voir à vous-même la lumière du « ciel; et c'est par lui que nous nous trouvons « remplis de toutes sortes de biens. Que pou- « vons-nous donc lui donner qui égale tout « ce qu'il a fait pour nous! Mais je vous « prie, mon père, de le supplier de vouloir « bien accepter la moitié de tout le bien que « nous avons apporté. »

Quelle noblesse de sentiments! Le jeune Tobie ne s'imagine pas faire rien de grand pour son guide par une offre si avantageuse; mais il croit qu'il recevra lui-même une grâce dont il se trouvera fort honoré, si le guide daigne accepter son offre : *si fortè dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata sunt, sibi assumere.* Voilà un modèle parfait pour les parents; comme la description qu'il fait des services que son guide lui a rendus en est un aussi pour les précepteurs, qui doivent servir d'anges gardiens à leurs élèves.

Tous les pères ne sont pas en état de faire la fortune des précepteurs de leurs enfants; mais tous sont en état et dans l'obligation de les honorer, de leur marquer toujours beaucoup de considération, et de leur attirer par leur conduite l'estime et le respect des enfants et de toute la famille. Il y doit être regardé et respecté comme le père même : c'est l'idée que les anciens voulaient qu'on eût d'un précepteur.

Di, majorum umbris tenuem et sine pondere terram...
Qui præceptorem sancti voluêre parentis
Esse loco [1].

Quoique tous les parents, ceux même qui ne peuvent donner que des appointements très-médiocres, doivent apporter beaucoup d'attention dans le choix d'un précepteur, il ne faut pas cependant que sur ce point ils portent la délicatesse trop loin, ni qu'ils s'attendent à trouver toutes les qualités qu'on peut désirer dans un bon maître. Rien n'est plus rare qu'un homme qui réunisse en lui toutes ces qualités. Les plus grands seigneurs, les princes même, ont bien de la peine à en trouver de tels. On est souvent obligé de confier l'éducation des enfants à de jeunes précepteurs qui sont sans expérience, et ne peuvent pas encore avoir acquis beaucoup d'érudition. Pourvu qu'ils apportent de la bonne volonté et de la docilité, qu'ils ne manquent pas d'esprit et de jugement, qu'ils aiment le travail, et que surtout ils aient des mœurs pures et un fonds de religion et de piété, on doit être content. Il faut seulement tâcher de les adresser à quelque personne sage et expérimentée dans ce genre, pour la consulter dans les occasions et se conduire par ses avis. Mais ce qui me paraît absolument nécessaire, et à quoi les parents ne doivent jamais manquer, c'est de commencer par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfants quelques livres propres à leur apprendre la manière dont il faut s'y prendre pour les bien élever, tels que sont ceux de M. de Fénélon, et de M. Locke, Anglais, et d'autres pareils. Je souhaiterais que les miens pussent leur être utiles; du moins c'est la vue que j'ai eue en les composant.

Les pères et mères ne doivent point omettre un moyen puissant qu'ils ont entre les mains d'attirer sur leurs enfants la bénédiction de Dieu; c'est de contribuer plus ou moins, selon la mesure de leurs revenus, à la

[1] Tob. 12, 2-4.

[1] Juven. lib. 3, sat. 7. [v. 207.]

subsistance de quelque pauvre écolier, et de l'aider à faire ses études. J'ai reçu autrefois un pareil secours de la libéralité de feu M. Le Pelletier le ministre. J'eus le bonheur de me trouver dans les mêmes classes que messieurs ses enfants [1] au collége du Plessis, et de profiter de l'excellente éducation qu'on leur donnait. Je leur disputais souvent les premières places et les prix. M. Le Pelletier me récompensait comme eux. Je puis dire que pendant tout le cours de mes études il m'a tenu lieu de père, et depuis il m'a toujours témoigné une bonté véritablement paternelle. Il n'y a point de jour dans ma vie, où je ne m'en souvienne; et ma reconnaissance devient d'autant plus vive, que je sens mieux de jour en jour de quel prix est une bonne éducation.

CHAPITRE IV.

DU DEVOIR DES PRÉCEPTEURS.

Il me reste peu de choses à ajouter sur ce sujet, après tout ce que j'en ai dit dans les différentes parties de ce traité.

Les précepteurs tiennent la place des pères et des mères [2] : ils doivent donc en prendre les sentiments, et en avoir la douceur et la tendresse; mais une douceur qui ne dégénère point en mollesse, et une tendresse qui soit réglée par la raison. Rien de ce que feraient les pères et les mères pour leurs enfants ne doit leur paraître au-dessous d'eux; j'entends par là certaines attentions, certains soins pour leur personne et pour leur santé, surtout quand ils sont encore dans un âge tendre, ou malades. Cette attention, ces soins, plaisent infiniment aux parents, et servent beaucoup à leur mettre l'esprit en repos.

Par la même raison qu'ils tiennent la place des pères et des mères, ils ne doivent pas se regarder comme les maîtres absolus des enfants, ni prétendre les gouverner à leur gré et selon leur caprice, sans aucune dépendance des parents, sans les consulter en rien, quelquefois même en défendant aux enfants, sous de grosses peines, de leur rien déclarer de ce qui se passe en particulier. Des maîtres qui n'agissent que par raison et selon les règles n'ont pas besoin d'imposer à leurs disciples ce silence et ce secret qui a quelque chose d'odieux et de tyrannique, et dont les parents ont un juste sujet de se plaindre. En communiquant leur autorité aux maîtres, ils n'ont pas prétendu s'en dépouiller eux-mêmes. Rien n'est plus juste ni plus raisonnable que de les consulter sur ce qui regarde la manière de conduire leurs enfants, d'agir en tout de concert avec eux, de prendre leurs avis, d'entrer dans leurs vues; en un mot, d'avoir de part et d'autre une confiance et une ouverture entière, qui laisse la liberté de se dire mutuellement tout ce que l'on croit pouvoir être utile aux enfants. Je suppose que les parents sont tels qu'ils doivent être, et qu'ils n'exigent rien qui soit contraire à une éducation chrétienne. S'il en était autrement, les précepteurs, en souffrant avec patience et condescendance tout ce qui se peut tolérer, ont la voie des remontrances douces et modérées. Quand elles sont inutiles, il ne leur reste que le parti de se retirer et de quitter un emploi où il ne leur est pas permis de suivre les lumières de leur conscience, ni de s'acquitter de leur devoir; mais de le quitter d'une manière honnête et polie, sans témoigner de mauvaise humeur, et sans rompre avec les parents.

Ce que j'ai dit de la bonne intelligence des précepteurs avec les parents doit s'entendre aussi par rapport au principal d'un collége, quand les enfants y demeurent. C'est à lui premièrement qu'on les confie; c'est lui qui est chargé de la discipline du collége, tant en public qu'en particulier; c'est lui qui répond de tout ce qui s'y passe. Or, sans la subordination dont je parle, il n'est point en état de s'acquitter des devoirs essentiels à la place et à la qualité de principal.

Parmi les vertus d'un bon maître, la vigilance et l'assiduité tiennent un des premiers rangs. Il ne peut les porter trop loin, pourvu que ce soit sans gêne, sans contrainte et sans

[1] Feu M. l'évêque d'Angers, et M. Le Pelletier, ancien premier président.

[2] « Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos « animum, ac succedere se in eorum locum, à quibus sibi « liberi traduntur, existimet. » (QUINT. lib. 2, cap. 2.)

affectation. Il est l'ange gardien des enfants. Il n'y a point de moment où il ne soit chargé de leur conduite. Si son absence ou son inattention (car l'une équivaut à l'autre) donne lieu à l'homme ennemi, qui tourne sans cesse autour d'eux, de leur enlever le précieux trésor de leur innocence, que répondra-t-il à Jésus-Christ qui lui demandera compte de leur âme, et qui lui reprochera d'avoir été moins vigilant pour les garder que le démon pour les perdre? Le malheur est que la plupart des maîtres souvent ne sont avertis de leur obligation sur ce point que par une funeste expérience, qu'ils auraient dû prévenir par une sainte et religieuse sollicitude, qui fait le caractère propre de tout homme préposé à la conduite des autres : *Qui præest, in sollicitudine* [1].

Le soin du maître doit s'étendre sur les domestiques qui servent les enfants, et ce n'est pas là une de ses moindres obligations, quoiqu'elle soit pour l'ordinaire ignorée ou négligée. Car, comme le remarque Quintilien [2], il n'y a pas moins de danger à craindre de la part de domestiques vicieux que de celle des compagnons d'étude, qui pour l'ordinaire ont plus d'éducation et d'honneur : *Nec tutior inter servos malos, quàm ingenuos parùm modestos, conversatio est.* La règle est donc de ne jamais laisser un enfant seul avec les domestiques, à moins qu'on ne soit bien sûr de leur probité et de leur piété; car il s'en trouve de tels, qui ne peuvent être ménagés avec trop de soin par les parents et par les maîtres.

Comme les enfants, surtout dans un âge tendre, ont l'esprit volage et léger, il est bon que le maître, pendant les études même qu'ils font en particulier, ne les perde point de vue Sa présence seule contribue beaucoup à les rendre plus attentifs, en fixant et arrêtant leur imagination; et elle leur épargne bien des distractions et des négligences, qui sont la source des fautes qu'ils font dans leurs compositions, et qui donnent lieu ensuite à des réprimandes et à des punitions que le maître aurait pu prévenir par une attention plutôt assidue qu'incommode et pressante. C'est ce que Quintilien insinue par ces mots : *Assiduus sit potiùs quàm immodicus.*

L'assiduité ne doit point paraître difficile dans le collége, où les maîtres sont absolument libres pendant tout le temps des classes, ce qui les rendrait entièrement inexcusables s'ils y manquaient; au lieu que la même assiduité est fort dure et fort gênante dans les maisons particulières, où le précepteur est chargé de ses écoliers pendant toute la journée. Il est de la sagesse des parents, et je puis dire qu'il est aussi de leur intérêt, de s'appliquer, autant qu'il leur sera possible, à adoucir ce joug, en laissant chaque semaine au maître une liberté entière pendant une après-midi, et prenant sur eux-mêmes le soin de veiller pendant ce temps-là sur leurs enfants Il n'y a point de santé qui puisse soutenir une gêne si continuelle. Un précepteur a besoin de respirer, de voir ses amis, d'entretenir ses connaissances, de consulter sur ses études et sur les difficultés qui se rencontrent dans l'éducation; en un mot, de n'être pas toujours tête à tête avec son écolier. On ne saurait dire combien cette condescendance de la part des parents est propre à encourager les maîtres, et à rendre leur zèle plus vif et plus vigilant.

J'ai déjà averti qu'ils ne doivent jamais agir par passion, par humeur, par caprice. C'est là un des plus grands défauts en matière d'éducation, parce qu'il n'échappe jamais aux yeux clairvoyants des écoliers, qu'il rend presque inutiles toutes les bonnes qualités du maître, et qu'il ôte à ses avis et à ses remontrances presque toute autorité. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ceux qui agissent le plus par humeur sont ceux qui s'en aperçoivent le moins, et que souvent même ils sauraient mauvais gré à quiconque entreprendrait de les en avertir, ce qui est pourtant le meilleur office que leur puisse rendre un ami.

J'ai honte de rapporter ici certains termes injurieux dont on se sert quelquefois à l'égard des écoliers, *cruche*, *bête*, *âne*, *cheval de carrosse*, etc.; et je ne le ferais point, si je ne savais que ces termes se trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Est-ce la raison, est-ce la politesse, est-ce le bon esprit, qui dictent un tel langage? Ne voit-on

[1] Rom. 12, 8.
[2] Lib. 1, cap. 3.

pas clairement qu'il ne peut être que l'effet, ou d'une basse éducation qu'on a reçue, ou d'une grossiéreté d'esprit qui ne sent point ce que c'est que la bienséance, ou d'un caractére violent et emporté qui ne peut se contenir?

Parmi ceux qui se chargent de l'éducation de la jeunesse il y en a plusieurs que l'état serré de leurs affaires, ou même souvent une pauvreté entière, obligent d'entrer dans cette profession, et ils ne doivent point en rougir. Le célébre Origéne enseigna la grammaire pour avoir de quoi subsister, et il eut le bonheur de conserver pendant toute sa vie le souvenir et l'amour de la pauvreté où son père l'avait laissé en mourant. C'est un beau modéle pour les maîtres. Le salaire qu'ils retirent de leurs peines est certainement bien légitime et bien mérité. Je voudrais cependant que ce ne fût point là le seul motif, ni même le motif dominant qui les y engageât; mais que la volonté de Dieu et le désir de se sanctifier y eussent la principale et la première part. La dureté des parents oblige souvent les maîtres à marchander avec eux, et à disputer sur le prix. Il serait à souhaiter que d'un côté la générosité des péres et méres, et de l'autre le désintéressement des maîtres, ôtassent lieu à ces sortes de conventions, qui ont, ce me semble, quelque chose de bas et de sordide. Il est beau, pour les derniers, de compter un peu plus qu'on ne fait ordinairement sur la Providence; et je n'ai jamais vu qu'elle ait manqué à ceux qui s'y sont fiés pleinement.

Si les vues intéressées sont indignes d'un précepteur véritablement chrétien, celles de la vanité et de l'ambition ne le sont pas moins. J'ai toujours admiré ce que dit saint Augustin du motif qui engagea Nébride à se charger de l'instruction de la jeunesse, motif bien opposé aux deux défauts dont je parle ici. Il était ami intime de saint Augustin [1], et avait quitté son pays, ses biens et sa mère, pour le suivre à Milan, sans autre raison que de s'occuper avec son ami à la recherche de la vérité et de la sagesse, qu'ils cherchaient tous deux avec une égale ardeur. Il ne put refuser à ses priéres instantes d'entrer en qualité de sous-maître chez Vérécoude, qui enseignait les belles-lettres à Milan. Ce ne fut point, dit saint Augustin, le désir du gain qui porta Nébride à prendre cet emploi, puisqu'il en aurait trouvé de bien plus importants s'il l'avait voulu; et encore moins des vues de vanité ou d'ambition. Il avait toujours évité de se faire connaître aux grands du monde, n'ambitionnant que l'obscurité d'une retraite paisible, où il pût donner tout son temps à l'étude de la sagesse.

Cet exemple m'en rappelle un autre qui n'est pas moins admirable [1], et qui regarde l'éducation d'un jeune homme de grande qualité. Le pére, plein d'ambition, ne songeait qu'à élever son fils dans les dignités du siécle; et la mére, véritablement chrétienne, qu'à le rendre grand dans le ciel. Elle crut n'y pouvoir réussir que par une sainte éducation; et, pour cela, elle proposa à un solitaire, qu'elle avait prié de venir à Antioche, de quitter sa montagne et sa retraite pour se charger du soin de son fils. Elle l'en conjura d'une manière si vive et si touchante, en lui protestant qu'il répondrait de l'âme de cet enfant, qu'il ne crut pas pouvoir s'en défendre. Le succès répondit à l'espérance de cette pieuse mére. L'enfant, conduit par son excellent précepteur, fit des progrès extraordinaires dans les sciences, et encore plus dans la piété. Gai, civil, affable, honnête à l'égard de tout le monde, il s'insinua, par cet extérieur agréable, dans l'esprit de ses compagnons; ce qui lui donna moyen d'en gagner plusieurs, et de les porter à embrasser la vertu. C'est saint Chrysostôme, témoin oculaire de ce fait, qui en a écrit l'histoire, mais bien plus au long que je ne l'ai rapportée ici.

Ce que je conclus de ces deux exemples, et par où je finis ce chapitre, c'est que la piété est, de toutes les qualités d'un précepteur, la plus essentielle, la plus importante, celle qu'il faut préférer à toutes les autres, et qui y ajoute un prix infini. Elle inspire aux maîtres un zéle, une ardeur, un empressement pour le salut de leurs disciples, qui attirent ordinairement sur eux la bénédiction du ciel. J'ai rapporté ailleurs un bel exemple de ce zéle dans la personne de saint Augustin [1], qui

[1] Confess. lib. 6, cap. 10.

[1] S. Chrysost. de Vitâ monac. lib. 2, cap. 14.

doit servir d'instruction et de modèle à tous les maîtres chrétiens.

CHAPITRE V.

DU DEVOIR DES ÉCOLIERS.

Quintilien prétend avoir renfermé presque tous les devoirs des écoliers dans cet unique avis[2] qu'il leur donne, d'aimer ceux qui les enseignent comme ils aiment les sciences qu'ils apprennent d'eux, et de les regarder comme des pères dont ils tiennent, non la vie du corps, mais l'instruction, qui est comme la vie de l'âme. En effet, ce sentiment de tendresse et de respect suffit pour les rendre dociles pendant leurs études, et pleins de reconnaissance pendant tout le temps de leur vie; ce qui me paraît renfermer une grande partie de ce qu'on attend d'eux.

La docilité[3], qui consiste à se laisser conduire, à bien recevoir les avis des maîtres, et à les mettre en pratique, est proprement la vertu des écoliers, comme celle des maîtres est de bien enseigner. L'une ne peut rien sans l'autre; et, comme il ne suffit pas qu'un laboureur répande de la semence, mais qu'il faut que la terre, après avoir ouvert son sein pour la recevoir, la couve, pour ainsi dire, l'échauffe, l'entretienne et l'humecte, de même tout le fruit de l'instruction dépend de la parfaite correspondance du maître et du disciple.

La reconnaissance pour ceux qui ont travaillé à notre éducation fait le caractère d'un honnête homme, et est la marque d'un bon cœur. Qui de nous[4], dit Cicéron, a été instruit avec quelque soin, à qui la vue, ou même le simple souvenir de ses précepteurs, de ses maîtres, et du lieu où il a été nourri ou élevé, ne fasse un singulier plaisir? Sénèque exhorte les jeunes gens à conserver toujours un grand respect pour leurs maîtres[1], aux soins desquels ils sont redevables de s'être corrigés de leurs défauts, et d'avoir pris des sentiments d'honneur et de probité. Leur exactitude et leur sévérité déplaisent quelquefois dans un âge où l'on est peu en état de juger des obligations qu'on leur a[2]. Mais, quand les années ont mûri l'esprit et le jugement, on reconnaît que ce qui nous donnait de l'éloignement pour eux, je veux dire les avertissements, les réprimandes, et la sévère exactitude à réprimer les passions d'un âge peu prudent et peu considéré, est précisément ce qui le doit faire estimer et aimer. Aussi voyons-nous que Marc-Aurèle[3], l'un des plus sages et des plus illustres empereurs qu'ait eus Rome, remerciait les dieux de deux choses surtout : de ce qu'il avait eu pour lui-même d'excellents précepteurs, et de ce qu'il en avait trouvé de pareils pour ses enfants.

Quintilien, après avoir marqué les différents caractères d'esprit des jeunes gens, nous trace en peu de mots le portrait d'un écolier parfait selon lui, et certainement très-aimable. « Pour moi, dit-il, je veux un enfant que « la louange excite, qui soit sensible à la « gloire, qui pleure quand il se voit vaincu. « Une noble émulation le tiendra toujours en « haleine; un reproche, une réprimande, le « piquera jusqu'au vif; l'honneur lui fera « tout faire. Il ne faut point craindre qu'un

[1] Tome I, Discours prél. p. 61 et suiv.

[2] « Plura de officiis docentium locutus, discipulos id « unum interim moneo, ut præceptores suos non minùs « quàm ipsa studia ament; et parentes esse, non qui- « dem corporum, sed mentium, credant. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 9

[3] « Ut magistrorum officium est, docere; sic discipu- « lorum præbere se dociles : alioqui neutrum sine altero « sufficiet. Et sicut frustrà sparseris semina, nisi illa « præmollitus foverit sulcus, ita eloquentia coalescere « nequit nisi sociatà tradentis accipientisque concordià. » (Id. ibid.)

[4] « Quis est nostrûm liberaliter educatus, cui non edu- « cator, cui non magister suus atque doctor, cui non « locus ille mutus, ubi ipse alitus aut doctus est, cum « gratà recordatione in mente versetur? » (CIC. *pro Planco*, n. 81.)

[1] « Præceptores suos adolescens veneretur ac suspiciat, « quorum beneficio se vitiis exuit, et sub quorum tutelà « positus exercet artes bonas. » (SEN. *Epist.* 83.)

[2] « Tamdiù illos odio habemus, quamdiù graves judi- « camus, et quamdiù beneficia illorum non intelligimus. « Quum jam ætas aliquid prudentiæ collegit, apparet « propter illa ipsa amari a nobis debere, propter quæ « non amabantur, admonitiones, severitatem, et incon- « sultæ adolescentiæ custodiam. » (Id. *de Benef.* lib. 5, cap. 5.)

[3] M. Aurel. lib. 1, § 17.

« tel écolier s'abandonne jamais à la pa-« resse. » *Mihi ille detur puer, quem laus excitet, quem gloria juvet, qui victus fleat. Hic erit alendus ambitu : hunc mordebit objurgatio : hunc honor excitabit : in hoc desidiam nunquàm verebor.*

Quelque cas que fasse Quintilien des qualités de l'esprit, il estime infiniment plus celles du cœur, sans lesquelles il compte les autres pour rien. Dans le même chapitre d'où j'ai tiré les paroles précédentes, il avait déclaré qu'il n'aurait jamais bonne opinion d'un enfant qui mettrait son étude à faire rire en contrefaisant les manières, la mine, et les défauts des autres. Il en rend aussitôt une admirable raison. « Un enfant, dit-il, pour « avoir véritablement de l'esprit, selon moi, « doit être bon et vertueux; autrement, je « l'aimerais mieux un peu lent et tardif « qu'avec un mauvais caractère d'esprit. *Non « dabit mihi spem bonæ indolis, qui hoc imi-« tandi studio petet, ut rideatur. Nam pro-« bus quoque imprimis erit ille verè inge-« niosus : alioqui non pejus dixerim, tardi « esse ingenii, quàm mali.* »

Il nous montre toutes ces qualités dans l'aîné de ses deux enfants, dont il peint le caractère et déplore la perte, d'une manière si éloquente et si touchante, dans la belle préface de son sixième livre. On me permettra d'en insérer ici un petit extrait qui ne sera pas inutile pour les jeunes gens, et où ils trouveront un modèle qui convient fort à leur âge et à leur état.

Après avoir parlé de son cadet qui était mort à l'âge de cinq ans, et avoir décrit les grâces et la beauté de son visage, la gentillesse de ses paroles, la vivacité de son esprit qui commençait à briller à travers les voiles de l'enfance, il passe à son aîné. « Il me res-« tait après cela, dit-il, mon fils Quintilien[1], « qui était tout mon plaisir, toute mon espé-« rance, et il pouvait suffire pour ma conso-« lation. Car, entré déjà dans sa dixième an-« née, ce n'était plus des fleurs qu'il montrait « comme son jeune frère, mais des fruits tout « formés, et dont l'attente ne pouvait plus « tromper... J'ai bien de l'expérience, mais « je n'ai jamais vu dans aucun enfant, je ne « dis pas seulement tant de belles dispositions « pour les sciences, ni tant de goût et d'in-« clination pour l'étude (ses maîtres le sa-« vent), mais tant de probité, de naturel, de « bonté d'âme, de douceur, de penchant à « faire plaisir et à obliger, que j'en ai connu « en lui.

« Il avait, outre cela, tous les avantages « que donne la nature[1] : un son de voix char-« mant, une physionomie douce, une facilité « surprenante à bien prononcer les deux lan-« gues, comme s'il eût été également né pour « l'une et pour l'autre.

« Mais tout cela n'était encore que des espé-« rances[2]. Je fais bien plus de cas de ses « rares vertus, de son égalité d'âme, de sa « fermeté, de la force avec laquelle il se roi-« dissait contre les craintes et les douleurs. « Car avec quel étonnement des médecins « a-t-il supporté une maladie de huit mois! « Sur le point de mourir, il me consolait lui-« même et me défendait de le pleurer. Son « esprit s'égarait-il quelquefois dans ces der-« niers moments, il n'était occupé pendant « ces rêveries que de sciences et d'études. « O vaines et trompeuses espérances! etc. »

Y a-t-il beaucoup de jeunes gens parmi nous, dont on puisse dire avec vérité autant de bien qu'en dit ici Quintilien de son fils? Quelle honte serait-ce pour eux, si, nés et élevés dans le christianisme, ils n'avaient pas même les vertus des enfants païens! Je ne crains point de le répéter encore ici : docilité,

[1] « Unâ post hæc Quintiliani mei spe ac voluptate nite-« bar : et poterat sufficere solatio. Non enim flosculos, « sicut prior, sed, jam decimum ætatis ingressus annum, « certos atque deformatos fructus ostenderat. Juro... has « me in illo vidisse virtutes ingenii ; non modò ad per-« cipiendas disciplinas, quo nihil præstantius cognovi « plurima expertus, studiique jam tùm non coacti (sciunt « præceptores), sed probitatis, pietatis, humanitatis, li-« beralitatis... »

[1] « Etiam illa fortuita aderant omnia, vocis jucunditas « claritasque, oris suavitas, et in utràcumque linguâ, « tanquam ad eam demùm natus esset, expressa proprie-« tas omnium litterarum. »

[2] « Sed hæc spes adhuc. Illa majora : constantia, gra-« vitas, contra dolores etiam ac metus robur. Nam quo « ille animo, quâ medicorum admiratione, mensium octo « valetudinem tulit! Ut me in supremis consolatus est! « Quàm, etiam deficiens, jamque non noster, ipsum il-« lum alienatæ mentis errorem circa solas litteras non « habuit! »

obéissance; respect pour les maîtres, porté jusqu'à la tendresse, et source d'une reconnaissance éternelle; ardeur pour l'étude, et goût merveilleux pour les sciences; éloignement du vice et du désordre; fonds admirable de probité, de bonté, de douceur, d'honnêteté, de libéralité; patience même, courage et grandeur d'âme dans le cours d'une longue maladie. Que manque-t-il donc à toutes ces vertus? Ce qui seul pouvait les rendre véritablement dignes de ce nom, et devait en être comme l'âme et en faire tout le prix, le don précieux de la foi et de la piété, la connaissance salutaire du médiateur, un désir sincère de plaire à Dieu et de lui rapporter toutes ses actions.

Voilà ce qui relève infiniment toutes les autres qualités des enfants chrétiens, et ce qui seul mérite de leur être proposé comme un modèle parfait et digne en tout d'être imité. Ils peuvent le trouver dans deux saints illustres, dont la science et la vertu ont fait tant d'honneur à l'Eglise, je veux dire saint Basile et saint Grégoire de Nazianze.

Ils étaient tous deux sortis de familles fort nobles selon le monde, et encore plus selon Dieu. Ils naquirent presque en même temps; et leur naissance fut le fruit des prières et de la piété de leurs mères, qui dés ce moment même les offrirent à Dieu, dont elles les avaient reçus. Celle de saint Grégoire, le lui présentant dans l'église, sanctifia ses mains par les livres sacrés qu'elle lui fit toucher.

Ils avaient l'un et l'autre tout ce qui rend les enfants aimables, beauté de corps, agrément dans l'esprit, douceur et politesse dans les maniéres.

Leur éducation fut telle qu'on peut se l'imaginer dans des familles où la piété était, s'il est permis de parler ainsi, héréditaire et domestique, et où pères, mères, fréres, sœurs, aïeuls de côté et d'autre, étaient tous des saints, et la plupart des saints fort illustres.

Le naturel heureux que Dieu leur avait accordé fut cultivé avec tout le soin possible. Après les études domestiques, on les envoya séparément dans les villes de la Grèce qui avaient le plus de réputation pour les sciences, et ils y prirent les leçons des plus excellents maîtres.

Enfin ils se rejoignirent à Athénes. On sait que cette ville était comme le théâtre et le centre des belles-lettres et de toute érudition. Elle fut aussi comme le berceau de l'amitié fameuse de nos deux saints; ou du moins elle servit beaucoup à en serrer les nœuds d'une manière plus étroite. Une aventure assez extraordinaire y donna occasion. Il y avait à Athènes une coutume fort bizarre par rapport aux écoliers nouveaux venus, qui s'y rendaient de différentes provinces. On commençait par les introduire dans une assemblée nombreuse de jeunes gens comme eux, et là on leur faisait essuyer mille brocards, mille railleries, mille insolences; après quoi on les menait aux bains publics en cérémonie, à travers la ville, escortés et précédés par tous ces jeunes gens qui marchaient deux à deux. Lorsqu'on y était arrivé, toute la troupe s'arrêtait, jetait de grands cris, et faisait mine de vouloir enfoncer les portes, comme si l'on refusait de les leur ouvrir. Quand le nouveau venu y avait été admis, pour lors il recouvrait sa liberté. Grégoire, qui était arrivé le premier à Athènes, et qui sentait combien cette ridicule cérémonie était contraire et coûterait au caractère grave et sérieux de Basile, eut assez de crédit parmi ses compagnons pour l'en faire dispenser. Ce fut là [1], dit saint Grégoire de Nazianze, dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de cette aventure, ce qui donna lieu à notre sainte amitié, ce qui commença à allumer en nous cette flamme qui depuis ne s'éteignit jamais, et ce qui perça nos cœurs d'un trait qui y demeura toujours. Heureuse Athènes, s'écrie-t-il, et source de tout mon bonheur! Je n'y étais allé que pour acquérir de la science: et j'y découvris le plus précieux de tous les trésors, un ami tendre et fidèle: plus heureux en cela que Saül, qui, ne cherchant que des ânesses, trouva un royaume.

Cette liaison, formée et commencée comme je viens de le dire, se fortifia toujours de plus en plus, surtout lorsque ces deux amis, qui n'avaient rien de secret l'un pour l'autre, s'ouvrant mutuellement leurs cœurs, eurent

[1] Τοῦτο ἡμῖν τῆς φιλίας προοίμιον· ἐντεῦθεν ὁ τῆς συναφείας σπινθήρ· οὕτως ἐπ' ἀλλήλοις ἐτρώθημεν.

reconnu qu'ils avaient tous deux le même but et cherchaient le même trésor, je veux dire la sagesse et la vertu. Ils vivaient sous le même toit, mangeaient à la même table, avaient les mêmes exercices et les mêmes plaisirs, et n'étaient, à proprement parler, qu'une même âme : union merveilleuse, dit saint Grégoire, qui ne peut être réellement produite que par une amitié chaste et chrétienne.

Nous aspirions tous deux également à la science, objet le plus capable d'exciter des sentiments d'envie et de jalousie; et néanmoins, absolument exempts de cette passion subtile et maligne, nous ne connaissions et n'éprouvions entre nous qu'une noble émulation. Chacun de nous, plus sensible à la gloire de son ami qu'à la sienne propre, cherchait, non à l'emporter sur lui, mais à lui céder et à l'imiter.

Notre principale étude et notre unique but était la vertu. Nous songions à rendre notre amitié éternelle en nous préparant nous-mêmes à la bienheureuse immortalité, et en nous détachant de plus en plus de l'amour des choses de la terre. Nous prenions pour conducteur et pour guide la parole de Dieu. Nous nous servions nous-mêmes de maîtres et de surveillants, en nous exhortant mutuellement à la piété; et je pourrais dire, s'il n'y avait point quelque sorte de vanité à s'exprimer ainsi, que nous nous tenions lieu de règle l'un à l'autre pour discerner le faux du vrai, et le bon du mauvais.

Nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étaient pétulents, violents ou déréglés dans leurs mœurs; et nous ne fréquentions que ceux qui, par leur modestie, leur retenue et leur sagesse, pouvaient nous aider et nous soutenir dans le bon dessein que vous avions, sachant qu'il en est des mauvais exemples comme des maladies contagieuses, qui se communiquent aisément.

Ces deux saints, et l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens, brillèrent toujours parmi leurs compagnons par la beauté et la vivacité de leur esprit, par leur assiduité au travail, par le succès extraordinaire qu'ils eurent dans toutes leurs études, par la facilité et la promptitude avec laquelle ils saisirent toutes les sciences qu'on enseignait à Athènes, belles-lettres, poésie, éloquence, philosophie; mais ils se distinguèrent encore plus par une innocence de mœurs qui était alarmée à la vue du moindre danger, et qui craignait jusqu'à l'ombre du mal. Un songe qu'eut saint Grégoire dans sa plus tendre jeunesse, et dont il nous a laissé en vers une élégante description, contribua beaucoup à lui inspirer de tels sentiments. Pendant qu'il dormait, il crut voir deux vierges de même âge et d'une égale beauté, vêtues d'une manière modeste, et sans aucune de ces parures que recherchent les personnes du siècle. Elles avaient les yeux baissés en terre[1], et le visage couvert d'un voile qui n'empêchait pas qu'on n'entrevît la rougeur que répandait sur leurs joues une pudeur virginale. Leur vue, ajoute le saint, me remplit de joie; car elles me paraissaient avoir quelque chose au-dessus de l'humain. Elles, de leur côté, m'embrassèrent et me caressèrent comme un enfant qu'elles aimaient tendrement; et, quand je leur demandai qui elles étaient, elles me dirent, l'une, qu'elle était la pureté[2], et l'autre la continence[3], mais toutes deux les compagnes de Jésus-Christ, et les amies de ceux qui renoncent au mariage pour mener une vie céleste. Elles m'exhortèrent d'unir mon cœur et mon esprit au leur, afin que, m'ayant rempli de l'éclat de la virginité, elles pussent me présenter devant la lumière de la Trinité immortelle. Après ces paroles elles s'envolèrent au ciel, et mes yeux les suivirent le plus loin qu'ils purent.

Tout cela n'était qu'un songe, mais qui fit un effet très-réel sur le cœur du saint. Il n'oublia jamais cette image si agréable de la chasteté, et il la repassait avec plaisir dans son esprit. Ce fut, comme il le dit lui-même, une étincelle de feu qui, s'enflammant de plus en plus, l'embrasa d'amour pour une continence parfaite.

Ils avaient grand besoin, lui et Basile, d'une

[1] Κρηδέμνῳ δ' ἐφύπερθε καρήατα ἠδὲ παρειὰς
Κρυψάμεναι, κατὰ γῆς ἑσταότ' ὄμματ' ἔχον·
Αἰδόος ἀμφοτέρῃσιν ἐπέτρεπε καλὸν ἔρευθος,
Ὅσσον εὐνήτων φαίνεθ' ὑπ' ἐκ φαρέων.

[2] Ἁγνεία.

[3] Σωφροσύνη.

telle vertu pour se soutenir au milieu des périls d'Athènes, la ville du monde la plus dangereuse pour les mœurs, à cause de ce concours extraordinaire de jeunes gens qui s'y rendaient de toutes parts, et qui y apportaient chacun leurs vices et leurs dérèglements. Mais, dit saint Grégoire, nous eûmes le bonheur d'éprouver dans cette ville corrompue quelque chose de pareil à ce que disent les poëtes d'un fleuve qui conserve la douceur de ses eaux au milieu de l'amertume de celles de la mer, et d'un animal qui subsiste au milieu du feu. Nous n'avions aucun commerce d'amitié avec les méchants. Nous ne connaissions à Athènes que deux chemins : l'un qui nous conduisait à l'église et aux saints docteurs qui y enseignaient; l'autre qui nous menait aux écoles, et chez nos maîtres de littérature. Pour ceux qui conduisaient aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, aux festins, nous les ignorions absolument.

Il semble que des jeunes gens de ce caractère, qui se séparaient de toute société, qui n'avaient aucune part aux plaisirs et aux divertissements de ceux de leur âge, dont la vie pure et innocente était une censure continuelle du dérèglement des autres, devaient être en butte à tous leurs compagnons, et devenir l'objet de leur haine ou du moins de leur mépris et de leurs railleries. Ce fut tout le contraire; et rien n'est plus glorieux à la mémoire de ces deux illustres amis, et, j'ose le dire, ne fait plus d'honneur à la piété même, qu'un tel événement. Il fallait en effet que leur vertu fût bien pure, et leur conduite bien sage et bien mesurée, pour avoir su, non-seulement éviter l'envie et la haine, mais s'attirer généralement l'estime, l'amour, le respect de tous leurs compagnons.

C'est ce qui parut d'une manière bien éclatante, lorsqu'on apprit qu'ils songeaient à quitter Athènes pour retourner dans leur patrie. La douleur fut universelle. Les cris et les plaintes retentissaient de toutes parts. Les larmes coulèrent de tous les yeux. Ils allaient perdre, disaient-ils, tout l'honneur de leur ville et la gloire de leurs écoles. Les maîtres et les écoliers, joignant aux prières et aux plaintes la force et la violence, protestaient qu'ils ne les laisseraient point aller, et qu'ils ne consentiraient jamais à leur départ. Il fallut effectivement que l'un d'eux cédât à un empressement si extraordinaire, et que l'on pourrait plutôt appeler une violente conspiration : ce fut Grégoire. On peut juger quelle fut sa douleur.

Je ne sais s'il est possible d'imaginer un modèle plus parfait pour les jeunes gens que celui que je viens d'exposer à leurs yeux, où l'on trouve réunis tous les traits qui peuvent rendre la jeunesse aimable et estimable : noblesse du sang, beauté d'esprit, ardeur incroyable pour l'étude, succès merveilleux dans toutes les sciences, manières polies et honnêtes, modestie étonnante au milieu des louanges et des applaudissements publics, et, ce qui relève infiniment toutes ces qualités, une piété et une crainte de Dieu que les mauvais exemples ne firent qu'accroître et fortifier. On peut lire, dans le troisième tome des lettres de M. du Guet, un caractère admirable de ces deux grands saints, composé exprès pour des écoliers qui répondaient sur quelques-uns de leurs traités.

Outre les exemples de quelques saints illustres du christianisme, tels que les deux que j'ai proposés, il est bon que les jeunes gens en cherchent eux-mêmes dans les livres sacrés. Ils y trouveront le jeune Samuel, qui, par sa piété et sa vertu, se rendait également agréable à Dieu et aux hommes : *Puer autem Samuel proficiebat atque crescebat, et placebat tam Domino quàm hominibus* [1]. Ils y admireront un saint roi qui dès l'âge de huit ans, marchant sur les traces de David, fut toujours attentif à plaire en tout à Dieu : *Fecit quod placitum erat coram Domino, et ambulavit per omnes vias David patris sui* [2]. Ils y verront Tobie le père, après avoir passé lui-même sa jeunesse dans l'innocence, en fuyant la compagnie de ceux qui allaient adorer les veaux d'or, en ne faisant paraître rien de puéril dans sa conduite, et gardant exactement toutes les observances de la loi dès l'âge le plus tendre : *Solus fugiebat consortia omnium... Nihil puerile gessit in opere* [3]*... Hæc et his similia secundùm legem Dei puerulus obser-*

[1] 1 Reg. 3, 26.
[2] 4 Ibid. 22, 2.
[3] Tob. cap. 1.

vabat; ils le verront, dis-je, élever son fils de la même sorte, en lui enseignant dès son enfance à craindre Dieu et à s'abstenir de tout péché : *Quem ab infantiâ timere Deum docuit, et abstinere ab omni peccato* [1]. Ils seront surpris de trouver, longtemps avant le christianisme, un courage véritablement héroïque et chrétien dans les sept frères Machabées, tous déterminés à mourir par les plus cruels supplices plutôt que de violer la loi de Dieu : *Parati sumus mori, magis quàm patrias Dei leges prævaricari* [2].

Mais c'est dans la source même de la sainteté et de la piété qu'ils doivent aller puiser leurs sentiments, c'est-à-dire dans Jésus-Christ, qui, pour sanctifier l'enfance et l'adolescence, a bien voulu naître enfant, et dans la suite donner aux jeunes gens l'exemple de toutes les vertus qui leur conviennent, par son exactitude à aller au temple aux jours marqués, par son attention à écouter les docteurs, par la sagesse et la modestie de ses réponses; par son application à faire l'œuvre de son père, et à exécuter ses ordres, sans consulter en cela ni le sang ni la nature; par sa parfaite soumission à ses parents; enfin par le soin qu'il a pris de faire paraître au dehors devant Dieu et devant les hommes, à mesure qu'il avançait en âge, des progrès sensibles de la grâce et de la sagesse, dont il avait reçu la plénitude dès le premier moment de son incarnation.

[1] Tob. cap. 1.
[2] 2 Machab. 7, 2.

Conclusion de cet ouvrage.

Me voici arrivé à la fin de mon ouvrage. Je crois ne l'avoir entrepris que par des vues du bien public, pour être de quelque secours, si je le pouvais, aux jeunes gens et à ceux qu'on charge de leur éducation. Je n'ai point cherché à y rien dire qui pût faire la moindre peine à aucun de mes confrères, ni à qui que ce soit. Si pourtant cela était arrivé contre mon dessein, et sans que je m'en fusse aperçu, je les prie de ne pas me l'imputer, et d'interpréter en bonne part ce qui me sera échappé sans mauvaise intention.

Après cet avertissement, il ne me reste qu'à prier celui qui est le maître unique des hommes; de qui vient toute lumière et tout don excellent; qui dispense les talents comme il lui plaît, et qui en donne le bon usage; à qui seul il appartient de parler au cœur aussi bien qu'à l'esprit : de le prier, dis-je, qu'il veuille répandre sa bénédiction sur cet ouvrage, sur l'auteur, sur les enfants, sur les pères, les mères, les maîtres, les domestiques; en un mot, sur tous ceux qui sont employés à l'éducation de la jeunesse, en quelque lieu et dans quelque collége qu'ils soient : et en particulier qu'il daigne verser abondamment ses grâces sur l'université de Paris, y conserver et y augmenter de plus en plus non-seulement le goût des sciences et de l'étude, qui y a toujours régné, mais encore plus celui de la piété et de la religion, qui en a fait jusqu'ici la plus solide gloire. *Amen.*

FIN DU TRAITÉ DES ÉTUDES.



ŒUVRES DIVERSES.

LETTRES.

Extrait d'une lettre du prince royal de Prusse, écrite de Renusberg, le 22 janvier 1737, à M. Thiriot.

Faites de ma part, je vous prie, une visite à l'illustre M. Rollin que j'estime et considère. Le plaisir que m'a causé la lecture de son Histoire, et de la manière d'étudier les humanités, m'engage à l'en remercier. C'est un acte de reconnaissance que je crois lui devoir. Il développe les événements de l'histoire ancienne avec beaucoup d'art et de noblesse. Les maximes qu'il prescrit mettent dans un jour avantageux les sentiments de son cœur. Je lui souhaite, pour le bien de la société et pour l'honneur de la France, une longue vie. Ce vœu est intéressé, à la vérité; mais il est bien permis de l'être à ce prix.

Je suis, monsieur, votre affectionné

FRÉDÉRIC.

***Réponse de M. Rollin**, du 9 février 1737.*

Monseigneur,

Les termes me manquent pour témoigner à votre Altesse royale la vive reconnaissance dont m'a pénétré l'honneur qu'elle m'a fait de se souvenir de moi, et de me prévenir d'une manière si noble et si obligeante. Ce que vous avez ordonné qu'on me déclarât de votre part, monseigneur, au sujet de mes ouvrages, est le témoignage le plus flatteur que je puisse désirer. Le comble des vœux d'un auteur est de se voir estimé et loué par un prince d'un goût si délicat, et qui écrit dans une langue étrangère avec tant d'élégance, de justesse et de dignité. C'est pourtant, monseigneur, ce qui me touche le moins dans ce qu'il vous a plu d'écrire à mon sujet. La bonté et l'effusion de cœur avec laquelle votre Altesse royale s'exprime, et un vif amour du bien public, qui paraît animer tous ses sentiments, me remplissent d'une bien plus juste admiration, parce que ce sont là les grandes vertus d'un prince. Tout ce que je dois craindre, c'est que ce bon cœur et cet amour du bien public ne vous aient aveuglé en ma faveur. Mais, quand cela serait ainsi, je me donnerais bien de garde de songer à vous tirer d'erreur. J'ai trop d'intérêt à conserver une estime qui m'est si glorieuse. J'ose dire, monseigneur, que je la mérite, non par mes ouvrages, mais par la respectueuse reconnaissance et la profonde vénération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De votre Altesse royale,

Le très-humble et très-obéissant serviteur

C. ROLLIN.

Lettre du prince royal de Prusse à M. Rollin, en réponse à la lettre que celui-ci avait eu l'honneur de lui écrire pour le remercier de son compliment.

A Renusberg, ce 20 de février 1737.

Monsieur,

Vous vous êtes si bien dépeint dans vos ouvrages (peut-être sans le savoir), que je vous connais aussi intimement que si j'avais la satisfaction de vous avoir fréquenté longtemps.

Je respecte en vous, monsieur, le caractère d'un homme de probité, d'un homme intègre, et qui, rempli d'amour pour le genre humain, ne borne pas ses travaux à enseigner, mais à former les mœurs des personnes de tout âge. La France vous sera redevable, avec le temps, d'un peuple de héros, d'un peuple de savants que vous avez instruits, et qui, n'ayant pour but que la solide gloire, feront consister leur véritable grandeur dans des sentiments de cœur épurés de tout vice, et uniquement portés à la vertu. Nos Allemands, plus dociles à vos leçons qu'à celles de leurs parents, vont s'empresser à marcher dans la carrière que vous leur avez ouverte. La vertu, dépeinte avec les vives et belles couleurs dont vous composez son coloris, trouve des attraits pour un chacun, et vous assurez son triomphe en diffamant le vice jusque sous l'appareil de la grandeur du rang et de la plus splendide magnificence. C'est là votre ouvrage, et c'est sans contredit par quoi vous égalez votre réputation à celle des souverains et des monarques.

Je me trouve fort flatté de ce que vous voulez bien distinguer ma faible voix dans un concert de tant de milliers de personnes qui chantent vos louanges.

Je vous ai une reconnaissance particulière de votre Histoire Ancienne, et je me crois obligé de vous la témoigner. Mon estime vous est acquise : elle vous était due il y a longtemps. C'est un tribu que votre mérite

est en droit d'exiger de toute le monde; je serai toujours avec ces mêmes sentiments,

Monsieur,

Votre très-affectionné

FRÉDÉRIC.

Lettre de M. Rollin du 4 de mai 1737, en envoyant le tome onzième de l'Histoire Ancienne.

Monseigneur,

Souffrez que j'aie l'honneur de présenter à votre Altesse royale le onzième volume de mon Histoire Ancienne. Le bon accueil qu'elle a fait à ceux qui l'ont précédé me fait espérer qu'elle voudra bien encore recevoir favorablement celui-ci. Je souhaite, monseigneur, qu'il soutienne auprès de vous la réputation de ses aînés. Je me trouve heureux de pouvoir fournir à votre Altesse royale quelque lecture capable de l'amuser agréablement dans des moments de loisir dont elle sait faire un si bon usage. Il est rare de trouver des princes qui aient un goût aussi déclaré pour tout ce qui regarde les belles-lettres et les sciences. Outre le plaisir qu'elles vous causent, monseigneur, (et en est-il un plus solide?) elles vous rendent avec usure une partie de l'honneur que vous leur faites, en vous attirant l'estime et l'admiration de tous ceux qui apprennent avec quelle ardeur et quel succès vous vous y appliquez. La naissance fait les princes, mais le mérite seul fait les grands princes: celui de cultiver et de protéger les sciences et les savants n'en est pas un médiocre; et quand il se trouve joint aux autres grandes qualités, il ne contribue pas peu à en relever le prix et l'éclat, comme on le voit dans le second Scipion l'Africain. Vous ne me saurez pas mauvais gré, monseigneur, de vous comparer à cet illustre Romain, dans l'éloge duquel les historiens font entrer ce goût exquis pour les belles-lettres, qui vous est commun avec lui, et qui vous distingue de presque tous les princes de notre temps. J'y trouve bien mon intérêt, puisque c'est ce goût exquis qui m'a procuré les témoignages d'estime, j'ai pensé dire et d'amitié, que vous m'avez donnés d'une manière si touchante. J'en conserverai toute ma vie une vive reconnaissance; et je me ferai gloire d'être avec un profond respect et un parfait dévouement,

Monseigneur,

De votre Altesse royale,

Le très-humble, etc.

Réponse du prince royal de Prusse à la lettre précédente.

A Ruppin, le 14 mai 1737.

Monsieur,

J'ai reçu avec bien du plaisir les deux derniers volumes de l'Histoire Ancienne que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous ajoutez aux obligations que je vous ai déjà celle d'un nouveau plaisir que la lecture de votre bel ouvrage m'a causé. Je l'ai lu, je l'ai dévoré, et je le relirai encore.

S'il est certain que les génies heureux, ces hommes que le ciel a donés de talents d'une manière si distinguée, sont obligés de les employer pour l'utilité publique, il n'en est pas moins sûr que le public, et chaque individu en particulier, doit reconnaître les peines et les recherches de ceux qui travaillent pour lui. Je m'acquitte de ce devoir, et je vous paie avec un peu de fumée le plaisir très-réel que je dois à vos soins et à vos peines.

Je vous prie de croire que je m'intéresse véritablement à votre conservation. Je me flatte, avec une grande partie du public, que l'Histoire Ancienne ne sera pas le dernier fruit de votre plume.

Dans mes complaintes au ciel des injustices qui m'affligent, il y entrera tout un article de ce qu'il ne vous a pas fait immortel.

Je suis avec une estime toute particulière,

Monsieur Rollin,

Votre très-affectionné

FRÉDÉRIC.

Lettre de M. Rollin du 20 août 1738.

Monseigneur,

Votre Altesse royale, par les marques d'estime et de bonté qu'elle m'a données jusqu'ici, m'a mis en droit de lui présenter tous les ouvrages que je pourrai composer dans la suite. Je prends donc la liberté, monseigneur, de vous envoyer les deux derniers tomes de l'Histoire Ancienne et le premier de l'Histoire Romaine. J'ai grand intérêt que ce nouvel ouvrage trouve auprès de votre Altesse royale un accès aussi favorable que le premier. Les lettres obligeantes qu'il vous a plu de m'écrire au sujet de l'Histoire Ancienne ont été pour moi l'approbation la plus flatteuse que je pusse souhaiter. Beaucoup de personnes à qui je les ai lues m'ont fort pressé de les rendre publiques en les joignant à mes livres, et j'y étais assez porté de moi-même. Peut-être que l'amour-propre, qui est bien subtil, m'inspirait ce désir; car rien ne pouvait me faire plus d'honneur. Il me semble pourtant que mon principal motif était de faire connaître dans tous les pays où mes livres sont portés un prince qui pense et parle en prince, qui à toutes les autres qualités dignes de sa naissance en joint une assez rare dans les personnes de votre rang, monseigneur, qui est d'aimer les belles-lettres et les sciences, de les cultiver avec goût et succès, sans préjudice aux devoirs essentiels de leur état, de protéger et d'honorer ceux qui en font profession, et par là de les porter à se rendre de plus en plus utiles au public. C'étaient là, monseigneur, si je ne me trompe, mes vues. Mais le respect que je dois à votre Altesse royale, et la crainte de lui déplaire, m'ont arrêté tout court. Les mêmes raisons m'ont empêché de donner communication de ces lettres par écrit à qui que ce soit, quoique j'en aie été fort sollicité, excepté à la reine seule, qui, après m'en avoir demandé la lecture, a souhaité que je lui en donnasse copie. Que ne dois-je point faire et quels intérêts ne devais-je point sacrifier pour me conserver l'estime d'un prince qui, oubliant ce qu'il est et ce que je suis, m'a prévenu avec une bonté et une amitié (car j'ose me servir de ce terme), dont je ne perdrai jamais le souvenir?

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et le plus parfait dévouement,

Monseigneur,

De votre Altesse royale

Le, etc.

Réponse du prince royal de Prusse à la lettre précédente.

A Remusberg, le 4 septembre 1738.

Monsieur,

Vous vous êtes attiré si fort ma confiance par l'Histoire Ancienne que vous avez écrite, que je suis persuadé de l'excellence de tout ce qui sortira de votre plume; j'attends vos productions nouvelles avec toute l'impatience d'un lecteur affamé de bonne lecture: très-peu capable de leur donner du prix par mes suffrages, je n'ai de capacité que pour en sentir les beautés et pour les admirer.

Je vous remercie en particulier du plaisir que me procurent vos soins, et de ce que vous voulez bien m'envoyer vos nouveaux ouvrages. Je souhaite de tout mon cœur que le Thucydide de notre siècle puisse voir prolonger le fil de ses jours comme ceux du roi Ézéchias: ce vœu vous paraîtra peut-être intéressé par la part que je prends aux ouvrages que vous publierez; mais je puis vous assurer que l'estime que j'ai pour votre personne n'y participe pas moins. Un sage historien est un phénix bien rare, et ce que je puis souhaiter de mieux aux grands hommes de ce siècle, c'est que dans les âges futurs ils trouvent des Rollins pour écrire leur histoire.

Puissiez-vous jouir longtemps de l'estime de vos contemporains, et me procurer maintes et maintes fois le plaisir de vous remercier et d'applaudir à vos nouveaux écrits.

Je vous envisage, vous autres savants, comme ceux qui doivent servir de phare et de fanal au faible genre humain, comme des étoiles qui devez nous éclairer dans toutes sortes de sciences, et comme des hommes qui pensent pour nous, tandis que nous agissons pour eux.

Jugez donc, monsieur, si je me départirai jamais de l'estime véritable avec laquelle je suis,

Monsieur Rollin,

Votre très-affectionné ami,

Frédéric.

Lettre de M. Rollin, en envoyant le tome second de l'Histoire Romaine.

Du 8 juin 1739.

Monseigneur,

Quoique votre Altesse royale connaisse parfaitement l'histoire dont je prends la liberté de lui envoyer le second tome, qui sera bientôt suivi du troisième; je me persuade néanmoins que les grandes qualités des héros qu'elle vous remet sous les yeux, et qui sont si fort de votre goût, vous en rendent toujours la lecture agréable et nouvelle. Vous y reconnaîtriez une grande ressemblance de caractère entre votre Altesse royale et plusieurs des plus fameux Romains, si votre modestie ne vous rendait distrait sur ce point. Ils connaissaient bien en quoi consistent la solide gloire et la véritable grandeur, et ils ne se laissaient point éblouir par le vain éclat de certaines qualités et de certains avantages extérieurs, qui peuvent exciter l'admiration du vulgaire, mais qui, dans le fond, ne rendent point les hommes plus estimables, parce qu'à proprement parler, c'est par le cœur que les hommes sont tout ce qu'ils sont. Les lettres dont votre Altesse royale a daigné m'honorer me paraissent toutes remplies de ces sentiments. Je les garde très-soigneusement comme un titre de noblesse pour moi, et une preuve bien glorieuse des marques d'estime et de considération que mes ouvrages m'ont attirées de votre part. Quoique je m'en sente peu digne, comme je compte n'en être redevable qu'à votre bonté, j'espère que votre Altesse voudra bien me les continuer.

Je suis avec la plus vive reconnaissance et le plus parfait dévouement,

Monseigneur,

De votre Altesse royale,

Le, etc.

Réponse du prince royal de Prusse à la lettre précédente.

A Berlin, ce 4 juillet 1739.

Monsieur Rollin,

J'ai vu par votre lettre que vous m'envoyez le second tome de votre Histoire Romaine; je ne doute point que ce nouvel ouvrage ne réponde aux excellentes productions que nous avons de votre plume, et à l'idée avantageuse qu'en a le public.

La carrière que vous courez vous donne le droit de faire la leçon aux souverains; vous pouvez leur faire entendre la voix de la vérité que la flatterie rend inaccessible au trône; il vous est permis de fouetter le vice ceint du diadème sur le dos des tyrans et des monstres dont fourmillent les annales de l'univers, et de corriger d'une manière indirecte ceux dont le rang fait respecter jusqu'aux défauts. Je souhaite pour le bien de l'humanité que vous puissiez rendre les rois hommes, et les princes citoyens; je suis sûr que ce serait la plus belle récompense de vos peines, et peut-être le plus digne salaire que jamais historien ait obtenu.

Je vous prie de croire que je m'intéresse vivement à votre gloire, et que je ne suis pas moins charmé de vos ouvrages que je me réjouis de l'état vigoureux et robuste de votre santé.

Veuille le ciel prolonger des jours dont vous faites un usage si salutaire, et vous combler de toutes les bénédictions que je vous souhaite!

Je suis,

Monsieur Rollin,

Votre très-affectionné

Frédéric.

Lettre de M. Rollin, du 19 *septembre* 1739.

Monseigneur,

Je me rendrais indigne des bontés que votre Altesse royale a eues jusqu'ici pour moi, si je manquais à vous témoigner la part que j'ai prise à ce que le roi votre père

a fait tout récemment en votre faveur. Toutes les grandeurs, toutes les fortunes du monde ne sont rien sans la paix de l'âme et sans une certaine douceur intime que répand dans le cœur une union parfaite entre des personnes que la nature et le sang lient ensemble par des nœuds si étroits. Je souhaite, monseigneur, que cette union, qui fait le bonheur de la vie, aille toujours en croissant, et ne laisse rien dans votre esprit qui en puisse troubler la tranquillité et la joie.

Votre Altesse royale, monseigneur, ne se trouvera-t-elle point à la fin importunée et accablée de mes livres, qui vont si fréquemment se présenter devant elle? S'ils deviennent trop libres et trop hardis, j'ose le dire, monseigneur, c'est votre faute et la suite du trop bon accueil que vous leur faites. Reçus si gracieusement par un prince que son goût exquis pour les sciences et pour toutes les productions de l'esprit ne distingue et ne relève pas moins que sa haute naissance, ils croient valoir quelque chose, et paraissent avec confiance devant votre Altesse royale. J'ai intérêt qu'elle les souffre toujours avec la même patience et la même bonté.

Mais ne dois-je pas craindre moi-même, monseigneur, d'en abuser, en prenant la liberté de faire passer sous vos yeux les programmes de plusieurs exercices qu'un jeune homme de qualité a soutenus dans un collége dont j'ai été longtemps principal? Ce jeune homme porte un nom bien connu dans notre histoire. C'est un prodige, et je n'ai jamais rien vu de semblable, ni qui en approchât. Dans ces exercices, qui se sont faits devant de nombreuses assemblées, je l'ai interrogé, toujours à l'ouverture du livre, et souvent en me contentant de lui lire moi-même plusieurs endroits des auteurs grecs qu'il expliquait très-bien en me les entendant seulement lire. Outre ce qui est indiqué dans les programmes, il a vu en hébreu les cent premiers psaumes de David et les deux premiers livres des Rois. Comme cette étude est étrangère à celle des belles-lettres auxquelles on se borne dans les colléges, on ne lui a permis d'y mettre par jour qu'un quart d'heure. Ce jeune homme eut treize ans accomplis la veille du dernier exercice qu'il a soutenu : il ne prend pas un quart d'heure sur ses récréations.

Pardonnez-moi, monseigneur, toutes mes importunités et toutes mes impolitesses, elles ne diminuent rien du profond respect et du parfait dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De votre Altesse royale,

Le, etc.

Réponse du prince royal de Prusse.

A Remusberg, le 15 octobre 1739.

Monsieur Rollin,

Je suis étonné de la rapidité étonnante avec laquelle vous travaillez à l'Histoire Romaine, dans un âge où le cours ordinaire de la nature nous permet à peine de vivre; vous instruisez donc encore le public lors même que vous semblez déjà enjamber l'éternité? Vous nous ferez croire tout ce que l'antiquité a feint du chant harmonieux des cygnes avant leur mort. L'Histoire Romaine de M. Rollin me semblera un phénomène plus merveilleux que tout ce que la Fable rapporte, et il sera constant que la vivacité de votre composition et l'excellence de vos ouvrages ne se démentiront aucunement, malgré le poids des années et le fardeau de l'âge; il n'en est ainsi que de ces fleuves qui ne roulent jamais leurs ondes plus fort ni plus rapidement que plus ils s'éloignent de leur source.

J'ai admiré les progrès du jeune Guesclin. J'ignore s'il est parent de ce fameux Bertrand Du Guesclin, dont le nom ne périra point tant que l'on conservera le souvenir de la probité et de la valeur; peut-être que le jeune homme dont vous me parlez fera, avec le temps, autant d'honneur aux lettres que Du Guesclin en fit à l'épée. Il est plus d'un chemin pour arriver à la gloire; la carrière des héros est brillante à la vérité, mais elle est teinte du sang humain : celle des savants a moins d'éclat; mais elle conduit également à l'immortalité, et il est plus doux d'instruire le genre humain que d'être l'instrument de sa destruction.

Je vous suis d'ailleurs bien obligé de la façon dont vous prenez part à ma satisfaction; les arts et les sciences établissent une espèce de société dans le monde, et il paraît naturel que tous ceux qui ont le bonheur d'en être devraient participer mutuellement aux bonheurs qui arrivent à leurs membres quelconques, et partager plutôt leur joie que de s'entre-persécuter comme il n'arrive que trop dans la république des lettres.

Je devais donc m'attendre aux sentiments que vous me témoignez : je vous assure cependant que je n'en suis pas moins reconnaissant, et que je regrette beaucoup de renfermer en moi ce qui pourrait vous en être un témoignage, étant avec bien de l'estime,

Monsieur Rollin,

Votre très-affectionné

FRÉDÉRIC.

Lettre de M. Rollin au roi de Prusse, sur son avénement à la couronne.

Le 17 juin 1740.

Sire,

Quand ma vive reconnaissance pour toutes vos bontés ne m'engagerait pas à témoigner à votre Majesté la part que je prends avec toute l'Europe à son avénement à la couronne, je me croirais obligé de le faire pour l'intérêt et comme au nom des belles-lettres et des sciences, que vous avez non-seulement protégées jusqu'ici, mais cultivées d'une manière si éclatante. Il me semble qu'elles sont montées en quelque sorte avec vous sur le trône, et je ne doute point que votre Majesté ne se propose de les faire régner avec elle dans ses États, en les y mettant en honneur et en crédit. Mais, Sire, un autre objet bien plus important m'occupe dans ce grand événement, c'est la joie que je sais qu'aura votre Majesté de faire le bonheur des peuples que la Providence vient de confier à ses soins. Permettez-moi de le dire à mon tour : les lettres dont votre Majesté m'a honoré, et que je conserve bien soigneusement, m'ont fait connaître le fond de son cœur, entièrement éloigné de tout faste, plein de nobles sentiments, qui sait en quoi consiste la vraie grandeur d'un prince, et qui a appris par sa propre expérience à compatir au malheur des autres.

C'est un grand avantage pour votre Majesté d'être bien convaincue qu'elle n'est placée sur le trône que pour veiller de là sur toutes les parties de son royaume; pour y établir l'ordre et y procurer l'abondance; surtout pour employer son autorité à y faire respecter celui de qui seul elle la tient, et de qui elle a l'honneur de tenir la place sur la terre. *Les richesses, la gloire, la puissance, sont en ses mains. C'est lui qui donne le conseil, la prudence, la force. C'est par lui que les rois régnent, et que les législateurs rendent la justice.* Qu'il lui plaise, Sire, de vous combler, vous et votre royaume, de ses plus précieuses bénédictions, et pour les renfermer toutes en un mot, qu'il lui plaise de vous rendre un roi *selon son cœur.* C'est ce que je ne cesserai de lui demander pour vous, persuadé que je ne puis mieux vous témoigner avec quel profond respect et quel parfait dévouement je suis,

Sire,

De votre Majesté,

Le, etc.

Réponse du roi de Prusse à la lettre précédente.

De Kœnisberg, le 17 juillet 1740.

Monsieur Rollin,

J'ai trouvé dans votre lettre les conseils d'un sage, la tendresse d'une nourrice, et l'empressement d'un ami: je vous assure, mon cher, mon vénérable Rollin, que je vous en ai une sincère obligation, et que les marques d'amitié que vous me témoignez me sont plus agréables que tous les compliments très-souvent faux ou insipides que je ne dois qu'à mon rang; je ne cesserai point de faire des vœux pour votre conservation, et je vous prie de m'aimer toujours, et de vous persuader que je serai tant que je vivrai plein de considération pour vous et d'estime pour votre mémoire. *Vale.*

Frédéric.

Lettre de M. Rollin au roi de Prusse, en lui envoyant le tome quatrième de l'Histoire Romaine.

Le 22 juillet 1740.

Sire,

Mes livres osent paraître devant votre trône, avec quelque crainte à la vérité, mais avec encore plus de confiance. Ils ne se présentent pas néanmoins devant votre Majesté pour en être lus, mais seulement pour en être vus, et pour lui faire ma cour. Bien d'autres soins vous occupent maintenant. Instruit à fond des actions vertueuses et des grandes qualités des rois, tant anciens que modernes, vous songez, Sire, à les égaler, et, s'il se peut, à les surpasser. L'Europe paraît attendre de votre Majesté qu'elle lui donnera le modèle d'un prince attentif à remplir exactement tous les devoirs de la royauté, et ils sont grands. C'est l'agréable espérance dont se flatte aussi,

Sire,

De votre Majesté,

Le, etc.

Réponse du roi de Prusse à la lettre précédente.

A Charlottenbourg, ce 3 août 1740.

Mon cher Rollin,

J'attends votre nouveau volume avec impatience: je suis persuadé que vos ouvrages ne se démentiront jamais, et que monsieur le cardinal, monsieur de Fontenelle et monsieur Rollin ne radoteront de leur vie; c'est une vérité qui commence à recevoir une évidence géométrique; je suis du moins orthodoxe sur cet article, et plein d'estime et d'amitié pour vous. *Vale.*

Frédéric.

Lettre de M. Rollin au roi de Prusse.

Ce 14 septembre 1740.

Sire,

Je prends encore une fois la liberté de vous écrire en vous envoyant l'édition *in-quarto* de mon Traité des Études, qui sera bientôt suivie de celle de l'Histoire Ancienne. Quelque bonheur et quelque plaisir que me fassent les lettres de votre Majesté, je ne dois pas abuser de la bonté qu'elle a de répondre régulièrement aux miennes, et je me crois obligé désormais à ménager avec plus de soin que je n'ai fait jusqu'ici un temps devenu si nécessaire et si précieux pour tout un royaume. Mes livres, Sire, seront donc mes lettres. Ils vous parleront pour moi; et quand vous y lirez de belles actions de quelque grand prince, votre Majesté supposera, s'il lui plaît, que ce sont de ma part autant de compliments pour elle, ou du moins autant de vœux. Je les chargerai de vous bien témoigner mon respect, ma vénération, ma reconnaissance, et surtout mon tendre attachement; car cette expression me devient permise. Votre Majesté, non-seulement me permet, mais m'ordonne de l'aimer toujours. Et comment pourrais-je ne le pas faire? Comment pourrais-je n'être pas vivement touché et attendri de l'effusion de cœur avec laquelle vous avez bien voulu m'écrire depuis votre avénement à la couronne? Les rois ne se piquent pas d'ordinaire d'avoir des amis, et il est rare qu'ils en aient de véritables. L'intervalle qu'ils mettent entre eux et le reste des hommes est trop grand pour donner lieu à l'amitié, laquelle en effet suppose une sorte d'égalité. Votre Majesté n'en use pas ainsi. Elle descend du trône jusqu'à son serviteur, et par là trouve le moyen de le mettre de niveau avec elle pour en faire son ami. Oui, Sire, je le serai toute ma vie. Mais c'est trop peu pour moi; que me reste-t-il encore de temps à vivre? Je souhaite l'être pendant toute l'éternité; cet unique vœu dit beaucoup de choses. Je suis avec des sentiments que je ne puis exprimer avec assez de force et d'énergie,

Sire,

De votre Majesté,

Le, etc.

Lettre de M. Thiriot à M. Rollin.

Paris, le 23 octobre 1740.

Monsieur,

J'ai reçu les ordres de sa Majesté le roi de Prusse de vous témoigner qu'il ne lui a pas été possible de vous écrire. Nous avons le chagrin de savoir que ce monarque

est attaqué d'une fièvre quarte qui, à ce que je crois, tend cependant à sa fin. Sa Majesté m'ordonne de vous aller faire des compliments de sa part, et de vous remercier des deux volumes in-4° que je lui avais envoyés de la vôtre. On m'a appris votre retour à Paris pour la fin de ce mois, et que vous alliez de-là à Colombe, où je compte aller remplir les ordres de sa Majesté, et présenter mes très-humbles respects à monsieur le maréchal d'Asfeld, et à monsieur son frère.

Je suis avec beaucoup d'attachement, et une singulière vénération,

Monsieur,

Votre, etc.

Lettre de madame d'Orléans, abbesse de Chelles, à M.Rollin[1].

J'ai appris, monsieur, avec bien de la consolation, et sans surprise, que vous aviez réuni en vous la grandeur d'âme des premiers Romains et l'activité de la foi des premiers chrétiens; il y a longtemps que je vous vois rempli de l'un et de l'autre de ces sentiments, et c'est ce qui m'attache à vous par des liens indissolubles. J'ai été bien fâchée de n'avoir pas été avertie de la visite que vous m'avez rendue, j'aurais tout quitté pour vous voir; j'espère que vous reviendrez, et je vous en prie: je serai libre d'ici à vendredi jusqu'à trois heures; et depuis le jeudi de la Pentecôte jusqu'au Saint-Sacrement, j'aurai tout mon temps à moi, madame d'Orléans allant à Bagnolet. Ne me refusez pas, monsieur, la grâce que je vous demande; vous savez quel a toujours été mon attachement et ma vénération pour vous, et vous pouvez croire combien ce que vous venez de faire redouble en moi ces sentiments, puisqu'à toutes les grandes qualités que j'ai vues en vous, vous y avez ajouté celle de généreux confesseur et défenseur de la vérité. Que la grâce qui vous en a donné la force demeure toujours en vous, et demandez à Jésus-Christ de la répandre sur moi, afin que je vive de la foi, et que je demeure fidèle à la vérité qu'il a daigné me faire connaître.

Sr d'Orléans.

C. Rollin Boivinio suo S. P. D.

Audivere dii tandem tua vota, precesque
Audivere; malæ rupisti vincula sortis,
Invisasque domos atque importuna potentum
Tecta reliquisti. Meliorem ducere vitam
Jam licet, et miserâ procul ambitione, beatos
Ædibus in parvis placidè consumere soles.
Ista dies albo certè signanda lapillo est,
Dulcia pacatæ quæ reddidit otia vitæ,
Et libertatem longo post tempore tandem
Restituit. Potes ipse tuo jam vivere nutu.
Nec te fata iterum cogent, Boivine, patroni
Imperiosa pati fastidia: nec tibi posthac
Cura erit arbitrio alterius componere mores,
Et trepidum domini pendere jubentis ab ore.

[1] Cette lettre n'est point datée. Les égards dus au nom auguste qu'elle porte, et à la main respectable qui l'a écrite, nous ont portés à la placer ici.

Quanquam, eheu! de te quid demens talia narro?
Non te, non talem finxit natura, potentia
Qui domini posses fastus perferre superbos
Jussaque patroni, nutumque secutus herilem
Servitio turpi indignantia subdere colla.
Ille humiles animos timor arguit. At tibi semper
Mens generosa fuit, contra promissa, minasque
Stare audax, mille et patroni divitis artes,
Nesciaque ullius violentis cedere jussis,
Propositumque semel vitæ mutare tenorem.
Hos tibi lætor ego generoso in pectore sensus
Naturam tribuisse. Utinam tamen hæc tua virtus
Aut nunquam, aut se se meliori in sorte probasset!
Verùm præteritæ ducenda oblivia sortis.
Ecce exoptatam, post tædia longa, quietem
Ostendunt superi. Melioribus utere fatis.
Disce, nec invideo, quàm sit præstantior auro
Libertas; quam dulce suis componere vitam
Auspiciis, nullaque angi formidine mentem.
At caveas, ne cùm felici sorte frueris,
Tam citò mutandi veniat malesana cupido.
Ecce vides tibi quid cultura potentis amici
Profuerit, quò tanta cadant promissa patroni.
Quid labor aut benefacta juvant? Quid voce magistrâ
Egregias animos juvenum excoluisse per artes,
Doctaque magnarum pandisse oracula rerum?
Hos duxisse manu, nota ad fastigia Pindi,
Eloquiique sacros fontes reserasse? Quid illis
Tot nexus solvisse, tot excussisse tenebras
Auctorum, Græcæ tam multa volumina linguæ
Explicuisse? Quid historias commentaque vatum,
Temporaque, et varios terræ moresque situsque
(Doctrinæ genus omne) tot edocuisse per annos?
Solius labor ille tui est: feret alter honorem.
His ergo exemplis monitus, meliora sequaris.
Vive tuus quantum poteris. Si deinde potentum
Tecta redire voles, iterumque revisere magnos,
Festina lentè: te consule, consule amicos;
Præteritique memor, famæ ne crede: prioris
Credita fama domûs spe vos delusit inani.
Fortunatus ego, magnarum fata domorum
Qui potui illæsus cognoscere: nunquam ego certè
Magnificas habitare domos optavero, et inter
Altas versari, Fortunæ filius, ædes.
Jam me nequicquam voluit Fortuna potentum
Subjicere imperio, magnisque inducere tectis,
Fallaci conata oculos perstringere fastu,
Grandibus et titulis, ac nomine Principis aures
Demulcens, laqueis semel irretire dolosis,
Et me fulgenti speravit fallere visco.
Frustra magnorum spes ostentavit honorum,
Splendidaque ostendens pretioso vincula fastu,
Libertatem aureis frustra vincire catenis
Improba tentavit, meque indignata reliquit
Ædibus in parvis ingloria fata trahentem.
Hinc ego nobilium malesanos video fastus,
Et fortunatos, tranquilla per otia, soles
Fortunæ securus ago, atque ignotus in umbrâ

Semper amo Veterum doctis incumbere libris,
Nobilibusque avidam studiis exerceo mentem.
Nec tamen ex omni credas me parte beatum.
Quemque dolor suus augit, etc.

Je n'ai pu achever. Je prétendais vous décrire les incommodités que je ressens dans mon emploi de précepteur, ou, pour me servir d'un terme plus bas, de pédagogue. J'avais dessein ensuite de faire une apostrophe à la Fortune, et de me plaindre de la manière dont elle traite les gens savants. Enfin j'aurai fini en vous décrivant la manière dont je passe ici le temps. Mais le temps me presse. Ce sera pour la première fois. Jamais je n'ai composé si aisément. Je n'ai pas eu le temps de les revoir. Vous les corrigerez vous-même. J'ai mieux aimé suivre l'impétuosité de mon imagination, et vous en écrire davantage, que de m'amuser à les polir. D'ailleurs vous me pardonnerez bien si ces vers ressentent le lieu où ils sont nés, et s'ils sont rustiques, champêtres et négligés. Je m'aperçois bien que les muses sont demeurées avec vous à Paris. Je vous avais promis que je vous écrirais en vers, j'ai mieux aimé en faire de méchants, que de manquer à ma parole. Vous saurez que j'ai ici fort peu le temps d'y travailler. Je travaille cinq heures avec mes écoliers; je fais ma lecture ordinaire d'Euripide de quatre ou cinq cents vers au moins. Voyez ce qui me reste de temps. Je commençai hier après midi, et j'ai achevé aujourd'hui, premier jour de septembre, à même heure. Mais en voilà assez sur mes vers. Je prends grand plaisir à lire les vôtres. J'ai reçu vos deux lettres. J'ai fort bien entendu la première entièrement. Vous me faites tort de douter si j'entends du grec aussi clair, aussi élégant, et aussi poli que celui d'Isocrate. Vous êtes heureux de vous être tiré d'affaire avec tant d'adresse. Jamais comédie ne m'a plus diverti. Que les reparties m'ont semblé ingénieuses, fines, délicates, naturelles, enfin dignes d'un Normand. Pardonnez-moi ce mot. A chaque interrogation je vous croyais pris, et ne m'imaginais pas qu'on s'en pût tirer. Enfin j'ai eu le plaisir de la comédie, et ces réponses imprévues me donnaient une agréable surprise. Mais le temps me presse. Mes écoliers vous baisent les mains. Je vous prie de ne pas manquer de m'écrire aux jours arrêtés, et de recommander en donnant vos lettres qu'on me les fasse tenir. Je m'en vais écrire à ma mère pour la première fois. Si j'ai le temps d'achever la lettre, je la mettrai dans votre paquet, et vous prierai de la porter chez nous. Je vous prie aussi de ne point montrer ces vers, parce que vous voyez qu'il ne me serait pas avantageux qu'on sût que je suis dans ces sentiments. Adieu. *Vale.* Ἔρρωσο. J'oubliais de vous dire qu'une demi-heure avant de recevoir votre dernière lettre, j'avais fait un songe dans lequel je m'imaginais que l'abbé Le Peletier me priait de vous persuader d'aller en Normandie, parce que vous lui étiez utile pour une abbaye qu'il y avait. Adieu.

C. Rollin Ludovico Le Peletier, præsidi Insulato, S. P. D.

Ubicumque sis locorum, sinas, O et præsidium et dulce decus meum Pelteri, pervenire ad te fratremque tuum illustrissimum ecclesiæ principem literas nostras, uunclumque, ut spero, vobis gratissimum. Elegit me universitas Parisiensis in suum rectorem : grande munus olim, cùm vestra quoque vigeret auctoritas; obscurum nunc, et in ipsis academiæ finibus malè firmum ac claudicans : cujus utinam qualescumque sunt, hoc est laceras ac penè semianimes reliquias, ut par est, ego tueri possim. Ad hanc dignitatem ut evcherer non parùm profuit Pelteriæ domûs in me nota omnibus benevolentia. Meminit adhuc academia in gremio quondam suo crevisse unà vobiscum atque adolevisse me, vestræ socium educationis, atque etiam nonnunquam æmulum ac participem triumphorum. Audit cumulari me à vobis quotidie novis amicitiæ testimoniis : putat me aliquo in pretio esse apud vos. Itaque oblita tenuitatis meæ rectorios mihi fasces detulit, rata se sub tutelà vestri nominis non securam modò, sed etiam illustrem in posterum fore. Vides quanti meâ referat opinionem de me tam honorificam non videri omninò falsam et inanem. Igitur vehementer à te postulo ut communem nostram matrem, quæ te aluit, quæ salutaribus studiis istam et ingenii vim et virtutis indolem tam feliciter excoluit, tuo patrocinio foveas : me verò, pro solita humanitate tuâ, et gratiâ et consiliis adjuves.

Sic Pelteriolus quondam, puer iste tenellus,
Blandulus iste puer, spes hactenus unica patris,
Et solamen avi, qui te nunc ore, habituque,
Ingenioque refert, referet virtutibus olim;
Fausta inter bene nutritus penetralia, et ipsis
Musarum manibus pulchras formatus ad artes
(Namque illum jam nunc academia nostra reposcit);
Sic, inquam, puer iste queat volventibus annis,
Ne pater invideas, virtute et honoribus amplis,
Quanquam difficile est, ipsum te vincere, avumque;
Proximus et senio spectare utriusque senectam.
Hæc ego dictabam Rector tibi in ædibus illis,
Queis tua mecum olim studioque pilâque juventus
Egregiè sudorem inter se exercuit: unde
Ad summos ambo properavimus ordine honores
Quisque pari : quanquam mihi te fas cedere; namque
Ulterius mihi nil supereat quo surgere possim :
Te manet, augurio nisi fallimur, altera sedes.

C. de Fleury, rectori Poriensis academiæ amplissimo S. P. D.

Ergo, Rolline mi, Pariensia academia rectorios ad te fasces detulit. Tene ipsum ! qui modò Floriacis in agris juvenum stipatus turbâ, penè juvenis ipse

Nunc viridi membra sub arbuto,
Stratus, nunc ad aquæ lene caput sacræ,

paribus colludebas. Unde tam repentina tibi gravitas ac potiùs senecta? Næ tu probè Cincinnatum veterem illum æmularis : ut enim ipse dictator ab aratro, sic tu rector, ut ita dicam, ab agris novam repente majestatem induisti. Gratulor certè tibi Floriaci ruris nomine, gratulor imprimis meo, qui cùm hactenus sub te, velut privato duce, militaverim, nunc, imperatore te, tua signa sim secuturus. Quod superest, precor ut grande olim per se munus, nunc verò tui exspectatione magnum,

faosto omine aggrediaris; atque in tanto fastigio id te meminisse maximè velim,

Ut tu fortunam, sic te, Rolline, feremus.

Vale.

Datum Floriaci pridie idus oct. an. 1694.

C. De Fleury, Rollino suo S. P. D.

Deposuisse te rectorium munus, etsi academiæ causâ non mediocriter doleo, carissime, gaudeo tamen tui ipsius causâ vehementer; eùm adesse tandem cogito tempus illud, quo tibi in sinu libellorum quiescere, teque ad intermissa per biennium studia referro liceat. Nec musis solùm, sed amicis quoque privatus, te restitues, quibus te quodammodo extorserant res academiæ. Spero enim fore ut ita te non rapiat illa tua legendi ac studendi sitis, ut non aliquantulum otii tui amicis veteribusque discipulis impertias. Cæterùm cogita, nondum omnino excussum à te rectorium onus, nisi id Floriaci depositurus venias, ubi quodam modo suscepisti. Vale.

Datum Floriaci idibus oct. an. 1696.

Lettre de M. Rollin à M. Le Peletier.

Monseigneur,

M. Hersan et moi avons conféré l'endroit de saint Augostin avec l'original. Il paraît qu'on n'a point pris le sens de ce Père dans l'extrait que vous m'avez donné. Car saint Augustin, bien loin de prétendre que *Incredibile est quòd dominus primum hominem ante peccatum damnaverit ad laborem*, prouve tout le contraire, comme il est aisé de le voir dans toute la suite du passage. Et cette pensée seule par elle-même est un des plus beaux éloges qu'on puisse faire de la vie rustique; de dire que Dieu avait destiné l'homme à cultiver la terre de ses mains innocentes et non encore souillées du péché; et que cela devait faire partie de son bonheur. On peut donc mettre cet endroit tout entier, si vous le jugez à propos. J'eus l'honneur, monseigneur, de vous parler à Villeneuve d'un endroit de l'Écriture Sainte, qui m'a toujours frappé, et que M. Hersan avait remarqué aussi bien que moi. Il est tiré de l'Ecclésiastique, chap. 7, vers. 16.

Non oderis laboriosa opera, et rusticationem creatam ab Altissimo.

On pourrait le mettre après le passage de saint Augustin : ainsi ce morceau, le plus beau sans doute et le plus précieux de tout le livre, commencerait et finirait par l'Écriture Sainte. Car je crois qu'il est bon de mettre les paroles de la Genèse à la tête de l'interprétation de saint Augustin, non-seulement afin qu'on puisse mieux prendre la pensée de ce Père, et entendre son explication; mais parce que rien ne convient mieux à la tête d'un livre qui traite d'agriculture que d'y voir le premier et le plus beau de tous les jardins, dont on peut dire en quelque manière que Dieu lui-même fut le premier jardinier, puisqu'il fut planté de la main divine et toute-puissante de ce souverain maître de tout l'univers. J'attendrai, monseigneur, vos ordres sur l'impression de ce passage, et ce que vous jugerez à propos qu'on y retranche ou qu'on y change. Cependant je ferai imprimer les deux lettres. Je suis avec un très-profond respect,

Monseigneur,

Votre, etc.

Ce 7 décembre 1696.

Laus vitæ rusticæ, è S. Augustino, de Genes. ad litteram, lib. 8 [1].

Plantaverat dominus Deus paradisum voluptatis à principio [2]... *Tulit ergo hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum.* Numquid fortè agriculturam Dominus voluit operari primum hominem? An non est credibile quod eum ante peccatum damnaverit ad laborem? Ita sane arbitraremur, nisi videremus cum tantâ voluptate animi agricolari quosdam, ut eis magna pœna sit inde ad aliud avocari. Quidquid ergo deliciarum habet agricultura, tunc utique longè amplius erat, quando nihil accidebat adversi vel terra vel cœlo. Non enim erat laboris afflictio, sed exhilaratio voluntatis, cùm ea quæ Deus creaverat, humani operis adjutorio lætiùs feraciùsque provenirent... Quod majus mirabiliusque spectaculum est, aut ubi magis cum rerum naturâ humana ratio quodam modo loqui potest, quàm cùm positis seminibus, plantatis surculis, translatis arbusculis, insitis malleolis, tanquam interrogatur quæque vis radicis et germinis, quid possit, quidve non possit : quid in eâ valeat numerum invisibilis interiorque potentia, quid extrinsecus adhibita diligentia? Inque ipsa consideratione perspicitur, quia neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus.. Quid ergo abhorret à vero si credamus hominem ita in paradiso constitutum, ut operaretur agriculturam non laboriosam, sed deliciosam, et mentem prudentis magna atque utilia commonentem? Quid enim hoc opere innocentius vacantibus, et quid plenius magna consideratione prudentibus?

Non oderis laboriosa opera, et rusticationem creatam ab Altissimo. Ecclesiastici, cap. 7.

Terentius, *Eunuch.* act. v, scen. vi.

Ex meo propinquo rure hoc capio commodi :
Neque agri, neque urbis odium me unquam percipit.
Ubi satias cœpit fieri, commutò locum.

Claudius Le Peletier Carolo Rollin rectori amplissimo, S. P. D.

Aliquid de rusticatione nostrâ ad te scribere, carissime Rolline, gestit animus, deambulatione et ipso ruris silentio excitatus, quæ magna sunt incitamenta cogitationum, quas postquam reipublicæ laboriosiùs impendi, ad rerum rusticarum voluptates sapientiæ proximas revocare conor. Sed cùm fas non sit doctissimæ Academiæ rectorem adire, nisi sermone latino, quem penè inter aulæ et negotiorum curas dedidici; non sine Comite Rustico hanc tibi dictarem epistolam. Liceat

[1] Ce morceau se rapporte à la lettre précédente, et est à la tête des deux lettres suivantes de M. Le Peletier, qui furent imprimées, et parurent en 1697.

[2] Genes. c. 2.

commendare Villam-Novam apud te, qui scis amores meos esse, et vere amores meos. Ipsam enim cupidè emi, satis eleganter ornavi, et diligenter colui. Indulge ergo amori nostro, dotesque villæ accipe, quæ et tibi auditu, et mihi relatu gratissimæ erunt.

Laudanda primum vicinitas urbis, ita ut peractis quæ agenda fuerint, salvo jam et composito die possis illuc pervenire : opportunitas viæ quæ plano tramite Sequanæ littus obambulat, deinde cursu amœno per latissima prata et fertilissimos campos diffunditur et patescit. Tam gratum iter desinit in longos arborum ordines, per quos fallente clivo facilis patet ascensus ad villam nostram, quæ penè in colle imo posita, viciuæ regioni supereminet. Mira ibi temperies aëris et cœli clementia.

Areæ longæ latæque bipartito gramine viridantes in ipso statim aditu occurrunt : multum illæ ruris vident, patentes campos longinquosque colles prospiciunt, et singulari jucunditate præcedunt simplicem et tamen venustam dispositionem ædificiorum. Horum medium patescit, et advenientibus offert atrium pictis venationibus ornatum. Ædes usibus capaces et elegantes, non sumptuosæ; quæ pars ædium Deo sacra est auro sola resplendet. Cubicula tam feliciter disposita, ut quæ plurimo sole perfunduntur sint in frigore tepidissima; quæ verò umbrâ utuntur sint in æstu frigidiora, et Favonios accipiant transmittantque, dum sine injuria ventorum patent fenestræ, ex quibus multarum quasi regionum diversas facies oculus distinguit et miscet. Nec deest bibliotheca, quæ lectitandos libros exhibet, et imagines virorum probitate et doctrina illustrium; egregia simul et præcepta, et exempla virtutis Aliud atrium superius, necnon porticus longa et lucida picturis pluribus illustrantur. Hinc diætæ hospitibus gratæ sibi invicem patentibus ostiis pervios aspectus præbent, ita ut quocumque inciderint oculi reficiantur dulci spectaculo camporum, quasi tabulis ad eximiam pulchritudinem pictis. In superiori parte ædium cellæ plures dormitoriæ satis mundæ, ut excipere amicos possint. His omnibus adjacent ædificia usibus domesticis destinata, non tamen omnino contigua, ne voces et lusus servorum obstrepant, aut odores mali offendant.

Exeuntem tectis excipit hortus concisus in varias figuras liliis, buxo, rosis, violisque descriptas : in medio fons altior et largior myrtis, taxis tonsilibus, florentibus lauris, et viridi quadam scena includitur : latere tectorum est horti ambulatio satis longa, unde latissimum diversi prospectus spatium. Imaginare amphiteatrum quoddam immensum, quale sola rerum natura potuit effingere, quod ornatissimis collibus cingitur, in quibus nunc continua, nunc intermissa tecta villarum, et aliquando sylvæ aut vites gratissimam varietatem objiciunt. His diffusa agrorum planities subjicitur, quam fluminis cursus secat et irrigat. Hinc descensus lapide polito satis splendidus ad inferiorem horti partem; undique suavitates odorum exhalant è floribus, quos interjacent arbusculæ semper virentes, et variis omnino formis distinctæ. Surgit ibi fons alter, cujus salientes latices implent amplissimum aquarum orbem gramineo margine inclusum. Videas quoque sedularum apum cereas domos vitro inclusas, regna potius dixerim; exempla scilicet diligentiæ, laboris, providentiæ, regalis obsequii, et bene institutæ reipublicæ. Succedunt et pingues horti, qui non possunt esse amœniores aspectu, nec fructibus lætiores, quorum non tam cultura quam ipsa pulchrior natura delectat. Feracissimum ubique et molle solum, ita ut saxum non facilè, si quæratur, occurrat; ibi olera, ibi fruges, ibi viridia, ibi arbusta, et pomaria obviis et paratis irrigationibus nutriuntur.

Nemora verò ordinibus solerter dimensa offerunt gratum abditumque secretum : hinc umbrosa labyrinthus errores varios includit; hinc fons largior tectus nativo fornice circumjectarum arborum effundit frigus amabile, egeritque aquam in altum, quæ in se cadens recipitur non superbo marmore, sed puro cespite, in quo continetur nec redundat; mox sibi ipsi reddita quasi liberior exsultat. Rivulus inde nascitur, qui ingenuo tophο inclusus, discurrensque per anfractus sylvæ, non sine dulci susurro natantes aviculas suaviter aspergit, tandemque velut longo errore fessus, sub terras furtivo lapsu fugit, quò se dum præcipitat paulò rapidiùs, leni vorticantis undæ murmure leves invitat somnos, nec procul inde rursùm et medio herbescentis viriditatis emicat. Ad musicam quoque circumsonant chori alitum, Philomelæ cantus, dulces querelæ, et turturum gemitus. Locis in pluribus disposita sedilia ambulatione fessos juvant, licèt ita leniter et sensim hortus totus assurgat, ut cùm ascendere te non putes, sentias ascendisse.

Subest nemoribus altera deambulatio magis longa et spatiosa, quadruplici ulmorum serie obumbrata, quam viridis tapes discriminat, et murus humilior assurgens claudit buxo vestitus, unde tam patens et liber prospectus, quàm è summo. Si spatiantibus non sufficiant horti, licet pro luxuriantis sæculi mensurâ ampliores, egredientes excipit longissimus tractus arborum quæ inter planissimos agros deducunt ad ripam vicini fluminis. Ibi prata florida et gemmea, herbæque molles et semper novæ alunt numerosa pecorum armenta, et longos ovium greges, divitias ruris; pecoribus verò et pecorum magistris salices ordine dispositæ hospitalem umbram præbent. Undique venatio commoda, copiosa et libera.

Nec prætermissum esse velim rus modicum, priores meas delicias; quod quidem majori subjacet, nec invidet tamen. Nihil quippe illi deest quod sapientis domini usus possit exigere; ac, meo sane judicio, quædam philosophia in ejus mediocritate inesse videtur, quæ aliarum villarum objurgat insaniam.

Inter hæc oblectamenta plus multò in rure nostro aratur quam verritur : ea nempe cultura maximè placet quæ magis operâ quam impensâ constat, provisumque est ne villæ tutela oneri esse possit, aut tale dispendium trahat quod exprobrare domino imprudentiam videatur. Vicus in proximo satis validus, in quo aquæ saluberrimæ, operariorum et proborum colonorum copia; denique vicini nusquam importuni.

Justisne de causis, mi Rolline, eum tibi videor habens incolere, inhabitare, et diligere secessum ubi corpore et animo maximè valeo; ubi datur honesta remissio curarum; ubi inter innocentissimas ruris amœnitates, mihi soli et bonæ menti vacare permittitur? Nonne ibi senescere licitum esse debet viro qui totum se reipublicæ obtulit, quamdiu decuit? Prima enim et media vitæ tempora patriæ, extrema nobis impertire debe-

mus, ut ipsæ leges monent, quæ majorem annis sexaginta otio reddunt. Quod utinam Deus sapienter nobis occupatum efficiat! Vale.

Datum apud Villam-Novam, 4 kal. septemb. an. 1695.

Claudius Le Peltier Carolo Rollin, rectori amplissimo, S. P. D.

Congratulare mihi, Rolline carissime; licèt enim longiùs absit Villa-Nova, deliciæ nostræ, non desunt tamen mihi voluptates ruris, quas abundè Floriacum sufficit, quasque paternus animus reddit etiam jucundiores, dum ibi reperio generum probissimum, filiam dulcissimam, nepotesque bonæ spei.

Tu ipse nosti situm regionis, temperiem aëris, et gratiam villæ quæ rure vero barbaroque lætatur. Posita quippe in latâ planitie montibus undique sed remotis cingitur, qui summa sui parte pluribus saxis, proceris ulmoribus, siccis arenis et tristi myrica non injucundè horrescunt Arva verò collibus subjecta perennibus rivis nutriuntur, et messem si seriùs, non minùs tamen percoquunt.

Via primum à regiâ domo occurrentibus sylvis coarctata, deinde patentibus campis latior, ingreditur aream domûs amplissimam, quæ advenientes admiratione detinet propter ædificiorum magnificentiam, quam veterum dominorum diligentia exstruxit; præsepia scilicet lasa, cellas vinarias, et horrea ad fructuum rationem et modum agrorum comparata. Mens quippe antiquorum erat fructuosiores agros esse propter ædificia; ruri enim si rectè habitaveris, libentiùs et sæpiùs venies, unde fundus melior erit, fertilissimosque oculos domini experietur, dum honestis manibus et studiis omnia lætiùs proveniunt, quoniam curiosiùs fiunt. Cordi verò illis erat ex cultu terræ utilem sequi rationem rei familiaris tuendæ et augendæ, habebantque prudentiam rei, facultatem impendendi et voluntatem agendi, unde cultissimum rus habuere. Nec defuere sumptus quos talia exigunt opera, quosque constans parcimonia et probitas morum sufficiebant, nec ars impensas frustrata est. De villicorum etiam peritiâ et diligentiâ maxima illis cura fuit; et si nunc agrorum reditus ab antiquorum temporum proventu dissonent, non fatigatione, nec senio terræ, sed nostrorum inertiâ et imperitiâ minùs benignè nobis arva respondent.

Area hæc splendida terminatur fossis aquâ perenni et purâ plenis, quæ circumdant ædes minùs sumptuosas, sed usibus familiæ et hospitum sufficientes et opportunas, in quibus veterum continentiam laudare possis, et nostrorum redarguere luxuriam.

Inde horti pro majorum disciplinâ ampliores, in quibus delectatione satiari non possum, cùm suspicio proceritates arborum solertissimo ordine dispositarum, herbescentem pratorum viriditatem, vivariamulta, rivosque undæ limpidissimæ undique discurrentes et nobiscum leni gratoque susurro veluti colloquentes, per quos humidiores agri fossis concluduntur et siccantur, icque palus ibi nulla; devexa enim terra quidquid aquarum accipit nec absorbet, effundit in rivos, unde nusquam cœlum acre pigro ingravescit.

Hinc horti proximam partem altiores ulmi contra solis ardores defendunt; ibi vel apricatione calescere, vel vicissim umbris et aquis refrigerari salubriùs possis. Adjacent pomaria, et pingues horti, fundi feracitate lætiores. Ex alterâ parte vinearum ordo, et species amœnissima; solum quippe omne suâ virtute valet, et nunquam sine usurâ reddit, quod recipit.

Inter gratissima et fertilissima prata extenditur longior perennium aquarum alveus, patiensque navigii; splendidum certe opus, nec tamen privatarum ædium modestiam excedens, quoniam non peregrinis et longe adductis fontibus, sed ex ipso solo, natali et domestica aquarum ubertate essistit. Circumjectæ ex utraque parte veteres tiliæ gratissimam hinc inde ambulationem obumbrant, longissimeque perducunt usque ad caput alvei, ubi plures rivuli diversis ex partibus in unum coeuntes per septem ora in canalem sese præcipitant, et miscent undarum murmur auditu visuque jucundissimum. Hinc per gradus cespite viridantes ascenditur ad superiorem et patentem gestationem, quæ intus florida prata et currentes aquas despicit, extrà verò imminet latis et virentibus pascuis, ubi boves lente pascuntur, pecudes lasciviunt et oberrant, porci volutantur et grunniunt, necnon cristatæ altium cohortes liberè vagantur. Inde assurgit ex longinquo quasi amphiteatrum, quod effusè porrigitur, aut in colles placidè prominentes, aut magis rigidè in montes rupibus et dumis asperos, et aliquando sparsis hinc inde arboribus vestitos; frequens ubi et varia venatio

Adjacet huic gestationi vicinum nemus, quod ambulantes umbrâ, gratoque secreto recreat, interque rivos et amabilia frigora deducit ad fontem nobilissimum et vitro splendidiorem, qui oculos simul et aures delectat, dum vel in ipso hortu dives aquæ erumpit æstuans non sine jucundissimo strepitu, deinde in rivum diffunditur, quem duraturo et eleganti aquæ ductu conclusum plures rivuli adaugent, et in suo cursu superbiorem reddunt.

Ambiunt hortorum alteram partem longissimæ deambulationes, aliæ aliis latiores, quà intersitis fagis divisæ non ingrato sole penetrantur. Lucus ibi, quacumque te vertas, excelsas abietes et antiquas arbores habet, quarum opacior et nigrior umbra densiorem fornicem efficit, frigusque præbet gratissimum. Adsunt etiam veluti diverticula quædam secreta magis et solitaria, nimirum artiores semitæ ingenuo et semper virente musco vestitæ, que mollissimâ pedes ambulatione reficiunt.

Denique his succedit longissima et planissima gestatio, cujus hinc inde prospectus nonnisi cœlo ipso terminatur. Hæc vel sola commendare villam posset: adeò dispositæ paribus intervallis arbores ex omni genere, ulmi, abietes, quercus, platani proceritate suâ et verendâ antiquitate quandam præ se majestatem ferunt, rectamque ambulationem in spatium penè immensum exporrigunt, ita ut tenore uno pedibus eam percurrere, arduum quoddam iter videretur, nisi falleret laborem jucunditas viæ, fessosque ad quietem invitarent obvia pluribus locis sedilia, et occurreret in medio fons aquæ limpidissimæ, humi ferè sub pedibus scaturiens, gramineisque sedibus in orbem gradatim circumdatus, ubi et sedere lassus viator potest, et sitim pariter atque æstum restinguere. Licèt hortus omni ex parte arrideat, illa tamen maximè placet, omniumque amores et admirationem, vel primo aspectu, rapit.

Hæ omnes amœnitates deficiuntur aquâ saliente; magnum scilicet argumentum prudentiæ et continentiæ veterum dominorum, quibus potius fuit villam habere locupletem copiâ omnium rerum, et in quâ venatio et piscatio satis oblectant, et simul prosunt.

Causas habes, mi Rolline, propter quas gener meus tam cupide emit fundos hæreditarios, villamque benè instructam, ubi reptavit infans. Faxit Deus ut alienâ impensâ diu fruatur legitimus et prudens successor. Ego verò, cui senescenti jucunditas ruris magis ac magis cordi est, incredibiliter delector Floriacis agris, ad quos quoties venio, magis ac magis placent. Altius enim ibi otium, placida et quiescentia omnia; lectione animum et venatu corpus exerceo; sæpius equum conscendo; quanquam longior dies citò conditur, nihil de luce perdo, multum de nocte studiis et quiete acquiro, quibus amicissima solitudo. Ibi meditor et scribo utilia; nihil audio quod audisse, nihil dico quod dixisse pœniteat; non vana spe, non timore sollicitor, nullis rumoribus inquietor, mecum tantum et cum bonis libris rem habeo, sæpiusque cum Comite Rustico, ex quo totum hoc deprompsi: cum liberis et lectis amicis suspiro et loquor familiariter; senectus quippe est naturâ loquacior. Facilè intelligis quàm dulce sit aliquando amovere me à tumultu et negotiis, et inter has meorum delicias frui innocentissimis voluptatibus, et declinare multas molestias, et frigida colloquia, quibus res et homines in aulâ circumstrepunt.

Non verebor, carissime Rolline, ne legenti tibi hæc omnia laboriosa et tædiosa sint, quæ dum videres, non fuerunt injucunda, præsertim cùm interquiescere tibi, si libeat, depositâ epistolâ, et quasi residere sæpius possis: non enim epistola quæ describit, sed villa quæ describitur magna est. Vale.

Datum Floriaci, juxta Fontem-Bellaquæum, 6 id. oct. 1695.

Carolus Rollin, rector, Claudio Le Peletier, regis administro, S.

Adigit me ad silentium epistola tua, vir illustrissime, ita est polita, et elegans, ita omnibus latinæ linguæ veneribus et gratiis affluens. Afficis tu quidem summo honore me, dum talis vir tales litteras ad me scribis; sed veniâ dicam tuâ, majus mihi injungis onus, quàm quod sustinere possim. Academiæ nostræ malè videar tueri decus, si ego, nunc Latii princeps, à quoquam latino sermone vincar: vincar tamen necesse est, si rescripsero ad te. Nam quantumvis enitar, poterone unquam assequi illum epistolæ tuæ nitorem, illam elegantiam, cui conjuncta est nescio quæ sermonis et animi nobilitas simul et modestia? Vinci tamen à te academiæ nostræ nec injucundum erit, nec inglorium; ipsa enim te instruxit his armis, quibus illam vincis. Itaque committam lubens ut tu tot aliunde curis et negotiis occupatissimus, nos huic uni studio et labori intentos superasse videaris. Sed tempus et diludia posco: neque enim hactenus huic incumbere cogitationi licuit. Hinc me Universitas, hinc dudum periculosè ægrotans cara mater totum occupat. Divisus rectorem inter et filium, aut publicis negotiis vaco, aut privatæ pietati indulgeo. Hæc dies, illa noctes sibi vindicat. Rescribam tamen quàm potero celerrimè. Interim peragrabo quotidie persuaviter villæ tuæ amœnitates epistolam tuam sæpiùs relegendo: percurram lucos, prata, fontes nunc ad umbram arborum, nunc ad murmur strepentium aquarum, frigus et somnum captabo. Sed inambulare solum etiam per amœna loca, nec habere socium viæ et comitem, quicum exclamare liceat, habet aliquid mœroris. Tunc ergò, Pelteri, secretâ me jubes et mutâ voluptate solitarium perfrui? Obsequar equidem, si hanc mihi legem, durissimam licet, imponas; et id feci hactenus nimis forsitan religiosè. Vix enim ausus sum epistolam tuam ostendere Hersanio nostro, quem illa incredibili voluptate et admiratione perfudit. Esto: vetitum sit cuiquem illius exemplar tradere; sed liceat eamdem recitare saltem amicis. Neque enim mihi durum minùs et inhumanum videtur talis epistolæ lectione doctis hominibus interdicere, quàm si villæ tuæ tam amœnos et elegantes hortos cunctis hospitibus occludi jubeas. Vale.

Lettre de M. Rollin à M. Le Peletier.

Monseigneur,

Depuis que vous avez donné au public le *Comes Rusticus*, vous vous êtes acquis un droit légitime sur tout ce qui regarde les louanges de la vie rustique. C'est pour cela que je prends la liberté de vous indiquer un endroit de saint Chrysostôme, que j'avais autrefois remarqué en faisant des extraits de quelques-unes de ses homélies, et qui m'est tombé sous les mains en rangeant mes papiers dans la nouvelle habitation où je suis depuis huit jours. C'est l'homélie 19 au peuple d'Antioche. Saint Chrysostôme, au commencement de cette homélie, félicite les peuples sur ce qu'ils viennent de célébrer pendant plusieurs jours avec une pompe extraordinaire la fête des Martyrs. Il leur marque la douleur qu'il a eue de ne pouvoir assister, à cause de sa maladie, aux processions qui se faisaient dans ces saints jours; il assure cependant qu'il les a suivis de cœur et d'esprit, et qu'il a pris part à leur joie et à leur dévotion. Ensuite il ajoute que malgré son infirmité il vient se rejoindre au troupeau, et célébrer avec eux dans ce dernier jour la grande fête qui les assemble, où tant de personnes étaient venues de la campagne dans la ville.

De là il prend occasion de louer ces bonnes gens de la campagne. Ce peuple, dit-il, a un langage différent du nôtre; mais il est uni très-étroitement avec nous par le lien de la foi. Là règnent la tempérance, la modestie, la pudeur, etc. On ne voit point là de spectacles, de combats de chevaux, etc. Loin de là les embarras et les soins de la ville, etc. La vie laborieuse qu'ils mènent leur apprend la sobriété, la sagesse: occupés à labourer la terre, ils exercent un art que Dieu a introduit avant tous les autres; car Adam avant le péché exerçait l'agriculture, non d'une manière pénible et laborieuse, mais comme en se divertissant. *Posuit ipsum ut operaretur et custodiret paradisum.* Là vous verriez chacun deux, tantôt atteler ses bœufs, conduire la charrue, enfoncer un sillon en terre, puis montant comme dans une chaire sacrée cultiver les âmes de ceux qui leur sont soumis: tantôt la faucille à la main couper les mauvaises racines, puis par d'utiles discours arracher des esprits les mauvaises habitudes. Il compare ces bonnes gens, et les préfère de beaucoup aux anciens philo-

sophes. Enfin il conclut ce qui les regarde en disant que comme ils sont venus de loin dans cette ville, pour y célébrer la fête, il est juste qu'on leur distribue le pain de la parole, pour les soutenir dans le voyage qu'ils ont à faire pour s'en retourner chez eux : ensuite il reprend le sujet qu'il avait traité plusieurs fois auparavant, et le continue.

Voilà, monseigneur, une partie de ce que dit saint Chrysostôme en faveur des gens de la campagne. Mais, afin que vous en jugiez par vous-même, j'ai décrit cet endroit entier que je vous envoie. La version pourrait être plus élégante, mais je me suis contenté de celle que j'ai trouvée. Je commence à sentir et à aimer plus que jamais la douceur de la vie rustique, depuis que j'ai un petit jardin qui me tient lieu de maison de campagne, et qui est pour moi Fleury et Villeneuve. Je n'ai point de longues allées à perte de vue, mais deux petites seulement, dont l'une me donne de l'ombre sous un berceau assez propre, et l'autre exposée au midi, me fournit du soleil pendant une bonne partie de la journée, et me promet beaucoup de fruit pour la saison. Un petit espalier couvert de cinq abricotiers et de dix pêchers fait tout mon fruitier. Je n'ai point de ruches à miel ; mais j'ai le plaisir tous les jours de voir les abeilles voltiger sur les fleurs de mes arbres, et attachées à leur proie, s'enrichir du suc qu'elles en tirent sans m'en faire aucun tort. Ma joie n'est pourtant point sans inquiétude, et la tendresse que j'ai pour mon petit espalier et pour quelques œillets me fait craindre pour eux le froid de la nuit que je ne sentirais point sans cela. Il ne manquera rien à mon bonheur, si mon jardin et ma solitude contribuent à me faire songer plus que jamais aux choses du ciel : *Quæ sursùm sunt sapite, non quæ super terram.* Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre, etc.

Ce 9 avril 1697.

Laus rusticorum ex homil. 19. S. Chrysost. ad popul. Antioch.

Populus linguâ quidem nobis diversus, fide verò consonus; populus in tranquillitate vivens, vitam habens modestam et venerabilem. Apud hos enim viros non iniquitatis spectacula, non equorum certamina, neque meritoriæ mulieres, nec reliquus urbis tumultus, sed omne luxuriæ genus eliminatum est : multa verò ubique modestia floret. Id vero est in causâ, quòd laboriosa sit ipsis vita, et virtutis scholam atque modestiæ habeant terræ culturam, artem tractantes quam ante reliquas omnes in vitam Deus nostram intulit. Etenim ante peccatum Adam, quando multa fruebatur libertate, agriculturam quamdam obire jussus est, non laboriosam quidem, nec ærumnas habentem, sed multam sibi præbentem philosophiam. *Posuit enim ipsum*, ait, *ut operaretur, et custodiret paradisum.* Horum quemque cerneres nunc quidem boves jugantem aratorios, et aratrum trahentem, et profundum scindentem sulcum : nunc autem sacrum ascendentem suggestum, et nbditorum animas arantem ; nunc quidem agri spinas excidentem falce, nunc verò sermone ex animis peccata extergentem. Non enim erubescunt culturâ, sicut urbem nobiscum habitantes, sed erubescunt segnitie, quæ omnem docuit malitiam, et ab initio diligentibus se nequitiæ fuit magistra. Hi sunt maximè, qui nobis optimam philosophari videntur philosophiam, non ex habitu, sed ex moribus virtutem suam ostentantes. Apud hos non sunt mulieres luxuriantes, nec vestimentorum ornatus, nec colores et fuci, sed omnis hujusmodi morum corruptio pulsa est... Apud hos non est unguentorum usus mentem allectans, sed terra herbas proferens omni unguentario sapientiùs ipsis variam florum parat suavitatem. Propterea et ipsis corpora cum animis purâ sanitate potiuntur, quoniam omnes delicias expulerunt, et nequissima ebrietatis fluenta fugaverunt : et tantum comedunt, quantum ad viveudum sufficit. Ne ipsos igitur ex habitu contemnamus, sed ipsorum mentem admiremur.

Lettre de M. Rollin à M. Le Peletier.

Monseigneur,

Vous n'ignorez pas le zèle extraordinaire de madame de Montigni pour l'éducation de M. son fils, et la sollicitude maternelle et chrétienne qu'elle a toujours eue à cet égard. Elle sait que M. de Montigni, son mari, doit aller demain à Versailles, vous consulter sur les études de son fils : elle m'a prié de vous écrire un mot à ce sujet, n'osant pas le faire elle-même, de peur de lui donner quelque soupçon qu'elle vous aurait prévenu. Voici des années précieuses pour ce jeune homme, et qui décideront de son mérite pour le reste de sa vie. Il s'agit de remplir son temps par des études utiles et agréables, qui le détournent des bagatelles et des amusements dangereux où ceux de son âge ne donnent que trop. La mère est fort disposée à faire toute la dépense nécessaire pour cela ; mais le père est un peu plus réservé sur cet article, quoique d'ailleurs il ait de bonnes intentions. Sans compter les études de droit, il a consenti de lui donner un maître de grec, pour le perfectionner dans cette langue, où il est déjà assez avancé; un maître de mathématiques, un maître à dessiner. La mère et le fils auraient fort souhaité qu'on eût destiné quelques mois pour apprendre à monter à cheval : je l'avais fort conseillé au père, persuadé que cet exercice, outre qu'il sert à former le corps, devient dans plusieurs occasions de la vie absolument nécessaire ; mais je l'y trouvai fort opposé à cause de la multiplicité des maîtres. Madame de Montigni souhaiterait fort aussi trouver un avocat qui joignît à la science des sentiments de religion, pour le mettre auprès de son fils ; mais cet article ferait encore plus de peine que les autres. *Res multa minoris constabit patri quàm filius.* Madame de Montigni ne compte point tant sur tous ces maîtres que sur la liaison qu'elle espère que vous voudrez bien que son fils ait avec M. de Fleury, quand il sera de retour : je lui sais bon gré, monseigneur, de l'empressement qu'elle fait paraître pour cela, sachant par ma propre expérience quel avantage c'est que de pouvoir former dans sa jeunesse de telles liaisons, et vous ayant entendu dire souvent à vous-même que vous étiez redevable de tout à l'amitié que vous fîtes à cet âge avec M. de Vrevin. Je viens de faire une lecture qui m'en a fourni un exemple admirable ; j'espère, monseigneur, que cette digression ne vous sera point désagréable. C'est l'éloge que fait saint Grégoire de Nazianze de son illustre ami, saint Basile, dont l'é-

glise célébrait la fête vendredi dernier. Nous n'avons rien de plus beau dans toute l'antiquité profane que cet éloge. Mais surtout j'ai été charmé de l'endroit où il parle de la liaison qu'il fit avec saint Basile: ce fut dans la ville d'Athènes, où le hasard, ou, pour mieux dire, la providence divine les réunit ensemble. Grégoire n'y cherchait, dit-il, que des sciences profanes, et il y trouva un trésor inestimable, c'est-à-dire un ami parfait; semblable en quelque sorte à Saül, qui cherchant les ânesses de son père trouva un royaume. Basile était pour lui un modèle de vertu et de sagesse, qu'il ne se lassait point d'admirer. Dans cette ville, que l'affluence de toutes sortes de nations qui y venaient chercher la science rendait très-dangereuse à la jeunesse, ces deux illustres amis y conservèrent la pureté de leurs mœurs; semblables à ces fleuves qui conservent la douceur de leurs eaux au milieu de l'amertume de la mer, ou à ces animaux qui subsistent au milieu du feu. Ils surent s'y faire une société de jeunes gens semblables à eux, c'est-à-dire sages, réglés, studieux, et appliqués à leur salut. On ne parlait non-seulement à Athènes, mais dans toute la Grèce, que d'une si belle et si rare amitié. La jeunesse d'Athènes, toute corrompue qu'elle était, estimait et respectait leur vertu, qu'elle ne pouvait imiter. Ils ne connaissaient que deux rues, l'une qui menait aux églises, l'autre qui conduisait aux écoles publiques; celles qui menaient aux spectacles, aux théâtres, aux jeux, aux divertissements publics leur étaient inconnues, etc. Pardonnez à ma digression et à la liberté que je prends de vous assurer que je suis avec un très-profond respect,

Monseigneur,

Votre, etc.

Ce 18 juin 1697.

Lettre de M. Le Peletier à M. Rollin.

Si aliquando vita rustica, solitudo, et Villæ-Novæ amœnitas mihi jucundæ et suaves visæ sunt, Rolline carissime, nunc jucundissimæ et suavissimæ esse debent, ut secessus noster non desidiæ, sed prudentiæ nomen accipiat, inter rerum agrestium oblectamenta, quæ nulla senectus impedire potest, et quibus potius jucunda senectus efficitur. Animus quippe deambulatione motuque corporis excitatur, ipsumque ruris silentium et spectaculum sapientis cogitationis incitamenta sunt, ubi cum rerum naturâ ratio quadammodo loqui potest, et in ipsâ consideratione perspicitur, quia neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus, unde mens viri prudentis utilia et magna commonetur. Faxit Deus ut otium benè disponam et feram, tædium et inertiam vitando piis operibus et sermonibus, potissimùm verò lectione sacrorum librorum, qui magistri sunt benè et beatè vivendi, et sine quibus nulla ad sapientiam via est. Sed cùm sit pietatis amicissima solitudo et agricultura, inter victûs parcitatem, vitæ innocentiam, et animi remissionem, nostris fruar hortis, pomariis, nemorum umbra, florum omnium varietate, et apium examinibus, quibus fulturis mens nostra ætate, laboribus et morbis concussa sustinebitur. Hic me in libertatem vindico, ut Deo, et mihi vitam longè ab anxiâ vitâ et variis fortunæ casibus, unde multos veluti naufragantes despiciam, et neminem reprehendam tamen nisi unum me.

Nonne, mi Rolline, dignum est homine christiano et libero hoc genus vitæ, in quo sapiens et securem otium esse potest, cuilibet dignitati et honori præferendum, quando senescentem Deus maturè solvit, nisi vitio gentis humanæ hæc omnia bona fuerint minùs grata adepto quàm concupiscenti.

Summum verò prudentiæ erit ut dies nostri sapienter occupentur sincerâ pietate, sanctâ quiete, et integrâ vacatione ab omnibus curis nisi paternis, donec opportunâ interpellatione propinqui et amici, pauci et lecti interveniant; atque hospitalitas minimi impendii, nec contingat emere quod præstare poterit fundus proprius, cujus cultura constabit potiùs nostris curis, et opere, quàm impensâ.

Saluto generum probissimum, filiam dulcissimam, nepotes bonæ spei et jurisperitum te comite felicem. Vale, Rolline carissime.

Le Peletier.

Ce 27 septembre 1697.

Lettre de M. Rollin à M. le chancelier Daguesseau.

Monseigneur,

Deux livres que je donne au public sur la manière d'étudier les belles-lettres ont une grande impatience de faire le voyage de Fresne et de se présenter devant vous. J'ai eu beau leur remontrer que c'était témérité pour eux d'oser paraître dans l'endroit du monde où le goût est le plus fin, le plus délicat, le plus épuré. Ils prétendent que vous avez encore plus de bonté que d'habileté, qu'on peut vous plaire sans avoir tant de parure, et que le désir d'être utile au public couvre auprès de vous, ou du moins fait excuser beaucoup de défauts. Ils se flattent aussi, parce qu'ils parlent quelquefois de piété et de l'Écriture sainte, d'emporter votre suffrage et celui d'une dame dont elles font la plus douce et la plus ordinaire occupation. Je les laisse partir, monseigneur, avec un grand désir de ma part qu'ils ne soient pas tout à fait trompés dans leur attente, et après leur avoir bien recommandé de témoigner le plus humblement et le plus fortement qu'il leur sera possible, à vous et à madame la chancelière, la profonde vénération, la vive reconnaissance, le respectueux et tendre attachement (pardonnez-moi cette expression), avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre, etc.

Réponse de M. Daguesseau.

A Fresne, ce 6 mars 1726.

J'estimais votre livre avant même qu'il parût, monsieur, et le mérite de l'auteur me répondait par avance de celui de l'ouvrage. Il ne devait donc point craindre le voyage de Fresne, et si je voulais me flatter moi-même, je vous dirais qu'il n'y a point de lieu où l'on ait pu lui faire un accueil plus favorable. Il y a soutenu, ce qui est souvent fort difficile, une grande attente, et j'en ai déjà dévoré rapidement plusieurs endroits qui ont frappé d'abord ma curiosité, et qui justifient pleinement le présage que j'en avais formé. Jugez par là de l'effet qu'une lecture plus suivie fera sur moi. J'envie presque à ceux qui étudient à présent un bonheur qui nous a

manqué, je veux dire l'avantage d'être conduits dans la carrière des belles-lettres par un guide dont le goût est si sûr, si délié, si propre à faire sentir le vrai et le beau dans tous les ouvrages anciens et modernes. Vous ne vous contentez pas de donner des préceptes à la jeunesse, vous y joignez des exemples par la justesse et l'élégance de votre style. Vous parlez le français comme si c'était votre langue naturelle, et vous faites voir, ce que j'ai souvent pensé, qu'il y a une beauté de style qui est, pour ainsi dire, de toutes les langues, et à laquelle elles ne fournissent que des mots, parce que le tour, l'arrangement et les grâces du discours sont dans l'esprit de celui qui écrit, beaucoup plus que dans la langue qu'il met en œuvre. Mais ce que j'estime encore plus dans votre ouvrage, et qui, comme vous l'aves bien prévu, n'intéresse pas moins madame la chancelière que moi aux succès de vos travaux, c'est l'attention continuelle que vous avez à former les mœurs encore plus que le goût et la critique de vos lecteurs. Vous surpasses Quintilien même sur ce point, comme vous l'égalez dans tout le reste; et vous obligez les auteurs les plus profanes à devenir entre vos mains des instruments utiles à la religion. Continues, monsieur, de travailler pour elle en vous appliquant à former le cœur et l'esprit des jeunes gens. Le succès de ce que vous avez déjà fait ne doit servir qu'à vous encourager à achever de remplir toute l'étendue de votre dessein. Votre loisir deviendra encore plus utile par là à la république que vos emplois passés. J'en recueillerai toujours les fruits avec le même plaisir, et je ne saurais avoir d'occasions plus agréables de vous assurer de toute l'estime avec laquelle je suis, monsieur, véritablement à vous.

DAGUESSEAU.

Lettre de M. le chancelier Daguesseau à M. Rollin.

A Fresne, le 16 octobre 1731.

Je vous dois depuis longtemps, monsieur, un remerciment du nouvel ouvrage que vous m'avez envoyé. Je voulais avoir le plaisir d'en lire au moins une partie, afin de vous remercier avec plus de connaissance et de pouvoir, comme dit Horace, qu'on peut citer en vous écrivant, *pretium dicere muneris*. Mais après avoir été longtemps la dupe du lendemain, comme cela arrive à tous ceux qui sont fort occupés, je n'ai pu trouver qu'à Fresne le loisir de jeter les yeux sur un livre qui est moins une histoire qu'une leçon perpétuelle de vertu, de grandeur d'âme, d'amour de la patrie, et de religion; leçon d'autant plus utile qu'elle se présente sous une forme plus aimable, et qu'elle instruit sans paraître enseigner. Je puis donc dire encore avec Horace, que j'ai lu un historien

Qui quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
Plenius ac meliùs Chrysippo et Crantore dicit.

Ceux qui ont vieilli dans les affaires, et qui ont le goût de la politique, pourraient y désirer un style plus concis, des réflexions plus courtes et plus profondes, des expressions qui fissent plus entendre qu'elles ne disent, un peu plus du caractère de Tacite, et un peu moins de celui d'Hérodote. Mais vous leur répondriez sans doute que ce n'est pas pour eux que vous avez écrit, et que vous avez travaillé pour la première jeunesse à laquelle il est dangereux de montrer l'homme aussi mauvais qu'il l'est, et qui a besoin qu'on lui présente les vérités de la manière la plus simple et la plus développée, parce qu'elle ne prendrait peut-être pas la peine de les chercher. Continues donc, monsieur, d'en former l'esprit et le cœur par les exemples du bien et du mal, dont votre histoire lui apprend à faire un si juste discernement. Je prendrai toujours une véritable part au succès de vos travaux, quoiqu'il ne puisse augmenter l'estime avec laquelle je suis depuis si longtems, monsieur, parfaitement à vous.

DAGUESSEAU.

Lettre de M. le chancelier Daguesseau à M. Rollin.

A Versailles, le 2 février 1735.

Je n'ai pas moins de joie que vous, monsieur, de vous voir approcher du terme que vous vous êtes proposé en écrivant votre Histoire Ancienne; mais ne serait-ce point par des motifs différents? Vous n'y envisagez peut-être que la fin de vos travaux et la liberté de n'user plus de votre loisir que pour vous-même. Pour moi, vous n'ignorez pas que je pense bien autrement. Je vous regarde comme un homme à qui Dieu n'a donné de grands talents que pour le rendre le débiteur perpétuel du public. Ainsi un ouvrage fini devient pour vous, selon ma façon de penser, un engagement pour en commencer un autre. Après avoir voyagé longtemps dans l'Afrique, dans l'Asie et dans une partie de l'Europe, il faut que vous reveniez à présent dans votre patrie, je veux dire dans la république romaine, dont vous ne sauriez nous refuser l'histoire sans être ingrat envers celle qui vous a mis en état d'écrire l'histoire de tant d'autres nations, ou si ce dessein vous paraît trop vaste, et si vous me dites, comme Horace,

Spectatum satis, et donatum jam rude, quæris,
Mæcenas, iterum antiquo me includere ludo,

donnez-nous au moins une introduction complète à l'histoire romaine; et, si vous ne voulez pas nous mettre en état de la lire mieux que dans les auteurs qui vous ont précédé, apprenez-nous du moins à la bien lire dans ceux que nous avons. Ne croyez pas que je cherche trop à ménager votre peine; je vous expliquerai quand vous le voudrez, tout ce qu'il me semble qu'on devrait faire entrer dans cette introduction, et vous conviendrez que ce serait encore un grand ouvrage. Je doute même qu'on puisse rien faire de plus utile pour la jeunesse, qui est le grand objet de tous vos travaux.

Dispensez-moi après cela, monsieur, de répondre au reste de votre lettre; un auteur qu'on excite à faire de nouveaux ouvrages ne doit pas être en peine de l'approbation qu'on donne aux premiers. Vous vous êtes acquis d'ailleurs un tel droit sur l'opinion publique, qu'il ne serait pas sûr de vouloir être mécontent d'un auteur qui a su plaire à tous les esprits. Ne craignes donc point, monsieur, que je donne dans ce goût singulier. Je lirai votre nouveau volume avec le même plaisir que j'ai lu les précédents; je fais grand cas des livres qui font estimer et aimer leur auteur. Vous pouves juger par là, et de mon approbation pour vos ouvrages, et des senti-

ments avec lesquels je suis, monsieur, parfaitement à vous.

DAGUESSEAU.

Lettre de M. l'abbé d'Asfeld[1] à M. Rollin.

Le 9 février 1726.

J'ai reçu très-exactement les trois lettres auxquelles vous vous plaignez, mon cher ami, par la vôtre du 6 de ce mois, de n'avoir point eu de réponse. Le temps passe ici avec tant de vitesse, que je n'aurais pu croire sur votre parole, quelque respectable qu'elle soit, que mon silence eût été si long, si je n'en avais été convaincu par les dates. Votre inquiétude sur mon sujet est très-obligeante, et digne de votre amitié, et je ne puis différer d'un moment de répondre à chacune de ces lettres.

Je commencerai par celle où vous paraissez en peine de l'état de ma santé, et de la manière dont je soutiens ma solitude dans la rigueur et les incommodités de la saison présente. Je partage la matinée entre la messe, que je dis à huit heures ou que j'entends; entre l'étude de l'Écriture sainte et la lecture de saint Chrysostôme, qui me charme. A midi, je descends dans le jardin pour dire sexte; et pour m'échauffer, je ratisse les allées que j'ai bien fait sabler pour y pouvoir marcher en tout temps, j'en ôte les herbes, j'en enlève les feuilles que le vent y aurait poussées, ou je balaie la neige qui y est tombée la nuit, et je bénis Dieu avec reconnaissance et avec joie d'avoir fait succéder un travail d'un succès si sûr et si aisé à celui qu'exigeaient de moi ci-devant les consciences.

Ces exercices me conduisent avec un fort bon appétit à un diner très-frugal, mais qu'ils me font trouver excellent par l'assaisonnement qu'ils y donnent. Aussitôt après le repas, s'il ne pleut pas, je gagne la campagne sans craindre la gelée ni la bise; et, moins dédaigneux qu'Alexandre, qui ne voulait courir qu'avec ses semblables et avec des rois, je m'associe le fidèle Du Mesnil, supposé que le zèle de l'architecture ne le domine point, car il n'y a point ici de contrainte, et au sortir de la ville, à la première pelouse qui se rencontre, nous disputons à qui sera le premier arrivé jusqu'au bout, à qui franchira plus légèrement les ruisseaux qui coupent les prairies, à qui montera d'un pied plus prompt et plus agile un coteau escarpé; à qui en descendra le revers d'un pas plus ferme et plus soutenu; à qui percera un petit bois par une route plus courte et plus abrégée. Par ce manége, nous nous trouvons en moins de rien à plus d'une lieue de la ville; et pour n'être pas surpris par la nuit, nous sommes obligés de revenir, en changeant néanmoins de chemin autant que le terrain le permet, et en nous occupant tantôt à tailler quelques broussailles des haies qui s'opposent à l'impétuosité de notre marche, tantôt à jeter hors du sentier des monceaux de pierres qui pourraient nous faire tomber, tantôt à creuser des fourmilières, à chercher leurs greniers, leurs cimetières, leurs galeries, et à nous convaincre par nos yeux de la fausseté de tout ce que les naturalistes en débitent; tantôt à développer au bout d'une branche un nid de chenilles couvert de plusieurs couches de toiles impénétrables aux pluies et aux vents, au fond desquelles je trouve de petites chenilles en vie, qui attendent avec confiance le retour du printemps, et qui m'apprennent quelle est sur nous l'attention de celui qui nous protége, et avec quelle assurance nous devons attendre un autre printemps, et en hâter le retour par nos désirs.

Je prends quelquefois plaisir à penser que dans ces moments aucun de mes amis, qui croit qu'on ne peut rien faire de mieux que de se brûler le blanc des yeux auprès d'un grand feu, ne pourrait deviner où je suis, ni ce que je fais. Je reconnais par expérience que rien n'aguerrit davantage que de tenir ainsi la campagne en toute saison; et je ne suis pas étonné que plusieurs d'entre vous, qui ne sont que des soldats de milice, des gens nourris à l'ombre, des troupes de garnison, des bataillons de salade et des mortes paies, aient tant de peur qu'on leur fasse faire quelques campagnes, ou sont tentés de regarder comme malheureux ceux qui en font.

Après ces exercices et avec de semblables réflexions, je rentre au logis vers le déclin du jour, après avoir observé de prendre du temps pour dire none en allant, et vêpres en revenant.

Quand je suis seul, ce qui est le plus ordinaire afin d'être plus libre, et qu'un temps plus modéré me dispense d'une agitation si violente, je m'arrête à raisonner avec un bon vigneron sur les différentes façons qu'il donne à la terre, sur les diverses qualités de son plant, sur les avantages et les inconvénients de son exposition, sur les dépenses qu'il fait pour la culture de sa vigne, et sur les profits qu'il en peut espérer, sur la compensation qu'il y a entre un gros plant qui donne plus de vin, mais moins bon, et un autre bien plus fin qui produit moins, mais se vend plus cher.

Quelquefois le plus habile d'une petite troupe de bergers me donne le plaisir de voir faire le manége au plus savent de leurs chiens. En se tenant assis avec gravité sur une motte élevée, par le seul ton de sa voix, il fait confondre plusieurs troupeaux en un seul; il les partage ensuite, et rend chacun à son maître, il les fait changer de place comme il veut. Il détache un de ses chiens vers plusieurs vaches qui paissent tranquillement à près d'un quart de lieue de là, et ce chien va droit à elles aussitôt que sa commission lui est donnée; il les intimide par ses cris, et oblige ces grands animaux de revenir en courant de toutes leurs forces, et de se présenter à nos pieds en tremblant. Je vois dans cette image les obligations des pasteurs de l'Église, et dans la docilité du troupeau la juste récompense de leur application et de leur assiduité.

Pendant que je me divertis à ce spectacle aussi innocent qu'instructif, j'aperçois de loin des petits pâtres qui se livrent un aussi rude combat que s'il était autour du corps de Patrocle pour les armes d'Achille. J'y accours, et je vois d'abord avec étonnement que tout ce feu est causé par un peu de fumier de vache; mais bientôt je fais réflexion que si le juste juge de toutes choses nous prêtait ses yeux pour quelques moments, nous reconnaîtrions que l'objet de l'ambition des conquérants n'est pas plus estimable, quoique les suites en soient plus funestes. Je suis aussitôt pris pour juge, ou je me rends moi-même l'arbitre de la querelle, et, selon les lois du pays, je décide en faveur de celui qui peut prouver qu'il y avait le premier mis sa marque. Pen-

[1] M. l'abbé d'Asfeld était en exil à Villeneuve-le-Roi.

dant que le vainqueur tout fier s'empare de sa riche conquête, je tâche de consoler son rival vaincu, en lui indiquant ailleurs un pareil trésor.

Les jours qu'ils sont moins émus, je leur fais des questions sur la religion, mais ce n'est qu'après avoir bien pris la précaution de baisser le ton de la voix, et de regarder de tous côtés si je ne suis point aperçu, pour éviter correction.

Après de grands orages, je vais reconnaître les ravins, et j'examine si l'impétuosité des eaux n'a point découvert quelques pierres propres à bâtir, et j'en donne avis aux habitants de la ville; et si j'y trouve quelque tombereau qui en charge, je prends la pioche pour en déterrer quelques-unes, et je suis bien content quand je puis les gratifier de celles qui sont plus grosses et plus belles. Dans les bois, j'aide de pauvres femmes à se charger de paquets immenses qu'elles ont faits de fougères et d'épines pour brûler, ou de feuilles sèches pour servir de litière aux bestiaux, ou de mousse pour boucher les fentes des bateaux. J'offre mes services aux petits bergers pour porter les agneaux qui viennent de naître dans les champs, ou j'appelle quelqu'un à leur secours. Si je rencontre des pères et mères qui mènent aux champs des enfants de cinq ou six ans, chargés de hottereaux, pour les encourager au travail, je leur donne des dragées ou des fleurs d'orange, dont je porte toujours une boîte remplie. Souvent j'y ajoute quelques liards pour aider à leur avoir des sabots. Avec ces petits services et ces légères dépenses, il est étonnant combien je m'attire de bénédictions, dont je fais un grand cas, quoiqu'elles ne soient pas mitrées.

Des bois, des prairies, des montagnes, je me transporte souvent sur les bords de la rivière; j'y compte les bateaux qui descendent ou remontent. J'examine soigneusement, en multipliant les secours de mes yeux postiches, de quoi ils sont remplis. J'en vois d'autres qu'on charge devant moi de vin, de bois, de charbon. Je m'informe du prix, des frais, des gains. Je suis témoin de la triste déroute des trains de bois qu'on raccommode, et j'admire avec quelle industrie l'homme fait un bâtiment flottant, composé de tant de pièces qui semblent n'avoir aucune liaison. Quand les pêcheurs m'aperçoivent, ils s'empressent de me donner le plaisir de la pêche. Ils jettent le filet devant moi, et m'invitent à entrer dans leur barque, pour voir la capture de plus près.

Mais ce qui me cause une joie plus intime, c'est de pouvoir, en me promenant dans les champs comme Isaac, m'abandonner aux douces réflexions que la religion m'inspire; de repasser les périls de l'Église, et ses ressources; de penser aux besoins et aux désirs de mes amis, et de ceux dont la Providence m'avait chargé.

Mais quand le mauvais temps m'empêche absolument de sortir en campagne; s'il ne fait qu'un gros brouillard ou une petite pluie, je prends un surtout dont mon frère m'a fait présent, et un fameux capuchon de camelot, avec lequel j'ai passé deux fois le Mont-Cénis en plein hiver. Armé ainsi de toutes pièces, je descends après mon dîner dans le jardin, qui a environ un arpent d'étendue, et dont les allées bien sablées sont à l'épreuve des plus grandes pluies. J'y continue ce que j'avais commencé le matin. Je ratisse plusieurs fois une même allée pour la rendre parfaite. J'en ramasse les petites pierres et les ordures en un tas. Je fais mettre du sable où il en manque. Je vois travailler le jardinier. Je m'informe des raisons de la conduite différente qu'il garde, et j'apprends avec un plaisir sensible que généralement toutes les plantes et les légumes gagnent beaucoup d'être transplantés de leur terrain naturel dans un étranger.

Après avoir entrecoupé tous ces petits travaux par mes nones et mes vêpres, je remonte dans ma chambre vers les quatre heures, et je distribue le temps qui me reste jusqu'au souper, en trois parts: qui sont les prières, la lecture de l'Histoire ecclésiastique de M. Tillemont, et la lecture des écrits sur les matières du temps. Mais tous ces exercices sont comme une troupe de petits mutins, de jaloux, d'incompatibles, d'insatiables, qui ne cherchent qu'à se piller, et à se supplanter l'un l'autre. L'un s'efforce d'étendre son temps au delà des bornes marquées; l'autre, avant que son temps soit venu, veut anticiper sur celui qui le précède. Je tâche en vain de les contenir dans l'ordre. Ils sont intraitables; et je n'ai pas la force de me mettre tout de bon en colère contre eux, puisque leur émulation ne vient que d'un excès de zèle pour moi. et d'un désir excessif de me plaire. Souvent même ils m'entraînent presque dans leurs murmures, et je me plains avec eux qu'on me fait souper de trop bonne heure, quoique toute la maison me soutienne que neuf heures sont sonnées, et que ma montre même me condamne. Je suis donc réduit à consoler les mécontents, en leur promettant satisfaction pour le lendemain, et en les assurant qu'on les dédommagera par un espace de temps plus étendu.

Mais quand je tire le lendemain le paquet de lettres qui demandent réponse, cette guerre domestique recommence avec plus de chaleur. Ils se croient tous importants, et aucun ne veut céder sa place. J'ai beau leur représenter la nécessité des affaires, les devoirs de la société, les plaisirs de l'amitié. Ils me représentent à leur tour avec vivacité qu'ils ont toujours été les fidèles compagnons de mon exil, mes consolateurs assidus, mes amis de toutes les heures, mes complaisants, mes flatteurs; et ils trouvent étrange que je veuille leur préférer des parents ou des amis absents qui ont leurs plaisirs et leurs occupations, et qui ne songent à moi que par intervalles. Je leur impose silence aussitôt; et je leur défends d'un ton sévère de parler mal de mes amis, et d'en diminuer le mérite. Mais néanmoins je me vois contraint par leur résistance opiniâtre de remettre mes lettres aux dimanches et aux fêtes entre la grand'messe et vêpres; et c'est là, mon cher ami, la véritable raison pour laquelle je suis quelquefois un mois ou six semaines sans faire de réponse.

Après le souper il est question de quelques chapitres de la Bible, et l'on tâche d'imiter les saintes soirées du bienheureux saint Maur. On finit à onze heures, et je descends dans le jardin, armé de mon capuchon comme d'un casque à toute épreuve, afin d'y dire complies. J'y contemple avec une espèce d'extase le spectacle ravissant que forme l'assemblage des plus belles constellations, dont la lumière n'est jamais plus pure ni plus vive qu'en ce temps. Mais, quelque brillant, quelque multiplié que soit l'éclat de tant d'étoiles du premier rang, je remar-

que avec surprise qu'il suffit pour tempérer l'horreur des ténèbres de la nuit, mais qu'il n'est pas capable de les dissiper. J'y reconnais avec douleur une image de la situation présente de l'Église qui ne vit jamais un plus grand nombre d'ouvrages lumineux, auxquels néanmoins les ténèbres que l'ignorance, la prévention, les passions humaines répandent partout, ne veulent pas céder. Heureux mille et mille fois celui que Dieu rend attentif à la lumière qu'il offre, et qui en sait profiter avec reconnaissance et fidélité, en attendant le beau jour que le Seigneur a marqué! Je rentre rempli de semblables réflexions, qui prolongent souvent mes complies; et avec un esprit libre et un cœur tranquille, sans soins, sans affaires, sans inquiétudes, je me jette entre les bras d'un sommeil qui m'attend, et que j'ai bien de la peine à congédier le lendemain.

Voilà, mon cher ami, un petit échantillon des fruits délicieux que porte notre terre, que l'on ose néanmoins calomnier, comme si elle dévorait ses habitants, parce qu'on est dans l'erreur, ne comprenant pas les Écritures, ni la puissance de Dieu, et que l'on ignore que, quand il veut consoler les siens, il leur fait tirer du miel des rochers, et de l'huile de la pierre la plus dure. Je souhaiterais de tout mon cœur, que quelques-uns de nos confrères, qui ont part avec nous à la tribulation, au royaume, et à la patience en Jésus-Christ, et qui laissent quelquefois échapper des désirs vers leur patrie terrestre, voulussent goûter plus attentivement la douceur des fruits dont il plaît à Dieu de nous nourrir, et s'en faire un préservatif contre des penchants, qui sont naturels et innocents jusqu'à un certain point, mais qui déshonorent un peu la noblesse de notre cause.

Mais, pendant que je m'engage dans une longue moralité, qui ne convient pas à mon état, on m'avertit que vêpres sont sonnées, et que la poste va partir. Je suis contraint de finir brusquement, en vous priant de souffrir que je remette à une autre fois la réponse que je dois à vos autres lettres, et de me croire, mon cher ami, avec une estime aussi sincère que ma tendresse,

Votre, etc.

De M. l'abbé d'Asfeld à M. Rollin.

A Villeneuve-le-Roi, ce 11 janvier 1728.

Jamais réponse ne m'a tant coûté, monsieur, que celle que vous exigez de moi. Rien n'est plus pénible que d'avoir à délibérer entre ses lumières et ses désirs, entre son devoir et son penchant. C'est un déchirement de cœur qu'il faut avoir éprouvé pour en bien juger. Quelque danger qu'il y eût pour moi d'entrer encore dans un nouvel examen sur un parti qui a dû être décidé dès le premier jour, j'ai cru devoir prendre quelque temps pour peser sérieusement devant Dieu les raisons de la proposition que vous me faites, afin de m'affermir moi-même dans la démarche qu'il m'inspirerait, et de la faire paraître plus respectable aux autres par une réponse mûre, qui n'aurait rien de léger et de précipité.

L'amitié constante que j'ai toujours eue pour un frère digne de toute ma tendresse, et que la triste situation où il se trouva augmente infiniment, m'a parlé au fond du cœur plus éloquemment que personne ne pourrait faire. Je sens, comme je dois, ses vives alarmes, sa solitude, son accablement. Je souhaiterais ardemment recommencer aujourd'hui ce que j'ai fait avec empressement plus d'une fois par le passé. Je me suis renfermé avec mes deux premières belles-sœurs, dès le premier moment de leur maladie; et je ne les ai point quittées jusqu'au dernier soupir qu'elles ont rendu entre mes bras. J'ai été assidu auprès de notre chère malade pendant la petite vérole qu'elle a eue, sans l'abandonner un instant: et dans ces trois tristes occasions, qui mettent en fuite les plus proches, j'ai porté avec joie presque seul tout le poids de ces maladies, et le danger qui en est la suite. Je me sens aujourd'hui le même zèle et le même courage: mais la divine providence ne me laisse pas la même liberté d'en suivre les mouvements. Ne dois-je pas respecter les chaînes dont il lui a plu de me lier par une si honorable distinction? Et puis-je après tant d'années rétracter sans infidélité un sacrifice, dont l'éloignement de mes proches a fait la portion la plus précieuse, la plus sensible, et la plus méritoire? Serait-il juste que je renonçasse à une promesse qui a fait ma plus grande confiance, et qui m'assure de la vie éternelle pour avoir quitté mon frère et ma sœur? Ne me dites pas qu'on ne me demande que quelques mois. Je sais combien m'a coûté ma première séparation. La plaie a longtemps saigné: il a fallu bien de la foi pour la fermer. Serait-il prudent de la rouvrir de nouveau, et d'exposer ma faiblesse à une seconde tentation où elle mériterait de succomber?

D'ailleurs je vous prie de comprendre que je ne suis pas le maître de disposer de moi comme un particulier, depuis qu'il a plu à Dieu de me faire soutenir un personnage public, qui intéresse toute l'Église, et sur lequel les amis et les ennemis ont les yeux également ouverts. Les amis seraient affligés, découragés, ébranlés, scandalisés de ma démarche; et mon exemple en séduirait certainement plusieurs qui ne manqueraient pas de semblables prétextes pour se rapprocher de leurs familles et pour s'autoriser dans la désertion d'une cause dont le poids devient tous les jours plus accablant, et dont la durée commence à lasser la patience des plus forts. Me convient-il de prendre sur mon compte tous ces affaiblissements et toutes ces chutes? Est-il possible de n'être pas arrêté par la malédiction que Jésus-Christ prononce contre celui qui sera un sujet de chute et de scandale pour le moindre de ses disciples? D'un autre côté, mes ennemis feront sonner bien haut mon retour; ils en triompheront comme d'une victoire: ils insulteront à mon inconstance et à ma faiblesse; et ils assureront comme certain que j'ai changé de sentiments, et que j'ai acheté ma liberté par une honteuse capitulation, dont chacun se croira en droit d'expliquer à son gré les conditions secrètes. Je vous avoue que toutes ces pensées me révoltent, et que je ne puis en soutenir la vue. Je ne saurais gagner sur moi de m'y familiariser, ni m'accommoder d'une conduite qui présente quelque chose d'équivoque, qui donne lieu à des soupçons, qui est exposée à de malignes interprétations, et qui a besoin d'apologie. Puisque je suis exposé en spectacle à Dieu et aux hommes, permettez-moi de demeurer fidèle à Dieu, en me tenant dans le poste où lui-même m'a placé, et d'édifier les hommes en achevant ma carrière sans reproches.

Ne devenez donc pas pour moi, je vous conjure, un tentateur d'autant plus dangereux, que vous avez plus de pouvoir sur moi, surtout en me parlant au nom d'un frere et d'une sœur qui me sont infiniment chers, et à qui je ne voudrais rien refuser. Souffrez que je vous répète ce que saint Paul disait à ses amis dans une semblable circonstance: *Que faites-vous de m'attendrir ainsi le cœur, et de le percer de douleur?* Je suis préparé à sacrifier, non-seulement la satisfaction de voir mes proches, mais encore ma liberté et ma vie même. Ne trouvez pas mauvais que je vous supplie d'entrer dans les sentiments de ces amis dociles, qui, voyant qu'ils ne le pouvaient persuader, ne le pressèrent pas davantage, et s'accordérent tous à dire : *Que la volonté du Seigneur soit faite.* Apprenez-moi à adorer avec une pleine et persévérante résignation cette divine volonté, quelque dures que soient les voies par lesquelles elle me fait marcher. Travaillez à relever le courage de mon cher frère, à ranimer sa foi, à fortifier sa patience. Exhortez-le à ne point perdre le fruit du sacrifice qu'il fit le jour où je me séparai de lui pour aller en exil, et dans lequel nous ne fîmes entrer, ni l'un ni l'autre, ni exception ni réserve.

Je finis en vous priant instamment de me continuer vos prières, et de me croire avec une cordialité parfaite,

Votre, etc.

Du P. Quesnel, à M. Rollin, après sa sortie de prison.

Quand je me souviens, monsieur et très-cher ami, de ce que vous m'écriviez, il y a près de six mois, qu'il n'y avait point eu de larmes répandues dans l'adieu mutuel que vous vous dites un certain ami et vous, et que vous lui portiez innocemment envie sur son éloignement, je suis persuadé que le même esprit qui vous faisait parler ainsi, vous aura inspiré les mêmes sentiments à mon sujet. Oui, mon cher ami, il n'y a rien au monde qui mérite des larmes que le péché ; mais, quand il plaît à Dieu de nous en faire faire quelque pénitence par le ministère des hommes, amis ou ennemis, ce devrait être un sujet de réjouissance et d'actions de grâces, plutôt que de douleur. Cependant il n'arrive que trop souvent que l'amitié nous fait supprimer ces lumières et ces sentiments évangéliques pour nous en faire prendre de plus humains ; et je me défie un peu de la sensibilité de votre amitié sur mon chapitre. Il est vrai que selon les diverses faces qu'ont les événements du monde, on y trouve des sujets ou de joie, ou de douleur; et il y a une joie évangélique qui n'est pas incompatible avec l'affliction du cœur. Je crois que vous avez senti en même temps ces différentes dispositions ; et je puis dire que dans l'événement, tout contraire ou premier, dont vous avez ouï parler, et qui vous a sans doute réjoui, on trouverait peut-être autant et plus de sujet de larmes, si on pouvait pénétrer dans l'avenir et dans les secrets de Dieu. Car on ne juge bien des choses qu'en connaissant ce qu'elles contribuent à nous approcher de Dieu ou à nous en éloigner ; à nous sauver ou à nous perdre : et qui peut dire s'il ne m'eût pas été plus salutaire de demeurer où j'étais pour y adorer et prier Dieu le reste de mes jours, que d'en être sorti pour rentrer peut-être en des occupations dissipantes, et qui, partageant le cœur, n'en laissent souvent à Dieu que la moindre partie? C'est assez de vous exposer le danger où je suis, pour vous engager à me secourir par vos prières. Ce qui me console est que tant de saintes âmes s'étant employées pour moi auprès de Dieu avec toute l'ardeur de leur foi et de leur charité, j'espère que c'est à leurs prières qu'il a accordé le changement qui est arrivé, et qu'il l'aura fait dans sa miséricorde, considérant ma faiblesse. J'en ai d'autant plus la confiance, qu'elle m'engage davantage à la reconnaissance, et qu'en y engageant aussi mes amis, Dieu sera honoré par leurs actions de grâces, et que la crainte qu'ils auront que je n'en sois pas assez reconnaissant ni assez fidèle à lui rendre le fruit de ses grâces, les fera gémir pour moi en sa présence, pour m'attirer de nouvelles grâces. Demandez-les pour moi, mon très-cher ami, et que votre petite société le fasse aussi pour moi par la charité que Dieu leur donne pour les pécheurs. Adieu encore un coup, mon très-cher ami : quand je passe d'une retraite dans une autre, d'où il me sera plus difficile de vous donner de mes nouvelles et de recevoir des vôtres, que de la première, puisque c'est à quoi la Providence nous a réduits, il faut s'y soumettre avec amour, et ne désirer de commerce avec nos amis qu'autant que le permet celui qui est la charité même. Saluez, je vous prie, de ma part tous ceux que vous savez qui m'aiment pour lui et en lui, et exigez d'eux qu'ils satisfassent à la dette de la charité et des prières dont nous sommes tous redevables les uns aux autres. Je suis tout à vous, mon cher ami, avec une nouvelle tendresse.

De M. Rollin à M. Gibert [1], *ancien recteur de l'Université, au sujet de ses Observations sur le Traité de la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres.*

Vous avez donc voulu absolument, monsieur, m'intenter procès. Vous vous portez pour accusateur, et vos griefs contre moi ne sont pas légers. Si l'on vous en croit, mon livre *sur la Manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres* ne tend à rien moins qu'à renverser les principes les plus communs du bon sens, de la droite raison, et de la plus saine rhétorique.

Le tribunal qui doit nous juger n'est point douteux ni contesté. Votre censeur [2] vous le montre dans son Approbation, qui mérite d'être pesée, et qui n'est pas ici une pièce indifférente. *On a vu plus d'une fois*, dit-il, *une excellente critique d'un excellent ouvrage. C'est au public à juger si ces* OBSERVATIONS *en fournissent un nouvel exemple; et c'est à nous de dire que nous n'y avons rien trouvé qui en empêcha l'impression.* Voilà le public saisi de notre cause, et ni vous ni moi ne le récusons pour juge.

Je ne le fatiguerai point par de longs et d'ennuyeux mémoires, par des redites importunes, par des répliques sans fin, fruits ordinaires d'une vaine démangeaison d'écrire. Je crois le procès suffisamment instruit de mon côté par les écrits mêmes qui en font la matière, et je m'en tiens là.

[1] Cette lettre fut imprimée, et parut en 1722. M. Gibert y fit une réponse la même année.

[2] M. Saurin.

En effet, ne serait-ce pas perdre le temps et abuser de la patience de nos juges, que de vous suivre pas à pas dans tous vos raisonnements et dans tous les reproches que vous me faites? Selon vous, *il y a dans mon ouvrage de grandes méprises sur les préceptes de l'éloquence... Ma méthode est impraticable... contraire aux maximes et aux usages des anciens ..* Elle pèche *contre le bon goût, le bon sens, la raison. .* Elle tend *à gâter le goût des jeunes gens, à les jeter dans des erreurs de grande conséquence... Souvent on ne trouve ni justesse, ni clarté, ni exactitude dans mes expressions. Je tombe continuellement en contradiction.* PARTOUT *je mets en œuvre une foule de principes mal pris et de raisonnements extraordinaires... L'inattention parait* PARTOUT *dans le choix et dans l'usage des citations... Je fais dire à Cicéron, à Quintilien, à saint Paul, etc., le contraire de ce qu'ils ont pensé... Je fais le philosophe, mais avec peu de succès... Pour certain* J'AI EU DESSEIN *de bannir de l'éloquence le style tempéré et orné...* Je veux bannir aussi de la rhétorique l'usage des préceptes. Je prétends que *l'orateur doit former son style sur le goût de ceux qui l'écoutent*, bon ou mauvais. En un mot, voici l'idée et la définition que vous donnez de tout mon ouvrage : *Qu'est-ce que votre livre? Votre nom, votre réputation, celle de M. Hersan, de Cicéron, de Quintilien, de Démosthène, du P. Rapin, de M. de Fénélon. Où est la solidité des principes, l'exactitude des citations, la netteté des idées, la justesse des raisonnements, l'attention dans la traduction des auteurs?*

Voilà, monsieur, un étrange portrait! Encore peut-être est-il flatté, puisqu'il part d'une main amie, qui aura voulu m'épargner. Quelle surprise, ou plutôt quelle confusion pour ceux qui auront jugé tout autrement de mon ouvrage! Vous avez prévu que j'aurais pour moi *bien des gens, et des gens d'une haute considération ; non-seulement cela, mais des plus habiles. Mais*, ajoutez-vous en parlant de vos Observations, *je leur donne ici le moyen de se détromper.*

Pour ne rien dire ici ni de mon approbateur qui enseigne l'éloquence avec tant de réputation depuis près de cinquante ans [1], ni des auteurs des journaux de Paris et de Trévoux, que vous ne soupçonnerez pas sans doute d'ignorance ou de partialité, avez-vous pu croire que le public ait été ou assez stupide pour ne point apercevoir dans mon livre des maximes si extravagantes, et un renversement si visible du bon sens et de la droite raison, ou assez prévenu en ma faveur pour y applaudir après s'en être aperçu? Quoi! UNE FOULE *de principes mal pris et de raisonnements extraordinaires mis en œuvre* PARTOUT; *un dessein* non obscur et caché, mais clair et certain (c'est ce que vous assurez positivement [2]) *un dessein* d'ôter à la rhétorique ses préceptes, pour n'y substituer que des exemples, de bannir de l'éloquence le genre orné et fleuri, de donner le goût bon ou mauvais des auditeurs pour règle du style que les orateurs doivent suivre, tout cela aura échappé ou aura plu à tant de personnes pleines d'esprit, de jugement, de pénétration? Y avez-vous bien réfléchi? Si vous avez jugé que penser ainsi du public fût un bon moyen de vous le concilier, je ne vois pas sur quels principes votre rhétorique peut être fondée.

Vous parlez de mes prétendues *erreurs* d'un ton si affirmatif et si décisif, que j'ai presque douté moi-même d'abord si elles n'étaient pas réelles. Mais je dois avertir vos lecteurs que ce ton vous est fort ordinaire, et que chez vous il n'est pas toujours une marque d'évidence ni de certitude. A force de raisonnements vous vous persuadez à vous-même que les choses sont telles que vous avez intérêt de les croire, et vos conjectures deviennent bientôt pour vous des démonstrations. J'ai cité avec éloge un livre de M. de Fénélon, archevêque de Cambrai [1], qui vous paraît un ouvrage pitoyable. Ce nom est d'un poids qui vous accable ; à quelque prix que ce soit, il faut vous en délivrer. Cet ouvrage, vous serez-vous dit d'abord à vous-même, ne serait-il point supposé? Mauvais, comme vous le croyez, cela n'est pas hors de toute vraisemblance. A l'aide de quelques nouvelles conjectures, la chose devient bientôt certaine. *Vous en êtes*, après cela, *absolument convaincu, et tout lecteur* raisonnable *doit l'être comme vous.* Enfin, vous prononcez nettement que les *Dialogues sur l'Éloquence*, qu'on *a crus de ce prélat, ne sont point de lui.* Et cependant on a preuve par écrit que c'est M. le marquis de Fénélon, actuellement ambassadeur du roi en Hollande, qui les a fait imprimer comme étant de M. son oncle, et l'on sait qu'il en a fait les présents. Un fait de cette sorte est bientôt éclairci. Mais où en serais-je, s'il me fallait ainsi démontrer le faux de la plupart de vos raisonnements, et réfuter en forme un volume de 476 pages?

Vous forcez visiblement le sens de plusieurs passages de Quintilien pour me les arracher, ou vous supposez même qu'il s'est trompé, afin que je n'en puisse point tirer avantage.

Il dit clairement que *les préceptes servent moins que les exemples* [2]; et il ne le dit pas seulement par rapport à la rhétorique, il en fait un principe général. Il venait de parler de l'art militaire où les préceptes sont moins utiles que la connaissance de ce qu'ont pratiqué en chaque occasion les grands capitaines: *Sicut de re militari quanquam sunt tradita quædam præcepta communia, magis tamen proderit scire quâ ducum quisque ratione, in quali loco, tempore, sit usus sapienter, aut contrà.* Voilà des préceptes et des exemples pour l'art militaire; et c'est aux derniers qu'il donne l'avantage, comme il l'avait fait par rapport à la rhétorique. Et pour confirmer ce qu'il a avancé sur l'art militaire et sur l'art oratoire, il apporte une sentence générale. *Car*, dit-il, *en toute matière, les préceptes pour l'ordinaire ont moins de force que les exemples.* Est-il possible d'expliquer autrement le texte de Quintilien? *Nam in omnibus ferè minus valent præcepta quàm experimenta.* Pour m'enlever cet endroit, vous forcez le sens du texte en le tirant de sa

[1] M. Couture.

[2] « Pour certain, monsieur, vous avez eu dessein de bannir de l'éloquence le style tempéré. »

[1] Dialogues sur l'éloquence.

[2] Lib. 2, cap. 5.

généralité, et l'appliquant à la rhétorique; et par *experimenta* vous entendez *les interrogations qu'un maître fait à ses disciples, lorsqu'il leur explique un discours*, etc. Je m'étonne que vous n'ayez pas fait attention à ce qui suit immédiatement, où Quintilien dit que la lecture de Démosthène et de Cicéron servira beaucoup plus aux jeunes gens que toutes les déclamations corrigées que peuvent donner les maîtres pour servir de modèle aux écoliers.

Dans un autre endroit il répète le même principe [1] : *Omnium, quæcumque docemus, hoc sunt exempla potentiora etiam ipsis quæ traduntur artibus*, etc., et il y ajoute ces belles paroles : *quia, quæ doctor præcipit, orator ostendit*, qui signifient qu'au lieu que *le rhéteur* en donnant des préceptes *ne fait que montrer la route, l'orateur* en fournissant des exemples *y fait entrer*. Pour vous débarrasser de ce passage qui vous incommode, vous prononcez que *la raison que donne Quintilien n'est pas exacte*.

Il dit, et cela est très-certain [2], que Cicéron [3], quoiqu'il ne perdît jamais de vue l'utilité de la cause qu'il plaidait, donnait pourtant quelque chose au plaisir de l'auditeur, et qu'en cela même il prétendait travailler pour l'intérêt de sa partie; et il y travaillait en effet, puisqu'un des plus sûrs moyens de persuader est de plaire. Il avait marqué auparavant qu'il n'improuvait point que l'orateur accordât quelque chose aux oreilles et à la délicatesse de ses auditeurs, qui demandaient quelquefois dans les discours plus d'élégance et plus de grâce. *Quapropter ne illis quidem nimiùm repugno, qui dandum putant nonnihil esse temporibus atque auribus, nitidius aliquid atque affectatius postulantibus.* Et c'est uniquement dans ce sens que j'ai dit que l'orateur devait suivre le goût de ses auditeurs. Pour m'ôter cette autorité, *il est visible*, dites-vous, *qu'en cet endroit Quintilien a un peu faussé la règle*. J'en laisse le jugement au public.

J'ai avancé, après Quintilien, que les passions doivent être répandues dans toutes les parties du discours selon l'exigence des matières qu'on y traite : *Omnes hos affectus... aliæ quoque partes recipiunt, sed breviores* [4]; et qu'un récit de choses graves et touchantes serait imparfait s'il n'était vif et passionné. J'ai cité pour exemples les narrations surtout de la dernière Verrine, que Quintilien dit être aussi touchantes qu'aucune péroraison. Et il parle, non-seulement de l'amplification qui suit ordinairement le récit, mais du récit même : les termes y sont formels. *Quid! Philodami casum nonne quum* PER TOTAM EXPOSITIONEM *incendit invidiâ, tum in supplicio ipso lacrymis implevit?* Et il en apporte aussitôt la raison qui est puisée dans le bon sens : *Serum est enim advocare his rebus affectum, quas securus narraveris. Voilà*, me dites-vous d'un ton obligeant, *comme vous nous instruisez!* Après quoi vous vous mettez en frais pour montrer que *les passions ne viennent* jamais qu'*après le récit et la preuve, et qu'elle n'entre point* du tout *dans le récit ni dans la preuve*. Qui vous croira?

J'ajoute encore, après Quintilien [1], que quelquefois ce n'est qu'un trait et un sentiment jeté dans le discours, qui le rend passionné; et j'apporte, après lui, cet endroit de Cicéron : *Tum Ligarius domum spectans, et ad suos redire cupiens, nullo se implicari negotio passus est* [2]. Je remarque qu'au lieu de dire simplement : *tum Ligarius nullo se implicari negotio passus est*, il joint à cette proposition une image qui rend le récit et plus vraisemblable et plus touchant : *Ita*, dit Quintilien, *quod exponebat et ratione fecit credibile, et affectûs quoque implevit*. Selon vous, *ce n'est point là sa pensée*. Et la raison convaincante que vous en apportez, c'est que *si quelquefois on excite les passions dans un récit par des traits, cela se pourrait donc faire aussi quelquefois d'une manière plus étendue : ce qui cependant ne s'y fait* JAMAIS *de cette manière*. Voilà ce que j'entends, quand je dis que chez vous le ton affirmatif et décisif n'est pas toujours une preuve de certitude.

Vous revenez encore au même endroit à la fin de votre livre; et toujours de mauvaise humeur contre Quintilien, parce qu'il est mon garant, vous le critiquez sans fondement. *Ita*, dit-il en expliquant l'endroit de Cicéron, *quod exponebat et ratione fecit credibile, et affectûs implevit*. Vous traduisez ainsi ces dernières paroles : *Cicéron en cet endroit remplit les passions*, et en ce sens vous avez raison de les trouver *obscures*. Comment en effet Cicéron pourrait-il en une ligne *remplir les passions?* Ce qui vous a trompé, c'est que, par inadvertance, vous avez cru qu'*affectûs* était à l'accusatif, et il est au génitif. Le sens est, si je ne me trompe : *Cicéron* (par ces mots, *domum spectans, et ad suos redire cupiens* qu'il pouvait omettre) *a animé et passionné cet endroit du récit* : AFFECTUS IMPLEVIT. Mais ce sens renverse de fond en comble votre système, et il a fallu absolument l'écarter.

Vous avez traduit un autre endroit du discours de Cicéron pour Ligarius d'une manière qui me paraît souffrir quelque difficulté. Le voici : *Suscepto bello, Cæsar, gesto etiam magnâ ex parte, nullâ vi coactus, judicio meo ac voluntate, ad ea arma profectus sum, quæ erant sumpta contra te* [1]. La beauté et la force de cet endroit consistent en ce que Cicéron insiste sur toutes les circonstances qui auraient pu faire paraître plus criminelle sa conduite à l'égard de César. *La guerre étant déjà engagée, et même fort avancée, sans y être contraint par aucune nécessité, volontairement et de propos délibéré, je me suis joint au parti qui avait pris les armes contre vous.* N'est-il pas visible que vous affaiblissez le raisonnement de Cicéron, et que

[1] Lib. 10, cap. 2.

[2] Lib. 12, cap. 10.

[3] Atque id fecisse M. Tullium vides, ut, quum omnia « utilitati, tum partem quamdam delectationi daret, quum et ipsam « se rem agere diceret (agebat autem maximè) litigatoris. Nam « hoc ipso proderat, quòd placebat. »

[4] Lib. 6, cap. 2.

[5] Lib. 4, cap. 2.

[1] Lib. 4, cap. 2.

[2] Pro Ligar. n. 3.

[3] Pro Ligar. n. 7.

vous ne prenez point le sens de ses premières paroles par cette traduction : *Dès que la guerre fut allumée, ô César, je me jetai parmi vos ennemis?* Ce ne fut que longtemps après que la guerre fut allumée, et lors même qu'elle était déjà fort avancée, *suscepto bello, gesto etiam magnâ ex parte*, que Cicéron se jette dans le parti de Pompée; et, selon vous, il paraîtrait s'être hâté de le faire dès les commencements. Cela vous a échappé.

Je ne fais ici que vous indiquer ces endroits. Pour vous répondre en forme, monsieur, il me faudrait en relever beaucoup d'autres où vous pouvez encore vous être trompé : vous prouver que je n'ai ni pensé ni dit bien des choses que vous me faites penser et dire; justifier Quintilien sur les erreurs que vous lui attribuez aussi bien qu'à moi; vous faire remarquer que vous mettez quelquefois sur mon compte des traductions vicieuses, selon vous, mais qui ne sont pas de moi. Tout cela, pour être développé et traité avec quelque étendue, demanderait un volume peut-être plus gros que le vôtre. De quelle utilité ces sortes de disputes, la plupart personnelles, seraient-elles pour la jeunesse; et quel intérêt le public y prendrait-il?

Un travail plus utile et plus pressé m'appelle ailleurs. J'ai cru que l'accueil que le public a fait à mes deux premiers volumes me mettait dans la nécessité de continuer mon ouvrage. Je n'y ai point perdu de temps, et j'espère être bientôt en état d'en donner un troisième qui sera sur l'histoire. Souffrez donc, monsieur, que par respect pour notre juge commun j'évite une diversion qui me ferait différer le paiement d'une dette qu'il paraît attendre et même exiger de moi.

Vous me faites presque un crime *de ce grand nombre d'exemples dont j'ai chargé mon livre, comme si*, dites-vous, *c'était là quelque chose de bien merveilleux ou de fort utile*; et vous croyez qu'il n'y a *que le commun des hommes* qui ait pu en *être charmé*. Il ne m'a pas paru que le public pensât tout à fait comme vous; et vous ne trouverez pas mauvais que, dans mon *Traité sur l'Histoire*, je suive encore le même plan, et que je préfère son goût au vôtre.

Il y a une autre accusation secrète dans votre livre, monsieur, à laquelle je ne puis dissimuler que j'ai été extrêmement sensible. Vous affectez, en plus d'un endroit, de me rendre suspect et odieux aux professeurs qui enseignent dans l'université, comme si je donnais de leur mérite, et de leur manière d'enseigner, une idée peu favorable, et que j'eusse songé *à m'ériger en maître de mes confrères*[1]. Rien, si je ne me trompe, n'est plus éloigné de mon caractère ni de mon intention; et, par une suite presque nécessaire, rien ne doit être plus éloigné de mon style. J'ai en tout temps évité de rien faire ou de rien dire qui pût causer la moindre peine au plus jeune de mes confrères. Je me suis fait un devoir et un plaisir de relever en toute occasion leur mérite. Dans l'ouvrage dont il s'agit, on n'a point trouvé que j'eusse employé un ton de maître, ni des airs de hauteur et de supériorité. Le public jugera si vous avez gardé les mêmes mesures à mon égard. Mais j'ai eu la consolation de voir que dans une assemblée de la faculté des arts[1], tous mes confrères généralement, (pourquoi faut-il que vous soyez le seul que je doive excepter de ce nombre?) tous mes confrères m'ont témoigné leur estime et leur affection par des suffrages non brigués, non préparés, non surpris, comme vous l'insinuez; mais qui étaient l'effusion de leur cœur, et une preuve non suspecte de leur amitié, dont je sens tout le prix, et dont je fais tout le cas que je dois.

Quels reproches ne me feriez-vous donc point, et ce serait à juste titre, si, comme vous, je m'étais avisé de relever, sans nécessité, une prétendue faute échappée, à ce que vous dites, à un de vos confrères dans un discours prononcé il y a apparemment quelque temps? Cette faute énorme, que vous n'avez pu oublier, et dont il était important que tout le public fût dûment et valablement averti pour n'y point tomber, c'est que ce confrère a ignoré ou omis (et selon vous *tous mes élèves feront* la même faute et *la même omission, si le génie ou le hasard ne les conduit mieux que mes règles*), il a ignoré ou omis ce grand et capital précepte de rhétorique, *qu'après le fait* IL FAUT *l'amplification.*

Vous connaissez, dites-vous, monsieur, en parlant de rhétorique, *un homme*[2] *à qui il en a passé plus de deux cents par les mains qu'il a examinées. Cet homme a reçu des lettres de Hollande, de Lyon, et d'autres villes de France, qui le pressent d'en composer une nouvelle*. Il l'a toujours refusé jusqu'ici. Si enfin il *se laisse vaincre*, comme vous marquez qu'il en est assez près, avertissez-le bien d'insister beaucoup sur cet important précepte, dont l'omission a de si terribles suites.

Au reste, monsieur, avant que de finir ma lettre, je dois vous déclarer que, quoique je sois bien résolu de garder une seconde fois un silence constant à votre égard[3], et de ne point répondre à votre critique, je suis très-disposé en même temps à en faire tout le profit que je pourrai; ce qui est, ce me semble, tout ce que vous avez droit d'exiger de moi. Je ne suis ni assez aveugle, ni assez vain, pour croire que mon ouvrage soit sans défauts, et je suis très-persuadé que plusieurs de ceux qui l'ont le plus loué y en ont aperçu : mais ils y ont vu aussi autre chose. La lecture que j'ai faite du vôtre ne m'a point convaincu que j'eusse rien à changer pour le fond, ni pour les principes. S'il m'est échappé d'autres fautes, comme cela est presque inévitable, non-seulement je n'aurai point de honte, mais je tiendrai à honneur de les corriger dans une seconde édition sur

[1] ......Quod vitium procul abfore chartis,
Atque animo prius, ut si quid promittere de me
Possum aliud, verè promitto.
(HORAT. lib. I, *Sat.* 4.)

[1] Il fut conclu dans cette assemblée, d'un consentement unanime, qu'on me remercierait de l'ouvrage que j'avais donné au public, et qu'il en serait fait mention dans les registres de l'université.

[2] On devine aisément de qui l'auteur parle.

[3] M. Gibert a écrit autrefois contre mon édition de Quintilien, et surtout contre la préface que j'y ai mise en tête, dont le public n'a pas paru mal content. Je ne lui ai opposé que le silence; et il en paraît piqué en plusieurs endroits de ses observations.

les lumières que l'on voudra bien me communiquer, et sur les avis que votre écrit me fournit. Vous auriez pu, après les prières réitérées que je vous en avais faites avant et depuis l'impression de mon livre, me les donner à moins de frais, avec moins d'éclat, et (j'ose le dire) non avec moins d'avantage pour vous. Le public aurait été certainement édifié de voir à la tête de la nouvelle édition des deux premiers volumes que l'on commencera bientôt, le témoignage authentique que j'aurais rendu avec joie à la générosité d'un ami qui aurait bien voulu sacrifier la gloire qu'il pouvait espérer de son ouvrage, à celle d'obliger un ancien confrère, et de contribuer à l'honneur commun de l'université. Je tâcherai qu'au moins il soit édifié de la docilité avec laquelle je suivrai celles de vos observations qui me paraîtront fondées en raison, de la sincère reconnaissance que j'en conserverai, et de l'attachement respectueux avec lequel je continuerai d'être, monsieur,

Votre, etc.

Ce 17 janvier 1727.

Lettre de M. l'abbé Duguet à M. Rollin.

Il est vrai, monsieur, que nos lettres ont été rares, mais je me suis réglé sur votre exemple; car j'ai toujours répondu, et votre silence a causé le mien.

Je suis affligé de ce qu'on a diminué les revenus des colléges. Il eût été bien plus à propos de les augmenter. Celui qui vous a condamné, n'étant pas votre juge naturel, devrait éviter d'être arbitre. Dans de telles places, il faut se réserver les grâces, et laisser aux autres la rigueur et l'envie.

Il est aisé de comprendre que dans un emploi comme le vôtre on a bien des soins et bien des inquiétudes : *qui præest, in sollicitudine.* Il faut éviter néanmoins toutes les réflexions qui conduisent au découragement. Si nos bonnes intentions avaient toujours leur effet, nous serions tentés au-dessus de nos forces Il est bon que nos soins réussissent quelquefois pour nous consoler, et n'aient pas toujours le succès pour nous humilier, et nous faire souvenir que nous ne sommes que des serviteurs inutiles. Cette humilité assure notre salut, et contribue souvent à celui des autres. Mais l'humilité n'est jamais sans courage, et moins elle est présomptueuse, plus elle est tranquille et pleine de confiance. Il n'est pas vrai que les colléges, quand ils sont réglés comme le vôtre, soient plus dangereux que les éducations ordinaires dans les familles où l'on manque presque toujours d'instruction et d'exemple. C'est un bien inestimable pour la jeunesse que d'être formée par vos mains, et conduite par vos lumières. Mais, si la maison de Jésus-Christ a eu des disciples imparfaits, et un traître; si le ciel a eu des anges apostats, et si l'homme créé dans l'innocence l'a perdue dans le paradis terrestre, nous ne devons pas espérer vous et moi, que votre troupeau soit plus heureux, et qu'il ait un privilége que n'a pas l'Église. Je vous exhorte seulement à renvoyer les incorrigibles, les séditieux, et ceux dont l'esprit sera porté à la dissimulation et à l'artifice. Ceux de ce dernier caractère font en peu de temps beaucoup de maux, et abusent de tous les biens.

Je suis déjà uni d'une manière très-tendre et très-étroite à celui que vous m'avez recommandé. Je le porte dans mon cœur, et je supplie Notre Seigneur d'ajouter aux bénédictions dont il l'a prévenu, toutes les grâces qui peuvent assurer son innocence contre les dangers du siècle, et augmenter son amour et son zèle pour la vérité. Je serais fort touché si votre malade vous était enlevé, et je demande sa santé avec beaucoup d'instance. Il est heureux d'avoir si bien profité de la lecture du nouveau Testament et de vos leçons. Mais il est bon qu'un jeune homme de si bonne espérance soit conservé à l'Église, et c'est aussi pour elle que je désire qu'il nous soit rendu.

Lettre de M. Duguet à M. Rollin.

Vos libéralités, monsieur, m'apprennent plus souvent que toutes les années de quelle source elles coulent, et avec quel succès le public en admire la fécondité. Je prends, monsieur, trop de part à ce succès pour n'en rendre pas avec vous de très-humbles actions de grâces à celui qui vous a donné des vues si pures, et qui a sanctifié par là tous les autres dons, qui seraient grands pour tout autre qui aurait moins de religion que vous, mais dont vous ne faites état qu'autant qu'ils contribuent à l'édification des autres et à votre salut.

Vous voyez tous les jours, par la lecture des ouvrages de ceux qui ne connaissent ni la source ni la fin des talents qu'ils avaient reçus, quel malheur c'est que de sacrifier à la vanité ce qui devait servir à les rendre meilleurs, et que de marcher au hasard sans connaître le terme où ils devaient arriver.

Vous faites sentir dans les occasions l'extrême différence qu'il y a entre des hommes qui n'ont vu ni la liaison des vérités, ni leur usage, ni leur fin, et ceux qui vivent dans le sein de l'Église, avec moins de talents extérieurs, mais qui sont riches dans la foi; et vous apprenez ainsi à plusieurs, qui font trop de cas de ces faux sages que la véritable sagesse a rejetés, à préférer ce qui leur a manqué à tout ce qu'ils ont reçu.

Vous vous souvenez, monsieur, avec trop de bonté de ces jours, que vous appelez heureux, et qui l'étaient en effet, mais pour moi plutôt que pour vous, puisque je n'occupais que la place du serviteur qui préparait à ses maîtres ce qui était de leur goût; et qui remplissait d'eau des vaisseaux, que votre foi et la bénédiction de Dieu convertissait en vin, sans peut-être que j'eusse la liberté d'en boire. Car vous savez, monsieur, mieux que moi, que c'est à l'amour et à une sainte soif que tout est accordé, et que les vérités qui ne sont qu'un spectacle pour les autres, sont la nourriture et le bien de ceux qui les aiment.

Puisque vous devez, monsieur, passer quelques jours à la campagne avec un ami qui faisait avec vous nos anciennes délices, parlez-lui quelquefois de moi et de ma tendre et respectueuse amitié; et empêchez que le temps et mon absence ne diminuent celle dont il m'a toujours honoré.

Je sais avec quelle bonté il s'intéresse à ce qui regarde ma nièce, et je suis chargé de lui faire ses compliments, aussi bien qu'à vous. Le soin qu'elle veut prendre de ce qui me regarde est le moindre de ses mérites par rapport à moi. Sa lumière, son attachement à la vérité,

et sa vertu, me la rendent sans comparaison plus précieuse; et je dois avouer que la consolation que j'ai reçue de ses sages conseils et de son exemple a extrêmement contribué à me faire accepter avec patience toutes les épreuves qui m'ont été communes avec elles, et qui auraient pu me paraître fort étonnantes, si quelque chose pouvait l'être à quelqu'un qui regarde tous les événements comme réglés par une sagesse et une miséricorde infinies.

J'ai l'honneur d'être avec un respect égal à ma reconnaissance, votre, etc.

A Troyes, le 28 août 1732.

Lettre de M. Rollin à madame Mol, nièce de M. l'abbé Duguet [1].

Personne, madame, n'est plus obligé que moi à rendre à feu monsieur votre oncle le double témoignage que vous me demandez. La tendre amitié dont il m'a honoré, les bontés singulières qu'il m'a toujours témoignées, les services importants qu'il m'a rendus, doivent me rendre sa mémoire bien précieuse.

Je mets au nombre des plus grandes grâces que Dieu m'a accordées, le bonheur que j'ai eu de le connaître, de le fréquenter, de lui entendre souvent expliquer les saintes Écritures, et de me conduire en tout par ses avis. Il me semble, madame, que depuis que nous avons eu le malheur de le perdre, je sens croître en moi tous les jours de plus en plus le respect et la reconnaissance dont j'ai toujours été pénétré à son égard.

Pour ce qui regarde la liberté qu'on me laissait de l'entretenir seul, je vous dois ce témoignage, madame, et je le dois à la vérité, que jamais je n'ai été voir monsieur votre oncle, que vous ne m'eyez demandé si je n'avais rien de particulier à lui dire, et que vous n'ayez voulu vous retirer : souvent même vous l'avez fait sans que je le désirasse, et m'avez laissé seul avec lui.

Par rapport à l'autre article sur lequel vous me priez de m'expliquer, je suis très-persuadé, madame, que personne ne l'a vu dans les derniers temps, qui n'ait reconnu en lui avec étonnement la même force et présence d'esprit, la même vivacité d'imagination, le même étendue et fidélité de mémoire, la même solidité de jugement, la même justesse et précision dans ses réponses, et surtout les mêmes sentiments de piété, de religion et d'amour de la vérité qu'on avait toujours admirés en lui. Mais sur ce point, madame, avez-vous besoin d'un autre témoignage que de celui qu'employa autrefois le célèbre poëte tragique Sophocle? Traduit devant les juges par son propre fils, comme ayant l'esprit baissé et affaibli, il ne fit que leur réciter une pièce qu'il composa actuellement, et il fut absous par tous les suffrages. Je n'ai point lu la lettre dont vous vous plaignez, madame, dans celle que vous m'avez écrite. J'ai de la peine à concevoir qu'un aussi honnête homme que celui à qui elle est attribuée, ait pu parler d'une manière peu respectueuse d'une personne aussi généralement estimée et respectée que l'était, et que le sera toujours M. Duguet. Mais, quoi qu'il en soit, oserais-je vous représenter, madame, que plus vous avez sujet de vous plaindre, plus votre zèle pour la mémoire et pour la réputation d'un tel oncle est louable, plus vous devez être attentive, et pour votre honneur, et pour le sien, à ne laisser rien échapper dans ce que vous pourrez écrire pour sa défense, qui marque du ressentiment, de l'aigreur et de la passion. Plongé maintenant dans le sein même de la charité, il n'y a que la charité qui puisse le bien défendre.

Perdonnez-moi la liberté que je prends de vous parler ainsi. Je ne puis, ce me semble, vous donner une preuve plus certaine et moins équivoque du sincère respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre, etc.

Ce 30 mars 1734.

Lettre de M. l'évêque de Senez à M. Rollin, du 5 janvier 1631.

Mon cœur s'élargit pour vous, monsieur, de la joie qu'il a de vous parler par un interprète, qui vous est très-fidèle, et qui m'est bien cher. Le danger des lettres confiées aux courriers publics dans l'orage présent, m'a empêché de vous marquer par écrit la moitié de mon estime, de ma reconnaissance, et, si j'osais ajouter, de ma tendresse pour un si digne panégyriste de la vérité, ici que le Seigneur l'a formé en vous. Que sa louange est belle et brillante dans la bouche du juste! Mais, quelque gloire qu'elle reçoive de vos discours et de vos ouvrages, monsieur, elle me paraît bien plus honorée des sacrifices que vous avez faits pour la défendre. Je bénis Dieu du calme qu'il vous donne au milieu de cette tempête, parce que je suis bien convaincu que vous le faites servir aux progrès du règne de la grâce, et je charge l'aimable truchement de vous dire avec plus d'étendue, que j'ai l'honneur d'être avec une tendre vénération, monsieur, le plus humble et le plus dévoué de vos serviteurs,

JEAN, évêque de Senez,
Vinctus Christi-Jesu.

Lettre de M. l'évêque de Senez à M. Rollin, du 13 juin 1733.

Monsieur,

Mon estime pour vous est si ancienne et si bien fondée, qu'elle a acquis le droit de prescription; et, comme je fus des plus empressés à vous applaudir sur vos premiers triomphes en éloquence, j'ai été aussi des plus sincères à vous louer sur vos chefs-d'œuvre en fait d'histoire. J'ai mille fois béni le Seigneur de vous avoir donné le rare talent de rendre chrétienne une science profane, de faire servir à la gloire de la religion les richesses de l'Égypte, et de découvrir par des réflexions sages sur les fausses vertus des anciens héros un fonds d'instruction pour vos lecteurs. Rien ne m'est plus doux que de vous avouer l'heureuse impression que font sur mon esprit et sur mon cœur tous vos savants ouvrages que vous m'envoyez, monsieur, avec une bonté singulière, et que je reçois avec une tendre reconnaissance; mais je sens une véritable peine à résoudre le cas important que vous me proposez

[1] Cette lettre se trouve dans un recueil de lettres publié par madame Mol, à la suite de la lettre de cette dame au P. Lenet, chanoine régulier, pour réfuter ce qui avait été avancé par M. Desmer, que M. Duguet sur la fin de sa vie était obsédé de sa nièce, et qu'il n'avait pas conservé toute sa présence d'esprit.

en me demandant si dans deux années où vous commencerez votre soixante-quinzième, vous devez alors condescendre aux vœux du public, qui après les charmes qu'il a trouvés dans votre histoire grecque, désire ardemment d'avoir la romaine de votre goût. Je vois d'un côté que ceux qui vous la demandent forment un public sage et pieux, et que leurs désirs tournent à la gloire de l'Évangile, et à l'utilité de toutes les conditions. Mais d'une autre part j'entends la voix d'un auteur divin, *qui sibi nequam est, cui alii bonus erit;* et je pèse en tremblant devant le Seigneur la grande raison sur laquelle vous insistez si justement en me disant : « Avons-nous une affaire plus essentielle que de nous préparer à la mort » quand l'âge commence d'être avancé, et est-ce trop que » d'y employer les dernières années de la vie? » Je me sens, monsieur, si touché d'un côté par l'intérêt de votre salut, et de l'autre par l'utilité d'un public chrétien, laquelle peut servir à vous sauver, que je n'ose décider ce cas; et, comme vous êtes du nombre des grands maîtres, et près de tant d'autres qui sont vos amis et les miens, je vous conjure de leur faire juger ce saint procès, et d'être toujours persuadé de la tendre vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. l'évêque de Senez à M. Rollin.

A la Chaise-Dieu, ce 3 décembre 1738.

Je reçois, monsieur, avec une nouvelle reconnaissance les trois derniers volumes que vous venez de publier. Vous donnez tant de goût pour l'histoire ancienne, et l'histoire romaine, par les grâces que vous y répandez, que, quoique j'aie renoncé depuis longtemps à ce genre d'étude, je ne puis me défendre de lire vos savants écrits. La beauté du style, la justesse des pensées, la solidité des réflexions, m'entraînent avec vous dans les découvertes d'une profane antiquité. La religion même trouve ses avantages dans une recherche qu'on croirait lui être étrangère. La majesté de Dieu paraît avec éclat dans les dons qu'il fait aux hommes, et l'on voit briller sa justice dans le renversement de leurs desseins. L'établissement et la décadence des empires annoncent une main supérieure à tous les événements. L'Être éternel, et seul immuable, gouverne par sa providence et sa sagesse un monde qui se replongerait dans le néant, si la parole qui l'en a tiré ne le créait à chaque instant. Vous rappelez le lecteur à ces idées chrétiennes, de peur qu'il n'oublie le Créateur dans le bel ordre de ses ouvrages. Le public connaît, monsieur, le prix du riche présent que vous lui faites, peut-il vous refuser les louanges que vous vous êtes justement acquises? Votre humilité repoussera les traits de l'amour-propre, et vous rapporterez tout à celui de qui vous avez tout reçu. Je souhaite que la durée de vos jours réponde à l'utilité que le public en retire. Je joins mes vœux à ceux qu'il vous doit, ou plutôt je ne les sépare pas des vôtres, puisque une tendre piété et une longue expérience vous ont convaincu de la vanité de tout ce qui passe avec le temps, et vous font désirer la seule gloire qui ne finira jamais. Je suis avec une tendre estime et une reconnaissance bien sincère, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. l'évêque de Senez à M. Rollin.

Ce 8 août 1739.

J'avais commencé, monsieur, de mettre au net la lettre suivante, lorsqu'une attaque d'apoplexie me surprit en l'écrivant. Je me flattais toujours que le rétablissement de ma santé me permettrait de l'écrire de ma main; mais, puisqu'elle demeure toujours un peu engourdie, j'en emprunte une autre pour ne pas différer plus longtemps.

Ce 23 juin 1739.

Je ne veux pas attendre, monsieur, la réception de votre second volume de l'Histoire Romaine pour vous en faire mes remerciments. Je sais que le public l'a reçu avec cet applaudissement qui le rend avide de vos ouvrages, et je puis me promettre d'y trouver les beautés et tous les avantages que l'on admire dans vos savantes productions. Ce riche présent me devient encore plus précieux par les sentiments de courage et de foi que vous témoignez que la doctrine de l'Église. Je vois avec une joie infinie que les profondes recherches de l'antiquité profane ne vous distraient point de la contemplation des vérités de l'Évangile : vous les aimez jusqu'à en faire votre trésor; et, comptant pour rien la gloire que votre érudition vous a justement acquise, vous n'êtes jaloux que de celle qui peut avancer votre salut par les souffrances. Le sort de M. Gibert vous paraît digne d'envie. Ce généreux confesseur de la vérité couronne une illustre carrière par une fin plus glorieuse. Il consacre le reste de sa vie à la cause de l'Église, après s'être consumé pour former des hommes nécessaires à l'État. Son exil relève son mérite, et l'on ne peut ne pas admirer la grandeur et la force du témoignage de l'université dans la confession de son syndic. Quel cri ne pousse point cette savante école au moment qu'elle voit expirer sa gloire par l'ignorance ou l'ambition des jeunes gens! L'opposition qu'elle forme à la réception de la bulle, prouve qu'elle est animée d'un esprit bien différent de celui de ce décret. On saura dans la suite de tous les siècles quelle était sa foi et sa doctrine dans les jours mêmes de son oppression; car ce qui se fait aujourd'hui à force ouverte, et par les efforts d'une cabale connue, est trop éloigné de ses maximes pour pouvoir lui être imputé. Votre nom, monsieur, si cher à la France, se lira avec distinction parmi les braves d'Israël. On ne comptera leur nombre que pour peser la valeur de leur suffrage. Jugez par là de la parfaite et tendre estime avec laquelle je suis plus que jamais, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. l'évêque de Senez à M. Rollin.

A la Chaise-Dieu, ce 2 septembre 1740.

Je n'ai pas moins de joie, monsieur, de la fécondité de votre travail que des justes applaudissements qu'il vous attire. Le public y gagne trop pour ne pas ajouter ses vœux à son admiration. Vos jours lui sont précieux. Il est intéressé à demander votre conservation; vous refuserait-il ses prières pour votre salut, sachant que c'est le seul bien que vous désirez de sa reconnaissance?

Je relis, monsieur, votre Histoire Ancienne; tout m'y plaît; mais vos réflexions me charment. Quels sentiments ne sont-elles pas capables d'inspirer à vos lec-

teurs pour la religion et pour l'État? Je passerai bientôt à l'Histoire Romaine, où je suis assuré de trouver la délicatesse et le goût qui la font rechercher avec tant d'empressement. Je reçois le quatrième tome, et je vous en fais, monsieur, mes sincères remerciments. Vous accompagnez ce beau présent de toutes les grâces qui peuvent le rendre aimable. La lettre dont vous m'honorez me flatte, parce qu'elle est très-chrétienne. Je la trouverais admirable, si votre humilité en avait supprimé les éloges que vous m'y donnez, et que je ne mérite point. Descendons dans notre néant de peur que l'élévation de l'orgueil ne nous brise. Je n'oublierai jamais ce que je dois à vos manières obligeantes, et à la parfaite estime avec laquelle je suis, monsieur, tendrement à vous, JEAN, etc.

Lettre de messire Charles-Joachim Colbert, évêque de Montpellier, à M. Rollin.

Le 10 novembre 1732.

Je m'acquitte aujourd'hui, monsieur, d'une dette que j'ai contractée depuis longtemps. Je ne sais ce que vous pensez de moi; mais je sais que je mérite que vous n'en ayez pas une idée fort avantageuse. Vous m'avez accablé de présents, dont je fais un cas infini. Plus je les estime, plus je suis coupable d'avoir attendu jusqu'à présent à vous en marquer ma très-vive reconnaissance. J'ai lu tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. J'en ai fait éloge dans toutes les occasions qui se sont présentées. Il fallait quelque chose de plus pour accomplir toute justice. Pourquoi ne l'ai-je pas fait? J'en suis si honteux, que je ne crois pas retomber à l'avenir dans une pareille faute. Je n'ai trouvé à reprendre dans vos ouvrages que ce que vous avez eu l'humilité de confesser vous-même. Les vertus des païens étaient trop louées en quelques endroits. Tout le reste m'a paru d'une beauté qui enlève. L'histoire profane cesse de l'être sous votre plume. Vous apprenez à juger de tous les événements comme la vérité en juge elle-même. Vous travaillez pour le cœur encore plus que pour l'esprit. Vous formez des maîtres en même temps que vous instruisez la jeunesse. Quelle joie pour la France si l'éducation de ses princes vous était confiée! En lisant vos ouvrages, on demande pourquoi cela n'est pas, et l'on ne peut que l'on ne se rappelle ces paroles de la Genèse : *Où pourrions-nous trouver un homme comme celui-ci, qui fût aussi rempli qu'il l'est de l'esprit de Dieu?*

Vous voyez, monsieur, quels sont *les* vœux que je forme, non pour vous, mais pour l'Église et pour l'État. Que les jugements de Dieu sont terribles! Il nous donne des hommes capables des plus grandes choses; et non-seulement il ne permet pas qu'ils soient élevés aux plus grandes places, mais il permet qu'ils soient chassés des plus petites. *Heu! Heu!* Je suis avec une estime très-particulière,

Votre, etc.

Lettre de M. Hérault, lieutenant de police, à M. Rollin.

Du 26 janvier 1732.

C'est avec douleur, monsieur, que je suis obligé de renvoyer chez vous y faire une nouvelle visite; mais les avis que son Éminence a reçus sont si précis et si détaillés, qu'il est difficile de ne pas croire que l'on imprime dans quelques souterrains de votre maison : ce sera sans doute à votre insu; mais quoi qu'il en soit, son Éminence juge qu'il est indispensable d'éclairer la vérité. Je suis très-parfaitement.

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

HÉRAULT.

Lettre de M. Rollin à M. le cardinal de Fleury.

Du 27 janvier 1732.

Monseigneur,

On vient de faire dans ma maison, par ordre de votre Éminence, une visite dont la cause est bien triste pour moi. Je n'ai qu'à me louer de l'honnêteté de M. le lieutenant de police, et des ordres qu'il a donnés pour que cette visite se fît sans bruit et sans éclat. Mais je ne puis point, monseigneur, n'être pas extrêmement affligé et blessé des soupçons de votre Éminence à mon égard. J'ai assuré plus d'une fois M. Hérault, et votre Éminence ne l'ignore pas, que ni moi ni les miens ne lui donnerions jamais aucun sujet de plainte. Il faudrait que la tête m'eût tourné pour donner ici retraite à des imprimeurs, et qu'eux-mêmes eussent perdu le sens commun pour chercher un asile dans une maison comme la mienne, après toutes les recherches qu'on y a déjà faites. Cependant, monseigneur, je me trouve encore exposé à des soupçons plus violents que jamais. *Les avis que votre Éminence a reçus sont si précis et si détaillés*, m'écrit-on, *qu'il est difficile de ne pas croire que l'on imprime dans quelques souterrains de ma maison.* Sur cette croyance, on visite toute la maison depuis le haut jusqu'en bas; on fouille, on creuse dans les caves; et l'on descend jusque dans le puits pour découvrir à la lueur des flambeaux ces prétendus souterrains qui doivent exister quelque part. On n'en trouve pas la moindre trace, ni la moindre apparence. Ce qui m'afflige, monseigneur, c'est qu'après toutes ces épreuves tant de fois réitérées, et conduites dans cette dernière visite à une entière évidence, je n'oserais me flatter encore qu'on veuille me laisser en repos. Je suis un homme de rien, et je ne tiens nul rang dans l'État, mais cependant je crois mériter qu'on se fie à ma parole. Il est bien triste, monseigneur, que sur le simple rapport de malheureux délateurs, convaincus cent fois de faux, d'honnêtes gens se trouvent tous les jours exposés à de si indignes traitements. Je ne puis vous dissimuler la peine que je ressens de me voir ainsi décrié et noirci dans l'esprit de votre Éminence, pendant que par un travail assidu et pénible, je fais tous mes efforts pour lui plaire. Mon indifférence sur ce point vous serait injurieuse, et je vous supplie de vouloir bien regarder le vif sentiment de douleur dont je suis pénétré comme une preuve non suspecte du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De Votre Éminence,

Le, etc.

Réponse de M. le cardinal de Fleury.

A Versailles, le 31 janvier 1732.

Avant de répondre, monsieur, à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, du 27 de ce mois, j'ai été bien aise d'être informé à fond des raisons qui ont obligé à faire une seconde visite chez vous, et je ne puis vous cacher qu'un homme de votre mérite et de votre capacité ne devrait pas être exposé au juste soupçon que donnent contre lui ses assiduités à tout ce qui se passe d'indécent, et on peut même ajouter de ridicule, à Saint-Médard. Je ne vous cacherai point aussi qu'un de mes amis, entretenant un homme fort entêté de ce qu'on appelle communément le parti, ne feignit point de dire qu'il se conduisait uniquement par vos conseils, et je sais qu'il y en a plus d'un de cette espèce. Je n'entreprendrai point de chercher à vous convaincre; mais un homme de lettres comme vous pourrait se borner avec bienséance à ce qui est de sa sphère, et ne point se mêler dans les disputes qui ne sont guère du ressort de la sorte d'étude où vous vous appliquez si utilement et avec tant de succès. Je suis fort aise que malgré les avis qu'on avait eus qu'on imprimait dans des souterrains de votre maison, cela ne se soit pas trouvé juste, et plus aise encore qu'on ait observé avec vous toutes les mesures de bienséance et de politesse qui sont dues à une personne de votre mérite, et que je fais profession, monsieur, d'estimer autant que je fais,

Le cardinal DE FLEURY.

Réponse de M. Rollin à la lettre précédente de M. le cardinal Fleury.

Ce 5 février 1732.

Monseigneur,

A travers les reproches que votre Éminence me fait dans la réponse dont elle m'a honoré, j'entrevois un fond de bonté et de bienveillance pour moi dont je suis extrêmement touché, et qui me donne occasion, j'ai presque osé dire qui me donne droit de lui ouvrir mon cœur, et de me montrer à elle tel que je suis, et sans déguisement.

Quoique je sois un homme sans conséquence, mes sentiments sur les affaires présentes ne sont point inconnus. Je sais que votre Éminence aime et estime trop la sincérité, pour me laisser lieu de craindre qu'elle ne tourne contre moi l'aveu simple et ingénu que je lui fais ici, et qui d'ailleurs ne lui apprend rien de nouveau. Mais je puis l'assurer que j'ignore ce que c'est que de dogmatiser, et d'instruire qui que ce soit sur les contestations du temps. Je n'en suis pas capable, et n'en ai pas le loisir.

Le fait qu'on vous a cité sur ce point, monseigneur, *d'un homme fort entêté sur ce qu'on appelle communément parti, qui se conduit uniquement par mes conseils*, permettez-moi cette expression, est absolument faux, et n'a pas plus de réalité que les souterrains de ma maison. Des pères et des mères, excités par la lecture de mes livres, s'adressent quelquefois à moi pour ce qui regarde les études de leurs enfants; à quoi je ne crois pas devoir me refuser entièrement. Je ne m'y prête néanmoins que sobrement et avec réserve, parce que je suis fort avare de mon temps; et je me renferme avec soin dans ce qui a rapport à l'éducation. Mais que je me mêle de conduire aucune personne par mes conseils sur les affaires présentes, rien n'est plus éloigné de la vérité.

J'ai été quelquefois à Saint-Médard, qui est à ma porte, avec confiance dans l'intercession d'un grand serviteur de Dieu, dont j'ai connu et admiré l'humilité profonde, l'austère pénitence et la solide piété. Mais j'y ai été trop rarement, pour qu'on ait pu, sans vouloir tromper votre Éminence, appeler cela des *assiduités*.

Tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, monseigneur, me marque clairement qu'il y a des personnes mal intentionnées qui vous indisposent contre moi, en supposant des faits, ou du moins en exagérant et empoisonnant des choses innocentes en elles-mêmes. La dernière visite, dont le bruit s'est répandu dans tout Paris, a mis mon innocence et la malignité des calomniateurs dans un plein jour et dans une entière évidence; il semble qu'on en soit fâché, on s'efforce de me faire paraître coupable à vos yeux par d'autres imputations, à peu près comme le loup en usait à l'égard de l'agneau. J'ose supplier votre Éminence de ne consulter dans ce qui me regardera que son bon cœur, sa raison, son équité, et de ne pas ajouter foi facilement à des rapports dont elle a reconnu à mon égard plus d'une fois la fausseté et l'injustice.

Je croyais, monseigneur, que l'ouvrage que j'ai entrepris, qui doit certainement occuper un homme tout entier, me servirait d'apologie auprès de votre Éminence, et de preuve certaine que je ne me mêle point d'autre chose. En effet, j'écarte avec une rigide sévérité tout ce qui peut m'en distraire. Je ne fais ma cour à personne: je n'importune point les puissances: je ne sollicite point de grâces, vous le savez, monseigneur. Il n'y a point de place, quelque lucrative ou honorable qu'elle puisse être, qui soit capable de me tenter: il n'est pas nécessaire de m'en fermer la porte; je m'en exclus moi-même pour vaquer sans partage à un travail qu'il me semble que la Providence m'a imposé.

Mais pour le continuer ce travail, monseigneur, j'ai besoin de repos et de tranquillité d'esprit, et je n'en puis avoir tant que j'aurai lieu de soupçonner que votre Éminence est indisposée contre moi. Mon histoire me fournit partout de grands hommes, de grands ministres attentifs à animer les gens de lettres par des louanges et des récompenses. La plume alors me tombe des mains, quand je songe que celui qui nous gouverne est mécontent de moi, et me regarde d'un mauvais œil. Pardonnez-moi, monseigneur, la longueur de cette lettre, et la liberté avec laquelle je vous ai ouvert mon cœur. Elle ne diminue rien du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De Votre Éminence,

Le, etc.

Lettre de M. le cardinal de Fleury à M. Rollin.

A Issy, le 11 juin 1741.

Il n'y avait personne, monsieur, dans le nombre de ceux à qui le roi a ordonné que l'on remît des exemplai-

res de la nouvelle édition de Cicéron, à qui il convint mieux d'en donner qu'à vous, par le bon usage que vous en saurez faire, et il était bien juste, après tous les beaux ouvrages dont vous avez enrichi la république des lettres, que sa Majesté vous donnât cette marque particulière de distinction, et je puis vous assurer aussi qu'elle s'y est portée avec plaisir. J'al appris que vous aviez été incommodé, mais que vous vous portiez mieux présentement. Personne ne vous désire plus que moi une santé parfaite par l'intérêt que j'y prends, et je vous prie aussi d'être toujours persuadé, monsieur, de la parfaite estime que j'ai pour vous.

Le cardinal DE FLEURY.

Je vous fais mes remercîments des derniers volumes de vos ouvrages que vous avez bien voulu m'envoyer.

Lettre de M. Rollin au sieur Dupont son domestique.

A Asfeld, ce 4 octobre 1740.

Je n'ai pas oublié, mon cher ami, quelle fête il est aujourd'hui, et mon compagnon de prières a bien voulu se joindre à moi, et demander à Dieu pour vous par l'intercession de votre patron toutes les vertus par lesquelles il s'est sanctifié.

L'amour des pauvres et de la pauvreté, qui n'en est pas une des moindres, me fait songer aux pauvres, que la cherté du pain doit faire souffrir beaucoup. Il faut doubler la distribution ordinaire pour le mois passé et pour celui-ci, et même tripler si vous le jugez nécessaire. Ne craignez point de m'appauvrir en donnant trop : c'est placer mon argent à un gros intérêt.

Vous me ferez plaisir de me mander les nouvelles que vous saurez, surtout celles qui regarde l'augmentation ou la diminution du pain, et encore plus celle de l'Église.

Je me porte parfaitement bien, grâce à Dieu. Je travaille beaucoup, et me promène à proportion. Je ne suis point interrompu ici, et vous avez la sagesse de ne m'envoyer pas beaucoup de lettres qui demandent réponse. Il n'y en avait qu'une dans le paquet que j'ai reçu.

Ayez bien soin de faire mes compliments à nos amis et amies, surtout au R. P. Saunier, à mademoiselle Bernard, à M. Le Nain, etc., à M. le lieutenant civil, etc., à M. Coffin et à toute sa famille, et à M. Darb, etc.

Nous comptons partir d'ici pour retourner à Paris, le dimanche 23 du présent mois.

Je salue Me Manon, et suis tout à vous en Jésus-Christ.

C. R.

Extrait de deux lettres de M. Rollin[1].

De Paris, le 10 juin 1741, et de Colombe le 30.

Monsieur,

Rien n'est plus raisonnable que de ne pas négliger obsolument sa propre langue, pendant que l'on accorde tout le temps de la jeunesse à l'étude du grec et du latin. L'exemple des Romains, nation très-sage, qui faisaient marcher d'un pas égal la langue grecque et la langue latine, et cultivaient avec le même soin l'une et l'autre, montre que l'on ne peut pas, avec justice, blâmer votre conduite, qui a de si bons garants, et qui est, ce me semble, tout à fait conforme au bon sens et à la droite raison. Je souhaite que Dieu répande de plus en plus sa bénédiction sur les soins que vous donnez à l'éducation de la jeunesse, et je vous prie d'être bien persuadé de l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre, etc.

[1] Cet extrait est tiré des Réflexions sur la Grammaire de Port-Royal, par M. l'abbé Froment.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 17 mars 1729.

Quand le nom et le mérite de S. A. monsieur le duc d'Aremberg ne me seraient pas connus, monsieur, les sentiments que votre lettre m'apprend qu'il a sur l'éducation de M. son fils m'inspireraient pour lui une grande estime et un grand respect, qui iraient même, s'il m'était permis de m'exprimer ainsi, jusqu'à la tendresse. Je suis charmé, je vous l'avoue, de trouver dans une personne de sa naissance et de son rang, un père qui pense si raisonnablement et si sensément sur un article dont la plupart des gens de qualité sont peu touchés, parce qu'ils en connaissent peu l'importance. Mais plus je fais de cas, monsieur, d'une disposition si excellente et si rare, plus je crains de n'être pas en état de satisfaire à ce que vous avez droit d'attendre et d'exiger de moi. Ce ne sera pas certainement la bonne volonté qui me manquera, mais le pouvoir. Renfermé dans mon cabinet, qui fait tout mon plaisir, j'ai peu de liaisons au dehors, et peu d'occasions aussi de connaître les personnes qui seraient capables de remplir dignement le poste dont il s'agit. D'ailleurs le vif sentiment que j'ai des qualités nécessaires pour un emploi si important, me rend plus difficile qu'un autre, et en même temps plus timide, surtout quand il s'agit de donner à un jeune prince un maître capable de lui former l'esprit et le cœur, et de lui inspirer des sentiments dignes de sa naissance. Je ne dis point tout cela, monsieur, pour me dispenser de chercher un sujet tel que vous pouvez le souhaiter; mais simplement pour vous avertir que je ne suis point aussi propre que vous pourriez le penser à en trouver un. Sept ou huit mois plus tôt j'avais un homme[1] du premier mérite en main : un milord anglais l'a attaché auprès de son fils, et il s'y trouve fort bien. Je ne me flatte point d'en pouvoir trouver de pareil. Je chercherai, je m'informerai, je mettrai en mouvement quelques amis sur la probité et le discernement desquels je puis compter, et il n'en est pas beaucoup de ce genre. Je me trouverais bien heureux de pouvoir rendre un service si essentiel à un prince dont je respecte infiniment les bonnes intentions, et je vous prie, monsieur, de vouloir bien témoigner à son Altesse le désir sincère que j'ai de répondre à l'honneur qu'elle me fait de prendre une entière confiance en une personne inconnue comme je le suis à son égard.

Pour vous, monsieur, cette qualité ne vous convient pas par rapport à moi, et je vous en ferais quelque reproche, si cela était permis, dans une première lettre.

[1] M. l'abbé Pluche, auteur du Spectacle de la nature.

Sans parler de vos onvrages, qui vous font asses connaitre, avez-vous oublié que nous sommes frères de lait, que nous avons été nourris et élevés dans le même école, et que nous avons, qnoiqne dans des années différentes, reçu les leçons d'un maitre excellent, qui nous a inspiré à tous deux un goût, dont vous avez cru peut-être reconnaitre quelques traces dans le livre que j'apprends avec joie ne vous evuir pas déplu? Souffrez que j'assure ici M Mahuet de ma vive reconnaissance de ce qu'il veut bien encore se souvenir de moi. J'ai l'honneur d'être à l'un et à l'autre avec un parfait attachement,

Votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 30 mars 1729.

Je croirais, monsieur, répondre mal aux marques de confiance que me donne S. A. monsieur le duc d'Aremberg, si je ne l'avertissais moi-même d'abord de la liaison particulière quo j'ai avec madame la princesse d'Auvergne, sa sœur, qui me fait l'honneur de me mettre au nombre de ses meilleurs amis. Elle m'a souvent parlé de M. le duc, son frère, avec des sentiments d'estime et de tendresse qui me font juger qu'elle serait infiniment sensible aux mesures qu'il prend pour l'éducation du jeune prince son fils, surtout si elle savait qu'il veut bien m'y donner quelque part et m'associer à ses bonnes intentions. Je ne lui en ai pourtant rien mondé, ne sachont point s'il est à propos que je le fasse.

M. Mahuet m'a indiqué une personne, monsieur, dont il s'est déja beaucoup informé de son côté, et dont je m'informe du mien comme si j'étais seul chargé de cette enquête. C'est un prêtre, âgé d'environ quarante-cinq ans, qui est, si je ne me trompe, de Montpellier. Il a demeuré plusieurs années au collége du Plessis, où il était chargé de l'éducation de deux jeunes écoliers. Cela nous fournit un moyen facile et sûr de nous informer plus à fond de son caractère; car, lorsqu'un maitre a été pendant quatre ou cinq ans dans une maison, il est presque impossible qu'on ne le connaisse tel qu'il est. Deux professeurs de ce collége, qui sont fort de mes amis, et très-gens de bien, m'unt rendu un témoignege fort aventageux de sa probité, de sa capacité, de son humeur douce et sociable. Un curé de Paris, qui a demeuré avec lui au collége, m'en a parlé de même. Un autre curé, c'est celui de Saint-Jean-en-Grève, que j'allai voir hier pour ce sujet, enchérit encore sur les antres. J'ai prié un de mes amis de s'en informer encore par nne voie qui n'est pas moins sûre que celles qu'on a déjà prises. Je vous rendrai nn compte exact, monsieur, de tont ce que j'en apprendrai en bien ou en mal. Je ne crois pas qu'il soit à propos de presser la décision. Il faot prendre du temps pour s'informer, ponr examiner, pour comperer. Le maitre en question m'a déjà rendn nne visite. Elle fut courte, parce que c'était dans un temps où je me trouvai occupé. Je fus fort content de son extérieur, de sa conversation, de sa manière de penser et de perler. Mais tout cela n'est encore que superficiel. J'ai songé d'abord à m'assurer de ce qui doit servir de fondement au reste, c'est-à-dire de la probité et des mœurs, et je vois que de plusieurs côtés on lui rend un fort bon témoignage. On en parle comme d'un fort bon esprit, fort habile dans la théologie, qui sait la philosophie et les mathématiqnes, et qui a du goût pour les belles-lettres. Il sera nécessaire que j'aie plusieurs conversations avec lui, pour me mettre en état de poovoir vous rendre compte de ce qne j'en aurai connn par moi-même. Je tâcherai de ne rien omettre de ce qui dépendra de moi pour parvenir à un bon choix. Ce qne je souhaiterais, ce serait d'avoir à choisir entre plusieurs bons maitres, pour prendre le meilleur, et c'est pour cela que je crois qu'il ne faut pas se hâter si fort. Je suis, monsieur, sans compliment, tout à vous, et de tout le cœur.

C. Rollin.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 7 avril 1729.

Je vous avais marqué, monsieur, qu'il me restait nne enquête à faire sur laquelle je comptais beaucoup. Je l'ai faite, et le résultat a été que la personne qui en était l'objet ne convient point du tout à la place dont il s'agit, sans pourtant que ce jugement donne atteinte à ses mœurs: ainsi nous voilà dans une nouvelle peine. Je ne puis vous esprimer, monsieur, quel poids c'est pour moi que la commission dont voos m'aves honoré. J'en sens toute l'importance, et en vois toutes les suites. Je désire avec ardeur, avec passion, de répondre à l'attente qu'a conçue de moi un prince si digne d'être secondé dans ses bonnes intentions. Mais je crains de n'y pouvoir pas réussir, et cette crainte, je vous l'avoue, me trouble et me tourmente. Cependant je ne me rebuterai pas. Je frapperai à plusieurs portes: je mettrai tout de nouveau mes amis en mouvement. Mais ce qui est arrivé me rend bien timide et bien circonspect; car il est difficile de réunir plus de témoignages favorables qu'en avait la personne qu'on nous avait proposée. Vous demandes un ecclésiastique, prêtre ou non. Est-ce une condition nécessaire, et y a-t-il exclusion formelle pour tout laïque? Ce n'est pas qu'il soit plus aisé d'en trouver de ce genre, mais cela me mettrait plus au large. Le pays où vous êtes n'attire point d'honnêtes gens. D'ailleurs on a de la peine à se transplanter, et à renoncer à tous ses amis et à toutes ses connaissances. Depuis ma nouvelle commission je m'adresse souvent à celui qui connait à fond les bons sujets, et qui les fait tels. *Domine, hominem non habeo... Tu, qui corda nosti omnium, ostende quem elegeris.* Je suis, monsieur, parfaitement,

Votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau[1].

Je n'ai point ici marqué à M. Mahuet, monsienr, d'où me venait le témoignage peu favorable à M. l'abbé D.... parce que j'ai cru ne devoir point commettre la personne qui a bien vouln me le donner; mais ce ne doit point être un secret pour vous. Je ne l'expliqne point dans ma lettre, afin qne vous puissiez la montrer à M. Mahuet, si vous le jugez à propos. Ayant su qn'un des disciples de M. D.... était conseiller au Châtelet, je m'adressai à M. le lieutenant civil, qui est fort de mes amis, et le priai de s'informer du jeune conseil-

[1] Cette lettre était insérée dans la précédente.

ler, quels étaient le caractère, les talents et les mœurs de son ancien maître. Il voulut bien s'en charger, surtout quand il sut qu'il s'agissait de l'éducation d'un jeune prince, dont il connait et respecte fort le père. Il fit plus, et pour être informé de tout plus sûrement, il crut devoir s'adresser au père même, et c'est de lui qu'il a su que l'homme en question n'était point du tout propre à l'emploi qu'on lui destinait. Vous aviez grande raison, dans votre première lettre, de me marquer que vous craigniez extrêmement le zèle aveugle et dangereux de certaines personnes, qui ne songent qu'à l'avantage de leurs amis, et non à l'intérêt de ceux qui les consultent. *Quod vitium procul abfore ab animo meo, si quid de ma promittere possum, polliceor.*

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 21 avril 1729.

Ne vous lassez point, monsieur, de recevoir de mes lettres. Si vous étiez à Paris, je vous rendrais compte de toutes mes démarches; je le fais de la manière qui seule m'est possible. J'avais jeté la vue sur un sujet excellent, que je croyais être devenu libre par la mort toute récente de son écolier. Je me suis adressé à la mère même que je connais fort; mais elle m'a appris que l'aîné, élevé par le même précepteur, avait demandé par grâce qu'on l'engageât à demeurer toujours auprès de lui comme ami, fallût-il, pour l'y déterminer, lui donner la portion de bien que la mort de son frère doit lui faire revenir. Voilà comme je voudrais trouver un maître pour votre jeune prince, qui eût le talent de lui faire aimer la vertu et l'étude, en se faisant aimer lui-même; car je suis fortement persuadé que c'est l'unique moyen d'y réussir.

On me parla hier d'un sujet dont on me dit beaucoup de bien pour le caractère et pour les mœurs, et qu'on croit très-propre à inspirer à un jeune prince, avec des principes de religion, des sentiments de noblesse et de générosité. C'est un prêtre, âgé de plus de quarante ans, d'une physionomie fort modeste, mais fort revenante; un peu timide dans le premier abord, mais dont l'esprit se développe à mesure que l'on converse avec lui. Je fais grand fond sur les personnes qui m'en rendent témoignage, et qui m'en ont parlé au hasard et sans dessein, s'étant trouvées avec moi dans une compagnie où il fut fait mention de la commission dont on a bien voulu me charger. J'approfondirai la chose avec tout le soin et toute l'attention dont je serai capable; et pour entrer dans les vues de son Altesse, je commencerai par m'assurer, autant qu'il sera possible, des mœurs et du caractère. Je vois avec surprise et avec admiration jusqu'où votre prince porte sur ce point la justesse et la solidité du jugement, en appuyant principalement sur ces qualités préférables à tout le reste, et les mettant beaucoup au-dessus du savoir et de tout ce qui n'a qu'un éclat extérieur. Il est rare qu'on pense de la sorte. Il a grande raison de désirer qu'un maître se renferme uniquement dans son emploi, et ne se mêle de nulle autre chose; c'est le moyen le plus sûr d'y réussir, et de se faire estimer et respecter de tout le monde. Pour ce qui regarde madame la princesse d'Auvergne, il peut compter qu'elle ignorera absolument qu'on se soit adressé à moi pour ce sujet, à moins qu'elle ne l'apprenne d'ailleurs, ce qui pourra bien arriver, plusieurs personnes en étant ici informées par les enquêtes que je suis obligé de faire.

Après que je me serai bien assuré des mœurs, j'examinerai ce qui regarde l'érudition. Je ne serai pas, sur cet article, plus difficile que vous. Il me semble, quand on trouve les autres qualités, qu'il doit suffire qu'un maître, en se préparant, soit en état de donner à son élève les instructions nécessaires. Or, il me sera aisé de connaître par moi-même de quoi est capable celui dont on m'a parlé. Je lui ai déjà insinué que je le prierais de se préparer en particulier sur quelques endroits d'auteurs, pour voir comment il s'y prendrait avec un jeune homme. Je ne pourrais pas en user ainsi avec bien des maîtres qui font les importants, et qui se croiraient déshonorés de subir cette sorte d'examen, que je crois absolument nécessaire, mais que je tâcherai d'adoucir par toutes les honnêtetés possibles.

Tout ce que vous me marquez dans vos lettres, monsieur, du caractère de madame la duchesse d'Aremberg me fait grand plaisir, et me paraît bien propre à rendre la condition d'un précepteur douce et agréable, ce qui n'est pas un petit avantage. Il me semble qu'un homme de bon esprit, et d'une humeur sociable, sera à son aise chez vous. Pour moi, je me regarde déjà comme un ancien ami de la maison, et je porte la liberté jusqu'à y briguer une place, pour laquelle j'ai besoin aussi du suffrage de madame la duchesse; c'est celle de principal du collége domestique qui va s'y établir. S'il ne faut, pour mériter ses bonnes grâces, qu'aimer tendrement le jeune prince, et désirer de tout le cœur de contribuer à son éducation, j'ose espérer que j'en suis très-digne. Quel plaisir j'aurais d'assister à ses petits exercices, de lui rendre compte de ses études, d'être le témoin de ses progrès! tout cela sous la direction de S. A. M. le Duc, que je regarde comme le grand-maître de notre petit collége. Il ne dédaignera pas, je crois, cette qualité; et, à l'exemple du grand Paul-Émile, l'honneur du siècle, il se fera un plaisir, et même un devoir, d'animer quelquefois par sa présence les études de son fils et le zèle du maître. Je me trouverai bien heureux si je puis, de loin, aider et seconder en quelque chose des intentions si pures et si louables. Je suis, monsieur, avec un sincère attachement,

Votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

Paris, le 8 mai 1729.

J'ai trois nouveaux sujets à vous proposer, monsieur (car celui dont je vous ai écrit en dernier lieu n'est plus sur les rangs); l'un prêtre, l'autre diacre, le troisième simple clerc: les deux premiers d'environ trente-cinq ans, et le dernier de près de trente.

Le prêtre est de Paris, d'une famille honnête, qui a eu de l'éducation. Il a fait de bonnes études en théologie, et est licencié en Sorbonne. Il a l'air tout à fait revenant, des manières honnêtes et polies, et paraît dans la conversation avoir de l'esprit. On dit qu'il a toujours eu du goût pour les belles-lettres, et qu'il est fort ca-

pable d'en inspirer à un jeune homme. Il a du talent pour la prédication, et il rend actuellement service dans une paroisse à un curé qui l'emploie pour faire les prônes. On rend aussi bon témoignage à sa probité. Je ne sais rien de tout cela de moi-même, ni de personnes qui le connaissent à fond. Comme il a été en Sorbonne sur les bancs, je découvrirai quelqu'un de sa licence qui pourra me marquer au juste ce qu'il pense de ses mœurs et de son caractère : car on connaît pour l'ordinaire à fond ceux avec qui l'on se trouve en licence. Je souhaiterais qu'il eût déjà élevé des jeunes gens ; car l'expérience du passé est un bon garant pour l'avenir. Mais il n'a jamais eu le dessein de s'appliquer à l'éducation de la jeunesse, et ce ne sont que des raisons domestiques qui le portent maintenant à y songer.

Le diacre est du diocèse de Châlons-sur-Saône. On est sûr de sa piété, de sa probité, de ses mœurs. Il a demeuré quatre ans chez M. Isabeau, greffier du parlement, qui est un très-honnête homme, et fort de mes amis, qui pendant ce temps a pu le connaître, et qui m'en a dit beaucoup de bien. Il a de la gaîté et de la douceur dans le caractère, et a su prendre de l'autorité sur les écoliers qu'il instruisait. On peut compter sur une assiduité et une exactitude parfaites à s'acquitter des devoirs de maître, et sur une inclination naturelle à se renfermer uniquement dans les fonctions de son emploi. Il a beaucoup d'érudition, a bien lu les auteurs grecs et latins, et est fort capable de les expliquer aux jeunes gens : c'est de quoi je suis témoin par moi-même. Il est actuellement dans le collége de Beauvais, où l'on est fort content de lui, et où l'on serait bien fâché de le perdre. Après tout cet étalage, me direz-vous, que lui manque-t-il donc? Une partie qui n'est pas indifférente, j'entends une certaine politesse, et un savoir-vivre, qui se fait sentir en tout, qui se communique insensiblement à un jeune écolier, qui lui forme l'esprit et les manières, et qui influe en tout. Cette qualité lui manque jusqu'à un certain point : *Nihil est ab omni parte beatum*.

Le simple clerc réunit en lui presque toutes les qualités du diacre, excepté l'érudition qui n'est pas si grande, mais qui est plus que suffisante pour instruire un jeune homme. En récompense il a ce qui manque à l'autre, c'est-à-dire des manières honnêtes, polies, insinuantes. Il est dans une maison où l'on est fort content de lui. Il doit bientôt entrer dans le collége de Beauvais, et il y est fort désiré : c'est pourtant le principal de ce collége qui me l'a indiqué. Voilà bien du discours, monsieur, mais pour ne vous point fatiguer davantage, *verbum non ampliùs addam*.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 17 mai.

Je suis encore, monsieur, entre la crainte et l'espérance. Des trois sujets proposés, j'ai préféré, comme vous, sans hésiter, le simple clerc. Il est tel, je crois, que nous le souhaitons ; et l'on est sûr, autant qu'on peut l'être humainement, de sa piété, de sa probité, de ses bonnes mœurs, de son bon caractère d'esprit, et de son habileté à enseigner. Le témoignage d'une communauté où il a été plus de quinze ans, d'abord comme écolier, puis comme maître (c'est celle de M. Durieux), dont tous les supérieurs disent beaucoup de bien de lui en tout genre ; un tel témoignage n'est point suspect. Je ne vous le donne point cependant pour un homme important ni merveilleux. Ceux qui se croient tels ne le sont guère à mon avis, et je redoute ces précepteurs, qui sont ordinairement le fléau d'une maison, où l'on ne rend jamais à leur mérite tout ce qu'ils s'imaginent lui être dû. Celui dont il s'agit a un mérite solide, mais accompagné de beaucoup de simplicité et de modestie. Après les témoignages qu'on m'avait rendus de son érudition, je n'en doutais en aucune sorte : mais il n'a pas été fâché que je m'en assurasse par moi-même. Je l'ai fait. A l'ouverture du livre il m'a expliqué quelques endroits de Tite-Live, en très-bons termes, sans hésiter ni sans chercher ses mots, se tirant fort bien des difficultés qui s'y sont rencontrées, sentant fort bien lui-même, et faisant sentir les beaux endroits. Il joint à tout cela des manières honnêtes et polies, et, ce qui est encore plus important et d'une nécessité absolue auprès d'un seigneur vif comme le vôtre, le talent de se faire aimer et respecter.

Il s'agit maintenant, monsieur, d'obtenir pour sa sortie le consentement de la maison où il est, sans quoi il ne croit pas pouvoir honnêtement la quitter. Il y est attaché par les liens de la reconnaissance, parce qu'on lui a toujours témoigné beaucoup de bonté et qu'on en a usé fort généreusement à l'égard d'un frère qu'un procès a retenu à Paris huit ou neuf mois, et qu'on n'a pas souffert qui logeât ni qui mangeât ailleurs que dans cette maison. Ce sentiment de reconnaissance ne diminuera rien dans votre esprit du mérite de ce maître. J'ai prié un professeur du collége de Beauvais, qui l'a placé dans cette maison, de voir les parents, et de tâcher d'obtenir d'eux un consentement qui doit leur coûter cher. J'en attends le succès, non sans inquiétude : car si ce sujet m'échappait encore, me voilà dans le même état et dans la même peine où j'étais dès le commencement.

Je lui ai fait lecture, monsieur, de la lettre de madame la duchesse, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, ne croyant rien plus propre à calmer les craintes qu'il a sur les difficultés qui se rencontrent dans les grandes maisons pour l'éducation des enfants. On ne peut pas penser plus solidement ni plus raisonnablement qu'elle fait sur ce sujet ; et il y a tout lieu d'espérer que Dieu bénira et fera réussir une éducation parfaitement soutenue de tous côtés comme il paraît que celle-ci le sera. Je me trouverai heureux d'y pouvoir contribuer en quelque chose, et d'entrer dans les vues d'un père et d'une mère si dignes de respect. Je suis, monsieur, tout à vous.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 23 mai 1729.

Notre affaire, monsieur, est enfin conclue. On a obtenu le consentement, non sans peine. Il a coûté bien des larmes à la pauvre mère de l'enfant, à qui l'on enlève son précepteur. La perte de la moitié de son bien ne l'aurait pas tant affligée, et elle en aurait fait volontiers le sacrifice pour le retenir, si elle avait été la maîtresse.

Heureusement les personnes par le conseil de qui se conduit M. Bardon (c'est ainsi qu'on appelle notre précepteur), frappées des grandes suites que peut avoir pour le bien public la bonne éducation d'un jeune prince, l'ont fortement déterminé par cette raison, qui a été aussi dans son esprit la dominante. Connaissant, comme je fais, monsieur, par vos lettres les sentiments de leurs Altesses, qui cherchent, non le brillant et le merveilleux, mais le solide, j'ai tout lieu d'espérer que Dieu bénira notre choix, et le fera réussir. L'enfant est fort aimable, a de l'esprit, et, ce qui est bien plus estimable, a un bon cœur. Le père et la mère ont les meilleures intentions du monde, et regardent l'éducation de leurs fils comme leur grande affaire. Le maître qu'on lui destine a un grand fonds de probité et de religion, les manières douces, honnêtes, insinuantes; et a le talent de se faire aimer et respecter. Il ne pourrait manquer à tout cela qu'une seule chose, à laquelle sans doute vous aurez pourvu; c'est un bon et sage domestique pour servir le jeune prince, choix qui n'est guère moins important ni guère moins difficile que celui d'un bon précepteur. Vous savez ce que dit un de nos poëtes de vos grandes maisons :

Maxima quæque domus servis est plena superbis.

Et l'on serait moins à plaindre, s'ils n'avaient que ce défaut : mais souvent c'est le moindre. C'est par eux ordinairement que les enfants apprennent des choses qu'ils devraient ignorer toute leur vie, et qu'ils se remplissent de principes indignes de leur naissance. Je sais que l'assiduité du maître, qui est une de ses principales qualités, peut parer une partie de ces dangers : mais elle ne les écarte pas tous. Je suis persuadé que cette précaution ne vous aura pas échappé.

Je compte, monsieur, que vous aurez la bonté de me marquer quelque détail sur le départ du maître. Je ne sais si vous avez à Bruxelles les livres nécessaires pour l'instruction d'un enfant, les cartes de géographie, et autres choses pareilles. Mon sentiment est, comme vous l'avez pu voir dans mon livre, qu'on apprenne aux jeunes gens la langue française par principes : ce qui se faisant régulièrement tous les jours un quart d'heure tout au plus, les mène fort loin, et peut être pour eux d'une grande utilité. Le maître pour cela a besoin d'une grammaire française, des remarques sur la langue, afin de tirer de ces livres, souvent remplis d'un grand fatras, ce qu'il est à propos d'en apprendre aux jeunes gens, et ce qui se trouve à leur portée. Si je devais expliquer Phèdre à un enfant, je me croirais obligé de consulter auparavant un bon commentaire, pour l'entendre bien moi-même avant que d'entreprendre de le faire entendre aux autres. Il en est ainsi de tous les auteurs, qui ont chacun leurs difficultés particulières. Il est important de fournir un maître de tous les livres dont il peut faire usage pour son élève. Je désire fort, par exemple, qu'on apprenne aux enfants mille choses curieuses pour la nature et pour les arts, ce qui regarde les métaux, les minéraux, les plantes, les arbres, les fourmis, les abeilles, etc. Les maîtres les plus habiles ignorent souvent tout cela, et j'avoue pour moi que ces choses me sont presque toutes inconnues. Mais on s'informe des livres où elles se trouvent. Un maître un peu curieux et studieux les parcourt, et en tire ce qui peut être utile et agréable à son écolier. Ces curiosités, quand on en sait faire choix, remplissent l'esprit d'un jeune homme de bien des connaissances qui ne sont pas inutiles dans la suite. Tout cela ne se fait pas par forme d'étude : c'est en jouant, en conversant, en se promenant. Mais tout cela demande des livres. Je n'épargnerai guère la bourse de M. le Duc; et il sera bon de l'avertir de se défier un peu de moi sur cet article, comme d'un homme qui s'est gâté le goût dans la lecture des anciens auteurs, et dans l'étude qu'il a faite des Grecs et des Romains, qui lui ont appris à ne pas faire grand cas de l'argent, et à ne le trouver estimable que par le bon usage qu'on en peut faire. Heureusement je le trouverai dans les mêmes principes, car c'est là véritablement être prince : et je suis persuadé aussi que madame la duchesse répondrait comme cette illustre Romaine, à qui l'on demandait où étaient ses bijoux et ses ornements : *Voilà mes bijoux*, dit-elle en montrant ses enfants, de l'éducation desquels elle prenait un soin particulier.

Je suis un trop grand causeur. Excusez la prolixité de ma lettre, et la liberté que je prends de vous assurer de mon parfait attachement.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 5 juin 1729.

Nous attendons maintenant, monsieur, que son Altesse nous marque à peu près le temps du départ, afin que M. Bardon en avertisse les parents de son écolier. Plus je l'approfondis, plus je me confirme dans la pensée que j'ai eue dès le commencement, qu'il était tel à peu près que vous le désirez, et je me flatte que sa qualité dominante sera une entière docilité pour suivre les avis de M. le Duc. Et cela est bien raisonnable. Il tient sa place; il supplée à ce que ses occupations ne lui permettent pas de faire; il entre dans ses devoirs et ses obligations : il doit donc aussi entrer dans toutes ses vues, et n'être à proprement parler que le ministre et l'exécuteur de ses louables desseins. Il est heureux de trouver dans une personne si distinguée par sa naissance et par son rang un père si raisonnable, si sensé, si plein de bonnes intentions. Je puis assurer qu'il se fera un plaisir, comme un devoir, d'y répondre avec une parfaite docilité.

Il se flatte, monsieur, que vous voudrez bien aussi l'aider de vos avis, et il n'attend de succès pour les soins qu'il prendra dans l'éducation du jeune prince qui lui est confié, qu'autant que vous voudrez bien le conduire et le diriger. Il me prie de vous demander pour lui cette grâce, et je sens en effet qu'il en aura un extrême besoin; et que ce sera pour lui un grand soulagement de pouvoir s'adresser à vous avec confiance, vous consulter dans ses doutes, vous exposer ses petites peines, s'il en a, et surtout apprendre de vous ce qu'il pourra peut-être y avoir à changer dans sa conduite et dans ses manières. Je ne vous le donne point, et lui-même se donne encore moins pour parfait. Mais j'espère qu'il profitera de tous les avis qu'on lui donnera. Il se dévoue tout entier à l'éducation qu'il entreprend : toutes ses études particulières ne seront que pour le jeune

prince. Il se remplira lui-même l'esprit de tout ce qu'il sera bon d'enseigner à son élève. C'est pour cela que je vous ai marqué qu'il serait nécessaire qu'il eût beaucoup de livres. Ceux qui regardent l'étude de la langue latine et des auteurs sont plus communs, et votre lettre m'apprend qu'il les trouvera tous à Enghien. J'en ai été un peu étonné : car ce n'est pas de quoi sont ordinairement meublées les maisons de campagne des grands. Outre ces livres je désire qu'il en puisse avoir où se trouvent mille choses rares et curieuses sur la physique, sur les arts, sur l'agriculture, etc. Un maître n'étudie pas à fond ces matières, c'est l'occupation de toute la vie : mais, à l'exemple de l'abeille, il cueille dans chaque livre et sur chaque fleur un suc non moins utile qu'agréable à son disciple. Il y a beaucoup de remarques curieuses dans les Mémoires de l'académie des Sciences. Il en est de même de ce qu'ont donné les plus habiles gens dans chaque genre, sur la botanique, l'anatomie des plus petits insectes, les coquillages de mer, etc. Tout cela coûte à un maître, même pour la parcourir simplement, et ne coûte rien à un écolier pour l'apprendre. Il doit dire ce maître comme Horace :

. . . . . . Ego apis matinæ
More modoque
Grata carpentis thyma per laborem
Plurimum, circa nemus, uvidique
Tiburis ripas, operosa parvus
Carmina fingo.

Ce soin est pénible, *per laborem plurimum* : mais il est bien utile au disciple. Je souhaiterais qu'un jeune homme, surtout quand il est né prince, fût instruit de tout. Notre maître, aussi bien que moi qui fais le savant dans mon livre, et taille de la besogne aux autres, ignore une partie de tout cela : mais il est en état et dans la résolution de l'apprendre par rapport à son élève. Je ne me presserai pas de faire acheter d'abord beaucoup de livres, et me bornerai aux nécessaires : quand il sera sur les lieux, et qu'il aura connu ceux dont il aura besoin, et qui vous manqueront, il sera facile de vous les envoyer.

Ayant été interrompu hier par une visite dans le temps que je vous écrivais, je ne pus achever ma lettre, et j'en ai été bien aise, parce que le soir on me remit en main celle dont son Altesse m'a honoré. On ne peut rien de plus obligeant, et je vous avoue, monsieur, que je suis confus de toutes les marques de bonté que me donne M. le Duc. Je mets ma réponse dans votre paquet, étant bien aise qu'elle passe par vos mains, et qu'elle acquière par là un mérite qu'elle n'a point par elle-même.

La mère de l'écolier que quitte M. Bardon m'est venue voir dans le dessein de faire une nouvelle tentative pour le retenir : mais ç'a été inutilement. Ainsi la voilà dûment avertie de son départ. Il prendra trois semaines ou un mois pour terminer quelques petites affaires, à moins que son Altesse ne voulût qu'il pressât davantage son voyage. Je vous en donnerai avis dans le temps, et il le fera aussi de son côté. Il n'est plus besoin, monsieur, que je vous témoigne tout ce que je pense à votre égard.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

Paris, ce 4 juillet 1729.

M. Bardon part mercredi prochain, monsieur, par le carrosse de Bruxelles. Voilà bientôt mon ministère conduit à son terme pour un certain point. Je ne serai point entièrement en repos, que je n'apprenne par votre canal le succès qu'il aura eu, ou du moins qu'on aura lieu d'en espérer. J'ai dit, monsieur, que je serais bientôt libre, mais jusqu'à un certain point seulement. Car je prétends bien faire valoir la qualité de principal que j'ai briguée, et qu'on m a accordée de si bonne grâce. Ce titre me donnera droit de diriger les études, de m'informer des progrès, et de donner de temps en temps mes avis, quand ce ne serait que pour conserver ma qualité. S'il arrivait au jeune prince de vouloir trop s'appliquer à l'étude, et de ne pas jouer assez, c'est pour lors que je ferai usage de mon autorité; et si mes réprimandes de loin ne produisaient pas leur effet, je ne sais si je n'irais pas sur les lieux pour me faire obéir. Pour le présent, qu'il me permette de l'embrasser avec encore plus de tendresse que de respect : car je ne puis pas ne point aimer tendrement un jeune enfant dont on me dit tant de bien. Je suis, monsieur, tout à vous.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 24 novembre 1729.

J'ai fait mettre, monsieur, au carrosse de Bruxelles qui partit hier, sous l'adresse de M. le duc d'Aremberg, un paquet où il y a quatre exemplaires du premier volume de l'Histoire Ancienne que je commence à donner au public, deux pour M. le Duc et pour madame la duchesse avec une lettre pour chacun d'eux, un troisième pour vous, et le quatrième pour M. l'abbé Bardon. Quand mes présents passent par vos mains, monsieur, ils y acquièrent un nouveau mérite, et vous savez leur donner du prix. Vous m'avez déjà rendu ce service pour le premier ouvrage dans un temps où à peine étais-je connu de vous, du moins où je n'avais point encore avec vous la liaison qui s'est formée depuis, et dont je me fais honneur. Maintenant à titre d'amitié j'ai lieu d'espérer que vous ne serez pas fâché de faire encore valoir ce dernier ouvrage. J'aurais grand intérêt de vous demander la même grâce que Cicéron demandait à son futur historien, et de vous prier de vous laisser un peu aveugler en faveur de l'amitié : *Amorique nostro plusculum etiam, quàm concedit veritas, largiare.* Mais, quand je serais tenté de le faire, je ne sais si la véracité, pardonnez-moi ce terme, dont vous faites profession, vous permettrait d'avoir pour moi cette complaisance; et je ne sais même si elle réussirait auprès d'un prince et d'une princesse du goût exquis dont sont les vôtres, et à qui il est difficile d'en imposer. Je me borne donc, monsieur, à vous prier de procurer à mon livre l'accès le plus favorable que vous pourrez, et de faire passer avec lui aux illustres personnes à qui vous le présenterez les respectueux compliments de l'auteur qui leur est entièrement dévoué. Vous savez avec quelle sincérité il est, monsieur, votre très-humble, etc.

Rollin.

Je ne fais point encore réponse à M. l'abbé Bardon, et je vous prie de lui en faire mes excuses.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 30 décembre 1729.

Je craindrais, monsieur, que mes présents à la fin ne vous devinssent à charge, si celui que je vous envoie n'était d'un genre qui ne pourra pas certainement vous déplaire. C'est le Discours que M. Coffin, principal du collége de Beauvais, a prononcé sur la naissance de monseigneur le dauphin, au nom et par ordre de l'université. Vous y reconnaîtrez sans doute le goût que nous avons tous puisé dans la même source. J'ai fait mettre au carrosse de Bruxelles, sous l'adresse de M. le Duc, un petit paquet où il y a six exemplaires de ce discours : un pour M. le Duc, un pour vous, un pour M. l'abbé Bardon, que je salue de tout mon cœur; pour les trois autres, M. le Duc les remettra en telles mains qu'il lui plaira. Ce n'est pas seulement l'orateur, mais M. le recteur de l'université, qui me chargent de les lui présenter comme une marque de leur profond respect. Permettez-moi pour le commencement de la nouvelle année qui va commencer, de vous souhaiter à tous sans exception les bénédictions du ciel les plus précieuses, et de vous assurer en particulier du sincère et parfait attachement avec lequel, monsieur, je suis tout à vous sans compliment.

ROLLIN.

Réponse de M. Rousseau.

A Bruxelles, le 10 janvier 1730.

Je me suis chargé avec bien du plaisir, monsieur, de vous remercier de la part de M. le duc d'Aremberg, de celui que vous lui avez fait en lui envoyant le Discours de M. Coffin. Nous l'avons lu avec une satisfaction infinie, et nous l'avons trouvé excellent tant pour le choix et l'ordre des choses qui y sont dites, que pour la manière et le tour dont elles sont exprimées. L'orateur a embelli son sujet de tous les ornements dont il était susceptible : son discours est plein de traits touchants qui remuent et attendrissent l'âme, et sa latinité est la plus parfaite qu'on puisse imaginer. Son Altesse vous prie, monsieur, de vouloir bien vous charger de ses remerciments pour l'auteur, et d'assurer en même temps M. le recteur de sa profonde estime. Pour moi, monsieur, quand je serais aussi bon orateur que M. Coffin, je ne pourrais jamais vous exprimer toute la vénération que j'ai pour votre vertu, tous les vœux que je fais pour votre bonheur, et toute la tendresse avec laquelle je vous suis, monsieur, inviolablement dévoué.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 26 avril 1730.

J'ai été longtemps, monsieur, sans faire réponse à votre dernière lettre, parce que j'ai cru que rien ne pressait, ou, pour dire la vrai, parce que je suis paresseux. Nous ne pouvons assez vous remercier, M. Coffin et moi, de la bonté que vous avez eue de faire tenir sa harangue à M. le prince Eugène. Partant de vos mains et munie du sceau de votre approbation, elle est bien sûre du succès. Qui oserait vous contredire?

Ce que vous me mandez de M. Bardon m'a fait un extrême plaisir. J'ai toujours cru qu'il convenait tout à fait au jeune prince. Ce que j'en ai appris de temps en temps par votre canal me confirmait dans ma pensée. Je vous avoue pourtant, monsieur, que l'importance de l'emploi, les difficultés qui en sont inséparables, et, plus que tout cela, le vif désir et l'intérêt que j'avais de ne m'être pas trompé, me laissaient dans le fond du cœur une secrète crainte que mon choix ne fût pas approuvé jusqu'au bout. Ce n'est pas seulement par respect pour l'illustre famille qui m'avait honoré d'une confiance sans mesure, mais par amour-propre, que je souhaitais avec tant d'ardeur que le travail du maître que j'avais indiqué eût un heureux succès. Après une assez longue épreuve, et un témoignage sincère et éclairé comme le vôtre, je n'ai plus de doute, et il ne me reste plus que la joie d'avoir été assez heureux pour réussir dans l'affaire du monde qui me tenait le plus au cœur.

Je reconnais le bon goût de M. le duc et de madame la duchesse à ce que vous me mandez du dessein qu'ils ont de ne pas attendre jusqu'à la fin de la carrière pour marquer à M. Bardon leur reconnaissance. C'est une faute que commettent presque tous les parents, souvent même les mieux intentionnés, de différer jusqu'à la fin des études le bien qu'ils veulent faire à un maître; et ils perdent par là une partie du fruit qu'ils en auraient pu tirer. Je conviens que les honnêtes gens ne sont point intéressés; et je puis ajouter que M. Bardon l'est moins que tout autre, ne m'ayant jamais rien touché, ni en partant d'ici, ni depuis qu'il est arrivé à Bruxelles, sur cet article : mais les gens de bien sont reconnaissants, et je suis persuadé que quelques gratifications ajoutées de temps en temps aux appointements ordinaires (je ne sais pas où montent ceux de M. Bardon) font beaucoup d'impression sur un maître, et lui donnent la moitié plus d'esprit et de courage. Et après tout, où peuvent aller pendant le cours de dix ans ces gratifications? et diminuent-elles de beaucoup le revenu d'un gros seigneur? M. Bardon est heureux d'avoir affaire à un prince qui a encore plus de générosité d'âme que de noblesse de naissance.

Il y a dans le premier tome de mon Histoire un endroit où j'ai été fort occupé de lui et de vous; c'est celui où je parle de Scipion Émilien, page 124, et je ne crois pas vous faire tort ni à l'un ni à l'autre, en donnant à M. le duc le personnage et le caractère d'un aussi grand homme que Scipion, et à vous celui de Polybe, qui ne contribua pas peu par ses conseils à inspirer à cet illustre Romain ces sentiments de générosité à l'égard de sa famille, qui le firent encore plus admirer que ses exploits guerriers et que ses victoires. C'est l'endroit de mon livre que j'ai travaillé avec le plus de plaisir.

On a commencé de cette semaine à imprimer le second volume; et, si l'imprimeur me tient parole, j'espère être en état de vous l'envoyer au mois de septembre. Je ne sais si à la fin vous ne vous plaindrez pas d'être accablé de mes livres : mais du moins, monsieur, ne le soyez pas des protestations réitérées d'estime et d'attachement que ne cessera de vous faire votre très-humble et très-obéissant serviteur,

C. ROLLIN.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

Paris, le 31 août 1730.

J'ai fait mettre, monsieur, au carrosse de Bruxelles qui est parti le 30 de ce mois, un petit paquet à l'adresse de M. le duc d'Aremberg, dans lequel il y a quatre exemplaires du second volume de mon Histoire Ancienne, deux pour monsieur le duc et madame la duchesse, un troisième pour vous, et le quatrième pour M. Bardon. Je n'écris point à leurs Altesses par respect, et pour ne leur pas devenir incommode : c'est assez de les importuner par mes livres, sans le faire encore par mes lettres. Mais je compte, monsieur, que vous voudrez bien être ma lettre vivante, pour leur témoigner tous les sentiments d'estime, de respect, et de reconnaissance, dont je suis pénétré à leur égard. Je souhaite fort que ce second volume, et ceux qui le suivront, aient le bonheur de leur plaire autant que le premier, et surtout qu'ils puissent devenir un jour utiles, non-seulement au jeune prince leur fils, dans les études duquel ils entreront nécessairement, mais encore aux jeunes princesses, dont je serai ravi de devenir aussi le maître par mes livres. Je suis persuadé que madame la duchesse, avec le bon esprit que je lui connais par le peu de lettres qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, ne tombera pas dans le défaut commun presque à toutes les dames de qualité, qui pour la plupart songent peu à donner une solide éducation à leurs filles. Il ne convient point certainement de vouloir en faire des savantes, ce n'est point à quoi elles sont destinées : mais je ne puis souffrir qu'on les laisse dans une ignorance presque générale de tout ce qui est capable d'orner et d'enrichir l'esprit; et je mets dans ce rang l'histoire, tant sacrée que profane, qui peut être d'une grande ressource pour elles dans toute la suite de leur vie. Vous voyez, monsieur, que je cherche à étendre mes droits sur la famille entière de leurs Altesses. Si c'est témérité, du moins le principe d'où elle part la rend excusable.

J'écris un mot à M. Bardon, pour le prier de me donner des nouvelles du jeune prince confié à ses soins. Je vous ferais des excuses de la liberté que je prends de vous prier de lui faire tenir ma lettre, si je ne craignais qu'un tel langage ne fit tort à la sincère et solide amitié que la Providence a formée entre nous. Je voudrais bien que de ma part elle pût vous être de quelque usage : mais je ne puis vous offrir que des vœux, des désirs, une bonne volonté, et un cœur plein d'estime, d'affection, et de respect pour vous. C'est avec ces sentiments que je suis, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 24 novembre 1730.

M. l'abbé Bardon m'a fait part, monsieur, de la conversation qu'il a eue avec vous au sujet de ses appointements : c'est la première fois qu'il m'a écrit sur cette matière. J'ai cru devoir attendre que je fusse revenu ici de la campagne où j'ai passé deux mois et demi, pour être en état de lui marquer les termes mêmes de la première lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur le choix d'un précepteur pour le jeune prince. Les voici mot pour mot : ***On lui donnera six cents florins de Brabant d'appointements, qui font 1050 liv. de France.*** J'aurai lu sans doute la lettre même à M. Bardon, quand il s'est agi de prendre avec lui un engagement. J'aurai bien pu aussi lui ajouter de vive voix, dans la conversation, que j'étais bien persuadé que les choses n'en demeureraient pas sur ce pied-là ; et c'est ce qui aura pu lui faire croire qu'on avait promis de plus forts appointements. En effet j'ai toujours compté que son Altesse M. le duc d'Aremberg, connaissant comme il fait le prix et la rareté d'un bon précepteur, plein de générosité et de grandeur d'âme comme il est, s'il avait le bonheur d'en rencontrer un tel qu'il le souhaitait, ne s'en tiendrait point à une somme, que je puis vous dire être ici fort ordinaire, et accordée à beaucoup de précepteurs par des personnes d'une condition assez médiocre. Tout récemment, un homme riche à la vérité, mais simple bourgeois, et qui a amassé son bien dans le commerce, s'étant adressé à moi pour donner à son fils un précepteur, il a accordé à celui que je lui ai présenté quinze cents livres d'appointements, et lui a assuré dès à présent une pension viagère. Il vous est pardonnable à vous, monsieur, qui ne savez pas comment on en use ici assez communément à l'égard des précepteurs qui ont un certain mérite, de vous être fixé à la somme qui a été promis à M. Bardon, et qui certainement pour des personnes d'un certain rang est très-honnête, et peut-être, en lisant ma lettre, vous plaignez-vous secrètement en vous-même du silence que j'ai gardé jusqu'ici sur ce sujet. J'avais bien résolu de le rompre, et j'aurais cru répondre mal à la confiance que monsieur le duc m'a témoignée, et manquer au respect que je lui dois, si je ne m'étais pas expliqué avec vous sur ce sujet; mais je n'ai pas cru devoir me presser, et j'ai été bien aise d'attendre qu'on connût à fond le caractère d'esprit, la capacité et la probité de M. Bardon. Votre dernière lettre, dont je vous avoue que mon amour-propre a été agréablement flatté, m'a fait connaître que le succès avait passé toutes nos espérances. Que Dieu en soit béni. Jamais affaire ne m'a tenu au cœur comme celle-là. M'en voilà tiré heureusement et à mon honneur. C'est à vous maintenant, monsieur, à voir comment vous vous en tirerez de votre côté. Vous avez affaire à un prince généreux, riche, zélé, ou pour mieux dire passionné pour la bonne éducation de M. son fils, qui vous écoute, et qui vous croit. Le tout roule donc sur vous. Je suis très-persuadé que loin d'être blessé de la liberté avec laquelle je vous écris, vous m'en saurez bon gré, et la regarderez comme une preuve de la sincérité avec laquelle je veux être votre ami, qui ne me permet point de vous rien cacher. Vous avez trop bon esprit pour ne pas sentir que la remontrance que je vous fais est fondée en raison. Effectivement que peut-il rester après dix ans de travail à un précepteur qui a mille francs d'appointements? Ne faut-il pas qu'il fasse tous les ans une certaine dépense? Nous autres gens du pays latin ne sommes pas nés pour l'ordinaire avec de grands biens, et nous sommes obligés de soulager nos familles ; et c'est notre bonheur, comme notre gloire, de ne point rougir de la pauvreté de nos parents, mais d'y remédier. Tout cela mis en compte, il reste peu de

chose à un précepteur. Cependant quelqu'un mériteroit-il plus que lui, dans la maison d'un prince, de faire une petite fortune? J'ai toujours été frappé de ce mot de Néron, qui rougissait, disait-il, de voir que des acteurs de théâtre et des affranchis fussent plus riches que Sénèque, son maître, qui l'était pourtant beaucoup. Mais je rougis moi-même de m'être si fort étendu sur cette matière. Je n'avais qu'à vous abandonner à vous-même et à vos propres sentiments, et à laisser faire votre bon cœur. N'écoutez que lui, je vous prie, et oubliez tout ce que j'ai eu la témérité de vous dire : mais n'oubliez point que je suis avec le plus parfait dévouement, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 1er août 1731.

Mon troisième volume de l'Histoire Ancienne, monsieur, commence à paraître. J'en ai mis trois exemplaires au carrosse de Bruxelles, sous l'adresse de M. le duc d'Aremberg : l'un pour son Altesse, l'autre pour vous, monsieur; et le troisième pour M. Bardon. Le quatrième ira trouver madame la duchesse en Allemagne, comme nous en convînmes lorsqu'elle me fit l'honneur de me venir voir ici. J'ai bien regretté qu'elle n'ait fait à Paris qu'une courte apparition : mais le peu d'entretien que j'ai eu avec elle m'a fait voir, monsieur, que tout le bien que vous m'en aviez dit était encore au-dessous de la vérité.

Vous savez, monsieur, que mes présents et mes compliments pour M. le duc passent toujours par vos mains et par votre bouche. Je n'ai que cette occasion de lui faire ma cour, et je souhaite extrêmement de lui plaire. Vous m'aimez, et vous pouvez tout auprès de lui; je dois être en repos.

J'espère que vous voudrez bien aussi donner à M. Bardon l'exemplaire qui lui est destiné. Il ne m'écrit point, ou rarement; et comme mon ouvrage m'occupe tout entier, je ne lui en sais point mauvais gré. Je ne laisse pas de songer à lui, et à tout ce qui le regarde. L'article de ses appointements ne m'est point sorti de l'esprit. Moins il y pense, et plus j'en suis occupé. Vous vous souvenez sans doute, monsieur, que j'ai déjà pris la liberté de vous en parler une fois, et vous parûtes entrer dans mes vues, et souhaiter de lui rendre service. Il s'agirait d'en trouver l'occasion. Vous seul la pouvez faire naître : les grands seigneurs, distraits pour l'ordinaire sur leurs propres affaires, le sont encore plus sur celles des autres. Leur générosité a besoin souvent d'être réveillée et avertie. Je ne sais pas ce qu'il convient de faire. Si vous jugiez, monsieur, que je dusse vous écrire sur ce sujet une lettre qui pût être montrée à monsieur le duc, il faudrait m'en dicter à peu près le contenu, afin qu'elle produisît plus sûrement son effet. Deux choses m'occupent par rapport à M. Bardon : le présent et l'avenir. Pour le présent je voudrais que ses appointements fussent augmentés, et qu'on les fît monter à quinze cents francs. M. Descaseaux, qui est fort riche, mais simple bourgeois, en donnait autant à un de mes amis que j'avais placé chez lui auprès d'un fils unique, qui est mort depuis peu : et on lui offrait ailleurs pareille somme, s'il eût voulu se rengager. Un précepteur est obligé de faire une certaine dépense en habits et en livres. Il a souvent des parents qui ont besoin d'être soulagés : et c'est le cas de M. Bardon. Que peut-il rester à un homme au bout de dix ans d'un travail assidu? Restent les espérances pour l'avenir : elles sont presque toujours trompeuses, et l'expérience n'en est qu'une trop bonne preuve. On peut compter sur quelque bénéfice. Mais, outre que la conjoncture présente du temps y attache toujours quelque signature, à laquelle une conscience éclairée ne peut point se prêter, vous n'ignorez pas, monsieur, qu'un bénéfice donné ou accepté comme tenant lieu d'une récompense temporelle, tombe dans le cas de la simonie. Conviendrait-il à un grand seigneur de prendre sur le revenu des pauvres de quoi payer ses dettes? et je mets de ce nombre ce qu'un père riche et reconnaissant destinerait pour assurer à un maître de quoi vivre honnêtement le reste de ses jours. C'est de sa bourse et de son propre fonds qu'il doit tirer une telle libéralité. Et quelle diminution peut faire sur de grands revenus une pension modique et viagère? Je trouve même qu'on a quelque tort de ne la placer qu'à la fin de la course : parce qu'étant anticipée, elle augmente le courage et le zèle du maître. Les gens de bien ne sont point intéressés, mais ils sont reconnaissants. Et que hasarde-t-on, quand plusieurs années ont fait connaître le caractère d'un homme?

Voilà, monsieur, comme je pense. Si je me trompe, ce sont mes Grecs et mes Romains, que j'ai continuellement sous les yeux, qui m'ont gâté le goût. Relisez, je vous prie, ce que j'ai rapporté à la fin de mon premier volume sur le noble et généreux désintéressement de Scipion l'Africain, fils de Paul Émile. Il en était en partie redevable aux salutaires avis de Polybe. Je ne crois pas faire de tort à l'un ni à l'autre, en comparant M. le duc à Scipion, et vous, monsieur, à Polybe. L'amitié seule, et nul intérêt, vous attache à sa personne. Quelle plus grande marque pouvez-vous lui donner, et quel plus noble usage pouvez-vous faire de la confiance qu'il a en vous, que de lui insinuer dans l'occasion des avis salutaires?

Præceptum auriculis hoc instillare memento,
Ut tu fortunam, etc.

Quel bonheur pour vous et pour lui, si ces avis allaient jusqu'à l'unique affaire importante, que nous pouvons définir par ces beaux vers d'Horace :

Id quod
Æquè pauperibus prodest, locupletibus æquè,
Æquè neglectum pueris senibusque nocebit.

Mais il faut, monsieur, que je compte bien moi-même sur votre amitié, pour répandre ainsi mon cœur dans le vôtre, et pour ne point craindre de vous découvrir nûment toutes mes pensées, peut-être peu sages et peu discrètes. Je compte en effet sur vous comme sur un ami réel et sincère, que mes imprudences même ne sont pas capables de choquer, et encore moins de lui faire révoquer en doute le tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

Je croyais, monsieur, envoyer mon troisième volume à Vienne; mais on demandait de port quarante ou cin-

quante francs. Je l'ai joint aux autres que j'ai mis au carrosse de Bruxelles qui doit partir aujourd'hui. J'en donnerai avis à madame la duchesse.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 2 août 1732.

M. Bardon m'a fait savoir, monsieur, la généreuse libéralité de M. le duc à son égard. J'en ai été comblé de joie, surtout parce que c'est une preuve bien certaine qu'on est de plus en plus content de ses soins et de son travail dans l'éducation du jeune prince. Je sais, monsieur, à qui il a l'obligation d'un avantage si considérable, qu'il méritait d'autant plus qu'il ne m'en a jamais parlé, et qu'il ne l'a sollicité que par son assiduité et son application à remplir exactement ses devoirs. Quoiqu'il en doive toute la reconnaissance au bon cœur de M. le duc, il n'est pas juste que je lui laisse ignorer l'instrument dont la divine Providence s'est servie pour lui procurer cette consolation. Je m'attendais à en faire en mon nom, et au nom de M. Bardon, de vives actions de grâces à M. le duc, qui devait bientôt arriver ici. Mais je n'ai point reçu de ses nouvelles, et je pars aujourd'hui pour la campagne. Je suis embarrassé, monsieur, par rapport au quatrième volume de mon Histoire Ancienne qui commence à paraître. J'espérais le présenter moi-même à M. le duc, et y joindre celui que je destine à madame la duchesse. Mais n'ayant pas eu l'honneur de la voir, que dois-je faire des quatre livres que j'ai coutume de vous adresser à Bruxelles? J'attendrai votre réponse pour me déterminer. Vous en recevrez un peu plus tard mon présent : mais le cœur vous l'a offert des premiers, et je vous prie de ne lui savoir point mauvais gré d'un délai où il n'a point de part, et qui lui coûte. Comme la campagne où je vais est près de Paris, j'y reviens de temps en temps; et quand je saurais des nouvelles certaines de M. le duc, je ne manquerai pas de m'y rendre, et d'avoir l'honneur de le saluer. J'ai celui d'être avec un tendre et respectueux attachement, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rousseau à M. Rollin[1].

De Bruxelles, le 27 août 1732.

J'ai bien des grâces à vous rendre, monsieur, de l'agréable présent que vous m'avez fait du quatrième volume de votre Histoire. Je l'ai lu, pour ainsi dire, tout d'une haleine, et avec une satisfaction qui n'a été interrompue en aucun endroit. Si le sentiment peut passer pour bon juge en ces matières, je puis dire qu'il n'y eut jamais difficulté plus mal fondée que celle que vous dites avoir été objectée sur la prétendue longueur des réflexions dont votre narration est quelquefois accompagnée, ni de plus mauvais conseil que celui qu'on vous a donné de les abréger. C'est vouloir retrancher de votre livre ce qui le distingue le plus utilement, et même le plus agréablement de tant d'autres histoires dont le public se trouve inondé, et qui, dépouillées de l'instruction, qui doit être le but de l'écrivain et le fruit de sa lecture, méritent plutôt le nom de gazettes savantes que celui d'histoires. Quelque nécessaires que ces réflexions soient aux jeunes gens, vous connaissez trop bien les hommes pour ne pas sentir combien elles le sont aux personnes avancées en âge, et qui passent même pour les plus raisonnables. La plupart lisent pour satisfaire leur curiosité, et pour pouvoir dire qu'ils ont lu. Trouverez-vous même parmi les plus sensés une demi-douzaine de lecteurs qui veuillent se donner le temps et la peine de méditer sur leur lecture, et quand ils se la donneraient, est-il sûr qu'ils soient capables de méditer comme il faut et où il faut? Les uns s'attacheront à un mot ou à une expression qui ne leur aura pas plu. Les autres s'arrêteront à quelque point de chronologie ou à quelque fait contesté par d'autres auteurs; et à peine dans le grand nombre s'en trouve-t-il quelqu'un qui se mette en peine d'y chercher le véritable et l'unique objet de toute lecture sensée, qui est l'instruction; c'est pourtant pour le plus grand nombre que vous travaillez. Votre but n'est pas d'instruire ceux qui sont déjà instruits; et quand ce le serait, quelle satisfaction n'est-ce pas pour eux de se retrouver, pour ainsi dire, dans les réflexions d'un homme comme vous, et de s'assurer par cette conformité de la vérité des leurs? Ne faites donc point de difficulté, monsieur, de continuer comme vous avez commencé. La fonction du philosophe et celle de l'historien sont les mêmes. L'un cherche à instruire par les préceptes, l'autre par les exemples. Mais, si ces exemples ne sont accompagnés de préceptes à propos, ils deviennent la plupart du temps inutiles, soit par la paresse, soit par l'incapacité, soit par le peu de loisir des lecteurs. C'est à vous de leur lever ces obstacles; et ils vous en seront d'autant plus obligés, que cette partie de votre ouvrage, qui est la plus utile, est en même temps la plus agréable, et celle qui satisfait le plus l'esprit : les réflexions sont mêlées et comme incorporées aux faits d'une manière si naturelle et si éloignée de toute affectation, que, si on les en détachait, il semble qu'elles laisseraient un vide dans votre narration. Ne croyez pas pourtant que mon intention, en vous écrivant ceci, soit de m'ériger avec vous en donneur de conseils. Je n'ai pas assez de témérité pour m'en croire capable : mais, plein comme je le suis de la lecture que je viens d'achever, j'aurais cru me faire tort à moi-même, si je vous avais caché ma pensée sur ce qui m'a paru de plus important dans le plan que vous vous êtes fait, et sur ce qui m'a le plus charmé dans la manière dont vous l'avez exécuté. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 15 juin 1733.

J'ai reçu depuis peu de jours des nouvelles de Vienne, monsieur, où il est beaucoup parlé de vous. Elles m'apprennent que M. Bardon, avant son départ, vous avait fait voir une lettre que je n'avais écrite que pour lui seul, et que je n'avais point compté devoir vous être montrée. Si j'avais eu cette intention, j'aurais dû y prendre plus de précautions que je n'ai fait, et vous répéter souvent avec saint Paul, *in insipientiâ loquor... ut minùs sapiens dico... Utinam sustineretis modicum quid in-*

[1] Il paraît que cette lettre de M. Rousseau est une réponse à une lettre de M. Rollin, qui ne nous est pas parvenue, et qui a été écrite depuis la précédente.

sipientiæ meæ! Sed et supportate me. En effet, je ne sais s'il y avait de la sagesse et de la discrétion à moi de faire à un ami commun la question que je lui faisais à votre sujet. Mais la manière dont il me marque que vous l'avez reçue ne me permet pas de m'en repentir, et me dispense, monsieur, de vous en faire des excuses. Je vous avoue que cet endroit de la lettre de M. Bardon m'a pénétré de la plus vive joie. J'avais toujours remarqué dans vos lettres un grands fonds de droiture, de probité, d'honneur; mais je souhaitais voir en vous quelque chose de plus, et je l'espérais. L'amitié intime (je ne crains point de m'exprimer ainsi) que la Providence a mise entre nous, laissait toujours dans mon cœur à votre égard quelque doute et quelque inquiétude sur l'article du monde le plus intéressant, ou pour mieux dire sur notre unique affaire. Ces vers d'Horace me revenoient souvent dans l'esprit:

Sic mihi tarda fluunt ingrataque tempora, quæ spem
Consiliumque morantur agendi gnaviter, id, quod
Æquè pauperibus prodest, locupletibus æquè;
Æquè neglectum pueris senibusque nocebit.

La lettre que je viens de recevoir de Vienne dissipe tous mes nuages, et commence à me faire entrevoir une sérénité qui me remplit pour l'avenir de la plus douce espérance.

Vous n'avez pas ignoré sans doute, monsieur, le présent magnifique que m'a fait M. le duc d'Aremberg. J'y ai été sensible, comme je le dois: j'ai eu pourtant quelque peine à l'accepter, parce que je me suis mis sur le pied de ne recevoir de présents de qui que ce soit. Je vous prie de m'aider à lui en témoigner ma vive reconnaissance.

On va imprimer mes ouvrages in-4º, en commençant par l'histoire. Si vous aviez quelques avis à me donner, vous me feriez un extrême plaisir. Disciples du même maître, nous en avons pris le même goût; et c'est ce qui me ferait beaucoup désirer vos remarques. Je ne puis assez vous marquer avec quelle estime, quelle considération, quelle tendresse, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

Réponse de M. Rousseau.

A Bruxelles, le 25 juin 1733.

Il est vrai, monsieur, que de tous les témoignages que j'ai reçus de votre amitié, aucun ne m'a tant attendri que celui que m'a rendu M... en me communiquant l'article de votre lettre qui me regarde. Le commerce que j'ai eu depuis trois ans avec ce vertueux ami ne lui permettait pas d'ignorer combien j'y serais sensible, et quel effet produirait sur mon cœur et sur mon esprit une preuve aussi solide et aussi convaincante de l'intérêt que vous prenez à mon véritable bonheur. J'ai toujours senti, et je sens plus que jamais, que celui d'être vertueux devant Dieu est le seul auquel une âme raisonnable doive aspirer, et que c'est prendre bien misérablement le change, que de se borner, comme j'ai fait depuis que je me connais, à vouloir l'être devant les hommes: toute la sécurité de ma conscience à ce dernier égard n'a servi qu'à me faire connaître que j'avais pris un chemin pour l'autre; et je ne vois que trop que les traverses inouïes qui m'ont été suscitées dans cette voie d'erreur sont des secours que Dieu m'a envoyés pour m'en retirer et pour m'ouvrir les yeux sur le premier de ses commandements. Malheur à moi si je n'en profite pas, et si je ne viens pas à bout de rompre un reste de chaînes qui m'attache encore au monde malgré moi-même! C'est à quoi j'espère, monsieur, que vos bons conseils et votre exemple pourront me faire parvenir un jour. Si votre éloignement m'a fait perdre la plus solide assistance que je puisse désirer pour cela, je la trouverai au moins dans la lecture de vos ouvrages, que je regarde, comme je crois vous l'avoir déjà dit, plus encore comme un cours de morale chrétienne que comme un cours d'histoire et d'humanités. L'humilité avec laquelle vous daignez me demander mes faibles avis pour la réimpression qu'on en va faire, est pour moi une nouvelle leçon dont je ne saurais mieux profiter qu'en vous exhortant à n'en rien retrancher que ce qu'une révision sincère et exacte vous fera remarquer de moins indubitable dans les choses de fait, car pour les mœurs, qui doivent être l'objet principal de l'historien, vous ne sauriez toucher à ce que vous avez écrit sans faire tort également et à votre ouvrage et à vos lecteurs.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 1er juillet 1733.

J'ai trouvé, monsieur, dans le catalogue des suppôts de notre nation de France, qui fait partie de la faculté des arts et de l'université de Paris; j'ai trouvé, dis-je, le nom que vous cherchez: *Joannes Carolus Bardon, Pictaviensis. Baccalaureus in utroque Jure.* La nouvelle que vous m'apprenez du bénéfice que lui confère M. le duc d'Aremberg me fait un extrême plaisir; et je me félicite moi-même tous les jours d'avoir été assez heureux pour trouver un si excellent sujet, et si propre à élever un jeune prince. J'ai un grand désir que l'Allemagne, devenant témoin du succès de ses études, profite d'un si bel exemple, et apprenne comme il faut élever les jeunes gens. Le cas que vous faites de M. Bardon, pour l'avoir vu de près et connu par vous-même, augmente beaucoup l'idée que j'en avais conçue. Je lui suis redevable en un certain sens de votre amitié pour moi, que votre dernière lettre me rend encore plus précieuse. Je suis sans compliment, monsieur, mais sans réserve, tout à vous. C. Rollin.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 8 février 1734.

Il y a longtemps, monsieur, que je ne vous ai donné de mes nouvelles, et que je n'ai reçu des vôtres, parce qu'il ne s'en est point présenté d'occasion, et que d'ailleurs je sais que vous n'êtes point homme à façons, et qu'il n'est pas nécessaire que je vous déclare souvent ce que je vous suis, et ce que je pense à votre égard.

M. l'abbé Bardon, notre ami commun, m'a envoyé, il y a déjà quelque temps, ce qu'il a pu ramasser d'actes de son chapitre au sujet de son bénéfice: actes qui montrent bien clairement que la non-résidence y est tolérée, et même, en quelque sorte, autorisée et approuvée. Sur ces éclaircissements, j'ai dressé un cas de conscience que j'ai remis entre les mains de quelques docteurs d'ici qui passent pour les plus habiles et les plus expérimentés

dans ces matières. Leur décision a été que le consultant ne pouvait pas retenir le canonicat. « Tout chanoine, « disent-ils, est obligé de demeurer dans le lieu de son « bénéfice, selon les lois de l'Église. La coutume contraire, excepté dans les cas marqués par le droit, ou « dans une nécessité indispensable, ne peut être qu'abusive. C'est la décision du concile de Trente, qui dans « l'endroit même où il renouvelle les anciens décrets « pour neuf mois au moins de chaque année, déclare « qu'il ne faut avoir égard, ni à coutume, ni à statut « contraire : *Non liceat, vigore cujuslibet statuti aut « consuetudinis, ultra tres menses ab eisdem Ecclesiis « quolibet anno abesse.* » Je pensais bien de la sorte, mais il ne m'appartenait pas de m'expliquer sur une matière qui n'est point de mon ressort. J'ai envoyé la consultation à Vienne.

Vous avez perdu, monsieur, une compagnie qui ne vous est pas indifférente pour la douceur et l'agrément de la vie. Je ne sais s'il est facile, dans le pays où vous êtes, de trouver quelque dédommagement qui puisse, non pas remplir ce vide, mais vous consoler un peu de la perte que vous avez faite. Cette absence vous laisse beaucoup de temps, mais heureusement vous savez le mettre à profit.

Pour moi, monsieur, il ne me reste aucun loisir, et le public, quelque bonne volonté qu'il me témoigne, ne serait pas content de moi si je m'en donnais. J'ai achevé mon septième volume ; et je le repasse actuellement, pour commencer à le mettre entre les mains de l'imprimeur dans le mois prochain. Au lieu de lecteur, et (je rougis de le dire) d'admirateur de mon ouvrage, que ne puis-je vous avoir pour reviseur et censeur de mes livres ! Ils en seraient bien meilleurs, et pourraient peut-être par là devenir dignes d'admiration. Conservez au moins pour moi la qualité d'ami. Je crois la mériter par le sincère et parfait dévouement avec lequel je suis, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 17 février 1734.

Je n'ai point perdu de temps, monsieur, et aussitôt votre lettre reçue, j'ai été consulter le docteur qui avait dressé la réponse au cas en question. La décision du concile de Trente le frappe beaucoup ; mais il est touché aussi des motifs contenus dans votre lettre, dont je lui ai fait lecture pour cet article. L'intérêt public de l'éducation d'un jeune prince, surtout d'un prince de la famille des fondateurs de l'église collégiale où est le bénéfice en question, lui paraît une forte raison pour dispenser de la résidence pendant le temps seulement que l'éducation du prince durera, et empêchera le pourvu d'aller remplir ses fonctions. Il serait à souhaiter qu'on pût trouver l'acte de fondation, qui serait un titre bien fort, et qui appuierait les autres raisons si la non-résidence y était permise dans quelque cas. Cela même supposé, et encore bien plus, si cet acte ne se trouve point, le docteur désirerait que, pour appuyer et autoriser une exception formellement contraire à la décision du concile de Trente, l'autorité de l'évêque ordinaire intervînt, et que sur une espèce de consultation que ferait le pourvu du parti qu'il doit prendre dans la conjoncture présente l'évêque, eu égard à la disposition sincère du pourvu de résider le plus tôt qu'il pourra, à l'importance extrême de procurer une bonne éducation à un jeune prince, à l'intérêt même qu'a l'église collégiale dont il s'agit de se conserver un bon sujet pour l'avenir ; que, pour tous ces motifs et autres pareils, l'évêque le dispensât de la résidence pour le temps seulement qu'il sera obligé de demeurer auprès du prince. Pour lors, le chanoine, nommant un procureur en sa place, comme il est d'usage dans ce chapitre, donnant aux pauvres le revenu qu'il tirera du bénéfice pendant son absence, et étant bien résolu d'aller y résider dès qu'il le pourra, on croit qu'il peut conserver le bénéfice. Je vous laisse le soin, monsieur, de lui faire savoir ce que je viens de vous marquer, parce que vous êtes plus à portée que moi de lui en donner promptement avis.

Je voudrais bien, monsieur, qu'on pût aussi trouver quelque prompt et efficace tempérament pour adoucir et modérer votre affliction. Elle est juste, elle est raisonnable : mais je crains que vous ne vous y abandonniez trop. L'état où votre lettre m'apprend que vous êtes me touche vivement, et me fait craindre pour votre santé. Quand ferez-vous usage de votre raison et de votre religion, si ce n'est dans une conjoncture comme celle-ci? La volonté de Dieu est bien marquée à votre égard dans cet événement. Quel bonheur, quelle paix, si vous pouviez vous y soumettre pleinement, et que cette pensée, se rendant maîtresse de votre esprit et de votre cœur, en écartât toutes les autres pensées, qui ne peuvent servir qu'à vous tourmenter! *Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda et intelligentias vestras.* C. R.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 10 mars 1734.

Le commencement de votre dernière lettre, monsieur, m'a fort alarmé en m'apprenant le danger qu'ont couru deux personnes à la santé de qui je m'intéresse très-sincèrement et très-vivement. Béni soit Dieu qui les en a tirées! M. le duc en va courir d'autres qui ne vous causeront pas peu d'inquiétude. J'adresse tous les jours pour lui au dieu des armées cette prière : *Custodi servum tuum, Domine, ut pupillam oculi: sub umbra alarum tuarum protege eum.* On ne trouve que là du repos et de la sûreté.

Je lui demande bien aussi de vous couvrir de ses ailes, monsieur, et de vous tenir lieu des amis précieux qu'il vous a ôtés. Votre état, je l'avoue, m'attendrit et m'inquiète à votre égard, et je n'y pense point sans trembler pour vous. Vous voilà livré sans distraction à des pensées tristes et affligeantes, propres à renouveler et à rouvrir d'anciennes plaies qui n'ont jamais été bien fermées. On peut se consoler des autres pertes: mais je sens bien que plus on est honnête homme, plus on est sensible à tout ce qui blesse la réputation. Heureux qui peut dans cet état s'adresser à celui qui connaît les cœurs, et lui dire avec confiance: *Maledicent illi, at tu benedices!* On vous accuse, on vous calomnie, on noircit votre réputation: mais quel mal vous peuvent faire les hommes, si Dieu se déclare en votre faveur? Ce qui doit nous toucher et nous inquiéter, c'est le jugement que la vérité éternelle prononcera à notre égard, dont l'approbation

des hommes ne pourra nous délivrer. *Gloria nostra tu esto*, lui disait saint Augustin. *Qui laudari vult ab hominibus vituperante te, non defendetur ab hominibus judicante te, nec eripietur damnante te.* Quand on a réussi, comme vous avez fait, dans un genre de composition bien délicat, et exposé à bien des dangers, n'est-ce pas dans le fond un bonheur d'avoir occasion d'expier les fautes qu'on a pu y commettre par les retours presque inévitables de l'amour-propre, en souffrant avec patience et résignation le blâme, l'envie, et même la calomnie des hommes? Je ne sais si mon état, où je suis accablé de louanges, n'est pas plus à craindre que le vôtre, où une prévention injuste s'acharne contre vous. Tous les applaudissements que je reçois portent avec eux un poison d'autant plus dangereux qu'il est plus subtil. *Instat adversarius veræ beatitudinis nostræ*, dit encore saint Augustin, *ubique spargens in laqueis. Euge, euge! ut, dum avidè colligimus, incautè capiamur, et à veritate tuâ gaudium nostrum deponamus, atque in hominum fallacia ponamus.* Ce sont mes amis souvent qui me tendent ces piéges. Vous êtes mieux servi par vos ennemis, qui vous fournissent de favorables occasions d'acquitter vos dettes, et de dire de bon cœur : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos*, etc.

Il me semble, monsieur, que si j'étais à Bruxelles, nous nous entretiendrions de la sorte; et je présume que vous ne me saurez pas mauvais gré de le faire quelquefois par écrit. Il m'est venu dans l'esprit de vous envoyer un consolateur, qui vous dira bien mieux tout ce qui vous concerne : c'est le livre admirable de M. Du Guet sur la passion de Jésus-Christ, dont la lecture me charme et m'enlève. Je ne veux point vous faire ce présent sans votre permission : mais je vous avertis que vous m'affligeriez véritablement si vous me la refusiez. Quand vous me l'aurez accordée, je ferai mettre le paquet au carrosse de Bruxelles. Je ne sais pas si c'est toujours la même adresse, c'est-à-dire chez M. le duc d'Aremberg. Je suis sans compliment, mais sans réserve, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 27 mars 1734.

J'ai fait mettre le paquet de livres que je vous envoie, monsieur, au carrosse de Bruxelles qui doit partir aujourd'hui. Je regarde ces livres comme un trésor inestimable; l'esprit et le cœur y trouvent de quoi se nourrir et se consoler dans ce lieu de pauvreté et de misère où nous sommes relégués. Ma grande peine est de ne pouvoir donner que des moments courts et rapides à cette lecture à laquelle je souhaiterais pouvoir me livrer. J'ai eu le bonheur d'être lié avec l'auteur de ces livres par une amitié tendre et intime, et je lui dois le peu de connaissance que j'ai de la religion. Pendant plusieurs années, il y avait un jour dans la semaine où il nous expliquait à un autre ami et à moi l'Ancien Testament, et c'est ce qui a donné lieu à ces ouvrages admirables qu'on a imprimés depuis peu sur la Genèse, sur Job et sur les Psaumes. Dans la dernière lettre que je lui écrivais en lui envoyant mon sixième volume de l'Histoire Ancienne, je le faisais ressouvenir de cet heureux temps où il nous expliquait ces oracles divins; et voici ce qu'il me répondit. Ce petit morceau vous fera juger de l'esprit de l'auteur.

« Vous vous souvenez, monsieur, avec trop de bonté, « de ces jours, que vous appelez heureux, et qui l'étaient en effet, mais pour moi plutôt que pour vous, « puisque je n'occupais que la place du serviteur qui « préparait à ses maîtres ce qui était de leur goût, et « qui remplissait d'eau des vaisseaux que votre foi et la « bénédiction de Dieu convertissait en vin, sans peut-« être que j'eusse la liberté d'en boire. Car vous savez, « monsieur, mieux que moi, que c'est à l'amour et à « une sainte soif que tout est accordé, et que les vérités, « qui ne sont qu'un spectacle pour les autres, sont la « nourriture et le bien de ceux qui les aiment. »

J'ai reçu une lettre de Vienne, où il me paraît que l'on est fort content de la dernière réponse que vous avez eu la bonté d'y envoyer.

Je suis de tout le cœur, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau

A Paris, ce 19 avril 1734.

Je me doutais bien, monsieur, que vous crieriez à la ruse, à la fraude, j'ai pensé dire à la fourberie; mais ce mot serait trop fort, car enfin je n'ai rien avancé de faux. Je me suis seulement abstenu de développer ce qui était vrai : mais y étais-je obligé? Si donc, monsieur, je vous ai trompé, comme c'était bien mon intention, car autrement vous ne m'auriez pas donné la permission que je vous demandais, ne vous en prenez qu'à vous-même, et à votre simplicité, dont il est juste que vous soyez puni. Quoi! je vous vois presque tout prêt à rétracter votre parole. Jamais une telle pensée est-elle venue dans l'esprit d'un honnête homme? Je l'ai en bonne forme, et par écrit, et par toute terre vous perdriez votre procès. Mais, pour parler sérieusement, comment avez-vous pu me proposer de recevoir le prix de ces livres? Qu'est-ce que ce peu d'argent et pour vous et pour moi? *Quantum est hoc?* Je puis bien ici vous appliquer ces mots de l'Écriture sainte. Je n'ai point prétendu vous faire un présent considérable. Il ne l'est que par l'excellence de l'ouvrage. Pour moi je n'en connais point de plus parfait, qui fasse mieux connaître Jésus-Christ, qui enseigne plus à fond la religion, ni qui soit plus propre à rendre la piété aimable et respectable. Ma douleur est de n'y pouvoir mettre autant de temps que vous y en destinez. Mon ouvrage, qui m'occupe tout entier, ne me le permet pas. J'en lis tous les jours, mais peu, excepté les dimanches, où j'interromps mon travail, et ce jour est véritablement pour moi ce que l'Écriture appelle *Sabbatum delicatum* : un sabbat, un repos délicieux. Il ne vous serait pas permis désormais, quand vous le voudriez, de m'oublier. Ce livre, dont vous avez résolu de faire une lecture journalière, vous fera souvenir tous les jours du parfait et chrétien dévouement avec lequel je me fais gloire, monsieur, d'être votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 11 juin 1734.

J'ai reçu, monsieur, le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer, qui, selon vous, est votre confes-

sion. Mais elle n'est pas entière, et, afin que je puisse vous absoudre, elle devrait l'être. Je n'en ai encore rien lu. J'emporte le premier volume avec moi à la campagne, où je vais passer quelques jours avec un ami intime, qui est pour moi d'un grand secours en tout sens.

Je compte, monsieur, que mon septième volume sera entièrement imprimé avant la fin de la semaine prochaine. Maintenant que M. le duc d'Aremberg est absent, dois-je joindre au paquet de livres qui sera à son adresse celui qui vous est destiné? Il faudra le temps de les sécher et de les relier, ce qui tiendra bien encore un mois. Mon huitième tome est fort avancé, car je ne perds point de temps: et le public, avec toutes ses louanges et tous ses applaudissements, est pour moi un rude comite, qui ne me laisse point de repos, et ne me fait point de quartier. Vous savez, monsieur, avec quelle sincérité, et, j'ose le dire, avec quelle tendresse je suis votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 5 juillet 1734.

Oui, monsieur, je vous ai marqué que mon septième volume serait achevé, pour l'impression, au commencement de ce mois: aussi l'est-il. Mais il faut du temps pour le sécher, le plier, le relier, et il ne pourra être donné au public qu'au commencement du mois prochain. Je ne manquerai pas d'envoyer mon paquet à Bruxelles dès qu'il y en aura de prêts. Vous trouverez outre le septième volume, une brochure, qui est un supplément à mon Traité des Études. On a souhaité que j'y ajoutasse quelque chose sur ce qu'il faut faire apprendre aux enfants avant qu'ils soient en état d'entrer au collége, et sur les études qu'on peut conseiller aux jeunes demoiselles. J'ai cru ne devoir pas me refuser à des désirs si justes et si raisonnables.

La lecture de vos Psaumes, monsieur, nous a agréablement occupés dans nos promenades de Colombes, M. l'abbé d'Asfeld et moi. Je ne les avais jamais lus, non plus que lui. Il est plus en état que personne d'en sentir toutes les beautés, et par le goût excellent qu'il a pour tous les ouvrages d'esprit, et par l'intelligence particulière qu'il a des psaumes, qui ont fait le sujet de ses conférences publiques à Saint Roch, pendant plusieurs années. En lisant les vôtres il serait bien à souhaiter, me disait-il, que M. Rousseau eût composé de cette manière tous les psaumes, et qu'il n'eût composé que cela.

Je reçois bien volontiers vos compliments, monsieur, sur la nouvelle dignité que le roi a accordée à M. son frère. Notre joie n'est pas sans inquiétude. On est tout prêt, dit-on, de donner une bataille sur le Rhin. Qui sait quel en sera le succès? Ma consolation est de savoir que M. le maréchal d'Asfeld n'attend ce succès que de la seule protection du Dieu des armées, et que dans cette vue il ne cesse dans toutes ses lettres à M. son frère de se recommander instamment aux prières des gens de bien. Vous avez bien raison, monsieur, de dire qu'il n'y a de solide ressource pour l'homme que la religion. Vous savez avec quels sentiments d'estime et de tendresse je suis à vous.

C. Rollin.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 31 juillet 1734.

J'ai fait mettre, monsieur, au carrosse de Bruxelles qui part aujourd'hui, un paquet de livres pour Vienne: savoir, deux pour M. le duc et madame la duchesse, un pour M. Bardon, et un quatrième pour M. Violent. Vous comptez bien, monsieur, que vous n'y êtes pas oublié. Vous trouverez une brochure, où je dis un mot de ce qui regarde l'éducation des demoiselles. Comme je n'écris point à Vienne, je vous prie de vouloir bien y suppléer par vos lettres, et de bien faire ma cour à des personnes pour qui je suis plein d'un respect infini. Je suis de tout le cœur, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 29 janvier 1735.

J'ai fait mettre à votre adresse, monsieur, un paquet au carrosse de Bruxelles qui part aujourd'hui. Vous y trouverez cinq exemplaires du huitième volume de mon Histoire Ancienne: un pour vous d'abord, deux pour M. le duc et madame la duchesse d'Aremberg, un pour M. l'abbé Bardon, enfin un cinquième pour M. Violent. Vous voyez, monsieur, que j'approche de la fin, et je l'envisage avec joie. Le neuvième volume, qui est achevé, et qu'on mettra bientôt sous la presse, terminera l'histoire des Grecs par la mort de Cléopatre, et la ruine du royaume d'Égypte. J'ajouterai un dixième volume, qui serait assez intéressant si je pouvais y réussir: il contiendra l'histoire des arts et des sciences, et de ceux qui s'y sont distingués. Je souhaite bien, monsieur, que le huitième volume soutienne un peu ma réputation auprès de vous. Soit amitié, soit prévention, soit vérité, les autres ont eu le bonheur de vous plaire: je désire fort que celui-ci ait la même fortune. Je serai ravi qu'il puisse remplir agréablement quelques moments de la solitude où vous êtes réduit, qui m'afflige et m'effraie. C'est une chose triste que de n'avoir point d'amis dans le sein desquels on puisse répandre son cœur et le soulager de toutes ses peines par cette effusion. C'est l'état où David se trouvait souvent, mais il avait une ressource assurée, où il trouvait toujours sa consolation. *Effundo in conspectu ejus orationem meam, et tribulationem meam ante ipsum pronuntio.* Il racontait à Dieu toutes ses peines, toutes les trahisons de ses amis, l'abandon où il se trouvait, comme si tout cela lui eût été inconnu; et par ce simple récit son cœur était soulagé. Je souhaite, monsieur, que vous éprouviez la même consolation, et que Dieu vous tienne lieu de tous les amis que vous avez perdus. Il les vaut bien, et peut les remplacer avantageusement. C'est ce que je lui demande pour vous de tout mon cœur. Je ne puis mieux vous témoigner la tendre et respectueuse amitié avec laquelle je suis, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 6 août 1735.

J'ai donné sur moi une lettre de change au public, monsieur, pour le commencement du mois d'août; et je le paie régulièrement à l'échéance. Cette exactitude sent un homme qui est bien dans ses affaires, et à qui

l'on peut se fier. Je vous avertis pourtant par avance que mes coffres seront bientôt vides, et que je deviendrai insolvable. On criera sans doute contre moi : mais, comme il n'y aura point de mauvaise foi de ma part, il me semble que les plaintes, en ce cas, ne seraient pas raisonnables. Vous voyez, monsieur, que j'envisage avec joie la fin de mon ouvrage, qui approche beaucoup. J'ai fait mettre au carrosse de Bruxelles qui part aujourd'hui un paquet à votre adresse, où vous trouverez cinq exemplaires de mon neuvième volume, qui est le nombre ordinaire que j'ai coutume de vous envoyer. Ils prendront au sortir de Bruxelles une route différente. L'un s'acheminera vers le Rhin, les autres vers Vienne. Je vous prie de leur donner une bonne escorte, c'est-à-dire une forte recommandation qui les fasse bien recevoir. Dites, en écrivant à M. le duc et à madame la duchesse, que vous trouvez le livre fort beau, mais dites-le d'un ton qui leur impose, et qui ne leur laisse pas lieu d'en douter. Ils sont accoutumés à vous croire, et jusqu'ici vous m'avez assez bien servi. S'il m'était permis d'employer à votre égard le langage que Cicéron tenait à Lucceius son historien, je vous prierais de vouloir bien, en leur écrivant de mon ouvrage, ne vous en pas tenir tout à fait à ce que vous pouvez en penser, et de farder un peu la vérité en ma faveur. Mais ce que je n'oserais vous demander en français, je vais le faire en latin : cette langue ne rougit point. *Quoniam, qui semel verecundiæ fines transierit, eum bene et naviter oportet esse impudentem : etiam atque etiam rogo te, ut ornes (opus meum) vehementiùs etiam quàm fortasse sentis, amorique nostro plusculum etiam, quàm concedit veritas, largiare.* Souvenez-vous, monsieur, que vous êtes chargé de faire ma cour aux deux personnes illustres dont il s'agit, et de la faire de bonne sorte : je ne vous en dis pas davantage. Je m'ennuie extrêmement, monsieur, de ne point recevoir de vos nouvelles, de ne point savoir en quel état est votre santé, et comment vous portez votre solitude. Car je sens bien que Bruxelles est un désert pour vous en l'absence des personnes qui en faisaient pour vous tout l'agrément. Rien d'humain ne peut remplir un tel vide. Je suis plus que je ne puis l'exprimer, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rousseau à M. Rollin.

A Bruxelles, le 16 septembre 1735.

Je ne sais si je ne vous l'ai point déjà dit, monsieur, mais je ne puis trop le redire ; je regarde votre ouvrage, non-seulement comme le meilleur modèle que nous ayons dans le genre historique, mais comme un corps de politique et de morale complet, et l'école la plus instructive où les princes et les particuliers puissent apprendre leurs devoirs. Que penseriez-vous de moi, après un témoignage que vous ne sauriez, malgré toute votre modestie, vous refuser à vous-même, si je vous rendais le compte que vous me demandez de l'usage que je fais de ma solitude, et si je vous mettais à portée de comparer le frivole de mes occupations avec la solidité des vôtres ? Il ne s'en est pourtant rien fallu que je n'aie succombé à la tentation de vous en faire voir un essai en vous envoyant une ode que j'ai composée depuis quelques mois sur la paix. Le sujet, qui ne peut être plus convenable au temps présent, a pensé m'y déterminer ; mais un petit sentiment de vanité, dont je ne suis point encore entièrement guéri, m'a fait craindre, je vous l'avoue, de l'exposer à des yeux comme les vôtres, et la lecture de votre dernier volume achève de m'en ôter le courage. Si vous me demandez pourquoi je crains vos regards plus que je n'ai paru craindre ceux du public, je vous répondrai par la remarque qu'un de vos anciens confrères en histoire fait sur la guerre où les Athéniens se laissèrent engager contre les Perses à la persuasion d'un orateur qui avait échoué sur Cléomène : *Facilius visum est Aristagoræ Milesio multos decipere quàm unum, qui si Cleomenem solum fallere non potuit, id tamen in triginta millibus Atheniensium effecit.* J'ai mille fois éprouvé qu'une même lecture faisait en moi deux effets contraires, celui d'échauffer mon génie, et de me faire en même temps tomber la plume des mains. Mais des mouvements si opposés n'affectent que mon esprit : mon cœur n'en connaît qu'un seul pour ceux qui me les inspirent, c'est celui d'une affectueuse et inviolable estime jointe à la vénération la plus parfaite ; et c'est avec ces sentiments que je suis pour toute ma vie, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Colombes, ce 27 août 1735.

J'étais ici, monsieur, quand votre lettre m'a été rendue. J'en fis la lecture en présence de M. le maréchal et de M. l'abbé d'Asfeld. L'un et l'autre ont été bien fâchés que vous n'ayez pas succombé à la tentation, ou plutôt que vous n'ayez pas cédé à la bonne pensée que vous aviez eue de m'envoyer votre nouvelle pièce sur la paix. J'aurais lieu, monsieur, de vous faire quelques plaintes sur ce sujet, mais j'aime mieux me réserver à vous faire des remerciments, quand j'aurai reçu la pièce en question. C'est au nom des deux frères que je vous la demande. Vous pourrez adresser l'enveloppe à M. le maréchal, rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'hôtel de Saint-Pouange. Si je puis trouver à mordre sur vos vers, il me semble que je suis bien disposé à le faire, pour me venger des louanges excessives que vous ne cessez de me donner. Ma critique, quelque sévère qu'elle puisse être, ne diminuera rien de la sincère estime et un tendre dévouement avec lequel je suis, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 10 septembre 1735.

Votre lettre, monsieur, m'a trouvé à Paris, où je suis revenu de Colombes, pour aller avec M. le maréchal d'Asfeld et M. l'abbé son frère à une terre que le premier a achetée à trois ou quatre lieues de Reims, et où il a fait bâtir une maison. Nous partons demain matin pour revenir à Colombes vers le 20 du mois prochain.

Je n'ai pas manqué de lire à M. l'abbé d'Asfeld la pièce que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je ne puis assez vous remercier. Nous y avons reconnu et admiré le style de l'auteur, c'est-à-dire beaucoup de noblesse dans les pensées, de force et d'énergie dans les expressions, de richesse et de justesse dans les ri-

mes, et partout un génie vraiment poétique. Nous avons été fâchés d'y voir un mélange de divinités païennes qui règnent dans toute l'ode et en sont l'âme, et qui, selon nous, ne signifient rien. Vous ne serez pas étonné, monsieur, que je pense ainsi après ce que j'ai écrit sur ce sujet dans mon traité sur les études, où j'ai traité cette question avec quelque étendue. Il me semble que, sans le secours de ces divinités, ou qui ne sont rien, ou qui sont de véritables démons, l'ode n'aurait pas eu moins de grandeur et de sublimité. Nous aurions souhaité, M. l'abbé d'Asfeld et moi, qu'elle eût été dans le style de celles que vous avez composées d'après David, et qu'une personne de votre mérite et de votre réputation eût montré que le christianisme, loin d'éteindre le feu poétique, en était la véritable source.

Mère des plaisirs. Ce mot se prend ordinairement en mauvaise part.

Les sujets de Cybèle. Je ne sais si cette expression présente une idée claire des habitants de la terre.

La mort blême. J'ignore si cette épithète est noble et poétique comme *pâle*.

De son sang immortel vit BOUILLONNER LES FLOTS. Cela n'est-il point outré?

Armée invincible et voûte inaccessible, sont des rimes fort riches : mais je ne sais pas si ces épithètes sont propres au sujet dont il s'agit ici.

Où les fils d'Aloüs, etc. Cette histoire peu connue, parce qu'Homère n'est pas lu, frappera peu de personnes.

Et quel siècle jamais, etc. Je ne puis m'empêcher d'être fâché qu'une tirade si vive et si noble soit gâtée, pardonnez-moi cette expression, par le paganisme qui la précède et la suit.

Dans la justice même ont leur plus sûr recours. J'ai peur que ce vers ne blesse tous les tribunaux de la justice.

Grands dieux, etc. Quel dommage qu'une prière si belle et si touchante, au lieu d'être adressée à Dieu, le soit aux démons! *Dii gentium, dæmonia.*

Oubliez, monsieur, et pardonnez-moi ma témérité.

Vous avez raison de croire que mon Histoire n'occupera pas le tome dixième entier. Les deux faits que j'y traite, savoir, la guerre de Mithridate et le règne de Cléopatre, n'iront pas tout à fait à la moitié du volume. J'entre après cela dans l'histoire des arts et des sciences et des grands hommes qui s'y sont distingués. Elle occupera le reste du dixième tome, le onzième entier, et peut-être une partie du douzième, qui finira par deux tables, l'une de chronologie, l'autre des matières. Une main étrangère travaillera à ces deux tables, et m'en épargnera la peine. Je compte qu'en moins d'une année j'aurai achevé tout l'ouvrage. Le public voudrait que j'en entreprisse un autre, non moins long et non moins intéressant. Si je suivais mon inclination, j'y renoncerais dès à présent sans hésiter. L'âge où je suis parvenu m'avertit que ma vie ne peut pas durer encore longtemps, et que la fin n'en peut être fort éloignée. Mais ce qui suivra cette fin n'a point, et mérite bien qu'on s'y prépare sérieusement. Un poëte païen me l'enseigne et me fait honte.

> Sic mihi tarda fluunt ingrataque tempora, quæ spem
> Consiliumque morantur agendi gnaviter, id, quod
> Æquè pauperibus prodest, locupletibus æquè,
> Æquè neglectum pueris senibusque nocebit.

Quand j'aurai achevé mon Histoire Grecque, j'examinerai bien sérieusement devant Dieu ce qu'il demandera de moi : car, si je ne me trompe moi-même, je crois souhaiter sincèrement de connaître et de faire sa volonté. Je m'ouvre ainsi à vous, monsieur, comme à un véritable ami, que j'estime, que je respecte, et que j'aime de tout mon cœur.

C. ROLLIN.

Lettre de M. Rousseau à M. Rollin.

A Bruxelles, le 16 septembre 1735.

On ne peut être plus touché que je le suis, monsieur, de la candeur et de la véritable amitié que vous me marquez dans votre jugement sur la petite ode que je vous ai envoyée. Je n'ai garde de songer à le combattre, puisqu'il s'accorde dans le fond avec ce que j'ai toujours pensé moi-même; mais je crois devoir au respect que j'ai pour vous et pour M. l'abbé d'Asfeld une justification de mes sentiments sur l'intervention des divinités fabuleuses que j'y ai introduites, à l'exemple de tous les poëtes anciens et modernes qui ont traité des sujets profanes. Ni eux ni moi ne les avons jamais regardés comme des êtres subsistants, mais simplement comme des êtres poétiques attribués à un art dont le privilége est de personnifier toutes les idées communes pour leur donner plus d'action et pour en faire des images plus vives et plus sensibles : privilége qui lui est commun avec la peinture, à qui on n'a jamais disputé le droit de donner un corps aux passions, aux vertus, aux anges et à Dieu même. Il est vrai que dans un ouvrage chrétien rien ne serait plus monstrueux que le mélange de deux systèmes aussi opposés que celui de la religion et de la fable; et c'est ce que votre ancien et illustre ami M. Despréaux condamne avec tant de raison dans le troisième chant de son Art Poétique; mais en même temps il condamne aussi la délicatesse de ceux qui dans des sujets profanes veulent ravir à la poésie les ornements de la Fable, qui en sont le principal soutien; et c'est sur ce précepte, autorisé de l'exemple de tous les siècles, que je me suis cru en droit de me servir des mêmes ornements, et de tâcher de faire ce qu'aurait fait Horace s'il avait eu le même sujet à traiter de son temps : car je ne pense pas que ni lui, ni aucun poëte sensé du paganisme, aient jamais regardé les divinités de la Fable que comme des génies subordonnés à l'Être suprême, suivant la doctrine de Platon; ou selon ma pensée et celle que doit avoir tout poëte chrétien, comme de simples expressions synonymes des idées vulgaires, et des figures inventées à dessein de les relever et de les peindre plus fortement à l'imagination : c'est ainsi que les idées abstraites de la puissance, de la sagesse, de la valeur, de l'enthousiasme, etc., prennent dans la poésie le corps de Jupiter, de Minerve, de Mars, d'Apollon; et je suis persuadé, monsieur, que vous me rendrez assez de justice pour croire que dans mes ouvrages profanes je n'ai jamais employé les per-

sonnages de la Fable que dans ce sens-là. Je conviens pourtant avec vous que j'aurais employé mon temps bien plus utilement pour moi et peut-être pour mes lecteurs, si je ne m'étais jamais écarté du système de la véritable religion, et qu'à le bien prendre, toute beauté empruntée d'ailleurs n'est qu'une beauté frivole et sans réalité : c'est ce que je pense aujourd'hui, mais ce que, par malheur pour moi, je n'ai pas pensé d'assez bonne heure. Comme mon principal intérêt est de me justifier auprès de vous sur mes sentiments et non pas sur mes expressions, je n'allongerai point cette lettre sur ce dernier article, si ce n'est sur l'épithète de *Mère des plaisirs*, qui est de M. Racine dans son idylle sur la Paix, et de *blême*, que M. Despréaux a employé dans cette belle ode que vous avez autrefois si noblement traduite en vers latins.

Le petit détail que vous me faites de ce qui vous reste d'ouvrage pour compléter votre histoire, me donne une merveilleuse envie de me voir plus vieux que je ne suis d'une année. Il n'est pas possible d'écrire si rapidement et si bien sans une assistance particulière de la grâce, et sans que le Saint-Esprit, que vous avez choisi pour guide, vous conduise la main. Permettez-moi d'assurer ici M. le maréchal et M. l'abbé d'Asfeld de ma profonde vénération. Pour vous, monsieur, indépendamment des sentiments de respect et d'estime que je vous dois, je ne puis m'empêcher de vous dire que je vous regarde, surtout depuis votre dernière lettre, comme le plus véritable et le plus solide ami que j'aie en ce monde.

Votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 22 février 1736.

En différant de jour en jour, monsieur, à vous écrire, dans la pensée que le petit paquet ne partirait pas si tôt, j'ai tant fait par ma paresse qu'il vous a été rendu sans aucune lettre de ma part, dont je vous fais mes excuses. Ce qui est dit de moi dans l'écrit latin aurait peut-être dû m'empêcher d'en faire les honneurs auprès de vous. Mais j'ai fait bien pis, car c'est moi qui ai conseillé à l'auteur de le faire imprimer; et j'ai cru devoir passer par-dessus ma répugnance en faveur de l'Université, à qui je sentais bien que ce petit discours ferait beaucoup d'honneur. Je ne m'attendais pas qu'il me serait dédié. L'auteur est d'un mérite singulier. Il joint à une grande solidité et délicatesse de goût une érudition fort étendue, qualités qu'il est rare de trouver réunies ensemble dans une même personne. Il a entrepris une nouvelle édition de Tite-Live, accompagnée de remarques, mais sages et sobres, et réduites au nécessaire. L'ouvrage est achevé. Il vient d'en donner au public le premier tome. Il a mis à la tête une préface, dont je crois que vous serez extrêmement content. Je suis bien aise, monsieur, que vous connaissiez notre université par ses beaux endroits.

Mais j'ai quelque peine à voir que vous cherchiez à me faire connaître moi-même par vos vers en m'adressant une épître : honneur dont je ne me crois point digne. Je ne sais, monsieur, comment votre amitié vous aveugle à mon égard. Vous me croyez tout autre que je ne suis, et vous avez conçu de moi une idée qui me fait rougir. J'espère que dans votre épître elle sera plus juste et plus conforme à la vérité. Je la recevrai avec beaucoup de reconnaissance. On m'adresse quelquefois de province des paquets chez madame Étienne, qui vend mes livres. Mais vous pouvez me l'adresser à moi-même. Je compte pour rien une si petite dépense, surtout dans une occasion qui m'est si honorable.

Vous aurez mon dixième tome, monsieur, quelque temps après Pâques. Mon Histoire Ancienne finit vers le milieu de ce tome par la mort de Cléopatre et par la réunion du royaume d'Égypte à l'empire romain. J'entre ensuite dans l'histoire des arts et des sciences, et de ceux qui s'y sont le plus distingués; ce qui pourra me conduire presque jusqu'à la moitié du douzième volume, dont le reste contiendra deux tables, l'une de chronologie, l'autre de matières. Je ne sais si je n'ai point entrepris au-dessus de mes forces. Mais, puisque j'ai commencé, il faut aller jusqu'au bout. L'ouvrage avance tous les jours, et certainement je n'y perds point de temps. Je suis, sans compliment, mais sans réserve, monsieur, votre, etc.

Épître de M. Rousseau à M. Rollin.

Docte héritier des trésors de la Grèce,
Qui le premier, par une heureuse adresse,
Sus dans l'histoire associer le ton
De Thucydide à la voix de Platon :
Sage Rollin, quel esprit sympathique
T'a pu guider dans ce siècle critique,
Pour échapper à tant d'essaims divers
D'âpres censeurs qui peuplent l'univers?
Toujours croissant de volume en volume,
Quel bon génie a dirigé ta plume?
Par quel bonheur enfin, ou par quel art,
As-tu forcé le volage hasard,
L'aveugle erreur, la chicane insensée,
L'orgueil jaloux, l'envie intéressée,
De te laisser en pleine sûreté
Jouir vivant de ta postérité,
Et de changer pour toi seul, sans mélange,
Leurs cris d'angoisse en concerts de louange ?
Tout écrivain vulgaire, ou non commun,
N'a proprement que de deux objets l'un,
Ou d'éclairer par un travail utile,
Ou d'attacher par l'agrément du style :
Car sans cela quel auteur, quel écrit
Peut par les yeux percer jusqu'à l'esprit?
Mais cet esprit lui-même en tant d'étages
Se subdivise à l'égard des ouvrages,
Que du public tel charma la moitié,
Qui très-souvent à l'autre fait pitié.
Du sénateur la gravité s'offense
D'un agrément dépourvu de substance :
Le courtisan se trouve effarouché
D'un sérieux d'agrément détaché.
Tous les lecteurs ont leur goût, leurs manies,
Quel auteur donc peut fixer leurs génies?
Celui-là seul qui, formant le projet
De réunir et l'un et l'autre objet,

Sait rendre à tous l'utile délectable,
Et l'attrayant utile et profitable.
Voilà le centre et l'immuable point,
Où toute ligne aboutit et se joint.
Or, ce grand but, ce point mathématique,
C'est le vrai seul, le vrai qui nous l'indique.
Tout hors de lui n'est que futilité,
Et tout en lui devient sublimité.
Sur cette règle, ami, le moindre Œdipe
Peut deviner la source et le principe
De ce succès, qui pour toi parmi nous
Accorde, unit, et fixe tous les goûts.
La vérité simple, naïve et pure,
Partout marquée au coin de la nature,
Dans ton Histoire offre un sublime essai,
Où tout est beau parce que tout est vrai;
Non d'un vrai sec et crûment historique,
Mais de ce vrai moral et théorique,
Qui, nous montrant les hommes tels qu'ils sont,
De notre cœur nous découvre le fond :
Nous peint en eux nos propres injustices,
Et nous fait voir la vertu dans leurs vices.
C'est un théâtre, un spectacle nouveau,
Où tous les morts sortant de leurs tombeaux,
Viennent encor sur une scène illustre
Se présenter à nous dans leur vrai lustre;
Et du public dépouillé d'intérêt,
Humbles acteurs, attendre leur arrêt.
Là, retraçant leurs faiblesses passées,
Leurs actions, leurs discours, leurs pensées,
A chaque état ils reviennent dicter
Ce qu'il faut fuir, ce qu'il faut imiter;
Ce que chacun, suivant ce qu'il peut être,
Doit pratiquer, voir, entendre, connaître;
Et leur exemple en diverses façons
Donnant à tous les plus nobles leçons,
Rois, magistrats, législateurs suprêmes,
Princes, guerriers, simples citoyens mêmes,
Dans ce sincère et fidèle miroir
Peuvent apprendre et lire leur devoir.
Ne pense pas pourtant qu'en ce langage
Je vienne ici, préconiseur peu sage,
Tenter ton zèle humble, religieux,
Par un encens à toi-même odieux.
Rassure-toi : non, j'ose to le dire,
Ce n'est pas toi, cher Rollin, que j'admire.
J'admire en toi, plus justement épris,
L'auteur divin qui parle en tes écrits,
Qui par ta main retraçant ses miracles,
Qui par ta voix expliquant ses oracles,
T'a librement, et pour prix de ta foi,
Daigné choisir pour ce sublime emploi:
Mais qui pouvait sur tout autre en ta place
Faire à son choix tomber la même grâce,
Et jusqu'à moi la laisser parvenir,
S'il m'eût jugé digne de l'obtenir.
Il a voulu montrer par le suffrage
Dont sa faveur couronne ton ouvrage,
Quelle distance il met entre celui
Qui comme toi ne se cherche qu'en lui,
Et tout esprit qu'aveugle la fumée
De ce grand rien qu'on nomme renommée,
Fantôme errant, qui, nourri par le bruit,
Fuit qui le cherche, et cherche qui le fuit;
Mais qui, du sort enfant illégitime,
Et quelquefois misérable victime,
N'est rien en soi qu'un être mensonger,
Une ombre vaine, accident passager,
Qui suit le corps, bien souvent le précède,
Et plus souvent l'accourcit ou l'excède.
C'est lui pourtant, lui, dont tous les mortels
Viennent en foule adorer les autels.
C'est cette idole à qui tout sacrifie,
A qui durant tout le cours de leur vie
Grands et petits follement empressés
Offrent leurs vœux, souvent mal exaucés.
Non que l'espoir d'un succès équitable
Dans son objet ait rien de condamnable,
Ni que le cœur doive s'y refuser,
Quand le principe est de s'y proposer
Du roi des rois la gloire souveraine,
Ou du prochain l'utilité certaine.
Mais si l'amour d'un chatouilleux encens
Enivre seul notre esprit et nos sens;
Si, rejetant la véritable gloire,
Nous nous bornons à l'honneur illusoire
De fasciner par nos faibles clartés
D'un vain public les yeux débilités,
Sans consulter par d'utiles prières
L'unique auteur de toutes les lumières,
En quelque rang que le ciel nous ait mis,
Petits ou grands, ne soyons pas surpris
Qu'au lieu d'encens, le dégoût populaire
De notre orgueil devienne le salaire;
Ou que du moins nos succès éclatants
Soient traversés par tous les contre-temps
Dont l'ignorance ou l'envie hypocrite
Troublent toujours tout aveugle mérite
Qui n'écoutant, n'envisageant que soi,
Borne à lui seul son objet et sa loi.
C'est là peut-être, ami, je le confesse
(Car c'est ainsi que l'orgueil nous abaisse),
Ce qui, du ciel irritant le courroux,
M'a suscité tant d'ennemis jaloux,
Qu'une brutale et lâche calomnie
Acharne encor sur ma vertu ternie;
Et qui toujours dans leurs propres couleurs
Cherchent la mienne et mes traits dans les leurs;
Triste loyer, châtiment lamentable
D'un amour-propre, il est vrai, plus traitable
Et de vapeurs moins qu'un autre enivré,
Mais dans soi-même encor trop concentré,
Et ne cherchant dans ses vains exercices
Qu'à contenter ses volages caprices!
Quelques efforts qu'ait toutefois tenté
De leur courroux l'âpre malignité

Pour infecter l'air pur que je respire,
J'ai su tirer au moins, ou, pour mieux dire,
Le ciel m'a fait tirer par ses secours
Un double fruit de leurs affreux discours :
L'un d'entrevoir, que dis-je? de connaître
Dans ce fléau la justice d'un maître
Qui ne tolère en eux des traits si faux
Que pour punir en nous de vrais défauts:
L'autre d'apprendre à ne leur plus répondre
Que par des mœurs dignes de les confondre;
A les laisser croupir dans le mépris
Dont le public les a déjà flétris;
A fuir enfin toute escrime inégale,
Qui d'eux à nous remplirait l'intervalle.
Car le danger de se voir insulté
N'est pas restreint à la difficulté
De réfuter les fables romancières
De ces fripiers d'impostures grossières,
Dont le venin non moins fade qu'amer
Se fait vomir comme l'eau de la mer.
Il est aisé d'arrêter leurs vacarmes,
Et de les vaincre avec leurs propres armes:
Ce n'est pas là le danger capital.
Le vrai péril est le piége fatal
Que leur noirceur tend à notre innocence
Pour l'engager dans la même licence,
Pour la changer en colère, en aigreur,
En médisance, en chicane, en fureur,
Nous réduisant enfin pour tout sommaire
A n'avoir plus nul reproche à leur faire,
Dès qu'envers nous leurs crimes personnels
Nous ont rendus envers eux criminels.
Qu'arrive-t-il de ces lâches batailles,
De ces défis, embûches, représailles?
C'est qu'en croyant par l'effort de nos coups
Nous venger d'eux, nous les vengeons de nous;
Qu'en travaillant sur de si faux modèles,
Nous devenons leurs copistes fidèles,
Donnant comme eux, ridicules héros,
A nos dépens la comédie aux sots,
Et leur montrant bassement avilie
Notre sagesse habillée en folie.
Le bel honneur, d'attrouper les passants
Au bruit honteux de nos cris indécents!
Quelle pitié de prendre ainsi le change!
N'allons donc point pour blâme ou pour louange
Dépayser des talents estimés,
Et du public peut-être réclamés,
En détournant leur légitime usage
A des emplois indignes d'un vrai sage;
Et nous vengeant par de plus nobles traits,
Songeons au fruit qu'à de bien moindres frais
Peut retirer un solide mérite
Des ennemis que le sort lui suscite.
Tous ces travaux dont il est combattu,
Sont l'aliment qui nourrit sa vertu.
Dans le repos elle s'endort sans peine :
Mais les assauts la tiennent en haleine.

Un ennemi, dit un célèbre auteur,
Est un soigneux et docte précepteur;
Fâcheux parfois, mais toujours salutaire,
Et qui nous sert sans gage ni salaire;
Dans ses leçons plus utile cent fois
Que ces amis dont la timide voix
Craint d'éveiller notre esprit qui sommeille
Par des accents trop durs à notre oreille.
A qui des deux en effet m'adresser
Dans les besoins dont je me sens presser?
Est-ce au flatteur qui me loue et m'encense?
Est-ce à l'ami qui me tait ce qu'il pense?
Par tous les deux séduit au même point,
Mon ennemi seul ne me trompe point.
Du faible ami dépouillant la noblesse,
Du vil flatteur dédaignant la souplesse,
Son émétique est un breuvage heureux,
Souvent utile, et jamais dangereux:
Car si celui dont la main le prépare
D'empoisonneur porte déjà la tare,
Qu'ai-je à risquer? De son venin chétif
Son venin même est le préservatif.
S'il m'a taxé d'une infirmité feinte,
La vérité, du même coup atteinte,
Saura bientôt trouver plus d'un moyen
Pour rétablir son crédit et le mien.
Mais par malheur, si du mal véritable
Il trouve en moi le signe indubitable;
S'il m'avertit, par ses cris pointilleux,
D'un vrai levain, d'un ferment périlleux
Qui de mon sang altère la substance,
Alors sa haine, et la noire constance
Dont me poursuit son courroux effronté,
Sans qu'il y songe, avancent ma santé.
C'est une épée, un glaive favorable,
Qui, dans ses mains malgré lui secourable,
M'ouvrant le flanc pour abréger mon sort,
Perce l'abcès qui me donnait la mort.
Si je guéris, l'intention contraire
De l'assassin ne fait rien à l'affaire :
De son forfait toute l'utilité
Reste à moi seul, à lui l'iniquité.
C'est donc à l'homme envers la Providence
Une bien folle et bien haute imprudence,
D'attribuer à son inimitié
Ce qui souvent n'est dû qu'à sa pitié.
Ces contre-temps, ces tristes aventures,
Sont bien plutôt d'heureuses conjonctures,
Dont le concours l'assiste et le soutient;
Non comme il veut, mais comme il lui convient.
L'Être suprême en ses lois adorables,
Par des ressorts toujours impénétrables,
Fait, quand il veut, des maux les plus outrés
Naître les biens les plus inespérés.
A quel propos vouloir donc par caprice
Intervertir l'ordre de sa justice,
Et la tenter par d'aveugles regrets,
Ou par des vœux encor plus indiscrets

O si du ciel la bonté légitime
Daignait enfin du malheur qui m'opprime
Faire cesser le cours injurieux!
Si son flambeau dessillant tous les jours,
A ma vertu si longtemps poursuivie
Rendait l'éclat dont l'implacable envie,
Sous l'épaisseur de ses brouillards obscurs,
Offusque encor les rayons les plus purs!
Cette prière innocente et soumise,
Je l'avoûrai, peut vous être permise,
Vous en avez légitimé l'ardeur
Par votre vie et par votre candeur.
Votre innocence inflexible et robuste
N'a point plié sous un pouvoir injuste:
Votre devoir est rempli : tout va bien;
Soyez en paix, le ciel fera le sien.
Il a voulu se réserver la gloire
De son triomphe et de votre victoire,
Et prévenir en vous la vanité,
Qu'en votre cœur eût peut-être excité
Une facile et prompte réussite
Attribuée à votre seul mérite;
Vous épargnant ainsi le dur fardeau
Et les rigueurs d'un châtiment nouveau.
Dans nos souhaits, aveugles que nous sommes,
Nous ignorons le vrai bonheur des hommes.
Nous le bornons aux fragiles honneurs,
Aux vanités, aux plaisirs suborneurs;
A captiver l'estime populaire;
A rassembler tout ce qui peut nous plaire;
A nous tirer du rang de nos égaux;
A surmonter enfin tous nos rivaux.
Bonheur fatal! dangereuse fortune,
Et que le ciel, que souvent importune
L'avidité de nos trompeurs désirs,
Dans sa colère accorde à nos soupirs!
Ce n'est jamais qu'au moment de sa chute,
Que notre orgueil voit du rang qu'il dispute
La redoutable et profonde hauteur.
Ce courtisan qu'enivre un vent flatteur,
Vient d'obtenir par sa brigue funeste
La place due au mérite modeste:
Pour l'exalter tout semble réuni;
Il est content. Dites qu'il est puni.
Il lui fallait cette place éclairée,
Pour mettre en jour sa misère ignorée.
N'allons donc plus par de folles ferveurs
Prescrire au ciel ses dons et ses faveurs.
Demandons-lui la prudence équitable,
La piété sincère, charitable :
Demandons-lui sa grâce, son amour;
Et, s'il devait nous arriver un jour
De fatiguer sa facile indulgence
Par d'autres vœux, pourvoyons-nous d'avance
D'assez de zèle et d'assez de vertus
Pour devenir dignes de ses refus.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

Paris, ce 10 mars 1736.

Il n'est guère possible, monsieur, de donner à un ouvrage de plus grandes louanges que celles dont votre admirable épître est remplie à l'égard du mien. J'avoue cependant que vous le faites d'une manière dont je ne puis raisonnablement me sentir blessé. Vous relevez et faites valoir avec des expressions et des pensées aussi élégantes qu'énergiques, et qui partent encore plus du cœur que de l'esprit, le rare bonheur qu'a eu mon Histoire Ancienne d'être reçue avec un applaudissement presque général. C'est un fait dont je suis obligé de reconnaître la vérité, mais auquel je ne m'accoutume point, et qui me paraît toujours nouveau, et toujours surprenant. Plus je m'examine moi-même, plus je considère ce que je suis et ce que je puis, moins je conçois comment le public a pu se prévenir en ma faveur aussi généralement qu'il l'a fait, et je n'en vois point d'autre cause que celle à laquelle vous me rappelez, qui devrait éteindre en moi tout sentiment de vanité, et me remplir d'une vive et perpétuelle reconnaissance pour celui à qui seul je dois ce succès, et de qui j'attends d'autres faveurs infiniment plus importantes. Voilà, monsieur, ce qui fait que votre épître, quelque flatteuse qu'elle soit pour moi, ne me choque point. Elle me loue, et m'instruit encore davantage. Elle met dans tout son jour le succès de mon ouvrage, et elle en montre en même temps la véritable cause et le véritable auteur, auquel je dois faire remonter toutes les louanges et tous les applaudissements qu'il m'attire. Je le dois : mais le fais-je?

Je voudrais pouvoir me flatter de remplir ce devoir, comme il me semble, monsieur, que j'accomplis celui de la reconnaissance à votre égard. Mon cœur en est pénétré; et la liberté avec laquelle je vais vous parler de quelques endroits de votre épître qui m'ont fait de la peine, en sera pour vous une bonne preuve. Mais, avant tout, je vous supplie, en me jetant à vos pieds, de me supporter, et de supporter ma folie, en faveur du motif qui m'y fait tomber. J'ai bien plus besoin que saint Paul de prendre cette précaution. *Utinam sustineretis modicum quid insipientiæ meæ! sed et supportate me. Æmulor enim vos Dei æmulatione.*

Je trouve donc, monsieur, en premier lieu, que vous retombez trop souvent et trop fortement contre ceux qui vous ont critiqué mal à propos. J'avais déjà fait cette réflexion sur plusieurs de vos pièces. Quand on a repoussé ces sortes d'ennemis une ou deux fois, ils ne méritent plus d'être réfutés que par le silence, et, comme vous le dites si bien, on ne doit plus leur répondre *que par des mœurs dignes de les confondre.* D'ailleurs, de telles disputes intéressent peu les lecteurs, qui sont fâchés de voir de si beaux vers employés à un si frivole usage, et en quelque sorte perdus pour eux. On est charmé de voir dans votre épître ce que vous dites sur le différent goût des hommes par rapport aux ouvrages d'esprit, sur l'utilité de l'histoire, sur ce qui en fait le vrai caractère, sur l'avantage qu'on peut tirer des reproches justes ou injustes que nous font nos ennemis, et sur d'autres matières pareilles. On lit et relit ces endroits toujours avec un nouveau plaisir; parce que,

outre l'agrément, on y trouve d'utiles instructions. Mais les disputes et les plaintes personnelles ne nous apprennent rien, sinon qu'il reste toujours beaucoup d'aigreur dans l'esprit de celui qui se croit offensé.

M. l'abbé d'Asfeld, à qui je lus avant-hier votre épître, mais sans le prévenir, et sans lui marquer ce que je pensais, en a jugé précisément comme moi, et surtout pour ce qui suit.

Ma seconde réflexion (et c'est ici que j'ai encore plus besoin de votre indulgence et de votre patience, et que je dois répéter avec saint Paul que je suis un imprudent, un indiscret, *in insipientiâ dico, ut minùs sapiens dico*), ma seconde réflexion regarde la manière dont vous parlez de vous-même dans quelques endroits de votre épître. Les sentiments, non-seulement de probité, mais de religion et de piété, qui y éclatent de temps en temps, m'ont touché presque jusqu'aux larmes, et j'y ai été sensible au delà du tout ce que je puis vous dire. Mais j'aurais désiré que dans d'autres endroits vous vous fussiez exprimé en des termes plus timides, et qui marquassent moins d'assurance.

Vous n'ignorez pas combien le public est prévenu contre vous. Certaines pièces de vers, qu'on dit être contraires à la religion et à la pureté des mœurs (car je ne les ai point lues), vous ont absolument décrié dans son esprit, et ce sentiment est presque universel. C'est devant ce public, justement alarmé et indigné du tort que font ces dangereux vers à la piété et aux mœurs, que vous paraissez aujourd'hui trop plein, ce me semble, de confiance en vous-même et dans votre vertu, comme si elle était sans tache et sans reproche. Une innocence bien reconnue, une réputation bien affermie, qu'on entreprend de décrier par de fausses et de noires accusations, est en droit de se défendre avec force, et même avec quelque hauteur, contre la calomnie. Mais, quand on y a donné quelque lieu, un ton plus doux et plus humble convient quand on paraît devant ses juges. Le repentir du passé peut seul nous réconcilier avec eux.

Je vois avec joie tout ce public se réunir à louer vos poésies, et à en admirer la justesse, la force, l'énergie. Mais je voudrais, comme le souhaitait Cicéron pour son frère, qu'on ne mît point d'exception à vos louanges: *Non patiar te cum exceptione laudari.*

Au reste, monsieur, ce n'est point le tribunal seul du public qui m'occupe à votre égard. J'en envisage un autre bien plus terrible, qui m'inquiète, qui me trouble, qui m'alarme pour un ami que j'aime avec toute la tendresse possible, mais que j'aime pour l'éternité. Si j'agis ici avec imprudence, si je manque aux égards que je vous dois, si je pousse la liberté jusqu'à l'indiscrétion, pardonnez, je vous en conjure, toutes ces fautes à un zèle peut-être trop vif et trop inquiet, mais qui part du tendre et sincère attachement avec lequel vous savez que je suis, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 17 mai 1736.

Je compte, monsieur, vous envoyer dans huit ou dix jours le dixième volume de mon Histoire Ancienne avec les exemplaires destinés pour Vienne. Je vous prie de vouloir bien me marquer l'adresse que je dois mettre sur le paquet qui contiendra ces livres et que je ferai porter au carrosse de Bruxelles.

Je ne puis vous dissimuler, monsieur, que depuis ma dernière lettre il m'est toujours resté dans l'esprit une peine secrète, parce que je ne sais comment je suis dans le vôtre. Je me flatte néanmoins qu'une nulle imprudence, nulle indiscrétion n'est capable de changer vos sentiments à mon égard. Si j'ai fait quelque faute, le fond d'où vous savez qu'elle part doit la faire entièrement oublier. De ma part, rien ne donnera jamais atteinte à une amitié fondée sur une solide et sincère estime, et sur un attachement aussi tendre que respectueux. Ce sont les sentiments avec lesquels je suis et serai toujours, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 29 mai 1736.

Je n'ai garde, monsieur, de consentir que vous ôtiez mon nom de votre excellente épître, et que vous en retranchiez ce qui me regarde : mon amour-propre en souffrirait trop. Je considère cette épître, non-seulement comme une pièce qui fixera le jugement des bons connaisseurs sur mon Histoire, mais (ce que j'estime infiniment plus) comme un témoignage public de votre amitié pour moi, dont je me suis toujours fait et dont je me ferai toujours honneur.

Je reconnais, monsieur, que dans ce que je vous ai écrit sur cette pièce, j'ai trop compté sur le jugement d'autrui, n'ayant jamais lu aucun des vers trop libres qu'on vous impute, et ne connaissant point les arrêts dont vous me parlez. J'ai trouvé ici les esprits presque généralement prévenus contre vous, je parle des personnes les plus modérées et les plus équitables; et je me suis laissé entraîner sans examen à une opinion que je croyais bien fondée : en quoi, monsieur, je reconnais que j'ai fait une grande faute, dont je vous demande pardon de tout mon cœur, et qui me laisserait une douleur inconsolable, si votre lettre ne me faisait connaître que cette faute, quelque sensible qu'elle vous ait été, ne change rien de vos dispositions à mon égard.

J'ai d'autant plus de tort de m'être livré aveuglément à des jugements étrangers, que depuis que j'ai fait une amitié particulière avec vous, je n'ai rien connu de votre part que de sage, de réglé, de vertueux. Vos lettres ne respirent partout que probité, que raison, et même que religion. J'en ai parlé ainsi à tous mes amis. Je me suis fait un plaisir d'en montrer quelques endroits plus propres à faire connaître vos sentiments et votre caractère. Je n'ai pu vaincre les préjugés anciens, et j'ai eu le malheur d'y céder moi-même, au lieu de les combattre et de les surmonter par ce qu'une longue expérience m'avait fait connaître de vos dispositions. Mon imprudence et ma témérité m'auront du moins procuré cet avantage, d'effacer de mon esprit tout soupçon, et d'en écarter tous les nuages, qui, sans cela, y auraient toujours laissé quelque obscurité.

Mais ne sera-t-il point possible, monsieur, de dissiper aussi ces nuages par rapport au public? C'est maintenant ce qui m'occupe, et sur quoi je vous prierai dans la suite de me donner toutes les ouvertures qui vous

viendront dans l'esprit. Je sais que le témoignage de la bonne conscience peut suffire en beaucoup d'occasions à l'homme de bien, et que pourvu que devant Dieu elle ne lui reproche rien de toutes les choses dont on lui fait des crimes, ce sentiment intérieur peut seul le soutenir contre toutes les attaques du dehors. Je sais aussi qu'une souffrance humble et chrétienne de calomnies si noires, et si capables de révolter la nature, est un sacrifice d'un grand prix devant Dieu, et bien propre à expier les fautes passées; et qui n'a point à s'en reprocher? Je souhaiterais néanmoins que, s'il y a quelque voie d'apaiser ces bruits si injurieux à votre réputation, on les tentât, quand ce ne serait que par charité pour beaucoup de gens de bien, qui s'engagent, sans le savoir, dans des jugements très-injustes et très-criminels devant Dieu.

Pour ce qui me regarde, monsieur, je vous supplie de jeter dans le feu ma lettre, si cela n'est pas déja fait: je n'ajoute point, et d'oublier tout ce qu'elle contenait de téméraire et d'injuste; la vôtre me répond pleinement de votre bon cœur, et du pardon sincère que vous m'accordez. Plaise à Dieu d'en faire autant à mon égard!

On mettra samedi prochain un paquet de livres au carrosse de Bruxelles. Vous y trouverez cinq exemplaires de mon dixième volume: les deux reliés en veau fauve, sont pour leurs Altesses M. le duc et madame la duchesse, auxquels vous savez, monsieur, que vous êtes chargé de faire ma cour. Des trois autres l'un est pour vous, le second pour M. Bardon, et le dernier pour M. Violand. Outre cela, vous trouverez dans le paquet deux exemplaires du recueil des hymnes que M. Coffin a faites pour le nouveau Bréviaire de Paris. Il vous prie, monsieur, d'en accepter un: l'autre est destiné pour M. Bardon.

Je finis, monsieur et cher ami, le cœur resserré de douleur pour celle que je vous ai causée si imprudemment, mais cependant plein de confiance, ou plutôt d'assurance, que vous êtes toujours le même à mon égard: comme, de mon côté, ce qui m'est arrivé n'a fait que redoubler mon estime, mon respect, et ma tendresse au vôtre.

C. Rollin.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 6 juillet 1736.

Je ne sais, monsieur, comment j'ai tardé si longtemps à vous donner l'éclaircissement que vous m'avez demandé par votre dernière lettre sur l'auteur du Spectacle de la Nature. C'est un de mes intimes amis, et j'ai la vanité de prendre quelque part au succès de son ouvrage, parce que je l'ai fort exhorté à l'entreprendre. Il est de Reims, et s'appelle Antoine Pluch. Il a été assez longtemps à la tête du collége de Laon, où il enseignait la rhétorique avec beaucoup de réputation. Les affaires présentes l'ont obligé d'en sortir. Depuis ce temps-là, il s'est chargé de l'éducation de quelques jeunes gens de qualité. Mais enfin il a pris le sage parti de ne plus travailler que pour le public: et son travail ne lui a pas été inutile. Les trois premiers volumes du Spectacle de la Nature lui ont déjà procuré cent pistoles de revenu en fonds. Il en donnera encore deux, dont l'un renfermera tout ce qui regarde l'air et le ciel, et l'autre tout ce qui concerne l'homme, pour qui sont faits tous les ouvrages de la nature. Il n'est pas seulement excellent auteur, mais bon ami, et d'un commerce le plus doux et le plus sociable qu'on puisse désirer. Pour tout dire en un mot, je le crois très-digne de votre amitié. Je devrais craindre, si vous le connaissiez, qu'il ne me supplantât: mais j'ai éprouvé que rien ne pouvait me faire perdre votre amitié. Vous savez, monsieur, tout ce que je vous suis.

C. Rollin.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 21 juillet 1735.

Je vous dois bien des remerciments, monsieur et cher ami, pour le beau présent que vous m'avez fait. Le R. père Brumoi en fut lui même le porteur, ce qui y a ajouté un nouveau prix. Je ne le connaissais que par son savant ouvrage sur le théâtre grec, dont vous savez que j'ai fait grand usage, et il ne m'en a point su mauvais gré. J'ai été ravi de le connaître par moi-même, et sa conversation n'a pas diminué l'estime que son livre m'avait fait concevoir de son mérite. Je n'ai pu encore lui rendre sa visite, parce que j'ai toujours été depuis ce temps à la campagne, et que j'y retourne encore au premier jour pour trois mois au moins. Dès que je serai revenu, je ne manquerai pas de m'acquitter de ce devoir: et, comme c'est à vous, monsieur, que je dois son amitié, dont vous êtes le lien, je vous prie, quand vous lui écrirez, de vouloir bien lui faire mes excuses de ce que je ne puis pas le voir aussitôt que je l'aurais souhaité et que je l'aurais dû.

J'ai lu avec un grand plaisir vos trois épîtres; et quand votre nom n'y aurait pas été, j'en aurais bientôt reconnu l'auteur à ce style naturel, mâle, et énergique, qui règne dans toutes vos pièces. Un ami, qui a beaucoup de goût, dont je reçus hier la lettre en arrivant de la campagne, me parle ainsi de celle qui me regarde: *Nous avons lu ici l'épître que M. Rousseau vous a écrite. Elle nous a paru magnifique, digne en un mot de vous et de lui.* Je ne sais pas, monsieur, si c'est amour-propre, mais je la trouve supérieure aux deux autres, quelque belles qu'elles soient. L'amitié, qui commande à l'esprit et au cœur, y a fait un grand usage de l'un et de l'autre.

Tout le monde se flatte ici, monsieur, qu'on travaille à votre retour, et il me paraît qu'on le souhaite avec ardeur. Je n'ose me livrer à une si douce espérance, quelque désir que j'aie qu'elle soit fondée, parce que, vous connaissant comme je fais, je comprends que tout retour ne vous convient pas. Je ne désespère pas néanmoins du succès, parce qu'il est entre les mains de celui qui peut en un moment lever tous les obstacles qui s'y opposent. Vous savez avec quelle estime et quelle tendresse je suis, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

De Paris, ce 3 décembre 1736.

J'avais déjà entendu parler, mais fort obscurément, monsieur et cher ami, de la disgrâce qui vous est arrivée: mais ce n'est que d'hier que j'en suis certainement informé, sans pourtant en savoir bien les circonstances particulières. Mais j'en sais trop pour ne pas sentir combien ce coup est accablant pour vous; et je me hâte de

vous témoigner combien j'en suis affligé et alarmé. Ce qui me fait le plus de peine, monsieur, dans ce triste événement, est de songer que peut-être vous n'avez pas un seul ami dans le sein de qui vous puissiez répandre votre cœur, et avec qui vous puissiez délibérer mûrement quelles mesures vous devez prendre dans une conjoncture si délicate et si importante. La juste douleur et l'indignation dont vous êtes sans doute pénétré ne sont pas bien propres à vous donner de bons conseils. J'ose vous supplier, monsieur, de ne pas vous presser de prendre votre parti, de vous donner le temps d'y réfléchir mûrement, et de laisser passer l'émotion et l'ébranlement qu'une secousse aussi violente a dû causer en vous. Je ferai souvent pour vous l'admirable prière de l'Écriture sainte : *O sapientia... fortiter suaviterque disponens omnia, veni ad docendum nos viam prudentiæ.* Peut-être le Seigneur veut-il vous parler d'une manière plus particulière et plus distincte. Vous avez grand besoin qu'il soit votre conseil, votre lumière, votre consolation, et votre force. Vous savez avec quel dévouement je suis, monsieur, votre très-humble et très-affectionné serviteur.

C. Rollin.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 11 avril 1737.

Vous recevrez bientôt, monsieur, ou vous avez peut-être déjà reçu l'onzième volume de mon Histoire, que j'ai mis pour vous dans le paquet adressé à M. le duc d'Aremberg. Vous y verrez, dans l'avertissement, que j'ai la témérité de m'engager à mon âge de travailler à l'Histoire romaine. Le public m'y a forcé en quelque sorte par la manière favorable dont il a reçu ma première Histoire. J'ai reçu tout récemment des lettres du prince royal de Prusse sur mes ouvrages, les plus obligeantes qu'il soit possible d'imaginer, et en même temps écrites avec des sentiments de bonté et de noblesse véritablement dignes d'un prince. Je m'imagine, monsieur, que votre excellente épître, qui a porté au loin mon nom et votre suffrage, m'attire de pareils compliments. On a été ici longtemps à attendre presque tous les jours votre arrivée à Paris, et l'on s'en faisait un grand plaisir : mais le long délai nous fait craindre que nos vœux et nos espérances n'aient pas leur effet. Vous savez avec quels sentiments d'estime, de reconnaissance et de tendresse, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 7 mars 1738.

Vous m'avez causé presque en même temps, monsieur et cher ami, une grande joie et une grande inquiétude. M. Racine nous lut, il y a plusieurs semaines, chez M. Coffin, votre admirable épître sur la Religion. J'en fus enlevé, j'en fus enchanté. Les sentiments, les pensées, les expressions, tout répond à la grandeur et à la noblesse du sujet. Mais c'est le sujet même qui fit ma plus grande joie, et qui me remplit de la plus tendre et de la plus vive consolation dont mon cœur soit capable. Car vous savez, monsieur, quel est le principal objet de mes désirs à votre égard. On peut, avec une pièce de poésie comme celle-là, paraître avec quelque confiance devant un tribunal où le jugement qu'on porte des ouvrages d'esprit est bien différent de celui des hommes. Dans le temps que je m'occupais de ces douces pensées, j'appris avec une surprise et une douleur que je ne puis vous exprimer, que vous aviez été attaqué subitement d'une maladie qui faisait tout craindre pour vous. Je n'ai point cessé, depuis ce temps-là, de faire à Dieu la courte mais vive prière de l'Évangile, *Domine, ecce quem amas, infirmatur*, et de lui demander qu'il vous laissât le temps de faire usage de toutes les réflexions et de toutes les résolutions qui accompagnent ordinairement la vue d'une mort qui paraît prochaine. Je commence, monsieur, à respirer et à être en repos. J'apprends, avec une grande joie, que votre attaque, qui vous a laissé toujours la tête et le cœur libres, vous permet déjà de vous promener dans votre chambre sans canne et sans appui. J'espère que vos forces augmenteront de jour en jour, et je vous conjure, au nom de la tendre amitié qui nous unit depuis longtemps, de vous ménager avec grand soin, surtout dans ces commencements de convalescence. Quoique vos lettres me fassent toujours un singulier plaisir, je vous prie de ne point m'écrire si tôt, et d'attendre pour cela un parfait rétablissement de votre santé. Je suis avec plus de tendresse et de dévouement que jamais, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, le 27 août 1738.

Vous allez être accablé de mes livres, monsieur, et très-cher ami ; vous en recevrez trois tout à la fois : les deux derniers de l'Histoire Ancienne, et le premier de l'Histoire Romaine. Me voilà, comme vous voyez, engagé dans une entreprise de longue haleine, également importante et difficile. A chaque nouveau tome que je donne, je n'ai pu encore gagner sur moi de me rassurer sur l'événement : combien plus dois-je craindre en entrant dans une nouvelle carrière? Je ferai de mon mieux : je donnerai à ce nouvel ouvrage toute l'application dont je suis capable, je ne négligerai aucun des moyens propres à le faire réussir. Puis, j'attendrai tranquillement le succès de la part de celui dans la main de qui nous sommes, nous, nos discours, et tous nos ouvrages. *In manu illius et nos, et sermones nostri.* Je souhaite fort, monsieur, que ce succès réponde à celui de l'Histoire Ancienne, et à la réputation que lui a donnée votre excellente épître, ou, pour parler plus simplement, qu'elle lui a assuré pour l'avenir.

J'ai mis ces trois livres dans le paquet que j'ai adressé à madame la duchesse d'Aremberg par le carrosse de Bruxelles, qui doit partir samedi prochain ; et je l'ai priée de vouloir bien vous les faire rendre ; ce qu'elle fera sans doute promptement et avec joie. Vous savez avec quels sentiments d'estime et de reconnaissance, je suis, monsieur, votre, etc.

Lettre de M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 9 novembre 1738.

O le beau et l'admirable présent, monsieur et cher ami ! Que je suis avantageusement payé de tous les miens ! Ce morceau de poésie est complet ; tout s'y trouve. Grandeur, noblesse, élégance, clarté ; pensées

neuves, sublimes, solides ; expression vive et énergique : rimes fort riches : tout, en un mot, digne de la matière qui y est traitée, et ce qui fait un grand plaisir aux gens de bien, tout y paraît encore plus la production du cœur, que de l'esprit. Je m'intéresse doublement, monsieur, au succès de cette épître : par rapport à celui qui en est l'auteur, et par rapport à celui à qui elle est adressée. L'un est presque mon camarade de classe, l'autre mon écolier ; tous deux mes bons amis. Est-ce qu'on ne devrait pas s'empresser de faire revenir ici avec honneur l'auteur d'une telle pièce? Mais ce n'est pas des hommes qu'il en faut attendre la récompense. Aussi n'y a-t-il que celui pour qui elle est faite qui la puisse payer dignement. Je souhaite qu'il vous comble de toutes ses bénédictions les plus précieuses. La composition de cette pièce en est déjà une bien singulière, et qui peut être suivie d'autres encore plus grandes. *Fiat. Fiat.*

C. ROLLIN.

Lettre de M. Rollin à M. Desforges-Maillard, qui lui avait envoyé quelques observations sur l'Histoire Ancienne.

A Paris, ce 23 janvier 1741.

Vous lisez mes ouvrages, monsieur, d'un œil trop favorable ; et je ne saurais pourtant vous en savoir mauvais gré, car je sais bien que j'ai besoin d'indulgence. Dans le peu même où vous trouvez quelque sujet de critique, vous le faites d'une manière si délicate et si réservée, que je croirais presque que vous avez eu en vue un endroit de Quintilien, où il recommande à ceux qui ont quelque répréhension à faire, d'employer tous les ménagements possibles, pour ne point blesser l'amour-propre. *Jucundus tunc debet esse præceptor, ut quæ alioqui naturâ sunt aspera, molli manu leniantur.* Je tâcherai, monsieur, de profiter des remarques que vous avez la bonté de m'envoyer.

Je serai attentif à ne point trop allonger les phrases ; ce qui fait languir le style, et est un défaut dans l'histoire, comme dans les autres ouvrages. J'en dis autant des réflexions, à moins que la matière même n'invite à s'y arrêter un peu plus.

Le même homme désigné par deux noms, ou le même nom terminé de deux manières différentes, sont deux défauts de mémoire.

Le silence que j'ai gardé sur le poëte Manile[1] vient de la même cause et du peu d'usage que j'ai fait de cet auteur. Votre lettre me fournira, par les passages qu'elle m'indique, de quoi remplir avantageusement ce vide.

J'ai appris, monsieur, la maladie dangereuse de M. Rousseau, mais je ne sais que par des bruits vagues la nouvelle de sa mort. Ce qui m'en fait douter, c'est que la gazette de Hollande n'en a fait aucune mention. Je souhaite que vos vers qui sont autant le fruit de votre amitié que de votre génie se trouvent inutiles[2]. Ce sera une grande perte que l'on fera. Outre qu'il était un poëte excellent, il avait beaucoup de probité ; et c'est de quoi le public n'est pas assez persuadé. Je sais, de personnes bien dignes de foi et de respect, qui l'ont connu de près à Bruxelles, que pendant le long séjour qu'il y a fait, on n'a jamais eu de reproches à lui faire. Pendant sa dernière maladie, près de recevoir le viatique, et d'aller paraître devant un juge à qui l'on ne peut rien cacher, il professa publiquement qu'il n'était point l'auteur des couplets qui l'ont fait condamner à sortir de sa patrie. Dans une telle conjoncture, on ne cherche point à en imposer aux hommes. Il m'a répété plusieurs fois la même chose dans le voyage qu'il a fait à Paris, et il ne reste aucun doute sur cet article. Mais il y a d'autres vers qu'on lui attribue, et qui sont contraires à la pureté des mœurs et de la religion ; je serais bien fâché qu'il en portât la tache devant un tribunal où le bel esprit est compté pour rien, et qui doit être bien sévère, puisqu'on y rendra compte même des paroles inutiles. J'aime mes amis de tout le cœur, et je ne compte d'amitié que celle qui sera éternelle. J'espère que la nôtre sera de ce goût ; car il me semble que vous voulez bien me mettre au nombre de vos amis. Je crois mériter en quelque sorte ce titre par le sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre, etc.

Note. La lettre de M. Desforges-Maillard, qui a donné lieu à cette *réponse* de M. Rollin, est datée du Croisic, le 5 janvier 1741, et se trouve page 246 du tome second des œuvres du premier, édition d'Amsterdam, 1759. Nous ne l'avons point insérée ici à cause de son étendue. Il paraît que M. Rollin, qui connaissait peut-être M. Desforges-Maillard par une suite de sa correspondance avec Rousseau, avait demandé lui-même les observations critiques que le premier lui envoyait : du moins on lit ce qui suit dès le commencement de la lettre à laquelle M. Rollin répond. « Je me suis trouvé très-honoré, monsieur, « en recevant une de vos lettres. C'est m'estimer beaucoup au « delà de ma valeur que de me croire capable de vous donner « des avis sur vos ouvrages... Souvenez-vous bien que c'est « vous qui le voulez *sit pro ratione voluntas.* »

Le nom de M. Rollin a depuis été chanté par M. Desforges-Maillard dans une ode qu'il a consacrée à la mémoire de trois grands hommes : du président Bouhier, de Rousseau, et de M. Rollin. On la trouvera à la fin du volume avec quelques autres pièces qui concernent M. Rollin.

Hier. Dargouges de Ranes, prætori urbano, Carolus Rollin. S. P. D.

Legimus perlatas olim fuisse Eliæ mortui litteras ad regem Israel. Tu quoque, prætor illustrissime, censeto has ad te manu meâ scriptas esse à viro quem, dum viveret, maximo semper in pretio habuisti, M. Petro Viel, Universitatis scriba : quibus enixè te orat, ut quàm poteris indulgentissimè agas cum filio sororis suæ apud tribunal tuum domesticam litem persequente ; quem assiduus quotidianæ scholæ labor non sinit ad te frequentiùs ventitare. Hoc si illi concedes, ut confido fore, mihi quoque ipsi gratissimum feceris. Vale, et nos semper ama.

[1] M. Desforges-Maillard reprochait à M. Rollin de n'avoir point parlé de Manilius dans le tome XII de son Histoire Ancienne.

[2] Il s'agit ici d'une épitaphe en vers latins sur Rousseau, que M. Desforges-Maillard annonçait dans sa lettre à M. Rollin.

Illustriss. urbis præfecto Hier. Dargouges de Ranes, Carolus Rollin S. P. D.

Contendit Creverlus noster, vir illustrissime, se in causâ quâdam, quam tibi egregiè commendatam cupit, præsidio apud te meo indigere. Id autem ego vehementer pernego; et si ita censeam, tuo in litteras homines que litteratos studio fieri injuriam putem. Tu, quæso, litem nostram, quâ soles æquitate, dijudica; meque semper ama, ut amaris à me. Vale.

Perhonesti et peringenui adolescentis causam, de quâ hic agitur, tibi, prætor illustrissime, idemque defensor acerrime pupillorum, iterum atque iterum vehementer commendo, totus animo et studio tuus.

C. Rollin.

DISCOURS

SUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INSTRUCTION GRATUITE,

TRADUIT PAR M. H. AVOCAT,

Des Académies d'Auxerre et de Châlons-sur-Marne.

Messieurs,

Il n'est aucun sentiment qui touche plus vivement le cœur des princes que le désir d'immortaliser leur existence : tous ont l'ambition de former quelque établissement dont la magnificence puisse illustrer leur nom, et leur assurer dans le souvenir des hommes une gloire fondée sur la reconnaissance. Au sein des plaisirs et des honneurs, au milieu des richesses qui préviennent leurs désirs, ils sentent qu'il manque à leur cœur un bien dont l'avenir leur présente l'image, et vers lequel tous leurs vœux, tous leurs efforts, doivent se porter sans cesse. Ce bien, messieurs, c'est un nom célèbre dans la postérité. Mais la plupart, séduits par un faux éclat, cherchent la gloire avec plus d'ardeur que de sagesse. Ils voient d'un œil indifférent, disons mieux, ils oublient les anciennes institutions, celles même qui sont le plus utiles à l'État, et croient presque toujours ne devoir s'attacher qu'à quelqu'une de ces entreprises dont la nouveauté puisse éblouir et fixer sur eux l'admiration du peuple. Jaloux de ne partager avec personne la gloire due à l'inventeur qui achève son ouvrage, chaque prince veut un projet dont il puisse se dire et l'auteur et le père, et recueillir seul une portion d'estime publique qui ait pour lui la fraîcheur et l'éclat d'une fleur nouvelle, comme si tous les soins qu'ils consacreraient à l'entretien des monuments élevés par d'autres mains ne devaient tourner qu'au profit d'une gloire étrangère, et être entièrement perdus pour la sienne.

Ce n'était pas ainsi que pensait l'antiquité, elle qui savait si bien apprécier la véritable gloire. Que d'ouvrages rétablis et *restitués*, dont elle nous a conservé la mémoire sur ses médailles[1] et sur ses monuments ! Ce n'est pas non plus de cette étrange manière qu'a pensé le jeune prince qui nous gouverne, lorsque, aidé des conseils du régent de son royaume, il a fondé parmi nous l'établissement de l'instruction gratuite. Dans ces méditations sublimes, où le génie de Philippe s'élève toujours à des objets dignes de lui, il a vu que rien ne pouvait mieux contribuer à la gloire de son auguste pupille et au bien de toute la France que d'assurer à jamais, par un règlement émané de la magnificence royale, et l'honneur et l'état de cette république littéraire, qui est à la fois la mère et le modèle de toutes les universités du monde chrétien, qui, née dans le palais même de nos rois, formée sous leurs yeux et sous leurs auspices, a vu pendant tant de siècles sa gloire augmenter de jour en jour avec les sciences qu'elle cultivait, et dont nous pouvons dire (si toutefois notre amour pour elle ne nous aveugle pas), que, loin d'être à charge au royaume, elle en a toujours fait un des principaux ornements.

Mais, au moment où ce prince, si digne de notre reconnaissance, paraît ne s'être occupé que de l'utilité publique, n'a-t-il pas servi aussi parfaitement les intérêts de sa propre réputation ?

Tel est, en effet, le caractère de la véritable gloire. Destinée à suivre la vertu, comme l'ombre suit le corps,

[1] Parmi les médailles consulaires et impériales qui sont conservées dans les cabinets des curieux, on en trouve plusieurs qu'on nomme *médailles restituées*, du mot *restituit* qu'elles portent, quelquefois en abrégé, outre le type et la légende ordinaires. De savants antiquaires, dont le sentiment était devenu général, avaient pensé que ce mot signifiait que plusieurs empereurs avaient fait rétablir les coins de la monnaie de leurs prédécesseurs pour lui donner cours dans le commerce avec leur propre monnaie; mais M. Lebeau a prouvé par de savants mémoires, publiés dans le tome XXI de l'Académie des Belles-Lettres, qu'on a voulu consacrer par ces médailles le rétablissement de quelque ancien monument. On voit par ce passage du discours que nous traduisons, que cette conjecture, si vraisemblable, avait déjà été adoptée par M. Rollin.

sans être recherchée de celui qu'elle accompagne, elle est négligée pour quelques moments; mais bientôt elle revient, brillante d'un nouvel éclat, le répandre sur le grand homme qui lui a préféré le bien général, et qui cherche sa récompense, non dans une vaine réputation, mais dans le plaisir même d'avoir bien fait. Quelle différence dans le sort de ces hommes qui, avides de louanges et de nouveautés, ne cherchent qu'à contenter la passion qui les dévore sans cesse, et voient avec tranquillité périr les plus anciens établissements! Tant qu'ils sont sur la terre, on leur prodigue un encens dont la fumée passe avec eux; la postérité les méprise; leurs ouvrages tombent, et deviennent pour jamais la proie de l'oubli. Mais, quand il serait vrai qu'une ombre d'utilité pourrait en retarder la chute, jamais accordera-t-on à leurs auteurs cette gloire véritable, et, si je puis m'exprimer ainsi, cette double immortalité, qui est le fruit des soins employés à entretenir et à augmenter les institutions de nos pères? Gloire vraiment précieuse, qui ne s'étend pas seulement aux siècles futurs, mais qui remonte encore aux temps qui ne sont plus: les bornes de l'avenir, quelque reculées qu'on les suppose, sont trop étroites pour elle; le passé lui appartient, et elle a le droit d'en réclamer l'usage.

Tel sera, n'en doutons point, le prix du nouveau bienfait que le roi et M. le régent viennent d'accorder à l'Université de Paris. Ce n'est point par quelque monument fastueux et nouveau qu'ils ont voulu laisser leur nom à la postérité; un seul désir les a guidés, celui de bien mériter des citoyens qui leur sont soumis. De là, messieurs, le titre glorieux qui leur sera donné d'âge en âge par la reconnaissance unanime des gens de bien, et par le suffrage incorruptible de tous ceux qui savent juger de la vertu. On les nommera (et les mânes de nos fondateurs pourraient-ils s'en affliger?) on les nommera les nouveaux instituteurs, les nouveaux pères d'une académie qu'ils ont créée une seconde fois, et qui va désormais porter des fruits encore plus abondants que ceux que l'État en a recueillis jusqu'à ce jour.

Auguste et Mécène, pour des grâces accordées à quelques poëtes, sont célébrés, même dans notre siècle, comme les protecteurs des lettres et des savants. On a dit de Vespasien qu'il favorisa mieux qu'aucun autre prince les talents et les beaux-arts, parce qu'il assigna sur son trésor à des rhéteurs cent mille sesterces par année. On vante avec raison la magnificence de François Ier envers les gens de lettres; à combien plus juste titre Louis XV sera-t-il nommé le père des sciences, lui dont la libéralité vraiment royale a fait naître d'un fonds antique, et presque stérile pour l'Université, un patrimoine plus riche que le premier, qui fournit à plus de cent maîtres des revenus assurés et proportionnés à leurs besoins.

Et pour vous montrer, messieurs, de quelle utilité ce nouvel établissement sera pour le corps entier des citoyens et quelle gloire il va répandre sur les princes qui l'ont fondé, j'exposerai, dans les deux parties de ce discours, les avantages que la France a trouvés jusqu'ici dans l'Université de Paris, et ceux que l'instruction gratuite lui fera recueillir. En célébrant ainsi cette double gloire de notre académie, je fais également l'éloge de ses nouveaux fondateurs, puisque c'est l'expérience des siècles passés et l'espoir de l'utilité que promet l'avenir qui mettront à portée de décider si le bienfait du roi peut être regardé comme un bienfait placé avec sagesse. Pendant que j'essaierai de traiter ce sujet avec toute la dignité qu'il exige, je vous supplie, messieurs, de m'accorder votre attention et votre bienveillance.

PREMIÈRE PARTIE.

Orner l'esprit par l'étude des lettres et des sciences, former le cœur à l'amour de la vertu, donner aux citoyens les principes de la religion et de la véritable piété; tels ont été les trois principaux objets que nos rois se sont proposés, lorsqu'ils ont fondé l'Université de Paris. C'est encore à ces trois points que se rapporte tout le travail des maîtres qui la composent. Ont-ils rempli comme ils le devaient, et le vœu de notre compagnie, et celui des princes qui l'ont fondée? C'est sur quoi, messieurs, vous allez prononcer.

Nos aïeux, toujours au milieu des combats, et dénaturés, pour ainsi dire, par le mélange de ces peuples barbares qui vinrent inonder nos provinces, semblaient avoir perdu pour jamais le goût des lettres, et cette urbanité qui en est le fruit. La Gaule, autrefois la patrie des talents, n'était plus qu'un terrain sauvage, où tous les germes de la science étaient étouffés, et qui n'offrait que quelques fleurs desséchées dès leur naissance, brûlées par un souffle dévorant. Quels furent les moyens que nos rois employèrent pour réveiller la nation de l'assoupissement où elle était tombée? Connaissant ce que peut l'étude sur l'esprit de l'homme; persuadés qu'elle lui donne un nouvel être, un caractère nouveau, ils appelèrent à leur cour des savants de tous les pays, en leur offrant l'attrait des récompenses les plus flatteuses, et le palais de nos souverains devint en quelque sorte le temple des beaux-arts. Vous eussiez dit que Rome, que la savante Athènes, que la cité sainte elle-même, s'y étaient transportées avec toutes leurs richesses et tout leur éclat. Depuis ce moment les sciences n'ont point de difficultés que les Français n'aient surmontées, point de profondeurs où leur génie n'ait pénétré. Le travail a tout vaincu; et les obstacles ont cédé au désir de plaire à des princes dignes d'être chéris.

En effet, messieurs, est-il rien de si flexible, de si souple, et qui se prête avec tant de docilité à toutes les impressions, que l'esprit du Français, lorsqu'il est animé par l'exemple de son maître? Quel que soit le but que le prince se propose, tout son peuple s'y porte aussitôt d'un commun mouvement. L'amour que nos rois firent éclater pour les lettres devint donc la passion générale. Les beaux-arts ne furent plus avilis, les charmes de leur commerce adoucirent peu à peu la férocité des mœurs; et des esprits si longtemps incultes et grossiers acquirent par l'exercice des lettres une politesse et une douceur qui suivirent de jour en jour les progrès des études.

Bientôt les regards des peuples qui nous environnent ne se portèrent plus sur la France que pour l'admirer; on vit leur jeunesse accourir en foule aux écoles de Paris, pour y apprendre les éléments des sciences; et, par un aveu que nous devons regarder comme la plus brillante de nos victoires, ces nations reconnurent hautement qu'elles étaient privées du plus précieux de tous les

biens. De là les colonies savantes que Paris envoya dans les pays étrangers, et qui fondèrent de nouvelles académies sur le modèle de la nôtre. La renommée littéraire de la nation pénétra dans des lieux inconnus à nos armes, et le génie français recula ses limites bien au delà de celles de notre empire.

Voulez-vous, messieurs, un garant de cette gloire dont l'Université jouit dès son berceau? Parcourez la lettre célèbre que Grégoire IX écrivit au saint roi Louis et à son auguste mère. Il y compare notre compagnie au fleuve qui sortait du lieu des délices préparé à nos premiers parents; c'est *un fleuve*, dit le souverain pontife, *qui arrose et fertilise par la grâce de l'esprit saint, non-seulement le royaume de France, mais encore le paradis de l'Église universelle; et le lit de ce fleuve* (remarquez, je vous prie, ces expressions), *le lit de ce fleuve est la ville même de Paris, où la jeunesse de toutes les contrées de la terre s'empressa de venir puiser les eaux de la sagesse.*

Laissons un peuple ignorant n'admirer que le bruyant appareil de la gloire militaire; il rabaisse, il dédaigne nos études, comme des occupations indignes d'un souverain; il les dédaigne, comme peu utiles à la patrie. Eh quoi! nos augustes fondateurs ont-ils acquis plus de gloire par leurs trophées que par leur amour pour les lettres? Est-ce en désolant des nations qu'ils ont mérité du genre humain, ou en soumettant les esprits par la science et par les arts?

Tel a été, messieurs, le premier âge de notre université; je ne l'ai peinte encore que dans son berceau. Eh! de quel éclat n'a-t-elle pas brillé de jour en jour depuis qu'elle eut dissipé les ténèbres qui couvraient ces siècles de barbarie? Nos pères ont laissé dans nos mains cet héritage précieux de gloire et de science; puissions-nous le remettre à nos neveux, tel que nous l'avons reçu, et même, s'il se peut, avec de nouveaux accroissements de richesses! C'est là que tendent nos efforts; et souffrez, messieurs, que l'Université, qui vous doit un compte de ses travaux, expose ici sa méthode aux regards d'une assemblée aussi solennelle; les suffrages que des juges si éclairés accorderont peut-être à ses soins, lui feront connaître qu'elle n'est pas entièrement indigne du bienfait dont le roi vient de l'honorer.

Si nos écoles sont ouvertes à la jeunesse, c'est pour que son esprit, cultivé et préparé par les lettres, puise dans leur commerce cette finesse et cette urbanité nécessaires à tous les emplois de la vie; de là, messieurs, le nom d'Humanités donné à l'objet de nos études. Que faisons-nous pour atteindre à ce but? Nous offrons à nos élèves les écrits de l'antiquité: ils se familiarisent, parmi nous, avec ces hommes immortels qui sont, sans aucun doute, les plus sûrs de tous les maîtres, et leur âme se forme et se nourrit par une lecture assidue de leurs ouvrages. Mais, à ces grands modèles, nous joignons ce que notre siècle, ce que notre pays a produit d'excellent dans chaque genre, et nous évitons qu'on ne puisse nous reprocher d'être, après tant d'études, étrangers dans notre propre patrie. Cette variété de connaissances, quelle que soit son étendue, n'est encore que la base de l'éducation que nous devons à la jeunesse. Le goût, ce sentiment délicat qui saisit toujours le véritable beau, est le fruit le plus précieux des études; tous nos efforts se portent donc à l'inspirer aux disciples qui nous sont confiés. Estimer les choses plus que les mots; préférer les pensées aux figures qui leur servent d'ornements; trouver dans un jugement sain des ressources contre la douceur dangereuse de ce style recherché qui ne plaît à la jeunesse que parce qu'il est aussi léger qu'elle-même; rejeter ces vaines lueurs qui frappent sans éclairer, et cette beauté factice qui est, comme la parure d'une courtisane, l'ouvrage du fard et des pompons; enfin, s'attacher de préférence aux auteurs dont l'expression pure, et pleine de vigueur, peut faire connaître cette élégance simple, qui est le coloris de la nature: voilà, messieurs, les impressions que nous travaillons à communiquer à la plus tendre enfance, en sorte que l'esprit ne semble devoir qu'à lui-même ce qu'il doit à une heureuse habitude, et s'ouvre sans peine à tous les genres de travail qu'on lui destine dans le cours de la vie. C'est le propre, en effet, soit des lettres humaines, dont je parle ici, soit des arts plus relevés, qui y mettent le comble, je veux dire la philosophie et les mathématiques, que ces belles connaissances, lors même qu'elles ne se montrent pas à découvert dans le sujet que l'on traite et qui leur est étranger, agissent néanmoins par une vertu secrète, et se font sentir dans celui qui parle ou qui écrit, de manière que le citoyen dont l'esprit a été cultivé par des arts si dignes de l'homme, imprime à tout ce qu'il fait une grâce qui le trahit, en quelque sorte, et qui fait connaître, malgré lui, l'éducation qu'il a reçue dans ses premières années.

Mais cette culture de l'esprit, quelle que soit son utilité, n'aurait presque aucun prix à nos yeux, si son effet ne s'étendait pas jusqu'aux mœurs. Que nos élèves soient vertueux, c'est là le premier vœu que nous formons; et nous craignons moins de voir en eux peu de disposition pour les lettres, qu'un penchant malheureux pour le vice. Dans cette vue, nous pensons que la première des lois qui nous sont imposées, c'est de graver dans le cœur de la jeunesse les principes de la probité, de l'honneur, de la bonne foi et de la justice; de lui apprendre à remplir les devoirs de fils, d'ami, de citoyen, en un mot toutes les obligations de la société, puisque l'homme n'est sur la terre que pour vivre avec ses semblables.

Par quel art, messieurs, pouvons-nous espérer de conduire sûrement la jeunesse, et de la retenir loin du précipice, dans des temps surtout où les mœurs de nos pères tombent et disparaissent avec la rapidité d'un torrent qui entraîne tout dans sa chute? Quel moyen plus sûr pouvons-nous employer, que de transporter, en quelque sorte, nos élèves dans des âges plus heureux, et d'opposer, comme une digue puissante, à la contagion des siècles où nous vivons, et les exemples et les maximes de l'ancienne Rome et de la Grèce?

En effet, nous l'avouons à regret, le goût du vrai semble de jour en jour s'éloigner de nous; nous perdons les véritables idées de la gloire, de la grandeur, de la noblesse; la soif de l'or est la passion de presque tous les cœurs, et les richesses seules ont captivé notre admiration. Des hommes nouveaux, enivrés de leur fortune soudaine, et qui saisissent avec transport tous les moyens de dissiper des trésors acquis avec la même fureur, nous ont appris depuis trop longtemps à ne trouver de grandeur que dans les richesses, et dans des richesses énormes; à

regarder comme un opprobre, je ne dis pas la condition du pauvre, mais cette aisance honnête qu'on appelait médiocrité; à concentrer toute l'industrie de l'homme dans l'art de préparer des repas somptueux; à rechercher enfin une extrême magnificence dans ses meubles, dans ses habits, dans ses bâtiments, dans tout, et à n'excepter de ses soins que l'âme et les sentiments.

Au milieu de cette contagion qui croît et s'étend de jour en jour, notre premier devoir est de préserver les cœurs encore innocents de ce fléau redoutable. Mais comment se flatter d'y réussir? Si nous entreprenons des leçons réglées sur la pratique de la vertu, tout à coup les oreilles se ferment, l'esprit se resserre en quelque sorte, et refuse tout accès à des discours qui lui semblent autant de piéges tendus à sa liberté. Il n'en est pas de même des exemples, des maximes, qui se présentent comme par hasard dans la lecture des auteurs anciens. Ces instructions n'inspirent aucune défiance, et elles s'insinuent dans l'âme avec facilité, parce qu'elles ne paraissent point recherchées pour cet usage. On écoute volontiers les avis des Curius, des Camilles, des Scipions et des Catons, espèce de maîtres qui, sans être suspects comme les autres, donnent des leçons sur la vertu et l'inspirent par leurs actions.

Un jeune élève peut-il voir sans être frappé d'admiration des consuls et des généraux choisis dans les campagnes et enlevés à leur charrue; des mains endurcies par les travaux rustiques soutenir l'État chancelant et sauver la république? Ces hommes n'avaient aucun talent pour ordonner un repas; mais ils savaient l'art de vaincre les ennemis dans la guerre, et de gouverner les citoyens dans la paix. On les voyait, après des triomphes multipliés, après avoir régi la république pendant plusieurs années, mourir sans laisser de quoi fournir aux frais de leurs funérailles, tant la pauvreté était en honneur parmi eux, tant les richesses étaient méprisées! Magnifiques dans les temples et dans les édifices publics, ils se contentaient pour eux-mêmes de maisons simples et modestes, que la gloire embellissait sans le secours, du luxe, et qu'ils ornaient des dépouilles des ennemis et non de celles des citoyens.

Comment le cœur des jeunes gens ne serait-il pas vivement touché, lorsqu'ils entendent Scipion déclarer à Masinissa que de toutes les vertus la continence est celle dont il s'honore davantage, et que les ennemis les plus redoutables de la jeunesse ne sont pas ceux qui nous attaquent les armes à la main, mais cette foule de voluptés qui n'environnent cet âge que pour le surprendre? Ce héros avait le droit de parler ainsi, après l'exemple de sagesse qu'il avait donné lui-même plusieurs années auparavant. Il avait respecté la vertu et la beauté d'une princesse captive, lui qui se trouvait à la fois jeune, sans engagement et vainqueur. Cette générosité est vraiment admirable; mais elle cède encore à ce trait de Cyrus, qui, maître de tout l'Orient, se redouta lui-même, et refusa de jeter un regard sur une princesse que la victoire avait mise entre ses mains.

Pour ne parler ici que des vertus guerrières, quel maître plus capable que Thémistocle d'instruire, sur le véritable honneur, cette partie de la jeune noblesse qui se destine aux armes? Ce Lacédémonien qui commandait toute la flotte de Grèce, Euryblade, voyant avec peine que l'amiral des Athéniens, beaucoup moins âgé que lui, soutenait vivement un avis contraire au sien, osa l'interrompre par un geste menaçant; que feraient nos jeunes officiers dans une pareille conjoncture? Thémistocle le regarda sans être étonné : *Frappe*, lui dit-il, *mais écoute*. Euryblade écouta en effet, surpris d'une modération qui lui semblait un prodige. Le combat fut ensuite donné dans le détroit de Salamine, et suivi de cette victoire fameuse qui sauva la Grèce et acquit à Thémistocle une gloire immortelle.

Est-il dans tous les livres des philosophes une leçon plus utile à la jeunesse que de pareils exemples, surtout si l'on a soin de lui rappeler cette vérité, qu'on ne saurait trop lui faire remarquer, que ni chez les Grecs ni chez les Romains, ces vainqueurs du monde, ces juges si éclairés de la valeur, il n'y a jamais eu pendant une si longue suite de siècles un seul exemple de combat singulier? Cette coutume barbare de s'égorger pour une parole, cette soif de sang qu'il nous plaît de nommer noblesse et grandeur d'âme, n'avait point encore déshonoré l'humanité. Les Romains, dit Salluste, réservaient leur haine et leur ressentiment pour les ennemis, et ne savaient disputer que de gloire et de vertu avec leurs concitoyens.

Jusqu'ici nous avons inspiré à la jeunesse les vertus morales; l'homme chrétien n'est pas encore formé. Cependant la religion est le but de toutes les études. Elles relève l'éclat des vertus dont nous parlons, elle en est l'âme, si je puis m'exprimer ainsi, et sans elle nous serions confondus avec les maîtres du paganisme; nos écoles ne différeraient point de ce Lycée, si vanté dans la Grèce. Par là, messieurs, nous démentirions notre origine, puisque l'Université de Paris a été instituée, je ne dis pas seulement au milieu de la France, mais dans le sein de l'Église universelle, la forteresse de la foi, le port et l'asile de la vérité, le dépôt des armes mêmes de la religion, et, pour défendre nos libertés, ce reste précieux de l'ancienne discipline; pour vaincre l'hérésie, proscrire les vices, renverser enfin l'empire de la superstition.

Je passe, messieurs, les exemples les plus anciens, quelque glorieux qu'ils soient pour notre compagnie. Il n'est parmi vous personne qui les ignore, et le temps me prescrit des bornes que je ne puis franchir. Je ne dirai point qu'on a vu nos pères consultés sur la religion par les princes, par les prélats, par les souverains pontifes, et même par toute l'Église assemblée, que c'est au zèle et à l'érudition des maîtres qui nous ont précédés qu'on doit principalement les conciles de Constance et de Bâle, ces deux remparts si puissants de nos libertés et de la foi; que ce fut enfin des docteurs de Paris qui forcèrent Jean XXII d'abjurer son erreur sur l'état des âmes saintes après la mort.

Ne parlons que du siècle malheureux où parut Luther, lorsque l'hérésie s'avançait à grands pas dans toute l'Europe et répandait d'une main hardie le poison d'une fausse doctrine; de quel lien de la France les fidèles ont-ils vu sortir les premiers rayons de leur espoir? Rendons à l'Être suprême d'éternelles actions de grâces, dans ce péril extrême qui menaçait notre sainte religion. Ce furent encore les docteurs de Paris qu'il opposa comme un mur d'airain à la violence d'un torrent qui entraînait des villes, des provinces, des royaumes entiers Une bulle lancée par Léon X n'avait pu ramener

la calme ; les esprits flottaient encore incertains et divisés; des articles dressés par la première de nos facultés, at confirmés par le suffrage unanime des autres, fixérent la foi dans le royaume, et préparèrent à cette règle de croyance que prescrivit dans la suite le concile général.

Telle sera toujours, messieurs, la gloire de nos théologiens. Loin de permettre à leur esprit de tourner au gré de tous les vents de doctrine, on les voit inébranlables dans la foi, mesurer tout au poids de l'Écriture et de la Tradition, et rejeter comme des nouveautés profanes toutes les expressions qui n'ont point pour base les monuments sacrés de l'antiquité. C'est en vain que les passions humaines feront gronder autour d'elles des orages et des tempêtes, le choc des opinions ne pourra ébranler les décrets qu'ils ont portés sur la religion; et la vérité, triomphant des efforts du mensonge, dissipera pour jamais ces nuages que l'erreur oppose à la lumière.

Ce n'est point l'hérésie seule qui attaque la religion; elle voit s'élever contre elle des ennemis qui sont d'autant plus redoutables que souvent on craint peu leurs traits Je veux parler des vices, de l'ignorance, de la superstition. Il faut une religion à l'homme ; mais au lieu de la véritable piété dont la sainte sévérité l'inquiète et le tourmente, il saisit avec transport le fantôme de la religion, et suit en aveugle cette image trompeuse, qui, sans le troubler dans ses inclinations, l'acquitte par un acte extérieur et facile du tribut qu'il doit à la Divinité. A cette séduction naturelle joignons encore les conseils flateurs de ces maîtres qui permettent aux passions un libre essor; vous verrez presque en un instant se glisser dans l'âme et la superstition qui veut imiter la piété, et l'ignorance qui enfante et nourrit tous les vices. Les nations qui nous environnent en fournissent plus d'un exemple. La science et la piété, qu'on y voyait autrefois régner avec tant d'éclat, languissent aujourd'hui dans ces contrées, et ne semblent que des corps privés de la vie. Quelle est la cause d'un changement aussi funeste ? N'en cherchons point d'autre que l'oisiveté et les opinions nouvelles: cette double contagion a infecté leurs écoles; et la religion, réduite à quelques cérémonies, a disparu pour faire place à des pratiques souvent puériles et ridicules.

Si la France a été préservée de ce malheur, c'est en partie l'ouvrage de l'Université. Je ne parle pas seulement de ces théologiens, qui, placés comme en sentinelle, sont chargés de veiller sans cesse pour empêcher que l'erreur ne pénètre avec adresse, et n'altère le dogme de la morale. Le même zèle anime les autres facultés, la même ardeur éclate dans la nôtre dès qu'il faut défendre la religion.

Quelles armes, messieurs, ne fournit pas la seule étude de la philosophie, sans compter les effets presque merveilleux que produit cette science, surtout entre les mains des maîtres habiles qui l'enseignent aujourd'hui? Sans rappeler ce qu'elle peut, soit pour former les mœurs, soit pour aiguiser l'esprit par l'art de raisonner et de juger sainement de tous les objets, elle a un avantage principal, et qui lui est propre, celui de découvrir comme avec le doigt un Dieu qui aime à se cacher dans tous les secrets de la nature; elle apprend à la jeunesse par cette obscurité même à respecter les voiles qui couvrent nos saints mystères; et, pour réprimer en matière de foi cette passion curieuse qui naît avec l'homme, elle lui montre combien il est juste de ne pas mesurer l'essence de Dieu par les lumières bornées d'un être qui ne connaît pas même des objets qu'il foule aux pieds, au qui sont placés sous ses yeux. La philosophie, en un mot, guidée par la raison elle-même, conduit ses élèves avec respect au temple sacré de la foi. Là finit son ministère; elle remet entre les mains de la Religion, elle confie aux soins de cette mère tendre des hommes qu'elle a rendus dociles et soumis au joug d'une obéissance salutaire.

Eh quoi! ne pouvons-nous pas dire que dans chacune de nos classes académiques, les maîtres qui les dirigent ne laissent jamais échapper ces traits de vérité que les païens même nous offrent sur l'auteur de l'univers, sur cette providence divine qui dispose tous les événements humains, sur l'immortalité de notre âme, sur les peines ou les récompenses qui nous attendent dans l'autre vie? Attentifs à recueillir ces traces précieuses, ils leur donnent une force nouvelle, en les consacrant par la lecture assidue des livres saints, et surtout de l'Évangile.

En effet, messieurs, si l'homme ne s'en pénètre point dès son enfance, s'il n'a soin d'y puiser les principes de la solide piété, si ce n'est point dans cet âge qu'on lui donne Jésus-Christ pour maître, quel sera donc le moment où il pourra écouter sa voix et ses leçons? sera-ce lorsque le feu des passions, le désir des honneurs et des richesses, les différents emplois de la vie s'empareront de son âme entière, et lui imposeront des devoirs sans cesse renaissants? Quelle est, je vous prie, la source d'un malheur dont gémissent souvent les gens de bien? d'où vient cette ignorance grossière où sont tant de vieillards sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur les livres sacrés, sur eux-mêmes? N'est-ce pas de ce que l'on a négligé dans leur enfance de leur donner les véritables principes de la religion; de ce qu'au lieu de nourrir et d'élever leur âme par les maximes d'une morale pure, on l'a dégradée et corrompue par des fictions plus dangereuses encore que ridicules?

Vous le voyez donc, messieurs, il importe à la patrie, et surtout à la religion, de soutenir dans tout son éclat, dans toute sa vigueur, cette école publique où, formés nous-mêmes par nos prédécesseurs, nous cherchons à transmettre aux élèves confiés à nos soins les principes salutaires que nous avons reçus. Quelle reconnaissance ne doit-on pas au prince qui, par le bienfait de l'instruction gratuite, nous met en état de répandre plus utilement encore les fruits heureux de l'éducation? C'est ce qu'il me reste à développer dans ma seconde partie, pour laquelle j'implore de nouveau votre indulgence.

SECONDE PARTIE.

On éleva autrefois à Rome la question de savoir si les orateurs pouvaient recevoir une récompense de leurs clients, ou si la profession du barreau devait toujours être gratuite. La décision fut conforme aux mœurs d'un siècle où l'éloquence ouvrait encore une route assurée aux premiers emplois. On répondit que, si l'avocat avait un revenu suffisant, (et combien peu en fallait-il dans ce temps!) il ne pouvait, sans se rendre coupable d'avarice et de bassesse, tirer de ses peines le salaire le plus léger; mais au contraire, que si son bien ne suffisait pas aux besoins de la vie, alors, suivant les lois de

tous les sages, il devait permettre qu'on lui donnât une rétribution d'autant plus juste, qu'il trouve dans sa profession même et dans l'obligation de vaquer sans cesse aux affaires d'autrui un obstacle à acquérir du bien par des moyens différents.

Telle était à peu près l'idée que l'Université de Paris s'était formée de l'état de ses professeurs. Elle pensait que, s'il est un gain légitime et nécessaire, c'est celui que des maîtres assidus retirent de leurs soins, et qu'on ne peut voir sans rougir, pour m'exprimer avec un empereur romain, de vils métiers offrir une ressource plus sûre que le noble exercice des lettres et des beaux-arts. Cependant elle voyait avec peine que les arts libéraux n'étaient pas exercés d'une manière assez digne de leur noblesse, et qu'une des professions les plus honorables, celle d'enseigner, fût avilie en quelque sorte par le besoin de mettre un prix à ses travaux. Il était réservé aux premières années du règne de Louis XV d'arracher la fille aînée de nos rois au joug de cette triste et humiliante nécessité.

L'honneur est l'âme de tous les arts, mais du nôtre principalement. Quels que soient les préjugés d'un siècle corrompu par la frivolité, il n'est rien de plus grand que notre profession; rien qui exige des sentiments plus purs et plus élevés. C'est l'esprit et non le corps qui est confié à nos soins. Un père remet son fils entre nos mains; il demande que nous cultivions son esprit, que nous formions son cœur à la vertu, que nous y gravions les principes de la religion et de la piété. Quel emploi, messieurs! Est-il des fonctions plus nobles et plus excellentes? Le devoir que la nature impose aux pères devient le nôtre en ce moment; ils nous cèdent leur place, leur autorité, tous leurs droits. Ce n'est pas assez que nous imitions par notre vigilance leur amour et leur tendre sollicitude, nous devons encore plus imprimer à notre âme toute l'élévation, toute la noblesse de leurs sentiments; paraître en quelque sorte aux yeux de nos élèves ce que sont leurs parents eux-mêmes, des magistrats, des seigneurs, des princes, des hommes vraiment chrétiens; en un mot, ne dire devant eux rien de vulgaire, ne leur inspirer aucune pensée qui démente le sang dont ils sont sortis. Je le demande à présent : est-il convenable qu'un homme revêtu de cet emploi descende au rang des mercenaires, et mette lui-même un prix à des services qui n'en ont point? N'est-ce pas dégrader les arts libéraux, et ce noble sentiment qui doit nous animer, que d'exiger de la jeunesse que nous formons un salaire à peine réservé à la dernière classe des citoyens? Ah! sans doute, cet usage humiliant qui nous asservissait était fait pour rétrécir l'esprit des maîtres, tandis que tous les princes protecteurs des lettres avaient pensé qu'on ne pouvait trop les décorer, parce que l'âme semble s'agrandir en proportion des honneurs qu'on lui accorde.

En effet, messieurs, par quel motif croyez-vous que nos rois aient attribué tant de prérogatives au chef de notre compagnie? D'où venait ce libre accès qu'ils lui avaient permis auprès de leurs personnes, sans distinction ni des heures ni des lieux où ils faisaient leur séjour? D'où viennent ces faisceaux, ces appariteurs qui l'entourent, cette pourpre dont il est orné? Pourquoi a-t-on vu des chefs du sénat, des chanceliers de France, placer le recteur au-dessus d'eux dans des assemblées académiques? Pourquoi, lorsque l'Université leur rend chaque année l'hommage qu'elle doit à leur dignité, les voyons-nous encore recevoir ses députés avec tant d'honneur, et les accompagner eux-mêmes avec une sorte de déférence? Pourquoi enfin le roi d'Espagne Ferdinand, dans l'examen qu'il alla faire de l'académie nouvellement fondée à Complute, voulut-il que le recteur se plaçât entre son ministre (Ximénès) et lui? N'en doutons point : c'est un tribut d'honneur et de considération que les grands paient à la vertu et à la science. Par là ils veulent augmenter le respect dû aux lettres, et perpétuer dans ceux qui les cultivent ces sentiments élevés qui leur sont nécessaires, non pour s'applaudir d'une vaine magnificence, mais pour connaître tout le prix de leur état, et ne jamais déroger à sa noblesse.

Mais au milieu de ces prérogatives si flatteuses qui nous sont prodiguées, tandis que chacun de nous semble avoir le droit de s'égaler aux princes et aux souverains, tout à coup notre grandeur s'évanouit; nous sommes rejetés dans la classe des artisans et des mercenaires; il faut que nous tendions une main suppliante à nos disciples, et que nous recevions en rougissant quelques deniers qui sont tout le prix de nos travaux et de nos veilles. De là, je l'avoue, un découragement sensible dans nos esprits; le génie s'éteint, toutes ses sources sont taries; nous perdons cette noble émulation qui doit nous animer principalement. Eh! pouvons-nous la conserver lorsqu'il n'est plus de gloire pour nous, et que nous sommes avilis comme les derniers des citoyens?

Mais comme le vice est presque toujours voisin de la vertu, si nos maîtres, au lieu de rougir de cette triste nécessité, ouvrent leurs cœurs à l'amour du gain et des richesses, n'est-il pas à craindre qu'ils cherchent à s'attirer une foule d'élèves, non par une réputation fondée sur de vrais talents, mais par toutes les bassesses d'une âme vénale et par les intrigues de la flatterie? Comment des maîtres pourront-ils retenir leurs disciples dans les bornes du devoir? comment formeront-ils leur esprit et leur cœur, s'ils sont eux-mêmes les esclaves de l'espérance, de la crainte, de la cupidité? Au contraire, avec quelle audace la jeunesse, qui croira nous asservir, ne s'élèvera-t-elle pas contre nous? Je ne dis rien des parents; ceux qui n'ont pu connaître les avantages d'une bonne éducation estiment fort peu des connaissances qui conduisent rarement à la fortune. Accoutumés à peser tout au prix de l'argent, ils méprisent et les lettres et ceux qui les enseignent, par cette raison même qu'on en retire un salaire. Ce faible dédommagement une fois payé, ils se croient déchargés de tous les devoirs de la reconnaissance, tandis qu'on devrait appliquer à notre profession ce qu'on a dit de celle du barreau : *Un bienfait de cette nature ne devrait jamais se vendre ni être perdu*[1].

Il y a longtemps que l'Université cherchait à nous délivrer de ce joug honteux, mais tous ses efforts s'étaient réduits à des vœux impuissants. Seule autrefois et sans rivaux, honorée de la confiance et des faveurs de nos rois, devenue l'objet des regards de toute l'Église qui en a reçu des services éclatants, elle songeait peu aux

[1] Quintil. lib. 12.

moyens d'amasser des richesses, et s'enveloppant, pour ainsi dire, dans sa vertueuse pauvreté, elle s'occupait uniquement de l'utilité publique.

Ce que l'Université ne pouvait donc plus attendre de ses propres ressources, elle vient de le trouver dans l'amour vraiment paternel de Louis XV. Le meilleur des princes, par une libéralité aussi sage que féconde, assure à chacun de nous non pas des revenus immenses, aliment du luxe et des passions; mais une aisance honnête, qui, sans excéder les bornes d'une simplicité si convenable à l'homme de lettres, suffira cependant à tous nos besoins, et même aux commodités de la vie.

M. le duc d'Orléans, qui est à la fois le protecteur et le favori des Muses, a vu sans peine que, si l'on enlève aux études leur récompense, elles disparaissent bientôt elles-mêmes; que personne ne s'attache à aucun objet sans en attendre quelque fruit, et que l'ardeur pour le travail se mesure presque toujours sur l'espoir de l'utilité qu'on s'est promise. Ce grand prince savait encore qu'il faut aux sciences un sort tranquille et assuré. Si l'homme de lettres est privé des secours nécessaires à la vie, son âme s'agite, et, lors même qu'il veut travailler, elle s'égare et se porte sans cesse à d'autres objets. Déchiré par l'inquiétude, assiégé jour et nuit par le chagrin; quelle place son esprit peut-il donner encore aux beaux-arts? Il en est de l'instituteur comme du poète: c'est un cœur libre de soins qui les forme l'un et l'autre [1]. Eh! pourquoi chercherions-nous, messieurs, à le dissimuler? L'indigence, toujours avide parce qu'elle manque toujours du nécessaire, épuise et dévore la sève du génie; l'esprit s'énerve; toute sa force l'abandonne, et, si quelqu'un peut se livrer sans partage à l'étude des sciences, c'est celui-là seul pour qui le présent et l'avenir sont exempts de crainte et d'inquiétude.

Il y a plus; si les besoins renaissent pour nous à chaque instant, pourrons-nous acquérir les instruments nécessaires à notre art? J'entends ces livres anciens et nouveaux, dont il faut qu'un maître possède une suite assez nombreuse. Quelle que soit la vivacité et la pénétration de son esprit, sans une lecture assidue la science est toujours stérile, et ce n'est qu'en rassemblant les secours dont je parle, qu'un maître, animé du désir de se distinguer, peut acquérir cette universalité de connaissances, qui, comme le trésor de l'abeille, est le fruit de mille objets divers, rapprochés et réunis par un mélange industrieux.

L'Université, je le sais, n'a point manqué jusqu'à ce jour de régents habiles, capables de guider la jeunesse dans toutes les parties des études. Mais aujourd'hui, messieurs, que la profession des arts vient d'obtenir des ressources plus étendues et plus dignes de leur noblesse, quel motif n'avons-nous pas d'espérer que bientôt, si le ciel bénit notre ouvrage, nous verrons sortir de cette compagnie une suite plus nombreuse encore de maîtres excellents!

Il est un autre avantage qui rendra désormais plus facile l'éducation de la jeunesse; nos maîtres ne seront plus forcés de multiplier le nombre de leurs élèves au delà de celui qu'ils peuvent instruire. Peut-être dans les classes supérieures, où l'esprit est plus ouvert et le jugement plus formé, un seul maître peut suffire à beaucoup de disciples, semblable en quelque sorte à l'astre du jour, qui répand sur le monde entier une égale portion de lumière et de chaleur. Mais, si l'on ne préfère pas une vaine gloire à l'utilité publique, on conviendra qu'il n'en est pas ainsi dans les classes consacrées aux premiers éléments. Une inconstance, une légèreté naturelle à l'enfance, ne permettent pas d'exiger une attention longue et suivie. La voix du maître, destinée à la soutenir, est perdue pour une grande partie de ceux qui l'écoutent, et comme après un repas où l'on aura admis trop de convives, la plupart quittent la table aussi affamés qu'auparavant, de même il est à craindre que parmi cette foule d'enfants qu'on réunit dans une seule classe, un très-grand nombre ne se retirent sans avoir pu partager l'aliment commun. Cet inconvénient va cesser par la facilité que l'on aura de distribuer les élèves dans les différents colléges de cette capitale.

Les sources les plus pures de l'Université sont ouvertes dès ce moment à tous les citoyens. Il n'est plus de distinctions d'état ni de richesses; ceux qu'une fortune modique, resserrée encore par la difficulté des temps, semblait éloigner pour toujours de notre Université, pourront y puiser sans crainte la vraie doctrine de la France, et ces maximes précieuses que des opinions étrangères n'ont pu altérer.

Ce n'est pas, messieurs, et nous aimons à nous le rappeler, ce n'est pas que nos écoles aient jamais été fermées, même à l'indigence, ni qu'elles aient ressemblé à celle d'Isocrate, qui refusa, dit-on, d'instruire Démosthène, parce qu'il était né sans fortune. Eh quoi! pourrions-nous oublier le pauvre, nous qui la plupart avons été élevés dans le sein de la pauvreté? Est-il un maître, pour peu qu'il ait pris le goût des lettres, qui ne s'empressât de secourir des disciples infortunés, même pour les intérêts de sa gloire personnelle? Qui sont en effet ceux qui se distinguent le plus dans nos classes par l'esprit, par le travail, par l'émulation? Qu'il me soit permis de le dire! ce n'est ni parmi les riches ni dans la noblesse qu'il faut les chercher; la pauvreté leur dispute presque toujours cet honneur, et son asile devient celui de la science, comme il l'était déjà de la vertu.

Mais, s'écrient quelques personnes zélées pour la gloire de l'Université, n'est-il pas à redouter que la joie qui nous anime ne se dissipe comme une ombre légère, sans que nous ayons recueilli aucun des biens que nous attendons? La crainte et l'espérance une fois écartées, que deviendra l'industrie, qui ne sera plus excitée par ces aiguillons? Après avoir combattu contre l'inaction, ne céderons-nous pas aux charmes séduisants de la paresse? Peut-être que ces revenus assurés pour toujours, et distribués également entre tous les maîtres, feront disparaître cette noble rivalité pour la vertu et pour la gloire; le travail et la mollesse n'auront plus aucune différence qui les distingue; cette émulation active, dont le génie lui-même a si souvent besoin, fera place dans notre âme à l'engourdissement, à la négligence, à une profonde léthargie, fruits trop certains de l'indifférence où nous vivrons sur l'avenir.

[1] Anxietate carens animus facit.
JUVENAL.

J'avoue, messieurs, que ces alarmes doivent nous paraître légitimes, si nous considérons qu'il ne se forme sur la terre aucun établissement qui ne soit arrêté par mille difficultés, par mille écueils, que toute notre sagesse ne peut prévoir. Mais il est un moyen que nous tenterons pour prévenir le mal dont on nous menace, et pour écarter autant qu'il sera en nous les autres inconvénients qui pourraient naître de l'instruction gratuite. Ce moyen, messieurs, est de nous imposer à nous-mêmes de nouvelles lois avec le consentement du prince et sous l'autorité du premier sénat de la France. Ce corps auguste, qui ne cesse de venger et de défendre le bien public, qui protége les beaux-arts en amateur éclairé, a soutenu dans tous les temps l'Université de Paris, qu'il regarde comme lui étant étroitement unie par les liens d'une fidélité inviolable envers son roi, et par la constance qu'elle a montrée dans la défense de nos saintes maximes. Pouvons-nous craindre que cette illustre compagnie ne mette pas aujourd'hui le comble à ses bienfaits, lorsque nous voyons à sa tête un homme dont l'affection semble nous être acquise par tant de titres [1], je veux dire par son caractère personnel, par cet amour des lettres, devenu héréditaire dans sa famille; enfin par le motif seul d'utilité publique, qui a toujours suffi pour enflammer le zèle dont il est animé?

Jetons les yeux sur le passé : l'expérience nous apprendra ce que nous avons à espérer ou à craindre. Depuis environ trente ans, la jeunesse reçoit au collége de Mazarin une éducation gratuite. J'en atteste l'opinion publique : nos citoyens ont-ils jamais eu lieu de se repentir de cette institution ? Le relâchement s'est-il introduit dans les études, dans les mœurs, dans les exercices de piété ? Le zèle des professeurs a-t-il rien perdu, pendant un si long espace de temps, de cette vivacité qui préside aux établissements nouveaux, mais qui dégénère trop souvent en une funeste indolence? Soyez-en persuadés, messieurs, la ville de Paris trouvera la même ardeur, la même constance dans tous les membres de son Université.

En effet, ne serons-nous pas animés ou retenus par ces noms sacrés de réputation, d'honneur, de devoir, de religion, toujours présents à nos esprits; par les regards que tous les gens de bien vont fixer sur nous, par les regards plus attentifs peut-être de nos rivaux, qui épieront sans cesse et saisiront avec avidité la moindre occasion de profiter de nos fautes? Ne le serons-nous pas par la vigilance infatigable des magistrats, sous les yeux et la protection desquels nous exerçons nos arts paisibles; par la discipline sévère dont notre Université fait dépendre sa gloire et son existence? Ne serons-nous pas animés enfin par ces motifs si puissants de reconnaissance, de tendresse et de respect pour ces princes qui, remplis de l'amour du bien public, nous ont honorés d'un bienfait si précieux? Sans doute il n'est point de libéralité plus éclatante, il n'est point de termes qui puissent en égaler la grandeur; mais ce qui doit en faire à nos yeux le plus grand prix, n'est-ce pas la main de qui nous la recevons, n'est-ce pas l'intention généreuse qui l'a inspirée?

Un enfant auguste, l'espérance du trône et de la religion, l'amour et les délices de ses peuples, ouvre son

[1] M. De Mesmes.

règne par une magnificence vraiment utile. C'est en nous comblant de ces bienfaits qu'il montre à la France ce qu'elle doit attendre de lui. Les plus nobles prémices consacrent ainsi ses premières années; à peine il a vu dans les livres sacrés que les rois sont nommés *bienfaisants*; et déjà il veut l'être lui-même, pour mieux apprendre à le devenir. Son âge ne lui permet pas de gouverner; mais il est roi, puisqu'il répand des grâces. Ses mains, trop faibles pour soutenir le sceptre et les armes, font un heureux essai de leurs forces par un acte de libéralité. Enfin, quand il se soumet lui-même aux maîtres habiles qui lui enseignent l'art de régner, il veut que la jeunesse de son royaume ait comme lui d'excellents instituteurs, parce qu'il connaît déjà par son expérience l'importance et l'utilité d'une bonne éducation.

Que ne devons-nous pas aussi à l'auguste régent du royaume? Doux, affable, populaire, sans jamais cesser d'être prince; avec quelles grâces touchantes il prêtait de nouveaux charmes à son bienfait! L'établissement glorieux que nous célébrons n'est pas dans Philippe l'ouvrage d'une âme bienfaisante par accès et moins généreuse que prodigue. Il a exécuté ce vaste projet sous les yeux mêmes de la raison, après une délibération prudente et des connaissances acquises sur les secours qu'un État peut recevoir des beaux-arts. Mais également ennemi d'un autre défaut trop ordinaire aux grands, il n'a pas diminué le prix de ses faveurs en voulant qu'elles fussent le fruit tardif d'une lente réflexion. La bienfaisance de Philippe s'est animée tout à coup; elle a prévenu tous nos vœux, elle s'est hâtée de lever tous les obstacles; on l'a vue même exciter le zèle d'un ministre, qui toutefois n'avait pas besoin d'aiguillon [1]. Persuadé en effet que les plus grandes affaires dépendent souvent d'une occasion qui s'échappe, ce ministre a saisi le véritable moment avec cette activité, et, si je puis m'exprimer ainsi, ce génie d'expédition qui le caractérise. Par là, messieurs, il a terminé en un instant, presque avant même qu'on pût savoir qu'il était chargé de l'affaire, une entreprise que des ministres puissants, que Richelieu lui-même, avaient tenté vainement d'exécuter.

Ainsi, pour obtenir de Philippe le plus grand des bienfaits, il ne nous a fallu auprès de lui ni prières, ni sollicitations, ni aucune de ces intrigues inconnues à nos pères, et que l'Université se fait gloire d'ignorer comme eux; enfin, le croira-t-on? nous n'avons eu besoin ni d'appui ni de protecteur. La justice de notre cause, la modération de nos demandes, le vœu de tous les gens de bien; plus que tout cela, la bonté du prince, sa générosité naturelle, son amour pour les sciences, voilà les seuls patrons qui aient sollicité pour nous la faveur sans égale dont il nous a honorés.

Mais, pour parler encore avec plus d'exactitude, pour remonter au premier auteur d'un bienfait dont nous jouissons dans des temps difficiles, sans nous persuader que nous ayons pu l'obtenir; sans doute ce changement est l'ouvrage d'une providence qui dispose en souveraine tous les événements humains, et qui a voulu récompen-

[1] M. D'Argenson.

ser de cette manière éclatante notre fidélité pour nos rois, notre zèle pour les libertés de la France, notre fermeté dans la défense de la véritable doctrine.

Dieu va couronner son ouvrage; nous l'espérons avec confiance, il fera ce que lui seul peut faire, il nous rendra dignes de son bienfait. Notre fortune s'est accrue au delà de ce que nous devions attendre; il va répandre sur nous de nouveaux trésors de justice, de piété et de religion, il ne permettra pas qu'un monument de la bienfaisance du prince devienne la cause de notre perte.

Tels sont les vœux que nous avons formés dans cette procession solennelle, où l'Université a vu, si j'ose le dire, toute cette capitale s'ébranler pour jouir de notre gloire et pour la célébrer par un applaudissement universel. Non, ce ne sera point en vain que nos vœux auront été répandus; j'en crois l'ardente et sincère piété du pontife qui a été dans ce moment comme un médiateur entre le Seigneur et nous. C'est le véritable ami de ses frères et du peuple d'Israël. Comme le prophète, il ne cesse d'adresser à Dieu les plus ferventes prières pour le peuple fidèle et pour toute cette grande ville. Ce généreux pontife s'est revêtu de la cuirasse de la justice; il s'est couvert du casque du salut et du bouclier impénétrable de la vérité. Il porte le glaive de la parole de Dieu, et sous ces armes puissantes il marche environné du pieux cortége de ses prêtres, tous brûlant du zèle de la loi. Au milieu des combats qu'il livre pour la foi et pour la gloire du Seigneur, son cœur ne respire que la douceur et la paix; mais son courage ne s'affaiblira point, et nous espérons que Dieu lui accordera la victoire.

A son exemple et sous sa conduite[1], nous ne cesserons point dans notre Université d'offrir des supplications, des prières, des demandes, et des actions de grâces pour le roi et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous méritions de mener une vie heureuse et paisible, et que Dieu conserve aux lois toute leur force, aux princes leur autorité, au royaume sa dignité et la paix, à la religion et à la foi leur pureté. Nous lui demanderons surtout qu'en qualité de protecteur des pupilles et des orphelins, il daigne prendre sous sa protection notre jeune roi, cette précieuse étincelle, qui seul nous reste d'une si nombreuse famille: qu'il le garde comme la prunelle de ses yeux, qu'il le mette à couvert sous l'ombre de ses ailes; qu'il soit lui-même son maître, son gardien, son tuteur, son père; qu'il écarte loin de lui toutes les disgrâces de la vie humaine, tous les dangers des maladies, et bien plus encore ceux de la flatterie et du mensonge, funeste poison, qui ne réussit que trop souvent à corrompre l'heureux naturel des meilleurs princes!

Ce sont là les vœux ardents que nous vous présentons, prosternés en votre présence, divin Jésus, dont nous allons bientôt adorer l'humble naissance dans une pauvre crèche. Pendant que vous étiez sur la terre, vous invitiez avec une bonté et une tendresse vraiment paternelles les petits à s'approcher de vous. Répandez maintenant du haut du ciel vos plus douces bénédictions sur notre roi encore enfant, vous qui avez bien voulu joindre en votre personne l'enfance et la royauté. Attirez-le vers vous par les doux liens de votre charité. Le cœur des rois est dans votre main comme une eau courante à qui vous donnez tel penchant qu'il vous plaît. C'est par vous que les princes commandent, et que ceux qui sont puissants rendent la justice. Communiquez-lui cette sagesse qui est assise auprès de vous dans votre sanctuaire, afin qu'elle l'accompagne en tout temps, et qu'elle travaille toujours avec lui. Donnez-lui un cœur docile, un cœur sage et intelligent, un cœur parfait, afin qu'il puisse gouverner dignement votre peuple. Qu'il ait toujours avec lui le saint livre de votre loi, et qu'il le lise tous les jours de sa vie pour apprendre à vous craindre et à garder vos saintes ordonnances. Qu'il apprenne dans ce divin livre où est la prudence, où est la force, où est l'intelligence; afin qu'il sache en même temps où est la stabilité et le bonheur de la vie, la lumière et la paix. Mais, puisque les rois marchent au milieu des piéges, et qu'ils sont toujours comme dans un chemin glissant et dans une nuit obscure, que votre loi et votre vérité lui servent de flambeau, de guide et de conseil. Éloignez de son trône la basse complaisance des faux amis, la noire perfidie des langues médisantes, la dangereuse malignité des séducteurs, qui ne s'occupent qu'à tromper par leurs déguisements et par leurs adresses la crédule simplicité des princes. Faites que son cœur ne s'élève jamais d'orgueil au-dessus de ses frères. Que la justice et la miséricorde lui servent de manteau royal et de diadème. Enfin, qu'il soit véritablement le père des pauvres, et qu'il préfère cette honorable qualité à tous ses autres titres de grandeur.

[1] Ce qui suit a été traduit par M. Rollin.

Extrait du second panégyrique de Louis XIV, sur l'établissement des Invalides.

Parmi les établissements dus à Louis XIV, il en est un qui seul aurait suffi pour immortaliser son nom, c'est cet asile que sa piété généreuse a préparé à la valeur infirme ou indigente. Vos esprits se représentent en cet instant, messieurs, ce monument éternel de la grandeur de Louis, que ses mains bienfaisantes ont élevé aux portes de la capitale; vous vous rappelez cet édifice admirable par sa situation, par l'immensité de ses bâtiments, par la noblesse et la beauté de son architecture; mais plus admirable encore par le sentiment qui a présidé à sa construction. Jusqu'ici nulle retraite n'était ouverte à la valeur infortunée, nul port où nos guerriers pussent trouver le repos après la violente agitation des combats et des armes. Courbés sous le poids des ans, affaiblis par leurs blessures, privés d'une partie d'eux-mêmes, leurs troupes plaintives, errantes dans nos villes, offraient sans cesse à leurs concitoyens le spectacle douloureux de leur misère et de leurs cicatrices, tristes fruits de leurs services militaires. Le meilleur des rois a pourvu à leurs besoins avec la tendresse d'un père. Je ne m'étonne plus de voir sous son règne nos Français intrépides, bravant la mort qui se multiplie autour d'eux, se jeter au milieu des ennemis avec une audace presque insensée, et qui semble ne craindre ni ne connaître le danger. Échappés aux fatigues et aux périls de la guerre, une vaste et magnifique demeure les attend, où, sous la protection de Louis, à l'ombre de ses lauriers, des vieillards usés par de longs services, de jeunes guerriers couverts de blessures, viennent jouir en paix de leurs triomphes

Dans ce sanctuaire consacré à la valeur française et à la religion, règne au milieu d'une paix profonde l'observance exacte de la discipline militaire. C'est un camp qui retentit sans cesse du bruit des armes, et qui présente aux habitants de la ville l'image innocente de la guerre. Une vigilance infatigable y fait la garde nuit et jour. On n'y redoute pas cependant les surprises de l'ennemi; on n'y craint que cet ennemi domestique que nous portons au dedans de nous-mêmes. C'est contre le vice et les passions que combattent les habitants de cette retraite; c'est désormais la seule victoire qui leur reste à remporter.

Ainsi du sein des maux des soldats, Louis a fait naître leur bonheur. Leurs blessures heureuses vont rendre la santé à leurs âmes. Eh! quel bien aussi précieux pouvait leur procurer la victoire la plus éclatante? Enivrés de la vaine fumée d'une gloire passagère, semblables à des victimes engraissées pour l'autel, au milieu de leurs triomphes la mort allait les frapper, et peut-être, hélas! pour l'éternité. En effet, dans cette multitude innombrable de soldats qui se sacrifient pour leur roi avec autant de courage que de fidélité, combien y en a-t-il qui pensent à honorer le maître des souverains? C'est en entrant dans cette retraite sacrée qu'ils dépo ent l'ignorance honteuse de la religion, et l'oubli sacrilége de la Divinité. C'est là que ces guerriers qui, dans la fureur aveugle des combats, ont bravé tant de fois le trépas, apprennent dans le sein d'une heureuse paix à attendre patiemment une mort chrétienne.

C'est un spectacle digne des anges même que celui de la piété de la plupart d'entre eux. Non, je ne crois pas que ce désert si célèbre par les rigueurs de la pénitence, cet heureux réduit de la France, où Dieu est vraiment honoré, s'il l'est en aucun lieu de la terre; je ne crois pas que cette pieuse solitude offre des exemples d'une piété plus touchante. A quelque heure du jour que vous visitiez ce temple auguste consacré au dieu des armées, vous y voyez d'anciens officiers, de vieux soldats, fidèles au poste où la religion les appelle, prosternés au pied des autels. Leur piété sans faste et sans ostentation semble n'avoir que Dieu seul pour témoin; leurs yeux baignés de larmes, leurs fronts collés sur la terre, leurs longs soupirs, leur componction religieuse, arracheraient aux incrédules même l'aveu de la Divinité et le respect pour son culte. Dieu juste! Dieu de miséricorde! aux yeux de qui toute âme est d'un grand prix! vous, qui ne laissez aucune bonne action sans récompense, vous tiendrez compte à Louis de cette bienfaisance auguste et chrétienne qui a rappelé les cœurs de tant de soldats à votre amour et au culte de vos autels.

Tant de bienfaits ne sortent point de la mémoire de ces pieux guerriers. Ils répètent sans cesse le nom de celui à qui ils doivent leur repos et leur salut. La reconnaissance ramène son éloge dans tous leurs entretiens. Témoins, et comme ils aiment à s'en flatter, ministres et compagnons de sa gloire, ils racontent tous les jours leurs victoires et les siennes. Ils se rappellent les uns aux autres la bienfaisance et l'humanité de leur maître. J'étais blessé, dit l'un, et ses soins m'ont rendu à la vie: il a payé mes services, dit l'autre, par une gratification. Que de villes nous avons emportées sous ses ordres! combien de fois l'ennemi a fui devant nous! jamais quand il a marché à notre tête nous ne sommes revenus que vainqueurs.

Que les poëtes gardent le silence; que les auteurs se taisent; que ces artistes dont les talents font revivre aux yeux de la postérité les actions des rois négligent le soin de la gloire de Louis: ces éloges simples et vrais qui sortent de la bouche des soldats honorent plus sa mémoire que les discours et les poëmes les plus sublimes. La reconnaissance élèvera dans leurs cœurs sincères et fidèles des monuments plus durables que le marbre, l'airain, ou la toile, animés par des mains savantes. Cette franchise militaire, amie de la vérité, plus portée à critiquer les fautes des généraux qu'à exagérer leurs vertus, est exempte du soupçon de flatterie, dont les orateurs et les poëtes ont tant de peine à se défendre.

La gloire de Louis ne se bornera pas à la durée de notre siecle; elle ne périra point avec ceux qui jouissent aujourd'hui de ses bienfaits: une tradition fidèle la perpétuera d'âge en âge; elle passera de bouche en bouche, et ceux qui habitent l'hôtel qu'il a fondé en transmettront le dépôt à leurs successeurs. S'ils pouvaient oublier leur bienfaiteur, les pierres de l'édifice réclameraient contre leur silence, les voûtes du temple apprendraient à la postérité que c'est Louis qui les a élevées; que c'est à sa magnificence et à sa libéralité que des guerriers malheureux doivent cette retraite, que c'est lui qui assure à leur vieillesse le repos honorable dont elle jouit. Les nations étrangères, les princes voisins, qui à notre imitation ont fondé ou fonderont par la suite de pareils établissements, aussi inférieurs au nôtre qu'il y a de distance entre les fondateurs, ajouteront encore et mettront le comble à la gloire de Louis. C'est lui, comme premier auteur de cet établissement utile, que la postérité louera du bien qu'il aurait fait aux soldats et de celui qu'on leur fera à son exemple.

Discours de M. Rollin à la nation de France assemblée, qu'il présidait, sur la nomination à la cure de Saint-Côme.

J'ai cru, messieurs, devoir commencer par le signe de la croix, et par l'invocation de la très-sainte Trinité, une assemblée qui regarde uniquement Jésus-Christ, son Église, sa religion. Il s'agit ici, vous le savez, de choisir un successeur à feu M. Berbis, curé de Saint-Côme.

Une grande reine disait autrefois avec autant de piété que d'esprit qu'elle souhaitait que pendant tout son règne les évêques, s'il était possible, fussent immortels, pour n'être point réduite à la redoutable nécessité d'en nommer d'autres à leur place. Je souhaiterais de même, messieurs, permettez-moi de le dire, que dans le corps de l'Université quelque autre compagnie que la nôtre se trouvât aujourd'hui en tour de choisir un pasteur pour l'église qui vient de perdre le sien, et qu'une affaire si dangereuse à manier, si délicate, si importante pour le salut, ne fût pas remise à nos suffrages. Car dans la délibération présente, il ne s'agit point d'un intérêt commun et ordinaire, où la recommandation puisse avoir lieu; où il soit permis d'écouter l'amitié, et de se prêter sans scrupule aux sentiments purement humains.

L'affaire qui nous assemble est une affaire toute divine:

le salut des âmes en dépend; elle a pour objet l'héritage même de Jésus-Christ. Ce souverain pasteur recommande aujourd'hui à chacun de vous, messieurs, les brebis qui lui ont été confiées par son père, qu'il a rachetées au prix de son sang, qu'il nourrit ici-bas de son propre corps, et dont il veut être lui-même la récompense dans le ciel. Il exige de vous, non-seulement de ne les point livrer à un homme indigne, ce qui est bien éloigné de votre religion. *Or, quiconque demande pour soi un bénéfice à charge d'âmes s'en rend indigne par cette seule démarche*[1]. Ce sont les propres termes des articles du corps de doctrine que la Sorbonne vient de publier: j'en citerai encore les paroles qui suivent, et je vous supplie, messieurs, d'y faire une attention particulière; car elles nous marquent en peu de mots notre devoir, qui n'est pas fondé sur une simple loi humaine, mais sur le droit inviolable de la loi naturelle et divine. *Les bénéfices ecclésiastiques doivent toujours être conférés aux sujets les plus dignes, c'est-à-dire à ceux qui sont le plus propres à en remplir les fonctions, principalement si le soin des âmes est attaché à ces bénéfices. Ceux qui font autrement commettent un grand péché*[2]. Jésus-Christ donc, messieurs, exige non-seulement de ne point livrer ses brebis à un ministre indigne; non-seulement de les confier à un homme plein de probité, plein de piété, digne en un mot d'un pareil emploi: ces qualités sont grandes et rares, et elles ne suffisent pas néanmoins; il veut que pour un tel ministère vous choisissiez le plus homme de bien, le plus saint, le plus digne, et celui que vous aurez reconnu pour tel de bonne foi, dans le fond de votre conscience, sans aucune prévention et sans aucune vue humaine; en qui l'on ait remarqué depuis longtemps un esprit éloigné de l'intérêt, du faste, de l'orgueil, des délices; qui ait fait preuve d'une inclination libérale et bienfaisante pour le soulagement des pauvres; qui possède à fond la science ecclésiastique; qui parle avec facilité et avec force, *afin qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, et de convaincre ceux qui s'y opposent*, qui ait de l'adresse et de la prudence. J'entends une adresse et une prudence chrétiennes, afin de pouvoir se varier, se transformer selon les besoins, et dans ses soins auprès des fidèles se faire tout à tous pour les gagner tous. Mais avec tout cela et plus que tout cela, un homme en qui se trouve une sincère et fervente piété, un grand zèle pour le salut des âmes, un attachement vif et solide à la vérité, un ardent amour pour Jésus-Christ et pour l'Église son épouse.

Je sais, messieurs, que, sans sortir de la nation, fertile en excellents sujets dans tous les genres, on peut faire choix d'un pareil pasteur, et je souhaite bien sincèrement que l'affaire puisse prendre ce tour. Mais si quelque obstacle s'opposait au dessein que vous auriez de mettre en place celui de nos confrères qui vous en paraîtrait le plus digne, et si vous trouviez ailleurs quelqu'un qui en fût plus digne encore, je vous prie, messieurs, je vous conjure par votre propre conscience, par l'espérance de votre salut éternel, qui dépend de la démarche que vous allez faire, par le sang des âmes dont Dieu vous demandera compte, de ne point vous renfermer dans les bornes étroites de notre nation, ni même de l'Université. Rappelez dans vos esprits l'excellente parole d'un empereur romain, parole qui mérite d'être conservée dans la mémoire de tous les siècles: Galba, lorsqu'il adopta Pison, lui disait: *Auguste chercha dans sa famille celui dont il voulait faire son successeur; j'ai cherché le mien dans la république... Vous avez un frère qui ne vous cède point en noblesse, qui est votre aîné, qui serait digne de ce haut rang, si vous ne l'étiez encore plus que lui*[1]. Vous voyez, messieurs, qu'il cherche non-seulement un sujet digne, mais le plus digne; et qu'il le cherche non dans sa famille, mais dans tout l'empire. Il serait honteux pour nous, qui sommes chrétiens, de montrer, quand il s'agit des intérêts de Jésus-Christ, des sentiments moins droits et moins généreux qu'un prince païen, qui n'avait en vue que la gloire humaine.

Toute la ville a les yeux sur vous; ses espérances et ses vœux la tiennent dans l'attente de l'exemple que vous lui donnerez dans une affaire qui certainement intéresse la religion, vous, messieurs, qui êtes maîtres en Israël, et destinés à former les autres à la piété. Mais il n'est personne qui attende avec plus d'empressement et de sollicitude l'événement de nos délibérations que M. le cardinal de Noailles, que nous nous glorifions tous d'avoir pour père et pour pasteur. Son Éminence m'a ordonné de vous assurer de sa part de l'estime et de la considération qu'elle a pour toute l'université, pour la faculté des arts, et en particulier pour la nation de France, dont la plus grande partie est composée de ses ouailles. Elle a eu la bonté d'ajouter que vos droits, vos priviléges, lui avaient été jusqu'à présent, et lui seraient toujours fort chers; qu'elle était très-éloignée d'y vouloir donner atteinte, et qu'ainsi elle se garderait bien de prétendre gêner la liberté de vos suffrages par la plus légère indication d'aucun sujet déterminé; que tout ce qu'elle vous recommandait instamment en qualité de pasteur et de père, était de choisir pour la cure vacante celui qui vous en paraîtrait le plus digne.

Messieurs, les magistrats vous laissent la même liberté, et il ne tiendra pas à eux que, dans la nomination qui va se faire, vous n'écoutiez, vous ne suiviez uniquement votre conscience et votre religion. Monseigneur le premier président, du nom et de l'autorité duquel la brigue avait voulu se couvrir et s'appuyer, m'a fait l'honneur de me dire que notre nation lui ferait plaisir de ne confier un emploi si grand, si important au salut des âmes, qu'au plus honnête homme, au plus digne; qu'il lui donnait sa voix et tout ce qu'il pouvait avoir de crédit auprès de vous.

Cet admirable accord des deux puissances sera dans l'avenir un illustre avertissement aux grands de ne point interposer leur autorité dans nos délibérations, dont la religion doit être la seule règle; et à nous de ne point laisser ébranler notre fidélité à la loi du devoir, et notre conscience, par les sollicitations des grands.

Allez donc, messieurs, dans vos tribus délibérer sur l'affaire proposée, après que vous aurez entendu monsieur le censeur, et que, par une courte prière, nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit; et souvenez-vous que Jésus-Christ assiste à vos délibérations comme témoin et comme juge.

[1] Art. 110.

[2] Art. 115.

[1] Corn. Tac. Hist. lib. 1, c. 15.

C. ROLLINI ORATIONES.

Oratio habita in Regio Franciæ Collegio, quum ad eloquentiæ cathedram promoveretur, anno 1688.

DE REGE PACIFICO.

Quamvis in bello soleant, tanquam in illustri quodam theatro, cum specie atque pompâ explicare se imperatoriæ regiæque virtutes, nec principum vel auribus vel animis oratio ulla suaviùs blandiri possit quàm quæ ipsorum victorias ac triumphos magnificè ostentet, tamen de Ludovico Magno sic hodiè aggredior dicere, ut, omissâ prorsùs parte illâ immensâ gloriæ, quam ei invicta tot bellis dextra peperit, beatis hisce pacis temporibus tota mea oratio includatur. Omittamus igitur ad tempus præclara illa nomina insignesque titulos, quos nostro principi non arrogavit ambitio, non affinxit error, non adscivit adulatio; sed populorum consensûs tribuit, rerum magnitudo meruit, veritas ipse detulit. Liceat silere de Ludovico Belgico, Batavico, Sequanico, Germanico; liceat seponere paulisper ex animo bellatorem, victorem, domitorem gentium. Absint ab oratione nostrâ, quæ ille ab hisce temporibus abesse voluit, armorum tumultus, belli fragor, strepitus victoriarum. Quem olim in acie fulgurantem, tonantem, non sine aliquo horrore mirabamur; eumdem nunc in otio, suis triumphis, suâ gloriâ fruentem, securè contemplemur. Uno verbo gratulemur hodiè REGI PACIFICO.

Neque verò est quòd ista pacifici regis appellatio, quia fortassè pompæ minùs habet et ostentationis, Ludovici Magni nomine parum digna videatur. Summus ipse regum arbiter et exemplar Deus, in illo splendore fastigioque gloriæ quâ solium ejus undique circumfulget, hunc titulum non respuit. Exhibetur ille quidem interdum in sacris litteris, tanquam Deus exercituum, tanquam dux aliquis et imperator, fulgure ac tonitru armatus, sedens in curru igneo; sequuntur innumeræ legiones quæ sub ejus quasi signis decertant; ante ejus faciem mors terrorque incedunt; ad pedes corruunt attriti hostes; ipsa terræ fundamenta penitùs concutiuntur. Est illa numinis imago magna, excelsa, nobilis; sed tamen magis composita ad terrorem incutiendum, quàm ad alliciendum amorem efficax. Multò nobiliùs diviniùsque in ipso pacis domicilio dominatur pacificus ille rex, ubi totum hunc orbem atque hæc omnia, quæ nos tanto strepitu ac fragore volvi cernimus, immotus ipse ac quietus movet, agitat, moderatur.

Sic fermè est de Ludovico Magno: nec vereor ne ista adulatoriè magis quàm piè dixisse videar; quandoquidem in regibus, hoc est in terrestribus diis, eminere debet expressa quædam similitudo cœlestis æternique numinis. Sic, inquam, fermè est de Ludovico Magno. Quum laudes ejus bellicas attentè consideramus, quum tempestatum asperitatem, iniquitatem locorum, paludum voragines altissimas, rapidissimorum fluminum vortices, maximorum exercituum conjuratas vires ab eo incredibili virtute superatas cogitamus; quum rapiditatem illam victoriarum, hactenùs inauditam, seriemque triumphorum nullis belli offensionibus interruptam intuemur; quum stupemus Fortunam, Ludovici Magni virtutis quasi æmulam, terrâ, mari, hieme, æstate, in obsidionibus, in præliis, in Africâ, in Europâ, ubique regi nostro famulantem, sicque sapientibus ejus consiliis addictam, ut gallica quodammodo et stipendiaria Ludovici facta videretur; hæremus perculsi tantarum admiratione virtutum, nec majus quidquam aut illustrius animo fingi posse arbitramur.

Est tamen aliquid, auditores. Quidnam illud tandem? Idem Ludovicus, at quietior et tranquillior, in sinu pacis et otio conquiescens; erectus interim et in omnes regni partes tuendas intentus; Galliam latè, quaquà patet, universam, prudentibus consiliis, ceu familiam unam, sapienter administrans; inter vicinarum gentium metus, pavores, trepidationes, placidus ipse ac securus; denique ex amœnissimis Versalii collibus, et illo secessu planè regio, totius circùm Europæ suo arbitrio fata dispensans.

Hæc in Ludovico Magno hodiè laudanda aggredior. Ejus singulari beneficio admissus recens in hanc regiam artium omnium scholam, atque adeò pacis amicam domum, de pace mihi dicendum esse duxi Ludovicum igitur, sive apud hostes, sive apud suos in pace spectetur, utrobique magnum duabus hujusce orationis partibus breviter demonstrabo.

Quas lauros in bello colligunt plerique imperatorum, ejusmodi ferè sunt, ut, nisi continuò alantur, ut ita dicam martiis sudoribus, et hostium cruore frequenter aspergantur, marcescant statim, suamque amittant illicò viriditatem. Eorum fama omnis apud hostes existimatioque nominis, ità conjuncta cum strepitu bellorum est, ut statim atque clangor ille buccinarum et tubarum sonus conticuit, ipsa quoque alto veluti mersa silentio obruatur. Ejusmodi heroas in bello terribiles, in pace obscuros, torrentes esse quosdam dixeris, qui, sæviente procellâ, præcipiti per agros abrepti impetu, omnia latè cum ingenti fragore depopulantur; mox, se-

renitste oriâ, sic decrescunt paulatim placidèque dilabuntur, vis ut ulla eorum vestigia appareaut.

Longè alia est Ludoviel Magni apud hostes gloria. Quanquam illa in acie, in castris, inter arma et clamores nata est; quanquam adolevit inter victorias ac triumphos, non minus tamen viget nunc in umbrâ atque in otio; immò, quam in bello non habuerat, suam quamdam in pace maturitatem assecuta est. Terror ille qui quondam, bellante Ludovico, vicinarum latè gentium animos pervaserat, nostrosque percurrens exercitus, veluti quidam hostibus stragis prænuntius, eorum vires ante fregerat quàm adessent arma Ludovici; nedum evanuerit ipsâ diuturnitate temporis, armisque positis conciderit, confirmatus ex illo quotidiè magis, penè jam in immensum excrevit.

Quamvis redeuntem è bello Ludovicum, atque è triumphali curru descendentem suo sinu excipiens amica pax, victori arma detraxerit, laureatisque ipsa manibus castrensem et pulverem sudoremque bellicum absterserit; quamvis vultum illum minacem, imperatoriumque ardorem oculorum, quo suis animos, terrorem ac fugam hostibus injiciebat, blandioribus quibusdam illecebris attemperans, afflaverit majestatem illam oris quæ non minùs amorem populorum quàm venerationem allicit; tamen eum semper armatum, semper terribilem; in acie inter invictas illas suorum Gallorum catervas, urbes situ munitissimas expugnantem, validissima oppida diruentem, maximos exercitus profligantem, sibi hostes videntur intueri. Ita est, auditores. Ludovicus etiamnum oculis hostium talis obversatur, qualem ipsum olim videre ad Rhenum, ad Scaldim, ad Valencennas, ad Cameracum, quum egregio pulvere conspersus eorum acies latè fugaret ac cæderet.

Quòd si tantùm valet apud illos vel ipsa præteriti recordatio temporis, quantùm status iste præsens Galliæ, instructissimæ classes, numerosissimi exercitus, juventus illa nobilis, quæ in medio pacis otio bellicis artibus erudiiur, nostris hostibus terrorem incutiunt!

Habebatur olim gallica gens parum apta maritimis expeditionibus, hancque omnem gloriam vicinis gentibus cessisse ultrò videbatur. Non passus est Ludovicus Galliam, imperante se, victricem ubique ad dominam, non ipsius quoque maris imperium obtinere. Jam illa munitissimis undique cincta portubus, classibus formidolosis armata; nautarum, remigum, propugnatorum multitudine abundans, utrique latè mari dominatur. Vos, longinquæ regiones, imploro, et sola terrarum ultimarum; vos, maria, portus, insulæ, littoraque! Quæ est ora, quæ sedes, qui locus quò non pervaserit fama terrorque formidandæ illius classis, quæ in omnes pariter intenta partes, omnibusque minitans, ad erumpendum unius Ludovici nutum exspectat; quæ toti Oceano imminens, affert mercatoribus nostris salutem, civibus securitatem, sociis præsidium, hostibus metum, orbi penè dicam universo admirationem, stuporem, horrorem?

Receptaculum infame prædonum, scelerata civitas, ulmiùm diu totius orbis christiani spoliis ditata! Jam actum est de te, Algeria, actum est. Ut cœlo etiam maximè sereno tonitrua interdum audiuntur, ita Ludovicus in mediâ pace Galliæ, suos in te ignes, suum fulmen jaculabitur. Experta vindicem ejus dextram, debueras resipiscere. Tota, tota, inquam, nostris ignibus deflagrabis. Audiet cum ingenti gaudio ruinæ tuæ sonitum totus orbis, tuoque incendio gentes ultimæ, longosm jucundissimo spectaculo, suavissimè perfruentur.

Navigabitur interim toto latè mari sine ullo vel mortis vel servitutis periculo; et quod olim Augusto Puteolanum sinum fortè prætervehenti nautæ quidam vectoresque de navi Alexandrinâ, hoc idem tibi, Ludovice, quotquot per hæc loca navigabunt, non sine votis faustisque precationibus acceptum referent: Per te, Ludovice, vivimus, per te navigamus, per te fortunis ac libertate fruimur.

Neque terrâ minùs quàm mari viget Gallici nominis gloria. Olim pax tanquam virgo quædam pavens ac timida, omnia circumspiciens, omnia cavens, armorum inimica, omnisque impatiens fragoris ac tumultûs, abdita penitùs intimis regum palatiis, inter affluentes undique delicias atque ludos, penè dicam in ipso inertiæ sinu molliter et parum honestè consenescebat. Eadem nunc, regnante Ludovico, didicit inter arma impunè versari, sine ullo metu mediis errare castris, ipsis præesse exercitibus, et tanquam regina quædam præpotens opera militibus ac labores dispensare atque moderari. Ecquid enim aliud agunt numerosissimi illi exercitus, quos passim in diversis regni partibus alit ac sustentat rex potentissimus? Nonnè videntur sub ipsius pacis quasi signis novam exercere militiam?

Militum animi sic fermè sunt: nihil in iis medium. In belli laboribus, plus quàm viri; in pacis deliciis nonnunquam minùs quàm feminæ. A labore ad otium, ab otio ad inertiam, ad omnem indè licentiam et libidines effunduntur. Vidit hoc Ludovicus, nec passus est invictos illos Gallorum animos, quos nec vis frigorum, nec ardor æstatum, nec locorum asperitas superare unquam potuerant, frangi deliciis, diffluere otio, languescere inertiâ. Cepit audex illud, et, penè dicam, immane consilium, at plenum sapientiæ et providentiæ, montium altitudines deprimendi, extollendi profunditates vallium, non tam ad irrigandos sui Versalii hortos accersitis longè et quodammodo peregrinis fontibus, quàm ut funestum suis exercitibus arceret veternum. Sic autem tempora quietis laborisque dispertiit, ut militum vires nec continuo labore velut obtusæ hebescant, nec enervatæ longiori otio dissolvantur. Quasi timeret ne Galli in pace pugnandi et vincendi consuetudinem amitterent novam eorum virtuti ad pugnandum et vincendum materiam obtulit. Dedit eis quasi hostem naturem ipsam, cum quâ luctarentur, quam subigerent, quam vincerent, quam invitam ac repugnantem Ludovici consiliis parere cogerent. Et nunc illi pro hastâ, pro gladio duris ligonibus armati, iisdem manibus quibus toties repressère hostium impetus, fluviorum cursum refrænant ac repriment; eâdem virtute quâ fossas aggeresque superabant, nunc ei subvertunt montes, et valles in æquatam agri planitiem adducunt.

Mactiistis animis, egregii milites, nec pace minùs quàm bello invicti; urgete alacriter opus dignum magnitudine imperii, dignum vestro nomine, dignum regiâ magnificentiâ. Nec tantùm Ludovico Magno allaboratis. Vobis, vobis, inquam, immortale gloriæ tropæum vestris ipsi manibus erigitis. Quandiu enim opera illa stabunt (stabunt autem æternùm), nunquam de vobis

posterorum gratissimus sermo conticescet. Hoc, inquient stupentes tantam molem substructionum, hoc illustre monimentum et obsequii et amoris in regem sui posuerunt in otio victrices illæ Gallorum catervæ, quæ sub Ludovico Magno totam Europam impleruut sui terrore nominis, suisque victoriis peragrarunt.

Quem interim sensum putatis esse vicinarum gentium, dum famâ ipsâ ac rumore nuntio audiunt nostros exercitus, quorum ardorem bellicum pacis otio restinctum iri fortasse sperabant, optabant certè; quotidianis laboribus qui non multum ob opere castrensi abhorreant, Romanorum more, tanquam in ipso belli æstu exerceri? At quis eorumdem animus, quæ trepidatio, quum ipsi suis penè oculis vident, non procul à se, in ultimis regni nostri finibus, inter illa ipsa nostrorum monumenta victoriarum, in his illustribus oppidis, heu! suis quondam, nunc virtute Ludovici imperio gallico additis, quum vident, inquam, nobile examen adulescentum imbui jam nunc præceptis bellicis, artemque præclaram pugnandi ac vincendi à teneris annis edoceri.

O magnitudinem imperii nostri! O sapientiam Ludovici singularem! O dignum totius orbis oculis in mediâ pace spectaculum! Dum ex unâ parte in superbis illis ædibus, quas in ipso reginæ urbis aditu, novitate singulares, amplitudine illustres, magnificentiâ verè regias exstruxit Ludovicus, milites fortissimi quidem, at porum bello felices, annis, laboribus, vulneribus fracti, contusi, debilitati, in summâ tranquillitate, in summo otio, paternis Ludovici curis sustentati, suorum veluti sub umbrâ laurorum placidè conquiescunt; dum ibi triumphales veterani ac laureati senes mortem, quam toties in acie, inter tela, inter ignes ruentem impunè lacessierunt, eamdem nunc lentis ad se passibus accedentem patienter exspectant: interim ex alterâ parte adolescentes nobiles pulchro incensi amore laudis, ætate eâ quæ plerumque laboris ac disciplinæ insolens, recentis, et, ut ita dicam, crudæ adhuc libertatis dulcedine intemperanter avidèque se saturat; relictis ultrò paternæ domûs deliciis, translatique subitò è placidis Musarum ædibus in turbulenta Martis castra, duris militiæ laboribus assuescunt, artisque bellicæ præceptis imbuuntur.

At quibus præceptis? Deducuntur egregii juvenes ad ea ipsa loca, quæ Ludovici recentibus impressa vestigiis videntur adhuc quiddam spirare bellicum, martiosque afflare spiritus. Monstrantur capta ab eo oppida, expugnatæ arces, superata flumina. Hic, inquiunt, Ludovicus aciem ducebat; hic ipse præsens, voce, nutu, exemplo, labores urgebat; hoc parte urbem obsedit, hac expugnavit. Proponitur illis continuò ante oculos vita Ludovici, in quam unam intuentes discant quemadmodùm castra metari oporteat, agmen ducere, signa conferre; commeatus vel expedire suis, vel intercludere hostibus; obsidionem nunc urgere acriter, nunc sapienter trahere; hostium sagaciter odorari mentem, fallere consilia, discutere artes, vitare insidias; eorum vires nunc palam et aperto marte frangere, nunc solertiâ eludere, nunc morâ ipsâ et cunctatione consumere. Uno verbo, singula artis militaris præcepta, singulis Ludovici victoriis quasi consignata, traduntur nobilibus gloriæ candidatis.

Faxit belli pacisque summus arbiter Deus, ut vicinæ gentes expertæ quid possint arma Ludovici, et in resarciendis belli damnis etiamnum occupatæ, nunquam pacis leges violare audeant! At si quo fortè casu bellum ingruat, quiesce, Gallia; tremite, hostes: mari, terrâ, classibus, exercitibus, omni copiarum genere sic abundamus, ut timere neminem, omnibus terrori esse debeamus.

Audistis hactenus quantus in pace apud hostes sit Ludovicus: idem quantus sit apud suos, dùm alterâ orationis parte demonstro, eâdemme, precor, attentione recreetis.

Ea est regum conditio, ut Deum inter et homines positi, alternas habeant parendi et imperandi vices; ac quemadmodum supra cæterorum capita mortalium longè sublimes eminent, ita suis ipsi cervicibus imminentem Deum agnoscere ac vereri debeant. Ex illo duplici fonte profluunt omnia regum officia, omnisque eorum felicitas. Debent obsequium supremo regum dominatori Deo, coram quo omnis eorum majestas pulvis ac cinis est: debent præsidium suis populis, in quos ideò tantùm obtinent imperium, ut iis prodesse possint.

His fundamentis tota Ludovici gloria nititur. Quum in omni vitâ, tum præsertim pacatis hisce temporibus, quibus respirare tandem potuit ex diuturnâ bellorum agitatione; intra suam Galliam curas omnes suas cogitationesque definiens, totus in hoc incubuit, ut et cultum Dei promoveret in dies magis ac magis, et populorum felicitati consuleret.

Cogitanti mihi sæpiùs quæ sit religionis excellentia, quæ dignitas, mirum videri solet eam, quamvis divinum quiddam æternumque sit, iisdem tamen, quibus humanæ res ac caducæ, vicibus esse obnoxiam, variisque temporibus ac locis multa sæpè pati vel detrimenta, vel intervalla suæ auctoritatis. Habet illa suas quasi ætates suosque progressus. Tenuis primùm et infirma nascitur; crescit deinde paulatim, adolescit, viget, roboratur; postremò, quasi consenescens, et magnitudine quodam modo laborans suâ, ita solet interdùm subitò decrescere, fluere, labi, ut mox funditùs occasura esse videatur. Nunquam tamen illam Deus exstingui patitur atque opprimi. Excitat principes atque reges, qui eam à cæteris ejectam apud se excipiant, infirmam tueantur, labantem sustineant, penè occidentem et ruinæ proximam ab interitu vindicent.

Talem Ludovicum his nostris temporibus destinavit æternæ Mentis providentia, non quidem qui jacentem et afflictam religionem in Galliâ excitaret (annis enim ferè mille et ducentis, nunquam interruptâ serie, nobis quasi per manus tradita à majoribus, in solio regum nostrorum sedet, atque inter corruentium undique imperiorum fragorem ac ruinam ipso illæsa atque integra dominatur), sed qui aliquâ sui parte turpiter deformatam antiquæ et nativæ pulcbritudini restitueret.

Deus immortalis! qui status erat Galliæ? Non loquor hic de funestis illis temporibus, quum violatæ leges, spreta regum majestas, eversa Dei templa, obrutæ aræ, effusus civium et fratrum cruor. Taceri decet ista dedecora, non contumeliosâ commemoratione renovari. Atque utinam, ut ex animis nostris, ita ex annalium monumentis, illorum temporum memoria penitùs eradi posset! Saltem, quoniam ejuratis suis erroribus, cum Deo, cum rege, cum suis fratribus, hoc est nobiscum, in gratiam rediêre; tegenda sunt ista omnia, obruenda

sunt, obterenda sunt silentio atque oblivione sempiternâ.

Loquor igitur tantùm de illâ dissimilitudine et discordiâ religionis. Versabantur nobiscum intra ejusdem regni limites, in iisdem urbibus, sub iisdem tectis, homines non fortassè à nobis studio et voluntate alieni, sed (quod gravius) opinionibus et religione abhorrentes. Habebant suos sibi doctores, sua templa, suas cærimonias. Quasi verò posset Christus dividi! Sequebantur miseri pro veritate mendacium, pro corpore umbram, pro luce tenebras. Esto, non essent per se ipsi et ex naturâ suâ turbulenti et seditiosi; esto, fide et obsequio in regem nobiscum certarent; at insidebant altè in eorum mentibus, etiamsi ipsi non intelligerent, æterna discordiarum semina. Quidquid enim fremant hæreseos propugnatores ac vindices, hujus ingenium est (loquor de hæresi ipsâ, fratribus nostris parco), hujus ingenium est, homines in Deum, cives in regem armare: pascitur illa cruore ac cædibus, rebellione gaudet, impietate delectatur. Talibus præceptis instituti, ab ipsâ infantiâ pravis imbuti opinionibus, præterea delusi miserabiliter malignis artibus suorum doctorum, hoc est latentium sub pastoris habitu luporum, quid mirum, si tantâ pertinaciâ suos errores tuerentur?

Huic malo remedium attulit Ludovicus. Cæco impetu ruentes in certam perniciem, salutari dextrâ sustinuit. Aberrantes à recto itinere, in relictam patrum viam compulit. Aversantibus lucem et in suas tenebras magis ac magis immergentibus, tam propè veritatis faces admovit, ut invitis ac repugnantibus oculis lucem veritatis haurire cogerentur.

Et hoc est omnium operum quæ in vitâ unquàm confeceris, Ludovice, maximum. Prælia, victoriæ, triumphi, cætera principum decora perstringunt quidem oculos suo fulgore; at eadem sæpè jactata manibus et excussa, reperiuntur veræ solidæque gloriæ inanissima, præsertim si non opinionis humanæ, sed christianæ veritatis trutinâ expendantur. At ista laus, quam in extinguendâ hæresi modò consecutus es, maximè solida constansque est, siquidem religione ipsâ, quâ nihil solidius constantiusque, nititur.

Non sola hæresis religionis dignitatem labefactat; vitia quoque hominum christianorum ejus sanctitati maculam labemque maximam inurunt. Iis igitur bellum indixit Ludovicus. Atque ab aulâ suâ duxit initium. Nemini ignotum quid sit aula. In eâ vitium, tanquam in nativâ sede ac regno, liberè dominatur, et per ora hominum insolenter erectâ cervice fertur; at virtus, ceu peregrina quædam et hospes, vix audet frontem suam exerere.

Hanc verùm faciem immutavit Ludovicus. Virtutem extorrem olim et exulem, secum in solio collocavit, secum in purpurâ sedere jussit. Eam sibi comitem et administram adjunxit, eam omnium factorum, consiliorum susceptorum judicem et arbitram, totiusque vitæ ducem assumpsit. Vitium autem non quidem prorsùs expulit ab aulâ (quis enim id possit assequi?), at saltem coegit abdere se in tenebras, suamque deformitatem involucris quibusdam et quasi velis tegere.

Nostis, auditores, quàm frequenter nomen Dei, sanctum illud et terribile, in ore impiorum convicia evomentium, et quam impunè versaretur. Immo ab hominibus etiam non improbis usurpabatur continuò, consuetudine miserâ quâdam, velut ornamentum aliquod condimentumque sermonis. Ad coercendam hanc licentiam, divi Ludovici hæres successorque dignissimus omnem legum, edictorum, pœnarum severitatem adhibuit.

Domum verò Dei, quâ nihil apud nos debet esse augustius, quam semper præsentis Numinis tremenda majestas implet, ad quam non nisi paventes, et sacro horrore perfusi accedere debeamus, ut tamen quotidiè profanari cernimus! Delubrum sanctitatis est, fit diversorium impietatis, Dei domicilium in terris est, fit mortalium domus, immò templum. In medio sacrorum apparatu, in intimis penetralibus, sub ipsis penè aris, in locum æterni Numinis adorantur (sine gemitu hoc dici non potest), adorantur, inquam, in locum æterni Numinis, viva idola et simulacra, in hoc diversa multùm ab ethnicorum simulacris et idolis, quòd oculos habent et vident, aures habent et audiunt, os habent et loquuntur.

Laboranti hac parte religioni non defuit Ludovicus. Regiam auctoritatem interposuit, minas intentavit, metum ostendit. Paternâ tamen bonitate impulsus, tempus dedit et spatium, si fortè homines hoc terrore commoti ad se redirent; imitatus ipsius Dei consuetudinem, qui, ante quàm plectat sontes, eos diù minis territat. At non patietur ampliùs optimæ matris Ecclesiæ, quia inermis est, auctoritatem ab impiis filiis impunè violari.

Scilicet natu maximus ipse filius, ideò præcipuè sibi traditam ab immortali Deo regiam potestatem meminit, ut suæ et omnium nostrûm communis parentis Ecclesiæ jura dignitatemque defendat. Hinc incredibile illud Ludovici studium, ad asserendam illi suam auctoritatem, ad confirmanda ejus judicia, ad tuendas illius immunitates. Hinc promulgatum non ita pridem edictum illud plenum sapientiæ et æquitatis, quo administris Ecclesiæ, rurisque pastoribus, vix nonnullis in locis præ inopiâ et egestate animam trahentibus, assertum est undè vitam honestiùs saltem commodiùsque sustentarent. Quæ verùm indignitas! Dum pondus æstûs et diei portantibus deerat interdum undè vitam alerent, undè corpus tegerent; interim alii, quibus nulla super grege cura, nulla solicitudo, benè pingues, longo ac molli otio saginati, alienis laboribus in umbrâ atque in otio tranquillè fruebantur. Meliùs certè nunquam Ludovicus potuit, nec de religione ipsâ, nec de suis populis mereri; quorum æternæ saluti quantùm hoc edicto providerit nemo est qui non intelligat.

At parum id quidem esset, nisi præterea eorumdem populorum fortunis ac felicitati consuleret. Et ista nunc cura regis ingentem animum occupat. Ecquid enim sibi volunt recentes istæ legationes per totum Galliam magistratuum clarissimorum? quid istæ per oppida concursationes? quid lustrationes provinciarum? quid ingens iste rerum apparatus? Nonne ista omnia clamitare nobis et significare palàm videntur, grande quiddam meditari Ludovicum, quo suis populis prodesse possit?

Ea plerumque solet esse regum infelicitas et miseranda sanè conditio, ut alienis tantùm et oculis videant, et auribus audiant. Quamvis habitent in medio regno, longè tamen abesse videntur à suis, et velut in sepósito quodam procul orbe versari. Eos inter et populos quidam quasi murus interest, famelica illa aulicorum et

adulantium caterva, quæ honoribus et opibus saturata nunquam, iisque semper avidè inhians, obstat quominùs ad regias aures inopis et egeni languida vox et suspiria perveniant.

Apparet rem longè aliter se habere : esse cujus domus, animus, aures semper pateant querelis miserorum : esse qui in summâ dignitate tanquam ipsius Dei manu ideò se constitutum putet, ut apud regem fungatur eodem ministerio, quo apud Deum ille angelus, cujus manibus in sublimi altare Numinis mortalium preces et vota perferuntur. Et quæ est regis indoles, qui ipsius in populos amor, spes in futurum maximas certissimasque licet concipere!

Sed quid ego cogitata tantùm, necdum perfecta Ludovici consilia commemoro, quum tam illustria monumenta extent regiæ simul et paternæ in pauperes charitatis ac munificentiæ? Excitate animos vestros, auditores. Si in annalibus regum nostrorum aut etiam exterorum legeretis, extructam esse domum amplam et magnificam, quæ esset paupertati ac pudori asylum et perfugium; in quâ trecentæ nobiles virgines honestè et liberaliter educarentur; informarentur à teneris annis ad pietatem et religionem; denique omnibus artibus, quæ mulieres decent, instituerentur : vestram fidem obtestor, auditores; vestrum judicium imploro; quis esset sensus vester, quæ admiratio, qui stupor! Atqui ejusmodi domus hac ætate nostrâ, recentissimè, regis Ludovici curis constituta est, non procul ab hac civitate, ferè sub oculis nostris : et tamen nescio quomodo istis miraculis, quia juxta sunt, parùm afficimur; quasi verò rebus præsentibus et in conspectu nostro positis minor reverentia debeatur.

Vix credibile est quàm longè latèque pateat ista Ludovici munificentia. Sic enim parentum in bellis de rege et regno bene meritorum virtutem remuneratur; providet pupillarum orbitati; viduarum egestatem et luctum consolatur; familias illustres olim, at temporum injuriâ afflictas et jacentes, excitat atque erigit; ætatem lubricam admodùm, et injuriæ valdè obnoxiam, ab omni periculo vindicat; portum offert castitati, quæ inter angustias egestatis, inter tot peccandi illecebras posita, vix triste naufragium vitare posset; regno suo format et instruit sapientes matres-familias, quæ in suas quæque provincias reversæ, quo animo liberos suos et cultum Dei et amorem regis edocebunt! Aris denique destinat sanctas virgines, quæ pro regni regisque incolumitate immortali Deo vota continuò precesque offerent. Nihil certè vidit ætas nostra hoc opere illustrius.

Habetis, auditores, regnantis in pace apud suos Ludovici speciem atque imaginem, non adumbratam inani fuco adulationis, sed ipsius veritatis coloribus et penicillo expressam. Unum jam superesset, ut postquam exposui quemadmodum Ludovicus totum se Deo, totum se populis consecravit, explicarem quid pro ipso Ludovico Deus, qui populi effecerint. Statuerem ante oculos vestros, tanquam illustre præmium illius in Deum pietatis, florentem fortunam domûs ac stirpis regiæ, præsentemque in tot nepotibus, et jam nunc imperio Gallico assertam æternitatem. Amoris verò in populos merces adesset omnium jucundissima, amor ipse populorum in regem infinitus. Commemorarem non erectas ei per totam Galliam statuas equestres, pedestres, ex ære, ex marmore; sed diem illum, qui unus Ludovico instar immortalitatis esse debuit, cùm Parisina civitas multis quidem aliis virtutibus insignis, candore animi, bonitate indolis, priscâ simplicitate morum, religionis integritate; sed præsertim fide, obsequio, amore in suos reges excellens; quum illa, inquam, è suis quasi convulsa sedibus, obviam regi prodiit ad gratulandum ei restitutam à Deo sanitatem.

At non sinunt angustiæ temporis, ista ne quidem leviter a me delibari, admonentque me ut dicendi finem ante faciam, quàm vos attentè audiendi. Etsi enim pro infinitate rerum à Ludovico Magno in pace gestarum, nunquam haberi possit oratio longior, pro meâ tamen in dicendo mediocritate, vereor ne fortasse nimiùm diu aures vestras obtundere videar. Equidem rectè intelligebam opus hoc, quod susciperem, esse ejusmodi cujus magnitudinem nec angustiæ pectoris mei capere, nec hujus infirmæ adhuc et hodiè primùm in publicam lucem prodeuntis eloquentiæ timida vox sustinere posset. At recentibus Ludovici beneficiis ornatus, ejusque singulari liberalitate in hanc regiam Galliarum scholam advocatus, non potui continere me, quin statim oratione aliquâ, etsi parùm dignâ Ludovico Magno, gratum memoremque animum significarem. Et verò qui silere possim, quum ego id ætatis collegam me additum iis videam, quibus uti magistris esset mihi perhonorificum? Nimirum (dicam enim quod sentio) quemadmodum olim Romæ interdum solebant adolescentes admitti in senatum, sedere inter illos prudentiâ non minus quàm ætate venerandos senes, interesse etiam deliberationibus rerum maximarum, ut talibus assuefacti exemplis paulatim assumerent senatoriam gravitatem, animosque ad magna quondam et præclara fingerent : ita mihi videor in hunc doctissimorum hominum illustrem cœtum admissus, ut in eos continuò intuens, ipse quoque possim aliquando hujusce domûs celebritate dignus existere. Videte autem, clarissimi collegæ, quantam mihi fiduciam afferat vestri existimatio nomiuis. Quantumvis mediocriter et à naturâ et à doctrinâ instructus huc accedam, non diffido fore ut vestris exemplis excitatus adjutusque consiliis, id tandem assequar, ut huic scholæ non sim omninò dedecori. Certè quantùm in me erit, studio atque industriâ enitar, ut qui me vicarium suæ diligentiæ ultrò assumpsit, vir scriptis et laboribus suis de immunitatibus Ecclesiæ gallicanæ deque ipsâ religione tam benè meritus, expectationem de me suam, si non expleri omnem, at saltem utcumque sustineri videat. Maximè verò ad laborem inflammabor, quum meminero cujus auspiciis hanc illustrem domum ingressus sim. Non possum enim, auditores, non publicè gratulari talem patronum et mihi et omnibus litteratis hominibus, quibus ille Mecœnas adhuc puer, sed jam doctorum dulce decus et præsidium, in me ornando sustulisse signum videtur, quid eos in posterum sperare oporteat. Scilicet dum clarissimus ejus parens regum maximo adstat fidus administer, unus exequendis Ludovici consiliis, et tantæ negotiorum moli sustinendæ par; interim dignus tali parente filius, ætate puerili nihil puerile agitans, in se curam recipit litteras hominesque litteratos fovendi; et longè gravissimis rebus occupatissimum patrem, quâ potest, istâ parte curarum levat. Inter tot incitamenta laboris ac diligentiæ meum erit efficere, ne quum aliunde nihil defuerit, unus ipse mihi defuisse videar. Dixi.

Gratulatio ad Serenissimum Delphinum[1].

Dum paucis abhinc mensibus Ludovico Magno publicâ oratione gratularer, auditores ornatissimi, non arbitrabar fore ut bellorum incendia, quæ tunc vel exstincta prorsus vel certè sopita videbantur, tam repentè deflagrarent; nec sperabam mihi, qui recèns placidas ac minimè tumultuosas regis pacifici laudes attigissem, tam citò serenissimi Delphini labores arduos bellicasque virtutes plenas fragoris ac strepitûs esse celebrandas. Diversum sanè ac longè dispar orationis argumentum! Tunc proponebam oculis vestris Ludovicum, defatigatum vincendo, suisque lauris coopertum undique ac pene obrutum, positis ultrò armis, et imperatâ pace devictis hostibus, nobili verèque regali otio tranquillè perfruentem. Hodie verò idem propono vobis novum heroem, hactenus privatæ vitæ velut angustiis inclusum, Martisque expertem, abrupto repentè otio transvolantem in castra, et per vestigia parentis, hoc est, per aperta belli pericula, per duros labores, per expugnationes urbium, per clades hostium, ad immortalitatem nominis incredibili celeritate properantem. Narrabam anteà quemadmodum egregii milites, tandiu assueti sub Ludovico pugnare ac vincere, iisdem manibus, quibus bustem nuper fuderant, contra naturam ipsam luctarentur, eamque subigerent ac domarent; ne scilicet amitterent in pace præclaram pugnandi ac vincendi consuetudinem. At eosdem hodie exhibebo, similes quodammodò eorum Judæorum, qui et in opus simul et in hostes intenti, ædificabant alterâ manu, alterâ gladium tenebant: nostros, inquam, exhibebo milites, relicto opere, abjectisque ligonibus, repentè signo dato erumpentes in hostem, et Delphino duce urbium mœnia multò faciliùs alacriùsque subvertentes, quàm antea montium altitudines deprimebant.

Felicem me, auditores, cui liceat in tam augusto clarissimorum hominum cœtu, novo imperatori primitias triumphorum illustres et pulchra belli rudimenta gratulari; ipsique Ludovico, rerum omnium quas Delphinus gessit, geretque, auctori et duci, navum hoc laudis vectigal persolvere, quo nullum sanè parenti optimo neque jucundius neque acceptius offerri potest!

Id verò ut auderem aggredi, quum mea me voluntas impulit, studiumque incredibile erga Regem et Delphinum, quod mihi commune cum omnibus Gallis est, tum adhortatio et tacita vox Academiæ principis, quæ nulli regum unquam tantùm debuit, quantùm a Ludovico et accepit jam, et in posterum expectat: tum denique Sorbonæ auctoritas, hujusque nostræ domûs antiqua consuetudo, quæ nunquam hactenus celebrandis principum natalibus vel triumphis defuit. Cuperem, auditores, nihil afferre ad vos nisi dignum auribus vestris, dignum magnitudine argumenti, dignum etiam et hujus palæstræ, et Sorbonæ matris, et ipsius Academiæ principis existimatione ac nomine. At si in laudando Delphino vincar à cæteris oratoribus ingenii laude et eloquentiæ famâ, quod facillimum erit; saltem, quod unum in me est, non patiar ab iisdem me vinci pietate et obsequio in principem.

Atque ut ad rem ipsam veniamus, ita ego recentes serenissimi Delphini victorias pertractabo, ut duabus hujusce orationis partibus expendam, quid illæ victoriæ apud hostes, quid apud Gallos effecerint: quantum illis terrorem, luctum, desperationem; quantam nobis securitatem, lætitiam, spem attulerint; uno verbo ex his victoriis conjiciemus, quaim hostes imperatorem metuere debeant, qualem Galli sperare principem.

Sinite me, auditores, antequam ad serenissimi Delphini triumphos veniam, paulò longiùs liberiùsque digredi in ea tempora, quæ proximè hoc bellum antecesserunt. Fruebatur tranquillâ pace totus ferè christianus orbis Ludovici Magni beneficio, ejusque sapientibus consiliis per universam latè Europam secura religio triumphabat. Nunquam illa in terris visa est aut splendere illustriùs, aut gloriosiùs efficaciùsque dominari. In Galliâ, in Hungariâ, in Britanniâ, ubique florebat; in Galliâ, optimæ matris instar, filios ad se charitate non minùs quam imperio revocans; in Hungariâ, ceu metuenda bellatrix, vi, ferro, terrore hostes Christiani nominis domans ac conterens; in Britanniâ, tanquam regina quidem sed exul, solium unde per vim dejecta est, partim auctoritate, partim obsequio et blanditiis affectans.

In Galliâ, ubi certam sedem domiciliumque statuit, et tanquam in suo regnat; victoriis ac triumphis Ludovici sola perfruens, videbat non sine incredibili voluptatis sensu redire ad se quatidie multos ex iis, quos vel misera nascendi conditio parentumque disciplina, vel nescio quæ ingenita levitas animi mentisque cæcitas, vel pertinax obstinatio sententiæ, et pravus quidam deceptos se fatendi pudor, vel denique latentium sub pastoris habitu luporum iniqua fraus et malignæ artes, ab optimæ matris gremio abstractos retinebant.

Ex alterâ parte eadem religio non magis Germanorum impetu adversùs Ottomanos defensa, quam illustri otio et voluntariâ quiete Ludovici, à bello, hoc est à vincendo sponte cessantis, et alienos triumphos non solùm sine invidiâ, sed etiam cum gaudio intuentis; eadem, inquam, religio urbes, provincias, regna integra Austriacæ ditioni lucrabatur; obsecundante Galliâ, si non armis victricibus, ut sæpe aliàs, at certè communibus studiis atque votis.

Denique apud Britannos ejusdem Ludovici freta patrocinio, tantique munita terrore nominis, videbatur jam religio respirare paululùm ex longâ servitute, et quasi recreata odore aliquo vietnæ libertatis; audebat ex tenebris, in quibus propter injuriam temporum velut peregrina et exul tandiù latitârat, prodire in publicum, dare se lo apertam lucem, nec, ut antea, hominum vultus et ora reformidabat. Deus immortalis! Quæ species, quæ majestas, et religionis per Ludovicum ubique dominantis, et ipsius Ludovici pro religione tam feliciter vel in ipso otio laborantis!

At ecce per medios religionis triumphos felicitatem-

[1] GAZETTE DE FRANCE.

De Paris, le 11 décembre 1688.

Le 5 de ce mois, le sieur Rollin, professeur royal d'éloquence, et un des professeurs du collége de Plessis-Sorbonne, prononça le panégyrique de monseigneur le Dauphin sur ses premières victoires, en présence d'un grand nombre de personnes de qualité, qui furent extraordinairement satisfaites de l'éloquence avec laquelle il traita cette belle matière.

que Galliæ, velut transversa incurrens hostium nostrorum invidia, omnia repentè turbat. Germanus immemor veterum cladium, aut potiùs nimis earum memor; nescio quâ dicamne virtute suâ, an Turcarum hostium imbecillitate ferociens, ex mediis Hungariæ campis, in quibus pugnabat tam feliciter, crebrò retorquere oculos videbatur ad hanc nostram Galliam secundis rebus florentissimam, mœrensque respectabat identidem ad illa oppida, quondam sua, quæ Ludovicus Magnus non solùm invictæ virtutis suæ testes, sed et certos obsides æternæ pacis, et adversus hostium nostrorum impetus objecs firmissimos ac munimenta Galliæ esse voluit. Hæc autem Germanus intuens, tacitè secum fremere, indignari, excruciari; non tam fortunâ lætari suâ, quàm invidere nostræ; cum Turcis velle pacem, etsi victor; nobiscum optare bellum, toties victus; parvi ducere sanctam induciarum fidem; clam facere coitiones, clandestina habere consilia, inire belli societatem adversùs nos; Germaniæ principes vel fraude deceptos, vel magnificis promissis sed inanibus implctos, vel etiam pravis artibus contra Galliam accensos, in suas partes aut potius in suum furorem conari allicere. Hæc Germanus.

Quid Batavus interim, gens nescia suis sapere cladibus, inimica regum, ipsi infesta Deo, gens sine lege, sine fide, sine religione; nimis diuturnâ pace ac longiori saginata otio; affluente rerum omnium copiâ stolidè superbiens; libertate intemperanter et effrænatè obutens; eò demum progressa insolentiæ et furoris, ut audeat se regum arbitram dominamque profiteri, iisque leges imponere armata velit: gens, uno verbo, asylum apertum et receptaculum commune cujuslibet sceleris, libidinis, impietatis, rebellionis, omniumque fautrix et amica religionum, præterquàm veræ? Ut illa infesto in nos odio ardebat! Ut res nostras florentes ac secundas invidis oculis et maledico dente carpebat! Ut ægrotante non ita pridem cum suo Ludovico Galliâ nobisque omnibus cum parente optimo pariter jacentibus et afflictis, insultabat illa crudeliter pio dolori nostro auxiæque sollicitudini! Ut in communi omnium nostrûm mœrore ac gemitu triumphabat insolenter! Ut etiam nefaria vota de regis valetudine spesque sceleratas visa est concipere!

Restituta est ægrotanti Ludovico sanitas, Galliæ salus, nobis securitas ac lætitia, hostibus trepidatio; at non restincta eorum odia. Ex illo, desperatione quasi furentes, omnia contra nos moliri clam, omnia tentare: spargere sinistros rumores de Galliâ; jactitare passim, languidum morbo regem æterno se involvisse otio, evanuisse martios illos spiritus, tacere bellicam indolem; præterea exhaustum ærarium, accisas opes, imminutas vires, res propè perditas ac desperatas. Sic exarsit in nos hostium invidia ac furor.

At decuitne te quoque, amica Roma (dolenter magis quàm contumeliosè loquor), Roma, toties regum nostrorum defensa armis, cumulata beneficiis, aucta muneribus; Roma, ipsius Ludovici piis consiliis amplificata nuper, ejusdemque constanti obsequio et pietate singulari insigniter decorata; decuitne te quoque nescio quorumdam malevolorum, dolorem suum aliquem ulcisci volentium, obtrectationibus, calumniis, falsisque criminationibus exacerbatam, à nobis abalienari, et ita agere in regem, de sede romanâ semper, de religione recèns tam benè meritum, adhucque illustribus ornatum spoliis tot hominum antea quasi captivorum sub hæresi, quos tibi, tibi, inquam, restitutos, regiis ferè humeris ipse in tuum et communis parentis Ecclesiæ sinum quàm piè tam feliciter reportavit?

Videbat hæc Ludovicus, neque enim erant obscura, et, ne Europæ tranquillitatem interturbaret, tacitus ferebat. Nescio enim quomodo, amore pacis studioque tuendæ religionis, obduruerat et percalluerat regis incredibilis patientia.

Excitavit ille tandem aliquando virtutem suam, non, ut hostes aiebant, languentem morbo, non oppressam infirmitate, non ignobili sopitam otio, sed moderatione ultrò repressam et quasi suspensam. Ostendit tumultuanti Europæ futurum dominum. È suo sinu tanquam aquila generosam prolem in hostes emisit, serenissimum Delphinum, spem Galliæ, populorum delicias, plus dicam, Ludovicum alterum.

Quâ tum lætitiâ gestire visus est, quo triumphare gaudio, quum audivit designatum se belli ducem! quas egit optimo parenti gratias ob tantum ac tale beneficium, quam plenas obsequii et pietatis! Videt adesse tandem diem illum, quem tacitis votis tamdiu optaverat; natalem verè diem, quo primùm ad immortalitatem aditus sibi patere incipit. Nihil jam nisi grande voluit animo. Cogitat suæ dexteræ ac fortitudini commissam esse parentis ultionem, Ludovici famam, salutem imperii, futuram Galliæ fortunam, ipsius quodammodo securitatem religionis, quæ jam in eo tanquam altero sui defensore conquiescit. Hæc verò cogitans excitat ipse se ad magna et fortia, acuit bellicam indolem, accendit sibi martios ignes ac spiritus, imperatorios sensus animosque assumit, denique Ludovicum Magnum induit.

Tanto ejus ardore cæteri incenduntur. Offerunt se in partem periculi et gloriæ serenissimi principes gemini Borbonidæ cum duce Cenomanorum, hactenùs aulæ decus et admiratio, futuri mox belli fulmina, terrorque hostium. Sequeretur quoque dux Carnutensis, sineret ætas, et parentis amor. Fluxerunt ex oculis generosi principis decoræ lacrymæ, testes avitæ ac Borboniæ indolis, futuræque virtutis indices.

Vix bellicum cani cœptum est, ecce tota ferè Gallia suis quasi commota sedibus, ardet sub novo imperatore arma gerere. Confluunt catervatim ex omni parte ad danda nomina homines cujuslibet ætatis et conditionis. Videas etiam latentes sub galeâ pueros, gladiisque oneratos magis quam armatos, velle tamen vel in primo vitæ limine, patriæ ac principi vitam devovere, et sub tam illustri duce tirocinium ponere. Clamate jam, Batavi ac Germani, exhaustam esse hominibus Galliam! Sentietis ipsi quàm non sit. Accedet illis cum ætate robur et disciplina. Crescent sub umbrâ laurorum utriusque Ludovici, et edocti à veteranis militibus, nôrunt enim, quemadmodùm oporteat irrumpere vestros fines, expugnare urbes, profligare exercitus, vestris aliquando cladibus suisque triumphis nobilitabuntur.

Delphinus interim moræ impatiens, pulchroque accensus ardore gloriæ, proficiscitur. Novum bellatorem suis penè manibus in curru collocat Ludovicus, interque ipsas victoriæ manus pretiosum pignus deponit. Verbis, monitis, complexu, muto conspectu martios afflat spiritus, novos addit animos, totumque se in natum pater

transfundit. Tironem egregium præceptis ad vincendum instruit triumphalis imperator, qualibus! Monet imprimis pugnandum esse sub auspiciis et quasi sub oculis Dei exercituum; ab eo optima consilia, ab eo expugnationes urbium, ab eo victorias expectari oportere.

Quemadmodùm fulmen in sinu nubis repentè conceptum, momento ferè uno punctoque temporis erumpit, emicat, percutit, conterit: ita Delphinus quasi è sinu parentis subitò emissus ad Philippoburgum, statim tonat, fulgurat, terret, percellit omnia. Qui profectus erat ex aulâ rerum bellicarum rudis, pervenit in castra optimus imperator, translatus repentè ex deliciis, ex umbratili exercitatione, ex otio, medium in agmen, in pulverem, in clamorem, in castra; factusque subitò ex aulico, miles; ex venatore, bellator.

Conversis ad novum solem oculis, et in grande erecta spectaculum, stabat tanquam in speculis universa latè Europa, pro variis studiis, spe, metu, pavore, admiratione suspensa. Et erat Philippoburgum ejusmodi theatrum, in quo passent ac deberent explicari omnes imperatoriæ virtutes. Constitutus in tantâ luce, et omnium oculis diligenter observatus, impositam sibi à patre preclaram illustremque personam tam egregiè animo et virtute sustinuit, ut, quæ omnium maxima laus mihi videtur, teste et judice Europâ omni, dignus Ludovice patre sit judicatus.

Adversantur omnia Delphini consiliis, aut, ut veriùs loquar, ejusdem virtuti ac gloriæ favent omnia atque obsecundant: oppidi natura situsque opportunissimus; additæ humane labore moles substructionum atque aggerum ferè inexpugnabiles; intus præsidium cùm numero, tum animis ac robore valentissimum; dux veteranus et fortis; cibarum omniumque rerum ingens copia; vastæ circùm paludes, uliginosa loca, vix ut gravis miles armis sine casu ac prolapsione progredi possit. Adde bis temporis injuriam, aeris intemperiem, imbres ferè continuos, proximæ adventum hiemis, adeoque sævientis primùm frigoris in illâ præsertim regione acriores morsus. Hoc est, ut paucis omnia complectar, cœlum, terram, aquam, omnia nobis adversa.

Talia generosam Ludovici prolem initia decuerunt. Adolescentiæ tempus extremum, principium habere bellorum atque imperiorum maximorum; nullis terreri difficultatibus, nullis moveri incommodis; luctari contra naturam, contra injuriam temporum, contra iniquitatem locorum; invertere rerum et tempestatum ordinem; arma sumere, quum cæteri deponant; inchoare bellum, quum alibi finiatur; hiemem, quam cæteri principes vix urbium tectis sustinere possunt, agere in medio campo et frigidis regionibus; hostem persequi, quum omnia bella jure gentium conquiescant; hæc sunt prodigia quibus totidem quasi gradibus ad hanc, quâ nunc fruitur, immortalem gloriam ascendit Ludovicus: hæ quoque illustres Delphini primitiæ et clara belli rudimenta.

Tunc non pœnituit fortissimum principem veterum Romanorum more indurasse corpus venando, et hac nobili exercitatione ac fictâ belli imagine futuris prælusisse pugnis. Standum, vigilandum, laborandum; ducendæ insomnes sæpè noctes, incumbendum duro solo, et nonnunquam humidis paludibus. Hæc Delphinus delicias putat. Adest ubique, non spectator otiosus, sed hortator acris, dux laboris, socius periculi; et quà maximè ardet ignis, vadit imperterritus.

Monueras, Ludovice, proficiscentem, et inter brachia tenerrimè amplexus, per auctoritatem regiam, per paternam charitatem, per spes Galliæ, per ipsum obtestatus eras, ut ne se incautiùs ardore gloriæ abripi sineret. At apud ejus animum magis valuit exemplorum viva vox. Non potuit continere se, recordatus te, in cujus unius animâ nitebatur Galliæ salus, in castris, in acie, inter sævum horrorem armorum, inter ruentium undique telorum atque ignium stridorem, inter ipsa vulnera ac medias propè mortes crevisse, adolevisse, et ad tantam gloriæ maturitatem pervenisse.

Nos verò trepidaro Galli, excruciari sollicitudine; penè exanimari metu, horrere tante nostro principisque periculo quæsitas lauros, et, suffocante admirationem pavore, timidè lætari ejus triumphis; revocare etiam in memoriam præteritos metus crudelemque totius Galliæ anxietatem, quum tu, Ludovice, per labores eosdem, per eadem pericula, non tam gloriæ tuæ quàm nostræ securitati consuleres.

At ille et parentis mandatorum et pavoris nostri parum memor, pergit acriter urgere obsidionem: iterùm atque iterum ipse lustrat equo mœnia, agnoscit situm oppidi, opera circumspicit, volitat per medios ordines; nostris animos, hostibus terrorem infert; militem acuit spe, laude, præmio; labores premovet, offert se periculis, erumpentes obsessos non sine maximâ eorum strage intra oppidi mœdia fugat ac compellit.

Præsides Galliæ angeli, quorum in tutelâ florentissimum hoc imperium summus regnantum arbiter esse jussit; vosque, quos regum ac principum lateribus comites ac custodes adjunxit; quandòquidem ad hoc bellum non sitis insana gloriæ, non ambitiosa cupiditas promovendi per fas ac nefas regni limites, sed unius securitatis ratio, et tuendæ pacis sincerus ac constans amor nos impulit; adeste densatis agminibus circum principem, alis hunc vestris tanquam vallo septum ac munitum defendite adversùs hostium impetus; avertite procul ab ejus pretioso capite vim telorum atque ignium!

Eorum præside defensus, ita urget obsidionem, ita incendit suos, ita hostes premit, ut illi non possint amplius nec fortissimorum militum arderem, nec invicti imperaloris vim atque impetum sustinere. Tandem urbs victori Delphino supplex portas aperit.

Nunquàmne agnosces, Germane, vires et nostras et tuas? Nunquàmne tuis quidem edoctus malis, oblatam pacem accipies? En victor iterùm Ludovicus, sed armatâ dexterâ, pacatum tamen retinens animum, pacis conditiones easdem offert quas anteà, tibi sanè quam nobis æquiores. Petes victorias tuas adversùs Ottomanum, cœlo favente, feliciter persequi, summo tuo et religionis commodo.

Nos interim fruemur Delphini victoriis. Jam ee spectante, deducitur ex urbe præsidium. Hic verò fuit dulcissimus et Galliæ et novo imperatori triumphus. Hic utrisque gentis indoles et virtus agnosci potuit. Gallus non ita multis abhinc annis in eâdem urbe obsessus, postquam per quatuor menses, eosque æstivos, conjuratas totius Germaniæ vires, numerosissimosque exercitus cum terribili apparatu ad hanc obsidionem profectos

sustinuisset, multisque etiam cladibus affecisset; tandem spe auxilii, cibis, munimentis, penè mœnibus, omni deniquè re præterquam animo destitutus, truncati corporis nobiles reliquias trahens, totus cruore, vulneribus, gloriâ coopertus, cum suo duce fortissimo et invictissimo, elatâ cervice, triumphantis potiùs in morem quàm victi, etiam cum hostium admiratione et stupore cessit. At Germanus, robore et numero valens, optimo habitu firmissimisque viribus, vix aliquot dierum et in hieme obsidionem passus, omni re instructissimus, etiam animis, quos tamen e mox Delphini virtus et audacia ademit, stupentibus quidem Gallis, sed quòd se ita integer dedidisset, numeroso agmine in patriam ad suos nuncius cladis fugit.

En quid bello possit Delphinus, auditores; neque enim necesse arbitror cæteras referre victorias, quæ statim hanc consecutæ sunt. En qualem hostes imperatorem metuere debeant. Superest ut ostendam qualem ipsi nos debeamus sperare principem; quod dum alterâ hujus orationis parte exsequor, eâdem me, quæso, quâ hactenùs, attentione sublevetis.

Quanquam regnorum atque imperiorum fortuna, si non perpetua immotaque stat, saltem æternis fixa legibus in longas durat ætates, et spatio inclusa seculorum propè infinito, quamdam habet suam æternitatem; tamen eorum sors ita conjuncta cum singulorum sorte regum est, ut tanquam si unius tantùm ævi futura sint, et jacere cum iis pariter, et cum iis quoque simul florere plerumque soleant. Hinc dum reges imbecilli vagiunt in cunis repuntque in purpurâ, dum splendor ille majestatis regiæ, velut inclusus fasciis atque pannis, et infantiâ tanquam nube involutus delitescit, infantiam quoque suam regna ipsa patiuntur, multisque tunc patent obnoxia infirmitatibus ac miseriis. Hinc dum illi paulò quidem robustriores, sed tamen adhuc sub tutelâ positi, alienis tantùm et oculis vident et auribus audiunt, simulacra regum potiùs quàm reges; concutiuntur interim regna magnis sæpè motibus, et tanquam destituta gubernatore navis, variis bellorum ac seditionum tempestatibus agitantur. Hinc deniquè, quum ætatis progressu sumpsere vires, viget etiam cum eis, suam veluti assecuta maturitatem, publica securitas.

Atque ista est nostræ imago Galliæ, quæ suis olim infante et pupillo Ludovico jactata casibus, jam diu per eumdem vel triumphat in bello feliciter, vel altâ in pace secura conquiescit. Verùm si ex alto hujus gloriæ fastigio prospiceret Gallia futuras aliquando tenebras easdem, queis obscuratam se olim meminit, fatendum est, auditores: quanquam solem illa suum medio nunc in cursu maximè vividum intuens, longam sub eo lucem ac serenitatem expectare debeat: non tam præsentis felicitatis illam sensus afficeret, quàm torqueret et præteriti temporis recordatio, et futuri metus. At quòcumque nunc illa se convertat, quantumvis longè prospiciat in ventura tempora, nihil est omnino quod metuat. Quum intuetur in serenissimum Delphinum, videt præsentem et certam perpetuitatem suæ fortunæ ac felicitatis, ejusque velut obsides habet recentes victorias ac triumphos.

Poteramus quidem anteà cùm ex indole regiâ serenissimi principis, tùm ex ejus præclarâ institutione, tùm præsertim quòd erat Ludovici Magni filius, conjicere nobiscum tacitique animo æstimare qualis quantusque olim esset futurus. Sed tamen, ut est semper valdè suspicax et inquieta exspectatio, maximèque timida spes, non sine sollicitudine quâdam hæc sperare poteramus. Atque illud est quo fit ut nos de pace quodammodo possimus jure conqueri, quæ tandiu Galliam spes suas celavit, nec Delphinum nobis nisi per quædam involucra et integumenta, quasi particulatim et ex longinquo adspiciendum dederit.

Quem igitur diuturna pax otio tanquam tenebris inclusum, oculis nostris eripuerat, eum tandem Victoria in pleno quasi lumine spectandum collocavit. Ita est, auditores. Serenissimus Delphinus hac primâ expeditione bellicâ, totus, quantuscumque est, apparuit: natus ad imperandum, maximis quibusque rebus consilio et virtute par; bellicæ rei sciens, laboris maximè patiens, periculi haud metuens; manu miles, animo imperator; pulchro ardore mentis atque impetu juvenis; moderatione et prudentiâ, penè senex; sine temeritate audax; sine ostentatione munificens; sine humilitate popularis; virtutis alienæ testis non invidus, laudator non malignus, remunerator non parcus; secundâ fortunâ non exultans juveniliter aut insolenter superbiens; deniquè omnibus factis est consiliis Ludovici Magni æmulus et parente jam minor uno. Quæso vos, auditores: nonnè in illâ veluti secundâ majestate, primam ac regnantem agnoscitis? in filio, parentem; in Ludovico nondum Magno, Ludovicum Magnum?

Duabus omninò rebus constat Ludovici laus et dignitas, pietate in Deum, amore in populos. Hæc quoque serenissimus Delphinus futuræ gloriæ quasi fundamenta esse voluit. Unum est quod addiderit è suo, obsequium in parentem. His tribus virtutibus et omnis Delphini gloria, et Galliæ spes tota nititur.

Intelligit pius princeps, et sæpè à Ludovico, quem habet in arte regnandi præceptorem, audiit, regem quasi medium sedere Deum inter et homines, longè tamen inferiorem illo, quàm istis superiorem; debere inter utrumque partiri se totum, colere hunc et vereri tanquam parentem ac dominum, tueri illos et amare tanquam liberos; huic parere suppliciter, illis leniter imperare; hujus religionem auctoritate suâ et armis defendere, illorum consulere felicitati. Hæc sunt egregia præcepta, quibus regii adolescentis pectus impletum imbutumque est: hæc morum et universæ vitæ tanquam norma ac regula, ad quam omnia consilia et facta dirigit.

Idem verò qualis hac primâ expeditione visus est orga suos! Quàm incredibilis ejus in milites amor! quam inaudita bonitas! quàm singularis humanitas! quam effusa liberalitas! quibus virtutibus quis non intelligit contineri et maximum regnantium decus, et veram populorum felicitatem?

Stupuit universa Europa, quàm intra paucos dies Philippoburgum ceperit. Poterat eam urbem multò maturiùs expugnare; at quâ est charitate in suos, maluit tardiorem victoriam, sed cruentam minùs; maluit deperdere aliquid de famâ et existimatione, quàm de exercitu, et militum saluti potiùs quàm gloriæ suæ consulere. O dignum sanè totius orbis oculis spectaculum! Princeps adolescens, regum maximi filius, inflammatus immensâ cupidate gloriæ, in ipso æstu et impetu

ætatis, quæ naturâ ardens est et omnis moræ impatiens; in primâ expeditione, in quâ singuli dies, horæ, momenta accuratè numerantur, et multùm ad laudem valent, patitur tamen suos differri triumphos; victoriam ultrò ad sese Gallos vocantem ex mœnibus hosticis exspectare jubet; ardorem militum pugnam magno clamore poscentium quietus ipse comprimit, ne eorum nimio cruore tinctas lauros colligat.

Cuperet etiam, si fieri posset, ab ipsius mortis faucibus eripere, quos Martis vis percullt. Saltem viventibus quæ potest officia persolvit. Perlustrat ipse tentoria, integris ac valentibus gratulatur, consolatur ægros, sauciorum curam haberi jubet; eâdem dexterâ quâ modò repulit hostes sublevat hujus inopiam, virtutem illius remuneratur, militum auctoritate dominus, imperio dux, facilitate socius, amore frater, charitate parens.

In quas terras, in quæ pericula talem ducem tales milites non sequentur? Valet enim multùm apud militum animos ista cogitatio : « Me saucium recreavit, me prædâ donavit, non dedignatus est me visere ægrotantem, excitare convalescentem : hujus primis victoriis adfuimus; hoc duce urbem munitissimam expugnavimus; virtutis meæ testis et laudator exstitit; scripsit de me nominatim ad regem. Non minùs iste militi quàm sibi parcit; ipse quum humanus et popularis, tùm maximè liberalis ac munificus. » Et verò sic admirari Delphinum milites, sic amare, sic ardere in eum studio incredibili, sic effusè venerari, ut satius penè ducerent eo presente ac spectante mori, quam vincere alibi.

Qui sic in bello parcit militibus imperator, quanto studio rex fovebit in pace cives? Qui adolescens comitate, liberalitate, omnium in se amorem et venerationem allicit, quàm futurus est idem aliquando et popularis et munificus, quum major ætas auctoritasque benefaciendi non potestatem solùm, sed ipsâ consuetudine voluntatem quoque adauxerit. Talem nobis Galliæque principem Superi destinant, auditores, talem suis ipse manibus sibi finxit successorem Ludovicus.

Et illud est omnium, quæ illæ unquam pro Galliâ suâ fecerit, longè maximum. Fregit quidem sæpè conjuratas in nostram perniciem totius Europæ vires; promovit longè Galliæ limites ac terminos; eamdem adversùs gentium vicinarum impetus illustribus victoriis immensisque munitionum molibus, penè dicam meliùs firmiùsque muniit, quàm eam antè munierat natura ipsa, vel Pyrenæorum montibus, vel Alpium jugis, vel Rheni gurgitibus, vel ipsius Oceani interjectu. Pace tamen dicam tuâ, Ludovice, nihil porfeceras his omnibus, nisi, qui unus poteras, tibi successorem ipse formasses tontæ magnitudinis moli sustinendæ parem. Quid enim aliter profuisset tot præclara facinora, quid victoriæ, quid triumphi, quid istius altitudo fortunæ et gloriæ, ad quam frementibus nequicquam hostibus obsecundans virtuti tuæ felicitas nos evexit? nisi ut eadem Gallia aliquando vicinarum gentium odio, invidiæ, furori, fortassè etiam prædæ objecta et derelicta, eò turpiùs jaceret, quò nunc, te dominante, floret illustriùs; et magnitudine quodammodo laborans suâ, tantæ potestatis velut nimio pondere ac fastigio obrueretur.

Hinc igitur intelligite, auditores, quantùm nos Galli parenti optimo debeamus; at æstimate simul quàm et nobis utiliter, et sibi gloriosè serenissimus Delphinus insumpserit ea vitæ spatia, quæ tanquam ignobili traducta otio, nobis fortassè vacua ab omni laude viderentur. Fateor mensem hunc ultimum, quem celebramus, majori in luce et tanquam in illustriori theatro splendidiùs esse magnificentiùsque traductum. Hunc distinxerunt bellicæ, regiæ, imperatoriæ, cujuslibet generis virtutes; exornarunt obsidiones urbium, expugnationes oppidorum, victoriæ, triumphi, militum, hostium, civium applausus et gratulationes; illustravit testis, spectator, admirator orbis; denique etiam quodammodo consecravit laudator Ludovicus. Non tamen reliquum anteactæ vitæ tempus laude caruit suâ. Spatium illud quàm longum est, una, sed perpetua virtus commendavit, obsequium in parentem, omni imperio majus, omni potestate sublimius; una res occupavit, imperandi tirocinium sub domitore gentium Ludovico, fons et seminarium triumphorum futuræque gloriæ, omnique etiam triumpho illustrius.

Utinam liceret penitùs introspicere sensus arcanos serenissimi principis, et in intimos generosæ mentis recessus affectusque altiùs descendere! Videremus quale sit et quam excellens illud obsequium de quo nunc loquor; ut maximè sincerum ac constans, ut stabile et nunquàm degener, non assumptum ad tempus, non obnoxium levitati, non mendacii fuco illitum, non imbutum artificio simulationis; sed haustum expressumque ex naturâ ipsâ, studio et meditatione excultum diligenter, quotidianâ exercitatione factum ita familiare, vix ut sentiatur jam et appareat : non in oculis tantùm et vultu emicans, quibus plerumque simulatio sustinetur; non extremis leviter oberrans labris, aut adhærens summæ linguæ, quæ facilè huc et illuc torquetur ac flectitur; sed penitùs inhærens animo, altè infixum pectori, moribus insidens, sparsum æqualiter per universas vitæ actiones, omnibus factis, dictis, consiliis velut præsidens et imperans, multiplex etiam pro multiplici varietate temporum et officiorum; quamlibet formam ac personam induens, nunc subditi obsequentis, nunc amantissimi filii, nunc etiam docilis atque attenti discipuli. Delphinus enim in uno eodemque Ludovico regem veneratur, parentem amat, præceptorem colit; felix qui tali præditos indole, talem nactus sit magistrum, à quo benè regnandi posset non solùm præcepta petere, sed etiam viva exempla mutuari!

Quâcumque enim parte Ludovicum intueretur, habebat exemplar perfectissimum, in quod intuens non posset ipse non fieri Magnus. Si eum animo sequeretur in castra, videbat et antecedere Terrorem, prævolare Victoriam, ejus lateribus assidere Fortitudinem, Æquitatem, Moderationem, Clementiam, illustrem comitatum; semper verò subsequi Gloriam ac triumphos. Si eumdem in pace et otio contemplaretur, occurrebant innumeræ virtutes, magnitudo animi, justitia, bonitas, humanitas, amor in populos singularis, populorum in hunc vicissim amor infinitus; et quibus cætera omnia quasi consecrantur, pictas summa ac religio. His tot tantisque virtutibus meditandis vitam omnem insumpsit Delphinus, imitandis mensem unum.

Quæ verò nunc mens vestra est, qui sensus, vos, quorum fidei et prudentiæ suas Galliæque spes, grande depositum, tam feliciter Ludovicus credidit? Neque enim

fas esse arbitror silere me de vobis lùm quum omnes tacitè gratulari videantur; nec profectò serenissimus ipse Delphinus recuset communicare vobiscum lauros eas, quas intelligit vestris quodammodo excultas laboribus, sudoribusque irrigatas crevisse tam celeriter, suamque tam citò assecutas esse viriditatem. Multa quidem aliundè vobis debet quum Gallia universa, tum etiam ipsa religio; illa alterius manu, gladio, fortibus consiliis; hæc alterius linguâ, stylo, scriptis immortalibus et religionis majestate dignis, adversùs hostes suos defensa tam acriter et glo iosè; utraque tamen hoc nomine multò plus vobis debet, quòd per vos non mediocri ex parte, per vos, inquam, effectum est ut parem Ludovico defensorem hæc, illa regem habitura sit. Vos concordibus studiis et curis teneram finxistis principis indolem, et per se jam ultrò laudis et honestatis appetentem, ad præclara virtutis et litterarum studia sapienter impulistis; vos latentes ingenii igniculos, et innata maximarum virtutum semina, moderatâ et gravi disciplinâ excitastis; vos ejus animum amore recti et veri imbutum docuistis nihil sapere humile, nihil abjectum, nihil nisi dignum principe, et principe christiano. Pro tam immortali beneficio nihil habet nec Gallia nec Ludovicus quod vobis rependat, nisi ipsas serenissimi Delphini, quæ jure quodam vestræ quoque sunt, virtutes atque laudes. Galliæ igitur salus, felicitas populorum, influita Ludovici lætitia, religionis ipsius securitas, hæc erunt laboris vestri fructus sanè jucundissimus, mercesque pulcherrima meritorum.

Nihil minùs et ab egregià principis indole, et à curis laboribusque talium virorum expectandum erat. Destinârat illos scilicet ad tam illustre munus, quæ regum fortunis et imperiorum saluti vigilans excubat æternæ mentis providentia, iisque omnibus virtutibus quæ ad formandos reges necessariæ sunt, plenè cumulatèque instruxerat. Quoties illi, antequam ad erudiendum principem accederent, postulârunt ab immortali Deo, in cujus manibus regum corda sunt, ut filio regis justitiam, ut cor docile, ut viscera misericordiæ in populos tribueret; ut ipse ejus manus ad prælium et digitos ad bellum doceret; ut denique principem juxta cor suum et in suo conspectu placentem efficeret? Et vota audita sunt. Quoties Delphini adhuc pueri indolem, animum, intimos sensus, vultum, oculos, sermones, responsa, silentium ipsum altà mente perpendentes, fausta secum uterque conceperunt omina futuræ Gallorum felicitatis? Nec eos sua fefellit opinio.

Nimirùm conjici certò potest ex regum pueritiâ et adolescentiâ quales aliquando futuri sint. Licèt enim tunc eorum nec delicatæ manus sceptrum gerant, nec tenera frons diademate regio cingatur; licèt paterno imperio subjecti, inter subditos ipsi privatosque homines quodam modo numerentur; tamen intra domesticos parietes videntur habere sibi sepositum quoddam veluti regnum et seclusam aulam, in quâ reges ipsi quoque sunt et agnoscuntur, in quâ jam incipiunt quasi supremâ auctoritate dominari. Sui sunt illis subditi qui ad nutum pareant, sui aulici qui obsequio et assiduitate captent gratiam; sui etiam interdum adulatores, qui eorum non voluntatibus solum ac studiis, sed etiam cupiditatibus obsequantur; neque enim desunt illis cupiditates, quales admittit puerilis ætas; amor, odium, æmulatio, ira, vindicta. Nondum quidem eorum humeris incumbunt arduæ moles negotiorum; nondum habent hostes, quos vincere, socios quos in amicitiâ retinere, populos quoregere ac tueri oporteat; non tamen omni propterea carent sollicitudine: angit illos plerumque et torquet ad modùm constans illa vivendi lex, ratioque studiorum, semper eadem, semper statis quibusdam horis et certo ordine recurrens; quam vitæ æqualitatem homines moderati et graves vix sustinere possunt, nedum puerorum et principum ingenita levitas patienter ferat; præterea multæ exorbendæ difficultates molestiæque devorandæ; vivendum semper ad alienum arbitrium, non ad suum; placendum parentibus, non displicendum magistris, conservanda æqualium studia, inferiorum etiam voluntates retinendæ, omnium denique oculis serviendum. Qui igitur his omnibus muneribus rectè fungatur etiam puer, eum certò conjici potest futurum aliquandò maximum, ubi ætas ratioque accesserit. Et is fuit Delphinus

Narrate vos, potestis, enim quos privatæ vitæ testes, et in adolescentiâ quasi sodales habuit, quæ vidistis ipsi sæpè, quæ stupuistis; et docete Galliam quid sperare debeat. Nunquam, auditores, ulla melior indoles extitit. Non ille puerorum more acerbus in quemquam, non cupidus nocendi, non verbis contumeliosus, non malevolentiâ suffusus: benignus erga omnes, officiosus erga singulos; nihil ex summâ fortunâ sibi vindicans, præter benefaciendi voluptatem; nihil oblivisci solitus, præter injurias: ab ipsâ infantiâ sic amicus veri, sic mendacii insolens, ut, quod in infante penè incredibile est, quia inauditum, hunc nemo unquam mentientem vidisse dicatur; idem suprà quàm dici potest liberalis ac munificus in suos, neque id temeritate et impetu, sed ratione et judicio, in remunerando scilicet officiorum et meriti memor; pauperes semper tanquam Christi membra reveritus; non eorum precibus ac querelis aures crudeliter obstruens; non fastidiose avertens aut animum a cogitatione, aut oculos à conspectu alienæ miseriæ: quantum solidi honoris veræque gloriæ appetens atque avidus, tantùm inimicus et impatiens non adulationis solùm, sed etiam debitæ laudis; sermonis parcus, linguæ temperans, arcani tenax, tutus, latens, impenetrabilis; ingenio sagaci et perspicaci; observans omnia diligenter; uniuscujusque indolem et animum facile dignoscens; plenus denique pietatis in Deum, obsequii in parentem, reverentiæ in magistros, humanitatis erga omnes.

Fidem vestram imploro, auditores: an meliorem potestis aut animo fingere, aut votis optare principem? Quid jam vobis videtur deesse serenissimo Delphino ad summam felicitatem ac fortunam? Paucis mecum perlustrate omnia. Accepit à naturâ, cum præstanti indole, omnium semina virtutum, quæ regem decent: accessit præclara et tot virtutibus digna institutio. Parentem habet qualis nemini hactenus regum contigit, amorem populorum, terrorem hostium, belli pacisque artibus maximum, pietatis tamen laude et amore religionis longè majorem. Adest præterea pars præcipua felicitatis, Delphina conjux, fœmina, si unquàm fuit, quum genere et dignitate corporis, tùm maximè conjugio et fœcunditate fortunata. Huic ingenium elegans, venustum, tenerum, delicatum, neque muliebre; acutum idem, splendidum, imbutum litteris, et pro sexu ac conditione decenter eruditum. In illa nihil fastidiosum, nihil impotens; placens se ipsâ

totâ; aditu comis, sermone affabilis, facilitate penè privata. Denique his omnibus, quasi cumulus, accessit rarum principibus et ferè inusitatum felicitatis genus, numerosa soboles liberorum, qui parentem et avum spe, indole, animo jam referunt; in eo quidem longè feliciores quàm et avus et parens, quòd ille, quem imitaretur, habuit neminem, hic parentem tantùm; ipsi verò habebunt et parentem et avum quem possint imitari.

Hæc felicitas Delphini, auditores; immò hæc Ludovici, hæc Galliæ, hæc nostra felicitas est. Quid igitur aliud jam debemus et possumus, nisi pro Galliæ principumque nostrorum incolumitate quotidianas preces concipere, et perpetua vota nuncupare? Quamobrem Deum optimum maximum, cujus nutu et arbitrio regna omnia et conservantur et intereunt; cujus pro hoc imperio augendo custodiendoque inter infinitas tempestates et procellas, et in ipso corruentium undique regnorum fragore, pertinax indulgentia semper excubuit, Deum, inquam, optimum maximum imploremus, non ut nova nobis bona impartiat, (quid enim est quod sperare possimus et melius et majus quàm quod habemus?) sed ut jam data et concessa tueatur; ut, qui Deus pacis est, pacificam mentem, pacifica consilia Europæ principibus inspiret; ut religionem hic, in Hungariâ, in Britanniâ, ubique terrarum magis ac magis florere jubeat; ut præsertim concordiam revocet inter summum pontificem et Ludovicum Magnum, hoc est inter parentem et filium, utrumque tam benè de religione meritum, utrumque tam præclaris virtutibus insignem, utrumque dignum qui mutuæ inter se concordiæ et charitatis æterno fœdere vinciantur; denique ut Ludovicum filio et nepotibus, Ludovico nepotes et filium, utrosque huic imperio velit quàm diutissimè conservare. Dixi

Oratio habita in exterioribus Sorbonæ scholis, in laudem Ludovici Magni [1].

Fuit illa quondam apud Judæos quàm piè tam sapienter instituta lex et consuetudo, auditores ornatissimi, ut erepti divinâ ope ex aliquo gravi casu et discrimine, aut repressis aliquâ insigni victoriâ superborum hostium conatibus, statim, præpotenti domino exercituum et unico triumphorum auctori Deo gratum animum publicâ gratiarum actione testarentur; iidemque, ad memoriam rei gestæ sempiternam et admirationem posterorum, recentes victorias veluti quodam triumphali carmine consignarent. Hinc illa sacrorum vatum cantica, nobis redivivos quodam modo exhibent Hebræorum triumphos: extractam et avulsam ex impiis Pharaonis manibus numerosam Abrami prolem: ad nutum unius Moysis ruptum subitò et dehiscens mare; laxatam Israelitis per auspensos utrinque pelagi fluctus viam, iisdem mox revolutis in se fluctibus insepultum cum exercitu Pharaonem; et alia ejusmodi miracula, per quæ felix iste populus, divinis semper quasi portatus humeris, tandem aliquando in optatâ tellure conquievit. Scilicet noverant sancti heroes, quascumque victorias reportassent, eas non suis consiliis ac viribus, non armis militum aut numero deberi, sed unico supremi numinis præsidio; nullâ re autem magis exacerbari hunc, ut se ipse vocat, æmulatorem Deum, quam si injuriosâ oblivione aut ingrato silentio beneficia sua premerentur.

Eàdem procul dubio mente hodiernam hanc solemnitatem in Academiâ nostrâ institutam ac fundatam esse voluit Parisina civitas. Quid enim aliud agimus, dum in hoc celeberrimo conventu laudes aggredimur illius principis, quem inter aperta Martis discrimina, quibus toties regale caput obtulit, inter pertinacem iram et cæca odia vicinarum gentium, regum æmulorum, præsertim verò in hac postremâ conspiratione totius Europæ, præsens tutela summi Numinis non modò incolumem et illæsum, sed etiam victorem hucusque præstitit; quid, inquam, aliud quam divina in Ludovicum magnum omnemque Galliam beneficia celebramus? Lubenter igitur totius terrarum orbis princeps Academia vocem hodie suam commodat urbium reginæ ac principi Lutetiæ, ad significandus grati animi sensus erga optimum utriusque parentem Ludovicum, aut potius ad agendas publicè gratias immortali Deo, per quem ille, hostium suique victor, et fortissimi imperatoris vices et christiani principis munia tam præclarè ac feliciter adimplevit. In his enim duobus ut omnis Ludovici gloria consistit, ita etiam nostra omnis oratio versabitur: in alterâ parte bellatorem, in alterâ christianum intuebimur: in hac bellicas Ludovici victorias et virtutes, in istâ pietatem ejus ac religionem; in utrâque singularem erga ipsum supremi Numinis providentiam conabimur breviter adumbrare.

Nemini unquam principi nec maturior contigit belli gloria, nec constantior fideliorque adhæsit, nec majoribus incrementis ad summum perducta cumulum est, quàm Ludovico magno. Vix acceperat Gallici regni difficiles habenas tener imperator, quum regias pueri cunas statim salutans Victoria, infantemque dominum agnoscens, nobili triumpho consecravit primordia illius imperii, cujus omne spatium nihil aliud futurum erat quàm perpetuus quidam tenor et continua series triumphorum. Visa est hoc quasi pignore futuro Europæ domino fidem obligasse suam, eique se jam tum in omne vitæ tempus comitem et administram devovisse. Enimverò crevit inter ipsas, ut ita dicam, Victoriæ manus laureatus infans, paulatimque tam illustribus auspiciis ad omnem majestatis imperatoriæ vim et dignitatem nobilis alumnus adolevit.

Primis hisce annis, quibus nondum habiles sunt regum manus jaculandis belli fulminibus, aut gerendo sceptro pares, fingebat Ludovico natura corpus, quale debet esse bellatori, procerum et eminens, firmum ac patiens laboris: imprimebat ejus ori ac fronti illa lineamenta mixta terrore et blanditiis, ex quibus efflorescit quidam regalis decor et digna imperante majestas: afflabat ejus oculis imperatorium illum ardorem, cujus vim tanquam fulguris nec in acie hostes, nec in ipsâ pace cives sustinere possunt.

Interim omni genere bellorum exerciti magis ac magis in dies clarescebant illustrissimi duo imperatores, quos

[1] GAZETTE DE FRANCE.

De Paris, le 31 mai 1695.

Le 27 de ce mois le sieur Rollin, recteur de l'Université de Paris, prononça en latin, dans la salle extérieure de Sorbonne, le panégyrique du roi, suivant la fondation du corps de ville, avec l'applaudissement de la compagnie, composée d'un grand nombre de personnes de qualité.

divina providentia bellicæ rei præceptores ac magistros Ludovico Magno destinârat, Condæus ac Turennius. Deus immortalis! quàm nobile par heroum! quàm in illâ disparitate indolis, et dissimilitudine ingeniorum, bellicâ virtute et laude imperatoriâ pares! Alter præ ardore mentis impatiens moræ, suique ipsius bene impotens, vivido impetu statim rapere victoriam ferox, urgere successus prosperos feliciter audax, promptus idem resarcire adversa; ipso periculorum ac mortis contemptu extra omnem belli aleam quasi positus, nolle lenta consilia, fastidire incruentos ac faciles triumphos, nec appetere nisi venalem morte lauream: alter in ipso ardore certaminis penè dicam frigidus, suique tum maximè compos et arbiter; pericula non metuens quidem, at nec temerè lacessens; nihil permittens fortunæ ac temeritati quod sapientiâ geri posset; solitus cum exiguâ manu militum conjunctis hostium viribus ire obviàm, numerosi ipse instar exercitûs; imprimis solers ex afflictis rebus et desperatis, sine detrimento, ac sæpe etiam cum gloriâ emergere.

Magistros nactus tales heroas, quales vix unum aut alterum longâ sæculorum serie terris ostendit divina providentia, quum scilicet grande aliquid meditatur, Ludovicus prima hausit bellicæ artis elementa. Sub his didicit docilis imperator quemadmodum oporteret hostium consilia sagaciter odorari, tegere prudenter sua; arripere opportunitatem temporis, cujus vel momento celeritas transvolat; eventus trahere, non sequi; vel ipsa fortuita, atque etiam adversa, in consilium flectere; nihil per temeritatem aggredi, nihil inausum relinquere per ignaviam; castra metari opportunè; commeatus expedire suis, intercludere hostibus; bellum modò urgere celeriter, modò salubriter trahere; hostium vires nunc apertâ vi lacessere, nunc eludere occultis artibus, nunc cunctatione ipsâ et morâ frangere. Quid multa? Vivido mentis impetu non desiderante indocilem usûs disciplinam, brevi magistros ipsos superavit; ita ut veterani illi plurimum palmarum duces, qui sub galeâ canuerant, nihil soliti amplius in arte bellicâ mirari, propter familiarem bellandi usum et quotidianam assuetudinem vincendi, stuperent in juvene imperatore; ejusque indeliberando maturitatem, in capiendis consiliis prudentiam, in agendo celeritatem admirantes, agnoscerent alium esse profectò magistrum, à quo ista didicisset, ipsum scilicet exercituum Deum, qui doceret manus ejus ad prælium, et digitos ad bellum.

Sufficeret alteri ad immortalitatem nominis vel prima Ludovici expeditio, quâ hinc munitissima Flandriæ oppida, inde Sequanicam omnem provinciam uno velut impetu rapuit. At fuêre isthæc tantummodo victoriarum primitiæ, et quædam veluti præludia triumphandi, quibus visus est novitius bellator tentare adhuc inexpertam vim dexteræ fulminantis, et attonitæ ac paventi Europæ domitorem suum ostendere.

Sensit non multò post totas bellatoris justè irritati vires, et ad promptam ultionem ruentis, Batavia, quum præeunte Ludovici currum famâ ac terrore nominis, celeremque ipsius impetum vix assequi valente totis alis victoria, domitis non ponte sed Gallorum virtute et audaciâ Rheni gurgitibus, visa sunt quasi ad unum clangorem buccinæ reserari portæ urbium, procumbere aggeres, ruere mœnia, dissipari exercitus, subitisque nec opinis cladibus consternatæ gentes metuendum victorem ultimis malè tutæ oppidis expectare. Actum erat prorsus de Batavis, nisi clementia regis quàm ira fortior, velnti frænum injecisset victoriæ, detractisque Ludovico armis, grande et inauditum antea toti Europæ spectaculum dedisset, juvenem, iratum, victorem, spretâ dulcedine vindictæ, quæ nullum agnoscit modum, coercito impetu semper ulteriùs adspirantis Victoriæ, in medio triumphorum cursu repente consistentem; et, quod omni bellico triumpho clarius est, ipsis quodammodo Misericordiæ manibus dearmatum.

Non exspectatis à me profectò ut, inclusus tam brevibus angustiis temporis, singulas Ludovici victorias persequar. Lustranda esset, et velut interroganda omnis oppidatim Batavia, cujus nulla non regio testis fuit Gallicæ felicitatis ac virtutis, duce Ludovico; peragrandum rursùs omne Belgium, fatalis et perpetua cruenti belli sedes, infelix suâ fertilitate provincia, quam semper alieni aut sui exercitus devorant: at eadem fons perennis et inexhaustus gloriæ Ludovico Magno, cui jam tunc facta quodammodo vectigalis et stipendiaria, amplam triumphorum segetem quotannis suppeditavit.

Sed mihi videtur Ludovicus eminere supra cæteros imperatores, non tam incredibili victoriarum numero, quàm novâ prorsùs et inauditâ ante ipsum ratione bellandi. Laxatâ, ut ferè fit, inter muliebrem tutelam, rudimentumque primum puerilis regni, severitate disciplinæ, invaserat paulatim militum animos contumax quædam et stolidè ferox arrogantia, tacitaque dedignatio parendi bellicis legibus. Nullus in castris ordo, nulla legum et ducum auctoritas, nullum imperii pondus: pro his dominabatur audax, et effrænis, et quidlibet impotens aggredi licentia. Militum vim et impetum cives magis quam hostes metuebant: sociorum agros priùs quàm hostiles nostri devastabant exercitus: pavidi agrestes formidare transitus militum, formidare reditus, quum seu victi, seu victores reverterentur, ingenita eorum ferocia aut adversis casibus irritata, aut inflata prosperis successibus, metuenda pariter miseris civibus foret.

Hanc licentiam Ludovicus statim imperatoriâ auctoritate compressit. Restituta est eo jubente disciplinæ severitas, ducibus auctoritas, bellicis legibus antiqua vis et reverentia. Docuit militem, hactenùs parere indocilem, ferro patienter obsequii jugum; bella moderatè non minùs quam fortiter gerere; agris hostisque civium et sociorum tanquam sacris parcere; servare omnem iram et ferociam in ipsum pugnæ tempus, hostibusque tantummodo se, non civibus præstare formidabilem. Hoc autem quantæ sit auctoritatis si quis æstimare vult, cogitet secum ipse quid sit exercitus: colluvies quædam et abnormis turba hominum, natione, linguâ, studiis, animis, moribus discordantium, quos inter se conjunxerit non publica salus, non patriæ amor, non cupiditas gloriæ, sed plerumque cæca et inconsulta temeritas, præcepsque mentis impetus; apud quos ut plurimùm libido et avaritia multò magis valeant quàm religio et pudor: ejusmodi homines, præsertim jam inescatos expertâ dulcedine libertatis, coercere subitò intra exiguos officii limites, et certis quibusdam legibus adstringere, hoc est esse imperatorem.

Quid! arcanum illud et silentium capiendis belli consiliis à Ludovico Magno inductum, quantam imperato-

riæ prudentiæ vim reique bellicæ peritiam declarat? Quum rei gerendæ tempus adventat, strepunt omnia metuendo belli apparatu, armantur classes, commeatus expediuntur, instruuntur bellica tormenta, copiæ hinc indè transferuntur, fit ingens strepitus et fragor, stant arrecti omnium oculi animique: at latet intus inclusa in unius capite Ludovici occulta vis quâ hæc omnia moventur. Ac quemadmodum in corpore humano oculi, manus, pedes, singula membra, totius ignara consilii, suum quæque ministerium jussa obeunt ad nutum imperantis animi; sic in vasto totius regni corpore, cuncta latè veluti quædam anima movet ac regit Ludovicus, singulosque operi destinato applicans, clausus ipse et impenetrabilis, sibi uni servat totius rei ductum et regimen, cæteris relinquit tantummodo obsequii gloriam.

At quid prodesset belli consilia tam occultè et prudenter ducere, nisi Gallos suos docuisset eadem celeriter exequi. Moveri solebant omnia priùs tardo molimine: ægrè commeatus expediri; deficere plerumque stipendia; serò proficisci milites: ita in ipso conatu rerum circumagebat se annus. Ut cœpit Ludovicus Gallicas res per se ipse administrare, usus acri et vividâ Gallorum indole, insitam genii celeritatem novis ipse gloriæ stimulis excitavit. Ex illo cœpta sunt omnia incredibili quodam impetu et rapiditate ferri. Dictâ die prompta paratque omnia, miles, tribunus, dux, imperator: nec stipendia et commeatus exspectari, sed præcurrere.

Tali celeritate bella gerentem sola tempestatum iniquitas morari poterat. Sed quælibet Ludovico tempestas opportuna ad vincendum facta est. Frigoris ipse pariter et caloris patiens, omniumque temporum bellator, assuefecit militem in opere ac labore nivibus pruinisque obrutum durare, ne hiemis quidem spatio, quæ omnium bellorum terrâ marique sit quies, arma deponentem. Turpe scilicet existimavit venandi studio ac voluptate homines per nives ac pruinas in aspera montium ac silvarum rapi: belli necessitatibus eam patientiam non adhiberi, quam vel lusus ac voluptas elicere solet; ausosque milites odore et metu propinqui frigoris exanimatos, tanquam æstivas aves, statim autumno tecta ac recessum circumspicere. Et hinc extitit terror ille nominis nostri, ut exercitum Gallorum, cujus olim si qua urbs primum illum brevissimi temporis sustinere potuisset impetum, nihil deinde sibi timendum arbitraretur, jam non tædium oppugnationis, non vis hiemis, non æstatis immodicus calor, ab urbe circumsessâ semel amovere possit; nec finem allum belli duce Ludovico quàm victoriam noverit, nec impetu potiùs bella quàm perseverantiâ gerat.

Habetis, auditores, Ludovici in arte imperatoriâ juventutem, incredibili victoriarum numero, et omni genere bellicarum virtutum feliciter expertam. Qualis igitur debet esse ejusdem nunc maturitas, quum totas vires insolito nisu quasi recolligens tot hostes unus sustinet! Etenim sparsum antea, si fas ita loqui, per singula bella Ludovicum, licet totum, quantuscumque est, hoc præsenti bello intueri.

Nunquam antea Galliæ nostræ, quanquam horridis sæpe bellorum procellis conflictata est, tam atrox, tam dira tempestas incubuit. Tota fere in nos armata subitò et suis quasi convulsa sedibus Europa, Angli, Batavi, Germani, Hispani, Allobroges; et quæ non contra nos excita gens? Postposita religionis causa effrænatæ ambitioni unius hominis regnare per fas ac nefas furentis: relictæ alibi spes certissimæ, deserta facilis et ultro se offerens victoria; dimissi, proh pudor! dimissi è manibus hostes christiani nominis, jamjam ex Europâ in æternum ejiciendi; tantus Galliam invadendi furor, tanta perdendi nos aut pereundi rabies hostium animos occupavit!

Quid inter hæc Ludovicus? Sæviente circa Galliam suam undique tam horribili procellâ, deficiente passim sociorum et affinium regum fide, ruptis hostium perfidiâ fœderibus, destitutus omni spe humanâ, unius Dei præsidio, cujus causam tuetur, satis contra universos munitus ac ferox, suâque se, ut ita dicam, virtute et constantiâ involvens, non solùm contra ingruentem procellam firmus immotusque stat; sed etiam in ipsos hostes retorquet eorum minas, omnemque belli terrorem et cladem longè in hostiles terras transportat.

Quis annus indè, quis locus, quod flumen non fuit multiplici Gallorum victoriâ nobilitatum, seu per duces absens Ludovicus, seu per se ipse bella gessertt? Hæc est enim quàm rara et infrequens apud cæteros reges, tam Ludovico singularis et propria laus, quanquam excellentes administros aut nactus sit feliciter, aut sibi ipse finxerit, non conquiescere in eorum labore et vigilantiâ; sed revocare ad se omnia, opem consiliumque à se uno mutuari, per se ipsum cuncta regere, et in administrando bello alienis quidem manibus, at suo unius capite et consilio uti. Et certè hæc immensa præsentis belli moles in quem alium incumbit? Nonne hanc solus mente, consilio, providentiâ sustinet, totius operis ipse dux, auctor, consiliarius, administer?

Quotiescumque igitur alicujus victoriæ felix nuntius aures nostras verberat, quoties audimus ad Rhenum, ad Sabim, ad Padum fusos fugatosque hostes, aut expugnata munitissima oppida, debemus statim convertere oculos animumque ad Versalias ædes, undè erumpunt fulmina, quibus hostes longè latèque diversis in partibus atteruntur. Quanquam enim ob amœnitatem loci et superbarum ædium plusquam regalem magnificentiam videri possit istud domicilium pacis, potest etiam meritò vocari quædam officina belli. Ibi Ludovicus pugnarum tempus, locum, modum designat: inde, tanquam ex arce quâdam et speculâ, hostium conatus prospicit, consilia dissipat, occultas fraudes eludit; indè suis militibus audaciam, hostibus terrorem injicit.

Qui sic in umbrâ et otio bellum absens administrat feliciter, quid ipse præsens non efficiat? Nunc erumpens derepentè Versaliis ex ædibus, tremefactâ omni Europâ ad minimum Ludovici motum, suspensis omnium animis expectatione rei, singulisque, ut est humana mens regum consilia rimari curiosè sagax, conjectare nitentibus quam in partem detonare debeat procella belli, taciteque suam victori prædam destinantibus, ipse sibi uni captæ deliberationis conscius hostiumque pariter et civium fallens opinionem, securæ nec opinanti subitus regioni ingruit, urbemque defensam arte, naturâ, situ, munitionibus, visamque hactenùs inexpugnabilem, paucorum dierum impetu rapit.

Nunc idem, ne possit meritò conqueri dux ille hos-

tium cautissimus, quum ad omnia ipse raptim isset, ubi Gallorum arma concrepuissent, nulli tamen se rei in tempore occurrisse, et rapientem omnia ex oculis elusisse conatus suos nimiam celeritatem Gallorum; Ludovicus eventuum securus, multò antè denunciat urbem à se oppugnandam; profectusque dicta tempore, postquam Arausicanus princeps diu nequicquam minitabundus et ferox, variisque ludificationibus tempus trahens, castris quidem nostris, sed interjecto flumine, observasset stipatus centenis hominum millibus, scilicet ad hauriendam propiùs oculis suis et cum pluribus testibus ignominiam suam; tandem Ludovicus, diu luctatus contra conjuratas imbres et ventos, invectamque alieno tempore hiemem, tempestatum hostiumque victor, voto potitur.

Ejusmodi principem, cujus traducta omnis ætas bellando ac vincenda est, in qua certant quum deliberandi prudentia, celeritas exequendi; cum animi impetu, judicii maturitas; cum virtute fortuna, cum felicitate moderatio; ejusmodi, inquam, principem venturis ætatibus ad exemplar summi imperatoris propositum esse nemo non fateatur. Bellicas tamen hasce virtutes parvi faciendas arbitrarer, nisi easdem Ludovicus christianâ pietate ac religione consecrasset : quod ego, dum alterâ hujus orationis parte breviter demonstro, eâdem me, quæso, quâ fecistis hactenùs, attentione et benevolentiâ sublevate.

Quantuscumque sit triumphorum reique bellicæ strepitus ac fragor, quantumvis ad pompam illustres, ac magnifici, bellatoris victorisque tituli; nisi tamen iis subsit solida ac vere christiana pietas, quâ tanquam radice ac fundamento nitantur, brevi dissipetur ac ruat necesse est superbum illud militaris gloriæ velut ædificium, quod plerumque insatiabili tantummodo principum ambitione sustinetur. Enimvero tollatur ab imperatore christiana pietas, omnis ab eo vera laus tollitur. Sine hac, fortitudo bellica ferocitas est; audacia in periculis, temeritas; mortis contemptus, occæcati animi furor; cupiditas vincendi, cruenta et execrabilis gloriæ fames; victoria denique ipsa, nihil aliud quàm crudelis carnificina hominum, et plus quàm ferina barbaries. At eadem hæc omnia pietas ac religio quodammodo consecrat. Scilicet regnantum maxima est, aut potius unica laus, regiam auctoritatem, quantacumque est, famulam et obsequentem præstare Deo, qui pro summo suo in mortales imperio principum armis et opibus seu volentium seu invitorum ad sua consilia semper utitur. Cæteris hominibus, qui privatæ et obscuræ vitæ silentio continentur, sufficit, ut ita dicam, vulgaris et privata pietas. At reges, qui suâ conditione supra cæterorum capita mortalium longè sublimes exstant, debent magnificè, et, si fas ita loqui, regaliter Deum colere. Id autem non possunt meliùs facere quàm si vim omnem suam, potestatem, opesque adhibeant non ad saturandam ambitionem, non ad expiendam gloriæ aut vindictæ sitim; sed ad promovendum Dei cultum, et tuendam ejus sanctissimam religionem.

Hoc sibi Ludovicus peculiariter destinatum opus judicavit, ad quod cætera prorsùs omnia quæcumque gereret, bella, victoriæ, triumphi spectare deberent. Existimavit se ardentissimis populorum precibus totiusque Galliæ votis fuisse divinitùs concessum, ut in hoc florentissimo regno, quo nullum in terris illustrius domicilium habet christiana religio, invectam superiorum calamitate temporum hæresim penitùs extirparet.

Arduum sanè et audax consilium, auditores, sed Ludovici pietate dignissimum. Versabantur nobiscum intrà ejusdem regni limites, in iisdem urbibus, sub iisdem tectis homines, si non studio et voluntate à nobis alieni, certè opinionibus et religione abhorrentes. Habebant suos sibi doctores, sua templa, suas cærimonias; quasi verò posset Christus dividi! Insidebant altè in eorum mentibus, etiamsi ipsi fortassè non intelligerent, æterna discordiarum semina. Quidquid enim fremant hæreseos propugnatores ac vindices, hujus ingenium est (loquor de hæresi ipsâ, fratribus nostris parco), hujus ingenium est homines in Deum, cives in regem armare. Pascitur illa cruore ac cædibus, rebellione gaudet, impietate delectatur. Talibus præceptis instituti, ab ipsâ infantiâ pravis imbuti opinionibus, præterea delusi miserabiliter perfidis artibus suorum doctorum, hoc est latentium sub pastoris habitu luporum, quid mirum si tantâ pertinaciâ suos errores tuerentur?

Opus erat deleri et ipso usu quasi deleri præceptas opiniones; dissipari sensim et evanescere erroris tenebras, quas miserorum mentibus vel infelix nascendi conditio inseverat, vel infuderat doctorum maligna fraus; deperdi et exui præposterum illum tandiù deceptos se fatendi pudorem; tractu temporis defervescere æstus animarum, ipsiusque tandem veritatis viribus flecti ac frangi contumacem nonnullorum superbiam.

Id aggredi ausus est Ludovicus. Cæco impetu ruentes in certam perniciem salutari dexterâ sustinuit. Aberrantes a recto itinere in relictam patrum viam compulit. Aversantibus lucem et in suas sese tenebras magis ac magis immergentibus tam propè veritatis faces admovit, ut invitis ac repugnantibus oculis lucem veritatis haurire cogerentur.

Et hoc est omnium, quæ unquam in vitâ confeceris, Ludovice, maximum. Immò hoc unicum opus tuum, christianissime imperator, quod tu præ cæteris amplecti debes, quod nos præcipuè admirari, quod sola poterit, ut fas est, celebrare posteritas. Nondum enim nos possumus bene æstimare et metiri totam hac in re Ludovici gloriam Similis est illa quibusdam picturis, quæ, si propiùs stes, paulùm confusæ apparent ac turbidæ. Nescio enim quomodo hujusce rei splendor quibusdam velut nebulis præsentium bellorum adhuc obscuratur. Necesse est igitur ad judicandum rectè de hoc præclaro Ludovici facinore, secedere animo paulisper in futurum tempus, et quasi in longinquam ætatem removere se. Necesse est hinc, quâ nunc violenter succutimur, bellorum procellæ ac tempestati successerit pacis serenitas et quies. Tunc revocatis in unum ovile dispersis antea miserè gregibus, reversis in gremium unicæ matris Ecclesiæ filiis, à cujus heu! nequicquam plorantis sinu plurimos infelix error avulserat; tunc, inquam, plenâ in luce conspicietur Ludovici gloria : præsertim quum recurret animo nefandam pestem hæresim, natam inter seditiones ac rebellionem; saginatam (pudet referre) ipso cruore civium; templorum et altarium ruinis superextructam; corroboratam longâ impunitate et licentiâ; plurimorum regum irritis semper conatibus hactenùs lacessitam; tandem velut uno Ludovici nutu et imperio,

incruentâ vi edictorum, è Galliæ nostræ finibus fuisse aliquandò exterminatum.

Nihil minùs exspectari poterat à Ludovico plenam auctoritatem tot bellis ac triumphis adepto, cujus olim adhuc juvenis tenera pietas rem, frustra quoque tentatam à cunctis ante ipsum regibus, ausa tamen aggredi, tam feliciter confecerat. Rabiem duellorum intelligo, quæ sic insita Gallicæ nobilitati erat, sic inveterato penitus in gente ac dominans, nullis ut legum vinculis coerceri posse videretur. Coercuit tamen Ludovicus, jam tum propositi tenax; nobilesque falsis dedecens uti vocibus, vetuit animæ malè prodigos verum honorem ponere in crudeli ferociâ mutuisque cædibus, et debitum patriæ ac principi sanguinem privatis odiis ac rixis perdere.

Qui civium saluti paternâ charitate consuluit, non fuit divinæ gloriæ negligens. Pietatis suæ duxit esse divi Ludovici hæres successorque dignissimus, impiam et sacrilegam jurandi consuetudinem omni acerbitate pœnarum comprimere. Staret nunc sua delubris apud nos auctoritas, et sacris reverentia, si penès optimum Ludovici voluntatem et pia edicta stetisset: (neque enim hac parte laboranti religioni defuit) nec quotidie sacrarum ædium impunè violoto sanctitas, et sub ipsius, ut ita dicam, religionis oculis indignè profanata, publicam bonorum omnium indignationem, et insuper cœlestem in nos iram concitaret.

Non fuit ille mutâ edictorum auctoritate contentus ad excitandum pietatis studium; accessit exemplorum viva vox et efficax: nec dubito, si aula exuere indolem, si mutare ingenium, si christiana fieri posset; (absit verbo injuria, nec dictum sit in homines verè christianos, quibus illa etiam abundat, et in mediâ aulâ minimè aulicos) non dubito quin id in nostris temporibus regis exemplo contigisset. Saltem neglecta plerumque in his locis et irrisa virtus audet jam se ostendere, imò sola dominatur: cogiturque ipsum vitium, quum grassari ad honores cupit, pietatis vultum aut potiùs larvam assumere.

Nec miror tantum pietati ac religioni a Ludovico tribui, quibus unis intelligit deberi victorias omnes suas, et illam ante ipsum inauditam regnandi felicitatem, seriemque triumphorum nullis ferè bellicis cladibus interruptam.

Deesset tamen aliquid summæ Ludovici gloriæ, auditores, si fortunata semper fuisset ista pietas, nec ullis probata et experta privatis doloribus et incommodis. Terreret me, fidei oculis res intuentem, tam longa, tam constans Ludovici prosperitas. Quo magis in tuto intuerer bellicam ejus laudem ac famam, hoc magis tacitè mecum ipse tremerem anxius et sollicitus de æternâ ejus salute ac gloriâ. Neque enim reges eximit Deus ab illâ communi lege, et omnibus hominibus, qui salvi fieri volunt, impositâ necessitate patiendi. Immò nemini magis necessaria est ac salubris ista lex quam regibus.

Abundat sola scilicet, etiam religiosorum maximè principum, quibuslibet cupiditatum illecebris et irritamentis, quibus quàm difficile est ne vel ipsa virtus sopita conniveat! Confluunt ad eas undique etiam invitos et reluctantes, et velut irrumpunt laudes, honores, applausus: quorum dulce et leniter se insinuans venenum inebriatis mentibus quamdam induit humanæ mortalitatis oblivionem. Omnes ad eos aditus plerumque obvallatos tenet et obsessos periculosa syren adulatio, cujus inter blandas et illecebrosas voces quantula relinquitur ad principum aures via blandiri nesciæ veritati, nisi per se ipse ad eorum cor loquatur Deus. Loquitur autem efficacissimè per morbos et ægrotationes, quas qui moderatè patienterque sustinet, is verè fortis suique rex haberi potest.

Talem fuisse Ludovicum nunquam non recordabitur Gallia, quæ, ægrotante optimo parente suo ipsa vehementer ægrotans, metuque orbitatis icta, subito et improviso dolore penè exanimata est. Qui inter ancipites Martis casus multa sæpè dederat bellicæ fortitudinis documenta intrepidus imperator, tunc invictus quoque inter acerbissimos dolorum aculeos christianus miles, egregia dedit patientiæ documenta, paratus in quemlibet eventum, et ab uno Deo salutem expectans suam.

Et verò restitutâ sanitate venit illicò pius rex solemnes gratiarum actiones redditurus supremo vitæ necisque arbitro, qui mortificat, qui deducit ad inferos et reducit. Fuit ille veluti quidam natalis Ludovici dies, triumphisque omnibus anteactis longè illustrior, quum inter obvias salutationes et effusa studia gratulabundæ plebis, positâ quodammodo majestate regiâ, sine ullo satellitio, tanquam cinctus numerosâ familiâ bonus pater, fruendum se ultrò civium oculis avidisque adspectibus præbens, fruensque ipse suaviter amore in se incredibili populorum, processit è templo ad publicas urbis ædes, civium splendidus convivo. Fuit ille etiam vobis, illustrissime præfecte, ac clarissimi proceres urbis, fuit ille vobis ac vestris decessoribus amplissimus ad gloriam, ad recordationem verò jucundissimus dies; nec dubito quin modò inter colligenda populorum dona locus ipse vos admoneret regiæ ac paternæ Ludovici erga nos charitatis, eaque recordatio vestram diligentiam novis stimulis excitaret. Debentur vobis publicæ gratiarum actiones, quorum fido, labore, vigilantiâ munus illud civium, quod è suis opibus ad sustinendas publicas necessitates contulerunt, totum ac sine ullo intertrimento ad regias gazas perveniet: nihil indè decurtabunt, nihil intercipient avidæ manus quorumdam hominum, quibus nihil satis est.

Faxit tantummodò Deus, ut ad colligendum ejusmodi munus non ampliùs, aut saltem non sæpiùs, opera vestra desideretur; possitque, iterùm donatâ pace Europæ Ludovicus, impendere in posterum curas omnes suas procurandæ populorum felicitati, id quod et illorum pietas ac fides in principem certè meretur, et paterna in populos Ludovici charitas jamdudum ardentissimis votis exoptat, nec, ut speramus, irritis. Quanquam enim nullus dum belli finis appareat, quanquam humanæ providentiæ clausa et abrupta omnia videantur, nihilominùs sperandum est. Qui ex ipso tempestatum sinu serenitatem educit Deus, qui tumentes pelagi fluctus repentè sedat; poterit idem, quum volet, subitò componere furentium populorum æstus, et has bellorum procellas in altam pacem ac tranquillitatem convertere. Habemus autem obsides et pignora optimæ ejus erga nos voluntatis, quæcumque hactenùs pro Galliâ nostrâ fecit, quæ si nobis certam spem et fiduciam in posterum non afferunt, similes sumus infidelibus illis Judæis, quorum dura cervix et suspicax incredulitas nullis miraculis flecti poterat. Tanget profectò divinam miseri-

cordiam Ludovici virtus tuendæ regum et religionis majestati totum se devovent; taugent repetita toties populorum vota, totius Ecclesiæ preces, imprimis verò ardens et sincera pietas sanctissimi pontificis, quem nunc vicarium sui Christus in terris habet. Ejus lacrymæ, fides, sanctitas certè ab irato Deo pacem extorquebunt. Quid enim non impetret ejusmodi pontifex, sub quo renasci videntur prisca florentis Ecclesiæ tempora? Neque enim bujus ætatis ac sæculi sunt quas in eo virtutes totus orbis miratur: recisa penitùs et sacrarum legum coercita vinculis famelica nepotum ambitio: abolitus mos pretio vendendi dignitates ac munera quæ non debent esse aliter quàm virtute venalia: injectum frementi nequidquam luxui et rectum ordinem evaganti licentiæ frænum: repressus aleæ furor: restituta veteri disciplinæ prisca vis et auctoritas; substituti nepotum loco Christi membra pauperes, translatique è suis latebris in superbas pontificum domos, et ejusdem Christi vicario domestici quodammodò ac, penè dicam, contubernales facti; destinati ad sublevandam eorum paupertatem amplissimi reditus, quos luxui, avaritiæ, ambitioni subtraxit; denique exstructum illud sibi propriis penè manibus sepulcrum, cujus conspectu animatus venerabilis senex, metuque mortalitatis suæ quodam modo festinans, videtur urgere pia consilia tam celeriter, et in paucos annos plurium opera sæculorum congerere.

Oratio habita in exterioribus Sorbonæ scholis. Ludovici Magni panegyricus alter [1].

Si ex communi opinione vulgi et plurimorum judicio æstimanda regum gloria est, auditores; nulla eorum magis solida laus, clariorve ad famam commendatio videbitur quàm quæ ex imperatoriis virtutibus facinoribusque bellicis effloreseit. Inest in illo bellorum fragore et strepitu nescio quid, quod imperatorum ambitioni suavissimè blandiatur. Pulchrum videtur, atque etiam quodammodo humanâ conditione majus, suprà cæterorum capita tam insigniter eminere; esse unum in exercitu penè innumerabili, è cujus imperio et nutu reliqui omnes pendeant; ingentem cunctis dominandi libidinem supremâ cum auctoritate exercere, ita ut omnium vitæ necisque sis arbiter; circumferre huc et illuc pro arbitrio centena et ampliùs hominum millia; orbem latè universum implere famâ ac terrore nominis sui; conjuratas hostium vires, urbium validissimarum munimenta, regum æmulorum potentiam, ipsam quoque tempestatum et naturæ vim domando vincere ac frangere; bæc, iterum dicam, supra humanæ conditionis sortem regum et imperatorum fortunam constituere videntur.

At si rem introspicere penitus, eamque non opinionis humanæ, quæ plerumquè vana mendaxque est, sed incorruptæ veritatis judicio expendere voluerimus, fateamur necesse est, laudem eam quæ ex victoriis et triumphis existit, quanquam præclara sit, omnium tamen esse procul dubio levissimam, atque ejusmodi, quam ab optimis principibus minùs ambiri oporteat.

Scilicet lætis illis applausibus quibus eorum triumphus celebratur, obstrepunt semper tacitè et velut transversi incurrunt clamores fletusque miserorum. Dum illis arcus triumphales populorum grata pietas erigit, suus ipsis in populos amor ante oculos exhibet vastatas incendiis domos, stratas aggerum et turrium ruinis urbes, desolatas ferro et igne provincias, totque millia innocuorum civium, quos ineluctabili necessitate belli calamitas afflixit immerentes. Ita triste istud spectaculum, quod medios inter triumphorum apparatus animis principum intùs obversatur mœrore et luctu alterius spectaculi lætitiam omnem intercipit.

Quænam est igitur vera et maximè solida principum gloria? Omne robur et pondus regiæ auctoritatis adhibere ad compescenda quædam publica vitia; magnificentiam ostentare suam in ejusmodi operibus, quæ ad publica utilitatem pertineant; curas omnes suas et vires impendere promovendo cultui divini Numinis; denique afflictæ et jacenti calamitosorum regum fortunæ fortiter succurrere. Hæc præclara, bæc magnifica, bæc regiâ majestate digna sunt consilia: inde nascitur vera et solida regnantium gloria, non illa quidem quæ posita sit in incertâ opinione vulgi et vanâ adulatione populorum; sed quæ apud Deum pariter et homines firma et stabilis ipsâ veritate nititur, nullâque potest calamitate temporum ipsis extorqueri. Hæc in Ludovico Magno laudanda hodiè aggredior. Anno superiore vitam regis christianissimi ferè universam complexus, statui hodiernæ orationi breviores terminos circumscribere. Pauca igitur tantummodò facta excerpam ex omni illius vita; sed quæ eum regem maximè declarant, sicque sunt unius Ludovici propria, ut nemini præter ipsum conveniant. Quæ dum ego uno tractu et tenore, sine ullâ partitionis morâ, breviter et simpliciter exponam, quæso me dicentem vestrâ humanitate sublevetis.

Prima hæc fuit regnantis Ludovici gloria, atque haud scio an maxima omnium, compressus duellorum furor. Grassabatur impunè per nobilium domos intestina quædam rabies cædis et cruoris avida, quam comprimere nulla legum auctoritas poterat. Sive banc animi feritatem traxerat Gallica juventas ab horridis illis bellicosisque gentibus, undè fertur duxisse originem suam; sive, ut ferè accidit, optimas quasque res corrumpi tractu ipso temporis, insita Gallorum animis veræ gloriæ cupiditas paulatim in hanc rabiem degeneraverat; sive potiùs fatales erant istæ velut reliquiæ civilium bellorum, quibus concussa tandiu Gallia est: pervaserat iste morbus omnium nobilium animos, et in ipsis Gallorum quasi visceribus ac medullis penitùs hærebat. Quæ maxima habentur inter homines necessitudinum vincula; patriæ dulcedo, caritas amicitiæ, affinitatis propinquitas, naturæ sanguinisque conjunctio, parentum ac liberorum pignora, ipsa etiam innata cunctis hominibus, quamque omnium postremum nec nisi cum ipsâ vitâ exuimus, vivendi cupiditas; bæc omnia contra hujus monstri furorem et impetum infirmi obices erant; adeò invaluerat latè receptus per populos, et in hac

[1] GAZETTE DE FRANCE.

De Paris, le 12 mai 1696.

Le 4 de ce mois, le sieur Rollin, recteur de l'Université, prononça avec beaucoup d'éloquence le panégyrique du Roi, suivant la fondation de la Ville, qui s'y trouva en corps avec un grand nombre de personnes de qualité.

præsertim Galliâ dominans ferus ille mos de minimis rebus levioribusque rixis per vulnera et sanguinem, et mutuas cædes decernendi. Tentaverant plurimi reges huic crudeli carnificinæ civium obsistere; sed irritis semper conatibus. Invalida legum auxilia, spretaeque principis nutus, morbi vim tantùm et dominationis imbecillitatem nudaverant. Ferocior inde licentia, atque insolentiùs se efferens, sicut fera bestia, ipsis irrita vinculis, deinde emissa.

In hoc statu rerum, quid agat Ludovicus? Nulla res fortassè unquam fuit magis anceps et lubrica, et in plura difficultatum incommoda incurrens. Si timida consilia et segnem prudentiam audiat, quædam sunt prævalida, et, ut ita dicam, adulta vitia, quibus patienter connivere satius est quàm temerè lacessitis vim novam addere. An ille adhuc regnandi rudis et imperii inexpertus speraret id assequi quod plurimorum ante regum frustra tentasset corroborata auctoritas? Insanabilem profectò hunc esse morbum, nec remediis præsertim violentis exacerbari oportere.

Longè aliter sensit Ludovicus. Propositi consilii necessitatem simul et magnitudinem complexus animo, cunctisque sapienter et maturè libratis, rem juvenili penè audaciâ, at simul prudentiâ senili aggreditur, quasi vellet hoc primo actu quid posset imperandi vis experiri. Et verò potest omnia regum auctoritas armata pœnis et præmiis apud aulicos et nobiles, plerumque ambitiosos, et quorum omnis fortuna pendeat è nutu principis, præsertim si res justa ac legitima imperetur, adsitque imperanti immobiliter constans animus et propositi tenax.

Talis hac in re Ludovicus fuit: talis quoque susceptæ rei eventus. Cessit severis fracta legibus quamlibet dura et pervirax animorum obstinatio. Vanam gloriæ opinionem duellis affinxerat impotens hominum furor, pravæque consuetudinis imperiosa lex; veram iisdem ignominiam addidit sapiens Ludovici providentia. Principis aversa mens, clausus in omnem vitam ad honores aditus, exsilium, carcer, supplicii infamia, inustum etiam mortuorum nomini dedecus; hæc fuit proposita duello merces. Frustra opponuntur præclara avorum nomina, natalium splendor, navata plurimis in bellis fideliter opera, cognatorum preces et lacrymæ, dignusque veniâ juvenis error delusæ vanâ specie gloriæ; contra hæc omnia benè inmansuetus et immisericors Ludovicus, opponit surdam et inexorabilem edictorum severitatem.

Quot putotis hac, si fas ita loqui, piâ crudelitate principis servatas esse regni illustres familias, quas in ipsâ stirpe excisas hæc sæva pestis penitùs extinxisset? Credite, auditores; non tantum pretiosi sanguinis longa bella exhauriunt, quantum, sæviente duellorum licentiâ, cruenta pax absumit. Neque enim grassatur ut plurimùm hæc delicata insanæ gloriæ cupiditas per abjecta et vilia capita, sed incidet in optimo quoque et generosissimo, ipsumque nobilitatis florem depopulatur, hoc est præcipuam spem posteritatis et certissimum imperii columen evertit.

Addite luctuosis juvenum nobilium funeribus desolatas domos, mœrentesque insolabiliter parentes propinquosque occisorum, quos duplici morte exstinctos quis potest esse lugendi modus? Spem enim afflictis parentibus et consolationem maximam relinquit eorum, qui pro patriâ, pro rege, pro religione pugnantes, immaturâ, sed honestâ, morte occubuerunt, mœroremque eis et lacrymas paulatim abstergit non solùm præsens suorum gloria, sed etiam debita tali morti beata immortalitas. At in hac dirâ orbitate, quam privati duellorum casus afferunt, ubi juvenem in ipso furoris æstu, spirantem adhuc scelus et vindictam, inimicâ, sæpè etiam amicâ manu confossum, repentina mors et frendentem et rabiosum occupat; in hac, inquam, dirâ orbitate quocumque te convertas, seu præsens tempus seu futurum intuearis, nihil non lugubre funestumque apparet, nec quidquam relinquitur miseris parentibus, præter mœrorem in omni reliquâ vitâ sempiternum et ferè certam salutis suorum desperationem. Agant igitur gratias Ludovico immortales florentissimæ nunc hoc regno familiæ, quas prudens regis severitas ab hoc insanabili luctu et ferè ineluctabili pernicie vindicavit.

Addidit aliud opus pia ejusdem magnificentia ad alendos pauperes invalidosque milites, quod vel unum gloriam Ludovici immortalem possit asserere. Intuetur nunc unusquisque vestrûm animo superbas illas ædes, quas veluti ad spectaculum magnitudinis suæ in ipso reginæ hujusce urbis aditu posuit Ludovicus, ædificiorum amplitudine et situ loci illustres, substructionum magnificentiâ verè regias, novi verò instituti operis prorsùs singulares.

Nullum erat antehac ærumnosæ virtuti perfugium, nullus veluti portus quo se milites ex diutinâ bellorum agitatione reciperent. Fracti annis et vulneribus, truncato corpore, claudi, cæci, debiles, errabant flebili agmine circumferentes miserabiliter per oculos et ora civium paupertatem suam et vulnerum cicatrices, fœda belli præmia.

Providit optimus imperator illorum inopiæ et senectuti paternâ prorsùs charitate. Nec miror intrepidos nunc regnante Ludovico milites, mortique devotos, per arma, per flammas, penè dicam vecordi audaciâ alienatoque à præsentis periculi sensu animo in hostem ac prælia ruere. Redeuntes eos ex bellicis laboribus et periculis manet ampla et magnifica Domus, ubi sub tutelâ Ludovici, et quodam modo sub ejus palmarum umbrâ, emeriti senes, juvenesque laureati in otio triumphali conquiescunt. In hoc illustri et christiano Gallici Martis domicilio regnat alta et secura pax; mirus tamen ordo disciplinæ militaris observatur. Perstrepunt hæc velut suburbana castra continuo armorum strepitu, sed innocenti et inermento: aguntur illic perpetuæ diu noctuque excubiæ, nullius tamen hostis insidias timent præterquam interni et domestici: animorum vitia et cupiditates intelligo. Hæc illis unica superest pugna, unica quæritur victoria.

Felicem igitur Ludovici beneficio militum calamitatem, beata vulnera, per quæ sanitas animo redditur! Quid simile poterat illis conferre etiam maximè opulenta et illustris victoria? Inebriati scilicet inani fumo brevis gloriolæ, et quasi saginatæ opimâ prædâ victimæ infelices, proximæ et forsitan æternæ morti servarentur. Quotus enim quisque est ex illâ penè infinitâ multitudine militum, qui, dum fortem et fidelem regi navat operam, supremum non penitùs ignoret aut obliviscatur

Deum? Deponitur autem, in ipso ferè ingressu piæ Domûs, turpis hæc ignorantio religionis et sacrilega Dei oblivio. Post lacessitas temerè mortes in medio æstu et cæco furore præliorum, discunt ibi in ipso beatæ pacis sinu christianam mortem expectare patienter.

Dignum est angelis spectaculum, auditores, intueri ferventem in hac domo plurimorum militum pietatem : atque haud scio an famosa illa et illustris pœnitentium solitudo, felix Galliæ angulus, ubi profectò verè, aut nusquam alibi terrarum, colitur Deus, majora pietatis exempla suppeditet. Quâcumque diei horâ ingrediare augustum illud supremi Exercituum Dei templum, videas tanquam stantes piis in excubiis veteranos centuriones ac milites, prostratos suppliciter ante aras, sine ullâ ostentatione et pompâ, sed tanquam unico teste Deo, lacrymantibus oculis, fixo in terram vultu, immoto corpore, eoque suspiriorum fervore et religionis spiritu, qui etiam ob impiis divini Numinis confessionem et reverentiam extorqueat. Juste et misericors Deus, cui nulla vilis animo est, cui nulla hominum benefacta excidunt, imputabis certè Ludovico piam hanc et christianè regiam liberalitatem quâ tot militum animos ad cultum et amorem sempiterni tui Numinis revocavit!

Nec obliviscuntur aut tacent pii milites, cui tranquillitatem suam, cui salutem debeant. Obversatur semper eorum animis Ludovicus : Ludovicus eorum semper gratissimo sermone celebratur. Testes, et ut sibi videntur, etiam adjutores ac socii illius gloriæ, enumerant quotidie suas et Ludovici victorias; imperatoris in se beneficientiam et humanitatem commemorant. Me, inquiunt, saucium recreavit : me prædâ donavit; hoc duce tot oppida cepimus, toties hostem fugavimus : hoc imperatore nunquam nisi victores ex bello redimus.

Sileant, si volent, de Ludovico poetæ; conticescant oratores : quiescant etiam, si libet, periti facta regum venturis servare sæculis artifices : meliùs veriùsque rudi et imperitâ militum voce, quam exquisitissimis orationibus ac carminibus Ludovici nomen celebrabitur : perenniùs durabit ejus gloria in fidis pectoribus et gratâ ac memori pietate militum, quam in auro, in ære, in mormore, et pictis ad vivum imaginibus Militaris illa libertos, unius amica veritatis, promptiurque imperatorum culpas arguere, quam laudare virtutes, aberit ab omni suspicione adulationis, cujus nos poetæ et oratores vix fugere possumus opinionem.

Nec erit unius ævi ista Ludovici gloria, aut intermorietur ac concidet cum iis qui nunc istas ædes incolunt. Transmittetur illa fideliter et quasi per manus tradetur, ab iis qui nunc sunt ad futuros hujus præclaræ Domûs hospites. Qui si fortè de tanto Ludovici in se beneficio sileant, clamabunt ipsi lapides ædificiorum et templi parietes, fundatam esse hanc à Ludovico Magno illustrem domum, apertumque hoc illius piâ liberalitate et magnificentiâ miseris militibus asylum, in quo possit illorum senectus non solùm quieta, sed etiam honorata consistere. Quin et gentes exteræ vicinique principes, qui æmulatione Galliæ simile opus aut jam instituerunt, aut venturis ætatibus instituent, tanto quidem amplitudine et magnificentiâ nostro hoc inferius quantùm ipsi sunt eruntque Ludovico impares, renovabunt illi scilicet et quodammodo cumulabunt Ludovici gloriam, ad quem tanquam auctorem et institutorem præclari operis, et sua et aliorum in milites benefacta pertinebunt.

Si talem Ludovico famam istæ res conciliant, in quibus aliqua tantùm sui parte religio dominatur : qualem igitur eidem gloriam conciliare debet ipsius religionis tutela et amplificatio! Est ferè in vitâ maximi cujusque principis unum aliquid præcipuum et excellens, quodque præ cæteris extat et eminet, cujus vivax et perennis memoria imperatorum nomen integrum et incolume transfert ad ultimam usque posteritatem. Pleraque eorum alia facinora, quæ iis viventibus mendax adulatio vividis maximè coloribus pinxerat, annos et vetustatem ferre nequeunt. Mentitus ille fulgor aut statim cum ipsis sepulcri nocte exstinguitur, aut aliquandiu malè superstes, ipso annorum quasi detritus usu paulatimque extenuatus, tandem aliquando prorsùs evanescit. Sola religio christianorum heroum nomini velut sigillum immortalitatis imprimit. Viget adhuc apud nos, elapsis tot sæculis, Constantini, Theodosii, Caroli Magni, et aliorum ejusmodi principum memoria. Quæso vos, auditores; an expugnata oppida, an fusi fugatique Barbarorum exercitus talem illis gloriam asseruerunt? Abolevit ipsa victarum urbium ac gentium nomina edax rerum vetustas, et cuncta devorans oblivio : at inter corruentium undique regnorum fragorem ac ruinam, pepercit sacris laboribus, quos illorum imperatorum christiana pietas et fortitudo suscepit ad stabiliendam aut tuendam divinæ fidei integritatem.

Eadem famæ perennitas Ludovicum manet apud posteros. Multa quidem ille digna immortalitate gessit : erit tamen ipsius propria et præcipua laus, ad quam omnis ante actæ vitæ atque etiam secuturæ deinceps gloria referri debeat, extirpata penitùs è Gallica regno hæresis. Enimvero si vultis uno quasi intuitu vitam Ludovici integram percurrere, agnoscetis cuncta quodammodo pertinuisse ad hoc grande, et arduum, et audax consilium. Opus erat ad id aggrediendum invicto animi et imperii robore, quod nulla res neque domi, neque foris in ipso conatu rerum labefactare posset aut retardare. Sola autem id bella præstare poterant. Sopitæ statim in ipso regnandi exordio, non magis fortitudine quàm sapientiâ, domesticæ et civiles discordiæ, eam auctoritatem Ludovico apud cives mixtam amore, fide et reverentiâ pepererunt, cui ad nutum prona et subjecta omnia ex illo etiamnum intuemur. Apud hostes verò, renovatis multoties bellis, domitos semper et subactos constans Ludovici prosperitas, omni genere bellorum feliciter experta, nunc contra singulos, nunc contra universos; modò ad Rhenum, modò ad Sabim, modò ad Mosam, et ubi non? inauditâ hactenus rapiditate victoriarum illustrata, tantum ejus nominis terrorem sparserat, nullum ut exanimatis ejus conspectu hostibus perfugium nisi in ejusdem bonitate et clementia superesset.

Sic affectis hostium civiumque animis, supremus rerum arbiter qui Deus, solus novit et dispensat momenta rerum agendarum, graves bellorum procellas repentè sedat ac componit. Venerat tandem, quæsita nequidquam à multis antea regibus, confíciendæ rei opportunitas. Non sinit Ludovicus effluere istud heu! nimium

breve pacis intervallum. Pium opus urget trepidè et festinanter. Spoliatur primùm error iis juribus ac privilegiis, quæ per vim quondam armatus ac rebellis extorserat. Excluditur à conspectu principis, ab aulæ aditu, à dignitatum luce, penè dicam à commercio et societate hominum. Frementi ei nequidquam ac frendenti imperatur silentium, publici cœtus interdicuntur, eripitur educatio liberorum soli debita veritati. Talibus Ludovici imperiis recreata subitò ac victrix religio incipiebat novâ luce splendescere. Paternæ regis severitati obsecundans pastorum ac præsulum sapiens et moderata lenitas, novos quotidiè triumphanti ecclesiæ procreabat, aut potius restituebat liberos. Stabant adhuc tamen et alibi passim, et hic ferè sub oculis nostris impia hæreseos templa quasi sub umbrâ et tutelâ Nannetensis edicti; ei licèt deserta ab suis, licèt tenebris et solitudini et silentio damnata, priscorum tamen memoriâ temporum insultare quodammodo religioni videbantur. Vidimus uno Ludovici nutu, tanquam tubarum clangore et sono, Jerichuntina corruere mœnia, ultimamque spem et velut arcem prostratæ et exspirantis hæreseos regiâ manu penitùs dissipari.

Consequuta sit atrox et dira tempestas : insurrexerint in nos æmulatione et invidiâ concitatæ gentes : omnis Europa crudeli bello repentè exarserit; cuncta latè regna violento concussa motu fuerint, et suis quasi convulsa sedibus : non miror. Interdum etiam unius electi causâ Deus, arcanâ occultâque vi, unius inquam electi causâ urbes et provincias et imperia susque deque vertit, orbemque concutit universum. Quis igitur mirari aut indignari debeat, si gravissimis bellorum doloribus ai, ut ita dicam, pressuris tot liberos ecclesiæ Gallia parturierit ? Hæc una fortasse bellorum procella poterat suum religioni triumphum, Galliæque pacem ac salutem asserere. Ut ut sit, Ludivoco certè novam et veram admodùm laudis materiem suppeditavit, quâ secundùm defensæ religionis gloriam nulla major esse poterat, oppressi et calamitosi regis defensionem ac tutelam.

Hanc Ludovici gloriam si vultis vero æstimare pretio, eamque suæ velut in luce positam intueri, auditores; nolite in his præsentium temporum angustiis et asperitatibus immorari. Revocate paulisper ante oculos vestros illa tempora, quibus primùm ad aures nostras pervenit fatalis rumor ejecti è solio, per inauditum scelus ac nefas, Britanniæ regis, coactique rursùm fugere per obscura loca, spemque regni ac suam incertis ventorum ac fluctuum procellis credere. Quis tunc nostrûm non arsit dolore? quis non animo littus Oceani petens tendebat pias manus erranti per fluctus regali familiæ, at simul fugitivæ cum eis ex Angliâ religioni? quis non cum lacrymis vota ad superos fecit, faverent infelici reginæ ac matri quæ gestabat inter manus grande depositum : faverent tenero infanti, ad quem calamitatis illius etsi nondum sensus, maxima pars tamen pertinebat : una vox erat, patere illis omnium Gallorum animos et fortunas ; patere illis Galliam, quæ semper fuit portus, receptaculum, asylum, arx tuta, et quædam velut ara miserorum, quò calamitosi principes, regno spoliati reges, ejecti etiam è suâ sede romani pontifices sæpè confugerunt.

Nescio quomodo lacrymæ, præsertim in calamitate alienâ, facilè arescunt, affectusque commiserationis, qui apud plebem acriores habet primos impetus, paulatim interpositâ morâ languet et senescit. Non ita est de Ludovico, auditores. Vivit apud eum semper recens, acriorque in dies exurgit conceptus primùm animo dolor in hoc acerbissimo casu vicini regis, nec unquam, nisi illo in solium suum restituto, deponetur. Turpe est ac nefas, de privatis etiam loquor, turpe est ac nefas ab amico in calamitate deseri. Quid! regumne minus erit sancta fides ac societas? minus constans et inviolabilis amicitia? Tæderet diuturni belli Ludovicum, cui ipsa religio pia et justa arma induit, cujus fortitudini et dexteræ tutelam regis britannici ipse commisit Deus? Desereret per ignaviam regiæ majestatis defensionem, atque ipsius etiam religionis causam? Ubi igitur illa invicti in periculis animi constantia? ubi quæ regem et imperatorem decet, inconcussa mentis celsitas et magnitudo?

At tardi respondent consiliis eventus. Etiamne arbitrio nostro constituemus divinæ misericordiæ diem, intra quem jubeamus quodammodo nobis succurrere, supremoque rerum domino nos, pulvis et cinis, legem imponemus? Quid igitur, si non tardi solùm, sed etiam infelices et improsperi casus forent (neque enim semper justa regum consilia fortunat Deus), quid sentiremus? Divo quondam Ludovico ad tuendam religionem, eamque è durâ servitute liberandam, longinquum et barbarum littus petenti, quæ sors, quæ pietatis merces contigit? Morbus, pestilentia, vastitas, clades exercituum, carcer, exsilium, denique mors. Minore idcirco fuit illius pietas et gloria? Triumphavit hactenus Gallia, conjuratorumque hostium impetus non solùm fortiter sustinuit, sed illæsa ipsa et incolumis longiùs eos repulit à se, repelletque postea non minus feliciter, si spem nostram non in viribus nostris, sed in omnipotentia Dei præsidio ponimus. At utcumque res cadat, in tuto est Ludovici gloria : neque enim ab incerto et instabili rerum eventu pendet. Tentasse rem audacter spretis impendentibus periculis, id regiæ fortitudinis erat : eamdem perficere et exsequi, unius est divinæ potentiæ. Novit rex christianissimus, (atque utinam id esset altius infixum animis nostris!) novit rex christianissimus rerum omnium quæ in terris aguntur, ac præsertim bellorum exitus penès unicum stare Deum, nec eos ullis hominum consiliis et conatibus vel uno momento præripi posse aut retardari. Nos, ut sumus rerum impatienter avidi, et præproperè ad eventum festinantes, vix moram ferre possumus.

Atqui habemus ante oculos illustre christianæ patientiæ documentum et exemplar, Britanniæ regem ac reginam, quibus jampridem silentibus ac tacitis, et sævientem in se divinam manum suppliciter adorantibus, hujusce calamitatis tota moles et gravo pondus incumbit. *Intelligite, reges; et erudimini, qui judicatis terram.* Fallax aulicorum gratia, fluxa amicorum fides, caduca et fragilis populorum benevolentia. Perbrevi momento temporis hæc omnia regem Angliæ deseruerunt. At quem regem? et cujus causâ? *Obstupescite, cœli, super hoc, et portæ ejus desolamini vehementer. Duo mala fecit populus iste* Dereliquerunt regem (ut sileam bellicas ejus imperatoriasque virtutes), regem mansuetum, pium, facilem, plenum bonitatis et

misericordiæ visceribus : iidemque se in servitutem tradiderunt, ut nihil gravius dicam, ambitioso principi, qui per fas ac nefas, per clades exercituum, per calamitates populorum, per totius Europæ excidium ac ruinam ad regale solium grassatur

Usquequò, Domine, videbimus impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani[1]? Usquequò populus iste duræ cervicis, contra Deum pariter et reges rebellis et ferox impunè gloriabitur[2]! An nondum completæ sunt iniquitates illorum usque ad præsens tempus[3]? An non clamat ad te de terrâ vox sanguinis, qui in illâ insulâ effusus est[4]? Quem enim regum optimorum non sunt persequuti? Effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam : posuerunt carnes sanctorum tuorum bestiis terræ : polluerunt templum sanctum tuum[5]. Insula ista, quondam domus sanctificationis tuæ, ubi laudaverunt te patres eorum, facta est in abominationem[6]. Confregerunt jugum suum, ruperunt vincula sua; dixerunt, non serviemus[7]. Numquid super his continebis te, Deus ultionum Domine[8]? Tu qui transfers regna atque constituis; qui subvertis solia regnorum, et das salutem regibus[9]; in cujus manu populorum et regum corda sunt; memento tandem tui istius David, et omnis mansuetudinis ejus[10]. Redeant prævaricatores ad cor (hanc unam de illis ultionem poscimus)[11]; sciant et videant, quia malum est et amarum talem reliquisse regem; tibique postea et suis regibus in æternum fideliter serviant.

Oratio de Philippi Quinti in regem Hispanorum adoptione[12]:

Regiæ majestatis fastigium sic exstat et eminet supra cæteras mortalium conditiones, ut reges præstans imago supremi Numinis, et quidam veluti terrestres dii non immeritò dicantur, auditores ornatissimi. Valent quidem plurimùm, præsertim apud plebis animos omnia ex fulgore æstimantis, nec mediocrem regibus conciliant reverentiam, superbarum ædium splendor, cultus magnificentia, oris ac incessûs majestas, prona populorum obsequia, et omnis iste circumfusus illis undique ad pompam et terrorèm apparatus. At nobilius quiddam est et longè sublimius, unde veram eorum magnitudinem metiamur. Est illa nobilis quædam portio supremæ potentiæ, derivata ab illo fonte, unde fluit omnis auctoritas, hoc est ab ipso præpotenti Deo, qui jus illud et imperium, quod unus habet per se in mortales, ideo transfert in reges, aut certè cum illis communicat, ut, quo nihil homini præclarius, vicem illi suam in terris quodammodo fungantur. Quemadmodum igitur ipse suo nutu moderatur omnia in hoc orbe terrarum, et omni genere bonorum cumulat humanum genus : sic illi necesse est in suis singuli regnis summo jure regant omnia; bella et paces administrent; dispensent honores ac munia; legibus vim, magistratibus auctoritatem concilient; urbium commodis, provinciarum securitati, felicitati populorum paterno animo consulant : imprimis fidem, æquitatem, religionem et ipsi studiosè colant, et in suis regnis florere curent.

Hæc vera regnantis species, vera dignitas, auditores : quæ profectò non convenit nisi iis, quos summus regnorum arbiter Deus ipse ad solium evocârit. Nam quos illuc sua protruserit ambitio, qui fraude ac perfidiâ grassati per vim illuc irruperint; quantumlibet honestis nominibus sua consilia tegant, quantumvis fortunati ac florentes hominum oculis fortasse videantur, hos Deus inter vicarios suæ potestatis reges minimè annumerat. Ut enim regiam majestatem legitimis possessoribus nulla vis injuriæ adimere, nulla nec civium perfidia, nec exsilii calamitas extorquere valeat : si eamdem nulla rerum secundarum prosperitas adstruere immerentibus potest. Unius est supremi Numinis privatas singulorum fortunas ac conditiones, quantò magis regna et imperia, pro arbitrio dispensare, portionemque illam suæ auctoritatis pretiosissimam in quas voluerit manus transmittere.

Intelligitis procul dubio, auditores, quò pertineat hæc mea oratio. In hac subitâ rerum conversione, quam attonita et pavens etiamnum stupet Europa, quâ nos sic perculsi sumus, nostris ut auribus ipsi atque oculis vixdum credere audeamus, tam evidens numen rebus Gallicis adfuit, ut nemini dubium esse possit, quin serenissimum principem Andegavensium ducem in solium Hispaniæ ipsa, ut ita dicam, divina manus extulerit. Non hæc occultis artibus et quasi per cuniculos furtim tentata res; non obscuris molitionibus multò ante præparata; non sagacibus humanæ prudentiæ consiliis ad maturitatem et exitum solerter adducta : sed unius divinæ providentiæ nutu tam celeriter et repentè confecta, priùs ut penè exstiterit, quàm nos auspicari possemus.

Sinat itaque Ludovici Magni pietas, dum ego debitum hoc et publicè ab Academiâ, et privatim ab hac domo, laudum vectigal persolvere aggrediar Regi Catholico, cujus spei et studiis ipse admoverat virum rectoriâ tunc purpurâ nitentem, et in hujus palæstræ sinu à teneris annis eductum : sinat, inquam, Ludovici Magni pietas hodie me tam lætos, tam inopinos successus divinæ tantummodo providentiæ gratulari. Qui solet prosperos bellorum eventus, ubi multò magis videntur pollere humana consilia, pro grati animi sensu refundere in auctorem Deum, profectò non ægrè feret nos recentem hanc suam et Galliæ felicitatem uni Deo acceptam referre, nec detractum gloriæ suæ credet, quod divinæ fuerit adscriptum.

Ut autem grande hoc eventum uni divinæ providentiæ attribuam, duo me præsertim movent, quæ totidem constituent hujus orationis capita : difficultates, quæ huic consilio obstabant, humanæ prudentiæ prorsus insuperabiles; hoc primum : utilitates immensæ quæ inde in Hispaniam pariter et Galliam, atque adeò in ipsam religionem redundant; hoc alterum. Hæc duo me, quantâ fieri poterit brevitate prosequentem, non mediocriter

1 Ps. 37. — 2 Ps. 93. — 3 Gen. 15. — 4 Gen. 4. — 5 Ps. 78. — 6 Is. 64. Jer. 2. — 7 Ps. 73. — 8 Dan. 2. — 9 Agg. 2; Ps. 143. — 10 Ps. 131. — 11 Jer. 2.

12 GAZETTE DE FRANCE.

De Paris, le 18 février 1708.

Le 14, le sieur Rollin, professeur royal en éloquence, et ancien recteur de l'Université, prononça dans le collége de Beauvais, dont il est principal, une très-belle harangue latine, sur l'avénement du roi Philippe V à la couronne d'Espagne.

recreabit quum illustrissimorum ecclesiæ principum benignitas, tum imprimis ista tua in nos benevolentia, senatûs princeps illustrissime, quæ quod valetudini tuæ, quod quieti tempus denegas, id in audiendis nobis tam benignè impertiit. Qui nihil facere in vitâ soles, nisi summâ officii religione adductus, id sanè dedisti et tuo in Principem obsequio, et pietati in Academiam matrem tuam, et singulari studio in hanc Bellovacam domum, quæ te patrono, te parente, te domino gloriatur. Visa est sibi illa hodie fieri subitò quoddam Justitiæ templum, dum te illius sanctissimum interpretem, custodem, vindicem; dum tot tecum fidei, integritatis, eloquentiæ lumina intra suos penates accepit. Utinam tantæ audientium dignitati dicentis facultas utcumque responderet!

Hispanicæ hæreditatis, quanta quanta est, jus pertinere ad stirpem Borboniam, si rex Carolus absque liberis decederet, et tacita naturæ lex, et communis gentium consuetudo, et Hispaniæ jurisconsultorum auctoritas, et ipsa hostium confessio, manifestè declarant. At huic quantumvis legitimæ spei nostræ obstare multa videbantur: Austriacæ domûs innata contra Galliam æmulatio; utriusque populi vetus animorum ac studiorum discordia; cruentis ultimi belli cladibus renovata hinc et hinc odia gentium; florentis Galliæ nostræ invidiosa magnitudo ac potentia; imprimis verò compactum recèns fœdus illud, quo vastæ illius hæreditatis, quæ tota ad se pertinebat, lovem tantummodo particulam sibi Ludovicus Magnus vindicârat.

Quàm infesta semper ot acerba Franciam inter et Austriacam domum ambitionis certamina exarserint, præsertim ex illo tempore, quum utraque paribus succincta studiis et viribus Garmaniæ imperio immineret, tot ab hinc et per tot annos gesta ad internecionem ferè utriusque populi bella satis superque indicant. Austriaca domus ab sat exiguis profecta initiis deinde intra breves hæreditariæ ditionis suæ inclusa terminos, mox felici duplicis matrimonii fœdere hinc Belgio et Burgundiâ, inde apud Hispanias multiplici regnorum dote cumulata; tum, quasi id parum foret, comperti recèns orbis insuper et novis ditata opibus, et vastis regionibus porrecta in immensum, excreverat in eam magnitudinem, ut totius Europæ imperium affectare non sine justâ forsitan suspicionis causâ crederetur. Tam formidandæ potentiæ velut æternus obex posita in medio Galliâ. Minùs illi quidem vastè patens imperium, sed animorum et roboris non minùs: circumscripta opportunè justis finibus regio, sed bonorum omnium ferax, nec peregrinis indigens opibus. Franciæ verò domûs penè supra fidem antiqua nobilitas, per tot reges uno et perpetuo tenore ducta: par tantæ nobilitati claritudo: invicta bello pariter et pace gloria: animus audax quidlibet aggredi, et quantæcumque fortunæ capax; potentia in præsens nemini non metuenda, spes in futurum immensæ. Has inter totius orbis christiani potentissimas domos, quarum velut æquis librata ponderibus staret Europæ salus ac libertas, quis miretur nunquamnon vehementer arsisse æmulationis stimulos? Quæ spes igitur, si consuleretur humana ratio, assumendum unquam è Borboniâ stirpe successorem Austriacis Hispaniæ regibus? Privatus quilibet homo ægrè videt moriens absque liberis transferri in alienam domum relictas sibi à majoribus opes, et hac veluti posteritatis vitâ orbatus, sibi quodammodo videtur bis mori. Quid igitur? Princeps, in quo sensus iste vitæ cujusdam post mortem superstitis multò viget acrior, quippe qui in tantâ fortunâ angustioribus vitæ terminis non contentus in longam posteritatis memoriam se totum extendat; an ejusmodi princeps æquo animo patiatur tot provinciarum, tot regnorum possessionem, quæ tandiu in familiâ suâ hæserit, transire post se, imò etiam per se, in ignotas, in alienas, fortè etiam in hostiles manus?

At oblitus sui suorumque rex deponeret moriens istam, quæ tunc maximè reviviscit, æmulationem? an longa et inveterata utriusque gentis dissidia facilè mitescerent? Hispanos a Gallis dirimere videbantur non tam altissima Pyreuæorum montium juga, quàm linguæ, habitûs, morum, studiorumque dissensio. Vividus Gallorum ardor; impatiens moræ impetus; avida mens imperii et gloriæ; cedere nescia indoles: Hispanorum tarda gravitas, nihil quidquam temerè aut præcipitanter agens, maturè omnia ponderans, veteris fortunæ memor, retinensque ex eâ majestatem et elatos spiritus. In hac discrepantiâ morum iam dissociabili, quæ poterat unquam sperari concordia? Ad hæc, imbiberant utrique animis acerba invicem odia, ob residuas veterum bellorum iras, quæ cocta ex longo, et in exacerbatis injuriâ animis penitùs infixa, nullâ fœderum religione placari posse videbantur.

Recentis verò belli calamitatibus quantùm exulcerari potuerint mentes Hispanorum, et antiqua recrudescere odia facilè intelligitur. Piget nunc, quum in amicitiam redimus, imo plusquàm amici ac fratres facti sumus, piget, inquam, meminisse tot cladium quas Hispanis tunc hostibus non tam voluntas nostra, quàm armorum cruenta necessitas intulit. Erat hoc illis velut anniversarium fatum, ut statim atque belli suspicio ac tumultus increpuisset, illicò viderent apud Belgium agros suos diripi, urbes incendi, et in se unos omnia belli mala ingruere, cujus in alios verterent commoda. Porrò sceptrumne Hispanicum traderetur in eas manus, quæ nuper armatæ contra Hispanos, bello lacessitæ quidem, sed tamen acerbissimas iis clades intulerant, et adhuc penè fumabant eorum sanguine?

Præterquam quòd Hispanos et vetus odium, et ira recens contra nos stimulabat, urebat ipsos etiam Gallicæ felicitatis ac potentiæ fulgor. Jampridem ægrè ferebant nimis vicinas propè se convalescere opes, remque Gallicam nimis plus, quàm satis tutum esset accolis, crescere. Alebantur isti timores sinistris rumoribus malevolorum hominum, invidiæ flammam ac materiem criminibus in nos suis suggerentium: Ludovicum, ut est humanus animus insatiabilis, eo quod jam ante partum erat, ad altiora et non ferenda tendere: imminere eum totius Europæ imperio: erupturas, præsertim in Hispaniæ perniciem, prævalentis populi vires, nisi crescentem quotidie tantam in medio molem maturè opprimerent. Ita terriculis Gallicæ protestatis Hispanorum animi à Gallis abducebantur.

His tot impedimentis accesserat aliud recens, nostrâ et ipsorum voluntate contractum, idque cæteris multò gravius, fœdus illud intelligo, auditores, triplici tergeminæ potestatis vinculo colligatum, cujus conditionibus excludere ipsi nos ab Hispanicâ hæreditate videbamur

Quæ mens vicinarum gentium in hoc fœdere sanciendo, quod consilium fuerit, curiosiùs rimari, et velut divinando conjicere, neque est instituti nostri, neque hujus temporis. Ut ut sit, constat hoc fœdere, quod Ludovici Magni moderatio ob publicam Europæ pacem ac tranquillitatem acceperat, interdictum nobis videri opimâ et Borboniis legitimè debitâ hæreditate, clausamque Gallis sempiternùm in Hispanias viam.

Quæ vis igitur humani consilii poterat, quæ prudentiæ sagacitas extricare nos ab his angustiis, totque et tantas difficultates tollere? Nulla sanè, auditores, præter vim illam divinæ providentiæ, cujus potenti lege immubilis rerum humanarum seritur ordo, cujus arcanis consiliis videmus interdum puncto temporis rerum maximarum momenta verti, contraque spem et opinionem omnium repentinas fieri voluntatum conversiones.

Ac primùm quidem illa, ne quis ferè Carolo regi in eligendo successore superesset respectus ad familiam et sanguinem, sustulit immaturo funere unicum illum principem, Bavari ducis filium, breves patris delicias, quem publicus rumor, et intemperantia vulgi, donec unus eligatur, multos destinandi, præcipuum inter cæteros ad solium Hispanicum favore tollebat. Stabilierat eadem divina providentia Borboniæ familiæ spem rarâ apud principum domos felicitate, multiplici numero liberorum, quos sensimus in hac occasione multò firmiora esse imperii munimento, quàm classes et legiones. Restabat evellenda ex animo principis tenera quædam penitusque infixa pectori in suos indulgentia, et deflectenda molliter ab Austriacâ domo in Borboniam voluntatis inclinatio. Multùm quidem ad id valuerunt opportuna sapientissimorum Hispanici regis administrorum consilia, atque imprimis eminentissimi illius cardinalis, de cujus singulari prudentiâ et tuendæ pacis ac religionis acri studio nulla unquam posteritatis memoria conticescet. At maximè convollit animum religiosi principis propiùs insidens vicinæ mortis cogitatio, aperientisque jam sese ante oculos conspectus æternitatis, optimus regum consiliarius: tunc scilicet, si quis verus inest pietatis ac religionis sensus, velut unico teste et judice Deo res ponderantur. Adhibentur tunc in consilium non privata gratia, non simultas aut odium, non blandè subrepens adulatio; sed jus, sed fides, sed nuda et incorrupta veritas. In hoc igitur temporis articulo rex Carolus extra familiam suam seque ipsum quodammodo avolsus, nec jam nisi publica spectans, non obstrepente ampliùs ullo factionum certamine, cœpit clarè intueri, quod antea non viderat, jus Galliæ inconcussum, unde penderet et Hispaniæ suæ salus, et Europæ tranquillitas, et ipsius religionis conservatio.

Totius Hispaniæ consensum traxit ultima morientis regis voluntas, disponente scilicet intus animos supremo numine, cujus in manu populorum non minùs quàm regum corda sunt. Vix credibile dictu est quàm celeriter ac repentè, sic dissitæ paulò antea gentes, velut in unius populi corpus coaluerint. Revixit subitò vetus illa et priscis historiæ monumentis celebrata inter Galliæ et Castelliæ populos animorum consensio. Et certè si voluerimus unosquisque veros et intimos animorum sensus interrogare, reperiemus non penitùs insito et inexpiabili dissidio, sed nescio quâ temporum injuriâ et calamitate bellorum Gallos atque Hispanos tandiu à se invicem distractos fuisse. Diversi quidem illis mores, et varia studia atque ingenia: sed par apud utrosque animorum candor, morum probitas, virtutis indoles; invicta utrisque erga reges suos fides ac reverentia, erga Deum pietas quasi innata; tuendæ verò religionis penè ultra vires et fidem constantia. Jam verò crescente quotidie concordiâ coalescentium in dies magis populorum, et felici temperamento mixtis utrinque virtutibus, fiet et Gallica velocitas Hispanorum tarditate consultior, et Hispanica gravitas Gallorum celeritate acrior. Hanc inter utrasque gentes concordiæ reconciliationem quis crederet emersuram fuisse ex ipso bello, unde nasci solent dissensiones et odia? Id tamen ultimo bello apertè contigit. Ut sunt Hispanorum animi super negotio religionis admodùm delicati ac molles, nulla res magis ipsos antiquitus à nobis abalienavit, quàm sparsus ex industriâ rumor, scatere Galliam undique Calvini et Lutheri asseclis, foverique passim in illius sinu hæreticos. Vigente pace mentem hanc Ludovico Magno divina providentia injecerat, ut ad exstirpandam penitùs è suo regno hæresim, vires omnes suas et opes impenderet. Merces tantæ pietatis in præsens atrox totius Europæ conjuratio; at hujus ipsius conjurationis et belli fructus, ista pax et subita rerum conversio quam miramur. Stupebant Hispani, quum tot bella, tot duces, tot exercitus circumstarent undique Galliam, et unum in regnum tota periculi moles, omne onus incubuisset, non modò integram ab hostibus et illibatam stare Galliam, sed novos quotannis triumphos reportare. Cui enim unquam genti tam propitium fuisse Deum, ut eodem tempore ubique respublica sic prosperè gereretur? adversa secundis pensando rem ut plurimùm solere extrahi: Gallis nihil non feliciter successisse. En, inquiebant, juncta perperùm religionis hostibus arma damnantes, en fructum et pietatis ipsorum et nostræ cæcitatis. Portus nostros et oppida hæreticis tuenda commisimus: pugnant Galli pro Deo, pro Gallis Deus. Ita Dei præsentis assidua insidens cura, quum præsidere rebus Gallicis cœleste numen appareret, eâ pietate Hispanorum animos imbuit, ut qui paulò ante Galliam velut castra in media posita ad sollicitandam omnium pacem crediderant, subitò in quamdam ejus verecundiam et adducti, gentem totam in cultum et defensionem religionis versam violari ducerent nefas.

Desiit exindè nostræ potentiæ fulgor perstringere Hispanorum oculos; quæ priùs inter irritamenta invidiæ habebatur Gallica magnitudo ac potentia, facta est amicitiæ vinculum. Ut viderunt Ludovicum esse ejusmodi qui beneficio quàm metu obligare homines mallet, vicinasque gentes fide ac societate junctas habere quàm tristi subjectas servitio; nec ullum in terris principem dici posse, quem minùs quisquam sibi hostem suisque esse velit, aut amicum malit: cœperunt spectare ad gallicas opes, et indè libertatis ac salutis captare auram, undè servitutem et exitium timendo, in eum statum rempublicam adduxerant.

At enim obstabat spei nostræ confectum recens de dividendâ Hispaniâ fœdus. Immò hac tanquam ultimâ machinâ, si quid adhuc dubitationis superesset, expugnatus Caroli regis animus est, vertente divinâ providentiâ in nostram utilitatem ipsa etiam impedimenta. Vidit sapientissimus rex actum de Hispaniâ, si ejus regna

distraherentur; consilium porrò sibi suppetere nullum aliud, nec ullam opem aliam apparere usquam, præterquam in Ludovici Magni præsidio. In gallicæ igitur potestatis fidem moriens Hispaniam suam contulit. Ita Ludovicus moderationis insuditæ egregiam mercedem accepit, eò jucundiorem quò minùs speratam. Quæ enim causa potuerat ipsum adducere, ut sponte de jure suo decedens, tam exiguâ Hispanicæ hæreditatis particulâ contentus esset, quam ad ipsum pertinere totam nemo est qui ambigat? Eadem, auditores, quæ paulò antè Riswico fœderi locum dederat, publica Europæ tranquillitas et salus. Si enim Ludovico spiritus magni magis quam utiles, si pluris famam hominum quàm publicam utilitatem fecisset, poterat victoriam quam pacem malle animus. Eò Gallos et insita gloriæ cupido et perpetua felicitas, ferociora utraque quàm quietis consiliis opus erat, tacitè impellebant. Revocate paulisper in animam, auditores, tempus illud quo Riswici fœderis conditiones primùm vulgatæ sunt; possumus enim nunc animi sensa palam et liberè confiteri. Etsi jampridem ceperat nos tædium gravissimi belli, tamen nescio quomodò, sive ob insitam Gallis vincendi cupiditatem, sive potiùs ob amorem ipsum Ludovici, cujus gloria nobis quàm salus nostra clarior, fœdus illud ultimum, ei, ut tunc videbatur, non satis decora pax, magis urebat animos quàm tandiù experta belli calamitas. Mœsta exindè civitas, mœrentes etiam Gallorum animi et vultus; penè diceres victos: haud aliàs insuetior populus plus sibi in principem occultæ vocis aut suspicacis silentii permisit. Tulit hoc patienter Ludovicus, neque enim ignorabat; unam posuit rumores ante salutem. Contentus tacito conscientiæ suæ testimonio et publicâ utilitate, adjecit quodammodò privatæ famæ curam; passus est ultrò brevem, ut ita dicam, gloriæ suæ jacturam fieri, viditque se aliquandiu apud suorum animos veluti decrescere ac minui. Habet nunc ampiam mercedem tua ista singularis, Ludovice, moderatio! adeò spreta in tempore gloria interdùm cumulatior redit, damnumque famæ opportunum multiplici fœnore compensatur! Ut cruento bello finis tandem aliquandò fieret, Ludovicus aliquot oppida cesserat, quorum firmissimo munimento carere limites nostros ægrè ferebamus: en divina providentia multiplici non urbium, sed provinciarum vallo munit undiquè Galliam. Ne rursùm Europa tristi conflictaretur bello, idem remiserat partem maximam sui juris in Hispanias, en tota successio defertur ad ejus serenissimum nepotem, morientis regis testamento, totiusque nationis incredibili consensu. Et quisquam dubitabit superatis tot ac tantis difficultatibus, hanc mutationem esse dexteræ Excelsi? Restat ut dicamus de præclaris utilitatibus quæ indè in Hispaniam pariter et Galliam redundabunt; et hæc pars erit hujus orationis altera.

Majori nunquam in periculo fuisse Hispaniam quàm mortuo absque liberis Carolo rege, nec eamdem spes unquam spiritusque majores concepisse quam assumpto in regem serenissimo duce Andegavensi, nemo vestrûm est, auditores, quin facilè intelligat. Periculi magnitudinem satis per se indicat præsens ipse status rerum apud Hispanos, qui quantùm ab illo veteris gloriæ fastigio desciverit, tacere frustra vellemus. Ipsa magnitudo illis sua oneri fuit, et in detrimentum vertit opulentia. Dum timent indicas attrectari gazas ab cæteris gentibus, solique compertis recèns auri fodinis avidè incubant, non viderunt missis in longinqua frequentibus suorum coloniis, ipsam intùs Hispaniam exhauriri viris, quæ veræ sunt opes regnorum. Peregrinæ mox divitiæ, ut plerumque fit, laboris tædium, otiique consuetudinem invexere. Emollitæ auro indico manus, tractandoque ferro minùs jam habiles armorum pariter et aratri pondus recusarunt. Cœpit apud illos et bellica virtus negligi, et ipsius agriculturæ honos vilescere, quibus tamen duobus præsidiis stat omnis et regnorum gloria, et populorum salus. His accessit, magnum imminentis ruinæ omen, perpetuus ferè in regiâ domo orbitatis metus. Incerto dominorum exitu omittitur cura rerum publicarum, ad privata quisque respicit: spes gentis animique concidunt; decrescit apud socios fides, apud hostes timor, senescitque paulatim cum viribus imperii majestas. Denique, sic inclinatis jam rebus, variæ insuper bellorum calamitates incubuerunt: et quemadmodum in affecto corpore accidit, ut levior causa magis quam in valido gravior sentiatur; ita ægræ et affectæ Hispaniæ, si vel minima clades ingrueret, lethalem plagam inferebat, non tam ipsâ rerum magnitudine æstimandam quam viribus extenuatis, quæ nihil, quod aggravaret, pati possent.

In hoc igitur statu rerum, ubi etiam vigente pace, vix seipsæ tuerentur Hispanicæ res, si mortuo absque liberis Carolo rege, regna Hispaniæ cœpissent à se invicem divelli ac distrahi, si foris bellum atrox ingruisset, si intùs arsissent diversa factionum certamina, id quod aliter fieri vix poterat; quæso vos, auditores, quas in angustias venissent Hispani? Unde ipsis consilia, unde stipendia, unde exercitus ac duces suppeterent? Relicta in medio præda sociis pariter atque hostibus, fortiorum præmium fortassè extitisses, Hispania!

Alienæ calamitatis similitudine admoniti, præterita Galliæ pericula meminisse possumus. Tempus illud infaustum intelligo, auditores, quo apud nos ad extrema ventum est, stirpe Valesiorum penitùs extinctâ ejusmodi facinore, cujus atrocitas si oblivione non potest, perpetuo certè silentio debet obrui. Optimi regis Henrici III funesto interitu consternatæ mentes; repetito tertiùm vulnere orbitatis vacua domus regia; Gallicæ hæreditatis jus quidem non ambiguum, sed ob temporum injuriam anceps et periculosa possessio; Gallia secum ipsa discors; divisa intùs principum arma et consilia. Hujus verò intestinæ discordiæ auctor et fomes (piget nunc dicere, sed incorrupta annalium monumenta non sinunt dissimulari, et aliundè veterem in nos majorum injuriam moriens Carolus abundè resarcivit; auctor, inquam, et fomes hujus intestinæ discordiæ Hispanus, qui Galliam nostram suorum regnorum appendicem jamjam numerabat.

O stupendas rerum humanarum vices, et ineluctabilem vim divinæ providentiæ! Quis crederet eamdem hanc Hispaniam centum post annis, eodem volvente orbitatis ictam, in easdem angustias atque etiam majorem metum adductam, Galliæ imploraturam auxilium. Austriacisque regibus successorem petituram ab illâ ipsâ Borboniorum domo, quam tot machinationibus à legitimâ Gallici regni successione exclusam tunc voluerat?

Fuit hoc inter utraque tempora discriminis, quòd

nunc et Gallia ab omni etiam suspicionis labe integra nihil turbarum civerit apud Hispanos, et inter ipsos nulla seditionum ac discordiæ tempestas extiterit. Ad extremum usque spiritum regem suum reverili, non hanc præcipuam pietatem duxerunt, prosequi defunctum ignavo quæstu; sed, quæ voluerit, meminisse, quæ mandaverit exsequi. Cognitâ ejus supremâ voluntate, idem omnibus animus, idem consilium. Diceres privatam familiam ubi, mortuo patre, nullus nisi mœroris motus inter benè concordes liberos. Hanc verò conspirationem animorum, hanc diu moribundi regis reverentiam per tot gentes non magis dissitas locorum intervallo, quàm sermone et moribus dissonas, velut tenore uno pertinuisse, rarum constantiæ et fidei in reges exemplum, quod instar ejus prodigii videri debeat, nec nisi ope divinâ fieri potuit.

Audierant illi quidem jam antea crescere in Borboniorum regnatrice domo institutum Ludovici Magni disciplinâ egregium principem, instructum omnibus imperatoriis virtutibus, maximoque momento futurum rebus ejus imperii, in quodcumque venisset. Oris illi dignam imperante majestatem; corpus ad bellicos labores habile ac vegetum; indolem verè regiam, avitæ paternæque laudis memorem ingenium quale regnatorem præsertim Hispaniæ deceret, solidum non minùs quàm solers; multa cogitans, parùm loquax; apertum et simplex sine fuco, sine dissimulatione prudens: sagacitatem mentis, suprà ætatem; celsitudinem animi, penè suprà conditionem; pectus à teneris imbutum amore veri et honesti, omnibusque ingenuis artibus feliciter excultum; imprimis pietatem in Deum sensumque religionis, qualem in suis regibus Gallia simul et Hispaniâ optare possent.

Nunciatâ regis morte hæc omnia Hispanis animo recurrerunt. Tunc scilicet ante oculos adstitit et præsens periculum perituræ mox Hispaniæ, et posita in proximo ruentis imperii spes unica dux Andegavensis. Missis ad Ludovicum cum regis testamento nunciis, omnes Hispani in Galliam ora vertere, spem inter metumque suspensi, quid sibi sollicitis ac pendentibus animi renunciaretur. Alterum responsum salutem, victoriam, lucem ac libertatem allaturum: alterum horrebant omniari quæ ferret. Neuter animi habitus satis dici narrarique potest, nec quo incertâ exspectatione eventûs Hispania fuerit, nec quo felicem indè acceperit nuntium. Ut publicus rumor pervasit, Ludovicum annuere ipsorum votis, accipere testamenti conditiones, ducem Andegavensem Hispanis regem concedere, consilia Hispanis sua arma, opes, imò totius gallicæ gentis animos ipsis et corpora polliceri, enimverò tunc superfundenti se lætitiæ vix temperatum est; aurium oculorumque testimonio vix satis præ gaudio fidentes, alii alios intueri, seque invicem interrogare, mirabundi velut somnii vanam speciem. Nec in præsens modò effusa lætitia est, sed per continuos hucusque dies gratis et cogitationibus et sermonibus revocata. Esse aliquam in terris gentem, quæ propriæ utilitatis immemor, suâ impensâ, suo labore ac periculo, bella gerat pro salute aliorum.

Et verò quid lætius poterat Hispanis, quid fortunatius contingere? Assumptus in regem dux Andegavensis obstitit ne ex illo Hispanicæ ditionis vasto corpore partes ullæ ac membra distraherentur, hoc est totius Hispaniæ certam perniciem ac ruinam averiit. Hoc ab suo rege primum munus habet Hispania, nec solum. Taceo stabilitam in longum hac societate pacem, et firmata in æternum religionis jura. Servasse Hispaniam parùm videbitur generoso principi, nisi eamdem in antiquum gloriæ splendorem restituat. Id autem propediem futurum spondet non solùm invictus Philippi regis animus, inexplebilis virtutis veræque laudis, sed etiam virtus ipsa populorum. Inest quippè illis à naturâ ad sustinendos labores bellicos et obeunda præliorum discrimina, quum robur corporum, tum animorum fortitudo; ad deliberationes et consilia rerum gerendarum insita mentis sagacitas, et impenetrabilis prudentiæ altitudo; ad excolendas quaslibet artes acris ingenii vis et mira solertiæ industria; ad concipiendum ardorem gloriæ, majoresque sumendos spiritus fræno coercenda fortè potiùs quàm excitanda stimulo indoles. Ad hæc vastum et latè patens imperium; validissima oppida; munitissimi portus, reditus, si legitimè dispensentur, immensi, et tuendis pluribus imperiis pares. Quid igitur ad sustinendam regni magnitudinem deesse potest? Mens quædam, auditores, et velut anima, quæ per totum Hispanicæ gentis fusa corpus, omnia intùs; moveat atque agitet; quæ velut resides animos torpentesque dextras acuat, et injectâ latè per populos nobili æmulatione, sopitam paulisper antiquæ gloriæ cupiditatem exsuscitet.

Et id egregiè præstabit Hispanis novus rex. Primùm, ut est regum suorum amantissima gens, et ille amari dignissimus, facilè sibi conciliabit studia populorum, omniumque animos et amorem vel in ipso jam adventu rapuerit, temperatâ præsertim Gallicæ urbanitatis artibus regiâ majestate, cujus si major è longinquo reverentia, minor certè charitas. Ad pulcherrima quæque stimulabit Hispanos obsequium in principem et æmulandi amor, multò validior quàm edicta et leges. Reviviscet apud nobilitatem martius ille spiritus, apud plebem avitus gloriæ ardor; portus, navalia, armamentaria, bellicis officinis omnia strepent. Nec minùs colentur pacis artes. Novus accedet agriculturæ honos, et per hanc nova Hispaniæ fertilitas; renovatos commercii labor publicum ærarium et privatas domos ditabit iis opibus, quæ nunc ab Indiâ ad exteras gentes pleræque commeant: florebunt imprimis studia et litteræ sub eo principe, cujus à teneris annis deliciæ fuerunt. Denique regem inter et populos mutua vigebit æmulatio, illius ut publicæ felicitati, horum ut regis gloriæ unicè inservisant.

Tantæ Hispanorum prosperitati penè invideret Gallia, nisi jam utriusque gentis ut mentes, sic etiam utilitates conjunctæ forent. Neque enim minora in nos quàm in Hispaniam ex hoc novo fœdere commoda redundabunt. Fecit quidem Gallia jacturam aliquot provinciarum quæ ejus finibus accedere poterant; sed eadem, stabilitâ suo damno pace Europæ, et integritate religionis, fecit immensum laudis et gloriæ lucrum, cujus augendæ multò debet esse avidior quàm amplificandæ potentiæ. Neque enim vera magnitudo Galliæ est porrigere longiùs imperii terminos; sed suis ac justis contentam finibus, terrore armorum et justitiæ famâ dare jura Europæ, componere dissidia vicinarum gentium, defendere oppressos reges, tueri religionem, cavere necubi sit injustum imperium, sed ubiquo jus, fas, lex, poten-

tissima sint. Accrevissent, fateor, imperio nostro provinciæ aliquot, emendæ forsitan multo civium nostrorum sanguine, nec sine plurimâ vicinorum invidiâ retinendæ : at ecce tota nobis sponte cedit Hispania novo et hactenùs inaudito genere victoriæ. Non contenti regem sibi è Borboniâ domo adscivisse Hispani, se suaque omnia, et regem et regnum in ejusdem illius Borboniæ domûs fidem et quasi clientelam tradunt : rati, quo nihil nec Galliæ nec Ludovico contingere gloriosius poterat, meliùs se penè dicam sub imperio nostro quàm legibus suis victuros. Hispanos itaque jam Ludovicus et tuebitur ut rex, et fovebit ut pater; urbes provinciasque illorum defendet ut suas, iisdem abstinebit ut alienis; ex illâ procuratione Hispanici imperii salus ac libertas veniet ad Hispanos ad Ludovicum et Gallos nihil aliud præter defensionis ac tutelæ gloriam.

Quanquam sic quoque et Galliæ saluti, et securitati religionis consulitur. Si enim ex hoc præsenti magnitudinis et potentiæ fastigio, in quod res nostras evexit Ludovici Magni virtus et felicitas, libeat paulisper oculos conjicere in illâ Galliæ calamitosa tempora, quibus olim non semel in extremas angustias, et in ultima rerum omnium discrimina venimus, agnoscemus, auditores, nullis ferè quam Hispanici belli procellis periculosiùs ac sæviùs concussam esse Galliam. Quid? ipsa religio unde tot vidit in Europâ dualius obhinc sæculis è sinu suo distrohi ac divelli liberos? Utinam liceret hoc dedecus ex annalium monumentis aut potius è rerum naturâ delere ac tollere! O pudor! O sancta fides! O graves funestasque pariter religioni principum et amicitias et dissensiones! O cruenta hæresis, facta per Europam potentior probrosis christianorum discordiis! Ut igitur flagrantium nunc in Europâ tot hæreseon facem utriusque gentis præsertim dissidia concitârunt, sic earumdem felici concordiâ spes est aliquandò penitùs exstinguendam.

Quandiu enim stabit ista pax et utriusque gentis consensio stabit autem, fovente eodem qui sanxit illam Deo, in æternum', tandiu sperare fas est et invictam fore religionem, et inviolabilem Galliam Coosidant jam licet altissima Pyrenæorum atque Alpium juga, quibus limites nostros munierat ante natura; firmioribus jam præsidiis divina te Providentia defendit, o felix Gallio! *Posuit* Dominus ipse *fines tuos pacem.* Hoc est societatis et pacis Hispanicæ velut inexpugnabili muro fines tuos undique cinxit ac circumvallavit. Ex alterâ parte non ampliùs, lateri nostro tanquam infesta pestis adhærens, belli facem contra nos accendes, Belgium, heu! funesta utrisque provincia, bostium pariter et amicorum tumulus infelix, saginata toties nostro et tuorum sanguine terra, perpetuum ducentis abhinc annis cruenti belli theatrum, ubi terribilis Deus Exercituum penè quotonnis singulas Europæ gentes tanquam victimas ad occisionem congregat, ubi nunquamnon ferè districtus ille mucro Domini inebriat se sanguine, devoratque carnes occisorum! Pax in posterum his locis, amica pax residebit, auditores; aut si qua gens malesana nos rursùm ad arma coget, non ampliùs reliqui belli sedes erit Belgium; hæc enim contra nos hostibus nostris hucusquo fuit ars, hoc horreum, ærarium, armamentarium, hoc omnium rerum receptaculum; hinc rectus in Galliam impetus. Reliqui belli jam sedes erit illi fato dignior provincia; illuc terror fugaque, populatio agrorum, defectio sociorum, oppidorum incendia, cæteræque belli clades quæ per tot annos in Belgium ingruerunt, convertentur.

Sed faustiora liceat augurari. Quibus enim armorum causis, et quo tantorum cladium pretio contra nos vicini bellerent? Ludovico quidem tantum gloriæ belli domique partæ est, ut propiùs fastidiom ejus sit quam desiderium : sic usitata illi ac propè jam obsoleta ex victoriis gaudia sunt, ut pacis otium et securitatem quam armorum tumultus et aleam mallo debeat. At si ansius invidiâ vicinorum animus, Galliæque fastigium in deminutionem sui accipiens, rursùm turbare pacem audeat, experientur quantò fortior virtus sit in libertate suâ vindicandâ, quam cupiditas in oppugnandâ alienâ : agnoscent eosdem et se et Gallos esse qui per tot annos fuerint; eosdem animos, easdem corporis vires, eadem arma gerere; Ludovicum quoque eumdem esse, nisi quod hunc et metuendum magis justus in hostes dolor faciet, et espertâ toties divinæ providentiæ tutelâ fidentiorem : denique sentient cujus populi vis atque virtus atroci totius ferè Europæ conjuratione non modò non obruta sit, sed etiam ex illius sævitiâ belli semper victrix emerserit, eam, adjunctis præsertim Hispaniæ viribus, posse ulteriùs, quom ipsis optandum sit, vincendo progredi.

At tu potiùs, ut exercituum, sic etiam pacis Deus, aufer bella usque ad finem terræ; dissipa consilia gentium et principum qui bella volunt : fac ut cogitent cogitationes pacis et æquitatis. In manu tuâ sunt corda regum, et quocumque vis inclinas ea. Tu nuper statuisti procellam belli, et subitò siluerunt fluctus ejus : tu mox fecisti cogitare unanimiter et unius moris habitare in domo gentes paulò ante inimicas. A te, à te, inquam, uno factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis; eustodi in æternum hanc voluntatem cordis eorum Imprimis da novo regi cor docile, ut populum hunc infinitum, super quem illum regnare fecisti, judicare possit. Da illi sedium tuarum adsistricem sapientiam, ut cum illo sit et cum illo laboret omnibus diebus vitæ ejus. Pergat magis ac magis timere te Deum suum, nec unquam elevetur cor ejus in superbiam. Sit ille pater pouperum, sit adjutor popili et egeni, cor viduæ consoletur, sit oculus cæco, et pes claudo; super universum populum suum viscera bonitatis et misericordiæ induat. Regemque nostrum iisdem præveni benedictionibus dulcedinis. Longitudine dierum pariter et virtutum multitudine adimple eum, ut diu videat regnantes filios filiorum suorum, et pacem super Galliam.

Oratio habita, nomine et jussu Universitatis Parisiensis, super gratuitâ juventutis institutione apud eam fundatâ à Rege Christianissimo Ludovico XV. Anno 1719[1].

Est hoc vulgare satis et usitatum principibus, quos nihil æque ac diuturnitatis amor et cupido sollicitat,

[1] GAZETTE DE FRANCE.

De Paris, le 23 décembre 1719.

Le 19, le sieur Rollin, ancien recteur de l'Université, et professeur royal en éloquence, prononça, dans la salle des écoles

auditores ornatissimi[1], velle præclara quædam ac magnifica moliri, quibus nomen illustretur suum, gratâque ac perpetuâ hominum recordatione æternitati commendetur. In illâ scilicet affluentium ad eos opum[2], honorum, voluptatum copiâ sentiunt sibi tamen aliquid deesse, quod longè prospiciens in futurum animus maximè desideret, unumque præ cæteris sibi insatiabiliter parandum, claram sui apud posteros memoriam. Quoniam autem[3] plerique pulchritudinem ac speciem excelsæ insignæque gloriæ vehementiùs quàm sapientiùs appetunt, veterum institutorum, quamlibet publicæ rei utilia sint, planè incuriosi et immemores, ponendam sibi ut plurimùm operam existimant in aliquâ re[4], quæ ipso splendore novitatis perstringat oculos, sibique admirationem concitet; cujus inventæ ac perfectæ laus ad neminem aliud pertinere ac derivari possit; cujus ipsi soli auctores, conditores, ac velut parentes appellari mereantur; ex quâ denique solis ipsis liceat integrum et cuilibet alteri illibatum existimationis florem decerpere; quasi quidquid ad tuenda aliorum opera impensæ et laboris insumpturi essent, id alienæ tantùm famæ accresceret, et periret suæ.

Longè aliter sentiebat illa veræ laudis prudens æstimatrix antiquitas, in cujus monumentis et numismatis, quæ adhuc exstant, toties restitutorum operum fit mentio. Longè aliter etiam sensit, præeunte judicio serenissimi regentis, Ludovicus XV, dum fundatam apud nos voluit gratuitam institutionem. Quum Philippus erecto et sublimi ingenio ad maxima quæque et splendidissima feratur, vidit nihil posse magis vel ad pupilli regis nascentem famam, vel ad totius regni utilitatem pariter et gloriam conducere, quàm si regia liberalitas et munificentia solemni et mansuro in perpetuum decreto provideret fortunis et dignitati nostræ hujus reipublicæ litterariæ, omnium quotquot in orbe christiano sunt, academiarum parentis ac principis: quæ, nata in ipsis regum penetralibus, sub eorum tutelâ et præsidio, per tot retrò sæcula, novis in dies aucta doctrinæ et famæ incrementis[5], nunquam certè, nisi nos in matrem nostram fallit amor, regno vel oneri fuit, vel dedecori.

Dum autem optimus princeps publicis tantùm commodis videtur consuluisse, suæ etiam propriæ laudi non mediocriter consuluit. Est enim hæc veræ gloriæ natura et indoles[6], ut virtutem necessariò, quanquam id tu non agas, velut umbra corpus, sequatur; spretaque in tempore cumulatior in eum redeat[7], qui nihil ad ostentationem, omnia ad utilitatem publicam refert, rectèque facit non ex populi sermone mercedem, sed ex facto petit. Cæteros qui per inexpletam sitim et aviditatem laudis, novis tantùm operibus ac monumentis intenti, libenter sinunt antiquitùs instituta exolescere, manet plerumque illa sors[1], ut, postquam eorum opera vivis eis ac spirantibus brevem nescio quam inanis gloriolæ voluptatem præbuerunt, justo posteritatis neglectu ipsa quoque statim intercidant, atque oblivione hominum sempiternâ obruantur. At, etiamsi diutiùs ipsâ rei recèns institutæ utilitate perdurent, nunquam tamen assequuntur duplicem illam, si fas ita loqui, famæ perennitatem, quæ in tuendis vel augendis remotissimæ antiquitatis operibus reperitur. Est enim fama illa ejusmodi[2], ut maxima pars ejus non in memoriam solùm ac posteritatem promineat, verùm in lapsâ etiam multò antè sæculo recurret et expatietur; nec contineat se intrà angustos nimiùm, quantumvis longè pateant, futuri ævi limites, sed omnem retroacti temporis fructum et usuram ad se revocet.

Talis gloriæ seges novum in nos Ludovici regis et Philippi regentis beneficium prosequetur. Quoniam illi minimè cogitarunt illustri potiùs et recenti monumento, quod nomen suum præferret, commendare se posteris, nec quidquam aliud in mente præter optimam de suis civibus benè merendi voluntatem habuerunt; eos, nec id ægrè ferent conditores nostri[3], eos consentiens laus bonorum omnium, incorrupta vox benè judicantium de virtute, Universitatis nostræ, ab hoc secundâ origine velut ab stirpibus lætiùs feraciùsque renascentis, novos fundatores[4], novos parentes grati et memoris animi sincerâ significatione prædicabit.

Celebratur admodum Augusti et Mecœnatis in litteras et viros litteratos amor, quòd poetis aliquot impensè faverint. Ingenia et artes maximè omnium fovisse dictus est Vespasianus imperator, quòd primus è fisco latinis græcisque rhetoribus annua centena constituerit. Jactatur non immeritò Francisci I erga viros doctos liberalitas. Quantò potiori jure ac titulo litterarum et litteratorum hominum dicetur parens Ludovicus XV, qui ex ipso quidem Universitatis patrimonio, sed adhuc penè infructuoso nobis, nec nisi regiâ munificentiâ in hunc modum aucto, plus quàm centum professoribus perhonestos reditus in perpetuum assignavit?

Atque ut intelligatis quanta sit inde reditura, non solùm in cives commoditas, sed in ipsum regem et regentem gloria; duplici hujus orationis capite exponam, quid hactenus regno profuerit Parisiensis Universitas, quid eidem sit in posterum gratuitæ institutionis ope profutura, cujus utriusque laudis possessio ad novos fundatores nostros æquo jure pertinebit. Ita et præteriti temporis experimento, et spe venturæ utilitatis, æstimari poterit an rectè sit beneficium regis apud Universitatem collocatum. Quæ duo dum conabor pro meis viribus exsequi, vestrâ me quæso benevolentiâ sublevetis.

ex-recteurs de Sorbonne, au nom et en présence du recteur, des procureurs des nations et autres officiers représentant le corps de l'Université, un discours latin très-éloquent, en actions de grâces au roi, pour la fondation qu'il a faite de l'instruction gratuite dans les colléges qui la composent. Le cardinal de Noailles y assista, avec plusieurs prélats, et un grand nombre de personnes de distinction.

1 Plin. 132.
2 Cic. Ep. f. 125.
3 Tac. An. 177. — Id. Jul. Agr. 291.
4 Tac. An. 106.
5 Liv. t. 1, 5.
6 Cic. Phil. 1, 325 et 333.
7 Liv. t. 1, 118. — Plin. 27.

1 Tac. Hist. 185.
2 Liv. t. 2, 480.
3 Cic. Phil. 1, 367, 368.
4 Liv. t. 1, 311.

PRIMA PARS.

Tria præsertim in instituendâ Parisiensi Universitate proposita regibus nostris fuerunt, ut ingenia hominum litteris excoleret, ut eorum mores recto et honesto fingeret, ut eos solidâ pietate et religione imbueret. Hæc tria, in quibus omnis etiamnum versari debet docentium labor, an feliciter academiæ nostræ et ex conditorum voto successerint, vestrum erit, auditores, judicare.

Efferati Barbarorum irruptionibus et longâ serie bellorum animi, sic omnem apud nos politioris humanitatis gustum exuerant, ut in hac ferace quondam præstantium ingeniorum Galliâ [1], tanquam in inculto et deserto agro, fœtus doctrinæ omnis repressus exustusque flos exaruisse in perpetuum videretur. Quid ergo excogitarunt reges nostri, ut gentem Gallicam ex hac publicâ circa bonas artes socordiâ excitarent? Gnari quam vim cultura ingeniorum habeat [2], et quàm sit illa efficax novam hominibus quasi naturam et indolem inserere, convocatis undecumque spe honestæ mercedis, omnique invitationum genere, perdoctis viris, in ipsâ aulâ suâ, in regali palatio, illustrem bonorum artium officinam aperuerunt. Diceres illuc commigrasse cum suis opibus ac thesauris et divitem Romam, et nobiles Athenas, et sacram ipsam Solymem. Difficillimæ et abstrusissimæ artes nihil exinde inaccessum nobis et impervium habuere. Vicit omnis labor improbus, et optimorum principum promerendæ gratiæ cupiditas.

Nihil est scilicet tam tenerum, neque tam flexibile, neque quod tam facilè sequatur quocumque ducas, quam Gallica gens, si rex ipse præeat [3]. In quamcumque is partem inclinet, illùc statim omnia vergere. Itaque principum nostrorum amor in litteras totum brevi regnum invasit. Cœperunt bonæ artes in honore et pretio esse. Cœpit animorum ferocitas solerti studiorum temperaturâ mitescere. Hirsuta prius et horrida ingenia, nitorem quemdam et urbanitatis leporem, quotidiano et familiari usu litterarum, assumpserunt.

Hinc conversæ in admirationem nostri vicinæ gentes, juventutem suam iisdem artibus imbuendam Parisinis doctoribus certatim tradere, confitentes palam (quo nullum præclarius nobis victoriæ genus esse poterat) id quod optimum esset se non habere [4]. Hinc missæ postea Parisiis in exteras passim nationes variæ magistrorum coloniæ, quarum ope institutis ad hujus nostræ imaginem et normam pluribus academiis, eò fama nostra penetravit, quò nunquam arma pervenerant, atque ingenii Galliei fines plus multò promoti sunt quam imperii.

Quo in pretio, etiam remotissimis illis temporibus, apud exteras gentes fuerit nostra Universitas, testatur celeberrima Gregorii IX ad regem Ludovicum [5], qui postea inter sanctos adscriptus est, et ad Blancam matrem ejus reginam epistola, in quâ studium hoc Parisiense litterarum *fluvio de loco deliciarum egresso* comparat; *quo quidem fluvio* (sunt ipsæmet romani pontificis voces) *non solum Galliæ regnum irrigatur et fœcundatur per Spiritûs Sancti gratiam, verùm etiam paradisus ecclesiæ generalis, cujus alveus* (notate, si placet, verba), *cujus alveus Parisiensis civitas hactenus noscitur extitisse, ad quam ex diversis mundi nationibus ad aquas sapientiæ hauriendas* ingens undique juvenum multitudo confluit.

Erant nunc, qui nihil mirantur præter bellicæ gloriæ strepitum, nostraque hæc studia, tanquam principibus viris parùm decora, aut etiam parùm utilia publicæ rei, deprimunt et aspernantur. An conditoribus nostris victoriæ quàm litteræ plus laudis attulerunt? An subactis ferro gentibus, quàm domitis ratione et doctrinâ ingeniis, meliùs de humano genere meriti sunt?

Talia fuerunt primordia et velut incunabula nascentis nostræ Universitatis [1]: quæ deterso rudium sæculorum squalore et situ, quantis exinde ad hæc usque tempora progressibus enituit! Hanc nos pretiosam doctrinæ et gloriæ hereditatem, quasi per manus nobis à majoribus traditam, omni ope conamur transmittere ad posteros integram, et novis etiam, si fieri potest, incrementis auctiorem. Cujus industriæ suæ et optimæ voluntatis rogat Universitas, ut sinatis, in hoc perillustri cœtu, rationem à se vobis reddi; quibus tam peritis rerum æstimatoribus si sua docendi methodus utcumque arrideat, non omninò indignam se regiâ liberalitate judicabit.

Quum ideò mittantur in scholas nostras adolescentes [2], ut poliendos se nobis limandosque tradant, et ad omnem vitæ humanæ cultum quodam urbanitatis sale condiantur, unde etiam litteræ nostræ politioris humanitatis nomen obtinent; diligenter curamus eos imbui multâ et accuratâ veterum quidem præsertim scriptorum lectione, quibus constat non posse præstantiores formandis ingeniis magistros reperiri, sed recentium etiam et nostratum, quos ferè in unoquoque genere excellentes habemus, ne in patriâ demum linguâ peregrini et hospites esse videamur. Præter illam autem, quâ adolescentes instrui decet, multiplicem omnigenæ eruditionis copiam, in id maximè pro viribus nostris incumbimus, ut apud nos veri et optimi gustum et sensum, qui præcipuus studiorum fructus est, percipiant; ut jam tunc assuescant res quàm verba, sententias quàm figuras pluris facere; ut prædulce illud dicendi genus [3], crebris acuminum et sententiolarum non tam luminibus quàm scintillis micans, fucoque et cincinnis et velut meretricio ornatu fulgens, hoc plerumque jucundius puerilibus ingeniis quo propius, maturâ judicii severitate respuant [4]; ut eos præsertim scriptores adament, in quibus succus ille et sanguis incorruptus sanioris eloquentiæ viget; ut ex iis exquisitum quemdam nitoris et elegantiæ florem delibent, nativamque simplicis cultûs munditiem assumant, quibus vix dici potest, quum ea semel à teneris imbiberint [5], quantopere deinceps velut naturâ duce assuescant animi puerorum, et ad cætera deinde parationes veniant. Hoc enim habent et ea, de quibus loquimur, humanitatis studia, et reliquæ multo altiores artes

[1] Cic. 1, 521.
[2] Tac. An. 250.
[3] Cic. 1, 500.
[4] Tac. de Orat. 326.
[5] Hist. Univ. Par. tom. 3, pag. 135.

[1] Quint. 87.
[2] Plin. 13.
[3] Quint. 87.
[4] Cic. 1. 526.
[5] Id. Phil. 1, 179.

philosophorum et mathematicorum, quæ iis velut cumulum addunt[1], ut, etiam quum se in agendo vel dicendo non ostendunt, vim tamen occultam suggerant, et tacitè quoque sentiantur, ita ut quicumque fuerit omnibus iis artibus, quæ sunt libero homine dignæ[2], perpolitus, hunc, etiam non id agentem, furtim decor quidam ex illâ puerili institutione subsequatur.

At hæc ingeniorum cultura, quamlibet sit per seipsa utilis, exigui tamen apud nos pretii videretur, si non ad mores usque transiret[3]. Probos enim ante omnia volumus esse adolescentes: alioqui non pejus duxerimus tardi illos esse ingenii quàm mali. Hunc ergo præcipuum in instituendis pueris injunctum nobis laborem ducimus, ut illi apud nos probitatem, honestatem, fidem, justitiam edoceantur: ut discant esse boni filii, boni amici, boni cives; ut denique, quoniam nati sumus ad societatem communitatemque generis humani, omnia vitæ civilis officia jam nunc et nosse et adimplere consuescant.

Quâ autem potest humanâ arte melius fingi et contineri juventus, his præsertim temporibus, quibus majorum mores, torrentis modò præcipitati[4], ita porro ferri et secum omnia trahere cœperunt; quàm si, velut translatis in meliora sæcula adolescentibus, adversùs præsentis ævi contagionem vetera Græcorum et Romanorum seu dicta, seu exempla, tanquam validissimos obices opponamus.

Fatendum est enim, auditores: sensum ac judicium veræ gloriæ, veræ magnitudinis, veræ nobilitatis quotidie magis ac magis omittimus, corrupti jam plerique ac depravati effrænatâ vel cupiditate vel admiratione divitiarum[5]. Docuerunt nos jampridem novi homines[6], repentinâ fortunâ ebrii, qui pecuniam omnibus modis trahunt et vexant, nihil in rebus humanis grande et præclarum arbitrari præter opes, easque abnormes et immensas: non paupertatem modò, sed vel ipsam honestæ mediocritatis tenuitatem, probri et infamiæ loco ducere; laudem industriæ omnem ponere in apparandis lautè et opiparè conviviis; vasa, signa, vestem, supellectilem, domos, villas, omnia, præter animum, magnifica habere.

Qui possis contra talis corruptelæ vim gliscentem latiùs in dies præmunire animos adolescentium, quæ tamen præcipua pars officii nostri? Si ex industriâ et deditâ operâ sermonem de recto et honesto instituamus, aures illico nobis et mentes obstruunt, sibique ab omni parte clausi diligenter præcavent, quasi eorum libertati struantur insidiæ. At præcepta illa, et exempla, quæ inter legendos auctores sponte occurrunt, quùm sint minimè quæsita et accersita, eo se blandiùs animis insinuant, quo minùs timentur. Libenter audiunt Curios, Camillos, Scipiones, Catones, minimè suspectos sibi virtutis judices et magistros.

Vident, non sine admiratione[7], ab agro sæpè et aratro accersitos consules et imperatores[1]; sed illas rustico opere attritas manus salutem publicam stabilisse: eos convivii scitè adornandi rudes, longè meliorem didicisse artem, et fortiter domandi hostes in bello, et sapienter regendi cives in pace: post plures consulatus et triumphos maximis sæpè ducibus defuisse sumptus ad funera; tantus erat tunc divitiarum contemptus, tantus bonos paupertatis: in strueudis quidem templis et publicis ædibus splendidissimos fuisse[2], at in privatis domibus permodestos, quas gloriâ non luxu, et hostium non civium spoliis decorabant.

Qui possunt iidem non vehementer affici egregiis Scipionis vocibus[3], quum Masinissam alloquens fatetur se nullâ virtutum æquè ac temperantiâ et continentiâ libidinum gloriari, nec tantùm esse juventuti ab hostibus armatis periculum, quantùm à circumfusis undique voluptatibus? Et is jam ante erga captivam eximiæ formæ virginem illustre sui eâ de re specimen dederat, et juvenis, et cœlebs, et victor. Amplius adhuc aliquid domitor ille totius Orientis Cyrus[4], qui captam à suis pari formæ præstantiâ regiam virginem, suæ juventuti diffidens, nec intueri voluit.

Quæ sit autem vera virtus bellica, quis verus gloriæ sensus, unde meliùs discet nobilis juventus, quæ ad militarem artem se accingit, quàm ab illo percelebri apud Græcos Themistocle? Præfectus toti sociorum classi Eurybiades Spartanus, ægrè ferens ducem Atheniensium adhuc juvenem sibi in dicendâ sententiâ pauló acrius obsistere, baculum in hunc ferociter minitans ad feriendum sustulit. Quid nos Galli in tali rerum articulo ageremus? Sedato vultu, et nihil commotus Themistocles: *Feri*, inquit, *sed ausculta*. *Πάταξον μέν, ἄκουσον δέ*. Auscultavit enimverò tantæ moderationis miraculo stupens Spartanus; commissoque intra Salaminis angustias certamine, parta est insignis illa victoria, quæ et toti Græciæ libertatem asseruit, et famam Themistocli meruit immortalem.

An gravissimæ sapientium et philosophorum omnium præceptiones talis unquam exempli vim ad erudiendos juvenes nostros assequi possint? præsertim si moneantur, id quod nunquam satis inculcari potest, nullum prorsus, non modò apud Græcos, sed nec apud illos totius orbis domitores romanos, bonos certè bellicæ laudis et fortitudinis judices, nullum prorsus tam longo sæculorum tractu singularis inter privatos duelli exemplum exstitisse. Nondum invaserat animos hominum, quæ nunc apud nos celsa mentis nobilitas et pulcher amor gloriæ vocatur, hauriendi mutuò sanguinis barbara illa ferocitas, aut potius rabies. Jurgia discordias, simultates cum hostibus exercebant, inquit Sallustius[5], cives cum civibus de virtute certabant.

Probos adhuc adolescentes finximus, at nondam christianos. Et est tamen finis studiorum ultimus religio, quæ sola virtutibus iis, de quibus diximus, dat pretium, et velut animam addit; et sine quâ à veteri Ly-

[1] Quint. 57. — Cic. 1, 285.
[2] Quint. 67.
[3] Idem, 20.
[4] Sall. 139.
[5] Cic. de Off. 93.
[6] Sall. 49 et 14.
[7] Val. lib. 4, cap. 4.

[1] Sall. 115.
[2] Liv. t. 1, 5.
[3] Liv. t. 2, 549.
[4] Val. lib. 4, c. 3.
[5] Sall. 6.

ceo et scholis ethnicorum nihil prorsus Universitas nostra distaret. Ideò autem illa præcipuè instituta est, ut esset in medio non Galliæ solùm, sed totius ecclesiæ sinu, arx invicta fidei, portus et asylum veritatis, munitissimum velut armamentarium, unde parata semper et in ipsius incude religionis fabricata arma promerentur, ad tuendas regni libertates, hoc est veterum canonum disciplinam, ad debellandas hæreses, ad fuganda vitia, ad exterminandam superstitionem.

Temporis angustiis exclusus omitto vetera, quamlibet nobis magnifica; sed ea nemo vestrûm ignorat: consultos sæpiùs de religione majores nostros à principibus, à præsulibus, à romanis pontificibus, ab ipsis generalibus conciliis. Omitto nostrorum præsertim hominum operâ, industriâ, eruditione, studio, et convocata, et ad felicem perducta exitum concilia Constantiense et Basileense, firmissima illa duo fidei christianæ et libertatum nostrarum propugnacula. Omitto denique coactum, auctoritate Parisiensium theologorum, ejurare errores suos de animarum beatitudine Romanum pontificem Joannem XXII.

Funestis Lutheri temporibus, quùm illius pestiferæ hæreseos contagio per Europam impunè grassaretur, Galliæ nostræ spes unde primum affulsit? Gratias Deo immortales, qui in tanto religionis discrimine, adversùs hunc torrentem, quo urbes, provinciæ, regna integra trahebantur, Parisiensis theologiæ doctores ceu firmissimum murum opposuit. Emissa à Leone X bulla fluctuantium animorum æstus compescere non potuerat: conscripti à Parisiensibus theologis viginti quinque articuli, iique totius Universitatis unanimi consensu confirmati, fidem in Galliâ sanxerunt, et illi, quam generalis deinceps synodus præscripsit, credendi normæ ac regulæ viam et auctoritatem præstruxerunt.

Ita semper erit, auditores. Quoniam theologi nostri non sinunt circumferri se omni vento doctrinæ; sed in fide stabiles, omnia scripturæ sacræ et traditionis trutinâ ponderant nec profanas vocum novitates inducunt, sed sacrâ verendæ antiquitatis auctoritate velut anchorâ nituntur, frementibus nequicquam cupiditatum et opinionum humanarum procellis, stabunt immotæ et inconcussæ illorum de religione definitiones, errorisque et mendacii nebulas victricis tandem aliquando veritatis luce dispellent.

Non sola hæresis religionem impugnat. Bellum ipsi indicunt alii præterea hostes, eo metuendi magis quo minùs metuuntur, vitia, ignorantia, superstitio. Scilicet quum ejusmodi sit homo, ut carere omninò non possit religione, pro verâ et germanâ, cujus onstera sanctitas ipsum angit et sollicitat, avidè arripit simulacrum illius et adumbratam imaginem, quæ exterioris modò qualiscumque cultûs non incommodum vectigal persolvens Deo, suis interim voluntatibus non adversetur. Quòd si præterea accedant blandientes magistri, qui laxas dent humanæ cupiditati habenas, vix credibile est quàm facilè et celeriter religionis imitatrix superstitio, vitiorumque mater et nutrix ignorantia, animis irrepant. Exemplo sunt aliquot vicinæ gentes, apud quas vigens olim doctrinæ pariter pietatisque laus non aliam ob causam videtur nunc ita languens et penè intermortua, quàm quòd enervatis otio et novarum opinionum contagione corruptis earum universitatibus et scholis, omnis ferè illic religio in pueriles et sæpe ridiculos cæremoniarum ritus evanuit.

Hoc idem ne in Galliâ contingeret, nostra non parum obstitit Universitas. Nec de theologis tantùm loquor, qui semper pro suo munere, velut in excubiis positi, attentè vigilant ne qua doctrinæ vel morum labes furtim apud nos subeat. Idem apud cæteras quoque facultates, idem apud nos viget tuendæ pietatis ardor.

Quantùm putatis, auditores, conferre ad eam præsidii posse vel unam philosophiam? Præterquam quòd enim illa, præsertim ut nunc à plerisque traditur, mirè valet et ad fingendos mores, et ad acuenda ingenia, non solùm disserendi subtilitate, sed præstantibus etiam quas tradit rectè et sanè judicandi regulis; hoc habet proprium et peculiare munus, ut latentem ubique in omnibus naturæ arcanis Deum quasi digito commonstret; ut ipsâ naturæ obscuritate adolescentes assuefaciat sanctam mysteriorum obscuritatem venerari; ut, ad comprimendam in rebus fidei ingenitam nobis curiositatem, doceat quàm sit rationi consentaneum non velle intra angustos humani ingenii limites, cujus aciem fugiunt etiam positæ res sub oculis et pedibus nostris, vim Divinitatis infinitam concludere; ut denique discipulos suos ratione ipsâ duce ad sacrum usque fidei limen venerabunda perducat, animosque juvenum, dociles obsequii salutari jugo domitos jam et subactos, tradat religioni, eosque velut inter manus optimæ matris secura deponat.

Quid! nonne in singulis scholis professores nostri pretiosa illa, quæ passim apud ethnicos occurrunt, veritatis vestigia, de supremo numine à quo mundus conditus, de divinâ providentiâ cujus nutu reguntur humanæ res, de immortalitate animæ, de æternis alterius vitæ suppliciis et præmiis, et alia ejusmodi plurima, sacrorum codicum, ot præsertim sancti Evagelii quotidianâ lectione confirmant et consecrant?

Et verò, nisi à teneris pueri scripturæ sacræ lectione, imbuantur, nisi inde solidæ pietatis haustus bibant, nisi jam tunc Christo præceptore utantur, ecquis erit tandem postea audiendæ illius voci locus[1]? an quum vel libidinum æstus, vel honorum ambitio, vel cupiditas divitiarum, vel suæ cujusque muneris occupationes totum hominem gravissimis curis distringent? Undenam, precor, illa, quam viri boni tam sæpe deplorant, et Dei, et Christi, et Evangelii, et sui ipsius nonnunquam ad senectutem usque perducta ignoratio, nisi quòd in puerorum animis non statim jacta sunt solida religionis fundamenta; nisi quòd prosublimibus illis evangelicæ doctrinæ institutis, quæ mentem hominis alunt et erigunt, substitutæ sunt aniles fabulæ, nugæ, ineptiæ, quibus non possunt animi puerorum non deprimi et corrumpi?

Multum igitur reipublicæ, plurimum verò religionis interest, ut stet semper ac vigeat ejusmodi schola, in quâ sic ipsi quondam a magistris edocti, iisdem vicissim conamur discipulos nostros informare præceptis: atque adeò multum et Principi debetur, qui gratuitæ institutionis beneficio perfecit, ut adolescentium educationi feliciùs adhuc illa posset in posterum incumbere. Quod dum alterâ hujus orationis parte demonstrabo, vestrâ me rursùm, auditores, patientiâ sustinete.

[1] Quint. 616.

SECUNDA PARS.

Quæsitum est aliquando apud Romanos[1], utrum liceret oratoribus mercedem a reis et litigantibus accipere, an iis semper gratis agendum esset : responsumque pro illius ratione temporis, ubi dicendi vis ad maxima quæque sternebat viam, non posse quemquam patronum, qui sufficientia sibi (modica autem hæc esse) possideret, hunc quæstum sine crimine sordium facere. Quòd si res familiaris ampliùs aliquid ad usus necessarios exigeret, passurum oratorem secundùm omnes sapientium leges sibi gratiam referri, quoniam hæc ipsa opera, tempusque omne alienis negotiis datum, facultatem aliter acquirendi recideret.

Idem fere de nostrâ etiam sorte judicabat Universitas Parisiensis. Sentiebat quidem illa nullum esse quæstum magis vel legitimum, vel necessarium, quam quem erudiendis pueris magistri percipiunt; et rubori esse debere, ut aiebat olim Romanus Imperator, suum præceptorem alloquens, quòd sordidissima quæque artificia locri plus et fortunæ afferrent, quàm honestissima litterarum exercitatio. Ægrè tamen ferebat liberales artes apud se non satis liberaliter exerceri, pulchramque et nobilem docendi professionem minùs honestâ accipiendæ mercedis necessitate dedecorari. Servabatur hæc ineunti regno Ludovici XV gloria, ut primigeniam regum filiam ab hac molestâ servitute liberaret.

Omnes quidem in universum artes, sed præsertim nostram hanc, honos et dignitas alit [2]. Nihil est illâ, quamvis multi longè aliter corrupti vanis rerum sentiant, nihil est illâ grandius, nihil quod majorem animi nobilitatem desideret. Non corporum, sed animorum cura nobis demandatur. Traduntur nobis a parentibus liberi, ut eorum excolamus ingenia, ut fingamus mores, ut eos religione et pietate imbuamus : quo quid majus, quid præstantius? In nos illi suum onus, suam potestatem, sua jura transmittunt. In parentum ergo vicem substituti induamus necesse est non solùm acrem eorum sollicitudinem, et tenera charitatis viscera, sed multò magis illam celsitatem et magnitudinem animi, quâ magistratus, quâ viri nobiles et principes, quâ homines verè christiani suos ipsi liberos instituerent, ut nihil abjectum, nihil humile, nihil suo genere indignum à nobis unquam vel discant, vel audiant. Quæro autem à vobis, auditores, an talem virum, erudiendæ juventuti præpositum, deceat instar mercenarii tam nobilem vendere operam; sitve dignum liberalibus disciplinis, et illo quem præ nobis ferre debemus animo, indignas homine ingenuo mercedulas à discipulis exigere? Nonne poterat hæc vilis et indecora servitus penitùs deprimere animos magistrorum[3], quum eos potiùs, quicumque litteris favere voluerunt, omni ratione extolli et erigi oportere censuerint, rati magnos animos magnis honoribus fieri[4].

Unde enim putatis, auditores, tot à regibus concessos fuisse rectori nostro titulos? unde liberos olim in regiam quocumque loco et tempore aditus? unde hos fasces, hos apparitores, hanc purpuram? Cur senatûs principes et cancellarii, in publicis, apud collegia conventibus, sedere ante se rectorem sæpiùs voluerunt? cur eumdem, quum ipsos adit solemni pompa Universitas, abeuntem tam honorificè deducunt et comitantur? Cur ipse rex Hispaniarum Ferdinandus, quum institutam recèns Complutensem Academiam viseret, medium inter se et Cardinalem Ximenium incedere rectorem jussit? Hoc scilicet quasi publicum honoris et obsequii vectigal ipsi doctrinæ et virtuti persolvitur, ut crescant inde amor et reverentia litterarum, ut crescant etiam hominibus litteratis animi et spiritus; non ad inanem puerilis jactantiæ fastum, sed ad veram sui muneris æstimationem, et ut dignos ejus nobilitate sensus concipiant.

At ecce tot et tam blandientibus titulis honorum principibus viris, atque ipsis penè regibus, quodammodo coæquatus, repente ad abjectam infimorum artificum, atque etiam mercenariorum, conditionem deprimur, dum præsenti mihi, nec sine rubore velut mendicam porrigenti manum, nummulos aliquot, sudati diù laboris pretium, discipuli annumerant. Fateor, auditores, nobis indè non mediocriter decrescere animos, omnem ingenii venam exarescere, et penitùs exrui illam, quâ valere imprimis debemus, sentiendi nobilitatem ; adeò nos tali servitute plebs ima et inglorium vulgus fieri videmur.

Quid si, ut facilè pro virtutibus vitia subrepunt, in locum verecundi illius pudoris subeat lucri contagiosa dulcedo? quam non dabit illa ansam magistris colligendi discipulos, non exquisitæ eruditionis famâ[1], nec ingenii experimento, sed ambitione salutandi, et illecebris adulationis? Qui poterunt iidem, quâ decet, severitate disciplinæ convenientium ad se mores adstringere, nisi sint ab omni spe, metu, cupidate liberi? Adolescentes ipsi quos inde animos, quos spiritus contra nos sumunt? Quin et parentibus, præsertim si optimæ educationis fructu caruerint, quoniam non multi faciunt doctrinam et bonas artes, futilia rei augendæ instrumenta, et solent tanti res æstimare, quanti eas emerint, viles plerumque et litteræ et magistri hoc ipso videntur quòd pretium habent[2], quo persoluto omni se deinceps grati memorisque animi onere liberatos existimant, quum ejusmodi beneficium nec vænire debeat, nec perire[3].

Ab his nos jampridem vindicare molestiis cupiebat Universitas, sed irritis hucusque et inanibus votis. Apud reges nostros olim, quum sola et sine æmulis esset, honore et gratiâ præpollens; illustribus in ecclesiam et religionem meritis toti christiano urbi ad spectaculum proposita, nihilo per hæc unquam ditior fieri tentavit, sed suâ se modestiâ et paupertate involvens, uni tantùm publicæ utilitati studebat. Quod ergo per se non poterat mater Universitas, id tandem paternus in nos amor LUDOVICI perfecit. Suppeditavit nobis principis optimi prudens non minùs quàm magnifica liberalitas, non quidem redundantes, unde luxus et cupiditas ali possent, reditus; sed honestam et frugalem, qualis litteratos homines decet, abundantiam, unde necessitatibus

[1] Quint. 616.
[2] Cic. Phil. 288.
[3] Quint 648.
[4] Liv. t. 1, 234.

[1] Tac de Orat, 351,
[2] Quint. 614.
[3] Id, ibid,

vitæ, atque etiam commoditatibus, provideri facilè possit.

Intellexit DUX AURELIANENSIS, ut est ipse litterarum amans et sciens, sublatis studiorum pretiis, etiam studia seriùs ociùs peritura; nihil a quoquam expeti, nisi cujus ante fructus præviderit [1]; eò laborem impendi solere, unde emolumenta sperentur. Intellexit idem tranquillum aliquid et liberum studia nostra desiderare [2]. Si enim desint ad cultum et victum necessaria, inquieta mens, nec sui benè compos, semper aliò spectat; curæ, angores, sollicitudines diu noctuque urunt et cruciant [1]; quibus occupatus et obsessus animus quantulum loci bonis artibus relinquit? Ut vatem egregium, sic optimum præceptorem (liceat poetæ verbis uti) *anxietate carens animus facit*. Non dissimulandum est, auditores: jejuna et famelica paupertas omnem plerumque ingenii succum exhaurit, omnes animi nervos frangit et concidit [4], qui ut bonâ fide studiis incumbat, ab omni et in præsens ægritudine, et in futurum metu, vacuus ac liber esse debet.

Quid? An res domi tam arcta et angusta sineret unquam parari a nobis vel ipsa artis nostræ instrumenta; libros dico seu priscos seu recentes, sine quorum satis amplâ supellecti, quamlibet sit aliunde vividum et acre ingenium, non potest esse nisi manca et debilis admodum eruditio, nedum perficiatur ille præstanti magistro necessarius doctrinæ orbis, qui, ut mel ex vario florum ac succorum genere, ita ex plurium artium misturâ et diversarum planè rerum cognitione efflorescit et redundat?

Non defuerunt quidem hacienus academiæ nostræ peritissimi in singulis artibus doctores, formandisque omni studiorum parte adolescentibus peridonei. At nunc, quum et conditio docendi honestior facta est, et reditus amplior, quantò sperare fas est, si Deus cœptis faveat, uberiorem proventum fore excellentium in unoquoque genere magistrorum?

Accedet etiam illa non mediocris educandæ juventuti commoditas, quòd jam præceptor non cogetur majore se turbâ, quàm ut eam sustinere possit, onerare. Ut enim fortasse in majoribus scholis, propter maturius ætatis et judicii robur; magister unus par sit erudiendis ritè quamplurimis adolescentibus, quemadmodum sol universis idem lucis calorisque largitur; at certè fatendum est, si ambitiosis utilia præferantur, in inferioribus scholis, ubi propter ingenitam pueris levitatem mobilitatemque animorum, nec tam longa nec tam acris intentio debet exigi, vocem illam præceptoris, ut cœnam, minùs sufficere pluribus, timendumque ne ab hac communi doctrinæ mensâ plerique e pueris, propter nimiam convivarum multitudinem, jejuni et inanes integram famem domum referant. Divisis per varia gymnasia discipulis, facilè jam poterit istud incommodum evitari.

Patebunt enim in posterum omnibus, sine ullo conditionis et opum discrimine, purissimi academiæ fontes. Licebit unicuique civium, quorum plurimos a scholis nostris invitos et reluctantes arcebat temporum et rei domesticæ difficultas, haurire apud nos incorruptam regni doctrinam, nullâ peregrinæ novitatis et externarum opinionum colluvie inquinatam.

Quanquam, auditores, id gloriari meritò possumus, nunquam apud nos egestati et inopiæ interdictum fuisse aditum, ut aiunt eâ de causâ occlusam olim fuisse Demosthenl Isocratis scholam. Et verò, qui possemus, educati plerique in ipso honestæ paupertatis sinu, pauperum oblivisci? Quis magister, litteris saltem leviter imbutus, eos non in suam quoque gloriam peculiariter foveret? Quinam sunt qui in scholis nostris ingenio, studio, industriâ maximè eminent? Citra divitum offensionem dictum sit: *non multi potentes, non multi nobiles*. Hunc sibi honorem plerumque vindicat doctrinæ non minùs quam virtutis magistra paupertas.

Atenim, inquiunt homines etiam academiæ nostræ perstudiosi nonne metuendum est ne hæc ob gratuitam institutionem lætitia luxuriet nobis ac vana fiat [1]; ne sublato spei ac metùs stimulo et velut aculeo, languescat industria, paulatimque subeat grata inertiæ dulcedo [2]; ne stabilitis in perpetuum fortunis nostris, et æquatâ omnium sorte, decedat certamen virtutis et ambitio gloriæ, discrimenque omne in posterum laboris et socordiæ pereat; et sic pro nobili illâ æmulatione, cujus acriori morsu optima quæque ingenia suscitantur [3], torpor ad nos, et negligentia, et veternum ipsâ illâ futuri securitate transeant?

Ut sunt humanæ res, in quibus nihil ullâ industriâ constitui potest, quod non in aliquot difficultates incurrat, fatendum est id posse forsitan non omninò sine causâ metui. At id ne accidat, et ut, quantùm in nobis est, eatur obviam omnibus incommodis quæ nasci possent ex gratuitâ institutione, novas ipsi nobis leges accedente regis consensu, præscribere meditamur, sub nutu et præsidio supremi senatùs parisiensis, qui boni publici perpetuus assertor et vindex, nostrarumque artium cultor pariter et tutor, academiam nostram, secum arctissimis invictæ erga reges fidei, et in tuendâ regni doctrinâ constantiæ vinculis conjunctissimam, nunquam non efficaci ope et auctoritate sustinuit, præsertim sub eo duce, quem et sua indoles, et innatus Memmiis hominum litteratorum amor, et ratio publicæ utilitatis, cujus semper acre studium præ se tulit, non possunt nobis non facere peramicum.

Quid autem a nobis sperandum metuendumve sit, vel ipsa docere potest præteriti temporis experientia. Triginta circiter abhinc annis apud Mazarinæam domum gratuitò juventus educatur. Testor publicam fidem: an est unde illius institutionis Parisinos cives pœniteat? Sive doctrinæ studium [4], sive morum et pietatis cura spectetur, an, acribus primùm, ut ferè fit, initiis, dein incurioso fine, professorum usquam ardor et industria tam longo intervallo vel leviter elanguit? Confidite, auditores; nihilo segniorem totius academiæ operam experietur Parisina civitas.

Et verò, nihilne putant valitura apud nos famæ, pudoris, honoris, officii, religionis momenta? nihil pu-

[1] Tac, An. 245.
[2] Liv. t. 5, 234.
[3] Tac. de Orat. 350.
[4] Quint. 7.

[1] Liv. t. 2, 137.
[2] Tac. Annal. 77. — Jul. Agr. 290. — Ann. 390.
[3] Liv. t. 2, 197.
[4] Tac. An. 218.

blicæ opinionis reverentiam? nihil arrectam in nos studio et favore bonorum omnium exspectationem? nihil arrectiores adhuc fortasse oculos æmulorum, qui omnem de nobis crescendi ansam avidè arriperent? nihil acrem vigilantiam magistratuum, sub quorum oculis et tutelâ nostras artes exercemus? nihil severam ipsius Universitatis disciplinam, cujus inde salus et fama pendebit? nihil denique sinceros grati ac memoris animi sensus, intimâ atque etiam religiosâ veneratione perfusos, erga eos principes, qui unâ publicæ utilitatis ratione compulsi tam singulare in nos beneficium contulerunt?

Est enim hoc beneficium per seipsum quidem ingens, et magnificum, et omni prædicatione majus; at incredibile ei apud nos pretium accedit manu et voluntate dantium [1].

Augustus puer, religionis et regni spes, populorum amor et deliciæ, sui principatûs exordia ab hac in nos insigni liberalitate ducit, quâ populos docet quid de se sperare debeant. His velut illustribus primitiis ineuntem ætatem suam consecrat, edoctusque jam reges apud Evangelium *beneficos* vocari [2], sese ad benefaciendi consuetudinem tali rudimento exercet. Nondum maturus ad imperandum, dando jam agit principem. Nondum habilis sceptro gerendo manus, nec tractandis adhuc armis idonea, largiendo vires suas feliciter experitur et exserit. Denique, dum se fingendum ad artem regnandi præstantissimis magistris tradit, peritissimos quoque totius regni juventuti præceptores parat, sibi ipse conscius quam vim habeat optima educatio.

At benignitatem per se gratam quâ DUX AURELIANENSIS comitate et affabilitate condivit [3], aditu facilis, sermone blandus, bonitate popularis, salvo tamen et incorrupto principis honore [4]! Rem tantam non temerè et cæco pronæ ad benefaciendum mentis impetu [5], sed ratione et consilio maturè apud se deliberatam perfecit, expertus quantum bonæ artes regno decoris et præsidii afferre possent [6]. Rursus non lenti et diu cogitati muneris tarditate gratiam illius corrupit, ut ferè fit apud magnates. Parata, facilis, occurrens, imò festinans principis benignitas omnes statim obices superavit. Quin et illa stimulos ac faces addidit sponte jam currenti regiæ potestatis administro [7], qui non ignorus puncto sæpe temporis maximarum rerum momenta verti, commissum sibi negotium illud, quod multi antea potentes administri, et ipse grandium cupitor et perfector Richelius, nequicquam tentârant, acri illâ et actuosâ, quâ præsertim valet, decidendi celeritate, penè citiùs transegit, quàm sciri posset ad eum fuisse delatum.

Ita nobis ad impetrandum tam insigne beneficium, opus non fuit apud optimum principem nec diuturnis precibus, nec acri ambitu, nec sollicitâ prensatione, nec callidis illis et furtivis artibus, quarum se omninò rudem et imperitam fateri non erubescit antiquæ simplicitatis retinens academia; nec denique, quod vix credibile est, ullis patronis et adjutoribus. Causæ nostræ æquitas, postulandi modestia, publicus bonorum omnium favor, multò magis autem insita Philippo liberalitatis et munificentiæ proclivitas, non mediocriter ejus in litteras et viros litteratos amore incitata, potentissimi nobis apud ipsum patroni et adjutores exstiterunt.

Quanquam, ut veriùs loquar, omnia hæc, quæ vix etiam nunc quum facta sunt, ipsi nos, qui iis fruimur, in tali rerum cardine et difficultate temporum fieri potuisse credimus, sola proculdubio perfecit, cujus lege immobilis rerum humanarum ordo seritur, divina providentia [1]; quæ sic videtur nostram in colendis invictâ fide regibus observantiam, in asserendis regni juribus ac libertatibus constantiom, in tuendâ veritate firmitatem, voluisse remunerari.

Absolvet opus suum, ut confidenter speramus, divina benignitas. Suo nos beneficio, quod sola potest, dignos præstabit. Arctis tam insigniter fortunis nostris, longè potiora adjiciet incrementa justitiæ, pietatis, religionis, sine quibus regia liberalitas nobis in perniciem verteret. Hæc nostrorum summa votorum fuit in illâ solemni Universitatis supplicatione, quam suis penè convulsa sedibus Parisina civitas tam inaudito singulorum ordinum concursu et applausu celebravit. Quæ vota non irrita cecidisse spondet ardens et sincera pietas illius pontificis, qui tunc sequester et medius inter Dominum et nos fuit: qui fratrum amator et populi Israel, multum orat pro populo et universâ nostrâ civitate: qui indutus loricâ justitiæ, galeâ judicii, et inexpugnabilis scuto veritatis, armatusque gladio divini verbi, cum piâ turbâ sacerdotum suorum, voluntatem habentium in lege, certat bonum certamen fidei, et bella Domini cum pacificâ quidem mansuetudine, sed cum invictâ, ut speramus, animi fortitudine prœliatur.

Illo duce et interprete non desinent in nostra Universitate *fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro rege, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam et tranquillam vitam agamus* [2], ut constet sua legibus vis et reverentia, sua principibus auctoritas, sua regno dignitas et salus, sua fidei integritas; imprimis ut regalem puerum, pretiosam hanc ex tam numerosâ principum sobole superstitem scintillam, pupillorum et orphanorum adjutor Deus, *quasi pupillam oculi sui custodiat*, ut *hunc sub umbrâ alarum suarum protegat* [3], ut sit ipse illi custos, præceptor, tutor, pater; ut procul ab ipso arceat casuum humanorum et morborum pericula, multò magis autem assentationis et adulationis, quo veneno optimorum principum indoles, heu! nimiùm sæpè corrumpitur.

Hoc a te suppliciter et enixè deprecamur, quem mox vagientem in cunis adorabimus, DIVINE INFANS JESU. Parvulos olim, ut ad te venirent, blandis vocibus compellabas [4]. Regem nostrum adhuc puerulum, rex ipse et

[1] Liv. t. 2, 95.
[2] Luc. XXII, 25.
[3] Liv. t. 1, 490.
[4] Tac. Hist. 245.
[5] Tanto laudabilior munificentia nostra fore videbatur, quòd ad illam non impetu quodam, quem ferè subitæ largitionis comes pœnitentia sequitur, sed consilio et ratione trahebamur. (PLIN. pag. 9.)
[6] Cic. Phil. 1, n. 6. — Sen. de Ben. 382.
[7] Liv. t. 1, 161.

[1] Liv. t. 2, 243.
[2] 1. Tim. 2, v. 1 et 2.
[3] Ps. 16, 8.
[4] Matt. 19, 13 et 14.

puer, *præveni in benedictionibus dulcedinis*[1]. Trahe illum ad te in vinculis charitatis[2]. Sicut divisiones aquarum, ita cor regum in manu tuâ est; et quocumque volueris inclinas illud. Per te principes imperant, et potentes decernunt justitiam[3]. Da illi sedium tuarum assistricem sapientiam, ut sit cum illo, et semper cum illo laboret.

Da servo tuo cor docile[4], cor sapiens et intelligens, cor perfectum, ut populum tuum judicare possit. Habeat secum, ut ipse regibus præcipis, legis tuæ volumen, legatque illud omnibus diebus vitæ suæ, ut discat timere te, et custodire verba tua. Discat in eo ubi sit prudentia, ubi sit virtus, ubi sit intellectus; ut sciat simul ubi sit longiturnitas vitæ et victûs[5], ubi sit lumen oculorum, et pax. Quoniam in medio laqueorum reges ingrediuntur, et est via eorum quasi lubricum in tenebris, sit illi tua lex et veritas[6]; hoc est, sis ipse illi *lucerna* et dux, et *consilium*. Defende illum præsertim à falsis amicis, à detractoribus, à seductoribus, qui aures principum callidâ fraude decipiunt. Fac nunquam elevetur cor ejus in superbiam super fratres suos. Justitiâ et misericordiâ sicut vestimento et diademate induatur. Sit verè et amet dici pater pauperum.

Oratio in instauratione scholarum collegii Sorbonæ Plessæi, anno 1684[7].

Mirari sæpè solitus sum, auditores ornatissimi, et mecum attentiùs meditando quærere, quidnam sit cur ex infinitâ prope multitudine hominum, qui ad eruditionis doctrinæque famam contendunt, tam pauci sint semperque fuerint, quibus ista laus verè ac meritò contigisse videatur. Scilicet majus quiddam est scientia, longèque præstabilius, quàm homines vulgò solent opinari. Ad hanc opus est egregiâ et excellenti indole, ingenio acri et vivido, singulari industriâ, summâ animi et virium contentione, longo ac pertinaci labore. Hæc autem in uno aliquo homine simul reperire omnia, quàm difficile arduumque est, quam penè hactenus inauditum! Satis multos quidem (fatendum est enim; neque hæc facienda aut naturæ ipsi, aut ætati nostræ injuria est, ut existimemus ingenia hominum longâ annorum serie tractuque temporis extenuari sensim atque evanescere: quasi verò divina prorsus illa vis ingeniorum et ab ipsius, ut ita dicam, naturâ Dei hausta ac delibata, possit unquam ullâ vetustate confici); satis multos igitur ad maximas quasque artes natura fingit habiles atque aptos. Verùm hanc in se vim homines aut ipsi non agnoscunt, aut incuriâ perire sinunt, aut in vanis inanibusque nugis plerique consumunt. Putant ingenium, etiamsi nec labore excolitur, nec alitur industriâ, satis ipsum suis valere viribus. Accedunt ad studia lentè, frigidè, oscitanter; quasi aliud omninò agentes, non satis animo et cogitatione complexi illius rei magnitudinem ad quam adspirant, adeòque non satis illius appetentes atque avidi; aliis mille occupati curis, cupiditatibusque impediti; semper respectantes ad suas voluptates et delicias, semper ad spem fortunæ amplioris et faciendæ rei curam toto animo ottenti atque erecti. Ita variâ et multiplici contentione distracta mens, quid mirum si nunquam possit veram solidamque doctrinæ laudem assequi, cujus immensa quædam infinitas infinitatem quamdam laboris diligentiæque desiderat? Verùm superest adhuc aliud quiddam, quo fit ut tanta paucitas hominum verè doctorum semper exstiterit. Quidnam porrò illud est, auditores? Nimirum plerique nescio quomodò in hoc errore versamur, studia virtutis et scientiæ parùm inter se congruere, immò etiam quodammodo sibi invicem adversari: quum tamen constet, sic ista inter se arctissimis esse conjuncta vinculis, ut sine virtute haberi quidem fortasse possit umbra doctrinæ; doctrina verò ipsa, qualem quærimus, hoc est germana, solida, constans, haberi profectò neutiquam possit.

Quum magnam esse contendo pietatis ac doctrinæ affinitatem et quasi cognationem; nolim id ita intelligi, ut virtute præditi qui sint, iis continuò summa doctrinæ laus tribuatur. Inest in ejusmodi hominibus alia quædam excellentior multò sublimiorque scientia, quæ non ingenii viribus elicita, non accersita studio, non quæsita laboribus; sed ex ipso, si fas ita loqui, Dei immortalis sinu subitò arrepta expressaque feliciter, nihil prorsus habet humanæ imbecillitatis; quæ peritura bona fluxasque res non fallaci et fucato splendore metiens, sed (quæ vera scientia est) ex ipsius rei veritate æstimans, humana omnia, quæ nos tanti facimus, divitias, honores, voluptates, nugas putat: quæ supra cognitionem rerum terrestrium et caducarum longè assurgens, Deum contemplatur unum; hujus unius cognitione placidè fruitur, pascitur, occupatur. *Beatus quem tu sic erudieris, Domine! Beatus homo qui te scit, etiamsi alia nesciat: infelix autem, qui scit alia omnia, te autem nescit*[1]!

Verùm non ago nunc de hujus cœlestis genere doctrinæ. Loquor de istâ scientiâ quæ in investigatione naturæ, et cæterarum tractatione artium tota versatur; quæ quanquam ipsa quoque à Deo pendet, hominis tamen labore etiam atque industriâ nititur. Contendo igitur rursùm, virtute qui careat, negligatque studia pietatis, fieri non posse ut unquam verum perfectamque doctrinam assequatur; juxta illud regis post hominum memoriam sapientissimi oraculum: *In malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis*[2].

Ita est, auditores, in malevolam animam non introibit sapientia. Et verò qui posset illa comes otii et amica pacis sapientia existere in medio tumultu cupiditatum, quibus malevola anima totidem veluti procellis continuò agitatur? Ad studia doctrinæ quicumque accedit,

[1] Ps. 20, 4.
[2] Osee 11, 4. — Prov. 21, 1.
[3] Prov. 8, 16. — Sap. 9, 4 et 10.
[4] 3. Reg. 3, 9 et 12. — 1. Paral. 29, 19. — Deut. c. 17, v. 18, 19. — Eccl. 9, 20.
[5] Baruc. 3, 44.
[6] Jerem. 23, 12. — Ps. 118 v. 105 et 24. — Prov. 24. 21, et Sap. 10, 12. — Esth. 16, 6. — Deut. 17, 20. — Job. 29, 14; 29, 16.
[7] Ce discours fut prononcé par M. Rollin lorsqu'il entra en exercice de la régence.

[1] Aug. Conf. lib. 5, c. 4.
[2] Sap. c. 14.

hoc apprimè sibi necessarium esse cogitet, mentem ut afferat et perturbationis expertem, et ab omni curà negotioque liberam. Quum enim ea sit rerum discendarum multitudo atque immensitas, ut quamvis acrem diligentiam animique contentionem facilè absorbeat; sic in illo semel suscepto opere totum se includat necesse est; sic in illo uno spes, curas, cogitationes, labores terminet suos, ut illum à studio discendi nec insana divitiarum cupido retrahat, nec blandæ voluptatum illecebræ avertant, nec cæco honorum ambitio retardet. Exercitatio litterarum summam animi tranquillitatem quietemque desiderat, strepitum autem ac turbam fugit. Hinc fieri videmus, ut, statim atque increpuit suspicio tumultûs, sonitusque bellorum, excutiantur nobis è manibus præclara studia, ortæque illicò nostræ conticescant.

Porrò quod bellum huic seditioni par, quam excitant in animis nostris tumultuosæ cupiditates? Fingite, quæso vobis, auditores, fingite hominem qui non habeat domitas rationis imperio compressasque libidines; qui totum se tradat mancipetque vitiis; quem aut avaritia sollicitet, aut libido pungat, aut stimulet ambitio, aut urat invidia; quem nulla denique nec officii ratio moveat, nec tangat cura pietatis. Hæc est enim malevola anima.

Quid iste homo efficere magnum, quid arduum tentare possit? Nonne si quid fortè habeat à naturà boni, id morum perversitate corruptum, totque vitiis obrutum deficit atque extinguitur? Nonne si ejus animus contendere paulò altiùs enitique voluerit, statim deprimitur ad terram gravi pondere affectuum, quibus parere cogitur, quia imperare nescit? Nonne, si ad scribendum aut meditandum accingat se, animumque intendat acriter, repentè incurrens cogitatio, vel deliciarum, quibus avide inhiat; vel honorum, quos ardenter appetit; vel divitiarum, quibus coacervandis anxiè studet; hunc in ipso æstu et ardore mentis inopinantem subitò frangit, intercipit, transversum agit?

Quid interim homo vitæ integer scelerisque purus? Uni præcipuè intentus Deo, ad quem nimirum per labores suos et studia semper affectat viam; nunquam declinans ab officii religione et curà virtutis; intra suum munus semetipse coarctans et definiens, totus incumbit in eas res, quarum sibi cognitionem assumpsit. Hujus quieta mens et placida nihil in se admittit turbulentum; non patet illa ludibrio fortunæ; non obnoxia est inconstantiæ atque levitati; non extra seipsam quodammodo convulsa violentis affectibus, huc atque illuc incerta errat et vagatur: suarum dominatrix, et, ut ita dicam, regina cupiditatum, semperque nativæ retinens et memor nobilitatis; neque lobis quidquam aut gravitatis ducens ab terreni contagione corporis; ex illo suo carcere, in quo adhuc inclusa remanet, celsissimas quasque res maximèque arduas placidè contemplatur; maria, terras, cœlum, cuncta peragrat; abstrusas rerum causas et latentes curiosè inquirit, sagaciter rimatur, feliciter eruit. An ejusmodi opportunitates, quas ad doctrinam habet vita integra atque innocens, recipere potest vitiorum fœditate inquinata mens?

Neque verò solùm tranquillitatem ac quietem studiis adeò necessariam abrumpunt iosanæ illæ cupiditates; sed hebetant quoque non mediocriter aciem ingenii, caliginemque ei densissimam offendunt. Nam quum multa et gravia infandum Adami scelus incommoda pestesque consecutæ sunt, tum verò nullam, secundùm iram odiumque Numinis, aut acerbiorem peccati pœnam luit primævus parens, aut tristiorem humano generi calamitatem intulit, quàm fatalem hanc et nunquam satis lugendam animi cæcitatem. Neque enim illa gravitas, quà in medio sæpè conatu tardatur humana mens; torpor ille et incredibilis stupor, qui fit interdum ut in facillimis quibusque rebus animus diu anceps hæreat, secumque ipse luctetur; eodem illa et obscuritas, quibus involutus homo plerumque cæcutit erratque turpiter; hæc omnia non sunt innata nobis atque insita. Undenam igitur hæc in nos derivata fluxerunt? Merces illa nimirum fuit, infelix Adam, temeritatis in Deum tuæ! hæc præcipua pars infaustæ hæreditatis, quam posteris tuis miserà et ineluctabili necessitate reliquisti! Verùm his tot tantisque incommodis, quæ conditioni nostræ illata adjunctaque sunt, eique necessariò jam adhærent, si nova ipsi insuper adstruamus; quæ obscuritas quæ tenebræ, quæ nox in animis nostris versabitur? in hac autem nocte et caligine, quæso vos, qui poterit unquam insidere scientia, quà noster animus debet suo tanquam solo et lumine collustrari?

Vultis, auditores, proponam vobis, oculisque vestris subjiciam illustre hujus cæcitatis exemplum? Agnoscite in uno eodemque homine, quàm sterilis sit atque irritus sine pietatis studio labor; quam verò idem fœcundus et efficax, quum virtute innixus auctorem et ducem sequitur Deum. Augustinum intelligo, in cujus, laudem hoc tantùm dicam, quo quidem unum cætera complectar omnia; fuisse hunc christianæ religionis, quam scriptis illustravit ac defendit suis, magnitudine ac majestate dignum; si tamen cælestis prorsus ac divinæ religionis majestati par esse quidquam in terris potest. Verùm, ut ait ipse de se, Quid est homo sine te, bone Deus, nisi dux in præceps?

Homo adolescens, egregià spe, felici quum ad virtutem tum ad scientiam indole, capaci rerum omnium maximarum ingenio, singulari industrià, judicio supra ætatem maturiore, omnibus denique naturæ muneribus ac præsidiis paratissimus atque instructissimus, accedit ad studia litterarum. Audite, adolescentes, quos huc adducit cupiditas discendi, audite quanti ad investigationem doctrinæ, totiusque deinceps vitæ honestatem intersit à teneris assuescere virtuti, nec pravis vitiorum elementis et pestiferà disciplinà imbui. Corruptus nimià in se parentum indulgentià, quæ prima solet esse in pueris causa mali; enervatus molliori educatione, quæ vires omnes pariter mentis et corporis frangit; otio segnitieque totus diffluens; inter perniciosa undique æqualium exempla constitutus, rem lubricam ingenio ut doctii od virtutem, sic ad prava facili, eòque, at ita dicam, flecti in vitium, quoque, in utramvis partem sequeretur, natum esset excellere; felix si sua eum fortuna applicuisset ad bonos! denique abreptus insano æstu perversæ consuetudinis, præceps in omnia vitiorum genera ruit, penitusque se iis immersit, quasi timeret ab aliis improbitate superari.

Legistis profectò admirabiles illos Augustini libros, qui in omnium manibus versantur, in quibus veluti quâdam in tabellà præstantissimus ille vir, et longè su-

pra laudem omnem positus, imaginem vitæ suæ universam suâ ipse manu uon adumbratam leviter, sed ad vivum expressam, reliquit.

In illis pueritiæ adolescentiæque fluctibus, Deus immortalis! quæ tenebræ! qui errores! quæ jactatio! In tam violentis turbinibus ac procellis miserum juvenem repentè deficit ingenii lux. Suo quasi sidere destitutus, huc et illuc fluctuat, omnique doctrinæ vento circumfertur. Laborans et æstuans inopiâ veri (ipsius verba sunt), incidit in homines superbè delirantes; quorum doctrina meræ nugæ, mera somnia, meræ insaniæ. Cæcos duces, cæcus ipse sequitur: horum se disciplinæ tradit applicatque totum; horum pestilentem haurit doctrinam; horum mendaciis et deliramentis implet pascitque mentem, avidam illam quidem veritatis et sapientiæ, sed nondum illarum patientem, propter vitæ sordes, et fœdes intemperantis animi libidines. Similis homini per obscuræ noctis atram caliginem eunti, passim titubat, offendit, ruit. Fit crebra mutatio erroris, non ingenii. Placent omnia, ac subindè displicent; probat, damnat; fastidit, appetit; deniquè omnibus et sibimet gravis, nec morbum ipsum nec morbi remedium pati potest. Habetis, auditores, Augustinum sibi relictum, aut potius habetis imaginem humanæ imbecillitatis.

Ex illo errorum gurgite cœnoque vitiorum ex quo assurgere sæpè conatus erat, sed vanis languidisque conatibus, quales solent esse somniantium; tandem aliquandò ipsâ quasi Numinis manu extractus aique evnisus, lucem amicam cœpit intueri veritatis. Sic verò immutatus derepentè totus est, ut in Augustino ipso Augustinum quæreres. Mirari ipse, obstupescere, vix agnoscere se. Respiciens in errores suos et tenebras, quas, ut, Scripturæ verbis utar, *fascinatio nugacitatis* intueri hucusque vetuerat; vix intelligebat qui potuisset ex tam horrendâ nocte et tenebris aliquandò emergere. Exindè quasi diuturnæ cæcitatis resarcire damna properaret, sic exarsit studio veritatis, sic illam amplexus est, sic illi adhæsit firmiter, nullum ut unquam religio christiana habuerit acriorem sui defensorem ac vindicem.

Paulò fortassè diutiùs quàm par erat in hoc exemplo immoratus sum; sed præterquàm quòd nihil esse duxi illo efficacius ad excitandos juvenes ad virtutem, eosdemque à vitio deterrendos; visum est illud exemplum esse ejus modi, quo uno meliùs quàm quibuslibet argumentis, confirmari posset allata hæc à me sententia Salomonis: *In malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.*

Frustrà igitur, auditores, ad scientiam ingenio, labore, industriâ nitimur, nisi totius operis Deum adhibeamus ducem. Instrumenta sunt illa quidem et subsidia doctrinæ; sed, quemadmodùm terra quamvis fertilis, quamvis diligenter subacta et exculta, nihil tamen fructûs dabit, nisi præterea cœlesti rore perfundatur: sic ad ingenii bonitatem laborisque pertinaciam, nisi accedat obsecundantis Numinis favor, operam perdimus.

Undenam fieri putatis, ut plerique homines tantâ contentione, tantis conatibus nihil aut certè parùm in litteris proficiant? Frustrà scilicet homo plantat, frustrà irrigat, nisi det incrementum Deus. Sibi tamen illi interim, quâ cæcitate sunt, quasi summam doctrinæ laudem ac gloriam assecutis, superbè confidenterque gratulantur. Sed quod de viris divitiarum sacra Scriptura, idem nos de illis jure dixerimus: *Dormierunt somnum, et nihil invenerunt viri scientiarum in manibus suis* [1].

Verè dormierunt somnum suum. Quid enim aliud vita omnis illorum est, nisi perpetuus quidam sopor, quo oppressi multa se agere putant; quum tamen reverà sint otiosi. Ut avari nummis, sic illi libris assiduè incumbunt, impallescunt, immoriuntur: speciem atque larvam doctrinæ, pro doctrinâ ipsâ, persequuntur anxiè, avidèque captant: ut apprehendant illam, continuo se labore torquent et excruciant: hanc quum tenent, vanâ sui opinione inflati ac tumentes, sibi ipsis arroganter blandiuntur, se solos eruditos ac sapientes putant: cæteros præ se despiciunt ac contemnunt omnes. En soporem, en somnum!

At ille tandem repentino mortis incursu solvitur. Tum verò, quemadmodùm qui per noctem thesauris incubare se cogitat, excusso repentè somno, attonitus videt omnia evanuisse; suisque illicò divitiis exutus, ex nocturnâ opulentiâ reliqui habet omninò nihil, præter obscuram tristemque memoriam fugitivæ felicitatis, præsentis autem miseriæ veræque paupertatis sensum acriorem: ita quos inani doctrinæ fumo pastos vanus error diù luserat, et quasi sopitos tenuerat, tum demùm apertis oculis incipiunt agnoscere se pro veritate mendacium, pro corpore umbram, pro luce tenebras esse amplexos: *Et nihil invenerunt in manibus suis.*

Dominus quippè dat sapientiam, et ex ore ejus prudentia et scientia. Deus scientiarum dominus. Neque est quòd antiqui illi homines per se ipsi, absque præsidio Numinis, docti exstitisse dicantur. In illorum quidem operibus emicant scintillæ quædam veritatis: sive has elicuerit ipsa vis excellentis ingenii, quod certè Dei munus est; sive merces illa qualiscumque fuerit eorum virtutis, fuit enim aliqua in nonnullis, licèt humana; sive denique eorum operâ voluerit uti Deus ad propagandas artes latiùs posterisque transmittendas; ut ut sit, fateamur oportet, hisce hominibus plurimùm debero nos. Sed qui in nonnullis rebus cernebant acutissimè, cæcutiebant iidem in aliis longè gravissimis, et, quod turpissimum homini scienti est, in summâ ipsius Numinis ignoratione versabantur. Ita si qua lux veritatis iis affulsit, id quod negari non potest, fuit illa vel nocturnorum instar ignium qui viatores maligno fulgore deceptos in præcipitiâ ducunt, vel instar fulguris, ex cujus brevi et repentino splendore tenebræ exsistunt multò quàm anteà densiores.

Quæ quum ita sint, adolescentes, ad vos enim hæc nostra maximè pertinet oratio; quum nec in medio cupiditatum tumultu versari possit scientia, quia placida tranquillaque est; nec tenebras pati, individuas comites perversarum libidinum, quia solis instar menti lucem affert; nec aliundè in nos quàm ab ipso Deo fluere, quia cœleste munus est prorsùsque divinum: quid vobis ad egregiam doctrinæ laudem contendentibus aliud agendum est, nisi ut quam diligenter fugiatis vitia omnia, quippè quæ non parùm obstent desiderio vestro, tum

[1] Psal. 75.

verò ipsam, sine quâ scientia haberi nulla potest, virtutem ac pietatem omni studio amplectamini?

Virtutem quum dico, adolescentes, non intelligo eam quæ horrida sit atque atrox, morosa et tristis, intractabilis et dura; non eam quæ molli-involuta et quasi sepulta otio, lucem conspectumque fugiat, amet autem in tenebris ignota delitescere; non eam denique, quæ totâ in specie positâ, totâ simulatione constans, tempus terat coacervandis et obscurè mussitandis prolixioribus precum formulis, in quarum multiloquio non deest plerumque vanitas; plisque nugis quàm ambitiosè tam inaniter occupetur. Hæc absit ut à vobis desiderem. Neque rursùs pietatis nomine intelligo necessum esse ut se quis abdat penitùs in claustra solitudinum, et in illis quasi sepulcris vivum spirantemque se contumulet. [Quanquam felices, quos in hæc asyla sanctitatis non inconsultus et juvenilis ardor, non temerarius et præceps pietatis subitò effervescentis impetus, non fuga laboris et ignavæ quietis amor, sed quos terrestrium rerum constans fastidium et contemptus, quos desiderium ardens collium æternorum, quos, ut olim in deserta Christum, ipse Dei spiritus agit atque impellit. Verùm à vobis ista non quæruntur.]

Quænam sunt igitur vera germanæ solidæque pietatis officia, quæ in studiorum exercitatione christianum adolescentem decent? Deum imprimis ut amet ex animo, colat, veneretur; ut virtutis et officii tenax, pejus letho flagitium putet; ut adjunctum conditioni suæ laborem non tanquam impositum ab hominibus aut rejiciat superbè, aut morosè cunctanterque subeat; sed ut ab ipso imperatum Deo alacriter suscipiat, et impigrè exsequatur.

Hunc si animum hodiè affertis ad nos, eumdemque posteà constanter retinebitis, benè est, adolescentes. Polliceor, spondeo, in me recipio fore ut laboris vestri fructum capiatis uberrimum. Curæ modò sit Christum, quo ego et vos duce, præceptore ac magistro perindè utemur, bis crebrò inter studia compellare vocibus, *Bonitatem et disciplinam et scientiam doce nos.*

ORATIUNCULÆ.

Oratiuncula habita in instauratione scholarum.

Affero ad vos ex rusticâ peregrinatione non longam orationem, auditores; sed quod potius duco, valetudinem firmam atque integram. Ausus non ita pridem, temerè magis fortassè quàm prudenter, facere periculum virium mearum in laudando regum maximo; jam tum sic existimavi, hanc laboris mercedem à vobis mihi facilè concessum iri, ut solemne laudum vectigal quod singulis annis reginæ artium eloquentiæ a rhetore debetur, in hac instauratione scholarum ei non persolverem. Atque ita, quod nunquam antea potueram assequi, id mihi tandem hoc anno contigit, ut importuno scribendi onere exsolutus, ex urbe rus evolarem libero tranquilloque animo, et feriarum tempus, quantulumcumque illud est, visum est enim perbreve, totum in reficiendis otio viribus collocarem. Non igitur hodiè pro solito more conquerar, ferias parte sui maximâ et jucundissimâ truncatas esse atque mutilatas. Apposuimus lucro pauculos istos dies, eosque otiando, rusticando, ambulando, peregrinando belle consumpsimus.

Ea interim vidimus quorum superstes cogitatio, altèque infixa mentibus admiratio, animos nostros etiamnum quàm suavissimè recreat. Contemplati sumus avidè et otiosè stupendas illas moles quibus Ludovicus Magnus, ut hostium sic naturæ victor, per longa agrorum spatia, per aspera locorum, per montium altitudines, per profunditates vallium, penè dicam per medium aerem, novo flumini novam molitus est viam. Nunc quidem interrupta pendent opera, propter repentinos belli apparatus. At faxit belli pacisque summus arbiter Deus, ut restitutâ pace toti Europæ, quam terror iste subitus latè consternat universam, brevi redeant incruentis manibus ad intermissum opus nostri milites, neque deinceps ullum aliud bellum quàm cum naturâ gerant; nullos nisi ex eâ triumphos reportent; laurosquè suo tantùm sudore tinctas colligant. Tunc absoluto demùm opere, quis non stupebit, quum intuebitur regium amnem ab ortu suo ad Versalias usque valles per milliaria ampliùs quadraginta deductum, modò æquâ planitie ferri excavato recèns alveo, modò veluti terrâ repentè absorptum per occultos canales et subterraneos meatus, ex altis montibus in ima vallium præcipitem labi, et inde eodem tenore non vi coactum, non arte adjutum, non protrusum machinis, sed proprio et naturali actum impetu, in aliorum juga montium rursùs emergere; mox per arduum pontem et stratas pulchro lapide vias evectos altè, et, ut ita dicam, pensiles fluctus non sine quâdam superbiâ volvere; denique post longum iter, admissum tandem in Versaliam, adductas è longinquo et quasi vectigales aquas ultrò offerre domino loci, et in mille deductum rivulos, in varias mutatum formas, hortum totius mundi pulcherrimum peregrinis quidem, sed valdè pretiosis fontibus irrigare? Hæc nos tantummodò inchoata vidimus; et tamen sic stupore defixi hærebamus, vix ut oculis ipsimet nostris possemus credere.

Putabam ejusmodi spectaculo omnem omninò consumptam esse penitusque exhaustam admirationem, nec ad tantam rerum posse quidquam accedere. Fallebar, auditores. Supererat aliud in diversâ parte longè illustrius, longèque majori dignum admiratione spectaculum, Oceanus. Dicam enim liberè quod sentio. Illa operum magnificentia, immensæ moles munitionum, aggerum, substructionum; depressi montes, adæquatæ solo valles, amnes è suo alveo in alienum detorti; ista omnia, si cum Oceano comparentur, nulla sunt. Ita est, auditores; ista omnia vel uno maris fluctu longè superantur, penitusque obruuntur. Hoc nempè opus hominis est, illud verò Dei, *qui facit mirabilia magna solus.*

Occurrebant alia quidem benè multa, quæ quum pulchritudine suâ, tum etiam, ut vulgò fit, novitate oculos in se nostros converterent, portûs amplitudo, navium forma, elegantia, nitor; projecti in mare aggeris longitudo: sed tamen littus maris, brutum licèt et asperum, nos ad se continuò revocabat; nec nisi ægre poteram ab eo divelli. Amabam illuc iterum atque iterum reverti; usque et usque contemplari admirabilem illam infinitatem aquarum, in quâ tanquam in speculo præpotentis Dei celsa majestas tam clarè cernitur. Ac mihi quidem juxta littus erranti veniebat sæpè in mentem Scipionis et Lælii, quos aiunt exutâ senili gravitate ultròque se-

naioriâ majestate depositâ, solitos esse animi relaxandi causâ conchas et umbilicos ad Lucrinum legere. Nos juvabat velle frustrà metiri oculis immensam latè patentis in omnes partes Oceani vastitatem. Ludus erat, contentâ acriter acie oculorum, cernere quis dissitas longè naves medioque fluctuantes Oceano per longa interjecta spatia atque interjacentes umbras, tanquam inter nobes, primus apprehenderet At imprimis non poteram satiare me admirando æstus maritimos statis quibusdam horis certisque legibus accedentes et recedentes. Afficiebar incredibili voluptate quum intuerer longè venientes tumidos fluctus, a iisque aliis impositos magno impetu per loca confragosa ferri, et repentè ad arenam cum ingenti fragore fractos et in spumam elisos, redire in se ipsos placidè, subitòque evanescere. Diceres pelagus, quasi conspecto in arenâ Dei digito, revereri supremam conditoris sui majestatem; trepidumque repentè refugere, memor scilicet illius edicti, quod in ipso mundi nascentis ortu semel acceptum inviolatè servat: *Usque huc venies, et non procedes ampliùs, et hic confringes tumentes fluctus tuos.* Certè quum ita subitò recedentes suâ sponte fluctus videbam, libebat exclamare: *Quid est tibi, mare, quòd fugisti?*

Hæ sunt innocuæ eædemque jucundissimæ voluptates, quæ mihi molestiam absterserunt omnem præteriti laboris, vegetumque et alacrem ad novos labores exorbendos effecerunt. Vestrum est, adolescentes, iisdem quoque animis ad repetenda studia accedere. Si unquam, hoc certè anno, opus est vobis ardore, studio, alacritate ad discendum. Eloquentiam quæritis, hoc est, ut pulcherrimam artium omnium, sic et longè difficillimam. Velim igitur vos inter meque exardescat pulchra contentio laboris ac diligentiæ, ut et vos scholæ nostræ dignitatem, et ego hujus palæstræ nomen sustinere possim; atque ita utrinque concordibus studiis laudem famamque tueamur Academiæ principis, quam ubicumque florentem non solùm sine invidiâ, sed etiam cum gaudio intuebor. Dixi.

Oratiuncula habita ad honorandam Gallorum nationem, quum nominandus esset ab ed Pastor parochiæ SS. Cosmæ et Damiani [1].

A sacro Crucis signaculo et invocatione Sanctissimæ Trinitatis auspicanda censui hæc comitia, SAPIENTISSIMI DECANI, PROCERES ACADEMICI, quæ tota ad Christum, ad Ecclesiam, ad Religionem pertinent. Nemo vestrûm ignorat agi nunc de substituendo pastore in locum demortui clarissimi viri M. Nicol. *Barbis*, qui, dum viveret, præerat parochiæ Sanctorum Cosmæ et Damiani.

Aiebat olim piè non magis quàm ingeniosè perillustris regina, cupere se ut toto regni sui tempore, si fieri posset, immortales essent Episcopi, ne scilicet eos designandi formidanda necessitas sibi incumberet. Cuperem pariter, pace vestrâ dixerim, PROCERES ACADEMICI, ut ad alios devolutæ essent vices eligendi orbæ ecclesiæ pastoris, nec suffragiis nostris commissa esset res tam periculosa, tam anceps, tam lubrica, tantì ad æternam salutem momenti. Non enim hodiernæ deliberationi nostræ vulgare quid et solitum proponitur, ubi possit esse aliquis vel amicitiæ, vel commendationi, vel utili humano affectui locus.

Agitur omninò divina res: agitur salus animarum: agitur Christi ipsius hereditas. Summus ille Pastor vestris hodie suffragiis commendat traditas sibi à Patre oves, quas suo sanguine redemit, quas hic suo corpore pascit, quibus seipsum mercedem in cœlo destinat. Exigit ille à vobis, non solùm ut eas non tradatis homini indigno, quod longè abest a religione vestrâ. *Quicumque* autem *pro se postulat Beneficium* [1], *cui annexa est animarum cura, ex ipsâ præsumptione redditur indignus.* Sunt hæc ipsamet verba ex Articulis Sorbonæ recèns editis excripta, ut et quæ sequuntur: quæ diligenter attendatis velim; paucis enim vocibus nobis officium nostrum præscribunt, quod non humanâ lege aliquâ, sed naturali atque adeò inviolabili jure nititur. *Beneficia ecclesiastica semper conferenda sunt dignioribus, seu ad illa magis idoneis* [2]; *præsertim ubi annexa est animarum cura... Qui secùs fecerint, peccati gravis rei sunt.* Exigit igitur Christus à vobis, non solùm ut oves suas non tradatis homini indigno, non solùm ut eas homini probo, homini pio, homini digno committatis, quæ quamvis magna et rara sint, non sufficiunt tamen; sed ut optimum quemque, sanctissimum quemque, dignissimum quemque præficiatis huic muneri, quem vos talem bonâ fide, et ex intimâ animi conscientiâ, sine ullo humani affectûs præjudicio noveritis: in quo perspecta jamdudum fuerit aliena mens à lucro, à fastu, à superbiâ, a deliciis; cujus benè nota sit indoles in sublevandis pauperibus munifica et liberalis; cui insit non mediocris rerum ecclesiasticarum scientia, promptaque et expedita dicendi vis, *ut potens sit exhortari in doctrinâ sanâ, et eos qui contradicunt arguere* [3]; qui sit christianâ prudentiâ animi solertiâ præditus, ut possit in varias se formas vertere, omnia fieri ad lucrandas animas; præter hæc autem, et super hæc omnia, in quo sit sincera et ferveus pietas, zelus ingens salutis animarum, studium acre veritatis, ardens amor Christi et sponsæ ejus Ecclesiæ

Scio ex ipsâ nostrâ Natione, feracissima præstantium in omni genere virorum, ejusmodi pastorem eligi posse, cupioque vehementer ut ita res succedat. Sed si quid obstiterit quominus, qui ex nostris dignissimi videbuntur, à vobis designari possint, et foris occurrant digniores; oro obtestorque vos, PROCERES ACADEMICI, per conscientiam vestram, per spem salutis æternæque inde pendet, per sanguinem animarum quem de manu vestrâ requiret Deus, ut ne intra angustos vel Nationis vel Academiæ nostræ fines hærendum esse arbitremini. Revocate in animum egregiam illam vocem imperatoris romani, dignam sanè immortali sæculorum omnium memoriâ. Galbam intelligo, quum Pisonem adoptaret. *Augustus* [4], inquiebat ille Pisonem alloquens, *in domo successorem quæsivit; ego in republicâ... Est tibi frater pari nobilitate, dignus natu major, hac fortunâ, nisi*

[1] M. Rollin était procureur de la nation de France, lorsqu'il prononça ce discours, qui fut imprimé peu de temps après.

[1] Art. 116.
[2] Art. 115.
[3] Tit. I, 9.
[4] Cornel. Tacit. Hist. I, 15.

tu potior esses. Videtis ab eo non dignum modò, sed digniorem, eumque non intra familiæ limites, sed in toto imperio quæri. Pudeat nos, homines christianos, minùs recta, minùs generosa pro Christo sapere, quàm principem ethnicum pro humanâ gloriâ.

Exspectat arrecta spe et votis tota civitas, quale vos, qui estis magistri in Israel, cæterisque ad pietatem instituendis destinati; quale vos exemplum, in negotio certè ad religionem pertinente, daturi sitis. Exspectat imprimis non sine gravi curâ et sollicitudine hujus nostræ deliberationis exitum, quo nos pastore et patre gloriamur, Eminentissimus cardinalis Noailius. Significatum ille vobis per me voluit quanti totam Universitatem, quanti præclaram facultatem Artium, quanti peculiariter faceret honorandam Gallorum Nationem, cujus maxima pars è suis ovibus constaret; vestra sibi jura, vestra privilegia fuisse hactenus et fore semper pretiosissima; ea illæsa atque illibata servari velle, ideoque neminem à se ne levi quidem indicio designari, ne quid libertati vestræ detractum esse videatur: unum se modo à vobis, pro suo munere pastoris et patris, unum se à vobis enixè ac vehementer iterum atque iterum postulare, ut volitis vacanti ecclesiæ pastorem eligere quàm fieri poterit dignissimum.

Eadem nobis à magistratibus libertas relinquitur, nec stabit per illos quominus religionem vestram et conscientiam ducem sequamini. Senatûs princeps illustrissimus [1], sub cujus auctoritatis umbrâ sibi vires et præsidium ambitus quæsierat, ipse auctor, impulsor, adhortator fuit, ut tam gravo munus, tantique ad salutem animarum momenti, non nisi optimo et dignissimo cuique nostra Natio conferret, eique suum suffragium, suam omnem, quamcumque apud vos obtineret, gratiam adstipulari voluit.

Erit mirus iste principum utriusque ordinis consensus documentum illustre posteris, ne vel magnates deliberationibus nostris suam interponere auctoritatem veliot, quarum moderatrix una debet esse religio; vel nos magnatum prensationibus fidem et conscientiam nostram convelli patiamur.

Secedite igitur, Sapientissimi Decani, Proceres Academici, in vestras tribus, de proposito negotio deliberaturi, postquam tamen audieritis æquissimum censorem, et brevi oratione Sancti Spiritus opem imploraverimus; memineritisque Christum vestris deliberationibus testem et judicem interesse.

Prima supplicatio apud Sorbonam.

14 dec. 1994.

Indicimus in ea tempora, auditores, quæ, si unquam, certè nunc haberi solemnem de more supplicationem maximè flagitant. Ingruerunt jampridem in nos, et etiamnum maxima ex parte incumbunt gravissima omnium malorum quibus conflictari humana conditio potest, bellum atrox, tristis egestas, dira morborum lues, rerum verò academicarum status profectò miserabilis: quæ si quis ab divinâ in nos ira proficisci dubitet, is non solùm communi sensu, sed etiam religione careat necesse est.

[1] Joann. Anton. De Mesmes.

Non est ejusmodi bellum hoc, quo nunc Europam videmus omnem conflagrare, qualia fortasse antehac plurima extiterunt, quæ ab exiguis profecta initiis invaluerunt paulatim, tandemque ipso tractu temporis debilitata faciles exitus habuere. Conceptum clam et quasi in tenebris furtim alitum hujus belli incendium exarsit derepentè ea vi eoque impetu, vix ut durare diutius posse videretur. Tota ferè in nos armata subitò et suis quasi convulsa sedibus Europa; Angli, Batavi, Germani, Hispani communibus odiis armisque Galliam nostram impetentes; constrata utrin ue formidando classium apparatu maria; vastatæ hostium florentissimæ provinciæ, diruta solo oppida, in vastem et atram solitudinem conversa Germanorum opulentissima regio: hæc cruenti belli præludia. Nec dispar exitus. Quantum inde terrà marique fusum sanguinis? quot millia mortalium ferro absumpta? quis annus, quis locus, quod flumen non insigni aliquâ hostium clade nobilitatum est? At cruor, cædes, direptiones, classium incendia, urbium ruinæ, agrorum vastationes, hæc omnia totidem quasi nutrimenta belli sunt, quibus alitur, quibus fovetur, quibus in dies magis ac magis recrudescit; tantus divinâ irâ populorum animos furor, tanta rabies occupavit! Neque tam atrocis belli finis aut exitus apparet. Humanæ providentiæ clausa, abrupta, desperata omnia videntur, nisi placatus bonorum precibus ac lacrymis Deus ipse tandem succurrat.

Poterant tamen utcumque æquo animo ista belli incommoda tolerari: imò juvabat etiam pro majestate regum, pro sanctitate religionis, pro salute Ludovici à quâ nostra pendet, pro ipsâ incolumitate Galliæ aliquid perpeti: quanquam singulari prudentiâ et virtute Ludovici nondum ferè ad nos pervenerat sensus tot malorum. At invecta derepentè unius anni calamitas improvisâ frumenti caritate et inopiâ omnia subitò prostravit. Atque ut prophetæ verbis utar. *Vindemiavit nos dominus in die iræ furoris sui. Omnis populus gemens et quærens panem: dederunt pretiosa quæque pro cibo ad refocillandam animam. Defecerunt præ lacrymis* oculi *nostri, conturbata sunt viscera nostra, effusum est in terrâ jecur nostrum super contritione populi, quum deficeret parvulus et lactens in plateis oppidi. Matribus suis dixerunt: Ubi est triticum? quum deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis; quum exhalarent animas suas in sinu matrum suarum. Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti, Vidit afflictionem nostram et misertus est.* At supersunt adhuc et aliquandiu supererunt quasi cicatrices et vestigia vulnerum ab irato Deo nobis inflictorum.

Agros, urbes, provincias latè pervagata est, pene dixi populata est egestas atque inopia. Neque deflenda tantùm calamitas eorum hominum, quos videmus gregatim circuire compita, circumferre flebiliter per oculos et ora civium paupertatem suam, obsidere fores, persequi nos per vias, in ipsa templa grassari, et improbis clamoribus interrumpere ipsa sacra malè pertinaces. Deploranda multò magis paupertas quæ muta silet, quæ in tenebris obscura se abscondit, quæ lucem turbamque fugitat. Scilicet induratæ illæ quotidianis laboribus opificum manus, et solitæ antehac honestis sudoribus uxori ac liberis victum quæritare; otiosæ jam ac vacantes ob ca-

lamitatem temporum, nequeunt ostiatim ad emendicandam panem turpiter porrigi. Ita sæpe inter famelicos liberorum greges, eum dolore et occultis gemitibus, in silentio sæva toleratur fames. Neque illic constitit paupertas: penetravit etiam opulentissimas domos, et in ipso luxu vestimentorum ac superbarum ædium magnificentiâ delitescit. Hoc autem cœlestis iræ flagellum esse, si ignoramus, miseri; si negligimus, impii.

Quid! morborum ista vis ac quædam veluti contagio, quæ per urbes et agros aliquandiu grassata, crebris ac plerisque etiam repentinis funeribus penè singulas penetravit domos, nonne apertè clamat sævire in nos iram supremi Numinis, nostrisque cervicibus aggravatam incumbere ultricem ipsius manum? Quis non per hosce menses privatam expertus jacturam est? quis non doluit ereptum sibi aliquem subitâ nec opinâ morte ex affinibus aut amicis? Circumsonant quotidie aures nostræ tristibus nuntiis de morte aut periculo propinquorum. *Verè nunc circumdederunt nos dolores mortis, et pericula inferni invenerunt nos.* Quodnam autem cœlestis iræ majus indicium quam quòd fatalis illa morborum procella incubuerit præsertim sanctissimis Ecclesiæ ministris, rapiisque aliquot in locis velut turbine aliquo pastoribus, mœrentes ac desolatos greges afflixerit? Equidem quum crebras illas audio mortes sacerdotum Dei sanctissimorum, cernere mihi videor in manibus vastatoris angeli gladium illum Domini, terribilem gladium qui replet omnia morte, qui inebriatur cruore ac cædibus, qui devorat carnes occisorum; juvatque eum prophetâ tali spectaculo attonitum ac paventem exclamare : *O mucro Domini, usquequò non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare, et sile.*

Academiæ verò nostræ præsentem statum, aut potiùs solitudinem, nolite, quæso, auditores, longiùs à me deplorari. Date hanc veniam amori in illam meo, ut ne cogar optimæ matris vulnera dicendo renovare. *Quomodò sedet sola civitas,* olim *plena populo? facta est quasi vidua domina gentium. Egressus est à filiâ Sion omnis decor ejus. Facti sunt hostes ejus in capite : inimici ejus locupletati sunt.*

Inter tot angustias justam Numinis iram placare meditantibus, satis ipsi per vos intelligitis quo sit animi affectu, quo studio pietatis, quo ardore fidei habenda hæc supplicatio. Instructis ordinibus, et ad quamdam veluti pugnam accincti paramus inferre vim ipsi Deo, et ab ipso precibus ac lacrymis impetrare, imò extorquere pacem illam, jucundam pacem, tandiù votis expetitam pacem, quam mundus dare non potest. *Induamur itaque armaturam Dei, loricam justitiæ, scutum fidei, galeam salutis, gladium spiritûs.* Procedamus quâ decet reverentiâ ad augustam illud Sorbonæ templum, hoc est ad ipsum sacrarium religionis, non tam superbarum ædium magnificentiâ quàm incolarum pietate ac doctrinâ celebre. Portemus ante conspectum Dei pias Academiæ preces pro religione, pro Galliâ, pro stirpe omni regiâ, in primis pro optimo parente nostro Ludovico, qui unicus regum ac religionis vindex, unicum ipse defensorem habet Deum : det ille vires, det robur, det sanitatem; tot ejus triumphis cumulum addat, unde pendet et nostra et populorum felicitas, stabilem ac diuturnam pacem.

Secunda supplicatio ad ædem Deo sacram sub invocatione Sancti Joannis vulgò *in gravia.*

18 martii 1695.

Non morabor vos longo sermone, auditores. Qui tam alacriter, penè dicam è substantiâ vestrâ, contulistis ad sustinendos belli sumptus, non indigetis admonitione nostrâ, ut iidem nunc in hac solemni supplicatione ad impetrandum divinitùs belli finem preces et vota conferatis. Hujus officii satis unumquemque admonet privata res et propria utilitas; quæ haud scio an sit apud plurimos omni aliâ re efficacior. Sic enim sumus plerique; parùm nos tangunt publica; privatæ rei jactura vel levior ad vivum urit. Quanquam hoc tempore non possumus conqueri, Academiæ nostræ gravius injunctum esse onus; si onus id vocandum est, quod et obsequio in regem, et pietati in Deum tribuitur. Multò plura à nobis et graviora exigunt atque impetrant imperiosæ mentis dominæ suæ cujusque cupiditates, quibus quis non etiam ex optimis viris vectigal aliquod et tributum ex opibus suis solvit? Juvat igitur suffurari nonnihil istis cupiditatibus, quod in belli sumptus impendatur; juvat detrahere aliquid commoditatibus nostris, unde publicas necessitates sublevemus. Et certè, si quid apud nos amor patriæ, si pietas valet, si Galli sumus, si verè christiani, debet vehementer unumquemque nostrûm afficere ista cogitatio : Dum tot millia hominum pro salute et incolumitate nostrâ vitam ac sanguinem profundunt, ego interim securus ac quietus pauculâ largitione opum mearum vastitatem à regni finibus, incendium à nostris urbibus, perniciem ac ruinam à templis arceo. Hæc enim omnia nobis minitatur infensus hostium furor; hæc Ludovicus suâ prudentiâ, militum brachiis ac viribus, nostris verò subsidiis propulsat. Accedit hæc quoque non mediocris consolatio : munus istud nostrum, quantulumcumque est, integrum et sine ulla interitrimento perventurum ad regias manus. Nihil inde decurtabunt, nihil intercipient avidæ manus quorumdam hominum quibus nihil satis est. Faxit tantummodò Deus, ut donum illud quod hoc primùm anno libenter offerimus sit etiam ultimum.

Tertia supplicatio apud Benedictinos Sancti Germani in pratis. 18 *junii* 1675.

Quam ædem petituri sumus hodiè ad supplicandum Deo Optimo Maximo pro publicis et privatis necessitatibus, auditores, ea est ejusmodi, quæ et precibus nostris efficaciam addere sanctitate loci, et moribus præclarum exemplar suppeditare possit pietate incolarum. Nulla quippe domus est ubi acriùs ferveant studia doctrinæ, ubi major sit modestiæ locus, ubi solida magis ac sincera pietas dominetur.

Dicatis hanc esse nobilem studiorum omnium officinam. Suus illic unicuique pro variâ indole ingenii proprius ac peculiaris labor, sua singulis ad scribendum destinata materies : hic Hebraicæ linguæ asperitatem devorat; ille Græcis litteris totum se devovet; alter velut Ægyptiis pretiosa vasa subripiens, veterum auctorum profanas opes sacris litteris ac veritati inservire cogit; alter vetustatis vel remotissimæ curiosus scrutator, his-

toriæ lucem infert; alii sanctorum Patrum scripta aut doctis interpretationibus illustrant, aut auctiora quàm antehac et emendatiora in lucem edunt. Prodirent ipsi quoque in publicum sacri oratores, sineret solitudinis amor, nec eloquentiæ famam cæteris concederent: at perosi turbam ac strepitum, suisque tenebris et silentio inclusi malunt et sibiipsis periculosam minùs, et Ecclesiæ magis utilem navare operam.

Neque enim ii sunt qui vagi per urbem, fusi per domos, inserentesque se rebus alienis, et familiarum secreta rimantes, tempus otiosè terant; non ii sunt qui vani rumoris auram aucupentur, et nescio cujus gloriolæ inani fumo se pascant. Arcta solitudo quam religiosè servant, plurimum relinquit labori locum; solitudinis tædium levant intermixtæ laboris vices: studiorum illis merces et stimulus non propria fama, sed publica utilitas; quod alibi nutrimentum superbiæ est, fit apud eos modestiæ incitamentum; quantò quisque plus doctrinæ adeptus est, tantò conspicitur modestior. Videatis ibi homines summâ virtutis et doctrinæ famâ celebres et conspicuos, penè dicam ignotos sibi ipsis, et ingenuâ quâdam simplicitate mentis verè pueros. In eorum vultus in dictis, in factis elucet modestia; nullus de se ipsis sermo, nulla ostentatio ingenii, nullus cæterorum contemptus. Laudem verò sic fugiunt et reformidant, ut cæteri appetunt.

Nec miror nihil sibi quidquam arrogare, qui intelligunt *omne datum optimum et omne donum perfectum desursum esse, descendens à patre luminum*. Multò plus enim illi, reor, orando proficiunt quam studendo; felices, quibus nullum vacat à labore aut pietate tempus! Jejuniorum penè quotidianâ consuetudine domita et velut subacta mens, studiis meliùs vacat; studiorum honestâ et innocenti voluptate recreatus animus alacrior ad officia christianæ pietatis redit; ita nec pietas studiis, nec studia pietati officiunt.

Hæc beatorum hominum vita, hæc illis propria laus: à quâ nos quantùm absumus? Dolenter magis quàm contumeliosè dicam, auditores; non amamus satis studia litterarum; seu privato nimis lucro inhiantes, seu temporum calamitate debilitati ac fracti, seu territi nonnullis, quæ devorandæ sunt, difficultatibus, abjecimus nobilem laboris æmulationem. Qui stabit interim Academiæ nostræ decus et existimatio? Transierint ad alios opes, dignitates, potentia, gratia: etiamne studiorum gloriam nobis eripi patiemur, partem unicam, quæ jam supersit, sed longè pretiosissimam amplæ illius hæreditatis quam a majoribus accepimus?

Nolim tamen sic laboris et studiorum æmulationem inter nos accendi, quidquam ut de modestiâ, quæ sic nobis convenit, detrahatur. Nam plerique sic sumus; si quos nobis natura ingenii igniculos largita est, si quid doctrinæ aut famæ peperit labor, facilè vano fastu intumescimus. Quanquam quid illud est, quod nobis tantos spiritus facit? quid oratoria facultas? qui l poetica vis? Metiri syllabas diligenter, pedes numerare anxiè, servare vocum discrimina, verba alia aliis consuere hinc et indè veterum sententias et voces corradere in unum opus, et malè dissimulata furta in laudem ingenii ac gloriam vertere. Quæso vos, auditores; si his tantoperè gloriamur, quàm miseri sumus ac ridiculi! Non pudere potiùs debeat ejusmodi nugis tantum temporis, tantum laboris perdere; torquere et excruciare animum ad eruendam vocem aliquam; contra litteras ac syllabas interdùm dies integros infeliciter et inutiliter luctari; consumere totam mentis vim et aciem in hoc ingrato et sterili labore, et duram atque indocilem memoriam repetitis millies et ad nauseam usque decantatis vocibus onerare? Hæ nugæ sunt, hæ ineptiæ, quibus nos viles homunculi, sed toti fastu tumentes, superbimus.

At desinent esse nugæ et ineptiæ, si has religio et pietas consecravit. Hæc enim rebus vel minimis et abjectissimis pretium et dignitatem addit. Hanc igitur sectemur, auditores, hanc præ cæteris unam investigemus: ingressi ædem illam, quam velut doctrinæ, modestiæ, pietatis illustre domicilium licet intueri; postquam publicas necessitates Deo Optimo Maximo commendaverimus, regis christianissimi salutem, regiæ prosapiæ incolumitatem, tranquillitatem populorum, frugum ubertatem; ad Christum conversi unicum magistrum et doctorem et præceptorem nostrum, his prophetæ vocibus utamur, *Bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce nos.*

Quarta supplicatio ad Victorinam ædem.

5 oct. 1695.

Nescio quomodò et sacræ hujus supplicationis celebritati, et hominum academicorum votis congruum magis videtur. auditores, eas domos petere quæ antiquitate suâ quamdam præ se majestatem ferunt, et ob amorem studiumque litterarum peculiari quâdam nobiscum affinitate conjunguntur. Talem esse eam ædem quam hodie petituri sumus nemo vestrûm ignorat.

Fuerunt hæc velut incunabula vagientis adhuc seque primùm in lucem exerentis theologiæ: faustis ibi sub penetralibus doctorum hominum felicibus curis et pio labores vires paulatim ac robur assumpsit; sub his tectis cœpit illa confluentibus undecumque populis oracula sua pandere; ita ut diei quodammodo possit natalis hæc theologiæ domus, cui et originem ferè suam debuit, et illius incrementa gloriæ quam nunc apud nos obtinet.

Nec defuerunt exinde celebres virtute et doctrinâ viri, qui hanc præclaram existimationem sustinerent. Famæ sibi à majoribus quasi per manus traditæ retinens domus, summorumque singulis ætatibus hominum ferax, semper secum ipsa certavit, ne longo tractu temporis degener aut effœta videretur. Quàm ibi constanter exculta fuerint studia doctrinæ, testatur dives illa et illustris bibliotheca doctis semper hominibus patens, quam ego jure dixerim publicum Academiæ nostræ atque etiam civitatis thesaurum, communemque studiorum et eruditionis officinam.

Stat illic suus quoque artibus nostris honos, nec ibi Musæ hospites et peregrinæ sunt; imò tanquam in suo florent ac dominantur. excultæ diligenter ab eo viro qui totus est poeta. Poesim ille quidem summam in laudem extulit, sermone purus, verbis felicissimè audax, sententiis pressus et elegans, carminum majestate non minùs quam lenitate commendabilis; parùm mihi tamen effecisse videretur. nisi eamdem poesim religionis sanctitati servire docuisset. Per hunc ejecta è templis nostris latini sermonis barbaries; per hunc inducta sacris can-

tibus munditles simul et majestas digna Deo quem celebrant. Pro quo illius in nos omnemque Ecclesiam immortali beneficio non possum hic non precari præstantissimo poetæ, ut quos suis carminibus tam dignè cecinit, eorum sit et virtutis constans imitator, et felicitatis perpetuus comes.

Quod pertinet ad proprias Victorinæ domûs leges, normamque vivendi, illa studiorum exercitationi maximè congruit. Æquabilis apud eos et simplex vitæ tenor, sibique constans qualis ab incœpto processit, et in neutram partem nimius. Non atterit ibi vires corporis durus horridæ pœnitentiæ rigor; non frangit mentis et aciem nimiùm laxa mollities. Communis victus, nec ferè à vulgari abhorrens; servatæ tamen diligenter nocturnæ preces, et pertinaciter retenta veterum temporum laudabilis illa consuetudo mediâ nocte surgendi ad confitendum Deo, satis arguit retinentes antiquitatis viros sibi ipsis non parcere.

Austeritas vitæ permittitur ibi potiùs arbitrio singulorum quàm imperatur. Nam in illâ communis vitæ mediocritate, licet tamen sine ullâ cæterorum invidiâ, aut sine jactationis metu, asperiorem sectari viam. Videas ibi, qui innocenti simplicitate morum, docilitate mentis semper in obsequium pronâ, fervore pietatis in dies ardentissimo, modestiâ assistendi ad aras penè dicam angelicâ, latente et arcanâ jejuniorum austeritate, denique arctâ solitudine et rigido silentio, famosæ illius et sanctæ domûs quâ se nostra tantopere non immeritò jactat ætas, laudem plurimis abhinc annis constanter æmuletur.

Adeamus ergo cum fiducia ad ejusmodi tam sanctam ædem, precesque nostras quâ decet pietate et fide, præsertim in his difficillimorum temporum angustiis, potenti Deo exercituum, eidemque pacis Domino offeramus. *Clamemus in cœlum, et miserebitur nostri Deus noster. Inimici quidem veniunt ad nos in multitudine contumaci, ut disperdant et spolient nos; at impetum eorum ne timuerimus. Si Dominus nobiscum sit, pugnetque pro nobis bellator fortis, conteret eos an'è faciem nostram. Tua est potentia, tuum regnum, Domine; tu es supra omnes gentes : da pacem, Domine, in diebus nostris.*

Supplicatio habita apud Bernardinos.

Die 20 jun. 1696.

Qui nuper Ludovico Magno vestrûm omnium nomine solemne laudum vectigal utcumque persolvimus, auditores; debemus nunc eidem longè aliud officii genus, multòque pretiosius vectigal singuli persolvere; publicas ad Deum pro ipso ejusque regali familiâ precationes intelligo. Hæc est maximè sincera studii et obsequii nostri in Regem Christianissimum significatio, qualem et principis Academiæ solida pietas, et ipsius Ludovici non fucata religio postulat. Nam quantacumque sit in colligendis ejus laudibus oratoris eloquentia, quid illa demùm Ludovico Magno prodest? Ad summum videri debet *velut æs sonans, aut cymbalum tinniens*, cujus strepitus brevem fortasse audientibus afferre voluptatem potest, ad aures verò regias ne quidem confuso sonitu perveuit; et, si perveniat, ut esse debent christiani principis aures, omnemque ferè laudem respuentes, fortassè insuavis et molestus videatur. Non loquor de ipso oratore, cui si quis inest religionis sensus, non tantus esse debet in conquirendis verborum et sententiarum elegantiis labor, quantus in cavendo ne, ut est veri falsique breve confinium, oratio sua à veritate deflectat et degeneret in adulationem.

Nihil ejusmodi metuendum est in hoc pietatis officio, quod nos hodie christianissimo principi persolvere meditamur. Licet imò necesse est, toto animo cordisque et vocis affectu laudibus indulgere, sed divinis; summique Numinis misericordiam toties jam expertam rursùm pro Ludovico Magno totis viribus implorare, præsertim in hoc temporis articulo, quum undique numerosi et formidabiles exercitus in procinctu et mutuo conspectu stantes agendæ rei opportunitati imminent, avidâque et inquietâ exspectatione propinquorum eventuum, unde pendet hujusce belli exitus, arrectos in se totius Europæ oculos convertunt.

Instat quoque et premit alia non minùs urgens necessitas, quæ nos saltem præteriti recordatione admonere officii nostri religionisque debeat, fructuum terræ impetranda cœlitùs ubertas et copia. Quo sumus nuper redacti angustiarum unius anni calamitate? quæ pestis, quæ clades, quis hostium furor tantum potuit importare vastitatis, quantum intulit brevis ista nec opina sterilitas? *Oculi omnium in te sperant, Domine : et tu das escam illis in tempore opportuno. Dante te illis, colligent : avertente autem te faciem, turbabuntur.*

His de causis, aliisque quas nemo vestrûm ignorat, hodie supplicatum imus. Imus verò in eam ædem quæ, remota à tumultu, et in mediâ urbe solitudinis laudem retinens, precibus faciendis videri debet aptissima. Utinam divini Bernardi et ejus discipulorum exemplo discamus pietatis ardorem cum doctrinæ studio conjungere! Beati illi solitudinis amatores et incolæ, qui aliàs imo vallium aut sylvarum profunditates habitant, relicto ad tempus secessu suo in Academiam nostram commigrant ad excolendos doctrinæ studio animos; commigremus paulisper ipsi quoque in eorum domum, quam in urbibus unicam habent, ibique hauriamus amorem solitudinis, quæ et studiis et pietati pariter convenit.

*Supplicatio ad***.*

Quam ardentibus votis jamdiu pacem omnes exposcimus, en illa tandem è longinquis montibus ostendere se nobis incipit, auditores ornatissimi; jucunda pax, terris amica pax, hominum præsertim litteratorum tranquillitati necessaria pax; cujus vel ipso nomine ac penè dicam odore recreata jam Gallia, imò omnis latè Europa quodammodo reviviscit. Enimverò satis superque sensimus quid sit bellum. Deus immortalis! quis monstri illius furor? Secum trahens domorum incendia, urbium strages, agrorum vastationes, internecionės populorum, omnia latè populatur, homines priùs amicos, signo repentè dato, in mutuam perniciem armat; agris colonos, oppidis cives sponsis conjuges, matribus natos, omnibus quietem, tranquillitatem, bona, fortunas eripit. Quale igitur bonum est, quam præstans et cœleste donum solida et diuturna pax, quæ sola tot malis mederi potest!

illa eodem tempore et arma ex manibus, et odia ex animis extorquet. Illa regali scilicet hymenæo comitata, victis urbes, victori quietem, populis concordiam, securitatem pelago, agris fertilitatem, artibus decus, denique ipsi etiam religioni splendorem restituit. Hanc verò subitæ felicitatis, nisi nos fallit animus, penè certam exploratamque spem, oblatam nobis eo tempore, quo novus bellorum furor, abruptis desperatisque pacis conditionibus, quasi ex integro recrudescere videbatur, hanc, inquam, subitæ tranquillitatis spem cuinam debemus, auditores? Uni illi, in cujus manu populorum et regum corda sunt; qui ex ipso tempestatum sinu repentè serenitatem educit; cujus voci venti et mare obediunt; qui legem hanc furenti bello pariter et æstuanti pelago ponit, *huc usque venies, et non procedes ampliùs, et ibi confringes tumentes fluctus tuos.* Quemadmodùm enim in æstu maris cernimus longè venientes tumidos fluctus aliosque aliis impositos magno impetu per loca confragosa ferri, et repentè ad arenam cum ingenti fragore fractos et in spumam elisos, quasi conspecto in arenâ digito Dei redire in se ipsos placidè subitòque evanescere; ita bellorum furor, quum sævit violentiùs, nullisque hominum artibus videtur placari posse, jubente Deo, subitò ponit ac sedatur. Confirmet hoc tantummodo Deus quod operatus est in nobis. Id ab illo suppliciter postulaturi pergimus in eam ædem quæ illustribus maximarum virtutum exemplis et odore adhuc fragrans, pietatis famâ non ultimas tenet in hac principe civitate partes, sive pastoris vigilantissimi actuosâ pietate, acri et indefesso labore in curandis ovibus, moris antiqui salutari scientiâ, tenerrimo amore in pauperes; sive etiam viciniâ sanctæ et eruditæ domus, quæ ecclesiasticæ disciplinæ tenax, sanæ doctrinæ custos, solidæ pietatis magistra, haetenùs in publicum religionis commodum maximè floruit, magisque ac magis in posterum novo duce reflorescet. Sed antequàm eò pergamus, peto à vobis ut, etc.

In comitiis rectoriis. Die 16 dec. an. 1695.

Perinde esse nunc quidem intelligo, auditores, litterariam hancce rempublicam regere, et gubernare in pelago ratem. Quò magis è portu recedas, et in altum progrediare longiùs, hoc se vastius aperit mare, graviores que procellæ imminent. Convenit minùs fortasse publicæ utilitati solitus ille navigandi cursus annui temporis inclusus breviore circulo; at gubernatori certè ipsi ad privatam securitatem atque etiam ad gloriam magis convenit. Tempus istud, fateor, consumitur ferè integrum in ipso rerum apparatu; dum aptantur rudes, dum vela panduntur, annus est. Nihilominùs tamen potest gubernator, peracto feliciter illo qualicumque cursu, in portum redire coronatus ac triumphans. At idem si cursum iteraro vel ipse cogitat, vel etiam ab aliis cogitur, meritò exclamari potest: *O navis, referent in mare te novi fluctus! O quid agis? fortiter occupa portum.* Nescio enim quo fato novi tunc invidiæ flatus exboriuntur, qui transversam hinc indè, si fieri possit, violentis motibus ratem agant. Sunt qui è portu benè tuti nimirùm tacitis rumoribus et malignâ interpretatione carpere ament gubernatoris prudentiam; nonnulli etiam sibi ipsi placentes nimis, et nimis fastidiosè damnantes aliorum industriam, avidâ et cæcâ spe videntur gubernaculo inhiare, suamque etiam invitis operam obtrudunt ac venditant. Quid inter istos motus gubernator? Affixus clavo quem regendum suscepit, et in suam artem intentus unicè, sinit circum se fremere impotentes ventos, vanamque rumoris auram spernens, eodem tenore navim inmotus ipse dirigit. Non ille tamen publicâ auctoritate revocatus pertinaciter cœptam urgebit viam; imò ut naufragii semper metuens, timidè et quasi invitus navigat, statim atque è ripâ signum redeundi extulerint, quorum id juris est, promptus et alacer in portum remeabit, statimque gubernacula lætos dimittet, non sine votis tamen, ut ea tradantur modesto et prudenti viro, qui id muneris mereatur nec ambiat, plusque in alieno consilio quàm in propriâ industriâ reponat spei. Hæc nostra mens, auditores; vestra quæ sit voluntas mox indicabitis. Interim, etc.

Renasci mihi quodammodo visa sunt prisca florentis Academiæ tempora, auditores, dùm nos clarissimo Meldensium antistiti Bossueto interruptum aliquandiu munus academicum communibus suffragiis modò contulimus. Neque enim nobis mediocriter gratulandum arbitror, quòd potuerimus tot honorum insignibus illustrem virum ipsi quoque novo decorare titulo. Nuper ei regum maximus, plaudente omni Latio, regendam commisit, cujus ipse quondam alumnus fuerat, regalem Navarræ domum, antiquum illud et illustre Musarum domicilium, præstantissimis semper ingeniis feracem scholam, nobilissimam sedem Academiæ nostræ, atque etiam ejus veluti quamdam appendicem, ubi vigent omnes bonæ artes, parique studio simul excoluntur. Eidem seipsam hodie tuendam ultrò committit regum filia nobilis Universitas, suaque illi servanda tradit jura et immunitates, vetus scilicet patrimonium, quod illi summorum pontificum pia liberalitas indulsit, grande quondam et præpotens, quum nostra vigeret auctoritas; nunc, ut sunt rerum humanarum vices, male firmum ac vix cohærens, temporumque injuriâ miserabiliter deformatum. Revocata nunc tamen in usum qualiscumque ista dignitas, et ingenti spe Academiam recreare debet, nec mediocri voluptate Bossuetum ipsum afficiet. Amabit ille profectò, amabit dici defensor atque vindex Academiæ, et eruditorum vocari pater; amabit esse medius quodammodo ac sequester regem inter et Academiam, per quem et Academiæ vota ad principem, et principis in illam beneficia deferantur. Sperat enim Academia, nec immeritò sperat, se sub tanti nominis auctoritate et tutelâ non modò incolumem et illæsam, sed etiam in postorum magis ac magis illustrem fore. Et verò quis eam meliùs libentiùs tueatur? Litteratos homines fovere nemo benè potest, nisi qui litterarum ipse studio ferveat. Quod autem genus est litteraturæ, in quo non sit ille versatissimus? Vasto et capaci ingenio simul universa complexus, sic incubuit altioribus disciplinis, ut minimè negleserit infimas: sic perlegit ac volutavit auctores sacros, ut etiam profanis animum dederit: sic latinæ linguæ delicias ac veneres consectatus est, ut nec græcæ divitias, nec hebraicæ asperitates reliquerit. Nulli historiæ tam abditi sinus et recessus, quos non perlustrarit antiquita

tis curiosus rimator: nullæ disputationum tam implicitæ et intortæ ambages, quas non acri judicio facilè discutiat, nulla etiam mysteriorum tam obscura profunditas, qui non intelligentiæ suæ lumen quoddam inferat, audax sed prudens scrutator caliginosæ illius noctis, quâ Deus futuri temporis exitus pressos esse voluit. Quid? idem sive ad parentandum mortuis heroibus prodit publicus virtutis laudator, sive ad configendos veritatis hostes acuit stylum vindex religionis acerrimus, ut tonat, ut fulgurat, ut omnia dicendo permiscet! non ille quidem iners et frigidus orator, nec in metiendis velut ad amussim syllabis, aut consectandis sententiarum acuminibus miserè anxius aut adductis verba in antithesis pueriliter librans; sed masculæ eloquentiæ viribus potens, animique impetu et sublimitate rerum quas tractat velut raptus extra se, attonitos quoque aliorum animos percellit ac rapit. Talis serenissimo Ludovici Magni filio debebatur magister, talis primævæ regum filiæ vindex et patronus. Faxit Deus, ut pulchra illa et amabilis senectus, quam ille non molli in otio iners et languidus trahit, sed sacris usque laboribus exercet actuosus senex, quotidiè magis ac magis reflorescat, diùque Meldensis ecclesia pastore vigilantissimo, religio acerrimo vindice, Academia patrono sui amantissimo perfruatur.

Comitiis rectoriis. 23 jun. 1696

Piusne sit opportunitatis quàm incommodi in istâ lege et consuetudine, quæ liberam Academiæ potestatem relinquit tertio quoque mense eligendi novi rectoris, quum aliàs sæpè antehac, tum maximè postremis hisce diebus agitare mecum animo contigit, auditores clarissimi. Fateor equidem; si quis fortè sit rectorio muneri cupidè et pertinaciter inhians, si quis invitis bonorum suffragiis ad hanc dignitatem occultâ fraude grassetur, dare potest locum ejusmodi viri furtivis conatibus tam crebre mutatio, ejusque avidam ambitionem arrectasque spes novis subinde stimulis irritare. Sed præterquam quòd stat semper sua Academiæ auctoritas, nec ei invitæ ac reluctanti quisquam emendicatis aliquot hominum suffragiis obtrudi potest; perrarò accidit quemquam esse ita cupiditate honoris obcæcatum, ut ad hunc moliatur contra bonorum omnium voluntatem perrumpere. Neque enim temerè credendum rumoribus est, quos vel timida nonnulliorum et suspicax credulitas, vel deceptæ mentis error, vel nimius etiam amor, et penè dixerim inconsulta in amicos benevolentia potest excitare. Potest hoc tamen contingere, et illud inest incommodi in eâ consuetudine de quâ loquimur; sed multis aliunde utilitatibus compensatur.

Injectum est prudenter hoc cupiditati et ambitioni frænum. Quanquam enim parùm honestus sit, nec valdè diuturnus virtutis magister timor, nescio tamen quomodo etiam optimum quemque diligentiùs in officio continet. Qui tam crebrò sibi reddendam administrationis rationem meminit, nihil quidquam temerè aggreditur: adhibet consilium sapientium, omniaque prudenter et circumspectè administrat. Non superbè et arroganter agit cum iis, quos brevi judices fore suos prævidet. Non abutitur auctoritate suâ, quippe qui cogitet non tam sibi commissum munus esse quàm creditum, seque mox ad privatam conditionem rediturum. Denique satius esse arbitror, et magis è re Academiæ, posse interdum etiam bonos rectores ante tempus è loco dejici, quam necessariò per longius intervallum retineri malos.

In hâc incertâ comitiorum tempestate quid agendum rectori? An debet segni innocentiâ contentus, per segnitiem et ignaviam omittere quæ sui muneris sunt: deesse potiùs utilitati publicæ et officio suo, quàm in se nonnullorum querelas, inimicitias, simultates, odia concitare; servire temporibus, studiis obsequi, connivere quorumdam hominum vitiis, dissimulare eorum negligentiam, tolerare cupiditates; providere longiùs, et sagaciter odorari quis sibi prodesse, quis nocere possit? hic multùm in Fabiâ valet, ille Velinâ; cuilibet hic fasces dabit, eripietque curule cui volet importunus ebur. Apage tam indignas, tam humiles curas ab rectore principis Academiæ. Retiuendæ aut amittendæ dignitatis parùm sollicitus, uniusque officii et publicæ utilitatis memor, debet comitiorum eventus vobis universis et Academiæ relinquere.

Ad primam confirmationem. 16 dec. 1694.

Cupio jam pridem effundere apud vos animi mei sensus, auditores, palàmque in hoc celeberrimo conventu vobis non præsentis solùm, sed etiam anteactæ vitæ rationem paucis exponere. Abstraxerat me à jucundissimâ consuetudine vestrâ, matrisque Academiæ sinu, ratio valetudinis meæ, quæ novem annorum continuis laboribus nondum quidem labefacta omninò et exhausta, sed tamen afferta jam et labescens, tacitè admonebat, si sanitati potius consultum vellem quàm fortunæ, maturiùs ut receptui canerem, adhucque integer in optatum libertatis et otii portum convolarem. Fatebor equidem, auditores, non sine dolore animi maximo cogebar relinquere optimam parentem Academiam, quæ me puerum aluerat, quæ salutaribus doctrinæ virtutisque præceptis instituerat; quæ si non magnis opibus, at certè præclaris ad rectè suaviterque vivendum artibus instruxerat; quæ denique hoc, quantulumcumque est, si quid tamen est, nominis atque famæ conciliarat. Liber igitur tandem aliquando, et mihi jam relictus uni, immersi me totum penitus in jucundam lectionem veterum utriusque linguæ auctorum, avidèque et quasi longam sitim explere cupiens arripui libros, quos distrirtus publicis curis, et ipsa officii religione impeditus, vix perstringere leviter et quasi delibare potueram. Inter ejusmodi privatam exercitationem, natabat pectus incredibili gaudio et voluptate perfusum ac redundans, nec dulcibus studiorum illecebris poterat saturari. Identidem tamen ex privato illo secessu retorquebam oculos et animum ad optimam matrem Academiam, quam et communi calamitate temporum, et insuper privatâ nonnullorum discordiâ pessum ire magis ac magis vehementer angebar.

Placuit tandem vobis, auditores, ex illis me tenebris in hanc Academiæ lucem evocare. Mentiar si me invitum et reluctantem hùc compulsum esse glorier. Absit ut ita superbè de me sentiam. At delatum esse mihi hunc summum honorem, nec valdè cupienti, nec ultatenus ambienti, testis mihi privata conscientia, testis vestra omnium de me opinio. Debuerant tamen multa me ab hoc consilio deterrere. Audieram multorum fa-

mam et existimationem, donec privati viverent, florentem et integram, ad hunc dignitatis quasi scopulum allisam miserabiliter periisse. Intelligebam quàm præceps et lubricus esset ejusmodi locus, in quo diligentia plena simultatum est, negligentia vituperationum, severitas odiosa, periculosa lenitas: errato nulla venia, recté facto exigua laus; suspiciones liberæ, malignæ interpretationes: denique difficilis admodum pacis concordiæque ratio inter varia multorum studia, ac sæpe contrarias indoles. Ubi obsistendum aliorum cupiditatibus, non serviendum suis; publicæ utilitati consulendum, privatorum tamen aliquatenus indulgendum voluntati; devorandæ multorum molestiæ, exsorbendæ difficultates, rumores perferendi, subeunda etiam sæpe odia. Hæc, inquam, debuerant me ab isto munere suscipiendo deterrere. Malui tamen studiis vestris, auditores, quam voluntati meæ obsequi. Suscepi lubens onus hoc gravissimum, quod mihi impositum esse voluistis.

Nec possum continere me, quin gratias iterum vobis agam, quam fieri potest, amplissimas, non tam ob collatam mihi supremam Academiæ dignitatem, quam ob singularem omnium vestrûm ergà me benevolentiam. Mihi enim cernere visus sum, nisi me proprius fefellit amor, pronas in me omnium voluntates, effusa studia, gratulationes sinceras, consentientem amoris et lætitiæ significationem. His autem fateor non posse me non vehementer affici. Honoribus quidem vestris, quanquam eos, ut fas est, plurimi æstimem, æquo animo tamen carere potueram; eosdemque, quandocumque vobis placebit, non solùm non invitus nec mærens, sed etiam lætus et alacer dimittam: vosque jam nunc præmoneo, sic opinari me, vestrum esse, si noster vobis non sit ingratus labor, nec suspecta fides; vestrum esse, inquam, in vos recipere incertos plerumque et per ambitum intricatos exitus comitiorum, de quibus vel leviter sollicitum esse et anxium (ignoscite, auditores, si paulò liberiùs loquar) mihi semper visum est indignum viro bono, totique Academiæ injuriosum. Nostrum est dare operam ut officio fungamur: cætera ad publicam omninò curam, ad nos minimè pertinent. Honoribus ergo vestris, repetam iterum, æquo animo carere potueram, nec frui possum diu: at amor iste vester in me singularis, istæ benevolentiæ significationes, ista studia ut firma et perpetua sint, oro vos atque obsecro, auditores; si neminem unquam læsi, si nulli dicto aut facto injurius fui, si vobis et singulis et universis placere studui. Ego verò quodcumque labore, vigilantiâ, industriâ efficere potero, id totum vobis polliceor. Meminero æternùm jurisjurandi quod ex hoc eodem loco, iisdem vobis præsentibus, et Academiæ, et privatim almæ Facultati Artium præstiti inter manus clarissimi viri ante me rectoris, cujus utinam ut dignitas, sic etiam virtutes in me transmitti potuissent. Non ego perfidum dixi sacramentum: vita me potiùs quàm fides in utramque deseret: nec aliam laborum mercedem postulo, quàm ut quæ me huc prodeuntem excepit vestrûm omnium benignitas et benevolentia, eadem hoc munere discedentem prosequatur.

Audistis inter supplices serenissimum Lotharingiæ stirpis principem, abbatem Harcurianum: adolescentem, si quis unquam fuit, optimæ spei, dignissimumque profectò qui à vobis singulari quàdam indulgentià foveatur. Is animo quam genere nobilior, virtutibus quàm avis illustrior, hoc habet ab claritudine gentis, ut coli debeat; hoc ab suæ bonitate indolis, ut amari. Vitæ innocentià puer, ætatis flore adolescens, virtutis et ingenii maturitate vir, morum gravitate et prudentiâ penè dicam senex, et suis ipse titulis, et nostrâ omnium laude major est. Sic ille jam nunc Academiam nostram veretur, ut matrem suam: sic publicos præceptores colit, ut parentes: sic idem, quæ principis et adolescentis summa laus, sic amat studia, ut pauperes solent. Turpe scilicet credat, quibus nascendi conditione antecellit, non eosdem virtute et doctrinâ superare. Fortunatus ille quidem quòd inter longam avorum seriem Lotharingios, Guisios, Harcurianos numerans, quasi nativa laudum incitamenta reperiat domi; longè tamen fortunatior, qui nactus sit ejusmodi matrem, quæ supra muliebria sexûs conditionem elata, spernensque blandientis aulæ illecebras, veram nobilitatem putat servire Deo, et educandis unicè intenta liberis, eos acri vigilantià et plusquam maternâ sollicitudine iterum sed Christo parturit. Tali spe virtutis præditum, tali educatione institutum, si quid apud vos ponderis habet commendatio nostra, iterum atque iterum vobis commendo adolescentem, qui destinatus aris, non cœco, ut plerumque sit, et fortuito nascendi ordine, aut inconsultâ parentum ambitione, sed bonitate indolis, et integritate morum, futurus est aliquando summum et Ecclesiæ lumen, et Academiæ nostræ decus. Quam ergo illi immunitatem et claritas generis, et valetudinis infirmitas asserit, hanc dum illi concedetis, facite, precor, ut aliquid valuisse apud vos commendatio nostra videatur.

Ad secundam Confirmationem.

24 mart. 1695.

Si honestum esset velle in medio cursu susceptum onus deponere, auditores; id ut nunc mihi facere liceret, penè vos deprecarer lubens. Quo propius accedit tempus illud destinatum habendæ palam orationi de Ludovico Magno, hoc gravior me et justior tacitè invadit metus, ne dignitatem ac famam Academiæ principis parùm commodè tueri possim. Terruerat me primùm hoc accedentem difficultas rerum Academiæ gerendarum, propter novitatem et insolentiam rei: at nescio quomodo assuetudine ipsâ iste paulatim evanuit timor. Scilicet in administrandis Academiæ negotiis, præter diligentiam et fidem, quam nemo non vir bonus debet de se ipso præstare confidenter, desideratur quidem prudentiæ vis et judicii maturitas: at ea cui desint, potest ab aliis mutuari. Adsunt bene multi inter vos perfuncti summis honoribus viri, aut, quod mihi gloriosius videtur, qui sæpe oblatos præ modestia recusârunt; à quibus in rebus impeditis consilium, in obscuris lucem implorare liceat. Et hoc fateor subsidio sæpius ac libenter usum esse me. At in scribendâ oratione longè aliter se res habet. Quanquam abundat Academia nostra viris ingenii laude et eloquentiæ ac doctrinæ famâ præstantibus, nullum ferè hac parte subsidium exspectari potest. Ingenio quisque suo utatur necesse est. Ita relictus mediocritati meæ, teneor tamen ad tuendum Academiæ decus, grande quid, et sublime et excelsum meditari. Accedit

illud quoque, mihi sanè ad existimationem perbonorificum, ad laborem verò arduum et grave, quod sive propter abundantiam otii, quo me affluere non diffiteor, nullis aliunde curis distractus, sive propter publicam eloquentiæ professionem, quâ defunctus sum hactenus fortasso non omninò infeliciter, nescio quid à me plerosque exspectare video. Non mihi deerit animus, auditores. Enitar labore et industriâ penè dicam ultra vires meas, nec Academia Parisiensis, ut opibus et gratiâ, sic priscâ eloquentiæ famâ excidisse videatur.

Ad tertiam confirmationem 23 junii 1695.

Essolutus onere dicendi gravissimo, et velut è periculosis vadis feliciter emersus, non sine quâdam incredibili voluptate mentis proximum jam portum intueor, auditores. Quanquam enim cursus ille noster satis hactenus placidè fluxit, nec asperis fuit objectus tempestatibus et procellis, tamen illa ipsa negotiorum quotidiana jactatio non caruit omnino suis molestiis ac laboribus. Nec nunc quidem, quum jam sub ipsum finem propositi cursûs advento, omni curâ et sollicitudine animus liber est. Patet certè prompta et facilis ad portum via, si sequi velim; possumque reliquum illud omne tempus, quod ad explendum annum superest, in tranquillitate et otio degere. Et id profectò, si me ipse consulam, amplectar libens, pacis enim et otii non illiterati amantior me nemo est. Sed publicæ potiùs utilitati consulendum reor quàm indulgendum propriæ voluntati. Non ignoro, si destinatum opus aggredior, paratam mihi invidiæ nubem et procellam; audio etiam tacitum murmur futuræ tempestatis velut prænuntium; sed strideant venti, sæviat procella, nihilominùs cœptum iter tenebo. Mihi fortè occasio defuerit, non deerit animus. Angustiæ temporis non sinent longiùs progredi, sed mihi satis est sternere reliquis viam. Hoc si potuero assequi, videbor fecisse officio meo satis: sin minùs, juvabit certè tentasse rem optimam, vobisque et bonis omnibus probasse meum in Academiam aero studium, et optimam restituendæ veteris disciplinæ voluntatem.

Quod à nobis jampridem viri omnes boni vehementer efflagitant, ut publicam collegiorum lustrationem auspicemur, id tandem aliquandò consecuti sumus, auditores. Obstiterant hactenus multa huic consilio nostro, ut ferè semper accidit in rebus optimis; parùm etiam abfuit in ipso conatu ingressuque rerum, quin spes omnis nostra statim irrita fieret, bonorumque exspectatio falleretur. At moras omnes difficultatum vicit auctoritas et constantia unius viri, cui, non diffitebor diu dicere, Academiæ solus et dignitas multò quam nobis ipsis carior est. Oppressus ille mole negotiorum penè infinitâ, sic tamen rebus nostris incumbit, quasi unus esset è nobis. Interdum sibi ipsi subirascitur vir optimus nostrique amantissimus, quòd studio in matrem suo, sic enim vocare Academiam solet, nequaquàm satis officia sua respondeant, doletque non posse eam suis manibus in eo statu dignitatis et famæ collocari, in quo deceret esse principem totius orbis Academiam. Cupit saltem lapsam, sive negligentiâ nostrâ, sive injuriâ temporum, multis in locis disciplinam erigere. Vocat hoc negotium et opus suum, quod ut ad effectum perducat, non erubescit senatûs princeps penè dicam fieri supplex, suæque auctoritatis immemor dignatur miscere imperio preces. Utamur ergò tam apertâ et obviâ illustrissimi viri benignitate et gratiâ, illiusque in tuendis Academiæ rebus arrecta et vigil diligentia languorem nostrum et quasi torporem paululùm excitet.

Ad claudendum Rectoriæ dignitatis annum.
10 octobris.

Exacto tandem annui hujusce magistratûs tempore, auditores, æquum mihi videtur ut ego vobis et administrationis meæ rationem paucis reddam, et gratias agam ob beneficium in me vestrum singulare. Ac primùm necesse est veniam à vobis postulem eorum quæ à me per imprudentiam aut fortè per ignorantiam peccata fuerint, qualia fieri non potest qoin multa per annum integrum præsertim sic mihi imperito rerum gerendarum exciderint. Nam sciens quidem et volens nihil admissi ejusmodi cujus nunc pœnitere me debeat. Nixus conscientiæ meæ testimonio, coram vobis hìc liberè profiteor, nihil me fecisse odio aut gratiâ cujusquam; nihil privatis impulsum inimicitiis, quæ mihi nullæ sunt aut fuerunt unquam; nihil denique privati lucri et commodi causâ, cujus rationes publicis rebus inseri aut anteponi mihi semper turpe visum est indignum homine liberaliter instituto.

Præpositus administrationi rerum academicarum, reperi constitutum in iis, pertinaci curâ, labore, et vigilantiâ clarissimi decessoris mei, ejusmodi ordinem, qui si jam pridem apud nos exstitisset, florentem nunc opibusque præpollentem Academiam haberemus.

Prosperè mihi contigit ut in hunece nostrum annum nullæ incurrerint negotiorum difficultates, quæ exquisitam prudentiam desiderarent. Cæterarum rerum, si quæ à nobis non infeliciter actæ sunt, laudem omnem et gratiam debeo consiliis seniorum è vobis hominumque prudentissimorum, quorum sapientia et maturitas nostræ juventuti praeluxit semper in omnibus negotiis et quasi præfuit.

Rem aggressus fueram, ut mihi videbatur, exemplo valdè utilem, collegiorum incolumitati prorsùs necessariam, officio ac muneri meo non convenientem solùm, sed etiam imperatam; certè bonis omnibus desideratissimam. Nescio quo fato bonis plerumque consiliis obstatur: peccare impunè licet, impunè violare leges; easdem non licet impunè defendere ac tueri.

Quod pertinet ad publicas actiones, quarum necessitatem nobis imposuit Rectoria dignitas, si non improsperos successus habuere, absit ut id industriæ meæ propriisque viribus ipse tribuam. Sentio fuisse illud singolare munus divinæ in nos benignitatis; mihique lætandum vehementer arbitror quòd Academiæ præceptis instituta vos visa sit non dedecorasse omninò illius famam et auctoritatem.

Fuisset annus iste quo me hâc illustri purpurâ decoratum esse voluistis, mihi quidem in omni vitâ auspicatissimus, nisi inter academicos honores incurrens matris optimæ et christianâ simplicitate amantissimæ, funesta mors me non improviso quidem, sed tamen acerbis-

simo, ictum vulnere orbitatis in medio quasi triumpho prostravisset. Orbatus tali matre, cujus piam in instituendo me, et plusquam maternam sollicitudinem nunquam obliviscar, quò jam adhò confugiam, nisi in communis omnium nostrûm parentis Academiæ sinum. Hanc ergo matrem nunc unicam agnosco et amplector: huic affectum omnem meum; quantulacumque sunt, industriam, laborem, vigilias, curas; huic totum me in omnem vitam devoveo ac consecro.

Nisi me fallit animus, videor propensam honorum omnium in me benignitatem intueri. Benè est, proceres academici; gratias vobis ago et singulis et universis, quam fieri potest, maximas; fructum habeo, quem unum optaveram, magistratùs amplissimi, vestram erga me optimæ voluntatis propensionem; nihil ampliùs oro, nisi ut stabilis illa constansque sit etiam erga privatum. Expedit securum jam nec ingloriam privatæ tranquillitatis portum ingredi; nec optandum videtur rursùs incerti et periculosi maris jactatione me committere. Adductus imperio vestro, cui non parere duxerim nefas, gravissimum hoc onus suscepi: illud nunc idem studio et voluntate, si modò permittitis, lætus et alacer depono; Deumque totâ mente deprecor, ut quidquid acturi estis hodiernâ die, faustum id, felix et fortunatum Academiæ reddat.

En aliquandò demùm affulsit mihi certè jam pridem optatissimus dies, quo Rectoris fasces deponam, meque gravissimo tandem onere liberem. Cuperem vehementer nihil in me sui splendoris amisisset ista purpura, et in quam ego florentissimam accepi summæ hujus dignitatis gloriam, hanc alteri integram illibatamque transmitterem. Equidem labore, studio, vigilantiâ, fide, quantum in me fuit, enixus sum ne omnino Academiæ decori, et benevolentiâ in me vestrâ indignus viderer. Id ne sim aliquâ ex parte assecutus, vestrum debet esse judicium, auditores. Unum ego de me ipse, conscientiæ testimonio nixus, profiteri possum quod jam sæpe antehac significavi palam, in administrandis Academiæ negotiis nihil me fecisse odio cujusquam, nihil gratiâ, nihil spe, nihil privati commodi causâ; sed ad publicam Academiæ vestrûmque omnium utilitatem consilia et facta retulisse. Videtur autem optima hæc de vobis benè merendi voluntas mereri saltem, ut et mihi nunc condonetis quæ per imprudentiam aut aliter à me peccata fuerint; et, quam ego laboris jucundissimam mercedem esse duco, vestram mihi in perpetuum benevolentiam præstetis. Utrumque à vobis et postulo et spero, auditores, quidquid nonnulli homines furtim moliri videantur. Neque enim possum non publicè conqueri de quibusdam hominibus, quorum in me simultas apertiùs erumpit quam ut eam dissimulare possim ampliùs. Esto, dolorem illi suum nescio quem ulcisci cupientes, contra fas, contra morem, contra vestrûm omnium voluntatem Rectorios mihi fasces ante legitimum tempus extorquere tentaverint; quoniam hæc unum me spectabat injuria, patienter hactenùs et moderatè tuli. At etiamne ex eâdem officinâ contra amicos meos, hoc tantùm nomine quia amico me utuntur, fraudes et insidiæ comparabuntur? Quodnam ergo tantum concepi scelus, auditores, quum labentem Academiæ disciplinam erigere aggressus sum, quum ad eam tuendam tot curas, tot labores, tot sollicitudines, tot molestias devoravi; quum privatas omnium vestrûm utilitates etiam contra veteres amicos defendi? quodnam, inquam, tantum concepi scelus, ut amicis meis non solùm non prosit, sed etiam obsit et crimini detur amicitia mea. Absit ut hæc ad vos universos querela pertineat, auditores; paucorum hominum est isthæc de quâ conquerimur conjuratio. Vos è meis me tenebris ad hanc summæ dignitatis lucem extulistis: vos quamdiu hoc munere functus sum, non obscuro favore et incertis benevolentiæ signis, sed, nisi me fallit animus, publicâ et apertâ optimæ voluntatis significatione recreastis: pro quo singulari vestro in me beneficio nihil aliud possum quàm gratias vobis referre amplissimas, meque vobis et communi omnium nostrûm parenti Academiæ per omnem vitam addictissimum fore polliceri.

In comitiis censoriis apud Maturinenses.

Die 27 oct. an. 1695.

Censorium munus et olim apud Romanos ad incolumitatem reipublicæ necessarium videbatur; et nunc apud nos haberetur gravissimi quoque momenti, si munera et dignitates publicâ tantùm utilitate metiremur. Penes illud nempe stat tutela et observatio legum, disciplinæ, juris, ordinis: quibus vigentibus, floreat necesse est qualiscumque respublica; neglectis, corruat paulatim, penitusque dissipetur. Abundat quidem nostra hæc litteraria respublica ingenti multitudine legum optimarum, quas alias aliis quotidiè cumulari nescio an sit nobis perhonorificum: neque enim sanum ac vegetum corpus tot remediis indiget. Sed exclamare cum Flacco libet: Quid leges sine moribus vanæ proficiunt? Equidem mirari sæpè soleo leges, quibus reprimuntur improborum conatus, scelera puniuntur, hominum etiam potentissimorum coercetur vis et audacia, ipsas esse adeò per se infirmas, inermes, sine viribus, obnoxias injuriæ et contemptui, et nisi accedat aliunde vis et auctoritas, nullius ferè apud plerosque hominum momenti et ponderis. Unde autem, rogo vos, potest et debet illis accedere vis et auctoritas, nisi ab iis qui earum custodes et quasi tutores suâ conditione constituti sunt. A privatis hominibus, postquam sine ullo partium studio, sine ullâ gratiâ aut invidiâ in communi sua consilia contulerint, nihil exigere possis amplius. Non ita est de iis qui aliquo munere publico perfunguntur. In eorum fide et vigilantiâ cæteri conquiescunt: eorum diligentiæ legum cura et defensio committitur, grande depositum! Sunt illi tanquam oculi publici, qui nisi semper arrecti et vigiles in quamcumque partem agili motu se convertant, eorum lethalis sopor toti corpori labem et perniciem importabit. Agite igitur, proceres academici: tales nobis hodiernâ die Censores eligite: facilè enim potestis in tantâ copiâ hominum æquitate et sapientiâ præstantium. Nam si ullus unquam annus, hic certè talibus viris indiget, quorum nos prudentibus consiliis et indefesso labore in lustrandis, ut speramus, propediem collegiis utamur. Date nobis viros qui apprimè instructi sint legum academicarum notitiâ; qui earum sint ipsi fuerintque semper obser-

vantissimi; denique qui nullâ personarum habitâ ratione, et publicæ tantùm saluti, non suis utilitatibus indulgentes, valeant perrumpere iniquitatem, et in ipsis etiam, si necesse sit, amicis constantiam animi et firmitatem experiri.

At si verè cupimus Universitatis decus ac famam tueri, proceres academici, sit unusquisque nostrûm oportet sibi ipse rigidus censor, asperque exactor officii. In hac litterariâ republicâ habemus singuli, seu domi, seu foris, seu privatim, seu publicè, destinatas agendi vices et præscripta munia. Quantumvis simus ipsâ conditione nostrâ liberi, nemini tamen nostrûm licet suo arbitratu vivere. Ex legum imperio et nutu pendemus universi. Hæc norma, hæc regula, hæc officii præscriptio, totius vitæ nostræ magistra et moderatrix esse debet. Quam dum privatim pro suis quisque viribus diligenter ac religiosè sequitur, ex illâ singularum partium, licèt in officiis longè disparibus, quasi conspiratione et concordiâ, ut in cantu ex dissimili diversarum vocum sono, exsistit mirabilis quidam concentus, quo omnium animi rapiuntur. Contra, si quis sit officii sui incuriosus et negligens, ut in fidibus si qua discordet et à cæteris dissentiat, præclarum illum totius corporis ordinem et velut harmoniam pessumdat ac pervertit. Itaque non possum satis hortari vos, proceres academici, præsertim ex quo regiâ liberalitate vestris fortunis abundè provisum est, ut vestrum tuendæ disciplinæ studium magis ac magis in dies augeatur : ut ex iis quæ Academiæ legibus præscribuntur, vel minima violare sit religio : ut quisque statis horis suam scholam et stationem obeat diligenter, nec quisquam suâ culpâ committat, ut privatorum negligentia in totius Academiæ dedecus ac ruinam vergat. Scio enim, et id vos credo monitos oportere, in nostros mores, in dicta, in facta diligenter inquiri, et plurium in nos oculos. At de his nimiùm multa in præsens.

Agitur hodiernâ die de creandis Censoribus, procuratores ornatissimi, proceres academici. Magni profectò momenti res, et unde omnis Academiæ dignitas ac fama pendeat. Scilicet ejusmodi est ista, quam nos incolimus, respublica litterarum, quæ se non defendat armis, non vi et auctoritate tueantur, non præcellenti gratiâ aut egregiis opibus polleat; sed præclaris tantummodò legibus, ac sapientibus institutis glorietur. Hæc est relicta nobis, et quasi per manus tradita à majoribus nostris pretiosa hæreditas, quam nos utinam quâ par est religione ac diligentiâ conaremur posteris integram illibatamque tradere. In his legum nostrarum monumentis vivit vigetque, adhuc rediviva quodammodo ac sibi ipsi superstes, prisca illa et venerabilis Universitas. Nullis ibi apparet concertationum fluctibus ac procellis agitata, nullis distracta studiorum ac voluntatum dissensionibus, nullis vitiorum sordibus inquinata. Pacem omnia et concordiam spirant ac loquuntur in his legibus, quarum inventrix provida majorum sapientia; moderatrix, privatorum æquitas; finis, publica utilitas et salus. Procul inde absunt rerumpublicarum pestes, avida bonorum ambitio, imminens semper et incubans privato lucro avaritia, alienis commodis atque etiam virtutibus invidens livor, privatæ inimicitiæ, malignæ interpretationes, obscura odia, occultæ simultates. Ita ut, quotiescumque almæ Facultatis Artium vetera instituta mecum attentius considero, exclamare cum Tullio libeat : O præclaras leges, si eas servaremus!

Ut autem religiosè serventur, labor munusque Censorum est. Penès eos stat publica morum, legum, ac disciplinæ tutela. Neque enim existiment vanum sibi nomen atque inanem titulum indui. Jusjurando, quo nihil habet religio sanctius, fidem Academiæ obstringunt suam, se in defendendis ejus institutis omnem operam, industriam, laborem posituros. Debent igitur jurisjurandi memores quasi in speculâ stare semper attenti et erecti, ne qua fraus subrepat, ne qua vis et injuria sanctissimis Academiæ legibus inferatur; ne quis eas aut ignorantiâ prætermittere, aut incuriâ negligere, aut petulantiâ violare audeat. In primis caveant necesse est, ne vel minima violari impunè patiantur. Sic enim est humanum ingenium : ab infimis ad summa progreditur : in iis, quæ levissima videntur, fit quoddam quasi experimentum, ut ad majora grassari deinde liceat. Magnas enim illecebras habet impunitas peccandi : facilè serpit ac disseminatur contagio mali; quæ si semel præscriptos æquitatis limites impunè transilierit, nullis cohiberi frænis, nullis revocari viribus jam poterit.

Quicumque igitur censorium in se munus admittunt, providere diligenter debent quantum et quàm grave suscipiant onus. Sibi quippe ipsi jam tunc novam quasi legem indicunt innocentiæ, continentiæ, moderationis, æquitatis, virtutumque omnium. Neque enim acerrimus vindex alieni esse officii potest, qui non sit severus exactor sui; nec reposcere ab aliis vitæ morumque rationem, qui suorum ipse non possit reddere. Nobis autem gratulandum vehementer arbitror, quòd multos habeamus præstantes integritate morum et prudentiâ viros, quorum fidei ac religioni hoc munus tutò committi possit.

Hodiernis comitiis quid locum dederit, et jam nostis omnes, Sap. Dec. etc.; et vobis meliùs explicabit scripta ad me recèns epistola à viro clarissimo Besoigne, Doctore Sorbonico, quam spero fore vobis omnibus acceptissimam...

Vocatus ille Sorbonæ matris judicio, aut potiùs divinæ providentiæ jussu, ad futurum regimen utriusque illius florentissimæ domûs, quæ ductu et auspiciis viri omni virtutum genere clarissimi jampridem toti Academiæ, imò toti Gallicanæ Ecclesiæ decori et præsidio est, commissum sibi à vobis munus inter manus vestras reponit. Novus ergo vacanti iterum ecclesiæ Pastor à vobis nominandus est. Meministis adhuc procul dubio, quàm publico applausu, quàm effusâ gestiensis animi lætitiâ et gratulatione factam primò à vobis nominationem viri omnes boni per universam latè civitatem comprobarint. Vestram istam laudem cumulate nunc, Proc. Acad., alium, si potestis, etiam digniorem eligendo. Nihil hodie vobis commune, nihil vulgare, nihil mediocre ante oculos obversetur. In isto delectu faciendo circumspicite

animis vestris, ubicumque tandem illud occurrat, quidquid cogitari potest maximè perfectum, et sublime, et eminens: erit enim illud adhuc multò infra rei, de quà agitur, dignitatem. Hoc famæ vestræ, hoc publicæ expectationi, hoc imprimis Christo ipsi debetis, hodiernæ deliberationis rationem quondam à vobis reposcituro. Pensitate, quæso, diligenter apud vos, et seriâ animorum æstimatione ponderate, quam vim habeat ista Pauli metuenda vox ad Timotheum: *Manus citò nemini imposueris*, NEQUE COMMUNICAVERIS PECCATIS ALIENIS. Quicumque scilicet ductus humano affectu aliquo, vel re non satis diligenter perpensâ, vacanti ecclesiæ suo hodie suffragio præfecerit hominem, non dico indignum, sed minùs dignum, hoc est minùs aptum et habilem, in se ipsum recipit quæcumque ab illo peccata fuerint: et quid peccari non potest ab homine mediocriter probo et experto in tam difficili et arduo regimine animarum? Si fortè pastor ille tepidus et languens fuerit, si minùs pietate et zelo fervens, si lucri sui magis quàm salutis ovium cupidus, si tranquillitatis et otii amans, si laboris et periculi fugiens, si non satis doctrinâ sanâ morum et dogmatum imbutus; si sine curâ, sine sollicitudine, sine vigilantiâ; si, ut prophetarum verbis utar, pascat semetipsum, lac comedat ovium, et earum lanis operiatur, gregem autem suum non pascat, idolum potiùs quàm pastor; si quod infirmum est non consolidet, quod ægrotum non sanet, quod confractum est non alliget, quod abjectum est non reducat, quod perierat non quærat; si denique, eò quòd non sit pastor, dispergantur oves, fiantque in rapinam et devorationem omnium bestiarum agri: sanguinem animarum requiret Deus, non solùm de manu illius pastoris, sed de manu nostrâ, qui talem suo gregi custodem præfecerimus. Hoc est peccatis alienis communicare: quod scelus et flagitium à nobis longè absit! Ergone, ut privato alicui, ut amico, ut etiam Nationi nostræ gratificemur, horum criminum nos reos in omnia sæcula offeremus? nostra obnoxia capita tot execrationibus, quæ in scripturâ leguntur contra malos pastores, objiciemus? Honos iste vulgò dicitur, jus quoddam excellens, singulare privilegium, nominare pastores aliquot in Ecclesiâ Pariensi. Est istud potiùs, credite mihi, Proc Acad., grave et metuendum onus; est penè ineluctabilis peccandi occasio: est perniciosa plerumque danti pariter et accipienti largitio. Utinam igitur liceret jam nunc, et cur non liceat, si nihil nobis pretiosius est quàm salus animarum nostrarum, in alterum aliquem adeo funestum pondus exonerare, et liberare conscientiam nostram tam justo et legitimo metu! Testis mihi Christus est, hæc à me dici sine ullo in quem quam vel amoris, vel odii affectu; sed charitate tantùm et studio vestræ salutis omnium, proceres academici, quos ego ut socios et fratres sinceré diligo, ut magistros impensè veneror, ut patres et benefactores nunquam non ex animo colam. Secedite igitur in tribus vestras de proposito negotio deliberaturi, postquam tamen æquissimum censorem audieritis, et brevi oratione opem divinam imploraverimus.

Domine Jesu, ostium ovium, per quod si quis introierit, salvabitur, bone pastor, qui animam tuam posuisti pro ovibus tuis: miserere populorum, qui sunt afflicti et jacentes sicut oves non habentes pastorem. Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogamus ergo te Dominum messis, ut mittas ipse nunc operarium in messem tuam. Tu, Domine, qui corda nosti omnium, ostende quem elegeris accipere locum ministerii hujus. Qui vivis, etc.

Oratio habita à M. Carolo Rollin rectore, apud Maturinenses, die 11 decemb. anno 1720, antequam Universitas supplicatum iret ad ædem Sorbonicam.

Quod accidere illis solet, qui fumosas majorum suorum imagines et eorum præclarè facta crebrò ante oculos habent, ut ipsi ad parem laudis æmulationem inflammati ulteriores inde animos ac spiritus rapiant, decani sapientissimi, procuratores ornatissimi, proceres academici: illud idem mihi quoque vetera annalium nostrorum monumenta revolventi contingere fateor, præsertim ex quo ad tenendum litterariæ hujus reipublicæ clavum vestra me auctoritas longo post intervallo revocavit. Rapior extra me, et incredibili virtutis ardore succendor, quum attentiùs mecum ipse considero, quæ vita, qui mores majorum nostrorum fuerint: per quos viros, quibusque artibus, et parta, et tantis paulatim incrementis aucta sit illius gloriæ possessio, quam per tot secula ad nos usque integram illibatamque transmiserunt.

Quænam autem, rogo vos, et cujusnam generis fuit tam præstans, tam eminens Academiæ nostræ magnitudo? An illa vel superbo fastu ædificiorum, vel præcellentis gratiæ metuendâ potentiâ, vel divitiarum aut inanis gloriolæ vano fulgore nitebatur? Hæc, quæ sola ferè apud mortales, nunc præsertim, in pretio habentur, quam flocci semper illa præ animi celsitudine fecerit, testis perpetua illius inter summos honores modestia, et religiosè servata paupertas illis etiam temporibus, quibus sola et sine æmulis litteraturæ imperium obtinens, facilè poterat ad abigendam pauperiem, si hanc probro duxisset, uti favore principum. Alii immensas opes et immanes reditus undecumque et quomodocumque congerant. Academiæ nostræ laus est nullam unquam litteratorum hominum societatem exstitisse, apud quam tantus ac tam diu paupertati ac parcimoniæ honos fuerit. Quam laudem utinam nobis non extorqueat infelicis hujus seculi contagio, et gliscentis magis ac magis in dies pravæ consuetudinis imperiosa lex; contra quam nos decet, si quid adhuc academici spiritûs retinere volumus, priscâ victûs, cultûs, habitûs simplicitate ac modestiâ constanter luctari.

Sed, ut ad propositum redeam, in quo sita igitur fuit vetus Academiæ nostræ magnitudo et gloria? Præstare cæteris laude ingenii, doctrinæ copiâ præpollere, antiquâ integritate morum et innocentiâ conspici, juvenes ad scientiam et pietatem exemplo non minùs quàm præceptis fingere, imprimis verò invictâ animi fortitudine sacrum avitæ doctrinæ pignus et depositum tueri: eas majores nostri divitias, eam bonam famam, veramque nobilitatem putabant.

Vultis, auditores, speciem vobis aliquam et quasi redivivam imaginem fingere vestræ pristinæ dignitatis? Advertite animum ad illa tempora, quibus majores vestri de fidei negotiis consulebantur à principibus, à regibus, à præsulibus, à Romanis pontificibus, ab ipsis etiam

generalibus Conciliis : tunc enim in contemptu non erat secundus Ordo. Perlegite honorificas illorum ad vos epistolas, et vestra ad illos responsa, plena nobilis illius firmitatis et constantiæ, quæ religionis defensores decet. Revocate in animum, ut alia benè multa omittam, concilia Constantiense et Basileense, in quibus nostrorum hominum eruditio, pietas, fides, studiumque indefessum tuendæ veteris doctrinæ, tantam Universitati Parisiensi famam conciliarunt. Ut illic ardentibus omnium votis expectabantur legati vestri! Quâ gratulatione et lætitiâ, quam obviis principum ac præsulum salutationibus venientes excipiebantur! Quæ auctoritas, quod pondus eorum dictis inerat, quum adstantibus Patribus sententiam aperiebant suam! Interim verò quàm arrecta apud nos et sollicita expectatio eorum quæ illic agebantur! Quàm crebros legimus fieri solere in hoc ipso loco conventus, ut legatorum nostrorum epistolæ de rebus apud Concilium agitatis palam recitarentur! Quàm frequenter celebrata nomine et jussu Universitatis sacra, ad implorandam divinæ misericordiæ opem, vel gratias ei agendas!

Scilicet hoc verè cordi habebant; hoc negotium ducebant suum; ad hoc se institutos meminerant, ut sartam tectam patrum fidem tuerentur. Nullus adeò labor, nullæ difficultates, nullæ impensæ graves ad id videbantur. Singuli Academiæ ordines, non sacer ordo tantùm, sed juris, sed medicinæ facultates, sed una quæque quatuor Nationum, legatos habebant apud Concilia, eosque ibi suis quisque sumptibus honestè et liberaliter sustentabant.

At quam putatis legatos illos expectavisse mercedem tot laborum, tot periculorum, quæ pro tuendâ religione suscipiebant? Audite, quod nunquam ex annalibus nostris, nunquam ex animis hominum academicorum excidere oporteat. Sacri Theologorum ordinis decus, Parisiensis Academiæ et Ecclesiæ lumen, Constantiensis consilii vox et oraculum, toto orbe christiano percelebris ille Gersonius, rediit ex eo concilio plenus quidem honoris et gloriæ, plenus illustrium in Galliam et Ecclesiam meritorum; sed idem exhaustâ propter defensionem fidei re domesticâ ad extremas redactus angustias. Timens ergo redire in hanc urbem cruentis factionum dissidiis miserè vexatam, factusque apud Lugdunum ex cancellario ludi magister, ita suadente etiam procul dubio christianæ humilitatis instinctu, ut ejus facta[1] satis indicant, reliquum vitæ tempus inter pauperes pueros, quibus prima fidei elementa tradebat, pauper ipse consumpsit. Adeò tunc ante omnia religio ponebatur : adeò propter illam nec oneri, nec pudori vel ipsa paupertas erat!

Hæc est majorum nostrorum gloria, auditores, hæc omni auro pretiosior hæreditas; amor paupertatis, amor religionis. A qua laude quàm non degeneravit nostra Universitas, testis esse posset vel una domus illa, quam sumus hodie supplicandi causâ petituri : quæ sub illâ superbarum ædium magnificentiâ, quam ei invitæ ac diu reluctanti Richeliana liberalitas addidit, antiquæ simplicitatis retinens, et novitii fastûs inimica, pauper Sorbona appellari usque gloriatur; quæ ingenii, doctrinæ, pietatis laude sic eminens, latere in umbrâ quærit, et uni religioni labores suos consecrat.

Sed quid ego aliunde exempla quæro? Vobis, vobis ipsis, decani sapientissimi, procuratores ornatissimi, proceres academici; vobis inquam, meritò gratulari possum renovatam postremis hisce temporibus majorum nostrorum in tuendâ veritate fortitudinem, et celebri istâ appellatione ad futurum generale concilium, et oblato nuper supremæ Parisiensi curiæ ad Pontisaram sedenti libello supplice, quo significastis initi recèns pacti vos esse prorsus exsortes, firmiterque inhærere Appellationi ad quam velut *ad ancoram fidei tutam et firmam confugistis.*

Quid jam superest, nisi ut unanimes, uno ore, et toto corde Deum Optimum Maximum deprecemur, ut ipse concedat ecclesiæ suæ, quam mundus dare non potest, pacem; ut ipse religionis et regni negotia pro suâ in nos benignitate componat; ut sævientem in fratres nostros metuendo pestis flagello iram, nobisque ipsis imminentem, placatus avertat; ut principibus nostris, ac serenissimo regenti, cujus immortalia in Academiam nostram beneficia nunquam obliviscemur, *det judicare populum in justitiâ, et pauperes in judicio*; præsertim verò, ut spem Galliæ et ecclesiæ pupillum regem, ipse pupillorum et regum pater et custos, *sub umbrâ alarum suarum protegere* non desinat; eumque ad populorum salutem, et religionis tutamen diu ac feliciter regnare jubeat.

[1] « Hæc pia et religiosa consuetudo, quam cum parvulis toto vitæ suæ decursu habuit Cancellarius, effecit ut, quum sibi mortem imminere præsentisceret, omnes parvulos, quos de more in ædem divi Pauli Lugdunensis quotidie ad catechisandum cogere solebat, Deum Optimum Maximum pro se in hæc verba orare, et coram Sacrosancto altaris Sacramento sæpius iterare et exclamare induxerit : *Mon Dieu, mon Créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson.* »

MANDATA.

Mandatum pro Collegiorum lustratione.

Nos CAROLUS ROLLIN, rector Universitatis studii Parisiensis, omnibus præsentes litteras inspecturis, SALUTEM. Ex quo rerum Academiæ regendarum commissa nostræ fidei cura est, rati præcipuam hujusce nostri muneris partem esse legum academicarum tutelam, semper in animo habuimus publicam collegiorum lustrationem aggredi; idque jampridem à nobis optimi quique viri tacitâ voce et communibus votis reposcunt. Ut ergo justis eorum precibus et officio nostro faciamus satis, solemnes ac publicas collegiorum lustrationes propediem Deo juvante auspicabimur. Quum autem ista solemnitas non ad inanem pompam instituta sit, sed ad tuendam in collegiis disciplinæ severitatem, necesse est haberi in manibus statuta singulorum, ut pateat serventur necne. Itaque ex consilio deputatorum, et Universitatis nomine, mandamus ac præcipimus universis ac singulis gymnasiarchis, ut accuratè describi curent statuta sua quum vetera, tùm recentia, et fundationes; eaque intra mensem ad nos deferant, subsignata manu gymnasiarchæ, procuratoris, et duorum e bursariis antiquiorum, qui testentur collata fuisse ea diligenter cum exemplaribus, nihilque omissum fuisse aut celatum. Confectis verò collegiorum lustrationibus, hæc omnia deponentur in tabulariis Universitatis, inde extrahenda quotiescumque opus fuerit. Et quoniam optimus est custos disciplinæ, ac magister officii labor; monitos jam nunc Academiæ alumnos volumus, cujuscumque conditionis sint, coram nobis studiorum rationem reddituros, ac præcipuè eorum quæ in suis quisque scholis edocti fuerint. Cujus admonitionis nostræ ne fortè ignorantiam prætexant, Mandatum istud convocatis alumnis suis singuli gymnasiarchæ perlegent. DATUM in ædibus nostris Laudunensis VIII idus apriles, anni M. DC. XCV.

Mandatum ad disciplinam Academiæ pertinens.

NOS CAROLUS ROLLIN, rector universi studii Parisiensis, omnibus et singulis præsentes litteras inspecturis, SALUTEM. Quum ea sit natura legum etiam optimarum, ut longo tractu temporis, et hominum incuriâ paulatim obsolescant, novisque in dies exsurgentibus vitiis quasi suffocentur; necesse est in omni republicâ bene constitutâ veteres subinde renovari leges, aut etiam institui novas, ut rectum ordinem evaganti licentiæ fræuum injiciatur. Eâ de causâ placuit præclaræ Facultati Artium statui per nos quædam ad disciplinam Academiæ pertinentia, eaque, ne quis ignorantiam prætexat, affixis ad Collegiorum valvas tabulis promulgari.

1. Igitur quod spectat ad tragœdias quæ sub anni finem exhiberi solent, vehementer improbamus, atque adeò in collegia Universitatis admitti vetamus perversam illam consuetudinem, quæ aliunde in nostros mores invecta grassari in Academiam quoque furtim molitur, perversam, inquam, consuetudinem producendi in theatra cum ingenuis et honestis adolescentibus mimos, comœdos, saltatores, histriones, scurras, et alias ejusmodi publicas pestes, quibus bonos mores corrumpi utiuam falsò jactaretur. Præterea quum divinâ lege cautum sit: *Ne induatur mulier veste virili, nec vir utatur veste fœmineâ, abominabilis enim apud Deum est qui facit hæc*; vetamus quoque ne in posterum muliebres personæ tragœdiis inserantur. Parumne multa miseris adolescentibus pericula imminent, nisi etiam nos ipsorum custodes ac magistri nova lubricæ eorum ætati et nimiùm ad vitia pronæ offendicula proponamus? Academia instituendis moribus non minùs studet quàm formandis ingeniis: immò pietatis quàm doctrinæ priorem ac potiorem haberi curam jubet. Hùc tendat necesse est omnis magistrorum labor, scholarumque exercitatio, ut adolescentium teneræ mentes, tracturæque altiùs quidquid primis hisce annis imbiberint, christianâ pietate imbuantur. Exhibeantur ergo tragœdiæ ad exercendos juvenes, eosdemque solemni præmiorum distributione excitandos (quanquam fortasse aliud quid et utilius pueris, et magistris ipsis onerosum minùs in earum locum substitui possit). At spirent in iis omnia morum sanctitatem et innocentiam; procul absint inde sordes et amatoriæ nugæ; earum argumenta, si fieri potest, desumantur e sacris codicibus; fieri autem posse præclarè et feliciter receuti et illustri exemplo vidimus; denique conspiciatur in ejusmodi declamationibus prisca illa majorum et verè aurea simplicitas, ad utilitatem omnia, nihil ad ostentationem referentium. Hæc de tragœdiis; quæ si quis violare audeat, bonæ pœnis academicis mulctari jubet præclara Facultas Artium.

2. Quum eorum qui in Academiam admitti volunt mores non minùs quàm doctrinam explorari conveniat,

placuit candidatos magisterii in artibus, antequam studiorum examen subeant, deponere inter manus amplissimi D. rectoris testimonium, quo de eorum moribus constet; subsignatum quidem a gymnasiarchis, si bursarii et alumni erunt, aut in collegiis degent; si verò extra collegia, ab aliquo notæ probitatis viro. Erit autem fidei et prudentiæ amplissimi D. rectoris, si qua forte lis orta fuerit ob denegata a gymnasiarchis ejusmodi testimonia, recté necne factum fuerit judicare.

3. Occasione cujusdam privati hominis, qui suo nutu, sine auctoritate Academiæ, tanquam legitimus professor, publico programmate, eoque latino promulgavit se in collegio Universitatis matheseos præcepta traditurum; vetamus ullas aut recentes scholas excitari, aut aboleri veteres inconsultâ præclarâ Facultate Artium: gymnasiarchis verò edicimus, caveant ne quid in posterum tale accidat, neve aliquis præter professores academicos in collegiis et publicis scholis docendi jus sibi arroget.

4. Quum totius academici corporis stare dignitas non possit, nisi debitus capiti reddatur honos; eadem præclara Facultas Artium vetat ullam in collegiis haberi publicam exercitationem ad quam non invitatus fuerit amplissimus D. rector, qui universis studiis præsidet; eique jubet honoris causâ duplices theses, aut duplex programma pro antiquo more offerri, discipulosque eâ de re a magistris diligenter admoneri. Datum in ædibus nostris Laudunensibus kal. oct. ann. Dom. M. DC. XCV.

Mandatum ad consecranda studia sacræ Scripturæ recitatione.

Nos Carolus Rollin, rector universi studii Parisiensis, omnibus præsentes litteras inspecturis, salutem. Jampridem a nobis viri boni efflagitant ut, quam pluribus in collegiis privatim aliquot professores piam consuetudinem usurpant, quotidianâ Scripturæ sacræ recitatione suorum studia consecrandi, eam nos publicâ et communi lege sanciamus. Id quidem ipsa Academia, pietatis non minùs quàm doctrinæ parens, tacitè quodam modò innuit, dum imprimis jubet, *ut pueri à magistris et litteras simul discant, et bonis moribus imbuantur*. Hinc stati apud illam et crebrò indicti dies, quibus intermissa studia uni relinquunt pietati locum; hinc antiquus ille mos singulis in scholis diebus sabbati pueros doctrinæ christianæ præceptis instituendi; hinc denique laudabilis consuetudo initium et finem prælectionum ducendi a christianis precibus; quibus si addatur quotidiana Scripturæ sacræ quantulacumque mentio, hoc velut divino sale reliqua puerorum studia condientur. Petamus sane a profanis scriptoribus sermonis elegantiam, et ab iis verborum optimam supellectilem mutuemur. Sunt ista quasi pretiosa vasa quæ ab Ægyptiis furari sine piaculo licet. Sed absit ut in iis (quemadmodum olim Augustinus de suis magistris conquerebatur) incautis adolescentibus vinum erroris ab ebriis doctoribus propinetur. Qui autem poterimus id vitare periculi, nisi tot profanis ethnicorum hominum vocibus inseratur divina vox, christianusque scholis, et decet, quotidie intersit immò præsideat unus hominum magister Christus. Nec timendum ne divinus ille præceptor rejiciat à se pueros, qui ipse, dum in terris degeret, parvulos ut ad se venirent tam amanter invitabat. Scilicet ætas illa simplex docilis, innocens, plena candoris et modestiæ, necdum imbuta pravis artibus, accipiendo Christi Evangelio maxime idonea est. Sed proh dolor! brevi illam morum castitatem inficient humanarum opinionum labes, seculi contagio, consuetudinisque imperiosa lex; brevi omnia trahens ad se blandis cupiditatum lenociniis voluptas, teneram pueritiis innocentiæ florem pervertet, nisi contra dulce illud venenum adolescentium mentes severis Christi præceptis tanquam cœlesti antidoto muniantur. Debent igitur magistri puerorum animis, dum patientes culturæ sunt, quotidie divini Verbi semina committere; quæ si in iis hac primâ ætate radices egerint, divinâ Christi aspirante gratiâ, fructum dabunt in tempore suo. Nam plantare, irrigare, magistrorum id munus est; dare verò incrementum, unius Christi. Nos ergo, ut optimorum virorum desiderio et muneri nostro faciamus satis; ex consilio integerrimorum censorum præclaræ Facultatis Artium, quorum operâ in lustrandis nuper collegiis usi sumus, hanc legem indicimus singulis collegiorum professoribus, ut in posterum selectas e sacrâ Scripturâ, præsertim ex Evangeliis aliquot sententias quotidie discipulis memoriter ediscendas proponant, iisdemque divini illius libri, qui verba vitæ æternæ continet, quàm maximam fieri potest, reverentiam inspirent. Datum in ædibus nostris Laudunensibus v kal. oct. ann. Dom. M. DC. XCVI.

GRATULATIONES.

Gratulatio illustr. archiepisc. Paris. de Harlay[1].

Libenti semper animo, nec sine quâdam incredibili lætitiâ et alacritate, conspectum tuum subire solet Academia Parisiensis, archipræsul illustrissime. Non veretur reperire istic, ut sæpe fit apud magnates, nixum arroganti supercilio fastum, elatosque spiritus. Apud te bonitatem omnia et humanitatem spirant. Scilicet ista tua propria quodammodò et peculiaris virtus est, ad quam et naturâ factus, et consuetudine exercitus, non minùm si omnium in te animos et amorem rapis. Non hoc tibi conferre poterant nec summa claritas generis, nec ista præclara ingenii vis, doctrinæ ubertas, fandi elegantia; non denique illo ipse debitus jamdudum virtutibus tuis comanæ purpuræ fulgor. Faciunt quidem ista ut coli tu ab omnibus debeas; humanitas verò tua ut non possis non amari. Hæc una cæteris omnibus quæ in te plurima eminent, condimentum quoddam et pretium addit. Per hanc apud te nobilitas summa cernitur, sine superbiâ, excellens eruditio sine ostentatione, eloquentia singularis sine fastu, suprema prope dignitas sine arrogantiâ. Per hanc in omnium animis leni quidem, sed eò magis efficaci imperio dominaris. Per hanc denique Academiæ nostræ paratum semper apud te patet, et certissimum in tuâ auctoritate præsidium. Meretur illa certè (liceat de optimâ matre Academiâ paulò jactantius apud te loqui), meretur illa certè favorem tuum, eò fortasse magis quod hunc importunè humiliterque non flagitat. Quo minùs illa nunc honoribus et gratiâ pollet, hoc tu debes ei favere impensiùs; siquidem vera liberalitas gratuita est. Quanquam hodiernâ die nihil a te sibi ipsi Academia, sed toti regno pacem, pacem, inquam, a te postulat. Tuum est, quum sis quodammodò constitutus Deum inter et mortales, vota nostra et totius Galliæ non offerre solum, sed grata efficere supremo bellorum et pacis arbitro. Quam ergo pacem humana vis et armorum irriti conatus impetrare nequeunt, hanc speramus fore ut preces tuæ, lacrymæ, tuæ, pietas ac fides tua ab irato Deo tandem extorqueat.

[1] GAZETTE DE FRANCE.

De Paris, le 4 décembre 1695.

L'archevêque de Paris a été complimenté, suivant la coutume, par diverses compagnies; et le 26 de ce mois, l'Université y alla en corps. Le sieur Rollin, recteur, accompagné des doyens des Facultés et des procureurs des quatre Nations, tous en habit de cérémonie, lui fit un discours latin, fort éloquent, auquel ce prélat répondit de même et fort obligeamment pour l'Université.

*Gratulatio ad***.*

Quas hodiernâ die fudisti pro nobis ad Christum preces, supremo Numini fore acceptissimas, et tua singularis pietas spondet, veneraude pontifex, et patroni nostri præcellens apud Deum gratia certè pollicetur. Dum ille in terris degeret, quanquam sanctissimâ statim educatione munitus, ex asperrimis juventæ salebris, ad quas plerumque solet incauta adolescentium castitas naufragium pati, salvus ipse et incolumis evasisset, ab tamen mundi blandientis illecebras, sic vel ipsam humanæ contagionis auram metuebat, ut non nisi receptus tandem in tutas diu desideratæ solitudinis latebras respirare cœperit. Ubi mentem jam planè liberam jugi pietatis pabulo nutriens, corpus verò jejuniorum asperitate castigans atque in servitutem redigens, rerum humanarum prorsùs immemor, unique intentus Deo, dulcibus orationis, silentii, pœnitentiæ deliciis penè dixi saginatus et ebrius, angelicam potius quàm humanam vitam ducebat.

At ecce abstractus repente à carâ solitudine, aut, ut veriùs dicam, a se ipso avulsus, ad Bituricensis ecclesiæ regimen invitus ac reluctans vocatur. Fit magna mutatio loci, non ingenii. Solitarii animum sub pastoris habitu retinens, inter publicos omnium applausus sibi ipse despectus ac vilis, in summâ apud omnes sanctitatis famâ suæ nunquam non saluti tremens, continuos ardui ministerii labores privatis pœnitentiæ austeritati-

bus cumulans, tanquam publice sui gregis victima feliciter occubuit.

Cunctis ille jampridem periculis liberatas, nostra non ignorat, nec despicit. Jactamur hic miseri ambitionis fluctibus, avaritiæ curis, contentionum æstu, voluptatum illecebrâ, inanis gloriolæ studio. Profanorum auctorum lectio, quâ per totam fere vitam conterimur, nescio quâ nos contagione clam inficit, profanosque nobis paulatim afflat spiritus; hoc est ab evangelicâ humilitate, à christianâ paupertate, à fidei simplicitate, à pietatis infantiâ prorsùs abhorrentes. Hæc sunt nostra privatim pericula, veneranda pontifex; quibus si addamus publicas Ecclesiæ calamitates funestis hisce temporibus, ubi antiqua fides et religio in dubium et in discrimen adducitur; quas non tuæ pietati gratias debemus, qui adversùs tot malorum procellas tuarum nos precum efficaci præsidio munitos esse volueris?

Gratulationes habitæ dum C. Rollin res honorandæ Gallorum Nationis procuraret. Anno 1717.

Opportunè mihi non minùs quàm jucundè accidit, prætor illustrissime, ut privatos grati animi mei sensus cum publicis honorandæ Nationis Gallicanæ votis hodie miscere possim. Ego in illustri Peleteriorum familia et contubernio enutritus puer, paternisque illustrissimi avi tui curis ad bonas artes institutus, si quid exinde in studio litterarum profeci, si quod in Academiâ nostrâ nomen obtinui, si post exhaustos aliquot labores honesto nunc et dulci otio fruor; imprimis autem si quis in me gustus est rerum optimarum, si qua religionis notitia, si quod pietatis desiderium, totum hoc generi vestro debere me et quotidie mecum suavissimè recordor, et hodie datâ occasione non possum non palam profiteri. Scio inter domestica exempla quæ te undique in feraci virtutum familiâ circumdant, unum tibi, prætor illustrissime, præ cæteris cordi esse, penitùsque animo insedisse, viri illius præstantissimi, quem in multiplici vitæ statu et conditione, in privatis publicisque muniis, in secundis adversisque rebus, in curiâ et in aulâ, inter summos et imos, apud principem et populum in strepitu negotiorum et in solitudinis otio, æquabilis et perpetuus, et sibi semper constans virtutis tenor ad extremum usque spiritum prosecutus est. Illius tu singularem animi modestiam, morum mansuetudinem, sermonis affabilitatem, in tuendis amicitiis constantiam, in colendis litteris litteratisque hominibus acre studium, in audiendis litigatoribus invictam patientiam, in reddendo jure æqui et recti tenacem animum, singulas denique illius in omni genere virtutes nobis redivivas exhibere conaris, dulcis maritus, bonus parens, obsequens filius, amicus acer, dominus liberalis, judex incorruptus, et in his omnibus sincerè et solidè christianus. Hæc sunt verè bona tua, prætor illustrissime, quæ per me tibi Natio Gallicana libentissimè gratulatur, et fieri in dies auctiora exoptat. Cupit illa ut deferre possis ad tribunal supremi illius judicis qui justitias hominum judicabit, tacitum illud conscientiæ testimonium, quo in Scripturis sacris nititur vir sanctissimus: *Flebam quondam super eo qui afflictus erat; et compatiebatur anima mea pauperi. Benedictio perituri super me veniebat, et cor viduæ consolatus sum. Justitiâ indutus sum sicut vestimento. Causam quam nesciebam diligentissimè investigabam. Conterebam molas iniqui, et de dentibus illius auferebam prædam. Oculus fui cæco et pes claudo. Pater eram pauperum; eram mærentium consolator.*

Quid tibi nostra hæc Parisina civitas, quid singuli hujus urbis ordines debeant, prætor illustrissime, nemo non vel ipse expertus est, vel publico more audiit. Te privatorum odia plebisque rixas amicè et gratuitè componis, ad procurandam civitatis pacem incredibilium laborum, difficultatum, molestiarum, jurgiorum patientissimus helluo. Tu nocturno pariter et diurno tempore ades ubique ad auxilia civium promptus et alacer. Tu ceu diffusa per totam civitatem anima, nusquam non præsens, omnia in officio contines, et evaganti rectum ordinem licentiæ metu legum et terrore suppliciorum ubique fræna injicis. Tu denique erupturas sæpe, nisi statim comprimantur, in apertam seditionem turbas, solius auctoritatæ presentiæ in ipso ortu exstinguis, sævientis quantumlibet periculi audax et intrepidus contemptor. At quid non privatim tibi nostra debet Universitas, prætor illustrissime! Incautæ miserorum adolescentium castitati ubique tendit dolos insidiatrix voluptas, et multò nunc quàm ante effrænatior audet apertâ jam fronte et erectu vultu incedere. Tua nunquam nobis hactenùs hac in parte opera defuit. Rogat obtestaturque te non solùm Gallica Natio, cujus nomine huc hodie prodeo, sed tota Universitas, ut, si fieri potest, tuam hac in re curam, diligentiam, industriam, quotidie magis ac magis augeas.

Quod in republica munus obis, prætor illustrissime, tot sæpe-numero difficultatibus intricatum est, tot involutum tenebris, ut ei rectè exercendo nulla par esse possit humana mens, quantumlibet acuta ad conjiciendum et sagax, nisi quid aliunde lucis et præsidii accedat. Scilicet quum apud tribunal tuum non de fortunis solùm, sed de capite et famâ agatur, non mirum si ad vitandam mortis et infamiæ pœnam, quâ nihil tetrius homini potest accidere, omnia moliatur reus, obfirmatusque pertinaciter ad negandum ita se simulationum, artificiorum, mendaciorum involucris obtegat, ut nulla exstent certa et expressa sceleris vestigia. In his rerum angustiis ut religiosus judex penè par periculum effugiat vel damnandi innocentem, vel absolvendi reum, utque ex his latebris certò eruatur veritas, lumen infundatur necesse est ab eo cui renes et corda scrutanti nuda sunt omnia. Hoc ut semper magis ac magis menti tuæ cœlitus præsidium adsit, optat et precatur honoranda Gallorum Natio, prætor illustrissime, dum tibi per me cereum hunc offert sacro mox lumine accendendum.

Quum ejusmodi sit commissa tibi juris dicundi administratio, ut ex eâ privatorum tranquillitas et civium fortunæ pendeant, eademque plena sit laborum, difficultatum, molestiarum, quas quotidie devorari necesse est, in perferendis litigantium clamoribus et jurgiis; optat per me tibi, proprætor illustrissime, honoranda Gallorum Natio, ut quæ hactenus tibi adfuerunt in so-

diendo patientia, in respondendo lenitas, in excutiendis causis diligentia, in detegendâ veritate sagacitas, in reddendo jure æquitas, si fieri potest, magis ac magis in dies augeantur.

Gratulatur per me tibi honoranda Gallorum Natio, vir clarissime, non tam acre ingenium quo polles, vim bene dicendi facilem et expeditam quâ excellis, maturitatem judicii quæ in te annos et usum longe antecedit, quam præclaram virtutis indolem, velut innatum amorem æquitatis, promptam omnibus bene faciendi voluntatem, et sine quo cætera jacerent omnia, imbutum à teneris pietate et religione animum. Nihil aliud optare possumus, vir clarissime, quàm ut hæc in te bona annorum accessione crescant et confirmentur, ut ames nostram Academiam virtutum non minùs quam artium parentem, ut litteras virosque litteratos nunquam non foveas, ut magis ac magis pectus imbuas notitiâ legum gallicarum, et jura libertatesque regni acriter tuearis, denique ut optimum te semper et magistrum et christianum exhibeas.

Munus advocati regii quod in inferiore curiâ obtines, vir clarissime, et ipsum per se gravissimum est, et munit plerumque ad altiores dignitates viam. In eo munere solet nobilis juventus quasi magistratûs tirocinium ponere, ejusque faustam exercitationem reipublicæ dare velut obsidem futuræ in posterum industriæ et probitatis. Habes tu proposita ante oculos in tuâ domo et familiâ maximarum exempla virtutum, quibus facile ediscas qui debeat magistratus in administrandis provinciis regiam auctoritatem non fastu et superbiâ invisam, non aspero dominatu gravem, non inhonesto lucri desiderio et injustis pecuniarum exactionibus intolerandam; sed patientiâ in audiendo, comitate in respondendo, æquitate in judicando, sincerâ cupiditate sublevandi miseros et adjuvandi pauperes, promptâque omnibus benefaciendi voluntate, verendam non magis quàm amabilem et jucundam populis exhibere : qui debeat judex nullis vel terroribus vel præmiis ab officii religione deduci; jura libertatesque regni, patriæ salutem, fidei integritatem vel ipso libertatis et famæ periculo constanter tueri; et in publicâ ferè omnium vel perfidiâ vel ignaviâ, solus stare contra torrentem, nec ab legum et veritatis defensione, nisi solâ morte avelli. Hæc te exempla imitaturum, et tua egregia indoles spondet, vir clarissime, et honoranda Gallorum Natio vehementer sperat.

D. Vittement rectori amplissimo.

Plusne in te beneficii contulerit Academia quàm à te invicem acceperit, si dicam in ambiguo esse, nec tibi nec illi injuriam fecisse videar, amplissime domine rector. Illa te parvulum excepit sinu, maternâque verè indulgentia per multos annos aluit, fovit, liberalibusque disciplinis instituit. Eadem, ubi per multa experimenta agnovit te pietatis et doctrinæ præceptis abundè instructum esse, utriusque exercendæ præbuit locum, quum te et Dormano sacello ministrum, et eidem collegio philosophum destinavit. Nec satis; commisit tibi curam illius regendæ domûs, sub cujus umbrâ faustis in penetralibus creveras puer; ac demùm, quo nihil habet illa majus, se ipsam tibi gubernandam tradidit.

Tu verò, amplissime rector, sic percurristi varios bosce officiorum et honorum gradus ut singulis per te non parùm accesserit ornamenti. Eluxit mira docilitas in puero; morum illibata sanctitas in sacerdote; doctrinæ ingeniique vis uberrima in magistro; in moderatore collegii sic vigil et arrecta sollicitudo formandis pouperibus alumnis, quasi essent totidem principum liberi; in rectore demùm quæ non virtus emicuit? Ita ut qui antehac, tuâ quasi involutus modestiâ, maximâ tui porte latueras, in hoc supremo magistratu invitus ac repugnans, cogente scilicet tuo in Academiam studio, totum ipse te quodammodò excruisse, totosque ingenii, industriæ, eloquentiæ, prudentiæ vires liberiùs explicuisse videaris.

Congestis in te, quoscumque habebat, honoribus, et tamen novis in dies tibi obstricta beneficiis, Academia dolebat exhaustam liberalitatem suam, nec quidquid reliqui habere se quo gratum in te memoremque animum testaretur. Subvenit ei laboranti æquus virtutis judex et remunerator Ludovicus. Admotum te spei et educationi regiorum principum, in mediam aulæ lucem, tuâ nequicquam reluctante modestiâ, advocavit.

Quis non, audito hoc nuntio, et tibi et Universitati, et toti regno gratulatus est? Visa sunt prisca florentis Academiæ tempora reviviscere, quibus ex hac nostrâ litterariâ republicâ, quæ semper fuit bonarum artium mater, ingenii cultrix, sapientiæ et eloquentiæ parens, omniumque magistra virtutum; quibus, inquam, temporibus ex hac nostrâ litterariâ republicâ ad maximos quosque honores facilis patebat accessus. Aditum hunc, quem perdiu academicorum hominum industriæ clausum atque obvallatum tenuerat, dicamne temporum iniquitas, aut potiùs hominum quorumdam alienæ ac præsertim nostræ virtuti invidentium injuria, longo tandem intervallo perrupit tuæ famæ celebritas. Iniquam opinionem quæ de nobis, quoquot sumus, invaluerat, nos clamori ac pulveri scholarum assuetos, ad nihil aliud valere amplius, latinique et græci sermonis inconditâ supellectili oneratos, linguæ autem vernaculæ inopes ac rudes, in patriâ velut hospites esse ac peregrinos; banc iniquam de nobis opinionem egregiè refellit audita vox tua apud aulam illo percelebri die, quo tu missus ab Academiâ de pace gratulator, regias aures, delicatas illas quidem nec laudis insulsæ patientes, sic veritate laudum et elegantiâ sermonis delinisti, ut omnium aulicorum consensu, et ipsius Ludovici judicio, triumphare per te de omnibus visa sit Academia Parisiensis.

Habes eloquentiæ tuæ fructum, rector amplissime, toti quidem Academiæ perhonorificum ac perillustrem; tibi verò (novi enim intimos sensus tuos), tibi nec optatum, nec jucundum. Solus tu in communi lætitiâ doluisti; sic tu illuc proficiscentem vidimus, penè dicam quasi ires in exsilium. Nec dubito quin ex superbis Versaliarum ædibus sæpe jam oculos retorseris mœrens ad antiqua tecta; et quemadmodum Ithacan illam in asperimis saxulis tanquam nidulum affixam sapientissimus vir

picitur immortalitati anteposuisse, sic tu Dormoni collegii parvulas ædes, hoc est alteram tuam patriam, pristinumque vitæ institutum desideraveris.

Scilicet apud nos vitæ ratio modesta et simplex, ambitionis et curarum expers; non imbuta fuco mendacii, non erudita artificio simulationis; convictus facilis inter fidos et pares amicos; à quibus non timeantur insidiæ latentes in simulatione officii; inter quos liceat et sentire quod velis, et quod sentias liberè proloqui; unde procul absint fraus, invidia, assentio; denique ejusmodi vitæ genus, cujus præcipua voluptas libri, amici, colloquia, in primis autem, quâ cætera omnia condiuntur, libertas. Non carebit quidem aula prorsùs his tot commodis: viros enim habet illa non paucos probitate, fide, doctrinâ, modestiâ insignes. Sed tamen mutandum erit vitæ institutum; *hic enim dies aliam vitam affert, alios mores postulat.*

At ista, si qua sunt, incommoda abundè compensabit quotidianus serenissimorum principum conspectus, in quorum dictis factisque omnibus, immò etiam in vultu, cernere erit certa præsagia futuræ populorum felicitatis. In admirationem te rapient. et, ut novi te, etiam præ gaudio tibi lacrymas elicient erumpentes in pueris acres ingeniorum igniculi, et quotidie in parvis etiam rebus sese exserens bona indoles, benefica, docilis; plena tenerrimæ pietatis in Deum, omnia jam nunc religionne metiens, nihilque magnum æstimans, nisi quod cum pietate conjunctum est. Ah! cave diligenter, amplissime rector, ne unquam illam morum castitatem inficiat humanarum opinionum labes, contagio sæculi, consuetudinisque imperiosa lex. Cave ne periculosa siren adulatio, et omnia trahens ad se blandis cupiditatum lenociis voluptas, tenerum puerilis innocentiæ florem pervertat. Hos tibi alumnos suos, sic enim ipsos nunc vocare audet, hisdem brevi patronis gloriatura; hos igitur illustres alumnos, cara pignora, spem felicitatis et publicæ et suæ iterum atque iterum tuæ fidei ac religioni commendat Universitas. Atque ut charitatem et reverentiam in illos suam significet, præstantibusque Ludovici Magni de te judiciis ipsa respondeat, tibi rectorios fasces unanimi consensu et incredibili alacritate prorogat.

*Oratiuncula ex personâ domini *** ad senatoriam dignitatem everti.*

Solebant olim Romani adolescentes, senatûs princeps illustrissime, præs. ill. senat. clariss., quemadmodùm castrensibus imbui stipendiis, ut parendo imperare discerent, ita etiam à parentibus in curiam induci, ut publici consilii spectatores priùs quam participes, senatorios jam tunc spiritus, dignamque terrarum dominis gravitatem induerunt. Eâdem mente nunc paternâ quasi deductus manu prodire huc audeo, ut, quoniam incuntis ætatis inscitia senum constituenda ac regenda prudentia est, sub umbrâ et tutelâ vestræ sapientiæ juventutis meæ in firmitas delitescat. Et verò ubi meliùs possim haurire præcepta et exempla æquitatis et justitiæ, quàm in hoc augustissimo Themidis sacrario, ubi jamdudum vigent corroborata longo usu juris et legum peritia, indefessus in devorandis negotiorum molestiis labor, in resolvendis litium ambagibus mira ingenii et prudentiæ sagacitas, singularis animi magnitudo, quæ nihil ad ostentationem, omni ad conscientiam refert, denique in perrumpendâ iniquitate incredibilis fortitudo ac constantia? ubi vestris judiciis præest vir ejusmodi quem animi major quàm generis nobilitas, generosæ mentis indoles et sine fastu elata, et sine humilitate popularis; fandi vis et dignitas, qualis legum ac Themidis interpretem decet; amor justitiæ et publici boni sic pariter commendant, vix ut statuere possis, urbine, an foro, an aulæ habilior sit, vec acceptior. Etsi tot tantarumque luce virtutum perstringi mentis aciem sentiam, ignoscite, quæso, S. P. J. etc., si fateri audeam isto fulgore me terreri minùs quam vestrâ benignitate allici. Quam toties optimo parenti meo præstitistis, eamdem mihi spero non defuturam humanitatem. Si vos illius in obeundo munere suo diligentiæ fidei, integritatis, industriæ non pœnitet; en ille me suis formatum præceptis et exemplis, secessum ipse et otium spectans, vobis offert sui in vos obsequii vicarium et æmulum.

C. ROLLINI CARMINA.

Illustrissimo D. D. Claudio Le Peletier, regii ærarii præfecto, et regni administro, quum ejus nobilissimi filii Carolus Mauritius et Claudius Le Peletier theses philosophicas in Sorbonæ-Plessæo propugnarent.

ODE.

Nec te fefellit, quæ super his quoque
Concepta dudum spes tibi, Pelteri :
Jam cuncta de se vota vincit
Spesque tuas generosa proles.
Domesticarum cernis, ut arduo
Amore laudum concita, nobili
Sudore venales laborat
Colligere ambitiosa palmas.

Languere turpi scilicet otio
Ignara, multis usque laboribus
Æquare gestit fratrum honores,
Et patrium decus æmulari.
Non splendor illos lubricus aspici,
Non quæ superbas nobilium domos
Nocens adulantûm caterva
Obsidet, illecebris fefellit.

Frustra illa pestis, pectus ad intimum
Subire blandis vocibus efficax,
Tentavit illusas dolosis
Artibus illaqueare mentes.
Hæc nempe quondam, maxime Pelteri,
Quando sinebant otia, sedulus
Præclara virtutum arduarum
Semina mentibus inserebas.

Jam tum futuri providus, et timens
Ne cura rerum te raperet tuis,
Natisque tempus destinatum
Publica res sibi vindicaret;
Totum educandæ te soboli dabas,
Faustamque cultu perficere indolem
Festinus urgebas, manumque
Addere cœpto operi supremam.

Hinc ante tempus præcocis ingeni
Maturior vis; hinc sapientia
Annos refellens, et severæ
Insolitus pietatis ardor.
Quæ non paternum crediderim tibi
Subire pectus gaudia, quum gravi
Negotiorum mole pressus
Innocuos repetis penates!

Hic obstrepentûm sollicito procul
Rerum tumultu, solus in otio,
Interque natos et nepotes
Dulce parentis avique nomen
Audire gaudes. Hic juvenum indolem
Ad magna natam conspiciens, potes
Jam mente præsagâ futuros
Enumerare domûs honores.

Jactet superbos ambitiosiùs
Aula apparatus; grandia nomina,
Et quos meretur nota virtus
Accumulet titulos frequentes :
Quocumque pompam munere nobilem
Illa elaboret, fausta tibi domus
Castos penates inter offert
Delicias pretiosiores.

Ill. regis advocato generali in supremâ curiâ Claudio Dargouges de Fleury : quum si apud Floriacum commoranti illustrissimus avus regni administer Claudius Le Peletier è suâ Villâ-Novâ persicâ mitteret.

Quod Nova-Villa tibi fundo de divite fructus
Mittit, amicitiæ pignora forte putas.
Falleris : invidiæ sunt hæc, sunt signa doloris.
Quid porrò invideat, quid doleatve, dabo.
Audit sæpè quidem multis laudantibus, audit
Jactari Villæ commoda Floriacæ.
Hic spatiis, aiunt, porrecta patentibus ædes
Anteit magnificas area, regis opus.
Parte aliâ vastum, vivo deducta canali,

Navigii patiens, efficit unda lacum.
Tum nemus in longos se porrigit inde recessus,
Quos oculorum acies non quoat ulla sequi.
Hic ab humo erumpens ebullit dives aquæ fons
Et nive frigidior, lucidiorque vitro.
Hæc audit Nova-Villa, intabescensque sororis
Laudibus, infelix uritur invidiâ.
« Rustica quando, inquit, nitidis mapalia tectis,
Floracumque audent æquiparare mihi:
Nec decus hortorum, et liber prospectus in agros,
Tectorumque nitor munditiesque juvat:
Fructibus in medio positis, quos utraque nostrûm
Ediderit, litis pendeat arbitrium
Sic apibus quondam cessit victoria inertes
Adversum fucos; quemque probavit opus.
Mitto tibi multo radiantia persica sole,
Qualibus hic Domini mensa onerata nitet.
Aspice permistum niveo candore ruborem;
Purpureis dicas lilia mixta rosis:
Quàm fragrans exsudet odor! quàm blandula tactu
Sit caro; nec succo deteriore vigent!
I nunc, atque meos aude jam, villula, honores
Vanâ laude tumens postbabuisse tuis.
Quòd si fas contra, fructûs victoria cedat
Ista tibi, nec sic vincere posse putes,
Restat adhuc, quo me, invidiâ vel judice, dicas
Regum etiam illustres exsuperare domos,
Egregius contemptor opum, contemptor honorum,
Quo fruor hic felix hospite, Pelterius. »

Hæc cursim, ac properans, et penè equo lusidens, jamjam Lutetiam rediturus exarans, ita ut nec describere licuerit, nec relegere. Hæc tu, si lubet, releges et emendabis. Vale, iterum atque iterum vale, mi Floriace, meque ama ut amaris à me: carissimos fratres tuos totamque perillustrem familiam saluto.

C. Rollin.

Illustrissimo abbati Camillo de Louvois, bibliothecæ regiæ præposito, quum de Homeri Iliade et Odisseâ in Bibliothecâ Regiâ responderet.

CARMEN.

Vatum magne parens, Trojâ pugnatâ sub altâ
Qui versu æterno celebrasti bella, gravemque
Pelidæ stomachum, et cursus patientis Ulissei;
En tibi, quas vulgus studet obscurare profanum,
Parvus, Homere, puer primo in certamine laudes
Asserit, et meritum famæ immortalis honorem.
Vos o, doctorum partu quos læta virorum
Terra Pelasga tulit sæclis melioribus, orbis
Deliciæ quondam, nunc heu! ludibria; quos hæc
Non intellectos damnat vel negligit ætas,
Proh pudor! obscuris quamprimum exite latebris.
Luvoides, magno soboles patre digna, Camillus
Antiquum instaurat vobis decus. Auspice tanto
Ne dubitate altis vos ultrò offerre potentum
Ædibus, ipsorumque intrare palatia regum.
Jam neque projecti, venalis turba, tabernæ
Turpiter ante fores, nudâve crepidine pontis
Porrecti, solem ventosque feretis et imbres;
Nec tenebris posthac et opacâ nocte sepultos
Pulvisque blattæque, obliviaque luvida carpent.
Ordine cuique suo dabitur prodire sub auras,
Nec quemquam indecorem puer intactumve relinquet.
Ac veluti primo quamvis turgescat in ortu
Dives aquæ, tortoque erumpat vortice flumen;
Usque tamen crescit, fluctusque acquirit eundo,
Et vectigales de montibus advocat undas.
Sic quoque Luvoides primis conatibus ipsos
Penè ausus superare senes, crescentibus annis
Æmulus ipse sui crescetque, animumque capacem
Undique collectis opibus ditare laborans,
Et Romam et totas avidus spoliabit Athenas.
Jamque hodie immensum reserare interpres Homerum
Aggreditur, magnoque offert hæc munera patri,
Primitias puer illustres, pulchrique laboris
Clara rudimenta, et venturæ pignora laudis.
At pater attonitus pendet narrantis ab ore;
Dumque animis inhians Trojani incendia belli,
Præliaque armorumque avidâ bibit aure tumultus;
Imbelli dum versa fugâ late agmina cernit,
Oppida versa, armis captas victricibus arces;
Se quoque principibus permixtum agnoscit Achivis.
Ipse videtur adhuc te fulminis ocior alis,
O Lodoice, sequi, celeri quo concita pennâ
Fulgentem rapit antevolans Victoria currum.
Quin sua Mæonio celebrari tempora versu
Penè putet, nisi tot ductores inter Achivos
Te frustra, similemque tui, Lodoice, requirat.
Interea incensus studiis plausque faventum
Difficiles nodos puer ambagesque resolvit,
Ludenti similis: gestu nutuque loquaci
Et blandâ adstantes mulcet dulcedine vocis.
O qui frontis honos! oculis quàm vividus ardor
Dulce micat puero, certissimus ille latentis
Index ingenii! quàm pulchra modestia vultûs!
Quam nativa sedet puerili gratia in ore!
Ut totus capiat, totusque meretur amorem!
Quid si oculis cerni possint, quæ pectore in imo
Indepreusa latent magnarum semina rerum!
Ingenitus virtutis amor, mens cerea flecti
In rectum, docilisque sequi quocumque vocaris,
Et patrem patruumque imitandi nobilis ardor!
Macte istâ virtute, puer. Tali indole (si quid
Lætitiæ sensus superest post funera, si quid
Terrenum dulce est, et adhuc mortalia tangunt),
Tellerii magnos recreas tali indole manes,
Et nunc illo quidem supremâ ex ætheris arce,
Emeritum quò facta secum avexere, fidesque,
Justitiæque et pacis honos, regique probatum
Pectus, amor populorum, inimica modestia fastûs,
Totque indefessi pro religione labores;
Ille quidem votis felix nihil ampliùs optat,
Quàm te dignum avis et avitâ laude videri.

At satis est. Pulcbro jam finem impone labori.
Quid tua, quid patrui, quid patris gaudia differs?
I, rue in amplexus patrui, rue in oscula patris.
At postquam impleris magnum genitoris amorem,
Auribus hoc patriis monitum instillare memento :
Commendat tibi seque suosque Academia honores.

An 1688.

Ad illustrissimum virum Franciscum Michaelem Le Tellier, Marchionem de Louvois, regni administrum, etc., quum ejus filius Camillus de Louvois, abbas, bibliothecæ regiæ præpositus, de Theocrito publicè responderet.

CARMEN.

Ecce iterum nova te, Luvoe, ad gaudia natus
Invitat felix studiorum; et patris amorem,
Crescere quando nequit, magis ac magis usque mereri,
Spesque implere tuas, imò et superare laborat.
Ergo ades, et gravibus paulùm te surripe curis,
Si potes. Hoc certè Lodoix velit, hoc velit ipsa
Gallia, rerum inter te pondera tanta parumper
Respirare : tibi non invidet illa quietis
Lætitiæque brevem usuram; pretiosaque lucro
Apponit gaudens longi intervalla laboris,
Quæ regi incolumem præstant regnoque ministrum.
Dulcia quum nuper regnarent otia; in ipso
Pacis bella sinu cecinit, pugnasque Camillus.
Ut nunc quum laxis discordia sævit habenis,
Grandiaque attonito spertarula præparat orbi;
Quum gentes malesanæ injusto Marte lacessunt
Ultorem regumque et religionis avitæ,
Blanda Syracusii ranit idem carmina vatis,
Pastorumque leves, innoxia jurgia, rixas,
Paris opus; placidam spirant hic omnia pacem.
Hâc puer arte patris curas, variisque labores
Fallere imaginibus gaudet, lætisque severa
Temperat, et dulci mutat benè seria ludo.
Bellonæ hic Martisque loco meliora coluntur
Numina; Pan custos ovium, Sylvanus agrorum,
Cum Satyris hilares Fauni; Nymphæque sorores,
Quæ juga, quæ sylvas, fontesque et stagna pererrant.
Illinc cum socio canit upilione bubulcus
Pignore deposito, et præsenti judice certant.
Pastores etenim tangit queque gloria, inani
Nec metuunt pingues vitulos pro laude pacisci.
Hinc juvenis, fugit æstivos dum languidus ignes,
Cantando fovet ipse alios, quibus uritur, ignes.
Quin etiam durn solitus tolerare labore
Vitam inopem, rapidique æstum contemnere solis;
Oblitus nunc ipse sui, rerumque suarum
Messor amat, frustraque audit meliora monentem.
Hic quoque, ne qua tibi vitæ pars desit agrestis,
Ævum agitans mediis aderit piscator in undis.
Olli cymba domus, labor æquora, præmia pisces.
Strata jacent passim, calathique hamique tenaces,
Retiaque, et funes, et viminei labyrinthi,
Divitiæ miseræ : comes usque assistit egestas,
Atque fames; somnus brevis, otia nulla, labores
Perpetui, curæ nec in ipsâ nocte relinquunt.
Ante alios tibi grata dabit spectacula Cyclops,
Dum vanas insanus opes, formamque, genusque,
Et vocem surdas nequidquam jactat ad aures.
Hic verò brutas mirabere, non sine risu,
Blanditias, stolidique iram pastoris agrestem;
Imprimis, dignum Polyphemo munus amante,
Ursorum informes catulos, quos ille tenellæ
Villosos, similesque sui, dat habere puellæ.
Hæc, et quæ longum percurrere singula, doctis
Quæ semper placuere viris, semperque placebunt,
Rumpantur licet invidiâ qui talia damnant;
Hæc, Luvoe, tibi parat enarrare Camillus,
Doctorum jam nunc decus et tutela Camillus,
Seu quos prisca tulit, seu quos hæc supicit ætas.
Tu modò, dum totâ puer applaudente coronâ,
In tenui ludet, tenui non dignus honore;
Fortunate parens, non est mora longa, faveto.

A. 1690.

In obitum clarissimi viri caroli Gobinet, a sericiata Sorbonicâ doctoris, at collegii Serbonæ-Plessei moderatoris.

EPICEDIUM.

Nempe ubi fata homines in publica commoda natos
Præripiunt, tardo quanquam pede lenta, suoque
Tempore mors veniat, rapido tamen invida cursum
Accelerasse gradu, necdum matura videtur.
Hinc nos, ceu primo raperetur flore juventæ,
Exstinctum durâ lugemus morte parentem :
Nec, licèt annorum plenus suprema senectæ
Tempora contigerit, satis hunc vixisse putamus.
Heu! nihil humanis fas quemquam fidere rebus.
Longa videbatur seniorem ac certa manere
Annorum series : aderat provecta senectus
Illa quidem, sed cruda tamen viridisque; nec ævo
Obruta languenti, nec turpibus aspera rugis.
Ingenii priscum non illa exstinxerat ignem,
Non tremulos in humum gravis incurvaverat artus.
Canitiem tantùm addiderat, frontemque, capillosque,
Atque genas niveo pingens candore, serenam
Majestatem ori, blandosque afflarat honores.
Mira senis species : caput altum, erectaque cervix,
Incessus stabilis, vestigia firma, salubre
Corpus, inexhaustæ vires, nil denique longo
E senio, nisi rerum usu prudentia major.
At subitò incurrens vis morbi incognita corpus
Perculit, ac lentâ paulatim tabe peredit.
Sic annosa diu vivaci robore quercus
Ingentem postquam truncoque et frondibus umbram
Præbuit, ac pluvias contra rapidumque furorem
Ventorum multos stetit inconcussa per annos;
Sævo enecta gelu, vel edaci putrida ab imbre
Languet, et æstivo nequidquam animata calore,
Concidit autumni sub frigora prima, nemusque
Attonitum strepitu terret subitâque ruinâ.
Nominis æterni si te jam fama moveret,

Magne Senex, famam assereret domus ista perennem,
Quæ per te obscuris in lucem educta tenebris,
Auspice Richelio, Sorbonæ matris ad umbram
Crevit in immensum, longos mansura per annos.
At te nec vivum perstrinxit gloria inanis :
Et nunc frigida mors quum mentem carcere solvit,
Eripuitque atram pulsâ caligine nubem,
Quæ solet humanos visus bebetare ; superbos
Jam fastus hominum, terræ jam grandia rides
Nominaque, et titulos, et clari insignia honoris.
Ergo juvat, venerande Senex, pro sedibus istis
Quas nobis posuit tua dextera, nos tibi cœli
Æternas optare domos, æterna precari
Gaudia. Quanquam alto jam nunc transcriptus Olympo...
Longorum optatâ fruitur mercede laborum.
Nam si illuc iter est per difficiles ærumnas,
Per certamina dura, indefessoque labores;
Vita omnis gravibus GOBINETO exercita curis
Mercedem hanc meruit. Teneram formare juventam,
Quantum opus, ô Superi! quantus labor! æquore non tam
Difficile in medio luctantibus undique ventis
Dirigere incertam per aperta pericula cymbam :
Non tam præcipitis motus componere vulgi,
Quum furor armorum et scelerata insania belli
Excutit imperii frænum, legumque refringit
Vincula ; quàm certos intra compescere fines
Instabilem turbam puerorum, animosque severis
Legibus indociles et pectora dura domare.
Undique sævi hostes circumstant, undique monstra,
Ætati, ah ! nimiùm incautæ minitantia certam
Perniciem. Hinc consanguineo comitata sopore
Pigrities, madidam redimita papavere frontem,
Ostentat dulces somnos, placida otia, inertes
Delicias, odiumque afflat malesuada laboris.
Parte aliâ illecebris armata potentibus, atque
Omnigenûm turbâ scelerum stipata voluptas,
Heu! cæcos juvenes turmatim in operta ruentes
Retia, præcipiti secum trahit agmine victrix.
Illius si qui, rara est quæ turba, latentes
Insidias fugêre, superbia protinus ipsos
Aggreditur, tumidoque implet præcordia fastu,
Hoc metuenda magis, quòd non solet illa timeri.
Quin etiam, quum jam accedit robustior ætas,
Ambitio, procul illa tamen longoque recessu,
Divitias, luxus, et pompam ostendit inanem,
Muneraque; et dulci prætentat corda veneno.
Cunctæ absunt pestes : ludi furiosa libido,
Inconsulta animi levitas, temeraria lingua,
Garrulitas, vindicta, malus pudor, ira, latensque
Invidiæ livor, sanctarum incuria legum,
Contemptusque Dei, et vitiorum cætera turba.
His obluctari monstris noctuque diuque,
Hos inter medium diros versarier hostes,
Hos premere æternùm, sævoque lacessere bello,
Vita laborque fuit Gobineti. Doctior illo
Non alius sese puerorum in pectora sensim
Inserere, et teneras huc illuc flectere mentes.
Ille animi solers in qualibet ire figuras
Noverat, et vultum benè mendax arte salubri
Dissimulare suum : sævo nunc tetricus ore
Sublatoque supercilio metuendus ; amico
Nunc blandè invitans nutu atque affabilis ultrò;
Illecebras gravitati, et lenibus aspera miscens,
Interdum irato similis, similisque minanti :
Nonnunquam lacrymis mansuescere nescius, atque
Difficilis tractari ; idem modò cedere gaudens,
Immò preces facili veniâ præcurrere lætus.
Ingenia imprimis felix dignoscere : namque
Indole pro variâ variis decet artibus uti.
Ille, nisi institeris rigidus, frænumque timoris
Injicias, languet : hic indignatur acerba
Imperia, et duris renuit parere magistris;
Quosdam laus acuit, quosdam objurgatio mordet.
Prudens ergo senex nunquam conamine cæco
Tendebat, qua mollem aditum natura negabat
Dura; sequebatur qua se dabat illa; secundo
Ut qui remigium demittit flumine, fertur
Sponte suâ, placidoque immotus labitur æstu.
O quam blanda pium recreabant gaudia pectus,
Quum juvenem, recto de tramite quem malus error
Incautum expulerat, vel prava libido catenis
Constrictum gravibus domina imperiosa tenebat;
Avulsum sibimet vitiisque, tenacia tandem
Vincula propositi certum rupisse videbat,
Virtutisque novum per iter non jam pede inerti
Nec respectantem, sed firmo incedere passu !
Quot nunc clara micant castris, templisque, foroque
Lumina, Plessæâ quæ primùm hausere palæstrâ
Illius quâ nunc fulgent primordia lucis;
Quorum olim nascens hæc intra limina virtus
Paulatim curis Gobineti exculta paternis
Crevit, et in summos sic tandem adolevit honores?
Voce, animo, exemplis pueros, se denique toto
Virtutem docuit; vigiles nec finibus isdem,
Queis mortale ævum, potuit concludere curas.
Parte sui meliore etiam post fata superstes,
Multiplices libros numerosaque scripta reliquit,
Quæ, dum relligio stabit, pietasque, fidesque,
Dum pueris recti verique infundere amorem
Cura erit, æterno florebunt semper honore,
Ad serosque ibunt nunquam interitura nepotes.
Quid caræ majus poterat præstare Juventæ ?
Immenso cumulum moriens tamen addit amori :
Ut versari inter pueros post funera præsens,
Officiumque ut possit adhuc præstare magistri,
Ædibus his corpus, mentem dat habere nepoti.

An. 1691.

Illustrissimo abbati Camillo Le Tellier de Louvois, regiæ bibliothecæ præposito, in tabulam ab eo regi dicatam, quum theses philosophicas in collegio Mazarineo tueretur.

CARMEN.

Quid! dum mutæ artes regia famulantur honori
Certatim, saxoque, et marmore, et ære loquaci
Venturis properant Lodoicum ostendere sæclis;

Non etiam vates ipsum æternare laborent
Carminibus, quorum stat semper gratia vivax
Marmoribus, saxis, ipsoque perennior ære!
Ergo magnificâ quæ tu, Luvoe, tabellâ
Grandia magnarum reseras spectacula rerum;
Præsentis causas, seriemque, et crimina belli,
Principum amicitias infausto fœdere junctas,
Et quos Religio retolit Lodoixque triumphos:
Cuncta tibi, cœptis faveas modò, carmine reddam.
Proh, superi! insanas quis enim malè fœdere rupto
Dirus in arma rapit gentes furor? Undique nobis
Fatalem video tela intentare ruinam.
Agnosco varios vultus atque arma furentum.
En Germanus adest, et equo sublimis ab alto
Primas ante acies atque arduus ense minaci
Emicat, ora ferox. At enim quid cilia reflectens
Respicit? an dubios animi, longumque morantes,
Increpitat vultu socios? an forte relicti
Pœnitet Ottomani; nuperque obsessa Viennæ
Mœnia succurrunt animo, stragesque suorum,
Et desolatæ repetitis cladibus urbes?
Frustra tendis amor patriæ, tuque ipsa ruentem
Religio revocare: odia in nos improba vincunt.
Pona subit vultuque supercilioque severo
Fuscus Iber, bello clara olim nomina, sed nunc
Exiguæ vires, solitoque superbia major.
Jamque parat longam spoliis expletus opimis
Exsaturare famem, et veteres sarcire ruinas.
Hunc juxta incensus rabie trux ingruit Anglus.
Aspice, torva tuens spiransque immane, cruentam
Ut procul intentat contortis viribus hastam.
Scilicet hunc scelerum furiæ veterumque novorumque
Exstimulant, regumque sacer cruor, Anglia quo nunc
Fumat adhuc, diris exinde agitata procellis,
Et nunc omnigenûm sedes infausta malorum.
Impia tunc etiam fatis abreptus iniquis
Arma Sabaude, paras? nec te cohibere furentem
Religionis amor poterit, nec sancta vetustæ
Fœdera amicitiæ, et cognatus sanguis, et ipse
Defensor regum Lodoix, tua cujus ad umbram,
Præda futura hosti, victrix infantia crevit?
Nempe tuasque nives et scabra cacumina speras,
Credulæ, Gallorum mutare feracibus agris,
Quos tenui limes discriminat intervallo.
Ah! tibi si qua super famæque et cura salutis,
Nec furor est patrio spoliatum excedere regno,
Projice tela manu: clypeus tibi et ensis in hostes
Sit Lodoix; bis te meliùs tutaberis armis.
Quò se autem Batavus prono sic corpore demens
Præcipitat? Socia hic non ultimus agmina junget,
Impatiens otii; gens nata fovere tumultus
Sacrilegos, regum hostis atrox, eadem æqua tyranno.
Illa tamen toties Lodoicum experta tonantem,
Debuerat veterum meliùs meminisse malorum.
Quid memorem, quorum hæc coeunt in bella catervæ,
Brandeburgenses, Bavarosque, et Saxonas, et quos
Horrida nos contra Germania parturit hostes?
At quæ tot populos variis ex partibus orbis
Communi potuit concordia jungere vinclo?
Hæresis. Illa procul Francorum à finibus, olim
Quò flammis ferroque armata irruperat, uno
Legum expulsa metu, ad gentes confugit amicas
Auxilia implorans. Viden' ut prostrata, jacensque
Victoris dextrâ Lodoici et fulmine frendet
Horrendum stridens, spumamque agit ore cruento:
Vipereosque angues et flammea lumina torquens
Nequidquam, sese domitorem attollere contra
Velle videtur? at exsanguem conamine in ipso
Deficiunt vires, et vulnera sæva retardant:
Non ponit tamen illa minas, aut victa quiescit:
Sed dextrâ vibrante faces attollit, et usque
Tartareâ accendens sociorum pectora flammâ,
Omnibus una animos, vires, odia, arma ministrat.
Hactenus hostiles iras, aususque nefandos,
Et conjuratas hæc regna invadere gentes
Horruimus. Parte ex aliâ succedit imago
Lætior, et meliora oculis spectacula præbet.
Gentili clypeo, gladioque accincta micanti
Gallia stat contra, populosque hinc inde ruentes
Despicit, et nisos interrita ridet inanes.
Non strepitus armorum inter bellique fragores,
(Dum totus circum sævis terroribus orbis
Concutitur) dubiâ trepidat formidine. Si quis
Sollicitat pavor, heu! caro timet illa parenti,
Quem pro se medii ruere in discrimina belli,
Et pretiosam animam dolet objectare periclis.
Namque vides illam Lodoix ut corpore toto
Protegit, infestisque unus defendit ab armis?
O qui frontis honos! quàm nobilis ora serenat
Majestas! placido quàm pulchra superbia vultu
Eminet! ut lenis simul et metuendus, eodem
Tranquillat nutu Gallos, et territat hostes!
Forsitan unde ipsi fiducia tanta, requiras?
Suspice: præsidium viresque exspectat ab alto.
Nube sedens en Religio cœlestia promit
Desuper auxilia, et numen dat habere secundum.
Olli nil mortale: gerit manus altera, sacrum
Pignus, adorandæ metuenda volumina legis,
Et regum valida arma crucem; manus altera supplex
Commendat superis Lodoicum et Gallica regna.
Attollens oculos patrio pia Mater olympo,
Supremum numen sic compellare videtur;
« Huc ades, o regum dominator, et arbiter orbis,
Huc ades: hic tua res agitur. Te, te ista lacessunt
Impia tela, tuis hoc bellum indicitur aris.
Nusquam sancta fides. Cuncti mea signa volentes
Deseruere: unus Lodoix tua jura tuetur.
Ergo age (namque potes vel solo vertere nutu
Imperia, et regum tumidos contundere fastus),
Arripe tela, pater, dextramque extende potentem,
Quâ toties fultus Lodoix ad littora Rheni,
Ad Scaldim, Sabimque superbos perculit hostes.
Disjice compositum tua contra altaria fœdus:
Obrue dispersos: terrorem immitte fugamque.
Discant clade suâ moniti non temnere Numen. »
Nec vanæ cecidere preces. Quo Gallicâ cumque

Arma pius Lodoix circumiulit, ipsa secuta est
Relligio: nec se comitem Victoria utrique
Abnuit, Invicto gaudens impendere regi
Vectigalem operam, justisque occurrere votis.
Non potuit spatio inclusus breviore periti
Artificis labor illustres superaddere pugnas.
Idem alio memores insculpet in ære triumphos;
Inprimis geminas spatiis majoribus urbes,
Immortale decus manuum, Lodoice, tuarum;
Gallica ubi nuper fixisti Lilia victor,
Nequidquam Batavo spectante, fremente tyranno.
Hinc Hannoniæ summis in finibus, inter
Præcipites fossas et propugnacula Montes
Cernere erit. Galli innumeris circum undique turmis
Improvisi aderunt: ita digeret omnia ductor
Ipse operis Lodoix. Hominum tot nata repente
Millia tellurem gremio effudisse putabis.
Per varias artes ante exportata latenter
Omnis abundabit variarum copia rerum;
Regnabitque etiam plenis opulentia castris,
Vicinum dùm sæva fames populabitur hostem.
Tellerides aderit Lodoici fulmina portans,
Tellerides fidus belloque et pace minister.
Ille moræ impatiens, indefessoque labore,
Et vigili studio loca singula promptus obibit,
Regia jussa ferens. Extremum hoc munus habeto,
Relligio: tibi enim ad Montes, tibi, sancta, laborat.
Tuque o, cui primis sese devovit ab annis,
Optime rex, supremum habeas hoc pignus amoris.
Surget inaccessum diversà ex parte Namurcum.
Vectus equo Lodoix et pulchro sordidus imbre
Lustrabit muros: fugient trepida agmina in arcem.
Ductorem in Batavum dextras et lumina versi
Clamabunt: « Properet fractis succurrere rebus.
Spectatumne suas strages ac dedecus ultrò
Venerit? ambiguis quid enim hinc erroribus atque hinc
Circumagat turmas gelidus cunctator? opemne
Ventosà in linguà tantum ferat? anne sedendo
Debellare hostem speret, sociosque levare? »
Ille recusabit dubio se credere marti,
Ac formidatæ Lodoici occurrere dextræ:
Scilicet infelix pugnarum, et Gallica semper
Arma malè expertus; melior furtiva per artem
Ducere concilia, et sceleratas texere fraudes,
Quàm capere obsessam vel solvere viribus urbem,
Aut mediis hostem contra concurrere campis.
Ergone bella iterum pars ipsa extrema tabellæ
Offeret? atque oculis iterum ferus ingruet horror?
Ecce furens Bellona, abruptis libera vinclis,
Sæva manu quatit arma, et templo erumpit aperto.
Quis puer ille autem, blandà qui obsistere dextrà
Pallidulus subitàque rigens formidine tentat,
Et rabidæ toto se opponit corpore nitens?
Ah! nimium agnosco: nos hæc, nos tangit imago.
En mœrent circùm, queis præsidet hic puer, artes.
Strata jacent passim per humum instrumenta, supellex
Musarum infelix, nec duro accommoda Marti.
Astriferi cœlorum orbes, calamique, coloresque,
Et numeri sine honore latent caligine in atrà:
Muta silent jam plectra, lyræ, citharæque sonantes:
Aruit heu! sterilis, doctorum præmia vatum,
Laurus: Apollineas renuit jam cingere frontes,
Nec nisi bellantum victricia tempora quærit.
Huc igitur pax alma redi, pax aurea, terris
Pax optata diu, pax, dulce et amabile nomen.
Interea pergas, Luvoe, perennibus artes
Excolere officiis. Illæ tibi plurima debent,
At tu plura illis: claro quòd nomine jam nunc
Docta per ora virum volitas: quòd pectus abundat
Cecropiæ variis opibus Latiæque Minervæ,
Nec tumidum fastu est: quòd te lenemque, bonumque,
Et facilem accessu, quòd vultu animoque modestum
Mirantur certatim omnes, mihi crede, superbæ
Non hoc divitiæ poterant concedere; doctis
Artibus hoc debes. Partum tuearis honorem
Tu modò, jam facile est; et pergas esse quod audis.
Votorum hæc mihi summa, tibi nil ampliùs oro.

An. 1692.

Ode in expugnationem Namurcæ, ex Gallicâ Ode Nicolai Boileau Despreaux in latinam conversa.

DOCTISSIMO ET CLARISSIMO VIRO NICOLAO BOILEAU DESPRÉAUX.

HENDECASYLLABI.

Gallici decus arbiterque Pindi,
Codris ac Baviis timende vates:
Per quem laude vigens novà Vetustas
Contra murmura plebis imperitæ,
Et convicia stat calumniantum:
Munus accipe, te, Bolæe, dignum:
Quod tu, sis licet aure delicatà
Judex difficilis severiorque,
Non tamen, reor, improbare possis.
Versus ecce tuos tibi latinis
Donatos numeris modisque mitto.
Nostris credideram hoc opus Camœnis
Intractabile. Nubium meatus
Tecum tendere in arduos verebar,
Pennisque imparibus sequax Hirundo
Post audacem Aquilam volare stridens
Insuetum per iter. Sed adstitêre,
Quotquot Roma tulit bonos poetas,
Inservire operi tuo, locumque
Versus inter habere gestientes
Vatis, vindice quo perenne servant
Illæsi decus inter inquieta
Allatrantum odia, irritosque morsus.
Imprimis tua cura amorque Flaccus,
Flaccus deliciæ tuæ, superbis
Te cujus spoliis nitere, dudum,
Grex crepat malesanus invidorum:
Ardet dicere principis triumphos,
Qualem tempora nec tulêre prisca,
Qualem nec sua venditavit ætas.
Terretur tamen insolens locorum
Aspris nominibus, rudesque contra

Luctatur fluvios diu : sed omnes
Moras vincit amor tui, neç ullus
Te propter labor arduus videtur.
Perge ergo Veterum, Bolæe, famam,
Et scripta, et decus, ut facis, tueri.
Junctis hoc precibus reposcit à te,
Quidquid est hominum eruditiorum,
Quidquid est hominum politiorum,
Et sani ingenii, bonæque mentis.
Corvorum interea sinas cohortem
Te contra crocitare garrulorum.
Quid possunt aquilis nocere corvi?

CAROLUS ROLLIN,
regius eloquentiæ professor.

Σοφὸς ὁ πολ-
λὰ εἰδὼς φυᾷ·
μαθόντες δὲ, λάβροι
παγγλωσσίᾳ, κόρακες ὡς,
ἄκραντα γαρύετον
Διὸς πρὸς ὄρνιχα θεῖον.

(PINDAR. *Olymp.* od. 2.)

Natura vatem sola facit. Labor
Si quos per artem promovet improbus,
Clamore nequidquam procaci,
Rauca crepant crocitantque corvi
Contra ministrum fulminis alitem.

Ode in expugnationem Namurcæ.

Quis fonte sacro dulciter ebrium
Repentè doctus me furor abripit?
Fallorne? Castas en sorores
Ante oculos mihi Pindus offert.

Huc vos, Camœnæ, dum lyra parturit
Sonora cantus, ferte citæ pedem :
Adeste, et arrectis modosque
Auribus ac numeros notate.

Concussa pronis arboribus mihi
Jam sylva plaudit. Vos, jubeo, graves
Silete, venti : Ludovicum
Aggredior celebrare versu.

Audax volatu Pindarus arduo
Secare tractus ætheris invio,
Cœtusque vulgares perosus,
Longè humiles fugiente pennâ

Terras relinquit : tu, lyra, tu potes,
Si fida jussos reddideris sonos,
Audita sylvis montibusque,
Threicios superare cantus.

Proh! quanta moles surgit in æthera!
Phœbusne murorum inclytus artifex,
Comesque Neptunus laboris,
Rupibus imposuere celsis

Turres superbas? hinc Sabis, hinc Mosa
Fluctus amicos consociare amant :
Hostique inaccessas profundo
Gurgite, præcipitique fossâ

Tuentur arces. Ærea desuper
Centum è tremendis culminibus tonant
Tormenta, ferratasque torquent
Ignivimo procul ore mortes.

Hinc inde miles cedere nescius,
Ipsi nec impar viribus Herculi,
Muros coronans, fulgurantes
Aeriâ jaculatur audax

Ode sur la prise de Namur.

Quelle docte et sainte ivresse
Aujourd'hui me fait la loi?
Chastes nymphes du Permesse,
N'est-ce pas vous que je voi?
Accourez, troupe savante,
Des sons que ma lyre enfante
Ces arbres sont réjouis.
Marquez-en bien la cadence;
Et vous, vents, faites silence :
Je vais parler de LOUIS.

Dans ses chansons immortelles
Comme un aigle audacieux,
Pindare étendant ses ailes,
Fuit loin des vulgaires yeux.
Mais, ô ma fidèle lyre,
Si, dans l'ardeur qui m'inspire,
Tu peux suivre mes transports;
Les chênes des monts de Thrace
N'ont rien ouï que n'efface
La douceur de tes accords.

Est-ce Apollon et Neptune
Qui, sur ces rocs sourcilleux,
Ont, compagnons de fortune,
Bâti ces murs orgueilleux?
De leur enceinte fameuse
La Sambre unie à la Meuse
Défend le fatal abord,
Et par cent bouches horribles
L'airain sur ces monts terribles
Vomit le fer et la mort.

Dix mille vaillants Alcides,
Les bordant de toutes parts,
D'éclairs au loin homicides
Font pétiller leurs remparts;

Ab arce flammas, et crepitantia
Subjectum in hostem fulmina decutit.
Quin et dolosis terra celans
Undique visceribus paratos

Erumpere ignes, ut propiùs subis,
Infida rupto nempe sinu, vomit
Repentè Vulcanum latentem, et
Sulphureum reserat sepulcrum.

Namurca, turres ante tuas ferox
Hæreret olim Græcia plus decem
Lustris, et incassum suorum
Funera mille ducum videret.

At quis catervas innumerabiles
Inter tumultus horrisonos trahens,
Quis ille bellator propinquat,
Aggeribusque tuis ruinam

Minatur audax fulmineâ manu?
Quos dat fragores! Jupiter ipse adest,
Aut qui triumphalis superba
Montibus imposuit trophæâ.

Agnosco frontem, lumina, regios
Vultûs honores : omnia Ludovix.
Jam cerno pallentem sub ipsis
Nassavium trepidare castris.

Frustra Batavus jam docili jugum
Cervice portans, et Leo Belgicus,
Olimque Germanæ feroces
Nunc humiles Aquilæ, Britannis

Servire Pardis accelerant. Pavor,
Quem sparsit ipso nomine Ludovix,
Terrore concussos recenti,
Cogit in auxilium remotas

Vocare gentes. Hoc Tagus aurifer
Mittit perustos solibus : hi domos
Linquunt pruinosas, pigroque
Finitimas Boræ paludes.

Repentè sed quæ vis fera turgidos
Irritat amnes? arva decembribus
Mirantur exsangues Gemelli
Undique diluviis natare.

Ante ora sævis prædam Aquilonibus,
Perire messem strata gemit Ceres,
Urnisque nimbosis furentum
Mersa Hyadum sua regna plorat.

Laxate vestris fræna furoribus,
Imbresque, ventique; et populi, et duces :
Armate, nos contra, pruinas;
Colligite innumeras cohortes :

Namurca versis aggeribus tamen
In pulverem ibit; scilicet hac manu
Arces tremendas fulminante,
Oppida quà cecidêre centum;

Quà terror ingens, Cameracum ruit,
Pendensque celsâ rupe Vesontio,

Et dans son sein infidèle
Partout la terre y recèle
Un feu prêt à s'élancer,
Qui soudain, perçant son gouffre,
Ouvre un sépulcre de soufre
A quiconque ose avancer.

Namur, devant tes murailles
Jadis la Grèce eût vingt ans
Sans fruit vu les funérailles
De ses plus fiers combattants.
Quelle effroyable puissance
Aujourd'hui pourtant s'avance
Prête à foudroyer tes monts?
Quel bruit, quel feu l'environne!
C'est Jupiter en personne,
Ou c'est le vainqueur de Mons.

N'en doute point, c'est lui-même.
Tout brille en lui, tout est roi.
Dans Bruxelles Nassau blême
Commence à trembler pour toi.
En vain il voit le Batave
Désormais docile esclave
Rangé sous ses étendards :
En vain au Lion Belgique
Il voit l'Aigle Germanique
Uni sous les Léopards.

Plein de la frayeur nouvelle
Dont ses sens sont agités,
A son secours il appelle
Les peuples les plus vantés :
Ceux-là viennent du rivage
Où s'enorgueillit le Tage
De l'or qu'il roule en ses eaux;
Ceux-ci, des champs où la neige
Des marais de la Norwège
Neuf mois couvre les roseaux.

Mais qui fait enfler la Sambre?
Sous les Jumeaux effrayés
Des froids torrents de décembre
Les champs partout sont noyés.
Cérès s'enfuit éplorée
De voir en proie à Borée
Ses guérets d'épis chargés,
Et sous les urnes fangeuses
Des Hyades orageuses
Tous ses trésors submergés.

Déployez toutes vos rages,
Princes, vents, peuples, frimas;
Ramassez tous vos nuages;
Rassemblez tous vos soldats.
Malgré vous Namur en poudre
S'en va tomber sous la foudre
Qui dompta Lille, Courtray,
Gand la superbe espagnole,

Limburgus, Hispanoque fastu
Ganda tumens, Ypra, Dola, Montes.

Non falsa vates auguror. En tremit
Concussa moles : jamque sub ictibus
Muri laborantes fatiscunt,
Præcipitemque trahunt ruinam.

Mars rupe ab altâ ferreus imminens,
Fragore vasto mortiferos procul
Eructat ignes : fœta flammis
Machina sulphureis, repentè

Sublata in auras, fulminis intimos
Quærit recessus; mox strepitu gravi
Videtur infernas relabens
Velle sibi reserare sedes.

Huc o! NAMURCÆ rebus in ultimis
Spes sola linguis egregii duces,
Adeste, Nassavique prudens,
Tuque ferox Bavare : hinc licebit

Impunè tutos post vada fluminis
Cuncta intueri. Terribiles minas
Murorum, et anfractus malignos,
Difficilesque aditus locorum

Spectate : ut aspris rupibus impiger
Reptando miles nititur; ut grave
Cœnum inter ac flammas, laborem
Dux operis Ludoicus urget.

Inter procellas turbinis ignei
Cristam eminentem vertice regio
Spectate, sidus Gallo amicum,
Hostibus ac pariter timendum.

Ut lucet, illuc scilicet omnibus
Victoria alis advolat, aureos
Curans triumphalesque lauros
Approperans, sequiturque passu

Victorem anhelo. Quin agite, inclyti
Heroes, oræ maxima Belgicæ
Tutela : vos huc, tempus urget,
Omnibus huc properate turmis

En totus in vos lumina contulit
Arrectus orbis. Nunc animis opus.
Jam cernis latis ad Mehannam
Signa procul volitare campis.

Miratur amnis pauper aquæ suis
Tot ire ripis agmina militum.
Ite ergo. Quid! tranare segnes
Exiguum trepidatis amnem?

Haud Gallus obstat : littoribus procul
Ultrò reduxit castra; patens iter
Vobis relinquit. Quid moratur
Tot peditumque equitumque turmas?

Vultusne Galli ferreus aspici
Repentè sistit? Quo validi duces
Fugêre, dementes ruinas,
Gallico et imperio minati

Saint-Omer, Besançon, Dole,
Ypres, Mastricht, et Cambray.

Mes présages s'accomplissent :
Il commence à chanceler.
Sous les coups qui retentissent
Ses murs s'en vont s'écrouler.
Mars en feu qui les domine
Souffle à grand bruit leur ruine;
Et les bombes, dans les airs
Allant chercher le tonnerre,
Semblent, tombant sur la terre,
Vouloir s'ouvrir les enfers.

Accourez, Nassau, Bavière,
De ces murs l'unique espoir :
A couvert d'une rivière
Venez, vous pouvez tout voir.
Considérez ces approches :
Voyez grimper sur ces roches
Ces athlètes belliqueux;
Et dans les eaux, dans la flamme,
Louis, à tout donnant l'âme,
Marcher, courir, avec eux.

Contemplez dans la tempête
Qui sort de ces boulevards
La plume qui sur sa tête
Attire tous les regards.
A cet astre redoutable
Toujours un sort favorable
S'attache dans les combats :
Et toujours avec la gloire
Mars amenant la victoire
Vole, et le suit à grands pas.

Grands défenseurs de l'Espagne,
Montrez-vous, il en est temps.
Courage, vers la Méhagne
Voilà vos drapeaux flottants.
Jamais ses ondes craintives
N'ont vu sur leurs faibles rives
Tant de guerriers s'amasser.
Courez donc. Qui vous retarde?
Tout l'univers vous regarde.
N'osez-vous la traverser?

Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons.
Quoi? leur seul aspect vous glace?
Où sont ces chefs pleins d'audace,
Jadis si prompts à marcher,
Qui devaient de la Tamise,
Et de la Drave soumise,
Jusqu'à Paris nous chercher?

Crudele funus? qui ruere omnia
Ferro parabant, et Tamesis procul
Ab usque ripis atque Dravi,
Sequanicos superare fluctus.

Terror NAMURCÆ mœnibus interim
Augetur : arcis jam petit ultimæ
Hispanus extremos recessus :
Protinus hunc medios per ignes,

Per tela Gallus persequitur ferox :
Interque rupes, atque cadavera,
Armorum et ingentes acervos,
Latum iter ense aperit cruento.

Actum est : ab alto tristo sonans dedit
Fatale signum buccina : supplices
En cerno dextras, flamma cessat,
Urbsque patet reserata portis.

Nunc, nunc feroces ponite spiritus,
Infensa Gallis agmina : nuncium
Ferte hunc superbi fœderatis
Urbibus, ante oculos NAMURCAM

Perisse vestros. Ast ego, quem choros
Phœbus poetarum inter amabiles
Primis receptum sponte ab annis,
Numinis interiore lapsu,

Suâque præsens mente animat, Deo
Afflante plenus, per juga nobili
Calcata Flacco, perque saltus
Pierios animosus ibo :

Quin et, senectus immineat licet,
Crudis juventæ viribus integer,
Tentabo inaccessos profanis
Altior invidiâ recessus.

An. 1693.

Cependant l'effroi redouble.
Sur les remparts de Namur.
Son gouverneur qui se trouble
S'enfuit sous son dernier mur.
Déjà jusques à ses portes
Je vois monter nos cohortes
La flamme et le fer en main;
Et sur les monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
S'ouvrir un large chemin.

C'en est fait. Je viens d'entendre
Sur ces rochers éperdus
Battre un signal pour se rendre.
Le feu cesse. Ils sont rendus.
Dépouillez votre arrogance,
Fiers ennemis de la France,
Et désormais gracieux,
Allez à Liége, à Bruxelles,
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

Pour moi, que Phébus anime
De ses transports les plus doux,
Rempli de ce dieu sublime,
Je vais, plus hardi que vous,
Montrer que sur le Parnasse,
Des bois fréquentés d'Horace
Ma muse, dans son déclin,
Sait encore les avenues,
Et des sources inconnues
A l'auteur du Saint-Paulin [1].

[1] Poëme héroïque du sieur Perrault.

Parisinæ Urbis laus, quum ejus et Academiæ Parisiensis nomine panegyricum Ludovico Magno dicturus esset ejusdem Academiæ Rector.

ODE.

Primæva regum filia, nobilis
Regina Pindi, mater et artium,
Virtutis incorrupta custos
Ac Fidei, columenque Veri :
Nunc, nunc sonoros prome, Academia,
Cantus : Parentis festa agitur dies,
Tractare quâ cœpit potentis
Imperii Lodoix habenas.
Tuque ô, triumphi maxima pars, favens
Accede, princeps ac domina urbium,
Quâ, cuncta terrarum peragrans,
Sol reperit nihil orbe majus.
Regum superborum ut Lodoix suo
Fulgore laudes obruit, arduas
Sic inter urbes fronte celsâ
Altiùs urbs Parisina surgit,
Famâque cunctis clarior eminet.
Regalis illam non tamen ædium
Splendor, triumphalesque portæ,
Non labor artificum peritus
Sic clarat, ut mens optima civium,
Tenax avitæ Religionis, et
Amica regnantum, fidemque
Indocilis violare regni.
Quum nunc amori, quem posuit modum?
Quæ non loquuntur compita principem?
Quis urbe totâ Ludovicum
Per memores titulos perenni
Saxo, aut loquaci marmore, non locus

Ostendat? Illum sistere civibus
Hac arte præsentem, suorum
Ingeniosus amor laborat.
Hic prima vibrans fulmina fervidus
Bellator, omnem sub juga Flandriam
Mittit, rudimentisque belli
Talibus attonito futurum
Ostendit Orbi jam dominum : hic ruit
Centena versis oppida turribus,
Instarque torrentis Batavûm
Indomitas populatur urbes.
Inde æstuosis vorticibus ferox,
Et Cæsari vix ante domabilis
Rhenus, tremenles sponte subdit
Imperio Lodoicis undas.
Hinc victa currunt flumina molliùs,
Sabisque, Scaldisque, rapidus et Mosa.
Illinc catenatos per hostes
Ira, puder, rabiesque regnant.
Sic Urbs futuris provida seculis
Monstrare pugnas usque superstites
Gestit : recentes nec triumphos
Immemor indecores relinquet.
At saxa, et aurum, et marmora proruit
Edax vetustas : vox Academiæ
Transmittet ad seros nepotes
Principis interitura nunquam
Trophæa Magni. Cætera mobilis
Absumet ætas, et fuga temporum :
Huic Numen æternos honores
Imperiumque dedit perenne.
Sic nunc superbis illa opibus caret
Fastuque; nullas ac fidei vices
Experta doctrinæque, priscos
Usque tenet studiosa mores
Sol ipse, vastum lumine qui suo
Collustrat orbem, sub tenebris latet
Obscurus interdum : sed atras
Seriùs ociùs ille nubes
Victor repellit. Tu, Lodoix, potes.
Non immerentem progeniem pater,
Quum pace terras mox beâris,
Vel placido recreare nutu.

An. 1696.

In tabulam specimini pharmaceutico Stephani-Francisci Geoffroy præfixam.

Quam læta affulsit primis mortalibus ætas,
Corpore quum sano mens quoque sana foret!
Tunc curis homines pariter morbisque carebant;
Urebat nullus membra animumve dolor.
Ast ubi Pandoræ fatalem Epimetheus urnam
Accepit, terris ingruit ira deûm,
Morborum genus omne, febres, pestisque, famesque
Cœpere humanum dilacerare genus;
Mors quoque, lenta priùs, reseratâ pyxide fertur
Præcipitem subitò corripuisse gradum.
Aspice ut erumpens tristi gravis halitus urnâ,
Prata suo spoliat gramine, fronde nemus.
Aspice, lethali natura afflata veneno
Ut jacet, et superûm languida poscit opem!
Hanc blando recreans pavitantem lumine Phœbus,
Vulnera morborum sæva timere vetat.
Ludentes circùm genios dextrâ indice monstrat,
Ipso quibus medicæ credidit artis opus.
Vitales alter succos herbasque salubres
Colligit, inde homini vita salusque venit.
Audax ille magis, Phœbo duce, viscera terræ
Intima rimatur, divitiasque maris;
Ille salutiferos angues quoque cogit in usus,
Et prodesse ægris ipsa venena docet.
Sic artis medicæ auxilio sibi redditus inter
Tot morbos sano corpore vivit homo.

An. 1695.

Vigilantissimo gymnasiarchæ Carolo Gobinet, quum die S. Caroli festo Plessæi convictores, accensis post cœnam toto collegio luminibus, studii in gymnasiarcham sui signa insolito lætitiæ genere prodidissent.

GRATULATIO.

O quàm disparibus lucent hæc atria flammis!
O quàm dissimili strepit area nostra tumultu!
Haud pridem violare domos flamma ausa superbas,
Sollicitum totâ jam sparserat urbe paverem;
Hausissetque, nisi trepidis excita repentè
Sedibus urbs totis laxasset fontibus undas,
Jussissetque suis servari civibus ædes,
Et Gobineti ingens monumentum stare Camœnis.
At nunc securis bene amicos ædibus ignes
Spargere amat, tectisque errans innoxia ludit.
Abeenti, Gobinete, metum quæ fecerat olim,
Præsenti tibi jam cum fœnore gaudia reddit.
Tractari patiens demùm, atque oblita nocendi,
Imperio puerorum, in quaslibet ire figuras
Haud renuit. Summis nunc altè affixa fenestris
Ordine multiplici, ceu cœlo sidera, passim
Emicat, insolitoque domum fulgore coronat.
Nunc per humum mediâ jucunda incendia arenâ
Agglomerans, lætos plausus hilaresque choreas
Excitat, et domino quærit diversa placere,
Ac tua adulatrix vestigia lambere gaudet.
Hinc ignem, inde faces credas colludere secum
Certatim : adversæ fugit flamma æmula flammæ;
Alternasque modò igne venit, modò lumine fulgor,
Et pariter noctem invisam tenebrasque repellit.
Ingeniosa tuo sic flamma laborat honori,
Consciaque admissi sceleris, quum principis ædes,
Et sacra Musarum voluit consumere templa;
Grande nefas eadem gestit, labemque piare,
Atque tuum obsequiis captat sibi mille favorem.
Jam scelere absolvi digna est veniamque meretur.
Flamma recens veteris delevit crimina flammæ.

Eidem epigromma.

Cur Plessæa novis collucent undique flammis
Atria? cur mediâ lumina nocte micant?
Scilicet hæc nostro brevior lux fluxit amori :
Producenda fuit tam pretiosa dies.

Aliter.

Occidere hunc solem citiùs Plessæa juventus
Conqueritur, Caroli qui sibi festa refert.
Quid faciat? Votis solem nequit illa morari.
Quid non possit amor, ingeniosus amor?
Producit lucem facibus vivisque lucernis,
Continuatque, ipso vel sine sole, diem.

An. 1687.

Ad Josephum de Jouvancy, rhetoricæ professorem in collegio Cloromontano societatis Jesu; quum versus olim ab eo Cadomi editos ob expugnatum a Ludovico Magno trajectum ad Mosam, adolescens ejusdem auditor, capta arce Meliana; in lucem revocotos, magistro (ut est par credere) auctore, vel conscio, tanquam recentes oc suos Lutetiæ denuò publicassst.

Nam quasi ille novus, Juvence, nobis
Prodit tam similis tui poeta,
Ut sis tam similis tui nec ipse?
Quàm benè æmulus hic refert magistrum!
Quam bene ingenio puer sequaci
Se finxit docilis tuas ad artes!
Ut vestigia subsequi, comesque
Monstratum per iter vel ire tecum
Audax sustinet, et pari volatu
Tecum se quoque fert levem sub auras!
Ubertas eadem ingeniique vena;
Idem spiritus atque mentis ardor;
Carmen grande sonans, tamen modestum;
Verborum nitor elegans; stilusque
Simplex munditiis; nihil superbum,
Nil quod non sapiat manum magistram.
Quis sensus tibi, dic, precor, Juvence,
Quum versus relegis tui poetæ!
(Namque est ille puer tuus poeta.)
Laudas scilicet ordinemque, et artem,
Et vim carminis, elegantiasque :
Laudas; et tibi quam negas severus,
Non potes puero negare laudem.
Quin, modestia te licet pudorque,
Vestris ille quidem insolens poetis,
Æstimare tuum aut amare quidquam
Durâ lege vetet; tamen, Juvence,
Hic te cogeris ipse amare in illo,
Hic te cogeris æstimare in illo.
Ut qui se in liquido fidelis undæ
Contemplans speculo videt decorum
Grato errore et amabili tenetur,
Suspectusque sibi vel ipse veros
An vultus vaga reddat unda nescit,
An fallax oculos imago ludat:
Sic et tu, reor, ut vides poetam
Tui tam similem ac velut gemellum,
Hæres nescius ipse sis an alter.
Certè talis eras, juventa quondam
Quum te in carmina mitteret, novumque
Pulchro accenderet igne te poetam;
Quum nostræ decus urbis invidendum [1],
Illustrem Cadomo tibique famam
Scriptis assereres et ampliori
Dignum principis urbium theatro
Per certamina docta, per laborum,
Per laudis genus omne te probares.
Ut nunc Hesperidum potens aquarum
Cedentes Padus arce Melianâ
Verbis acribus increpat Sabaudos;
Sic olim Mosa, te canente, turpem
Imbellis Batavi fugam increpabat,
Pauló at garrulior loquaciorque.
O te, amice, ter et quater beatum,
Annos qui jubeas redire lapsos,
Annos irreparabiles juventæ,
Et qui te videas senem renasci.
Quò si ut carmine reddidit magistrum,
Sic et indole moribusque reddit;
Quàm dignus puer est coli atque amari!
Olli candida mens, aperta, simplex;
Non fastu malè turgida insolenti;
Mentiri indocilis, vel ipsum odorem
Aversata doli; nec erudita
Pravis artibus ambituve turpi
Auram gloriolæ levem aucupari,
Aut fucum facere alteri impudenter,
Palam et ludere vulgus imperitum.
O quàm vestra domus lubens alumnum
Talem alexerit! ut suos sodales
Hunc inter cupiat tenere! Jam nunc
Collegam tibi, qualis expetitus
Jamdudum licet anxio labore,
Quæsitusque diu atque ubique, nondum
In tanto potuit grege inveniri;
Collegam hunc tibi destinat poetam.
Tunc non stridulus obstrepet canoro
Olori male junctus anser; aut se
Pica lusciniæ loquax canenti
Adjonget comitem : sed ambo olores,
Ambo lusciniæ, melos suave
Jam miscebitis et suave carmen
Pari gutture cosonoque, vocum
Ut discrimina nulla sentiantor.
O te, amice, ter et quater beatum,
Qui curâ vigili et labore fausto
Fingis tam similes tui poetas;
Ut sis tam similis tui, nec ipse!

Santolius pænitens.

Rumpite perjurum, sospira, rumpite pectus;
Vosque, o perpetuis, heu! mox damnanda tenebris
Lumina, sanguineos lacrymarum effundite rivos.
Deleri aud alio possunt scelera impia fletu.
Quò me præcipitem furor inconsultus adegit?
Arnaldi tumulo inscriptos defendere versus
Erubui, quos religio mihi sancta fidesque,
Et pietas, et amor veri dictarat! inani

[1] Le poëte fait parler dans sa pièce un citoyen de Caen.

Hos ego sacrilegus vates formidine victus,
Ejuravi amens infando carmine! Non me
Conscia mens falsi, non inviolabile sacræ
Numen amicitiæ, et capitis reverentia cari,
Non potuit me fama pudorve inhibere furentem?
Et spiro sceleratus adhuc! non terra dehiscit
Sub pedibus, sævn nec fulminis igne peremptum
Tartareas adigit scelerum Deus ultor ad umbras!
Quanquam, heu! supplicium vel funere tristius ipse est,
Quæ nunc sollicitos inter mihi vita pavores
Ducitur. Æger, inops mentis, meque ipse tenere
Impatiens, furiis animum stimulatus acerbis,
Errabunda fero huc illuc vestigia, diris
Distorquens rabida ora modis; tamen usque fugacem
Persequitur scelus, et misero otia nulla relinquit.
Insuper, ipsa mihi noctuque diuque recursans
Exsomnem, pavidum, Arnaldi me terret imago.
Non ille honorifico squallens apparet amictu,
(Qualia post mortem dicunt simulacra videri)
Ora sepulcrali fœdatus pulvere, et ater
Assurgens; sed qualis erat, quum spiritus artus
Intùs agens regeret, vultuque habituque modesto
Lenis, adhuc retinens antiquum frontis honorem.
Canities veneranda seni, breve corpus, at ingens
Majestas, placido fulgentes lumine vibrans
Leniter in me oculos, scelus exprobare videtur;
« Tu quoque, Santoli, de te nil tale merentem,
« Tune etiam infidus post funera prodis amicum?»
Hæc ille. At blandæ voces, et mitia linguæ
Verbera crudeli lacerant mihi vulnere pectus.
Sancte senex, pleno qui nunc de flumine verum
Illud idem, quod sic terris peregrinus amasti,
Ore avido bibis, atque odiorum oblivia potas;
Sancte senex, nostrum, precor, obliviscere crimen,
Jamque recantato fias mihi carmine amicus.
Ecce pedes reus ante tuos sto supplice vultu,
Funereum collo funem, dextrâque tremente
Ardentem gestans, probrosa insignia, tædam.
Invito nuper calamo quos scribere mendax
Sustinui vates, ipso vel sanguine versus
Eluere en cupio. Vanis terroribus illos
Atque malâ fraude extorsit crudelis amicus.
Quem non ille dolis etenim potuisset eisdem
Inducere in laqueos, quum formidabile Magni
Objiceret nomen Lodoici? Non ego dura
Exsilia, aut tristes obscuri carceris umbras,
Sævam aut pauperiem, mihi quæ, si vestra recusem
Jussa, minax tacito portendit ep stola nutu;
Regalem ac timui, quamvis inuoxius, iram.
Namque, fatebor enim, si credam hæc paucula regi
Carmina displicuisse, loquacibus ista poetis
Sit quanquam aspera lex, æterna silentia jurem,
Contentus tacitos virtuti essolvere honores.
Sed quid ego hæc autem? Stultâ formidine ludor
Credulus. Arnaldum laudari carmine noto
Scilicet invideat Lodoix? Ea cura quietum
Sollicitet? Belli molem hanc dum sustinet unus,
Dum conjuratas meditatur frangere vires
Europæ, regum et violati Numinis ultor,
Grandiaque invicto secum sub pectore volvit,
Santolii nugas audit, vel curat, et istis
Lusibus augustum vellt interponere nomen?
Ergone privatas sacri sub nominis umbrâ
Placari indociles, usque exercebitis iras?
Nunquamne Arnaldum contra crudelia bella
Cessabunt? Rabies nunquam exsaturata quiescet?
Non satis exsilii duros tolerasse labores,
Obscuris malè tutum in sedibus, omnium egentem,
Et dulcem patriam et caros liquisse penates,
Blandaque amicorum consortia? Frigida numquid
Ossa viri, cineresque juvat violare sepultos?
Occiderit procul hinc: tellus aliena sepulcrum
Possideat; manes nunc saltem impune quiescant.
Te pacem, Lodoice, istam quoque Gallia poscit.

Repentir de Santeuil.

Traduction par M. Boivin le jeune.

Soupirs, qui dans mon sein, retenus par la crainte,
Souffrez depuis longtemps une injuste contrainte,
Brisez ce cœur perfide; et vous, mes tristes yeux,
Pour laver la noirceur d'un forfait odieux,
Par deux ruisseaux de sang inondez mon visage.
O ciel! où m'a réduit une jalouse rage!
Des vers dignes de moi, nobles, harmonieux,
Ornaient du grand Arnould le tombeau glorieux :
J'ai rougi d'avouer ma gloire et mon ouvrage!
Lâche, j'ai rétracté le pieux témoignage
Que la religion, la foi, la vérité
M'avaient dans un lieu saint elles-mêmes dicté!
Cœur ingrat, vil flatteur, sacrilége poéte,
Misérable jouet d'une crainte indiscréte,
D'un si noble dessein j'ai pu me repentir,
Et ma bouche parjure a su me démentir?
Quoi! ni le souvenir d'une tête si chère,
Ni l'éclat d'un grand nom que la France révère,
Ni respect, ni devoir, ni pudeur, ni remords,
N'ont pu de ma fureur modérer les transports :
Malheureux! Et je vis, et je respire encore!
Le jour offre à mes yeux la clarté que j'abhorre;
Le ciel suspend ses coups; la terre, les enfers,
N'offrent point à mes pas leurs abîmes ouverts?
Mais non; dans les horreurs dont ma faute est suivie
Le plus cruel trépas m'est plus doux que la vie.
Triste, sombre, inquiet, sans honte, sans raison,
Je fuis, j'erre, je cours de maison en maison;
Mes pas irrésolus, mes regards, mon visage,
De mon esprit troublé font une affreuse image :
Moi-même je me fuis; mais hélas! en tous lieux
La grandeur de mon crime est présente à mes yeux.
Dans ces cruels accès d'une fureur pressante,
L'ombre du grand Arnauld nuit et jour m'épouvante,
Non qu'il lance sur moi ces serpents, ces flambeaux,
Qu'une ombre menaçante apporte des tombeaux :
Il ne vient point souillé d'une horrible poussière;
Clair, serein, il paraît couronné de lumière;
Doux, tranquille, modeste, et grave sans fierté,
Petit de corps, mais grand par cette majesté
Qu'imprimait la vertu sur son front vénérable;
Ses yeux sont vifs, mais pleins d'une douceur aimable
Il m'appelle, il s'approche, et poussant un soupir :
« Quoi, dit-il, quoi! Santeuil, as-tu pu me trahir?
« Je t'aimai, tu m'aimais, et ta bouche infidèle,
« Aujourd'hui désavoue une amitié si belle. »
A ces mots, jusqu'au cœur vivement pénétré,
De violents remords je me sens déchiré.
O toi, qui, libre enfin d'une pénible course,

Possèdes du vrai bien l'inépuisable source,
Qui dans un saint repos à jamais rétabli,
Des haines d'ici-bas bois l'éternel oubli,
Cher Arnauld, prends pitié de ma douleur mortelle,
Vois mes pleurs, laisse agir ta bonté paternelle.
Criminel à tes pieds humblement prosterné,
De haine et de risée objet infortuné,
Honteux, chargé de fers, je viens, triste victime,
M'offrir au châtiment qu'a mérité mon crime.
Par mon sang, s'il le faut, je suis prêt d'effacer
Les vers que malgré moi ma main osa tracer,
Quand mon perfide ami, par un lâche artifice,
Me força d'obéir à son cruel caprice.
Dans ses piéges trompeurs, hélas! je suis tombé;
Mais tout autre que moi n'eût-il pas succombé?
Le seul nom de Louis ébranlant ma constance,
De mon cœur alarmé força la résistance.
En vain sur le papier versant un noir poison,
L'imposteur me parla d'exil et de prison.
Je n'ai craint ni les fers, ni l'affreuse indigence,
Ni le triste appareil d'une fière vengeance;
Mais enfin il offrit à mes yeux éblouis
L'autorité suprême et le nom de Louis?
Je frémis, je tremblai; car enfin je l'avoue,
Si ces vers que j'ai faits et qu'aujourd'hui je loue
Par un sens odieux déplaisent à mon roi,
D'un silence éternel je m'impose la loi;
Loi dure, loi cruelle, aux malheureux qu'inspire
L'importune fureur de parler et d'écrire.
A cette loi jamais on ne m'a vu soumis;
Cependant, s'il le faut, je cède, j'obéis.
Content si Jouvency permet à mon silence
D'honorer le savoir, la vertu, l'innocence;
De rendre au grand Arnauld un hommage caché,
Qui jamais par Bouhours ne me soit reproché.
Mais pourquoi m'effrayer par de vaines chimères?
Insensé, connais mieux un roi que tu révères!
De soins dignes de lui sans relâche occupé,
Vengeur d'un diadème et d'un trône usurpé,
De cent princes unis démêlant les intrigues,
Renversant leurs projets, déconcertant leurs ligues,
Lorsque son bras, fatal à la rébellion,
Soutient les droits sacrés de la religion,
La louange d'Arnauld lui ferait-elle ombrage?
Voudrait-il de mes vers lui ravir le suffrage?
Nos vains amusements peuvent-ils le blesser?
Et ses yeux sur Santeuil daignent-ils s'abaisser?
Quoi! cruels, abusant d'un pouvoir redoutable,
Armant d'un nom sacré votre haine implacable,
Nous livrez l'innocence à d'éternels combats;
Vous poursuivez le juste au delà du trépas!
Votre âme par sa mort n'est donc pas attendrie!
Hélas! loin du doux sein de sa chère patrie,
A ses tristes amis pour jamais arraché,
Dans un obscur séjour, solitaire, caché,
Il est mort : cependant sur ces cendres éteintes
Votre haine ose encore imprimer ses atteintes!
Et n'est-ce pas assez qu'un destin envieux
Nous ait ravi d'Arnauld les restes précieux?
Souffrez enfin, souffrez que son ombre tranquille
Dans le sein du tombeau trouve un heureux asile :
Louis, c'est à toi seul de combler nos souhaits,
Aux vœux de l'univers donne aussi cette paix.

EPIGRAMMATA.

Erudito et eleganti viro amico suo Natali Bosquillon quum ab eo mortis imaginem in xenia accepisset.

EPIGRAMMA.

Ante oculos semper teque et tua munera habebo :
Nil dure tu melius, nil Deus ipse potest.
O utinam mihi sic mors vera arrideat olim,
Ut nunc missa a te mortis imago placet!

C. Rollin. P. R. Jan. 1693.

Docto et eleganti viro N. Bosquillon, quum ei cereos funes in xenia mitteret

EPIGRAMMA.

Mores cera tuos niveo candore, Menalca,
Exprimit : accende hanc, exprimet ingenium.

C. Rollin R. eloquentiæ P. Jan. 1694.

Clarissimo viro N. Bosquillon, quum, post acceptum ab eo Decalogum, christianas ei preces mitteret.

XENIA.

Tu mihi divinam misisti in munera legem :
Ast ego mitto tibi, dulcis amice, preces.
Quid lex nempe juvet precibus sine? Numine fretus
Possum cuncta, meis viribus ipse nihil.

C. Rollin, rector Academiæ Parisiensis. Jan. 1695.

Ad venustulum et elegantulum et peramabilem Psittaciolum, quum ei tanquam futuro quondam senatûs principi cereum mitteret.

Incipe, parve puer, dono cognoscere matrem,
Venturique istud pignus honoris habe,
Talia supremi queis sedes prima senatûs
Contigerit, soleo munera ferre viris.
Te manet hæc sedes : summum Themis ipsa tribunal
(Vera cano) patri destinat, inde tibi
Cura sit interea ludo tibi fingere corpus :
Mox animum pulchris artibus ipsa colam.

Academia Parisiensis primogenita regum filia. 31 jan. 1695.

IMITATION.

Au flambeau que je mets dans ta main enfantine
Reconnais qui je suis, mortel chéri des dieux :
C'est ta mère qui t'offre un gage précieux
Des sublimes honneurs que le ciel te destine.
Tel est le don sacré que je fais à celui
Qui tient le premier rang dans notre aréopage :
Ainsi ton père un jour recevra cet hommage,
Que bientôt je viendrai te rendre comme à lui.
Passe donc dans les jeux ces premières journées;
Crois-moi, le plaisir seul sur ton âge a des droits,
Et Minerve assez tôt t'apprendra par ma voix
A remplir dignement tes grandes destinées.

Par feu M. de Gennes,
avocat au parlement.

Clarissimo et amantissimo amico N. Bosquillon, quum ei Novum Testamentum in xenia mitteret.

EPIGRAMMA.

Vota tui pro te si vis agnoscere amici,
Divinum hunc aperi, quem tibi mitto, librum.
Non hic delicias, nec opes famamve; perennis
Vitæ at promittit tempora, datque liber.

C. Rollin, rector. Jan. 1686.

IMITATION.

Sur ce livre divin si tu jettes les yeux,
De ton ami pour toi tu connaîtras les vœux.
Le charme des plaisirs, l'éclat de la couronne
Promettent le bonheur, et ce livre le donne.

Par M. A. Baa.

Clarissimo viro N. Bosquillon, quum ipsi in xenia mitteret libellum de christianæ mortis Felicitate.

EPIGRAMMA.

Quæ tibi præripuit caram mors dura sororem,
Ecce venit lacrymas tergere, amice, tuas.
Quam pius amissam pergis lugere, beatam
Vivere nunc, parvus te docet iste liber.

C. Rollin. R. E. P. Jan. 1697.

Doctissimo viro N. Bosquillon, quum ei cultellum in xenia mitteret.

Ætna hæc, non Pindus tibi mittit munera : morem
Cyclopes Musis præripuere suum.
Translatum Ætnæis me Pindi in culmina ab antris,
Hic te, si nescis, cultor, amice, docet.

C. Rollin. Jan. 1698.

Erudito viro N. Bosquillon, quum ei in xenia mitteret pias animadversiones R. P. Q... in vitam Sancti Augustini.

Gymnasiarcha solet pueris donare libellos,
Virtutis quæ sint præmia et ingenii.
Sint tibi doctrinâ simul et pietate magistro
Primitiæ nostri muneris iste liber.
Qui pergas sapiensque, piusque et doctus haberi,
Hoc Augustinus te docet ipso libro.
Discipulum talis nisi te pudet esse magistri,
Accipias parvum hoc munus, amice, libens.

C. Rollin, recens designatus collegii Prellæo-Bellovaci gymnasiarcha.
Jan. 1699.

Clarissimo viro N. Bosquillon, quum ei sculptas aliquot illustrium virorum imagines in xenia mitteret.

Sculptæ nobiliom tabolæ, quas mitto, virorum
Transeat ut mundi vana figura, docent.
Quid jam sunt vel erunt hæc grandia nomina? Pulvis.
Unum, si sapimus, fas coluisse Deum.

C. Rollin, gymnasiarcha collegii Dormano-Bellovaci. Jan. 1700.

Inscription de la fontaine de Fleury, terre de M. d'Argouges.

Dives aquæ, mox pauper, aquis hinc rursùs abundans,
Sperare adversis didici, metuisse secundis;
Atque aliam cuncta undè fluunt agnoscere fontem.

C. Rollin.

IMITATION.

Abondante d'abord, je fus dans l'indigence;
Je retrouve à présent ma première abondance.
Espérons dans les maux, craignons dans le bonheur,
Et des biens d'ici-bas remontons à l'auteur.

Par feu M. D'Aguesseau l'aîné, conseiller d'État.

Nous sommes redevables de cette inscription et de son imitation à M. d'Argouges, conseiller d'État. On peut voir dans les notes ci-dessus les obligations qu'avait M. Rollin à cette famille illustre si féconde en grands magistrats.

Inscription de la fontaine de Coulanges-la-Vineuse, attribuée à M. Rollin.

Hic Bacchum et Lympham conjunxit fœdere certo
Connubialis amor. Tu semper utrumque marita.

IMITATION.

Un hymen fortuné sur ces riches coteaux
Unit le dieu du vin à la nymphe des eaux.
Tranquilles habitants de ce séjour aimable,
Ne séparez jamais ces deux divinités,
Et que toujours Bacchus sur votre table
Ait son épouse à ses côtés.

Par M. Moreau, premier conseiller de M. le comte de Provence.

In effigiem D. Duguet.

Grande olli ingenium, vis fandi blanda, profundum
Doctrinæ flumen, mens pietate flagrans.
Lux fuit ille sui, tenebris licèt abditus, ævi;
Anxia consiliis corda levare potens;
Altos Scripturæ solers devolvere sensus;
Christum apprimè sciens, divitiasque crucis
Quid non pro vero ad summam tulit usque senectam?
Esto robur ei perfugiumque, Deus.

C. Rollin.

EPITAPHIA.

Épitaphe de Santeuil.

Quem Superi præconem, habuit quem sancta poetam
Religio, latet hoc marmore Santolius.
Ille etiam heroas, fontesque, et flumina, et hortos
Dixerat; at cineres quid juvat iste labor?
Fama hominum merces sit versibus æqua profanis:
Mercedem poscunt carmina sacra Deum.

Obiit anno Domini MDCXCVII, Nonis Aug. ætatis LXVI.

Cette épitaphe était sous le cloître de l'abbaye de Saint-Victor.

Épitaphe de M. Claude Le Pelletier.

D. O. M.

HIC JACET

CLAUD. LE PELLETIER.

Regni administer.
Vir clarus gestis honoribus;
Clarior spretis et relictis.
In quarta inquisitionum classe Senator
Primùm, deinde Præses, complures
Annos jus sanctè dixit.
Præfectus urbi, præclaris operibus
Lutetiam auxit et ornavit.
Factus inde Consistorianus Comes, ad
Restituenda jurisprudentiæ studia
Operam et authoritatem feliciter contulit.
Mox ad Ærarii Regnique administrationem
Vocatus,
Et titulo Præsidis infulati auctus,
Inter summas dignitates veterem modestiam,
Inter lucri contagia nobilem pecuniæ
Abstinentiam, retinuit.
Adhuc integrer animo, florensque gratiâ, sed
Meliora meditans Ærarii curam
Lubentiùs abjecit quàm susceperat.
Tandem aulâ sponte ac cupidè cessit, ut Deo
Ac sibi liberiùs vacaret.
Otium dulce nec inglorium inter selectos
Amicos in sacrarum litterarum meditatione
Ac pietatis officiis consumpsit.
Patriæ tamen et principis semper memor
Utrique ad exitum percarus,
Viribus paulatim deficientibus,
Octogenario major obiit
An. M DCCXI, die decimâ Augusti.
Lud. L. Pelletier filius. senatûs princeps,
Cæterique superstites liberi,
Optimo parenti mœrentes
Posuere.

Cette épitaphe est dans la chapelle de la famille de MM. Le Pelletier, à Saint-Gervais.

Épitaphe de l'abbé Du Pin.

Hic jacet
Ludovicus Ellies Du Pin
Sacræ Theologiæ Parisiensis Doctor.
Veritatis cultor et indagator non otiosus,
Vetera Ecclesiæ monumenta
Indefesso labore illustravit;
Regni jura
Et Ecclesiæ Gallicanæ libertates
Acriter non minùs quàm eruditè propugnavit.
Immensæ in omni genere lectionis et doctrinæ
Laude conspicuus;
Idemque animo miti ac modesto
Nihil, in omni vita, visus est oblivisci,
Præter injurias.
Ecclesiæ munitus sacramentis
Obiit sexto Junii, anno R. S. H.
M DCC XIX, ætatis verò LXII.

Cette épitaphe est sous les charniers de l'église de Saint-Severin.

ÉPITAPHE DE PIERRE HECQUET[1].

D. O. M.

Piæ memoriæ Petri Hecquet, presbyteri, canonici regalis ecclesiæ sancti Wulfrani.

Ille quæcumque mundus offerre potuisset lucra, propter Christum arbitratus detrimenta, uni æternæ saluti acquirendæ totus incubuit. Anno 1698 inter hujus ecclesiæ canonicos ascitus, amantissimo fratri, ejusdem ecclesiæ decano, socium se et adjutorem in bonis operibus adjunxit, earumdem æmulatione virtutum verè germanus et frater Clericos salubribus documentis, laicos prudenti consilio, pauperes opportunis auxiliis, omnes efficaci morum exemplo ad pietatem excitabat. Acri desiderio flagrans sibi uni et Deo vivendi, meditatus est non semel, ruptis furtim vinculis, proripere se in solitudinis latebras; præsertim quum vacans, mortuo fratre, decanatûs dignitas ipsi immineret: quam invito sibi concessam constanter recusavit. Nondum assecutus ann. ætatis 52, sed jam cœlo maturus, obiit die 30 decemb. 1722.

Requiescat in pace.

TRADUCTION.

A LA GLOIRE DE DIEU,

Et à la pieuse mémoire de messire Pierre Hecquet, chanoine de l'église royale de Saint-Wulfran.

L'amour de Jésus-Christ lui ayant fait regarder tous les avantages que le monde eût pu lui offrir comme de véritables pertes, il fit toute son occupation de la seule affaire de son salut éternel. Pourvu d'un canonicat de cette église, en 1698, il devint le compagnon et le coadjuteur de son frère, doyen de la même église, dans ses bonnes œuvres, et il se montra vraiment son frère par l'émulation des mêmes vertus. Il excita à la piété les ecclésiastiques par ses instructions salutaires, les laics par ses sages conseils, les pauvres par les secours qui convenaient à leurs besoins, et tous par l'exemple, plus efficace que la parole, d'une conduite toujours édifiante. Brûlant d'un désir ardent de vivre pour lui seul et pour Dieu, il médita plus d'une fois de rompre en secret tous ses liens et de se cacher dans une solitude; lors surtout qu'il vit qu'on jetait les yeux sur lui pour remplir la dignité de doyen, vacante par la mort de son frère. Elle lui fut cependant conférée malgré lui; mais il refusa constamment de l'accepter. N'ayant pas encore atteint

[1] *Extrait de la vie de M. Hecquet, par M. Le Fevre de Saint-Marc, placée à la tête du livre intitulé:* Médecine des Pauvres.

En parlant, au commencement de cette Vie, de MM. Hecquet, l'un doyen et l'autre chanoine de l'église royale de Saint-Wulfran d'Abbeville, je n'ai point fait mention des épitaphes que leur frère le médecin fit mettre sur leur sépulture. Mais elles sont trop bien faites, pour ne pas les donner au public. Pourrait on me pardonner de les avoir supprimées, quand on saurait qu'elles sont de M. Rollin? Il est aussi l'auteur de la traduction. M. Hecquet les fit imprimer dans le temps sur des feuilles volantes.

l'âge de cinquante-deux ans, mais déjà mûr pour le ciel, il mourut le 30 décembre 1722.

Qu'il repose en paix.

ÉPITAPHE D'ANTOINE HECQUET.

D. O. M.

Piæ memoriæ Antonii Hecquet, presbyteri, regalis ecclesiæ sancti Wulfrani decani.

Summâ fuit ingenii perspicacitate, et multiplicis doctrinæ copiâ clarus, humilitate et modestiâ clarior. Edoctus apprimè linguas græcam et hebraicam, omniquo vitâ in scripturæ sacræ et SS. Patrum studio versatus, scientiam quæ inflat pro nihilo habuit, unius æmulator caritatis quæ ædificat. Illius zelo incensus, complures annos instituendæ ad pietatem et fidem christianæ juventuti impendit, nihil aliud quam prodesse et latere quærens. Factus inde hujus ecclesiæ canonicus anno 1688, et decem post annis decanus, nihil ex innato sibi pueros erudiendi studio remittens, juvenes clericos vel per se, vel per alios diligenter curavit sacris præsertim litteris imbui, quas ipse ab infantiâ edoctus semper in deliciis habuit, tanquam maximum præsentis exilii solatium. Summam in tractandis negotiis solertiam et fidem condiebat singularis integritas morum, animi candor, vitæ simplicitas. Hujus ecclesiæ cui se totum devoverat jurium tutor, patrimonii defensor, legum et consuetudinum custos acerrimus, nunquam hanc destitit, velut sponsam, Dei æmulatione æmulari. Ægrotationibus fere continuis nihilò factus est segnior ad solita studii et pietatis munia, nec ulla dolorum acerbitate dimoveri unquam potuit ab assuetâ animi lenitate et patientiâ. Assiduo mortis conspectu magis ac magis in dies inflammatus ad spem et desiderium beatæ immortalitatis, tandem feliciter obdormivit in Domino, die julii 12 anno 1718, nondum expleto ætatis anno 59.

Requiescat in pace.

TRADUCTION.

A LA GLOIRE DE DIEU.

Et à la pieuse mémoire de messire Antoine Hecquet, prêtre, doyen de l'église royale de S. Wulfran.

Il s'acquit une estime générale par la pénétration de son esprit, et par son érudition en plusieurs genres de doctrine, et encore plus par son humilité et par sa modestie. Ayant appris parfaitement les langues grecque et hébraïque, et s'étant appliqué pendant toute sa vie à l'étude de l'Écriture et des SS. Pères, il méprisa la science, qui enfle, et il n'estima que la charité seule, qui édifie. Animé du zèle qu'elle inspire, il s'occupa pendant plusieurs années à instruire la jeunesse dans la piété et dans la foi chrétienne, ne cherchant qu'à être utile et à demeurer caché. Devenu chanoine en 1688, et dix ans après doyen de cette église, il ne discontinua point de suivre l'inclination naturelle qu'il avait pour l'instruction des enfants : il eut le même soin d'instruire, par lui-même ou par les autres, les jeunes clercs, surtout dans la science des saintes écritures, dont il avait été nourri lui-même dès son enfance, et qui, étant la plus grande consolation de notre exil, firent toujours ses plus chères délices. Il avait pour le maniement des affaires une habileté supérieure et une fidélité incorruptible ; et il joignit à ces qualités une intégrité de mœurs, une candeur d'âme, et une aimable simplicité de vie, qui faisaient son caractère particulier. Protecteur vigilant des droits de cette église à laquelle il s'était dévoué tout entier, défenseur de son patrimoine, et conservateur de ses lois et de ses usages, il ne cessa jamais d'avoir pour elle, comme pour une épouse, un amour de jalousie, et d'une jalousie de Dieu. Les infirmités presque continuelles dont il fut attaqué ne diminuérent rien de son assiduité à l'étude et aux exercices de piété auxquels il s'était accoutumé ; et la violence des douleurs qu'il souffrait souvent ne put jamais altérer la douceur d'esprit et la patience qui lui étaient comme naturelles : mais la vue de la mort, qu'il avait toujours présente, ayant rendu en lui de jour en jour plus ardente l'espérance et le désir de la bienheureuse immortalité, il s'endormit enfin heureusement dans le Seigneur, le douzième de l'année 1718, n'ayant pas encore achevé la cinquante-neuvième année de son âge.

Qu'il repose en paix.

Épitaphe de M. Hecquet le médecin[1].

Hic jacet
Philippus Hecquet, doctor regens
In Facultate Medicinæ Parisiensi,
Natus apud Abbatis Villam, an. Chr. 1661, die 11 febr.
Piè ac diligenter à parentibus educatus,
Totum se medicæ artis studio dedit.
Eam primùm,
Doctor in Facultate Remensi factus,
In patriâ exercuit.
Mox accensus desiderio doctrinæ amplioris
Parisios venit.
Ibi studium medicum cum insigni laude emensus,
Nobiliorem doctoris gradum adeptus est.
Evocatus in Regii-Portûs solitudinem
Ut illustri fœminæ opem medicam præberet,
Intùs, foris, ægrotantes
Per annos quatuor assiduâ et felici operâ curavit.
Exinde, doctrinâ et pietate, non opibus auctior
Parisios rediit.
Quantùm pertinaci labore et longo medicinæ usu profecerit
Testantur plena medicæ eruditionis opera quæ elucubravit
Decanus suæ Facultatis anno 1712 electus,
Re diu et maturè cum selectis doctoribus perpensâ,
Saluberrimum Medicinæ Codicem instituit.
An. 1727, ingressus in hanc Carmelitarum domum,
Quam, ut medicus, per annos 32 jam reserat,
Reliquum vitæ tempus
In oratione, jejunio, et continua mortis meditatione,
Vini carnisque abstinens, transegit.

[1] *Extrait de la vie de M. Hecquet, par M. de Saint-Marc.*

Le sieur de Lacherie (domestique de M. Hecquet), pour laisser un monument de sa reconnaissance, fit mettre quelque temps après la sépulture de M. Hecquet, cette épitaphe composée par le célèbre Rollin.

Pauperes ægrotos, à quibus nunquam non consulebatur,
Plnribus membris è diutino morbo captus,
At idem animo, et mente integer ac valens,
Pecuniâ et consilio usque adjuvit.
Tandem, penè pauper ipse, cœlebs obdormivit in Domino,
An. ætatis suæ 76, Cbr. 1737, die aprilis xi.

TRADUCTION.

Ici repose Philippe Hecquet, docteur régent de la Faculté do Médecine do Paris. Il naquit a Abbeville le 11 de février 1661, et fut élevé par ses parents avec soin et dans la piété. La médecine fut son étude. Il s'y livra tout entier, et l'exorça d'abord dans sa patrie, après avoir pris la degré de docteur dans la Faculté do Reims. Dans la suite, enflammé du désir de se rendre plus habile dans son art, il vint à Paris. Il y remplit son cours de médecine avec beaucoup de distinction, et fut revêtu d'un plus noble titre de docteur. Appelé dans la solitude de Port-Royal, pour prendre soin de la santé d'une illustre demoiselle [1], il y secourut pendant quatre ans, avec autant de succès que d'assiduité, les malades du dedans et du dehors. Il revint ensuite apporter à Paris, non plus de richesses, mais plus de science et de piété Ses ouvrages, si remplis d'érudition médicinale, sont des témoignages de la grande habileté qu'il avait acquise par un travail opiniâtre et par une longue expérience. En 1712, il fut élu doyen de sa Faculté. Ce fut alors qu'après un long et mûr examen il commença, avec un nombre de docteurs qu'elle avait chosis, à dresser un excellent Code de pharmacie. L'an 1727, il se retira dans cette maison des Carmélites qu'il avait déjà gouvernée pendant trente-deux ans, en qualité de médecin, et passa le reste de sa vie dans la prière, dans la pratique du jeûne, et dans la méditation continuelle de la mort, auxquelles il joignit l'abstinence du vin et de la viande. Privé par les suites d'une ancienne infirmité de plusieurs de ses membres, mais sain d'esprit et conservant toute la vigueur des facultés de son âme, il aida jusqu'à la fin, de ses conseils et de ses aumônes, les pauvres qui venaient sans cesse le consulter sur leurs maladies. Enfin, après avoir vécu dans le célibat, et s'être rendu lui-même presque pauvre, il s'endormit dans le Seigneur, le 11 d'avril 1737, étant âgé de soixante-soize ans.

—

MISCELLANEA

AD C. ROLLINUM PERTINENTIA.

Ad Cl. Pelleterium [2], *regni administrum, in villâ suâ rusticantem, Santolius Victorinus se ab eo relictum fuisse queritur* [3].

Lugete valles, flete solitudioes;
Turbate vestris questibus silentia;
Et canere doctæ, nata gens sylvis, aves,
Lamenta flebilesque voces rumpite;
Tractuque longo consitæ vos arbores,
Errante fluctu quas rigat præterfluens,
Intrare quando gestit urbem, Sequana,
Siccos, inertes, frondibus nudos suis
Porrigite ramos, et feraces vitibus
Valete colles, et meo quæ non semel
Cantu sonastis læta quondam littora,
Jam destituta amabili solatio,
Ululate, gemite, flete vos et plangite:
Non audietis ampliùs Santolium.
Nostris Camœnis qui favebat optimus,
Jam nunc sinister vix meas nugas amat
Rei minister gallicæ Pelterius.
Hic ille positis dum vacat negotiis,
Suique ruris blanda captans otia,
Legit poetas; me legebat, et meos
Ad astra versus efferebat approbans,
Præfectus urbi, litteris quos aureis
Sculpsit legendos, urbis in magnum decus.
Mihi inde nomen. Nam latini carminis
Vim sentit, interdum scit etiam et scribere.
Si rusticatur, rusticantur et simul
Comites Camœnæ. Quas amavit vel puer
Et juvenis artes, vir, senex, non deseret.
Unde ergò mentis tam subita mutatio?
Rolline, gentis ampie litterariæ
Dominator, aditus nempe soins occupas;
Solus latinè scribis et solus sapis,
Placere scriptis non tibi foret satis
Si non placeres candidis et moribus;
Utrumque paucis di dedère vatibus.
Vetus poeta, danda si dictis fides,
Enervis, et iners desipit Santolius.
Lyram ille senior tractat imbelli manu,
Inflare nec par pulmo jam valet tubam.
Hoc est olorum, triste quos senium premit,
Fato sub ipso dulciùs ut illi canant.
Senibus poetis nou idem illud contigit.
Hebescit animus, dum ligatus frigore
Sanguis furorem mentis insanæ tulit;
Si docta scripsi, doctus hæc scripsit furor.
Ita est, amice, fuimus, et meæ miser
Famæ superstes vivo: pars melior mei
Interiit animus, factus ipse fabula.
Severa leges, transgredi quas non licet,
Natura fixit, tempus est rebus suum.
Non semper aonus floret, et gelu potens
Hiems sub altis nivibus æstatem ligat.
Non se reperit, et horret, et sese stupet
Hirsuta tellus, læta vernis solibus
Quæ flore nuper se coronabat suo.
Tibi relinquo, dedecet me jam senem,
Apollinarem, quâ superbis, laurеam.
Fretus juventâ, montis advolans jugum,
Quas non poetis arbiter leges dabis?
Quis plectra? quis tubam, et chelym vellet manu?
Rolline, gentis ample litterariæ
Dominator, imples justiùs meas vices.
Me depulisti. Fruere. Num vocat mihi
Locus secundo? Non. Prohibet Hersanlnus.
Lugete valles, flete solitudines.

[1] Mademoiselle de Vertus.

[2] Claude Le Pelletier, ministre d'État, avait mené à sa terre de Ville-Neuve MM. Rollin et Hersan, personnages d'un grand mérite. M. de Santeuil, dans ces vers, se plaint de n'être point de la compagnie, et de n'être plus dans la même faveur qu'auparavant.

[3] Tiré du tome second des œuvres de Santeuil.

Ad Carolum Rollinum, Academiæ Parisiensis amplissimum rectorem, appendix ad præcedentem querimoniam.

Quod, Rolline, tibi concessos nuper honores
Æmulus invideam, tollis ad astra caput.
Haec ego crediderim, tua fecit maxima virtus
Invidiam, meritis nascitur illa tuis.
Tu mihi, quàm meliùs, dum regum e sanguine princeps
Condæus pluris me facit, invideas.

Claudius Le Pelletier Carolo Rollin rectori amplissimo S. P. D.

Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus,
Hortus ubi, et tecto vicinus jugis aquæ fons,
Et paulum silvæ super bis foret; auctius atque
Di melius fecere : Bene est; nihil amplius oro,
Vivere naturæ si convenienter oportet.
Novistine locum potiorem rure beato?
Est ubi plus tepeant biemes, ubi gratior aura
Leniat et rabiem Cancri, et momenta Leonis;
Est ubi depellat somnos minùs invida cura :
Ambitione procul jucunda bic otia regnant,
Et secura quies, et nescia fallere vita.
Ergo ubi me in campos, et in hortum ex urbe removi,
Cuncta placent : vivo, et regno; me gloria ruris
Sola manet, pingues hortos et cura colendi.
Lætus ego, et cultor mihi me reddentis agelli;
Certamus spinas animo ne ego fortius, an tu
Evellas agro. Contractam bic explico frontem :
Hic mihi terrarum ridet super angulus omnes,
Hic mihi vere novo melius lucescere soles
Dum jucundus odor variis de floribus halat.
Venernut rosæ : prob! dives veris amœni
Ingenium; una dies ostendit spicula florum,
Altera pyramidas nodo majore tumentes,
Tertia jam calathos, totum lux quarta peregit
Veris opus. Pereunt hodie, nisi manè leguntur.
Jam nemus et fontes, et me vocat umbra supinis
Intexta arboribus, quæ quantum vertice ad auras
Æthereas, tantum radice ad tartara tendunt.
Avia dum resonant avibus virgulta canoris,
Illic populeâ mœrens Philomela sub umbrâ
Amissos queritur fœtus, quos durus arator
Observans nido implumes detraxit : at illa
Flet noctem, ramoque sedens miserabile carmen
Integrat, et mæstis latè loca questibus implet.
Hinc salientis aquæ sonitus, binc ductilis undæ
Per pronum trepidans leni cum murmure rivus,
Invitant somnos; viridi hinc in gramine ripæ,
Custodes ovium silvestria carmina dicunt.
Hic ros in tenera pecori gratissimus herba est,
Et quantum longis carpunt armenta diebus,
Exiguâ tantum gelidus ros nocte reponit.
Hic piscem trémulâ salientem ducere setâ,
Hic timidum leporem juvat acri urgere canum vi.
Si properas anni fidæ spem credere terræ,
Imprimis venerare Deum, ne crastina fallat
Hora, aut insidiis noctis captare serenæ,
Pinguia ne siccis urantur semina glebis,
Invida purpureos urat ne bruma racemos,
Sentiat aut nascens surgentes pampinus Austros :
Sed tibi spem segetis tellus fœcunda rependat,
Quotque in flore novo pomis se fertilis arbor
Induerit, totidem autumno matura repouat,
Curvatos onerans pomorum pondere ramos.
Hinc tempestates dubio prædicere cœlo,
Hinc aptum messisque diem, tempusque serendi,
Sol tibi signa dabit. Solem quis dicere falsum
Audeat, aut falsum quod menstrua luna monebit?
Nunc cornix plenâ pluviam vocat improbâ voce,
Et sola in siccâ secum spatiatur arenâ.
Nunc aliquâ præter solitum dulcedine lætæ
Sub foliis strepitant volucres, revocantque serenum.
Haud equidem credo quia sit divinitùs illis
Ingenium, et rerum fato prudentia major.
Sic venturæ hiemis memores æstate laborem
Experiuntur apes, dudum quæsita reponunt;
Omnibus una quies operum, labor omnibus unus,
Tantus amor florum, et generandi gloria mellis!
Sic genus immortale manet, multosque per annos
Stat fortuna domûs magnis sub legibus auctæ;
Esse apibus partem divinæ mentis et haustus
Æthereos dixere.
Jam repetenda domus, longos quæ prospicit agros.
Mensa juvat frugi, dapibusque oneratur inemptis :
Interea pendent dulces circum oscula nati.
Sermo oritur lectos convivas inter; utrumne
Divitiis homines an sint virtute beati :
Quâ ratione queant traducere leniter ævum,
Ne pavor, et rerum mediocriter utilium spes,
Et ne semper inops agitet vexetque cupido :
Quid minuat curas, quid te tibi reddat amicum,
Quid purè tranquillet; bonos an dulce lucellum.
Sed mox tempus adest molli se credere lecto
Quod reficit vires, et corda ublita laborum.
O! fortunatos nimium sua si bona nôrint
Agricolas! Dulcis redit bis labor actus in orbem,
Atque in se sua per vestigia volvitur annus.
Non amet hanc vitam, quisquis me non amat, opto;
Me constare mibi scis, et discedere tristem,
Quamlocumque trabunt invisa negotia in urbem,
Regnat ubi ambitio, curarumque agmina centum
Per caput et circum saliunt latus. At fugit, eheu!
Nobis, interea fugit irreparabile tempus;
Perditur hæc inter miseros lux, non sine votis.
O Rus! quando ego te aspiciam, quandoque licebit
Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis
Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ.
Jam mihi tarda fluunt ingrataque tempora, quæ spem
Consiliumque morantur agendi graviter id quod
Æque pauperibus prodest, locupletibus æque;
Æque neglectum pueri, senibusque nocebit.
Dudum fortunæ stat responsare superbæ
Liberum et erectum, de te nihil amplius opto.
Si neque majorem feci ratione malâ rem,
Nec sum facturus vitio culpâve minorem,
Sit mihi quod nunc est etiam minus, ut mihi vivam
Sanus, nec fluitem dubiæ spe credulus auræ,
Et mihi res, non me rebus submittere coner.
Quisquis pauperiem veritus potiore metallis
Libertate caret, dominum vebat improbus, atque
Serviat æternum, qui parvo nesciat uti.
Hæc tibi dictabam, Rolline, in rure beato,
Excepto quod non simul esses, cætera lætus.

A Villeneuve, le 10 septembre 1695.

Lettre de M. Guérin à M. Rollin[1].

De Saint-Germain, le 12 septembre 1700.

Surpris de ne point voir ta réponse attendue,
Je t'écris, cher Rollin, pour la seconde fois
Du fond ténébreux de nos bois
Dans la route la moins connue.
Là souvent le matin, pendant que les yeux clos
L'un et l'autre Vendeuil repose,
Et que de ses plus doux pavots
Un charmant sommeil les arrose,
Sous de tendres ormeaux je goûte seul le frais;
Et j'y viens d'arriver exprès
Pour te tracer d'une main nonchalante
Ces faibles vers qu'une Muse indolente,
Et qui même en ces bois ne veut pas m'écouter,
A peine a daigné me dicter.
Tire-moi donc d'inquiétude,
Et m'apprends qui te peut si longtemps empêcher
De m'écrire? le temps te semble-t-il si cher?
Quoi! d'une opiniâtre étude
De si beaux jours encor ne t'ont point arraché?
Sur Plutarque peut-être à toute heure attaché,
Tu ne peux un moment en détourner la vue;
Ou bien tu prends plaisir, en lisant Xénophon,
A suivre de Cyrus la noble ambition,
Sa valeur et sa retenue.
Peut-être aussi que dans Beauvais,
Laissant du principal le sévère équipage,
Tu jouis d'une douce paix
Chez un dévot heureux et sage.
Non loin du fortuné rivage
Que la Seine mouille en passant,
Eclate sur un doux penchant
Un palais dont l'aspect riant et magnifique
Attire longtemps les regards
Des voyageurs qui sont épars
Le long du séjour aquatique.
C'est là que du collége oubliant tous les maux
Tu roles toutes les années,
Lorsque, sans soins et sans travaux,
Tu peux compter quelques journées.
Dans ces jardins délicieux,
L'utile joint à l'agréable,
Pour charmer le goût et les yeux,
Se livrent un combat aimable.
Des fruits les plus brillants ils sont toujours ornés:
Pomone a pleines mains y répand ses largesses,
Et la jalouse Flore y répand des richesses
Dont ils sont toujours couronnés.
Tantôt sur une molle arène,
Où l'onde en gazouillant roule sur le gravier,
Pieusement on se *pourména*
Avec le prudent Pelletier.
Là, l'onde en jaillissant sait attirer la vue
Par ses efforts impétueux,
Et l'œil au milieu de la nue
Suit à peine un sillon humide et lumineux.
Cependant animé de l'ardeur la plus vive,
Je brave du soleil les redoutables feux,
Et suis, foulant à peine un sillon raboteux,
D'un animal craintif la trace fugitive.
Trop heureux quand le soir, recru, fatigué, las,
Revenant quand Phébus retire sa lumière,
Tout couvert de sueur, de sang et de poussière,
D'un butin glorieux je puis charger mon bras!
Mais à notre sujet revenons, je te prie.
Ma Muse est lasse et veut finir.
Tu sais que de voir ma patrie
Je sens un extrême désir:
Mais avant de partir il est bon que je sache
De mon destin douteux ce qu'on a résolu;
Si Lorey, si Magniez ont à la fin conclu.
Car, s'il faut qu'au collier cette année on m'attache,
Et si, dès que luira ce jour, ce jour fatal
Qui cause aux écoliers une frayeur mortelle,
Un devoir importun à Paris me rappelle;
Adieu, parents, adieu, pays natal;
Il me faudra tromper une si douce envie,
Aimables lieux où je reçus la vie,
Pour vous revoir mes soins deviendront superflus!
Si je meurs dès cet an, je ne vous verrai plus!

J'attends votre réponse là-dessus, et suis avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Guérin.

[1] Feu M. Guérin a été professeur au collége de Beauvais, et est connu par la traduction qu'il a donnée de Tite-Live.

Ad Carolum Rollinum, de morte Caroli Hæradis[1].

ELEGIA.

Usque nigro mihi lux signabitur ista lapillo;
Semper erit nobis ista nefasta dies,
Quâ fidus nostris cessit Rollinus ab oris,
Quâ socius sævo est mersus in amne meus.
Abstulit illa duos mihi lux nimis lurida amicos,
Hâc me dilecti deseruere duo.
Ergo lizænes quâ luce imis est obrutus undis,
Extremum ergo tibi dixit, amice, vale?
At mihi mens illo si tempore dextra fuisset,
Forsan Sequanicis abstinuisset aquis.
Nam me raticino Pelierius ore monebat,
Rollinoque comes, dixeral, esto tuo.
Parueram, memini, mea per vestigia nosti
Haud certè invitos me revocasse gradus.
Culpa fuit retitam, te discedente, meoque
Cum socio infaustam continuasse viam.
Cur non propositum scissis de nubibus imbres,
Mistaque fulminibus grando moratur iter?
Ipsa mihi nocuit læti clementia cœli,
Tranquilli nocuit fluminis ipsa quies.
Ille animum captus ripæ ulterioris amore,
Et laudis cupiens, et nimis arte ferox;
Transnando totum decernit vincere flumen,
Lentaque commotâ brachia jactat aquâ.
Aspicio adversos rumpentem pectore fluctus.
Optanti oppositum jam prope littus adest,
Quum subitò victi desunt sine robore nervi,
Defessumque petit fluminis ima caput.
Mox redit. Ah! miser, exclamo, miser, arripe littus.
Non illi ratio, nec mihi certa fuit.

[1] Il n'a pas été possible de savoir quelle est la personne que cette pièce regarde, ni qui en est l'auteur.

Postqnam est Inñdo dudum luctatus in amne,
  Labitur; atque oculos effugit ille meos.
Incassùm geminas porrexi ad sidera palmas,
  Incassùm lacrymis terra rigata meis.
Non locus auxilio, quamvis mibi quisque vocetur,
  Quamvis multorum sollicitemus opem.
Non sic crediderls Sestam doluisse puellam,
  Mersos ni in rapidis est Abydenus aquis :
Non sic Alcyonem vidit quum conjugis uxor
  Jactari insano naufraga membra mari.
Quid mille ingenuas animum excoluisse per artes!
  Volvere quid libros profuit innumeros?
Astrorum quid nosse vias, cœlumque profundum?
  Quid vastum prodest mente tenere polum?
Heu, magnus miseræ matris dolor, atque sororum!
  Heu, magnus fratri (tristia fata)dolor!
Hujus ego mortem, aut deserti in vertice montis,
  Aut nemore in solo, nocte dieque gemam.
Ast tibi felices votis cupiam omnibus annos;
  Tu, precor, Hæaxois vive memorque mei.
Hæc mihi dictabat scissis Elegia capillis
  Musaque fœdatas dilacerata genas.

Hi sunt, mi Rolline, versns desiderii ac doloris mei testes. Non illi compti aut elegantes, fortasse etiam baud emendati. Quid enim pertnrbata acerbo casu mens compium ant elegans, ne dicam emendatum, possit excogitare? Integram in iis, quod poetis male convenit, observavimus veritatem, quam utinam non observassemus! et essent quæ de amici morte diximus, falsa ac commentitia.

Vale, mi Rolline, et excusa si qnid te offendat.

Lettre de M. l'abbé Pluche, auteur du Spectacle de la nature, à M. Coffin, professeur en humanités au collége de Beauvais.

Monsieur,

Je vous ai une vraie obligation. J'ai reçn vos ouvrages. J'en suis charmé, aussi bien que de la bonté que vous avez pour moi. Une preuve que je vous prie d'apporter dans l'occasion, pour prouver que les Champenois ne sont pas si bêtes qn'on le dit, c'est qu'on lit ici vos ouvrages avec un extrême plaisir, et si je ne m'étais avisé d'être un peu tenant, tout le bien que je viens de recevoir de vous serait déja dissipé. Voici, monsieur, une légère reconnaissance poor tous vous présents; et je doute que je m'en accommodasse si j'étais à votre place.

Quos, Coffine, mihi bonus dedisti,
Quos plures decuit peli per annos,
Suaves, aureolos novosque versus
Millies ego sum deosculatus,
Milliesque iterùm deosculabor,
Quando te nequeam deosculari.
  Malè est mi tamen et laboriosè,
Nec satis placidus lego elegantes
Istos aureulos novosque versus
Quos eram toties deosculatus.
  Nam seu Pelteriumque Memmiumque
Ornamenta domûs amare vestræ
Versu sollicitatis efficaci,
Digni principibus viris poetæ :
  Irâ percitus et fremens ego inqnam,
Cur sunt Pelteriusque Memmiusque
Dormanam vetiti domum tueri?
Ah! genti male sit tenebricosæ,
Genti quæ potuit nigras per artes,
Cum Memmi et Themidis dolore summo,
Rollinum subitò abstulisse, vestræ
Rollinum columen domûs, decusque,
Urbis delicias, potentum amores.
Ah! genti male sit tenebricosæ.
Non illi decuit licere tantum,
Non tantum licuit nocere nobis.
  Seu miror quibus aureum Bolæi
Laudas hendecasyllabis libellum,
Qnam, dixi, teres ista delicato
Verso vena fluit per aurem amicam!
Hos Musæ hendecasyllabos delissent
Nobis! quod pretium memor Bolæo,
Coffine, obtuleras, ego obtulissem;
Et, Coffine, tibi, pari obligatus
Vatis eximii benignitate.
  Seu qnum tam varios stupens labores,
Omnes tam variâ arte perpolitos
Volvo, nec vice simplici revolvo :
Tum verò impatiens : Ubi ille, ubi, inquam,
Cui curæ mea sic fuit voluptas?
O cur non licet intueri? ab illo
Cur miser procul exsulem poetâ
(Dixem, tu sineres, lubens amico),
Cui curæ mea sic fuit voluptas?
  Dum desiderio æstuans et irâ
Volvor, adstitit ecce Apollo, et aurem
Vellit, ac monitu meum salubri
Denit, si fieri potest, dolorem :
  Heus tu! pone tuis modum querelis,
Dormana illa domus, mihi hospitalis,
Artium domus et scientiarum,
Non spe omni viduata luget, ex quo
Rollinum invidia expulit dolosque.
Meis restituit parentem alumnis,
Reponit domui suos honores
Coffinus. Mea damna sarcit. Ergo
Tandem pone tuis modum querelis.
Qnòd tu nunc miserè cupis poetam,
Cui curæ tua sic fuit voluptas,
Coram conspicere os que intueri,
Næ tu ridiculum petis! Catullum
Olim quum legeres, Horatiumve;
Optatisn'speciem licere Horati
Coram conspicere aut tui Catulli?

Mille pardons, monsieur. Si j'avais eu plus de temps pour travailler ceci, je ne vous en aurais pas tant fait perdre.

Dieu en soit loué, vous en voilà dehors et moi aussi. Que ma reconnaissance soit bien ou mal exprimée, je vous prie de croire qu'elle n'en est pas moins sincère. Je suis bien sûr que, sensible comme vous l'êtes à l bonneur de votre maison, vous êtes affligé de l'éloignement de M. Rollin. Nous sentons vos peines d'autant mieux, que nous en allons souffrir de toutes semblables. On nous ôte un principal estimé et aimé de toute la ville, et qui n'a encore eu que le temps de montrer combien sa perte

sera fâcheuse pour la jeunesse qu'on lui confiait. Cela m'ôte le courage. Je ne sais ce qu'on prétend faire. Il y a ici un collége de Jésuites, à qui le nôtre ne fait pas bonneur assurément. Je ne sais si c'est de là que part le coup qu'on nous porte. Vous me pardonnerez, monsieur, si mon nom n'est pas ici; vous savez à qui et par qui vous avez adressé vos odes latines, et les traductions nouvelles des deux odes sur le vin de Bourgogne et de Champagne.

Je suis très-sincèrement,

Monsieur,

Votre affectionné et obligé

serviteur.

Ce 3 juillet.

Ad vigilantissimum Gymnasiarcham Carolum Rollin. Die natali

Lusimus officio jam soles quinque scholari
 Immunes, tanto tempore Musa silet.
En tua quæ reddit natalia, Carole, limen
 Heu! lux invisum dura subire jubet.
Quo decuere magis juvenilem gaudia turbam,
 Hoc rediere, nefas, tristia pensa die.
Nec tantùm hæc juvenes injuria, Carole, tangit,
 Nec solùm hic tangit pectora nostra dolor.
Nimirum justo spoliaris tu quoque honore,
 Sic obscura abeant si tua festa sines.
Debita redde diem quo nobis otio solvas,
 Quo nos solvamus debita vota tibi.

Ad Rollinum fabulas fictitiaque numina usurpari à poetis Christianis improbantem [1].

IAMBI.

Rolline noster, durus asperque es nimis.
Piè quidem tu dicis, et scribis piè.
Oculos piè dejectus incedis piè,
Et carpis, et reprendis, et damnas piè,
Cuncta piè. At ore mira dum grandi sonas,
Sermonibus austerioribus mades
Correctur acer, crede mi, vulgus capis
Sive imperitum, sive mores horridum,
Quotquot severæ ruga vitæ decepit,
Insuaviori mente quotquot sunt, stupent,
Mirantur egregièque clamant, Optimè.
Sed si quis est facetiarum non rudis
Si quis disertus est leporum, candido
Si corde vivit, ille sic ad te statim,
Rolline noster, durus asperque es nimis.
Apollinaris si vocaverit gregis
Opem poeta blandus, illum tu malè
Pium esse ducis; jam nefas Parnassiâ
Precari ut undâ liceat haustus ducere,
Juvatque sacro monte Musas pellere.
Miser, ah! miser! quid docta Clio criminis.
Thalia quid jocosa fecit, totaque
Cohors sororum? Plectra tu Phœbo aurea
Aufers, et aufers lacteoque Numinis
Humero pharetra pendet: altos nubium
Tractus secanti ut eripis pennas equo,
En ille raptis nudus alis decidit.
Rolline noster, durus asperque es nimis.
Tu quum juventâ calidiori ferveres,
Levia illa chartis gestiebas ludere,
Et aliquot hâc olim arte gessisti decus:
Tibi multa sunt cantata sæpè carmine
Nec invenusto, Jupiter! nec horrido,
Doctoque Phœbus est vocatus cum choro;
Nec Dei, nec ipsæ semper abjectæ Deæ.
Nunc ubi quiete lassa barbitos senet
Tua, cur silere cuncta teirieus jubes?
Cur frigidis veteres coloni ruribus
Fauni migrabunt, cur et umbrosis procul
Diana sylvis, glauca cur ponto Thetis?
Tune quoque abibis, Flora, nec prata ut priùs
Rosisque amaraceisque pinges mollibus?
Heu! quis futurus orbe jam toto decor,
Si ,alibus tibi viduantur civibus
Et terra, et undæ, et ipsa cœlestis domus?
Rolline noster, durus asperque est nimis.
Tu magno Homero, tu Catullo amabili
Suaves ineptias, inanes fabulas
Si demis, ambo nullius sunt ponderis,
Ambo infecti, et veneris ambo nullius.
At præliorum quanta consurgit seges?
Jàm multa Vatum turba te circumstrepet,
Discerpere atrox quisquis elegantias
Seu caprimulgus unus omnes amovet,
Vides ut urgent forte qui ducunt epos
Plectro sonantes plenius? premunt quoque
Qui facta regum garrulâ canunt lyrâ.
Quid tenero Amori si pharetram, si faces
Adimes, venusta quæque Gallicis simul
Adimes Camœnis. Sed te acerbis sæviens
Modis reflagitabit acrior cohors,
Moleste censor, redde bella carmina,
Censor moleste, bella redde carmina;
Deum poeta castus unicum tremat
Decet: at insnes ille ut adpellet deos
Licet, jocoso quando versu luditur.
Manebit ergo juncta Nympbis Gratia,
Cupidinumque sæva mater mollium;
Jovis tonabit magna cœlo dextera,
Neptunus undas molliet, Notum Æolus;
Manebit agris turba Numinum levis,
Et Bacchus, et Pomona dives. Tu, vale,
Rolline noster, durus asperque es nimis.

Extrait d'une épître de M. le Clerc, avocat au parlement, à M. Rousseau [1].

Quelle allegresse pour la France,
De voir loué dans tes écrits [2]
Rollin, dont la vaste science,
Le goût et la mâle éloquence
Éclairent souvent nos esprits!
Riche de la sagesse antique,
Enveloppé de sa vertu,
Il voit l'Envie à l'œil oblique,

[1] Cette pièce a été imprimée en 1728; elle est attribuée à M. Grenan.

[1] Tiré du tome XII des amusements du Cœur et de l'Esprit.
[2] Épître à M. Rollin.

Monstre sous ses pieds abattu
Ainsi de l'affreuse Harpie
Bravant les regards insensés,
Il a su d'une main hardie
Nous peindre les siècles passés.

Extrait du tome XI des Amusements du Cœur et de l'Esprit.

Je ne fermerai point ma lettre sans vous annoncer une triste nouvelle pour la république des Lettres, et à laquelle en particulier vous vous intéresserez vivement,

Rollin n'est plus, hélas! Cet écrivain illustre
Qui semblait à la Parque avoir dicté des lois,
Et renaître [1] pour nous une seconde fois,
Rollin a succombé sous son seizième lustre.
Mais jaloux du bon goût, et plus jaloux des mœurs,
Pour avoir éclairé nos esprits et nos cœurs
Au milieu du chaos de l'Histoire Ancienne,
L'Europe, l'univers se chargent de la sienne.

Ode en strophes libres à l'occasion de la mort de M. Rousseau, de M. Rollin, et de M. la président Bouhier, de l'Académie Française [2].

Rousseau, Rollin, Bouhier, si la Parque cruelle
Respectait le mérite et les talents divers,
Les vôtres, dont l'éclat vole par l'univers,
Devraient avoir fléchi sa rigueur criminelle.
C'est ainsi, chers amis, qu'à vos mânes fidèle
Ma muse commençait, en peignant ses douleurs,
A couvrir vos tombeaux de parfums et de fleurs.
Mais, oracles savants, que vainement rappelle
La voix de mes tendre désirs,

[1] M. Rollin était échappé d'une fluxion de poitrine.
[2] Tirée des poésies diverses de M. Desforges-Maillard.

Vos noms préconisés par l'estime publique
Faisant, mieux que mes vers, votre panégyrique,
Contentez-vous de mes soupirs.
Hélas! aveugles destinées,
Six siècles rendront-ils jamais à nos neveux
Ce qu'en nous enlevant ces trois hommes fameux
Vous nous ôtez en six années?

Inscription pour le portrait de M. Rollin, qui est à la tête de l'Histoire Ancienne, édition in-quarto.

A cet air vif et doux, à ce sage maintien
Sans peine de Rollin on reconnaît l'image.
Mais, crois-moi, cher lecteur, médite son ouvrage,
Pour connaître son cœur, et pour former le tien.

C. Coypel.

Inscription pour le portrait de M. Rollin qui est à la tête du Traité des Études, édition in-quarto.

Ille est formandæ solers cupidusque juventæ,
Assiduus morum cultor et ingenii.
Vivus adhuc hominum volitat regnatque per ora,
Famæ idem testis, spretor et ipse suæ.
Unica pertentat generosum gloria pectus,
Spargere doctrinæ quas cumulavit opes.

D. Coffin.

Inscription pour l'Histoire Romaine, après la mort de M. Rollin.

Quid doctæ ingenio, quid prosint moribus artes
Vivâ voce priùs, dein calamo exposui.
Mox veterum adjunxi populorum exempla. Quirites
Dum sequor, inceptum mors mihi rupit opus.
Omnes Religio accendit pietasque labores:
Quam peiui merces sit mihi magna Deus.

D. Crevier.

FIN DES OEUVRES DIVERSES.



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SEPTIÈME.

CHAPITRE II.

DE LA LECTURE D'HOMÈRE.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

LIVRE IV.

DE LA RHÉTORIQUE.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

LIVRE V.

DES TROIS GENRES D'ÉLOQUENCE.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

LIVRE VI.

DE L'HISTOIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

LETTRES.

C. ROLLINI ORATIONES.

ORATIUNCULÆ.

MANDATA.

GRATULATIONES.

C. ROLLINI CARMINA.

EPIGRAMMATA.

EPHITAPHIA.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TRAITÉ DES ETUDES.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R





U

V

X

Z

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

